Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti31pari

Quantin imprimeur
S. Benoît à Paris

Fr. Lit.
R.

LA

# REVUE POLITIQUE

ET

# LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER
ROMANS ET NOUVELLES
COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE — SOCIÉTÉS SAVANTES

---

**TROISIÈME SÉRIE — TOME V**

TOME XXXI DE LA COLLECTION

3me ANNÉE — 1er SEMESTRE

JANVIER A JUILLET 1883

197170
9.7.25

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

1883

Et, s'arrachant aux anciens de son parti et à leurs vénérables formules, il se jeta, tête baissée, dans tous les grands courants de la vie intellectuelle et sociale de son époque.

C'est ce trait-là qu'il importe de mettre en saillie chez lui. Il est le plus original de cette nature originale. Il a dominé sa carrière. Gambetta est le républicain qui a voyagé hors de la république, non pour s'en détacher, mais pour y revenir plus muni, plus expérimenté et plus apte. Il a fait son apprentissage d'homme d'État au hasard de l'existence. Le hasard n'est pas un maître aussi aveugle qu'on le croit. C'est souvent lui qui façonne le mieux les plus belles étoffes; seulement, il faut que l'étoffe y soit. Pendant six ou sept ans, de 1861 à 1868, à travers ce Paris pittoresque, divers et immense, où tout est leçon pour qui sait apprendre, où dans un entretien d'une heure au café Véron et au café Voltaire il se dépense plus de génie politique qu'un lustre ou deux n'en voient éclore dans un cabinet de ministre, où il arrive qu'on s'imprègne de plus de bonnes lettres au foyer des artistes d'un théâtre de genre que dans une académie, où l'on rencontre au tripot un Turc spirituel et dégénéré qui, tout en se faisant piller par des dames galantes et des chevaliers du *high-life,* vous explique pertinemment et à fond la carte politique du Caire et celle de Constantinople, où l'on peut coudoyer dans quelque concert Musard un semblant de maniaque tourmenté de sa grande idée, qui la conte au premier venu, et qui sera, deux ou trois ans après, le vainqueur de Sadowa et le dominateur de l'Allemagne, Gambetta toucha à tout, se mêla à tout, se pénétra de tout. Sa gamme de relations politiques s'étendit du républicanisme farouche et morose de Delescluze au libéralisme tolérant de M. Hervé. Toutefois ces relations, si éclectiques qu'elles fussent, étaient régies par une règle inflexible qu'il ne faut pas oublier quand on parle de Gambetta : elles étaient, toutes, relations de guerre et d'opposition contre le régime établi, contre la législation répressive et compressive sous laquelle étouffait la jeunesse d'alors. Aux élections générales de 1863, Gambetta fit son premier acte de politique un peu éclatant. Il tint des réunions dans le sixième arrondissement et le quartier des Écoles pour recruter des adhérents à Prévost-Paradol, qui s'y portait candidat. Seul entre les républicains, il soutint avec décision la candidature non républicaine de Paradol. Seul entre les républicains, il comprit que ce qui importait à ce moment-là, c'était la liberté dans son expression la plus générale, non la liberté sous sa forme républicaine, et qu'il n'y avait pas d'élection qui aurait pu être un coup plus accablant pour la législation de 1852 que celle du jeune et éloquent écrivain qui venait de relever si courageusement et si noblement, au *Journal des Débats,* le drapeau renversé de la liberté. Seul entre les républicains, il eut cette clairvoyance de générosité. La campagne pour Prévost-Paradol passa inaperçue parce que Gambetta était alors profondément obscur et ignoré. Elle n'est pas, à notre sens, moins caractéristique de son tempérament d'homme d'État et de sa ligne générale de conduite que l'a été, depuis, sa foudroyante intervention dans l'affaire Baudin. Toute sa vie et jusqu'au dernier moment, il a eu de ces échappées, comme l'échappée vers Prévost-Paradol, qui témoignent honorablement et de son juste esprit et de son grand esprit.

Lorsqu'eut lieu l'affaire Baudin, lorsque le peuple révolutionnaire de Belleville et la bourgeoisie libérale et conservatrice de Marseille le choisirent en même temps pour leur représentant, lorsque la journée du 4 septembre vint lui offrir l'occasion de prendre la dictature au nom de la patrie en danger et qu'il la prit, il était prêt pour le quadruple rôle qu'il était appelé à jouer simultanément ou successivement : celui de tribun populaire, d'organisateur de révolution, de fondateur et de chef de gouvernement, de chef de parti. Disons tout d'un mot : il était prêt pour le métier politique. Car il y a un métier, ou, si l'on veut, un art de la politique comme il y a un art de l'ingénieur ou un métier du boulanger, du serrurier et du tailleur. C'est à ce métier qu'a excellé Gambetta. Il était prêt, grâce à la variété des circonstances et des rapports dans lesquels il s'était laissé vivre, grâce à la multiplicité des sources où il avait puisé son instruction. Il s'était informé à fond de tout ce qui concerne l'État : de la politique religieuse et de ses lois, de l'éducation et de ses règles, du militaire comme du civil, des affaires étrangères comme du ménage des affaires intérieures au delà duquel les républicains de profession n'avaient pas encore pris l'habitude d'étendre leur horizon. Tandis qu'un Favre ou un Simon, avec leurs brillantes qualités, ne savaient que parler du droit immortel des peuples qui tire de leurs tombeaux les nations ensevelies, Gambetta avait écouté ceux qui réclamaient, au lieu d'une politique nationaliste, une politique nationale. Tandis que les députés que Paris avait envoyés à la Chambre en 1863 nous vantaient, pour nous défendre après 1866, les avantages d'une bonne garde nationale et qu'ils flétrissaient bien légèrement et bien injustement nos soldats de l'épithète de prétoriens, Gambetta avait écouté ceux qui, appartenant à l'armée, lui en expliquaient le mécanisme et l'esprit; et déjà il songeait quelle nécessité ce serait pour la république future de jeter dans l'armée comme ailleurs, de jeter surtout dans l'armée des racines. Tandis que les révolutionnaires ses amis faisaient tout dater de la Révolution, il avait goûté le plaisir d'étudier et d'admirer l'ancienne France. Il lui avait demandé le secret des règles et des méthodes qui l'avaient faite si grande.

Ceux qui exaltent par-dessus tout Gambetta orateur, pour lui dénier la qualité d'homme d'État, prennent justement le contre-pied de la vérité. Orateur puissant et substantiel, véritable orateur politique, Gambetta sans doute l'a été à un degré éminent. On peut citer comme l'un des beaux exemples de cette éloquence à la fois doctrinale et effective, traversée de grondements et d'éclairs, et avec cela saine, réfléchie et pratique, l'un des derniers discours qu'il a prononcés, celui par lequel il a converti une Chambre, jusque-là rebelle, à l'idée de l'amnistie totale. Orateur cependant et homme de tribune, Gambetta a eu des émules qui lui ont disputé la domination de la tribune et qui, étant mis à part les moments exceptionnels comme la prédication de la guerre à Tours, lui pourraient disputer le prix de l'éloquence. Homme d'État, il est hors de pair parmi

ceux qui ont dirigé les affaires de notre pays ou celles d'un parti depuis douze années. Ce n'a pas été l'entreprise d'un politique ordinaire de décider une forte portion des républicains à substituer peu à peu au républicanisme d'abstraction un républicanisme positif. Ce n'a pas été une œuvre bien simple que de relever deux fois le parti républicain de la ruine où l'avaient précipité d'abord les élections générales de février 1871, ensuite la journée du 24 mai. Un connaisseur de l'école de Retz ne croira jamais pouvoir trop admirer la suite de combinaisons déliées et visant à l'objectif précis, au moyen desquelles, de février 1871 à février 1875, Gambetta a battu ses adversaires les uns par les autres, réduit une assemblée monarchique à faire elle-même une république que les républicains étaient hors d'état de faire et tourné au plus grand profit de cette république nouvelle l'institution des sénateurs inamovibles, qui était la machine de guerre qu'on se réservait contre elle. On observera peut-être qu'il n'était pas malaisé d'entretenir la discorde entre les légitimistes, les orléanistes et les impérialistes de l'Assemblée nationale. Il était du moins malaisé de l'exploiter pour la réalisation d'un dessein qui eût dû être visible à chacun de ces trois partis et que chacun d'eux détestait également. Et combien n'était-il pas plus malaisé encore de maintenir la cohésion entre les républicains de toutes nuances et de les forcer à vaincre! Gambetta a dû plus d'une fois triompher de son propre parti avant de triompher des partis adverses. C'est par ses efforts et sa stratégie d'entre 1871 et 1875 qu'il a mérité d'être considéré comme le véritable fondateur de la république en France.

Et ce qui émergera toujours pour la conscience populaire, bien au-dessus du fondateur de république, c'est le tribun de la résistance nationale, c'est le grand patriote qui a tenu tête à l'Allemand vainqueur. Parmi nos désastres, il a surgi un homme qui a eu les entrailles françaises; c'est lui. Il a surgi un homme qui a été saisi de la folie de la France; c'est lui. Je conviens sans peine que cette folie a été furieuse. Fou furieux! Ce mot de petit homme et de petite politique, qu'on lui a jeté à la face comme une injure, je m'en empare pour lui; il sera son titre devant la postérité. Mais cette belle et sublime folie a-t-elle été, en effet, si aveugle? Était-elle chevalerie pure? Ne visait-elle aucun but tangible? Est-ce qu'on ne fait pas bien tort à Gambetta, est-ce qu'on ne méconnaît pas une fois de plus chez lui la justesse et l'audace de l'inspiration politique, lorsqu'on s'en va répétant, en forme d'apologie et on dirait presque d'excuse, que, tout étant perdu, il a voulu du moins sauver l'honneur? Grâce à Dieu, l'honneur n'avait pas péri. Non! vous n'aviez point failli à Reichschoffen, à Gravelotte, à Bazeilles, soldats de Constantine, de l'Isly, de Malakoff, de Magenta et de Puebla! N'y eût-il eu que Wissembourg, vous aviez, dès Wissembourg, amplement pourvu à ce que l'honneur fût sauf! Ce qu'a réellement tenté Gambetta, c'était d'arracher à l'Allemand sa victoire et de purger le sol français de sa présence. Ce n'était pas là une entreprise chimérique. Ce qu'a vu Gambetta, ce que son mérite est d'avoir vu sans hésitation, c'est qu'après Sedan les chances de la guerre n'étaient pas plus épuisées que les ressources de la France et son courage; c'est que la mission léguée à ses collègues et à lui par la journée du 4 septembre était une mission de guerre; c'est qu'il n'était en la puissance de personne de négocier et de conclure la paix quand on venait d'armer dans Paris trois cent mille hommes qui demandaient la guerre. Il a vu qu'il fallait faire la guerre : l'a-t-il faite aussi méthodique et aussi heureuse qu'il se pouvait? Il a fait certainement l'impossible : a-t-il toujours fait le possible? Ce n'est pas devant une tombe encore ouverte qu'il convient d'examiner et de trancher de telles questions. La vertu est déjà assez rare, parmi de telles catastrophes et de telles angoisses, d'avoir discerné quel était le vrai parti à prendre, d'en avoir accepté tout de suite la redoutable responsabilité, de s'y être attaché avec une foi obstinée. Que fût devenu Paris, juste ciel! avec son gouvernement affolé qui, en un même jour, couvrait les murs de la ville de proclamations romaines et faisait le voyage naïf de Ferrières, ne sachant jamais s'il voulait traiter ou se battre; que fût devenue la province sous le triumvirat sénile et débile installé à Tours, sans le ballon héroïque où Gambetta fit monter avec lui la fortune de la France! A quelles extrémités eussions-nous abouti qui n'eussent été ni la guerre à outrance, ni une paix désespérée, mais pires que l'une et l'autre; à quelle décomposition dans les provinces, à quels massacres dans Paris, et, pour tout clore, à quelles interventions honteuses de l'ennemi, peut-être sollicitées par nous-mêmes! De tout cela Gambetta nous a sauvés par la décision de son coup d'œil politique, par la prompte vaillance avec laquelle il a embrassé son terrible dessein de la guerre inexpiable. Il a été vaincu et nous avons été accablés. Il suffit, pour qu'il ait eu raison quand même, que le parti de la guerre, au moment où il s'est prononcé pour lui, restât notre unique chance de salut. Ce qu'il a été de sa personne, pendant quatre mois; avec quel infatigable retentissement d'éloquence il s'est fait le Pierre l'Hermite de la croisade contre l'Allemand; avec quelle clarté d'esprit politique et quelle hardiesse d'esprit révolutionnaire il s'est affranchi, pour le choix de ses généraux, de ses lieutenants, de ses chefs de corps, de toutes les règles subalternes et de toutes les considérations pitoyables où s'empêtraient les gens de Paris; avec quelle largeur d'idées et quelle générosité d'âme — cette même largeur et cette même générosité de ses obscurs débuts, cette même générosité et cette même largeur de ses années de puissance paisible — il fit concourir à ses desseins tout ce qui était Français, Cremer et Périn comme Chanzy, Cathelineau comme Gougeard, Charette et ses zouaves pontificaux comme les francs-tireurs des grandes villes démagogiques — tout le monde le sait. On sait peut-être moins que, s'il fut en définitive vaincu, il a un moment troublé l'ennemi dans sa victoire et l'en a fait douter. La marche vers l'Est, malheureusement trop tardive, est une conception stratégique qui a causé à l'état-major allemand de bien vives inquiétudes. « L'héroïque Werder et ses soldats — écrivait le 18 janvier l'empereur Guillaume à l'impératrice Augusta, après l'échec de Bourbaki, — l'héroïque Werder et ses soldats méritent toute notre reconnaissance. »

La reconnaissance de l'Allemagne pour Werder, qu'elle a surnommé son Léonidas, et le monument qu'elle lui a élevé à Fribourg donnent la mesure des angoisses qu'elle a traversées dans le moment même que ses soldats occupaient un tiers du territoire français.

Ai-je tout dit? Et comment n'ai-je pas dit d'abord, dans une Revue telle que celle-ci, combien Gambetta aimait les lettres et tout ce que la bonne nourriture littéraire avait donné de vigueur et d'élévation à son intelligence politique! Il avait le goût, chose qu'on ne connaîtra plus bientôt en France que par ouï-dire; il l'avait libre, et il en avait cependant l'orthodoxie. Ce n'est pas lui qui aurait jamais eu l'idée de supprimer le *Conciones* dans l'éducation de la jeunesse. « Les barbares! disait-il le 25 janvier dernier. Vous en êtes bien sûr? Ils ont vraiment aboli le *Conciones?* Si l'on ne m'abolit pas moi-même demain, je vous jure que nous le rétablirons après-demain. » L'esprit littéraire, dans un pays tel que la France, est aussi une partie essentielle de l'esprit politique. Par là encore Gambetta était fait plus qu'aucun autre de ses contemporains pour gouverner la république. On le pleure aujourd'hui; l'enthousiasme public fait cortège à sa dépouille mortelle; le parti républicain tout entier est dans la consternation. Il est bien temps de pleurer! Il est bien temps d'être consterné! Que n'a-t-on songé plus tôt à tout ce qu'il valait! Que n'a-t-on pensé plus tôt qu'il faut vingt années pour former un Gambetta — quand on en trouve un — et qu'il ne faut que l'accident d'une seconde pour le perdre!

J.-J. Weiss.

II.

## La maladie et la mort de Gambetta

La calomnie qui s'est acharnée contre Gambetta pendant toute sa carrière politique n'a pas même respecté sa dernière maladie. Elle s'efforce d'accréditer dans notre pays, toujours avide de romanesque, des fables inventées de toutes pièces, qui n'ont même pas le mérite de la vraisemblance. Si notre ami avait survécu et que nous eussions exprimé l'intention de démentir les commentaires dont sa blessure était l'objet, il nous eût répondu avec cette hauteur de mépris pour le mensonge qui était une des beautés de cette âme vaillante : « Laissez donc dire; cela ne compte pas. » Mais Gambetta n'est plus; l'histoire, où il vient d'entrer, ne tardera pas à appliquer à sa vie et à sa mort cette implacable curiosité qui ne dédaigne aucun détail, aucune source d'information. Il appartient à ceux qui l'ont connu de près d'étouffer dans le germe des légendes que le silence ferait bientôt passer au rang de faits établis.

C'est le lundi 27 novembre, à onze heures moins un quart du matin, dans sa maison des Jardies, à Ville-d'Avray, que Gambetta s'est blessé à la main droite d'un coup de revolver. Voici dans quelles circonstances.

Il avait passé toute la matinée avec l'un de ses amis de la Défense nationale, le général d'artillerie Thoumas, qui était venu de Versailles à Ville-d'Avray pour causer avec lui. Vers dix heures et demie, comme le général Thoumas se levait pour prendre congé, Gambetta le pria de rester à déjeuner. Le général, qui était attendu à Versailles, ne put accepter et partit. Gambetta monta au premier étage, dans sa chambre à coucher. Un revolver à bascule, construit sur un nouveau modèle (il s'ouvre de bas en haut), était sur une table. Gambetta, qui venait de recevoir cette arme, désira en faire immédiatement l'expérience dans l'allée de tir de son jardin. Il aimait beaucoup les armes à feu, les maniait souvent avec imprudence, et, du reste, à la campagne, dans un quartier relativement peu fréquenté, au fond d'un jardin mal enclos, c'était une précaution presque indispensable que d'avoir chez soi des armes toutes prêtes. Le revolver en question se charge tout naturellement de la main droite pendant que la gauche le soutient. Gambetta le charge; mais l'une des cartouches entre dans le logement d'une manière incomplète. La résistance du canon, quand Gambetta veut le rabattre sur le tonnerre, s'en trouve accrue. Il exerce alors une pression violente avec la main droite appuyée sur la tranche de la bouche, pendant que la gauche continue à soutenir la poignée; le coup part en crachant entre le tonnerre et le canon, et la balle entre vers le milieu de la paume de la main droite, au-dessous de la partie charnue où commence le pouce. La balle pénètre immédiatement sous la peau parallèlement au tissu superficiel et suit un peu obliquement le trajet des gaines musculaires; elle ressort à cinq centimètres environ du poignet et à la partie interne du bras.

L'amie dévouée, qui allait devenir la victime de la curiosité la plus cruelle, accourut au bruit avec les domestiques et donna les premiers soins au blessé. Quelques minutes après, un premier pansement fut fait par le docteur Gille, de Ville-d'Avray. Le docteur Lannelongue arriva vers deux heures; il vérifia et compléta le pansement de son confrère. Toute blessure à la main est une blessure sérieuse, même lorsque la balle n'a fait, comme c'était le cas, que traverser les chairs sans léser aucune artère. Ce qui rendait plus grave l'accident du 27 novembre, c'était d'abord l'état général de la santé de Gambetta, qui depuis longtemps déjà inspirait à ses amis de secrètes inquiétudes; c'était ensuite la disposition des lieux où le blessé allait être confiné.

Trop de personnes ont fait depuis quelques jours le pèlerinage des Jardies pour qu'il soit nécessaire de décrire longuement cette petite propriété, « le fruit des millions volés pendant la Défense nationale et dans les spéculations de Tunis et d'Égypte ». Un ravin profond, très vallonné, imprégné par l'écoulement des eaux pluviales qui descendent des collines surplombantes; puis, dans un angle, juste dans l'exposition la moins salubre, une pauvre maison, une bicoque de jardinier, qui tremble au moindre souffle d'orage et que l'humidité pénètre de toutes parts. On a vu le médiocre aménagement de cette bâtisse, le salon pauvrement meublé, décoré de quelques gravures insignifiantes, l'antichambre qui servait de salle à manger du temps de Balzac, l'escalier qui conduit à la petite chambre à coucher du premier étage, si étroit que la descente du cercueil a semblé d'abord impossible. Voilà l'endroit où Gambetta venait chercher de temps

en temps quelque repos pour son cerveau excité par un travail incessant, réparer à la hâte ses forces constamment sollicitées par de nouvelles fatigues. Voilà la maison où, à peine guéri d'une blessure en apparence peu dangereuse, il a succombé, par une sorte de choc en retour, aux atteintes du mal qu'il couvait depuis quelques années et qui devait éclater, terrible et foudroyant, le jour même où la cicatrisation presque complète de la main transpercée semblait écarter tout péril immédiat.

Il n'appartient qu'aux hommes de science de faire l'historique des crises successives qu'a traversées la maladie dernière de Gambetta. Le procès-verbal d'autopsie, qui vient d'être publié, est d'ailleurs un premier document d'une autorité irréfutable, et qui coupe court à bien des discussions pénibles (1). Nous avons aujourd'hui cette consolation à notre douleur de savoir que la science a fait pour sauver Gambetta tout ce qu'elle pouvait et devait faire. Comment en eût-il été autrement? Les docteurs Lannelongue et Siredey lui étaient attachés depuis longtemps; Paul Bert avait été pendant quinze ans l'un des plus fidèles parmi ses compagnons de lutte; Fieuzal était un camarade de collège; Trélat, Charcot, Verneuil, apportaient à ces anciens amis le concours de leur expérience et de leur affection. On a été, on sera peut-être injuste pour l'un ou l'autre de ces hommes; la portion éclairée de l'opinion publique leur rendra à tous ce même témoignage qu'ils ont fait leur devoir.

L'accident du 27 novembre n'avait causé aux amis de Gambetta qu'une courte alarme. Telle était leur foi en cet homme si nécessaire à la grandeur de la république et au relèvement de la patrie qu'on annonçait couramment pour les premiers jours de janvier le retour de Gambetta à Paris. La commission du recrutement, dont il était l'âme, ne voulut pas délibérer en son absence et s'ajourna. Du reste, il ne tarda pas à recevoir des visites dans sa chambre de malade. Il continuait à lire les journaux, les lettres qu'on lui envoyait de tous les coins du monde. Il continuait à s'informer de tout, et, si son corps était condamné à l'immobilité, son esprit, toujours en travail, ne sacrifiait aucun des grands intérêts qui lui étaient confiés.

La blessure, sous la direction du docteur Lannelongue, guérit rapidement, sans suppuration. Vers la fin de la première quinzaine de décembre, le malade put même profiter de quelques éclaircies pour sortir deux ou trois fois en voiture dans les bois de Ville-d'Avray; il se promena dans son jardin. C'est à cette époque que nous le vîmes en dernier lieu, d'abord, à plusieurs reprises, plein d'esprit et de bonne humeur, puis, le samedi 16, déjà plus triste et souffrant d'un malaise encore mal défini. Malgré un optimisme qui s'obstinait à confondre les désirs avec la réalité, les amis qui lui rendirent visite ce jour-là, Challemel-Lacour, Ferdinand Dreyfus et moi, nous reçûmes une douloureuse impression : Gambetta était manifestement travaillé par un grand mal intérieur. Il causait peu et sans entrain. Nous partîmes avec un premier pressentiment sinistre: nous ne devions le revoir que sur son lit de mort.

C'est le 17 décembre que l'inflammation de l'intestin se déclara. On sait quel en a été le progrès rapide. Les quelques notes qui révélèrent au public la gravité de la situation, et dont les termes étaient sagement atténués pour ménager le moral du malade, rencontrèrent beaucoup d'incrédules; elles ne désarmèrent pas la malignité. On avait, dès les premiers jours, accumulé sur la cause de l'accident mille récits faux et absurdes; on prétendit fouiller dans la vie privée de l'homme qui succombait, en définitive, à la dépense excessive d'activité, de travail, qu'il avait faite pour la France, de la force qu'il avait prodiguée sans compter, à pleines mains, pour le pays dont il disait si noblement un jour « qu'il l'aimait jusqu'à la mort ». Ce fut en vain que des journaux prussiens tentèrent de rappeler à la pudeur les « cannibales de Paris » qui piétinaient d'avance sur le cadavre du délégué de Tours.

La *République française* a raconté le détail exact et simple de la mort du grand citoyen (1); rien de ce qui a été dit

(1) Ville-d'Avray, 2 janvier, 11 heures.

L'autopsie, faite avec le plus grand soin et dont le procès-verbal détaillé sera publié ultérieurement, a fait reconnaître :

1° Une inflammation ancienne de l'intestin ayant produit un rétrécissement de la terminaison de l'intestin grêle et de la valvule iléo-cæcale;

2° Une large et profonde infiltration purulente siégeant en arrière du colon et dans la paroi abdominale;

3° Un léger degré de péritonite généralisée qui s'est produite dans les derniers moments de la vie.

Les autres organes ne présentaient aucune lésion. La blessure était complètement cicatrisée.

En somme, M. Gambetta a succombé à une périty phlite et péricolite suppurées. Toute intervention chirurgicale eût été illégitime et dangereuse.

Elle n'eût eu d'autre résultat que d'abréger la vie.

Ont signé : les professeurs Paul Bert, Brouardel, Charcot, Cornil, Trélat, Verneuil. — Les docteurs Lannelongue, Siredey, Fieuzal, Liouville, Mathias-Duval, Laborde, Guerdat, Gille. — M. Paul Gibier, interne des hopitaux.

(1) M. Gambetta a rendu le dernier soupir avant-hier, 31 décembre 1882, à minuit moins cinq minutes.

Dès le matin on avait pu constater une aggravation notable dans l'état du malade; néanmoins il était encore permis de se faire illusion, puisqu'à neuf heures et demie il avait pu, sans trop de difficultés, changer de lit avec le seul concours de l'interne de service et de M. Étienne. Toutefois l'interne, toujours très circonspect jusque-là, ne pouvait taire les appréhensions que lui causait l'état du malade.

Dans l'après-midi, en effet, le mal s'accrut encore, et les forces diminuèrent à vue d'œil. Quelques-uns des amis personnels de M. Gambetta, prévenus à temps, purent se rendre dans la soirée à Ville-d'Avray, où ils apprirent, en arrivant, que la situation était désespérée. On envoya immédiatement chercher M. et Mme Leris, le beau-frère et la sœur de M. Gambetta, ainsi que ceux de ses amis qui n'avaient pu être encore avertis. MM. Arnaud de l'Ariège et Arène partirent, dans ce but, pour Paris.

Cependant le terrible mal gagnait de minute en minute; autour du mourant MM. Spuller, Paul Bert, Étienne et Fieuzal se tenaient anxieusement, attendant d'une minute à l'autre la catastrophe. Elle se produisit à minuit moins cinq.

L'agonie avait commencé à dix heures; mais c'est seulement à onze heures que M. Gambetta avait perdu connaissance et qu'il avait exhalé quelques faibles plaintes. Il s'est éteint, on peut le dire, sans souffrance et sans se douter que la mort était si proche.

ailleurs ne mérite de créance. Gambetta ne s'attendait pas à une fin si proche. Il avait un sentiment trop profond de la mission qu'il lui restait à accomplir pour soupçonner que la mort brutale pût l'arrêter à mi-route. C'est du moins l'impression qu'ont ressentie tous ceux qui ont eu le triste bonheur de le soigner pendant ses derniers jours. Mais il avait le cœur si délicat, si bon, que nous ne serions pas surpris qu'il eût dissimulé, qu'il eût gardé pour lui seul ses appréhensions funèbres, de crainte d'attrister davantage ceux qui l'entouraient. Pas une plainte n'est sortie de ses lèvres. Deux heures avant de rendre le dernier souffle, il a remercié d'un geste, d'un sourire, le docteur Lannelongue. Il a peut-être reconnu dans un dernier regard son ami le plus cher, le plus digne, son courageux compagnon de luttes, Eugène Spuller. Quand nous sommes arrivés à Ville-d'Avray, nous les soldats de la cause nationale dont il était le chef, tout était fini : il n'avait pas survécu à cette année 1882, si cruelle pour lui et pour la France.

Nous n'avons pas vu de spectacle plus noble et plus touchant que celui de Gambetta étendu sur son lit de mort, la figure toute rajeunie, l'homme de 1869, d'avant les épreuves de l'année terrible, l'œil tranquille, clair, à la fois puissant et doux. Des centaines d'amis connus et inconnus l'ont vu ainsi pendant la journée du 1er janvier et ne l'oublieront jamais. Bien des adversaires d'hier mêlaient leur douleur à la nôtre. Bonnat, Falguière, Antonin Proust, Carjat, Bastien-Lepage, ont pu garder pour la postérité le dernier aspect de cette grande figure. Déroulède nous disait : « Cette mort, c'est une défaite... »

Et maintenant il nous reste un suprême devoir à accomplir, en ce jour même des grandes funérailles nationales où le deuil d'une famille durement frappée disparaît comme noyé dans le deuil de la France. Une femme s'est trouvée, fidèle, dévouée, infatigable de bonté et de soins affectueux, qui a veillé pendant trente-quatre mortelles nuits au chevet de l'homme dont le cœur lui avait fait une si large place. Nous connaissons cette femme à peine de nom, mais nous devinons ce qu'elle a souffert, nous savons comment elle a répondu aux calomnies dont on l'a abreuvée : elle a été tout entière à son devoir, à son amitié. Cette âme brisée impose à tous ceux qui ont aimé et admiré Gambetta une profonde sympathie. De loin, dans l'ombre, nous lui vouons notre reconnaissance discrète pour les rayons de joie qu'elle a répandus sur cette grande vie, pour les tendresses consolantes dont elle a réchauffé sa fin.

JOSEPH REINACH.

---

# LOUIS BREUIL

## Histoire d'un pantouflard (1)

### II.

Marc Dangier marchait à petits pas le long de la rue Vivienne, se dirigeant vers le boulevard. La soirée de juillet était aussi brûlante que l'avait été la journée; une cohue désœuvrée se traînait dans les rues, allant n'importe où, pour chercher un peu de fraîcheur et surtout de l'occupation.

Depuis que la guerre était déclarée, depuis que les troupes traversaient journellement Paris pour se rendre à la frontière, le peuple avait pris un goût et un besoin de spectacles qui le rendaient gourmand de la vie au dehors. On s'ennuyait chez soi; on n'avait nulle envie de s'asseoir pour travailler à la lumière de la lampe. L'été, à moins qu'il ne soit tenu à un travail supplémentaire, ouvrier, employé, petit rentier, le Parisien ne rentre guère chez lui que pour se coucher. Mais, depuis le 15 juillet, ce n'étaient plus les ombrages des jardins et des squares qui attiraient la foule vaguement inquiète; c'était la rue, avec ses racontars, ses nouvelles fantastiques, ses dialogues saisis au passage. On marchait lentement, on s'arrêtait volontiers pour entendre un mot lancé d'une voix sonore au milieu d'un groupe. La police laissait faire; sur la place de la Bourse des centaines d'individus, plutôt réunis que groupés, causaient sans suite, ainsi qu'on le fait entre gens qui ne se connaissent pas. Et quels plans merveilleux s'élaboraient ainsi! Que de généraux inconnus péroraient sous la blouse ou le veston! On n'était d'accord que sur un point : l'armée tardait bien à entrer en campagne! Si cela continuait, il faudrait au moins trois semaines pour arriver à Berlin, et nos troupes seraient à peine rentrées pour l'automne...

— Vous les voudriez voir revenir pour vendanger? dit un gros homme, en riant, à un voisin qui s'expliquait de cette façon diffuse propre à ceux qui ignorent les choses dont ils parlent.

— Eh! ce ne serait pas si mal! répondit l'autre. D'autant que le vin sera bon cette année.

Marc passait lentement, écoutant sans propos délibéré, avide pourtant de recueillir les discours et de se faire une idée de l'opinion publique. Tout à coup une voix grave parla près de son épaule :

— Tout cela, c'est bel et bon; mais ce n'est pas là une entrée en campagne. On disait que nous étions prêts, et ce sont les Prussiens qui se massent, pendant que nos corps d'armée sont encore disséminés.

Dangier regarda celui dont la parole répondait à sa propre pensée. C'était un beau garçon, un de ces ouvriers artistes dont Paris s'honore, de ceux qu'autrefois, lorsque les arts industriels étaient le monopole de quelques-uns, on eût

(1) Voy. le numéro précédent.

appelés des maîtres, et qui maintenant passent inconnus, livrant pourtant aux heureux de ce monde des œuvres merveilleuses : damasquinage d'armes de luxe, serrurerie artistique, gravure de fins aciers, emploi savant de fers forgés, toutes professions qui touchent l'art de si près que l'on ne sait plus où le métier commence.

— Ce n'est pas comme cela qu'on fait la guerre, répéta le ciseleur. Je ne suis qu'un pauvre diable et je ne m'applique qu'à être bon ouvrier; mais, si mon patron me conduisait comme on conduit nos troupes...

Un juron énergique acheva sa pensée. Marc regarda une fois encore cette belle tête virile.

— Qu'est-ce que cela vous fait, Robin? dit quelqu'un dans la foule; vous n'avez rien à perdre; vous n'êtes pas de l'Est; vous ne serez pas ennuyé du passage des troupes...

— Moi? répliqua l'ouvrier, je suis de Nantes; mais, s'il le fallait...

Un bruit étrange, lointain, sonore et mystérieux à la fois, passa sur la foule, qui se tut. Les sonneries de clairon, les roulements de tambour provoquaient toujours un mouvement de curiosité, et l'on se poussait pour voir passer les soldats; mais, cette fois, ce n'étaient ni les clairons ni les cuivres de la musique militaire.

C'était quelque chose d'indiciblement solennel, comme le bruit des flots de la mer; on eût dit une grande houle qui, passant par-dessus les maisons, venait battre les colonnes du péristyle de la Bourse.

— On crie, dit Robin en étouffant sa voix.

Le silence s'était fait sur la place, où planait une sorte de terreur sacrée.

— Non, fit Marc tout bas; on chante.

Le bruit grandissait en s'approchant. Les pas de milliers d'individus scandaient un rythme. On s'était accoutumé à entendre à toute heure le *Chant du Départ* ou celui des *Girondins;* mais ni l'un ni l'autre n'avaient cet emportement sauvage.

La foule écoutait, haletante, l'oreille tendue, n'osant croire, tant elle s'était déshabituée...

— La *Marseillaise!* crièrent en même temps mille voix.

Et le peuple entier se rua pour voir « passer la *Marseillaise* ».

— Ah! pensa Marc le cœur serré, il faut que la France soit vraiment en péril pour que la *Marseillaise* se chante ainsi publiquement!

Descendant les boulevards, une foule immense venait de la Madeleine. Combien étaient-ils, ceux qui avaient commencé l'hymne interdit depuis dix-huit ans? Était-ce quelque cerveau brûlé qui bravait la prison? Était-ce un salarié de l'empire, payé pour allumer la torche populaire? On ne le saura jamais; la première note saisie au vol avait fait passer un frisson terrible sur toutes les poitrines, et les mots : *Enfants de la patrie!* avaient été criés par des milliers de voix.

C'était en effet la *Marseillaise* qui passait. C'était un peuple nouveau qui surgissait des limbes où il avait vécu si longtemps. Plus tard, le chant patriotique, hurlé par des voix avinées, se fit banal jusqu'à la satiété; mais, ce soir-là, ceux qui le chantaient avaient conscience d'accomplir une œuvre. C'était un passé d'indifférence égoïste qui sombrait avec son cortège de terreurs. De jeunes garçons marchaient à côté des hommes, les regardant et les écoutant pour apprendre; ils ne savaient pas la *Marseillaise,* ceux-là! D'autres l'avaient oubliée à moitié, mais ils la sauraient le lendemain. Ceux qui passaient ainsi en chantant ne regardaient pas la foule qui leur faisait la haie : ils allaient devant eux, l'air grave et préoccupé, sentant que quelque chose se brisait, qu'un obstacle disparaissait. Un drapeau tricolore, pris on ne sait où, flottait sur ces têtes mâles : si un prophète avait déchiré à leurs yeux le voile de l'avenir, ils auraient pleuré sans doute; ils n'auraient pas reculé devant la vision de la patrie sanglante, mutilée, mais rendue à elle-même. Le chant guerrier qui s'envolait au-dessus des toits troublait les enfants endormis et faisait battre le cœur des travailleurs solitaires; ce chant était l'âme même de la France qui se réveillait.

La dernière note de la première strophe résonnait encore dans l'air, que des milliers de mains battirent; un cri d'enthousiasme presque féroce se répandit jusqu'au fond des rues :

— Vive la *Marseillaise!*

— Vive la France! répondirent d'autres voix.

— Vive la France! crièrent de petites voix aiguës d'enfants perchés sur les épaules de leurs pères.

Les applaudissements redoublèrent. Les fenêtres s'étaient ouvertes partout, garnies de têtes curieuses et effarées; les arbres des boulevards, éclairés en dessous par les lueurs du gaz, semblaient des bouquets de verdure jetés à la foule qui marchait au pas, dans une sorte d'ordre instinctif.

D'où vient cette horde d'esclaves...

Les battements de mains reprirent avec les cris; le chant gagna partout comme une traînée de poudre, et la *Marseillaise,* chantée par dix mille voix, continua de descendre les boulevards d'un pas grave et rythmé.

— Hein, c'est beau? fit l'ouvrier, qui se retrouvait auprès de Dangier. Cela vous donne froid dans le dos. Comme on se ferait tuer sur cet air-là!

— Cela viendra peut-être! répliqua Marc lentement.

Ils se regardèrent, les yeux dans les yeux, comme des hommes.

— Monsieur, je vous salue, dit Robin en soulevant son chapeau mou.

— Au revoir, monsieur, répondit Dangier.

D'un mouvement irréfléchi ils se tendirent la main; puis, après une étreinte, embarrassés de ce qu'ils venaient de faire, ils se quittèrent sans ajouter un mot.

Marc rentra chez lui, plein de pensées solennelles. Quelque chose venait de commencer. Que serait-ce? Il ne pouvait rien deviner; dans tous les cas, ce serait une délivrance..., mais laquelle, et à quel prix?

Il ouvrit sa fenêtre et regarda du côté de l'orient. Tout était noir; les étoiles seules brillaient comme de coutume. Paris s'était calmé; les rues de ce quartier étaient solitaires et muettes. On eût dit qu'il n'avait jamais été question de

guerre ni de *Marseillaise*. Avec un soupir Dangier se jeta sur son lit.

— Qu'apportera demain? pensa-t-il, et, de tous ces hommes qui chantaient, combien sauraient mourir, s'il le fallait? Tous, peut-être!

L'aube rose et dorée montait dans le ciel quand il ferma les yeux.

Il fut réveillé par la voix de Gaston Sérent, qui entrait dans sa chambre.

— D'où viens-tu? dit Marc en se levant rapidement.

— De Châteaudun. Est-ce que tu crois qu'on peut rester là-bas à attendre les journaux quand le sang vous bout d'impatience? Je suis venu voir, savoir, prendre l'air de Paris. Je retournerai là-bas... je ne sais quand. Quand il le faudra. Et toi, qu'est-ce que tu fais?

— J'attends! répondit Dangier. Je vais tantôt voir mon père, qui est chez sa sœur à Gagny; viens-tu avec moi?

— Paris m'intéresserait davantage, je te l'avoue.

— Nous partirons à cinq heures. Tu auras le temps de te griser de Paris jusque-là.

— Soit, dit Gaston.

Ils dînèrent dans la maisonnette de M^lle^ Dangier. Celle-ci portait ses soixante ans et ses cheveux blancs avec la sérénité des belles âmes. Elle avait probablement souffert, et beaucoup, car elle était extrêmement bonne et son indulgence ne connaissait pas de limites. Ses frères et sœurs, plus jeunes qu'elle, l'avaient considérée comme une sorte de mère cadette; aussi, pendant l'été, avait-elle toujours quelqu'un d'entre eux pour animer la solitude de sa petite maison au bord du bois. M. Jules Dangier vit son fils avec joie.

— Tu arrives bien, dit-il; je voulais précisément partir demain pour surveiller la récolte chez nous. Il doit-être grand temps de couper.

— Je le crois, mon père, répondit Marc. Coupez et rentrez au plus vite. Pas de meules, cette année.

— Comme tu me dis cela! fit M. Jules Dangier en regardant plus attentivement son fils.

— Si vous aviez entendu chanter la *Marseillaise* hier soir sur les boulevards, vous seriez moins étonné.

— La *Marseillaise!*

M. Dangier et sa sœur s'entre-regardèrent avec un de ces étonnements qui touchent de si près la frayeur. Ce n'était pas le chant patriotique qui leur faisait peur en lui-même; c'était qu'on l'eût chanté ainsi, librement, à pleins poumons.

— Et on la chantera ce soir dans les théâtres, « par ordre ».

— Je pars demain matin, dit le vieillard après un silence. Tu as raison, Marc; rentrons la récolte, car il arrivera certainement quelque chose de grave.

On ne fut pas gai ce soir-là dans la maisonnette. Vers huit heures, les jeunes gens reprirent le chemin de Paris.

— Allons à pied, veux-tu? dit Marc à son camarade. J'ai besoin de me remuer; il me semble que c'est lâche d'aller en voiture ou en chemin de fer.

Ils partirent, à travers les villages peuplés de Parisiens en villégiature. On riait et l'on chantait sous les tonnelles des guinguettes. Des orchestres en plein air jouaient des contre-danses et des polkas; les filles tournaient en riant sur les chevaux de bois d'une fête foraine. Sous la fenêtre d'une maison bourgeoise qui annonçait des prétentions au luxe, s'étaient groupés quelques promeneurs. Les fenêtres étaient ouvertes; à travers les persiennes fermées filtrait la lueur des bougies, et aussi quelques points lumineux, tels que l'or d'un cadre, le reflet métallique d'une arme. Un grand jasmin blanc grimpait jusqu'au haut de la maison sur la façade qui regardait le jardin, et Dangier, levant les yeux, eut l'éblouissement d'une pluie de fines étoiles entre le treillage sombre et lui. Une voix de baryton se fit entendre à l'intérieur de la maison.

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand!

chantait-il avec une crânerie endiablée.

— Passons vite! dit Marc, en entraînant son compagnon.

Derrière eux les applaudissements du dehors éclatèrent à la fin du couplet.

— Il a une jolie voix, ce garçon, fit Gaston. Pourquoi n'as-tu pas voulu l'entendre?

— Tout cela me fait mal. N'oublie pas que, moi, j'étais en Allemagne il y a trois mois, et que je n'ai pas d'illusions.

Ils marchèrent silencieusement pendant un temps assez long. Paris se rapprochait de plus en plus, et les routes devenaient tranquilles, en raison de l'heure avancée.

A la porte de Charonne, ils retrouvèrent la vie et le bruit.

Un train de mobiles attendait sur le chemin de fer de Ceinture que la voie fût dégagée pour gagner la ligne de l'Est, et de là le camp de Châlons. Entre les impériales des wagons surchargées d'hommes, et le peuple amassé des deux côtés du passage à niveau, c'était un échange de plaisanteries et de bravades dans le goût du jour. On riait à gorge déployée; c'était un tumulte indescriptible.

— En route! cria le chef de train.

Un coup de sifflet retentit, la vapeur répondit par son signal, et le train lourdement chargé s'ébranla avec lenteur pendant que les mobiles entonnaient le chant des *Girondins :*

A la voix du canon d'alarme...

Les wagons se suivaient très lentement, défilaient devant Dangier et son compagnon; la locomotive, qui lançait de petites bouffées de vapeur blanche, s'enfonça sous le tunnel du Père-Lachaise.

Mourir pour la patrie!..

chantaient à pleine voix les mobiles. A mesure que le train s'engouffrait sous la voûte funèbre, les sons arrivaient moins distincts, comme si les voix descendaient dans le tombeau. Les dernières mesures, plus éclatantes, parvinrent aux oreilles des spectateurs comme un écho endormi; le fanal rouge du dernier wagon disparut au fournant de la voie; puis une petite bouffée de vapeur, chassée par le courant d'air, sortit et monta dans l'atmosphère, où elle se dissipa aussitôt... Et le silence régna, mortel et désolé.

Quelque chose de lugubre était descendu sur ceux qui riaient tout à l'heure; la barrière s'ouvrait, la circulation se

rétablit, mais sans le joyeux brouhaha qui l'accompagne d'ordinaire.

— « Mourir pour la patrie ! » répéta Gaston, resté immobile auprès de son ami. On dit cela, on le chante, et on ne sait pas ce que c'est. Ceux qui étaient là tout à l'heure et qui viennent de s'enfoncer sous ce cimetière, vont-ils vraiment mourir pour la patrie ?

— Beaucoup d'entre eux, n'en doute pas... Mais d'autres vivront pour elle... Dis-moi, Gaston, seras-tu de ceux-là ?

— Moi ? Au besoin. Mais nous avons une armée superbe, des mitrailleuses inouïes ; et puis je ne sais pas me battre : c'est un métier qu'il faut apprendre.

— Avant six semaines, Gaston, tout ce qu'il y a d'hommes valides en France devra se lever pour défendre le pays... Tu es bon tireur ; nettoie tes armes.

Le jeune homme regarda son ami pour voir s'il parlait sérieusement, et ce qu'il vit lui fit baisser les yeux sans répondre. Pressant le pas, ils rentrèrent en silence.

Breuil et sa femme faisaient leur voyage de noces. En arrivant à Genève, ils avaient appris la déclaration de guerre. C'était un événement grave ; mais il ne jeta sur leurs esprits qu'une ombre passagère. Ils n'iraient pas dans la Forêt-Noire, c'était là un résultat fâcheux ; mais on pourrait être aussi heureux ailleurs. Et puis cette guerre déclarée, non encore commencée, avait quelque chose de peu réel, d'improbable. Breuil avait l'idée vague que tout allait s'arranger, comme dans certains mauvais rêves où l'on finit par se réveiller avec la sensation que ce n'était pas la peine d'éprouver tant d'ennui et de chagrin pour une chose qui n'existe pas.

Marine avait éprouvé une commotion plus forte. Élevée par des parents sérieux et instruits, elle comprenait mieux la grandeur de son pays et l'aimait davantage ; mais les êtres heureux ne connaissent pas la profondeur de leurs propres sentiments : il faut que l'infortune les fasse pénétrer au fond d'eux-mêmes.

Les jeunes époux se mirent à parcourir la Suisse, au hasard de leur fantaisie. Ils passèrent quinze jours à errer de lac en lac, promenant avec eux leur joie, expansive et presque enfantine chez Louis, plus sérieuse et plus concentrée chez sa femme. Ils avaient presque tous les jours des nouvelles par les journaux et ne s'inquiétaient pas le moins du monde du retard apporté dans les opérations de l'armée française. N'avions-nous pas tous les éléments du succès ? La fièvre anxieuse qui dévorait Paris n'arrivait point jusqu'à eux. Les lettres de la famille Sérent ne contenaient que des détails de la vie journalière : à quel propos eût-on parlé d'autre chose ?

Breuil et sa femme étaient à Lucerne lorsque leur parvint la nouvelle de l'engagement de Sarrebrück. Pour fêter cet heureux commencement, Louis fit servir à dîner une bouteille de vin du Rhin.

— Nous ne saurions mieux célébrer notre victoire qu'en consommant sans retard les dépouilles opimes, dit-il pendant que le garçon versait le liquide ambré dans les *Rœmer* verts.

— Dépouilles que nous payons passablement cher, repartit Marine en souriant.

— Nous nous rattraperons sur nos conquêtes ! conclut Breuil en élevant son verre. Je bois à nos armes !

Deux jours plus tard, ils se trouvaient en excursion sur un bateau à vapeur. Appuyée au banc, abritée par la tente, Marine regardait se dérouler devant elle les vallons et les montagnes avec leurs aspects toujours changeants ; de temps en temps, ramenant ses yeux plus près, elle rencontrait le regard de son mari, qui ne s'écartait jamais d'elle que pour un moment.

C'était un enchantement que ce voyage. Un temps merveilleux et sûr ; jamais d'inquiétude sur la situation du baromètre ; jamais d'averses, point de ces débarquements subits sous une ondée qui gâtent la journée entière et vous laissent de mauvaise humeur. Le ciel bleu, le soleil, la magie d'un paysage nouveau... et l'amour ! Que fallait-il de plus à ces élus de la fortune et de la vie ?

— C'est une défaite sérieuse, vous dis-je, fit une voix grasse derrière les jeunes gens. Les journaux de Paris ont été trompés pendant quelques heures, mais vous verrez le courrier de demain !

Marine se retourna brusquement, les yeux brillants de colère, et vit deux hommes qui causaient en lui tournant le dos. C'étaient des gens du monde, des Parisiens, évidemment : leur costume et leur tenue l'indiquaient.

— Qu'y a-t-il ? fit Louis.

Il avait vu le mouvement de sa femme, mais n'avait pas entendu les paroles qui l'avaient provoqué.

— Écoutez ! fit celle-ci en levant le doigt.

Il tendit l'oreille.

— C'est une défaite épouvantable, reprit l'orateur, d'autant plus que maintenant la frontière est ouverte, et, ma foi...

— Si la frontière est ouverte, dit Breuil à demi-voix, nos troupes passeront par là ; c'est un brillant avantage...

Marine fit un signe négatif ; elle avait mieux compris.

— Qui pouvait prévoir cela ? dit le second interlocuteur. Notre ligne n'était donc pas gardée ?

— Mon cher, je ne puis rien vous dire là-dessus ; mais cette défaite de Wissembourg a tout simplement ouvert la porte à l'ennemi.

— Retournez-vous en France ?

— Moi ? pourquoi donc ? Pour entendre la gauche nous dire toute espèce de choses désagréables ? Je rentrerai quand ce sera fini.

Marine écoutait ces hommes qui parlaient de défaite avec une tranquillité si étonnante, et ses yeux s'agrandissaient d'horreur. Elle avait envie de les interroger, de savoir la vérité. Elle regarda son mari.

— Demandez-leur..., dit-elle tout bas.

Breuil hésita.

— Mais, chère, je ne les connais pas.

— N'importe, pour quelque chose de si grave... Pensez donc, Louis : c'est la France, c'est notre patrie...

Le jeune homme hésita encore, fit un demi-mouvement, puis se rassit.

— Non, je crois que mieux vaut attendre... Nous aurons des journaux tout à l'heure, à la prochaine ville... Et puis ce n'est peut-être pas vrai, ce qu'ils disent..., et, quand même, nous n'y pouvons rien.

Marine n'insista pas; les yeux baissés, les lèvres légèrement serrées, elle attendit la ville voisine dont on approchait rapidement.

Pour réparer ce que son refus précédent avait pu offrir de déplaisant à sa femme, Breuil accapara le premier marchand de journaux qui s'avança sur l'embarcadère et revint avec une poignée de feuilles, dont quelques-unes en français.

Marine prit la première venue et la parcourut avidement pendant que le bateau se remettait en marche.

— C'est vrai, dit-elle tout bas à son mari. Nous avons été battus.

— C'est extrêmement malheureux! répondit Breuil avec cet air de commisération qu'on apporte aux cérémonies funèbres; c'est la chance de la guerre! La prochaine fois, nous serons plus heureux! Une première bataille ne prouve rien.

Marine ouvrit la bouche pour répondre; mais elle se ravisa. Quelques instants après, Louis lui parla d'autre chose, et ils causèrent ensemble jusqu'au bout de leur excursion.

Lorsqu'après avoir déjeuné, refusant l'escorte importune des guides, ils eurent gagné un endroit tranquille, dans le creux d'un vallon, au bord d'une cascade, Louis s'étendit sur l'herbe aux pieds de sa femme et la regarda avec ivresse.

— Dis-moi donc que je ne rêve pas! que nous sommes bien mariés, que c'est bien toi, que c'est bien moi, et que nous avons devant nous toute la vie pour nous aimer!

Elle lui tendit en réponse ses deux mains, qu'il baisa passionnément et qu'il garda dans les siennes.

— Tu es triste, Marine? dit-il en interrogeant le visage qui se penchait vers lui avec un sourire.

— Oui, répondit-elle. Cela me fait du mal de savoir que nous avons été vaincus... Une bataille, pense donc, Louis! Des hommes tués, des mères qui pleurent, du sang sur l'herbe...

Elle frissonna, retira ses mains et en couvrit son visage.

— Ne pense pas à ces choses horribles, reprit Louis en l'entourant de son bras. Nous n'y pouvons rien, n'est-ce pas? Alors, à quoi bon nous affecter? Nous aurons bientôt notre revanche. Qui sait si à l'heure qu'il est nous ne sommes pas vainqueurs à notre tour?

Elle essaya de lui sourire et fondit en larmes.

— Je ne peux pas..., je ne peux pas, dit-elle à travers ses pleurs. Je sais que c'est déraisonnable, enfantin; mais il me semble que c'est mon propre sang qui coule! Oh Louis! je ne savais pas ce que c'était que la patrie! Je viens de le sentir seulement maintenant! Et je la vois saigner...

Breuil resta interdit devant cette manifestation d'un sentiment qu'il ne comprenait pas. Semblable à beaucoup de sa génération, il avait été élevé en dehors de toute idée patriotique. A la période de chauvinisme platonique qui avait signalé le règne de Louis-Philippe, avait succédé une période d'indifférence polie qui n'excluait pas de vagues aspirations humanitaires. La révolution de 48 n'était pas étrangère à ces idées de fraternité universelle qui, dans le temps présent, sont plus faites pour détacher les peuples de leur propre patrie que pour les attacher à celle des autres.

— Marine, ma chère Marine, dit-il en essuyant les larmes de sa femme, il ne faut pas prendre cela si fort à cœur. Certainement, tout cela est fort regrettable et il eût beaucoup mieux valu ne pas déclarer cette malheureuse guerre; mais, puisque c'est fait, nous n'avons qu'à laisser aller les choses maintenant. Par bonheur, nous sommes hors de France et, par conséquent, à l'abri.

La jeune femme regarda Louis avec hésitation.

— Ne penses-tu pas, dit-elle, qu'il faudrait retourner là-bas?

— Là-bas? A Châteaudun? Quelle idée! Au contraire, nous sommes à merveille ici. Il faut bien nous garder de rentrer en France jusqu'à ce que tout soit fini!

Marine ne répondit pas. Une vague inquiétude l'agitait. Elle se disait que s'il arrivait des complications qui la tinssent longtemps éloignée des siens, elle éprouverait des chagrins cuisants... Mais tout cela était confus dans son esprit.

— Je ne veux pas être égoïste, reprit son mari en souriant, mais je ne puis m'empêcher de bénir les circonstances qui nous ont entraînés si loin de tous ces tourments et de ces ennuis; ici, au moins, nous sommes l'un à l'autre...

Marine se leva.

— Continuons notre promenade, dit-elle.

Une image venait de passer entre elle et la cascade qui coulait à ses pieds. Elle avait vu un instant dans sa pensée la mâle stature, le visage énergique de Marc Dangier. Cette apparition subite dans son souvenir lui avait donné une secousse. Involontairement elle porta les yeux sur son mari, et une comparaison étrange se fit entre Marc et celui-ci.

— L'autre est un homme! pensait-elle en regardant ce visage doux et charmant, aux traits un peu indécis, aux yeux bleus gais et frivoles... Celui-ci m'aime pourtant, et je l'aime, ajouta-t-elle intérieurement.

Et, pour réparer le tort muet qu'elle venait de lui faire presque à son insu, elle prit le bras de son mari. Ils continuèrent leur promenade jusqu'au soir.

Le lendemain, les mauvaises nouvelles se confirmant avec l'annonce d'un nouveau désastre, Breuil écrivit à son banquier de lui envoyer une somme considérable sur le dépôt qu'il avait en réserve. Quoi qu'il arrivât, Louis était bien décidé à ne rentrer chez lui qu'après la paix, et, s'il fallait passer l'hiver en Italie, eh bien! ce ne serait pas un grand malheur. Il avait toujours eu un vague désir de passer l'hiver en Italie.

La Suisse se remplissait de plus en plus de Français qui fuyaient le théâtre de la guerre. C'était vrai, pourtant : l'ennemi avait envahi le sol de la patrie. Dans les hôtels, on ne rencontrait que figures bouleversées de gens qui racontaient leurs malheurs.

Les uns avaient fui dès les premières alarmes.

— J'ai fermé ma maison, disait un propriétaire, et j'en ai mis la clef dans ma poche. Advienne que plante!

Quelques-uns écoutaient ce discours et d'autres semblables les yeux mornes et les lèvres serrées. Ceux-là, plus voisins de la frontière, auraient eu de terribles histoires à raconter; mais ils préféraient se taire. Un père de famille, propriétaire d'une minoterie, s'était échappé par les jardins avec sa femme et ses trois enfants au moment où les Prussiens enfonçaient à coups de crosse les portes de sa maison. La famille avait passé la nuit dans les bois, sur une hauteur, et, vers le matin, elle avait vu le feu dévorer sa demeure. Ils étaient partis alors, le cœur plein d'amertume, la bouche pleine de malédictions, et le père n'avait plus eu de repos avant d'avoir mis la frontière entre l'ennemi et les chers trésors qu'il emmenait.

— Je n'oublierai jamais la flamme claire qui montait dans le ciel, disait le père en pleurant. C'était la farine qui brûlait; eh bien, cela me faisait de la peine comme si cela avait été des personnes!

Marine essayait d'obtenir des confidences; pendant les conversations de table d'hôte, que Breuil écoutait avec un intérêt soutenu, elle causait avec les femmes et se faisait raconter mille choses qui la bouleversaient profondément.

— Mais ce n'est pas la guerre! disait-elle avec une horreur incrédule.

Sa mémoire lui rappelait ses lectures de jeune fille et les Français à Fontenoy. « Après vous, messieurs les Anglais! » Cette politesse un peu démodée lui paraissait digne de nations vraiment fortes. Elle se souvenait aussi de récits moins anciens : la légende rapportait qu'en Crimée, Français et Russes rompaient le pain et buvaient à la même gourde pendant les courts armistices qui suivaient les combats. Mais à présent ces actes de sauvagerie féroce, cette aggravation de la guerre par la méchanceté individuelle, par l'intention arrêtée de faire le mal pour le mal, tout cela lui semblait un mauvais rêve.

— C'est la guerre moderne, madame, lui dit gravement un vieillard décoré, qui parlait avec un accent étranger. C'était ainsi en 1866; ce sera ainsi dorénavant, nous avons du moins tout lieu de le craindre.

— Jamais les Français ne pourraient agir de la sorte! s'écria Marine.

Le vieillard s'inclina.

— Les Autrichiens non plus, madame. Aussi avons-nous été vaincus.

Mme Breuil regarda avec un certain respect ce vaincu de la guerre précédente. Un vaincu! cela prenait à ses yeux un intérêt nouveau et poignant. Cet homme qui avait évidemment porté les armes pour la défense de son pays parlait simplement de sa défaite... On pouvait donc être vaincu, cela arrivait, et l'on allait néanmoins par le monde, comme si rien ne s'était passé!...

— Ce n'est pas une honte d'être battu quand on n'est pas le plus fort, madame, dit l'Autrichien, qui lisait la pensée de Marine sur son visage. Ce qui avilit une nation, ce n'est pas sa défaite, c'est la façon dont elle l'accepte. Sans déshonneur on peut subir la conquête, quand il est impossible de faire autrement... Mais on ne doit pas s'y résigner.

Ces paroles avaient jeté un peu de froid sur l'assemblée. Bon nombre de ceux qui étaient là n'étaient point remarquables par leur vaillance, et des phrases à demi-étouffées furent échangées entre ceux qui étaient d'avis que tout valait mieux que de perdre son argent et sa peau. Marine resta pensive; et ces paroles revinrent souvent à sa mémoire.

Le mois d'août tirait à sa fin. La correspondance était de plus en plus active entre M. et Mme Sérent et leur fille. Celle-ci leur avait écrit que Breuil était d'avis d'attendre à l'étranger la fin de la guerre : ils avaient approuvé ce projet comme étant le plus pratique. Gaston s'était enrôlé parmi les volontaires. Marc Dangier faisait partie de la garde nationale; Daniel maugréait d'être jugé trop jeune pour prendre les armes. A la nouvelle de nos défaites, un grand courant de colère et d'indignation avait donné le courage militaire à nombre de gens qui ne se connaissaient point cette vertu.

Marine lisait tout cela avec un serrement de cœur étrange. Son frère et Marc devenus soldats! Eux qui n'avaient jamais songé à l'état militaire! C'était à la fois singulier et émouvant.

— Ils feront de bons soldats, se dit-elle involontairement, Marc surtout!...

Elle donna cette lettre à son mari avec une certaine hésitation. D'ordinaire, elle lui lisait tout naut les communications qu'elle entretenait avec sa famille; mais cette fois elle sentait qu'elle eût éprouvé à le faire une sorte de gêne.

Il lut la lettre et la lui rendit.

— C'est très bien, dit-il en souriant, mais c'est absurde! Enfin, s'ils veulent jouer au soldat, je ne vois pas pourquoi on leur refuserait ce plaisir innocent! Pendant qu'on y était, on aurait aussi bien pu contenter les velléités belliqueuses de ce pauvre Daniel!

— Que voulez-vous dire? demanda Marine en levant sur lui ses yeux clairs.

— Eh, ma chère enfant, tout cela n'est pas sérieux. Nous avons nos armées, n'est-ce pas? Celle de Metz est soutenue par une place forte de premier ordre : que voulez-vous qu'on fasse de nos amis? Leurs sentiments leur font le plus grand honneur, bien entendu; mais nous, qui jugeons les événements à leur valeur réelle, nous ne pouvons nous défendre de les trouver légèrement... comment dire cela sans vous blesser?... légèrement ridicules... je vous demande pardon! Je ne puis trouver d'autre expression.

— Ce n'est pas mon avis! dit Marine en baissant les yeux.

Elle n'ajouta pas un mot. Louis essaya de relever la conversation par un badinage. Elle s'y prêta au bout d'un instant, mais elle avait reçu une blessure intérieure. Dans quoi? elle l'ignorait. Affection, amour-propre, autre chose encore peut-être.

Ils avaient regagné Genève. D'abord, la foule était désagréable dans les autres villes, où l'on ne pouvait guère s'iso-

ler assez. Et puis, à leur insu, un désir ardent d'avoir des nouvelles les poussait vers l'endroit où il était le plus facile de s'en procurer.

Strasbourg était assiégé; les journaux étaient pleins de récits douloureux, et les fuyards, qui redoublaient en nombre, ajoutaient à la forme impersonnelle des articles l'éloquence douloureuse de leurs propres souvenirs.

Le matin du 2 septembre, Breuil et sa femme partirent pour faire en bateau à vapeur le tour du lac. En quittant le bord ils achetèrent des journaux pour les lire pendant qu'ils côtoyaient des rives déjà connues. Après avoir terminé sa lecture, Breuil regarda Marine. Ses yeux revenaient sans cesse à elle, comme à son point de repos : elle était le commencement et la fin de toutes ses pensées.

La jeune femme avait laissé tomber sur ses genoux le journal qu'elle lisait; le regard fixé sur les montagnes qu'elle ne voyait pas, elle suivait une pensée intense et douloureuse.

— A quoi songez-vous? lui dit doucement son mari.

Elle le regarda avec une expression indiciblement émue et apitoyée.

— A Strasbourg, dit-elle.

— Les habitants sont vraiment admirables, répondit Breuil.

— Les obus pleuvent, les maisons brûlent, et ils ne pensent pas à se rendre...

— Ce sont des héros, dit Louis avec calme.

Marine entr'ouvrit les lèvres, prête à ajouter quelque chose; mais elle se ravisa et garda le silence.

— Voyez, reprit son mari, quelle curieuse fente dans cette montagne! On dirait qu'un coup d'épée en a fait deux morceaux qui n'ont pu se séparer.

Mme Breuil jeta un coup d'œil sur la montagne, répondit un mot et retomba dans ses pensées.

Le temps était magnifique; comme on arrivait à Thonon, au milieu de la foule qui encombrait le débarcadère Marine distingua l'uniforme d'un gendarme français.

— Oh! Louis, dit-elle à demi-voix, descendons ici!... Passons une heure en France! Le bateau nous reprendra au retour...

— Quelle fantaisie! Vous n'y pensez pas! Il n'y a rien d'intéressant à voir ici! Avez-vous oublié que nous voulions visiter le château de Chillon?

Le bateau quittait déjà le quai. Marine étouffa un soupir et ne dit rien. Son mari, qui la voyait un peu triste, s'empressa de mille manières pour ramener sa gaieté. Il obtint au moins un résultat. La jeune femme se fit un reproche de ne pas mieux répondre à la tendresse qu'il lui témoignait, et elle s'efforça de paraître sinon gaie, au moins affectueuse et reconnaissante.

Arrivés près de Chillon, ils prirent une barque qui devait les mener au château. Au moment où ils quittaient le rivage, ils virent arriver un couple qui faisait des signes au batelier. Sur la demande de celui-ci, ils attendirent un moment, et les nouveaux venus s'embarquèrent avec eux. Pendant un instant, on s'examina discrètement en silence de part et d'autre.

C'étaient évidemment des Français. La femme avait environ trente-cinq ans; l'homme était peut-être un peu plus jeune. Tous deux appartenaient à la classe aisée et leurs manières étaient celles de gens assez bien élevés. Le jeune homme, voyant des journaux sortir à demi de la poche du paletot de Breuil, lui demanda fort poliment la permission de les parcourir.

— Nous n'avons ici, dit sa femme, qu'une gazette de terroir, qui n'est pas prodigue de nouvelles, et mon mari aime bien à savoir ce qui se passe.

— C'est assez naturel, répondit Marine.

— Mon Dieu! reprit la nouvelle venue, au fond, je crois que cela ne sert à rien du tout qu'à se faire du mauvais sang. Tenez, précisément avant-hier, il ouvre un journal et voit que ses camarades viennent d'être incorporés dans les bataillons de la garde nationale. Voilà une idée! Ce pauvre cher ami qui de sa vie n'a porté un fusil, que voulez-vous qu'il devienne si on lui fait faire l'exercice? C'est ridicule! Aussi, quand nous avons vu la tournure que cela prenait, nous nous sommes sauvés, et nous avons bien fait.

— Évidemment! répondit Breuil.

Le jeune homme, qui avait parcouru les journaux, les lui rendit et s'allongea paresseusement sur son banc.

— Je ne suis pas guerrier, moi, dit-il d'une voix traînante. Cette bosse-là me manque absolument, et puis, au bout du compte, cela ne nous regarde pas. On a une armée, n'est-ce pas? c'est pour se battre. On m'a mis dans la mobile, mais mon père a parfaitement acheté un remplaçant pour moi, et même cela lui a coûté fort cher : eh bien, que mon remplaçant se batte! N'est-il pas vrai? C'est raisonné, cela!

Breuil inclina la tête en signe d'acquiescement. C'était absolument son avis, et si Marine n'eût été là, il l'eût dit tout haut; mais il sentait qu'elle pensait différemment et, par un sentiment de convenance très naturel, il ne voulait point blesser les opinions de celle qu'il aimait, même lorsqu'il les considérait comme des préjugés.

— Cependant, dit Mme Breuil d'une voix contenue, si le pays envahi résistait énergiquement, cela arrêterait les progrès de l'ennemi.

— Erreur, madame, erreur profonde. La seule chose que puissent gagner les habitants à la résistance, c'est d'être fusillés, et vous avouerez que cette perspective n'a rien d'alléchant!

— Et puis, à quoi bon? reprit sa compagne. D'abord, si mon mari avait voulu résister, je l'aurais planté là, car je ne suis pas brave, moi! Mais il a pris de lui-même le seul parti raisonnable et ne m'a point donné de soucis inutiles.

Les voyageurs abordaient au château de Chillon. Ils le visitèrent silencieusement, et, lorsqu'ils reparurent au grand jour, le bateau qui devait emmener Breuil et sa femme revenait à toute vapeur. Avec un salut hâtif, ils quittèrent ceux que le hasard leur avait fait rencontrer et reprirent la direction de Genève.

Les rayons du soleil couchant teintaient déjà de rose les cimes neigeuses des montagnes; la vapeur qui montait des vallons enveloppait les collines d'une nuance lilas, infini-

ment délicate. Le lac était plus bleu que jamais; les habitués de ce petit voyage faisaient remarquer aux autres la différence de couleur des eaux, qui indique le courant du Rhône; les Anglais lisaient leur *Bædecker*, et les Français entamaient de bruyantes conversations politiques. Marine regardait les montagnes et pensait à cent choses bizarres.

Elle avait vécu vingt ans sans songer qu'elle avait une patrie, et voici qu'elle l'apprenait maintenant de la façon la plus tragique et la plus douloureuse. Il y avait donc des gens qui subissaient la même épreuve et qui pouvaient rester insensibles?

— Voyez cette haute montagne de neige, dit tout à coup Breuil : elle est toute rose, on la croirait éclairée par des feux de Bengale.

— On dirait Strasbourg qui brûle! répondit lentement Marine.

Après un instant de silence, elle ajouta :

— Cet homme, là-bas, à Chillon, c'était un lâche!

— Un lâche? Eh, ma chère enfant, vous le traitez bien durement. Évidemment, ce n'est pas un héros, mais enfin il n'a point été dressé à l'héroïsme dès l'enfance, pas plus que nous autres. On n'est point un lâche pour cela!

Marine détourna les yeux de la cime embrasée et ne répondit pas.

Les montagnes blanches étaient devenues opalines, puis grises; la douceur des demi-teintes avait envahi le paysage, les astres s'étaient montrés au ciel, et maintenant ils tremblaient dans l'eau du lac, qui semblait une vaste coupe pleine d'étoiles. Genève éclairée apparut, fermant l'horizon, comme une autre constellation plus accessible, et nos voyageurs débarquèrent.

En regardant les fenêtres de leur appartement, ils furent surpris de le voir éclairé. Un tel brouhaha régnait dans l'hôtel qu'il était inutile de demander des explications. Ils montèrent : Marine ouvrit la porte, et sa sœur Pauline lui sauta au cou.

— Pauline! Comment te trouves-tu ici? Quand es-tu arrivée? demanda la jeune femme après la première explosion de joie.

— Quand? ce matin, à midi. Comment? je n'en sais rien! Sans Marc Dangier, je serais encore sur le quai de la gare de Lyon, à Paris, avec ma valise et mon sac de nuit.

— Marc? je ne comprends pas! fit Marine en rougissant.

— Tu vas comprendre. Tu sais bien que mon mari surveillait les travaux de dessèchement d'un lac, dans le Tyrol? Eh bien, c'était moitié Tyrol, moitié Bavière. Les Bavarois sont nos ennemis. Mon mari a été prié de s'en aller, s'il ne voulait pas être considéré comme prisonnier.

— Lui? l'être le plus paisible! Et un ingénieur par-dessus le marché! un savant! s'écria Breuil tout d'une haleine.

— Précisément : comme ingénieur, il inspirait peut-être plus de craintes que tout autre. Bref, il a dû se retirer en Autriche et, là, il m'a écrit de le rejoindre.

— Tu vas en Autriche? s'écria Marine.

— Où veux-tu que j'aille, si je ne vais pas en Autriche? riposta Pauline. Je ne puis pas laisser mon mari seul : il se ronge les poings de rage; dix fois il a voulu venir pour s'engager. Et pourtant à quarante-deux ans, avec une dyspepsie et des rhumatismes, je ne vois pas trop de quel secours il pourrait être! J'ai tout de même peur qu'il ne revienne si je n'y vais pas. Et j'y vais.

— Comment feras-tu?

— Oh! je passerai, par la Bavière ou par l'Italie, mais je le rejoindrai!

— Voulez-vous que je vous accompagne? dit Breuil à sa belle-sœur.

— Pas le moins du monde! Vous me gêneriez beaucoup. Je pars demain matin. Vous avez un monde fou ici!

— Il n'y a plus de place nulle part en ville. On arrive par milliers.

— Cela va bientôt finir. On ne peut plus quitter Paris. Je ne crois pas que l'express parte ce soir. Des uhlans ont été signalés à Montereau.

— Pas possible! s'écria Breuil. Eh bien, et l'armée de Metz?

Pauline haussa les épaules.

— Nous en parlerons tantôt, si vous voulez; mais je crois qu'il n'y a pas grand'chose à en dire. Sans Marc, je serais encore à Paris. Il m'a conduite à la gare, a porté mes bagages dans le train, a pris mon billet d'assaut, car on se bat aux guichets. O mes amis, si vous aviez vu ces gares! Des malheureux qui couchent là sur leurs matelas en attendant le train qui les emmènera... Et il ne part plus que des premières, et sans bagages encore! On sauve ce qu'on peut emporter avec soi, rien de plus. C'est navrant! On a dû se battre hier; vous aurez des nouvelles tout à l'heure...

Le dîner fut servi; dans ce bouleversement général, force était de dîner à table d'hôte. Mille récits contradictoires se croisaient; une grande bataille avait été livrée, mais qui l'avait gagnée? Voilà ce que personne ne pouvait affirmer.

Les éternels joueurs de harpe se tenaient sous les fenêtres et chantaient leurs airs italiens avec l'indifférence de gens qui estiment une pièce de dix sous au-dessus de toutes les patries. Ces chants avaient dans la circonstance quelque chose de particulièrement irritant pour Marine. Enfin, au moment où apparaissait le dessert, on entendit par les fenêtres ouvertes la voix des crieurs, qui vociféraient une longue phrase. Tout le monde se précipita vers le quai. Les crieurs de journaux approchaient lentement, arrêtés à toute minute par les acheteurs. Le pont du Mont-Blanc était noir de monde.

— Achetez un journal, vite, vite! murmura Marine.

Breuil sortit en hâte. Les paroles des crieurs devenaient plus distinctes. Devant les cafés toutes les musiques s'étaient interrompues; tout à coup une voix éclata comme un clairon au-dessous de la fenêtre où se tenait Marine avec sa sœur.

— La grande défaite des Français devant Sedan! l'empereur Napoléon fait prisonnier avec toute son armée!

— Ce n'est pas possible! s'écria Marine en serrant les mains à s'en faire mal autour de la balustrade qu'elle tenait. Un empereur ne se rend pas! Une armée n'est pas faite prisonnière!

Elle regarda autour d'elle avec angoisse. Dans la grande salle à manger se trouvaient des gens de toute nationalité. Ces étrangers étudiaient avec curiosité la physionomie des Français présents, afin de voir de quel visage on peut recevoir la nouvelle de la plus honteuse défaite.

Sous ces regards, Marine se redressa et prit un air calme. Breuil rentrait, tenant à la main un papier encore humide de l'imprimerie. C'était le supplément du *Journal de Genève*.

— C'est donc vrai ? demanda la jeune femme.

Il lui tendit la feuille d'un air navré; elle la prit et la plia, puis, passant son bras sous celui de son mari, elle sortit la tête haute.

— Brave petite femme ! dit quelqu'un derrière elle.

Quand elle fut seule chez elle avec Louis et Pauline, elle lut deux fois de suite les détails très précis du désastre.

— C'est donc possible ? demanda-t-elle; de semblables choses peuvent arriver ?

Pauline pleurait silencieusement. Cet effondrement de ce qui semblait tout un peuple la blessait au cœur comme la perte d'un parent. Breuil, accablé, s'était assis sur un canapé. Lui aussi sentait la honte.

— La guerre est finie, autant dire ! fit-il en se levant.

— Finie, s'écria Marine, quand nous avons encore l'armée de Metz ? quand la France toute entière vit et souffre ? Dites, au contraire, qu'elle commence !

Breuil ne répondit rien. Il avait horreur des discussions oiseuses; et puis il n'aimait pas non plus qu'une femme eût des avis sur ces questions-là. C'était à ses yeux une sorte d'infraction aux bienséances.

Pendant une heure on parla de la famille restée à Châteaudun, des Parisiens qui faisaient des préparatifs pour soutenir un siège; Marc était officier dans une compagnie de la garde nationale et enseignait l'exercice à de moins expérimentés.

— Ce qui est navrant, dit Pauline, c'est de voir les routes autour de Paris. Les paysans s'en vont avec leur petit avoir dans de pauvres voitures, cela fait pitié ! Pendant deux jours que j'ai passés à attendre un télégramme de mon mari, je ne savais que faire de moi, je me suis promenée partout. Le second jour, Marc m'a emmenée à Gagny voir sa vieille tante. Tout est désert ! Dans les maisons de campagne il n'y a plus que des domestiques. Les fleurs poussent en profusion, je n'en ai jamais vu de si éclatantes; les branches des abricotiers et des pruniers cassent sous le poids des fruits; l'herbe de regain est haute comme le genou... En venant ici, je me disais une fois de plus que la France est le plus aimable et le plus attrayant des pays, et tout cela pour subir une désolation pareille ! Se dire que les ennemis mangeront ces fruits et détruiront ces récoltes !

Pauline était harassée de fatigue et de chagrin. Elle s'obstinait à vouloir partir le lendemain dès la première heure, et sa sœur lui conseilla de gagner son lit. Lorsqu'elles furent seules, Marine hasarda une question.

— Que dit Marc de tout cela ?

— Il dit qu'il se fera tuer en cas de besoin, mais que nul n'a le droit de jouer inutilement sa vie. C'est un homme, celui-là, Marine ! Sa femme pourra être fière de lui !.. Et ton mari, que dit-il des événements ?

M^me^ Breuil répondit sans lever les yeux :

— Mon mari en est très affligé. Mon père n'est pas mécontent de ne pas nous avoir vus revenir ?

— N..., non, fit Pauline après quelque hésitation. Il aurait mieux aimé avoir ses enfants autour de lui; mais il est assez sage pour savoir que vous êtes plus en sûreté à l'étranger.

— L'étranger ! répéta Marine. Comme ce mot sonne tristement !

— Pourvu que je trouve mon mari là-bas ! dit Pauline. Pourvu qu'il ne me joue pas quelque tour ! Je n'aurai pas de repos que je n'aie mis la main sur lui. Jusque-là, je croirai toujours qu'il va m'échapper pour revenir chez nous !

M^me^ Breuil quitta sa sœur quand elle l'eut vue endormie et rentra dans sa chambre. La porte de celle de son mari était ouverte, mais il n'était pas là. Il se promenait sur le quai avec son cigare.

La jeune femme s'approcha de la fenêtre et regarda au dehors.

La nuit était merveilleusement calme et étoilée; l'eau du lac, toute noire, parsemée de paillettes dorées, tremblait doucement en s'approchant du pont.

Les musiciens, rendus un instant muets par l'annonce de la formidable nouvelle, avaient repris leur tintamarre, et de tous côtés on entendait leurs harpes et leurs violons aigrelets accompagner les voix qui chantaient *Santa Lucia* ou *Garibaldi*.

Des groupes de promeneurs passaient, causant à haute voix.

— Cela va changer la carte de l'Europe, dit une voix.

Marine ensevelit son visage dans ses mains, qui se glaçaient. C'est ainsi que les étrangers parlaient de la France, comme d'une chose que l'on pouvait démembrer ! Mais n'avait-elle pas entendu parler ainsi jadis d'autres nations démembrées ?

Avait-elle ressenti de la pitié à la pensée qu'on prenait à celles-là leur chair et leur sang pour les assimiler au vainqueur, à l'ennemi d'hier, d'aujourd'hui, de demain, de toujours ?

— Non, l'avenir n'efface pas, se dit-elle; le Holstein souffre autant qu'autrefois; et nous, si nous devons subir l'amputation, est-ce nous ou les membres amputés qui ressentirons le plus cruel martyre ?

L'eau remuée lui envoyait une odeur fraîche légèrement fangeuse qui devait rester liée à jamais dans son esprit au souvenir de ce cruel moment.

Elle se représenta la France mutilée, les moissons saccagées, les femmes en deuil, le cœur des enfants enfiellé par la colère et la rancune; elle pensa à l'armée prisonnière qui dormait dans son désastre sur le champ de bataille; elle pensa avec un dégoût sans bornes au souverain vaincu qui n'avait pas su mourir...

En ce moment, une nouvelle troupe ambulante s'installait sous sa croisée et commençait une chanson napolitaine. On riait sur le quai, on chantait; il y avait des gens qui s'amu-

saient pendant qu'elle se sentait descendre dans un abîme de désolation.

— O mon pays ! pensa-t-elle en serrant ses mains sur ses tempes qui battaient.

Elle resta longtemps ainsi, seule et se repaissant de sa douleur. Puis, peu à peu, car l'espérance est intarissable au cœur de la jeunesse, comme du fond d'un précipice elle vit surgir lentement l'image de la France, qui pressait ses mains sur son flanc sanglant.

Elle saignait, mais elle montait toujours, quoique blessée, et lui disait :

— Je suis immortelle.

HENRY GRÉVILLE.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

# NOS ÉRUDITS

## Leur influence sur les progrès de la littérature

« Les érudits ont peu de juges au soleil », disait un jour Sainte-Beuve. C'est qu'en effet, avec la rigueur de leurs spécialités, leur souci légitime des cantonnements bien définis et bien circonscrits, leur méfiance naturelle contre les amateurs et les dilettantes, ils forment comme un monde à part où les profanes trouvent difficilement accès. Autrefois, les beaux esprits et les philosophes pouvaient se désintéresser de leurs travaux et voir comme si elles n'étaient pas leurs études particulières, leurs contestations, leurs rivalités et ce que Bayle appelait leurs « entre-mangeries intestines » ; sans regret ni jalousie, ils pouvaient les laisser entre eux se discuter et se citer.

Aujourd'hui la situation n'est plus la même. C'est un fait bien constaté : en littérature, il n'est plus permis de se tenir complètement à l'écart des nouvelles connaissances que se partagent les philologues ; et les découvertes de l'érudition contemporaine sont trop nombreuses, trop considérables, d'un ordre trop général et d'un esprit trop philosophique, pour ne point obliger la critique sérieuse à venir en réclamer sa part. En dehors de ces glorieuses restitutions de langues et de littératures perdues auxquelles ont attaché leurs noms, à des titres divers, en France et en Allemagne — Raynouard et Diez provoquant la renaissance si féconde de notre moyen âge ; Champollion, Emmanuel de Rougé et leurs brillants disciples et émules faisant revivre, avec le système d'écriture, l'histoire intellectuelle et sociale de l'antique Égypte ; Burnouf et Lassen ranimant le zend et le pâli ; M. Jules Oppert, au lendemain des fouilles de Botta et de sir Layard, d'où sortirent la civilisation ninivite tout entière et ses trois capitales (1), M. Oppert constituant la méthode de recouvrement de l'idiome assyrien éteint depuis plusieurs milliers d'années (2) ; enfin Bopp créant la merveilleuse science de la grammaire comparée ; — en dehors de ces magnifiques résultats connus de tout le monde comme des faits essentiels et sur lesquels il est à peine besoin de revenir, le travail continu de l'érudition au XIXe siècle, dans ses applications les plus variées, a des côtés intéressants, facilement abordables, qu'il est bon d'aller reconnaître à travers l'amas des collections savantes, et qu'il importe de faire valoir.

Les grands érudits du XVIe siècle, et quelques-uns aussi du XVIIe et du XVIIIe, avaient une immense lecture ; ils vivaient en contact perpétuel avec les Grecs et les Romains ; ils possédaient à fond les langues classiques, et, dans la discussion du détail des mots — l'étymologie mise à part, — on ne pouvait qu'admirer leur sagacité. Mais l'étonnante persévérance de leurs recherches n'aboutissait guère qu'à des résultats de surface. Quelle que fût l'intensité de leur labeur, ils ne dépassaient point certaines considérations d'exactitude dans les faits, ou d'idéal dans les œuvres d'art et de sentiment, et la préoccupation vraie des origines, des causes, des milieux, en était presque toujours absente. Ignorant l'histoire de plusieurs grands peuples, n'ayant par conséquent aucune notion du degré de rayonnement de leur civilisation, manquant de ces mille ressources de comparaison d'où sortent des vues plus générales, des principes plus certains, des appréciations plus sûres et plus impartiales, ils ne voyaient, ils ne pouvaient saisir, en histoire comme en littérature, qu'une face des choses. Les savants de notre époque, en appliquant à toutes les formes de l'érudition, à l'histoire politique, à l'archéologie monumentale, à la science des mythes et des religions, à l'étude des langues, cette méthode de l'esprit critique qu'avait entrevu le génie si compréhensif de Leibniz et dont l'Allemagne eut l'honneur de se servir la première, ont renouvelé sur tous les points la connaissance des idées et des faits. Aux siècles précédents comme dans l'antiquité (1), on identifiait la philologie avec les études grammaticales, on la bornait à l'exégèse des textes archaïques ; suivant les conceptions modernes, elle embrasse l'esprit antique, grec ou oriental, tout entier, dans ses développements philosophiques, littéraires, artistiques, dans ses œuvres de foi, de raison, de sentiment et d'imagination (2).

A cause même de leur étendue, les études philologiques ont dû se morceler et se subdiviser à l'infini. Nulle recherche, si stérile qu'elle aurait pu paraître, n'a été jugée par avance inutile. Toute exclusion eût semblé téméraire ; car maintes fois des plus arides détails ont jailli des lumières inattendues. C'est ainsi qu'on a vu l'une des plus vives et des plus importantes discussions de l'exégèse biblique rouler uniquement sur l'emploi d'un pronom (3). De bonne heure l'état des connaissances relatives aux langues et aux littératures de l'Orient avait exigé cette immense dispersion du travail, dont chaque fragment pouvait suffire à la durée d'une exis-

(1) Nimroud, Koyounjik et Khorsabad.

(2) Voir dans le *Congrès international des Orientalistes*, 1873, son rapport sur les progrès de l'assyriologie.

(1) Voy. Renan, *Mélanges d'histoire et de voyages, Histoire de la philologie classique dans l'antiquité.*

(2) Telle est la carrière que lui ouvre M. Max Müller, dans une définition célèbre.

(3) A propos d'un paragraphe d'Isaïe, LIII.

tence entière. Mais tant d'investigateurs laborieux ont poursuivi leur tâche respective, et avec une telle solidarité, que déjà leurs études se groupent, se centralisent et présentent des aspects d'ensemble nettement déterminés.

Laissant aux gens du métier, aux philologues de profession, le soin de décrire toutes les applications diverses qu'ils ont trouvées de la science des langues — applications parfois trop étendues et trop ambitieuses (1), — nous allons glisser en peu de mots sur les renouvellements apportés à la philosophie et à l'histoire par les progrès de l'érudition contemporaine, et nous arrêter avec plus de détails sur les enrichissements dont elle a doté la littérature et sur les meilleurs avantages que celle-ci peut en retirer.

## I.

La question la plus intéressante de la vie des peuples, c'est la religion qu'ils pratiquent, ce sont les dogmes et les idées morales qu'ils professent : dans l'espace d'un demi-siècle, en France et en Allemagne, on a fait cinq à six mille dissertations sur la seule histoire du bouddhisme. Certains de nos archéologues, au milieu de leurs fouilles persévérantes, n'éprouvaient jamais de contentement plus vif qu'aux instants où ils surprenaient, gravé sur la pierre, enseveli sous des ruines, un nouvel indice d'une croyance éteinte ou d'un culte disparu. C'est ainsi qu'à l'aide du contrôle incessant des textes hiéroglyphiques, on a pu distinguer enfin, parmi l'immense confusion de la mythologie égyptienne peuplant à la fois le ciel et la terre, à travers le chaos des superstitions populaires et des divagations sacerdotales, deux principes fondamentaux qui ne cessèrent d'y prédominer : l'unité d'un Dieu suprême et l'immortalité de l'âme (2). Mais la philologie moderne ne s'est pas arrêtée simplement à rétablir la physionomie oubliée ou mal définie de telle ou telle religion particulière; ses études précises se sont substituées hardiment aux spéculations vagues de la philosophie générale. Loin de se limiter à l'interprétation exclusive d'un mythe, elle prétend bien les expliquer tous les uns par les autres, en remontant jusqu'à leur source lointaine et commune. Les commentaires ingénieux, on pourrait dire les révélations des Creuzer, des Guigniaut et autres principaux disciples de l'école symbolique, démontrant le caractère figuré des dieux et des héros de l'antiquité profane, le sens tout allégorique du paganisme, ne lui suffisent plus; mais, s'alliant avec la science nouvelle des Adalbert Kühn et des Max Müller — la mythologie comparée, — elle ne vise à rien moins qu'à donner la théorie définitive de l'idée religieuse, saisie dès l'heure de sa formation primitive et pour ainsi dire inconsciente.

(1) Lire, dans la *Revue* du 16 mars 1878, les considérations de M. Renan sur les services rendus aux sciences historiques par la philologie.

(2) On connaît les brillantes dissertations de M. de Rougé sur la diversité des noms et des formes de Dieu chez les Égyptiens. Voy. encore, dans la *Revue*, 1872, p. 461 et suiv., le travail de M. Maspero concernant la littérature religieuse proprement dite.

L'étude des *Védas*, si chère aux indianistes, et des conceptions philosophiques qui s'y rattachent, a fait ressortir de nombreuses analogies entre les systèmes de religions les plus opposés, entre le panthéisme aryen et le monothéisme biblique, entre le roi des dieux, le héros de la foudre et de l'orage, l'auteur et le conservateur de toute vie, Indra (1), et Jéhovah, le dieu unique; on a rapproché sans anachronisme les hymnes de Vicvâmitra, de Renou, son fils, de Pragâtha ou de Vamâdeva (2), des cantiques de Moïse, de David et des autres enfants d'Israël célébrant également, et par des images semblables, la grandeur de l'Être suprême et la force de son bras; des deux côtés ont apparu des similitudes frappantes dans les idées comme dans les pratiques. Mais surtout cette étude a jeté les plus vives lumières sur les origines et les vicissitudes des vieilles croyances naturalistes qui, dans un passé extrêmement reculé, ont été communes à toutes les branches de la famille indo-européenne. La racine des mythologies antiques s'est vue soudainement éclairée, et de notre siècle seulement on connaît le point de départ, la genèse certaine des religions grecque, latine, germaine et slave (3). Aujourd'hui, la philologie se trouve engagée dans les questions les plus ardentes de la polémique religieuse; avec ses découvertes et ses faits trouvés d'hier, avec sa méthode rigoureuse s'appliquant aux légendes du christianisme comme à celles de la Grèce et de l'Inde, on peut dire qu'elle a transposé les termes des controverses philosophiques.

Mais c'est en histoire que les travaux d'érudition ont acquis leur plus large développement. Vouloir représenter combien de faits nouveaux, combien de notions certaines et à peine soupçonnées jusqu'alors ont apportés, depuis cinquante ou soixante ans, les efforts combinés de la haute archéologie et des autres sciences auxiliaires sur tout ce qui concerne les origines de l'Orient, c'est-à-dire du monde, sur les mouvements et les transformations des peuples d'après les témoignages les plus anciens qu'ils en aient laissés, sur la marche des civilisations indienne, hébraïque, phénicienne, ce serait prétendre recommencer un tableau qu'ont déjà retracé des plumes habiles et sûres entre toutes (4). Seulement l'aspect

(1) D'après quelques orientalistes, ce Dieu, personnification des forces de la nature, aurait graduellement supplanté dans la religion aryenne le dieu-ciel Varûna, dont la conception répondrait à celle de Zeus en Grèce, de Jupiter en Italie, d'Ahura-Mazda dans la Perse ancienne, etc. Voy. la dissertation de M. James Darmesteter sur *le Dieu suprême dans la religion indo-européenne*, publiée en traduction anglaise dans la *Contemporary Review*, numéro d'octobre 1879. Cette théorie de la substitution du culte d'Indra au culte de Varûna est formellement contredite par M. Barth. (*Encycl. des sciences rel.*, tome VI, p. 521).

(2) Alfred Maury, *Croyances et Légendes dans l'antiquité*, 2e édit. — Langlois, trad. du *Rig Véda*, t. II, III, IV.

(3) Cf. Bergaigne, *La religion védique d'après les hymnes du Rig Véda*. — Barth, *Des religions de l'Inde*, dans *l'Encyclopédie des sciences religieuses*, 1879, tome VI, p. 512-649.

(4) Voir, dans la *Revue*, le travail déjà signalé de M. Renan et, dans la *Revue des Questions historiques* (juillet 1870), l'aperçu général de M. Felix Robiou : *les Études historiques sur l'Orient renouvelées par les progrès de l'archéologie et de la science des langues*.

d'ensemble de tant de recherches s'employant à des études du même genre ne peut manquer d'inspirer certaines réflexions. Les historiens d'autrefois se contentaient généralement d'enregistrer avec plus ou moins d'exactitude les faits matériels et les événements politiques ; ceux du XIXe siècle, élargissant autant qu'il est possible ce cadre restreint, s'emparent de tout et veulent que toutes choses viennent contribuer à leur but. Un indice, une apparence de renseignement nouveau, tout leur est précieux ; ils ne sauraient rien négliger, car ils ambitionnent de reconstituer jusque dans les moindres détails l'état moral et social des peuples. En Orient, où, suivant les expressions de Jules Mohl (1), tant de formes de civilisation, tant de langues, tant de religions, tant d'événements, tant et de si diverses manifestations de la pensée humaine viennent les solliciter, il n'est pas une trace d'idée, si faible soit-elle, qu'ils ne poursuivent comme une promesse de document. De même qu'ils interrogent obstinément la grammaire afin d'y découvrir sur les temps antérieurs aux premières chroniques les secrets d'origine, de mélange et d'influence réciproque des nations, ils soumettent les œuvres d'art, les poésies aussi bien que les traités de morale, à cet esprit d'analyse absolue qui cherche des données historiques partout : que de révélations n'ont-ils pas trouvées dans le dépouillement des *Védas* et du *Mahabharata !*

Nécessairement cette tendance, en elle-même et pour les fruits qui en résultent, est très salutaire, très profitable ; mais n'est-elle pas aussi trop exclusive, trop générale ? Les études spécialement historiques et philologiques auraient-elles à souffrir qu'un nombre plus grand d'orientalistes — à l'instar de William Jones et de Herder — s'adonnât à cultiver les littératures en plein abandon et désintéressement, sans nulle obsession du fait chronologique ou de la valeur originelle du mot ? Un champ si vaste peut fournir aux occupations les plus diverses. Voyez comme on a procédé envers notre moyen âge depuis trois quarts de siècle. Que de travailleurs non seulement chez nous, mais à l'étranger, en Allemagne et jusque dans les pays scandinaves, se sont portés sur ce terrain nouvellement acquis à la science, et quel juste partage du labeur, suivant les goûts et les aptitudes de chacun ! Les uns, les disciples ou continuateurs de Hallam et d'Augustin Thierry, jaloux de rendre aux siècles passés leur « signification morale » et leur couleur, ont fouillé sans relâche les dépôts de chartes, de manuscrits, d'archives, confusément entassés, et on les a vus répandre une abondante lumière dans les obscurités de notre ancienne histoire. D'autres, ambitieux de marcher sur les traces de Raynouard et surtout de Frédéric Diez, ont abordé de préférence les problèmes de la philologie romane ; interrogeant notre langue dans toutes les époques de sa vie, ils ont reconstitué pièce à pièce les éléments divers de son organisme ; et, déterminant avec une parfaite sûreté de logique, avec une science admirable de groupement, les lois générales qui ont présidé à sa formation successive, ils nous ont fait connaître par quelle suite de transformations du latin populaire, transporté en Gaule par les légions de César, a pu sortir tour à tour le français des serments de Louis le Germanique (842), celui de *Roland*, celui de Froissart, celui de Montaigne et celui de Bossuet (1). D'autres encore, moins curieux de la forme que de l'esprit, tels que Villemain introduisant le premier l'histoire intellectuelle du moyen âge dans le haut enseignement des lettres, Fauriel, Charles Magnin, Paulin Pâris et l'éminent humaniste Victor Le Clerc ; ou bien tout à la fois préoccupés du mot et de l'idée, comme J.-J. Ampère et Littré pour l'ancienne école, et pour la nouvelle MM. Léon Gautier et Gaston Pâris, ont successivement exposé, détail par détail, l'immense variété de cette littérature qui, dès le temps de Ronsard, comptait cinq siècles d'existence et qu'on avait ensuite si longuement oubliée. Grâce à leurs travaux multiples, on connaît aujourd'hui non seulement ses caractères distincts de fond et de forme, mais ses rapports les plus certains avec l'antiquité classique et les littératures orientales, aussi bien que ses nombreux points d'attache avec les littératures de l'Europe moderne. Le moyen âge n'est déjà plus le domaine réservé de quelques-uns. Chacun y peut trouver accès et tout le monde en doit connaître au moins les parties essentielles. Progressivement on verra s'éclairer de même, nous l'espérons, les diverses voies de la littérature orientale. Les gens du métier ouvriront la route : les indianistes, les arabisants, les sinologues passeront d'abord ; puis viendront les critiques de vocation, ces éternels curieux dont la faculté géniale est de s'intéresser à tout, de s'assimiler tout : les uns et les autres feront leur tâche, et la diffusion de tant d'idées neuves exercera son influence heureuse sur l'éducation esthétique des nations modernes. Mais déjà l'on a marché. Des résultats sont acquis.

Du jour où fut trouvée la clef des hiéroglyphes, on eut, pour expliquer les usages et les coutumes de la plus ancienne civilisation du monde, des documents innombrables. Mais tant d'inscriptions et de dessins, imprimés pour les siècles dans le granit, le roc ou la basalte, sur le front des palais, sur les murailles des temples ou les parois des chambres funéraires, sur les flancs des sarcophages, ont pu nous révéler jusqu'aux moindres détails de la vie publique et privée du peuple pharaonique : ils ne nous ont point rendu l'espoir de retrouver une grande littérature égyptienne perdue, et la mise au jour, d'après les papyrus, de quelques traités religieux (2), moraux et philosophiques (3), et d'ouvrages de diverse sorte en

(1) *Vingt-sept ans d'études orientales*, t. Ier.

(1) Cf. Arsène Darmesteter, *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française*, p. 1. Bibliothèque des Hautes Études. — *Id.*, *Revue politique et littéraire*, 19 janvier 1878. — Au premier rang de ces philologues doit être signalé le savant auteur du *Dictionnaire de l'ancienne langue*, M. Frédéric Godefroy.

(2) Les plus abondants sont les manuscrits du livre connu sous le nom de *Livre des morts*, l'ouvrage fondamental de la religion égyptienne.

(3) Tels les *Entretiens philosophiques d'un petit chacal kouphi et d'une chatte éthiopienne*, le seul livre vraiment philosophique que nous ait laissé l'ancienne Égypte, selon M. Revillout. (*Revue égyptologique*, 1re année, 1880, p. 143.)

prose ou en vers (1), même la publication du roman de *Ouarda* (2), ne nous en ont point consolés. Laissons les travaux sur l'Égypte. Laissons pareillement les études arabes, qui, sans doute à cause de l'état de la politique moderne, s'adressent beaucoup moins à l'histoire des idées qu'à celle des institutions et du droit musulmans; passons même à côté des études chinoises sans nous y aventurer, malgré l'extraordinaire attrait que peut avoir tout renseignement sur une littérature si ancienne, si vaste, si compliquée, si originale jusque dans sa monotonie pour cette seule raison qu'elle se forma d'elle-même et sans l'aide d'aucune influence extérieure, si intéressante à la fois par ses contrastes habituels et ses ressemblances de hasard avec les autres littératures, si utile à connaître enfin au point de vue de l'histoire comparée des mœurs et des sentiments : il y aurait trop à dire et aussi trop de risques à courir dans le monde de Klaproth et de Stanislas Julien (3). Arrêtons-nous simplement à parler des travaux composés sur les œuvres de l'Orient qui ont les rapports les plus directs avec nos études accoutumées.

## II.

Les érudits modernes ont accordé une prédilection très vive à la littérature sanscrite, qui leur réservait le secret de la formation des langues et des idées indo-européennes. Grâce aux travaux de Bopp et des savants qui ont marché sur ses traces, on peut aujourd'hui suivre en quelque sorte, mot par mot, l'histoire des langues de cette famille. L'histoire des œuvres n'est pas aussi avancée, mais du moins les branches principales de cette grande littérature : la légende philosophique, l'épopée, le théâtre, ne sont plus inconnues ; des esprits très sérieux les ont explorées en divers sens. Les travaux contemporains se sont dirigés surtout vers sa riche et primitive poésie, lyrique dans les *Védas,* didactique dans le *Munavaçastra,* héroïque dans le *Ramayana* et le *Mahabharata.* Ces deux dernières œuvres, les colosses de l'épopée, l'une de caractère plus grave et plus religieux, l'autre d'une inspiration plus vivante et plus guerrière, ont surtout frappé l'attention des intelligences curieuses de rapports et de comparaisons. Tour à tour on les a embrassées dans leur vaste ensemble (1) ou pénétrées dans leurs parties les plus saillantes ; on en a détaché des épisodes, des fragments complets en eux-mêmes, par exemple la belle histoire de Nala et de Damyanti, pour les mettre mieux en lumière ; et quelques imaginations hardies, en Allemagne : Kosegarten, Bopp, Ernest Meier, Ad. Holzmann, et surtout Frédéric Rückert, le merveilleux traducteur du poète arabe Hariri, s'en sont inspirées pour enrichir leur propre littérature par des imitations heureuses. Mais aussi quelles précieuses ressources offraient à la critique savante ces œuvres si vastes qui caractérisent une période poétique et guerrière de dix siècles ! L'étude comparée des langues nous l'apprend : les Hellènes sont frères des Aryas. Ce n'est pas assez que de faire ressortir l'étroite parenté du grec et du sanscrit : elle nous révèle encore l'identité des conceptions et des habitudes chez les deux peuples. Dès le principe, on fut porté naturellement à mettre sur la même ligne les chansons héroïques de l'Inde et celles de la Grèce, qui offraient de si nombreuses analogies d'inspiration et de mise en scène. Au merveilleux figuré des unes s'opposait de lui-même le merveilleux mythologique des autres, et, dans les caractères comme dans les épisodes, il n'était pas difficile aux esprits sagaces de saisir des ressemblances multiples. « Le *Ramayana,* dit J.-J. Ampère (2), roule en partie sur les aventures de Sita, transportée dans l'île de Ceylan et que Rama va reconquérir avec l'aide de son ami le roi des singes. Sita est, comme Hélène, une épouse qu'il s'agit de rendre à son époux ; seulement elle est plus fidèle qu'Hélène ; mais c'est le même sentiment conjugal qui est le fond de cette histoire. » Et l'éminent critique ne manque pas de chercher et de mettre en ligne d'autres similitudes. « Qui hésiterait, s'écrie M. Eichhoff (3), après avoir lu quelques pages de la *Ramaïde,* à rapprocher d'Agamemnon Sugrîva le roi des satyres, de Diomède le bouillant Angada, de Nestor le sage Jambavat, d'Ulysse surtout l'actif et intelligent Hanumat ! » Et il recommence une longue suite de parallèles, parfois aventurés, entre les poèmes homériques et la *Bharatide.*

Les épopées mythologiques et traditionnelles des différents pays sont, de toutes les œuvres de l'esprit humain, celles qui offrent la matière la plus abondante de rapprochements, parce qu'elles ont toutes — on sait cela depuis Fauriel — le même caractère spontané, parce qu'elles sont nées des mêmes passions et représentent des mœurs également rudes et primitives. Ainsi les travaux de l'érudition sur notre moyen âge littéraire nous ont-ils appris également que les héros de geste ressemblent de tous points aux personnages homériques. Les uns et les autres se prennent de querelle avec la même facilité. De la même façon ils échangent des paroles amères avant d'engager le combat; ils aiment pareillement les luttes corps à corps, les périls

(1) Tout récemment, M. Maspero a fait paraître les *Contes populaires des bords du Nil* 1882, Maisonneuve. D'après l'éditeur, ces contes feraient voir que les Égyptiens avaient une littérature légère à l'époque où ils n'étaient encore que des *momies en espérance.*

(2) *Ouarda,* roman de l'antique Égypte, tiré des papyrus de Thèbes par Georges Ebers, traduit de l'allemand par C. d'Hermigny, 2 vol. in-18, Firmin-Didot, 1882. — Le docteur Ebers, dans *Ouarda,* a fait pour l'Égypte, mais avec des données plus sûres, ce que Gustave Flaubert avait fait pour Carthage dans *Salammbô.* Il y retrace, d'après les monuments, l'image d'une des pépinières de la science égyptienne; c'est le tableau de la vie de bibliothèque dans ces temps reculés.

(3) Le caractère hautain et jaloux de Stanislas Julien ne souffrait point qu'on fît du dehors aucune excursion sur ce terrain, et à peine voulait il supporter que ses propres élèves se livrassent à quelques échappées rares et prudentes. Jusqu'à sa mort, « ce prince des sinologues » prétendit régner seul, sans conteste, sur les études chinoises, au-dessous desquelles il n'estimait que les études mandchoues.

(1) M. Hippolyte Fauche, par exemple, qui, après avoir mis en français le *Ramayana* tout entier, a poursuivi la traduction complète des 214 778 vers du *Mahabharata.*

(2) *La Science et les Lettres en Orient.*

(3) *La Poesie indienne comparée à l'épopée grecque et romaine.*

de la chasse, les armes étincelant au soleil; et leur tendresse est égale pour les chevaux vigoureux et rapides, qu'ils associent à leur gloire. Olivier et Roland rappellent aussitôt Patrocle et Achille ; l'archevêque Turpin apparaît comme un autre Calchas; l'enchanteur Bazin de Gênes réveille tour à tour le souvenir d'Ulysse et d'Hélénus ; le vieux Naimes de Bavière fait penser à Nestor, et dans Charlemagne on reconnaît Agamemnon. Le *Mahabharata* et le *Ramayana* pour l'Inde, l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour la Grèce, les *Nibelungen* et nos premières chansons de geste pour le moyen âge, et le *Livre des Rois* pour la Perse, toutes ces œuvres ont ce caractère commun qu'elles représentent la suite des traditions nationales comme elles se sont transmises de génération en génération avant d'être fixées dans un cadre unique. Aussi quel intéressant sujet d'étude ce serait que d'envisager tour à tour les unes et les autres d'après un point de vue esthétique bien déterminé, choisi soit dans les peintures de mœurs, soit dans les descriptions de batailles!

En de pareilles matières, nulle publication ne pourrait être de meilleur usage que celle de la grande épopée persane du *Shah-Nameh*, dont l'illustre orientaliste Jules Mohl eut l'initiative et qu'a menée à terme son élève M. Barbier de Maynard. Déjà la critique s'en est emparée, l'opposant successivement, pour des considérations de détail, à l'épopée indienne, à l'épopée chevaleresque, à l'épopée germanique et à l'épopée homérique. Mais les ressemblances les plus manifestes qu'on ait pu y constater sont avec les gestes françaises. En voyant, pour ainsi dire, sous ses yeux les exercices des guerriers de l'Iran bardés de fer comme leurs chevaux, il semble qu'on assiste en imagination à de véritables tournois, à des jeux de *quintaine*. Leurs duels merveilleusement prolongés, tel que celui de Rustem et d'Isfendiar, vous font ressouvenir des terribles chocs d'Olivier et de Roland (1), ou encore de ce neveu de Charlemagne et de Ferragus (2), et, à lire le récit des innombrables batailles de Khosrou contre Afrasiab, on croit retrouver les éternels combats des chevaliers chrétiens contre le Sarrasin. Mais s'arrête-t-on à considérer plus attentivement les détails des mœurs? Tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, on s'aperçoit assez vite qu'ils ne diffèrent pas sensiblement. C'est ainsi que, sur des points essentiels, des deux parts, la femme se montre tout à fait dénuée d'ascendant social; elle tient le rôle dépendant et soumis; il s'en faut de peu qu'on ne reconnaisse autre chose en elle qu'un élément indispensable de la vie physique. Dans les questions de galanterie on voit s'y reproduire la même singularité : la jeune fille y prévient les désirs de l'homme, et la sensualité agressive de ces héroïnes féodales : Belissent, Seneheult, Guibourc, et les provocations hardies de cent autres, se retrouvent personnifiées dans la belle Tehminé venant au milieu de la nuit offrir à Rustem les prémices de son amour (1). M. Renan ne se trompait point lorsqu'il appelait l'œuvre de Firdousi une vaste chanson de geste.

(1) *Girars de Viane.*

(2) *L'Entrée en Espagne.* Tels encore les duels d'Olivier et de Ferabrace (*Ferabrace*), de Roland et d'Otinel (*Chanson d'Otinel*), de Huon et d'Amaury (*Huon de Bordeaux*), etc.

III.

Mais l'étude des grandes littératures orientales a eu d'autres résultats, comparativement à notre moyen âge, que de faire ressortir des similitudes naturelles entre des œuvres de même genre. Sur quelques points très différents elle a révélé des rapports plus intimes. Le moyen âge français eut ses libres inspirations : le poème héroïque des trouvères et la *canso* des troubadours, dont l'épanouissement fut assez riche pour s'étendre encore sur les littératures voisines. Il exerça en Europe un incomparable ascendant; mais lui-même ne fut pas sans subir de grandes influences étrangères que l'érudition a constatées et dont la connaissance est entrée dans le domaine de l'histoire.

Il s'inspira des légendes bretonnes, dont la prompte diffusion, dès la fin du XII^e siècle, devait changer entièrement la direction des esprits et bouleverser de fond en comble l'ancien système épique; il s'inspira de même des œuvres de l'antiquité, qu'il s'appropria d'une façon si particulière, se les assimilant de tous points, transformant en barons, en chevaliers, en châtelaines Priam, Achille, Troïlus, Énéas, Hélène et Briséis (2), les forçant à parler son langage, à prendre ses goûts et ses habitudes, à revêtir toute sa physionomie ; enfin il imita nombre de livres indiens, récits familiers de morale bouddhique ou fables malicieuses et gaillardes, que lui avaient transmis les Turcs, les Arabes et les Juifs. Cette dernière question d'origine littéraire a surtout préoccupé les érudits compétents. Au commencement du siècle on ne savait rien de cette lointaine filiation, dont le point le plus éloigné, d'ailleurs, qu'on ait entrevu jusqu'ici n'est pas la plus haute source et au delà duquel devront remonter encore les investigations critiques pour découvrir les premiers conteurs (3); on attribuait à des agents intermédiaires des créations qu'ils avaient simplement colportées. Les travaux de l'immortel Silvestre de Sacy, l'*Essai sur les fables indiennes* de Loiseleur-Deslonchamps, si prématurément ravi à la science, l'introduction au *Pantchatantra*, véritable modèle du genre, par l'illustre philologue allemand Th. Benfey, et les dissertations de M. Wieber en Allemagne, de Max Müller en Angleterre, de M. Comparetti en Italie, et, à divers égards, de M. Gaston Pâris en France, ont révélé une foule de détails curieux sur les migrations de ces contes venus de si loin et tant de fois métamorphosés en route. Les faits généraux qui s'en dégagent appartiennent

(1) Voy. dans la *Nouvelle Revue*, numéro du 15 mars 1882, notre étude sur *la Femme dans la Chanson de geste*.

(2) Quelques exemples de comparaisons épiques avec les chansons du cycle de *Rome le grant* sont donnés par Littré dans ses *Études et glanures*, 1880.

(3) Voy. dans la *Revue* du 2 avril 1875 une étude de M. G. Pâris sur les *Contes orientaux dans la littérature du moyen âge*.

déjà à l'histoire littéraire courante; et il n'est plus permis d'ignorer d'où sortirent la plupart de nos fabliaux, tant imités ensuite dans l'Europe entière. Mais la critique sérieuse ne saurait s'en tenir là et ne pas utiliser plus largement ces heureuses découvertes. A chaque instant elles peuvent offrir des sujets de comparaisons applicables aux époques modernes comme aux temps anciens, à la Fontaine (1) et à Voltaire (2) comme à nos anciens *fableors;* et il convient de s'en servir le plus souvent possible en en faisant honneur à ceux qui nous les auront fournis.

Certes, dans la pratique habituelle, il faudra prendre garde à n'en pas abuser, à ne pas retenir comme des vues originales bien des parallèles compromettants. Tels érudits qui ont poussé fort avant leurs études sur les mythes et les légendes de l'Inde et de la Perse, afin de les expliquer dans Aristophane, Platon, Aristote, Virgile, Ovide, Tite-Live, Dante, Boccace, l'Arioste, Rabelais, Perrault, La Fontaine, ont fait excès de ce genre de recherches à double objet. En concluant aussitôt à l'imitation sur quelques ressemblances fortuites d'idées et d'images, ils n'ont pas assez tenu compte des rencontres de l'esprit humain. Bien des pensées ressortent si naturellement du domaine des faits qu'elles sont communes à tous les âges et que tous les grands esprits les reprennent, comme à l'insu les uns des autres. En ces cas-là, c'est au bon goût de discerner et de choisir en dehors de la science et, s'il le faut, contre la science.

## IV.

Ainsi les questions d'origines sont au premier rang des préoccupations littéraires de nos érudits. Ils se montrent particulièrement curieux d'apprendre d'où viennent les œuvres; ils voudraient remonter jusqu'au point de départ de toutes les idées. Puisque nous sommes sur ce sujet, arrêtons-nous à parler des littératures populaires, dont l'étude se poursuit avec tant d'ardeur depuis qu'on a senti qu'elles offrent une matière inépuisable de comparaisons instructives. Une véritable science s'est constituée autour d'elles, dans le seul but de démontrer comment les récits les plus rapprochés du temps où nous vivons ont mille attaches singulières avec les plus anciennes légendes. En se dirigeant par induction et comme à la piste vers les sources premières, on aboutit à une foule de révélations infiniment curieuses : d'une seule idée de chanson, de conte, d'histoire morale, on peut représenter une multitude de formes toujours renouvelées et toujours analogues. Aussi, prévoyant bien de quelle abondance de documents ils allaient disposer en se livrant à ce genre d'investigations, nombre de philologues et de mythographes en ont fait leur étude de prédilection, leur spécialité. Sans doute, c'est entreprendre un voyage utile que de poursuivre ces fictions de pays en pays, de mémoire en mémoire, de siècle en siècle (1), et d'aller, s'il le faut, jusqu'au berceau du monde pour découvrir la source mystérieuse de tant d'imitations ou d'amplifications d'une même légende, d'une même fable. Il importe de savoir exactement par quels intermédiaires elles ont passé, quelles formes diverses elles ont reçues, quelles influences elles ont exercées ou subies. Les difficiles problèmes de l'origine des contes doivent être spécialement réservés. Mais faut-il se borner à ces notions érudites? On sait quelle noble influence ont exercée dans la poésie de l'Allemagne et des pays scandinaves les renouvellements des légendes primitives. Pourquoi les critiques et les curieux, à leur tour, sans prétention et par simple délassement d'esprit, ne chercheraient-ils pas au sein des littératures populaires en général leur agrément et leur profit? Jusqu'à l'heure présente, et cela devait être ainsi à l'heure des premiers débrouillements, les érudits qui se sont dévoués à ce travail de sauvetage ont surtout recherché l'intérêt de la science. Ils ont fait le principal de l'œuvre, mais ils n'ont pas tout fait. Nécessairement ils ont un peu négligé l'esthétique du sujet, l'impression intime, le côté individuel des conceptions elles-mêmes. Il ne suffit pas de disséquer philologiquement ces fleurs ailées de l'esprit des peuples; il convient encore de leur conserver la couleur et le parfum natal. Certainement, il est curieux d'apprendre que le petit Poucet est un mythe sidéral, symbolisant le conducteur du chariot de la Grande Ourse; ou bien que le Chaperon rouge est l'emblème de la jeune aurore s'en allant rejoindre celle de la veille et se voyant engloutie au passage par le soleil; mais il ne serait pas moins intéressant de voir revivre les fictions de toute provenance, les contes slaves, scandinaves, germaniques, turcs, mongols, japonais, indiens ou esthoniens, sous leur forme naturelle et avec leur accompagnement d'images simples ou étranges, brillantes ou sinistres. Et les uns et les autres, on les envisagerait par groupes, tantôt d'après le détail des mœurs, tantôt d'après la tournure de l'idée ou l'expression du sentiment. Passer des brouillards du nord aux éblouissements de l'horizon de Bagdad (2), sauter des contes arabes aux légendes de la Germanie; des sorcelleries excentriques où glissent dans l'ombre les gnomes rampants, les nains velus, les nixes aux dents vertes, revenir aux allégories lumineuses de la Grèce, aux splendeurs des fables de l'Orient, où tout est prodiges et prestiges : quels motifs de variations infinies pour les talents faciles qui sauraient unir l'érudition et la poésie, prendre de celle-ci le charme et la grâce, de celle-là la force et la solidité, et les fondre toutes deux dans un ensemble harmonieux et durable!

1 Voy. dans la *Revue* du 2 avril 1875, sur les sources de la fable célèbre du *Meunier, son fils et l'âne*, l'étude déjà signalée de G. Paris.

2 Lire encore, dans la *Revue* du 13 novembre 1880, un article fort curieux de ce même savant, racontant la fortune singulière d'une légende orientale, *l'Ange et l'Ermite*, jusqu'au jour où elle vint prendre place dans le roman philosophique de *Zadig*.

(1) Lire, à ce sujet, la savante introduction de M. Th. de Puymaigre à ses *Chants populaires du pays messin*, 1865.

(2) Voy. l'étude fort brillante de Paul de Saint-Victor sur les contes de fées, dans le recueil d'*Hommes et dieux*.

V.

On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer toutes les précieuses ressources littéraires qui se trouvent au fond de ces études spéciales auxquelles on a tant de peine à reconnaître aucune application pratique. Mais il faut se borner et conclure. Au point où en est arrivée la critique, après les efforts de tant d'écrivains et de savants distingués pour lui ouvrir sans cesse des horizons nouveaux, rien de ce qui intéresse l'esprit ne peut lui être indifférent. Qu'elle s'aide du travail quotidien de la science dans les voies les plus diverses, en apportant pour sa part la pensée originale et la forme plastique, la couleur et le relief; qu'elle s'étende de plus en plus! Elle s'est identifiée, autant qu'il était possible, avec les sentiments de la vie antique. Elle a traité les génies anciens comme les génies modernes; elle a fait le tour de leurs œuvres, comme dirait Sainte-Beuve, et le cercle des opinions est presque épuisé sur leur compte. Le moyen âge ne lui est plus inconnu; elle a pénétré au fond de cette époque troublée, confuse, incohérente, mais encore si digne d'intérêt pour les idées dont elle a vécu et pour celles qu'elle nous a transmises. Elle s'est rendue familières les grandes littératures de l'Europe, et maintenant elle ne s'en tient pas à la seule connaissance de leurs noms les plus célèbres et de leurs œuvres les plus populaires, mais elle aspire à retrouver jusque dans les productions les moins brillantes quelques traits du génie des peuples modernes. Pourquoi voudrait-elle s'interdire les vastes points de vue de l'Orient, que lui ouvrent de jour en jour les découvertes de l'érudition? Sans doute, la connaissance des langues indigènes est chose précieuse; mais, en de certains sujets, elle n'est pas indispensable aux imaginations vives pour les rendre capables de s'émouvoir des beautés de sentiment, comme aux esprits sagaces de raisonner des œuvres, une fois mises par la traduction à leur portée. L'Égypte, avec le double mystère de ses origines lointaines et de son fleuve divin, avec l'immense et curieux ensemble de ses mœurs, de ses croyances, de ses usages, de ses originalités de toute sorte; l'Égypte, telle que nous l'ont révélée le génie divinateur de Th. Young et de Champollion, les découvertes de Mariette, les mémoires de Lepsius, d'Emmanuel de Rougé et de Leemans, la critique ingénieuse de Devéria, les travaux variés de Chabas et de tant d'autres dans les divers centres scientifiques de l'Europe; l'Égypte ainsi connue peut inspirer des pages très chaleureuses et très sûres, même à ceux-là qui n'ont point passé leur vie à interroger sur les murailles des temples et des nécropoles d'innombrables panneaux d'hiéroglyphes.

Il n'est pas besoin de connaître tout l'ensemble des langues sémitiques pour faire comprendre les caractères de la Bible. Sainte-Beuve a vu dans Firdousi des choses que Jules Mohl lui-même n'y aurait pas discernées. Théophile Gautier a mieux parlé de Kheyam, l'étonnant poète nihiliste de la Perse, que Nicolas, son traducteur; Kalidasa et Paul de Saint-Victor se sont pénétrés l'un l'autre aussi intimement que s'ils eussent parlé la même langue. Enfin, nul n'a si bien servi la cause des lettres orientales, en général, que le savant critique Jean-Jacques Ampère.

Tournons les yeux vers l'Orient: tout nous invite à ces curiosités de l'esprit. Allons demander à ses œuvres les plus anciennes, qu'on vient à peine de nous dévoiler, les restes de ses mœurs et de ses coutumes d'autrefois: bientôt on n'en aura plus guère d'autres vestiges. Les idées comme les habitudes de l'Occident l'envahissent de toutes parts; elles entrent de force jusque dans les contrées les plus obstinément attachées à leurs traditions immémoriales, à leurs antiques formules. D'un bout du monde à l'autre, les peuples se voient entraînés dans un même cercle de vie. L'humanité se resserre et se concentre; mais les types s'en vont, les particularités s'effacent, l'homme se rend partout semblable à l'homme; et les voyageurs modernes parcourant le monde trouvent moins de singuliers contrastes et de piquants détails de mœurs que les érudits explorant les siècles passés. Dans les souvenirs des littératures indigènes réside la seule originalité durable. C'est là qu'il faut aller puiser comme à la source d'un continuel rajeunissement.

FRÉDÉRIC LOLIÉE.

---

## HISTOIRE CONTEMPORAINE

### Bugeaud et la conquête de l'Algérie

La biographie du maréchal Bugeaud que publie la librairie Firmin Didot (1) prend des développements inattendus. Le second volume, qui vient de paraître, ne compte pas moins de six cents pages et il s'arrête en 1845. Bugeaud étant mort en 1849, le récit de ces quatre dernières années occupera donc un troisième volume, ce qui est peut-être beaucoup pour une seule vie d'homme. Parmi ceux dont Plutarque a écrit la vie, il en est quelques-uns qui ont exercé sur leur temps plus d'influence que Bugeaud sur le sien, et Plutarque n'a pas senti le besoin de leur consacrer d'aussi vastes monuments. Mais M. d'Ideville n'est pas Plutarque. Le rôle de biographe lui semblait trop modeste: s'il aime Bugeaud pour lui-même, il l'aime aussi et surtout pour ses idées réactionnaires, pour sa haine contre la presse, pour ses opinions protectionnistes: toutes choses qui lui permettent de faire, en passant, le procès des idées libérales et de la république. M. d'Ideville n'a pas seulement le goût de la réaction; il en a la frénésie, à ce point que le maréchal Mac-Mahon lui-même ne trouve pas grâce devant lui et qu'il croit faire un rare compliment à Changarnier en affirmant que s'il avait été appelé à la présidence de la république en 1873, « la république eût promptement disparu », grâce à « son patriotisme et à sa décision ».

(1) *Le maréchal Bugeaud*, d'après sa correspondance intime et des documents inédits. — T. II, in-8°. Firmin Didot.

Sur le premier volume, voir la *Revue* du 7 janvier 1882.

I.

On peut, sans inconvénient, négliger une bonne partie de la carrière politique de Bugeaud. Ce qui est intéressant, ce n'est pas de connaître son opinion sur telle ou telle question de politique ou d'administration. Si Bugeaud n'avait été que le député d'Excideuil, son nom serait depuis longtemps tombé dans l'oubli, malgré l'originalité incontestable de sa parole.

Mais Bugeaud est l'homme de l'Algérie ; il en a été le conquérant et le pacificateur. C'est sur ce terrain qu'il nous rendit des services dignes de mémoire. A l'époque où il vint pour la première fois en Algérie, en 1836, la conquête n'était guère encore avancée. Nous nous étions installés tant bien que mal sur un certain nombre de points; nous avions livré un certain nombre de combats aux Arabes; plus souvent encore nous avions couru après eux sans parvenir à les joindre, et, l'impunité augmentant leur hardiesse, la sécurité de nos établissements était sans cesse compromise.

« Après six ans de sacrifices et de laborieux efforts, nous étions à peine maîtres de la banlieue d'Alger ; nous étions bloqués dans Oran, bloqués dans Mostaganem, bloqués dans le camp de la Tafna, bloqués dans le Mechouar de Tlemcen, et la souveraineté d'Abd-el-Kader s'étendait sur tout le pays, de Médéah au Maroc. »

C'est en ces termes que mon père résume notre situation en Algérie au moment de l'arrivée de Bugeaud (1). L'indécision des Chambres sur la question algérienne était en grande partie la cause de cet état fâcheux. Si l'opinion publique se montrait assez généralement favorable à l'établissement d'une colonie, si la commission d'enquête nommée par le gouvernement s'était prononcée par dix-sept voix contre deux pour la conservation de l'Algérie, cette opinion rencontrait dans la Chambre de nombreux adversaires. Dans la discussion du budget de 1835, M. Dupin proclamait qu'il serait « absurde » de songer à coloniser l'Algérie. Le maréchal Soult, président du conseil, déclarait bien que le gouvernement était résolu à n'abandonner jamais nos nouvelles possessions; mais il avouait qu'il n'avait pas encore d'opinion faite sur le meilleur système à adopter pour les conserver et que l'expérience seule le guiderait en cette matière, et il acceptait que le crédit de 400 000 francs demandé pour dépenses de colonisation et travaux d'assainissement fût réduit à 150 000 francs.

Bugeaud lui-même ne croyait pas à l'avenir de la colonie. A son avis, l'argent de la France, les bras de ses soldats seraient mieux employés sur le sol même de la patrie à défricher les landes, à faire des canaux, des routes. On a attiré les colons en Algérie par des espérances « exagérées ». Encore en 1840, il reviendra sur cette idée pour dire ironiquement à la Chambre : « L'abandon, la France officielle n'en veut pas ; les écrivains, c'est-à-dire l'aristocratie de l'écritoire, n'en veulent pas. Les pères de famille, qui voient périr leurs enfants en Afrique, pourraient penser autrement; mais ils ne parlent pas, ils n'écrivent pas ; ils travaillent et ne sont pas consultés. »

Heureusement, chez Bugeaud, l'homme de guerre se souciait assez peu de se mettre d'accord avec l'homme politique. Venu en Algérie pour relever l'état de nos affaires, il se mit résolument à l'œuvre. Nous avions jusqu'alors voulu faire aux Arabes une guerre scientifique, à l'européenne. Les colonnes expéditionnaires traînaient après elles beaucoup d'artillerie ; les soldats portaient un lourd bagage. Bugeaud, qui avait fait la guerre d'Espagne, en renouvela d'abord les procédés contre les Arabes. Les résultats ne se firent pas attendre. Presque immédiatement, il empêchait Abd-el-Kader de s'approcher d'Oran pour détruire les récoltes des tribus fidèles et gagnait sur l'émir la bataille de la Sickak, qui lui permettait de ravitailler le Mechouar de Tlemcen. Après ce succès, Bugeaud rentra en France.

Mais bientôt l'insuccès de notre expédition contre Constantine vint de nouveau tout compromettre. Pour réparer cet échec, il nous était indispensable d'avoir la sécurité assurée à l'ouest : Bugeaud fut chargé de négocier un traité de paix avec Abd-el-Kader. Le traité de la Tafna, qu'il signa le 30 mai 1837, nous réduisait aux limites les plus étroites. La souveraineté de la France en Afrique y était bien reconnue ; mais nous abandonnions à l'émir la province d'Oran à l'exception d'Oran, de Mostaganem, d'Arzew, de Mazagran et d'une bande de terrain sur la côte, la province de Titterie et la plus grande partie de la province d'Alger. Une clause du traité, stipulant qu'Abd-el-Kader nous payerait un tribut, fut effacée au dernier moment devant le refus formel de l'émir. Nous en revenions, une fois encore, au point où nous nous trouvions un mois après la prise d'Alger, avec cette nouvelle difficulté, créée de nos propres mains, qu'à la domination détestée des Turcs était substitué un pouvoir national disposant contre nous d'une autorité morale qui avait toujours manqué aux deys.

Pas plus que ses prédécesseurs, le cabinet du 6 septembre 1836 n'avait des idées bien arrêtées sur l'Algérie. Les instructions remises au général Damrémont, nommé à ce moment gouverneur général en remplacement du maréchal Clausel, en font foi. Le gouvernement, n'osant se prononcer ni pour l'abandon ni pour l'occupation, s'arrêtait à des demi-mesures.

« Le but que le gouvernement se propose n'est pas la domination absolue ni l'occupation effective de la Régence. Ce que la France a surtout en vue, c'est son établissement maritime, c'est la sécurité et l'extension de son commerce, c'est l'accroissement de son influence dans la Méditerranée... La France a surtout intérêt à être maîtresse du littoral. Les principaux points à occuper sont Alger, Bone et Oran avec leurs territoires. Le reste doit être abandonné à des chefs indigènes. La pacification est désormais l'objet principal à atteindre. »

« L'occupation restreinte, répliquait Bugeaud, est une chimère et une chimère dangereuse. » Si l'on veut persé-

(1) *Histoire du règne de Louis-Philippe Ier*, par Victor de Nouvion. T. III.

verer dans cette « faute » de conserver la possession d'Alger, le seul système applicable, c'est la domination absolue, la soumission du pays et la destruction de la puissance d'Abd-el-Kader. Pour atteindre ce but, il n'y a qu'un moyen : s'attaquer à l'intérêt agricole, organiser des colonnes chargées, non pas de courir après les Arabes, mais de les empêcher de semer, de récolter, de pâturer.

« Quel est votre système ? Vous n'avez pas de système ! » C'est ce que Bugeaud répétait à satiété à tous les ministres de la guerre chaque fois qu'une discussion sur l'Afrique s'engageait à la Chambre. En réalité, l'Algérie était pour eux un sujet de graves embarras. Le général Despans-Cubières n'était guère plus avancé en 1840 que ses prédécesseurs, et le président du conseil, M. Thiers, malgré les merveilleuses ressources de son esprit, réussissait médiocrement à faire la lumière sur la question. Bugeaud était le seul qui voulût quelque chose et qui sût ce qu'il voulait. Il était donc tout désigné pour le poste de gouverneur général. Ce fut le ministère Guizot qui l'y appela le 29 décembre 1840.

## II.

De la période du gouvernement général de Bugeaud, deux faits surtout sont connus : la prise de la smalah d'Abd-el-Kader par le duc d'Aumale (1843), et la campagne du Maroc signalée par le bombardement de Tanger et de Mogador et par la bataille de l'Isly (1844). Mais, dès son arrivée, Bugeaud s'était occupé d'appliquer à toute l'Algérie le système de guérillas dont il avait fait un heureux essai dans sa première campagne de 1836. Distribution des troupes sur la surface du territoire, composition des colonnes, réformes dans l'équipement, Bugeaud surveilla tout, organisa tout. Aucun détail ne lui paraissait indigne de son attention. Sa sympathie pour le soldat était devenue proverbiale et il inspirait à ses troupes une confiance absolue.

La première année de commandement de Bugeaud fut marquée par une suite de faits d'armes et de courses peu importants par eux-mêmes, mais qui avaient ce résultat de harceler partout les Arabes, de détruire leurs établissements, de les « atteindre, suivant le mot de Bugeaud, dans leurs intérêts ».

Sur un seul point, Bugeaud échoua. Non seulement il avait son système de guerre, mais il avait son système de colonisation. Dans sa pensée, exposée antérieurement devant la Chambre, il fallait donner aux colons « des armes, des munitions, des outils aratoires, du bétail, des secours en bois et en fer pour bâtir leurs villages, enfin des vivres pour deux ou trois ans, jusqu'à ce qu'ils pussent s'en procurer eux-mêmes ». Ils devaient être organisés militairement, « car il faut que les colons soient très guerriers dans un pareil pays ». Les soldats qui avaient fait leur congé en Algérie devaient très exactement répondre à l'idéal du colon suivant Bugeaud. Vers la fin de 1841, il fit offrir des terres aux soldats libérables s'ils voulaient rester comme colons. Ces soldats étaient au nombre de 800. Bugeaud les réunit, il les exhorta de sa parole à profiter des avantages qui leur étaient offerts ; il insista sur la salubrité du climat, sur la fécondité du sol, sur la beauté du pays ; il leur présagea une grande prospérité, les engagea à se marier, à faire venir leurs pères, leurs mères, leurs frères, leurs sœurs. « La terre est généreuse, s'écria-t-il, et je vous en distribuerai assez pour que la famille puisse vivre largement ! » L'Algérie ne s'était jamais vue à pareille fête et Bugeaud n'avait pas l'habitude de lui faire tant de compliments. Le résultat cependant fut plus que médiocre. 63 hommes seulement sur les 800 acceptèrent de rester.

Malgré cet insuccès, les résultats de l'année étaient bons pour l'Algérie. Le roi le constata en parlant, dans le discours du trône du 27 décembre 1841, de « cette terre désormais et pour toujours française ». On en avait fini avec les hésitations qui duraient depuis onze ans, et c'était à Bugeaud, à l'adversaire de l'Algérie, que la France devait de posséder enfin d'une façon réelle et durable cette belle colonie.

Les réformes pacifiques n'attiraient pas l'attention de Bugeaud à un moindre degré que les opérations militaires. C'est ainsi que, « pour assurer la protection due aux Arabes et à leurs troupeaux », il prescrivait la destruction des animaux féroces, qu'il introduisait en Algérie la culture du châtaignier, qu'il envoyait des greffeurs européens greffer de beaux oliviers sauvages qui se trouvaient en abondance entre Blidah et Milianah et aussi dans la province de Mostaganem. Frappé de la destruction des oliviers, qu'on employait comme bois de chauffage, il prenait un arrêté par lequel, « considérant que les oliviers forment une des principales richesses de l'Algérie et qu'il importe d'en assurer la conservation », il interdisait sur tous les marchés la vente du bois vert d'olivier. Il concentrait son attention sur les routes ; il organisait les moyens de communication. L'établissement d'un service d'omnibus entre Alger et Médéah lui inspirait un curieux article publié dans un journal algérien :

« *Service d'Alger à Médéah et retour ; départ tous les mercredis et samedis.* Hôtel Titery, hôtel d'Alger, *à Médéah.* Telles sont les affiches qu'on lit depuis plusieurs jours sur tous les murs de la ville.

« Ainsi, d'Alger à Médéah, dont le trajet ne se faisait, il y a quinze mois, qu'à la suite d'une colonne de toutes armes, l'on va et l'on vient, aujourd'hui, *en omnibus,* deux fois par semaine.

« Ainsi, dans cette ville où, à la même époque, il ne se trouvait pas dix personnes appartenant à la population civile et pas une seule femme européenne ou indigène, dans cette ville qui n'était que ruines et décombres, on trouve aujourd'hui des hôtels tenus *à l'instar de Paris* où les voyageurs affluent. Voilà des résultats ! »

Humble début que ce service d'omnibus sur un parcours d'une dizaine de lieues, si on le compare aux 1426 kilomètres de voies ferrées qui forment le développement actuel du réseau algérien.

## III.

Aussi bien, n'y a-t-il pas de comparaison à faire entre l'état de l'Algérie vers 1840 et l'état présent. Mais il est inté-

ressant de mesurer le chemin parcouru durant cette période. Un document tout récent, la *Statistique générale de l'Algérie* (1879-1881), va nous servir de guide dans cette recherche. Nous y voyons qu'au recensement de 1881 la population de la colonie était de 3 310 412 habitants dont 233 937 français, 35 665 israélites naturalisés, 2 415 763 musulmans indigènes sujets français, 189 944 étrangers et 435 103 indigènes des tribus de commandement. Le département le plus peuplé est celui de Constantine, avec 1 291 418 habitants. Celui d'Alger en compte 1 251 672, et celui d'Oran, 767 322. Ces chiffres, comparés à ceux du recensement de 1876, indiquent une augmentation de 442 786 habitants dont 35 145 français et 31 557 étrangers. Parmi ceux-ci, les Espagnols sont les plus nombreux. D'un recensement à l'autre, leur nombre s'est accru d'environ 20 000. Seuls, les Allemands sont en décroissance. De 6 513 recensés en 1876, leur nombre est descendu à 4 201.

Le commerce général à l'importation, qui, en 1872, représentait une valeur de 197 044 977 fr., atteint, en 1881, 342 252 660 fr., en augmentation sur l'année précédente de 39 millions. A l'exportation, le commerce général a subi, dans la dernière période décennale, de très grandes variations. En 1872, il représentait une valeur de 164 603 634 fr. En 1878, il descendait jusqu'à 131 089 818 fr. C'est l'année la plus faible. En 1881, il vaut 143 584 603 fr., après s'être élevé en 1880, l'année la plus forte, à 168 835 136 fr. La diminution de 1881 sur 1880 porte à peu près sur tous les chapitres. Mais la principale différence atteint les céréales. L'Algérie, en 1881, en exporte pour 23 millions de moins qu'en 1880.

Les routes, commencées par Bugeaud, ont aujourd'hui un développement de 10 579 921 kilomètres, dont 2 983 000 pour les routes nationales.

Ces chiffres montrent à quel point les faits ont donné raison à ceux qui ont voulu persévérer dans cette « faute » de conserver l'Algérie à la France.

« Voilà des résultats! » pouvons-nous dire à notre tour en reprenant le mot de Bugeaud. A ces résultats, le nom de Bugeaud reste indissolublement lié.

GEORGES DE NOUVION.

---

## LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

**Le docteur Breen**, par M. WILLIAM D. HOWELLS.
**Madame Delphine**, par M. GEORGE W. CABLE.
**Nouvelles Mille et une Nuits**, par M. R. L. STEVENSON.

I.

Quand une Française voit une étrangère violer avec un mépris superbe le code sacro-saint des convenances mondaines, elle dit sans hésiter : « C'est une Américaine. » Dans son esprit, ces quatre mots signifient : « Rien ne m'étonnera de sa part, car elle est d'un pays où les filles perdent dès le collège, à coudoyer les garçons, la notion du masculin et du féminin, qui est pour notre sexe le commencement et la fin de la sagesse. Les théories nationales sur les droits des femmes achèvent de leur brouiller la cervelle. Elles ont pris aux hommes leurs études et leur liberté d'allures, elles sont en train de leur prendre leurs professions; on les trouve déjà professeurs d'algèbre, médecins, prédicateurs; bientôt on les trouvera colonelles, députées et même davantage, car l'une d'elles a annoncé qu'aux prochaines élections présidentielles elle poserait sa candidature. »

La Française a raison, sauf une légère réserve. Il faudrait savoir dans quelle mesure les faits qui la choquent sont la règle aux États-Unis, dans quelle mesure l'exception, et si les Américaines que nous trouvons excentriques ne passeraient point par hasard pour excentriques dans leur propre pays. Nous jugeons l'Amérique sur ce que nous en voyons chez nous, et une nation est imparfaitement représentée par les essaims de citoyens qui vont chercher la fortune, ou le plaisir, ou la sécurité loin de la mère patrie. Il y a toujours dans ces colonies, en mettant les choses au mieux, un grand mélange.

Un nouveau roman de M. William D. Howells va nous renseigner sur ce que la masse de ses compatriotes pense des jeunes personnes qui pratiquent les droits des femmes et l'égalité des sexes. Ce n'est pas la première fois que les lecteurs de la *Revue* voient le nom de M. Howells (1). Nous avons déjà rendu justice à ses qualités vives et brillantes d'observateur et de conteur. Son dernier volume, *la Pratique du docteur Breen* (2), est supérieur à ce que nous avions lu de lui jusqu'à ce jour. M. Howells y étudie le cas de la femme-médecin, sa position vis-à-vis de l'opinion et ses chances de succès dans la vie. On pourra conclure du particulier au général, de la jeune fille docteur à la jeune fille masculine par les idées et les occupations.

La façon dont M. Howells présente son héroïne est déjà un indice. Il s'y prend avec mille précautions, un soin d'excuser et d'atténuer qui trahit la préoccupation du romancier embarqué à faire accepter un personnage antipathique ou ridicule. Mlle Grace Breen n'a pas appris la médecine par esprit de revendication. Elle s'intéresse peu aux droits des femmes, serait désolée d'être confondue avec les Louise Michel de son pays et conserve à travers tout les grâces, l'élégance et la réserve de son sexe. Son diplôme de docteur a été la fantaisie généreuse d'une fille riche et indépendante qu'une déception a détournée du mariage et qui voudrait utiliser sa vie solitaire au profit des enfants pauvres. Même réduite à ces termes modestes, son entreprise la trouble et lui cause un malaise insurmontable. Elle se sent dans une situation fausse. Elle ne peut pas s'empêcher de rougir dès que quelque chose lui rappelle sa profession. Elle s'aperçoit qu'elle inspire moins de confiance qu'un homme, et elle

(1) Voy. la *Revue* du 31 décembre 1881 (*les Américaines en Europe*).
(2) *Doctor Breen's Practice*, par William D. Howells. — Londres, 1 vol. 1882. Trubner.

l'estime naturel. Une femme, dit-elle, constate à chaque heure du jour son insuffisance dans toutes les choses de la vie, et c'est toujours un homme qui vient à son secours. Avec des idées aussi humbles sur les mérites de son sexe, M^lle Breen aurait besoin de trouver son trou tout fait au soleil. Loin de là, elle a à lutter contre le préjugé général et une hostilité non déguisée.

Chacun de nous a une théorie sur lui-même, d'après laquelle il est ceci ou cela, très bon, ou très brave, ou très patient, ou très spirituel, ou très habile. La remarque est de M. Howells et elle est très juste. Nous admettons — quelquefois, pas toujours — que nous avons les défauts de nos qualités; cependant nous en sommes moins sûrs, de sorte qu'en réglant notre conduite nous tenons beaucoup plus compte des qualités, qui sont certaines, que des défauts, qui, après tout, sont douteux. Le contraire se présente aussi : il arrive que nous faisons fond sur un défaut qui s'évanouit au moment où il allait enfin nous être utile. Dans les deux cas, notre théorie de nous-même est fausse. Une bonne part des sottises humaines viennent de ce que nous agissons comme si elle était juste, et voilà précisément pourquoi M^lle Grace Breen, que la nature a créée nerveuse, impressionnable et timide, s'est lancée dans une carrière qui exigerait du sang-froid et de l'énergie.

D'ordinaire, les inconvénients de la fausse théorie sont en partie corrigés par une autre erreur de nos yeux intellectuels. Nos propres actions n'ont pas le même aspect pour nous que pour les étrangers. Nous les voyons plus en beau, très heureusement, quoi qu'en disent les moralistes, car les illusions que nous nous faisons sur notre compte sont une de nos grandes forces : grâce à elles, nous rêvons de faire le plus, et en rêvant le plus nous faisons le moins. L'homme qui a le don funeste d'apprécier exactement l'impression produite sur autrui par ses actes et ses paroles a toute chance de perdre la foi en lui-même, et alors il n'est plus bon à grand'chose. L'héroïne de M. Howells a ce malheur. Après avoir entrepris la médecine en vertu d'une théorie fausse de son caractère et ses aptitudes, elle est d'une clairvoyance terrible sur les jugements du monde.

Elle sait que les femmes surtout lui sont hostiles, que, tout en émettant des opinions passionnées sur la nécessité d'émanciper leur sexe, elles trouvent antiféminin de disséquer et ne prennent pas au sérieux le docteur Grace Breen. « Il n'y a pas une d'elles, lui dit une amie trop sincère, qui ne pense que vous êtes un bien plus grand scandale que si vous étiez la plus grande coquette du monde. » La même amie, qui professe des opinions avancées et se fait soigner par Grace, vient à tomber sérieusement malade. Elle s'écrie aussitôt : « Ce n'est plus une plaisanterie à présent! Il me faut *un* médecin. » M^lle Breen va elle-même chercher un confrère auquel elle demande une consultation. Le confrère la regarde comme une bête curieuse, se divertit à ses dépens et finalement refuse de consulter avec elle sous prétexte qu'ils ne sont pas de la même école.

Un jeune homme charmant, qui a de très jolies moustaches, s'éprend d'elle et la demande courageusement en mariage à la barbe du préjugé. Grace l'éconduit par les raisons d'honnêteté qui poussent quelquefois une femme d'une réputation décriée à refuser d'épouser l'homme qu'elle aime. Elle jure que le jeune Libby lui est indifférent, ce qui est un gros mensonge, et elle ajoute :

— Vous saviez bien que même si vous ne m'aviez pas été indifférent, ce n'était pas possible. On se serait moqué de moi, on aurait raconté que j'avais été doctoresse, et cela ne vous aurait pas convenu.

— Cela m'aurait été égal, réplique le jeune Libby. Je sais le cas qu'il faut faire des cancans du monde.

— Oui, dit Grace, je sais que vous seriez généreux et brave pour cela comme pour tout le reste. Mais qu'auriez-vous dit si... si j'avais refusé d'abandonner ma carrière..., de renoncer à l'espoir de me rendre utile de la manière que j'avais projetée ? Vous n'auriez pas aimé à me laisser continuer à exercer la médecine.

— J'y avais pensé et je n'avais pas trouvé le moyen d'arranger les choses; mais, si vous aviez trouvé un moyen quelconque, j'aurais été tout disposé... Eh bien! non, c'était là mon grand souci ! Je savais que c'était égoïste de ma part; je savais qu'il y avait de la fatuité à supposer que vous me sacrifieriez toute votre vie, et, quand je pensais à cela, je prenais la résolution de ne pas demander votre main ; mais je tâchais de ne pas y penser.

— La! vous voyez bien ? Mais si j'avais pu vous répondre comme vous le désiriez, ce n'eût été rien que de tout abandonner pour vous. Une femme est femme avant tout ; elle n'est pas quelque chose d'abord et femme ensuite. Je comprends combien vos intentions étaient l'opposé d'égoïstes, et je vous en remercie. Mais ne parlons plus de cela. C'était impossible, et d'y penser ne sert qu'à se tourmenter.

C'est à croire que le préjugé est plus fort aux États-Unis qu'en France. Il l'est certainement plus qu'à Paris, où nul ne s'est avisé de montrer au doigt les étudiantes en médecine et de déclarer que les plus honorables sont un scandale public par cela seul qu'elles apprennent la médecine. On hésiterait peut-être à les épouser parce que le bon sens français répugne violemment à admettre qu'une femme soit « quelque chose d'abord et femme ensuite », médecin d'abord, épouse et mère ensuite ; mais l'homme à qui l'une d'elles inspirerait une affection sérieuse ne se présenterait pas, à la façon d'un des personnages de M. Howells, en sauveur à qui l'on n'a rien à refuser parce qu'il daigne retirer de l'abîme une malheureuse compromise et ridicule, au reste belle, sage et riche. Il ne me semble pas non plus que la Faculté de Paris tienne leurs talents en aussi profond dédain que le fait le docteur Mulbridge de M. Howells. J'ai entendu de ses membres les plus éminents citer une ou deux thèses d'étudiantes parmi les thèses remarquables des dernières années.

Je n'ai qu'une tendresse médiocre pour les théories sur les droits des femmes et l'égalité des sexes. Quand M^lle Hubertine Auclerc écrit au conseil municipal de Paris : « Il est honteux que, sous un faux prétexte d'indignité, les hommes *fassent des femmes leurs vaches à lait* », j'ai beau me raisonner, je ne peux pas trouver que ce soient les hommes qui aient « fait des femmes leurs vaches à lait » ; il me semble

toujours que c'est la nature. Le jour où l'on me prouvera que c'est par une injustice de la société que les mères sont les mères et que les pères sont les pères et que nous pouvons changer tout cela par une loi, je me rendrai ; jusque-là, je continuerai à croire que les deux sexes ont été créés pour des fins différentes et que, par conséquent, ils ont reçu en partage des facultés et des aptitudes différentes, sans qu'on puisse dire que l'un soit supérieur à l'autre : ce n'est pas la même chose, voilà tout.

Ces idées arriérées ne m'empêchent pas d'être de tout mon cœur avec l'héroïne de M. Howells se débattant entre des pécores et un cuistre. Bien que Grace Breen symbolise un mouvement provenant, à mon sens, d'une notion inexacte de la réalité, la sympathie va invinciblement à elle parce qu'elle représente aussi l'initiative généreuse opposée à l'esprit étroit et dogmatique et à l'intolérance. Les gens qui l'entourent ne lui sont contraires par aucune des raisons qu'il est facile d'invoquer contre la révolution sociale dont nous menacent les partisans de la femme-homme ; ils la tracassent parce que leur petite routine provinciale a été troublée par l'apparition de ce phénomène inconnu : une doctoresse. Elle les a dérangés dans leur ornière et ils coassent. Il est impossible de s'intéresser à eux.

Quant à l'auteur du livre, son dénouement le classe parmi les adversaires indulgents, mais décidés, « des femmes qui essayent de prendre la place des hommes dans le monde ». Grace Breen préfère M. Libby, le joli garçon aux moustaches conquérantes, à un médecin mûr, laid et capable, qui lui offre avec sa main les moyens de réaliser ses rêves d'utilité. C'est la revanche de la nature sur la théorie, et il en sera ainsi aux siècles des siècles, dans l'intérêt de l'espèce.

II.

Avant de terminer, nous indiquerons deux recueils de Nouvelles, avec le regret de ne pouvoir nous y arrêter. L'un est encore d'un écrivain américain, M. Georges W. Cable, qui s'est acquis de la réputation aux États-Unis par ses tableaux de la vie créole. *Madame Delphine* (1) renferme des pages charmantes. Nous recommandons surtout la première Nouvelle, celle qui donne son nom au recueil.

Les *Nouvelles Mille et une nuits* (2) (quel titre ambitieux !) de M. Robert Louis Stevenson, auteur de livres de voyages et d'études littéraires très goûtés en Angleterre, ne sont pas précisément des Nouvelles. Ce ne sont pas non plus des contes. C'est un genre mixte tenant d'Hoffmann et de Gaboriau. Les récits de M. Stevenson sont amusants et extravagants; la langue en est limpide, naturelle et élégante.

ARVÈDE BARINE.

(1) Londres, 1 vol. Frederic Warne.

(2) *New Arabian Nights.* — Londres, 2 vol. 1882. Chatto and Windus.

## POÉSIE

### Devant la Vénus de Milo (1).

I.

Ton marbre en même temps nous dompte et nous rassure,
Statue impérieuse et sereine à la fois ;
On peut te regarder et t'aimer sans blessure,
Et noble est la leçon de tes lèvres sans voix.

Eros, le dieu léger des amours vagabondes,
Ne peut être, ô Vénus de Milo, ton enfant :
Tu n'es pas la déesse où l'écume des ondes
Fit naître un cœur impur, mobile et décevant;

Non, ta forme nous parle un grave et fier langage
Qui vibre au fond de nous bien au delà des sens,
Et le philtre sacré que ton beau corps dégage
Ne trouble que notre âme et s'y change en encens.

Dans les lignes du marbre où plus rien ne subsiste
De l'éphémère éclat des modèles de chair,
Le ciseau du sculpteur, incorruptible artiste,
En isolant le Beau, nous le rend chaste et clair.

Si tendre à voir que soit la couleur d'un sein rose,
C'est dans le contour seul, presque immatériel,
Que le souffle divin se révèle et dépose
La grâce qui l'exprime et ravit l'âme au ciel.

Quel visiteur profane, hôte d'un statuaire,
Devant la forme calme et l'artiste anxieux
N'a senti l'atelier devenir sanctuaire
Au colloque muet du modèle et des yeux?

La chair se sanctifie au cœur qui la contemple;
Assise sur l'autel dans le temple du Beau,
Nul rêve inférieur ne l'outrage en ce temple
Où le désir se tait comme dans un tombeau,

Où n'ose tressaillir nulle autre convoitise
Que celle qui livra Prométhée au vautour,
Où la Beauté, miroir de l'Idéal, attise
Une soif de créer plus haute que l'amour,

Où l'artiste, imposant lui-même à la Nature
Un type qu'il choisit et n'a pas hérité,
Plus que père, se donne un survivant qui dure
Aussi longtemps tout seul qu'une postérité.

C'est là que, sous ses doigts, s'éveille la figure
Qui, se laissant d'abord deviner, puis saisir,
Au soleil par degrés sort de l'argile obscure
Et s'offre toute nue aux yeux purs de désir;

Car l'anoblissement du regard que tu charmes,
O sculpture sévère, est ton plus grand bienfait;
Ton chef-d'œuvre en éteint les ardeurs sous les larmes
Qu'arrache l'Infini caché dans le Parfait.

(1) Ce petit poème a été lu mercredi dernier à la séance trimestrielle de l'Institut.

II.

Ceux de nous que la chair a séduits par la ligne
Pleurent d'être nés tard sous nos rudes climats,
Enviant aux anciens cette fortune insigne
D'avoir connu le Beau qui ne se voilait pas.

La vue au peuple grec n'en fut pas interdite :
Sur le corps se moulait le lin souple et léger.
Heureux les Praxitèle! ils voyaient Aphrodite
Au grand jour, en plein air, de la vague émerger,

Et, déesse mêlée aux mortelles d'Athènes,
Dans un groupe accompli, sereine, resplendir,
Et, la main sur la hanche, au retour des fontaines,
Élever vers l'amphore un bras et l'arrondir.

Drapée, et cependant fidèle à la lumière
Sous des plis trop soumis pour la dissimuler,
Sa forme souveraine, à leurs yeux coutumière,
Leur exaltait le cœur au lieu de le brûler.

Ils voyaient s'animer et s'alanguir les danses
Sans que l'allure humaine eût aucun rythme bas,
La grâce y dédaigner d'hypocrites prudences
Sans avilir jamais les gestes et les pas.

Ils y pouvaient surprendre une attitude heureuse,
Une élégance innée éclose sans efforts;
L'âme enfin d'une race aimable et généreuse
Librement devant eux souriait dans les corps.

Mais plaignons nos sculpteurs, nés loin de la contrée
Où florissait la forme en liberté jadis;
Jamais dans sa candeur ils ne l'ont rencontrée
Sous l'avare soleil de nos pâles midis.

Nous foulons un sol froid qu'à peine un rayon touche,
Où marchent tous les corps cruellement vêtus,
Où la chaste Beauté, menacée et farouche,
Met la peur du regard au nombre des vertus.

Enfants perdus de l'art sur ce sol impropice,
En un siècle rebelle au pur amour du Beau,
Les sculpteurs n'ont point fait le lâche sacrifice
De l'austère Idéal aux mœurs du temps nouveau.

Nous leur devons la saine et consolante joie
De voir le marbre encore offrir des traits humains,
Des contours que la force ou la grâce déploie,
Où l'homme s'est lui-même achevé de ses mains.

III.

Quel serait notre ennui, s'il nous fallait sans cesse
Vivre sevrés du ciel obstinément voilé,
Sachant bien qu'au-dessus de la nuée épaisse
Rayonnent des splendeurs dans l'éther étoilé!

Oh! combien péserait sur nos âmes malades
Ce lourd voile offusquant l'azur et l'horizon!
Combien se meurtriraient en vaines escalades
Nos vœux impatients au toit de leur prison!

Mais Dieu ne nous a point infligé ce supplice :
Si des astres l'hiver nous ravit la clarté,
Le brouillard se dissipe et le nuage glisse,
Et tout le firmament brille pour nous l'été!

Les étoiles sont loin, mais nous sommes sûrs d'elles;
La nue en les couvrant n'est qu'un fuyant linceul;
La nue est passagère, elles sont immortelles;
Elles luisent pour tous et jamais pour un seul.

Nulle n'est fiancée aux regards d'un seul homme,
Nulle ne peut garder sa lumière pour soi;
Astre et belle aujourd'hui d'un éclat qu'on renomme,
Vénus se montre encore au berger comme au roi.

De la Beauté terrestre, étoile plus prochaine,
Pour les plus chastes cœurs il n'en est point ainsi!
Elle traîne, pudique, une invisible chaîne,
Voilée, hélas! toujours comme un astre obscurci,

Ou bien la jalousie, en éveil à toute heure,
Au regard enchanté vient barrer le chemin,
Car il faut en amour que le grand nombre pleure,
Que le bonheur d'un seul frustre le genre humain.

C'est pourquoi bénissons un art qui nous enseigne,
Par le marbre où le souffle est venu s'apaiser,
Un amour dont le cœur ne frémit ni ne saigne,
Affranchi de l'espoir et des deuils du baiser.

N'adorant que la forme où transparaît l'idée,
La Beauté dont le vrai rehausse la splendeur,
Le sculpteur nous la donne auguste, possédée
Par l'admiration, gage de la pudeur.

On rougit de montrer le corps seul avant l'âme :
Cette rougeur en lui révèle un saint flambeau ;
Le sculpteur peut montrer la nudité sans blâme,
N'offrant que le Divin dans les lignes du Beau.

Saluons donc cet art qui, trop haut pour la foule,
Abandonne des corps les éléments charnels,
Et, pur, du genre humain ne garde que le moule,
N'en daigne consacrer que les traits éternels!

Car aujourd'hui, malgré les désastres sans nombre
Entassés par la flamme et le fer ennemi,
O Vénus de Milo, tu sors jeune de l'ombre
Où deux mille ans ta forme et ta pierre ont dormi.

Tu viens régénérer l'aspiration lasse,
Guérir des vils soupirs les cœurs que tu soumets;
Tu viens, de tes bras seuls ayant perdu la grâce,
Figurer l'Idéal qui n'embrasse jamais.

SULLY PRUDHOMME.

---

## NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La mort de Gambetta a ému l'Europe entière.

Il faut avoir voyagé à l'étranger, il faut avoir eu à subir les questions ardentes, incessantes de tous les journalistes, de tous les hommes politiques qu'on rencontrait, pour mesurer exactement le rôle de ce grand patriote.

Il était en avant de la France, comme ce phare destiné à la baie de New-York : il projetait au loin la lumière de la République.

Il est donc impossible d'en parler sommairement, et j'aurais honte d'exploiter ce malheur pour en extraire quelques anecdotes inédites. J'ai connu Gambetta, surtout avant son illustration ; les souvenirs familiers que j'aurais à évoquer ont besoin de la mélancolie d'une douleur résignée.

Il faut aujourd'hui satisfaire avant tout aux inquiétudes, aux effrois du patriotisme, et prouver que si la république française perd son plus vaillant fondateur, elle ne fléchit pas sous son deuil et profite des leçons autant que des bienfaits de cette vie rapide, pour redoubler sa vie.

La tâche de cette démonstration incombe à de plus autorisés que moi. Je leur laisse le soin de raconter les succès, les luttes parlementaires, l'influence, les efforts de cet orateur tout-puissant, de cet homme d'État si merveilleusement actif, de ce Français qu'on n'a pu ensevelir autrement que dans un drapeau tricolore.

Mais tout bon citoyen a le devoir de prendre son rang dans le cortège triomphal qui conduit ce vaincu de la vie vers l'immortalité. Je ne suis qu'un passant. Je dépose ma palme sur le cercueil et je m'incline.

Balzac, qu'il est à propos d'évoquer devant le dernier hôte de sa maison, appelle la gloire *le soleil des morts*. Gambetta ne s'est couché qu'un instant dans la nuit, pour se redresser, affranchi de toute ombre modeste, et reprendre, le front haut, le visage étincelant, un bras tendu vers l'avenir, l'autre ramené sur le cœur où battait l'amour de la France, cette attitude superbe qu'il avait à la tribune et qu'il aura maintenant sur un piédestal, à la clarté qui ne s'éteint jamais au-dessus de certaines tombes.

## II.

Je plains ceux qui ne se sont pas désarmés devant cette mort et qui, devançant même l'agonie, croyaient servir leur parti en le déshonorant par des manifestations insultantes.

M. Edmond About, dans un article ému autant que spirituel, a voulu faire la leçon à ces *cannibales*. Ils ont ri de sa leçon, mais sans faire rire avec eux.

Je serais étonné que le rédacteur en chef du *XIX^e Siècle* eût perdu sa prose charmante en avertissements inutiles, si je ne savais pas que l'excès même de l'esprit ramène à la naïveté. Voltaire *s'emballait* naïvement, et je ne crois pas offenser M. About en disant qu'en cette circonstance il a été bien naïf.

M. de Pène, un galant homme, expert en matière d'élégance et de bon ton, royaliste universel, a répondu à peu près, dans le *Gaulois*, à Edmond About que, les républicains n'ayant respecté ni Napoléon III, ni Louis-Philippe, ni Charles X, ni Louis XVI, il était de toute justice que les défenseurs des bons principes prissent plaisir à piétiner un républicain agonisant et à déshonorer par avance son cadavre.

On pourrait peut-être prouver que les républicains n'ont pas si souvent qu'on le suppose la férocité qu'on invoque contre eux.

Je n'avais pas prévu cette réponse quand, il y a quinze jours, je citais un article très juste, très humain, de Louis Blanc à l'occasion de la mort de Louis-Philippe, et dès qu'on le voudra, je soutiendrai, avec preuves à l'appui, cette thèse que les républicains, enclins à la sensibilité par théorie, à la fraternisation par système, ont moins de rancunes que les royalistes.

Mais j'accepte dans toute sa crudité la réponse de M. de Pène. Je veux seulement en tirer cette conclusion : Si vous scalpez nos morts sous prétexte que nous sommes des scalpeurs, je ne vois pas bien la différence des mœurs et la supériorité des principes.

Le grand argument des royalistes, c'est qu'il n'est pas de bon ton d'être républicain, que cet état corrompt les usages, met la grossièreté dans les habitudes, dans les idées; mais, si cet argument se détruit par des représailles grossières, que reste-t-il aux partisans de la quintessence sociale, du principe supérieur des bonnes manières ? Ils ne sont plus que de faux civilisés, plus sauvages que les sauvages des clubs, car ils n'ont pas, comme ces fous, l'excuse de la misère, de l'ignorance.

Ce qui est vrai, ce qu'About aurait dû penser et ce que de Pène aurait dû répondre, c'est qu'en politique la haine est trop facile, c'est que les plus honnêtes gens, sous l'empire d'une passion qui devient alors un préjugé, commettent parfois les plus mauvaises actions.

## III.

Je voudrais bien savoir de quel ton un journal royaliste traiterait un radical qui s'aviserait de dégager des conclusions philosophiques et sociales du suicide de l'ambassadeur d'Autriche! S'il prétendait que les gens du peuple sont plus vaillants en toute occasion, qu'ils se soucient davantage de leur femme, de leurs enfants, et que les monuments hygiéniques appelés vespasiennes portent malheur aux aristocraties, il n'y aurait pas assez d'anathèmes pour le flétrir.

Mais supposez, dans les mêmes circonstances, le suicide d'un homme du peuple, et tout aussitôt nous verrons reparaître ces théories des mauvaises lectures, des doctrines matérialistes, de l'athéisme.

Je ne sais pas si M. le comte de Wimpffen lisait beaucoup; je doute qu'il fût un naturaliste à outrance, et vraisemblablement il croyait en Dieu. Tout cela ne l'a pas empêché de se tuer d'une façon presque grotesque, à moins qu'elle ne semble grandiose et qu'on ne voie un mépris suprême de la vie dans le choix du confessionnal de Son Excellence.

Il est vrai qu'on invoque la folie. Cette insanité, si difficile à prouver quand il s'agit, dans un procès criminel, d'un attentat monstrueux, contre nature; cette irresponsabilité que les aliénistes ont tant de peine à admettre quand il s'agit de soustraire une créature humaine à la mort, ils l'acceptent

avec une désinvolture superbe quand il s'agit de soustraire un suicidé de haut rang aux rigueurs de l'Église.

Un ambassadeur condamné à l'enterrement civil, à l'enfouissement, est-ce que c'était possible?

Je ne proteste pas contre cette expertise complaisante; mais je la voudrais plus générale, et, puisque l'Église a besoin d'un mensonge pour délivrer son eau bénite, pourquoi n'établit-elle pas un tarif qui ne découragerait aucune famille?

Quand ce malheureux journaliste tué en duel a été porté devant l'église dotée par lui, pourquoi le curé qui avait reçu les charités du défunt n'a-t-il pas été assez charitable pour supposer qu'un écrivain atteint de bonapartisme à ce degré-là, et n'ayant pas pensé à sa femme, à ses enfants, avant d'aller à un rendez-vous de mort, était positivement fou?

Je sais bien que l'Église ne veut pas encourager le duel; mais pourquoi serait-elle moins rigoureuse envers le suicide?

IV.

On a jugé ces jours-ci, en cour d'assises, cette affaire de duel, et tout naturellement le jury a acquitté les survivants de cette sanglante aventure, adversaire et témoins. C'est bien jugé, dans l'état de la législation et des mœurs. Je voudrais seulement faire un rapprochement qui devrait se présenter à l'esprit des législateurs.

Qu'un homme comme Armand Peltzer fasse venir d'Amérique un de ses frères pour lui ordonner un meurtre, les jurés s'indignent et condamnent à mort cet instigateur de l'assassinat. Mais n'est-il pas étrange qu'en même temps qu'on réunit un jury pour défendre l'inviolabilité humaine, on laisse fonctionner des jurés sans mandat, des arbitres en matières de duel qui décident avec autorité et impunité qu'un père de famille courra la chance de tuer ou de se faire tuer, en vertu d'un point d'honneur dont ces jurés sont les arbitres absolus?

Les complices d'un duel, ce ne sont pas les témoins, ce sont ces jurés qui, impassibles et sans entraînement, ouvrent le champ clos, déclarent qu'il ne saurait se refermer et pèsent entre eux les vanités plus que les douleurs d'une famille.

Je ne comprends pas qu'il se rencontre des consciences assez sûres d'elles-mêmes pour trancher si vite un débat dont la sanction est dans le sang versé.

— Mais, dirait un de ces Minos, nous n'avons pas plus à nous préoccuper des chances d'un duel que les jurés ne doivent se préoccuper de la portée de la loi à appliquer. On nous choisit pour décider des susceptibilités de l'honneur; nous nous prononçons sur ce point spécial; le reste ne nous regarde plus.

L'argument n'est que spécieux. Outre que les jurés ordinaires savent très bien quelle est la conséquence de leur verdict, les jurés du point d'honneur savent très bien que de leur sentence résultera un engagement dont ils ont fixé eux-mêmes la gravité.

D'Alton Shée, dans ses mémoires politiques, a dit avec beaucoup de raison qu'au fond de toute conspiration contre un souverain il y a l'idée vague, inconsciente, du régicide. On peut dire, de même, qu'au fond de toute sentence arbitrale rendue par un jury en matière de duel, il y a l'idée visible de la mort pour l'un des deux adversaires; sans cela, il n'y aurait qu'une comédie. Quand on juge que l'honneur a besoin d'être *lavé dans le sang* (comme disent les prevôts d'armes), on calcule que le sang sera versé.

Je voudrais donc qu'au lieu d'appeler simplement comme témoins dans un débat de ce genre les arbitres qui ont rendu la rencontre inévitable, on les poursuivît comme complices; cela rendrait ces arbitrages moins fréquents, et, quand ils seraient inévitables, cela obligerait les arbitres à plus d'inquiétude humaine, à plus de scrupule dans le pesage de l'honneur.

Un juré qui, en son âme et conscience, a envoyé à l'échafaud un coquin fieffé, n'a pas toujours le sommeil tranquille à la suite de son verdict; je voudrais savoir si le juré qui est cause de la mort d'un brave homme n'a pas sa nuit agitée!

V.

On vient de saisir les mémoires du comte de Vieil-Castel. Ce n'est pas pour venger les honnêtes gens diffamés par les caquets de ce bavard sans mérite, mais bien pour sauvegarder l'honneur du nom porté par un historien plus sérieux.

On sait que cet Horace fut le héros de ce pari pantagruélique et ridicule qui consistait à boire et à manger pour cinq cents francs en un seul repas. Il paraît que, grâce à un potage aux nids d'hirondelles qui à lui seul dépassait cent francs, et à des vins cotés très cher, le pari fut gagné. Il ne semble pas que cet exploit suffise pour un brevet d'annaliste, et le jugement sévère porté par M. Horace de Vieil-Castel sur Lamartine, qu'il méprise profondément, ne me paraît pas fortifié par cette prouesse gastronomique.

Aujourd'hui le pari serait plus facile à gagner. Si les chinoiseries coûtent moins cher, en revanche, les prix des mets français ont considérablement augmenté.

Le temps de ce genre d'héroïsme est passé.

LOUIS ULBACH.

---

## BULLETIN

### Chronique de la semaine

*Actes officiels.* — Le 29 décembre, décret portant création d'un certificat des études primaires supérieures. — Le 2 janvier, le Président de la république décrète que des funérailles nationales seront faites à M. Gambetta.

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Le 29, adoption de l'ensemble du budget modifié par 158 voix contre 92. Clôture de la session de 1882.

*Élections sénatoriales.* — Le 31, à la Martinique, M. Allègre, gouverneur de la colonie, est élu sénateur.

*Elections législatives.* — Le 31, l'élection dans la deuxième circonscription de Lyon aboutit à un ballottage.

*Italie.* — Le 30, le Sénat italien adopte par 105 voix contre 5 un projet de loi aux termes duquel tout député qui n'aura pas prêté serment dans les deux mois de son élection sera déchu de son siège.

*Grèce.* — Le 2 janvier, la Chambre des députés, sur la proposition de M. Tricoupis, président du conseil des ministres, lève la séance en signe de deuil à l'occasion de la mort de Gambetta.

*Roumanie.* — La Chambre de Roumanie exprime ses sentiments de condoléance pour la perte que la France vient de faire dans la personne de l'illustre orateur Gambetta.

*Nécrologie.* — Le 28, mort de M. Bravet, député de l'Isère. Le 31, suicide de M. de Wimpffen, ambassadeur d'Autriche à Paris. Le 31 décembre 1882, mort de M. Gambetta. Mort de M. Daguilhon-Pujol, ancien député. Mort de M. de Saint-Jean, président du conseil du Grand-Orient de France. Mort de M. Pagézy, ancien député. Le 5, mort du général Chanzy. — Samedi 6 janvier, funérailles de M. Léon Gambetta.

## Grands écrivains de la France

C'est toujours un plaisir que de signaler les nouveaux volumes de la *Collection des grands écrivains de la France* (1) qui se poursuit sous l'habile direction de M. Ad. Regnier. Les volumes paraissent un peu au hasard, nous promenant à travers deux ou trois siècles, à travers les vers et la prose, à travers l'histoire, le théâtre, la morale, et nous donnant occasion de relire quelques-unes de ces œuvres dans la société desquelles on se complairait sans cesse et dont les exigences du travail quotidien nous éloignent trop souvent. Presque au même moment que le troisième volume de la consciencieuse édition de Saint-Simon publié par M. de Boislisle, c'est le dernier volume de La Bruyère, édité par M. Servois, qui arrive accompagné du tome VII de l'édition de Molière qu'avait entreprise notre regretté collaborateur Eugène Despois et que M. Paul Mesnard poursuit avec un zèle infatigable.

Voici enfin un nouveau volume du cardinal de Retz. C'est le tome VII, qui précède le tome VI. La réunion des pièces qui doivent composer celui-ci exige, nous dit-on, beaucoup de temps et il sera publié plus tard. Cette édition avait été commencée par M. Feillet; mais la mort ne lui a pas laissé le temps de la terminer, et la fin des *Mémoires* a été éditée par M. Gourdault. M. Chantelauze est venu ensuite. Il a réuni dans le tome V les pamphlets de Retz et la célèbre *Histoire de la conjuration de Fiesque.* Le nouveau volume contient les lettres et mémoires diplomatiques sur les affaires de Rome. M. Chantelauze en avait déjà publié des fragments dans son étude sur les missions diplomatiques du cardinal de Retz (2). Cette fois, nous possédons dans son entier le texte des mémoires sur l'affaire de la garde corse et du duc de Créqui (1662-1663) et sur les missions dont Retz fut chargé à l'occasion des conclaves où furent élus les papes Clément IX, Clément X et Innocent XI.

(1) In-8°. Hachette.

(2) In-8°. Didier. Voy. sur cet ouvrage la *Revue* du 16 août 1879.

Ce qu'on connaît surtout de Retz, c'est le frondeur, c'est l'auteur des *Mémoires;* mais, jusqu'aux travaux de M. Gazier et de M. Chantelauze, ses dernières années, après sa soumission, étaient à peu près ignorées. On connaissait le brouillon ; on ne soupçonnait pas le diplomate éminent. Les travaux que nous venons de rappeler et les documents qui sont publiés aujourd'hui le mettent en pleine lumière et font regretter que Louis XIV n'ait jamais assez complètement pardonné le passé pour confier à Retz des missions officielles et ne l'ait chargé que de négociations secrètes pour l'accomplissement desquelles il n'avait aucun titre. Le plus généreux en cette circonstance n'était pas le roi vindicatif, mais bien l'homme qui acceptait en silence ce rôle effacé et appliquait les restes de son ardeur à servir son pays sans autre espérance que d'obtenir de rares et froids témoignages de satisfaction.

G. DE N.

## Éditions nouvelles

*Les Satires de Juvénal,* traduites en vers par M. Jules Lacroix. — 1 vol. Hachette, 1882.

M. Jules Lacroix, l'auteur de l'*Œdipe roi* qui a obtenu un si beau succès l'année dernière au Théâtre-Français, vient de donner une nouvelle édition de sa traduction en vers des *Satires* de Juvénal. La première édition, qui date de 1846, fit à son apparition grand bruit dans le monde des lettres. MM. Patin, Hauréau, Nisard, Jules Janin, Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor lui consacrèrent d'élogieux articles, et l'Académie française la couronna en 1847, après un rapport de M. Villemain, qui rendait à l'auteur un public et éclatant hommage.

M. Jules Lacroix a voulu faire, nous dit-il lui-même dans la préface de la première édition, « une traduction en vers très exacte, très latine, quoique parfaitement française, qui, lue en regard du texte, ne parût pas trop indigne, et qui, lue à part, fût en quelque sorte une œuvre originale et libre, dégagée entièrement des entraves de la traduction ». Il y a réussi. Certes il n'a pu arriver toujours à l'extrême concision de Juvénal et calquer vers sur vers : une traduction en prose arriverait plus sûrement au mot à mot ; mais une traduction en vers est d'une lecture plus agréable et plus entraînante. Elle rend mieux aussi la physionomie générale de l'œuvre, son allure et sa forme poétique.

Traduire les *Satires* de Juvénal en vers fermes, vibrants et clairs, sans sacrifier le sens ni faire une part à la fantaisie, est un pénible tour de force. M. Jules Lacroix a consacré à ce travail minutieux et difficile quinze ans de sa vie. Pour serrer le texte et le rendre avec vigueur et précision, il a fait trois traductions successives : la première en vers blancs; la seconde vers pour vers, avec des enjambements et des rejets ; la troisième, fort exacte encore, mais ne comptant plus aussi minutieusement avec les vers de l'original. C'est cette dernière qu'il livre au public.

M. Jules Lacroix s'est gardé d'émonder ou d'affadir Juvénal : il le rend avec ses rudes beautés, ses audaces et ses crudités ; il n'a pas la pudeur niaise de ces traducteurs qui baissent

les yeux en rougissant devant certains tableaux et s'empressent de les dissimuler sous un voile. M. Jules Lacroix nous a donné un Juvénal authentique. C'est bien le satirique indigné et souvent brutal, le peintre au coloris intense et puissant de la Rome dégénérée des empereurs, avec ses mœurs voluptueuses, cyniques et déchaînées.

Albert Laurent.

## Antiquités égyptiennes

*Principaux monuments du Musée égyptien de Florence*, par William B. Berend, élève diplômé de l'École des hautes études. Première partie. *Stèles : bas-reliefs et fresques.* — Paris. Imprimerie nationale, librairie Vieweg, 1882, in-4° de VIII-104 pages avec dix planches héliographiques.

Le Musée égyptien de Florence, dont l'origine remonte à la fin du siècle dernier, s'est successivement enrichi d'acquisitions et de dons considérables; mais la majeure et la plus importante partie des monuments qu'il renferme provient des fouilles exécutées en Égypte, dans les années 1828 et 1829, pendant l'expédition dirigée par Champollion et Rosellini, sous les auspices des gouvernements français et toscan. Il suffira de citer parmi les objets les plus précieux de la collection : une tête, en calcaire blanc, de l'ancien empire, qui rivalise, pour la beauté de l'exécution, avec les trois célèbres statues de calcaire blanc, de la même époque, aujourd'hui conservées au Louvre; la stèle géographique d'Ousertasen Ier, rappelant les conquêtes de ce roi, et la stèle de Nécho II, qui a servi à déterminer la durée du règne de ce prince et à établir définitivement la chronologie de la XXVIe dynastie. Le Musée égyptien de Florence, notablement accru depuis 1830, a fourni aux savants de nombreux sujets d'étude; Leemans, M. Lepsius et d'autres égyptologues ont publié plusieurs de ses monuments. Mais ces travaux isolés ne suffisaient pas pour faire connaître l'ensemble de ses richesses historiques. Répondant à un vœu souvent émis par le regretté Mariette, M. Berend a entrepris de décrire, d'après la méthode que l'était tracée ce savant maître, les principaux monuments du Musée égyptien de Florence, aujourd'hui réunis au Musée Etrusque dans le palais della Crocetta. Le volume qu'il vient de faire paraître comprend la première partie de l'ouvrage, consacrée à la description des stèles, bas-reliefs et fresques placés dans la principale salle du musée. L'auteur, qui dédie son travail à M. Maspero, dont il a été un des élèves les plus distingués, a apporté tous ses soins à l'exactitude des descriptions et à la pureté des textes, et il a fait preuve d'une remarquable sagacité toutes les fois qu'il a eu à restituer une légende altérée. Nous devons signaler cette belle et utile publication à l'attention des personnes vouées aux études égyptologiques.

(*Journal des Savants.*)

## Histoire

Un mémoire lu à la Sorbonne en 1867, et dont M. Amédée Thierry fit l'éloge la même année dans le compte rendu des séances des Sociétés savantes des départements, a été l'origine et le point de départ de l'ouvrage que vient de publier M. de Lagrèze, connu depuis longtemps par des travaux estimés sur le Béarn, sur le Bigorre, et principalement par son *Histoire du droit dans les Pyrénées.*

La description et l'histoire de la Navarre française ou basse Navarre, séparée de la Navarre espagnole depuis 1512, n'avaient été jusqu'ici spécialement traitées par aucun écrivain français moderne, bien que ce petit pays soit peut-être un des plus intéressants de la France par sa physionomie particulière et par ses souvenirs historiques. Le sujet choisi par M. de Lagrèze était donc neuf en grande partie, et il a dû, pour ce qui concerne les temps anciens, puiser les éléments de son travail soit dans les archives de Pau et de Pampelune, soit dans les manuscrits de nos grandes bibliothèques.

(*Journal des Savants.*)

## Faits divers

L'acquisition de la collection Hamilton pour la Bibliothèque royale de Berlin a été saluée par la presse allemande comme une victoire nationale. Un journal littéraire, le *Magazin für die Literatur*, etc. (Leipzig), vient de jeter un peu d'eau sur cet enthousiasme dans un grand article signé de son directeur, M. Eduard Engel. Sans doute, dit M. Eduard Engel, la transaction fait honneur au prince impérial, qui en a eu l'idée, et aux fonctionnaires chargés de la négocier; mais la collection Hamilton ne possède aucune valeur littéraire, pas un ouvrage qui n'existât déjà ailleurs, pas un manuscrit utile aux érudits. Elle ne vaut qu'au point de vue artistique, et l'on ne saurait oublier que la somme qu'elle a coûté aurait presque suffi à combler les nombreuses lacunes de la Bibliothèque royale, si précieuse aux travailleurs.

— Il paraît aux Indes, dans les différentes langues indigènes, un grand nombre d'articles sur les ouvrages nouveaux publiés en Europe. Nous relevons sur une liste donnée par l'*Academy* les titres suivants : *Atômes et animaux* (critique de la théorie de Tyndall), *de la Transformation des animaux et des végétaux* (critique de la théorie de Darwin) ; *l'Ame et le cerveau;* des critiques de Stuart Mill et d'Auguste Comte, etc.

— On annonce une biographie du général Skobeleff par une de ses compatriotes, Mme de Novikoff.

— Le directeur d'une Revue littéraire, le *Critic* de New-York, a reçu la lettre suivante dont la clarté nous dispense de raconter le commencement de la discussion :

« Dans votre article sur le *Shakespeare* de Wilkes, vous déclarez que, « dans votre opinion, il est hors de doute, « d'après ses très nombreuses allusions aux dents, que Shakespeare était dentiste ». Je ne crois pas votre proposition soutenable. D'après les innombrables passages des ouvrages de Shakespeare où il est question du sexe féminin, je considère comme absolument prouvé que le grand dramaturge était une femme.

« Albion, 13 novembre 1882.

« W. H. S. »

Nous regrettons vivement de ne pas connaître l'article du *Critic* sur le *Shakespeare* de Wilkes. Il devait être éminemment suggestif.

— Une polémique aigre s'est élevée dans les journaux anglais et américains entre les éditeurs des deux pays au sujet

de la propriété littéraire. Les Anglais accusent les Américains de piller leurs publications et de les réimprimer sans autorisation et sans payer. Les Américains répondent que la plupart d'entre eux payent, et même largement, et que, s'il existe quelques pirates littéraires en Amérique, il en existe aussi en Angleterre. Une Revue américaine nous a écrit à ce sujet. Nous avons exposé impartialement la question; notre correspondant comprendra que, n'ayant aucune connaissance précise des faits, il nous soit impossible de nous mêler directement de cette querelle.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

La chronique financière de la *Revue* voudrait débuter en assurant que l'année qui s'ouvre prendra la revanche de l'an de crise financière qui vient de finir. Malheureusement, il faudrait, pour cela, pouvoir dire que la crise elle-même est finie, et c'est là une affirmation devant laquelle reculeraient les plus optimistes. La crise n'est pas terminée, dans ce sens que si l'accès a été « coupé », la maladie dont il a été la manifestation violente n'est point encore guérie et que la date de la convalescence elle-même est incertaine.

Pour croire le contraire, il faudrait avoir oublié que la crise d'il y a un an n'a pas été un accident, qu'elle n'a été que la résultante d'une situation générale, et générale non pas seulement dans ce sens que le cas de l'*Union* n'était pas isolé, mais encore que la hausse à outrance n'en a pas été le seul facteur. Derrière cette manifestation extérieure il y a eu autre chose. Il y a eu encombrement de Sociétés de toute nature, Sociétés de crédit et compagnies d'assurances, pour n'en pas citer d'autres; pour courir un lièvre unique — et encore ne passant pas tous les jours, — il y avait dix chasseurs. De nombreuses affaires avaient été lancées qui ne répondaient à aucun besoin, si ce n'est de fournir des dividendes à des Sociétés sans objet. Pendant quelque temps, le public a consenti à alimenter ces dividendes en payant des primes à l'émission. Mais il s'est lassé de prendre, plus vite que les Sociétés de naître et d'émettre, et la période des hausses démesurées n'indiquait pas autre chose elle-même, si ce n'est que le public jouait, mais ne souscrivait plus. Devant cette désertion du souscripteur, de celui qui met en portefeuille, le papier — même le bon — s'est accumulé peu à peu dans les caisses des Sociétés. Si bien que, le jour de la débâcle, plus d'une Société de crédit sérieuse s'est trouvée elle-même plus riche de papier que d'argent. Les mauvaises, elles, n'avaient plus que du papier, et du papier sans valeur.

Cette situation s'est-elle modifiée beaucoup depuis un an? Assurément la baisse a remis beaucoup de valeurs à leur niveau vrai. Mais les y a-t-elles ramenées toutes? Nous n'oserions l'affirmer. Un certain nombre de Sociétés inutiles ou nuisibles ont disparu; mais ici il est certain qu'il reste encore du déblayage à faire. En ce qui concerne enfin l'écoulement de ce papier encombrant, et du papier tenant dans les caisses la place de l'argent, et de celui qui restait flottant sur le marché, pas un homme d'affaires qui ne dise que dans cet ordre d'idées presque tout reste à faire.

Telle est la situation matérielle, et il est aisé de voir qu'il n'est pas permis d'en conclure à un retour prochain des jours de prospérité. En se coalisant pour enrayer la crise de janvier 1882, les grandes Sociétés et la haute banque ne l'ont point guérie du coup; elles n'en avaient point la prétention; personne ne pouvait l'avoir. Leur intervention a permis de gagner du temps, de répartir sur une période plus ou moins longue une liquidation qui, brusquement effectuée, eût été un désastre public; mais cette liquidation n'en a rien perdu de son caractère de nécessité, et cela est si vrai qu'elle n'est pas encore terminée.

A un autre point de vue, il serait superflu de constater que le public ne s'est point encore remis du trouble dans lequel l'ont jeté les secousses imprimées à sa fortune. La confiance n'est point revenue, et l'on pourrait citer plus d'une bonne affaire qui s'est heurtée à l'abstention. Un des ressorts du marché n'a pas lui-même retrouvé son élasticité. Les intermédiaires — agents ou coulissiers — ont été durement éprouvés par la crise; les procès de l'*Union* font même planer sur eux un inconnu redoutable. Ce sont là autant de faits patents, certains, devant lesquels le lecteur n'a pas besoin de nous pour conclure.

Il faut donc s'armer de patience et la Bourse doit se résigner à vivre de peu pendant un temps indéterminé. L'épargne, elle, doit apporter le plus grand discernement dans ses choix; car dans le papier à écouler suspendu sur sa tête, il y a de l'ivraie pour le moins autant que de bon grain. Par le temps qui court, un capitaliste sage ne doit point sortir de ce qu'on appelle les valeurs de père de famille : rentes, obligations de chemins de fer ou du Crédit foncier, certains fonds d'État étrangers, toutes valeurs avec lesquelles il n'a point de mécompte à redouter, au moins quant au revenu. Le temps des plus-values en capital est passé, et, en attendant qu'il revienne, c'est du revenu seul qu'il faut se préoccuper. C'est du placement qu'il faut faire et non du jeu.

Le commencement de 1883 a été, comme la fin de 1882, d'une insignifiance parfaite. Le marché financier n'est plus qu'un mot. Il manque l'élément essentiel, l'acheteur, l'acheteur en spéculation tout comme l'acheteur l'argent à la main. Philosopher sur des variations de cours reposant ainsi sur des infiniment petits serait presque se moquer du lecteur. Nous verrons bien, quand l'argent des coupons de janvier sera encaissé, s'il est décidé à se réemployer à la Bourse, ou bien si, timidité ou autres soins, il reste en dehors d'elle. Alors, mais alors seulement, les mouvements du marché auront une signification. Aujourd'hui, il suffira de constater que la liquidation de fin d'année s'est bien passée, qu'elle a révélé l'existence d'un découvert sur les rentes, mais bien plutôt des acheteurs sans argent sur les valeurs diverses. L'argent, en effet, s'est montré facile dans le premier cas et s'est fait payer cher dans le second.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2331]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 2. 13 JANVIER 1883.


## HISTOIRE CONTEMPORAINE

### Gambetta à Tours

Après la chute de Strasbourg et les premiers faits de guerre accomplis devant Paris, un double et grand effort diplomatique et militaire fut tenté pour sauver la France. A cette double tâche se dévouèrent le plus vieux et le plus jeune de nos hommes politiques : Thiers et Gambetta, alors opposés par le même motif qui les réunit plus tard, leur patriotisme.

Ils étaient opposés en ceci : M. Thiers croyait tout perdu au point de vue militaire et mettait ce qui lui restait d'espoir dans une intervention européenne que susciterait l'intérêt des autres États à arrêter le développement exorbitant de la puissance allemande. Gambetta, au contraire, ne croyait pas à l'intervention de l'étranger et croyait aux ressources de la France, si l'on parvenait à déterminer et à diriger un grand et universel élan national.

M. Thiers, sans tenir compte de l'âge ni de la fatigue, était reparti de Tours le 20 septembre, pour continuer le long et pénible voyage qu'il avait commencé par Londres. Il se rendit par la haute Italie à Vienne. Le ministre des affaires étrangères d'Autriche, M. de Beust, continuait de souhaiter l'action commune des puissances en vue d'une médiation; mais il ne pouvait prendre l'initiative, et le cabinet anglais, qui le pouvait, ne le voulait pas. M. de Beust conseilla de s'adresser à la Russie, ce qui répondait à la propre pensée de M. Thiers. Celui-ci avait quelque espoir dans ses relations personnelles avec le premier ministre russe, le prince Gortschakof, et dans les intérêts bien compris de la Russie.

M. Thiers fut reçu à Pétersbourg plus qu'avec égards, avec sympathie; l'opinion, en Russie, voyait avec inquiétude le développement excessif de la Prusse et eût souhaité l'arrêter; mais le gouvernement russe subordonnait tout à un intérêt immédiat : l'annulation des conséquences de la guerre de Crimée. La Prusse lui avait promis la suppression du traité de 1856, qui avait interdit à la Russie de relever sa marine militaire dans la mer Noire. Le gouvernement russe souhaitait le consentement de la France à cette suppression et eût volontiers modéré les exigences outrées de la Prusse, mais ne voulait s'exposer pour rien à rompre avec elle. Comme l'Angleterre, il écarta l'idée d'une action commune des puissances et il engagea la France à négocier directement avec la Prusse. Le tzar promit bien à M. Thiers d'aider la France de toute son influence dans les négociations; le tsar et son ministre exprimèrent des sentiments personnels opposés au démembrement de la France; mais tout cela n'était que paroles, et ni Bismarck ni son roi n'étaient gens à s'arrêter à des paroles.

M. Thiers, en quittant Pétersbourg, gardait cependant quelque illusion sur l'efficacité du concours de la Russie pour nous obtenir un traité moins dur. Il retrouva, en passant, l'Autriche bienveillante, mais impuissante, ne s'y arrêta pas, se transporta à Florence et y fit un énergique effort afin de conquérir l'alliance italienne. Sa position était difficile vis-à-vis de cette monarchie italienne dont il avait voulu empêcher la formation : il rencontra néanmoins chez le roi moins de ressentiment personnel contre lui que de reconnaissance et d'affection pour la France. Victor-Emmanuel inclinait à secourir la France républicaine comme il eût fait pour la France impériale. Ses ministres se mirent en travers, effrayés d'une si grande entreprise. Le ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, et le plus influent de ses collègues, M. Sella, se rattachaient à la politique négative de l'Angleterre. Le roi céda. Les conséquences d'une intervention armée de l'Italie eussent pu être incalculables et bien au delà de ce qu'en eût attendu M. Thiers, en ce moment où la résistance, dans nos départements, était orga-

nisée avec ensemble et dans des proportions immenses. Une armée italienne venant servir de point d'appui à ces vastes levées eût pu modifier grandement la marche des événements militaires et, par suite, l'état de l'Europe et les rapports internationaux.

Il n'en fut rien. Garibaldi répondit seul à l'appel de la France.

M. Thiers repassa les Alpes et rentra à Tours le 21 octobre : il y trouva un grand changement dans les personnes et dans les choses. Gambetta y était installé et absorbait en fait la Délégation.

La tentative diplomatique avait échoué. La tentative militaire s'opérait avec une activité et une vigueur extraordinaires.

## I.

Durant la seconde quinzaine de septembre et les premiers jours d'octobre, la Délégation de Tours (MM. Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon) n'était pas restée inactive. La Délégation rencontrait de l'élan dans le pays, non point partout cependant; sur divers points, surtout dans les campagnes, il se produisait de tristes symptômes de la démoralisation engendrée par les dix-huit ans de l'empire.

La Délégation parvint à former, tant bien que mal, sur la Loire, un premier corps d'armée (le 15e), une trentaine de mille hommes dont le noyau venait d'Afrique ; elle entreprit outre Loire la création d'un second; elle réunit dans les Vosges un autre corps à peu près égal en nombre au 15e, pour tâcher de défendre le midi de la Lorraine et de la haute Alsace. Elle rassembla dans l'Ouest, de Chartres à Évreux, 30 000 gardes mobiles, mais en fort mauvais équipage; enfin, elle réussit à mettre en état une centaine de pièces de canon : elle n'avait trouvé, à son arrivée, qu'une seule batterie disponible.

Un attaché militaire autrichien fut frappé de ce qu'il vit au midi de la Loire : au dehors, on avait cru qu'il ne restait plus rien en France. Il y avait pourtant bien des illusions dans les dépêches que la Délégation de Tours envoyait à Paris, et ces illusions se retrouvèrent, un an plus tard, dans la déposition du général Lefort, lors de l'enquête sur le 4 Septembre. Ce délégué à la guerre sous l'amiral Fourichon avait fait de son mieux; mais ce que nous avions de forces était réellement bien médiocre, moins encore comme nombre que comme organisation et comme discipline. Les témoignages contemporains attestent qu'on ne sentait nulle part la main qui était indispensable pour concentrer et diriger l'effort. Le mouvement militaire ne s'ordonnait pas et ne grandissait pas avec l'énergie nécessaire, et la situation politique s'aggravait; on se divisait, on se disloquait, quand il eût fallu s'unir à tout prix. Il y avait peu d'accord, à Tours, entre les deux membres du gouvernement et l'amiral Fourichon. L'amiral donna, le 3 octobre, sa démission de la direction de la guerre en province et ne garda que la marine.

Pendant ce temps, Lyon était en crise permanente ; on y voyait à la fois le drapeau tricolore et le drapeau rouge. Les clubs lyonnais décrétaient l'autonomie et la fédération des communes. On sentait là l'influence d'un sectaire étranger, le grand prêtre de l'anarchie, Bakounine, qui se montra bientôt à Lyon flanqué de deux acolytes qu'on reconnut plus tard pour des agents bonapartistes. Des agitateurs ultra-révolutionnaires et socialistes envahirent, le 30 septembre, l'Hôtel de Ville et arrêtèrent les autorités républicaines. La garde nationale dégagea l'Hôtel de Ville et arrêta à son tour les chefs des factieux; il n'y eut pas d'effusion de sang, mais l'agitation continua et il y eut ensuite conflit entre l'autorité civile et l'autorité militaire, entre le préfet et le général.

Lyon n'était pas resté dans les mains des anarchistes, mais le département du Rhône s'associait en ce moment à dix autres départements du Sud-Est, dans une tentative très alarmante. Ces départements déclaraient se constituer en Ligue du Midi. Ils disaient bien vouloir, non pas l'antagonisme, mais l'accord avec le gouvernement de Tours, mais à condition de prendre l'initiative comme ils l'entendraient. Le foyer de ce mouvement était à Marseille, où l'on nommait des comités exécutifs, de finances, etc.

Il eût été exagéré de qualifier de séparatiste une association où l'on voyait s'engager le sage Dauphiné. Le Midi ne sentait pas l'action d'un gouvernement; il essayait de se gouverner à part. Cela n'était pas moins un signe très inquiétant de la désorganisation de la France.

Les gens énergiques s'agitaient confusément; les timides se décourageaient et prêtaient l'oreille aux partisans de la paix à tout prix, qui intriguaient autour de la Délégation de Tours. La Délégation, sous l'influence du délégué aux affaires étrangères que lui avait donné Jules Favre, M. de Chaudordy, avait renouvelé, le 30 septembre, la convocation des électeurs pour le 16 octobre. Elle n'avait pas reçu le décret d'ajournement rendu, le 24, par le gouvernement de Paris. Les communications étaient devenues très irrégulières et ne pouvaient plus s'opérer que par des voies extraordinaires, les ballons et les pigeons voyageurs. M. de Chaudordy, au point de vue diplomatique, jugeait les élections très utiles pour régulariser notre gouvernement aux yeux de l'étranger. Les élections, en effet, étaient désirables; la question était de savoir si elles étaient possibles.

Dès qu'on fut informé à Paris du décret de Tours, Gambetta en proposa au conseil l'annulation. Il rappela que les élections seraient matériellement impossibles dans vingt-trois départements et nécessairement incomplètes dans les autres. Le conseil fut unanime. Tout Paris approuva. Le cri public était : « Sauvons le pays d'abord, et nous voterons ensuite. — Tous les hommes sont hors de chez eux, disait-on : on ferait décider le sort de la France par les vieillards et les infirmes ! »

Il était indispensable d'envoyer à Tours un des membres du gouvernement de Paris. On proposa Jules Favre ou Gambetta. Jules Favre refusa. Gambetta, quoique ayant, dès l'origine, proposé la translation du gouvernement en province, avait peine à se séparer des Parisiens. Il accepta enfin. On lui

accorda une voix prépondérante, qui était nécessaire pour qu'il y eût majorité entre quatre votants.

L'intérieur fut réuni aux affaires étrangères dans les mains de Jules Favre. Divers points politiques furent arrêtés dans le conseil avant le départ de Gambetta ; mais il ne fut pas question de combinaisons militaires entre le général Trochu et lui, quoique, d'après le témoignage de Jules Favre, le général eût déjà conçu ce plan dont on a tant parlé, d'une grande sortie par l'Ouest, par la route de Rouen.

On ignorait à Paris que l'amiral Fourichon eût abandonné la direction de la guerre à Tours, et Gambetta ne pensait pas à s'attribuer cette fonction.

Gambetta ne tenait de Trochu que ceci : qu'il fallait secourir Paris sous deux mois, mais deux mois depuis le commencement du siège, ce qui ne menait qu'à la seconde quinzaine de novembre. Cette conviction qu'emportait Gambetta donne l'explication de tout ce qui suivit.

— Je reviendrai avec une armée, dit-il à Jules Favre, et, si j'ai la gloire de délivrer Paris, je ne demanderai plus rien à la destinée.

Ce n'était pas chose toute simple que de partir. Il n'y avait pas moyen de franchir les lignes ennemies et de passer à travers les patrouilles de la nombreuse cavalerie allemande ; les voies de terre et les voies d'eau nous étaient fermées ; il ne restait de libre que l'air ; nous n'avions plus à notre disposition que ces véhicules qui nous emportent dans les nuages et que nous ne dirigeons pas. Un certain nombre de ballons avaient été déjà lancés ; l'un d'eux avait été entraîné jusqu'en Norvège. D'autres avaient péri.

Gambetta s'embarqua, le 7 octobre, sur le ballon l'*Armand-Barbès*.

L'aérostat, contrarié par les vents, faillit tomber au milieu des Prussiens. Il franchit cependant le territoire occupé par l'ennemi et opéra une périlleuse descente au milieu de la forêt d'Épineuse, près de Montdidier, d'où Gambetta gagna Amiens. La nouvelle de ce hardi voyage frappa vivement les imaginations et surexcita les courages dans toute la Picardie et la Flandre. Une autre nouvelle, le lendemain, contribua, avec celle-ci, à remuer le Nord : pour la première fois depuis l'ouverture de la campagne, une ville ouverte résistait à l'ennemi et résistait avec succès. Le 8 octobre, les habitants de Saint-Quentin, ayant à leur tête le nouveau préfet de l'Aisne, Anatole de la Forge, repoussèrent à coups de fusil, après plusieurs heures de combat, un corps prussien d'infanterie et de cavalerie.

## II.

Le jour du combat de Saint-Quentin, Gambetta était parti pour Rouen, d'où il se rendit à Tours le 9 octobre.

Il débuta par une proclamation éloquente et passionnée. Il signalait aux citoyens du département le double devoir d'écarter toute autre préoccupation que la guerre à outrance et d'accepter fraternellement, jusqu'à la paix, le commandement du pouvoir républicain sorti de la nécessité et du droit.

« Le temps manque, disait-il ; j'ai mandat, sans tenir compte ni des difficultés ni des résistances....., de suppléer, à force d'activité, avec le concours de toutes les libres énergies, à l'insuffisance des délais. Les hommes ne manquent pas ; ce qui a fait défaut, c'est la résolution, la décision, la suite dans l'exécution des projets..... Ce qui a fait défaut...., ce sont les armes. »

Et il annonçait que l'on concluait des marchés pour accaparer tous les fusils disponibles sur le marché du globe.

Et il retraçait en traits de feu ce qui était à faire pour mettre en œuvre toutes nos ressources, qui, disait-il, sont immenses, et pour inaugurer la guerre nationale.

« La République fait appel au concours de tous..... C'est sa tradition, à elle, d'armer les jeunes chefs ; nous en ferons ! »

Et il mettait en relief tous nos motifs d'espérance.

« Non, il n'est pas possible que le génie de la France se soit voilé pour toujours, que la grande nation se laisse prendre sa place dans le monde par une invasion de 500,000 hommes !

« Levons-nous donc en masse, s'écriait-il, et mourons plutôt que de subir la honte du démembrement. »

Il terminait par le cri qui prenait et a gardé depuis un sens poignant et terrible :

« Vive la république une et *indivisible !* »

Il ne voulait d'abord qu'imprimer une puissante impulsion à la guerre et non s'attribuer l'administration de l'armée. Il pressa l'amiral Fourichon de retirer sa démission. L'amiral n'y consentit pas. Il regarda autour de lui, jugea la situation et prit la forte résolution de se faire lui-même ministre de la guerre en même temps que de l'intérieur.

Il s'imposait cette charge redoutable dans des circonstances à faire reculer le plus intrépide. A Tours, il n'avait, pour ainsi dire, rien dans la main : au lieu de cette surabondance qu'offrent les services ministériels de Paris, la pénurie, le vide, dans le personnel et le matériel ; pas même de cartes de France, pas même les règlements militaires, point d'état du personnel. Quant aux nombreux officiers que réclameront les formations nouvelles, où les prendra-t-on ?

Tours manque de tout ; les embarras y sont inextricables ; dans les départements, dans le Midi, nous avons dit quel désaccord, quelle confusion.

De la guerre, nouvelles désastreuses ; le peu de forces qu'avaient organisées les devanciers de Gambetta se brisaient en ce moment même. Le corps d'armée des Vosges était rejeté sur Besançon par les forces ennemies qui avaient pris Strasbourg. Quant à nos troupes de la Loire, le 15e corps, commandé par le général La Motterouge, avait tenté de saisir l'offensive et s'était avancé dans la Beauce ; mais, après un léger avantage à Toury, le 5 octobre, il avait été assailli par des forces considérables, bavaroises et prussiennes, détachées de Paris, sous les ordres du général von der Thann.

Refoulé à Arthenay le 10 octobre, battu devant Orléans le 11, La Motterouge avait été obligé d'évacuer cette ville et

de se réfugier en Sologne avec ses troupes à demi débandées.

Gambetta fit face à tout. Il révoqua le général de La Motterouge et le remplaça par le général d'Aurelle de Paladines, très ferme sur la discipline et très apte à organiser les troupes. Il prit, avec d'Aurelle et les autres généraux, de bonnes mesures pour arrêter l'ennemi au midi d'Orléans. Tout était à créer en pleine lutte. Il fallait refaire une administration militaire pour refaire une armée. Gambetta s'assura d'excellents auxiliaires tirés, pour la plupart, de l'élément civil. Il prit pour sous-secrétaire d'État, sous le titre de délégué à la guerre, un ingénieur des ponts et chaussées, M. de Freycinet, dont l'extrême activité, les aptitudes variées, l'extraordinaire faculté de travail et d'exécution garantissaient un lieutenant de premier ordre à l'homme d'État et à l'intelligence directrice.

Gambetta n'eut pas la main moins heureuse dans le choix des chefs de services spéciaux; il faut citer surtout le colonel Thoumas, qui déploya dans la direction de l'artillerie des qualités du même ordre que le fit M. de Freycinet dans l'ensemble. Le général Loverdo, chargé de l'infanterie et de la cavalerie, ne fut pas moins actif.

Gambetta continua, comme dans sa première proclamation, à s'adresser au sentiment, à réveiller toutes les nobles passions, en même temps qu'il travaillait nuit et jour à créer les ressources matérielles. Il fit appel, pour défendre la France, à tous les hommes de cœur, sans distinction de parti; il appela jusqu'aux légitimistes, jusqu'aux zouaves pontificaux revenus de Rome, et ceux-ci répondirent et vinrent se ranger à côté des républicains. Il en était même qui avaient devancé l'appel ; les fils des anciens chefs vendéens avaient commencé à apparaître dans nos rangs en déclarant qu'ils n'emploieraient leurs armes que contre les envahisseurs de la France. Les héritiers des noms de Cathelineau, de Stofflet, de Charette, marchaient sous le drapeau tricolore. Il y eut là un mouvement national admirable, un élan qui, dans des conditions bien différentes, rappelait la grande nuit du 4 août.

Gambetta ouvrait nos rangs aux monarchistes dans l'Ouest; il s'efforçait de remettre l'ordre et l'union parmi les républicains dans le Midi; il pacifiait Lyon, amenait la Ligue du Midi à se dissoudre en fait et à laisser rétablir l'unité du commandement; il mettait un terme aux actes excessifs que commettaient quelques administrations locales, obligeait les préfets de la Loire et des Bouches-du-Rhône à rapporter des arrêtés qui avaient suspendu des journaux monarchistes, faisait rapporter, à Marseille, un autre arrêté qui, ne se contentant pas de fermer les maisons des jésuites, expulsait arbitrairement de France leurs personnes. L'orageuse Marseille et quelques autres villes s'agitèrent parfois encore, mais il n'y eut plus de gouvernement contre le gouvernement, et, ce qu'il importe le plus de constater, nulle part les levées, même d'hommes mariés, ne rencontrèrent de résistance. Jamais en France il n'y avait eu moins de réfractaires.

Le travail d'organisation, dans les bureaux improvisés à Tours, marchait à pas de géant. Si l'on résume ce qui commençait alors et ce qui s'accomplit pendant le court passage de Gambetta au ministère de la guerre, on a peine à croire à ce que l'on voit. En moins de quatre mois, on organisa et l'on mit en ligne plus de 600 000 hommes, environ 5000 par jour; avec les 680 000 hommes environ dont on disposa, y compris ceux qu'on avait déjà trouvés sous les armes au 9 octobre, on forma douze corps d'armée et plusieurs autres groupes militaires moindres; au bout des quatre mois, il y avait encore, en sus, beaucoup d'hommes dans les dépôts et dans les camps d'instruction.

L'artillerie, de son côté, équipa deux batteries par jour; en moins de quatre mois, 1400 pièces de canon. On alla chercher pour l'artillerie des harnais jusqu'en Amérique. Un savant et habile officier, le colonel de Reffye, inventa un nouveau canon se chargeant par la culasse, comme ceux de l'ennemi, et une nouvelle mitrailleuse.

Le corps du génie était absolument insuffisant, comme nombre, et un peu aussi par ses habitudes, qui ne se prêtaient point assez aux nécessités actuelles. On créa un corps auxiliaire civil du génie, auquel on dut d'immenses services. On appela à l'aide, on associa pour la défense nationale les hommes de toutes les professions qui touchent à la viabilité et aux constructions et, avant tout, les Compagnies de chemins de fer.

On s'efforça de réorganiser le mieux possible l'intendance et l'on mit ce grand et difficile service sous la direction d'hommes très capables et très dévoués. La question des transports était capitale : on eut l'idée d'établir, dans quelques gares centrales, des magasins mobiles sur wagons, toujours prêts à être envoyés aux armées et à échapper à l'ennemi. Cela causa parfois des encombrements nuisibles; mais, en général, cette mesure fut très profitable aux armées.

Une direction unique fut donnée au service médical, direction dont l'absence s'était fait sentir d'une manière fâcheuse dans les armées de l'empire.

Entre toutes les difficultés, la difficulté suprême, c'était les cadres de l'armée. Où trouver officiers et sous-officiers ? Il fallait prendre partout, comme on pouvait. On dut suspendre les règles d'avancement et, comme en 93 et beaucoup plus qu'en 93, faire franchir grades sur grades à ceux des officiers sur lesquels on fondait des espérances. Ce n'était point assez. On créa des officiers auxiliaires pour le temps de la guerre, à l'imitation des Américains du Nord dans la guerre de la sécession. Il y eut nombre de choix heureux.

L'embarras n'était pas moindre pour les armes et les munitions. Il n'y avait, comme nous l'avons dit, qu'un petit nombre de chassepots en dehors de Paris, de Metz et de Strasbourg. Les fabriques de l'État n'en produisaient que 15 à 18 000 par mois. Le ministre des travaux publics, au lendemain du 4 Septembre, avait chargé une commission d'acheter des fusils partout; mais cette commission n'avait disposé, jusqu'au départ de Gambetta de Paris, que d'environ 16 millions, et l'on n'avait encore rien reçu de l'étranger. Gambetta, en trois mois, obtint que la commission pût employer en armes et en munitions 200 millions; aussi, en

février 1871, nos armées de province avaient-elles à leur disposition plus de 1 200 000 fusils, tant étrangers que français, transformés ou non, outre 300 000 chassepots.

En même temps qu'on reformait et qu'on armait les troupes, on cherchait à nous remettre au niveau de l'ennemi quant aux procédés de la guerre. La négligence de l'administration militaire impériale nous avait fait, suivant l'expression proverbiale, marcher de surprise en surprise. On créa un bureau de reconnaissances qui organisa très habilement les moyens d'information de toute nature et qui créa un corps d'éclaireurs.

On jugea qu'il ne suffisait pas de préparer des plans d'opération pour les armées, qu'il fallait que le pays entier prît part à la défense nationale partout où l'ennemi se présenterait. Dans la désorganisation où l'empire avait laissé la France, la résistance avait été jusque-là presque nulle, en dehors des places fortes, sur la surface du pays envahi. Un petit nombre de villes et de bourgs avaient fait exception, comme Saint-Quentin et Châteaudun, où la défense, moins heureuse finalement qu'à Saint-Quentin, avait été sanglante et terrible. Les habitants, unis aux francs-tireurs de la Seine, que commandait le Polonais Lipowski, avaient lutté de longues heures à l'intérieur de la ville incendiée (18 octobre).

Il fut conçu, à Tours, un système de défense en campagne qui n'exposait pas les villes ouvertes à la destruction et qui visait à arrêter et à harceler l'ennemi en profitant de tous les accidents de terrain. Tout département qui se trouvait à moins de 100 kilomètres de l'ennemi était déclaré en état de guerre : un comité militaire devait diriger la défense, disposer de la garde nationale, soustraire les approvisionnements à l'ennemi (décret du 14 octobre).

D'autres mesures de grande importance suivirent : le décret de mobilisation pour tous les hommes au-dessous de quarante ans, et la création de onze camps d'instruction ou camps régionaux.

Les imperfections, les manquements, les erreurs de détail étaient inévitables dans les circonstances inouïes de ce prodigieux mouvement : on y mit autant d'ordre que possible. Les dépenses spéciales du ministère de la guerre, pour les six cents et tant de mille hommes qu'on opposa à l'ennemi, furent d'environ 600 millions jusqu'à la fin de la guerre, non compris les 200 millions d'armements. Ces dépenses furent en partie couvertes par un emprunt de 250 millions contracté en Angleterre. Ces conditions (6 pour 100 à 85) étaient tout ce qu'elles pouvaient être dans une telle situation; personne n'en eût obtenu de meilleures, et elles attestèrent la foi des capitalistes anglais dans l'avenir de la France. Des Prussiens même, chose caractéristique, y souscrivirent!

Il est impossible, en retraçant ce courageux et ce puissant effort, de ne pas reporter sa pensée sur une autre époque et sur d'autres organisateurs de la défense nationale; mais les conditions militaires nous étaient bien autrement contraires qu'au temps du grand Comité de salut public!

La nouvelle direction de la guerre était entrée en action. L'ennemi n'avait pas tiré parti de son succès contre La Motterouge pour pousser vivement sur Bourges, où étaient nos fonderies de canons, ou sur Tours, siège de notre gouvernement. On profita résolument de son hésitation. Le 15e corps, battu devant Orléans, fut rallié à Salbris, derrière la petite rivière de Sauldre, bon poste d'où l'on couvrait Vierzon et les routes de Bourges, de Nevers et de Tours. Le 16e corps, à peine formé, fut porté hardiment au nord de la Loire, entre Blois et Vendôme : il occupait la forêt de Marchenoir et protégeait Tours. Il s'éleva bientôt à 35 000 hommes. Le 15e, à Salbris et Argent, avec ses avant-postes sur la Loire, à Gien, devint une véritable armée de 60 000 hommes. Le général d'Aurelle y rétablit la discipline par quelques exemples sévères et y montra de fortes qualités d'organisateur. L'artillerie se formait. On avait déjà 200 pièces en batterie.

Quel plan allait-on arrêter?

C'est ici qu'il faut, dès l'origine, signaler le principe d'un désaccord, qui eut de très malheureuses conséquences, entre la direction civile de la guerre, c'est-à-dire Gambetta, et le commandement militaire, c'est-à-dire le principal des chefs auxquels était confiée notre armée renaissante, le général d'Aurelle. Gambetta, embrassant incessamment du regard l'ensemble de la crise nationale, était possédé d'une pensée unique : faire lever le siège de Paris. C'était le but et la solution suprême. Les jours, les heures lui pesaient, le brûlaient. Il croyait l'urgence extrême, et il avait raison, non pas quant aux ressources de Paris, qui pouvait tenir plus longtemps que Trochu et que Gambetta lui-même ne le pensaient, mais par un autre motif impérieux que nous expliquerons tout à l'heure. Gambetta voulait donc faire marcher la nouvelle armée à tout prix, dès que cela serait matériellement possible.

Les généraux se plaçaient à un autre point de vue exclusivement technique et local. Le général Lefort, l'ancien délégué à la guerre avant M. de Freycinet, l'a exprimé d'une façon bien frappante dans sa déposition de l'Enquête sur le 4 Septembre. Il doutait que cette armée « fût appelée à prendre part aux opérations militaires..., à agir efficacement. » Il jugeait cependant son organisation indispensable, et voici pourquoi : « Si, avait-il dit au ministre de la guerre, comme nous l'espérons tous, Paris doit être délivré dans quelques mois, nous aurons alors une armée qui, sans avoir peut-être tiré un coup de fusil, pourra peser dans la balance. »

Le général Lefort ne s'était pas demandé qui pourrait réaliser son espérance de voir Paris délivré, si les armées de province ne lui portaient pas secours!

Le général d'Aurelle n'avait pas cet étrange langage, mais il voulait se donner tout le temps de former la meilleure armée possible et de l'établir solidement sur la Loire avant de prendre l'offensive. Ses raisons stratégiques étaient sérieuses sans doute, mais il ne tenait pas assez compte des terribles nécessités de la situation.

Gambetta voulait l'offensive immédiate. Il y avait à choisir entre trois lignes d'opération : la première par l'Est, en se portant sur les communications de l'ennemi et en cherchant à se rapprocher de Metz. Les bruits alarmants qui couraient sur

Metz firent écarter ce projet. Le général Trochu en avait fait communiquer un autre à Gambetta : il engageait à diriger l'armée de la Loire vers la Seine-Inférieure, afin de donner la main à la grande sortie qu'il préparait à Paris. La sortie, telle qu'il l'avait projetée, pouvait réussir ; mais Gambetta et son entourage ne crurent point praticable de la seconder par une longue marche sur Rouen qui exposerait la nouvelle armée, peu consistante encore, aux plus périlleuses attaques de flanc. Le succès même, dans cette région de l'Ouest, n'eût rien décidé et eût laissé l'ennemi au cœur de la France avec ses communications intactes. On préféra une marche directe sur Paris, en reprenant Orléans pour s'en faire un camp retranché, puis en se portant par le Gâtinais sur la forêt de Fontainebleau ; là, le succès serait décisif. Le 21 octobre, on reçut par ballon une dépêche de Jules Favre annonçant que Trochu serait en mesure de passer sur le corps de l'ennemi vers le 6 novembre, si l'on venait à son aide.

On s'y disposa, en entendant qu'il sortirait par l'Est et non par l'Ouest. Le plan arrêté à Tours fut de reprendre d'abord Orléans en enveloppant l'armée de von der Thann : on avait maintenant sur lui une grande supériorité numérique. Le général d'Aurelle résista d'abord ; mais les autres généraux furent entraînés ; il céda (24 octobre). Le mouvement général fut ordonné pour le 29. Deux nouvelles dépêches très pressantes de Jules Favres redoublaient l'ardeur d'agir.

## III.

La diplomatie vint se jeter à la traverse des opérations militaires. M. Thiers, de retour de son grand voyage, était arrivé à Tours le 21 octobre. Le même jour, le gouvernement avait reçu une dépêche de lord Granville. Le cabinet anglais, pressentant les projets russes contre le traité de 1856, était devenu plus désireux de se rattacher la France ; il avait essayé d'engager la Russie avec lui et avait fait demander au prince Gortschakof si l'Angleterre et la Russie ne pourraient pas s'entendre sur les conditions auxquelles il y aurait moyen de conclure la paix (16 octobre). L'Italie et l'Autriche s'étaient empressées d'adhérer à cette proposition, qui eût pu avoir des suites importantes ; mais la Russie n'avait point accepté et avait fait une contre-proposition sur un armistice que les puissances neutres recommanderaient chacune de leur côté, sans parler des conditions de paix. Le cabinet anglais, alors, abandonna la question des conditions de paix, la seule essentielle, et parla d'adresser aux belligérants une invitation collective de conclure un armistice qui permît de réunir une Assemblée nationale.

Ainsi réduite, la différence entre la proposition russe et l'anglaise n'avait plus qu'un médiocre intérêt. L'appui de l'Angleterre était trop peu résolu pour aboutir. Lord Granville avait bien invité, en bons termes, le roi de Prusse à modérer ses conditions ; mais le tsar en avait fait autant, et l'un ne tirait pas à conséquence plus que l'autre. Bismarck savait que personne ne lui ferait la guerre pour empêcher le démembrement de la France ; il se souciait donc peu des phrases des princes et des diplomates.

Thiers et Gambetta étaient d'un sentiment opposé sur la valeur de ces négociations. Thiers gardait quelque espoir dans le concours de la diplomatie russe et dans la modération relative de l'ennemi, ce qui le poussait à suivre le conseil russe des pourparlers directs avec la Prusse. D'autre part, il ne croyait pas au succès de notre effort militaire ; son grand savoir même des choses de la guerre lui faisait un peu trop partager les préventions des hommes du métier, et il s'exagérait notre impuissance.

Gambetta, au contraire, croyait à la stérilité de l'intervention diplomatique, et il avait raison, en même temps qu'il avait confiance dans l'élan national et dans le succès de la défense. Il devait en tirer des efforts que toute l'Europe, comme M. Thiers, eût jugés impossibles, et ces efforts indubitablement réussissaient si Metz tenait comme Paris. Gambetta répugnait à l'idée d'un armistice : il n'y voyait qu'un moyen d'amortir notre ardeur, et, d'ailleurs, il n'admettait d'élections qu'à une condition repoussée par ses collègues : l'interdiction des candidatures à tous les anciens fonctionnaires et candidats officiels de l'empire.

Il consentit néanmoins à ce que M. Thiers allât conférer avec le gouvernement de Paris sur le projet d'armistice, à condition que la durée en fût de vingt-cinq jours, avec ravitaillement pour Paris ; mais M. Thiers fut retenu plusieurs jours à Tours par l'attente des passe ports dont Bismarck retardait l'envoi à cause de ce qui se passait à Metz. M. Thiers partit enfin le 28. Le soir de ce jour, le gouvernement de Tours reçut, avec une vraie consternation, une dépêche du général d'Aurelle déclarant que le mauvais état des chemins et l'insuffisance de l'équipement d'une partie de la garde mobile rendaient l'offensive imprudente.

Une nouvelle sinistre avait circulé dans l'armée. On assurait que Bazaine avait capitulé à Metz. Il est à croire que ce bruit avait fortement agi sur l'esprit du général, déjà peu enclin à l'entreprise dont on l'avait chargé. Cependant, si Metz succombait, c'était une raison de plus, et une raison capitale, de hâter la tentative sur Paris, quand l'armée qui avait assiégé Metz était loin encore. Gambetta ne crut pas devoir forcer le général de combattre malgré lui : le mouvement fut arrêté.

La nouvelle n'était que trop vraie. Metz était livré, et l'armée de Frédéric-Charles allait être disponible contre notre armée de la Loire. La victoire de Coulmiers ne devait être qu'une éclaircie d'un moment dans notre orage, et les revers qui suivirent obligèrent bientôt la Délégation de Tours de se transporter à Bordeaux, pour continuer à diriger cette défense héroïque qui sera l'éternel honneur de l'homme d'État que la France vient de perdre et de l'homme de guerre que Gambetta avait mis à la tête de la seconde armée de la Loire.

HENRI MARTIN.

# LOUIS BREUIL

## Histoire d'un pantouflard (1)

### III.

M. et Mme Breuil revenaient de la gare. Le train qui emportait Pauline filait déjà rapidement le long de la rive du Léman, pendant qu'ils descendaient sans se presser la rue du Mont-Blanc. Les boutiques s'ouvraient, malgré l'heure matinale, et les marchands préparaient leurs plus beaux étalages. C'est que, grâce à la guerre qui fermait dorénavant les chemins de France, Genève était la grande Babel où, durant les vingt-quatre heures du jour, se parlaient toutes les langues et se manigançaient toutes les affaires.

— Elle a un courage endiablé, notre Pauline! fit Louis en ralentissant le pas pour s'arrêter devant un marchand de photographies qui exposait aux regards des promeneurs une collection innombrable de vues de la Suisse.

Marine ne répondit pas. Le sourire que lui avait adressé sa sœur au moment où le train se mettait en marche troublait sa vue et amenait des larmes dans ses yeux.

— Au fond, elle aurait pu se dispenser de ce voyage, continua Louis; encore quelques jours de patience, nécessaires pour les pourparlers, et la paix sera conclue.

— La paix? quelle paix? fit Marine en s'arrêtant court, d'un mouvement si brusque que son bras se trouva dégagé de celui de Breuil.

— La paix avec l'Allemagne! fit celui-ci, extrêmement étonné.

— Lorsque nous avons cent mille hommes sous Metz? Vous n'y songez pas!

— Cent mille hommes qui vont être bloqués et réduits à l'immobilité, reprit le jeune homme avec une certaine irritation. Aussi bien, chère Marine, laissons cela. Il est inutile de parler de ces choses auxquelles vous et moi ne pouvons rien.

Il reprit doucement le bras de sa femme, qu'il passa sous le sien, et ils regagnèrent l'hôtel.

C'était un grand capharnaüm où toutes les nationalités se trouvaient mélangées. A l'heure du déjeuner, Marine vit entrer avec quelque surprise l'Autrichien qui lui avait paru porter si simplement le sort des armes à Lucerne. Il la reconnut aussi et la salua avec déférence. La jeune femme en éprouva quelque plaisir; il lui semblait qu'à présent elle causerait plus à l'aise avec cet autre vaincu. Après le repas, il se rapprocha d'elle assez pour qu'elle pût lui parler si elle en éprouvait le désir. L'occasion s'en présenta bientôt, et, dès les premiers mots, ils s'aperçurent que ni l'un ni l'autre n'avait oublié leur dernière rencontre.

— Vous étiez à Sadowa, monsieur? demanda Marine, poussée par un irrésistible instinct.

— Oui, madame. J'y ai perdu mon frère plus jeune et l'aîné de mes fils.

Elle baissa les yeux. Ceci dépassait ce qu'elle avait compris de la guerre jusqu'alors. Les hommes de sa famille à elle au moins n'étaient pas victimes de la défaite française. Le vieil Autrichien lut sur ce visage pensif les impressions que la jeune femme taisait.

— Les vôtres se sont bien battus, madame, dit-il à demi-voix. Mais que peut le courage contre le nombre? Dans vingt jours Paris sera assiégé, Bazaine aura rendu les armes et vous aurez perdu vos provinces des bords du Rhin.

— Le croyez-vous?

— Que peut faire la France sans armées?

Marine garda un instant le silence, les sourcils froncés, tout son visage tendu par une puissante réflexion intérieure.

— Je ne sais pas, dit-elle ensuite; mais il me semble que si je voyais avancer l'ennemi, je ne le laisserais passer que sur mon corps...

Le vieux militaire s'inclina.

— Beaucoup de Français pensent comme vous, madame, dit-il; aussi la guerre sera sanglante.

Marine détourna la tête et ne répondit pas.

Deux jours après, on apprit à Genève que la république était proclamée à Paris et ensuite dans toutes les grandes villes de France.

— Ah! fit Breuil avec un soupir de soulagement, nous allons enfin sortir de ce pétrin. L'empereur d'Allemagne a déclaré dans ses proclamations qu'il ne faisait pas la guerre aux Français, mais à leur gouvernement. Une fois le gouvernement tombé, il n'a plus de raisons de nous en vouloir; nous allons recevoir des propositions de paix.

— N'y comptez pas! fit l'Autrichien, qui était devenu le compagnon ordinaire de leurs heures d'ennui.

— Mais la parole d'un souverain...

Le vieil officier ne répondit que par un sourire. Sans être très versé dans la diplomatie, il savait ce que vaut la parole des princes.

— Quand Bazaine se sera rendu, peut-être, fit-il ensuite.

— Qu'il se rende, alors! s'écria Breuil avec humeur.

Marine réprima un mouvement rapide et regarda son mari avec des yeux dilatés par la colère et l'effroi. Son beau visage était devenu couleur de cendre et ses yeux clairs paraissaient noirs.

— Louis, dit-elle à voix basse.

Il la regarda et fut effrayé de sa pâleur.

— Vous souffrez, chère Marine? dit-il en se précipitant vers elle.

Elle l'arrêta du geste.

— Ce n'est rien, dit-elle; n'y prenez pas garde.

Par un violent effort, elle rappela la vie sur ses traits, et le mouvement à ses membres; mais elle évita les yeux de son mari, et, comme il lui prenait la main, elle la retira avec quelque vivacité; puis aussitôt elle la lui rendit avec un sourire navré, dont il ne comprit pas l'expression. Bien longtemps après, il se rappela ce sourire énigmatique et se

(1) Voy. les deux numéros précédents.

rendit compte alors de ce qu'elle avait éprouvé à cette minute douloureuse.

Les jours passèrent. Paris était investi, une lettre de Marc Dangier leur avait annoncé qu'on résisterait jusqu'à la dernière bouchée de pain. L'invraisemblance d'un siège ne trouvait plus d'incrédules. Une grande torpeur semblait gagner le monde; l'Europe regardait et laissait faire. Ne l'avions-nous pas assez bravée, assez narguée de fois, avec les fanfaronnades impériales? Elle voulait voir maintenant comment nous allions nous tirer de là, et patiemment elle attendait. Tant que le monstre qui lui causait depuis quatre ans de vagues inquiétudes dévorerait cette proie, l'Europe n'avait rien à craindre, et il ne lui déplaisait peut-être pas de voir comment un peuple vainqueur s'y prend pour ronger son ennemi jusqu'au dernier os.

Lorsque Paris bloqué fut muet, un silence étrange sembla régner sur le monde, comme celui qui se fait quand une horloge au tic-tac familier cesse de marcher. Plus de journaux, plus de nouvelles... Le mécanisme infiniment habile et compliqué de cette grande machine était-il arrêté ou bien allait-il toujours, séparé seulement du reste des humains comme par une cloche à plongeur? Quelques journaux qui passaient ainsi que des oiseaux au dessus des lignes ennemies apprirent à l'univers étonné que Paris vivait, que même il ne s'ennuyait pas, qu'il se suffisait à lui-même, et qu'il avait l'intention de continuer ainsi jusqu'à ce qu'il fît sa trouée, ou que l'on vînt à son secours.

Un soupir de soulagement s'échappa alors de bien des poitrines. Brave Paris! C'était très bien de sa part. Mais aussi, il devenait moins intéressant. Cependant on n'est pas parfait : cette forfanterie ridicule répondait bien au goût de spectacles des Parisiens! Éternels histrions, ils montaient sur les tréteaux de l'histoire afin de se donner le luxe inouï de jouer les héros.

Marine entendit cela et beaucoup d'autres choses du même genre. De temps en temps Breuil prenait feu, se querellait avec quelque étranger et, après avoir dépensé toute son énergie en paroles, revenait s'asseoir dans le coin du canapé en grommelant contre ces gens désagréables et mal élevés qui ne comprennent point les égards dus aux vaincus; à vrai dire, il ne savait pas d'ailleurs pourquoi il se querellait avec eux, d'autant mieux, ajoutait-il, que dans ce qu'ils disaient il y avait du vrai...

Breuil se taisait bientôt, gêné par le silence de sa femme, qui brodait en face de lui pendant les heures interminables de la soirée.

Paris organisait ses milices. Au milieu de la désolation générale, Strasbourg avait capitulé. Les armées allemandes s'étendaient sur la surface du pays comme une tache d'huile qui gagne de proche en proche. Penchée sur la carte, Marine interrogeait fiévreusement les journaux et suivait avec une rage muette les progrès de l'ennemi au cœur de cette patrie de jour en jour plus chère. Tout à coup une nouvelle arriva, invraisemblable, stupéfiante! Pendant la nuit, M. Gambetta avait quitté Paris en ballon. Malgré les vents contraires, malgré quelques coups de feu, il avait franchi les lignes prussiennes et, par un bonheur incroyable, tombé près d'Amiens, en pays libre, il avait de là gagné Tours, d'où il allait organiser la Défense nationale.

Ce n'était pas possible! Personne ne voulut y croire.

Il fallut y croire cependant, lorsque les paroles et les actes de ce Français au cœur vaillant réveillèrent tout à coup dans les âmes que la violence de nos malheurs avait engourdies le sentiment de l'honneur et du devoir. Quand Marine apprit que les armées se réorganisaient, que les volontaires s'offraient de toutes parts, que personne n'essayait plus de se soustraire à la nécessité évidente de combattre ; quand elle lut les discours et proclamations, paroles brûlantes, faites pour exalter tous les courages et ranimer toutes les espérances, pour la première fois depuis Sedan elle sentit une émotion bienfaisante envahir son cœur meurtri, desséché dans son endurcissement factice, et, laissant tomber la feuille qui lui donnait cette joie, sans essayer de se contraindre, elle pleura.

Seule, dans cette chambre d'hôtel où leur séjour prolongé n'était pas venu à bout de donner une apparence de bien-être et de foyer, elle ensevelit dans ses mains son visage couvert de larmes et revit dans ses yeux fermés la douce image du lieu natal. Jusqu'alors elle avait peur d'évoquer ses souvenirs. La pensée que le drapeau tricolore pouvait ne plus flotter là où ses yeux l'avaient toujours vu, l'idée que le jargon des hordes tudesques résonnait sous les toits où les enfants balbutiaient jadis la douce langue française, la vision des uniformes noirs répandus sur la carte de France comme le trop-plein d'un lugubre encrier, toutes ces préoccupations sans remède, sans espoir, avaient serré son cœur jusqu'à ce qu'elle ne pût même plus crier sous la souffrance. L'apparition au milieu des craintifs de l'homme énergique, infatigable, qui venait de braver tous les dangers, desserra l'étreinte trop prolongée qui torturait ce cœur de femme vaillante. Sa pensée s'envola vers Tours avec une bénédiction.

— Vous que je ne connais pas, vous dont j'avais à peine entendu le nom, vous qui venez sauver l'honneur du pays, dit-elle tout bas en tendant les bras vers l'horizon fermé par les montagnes, soyez béni à jamais par toute âme française pour ce que vous avez fait et pour ce que vous voulez faire!

La porte s'ouvrit derrière Marine, qui laissa retomber ses bras à son côté. C'était Breuil qui rentrait, un journal à la main. Elle se retourna et lui sourit doucement, avec une expression de tendre confiance. Louis ne vit pas ce sourire; il était de mauvaise humeur et jeta la feuille sur la table.

— Vous avez lu les nouvelles? dit-il. Comprend-on ce monsieur, tombé du ciel, qui s'en va organiser une résistance au moment où Paris, qui ne peut tenir longtemps, allait se rendre, et où nous aurions eu la paix?

— De qui parlez-vous? fit Marine, mal réveillée de son rêve et ne comprenant pas.

— De ce fou, ce Gambetta! Ne s'est-il pas mis dans la tête d'organiser une armée de la Loire et de l'envoyer au secours

de Paris? Si ce n'est pas de la démence pure, je n'y connais plus rien. Comment! Lorsque chacun avait reconnu que nous n'étions pas les plus forts, qu'il n'y avait rien à faire que de nous soumettre en tâchant d'obtenir les meilleures conditions possibles, voilà qu'on va exciter encore les Prussiens et les enrager contre nous! Comme si un petit avocat entendait quelque chose à la guerre! Mais j'espère que ce monsieur sera seul de son avis et qu'il ne trouvera ni un général ni un soldat pour l'aider dans ses turlutaines!

Marine écoutait stupéfaite. Jamais son mari ne s'était expliqué d'une façon si catégorique, et elle avait peur de comprendre trop bien.

— Vous n'êtes pas pour la résistance? lui demanda-t-elle faiblement, car elle se sentait défaillir.

— Parbleu non! s'écria Breuil avec une mauvaise humeur d'autant plus violente qu'il sentait bien au fond de lui-même qu'elle attendait de lui un tout autre discours. Je suis pour la paix, moi, et pour qu'on rentre chez soi, et pour qu'on nous laisse tranquilles, et...

Marine s'assit sur une chaise afin de ne pas tomber. Ce mouvement tira Louis de l'état d'exaspération bizarre où il se trouvait.

— Vous êtes souffrante, ma chère? dit-il en s'empressant autour de sa femme.

Celle-ci hésita un instant; les paroles qu'elle allait prononcer seraient graves et feraient époque dans leur vie, elle le sentait. Fallait-il se taire encore ou bien laisser aller son âme où le devoir l'entraînait? Elle se décida rapidement.

— Je souffre, dit-elle, mais c'est moralement surtout. Vous venez de me faire beaucoup de peine, mon ami.

— Moi? s'écria Breuil avec une surprise qu'il sentait mal jouée.

— Oui, vous venez d'attaquer violemment le seul homme peut-être qui dans tous nos revers n'ait jamais douté une minute de la vitalité, du courage, de l'héroïsme de la France! En le blâmant, Louis, c'est moi que vous blâmez, c'est mon père, mon frère, des milliers d'autres qui ont peut-être hésité d'abord, mais qui sont prêts à combattre, quand ce ne serait que pour l'honneur! Vous n'êtes pas de ceux-là, Louis; vous ne comprenez pas ces choses, elles ne vous intéressent pas; et pourtant, ô mon mari, combien je serais heureuse si elles vous intéressaient!

Elle attachait sur lui ses yeux pleins de prière, de courage et de pitié. Il la regardait bouleversé, presque indigné, ne s'expliquant pas ce langage qu'il était tenté de considérer comme un accès de délire.

— Vous ne me comprenez pas, reprit-elle avec douleur, et pourtant, Louis, nos existences sont unies pour toujours, et nous partagerons le même sort... Ne pouvez-vous, mon cher mari, essayer de vous rendre compte de ce que j'éprouve, vous dire que, si nous cédions sans résistance, nous serions un peuple lâche, fait pour porter le joug de toutes les servitudes?

— Mais nous avons résisté! fit naïvement Breuil; ce n'est pas notre faute si nous avons été battus.

— Nous n'avons pas assez résisté, nous n'avons pas le droit de céder, Louis. L'étranger nous regarde, vous le savez bien! Il est ici, autour de nous, l'étranger; vous l'entendez parler de nous avec commisération. Pauvre nation française! dit-il; c'était un peuple si charmant, qui ne demandait qu'à s'amuser et à amuser les autres! Pourquoi lui chercher noise? Qu'on lui accorde la paix, et qu'il recommence à vivre de cette vie adorable que nous partageons avec tant de plaisir! Voilà ce qu'ils disent chaque jour autour de nous. Voulez-vous donc, Louis, que les Français restent dans l'histoire comme les amuseurs du monde?

Breuil resta perplexe. Tout ceci l'ennuyait fort; il avait horreur des scènes, au moins autant que des femmes qui parlent politique. Si ces deux désagréments se trouvaient réunis chez Marine, qu'adviendrait-il de sa félicité conjugale?

— Calmez-vous, ma chère enfant, dit-il en répondant au regard suppliant de la jeune femme par un langage mêlé de douceur et de fermeté; vous êtes un peu nerveuse, cela se comprend et vous excuse; je vous engage seulement à ne plus lire les journaux aussi assidûment que vous le faites; ces lectures vous exaltent et ne peuvent vous faire que du mal.

Pendant un instant, Mme Breuil se demanda s'il fallait prendre son manteau et s'en aller pour toujours, ou bien se jeter par la fenêtre, ou bien souffleter son mari, ou bien...

Elle resta immobile, les yeux baissés, et toute la grande colère qui pendant une seconde lui avait fait voir rouge lui retomba sur le cœur en un flot de larmes.

— Pauvre, pauvre Louis! se dit-elle. Il ne sait pas! Il n'a jamais su, ne saura jamais! Ce n'est pas sa faute.

Elle étouffait. Ses yeux restèrent secs et ses lèvres muettes. Breuil, debout devant elle, avait gardé l'air grave d'un mari qui vient de remplir le pénible devoir d'admonester sa jeune épouse. Elle fit un léger mouvement; il se précipita vers la table et remplit un verre d'eau qu'il lui présenta. Elle l'écarta doucement du geste.

— Je n'ai pas soif, dit-elle, je vous remercie, et je ne suis pas nerveuse. Il y a un malentendu entre nous, que le temps seul éclaircira. Je ne vous parlerai plus de ces choses, mon ami. Vous voudrez bien me laisser lire les journaux comme par le passé, sans me faire d'objections, et, quand nous serons rentrés en France... (ici sa voix s'altéra légèrement malgré ses efforts), j'espère que nous arriverons à nous entendre parfaitement.

Sans pouvoir s'expliquer comment, Breuil se sentait congédié. Il reprit la malencontreuse feuille de papier noirci et descendit au billard, où rageusement, mécontent de lui-même, il dévora tout ce qu'il put trouver d'imprimé, jusqu'aux annonces.

Lorsque, le soir, après l'ennui et le désœuvrement de la mortelle et interminable journée, Louis se retrouva seul avec sa femme, il éprouva une sorte de vague remords. Certes, il n'avait pas outrepassé ses droits, il n'avait fait que de remplir un devoir; mais il aimait Marine, et, quand on aime, on craint de blesser ou seulement de déplaire. Ses yeux pleins de tendresse timide se portèrent sur la jeune femme, assise en face de lui.

Lasse et triste, elle avait rejeté sa tête en arrière : la lumière de la lampe éclairait le teint mat et les yeux fermés, creusés depuis deux mois par un chagrin nouveau et impersonnel. Le jeune visage avait conservé toute sa fraîcheur, toute sa jeunesse; mais il semblait maintenant modelé dans un marbre incorruptible. La douleur avait passé sur ce front de vingt ans et l'avait marqué de son sceau indélébile.

— Marine, dit Louis, en venant s'agenouiller près d'elle.

Elle tressaillit, comme si elle s'éveillait en sursaut, et le regarda avec surprise.

— Marine! reprit-il, je t'ai fait de la peine tantôt; dans le fond, j'avais raison, mais je crains de t'avoir froissée... C'était sans le savoir... Tu sais que je t'aime, n'est-ce pas? que je t'aime plus que ma vie, plus que tout... Tu n'es pas fâchée, dis? tu m'aimes toujours?

Vaincue cette fois, prise au cœur par une pitié cent fois plus douloureuse que la colère, Marine laissa tomber ses bras sur les épaules de son mari et, lui dérobant son visage ruisselant de larmes :

— Si je t'aime? Oh! mon pauvre Louis, je t'aime, oui, je t'aime!

Et pendant que, tout heureux, il s'asseyait près d'elle, couvrant de baisers ses mains et son visage, elle sentit quelque chose agoniser et mourir dans son âme. C'était ce respect qui est l'essence même de l'amour, et qui, une fois ôté, laisse derrière lui seulement la tendre compassion qu'on a pour les êtres faibles.

Le matin du 18 octobre, M. Sérent, levé avec le soleil, s'assit au bout de sa terrasse pour inspecter le pays avec sa longue-vue. Les jours précédents, quelques villages environnants avaient reçu la sinistre visite des Prussiens, comme l'avaient témoigné des colonnes de fumée qui avaient monté longtemps dans l'air tranquille; mais on ne sait sur la foi de quels bruits les habitants de Châteaudun s'étaient tout à coup rassurés.

La longue-vue de M. Sérent lui montra une petite troupe noire qui s'éloignait d'un pas allègre : c'étaient les mobiles du Gers qui s'en allaient rejoindre leur corps. L'ingénieur poussa un soupir. Depuis longtemps, toutes les fois qu'il voyait s'éloigner quelque chose ou quelqu'un, il sentait une part de force et de vie s'en aller de lui-même et de ce qui l'entourait. Châteaudun se sentait séparé du reste du monde et ne croyait devoir compter que sur lui-même. Ville ouverte, d'ailleurs, occupée par une poignée de francs-tireurs et de gardes nationaux, que pouvait-elle attendre du destin? Les Dunois cependant étaient décidés à se défendre, au moins pour l'honneur, et ils avaient élevé des barricades.

M. Sérent regarda longuement la campagne. Elle était paisible comme si jamais ennemi n'eût posé le pied sur le sol français; les bois, encore garnis de leur superbe parure aux tons cuivrés, cachaient peut-être de l'artillerie prussienne; mais ils n'en étaient pas moins merveilleux de forme et de couleur. Daniel vint rejoindre son père, et tous deux causèrent à demi-voix. La calme vapeur du matin, qui frôlait la brillante surface du bois comme une draperie flottante; le vert des prairies, adouci par la rosée; le ciel, qui se colorait aux premiers rayons du soleil, tout inspirait une sorte de respect religieux. On dirait que l'homme hésite parfois à troubler par sa voix le grand silence de la nature matinale.

— Que c'est beau! fit Daniel en appuyant ses deux mains réunies sur l'épaule de son père. Dis, est-il possible que l'homme aime à ce point à troubler la paix de son semblable, que des ennemis puissent être cachés là, derrière ces collines, et ne pensent qu'à égorger de pauvres paysans qui ne leur ont rien fait?

— Depuis que l'homme a su façonner une arme dans un caillou, répondit le père, une de ses principales préoccupations a été de prendre de vive force ce que son voisin avait obtenu par l'épargne. Comme tu le vois, mon fils, c'est une vieille loi sociologique, qui a chance de durer autant que le monde.

— Mais on se défend! fit une voix mâle un peu au-dessous de la terrasse.

Daniel se pencha, et, sur le rocher, à quelques mètres plus bas, il aperçut un beau garçon revêtu des insignes des francs-tireurs de Nantes.

— C'est vous, Robin? dit le jeune homme. Que diable faites-vous là?

— Je m'exerce, monsieur Daniel; j'aime assez à tout savoir par moi-même. L'escalade a du bon parfois, et je m'étais un peu rouillé pendant que je burinais des aciers à Paris... Je me dérouille.

S'enlevant à la force du poignet, Robin se trouva à califourchon sur le parapet et retira son képi pour saluer M. Sérent.

— Vous vous levez de bon matin, dit celui-ci en souriant.

— Je venais donner sa leçon de bâton à ce jeune homme, répondit Robin. Ce qu'on fait de bon matin vous donne du temps pour toute la journée. C'était un proverbe de ma vieille bonne femme de mère. Y allons-nous, monsieur Daniel? C'est peut-être notre dernière leçon; on disait hier que nous partions à dix heures. Mais nous sommes gens de revue, ici ou ailleurs.

— Allons! répondit Daniel en courant vers la maison.

Mme Sérent apparut sur le seuil. Son fils l'embrassa en passant, et ils entrèrent tous dans la tranquille demeure.

Robin faisait partie des francs-tireurs de Nantes. Dès les premières alarmes, il était retourné au pays, estimant que Paris se défendrait bien sans lui et qu'il y avait mieux à s'employer en province. Le jour même de son arrivée à Châteaudun avec le bataillon dont il faisait partie, M. Sérent l'avait rencontré, et ils s'étaient plu dès le premier abord. Daniel était curieux de connaître la science du bâton, Robin s'offrit pour la lui enseigner, et depuis ils ne manquaient pas une occasion de se retrouver.

La leçon terminée, les trois hommes sortirent ensemble. La petite ville avait un aspect belliqueux bien différent de sa physionomie habituelle. Toutes les rues qui conduisaient à la campagne avaient été barricadées, quelques-unes fort habilement; francs-tireurs et gardes nationaux se tenaient sur la défensive, prêts à prendre les armes au moindre aver-

tissement; mais tout était si calme au dehors, le soleil faisait sa route dans un ciel si pur, que la guerre semblait une histoire de croquemitaine inventée pour donner aux bourgeois le plaisir de se croire un instant des guerriers.

— On dit qu'*ils* sont partis, dit un épicier jovial, debout sur le seuil de sa boutique; qu'ils aillent se faire prendre ailleurs!

— Ce n'est pas encore bien sûr, fit observer M. Sérent, et puis ils peuvent revenir.

— S'ils reviennent, on les recevra, répliqua l'épicier avec un gros rire.

M. Sérent dit bientôt à son fils de retourner au logis; quoique tout fût calme, peut-être parce que tout était calme, il se sentait inquiet.

Traversant le petit jardin, souvent désert, qui touche au château, il descendit jusqu'au pont sur lequel la route de Brou traverse le Loir, et là, il s'accouda, regardant le paysage délicieux qui s'offrait à ses regards.

Le château élevait orgueilleusement ses murailles de granit, aussi nettes, aussi fraîches, pour ainsi dire, que si les échafaudages en étaient enlevés seulement depuis la veille. Cette architecture, élégante et robuste à la fois, est bien celle d'un peuple chez lequel le beau n'est pas considéré comme moins nécessaire que l'utile; c'est celle des châteaux de la Loire; elle appartient à un pays gai, où le vin est bon, les vergers pleins de fruits, et les gerbes lourdes d'épis.

Sur le gazon à peine jauni de la rive, quatre ou cinq laveuses battaient leur linge à grands coups de battoir; l'eau, un instant remuée, s'en allait emportant de légères bulles de savon irisées qui brillaient au soleil. Ces paysannes effarées racontaient comment, trois jours auparavant, lors de l'incendie des deux villages, Varèze et Civry, un Prussien avait tiré sur une femme qui fuyait emportant dans ses bras son enfant âgé de dix mois. La même balle qui avait tué la mère avait blessé l'innocent.

— Voilà ce qui met au cœur des générations le fer rouge de la colère éternelle, pensa M. Sérent. Ce qui est de la guerre peut être pardonné; mais ce qui est de la férocité fait dans l'âme un trou par lequel flambe à jamais la haine.

Navré, il reprit tristement le chemin de sa demeure, dont il voyait les tilleuls couronner la crête du coteau. Il gravit lentement l'escalier de deux cents marches qui, gracieusement replié sur lui-même, contourne le château et ramène dans la ville; arrivé au haut, il jeta un dernier regard sur les collines, sur le cours du Loir, presque endormi dans la sinueuse vallée; midi sonna à l'hôtel de ville, et le bruit des fusils de la garde nationale, qui relevait le poste, résonna sur le pavé dans le silence général.

Tout à coup M. Sérent crut voir remuer quelque chose le long des bois. Abritant ses yeux de sa main, il regarda de toute son âme, comme un médecin regarde au fond de la plaie où il sait qu'une balle est restée... C'étaient bien les ennemis. Ils débouchaient de toutes parts, et la masse noire de leurs bataillons se mouvait pesamment sur les routes...

— Alerte! cria-t-il en prenant sa course vers l'hôtel de ville.

D'autres arrivaient en même temps que lui. En un clin d'œil la petite cité fut remplie d'un grand bruit d'armes. Chacun se plaça de son mieux et l'on attendit.

M. Sérent avait regagné sa maison en courant. Sur la terrasse, Daniel, les mains crispées sur le parapet, regardait l'ennemi. C'était la première fois que la notion réelle de l'envahissement pénétrait dans cette jeune âme jusqu'alors ouverte aux rêves plus qu'aux réalités. Immobile d'horreur, il regardait, plein de rage impuissante, les dents serrées à les briser. C'était donc cela, l'ennemi? Oh! comme il allait se battre!

Mme Sérent avait ouvert la porte à son mari.

— Ils viennent, lui dit celui-ci.

La courageuse femme devint toute blanche; mais son regard ne se troubla point.

— Ménage Daniel, lui dit-elle seulement. C'est un enfant, tâche qu'il soit épargné.

Le père serra la main de cette mère héroïque.

— Et toi, dit-il, viens-tu en ville?

— Non. Je reste ici. Seule avec deux servantes, je suis moins menacée que si nous nous défendions.

— Peut-être! fit M. Sérent avec un geste de doute. Allons trouver Daniel.

Appuyés l'un sur l'autre, les époux parcoururent l'avenue et rejoignirent leur fils. Il était précisément à la place où Marine, trois mois auparavant, avait accepté la demande de Breuil.

— Daniel, dit le père en lui touchant doucement l'épaule, ton frère est à l'armée de la Loire, Marc est officier de la garde nationale dans Paris assiégé; voici l'ennemi... Que vas-tu faire?

— Combattre à vos côtés, mon père, répondit le jeune homme, et je tâcherai de n'être pas trop imprudent..., pour faire plaisir à ma mère.

Mme Sérent prit la tête de son fils dans ses deux mains et la baisa presque avec du respect.

— Allez, dit-elle.

Son mari la serra dans ses bras, et les deux hommes, après s'être armés, sortirent de la maison pour se diriger vers le centre de la ville. Au moment où ils franchissaient le seuil du jardin, la dernière locomotive, conservée pour un cas urgent, partit à toute vapeur dans la direction d'Orléans, emportant quelques wagons et les employés du chemin de fer.

— Nous voici bien seuls au monde, dit M. Sérent à son fils avec un sourire. C'était la même chose il y a une heure, et pourtant cette vapeur qui s'en va semble la personnification de l'abandon.

— Qu'importe! répondit Daniel.

Au moment où ils rejoignaient leur compagnie, le jeune homme arrêta son père.

— S'il m'arrivait malheur, lui dit-il tout bas, vous diriez à ma mère que j'ai pensé à elle, n'est-ce pas?

M. Sérent pressa la main de son fils sans répondre.

— Et puis, continua le jeune homme, j'aimerais bien que le fils aîné de Marine portât mon nom; c'est ma sœur chérie...

Le père inclina gravement la tête.

— Dans tous les cas, Daniel, répondit-il avec un sourire grave et attendri, son premier enfant portera ton nom; tu l'as mérité.

— Allons, fit joyeusement le jeune homme en reprenant sa marche.

Un coup de canon partit avec ce bruit à la fois sourd et éclatant qui ébranle si étrangement les corps, même alors qu'il laisse les âmes impassibles, et qu'on ressent intérieurement autant qu'on l'entend par les oreilles.

Les obus commencèrent à pleuvoir sur la ville.

— Sans sommation? fit Robin, qui se trouva près de M. Sérent derrière une barricade. Ce n'est pas poli!

Un obus défonça le toit de la maison qui leur servait de point d'appui et la cheminée s'écroula dans la rue avec fracas au milieu d'un nuage de poussière.

— Qu'ils sont gentils! continua Robin; ils travaillent à renforcer nos barricades! Ce trait-là leur fera pardonner bien des choses.

Comment raconter cette journée, qui paraît maintenant un rêve à ceux-là mêmes qui ont combattu? Pendant huit heures trente pièces de canon et huit mille soldats furent tenus en échec par douze cents hommes armés de fusils. La nuit descendit lentement sur les rues sans arrêter la fusillade, pendant que les maisons s'effondraient sous une pluie de fer.

— On a tourné notre barricade, dit tout à coup Robin, étonné de ne plus entendre les balles ricocher contre les murailles.

En effet, le tumulte qui se faisait entendre derrière eux, vers le centre de la ville, prouvait que l'ennemi avait trouvé ailleurs un passage.

M. Sérent regarda son fils. L'enfant s'était battu tout le jour avec un calme qui n'était guère de son âge et qui attestait chez lui une bravoure parfaite. Si, profitant de la circonstance, ils rentraient chez eux, qui pourrait les blâmer? N'avaient-ils pas fait leur devoir?

Plusieurs maisons brûlaient, éclairant les rues étroites d'une lueur intermittente et sinistre. A cette clarté, le visage du jeune homme paraissait celui d'un jeune héros.

— Retournons chez nous, Daniel, dit tout bas le père.

— Y pensez-vous, mon père? répondit le fils avec surprise. Nos camarades, qui étaient là tout à l'heure, nous ont quittés pour rallier les francs-tireurs... Les entendez-vous dans la rue d'Angoulême?

Le chant de la *Marseillaise* s'élevait au-dessus des ruines, au-dessus des flammes, coupé seulement par le crépitement de la fusillade.

— Allons, allons! cria Daniel qui partit en courant.

Son père le suivit et le rejoignit au moment où éclatait une nouvelle décharge.

— Emmenez l'enfant! cria Robin, qui les reconnut à la lueur d'un nouveau brasier qui s'allumait tout près.

Et il se jeta instinctivement au-devant des deux hommes. Un Prussien, qui se tenait à la fenêtre d'une maison éventrée, visa Daniel, qui tomba raide.

— Misérable! cria Robin en tirant de sa ceinture son pistolet de combat.

Le coup partit et le Prussien disparut dans l'intérieur de la maison.

M. Sérent, son fils dans les bras, s'était retiré sous la porte de l'hôtel du Grand-Monarque, entr'ouverte pour laisser entrer quelques fugitifs.

— Ah! monsieur Sérent, votre fils n'est pas mort? s'écria une femme, les yeux pleins de larmes.

Daniel ouvrit les yeux. L'incendie faisait à la ville un plafond lumineux. Le père vit que la balle avait tranché la carotide; le sang s'échappait en jets vermeils et réguliers.

— Ma mère, firent les lèvres du jeune homme, et Marine, l'enfant...

Du regard il implorait son père, qui se pencha sur lui et lui donna le baiser de paix.

L'instant d'après, de lui-même il ferma les yeux, peut-être pour ne pas voir la lueur sauvage des flammes, et mourut.

— Je l'emporte chez moi, dit M. Sérent.

On ne se battait plus; un silence mortel régnait sur la place. L'ennemi vainqueur s'avançait avec précaution, de peur d'une nouvelle surprise. Le père emporta son fils jusque chez lui sans rencontrer d'obstacles. Ceux qui le virent passer se dirent peut-être que cet homme avait assez payé sa résistance; peut-être aussi n'osèrent-ils pas l'arrêter.

Lorsque M. Sérent arriva à la porte de son jardin, il trouva sa femme sur le seuil. La maison, un peu isolée, la dernière d'une rue sur la crête du coteau, n'avait été visitée que pour la forme. La mère attendait le retour de tout ce qu'elle aimait.

— Blessé? dit-elle en voyant apparaître le groupe funèbre.

M. Sérent ne répondit pas. Alors elle prit doucement la tête de ce jeune corps flexible encore et qui roulait entre ses mains pieuses, et, portant sa part du fardeau, elle entra dans la maison. Ils déposèrent Daniel sur le grand divan du salon, où il avait passé tant d'après-midi d'été à lire, paresseusement couché.

— Il s'est bien battu? demanda Mme Sérent.

— Comme un héros!

— Mon Daniel, mon beau garçon, mon fils! murmura la mère en se penchant sur le jeune cadavre qu'elle étreignit. Comme un héros... O mon fils!

Et elle pleura pendant que le père, accablé, sans larmes, contemplait son désespoir.

Ils furent bientôt arrachés à leur triste contemplation. L'incendie dévorait la ville entière. Allumé méthodiquement, de deux en deux maisons, pour mieux assurer la destruction d'une ville qui avait osé se défendre, il jetait dans le ciel des milliers de flammèches qui illuminaient dix lieues d'horizon. Mais l'ennemi n'entendait pas pour cela coucher à la belle

étoile, et la demeure de M. Sérent, épargnée par le feu, offrait un asile fort agréable.

— Vous n'entrerez pas ici! dit le père au premier qui se présenta sur le seuil du salon où gisait Daniel.

L'officier jeta un coup d'œil sur le cadavre, fit le salut militaire et se retira. Le reste de la maison suffirait.

Le soleil du lendemain se leva sur de telles ruines qu'il ne semblait pas possible de ressusciter jamais la ville morte; mais cette désolation était bien peu de chose auprès de celle qui remplissait le cœur des parents de Daniel.

Lorsque la nouvelle de l'attaque et de la défense de Châteaudun arrivèrent à Genève, Breuil essaya de les cacher à sa femme. Depuis leur dernier entretien désagréable (c'est ainsi qu'il le désignait dans ses souvenirs), celle-ci n'avait plus fait la moindre allusion aux événements; mais il la voyait devenir de jour en jour plus triste. Cependant les faits qui donnaient à leur petite ville une si éclatante et si douloureuse notoriété n'étaient pas de ceux qu'on peut tenir secrets; Breuil se chargea de les révéler lui-même à Marine; avec beaucoup de précautions, en atténuant les détails odieux, il lui raconta ce qui s'était passé. Elle l'écouta, les yeux pleins d'angoisse.

— Donne-t-on les noms des morts? dit-elle.

— Non, ma chère Marine... Mais vous n'avez rien à redouter pour les vôtres.

— Je sais bien que si, dit-elle entre ses dents serrées.

Mais elle n'insista pas.

— Quel malheur! continua Breuil pour ne pas la laisser sur une si pénible impression; quel malheur que notre pauvre petite ville ait hébergé les francs-tireurs! Autrement, comme ville ouverte, elle eût été épargnée!..

— Je croyais, dit ironiquement la jeune femme, que le roi Guillaume n'en voulait pas au peuple français?

Breuil garda le silence.

— Enfin, reprit-il au bout d'un instant, ces francs-tireurs sont la cause de bien des catastrophes, et notre fameuse levée en masse en occasionnera bien d'autres...

— Mon ami, dit Marine, d'un ton suppliant, laissez-moi pleurer, je vous en prie.

Quelques jours plus tard, la nouvelle de la mort de Daniel parvint à Genève. Robin, adroit et prudent, avait proposé à M. Sérent d'emporter ses lettres à Tours, où il se rendait pour se faire incorporer dans quelque corps en formation; il avait réussi dans sa tentative, et c'est de cette façon que Marine apprit dans quelles circonstances elle avait perdu son frère.

Sa douleur fut profonde : ces jeunes frères, derniers venus dans la maison paternelle, ont pour la sœur plus âgée l'attrait d'une sorte de maternité plus indulgente et plus familière. Mais c'était une noble douleur, que le sentiment de l'honneur fait à la famille par ce martyr du patriotisme élevait à la hauteur d'un renoncement presque volontaire. Breuil ne le prit pas si bien : il aimait Daniel, un peu comme on aime un jeune chien, et bien peu s'en fallut qu'il n'accusât Marine d'insensibilité. Celle-ci prit le deuil sans fracas et devint encore plus grave.

Lorsqu'après deux jours de réclusion complète, la jeune femme reparut dans la salle commune, le vieil Autrichien s'approcha d'elle avec respect.

— La ville de Châteaudun a bien mérité de la patrie, madame, lui dit-il en s'inclinant, et l'Europe entière le reconnaît comme la France elle-même.

Mme Breuil répondit par un salut muet. Tous les yeux étaient fixés sur elle; il y avait beaucoup de Français dans ce vaste hôtel, mais chacun sentit qu'entre tous, c'était cette jeune femme frappée par un deuil qui représentait la France.

Au bout de trois ou quatre semaines, Breuil s'aperçut que la manière d'être des étrangers qui habitaient l'hôtel n'était plus la même envers les Français qu'auparavant. Jusqu'alors une sorte de dédain avait accompagné la politesse avec laquelle on les traitait pour la plupart : politesse, parce qu'ils étaient vaincus; dédain, parce qu'ils avaient fait tout ce qu'il fallait pour l'être. Mais depuis l'attaque de Châteaudun, surtout depuis la bataille de Coulmiers, que les Allemands s'obstinaient à ne pas considérer comme une défaite et qu'il leur était cependant impossible de faire passer pour une victoire, l'attitude des étrangers de toute nationalité avait changé.

— Votre M. Gambetta a vraiment exécuté des choses bien extraordinaires, dit un jour un Américain à Breuil en faisant une partie de billard.

Breuil n'en savait trop rien. Au fond, tout cela l'irritait prodigieusement. Il eût voulu que ce fût fini, archifini, enterré avec cent pieds de terre par-dessus la tête; à cette condition, il eût peut-être apporté des fleurs sur le tertre funéraire. Mais tant que cet être remuant, infatigable, prodigieux, ferait des discours et des proclamations, tant qu'il soulèverait les villes par la seule force de son ardent patriotisme, Breuil serait ennuyé, agacé comme par un sourd mal de dents, et n'aurait d'autre désir que de ne plus en entendre parler.

Novembre s'écoula, puis décembre. Le gouvernement s'était retiré de Tours à Bordeaux, afin d'éviter les hasards d'une surprise et de sauver ce qui pouvait rester encore à sauver dans de si douloureuses circonstances. Nos armées tenaient bon sur la Loire, et, dans le Nord, elles inquiétaient assez l'ennemi pour qu'il se demandât si la lutte durerait toujours. C'était peu pour ceux qui, les bras croisés, regardaient en indifférents cette lutte désespérée. Ceux-là qui n'avaient rien fait, inévitables et insupportables mouches du coche, après avoir amèrement raillé les partisans de la résistance, s'étonnaient maintenant que la résistance ne prît pas des proportions de revanche. A les entendre, c'était purement incurie ou incapacité de la part de ceux que, moins d'un mois auparavant, ils traitaient de fous furieux, si nos soldats, sans vêtements, presque sans vivres, n'avaient pas déjà reconduit à coups de crosse de fusil les Allemands de l'autre côté du Rhin.

— Mais que fait donc notre armée de la Loire? Et notre armée du Nord, à quoi pense-t-elle? Et Bourbaki? Ils ne sont donc bons à rien?

Ces paroles répétées mille fois revenaient avec la régularité d'un balancier de pendule; Breuil, gagné par la contagion, les répétait à son tour. Si Marine avait voulu, que de querelles elle eût pu engager avec cet homme qui, l'ayant priée de ne plus parler de la guerre, en parlait lui-même à tout venant et à elle-même! Mais elle avait pris un grand parti, celui de se taire, quoi qu'il pût lui en coûter. C'est à son oreiller, pendant les nuits où elle restait éveillée, immobile, les yeux ouverts, voyant comme une apparition les bourgs et les villes de France flamber sous les obus, c'est à ces heures d'horreur qu'elle se disait à elle-même toutes les plaintes amères, désespérées, de son cœur deux fois brisé, comme Française et comme épouse.

Le 1er janvier, Marine refusa de descendre à la table commune. Tout ce qui pouvait avoir un semblant de fête lui était odieux. Elle supplia Breuil de ne pas l'imiter, et il céda, préférant d'ailleurs ne pas rester en tête-à-tête avec cette femme silencieuse, qui ne disait rien et dont les yeux brillaient de fièvre. Quand le garçon d'hôtel, cravaté de blanc et la bouche en cœur, posa devant la jeune femme la soupière fumante dont il levait le couvercle, lorsque la vapeur odorante se répandit dans la chambre, Marine se sentit défaillir. Elle fit un signe, et le garcon, refermant la porte, la laissa seule.

Ce simple détail matériel d'un dîner succulent servi à cette heure et ce jour avait achevé de briser son courage. Elle ferma les yeux et vit disparaître comme un décor de féerie les murs, les montagnes et les plaines, tout ce qui la séparait de Paris. Elle vit dans les maisons pauvres les enfants hâves tendre la main à leurs parents pour obtenir le morceau de pain grossier qui formerait tout leur repas; elle vit les batteries allemandes canonner nos forts qui se démantelaient; elle vit, sous la neige qui recouvrait comme un grand linceul ce Paris si vivant et si grand dans les arts comme dans la vie politique, les avant-postes glacés dans leur devoir inexorable, les familles sans feu, les deuils sans marbre, toute la désolation d'une catastrophe sans exemple, et elle se sentit frissonner jusqu'au fond de ses moelles.

Le garçon rentrait, portant autre chose; pendant qu'il ouvrait la porte, une bouffée de bruit monta par l'escalier. Cliquetis d'assiettes, bouchons qui sautaient, voix grossières ou joyeuses, éclats de rire de jeunes filles...

— Fermez cette porte, dit Marine, et emportez cela; je ne dînerai pas.

A la même heure, Marc Dangier, qui était de grand'garde ce jour-là, marquait le pas sur la neige durcie, où les pieds des oiseaux avaient tracé de fantastiques dessins qui rappelaient les caractères cunéiformes. Il marchait vite pour se réchauffer, car le froid le mordait cruellement, et, tout en guettant de l'œil le coteau de Châtillon qu'il avait en face de lui, il pensait à toutes les choses douces et tristes du passé! Que Marine était digne et charmante dans ces jours de joie où ni la France ni la jeune fille n'avaient connu le contact de l'étranger! Dans sa pensée, il unissait volontiers ces deux amours si cruellement éprouvés tous les deux; c'est quand il entrevoyait la délivrance qu'il poussait un soupir, en se disant que, quoi qu'il arrivât, la patrie reprendrait un jour possession d'elle-même, tandis que celle qu'il aimait était à jamais la femme d'un autre.

Que fait-elle à présent? se demandait-il pour la millième fois, lorsque sur la neige, assombrie par la nuit, mais toujours lumineuse, il vit s'avancer, venant de Paris, une forme mince qui marchait vite.

— Qui vive? cria-t-il machinalement en s'arrêtant dans sa promenade.

— C'est moi, Marc; la tante Dangier, répondit une voix faible et douce qui prenait, en traversant l'air glacé, une limpidité mystérieuse.

— Vous, ma tante? A cette heure, à cette distance! Oh, ma tante chérie, faut-il que vous ayez perdu la tête?

Il l'embrassait de toutes ses forces. Ne représentait-elle pas Paris, cette vaillante petite femme si frêle qu'un enfant l'eût fait tomber en la poussant un peu fort; Paris et la famille, et la vie elle-même, qui venaient aux grand'gardes, puisque les grand'gardes ne pouvaient venir à elles?

— Je suis venue te souhaiter une bonne année, dit Mlle Dangier en retournant avec son neveu vers la cahute qui servait de poste. Quand je suis rentrée dans Paris, j'ai apporté bien des petites provisions. Il faut que tu fasses un bon petit dîner, n'est-ce pas, Marc?

Elle tirait d'un panier une petite boîte de thon mariné conservée pour ce jour avec un soin jaloux, six pommes de terre cuites sous la cendre, deux biscuits de Reims, et surtout une bouteille de vieux Clos-Vougeot, qu'elle posa avec orgueil sur la table boiteuse.

— Il n'y a plus que celle-là, mon neveu; c'est toi qui la boiras.

— O ma tante! fit Marc en pressant sur son cœur la vieille demoiselle qui souriait, les yeux brillants.

— Et maintenant je m'en retourne. La nuit est venue, et ce n'est pas sûr, par ici; il y tombe des obus.

Le canon ennemi ponctuait leurs phrases par des coups espacés. Marc regarda la plaine blanche qui le séparait de Paris.

— Si loin, ma tante, toute seule...

Derrière eux, à quelques centaines de mètres, un obus tomba dans la neige.

— Allez, allez vite, lui dit-il en l'embrassant. Je n'aurai pas de repos que je ne vous aie vue dépasser le fort. Et merci, ma tante, merci!

Elle partit, trottant menu, s'embarrassant parfois les pieds dans sa robe que la gelée rendait dure comme un morceau de carton, et se retournant souvent pour regarder le point noir qui représentait son neveu. Elle devenait de plus en plus petite aux yeux du veilleur solitaire et disparut enfin sous l'ombre du fort.

Marc regarda le dîner apporté par la prévoyante tendresse de la vieille parente. Il avait faim et n'osait toucher à ces mets qui lui semblaient d'un luxe inouï.

— Nous partagerons avec les camarades, se dit-il.

Son œil s'arrêta cependant sur la vieille bouteille. La tante

Dangier avait eu soin de la déboucher, et le bouchon était facile à retirer. Marc prit un verre dans un coin, le frotta avec de la neige pour en enlever toute souillure; puis il y versa un doigt du liquide généreux, qu'il regarda par transparence à la lueur de la lanterne sourde.

C'était un vin couleur de rubis, dépouillé, clair, brillant comme le sang même de la vieille France toujours féconde et qui porte dans ses veines une vie qu'on ne peut épuiser. L'ennemi foulait les coteaux de Bourgogne, mais empêcherait-il jamais les ceps de porter à l'automne une vendange à faire crouler les pressoirs?

— France, je te salue! fit Marc en se découvrant. Marine, à votre santé!

Deux obus tombèrent à droite et à gauche, en arrière de la cahute; mais il y était accoutumé et n'y prit point garde.

HENRY GRÉVILLE.

---

## HISTOIRE RELIGIEUSE

### La casuistique, et la religion de Pascal

On ne peut pousser à fond une étude sur les *Provinciales* sans mettre en cause le catholicisme, et cela est vrai de deux manières. D'abord, la casuistique, qui fait le grand objet des *Provinciales,* est essentiellement liée à la confession, et la confession, c'est le catholicisme même, du moins celui qui a prévalu. Ensuite la lutte entre les jésuites et les jansénistes, prise dans son ensemble, est une lutte théologique; on combat dans l'Église et on combat au nom de la foi : Pascal est un catholique passionné et enthousiaste, et si, de temps en temps, dans les *Provinciales,* quelque trait nous étonne, la critique qui le relève porte inévitablement sur la religion qui l'a inspiré. Je vais étudier ces deux aspects de son œuvre.

I.

Aujourd'hui quiconque n'est pas catholique regarde la confession comme une chose à la fois déraisonnable et malfaisante. On comprend qu'un homme dont la conscience est inquiète puisse, dans sa pleine liberté, demander à un autre des conseils ou des inspirations : on ne comprend pas, en dehors du catholicisme, qu'il soumette cette conscience à un arbitre et que cela lui soit une obligation; qu'il soit tenu d'ouvrir son âme à un personnage ayant autorité pour juger, pour condamner et absoudre, de sorte que, sur sa décision, cela soit mal et ceci soit bien. Quant à ce qui est de la confession d'une femme reçue par un homme, elle est peut-être ce que les croyances religieuses ont produit de plus étrange. Indépendamment des dangers qu'elle présente en se combinant avec le célibat ecclésiastique, elle est, dans tous les cas et sans aucune exception, une indécence scandaleuse dans la jeunesse de la femme et une indécence ridicule dans sa vieillesse. Elle est aussi une insulte au mariage, qu'on ne comprend pas qui soit supportée par un mari.

Voilà la confession tant qu'elle reste purement intérieure et secrète. Mais ce tribunal, établi par l'Église au profit de sa domination, a étendu son action même au dehors. La communion est déjà un acte extérieur, et la communion n'est pas permise sans l'absolution. Et ainsi le prétendu secret de la confession n'existe plus, puisque, si le pénitent ne communie pas, tous ceux qui l'entourent savent que l'absolution lui a été refusée. Il y a donc une sanction aux arrêts de cette justice, et, cette sanction ne fût-elle que dans l'opinion et dans les mœurs, c'était assez, dans les temps de foi, pour qu'elle fût très redoutable et qu'elle contraignît à l'obéissance. Quiconque ne satisfaisait pas au moins à la loi de la communion pascale était déclassé et déshonoré.

Mais l'autorité de l'Église allait bien plus loin encore dans les pays d'inquisition, ainsi que Fleury les appelle (1). Là, celui qui avait passé l'année sans remplir le devoir pascal était d'abord excommunié, puis dénoncé comme hérétique et poursuivi criminellement, de sorte que l'obéissance au confesseur était rigoureusement forcée.

On est effrayé d'abord à la pensée d'une si épouvantable tyrannie; mais c'est ici qu'on éprouve une grande surprise quand on s'aperçoit comment le gros des hommes s'y dérobait. On avait le choix de son confesseur : c'était une issue ouverte à la liberté. La nature même voulait que tous les confesseurs ne fussent pas également exigeants, et elle voulait aussi que le plus grand nombre des pénitents s'adressât de préférence à ceux qui l'étaient le moins. L'Église ne pouvait évidemment, quand elle en aurait eu envie, empêcher un confesseur d'être facile, puisque son ministère s'exerçait dans le secret de la conscience. Et quand tous auraient été rigoureux, il serait arrivé alors de deux choses l'une : ou bien, la nature ne pouvant supporter ce joug, les hommes se seraient révoltés ouvertement contre l'Église, à commencer par les puissants et les rois; ou bien, si on était en apparence resté soumis, on ne se serait plus confessé sincèrement, et la confession serait devenue une fiction pure dont le gouvernement ecclésiastique n'aurait eu aucun profit à tirer.

Il devait donc arriver ce qui est arrivé en effet, que les directeurs de conscience s'accommodassent dans une certaine mesure soit aux vices des hommes, soit simplement à leur besoin d'indépendance, et ainsi est née la casuistique. Elle consiste dans l'art de retenir le pénitent aux pieds du prêtre et de lui faire confesser tous ses péchés sans qu'il ait à craindre que l'absolution lui soit refusée, refus qu'il n'est pas disposé à supporter.

On voit par là que la casuistique est nécessairement en contradiction avec le sentiment religieux; car celui-ci n'est proprement qu'une exaltation du sentiment moral qui, par un élan d'imagination, réalise son idéal dans un Dieu et dans la loi ou la parole de ce Dieu, et il ne saurait se la représenter assez haute et assez pure; tandis que la casuis-

(1) [illegible]

tique ne perd jamais de vue le terre à terre des faiblesses et des appétits les plus vulgaires.

C'est la condamnation de la casuistique, et c'est en même temps l'excuse des casuistes. Ils sont voués à un métier ingrat, qui exclut les pensées nobles et élevées. Ils sont savants, ils sont raisonneurs, ils consument leur vie dans le travail et l'étude; mais tout l'effort de leur esprit est tendu à trouver à tout ce qui est mal des atténuations et des excuses. Ils font cela en toute conscience, convaincus qu'ils servent la religion d'autant plus qu'ils la rendent plus aisée à pratiquer, et que leurs indulgences, en multipliant les confessions, multiplient aussi les communions et toutes les espèces d'œuvres pieuses.

Ils subissent d'ailleurs l'entraînement de leur art, qui les intéresse en proportion précisément de ce qu'ils déploient de ressources pour découvrir des moyens nouveaux et ingénieux d'éluder les règles et de tirer de peine ceux qu'on pourrait appeler leurs clients : j'entends à la fois par là les pénitents et les confesseurs. Chaque cas de conscience est un problème à résoudre, et, parmi ces problèmes, les plus attrayants sont ceux dont la solution est la moins prévue et la plus difficile à trouver et, par conséquent, ceux qui risquent le plus de scandaliser les esprits rigides.

Casuistique et morale relâchée sont donc choses inséparables. Et quand les jésuites, flétris par Pascal à ce sujet, protestaient que beaucoup des décisions qui leur étaient reprochées avaient été émises autour d'eux et avant eux, ils disaient vrai. Mais ce qui est vrai aussi, c'est qu'ils avaient usé et abusé de la casuistique plus qu'on n'avait jamais fait, à cause de l'esprit particulier de leur Société. La casuistique servait les nécessités de la politique de l'Église; mais, par-dessus la politique de l'Église, les jésuites avaient à servir la leur propre. Ils ne voulaient pas seulement que l'Église régnât, mais aussi qu'elle régnât par eux; ils prétendaient tenir dans leur main toutes les âmes et principalement celles des puissants et de tout ce qui comptait de quelque manière. Ils voulaient envahir le monde par la confession, d'une part, comme, de l'autre, par l'éducation, et n'étaient arrêtés dans cette ambition par aucun scrupule. Ils étaient donc par excellence les hommes de la morale relâchée, et ce n'est pas seulement Pascal et Port-Royal, c'est l'Église, c'est la papauté elle-même qui l'a identifiée avec eux. C'est ce que j'ai développé dans mon Introduction aux *Provinciales* (1).

Voltaire, dans un temps où il avait des raisons pour flatter les jésuites, ses anciens maîtres, a dit en parlant des *Provinciales* : « On tâchait dans ces *Lettres* de prouver qu'ils avaient un dessein de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. » Mais Pascal n'avait pas dit cela, et il avait dit précisément le contraire : « Sachez donc que leur objet n'est pas de corrompre les mœurs; ce n'est pas leur dessein (2). » Ils ne voulaient qu'établir leur influence, persuadés d'ailleurs que leur influence était un grand bien, et la casuistique était un des moyens qu'ils employaient à cela, comme un des meilleurs. Ils chargeaient leurs doctes casuistes de cette besogne, comme ils appliquaient à d'autres usages ceux des leurs qui avaient d'autres talents. Leur Lessius, leur Molina et les autres n'étaient pas des corrupteurs, mais des avocats consultants consommés et raffinés. Quelques-uns se montraient à la fois subtils et naïfs, le bon Escobar, par exemple. On sait que dans ses questions sur le jeûne, partant du principe qu'on n'est obligé au jeûne qu'à vingt et un ans, il pose le cas d'un homme qui atteint ses vingt et un ans à une heure du matin, et il établit que ce jour-là il n'est pas obligé de jeûner; car il pourrait manger tant qu'il voudrait entre minuit et une heure, puisqu'il n'aurait pas encore vingt et un ans, et dès lors ce n'est plus pour lui jour de jeûne. Cette décision ridicule paraît d'ailleurs bien innocente, et une telle infraction à la loi du jeûne n'est pas dangereuse pour la discipline. Escobar n'a vu là que le plaisir de surprendre le lecteur par sa trouvaille et de jouer un joli tour à la loi. Mais c'est cela même qui choquait les juges sévères, et ils ne pouvaient souffrir les habitudes d'esprit dont ces puérilités sont le témoignage. Pascal ne plaisantait pas sur la piété, et il s'indignait de ces gentillesses aussi bien que d'indulgences scandaleuses ou odieuses. Il se disait à lui-même ce qu'il a écrit sur une de ces feuilles où il jetait ses Pensées : « Ces « gens manquent de cœur; on n'en ferait pas son ami. » (*Pensées*, XXV, 117.) Sa colère a soulevé les esprits sérieux et les âmes fières, et entraîné le monde si puissamment que l'Église elle-même a dû suivre. La casuistique et les jésuites ont été condamnés ensemble, et ils ne s'en sont pas relevés.

Et néanmoins, parmi les propositions qu'on leur reproche, il y en a qui peuvent se défendre, et même il est arrivé, par une révolution singulière, que sur certains points ces théologiens ont meilleur marché de nous que du monde de leur temps, précisément parce que nous sommes affranchis de la théologie. Non seulement dans l'ordre surnaturel, quand il s'agit de la messe et des sacrements, nous sommes moins émus que Pascal de telle profanation qui le révolte; mais, même dans l'ordre moral, nous nous montrons quelquefois moins sévères. En morale même, en effet, l'Évangile et la raison naturelle ne sont pas toujours d'accord ensemble et, quand la nature est moins exigeante que les textes sacrés, la casuistique, dans son besoin d'indulgence, fait appel à la nature et se trouve ainsi plus près de nous. L'Évangile veut qu'on se plaise à souffrir : la casuistique, avec la nature, trouve bon qu'on jouisse sans nuire à personne. La Bible défend de prêter à intérêt : la raison et les casuistes avouent qu'il peut y avoir un intérêt légitime. Au nom de Dieu, l'Église condamne le duel, du moins dans les temps modernes : la raison le condamne bien aussi, mais pourtant elle refuse de l'assimiler à l'assassinat et elle comprend qu'un honnête homme puisse être amené à le subir. Voilà donc des points sur lesquels les décisions des casuistes pourraient paraître acceptables. Mais ce qu'on ne peut accepter et ce qui fait qu'ils demeurent toujours déplaisants, c'est la méthode sournoise par laquelle ils tournent les commandements qu'ils ont

1. En tête d'une édition classique des première, quatrième et treizième *Provinciales*. Librairie Delagrave, 1881, p. XXXV-XLVII.

2. Cinquième *Provinciale*. Voy. mon Introduction, p. XXXII.

déclarés sacrés; c'est le défaut de sincérité qui devient comme le tempérament des âmes qu'ils gouvernent. Qu'un homme, par exemple, prévenu par une question qu'on n'a pas le droit de lui faire et qu'on lui fait dans une intention coupable, y réponde autrement que par la vérité, ce n'est pas un crime et ce peut être un devoir, comme si on sauve un proscrit en disant : Il n'est pas chez moi. On peut être droit et franc au moment même où on articule un mensonge. On ne l'est plus si on a recours aux équivoques, aux restrictions mentales, aux directions d'intention; or l'équivoque est le fond même de l'esprit jésuitique, et c'est pour cela que le mot *jésuitique,* comme le dit fort bien le *Dictionnaire de l'Académie,* ne se prend jamais qu'en mauvaise part.

## II.

Je passe à la considération de ce qui nous étonne et de ce qui nous gêne quelquefois dans la passion religieuse de Pascal lui-même.

Nous avons peine d'abord à nous échauffer comme lui sur la *grâce :* les subtilités par lesquelles il essaye d'accorder la grâce irrésistible et le libre arbitre sont choses où nous ne pouvons entrer. Ceux qui combattent aujourd'hui le libre arbitre sont bien loin de lui, car ils croient encore moins à une action divine qu'au libre arbitre lui-même. En un mot, la théologie des quatre premières *Provinciales* est morte pour nous. Elles demeurent piquantes pour qui sait les lire, c'est-à-dire pour qui sait entrer dans les sentiments de Pascal et de son public; mais il y a là un effort à faire.

Il en est de même de la politique subtile des deux dernières *Provinciales* sur la distinction du droit et du fait. Ici cependant, comme il ne s'agit plus d'obscurités dogmatiques, mais d'une question de droit canonique qui se plaide par les précédents et par les textes, la discussion est plus intéressante, et ces deux *Lettres* sont même en ce genre de véritables chefs-d'œuvre, mais de ces chefs-d'œuvre que tous ne goûtent pas. Le P. Annat se flattait beaucoup quand il disait, dans sa *Réponse à la 17e Provinciale :* « J'ai à lui dire... que, dès que l'esprit de bouffonnerie le quitte, il se rend ennuyeux et méprisable à ceux qui le lisent. » Cela est absurde, car, sans s'arrêter à ce terme pitoyable de bouffonnerie (voilà un plaisant bouffon que Pascal!), il est clair que les *Lettres* 14 et 16, si terriblement sérieuses, n'ont jamais ennuyé personne que le P. Annat et les siens. Et quant aux *Lettres* 17 et 18, elles sont, je le répète, des chefs-d'œuvre; mais enfin les jésuites ont pu avoir cette consolation que ces *Lettres* n'ont pas sans doute enlevé, comme les autres, le grand public.

Revenons aux *Lettres* 5 à 16, celles auxquelles a tenu l'immense fortune des *Provinciales :* dans celles-là mêmes il y a des traits qui ne font plus sur nous le même effet que sur les contemporains de Pascal, parce que nous n'avons plus les mêmes croyances. Je l'ai dit déjà ailleurs (*Introduction,* p. LX), mais peut-être sans m'y arrêter assez. Non pas que les hommes d'aujourd'hui qui sont le plus loin de l'ancienne foi puissent être tentés de se plaindre que les *Provinciales* soient catholiques. Elles ne pouvaient pas ne pas l'être, et c'est parce qu'elles l'étaient qu'elles ont été si puissantes. La société d'alors, quoique sentant fermenter en soi un esprit nouveau, n'osait pourtant se détacher de sa religion; mais, sous l'influence de la Renaissance et de la Réforme, elle faisait effort pour rendre sa religion digne d'elle en la dégageant des choses qui blessaient le plus sa raison ou sa conscience. Elle s'en prenait de ces choses aux prêtres, aux moines, à l'Église, et on les attaquait d'autant plus librement que le dogme paraissait plus inattaquable; de sorte que la hardiesse des mécontents était en proportion de leur piété et de leur ferveur. La passion religieuse ajoutait donc beaucoup à l'éloquence des *Provinciales;* mais ce qui était alors un avantage est quelquefois un inconvénient aujourd'hui et empêche par moments qu'elles ne nous touchent.

La plupart d'entre nous n'accordent plus la même importance que faisait Pascal à l'autorité des Pères, des conciles, des papes; à la dévotion à la Vierge; à la distinction du péché mortel ou véniel; à une messe, à une absolution, à la différence entre l'attrition et la contrition, au crime ecclésiastique de la simonie. Ils n'ont pas cette horreur des Turcs, c'est-à-dire des mahométans, qui paraît dans la 14e *Lettre.* Ils ne prennent pas au sérieux les invectives d'Isaïe contre la toilette des femmes d'Israël (*Lettre* 9). Ils ont peine à s'échauffer sur la transsubstantiation et sur le détail, si on peut parler ainsi, de ce mystère, comme Pascal l'a fait dans un long et véhément développement de la *Lettre* 16. Mais surtout ils sont choqués de sa foi au diable, à qui personne ne croit plus. Quand il parle de deviner l'avenir par l'art diabolique (*Lettres* 8 et 10), de la puissance des démons (*Lettre* 14), du diable qui est le premier auteur de tout mal (*Ibid.*); quand il nous dit que le monde est partagé en deux classes d'hommes ou deux peuples, ceux dont Dieu est le chef et le roi, et ceux dont le diable est le chef et le roi, et qu'il faut choisir entre ces deux maîtres (*Ibid.*), ils haussent les épaules à ces discours. Combien encore ils s'étonnent d'entendre Pascal soutenir avec gravité qu'il a le droit de rire des jésuites parce que Dieu lui-même rit des méchants (*Lettre* 11)! « Car ne voyons-nous pas que Dieu hait et méprise les pécheurs tout ensemble, jusque-là même qu'à l'heure de leur mort, qui est le temps où leur état est le plus déplorable et le plus triste, la sagesse divine joindra la moquerie et la risée à la vengeance et à la fureur qui les condamnera à des supplices éternels : *In interitu vestro ridebo et subsannabo.* Et les saints, agissant par le même esprit, en useront de même, puisque, selon David, quand ils verront la punition des méchants, ils en trembleront et en riront en même temps : *Videbunt justi et timebunt et super eum ridebunt.* Et Job en parle de même : *Innocens subsannabit eos* (1). » Quelles idées! et quel dieu que celui qui trouve un sujet de rire dans l'état des hommes qu'il condamne à des *supplices éternels!* Et quelle charité que celle des saints qui font écho à cette gaieté abominable! J'avoue que cela est admirable pour un pamphlet, et que c'est un

(1) Ces textes se trouvent en effet dans l'Écriture, *Prov.* I, 6; *Ps.* LII, 8; *Ps.* II, 4.

rare plaisir, tout en torturant ses ennemis, de leur rire au nez au nom de Dieu. Mais nous ne sommes plus assez dévots pour être si impitoyables (1).

Il faut citer encore un dernier passage, le plus bizarre peut-être qu'il y ait dans les *Provinciales,* et en même temps l'un des plus éloquents (vers la fin de la 16e). Au moment même où il repoussait dans cette *Lettre* les calomnies des jésuites contre les filles de Port-Royal, calomnies les plus perfides qu'on pût répandre contre des religieuses, puisqu'on leur imputait des impiétés, il leur était venu un secours qui semblait leur être envoyé du ciel. L'attouchement d'une prétendue sainte épine de la couronne du Christ, exposée dans l'église du Port-Royal de Paris, parut guérir d'une fistule lacrymale une pensionnaire du couvent, la petite Marguerite Perier, nièce de Pascal. Tout Port-Royal crut au miracle, et tous les amis de Port-Royal. L'archevêque de Paris était alors le fameux cardinal de Retz, si peu dévot, mais bien disposé pour les jansénistes. Il était exilé, mais les grands vicaires qui gouvernaient le diocèse ne leur étaient pas contraires non plus : ils reconnurent le miracle et en rendirent grâces à Dieu solennellement. Plus tard même, il fut mentionné et célébré dans un livre publié sous l'autorité du pape Benoît XIII (2). Ce fut un coup fâcheux pour les jésuites : ils se refusèrent sans doute à voir dans ce miracle un témoignage en faveur de Port-Royal, mais ils ne pouvaient ni le nier ni s'en moquer, l'autorité diocésaine s'étant prononcée. On comprend avec quel enthousiasme Pascal l'accueillit, lui le champion de Port-Royal et l'oncle de la *miraculée.* Mais comment nous ferait-il croire aujourd'hui que c'est Dieu qui a guéri cet œil malade, et qui ainsi a pris parti pour Port-Royal contre les jésuites? Comment nous représenterions-nous *la nature étonnée,* c'est lui qui le dit, et l'Église consolée? Qui est capable à cette heure de cette ivresse du surnaturel?

Et cependant, au premier abord, en lisant cette page étrange, nous sommes émus, tant il est vrai que dans l'éloquence ce ne sont pas tant les choses qui nous touchent que l'homme lui-même. Pascal sent profondément ce qu'il dit : l'illusion à laquelle il s'abandonne n'est que le dernier terme où l'emportent sa tendresse pour la sainte maison et son indignation contre ceux qui l'insultent et la détruisent.

« Cruels et lâches persécuteurs, faut-il donc que les cloîtres les plus retirés ne soient pas des asiles contre vos calomnies? Pendant que ces saintes vierges adorent nuit et jour Jésus-Christ au Saint-Sacrement, selon leur institution, vous ne cessez nuit et jour de publier qu'elles ne croient pas qu'il soit ni dans l'Eucharistie, ni même à la droite de son Père, et vous les retranchez publiquement de l'Église pendant qu'elles prient dans le secret pour vous (!) et pour toute l'Église. Vous calomniez celles qui n'ont point d'oreilles pour vous ouïr, ni de bouche pour vous répondre. Mais Jésus-Christ, en qui elles sont cachées pour ne paraître qu'un jour avec lui, vous écoute et répond pour elles. On l'entend aujourd'hui, cette voix sainte et terrible, qui étonne la nature et qui console l'Église. Et je crains, mes Pères, que ceux qui endurcissent leurs cœurs et qui refusent avec opiniâtreté de l'ouïr quand il parle en Dieu ne soient forcés de l'ouïr avec effroi quand il leur parlera en juge. »

On l'entend, dit-il, et en effet il semble que nous l'entendons, mais c'est dans la voix même de Pascal, gémissante à la fois et menaçante. Néanmoins nous nous réveillons bientôt, et nous sommes forcés de nous avouer que tout cela n'est que fièvre et déraison. On admirera toujours Pascal en lisant les *Provinciales,* et je défierais bien qui que ce soit de faire autrement; mais, tout en admirant, il ne faut pas vouloir se dissimuler en lui les aberrations et les éclipses de la pauvre raison humaine.

Ce qui est rassurant, c'est que, quoique j'aie ramassé un certain nombre de ces traits, ils sont néanmoins comme perdus dans tout le reste : ils arrêtent la critique, mais c'est à peine si la foule des lecteurs les aperçoit. La foi de Pascal a des racines dans le moyen âge; un mot nous en fait souvenir de temps à autre; mais l'ensemble de son livre est plein de l'esprit moderne et tourné vers l'avenir. Il lui arrive même, comme à beaucoup d'inspirés, de dépasser ses pensées par la portée de ses paroles et d'être prophète plus qu'il n'a voulu. Il croit discréditer les casuistes, et il discrédite la confession elle-même et la direction de conscience. En frappant des moines qu'il trouve sur son chemin, il atteint du même coup tous les moines. Il raille telles dévotions enfantines, et il emporte avec elles la dévotion. Il épure si bien la théologie qu'après lui il n'y a plus de théologie. La papauté, l'Église elle-même s'affaissent sous l'action de cette éloquence qui prétendait les relever et les grandir. Et quelquefois enfin il prononce des paroles qui semblent proclamer à haute voix, et non plus seulement renfermer en elles, l'émancipation de l'esprit humain. Pour soutenir, dans la *Lettre* 18, sa distinction du fait et du droit et pour établir que les papes ne sauraient juger les questions de fait, dont la décision appartient à la seule raison humaine, il ramasse des exemples d'erreurs commises par eux, les unes sur des faits historiques, les autres sur des faits physiques. Il rappelle qu'un pape a condamné la doctrine des antipodes : « Ne vous imaginez pas... que les lettres du pape Zacharie, pour l'excommunication de saint Virgile, sur ce qu'il tenait qu'il y avait des antipodes, aient anéanti ce nouveau monde, et qu'encore qu'il eût déclaré que cette opinion était une erreur bien dangereuse, *le roi d'Espagne ne se soit pas bien trouvé d'en avoir plutôt cru Christophe Colomb, qui en venait, que le jugement de ce pape, qui n'y avait pas été.* » Il ose enfin parler dans les termes qu'on va voir, vingt ans après l'aventure de Galilée, du mou-

(1) Voy. encore le troisième alinéa de la 16e *Lettre* et la citation qui la termine :

Voltaire s'est souvenu de ces passages :

> Vitable, mer, par un trait hasard,
> [illegible] maître cafard,
> Lequel me dit : « Vous avez bien le moyen
> D'aller [illegible] pour calomnier les [illegible]
> [illegible],
> Je crois bien quand vous serez dans [illegible]
>
> *Défense du Mondain.*

Voy. aussi l'*Avertissement* de ses *Dernières remarques sur les Pensées de M. Pascal.*

(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal,* t. III (1re édition), p. 114, note 3.

vement de la terre autour du soleil : « Ce fut aussi en vain que vous obtîntes contre Galilée un décret de Rome qui condamnait son opinion touchant le mouvement de la terre. Ce ne sera pas cela qui prouvera qu'elle demeure en repos, et, si l'on avait des observations constantes qui prouvassent que c'est elle qui tourne, tous les hommes ensemble ne l'empêcheraient pas de tourner et *ne s'empêcheraient pas de tourner aussi avec elle.* » Cela est éclatant autant que hardi, et ces mots sont l'arrêt de l'Église, qui depuis ce temps, en effet, ne fait plus aussi, dans l'ordre de l'intelligence, que tourner malgré elle, emportée par le mouvement de la raison, qu'elle a essayé en vain d'arrêter. Celui qui a dit ces mots, quelques restes du passé qu'il ait traînés après lui, est un moderne, et, quand la science aura avancé, à partir de notre temps, autant et bien plus qu'elle n'a fait depuis Pascal jusqu'à nous, elle devra encore lui savoir gré d'une telle phrase, l'une des plus vigoureuses que le mépris de la sottise malfaisante et impuissante ait inspirées à un grand esprit.

ERNEST HAVET.

---

# LA POÉSIE DES PAYSANS

## Le mariage à la campagne (1)

Un mari, un mari, telle est, s'il faut en croire sur parole la poésie populaire, l'unique préoccupation de nos jeunes filles. Qui a pu dire qu'elles étaient sentimentales? Sentimentales! ah bien, oui! Ce sont des gaillardes à tous crins qui visent au solide et que la poésie ne tourmente guère. Ne leur demandez ni rêveries mystiques ni invocations au clair de lune. Elles n'ont rien de commun avec les Gretchen allemandes, ces tartufes du sentiment. Parlez-leur plutôt d'un bon mari. Voilà qui est agréable et réconfortant :

Kyrie, je voudrais
Christe, être mariée.
Kyrie, je prie tous les saints,
Christe, que ce soit demain,
Saint Merry,
Que j'aie un bon mari,
Saint Barthélemy,
Qu'il soit joli,
Saint Jean,
Qu'il m'aime tendrement,
Saint Brice,
Qu'il aime à rire,
Saint Michel,
Qu'il me soit fidèle, etc.

Je m'arrête. La litanie, on le devine, est interminable, et voilà « à quoi rêvent les jeunes filles ». Il en est qui ne se contentent pas de rêver. Écoutez plutôt cette effrontée :

Maman, je veux me marier;
Un mari me faut donner
Qui soit doux, qui soit plaisant,
Qui soit rempli d'agrément.
. . . . . .
Si on ne me marie pas,
Je ferai un beau tapage,
Je casserai les pots, les plats,
Je casserai tout le ménage.

Une vieille chanson bressanne va plus loin encore. Il est vrai qu'elle est contemporaine des guerres du premier empire et qu'alors les *épouseux* se faisaient rares :

« Je voudrais que le vin — les verres, les bouteilles — ne servissent à rien — qu'à faire des fiançailles. — Les garçons et les veufs — qui aimeraient à riboter — seraient forcés de prendre — les filles pour pinter.

« Si ce n'était le qu'en-dira-t-on, — j'irais de foire en foire — courtiser les garçons. — Je les ferais bien boire — etc. (1).

L'aimable fille ajoute :

« Gare à toute la maison — s'il ne se présente personne! »

Voilà, pour le coup, la pauvre maman bien embarrassée. On ne l'écoute guère, on la respecte encore moins. Elle-même n'est pas toujours sans reproche. En son beau temps, « l'allait au bois jouer ».

Elle en a fait tout autant,
Et peut-être davantage.

Un dialogue s'engage, des plus réjouissants :

Ma fille, veux-tu un bouquet
De marjolaine et de muguet?
— Non, non, ma mère, non.
Ce n'est pas là ma maladie.
Gai, gai, quelle mère j'ai,
Qui n'entend pas le bobo de sa fille!

— Ma fille, veux-tu un bonnet
De belle toile de Cambray?
— Non, non, ma mère, non, etc.

— Ma fille, veux-tu un mari
Qui soit bien fait, qui soit joli?
— Oui, oui, oui, ma mère, oui;
Oui, c'est bien là ma maladie.
Gai, gai, quelle mère j'ai,
Qui entend bien le bobo de sa fille!

Par malheur, la bonne femme n'est pas toujours aussi facile à convaincre. Elle fait les gros yeux, parle de couvent. Souvent elle est pauvre; la huche et le cellier sont vides, et une dot, comme on dit chez nous, ne se trouve pas sous les pas d'un cheval.

« — Mais, pauvre fillette, tu n'as pas de pain, tu n'as pas de vin, pas de bois, pas de lit, pas de draps! »

Et comme l'enragée trouve réponse à tout :

« — Tu n'as pas d'amants. — Bah! n'est-ce que cela? Ma mère, il en passe souvent;

---

(1) Voy. l'*Amour à la campagne*, dans la *Revue* du 18 novembre 1882.

(1) *Chansons bressannes*, trad. Philibert Le Duc (*Moniteur de l'Ain*).

Je leux lucherons,
Mariez-me donc, I !

Avec de pareilles dispositions, on ne reste pas longtemps fille. De leur côté, les garçons sont pressés de prendre femme. Ce qu'il leur faut, c'est bien moins une amoureuse qu'une ménagère. Ils n'ont d'ailleurs pas de temps à perdre en petits soins et en mignardises. L'amour est un luxe qu'ils ne peuvent longtemps se permettre, sous peine de mourir de faim. A peine le premier enchantement s'est-il dissipé, qu'il faut penser au sérieux. La terre n'attend pas, et, à la campagne, c'est elle qui passe avant tout.

Vous disiez, bergerette,
Qu'amour est un enfant,
Qu'avec un' chansonnette
L'amuseriez un an.

Le voilà pourtant qui fait ses dents, le gros poupon. Il est las de teter, il lui faut quelque chose de plus solide.

Et l'on s'en va bravement trouver le père de sa bien-aimée (2).

Paysan, donne-moi ta fille.
— Ma fille? elle est trop jeunette,
Et voilà tout;
Elle est trop jeune encor d'un an.
Faites l'amour en attendant,
Et voilà tout.

Mais le galant n'entend pas de cette oreille-là. C'est un homme pratique et qui sait le prix des choses :

L'amour je ne veux plus faire,
Et voilà tout.
Garçon qui fait l'amour longtemps
Risque fort de perdre son temps,
Et voilà tout.

Il faut donc, bon gré, mal gré, en passer par sa volonté. Les deux familles s'abouchent, on suppute l'avoir de chacune, les accords se font.

Une chanson du Bourbonnais, fort prosaïque d'ailleurs, donne une idée assez exacte de la manière dont se traitent en général ces sortes d'affaires (3) :

Bon jour donc, mère Catherine!
— Y allons donc, père Nicolas!
— Voulez-vous marier Cathrinette
A noute garçon que voilà!
O! entend ben le commarce,
Ouest stil que vend nos naviaux (navets);
O s'exarce à tirer les vaches
Et baye du foin aux viaux.

— On n'est pas pre vanter nout' fille,
Si j'en allons dire du bien.
Alle est ben forte et ben habile;
Ouest ell' que fait noute pain.
Alle n'est, tatigué, pas sotte;
Alle distingue aisément
Qu'un' grand' cotte et une culotte
C'est deux habits différents.

— Que bayerez-vous à vout' fille?
Y allons donc, parlez hardiment!
— Un beau prepoint d'étamine
Qu'alle a ben gagné en quatre ans.
— Je bayerons à nout' drôle
Que velà ici présent
Un' biaud' (blouse) blanch' pre ses dimanches
Et trois chapeaux quasiment.

Je mènerons à la fouère
Le plus biau de tous n'tes viaux;
L'argent en sera pre bouère
Et pre acheter des joyaux,
Des angnaux (anneaux) et pis des ba[illegible]
Qu' chassont les chiens enragés,
Des ayanss (alliances) bientes reluisantes,
Et des sabots visolés (ciselés).

Allons, boute-toi-z-à table,
Passe ici près de Bastien,
Et toi, drôl! va-z-à la cave
Pre nous tirer d'ce bon vin.
Je cuérons la grand' loriente (truie),
Le jour que j'les marierons.
Que j'serons aise, compèr' Blaise,
Tatigué, que je bouérons!

On le voit, le côté pratique des choses n'est pas négligé. A la campagne, l'argent règne en maître; on sait si bien par expérience combien il coûte à gagner, que de peines il représente!

N'est pas si jolie qu' vous,
Mais elle est ben plus riche,

répond sans vergogne un infidèle à celle qu'il a délaissée. Et qui ne connaît la chanson bretonne?

« La jeune est jolie, mais la vieille a de l'argent. C'est la vieille qui est ma douce amie », etc.

Soyez sûrs que notre amoureux ne se ruinera pas en cadeaux. Guilleri va nous dire comment il entend faire les choses :

Et quelle belle robe lui achèteras-tu,
Jean Guilleri, mon ami,
Et quelle belle robe,
Dis-le-moi, dis?

— Une robe de vieux droguet,
Mère, je vous le dis.
Croyiez-vous qu'jallais lui en donner un' de soie?
Oh! que nenni.

— Et quel bonnet lui achèteras-tu,
Jean Guilleri, etc.?

(1) Dans une variante franc-comtoise de cette chanson, la fille répond à sa mère, qui lui dit : « Tu n'as pas de maison » : — « Nous avons la sou (hutte) du cochon. » C'est l'animalité dans toute sa franchise.

Dans certains cantons de la Gascogne, on chante à la mariée le jour de ses noces : « Pleure, bergère, pleure. » Et elle doit répondre : « Je ne peux pas. » Elle aura plus tard de quoi se dédommager amplement.

(2) En Bretagne, c'est un tiers, le bazvalan, qui se charge de la commission (voy. La Villemarqué, *Barzaz Breiz*).

(3) Voy. Achille Allier, *l'Ancien Bourbonnais*.

— Une vieille caule de futaine,
Mère, je vous le dis.
Croyiez-vous qu' j'allais lui en ach'ter un' de dentelle?
Oh! que nenni.

— Et quels beaux bas lui achèteras-tu,
Jean Guilleri, etc.?

— Des gros chaussons filés d'ortie,
Mère, je vous le dis.
Croyiez-vous qu' j'allais lui en donner d'filoselle?
Oh! que nenni.

— Et quels souliers lui achèteras-tu,
Jean Guilleri, etc.?

— De gros sabots de fayard,
Mère, je vous le dis!
Croyiez-vous qu' j'allais la mettre en escarpins?
Oh! que nenni.

— Et quelle chemise lui achèteras-tu,
Jean Guilleri, etc.?

— Un' gross' chemis' de toil' d'étoupes,
Mère, je vous le dis.
Croyiez-vous qu' j'allais lui en donner de batiste?
Oh! que nenni.

— Et dans quel lit la mettras-tu,
Jean Guilleri, etc.?

— Sur un' paillass' de gros chenevilles,
Mère, je vous le dis.
Croyiez-vous qu' j'allais la mettr' dans un lit de plumes?
Oh! que nenni.

— Et quel fricot lui serviras-tu,
Jean Guilleri, etc.?

— De la soupe à l'ail,
Mère, je vous le dis.
Croyiez-vous qu' j'allais la nourrir de poulet?
Oh! que nenni.

Cette chanson, que je crois spéciale à la Franche-Comté, car je ne l'ai trouvée que dans le recueil de Max Buchon, rend, ce me semble, à merveille l'esprit madré et mesquin du paysan. Ce n'est pas à lui qu'on en fait accroire. L'amour même ne saurait l'induire en folies.

Quoi qu'il en soit, il n'est plus temps de se dédire. Le oui fatal a été prononcé. Voilà le mariage conclu.

C'est toujours, dans nos campagnes, une grande fête que le jour des noces. Ce jour-là, chacun dénoue, sans trop rechigner, les cordons de sa bourse. On est rasé de frais, on s'est fait beau, on s'abandonne au bonheur de vivre. A demain les affaires sérieuses! Et on rit..., on rit même trop et trop haut, comme il arrive à tous ceux qui ne rient pas souvent.

A la table du banquet, dressée sous quelque hangar en dehors de la ferme, les platées de victuaille se succèdent sans interruption. Et les pétarades vont leur train, les violons grincent, les cornemuses ronflent, les lazzis éclatent et se croisent dans l'air alourdi. On boit, on chante, on se houspille; même on s'abîme un peu, pour n'en pas perdre l'habitude. Chaque mariage est ainsi comme une kermesse en miniature. C'est le triomphe de la mangeaille.

Et pourtant ce débordement de joie animale est, au fond, singulièrement triste. Avant que le jour ait pris fin, le décor change brusquement. Il semble qu'un voile se déchire et qu'au loin apparaisse dans son âpreté farouche la vie de privations et de labeur qui sera désormais celle de l'épousée. Jusque-là l'illusion était permise. Sans doute il fallait durement peiner; mais un rayon d'espoir et de jeunesse était sur toute chose : l'épine blanche florissait, le rossignol chantait, le soleil était d'argent. Maintenant tout s'est assombri. Plus de bals, plus d'assemblées, plus de ces beaux rires sans motif qui réjouissaient les veillées. Le moment est venu de se prendre corps à corps avec les réalités de la vie. Il faut gagner son pain de chaque jour « à la sueur de son visaige ».

Adieu le sans-souci,
La liberté chérie;
Adieu le temps joli
De vot' bachellerie!

Je ne sais rien de navrant comme ces chansons de noces qui naguère accueillaient la jeune épouse à son entrée dans la vie sérieuse. Le bouquet de fiançailles est à peine à son corsage qu'il est déjà flétri.

Le lendemain matin,
Quand vous serez levée,
Mettez sur votre sein
Un bouquet de pensées,
Aux quatre coins du lit
Un bouquet de soucis.

Rossignolet des bois
Qui chante au vert bocage,
Il change de langage :
Avant qu'il soit un an,
Belle, en ferez autant (1).

Les bonnes cloches ont beau sonner joyeusement, les crincrins ont beau faire tapage : au milieu de cette joie bruyante j'entends le cri de l'orfraie. Voici les commères de l'endroit, ces oiseaux de mauvais augure, qui viennent, en branlant la tête, entonner quelque prophétique complainte :

Vous v' s'êt' enchargé d'un mari,
C'est un' grand' charg' que v's' avez pris.

Et complaisamment elles énumèrent les futures exigences du tyran domestique :

---

(1) Une variante bretonne de cette chanson de noces adoucit avec infiniment de délicatesse ce que la leçon pourrait avoir de trop pénible.

[illegible]
[illegible] ;
Pour la reconsoler,
[illegible]

Il faut tout dire. N'oublions pas non plus ce délicieux couplet, d'une fraîcheur toute matinale :

[illegible]

I v'dra trouver son pot bouilli,
Dam oui, dam vère!
I v'dra trouver sa soup' trempi;
I faudra aller à la cave,
Que ça soit d'jour, que ça soit d'nuit,

Et vous fil'rez vot' quenouillette
Jusqu'à onz' heur's, jusqu'à minuit,

Et vous bercerez la marmaille
Tout le restant de votre nuit, etc.

Quel avenir pour la pauvre enfant! Elle aura « les cotillons cendroux, le tablier pissoux, les raballes percées, les savates traînantes ». Et c'est le jour même des noces qu'on lui parle ainsi! Voilà tous les souhaits de bonheur que lui font ses proches!

Tantôt les garçons de la fête se félicitent hautement d'avoir conservé leur liberté :

Heureux filles et garçons
Qu'avons point de ménage!

Tantôt un dialogue s'engage entre la mariée et les invités :

Le jour de votre noce,
Quel habit prendrez-vous?

— J'y prends un habit noir.
Habit de pénitence.

— Le lendemain des noces,
Quel mouchoir prendrez-vous?

— J'y veux un mouchoir bleu
Pour essuyer mes larmes.

Singuliers épithalames! Une chanson du Berry me paraît mélancolique entre toutes :

J'voudrais êt' mariée;
J'irais pt'êt' plus aux champs.
V'là la bell' mariée :
A va toujours aux champs.
Adieu nos amourettes.
Adieu donc pour longtemps!

Je voudrais être enceinte;
J'irais pt'êt' plus aux champs.
Voilà la belle enceinte :
A va toujours aux champs.
Adieu nos amourettes,
Adieu donc pour longtemps!

J'voudrais être accouchée;
J'irais pt'êt' plus aux champs.
V'là la belle accouchée :
A va toujours aux champs.
Adieu nos amourettes,
Adieu donc pour longtemps!

Je voudrais être morte;
J'irais pt'êt' plus aux champs.
Voilà la belle morte :
Alle ira plus aux champs.
Adieu nos amourettes,
Adieu donc pour longtemps!

Quelle tristesse dans ce refrain! C'est toute la vie d'une paysanne en seize vers. On croit entrevoir sous un ciel d'orage une de ces robustes faneuses dont Millet nous a si bien peint l'accablement sans espoir. Elle pouvait à peine marcher, qu'on l'envoyait aux champs garder les bêtes; puis ce fut une autre corvée, une autre encore, mais toujours les champs la réclamaient, comme un maître impitoyable que rien ne peut satisfaire. Pas un jour de répit, pas une heure de repos. Semblable au juif de la légende, elle entendra toujours la voix qui dit : Marche! Rien n'adoucira son esclavage, pas même la maternité, pas même ces premiers instants du mariage, ces beaux jours de la lune de miel, si doux au cœur et qu'on s'efforce ailleurs de faire si charmants qu'il en reste un rayon sur la vie entière. Comme on comprend bien, la malheureuse, qu'elle s'écrie à la vue de ses compagnes encore insouciantes :

Quand je vois ces filles à table,
Assises par devers moi,
Quand je les vois et les regarde,
Les larmes me tombent des yeux!

Songez que ces cruelles prédictions s'adressent à une enfant qui va quitter sa famille, en un jour acquis d'ordinaire à la joie et aux longs espoirs. Assurément il fallait la plier de bonne heure au joug du travail; mais ne pouvait-on retarder quelque peu la douloureuse initiation? Par moments on est tenté de crier : Pas encore! — de demander grâce.

Si tristes d'ailleurs que soient les chansons de noces de nos paysans, la réalité, semble-t-il, est encore plus sombre. De tout temps notre littérature gauloise s'est égayée aux dépens du lien conjugal. Femmes battues, maris trompés sont ses victimes de prédilection; mais, de ces moralistes tour à tour attristés ou facétieux, aucun n'est allé aussi loin dans l'amertume satirique que nos poètes populaires. Même l'auteur anonyme de ce cruel chef-d'œuvre : *les Quinze joies du mariage,* est dépassé. Dans les chansons d'amour, à côté d'une veine assez grossière, on pouvait du moins en suivre une autre d'une infinie délicatesse. Le serpent sans doute était sous les fleurs; mais ces fleurs brillaient d'un éclat si tendre, elles se miraient si gaiement dans une eau si claire, qu'on pouvait parfois se croire transporté dans un monde idéal. Une bonne fée était venue, et de sa baguette elle avait tout enchanté. Bêtes et gens s'étaient transformés comme dans les féeries. L'amoureux lourdaud prenait des airs de prince charmant, la servante d'auberge était fille du roi, un voile rose s'étendait doucement sur toutes les vulgarités d'alentour. Ici rien de pareil. Jamais un mot tendre ou une note émue. On le sent trop : l'âme violente et brutale du paysan, un instant transfigurée par la passion, a rompu ces liens trop fragiles; la vie pratique a reconquis ses droits, le cœur a retrouvé son endurcissement.

Au fond, la femme, à la campagne, n'est pas du tout l'égale de l'homme. En beaucoup d'endroits elle sert son mari et ne s'assied pas à sa table. Cela ne conviendrait pas, vous dira le paysan, qui dans la mère de ses enfants s'est habitué de longue date à ne voir qu'une servante privilégiée. On retrouve là comme un reste des vieux préjugés barbares. Dans la coutume du pays de Galles, la femme ne pouvait témoigner en justice contre son mari, car elle n'est que le tiers de l'homme,

et un tiers ne saurait être cru contre les deux tiers (1). En dépit de l'adoucissement des mœurs, cet état d'infériorité persiste. Au village, la naissance d'une fille est souvent regardée comme une sorte de malheur domestique. Quant à la puissance maritale, elle n'a rien perdu de sa dureté : le fermier est seigneur dans son ménage; il a toujours ce mépris de la faiblesse, propre aux natures grossières; il abuse volontiers de sa toute-puissance.

Gabriel, je voudrais m'en aller,
Aller au chalet de mon père,
Pour y soigner ma bonne mère.

— Chez ton père tu n'iras point.
Hier soir tu étais la maîtresse,
Mais aujourd'hui je suis le maître.

Le maître, entendez-vous. Où sont les promesses du fiancé? Aujourd'hui que tout est dit, il est bien inutile de se contraindre.

De là ce concert de plaintes qui attriste si souvent les premiers jours du mariage. Dès le lendemain des noces, la désillusion commence :

Ah! que les garçons sont doux
Quand ils sont à marier!
Quand ils sont dans leur ménage,
Lon, lon, la, la, derirette,
Quand ils sont dans leur ménage,
Ce sont diables déchaînés.

Tout autour de la cuisine
On voit le bâton rouler,
Et l'on voit la jeun' femme
Qui pleur' dessous la ch'minée.

Sa voisine lui vient dire :
Qu'avez-vous donc à pleurer?
— Je peux bien pleurer, dit-elle,
Le beau temps que j'ai passé.

Quand j'étais fill' chez mon père,
J'avais de la blanch' mousline
Et des bonn' d'or à chaqu' r.
Aujourd'hui dans mon ménage
Je n'ai pas un sou marqué.

Et le chœur des vieilles commères vient à la rescousse :

La pauvre fille, a pleure;
A n'en a ben raison :
Son mari la caresse
A grands coups de bâton.

On le voit, déjà les époux sont à la meslée, comme dit le vieux poème de *l'Estillement au vilain*. Le bâton de vert pommier, l'ouasy, joue un singulier rôle dans ces discussions de ménage. C'est le suprême argument, l'*ultima ratio* du brutal.

Pour comble de malheur, le besoin se met de la partie. Les enfants piaillent à qui mieux mieux : l'un demande du pain, l'autre veut teter; on ne sait auquel entendre. C'est « la grand' diablerie ».

Qui veut avoir misère
N'a qu'à se marier.
Dondaine,
N'a qu'à se marier,
Dondé.

Dès l'premier soir des noces,
Misèr' vint à ma porte,
Qui demandait d'entrer.

Je loge point misère,
Je loge que gaieté.

Dès l' cinquièm' soir des noces,
Misèr' vint à ma porte,
Qui demandait d'entrer.

Entre, entre, misère,
Entre, viens se chauffer.

Misère a pris racine ;
J'ai pas pu l'envoyer.

Dès l'huitièm' soir des noces,
L'huissier vint à ma porte.

C'est pas pour m'excuter (exécuter),
C'est pour m'accoutumer.

Au bout de trois semaines,
L'a-t-emporté mon coffre,
Ma poêle à fricasser,

Ma joli' rob' de noce,
Mon bouquet d'oranger.

Quand je vas à la messe,
Toujours ma robe traîne
Sur mes grands bots (sabots) percés.

*C'est pour m'accoutumer*. Le mot, dans sa simplicité, est navrant. Voilà une habitude qu'il faudra prendre de bonne heure.

Ah! pauvrette, comme il mentait, le rossignol qui jadis chantait si gentiment :

Filles, mariez-vous,
Le mariage est doux!

Plus d'une, j'imagine, a dû soupirer à part soi : « Si j'avais su! »

Comme cette Champenoise de la chanson, elle irait volontiers trouver le curé qui l'a mariée :

Bonjour, monsieur l'curé; hier vous m'avez fait femme,
Aujourd'hui faites-moi fille.

Dût le bon prêtre lui répondre :

Je ne sais faire les filles
Comme je sais faire les femmes.

Et le temps passe; le mari ne s'adoucit pas. Il s'en va à la ville faire la débauche « au château des belles ». Il se met à boire; parfois il rentre gris, chantant à tue-tête :

Ta laita, laita, laitère,
Le vin n'est pas fait pour les dames :
Il faut bien que nous le buvions.

(1) Voy. Michelet, *Origines du droit*, 22.

Une curieuse chanson comtoise de l'abbé Chevassus nous montre deux commères échangeant leurs confidences « pendant que le loup n'y est pas ». L'une d'elles a un monstre de mari.

« C'est lui qui écrème le lait. Il a bu tout le vin de Château-Châlons, il a vendu jusqu'à nos fléaux, ma croix, mon manchon, pour les boire à Lons-le-Saulnier. Mes enfants sont tout nus, je n'ai que des guenilles. »

Et ce n'est pas tout. Quel être mal embouché!

« Il ne me dit jamais mon nom, il me dit touillon, il me dit souillon », etc.

On imagine aisément l'indignation de la confidente.

« Si j'étais toi, dit-elle, je prendrais une bonne bûche et je taperais dessus. »

Voilà, sur ces belles paroles, le mari qui rentre, et nos deux babillardes de s'enfuir comme une volée de merles.

Ce terrible mari, on ne le voit plus à la ferme; il faut l'aller chercher au cabaret, où il prend ses ébats dans la chambre haute avec la servante.

« Allons, ivrogne », dit la femme du roulier.

Allons, ivrogne,
Retourne voir au logis
Tes enfants sur la paille.
Tu mange[illegible] tout ton bien,
Tirelin,
Avecque des canailles.

Mais lui ne s'émeut guère :

— Madame l'hotesse,
Qu'on m'apporte du bon vin,
La sur la table ronde,
Pour boir' jusqu'au matin,
Tirelin,
Puisque ma femme gronde.

La pauvre femme s'en retourne alors à la maison bien dolente. Elle dit à ses enfants :

Vous n'avez plus de père;
Je l'ai trouvé couché,
Tirelé,
Avec une autre mère.

Vous pensez que les garnements vont s'indigner? Point du tout :

Eh bien, ma mère,
Mon père est un libertin.
Il s[illegible] femme [illegible].
Nous s[illegible] enfants,
Tirelan;
Nous le [illegible] de même.

On ne saurait aller plus loin dans l'expression de la réalité. Cette fois, la mesure est comblè, le drame est complet.

GABRIEL VICAIRE.

*La [illegible].*

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Quel est ce fracas, bon Dieu! Des éclats de rire stridents, un tintement de grelots fêlés, un carillon de soufflets sonores; le bruit plus mat de coups de poing tombant sur des joues enflées, qui se dégonflent ainsi que des vessies qui crèvent; des coups de pied tombant ailleurs; le flic-flac de lattes flexibles zébrant des dos rebondis qui résonnent comme des tambours. Mais c'est le chariot de la Folie! Oui, la voici en personne, secouant sa marotte; voici Polichinelle, voici Arlequin, Tabarin, Gros-Guillaume, Gautier-Gargouille! Voici même Jocrisse et M. Mayeux! D'où viennent-ils? Du rivage du Styx sans doute, où ils étaient descendus, comme le pieux Énée, voir leurs ancêtres. Et ces ancêtres, Pluton les a libérés; les voici qui gambadent avec une joie comique à côté de leurs enfants : *Panniculus* frétille auprès d'Arlequin; *Dorsennus* auprès de Polichinelle; Thersite auprès de M. Mayeux. Et des lazzis, et des coq-à-l'âne, et des quolibets insensés, des calembredaines inénarrables, le tout entremêlé de gifles, de horions; pif! paf! Et comme elles reçoivent gaiement cette averse, toutes ces bonnes têtes à claques! Mais ce chariot ne circule que pour attrouper la foule et l'entraîner vers la grande baraque qui est là-bas, à l'entrée du bourg. Ce n'est là que la parade, les bagatelles de la porte. Suivez le monde, prenez vos billets! Avec permission de M. le maire, on va vous faire voir à l'intérieur le musée Tussaud de la Folie. Oui, mesdames et messieurs, tous les fous et tous les bouffons historiques, les Triboulets de tous les pays et de tous les siècles! Tous, bouffons domestiques, bouffons seigneuriaux, bouffons de table, bouffons de cour, bouffons d'église, bouffons populaires, ceux de la Grèce, ceux de Rome, ceux des Huns, ceux des Visigoths, ceux d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, de Russie, d'Afrique, du Caucase. Plus il y a de fous, plus on rit. Prenez vos billets!

Entrez donc à ce musée, le *musée Gazeau* (1). Le directeur en personne va vous promener devant ses nombreux sujets et vous raconter l'histoire de chacun. Comme il sait par le menu tous leurs faits et gestes, ce M. Gazeau, et comme il est homme d'esprit, vous allez entendre une foule d'anecdotes piquantes et faire avec lui un curieux voyage à travers le royaume de la Folie. L'excursion est, en effet, instructive et amusante; presque à chaque pas, quelque révélation, de la surprise et de l'imprévu. Je ne puis vous résumer en quelques mots ce qu'il raconte ainsi en trois ou quatre heures : il faut aller l'entendre. C'est un plaisir. Plaisir qui serait plus vif encore si la liberté lui avait été laissée de tout exhiber et de tout dire. Mais voilà! Pour obtenir l'autorisation de M. le maire: il a fallu faire des coupures. Très rigide, ce M. le maire qui a nom Hachette! Il veut bien qu'on rie, mais tou-

(1) H. Gazeau, *les Bouffons*. — 1 vol. Paris, 1883. Hachette et Cie.

jours décemment et avec la préoccupation d'instruire : *Docere ridendo*. Il s'inquiète des enfants qui entreront au musée : *Debetur puero reverentia*. Il faut donc que cette succession de tableaux n'alarme pas les yeux pudiques; et, si l'explication donnée à propos de chacun d'eux prend le petit air innocent d'une leçon d'histoire, tout sera au mieux.

Je n'ose pas vous confesser mon regret, car il est immoral : à la place de M. Gazeau, je serais allé vers quelque autre maire moins vertueux. Peut-être eussé-je obtenu de lui d'exhiber non plus des bonshommes en cire, mais des tableaux vivants. Et alors quelle fête! Supposez un Michelet évoquant toutes ces ombres, leur rendant la parole et le mouvement : les entendez-vous d'ici chanter à tue-tête, les voyez-vous tourbillonnant en une ronde macabre? Les bonshommes de M. Gazeau se donnent bien la main comme pour danser, ainsi que le groupe de Carpeaux; mais ils ne dansent pas en effet. Ils ouvrent la bouche, mais ils ne chantent pas. Je voudrais sortir de cette séance assourdi, ébloui; eh bien, non. J'en sors du moins plus instruit, sachant sur le bouffon d'Attila et le Triboulet de François Ier maint détail curieux et même piquant; c'est beaucoup, et je remercie cet aimable et spirituel érudit. Et puis, après tout, il est encore temps. Pour d'autres séances où l'on n'admettrait pas les enfants, qui l'empêcherait de donner la vie à ses bonshommes en cire? et alors en avant les folles chansons, en avant les danses et le tourbillonnement macabre!

## II.

Le matérialisme a eu son grand poète, Lucrèce; le pessimisme a le sien, Mme L. Ackermann. Nous ne reviendrions pas aujourd'hui sur ces beaux chants de désespoir, ces inspirations splendides, ces magnifiques blasphèmes — car, tout en nous forçant d'admirer, ils nous irritent, — si Mme Ackermann elle-même ne nous y conviait par la publication d'un petit volume de *Pensées* (1), précédées d'un court récit autobiographique. Il semble que ces pages aient été écrites sous l'empire d'une préoccupation qui se conçoit. En général, nous nous défions quelque peu de la sincérité des poètes et surtout des poètes désespérés. N'y a-t-il pas là un rôle pris, une attitude? Puis, quand le poète est une femme, nous nous demandons volontiers quelle influence a été subie. Pour Mme Ackermann notamment, on a dit : Abus de la philosophie allemande, schopenhauérisme contagieux.

C'est à ces suppositions qu'elle tenait, autant que je puis conjecturer, à répondre. — Mon pessimisme est bien sincère, il est absolument original, s'est-elle dit, j'imagine. On en doute cependant! Eh bien, on n'en doutera plus quand on saura quelle a été ma vie, quand on lira les pensées et les réflexions qu'à tel jour, à telle heure, je jetais sur le papier. Et c'était bien pour moi seule, car je ne songeais pas en ce temps-là au public. Qui osera nier alors que, malgré quelques courts accès de gaieté, j'aie toujours été sombre, désolée, amère, crispée? — Mme Ackermann raconte donc son enfance triste et sans soleil. Mais le soleil même, elle ne l'aime pas. Les rares caresses auxquelles elle est exposée lui sont insupportables; elle préfère les rebuffades. Vous vous étonnez peut-être? Hérédité : père maladif, mère ennuyée et toujours de mauvaise humeur. Joue-t-elle avec les petites filles de son âge? Elle les évite. Sa seule distraction est de regarder les insectes, de préférence les cloportes. Cette petite bête laide et craintive l'attire. Ne croyez pas que j'exagère : Mme Ackermann se dépeint ainsi. On dira peut-être : Enfant rechignée et maussade! Mais tant mieux si on le dit. La conclusion naturelle sera qu'elle était pessimiste dès le berceau, schopenhauériste de naissance et peut-être déjà dans le sein de sa mère.

Après ce foyer glacé, la pension en province. Là, éclosion soudaine et développement désordonné du sentiment religieux; mais le père, effrayé de ces ravages de la foi, glisse du Voltaire entre les mains. Platon et Buffon élargissent l'horizon; les velléités poétiques se manifestent. Tout cela à treize ans environ. Voyage à Paris, internement dans une grande pension où les compagnes baptisent la nouvelle venue du nom d'ourson; mais le professeur de littérature, familier de la maison de Victor Hugo, admire fort les vers de l'ourson, les porte place Royale, et le grand poète ne dédaigne pas d'envoyer quelques conseils. L'aumônier de la pension, reconnaissant une nature distinguée, communique ses cahiers de théologie. L'effet ne se fait point attendre : c'en est fait de la foi. Toute croyance religieuse disparaît. Plus tard il y aura cependant des rechutes de mysticisme; mais remarquez toujours les extrêmes : le mysticisme ou la négation absolue. Retour dans la famille, mort du père qui protégeait contre les tracasseries systématiques de la mère et les taquineries des sœurs. Comme société, de respectables savants comme Stanislas Julien et Eichoff. Vous voyez bien que le pessimisme s'explique sans l'influence allemande et Schopenhauer.

Quelque temps après, le mariage, sans passion ni entraînement; deux années plus tard, le veuvage, la solitude, vingt-quatre ans d'isolement volontaire dans la montagne. Lecture alors des livres de science et de philosophie positive ou négative; mais leurs conclusions, l'âme attristée et sombre les attendait si elle ne les avait pas devancées. Partout mystère. Les explications que s'imagine donner le christianisme semblent n'apporter qu'un surcroît de ténèbres, de luttes et de tortures : donc, haine vouée au christianisme, à ceux qui le professent et à ceux aussi qui y croient! Cette haine éclatera dans un certain nombre des pensées philosophiques de la solitaire, les plus intéressantes, ce me semble, car les pensées littéraires ou morales ont un accent moins personnel.

La colère, le désespoir, la haine, voilà l'inspiration. Malgré moi, je songe à Jouffroy, qui a passé par les mêmes épreuves. Lui aussi, après avoir cru, est arrivé à la négation. Mais, alors même, il est dans des dispositions tout autres. Quand il revient dans ses montagnes, quand il voit le curé du village qui lui a appris autrefois le catéchisme, sa mère qui va le dimanche à la grand'messe, il est ému. Il considère ces âmes

(1) Mme L. Ackermann, *Pensées d'une solitaire*. — 1 vol. Paris, 1883. Alphonse Lemerre.

candides avec une sorte d'envie et de regret. Mme Ackermann, au contraire, n'a pour les humbles et les simples que des sentiments de colère. Elle ne se repose pas dans l'incrédulité, elle ne se résigne point, en somme. Toujours le malaise, la fièvre, les nerfs crispés. Elle a souffert évidemment, et tant mieux, après tout, puisque ces souffrances nous ont valu de si belles pages. C'est une malade qui se tourne et se retourne sur son lit de douleur; mais ses tortures lui arrachent des cris sublimes. Supposons un instant que son enfance eût été plus heureuse, qu'elle eût mis au monde une demi-douzaine d'enfants, qu'elle eût su danser — car c'est encore un de ses chagrins, d'être gauche et empruntée dans le monde; on l'en raille, et ces plaisanteries même lui sont une piqûre douloureuse, — qui sait? Peut-être eût-elle été une bonne bourgeoise tranquille et reposée. Sa destinée a été autre; encore une fois, il faut nous en féliciter. Il n'est pas si vrai que cela que les sots soient ici-bas pour nos menus plaisirs. Ce sont bien plutôt les âmes d'élite, pour qui la vie n'a pas de joies suffisantes. Le bon roi des Phéaciens, Alcinoüs, engraisse paisiblement; Prométhée sur son rocher est dévoré par le vautour insatiable : la joie tranquille d'Alcinoüs nous laisse indifférents; les cris désespérés, les malédictions, les anathèmes de Prométhée retentiront à travers les siècles. Et nous, égoïstes, nous sommes heureux qu'il y ait des Prométhées dont le cœur est dévoré par un oiseau de proie. — Fouille, déchire, fais palpiter les fibres, oiseau implacable : nous avons la joie de ce spectacle sanglant; et les *ut de poitrine* qu'arracheront ces tortures à la victime, nos oreilles en seront ravies. Dilettantisme féroce; mais que voulez-vous? c'est ainsi. Et puis, la victime elle-même n'est-elle pas heureuse de ces souffrances qui ne sont pas celles de la foule? N'y a-t-il pas pour elle un amer bonheur, une joie farouche et un contentement d'orgueil à servir de pâture au vautour de Jupiter? Elle est en spectacle; son rocher est la scène où tous les yeux sont tournés; elle est la virtuose du pessimisme.

III.

L'héroïne nouvelle de MM. Texier et Le Senne, *Mademoiselle de Bagnols* (1), est de la famille de Mme Ackermann, une cousine éloignée, une nièce à la mode de Bretagne si vous voulez; mais enfin elle est de la famille. C'est une Mme Ackermann anémique et aux pâles couleurs. Voyez les effets de la chlorose! Elle aussi a failli être une désespérée, une révoltée, montrant le poing au ciel; ce n'est qu'une attristée, une découragée. Elle gémit et ne maudit point. Elle ne songe pas à crier : Dieu, tu n'existes pas! Elle murmure : O mon Dieu, pourquoi m'as-tu vouée au malheur? De fait, elle n'a pas à se louer de son destin. La vie n'a été pour elle qu'une série de désenchantements et de mécomptes. Toujours et partout le rêve aboutissant à la déception.

Elle rappelle le héros de *Candide* sur qui pleuvent toutes les tuiles imaginables; seulement elle ne répète pas avec un opiniâtre optimisme : N'importe! nous sommes dans le meilleur des mondes possible! Enfant, elle n'a pas eu les caresses d'une mère; son père, irrité que sa fille ne fût pas un garçon, ne lui a témoigné qu'un intérêt froid. Jeune fille, la mort de son père l'a livrée à une vieille parente sèche, acariâtre, qui l'a ensevelie en un couvent glacé. Là, du moins, elle recevait au parloir les visites d'un charmant cousin dont elle se croyait aimée autant qu'elle-même l'aimait. Elle apprend qu'il va se marier loin de France. Désespérée, elle consent à donner sa main à un vieux gentilhomme, qui prend cette main, mais rien de plus. Un mari nominal, un époux illusoire. Vous concevez, quand on est menacé d'un anévrisme! Le gentilhomme s'anime cependant et, honteux de sa sinécure, se dispose à prendre son emploi au sérieux. Et tant pis, ma foi, pour l'anévrisme! Non, hélas! tant pis pour lui! car, rien que pour avoir songé à braver l'ennemi, le bon vieillard est puni. L'anévrisme, bravé, prend les devants et se venge avant d'avoir été effectivement défié. Et voilà comment Mme Vve de Virenque est toujours Mlle de Bagnols. Heureux malheur, ce semble, car le jeune cousin ne s'était pas marié; il aimait éperdument sa cousine et se désespérait au loin. « Eh bien! dans onze mois, mon cousin; terme légal. » Pendant ces onze mois, la guerre de 1870 éclate; le cousin est tué quelque part en province. Adieu, passion; vendanges sont faites, et cela quand toutes les grappes pendent encore aux ceps immaculés! Plaignons Mlle de Bagnols, qui n'a connu ni les joies de l'enfance, ni celles de la jeunesse, ni celles du mariage; Mlle Tantale, pour mieux dire, qui a toujours eu faim et soif! Elle nous raconte ses déceptions en versant des larmes touchantes. « Plaignez-moi, dit-elle, car mes épreuves sont de celles qui laissent le monde indifférent. Et pourquoi? C'est que mon malheur a toutes les apparences du bonheur. Qui se douterait de ce que j'ai souffert, à me voir riche, honorée, femme enviée d'un gentilhomme distingué? Mon sort a été d'autant plus triste qu'il semble digne d'envie. »

Et, pour ma part, j'ai pleuré sur ses malheurs, tout en trouvant qu'elle les racontait un peu longuement. Un peu prolixe, la bonne demoiselle! Mais ne sommes-nous pas tous ainsi? Quand nous parlons de nous, nous ne nous arrêtons pas aisément. Les larmes tarissent vite, a dit un ancien; oui, mais pas celles que nous versons sur nous-mêmes.

MAXIME GAUCHER.

(1) E. Texier et C. Le Senne, *Mademoiselle de Bagnols*. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

## NOTES ET IMPRESSIONS

On a rendu de grands et de touchants hommages à Gambetta ; je ne crois pas qu'il y en ait eu un plus significatif que celui-ci : le nouvel *Eden,* qui était prêt à ouvrir ses portes le samedi 6 janvier, a remis cette inauguration au lendemain dimanche. Pour un Eden — puisque Eden il y a, — c'est vraiment bien.

Notez que, cet établissement ayant déjà coûté douze ou quinze millions, les directeurs avaient hâte de rentrer dans leurs déboursés ; chaque jour de retard représentait pour eux une perte considérable. Remarquez — et c'est en cela surtout que le sacrifice est méritoire, — remarquez que personne ne le leur demandait. C'est à la presse et au monde parisien que cette première soirée était offerte; or la presse et le monde parisien professent en matière de deuil une philosophie qui marie parfaitement les peines aux plaisirs. Vous avez assisté le matin à une cérémonie funèbre où quelques personnes appartenant aux arts et à la littérature sont venues déposer sur la tombe d'un ami l'expression de leur douleur sincère; le soir, vous retrouvez ces mêmes personnes s'animant, discourant et riant dans les couloirs d'un théâtre qui donne une première représentation. Telle est la vie — la vie de Paris.

***

Pendant toute une journée, le mort a été enveloppé d'amour et de respect. La foule l'a escorté jusqu'au cimetière, des milliers et des milliers d'hommes ont défilé devant son cercueil, on a prononcé des discours, les musiques ont joué, les clairons ont sonné, les tambours ont battu aux champs... Puis, le soir venu, ce grand bruit s'est éteint, et, quand la grille du cimetière a été fermée par le dernier gardien, le pauvre mort s'est retrouvé seul, tout seul...

C'est toujours ainsi que se terminent les enterrements, je le sais. Si aimé que soit le mort, il faut bien, à la fin, le laisser dans son tombeau. Mais, pour Gambetta, ce brusque isolement après de telles obsèques paraît plus pénible encore. On se prend à regretter — excusez cette idée absurde — que ses amis n'aient pu prolonger pour lui l'heure suprême de l'adieu et qu'au lieu de s'en aller ensemble, ils ne soient pas partis l'un après l'autre, doucement, comme on se retire d'une chambre où quelque enfant dort.

***

« Avant de m'occuper d'anarchisme, je m'occupais de spiritisme. »

Tout le procès de Lyon tient dans cette réponse d'un des accusés. C'est une foi nouvelle qui s'est affirmée au café Bellecour et qui a recruté, comme toujours, les simples et les illuminés. En général, les apôtres sont peu difficiles sur le choix de leurs alliés et de leurs disciples. J'ai connu jadis un vieux professeur de littérature qui, sur la fin de sa vie, s'était avisé de faire tourner les tables et de converser avec quelques morts illustres. Il était assisté dans cette opération par une horrible mégère, sa femme de ménage, qui tenait le crayon à l'aide duquel l'esprit qu'on avait évoqué se mettait en communication avec notre pauvre monde. Naturellement, ces communications se manifestaient par des lignes informes que le spirite traduisait à sa manière, quand il ne renonçait pas à les déchiffrer en vous disant : « Voltaire n'est pas en train aujourd'hui », ou : « Galilée est piqué ; il ne répondra pas. »

Comme je lui faisais observer, un jour où Galilée s'obstinait à ne pas répondre, que l'immortel physicien avait peut-être quelque répugnance pour un médium qui sentait l'eau-de-vie et le tabac :

— Oui, fit le brave homme, je déplore les malheureuses habitudes de Mme Paul (on appelait cette femme Mme Paul!); mais que voulez-vous? elle a *le fluide!*

MM. Élisée Reclus et Krapotkine estiment sans doute que le jeune Trenta, qui veut nous détruire tous, a le fluide, lui aussi!

Et voyez la puissance des mots! Le lettré qui a trouvé « la propagande par le fait » a plus travaillé pour l'anarchie que les commissionnaires en dynamite. Cet euphémisme justifie tout et répond à tout. Quand on dit aux accusés : « Vous prêchiez l'assassinat », ils ne manquent pas de protester énergiquement contre une qualification qui tendrait à les faire passer pour de vulgaires criminels. Ce n'est pas un assassinat qu'ils ont préparé ou conseillé, c'est un simple acte de *propagande par le fait.*

Ces interrogatoires sont féconds en scènes curieuses. J'ai noté le passage où le jeune Trenta, déjà nommé, expose sa théorie d'après laquelle on devrait supprimer les personnes inutiles à la société, c'est-à-dire — il en donne la liste — les banquiers, les prêtres, les officiers, les avocats, les commissaires de police, les manufacturiers, les magistrats...

Sur ce dernier mot, le président, qui jusque-là n'avait rien dit, se redresse vivement :

— Ils sont donc inutiles, les magistrats?

Trenta attache sur l'interrupteur un regard limpide :

— Oui, monsieur le président, tout à fait inutiles.

Et il continue.

***

J'ai assisté l'autre jour, dans un des cercles élégants de Paris, à une représentation théâtrale et intime. A part deux ou trois actrices invitées pour tenir les rôles de femmes, on n'y avait admis aucun élément étranger : la pièce, composée par un membre du cercle, était jouée par quelques autres membres devant tout le club. Les spectateurs applaudissaient extérieurement; mais ils échangeaient entre eux les appréciations les plus désobligeantes sur la pièce et sur les auteurs : « C'est exécrable! — C'est idiot. — Je n'ai jamais rien vu de plus stupide. — Un tel est ridicule. — Machin est grotesque... »

Je ne pus m'empêcher d'avertir l'amateur qui s'était le plus remué pour organiser cette représentation :

— Ça vous amuse donc bien, lui dis-je, de vous donner ainsi en spectacle?

— Non! me répondit-il; nous ne faisons cela que pour les camarades.

— Pour vos camarades?... Mais ils vous déchirent à belles dents!

— Donc ils s'amusent.

*
* *

A l'occasion du jour de l'an, le gouvernement a décoré des journalistes; mais il n'a pas décoré d'hommes de lettres proprement dits, et ceux-ci se sont plaints.

« On ne décore que les peintres! » ont-ils dit. C'est vrai : les peintres sont favorisés. Dès qu'un homme a exposé deux ou trois tableaux *amusants* — j'emploie l'expression du métier, — la croix lui arrive en même temps que le petit hôtel près du parc Monceau.

Les chevaliers de la Légion d'honneur forment même le menu fretin. Les peintres aspirent maintenant à la rosette. On l'a donnée, l'an dernier, à un artiste qui s'est fait une spécialité d'aquarelles où l'on retrouve toujours les mêmes bonshommes vêtus de rouge. C'était payer bien cher un pot de vermillon.

A ce propos, quelqu'un me faisait remarquer que M. Ludovic Halévy ne porte qu'un simple ruban, qu'il a obtenu en 1866 ou en 1867... comme secrétaire-rédacteur au Corps législatif. Depuis, il a composé avec M. Meilhac une série de comédies charmantes et il a écrit seul l'*Invasion*, les *Cardinal*, le *Mariage d'amour* et l'*Abbé Constantin*. Eh bien, pour les dispensateurs des honneurs publics, il n'y a encore que ces premiers titres qui comptent: il ne serait peut-être pas décoré s'il n'avait été fonctionnaire!

M. Halévy se consolera aisément, avec bien d'autres écrivains qui ne sont pas honorés non plus suivant leurs mérites. J'imagine, d'ailleurs, qu'il ne tient pas outre mesure à une distinction qui, en le plaçant à côté de MM. Dumas et Labiche, le mettrait aussi au rang de M. Adolphe d'Ennery; car l'auteur du *Tour du Monde* est officier de la Légion d'honneur ni plus ni moins que l'auteur du *Demi-Monde*.

C'est en cela qu'éclate la bizarrerie des décorations civiles: elles ne comportent que trois ou quatre mesures pour des matières qui en exigeraient cinquante. Les récompenses militaires se décernent plus justement, les faits qui les motivent étant de ceux que tout le monde est en état d'apprécier : le courage se montre, les blessures se voient, les campagnes se comptent. Pour les fonctionnaires civils, la décoration a aussi sa raison d'être : la croix d'honneur est fort bien placée sur la poitrine d'un chef de bureau qui a accompli ses trente ans de service; qu'il sorte des Beaux-Arts ou de la Marine, les trente ans ont toujours été faits. Mais dans les lettres! mais dans les arts! qui pourra se flatter d'établir une échelle de récompenses équitables? sur quoi un gouvernement se fondera-t-il pour déclarer que tel auteur a plus de talent que tel autre?

Le ministère actuel se tire d'affaire en ne décorant ni l'un ni l'autre. C'est l'opinion publique qui se charge de placer chaque écrivain à son rang; elle s'y entend fort bien, et les écrivains qu'elle oublie dans la répartition de ses faveurs n'ont pas lieu de se plaindre, car ils savent parfaitement qu'elle les décorera après leur mort.

X...

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA MORT DE M. GAMBETTA JUGÉE A L'ÉTRANGER : ATTITUDE DE LA PRESSE ALLEMANDE. — CRISE MINISTÉRIELLE EN ESPAGNE : TACTIQUE PROBABLE DE M. SAGASTA. — RUPTURE DES NÉGOCIATIONS ENTRE L'ANGLETERRE ET LA FRANCE. — RECRUDESCENCE DES MANIFESTATIONS « IRREDENTISTES ».

## I.

Le terrible événement qui, à l'aube de l'année nouvelle, vient de plonger la France républicaine dans le deuil, a provoqué par toute l'Europe une profonde émotion. Nous n'entreprendrons pas ici de résumer les commentaires apologétiques inspirés aux grands organes de la publicité étrangère par la disparition d'un homme entré dans l'histoire au lendemain de sa mort. Cette tâche a été fournie par les journaux quotidiens; et, pour la recommencer complète, ce ne serait point assez des colonnes de cette *Revue*. L'Angleterre et l'Italie, et l'Espagne et l'Autriche, et la Russie se sont associées à la douleur de notre pays. Le même apaisement des polémiques engagées, la même union éplorée que nous avons vue se produire dans la presse française apparaissent également dans la presse internationale. Il n'est pas jusqu'à l'Allemagne dont les publicistes n'aient salué ce grand mort, oublieuse de la sublime folie de la guerre à outrance qui rendit si coûteux le triomphe. Oublieuse? c'est mal parler. Au contraire, ce qu'elle ignore en Léon Gambetta, c'est le chef de parti, l'organisateur parlementaire qui a mené à l'assaut de la réaction les bandes républicaines désormais disciplinées, c'est l'orateur des banquets de Grenoble et de Romans, c'est l'avocat de l'amnistie, le propagandiste du scrutin départemental, c'est l'organisateur politique. Ce qu'elle considère en lui, ce qu'elle admire, ce qu'elle vénère, c'est l'ardent Français dont le nom — lui-même ne s'en pouvait taire — signifiait revanche, et dont toute l'âme vibrait à la seule image des sœurs séparées. Lisez toutes les appréciations des journalistes allemands, toutes les correspondances adressées d'outre-Rhin, vous verrez se dégager la même impression poignante, qui fait honneur à l'humanité : les détenteurs de l'Alsace-Lorraine se sont épris de cet incomparable citoyen en raison même de l'ambition, des espérances, du rêve qui ne se fussent réalisés que pour leur ruine. Tant l'amour fervent de la patrie commande, même aux ennemis contre lesquels il s'attise, de sympathie et de respect!

Aussi, par un curieux contraste, semble-t-il que certaines influences officielles aient tenté de contrarier ce courant. De là quelques épigrammes malignes, de diaphane provenance, dirigées contre ces libéraux allemands qui manifestaient une émotion trop vive. Une note leur rappelait certaines mesures un peu promptes échappées au dictateur de Bordeaux quand fut conclu l'armistice de février 1871, et demandait si le chancelier impérial, épié de si près par l'Opposition, commit jamais pareil abus de pouvoir. — Pareil, non; pire, ce serait

autre chose. Quoi qu'il en soit, ces mauvaises querelles, rapprochées d'autres symptômes, indiqueraient que tout le monde, à Berlin, ne voit pas de bon œil s'étendre ainsi la contagion des éloges. Trop d'enthousiasme! crierait volontiers telle voix que l'on devine. Et la raison est simple. On connaît avec quel art le chef du gouvernement impérial jouait du spectre de la revanche française, quand le désir lui venait d'emporter le vote de nouveaux crédits ou l'extension des lois militaires. Or, si la presse, si l'opinion publique allemandes identifient à ce point l'espoir de la revanche avec le patriote que la France a perdu, ce facile stratagème devient d'un emploi malaisé. Comme le berger de la fable, on ne le croira plus criant au loup, s'il laisse s'accréditer la légende que le loup n'y est plus. Ainsi nous expliquerions-nous le mouvement de réaction dessiné par les feuilles officieuses. Il faut s'attendre à ce que d'ici peu les amis du grand chancelier entreprennent de prouver à leurs compatriotes que Gambetta ne fut pour rien dans l'effort désespéré de 1871, et que, s'il eût vécu, la France aurait spontanément désarmé.

En dépit des dissidences actuelles qui menacent de relâcher, sinon de rompre l'amitié qui unissait les deux gouvernements de Paris et de Londres, l'Angleterre a témoigné à la nation française, par l'organe de ses publicistes, une sympathie unanime qu'il y aurait ingratitude à ne point particulièrement noter. Dès la funeste nouvelle connue, sir Charles Dilke prononça de nobles paroles et ne marchanda point l'hommage au Français dont il s'honore d'avoir été l'ami. Conservateurs, whigs, radicaux et tories se rencontrent en leurs louanges. Chaque jour, le *Times* consacre à l'irréparable absent ses *leading* articles. Un extrait, entre vingt, attestera la sincérité émue : « Gambetta perpétue et solennise l'idée de la république en France... Il aimait la France, qui avait tant de titres à son amour. Il haïssait l'Allemagne, qui avait tant de droits à sa haine. Mais l'amour et la haine ne vont guère ensemble; du moins il est très à craindre qu'ils ne travaillent pas à la même fin. Gambetta ne vit ni son amour ni sa haine satisfaits. Il ne vécut point assez pour voir la France devenir ce qu'il l'eût souhaitée, ni pour voir l'Allemagne restituer et les provinces et les milliards. » On ne peut dire mieux; et c'est sur ce témoignage qu'il nous plaît de rester.

## II.

Il y aurait lieu de s'étendre longuement sur le dénouement trop prévu qui vient de mettre fin aux négociations entre Londres et Paris relativement aux affaires d'Égypte. Mais la question de ce règlement a été traitée tant de fois en cette *Revue* qu'il suffit d'indiquer à grands traits la situation actuelle pour que nos lecteurs soient pleinement édifiés. L'Angleterre, dès la première heure, ne s'est proposé qu'un objectif : écarter de l'Égypte tout copartageant. On sait comment la malheureuse inertie de la France a servi ses desseins. Nous avons posé nous-mêmes ces prémisses : abstention et immobilité. Nos ex-alliés tirent la conclusion : mise à l'écart.

Le *Foreign-Office* a vainement essayé d'estomper cette exclusion de la France par un faux semblant de compensation. Lord Granville offrait au gouvernement de la république la présidence de la commission de la Dette. Or cette compensation était un véritable leurre, attendu qu'elle impliquait la renonciation de la France à toutes les attributions politiques dans la vallée du Delta; bien plus, elle entraînait de la part du cabinet français l'engagement d'appuyer devant l'Europe ce mode de règlement, c'est-à-dire de défendre contre nous-mêmes la suppression du contrôle, la radiation de nos droits, bref, notre propre spoliation. Le cabinet Duclerc n'a pu prêter les mains à ces propositions exorbitantes. Le conseil de la reine s'est abstenu de lui soumettre aucun autre moyen transactionnel, et à l'Europe seule il exposera, non point même pour la consulter, mais simplement pour l'instruire, son projet de réorganisation. Il est à prévoir que l'Europe, selon sa coutume, laissera faire, laissera passer. Quant à notre pays, il pourra connaître ce qu'il en coûte de se laisser séduire à de spécieuses formules. La politique des mains libres, si fort préconisée par M. Clémenceau, aboutit aujourd'hui à la politique des mains vides.

## III.

Qu'une crise ministérielle se soit produite en Espagne, personne n'en sera surpris après l'émoi causé par la rentrée en scène du maréchal Serrano et les tentatives de ses amis. Mais qu'elle se soit ouverte et close de si étrange façon, on aura plus de peine à se l'expliquer. C'est un projet déposé par le ministre des finances, M. Camacho, en vue d'aliéner toutes forêts et terres incultes appartenant à l'État ou même aux communes et de réunir ainsi les ressources extraordinaires exigées pour faire face aux nécessités de la dette nationale, qui a provoqué toute cette dislocation. M. Alvaredo a vigoureusement combattu le projet, médiocrement populaire et fort peu du goût de M. Sagasta. M. Camacho s'est obstiné. Bref, il a fallu se disjoindre. Les démissions ont été remises au roi, qui a chargé le premier ministre démissionnaire de constituer un nouveau cabinet. Et le gouvernement est reformé presque aussitôt que dissous. Les dépêches forcent un peu les choses en signalant cette refonte comme un sérieux gage offert à la coalition des gauches. Le ministère Sagasta sera demain ce qu'il était hier. Pourquoi nous parler d'une évolution libérale, quand M. Martinez Campos garde le portefeuille de la guerre? Aux finances même, le changement n'est pas appréciable puisque l'on a soin de nous prévenir que M. Pelayo-Cuesta, le nouveau détenteur de ce portefeuille, se propose de suivre en toute exactitude le plan économique et financier de son prédécesseur.

A vrai dire, M. Sagasta ne serait point fâché que l'on prît au mot ceux qui interprètent l'événement comme un large gain de l'idée libérale. Même il ne dépendra pas de lui que cette explication n'ait définitivement cours. En annonçant au Sénat la fin de la crise et en lui présentant ses nouveaux collaborateurs, il a vivement insisté sur le caractère progressiste de cette modification gouvernementale. Le programme

que se propose de suivre le cabinet ainsi renouvelé ne serait autre, a-t-il déclaré, que celui des réformes désirées par l'Opposition, de manière à constituer, à côté du parti conservateur, un groupe nouveau, celui de la gauche dynastique.

Il nous semble dès lors entrevoir la pensée du président du conseil. Les dissidences financières entre M. Camacho et ses collègues n'ont été pour lui qu'un prétexte. Il s'est jeté sur une occasion bénie de faire au feu sa petite part. En effet, le ministère avait beau s'être tiré tout à souhait des embarras parlementaires que lui créait la levée de boucliers du parti serraniste, le duc de la Torre avait beau se trouver en infime minorité dans les deux Chambres, M. Sagasta n'a point dû trop croire en la solidité du succès ministériel. Au delà des Pyrénées tout aussi bien qu'en deçà, les Assemblées sont changeantes. Fallait-il laisser la nouvelle coalition confisquer à son unique profit la propagande de l'idée libérale ? C'eût été là bien de l'imprévoyance. Fallait-il, d'autre part, donner tête baissée dans l'utopie du retour au régime de 1869 et solliciter l'alliance des coalisés ? C'eût été bien de l'abnégation, car on ne saurait leur laisser prendre seulement un pied en la demeure, à ces impatients. Les introduire dans le gouvernement équivalait à s'en expulser soi-même. Bref, le problème était celui-ci : faire aux revendications du néo-libéralisme les concessions à la fois les moins étendues et les plus profitables possible. Or il faut convenir que l'on ne pouvait s'y prendre plus économiquement.

Dans tous les cas, si le plan que nous croyons apercevoir est le vrai, si telles ont bien été les secrètes intentions du premier ministre, il ne paraît pas jusqu'à présent avoir si mal calculé, puisque la presse inspirée par les deux *leaders* libéraux, MM. Martos et Castelar, accueille avec faveur le cabinet transformé. M. Sagasta se donne l'apparence, alors qu'il n'a point bougé, d'avoir fait un pas en avant. Mais il est douteux que le parti du duc de la Torre soit longtemps dupe de ce simulacre.

IV.

Comme l'on doit se féliciter à Vienne de ne s'être laissé ni vaincre ni convaincre par les démonstrations amicales du cabinet Depretis et par les avances intéressées de la presse italienne! Jamais l'*irredentisme* transalpin n'a fait fureur comme en ce moment. Chaque jour se produit une démonstration nouvelle. L'exécution à Trieste d'un conspirateur italien a mis en effervescence le chauvinisme d'outre-monts. Oberdank est déjà passé martyr, et la presse avancée ouvre des listes de souscription en vue d'élever un monument à ce héros. A Rome, l'imprimeur Regattieri, par manière de manifestation, a joué du revolver contre la voiture de l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie. A Marseille, des placards menaçants à l'adresse de l'empire autrichien ont été surpris sur les murs. La signature était : *Des Italiens*. L'exaltation contre la geôlière de l'Illyrie et du Trentin ne fait qu'aller croissant. Pourtant il est un point sur lequel l'ardente jeune nation ne peut guère entretenir d'illusion : le temps n'est plus où le bras de la France venait l'aider à faire passer ses aspirations de la pensée à l'acte et du rêve à la réalité.

GEORGES LYON.

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Travaux parlementaires.* — Le 9 janvier, ouverture de la session ordinaire du parlement. — Chambre des députés. Discours de M. Guichard, doyen d'âge. M. Brisson est élu président; MM. Lepère, Sadi-Carnot, Philippoteaux, Spuller, vice-présidents. — Sénat. Discours de M. Gauthier de Rumilly, doyen d'âge. M. Leroyer est élu président.

*Espagne.* — Un nouveau cabinet est formé sous la présidence de M. Sagasta.

*Nécrologie.* — Le 6, mort du sculpteur Clésinger. Le 8, mort de M. Pouliot, député de la Haute-Vienne.

Le 6, les funérailles de M. Gambetta sont célébrées au milieu d'une énorme affluence. MM. Henri Brisson, Devès, Peyrat, le général Billot, Cazot, Henri Martin, Chauffour, Falateuf, Métivier et Isambert prononcent des discours. Le 8, les obsèques du général Chanzy sont célébrées à Châlons-sur-Marne aux frais de l'État.

*Divers.* — Le 7, procès des anarchistes devant le tribunal correctionnel de Lyon.

---

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 1er JANVIER 1883.

SOMMAIRE : I. *La ferme du Choquard* (troisième partie), par M. Victor Cherbuliez. — II. *Un sectaire russe*, par M. Eugène Melchior de Vogüé. — III. *Les biens d'Orléans et la loi de décembre 1872*, par M. G. de la Magdeleine. — IV. *La Bosnie et l'Herzégovine après l'occupation austro-hongroise*, notes de voyage. I. La Bosnie, par M. de Caix de Saint-Aymour. — V. *La reproduction artificielle des minéraux et des roches*, par M. Fouqué. — VI. *Le livre de M. de Broglie sur Frédéric II et Marie-Thérèse*, par M. G. Valbert. — VII. Revue dramatique. *Fédora*, de M. V. Sardou, par M. Louis Ganderax. — VIII. Chronique de la quinzaine.

Le sectaire russe dont M. Melchior de Vogüé raconte agréablement l'histoire est un paysan du village de Chévélino, Vassili Sutaïef. Un écrivain russe, curieux de connaître de près ce personnage qui avait fait parler de lui, s'est rendu à Chévélino, a longuement causé avec Sutaïef et a rapporté de son excursion un récit détaillé que M. de Vogüé abrège et commente. Sutaïef, qui est un homme simple, assez instruit des Évangiles et fort peu du reste, a des idées religieuses et sociales qui ne sont ni très neuves ni très intéressantes. Mais, si son système laisse à désirer, l'auteur du système est un exemplaire curieux de l'âme russe contemporaine.

Le gouvernement de la république devrait-il, comme il l'a fait par la loi du 21 décembre 1872, rendre aux princes d'Orléans les biens qui avaient été confisqués par les décrets du 22 janvier 1852, et qui leur appartenaient? Les princes d'Orléans, de leur côté, devaient-ils accepter cette restitution? Ce sont là les deux questions que se pose M. de la Magdeleine. A ces deux questions il répond, ce qui n'est peut-être pas

très surprenant, par l'affirmative. Ce qui est plus surprenant, c'est la quantité de questions soulevées par cette simple recherche, c'est l'intérêt de la plupart de ces questions et de l'article de M. de la Magdeleine.

« Il n'est pas dans toute l'Europe, dit M. Reclus, à l'exception de l'Albanie voisine et des régions polaires de la Scandinavie et de la Russie, une seule région qui soit aussi rarement visitée que le pays des Bosniaques. » C'est cette phrase de la *Géographie* de Reclus qui a déterminé M. de Caix de Saint-Aymour à faire, au printemps de 1879, une excursion en Bosnie et en Herzégovine. Si le pays est peu connu des voyageurs, il est encore moins connu du public, et le public sera reconnaissant à M. de Caix de Saint-Aymour d'avoir fait ce voyage et d'en rapporter des récits pleins de saveur et de vérité pittoresque.

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er JANVIER 1883.

SOMMAIRE : René Goblet : *Autoritaires et Libéraux.* — Ferdinand Lecomte : *La neutralité de la Belgique et de la Suisse en cas de guerre entre l'Allemagne et la France.* — Lamennais : *Lettres inédites à M. de Vitrolles* (suite.) — Ch. Lomon : *La Régina* (quatrième partie.) — Mme C. Coignet : *Saint-Simon et le Saint-Simonisme.* — Sc. Nasica : *Ma Boutonnière* (conte du 1er janvier. — *Revue du Théâtre :* Louis Gallet : Musique. — H. de Bornier : Drame et Comédie.

La polémique des journaux républicains a vécu, durant des mois entiers sur cette antithèse : *Autoritaires, libéraux.* Question de mots, disaient les uns ; politique de vacances, disaient les autres ; machine de guerre, pensaient les habiles. L'ancien ministre de l'intérieur estime que ce n'est ni une machine de guerre, ni de la politique de vacances, ni une question de mots, mais une question de principes et de doctrines. Étant donné que tout gouvernement exige un mélange d'autorité et de liberté, la république démocratique doit-elle pencher plutôt du côté de la liberté ou du côté de l'autorité ? — Du côté de la liberté, répond sans hésiter l'auteur de l'article. Va pour la liberté ! Mais pourquoi M. Goblet cite-t-il des pages entières de M. de Tocqueville qui sont connues, archiconnues ? Il ne faudrait cependant pas avoir l'air de découvrir M. de Tocqueville et de le lire pour la première fois.

M. Ferdinand Lecomte, colonel de l'armée fédérale, s'est ému de certains articles publiés par les recueils militaires allemands, et où se trouvent discutées les raisons que pourraient avoir la France et l'Allemagne, en cas de conflit, pour violer la neutralité de la Suisse ou celle de la Belgique. Suivant M. Lecomte, ni l'une ni l'autre des deux armées ne trouverait d'avantage à pénétrer en Suisse ou en Belgique. Si l'Allemagne prenait l'offensive, la route naturelle de ses troupes serait la ligne qui va de Metz à Paris ; et de même pour la France : si elle prenait l'offensive, ce serait encore de Paris sur Metz qu'il lui faudrait marcher. En un mot, le centre du *front* franco-allemand, c'est-à-dire l'emplacement compris entre Delle (France) et Thionville (Allemagne), est le point d'où devrait partir une invasion allemande, que devrait viser une invasion française. Les ailes (Suisse et Belgique) ne sauraient craindre sérieusement pour leur neutralité.

On lira avec plaisir et avec fruit l'étude très approfondie et très vivante de Mme C. Coignet sur *Saint-Simon et le Saint-Simonisme.* Mme Coignet ne se propose pas d'examiner dans le dernier détail ni de réfuter dans toutes les règles la doctrine de Saint-Simon : elle cherche seulement à en bien faire saisir le caractère et à en retracer fidèlement l'histoire. Les renseignements biographiques sur les principaux personnages de la secte sont de première main, et la doctrine elle-même est jugée avec une sévérité qui s'explique par les graves erreurs en morale qu'elle renferme.

## Faits divers

— Dimanche 14 courant, à deux heures, au théâtre des Nations, conférence de M. Loyson sur Gambetta.

— Sous ce titre : *les Tragédies romaines de Shakespeare,* M. Paul Stapfer publie à la librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, le premier volume d'une édition nouvelle de son ouvrage sur *Shakespeare et l'Antiquité,* couronné par l'Académie française.

— Le commandant Cameron et le capitaine Burton viennent de publier la relation de leur voyage à la Côte-d'Or. Les économistes qu'inquiétait l'appauvrissement des mines de la Californie et de l'Australie peuvent se rassurer. La région aurifère de l'Afrique occidentale vaut à elle seule beaucoup de Californies. Sa richesse est telle que, malgré les centaines et centaines de millions qu'on en a déjà tirés, MM. Cameron et Burton la considèrent comme en grande partie vierge. Les difficultés d'exploitation sont très grandes. Le climat est dangereux, le pays sans sécurité, la main-d'œuvre rare, la vermine innombrable.

*Le gérant :* FÉLIX ALCAN.

## Semaine économique et financière

L'exposé de situation esquissé ici il y a huit jours ne serait pas complet, si l'on n'ajoutait qu'en dehors des motifs de malaise plus spéciaux au marché financier, il faut compter aussi avec un certain appauvrissement de l'épargne. Coup sur coup, nous venons d'essuyer plusieurs années de mauvaises récoltes, de telle sorte que, notre principal élément d'exportation faisant défaut, la balance commerciale, favorable si longtemps, nous est devenue adverse. Sous l'influence des grèves et des exigences toujours croissantes de la main-d'œuvre, nos ventes, à l'étranger, d'objets fabriqués ont, cette année surtout, subi un ralentissement marqué. Au lieu d'être, comme d'habitude, créanciers du dehors, nous sommes devenus débiteurs dans une assez forte proportion ; pour faire compensation il a fallu recourir à des exportations de titres que nous n'avons malheureusement pas vendus avec bénéfice : tout au contraire. Pendant dix années, enfin, l'épargne nationale avait été drainée par les agences d'émissions et leurs succursales de province, et si, dans ce dernier

cas, il y a eu plutôt déplacement que déperdition de capitaux, cette transformation de capitaux laborieux en capitaux oisifs revient à peu près au même, au point de vue économique.

Production de capitaux moindre d'un côté, gaspillage de l'épargne acquise de l'autre, il est clair que nous sommes moins riches en capitaux disponibles, que l'épargne n'est pas seulement devenue plus craintive, mais qu'elle est en même temps moins abondante. Toutefois il importe de faire observer que « moins abondante » n'est point ici un euphémisme et que l'expression doit être prise au pied de la lettre. La confiance renaissant et l'équilibre du marché financier se rétablissant, il y aurait encore de l'argent pour les bonnes affaires, moins qu'autrefois assurément ; mais il y en aurait encore beaucoup. L'accroissement extraordinaire des dépôts aux Caisses d'épargne en est une preuve manifeste. Nous n'y ajouterons pas l'accroissement de l'encaisse du Trésor et de son compte courant à la Banque, comme le faisait à la Chambre M. Germain plaidant *pro domo suâ;* les trois éléments n'en font qu'un, puisque les Caisses d'épargne versent à la Caisse des dépôts et consignations, laquelle verse au Trésor, lequel verse à la Banque. Le chiffre des dépôts aux Caisses d'épargne est du reste suffisamment consolant à lui tout seul. Consolant en ce qu'il prouve que le pays est assez riche pour que tant de causes d'appauvrissement ne soient point arrivées à tarir la source de l'épargne; fâcheux aussi dans ce sens que ce capital serait bien mieux à sa place dans la circulation, dans les affaires productives, commerciales ou autres.

Mais, en somme, quelque ébréchée que soit la fortune de la France, elle n'est point épuisée, nous ne sommes pas ruinés. Avec une bonne récolte ou deux, les jours d'abondance reviendraient vite, et, pour peu que l'on nous fît un peu de bonne politique financière, la confiance publique renaîtrait même la première. Mais ce dernier côté de la question est de ceux qu'on ne peut traiter incidemment et que le lecteur nous saura gré d'examiner tout seul. Aujourd'hui il suffira de constater que des dispositions meilleures se manifestent, et l'on peut espérer que si 1883 ne doit point nous apporter encore la première bonne récolte nécessaire — on sait que les pluies n'ont pas permis les semailles d'hiver, — cette même année verra du moins le règlement des grosses questions où la politique se mêle si malencontreusement aux affaires, au grand détriment de celles-ci.

Avec de la bonne volonté et du temps la situation n'a rien d'irrémédiable. Il ne faudrait pas toutefois que la crise financière en cours vînt à se compliquer d'une crise immobilière. Le sujet est délicat; il n'y faut porter qu'une main discrète; il ne faut pas alarmer quand la première condition d'éviter la crise est de ne pas la croire inévitable. Il est permis de constater pourtant que depuis quelques années on a beaucoup construit et beaucoup spéculé sur les terrains, ici et sur les bords de la Méditerranée, et que le moment est venu d'enrayer. Mais le Crédit foncier, dont l'activité n'est pas sans avoir ici sa part de responsabilité, va procéder sous peu à l'emprunt nécessaire pour alléger les positions trop chargées, et, si peu propice aux appels au crédit que soit le moment actuel, cette opération, il n'en faut pas douter, sera entourée de tous les concours nécessaires pour en assurer le succès. L'emprunt du Crédit foncier réussissant, il est permis d'espérer que les embarras immobiliers n'iront pas jusqu'à la crise, que la liquidation des opérations engagées au delà des besoins et au delà de ce que commandait la prudence pourra s'effectuer progressivement et n'entraîner que des ruines individuelles, sans action trop sensible sur l'ensemble du marché des capitaux.

L'aspect du marché financier s'est peu modifié depuis huit jours. Les affaires y sont toujours rares et la spéculation n'a donné signe de vie que le dernier jour où a commencé à s'accréditer la croyance au concours de la plus grande maison française à l'émission du Crédit foncier, dont le succès, on vient de le voir, prend les proportions d'une question d'intérêt général. Mais le regain de mouvement, d'ailleurs limité, dont la spéculation vient de faire preuve a sa valeur comme enseignement bien plutôt que comme fait. Il prouve que le marché a la notion parfaitement précise de ce qu'il y a à faire pour le relèvement; il indique la voie à suivre pour cela. Il ne prouve point qu'il n'y a qu'un signe à faire pour ramener la vitalité et l'activité d'autrefois.

Ce qui est plus probant, et ce à quoi l'on a fait moins attention, c'est à l'attitude de ce qu'on appelle le marché du comptant. L'épargne a commencé à acheter, des ordres de province sont venus en assez grand nombre. Les rentes et les obligations, sur lesquelles le public a la sagesse de se cantonner, en ont profité dans une mesure appréciable. Ce ne sera pas avant la semaine prochaine, toutefois, que l'on pourra apprécier si l'argent des coupons de janvier vient décidément au marché financier. Beaucoup de ces coupons sont encore en cours de payement, et l'expérience constante nous a appris, du reste, que la mise en mouvement de cet argent ne se dessine que dans la seconde quinzaine de janvier.

Cette semaine a vu la disparition d'une des agences d'émission qui avaient survécu à la crise. La Société Française financière a mal fini; elle avait du reste vécu plus mal encore, car presque toutes les émissions de son cru avaient été ruineuses pour les souscripteurs. L'effondrement de cette fabrique de pièges pour l'épargne doit donc être considérée comme un événement heureux. Nous savons bien que cette chute sera un malheur pour un certain nombre de pauvres gens attardés, soit sur la maison mère, soit sur ses succédanés, et nous compatissons à leur sort. Mais le mal que cause la mort de la Société en question est assurément moindre que celui que celle-ci eût pu faire si elle avait continué à exercer sa profession aux dépens de la bourse publique. Et la déconfiture elle-même peut et doit avoir son utilité, l'utilité de donner un dernier avertissement aux capitaux qui s'attardent dans les Sociétés de ce genre, à qui le même sort est réservé un jour ou l'autre.

K...

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. [2331]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 3. 19 JANVIER 1883.

Paris, le 18 janvier 1883.

La très intéressante étude de M. Gabriel Charmes qu'on trouvera plus loin nous montre ce qu'il faut penser du programme de M. Gladstone et d'Arabi : « L'Égypte aux Égyptiens. » Des promesses solennelles faites à la France et à l'Europe, du protocole de désintéressement, du *statu quo ante*, et des autres narcotiques que nous ont servis à profusion les ministres, les journalistes et les diplomates anglais, il ne reste rien qu'un souvenir confus. Un Anglais administrera les finances; un officier anglais, cédant aux sollicitations ardentes du khédive, commandera l'armée; un tribunal anglais jugera les différends; des ingénieurs anglais dirigeront les travaux publics. N'est-il pas vrai que l'heure de l'indépendance de l'Égypte a enfin sonné?

La France a des doutes sur ce point, mais l'Angleterre n'en a cure. Elle a rompu les négociations, et M. Duclerc a déclaré aux deux Chambres que nous avions repris notre liberté d'action. Cela ne veut pas dire, sans doute, que nous sommes résignés, et l'Angleterre se tromperait si elle nous croyait réduits à l'impuissance absolue. Il n'est pas exact, paraît-il, que notre gouvernement songe à réclamer le retour aux capitulations, et nous sommes heureux que ce bruit soit faux, car c'est l'Égypte qui pâtirait de cette restauration du régime antérieur. Mais M. Gabriel Charmes prévoit que toutes les colonies européennes de l'Égypte se grouperont autour de la France pour tenir tête et faire opposition au maître unique qui ne leur laisse aucune part dans la défense de leurs intérêts respectifs.

Nous ne souhaitons pas que la France entre dans la voie des représailles; mais l'Angleterre ne devrait pas oublier qu'il n'y a plus de traité de commerce entre les deux pays. Elle devrait se souvenir que ses laines, fils, toiles, draps, fers, fontes, machines, embarcations, houilles, etc., arrivent chez nous en abondance, presque sans payer de droits. L'importation en France des produits de la Grande-Bretagne et de ses colonies s'est élevée, en 1880, à 850 millions en chiffres ronds. C'est un joli denier. En admettant un bénéfice net de 20 pour 100, c'est 200 millions que la France fait gagner annuellement à sa voisine d'outre-Manche.

L'importation d'Angleterre en France a été, en 1880 :

| | | |
|---|---|---|
| Pour les laines | 160 | millions de fr. |
| Pour les tissus | 120 | — |
| Pour les houilles | 60 | — |
| Pour les machines et produits manufacturés | 55 | — |
| Pour les fils | 28 | — |
| Pour les embarcations | 23 | — |

Peut-être bientôt, à Manchester, à Birmingham, à Londres même, bien des gens auront-ils sujet de regretter qu'en Égypte il y ait eu interversion des rôles entre M. Gladstone et lord Beaconsfield. En effet, quand deux nations ont entre elles un mouvement d'échanges aussi considérable, et quand les tarifs de douanes ne sont pas fixés par un traité de commerce, il semble que l'une a besoin de ménager l'autre et que celle-ci n'est pas désarmée vis-à-vis de celle-là. Ce n'est pas à une conception sentimentale, mais à quelque chose de tangible, que répond l'amitié de la France et de l'Angleterre. Par la force des choses et de façon ou d'autre, nous croyons que nos voisins d'outre-Manche le sentiront à leurs dépens.

## LES PRISONS RUSSES (1)

Les principes sur lesquels reposent les institutions pénales de la Russie ne sont pas plus mauvais que les principes appliqués dans l'ouest de l'Europe. J'incline plutôt à croire le contraire. Mais, en Russie, les principes sont toujours gâtés par l'application. Si nous considérons les prisons et les établissements pénitentiaires russes, non pas selon ce qu'ils devraient être d'après la loi, mais selon ce qu'ils sont dans

(1) Extrait d'un article publié par le prince Krapotkine dans le *Nineteenth Century* de janvier 1883.

la réalité, nous sommes obligés de reconnaître, avec tous ceux qui les ont visités sérieusement, qu'ils constituent un outrage à l'humanité. Les Anglais et les Américains ont fait récemment plusieurs tentatives pour présenter la situation sous un autre aspect. Le révérend Lansdell et M. Kennan, entre autres, ont tracé des tableaux riants des prisons russes. M. Kennan vivait à quelque mille lieues des établissements dont il parle; M. Lansdell a traversé la Sibérie, pays dépourvu de chemins de fer, à raison de 2500 lieues en deux mois et demi : faut-il s'étonner de ce que les assertions de M. Kennan et de M. Lansdell aient été contredites par les personnes ayant étudié les choses de près? Leurs ouvrages n'étant propres qu'à donner des idées fausses, j'estime que les pages qu'on va lire pourront présenter quelque intérêt. Les renseignements qu'elles contiennent ont le mérite d'être authentiques, puisqu'ils sont le fruit de l'expérience personnelle de l'auteur et de plusieurs de ses amis.

I.

La procédure judiciaire établie en Russie par la réforme de 1864 fut regardée tout d'abord comme la plus humaine et la plus libérale de l'Europe entière. A peu près à la même époque, on abolit le knout et la marque. Mais il en fut de ces mesures comme de toutes les autres réformes du dernier règne : leurs effets furent paralysés par les modifications subséquentes introduites dans la loi. On limita les applications ; sur soixante-douze provinces, trente-neuf, dont toutes celles de Sibérie, conservèrent l'ancienne organisation et n'eurent pas de jury. La magistrature, loin de jouir de l'indépendance que lui donnait la nouvelle loi, fut de plus en plus dans la main du ministre de la justice. Le jury, là où il existait, vit ses verdicts traités avec un tel dédain, que l'accusé acquitté était arrêté au sortir du tribunal sur un simple ordre administratif. Un grand nombre d'affaires ne sont même pas soumises à la cour ou au jury; l'autorité les règle à huis clos. Dans le cas où il y a jugement par un tribunal quelconque, les débats sont tenus secrets, depuis la loi de septembre 1881, toutes les fois que la politique est en jeu. Le public ne sait même pas que le procès a lieu; il apprend par hasard que telle personne disparue depuis longtemps a été envoyée en Sibérie. Le même mystère entoure les exécutions, depuis qu'un condamné, en marchant à la potence, a montré à la foule ses mains mutilées en criant qu'il avait été mis à la torture après le jugement. Nous savons néanmoins — je l'affirme sans hésiter — que deux révolutionnaires au moins, Adrien Mikhailoff et Ryssakoff, ont été soumis à la torture *par l'électricité*.

En 1861, les gouverneurs de provinces eurent ordre de faire une enquête générale sur l'état des prisons. C'était le temps où le gouvernement d'Alexandre II était libéral et l'enquête fut faite, en somme, loyalement. Elle confirma ce que l'on savait. En Russie et en Sibérie, l'état des prisons était tout ce que l'on pouvait imaginer de pire. Les bâtiments étaient à reconstruire, le personnel à renouveler, le système pénitentiaire à réformer de fond en comble; en un mot, tout était à refaire. Le gouvernement se contenta de bâtir quelques nouvelles prisons, rendues indispensables par l'accroissement de la population, de fonder une colonie pénale dans une île où personne ne s'établissait volontairement, et d'affermer des condamnés à des propriétaires de mines. Du reste, on ne toucha pas à ce qui existait. Les bâtiments continuèrent à tomber en ruines et l'encombrement les transforma de plus en plus en foyers d'infection.

On arrête très facilement, en Russie. Un papier mal en règle suffit pour vous faire envoyer en prison. Le rapport officiel du ministère de la justice nous apprend qu'en 1876, sur 99 964 personnes arrêtées, plus de 60 000 furent relâchées faute de charges. Ces 60 000 personnes innocentes (75 000 si l'on y ajoute les accusés acquittés par les tribunaux) ont subi, avant d'être mises en liberté, une détention de plusieurs mois, et très souvent de plusieurs années, dans ces fameux *ostrogs* que le voyageur aperçoit à l'entrée de toute ville russe. Elles ont été entassées comme des harengs dans des chambres d'une saleté inimaginable, dans une atmosphère que les émanations de l'horrible baquet placé au milieu de la chambre rendent tellement infecte que les personnes venant du grand air se trouvent mal en entrant. Je ne puis mieux faire, pour donner l'idée de l'*ostrog*, que de citer quelques passages des souvenirs de prison de mon amie M^me^ C***, née Koutouzoff. M^me^ C*** était coupable d'avoir ouvert une école sans l'autorisation du ministre de l'instruction publique. Comme son crime ne tombait pas sous la loi pénale et que, de plus, elle était mariée à un étranger, on se contenta de la faire reconduire à la frontière. Voici comment elle raconte son voyage de Saint-Pétersbourg en Prusse; j'avertis que l'exactitude parfaite de son récit ne peut pas être mise en doute.

« Je fus envoyée à Vilno avec cinquante prisonniers, tant hommes que femmes. De la gare on nous conduisit à la prison de ville, où on nous laissa pendant deux heures, la nuit, dans une cour, sous une pluie battante. Enfin on nous poussa dans un corridor noir où l'on nous compta. Deux soldats me saisirent et m'insultèrent honteusement. Je n'étais pas la seule, car dans l'obscurité j'entendais les cris désespérés de beaucoup de femmes. Après beaucoup de jurons et d'expressions ordurières, on alluma le feu et je me trouvai dans une pièce spacieuse où il était impossible de faire un pas sans marcher sur les femmes endormies par terre. Deux femmes qui occupaient un lit eurent pitié de moi et m'invitèrent à le partager avec elles. Quand je m'éveillai le lendemain matin, je n'étais pas encore remise des scènes de la veille; mais les prisonnières — des femmes condamnées pour assassinat et pour vol — furent si bonnes pour moi que peu à peu je me calmai.

« La nuit suivante, on nous fit sortir de la prison et on nous forma pour le départ, dans la cour, sous une grosse pluie. Je ne sais pas comment il se fit que j'échappai aux poings des geoliers, car les prisonniers ne comprenaient pas les évolutions qu'on leur commandait et les exécutaient sous une averse de coups et de blasphèmes. Ceux qui protestaient — disant qu'on n'avait pas le droit de les battre — étaient mis aux fers et envoyés ainsi au chemin de fer, au mépris de la loi qui dit qu'aucun prisonnier ne sera enchaîné dans les wagons cellulaires.

« Arrivés à Kovno, nous passâmes toute la journée à aller

d'un poste de police à l'autre. Le soir, on nous conduisit à la prison pour femmes, où la surveillante en chef était occupée à invectiver le geôlier chef, jurant qu'elle lui « arrangerait le museau ». Les prisonnières me racontèrent qu'elle tenait souvent ces sortes de promesses. Je passai là une semaine, avec des femmes qui avaient volé, assassiné, ou qu'on avait arrêtées par erreur. Le malheur rapproche les malheureux, et chacune s'efforçait de rendre la vie plus supportable aux autres; toutes étaient bonnes pour moi et faisaient de leur mieux pour me consoler. Je n'avais rien pris la veille, parce que la règle est de ne pas donner à manger aux prisonniers le jour de leur entrée. Je m'évanouis de faim. Les prisonnières me donnèrent de leur pain et me témoignèrent toutes les attentions en leur pouvoir; sur quoi la surveillante de service les accabla de jurons tels que peu d'hommes ivres les emploieraient.

« Après une semaine de séjour à Kovno, on me fit partir à pied pour la ville suivante. Nous arrivâmes, au bout de trois jours de marche, à Mariampol. J'avais les pieds blessés et mes bas étaient pleins de sang. Les soldats me conseillèrent de demander une charrette; mais je préférais la souffrance physique aux blasphèmes et aux obscénités de leurs chefs. Ils me conduisirent tout de même à leur commandant, qui répliqua que, puisque j'avais marché trois jours, je pouvais bien marcher un jour de plus.

« Nous arrivâmes le lendemain à Wolkowysk, d'où l'on devait nous expédier en Prusse. Je fus mise provisoirement, avec cinq autres, au dépôt. La partie affectée aux femmes étant en ruines, on nous mit avec les hommes... Je ne savais que devenir; il n'y avait rien pour s'asseoir, excepté le sol, d'une saleté repoussante; il n'y avait pas même de paille, et une telle puanteur que je fus prise aussitôt de vomissements. Les cabinets d'aisance étaient un large cloaque qu'il fallait traverser sur une échelle cassée; l'échelle se rompit sous le poids de l'un de nous, qui tomba dans les immondices. Je compris d'où venait la mauvaise odeur : le cloaque passait sous le bâtiment, dont le sol était imprégné par le contenu de l'égout.

« Je restai deux jours et deux nuits dans cet endroit, ne bougeant de la fenêtre. Pendant la nuit, la porte s'ouvrit et on jeta dans la chambre, avec accompagnement de cris terribles, des prostituées ivres. On nous amena aussi un fou; il était entièrement nu. Les malheureux prisonniers étaient heureux lorsqu'il se produisait un incident de ce genre. Ils tourmentèrent le fou jusqu'à ce qu'il tombât à terre en écumant.

« Le troisième jour, un soldat du dépôt — un juif — m'emmena dans sa chambre, une étroite cellule où il demeurait avec sa femme... Les prisonniers me racontèrent que beaucoup d'entre eux restaient détenus « par erreur » sept ou huit mois, en attendant leurs papiers, avant d'être envoyés à la frontière. Il est facile de se représenter l'état où ils sont après être restés sept mois dans cet égout sans changer de linge. Ils me conseillèrent de donner de l'argent au geôlier, qui me ferait alors partir tout de suite pour la Prusse; mais il y avait déjà six semaines que j'étais en route et les miens n'avaient pas reçu mes lettres. Enfin, le soldat me permit d'aller au bureau de poste avec sa femme et j'envoyai à Saint-Pétersbourg une lettre recommandée. (Mme C*** a des parents haut placés à Saint-Pétersbourg.) On retrouva immédiatement mes papiers; je fus envoyée à Eydtkunen et mise en liberté. »

Le tableau n'est nullement chargé. On connaît à présent les prisons de l'Ouest. Celles de l'Est et du Sud ne valent pas mieux. Une personne qui a été détenue à Perm écrivait :

« Le geôlier est un nommé Gavriloff. Ce qui caractérise la prison, c'est qu'on y est mordu, fouetté, mis dans des cachots noirs et glacés, et qu'on y meurt de faim. A la moindre plainte, le fouet ou le cachot noir. »

On s'imagine ce qu'est la mortalité dans ces conditions. A Kharkoff, l'aumônier de la prison déclara en chaire, en 1878, qu'en quatre mois, sur cinq cents détenus, deux cents étaient morts du scorbut. Aucune expédition dans les régions arctiques n'a été aussi meurtrière que ne l'est la détention dans une prison russe. A Kief, la prison était un nid à fièvres typhoïdes. En un mois, on compta plusieurs centaines de morts.

La prison principale de Saint-Pétersbourg, celle qu'on appelle « Litovskiy Zamok », est plus propre; mais ce vieux bâtiment humide et sombre devrait être rasé. Les détenus ordinaires y travaillent un peu, mais les détenus politiques restent en cellule dans une oisiveté absolue, et quelques-uns de mes amis, qui y ont été enfermés deux ans et davantage, disent que c'est une des pires qu'ils connaissent. Les cellules sont très petites, très obscures et très humides. Le geôlier Makaroff est purement et simplement une bête sauvage. Il est à noter qu'on alloue aux prisonniers inférieurs, pour leur nourriture, 7 kopecks par jour, aux prisonniers des classes privilégiées 10 kopecks, et que le prix du pain de seigle noir est, à Saint-Pétersbourg, de 3 à 4 kopecks la livre.

L'endroit qu'on montre aux étrangers, et qui fait l'orgueil de nos autorités, est la nouvelle « Maison de détention » de Saint-Pétersbourg, prison modèle construite sur le plan des prisons belges et unique de son espèce en Russie. Je la connais par expérience personnelle, y ayant été enfermé trois mois. C'est la seule propre, pour les prisonniers ordinaires, de tout l'empire. Elle est incontestablement propre. Brosses, balais et seaux y sont toujours en mouvement. Elle est pour la montre, et les prisonniers sont tenus de la faire reluire. Pendant toute la matinée ils balayent, frottent, polissent le sol d'asphalte, dont l'éclat leur coûte cher, car l'atmosphère est chargée de particules d'asphalte qu'ils sont obligés de respirer. Les trois étages supérieurs reçoivent les exhalaisons du bas, et la ventilation est si mauvaise que le soir, quand tout est fermé, on est littéralement suffoqué.

Deux ou trois comités spéciaux ont été nommés l'un après l'autre pour trouver le moyen d'améliorer la ventilation; le dernier, présidé par M. Groth, secrétaire d'État, a déclaré en juin dernier que l'unique moyen de rendre le bâtiment habitable serait de le rebâtir entièrement. Nous étions alternativement gelés et suffoqués de chaleur dans nos cellules.

Si ce n'eût été que la vie y était plus active, j'aurais regretté, toute noire et ruisselante d'eau qu'elle fût, ma casemate de la forteresse Pierre-et-Paul, — un vrai tombeau où pendant deux ans, cinq ans, dix ans, un prisonnier n'entend pas le son d'une voix humaine, ne voit d'autre être humain que deux ou trois geôliers sourds et muets. Je n'oublierai jamais les enfants que j'ai rencontrés un jour dans le corridor de la Maison de détention. Eux aussi, comme nous, attendaient pendant des mois et des années de passer en jugement. Leurs figures maigres et d'un jaune terreux,

leurs regards effarés et craintifs en disaient plus que des volumes d'articles et de rapports sur « les bienfaits de l'emprisonnement cellulaire dans une prison modèle ».

Quant à la manière dont la Maison de détention est administrée, il suffira de dire que les journaux russes parlaient ouvertement des détournements commis au préjudice de la nourriture des détenus, tellement que, l'an dernier, on nomma un comité d'enquête, lequel constata que la réalité était encore plus sombre que le bruit public. Et tout cela n'est que bagatelle, comparé à la manière dont on traite les détenus. C'est là que le général Trepoff fit fouetter Bogoluboff, rouer de coups les prisonniers qui protestaient, et enfermer ensuite plusieurs d'entre eux dans des cellules situées à côté de la buanderie, où ils restèrent cinq jours dans une température de 45 degrés et parmi les excréments.

Les pénalités infligées par notre code sont très nombreuses. J'espère parler un jour en détail des exilés en Sibérie. Aujourd'hui je me bornerai aux condamnés qui subissent leur peine en Russie même, dans ce qu'on appelle les *Prisons centrales provisoires*.

## II.

C'est une institution récente. Autrefois, les condamnés aux travaux forcés étaient expédiés directement en Sibérie, aux mines faisant partie du domaine de la Couronne. Cependant quelques-unes de ces mines se sont épuisées. D'autres, ne rapportant rien entre les mains de l'État, ont été vendues à des particuliers qui y ont fait fortune. Bref, la Russie a dû garder chez elle une partie de ses forçats, et elle a construit quelques maisons centrales où les condamnés font un tiers ou un quart de leur temps avant d'être envoyés en Sibérie ou à Sakhalin (1). Il faut noter ici que, chez nous, la classe des forçats ne comprend pas seulement les voleurs, assassins, faussaires et autres criminels de la pire espèce. En Russie, on est envoyé aux travaux forcés pour tentative de suicide, pour dissidence religieuse, pour vagabondage ou rébellion contre les agents de l'autorité. Les deux tiers des condamnés des deux sexes sont coupables de délits de cet ordre.

Les maisons centrales ont néanmoins été créées avec l'idée d'infliger la pénalité la plus sévère possible. On partait de ce principe, qu'on ne saurait se donner trop peu de peine pour les forçats, ni s'en débarrasser assez vite. On donna donc à nos établissements des geôliers et des gardiens — pour la plupart des militaires — connus par leur cruauté ; on laissa à ces misérables de pleins pouvoirs et on y ajouta l'ordre d'être aussi durs que possible. Le but cherché a été magnifiquement atteint. Les maisons centrales sont des enfers ; elles font pâlir les horreurs des bagnes de Sibérie, et tous ceux qui en ont tâté sont unanimes à déclarer que le jour où un prisonnier part pour la Sibérie est le plus beau de sa vie.

L'étranger en quête d'émotions est désappointé en les visitant. Il ne voit qu'un bâtiment sale et des gens désœuvrés flânant dans des préaux sales. S'il a obtenu la permission d'entrer dans les cellules des accusés politiques et qu'il questionne les détenus, tous lui répondent qu'ils sont « parfaitement satisfaits de tout ». Pour savoir la vérité, il faut avoir été soi-même prisonnier. On possède peu de relations de gens ayant été dans les maisons centrales, mais on en possède ; et je vais analyser une des plus frappantes. Elle a été écrite par un officier qui avait été condamné aux travaux forcés pour une agression commise dans un moment d'excitation, et qui fut gracié après quelques années de détention. Les faits qu'il raconte n'ont rien d'exceptionnel. C'est ce qui se passe dans toutes les maisons centrales de la Russie.

Les bâtiments avaient été construits pour 250 prisonniers. En réalité, ils en contenaient 400. La nourriture était la même que dans toutes les maisons centrales. Le gouvernement alloue 7 kopecks (28 c.) par jour et par détenu, ce qui n'est guère, et le geôlier et l'administrateur, étant des pères de famille, économisent naturellement le plus qu'ils peuvent. Cependant, un quart de livre de pain de seigle noir pour le déjeuner ; dans la journée, une soupe aux choux et à l'avoine, avec un peu de basse viande : bien des prisonniers russes envieraient ce menu. Ce qui est moins satisfaisant, c'est la condition morale.

Du matin au soir, rien à faire — et cela pendant des mois et des années. Il y a des ateliers, mais on n'y admet que les bons ouvriers. Les autres n'ont ni travail ni espoir de travail, excepté en hiver, où quelquefois le gouverneur occupe la moitié des détenus à mettre la neige en tas, et l'autre moitié à étaler les tas. La monotonie de la vie n'est variée que par les punitions. Dans la prison spéciale dont je parle en ce moment, elles étaient diverses et ingénieuses. On nous mettait à genoux sur les dalles, pendant deux heures, dans un endroit exposé au froid. Il y avait le cachot noir chaud, et le cachot noir souterrain, où l'on gelait. Dans les deux on couchait sur la pierre.

« Plusieurs d'entre nous, raconte mon auteur, restèrent au cachot quinze jours, au bout desquels on les traîna littéralement dehors et on les expédia dans le monde où l'on ne souffre plus... Il ne faut pas croire que les hommes à qui l'on infligeait ces sortes de peines étaient des criminels endurcis : on était puni pour avoir gardé pour le souper un morceau de pain du dîner ou pour avoir eu une allumette sur soi. »

Les « endurcis » étaient traités d'autre sorte. L'un d'eux resta neuf mois au secret dans un cachot noir et en sortit presque aveugle et fou.

« Le soir, le gouverneur faisait sa ronde et se livrait habituellement à son occupation favorite : fouetter. On apportait un banc très étroit, et bientôt l'air résonnait de cris, tandis que le gouverneur, un cigare à la bouche, regardait et comptait les coups. Les baguettes qui servaient à fouetter étaient d'une taille inusitée et, lorsqu'elles ne servaient pas, on les tenait dans l'eau pour les rendre plus flexibles. Après le dixième coup, les cris cessaient et l'on n'entendait plus que des gémissements. Généralement, on fouettait par lots, cinq hommes, dix hommes ou davantage, et, quand l'exécu-

(1) Île au nord du Japon.

tion était terminée, une grande mare de sang en marquait l'emplacement.

« Chaque scène de ce genre était suivie de deux ou trois jours de paix relative, car le fouet avait une influence calmante sur les nerfs du directeur. Mais cela ne durait pas. Quand il avait beaucoup bu et que sa moustache gauche pendait, ou quand il avait été à la chasse et qu'il rentrait le carnier vide, nous savions que le soir même les baguettes se remettraient à l'œuvre...

« Un jour, nous reçûmes la visite d'un inspecteur. Il nous demanda si la nourriture était bonne, si nous avions à nous plaindre de quelque chose. Tout le monde se déclara parfaitement content. On énuméra même des plats qu'on n'avait jamais vus. C'était bien naturel. Si l'on s'était plaint, l'inspecteur aurait fait quelques petits reproches au gouverneur; puis il serait parti, et les prisonniers auraient payé leur témérité du fouet ou du cachot noir. »

La prison en question est située près de Saint-Pétersbourg. On peut se figurer ce que sont les maisons centrales dans les provinces reculées. A Harkoff, où les détenus sont aux fers et tenus dans l'isolement, non seulement les cellules sont plus obscures et plus humides que partout ailleurs, la nourriture plus mauvaise, mais les prisonniers sont maintenus dans une oisiveté absolue. On ne permet ni livres, ni — bien entendu — plume ou papier, ni travail manuel. Aucun moyen de soulager l'esprit à la torture, rien sur quoi concentrer l'activité morbide du cerveau ; et, à mesure que le corps s'affaisse et dépérit, le moral s'exalte et devient ingouvernable. La souffrance physique n'est presque jamais impossible à supporter ; les annales de la guerre, de la médécine, les martyrologes le prouvent surabondamment. Mais un supplice moral qui dure des années est absolument intolérable. Nos amis en font l'expérience à leurs dépens. Enfermés d'abord dans les forteresses et les maisons de détention, ensuite dans les maisons centrales, ils descendent dans la tombe ou perdent la raison. Ils ne deviennent pas fous comme Mlle M..., la jeune artiste. Outragée par les gendarmes, Mlle M... a perdu la raison subitement, en même temps que l'honneur. D'ordinaire, on arrive peu à peu et lentement à l'aliénation mentale : l'esprit se pourrit d'heure en heure dans le corps.

En juillet 1878, la vie était devenue si insupportable aux détenus de Kharkoff, que six d'entre eux résolurent de se laisser mourir de faim. Pendant une semaine entière, ils refusèrent de manger. Le gouverneur donna l'ordre de leur faire prendre de la nourriture par injections ; mais les scènes qui en résultèrent furent telles, que les autorités de la prison durent abandonner leur idée. On leur fit alors, pour leur persuader de vivre, certaines promesses, comme d'ôter les fers aux malades. Aucune de ces promesses ne fut tenue et les survivants restèrent cinq longues années à la merci d'un geôlier tel que celui que j'ai peint plus haut.

Il y a quelques mois, un groupe de nos amis a quitté les maisons centrales pour être envoyé aux mines de Kara, en Sibérie. Bien qu'ils sussent fort bien le sort qui les attendait en Sibérie, le jour où ils sortirent de ces enfers fut considéré par tous comme un jour de délivrance. Après la maison centrale, les travaux forcés en Sibérie font l'effet d'un paradis.

Il semble que rien ne puisse surpasser le supplice de l'isolement dans de pareilles conditions. Il y a pourtant encore plus dur, en Russie, pour les prisonniers politiques. Après le « procès du 16 » (novembre 1880), l'Europe avait appris avec satisfaction que la peine de trois condamnés à mort, sur cinq, avait été commuée par le tsar. Nous savons à présent ce qu'il faut entendre par commutation. Au lieu d'être envoyés, conformément à la loi, dans une maison centrale ou en Sibérie, les prisonniers furent claquemurés dans la forteresse de Pierre-et-Paul, à Saint-Pétersbourg, dans des cellules si obscures qu'il y faut de la lumière vingt-deux heures sur vingt-quatre. L'eau suinte des murs, formant des flaques sur le sol. Non seulement les livres, mais tout ce qui pourrait occuper l'attention est interdit. Zoubkovsky faisait des figures géométriques avec son pain, pour s'exercer; on les lui ôta immédiatement, le guichetier disant que des forçats n'avaient pas le droit de s'amuser. Pour rendre l'isolement encore plus insupportable, un gendarme et un soldat sont de faction dans la cellule. Le gendarme est sans cesse aux aguets, examinant tout objet ou tout point qui se trouve avoir attiré les yeux du prisonnier. Les horreurs de l'isolement sont ainsi décuplées. Le prisonnier le plus doux ne tarde pas à haïr ses espions. Leur seule présence le rend furieux, et il est superflu d'ajouter que la plus légère désobéissance est punie par des coups et par le cachot noir. Tous ceux qui ont été soumis à ce régime sont tombés malades presque tout de suite. Au bout de moins d'un an, Shirgaeff était phtisique; Okladsky — un ouvrier robuste — avait perdu la raison; Tikhonoff, non moins vigoureux qu'Okladsky, était gravement atteint du scorbut. Des cinq autres détenus enfermés dans la même forteresse, deux devinrent fous et furent mis en cet état au cachot noir.

Je ne puis entrer ici dans de plus amples détails. J'ajouterai seulement un paragraphe tiré de la relation à laquelle j'ai déjà fait des emprunts.

« Pour terminer, écrit l'auteur, je dois ajouter que la prison a maintenant le plaisir d'avoir un autre gouverneur. L'ancien s'était disputé avec le trésorier au sujet des malversations sur la nourriture des détenus, et ils avaient été renvoyés tous les deux. Le nouveau gouverneur n'est pas aussi brute que son prédécesseur; néanmoins on me dit que les prisonniers meurent encore plus de faim qu'auparavant et que le gouverneur joue librement des poings. »

Cette remarque résume la « réforme des prisons » en Russie. On renvoie un tyran ; il est remplacé par un autre qui ne vaut pas mieux et qui vaut quelquefois pis. Ce n'est pas en changeant quelques hommes, c'est uniquement en changeant tout le système, de fond en comble, qu'on peut obtenir une amélioration. Un comité spécial récemment institué par le gouvernement n'a pas conclu autrement; mais il serait illusoire d'attendre un progrès sous le régime actuel. Pour faire quelque chose, il faudrait que le gouvernement se décidât à des dépenses extraordinaires. Il faudrait surtout qu'il pût et voulût découvrir les hommes honnêtes et capables, qui ne manquent pas en Russie; mais le gouvernement ne s'en soucie pas. Le révérend Lansdell a connu un

de ces hommes honnêtes et capables, le colonel Kononovitch, directeur de l'établissement pénitentiaire de Kara. Il nous a raconté comment, sans rien coûter à l'État, le colonel Kononovitch avait trouvé le moyen de réparer les bâtiments et de les rendre habitables, d'améliorer la nourriture. Tout ce qu'a dit M. Lansdell est vrai; mais ses éloges, joints aux éloges contenus dans une lettre interceptée, ont suffi pour rendre M. Kononovitch suspect à notre gouvernement. Il a été immédiatement révoqué, et son successeur a reçu l'ordre de rétablir l'ancien régime de fer. Destitué aussi, pour avoir refusé de confirmer une sentence de mort qui lui paraissait injuste, ce général Pedashensko dont M. Lansdell parle, avec raison, en termes louangeurs.

Il en est partout de même. M. Herd, petit-fils de l'Écossais dont Alexandre Ier se servit pour la réforme des prisons, s'était dévoué corps et âme à une colonie pénitentiaire pour enfants et jeunes gens, située près de Saint-Pétersbourg. Il avait obtenu des résultats admirables. On l'a renvoyé, et son établissement est devenu une vraie prison russe, y compris les verges et le cachot noir.

Ces exemples montrent et ce que nous avons à souffrir et ce que nous avons à attendre. C'est pure imagination que de se figurer qu'on peut réformer nos prisons, car elles sont le reflet de notre existence tout entière sous le régime actuel, et elles resteront comme elles sont jusqu'à ce que notre système de gouvernement tout entier, notre existence tout entière aient été radicalement transformés. Alors, mais alors seulement, la Russie pourra montrer de quoi elle est capable, et j'espère qu'en ce qui touche les criminels ce sera quelque chose de tout à fait différent de ce qu'on entend aujourd'hui par l'expression : « une bonne prison. »

PRINCE KRAPOTKINE.

---

# L'ANGLETERRE EN ÉGYPTE

## « L'Égypte aux Égyptiens »

Le Caire, 4 janvier.

On ne saurait refuser aux Anglais une admirable persévérance dans la politique qu'en chaque circonstance ils savent adopter pour assurer leurs propres intérêts, tout en ayant l'air de poursuivre le triomphe d'un principe élevé. C'est ainsi qu'à peine arrivés en Égypte, ils ont ramassé sur le champ de bataille de Tell-el-Kébir le programme d'Arabi et déclaré avec éclat qu'ils venaient rendre l'Égypte aux Égyptiens. Le drapeau de guerre qui n'avait servi qu'à arroser le pays de sang européen, ils l'agitent depuis trois mois avec une imperturbable assurance. Peu leur importe que ce ne soit qu'un lambeau ou plutôt qu'une guenille déchirée par leurs propres balles! Ils n'y regardent pas de si près. Ayant emprunté à Arabi jusqu'à sa phraséologie révolutionnaire, ils affirment que le système du contrôle, dont, pendant plusieurs années, ils ont été les défenseurs les plus chauds, a eu pour résultat d'amener l'exploitation de la nation égyptienne au profit d'un groupe d'avides créanciers. L'Égypte était mise en coupe réglée par les détenteurs de la Dette. Un peuple aussi généreux que l'Angleterre ne saurait tolérer plus longtemps un abus aussi odieux. Ministres, diplomates, généraux, le proclament à qui mieux mieux. De toutes parts on semble être animé d'un beau zèle pour l'indépendance égyptienne, d'une indignation violente contre les créanciers et leurs représentants, d'un attachement profond pour les libertés et les droits civiques du fellah. Cela va si loin que les soldats dispersés à Tell-el-Kébir doivent se demander pourquoi les Anglais les ont si cruellement mitraillés, au lieu de venir combattre à leurs côtés.

Dans une de ces brillantes leçons où l'éloquence couvrait tant de paradoxes, Victor Cousin soutenait un jour que la véritable victoire n'était pas la victoire matérielle, mais la victoire morale qui résulte du triomphe des idées. Il en concluait que la défaite apparente cachait parfois les plus grands succès; et, faisant une application immédiate de cette consolante doctrine à l'un de nos plus grands désastres nationaux, il montrait que les principes libéraux de la France avaient survécu à la catastrophe du premier empire. « Applaudissez, messieurs, disait-il à ses auditeurs émerveillés; applaudissez : nous n'avons pas été battus à Waterloo! »

Sous une forme moins oratoire, c'est une idée du même genre qu'Arabi a exprimée, à l'issue de son procès, quand il a écrit au *Times* pour remercier l'Angleterre, non seulement de lui avoir sauvé la vie, mais encore d'avoir fait indirectement son panégyrique en adoptant ses sentiments les plus chers, ses principes les plus précieux, ses idées les plus constantes. Lui aussi, il s'est écrié : « Je n'ai pas été battu à Tell-el-Kébir! » Illusion profonde, car les déclamations anglaises n'ont qu'un but : prouver que l'Égypte doit être livrée à elle-même, non pour demeurer libre, mais pour tomber immédiatement sous la tutelle de l'Angleterre. C'est ce qui n'est douteux pour personne, pas même, sans doute, pour Arabi, qui n'a pas la responsabilité des lettres qu'on lui fait écrire et dont assurément il ne comprend pas le premier mot. Écrasé sous la défaite, il s'humilie devant le vainqueur avec l'abaissement naturel du fellah pour lequel ces mots de liberté, d'indépendance, de nation, n'ont jamais eu aucun sens; et, comme la forme d'humiliation qu'on lui impose est encore une rodomontade patriotique, il s'y soumet avec la plus parfaite inconscience, sans s'apercevoir qu'il s'est enlevé tout droit de parler de l'émancipation de son pays, puisqu'il a traité lui-même de rébellion, pour sauver sa tête, l'entreprise dans laquelle il s'était lancé sous prétexte d'amener cette émancipation.

Une pareille comédie ne trompe personne; mais peut-être ne sera-t-il pas inutile d'examiner ce programme commun d'Arabi et des Anglais pour en montrer la complète inanité.

### I.

Lorsqu'on répète la formule : l'Égypte aux Égyptiens, il faudrait d'abord nous apprendre de quels Égyptiens on veut

parler. Personne n'ignore qu'il n'y a jamais eu d'Égyptiens au sens propre du mot; que la vallée du Nil a toujours été une terre cosmopolite et que, si le fellah seul s'y est maintenu depuis des milliers d'années, ç'a toujours été à l'état d'esclave ou de serf attaché à la glèbe. Jamais, même dans l'antiquité, on n'a connu en Égypte de gouvernement réellement national; les maîtres sont toujours venus du dehors; leur domination a toujours été plus ou moins étrangère. Mais, sans remonter aussi haut dans l'histoire, sans sortir de l'époque actuelle, quelle multitude de races et de religions se disputent ce pays! A côté des Coptes et des Arabes, il y a des Européens tellement nombreux, et dont les intérêts sont tellement graves, qu'on ne saurait avoir la prétention de les séparer des indigènes. A qui donnera-t-on l'Égypte? A qui confiera-t-on le pouvoir? C'est ce qu'on ne nous dit pas.

Pour retrouver la population autochtone, il faudrait se livrer à un travail d'ethnographie dont les résultats seraient toujours douteux. Ce serait d'ailleurs une œuvre de science, non de politique; car on n'aurait pas le droit de ne tenir aucun compte des races nouvelles qui se sont amalgamées, au moyen de la conquête, à la race primitive. Les derniers conquérants de l'Égypte sont les Turcs, qui y avaient établi un régime d'anarchie militaire dont les conséquences étaient, on le sait, épouvantables. La guerre civile, les meurtres, les massacres étaient en permanence dans les villes et dans les villages. L'expédition de Bonaparte mit un terme à cet odieux régime en inaugurant une nouvelle conquête, conquête lente, pacifique, mais plus profonde que toutes celles qui l'avaient précédée : la conquête européenne et chrétienne. Sous Méhémet-Ali, sous ses successeurs, continuateurs éclairés de l'œuvre française, si le pouvoir est resté officiellement entre les mains des Turcs, néanmoins le pays leur a échappé graduellement pour glisser vers l'Europe. Les administrations, le commerce, l'industrie ont été organisés par des mains européennes. De plus, les races chrétiennes de l'Orient, les Arméniens, les Grecs, les Syriens ont afflué vers un pays où, malgré l'islamisme, la tolérance et la liberté s'établissaient de plus en plus. Sur toutes les couches successives de conquérants qui recouvrent la population purement indigène, il s'en est formé ainsi une dernière dont l'expansion a été si grande, qu'on ne parviendra certainement pas, non seulement à la détruire, mais même à la restreindre.

Peut-on proposer sérieusement de ne tenir aucun compte des Européens en Égypte et de n'y songer qu'aux Égyptiens? Le commerce du pays tout entier (181 millions de francs environ pour l'importation, et 335 millions pour l'exportation) appartient aux Européens; l'industrie de l'Égypte, fort restreinte d'ailleurs, est exclusivement dirigée par eux; le crédit et la banque n'existent que dans des établissements européens et par ces établissements; la meilleure partie de la propriété bâtie, au Caire et à Alexandrie, est aux Européens; la terre elle-même, pour une part considérable et qui ne devient chaque jour davantage, est en leur possession, car les administrations des Domaines et de la Daïra Sanieh, véritables sociétés immobilières par actions, possèdent un cinquième de la superficie cultivée en Égypte; de plus, des exploitations agricoles importantes se sont établies dans les provinces, où les étrangers achètent sans cesse des terres, tandis que les prêts hypothécaires consentis soit par les sociétés de crédit foncier, soit par les particuliers, représentent plusieurs centaines de millions; enfin, chaque année, la majeure partie des produits du sol est engagée par le cultivateur avant la récolte, pour la garantie des avances faites par les prêteurs. Nous ne parlons pas de la dette consolidée (en chiffres ronds, deux milliards et demi), puisqu'il est convenu en Angleterre et parmi les radicaux français qu'on ne saurait y attacher aucune importance, bien qu'elle ait été et qu'elle soit encore un des éléments principaux de la richesse publique.

On comprend sans peine que de pareils intérêts n'ont pu se créer en Egypte sans que la population européenne y fît des progrès considérables. Presque tous les grands négociants sont Européens; quant aux professions libérales, médecine, magistrature, barreau, génie civil, etc., etc., elles sont, depuis Méhémet-Ali, exclusivement exercées par des Européens, les Égyptiens s'étant montrés jusqu'ici incapables de leur donner une seule recrue vraiment utile. Dans les services publics, les administrateurs européens ont été appelés sans cesse, car il a été impossible de ne pas recourir à eux dès qu'on a voulu faire quelque œuvre sérieuse. A défaut d'Européens, c'est à des Syriens, à des Arméniens, parfois à des Coptes, qu'on a été forcé de s'adresser. Plusieurs ministères regorgent d'employés appartenant à ces diverses nationalités, et, bien que les Égyptiens les détestent et les jalousent profondément, ils n'arrivent point à se passer d'eux.

Les Européens sont le noyau de ces populations flottantes qui sont venues se grouper autour d'eux. Dans les divers pays composant l'empire ottoman il n'existe, on le sait, aucun des liens qui résultent du sentiment de la patrie et de la nationalité; des divisions profondes, dont l'origine tient à des causes historiques depuis longtemps oubliées, s'y perpétuent de générations en générations. La forme qu'elles prennent n'est pas nationale, elle est religieuse et, s'il est permis de le dire, ethnographique. En Orient, chacun est chrétien, juif, musulman, copte, catholique ou grec, syrien ou arménien, turc ou arabe; chacun vit avec ses coreligionnaires et ses compagnons de race dans une sorte de communauté, gardant au cœur le mépris, la crainte ou la haine des autres. Mais le musulman demeure le maître et l'oppresseur par le nombre et par le gouvernement. Chrétiens, juifs, catholiques, grecs, arméniens ont donc une solidarité instinctive avec les Européens, auxquels les rattachent des relations quotidiennes de toute nature. Ils éprouvent les mêmes besoins, ils luttent contre les mêmes obstacles, ils souffrent des mêmes entraves, et, malgré les différences qui existent entre eux, ils ne forment, en somme, qu'un seul groupe de population. C'est ce qu'il ne faut point oublier si l'on veut savoir ce que c'est au juste que les Égyptiens.

Que valent les intérêts des musulmans en Égypte, joints même, si on le veut, aux intérêts des Coptes, lorsqu'on les compare aux intérêts immenses et solidaires que nous venons

d'indiquer? Ils ne représentent pas un cinquième de la richesse publique. Encore faut-il remarquer que la substitution de l'Européen à l'indigène dans toutes les branches de l'activité humaine, bien loin de se ralentir, se précipite chaque jour; elle s'impose, elle est nécessaire, parce qu'elle est la conséquence même de la lutte pacifique du progrès et de la civilisation contre l'immobilité et l'ignorance. Le pays s'ouvre de plus en plus aux flots d'étrangers qui viennent lui apporter la prospérité et la richesse; ses côtes plates et dépourvues d'obstacles laissent passer sans cesse cette onde fécondante. Il est impossible de savoir à quel chiffre s'élève la population européenne, les statistiques consulaires étant déplorablement insuffisantes. Les derniers événements ont montré qu'un grand nombre d'Européens n'étaient ni immatriculés ni même connus à leurs consulats respectifs. Cependant, même en acceptant les évaluations les plus faibles, on doit admettre que la population européenne de l'Égypte n'est guère inférieure à 250 000 habitants. Si l'on voulait y ajouter, ce qui serait parfaitement légitime, ainsi que je viens de le montrer, la population syrienne, arménienne et copte, on atteindrait le chiffre d'un million. Mais, même en se bornant aux 250 000 Européens, c'est du vingtième de la population du pays qu'il s'agit. Et ce n'est pas tout, car il faut bien tenir compte du rôle que joue cette minorité européenne. Si l'on prend garde qu'elle est composée presque entièrement de chefs et de patrons, si l'on tient compte aussi des établissements financiers, commerciaux, industriels ou agricoles, des exploitations de la Daïra Sanieh, des Domaines, des chemins de fer; si l'on se rappelle les services de chacun, on s'aperçoit que la moitié au moins des habitants de l'Égypte est employée par les Européens, qu'elle vit directement des Européens et par eux.

N'y a-t-il donc point là une conquête, aussi légitime et beaucoup plus morale que celle des Arabes et des Turcs? Les Arabes et les Turcs ne sont pas plus Égyptiens que les Anglais, les Français, les Italiens, les Grecs, les Syriens, les Arméniens, les Coptes, qui, eux aussi, occupent le pays; et cependant, jusqu'en ces dernières années, ils l'ont dominé et exploité en maîtres; le gouvernement et les administrations sont restés en leur pouvoir; ils ont travaillé avec acharnement à en expulser ces Européens que le génie de Méhémet-Ali y avait introduits. Le seul Égyptien dont ils acceptassent le concours était le Copte; mais ils ne l'acceptaient que comme comptable, à l'état d'humble et complaisant arrangeur d'écritures, habile à masquer la spoliation des deniers publics.

L'envie, la haine de race et de religion, l'ignorance, la cupidité, l'absence de toute idée de justice et d'équité, la corruption, la vanité et l'imprévoyance faisaient du gouvernement de l'Égypte un des plus brutaux que jamais peuple ait connu. Le malheureux fellah, victime d'une petite aristocratie turque, et de la plus vénale des aristocraties, était écrasé sous un joug abominable. Il serait trop long de faire ici une peinture du régime financier de l'Égypte. Je n'en dirai que quelques mots pour donner une légère idée de ce que les « Égyptiens » avaient fait de l'Égypte, de ce qu'ils en feraient encore si on la leur rendait.

Théoriquement, l'impôt foncier était un impôt de quotité; mais, dans la pratique, c'était un impôt de répartition. En vertu de décrets, de règlements, de circulaires purement platoniques, les terres étaient divisées dans chaque village en une série de classes, et les classes en plusieurs catégories; classes et catégories variaient d'ailleurs de village à village, de circonscription à circonscription, de province à province. Cette multiplicité des classes et des catégories, que venaient compliquer les impôts accessoires, mettait le contribuable à la merci du percepteur, et de cette réglementation apparente résultait un effroyable désordre dans lequel se mouvaient énergiquement l'arbitraire administratif et la prévarication. Le gouvernement n'avait pas de budget, pas d'échéance pour le payement des contributions, pas de lois pour la perception. Le ministre des finances appelait à certaines époques de l'année les *mudirs* (gouverneurs) des provinces, administrateurs tout-puissants; il les réunissait et leur déclarait qu'il avait besoin, pour une date fixe, d'une somme déterminée. Les mudirs répartissaient entre eux cette somme. De retour dans leurs provinces respectives, ils convoquaient les chefs administratifs des circonscriptions et les principaux cheiks; puis, sur leurs réponses arbitraires, ils procédaient à une nouvelle répartition, village par village. Le plus souvent, le malheureux fellah ne pouvait payer; il cédait à vil prix une partie de sa récolte au cheik, qui en faisait un trafic avantageux et revenait à la mudiriah avec la somme réclamée par le mudir.

Les grands propriétaires ne payaient pas d'impôts, ou n'en payaient que partiellement; bien plus, ils obligeaient les fellahs, déjà ruinés par les opérations que je viens de dire, à travailler à la corvée sur leurs terres. Une épouvantable misère pesait sur le petit cultivateur, tandis que tout ce qui touchait de près ou de loin au pouvoir considérait le gouvernement comme une source inépuisable de revenus et de profits.

Comme on le pense bien, les Européens ne pouvaient se soumettre à de tels abus. Ils vivaient sous un régime particulier qui, non seulement les mettait à l'abri de toute vexation, mais qui leur permettait encore de jouir de privilèges dont ils n'auraient jamais joui en pays chrétien. Les arrangements internationaux successivement arrachés, dans le cours de trois siècles, aux sultans de Constantinople par chacune des puissances continentales, garantissaient pleinement leur sécurité et leur liberté.

Aux termes de ces arrangements et par une fiction célèbre — *l'exterritorialité,* — les étrangers, on le sait, emportent à leurs pieds, sur le territoire ottoman, un morceau du sol de la mère patrie et ne sont justiciables, dans les questions d'état et dans les questions pénales, d'aucune autre autorité que l'autorité nationale représentée par leurs consuls. Au point de vue commercial, dans un siècle comme le nôtre, les stipulations capitulaires étaient trop étroites pour subsister: aussi ont-elles été remplacées par des traités de commerce qui ont encore assuré aux étrangers d'immenses avantages. Bientôt après ces traités, la prohibition du droit de propriété immobilière, déjà compromise par de nombreuses tolérances,

a dû disparaître à son tour devant les situations acquises par les chrétiens. La loi de 1867, acceptée par toutes les puissances en vertu de protocoles spéciaux, a institué un régime nouveau qui, soumettant l'étranger, dans toutes les questions immobilières, à la juridiction des autorités ottomanes, a nécessairement augmenté ses rapports avec les administrations locales.

Il faut avouer qu'il en est résulté de nombreux abus. La violence engendre la violence ; le privilège produit le privilège. Enfermés dans la citadelle impénétrable des capitulations, les Européens ont longtemps vécu sous un régime non moins arbitraire que l'arbitraire turc. En dépit des lois et des conventions, ils se sont arrogé le droit de ne payer aucun impôt, ou du moins de ne payer que ceux qui leur convenaient, et, dans leurs transactions avec les indigènes, il leur est arrivé de ne montrer ni plus de modération ni plus de justice que les fonctionnaires musulmans. Tandis que le gouvernement pressurait sans merci le fellah, certains Européens l'exploitaient sans miséricorde. La plaie de l'usure s'étendait sur toute l'Égypte, et l'on ne trouvait aucun moyen de l'extirper, car il aurait fallu, pour le faire, toucher aux capitulations, ce qui n'était au pouvoir de personne.

Cette première période de la conquête européenne avait donc eu tous les inconvénients d'une conquête qui commence ; elle en avait les injustices et les brutalités. Mais, à mesure que l'Europe s'infiltrait en Égypte, à mesure surtout que s'établissaient dans ce pays des intérêts européens qui ne s'exerçaient pas sur place, à mesure que les emprunts démesurés de l'ancien khédive attiraient sur les affaires égyptiennes l'attention des grands capitalistes et fixaient sur elles les préoccupations de la diplomatie, la nécessité de la disparition des abus devenait de plus en plus sensible. L'Europe était décidément maîtresse de l'Égypte; elle la tenait doublement : d'abord par ses colonies, dont le développement graduel faisait pénétrer jusque dans le dernier village son influence et son autorité ; puis, par les sommes immenses qu'elle lui avait prêtées, par les travaux qu'elle avait entrepris chez elle, par les services de jour en jour plus considérables qu'elle lui rendait. Le jour ne pouvait donc manquer d'arriver où soit le régime turc, soit le régime des capitulations craquerait de toutes parts pour faire place à un régime réellement européen, c'est-à-dire à un régime d'ordre, de bonne administration, de justice et d'égalité. Ce ne sont pas les colonies européennes qui pouvaient en prendre l'initiative, car ce régime devait leur faire perdre leurs privilèges et leur imposer de nombreux sacrifices ; mais, au bout du compte, elles devaient en profiter et s'y associer, parce que ce nouveau régime consacrait leur suprématie en Égypte et leur donnait une part active dans le gouvernement. Il régularisait, il moralisait la conquête ; à l'ère de la force il faisait succéder celle du droit. Je dirai en quelques mots comment était organisé ce régime et ce qu'il a produit. On verra ensuite s'il est équitable de le détruire pour remettre l'Égypte aux Égyptiens, et préparer le retour de l'ancienne anarchie.

## II.

On a bien souvent et fort injustement soutenu que le régime européen en Égypte était exclusivement anglo-français; que la France et l'Angleterre s'en étaient arrogé le monopole ; qu'elles en avaient exclu toutes les autres puissances ; qu'elles avaient voulu régner seules en méprisant les droits de tout le monde, ceux des nations européennes aussi bien que ceux des indigènes. Jamais accusation n'a été plus contraire à la vérité.

Si l'on veut remonter à l'origine de ce régime, il faut se reporter à l'année 1876, où les capitulations furent abolies, du moins en ce qui concernait l'action judiciaire des consulats, et remplacées par les tribunaux de la réforme. Ces tribunaux, chacun le sait, sont internationaux. Nés du consentement de quatorze puissances, ils sont composés d'éléments choisis dans toutes les nationalités : des Hollandais, des Belges, des Américains y coudoient des Anglais et des Français. Pendant cinq ans la situation dominante, et qui dans cette période de formation avait une importance capitale, décisive, la présidence de la cour d'appel d'Alexandrie, est restée dans les mains d'un Autrichien, M. Lapenna, homme d'une rare énergie et d'un mérite supérieur, auquel on a pu reprocher d'avoir obéi souvent à des préoccupations politiques, mais dont on n'a jamais contesté la haute intelligence et la grande valeur. Ce sont les tribunaux de la réforme qui ont porté les premiers coups, et des coups mortels, à l'omnipotence turque, dont le pouvoir absolu d'Ismaïl pacha était le fondement. Ce sont eux aussi qui, les premiers, ont donné aux Européens une force d'ingérence directe dans les affaires du pays. On leur avait immédiatement soumis un grand nombre de réclamations contre le gouvernement, et comme, en Égypte, la justice administrative et politique se confond avec la justice civile et commerciale, ils ont jugé ces réclamations sans qu'aucun arrêté de conflit pût leur être opposé. Cette manière de procéder était inévitable, et, malgré les abus qu'elle a entraînés — les juges liés par des textes précis, étant obligés de donner toujours gain de cause aux demandeurs, même lorsque ceux-ci n'avaient en réalité que des droits fictifs, — elle a fini néanmoins par produire un excellent résultat. Traqué par ses créanciers, qui, un arrêt de la cour à la main, faisaient saisir ses palais, sa vaisselle, ses voitures, les fleurs de ses jardins, le sucre de ses usines et jusqu'à la caisse du ministère des finances, le khédive Ismaïl a dû songer à mettre un peu d'ordre dans ses finances et un peu de régularité dans la conduite de ses administrations.

Il s'adressa d'abord à MM. Goschen et Joubert, dont la mission fut le prélude de l'intervention anglo-française dans les affaires égyptiennes. Chose curieuse ! c'est M. Goschen, c'est-à-dire un des membres les plus éminents du parti libéral anglais, qui a posé en Égypte les fondements du *condominium* anglo-français, dont ce parti parle aujourd'hui avec tant d'injustice et de partialité. Il a inauguré l'œuvre que ses amis sont en train de démolir. Je ne sais ce qu'il en pense maintenant; mais il fut une époque où il en était fier et la

regardait à bon droit comme le germe et la cause de la régénération de l'Égypte. C'est lui qui a inventé le mot de contrôle, devenu si impopulaire en Angleterre; c'est lui qui a placé auprès du contrôleur anglais un contrôleur français dont les attributions, différentes en pratique, étaient égales en théorie. Mais, dès ce premier contrôle, le *condominium* anglo-français n'a pas été exclusif. A côté de la France et de l'Angleterre, d'autres puissances ont été appelées à jouer un rôle considérable et proportionné à l'importance des intérêts qu'elles possédaient en Égypte. La France et l'Angleterre ne prenaient pas toutes les places; elles prenaient seulement les premières, ainsi que le voulaient leur situation particulière et leurs droits privilégiés. Une commission internationale nommée Caisse de la dette publique était chargée de recevoir les revenus spéciaux affectés à la Dette et d'exercer sur l'ensemble des finances égyptiennes une surveillance morale qui pouvait aisément devenir effective. Un Autrichien et un Italien figuraient dans cette commission entre un Anglais et un Français.

Plus tard, les arrangements pris par MM. Joubert et Goschen pour l'unification de la Dette et la réduction de l'intérêt s'étant trouvés irréalisables, grâce aux dilapidations incessantes du khédive, grâce aussi aux chiffres fictifs qui avaient été fournis aux négociateurs français-anglais pour accomplir leur œuvre, une commission d'enquête fut chargée d'étudier les véritables ressources de l'Égypte et les moyens de prévenir la catastrophe, qui paraissait de plus en plus imminente. Or cette commission d'enquête resta également internationale, puisqu'elle fut composée des commissaires de la Dette publique, auquel on adjoignit un Français, M. de Lesseps, comme président honoraire, un Anglais, M. Wilson, comme président effectif, et un Égyptien, Riaz pacha, qui trouva là l'origine de sa brillante fortune et du rôle libéral qu'il a joué depuis avec tant d'énergie.

Où voit-on jusque-là un accapareur venu en Égypte au profit de la France et de l'Angleterre, aux dépens de toutes les autres puissances?

Nous continuons.

Après la première période de l'enquête, un ministère européen fut constitué sous la présidence de Nubar pacha — Arménien et chrétien. Dans ce ministère, il est vrai, la France et l'Angleterre obtenaient seules des portefeuilles, ce qui était fort naturel; mais les autres puissances continuaient à occuper, un peu au-dessous d'elles, des postes importants. D'abord la commission internationale d'enquête, où MM. de Blignières et Wilson, nommés ministres, avaient été remplacés, poursuivait ses travaux. Mais, de plus, des fonctions capitales étaient confiées à des personnes de nationalités non française et non anglaise. C'est ainsi que M. Baravelli, commissaire italien de la Dette, était chargé de la haute surveillance et du contrôle du ministère des finances.

La combinaison du ministère mixte dura peu. Elle fut remplacée, après une crise où Ismaïl pacha perdit sa couronne, par un nouveau contrôle plus simple et mieux organisé que l'ancien. La France et l'Angleterre, qui avaient renversé en commun le khédive, qui avaient par la assumé une plus grande responsabilité dans la conduite des affaires égyptiennes, cherchèrent-elles à régler seules, pour leur unique intérêt, la question financière, de la solution de laquelle dépendait le sort de l'Égypte? Non. Elles formèrent une commission de liquidation, composée comme la commission d'enquête, avec cette seule différence qu'on y introduisit deux Français, deux Anglais et un représentant de l'Allemagne. C'est cette commission internationale qui a rédigé la loi de liquidation, c'est-à-dire la charte financière de l'Égypte. Et plus tard, lorsqu'il s'est agi de modifier l'organisation des tribunaux mixtes, la France et l'Angleterre, usant de leur position exceptionnelle, ont-elles décidé seules ces modifications, se réservant d'employer les voies diplomatiques pour les faire accepter par les autres puissances? Non encore : une commission internationale, composée des quatorze pays qui ont adhéré à la réforme, a été appelée à étudier ce grave problème. Quant aux progrès administratifs, aux lois nouvelles à introduire en Égypte, ils ont toujours été préparés par des commissions où figuraient, à côté de Français et d'Anglais, des Italiens, des Arméniens, des Syriens, des Coptes, des Arabes, des Turcs, des hommes de toutes provenances et de toutes nationalités.

Le gouvernement franco-anglais n'a donc jamais été, comme on le soutient, une domination exclusive, fermée, brutale. Dans les administrations publiques, tous les peuples et toutes les races ont été admis sans autre distinction que des distinctions de mérite et de capacité. Les fascicules des *Livres bleus* anglais, publiés cet été, sur les administrations égyptiennes montrent que les Italiens étaient en majorité dans ces administrations et que les Allemands, les Autrichiens y avaient une bonne part. Mais ce qu'ils n'ont pas montré, ce qu'ils ne pouvaient pas montrer, c'est la place occupée dans le gouvernement égyptien par les chrétiens indigènes, Syriens, Arméniens, Coptes, etc. Il n'y a presque que des Coptes dans la direction de la comptabilité au ministère des finances; les Syriens et les Arméniens dominent dans les administrations judiciaires, où les indigènes purs sont incapables de rendre de sérieux services. Plus intelligents, plus honnêtes, plus actifs que les Turcs et les Arabes, ils les élimineront toujours, à égalité de concurrence, par la seule supériorité du mérite et de la moralité.

Ainsi ce qu'on a appelé, peut-être improprement, le *condominium* anglo-français était un régime cosmopolite formé de tous les éléments qui composent réellement l'Égypte. La France et l'Angleterre n'y exerçaient qu'une prépondérance, qu'une suprématie, ou plutôt qu'une tutelle supérieure; et jamais il ne leur est arrivé de prétendre à résoudre une quelconque des grandes questions intéressant le pays sans le concours, soit de commissions internationales, soit de commissions locales où toutes les races égyptiennes étaient représentées. La loi financière, la loi judiciaire de l'Égypte, du moins en ce qui concerne les Européens, ont été faites par toute l'Europe; tout le monde y a pris part. Il est donc permis d'affirmer que la France et l'Angleterre n'ont méconnu les droits de personne et que c'est à tort qu'on leur a reproché de l'avoir fait. Leur rôle s'est borné à donner de la

cohésion, de l'unité, à tous les éléments internationaux, à toutes les races, à toutes les religions qui jadis luttaient entre elles à qui dévorerait l'Égypte, pour les contraindre à préparer avec harmonie la régénération et le progrès du pays. Je vais montrer tout à l'heure qu'en agissant ainsi elles n'ont nullement froissé les indigènes. Mais il me semble que j'ai déjà fait voir qu'elles avaient travaillé à fusionner en Égypte la race chrétienne conquérante et les races conquises, et à amener leur identification pour l'avenir, jetant les fondements d'un gouvernement où Européens, chrétiens indigènes et musulmans auraient collaboré, au prorata de leur valeur respective, pour le bien du pays.

Mais, dit-on — et c'est en ce moment le grand argument des Anglais contre le maintien de l'accord franco-anglais, — une administration mixte ne peut fonctionner sans conflit. Depuis le jour où lord Beaconsfield a commis l'insigne imprudence de placer les Anglais et les Français sur un pied d'égalité en Égypte, la crainte, la terreur d'une inévitable querelle a hanté l'esprit des hommes prévoyants. Si les deux nations ne sont pas entrées en lutte tout de suite, cela tient à la personne des contrôleurs, qui ont su montrer un amour de la conciliation tout à fait inattendu. Mais cela ne pouvait pas durer, et il est fort heureux qu'un événement fortuit ait fait cesser un régime qui tôt ou tard aurait brouillé deux grands peuples dont l'union est nécessaire à la paix du monde. En vertu de ce beau raisonnement, et par une politique renouvelée de Gribouille, les Anglais affrontent immédiatement une rupture ouverte, complète avec la France, par crainte d'arriver un jour à un dissentiment plus ou moins sérieux. Nous permettront-ils de faire remarquer que leurs appréhensions sont chimériques et en contradiction directe avec les faits? Rien, au contraire, n'était plus fait pour maintenir constamment l'entente entre la France et l'Angleterre que de substituer au régime consulaire, qui mettait et qui mettra sans cesse les deux nations aux prises, un régime d'action administrative commune qui les forçait de vivre en bonne intelligence. Si les consuls sont toujours en lutte les uns contre les autres, si l'état de guerre est leur état naturel, c'est que, n'ayant aucune responsabilité dans la conduite des affaires du gouvernement auprès duquel ils sont accrédités et ne devant s'occuper que des intérêts individuels de leurs nationaux, ils essayent de faire triompher ces derniers par tous les moyens. Leur conduite changerait tout de suite s'ils étaient forcés d'exécuter eux-mêmes ce qu'ils demandent au gouvernement indigène ou s'ils étaient chargés d'intérêts généraux tellement supérieurs aux intérêts individuels que ceux-ci s'effaceraient auprès des autres. Alors les questions de détail, les incidents personnels sur lesquels on se dispute, disparaîtraient pour eux devant l'importance de l'œuvre à accomplir. Lorsqu'on est attelé à la même besogne, on ne cherche pas à tirer chacun de son côté; comme, avant tout, il faut marcher, on tire tous dans la même direction, et l'on marche en effet.

Ce n'est pas de la théorie que nous faisons ici. Lorsqu'on demande si les administrations mixtes ou internationales pouvaient fonctionner en Égypte sans heurt et sans froissement, on pose une question à laquelle les faits ont répondu. Il est parfaitement inexact que l'accord qui a régné dans le contrôle soit dû uniquement à la personne des contrôleurs. Oh! ce n'est pas nous qui dirons du mal des contrôleurs : le contrôleur français, M. de Blignières, si bafoué par la presse radicale, est un esprit éminent et un caractère d'élite; le premier contrôleur anglais, M. Baring, possède toutes les supériorités de l'intelligence et de la volonté; son successeur, M. Colvin, a su le remplacer, ce qui était singulièrement difficile. Mais enfin, si distingués qu'ils fussent, les contrôleurs n'ont pas résolu en restant unis un problème insoluble. Tout le monde autour d'eux a fait comme eux. Nous venons de parler des institutions internationales de l'Égypte : s'est-il élevé dans une seule d'entre elles, je ne dis pas un conflit, je ne dis pas un dissentiment, mais l'ombre même d'un conflit ou d'un dissentiment? Voilà sept ans que les tribunaux mixtes et la Caisse de la dette fonctionnent : où, quand, comment y a-t-on vu surgir une seule difficulté? Est-ce qu'il y a eu un désaccord quelconque dans le premier contrôle, dans le ministère mixte, dans la commission d'enquête, dans la commission de liquidation; est-ce qu'il y en a eu dans l'administration des postes, qui est cosmopolite, dans celles des Domaines, de la Daïra et des chemins de fer, qui sont anglo-françaises? Assurément les hommes les plus divers, quelques-uns très distingués, d'autres plus que médiocres, quelques-uns du tempérament le plus doux, d'autres du tempérament le plus agité, se sont rencontrés, heurtés même, parmi ces nombreuses administrations et ces plus nombreuses commissions formées d'éléments empruntés à toutes les nations : en est-il résulté une seule étincelle? un seul orage? un seul accident? C'est se moquer de nous que de venir nous dire que le gouvernement de l'Égypte est impossible s'il n'est concentré entre les mains d'un seul peuple, alors que depuis sept ans il appartient à tous les peuples de l'Europe sans que jamais une crise en soit sortie!

Ce qui est vrai, je le répète, c'est que le meilleur, l'unique moyen d'éviter les conflits internationaux en Égypte est d'engager la responsabilité de tout le monde dans l'administration du pays, en substituant pleinement au régime consulaire le régime du gouvernement commun. Depuis sept ans en Égypte, les consuls seuls, par une déplorable tradition, ont continué à se quereller, et la seule œuvre qui ait échoué durant ce laps de temps est la modification des tribunaux mixtes, parce qu'ils dominaient dans la commission qui en était chargée. Mais aucune administration, si cosmopolite qu'elle fût, n'a eu à souffrir d'une lutte d'influences ou d'une intrigue pour la domination. C'est là sans doute un événement d'une certaine importance et qui aurait mérité peut-être qu'on en tînt quelque compte.

L'histoire a de singulières surprises et d'étranges contradictions. Comment se fait-il que ce soit lord Beaconsfield, ou plutôt M. Disraëli, le promoteur de la politique impériale, le partisan quand même des conquêtes, qui ait conçu la pensée généreuse d'essayer en Egypte un régime d'union administrative, de concorde entre les peuples, qui a failli pleine-

ment réussir et qui peut-être, s'il avait réussi, aurait servi d'exemple pour tant d'autres parties de l'Orient dont désormais la force seule décidera la destinée? Et comment se fait-il surtout que ce soit M. Gladstone, le grand économiste et le grand théologien, l'éloquent adversaire de l'extension extérieure de l'Angleterre (1), qui répudie aujourd'hui cette pensée et donne au monde un exemple d'égoïsme que trop d'initiateurs s'empresseront de suivre? L'étude d'un pareil problème psychologique et moral nous conduirait trop loin. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si peu qu'aient duré le contrôle anglo-français et le régime international en Egypte, ils ont jeté dans ce pays les fondements de réformes qui seront, il faut l'espérer du moins, impérissables.

La première de toutes a été d'imposer aux colonies européennes et aux Européens des sacrifices d'intérêts et de privilèges sans lesquels ils restaient, comme je l'ai montré, à l'état de conquérants brutaux et ennemis du pays conquis. En diminuant de 7 à 4 pour 100 les intérêts de la Dette, on a diminué les charges qui pèsent sur les contribuables égyptiens de 45 millions de francs par an, c'est-à-dire du cinquième du budget actuel de l'Égypte. De plus, on a assuré au gouvernement un tel crédit qu'il trouvait moyennant un intérêt de 6 1/2 pour 100 les fonds dont il avait momentanément besoin pour son service de trésorerie, tandis qu'auparavant les intérêts qu'on exigeait de lui, et que payaient en définitive les contribuables, s'élevaient jusqu'à 28 pour 100 par an. Ainsi tout le profit a été pour les indigènes, toute la perte pour les Européens. Peut-être cette dernière a-t-elle été exagérée. Il est certain que l'importance des excédents qui se sont produits tout de suite après la liquidation financière a contribué à enflammer l'imagination des Arabes et à affoler le soi-disant parti national. On lui faisait en quelque sorte cadeau de 45 millions de francs, et il a profité de la circonstance pour se plaindre des traitements donnés aux administrateurs européens, lesquels atteignaient à peine quelques centaines de mille francs! Et, ce qui est plus surprenant encore, il se trouve aujourd'hui des ministres anglais pour déclarer qu'il a eu raison et qu'en effet on l'exploitait d'une manière indigne!

En réalité, le contrôle, après avoir imposé de si grands sacrifices aux créanciers, a porté une atteinte profonde, irrémédiable, aux privilèges des colonies européennes; il les a préparées à entrer dans le droit commun; il allait assimiler au point de vue de l'impôt leurs immeubles à ceux des indigènes lorsque le triomphe d'Arabi est venu l'arrêter. Avant de leur donner des droits politiques, il leur imposait les devoirs qui en sont l'accompagnement obligé. Enfin, pour les rendre aptes à travailler en commun au gouvernement du pays, pour faire cesser entre elles les rivalités qui les condamnaient à l'impuissance, le contrôle les traitait toutes avec une égalité parfaite : quand il s'agissait de pourvoir à un emploi vacant, chaque contrôleur ne demandait pas qu'il fût donné par faveur à l'un de ses compatriotes, mais bien au candidat jugé le plus digne, quelle que fût sa nationalité; et, de même, lorsqu'on avait à se prononcer sur des concessions si souvent sollicitées, c'est la demande la plus avantageuse au gouvernement égyptien qui était toujours accueillie, quelle que fût la personne qui la présentât.

Ce régime de parfaite égalité, dont le résultat eût été la fusion des Européens entre eux et avec les indigènes, était-il funeste à ces derniers? Pour répondre à cette question, il faudrait rappeler en détail toutes les réformes administratives accomplies en Égypte, ce qui serait trop long. Personne n'ignore d'ailleurs que le contrôle anglo-français a détruit un grand nombre d'impôts vexatoires et établi pour la perception de l'impôt foncier des échéances fixes coïncidant avec la moisson, ce qui a fait cesser les abus odieux de la perception, la vente sur pied des récoltes, l'application de la courbache pour arracher au contribuable des économies déjà dépensées. Des personnes peu instruites de l'état réel des choses de l'Égypte ont reproché au contrôle d'avoir voulu substituer à la comptabilité copte la comptabilité française, qu'elles trouvent trop compliquée pour un pays à demi barbare. Il est vrai que la comptabilité française est très compliquée; mais, comparée à la comptabilité copte, c'est une merveille, un chef-d'œuvre de simplicité. C'était donc un progrès énorme que de passer du fouillis inextricable des écritures coptes aux écritures complexes de la France. Le résultat d'ailleurs, partout où l'expérience a pu être faite, a été excellent. Aujourd'hui, le dernier des fellahs sait exactement ce qu'il doit payer et à quelle époque il doit le payer. Progrès immense à côté de l'ignorance voulue du passé!

Mais la charge qui pèse sur le fellah, pour être mieux réglée, n'est-elle pas néanmoins encore écrasante? Nous ne le croyons pas. Si l'on prend l'ensemble du budget égyptien de prévision pour l'année 1882, on voit que les prévisions de recettes s'élèvent à 8 746 000 livres, soit environ à 220 millions de francs. Mais il convient de faire remarquer qu'on fait figurer dans ce budget certains services qui ne constituent pas, en réalité, des charges pour le contribuable, les chemins de fer, par exemple, lesquels rapportent, bon an mal an, 25 millions de recettes brutes environ. Il faut donc, pour avoir le poids direct de l'impôt en Égypte, déduire du budget des recettes les 25 millions des chemins de fer, ce qui l'abaissera, en chiffres ronds, à 195 millions. Il faut aussi en déduire les revenus des bateaux khédiviels, soit un peu plus de 2 millions de francs, et diverses autres recettes, ce qui ramènera, en somme, le budget des recettes à 190 millions de francs. Mais ce n'est pas tout. Pour savoir exactement ce que pèse le budget de l'Égypte sur ceux qui sont forcés de le payer, on doit observer que dans ce pays, comme dans la plupart des pays orientaux, le budget de l'État représente, ou peu s'en faut, l'ensemble des dépenses publiques; il n'y a pas de dépenses départementales et communales, et l'on sait qu'en France et en Angleterre les unes et les autres montent à bien près de 1 milliard par an. Le budget fait également face, pour les travaux publics, à certaines dépenses qui, en Occident, seraient au compte de syndicats ou de sociétés anonymes. Parmi les 11 millions de francs qui formaient,

1 Voy., dans la *Revue* du 2 décembre 1882, *Opinion de M. Gladstone sur la politique égyptienne*.

pour 1882, la dotation des travaux publics, les deux tiers étaient destinés aux canaux d'irrigation, tandis que dans les plaines de Valence et de Lombardie, ainsi que dans la plupart de nos départements du Midi, l'entretien de ces canaux appartient, non à l'État, mais à des syndicats privés.

Si l'on tient compte de toutes ces considérations, on reconnaîtra qu'un budget de 220 millions de francs, ou plutôt de 190 millions de francs, n'est pas trop lourd pour l'Égypte. Le budget ordinaire de l'État, des départements et des communes, pour la France, est d'environ 4 milliards de francs, c'est-à-dire vingt fois le budget égyptien, pour une population qui n'est pas sept fois supérieure à celle de l'Égypte et pour un pays qui n'est assurément pas vingt fois plus riche qu'elle. Il représente environ 35 francs par tête d'habitant, tandis que dans la plupart des nations européennes il flotte entre 60 et 100. On dira qu'un Européen est bien plus riche qu'un Égyptien : cela est vrai; mais, en revanche, combien ses besoins sont plus grands! Un Égyptien se passe presque de nourriture, de vêtements, de chauffage; il vit sans peine dans des huttes de pierres dont la construction lui revient à une trentaine de francs; peut-on comparer son sort à celui des paysans de nos pays de montagnes, qui mourraient rapidement de faim et de froid s'ils n'avaient pas beaucoup d'aliments et si leurs demeures, capables de résister à l'intempérie des saisons, n'étaient pas construites avec une coûteuse solidité?

Mais si le budget de l'Égypte n'a rien d'excessif en lui-même, la part qu'y prélève la Dette n'est-elle pas exorbitante? A cette question encore on doit répondre par la négative. D'après le projet de budget de 1882, la Dette exigeait, pour intérêts et amortissements, 3 383 139 livres égyptiennes, à savoir 85 millions de francs. Mais, pour avoir le poids réel de la Dette en ce qui concerne les contribuables, il faut encore déduire de ce chiffre les revenus des chemins de fer; or ceux-ci rapportant 15 à 16 millions nets au bas mot, le montant de la Dette inscrite au budget n'est plus que de 70 millions de francs environ. A la vérité, les dettes particulières de la Daïra Sanieh et des Domaines exigent parfois que l'État vienne au secours des administrations affectées pour combler d'importants déficits; admettons qu'on doive ajouter de ce chef 10 millions au fardeau de la Dette publique, celle-ci arrive à 80 millions de francs. Une dette de 80 millions de francs est-elle trop lourde pour l'Égypte sur un budget de 220 millions de francs? C'est à peu près la même proportion que prélèvent, sur notre budget de 3 milliards, les 1300 millions d'intérêts ou d'amortissement de nos dettes publiques. C'est à peu près également la même proportion que présentent, dans les 2 milliards 100 millions de dépenses du budget britannique, les 750 millions de francs d'intérêt et d'amortissement de la Dette fondée et non fondée. Pour la proportion de la Dette publique à l'ensemble des recettes, l'Égypte ne diffère donc pas sensiblement de la France et de l'Angleterre, pays sur le sort desquels on a peu l'habitude de s'apitoyer (1).

(1) J'ai emprunté ces chiffres et ces calculs à deux remarquables articles de M. Paul Leroy-Beaulieu, dans *l'Économiste français* des 5 et 12 août 1882.

Voilà donc ce que le contrôle anglo-français, ce que le régime international ont fait de l'Égypte. Quand on prétend qu'ils l'ont ruinée, on ne sait ce qu'on dit, ou on ne dit pas ce qu'on sait. Au règne brutal, à l'odieuse exploitation des Turcs et des Arabes, ils ont fait succéder l'ordre, l'économie, la prospérité, presque la richesse. L'Européen a pris dans l'administration et le gouvernement la place que son intelligence et ses intérêts lui assignaient; le fellah, en revanche, en dehors duquel il n'y a pas d'indigène véritable, a vu son sort amélioré d'une manière tellement inespérée qu'à peine lui-même y a-t-il cru. Ah! sans doute tout n'a point été fait; le temps a manqué pour cela. L'honnêteté, la régularité établies au Caire, dans les services centraux, n'ont pas encore pénétré dans toutes les provinces, dans tous les villages. Il reste encore de nombreux abus à extirper, de nombreuses réformes à achever. Mais y parviendra-t-on par le moyen qu'on propose, c'est-à-dire en détruisant l'action de l'Europe pour la remplacer par le *self-government* de l'Égyptien pur? C'est ce qu'il nous reste à examiner pour terminer.

## III.

La question qui se pose d'abord est celle que je soulevais en commençant. Quel sera l'Égyptien auquel on donnera le pouvoir? J'ai expliqué qu'en dehors du fellah, il n'y avait, en fait d'Égyptiens, que des conquérants de diverses races et de diverses sortes, des Arabes, des Turcs, des chrétiens. Ils forment la minorité dans le pays, mais ils ont pour eux la supériorité sociale et intellectuelle. Néanmoins leurs divisions sont trop profondes, leurs intérêts, leurs sentiments, leurs origines, sont trop différents pour qu'on puisse espérer de les voir marcher d'accord et accomplir avec harmonie la même œuvre. Les Arabes et les Turcs sont d'ailleurs dépourvus de toutes les qualités administratives nécessaires à la bonne organisation d'une contrée qui ne peut plus rester dans l'anarchie orientale; ils n'ont ni instruction ni moralité; à part quelques honorables exceptions, le pouvoir n'est à leurs yeux qu'une source de biens et de richesses; s'ils le reprenaient, tous les abus du règne d'Ismaïl pacha renaîtraient. De plus, ils ont perdu l'autorité naturelle sur laquelle s'appuyait jadis leur puissance; l'Égypte a produit sur eux l'effet ordinaire que ses mœurs et son climat exercent depuis des siècles sur ceux qui l'habitent d'une manière continue : elle les a affaiblis, débilités moralement et physiquement. On l'a bien vu dans la grande crise qui vient de finir. Il ne s'est pas trouvé un seul homme, parmi les Arabes et les Turcs, pourtant si nombreux autour du khédive, pour arrêter une révolte militaire sans consistance, une révolte militaire que les compagnons de Méhemet-Ali ou d'Abbas pacha auraient comprimée en une heure. Quelques fellahs sont parvenus à opprimer pendant plus d'une année la classe dirigeante sous la domination de laquelle ils avaient tremblé si longtemps.

A défaut des Turcs et des Arabes, les chrétiens européens et indigènes sont-ils en mesure de prendre la direction des affaires de l'Égypte et de les régler suivant les principes

d'égalité et de liberté chers aux peuples modernes? Personne ne le croira. Ce sont eux, il est vrai, qui ont créé le parti national. On s'imagine d'ordinaire qu'Arabi et les colonels en ont été les inventeurs : rien n'est plus faux. Au moment de la chute d'Ismaïl pacha et dans la fièvre politique qu'un si grand événement avait produite, quelques jeunes gens, tous Syriens, Arméniens, Juifs et Européens, ont levé l'étendard national, qu'on pouvait à bon droit s'étonner de voir entre leurs mains. Ils ont fondé des journaux, rédigé des brochures, publié des manifestes, envoyé des Adresses aux gouvernements d'Europe pour réclamer l'institution d'une Chambre des notables et d'un régime parlementaire en Égypte. L'émotion factice qu'ils ont ainsi provoquée s'est communiquée à l'armée, et, lorsque des officiers rebelles, craignant la répression de leur faute, ont cherché un moyen de la dissimuler aux yeux du monde, ils n'ont rien trouvé de mieux que de se servir des mots d'ordre du parti national, auxquels ils ne comprenaient rien, et d'emprunter ses programmes, dont ils ne saisissaient pas la portée, mais qui leur paraissaient devoir faire illusion à l'Europe, puisqu'ils étaient l'œuvre d'Européens ou de protégés européens.

Une grande partie des colonies européennes s'est jointe d'abord aux inventeurs civils du parti national, puis aux plagiaires militaires qui en ont entrepris la propagande, dans l'espoir, non d'établir en Égypte un gouvernement moderne, mais, au contraire, d'y conserver les privilèges antiques que leur assuraient les capitulations. Telle est l'explication des attaques inouïes dont le contrôle européen a été l'objet de la part de ceux qui auraient dû le soutenir de toutes leurs forces. Aujourd'hui la situation est singulièrement modifiée; tous les privilèges capitulaires sont détruits ou sur le point de l'être; les tribunaux de la réforme eux-mêmes sont menacés. Aussi les chrétiens indigènes et européens qui soutenaient si ardemment les idées nationales tremblent-ils devant les conséquences de l'œuvre à laquelle ils ont tant contribué. Leur donner le pouvoir serait préparer une réaction des plus dangereuses. Ils ne sauraient pas s'en servir, ou, s'ils s'en servaient, ce serait pour tenter vers le passé un retour impossible.

Est-ce à dire que les colonies européennes, que les chrétiens, les juifs, les coptes indigènes ne doivent prendre aucune part au gouvernement de l'Égypte? A coup sûr, non. Il est même probable que dans l'avenir ce gouvernement leur appartiendra presque tout entier. Seulement il faut qu'ils s'habituent, par une lente éducation, à exercer les droits politiques qu'ils posséderont un jour. Ils ne peuvent pas se passer d'une tutelle extérieure. Plus que personne ils ont besoin d'instructeurs administratifs qui leur enseignent à ne pas abuser de la puissance, à en user, au contraire, dans l'intérêt général. Avec eux, les leçons ne seront pas perdues. Doués de beaucoup de souplesse et d'une véritable intelligence, on n'a pas à craindre de leur part l'endurcissement invincible qui ne se trouve que trop souvent chez les fellahs, les Arabes et les Turcs. Ils suivent sans trop de peine la direction qu'on leur donne, et, si cette direction est bonne, juste, honnête, ils finissent par n'avoir plus besoin de conducteurs. Mais livrez-les dès leurs premiers pas à eux-mêmes, ils s'égareront. Et rien n'est plus naturel. Presque tous les Européens établis en Égypte, presque tous les chrétiens ou juifs orientaux venus pour y chercher fortune, se sont enrichis par les procédés bien connus dont on a vu l'épanouissement sous le règne d'Ismaïl pacha. Où auraient-ils appris la moralité publique, la régularité administrative, les scrupules gouvernementaux sans lesquels un pays ne saurait faire de progrès vers la civilisation? A l'heure actuelle, des générations nouvelles s'élèvent; elles n'ont plus à songer aux besoins de la vie; leurs intérêts personnels sont assurés; elles peuvent se consacrer aux intérêts généraux. Des ambitions très légitimes les animent; elles voudraient trouver dans les fonctions de l'État un autre champ d'activité que le commerce et l'industrie. Ce serait une grande faute de les en détourner; mais ce serait une faute plus grande encore de ne pas les astreindre à traverser une période d'initiation pendant laquelle l'Europe exercerait sur elles une surveillance obligatoire.

Si les Turcs, les Arabes, les chrétiens et Européens indigènes ne sauraient gouverner l'Égypte sans un concours étranger, les fellahs peuvent-ils le faire mieux qu'eux? Arabi le croyait et le disait; seulement, dans la pratique, le gouvernement des fellahs était pour lui le gouvernement de l'armée. Les Anglais ne l'ont sans doute jamais cru, mais ils l'ont dit aussi lorsqu'ils ont repris le cri de guerre des colonels : *L'Égypte aux Égyptiens!*

Pendant plusieurs mois, il n'a été question que d'une Chambre des notables. A l'heure qu'il est, on n'en parle plus. On a compris que faire nommer une Chambre des notables au suffrage universel serait une comédie trop bouffonne, même pour l'Égypte. Restait donc la nomination par les cheiks. Mais les cheiks sont précisément les ennemis naturels, les oppresseurs nés des fellahs. Un correspondant du *Times* qui est un écrivain de la plus grande valeur, M. Mackenzie Wallace, a remarqué fort judicieusement que les cheiks avaient combattu de leur mieux toutes les réformes du contrôle anglo-français, parce que ces réformes étaient en réalité faites contre eux. Peu leur importait que les traitements des fonctionnaires, qui jadis n'étaient jamais payés, le fussent régulièrement : leurs fonctions étant gratuites, cet avantage ne les touchait guère. Mais, en revanche, la régularité établie dans la perception des impôts, la destruction de l'arbitraire administratif portaient une atteinte profonde à leurs intérêts et à leur pouvoir. Ils ne pouvaient plus faire d'énormes profits sur les fellahs soumis sans merci ni miséricorde à leur autorité : de là l'adhésion éclatante qu'ils ont donnée au mouvement militaire.

De quelque manière qu'on modifie l'organisation des communes et les attributions des cheiks, charger ceux-ci de l'élection d'une représentation nationale, même diminuée, même illusoire, serait introduire dans le gouvernement non un élément d'ordre et de progrès, mais un élément d'anarchie et de réaction. Jamais, du moins tant que les mœurs actuelles, qui datent de cinquante siècles et qui ne sauraient disparaître en un jour sous la baguette magique de l'Angleterre, subsisteront, jamais les cheiks ne seront les défen-

seurs des fellahs, les échos de leurs plaintes et de leurs justes demandes. C'est pourquoi le gouvernement des fellahs n'est ni plus aisé, ni meilleur que celui des Turcs, des Arabes ou des chrétiens.

Ainsi, de quelque manière qu'on tourne et qu'on retourne les diverses nationalités égyptiennes, on ne parvient pas à faire surgir d'elles des garanties d'indépendance et de progrès pour le pays. — Du côté des Turcs et des Arabes, tous les excès sont à craindre; du côté des fellahs, on ne rencontre que folies et enfantillages; du côté des Européens et des chrétiens, on trouve, à la vérité, de très grandes ressources ; mais il n'en est pas moins impossible de confier absolument l'Égypte à ces nouveaux conquérants qui, comme tous les conquérants, seraient tentés d'abuser de la victoire et de ne tenir aucun compte du droit des vaincus.

Quoi qu'on en dise donc en Angleterre, l'Égypte aux Égyptiens n'est qu'une utopie. Il n'y a pas d'Égyptiens, ou plutôt il y en a de trop de sortes, ce qui revient au même. Pour que ce pays qui ne peut plus tomber dans l'anarchie gouvernementale de la Turquie, qui a trop de relations avec l'Europe et les Européens pour supporter les inextricables abus des administrations ottomanes, continue à se régénérer et à progresser, l'Europe doit s'occuper directement de ses affaires. Les Anglais en conviennent; ceux qui ont vu de près l'Égypte, ceux qui depuis la bataille de Tell-el-Kébir cherchent vainement à y installer un régime politique dont l'apparence au moins soit sérieuse, reconnaissent qu'ils se trompaient avant d'y venir et que, tout bien examiné, ils n'y ont pas découvert le personnel politique sur lequel ils comptaient. L'un d'eux me disait avec esprit : « Il n'y a ici que des mollusques; les os et les muscles manquent absolument; ils ne peuvent venir que d'Europe! » Mais il concluait, et tous ses compatriotes font comme lui, que l'Angleterre, en se retirant officiellement de la vallée du Nil, devait y maintenir, au moyen d'un certain nombre de fonctionnaires civils et militaires, son influence exclusive. D'après eux, ce qui a amené tous les malheurs de l'Égypte, c'est le partage de la tutelle entre diverses puissances européennes. Les Égyptiens n'ont jamais cru à la sincérité de ce partage, et c'est ce qui leur a donné l'audace de la révolte. Quand ils seront placés sous la tutelle d'une puissance unique, ils sauront qu'aucune rébellion ne restera impunie, et ils se soumettront avec une complète docilité.

Cette manière de raisonner marque une connaissance très imparfaite de l'Égypte. Ce pays est trop cosmopolite, toutes les nations européennes y possèdent de trop grands intérêts, pour que les indigènes se persuadent jamais qu'elles puissent y abdiquer leurs droits et leur influence entre les mains d'une seule d'entre elles. Qu'elles s'y résignent quelques mois, quelques années même, soit! Mais qu'elles se résignent toujours, rien n'est moins croyable. Aussi les Égyptiens, dont le génie est naturellement porté à l'intrigue, se tourneront-ils nécessairement vers les puissances exclues de l'action gouvernementale pour combattre avec elles celle dont le joug unique pèsera sur eux. C'est ce qui est constamment arrivé jusqu'ici; c'est ce qui arrivera fatalement à l'avenir, en dépit du souvenir de la bataille de Tell-el-Kébir. Et qu'on ne croie pas que l'opposition des Égyptiens, secondée par une action diplomatique plus ou moins cachée et par l'action ostensible des colonies européennes, ne sera d'aucun danger pour la nation qui aura voulu accaparer le monopole de la tutelle égyptienne! En tout cas, puisqu'on parle surtout de pacification, il serait puéril de croire qu'aucune crise nouvelle ne risquât de se produire dans un pays travaillé par tant d'intrigues souterraines et par tant de luttes ouvertes.

Une seule chose pouvait et aurait pu encore maintenir la paix en Égypte : c'est l'accord sérieux, sincère, ostensible, de la France et de l'Angleterre. Ces deux puissances y ont une telle supériorité sur toutes les autres que, lorsqu'elles sont unies, personne ne saurait avoir même une velléité de résistance. Pour amener la révolution militaire, il a fallu persuader aux indigènes que leur entente était illusoire, que ce n'était qu'une apparence sans réalité. Comment cette persuasion s'est-elle produite? Il serait trop long de le rechercher. La politique française et la politique anglaise ont été tour à tour hésitantes, troubles et troublantes. Des deux côtés de grandes fautes ont été commises. A quoi bon les rechercher? L'important, c'est qu'on reconnaisse — et les Anglais sont aujourd'hui les premiers à le faire — que si on n'avait jamais eu de doutes en Égypte sur la franchise et la solidité de l'union franco-anglaise, l'insurrection n'eût pas eu lieu. Pourquoi donc ne pas chercher à prévenir des insurrections nouvelles par le moyen qui aurait prévenu, de l'aveu de tous, celles du passé? Il était impossible que les Égyptiens trouvent un point d'appui au dehors lorsque la France et l'Angleterre marchaient d'accord; il était dans ce cas, également impossible que les autres puissances et que leurs colonies sur les bords du Nil tentassent de s'opposer efficacement à cette action. D'ailleurs, en leur accordant, comme on le faisait sous le régime du contrôle, de sérieux avantages, en les associant, dans la mesure de leurs droits, au gouvernement du pays, on leur ôterait tout sujet de plaintes; mais dès que la France et l'Angleterre se divisent, celle qui perd son autorité devient fatalement, qu'elle le veuille ou non, le centre d'une coalition indigène et européenne à laquelle elle donne une grande consistance et qui peut devenir, dans certaines circonstances, presque irrésistible.

Qu'on ne se fasse donc aucune illusion! Le programme national ramassé sur le champ de bataille de Tell-el-Kébir, noirci et déchiré par les balles et par la poudre des soldats anglais, n'a servi qu'à permettre à Arabi, partant pour Ceylan, de bénir lord Dufferin comme l'apôtre de sa pensée et le continuateur de son œuvre. Cette ridicule comédie est finie. Nous nous trouvons maintenant en présence de la réalité, qui a ses nécessités implacables. J'ai tâché de les montrer ici. J'ignore ce qu'il adviendra de l'Egypte; mais ce que j'affirme, ce que tous ceux qui connaissent ce pays affirment comme moi, c'est que son avenir ne saurait être heureux et prospère que sous la tutelle commune de la France et de l'Angleterre. L'alliance franco-anglaise est son seul salut, ainsi que l'avait admirablement compris le grand citoyen dont la voix, aujourd'hui éteinte, invitait avec tant d'éclat, la

dernière fois qu'elle s'est fait entendre à nous, les deux puissances amies à ne séparer jamais leurs efforts dans l'œuvre généreuse de l'éducation d'un peuple et de la régénération de la plus belle contrée de l'Orient.

GABRIEL CHARMES.

---

# LOUIS BREUIL

## Histoire d'un pantouflard (1)

### IV.

— Paris a capitulé, dit Breuil en entrant, le 29 janvier, dans la chambre de sa femme. La guerre est enfin terminée, Marine; nous allons pouvoir rentrer chez nous!

La jeune femme, encore au lit, se souleva sur le coude et regarda son mari de ses yeux agrandis par la souffrance et cernés par les longues larmes.

— Chez nous! dit-elle. Ce qui était autrefois chez nous, ce qui est maintenant le « chez eux » des ennemis!

— Ils s'en iront bientôt, et nous reprendrons possession de tout ce qui nous appartient... Marine, ajouta-t-il plus bas en s'approchant plus près, j'ai eu du chagrin, tout ce temps, sans te le dire... Il m'a semblé que...

Il s'arrêta. Ce qu'il avait à dire était si délicat, si ténu, qu'il ne savait comment le formuler. Sa femme le regardait, les yeux pleins d'une tendre pitié.

— Que t'a-t-il semblé, mon pauvre Louis? dit-elle.

Sa voix tremblait, pleine de larmes.

— Je t'aime plus que tout au monde, Marine, tu le sais. Peut-être n'ai-je pas été habile à te le dire ou à te le faire sentir, mais tu es pour moi le commencement et la fin de tout... Et toi, tu aimes quelque chose plus que moi...

Elle se taisait, le regardant toujours, et de grosses larmes roulaient lentement sur ses joues pâles.

— Tu aimes la patrie plus que moi, Marine, et je ne sais pas si c'est bien ou mal, mais j'en ai cruellement souffert. Tu as une âme héroïque, toi; mais, je ne sais que t'aimer, je ne suis pas un héros...

— Il n'est pas besoin d'être un héros, dit Marine avec douceur et tout bas. Tu m'aimes, mon cher mari, je le sais, et moi aussi, je t'aime.

Elle poussa un profond soupir et tendit à Louis sa main amaigrie, qu'il pressa sur ses lèvres.

— Vois-tu, Louis, reprit-elle sans lâcher ses doigts, tu n'as jamais compris ce que je ressentais pendant les six mois qui viennent de s'écouler. C'est peut-être ma faute. J'aurais dû te l'expliquer, au lieu de me taire quand tu n'étais pas de mon avis; mais nous étions mariés depuis si peu de temps que je ne savais même pas te dire ce que je ressentais. Tu es jaloux de la France? Oh cher, si tu savais combien peu cet amour ressemble à celui que je te porte! Elle, je l'aime comme une mère, comme un être fort et sûr, qui nous protège et nous enveloppe de ses bras; toi...

Elle ne put continuer. La véritable expression de sa pensée eût été que Louis était enveloppé de ses bras à elle, que son amour d'épouse avait fait place à un sentiment de pitié douloureuse, que c'était lui, l'enfant faible et imparfait, mais aimé toujours, pour lequel les mères ont cette tendresse compatissante qui ne s'épuise jamais. Elle ne pouvait lui dire ces choses; elle lui tendit les bras au lieu d'achever sa phrase, et sur la tête penchée de Breuil, qui reposait sur son épaule, elle laissa rouler deux de ces larmes qu'elle versait tout à l'heure encore sur les malheurs de son pays.

— Mais tu m'aimes? insista Breuil en la regardant avec l'expression de la prière.

— Oui, je t'aime. Tu as raison : nous retournerons chez nous, nous mènerons une vie nomade, nous reprendrons les habitudes et les goûts d'autrefois, et nous redeviendrons nous-mêmes. Nous sommes malades, mon cher mari. Moi, du moins, je suis brisée, brisée...

Elle se laissa appuyer contre le cœur de son époux et ferma les yeux. Oh! si elle pouvait trouver là, un jour, quand ils seraient sortis de ces désastres, le soutien et la consolation pour les autres épreuves, celles qui viendraient, les inévitables peines de la vie!

Ému par cette effusion de tendresse, d'autant plus précieuse que Marine, émue, tout enveloppée des pudeurs de la jeune fille, lui avait rarement laissé lire au fond de son âme. Breuil se sentit plein de oie.

— Nous avons fait un bien mauvais rêve, ma chère emme lui dit-il; mais tu as raison : nous allons rentrer dans la vie et nous serons heureux, car j'ai la ferme volonté de te rendre heureuse.

Une détente générale s'était faite dans les esprits, et tout le monde à Genève semblait soulagé par la pensée que la guerre allait enfin finir. Le bruit se répandit dans la journée que l'armée de Bourbaki venait de franchir la frontière et de se réfugier en Suisse. Un grand mouvement s'éleva tout à coup dans les âmes en faveur des soldats éprouvés par tant de souffrances. Les paysans qui avaient vu tomber parmi eux cette nuée de malheureux montraient un dévouement et une charité au-dessus de tous les éloges. Les habitants des villes ne furent pas moins généreux, et chacun donna son obole. Des troncs furent installés partout pour recevoir les offrandes, et les quêtes se multiplièrent sous l'initiative de tous ceux qui, à un titre quelconque, pouvaient peser sur l'opinion.

Breuil avait écouté les récits et lu les journaux sans rompre le silence. Le soir de ce jour, après le cigare qui suivait le dîner, il vint rejoindre sa femme avec un air de mystère heureux sur le visage.

— Sais-tu, lui dit-il avec une gravité feinte que démentaient ses yeux brillants, combien nous avons dépensé depuis que nous sommes ici?

— Non, fit Marine; est-ce que nous serions à court d'argent?

— Pas le moins du monde. Nous avons vécu comme de

(1) [illegible]

vrais cénobites, et, bien que l'hospitalité des hôtels suisses n'ait rien de commun avec celle des montagnards de *la Dame blanche*, nous sommes encore à la tête d'une somme fort respectable. Tu sais qu'au commencement, j'avais fait venir ici non seulement de l'argent, mais des titres; tu as refusé des étrennes : tu ne vas pas refuser ce que je t'apporte pour l'armée de l'Est?

Il déposa sur les genoux de sa femme un petit paquet de valeurs, qu'elle regarda avec étonnement.

— Nous irons les vendre demain matin, continua-t-il joyeusement, et, si tu n'as pas d'objections à un petit voyage?..

— Eh bien? faisaient les yeux de la jeune femme.

— Nous irons porter cela nous-mêmes aux réfugiés de Bourbaki, conclut Breuil d'un air triomphant.

Avec un faible cri de joie, Marine se leva et sauta au cou de son mari.

— Ah! que tu es bon! dit-elle en l'embrassant. Mais c'est beaucoup d'argent, cela?

— Oui, ma chère femme, c'est la dîme de notre année. Trouves-tu que ce soit de l'argent mal employé?

Marine sourit et l'embrassa encore une fois pour toute réponse.

— Nous irons demain, alors? dit-elle.

— Dès que j'aurai vendu les valeurs.

En effet, le lendemain, ils partirent; le train leur semblait bien lent; n'allait pas vite en vérité, et leur impatience était grande.

Ils durent s'arrêter pour passer la nuit, et ce n'est que dans la matinée du surlendemain que dans les rues de Porrentruy ils virent des hommes amaigris, déguenillés, dont les yeux brillaient d'un feu sombre.

— Ce sont nos soldats! dit Marine à voix basse en se serrant contre son mari, le cœur plein d'une indicible pitié.

Louis Breuil les contemplait avec un étonnement si douloureux qu'il ne trouvait plus de paroles. C'était là une armée? Ces hommes mal vêtus, armés tant bien que mal, qui avaient couché pendant des semaines dans la boue des ravins ou sur la neige des guérets, c'étaient nos soldats? Jamais il n'avait vu dans sa pensée la guerre sous cette forme étrange. Il semblait à Breuil, comme à tant d'autres, que les armées, revêtues d'uniformes plus ou moins brillants, devaient marcher à l'ennemi comme à la parade; nos défaites, malgré les récits des journaux, avaient laissé dans son esprit l'impression de parties perdues sur un échiquier, et tout à coup voilà qu'il touchait du doigt les réalités de la guerre!

— Donne, donne, dit-il à Marine qui essuyait du bout de ses doigts gantés les larmes amassées dans ses yeux; donne-leur l'argent...

— Je n'ose pas, répondit-elle. Ce ne sont pas des mendiants, Louis ; ce sont des soldats.

Breuil tourna la tête de côté et d'autre et aperçut un marchand de tabac. Quittant le bras de sa femme stupéfaite, il entra dans la boutique et reparut bientôt, les poches gonflées de paquets de cigares.

— On peut au moins leur offrir du tabac, dit-il en souriant, heureux de sa bonne idée.

Mais, quand il fallut présenter son offrande, il se trouva tout empêché. Les passants le regardaient avec une certaine curiosité; les rues fourmillaient de monde, et pourtant il chercha pendant un instant un visage français qui l'encourageât. Avisant enfin un tout jeune homme, âgé de vingt ans à peine, il lui tendit un paquet de cigares.

— Fumez-vous, mon ami? lui dit-il en hésitant.

— Oui, monsieur, je vous remercie, répondit le gars en acceptant avec un visible plaisir.

— Ah! que je suis content! s'écria Breuil. C'est moi qui vous remercie!

D'autres s'approchèrent, et Louis eut vite fait de distribuer sa provision. Escorté alors par des sourires bienveillants, il se rendit à l'hôtel de ville. Lorsqu'il dut déposer la somme qu'il avait annoncée, il tira de sa poche le portefeuille qui la contenait; puis, au moment d'en sortir les billets de banque, il s'arrêta et le tendit à sa femme.

— Donne-le, toi, lui dit-il tout bas; c'est toi qui l'offres, et non pas moi.

Les yeux de Marine s'emplirent de larmes. Qu'il était bon, et qu'il méritait d'être aimé, malgré ses faiblesses et ses imperfections!

— Non, répondit-elle en repoussant doucement le portefeuille. Mets, si tu veux, le nom de M. et Mme Breuil; mais c'est bien toi qui as eu la pensée...

Ils rentrèrent à Genève le cœur plein d'émotions étranges. Louis était plus silencieux que de coutume, à ce point que plus d'une fois Marine s'en étonna et le fit causer, afin de s'assurer qu'il n'éprouvait aucune douleur secrète. Il ne souffrait pas, elle le vit bien; mais un travail mystérieux s'accomplissait au fond de lui-même à son insu, et plus d'une fois la jeune femme vit dans les yeux de son mari une question vague à laquelle elle eût voulu répondre... Mais cette question ne fut jamais formulée.

La locomotive tournée du côté de la France s'ébranla lentement. Marine mit la tête à la portière pour voir encore une fois le Léman, si bleu, si pur, et les montagnes qui lui font ce cadre merveilleux. L'Arve mêla ses eaux jaunes à celles du Rhône; puis, le train précipitant son mouvement, les collines, les rochers à pic, les massifs boisés et le fleuve lui-même parurent emportés dans une course rapide. Mme Breuil se rassit et regarda son mari. La paix était faite; à quel prix? Nous n'avions pas le droit de l'oublier, tant qu'un pouce de terre française resterait au pouvoir des vainqueurs; mais elle était faite, et les exilés pouvaient rentrer dans leurs foyers. Breuil ne se sentait pas de joie. Comme un enfant retenu longtemps dans l'immobilité, il éprouvait un besoin irrésistible de mouvement et de bruit. Marine était grave et presque recueillie.

— Nous rentrons enfin chez nous! lui disait à demi-voix son mari de temps en temps.

Elle souriait en réponse, mais son sourire était grave, et

il eût suffi de bien peu de chose pour le voir remplacé par des larmes.

La frontière fut franchie sans encombre. En remontant dans un wagon, Louis aperçut un drapeau tricolore et reçut soudain au cœur une commotion inattendue. Depuis combien de temps ne les avait-il pas vues, ces trois couleurs, autrement qu'au-dessus de la porte du consulat français ou bien aux étalages des marchands! Un flot de souvenirs l'assaillit brusquement : souvenirs d'enfance et de jeunesse. Jadis son père, le tenant par la main, lui avait montré un régiment qui passait, musique en tête. Ébahi, le petit garçon regardait les pantalons garance, qui marquaient si bien le pas, lorsque son père, se découvrant lui-même, lui avait fait ôter son chapeau.

— Salue le drapeau, mon fils, avait-il dit, c'est la France qui passe!

Qu'il y avait longtemps! Par quel mystère ces paroles ensevelies au plus profond de la mémoire d'un enfant de cinq ans ressuscitaient-elles tout à coup avec tant de puissance qu'il lui semblait lire dans les plis du drapeau fané, tristement suspendu à une hampe décolorée : C'est la France?..

Le train roulait depuis longtemps qu'il méditait encore, se demandant pourquoi son père n'avait pas vécu pour l'élever. Ce père, peu connu, se confondait dans ses souvenirs avec le drapeau, le régiment en marche et mille choses passées...

Avec une impression de souffrance confuse, il passa la main sur ses yeux et regarda Marine. Elle abreuvait ses regards de la terre de France; le ciel lui paraissait plus bleu, les eaux plus limpides; les gazons verdissants au soleil déjà chaud de ces premiers jours de mars lui semblaient sacrés comme ceux d'un temple; malgré la tristesse qui ne la quittait guère, malgré le deuil de Daniel, si affectueusement porté, Marine ne pouvait se défendre d'une secrète allégresse. Elle avait vingt et un ans à peine, elle allait revoir ses parents, et l'étranger, laissé loin derrière elle, était désormais remplacé par la patrie. Les deux époux échangèrent un sourire et bientôt se mirent à causer à voix basse, car pas une place du train n'était vide.

Ils s'arrêtèrent à Lyon pour y concerter un plan de voyage qui leur permît de gagner Châteaudun avec le moins de fatigue et de difficultés possible, et le lendemain ils reprirent leur route après s'être armés d'une patience inébranlable contre les difficultés de tout genre qui ne manqueraient pas de surgir.

Ils firent un chemin assez considérable sans ressentir d'autres ennuis que ceux qui provenaient de la lenteur des trains, des arrêts forcés, des buffets mal garnis; puis, un matin, au moment où Marine, qui avait dormi une heure ou deux, ouvrait les yeux sous un rayon de soleil, elle aperçut par la portière, en face d'elle, dans la gare, un casque à pointe...

— Oh! Louis! dit-elle en se levant brusquement, les Prussiens!

Réveillé en sursaut, Breuil se leva aussi, saisit la main de sa femme et regarda.

C'étaient les Prussiens en effet; au lieu du classique gendarme coiffé d'un tricorne, c'étaient deux soldats vêtus de noir qui faisaient la police de la gare.

— Chez nous! dit Marine d'une voix étouffée; l'étranger chez nous, en maître...

Ses doigts s'enfonçaient dans la main de Breuil comme des doigts de métal. Muet, il regardait toujours et pour la première fois comprenait l'horreur de l'outrage. Les réfugiés de Porrentruy lui avaient révélé la guerre; les Prussiens de cette petite gare lui révélaient l'invasion.

— Monsieur et madame descendent? fit le chef de train en s'arrêtant devant eux : dix minutes d'arrêt, buffet.

En même temps, Breuil et sa femme firent un signe négatif. Il leur était absolument impossible de se trouver face à face, coude à coude, avec ces hommes noirs.

Le train reprit sa marche; mais l'impression funèbre était restée. De gare en gare, ils virent reparaître désormais les sinistres silhouettes; sur les routes, à mesure qu'ils approchaient, ils voyaient galoper des cavaliers allemands; dans les haltes, ils entendaient la sonnerie des clairons aigus. L'obsession de l'occupation étrangère les avait saisis tout à coup, comme un coup de foudre, et ne devait plus les quitter de longtemps.

Bientôt il n'y eut plus de chemins de fer; il fallut recourir à des voitures publiques quand c'était possible, particulières quand on en trouvait. C'était un supplice plus horrible encore, car il fallait s'arrêter, parlementer, coucher dans de petites villes où la nuée d'uniformes noirs reparaissait aussi lugubre et aussi épaisse que des sauterelles en temps de moisson. Il fallut entendre la langue odieuse, subir les rires grossiers de ces balourds qui vous insultaient peut-être et que l'on ne comprenait pas.

— Je n'aurais jamais cru que ce fût si épouvantable, dit un soir Breuil en se laissant tomber dans un fauteuil (c'était à Orléans, leur dernière étape, car ils espéraient atteindre Châteaudun le lendemain). C'est comme un cauchemar horrible, et je t'assure, Marine, que c'est infiniment pire qu'à Genève!

— Oui, répondit la jeune femme, parce qu'à Genève tu n'y pensais pas; mais moi qui y pensais toujours, j'ai eu ce cauchemar dès la première heure!

Louis regarda sa femme avec un sentiment nouveau. En effet, elle lui avait parlé de choses semblables; elle lui avait dépeint le foyer violé, le sol maternel profané. Il n'aimait pas à l'entendre alors; cela lui paraissait du mélodrame, de la sensiblerie, quelque chose de romanesque et de ridicule... Ridicule..., n'avait-il pas prononcé ce mot, un jour? Si elle avait ressenti pendant tout l'hiver ce qu'il ressentait maintenant, cette jeune femme qu'il aimait avait éprouvé de cruelles souffrances, et cela sans jamais proférer une plainte...

— Tu as terriblement souffert, alors! lui dit-il, traduisant littéralement sa pensée.

Elle fit un petit signe de tête et vint poser ses deux mains fraîches sur les yeux de son mari, afin qu'il ne la vît pas pleurer. Cachée derrière le fauteuil, elle essuya rapidement ses larmes et lui parla d'autre chose, pour le distraire.

Après avoir tant désiré lui faire partager ses douleurs, elle avait peur maintenant de le voir souffrir.

Le lendemain, la nuit tombait lorsqu'ils arrivèrent à Châteaudun. La tête penchée en dehors de la mauvaise petite voiture de louage qui les amenait, ils regardaient la chère silhouette, qui leur paraissait étrangement changée. Pendant cette journée, ils avaient vu bien des ruines, bien des décombres, bien des murs de jardins et de parcs percés de meurtrières; ils avaient fait leur chemin de croix dans ce riche pays si cruellement éprouvé; mais rien ne leur avait causé l'indicible émotion qu'ils ressentirent en voyant les maisons familières dévastées et désolées.

Ils mirent pied à terre devant la petite porte dont Breuil avait jadis tiré la sonnette avec tant d'hésitation : ce fut Marine qui sonna. Que de souvenirs douloureux! La dernière fois qu'ils avaient franchi ce seuil, c'était le soir de leur mariage. Gaston et Daniel les escortaient. Maintenant, Gaston, blessé au bras, attendait sa guérison dans une ambulance, et Daniel...

Ils entrèrent muets dans la maison muette. Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, Mme Sérent parut sur le seuil de la salle à manger.

— Mère, fit Marine, c'est nous...

Une étreinte silencieuse, éternelle, et ce fut tout. M. Sérent sortit de son cabinet de travail et embrassa ses enfants; puis ils se débarrassèrent de leurs vêtements de voyage et s'assirent autour de la table de famille.

Que tout était changé! Le père et la mère, jusque-là joyeux et forts, avaient plié sous le faix des chagrins : leurs cheveux avaient blanchi; malgré leur âge encore peu avancé, car ils s'étaient mariés jeunes, ils ressemblaient à des patriarches. Le repas fut grave; on avait trop à se dire pour parler à l'aventure, et, quand M. et Mme Breuil montèrent aux chambres qui leur avaient été préparées, ils eurent l'impression que la maison entière était un tombeau.

Le lendemain, de bonne heure, Marine entra chez sa mère.

— Allons voir Daniel, lui dit-elle.

Elles se rendirent au cimetière, et Mme Sérent s'arrêta devant une tombe couverte de branches de verdure. Les premières fleurs de mars, apportées de la veille, tranchaient sur ce fond sombre comme des étoiles d'or et d'argent.

Pendant que les deux femmes contemplaient le tertre, un pas rapide se fit entendre derrière elles et Breuil se montra. Après un instant, ils reprirent ensemble le chemin de la maison.

— Pourquoi ne m'as-tu pas emmené? dit Louis doucement à sa femme.

Marine ne répondit rien. Pourquoi, en effet? Elle ne le savait pas. Elle le regarda comme pour lui demander pardon, et ils rentrèrent silencieux.

Le printemps venait pourtant; au milieu des nouvelles angoisses causées par l'insurrection de Paris, les cerisiers et les pruniers s'étaient couverts de fleurs, les semailles d'été formaient déjà sur le sol un tapis velouté; l'homme avait saccagé les moissons, la nature réparait son œuvre de dévastation, et la vie sourdait partout, dans les bois, au bord de ruisseaux et dans les âmes. Gaston revint à la maison paternelle et raconta des histoires inouïes, invraisemblables, vraies pourtant. Breuil avait mis les ouvriers dans sa demeure, qui demandait de nombreuses réparations de toute espèce; bien qu'elle n'eût été ni bombardée ni incendiée, le pillage et la grossièreté allemande l'avaient rendue inhabitable pour longtemps. Cependant le cœur de l'homme est ainsi fait que Louis éprouvait plus de joie encore à retrouver intacts les objets précieux et les meubles que M. et Mme Sérent avaient sauvés en les faisant transporter chez eux dès le commencement, que de colère à la vue des dégâts commis.

Mai s'écoula dans ces occupations. Enfin la province apprit que Paris était délivré, et, peu de jours après, Marc Dangier arriva près de ses amis.

Breuil et sa femme habitaient alors de l'autre côté de la ville, mais ils passaient la plus grande partie du temps auprès de leurs parents, dont la douleur semblait un peu adoucie par leur présence. M. Sérent, d'ailleurs, surchargé de travail et presque toujours absent, était bien aise de savoir Marine auprès de sa mère. Pauline avait annoncé son arrivée; la famille se retrouverait au complet, moins le jeune héros qui avait succombé.

Mme Sérent était sortie, Breuil avait accompagné son beau-père et Marine brodait sur la terrasse au bout de l'allée, quand Marc entra dans le jardin. C'est avec un grand serrement de cœur qu'il foulait le gravier de ces chemins, car il voyait marcher devant lui l'image d'un autre homme qui avait été lui, et qu'il reconnaissait à peine. Tant de sentiments, de sensations, d'idées nouvelles avaient germé en lui depuis l'année précédente, qu'il ne savait pas ce qu'il allait éprouver en revoyant Marine. Il la trouverait sans doute au milieu de sa famille, comme autrefois, et l'aborder ne serait pas difficile.

Après avoir visité la maison déserte, il prit l'allée de tilleuls; tout au bout de cette obscurité, baignée dans la lumière de ce beau jour de juin, abritée seulement du soleil par un grand parasol de toile planté en terre, Marine brodait assidûment, la tête penchée, sans le voir. Les plis de la robe de laine noire tombaient le long de la chaise; elle restait immobile et comme endormie dans la douce chaleur de l'après-midi. Marc sentit en lui un frémissement, et le vieil homme, celui qu'il croyait ne plus connaître, reprit résolument possession de lui. Il aimait Marine autant qu'autrefois. Il avait cru vaincre cet amour, il avait pensé que la souffrance morale, les tortures physiques, le temps, l'absence, tout ce qui tue enfin, avaient changé son âme et éteint son amour... Est-ce que quelque chose peut détruire l'amour, en dehors de l'homme lui-même? Les circonstances, quelles qu'elles soient, sont impuissantes à le détruire, si l'âme n'est pas leur complice. L'âme de Marc n'avait jamais voulu oublier, et il n'avait pas oublié.

Il aurait préféré ne pas approcher. Quoi qu'elle pût lui dire, ce serait au-dessous de ce qu'il lui disait, lui, dans sa contemplation émue et cruelle, lui racontant tout ce qu'il avait enduré loin d'elle, comment, parfois, il s'était cru le

plus fort, et comme il avait orgueilleusement proclamé sa victoire sur lui-même, et puis comment, tout d'un coup, sans qu'il sût pourquoi, l'image aimée reparaissait, tellement maîtresse de lui, tellement invulnérable dans sa puissance, qu'il se sentait absurde et restait tout honteux de lui avoir disputé le moindre coin de son âme.

Elle releva la tête et, sur l'ombre des tilleuls, distingua cette forme sombre. C'était son mari, sans doute; pourtant il n'avait pas cette haute stature... Éblouie par la réverbération du sable, elle abrita ses yeux de la main pour mieux voir. Marc s'avança à grands pas et se trouva en pleine lumière. Elle laissa tomber sa main, se leva et le regarda de tous ses yeux...

— Bonjour, madame, dit Dangier en lui tendant sa main ferme, franche et honnête.

S'il n'avait pas parlé ainsi, elle allait peut-être se jeter dans ses bras en pleurant et lui demander comment il avait pu vivre au milieu de tant d'angoisses; mais ce calme ou plutôt cette apparence de calme lui rendit tout son sang-froid.

Ils s'assirent à l'ombre du parasol de toile et se regardèrent en souriant. A certains moments de la vie, les émotions de l'âme atteignent un tel degré d'intensité que les corps semblent avoir disparu; l'amant le plus éperdu peut se sentir aussi tranquille près de celle qu'il aime que si elle n'était qu'un ami. C'est ce que ressentit Marc à cette minute qui allait décider de son avenir. Il connaissait assez Marine pour savoir qu'elle ne l'admettrait plus jamais auprès d'elle s'il trahissait le moindre trouble; aussi fût-il plus calme qu'elle-même.

La jeune femme, de son côté, en ce moment, ne se souvenait plus qu'il l'avait aimée; elle ne voyait en lui que le défenseur de Paris, celui qui pendant cinq mois ne s'était jamais endormi sans visiter ses armes, qui, élevé pour les sciences, était devenu soldat tout simplement parce que c'était son devoir. Marc personnifiait pour elle toute une part du pays, ces milliers d'hommes qui, bourgeois, artistes ou paysans la veille, s'étaient réveillés héros le lendemain. Elle avait tant de questions à lui faire qu'elle ne savait par laquelle commencer; et pendant ce temps, lui la regardait et pensait : « Je ne l'ai jamais tant aimée qu'aujourd'hui! »

— Je sais que votre père se porte bien, lui dit-elle enfin; mais votre tante, M^lle^ Dangier?

— Ma tante est remise de ses fatigues, répondit-il; je n'ai jamais vu de petit être plus brave! Si vous l'aviez vue le 1^er^ janvier, à six heures du soir, quand elle est venue m'apporter mon dîner de fête...

— Le 1^er^ janvier, à six heures? demanda Marine; où étiez-vous?

— De grand'garde sous Châtillon; les obus pleuvaient, et ma petite tante arrivait tranquillement, pataugeant dans la neige, avec son panier. Il y avait une bouteille de vin vieux; j'en ai bu les premières gouttes à votre santé. Et vous, que faisiez-vous?

— Je pensais à vous, répondit simplement la jeune femme.

Marc pâlit; si elle lui parlait ainsi, comment pourrait-il soutenir son rôle jusqu'au bout?

— J'ai tant pensé à vous, reprit-elle, pendant ces mois éternels où le silence était un supplice peut-être encore plus affreux que celui de recevoir de mauvaises nouvelles! Pourquoi ne nous avez-vous pas écrit par ballon? Il y a des quantités de gens qui ont reçu des lettres sur papier pelure. A Genève, tout un casier de la poste en a été plein, un jour. Vous deviez bien penser que nous étions à Genève?

— Pourquoi Genève? demanda Marc.

— Parce que nous étions partis pour la Suisse et qu'une fois là, il n'y avait plus moyen de s'écarter; on avait trop envie d'être à la source des nouvelles. Dites, pourquoi ne nous avez-vous pas écrit?

— Je ne pensais pas, répondit Dangier sans lever les yeux, que ce fût assez intéressant.

Marine reçut un coup au cœur. Hélas! Marc avait raison. Le monde est ainsi fait que l'on doit garder le silence avec ceux qu'on aime le plus, lorsque les convenances n'autorisent pas un babillage inutile et puéril. Marine savait — elle se le rappelait maintenant, et sentait bien qu'elle ne l'avait vraiment jamais oublié une minute, — elle savait que Dangier l'aimait plus que la vie, et, au moment où l'existence de chacun dépendait du hasard, d'un obus ou d'une balle ennemie, il n'avait pas eu le droit de lui adresser un suprême adieu!

— Soyons francs, dit-elle avec vivacité; ni vous ni moi ne sommes des êtres vulgaires; dédaignons les faux fuyants. Si je n'étais pas mariée, vous auriez osé. C'est donc parce que je suis mariée? Croyez-vous que cela m'empêche d'avoir pour vous toute l'affection, toute l'estime possibles?

— Elles sont données à un cœur profondément reconnaissant, dit Marc à voix basse.

Gaston apparut; depuis qu'il ne portait plus son bras en écharpe, il ne se trouvait plus intéressant, disait-il. Bientôt toute la famille se trouva réunie à l'ombre des tilleuls.

— Pauline arrivera samedi, annonça M. Sérent, qui se montra avec une dépêche.

Cette journée fut presque joyeuse.

Pauline arriva en effet, et toute l'animation de la maison reparut avec elle. Si douloureuse que fût pour elle l'absence éternelle du frère qu'elle avait perdu, elle comprit dès la première heure qu'il fallait secouer, réveiller ces êtres chers qui s'endormaient dans leur douleur; elle fit violence à sa propre tristesse et se montra, comme jadis, la vie de la maison. C'était le mouvement incarné; elle eût remué les êtres les plus pesants par sa propre activité communicative. A peine eut-elle paru dans les rues de Châteaudun que les démolisseurs activèrent leur besogne, jusque-là menée si lentement. Elle allait et venait, parlant aux ouvriers, les encourageant, les faisant rire parfois, et des pans de mur, jusque-là attaqués miette à miette par le flegme beauceron, s'écroulaient avec fracas, soulevant des nuages de poussière et faisant place à des terrains déblayés, où l'on allait reconstruire.

— C'est égal, dit un jour Gaston, qui regardait ce spectacle en amateur; ce serait dommage de tout rebâtir; il faudra bien laisser par-ci par-là quelques échantillons du

style prussien, pour qu'on se souvienne. Mon professeur de philosophie disait que la mémoire de l'homme a besoin d'être stimulée par des adjuvants matériels; il me semble que voilà des adjuvants qui laissent peu à désirer.

— Sois tranquille, fit Pauline. Le *Grand Monarque* est un assez joli échantillon de ce que tu appelles le style prussien. Et puis, il est bien placé, juste au cœur de la ville, de façon à ce que, de gré ou de force, chacun le voie au moins deux fois par jour. Sans compter que la ruine fait très bien au clair de lune, avec ses grandes fenêtres cintrées; on dirait une sorte de Colisée..., un Colisée de province. Mais on fait ce qu'on peut. J'ai dans l'idée que les Dunois n'oublieront pas.

Le lendemain était un dimanche, et, suivant la coutume de famille, on se réunit pour dîner chez M. et M^me^ Sérent. Marc, qui avait été embrasser son père, était revenu pour ce jour-là; après le dîner, on se rendit au jardin pour prendre le café. Involontairement la pensée du jeune homme se reporta d'un an en arrière, à ce jour où il avait vu s'écrouler ses espérances, et il tombait dans la mélancolie, lorsque Pauline, qui l'observait sans en avoir l'air, le tira de ses préoccupations par quelques taquineries.

— Vous êtes tous d'excellents parents et amis, dit-elle ensuite; mais, si bons que vous soyez, aucun de vous n'a eu l'idée de me demander comment j'étais arrivée à Vienne et comment j'en étais revenue!

— Ma petite sœur, fit Breuil, nous n'avons jamais cessé de correspondre avec vous!

— Oui, mais les péripéties? Car il y a eu des péripéties! Figurez-vous qu'au moment où vous m'avez mise en wagon à Genève, monsieur mon beau-frère et toi, Marine, j'étais très malade; mais je ne vous l'aurais dit pour rien au monde, car j'étais décidée à partir quand même. Ce voyage interminable, assommant, coupé de points d'orgue à toutes les stations! Vous n'avez pas idée de cela! Je passe sous silence les petites misères; mais voilà qu'arrivée à Munich, je vois monter une dame dans mon compartiment. J'avais envie de protester, car je ne sais pas si vous avez une idée bien nette des longs voyages; mais se voir plusieurs dames dans le même wagon avec la perspective d'y rester douze heures, c'est une des calamités les plus redoutables. Je regarde à la portière et je m'aperçois qu'on venait d'accrocher sous ma main droite l'étiquette : *Wagon des dames*. Je n'ai pas de chance : toutes les fois que j'ai le bonheur d'être seule dans un wagon, vient quelque imbécile d'employé qui fait de ce séjour l'asile de toutes les vieilles pécores de l'univers. C'est ma figure honnête qui me vaut cela sans doute. C'est une distinction flatteuse, j'en conviens, mais purement honorifique et dont je me passerais volontiers. Il faut vous dire que je remorquais depuis Genève une Autrichienne, pas très instruite, mais très bonne femme et qui, en me faisant passer pour sa sœur, m'avait frauduleusement introduite en Bavière et m'avait ainsi épargné le détour que sans cela j'aurais peut-être été obligée de faire par l'Italie, pour gagner Vienne.

« La nouvelle arrivée était une femme de trente-cinq ans environ, grande, blanche, massive et froide. A peine assise, elle tira de son sac une quantité considérable de petits objets destinés à lui rendre le voyage plus agréable : des mouchoirs, des châles, de l'eau de Cologne (moi qui l'ai en horreur), un petit peigne, un miroir, des gants très larges pour être à l'aise et une paire de pantoufles. Elle employait ses petits bibelots avec un calme qui dénotait une grande habitude de la chose; je la regardais du coin de l'œil sans broncher, malgré une certaine envie de rire qui me prenait de temps en temps; enfin, lorsqu'elle se fut convenablement installée pour la nuit, couchée de tout son long et couverte de châles, elle entama la conversation en allemand avec ma compagne. Celle-ci lui apprit sans retard qu'elle avait habité Paris pendant sept ans, mais que, lors de l'expulsion des Allemands, elle avait été englobée dans la mesure générale et qu'elle avait dû partir.

« Alors, mes amis, la dame aux petits flacons commença un discours en vingt points, à seule fin de prouver à ma compagne que les Français étaient un peuple vil et corrompu, une lèpre étendue sur la surface de la terre; que le Seigneur, irrité de leurs crimes, avait résolu de s'en défaire (comme lors du déluge) et qu'il avait suscité la Prusse pour cette œuvre de piété et de justice. — *Nicht war?* ajouta-t-elle en se tournant vers moi.

« — Pardon, madame, répondis-je en français; je comprends fort bien l'allemand, mais je suis Française.

« — Ah! vous êtes Française? fit-elle en s'appuyant sur le coude pour mieux me voir. Ah! je suis bien contente de trouver une Française; je vous dirai des paroles que vous pourrez ensuite reporter à vos compatriotes et qui leur feront sans doute du bien. Je parlerai français pour que vous me compreniez mieux. Je sais plusieurs langues; je suis la femme d'un docteur en philosophie de Berlin; mon salon est un des plus renommés de la ville, et je puis m'exprimer en français avec la même facilité que dans ma langue maternelle.

« Ce petit boniment, mes chers amis, m'aurait amusée en d'autres temps; mais je n'avais pas l'humeur à la plaisanterie, et je répondis sèchement :

« — Il est inutile de me parler quelque langue que ce soit, madame; vos idées et les miennes ne peuvent avoir aucun point de contact; je crois qu'il sera plus sage de garder le silence!

« — C'est parce que vous ne voulez pas comprendre votre bien, me dit-elle d'un ton sévère; voilà l'esprit d'orgueil et de sottise (je vous assure, mes amis, que je n'exagère pas), l'esprit de frivolité, de vanité, qui caractérise vos compatriotes! Vous ne voulez pas comprendre que le plus grand service qu'on puisse vous rendre est de vous ramener au bien, de vous inspirer l'humilité qui convient à des pécheurs tels que vous? Vous n'avez pas voulu écouter la vérité quand il en était temps, et maintenant voici qu'à la voix de Dieu le peuple allemand, messager des colères célestes, s'est levé pour vous punir! Mais n'ayez aucune crainte : lorsque nous vous aurons assez châtiés, nous nous retirerons...

« — Les mains vides? lui dis-je ironiquement.

« — Vous pouvez railler, répondit-elle avec la même tranquille impudence; c'est une preuve de plus de votre esprit

frivole et tourné vers la folie. Nous nous considérons comme l'ange Gabriel lorsqu'il fut armé par l'Éternel d'une épée flamboyante pour chasser Adam et Ève du Paradis terrestre. Sachez-le bien, ce sont vos vices qui vous ont attiré tous vos malheurs...

« Elle parlait toujours, et je sentis une telle colère m'envahir que je me demandais comment je m'y prendrais pour ne pas l'étrangler. Je mis la main dans ma poche, où se trouvait un petit couteau-poignard très affilé que Gaston m'avait acheté ici même à la foire, et, à la pensée que j'avais une arme, je me sentis tout à coup devenir très dangereuse.

« — Madame, lui dis-je, je vous prie de vous taire.

« Elle continua, comme si je ne lui parlais pas, de sa voix de prédicateur. Je serrai très fort le petit couteau, encore qu'il fût fermé.

« — Madame, dis-je une seconde fois, je vous prie de vous taire.

« Elle voulut continuer.

« — Assez! lui dis-je en me levant.

« Elle me regarda avec dédain; mais il faut croire que j'avais l'air méchant, car tout à coup elle se tut, se retourna du côté de la paroi et feignit de s'endormir. »

— Et si elle avait continué? demanda Gaston.

— Je pense que je l'aurais tuée, répondit tranquillement Pauline. Avec ma compagne nous l'aurions jetée par la portière sur la voie. C'était la nuit. On n'aurait peut-être rien su! Et puis, ma foi! tant pis pour elle!

— Et pour toi! dit Marine.

— Oh! moi! fit Pauline avec un geste étourdi, je t'assure que dans ce moment-là cela m'était parfaitement égal! Si vous saviez comme pendant tout l'hiver mon mari et moi nous étions insoucieux de notre vie! Mon pauvre cher mari! Il est heureux à présent. On vient de lui rendre son lac... Il y a un peu plus d'eau qu'auparavant, mais il n'en a que plus de cœur à l'ouvrage. Pendant ces longs mois il avait pourtant des travaux importants à Vienne: eh bien, il ne s'en souciait pas du tout, lui qui est si consciencieux.

— Pourquoi n'est-il pas venu avec vous? demanda Breuil.

— Il remet en train ses équipes et il arrivera dans quelques semaines. Mais je ne pouvais pas attendre si longtemps; il me tardait trop de revenir. Ah! j'ai fait un singulier voyage! Je ne sais plus ce qui était arrivé en Bavière, un accident sur je ne sais plus quelle ligne; et puis les Allemands se vantent d'avoir de l'ordre! Dans leurs armoires, c'est possible; mais je vous affirme n'avoir jamais rien imaginé de semblable au désordre qui règne jusqu'à présent sur leurs lignes de chemins de fer. Voilà plus de quatre mois que la paix est signée, et je ne crois pas qu'un seul train soit encore arrivé, n'importe où, à l'heure fixée. Pour partir, ils partent, d'ailleurs.

— Combien de temps es-tu restée en route? dit Marine.

— Quatre jours, et je n'ai pas passé une seule nuit à l'hôtel; toujours des trains, des trains toujours... Mes chers amis, si vous saviez ce que j'ai vu un jour dans une tranchée!...

Les traits de Pauline se contractèrent et sa voix changea de timbre sans qu'elle en eût conscience.

— C'était à une courbe assez rapide, reprit-elle. (Ses yeux fixés au loin semblaient revoir la scène qu'elle décrivait.) Le train allait lentement, parce qu'on changeait les traverses. Tout à coup je vois une espèce de surveillant, un fusil au bras, puis deux, puis trois; la courbe s'accentuait; je me mets à la portière; j'étais seule dans le compartiment, d'ailleurs; et je vois des hommes en bras de chemise, vêtus de pantalons rouges, qui regardaient passer le train, sur la voie même. Il y en avait cinquante ou soixante. Mes amis, c'étaient des prisonniers français! Je ne puis vous dire ce que je ressentis. Je voulais parler, crier; je ne pouvais pas! Je tirai mon mouchoir, je l'agitai et je criai : *France!* Le train allait de plus en plus lentement : figurez-vous qu'ils m'entendirent et qu'ils me répondirent, en agitant leurs bonnets : *Vive la France!* Ils avaient cessé de travailler, et le cher cri courait sur toute la tranchée à mesure que je passais. Je jetai au hasard tout ce que j'avais de monnaie dans ma poche; pas un ne bougea pour ramasser les pièces, mais ils continuaient à crier. Les surveillants n'avaient pas osé intervenir, car ils étaient en petit nombre, et le train acheva de décrire sa courbe; le dernier bras tendu, le dernier lambeau rouge disparurent; le dernier cri : *France!* s'éteignit, et moi je pleurais comme si à l'instant même je venais d'apprendre la mort d'un autre de vous!

« Voilà que nous arrivons à une station et que dans mon compartiment monte un vieux Prussien, raide et lourd comme un bloc de pierre, les cheveux et la moustache tout blancs, l'air fort respectable d'ailleurs. Il était escorté de sa fille, vilaine personne anguleuse de trente-cinq ans environ, et de deux hommes plus jeunes. Naturellement, tout ce monde se met à parler de la guerre, et j'en entends de belles : c'était le discours de ma chère dame de septembre, agrémenté par l'aplomb que donne la victoire. On nous refusait non seulement les vertus, mais même les plus simples qualités. J'écoutais en silence et je me rongeais intérieurement de rage; mais j'avais éprouvé tant de chagrin l'instant d'auparavant, que je n'avais plus la force de me mettre en colère. A la station suivante, les deux messieurs descendent et le silence se fait. J'étais aussi tranquille dans mon coin qu'une momie dans son sarcophage. On arrive à un endroit bizarre; les voies étaient détraquées et, je ne sais à quel propos, au lieu d'entrer en gare, le train s'arrête fort loin du quai. Le vieux Prussien descendait là. Or il était à moitié perclus de rhumatismes et ne se mouvait qu'avec une extrême difficulté. Sa fille descend, appelle des hommes, se fait apporter une chaise; le wagon se trouvait au moins à quatre pieds du sol. Le vieillard arrive en se traînant jusqu'au bord, essaye de descendre, s'assied sur le seuil du compartiment et pousse un gémissement de douleur.

« — Je ne puis plus, dit-il. Il faudrait quelqu'un pour me soutenir, je sens que je vais tomber si l'on ne me retient pas.

« Pour lui porter secours, il aurait fallu se glisser entre deux wagons et entrer par l'autre portière; cela aurait été long, et le vieux Prussien changeait de couleur à vue d'œil. Vous savez que je suis très forte; je m'arc-boutai contre le siège, je passai mes bras sous les aisselles du malade et je lui dis en allemand :

« — N'ayez pas peur, je vous tiens bien. Mademoiselle, ajoutai-je pour sa fille, approchez la chaise en dessous, et je vais y descendre M. votre père.

« En effet, par une manœuvre habile et prudente, le vieux mangeur de Français se trouva déposé à terre.

« — Oh! madame, me dit-il avec une véritable expression de reconnaissance, ma propre fille n'y aurait pas mis plus de douceur et de précaution!

« La locomotive sifflait pour le départ; je refermai sur moi la portière, et, pendant que le train s'ébranlait :

« — Eh bien, monsieur, lui dis-je toujours dans sa langue, n'oubliez pas que je suis Française.

« Il me jeta un regard de honte et presque de chagrin que je n'oublierai pas. Je crois qu'il eût mieux aimé tomber de deux mètres de haut sur ses pieds goutteux que d'entendre cette petite phrase. Mais, si cela l'a corrigé, il en reste d'autres! »

— Je suis content que tu aies fait cela, Pauline! dit M. Sérent.

— Moi aussi, répondit-elle en riant,

Louis avait écouté ce récit en silence, pendant que ses yeux clairs et intelligents interrogeaient le visage mobile de la jeune femme. La soirée s'acheva sans qu'il eût pris part aux conversations. Pour regagner sa maison avec Marine, il eut envie de descendre l'escalier de deux cents marches qui mène au pied du château. La lune éclairait le paysage d'une clarté molle et douce; le vieil escalier de pierre disparaissait à demi sous les branches de lierre et de ronces qui passaient par-dessus les murs. Dans cette tiède soirée de juin, tout avait un air de tendresse et de paix délicieux.

— Sais-tu, dit Louis à sa femme, qu'au pied même de cet escalier deux Prussiens qui le descendaient à cheval pour échapper à nos hommes ont été tués le jour de la défense?

— Je ne le savais pas, dit lentement Marine.

Ils achevaient de descendre; ils s'arrêtèrent sur les dernières marches et regardèrent autour d'eux. Les pluies avaient lavé depuis longtemps les taches de sang; le bruit léger des flots du Loir se faisait entendre tout près.

— Marine, dit tout à coup Louis Breuil, je crois que j'ai eu tort de ne pas revenir ici quand la guerre a été déclarée.

La jeune femme pressa son bras silencieusement contre celui de son mari. Il la regardait anxieux, attendant une réponse. Elle leva les yeux vers lui.

— La vie est longue, dit-elle; on peut réparer.

HENRY GRÉVILLE.

(*La suite au prochain numéro.*)

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La science et la critique, aidées des précieuses découvertes des archéologues, pénètrent chaque jour de plus en plus dans la vie des anciens. Il semble à M. Martha qu'elles se préoccupent surtout du détail matériel sans s'inquiéter assez de l'état moral. C'est bien mon sentiment. Vous vous rappelez l'avant-propos de *Gil Blas* et les recherches faites pour retrouver le tombeau et l'âme du licencié Garcias? De même, nos érudits fouillent et, à force de fouiller, découvrent la bière. Ils en décrivent alors la forme, constatent les ravages du temps et de l'humidité, comptent les clous : tant de rouillés et qui ne tiennent plus, tant qui tiennent encore; mais l'âme du licencié, qu'il s'agissait de retrouver et d'interroger, ils n'en ont point souci. M. Martha, lui, cherche l'âme, au contraire. Il fait ce qu'il appelle la psychologie du passé, ce qui lui semble un plus noble et plus haut objet que les procès-verbaux et les inventaires. Il en est donc justement fier et je joins mes compliments à ceux qu'il se décerne, tout en lui rappelant qu'il n'a pas seul ces hautes préoccupations : M. Gaston Boissier également interroge les âmes. La différence entre eux, c'est que M. Boissier aime mieux qu'on lui dise qu'il est érudit que psychologue, et que M. Martha aime mieux passer pour psychologue que pour érudit. Il dédaigne même d'indiquer les sources, les textes, de verser toutes ses notes devant le lecteur, estimant qu'il mérite d'être cru sur parole. Et à quoi bon, en effet, tout cet étalage pédantesque de quelques érudits d'aujourd'hui? Il sert à effrayer le public, qui croit voir dans l'antiquité un domaine réservé aux seuls initiés et d'où l'on tient à distance les profanes. Il faut, au contraire, la rendre accessible, cette antiquité, à tout esprit préparé par une culture même légère. — Tenez-vous loin, nous dit-il, tandis que je fouillerai les tombeaux et mettrai à nu les cercueils; quand les âmes apparaîtront et parleront, je vous appellerai alors.

Et elles apparaissent et elles parlent en effet. Ces évocations, auxquelles M. Martha donne le nom très modeste d'*Études morales sur l'antiquité* (1), font défiler devant nous les représentants des âges lointains, de ceux mêmes qui appartiennent presque autant à la légende qu'à l'histoire. Voici, par exemple, Brutus, celui qui chassa les Tarquins, et Valerius Publicola, qui fit l'éloge funèbre de Brutus. Un érudit demanderait à Brutus s'il est bien sûr d'avoir existé; le moraliste, sans contester que la fiction ait embelli et poétisé le berceau de la république romaine, ne se préoccupe que de l'influence morale de ces panégyriques prononcés sur les tombeaux. Il remarque encore que dans la démocratique et jalouse Athènes l'éloge public d'un seul citoyen n'était pas toléré, car, en exaltant l'orgueil d'une famille, il pouvait

(1) *Études morales sur l'antiquité*, par Constant Martha, de l'Institut. — 1 vol. Paris, 1883. Hachette et Cie.

susciter un nouveau Pisistrate; l'aristocratique Rome, au contraire, aimait à entendre célébrer de grandes vertus dont la gloire rejaillissait sur le patriciat tout entier. Ces grandes cérémonies funèbres, où défilaient sur un char les images des ancêtres, n'entretenaient-elles pas d'ailleurs dans les âmes, avec le respect du passé, l'ardent désir de ne pas laisser tomber dans l'ombre un nom illuminé de gloire? Il y a bien, parmi ces images, quelques-unes glissées en fraude pour grossir le cortège, de même que dans les éloges que prodigue le panégyriste il y en a bien quelques-uns qui ne sont mérités qu'à moitié. Oui, sans doute, et le moraliste ne s'y trompe pas. Il le sait, il l'indique par un sourire; mais qu'importe? dit-il. Laissez faire et laissez dire : cet orgueil a une source généreuse et produit de nobles effets. Le jour venu cependant où le cœur de la jeunesse romaine ne sera plus ouvert à l'enthousiasme, où ces cérémonies ne seront plus qu'une parade d'ostentation, le moraliste sera le premier à gémir. Les hyperboles et les fictions qui tout à l'heure le charmaient, sans qu'il fût cependant jamais dupe, vont l'indigner presque. Le vain orgueil des familles et la falsification de l'histoire!

M. Martha nous promène ensuite parmi les tombeaux des dames romaines et s'arrête à certaines épitaphes qui sont, elles aussi, des oraisons funèbres, les seules possibles pour la femme antique, dont la vie se passait au foyer. *Domiseda, lanifica,* voilà les mots qui la louent le mieux. Et là encore le moraliste trouve l'occasion de réflexions intéressantes. En effet, certaines inscriptions tumulaires montrent bien l'esprit positif et pratique des Romains. On trouve sur plus d'un tombeau des inscriptions qui sont des oraisons funèbres par l'étendue et des procès-verbaux de greffiers, des inventaires notariés, par les idées et le style. La vertu louée par-dessus toutes, c'est la sage disposition faite de ses biens par la défunte, l'équitable répartition de son héritage. M. Martha y trouve une occasion de moraliser, et il moralise en effet, cette fois même avec malice. Chose étrange! lui qui ne sourit guère, s'égare agréablement parmi ces tombes.

Ne nous attardons pas cependant; le loisir me manque pour m'arrêter à chaque station que fait le moraliste dans l'antique Rome, bien que ce fût tout profit de l'écouter. Je vous indique donc simplement l'itinéraire. Suivez-le chez le philosophe Carnéade, et vous remercierez les Grecs vaincus d'avoir pris possession de Rome par leur philosophie; sans elle, les Lucullus eussent été des Apcius. Suivez-le chez les consolateurs de profession dont c'est la spécialité à Rome de sécher les larmes et de relever les courages abattus : vous verrez comme il leur fait honte de ne pas tenir les promesses de leur prospectus! — Eh bien, non, leur dit-il, vous ne me consolez pas du tout! Non, si je pleure un enfant, il ne suffit pas qu'on me murmure à l'oreille : Vous voilà au même point que lorsqu'il n'était pas né. Des mots et des paroles et d'harmonieuses bagatelles, tout cela! Il n'y a de consolations possibles qu'avec l'idée d'une autre vie, l'espérance d'un avenir meilleur. — Suivez-le chez les stoïciens, qui recommandent à leur sage l'examen de conscience fait chaque jour; suivez-le chez Julien l'Apostat, où vous rencontrez M. Albert de Broglie, venu là pour crier raca au chrétien devenu païen; suivez-le chez Synesius, un païen devenu chrétien et même évêque, un peu malgré lui toutefois : vous l'entendrez toujours et partout moraliser avec un grand sens, une équitable impartialité qui tient la balance égale entre les philosophies et les religions, enfin d'une voix aimable, quoique un peu lente et grave. C'est un plaisir sérieux, et même un plaisir sévère; mais c'est un plaisir.

## II.

Je ne puis guère qu'annoncer le nouveau volume de M. Ferdinand Brunetière, un recueil d'articles sur les pontifes et les diacres du naturalisme et du réalisme (1). Oui, l'annoncer seulement, parce que ces articles sont déjà connus sans doute d'une grande partie de nos lecteurs, et que, si les critiques se mettent à faire la critique de la critique, ce sera à n'en pas finir. Les loups ne se mangent pas entre eux. Il est vrai que je n'ai nul désir de manger M. Brunetière, tant s'en faut. Son talent solide, sérieux, consciencieux, commande l'estime, j'allais dire le respect. Remarquez-vous quelle place il s'est faite dans la critique, et en peu de temps, quelle autorité il a conquise? Ceux-là mêmes qui hésitaient d'abord et même résistaient, n'étant pas séduits parce que son ton est un peu doctoral, son allure un peu solennelle, sont définitivement gagnés. Les auteurs même pour lesquels il est le moins tendre se résignent à être malmenés. Et, en effet, s'il frappe, c'est avec conviction, par devoir et dans l'intérêt du patient. Il vous condamne en espérant que l'expiation vous sera salutaire. Chez ce juge austère, ni boutades ni caprices de mauvaise humeur. Chaque affaire a été longuement instruite; toutes les pièces du dossier ont été classées, annotées avec une conscience scrupuleuse; les antécédents de l'accusé, équitablement pesés. Et puis M. Brunetière se fait encore pardonner sa sévérité en prenant toujours ses justiciables au sérieux. Quand d'autres disent : Tamtam, grosse caisse, boniment, entreprise commerciale! lui dit : Théories spécieuses, mais fausses, hélas! illusions d'une foi qui s'égare, sacerdoce et apostolat de l'erreur! Et, vous concevez, les marchands d'orviétan que l'on traite d'apôtres sont assez flattés; Mangin, pris pour un fondateur de religion, se rengorge. Leur œuvre, tout comme eux-mêmes, est prise au sérieux. M. Brunetière la tourne, la retourne, la démonte, la désarticule, en fait voir le mécanisme, décompose de même le style et en note les procédés. C'est un honneur d'être ainsi un objet d'étude pour un esprit si sérieux. Voilà comment, j'en suis certain, ce nouveau volume sur le naturalisme fera un assez vif plaisir aux naturalistes. Quand M. Brunetière vous fait l'honneur de vous administrer une correction, on est battu et content.

L'honneur est d'autant plus grand pour MM. les naturalistes qu'on les discute en un style de solennelle allure qui

(1) Ferdinand Brunetière, *le Roman naturaliste.* — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

sent son XVII^e siècle. Songez donc! A des gens qui parlent une bonne langue familière et, pour marquer d'un monsieur quelconque que son abord n'est pas agréable au nez, disent de lui : « Il avait mangé ses chaussettes », on s'adresse en employant les façons de dire des contemporains de Pascal. Quel honneur pour eux! Les voilà donc ravis. Le public cependant s'étonne un peu. Cette langue majestueuse le déconcerte. Il ne rend même pas pleine justice à M. Brunetière, car les apparences le trompent. Pour ma part, je suis très sensible à ce qu'il y a de fin, d'ingénieux, dans un grand nombre de remarques délicates. M. Brunetière a beaucoup d'esprit, et son esprit est moderne, en somme, tout à fait de ce temps-ci : eh bien, ces formes de langage qu'il affectionne enveloppent et noient cet esprit. Cette ampleur d'un style large et majestueux dissimule, capitonne en quelque sorte des pointes qui pénétreraient davantage si la forme avait des arêtes plus vives. Vous vous rappelez la vive et sémillante Toinette du *Malade imaginaire :* elle s'enveloppe d'une grande robe noire de médecin, se coiffe d'une perruque solennelle ; le brave Argan ne la reconnaît plus. De même, nous ne reconnaissons un contemporain dans M. Brunetière qu'à certaines notes modernes qui lui échappent par inadvertance. C'est son regret sans doute d'être reconnu; mais il a beau faire : vainement il se déguise en contemporain de Pascal; il est de son siècle malgré tout. C'est ainsi qu'il emploiera des formes de comparaison tout à fait archaïques : « De même que, dira-t-il, il ne sert de rien ou presque rien, en science, de constater les faits, si quelque idée directrice ne préside à cette constatation, tout de même... » Voilà bien les formules du grand siècle; puis, soudain il s'oublie et quelque expression du jour lui échappe : « Un coup de gueule », par exemple. Il en demande pardon, je le sais bien; mais la dissonance ne s'en est pas moins fait sentir. Le contemporain de Pascal est décidément le contemporain de M. Zola. Ne vaut-il pas mieux être de son époque et parler la langue de son temps, la meilleure, bien entendu? Mais je ne convaincrai pas sur ce point M. Brunetière. Il s'assure que ces nobles façons de dire dont on ne fait plus aujourd'hui grand état — vous voyez, voici que je parle la langue du XVII^e siècle, moi aussi — ont plus grand air et vous tirent du commun. Allons, soit! Qu'il emploie donc ces formes de langage dont il regrette de voir se perdre l'usage; mais voyons : La Bruyère ne peut-il être pris pour modèle sans qu'on remonte jusqu'à Nicole?

III.

M. le vicomte Henri de Bornier abandonne donc le théâtre? Voici qu'il débute dans le roman. Quand on s'essaye sur le tard dans un genre, presque toujours on suit la mode d'il y a vingt ou trente ans, on se rappelle ce qu'on a aimé ou admiré au temps de sa jeunesse. C'est ainsi que *la Lizardière* (1) de M. Henri de Bornier rappelle les romans de M. Jules Sandeau. Dieu me garde d'en dire du mal! Je constate tout simplement que la mode a changé. Donc cette *Lizardière* a un incontestable parfum du temps passé. Vous y voyez un descendant des croisés qui a les parchemins, et la fille d'un grand industriel qui a les sacs. Hobereaux et parvenus ne se rencontrent pas sans que le choc ait pour résultat quelques contusions des deux côtés. Ici des écorchures, là des bosses. On s'aime cependant; mais, sacs et parchemins ayant leur amour-propre, c'est à qui ne fera pas les avances. Vous avez prévu déjà que les fiers parchemins ne succomberont pas à la tentation. Grâce à son travail, un noble travail, vous entendez bien, un travail qui donne la gloire — les parchemins ne consentiraient pas à vendre du madapolam ou confectionner des sommiers électriques, non, — en faisant des tableaux qui sont bientôt vantés dans les deux mondes et se vendent très cher, le hobereau a des sacs à foison. Par un jeu de bascule inévitable et pour produire le contraste voulu, la fille du financier est quasiment réduite à l'indigence. Comme compensation, elle a conquis toutes les vertus théologales. Pour être digne de ce descendant des croisés, elle s'est transformée. Dans la contrée on chante ses louanges, à cette bonne demoiselle Raymonde. Qui soigne les vieux domestiques? Raymonde! Qui guérit les chiens blessés? Raymonde. Ruinée par-dessus le marché, c'est parfait! Que peut demander de plus le jeune gentilhomme? On joue la *Fée* de M. Feuillet et on se marie, dénouement qui ne cause pas une vive surprise. Vous avez l'esquisse de ce roman, très moral, très aimable même dans son style, dont je ne saurais dire trop de bien, à cette condition qu'il me sera permis d'ajouter: Un peu trop *vieux jeu.*

IV.

La critique est dédaigneuse, en général, pour certaines œuvres dont il est convenu de dire qu'elles n'ont pas un parfum littéraire. Elles l'ont souvent, ce parfum, tout autant que bien d'autres couvertes par un pavillon qui protège la marchandise; mais c'est ainsi : il est admis qu'elles ne l'ont pas. Je ne vois pas, pour ma part, pourquoi on parle inévitablement des romans malsains de tel ou tel industriel en littérature spéculant sur le scandale d'un titre qui affriande les tout jeunes gens très novices ou encore les vieillards invalides, tandis qu'on garde un silence dédaigneux sur certaines œuvres intéressantes et morales qui n'ont contre elles que d'avoir été publiées dans les feuilles à bon marché. Voici, par exemple, trois volumes de M. Émile Richebourg : *Jean Loup* et *le Protecteur* (1), que je viens de lire avec grand plaisir. Pourquoi n'engagerai-je pas à tenter l'épreuve? L'intrigue est habilement nouée, l'action bien conduite, les péripéties dramatiques. Quant au style, je ne vois pas en quoi il est inférieur à celui de tant d'œuvres soi-disant parfumées de littérature. Évidemment ce n'est pas du grand art; mais de l'art honnête et agréable.

(1) *La Lizardière,* par le vicomte Henri de Bornier. — 1 vol. Paris, 1883. E. Dentu.

(1) Émile Richebourg, *Jean Loup,* 2 vol.; *le Protecteur,* 1 vol. — Paris, 1882. E. Dentu.

V.

Aux amateurs de la comédie de société, qui désirent s'amuser sans s'amuser trop, signalons les proverbes que Mme Marie Franel vient de publier sous ce titre : *le Théâtre en famille* (1). Il ne se peut rien jouer dans un salon de plus innocent.

MAXIME GAUCHER.

---

## NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le prince Napoléon vient de manquer une belle occasion d'avoir de l'esprit. Ayant appris que le comte de Chambord préparait une de ces maladresses touchantes et périodiques qui prouvent sa légitimité, il s'est senti jaloux et il a voulu faire valoir ses droits par les mêmes moyens.

C'est surtout quand on s'appelle Napoléon qu'il faut savoir se taire, longtemps, toujours, obstinément, si l'on veut garder ses chances. Comme on n'a pas besoin d'avoir des idées ni d'en éveiller aucune, que les partisans n'en demandent pas et n'en offrent pas, le mutisme est une force qui protège celle du nom.

L'homme du 2 Décembre a eu longtemps cette politique, il s'en est bien trouvé et ne s'est compromis que quand il a voulu dire quelque chose, sans dire ce qu'il voulait.

Je sais bien cependant que le ridicule, qui ne tue personne en France, au contraire, a été une des raisons du succès de Louis Bonaparte, et que, sans l'échauffourée de Strasbourg, sans le coup de pistolet de Boulogne, sans ces deux parades grotesques, le neveu de Napoléon Ier eût continué à élever des aigles en chambre et n'eût jamais imposé son prestige à l'Europe.

Peut-être le prince Napoléon, devenu pratique, veut-il commencer l'ère des entreprises saugrenues et ne se croit-il pas assez ridicule pour être un prétendant sérieux!

On remarquera, et il a déjà commencé à faire remarquer lui-même que le mot d'empire ne se trouve pas une seule fois dans son manifeste pour qualifier ses prétentions. Il ambitionne le titre de chef de la nation française; or le Président est un chef. Il n'y a donc rien de délictueux dans le désir d'être élu Président de la république quand on jouit de tous les droits de citoyen.

Voilà ce qui sera plaidé.

Le 12 juin 1848, à propos de cris de *Vive l'empereur* qu'on prétendait avoir été proférés par un régiment entrant à Troyes, le prince Napoléon faisait sa première profession de foi républicaine. Le gouvernement, très certainement mal inspiré, proposait, comme l'a proposé mardi M. Floquet, un décret de proscription; on vit alors le prince, agité par une émotion violente, se précipiter à la tribune, désavouer ceux qui avaient pu crier *Vive l'empereur*, qualifier leur enthousiasme d'attentat et, dans un mouvement pathétique qui fit pleurer M. Pierre Bonaparte, terminer son objurgation à l'Assemblée par ces paroles :

« Le citoyen Lamartine vous a dit tout à l'heure avec éloquence que le crime *horrible* qu'il vous dénonçait avait été commis au cri d'un nom qui n'a jamais été accusé d'avoir fomenté des troubles, et c'est sous le coup de la haine, de l'exécration qu'inspire cet odieux attentat, qu'on est venu vous proposer le décret de proscription... Songez à ce qu'on vous demande! Il suffira donc à des *misérables*, pour compromettre un nom, de prendre ce nom pour contre-balancer leurs projets criminels!... L'empire! qui en voudrait ?... C'est une chimère... Il restera comme une grande époque historique, mais il ne saurait renaître! »

Le prince Napoléon refera-t-il le même plaidoyer à propos de cette affiche? Et si, au lieu de cinq personnes de son intimité ralliées par l'éloquence de son manifeste, il avait recruté un simple peloton pour crier : *Vive l'Empereur*, eût-il traité ces fanatiques de *misérables?*

Le morceau, qui m'a été distribué en même temps qu'un prospectus de marchand de vins de Bordeaux et la circulaire d'un tailleur offrant de louer à des prix modérés des habits noirs et des habits de gala, le morceau manque d'éloquence entraînante, d'originalité et d'adresse.

Le journal *le Gaulois* le trouve fort bien parce qu'il injurie violemment le gouvernement. Cette raison-là ne me suffit pas, et, si je le trouve fort bon, fort utile, pour aider à l'unification des républicains, c'est surtout parce qu'il embarrasse les monarchistes de toutes nuances; c'est qu'il trahit candidement les procédés de concurrence des partis dynastiques; c'est qu'il rend banal et inoffensif l'appel au peuple des bonapartistes et des légitimistes; c'est qu'il égalise les prétentions diverses par les mêmes formules et la même absence de sincérité.

A part la question du drapeau blanc, le comte de Chambord pourrait se servir de la même rédaction. Lui, du moins, serait moins suspect pour parler des guerres entreprises par esprit de spéculation. Il n'a pas dans ses annales la guerre du Mexique, et, à virginité égale, son épée ne rappellerait aucun désastre.

Quant à la religion, le convive des soupers du vendredi en parle avec autant de componction que s'il avait voulu plaire à sa pieuse femme.

Peut-être s'oublie-t-il un peu trop quand il affirme qu'*exploiter le pays, ce n'est pas l'administrer*. C'est précisément ce que nous disions de l'empire; le prince se sera souvenu de nous avoir lu; mais cette réminiscence n'est pas adroite.

Pourquoi n'est-ce pas à Saint-Augustin, où sa dévotion, née au moins de la veille, aurait dû le conduire, que le prétendant a lancé son manifeste? L'anniversaire de la mort de son cousin était un excellent prétexte pour se proclamer son héritier, et l'héritage, à son tour, était un excellent prétexte

---

(1) *Le Théâtre en famille*, par Marie S. Franel. 1 vol. — Paris, 1884. Sandoz et Fischbacher.

pour aller à la messe, puisqu'il est décidé à y retourner.

Cet affichage clandestin, nocturne, manque de crânerie. Puisque le prince prétend avoir exercé simplement un droit de citoyen, d'électeur, comment n'a-t-il pas eu l'idée de procéder ouvertement, en plein jour, à la barbe des agents, à un devoir civique?

Je sais bien qu'il n'a déjà que trop donné de sa personne, puisqu'il ne s'est pas dérobé aux conséquences de sa démarche et qu'on a pu le rejoindre. Il pourra dire cette fois que ceux qui l'accusent de fuir ont menti!

Fuir est toujours un procédé fâcheux; mais, sans fuir positivement, le prince Napoléon aurait pu imiter la tactique du concurrent dont il imite les étiquettes sur ses fioles.

Le comte de Chambord semble croire que la France a des écrouelles; mais, tout roi divin qu'il est, il ne se hasarde pas à les toucher de près, pour les guérir. C'est de loin qu'il les soigne. Ce prince, qui a l'orgueil de la naïveté, a eu pourtant un mot assez spirituel, ou bien a mérité qu'on lui prêtât ce mot.

Comme on lui demandait pourquoi il ne venait pas en France parler au peuple qu'il évangélisait de si loin, il répondit :

— Le Roy de France ne doit pas s'exposer à être conduit au poste.

Ce mot me plaît, parce qu'il n'est pas d'une candeur absolue et qu'il dénote une certaine défiance du prestige du droit divin.

Le prince Napoléon, lui, est au poste; mais il pourrait répondre aux railleurs que c'est de poste en poste que son cousin est arrivé, comme l'aigle voletant de clocher en clocher. C'est par la police que Louis-Napoléon s'est rendu populaire. Il était juste qu'il se fît plus tard acclamer par elle.

Le prince restera-t-il longtemps en prison? Je ne le crois pas. A-t-il mérité d'y aller? J'avoue que sur ce point je n'ai pas une opinion bien arrêtée. Je crois cependant qu'il faut moins de casuistique pour trouver un gros délit dans son affaire que pour assimiler son manifeste au simple avis d'un citoyen désintéressé, faisant placarder son opinion sur les murs.

Mais, coupable ou non, j'aurais sans doute mieux aimé enfreindre la loi en le dédaignant, que l'exécuter avec rigueur en donnant de l'importance à un prétendant sans consistance.

Quant aux lois de proscription proposées par M. Floquet, j'espère qu'elles ne seront pas votées par la Chambre et qu'il ne sera pas nécessaire d'attendre du Sénat un acte de libéralisme et de saine politique.

Proscrire les prétendants, même quand ils prétendent un peu, c'est leur donner le droit de conspirer. Les proscrire sans motifs, quand ils ne manifestent par rien, c'est simplement une iniquité.

Si la république n'a pas la force d'attendre les coupables pour les punir, si elle punit préventivement, elle est une faction au pouvoir; elle n'est pas le gouvernement d'un pays libre.

J'étais, sous l'empire, dans la presse, parmi ceux qui demandaient avec le plus de vivacité l'abolition des lois de proscription. Je n'ai pas changé d'avis, et j'aurais honte de voir la république manquer d'une générosité que nous réclamions de l'empire, en redoutant presque de le voir nous l'accorder.

Fort heureusement l'empire, qui avait commencé par la confiscation et la proscription, est resté jusqu'au bout dans l'infatuation de ses attentats. La république doit rester, quand même, entêtée de justice.

Ce qui ne veut pas dire qu'elle doit rester impassible devant les agitateurs.

## II.

Ici, nous avons plus de rois et d'empereurs que n'en pourrait porter un seul trône, si large qu'il fût; en Abyssinie, il n'y a qu'un roi, mais il n'y a plus de trône : on l'a volé.

Il paraît qu'il valait 25 000 écus et qu'un tapissier anglais l'avait confectionné à la dernière mode. Quelle est la dernière mode, je l'ignore. Est-ce avec des coussins, des oreillers, des élastiques et tout ce qu'il faut pour la maladie aussi bien que pour la bonne santé?

Le roi Jean d'Abyssinie a envoyé des avis aux polices du monde entier.

Il est douteux qu'il retrouve son meuble — à moins que l'heureux possesseur qui l'a pris à la caravane ne s'en trouve embarrassé et n'offre de le rendre, moyennant rançon.

Je sais bien que, faute d'un fauteuil, un roi n'est jamais détrôné quand il a pour s'y reposer les cœurs de ses sujets. Le négus d'Abyssinie, à défaut des cœurs, se contenterait des reins et du dos des Abyssins.

En 1848, j'ai vu passer sur le boulevard un fauteuil en velours rouge qu'on affirmait être le trône de Louis-Philippe. On le portait à la place de la Bastille, où il fut solennellement brûlé. J'ai gardé un petit échantillon du velours. J'espérai longtemps que je pourrais y coudre un morceau du trône impérial; mais la Commune a fait les choses plus en grand que la révolution de 1848.

## III.

En brûlant le trône impérial, on a brûlé aussi les Tuileries. Je regrette les Tuileries. J'espérais que l'on conserverait, que l'on restaurerait au moins le pavillon central, qu'on lui rendrait les proportions délicates qu'il avait à l'origine. Cette démolition pure et simple qui va faire un trou horrible et qui ne peut provoquer qu'une tentative d'architecture prétentieuse, sans caractère spécial, est une offense à l'art de la Renaissance et ne venge la république de rien.

A tout prendre, les Tuileries ont été le palais le moins souvent, le moins constamment habité par les anciens rois de France. Louis-Philippe est le seul qui en ait fait sa demeure continue, et, franchement, la mémoire de celui-là n'a pas besoin qu'on rase l'édifice et qu'on sème du sel à la place. Ce serait trop de colère.

IV.

Puisque je parle des monuments à conserver, je veux remettre sur le tapis cette question des Arènes de la rue Monge, si outrageusement maltraitées par l'empire. On sait que, malgré les sollicitations les plus pressantes des savants, le gouvernement impérial n'a jamais voulu sauver de la destruction ce monument curieux, authentique, admirable, non pas de la domination romaine dans les Gaules, mais de l'industrie gauloise au temps des Romains.

Car ce qu'il y avait de particulier dans ces Arènes, c'est qu'elles étaient un spécimen très rare des modes de construction de nos ancêtres.

C'était à la fin de l'empire ; on a ri au nez des savants, on a vendu l'emplacement à la Compagnie des Omnibus, qui a fait combler les vides et qui a installé ses services sur la partie découverte des Arènes.

César avait l'ambition d'un cirque plus vaste ; il lui fallait celui de Sedan. Il l'a gorgé de victimes.

Mais voici que ces pauvres Arènes, piétinées par les chevaux d'omnibus, enfouies sous les terres rapportées, tressaillent et semblent destinées à revoir bientôt le jour. Une partie seulement avait été aliénée; l'autre partie était restée dans l'état primitif, sous des terrains énormes qui supportaient une communauté.

Ce couvent, acheté autrefois par Mme Blanc, a été récemment revendu à une compagnie immobilière; mais les vieux amis des monuments de la France, mais la Société des antiquaires de France et l'Académie des inscriptions et belles-lettres se sont émus et ont adressé au conseil municipal de Paris une demande votée à l'unanimité, pour réclamer l'achat, la délivrance de ces Arènes, non seulement de la partie à acquérir, mais de la partie aliénée au profit de la Compagnie des Omnibus. Ne peut-on exproprier pour cause d'utilité nationale, historique, ces terrains en bordure sur des voies projetées pour dégager le Panthéon?

Je ne sais pas si on aime les Arènes au conseil municipal, même sans gladiateurs. Le Spartiate M. Joffrin prétendra peut-être que ce sont là des monuments qui attestent les goûts frivoles de nos ancêtres, comme le théâtre d'Opéra populaire atteste la manie déplorable des contemporains à l'égard de l'harmonie. Mais il sera facile de faire comprendre que les Arènes sont, avant tout, des marques de la première industrie gauloise, que c'est un honneur à rendre aux ouvriers maçons de ce temps-là beaucoup plus qu'aux histrions; et peut-être qu'en faveur du mortier et du ciment gaulois les Arènes de Lutèce trouveront grâce auprès de la minorité. Je ne doute pas de la majorité. Il y a là une intéressante exhumation à opérer, et une revanche facile à prendre de l'empire.

V.

Je signale à la Comédie-Française une autre réparation.

Il y a au Père-Lachaise, derrière le monument du général Foy, une pierre tombale défoncée, brisée par le milieu, au-dessus d'un caveau éboulé. Ces jours-ci, un visiteur mélancolique qui se promenait par là vit dans la fente de la pierre brisée un bouquet tout frais; il se baissa pour lire le nom de ce mort ou de cette morte qui était encore l'objet d'un culte, sans qu'on songeât à lui refaire son lit et son autel; et il lut ce nom : Clairon.

La Comédie-Française ne fera-t-elle pas l'aumône d'une pierre neuve à l'une de ses grandes comédiennes ? Un monument ne serait pas déplacé.

Louis Ulbach.

---

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

DISCOURS DE M. DE MANTEUFFEL AUX DÉLÉGUÉS D'ALSACE-LORRAINE ; COMPLET AVEU DE L'ÉCHEC SUBI PAR SA POLITIQUE. L'ALSACE-LORRAINE DEMEURÉE PLUS QUE JAMAIS FRANÇAISE. — SILENCE DE M. GLADSTONE ; RENAISSANCE DE LA QUESTION D'IRLANDE.

I.

Le lieutenant général de l'empereur près l'Alsace-Lorraine, M. de Manteuffel, s'est assigné, depuis qu'il est commis à la garde et au gouvernement des provinces annexées, une tâche bien ambitieuse. Il s'est flatté, lui, maréchal, ami personnel du chancelier, homme aux vues larges et à l'esprit non vulgaire, de réussir où tous les autres avaient échoué et de faire descendre la résignation au cœur des nouveaux sujets de l'Allemagne. Il obtiendrait ce succès énorme : l'Alsace-Lorraine sanctionnant sa propre réunion à l'empire. Pour arriver à ce but, il avait ses voies et ses moyens, qui différeraient étrangement des procédés adoptés avant lui. Jusqu'à l'avènement du nouveau stathalter, on n'avait guère compté, pour réduire l'opposition entêtée de ces Allemands malgré eux, que sur les rigueurs administratives, les mesures d'exception, les menaces, la violence et une sorte de perpétuel état de siège. Résultat : néant. Les persécutés n'en regrettèrent que plus amèrement la patrie française. Leurs conquérants s'étaient eux-mêmes chargés de leur rendre la différence plus sensible.

Que fit le maréchal de Manteuffel? Il changea tout cela, renonça aux pratiques coercitives, aux maladroites et exacerbantes répressions. Il se fit toute conciliation, toute douceur. Il en crut le fabuliste : au lieu du vent et de la tempête, ce fut un tiède rayon ; Phébus après Borée. Le maréchal se donna pour une façon de dictateur philanthrope, investi malgré lui de pouvoirs qu'il déplorait et dont il brûlait de n'user point, pour un abbé de Saint-Pierre en cuirasse, avide de panser les plaies de la conquête. Surtout il affectait de compatir aux fidèles regrets que nourrissent en leurs cœurs les fils de la contrée captive, de respecter ce qu'avait d'honorable cette constance. Pour lui, son seul désir était d'adoucir la condition de ses administrés, de leur faciliter

peu à peu l'assimilation avec la *Vaterland*, de ménager les transitions, de préparer l'acquisition à l'Alsace-Lorraine de tous les principaux droits constitutionnels; bref, de hâter ainsi le retour au régime commun. Que demandait-il en échange à la population et aux délégués? Oh! point grand'-chose; rien qu'un peu de complaisance et quelque gratitude de tant d'attentions.

Telle a été l'attitude, habile, ma foi, que s'était choisie le gouverneur. Qu'on relise ses Adresses, ses allocutions avant ou après boire, on verra toujours se développer le même thème : par un peu d'égards pour ses nouveaux maîtres l'Alsace-Lorraine méritera leur faveur et M. de Manteuffel est là non pour violenter, mais pour apaiser; moins dictateur que médiateur. Prétention qui rappelle le mot plaisamment sinistre de ce bourreau neuf en son emploi. S'adressant au condamné qu'il menait au supplice : « J'exécute pour la première fois, lui dit-il; pour la première fois vous allez être exécuté. Nous sommes bien novices tous les deux; mettons-y chacun un peu du nôtre et nous nous en tirerons pour le mieux. » Oh ! si l'Alsace-Lorraine aussi consentait! Avec un peu du sien..., n'est-ce pas, monsieur de Manteuffel ?

Mais voilà ! Elle n'y met aucun bon vouloir et les choses sont comme au premier jour. La possibilité même d'une autonomie relative, qui serait peut-être un jour le prix de la résignation au fait accompli, n'a guère fait personne se résigner. La tentative du maréchal est couronnée d'un piteux échec. Et qui nous en instruit ? Précisément le maréchal. Oui, c'est lui-même qui, dans son discours d'usage aux membres de la Délégation, a fait ce public aveu de son complet insuccès. Lui-même énumère les preuves qui attestent l'avortement final de sa politique : — l'élection trois fois renouvelée par le conseil municipal de Metz d'un délégué qui déclinait son mandat parce qu'au Landesauschuts la langue allemande était devenue obligatoire — la demande faite au Reichstag en vue d'obtenir la suppression du régime de la dictature — et par-dessus tout le programme électoral ainsi résumé par l'élu de Strasbourg : « Protestation et action. » Or, sur ces paroles nulle ambiguïté possible : écrites en France, datées de Bordeaux, on voit où visait le défi. Celui qui les a lancées veut la guerre, non contre la France probablement.

Et ici je ne puis résister au désir de citer textuellement. A quel point le militarisme allemand est imprégné de sentimentalisme mystique, on pourrait dire d'illuminisme transcendantal, que l'on en juge par ces curieuses phrases :

« La guerre ! Oui, je suis soldat. La guerre est l'élément du soldat, et j'aimerais bien le goûter encore, ce sentiment élevé de commander dans une bataille. Savoir que la balle de l'ennemi peut vous appeler à chaque instant devant le tribunal de Dieu, et savoir que le sort de la bataille et par conséquent les destinées de la patrie peuvent dépendre des ordres que l'on donne..., cette tension des sentiments est divinement grande. »

Ainsi telle est, en dernier ressort, l'utilité de ces entr'égorgements de peuples: procurer à quelques hommes avides de sensations fortes « le sentiment élevé de commander dans une bataille » et une « tension divinement grande ». C'est un enivrant élixir fait du sang de l'humanité. D'ailleurs ce dilettantisme guerrier n'appartient pas en propre au seul maréchal de Manteuffel. On se souvient sans doute que, voici un an, M. de Moltke, dans une lettre rendue publique, traça la même apologie. Callot s'est rendu célèbre par ses « horreurs de la guerre ». Le grand tacticien allemand en présenta la contre-partie : de la guerre il célébra les beautés et la vertu ineffable.

Mais toute cette métaphysique n'est point en pure perte et le stathalter savait fort bien où il voulait en venir. Grattez le soudard germain, vous trouverez un idéaliste ; grattez cet idéaliste, vous trouverez un utilitaire. Tout ce cantique en l'honneur du dieu Mars n'aboutit qu'à jeter cette menace à nos pauvres compatriotes : La guerre ! Eh bien ! soit. Mais elle se fera chez vous, sur votre sol, à vos dépens. « Aucun pays n'aurait à souffrir plus que l'Alsace-Lorraine dans sa situation géographique et avec ses deux forteresses. » Ainsi, que les provinces néo-germaniques se laissent entraîner où leurs délégués les poussent, voilà quelles calamités les attendent, au lieu qu'un peu de patience, surtout un peu de docilité, non seulement leur épargnerait ces maux, mais encore leur assurerait la possession de ces franchises constitutionnelles, si enviées en tout pays, mais après lesquelles l'Alsace-Lorraine soupirera vainement tant qu'elle ne sera pas amendée. Tel est donc le dilemme : ou des maux sans nombre, ou les plus souhaitables des droits. De même, ce roi d'opéra-bouffe : « Je te donne à choisir, ou bien être chargé de richesses et d'honneurs, ou bien un cachot très malsain. » Nos compatriotes ont fait irrévocablement leur choix : des offres miroitantes ils n'ont de souci. Quand le prince de Bismarck a réparti entre les villes rhénanes éprouvées par les inondations les 600 000 marcs, don de l'empereur, il a exprimé son déplaisir de n'avoir point vu les représentants d'Alsace-Lorraine prétendre à une part de ces secours. C'est là, semble-t-il, un grief de plus, que M. de Manteuffel eût pu insérer dans son réquisitoire.

Le maréchal ne se fait assurément aucune illusion sur le sort réservé à ses récriminations. Il n'en sera pas plus tenu compte que de ses avances. Il s'est dépité bien inutilement. Mais son allocution est d'un grand avantage, non pour lui, mais pour l'opinion publique de notre pays. Devant un tel aveu d'impuissance, en face d'un aussi visible découragement avoué par le vainqueur, qui pourrait ne pas croire à la fidélité patriotique de nos frères en la France et en la Révolution ? Plus que toutes les manifestations d'éclat, plus que les lettres publiques, plus même que les élections protestataires, plus que ces couronnes pieusement déposées par les délégués de tant de villes sur le catafalque d'un grand républicain, les paroles qu'a laissé échapper M. le maréchal de Manteuffel, gouverneur général de l'Alsace-Lorraine, prouvent au monde la perennité du lien filial qui rattache à la nation française les provinces otages.

II.

Le départ de M. Gladstone en villégiature sur le continent cause à la presse anglaise une assez vive déception. On avait promis un voyage du premier ministre en Écosse. Or une excursion écossaise a toujours été pour l'infatigable orateur l'occasion de discours sans fin. Il recevrait des Adresses un peu partout; un peu partout il répondrait. Mais il est à croire que la nécessité ne lui a point paru, cette fois, bien pressante. Nous ne sommes pas à la veille d'élections générales. N'ayant point de majorité à conquérir, à quoi bon se dépenser? Puis, le premier ministre se fait vieux; il a dû céder le fardeau de la Trésorerie. Bref, au lieu de prendre le chemin des *highlands*, il a préféré cingler vers Cannes. Et l'Angleterre et l'Europe se passeront de ses déclarations.

Pourtant quelques éclaircissements sur les projets que compte suivre le cabinet libéral n'eussent pas été mal venus. Sans parler de cette question d'Égypte qui tient les chancelleries haletantes et dont je ne veux point rebattre ici nos lecteurs, que de points obscurs dans la politique intérieure du Royaume-Uni! Ne voilà-t-il pas que le problème irlandais renaît de ses cendres? La misère de l'île est en recrudescence; la famine menace. En dépit des nouvelles lois agraires, le payement de la rente souffre autant de difficultés que jamais, et si, théoriquement, la question du fermage a été simplifiée, pratiquement toutes choses sont demeurées identiques. MM. O'Donnell et Michael Davitt, il est vrai, n'hésitent point et affirment que tout le mal provient des demi-mesures. Le second, notamment dans son discours d'Haslingden, a repris et développé son thème favori, savoir que le *monopole agraire*, aux mains des *landlords*, est seul coupable des calamités qui se sont abattues sur la contrée. A quoi les conservateurs répondent : Mais qu'a de commun le monopole de la terre avec des assassinats tels que le crime de Phœnix-Park ou l'attentat contre M. Field? Et, par malheur, nous n'en avons pas fini avec le fusil et le poignard. Il semble que quelque grand complot ait été découvert par la police de Dublin, car lord Spencer vient de faire procéder à l'arrestation de vingt personnes comme inculpées « de conspiration pour frapper à mort des agents du gouvernement ». Les détails manquent sur les charges; mais un pareil coup de filet indique à l'évidence une situation bien tendue.

Le cabinet libéral se propose-t-il de pousser les réformes qu'il a commencées, ou croit-t-il avoir assez fait pour l'Irlande? Le pacte conclu, dit-on, en la prison de Kilmainham entre M. Parnell et M. Gladstone recevra-t-il ou non une sanction parlementaire? Peut-être. Lord Hartington, dans le grand discours-programme que l'on attend de lui, nous apportera sans doute quelque lumière. Dans tous les cas, l'incertitude publique ne durera guère, car la rentrée du parlement est proche.

GEORGES LYON.

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Élection législative.* — Le 14, M. Brialou, radical, est élu à Lyon.

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Les 12 et 15, MM. Peyrat, Humbert, Calmon et Teisserenc de Bort sont nommés vice-présidents. — Chambre des députés. Le 13, mise à l'ordre du jour de la loi sur la réforme judiciaire. Le 15, déclaration du gouvernement sur la question égyptienne. Première délibération sur la réforme judiciaire. Discours de MM. Naquet, Douville-Maillefeu, Jules Roche. Le 16, M. Cunéo d'Ornano interpelle le gouvernement sur l'arrestation du prince Jérôme Napoléon, qui avait fait afficher un manifeste. Discours de MM. Jolibois, Devès, La Rochefoucauld. A la suite de cette discussion, la Chambre vote un ordre du jour de confiance par 417 voix contre 89. M. Floquet dépose une proposition tendant à interdire le territoire de la France à tous les membres des familles qui ont régné en France. Vote de l'urgence par 328 voix contre 112.

*Nécrologie.* — Le 13, obsèques de M. Léon Gambetta à Nice. Le 11, mort de M. le comte Rampon, vice-président du Sénat. Mort de M. Callet, ancien député en 1848 et en 1871. Le 16, mort de M. Nétien, ancien député de la Seine Inférieure à l'Assemblée nationale.

*États-Unis.* — Le 12, adoption du bill de succession à la présidence de la ré publique.

---

## Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. G. Bréton-Hachette : *Metamorphoseon libros Ovidius, quo consilio susceperit, qua arte perfecerit* — *Essai sur la poésie philosophique en Grèce : Xénophane, Parménide et Empédocle.*

Boileau disait : « Ovide et ses doux sons. » M. Bréton à son tour dit : « Ovide et son art merveilleux. » Et c'est tout. Au reste, Ovide lui-même n'a-t-il pas prononcé sa condamnation dans ce vers :

*Quidquid tentabam scribere versus erat?*

Cet aveu d'une facilité malheureuse est bon à retenir. On doit l'opposer aux savants d'outre-Rhin qui prétendent découvrir dans ce poète une métrique nouvelle, fruit du labeur métrique bien supérieure à celle de Virgile, disent-ils. Il n'en est rien. De même pour le cadre splendide des *Métamorphoses*. Avoir à traiter toute l'histoire par la mythologie depuis la naissance du monde jusqu'à l'apothéose d'Auguste, quel sujet épique, supérieur en apparence à l'*Énéide!* Il semble que le choix d'un tel cadre suppose un grand dessein. Détrompons-nous; M. Bréton est obligé de reconnaître qu'Ovide n'a eu d'autre but que de trouver là une toile commode à déployer l'artifice de ses petits pinceaux, les mêmes qui lui ont servi à peindre *les Amours* et à donner de recettes pour *l'Art d'aimer*. La mode était alors aux galeries de tableaux poétiques, rivalisant avec la peinture même, et Ovide a cédé à la mode. Son vers, du reste, n'est guère plus romain que sa pensée. Ovide est presque un improvisateur

moderne. Tout sujet lui agrée, pourvu qu'il y ait des récits et des descriptions à faire.

Bien différente est la note des poètes philosophes de l'antiquité grecque : sévère, quelquefois même rigide. Le vers sort des profondeurs d'une pensée intense; il aurait, pour parler comme Descartes, une chaleur obscure. C'est là le charme propre des trop courts fragments que nous possédons d'un Xénophane, d'un Parménide, d'un Empédocle. M. Bréton leur trouve même de la mélancolie; il dit : « Les anciens sont tristes. » La formule ainsi généralisée est fausse; mais elle peut s'appliquer très bien aux trois derniers représentants de l'école poético-philosophique en Grèce. Le beau temps des orphiques, des gnomiques, de toute cette poésie grave et religieuse que les peuples acceptaient de la bouche des philosophes comme des oracles, était passé sans retour. L'heure de la tristesse avait sonné pour cette vieille école qui sentait son beau langage refoulé par les progrès de la prose. Telle est la source de leur mélancolie.

Plus d'une théorie paraît douteuse dans l'*Essai* de M. Bréton; mais ce qu'on doit louer en l'une et l'autre thèse, c'est le style. M. Bréton parle un latin pur, correct, élégant, et manie avec habileté sa langue maternelle. Du coloris, parfois même un peu trop d'éclat poétique.

J. Durandeau.

## Faits divers

— Nous extrayons ce qui suit d'un article de la *Gegenwart*, de Berlin, sur la mort de Gambetta :

« Quelque paradoxal que cela puisse paraître, l'importance de Gambetta était plutôt à l'extérieur qu'en France même. On lui attribuait une importance encore plus grande à l'étranger qu'à l'intérieur. Il y avait des pays tout entiers, comme la Grèce et la Roumanie, il y avait chez les grandes nations des partis belliqueux ou, si l'on aime mieux, des partis aventureux, qui considéraient Gambetta comme leur chef et mettaient leurs espérances en lui. Il n'était pas dans sa nature de décourager des courants, même quand ces courants ne pouvaient aboutir à rien pour le moment. Sa plus grande force — au dehors de la France — lui venait de sa situation d'adversaire de l'Allemagne. Tout ce qui a des dispositions aigres à l'égard de l'Allemagne unifiée voyait en Gambetta l'unique libérateur. Ainsi naquit en Russie l'opinion que Gambetta s'efforçait d'accomplir l'alliance des races latines et slaves contre la race germanique — politique qui n'aurait point été mauvaise au point de vue français si elle avait eu le temps de prendre corps. Qui peut s'étonner n'étant données ces circonstances, ses partisans lui attribuassent un pouvoir magique, à lui, l'ami des Anglais, le prophète des faiseurs de plans à l'étranger, des Skobeleff, des Ignatieff et de beaucoup d'autres; à lui, l'idole des Tchèques et des Croates dans cette Autriche si abondante en nationalités intéressantes? Ajoutez à cela sa persévérance infatigable, sa gaieté, sa générosité, son insouciance (dans le bon sens du mot) merveilleuse et contagieuse, son éloquence presque sans rivale et sa complaisance infatigable à recevoir les coups et à supporter les assauts pour les autres. »

— M. Anthony Trollope a laissé des mémoires qui vont être publiés par son fils.

— On annonce, à Londres, un nouveau volume de vers de M. Browning. Titre : *Jocoseria*.

— Il vient de se fonder à New-York un journal intitulé *Latine* et rédigé en latin, dont le but est de « propager l'enseignement du latin comme idiome national ». Nous avions en France il y a quelques années — et nous avons peut-être encore — mieux que *Latine*. Nous avions un journal en vers latins. Il se nommait *Apis romana*, et beaucoup de professeurs de lycée y collaboraient. Les nouveaux programmes ont dû lui être funestes. Les professeurs de lycée, n'ayant plus à enseigner à faire des vers latins, doivent tenir moins à s'entretenir la main.

— Les *Souvenirs d'enfance*, de M. Renan, vont paraître en traduction anglaise.

L'ouvrage de M. de Broglie sur *Frédéric II et Marie-Thérèse* est également traduit en anglais.

— Un des théâtres de Londres a exclu les hommes de son personnel. Les musiciens sont des femmes, les acteurs sont des femmes, le directeur est une demoiselle, miss Lila Clay. Il a fallu, bien à contre-cœur, faire une exception en faveur des auteurs, qui ont le droit d'être masculins. La troupe de miss Clay vient de donner, avec succès, une pièce de circonstance (par deux hommes, hélas!) intitulée : *Un Eden sans Adam*.

— On sait que le *Magasin pittoresque* est devenu bi-mensuel. Voici le sommaire du premier numéro de la nouvelle série (15 janvier) :

Texte. — Sur les portraits d'Aristote, par M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Lettres inédites de Jean Reynaud. — Le Port d'Anvers, par M. E. Lesbazeilles. — Impressions d'un paysagiste, par M. E. Grandsire. — Labourrache, histoire d'un vieil herboriste, par M. E. Noël. — Les Pérégrinations de Camarade, nouvelle, par Mme J. Colomb. — Poisson étrange nouvellement découvert, par M. A. Milne-Edwards. — Portrait d'Arthur Young par lui-même, par M. Paul Laffitte. — Le Meuble de Ch. Parrocel, au musée du Louvre, par M. H. de Chennevières. — Le Ciel en 1883, par M. C. Flammarion.

Gravures. — Aristote, d'après une sculpture du palais Spada, à Rome. — Croquis d'un petit pavillon rustique. — Effet de nuit : le Bassin de la Campine, à Anvers, par M. E. Grandsire. — Poisson étrange pêché au fond de la mer en 1882. — Grand défilé dans Paris en 1739, par C. Parrocel. — Figures astronomiques.

Abonnements pour 1 an : Paris, 10 francs. — Départements, 12 francs. — Union postale, 13 francs.

Bureaux : quai des Grands-Augustins, 29, Paris.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

Au lendemain même du jour où cette chronique indiquait comme une des causes du malaise le trop grand nombre des sociétés financières, comme un obstacle au relèvement l'encombrement du champ des affaires par ces Sociétés qui, virtuellement mortes, s'obstinaient à ne pas se laisser enterrer, les faits se sont chargés d'apporter la preuve. Une de ces Sociétés est tombée, d'autres sont menacées, et certain public, qui entend tout autour de lui de sinistres craquements, se sent repris de peur presque comme il y a un an. Est-ce un bien? Oui, si la chute de la Société Française financière dis-

sipe les illusions tenaces subsistant encore sur la vitalité des agences d'émission et si les capitaux attardés sur ces valeurs dangereuses profitent du quart d'heure de grâce qui leur est peut-être accordé encore pour en sortir. Mais ce peut être aussi un mal si l'on confond dans le même esprit de suspicion toutes les Sociétés de crédit, comme certains sont disposés à le faire. C'est un mal encore si les capitaux voient dans ces effondrements de maisons bâties sur le sable un encouragement à prolonger leur abstention, si, en un mot, le résultat doit être de retarder l'heure d'une reprise d'affaires. Le déblayage qui commence devrait être considéré tout au contraire comme un acheminement vers cette reprise. On ne construit pas sur un terrain encombré de scories ou de plantes parasites. La circulation des capitaux dans le voisinage de Sociétés menaçant ruine n'est pas plus possible que la circulation des passants dans une rue dont les maisons sont lézardées. Ce qui arrive aujourd'hui était nécessaire, inévitable, et n'a pu présenter d'imprévu que pour les yeux qui, depuis un an, s'obstinent à ne point voir. Il n'y a pas plus à s'en alarmer qu'à s'en étonner.

Il faut donc réagir contre l'impression qui a paralysé l'élan pris à la fin de la semaine dernière, arrêté la reprise de nos rentes et de nos meilleures valeurs, et pesé sur les cours des Sociétés de crédit. Il y a trop longtemps qu'on a isolé les maisons condamnées pour que leur chute puisse produire autre chose que beaucoup de plâtras et de poussière. Il n'y a plus de voisins que cela puisse mettre en péril. Les journaux pourront y trouver matière à considérations ingénieuses. Ceux qui ont du temps à perdre pourront examiner l'importante question de savoir si, comme le prétendent les journaux des agences d'émission, c'est aux jalousies de la « Haute Banque » qu'il faut attribuer les écroulements spontanés qui se produisent, ou bien si, comme le croit naïvement le *Figaro*, cette même « Haute Banque » est coupable, tout au contraire, du crime d'avoir favorisé l'éclosion et prolongé l'existence des Sociétés mort-nées qui s'en vont. A part le charme que peut avoir cette recherche pour les esprits spéculatifs et les devineurs de charades, les affaires et le vrai public n'y ont aucun intérêt.

Un incident d'un ordre tout différent a aussi joué son rôle dans l'histoire financière de la semaine. Mais ici la Bourse est un peu moins dans son tort. Le manifeste du prince Jérôme Napoléon l'avait peu émue. D'accord en cela avec tous les journaux étrangers, elle avait cru tout d'abord à une aimable plaisanterie de la famille de celles que se permet parfois le *Figaro* déjà nommé. Elle trouvait peut-être que, avec la joyeuseté à laquelle il vient d'être fait allusion, deux incartades dans la même semaine, c'était un peu dépasser les bornes; mais, somme toute, elle riait trop pour garder rancune. Il a fallu que la Chambre prît la chose au sérieux pour qu'elle s'émût, non pas du fait, qui, pour se trouver vrai, n'en était pas plus inquiétant, mais bien de l'état d'esprit dont la Chambre venait de faire preuve, au risque d'inspirer au pays et à l'étranger des doutes sur l'assiette de pouvoirs publics prenant au tragique une chose de rien. Le grand patriote que la république vient de perdre en eût été confus; la Bourse en a été décontenancée, et sa stupéfaction s'est traduite par un temps d'arrêt qui a suffi pour ralentir l'arrivée de l'argent au marché du comptant. Mais, comme en somme personne n'a eu de mal, et que même personne ne peut dire qu'il a eu réellement peur, cet incident n'est pas fait pour laisser trace; il n'en sera plus question demain.

Rien de tout cela n'est de nature à détourner sérieusement l'attention du marché de l'importante opération de crédit qui se prépare pour le 25 de ce mois, et dont le succès ne peut que contribuer à lui redonner du ton et de la vigueur. Rien de tout cela n'exercera d'influence sur les capitaux à qui le Crédit foncier fait appel. L'exemple du triste sort réservé aux capitaux qui sont allés courir les aventures et chercher un revenu invraisemblable dans les affaires qui tombent aujourd'hui en décomposition n'est-il pas le meilleur argument pour ramener l'épargne aux valeurs sérieuses et de tout repos, comme le sont les obligations du Crédit foncier? D'autant que, au cours de 330 où sont émises ces obligations, avec le revenu de 15 francs qu'elles donnent, sans parler de la prime d'amortissement de 170 francs qui leur est réservée puisqu'elles seront remboursées à 500 francs, il y a là un placement suffisamment rémunérateur. La modération de ce taux d'émission est une garantie, en outre, que le souscripteur n'aura pas à redouter de voir baisser son titre au lendemain de l'émission, comme cela est arrivé au Crédit foncier lui-même quand le prix d'émission était trop élevé. Les obligations du Crédit foncier ont des voisines du même type — les obligations de chemins de fer, qui sont à des cours sensiblement supérieurs et qui exerceront sur elles une salutaire attraction. Il faut souhaiter à l'opération non un succès de souscription, mais bien un succès de classement. Peu importe que l'emprunt soit plusieurs fois couvert; ce serait la démonstration d'une vérité que tout le monde sait, c'est que ce pays a encore beaucoup de capitaux disponibles. Mais il vaut infiniment mieux que l'emprunt soit simplement couvert. Le marché financier s'en trouvera beaucoup mieux et aussi le public souscripteur, qui ne verra pas des réalisations de spéculation retarder le moment où ses titres commenceront le mouvement qui doit les rapprocher des obligations de chemins de fer. Cela, du reste, le Crédit foncier l'a compris, puisque les souscriptions de titres entièrement libérés ne seront pas réduites. Il est même permis de se demander s'il n'aurait pas mieux valu encore aller jusqu'au bout dans cette voie, et, au lieu de permettre de souscrire moyennant un versement minime de 20 francs avec versements échelonnés jusqu'au 15 avril 1884, n'admettre que les souscriptions intégrales.

L'argent des coupons de janvier ne s'est guère montré encore à la Bourse. Certains motifs de sa paresse ont été indiqués plus haut. Mais il est aussi permis de penser que plus d'un rentier réserve pour le Crédit foncier le trop-plein que lui a apporté l'échéance.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [43]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 4. 27 JANVIER 1883.

## HOMMES POLITIQUES CONTEMPORAINS

### M. de Freycinet

Entre les figures ondoyantes et diverses de ce temps, celle que nous devons essayer d'esquisser aujourd'hui a sa mobilité propre. M. de Freycinet réunit les contrastes, associe les extrêmes avec une facilité surprenante. Il est fait pour être berger d'un troupeau où les loups et les moutons sautent pêle-mêle sous la même houlette. Il compose une politique et un gouvernement avec des éléments d'extrême droite et d'extrême gauche : chimie transcendante et miraculeuse. Où le prendre? Par quel côté le saisir sans lui faire tort et sans méconnaître au moins la moitié de lui-même? C'est un politique conservateur et modéré; élevé dans les principes et dans les habitudes de la science expérimentale, il ne met un pied devant l'autre qu'avec des précautions infinies, il s'avance avec des calculs savants, l'œil sur la boussole, sa montre à la main; tous les instruments de mathématique et de précision sont disposés autour de lui pour régler ses mouvements et ses pensées. Attendez un moment : le voilà emporté à corps perdu sur la pente des utopies, parmi les impossibilités.

La froideur, le calme, la science profonde, l'habitude des grandes affaires, l'art de manier les hommes recouvrent ici un certain coin de chimères qui est plein de dangers. L'ingénieur moderne, le constructeur de chemins de fer et de canaux, le financier, le mathématicien est tout occupé de l'étude d'un problème : quel problème? Vous approchez, vous regardez, vous découvrez avec stupéfaction qu'il s'agit de la quadrature du cercle. Le problème où convergent toutes les facultés de cet homme habile et pratique est un pur casse-tête chinois. Est-ce sa faute? Est-ce celle de son temps? Y aurait-il par hasard dans notre société si ancienne et si nouvelle, si conservatrice et si révolutionnaire, si catholique et si libre penseuse, un certain indéchiffrable rébus?

Quand M. de Freycinet est à la tribune, devant une assemblée politique, expliquant un budget ou un plan général de travaux, il montre plusieurs des qualités de M. Thiers, sa lucidité d'esprit, sa limpidité d'expression, le bel ordre des preuves, la persuasion naturelle et sans effort. Il coule de source, il a le charme. Sa pensée s'infiltre et se répand dans l'auditoire mêlé qui l'écoute, fait tout doucement le tour des esprits, détache celui-ci, puis celui-là, désagrège les groupes qui se tenaient d'abord sur la défensive et en emporte dans son cours tranquille les molécules insensiblement séparées. Peu à peu l'assemblée s'abandonne à son influence; tout va à la dérive et le suit : les bords sont riants et l'onde est si pure! Mais au bout il y a des gouffres et des abîmes. Le fond si uni recèle de terribles surprises. Tout d'un coup on s'envase, on est perdu. Chez M. Thiers, le fond était d'une solidité à toute épreuve. On pouvait y bâtir, y jeter des ponts et faire rouler des canons dessus.

Dans quelque situation de sa vie que l'on prenne M. de Freycinet, n'importe où on le touche, sous les formes délicates et fermes on sent un point douteux, inquiétant, qui tient en échec le diagnostic le plus sûr, une sorte de vide, de lacune qui fait rêver. De là les perplexités du critique qui a l'horreur des apologies et le dégoût des pamphlets. Il ne trouve jamais que son trait soit assez fin et délié pour suivre les méandres de ces veines qui se dérobent et de ces muscles qui s'effacent. Est-ce un corps? Est-ce l'ombre d'un corps? Est-ce un politique ou un philosophe? Un homme de science ou un homme d'imagination? « La pâleur de la pensée, a dit Shakespeare, attaque les couleurs naturelles de la résolution, et des entreprises pleines de nerf et de vigueur, détournées de leur cours par des considérations vaines, perdent jusqu'au nom d'action. »

Pour surcroît de malheur, aujourd'hui, cette physionomie

est dans une période d'éclipse. Il y aurait eu deux moments admirables pour la saisir : au lendemain de la guerre de 1870, ou dernièrement, en janvier 1882, après la quadruple élection sénatoriale à Paris, à Montauban, à Perpignan et dans l'Inde. M. de Freycinet était alors dans tout son relief. Sous la vive lumière des événements, le dessin de sa vie présentait des teintes fermes et des traits arrêtés. Tout a été remis en question. Au lieu du jour plein tombant d'aplomb sur le visage, l'ombre y promène ses indécisions, ajoute ses incertitudes à la subtilité naturelle d'une physionomie flottante. L'impartialité suspend son jugement, l'histoire se réserve, et c'est le moment même où il faut écrire.

I.

D'une famille de marins et de savants, M. de Freycinet, né à Foix (Ariège), en 1828, fut dirigé de bonne heure vers l'étude des sciences. Élève de l'École polytechnique, il en sortait parmi les premiers en 1848, et, après quelques années passées comme ingénieur au service de l'État, nous le trouvons, à peine âgé de vingt-huit ans, à la tête de l'exploitation des chemins de fer du Midi. Il y demeura cinq années; il s'y montra un administrateur de premier ordre, doué d'une capacité de travail incomparable et d'un esprit de méthode des plus solides. Les règlements toujours en vigueur dans les chemins de fer du Midi sont de sa main. Il paraît même qu'il commença à prendre trop de place dans la compagnie : des susceptibilités, à tort ou à raison, s'élevèrent contre lui, il fut obligé de donner sa démission.

Ces cinq années de la jeunesse de M. de Freycinet paraissent avoir été extrêmement fécondes en œuvres intellectuelles. C'est alors qu'il composa son *Traité de mécanique rationnelle,* sa *Théorie mathématique de la dépense des rampes de chemins de fer,* et surtout son grand ouvrage intitulé *Étude sur l'analyse infinitésimale* ou *Essai sur la métaphysique du haut calcul,* dont il a fait paraître il y a quelques années la seconde édition, dans l'intervalle de deux ministères.

M. de Freycinet rentra dans les services de l'État. Il fut chargé de diverses missions scientifiques et industrielles en France et à l'étranger. Les questions d'assainissement, qui depuis ont pris une si grande importance à Paris et dans tous les centres de l'industrie et du commerce, devinrent principalement l'objet de ses études. Les rapports qu'il adressa au ministère des travaux publics sur *l'Assainissement des industries en Angleterre* (1854), sur *l'Assainissement industriel et municipal en Belgique et en Suisse* (1865), sur *l'Assainissement industriel et municipal en France* (1866), sur *l'Emploi des eaux d'égout à Londres,* sur *le Travail des enfants et des femmes dans les manufactures de l'Angleterre* (1867-1869), font toujours autorité dans la matière. Ce dernier rapport sur *le Travail des enfants et des femmes* a été couronné par l'Institut. M. de Freycinet résuma et définit l'année suivante (1870) les résultats essentiels de ses nombreuses investigations dans deux ouvrages : *Traité d'assainissement industriel* et *Principes de l'assainissement des villes,* où l'on va chercher encore aujourd'hui, malgré les progrès de la science, des conseils et des règles.

M. de Freycinet en était là quand éclata la guerre si fortement préparée par la Prusse, si follement déclarée par Napoléon III. Le même jour vit la défaite de la France, l'écroulement du second empire et la proclamation de la troisième république. M. de Freycinet n'attendait pas la république. Ni son éducation, ni son tour d'esprit, ni ses études personnelles ne l'y portaient. Il était né pour être un grand administrateur, un serviteur éclairé d'une monarchie parlementaire ou d'un empire constitutionnel. Néanmoins il alla droit au gouvernement de la Défense nationale, s'offrit sans réserve pour la patrie. M. de Freycinet eut un long entretien avec M. Gambetta. Il expliqua au jeune ministre de la Défense l'idée générale qu'il se faisait de la situation du pays, de ses ressources et des moyens de salut qui restaient. Nul doute que M. Gambetta ne fût charmé de cette parole si différente de la sienne, de cette nature insinuante et affilée, de cette modestie où se sentait la force, de cette intelligence lumineuse et bien ordonnée, appuyée d'une volonté énergique et précise.

M. de Freycinet était alors dans toute la vigueur de l'âge : il avait quarante-deux ans, l'expérience de l'administration, de vastes connaissances techniques; il savait organiser, classer les affaires et les hommes. M. Gambetta vit qu'il y avait là une force, et précisément de l'espèce dont on avait le plus pressant besoin dans l'état de désorganisation de la patrie. Lequel des deux fut le plus séduit et conquis par l'autre à ce moment serait sans doute difficile à dire. Le feu sacré, l'impulsion maîtresse, le mouvement irrésistible, l'action dominatrice étaient d'un côté; de l'autre, l'arrangement savant et cette coordination puissante des détails qui, elle aussi, a son inspiration et son génie. La sympathie fut vive et immédiate. Le contraste de ces deux intelligences ne servit qu'à les unir plus étroitement. M. de Freycinet dut y mettre plus du sien : c'est lui qui avait à se faire accepter. M. Gambetta y alla d'un grand élan de cœur, le prit tout entier sans marchander, le nomma préfet de Tarn-et-Garonne. M. de Freycinet partit pour son poste le 6 septembre.

Mais il ne pouvait pas demeurer longtemps dans les bureaux d'une préfecture, quelque importante que pût y être alors la besogne, quand toute la France brûlait. C'est au centre de l'action, au siège du gouvernement provincial, que la place de M. de Freycinet était marquée. Il y courut bientôt et M. Gambetta, arrivant à Tours le 7 octobre, l'y retrouva. Ayant réuni dans ses mains le ministère de l'intérieur et le ministère de la guerre, M. Gambetta nomma M. de Freycinet délégué personnel du ministre au département de la guerre (10 octobre). Dès lors commença entre ces deux hommes une collaboration de tous les instants, de jour et de nuit, au milieu des soucis les plus dévorants dont furent jamais tourmentées des consciences patriotiques.

Il faudrait avoir assisté à cette intimité, à cette émulation de dévouement et de sacrifice pour la patrie, non seulement entre ces deux hommes, mais entre plusieurs autres, pour

en parler sans trop d'insuffisance. Il faudrait avoir été au milieu de cette fournaise pour faire passer dans son style un peu de la flamme et de la lave du volcan et pour dire : Voilà la part de celui-ci et celle de celui-là. Ces intimités-là sont sacrées. Les déchirer ensuite ressemble toujours à une sorte de sacrilège.

M. de Freycinet a expliqué dans son livre, *la Guerre en province pendant le siège de Paris* (1), les difficultés au milieu desquelles se débattit le gouvernement de Tours et les moyens tantôt hardis et tantôt ingénieux qu'il mit en œuvre pour les vaincre. On n'avait rien, et de ce rien il fallait faire tout.

L'installation du cabinet du ministre fut à elle seule un problème à désespérer. Puis, le bureau des cartes établi et les cartes elles-mêmes reconstituées par la photographie et l'autographie, le service des reconnaissances créé, le corps du génie civil inventé, les directions de l'infanterie, de l'artillerie, du génie, l'intendance, les services médicaux, la comptabilité reformés de toutes pièces : autant de prodiges dans cette absolue privation de tous les matériaux nécessaires soit à ces créations, soit à ces réédifications.

En moins de quatre mois la Délégation put envoyer devant l'ennemi environ 600 000 hommes.

« Je ne parle, dit M. de Freycinet, que des hommes réellement incorporés et mis en ligne, et non de ceux qui étaient restés en Algérie, dans les camps d'instruction ou dans les dépôts. Je ne parle pas davantage des forces organisées par nos prédécesseurs. Ce chiffre de 600 000 hommes pour la période de cent vingt jours (du 10 octobre au 9 février) pendant laquelle nous sommes restés au pouvoir représente une organisation moyenne de 5000 hommes ou deux régiments par jour. Ainsi l'administration a pu, pendant toute sa durée, envoyer chaque jour à l'ennemi une brigade ou une demi-division. »

Le livre de M. de Freycinet, précieux pour l'abondance et la précision des détails, pour la clarté de l'exposition, pour la simplicité du récit de tant de choses considérables, a pour nous une faiblesse. L'inspiration initiale, l'initiative dominante, la volonté régulatrice qui était certainement au centre de ces grandes affaires ne se voit pas assez dans le livre. Le point qui devait soutenir le tout en est absent. Supposez qu'un jour un philosophe, pour s'expliquer la guerre en province pendant le siège de Paris en 1870-1871, ne possède que cet unique document; il se dira : Tout me paraît ici parfaitement exposé, mais où est le commandement? Où est l'homme? Je vois des roues, des ressorts, des poulies, des leviers, toutes les pièces très clairement analysées et définies d'un mécanisme qui marche; mais quelle est la force motrice? Elle se cache; c'est à peine si je la soupçonne : il y a là un mystère que je ne puis comprendre.

Sans doute M. de Freycinet a le droit de dire : *Quorum pars haud parva fui.* De tous les collaborateurs de Gambetta, c'est lui qui contribua avec le plus d'efficacité à l'organisation du gouvernement provincial et à l'armement de la nation. Il avait les connaissances techniques indispensables à la solution d'un grand nombre de problèmes spéciaux, l'esprit de méthode et d'arrangement, l'activité tenace, une certaine opiniâtreté froide, raisonnée et indomptable, propre aux cerveaux scientifiques. Le plan de la campagne de l'Est lui paraît dû pour la plus grande partie.

C'est ainsi qu'il a dans l'histoire de la Défense nationale une place essentielle; il a été l'un des éléments les plus solides de la grande obstination de la France contre le malheur. Cette gloire, rien ne la lui ôtera, ni les fluctuations de la politique, ni l'envie, ni ses propres fautes. Par là il s'est mis en quelque sorte au-dessus de lui-même : cette partie de sa vie est faite et définitive. Elle suffit à l'honneur d'un homme. Elle commande le respect et la reconnaissance publics. Nous nous plaisons à dire qu'il ne faudrait jamais juger un homme politique avant sa mort. Mais il y a dans la monographie de M. de Freycinet un chapitre absolument complet et achevé, qui peut être détaché des autres et forme à part un tout inattaquable. Le Freycinet des cent vingt jours (10 octobre — 9 février) est déjà tout entier dans l'histoire. La place qu'il y tient n'est pas en proportion des jours, mais en proportion des efforts accomplis. Le jugement de la critique est possible sur ce Freycinet de 1870, excellent dans les limites de son rôle; et, il n'y a pas à se tromper, la critique en dit ce qu'on peut dire de mieux d'un homme de cœur : qu'il a bien mérité de sa patrie.

## II.

Après l'armistice, M. de Freycinet se retira en même temps que Gambetta. Il passa cinq années dans le silence et dans les travaux de son art. Aux élections sénatoriales de janvier 1876, son nom reparut tout d'un coup et avec un éclat extraordinaire. Il fut élu au premier tour sénateur de la Seine, avec MM. Hérold et Tolain, tandis que M. Victor Hugo ne passait qu'au second tour, M. Peyrat au troisième, et que M. Louis Blanc ne passait pas du tout. M. de Freycinet avait obtenu 142 voix, distançant de 6 voix M. Tolain, qui venait immédiatement après lui, et de 39 voix M. Victor Hugo : telles sont les surprises des scrutins dans la démocratie. Il faut dire que M. de Freycinet, dans la réunion des électeurs sénatoriaux de la Seine, le 21 janvier, avait prononcé un admirable discours. Nous voudrions le citer tout entier. C'est un pur chef-d'œuvre. Jamais la modestie tempérée ne s'est alliée plus heureusement au noble récit des services rendus. La persuasion n'a jamais mieux parlé.

Il avait soin, et très sincèrement, de se mettre bien au-dessous des autres candidats illustres, au-dessous de M. Victor Hugo, de M. Louis Blanc. Il appelait M. Gambetta « son maître et son ami ». Les électeurs de Paris, sensibles comme des Athéniens à cette bonne grâce qui est aussi une vertu, le firent passer d'emblée le premier.

« Messieurs, leur disait-il, j'ai plus besoin qu'un autre de vous donner des explications. Je ne possède pas, comme plusieurs des candidats qui sont devant vous, de ces états de service qui parlent d'eux-mêmes et constituent un gage suffisant auprès de la démocratie. Je n'ai pas surtout, comme

(1) Calmann Lévy.

le glorieux délégué que Paris s'est donné et dont vous avez acclamé tout à l'heure la candidature, un passé éclatant et cette immortelle protestation de vingt ans qui a porté au monde le spectacle d'une foi et d'une persévérance que rien n'a pu ébranler. (*Applaudissements.*) Non, mon passé est plus modeste. Je date politiquement de 1870. »

Cependant il avouait — et dans quels termes fins et délicats! — une certaine tendance secrète de sa conscience qui l'avait porté depuis longtemps vers la république.

« Non que je ne puisse retrouver dans un temps déjà lointain les premières traces de la disposition qui explique mon adhésion subite, mais sincère et totale, à la république. En 1848, j'ai été aide de camp du gouvernement provisoire. J'étais alors à l'École polytechnique et je figurais à la tête des vingt élèves que le gouvernement avait choisis pour établir la communication entre ses divers membres et porter d'un ministère à l'autre les missions confidentielles qu'on n'osait confier au papier. Mais je n'insiste pas sur cet épisode de ma jeunesse. Depuis lors, depuis l'établissement de l'empire, je me suis renfermé exclusivement dans ma profession d'ingénieur, je me suis occupé d'administration, d'études économiques, de questions sociales. »

Tout cela était admirablement fait pour aller au cœur de la démocratie parisienne. M. de Freycinet, continuant son discours, identifiait sa cause avec celle de la Défense nationale, qu'il fallait venger des outrages dont on l'avait accablée depuis cinq ans, et il trouvait alors de ces expressions qui enlèvent tous les suffrages :

« Si je suis venu tard à la république, j'y suis entré par la grande porte et j'ai reçu le baptême, non de l'eau, mais du feu. Car c'est dans la fournaise ardente de la Défense nationale que pendant cinq mois j'ai lutté pour mon pays avec mon cœur, avec mes facultés, avec toutes mes forces. Ce que j'ai fait, ce n'est pas à moi de le dire; mais mon maître et ami M. Gambetta témoignera si j'ai rempli mon devoir tout entier. — (Et le témoignage invoqué ne lui manquait pas; le témoignage était pressant, éloquent.) — C'est cette Défense nationale qui est le motif, la cause, l'explication de la candidature que j'ai posée devant vous. Depuis cinq ans, la Défense nationale, indignement outragée, demande une réparation... Nous demandons cette réparation à Paris, parce que Paris seul peut la donner... »

Enfin, pour couronner ce chef-d'œuvre où il n'y avait pas un mot qui ne portât, il terminait par cette péroraison :

« La démocratie a besoin de serviteurs divers. A côté des génies lumineux qui marquent à l'humanité le sillon qu'elle doit suivre, il y a le travailleur patient qui défriche le terrain et qui fait tout pour que la réforme puisse s'y implanter. A côté des grands précurseurs, il y a les hommes qui se vouent à résoudre les problèmes d'administration et d'organisation que soulève l'application des idées nouvelles. Je serai un de ces hommes, et, pour tout résumer d'un mot, je demande à être enrôlé par vous dans la phalange scientifique de la république. »

C'étaient bien l'attitude et les expressions, et le tour, et les images qui convenaient le mieux à l'auditoire, au temps, au goût public. Il faut lire et relire ce discours, si on veut connaître à fond M. de Freycinet. C'est là qu'on trouvera l'explication de ses étonnants succès, comme on y trouvera peut-être aussi, à y bien regarder, le germe d'une inclination qui allait devenir dangereuse : l'inclination à avoir trop de confiance dans la finesse et à en abuser.

Au Sénat, M. de Freycinet acquit bien vite de l'influence. Rapporteur de la loi sur l'administration de l'armée (novembre 1876), il expliqua de la manière la plus lumineuse au Sénat tous les détails du système nouveau. Dès ce jour, on le regarda comme un orateur d'affaires de premier ordre. Il ne fallait plus qu'une occasion pour qu'on l'appelât à prendre une part directe au gouvernement de son pays.

Le 14 décembre 1877, lorsque la pression de l'opinion publique et l'énergie du parti républicain, sauvant la Constitution des périls qui la menaçaient, imposèrent au maréchal de Mac-Mahon le ministère Dufaure-Waddington, M. de Freycinet fut nommé ministre des travaux publics.

Il avait à ce moment dans le cabinet une place strictement limitée ; il possédait un portefeuille spécial : à côté de MM. Dufaure, Waddington, Léon Say, M. de Freycinet semblait assez effacé. On le vit bientôt, grâce à ses puissantes facultés d'assimilation et à son activité incessante, modifier les rôles, étendre la portée de son action et passer presque au premier plan. A peine installé, il saisit l'opinion publique et les Chambres de ce hardi projet d'extension et d'amélioration de nos voies ferrées et de nos voies navigables qui excita une lutte si ardente de doctrines et d'intérêts. Il proposait d'exécuter, en dix ans, pour trois milliards de nouveaux chemins de fer et pour un milliard de canaux. Il démontrait que cette tâche gigantesque était non seulement possible, mais facile. M. Léon Say, d'abord ému, se ralliait peu à peu aux idées de son collègue et en devenait le partisan convaincu. Le 7 mars, la question d'ensemble fut engagée devant le parlement par un premier projet qui tendait au rachat progressif de lignes de chemins de fer par l'État. La Chambre vota à une grande majorité la loi présentée, et, quelques jours plus tard, elle ouvrit au ministre des travaux publics un crédit de 330 millions : M. de Freycinet devenait décidément un homme heureux.

Pendant les vacances parlementaires, il entreprit, avec M. Léon Say, des voyages dans les départements du nord et du sud-ouest. Il alla inspecter les grands travaux des ports de la Manche et de l'Atlantique. Le pays le suivait attentivement au Havre, à Boulogne-sur-Mer, à Dunkerque, à Bordeaux, à Saint-Nazaire, à la Rochelle. Il expliquait aux populations les vastes plans qu'il avait conçus. La faveur publique lui souriait. La démocratie s'éprenait de plus en plus de cet idéal de paix et de travaux dont M. de Freycinet lui montrait la réalisation si simple et si pratique. Cette année 1878 est la belle année de M. de Freycinet; on pourrait l'appeler « sa lune de miel ».

Lorsque M. Grévy fut nommé Président de la république et que M. Dufaure eut donné sa démission, M. de Freycinet conserva dans le cabinet Waddington le portefeuille des travaux publics. Mais sa situation s'était singulièrement accrue. Il n'était plus un ministre spécialiste : il avait pris rang d'homme d'État. Jusqu'alors il s'était enfermé dans ses travaux publics comme dans un bastion : il allait en sortir, se lancer en

pleine politique; et, d'un coup de maître, saisissant l'occasion qui convenait le mieux au premier sénateur de Paris, il entraînait le Sénat à voter le retour du parlement dans la capitale.

On ne peut méconnaître la marche méthodique que M. de Freycinet a suivie pour se porter de degré en degré au premier rang dans le gouvernement de son pays. Pendant dix années, de 1870 à 1880, il ne paraît pas avoir commis une seule de ces fautes qui comptent et que l'on remarque. Il a su pratiquer deux vertus essentielles, sans lesquelles il n'y a pas de politique : la longue patience, la réserve attentive imperturbablement gardée, et soudain l'action décisive au moment favorable. M. Waddington, obligé par les progrès incessants de l'opinion républicaine à suivre M. Dufaure dans la retraite, M. de Freycinet fut chargé de composer un cabinet. Président du conseil et ministre des affaires étrangères, il dirigeait cette fois effectivement la marche politique de son pays. Sa première pensée fut de composer un ministère qui embrasserait les éléments de la majorité républicaine les plus éloignés les uns des autres. Il semble que ce soit la conception politique qui caractérise le mieux M. de Freycinet, qui siège au plus profond de lui-même; il a voulu l'appliquer une seconde fois plus tard, et il n'y a pas davantage réussi. C'est là que nous retrouvons la part de chimère de cet esprit scientifique. Il sacrifie volontiers la solidité à l'étendue. Il se développe sans précaution hors de ses limites naturelles. Il est trop prompt à quitter le point sûr, l'appui fidèle où il serait solide comme le roc, pour courir après l'utopie et entreprendre des conquêtes impossibles.

Ministre des affaires étrangères, M. de Freycinet adressa aux représentants de la France à l'étranger une longue circulaire (16 avril 1880), très bien ordonnée, dans laquelle il passait en revue toutes les principales questions pendantes depuis le congrès de Berlin. Au sujet de l'Égypte, il disait :

« Pour les Anglais, ce pays est la route de l'Inde, c'est-à-dire qu'un besoin supérieur leur commande d'y veiller à la sécurité de leurs communications. Pour nous, l'Égypte est une terre arrosée autrefois de notre sang, fécondée aujourd'hui par nos capitaux, riche de produits qui alimentent notre trafic dans la Méditerranée; elle constitue un débouché nécessaire pour notre activité industrielle et commerciale, et elle se rattache à la France par tout un ensemble de traditions que nous ne saurions laisser péricliter sans qu'une des sources de notre grandeur nationale fût atteinte. »

Président du conseil et chef du gouvernement intérieur, il se trouva placé en face de deux questions rendues extrêmement difficiles par les sentiments différents qu'elles excitaient dans l'une et l'autre Chambre : la question de l'amnistie et celle des congrégations religieuses. M. Louis Blanc avait déposé à la Chambre, le 22 janvier, une proposition d'amnistie plénière; M. de Freycinet s'y opposa énergiquement, mais il réservait l'avenir.

« Quand cette question, disait-il, aura cessé d'être un instrument d'agitation aux mains des partis, et quand la majorité, par sa cohésion, aura bien voulu donner au gouvernement une force morale incontestée, alors l'amnistie deviendra plus facile. Aidez-nous à faire des lois utiles, continuons ensemble nos chemins de fer, creusons nos ports, bâtissons nos écoles... Quand nous aurons fait cela, peut-être alors un jour, au sein de cette France tranquille, apaisée, prospère, unie dans la république, un gouvernement fort de votre confiance sera en droit de se lever et de dire : Les mesures hardies que vous nous avez conseillées et que nous avions toujours jugées dangereuses pour la république, le moment est venu de les réaliser. »

Cependant, comme on approchait de la fête nationale fixée au 14 juillet, le parti républicain voulut honorer cette journée par un grand acte d'apaisement. M. Gambetta, dans une réunion provoquée par lui au ministère des affaires étrangères, plaida la cause de l'amnistie immédiate avec une puissance d'argumentation et une chaleur qui entraînèrent toutes les volontés encore indécises. M. de Freycinet aurait mieux aimé attendre et continuer de réserver l'avenir, comme il l'avait dit à la Chambre des députés au mois de janvier. L'argument tiré de la fête nationale ne le frappait pas. Il eût préféré laisser se réaliser peu à peu toutes les conditions politiques de sécurité et de force qu'il avait réclamées pour son gouvernement avant de provoquer le retour des exilés. Son avis ne prévalut pas dans la réunion, et il céda, comme les autres, à la puissante influence de M. Gambetta. Il porta au parlement un projet d'amnistie, il parla devant la Chambre et surtout devant le Sénat avec toute la convenance, le tact et le succès qui ne lui faisaient jamais défaut au Luxembourg. Il eut ainsi l'honneur de triompher deux fois des appréhensions du Sénat, d'entraîner cette Assemblée, bon gré mal gré, sur le terrain de la politique républicaine et démocratique, et de lui faire voter l'amnistie comme il lui avait fait voter le retour du gouvernement dans la capitale.

L'affaire des congrégations religieuses, auxquelles la Chambre voulut appliquer « les lois existantes » après le rejet de l'article 7, fut loin de tourner aussi heureusement pour le président du conseil, et c'est même cette question qui entraîna sa chute. On sait que l'esprit de finesse et d'analyse de M. de Freycinet lui suggéra l'idée des deux décrets du 29 mars, dont l'un prononçait la dispersion absolue et sans réserve de la Compagnie de Jésus — c'était, comme on l'a dit, une sorte de *non possumus* laïque, — dont l'autre offrait aux congrégations non autorisées d'hommes et de femmes divers moyens de salut pourvu qu'elles demandassent et obtinssent la reconnaissance légale. L'élasticité de ce second décret, qui prêtait facilement aux interprétations diverses des partis; le désir que M. de Freycinet avait d'en user avec une extrême modération, alors que l'opinion démocratique était si fortement montée contre les cléricaux, furent les véritables causes de la démission de M. de Freycinet au 18 septembre 1880. Personne n'a oublié ces orageuses vacances parlementaires de 1880, fécondes en incidents de tout genre : le voyage du Président de la république accompagné de M. Léon Say et de M. Gambetta, présidents des Chambres; le discours prononcé à Montauban par M. de Freycinet; la lettre adressée par M. Guichard à M. Devès, président de la Gauche républicaine, pour lui demander la convocation immédiate du groupe afin de se concerter sur l'attitude à prendre en face

de la politique ministérielle. M. de Freycinet avait dit à Montauban que « le second décret du 29 mars n'avait pu fixer l'heure de la dissolution des congrégations, que le gouvernement était maître de choisir sa date, qu'il réglerait sa conduite suivant les nécessités et les circonstances ». L'opinion républicaine accusa M. de Freycinet de suivre une politique occulte et personnelle; le cabinet se divisa en deux parties. M. de Freycinet, à peine rentré à Paris, donna spontanément sa démission avant le retour des Chambres, quelques jours après que *la République française* lui avait adressé cet avertissement significatif : *Trop de villégiature nuit quelquefois.*

M. de Freycinet reparut brillamment sur la scène politique aux élections sénatoriales de janvier 1882. Élu de nouveau sénateur de Paris, il fut appelé à reprendre la direction des affaires après la démission du ministère Gambetta. Il fut de nouveau président du conseil et ministre des affaires étrangères. Les événements nous touchent ici de près et ils sont très complexes. Ce n'est pas le lieu de les analyser; mais, à ne considérer que les résultats d'ensemble, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le second et court ministère de M. de Freycinet a coïncidé avec la dislocation de la majorité parlementaire, avec l'affaiblissement général de la politique républicaine, avec la ruine de l'influence française sur ces rivages de la Méditerranée dont M. de Freycinet avait dit, lors de son premier ministère, que nous ne pouvions nous exposer à y péricliter « sans que l'une des sources de notre grandeur nationale fût atteinte ».

La crise venue, M. de Freycinet n'eut ni assez de décision dans l'esprit ni assez de foi dans la France et dans le patriotisme des Français pour prendre la situation qui convenait au gouvernement d'un grand pays. Le délégué à la guerre en 1870 ne s'est point souvenu qu'un homme d'État patriote n'a jamais fait en vain appel au sentiment national des Français, dans les moments décisifs de leur histoire. La grande démonstration du 6 janvier 1883, l'ébranlement de la France entière à la mort de Gambetta n'a-t-il pas en quelque sorte entr'ouvert à tous les yeux la profondeur calme, mais immense du patriotisme national? Il est incroyable que M. de Freycinet n'ait eu aucune intuition de cet état d'esprit de notre nation, et ce fait peut servir à déterminer exactement la part toute technique qu'il a dû prendre dans l'œuvre de la Défense nationale.

M. de Freycinet a-t-il manqué sa destinée? L'esprit de finesse et d'illusion, développé outre mesure dans cette dernière période, l'a-t-il précipité à un désastre personnel d'où il ne pourra plus se relever? N'oublions pas que dans les temps de révolution on n'est jamais complètement ni sauvé ni perdu; et, dans le rôle qui lui convient, avec les facultés indéniables qui sont bien à lui, la France peut encore avoir besoin de M. de Freycinet. Mais jusqu'à ce que le temps ait adouci des blessures encore trop douloureuses, une troisième expérience nous paraîtrait prématurée.

H. Depasse.

---

# LOUIS BREUIL

## Histoire d'un pantouflard (1)

### V.

— Enfin, s'écria Gaston Sérent en déposant sur la table le journal dont il venait de faire sauter la bande, le dernier Prussien a disparu de notre territoire! Il n'y a pas là de quoi tant se réjouir en apparence, et, si vous me dites qu'il eût mieux valu n'en voir jamais aucun, je serai de votre avis; mais je sens un poids de moins sur mes épaules!

Un murmure d'adhésion répondit de tous les coins du salon où la famille était rassemblée. Depuis le commencement de l'hiver précédent M. et Mme Sérent habitaient Paris, où l'ingénieur venait d'être appelé à une situation très importante. Breuil et sa femme, qui avaient toujours eu l'intention de ne point passer les hivers en province, s'étaient arrangé un joli appartement non loin d'eux, et l'on se voyait journellement.

— A présent, dit Pauline à son mari, qui entrait pour prendre part au dîner de famille, j'espère que vous allez nous annoncer votre grande résolution?

— Oh! c'est bien simple, répondit Reynaud en s'asseyant dans un fauteuil; j'ai donné ma démission à mes Autrichiens; je leur ai envoyé un remplaçant, plus jeune et plus ingambe, et je me fixe en France. J'aime mieux être moins riche et ne plus quitter le pays. C'est trop dur. Tant que tout va bien, on n'y pense seulement pas; mais, après ce que nous avons souffert à Vienne, Pauline et moi, nous nous sommes décidés à rester définitivement et uniquement Français de fait, autant que nous l'étions de cœur.

M. Sérent approuva gravement de la tête.

— Vous avez raison, dit-il.

Mme Sérent jeta un coup d'œil autour d'elle, et son visage calme s'assombrit. Les autres, plus jeunes, pouvaient et devaient se laisser distraire par mille pensées; mais elle ne pouvait contempler ces réunions de famille sans un retour douloureux sur son dernier né, qui dormait là-bas, sous une dalle de granit.

Marine lut les pensées de ce cher visage, que de tout temps elle avait appris à connaître comme un livre aimé dont on sait les pages par cœur. Se levant doucement, elle alla poser ses deux mains sur l'épaule de sa mère.

— Si seulement son dernier vœu était exaucé! dit Mme Sérent tout bas; si je voyais revivre un petit Daniel, j'aurais moins de chagrin.

Pour toute réponse, Marine l'embrassa. Gaston se leva à son tour et s'appuya à la cheminée, dans une pose d'orateur.

— Je m'étais dit, commença-t-il d'un ton mi-sérieux, mi-railleur, que j'imposerais silence à mes sentiments tant

(1) Voy. les quatre numéros précédents.

qu'un étranger foulerait le sol de notre pays; vous êtes témoins, mes parents et vous, mes frères et sœurs, que les Prussiens n'ont rien fait pour abréger la contrainte que je m'imposais; vous dirai-je que l'attente m'a paru longue?...

— Tu veux te marier! interrompit Pauline.

Gaston laissa tomber ses deux bras d'un air de découragement.

— Tu ruines mes espérances, dit-il; au lieu de me laisser toucher le cœur de mon père et de ma mère par un discours bien ordonné... C'est vrai, reprit-il en se tournant vers son père. Je vous demande pardon, mon père, et vous, ma mère, d'avoir essayé de plaisanter avec des choses si sérieuses. A dire vrai, c'est parce que j'ai grand'peur moi-même que je l'ai pris ainsi. Je m'étais promis de ne point songer au mariage avant la délivrance complète du territoire : je me suis tenu parole.

— Qui veux-tu épouser? demanda M. Sérent.

— Une jeune fille que vous n'avez jamais vue, dont la famille vous est inconnue, et cependant je suis persuadé, j'espère, veux-je dire, que vous ne mettrez pas d'obstacle à mes désirs! Son père est un propriétaire aisé du département de la Sarthe. Pendant la guerre, il ne voulut point abandonner sa maison, qui, par parenthèse, est plutôt un château qu'une maison; il voulait envoyer sa fille au fond de la Bretagne, où il ne manque pas de parents; mais elle n'a jamais voulu le quitter.

M. Sérent, toujours grave, approuva du geste.

— Alors, ma mère, continua Gaston en se tournant vers Mme Sérent, comme cette jeune fille se trouvait inutile, elle eut une idée, qu'elle communiqua à son père et qu'ils mirent tous deux à exécution. Avec un bon cheval et une espèce de tapissière qu'il avait fait suspendre et capitonner, M. Thury s'en allait chercher des blessés français parfois fort loin. Depuis la retraite d'Orléans, nous avions journellement de petits engagements avec les Prussiens; il cachait sa voiture dans les villages, parcourait le pays à pied, et, quand il apprenait qu'il y avait des blessés quelque part, il allait les chercher la nuit pour les amener chez lui, où sa fille avait établi une sorte d'hospice. Il a fait ce métier-là sans jamais se lasser, changeant de cheval, mais allant toujours, lui! Ces braves gens ont guéri de la sorte plus d'une centaine de soldats ou de francs-tireurs.

— Voilà ce que j'aurais aimé faire! s'écria Pauline. Mais je ne pouvais pas être à la fois à Vienne et chez nous!

Marine ne dit rien. Ses lèvres étaient un peu plus serrées l'une contre l'autre que de coutume; elle écoutait son frère autant avec ses yeux qu'avec ses oreilles. Breuil ne bougeait pas.

— Je suis passé par là, ma mère, reprit Gaston en s'animant, pendant que nous nous repliions sur Alençon. J'étais fatigué, je boitais, car je m'étais heurté le pied contre une souche d'arbre et ce mal ridicule me gênait pour marcher. En entrant dans le petit bourg qu'habite M. Thury, je demande un pharmacien pour y prendre de l'arnica. Il n'y avait pas de pharmacien. On m'envoie à ce qu'ils appelaient l'hôpital; je sonne, et une demoiselle m'ouvre la porte. Ah mes sœurs, si vous l'aviez vue avec son grand tablier! Je n'oublierai jamais cela! Je passe sur l'arnica et les bonnes paroles et le bon bouillon qu'on me fit boire; mais voilà que, le soir même, j'attrape mon coup de sabre au bras. Je n'étais plus bon à rien, et je perdais tout mon sang. Je me dis : Il faut, mort ou vivant, mon ami Gaston, que tu retournes à l'hôpital de ce matin. Il n'y a que là que tu seras bien soigné. Je mis le temps pour arriver, vous comprenez! J'étais obligé de m'arrêter souvent, car je n'étais guère fort; il me semblait que mes jambes étaient en coton. Et puis il y avait des Prussiens partout! Heureusement ce n'était pas loin. Aux premières lueurs du jour j'aperçois mon hôpital et je sonne encore une fois. Ce n'était plus comme la veille; il n'y avait plus de bouillon; les Prussiens l'avaient visité; mais la demoiselle y était toujours, seulement plus pâle et les yeux battus. On m'a raconté ensuite ce qui s'était passé. Les Prussiens avaient voulu visiter la maison; elle s'était mise sur le seuil avec un petit revolver mignon qu'elle avait toujours dans sa poche, et, en leur montrant la croix de Genève peinte sur la porte, elle avait dit : « Le premier qui entre, je le tue! » Il paraît que ça les avait arrêtés. Un officier est venu par là-dessus, qui lui a parlé poliment; elle lui a montré ses malades alors, et il s'est retiré chapeau bas. Et pendant ce temps-là son père courait chercher les blessés... Il revint après moi, il en rapportait plein sa voiture... Voilà la jeune fille que je voudrais épouser, mon père, avec votre permission.

— Tu me laisseras bien huit jours pour aller là-bas voir un peu quel homme est M. Thury? dit M. Sérent sans pouvoir réprimer un sourire.

— Mais, mon père, fit Gaston embarrassé, ils sont à Paris.

Un éclat de rire général accueillit cette déclaration.

— C'est donc pour cela, dit Marine, que tu te pressais si peu de revenir au printemps?

— Non! répliqua vivement Gaston. Je vous affirme que je ne suis pas resté là-bas une heure de plus qu'il n'était nécessaire, car il me tardait trop de revenir à mes parents; mais je n'étais pas assez guéri quand j'ai voulu repartir; ma blessure s'est rouverte en route; on m'a emporté au Mans, et j'y suis resté prisonnier, ou à peu près, jusqu'à la conclusion de la paix. D'ailleurs, prisonnier ou non, c'était bien la même chose, car je ne pouvais pas bouger.

Gaston se tut, et le silence régna dans le salon, où chacun poursuivait sa propre pensée. Quoique le temps dont il parlait fût encore si proche, tant de faits, tant d'idées s'étaient succédé, que cette époque paraissait déjà lointaine. On ne savait plus s'il y avait quelques mois seulement ou dix années que cet ouragan avait passé sur la France.

— Tu dis que M. Thury et sa fille sont à Paris? demanda Mme Sérent à Gaston.

— Pas bien loin d'ici, ma mère. Ils habitent place Royale; un appartement haut de plafond à y bâtir toute une maison.

— Et la jeune fille sait que tu désires l'épouser?

Gaston sourit avec un peu d'embarras.

— Soyez-en juge vous-même, dit-il : serait-il sensé de la

rechercher en mariage sans m'être assuré qu'elle consentira ?

Pauline se mit à rire.

— Voilà, dit-elle, qui renverse les usages reçus; mais c'est trop juste, n'est-ce pas, mon père?

M. Sérent ne put s'empêcher de sourire, et Gaston, se voyant partie gagnée, alla embrasser sa mère.

Moins de huit jours après, M. Thury et sa fille dînèrent chez les parents de Gaston. Céline était une mignonne créature toute mince et menue, avec des mains trop petites et des yeux trop grands; bien qu'elle eût vingt ans, elle en paraissait dix-sept à peine. Après un dîner assez froid, ce qui est inévitable en de telles circonstances, la conversation s'anima.

— Je ne vous vois pas sur le seuil de votre maison, dit Breuil à sa future belle-sœur, votre revolver à la main, menaçant l'officier bavarois de lui brûler la cervelle. Gaston a beau me dire que c'est arrivé : à vous voir si gentiment assise au milieu de nous, avec votre robe bleu pâle et des roses au corsage, je reconstitue difficilement le tableau de là-bas.

— C'est que j'étais enragée, répondit Céline en rougissant un peu. Dans ces moments-là, on ne sait pas trop ce qu'on fait.

— Est-ce que cela vous arrive souvent? demanda malicieusement Pauline.

— Je ne crois pas m'être jamais mise en colère, véritablement, veux-je dire, si ce n'est ce jour-là, répondit la jeune fille avec une nouvelle rougeur. J'en ai eu bien honte après; mais je me sentais si méchante que je n'aurais pas hésité un instant à tuer un homme... Quelle chose singulière pourtant que l'on puisse ainsi sortir de son caractère! Je vous assure que dans la vie ordinaire je n'ai jamais eu envie de tuer personne !

Marine regardait avec un intérêt bizarre cette jeune fille qui avait l'air d'une enfant et qui avait montré à la fois tant d'énergie dans le péril, tant de patience et de dévouement dans l'accomplissement d'une tâche journalière et prolongée. Ces petites mains qui avaient pansé des blessures lui paraissaient respectables; elle se demandait comment elle-même eût agi en pareille circonstance; elle interrogeait ses forces pour savoir si elle eût pu porter la main sur une plaie avec la douceur et la fermeté nécessaires, et elle comprenait qu'elle l'eût fait. Un sentiment amer la prit alors. Si elle était restée en France, elle aussi aurait pu se rendre utile... Son regard fit le tour de l'appartement et rencontra celui de Breuil. Il souriait : cette petite Céline résolue et timide à la fois l'amusait comme un objet d'art curieusement travaillé. On ne dépouille pas en un jour les idées et les sentiments de toute une vie : Louis Breuil trouvait en ce moment qu'autour de lui on jouait un peu trop au patriotisme militant; son sens de sceptique, tout en excusant cette innocente faiblesse, la constatait avec une légère nuance de raillerie.

Marc Dangier entra avec sa tante; tous les visages exprimèrent aussitôt la satisfaction. M^lle^ Dangier s'était rendue très populaire dans son quartier pendant le siège, et, quoique sa modestie extrême lui fît redouter tout ce qui pouvait attirer l'attention sur elle, sa venue provoquait partout un mouvement d'intérêt. Plusieurs amis de la famille se présentèrent ensuite, et les conversations particulières s'engagèrent partout.

— Eh bien, dit Marc à Gaston en le prenant à part, il me semble que tu n'as pas fait la connaissance de cette aimable personne uniquement pour nous procurer le plaisir de la voir ici ?

— Ah ! mon ami, répondit le jeune homme, si tu savais comme je suis heureux! Avec cette femme-là, vois-tu, la vie sera un enchantement! Après ce que nous avons souffert ensemble et séparément, nous aurons de quoi nous souvenir! Quand on s'est connu dans de telles circonstances, ne te semble-t-il pas qu'on doive s'aimer davantage?

Un léger bruit auprès d'eux leur fit tourner la tête, et Marc aperçut Marine, assise derrière un petit meuble qui la cachait à demi.

— Je ne sais pas, répondit Dangier, si l'on s'aime davantage; mais, à coup sûr, on doit s'aimer.

Marine écoutait la tête baissée; il y avait dans les paroles qu'elle entendait quelque chose d'horriblement amer pour elle.

— Sais-tu? fit Gaston; c'est une femme comme cela qu'il te faudrait, Marc! Je sais bien, ajouta-t-il avec une fatuité naïve que sa jeunesse rendait bien aimable, je sais qu'on ne rencontre pas tous les jours une héroïne; mais, après la façon dont toi-même tu t'es conduit à Buzenval, il me semble que tu ne pourras jamais épouser une femme ordinaire. Tu devrais te marier, vrai, mon cher! Il n'est que temps, je t'assure !

Marc détourna un peu son visage jusque là tourné vers Marine, quoiqu'il tînt ses yeux baissés.

— Je ne sais pas si je me marierai jamais, dit-il; à coup sûr, maintenant je n'y songe pas. Mais tu as raison, Gaston : je n'aurais pas pu épouser une femme ordinaire...

Marine se leva doucement et se rapprocha de M^lle^ Thury. Marc la suivit du regard avec une indicible expression de regret et de tendresse.

— Voyons, mademoiselle, disait Breuil à Céline sur le ton d'une taquinerie amicale, vous ne me ferez pas croire que ce soit uniquement pour le plaisir de bien faire que vous avez revêtu le tablier des infirmières. C'était aussi un peu pour vous dire que vous accomplissiez une œuvre méritoire?

Breuil avait le don charmant de mettre à l'aise les personnes auxquelles il s'adressait : impossible de rester sur la défensive et de le tenir à distance. On pouvait se quereller avec lui, mais on ne pouvait lui battre froid.

— Je vous assure, répondit Céline avec vivacité, que je n'y ai pas pensé un moment. Comment pouvez-vous supposer qu'on pût songer à tant de misères sans avoir le désir de les soulager? Vous vous battiez, vous; mais nous autres femmes, nous ne pouvions pas nous battre, et je crois que nous aurions fait d'assez mauvais soldats; notre rôle n'était-il pas tout tracé? Pendant cette année désastreuse, toute maison à portée d'un champ de bataille aurait dû être une ambulance! Et puis, vous le savez bien par vous-même,

n'est-ce pas? il était impossible de rester inactif pendant qu'on se battait sur le sol français! N'est-il pas vrai, monsieur?

La jeune fille parlait avec tant de vivacité qu'elle avait un peu élevé la voix sans s'en apercevoir; on l'avait écoutée, et ses dernières paroles résonnèrent comme un clairon d'argent dans le silence du salon. Une seconde d'inexprimable embarras suivit. On évitait de regarder Breuil de peur d'ajouter à la confusion qu'il devait ressentir, et cette précaution rendait sa situation plus pénible encore. Marc trancha la difficulté en venant s'asseoir près de Mlle Thury.

— Mon ami Breuil ne veut pas vous dire de fadeurs, mademoiselle, fit-il; mais je lis sur son visage ce qu'il pense : c'est que chacun voit les choses d'un œil différent suivant son caractère; le vôtre vous inspire les meilleurs et les plus nobles sentiments.

Un murmure flatteur accueillit cette phrase qui tranchait si heureusement la difficulté, et Dangier poussa la conversation dans une voie moins périlleuse.

De semblables scènes se renouvelèrent plus d'une fois. Aux amis de la maison, tant anciens que nouveaux, qui n'avaient pas une connaissance approfondie des événements survenus depuis le mariage de Marine, il semblait tout naturel de parler à Breuil comme s'il avait fait partie de quelqu'une de nos armées. L'idée ne pouvait pas leur venir que cet homme de trente ans à peine, aimable, bon, intelligent, n'eût point contribué pour sa part à l'effort général. Louis témoigna d'abord un peu d'humeur, soigneusement réprimée dès que les siens pouvaient s'en apercevoir; puis, certain jour, il se mit franchement en colère.

— Je ne sais ce qu'ils ont à parler tout le temps siège et combats, s'écria-t-il un soir en rentrant chez lui avec sa femme. On dirait que cette malheureuse guerre n'est pas finie! Dieu sait pourtant que nous en avons eu jusque par-dessus les oreilles! Se peut-il vraiment que des gens qui ne sont pas bêtes se trouvent à court de sujets de conversation au point de tomber sans cesse dans les mêmes redites? Tout le monde s'est très bien conduit, c'est convenu! Mais, pour Dieu! qu'on parle d'autre chose!

Marine écoutait silencieuse cette explosion d'un sentiment qu'elle ne comprenait que trop bien; elle se fût imposé tous les sacrifices pour empêcher son mari d'entendre des discours faits pour l'irriter; elle sentait combien chacune de ces paroles devait faire à Breuil l'effet d'une piqûre envenimée; qu'y pouvait-elle? rien! Depuis leur retour, il n'avait cessé de souscrire à droite et à gauche pour toutes les misères de la guerre; son portefeuille était toujours ouvert, et même parfois elle avait eu envie de réprimer ce qui devenait de la prodigalité... Mais elle s'en était abstenue.

— Il rachète! s'était-elle dit avec un soupir.

Il rachetait vis-à-vis de lui-même, en effet, en payant à la France la dîme de ses biens, lui qui n'avait pas payé celle du sang; chaque fois qu'il se privait d'un plaisir désiré en pensant que l'or qu'il eût dépensé là serait mieux employé ailleurs, il était plus plaisible et plus gai pendant quelques jours; mais rien ne pouvait racheter son erreur aux yeux des autres. Lorsque la terrible question, si naturelle, arrivait aux lèvres de ses interlocuteurs : « Où étiez-vous pendant la guerre? » et qu'il fallait répondre le fatal : « A Genève! » Breuil se sentait pris d'une sourde colère, d'une rage muette, qui le faisait trembler. Il savait qu'on allait le toiser, mesurer d'un coup d'œil sa force physique, sa jeunesse, sa belle constitution, et qu'après quelques paroles polies il se trouverait seul, avec un dédain de plus ajouté au mur de pierres qu'il sentait lentement s'amonceler autour de lui.

Rien ne rachèterait. S'il eût été artiste, poète, journaliste, on lui eût plus facilement pardonné; mais un monsieur riche et bien portant, sans utilité bien reconnue en ce monde, de quel droit n'avait-il pas fait comme les autres? S'il avait été père seulement! La vue des têtes blondes autour de lui l'eût fait excuser. Mais tout était contre lui. Il ne pouvait pas aller dire à ces gens dont le regard poli lui avait causé tant de peine : « Monsieur, je n'ai pas compris mon devoir, mais je m'en repens. » On lui eût répondu : « Monsieur, nous n'avons pas le droit de vous faire des reproches. »

Bientôt il ne se mit plus en colère, las de ces incidents; mais il devint triste.

L'été s'avançait, le mariage de Gaston eut lieu paisiblement, entre parents et amis proches, ainsi que devraient toujours se célébrer ces fêtes intimes lorsqu'une situation particulièrement brillante n'oblige pas à quelque apparat. M. et Mme Sérent restaient à Paris avec Pauline et son mari. Louis emmena sa femme à Châteaudun; une sorte d'inquiétude l'avait pris; il avait besoin de repos et de solitude : il crut que leur tranquille demeure lui rendrait la paix, et pendant quelques jours il se figura qu'il était heureux.

Pour la première fois, il avait Marine bien à lui. Dès le réveil, il l'entendait aller et venir, en maîtresse de maison soigneuse, dans ce logis embelli pour elle; il la voyait à toute heure, elle ne lui était plus enlevée, sous prétexte de courses ni de visites, par Mme Sérent ni par Pauline. Seuls dans leur jardin délicieux, que baignaient les flots indolents du Loir, ils se promenaient vers le soir, pendant que les corbeilles d'héliotrope et de réséda embaumaient l'air autour d'eux. Ils causaient de tout excepté des mois écoulés entre leur mariage et leur retour : ce temps semblait effacé de leur vie. Ils n'avaient pas la joie délicieuse de se dire tout bas : Te souviens-tu? Les premiers jours de leur union étaient si intimement liés avec les souvenirs qu'ils ne voulaient plus évoquer, que force était de bannir le tout ensemble. Ils avaient réellement recommencé la vie au jour de leur rentrée à Châteaudun; le reste était mort, ou devait l'être.

Le champ était large pour leurs causeries. Tout ce que l'art a d'exquis sous toutes ses formes leur était familier; un grand piano au milieu d'un des salons résonnait souvent sous les doigts de Marine. Louis fit venir un orgue afin de doubler leurs jouissances musicales, et pendant huit jours la maison, du haut en bas, fut pleine d'harmonie; puis l'orgue fut un peu délaissé, et Breuil se contenta de feuilleter les partitions au piano de temps en temps. La bibliothèque, dont les rayons s'étaient regarnis, contenait les œuvres les plus remarquables de toutes les époques et de tous les pays. Et

cependant il arrivait qu'un grand silence régnait tout à coup sur les époux, et une tristesse morne tombait sur eux, comme si les ailes d'une gigantesque chauve-souris avaient intercepté pour eux la lumière du soleil. L'un d'eux rompait bientôt ce charme douloureux par quelque remarque insignifiante; mais chacun sentait que l'autre avait souffert pendant ce temps inappréciable, lui en voulait d'avoir souffert, et savait que cette souffrance leur était commune.

Un soir, après le dîner, une averse légère avait fait rentrer les jeunes gens dans le salon, dont la porte-fenêtre restait ouverte. La pluie fine et tiède tombait sur les pelouses d'un vert assombri et sur les feuilles lustrées d'un grand hêtre pourpre situé au milieu du gazon; une douceur triste s'exhalait de la terre humide avec un parfum irritant, quoique vague, qui évoquait l'idée de l'automne déjà prochain.

— On dirait le jour des Morts, pensa Marine sans que rien se mêlât dans son esprit à cette impression de hasard.

Tout à coup sa pensée s'envola vers le cimetière, là-haut, au bout de la ville.

— Il y a bien longtemps que je n'ai été voir Daniel, se dit-elle; j'irai demain.

Au même moment Louis, fatigué d'errer à l'aventure dans le salon obscurci, s'assit devant le piano et joua la première mesure de l'air napolitain : *Santa Lucia.*

Comme à une évocation formidable, Marine vit tout à coup surgir devant elle Sedan, le champ de bataille, les prisonniers, le pont de Genève, noir de gens qui s'arrachaient les feuilles du journal, le 2 septembre; elle entendit à la fois les coups sourds du canon, le galop frénétique de la cavalerie, les cris humains d'une horrible boucherie, et, par-dessus tout cela, les cordes aigrelettes des harpes et des violons qui accompagnaient les voix criardes des Italiennes : *Santa Lucia!*

— Non, non! pas cela! s'écria-t-elle en couvrant ses oreilles de ses mains; pas cela, Louis, je t'en supplie!

Il se leva pétrifié : qu'avait-elle? Avant qu'il eût pu prononcer un mot, elle était devant lui, très pâle, toute tremblante encore, mais souriante, et qui lui tendait les mains.

— Je te demande pardon, dit-elle en s'efforçant de le rassurer; c'est nerveux, je n'ai pas pu m'en empêcher. J'ai tout à coup revu Genève, tu sais...

— Tu y songes donc? s'écria Louis avec violence en la saisissant par le bras. Tu y penses? Pourquoi ne m'en parles-tu pas?

— A quoi bon? répondit-elle doucement, d'une voix brisée.

Il laissa retomber le bras qu'il avait froissé dans sa véhémence. Elle joignit les deux mains devant elle avec un geste de prière.

— Pourvu que tu n'y songes pas, toi! dit-elle de la même voix indiciblement douloureuse. Je ne puis pas te voir souffrir... Cela me fait mal..., mal...

Sa voix s'éteignit et elle baissa la tête; mais le flot de larmes brûlantes avait déjà jailli et coulait sur sa robe. Louis la prit dans ses deux bras et l'entraîna près de la fenêtre pour voir son visage aux dernières lueurs du jour.

— Tu y songes, dit-il amèrement, et tu ne me le dis pas! Tu te caches de moi pour y penser, parce que le monde t'a dit que j'étais un lâche...

— Jamais! s'écria Marine en levant la main droite vers le ciel. Jamais, mon cher mari, ce mot n'a été prononcé devant moi avec ton nom.

— Alors c'est toi qui le penses! fit-il découragé en relâchant son étreinte.

Elle lui jeta ses bras autour du cou.

— Non! dit-elle avec fermeté; non, je ne le pense pas et je ne l'ai jamais pensé. Tu ne savais pas, tu ne pouvais pas savoir; on ne t'avait pas appris à t'occuper de ces choses : quand tu as compris, ton cœur a été changé, je le sais, moi!

— Mais les autres ne le savent pas! s'écria Breuil avec une amertume nouvelle. C'est comme une méchanceté gratuite du sort! Nous ne voyons que des gens héroïques, des hommes et des femmes plus grands que nature, et moi, j'en suis rapetissé d'autant! Il y a eu des jours, sais-tu, Marine, où j'ai eu envie d'aller me mêler à des gens ignobles, de les écouter parler, de m'en écœurer jusqu'à la colère, afin de pouvoir me dire : Au moins, je vaux mieux que ceux-là!

— Ne parle pas ainsi, reprit Marine avec son autorité calme : tu es un honnête homme et ton cœur est loyal; tu te grossis les choses jusqu'à en être malade, et voilà ce qui n'est ni de la force ni du courage! Tu veux que je te parle franchement? Eh bien, soit! Oui, c'est un grand malheur que nous n'ayons pas été en France pendant la guerre; c'est un malheur pour nous deux, et en ce moment rien ne peut le réparer. Mais les années passeront, on parlera de moins en moins de ces temps troublés; de jeunes hommes viendront, qui étaient des enfants alors, et qui n'auront pas non plus participé à ces choses tristes; alors tu seras semblable à beaucoup d'autres, et tu auras cessé de souffrir.

Breuil écoutait en silence, lui pressant les mains comme s'il l'entendait mieux en la tenant serrée.

— Tu crois?

— J'en suis sûre, répondit-elle franchement.

Il hésita un moment, puis très bas :

— Mais toi, toi qui me pardonnes parce que tu es très généreuse, toi, tu me méprises?

Du fond de son âme Marine tira sa réponse nette et douloureuse :

— Te mépriser? Non, mon pauvre Louis; mais je te plains. Oh oui! je te plains!

Il la fit asseoir, se laissa tomber à genoux dans les plis de sa robe et pleura.

Le lendemain, il écrivit une lettre mystérieuse qu'il mit lui-même à la poste; après quoi, son cœur lui semblant allégé, il revint chez lui d'un pas allègre. Comme il tournait le pont, il aperçut Marine qui venait de son côté après quelques courses en ville. Elle avait été visiter Daniel, car ses yeux étaient encore rougés de larmes; mais, à la vue de son mari, elle sourit avec cette douceur qui donnait une expression si touchante à la gravité ordinaire de sa physionomie.

— Je viens de voir une chose triste, dit-elle en prenant le

bras de son mari : un pauvre ouvrier de cette ville, qui avait attrapé une fluxion de poitrine en 1870 et qui était resté malade depuis lors, vient de mourir ce matin; il laisse une veuve et trois enfants. C'était un des blessés de la défense...

— C'est bien, dit Breuil; nous y pourvoirons. Je ne puis pas te dire que je me réjouis de sa mort; mais je suis content de trouver quelque chose à faire précisément aujourd'hui. Il y a trois jours qu'une idée d'emplette me trottait par la tête; je ne suis pas fâché d'avoir autre chose à mettre à la place.

— Que voulais-tu donc avoir? demanda Marine avec intérêt.

— Un cheval de selle. Une fantaisie! Fini, le cheval de selle! On élèvera les petits avec le cheval de selle!

Louis marchait, sa femme au bras, d'un air si brave et si joyeux, qu'elle sourit en se pressant contre lui.

— Tu te prives de tout! lui dit-elle avec un tendre reproche. Dès que tu as envie de quelque objet, on dirait qu'au lieu de te le procurer tu te fais un malin plaisir de chercher à quoi tu pourrais en employer la valeur; c'est de l'ascétisme, cela, sais-tu?

Un nuage passa sur le visage de Louis.

— Jamais assez, dit-il; mais ne parlons pas de cela. Sais-tu d'où je viens? De la poste!

— Ce n'est pas un grand mystère. Tu y vas tous les jours!

— Oh! ce n'est pas là qu'est le mystère. Sais-tu à qui j'ai écrit? A Marc Dangier.

Le visage de Marine, qui exprimait la curiosité, s'assombrit à son tour. Qu'est-ce que Breuil pouvait avoir à dire à Marc Dangier?

— Vois-tu, reprit Louis sur un ton presque suppliant, je veux en avoir le cœur net : il faut que je sache l'histoire de ce qui s'est passé pendant que nous étions là-bas; il faut que j'aille au fond des choses, que je connaisse ma propre faiblesse, ma propre honte; il faut que je sache ce qu'on peut penser de moi, ce que l'on peut en dire : eh bien, il n'y a qu'un homme au monde en qui j'aie assez de confiance pour croire toutes ses paroles : c'est Marc Dangier. Je lui ai écrit de venir afin que je puisse lui parler à mon aise, et je suis sûr qu'il viendra.

Après un silence pendant lequel il interrogeait le visage de sa femme, Louis ajouta :

— Cela n'a pas l'air de te faire plaisir?

Cette fois, malgré toute sa franchise, Marine se vit obligée de ne pas formuler une réponse directe.

— Ce qui ne me fait pas plaisir, dit-elle après un peu d'hésitation, c'est que tu te croies obligé de demander des conseils à un étranger...

— Marc n'est pas un étranger, repartit Breuil; c'est un ancien ami! Il y a très longtemps que je le connais! Si je lui ai un peu battu froid au moment où je t'ai demandée en mariage, c'est parce que je me figurais que tu lui plaisais. Tu sais, les amoureux, et pas sûrs d'être agréés encore, cela se fait volontiers des idées fausses; mais maintenant je n'ai qu'un regret : c'est de ne pas avoir cherché à me rapprocher de lui... et, ajouta-t-il avec un soupir, à lui ressembler davantage. Quelle collection de regrets, dis, Marine!

Il souriait d'un sourire si triste que la jeune femme ne pensa plus qu'à l'égayer. Ils rentrèrent en jasant comme deux oiseaux.

Pendant quelques jours, Marine espéra que Marc ne viendrait pas. Sans pouvoir s'en expliquer le motif, elle éprouvait une sorte de crainte à la pensée de cette visite; le résumé de ses impressions très vagues était celui-ci : S'il pouvait se trouver empêché et ne pas venir! Mais Louis assurait que le jeune homme lui avait promis de venir et qu'il viendrait certainement.

— Tu sais bien, ajoutait-il, que Dangier est homme de parole.

C'est précisément parce qu'elle le savait homme de parole que Marine eût préféré ne pas le voir. Dans cette solitude, la pensée de vivre plusieurs jours sous le même toit que Marc lui causait une gêne indicible, une souffrance sourde, une sorte de honte qu'elle eût voulu ne pas ressentir; et la certitude qu'elle ne pouvait s'en défendre redoublait sa confusion.

Un beau matin de septembre, Marc descendit l'escalier du château. Dans la vapeur blanche et molle qui flottait sur le Loir, les saules et les aulnes dessinaient des masses d'un gris argenté; le soleil, perçant çà et là le brouillard, y faisait des trouées d'or pâle. Le jardin de Breuil apparut au détour du pont comme un décor de théâtre, avec ses grands araucarias majestueusement plantés au milieu des pelouses. Marc s'avança, franchit la grille ouverte et s'engagea dans l'allée légèrement sinueuse qui conduisait à la maison.

Le brouillard, presque transparent, se mouvait avec lenteur en tournoyant un peu sur lui-même, si bien que là où la vue était libre l'instant auparavant, se trouvait soudain l'épaisseur mate et floconneuse d'une brume semblable à du crêpe blanc chiffonné. La lumière chaude du soleil transparaissait à travers tout cela avec une tiédeur délicieuse, et le silence était si grand que, dans les intervalles de ses pas égaux sur le gravier, Marc entendit tout à coup une feuille sèche tomber dans le taillis.

Il s'arrêta, saisi d'une de ces singulières impressions de mystère, presque de terreur, que la vie moderne ne peut bannir, malgré l'ensemble de circonstances banales qui a remplacé l'existence plus individuelle des hommes d'autrefois. Jamais chevalier du Tasse pénétrant dans une forêt enchantée ne sentit son cœur plus serré par un indéfinissable sentiment d'attente et de crainte, que Marc dans le jardin de la maison Breuil.

Hésitant à avancer, il était resté au milieu de l'allée, dans la brume laiteuse que les rayons du soleil irisaient par endroits, lorsque le voile de vapeurs sembla s'enrouler lentement autour d'un doigt invisible, et sous ses replis flottants apparut la forme élégante de Marine. Dans ce brouillard elle semblait beaucoup plus grande, et ses vêtements de laine d'un gris pâle, tombant en plis réguliers autour d'elle, lui donnaient l'apparence d'une statue. Marc n'osait remuer, tant ce qui l'entourait et l'apparition de Marine surtout avaient quelque chose de fantastique.

Elle ne l'avait pas vu, enveloppé qu'il était lui-même dans

les vapeurs qui confondaient sa silhouette avec celle des troncs d'arbre au bord de l'allée. Elle marchait vite et venait vers lui. Le jeune homme eut la pensée que s'il ne l'avertissait, sa présence allait lui causer quelque frayeur.

— Marine, dit-il en essayant d'assurer sa voix qu'il ne sentait pas bien ferme.

Elle tressaillit violemment et s'arrêta; ils étaient à trois pas l'un de l'autre.

La brume tourbillonna sur elle-même avec la grâce d'un félin qui s'étire, s'envola dans les branches, où elle resta suspendue en gouttelettes transparentes, et le soleil inonda les jeunes gens de sa chaude clarté.

— Marc! fit-elle tout bas comme si elle avait peur de sa propre voix.

Ils restèrent muets; à aucun prix ils n'eussent pu exprimer ce qu'ils ressentaient. L'impression la plus claire qui se dégageait pour eux de cette scène est qu'elle devait être un rêve.

— Comment vous trouvez-vous ici? demanda-t-elle avec un peu d'effort comme si elle cherchait à rassembler ses esprits.

Dangier revint à lui.

— Vous n'avez donc pas reçu mon télégramme? dit-il. J'avais promis à Breuil de venir, mais je ne savais pas au juste quand je pensais tenir ma promesse. Hier soir, j'ai vu une éclaircie dans mes travaux, et je suis parti ce matin après avoir télégraphié pour vous prévenir.

— Nous n'avons rien reçu, répondit Marine; mais, puisque vous voilà, tout est bien. Louis va être très content.

Ils marchaient côte à côte vers la maison, que le soleil inondait à flots maintenant.

— Savez-vous ce qu'il me veut? demanda Marc avec une certaine appréhension.

Marine baissa la tête un instant, puis la releva bravement. Elle allait toujours droit au péril.

— Il veut vous demander ce que vous pensez de lui, dit-elle tout d'une haleine, mais sans le regarder. Il se reproche de n'avoir pas fait son devoir pendant la guerre; comme, par une malice du sort, nous ne voyons que des gens qui se sont bien conduits, cela le rend nerveux et inquiet; il a peur d'être considéré comme un poltron, ce qu'il n'est pas, je vous le jure, et cette pensée le rend positivement malade.

Marc, à son tour, baissa la tête et s'absorba dans la contemplation du gravier.

— Que dois-je lui dire? demanda-t-il.

— Ce que vous pensez, répondit-elle.

Ils continuèrent à marcher lentement. Un pas rapide retentit derrière eux; ils se retournèrent et virent venir à eux un jeune garçon, porteur d'une sacoche de cuir.

— Voilà mon télégramme, dit Marc en souriant.

Marine prit le petit papier bleu qu'elle tourna deux ou trois fois entre ses doigts sans le décacheter; puis elle reprit avec Dangier le chemin de la maison. Louis parut sur le perron et, à la vue de Dangier, se dirigea rapidement de leur côté avec un geste joyeux. La distance entre eux était encore assez considérable pour que leurs voix ne puissent parvenir à Breuil.

— Si je lui dis ce que je pense, fit Marc, il est possible, Marine, que nous ne nous revoyions jamais.

Elle rougit, mais ne s'arrêta pas.

— Je ne lui causerai pas de peine inutile, reprit le jeune homme; mais, s'il est mal disposé ou si je m'exprime maladroitement, c'est un adieu éternel entre vous et moi. Vous le savez?

— Je le sais, dit-elle.

— Vous savez aussi que je ne saurais lui dire autre chose que la vérité?

— Je le sais, et, s'il vous a prié de venir, c'est qu'il le sait.

Louis n'était plus qu'à trente pas.

— Alors peut-être adieu, Marine?

— Adieu, dit-elle faiblement.

Elle sentit quelque chose se détacher de son cœur après une courte lutte, pendant laquelle tout son être lui sembla détruit. Qu'était-ce? La longue amitié? Non, car, après ce moment de trouble, elle comprit que l'ami de sa jeunesse ne lui était pas moins cher qu'auparavant. L'estime? Au contraire; en ce moment Marc Dangier lui sembla grandir à la taille des plus vaillants héros. Qu'était-ce alors? La douce présence peut-être, ce sentiment de force et de sécurité que vous donne la certitude d'une affection qu'on peut appeler à soi à toute heure de péril. Marine s'aperçut que, si elle ne devait pas revoir Dangier, elle ne s'en consolerait jamais.

— Enfin, vous voilà! fit Breuil en serrant les deux mains de Marc. Je vous remercie d'être venu.

Ils entrèrent tous trois dans la maison ensoleillée.

Pendant le déjeuner, ils causèrent de mille choses; mais de temps en temps un silence tombait sur eux comme une poignée de neige, et celui qui le rompait le rompait avec un peu plus d'effort et de brillant qu'il n'eût été nécessaire.

— Vous nous donnerez bien deux ou trois jours? demanda Breuil à son hôte en sortant de table.

— Je ne crois pas, répondit Marc; j'ai des affaires demain matin, et il me faudrait partir ce soir...

Marine ne dit rien. En passant dans le vestibule, elle prit son chapeau et son ombrelle et se dirigea vers le jardin.

— Attends-nous, fit Louis en prenant sa canne. Nous allons faire un tour ensemble.

Ils sortirent et, bientôt après, se trouvèrent sur la route blanche et gaie, où le soleil jetait l'ombre déjà éclaircie des grands frênes. Ils allaient lentement, visiblement gênés les uns par les autres. Marc eût voulu en finir; Louis n'avait pas envie de commencer; Marine se sentait lasse et triste à mourir.

Ils venaient de traverser un hameau lorsqu'ils se trouvèrent en présence d'un joli groupe; au milieu du chemin, bordé des deux côtés par des talus verdoyants, surmontés de hautes aubépines, sept ou huit enfants jouaient aux billes dans la poussière. La route tranquille, où ne passait pas une voiture par heure, était un lieu propice à ce divertissement, et les gamins, accroupis sur leurs talons ou couchés à plat ventre, s'en donnaient à cœur joie. Les plus jeunes, exclus du jeu, regardaient leurs aînés et jugeaient les coups

d'un air grave, les mains derrière le dos; l'un d'eux, dans son admiration, tirait la langue tant qu'il pouvait.

— Qu'ils sont drôles ! fit Breuil en s'arrêtant. Le destin des empires ne les trouble pas; mais si une charrette venait à passer, quel cataclysme !

Un bruit confus se fit entendre derrière eux et ils se retournèrent du même mouvement. Au bout de la route, à la sortie du village, un groupe de paysans et de femmes courait et criait à tue-tête en agitant des fourches et des bâtons.

— Qu'est-ce qu'ils ont? dit Marc en abritant ses yeux de la main.

Imperturbables, les enfants jouaient toujours; une masse sombre parut en avant du village, suivie par les paysans qui criaient de plus en plus fort. « Arrêtez-le », distingua-t-on, et, parmi d'autres cris, Breuil entendit le mot : *enragé !*

C'était, en effet, un chien enragé qui venait à eux en galopant. Marine se précipita sur les enfants, les bousculant de ci et de là contre les haies du chemin, et, pour être plus libre, elle jeta son ombrelle ouverte au milieu de la route.

Avant que Marc stupéfait eût deviné ce qu'il voulait faire, Breuil avait saisi sa canne par le petit bout et, au moment où l'animal effrayé faisait un écart devant le parasol rouge de Marine, Louis lui assenait très adroitement sur la tête un formidable coup de la poignée de sa canne plombée. La malheureuse bête fit un bond, tournoya et tomba dans la poussière, le crâne fracassé. Les villageois arrivèrent et l'enlevèrent au bout de leurs fourches. Marine, tremblante, serrait encore dans sa robe les deux plus petits garçonnets, qui pleuraient de frayeur. Les mères emmenèrent chacune le sien, non sans les houspiller d'importance, pour leur apprendre à jouer loin du village, chose d'ailleurs parfaitement permise; mais, après une si forte émotion, un peu de brusquerie fait grand bien.

— C'est un maître coup que vous avez fait là, monsieur Breuil, dit un des paysans en riant. Vous avez gagné la prime, vous savez ?

— Ce n'est pas moi, c'est le parasol de Mme Breuil, répondit Louis en indiquant l'ombrelle rouge restée au milieu du chemin.

— Tout de même c'est un joli coup ! insista l'homme. Fallait pas avoir peur pour l'assener comme ça. C'est que, si vous l'aviez manqué, il ne se serait pas gêné pour vous mordre !

Louis sourit d'un air honteux et, se tournant vers sa femme et Dangier, qui restaient immobiles près de lui :

— Rentrons, n'est-ce pas? dit-il.

Marine ramassa le parasol, prit le bras de son mari, et ils retournèrent vers la maison.

— Dangier, dit Louis, comme ils franchissaient le seuil, j'ai à vous parler; venez fumer un cigare dans mon cabinet.

Les deux hommes passèrent sous la lourde portière, qui retomba sur eux, et Marine resta seule. Pendant une seconde elle regarda ce morceau d'étoffe qui cachait le nœud redoutable de son existence; puis, avec la patience résignée que les femmes sont bien obligées d'acquérir, elle prit un petit ouvrage et alla s'asseoir dans le salon, près d'une fenêtre, d'où elle voyait l'allée où, le matin, elle avait rencontré Dangier.

Les heures de l'après-midi s'écoulèrent, lentes et lourdes; le tic-tac de la pendule les scandait d'une façon si irritante que Marine eut plusieurs fois l'idée d'aller arrêter le balancier; elle s'en défendit. Ne faut-il pas qu'on s'accoutume pendant qu'on est jeune aux petites choses agaçantes de la vie, si l'on veut plus tard trouver en soi-même la force de supporter les chagrins, mille fois plus énervants, et contre lesquels il n'est pas de recours?

Le soleil baissait de l'autre côté de la maison; le gris crépusculaire entrait par la fenêtre ouverte, et Marine s'acharnait sur son ouvrage, dont elle ne pouvait plus compter les fils; dans la salle à manger, elle entendait les pas étouffés des domestiques qui mettaient le couvert, et rien ne sortait du fumoir, pas même le murmure d'une voix.

Enfin la porte s'ouvrit, la tapisserie s'écarta, et Marc entra dans le salon.

Marine se leva brusquement, retenant des deux mains devant elle son ouvrage prêt à tomber, et elle resta toute droite, pour entendre l'arrêt du destin.

— Votre mari vous attend, dit-il.

Et sa voix mâle semblait singulièrement étouffée.

La jeune femme déposa docilement l'ouvrage dans son panier et se dirigea vers lui.

— Adieu? lui demanda-t-elle avec un geste inquiet, au moment où il s'effaçait devant elle en relevant le rideau.

— Non, au revoir, répondit-il. Mais au revoir à Paris. Je pars. Votre mari est un honnête homme, madame!

— Je vous remercie, murmura Marine.

Et elle disparut à son tour derrière la lourde étoffe.

Louis était assis dans son fauteuil, dans l'attitude d'un homme accablé. La jeune femme s'approcha par derrière et lui mit la main sur l'épaule.

— Louis? dit-elle avec une extrême douceur.

— Marine, répondit-il, je suis très coupable.

— Quelle idée! fit-elle avec un peu d'irritation; ce n'est pas Marc Dangier qui t'a dit cela?

— Non, il ne me l'a pas dit; mais c'est moi qui l'ai compris. Je ne suis pourtant pas un lâche, Marine! Tu as bien vu tantôt : quand il s'agissait de ce chien, je n'ai pas hésité un instant... Mais on me regardera toujours comme un homme qui a eu peur...

— Ce n'est pas Marc qui t'a dit cela? répéta Marine fiévreusement.

— Non! Il ne m'a rien dit de pareil; mais, quand je regarde ce que j'ai fait à côté de ce qu'ont fait les autres, je sais ce que je dois penser de moi-même. Et toi, Marine, dis, tu ne me méprises pas?

— Non! répondit-elle en se penchant sur lui pour l'embrasser.

Et dans son cœur elle se dit : « Il ne s'en guérira jamais! » L'instant d'après, elle ajouta dans le secret de sa propre pensée : « Et s'il s'en guérissait, je ne l'aimerais plus! »

H. Gréville.

(*La fin au prochain numéro.*)

## ARCHÉOLOGIE

### Letronne (1)

Il y a des savants qui ont de l'esprit; si l'on a quelque peine à le croire, que l'on ouvre et que l'on parcoure ces deux volumes, qui renferment une partie de l'œuvre de Letronne, et, s'ils s'y connaissent, les plus défiants et les plus incrédules seront bien vite convaincus.

La France a eu déjà, elle aura encore, nous l'espérons, des érudits dont l'intelligence, plus pénétrante et plus hardie, s'attaque à de plus grands problèmes et sait les résoudre en se concentrant tout entière sur un même sujet avec cette force d'attention et de pénétration à laquelle on ne saurait refuser le nom de génie. Pour ne parler que des morts, il nous suffit de citer les noms de Champollion et d'Eugène Burnouf, de ces hommes extraordinaires qui, par une sorte de divination, dans la première moitié de ce siècle, ont retrouvé le secret des langues et des religions perdues. Letronne n'a pas eu de si hautes ambitions; il ne s'est pas renfermé dans une étude unique et ne l'a pas creusée jusque dans ces dernières profondeurs où jaillit l'étincelle et où s'allume la flamme de l'invention; mais il a parcouru, presque en tout sens, le vaste domaine de l'antiquité classique; il s'est associé à toutes les recherches qui ont pour but de nous représenter sous des traits de plus en plus exacts et sous des couleurs de plus en plus vives l'ensemble de la vie des anciens. Au cours de cette vaste enquête que Letronne a poursuivie pendant près de quarante ans avec une infatigable ardeur, il a touché à bien des questions, toutes plus ou moins compliquées et délicates, — c'étaient celles-là qui l'attiraient tout d'abord et qui le tentaient par-dessus toutes les autres; or je n'en sais pas une qu'il ait abordée sans profit pour la science. Il n'a pas, cela va de soi, levé toutes les difficultés; mais au moins a-t-il presque toujours préparé la solution en faisant justice des erreurs qui la retardaient et en posant mieux le problème.

Pour le prouver, nous n'aurions qu'à prendre, l'un après l'autre, dans l'ordre où ils ont été publiés, les principaux mémoires de Letronne : il serait aisé de montrer qu'il n'en est pour ainsi dire aucun qui n'ait laissé dans la science des traces durables et qui n'ait été le point de départ de nouveaux progrès; mais ce serait s'exposer à fatiguer le lecteur que d'entreprendre cette revue, car, dans le cours d'une vie qui n'a pas dépassé le seuil de la vieillesse et dont bien des heures ont été prises par de hautes fonctions officielles, Letronne, qui est mort à soixante-deux ans, a beaucoup produit. Quelques exemples, choisis presque au hasard, suffiront à montrer quelle fut la sûreté de cet esprit et la pénétration de cette critique.

Pour son début, à moins de vingt-cinq ans, Letronne s'attaquait à l'un des auteurs les plus difficiles de l'antiquité grecque, à Thucydide et, dans l'œuvre de cet auteur, à l'une des parties du récit qui ont toujours le plus embarrassé les traducteurs et les commentateurs modernes. Son *Essai sur la topographie de Syracuse,* à propos du fameux siège qui fut si fatal à la puissance d'Athènes, a pu être corrigé et complété sur certains points; il n'en reste pas moins le premier travail qui ait permis de suivre et de comprendre tous les incidents de cette action militaire où, des deux parts, on montra tant d'obstination et d'énergie. Bien d'autres problèmes embrouillés et obscurs de la géographie des terres classiques et de la topographie des villes fameuses du monde ancien ont été éclairés et souvent résolus par Letronne; il avait commencé par s'occuper de Pausanias et de Strabon, et il garda toujours un goût très vif pour ce genre de recherches. S'il eût vécu plus longtemps, quel parti n'eût-il pas tiré de toutes les fouilles qui ont été faites, depuis une trentaine d'années, en Grèce et en Italie, de tous les monuments figurés et de tous les textes épigraphiques qui sont sortis du sol à Athènes, à Delphes, à Olympie, à Délos et dans beaucoup d'autres sites célèbres! Grâce à l'étendue de ses connaissances et surtout à la netteté de son jugement, il lui aurait peut-être été donné de trancher plus d'une de ces questions qui sont encore aujourd'hui débattues entre les savants, malgré l'apparente richesse des documents dont dispose l'érudition contemporaine.

L'histoire de l'Égypte ptolémaïque et romaine a été, pour Letronne, un sujet de prédilection; il a commencé de bonne heure à s'en occuper, il ne l'a jamais perdu de vue, alors même que son humeur l'entraînait vers d'autres travaux, et, dans les dernières années de sa vie, il tendait de plus en plus à se concentrer et, si la chose lui avait été possible, à s'enfermer dans cette étude. C'est à cette contrée et à cette période de sa vie politique et morale que se rapportent les deux principaux ouvrages du grand critique, les *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte* et le *Recueil des inscriptions de l'Égypte;* mais on ne trouverait dans ces volumes qu'une faible part des résultats auxquels Letronne a été conduit par ses réflexions sur ce thème et par l'enquête patiente et sagace qu'il a poursuivie pendant tant d'années. Il n'est pas de terrain qu'il se soit plus approprié et où il se soit senti plus à l'aise; il n'en est pas où il ait fait justice de plus de préjugés, d'un plus grand nombre de ces erreurs qui retardaient la marche de la science et qui encombraient la voie. C'est ce que rappelle, avec beaucoup d'à-propos, l'un de ses biographes :

« Quelques lignes de grec gravées sur le frontispice d'un temple égyptien, entendues dans le sens que les anciens avaient voulu leur donner, et l'inscription presque effacée d'un nom propre grec et d'un zodiaque peint au fond d'une caisse de momies, suffirent à Letronne pour éclairer l'opinion des savants sur les points les plus importants de l'histoire de l'Égypte. Il prouva que, de même que les habitants de la Chine sont restés Chinois après la conquête des Tartares, les habitants de l'Égypte sont restés Egyptiens sous la domination des Perses, des Grecs et des Romains; qu'ils ont conservé leurs mœurs, leurs habitudes, leurs arts, leur langue, leurs

1 *Œuvres choisies de A. J. Letronne*, membre de l'Institut, assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index, par E. Faguan. — Première série. *Égypte ancienne*. 2 vol. in-8, Leroux.

écritures hiéroglyphique, sacrée et usuelle; que jusqu'à la fin du IIIe siècle de notre ère ils ont construit des édifices selon leur style d'architecture et que quelques-uns de leurs temples, que l'on faisait remonter à la plus haute antiquité, sont comparativement modernes et doivent redescendre jusqu'à l'époque romaine. La croyance qu'ont quelques savants astronomes que les zodiaques qui s'y trouvent sculptés n'en sont pas moins des représentations astronomiques et nous montrent un état très ancien du ciel fut fortement ébranlée, sinon renversée (1). »

La découverte de Champollion, en permettant de lire avec la plus entière certitude les noms des Lagides ou des empereurs romains sur des monuments que l'on avait commencé par attribuer à l'époque des pharaons, est venue confirmer de la manière la plus inattendue et la plus brillante les doutes qu'avait exprimés Letronne et les conjectures qu'il avait émises; c'est pour lui un singulier honneur de ne pas s'être un seul instant laissé égarer par les perspectives séduisantes qu'ouvraient à l'imagination des théories aventureuses qui semblaient se prévaloir des sûres données de la plus exacte de toutes les sciences.

Si l'on veut se faire une idée de la sagacité, des allures et du mouvement de cette critique, on n'a qu'à lire le mémoire intitulé *La statue vocale de Memnon considérée dans ses rapports avec l'Égypte et la Grèce*. Il remplit près de la moitié du second des volumes que nous avons sous les yeux, et cependant il paraît court, tant il est composé avec art, écrit avec agrément et conduit avec méthode à des conclusions que l'on ne peut songer un instant à repousser comme fausses ou même comme douteuses et insuffisamment établies.

« Cette mystérieuse merveille qui, pendant deux siècles, valut à une ville d'Égypte la visite de tant de voyageurs obscurs ou illustres était restée une énigme pour les historiens. En marquant, à l'aide d'ingénieuses déductions, la date où commença le phénomène et celle où il disparut; en le ramenant à des causes purement physiques; en montrant quelle part eurent dans sa célébrité la superstition naïve des *touristes* de l'ancien monde et l'habileté des prêtres égyptiens; enfin en expliquant comment un mot propre à la religion égyptienne s'est confondu avec le nom d'un héros de la mythologie grecque, Letronne a composé, sous la forme à la fois la plus instructive et la plus piquante, un des meilleurs chapitres de l'histoire philosophique de l'esprit humain (2). »

La critique, comme on l'a très bien dit, ne fut pas seulement pour Letronne un talent; ce fut une passion. Il était amoureux de la vérité historique, et cet amour le rendait intolérant pour les abus d'imagination et les fautes de raisonnement qui la compromettent (3). Cette disposition d'esprit entraîna M. Letronne dans bien des discussions dont le souvenir ne s'est pas encore éteint dans la compagnie savante qu'elles ont parfois agitée et divisée. Il nous suffira de rappeler la polémique qu'il soutint contre Raoul-Rochette sur la peinture murale chez les anciens, ainsi que la part qu'il prit au débat qui s'engagea à propos de la découverte du prétendu cœur de saint Louis à la Sainte-Chapelle. Le désir de réagir contre l'abus que faisaient certains archéologues d'une nomenclature arbitraire, où les termes anciens étaient détournés de leur sens, lui inspira la pensée de l'un de ses meilleurs travaux, de ce double mémoire sur les noms des vases grecs que publia le *Journal des Savants*.

Tous ces mémoires et beaucoup d'articles plus courts, dont chacun avait pourtant son prix, avaient été semés par Letronne dans divers recueils où il était parfois difficile de les retrouver; plusieurs de ceux qui désirent voir se maintenir en France les traditions de critique et de goût que ce maître avait si bien représentées, plusieurs amis des bonnes lettres, comme on disait autrefois, avaient manifesté le désir de voir réunir tous ces essais, dont pas un n'est, même aujourd'hui, sans intérêt, et dont quelques-uns sont de vrais chefs-d'œuvre. La famille de Letronne songeait depuis longtemps à répondre à son vœu. M. et Mme Charles Landelle, son gendre et sa fille, ont voulu le réaliser; ils ont fait les frais du recueil dont les deux premiers volumes ont paru en 1881. Le public d'élite auquel ce recueil était destiné lui a fait le meilleur accueil; mais ce n'est pas sans une vive douleur qu'il a, peu de mois après la mise en vente de ces deux volumes, appris la mort de Mme Landelle. La fille n'a pas vu s'achever le monument qu'elle avait commencé d'élever à la mémoire de son père; elle n'en a vu sortir de terre que les premières assises; au moins a-t-elle emporté la certitude que l'entreprise inaugurée par sa piété filiale ne serait point abandonnée et qu'elle se poursuivrait sans interruption par les soins de l'époux qui s'y était associé dès l'abord avec une même effusion de cœur.

M. E. Fagnan, que ses études de philologie orientale ont formé à l'exactitude et à la sévérité du contrôle, a bien voulu se charger de donner ses soins à la publication; c'est lui qui a fait le choix des mémoires et articles qui ont paru les plus dignes d'être reproduits, car on ne pouvait songer à tout réimprimer, et certaines dissertations, tout en ayant d'abord paru séparément, se sont trouvées plus tard comprises et fondues dans les deux grands ouvrages relatifs à l'Égypte dont nous avons cité les titres. C'est aussi M. Fagnan qui corrige les épreuves, et la correction de l'impression, remarquable dans un volume qui renferme tant de textes grecs, prouve que M. Fagnan, tout en devenant un orientaliste distingué, est resté bon latiniste et helléniste compétent.

Le recueil se composera, en tout, de six volumes. Les deux premiers renferment, avec les planches nécessaires pour l'intelligence des mémoires, ce que l'on a voulu donner de travaux ayant trait aux antiquités égyptiennes. Le troisième et le quatrième volume, qui vont bientôt paraître, contiendront encore un certain nombre de travaux relatifs à l'Égypte et d'autres qui ont trait à la Grèce, comme le curieux *Essai sur la topographie de Syracuse* et l'étude, non moins remarquée dans son temps, que Letronne avait consacrée aux écrits d'Eudoxe de Cnide.

(1) Walckenaër, dans l'*Eloge* de Letronne, qu'il prononça comme secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

(2) Egger, dans un article intitulé *De la vie et des œuvres de M. Letronne*, qui a été reproduit en tête de la présente publication.

(3) C'est encore M. Egger que nous citons.

Il est inutile d'insister sur les services que cette publication rendra tout à la fois à la mémoire de Letronne et à la science française. Pour la jeune génération, pour celle qui débute en ce moment dans les études d'érudition, Letronne n'était plus guère qu'un nom; c'était un de ces ancêtres que l'on respecte et que l'on honore de confiance, mais sans l'avoir jamais vu, sans connaître ses traits ni le son de sa voix. Ces volumes vont le rapprocher de nous et le faire revivre, avec toute la vivacité de sa physionomie spirituelle, moqueuse et vraiment française, avec l'accent incisif de sa parole nette et dégagée. Tous ceux qui se mettront ainsi à son école y apprendront beaucoup. Ce qu'ils lui emprunteront, dans la mesure de leur force et de leur mérite propre, ce seront moins des résultats qui, pour la plupart, sont déjà entrés dans le grand courant de la science contemporaine, que les secrets de sa méthode et les sévères habitudes de son esprit. Ce sont surtout des leçons qu'on nous donne et des exemples qu'on nous propose; il y a autour de nous, dans nos écoles savantes et dans les chaires de notre enseignement public, nombre de jeunes et vaillantes intelligences qui, nous n'en doutons pas, sauront profiter de ces leçons et suivre ces exemples.

GEORGES PERROT.

---

## HISTOIRE CONTEMPORAINE

### Gambetta et la Constitution de 1875 (1)

Louis Blanc avait laissé entièrement achevé un fragment sur l'une des phases les plus importantes de l'histoire contemporaine, l'une des moins connues dans le détail, quoique bien récente, puisque quelques années seulement nous en séparent.

La Constitution de la république actuelle n'est point née en plein soleil; rien ne ressemble moins à cette foudroyante promulgation de la loi nouvelle sous la première Révolution, à travers les éclairs et les tonnerres d'un nouveau Sinaï ou plutôt d'un Etna en convulsion. En 1875, la discussion publique n'eut pas d'importance; la bataille avait été gagnée d'avance, péniblement, obscurément, en des pourparlers préliminaires où la victoire devait appartenir aux plus habiles. Le parlement ressemblait alors plutôt à un échiquier qu'à une arène, bien que l'enjeu de la partie engagée fût l'avenir même du pays et l'organisation de son gouvernement. C'est cette histoire, quelque peu confuse pour ceux qui n'ont vu que la représentation finale, que Louis Blanc nous raconte comme un témoin indigné, mais pourtant perspicace, car il y porte une admirable clarté. On retrouve dans ce fragment ses éminentes qualités d'historien; l'écheveau de ces négociations difficiles, aussi souvent rompues que reprises, y est parfaitement débrouillé; quoiqu'il fasse le récit de sa propre défaite, il n'y met aucune amertume, et, tout en regrettant que ses anciens amis politiques aient suivi la marche la plus opposée à ses vues, il rend hommage à leur patriotisme.

Si par ses opinions il appartenait au radicalisme le plus prononcé, il n'en a jamais pris les habitudes de polémique injurieuse et violente. On le sent bien plutôt attristé qu'irrité, et cette tristesse est pure de toute préoccupation intéressée. Ce qui le désole, c'est l'échec, non de son influence personnelle, mais de son idée, de ce haut et inflexible idéal qu'il voulait maintenir à tout prix. Tel est le noble motif de la résistance qu'ont opposée aux objurgations les plus passionnées de leurs collègues républicains Louis Blanc et son illustre ami Edgar Quinet. Toutefois, la haute impartialité de l'historien met en lumière, mieux que tous les éloges, les incomparables qualités politiques déployées par Gambetta dans cette crise d'enfantement de la république. L'éminent homme d'État se révéla alors dans le superbe tribun d'avant 1870, devenu après nos premiers désastres le glorieux représentant de la défense nationale.

Dans cette circonstance décisive, nous voyons en présence, d'un côté, la politique de l'absolu, du radicalisme intraitable, et, de l'autre, la politique de la raison, de la sagesse non pas rusée — la ruse n'est pas habile, en définitive, car elle se prend à ses propres filets, — mais déliée, sagace, habile à trouver les meilleurs moyens pour atteindre le but poursuivi en commun, sachant faire des concessions sur les points secondaires pour ne pas perdre l'essentiel et arrivant, à force d'éloquence persuasive, à en obtenir de son propre parti. Louis Blanc eût perdu la république si on l'eût écouté en 1875 : c'est ce qui résulte de la lecture même de son livre; mais il l'eût perdue en toute sincérité et élévation morale. C'est pourquoi, s'étant si noblement trompé, il mérite tout notre respect et reste digne des hommages sincères que lui avait décernés le peuple de Paris quelques semaines avant les grandes et incomparables funérailles de Gambetta. Celui-ci n'en a pas moins été le second fondateur de la république, précisément pour avoir su rompre à temps avec le radicalisme intransigeant.

#### I.

Ce que lui reproche le parti radical par l'organe de son plus illustre représentant, ce qu'au contraire nous admirons sans réserve, c'est qu'il ait su se décider rapidement à changer, non pas de politique, mais de tactique, en profitant de la division des partis monarchiques et de la lassitude du pays, qui réduisaient l'Assemblée nationale à l'impuissance et à la stérilité. Il y avait là un moment psychologique à saisir. Si on l'avait laissé passer, il eût été suivi d'une crise dangereuse, d'une de ces agitations infécondes où l'eau devient si trouble que les pêcheurs les plus improbables peuvent y jeter leurs filets.

Depuis que les partis monarchiques parlementaires s'étaient mortellement brouillés dans l'automne de 1873, ils étaient hors d'état de donner au pays la constitution de leur

(1) *Histoire de la Constitution du 25 février* 1875, par Louis Blanc. — Paris, Charpentier, 1882.

rêve. Les orléanistes se résignaient et se rabattaient sur le septennat du maréchal de Mac-Mahon, qu'ils voulaient organiser de manière à gouverner sous son nom en attendant une occasion ultérieure. Voilà ce que ne pouvaient accepter les légitimistes. Ceux-ci n'admettaient qu'un provisoire inquiet, tourmenté, avec la secrète espérance que leur Messie en profiterait. Aussi étaient-ils résolus à faire échouer tous les projets de Constitution si péniblement élaborés par la commission des Trente et à mettre des bâtons dans les roues du char déjà très suffisamment embourbé. De là, les échecs successifs de toutes les propositions des chercheurs de quintessence, dont les combinaisons n'étaient que de l'orléanisme manqué, un orléanisme mesquin, retréci, bien inférieur à la Charte de 1830. Le fruit de tant de labeurs fut ce qu'on appela le *ventavonat,* du nom du spirituel rapporteur de la commission des Trente : système hybride, ridicule, qui faisait de la Constitution de la France un vêtement à l'usage du maréchal de Mac-Mahon, bon pour sept ans.

Jusqu'alors, le centre gauche s'était contenté d'opposer à ces chinoiseries la proposition très simple de voter d'abord la république en principe. C'est ce que demandait M. Casimir Périer, au nom de ses amis, en juillet 1874. Après le rejet formel de sa proposition, le centre gauche fit un grand pas : il déposa pour la première fois une proposition de dissolution. Il échoua sans doute, mais il avait ainsi acquis deux avantages : le premier, d'enlever au centre droit la sécurité d'une indéfinie prolongation de la législature, puisque le déplacement de quelques voix suffisait désormais pour mettre fin au Long-Parlement ; le second, de préparer plus efficacement que par le passé l'accord avec toutes les fractions de la gauche pour la lutte décisive qui allait commencer avec la première session de 1875.

C'est alors que Gambetta prit son parti et fit son grand revirement. Il cessa de refuser à l'Assemblée le pouvoir constituant. Cette résolution est le principal grief de Louis Blanc contre lui. Assurément, la logique pure eût voulu que l'on contestât jusqu'au bout tout mandat constitutionnel à une Assemblée nommée pour conclure immédiatement la paix. Cependant, comme, après tout, son mandat n'avait pas été limité strictement, il n'y avait aucune violation du droit à l'étendre si l'intérêt de la France et de la république l'exigeait. Le libre esprit de Gambetta se manifesta précisément par ce revirement salutaire qui n'engageait aucune question de droit public.

Quand M. Louis Blanc nie que cette résolution fût commandée par les circonstances, il se berce après coup des illusions les plus chimériques. D'après lui, la république existant de fait, il n'y avait pas lieu de la mettre aux voix, d'autant plus qu'étant le droit immuable, elle plane au-dessus des volontés changeantes d'un peuple. Mais ce droit immuable, il avait fallu autre chose qu'une proclamation théorique pour le faire triompher : il serait encore dans les limbes si nos devanciers n'avaient su profiter des occasions et accomplir des actes parlementaires. La République a beau être comme le soleil, selon l'image de Louis Blanc : elle en diffère en ce que le soleil n'a pas besoin d'un vote pour exister et pour briller.

Que valait, après tout, cette république de fait dont on aurait dû se contenter? Elle n'était qu'une mensongère étiquette sur un régime d'équivoque et de réaction qui fatiguait de plus en plus le pays et l'amenait peu à peu à une de ces crises d'ennui et de dégoût si profitables aux dictatures de hasard. Rien de plus périlleux que la nausée d'une grande nation. Est-ce qu'à ce moment même le bonapartisme n'organisait pas sur tous les points du pays un vaste complot? Il était certain que l'Assemblée ne consentirait à se dissoudre que forcée et contrainte, et que le seul moyen de l'y obliger était le vote d'une Constitution. La prolongation de sa durée était un péril patent, qui ne pouvait qu'exaspérer le pays en le forçant à piétiner sur place dans un provisoire énervant. La belle consolation de se dire, après quelque crise mortelle de réaction qui eût tout emporté : Si la république n'est pas un fait, elle n'en est pas moins un droit! — Pour obtenir à la fois le fait et le droit, il fallait à tout prix créer une majorité décidée à voter une Constitution et, pour cela, se contenter d'un minimum, pourvu que ce minimum contînt l'essentiel. Sans Gambetta, cette majorité n'eût pu se former : par conséquent, c'est lui, après Thiers, qui a fondé la république.

## II.

Une fois sa résolution prise, il s'y tint avec une fermeté qui eut à subir plus d'une rude épreuve. Certes, la Constitution Wallon n'est pas un chef-d'œuvre, bien que le spirituel rédacteur du *Rappel* exagère ses imperfections en la comparant à un produit difforme, à un enfant monstrueux. Et pourtant M. Lockroy a raison de citer à cette occasion le vers de Musset :

> C'est déjà bien joli quand on en a fait un.

Faire une Constitution consacrant la république en principe dans un parlement tel que l'Assemblée nationale, c'est une œuvre des plus méritoires. Gambetta comprit qu'il fallait aboutir, sous peine de retomber dans le marasme au plus grand profit des hommes à tout faire. Il s'imposa et — ce qui était plus difficile — il sut imposer à son parti de douloureux sacrifices de doctrine. Ce qu'il déploya de puissance de persuasion, d'éloquence pénétrante, irrésistible, dans les délibérations des groupes républicains dont nul procès-verbal n'a conservé le souvenir, c'est ce que Louis Blanc rappelle avec une haute équité, et c'est pour les auditeurs d'alors un des plus beaux souvenirs de la vie parlementaire.

Je n'oublierai jamais la délibération sur les pouvoirs du Président de la république, qui eut lieu devant toutes les gauches. Les concessions nécessaires paraissaient, au premier abord, dépasser la mesure; elles étaient combattues par la voix la plus autorisée, la plus respectée de la gauche, avec une éloquence digne, austère, pénétrante, qui portait coup. Ce fut pourtant Gambetta qui l'emporta, mais en se surpassant. Je n'ai rien entendu de plus convaincant que la peinture qu'il fit des périls qui suivraient, pour la cause de la

république et pour le pays, le rejet de la Constitution. L'émotion de l'orateur et celle de l'auditoire furent au comble.

Ce qui fut encore plus méritoire que l'acceptation de la Constitution du 25 février 1875, c'est la réserve à laquelle Gambetta se condamna sous le ministère Buffet. Il étouffa ses plus légitimes indignations pour arriver enfin à ce terme qui fuyait toujours, à cette bienheureuse dissolution, objet de tant de vœux et d'efforts. L'Assemblée nationale entendit pourtant encore une fois, plus magnifique que jamais, le tonnerre de son éloquence dans la séance où le président du conseil couvrit de son indulgence les menées bonapartistes pour ne pas diviser « le grand parti conservateur ». Et cependant M. Buffet, quelques mois auparavant, avait tout fait pour obtenir le vote de la Constitution qui consacrait le principe républicain. Cette attitude d'un homme dont nul ne conteste l'honorabilité est bien l'une des plus étranges anomalies de la politique contemporaine.

Quand une majorité républicaine fut envoyée à la Chambre aux élections de février 1876, on put reconnaître ce qu'on devait à Gambetta. L'habileté et l'éloquence déployées par lui pour sauver le régime républicain après le 16 Mai sont dans toutes les mémoires; mais il était bon que le livre de M. Louis Blanc vînt nous rappeler, en dépit de ses intentions de critique, les immenses services qu'il nous a rendus dans la période de fondation de la république.

Ne nous y trompons pas : les institutions se conservent par les mêmes moyens qui ont réussi à les établir. La république ne s'affermira et ne se développera que dans la mesure où l'esprit politique qui a inspiré Gambetta, en 1875 et en 1877, prévaudra au milieu de nous. Nous n'avons pas à rechercher aujourd'hui si l'illustre patriote y a été également fidèle en toute circonstance et en toute question, surtout en ce qui concerne les relations de l'Église et de l'État. Quand un homme de sa taille vient de disparaître, les imperfections et les fautes s'effacent devant les grands côtés de sa carrière. Ce qui subsiste, ce qu'il faut recueillir comme un héritage à conserver précieusement, c'est, d'une part, l'esprit politique que nous avons essayé de caractériser; c'est, de l'autre, ce patriotisme ardent, persistant, qui fut sa passion maîtresse et qui a inspiré son dernier grand discours de juillet dernier sur la politique étrangère. Nous ne pouvons ressaisir l'arme éclatante qu'il maniait avec tant de puissance, cette magnifique éloquence qui mettait tant d'habileté dans la fougue; nous savons trop que l'arc d'Ulysse ne peut être tendu que par Ulysse lui-même; mais nous pouvons du moins mettre au service de la patrie mutilée la même sagesse et le même dévouement. Il serait bien nécessaire que le parti républicain s'en souvînt aujourd'hui et résistât aux entraînements de cette politique de « salut public » qui n'a jamais compromis qu'elle-même.

E. DE PRESSENSÉ.

---

# RUSSIE

## Croquis nihilistes

Presque tout ce qu'on a écrit jusqu'ici sur les nihilistes était du domaine de la fantaisie pure. Les écrivains russes, par prudence, se taisaient ou altéraient volontairement les faits. Les étrangers, réduits à des renseignements de deuxième ou de troisième main, entrevoyaient tout au plus des lambeaux de vérité. Les nihilistes sortis de Russie s'étaient peu préoccupés de faire connaître au public européen l'histoire, les causes et l'organisation du mouvement révolutionnaire de leur pays.

L'un de ces derniers vient enfin de nous donner le tableau d'ensemble, certifié exact par les chefs du parti, qui nous manquait. *La Russie souterraine*, par Stepniak (1), contient les expériences de dix ans de la vie de conspirateur, expériences éclairées et justifiées dans l'esprit de l'auteur par un exposé méthodique des origines et des raisons d'être du nihilisme.

Il est clair que Stepniak, pas plus qu'aucun de ses associés, n'a pu tout dire : c'eût été vendre les amis restés en Russie. Mais il pouvait sans inconvénient dire beaucoup de choses, d'abord parce que les procédés employés par les révolutionnaires russes changent si vite, que ce qui était vrai en 1880 ne l'est plus en 1883, et ensuite, parce que certains moyens sont si bons que la police n'en est pas plus avancée pour les connaître. Les détails qu'il donne avec beaucoup de précision et un certain agrément littéraire vont nous permettre de décrire le mécanisme des complots nihilistes.

### I.

La première chose à dire sur le nihilisme, c'est que le nihilisme est mort. Hors de Russie, on en parle encore; en Russie, on sait qu'il a disparu depuis 1875. C'était un mouvement littéraire et philosophique, une lutte contre le despotisme moral et non contre le despotisme politique. Le nihiliste était un idéaliste dont l'effort suprême consistait à se déguiser en ouvrier et à « aller dans le peuple », comme les héros de *Terres vierges* de M. Tourguénef, pour expliquer au moujik ses idées sur la religion, l'émancipation des femmes, l'art, la science, le bonheur du genre humain. En religion, il était athée. En art, il disait : Un cordonnier vaut plus que Raphaël, car un cordonnier fait des choses utiles et Raphaël fait des choses qui ne servent à rien. Aux femmes il prêchait l'amour libre; au peuple, la liberté individuelle ainsi définie : la liberté individuelle est la négation de tous les devoirs imposés par la religion, la société et la famille. Du reste, il ne haïssait personne, il ne pensait pas à employer les moyens violents. Il était « tout amour », mystique, fanatique à la

(1) *La Russia sotterranea*, préface de Pierre Lavroff. (Milan, 1 vol. Fratelli Treves.)

manière des martyrs chrétiens. C'était un athée religieux et tout le mouvement avait un caractère religieux.

Le nihilisme existait depuis 1860. La Commune de Paris le blessa à mort. On ne saurait trop insister sur l'influence que la Commune exerça sur les révolutionnaires russes. Ce fut une révélation. « Nous n'étions que des parleurs, a dit l'un d'eux; nous vîmes ce que c'est que des hommes d'action. » Des idées sanglantes commencèrent à bouillonner dans les têtes. On décida qu'il fallait « agir ». On décida aussi que, le gouvernement étant l'obstacle au progrès, ce serait contre le gouvernement qu'on agirait. Ainsi naquit, de 1871 à 1875, le parti qui a remplacé en Russie le nihilisme et qui n'accepte d'autre nom que le nom qu'il s'est donné lui-même : le *Terrorisme*.

Le Terrorisme a un programme : il veut une constitution. Il a une organisation que nous exposerons tout à l'heure. Il a un principe : Œil pour œil, dent pour dent. Son mot d'ordre est : « A l'action ! » Il parle avec un sourire de mépris du nihiliste, ce rêveur « qui serait allé à la potence pour Moleschott ou pour Darwin » et qui aurait cru contribuer par sa mort à la félicité du genre humain. Ses moyens sont exclusivement les moyens violents. La dynamite, le feu, le revolver, le poignard, voilà ses arguments. Son but est de faire peur au gouvernement, à force de meurtres et de catastrophes et de lui arracher la liberté politique. De son côté, il promet de s'arrêter le jour où le tsar cédera. Dans le manifeste adressé par le Comité éxécutif à Alexandre III, le 23 mars 1881, dix jours après l'assassinat d'Alexandre II, l'engagement est ainsi formulé :

« Le Comité éxécutif suspendra spontanément son activité, et les forces par lui organisées se dissoudront pour se consacrer au travail fécond de la civilisation, de la culture et du bien-être du peuple.

« Une lutte pacifique d'idées succédera à la violence, qui nous répugne beaucoup plus qu'à vos serviteurs et à laquelle nous devons recourir actuellement, contraints par la nécessité. »

Le Terrorisme ne comprend pas tout le parti révolutionnaire russe. Il n'est qu'une poignée dans la foule et il entend rester une poignée. La raison en est bien simple. On ne peut pas conspirer à plusieurs centaines de mille. Chaque fois qu'on a admis trop de personnes dans un complot, il a échoué. Les Terroristes se le sont tenu pour dit. Ils ont limité leur nombre et ils se contentent de boucher les vides faits dans les rangs par la mort, la prison et l'exil. Non pas que le Comité exécutif néglige de faire appel à toutes les bonnes volontés; mais, en dehors du groupe restreint des affidés, il ne demande aux gens que de petits services à leur portée, peu ou point compromettants.

## II.

C'est pour les Terroristes que l'on peut dire en toute vérité que la question d'argent est une question de vie ou de mort. Traqués par la police, sans cesse obligés d'abandonner logis et mobilier, de fuir d'une province à l'autre ou de passer à l'étranger, ils ont, malgré leur petit nombre, des dépenses considérables à supporter en dehors de ce qu'on appelle les « entreprises ». Faire sauter le Palais d'hiver était une « entreprise ». Faire évader des complices est une « entreprise ». Relativement, c'est le moins coûteux. La mine de Moscou, destinée à faire sauter le train impérial, et les deux autres mines établies en même temps et pour le même but sur deux autres points de la voie ferrée, avaient coûté en tout de 80 à 100 000 francs, y compris les voyages et faux frais. Une tentative d'évasion pour laquelle il avait fallu acheter cinq chevaux, une voiture, des armes, établir un cordon de sentinelles allant de Saint-Pétersbourg à Kharkof par Moscou, est revenue à environ 15 000 francs, d'après le compte détaillé rédigé par les Terroristes chargés de l'exécution et qu'on pourrait produire.

Quinze mille francs une fois donnés, cent mille même ne sont rien à côté de l'espèce de saignée continue nécessitée par les besoins quotidiens. Il faut donc de l'argent, beaucoup d'argent. Les femmes sont extrêmement précieuses pour cette partie de la besogne. Elles savent demander, elles sont infatigables pour organiser des loteries et des bals de charité, des concerts de bienfaisance dont les produits entrent tout droit dans les poches des Terroristes. Une grande partie des fêtes brillantes où va l'hiver la haute société russe ont pour objet de faire sauter la haute société russe le jour où elle se pressera dans le Kremlin pour assister au couronnement du tsar. Le plus bizarre est qu'on ne peut pas dire que la société, en donnant son argent, ignore toujours qu'il sera employé à essayer de la faire sauter. Nombre de gens riches, en bonne situation et très pacifiques du reste, donnent sciemment de l'argent aux Terroristes. Pourquoi? Eux-mêmes seraient embarrassés de l'expliquer; mais ils en donnent.

Un peu plus haut sur l'échelle révolutionnaire que les souscripteurs, qui ne courent absolument aucun risque, sont les gens qui ne voudraient pas assassiner, mais qui rendent volontiers de menus services aux assassins, par complaisance ou pour un peu d'argent. De ceux-là, il y en a partout, dans toutes les classes de la société, dans tous les emplois publics, dans tous les coins et recoins de l'empire. Quel que soit le service à rendre, jamais il n'arrive qu'on ne trouve personne pour le rendre. Il y aura toujours un gendarme pour remettre une lettre à un prisonnier, un contrebandier pour faire franchir la frontière à un homme poursuivi, un agent de police pour procurer un renseignement. On sait que les Terroristes sont discrets et ne nomment jamais personne.

A la tête de ces complaisants se place le « Recéleur », un des types les plus intéressants de cette singulière organisation.

Le Recéleur est choisi de préférence parmi les « gens bien », que leur naissance, leur fortune ou leur position mettent à l'abri du soupçon. Les hauts fonctionnaires sont d'excellents Recéleurs, surtout lorsqu'ils sont dans la police.

La fonction du Recéleur consiste à cacher chez lui le Terroriste recherché par la police. Les détails de l'exécution le regardent. Il met ou ne met pas sa famille et ses domestiques dans la confidence. Il enferme son homme sous clef et

lui porte à manger en secret, ou il l'héberge ouvertement sous un faux nom. Enfin il s'arrange comme il veut; chacun a son système.

Il arrive ainsi que le jour où une « entreprise » éclate et où la police est sur pied, tout ce qui n'a pas été pris en flagrant délit disparaît, comme les grenouilles dans une mare au bruit des pas. Il n'y a plus personne. L'orage passé, les *recélés* sortent de leur cachette ayant changé d'identité, et il ne reste plus de trace du passé. Ceci nous amène à la classe des *Illégaux*.

III.

L'Illégal est un homme qui n'a plus le droit d'exister, qui est censé ne plus exister et qui n'existe qu'à la condition d'être *un autre*. Tout est faux chez l'Illégal. Il a un faux nom, une fausse identité, un faux passeport, une fausse profession, une fausse famille. Aujourd'hui, c'est un bon bourgeois : médecin, professeur, commerçant, bien installé et l'air paisible. Demain, il sera cordonnier ou maçon; cuisinière ou blanchisseuse si c'est une femme. Après-demain, il recevra l'ordre de « faire quarantaine » chez un Recéleur : il disparaîtra et ce sera pour toujours car, quand il ressortira, il sera encore *un autre*. Il était Paul en entrant, il sera Serge en partant. Il était ouvrier, il sera étudiant. Il aura des papiers parfaitement en règle, une profession honnête, et il travaillera tranquillement pour une « entreprise » jusqu'à ce qu'une nouvelle alerte lui fasse encore refaire le plongeon.

Il y a des Illégaux qui ont changé si souvent d'identité que leurs associés eux-mêmes ignorent d'où ils viennent et qui ils sont. Les chefs le savent et n'en disent rien, parce que les Terroristes ont pour principe de dire le moins de choses possible. On n'est jamais si discret que lorsqu'on ne sait rien.

L'Illégal doit savoir sa police sur le bout du doigt. Il doit reconnaître un mouchard à première vue, ne pas se laisser filer, flairer les visites domiciliaires. L'un d'eux, connu dans le parti sous le sobriquet du *Dvornik* (portier), était devenu un vrai spécialiste pour tout ce qui regarde la lutte avec la police.

Il avait loué une chambre en face de la maison du chef de la police secrète. Il y passait des journées entières à observer les personnes qui entraient, et il était arrivé à connaître tous les mouchards de Saint-Pétersbourg. Il en avait fait une espèce de catalogue, classé selon les allures, le caractère, les procédés d'espionnage, etc., et il tenait bureau de renseignements à l'usage des autres Illégaux. Il connaissait aussi toutes les maisons de Saint-Pétersbourg ayant deux issues et il avait étudié la topographie de chacune d'elles. C'était un homme bien précieux; je regrette de ne pas savoir s'il est pendu.

On ne s'attend pas à trouver ici le système de signaux au moyen duquel les Illégaux se préviennent que telle maison est devenue suspecte et que telle autre est sûre pour le moment. Ce sont de ces choses qu'on garde pour soi. Au surplus, les signaux changent continuellement, à mesure que la police les évente. Il y en a pourtant un que Stepniak a pu trahir sans scrupule, car il reste aussi bon après qu'avant.

On l'emploie dans les cabinets d'aisance publics. Un signe minuscule, tracé sur la muraille à un endroit convenu, apprend aux amis ce qu'ils ont besoin de savoir. Un autre signe, et la réponse est faite. Rien de plus simple et de plus insaisissable.

Nous allons à présent raconter comment furent préparées quelques « entreprises » célèbres. C'est le meilleur moyen de montrer comment le Comité exécutif tire parti des instruments qu'il a entre les mains.

IV.

Deux remarques sont ici nécessaires.

Les romanciers et les journalistes sont disposés à donner aux révolutionnaires russes des allures de mélodrame : c'est une grande erreur. Le Terroriste n'a pas un air sombre et fatal, il ne prend pas des allures tragiques. Il est simple et bon enfant, il ne pérore pas, il est gai, il a la sérénité que donne une bonne conscience. J'insiste sur ce point parce qu'il est un des plus curieux. Nous sommes en plein fanatisme; l'assassinat devient un *devoir*. Savez-vous ce que les Terroristes admirent le plus chez Vera Zassoulitch? Ce n'est pas son courage, son sang-froid dans le danger, c'est « la beauté de son *caractère moral* », c'est « son *merveilleux instinct du bien et du mal* », qui lui fait distinguer sans hésiter, dans les questions les plus compliquées et les plus subtiles, « où est le devoir ». La perversion du sens moral est absolue.

Seconde remarque. Nous n'avons pas parlé du Comité exécutif, qui tient tous les fils dans sa main et d'où partent les ordres. Nous ne pouvions rien en dire parce que nous n'en savions rien, sinon qu'il existe, qu'il est admirablement obéi et qu'il réside en Russie même, contrairement aux bruits d'après lesquels il se serait établi en Suisse ou en France. Une conspiration ne peut pas plus être conduite de loin qu'une bataille.

Tout ce qu'on a dit de plus sur le Comité exécutif n'est que fable. A cet égard, les Terroristes restent impénétrables, et d'ailleurs la plupart n'en savent pas plus que nous là-dessus. La machine révolutionnaire est montée de façon qu'une indiscrétion, s'il s'en produit, ne puisse jamais aller loin. Les ordres passent par des intermédiaires ou éprouvés ou inconscients. Ils sont envoyés par cartes postales ou par télégrammes, l'expérience ayant prouvé que la police, qui ouvre les lettres, lit mal ce qu'on ne lui cache pas. Dans une « entreprise » compliquée, exigeant le concours d'un nombreux personnel, il arrive qu'une seule personne est dans le secret du comité central. Les autres agissent sans se connaître et quelquefois sans se voir. Les moyens employés sont presque toujours d'une simplicité enfantine. On va en voir des exemples.

Lorsque le Comité exécutif décida de faire sauter le train impérial, il fit pratiquer trois mines sous la ligne que devait

suivre l'empereur Alexandre II : l'une à Moscou même, à l'endroit où la ville rejoint la campagne; les deux autres près d'Alexandrovsk et d'Odessa. Nous ne parlerons que de la première et nous n'en dirons que ce qui est resté ignoré du public.

La ligne de Toula traverse, au sortir de Moscou, un coin de faubourg pauvre et sale, habité par une population grossière. Vers le commencement du mois de septembre 1879, un ménage d'ouvriers vint s'établir dans une misérable masure de ce recoin perdu, où les rues sont pleines d'herbe et où le passage d'une voiture est un événement. C'étaient des jeunes gens. Ils étaient laborieux et paisibles, et ils eurent vite conquis l'estime du quartier. Les voisins remarquaient bien certaines bizarreries. Le jeune ménage vivait seul, et la femme achetait tous les jours de quoi nourrir dix personnes. La nuit, des voitures venaient s'arrêter devant la petite maison. Personne ne souffla mot à la police, car, en Russie, tout le monde se soutient contre l'autorité : c'est ce qui rend la surveillance si difficile; des journaux révolutionnaires se vendent ouvertement dans les rues et il n'arrive presque jamais rien aux vendeurs, grâce à la complicité du public.

La police visita pourtant deux fois la masure. Une première fois, elle fut appelée par le jeune ménage lui-même, qui manquait d'argent et voulait emprunter sur sa maison : l'examen de l'immeuble hypothéqué se fait, en Russie, en présence de la police. La seconde fois, les agents vinrent sans avoir été appelés. Ils ne découvrirent rien de suspect.

Dès la première visite pourtant, les travaux de la mine étaient presque achevés. La galerie souterraine allant aboutir sous la voie ferrée partait de la petite maison. Elle avait été creusée par six à huit hommes, manquant de tous les instruments nécessaires. Le perforateur qui fut retrouvé après l'explosion n'avait été acheté que dans les derniers jours. Jusque-là, on avait creusé à la main, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Pour orienter la galerie, on n'avait qu'une boussole ordinaire.

Malgré des ressources aussi maigres, les travaux furent achevés en deux mois. La bonne humeur, a dit l'un des mineurs, suppléait à tout. Les repas surtout étaient d'une gaieté folle. On riait, les plaisanteries se croisaient, on faisait des vers burlesques sur « l'entreprise ». La jeune maîtresse de maison était le boute-en-train de la bande.

Pour parer à tout danger, on avait installé une mine dans la maison même. Si la police arrivait à l'improviste, on sauterait tous ensemble. C'était la femme, une jolie blonde aux yeux bleus, d'une famille de la haute aristocratie russe, qui était chargée de mettre le feu. Le jour du passage du train, ce fut encore elle qu'on plaça en sentinelle et qui donna le signal de l'explosion.

Depuis, elle a organisé et dirigé l'assassinat de l'empereur Alexandre II. Cette fois, elle fut prise et exécutée.

## V.

Les imprimeries clandestines sont parmi les « entreprises » les plus difficiles. Les premiers essais remontent à 1860. Ils échouèrent tous. On reconnut unanimement qu'une imprimerie clandestine était chose impossible, qu'on sacrifiait inutilement des hommes et de l'argent, et l'on décida d'y renoncer.

Sur ces entrefaites, un petit juif nommé Aaron, né en Lithuanie, vint offrir un plan pour l'établissement d'une presse clandestine à Saint-Pétersbourg même. Repoussé, il revint à la charge avec tant d'insistance qu'on finit par céder et par lui donner 10 000 francs.

Aaron passa à l'étranger, acheta tout ce dont il avait besoin et le transporta à Saint-Pétersbourg. Par quels moyens, on ne nous le confie pas. Il apprit ensuite le métier de typographe, l'enseigna à quatre autres Terroristes, et fonda en 1877 « l'imprimerie libre », qui fonctionnait régulièrement et pouvait imprimer de grands ouvrages. La police la chercha en vain pendant quatre ans. Un hasard la fit découvrir, mais le principe était trouvé; on en fonda plusieurs autres, et le parti ne craint plus d'en manquer.

Le principe trouvé par Aaron consiste à mettre le moins de personnes possible dans le secret. Non seulement les membres de l'organisation chargés de récolter de l'argent pour l'imprimerie ignorent où elle est, mais ni le directeur ni les collaborateurs d'une feuille révolutionnaire ne savent où elle s'imprime. D'ordinaire, une seule personne est initiée et tout passe par elle. On lui remet les manuscrits et elle rapporte les épreuves. Pendant longtemps les épreuves d'une publication révolutionnaire ont circulé dans une serviette d'employé de ministère.

L'imprimerie du journal *Terre et Liberté* était établie dans une des rues fréquentées de Saint-Pétersbourg. Le personnel se composait de deux hommes et deux femmes. L'un des hommes était fils d'un général et neveu d'un sénateur. L'autre était un Illégal dont personne ne connaissait l'origine ni les antécédents. Le Terroriste qui l'avait présenté était mort sans avoir dit son nom et lui-même n'avait pas jugé à propos de le donner. Ses camarades l'appelaient « l'Oiseau », à cause de sa petite voix. Il s'était condamné à ne jamais sortir, pour ne pas attirer l'attention de la police. Le jour où l'imprimerie fut prise d'assaut par la troupe, après un siège de quatre heures, « l'Oiseau » se tua, emportant son secret avec lui.

Les précautions prises pour dissimuler l'imprimerie étaient minutieuses et d'un genre auquel on ne s'attend pas. Elles consistaient à vivre autant que possible au grand jour, comme dans une maison de verre. L'ingéniosité du personnel s'employait à attirer sans cesse, sous toutes sortes de prétextes, le portier, le frotteur, des gens de journée, dans l'appartement, pour qu'il fût bien constaté qu'il n'y avait rien de suspect. On commençait par faire disparaître le matériel de l'imprimerie dans une grande armoire — en un quart d'heure il ne restait plus trace de rien, — et l'on ouvrait les portes bien grandes.

Toutes les imprimeries clandestines sont organisées sur le modèle dû au petit juif Aaron.

VI.

L'évasion qui eut lieu à la prison de Kief, dans l'été de 1878, est une preuve de plus de la supériorité des moyens simples.

La prison de Kief est très sûre. On y avait enfermé quatre révolutionnaires importants, arrêtés à la suite de la découverte d'une conspiration comprenant 3 000 personnes; par parenthèse, ce fut à la suite de cette affaire que les Terroristes décidèrent de n'admettre qu'un petit nombre de personnes dans chaque « entreprise ».

Les Terroristes ne s'abandonnent jamais entre eux. Quand un membre est menacé ou arrêté, tout le parti se met en mouvement pour le sauver ou le délivrer. Un nommé Valérien Ossinsky avait donc été chargé d'organiser l'évasion des détenus de Kief.

Valérien Ossinsky imagina un plan d'une naïveté primitive, et, justement parce que c'était si naïf, âme qui vive n'eut le moindre soupçon. Il ordonna à un Illégal, qui s'appelait pour le moment Michel, de se faire nommer geôlier; après quoi, lui dit-il, tu leur ouvriras les portes et ils s'en iront.

Michel aussi trouva cela tout simple. Il commença par venir travailler à la prison en qualité de fendeur de bois. Il avait l'air si brave homme, ce Michel, si bien pensant, qu'on eut tout de suite confiance en lui. Au bout d'un mois, il sollicita une place de geôlier et on la lui donna sur-le-champ, trop heureux de s'attacher un homme sûr. Par malheur, on ne l'avait pas chargé des détenus politiques; on l'avait mis dans un autre quartier : il fallait changer.

Michel redoubla de zèle. Il fit l'espion. Il livra au directeur de la prison des billets que les détenus écrivaient *ad hoc*. D'autre part, le gardien chef du quartier politique reçut tout à point, par les soins de Valérien Ossinsky, des offres superbes pour une fabrique de sucre située dans l'intérieur de la province. On lui payait le voyage, un mois d'avance; seulement il fallait partir tout de suite. Il donna sa démission de gardien chef. Par qui le remplacer, à l'improviste, sinon par ce bon Michel?

Michel fut nommé. Les détenus se plaignirent au directeur, disant qu'on leur donnait un espion pour gardien.

A minuit, Michel fit comme Valérien Ossinsky lui avait dit. Il prit les clefs et vint pour ouvrir les portes des cellules. Le gardien de service faisait justement sa ronde dans le corridor. Michel *surprit* un livre qu'un des détenus laissa tomber *par hasard*, le confisqua et envoya le gardien le porter à l'autorité supérieure; ensuite il ouvrit les cellules et l'on se dirigea vers la sortie.

Le corridor n'était pas éclairé. Un des fuyards, ayant trébuché, se raccrocha à ce qui se trouva sous sa main. C'était la corde de la cloche d'alarme! La prison se réveille en sursaut, les soldats du corps-de-garde accourent.

Michel va au-devant d'eux et les prie de ne pas se déranger : c'est lui qui, dans l'obscurité, a tiré par inadvertance la corde de la cloche. Chacun va se recoucher.

On arrive à la porte extérieure. Michel demande au concierge la clef du guichet et le concierge la lui donne. La sentinelle le voit passer suivi de quatre hommes et n'y fait aucune attention. Qui se serait défié de Michel?

En sortant du guichet, nouvelle alerte. On tombe sur un officier en uniforme. L'officier se met à rire et tend les mains aux fugitifs. C'est Valérien Ossinsky, toujours simple et pratique dans ses inventions. Il attendait avec une voiture, qui conduisit les évadés et, bien entendu, Michel, au Dniéper, où l'on trouva un bateau pourvu de provisions de bouche. Pendant une semaine, on vécut dans ce bateau, ramant quand le fleuve était désert, se cachant dans les joncs lorsque passait un autre bateau.

A Kremencing, on vit reparaître Valérien Ossinsky. Il apportait de faux passeports et tout ce dont a besoin l'Illégal pour changer d'identité. Il raconta que la ville de Kief était sens dessus dessous. La police croyait que les évadés y étaient restés cachés et elle les cherchait partout. Elle cherchait aussi le cadavre de ce brave Michel, que les détenus avaient certainement assassiné pour se sauver.

Un mois plus tard, ils étaient tous à Saint-Pétersbourg, occupés à se « purifier ». On appelle ainsi, entre Terroristes, la quarantaine chez le Recéleur, en vue de laisser oublier sa figure par la police et de préparer une nouvelle métamorphose.

VII.

On demandera peut-être où les Terroristes veulent en venir et ce qu'ils feront si le gouvernement russe ne cède pas à la dynamite. Nous avons déjà dit un mot de leur programme. Il est exposé dans le manifeste du Comité exécutif adressé à Alexandre III après le meurtre de son père. En voici la traduction :

« 1° Amnistie générale pour tous les délinquants politiques du passé, parce qu'ils n'ont commis aucun délit, mais accompli au contraire leur devoir de citoyens;

« 2° Convocation des représentants de toute la nation pour examiner les meilleures formes de la vie sociale et politique, selon les besoins et les désirs du peuple.

« Nous croyons nécessaire de faire remarquer ici qu'il est indispensable, pour la légalisation du pouvoir par la représentation du peuple, que les élections soient parfaitement libres. Pour cela, les élections doivent être faites dans les conditions suivantes :

« 1° Les députés seront nommés par toutes les classes et les états sociaux sans distinction, proportionnellement au nombre des habitants;

« 2° Le droit d'être électeur ou député ne sera soumis à aucune restriction;

« 3° Les élections et l'agitation électorale devant être parfaitement libres, le gouvernement, en attendant la convocation des comices populaires, accordera à titre de mesures temporaires :

« (*a*) Liberté complète de la presse;

« (*b*) Liberté complète de la parole;

« (*c*) Liberté complète de réunion;

« (*d*) Liberté complète des programmes électoraux. »

Ce programme est suivi de l'engagement solennel, pris par le parti révolutionnaire devant la nation russe, de se soumettre immédiatement et sans condition à l'Assemblée nationale et d'accepter tel gouvernement qu'il plaira aux députés de la nation de sanctionner. Les Terroristes jurent, si on leur accorde leurs demandes, de renoncer complètement aux moyens violents et sanguinaires et de se réduire au rôle d'opposition parlementaire et pacifique.

Que si le tsar persiste à ne pas céder, plusieurs projets sont en discussion. L'un consiste à organiser la *terreur administrative*. On assassinerait tous les fonctionnaires de l'État grands et petits, gouverneurs, gendarmes, juges, procureurs. On dispose d'assez de forces pour exécuter des Saint-Barthélemy de gens en place, qui jetteraient certainement un grand trouble dans l'administration et que l'on recommencerait jusqu'à ce qu'il ne se trouvât plus personne pour accepter les fonctions publiques.

L'autre projet, qui a beaucoup de partisans, consiste à exciter une révolution agraire, autrement dit une Jacquerie. Les Terroristes sont convaincus, à tort ou à raison, qu'il dépend d'eux de soulever le moujik et de le lâcher sur tout ce qui est au-dessus de lui, nobles et bourgeois. Ils ne sont arrêtés que par l'inconnu qui est derrière la Jacquerie. Le moujik est tellement un animal sauvage, qu'eux-mêmes, les Terroristes, reculent à l'idée de le déchaîner; ils craignent que ce ne soit trop atroce.

Qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, le moujik se déchaînera si l'on continue à lui donner l'exemple des tueries. L'impression qui se dégage très nettement du livre de Stepniak, c'est qu'il ne dépend plus des Terroristes d'arrêter le mouvement qu'ils ont lancé. Le taureau à qui l'on montre du rouge n'attend pas un ordre pour foncer et éventrer.

Une autre réflexion nous vient en fermant le volume. On ne peut s'empêcher de rendre hommage au génie d'organisation de ces gens-là. C'est de l'ouvrage abominable; mais c'est de l'ouvrage bien fait.

ARVÈDE BARINE.

---

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Les orateurs de la Révolution française vont avoir leur Panthéon. M. F.-A. Aulard, qui a entrepris de l'élever, veut lui donner un aspect monumental. Une partie de l'édifice est déjà construite, celle qui est consacrée aux principaux orateurs de l'Assemblée constituante (1). Chacun d'eux y a soit un buste, soit une statue en pied, selon ses mérites. Entrons dans cette galerie déjà ouverte au public et qui fait désirer l'achèvement complet de l'édifice. M. Aulard, en ouvrant les portes, ne se dissimule pas que le public ne s'empressera pas d'abord. M. Taine est là sur le seuil qui détourne les visiteurs. Un Panthéon, se récrie M. Taine, un Panthéon pour ces « comédiens »! Des statues pour ces « cuistres à l'ivresse malsaine et grotesque »! — Non, riposte M. Aulard, des hommes courageux, probes, indépendants et fiers, qui se sont faits les apôtres des idées les plus hautes et les plus nobles! — Lieux communs, banalités emphatiques et sentimentales coulées dans le vieux moule classique! — Eh bien! si l'expression de ces idées est jetée trop souvent dans ce vieux moule, surtout au début, c'est que la Révolution ne s'était pas brusquement faite dans les esprits; elle avait été préparée par les livres, les mémoires, les satires, les pamphlets : voilà comment les formules étaient déjà classiques et usées lorsque les constituants les portèrent à la tribune. Et tenez! écoutez l'aveu de Ch. Nodier. Lui aussi avait traité d'*inepte* et de *barbare* la langue des temps révolutionnaires. Il en a fait son *mea culpa* sur le tard. « J'avais sauté, dit-il, après les moutons de M. de La Harpe, le Dindenaut de la littérature routinière, lorsque cette question nous a été jetée au profit d'un parti avec toutes ses conséquences politiques; la vérité du fait est que nous n'y entendions pas un mot. » En rappelant ce mot de Nodier, M. Aulard regarde M. Taine de travers. Nous intervenons alors pour dire à M. Aulard : Mais les montagnards et les terroristes? — C'est d'après eux, nous répond-il, qu'on a jugé tous les orateurs de la Révolution. Eux-mêmes, d'ailleurs, n'ont pas été sans valeur littéraire, quoi qu'en ait dit la passion politique qui leur refusait tout mérite. Vous verrez bientôt, quand mon Panthéon sera achevé. Pour l'instant, il ne s'agit que des orateurs de la Constituante, que je défends contre des préventions inouïes. Sauf Mirabeau, que l'on excepte, on parle des autres sans les connaître. Entrez dans mon monument, vous allez les entendre, car mes statues sont des statues parlantes. Écoutez-les, vous jugerez ensuite. Force vous sera de reconnaître que nous avons nos Démosthènes et nos Cicérons. Vous criez à l'exagération? Eh bien, disons nos Pitts, nos Fox, nos Sheridans. Et puis pourquoi ne jamais vouloir écouter que les orateurs sacrés du XVIIe siècle, nous philosophes, nous fils de 89? Toujours Bourdaloue, toujours Massillon! Les maîtres de notre tribune politique valent bien les maîtres de la chaire chrétienne, vous l'allez voir.

Entrons donc et écoutons! — Un instant, nous dit M. Aulard, qui nous arrête. Il faut, avant d'écouter mes statues qui parlent, une préparation, une sorte d'initiation préalable. Songez, cher monsieur, que vous avez appris l'histoire au lycée et que vous connaissez mal la période révolutionnaire. Quand Caton, le vieux grognon de Caton, quand Annibal, trop beau parleur, ouvrent la bouche dans le *Conciones*, vous êtes d'avance au courant de la situation; quand Lameth ou Barnave ouvriront la bouche, vous n'allez pas être au courant du tout. Autre difficulté : la langue de mes orateurs n'est pas celle d'aujourd'hui, mais celle de l'*Émile*, du *Contrat social*, de Montesquieu, de l'*Encyclopédie*, des économistes, des pamphlétaires du XVIIIe siècle. Avez-vous tout cela pré-

(1) *Les Orateurs de l'Assemblée constituante*, par F.-A. Aulard. — 1 vol. Paris, 1883. Hachette et Cie.

sent à la mémoire? Non? Alors il faut le lire. Ce n'est pas tout. Ceux qui auraient oublié l'histoire de la Grèce et de Rome doivent aussi y revenir, car autrement ils seraient plus surpris que charmés de tant de souvenirs de l'antiquité évoqués et de la raideur un peu emphatique de certains orateurs. Ce n'est pas tout. Les hommes de la Révolution avaient reçu une éducation particulière, qui les avait marqués d'une empreinte profonde : avez-vous reçu cette même éducation? Non? Il faut vous mettre quelque temps à l'école où ils étaient allés dans leur enfance, traduire les discours de Tite-Live, qu'ils avaient traduits, et connaître Canuleius, qu'ils invoquent. Ce n'est pas tout. Il faut encore que vous lisiez les remontrances des parlements, les doléances des anciens états généraux, où les orateurs de la Constituante ont trouvé des modèles. Ce n'est pas tout. Il faut que vous les voyiez à leur véritable école, qui a été le barreau. Les plus célèbres d'entre eux n'ont-ils pas été avocats? Il faut donc étudier l'histoire de l'éloquence politique au XVIIIe siècle, d'autant plus que les causes les plus retentissantes de l'époque ont un caractère politique. Ce n'est pas tout. Il sera encore utile d'avoir suivi ces hommes dans leurs salles de conférence, où ils traitaient, en même temps que des questions de droit, des questions d'économie politique ou de politique pure. Ce n'est pas tout. Il sera indispensable d'avoir parcouru les salons de l'époque, les académies, enfin surtout d'avoir pénétré dans les loges des francs-maçons d'alors. Dans tous ces salons, en effet, dans toutes ces académies, dans toutes ces loges, des tribunes ouvertes à qui se sentait orateur ou se préparait à le devenir.

Est-ce tout enfin? demandez-vous épouvanté. Eh bien, nous repasserons dans deux ou trois ans quand nous aurons complété notre éducation. Mais non, entrez sur le champ dans le Panthéon. Vous ne voyez donc pas que M. Aulard disait cela pour vous faire peur? Devant chacun de ses orateurs il vous fera un petit cours d'histoire spécial et vous serez, ou peu s'en faut, à même de comprendre et de juger. Pourquoi vous a-t-on effrayé? Afin que si tel ou tel orateur ne vous produisait pas l'impression annoncée vous vous en prissiez à vous-même. Vous direz sans doute alors : C'est ma faute! instruction insuffisante! C'est du machiavélisme pur; mais ne nous y laissons pas prendre. Nous entrons donc et nous ouvrons les oreilles toutes grandes. Qu'arrive-t-il alors? Non, certes, nous n'admirons pas toujours autant que M. Aulard; mais du moins nous reconnaissons que nous avions des préventions singulières. Oui, de confiance, nous jugions les orateurs de 89 d'après ceux de 93. Ceux-ci même, nous ne les connaissons guère et nous les condamnons d'abord et comme de parti pris. Voici donc que nous apprécions plus équitablement l'éloquence des constituants après les avoir entendus. Un peu étonnés au premier moment, nous nous sommes bientôt acclimatés en quelque sorte aux passions de ce temps-là. L'emphase qui nous avait étonnés d'abord nous paraît presque le ton vrai et la voix naturelle. Il s'agit de s'habituer à ce changement de diapason et nous nous y habituons en effet. Si bien même que le ton plus modéré, la calme dialectique, l'argumentation serrée de Barnave nous laissent froids quand nous venons d'entendre le tonnerre de Mirabeau, les sarcasmes de l'abbé Maury, les effusions de sensibilité ou d'indignation de l'abbé Grégoire. Nous résistons cependant à Robespierre ; mais nous ne l'avons entendu qu'à ses débuts. Nous allons le retrouver dans l'autre partie du Panthéon qu'achève M. Aulard et qui n'est pas encore ouverte au public. Alors nous admirerons malgré nous, dit M. Aulard. Nous verrons alors : si en effet Robespierre nous remue et nous transporte par son éloquence, eh bien, nous applaudirons.

Après tout, que l'on partage les sentiments de M. Aulard sur tel de ces orateurs en particulier, peu importe. Ce qui est bien autrement à considérer, ce qui donne à son ouvrage une valeur considérable, c'est que, grâce à lui, se détachent en pleine lumière des figures dont quelques-unes ne nous étaient qu'imparfaitement connues. Voici que nous voyons et que nous entendons le vrai visage et la vraie voix de certains hommes que nous jugions de loin, à travers nos préjugés et nos passions politiques. Force nous est de revenir sur d'injustes préventions, de casser des verdicts légèrement rendus. Et ne croyez point que sur les moindres noms seulement une nouvelle lumière soit faite par M. Aulard. Non, sur Mirabeau lui-même! Ainsi cette assertion des contemporains, d'Etienne Dumont notamment, que le grand orateur se faisait aider et lisait même souvent des discours qu'on lui remettait tout écrits. — C'est, disait un de ses collègues, un trône où beaucoup de personnes déposent leurs opinions. Cette assertion a plus d'une fois soulevé des protestations indignées. Jules Janin, en 1832, quand parurent les *Souvenirs posthumes* de Dumont, avait lancé toutes ses foudres contre le calomniateur; la critique entière avait suivi le mouvement. Rien n'est plus réel cependant que cette collaboration anonyme. M. Aulard le démontre péremptoirement et d'une façon très piquante en même temps.

Mais tenez! Voici un exemple plus curieux encore des idées préconçues et des jugements faits d'avance sur lesquels nous voici forcés de revenir, grâce à M. Aulard. Comment vous figurez-vous Mirabeau à la tribune? D'après le portrait tracé par Victor Hugo, n'est-ce pas? Une bête fauve se démenant dans sa cage. Vous voyez le grand tribun tel que le décrit le grand poète, rugissant, écumant, crispant les poings, pétrissant le marbre avec fureur. Quelque adversaire l'interroge-t-il? Malheur à l'imprudent! Le tribun le prend au ventre, l'enlève en l'air, le cogne contre les angles de la tribune, puis le laisse retomber à terre et le foule aux pieds. Voilà comme vous vous le représentez et d'autant plus volontiers que c'est bien là le Mirabeau que de son côté a dépeint Lamartine. Eh bien, ce n'est pas cela du tout, c'est même tout le contraire. Oh! ces poètes! comme ils s'en fient à leur intuition sans se soucier de voir la réalité! Le vrai Mirabeau, le Mirabeau authentique, pas un Mirabeau de fantaisie, regardez-le dans le Panthéon de M. Aulard. Loin de broyer les interrupteurs, il est déconcerté par la moindre objection. Quand il aura fini son discours, il va se dérober, disparaître, pour n'avoir pas à répondre à ses adversaires. Mais, du moins, se démène-t-il, broye-t-il le marbre de la tribune?

Mon Dieu non, pas davantage. Regardez, il est immobile. Même aux instants de colère, il parle lentement, avec autorité, appuyant sur chaque mot pour lui donner toute sa force. « Une gravité de sénateur », disait un contemporain, et son défaut était peut-être un peu d'apprêt.

Tel est le Mirabeau réel, un peu différent de celui que nous nous étions toujours figuré. M. Aulard avait donc bien raison de dire qu'il allait dissiper un certain nombre de préjugés, réformer des idées toutes faites. Avec lui, la vérité pour tous. Si Mirabeau est ainsi quelque peu diminué, combien d'autres orateurs vont nous apparaître plus grands! Aussi, quand le Panthéon sera achevé, quelle inscription faudra-t-il graver sur le fronton? « A M. Aulard les orateurs de la Révolution reconnaissants. »

II.

Sous ce titre, *le Mariage en poste* (1), M. Paul Perret vient de publier trois Nouvelles intéressantes dont la donnée est assez dramatique. Deux héroïnes, en effet, outre un héros, victimes de souffrances qu'elles cachent par pudeur. Une de ces victimes seule n'en meurt pas; mais peu s'en est fallu. M. Perret l'a sauvée par une sorte de miracle, afin de ne pas trop attrister les âmes sensibles. De ces trois Nouvelles, la moins distinguée est celle qui donne son nom au volume. En se mariant *en poste,* elle s'est exposée à une déception toute physique. Mais voyons! Est-ce que si elle eût réfléchi plus longtemps avant de dire oui, elle eût pu s'assurer que le futur lui présentait les garanties nécessaires du bonheur en ménage? Je n'imagine pas que M. Perret soit l'apôtre des mariages à l'essai. La pauvre désenchantée meurt pour avoir été trompée sur la qualité de la chose vendue — elle a, en effet, acheté cet époux pauvre, et pauvre de toutes façons, — et elle meurt sans se plaindre, n'osant révéler la nature de ses déceptions. Cela vaut mieux sans doute que d'en appeler aux tribunaux et aux lunettes de l'Église. Qu'a voulu démontrer M. Perret? Rien sans doute. Il s'est proposé simplement de raconter décemment une histoire scabreuse. Son style un peu enveloppé, aimant les réticences, les sous-entendus, se prête fort bien à ce travail difficile. Il a réussi.

III.

Je vais sortir de mon domaine, mais pour quelques instants seulement. J'y suis invité par un volume du docteur Coriveaud, volume plein d'excellents conseils donnés sous une forme aimable, *utile dulci* (2).

Les prospectus des pensionnats de jeunes demoiselles ne manquent jamais de vous garantir le développement intellectuel et moral. Le cliché n'a jamais varié : l'esprit et le cœur. Mais le développement physique, mais le corps, s'en préoccupe-t-on assez? Le docteur Coriveaud est là fort heureusement pour nous y faire songer. Il prend donc la jeune fille, pas au berceau, mais à ce qu'il appelle et à ce qu'on appelle l'âge ingrat, entre treize et seize ans. Quoi! quinze ans, c'est donc l'âge ingrat?

Quinze ans! o Roméo, l'âge de Juliette!

Mais la Juliette de M. Coriveaud n'accroche jusqu'à présent aucune échelle de soie à son balcon. Sa poupée ne l'amuse plus depuis assez longtemps déjà, mais elle ne sait pas encore par quoi la remplacer. C'est l'instant où la future mère de famille va se former : période de transition très importante, car la vie entière de votre fille, madame, et aussi de vos petits-enfants s'en doit ressentir. Lisez donc, madame, les sages conseils du docteur, qui sait tout dire ou tout faire entendre sans alarmer la pudeur la plus inquiète. S'il vous parle des maladies inavouées qu'a dû avoir votre bisaïeul, ne rougissez pas et ne vous récriez pas : Mais je ne puis changer d'ancêtres! Non, il serait un peu tard pour en changer, de même que pour guérir le bisaïeul; mais il importe d'étudier les ascendants, car le docteur tient à constater d'où viennent ces *tares morbides* qu'il découvre chez votre chère fille. L'hérédité, le milieu, il ne néglige aucun élément. Aidez-le donc à faire son enquête complète. Alors il vous indiquera sûrement les voies et moyens pour être plus heureuse comme grand'mère que vous ne l'avez été comme arrière-petite-fille. Remettez-vous-en au docteur : il mettra de la flanelle à votre chère enfant, la conduira aux bains de mer, au gymnase, au bal, et lui choisira un époux approprié. De même, vous fait-il remarquer, que vous ne donnez pas pour sultan à vos magnifiques poules de Houdan un grand diable de cochinchinois haut sur pattes, de même... Et il a raison, le docteur. Prenez donc, chère madame, le gendre qu'il vous garantit d'un bon usage. Il y avait déjà le dentifrice du docteur, le calorifère du docteur; voici le mari du docteur. Une fois votre fille mariée, il écrira pour elle un autre traité sur les soins à donner au premier âge, souhaitons-le du moins.

IV.

Mais les poètes sont là qui nous appellent. Allons donc aux poètes.

C'est d'abord M. Antoine Campaux, fils des muses sévères, comme eût dit Platon. Il se propose de nobles sujets. Les pêcheurs (1) qu'il chante ne sont autres que les pêcheurs d'hommes dont parle l'Évangile. Les livres saints l'ont inspiré, sans doute, donnant le ton et la couleur générale de l'œuvre, mais sans lui fournir la donnée première. En effet, il supplée à leur silence sur la dernière heure de la vie cachée de Jésus et sur la première minute de sa vie publique. Il a voulu, dit-il, en suivant l'exemple des grands peintres religieux du xv^e et du xvi^e siècle et, entre tous, de Fra Angelico, être plus hardi encore : il a imaginé et créé ce que les

(1) Paul Perret, *le Mariage en poste.* — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(2) *Hygiène de la jeune fille*, par le docteur Coriveaud. — 1 vol. Paris, 1883. J.-B. Baillière et fils.

(1) Antoine Campaux, *les Pêcheurs.* — 1 vol. Paris, 1883. Berger-Levrault et C^ie.

évangélistes avaient laissé dans l'ombre. C'est une noble ambition, et l'on pourrait dire que le poète a été à la hauteur d'un tel sujet si l'on ne considérait que les grandes lignes de son œuvre et le dessin de ses tableaux. Il faut bien ajouter que la couleur n'y répond pas toujours. Trop souvent l'expression est molle, vague, insuffisante, le style lâché. Écoutez, par exemple, Simon le pêcheur :

> Comme aujourd'hui tous quatre, assis près de la rive
> Où Gadara s'élève, ainsi qu'il nous arrive
> Souvent de nous rejoindre, ensemble nous pêchions,
> Réunis sur ma barque, et nous nous dépêchions,
> A la face du lac comme descendait l'ombre,
> D'amener nos filets avant qu'il ne fît sombre
> Tout à fait; mais, malheur! Sans plaindre notre effort,
> Nous avions beau tirer pour les monter à bord;
> Sans fin nous avions beau roidir muscles et veines :
> Autant valait chanter; nous y perdions nos peines.

Ces quelques vers suffisent à faire comprendre ce qui nous semble manquer, comme exécution, à l'œuvre de M. Campaux.

M. Alfred des Essarts, dans son volume : *De l'aube à la nuit* (1), n'a pas eu d'ambitions si hautes. Ce sont le plus souvent des confidences intimes, d'aimables fantaisies, des souvenirs personnels familièrement évoqués. Tout cela est suffisamment agréable et d'un style qui trottine gentiment. Quand le poète aborde quelque sujet d'ordre plus élevé, il fait vainement effort pour monter et reste à mi-côte. Volume agréable, en somme.

MAXIME GAUCHER.

---

## NOTES ET IMPRESSIONS

Certes, la longue dissertation publiée par la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* sur la maladie de Gambetta est fort intéressante, et je comprends que le *Temps* ait tenu à la reproduire. Il fallait savoir comment le malade était mort... A ce point de vue, MM. Charcot, Verneuil, Trélat, Siredey, Fieuzal, Lannelongue et leurs collègues nous édifient complètement; les détails minutieux qu'ils nous donnent ne laissent rien à désirer; toutes ces explications sur l'existence d'une périty phlite, sur la constatation d'un engorgement péricœcal, sur l'hypothèse d'une perforation extrapéritonéale ou d'une péricolite concomitante nous prouvent bien que Gambetta est mort selon les règles, comme le voulait le médecin de Molière... Mais, au bout du compte, il est mort; et voilà encore ce qu'il y a de plus clair dans cet assemblage de documents empruntés à tant d'autorités médicales, — de plus clair et de plus douloureusement ironique. A notre respect pour une science qui ne s'est jamais étalée avec tant d'éclat se mêle la petite pointe du doute moqueur. Vous êtes très forts et vous ne vous trompez en aucun cas, messieurs les savants : l'autopsie finale est là pour nous le démontrer. Et cependant, comme nous nous passerions volontiers de cette démonstration! et comme nous vous aimerions mieux, sans vous respecter moins, si vous pouviez vous tromper quelquefois pour nous guérir un peu plus souvent!

***

Une proclamation de M. Paul de Cassagnac :

« Impérialistes et chrétiens, l'homme qui est à la Conciergerie ne sera jamais empereur, car le prince impérial a refusé de le désigner pour son héritier, et Dieu n'en veut pas. »

Dieu n'en veut pas!... Pour une bonne raison, voilà une bonne raison. Il me semble qu'elle devrait suffire.

***

Je veux lire le roman de M. Rabusson, dont tout le monde parle. Je l'ouvre et je trouve des vitres vertes qui « semblaient mettre une grimace de gaieté sur de vieilles façades grises », puis un blason qui « mettait ses couleurs héraldiques sur le gris du papier... ».

Je ne vais pas plus loin. J'ai trop peur de rencontrer une chaise qui mette l'ombre de ses quatre pieds sur les losanges du parquet...

Et si le parquet lui-même allait mettre dans mon œil le reflet de sa surface cirée! Il en est bien capable.

***

Un monsieur vient d'être condamné par le tribunal de police correctionnelle dans les circonstances suivantes :

Ce monsieur était abonné à la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest pour le trajet de Paris à Argenteuil et *vice versa*. Il veut aller à Versailles. Il prend un billet pour cette destination, mais un billet d'aller seulement; pour le retour, il ne prend qu'un billet de Versailles à Viroflay, ce qui lui donne le droit de monter dans le train, et, une fois dans le train, il y reste jusqu'à Paris. Là, il n'a plus besoin de billet : comme il est abonné sur la ligne d'Argenteuil et que cette ligne se confond à partir d'Asnières avec celle de Versailles, il n'a qu'à exhiber sa carte d'abonnement... et le tour est joué.

Ce tour n'est pas neuf, d'ailleurs. La compagnie le connaissait depuis longtemps, et c'est ainsi qu'elle a pu contrarier les combinaisons de son abonné. Pour ma part, je l'avais vu faire à un autre individu qui s'en vantait innocemment et publiquement. C'était pendant l'été, sur l'impériale d'un wagon qui revenait de Saint-Germain. Des voyageurs causaient. L'un d'eux — un garçon de recettes — expliqua qu'ayant à opérer plusieurs encaissements entre Rueil et Saint-Germain, il avait pris un billet d'aller et retour pour Rueil, qu'il s'était arrêté à cette station, que de là il était allé à pied à Saint-Germain en traversant les pays où il avait

(1) Alfred des Essarts. *De l'aube à la nuit*. — 1 vol. Charpentier. 1887. Petrot-Garnier.

affaire, et qu'une fois à Saint-Germain il avait repris le train pour Paris sans se munir d'un nouveau billet, puisqu'il avait son *retour* depuis Rueil.

Ce petit récit ne souleva aucune observation, si ce n'est celle d'un voyageur qui demanda au héros comment on l'avait laissé passer à la gare de Saint-Germain avec un billet de retour marqué de Rueil. Le héros répondit simplement que le contrôle à la porte des salles d'attente n'était pas si rigoureux qu'à la sortie : on n'avait qu'à montrer le coin d'un billet.

Je me décidai alors à intervenir en faisant remarquer au garçon de recettes que son « truc », comme il disait, lésait la Compagnie. Cet homme me regarda d'un air profondément étonné et je dois dire que les autres voyageurs ne manifestèrent pas moins de surprise. Je dus m'appesantir sur le caractère frauduleux du « truc » qu'on venait de nous dévoiler; mais mon argumentation n'eut pas le succès que j'en espérais. Les voyageurs se bornèrent à hocher la tête, sans se prononcer sur le cas que je soumettais à leur appréciation. Quant au garçon de recettes, il riposta avec vivacité.

— En voilà une plaisanterie! s'écria-t-il. A qui fais-je du tort? Comme s'il n'y avait pas assez de places sur les impériales!... Et puis, après tout, je l'ai payée, ma place! Qu'est-ce que ça fait à la Compagnie que je monte à Rueil ou à Saint-Germain?

— Ça fait, dis-je, qu'elle reçoit treize sous au lieu de vingt sept.

— La belle affaire!... pour une Compagnie aussi riche!

Cet argument me cloua net. Qu'aurais-je pu répondre? Je ne dis plus rien et mon contradicteur put savourer tout à son aise la joie d'un triomphe auquel les autres voyageurs s'associaient tacitement.

Le monsieur qu'on vient de traîner en police correctionnelle se sera tenu le même raisonnement. A lui aussi il aura semblé que la compagnie de l'Ouest était assez riche pour pouvoir être volée... « Volée » est le mot qui me vient à l'esprit; ce n'est pas celui que ledit monsieur emploierait. Pour cette victime de notre organisation judiciaire, il n'y a eu dans l'affaire en question qu'une peccadille des plus légères, et la compagnie de l'Ouest n'aurait pas dû lui chercher chicane pour si peu de chose... Mais empêchez donc les administrations de tracasser les gens!

Et vous ne persuaderez pas à ce monsieur qu'il a commis un acte indélicat; il se croit aussi honnête que le garçon de recettes qui opérait entre Rueil et Saint-Germain et qui aurait certainement rapporté à leur propriétaire les pièces d'or ou les billets de banque qu'on lui aurait donnés en trop. Ces casuistes se feraient scrupule de prendre un sou à un particulier, et ils en agissent avec les Compagnies comme avec la douane ou l'octroi, qu'on fraude presque ouvertement. La douane, c'est l'État; l'État, c'est tout le monde; ce qui est à tout le monde n'est à personne... Voilà pour mettre bien des consciences en repos.

Et c'est ainsi qu'il se commet tant de vols dans les grands magasins de nouveautés. La plupart des clientes prises en flagrant délit « d'acquisition à des prix extraordinaires de bon marché » ne déroberaient peut-être rien dans une modeste boutique; mais détourner un coupon de soie de cet énorme amoncellement de marchandises, c'est ramasser un épi dans les champs de la Beauce; ça ne compte pas.

Ce sont là néanmoins des vols caractérisés.

Il y en a d'autres qui, pour n'être pas considérés comme tels, ne sont pas moins répréhensibles aux yeux de la pure morale.

Voyez, par exemple, ce qui se passe dans les omnibus pour l'exercice du droit à la correspondance. On sait pourquoi et comment ce service est institué. La Compagnie, qui s'engage à vous transporter d'un point de Paris à un autre, moyennant trente centimes, ne peut pas vous ouvrir des lignes directes pour tous les endroits où vous avez affaire. Il est donc convenu que vous prendrez l'omnibus de la ligne qui s'approche le plus de votre destination et que, par un raccordement avec une autre ligne, vous arriverez à cette destination ; en d'autres termes, on vous fait faire pour six sous et au prix de quelques minutes d'attente ou d'un léger détour la course qui vous coûterait 1 fr. 50 et plus si vous preniez un fiacre. Mais il demeure entendu que vous ne pouvez suspendre ce trajet et que vous perdriez tout droit à la correspondance si entre vos deux omnibus vous alliez faire une autre course.

Eh bien, ce contrat nettement défini est violé chaque jour par les voyageurs qui l'ont accepté. Un grand nombre de personnes s'arrangent de façon à faire deux courses pour le prix d'une seule. Ainsi, pour aller de la Madeleine au Cirque d'hiver, elles monteront dans l'omnibus qui va à la Bastille et descendront au boulevard des Filles-du-Calvaire; puis, leur course faite, elles useront de la correspondance pour prendre l'omnibus allant aux Ternes, lequel omnibus les ramènera à la Madeleine par un chemin un petit peu plus long, mais tout aussi sûr. Résultat : pour six sous, elles auront eu l'aller et le retour, tandis que la Compagnie ne comptait leur donner que l'aller.

La pauvre Compagnie tâche de déjouer ces manœuvres frauduleuses. A cette fin, elle a inventé les correspondances qui changent de couleur à certains moments. Une dame se présente avec une correspondance verte; le contrôleur lui fait remarquer que ce carton est périmé comme ayant été délivré il y a plus de trois heures; depuis, on a eu le temps d'épuiser les correspondances rouges et maintenant ce sont les jaunes qui ont cours. Fureur de la dame, qui ne veut pas avouer qu'en attendant son second omnibus elle est allée faire une petite promenade dans les Magasins du Louvre; elle jure qu'elle n'a pas quitté le bureau; elle prend la foule à témoin; et le contrôleur, pour éviter un esclandre, accepte la correspondance verte. Ève a vaincu, comme toujours.

Je dis Ève parce que c'est bien à elle que la compagnie des Omnibus a surtout affaire. Outre que les hommes sont en minorité dans l'intérieur des omnibus et par conséquent ont moins souvent recours à la correspondance, ils dédaignent de s'en servir en usant des petits artifices que les femmes ne craignent pas d'employer. Si leur conscience leur crie que ces manœuvres sont illicites, ils ont d'ailleurs un moyen

bien simple de lui imposer silence : c'est de monter sur l'impériale. Là, on peut faire deux courses pour trente centimes.

Les femmes n'ont pas toujours cette ressource, et l'obligation où elles sont de dépenser le double pour faire le même chemin les pousse facilement à sortir de la légalité pour rentrer dans ce qu'elles considèrent comme leur droit.

Et puis... et puis... — comment dire cela sans cesser de leur rendre hommage? — il faut bien reconnaître que les femmes ou, si vous voulez, beaucoup de femmes comprennent les devoirs généraux de la probité d'une façon toute particulière. Sans doute, elles sont tout aussi honnêtes et même plus honnêtes que nous ; mais cette honnêteté a des subtilités qui nous échappent et qui se manifestent dans les mille détails de la vie ordinaire. Nous ne nous rencontrons que sur les grandes questions, dans les affaires où le point de probité n'est douteux pour personne ; pour les petites choses, les femmes ont un code spécial : c'est ainsi qu'elles commettent journellement des actes qui embarrasseraient notre grosse honnêteté masculine et dont leur délicatesse s'accommode parfaitement.

***

M. Ernest Legouvé a lu à l'Académie une page détachée de ses *Études et souvenirs de théâtre*. C'est une de ces spirituelles conférences qu'il excelle à écrire et à dire. L'ami et le collaborateur de Scribe reprend brillamment une thèse qu'il a déjà traitée avec succès : à savoir, que dans les œuvres les plus personnelles il y a toujours une part donnée à la collaboration, qu'on ne crée jamais rien tout seul et que l'auteur dramatique doit compter avec un collaborateur appelé le hasard. D'après M. Legouvé, toute conception dramatique s'inspire forcément d'un souvenir revenu à l'esprit, d'une histoire qu'on vous a racontée, d'un fait vu ou deviné, d'un mot lu ou entendu.

Cela est vrai ; mais il faut remarquer — et M. Legouvé glisse un peu là-dessus — que tout le monde n'est pas apte à profiter de ces heureux hasards. Le mot entendu, par exemple, n'est bien souvent qu'un mot insignifiant, sans relief ; pour qu'en passant dans l'oreille de l'auteur dramatique il fasse éclore une jolie pensée ou une image comique, il faut que cette oreille soit construite d'une façon spéciale et que l'auteur discerne immédiatement ce qui échapperait au commun des mortels.

Je faisais ces réflexions en me rappelant une histoire que je tiens d'un des plus célèbres confrères de M. Legouvé.

Eugène Labiche a renoncé pour notre malheur à écrire des comédies, mais il ne peut s'empêcher de dépenser en conversation tout l'esprit et toute la drôlerie qu'il n'est pas parvenu à épuiser dans son merveilleux théâtre.

Voici donc l'histoire que nous racontait l'académicien :

« Je traversais dernièrement une petite ville de province lorsque je rencontre un de mes anciens camarades de collège qui me retient à dîner et invite en mon honneur les notables de l'endroit. Parmi ceux-ci se trouvait le curé, avec qui j'engage une longue conversation. On parle du pays, qui est assez riche, de la population, qui est nombreuse ; et je félicite mon interlocuteur sur les avantages attachés à sa situation :

« — Vous avez une bonne cure ! lui dis-je.

« — Oui..., oui..., me répond le curé avec un peu d'hésitation ; je n'ai pas à me plaindre.

« J'insiste :

« — Pas à vous plaindre?.. Je le pense bien!.. Il doit y avoir un fort casuel, ici?

« — Eh bien, non! réplique vivement le curé, non, monsieur Labiche... Le casuel n'est pas si fort que cela !

« Et, comme je parais surpris :

« — Voyez-vous, ajoute-t-il en confidence, j'ai beau faire... Je n'arrive pas à trois enterrements par semaine ! »

Eh bien, cette réponse que Labiche nous donnait comme *textuelle* était-elle vraiment celle du curé ?

Vous ne le pensez pas. Il est probable que le curé aura dit : « Je n'ai pas plus de trois enterrements par semaine », ou même : « Je n'arrive pas à trois enterrements », ce qui n'avait rien de bien drôle. Mais Labiche, saisissant une idée comique dans le rapprochement des désirs ambitieux du curé et des résultats fournis par l'état civil, Labiche a ajouté ce « J'ai beau faire... » qui donne à la simple constatation du brave homme un tour si profondément cocasse.

Et voilà comment se font les mots de théâtre, qui n'en sont pas moins des mots presque entendus, des mots pris sur nature.

***

Je viens de rire en parlant d'enterrements ; en voici un qui a fait pleurer. Le grand artiste Gustave Doré est mort. Cette triste nouvelle nous eut péniblement affectés en tout temps ! Après la série de deuils inaugurée par le coup de foudre du 1er janvier, elle a paru plus lugubre encore. Le monde parisien, où Doré tenait une si grande place, a été très impressionné par cette fin subite d'un homme qu'on avait vu la veille gai, solide, bien portant. Les gens en bonne santé, comme les malades, ont fait aussitôt un retour mélancolique sur eux-mêmes. « C'est donc possible?... On peut mourir comme cela ?... — Eh ! oui ; c'est même une des meilleures façons de mourir ! »

Le sentiment de cette fragilité humaine se marquait sans doute sur les visages attristés que j'ai rencontrés à l'église Sainte-Clotilde ; mais ce n'est pas seulement la préoccupation personnelle de chacun qui se trahissait en cette douloureuse circonstance : Gustave Doré était aimé. M. Alexandre Dumas fils l'a dit dans un éloquent discours, où il a beaucoup parlé de son père. Il a voulu associer le nom qui lui est le plus cher à celui de l'ami qu'il enterrait. C'est une pensée pieuse... Ne croyez-vous pas cependant qu'un jour de funérailles il ne devrait être question que du mort ?

X...

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

DISCOURS DE LORD HARTINGTON A DARWEN : SON APOLOGIE DE LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE EN ÉGYPTE ; BLAME PLUS DÉGUISÉ QU'IL A ENCOURU DE LA PART DE LA PRESSE. — LE LANDSAUSCHUSS ET M. LE MANTEUFFEL : DEUX PROTESTATIONS CONTRE LE DISCOURS DU STATHALTER.

## I.

Lord Hartington a parlé à Bacup, il a parlé à Darwen. Fidèle au personnage que la confiance du parti libéral en a fait, l'héritier présomptif de la grande situation parlementaire occupée par M. Gladstone, le lieutenant reconnu du premier ministre a suppléé de son mieux au silence de son chef de file, qui, lui, est allé chercher à Cannes un refuge contre la curiosité des politiciens de banquets et l'indiscrétion des reporteurs aux écoutes. Oui, lord Hartington a prononcé deux grands discours : c'était faire large mesure. Mais personne mieux que les orateurs officiels d'outre-Manche n'est habile à étendre peu d'indications en beaucoup de phrases, à s'exprimer avec une magnifique abondance tout en laissant son auditoire aussi peu instruit que devant. Tout jeunes, les futurs membres de la Chambre des communes se forment à être éloquents à vide : art précieux, qui laisse l'oreille satisfaite, sinon la pensée, et dont les universités enseignent la magique recette. Or le noble marquis d'Hartington fut un universitaire d'éclat.

Le sujet agité surtout à Darwen par le jeune *leader* du parti whig était de nature à appeler l'attention et du public anglais et de l'Europe elle-même, s'il eût daigné toutefois sortir des généralités banales et des vagues développements. Il s'est proposé de justifier la politique suivie en Égypte par le gouvernement dont il fait partie et d'esquisser à grands traits la conduite que le cabinet se propose de tenir. Cette justification n'était peut-être pas absolument indispensable. Ce que l'Angleterre a fait, elle le devait faire. Il est seulement fâcheux que telle autre puissance que nous savons n'ait pas compris aussi nettement qu'elle, non seulement ce que prescrivait le devoir, mais même ce que conseillait l'intérêt le mieux entendu. Personne sur le continent ne s'est étonné que nos voisins aient spontanément pris l'initiative de la répression des troubles dans la vallée du Delta; et si, en Angleterre même, cette initiative a trouvé quelques opposants, le désaveu n'aura pas été bien sérieux ni durable. Où le succès a passé, nulle place ne reste pour le blâme. Entreprendre devant un public anglais l'apologie de la campagne de septembre, c'était par trop faire la quête aux applaudissements.

Cependant, voyez combien le chauvinisme est un tyran impérieux ! Lord Hartington a paru, même à nombre de ses partisans, modeste à l'excès, timoré jusqu'au scrupule et par trop soucieux du : Qu'en dira-t-on au dehors? Et cela, pourquoi, je vous prie? Pour ne s'être point montré assez épris d'une politique annexionniste qui se préparerait les voies par une occupation militaire indéfinie; pour avoir laissé tomber cette promesse imprudente que l'armée de la reine demeurerait sur le sol conquis tant que sa présence serait réclamée par l'intérêt pressant des indigènes et que la sécurité ne serait pas entièrement établie : passé ce délai, pas un soldat ne serait maintenu. Le délai, on en conviendra, offrait quelque élasticité : qui déterminera le moment où la confiance reparaît, où renaît la sécurité? Si large que fût un engagement de ce genre, il a eu le don de faire des mécontents. Enfin l'éminent orateur a poussé la débonnaireté jusqu'à laisser entrevoir que cette date du retrait des troupes britanniques n'était sans doute pas très éloignée, puisque la réorganisation militaire et civile du pays occupé paraissait proche. C'est qu'il prend au pied de la lettre, ce candide fils des vieux whigs, le captieux aphorisme : « L'Égypte aux Égyptiens. » A telles enseignes qu'annonçant l'intention où serait le cabinet Gladstone d'engager le khédive à nommer un agent diplomatique égyptien, sorte de chef indigène du *foreign-office* de là-bas, il a proclamé nécessaire que ce haut fonctionnaire indigène fût désigné en toute liberté par le gouvernement du khédive, loin d'être purement et simplement un outil aveugle aux mains de l'Angleterre. Celle-ci sans doute aurait droit de préconiser tel ou tel choix, de critiquer tel ou tel autre : droit de conseil, non de *veto*. Vraiment, à quoi le noble marquis a-t-il la tête? C'est bien de n'aimer point passer pour égoïste, mais enfin il ne faut pas non plus faire fi de soi-même. La presse de Londres estime que l'orateur de Darwen a excédé les concessions permises. Elle lui reproche quelque manque de fermeté et lui appliquerait volontiers l'épithète dont Napoléon marquait les esprits en dissidence avec ses vues propres : « C'est un idéologue. »

A dire le vrai, nous serions tentés de remercier l'honorable second de M. Gladstone d'avoir fourni, sans le vouloir, à la presse anglaise une occasion de déceler les dessous de ses intentions. Au cours des polémiques engagées, durant ces dernières semaines, entre les feuilles de la Cité et les grands organes de la publicité française, il semblait que celles-là personnifiassent le respect superstitieux de l'autonomie des peuples, l'abnégation nationale devant l'expansion du *self government;* ceux-ci, au contraire, la cupidité politique, la fureur de dominer à tout prix. Tout cet apostolat de nos voisins en faveur du développement de l'esprit national égyptien était de pure tactique. Ils parlaient alors pour la galerie. Aujourd'hui ils croient parler à huis clos. Écoutons-les :

« Mots et formes à part, dit le *Times,* un tel agent diplomatique sera notre représentant et devra suivre nos instructions. Les mots ne sauraient nous effrayer. Nous ne cherchons pas l'annexion et le protectorat permanent de l'Égypte, en quelques termes qu'il faille désigner ce que nous cherchons. La vérité en tout ceci est que nous n'avons ni le droit ni le pouvoir d'abandonner l'Égypte à elle-même sous un gouvernement sans stabilité, sous la protection d'une armée embryonnaire et dans un état de chaos général. C'est notre tâche de fournir une tête dirigeante et de garantir l'exécution de ses ordres. »

L'aveu méritait d'être recueilli et nous engageons les publicistes français à le consigner pour le jour prochain où

le journal de la Cité, revenant à sa thèse philanthropique ordinaire, développera cette théorie que l'Angleterre n'entend être seule maîtresse des Égyptiens que pour leur garantir une plus prompte autonomie.

II.

Réponse du berger à la bergère. « Monsieur le maréchal, vous avez commis une inconvenance. Monsieur le stathalter, vous avez commis une bévue. » A ces deux formules énergiques et brèves peuvent se ramener, d'une part, la déclaration de M. Zorn de Bulach fils au nom du Landesauschuts; de l'autre, la lettre adressée par M. Kablé aux journaux de Strasbourg.

Le premier a relevé assez osément la désinvolture de ce procédé qui consiste à transformer la table où le gouverneur invite la Délégation en une tribune d'où il peut tout à l'aise, et sans crainte ni des interruptions ni des répliques, critiquer, accuser, tonner comme il lui plaît et faire leur procès aux conseillers élus. Quant au second, qui avait été directement, personnellement, pris à partie par le lieutenant général de l'empereur, il a convaincu son puissant diffamateur d'être, en ce qui le concernait, tombé (ô philologues d'outre-Rhin, voilez-vous la face!) dans un grossier contresens. En effet, commentant le programme du député de Strasbourg, le maréchal, dans son allocution, avait appuyé sur ces mots qui en formaient le résumé : « Protestation et *action.* » Et ce mot *action,* il l'avait interprété au sens d'action violente, belliqueuse. Sur quoi, tirade mystique : « La guerre! Oui, messieurs, je suis soldat, et je voudrais bien le goûter encore, ce sentiment divin, de commander dans une bataille, etc., etc. » Tout cela était original, d'une énergie exogène; mais, par malheur, cela portait à faux. Ce qu'avait écrit M. Kablé, M. de Manteuffel l'avait lu peut-être, mais ne l'avait pas compris.

C'est ce que l'auteur du programme incriminé a démontré de façon péremptoire en invoquant quelques faits présents toutes les mémoires. L'illustre maréchal connaît médiocrement, ce semble, son histoire contemporaine, s'il ignore des choses si peu distantes de lui et de nous. M. Kablé s'est borné à rappeler qu'après les élections de 1874 la plupart des députés alsaciens-lorrains refusèrent ce qui eût été, selon eux, sanctionner l'annexion : participer aux travaux de l'Assemblée. De là cette formule de leur programme : « Protestation et abstention. » Les années se passent; les provinces sœurs conservent leur foi en la patrie inoubliée, mais les exigences de vivre rendent de plus en plus nuisible cette volontaire mise à l'écart de tout contrôle administratif et politique. Aussi, en 1881, quand M. Kablé résume devant le corps électoral sa profession de foi, se prononce-t-il pour un changement de tactique. Nos sentiments, gardons-les, dit-il en substance; mais défendons nos intérêts par tous les moyens que la loi du vainqueur nous laisse. Protestons encore, mais renonçons à nous abstenir. De là cette formule antithétique : « Protestation et *action.* » Ce qui signifie : Protestation, *mais* action, c'est à dire précisément le contraire de ce qu'avait entendu le lieutenant général.

Aussi bien, à défaut d'un peu de mémoire, le plus élémentaire bon sens ne devait-il pas suffire à écarter une interprétation semblable à celle qui avait excité la verve de l'orateur-soldat? M. Kablé proposant comme but politique aux citoyens dont il a obtenu les suffrages : la guerre ! Alors que la patrie française évite le mot, elle, libre, réorganisée, puissante, pousser les départements mutilés, tenus aux menottes, à vouloir, à tenter la chose! M. de Manteuffel n'y a point regardé de si près ; il avait compris ou aimé à comprendre : la guerre ! et n'en demandait pas plus long.

Mais nos fidèles compatriotes ne se contentent pas de relever comme elles le méritent les fautes de goût ou de sens commises par leur administrateur immédiat. Ils bravent jusqu'à l'autorité centrale elle-même et ne laissent passer aucune occasion de proclamer la vitalité du patriotisme alsacien et lorrain. C'est ainsi qu'une protestation dirigée contre l'usage obligatoire de la langue allemande dans les débats du Landesauschuts a réuni la signature de dix-sept délégués. Comment cette manifestation nouvelle a-t-elle été accueillie par les dictateurs qu'elle vise, nous devons remettre à une année pour le savoir, le gouverneur général d'Alsace-Lorraine n'ayant point coutume de donner cours à ses sentiments intimes, d'ouvrir son âme à ses administrés, ailleurs qu'en sa salle à manger, *inter pocula,* une fois l'an.

GEORGES LYON.

---

## BULLETIN

### Chronique de la semaine

*Élection législative.* — Le 21 janvier, l'élection législative dans le V^e^ arrondissement de Paris aboutit à un ballottage entre MM. Bourneville, radical, Engelhard, républicain et Farcy, intransigeant.

*Travaux parlementaires.* — Chambre des députés. Les 18, 22, 23, suite de la discussion sur la réforme judiciaire. Discours de MM. Beauquier, Giraud, Corentin Guyho, Devès, Clémenceau. Le 20, M. Ballue dépose un projet de résolution ayant pour objet de rayer de l'armée française les princes de la famille d'Orléans. L'urgence est votée par 400 voix contre 94. Le gouvernement dépose également un projet de loi destiné à assurer par des pénalités le respect des lois constitutionnelles. Le 22, l'interpellation de M. Cunéo d'Ornano sur l'arrestation du prince Napoléon aboutit au vote de l'ordre du jour pur et simple par 400 voix contre 88. Le 23, nomination dans les bureaux de la commission chargée de l'examen des projets de garantie contre les prétendants. Sur onze commissaires, six sont favorables à la proposition de M. Floquet. Le 24 et le 25, échange d'observations entre la commission et le gouvernement. La commission adopte la proposition Floquet qui exile les membres des familles ayant régné en France, et l'interdiction à ces personnes des droits politiques, notamment l'éligibilité, et des grades dans l'armée.

*Nécrologie.* — Le 21, mort de M. Tiersot, député de l'Ain. — Le 23, mort du célèbre dessinateur Gustave Doré.

*Divers.* — Le 19, le procès des anarchistes de Lyon se termine par la condamnation du prince Krapotkine à cinq ans

de prison, mille francs d'amende et dix ans de surveillance. Trois autres accusés sont, en outre, condamnés à cinq ans de privation de leurs droits civils. Les autres prévenus, sauf cinq qui sont acquittés, sont condamnés à des peines variant de six mois à quatre ans de prison.

---

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1883.

SOMMAIRE : I. *La ferme du Choquard* (quatrième partie), par M. Victor Cherbuliez. — II. *La décadence de la Prusse après Frédéric II*, par M. Albert Sorel. — III. *La personnalité humaine* d'après les théories récentes, par M. Émile Beaussire. — IV. *Benvenuto Cellini et Jean de Bologne*, par M. Henry Houssaye. — V. *La Bosnie et l'Herzégovine après l'occupation austro-hongroise*, notes de voyage, par M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour. — VI. *Classiques et romantiques*, à l'occasion d'un livre récent, par M. Ferdinand Brunetière. — VII. *Monte-Carlo*, par M. Edmond Plauchut. — VIII. *Une fête archéologique à Rome*, par M. A. Geffroy. — IX. *Chronique de la quinzaine*.

C'est une dangereuse tentation que de renchérir sur le goût du public et sur le faible des écrivains pour le scabreux et le violent. M. Cherbuliez est-il bien sûr de ne pas céder à cette tentation-là? Voici la quatrième — et non la dernière — partie de son roman, qui fait un singulier contraste avec les trois parties précédentes, comme avec le genre accoutumé du romancier. Oui, M. Cherbuliez lui-même donne maintenant dans la sensation brutale : la quatrième partie du *Choquard* rappelle, par moments, *Dans le Monde*. L'œuvre de M. Rabusson a eu bien du succès, presque un succès de scandale. Qu'est-ce qui ne paraîtrait pas fade auprès d'un piment pareil? Et voilà la *Revue des Deux Mondes* obligée, pour soutenir l'effet, de monter d'un cran. Il y a des pages très hardies dans cette quatrième partie du *Choquard*.

Peu d'États se sont élevés plus vite, sont retombés plus soudainement et ont repris un essor plus imprévu que la Prusse depuis Frédéric II. Au sommet avec lui, fort bas avec son successeur; la première puissance militaire du monde aujourd'hui. M. Albert Sorel étudie, avec la pénétrante critique où il excelle, cette période intermédiaire d'affaissement et de décadence. Il montre comment la Prusse est tombée si rapidement si bas, et comment elle devait se relever si soudainement. C'est dans le caractère de Frédéric II lui-même, dans la nature du pouvoir qu'il avait fondé, dans la nature du peuple prussien, que M. Albert Sorel cherche et trouve les causes morales et politiques de ce double coup de théâtre.

Il n'y a pas de sujet plus controversé dans la psychologie du jour que celui de la personnalité humaine; et il n'y en a pas de plus important, ni d'où dépende davantage le reste des questions psychologiques et morales. M. Beaussire, dans une étude intéressante, passe en revue les plus récents travaux — livres ou parties de livres — qui traitent cette question; il s'appuie particulièrement sur l'ouvrage de M. Francisque Bouillier, *la Vraie Conscience*, et il aboutit à des conclusions d'un spiritualisme prévu et résolu.

---

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 [illegible] 188[illegible].

SOMMAIRE : Ivan Tourguenef : *Après la mort*. — Ch. Cotard : *L'État et les travaux publics*. — Lamennais : *Lettres inédites à M. de Vitrolles* (fin). — Charles Lomon : *La Régina* (cinquième et dernière partie). — Élie Berthet : *Un rêve; l'Homme tertiaire; l'Anthropopithèque*. — Leconte de Lisle : *Poésies*. — Théodore Stanton : *Les méthodes d'enseignement et [illegible]* : l'instruction à Ithaca. *** *Les nouvelles lois militaires*; l'année coloniale.

*Après la mort* est une de ces études patientes, minutieuses, d'un état d'esprit et d'âme intense, études où M. Tourguénef se complaît et où il atteint à de si puissants effets par sa faculté d'observation et son goût pour ce qui se mêle de mystère et presque de surnaturel au naturel même. Une observation psychologique et aussi physiologique des plus complètes, des plus exactes, qui parfois, par un détail, vous donne comme le frisson de la réalité; puis, s'ajoutant à cette observation, une fiction romanesque à la fois simple et subtile; le tout se mêlant, se pénétrant, non point superposé, mais associé, fondu et vivant : voilà le vrai réalisme, dans la mesure où il est compatible avec l'art.

Le rôle de l'État dans les travaux publics a été fort controversé, il y a quelques semaines encore, alors que les Chambres votaient le budget et que les ministres s'ingéniaient à en assurer l'équilibre. M. Ch. Cotard n'est point partisan de l'intervention de l'État dans la construction des chemins de fer et il expose très clairement les raisons qui, selon lui, la rendent fâcheuse. Il adjure l'État de laisser ces travaux à l'initiative privée, qui va plus vite en besogne et qui opère à moins de frais. Il y a, du reste, d'autres travaux que les chemins de fer, où l'action de l'État n'est ni plus utile ni plus avantageuse : les canaux, les ports, etc.

A cette heure où l'on cherche partout des modèles pour constituer ou pour réformer nos méthodes d'enseignement, il était bien permis à M. Stanton de pousser jusqu'en Amérique et de nous raconter comment les choses se passent à Ithaca, petite ville de l'État de New-York et qui possède une université. Ce qui est plus douteux, c'est qu'on adopte en France les usages et les mœurs de l'université d'Ithaca. La politique paraît tenir une place considérable dans les préoccupations des étudiants, qui dirigent et rédigent eux-mêmes trois journaux : une feuille quotidienne, une feuille hebdomadaire, une Revue mensuelle. Elle n'en est pas moins curieuse, cette vie de l'université d'Ithaca.

---

*Le gérant* : Félix Alcan.

---

## Semaine économique et financière

Le marché financier ne demandait qu'à se relever; la politique y a mis bon ordre. Car c'est bien la politique, et la politique seule, qui a régné depuis huit jours à la Bourse, au point d'avoir relégué à l'arrière-plan et parfois complètement fait perdre de vue la grande opération de crédit qui aurait pu marquer, peut-être, le début d'une période nou-

velle. Contre toutes les traditions, contre toutes les règles, l'emprunt du Crédit foncier n'a point exercé sur le marché des capitaux l'influence directe ou indirecte des opérations de cette nature, surtout quand toutes les forces financières sont groupées derrière elle; c'est en pleine déroute de toutes les valeurs, les meilleures en tête, que cet emprunt a eu lieu.

Le lecteur sait comment les choses se sont passées à la Chambre et dans le sein du gouvernement. La façon dont l'effet s'est produit à la Bourse a son intérêt. Nous constations, il y a huit jours, l'impression décourageante produite dans le pays par l'effarement de la Chambre; nous redoutions que le pays n'en conçût des doutes sur la stabilité d'un gouvernement aussi facile à émouvoir. Il n'y avait évidemment pas à craindre que, malgré cette débandade de nos législateurs, le pays en arrivât à prendre le prince Napoléon pour un foudre de guerre; mais cet effarement pouvait amener sur toutes les lèvres la même question : Puisque l'on perd la tête à propos de rien, qu'arriverait-il donc s'il survenait quelque chose? Or cette réflexion, il n'est plus douteux aujourd'hui qu'elle a été faite d'un bout à l'autre du pays et qu'elle n'a pas été sans suggérer à plus d'un Français des doutes sur la solidité d'institutions confiées à des mains ayant le tremblement si facile. Les capitaux ont un peu le tempérament du prince Napoléon : sans aller jusqu'à dire qu'ils sont timorés, on peut affirmer hardiment qu'ils sont éminemment pacifiques, qu'ils ont une sainte horreur de tout ce qui est complication ou changement, et que dans les temps troublés le capitaliste préfère l'argent, qui garde son prix, aux valeurs mobilières, qui perdent du leur. Des ventes de province étaient donc dans l'ordre des choses tout au moins possibles, et, dans l'état actuel du marché, un petit nombre devait suffire pour écraser les cours.

La spéculation, toujours à l'affût des occasions de gagner de l'argent, n'a pas laissé échapper celle-ci. Elle s'est dit, non sans quelque logique, qu'en admettant même que les capitalistes de province ne fussent qu'hésitants, un peu de baisse suffirait pour faire pencher la balance du côté des ventes. Elle a pris les devants, à peu près sûre d'être suivie, et elle l'a été en effet. L'occasion était d'autant plus sûre qu'aux réalisations provenant purement et simplement de la peur venaient s'en ajouter d'autres ayant pour origine le désir de prendre des obligations nouvelles du Crédit foncier, émises à un taux sensiblement plus avantageux que celui de la plupart des valeurs de sécurité analogue. Cela faisait deux atouts au lieu d'un dans son jeu, et l'on a vu le résultat de la partie.

La spéculation n'avait qu'une chose contre elle. Si la Chambre avait repris son sang-froid, si la réflexion, dont le gouvernement avait donné l'exemple, un peu timidement peut-être, mais d'une façon suffisamment claire, avait dissipé les fantômes évoqués par la voix de l'honorable M. Floquet, la partie qu'elle engageait devenait périlleuse. Mais, nous le confessons en rougissant, la spéculation a mieux jugé que nous-mêmes le bon sens et la virilité de la Chambre : elle est allée de l'avant avec l'assurance qu'elle n'avait rien à redouter de ce côté, et c'est à elle que l'événement a donné raison.

Pour compléter cet historique fidèle de la Bourse de cette semaine, il importe d'ajouter que ce serait une grosse erreur de croire que la spéculation a été obligée à de grands efforts pour arriver à faire tomber les Rentes et les principales valeurs dans la proportion large où la chute a eu lieu. Malheureusement non, il n'a pas fallu vendre beaucoup pour en arriver là; ce ne sont pas les gros bataillons qui ont écrasé le marché; les tirailleurs de la petite et moyenne spéculation ont suffi à la tâche. Indépendamment des faits, qu'il n'est pas donné à tout le monde de toucher du doigt, une réflexion à la portée de tous les contrôles suffirait à le mettre en lumière. Toutes les puissances financières — nous disons toutes — étaient, à des degrés divers, intéressées au succès de l'emprunt du Crédit foncier, emprunt que la baisse aurait pu compromettre. En s'associant à cette baisse, elles se seraient mises en contradiction, non seulement avec le sentiment honorable qui avait amené leur concours, mais encore avec leurs intérêts eux-mêmes. Les esprits les plus réfractaires à l'évidence admettront difficilement que des gens d'affaires puissent pousser l'inconséquence à ce point. Ne suffit-il pas du reste d'avoir la moindre notion de l'état actuel du marché des capitaux pour se dire que, s'il y avait eu autre chose que de la petite spéculation, si certaines puissances financières avaient pesé sur les cours, on en aurait vu bien d'autres, et que la Rente ne serait pas aux environs de 114. Il n'y a aucun inconvénient à évoquer l'hypothèse : celle-ci ne se réalisera jamais, et, si l'on a le regret de constater que le patriotisme de la petite spéculation ne craint pas d'exploiter les sottises politiques, on peut avoir l'orgueil d'être sûr que jamais l'on ne verra s'associer à elle les grands noms de la finance française, les vieilles maisons à qui notre marché doit sa réputation incontestée de loyauté et d'honneur dont il est entouré dans le monde entier.

La semaine finit mieux. La spéculation, surprise elle-même de son rapide succès et sachant parfaitement qu'elle n'a à compter que sur elle-même, n'a point perdu de temps à réaliser les bénéfices que lui apportait la baisse. Depuis deux jours, de nombreux rachats ont raffermi le marché, en même temps que venait à la Bourse un peu d'argent attiré par les cours bas de nos rentes. D'autre part, il est acquis aujourd'hui, croyons-nous, que l'emprunt du Crédit foncier a réussi quand même; ce ne sera peut-être pas un succès de souscription, mais, ce qui vaut mieux, un succès de classement. Les souscriptions en titres entièrement libérés atteignent un chiffre considérable, si bien que l'on se demande ce qui pourra bien rester pour les souscriptions non libérées. Mais, pour conclure de tout cela à ce qui se passera demain, un élément essentiel fait défaut. Ce ne sont plus les raisons d'affaires qui mènent la Bourse, mais la politique. Le marché financier sera ce que le fera la Chambre, et c'est à la chronique politique que le lecteur doit demander aujourd'hui ce que sera la chronique financière. K...

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. [44]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 5. 3 FÉVRIER 1883.


## HOMMES POLITIQUES CONTEMPORAINS

### M. Jules Ferry (1)

« A des situations nouvelles il faut des hommes nouveaux », répondait, au commencement de 1879, M. Dufaure à M. Jules Grévy, qui lui offrait de rester à la tête du ministère.

Cette parole provoqua bien des commentaires, et des commentaires auxquels on mêla quelque ironie quand on connut les « hommes nouveaux » que le Président de la république avait appelés aux affaires. On peut désigner ainsi M. de Freycinet, disait-on; mais M. Jules Ferry, c'était là un homme nouveau? On allait en voir de belles, avec cet avocat, à l'instruction publique! Il existait dans l'opinion prévenue un Jules Ferry légendaire sans ressemblance avec le Jules Ferry réel; on n'en voulait pas voir d'autre. Peu d'hommes en effet ont été plus calomniés, plus desservis par les organes divers qui forment l'esprit public; peu d'hommes sont revenus de plus loin dans la popularité; mais il faut se hâter de l'ajouter — car c'est un premier trait, et un trait caractéristique de cette physionomie, — peu d'hommes s'en sont moins préoccupés.

La force de M. Jules Ferry est faite de deux éléments : une patience imperturbable, et une confiance tranquille en soi-même. Il dédaignait les injustices de l'opinion, non par mépris pour elle, mais parce qu'il connaissait la source de ses erreurs, c'est-à-dire la haine des partis, composée moitié de rancune et moitié de crainte, et il attendait tout du temps parce qu'il se sentait assez d'habileté pour profiter des événements et assez de vigueur pour maîtriser les hommes.

Son jour est venu enfin; il n'a rien tenté pour le devancer, au contraire. En 1878, M. Dufaure fit offrir un portefeuille à M. Jules Ferry; M. Jules Ferry refusa. Sa pensée était le mot même de cet homme d'État, mais retourné : « Pour des hommes nouveaux il faut des situations nouvelles. » La démission de M. le maréchal de Mac-Mahon à la suite des élections sénatoriales de 1879, l'élection de M. Jules Grévy par le congrès créèrent cette situation nouvelle. L'occasion attendue par M. Jules Ferry se présentait à lui; il ne la laissa pas échapper.

Il acceptait le ministère de l'instruction publique; on s'en étonna, même parmi ceux qui éprouvaient de la sympathie pour sa personne. Passe pour l'intérieur, pour la justice, disaient-ils; passe même pour le commerce — car, à cette époque, M. Jules Ferry était très activement mêlé aux questions de douanes, — mais l'instruction publique! — Attendez-le à l'œuvre, répondaient ceux qui, l'appréciant mieux, avaient pesé les paroles de cet avocat peu causeur, surpris une pensée tenace et de longue portée derrière cette physionomie énigmatique, observé enfin la correction de sa conduite et le caractère de volonté réfléchie des actes les plus importants de sa vie publique.

On sait ce qu'il a été à l'œuvre.

(1) La maison Quantin entreprend une série de brochures sous ce titre : *Célébrités contemporaines*. Quelques-unes sont déjà en vente :
*Victor Hugo*, par M. Jules Claretie;
*Leon Gambetta*, par M. H. Depasse;
*Louis Blanc*, par M. Charles Edmond;
*Jules Grévy*, par M. Lucien Delabrousse.
L'étude sur *M. Jules Ferry* que nous publions aujourd'hui fera partie de cette collection, ainsi que l'étude sur *M. de Freycinet*, par M. H. Depasse, que nous avons publiée dans notre dernier numéro.
La biographie de *M. Ch. Floquet*, par M. Mario Proth, est sous presse. Suivront : *Émile Augier*, *Alexandre Dumas fils*, *Alphonse Daudet*, *Renan*, *Clémenceau*, etc.
Chaque brochure (format in-12) se compose de 32 pages, avec portrait et fac-similé et couverture coloriée. — Prix : 75 centimes.
Le portrait à l'eau-forte de chaque personnage se vend séparément : 1 franc (sur chine encollé, in-4°, 3 francs).

Il n'y a souvent rien de moins conforme à la réalité que l'idée qu'on a des choses et des hommes. Bien des gens se font de M. Jules Ferry dans la vie privée une opinion aussi fausse que l'opinion créée par la malveillance sur M. Jules Ferry homme public. Il n'est ni le parleur infatigable, ni le bourgeois guindé, ni le parvenu orgueilleux que ses ennemis dépeignent. C'est, en un mot, une des figures les plus remarquables de ce temps-ci et certainement une des figures les moins connues. Tant d'ennemis et de faux amis, les pires ennemis, se sont efforcés de l'obscurcir, de la dénaturer, que l'erreur générale se justifie. Mais il est temps de montrer sous son vrai jour un des bons, un des dévoués serviteurs de la démocratie et de la France. C'est ce que je vais essayer de faire.

I.

Pour voir les hommes tels qu'ils sont, il faut aller les chercher chez eux, il faut les surprendre dans l'intimité du foyer domestique, lorsqu'ils se reposent de leurs fatigues et se montrent tels que la nature les a faits.

Nous surprendrons donc M. Jules Ferry en automne, par exemple, au moment des vacances, dans sa petite maison, sur la montagne, à un kilomètre de Saint-Dié.

La maison est ouverte de tous les côtés; on pénètre dans le jardin presque sans s'en douter, en suivant des sentiers qui l'entourent; il n'est séparé de la route forestière qu'il borde que par une palissade à claire-voie; si l'on veut entrer par la porte ou plutôt par la barrière principale, un serviteur de la famille vous ouvre et vous conduit dans le jardin, sous la véranda, terme bien ambitieux pour désigner la petite terrasse pratiquée devant la maison. La maison elle-même n'a rien de ces magnifiques villas comme on en voit un peu partout; c'est un petit, très petit pavillon, qui contient juste assez de place pour une famille de quatre ou cinq personnes.

Le grand charme de cette habitation, c'est ce qui l'entoure, ce sont les Vosges. Du jardin, la vue est merveilleuse; elle embrasse un horizon considérable. Au sud, on voit fuir la chaîne avec ses embranchements, ses ballons isolés, noirs de bois, ses vallées étroites, sa confusion de sommets superposés où, dans la brume qui flotte sur eux et finit par les noyer, les caprices de la lumière font des trous éclairant les flancs pelés d'une colline, les chaumes d'une cime ou les fermes disséminées sur les hauteurs, au milieu des clairières. Au nord, au delà des plaines où s'est livré en 1870 le combat de la Bourgonce, l'horizon est fermé par les derniers chaînons qui vont mourir dans les prairies de la Meurthe près de Raon-l'Étape; enfin, au pied de la colline même sur laquelle est construite la villa, à quelques pas de l'ermitage où Erckmann, le collaborateur de Chatrian, a habité si longtemps, s'étend la petite ville de Saint-Dié, serrée entre deux montagnes couvertes de sapins.

Ce n'est pas seulement à cause de sa situation pittoresque que M. Jules Ferry habite cette petite maison pendant les vacances; c'est surtout parce qu'elle est située près de Saint-Dié et que Saint-Dié est sa ville natale en même temps que sa circonscription électorale. Sa famille y réside. Quand il passe dans les rues, on le salue comme un ami, comme un enfant du pays. A chaque pas on l'arrête. Ses anciens camarades de collège l'interrogent, discutent avec lui en le tutoyant comme autrefois.

Il n'existe pas d'homme plus facile à aborder, d'un accueil plus aisé et qui écoute les gens d'une manière plus encourageante. M. Jules Ferry n'est pas froid, il est calme, toujours attentif; il ne met pas dans sa poche les pièces qu'on lui apporte, ce que tant d'autres font, avec l'intention bien évidente de ne jamais les regarder; il les lit et ne promet que ce qu'il peut tenir. On le sait bien dans son département : aussi ne s'adresse-t-on pas à lui à la légère. Ce que les Vosgiens aiment dans leur compatriote, c'est une familiarité qui n'a rien de banal, une égalité d'humeur qui semble exclure toute passion, une attention constante à toute chose et à toute personne, une grande mesure dans le jugement, une répugnance instinctive pour le mouvement sans but, pour le bruit inutile, pour tout ce qui sent l'agitation stérile, et enfin un certain tour d'esprit vaillant. C'est par ces qualités que les Vosgiens se reconnaissent en lui.

Si j'insiste sur le côté qu'on appellerait volontiers le côté provincial du caractère de M. Jules Ferry, c'est qu'il est le moins compris, particulièrement à Paris, où l'on fabrique, parfois avec esprit, en les affublant de noms connus, des personnages artificiels sans aucune ressemblance avec les hommes qu'ils ont la prétention de représenter.

M. Jules Ferry est rentré dans son pays natal, après la guerre, sous l'impression des événements terribles auxquels il avait pris une si grande part. Ces événements avaient clos, pour ainsi dire, la première partie de son existence. Il était encore sous leur influence; mais, avec cette vigueur du ressort intellectuel qui le distingue, il ne devait pas tarder à en tirer des leçons profondes. L'horrible aventure de la Commune acheva de l'instruire. En face d'une situation extraordinaire, unique dans l'histoire, comprenant la tâche qui incombait à son parti, au parti républicain jeté en quelque sorte au milieu des ruines de tout avec la mission de tout reconstruire, M. Jules Ferry dut faire un retour sur lui-même, sur le programme qu'il avait soutenu dans l'opposition à l'empire avec ses collègues de la gauche; il dut se demander s'il était applicable et comment on pourrait l'appliquer, s'il n'y avait pas lieu de le soumettre à un examen consciencieux, à une analyse impitoyable, à une méthode rigoureuse, et d'en distraire les éléments étrangers ou périlleux.

Pour mener à bonne fin ce travail mental, il était nécessaire de sortir du milieu dans lequel il avait vécu jusqu'alors, de se mouvoir, au moins par l'esprit, en dehors des préoccupations ordinaires d'un parti, de s'élever à des conceptions moins idéales, mais plus générales, de rechercher dans la réalité, et dans la réalité la plus humble, les points de contact au moyen desquels on pourrait faire passer les principes de la théorie à la pratique. En d'autres termes, jusque-là on avait combattu pour la république; maintenant il fallait travailler pour la France. M. Jules Ferry est un de ceux qui ont le mieux compris cette nécessité et qui se sont

le plus fortement préparés à ce labeur nouveau par une observation et une méditation soutenues.

Les caprices de la vie publique, en le contraignant à se présenter aux suffrages de ses compatriotes des Vosges, l'ont puissamment aidé. Il fut obligé de se dégager de la politique fiévreuse de Paris, qu'il est sans doute indispensable de connaître, mais qu'il ne faut pas connaître seule ; et, après avoir senti vivre Paris avec une si violente intensité, il regarda vivre la France.

L'école des hommes d'État, dans une république démocratique, sous un régime conçu dans le cerveau des villes, sorti des luttes enflammées qu'elles ont soutenues contre les intérêts et les préjugés qui constituaient l'ancien monde (le monde d'avant la Révolution) et qui résistent encore, tant les racines auxquelles elles tiennent sont profondément entrées dans les mœurs du peuple, l'école des hommes d'État républicains, dis-je, c'est la province, c'est la petite ville, c'est le bourg, c'est le village.

C'est à cette école que M. Jules Ferry s'est formé depuis dix ans, s'inquiétant de tout, des besoins, des mœurs, des habitudes, des vexations administratives, des espérances, faisant la part aussi exacte que possible des réclamations justes, parce qu'à force de se répéter elles expriment une nécessité générale, et celle des passions individuelles ; c'est en étudiant sur place, dans le conseil général, dans les conversations avec les gens du pays, le fonctionnement des rouages gouvernementaux, dont jusqu'alors il connaissait surtout la théorie, que l'auteur des lois sur l'enseignement primaire s'est préparé au rôle qu'il a rempli avec tant d'éclat quand il a été appelé à prendre part au gouvernement de la France.

On a la manie d'attribuer une origine étrangère aux hommes qui jouent un rôle politique en France. M. Jules Ferry n'a pas échappé au sort commun : il s'est trouvé des gens pour donner à son nom une tournure italienne ; de là à dire que M. Jules Ferry avait du sang italien dans les veines, le pas était facile à franchir. Mais l'un est aussi juste que l'autre. Le nom de Ferry est une contraction du nom de Frédéric, usitée dans le patois vosgien, patois curieux, expressif, original et hardi entre tous. Quant à la famille Ferry, elle habite Saint-Dié depuis un temps immémorial ; on trouve plusieurs Ferry de la branche à laquelle appartient M. Jules Ferry parmi les échevins de cette ville dans le cours du XVIII^e siècle ; son grand-père exerça les fonctions de maire pendant la Révolution et sous l'empire.

## II.

Le père de M. Jules Ferry était avocat ; il se trouva veuf de bonne heure avec deux fils, Jules et Charles ; sa santé était mauvaise ; sa fortune lui permettait de se consacrer à l'éducation de ses enfants. Quand l'enseignement du collège de Saint-Dié lui parut insuffisant, il conduisit ses fils au lycée de Strasbourg. M. Jules Ferry a gardé un souvenir profond de son passage dans la grande cité alsacienne. Il n'aime pas l'Alsace seulement comme tout Français doit l'aimer, avec une sorte de douloureuse amertume, avec le souvenir d'une humiliation imméritée ; il éprouve pour elle un sentiment plus tendre, presque filial. Tant de liens l'y rattachent par le cœur ! les souvenirs d'enfance, les premiers succès dans la vie, un grand nombre d'amitiés qu'il a retrouvées toujours fidèles ; enfin son alliance avec une des familles les plus connues et les plus estimées de cette noble contrée, les Risler-Kestner.

M. Jules Ferry fit ses études de droit à Paris. Il avait vingt-quatre ans, étant né le 5 avril 1832, quand il perdit son père en 1856. Celui-ci avait fait de ses fils des républicains à son image, déterminés, convaincus, militants. M. Jules Ferry abandonna vite le barreau et se voua tout entier à la politique. Une fortune modeste assurait son indépendance : il n'hésita pas ; les luttes et les périls l'attiraient irrésistiblement ; il s'y jeta avec un cœur et un esprit également vaillants.

Il ne tarda pas à grouper un certain nombre d'hommes de mérite autour de lui. En 1857, MM. Ernest Picard, Charles Floquet, Clamageran, Hérold, Hérisson, Philis, Émile Ollivier se réunissaient dans son appartement. On y discutait les moyens d'opposition ; mais alors ils n'étaient pas nombreux : tout se réduisait à des conversations, à quelques écrits où la critique du gouvernement et de ses actes se dissimulait sous des apparences littéraires. L'empire était encore autoritaire dans toute la force du terme. Peu à peu la corde se détendit ; quelques journaux parurent ; M. Jules Ferry y trouva sa place aussitôt.

Il collabora à *la Presse* d'Émile de Girardin et au *Courrier de Paris*, de Clément Duvernois. Philis, Émile Ollivier, Clément Duvernois, ces noms qu'on rencontrait dans l'opposition à cette époque, devaient bientôt passer dans un autre camp ! M. Jules Ferry publia, lors des élections de 1863, un *Manuel électoral* qui eut beaucoup de retentissement ; il lui dut d'être mêlé au procès des Treize. Une autre brochure, *la Lutte électorale*, publiée après les élections, ne fit pas moins de bruit : elle contenait des révélations gênantes sur les procédés de la candidature officielle ; un ministre de l'empire, M. Forcade la Roquette, lui rendit justice en la dénonçant à la tribune du Corps législatif comme un manifeste du parti républicain.

Le plus vif souvenir que M. Jules Ferry ait laissé de son passage dans le journalisme est celui de sa collaboration au *Temps*. Il y publia cette série d'articles sur l'administration du préfet de la Seine, Haussmann, qui fit alors un bruit considérable et qui est restée légendaire sous le titre de *Comptes fantastiques d'Haussmann*.

En 1869, M. Jules Ferry fut élu député dans le VI^e arrondissement de Paris. A la Chambre des députés, sous l'empire, il continua la double campagne contre la candidature officielle et contre l'administration du préfet de la Seine. Singulièrement hardi dans ses attaques, il eut à lutter avec une majorité servile et avec la mauvaise volonté du président ; mais ces obstacles le stimulaient et il se signala bientôt comme un des plus redoutables adversaires du ministère Émile Ollivier.

Après la catastrophe de Sedan, quand la journée du 4 septembre eut rendu la France à elle-même, sa qualité de député de Paris plaça M. Jules Ferry dans le gouvernement de la Défense nationale; il y remplit d'abord les fonctions de secrétaire; c'est seulement après la journée du 31 octobre qu'il devint maire de Paris, à la place de M. Étienne Arago.

On a souvent fait des distinctions entre le courage militaire et le courage civil; ces dénominations sont inexactes : c'est plutôt entre le courage physique et la force morale qui permet de braver des préjugés ou de sacrifier ses intérêts, sa popularité à un devoir, qu'il conviendrait d'établir une différence. Le courage est le courage, quel que soit l'habit qu'on porte; il se manifeste seulement sous des formes diverses, selon les circonstances et les tempéraments. Le courage est une des qualités saillantes de M. Jules Ferry; on la retrouve dans tous ses actes; c'est elle qui leur imprime un caractère de vigoureuse initiative, d'énergie parfois agressive, de décision rapide, qui frappe et surprend ceux qui les observent et qui les a fait suivre généralement d'un prompt succès.

Le 31 octobre, le gouvernement de la Défense était prisonnier de l'émeute dans l'Hôtel de Ville. M. Jules Ferry avait pu s'échapper. Il réunit quelques bataillons de la garde nationale, et, le soir, il fit cerner l'Hôtel de Ville. Quand toutes les dispositions militaires eurent été prises, « il s'approcha de la porte Saint-Jean et frappa, raconte un de ses biographes. Une voix répondit de l'intérieur : « Qui êtes-« vous? — Jules Ferry, membre du gouvernement de la « Défense nationale. Au nom de la loi, je vous somme « d'ouvrir. » Comme réplique, deux coups de feu partirent des fenêtres de l'entresol. Il ne recula pas d'une semelle et il donna l'ordre d'enfoncer la porte. Au moment où elle s'ébranlait, MM. Delécluse et Dorian vinrent, au nom de la sécurité des membres captifs du gouvernement, le prier de suspendre l'attaque. »

M. Jules Ferry ne montra pas moins de courage dans une circonstance peut-être plus critique encore : je veux parler de sa conduite pendant la journée du 18 mars. Contre l'opinion des membres du gouvernement, il voulait combattre la sédition dans Paris même; il ne désespérait pas d'en triompher avec l'appui des bataillons de la garde nationale soumis à la loi. Peut-être, s'il avait été écouté, aurait-on prévenu les horreurs de la Commune.

M. Jules Ferry, du moins, résista jusqu'au bout. Maire de Paris, comme le capitaine d'un vaisseau incendié, il n'abandonna son poste que lorsqu'il lui fut bien démontré, à lui et à tous ceux qui l'entouraient, qu'il ne restait plus aucun moyen de salut; et alors même il tint à sortir de l'Hôtel de Ville le dernier. De six heures du soir à près de dix heures, le 18 mars, M. Jules Ferry expédie dépêches sur dépêches au préfet de police, au général Vinoy, gouverneur de Paris, au général Le Flô, ministre de la guerre, à M. Ernest Picard, ministre de l'intérieur, et à M. Thiers lui-même. Il signale les progrès du mouvement insurrectionnel, il propose des moyens de défense. L'angoisse éclate dans ses dépêches; on y sent l'indignation, la colère, le désespoir d'un homme de cœur, d'un patriote, d'un bon Français.

Le général Vinoy, à six heures, avait donné l'ordre de faire évacuer la caserne Napoléon et l'Hôtel de Ville par les troupes qui s'y tenaient encore. A 7 heures 16, M. Jules Ferry demande au gouvernement la confirmation de cet ordre par dépêche. Il télégraphie : « L'Hôtel de Ville n'aura plus un défenseur. Entend-on le livrer aux insurgés quand, pourvu d'hommes et de vivres, il peut tenir indéfiniment? »

A 7 heures 40, il télégraphie : « Je réitère ma question au sujet de l'ordre d'évacuation. Allons-nous livrer les caisses et les archives? Car l'Hôtel de Ville, si l'ordre d'évacuer est maintenu, sera mis au pillage. J'exige un ordre positif. » Autre télégramme à 8 heures 25 : « L'évacuation de la préfecture de police est insensée », s'écrie-t-il.

A 9 heures 15, l'ordre d'évacuer arrive, formel, de la part du général Vinoy. M. Jules Ferry résiste encore; il s'adresse au ministre de l'intérieur : « Pouvez-vous m'envoyer des forces? Répondez immédiatement. » Rien n'arrive; répond-on seulement? Il faut se résigner. C'est alors que M. Jules Ferry lance cette dernière dépêche, qu'il peut inscrire parmi les pages les plus glorieuses de sa vie :

« *Maire de Paris à Intérieur.*

« Hôtel de Ville, 18 mars, 9 heures 55 minutes.

« Les troupes ont évacué l'Hôtel de Ville. Tous les gens de service vont partir. Je sors le dernier.

« Les insurgés ont fait une barricade derrière l'Hôtel de Ville et arrivent en même temps sur la place, en tirant des coups de feu.

« J. Ferry. »

Même en partant, M. Jules Ferry n'abandonnait pas tout espoir. Il se rendit à la mairie du premier arrondissement en compagnie de son frère, M. Charles Ferry, et il y rencontra M. Méline. La mairie était gardée par un faible piquet de garde nationale.

— Je quitte l'Hôtel de Ville à l'instant, je ne crois pas qu'il soit encore occupé, dit M. Jules Ferry à M. Méline. Faites éveiller vos officiers et réunissons immédiatement leurs hommes; nous serons peut-être assez heureux pour arriver avant les insurgés.

Les officiers, prévenus, refusèrent d'agir, et bientôt on eut avis de l'occupation de l'Hôtel de Ville. M. Jules Ferry écrivit alors aux autres maires de Paris et les convoqua dans l'instant même. Ils se réunirent un peu avant minuit. Après une courte délibération, dans laquelle ils ne purent que constater leur impuissance, ils sortirent suivis, heureusement à quelque distance, de M. Jules Ferry. A peine eurent-ils fait quelques pas qu'ils se virent environnés par une nuée de gardes nationaux qui avaient prudemment retiré le numéro de leurs képis.

— Que voulez-vous? demanda M. Méline à ceux qu'il reconnut pour être de son arrondissement.

— Savoir qui vous êtes, lui fut-il répondu.

MM. Tolain, Millière, Bonvalet, André Murat s'avancèrent et se firent reconnaître.

— Ce n'est pas vous que nous cherchons, dirent les gardes

nationaux, mais Jules Ferry. On nous a dit qu'il était avec vous.

— Cherchez.

Ils cherchèrent vainement. Pendant cette conversation, M. Jules Ferry était rentré à la mairie et avait pu s'échapper par la cour du presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il était minuit et demi.

Soudain un coup de feu retentit. Les maires de Paris ne doutèrent pas que l'homme courageux qui avait épuisé tous les moyens de résistance venait de payer de sa vie son dévouement et son patriotisme. Heureusement, il n'en était rien. Le lendemain, M. Jules Ferry avait rejoint le gouvernement à Versailles.

On sait d'où venait la haine d'une certaine partie de la population parisienne contre M. Jules Ferry.

M. Étienne Arago avait donné sa démission de maire de Paris au moment le plus sombre du siège, après le 31 octobre, dans les premiers jours de novembre. En face de la responsabilité terrible qui résultait pour lui de la nécessité de veiller à l'alimentation de Paris, M. Jules Ferry ne recula pas. Il se mit au travail avec une persévérance et une énergie bien rares. Comme tout bon Français à cette époque, il avait fait le sacrifice de sa vie à la patrie : il n'hésita pas davantage à lui faire celui de sa popularité. Ce fut lui qui, dans une réunion plénière des maires et des adjoints, osa, le premier, proposer le rationnement. Il s'éleva une clameur. M. Jules Ferry venait d'évoquer le véritable spectre des sièges, le spectre de la famine. L'inquiétude, l'épouvante gagnèrent les esprits; on n'avait point pensé, on n'avait pas voulu penser au jour où les vivres manqueraient.

— Jusqu'à quelle date pourrez-vous nous fournir du pain? demanda quelqu'un tout effaré.

— Je le sais à un jour près, répondit M. Jules Ferry. Mais vous me couperez la langue avant que je le dise, car c'est le secret de la défense et nul ne doit le savoir en dehors du gouvernement.

On ne pardonna point, chose absurde, incroyable, à cet homme vaillant et prévoyant la vigueur qu'il déploya pour pouvoir prolonger la défense.

Cette haine lui réservait, le 18 mars même, le sort des généraux Clément Thomas et Lecomte, si, comme je l'ai raconté, M. Jules Ferry n'avait pu s'échapper par les portes qui communiquent de la mairie du Louvre avec l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

## III.

A partir de cette époque, la vie publique de M. Jules Ferry se lie à chacun des grands événements politiques de ces onze dernières années. Nommé préfet de la Seine après la Commune, il n'exerça ces fonctions que dix jours, et, M. Léon Say l'ayant remplacé, il fut envoyé comme ministre de France à Athènes. M. Jules Ferry resta en Grèce un an, du 15 mai 1872 au 24 mai 1873.

Dès que la nouvelle du renversement de M. Thiers lui fut parvenue, M. Jules Ferry, alors en congé, donna sa démission. Il fut à l'Assemblée nationale un des hommes influents de la gauche et prit une part active aux luttes que le parti républicain soutint contre la réaction. Une majorité de hasard ayant doté la France d'une Constitution, de nouvelles élections eurent lieu. Le scrutin d'arrondissement avait été substitué au scrutin de liste; M. Jules Ferry se présenta dans l'arrondissement de Saint-Dié, qui lui donna une forte majorité. Dans la Chambre nouvelle, son influence s'accentua; il devint le chef avoué du groupe de la gauche. Au 16 Mai, ou plutôt dans les débats solennels qui suivirent l'acte du 16 Mai, c'est en quelque sorte au nom de la gauche que M. Jules Ferry prononça l'admirable discours dans lequel il dénonça les procédés du gouvernement des hommes de l'ordre moral, la persécution lâche et sourde contre les faibles, la guerre aux petites gens, au pauvre monde. Ce discours de M. Jules Ferry produisit une impression profonde en France et n'a pas peu contribué depuis à son élévation.

Réélu en 1877, M. Jules Ferry était indiqué pour les affaires. En 1879, quand M. Jules Grévy fut devenu Président de la république, M. Jules Ferry entra dans le cabinet Waddington comme ministre de l'instruction publique. Les luttes qu'il a soutenues, principalement à la tribune du Sénat, pour son article 7, pour chacune des lois qui portent son nom, compteront dans nos annales parlementaires. Après la démission de M. de Freycinet, il devint le chef du cabinet dont les deux actes principaux furent l'exécution des décrets et l'expédition de Tunisie.

Il avait mérité le mot que M. Gambetta lui-même a prononcé sur lui : « Ferry est un des rares hommes qui ont grandi aux affaires. » Après la chute du cabinet Gambetta, M. de Freycinet, appelé à former un nouveau ministère, s'adressa nécessairement à M. Jules Ferry. Celui-ci, jaloux de finir son œuvre réformatrice, reprit le portefeuille de l'instruction publique.

Le style, c'est l'homme, a dit Buffon; le mot ne s'applique pas aux seuls écrivains : il est juste également pour les orateurs. Le style, c'est la forme des phrases, l'enchaînement des idées, l'allure générale de la pensée et le caractère personnel que les hommes doués impriment à ce qu'ils disent comme à ce qu'ils écrivent. Ecoutez parler M. Jules Ferry, étudiez-le : vous reconnaîtrez vite l'homme que j'ai décrit. L'art n'est pour lui qu'un moyen de faire valoir sa thèse; ce qui lui importe, c'est le but qu'il vise. Il n'est pas de ceux qui se consolent d'un échec politique par un succès oratoire. La parole doit créer la conviction; c'est son opinion et c'est sa méthode. Il ne cherche pas à surprendre par des effets, en passant du ton familier au ton sublime, encore moins en faisant miroiter des illusions devant l'esprit de ses auditeurs et en les conduisant, par des sentiers fleuris, jusqu'à des pièges; on sait toujours où il veut mener ceux qui l'écoutent, et il les mène à son but en suivant la ligne logique, c'est-à-dire en leur démontrant par la force des déductions que le bon sens, la justice, la nécessité imposent l'idée ou la réforme qu'il défend. M. Jules Ferry est un homme de bonne foi et un esprit pratique : il ne méprise

point les abstractions, les conceptions idéales, tout ce bagage des philosophies que quelques-uns transportent de l'école dans la politique; mais il les néglige de parti pris : à ses yeux, le plus bel argument ne vaut pas un fait, et ses raisonnements, qui s'appuient toujours sur la réalité, ont la puissance et la précision même des faits. Il est trop profondément convaincu pour n'être jamais passionné; la partialité, le sophisme, l'ironie malveillante et stérile le révoltent; alors sa nature de combat apparaît, son ton devient acerbe, il rend coup pour coup, il frappe de face, gardant juste ce qu'il faut de mesure et de ménagements pour rester parlementaire. L'opposition l'excite, les soulèvements qu'il provoque par une réplique l'enflamment; mais, comme ces généraux qui ne montrent jamais plus de sang froid que dans le chaud de la bataille, tout bouillant de colère, tout vibrant d'indignation, M. Jules Ferry reste maître de lui-même, de sa parole, et peut, par un effort, reprendre son ton ordinaire. Il a riposté; ni le bruit extérieur, ni l'étincelle de son propre esprit n'ont dérangé l'ordonnance de son discours; il repart, oblige son auditoire à le suivre et gagne sa cause par l'éloquence même de la raison.

ÉDOUARD SYLVIN.

---

# LOUIS BREUIL

## Histoire d'un pantouflard (1)

### VI.

M. Sérent, qui cheminait le long du boulevard Beaumarchais, la tête baissée, semblait suivre quelque chose sur l'asphalte du large trottoir. Ce qu'il suivait, c'était la trace, invisible pour tous, de promenades faites là, bien des années auparavant, par les pieds de son fils Daniel; Daniel tout petit, chaussé de bottines neuves, dont il faisait résonner les talons avec une vanité enfantine; Daniel tenant son père par la main et levant en l'air, pour lui parler, son petit menton à fossette. Puis, Daniel en uniforme de lycéen, déjà sérieux, de beaux volumes sous le bras, revenant du lycée Charlemagne au jour des prix, avec ses yeux pensifs où se contenait mal la joie. Plus tard encore, un autre Daniel, vêtu d'un élégant costume d'été, bachelier de la veille, l'air grave, prenant les choses d'un peu haut, car il faut bien se garder d'avoir l'air jeune pendant qu'on l'est... Les traces diverses de tous ces Daniels se confondaient sous les yeux du père en une seule; et celle-là, petite traînée d'étoiles de sang dans la poussière d'une route, celle-là n'était pas à Paris, mais à Châteaudun, quoiqu'il la vît distinctement à ses pieds, aussi distinctement que l'on peut voir lorsque la vue est obscurcie par des larmes qui ne doivent pas tomber.

Que tout cela était loin! Si loin, l'enfance de ce dernier né, avec les grâces malicieuses, avec la pétulance indomptable d'une nature prime-sautière; si loin, les triomphes du lycée, puis ceux du concours général; si loin aussi, l'examen en Sorbonne et l'air émerveillé des examinateurs en face de ce jeune homme si jeune, qui répondait si sagement; si loin, la funèbre bataille, les coups de feu qui rayaient l'obscurité, l'odeur de la poudre, le canon tout près, la *Marseillaise* scandée par les décharges; puis le silence stupéfiant tombé sur la ville aussitôt après le carnage, comme si la mort avait pris peur devant son œuvre!.. Tout cela était loin, et, pendant qu'il marchait le long des magasins pleins d'hommes et d'objets, au milieu d'une foule affairée et bruyante, au bruit des omnibus et des voitures, M. Sérent se demandait si ce n'était pas un rêve, si c'était aujourd'hui qui était vrai, avec la solitude et le deuil de son âme, ou bien si c'était autrefois, et si Daniel n'allait pas le rejoindre tout à l'heure, en courant, comme il faisait jadis, pour passer un bras sous le sien en lui disant joyeusement : « Père! »

Un pas élastique qui suivait M. Sérent depuis quelques instants le berçait peut-être à son insu dans ces rêveries douloureuses. Une fois même, il faillit se retourner, comme s'il espérait rencontrer le cher visage... Il se retint bien vite et baissa la tête un peu plus.

— Vieille âme entêtée, se dit-il avec un geste de reproche, qui ne veut pas s'accoutumer à la douleur!

Ce pas le suivait pourtant avec une persistance qui l'irritait, semblant se modérer sur le sien quand il allait moins vite, se pressant quand il se pressait...

— C'est un pas d'homme fait, pensa le père. Daniel l'aurait eu plus léger, mais pas plus prompt...

Ne pouvant plus y tenir, soudain il se retourna et vit un visage qu'à l'heure de la mort même il n'aurait pu oublier.

— Monsieur Sérent! fit Robin; je pensais bien que c'était vous!

Les deux hommes s'arrêtèrent au milieu du boulevard, les mains étroitement nouées. Les passants allaient et venaient; leur courant se divisait en deux parts autour du petit îlot formé par ces deux êtres qui l'un à l'autre se semblaient des revenants.

Ils se regardaient dans les yeux et Robin ne formula point la question qu'il avait sur les lèvres.

— Je croyais bien vous reconnaître, reprit-il en baissant la voix comme dans une chambre de malade ou un cimetière, et je n'osais pas vous appeler : on est si bête quand on se trompe!

M. Sérent lui serra encore une fois la main; puis ils se mirent à marcher côte à côte. C'est maintenant que le père voyait s'élargir la traînée sanglante que lui montrait le chemin.

— Madame Sérent? dit le ciseleur en hésitant.

— Elle va bien, merci, Robin, répondit l'ingénieur sans lever les yeux.

— Et... et vos autres enfants? demanda l'ouvrier, plus timidement encore.

(1) Voir les cinq derniers numéros. — Reproduction et traduction interdites.

— Bien, je vous remercie. Mon fils Gaston s'est marié il y a peu de temps.

Ils continuèrent de marcher sans que Robin osât faire d'autres questions.

— Il était mort, vous savez ? dit le père avec une tendresse infinie dans la voix, comme si, en parlant de Daniel, il le portait encore dans ses bras.

— Je le pensais, répondit le ciseleur avec la même douceur respectueuse.

Il ajouta avec une rage contenue :

— Le Prussien qui a fait ce coup-là, vous savez bien, monsieur Sérent, je l'avais descendu : j'ai voulu en avoir le cœur net ; je suis entré dans la maison ; il était bien mort...

Le père fit un signe de tête. Leur pas était maintenant grave et lent, comme s'ils suivaient un convoi funèbre; et vraiment ils le suivaient dans leur cœur.

— Qu'est-ce que vous avez fait? demanda Robin au bout d'un instant.

— Je l'ai rapporté à sa mère; mais il était déjà froid.

— On ne vous a rien dit en route?

— Il aurait fallu voir! murmura M. Sérent en crispant ses mains tout à l'heure molles et découragées.

— Moi, reprit le ciseleur, je me suis sauvé avec les autres; il n'y faisait pas beau! Nous avons rejoint l'armée de la Loire et je me suis engagé pour tout de bon. J'étais devenu sergent; maintenant me voilà revenu à mon état. J'avais presque envie de rester au service, et puis, non! les doigts me démangeaient de ne rien faire. Il sera temps de m'y remettre quand...

Il se mordit la moustache et se tut. Le brouhaha du boulevard augmentait autour d'eux, mais ils ne s'en apercevaient pas. M. Sérent se réveilla comme d'un rêve et s'arrêta.

— J'ai dépassé ma rue, dit-il; je n'y pensais plus.

— Adieu, monsieur, fit Robin en le saluant respectueusement.

L'ingénieur le retint par le bras.

— Il faut venir nous voir, Robin, dit-il ; il faut que ma femme vous parle ; vous comprenez? Il faut que mes autres enfants vous serrent la main... Venez dîner dimanche, Robin?

— Je vous remercie, monsieur, répondit le ciseleur; j'accepte. Je ne suis pas ce qu'on appelle un homme du monde, mais je crois que je ne ferai pas honte à votre société ; et puis vous m'excuserez. Je vous remercie, monsieur, cela me fait plaisir. J'ai bien souvent pensé à vous, allez! plus souvent que vous ne croyez! et à ce pauvre cher enfant... Mais nous sommes des hommes, n'est-ce pas, monsieur Sérent? Il faut savoir supporter... A dimanche!

Et, tout en se vantant d'être un homme, Robin se détourna brusquement afin de ne pas laisser voir combien il était ému. M. Sérent, rentré chez lui, causa longuement avec sa femme, et ce jour-là prit date dans leurs souvenirs.

On était au mardi; Pauline et son mari furent prévenus, ainsi que Marc et M^lle^ Dangier ; les parents écrivirent à Gaston, qui se trouvait avec sa femme chez son beau-père, et à Marine, qui était à Châteaudun, pour que la famille se trouvât au complet. Il semblait ainsi à M. et M^me^ Sérent rendre hommage à la mémoire de Daniel en honorant son vengeur.

Au reçu de cette lettre, Marine resta perplexe. Son cœur et son sentiment profond de la famille lui faisaient un devoir de prendre part à cette réunion ; mais elle sentait tout ce que ces circonstances pouvaient avoir de pénible pour Breuil, et elle hésitait à lui infliger des émotions qu'elle avait appris à redouter pour lui. D'abord elle eut l'idée de répondre qu'elle ne pourrait venir; puis elle n'osa prendre une telle décision sans l'assentiment de son mari, et enfin elle prit le parti de lui demander ce qu'il préférait.

Dès le premier mot, Louis rougit; mais il laissa parler Marine. Elle prolongea ses explications tant qu'elle le put, car elle ne se sentait guère encouragée ni par le silence ni par les yeux baissés de son mari. Quand elle s'arrêta, il lui prit la main.

— Pourquoi me dis-tu tant de choses? fit-il avec un peu d'amertume. Est-ce que notre devoir tout simple n'est pas d'aller à Paris et de voir ce brave garçon? Quand ce ne serait que pour faire plaisir à tes parents, la raison serait déjà suffisante, et des explications seraient inutiles.

— C'est que je craignais, fit Marine avec des précautions infinies dans le regard et dans la voix, dont la douceur semblait demander grâce pour ses paroles; je craignais que ces conversations qui vont forcément rouler sur un sujet que je n'aime pas à voir aborder devant toi ne te paraissent pleines de choses pénibles... Tu sais pourtant que personne ne peut avoir un instant l'idée...

— Ne cherche pas à me faire d'illusion, Marine, interrompit Breuil avec fermeté. Il sera dit là, bien certainement, des choses que je sentirai cruellement : tant pis pour moi! Je me suis mis dans une situation désagréable; il faut que j'aie au moins le courage de la subir. Marc Dangier y sera-t-il?

— Je ne sais pas, répondit la jeune femme avec un serrement de cœur; je pense que c'est probable, quoique ma mère n'en parle pas... Voici la lettre...

Elle mit sous les yeux de son mari la lettre affectueuse et courte de M^me^ Sérent.

— C'est bien; nous partirons samedi, fit Breuil en baisant le front pur de sa femme.

Pendant tout le jour elle le suivit des yeux avec une vague inquiétude; elle avait peur d'un danger inconnu; mille pensées absurdes et contradictoires flottaient dans son esprit; elle en reconnaissait la folie, les chassait et, l'instant d'après, voyait naître une nouvelle appréhension, aussi mal définie que les autres... Elle se calma le lendemain, en voyant que son mari ne changeait rien à ses habitudes, qu'il ne paraissait pas plus triste que de coutume, mais seulement un peu plus préoccupé, et elle se prépara à passer quelque temps à Paris.

Un grand combat se livrait silencieusement dans l'âme de Louis Breuil. Depuis deux ans il avait appris bien des choses que jadis il ne soupçonnait pas dans la vie : entre autres, à souffrir et à cacher sa souffrance. Il avait vu combien Marine

était profondément troublée dès qu'il manifestait un chagrin quelconque; il s'était rendu compte de la nature exquise et dévouée de celle qu'il avait aimée jadis presque instinctivement, sans véritablement l'apprécier; il s'était dit depuis peu : « Je ne la méritais pas! » Et, en reconnaissant que, malgré ses faiblesses et ses erreurs, elle vivait de sa joie et souffrait de sa peine, il avait ajouté : « Qu'au moins je ne lui cause jamais de chagrins! »

C'est la résolution bien arrêtée de ne pas causer de chagrins à sa femme qui avait soutenu Louis dans la plus terrible épreuve de son existence : les deux jours qui avaient suivi son entretien avec Dangier. A ce moment, devant la réprobation qu'il sentait peser sur lui muette et inexorable, il avait pensé à mourir afin de racheter ainsi l'erreur de sa vie passée. Ce qui l'avait retenu, ce n'est pas la pensée qu'une mort inutile ne rachète point la faute d'une existence stérile : Breuil n'était point organisé pour de tels raisonnements. C'est la pensée que sa mort causerait à Marine un chagrin profond qui l'arrêta sur la pente si douce et si glissante du suicide.

Une fois résolu à vivre, il accepta avec une humilité touchante les épreuves pénibles que l'avenir ne pouvait manquer de lui préparer. Dans une sorte d'enthousiasme maladif, il les souhaitait presque, les saluant comme une expiation. Une sorte de fatalité maligne semblait s'attacher à Breuil et le poursuivre dans les événements de sa vie. Nombre d'autres avaient fait comme lui, et cent fois pis que lui; mais ceux-là vivaient dans un milieu où tout le monde pensait comme eux; ils s'encourageaient les uns les autres dans leur façon d'apprécier leur conduite, se déclaraient que nul homme de bon sens n'aurait pu agir autrement et se félicitaient réciproquement de leur sens pratique. Croyaient-ils bien sincèrement aux sentiments qu'ils exprimaient? Il est permis d'en douter; ceux qui mènent grand bruit ne sont pas toujours les plus braves; au fond, il est probable que toute cette forfanterie de prudence cachait une honte secrète, de laquelle ils n'eussent jamais voulu convenir, mais qui les travaillait de temps en temps, mal étouffée par un faux amour-propre.

Breuil s'était trouvé, lui, au milieu de caractères nobles et résolus : là, pas de tergiversations, pas de moyens termes, pas de cotes mal taillées avec le devoir. Aussi, devant ceux-là, se sentait-il inférieur, et c'est de là que venaient toutes ses souffrances, car il n'était pas homme à accepter sans combat une situation humiliante. Mais, lorsqu'il eut compris que, le mal étant irréparable, la bonté des siens lui épargnerait tout ce qui dépendait d'eux, il se prit d'une estime plus profonde, d'une tendresse plus intime pour ceux qui cherchaient à lui épargner des chagrins; et il se promit de faire tout ce qui serait possible pour leur prouver qu'ils n'avaient pas tort de lui conserver leur amitié. C'est pour cela qu'au lieu d'éviter la réunion du dimanche suivant, il voulut y assister, afin de montrer qu'il acceptait noblement le rôle difficile que sa conduite passée lui imposait.

Le dimanche venu, la famille entière se trouva réunie avant six heures dans le grand salon de la place Royale. Gaston arriva le dernier, avec sa jeune femme et son beau-père, qui avait voulu serrer la main de Robin. Malgré la gravité de la circonstance, malgré la douleur maternelle qui creusait les yeux et pâlissait les joues de M^me^ Sérent, on causait avec animation de toutes parts; les deux années et demie révolues depuis la mort de Daniel avaient fait de ce triste événement une sorte de légende, touchante et sacrée, mais où l'acuité du premier deuil s'effaçait pour faire place à une vénération tendre; le père et la mère, seuls, ressentaient et devaient toujours ressentir l'horreur de la perte.

— Enfin, vous direz ce que vous voudrez, riposta vivement Céline à M^lle^ Dangier; j'ai épousé Gaston parce qu'il s'était bien battu...

— Et puis aussi parce qu'il a quelques petits mérites personnels! interrompit Pauline, qui passait derrière elle.

— Je ne dis pas le contraire, mais je l'ai épousé surtout parce qu'il s'était bien battu! Et jamais je n'aurais épousé un homme qui se serait tenu tranquillement chez lui pendant ce temps-là!

— Même s'il avait eu soixante-dix ans et des lunettes? demanda en souriant M^lle^ Dangier.

Céline ne put s'empêcher de rire.

— On n'épouse pas les vieux! dit-elle.

— Eh! eh! cela se voit pourtant! reprit Pauline.

Breuil écoutait, l'air tranquille et le cœur ravagé par le souci. La légende du jeune Spartiate dévoré par le renard qu'il tenait caché sous sa robe est mise en action, chaque jour et à chaque heure, dans toute société civilisée. D'ailleurs, Louis était venu pour cela; la destinée n'avait qu'à s'accomplir.

La porte s'ouvrit, et Robin parut au milieu d'un grand silence. M. Sérent alla au-devant de lui et, le prenant par la main :

— Mes enfants, dit-il, c'est notre ami, M. Robin.

M^me^ Sérent lui tendit les deux mains et le regarda au fond des yeux, sans mot dire : toute sa tendresse de mère, toute son âme de Française étaient dans ce regard. Le ciseleur, un peu embarrassé d'abord de se voir l'objet de l'attention générale, oublia tout à la vue de cette femme silencieuse qui avait tant souffert. D'un geste simple et filial, il l'attira dans ses bras et la serra sur sa poitrine, comme si elle eût été sa mère à lui. Un mouvement léger se fit dans le salon; et Gaston, s'avançant vers Robin, lui serra la main fortement. Dès cette heure, l'ouvrier avait autant d'amis qu'il y avait là de personnes présentes.

Marc Dangier le regardait avec attention, cherchant à se souvenir; depuis le jour où pour la première fois la *Marseillaise* avait passé sur les boulevards, il avait vu tant de visages, éprouvé tant d'émotions nouvelles, que la mémoire lui manquait parfois; mais Robin ne l'avait pas oublié, quoiqu'il ne l'eût vu qu'une minute. Quand leurs yeux se rencontrèrent, ils se reconnurent aussitôt.

— C'était vous? dit Marc; je suis content que ce soit vous!

— Vous n'avez pas oublié? répondit le ciseleur. C'était beau, n'est-ce pas? Vous vous le rappelez? Je vous avais dit

qu'on se ferait bien tuer sur cet air-là! Et vous m'avez répondu : Cela viendra peut-être!... C'était vrai, pourtant, et cela est venu!

Le dîner fut annoncé, et la conversation devint générale. Robin n'était ni ignorant ni vulgaire ; curieux de tout ce qui concernait son art, il avait fureté dans les musées et dans les bibliothèques, avait vu des milliers d'estampes, lu des centaines de volumes sur la ciselure et la gravure sur métaux, à ce point que dans cette branche il eût pu en remontrer à bien des amateurs et lutter avec un érudit. La simplicité de ses habitudes et de ses goûts le préservait de la vulgarité, et la famille Sérent passa, grâce à lui, une soirée fort agréable, indépendamment de l'intérêt plus particulier que lui inspirait le vengeur de Daniel.

Après le café, quand on fut retourné au salon, les groupes se divisèrent; Marc et Robin se retrouvèrent ensemble, poussés l'un vers l'autre par l'attrait mystérieux de leur première rencontre. Breuil, qui s'était approché, les écoutait comme il écoutait tout, avec une attention inquiète. Son esprit était semblable au doigt d'un homme posé sur un chien de pistolet, en attendant le moment précis de presser la détente; il lui semblait toujours que quelque chose allait arriver.

— C'était superbe! fit Robin, revenant instinctivement au souvenir du moment où il avait rencontré Dangier. Ce silence qui s'est fait tout à coup pour écouter, et puis ce chant qui approchait comme un tonnerre... Il faut avoir entendu cela pour savoir ce que c'était. Vous y étiez, monsieur? demanda-t-il à Breuil.

— Non, monsieur, répondit celui-ci.

— Ah! dans les provinces ce n'était pas la même chose, évidemment! reprit Robin. La province s'est bien conduite tout de même! A Nantes, nous avons formé un bataillon de francs-tireurs qui se sont battus comme des enragés; il y en a eu de tués à Châteaudun... Je ne sais pas comment nous avons fait pour nous échapper, nous autres... Enfin c'est loin, tout cela! Et vous? Avez-vous été blessé? demanda-t-il à Marc.

— Rien! pas une égratignure.

— Ce n'est que juste. Tout le monde ne peut pas y en avoir goûté! Mais ça ne fait rien. Si on avait voulu, les choses ne se seraient pas passées comme ça! Si dès le commencement, au lieu de s'en aller aux bains de mer, les gens étaient restés chez eux; si, au lieu d'engraisser les propriétaires d'hôtels, ils avaient gardé leur argent pour autre chose; si leurs maisons n'avaient pas été vides..., on ne sait pas ce que la France pouvait faire!

Les poings crispés, il regardait dans l'espace avec une colère mal contenue.

— Tout le monde ne pouvait pas se battre, non plus, Robin! Soyons raisonnables! fit Marc en lui effleurant le bras.

— Tout le monde, non! mais tous ceux qui pouvaient! Ils n'en avaient pas envie, voilà! Ce qu'il leur fallait, c'étaient leurs habitudes, leurs pantoufles chaudes le soir; en campagne, pas moyen de tirer la couverture sur ses oreilles dans un lit bien bassiné, n'est-ce pas? Si vous les aviez entendus! « Je ne sais pas faire l'exercice, moi! je brouillerais tout! Et puis, si j'étais blessé, que deviendrait ma famille? Ils se trouvaient des familles toutes neuves pour la circonstance, même ceux qui n'en avaient jamais eu! Je ne dis pas qu'ils n'auraient pas éprouvé grand plaisir à gagner des batailles, pourvu que ce fût par procuration! Voyez-vous, monsieur Dangier, quand je suis revenu à mes affaires, moi qui avais vécu je ne sais ni comment, ni de quoi, pendant dix mois, et quand j'ai vu revenir aussi de leur côté, gras et frais, des gens qui arrivaient de n'importe où, bien tranquilles et qui ne trouvaient à vous dire qu'une chose : « Eh bien, et nous? Vous croyez peut-être que c'était amusant, six mois de plage, et en hiver encore!... » J'avais envie de leur briser les os... Et, si je ne le fais pas, c'est qu'ils n'en valent pas la peine! Tas de *pantouflards!*

L'indignation avait emporté Robin, et sa dernière parole retentit dans le haut salon comme un son de cloche. Breuil chancela imperceptiblement; le bras de Marine se trouva passé sous le sien sans qu'il sût comment, et c'est le visage de la jeune femme que Robin vit devant lui lorsqu'il promena sur ceux qui l'entouraient son regard encore irrité.

— Je vous demande pardon, dit il en passant la main sur son front. Je deviens mauvais quand je pense à ça; je ne sais pas pourquoi je viens parler de ces choses-là dans la maison de braves gens comme vous; mais c'est plus fort que moi.

M^lle^ Dangier, avec sa délicatesse ordinaire, s'empara du ciseleur pour détourner la conversation, et Marc put regarder Breuil, vers lequel il n'avait d'abord osé tourner les yeux. Louis s'était assis sur une chaise, car ses jambes tremblaient; avec une douceur infinie, il souriait à sa femme qui lui parlait affectueusement. Mais ce sourire était navré et la voix de Marine n'était pas sûre.

— C'est un brave garçon! dit Marc en s'approchant; un peu exalté, mais il en faut quelques-uns comme cela...

— C'est un homme de cœur, répondit Breuil dont le visage était resté d'une pâleur livide; vous avez raison, Dangier, il en faut comme cela. Il faut des hommes qui aient le courage de dire ce qu'ils pensent, de même que ceux qui les écoutent doivent avoir le courage de les entendre.

Dangier s'assit auprès de lui et appuya très légèrement le bras sur son épaule, comme pour lui faire sentir l'affectueuse étreinte qu'il n'osait lui donner de peur d'attirer l'attention. Marine leva les yeux sur Marc et lui adressa dans son regard toute sa reconnaissance et son amitié. Breuil, entre eux, les regardait alternativement, étudiant leurs visages comme s'ils étaient nouveaux pour lui; il y voyait peut-être, en effet, des choses nouvelles; mais son âme n'en prenait point d'ombrage. Sous le coup cruel qu'il venait de recevoir, il avait acquis une lucidité étrange et il comprenait bien que ces deux êtres, tendrement unis par l'affection, étaient ses meilleurs et ses plus vrais amis.

— Voilà la voix de la vérité, dit doucement Louis à Dangier; la vôtre était celle de l'amitié; l'opinion publique a parlé, son arrêt est indiscutable. Je vous remercie de l'avoir [illegible]

— Veux-tu que nous rentrions? dit Marine en l'interrompant; je suis très fatiguée.

Il lui jeta un regard reconnaissant et se leva.

— A bientôt! lui dit Marc en lui serrant la main.

— Merci, répondit Breuil avec le même sourire navré.

Ils se retirèrent sans bruit. Un instant après, Robin dit à Marc :

— Il est très gentil, ce monsieur qui était là; c'est votre beau-frère?

— Non. C'est le mari de ma cousine, de la sœur de Daniel.

— Où était-il pendant la guerre?

Marc hésita un millième de seconde, puis répondit :

— Dans l'Est.

Robin n'insista pas; peu lui importait d'ailleurs, et Marc n'en fut pas fâché, car, avec le courage de ceux qui ne savent pas ce que coûte un mensonge, il se demandait s'il n'allait pas, pour justifier Breuil, inventer un roman de toutes pièces.

Le lendemain, Breuil demanda à sa femme s'il lui serait indifférent de retourner à Châteaudun. Marine y consentit d'autant plus volontiers qu'après ce qui s'était passé la veille, plus que jamais elle se sentait pleine de craintes mal définies. Ils rentrèrent dans leur maison solitaire, au bord du Loir grossi par des pluies récentes et dont les flots menaçaient, si la crue continuait, d'envahir leurs pelouses. Là au moins, dans la tristesse des jours gris, ils auraient le silence et la paix, si nécessaires aux cœurs troublés.

Pendant quelques jours, Louis sembla s'occuper uniquement de soins matériels : la maison, les communs, le jardin, la crue du Loir paraissaient occuper toute son attention; on le voyait aller et venir d'un air affairé comme au temps où il surveillait les travaux de son installation. Marine savait bien quel cuisant souci se cachait sous ce semblant d'activité; elle sentait qu'il n'avait pas envie de rester seul avec elle, qu'il craignait plus encore d'être seul avec lui-même, et que, jusqu'au moment où il aurait repris son équilibre, toute tentative serait inutile pour le calmer.

La jeune femme souffrait cruellement; assise à la fenêtre du salon, où elle occupait ses doigts à quelque ouvrage d'aiguille, elle regardait Louis arpenter les allées de son jardin. Il s'arrêtait devant un massif et paraissait absorbé dans la combinaison de nouvelles plantations pour l'été; mais elle savait que la pensée de son mari était bien loin de là; elle entendait dans son cerveau fatigué, comme il l'entendait lui-même dans le sien, la terrible épithète de Robin : *Pantouflard!*

Grotesque et terrible, cette épithète qualifiait bien ceux qui s'étaient désintéressés de la chose publique d'abord, de la patrie ensuite. Ils avaient déclaré la partie perdue dès le premier jour et n'avaient plus eu qu'un souhait : la paix! qui leur rendrait le repos moral. Ils sont rares, ceux qui ne craignent pas la souffrance; les pantouflards de 70 avaient peur de la guerre comme d'une rage de dents, et ils l'avaient subie avec la résignation bourrue qu'on met à supporter les calamités contre lesquelles on ne se raidit point. Breuil sentait bien qu'il avait souffert pour ceux qui souffraient; sa main avait toujours été ouverte pour donner, et le retour dans ce pays ravagé avait fait saigner toutes les fibres de son âme... Mais les apparences étaient contre lui. Comment prouver à ceux qui le condamnaient que son cœur n'avait jamais été celui d'un lâche, mais seulement celui d'un faible? Comment expliquer, décrire les émotions délicates et secrètes qu'il avait ressenties? S'il l'avait pu, il ne l'eût pas fait, car la pudeur de son âme l'eût empêché de parler de ces choses mystérieuses que l'on ne peut raconter, que le poète seul a le privilège de dire parce qu'il les chante et devient alors le porte-parole de ceux qui pensent et sentent comme lui.

Sous la fine pluie implacable qui lui piquait le visage comme des pointes d'aiguille, Breuil allait, un sécateur à la main, donnant à ses rosiers la taille de mars, élaguant une branche basse à quelque jeune arbre, ne sentant ni le froid ni l'heure de la faim. La nuit tombait; il rentrait avec un frisson, et, comme malgré lui, vaguement, sans s'en rendre compte, il essayait de tuer la pensée par l'excès de la lassitude physique, mais sans y parvenir, car, la nuit, il restait longtemps éveillé après que sa bougie était éteinte; et de la chambre voisine sa femme, qu'il croyait endormie et qui retenait son souffle, l'entendait s'agiter fiévreusement jusqu'à l'aurore.

Une nuit, trompée par une longue apparence de calme, elle s'était endormie; elle fut soudain réveillée par la voix de Breuil. Avec cette angoisse qui serre la gorge dans le rêve et qui donne aux paroles une expression si effrayante, il répétait : « Pantouflard! je suis un pantouflard! »

Marine courut à lui et lui passa les mains sur le front pour le réveiller. Elle lui parlait en même temps, et, pendant qu'il revenait à lui, elle alluma promptement la bougie, afin de dissiper complètement les terreurs du rêve et de l'obscurité.

— Qu'est-ce que j'ai dit? demanda Breuil, quand il la vit pencher sur lui son beau visage encore pâle d'émotion.

Elle hésita un instant, puis prit vite une décision. Mieux valait en finir; une fois ou l'autre, ils parleraient de ce mot fatal, devenu l'obsession de leurs vies : autant le faire tout de suite.

— Tu songes à cette parole de Robin, dit Marine en essuyant avec son mouchoir le front de son mari couvert d'une sueur d'angoisse. Louis, tu as tort. Un mot dit en l'air par un étranger ne devrait pas t'influencer à ce point. Depuis ce malheureux jour, tu n'es plus toi-même, et, s'il faut te dire la vérité, tu me fais beaucoup souffrir. Il faut avoir du courage, renoncer à te torturer toi-même...

— Je ne peux pas! fit Breuil découragé. C'est plus fort que moi.

— Alors, dit Marine dans une inspiration subite, il faut que tu te mettes à travailler. Prends une occupation quelconque, entreprends un travail qui t'obligera à t'absorber loin de toi-même. Ce sera en même temps une sauvegarde et..., puisque tu veux t'accuser de quelques torts, une réhabilitation!

— Ah! s'écria Breuil en saisissant les mains de sa femme, tu me sauves! Oui, tu as raison, je travaillerai, je ferai quel-

que chose, je serai quelqu'un ! Il faudra bien que tu sois un jour fière de moi ! Je te rends malheureuse, ma chère femme? C'est vrai ! Je ne pensais qu'à moi, qu'à mes peines, et je ne voyais pas que tu souffrais auprès de moi. Tu verras, je changerai d'existence, je me rendrai très utile... Que faut-il que je fasse? quelle carrière me conseilles-tu de choisir?

Les yeux de Louis brillaient de fièvre; il parlait vite et avec une animation extraordinaire.

— Nous verrons cela demain, dit Marine; maintenant il faut dormir. Je vais rester là jusqu'à ce que tu aies repris ton sommeil.

Elle s'enveloppa des plis de sa robe de chambre et s'assit auprès du lit, une main sur la couverture. Calmé par la douceur de sa voix, par la tranquillité de son sourire, Breuil ferma bientôt les yeux; il les rouvrit deux ou trois fois pour la regarder avec un sourire heureux; puis ses traits se détendirent et il s'endormit d'un paisible sommeil.

Quand la respiration du dormeur fut tout à fait égale, la jeune femme se leva, éteignit la bougie et retourna dans sa chambre. En passant vers la fenêtre, elle écarta le rideau et vit filtrer à travers les persiennes une lueur nacrée qui lui donna soudain soif d'air frais. Avec mille précautions elle ouvrit la fenêtre, poussa le volet et regarda au loin.

Devant elle, la silhouette élégante du château se dessinait sur le ciel nuageux; la lune, tour à tour couverte et découverte suivant le caprice du vent, éclairait le paysage d'une lueur incertaine. L'air chargé d'humidité sentait l'herbe et les jeunes pousses; tout parlait à la fois de craintes et de promesses; quelque chose d'envahissant et de troublé venait de la terre et des gazons, des pâles clartés du ciel et de leur reflet changeant sur les eaux du Loir, qui baignaient les pelouses avec une sorte de mouvement rythmé comme la palpitation d'un cœur invisible.

— Serai-je jamais heureuse? demanda Marine aux nuages que le vent poussait là-haut, aux roseaux qui tremblaient dans les flots mouvants, et à elle-même, si inquiète et si navrée. J'ai vingt-deux ans; suis-je destinée à craindre toujours, souffrir toujours, aimer et plaindre toujours, sans m'endormir jamais dans une paix consolante? Est-ce toujours moi qui devrai prévoir, encourager, consoler? N'aurai-je donc jamais, pour me soutenir, l'appui d'un bras robuste, et devrai-je vivre, penser, vouloir éternellement pour deux?

Elle resta ainsi quelques instants; le vent agitait ses cheveux sur son front; une goutte de pluie égarée, enlevée au toit, tomba sur son visage. Elle l'essuya lentement, ferma la fenêtre bien doucement et regagna son lit, où jusqu'au grand jour elle ne put trouver le sommeil.

— Il dort au moins, lui ! pensait-elle durant sa longue insomnie; et, pendant qu'il dort ainsi, il ne souffre pas. Nous verrons ce qu'apportera demain !

Le lendemain apporta une crue extraordinaire du Loir. Les villages riverains furent envahis par les eaux avec une telle rapidité que les secours purent à peine être organisés assez vite. Dès les premiers bruits d'alarme, Louis Breuil s'était offert pour tout ce qui dépendait de lui; il passa la journée à parcourir les rives, à rassurer les uns, à gourmander les autres, à surveiller le sauvetage du bétail et des mobiliers et surtout à ramener le courage et la bonne humeur chez les paysans abattus. Tout coutumiers qu'ils sont de pareilles alertes, les villageois ne peuvent se résigner à voir l'eau monter dans leurs demeures; la vue du flot montant, qui sans effort, presque sans secousse, vient d'abord effleurer la route, puis la première marche, puis le seuil, et déborde enfin dans la maison familiale, est toujours pour eux l'occasion du même désespoir. Breuil se multiplia et obtint les plus heureux résultats. Aussi, le soir, quand il rentra harassé, trempé jusqu'aux genoux, il se sentait plus léger qu'un des nuages floconneux qui couraient encore dans le ciel par instants.

— Si tard ! lui dit affectueusement Marine qui l'attendait depuis longtemps à la grille, une lanterne à la main.

— Tout n'est pas fini, il s'en faut ! répondit Louis en l'embrassant; le Loir monte toujours et je parie bien que d'ici demain il y aura quelques nouveaux dommages. Allons dîner ! Je crois que jamais de ma vie je n'ai eu si faim ! Tu sais que je n'ai pas déjeuné?

Ils se dirigèrent vers la maison bien éclairée. Breuil, tout en marchant, explorait du regard le cours de la rivière.

— A-t-il passé des épaves par ici? demanda-t-il.

— Quelques chaises, une table, pas mal de morceaux de linge..., répondit Marine.

— On n'a entendu parler d'aucun accident de personnes?

— Aucun. Le Loir monte, en effet; il y a une heure, il s'arrêtait au pied du premier araucaria, et maintenant le voici bien près du second.

— Nous verrons cela après le dîner, répondit Louis en pressant le pas.

Le feu flambait joyeusement dans la grande cheminée. Breuil alla changer de vêtements; il revint se chauffer; sa gaieté tendre, presque enfantine, lui donnait un air de jeunesse qu'il avait perdu depuis longtemps, et Marine le regardait avec un sourire de mère satisfaite.

Quand ils eurent terminé leur repas, il se rapprocha du foyer et étendit les jambes à la flamme.

— Je suis éreinté, dit-il en riant; mais c'est délicieux ! Je ne puis pas dire en mon âme et conscience que je souhaite la perpétuité de l'inondation, et puis je crois qu'à la longue on se blaserait, même là-dessus; mais je puis t'assurer que ce petit remue-ménage m'a fait grand bien. J'ai trouvé ma véritable vocation, Marine; je suis évidemment né chien de Terre-Neuve.

Il riait, et ses yeux humides débordaient de joie. Le sentiment d'une activité bien employée lui donnait les jouissances les plus pures, les plus élevées qu'il eût encore connues. Après quelques instants donnés à ce bien-être à la fois moral et physique, il se leva d'un mouvement résolu.

— Allons, dit-il, encore un coup de collier ! Il faudrait autant que possible que tout le monde passât la nuit dans un lit, et je présume qu'à la municipalité ils n'en sont pas encore là; si seulement on peut coucher les femmes et les enfants, il faudra se déclarer content.

— Tu t'en retournes? fit Marine avec regret. (Elle eût voulu garder près d'elle cet homme qui paraissait heureux et dispos.) Tu trouves que tu n'as pas assez couru aujourd'hui?

— Laisse-moi faire, répondit-il avec un sourire si jeune et si irrésistible qu'elle revit soudain les anciens jours de la terrasse et de l'allée des tilleuls. Si tu savais le bien que cela me fait!

Plus que jamais elle eût voulu le retenir; elle hésita encore, mais il la regardait d'un air suppliant contre lequel elle se sentait sans défense.

— Fais comme il te plaira, dit-elle à son corps défendant; mais au moins ne va pas seul.

— Soit, j'emmènerai Vincent. Es-tu contente?

Il passa dans l'antichambre et revêtit son grand imperméable, pendant que le jardinier se préparait à l'accompagner. Elle le regardait faire en souriant, quoiqu'elle eût le cœur serré.

— A tout à l'heure! dit-il en l'embrassant.

La porte se referma sur lui; elle la rouvrit pour le voir encore. La silhouette des deux hommes se détachait sur le fond argentin du Loir, qui baignait maintenant la moitié du jardin. La lune brillait d'un éclat merveilleux dans le ciel, de temps en temps voilée par un gros nuage qui passait rapidement. Un de ces nuages assombrit le paysage au moment où Breuil et son compagnon franchissaient la grille; quand la clarté revint, on ne les voyait plus. Marine rentra chez elle.

Pour gagner le pont de Brou, Louis dut marcher dans l'eau, qui arrivait en clapotant jusqu'à la route. Au moment où il se trouvait au milieu du pont, il s'arrêta soudain.

— Voyez donc, Vincent, dit-il; quelque chose vient de passer sur le barrage.

— Le barrage? Mais, monsieur, on ne le voit plus! fit le jardinier. Il y a trois pieds d'eau par-dessus.

— On voit le remous! Tenez, cela vient par ici... C'est une personne, une femme... Et il n'y a personne avec un bateau!...

L'objet qu'il avait vu approchait rapidement, ballotté et retourné en tous sens par la violence du courant.

— C'est une femme, dit le jardinier; elle a le corps sous l'eau; on ne voit plus que ses jupons...

Le paquet de vêtements allait s'engouffrer sous le pont; Louis jeta loin de lui le pardessus qui le gênait et, traversant le pont d'un saut, se jeta bravement dans la rivière, au moment où l'épave émergeait de dessous l'arche obscure.

— Monsieur, monsieur! cria Vincent qui, en homme pratique, prit le bord au lieu d'imiter son maître.

Louis nageait bien; d'une main il saisit l'objet, qu'il lâcha aussitôt en voyant que ce n'était qu'un monceau d'étoffes; le flot l'emportait rapidement, et le jardinier, qui courait sur le rivage submergé, avait grand'peine à ne pas se laisser dépasser.

— Monsieur, revenez au bord! criait-il.

— A moi! fit soudain Louis avec un cri douloureux.

Et il disparut dans un tourbillon.

Le brave garçon se précipita dans la rivière et, non sans peine, ramena au bord Louis, qui ne se débattait plus.

Le courant les avait conduits presque en face de la maison de Breuil, à la hauteur des grands araucarias. Vincent fit quelques pas, entraînant son maître jusqu'à ce qu'il pût l'adosser au tronc d'un de ces arbres; puis il courut au logis chercher du secours. Il eut la présence d'esprit de ne pas appeler Marine, mais d'aller droit aux communs, où il savait trouver des hommes. Ils arrivèrent en hâte au pied de l'araucaria, où ils trouvèrent Breuil, assis dans l'eau, le corps appuyé à l'arbre, les yeux ouverts, mais sans parole.

En un clin d'œil ils eurent atteint la maison. Inquiétée par le bruit, Marine ouvrait la porte lorsque le sinistre convoi se présenta sur le seuil.

— Ce n'est rien, madame, dit Vincent; monsieur s'est jeté à l'eau pour repêcher quelque chose; il a dû être saisi, car il n'a pas été une seconde sous l'eau; vous voyez, il a bien sa connaissance.

En effet, Breuil voyait et entendait; il sourit faiblement à sa femme, qui le regardait avec une inexprimable angoisse. Bientôt il fut dans son lit bien chaud, et le médecin arriva.

— Je ne vois, dit-il, rien qui explique l'état de M. Breuil; cependant il doit avoir reçu quelque lésion grave, que rien ne trahit encore... Pour le moment il m'est impossible de rien pronostiquer.

Louis s'endormit presque sur-le-champ, sans quitter la main de sa femme. Le docteur s'assit sur un canapé, dans la pièce voisine, afin de parer aux accidents qui pourraient se produire. Après une heure de repos fiévreux, le malade se réveilla, ouvrit les yeux, serra la main de Marine et lui parla très bas, mais distinctement.

— C'est ridicule, lui dit-il, de mourir pour avoir voulu sauver des chiffons; c'est ma vie! Des aspirations, et pas de résultats... C'est ridicule!

— Non! murmura Marine en se penchant sur lui; c'est noble et courageux, mon Louis; c'est toute ta bonne âme généreuse qui est là dedans. Tu dois être content!

— C'est absurde, mais tu as raison; je suis content. Dis, tu m'aimes?

— Je t'aime, mon cher Louis; je suis contente de toi. Ce ne sera rien.

Il la regarda dans les yeux.

— Je suis perdu, dit-il.

Elle tressaillit violemment. L'idée que cet homme pouvait être perdu, alors qu'il parlait et raisonnait si bien, lui paraissait de la folie.

— Je suis perdu, répéta-t-il. Je me suis frappé le dos contre quelque chose dans l'eau, je ne sais pas quoi. Je me suis brisé la colonne vertébrale. Je sens que je vais mourir. Fais venir la famille..., et Marc, ajouta-t-il après un instant de réflexion.

Marine appela le médecin et envoya aussitôt au télégraphe. Bien qu'il fût très tard, la dépêche partit.

— Est-ce vrai, docteur? demanda-t-elle quand elle revint près de son mari.

— Je n'en sais absolument rien, répondit le médecin. Je ne constate aucune lésion et je n'ose toucher à l'épine dorsale, car, s'il y a là quelque chose, on ne pourrait que lui faire du mal en le remuant

— Je me sens, allez, docteur, dit Breuil; j'ai vu un homme comme cela, dans un éboulement; il s'est senti très bien jusqu'à la dernière minute, et cela ne l'a pas empêché de mourir au bout de quelques heures. Je n'ai mal nulle part, mais je ne puis pas remuer; dans un moment, je ne pourrai plus parler.

Marine le regardait de toute son âme et ne pouvait y croire. Cette incrédulité est la seule ressource des malheureux subitement frappés, car elle leur laisse le temps de s'accoutumer à leur malheur. Sans cette ressource suprême, ils tomberaient foudroyés sous le choc.

Les heures de la nuit s'écoulèrent longues et lentes; le matin se leva dans un ciel d'une merveilleuse pureté. Les yeux de Breuil se dirigeaient vers la fenêtre. Marine comprit et tira les rideaux. Les clartés de l'aube entrèrent dans la chambre élégante et coquette, arrangée depuis si peu de temps pour recevoir le jeune maître.

— M'entends-tu? demanda Marine.

Il fit signe que oui et sourit faiblement.

— Tu sais que nous avons été très heureux? lui dit-elle avec une tendresse infinie.

Il la regarda tristement, d'un air de doute.

— Oui, très heureux, répéta-t-elle en se penchant sur lui.

— Merci, dit-il.

Il pouvait parler, mais c'était pour lui une extrême fatigue.

Elle ferma la fenêtre, car l'air était vif, releva les rideaux pour qu'il pût voir au dehors, et revint s'asseoir auprès de lui.

Il resta immobile, la regardant de temps à autre avec douceur.

Vers midi, des pas retentirent sur le gravier, et, l'instant d'après, M. et Mme Sérent parurent sur le seuil. Marc les suivait.

Louis parut heureux de les voir. Ses mains étaient inertes; depuis quelque temps déjà il ne les sentait plus. Marc s'approcha de lui et lui parla, mais sans que le mourant parût l'entendre. Il le voyait pourtant, car ses regards allaient de Marine à Dangier avec une persistance inquiète. Enfin, par un effort où il rassembla toute son énergie, il remua les lèvres et Marc comprit distinctement qu'il disait: « Prenez-la. » Les yeux de Breuil se fixèrent alors sur sa femme avec une tendresse que la mort divinisait, et, lorsqu'on s'aperçut qu'il ne respirait plus, il la regardait encore.

Deux années s'écoulèrent, pendant lesquelles Mme Breuil, enfermée dans sa maison, ne vit personne excepté sa famille et quelques rares amis. Le voile de deuil que les événements avaient jeté sur cette jeune existence semblait la séparer du reste du monde : elle n'avait jamais eu un goût bien vif pour la société; mais, depuis son veuvage, elle paraissait éprouver une véritable aversion pour tout ce qui l'arrachait à sa solitude.

Après l'expiration des premiers douze mois, Pauline essaya de faire voyager sa sœur; grande voyageuse elle-même, elle avait toute confiance dans l'efficacité des déplacements; mais Marine se refusa obstinément à quitter sa maison. Quelques mois après, Gaston insista à son tour pour emmener Marine à Paris; il n'eut pas un meilleur succès, et l'hiver s'écoula sans modifier les projets de retraite de la jeune veuve.

Au printemps suivant, M. et Mme Sérent eurent l'idée de louer la maison qu'ils avaient jadis occupée avec leurs enfants; elle était pleine de souvenirs douloureux, mais elle rappelait aussi mille choses gracieuses ou touchantes, et ce séjour leur permettait de voir leur fille quotidiennement, sans lui imposer les obligations de l'hospitalité.

Marc était un visiteur assidu de cette maison, où il faisait des apparitions aux heures les plus invraisemblables, ce qui prouvait clairement que Paris n'était pas pour lui une résidence obligatoire.

Le locataire qui avait occupé la maison pendant que M. Sérent l'avait laissée vacante avait donné tous ses soins à un jasmin qui, délaissé jadis, couvrait maintenant tout un mur de ses étoiles parfumées, Marine aimait ce jasmin et passait rarement le long du treillage sans en détacher une branche qu'elle mettait à son corsage. Pauline, toujours perspicace et discrète, tirait de ce détail des espérances insensées. Un jour, elle se décida à prévenir sa sœur que son temps de deuil était fini depuis plusieurs mois.

— C'est bien, dit Marine; je te remercie.

Le lendemain, elle se montra avec une robe blanche, très simple, qui lui donnait l'apparence d'une toute jeune fille. Pauline la regarda d'un air de satisfaction, cueillit une branche de jasmin et la mit dans les cheveux de sa sœur, qui se laissa faire, puis rentra dans la maison.

Marine, au lieu de la suivre, alla s'asseoir au bout de la terrasse, à la place qu'elle affectionnait jadis et où ses souvenirs la ramenaient invinciblement. La journée était grise et douce, comme l'état de son âme. Après avoir beaucoup souffert, après s'être dit que le bonheur n'existait pas pour elle, qu'une existence paisible était tout ce qu'elle pouvait rêver après tant d'épreuves, Marine se demandait depuis quelques jours si une aube nouvelle se levait dans son cœur pour qu'elle le sentît battre si joyeusement. La vie avait pris pour elle une saveur nouvelle; elle remarquait avec étonnement qu'elle pouvait s'intéresser à tout ce qui l'entourait autant et plus que jadis... Le parfum du jasmin qu'elle avait dans les cheveux lui semblait encore plus doux que de coutume, et elle se pencha sur son ouvrage avec une rougeur fugitive sur les joues lorsqu'elle entendit près d'elle un pas bien connu.

— Vous en avez déjà une? dit la voix de Marc avec une inflexion caressante qu'elle connaissait bien.

Elle leva les yeux et vit qu'il parlait d'une branche de jasmin qu'il tournait entre ses doigts. Elle sourit, se remit à son ouvrage, et il déposa sur les genoux de la jeune femme son hommage frêle et embaumé.

— Vous souvenez-vous, Marine? dit-il en s'asseyant près d'elle. Il y a bien longtemps, oh! si longtemps! je vous en avais

apporté une autre, sans vie et sans parfum... Celle-là ne m'a pas porté bonheur...

— A moi non plus, répondit Marine sans lever la tête.

— Mais celle-ci est vivante.. Voulez-vous partager ma vie, et aussi mes chagrins, car nous en aurons, Marine, bien que vous ayez déjà porté plus qu'un fardeau ordinaire... Voulez-vous être ma joie? Je serai votre force, et nous vivrons heureux, heureux malgré tout...

Elle le regarda bien en face et répondit doucement :

— Je le veux.

Il prit alors la main que jusque-là il n'avait eu garde de toucher.

— Celui qui n'est plus, dit-il, vous avait donnée à moi; je vous prends.

Elle le regarda avec une interrogation dans les yeux.

— Sa dernière parole a été : Prenez-la. J'obéis.

Marine regarda le Loir, dont les flots diminués coulaient paisiblement dans leur lit ordinaire, puis reporta ses yeux sur Marc.

— Vivre pour travailler, dit-elle, pour lutter, pour souffrir ensemble...

— Et pour vaincre ! ajouta Dangier.

Un tout petit Daniel, qui marche à peine, tire à toute heure sur les jupes de M^me^ Sérent en l'appelant grand'mère, et elle l'adore.

HENRY GRÉVILLE.

FIN.

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE

CERCLE SAINT-SIMON (1)

### La conférence de M. Renan

Grande affluence samedi dernier au cercle Saint-Simon pour entendre la conférence de M. Renan. Devant un auditoire qui saisissait avidement toutes les paroles de l'orateur et qui, avec une sympathie évidente, en soulignait par ses applaudissements les moindres intentions, l'éminent académicien a développé cette idée : qu'il faut se garder de confondre en histoire la race avec la langue, et qu'on ne doit point se hâter de mettre sur le compte d'une différence ethnique ce qui peut avoir été le produit de causes historiques telles que la religion, la différence du genre de vie, la destinée sociale. Le conférencier avait choisi comme exemple le peuple juif, qu'on s'accorde généralement à regarder comme remontant directement à la Palestine. Par des textes et par des faits bien choisis, il a montré combien d'apports venus du monde romain ou grec, du monde slave ou tartare, sont venus s'ajouter au noyau sémitique. Si les familles juives répandues sur toutes les parties du globe pouvaient consulter leur arbre généalogique, un petit nombre seulement constaterait qu'il a ses ancêtres parmi les douze tribus.

Ce qui a fait l'unité du peuple juif, c'est la pratique de croyances communes, c'est la vie à part dans un milieu social différent, c'est l'interdiction de certaines professions, c'est enfin la persécution. Des faits analogues s'observent dans toutes les sociétés religieuses formant une minorité. Les Parsis établis depuis le x^e^ siècle dans l'Inde, les Arméniens dispersés dans l'empire ottoman, ressemblent par tant de points aux Israélites qu'on n'a pas manqué de les appeler les juifs de l'Orient : et cependant ils doivent compter parmi les plus purs représentants de la race aryenne. Les aptitudes particulières qu'à tort ou à raison l'on attribue au peuple juif s'expliquent par la situation qui lui était faite et qui le tenait à l'écart des occupations où l'esprit reste inactif : il y faut joindre l'influence d'une vie de famille plus intime, la pratique des livres saints, l'étude d'une langue savante. Quant au type juif, il serait plus juste de dire qu'il existe quatre ou cinq types juifs très différents l'un de l'autre : après dix-huit cents ans de mariages entre juifs, les formes intermédiaires se sont effacées, et ce sont les types les plus vigoureux, les plus accentués, qui survivent.

Pendant que nous écoutions l'exposition de cette thèse, notre souvenir se reportait aux premiers ouvrages de M. Renan, et nous mesurions le chemin que sa pensée avait fait depuis vingt-cinq ans. A l'origine, l'idée de race dominait dans ses écrits : c'est par la différence des races que s'expliquait l'œuvre de la civilisation. La part faite à la catégorie du spontané et de l'instinctif était grande. La race sémitique avait le privilège de ces intuitions fermes et sûres qui dégagent tout d'abord la divinité de ses voiles; sans réflexion ni raisonnement, elle atteignait du premier coup la forme religieuse la plus épurée. Elle avait un instinct spécial, celui du monothéisme. N'est-ce pas M. Renan aussi qui évoquait le jour où le dernier Sémite serait mort de misère au fond du désert? Ces termes de race indo-européenne et de race sémitique, personne plus que lui n'a contribué à les répandre, quoiqu'il ait toujours mis à son idée des restrictions dont les disciples et les imitateurs n'ont point tenu compte. Depuis lors la pensée de l'illustre écrivain s'est quelque peu modifiée. L'histoire lui a montré l'existence de causes successives et graduelles là où il semblait qu'il y eût création immédiate. Derrière ces termes vagues : instinct primitif, fatalité historique, dispositions innées, qui ne servent qu'à cacher notre ignorance, il a reconnu le jeu des mêmes facultés et des mêmes volontés et passions humaines qui agissent sous nos yeux. Aussi est-ce lui qui nous dit aujourd'hui avec combien de réserves il faut admettre les noms de race sémitique et de race indo-européenne. Il exposait naguère, dans une conférence à la Sorbonne (1), que la natio-

(1) Ce cercle, installé boulevard Saint-Germain, 215, au coin de la rue Saint-Simon, a été fondé l'année dernière. Il a pour présidents d'honneur MM. Henri Martin et Mignet. Le bureau est ainsi composé : M. Gabriel Monod, président; MM. E. Lavisse et Albert Sorel, vice-présidents; MM. G. Hanotaux et F. Puaux, secrétaires; M. A. Mayrargues, trésorier; M. O. Rayet, vice-trésorier.

(1) Voy. cette conférence dans la *Revue* du 18 mars 1882.

nalité est constituée par les souvenirs communs, les espérances communes, et par la volonté arrêtée de vivre sous les mêmes lois et de partager la même destinée. Cette fois, M. Renan montre que la race est le résultat d'une série de faits où la volonté de l'homme a eu une grande part.

Il est intéressant de suivre ces changements d'un esprit qui, sans rien sacrifier de ses convictions et uniquement mu par l'amour de la vérité, est arrivé à une conception de plus en plus élevée de l'histoire. A l'inverse de tant d'autres, M. Renan met aujourd'hui l'humanité plus haut qu'il ne l'avait fait en ses premiers écrits. A l'amertume qui régnait dans les ouvrages de sa jeunesse a succédé cette bienveillante indulgence et cet optimisme dont son discours de réception à l'Académie française est la rayonnante expression.

Un autre souvenir s'est présenté à nous : celui de l'auditoire houleux et en partie malveillant qui accueillait, il y a vingt ans, M. Renan à sa première leçon au Collège de France. A cette foule passionnée où se croisaient les récriminations du genre le plus opposé, et où cléricaux et radicaux mêlaient leurs cris et leurs outrages, nous comparions le public recueilli, respectueux, qui pressait l'orateur de continuer et ne pouvait se lasser de l'entendre. Il n'est que de vivre et de rester fidèle à soi-même : le monde finit par vous rendre justice. Nulle popularité n'est plus universelle et plus solidement assise que celle de M. Renan : elle est établie dans des régions où la politique et les bruits du jour ne montent pas. Nul plus que lui n'a le droit de penser tout haut. Le temps des calomnies est passé : sur ce point du moins la umière est faite, les ressentiments ont désarmé.

Enfin, pendant que de longs applaudissements saluaient la conclusion — que l'œuvre du XIXe siècle est d'abattre les *ghettos* et que l'homme doit être estimé d'après ce qu'il vaut, non d'après le sang qui coule dans ses veines, — nous voyions en idée, chez une autre nation, des professeurs élevant la haine de race à la hauteur d'un système politique. En Allemagne, ces noms d'Indo-Européen et de Sémite figurent aujourd'hui dans la polémique quotidienne des partis. Et cependant, si l'on voulait continuer dans la voie de M. Renan, et scruter ce qu'il y a derrière ce mot de race, on pourrait se demander s'il est bien sûr que les Germains fassent partie de la race indo-européenne : il y a des raisons philologiques de croire le contraire. Mais, quoi qu'il en soit de ces obscures questions, si l'on voit d'une part les jeunes gens du cercle Saint-Simon, de l'autre les étudiants berlinois qui font le succès des discours antisémitiques, de quel côté sont les lumières, de quel côté est la supériorité morale ?

MICHEL BRÉAL.

---

Voici la reproduction sténographiée de la conférence de M. Renan :

## Le Judaïsme comme race et comme religion

Messieurs,

Votre accueil bienveillant me touche plus que je ne saurais dire; mais la solennité de cette tribune me trouble un peu. Je n'avais accepté de parler ce soir devant vous qu'à la condition que notre entretien ne serait qu'un simple échange de réflexions sans nul artifice oratoire. Cet appareil de sténographie m'intimide, car ce que je voulais, c'était simplement de penser en quelque sorte tout haut devant vous sur un des sujets vers lesquels mes recherches se portent le plus souvent depuis quelque temps. Je réclame votre indulgence pour un exposé qui ne devait être, dans ma pensée, qu'une simple conversation et que votre empressement à venir y assister transforme en conférence. Le sujet parle de lui-même et me soutiendra.

Je voudrais échanger quelques idées avec vous sur la distinction que, selon moi, il importe de faire entre la question religieuse et la question ethnographique en ce qui concerne le peuple juif. Que le judaïsme soit une religion et une grande religion, cela est clair comme le jour. Mais on va d'ordinaire plus loin. On considère le judaïsme comme un fait de race, on dit : la race juive; on suppose, en un mot, que le petit peuple juif, qui, à l'origine, a créé cette religion, l'a toujours gardée pour lui seul. On voit bien que le christianisme s'en est détaché à une certaine époque; mais on se laisse aller volontiers à croire que ce petit peuple créateur est resté toujours identique à lui-même, si bien qu'un juif de religion serait toujours un juif de sang. Jusqu'à quel point cela est-il vrai? Dans quelle mesure ne convient-il pas de modifier une telle conception? Nous allons l'examiner. Mais auparavant permettez-moi de poser bien nettement la question au moyen d'une comparaison.

Il y a dans le monde, à Bombay, une petite religion qui est celle des parsis, l'ancienne religion de la Perse. Dans ce cas, la question est bien claire. Le parsisme est une religion qui a été nationale à l'origine et qui est gardée par une race évidemment plus ou moins homogène. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu, en effet, beaucoup de conversions au parsisme. Voilà donc un fait religieux exactement connexe à un fait de race.

Prenons, au contraire, le protestantisme dans les pays où il est en minorité, comme en France. Ici, la situation est inverse, il n'y a pas de fait ethnographique. Pourquoi un homme est-il protestant? Parce que ses ancêtres l'ont été. Pourquoi ses ancêtres l'ont-ils été? Parce qu'au XVIe siècle ils se sont trouvés dans une disposition intellectuelle et morale qui les a amenés à adopter la réforme du christianisme. L'ethnographie n'a que faire en cas pareil, et c'est vainement qu'on viendrait dire que ceux qui se sont faits protestants au XVIe siècle avaient bien pour cela quelque raison de race. Ce serait là une subtilité ou du moins une considération d'un autre ordre que celles dont nous nous occupons en ce moment.

Dans le parsisme, au contraire, il y a certainement un fait ethnographique; car, je le répète, il y a très peu d'esprit de prosélytisme dans cette petite société religieuse parquée à Bombay.

Eh bien, quelle est la situation du judaïsme? Est-ce quelque chose d'analogue au protestantisme, ou une religion ethnographique comme le parsisme? Voilà le point sur

lequel je voudrais que nous réfléchissions ensemble aujourd'hui.

Il y a un principe fondamental sur lequel, ayant à parler devant des personnes au courant de la science, comme vous l'êtes, messieurs, je ne m'arrêterai pas. L'A, B, C en quelque sorte de l'histoire des religions, c'est la distinction des religions nationales et locales et des religions universelles.

De religions universelles, il n'y en a que trois. C'est d'abord le bouddhisme ou, pour mieux dire, l'hindouisme, car nous voyons très bien maintenant qu'avant la propagande bouddhiste il y eut une propagande hindoue. Les monuments de l'Indo-Chine ne sont pas bouddhistes, ils sont brahmanistes, et le bouddhisme n'est venu que plus tard; mais c'est surtout sous la forme bouddhiste que la religion hindoue est devenue conquérante. La seconde des religions universelles est le christianisme, et la troisième l islamisme. Ce sont là trois grands faits qui n'ont rien d'ethnographique; il y a des bouddhistes, des chrétiens et des musulmans de toutes les races. Nous savons au moins par à peu près la date de l'apparition dans le monde de ces trois grandes religions. Le bouddhisme remonte à quatre ou cinq cents ans avant Jésus-Christ; ses grandes conquêtes viennent plus tard. Quant au christianisme, à l'islamisme, nul doute sur l'époque de leur formation.

Mais en dehors de ces religions universelles il y a eu des milliers de religions locales et nationales. Athènes a eu sa religion, Sparte a eu sa religion, toutes les nations de l'antiquité avaient leurs religions. Les lieux, dans le monde antique, avaient aussi leurs religions. C'est ici une des idées les plus profondes, les plus anciennes et surtout les plus enracinées de l'antiquité. Au IIe, au IIIe siècle de notre ère, l'éternel raisonnement de Celse et des adversaires du christianisme est que les pays ont des dieux qui les protègent, qui s'intéressent à leurs destinées.

Cette vieille idée est exprimée de la manière la plus naïve dans un récit du livre des *Rois,* relatif aux embarras où se trouvent les Cuthéens qui avaient été amenés par les Assyriens en Samarie. Il leur arrive des mésaventures. Ils sont attaqués par des lions, qu'ils regardent comme des émissaires du dieu du pays, mécontent de ce qu'il n'est pas adoré à sa manière, et ils envoient au gouvernement assyrien une pétition se résumant à peu près en ceci : « Le dieu du pays nous en veut de ce qu'il n'est pas servi comme il voudrait l'être; envoyez-nous donc des prêtres qui sachent comment nous pourrions le satisfaire. » Voilà donc une toute autre idée assurément que celle du christianisme et du bouddhisme. Le dieu est essentiellement local et national.

Toutes les religions nationales ont péri. L'humanité a voulu de plus en plus des religions universelles expliquant à l'homme ses devoirs généraux et visant à apprendre à l'humanité le secret de ses destinées. Les religions nationales avaient un programme plus limité : c'était le patriotisme, doublé de cette idée que chaque pays avait un génie qui veillait sur lui et qui demandait à être servi d'une certaine manière. Cette idée étroite a complètement disparu. Elle a disparu devant l'idée chrétienne, l'idée bouddhique et l'idée musulmane. Cela a été un immense progrès. Je ne vois guère, dans l'histoire des nations civilisées, que deux exemples d'anciennes religions nationales qui aient survécu : c'est le parsisme, et encore il faut dire que, pour ses sectateurs, il est arrivé à avoir par bien des côtés une physionomie universelle; puis le judaïsme, qui, d'après une certaine conception, serait la religion d'un pays, le pays d'Israël ou le pays de Juda, conservée par les descendants des habitants de ce petit pays.

Eh bien, je le répète, cela demande à être examiné d'excessivement près. Que la religion israélite, que le judaïsme ait été à l'origine une religion nationale, cela est absolument hors de doute. C'est la religion des Beni-Israël, laquelle, pendant des siècles, n'a pas été essentiellement différente de celle des peuples voisins, des Moabites, par exemple. Nous savons maintenant fort bien quelle était la manière de sentir en religion d'un Moabite, depuis la découverte de cette inscription du roi Méscha qui est au Louvre, et dans laquelle il nous fait en quelque sorte ses confidences religieuses. Je crois bien que les idées de David étaient à peu près les mêmes. Il y a une association intime entre le roi Méscha et son dieu Chamos. Chamos intervient dans toutes les circonstances de sa vie, lui donne des ordres; toutes les victoires, c'est Chamos qui les remporte, et le roi lui fait de beaux sacrifices. Il rend au dieu ce que le dieu lui avait donné. C'est la religion du prêté-rendu. La religion d'Israël, elle aussi, a sans doute été bien longtemps une religion intéressée.

Qu'est-ce qui a fait qu'elle est devenue véritablement la religion du monde civilisé? Ce sont les prophètes, vers le VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Voilà la gloire propre d'Israël. Nous n'avons pas la preuve que, dans les tribus voisines et plus ou moins congénères, les Phéniciens par exemple, il y ait eu de prophètes. Il y avait sans doute des *nabis,* qu'on consultait lorsqu'on avait perdu son âne ou qu'on voulait savoir un secret quelconque. C'étaient des sorciers. Mais les nabis d'Israël sont tout autre chose. Ils ont été les créateurs de la religion pure. Nous voyons vers le VIIIe siècle avant Jésus-Christ apparaître ces hommes, dont Isaïe est le plus illustre, qui ne sont pas du tout des prêtres et qui viennent dire : Les sacrifices sont inutiles; Dieu n'y prend aucun plaisir. Comment pouvez-vous avoir une idée assez basse de la Divinité pour ne pas comprendre que ces mauvaises odeurs de graisse brûlée lui font mal au cœur? Soyez justes; adorez Dieu avec des mains pures; voilà le culte qu'il réclame de vous ». Je ne crois pas que, du temps du roi Mécha ou du roi David, on ait beaucoup fait ce raisonnement. Dans ce temps-là, la religion n'est qu'un échange de bons services et d'hommages entre le dieu et son serviteur : au contraire, les prophètes proclament que le vrai serviteur de Iahweh, c'est celui qui fait le bien. Voilà donc la religion qui devient quelque chose de moral, d'universel, qui se pénètre de l'idée de justice, et c'est pour cela que ces prophètes d'Israël sont les tribuns les plus exaltés qu'il y ait jamais eu, tribuns d'autant plus âpres qu'ils n'ont pas la conception d'une vie future pour se consoler et que c'est ici-bas, d'après eux, que la justice doit régner.

Voilà une apparition unique dans le monde, celle de la religion pure. Vous voyez, en effet, qu'une pareille religion n'a rien de national. Quand on adore un Dieu qui a fait le ciel et la terre, qui aime le bien et punit le mal (ceci était assez difficile à prouver sans les idées d'outre-tombe; mais enfin on s'en tirait comme on pouvait); quand on proclame une telle religion, on n'est plus dans les limites d'une nationalité, on est en pleine conscience humaine au sens le plus large. Aussi ces grands créateurs tirent-ils parfaitement les conséquences de leur doctrine, conséquences dont la dernière aurait été certainement de supprimer les sacrifices et le temple. Ils y seraient arrivés; que dis-je? ils y sont arrivés, car les fondateurs du christianisme sont les derniers représentants de l'esprit prophétique, puisque le christianisme se résume en ceci : c'est que les sacrifices sont un fait absolument archaïque et qui ne doit plus exister dans la religion pure.

Quant au temple, on accusa le fondateur du christianisme d'avoir parlé contre lui; l'a-t-il fait réellement? Nous ne le saurons jamais. Mais en tout cas un fait est survenu qui a tranché la question : c'est la destruction du temple par les Romains. Cette destruction a été un immense bonheur, parce qu'il est douteux que le christianisme eût réussi à se détacher complètement du temple, si le temple eût subsisté.

Je le répète, le premier fondateur du christianisme, c'est Isaïe, vers l'an 725 avant Jésus-Christ. En introduisant dans le monde israélite l'idée d'une religion morale, l'idée de la justice et de la valeur secondaire des sacrifices, Isaïe a précédé Jésus de six siècles. A l'idée de la religion pure se joint la conception d'une espèce d'âge d'or, qui apparaît déjà dans l'avenir. L'idée fondamentale d'Israël, c'est l'annonce d'un avenir brillant pour l'humanité, d'un état où la justice règnera sur la terre, où les cultes inférieurs, grossiers, idolâtriques, disparaîtront. Cela se retrouve dans les parties authentiques d'Isaïe. Vous savez qu'il y a une analyse délicate à faire dans les œuvres de ce prophète. La dernière partie du livre qu'on lui attribue est postérieure à la captivité; mais les chapitres que j'ai en vue, les chapitres XI, XIX, XXIII, XXXII, par exemple, sont indubitablement d'Isaïe lui-même; or c'est là qu'on insiste le plus sur la conversion des païens, de l'Égypte, de Tyr, de l'Assyrie.

Ainsi l'idolâtrie disparaîtra du monde, elle disparaîtra par le fait du peuple juif; le peuple juif sera alors comme « une bannière » que les peuples verront à l'horizon, et autour de laquelle ils viendront se rallier. Rappelez-vous encore l'image de Zacharie. Il arrivera un jour où dix hommes de toutes les langues s'attacheront aux pans de la robe d'un juif et lui diront : Mène-nous à Jérusalem; c'est là qu'on fait les vrais sacrifices, les seuls qu'agrée l'Éternel.

L'idéal messianique ou sibyllin est donc arrêté bien avant la captivité de Babylone. Israël rêve un avenir de bonheur pour l'humanité, un royaume parfait dont la capitale sera Jérusalem, où tous les peuples viendront rendre hommage à l'Éternel. Il est clair qu'une pareille religion n'est pas nationale. Il y a au fond de tout cela une part d'orgueil national, sans contredit : quelle est l'œuvre historique où un tel fond ne se retrouve pas? Mais l'idée, vous le voyez, est universelle au premier chef, et, de là à la propagande, à la prédication, il n'y avait qu'un pas. Le monde, à cette époque, ne se prêtait pas à une grande propagande comme fut plus tard l'apostolat chrétien. Les missions de saint Paul, les relations des Églises entre elles n'étaient possibles qu'avec l'empire romain. Mais l'idée d'une religion universelle n'en est pas moins parfaitement née dans le sein du vieil Israël. Elle se manifeste bien plus énergiquement encore dans les écrits de la captivité. Le siècle qui suit la destruction de Jérusalem fut pour le génie juif une époque d'un merveilleux épanouissement. Rappelez-vous les beaux chapitres qu'on a mis à la suite du livre d'Isaïe : « Lève-toi, resplendis, Jérusalem, car la lumière de l'Éternel va se lever sur toi! » La lumière émanera du peuple juif, et cette lumière remplira le monde entier. Une telle idée n'a plus rien d'ethnographique; elle est universelle au plus haut degré, et le peuple qui la proclame est évidemment appelé à une destinée qui dépassera de beaucoup les bornes d'un rôle national déterminé.

Qu'arriva-t-il, au point de vue de la race, pendant la captivité et surtout pendant cette longue période perse, depuis l'an 530 environ avant Jésus-Christ jusqu'à Alexandre? Nous ne le savons pas. Y eut-il, à cette époque, en Israël beaucoup de mélanges ethniques? Il serait téméraire de l'affirmer; mais, d'un autre côté, on ne peut s'empêcher d'en reconnaître la possibilité. Je ne vois guère qu'un fait qu'on puisse rattacher à cet ordre d'idées : c'est la profonde aversion que les réformateurs Néhémie et Esdras manifestent pour les mariages mixtes. C'est chez eux une idée fixe. Il est probable que, dans les bandes de juifs qui revenaient de l'Orient, il y avait plus d'hommes que de femmes; ce qui obligea les émigrants à prendre des femmes dans les tribus voisines. Ces unions sont prohibées au point de vue religieux; mais c'est précisément parce qu'elles sont sévèrement interdites qu'il est probable qu'elles avaient lieu sur une très grande échelle.

Un fait qui a aussi son importance, c'est celui du royaume de Samarie, qui, depuis sa destruction par les Assyriens, est peuplé par des étrangers. Il y a là probablement quelque exagération. Le pays, d'après les récits des livres des *Rois*, aurait été un désert, ce qui n'est pas probable. Il n'est guère douteux cependant que les colons amenés par les Assyriens n'aient introduit dans la masse israélite beaucoup d'éléments qui n'avaient rien de commun avec elle.

Arrivons à l'époque grecque et romaine. C'est le moment où l'action juive arrive à la plus complète expansion; c'est le moment aussi où l'ethnographie du peuple juif, jusque-là renfermée dans des limites assez resserrées, s'élargit tout à fait et admet une foule d'éléments étrangers. Je parle à des personnes trop instruites pour qu'il me soit nécessaire d'insister sur les détails. Tout le monde sait combien fut active cette propagande juive à l'époque grecque, à Antioche et à Alexandrie.

En ce qui concerne Antioche, je voudrais appeler votre attention sur un passage de Josèphe qui m'a toujours paru fort curieux. C'est dans la *Guerre des Juifs*, livre VII^e, chapitre III, paragraphe 3. Josèphe parle de la prospérité extra-

ordinaire de la juiverie d'Antioche et il dit (je vous traduis littéralement ses paroles) :

« Ayant donc amené à leur culte un grand nombre d'Hellènes, ils en firent une partie de leur communauté. »

Il ne s'agit donc pas ici seulement d'hommes menant la vie juive, comme cela eut lieu à Rome sur une si grande échelle, de prosélytes incirconcis; non, ce sont des Hellènes en grand nombre (πολὺ πλῆθος), qui se convertissent au judaïsme et qui font partie de la synagogue. Ce ne sont pas ici des demi-juifs, comme seront plus tard les judaïsants de la maison des Flavius; non, ce sont des gens qui se font juifs et qui acceptent l'acte capital qui les introduit définitivement dans le judaïsme, la circoncision.

A Alexandrie, ce fut bien autre chose. Certainement l'Église juive d'Alexandrie était composée en très grande partie de non-juifs. C'est là que se fait cette production énorme de livres de propagande qui a devancé le christianisme, tous ces livres sybillins, ces faux auteurs classiques destinés à prêcher le monothéisme. On voulait à tout prix convertir les païens; les propagandistes, dans leur zèle, ne trouvaient rien de mieux que de fabriquer de faux ouvrages d'écrivains anciens ayant de l'autorité et où les bonnes doctrines étaient enseignées. C'est ainsi qu'ont été fabriqués le *Pseudo-Phocylide,* le *Pseudo-Héraclide,* destinés à prêcher un judaïsme mitigé, réduit à une sorte de religion naturelle.

Le fait de cette propagande extraordinaire du judaïsme, de 150 ans environ avant Jésus-Christ jusqu'à 200 ans environ après notre ère, est incontestable. Mais, me direz vous, qui prouve trop ne prouve rien. Le résultat de ce prosélytisme juif a été religieux bien plus qu'ethnographique. Les gens convertis de la sorte se faisaient très rarement circoncire. Ce qu'on appelait à Rome *vitam judicam agere,* c'était simplement pratiquer le sabbat et la morale juive. Les gens « craignant Dieu », les *metuentes,* les σεβόμενοι, *judæi improfessi,* ne sont pas restés juifs; ils n'ont fait que traverser le judaïsme pour devenir chrétiens.

Sans doute, la plus grande partie de ces Hellènes qui avaient adopté la vie juive sans la circoncision sont devenus ensuite chrétiens. C'est chez eux que le christianisme a trouvé son berceau. Mais il est certain également qu'un très grand nombre d'entre eux devenaient de véritables juifs.

Vous venez d'en avoir la preuve par le passage de Josèphe que je vous lisais tout à l'heure. Je pourrais vous citer bien d'autres faits, ce fait, par exemple, des femmes de Damas qui, dit Josèphe, à un moment se trouvèrent toutes juives. Il se faisait en Syrie une propagande immense. Mon savant confrère, M. Joseph Derenbourg, l'a parfaitement établi. Nous en avons la preuve directe pour Palmyre, pour l'Iturée, pour le Hauran. Rien de plus connu que le fait d'Hélène, reine de l'Adiabène, qui se fit juive avec toute sa famille; et il est bien probable qu'une grande partie de la population suivit l'exemple de la dynastie. Dans tous ces cas, il ne s'agit plus de simples θεοσεβεῖς, de gens « aimant les juifs »; il s'agit de véritables juifs, de juifs circoncis.

Quand on nierait l'importance des conversions au judaïsme pour les pays grecs et latins, on ne saurait la nier pour l'Orient, pour la Syrie surtout. A Palmyre, par exemple, les inscriptions ont un caractère juif très prononcé.

La dynastie des Asmonéens et celle des Hérodes contribuèrent beaucoup à ce grand fait, qui entraîna dans le judaïsme une masse d'éléments syriens. Les Asmonéens furent conquérants; ils reconstituèrent à peu près l'ancien domaine d'Israël par la force. Il y avait là des populations qui n'étaient plus juives; il y en avait beaucoup de païennes. Elles furent conquises par Jean Hyrcan, par Alexandre Jannée, et forcées d'accepter la circoncision. Il y eut ainsi un *compelle intrare* assez violent. Sous les Hérodes l'entraînement se fit par d'autres motifs. Les Hérodes étaient une famille extrêmement riche, et l'appât de beaux mariages amena beaucoup de petits princes de l'Orient, d'Emèse, de Cilicie, de Comagène, à se faire juifs. Il y eut ainsi un nombre considérable de conversions, si bien qu'on ne saurait exagérer le degré auquel la Syrie a été réellement judaïsée.

Permettez-moi de vous lire à ce propos un passage de Josèphe, dans son traité *Contre Apion,* II, 39 :

« De là le désir qui s'empara de grandes multitudes d'adopter notre culte, si bien qu'il n'y a pas une ville grecque ou barbare, qu'il n'y a pas une nation où ne se pratique l'usage du sabbat, des jeûnes, des lampes, des distinctions de nourriture que nous observons. Ils cherchent aussi à imiter notre concorde, nos aumônes, notre goût pour le travail (τὸ φιλεργὸν ἐν ταῖς τέχναις), notre courage à tout souffrir pour la Loi. Car ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que, sans aucun attrait de volupté, la Loi par elle-même a fait ces miracles, et, de même que Dieu pénètre l'univers, ainsi la Loi s'est infiltrée parmi tous les hommes. Si quelqu'un doute de mes paroles, je l'engage à jeter les yeux sur sa patrie, sur sa famille. »

Remarquez ce φιλεργὸν ἐν ταῖς τέχναις, « le goût que nous portons dans nos métiers ». En effet, les juifs et les chrétiens pratiquaient en général de petits métiers. C'étaient de bons ouvriers. Là est un des secrets de la grande révolution sociale du christianisme. Ce fut la réhabilitation du travail libre.

Il y a dans le passage de Josèphe un peu d'exagération; Josèphe y est très porté; mais le fait général qu'il signale a certainement son côté de vérité.

Voici maintenant un passage de Dion Cassius, qui écrivait vers l'an 225. C'était un homme d'État, un sénateur, qui connaissait son temps. Il va parler d'une des guerres de Judée :

« ....Ce pays, dit-il (livre XXXVII, chap. 17), se nomme Judée, et les habitants s'appellent juifs. Je ne connais pas l'origine de ce second nom; mais il s'applique à d'autres hommes qui ont adopté les institutions de ce peuple, quoique étant d'une autre race (καίπερ ἀλλοεθνεῖς ὄντες). Et il y a parmi les Romains beaucoup de gens de cette sorte, et ce qu'on a fait pour les arrêter n'a fait que les multiplier; si bien qu'il a fallu leur accorder la liberté de vivre selon leurs lois. »

Ce passage est clair. Dion Cassius sait qu'il y a des juifs de race, continuateurs de l'ancienne tradition, mais qu'à

côté d'eux il y a des juifs qui ne sont pas juifs de sang, qui néanmoins sont absolument semblables aux juifs pour les observances religieuses.

Incontestablement beaucoup de gens attirés vers le monothéisme restaient dans cette espèce de déisme dont nous trouvons la parfaite expression dans les livres sibyllins ou dans le *Pseudo-Phocylide,* curieux petit livre, sorte de traité de morale fait pour les païens, dont nous avons du reste comme une édition chrétienne dans les prescriptions de ce qu'on appelle le concile de Jérusalem. Ce judaïsme mitigé, fait à l'usage des gentils, supprimait le grand obstacle aux conversions, la circoncision. Il fit, par le christianisme, une fortune extraordinaire. Mais ce qu'il faut absolument maintenir, c'est que, d'un autre côté, un grand nombre de convertis se faisaient circoncire et devenaient des juifs complets.

Laissez-moi vous lire un passage de Juvénal (*Sat.* XIV, vers 95 et suiv.) qui mérite qu'on en pèse tous les mots :

Quidam sortiti metuentem sabbata patrem
Nil præter nubes et cœli numen adorant,
Nec distare putant humana carne suillam,
Qua pater abstinuit, mox et præputia ponunt;
Romanas autem soliti contemnere leges,
Judaïcum ediscunt et servant ac metuunt jus,
Tradidit arcano quodcumque volumine Moses :
Non monstrare vias eadem nisi sacra colenti,
Quæsitum ad fontem solos deducere verpos.
Sed pater in causa est cui septima quæque fuit lux
Ignava et partem vitæ non attigit ullam.

Ainsi cela commence par un père qui est un simple « craignant Dieu » et se borne à pratiquer le sabbat; mais le fils de ce *metuens* devient un juif complet et même un juif fanatique, un contempteur des choses romaines.

Ce qu'ajoute Juvénal est probablement une calomnie. Je ne crois pas que beaucoup de juifs à cette époque aient porté le fanatisme jusqu'à ne pas montrer le chemin à ceux qui n'étaient pas de leur religion. Qu'importe, du reste? Il n'y a pas d'histoire immaculée. L'histoire du peuple juif est une des plus belles qu'il y ait dans le monde, et je ne regrette pas d'y avoir consacré ma vie. Mais, que ce soit une histoire absolument sans tache, je suis loin de le prétendre; ce serait alors une histoire en dehors de l'humanité. Si je pouvais mener une seconde vie, certainement je la consacrerais à l'histoire grecque, qui est encore plus belle à certains égards que l'histoire juive. Ce sont là, en quelque sorte, les deux histoires maîtresses du monde. Or, si je faisais l'histoire des peuples grecs, cette histoire la plus merveilleuse de toutes, je ne me refuserais pas à y signaler de mauvaises parties. On peut admirer la Grèce sans se croire obligé d'admirer Cléon et les mauvaises pages de la démagogie athénienne. De même, parce qu'on trouve que le peuple juif a été l'apparition peut-être la plus extraordinaire de l'histoire, on n'est pas obligé pour cela de nier qu'il ne se trouve dans ses longues annales des faits regrettables.

Prenons donc les allégations de Juvénal pour ce qu'elles valent; mais suivons son raisonnement. Le mal est l'entraînement de la société romaine vers le judaïsme. Pourquoi y a-t-il tant de gens qui renoncent à la tradition romaine pour devenir des juifs pratiquants? C'est la faute de ceux qui ont d'abord embrassé les pratiques juives, sans s'astreindre à la circoncision. Les pères se sont mis à observer le sabbat; ils ont été tout simplement des *metuentes,* des hommes craignant Dieu; les fils se font circoncire et deviennent des juifs ardents.

Vous voyez donc que la grande propagande qui s'est faite depuis Alexandre jusque vers le IVe siècle s'est faite surtout ceci est hors de doute) au profit du christianisme, mais s'est faite aussi au profit du judaïsme étroit, impliquant les pratiques rigoureuses de la vieille religion d'Israël. Oui, le monde, à une certaine époque, s'est converti du paganisme au monothéisme. Cette conversion s'est surtout faite par le christianisme, mais s'est faite aussi par le judaïsme. Je vous ai cité quelques textes; je pourrais vous en citer d'autres. *Transgressi in morem eorum,* dit Tacite, *idem usurpant.* — *Hist.,* V. 5. Il s'agit là de la circoncision. Selon Tacite, ceux qui passaient au judaïsme se faisaient circoncire. Il y avait donc parmi les convertis des gens qui menaient la vie juive sans être circoncis, et d'autres qui étaient de véritables juifs.

Une distinction profondément significative est celle qui est établie par une loi d'Antonin le Pieux, commentée par Modestin. Antonin permet aux juifs de circoncire leurs fils, *mais leurs fils seulement.* Je le répète, quand l'autorité est amenée à défendre une pratique, c'est que cette pratique était répandue et avait pris une extension considérable.

Je crois, messieurs, que ces faits suffisent pour établir qu'à l'époque grecque et à l'époque romaine il y a eu une foule de conversions directes au judaïsme. Il en résulte qu'à partir de cette époque le mot judaïsme n'a plus une grande signification ethnographique. Conformément à la prédiction des prophètes, le judaïsme était devenu quelque chose d'universel. Tout le monde y entrait.

Il est vrai qu'après cela se produit la grande réaction talmudique. Il en est presque toujours ainsi dans l'histoire : quand un grand et large courant d'idées se produit dans le monde, ceux qui ont été les premiers à le provoquer en sont les premières victimes, et alors, d'excessivement libéraux qu'ils étaient, ils deviennent étonnamment réactionnaires. (*On rit.*) Le Talmud, c'est la réaction. Le judaïsme sent qu'il a été trop loin, qu'il va se fondre, se dissoudre dans le christianisme. Alors il se resserre. A partir de ce moment-là, le prosélytisme disparaît, et non seulement il disparaît, mais les prosélytes sont traités de fléau, de « lèpre d'Israël ». Mais, avant cela, je le répète, les portes avaient été largement ouvertes.

Le talmudisme même les a-t-il complètement fermées? Non assurément; seulement, à partir de ce moment-là, il faut faire une distinction. Les juifs purs, orthodoxes, observateurs rigoureux de la Loi, se serrent les uns contre les autres, et, comme la loi ne se peut très bien observer que dans une société religieuse étroitement fermée, ils se séquestrent systématiquement du reste du monde pendant des siècles. Mais, en dehors des talmudistes scrupuleux, il y a des juifs à idées plus larges.

Je ne connais rien de plus curieux à cet égard que les

sermons de saint Jean Chrysostome contre les juifs. Le fond de la discussion, dans ces sermons, n'a pas grand intérêt; mais l'orateur, alors prêtre d'Antioche, se montre constamment obsédé d'une idée fixe : c'est d'empêcher ses fidèles d'aller à la synagogue pour y prêter serment, pour y célébrer la fête de Pâques. Il est évident que la distinction des deux sectes, dans cette grande ville d'Antioche, était à cette époque encore à peine faite.

Grégoire de Tours nous a conservé sur le judaïsme dans les Gaules des renseignements inappréciables. Il y avait beaucoup de juifs à Paris, à Orléans, à Clermont. Grégoire de Tours les combat comme des hérétiques. Il ne se doute pas que ce soient des gens d'une autre race. Vous me direz que l'ethnographie n'était pas très familière à un esprit aussi simple. Cela est vrai; mais d'où venaient ces juifs d'Orléans et de Paris? Pouvons-nous croire que ce fussent des gens qui étaient venus de Palestine à une certaine époque et qui avaient fondé des espèces de colonies dans certaines villes? Je ne le crois pas. Il y eut sans doute un levain juif; mais il y avait aussi une foule de gens qui s'étaient rattachés au judaïsme et qui n'avaient pas un seul ancêtre remontant à la Palestine. Et quand on pense que les juiveries d'Allemagne et d'Angleterre sont venues de France, on se prend à regretter de n'avoir pas plus de données sur les origines du judaïsme dans notre pays. On verrait probablement que le juif des Gaules du temps de Gontran et de Chilpéric n'était le plus souvent qu'un Gaulois professant la religion israélite.

Laissons de côté ces faits obscurs; il y en a de beaucoup plus clairs, d'abord celui de l'Arabie et de l'Abyssinie, qui n'est nié par personne. Le judaïsme avait fait en Arabie avant Mahomet d'immenses conquêtes; une foule de gens s'y étaient convertis. Il n'a tenu qu'à un fil que l'Arabie ne soit devenue juive. Mahomet a été juif à une certaine époque de sa vie, et on peut dire jusqu'à un certain point qu'il l'est resté toujours.

Mais il y a un fait plus important, parce qu'il est plus rapproché de nous, et qui a dû être extrêmement considérable : c'est celui de la conversion des Khozars, sur lequel nous avons des renseignements précis. Ce royaume des Khozars, qui occupait presque toute la Russie méridionale, s'est fait juif vers le temps de Charlemagne. A ce fait historique se rattachent les Karaïtes de la Russie méridionale et ces inscriptions hébraïques de la Crimée où, dès le VIIIe siècle, on trouve des noms tatars et turcs, tels que Toktamisch. Est-ce qu'un juif d'origine se serait jamais appelé Toktamisch au lieu de s'appeler Abraham, Lévi ou Jacob? Évidemment non; ce Toktamisch était un Tatar, un Nogaï converti ou fils de converti.

Ce fait du royaume des Khozars a une importance considérable dans la question de l'origine des juifs des pays slaves et du midi de la Russie. Ces régions renferment de grandes masses de populations juives qui n'ont rien d'ethnographiquement juif. Une circonstance particulière a dû amener dans le sein du judaïsme beaucoup de gens non juifs de race. C'est l'esclavage ou la domesticité. Nous voyons que dans tous les pays chrétiens, mais surtout dans les pays slaves, la grande préoccupation des évêques, des conciles, c'est de défendre aux juifs d'avoir des serviteurs chrétiens. Évidemment la domesticité favorisait le prosélytisme, et les esclaves des juifs étaient entraînés plus ou moins à la profession du judaïsme.

Il est donc hors de doute que le judaïsme représenta d'abord la tradition d'une race particulière. Il est hors de doute aussi qu'il y a eu dans le fait de la formation de la race israélite actuelle un apport de sang palestinien primitif; mais, en même temps, j'ai la conviction qu'il y a dans l'ensemble de la population juive, telle qu'elle existe de nos jours, un apport considérable de sang étranger; si bien que, dans cette race que l'on considère comme l'idéal de l'*ethnos* pur, se conservant à travers les siècles par l'interdiction des mariages mixtes, le sang étranger a pénétré dans une grande proportion, un peu comme cela a eu lieu pour toutes les autres races.

On m'objectera ce qu'on appelle le type juif. Il y en aurait long à dire sur ce point. Mon opinion est qu'il n'y a pas un type juif, mais qu'il y a des types juifs. J'ai acquis à cet égard une assez grande expérience, ayant été pendant dix ans, à la Bibliothèque nationale, attaché à la collection des manuscrits hébreux, en sorte que les savants israélites du monde entier s'adressaient à moi pour consulter notre précieuse collection. Je reconnaissais très vite mes clients, et d'un bout à l'autre de la salle j'étais sûr de ceux qui allaient venir à mon bureau. Eh bien, le résultat de mon expérience est qu'il n'y a pas un type juif unique, mais qu'il y en a plusieurs, lesquels sont absolument irréductibles les uns aux autres. Comment la race s'est-elle ainsi cantonnée en quelque sorte dans un certain nombre de types? Par suite de ce que nous disions tout à l'heure, par la séquestration, le *ghetto,* par l'interdiction des mariages mixtes.

L'ethnographie est une science fort obscure, car on ne peut pas y faire d'expérience, et il n'y a de certain que ce qu'on peut expérimenter. Ce que je vais dire n'est pas pour prouver, mais pour expliquer ma pensée. Je crois que, si l'on prenait au hasard des milliers de personnes, celles, par exemple, qui se promènent en ce moment d'un bout à l'autre du boulevard Saint-Germain, qu'on les suppose déportées dans une île déserte et libres de s'y multiplier; je crois, dis-je, qu'au bout d'un temps donné, les types seraient réduits, massés en quelque sorte, concentrés en un certain nombre de types vainqueurs des autres, qui auraient persisté et qui se seraient constitués d'une façon irréductible. La concentration des types résulte du fait des mariages s'effectuant pendant des siècles dans le cercle resserré d'une petite consanguinité.

On allègue aussi en faveur de l'unité ethnique des juifs la similitude des mœurs, des habitudes. Toutes les fois que vous mettrez ensemble des personnes de n'importe quelle race et que vous les astreindrez à une vie de ghetto, vous aurez les mêmes résultats. Il y a, si l'on peut s'exprimer ainsi, une psychologie des minorités religieuses, et cette psychologie est indépendante de la race. La position des protestants, dans un pays où, comme en France, le protestantisme est en minorité, a beaucoup d'analogie avec celle

des juifs, parce que les protestants, pendant fort longtemps, ont été obligés de vivre entre eux et qu'une foule de choses leur ont été interdites, comme aux juifs. Il se crée ainsi des similitudes qui ne viennent pas de la race, mais de certaines analogies de situation. Les habitudes d'une vie concentrée, gênée, pleine d'interdictions, séquestrée en quelque sorte, se retrouvent partout les mêmes, indépendamment de la race.

On observe en Syrie un fait qui vient à l'appui de ma thèse. Il existe à une douzaine de lieues, au nord de Damas, des villages dont la population est musulmane. On y parle encore l'ancien syriaque, qui a presque disparu partout ailleurs, et qu'on ne retrouve plus que là et à une grande distance au Nord, du côté de Van et d'Ourmia. Voilà donc une petite population de langue syriaque qui s'est conservée du côté de Damas. Les gens de ces villages ressemblent à tous les musulmans de Syrie sous le rapport des mœurs. S'il y a quelque chose de dissemblable au monde, c'est le chrétien et le musulman en Syrie : le chrétien, qui est la créature la plus timide du monde ; le musulman, qui a l'habitude de porter les armes et de dominer. On dirait au premier coup d'œil qu'il y a là une différence ethnographique bien caractérisée. A propos de l'émotion qui eut lieu à Beyrouth il y a quelques mois, mon excellent ami, le Dr S..., m'écrivait que son domestique rentra en lui disant : « S'il y avait eu là un enfant musulman avec un sabre, il aurait pu tuer mille chrétiens. » Eh bien, c'est ici que le fait des villages aux environs de Damas reprend son intérêt. S'il y a au monde des Syriens authentiques, ce sont ces gens-là puisqu'ils parlent encore leur vieille langue ; et pourtant ils sont musulmans et ressemblent pour les habitudes et les mœurs à tous les autres musulmans. La différence qui existe entre eux et les Syriens chrétiens résulte de la différence du genre de vie et de la situation sociale prolongée durant des siècles ; elle n'a absolument rien d'ethnographique.

De même, chez les juifs, la physionomie particulière et les habitudes de vie sont bien plus le résultat de nécessités sociales, qui ont pesé sur eux pendant des siècles, qu'elles ne sont un phénomène de race.

Réjouissons-nous, messieurs, que ces questions, si intéressantes pour l'histoire et l'ethnographie, n'aient en France aucune importance pratique. Nous avons, en effet, résolu la difficulté politique qui s'y rattache de la bonne manière. Quand il s'agit de nationalité, nous faisons de la question de race une question tout à fait secondaire, et nous avons raison. Le fait ethnographique, capital aux origines de l'histoire, va toujours perdant de son importance à mesure qu'on avance en civilisation. Quand l'Assemblée nationale, en 1791, décréta l'émancipation des juifs, elle s'occupa extrêmement peu de la race. Elle estima que les hommes devaient être jugés non par le sang qui coule dans leurs veines, mais par leur valeur morale et intellectuelle. C'est la gloire de la France de prendre ces questions par le côté humain. L'œuvre du XIXe siècle est d'abattre les ghettos, et je ne fais pas mon compliment à ceux qui ailleurs cherchent à les relever. La race israélite a rendu au monde, dans le passé, les plus grands services. Fondue dans les différentes nations, en harmonie avec les diverses unités nationales de l'Europe, elle continuera à faire dans l'avenir ce qu'elle a fait dans le passé. Par sa collaboration avec toutes les forces libérales de l'Europe, elle contribuera éminemment au progrès social de l'humanité. (*Applaudissements prolongés.*)

---

## LES ÉDUCATRICES (1)

### Jacqueline Pascal

La société du XVIIe siècle aimait le théâtre, et, volontiers, dans les salons on faisait représenter des comédies. Un jour, chez la duchesse d'Aiguillon, on jouait une pièce en prose de Scudéry : *L'amour tyrannique*. Que valait cette bluette dialoguée d'un auteur alors célèbre ? Peu de chose assurément : aussi est-elle complètement oubliée. Mais, si la comédie n'a pas survécu, les noms de quelques-unes des personnes qui y remplissaient un rôle méritent d'être retenus. Le plus intéressant de ces noms est celui de Jacqueline Pascal, la sœur de l'austère et terrible janséniste.

Jacqueline avait treize ans lorsqu'elle récitait la prose de Scudéry. Elle joua à ravir, fut complimentée par le cardinal de Richelieu, qui assistait à la représentation, et obtint du sévère ministre la grâce de son père, alors en exil. Elle fut le prodige du jour : fêtée, désirée partout.

Prodige, elle l'était en effet ! A six ans, elle avait deviné la prosodie française et n'avait voulu apprendre à lire que dans un livre de vers. Dès l'âge de huit ans, elle composa des poésies dont quelques-unes sont remarquables. Le grand Corneille lui-même fut un des admirateurs de ce jeune talent. Que serait devenu ce goût poétique s'il avait été cultivé ? Peut-être il aurait produit des œuvres de premier ordre. Mais la dévotion vint arrêter la vocation littéraire de Jacqueline Pascal et fit d'elle une des éducatrices les plus originales du XVIIe siècle.

I.

Comment la très lettrée et mondaine Jacqueline devint-elle sous-prieure du monastère de Port-Royal ?

Sa sœur Gilberte, Mme Périer, nous apprend qu'à vingt et un ans Jacqueline n'avait jamais eu de goût pour la vie religieuse, « au contraire, en ayant un grand éloignement et même du mépris, parce qu'elle croyait qu'on y pratiquait des choses qui n'étaient pas capables de satisfaire un esprit raisonnable ».

Les écrits de Jansénius, de Saint-Cyran et d'Arnauld opérèrent sa conversion. A la fin de l'année 1647, elle prit la résolution définitive de renoncer au monde et d'entrer à Port-Royal, où « elle crut qu'on pouvait être religieuse

1. Voy. sur Mlle de Scudéry, la *Revue* du 5 août 1888.

raisonnablement ». Ses sentiments de dévotion furent vivement encouragés par son frère, le grand Pascal. Dès lors, Jacqueline vécut dans la solitude en attendant de pouvoir vivre dans la retraite monastique. Sa vie fut réglée par la supérieure de Port-Royal, la Mère Angélique, sœur d'Arnauld. C'est par son ordre qu'elle cessa de se livrer à son goût poétique, cette occupation n'étant d'aucune utilité pour son salut. Plus tard cependant Port-Royal demandera à Jacqueline des vers et de la prose : des vers pour célébrer un miracle, de la prose pour rédiger un règlement destiné aux petites filles élevées dans le monastère.

Dominée par ses nouveaux sentiments religieux à un degré qui ne se rencontre guère que dans cette famille passionnée des Pascal, Jacqueline s'empara des doctrines de Jansénius et s'en enveloppa comme d'un suaire pour mourir au monde. Cette femme qui aurait pu prétendre à tous les succès dans la société élégante sacrifia sans hésiter sa jeunesse, son admirable esprit et ce qui lui restait de beauté à une cause persécutée.

Le jansénisme, à cette époque, était non seulement une grande doctrine théologique, mais encore, au dire de M. Cousin, « une école de fierté, d'indépendance et de révolte ». Une telle école convenait admirablement au caractère héroïque de Jacqueline Pascal. Cette jeune fille, devenue sous-prieure à Port-Royal-des-Champs, n'hésita point à résister aux évêques de France et écrivit pour justifier sa résistance :

« Que craignons-nous? le bannissement pour les séculiers, la dispersion pour les religieuses, la saisie du temporel, la prison et la mort, si vous voulez; mais n'est-ce pas notre gloire, et ne doit-ce pas être notre joie? »

Et plus loin, dans cette lettre, elle ajoute :

« Puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques. Si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité. »

Cependant, contrainte par l'obéissance monastique à signer le fameux formulaire que sa conscience répudiait, Jacqueline, nature fière et loyale, ne retrouva plus la paix de l'âme. Remplie de douleur d'avoir rencontré si peu de vaillance dans ceux qu'elle avait jusque-là élevés si haut, elle mourut peu de temps après, succombant, jeune encore, aux tristesses de sa conscience. Elle avait alors trente-six ans, et, depuis neuf ans, elle était devenue en religion la sœur Euphémie.

## II.

Avant d'arriver à cette situation monastique, qu'elle regardait comme la plus haute de toutes, Jacqueline avait eu à lutter contre la volonté de son père, Étienne Pascal. Celui-ci avait usé de toute son autorité pour l'empêcher d'aller anéantir dans un couvent les dons brillants qu'elle avait reçus.

Après la mort d'Étienne Pascal, Jacqueline se crut libre de suivre ce qu'elle appelait sa vocation céleste. Elle rencontrait un obstacle bien inattendu : ce fut la volonté de son frère. Lors de sa première maladie, le grand Pascal s'était fait le complice de sa sœur, luttant, pour entrer dans une maison religieuse, contre l'autorité paternelle. Revenu à la santé, le futur auteur des *Provinciales* eut des scrupules à propos de la vocation monastique en général. Il était, à cette époque, en pleine mondanité, attaché au plaisir par des liens qu'il devait flétrir plus tard. Lorsque de nouveau il eut perdu la santé, la dévotion le ressaisit tout entier. Il vint en retraite à Port-Royal-des-Champs et l'on eut le spectacle touchant d'un génie admirable et d'une jeune fille merveilleusement douée, uniquement préoccupés l'un et l'autre de venir au secours des pauvres, des persécutés et des enfants.

C'est surtout au XVIe siècle qu'on s'occupa en Europe de réformer les systèmes d'éducation. Jusque-là, on ne s'était guère inquiété que de fournir des arguments à certaines doctrines théologiques. L'instruction, nulle pour les femmes, était pédante et barbare pour les hommes. On apprenait aux jeunes gens à faire des syllogismes, et, sous prétexte de leur enseigner la dialectique, on les habituait à déraisonner. Avec la Renaissance, le syllogisme disparaît pour faire place à ce que Michelet a si justement appelé « les lettres humaines ». Au lieu d'ergoter, comme le voulait la scolastique, les jeunes gens apprirent à penser, à juger et à écrire en traduisant les grands écrivains de Rome et d'Athènes.

La première tentative de réformes en ce sens se produisit à Strasbourg. Le novateur s'appelait Jacques Sturm. Il eut pour disciple un Français du Midi, homme de grand mérite et de très haut savoir : Baduel. C'est à Nîmes, sa ville natale, qu'il organisa la première université indépendante d'esprit et de doctrines. Baduel, très sagement, voulait qu'on fît place aux femmes dans l'éducation générale. Marié d'assez bonne heure, il avait compris les tristesses d'un ménage où ne règne pas la fraternité des esprits. Malheureusement l'essai de Baduel n'obtint qu'un succès éphémère. Si cette tentative avait réussi, la France, dès le XVIe siècle, aurait pu être régénérée et fortifiée par l'éducation.

Au XVIIe siècle, les jansénistes marquèrent brillamment leur place dans l'histoire de l'enseignement. Ils rajeunirent les études classiques, substituèrent des méthodes claires et rationnelles aux méthodes obscures et illogiques alors en usage. Les plus beaux traités de logique et de grammaire ont été rédigés par Arnauld et Nicole, ces savants amis de Pascal. En lisant l'histoire des Petites-Écoles de Port-Royal, on est frappé des tendances novatrices qui portent ces austères croyants de la déchéance originelle à adoucir pour l'enfant les difficultés des études nécessaires.

Que n'eussent pas fait ces illustres solitaires pour l'éducation des femmes, si leur raison n'avait été obscurcie par la conviction que la femme, auteur des malheurs du genre humain, ne pouvait être sauvée que par l'humilité, le silence et l'ignorance? Pour eux, la femme n'est qu'une âme qu'il faut à tout prix arracher à la damnation éternelle. Ne nous plaignons pas de cette sévérité : elle prouve que les jansénistes croyaient à l'âme féminine, vérité qui pour beau-

coup de nos contemporains ne paraît pas encore suffisamment démontrée (1).

III.

Jacqueline Pascal, cette intelligence d'élite qui n'aurait eu qu'à regarder au-dedans d'elle-même pour croire à l'excellence de la nature humaine, admit, sans conteste et sans réserve, le principe de la corruption native. Chargée de l'éducation des petites filles de Port-Royal, elle transforma l'école en purgatoire, afin de leur ouvrir plus sûrement les portes du Paradis. Son *Règlement* semble une œuvre du moyen âge. L'exaltation religieuse a éteint et presque anéanti les qualités affectueuses dont son âme était douée. Qui pourrait reconnaître la charmante actrice de l'hôtel de Richelieu dans la sévère institutrice qui interdit à ses élèves toute distraction intellectuelle, qui leur refuse même le libre usage des livres de piété, afin qu'elles ne puissent y lire par curiosité, en dehors des heures prescrites ? « Les lectures les plus saintes, dit-elle, ne servent de rien quand elles se font par curiosité, ce qui arrive presque toujours quand les enfants ont leurs livres en leur particulier et à leur disposition. »

Pour les élèves de Port-Royal, la journée commence à quatre heures du matin et se termine le soir à huit heures un quart. Une leçon d'écriture qui dure trois quarts d'heure et deux récréations pendant lesquelles on doit s'entretenir « doucement et sagement » rompent seules la monotonie de ces longues heures toutes consacrées aux instructions religieuses et aux pratiques de dévotion. L'arithmétique n'est enseignée que le dimanche et les jours de fête.

Cependant, chose remarquable et qui distingue Port-Royal des autres couvents, les jeunes filles n'y sont astreintes qu'aux pratiques ordinaires de la dévotion. La piété surérogatoire n'est imposée à personne. Les jansénistes ne craignaient rien tant que l'hypocrisie. Et l'on voit que, partout, dans son *Règlement,* la sœur Euphémie essaye de la combattre. Y a-t-elle réussi? Pour obtenir ce résultat, la tendresse aurait mieux valu que la sévérité. Les jeunes âmes ont surtout besoin d'affection. Elles se révèlent à qui sait les aimer.

La sœur Euphémie n'a pas considéré l'amitié comme une grâce divine, et elle a eu tort. La trop austère janséniste, toujours préoccupée d'anéantir la volonté et l'intelligence, ne semble pas croire un instant que les jeunes filles placées sous sa direction peuvent devenir des épouses et des mères. Cet état lui paraît imparfait, plein de dangers pour le salut. Sa sœur Gilberte, Mme Périer, étant sur le point de mourir, Jacqueline écrivit à son beau-frère pour le consoler. Elle l'engage à profiter de cette circonstance pour se donner tout à Dieu :

« Car encore, écrit-elle, que votre union soit toute légitime et toute sainte, néanmoins il y a quelque chose de plus parfait. Dieu, connaissant par sa sagesse divine que vous n'eussiez pas été disposé à prévenir par un divorce saint et tout volontaire cette dure séparation qui est inévitable tôt ou tard, veut vous témoigner que les prétendus obstacles que l'amour-propre suggère sont levés en un instant, quand il lui plaît. »

Heureusement, la sœur Euphémie n'est pas toujours restée dans ces hautes régions du mysticisme. Parfois une note humaine, s'échappant de ce concert de sacrifices et d'expiations, nous révèle sous la robe de la janséniste un cœur de femme. C'est ainsi que dans son *Règlement* se manifestent, malgré elle, des sollicitudes maternelles pour ses jeunes élèves. On trouve aussi dans ces pages des observations judicieuses et fines sur le caractère des enfants.

« Je crois, dit cette éducatrice en parlant des petites filles, que dans tous les autres défauts plus légers on les doit peu avertir, car insensiblement elles s'accoutument à toujours entendre parler. C'est pourquoi, de trois ou quatre fautes l'une, il ne faut pas faire semblant de les voir; mais, après les avoir considérées quelque temps, il faut les surprendre et leur en faire faire satisfaction sur l'heure. Cela les corrige bien plus que beaucoup de paroles. »

Dans cet enseignement de l'enfance Jacqueline expérimenta une méthode rationnelle de lecture que le grand Pascal ne dédaigna pas d'inventer. C'est cette méthode janséniste que l'on commence à employer aujourd'hui à peu près dans toutes les écoles sous le nom de nouvelle méthode. Nouvelle, elle l'est en effet ! Il ne lui a pas fallu plus de deux cents ans pour triompher de la routine. Et encore n'est-il pas bien certain qu'elle en ait triomphé partout.

Jacqueline Pascal avait compris aussi qu'il ne faut pas astreindre les jeunes enfants à un travail trop prolongé. On doit, dit-elle, « partager leurs petits temps, les faisant lire un quart d'heure et puis jouer un autre, et puis travailler un autre petit temps ».

Quelle institutrice incomparable eût été Jacqueline Pascal si l'exaltation religieuse n'avait altéré ses grandes qualités ! Elle possédait la finesse du jugement, l'ingéniosité des moyens et la persévérance ardente qui triomphent des natures les plus rebelles. A travers son voile un peu trop sombre, elle demeure pour nous l'incarnation la plus pure, la plus loyale, du devoir austère accompli avec joie. On est sans force pour lui reprocher sa sévérité quand on considère qu'elle fut toujours plus sévère pour elle-même que pour autrui. Elle poursuivait un but qui lui paraissait unique et important entre tous : arracher des âmes à l'enfer pour les donner au ciel. Les éducatrices modernes ont une mission plus modeste et plus réalisable : elles doivent préparer les jeunes filles aux devoirs et aux noblesses de la vie humaine.

MARIE CHATEAUMINOIS DE LA FORGE.

(1). Voy. l'article : *La femme a-t-elle une âme ?* dans la *Revue* du 30 juillet 1881.

# NOTES ET IMPRESSIONS

## I.

Je voudrais bien ne pas parler politique. D'abord, j'ai toujours l'air d'usurper une fonction, je ne dis pas plus haute, mais différente, en sortant des bavardages littéraires; ensuite, j'ai plus de chances d'ennuyer mes lecteurs, et, à l'heure trouble que nous traversons, je cours le risque de les contredire.

Pourtant il me semble bien qu'au fond ceux qui me lisent depuis longtemps, et que depuis longtemps je cherche à comprendre, ne sont pas éloignés de croire, comme moi, qu'on fait de la politique sotte, abusive, encombrante, et ne m'en voudront pas d'en médire.

Ce qu'il y a de particulièrement irritant, c'est que les sottises qu'on discute au parlement s'imposent dans le monde. La pénurie du théâtre, la vilenie de bien des livres, l'insuffisance des poètes abandonnent le champ libre à la politique: on est bien forcé d'y revenir.

Une dame de mes amies prétendait que la politique fait dans la conversation l'office des *quatre-mendiants* dans les desserts sans fruits nouveaux. Quand les primeurs manquent, quand les conserves n'ont pas été prévues, on trouve chez l'épicier la ressource des raisins secs, des amandes sèches, des noisettes et des figues.

C'est le régime actuel, et ce pis aller est devenu tyrannique. On ne peut faire une visite, de quatre à six heures, sans qu'on ait à donner des nouvelles de la discussion sur la loi d'expulsion; et on ne peut aller boire du thé, de onze heures à minuit, sans avoir à fournir le bulletin de la santé d'un ministre.

C'est à peine si l'on s'est occupé des funérailles de Clésinger, de celles de Doré. Un grand sculpteur, un grand artiste! Cela importe moins que la question des princes!

Est-ce donc que les princes ont des partisans si nombreux que la majorité du pays soit atteinte? En aucune façon; mais l'esprit est si hébété qu'il n'a plus de vivacité que pour les bêtises, et que, n'ayant pas de grandes questions à suivre, de grands orateurs à écouter, de grandes œuvres à admirer, on aime encore mieux s'intéresser au sort des princes, qu'à *la Glu, Fédora, Charlot qui s'amuse,* ou aux mémoires du comte de Vielcastel.

## II.

Le prince Napoléon n'a pas osé dire que la France s'ennuyait, de peur de répéter un mot de Lamartine; mais il a dit que la France *languissait,* et il a lancé son manifeste afin d'activer la circulation de la vie.

Lafièvre qu'il a donnée est médiocre, et son remède a été un miasme de plus dans l'atmosphère.

J'ai exprimé, il y a quinze jours, mon opinion sur les lois de proscription et sur la singulière panique que la prose du prince Napoléon a inspirée. Il faut qu'on soit devenu bien sensible à la mauvaise littérature!

Je voudrais ne pas revenir sur ce sujet; pourtant il m'est impossible de ne pas remarquer que l'escapade d'un Bonaparte va surtout nuire aux princes d'Orléans, et que ceux-ci, par un étrange ricochet, sont punis pour avoir puissamment contribué à ramener en France, avec les dépouilles de l'empereur, le culte de Napoléon.

Quand on lit aujourd'hui le récit de l'expédition du prince de Joinville allant à Sainte-Hélène délivrer le grand captif de l'Angleterre, se courbant avec une admiration religieuse devant la face de ce mort qui entrevit pendant une seconde la lumière du jour; quand on voit avec quel soin vigilant cette dépouille fut rapportée et quand on se souvient des paroles échangées entre le prince amiral et son père :

— Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon.

— Je le reçois au nom de la France.

On se demande quel vertige, en 1840, avait saisi le roi, les ministres, ses fils; on admire avec quelle justesse Lamartine, prévoyant l'avenir, avertissait ces bonapartistes inconscients du tort qu'ils se faisaient à eux-mêmes et qu'ils faisaient à la France; en même temps on trouve comme une loi logique dans cette fatalité apparente qui entraîne les princes d'Orléans dans l'exil mérité par le prince Napoléon.

Quelqu'un disait ces jours-ci :

— C'est la revanche de Bazaine!

Le mot n'est pas juste, car Bazaine ne mérite pas d'être vengé et ne vaut pas d'entrer en compte dans les liquidations dynastiques. J'aime mieux la réflexion d'un soldat qui s'écriait naïvement :

— Puisque le prince Bonaparte est général et prince, au lieu de l'enfermer à la Conciergerie, on aurait dû l'envoyer devant un conseil de guerre présidé par un général, par un prince, et le faire juger, comme l'homme de Metz, par le duc d'Aumale!

Le regret était hyperbolique; mais, le cas échéant, le conseil de guerre qui aurait condamné le prince Napoléon n'aurait pas eu, pour le recommander à la clémence du Président de la république, le prétexte qui a servi à Bazaine, tiré de son courage et de ses exploits.

## III.

Alphonse Daudet a écrit un fort émouvant roman sur les *Rois en exil.* J'en ai rêvé un, que je ne ferai peut-être jamais, sur les *fils de rois, revenus de l'exil.*

Le sujet me paraît autrement, mais également dramatique.

Supposons qu'un prince, héritier direct ou indirect d'un roi détrôné, rentre dans sa patrie quand le souvenir de la chute paternelle n'est pas encore effacée; supposons qu'il veuille y vivre en prince discret, en citoyen paisible, comment s'y prendra-t-il pour se conduire plus habilement, plus heureusement que les princes d'Orléans?

S'il se rallie au gouvernement qui ne le proscrit pas, on le méprise. Philippe-Égalité est un exemple effroyable. Il ne donnera jamais assez de gages; on l'accusera toujours de mentir.

Pour les partisans de sa famille déchue, s'il ne conspire pas avec eux, il est un traître; et, pour ceux qui gouvernent, s'il accueille des mécontents, il est un ingrat. Tout rôle politique sérieux lui est interdit, car son opposition paraîtrait factieuse et son adhésion hypocrite. Son silence absolu est pris pour une discrétion sournoise; la moindre parole dite trop haut le dénonce. S'il vit trop dans sa famille, il y fomente manifestement une intrigue; s'il s'en isole pour se moins ennuyer, il travaille à son profit exclusif. On lui fait honte de son inaction ; on lui fait un crime de son action. Il n'a pas même le droit, dans une heure de péril, de rendre des services à sa patrie, car on le soupçonne de fourbir ses titres rouillés en fourbissant ses armes. On lui refuse la faculté d'aimer son pays avec désintéressement. Quoi qu'il fasse, ou s'il ne fait rien, il reste suspect, et ceux qui l'estiment sans être de ses amis ont besoin d'être fort estimés eux-mêmes pour ne pas être soupçonnés de lui être vendus.

N'est-ce pas là une situation tragique? Comment un prince peut-il donner la preuve de son renoncement sincère à toute idée dynastique? A quel degré de sacrifices devra-t-il descendre pour être cru? Encore une fois, l'histoire de Philippe-Égalité est de nature à refroidir plutôt qu'à encourager des princes, et surtout des princes d'Orléans.

Les *convicts*, à Sydney, ont effacé le vice originel dès la première génération. Dans quelle déportation les princes devront-ils se déchirer la peau, se refaire un épiderme, pour n'être plus entachés de cette marque suspecte qui tient au sang, à l'origine? Se peut-il qu'il y ait encore aujourd'hui des fatalités de naissance? On a amnistié les gens de la Commune; la république se fait fort de vivre en dépit de leurs excentricités. Pourquoi cette peur d'amnistier les princes?

Je m'étonne que, parmi les considérations qu'on fait valoir contre la proscription, on ne mentionne pas celle-ci : l'*utilité des prétendants au point de vue de l'équilibre républicain*. Ne craint-on pas qu'en chassant, sous une apparence d'impartialité, les divers rejetons des familles royales à cause de la maladresse d'un seul, on ne donne trop d'importance à ceux qui n'ont fait aucun manifeste et que l'on ne crée à leur profit une candidature qu'ils n'osaient poser?

Sans compter d'ailleurs que, quand on aurait exilé tous les princes, tous les amis des princes, tous les amis de leurs amis, on n'aurait pas ajouté une minute de longévité aux destinées de la république. Les gouvernements vivent par eux-mêmes et tombent d'eux-mêmes. Ceux qui ont l'air de les renverser ne sont que des héritiers disponibles arrivant, comme Fortimbras, quand Hamlet succombe.

## IV.

Lorsque le duc d'Aumale était en exil, il avait fait suspendre dans les galeries de Twickenham des écussons avec une épée tenue en l'air et cette devise : *J'attendrai !*

C'était pendant le temps où nous aussi, en France, nous attendions, et, pour être juste, il faut reconnaître que la fameuse *Lettre sur l'histoire de France* adressée au prince Napoléon nous aidait à prendre patience et, précédant *la Lanterne* de beaucoup, entamait la lutte.

Après le 2 Décembre, un jour, à Naples, le duc d'Aumale rencontra M. Ferdinand Barrot qui était le représentant du coup d'État.

Le diplomate avait fait tout son possible pour esquiver cette rencontre; mais, n'ayant pas réussi, il voulut du moins se tirer avec aplomb de l'embarras de ce hasard et, saluant le prince exilé :

— Monseigneur, lui dit-il, Votre Altesse paraît en bonne santé !

— Oui, je vais bien, merci, répondit le prince; la santé, cela ne se confisque pas.

L'envoyé du coup d'État rougit et baissa le front en s'éloignant.

Depuis ce temps-là le duc d'Aumale a parfois des douleurs rhumatismales; pourtant, s'il est obligé de repasser la frontière, il emportera dans l'exil un capital suffisant de patience et de santé pour faire crédit au bon sens et à la générosité française.

## V.

Je me donne des airs d'orléaniste fieffé, avec ces remarques. Ce n'est pourtant pas ma faute si, blâmant au point de vue de tous les princes la loi que la Chambre vient de voter, je ne puis paraître au même degré bonapartiste et légitimiste.

Le comte de Chambord, qui passe pour moins dangereux que ses cousins, éveille moins de compassion. Il est depuis si longtemps étranger à la France, il est si bien acclimaté à Frohsdorff, qu'il paraîtrait en exil à Paris et à Chambord beaucoup plus qu'il ne semble l'être en Autriche.

On a établi d'après l'almanach de Gotha la liste des princes de la maison de Bourbon qui seraient atteints par la loi. Le comte de Chambord représente seul la branche aînée.

Je me souviens d'avoir connu, dans ma jeunesse, à Troyes, deux vieilles demoiselles de Valois qui étaient, au dire de tout le quartier, les cousines de Charles X; on affirmait qu'à ce titre elles touchaient une pension sur la cassette royale, et, quand Charles X vint à Troyes en 1828 ou 1829, elles allèrent le voir manger de plus près que la foule — ce qui était le comble de l'honneur.

Je les vois encore, grandes, minces, droites. Elles avaient peut-être été blanches comme des lis dans leur jeunesse; elles étaient transformées en fuseaux avec un peu d'étoupe jaunâtre de chaque côté du front. Elles nous inspiraient un respect mélangé de terreur. Nos bonnes nous racontaient que les vieilles demoiselles avaient été guillotinées sous la Terreur, mais que, comme l'exécution avait eu lieu la veille du 9 Thermidor, on avait pu leur recoller les têtes sur les épaules assez à temps pour que l'opération réussit. Toutefois, par précaution, elles faisaient peu de mouvements, ne saluaient jamais personne, et, en se tenant par le bras, ne se regardaient pas, comme si elles eussent craint de s'apercevoir qu'en replaçant leurs têtes on les avait échangées.

Elles laissaient pendre de leur coude anguleux, jusqu'au

petit volant de leur robe, un sac en taffetas vert qui paraissait contenir les parchemins de la famille. Elles habitaient rue du *Temple,* par souvenir peut-être de la captivité de Louis XVI. Il va sans dire qu'elles étaient les cousines de la belle Mme Lamotte, de l'histoire du Collier, qui était aussi une Valois de Champagne.

On ne retrouverait plus une pincée de leurs cendres dans le cimetière où elles ont été enterrées, et leur vertu empêche de croire qu'elles aient pu laisser des héritiers indirects. Je signale toutefois cette piste aux chercheurs. Elles ont pu avoir des cousins, des neveux, qui seraient assurément bien vieux, mais qui par cela même, étant d'autant plus vénérables, mériteraient d'être d'autant plus suspects.

LOUIS ULBACH.

---

## POLITIQUE EXTÉRIEURE

RETOUR DE M. DE GIERS A SAINT-PÉTERSBOURG : GROSSE QUESTION DU POURQUOI DE SON VOYAGE. — LA LETTRE DE GUILLAUME Ier A LÉON XIII. UN COUP DE FORCE ALLEMAND EN SLESVIG. — LA QUESTION DES PRÉTENDANTS AU PARLEMENT ITALIEN.

I.

M. de Giers peut se vanter d'avoir bien employé ses vacances — et quelles vacances! — qui se sont étendues jusqu'à fin janvier! Le premier ministre de la monarchie moscovite, après un long zigzag diplomatique de Varzin à Berlin, de Berlin à Palerme, puis à Rome, a couronné sa mystérieuse pérégrination par un triomphal passage à Vienne. Son séjour dans la capitale des Habsbourg n'a été qu'une longue ovation, ovation officielle, il est vrai, à laquelle l'empereur François-Joseph et l'archiduc Albert, et le comte Kalnocky, et la cour ont surtout pris part, mais ovation si éclatante qu'elle ne le cède, paraît-il, en rien au royal accueil fait, il y a peu d'années, par les mêmes princes au chancelier de l'empire allemand. Et maintenant voici M. de Giers revenu à Saint-Pétersbourg, après avoir en chemin conféré avec M. de Bismarck, réglé avec le saint-père la question religieuse et reconquis à son empereur et maître les sympathies plus que mollissantes de l'Autriche-Hongrie. Avec les *interviewers* indiscrets il peut feindre le voyageur qui revient d'une simple villégiature et n'était guidé que par des intérêts de santé ou de famille; mais nul doute qu'*intra parietes* il ne demande au czar : « Ai-je bien rempli ma mission ? »

La mission de M. de Giers, tel est le point mystérieux. Que se proposait l'envoyé d'Alexandre III ? A quoi tendaient ces démarches successives auprès des grandes monarchies de l'Europe centrale? Le problème est d'autant plus obscur que, pour épaissir encore les ténèbres et accroître notre incertitude, des polémiques suspectes ont été engagées dans la presse des trois empires. Jamais les grands organes de la publicité, en Allemagne, en Autriche, en Russie, n'ont autant bataillé que depuis que les gouvernements eux-mêmes, dans la personne de leurs principaux ministres, se prodiguaient les marques de confiance et d'amitié. Et, comme les premiers pétards qui ont allumé cette longue querelle ont éclaté à Berlin, on nous permettra quelque scepticisme.

Nombre de nos confrères de la presse française ont trop vite admis la sincérité de ces pugilats. C'est ainsi que *le Temps, le Parlement,* les *Débats* mêmes ont accueilli sans hésiter l'hypothèse que les révélations de la publication allemande officieuse, les *Grenzboten,* révélations d'où est sorti tout ce bruit, signifiaient une sommation adressée à l'Autriche par l'Allemagne pour prévenir cette trop négligente voisine que l'heure était proche où le contrat d'alliance conclu entre les deux puissances allait expirer, qu'il se faisait temps de songer à le renouveler, que dans peu il serait trop tard. C'est là une interprétation à laquelle, pour notre part, nous ne saurions souscrire. Comment supposer que si M. de Bismarck, comme cela n'est pas douteux, attache un tel prix au maintien du contrat austro-allemand, il aille employer ce moyen aussi inutile que maladroit d'aviser ses associés politiques? Et les intermédiaires diplomatiques officiels, qu'en fait-on? A-t-on oublié avec quel art le chancelier en dispose et les manie? Enfin, pourquoi cette supposition gratuite, que tout dément, d'une Autriche répugnant à renouveler un pacte dont elle n'a tiré que profit? Ne soyons donc point dupes de ces apparences. Jamais le concert des deux monarchies du centre n'a été plus intime. Quant à ces algarades de presse, ces provocations, ces défis, purs décors bons à abriter un nouvel événement de l'arrière-scène.

Cet événement ne serait-il pas l'accession prochaine de la Russie au dualisme austro-allemand, une reconstitution de la triple alliance? Nous avons d'abord cru pouvoir dire non; mais nous craignons que les faits ne répondent oui. Il est certain qu'un grand changement s'est opéré en Russie par la retraite du général comte Ignatief, que le panslavisme n'est plus en faveur à la cour du czar et qu'Alexandre III brûle de se rapprocher des deux empires auxquels il confine. Aussi la *Nouvelle Presse libre* de Vienne affirmait-elle, ces jours passés, que M. de Giers n'avait eu autre chose en vue sinon de préparer en tête-à-tête avec le comte Kalnocky un programme de rapprochement entre Saint-Pétersbourg et Vienne. Sans aller aussi loin que la *Novoe Vremya,* qui ne parlait ni plus ni moins que d'un dépeçage à l'amiable de l'homme malade (démembrer *hic et nunc* la Turquie serait un procédé quelque peu vif), le journal viennois indiquait cependant les clauses d'un accord. Les deux chancelleries trancheraient amicalement les questions ayant trait à la Serbie et au Montenegro. La Russie appuierait l'Autriche à la conférence de Londres : en ce qui concerne la difficulté danubienne, elle lui assurerait son plein concours; en revanche, l'Autriche ne ferait aucune objection à l'union éventuelle de la Bulgarie et de la Roumélie orientale, union qui tient, comme l'on sait, si fort à cœur au gouvernement et à la nation russes.

A dire le vrai, ces révélations de la *Nouvelle Presse libre* ont reçu des démentis formels. C'est ainsi que la *Pester*

*Lloyd* affirme que ce sont là de ridicules fables; que M. de Giers n'aurait eu garde d'aborder d'aussi hauts problèmes; que, tout au plus, a-t-il pu faire allusion à la question du Danube ou au règlement des affaires d'Égypte; que sur tout le reste il est demeuré muet. Entre les deux versions, nos lecteurs sont maîtres de choisir. On nous permettra, pour nous, d'aller où penchent les vraisemblances. Or ces réceptions princières à Vienne, ces longs entretiens de M. de Giers avec l'empereur François-Joseph et le comte Kalnocky, enfin cette allégresse des grandes organes russes, tout nous persuade que les vraisemblances n'inclinent pas du côté de la *Pester Lloyd*.

Il n'est donc point douteux pour nous qu'une nouveauté ne soit imminente dans les combinaisons d'alliances en Europe, combinaisons auxquelles il va sans dire que la France ne peut que rester étrangère. Au moins, ses vigies diplomatiques font-elles bonne surveillance? Sont-elles seulement attentives au sens de ces évolutions ou accomplies ou probables auxquelles notre avenir est si fort intéressé? Nous craignons que ce suprême soin ne passe au rang de souci secondaire quand nous voyons avec quelle facilité lamentable la direction de notre politique extérieure passe d'une main à l'autre de six mois en six mois, tantôt plus, tantôt moins, au risque d'interdire toute continuité de desseins, toutes chances de groupement, au risque de parachever notre isolement en Europe.

II.

Nous engageons ceux de nos hommes d'État républicains qui demandent à tous les échos la suppression du Concordat et le rappel de notre ambassadeur près le Saint-Siège, à méditer la lettre du roi de Prusse (c'est comme roi, non comme empereur, que Guillaume Ier l'a écrite) au pape Léon XIII. Cette lettre, rendue publique par un de ces stratagèmes de franchise calculée où excelle le prince de Bismarck, est une réponse semi réservée, semi conciliante, à une lettre pontificale dont nous n'avons pas, mais dont nous devinons le contenu. Il est évident que le saint-père, profondément touché par le rétablissement de l'ambassade prussienne, avait adressé au souverain hérétique des remerciements bien sentis, qu'il avait émis l'espoir d'une paix religieuse et prochaine et durable. Le pape écrire le premier, directement, au roi! Combien il fallait que la réinstallation à Rome de M. de Schlœzer lui tînt à cœur, pour l'entraîner à de telles avances! Dans sa réponse, le roi indique, lui aussi, la possibilité d'un accord entre l'État laïque et l'Église; mais il veut que le clergé fasse les premiers pas. « Si par des concessions du clergé je pouvais arriver, dit-il, à la conviction que, de part et d'autre, on est bien *mutuellement* prêt à un rapprochement, je serais disposé à signaler aux réflexions du Landtag de ma monarchie telles lois auxquelles il a fallu recourir durant la lutte engagée pour la protection des droits contestés de l'État, lois qui ne seraient pas d'une nécessité permanente pour la garantie des relations entre l'Église et l'État. » Traduction littérale : Que l'Église consente — ce qu'elle avait obstinément jusque-là refusé — à la présentation des candidats aux fonctions ecclésiastiques, et tout l'arsenal des lois de Mai, c'est-à-dire tout ce code inventé pour terroriser et réprimer le clergé catholique allemand, sera mis à vide. Léon XIII donnera-t-il à l'offre son acquiescement? On assure que personnellement il y serait fort enclin. Tout l'obstacle est dû, comme de juste, au parlementarisme clérical et aux répugnances de M. de Windthorst.

Tandis que nous sommes par delà le Rhin, mentionnons un de ces coups de force administratifs sur lesquels l'Allemagne semble compter comme sur les plus sûrs moyens de parfaire — et au besoin d'étendre — son unité. Une clause du traité de Prague, conclu entre le Danemark et la Prusse, stipulait au profit des habitants de Slesvig annexé le droit d'opter, et en leur nom et au nom de leurs enfants, pour la patrie danoise. Cette tolérance commençait sans doute à peser aux conquérants. Tant il y a que, de son autorité propre, sans même prendre la peine de consulter le cabinet de Copenhague sur la résiliation de ce droit dérivant d'un contrat bilatéral, le landrath de Hadersleben a rendu un arrêté aux termes duquel, parmi les sujets danois du Slesvig (et le nombre en est évalué à vingt-cinq mille et plus), ceux qui dans l'année doivent atteindre l'âge du service militaire devront : ou bien s'aller faire inscrire sur les listes du recrutement, ou bien se résigner à l'émigration. L'équité, la bonne foi, la raison protestent; mais un landrath le veut : il faut s'incliner.

III.

Il n'est pas bon, en général, d'invoquer, à propos des questions intérieures qui nous divisent, les exemples et comme les leçons des peuples voisins. Ce sera donc à titre de rapprochement et pour le piquant de la rencontre que nous signalerons la discussion, analogue à celle qu'agitent en ce moment même les Chambres françaises, qui vient de se dérouler au parlement italien. Don Luigi Bourbon, comte d'Aquila, beau-frère de l'empereur du Brésil et oncle de l'ex-roi de Naples, a rendu visite au roi Humbert et il a reçu au Quirinal des honneurs princiers. Sur cet incident M. Trinchera, député napolitain, a interpellé le gouvernement et protesté énergiquement à la tribune contre cet accueil empressé. C'est, comme l'on voit, le pendant de notre affaire des princes. Seulement ici le personnage visé est un ennemi qui a désarmé, un prétendant qui s'est nettement séparé de la cause de l'ancien roi de Naples et qui ne s'était résolu à cette démarche auprès du roi Humbert que pour bien marquer sa déférence envers la maison de Savoie. Dès lors l'analogie entre les deux incidents, celui du Quirinal, celui de Paris, n'est plus qu'apparente, et il n'y a pas à s'étonner que le ministère italien soit si aisément sorti indemne de cette interpellation.

GEORGES LYON.

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Travaux parlementaires.* — Chambre des députés. Le 27, discussion sur la réforme de la magistrature. Discours de MM. Graux, Waldeck-Rousseau et Ribot. L'article 1er, ainsi conçu : « L'inamovibilité est supprimée, les juges sont élus », est repoussé par 287 voix contre 242; à la suite de ce vote, la commission se retire. Le 27 janvier, M. Joseph Fabre dépose son rapport sur le projet de loi destiné à régler la situation des membres des familles ayant régné en France. La question préalable, demandée par la droite, est repoussée par 440 voix contre 98. Les 29 et 30, suite de la discussion, à laquelle prennent part MM. de Mun, Fabre, Viette, de la Porte, Léon Renault et Fallières. Le 29, le ministère, qui avait donné sa démission, se réforme sous la présidence de M. Fallières. Les ministres des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, qui maintiennent leur démission, seront remplacés ultérieurement. Le 81, le général Thibaudin est nommé ministre de la guerre. Le 1er février, la discussion est reprise. Discours de MM. Develle, Madier de Montjau, Rousseau, Andrieux, Camille Pelletan, Devès, Thibaudin, Paul de Cassagnac, Lockroy, Anatole de la Forge, Pieyre. Adoption du projet de loi par 355 contre 142.

*Conseil municipal de Paris.* — Le 30, par 30 voix contre 1, le conseil municipal de Paris émet le vœu que la préfecture de police soit supprimée.

*Nécrologie.* — Le 26. Mort du compositeur de musique Flotow.

---

## Revues étrangères

Sous ce titre : *The unmounted Bucephalus,* notre collaborateur M. Joseph Reinach examine dans le *Nineteenth Century* (livraison du 1er février) les conséquences probables de la mort de Gambetta.

A la nouvelle de cette mort presque soudaine, un Anglais écrivait à notre collaborateur : Que va devenir *that unmounted Bucephalus?* » (ce Bucéphale inmonté).

« *The unmounted Bucephalus,* c'est la république française. Ainsi la France, ayant perdu Gambetta, apparaît à l'étranger comme un cheval sans cavalier, cheval indiscipliné, presque sauvage, qui ne sait pas vers lequel des points cardinaux diriger désormais sa course désorientée...

« Nul plus que celui qui écrit ces lignes n'a été cruellement frappé au cœur par la mort de ce grand citoyen qui était le meilleur des hommes. Mais, si nous savons tout ce que notre pays a perdu en perdant Gambetta, nous savons aussi qu'il eût considéré comme indigne de son affection et de son estime quiconque aurait, au lendemain de sa mort, désespéré, à cause de sa disparition, de l'avenir de la France et des destinées de la république. Oui, l'âme de la république comme celle de la France étaient en Gambetta; mais de pareilles âmes sont immortelles. »

M. Joseph Reinach expose le caractère de la méthode politique de Gambetta et ses principales idées politiques, et il continue :

« Il est manifeste que sa méthode ne saurait être appliquée par aucun des hommes politiques survivants avec la même sûreté et le même bonheur que par lui. Et toutefois nous croyons pouvoir prédire que la réalisation de plusieurs idées dites gambettistes rencontreront moins d'obstacles, du moins dans une certaine fraction de l'opinion publique, aujourd'hui qu'hier, après la mort de Gambetta que de son vivant. Depuis plusieurs années, en effet, la trop grande gloire et la trop grande popularité de Gambetta avaient eu ce résultat que bien des hommes qui, en d'autres temps, eussent été les partisans résolus de ses idées en étaient devenus les adversaires acharnés uniquement parce que ces idées étaient préconisées et défendues par Gambetta. Ceci n'est ni à l'honneur de l'espèce humaine en général ni à l'honneur de notre démocratie en particulier; mais c'est la stricte vérité...

« Assurément — et les grandioses obsèques du 6 janvier l'ont prouvé avec un éclat imposant — Gambetta n'avait jamais perdu l'amour des couches profondes de la nation, et cela malgré l'incroyable torrent de calomnies et d'outrages qui l'avait assailli. Mais ces calomnies et ces outrages n'en avaient pas moins porté des fruits. Gambetta, qui est mort presque pauvre dans l'humble loge du jardinier de Balzac, passait, auprès de milliers et de milliers de Français, pour être riche à millions. Gambetta, qui avait rêvé pour l'avenir la reprise *pacifique* de l'Alsace-Lorraine par la France, passait chez les mêmes individus pour un belliqueux à tout prix. Gambetta passait encore, et aussi injustement, pour un esprit despotique, violent, turbulent et follement ambitieux. Et alors une défaveur s'attachait à ses propositions les plus élevées, les plus sages, les plus pratiques et les plus grandes. On se laissait aller, au parlement, dans quelques centres ouvriers et bourgeois, à croire sur parole les détracteurs les moins estimables et les adversaires les plus impolitiques de ce bon citoyen... Gambetta m'a dit un jour bien tristement, au mois de juillet dernier, à propos des affaires d'Égypte : « Il fau-« drait sans doute que je me décidasse à soutenir désormais « les solutions fausses pour que ce soient les solutions justes « qui soient adoptées. »

« Or aujourd'hui Gambetta est mort, et, comme il est mort, il n'offusque plus personne. Ce n'est plus à cause de lui, pour lui être désagréable, pour lui nuire, pour l'arrêter dans sa marche ascendante, qu'on attaque ses idées. Sa gloire ne trouble plus le sommeil de personne. Nous allons par conséquent voir désormais tout le contraire de ce qui s'est passé parmi nous depuis quelques années. Pour qu'une idée fût combattue avec acharnement, il suffisait alors qu'elle fût défendue par Gambetta. Désormais il suffira souvent qu'une idée ait été naguère préconisée par Gambetta pour qu'elle soit acclamée.

« Nous ne disons pas que cette métamorphose s'accomplira tout de suite; mais, en somme, elle sera beaucoup plus prompte qu'on ne pourrait le supposer. Déjà les théories de Gambetta sur le scrutin de liste, sur la revision limitée de la constitution, sur la nécessité de la centralité gouvernementale, sur l'inamovibilité des magistrats, sur le maintien de la nomination des juges par le pouvoir exécutif, sur la transportation des récidivistes, sur la réduction du service militaire, sur le régime des chemins de fer, toutes ces théories qui étaient encore violemment combattues l'année dernière ne rencontrent pas beaucoup plus d'adversaires que les idées générales de Gambetta sur la politique étrangère. La victoire est assurée, dans un avenir plus ou moins rapproché, à ses conceptions politiques et à sa méthode. C'est encore l'éternelle histoire du cercueil invincible du Cid. »

---

## École normale

Dans la séance annuelle de l'Association des anciens élèves de l'École normale, le président sortant, M. Ernest Havet, toujours préoccupé des grands et nombreux besoins, et si dignes d'intérêt, auxquels l'Association doit s'efforcer de subvenir, a insisté sur les ressources qui peuvent venir de personnes étrangères à l'Association et cité des exemples qui seront sans doute suivis :

« J'ai d'abord à vous entretenir d'une innovation que vous remarquerez dans notre prochain compte rendu : vous y trouverez une liste de donateurs étrangers; je veux dire qui ne sont pas membres de notre Association normalienne. Voici l'origine de cette liste. Je vous parlais l'année dernière à pareille époque d'une difficulté toujours présente à l'esprit des membres de notre conseil : celle de trouver des ressources qui soient en proportion de nos besoins; et, ainsi qu'il arrive quand on est fortement préoccupé d'une idée, je me laissais aller à rêver. « Chacun songe en veillant », comme dit La Fontaine. Je ne détrônais pas le Sophi; mon rêve était celui qui convenait au président d'une association fraternelle. J'imaginais, je croyais voir déjà un riche, un grand riche, qui, sous une inspiration heureuse, versait tout à coup une large donation dans notre caisse et nous mettait à l'aise pour toujours. Je me faisais bien une objection, car il faut des objections même dans le rêve, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de les résoudre. Je reconnaissais qu'il n'y a pas parmi nous de ces grands riches, et je répondais : Qu'à cela ne tienne! nous accepterons même du dehors. Hélas! mes chers camarades, ce donateur magnifique, avec les cent mille francs, plus ou moins, que je l'invitais à nous apporter, n'est pas venu; mais cet appel peu réfléchi et peut-être peu discret a eu une suite. Des personnes généreuses, et en premier lieu une dame, n'ont vu qu'une chose dans ce que je vous avais dit : c'est que nous ne refusions pas les dons d'une main étrangère. Et, en effet, chargés d'intérêts tels que ceux qui nous sont confiés, nous n'avons pas l'envie et il me semble que nous n'aurions pas le droit de rien refuser, du moment qu'en nous donnant on ne réclamait rien et qu'on ne prétendait qu'au titre d'ami, non à celui de membre de l'Association.

« Nous avons donc accepté ce que cette dame d'abord, puis un autre bienfaiteur nous ont offert : une somme de 50 francs d'une part, une somme de 100 francs de l'autre; nous avons accepté avec reconnaissance et en faisant le vœu que l'exemple qui venait d'être donné fût suivi.

« Votre conseil a décidé que les noms de M^me^ Juglar et de M. Ernest Lamy seraient placés sur une liste qui serait établie dans notre Annuaire à côté de celle des donateurs qui appartiennent à l'Association. Nous inscrivons en tête de cette liste la donation d'une rente perpétuelle de 2300 francs, faite en 1881 à l'Association par la fille de Prévost Paradol, M^lle^ Thérèse Paradol, religieuse de Notre-Dame de Sion. Elle aurait pu être comprise dans la liste des donateurs normaliens, puisque la donation a été faite par elle au nom de son père et pour honorer sa mémoire; mais il vaut mieux qu'elle soit réservée pour inaugurer avec éclat la liste nouvelle (1).

« Cette liste permettra à tous ceux qui s'intéressent à l'École sans lui avoir appartenu comme élèves, de faire quelque chose pour elle. Cet intérêt peut tenir à des raisons bien diverses. La personne qui a donné la première l'exemple de ces souscriptions me disait qu'elle regardait les gens du monde comme obligés à l'École de plus d'une manière, soit pour l'enseignement donné à leurs enfants, soit pour les leçons publiques qu'eux-mêmes peuvent suivre et dont ils recueillent directement le profit et le plaisir, soit pour tant de livres qui sortent de l'École et qui sont une richesse publique, disait-elle — car c'est cette personne qui parle, et non pas moi. Voilà donc comment cette liste s'est formée. Elle est bien courte à l'heure qu'il est; j'espère qu'elle s'allongera; et que la graine poussera une tige et des branches. J'espère que plusieurs, qui aiment l'École, ses études et son esprit, mais qui jusqu'ici n'ont pas eu même l'occasion de penser à cette œuvre, apprendront avec sympathie — quand, tous tant que nous sommes, nous aurons pris soin de mettre sous leurs yeux notre Annuaire — qu'ils peuvent s'y associer. Pour moi, quel que soit l'avenir de cette idée, il ne me semble pas que je puisse regretter jamais que pendant mon passage à la présidence un hasard m'ait amené à l'exprimer (1).

« Messieurs et chers camarades, j'avais déjà écrit ce que je viens de vous dire, quand les deux mêmes personnes, M^me^ Juglar et M. Lamy, m'ont fait la plus heureuse surprise. Elles sont venues apporter à notre caisse, pour l'année 1883, une nouvelle offrande de 100 francs chacune. Ce retour du même bienfait, sans obliger ces personnes en aucune manière pour l'avenir, témoigne d'une persistance dans la bienveillance et dans la libéralité dont nous sommes touchés comme nous devons l'être et qui est un grand encouragement pour l'œuvre que nous poursuivons. Vous m'autorisez sans doute à les remercier en votre nom. (*Applaudissements.*)

« Quant à nos donateurs normaliens, la liste s'en est accrue cette année comme tous les ans, et se trouvera dans le rapport du trésorier; mais il y en a un que je veux signaler dès à présent. M^me^ Paul Albert, quoique sûre du souvenir que nous gardons au nom de son mari, a voulu que ce nom si honoré demeurât à perpétuité sur notre liste, et elle m'a remis pour notre caisse une somme de 200 francs. »

(1) Cette belle donation s'adresse, en réalité, sous le nom de l'Association, à l'École normale elle-même. Aux termes de l'acte de donation, l'Association transmet ce revenu au directeur de l'École, qui en fait emploi pour distribuer à tous les élèves sortants : 1° les œuvres de Prévost-Paradol; 2° un certain nombre de livres qui forment à chacun une petite bibliothèque littéraire et scientifique. Mais l'acte de donation réserve à l'Association et à sa caisse une rente perpétuelle de 100 francs.

Voir, pour l'histoire de cette donation, l'allocution du président de 1881, dans la *Revue politique et littéraire* du 29 janvier 1881. Il est à remarquer que le nom de Prévost-Paradol était déjà inscrit dans une liste ordinaire pour une somme de 200 francs.

(1) Les personnes qui voudraient verser à notre caisse une somme quelconque n'ont qu'à s'adresser, soit au secrétariat de la Faculté des lettres à la Sorbonne, soit à un membre de l'Association.

---

## Le mouvement littéraire en Islande

Le *Magazin für die Literatur*, etc., a récemment publié un article intéressant sur le mouvement littéraire en Islande.

Malgré les mauvaises années qu'elle vient de traverser, la petite île conserve le feu sacré. Elle a des publications savantes et des publications populaires. Elle fait des vers; elle en est même encore, pour ce qui est de la poésie, à l'âge héroïque où le peuple tout entier chante et rime, car une bonne partie des volumes ou des pièces publiés ont pour auteurs des paysans, des pêcheurs et des ouvriers. Par parenthèse, il est intéressant de rapprocher de ce fait le passage suivant du livre récent de M. Jules Leclercq sur l'Islande :

« Les Islandais n'ont point d'écoles et ne reçoivent d'autre enseignement que celui que leur donnent leurs parents sans aucune intervention gouvernementale; et cependant on ne trouverait pas dans toute l'étendue de l'île un enfant de quinze ans qui ne sache lire les *Sagas*. » (*La Terre de glace*.)

Autre trait à noter : les idées nouvelles sur les femmes ont pénétré en Islande. Il n'y a pas longtemps, une Islandaise n'aurait pas osé écrire; l'opinion publique ne le permettait pas. Aujourd'hui on cite plusieurs romancières ou poétesses. De plus, les femmes prennent part à certains votes concernant les affaires communales.

L'Islande envoie chaque année à Copenhague un certain nombre de jeunes gens qui vont y achever leurs études. C'est surtout par cette petite colonie que s'entretiennent les communications intellectuelles avec le reste du monde.

## Une voix allemande sur la littérature française

Les *Histoires des lettres françaises* abondent toujours en Allemagne. Après M. Lotheissen, professeur à l'université de Vienne, qui a donné son premier volume en 1877 et promet le quatrième et dernier pour l'année prochaine, voici M. le docteur Édouard Engel, directeur du *Magasin des Littératures allemandes et étrangères*, qui nous offre un cours complet depuis les commencements jusqu'à nos jours (Leipzig, Friedrichs). Fidèle à son programme, M. Engel a su se borner; il a évité l'écueil de la prolixité, qui devient si souvent fatal aux savants allemands.

M. Engel a donné beaucoup d'ampleur aux origines de notre littérature; les périodes comprises entre la Renaissance et la fin du XVIII^e siècle tiennent relativement peu de place; le XIX^e siècle enfin occupe un grand quart de volume. C'est dans cette dernière partie surtout que l'auteur fait preuve d'un jugement sain et bienveillant, dont il faut lui savoir gré. Il s'est livré notamment à une étude approfondie du théâtre et du roman contemporains; les coryphées de ces genres, il les énumère au grand complet et les apprécie avec beaucoup de finesse. Il n'est pas partisan du roman naturaliste et préfère M. A. Daudet à M. E. Zola.

Voici le jugement d'ensemble que M. Engel formule à l'endroit de notre littérature actuelle :

« On a souvent reproché à la littérature française du XIX^e siècle d'être tombée en décadence, en comparaison des périodes antérieures. Rien n'est moins légitime. C'est le XIX^e siècle qui a donné à la France ses deux plus grands poètes lyriques : Alfred de Musset et Victor Hugo. Ce siècle a porté le roman français à une perfection artistique inconnue auparavant. George Sand, Balzac, Flaubert sont des noms qui soutiennent la comparaison avec n'importe quel autre sur ce terrain. Il est vrai que la tragédie proprement dite semble expirante; mais il en est de même dans tous les autres pays. Par contre, la comédie française contemporaine règne sur tous les théâtres de l'Europe. Les reproches les plus graves peuvent être soulevés contre la portée morale de beaucoup de ces pièces; mais, à côté des drames à sensation et à scandale, on voit paraître de nombreuses œuvres pleines de tendances louables qui ne justifient pas l'accusation d'une démoralisation générale. Quant à la prose, la France y a remporté ses plus beaux triomphes au XIX^e siècle, notamment pour l'historiographie. La prépondérance des intérêts politiques a nui aux genres littéraires, qui exigent un dévouement entier de la part de ceux qui les cultivent; mais ce phénomène n'est pas essentiellement français : il est propre à tous les pays agités par la politique. »

En présence de l'inimitié ouverte ou occulte que nous témoignent les correspondants parisiens de certaines grandes feuilles allemandes, ce jugement du docteur Engel prend les proportions d'une véritable réparation qu'il convenait de mettre en évidence.

## Notes géographiques

Un explorateur anglais, M. Maudslay, s'est consacré à l'étude des anciens monuments indiens de l'Amérique centrale. Il a déjà fait deux expéditions qui lui ont fait découvrir de nombreux vestiges de villes dans les forêts de Guatemala, et il vient de partir pour un troisième voyage, mieux équipé que les autres fois, pour tirer parti des sculptures et des inscriptions qu'il rencontrera. La Société royale de géographie de Londres va publier le compte rendu de ses premiers travaux.

Le gouvernement de l'Inde avait envoyé en 1878 un explorateur indigène dans le nord du Thibet. On n'avait jamais revu le voyageur, retenu prisonnier, disait-on, par les Thibétains. Il vient d'arriver à Calcutta, après une série d'aventures digne des héros de Jules Verne. Il avait réussi à atteindre Thingali, à environ 150 milles ouest du lac Kuku Nor, et se dirigeait sur Saithang, lorsqu'il fut dépouillé par des brigands et réduit, pour vivre, à se faire berger chez les Mongols. Dans cet état, il fut pris par des Tartares chinois, qui le réduisirent en esclavage. Au bout de sept mois il s'échappa, redescendit vers le sud, se trouva arrêté par une région infranchissable, fit un immense détour et rejoignit enfin, après quatre ans et demi d'absence, la frontière anglaise.

Deux expéditions françaises vont partir pour l'Afrique. L'une visitera le Somal, entre l'Abyssinie et l'océan Indien, dans le but de diriger le commerce du pays vers notre station d'Obokh. L'autre explorera la contrée des Gallas, au sud de l'Abyssinie.

## Faits divers

— On écrit d'Allemagne à l'*Athenæum* de Londres, à propos des efforts inutiles d'un explorateur anglais pour s'adjoindre un naturaliste :

« Il est singulier que dans toute l'Angleterre on n'ait pas pu trouver un naturaliste pour accompagner M. Thomson. En Allemagne, nous ne venons pas à bout de trouver un naturaliste expérimenté pour accompagner le docteur Emin, qui s'engage à défrayer toutes ses dépenses; mais ce n'est pas étonnant, car, d'une part, nous avons moins de voyageurs sérieux que vous, et, d'autre part, tous ceux de nos jeunes gens qui s'occupent de science sont disciples de Hœckel. Ils savent se servir du microscope et connaissent l'anatomie des tissus les plus délicats; mais ils sont incapables de déterminer une plante ou un animal, et c'est précisément ce qu'on leur demande. »

Cette lettre nous paraît jeter une lumière curieuse sur la direction des études scientifiques en Allemagne et sur ses résultats.

— On a retrouvé au Vatican, dans un sous-sol, des inscriptions et des sculptures assyriennes qui avaient été envoyées au pape Pie IX il y a près de trente ans et qui avaient été oubliées dans un coin.

— La Revue italienne *la Rassegna nazionale* (Florence) démontre dans un article intitulé l'*Irredenta* et signé : *Un ex-irrédentiste,* que la revendication par les armes de Trieste et de Trente est une utopie dangereuse, tandis qu'en s'alliant à l'Autriche l'Italie recevrait un jour ou l'autre le Trentin pour prix de ses services.

« Si l'Autriche, dit *la Rassegna nazionale,* veut se mesurer, le cas échéant, avec la Russie sans être ensuite débitrice de sa propre victoire envers la seule Allemagne ; si elle veut, dans certaines éventualités, donner la main à la France contre qui deviendrait envahissant sur terre, comme elle donne aujourd'hui la main à l'Allemagne contre qui voudrait devenir envahissant sur mer, elle a besoin de l'Italie, d'une Italie forte et bien ordonnée, dont les services ne seraient pas payés trop cher par la cession du Trentin. »

— M. James Darmsteter travaille, dit-on, à une histoire des variations de l'opinion anglaise sur Jeanne d'Arc.

— Une Revue anglaise, *Harper's Magazine,* publiera prochainement un article contenant des « informations spéciales » sur Gambetta, par un ami intime.

— M. Maspero a trouvé dans un papyrus du musée de Turin datant probablement de la fin de la vingtième dynastie un dialogue entre la tête et l'estomac. Il s'agit de décider lequel des deux doit être considéré comme « la reine » du corps.

— Notre collaborateur M. Léon Pillaut vient d'assister, à Bruxelles, aux représentations de la *Tétralogie* de Wagner, l'*Anneau du Niebelung*. Il en donnera son appréciation dans notre prochain numéro.

---

*Le gérant :* Félix Alcan.

---

## Semaine économique et financière

On n'aurait qu'à moitié raison d'accuser la Bourse d'inconséquence, bien que la baisse ait brusquement fait place à la hausse sans que cependant la situation politique, cause de la baisse, se soit le moindrement améliorée. Cette brusque évolution, en effet, n'est pas l'œuvre du marché tout seul. A l'origine, il y a bien eu les rachats du découvert constatés ici même il y a huit jours, et grâce auxquels la descente a été arrêtée. Un certain nombre de spéculateurs, d'autre part, ont bien pris le parti de se désintéresser de la politique, le parti de n'avoir plus d'yeux et d'oreilles que pour les faits d'ordre financier. Mais entre ces causes de reprise et le résultat acquis, il y a une disproportion par trop évidente pour ne pas nécessiter l'intervention d'un autre élément plus puissant à lui seul que les deux réunis.

Tout le monde, à la Bourse, désigne nominativement un établissement de crédit comme étant l'auteur direct ou indirect des ordres d'achat qui sont venus en masse, et avec une régularité toute mathématique, le jour de la réponse des primes, par exemple, absorber tout ce qui s'offrait sur le marché — nous voulons dire les Rentes, le 5 pour 100 particulièrement. — Tout le monde a-t-il tort? Tout le monde a-t-il raison? La question peut avoir un intérêt spécial; ceux qui ont charge de veiller à ce que certaines prescriptions statutaires soient observées ont le droit et même le devoir de l'examiner; au point de vue général du marché, l'intérêt est moindre. Que, pour souligner le succès d'une opération de crédit ou pour préparer le succès d'un corollaire de celle-ci, un établissement intervienne pour soutenir la Bourse, c'est ce qui s'est fait cent fois pour une, c'est ce qui se fera toujours. On peut le regretter, déplorer même de voir fausser la loi naturelle de l'offre et de la demande; mais s'en étonner et s'en indigner serait peut-être aller un peu loin : les occasions d'étonnement et d'indignation seraient trop fréquentes, et les organisations nerveuses s'useraient trop vite à ce jeu.

Il est évident qu'il y a des gens atteints, et que cette intervention d'un gros acheteur quand même et à tout prix fait mal les affaires de la spéculation à la baisse. Se basant sur des faits dont la signification n'était, hélas! que trop certaine pour tout homme de bon sens, la spéculation à la baisse, rassurée d'ailleurs par l'immobilité du Crédit foncier jusqu'au jour de l'ouverture de sa souscription, était « allée de l'avant » à corps perdu, et, si le menu fretin avait mis à profit la baisse de 1 fr. à 1 fr. 50 sur les rentes pour se retirer de la partie avec bénéfice, il est évident désormais que le gros des spéculateurs à la baisse avait maintenu ses positions. Ceux-là ont été désagréablement surpris par le retour offensif du Crédit foncier, et ils crient, ce qui n'a rien que de très humain, c'est-à-dire de très naturel. Ils disent que la partie a été faussée, ce qui est vrai, et se réclament du grand principe du libre jeu de l'offre et de la demande, auquel il a été, en effet, contrevenu. Mais, encore une fois, qu'est-ce cela sinon l'éternelle histoire de la Bourse, sinon l'étranglement des petits joueurs par les gros, et où serait le mal si cette démonstration nouvelle devait enfin apprendre au public tenté d'aller à la Bourse que le terrain est dangereux et que la partie n'est jamais égale, lui apprendre que sur ce terrain le raisonnement et la logique ne servent de rien et que, là aussi, la victoire appartient toujours aux gros bataillons? Si donc il y a des « amateurs » étranglés par cette hausse faite à la main, il est permis de les plaindre ; mais ne sont-ils pas à blâmer de s'être aventurés sur un terrain où ils sont et seront les éternelles victimes? Quant aux spéculateurs de profession, ils savaient à quoi ils s'exposaient, et l'on nous permettra de ne pas les trouver plus intéressants, aujourd'hui qu'ils sont à la baisse, qu'hier où ils étaient à la hausse.

Ce qui est beaucoup plus intéressant que ces intérêts particuliers, ce qui mérite bien davantage de préoccuper, c'est la question du lendemain qu'un effort de cette nature réserve au marché. On a beaucoup acheté; mais les Caisses les mieux

remplies ne sont pas inépuisables : on ne peut acheter toujours. On a levé, c'est-à-dire payé et mis en portefeuille beaucoup de titres; mais ces titres, on ne pourra peut-être pas toujours les garder; des raisons de plus d'une sorte peuvent s'y opposer; il faudra donc les revendre à un moment donné. Que la spéculation à la baisse, qui le sait, maintienne ses positions malgré le déport élevé qu'il lui faut payer; qu'un nouvel incident extérieur ramène des titres sur le marché du comptant, la chute peut être d'autant plus lourde qu'a été plus puissant l'effort pour la hausse, et la victoire d'aujourd'hui pourrait coûter cher. Voilà ce qui peut à bon droit inquiéter ceux qui n'ont aucun intérêt dans ce qui se passe et qui le jugent froidement, ceux que ne préoccupe que l'intérêt supérieur et impersonnel du marché des capitaux. Et la conclusion pratique à en tirer n'est pas autre que celle qui a été formulée plus haut : c'est que le public, qui n'est pas du métier, doit bien se garder de s'aventurer dans la bagarre.

Ce qu'il faut aussi demander à la politique, c'est de ne point venir compliquer la situation, non pas tant pour dégager l'établissement qui a fait la hausse et dont l'insuccès ne serait pas plus intéressant que les pertes infligées aujourd'hui aux baissiers, que pour le marché tout entier que le contre-coup atteindrait gravement.

Il y a encore un enseignement à dégager de l'histoire de la semaine. La facilité avec laquelle la hausse a triomphé de la baisse n'est-elle pas en effet la meilleure preuve de la non-intervention de la haute banque dans la baisse? A qui fera-t-on croire désormais que si les puissances financières, que les journaux radicaux désignaient à la vindicte publique, avaient été de la partie, la hausse l'eût emporté si aisément? Au nombre de millions relativement restreint jeté ces jours derniers dans la balance, quoi de plus facile que d'opposer un nombre de millions plus grand? Mais ce nombre de millions, la spéculation qui avait fait la baisse ne le possède pas; aussi a-t-elle été battue en un tour de main.

L'émission du Crédit foncier a réussi dans les conditions prévues ici. L'emprunt a été plus que souscrit en titres entièrement libérés; on en offrait 600 000, il en a été demandé 827 000. Ces demandes n'émanent pas toutes du public, assurément, puisque la haute banque et certains gros capitalistes avaient, comme on sait, non pas garanti, comme le syndicat, mais bien souscrit ferme un nombre important de ces obligations. Tel quel, le résultat est bon, et il faut s'en applaudir. Il a été demandé, en outre, 438 000 titres non libérés.

Un droit de préférence ayant été réservé aux souscriptions intégrales, les 600 000 obligations formant l'emprunt seront réparties entre les 827 000 souscriptions libérées. Mais le Crédit foncier a cru devoir aller plus loin. Il vient de créer une nouvelle série d'obligations du même type, permettant de servir les 227 000 demandes de libérées en excédent, et, en outre, de donner aux souscriptions de non libérées une obligation pour les demandes de 1 à 20 titres, et, au-dessus de 20, cinq pour cent de la souscription.

Au point de vue absolu, il n'y a peut-être rien à reprendre à cette façon de procéder. On a demandé des titres, le Crédit foncier les donne; c'est comme si, au lendemain de notre premier grand emprunt de guerre, l'État, qui devait peu après emprunter trois nouveaux milliards, avait servi les demandes excédant les deux milliards de ce premier emprunt. Cela, l'État n'a pas cru cependant devoir le faire, ce qui est une première indication défavorable au procédé employé par le Crédit foncier. Nous craignons, en effet, qu'en agissant ainsi cet établissement ne se heurte à des difficultés statutaires et légales : statutaires, parce que le nombre des obligations en circulation ne doit pas dépasser les prêts en cours; légales, parce que la notice officielle d'émission peut être considérée comme formant contrat entre l'emprunteur et le souscripteur, et que ce dernier peut trouver que sa situation n'est plus la même s'il se trouve dans une série d'un million de titres, par exemple, alors qu'on lui avait annoncé 600 000 seulement.

Mais l'inconvénient le plus saillant de la mesure nous paraît résider surtout en ce que cela rend la hausse impossible au lendemain de l'émission et difficile plus tard, et que cela enlève au souscripteur, sinon une prime sur laquelle il comptait, du moins l'impression encourageante de voir monter ses titres. Le Crédit foncier accordant jusqu'au 15 février pour dire si l'on refuse les titres souscrits en excédent, le souscripteur se trouve, en effet, dans une situation privilégiée. Il n'a qu'à se baisser pour cueillir une prime. Il n'a qu'à vendre cet excédent à la Bourse, et, si le 15 février les titres ont baissé, il rachète au lieu d'accepter le supplément que lui offre le Crédit foncier. Si, au contraire, les obligations ont monté, il prend livraison et livre sans perte. C'est la faculté de vendre à découvert sans risque. Il est clair que cette faculté n'est pas favorable à la hausse au lendemain de l'émission.

D'une manière générale, il est évident, d'autre part, que la rareté du titre est favorable à la hausse et que l'abondance a l'effet contraire. En s'en tenant aux 600 000 titres annoncés, le Crédit foncier eût obligé les souscripteurs tenant à être servis quand même à acheter à la Bourse, c'est-à-dire à faire monter les obligations, et, cela fait, il lui eût été loisible de créer de nouveaux titres qu'il eût été facile d'écouler à un prix plus élevé. C'eût été tout bénéfice pour lui.

En somme, soit que l'on se place au point de vue du public, soit à celui de l'intérêt du Crédit foncier — et intérêt de l'émission immédiate de la nouvelle série, et intérêt des émissions futures, — il semble que cet établissement eût mieux fait d'imiter l'exemple donné par l'État lui-même quand le premier emprunt de guerre a été plus que couvert. Il faut souhaiter toutefois qu'il ne se heurte pas à quelque difficulté d'application qui l'obligerait à revenir au procédé le plus correct et le plus avantageux sans doute, mais dont l'effet serait plus fâcheux peut-être que le procédé actuel lui-même.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [122]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 6. 10 FÉVRIER 1883.

Paris, 9 février 1883.

Une loi d'exception, c'est bien grave. Le moins qu'on puisse lui demander, c'est qu'elle atteigne son but. A ce prix seulement, semble-t-il, elle pourrait trouver des partisans. Le but du projet de loi soumis au Sénat est de défendre la république; or, par les moyens qu'il emploie, il la désarme.

Les deux moyens qu'il emploie sont l'exil et l'interdiction de tout emploi civil et militaire. Le premier, on s'étonne qu'il en soit même question. « Les prétendants sont moins dangereux dedans que dehors. » Ainsi s'est exprimé l'un des derniers présidents du conseil. Il est un prétendant dont les partisans déploient leur drapeau et s'agitent en bravades insolentes; on a cru même découvrir toute une organisation formidable : celui-là *préfère* l'exil. Il y est plus libre; il en peut faire partir des lettres-manifestes dont la poste se charge ingénument et que tous les journaux français reproduisent. Le prince Napoléon n'a risqué quelque chose que parce qu'il est en France. En prison, on est réduit à l'impuissance; avouez aussi que la prison, c'est moins prestigieux que l'exil.

Exiler tous les princes, comme le voulait M. Floquet, ce serait leur donner l'envie et la possibilité de conspirer. Sous la Révolution, on arrêtait Louis XVI à Varennes; on le ramenait de force, pour qu'il ne pût conspirer au dehors. Mais voici qui est plus fort. Nous avons des princes qui sont officiers dans notre armée. A ce titre, ils sont sous la main du ministre de la guerre. Il y en a qui sont en disponibilité : ceux-là mêmes, grâce à leurs épaulettes, ne sont pas libres. Le 27 octobre dernier, le général Billot, ministre de la guerre, a interdit au duc d'Aumale d'envoyer dorénavant aux officiers des régiments en garnison à Paris et à Versailles des invitations collectives aux chasses de Chantilly. C'est aussi simple que cela. Les autres princes, qui sont officiers de troupe, c'est plus simple encore. Si, malgré le cercle étroit de leurs petits commandements, on craignait le rayonnement de leur influence, il ne serait pas difficile de les envoyer en Tunisie.

Ces moyens qu'on a contre eux, on y renonce bénévolement; on les remplace par l'exil facultatif. Qu'y gagne-t-on? Tous les princes sans doute ne seraient pas exilés : il serait au moins bizarre d'appliquer la proposition Floquet après l'avoir repoussée. Les uns étant exilés, les autres non, il en résulterait une différence de situation, par conséquent d'influence ou d'action, au profit soit des uns, soit des autres; et la république y perdrait le bénéfice qu'elle trouvait dans cette concurrence de prétentions rivales se combattant mutuellement à égalité de conditions. Cela est si vrai que le projet de loi a été taxé d'orléaniste, parce qu'on suppose que les princes d'Orléans ne seront pas exilés. « Vous débarrassez l'orléanisme de la concurrence bonapartiste et ainsi vous le rendez plus fort », disaient les partisans de la proposition Floquet, qui croient que l'exil, c'est l'impuissance. Et les mêmes aujourd'hui, prévoyant le refus du Sénat, accusent celui-ci d'orléanisme parce qu'il est opposé à un projet qu'ils qualifiaient d'orléaniste. Comprenne qui pourra.

La crainte de l'exil, dit-on, fera que les princes se tiendront tranquilles. Pourquoi donc? Il faut dire, au contraire, que, dépourvus de tout emploi militaire ou civil, ils ne risqueront plus que l'exil. Une occasion s'offrant, qui leur paraîtrait décisive, pourquoi se gêneraient-ils? Si même ils tombaient dans les délits de droit commun, on peut affirmer que le gouvernement userait aussitôt de la loi d'expulsion plutôt que de s'engager dans les lenteurs dangereuses d'un procès politique. L'exil facultatif et le retrait d'emploi, c'est dire aux princes : « Conspirez maintenant, si vous voulez; au pis, il ne vous en coûtera plus que l'exil; désormais vous êtes sûrs de l'impunité. »

D'où viennent tant d'inconséquences? C'est qu'à tous, ministres, députés, journalistes, le temps de la réflexion a manqué. Un incident inattendu, une proposition introduite sur l'heure — à l'improviste, a dit le ministre de la justice, — un contre-projet hâtivement rédigé par le gouvernement, un compromis offert à point par un député nouveau qui doit être un peu surpris d'avoir trouvé la solution à lui tout seul; une séance de nuit. Mais quelle majorité écrasante! dit-on. On sait que l'effervescence est contagieuse, que les votes de passion ont presque toujours lieu à de grandes majorités; et puis, la nuit, il y a des effets d'optique qui agissent sur les imaginations. Ensuite, il s'est trouvé dans tous les rangs de la gauche des adversaires de la proposition Floquet et du projet de loi, et ceux-là sont presque tous des hommes marquants dans leur groupe. Enfin les 112 adversaires du projet « orléaniste » n'auraient pas dû le voter. La question est mal engagée. C'est donc le cas ou jamais, pour le Sénat, d'exercer ces fonctions de législateur d'appel pour lesquelles il a été créé.

# LES ÉVÉNEMENTS DE PONTAX

## Récit

### I.

Le 7 mai, le maire de Pontax, en dépouillant son courrier, lut la lettre suivante :

« Monsieur le maire,

« Au cours d'une excursion que je me propose de faire dans vos parages, j'aurai l'occasion de passer vingt-quatre heures à Pontax; j'ai l'intention de visiter votre intéressante cité et d'y goûter quelques instants de repos et de distraction. Je vous serai donc obligé de vouloir bien prescrire les mesures nécessaires pour m'assurer, ainsi qu'à mes soixante compagnons, une réception convenable. Comme nous désirons ne pas nous séparer, vous voudrez bien nous faire aménager sous le même toit des logements simples, mais soigneusement pourvus des objets de literie et de toilette qu'on est bien aise de rencontrer après une longue traversée. Je vous prie d'apporter une attention particulière à ce que la table soit abondamment pourvue d'aliments frais et de vins généreux; je tiens aussi à ce que le service soit élégant. Je n'arriverai que dans un mois; mais j'ai pensé qu'il vous serait plus commode d'être prévenu quelque temps à l'avance : vous pourrez ainsi vous concerter à loisir avec vos administrés, dont, j'en suis convaincu, le concours ne vous fera pas défaut.

« Permettez-moi d'ajouter, à titre de renseignement, que, dans le cas où mes instructions ne seraient pas observées avec empressement et intelligence, la ville serait mise à sac et vous seriez personnellement pendu. Vous tiendrez certainement à m'épargner ces cruelles extrémités qui affligeraient le monde civilisé, et vous ne voudrez pas que le premier jour où j'aurai l'honneur de vous voir soit aussi le dernier.

« Veuillez agréer, monsieur le maire, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

« Le commandant :

« GEORGES.

« A bord du *Forban*, croiseur cuirassé, armé de douze canons. Le 25 avril. »

Avant de jeter cette lettre au panier, le maire de Pontax regarda l'enveloppe : elle ne portait d'autre empreinte postale que celle du bureau central de Pontax. Ce ne pouvait être qu'une de ces plaisanteries comme en font volontiers les clercs de notaire; mais tout ce qui sort du train habituel de l'administration mérite qu'on s'y arrête, et, finalement, après avoir relu la lettre, l'honorable édile, au lieu de la jeter, la mit dans le carton : *Affaires diverses*. Puis il n'y pensa plus.

Cinq jours plus tard, le 12 mai, il reconnaissait la même écriture sur une enveloppe qu'il ouvrit avec intérêt. Cette nouvelle lettre était ainsi conçue :

« Monsieur le maire,

« Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 25 avril, j'ai oublié de vous entretenir d'une question qui n'est pas sans importance pour un équipage adulte. Je vous prie de mettre à ma disposition, le soir de mon arrivée, soixante jeunes filles d'une grande beauté. Il est indispensable qu'il y en ait soixante. Pour la beauté, je comprends qu'il faille tenir compte des ressources de la localité : je me contenterai donc de ce que vous aurez, pourvu que ce soit la fleur de votre jeunesse. Afin de ne pas vous créer de difficultés excessives, j'admettrai des assimilations. Seront considérées comme jeunes filles, jusqu'à concurrence de trente, les femmes qui, n'ayant pas accompli au 1er janvier dernier leur vingt et unième année et n'ayant jamais eu d'enfants, réuniront les trois conditions suivantes : la fraîcheur du teint, la pureté des formes et un caractère enjoué.

« Il ne vous échappera pas, monsieur le maire, que la mission dont vous vous trouvez ainsi investi est toute de confiance. Au moment où l'on s'apercevrait d'une fraude quelconque dans la livraison, il serait trop tard pour y remédier utilement. C'est donc sur votre tête que vous répondrez de l'exacte observation des conditions stipulées ci-dessus.

« Vous pouvez d'ailleurs vous porter garant que nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour adoucir dans la pratique ce qu'il peut y avoir de rigoureux dans notre manière d'entrer en relations avec les jeunes personnes que vous administrez.

« Veuillez agréer, monsieur le maire, la nouvelle expression de mes sentiments les plus distingués.

« Le commandant :

« GEORGES.

« A bord du *Forban*, croiseur cuirassé, armé de douze canons. Le 3 mai. »

Au lieu de rire de cette lettre, le maire en éprouva une sorte d'irritation : il lui apparaissait qu'on se moquait de lui, et, quand on a été choisi par le libre suffrage de ses concitoyens pour administrer une ville importante, on n'aime pas à être pris pour cible de plaisanteries de mauvais goût. Le jour même, à déjeuner, il montra les deux lettres à sa femme.

Celle-ci, qui était une femme non seulement très agréable, mais aussi très avisée et avait donné en plus d'une circonstance des preuves d'esprit politique, opina qu'il y avait lieu d'adresser ces deux pièces au procureur de la république pour qu'il en recherchât l'auteur et le poursuivît sous la double prévention d'outrages à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions et de menaces de mort sous condition. Mais le maire, pensant que cette poursuite ne pourrait avoir lieu sans publicité, craignit que la malignité des journaux hostiles ne s'emparât de ces documents pour déverser le ridicule sur sa personne et sur son caractère, et il ne suivit pas le conseil de sa femme.

Le 22 mai, il recevait une troisième lettre dont voici la teneur :

« Monsieur le maire,

« Je profite d'une occasion pour vous confirmer les deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire en date du 25 avril et du 3 mai et pour y ajouter quelques détails d'exécution. C'est probablement d'aujourd'hui en huit que je mouillerai à Pontax, si les vents ne me sont pas contraires. Je désire être reçu sans faste, mais cependant avec les égards que comporte ma situation de commandant d'un croiseur cuirassé, armé de douze canons. Il me sera agréable que

vous vous trouviez sur le quai, au moment de mon débarquement, revêtu de vos insignes et entouré du corps municipal.

« Vous désignerez, parmi les fanfares de la ville, celle qui devra nous accompagner aux logements que vous nous aurez fait préparer. Elle pourra jouer votre air national et quelques morceaux de circonstance. Le dîner sera prêt pour sept heures. Veuillez inviter à la réception qui suivra les personnes les plus distinguées de la société. On dansera. Les soixante jeunes filles ou assimilées porteront à la ceinture une fleur uniforme qui leur tiendra lieu de présentation. Vous ne m'adresserez pas de discours et vous tiendrez la main à ce qu'il ne m'en soit adressé aucun. Je veux espérer que l'exécution de ces diverses mesures ne vous attirera que des éloges et je vous prie de croire aux sentiments de respectueuse déference avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur le maire, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Le commandant :

« GEORGES.

« A bord du *Forban,* croiseur cuirassé, armé de douze canons. Le 18 mai. »

C'était impatientant. Le maire entra brusquement dans la chambre de sa femme et lui jeta presque la lettre, comme si elle en pouvait mais. Elle devint sérieuse et, après un instant de silence, elle dit :

— C'est très grave.

Alors il se mit à rire et, se radoucissant, il expliqua qu'au fond cette gaminerie n'avait assurément rien de grave, mais qu'il était irritant de ne pouvoir s'empêcher de recevoir et de lire toutes les lettres qu'il plaît au premier venu d'écrire.

— Vous prenez cela trop légèrement, lui répondit-elle. Il faut mettre votre responsabilité à couvert. En somme, ce n'est pas à vous qu'il appartient de protéger le littoral contre des incursions armées; mais je ne serai tranquille que lorsque vous aurez communiqué les pièces aux autorités compétentes. Elles feront ce qu'elles voudront; elles ne feront rien s'il n'y a rien à faire; mais, quoi qu'il arrive, on ne pourra plus s'en prendre à vous.

— Vous voulez rire! exclama le maire. Croyez-vous pas qu'il va réellement entrer dans le port de Pontax un croiseur cuirassé, armé de douze canons, dont l'équipage va mettre la ville à feu et à sang?

— Je n'en sais rien, dit la femme d'une voix douce où perçait l'entêtement; mais vous ne pouvez garder le silence sur ces lettres sans engager plus ou moins votre responsabilité. Il ne vous en coûtera rien de les porter à la connaissance de qui de droit et, du moins, vous serez à l'abri de toute éventualité.

Le maire leva les épaules et remporta ses lettres sans répondre. Mais il n'était pas aussi tranquille qu'il voulait le paraître. L'idée qu'un navire monté par des pirates eût la prétention de s'introduire de vive force dans le port de Pontax ne soutenait pas l'examen. Seulement les trois lettres s'étaient succédé à des intervalles qui semblaient indiquer la marche d'un vaisseau parti de loin et s'approchant à la vitesse normale. La première, datée du 25 avril, pouvait avoir été expédiée de la côte d'Afrique ; la seconde, du 3 mai, avait peut-être été envoyée de Madère ; et la troisième, du 18 mai, avait été prise par un bâtiment rencontré en mer. C'était absurde; mais, dès le premier jour, l'arrivée du *Forban* avait été annoncée pour le 25 mai; on était déjà au 22 mai, et à travers les singularités du style on reconnaissait chez l'auteur des lettres une imperturbable suite dans les idées. Il faudrait être fou pour venir, en plein XIXe siècle, s'attaquer avec une poignée d'hommes à une grande et puissante nation; mais il y a des fous.

Seulement, en communiquant les lettres, on aurait l'air de les prendre au sérieux; toute la ville se gausserait d'un maire assez naïf pour occuper les autorités d'une pareille farce.

Le maire était en proie à ces perplexités quand sa femme entra dans son cabinet : elle avait mûrement réfléchi et elle apportait la solution. C'était d'ailleurs celle dont elle avait eu l'intuition dès le premier moment : il ne fallait pas donner à rire en paraissant s'alarmer de menaces qui n'étaient susceptibles d'aucun effet plausible; mais il fallait déférer les faits à la justice, sans avoir l'air d'y attacher aucune importance et uniquement pour ne pas laisser péricliter un grand intérêt social — le respect qui est dû à l'exercice des fonctions électives.

En effet, cela conciliait tout, et, après s'être laissé prier quelque temps, le maire, tout en riant et en traitant sa femme de folle, s'en alla avec un certain soulagement porter les lettres au procureur de la république.

Le chef du parquet lut négligemment ces papiers et demanda au maire ce qu'il voulait. Des poursuites? Mais contre qui? Y avait-il lieu de soupçonner quelqu'un? Avait-on un commencement de preuve qui permît d'imputer à telle ou telle personne le délit d'outrage à un fonctionnaire ou de menaces de mort? On ne peut pas intenter des poursuites sans les intenter à quelqu'un. Sans doute il appartient au parquet de rechercher les auteurs des délits qui lui sont signalés; mais c'est une recherche dans laquelle on échoue souvent, alors même qu'il y a un corps de délit, un préjudice causé et des témoins : que serait-ce dans la circonstance actuelle? Chercher dans toute une ville l'auteur de lettres mises à la poste, c'était tenter l'impossible. Le mieux à faire était de se tenir coi. Les instigateurs de cette mauvaise plaisanterie seraient bien plus penauds en voyant qu'elle ne fait aucun bruit et que personne ne daigne s'en occuper. Peut-être même leur dépit se traduirait-il par quelque indiscrétion qui mettrait la justice sur la trace des coupables.

Au fond, le maire ne tenait pas aux poursuites; il se rallia bien vite à l'opinion du procureur de la république : il lui suffisait d'être débarrassé de ses lettres. Mais, au moment où il se levait pour se retirer, le magistrat les lui rendit; il n'en avait que faire si elles lui étaient communiquées officieusement : pour qu'il consentît à les garder, il fallait qu'il en fût saisi par une plainte régulière, et il n'engageait pas le maire à formuler cette plainte. Celui-ci dut remporter ses lettres, à demi satisfait.

En rentrant chez lui, il essuya une scène de sa femme qui lui reprocha de n'avoir fait, en somme, qu'une fausse

demarche, puisque les lettres pouvaient maintenant devenir l'objet de toutes les conversations sans que la responsabilité fût pour cela partagée avec personne. Elle n'avait d'ailleurs pas perdu son temps : pendant l'absence de son mari, elle avait fait prendre des informations au bureau du port, et, d'après le relevé qui lui avait été fourni, il était entré en effet dans le port de Pontax, aux dates des 6, 11 et 21 mai, des bâtiments dont l'arrivée coïncidait avec la réception des lettres. Le premier venait des îles du cap Vert, le second de la Corogne et le troisième d'Amérique. On pouvait se renseigner auprès des capitaines de ces navires, dont le dernier au moins n'avait pas encore eu le temps de repartir. Mais le maire avait déjà de cette histoire par-dessus la tête et il s'en alla en maugréant qu'il n'avait plus le temps de s'occuper de semblables balivernes. Sa femme ne se tint pas pour battue : ayant, le soir, rencontré le sous-préfet chez une de ses amies, elle l'invita à dîner pour le lendemain 23.

Après le dîner, elle amena adroitement la conversation sur les lettres anonymes et trouva le moyen de dire d'un air distrait :

— A propos de lettres anonymes, mon mari en a reçu ces jours-ci de bien singulières. Montrez-les donc à M. le sous-préfet, mon ami.

Le maire les avait dans sa poche; mais il sortit comme pour les aller chercher dans son cabinet et les rapporta au bout d'un instant en disant qu'elles l'avaient bien fait rire. La femme hasarda qu'il serait peut-être bon de les envoyer au ministre de l'intérieur pour lui faire juger l'esprit de la population. Mais le sous-préfet ne répondit même pas à cette ouverture et ajouta seulement que, si on voulait lui donner les lettres, il les enverrait à un petit journal de la capitale avec lequel il avait conservé des relations. L'idée ne fut pas goûtée et le maire dut encore réintégrer ses lettres dans leur carton; mais sa femme dormit plus tranquillement : on avait prévenu le procureur de la république et le sous-préfet; ils n'avaient pas jugé à propos de prendre la chose au sérieux : on serait, en tout cas, bien excusable d'avoir pensé comme les chefs des services judiciaire et administratif de l'arrondissement.

Le *Sémaphore de Pontax*, dans son numéro du 24, publia l'entrefilet suivant :

« Nous n'avons pas cru devoir jusqu'à présent nous faire l'écho de bruits qui circulent en ville et qui présentent un caractère de gravité tout à fait alarmante. Mais devant la persistance d'inquiétudes qui commencent à se faire jour dans le public, nous croirions manquer à la mission de la presse si nous gardions plus longtemps le silence sur des rumeurs qui appellent un démenti ou des mesures de sûreté immédiates.

« D'après les informations que nous avons puisées à une source autorisée, la ville de Pontax serait à la veille d'être bombardée par une escadre dont on n'indique d'ailleurs ni l'effectif ni la nationalité. D'autres renseignements vont jusqu'à faire prévoir l'éventualité d'un débarquement. Si étranges que puissent paraître de telles appréhensions, nous sommes fondés à croire qu'elles n'ont pas pris naissance sans motifs, et nous constatons avec stupeur que ni l'autorité militaire ni l'administration municipale n'ont encore pris aucune des mesures que commanderait la seule possibilité d'une agression armée. Il est d'ailleurs incroyable qu'au moment où les Chambres sont réunies, le gouvernement n'ait rien fait savoir aux représentants du pays des differends internationaux qui ont pu donner lieu à cette supposition. Nous voulons croire encore qu'on a beaucoup exagéré le péril de la situation, mais il faut s'attendre à tout de la part d'un gouvernement qui n'en est plus à donner des preuves de son incurie et de sa légèreté, et tous les bons citoyens croiront avec nous qu'il serait doublement criminel de lancer le pays dans une politique d'aventures et de négliger en même temps les précautions de la plus vulgaire prudence. »

Le maire apporta cet article à sa femme.

— Voilà de quoi nous aura servi, lui dit-il, la communication des lettres au procureur de la république et au sous-préfet! Il faudra maintenant publier les lettres pour démentir les bruits alarmants et pour démontrer que nous n'avions aucunes mesures à prendre. Nous serons la fable des journaux.

Mais sa femme lui fit judicieusement remarquer qu'il valait mieux attendre au lendemain parce qu'alors la date indiquée pour l'arrivée du *Forban* serait écoulée, et l'on aurait beau jeu à railler les badauds qui avaient fait une affaire d'une pareille drôlerie. Et, pour éviter d'avoir à répondre jusque-là aux questions qu'on ne manquerait pas de leur faire, le maire et sa femme firent défendre leur porte et se couchèrent de bonne heure.

## II.

Le lendemain, 25 mai, à midi, *le Forban* mouillait dans le port de Pontax par un beau soleil et une jolie brise S.-S.-O. Il n'avait pas demandé de pilote et la façon dont il manœuvra pour franchir la passe, qui est, comme on sait, assez difficile, prouva de reste qu'il avait à bord des marins aussi expérimentés que hardis. A la corne était arboré notre pavillon national. On a su depuis que *le Forban* avait l'habitude de hisser les couleurs de la nation à laquelle appartenait le port où il faisait escale : il agissait ainsi dans une intention de politesse; mais cette pratique doit être blâmée comme contraire aux règlements de la navigation internationale. Ce n'est malheureusement pas la seule infraction qu'il y ait à relever à la charge du commandant Georges.

Quand les divers officiers du port se présentèrent à son bord, il les reçut avec beaucoup d'égards, mais il leur refusa péremptoirement les justifications qu'ils étaient cependant en droit d'exiger. C'est ainsi que l'agent de la Santé, ne pouvant obtenir la production d'aucune patente, se vit obligé de refuser la libre pratique; le préposé de la douane, n'ayant pas été admis à visiter la cale, déclara qu'il ne laisserait rien débarquer, et le capitaine de port, devant le refus de faire connaître le port d'attache du bâtiment, ne voulut assigner aucune place pour la mise à quai.

Le commandant n'insista pas, mais pendant ces pourparlers l'équipage avait mis les canots à l'eau et, quelques instants après, le commandant Georges et ses soixante compagnons débarquaient sur le quai Saint-Nicolas.

Le commandant Georges était un beau garçon de trente-

cinq ans et de cinq pieds six pouces. Il portait un « complet » en velours mordoré, avec un petit chapeau de feutre sans plume et sans prétention; il avait des gants blancs, deux pistolets à la ceinture et l'épée au côté. Les hommes portaient le costume des matelots de tous les pays; ils avaient tous un sabre, deux pistolets et un fusil. Ils débarquèrent avec eux deux jolis canons de 7, tout en cuivre poli, et en un clin d'œil ils furent rangés en bataille sur le quai. C'était le personnel combattant; à bord du *Forban* étaient restés les quarante hommes nécessaires à la manœuvre, à la garde du navire et au service intérieur.

Quand tout le monde fut au port d'armes, le commandant jeta les yeux autour de lui d'un air étonné, et, s'adressant aux badauds les plus rapprochés, il demanda :

— Où est donc le maire de Pontax?

On lui répondit qu'on ne l'avait pas vu et qu'il était sans doute à l'hôtel de ville.

— Ah! fit le commandant d'un air pincé.

Puis, avisant un gamin qui avait l'air plein de bonne volonté, il lui dit :

— Petit, tu vas nous conduire à l'hôtel de ville.

— Oui, mon commandant, répondit l'enfant, flatté d'avoir été distingué et enchanté de se mettre en avant.

Et la petite troupe, en colonne de quatre hommes de front, s'engagea au pas accéléré dans la rue de l'Intendance, précédée du petit guide qui s'amusait comme un roi et escortée d'un populaire ahuri qui ne comprenait rien à ce déploiement de forces.

Le capitaine de port, revenu à terre, alla immédiatement en référer au commissaire de la marine, pendant que l'agent de la Santé et le préposé de la douane se rendaient en toute hâte auprès de leurs chefs de service.

Bien que tout se fût passé très rapidement, le personnel du port avait eu le temps d'accourir et tout le monde avait bien vite compris qu'il se passait quelque chose d'absolument inusité. Un marin prit le pas de course pour aller prévenir le bureau de l'état-major; un gendarme qui passait là par hasard rentra aussitôt à la caserne pour raconter ce qu'il avait vu; un valet de ville se rendit sans tarder chez le commissaire de police, et une nuée de personnes de bonne volonté se répandit dans les divers quartiers de la ville en annonçant aux boutiquiers sur leurs portes, aux passants dans les rues et à toutes leurs connaissances à domicile, l'incroyable événement qui était en train de s'accomplir.

Le maire de Pontax signait un arrêté municipal sur la police des chiens errants, quand un garçon de bureau entra tout essoufflé dans son cabinet et lui dit qu'une troupe d'hommes armés se dirigeait vers l'hôtel de ville. Il sentit une sueur froide dans le dos et vit comme un nuage passer devant ses yeux. Un éclair de réflexion avait suffi pour lui rappeler qu'aucune mesure n'était prise en vue de la réception du *Forban* et que les lettres du commandant ne laissaient aucun doute sur ce qui devait arriver dans ce cas. Mais il se remit aussitôt en se disant qu'on ne vient pas pendre un maire au milieu d'une ville de 40 000 âmes sans que cela présente quelques difficultés. Il se sentait d'ailleurs entouré de la considération et soutenu par les suffrages de la majorité relative des électeurs. Il donna d'une voix grave l'ordre de fermer les portes de l'hôtel de ville; puis, entendant déjà la rumeur grossissante de la foule qui s'avançait, il comprit qu'il n'aurait le temps de rien écrire et dit aux employés réunis dans le bureau le plus voisin de s'échapper aussitôt par les issues de derrière et d'aller en toute hâte prévenir les différentes autorités de la ville que la mairie était menacée d'un coup de main.

Alors il s'approcha de la fenêtre et vit sur la place une foule houleuse qui se dressait sur la pointe des pieds en regardant du côté de la rue Nationale. Au même moment, le commandant Georges, à la tête de ses soixante hommes suivis de leurs deux canons, débouchait sur la place. Il fit ranger ses hommes sur trois côtés, la façade de l'hôtel de ville formant le quatrième côté du carré, dont l'intérieur resta vide, la foule étant contenue derrière les trois lignes. Au milieu de ce carré, les deux canons furent braqués, l'un sur la porte principale de l'hôtel de ville, l'autre en enfilade de la rue Nationale. Ces préparatifs terminés, le commandant donna un louis au petit garçon qui l'avait amené, et, se dirigeant vers l'hôtel de ville, il frappa à la porte avec le pommeau de son épée. Il frappa trois fois : la porte ne s'ouvrit pas. Un grand silence régnait sur la place. Le commandant fit un signe : un coup de canon retentit ; la porte vola en éclats. Le commandant prit alors quatre hommes avec lui et pénétra dans l'hôtel de ville. Un instant après, il était dans le cabinet du maire, et, comme celui-ci voulait sortir par une petite porte, il le fit saisir par ses hommes et l'invita à se rasseoir à son bureau. Il prit lui-même un fauteuil; puis, en présence des employés de la mairie qui demeuraient stupides, il s'adressa au maire d'une voix sévère :

— J'ai eu l'honneur de vous écrire trois fois, monsieur le maire, pour vous faire connaître mes intentions et vous demander votre concours. Je constate avec regret que vous n'êtes pas venu à ma rencontre et j'ai lieu de croire que vous n'avez pris aucune des dispositions que je vous avais indiquées. Que ce soit négligence ou mauvaise volonté, votre attitude est de nature à porter atteinte à ma considération dans la ville et je suis obligé de faire un exemple pour qu'il soit bien entendu, pendant mon séjour ici, que, lorsque je commande, je dois être obéi : vous allez être pendu.

Le maire ne pouvait se faire aucune illusion sur la gravité de sa situation : la promptitude avec laquelle la porte avait été enfoncée à coup de canon, la présence sur la place d'une troupe armée, disciplinée et résolue, et le ton péremptoire du commandant montraient assez qu'il ne s'agissait ni d'une plaisanterie ni de menaces vaines. La docilité de la foule curieuse qui remplissait la place ne permettait d'attendre d'elle aucune intervention. Il est vrai que les autorités étaient maintenant prévenues et que, d'un moment à l'autre, la force publique apporterait son secours légal; mais encore fallait-il le temps de donner les ordres, de réunir un effectif de troupes suffisant, et le commandant ne paraissait pas disposé à attendre. Au surplus, dans le conflit qui allait s'engager entre ces bandits et l'armée régulière de la nation, il ne ferait

pas bon de se trouver entre les deux feux. L'essentiel était donc de gagner du temps.

— Veuillez remarquer, commandant, dit le maire d'une voix mal assurée, qu'il n'y a eu de ma part aucune intention désobligeante dans le fâcheux contre-temps qui vous prive de la réception à laquelle vous vous attendiez. Vous serez le premier à reconnaître qu'une municipalité ne peut faire préparer des logements pour toutes les personnes qui lui en demandent, sans autres formalités; elle s'exposerait ainsi à favoriser de véritables abus. Or je ne sais pas encore à qui j'ai l'honneur de parler, et j'avais pu croire, jusqu'à présent, que vos lettres émanaient d'une individualité sans mandat...

Il allait continuer, mais le commandant devina son jeu.

— Je n'ai pas le temps, interrompit-il, d'écouter des explications superflues. Votre absence à mon arrivée n'est qu'un manque d'égards et vous n'êtes pas un assez grand personnage pour que je prenne la peine de m'en fâcher. C'est un détail insignifiant. Venons au fait : oui ou non, mes logements sont-ils prêts?

— Pas encore, mon commandant.

— C'est bien. Où allons-nous le pendre? demanda le commandant en se retournant vers ses hommes.

Un des hommes défit une corde qu'il portait en sautoir. Un autre s'approcha de la fenêtre et se mit à examiner si la balustrade du balcon offrait une résistance suffisante.

Le maire pensa en ce moment que tout valait mieux que d'être pendu et que, dans la détresse où le laissaient l'inaction de la population et le retard des autorités militaires, il lui appartenait de pourvoir lui-même à sa sécurité personnelle.

— Permettez-moi, commandant, hasarda-t-il, de vous faire observer que le crime auquel vous semblez résolu ne vous procurera pas de logements, tandis que, si vous me laissiez en liberté, il me serait facile de réparer promptement un malentendu que je regrette bien sincèrement.

— Eh bien? demanda le commandant à l'homme du balcon.

— La balustrade est solide, commandant. M. le maire sera en saillie sur la façade et on le verra parfaitement de tous les points de la place.

— Allez! fit le commandant.

Deux hommes maintinrent le maire sur son siège et un troisième lui passa le nœud coulant autour du cou. Le maire essaya de se débattre et se mit à pousser des cris désespérés; mais des bras vigoureux le réduisirent à l'immobilité et une main brutale étouffa ses cris.

A ce moment, un matelot du *Forban* entra et remit au commandant une carte. C'était celle du sous-préfet, qui insistait auprès de la garde pour qu'on le laissât entrer dans l'hôtel de ville.

— Faites entrer, dit le commandant.

Puis il cria : « Stoppez! »

Le maire, qui commençait à étrangler, put respirer de nouveau.

Le sous-préfet fut introduit entre deux matelots. Il avait été informé du débarquement presque en même temps par le commissaire de police et par l'envoyé de la mairie, et, bien qu'il eût reçu communication des lettres l'avant-veille, il n'avait pu en croire ses oreilles. Il s'était donc dirigé vers l'hôtel de ville pour se rendre compte par lui-même de ce qui se passait; mais, arrivé sur la place, il avait été arrêté par le cordon de troupes dont la consigne était de ne laisser entrer personne. Puis il avait su bientôt après, par un chef de bureau qui s'était glissé hors du cabinet du maire, les détails de ce qui se passait et de ce qui se préparait. Dans le désir légitime de renseigner exactement son supérieur hiérarchique sur un événement aussi extraordinaire, il avait demandé à parler au lieutenant et obtenu enfin qu'on fît passer sa carte. En voyant la triste posture où se trouvait le maire, il eut presque envie de regretter sa démarche; mais, puisqu'il y était, il se dit gaiement qu'il fallait aller jusqu'au bout, et, comme il était bon garçon, il se demanda ce qu'il fallait faire pour tirer l'élu de la cité d'une aussi fâcheuse conjoncture.

— Voyons, commandant, dit-il d'un air insinuant; j'ai appris que vous projetiez des mesures de rigueur et je viens pour m'entendre avec vous. J'ignore la nature du dissentiment qui s'est élevé entre M. le maire et vous; mais je ne puis croire qu'il soit impossible de concilier les divers intérêts en cause et je serais heureux de contribuer pour ma part à un arrangement équitable. Qu'y a-t-il donc?

— Croiriez-vous, monsieur le sous-préfet, que, malgré mes avis réitérés et ma réquisition formelle, je ne trouve à mon arrivée ici rien de ce que j'avais demandé?

— Tout sera prêt dans une heure, mon commandant, gémit le maire qui avait le cou un peu serré.

— Certainement, ajouta le sous-préfet, comprenant que la temporisation était la seule voie de salut.

— Il faut un exemple, répondit le commandant d'un ton sec.

— Mais, commandant, insista le sous-préfet, quels que soient les torts dont vous avez à vous plaindre, vous ne sauriez méconnaître que ce sont des torts politiques, et vous ne voudrez pas leur appliquer un genre de répression qui, dans les pays où il est en vigueur, est toujours réservé aux malfaiteurs de droit commun.

— C'est vrai. Je veux bien tenir compte de cette considération et je propose une transaction. Si vous me garantissez que dans une heure mes logements seront prêts, qu'à sept heures le dîner sera servi et qu'à dix heures les soixante jeunes filles seront à leur poste, conformément à mes prescriptions antérieures, au lieu de faire pendre M. le maire je consentirai à le faire fusiller.

— Comment! fusiller! exclama le maire.

— Mais oui, parfaitement, dit le sous-préfet. Voilà un arrangement très acceptable.

Au fond il pensait, comme de juste, que d'ici là tous ces gredins seraient ou massacrés ou emprisonnés.

L'arrangement fut immédiatement conclu, rédigé séance tenante, signé par le commandant Georges, le sous-préfet et le maire, et revêtu du sceau de la mairie.

— Maintenant, dit le commandant, nous allons laisser M. le maire, sous la protection de mon lieutenant et de quatre

hommes, formuler les réquisitions nécessaires et prendre toutes les dispositions convenables. Vous, monsieur le sous-préfet, vous voudrez bien m'accompagner dans la visite que j'ai l'intention de faire aux principaux monuments de la ville.

— Avec plaisir, mon commandant.

Puis ils sortirent bras dessus bras dessous, et la foule poussa une grande clameur de saisissement en voyant le commandant du *Forban* et le sous-préfet de Pontax causer amicalement au milieu du carré des troupes.

Alors le commandant reforma sa troupe en colonne.

Au moment où il allait donner l'ordre de marche, il fut abordé par le commissaire de police en écharpe. Quand celui-ci eut décliné sa qualité :

— Est-ce que vous venez m'arrêter? demanda le commandant d'une voix câline.

— Non, non, monsieur, repartit le commissaire. Vous voyez que je suis seul et je n'ai nullement l'intention de recourir à la force. Mais mon devoir professionnel m'oblige à vous remettre ce papier. J'ai reçu le mandat de vous amener devant M. le procureur de la république pour que vous vous expliquiez sur des faits qui vous sont imputés et qui constitueraient, s'ils étaient établis, la formation d'une bande armée, la dégradation d'un monument public et la séquestration d'un fonctionnaire, crimes prévus et punis par les articles 96, 228 et 257 du Code pénal.

— Parfaitement, monsieur le commissaire, je vous suis.

Le commissaire resta stupéfait : en se chargeant de remettre au commandant le mandat d'amener, il avait pensé accomplir un acte de la plus haute témérité et ne s'y était risqué que dans l'espoir de se créer ainsi des titres sérieux à un avancement dont il avait grand besoin, étant chargé de famille. Mais il ne lui était pas même venu à l'esprit que le commandant pût déférer à cet ordre, et il s'applaudissait déjà de l'heureux résultat de sa fermeté, quand, en se retournant, il s'aperçut qu'il était suivi non seulement du commandant, mais de ses soixante hommes et de leurs deux canons.

— Comment est-il, ce procureur de la république? demanda le commandant au sous-préfet.

— C'est un homme très recommandable ; un peu grincheux, comme tous les magistrats, mais attaché à ses devoirs et dévoué au gouvernement ; il a de la fortune et il est bien posé dans le pays.

— Ah ! j'en suis bien aise : je tiens à n'entrer en relations qu'avec des gens comme il faut.

Le commissaire s'arrêta. Il lui semblait qu'il outrepassait son mandat en amenant tant de monde à la fois.

— Eh bien, marchez donc, monsieur le commissaire, dit le commandant. M. le procureur de la république nous attend.

Il fallut se remettre en marche et le cortège arriva bientôt au Palais de Justice, s'engagea, sauf les canons, dans les escaliers et les corridors qui conduisent au Parquet et pénétra tout entier dans le cabinet du procureur de la république.

III.

Ce magistrat ne s'était pas décidé sans hésitation à mettre en mouvement les ressorts de la justice. Quand il avait appris coup sur coup l'arrivée du *Forban*, le débarquement de l'équipage, sa marche à travers la ville, le bris de la porte de l'hôtel de ville, l'envahissement de cet édifice et les indignes traitements infligés au représentant de la cité, il avait compris que ces circonstances sans précédent lui commandaient à la fois une action énergique et une habile circonspection. Il avait tout d'abord fait mander le capitaine de gendarmerie et lui avait présenté l'ordre écrit d'arrêter les malfaiteurs qui menaçaient la sécurité de la ville ; mais le capitaine lui avait fait remarquer qu'un certain nombre de ses gendarmes étant détachés pour divers services dans des localités voisines, il ne pouvait actuellement mettre sur pied, en employant tout son monde, que vingt-trois gendarmes, tous pères de famille, et que les envoyer à la rencontre de soixante corsaires armés jusques aux dents, pourvus d'artillerie et manifestement résolus aux derniers excès, c'était les envoyer à la boucherie, s'exposer presque sûrement à un désastre inutile et compromettre même la propriété et la vie des habitants car on ne pouvait prévoir à quelles extrémités se porterait une soldatesque effrénée, quand une fois elle aurait vu le sang.

Le procureur de la république, appréciant ces motifs, avait immédiatement écrit au colonel du régiment en garnison à Pontax pour le requérir d'appuyer par des forces suffisantes l'intervention de la gendarmerie ; mais le colonel lui avait répondu que, d'après la loi du 10 juillet 1791 combinée avec le décret du 24 décembre 1811, l'état de guerre existe de plein droit dans toute place située sur la côte ou en première ligne, lorsque des rassemblements se sont formés sans l'autorisation des magistrats dans un rayon de cinq journées de marche ; que le débarquement de l'équipage du *Forban* constituait un de ces cas et qu'en vertu de l'ordonnance royale du 14 juin 1844 c'est le préfet maritime qui a le commandement de l'état de guerre. Le préfet maritime était d'ailleurs prévenu et arriverait dans la journée.

Il était cependant impossible que le ministère public restât inactif devant d'aussi flagrantes violations de la loi. Le procureur de Pontax était un de ces magistrats, comme il y en a encore heureusement dans la magistrature, qui ne transigent pas avec leur conscience et vont droit devant eux sans s'inquiéter de ce qu'il en adviendra. Il y avait des crimes commis, d'autres crimes sur le point de se commettre : l'action de la justice ne doit pas se laisser entraver par les considérations de la force ou du nombre ; le devoir était d'intervenir, et le procureur de la république n'avait pas hésité : ayant, en l'absence du juge d'instruction, le droit de décerner des mandats, il avait fait venir le commissaire de police et lui avait remis le mandat d'amener.

— Il en arrivera ce qu'il pourra, se dit le courageux magistrat en pâlissant légèrement ; j'aurai fait mon devoir.

En voyant entrer dans son cabinet cette horde de brigands

parfaitement disciplinés, il pensa bien que sa dernière heure était venue, mais il résolut de se tenir à la hauteur des exemples de fermeté dont foisonne l'histoire des parlements; toutes les issues avaient d'ailleurs été immédiatement occupées.

— Je me suis empressé de me rendre à votre invitation, monsieur le procureur de la république, dit le commandant en s'asseyant après avoir offert un siège au sous-préfet, et je suis désolé que vous ayez cru voir quelque chose de répréhensible dans mes opérations. On a dénaturé les faits en vous les rapportant : la compagnie que j'ai l'honneur de commander n'est pas une bande armée; c'est l'équipage régulier d'un navire indépendant. Il est vrai que j'ai endommagé la porte de l'hôtel de ville; mais elle n'avait aucun caractère artistique, et je suis, d'ailleurs, prêt à la payer. Si je l'ai fait enfoncer, c'était uniquement pour entrer par le chemin ordinaire : je n'ai pas voulu donner à la population le spectacle d'une escalade. Quant au maire, il n'a pas encore subi de traitement rigoureux, et un protocole dont je suis porteur atteste que nous sommes quant à présent dans le plus parfait accord. M. le sous-préfet a pu voir que nous nous sommes quittés dans les meilleurs termes.

— Vous devez comprendre, commandant, dit le procureur de la république, qu'il m'est impossible de suivre régulièrement cette affaire au milieu de tant de monde : je vous prie de faire retirer vos hommes.

— Et quand mes hommes seront retirés, qu'avez-vous l'intention de faire ?

— Alors je pourrai vous interroger.

— S'il vous plaît de m'interroger, monsieur, dit le commandant en armant un de ses pistolets, j'ai de quoi vous répondre.

Le procureur de la république voulut faire un geste de surprise, mais il fut immédiatement maintenu par quatre hommes.

— Commandant, intervint le sous-préfet, ne vous formalisez pas d'une locution qui est usuelle dans le langage judiciaire.

Puis, se tournant vers le procureur de la république, il ajouta :

— Le commandant a des habitudes d'indépendance dont il faut tenir compte ; mais, quand vous l'aurez un peu pratiqué, vous verrez que c'est un galant homme et un aimable causeur.

— Eh bien, dit le commandant en se radoucissant, que M. le procureur de la république vienne avec nous faire le tour de la ville : nous aurons le temps de faire connaissance. Nous pourrions commencer justement par visiter le Palais de Justice.

— Qui ? moi ? que je vous accompagne ! s'écria l'infortuné magistrat.

— Excusez-moi d'insister, ajouta le commandant en faisant un signe à ses hommes.

Aussitôt le procureur de la république fut enlevé par quatre bras irrésistibles et la colonne se remit en marche. Après avoir fait quelques pas de force, il comprit que la résistance était vaine et il se résigna à marcher comme le sous-préfet, à côté du commandant, soutenu par son équipage, qui paraissait bien décidé à ne laisser échapper personne.

Le commissaire de police aurait voulu ne pas se séparer de ses chefs; mais le commandant l'invita assez sèchement à aller prendre les mesures nécessaires pour maintenir en ville la liberté de circulation.

## IV.

On visita le Palais de Justice. La première chambre du tribunal tenait audience; le prétoire fut envahi par la petite troupe. En la voyant entrer, le président eut un premier mouvement d'indignation; il ouvrait déjà la bouche pour dire : « Gendarmes, faites sortir ces hommes ! » Mais il se ravisa : il n'était pas sans avoir recueilli quelques bruits de ce qui se passait en ville et il pensa qu'il ne fallait pas compromettre la dignité de la justice dans un conflit où elle pourrait n'avoir pas le dernier mot. Il remit sa toque et prononça ces mots :

— Continuez votre plaidoirie, maître Linguet. J'invite le public au silence. S'il se produisait le moindre trouble, je serais obligé de faire évacuer la salle.

Le commandant et ses soixante hommes partirent en même temps d'un grand éclat de rire; puis le silence se rétablit, et, maître Linguet continuant en effet sa plaidoirie, l'équipage du *Forban* n'eut plus qu'à se retirer.

En sortant du Palais de Justice, le commandant et sa compagnie, toujours accompagnés du sous-préfet et du procureur de la république, allèrent visiter la prison, l'hôpital, le musée, le collège et les églises. Partout ils se firent remarquer par leur excellente tenue. Le commandant se fit expliquer, en homme qui s'y connaît, le régime des détenus et indiqua quelques améliorations utiles; il adressa aux malades des paroles de consolation et d'encouragement, se montra fin connaisseur en matière d'art et familier avec les auteurs de l'antiquité; il témoigna enfin de son respect pour la religion en s'agenouillant devant les autels et en faisant rendre les honneurs militaires aux symboles de la divinité. Il n'y avait qu'une voix dans la foule qui se pressait sur ses pas pour rendre hommage à son tact, à sa courtoisie et à sa bienveillance.

Mais que faisait donc pendant ce temps l'autorité militaire ?

GASTON BERGERET.

*(La fin au prochain numéro.)*

# PHILOSOPHIE

## La morale de Darwin

Savoir ramener un grand nombre de faits à quelques principes simples, dont on aperçoit les conséquences les plus éloignées, est assurément la marque d'un esprit philosophique. Personne n'y a excellé plus que Darwin, qui n'était pourtant pas philosophe et ne voulut jamais être que savant. Rien n'a pu le faire sortir de l'histoire naturelle, domaine assez vaste encore pour son génie, qui s'y déployait à l'aise et se sentait là chez lui. Quand il rencontrait sur son chemin des problèmes philosophiques, il les évitait, s'il pouvait; sinon, il les prenait simplement par où ils intéressaient sa science, sans prétendre en trouver la solution définitive. Il y a gagné de toujours bien connaître ce dont il parlait, et de renouveler un peu, par sa manière de les poser, les questions les plus usées. Personne avant lui, par exemple, n'avait imaginé de considérer la morale « exclusivement au point de vue de l'histoire naturelle ». Quoi d'étonnant si, de ce point de vue nouveau, un savant, passé maître dans l'art d'observer et armé d'une méthode qu'il manie admirablement, a su traiter d'une façon intéressante un des points les plus délicats de la morale? Mais voyons d'abord comment il s'est trouvé, pour ainsi dire, contraint d'en parler.

Dès l'apparition de l'*Origine des espèces*, on avait tiré de la théorie de Darwin les conséquences les plus hardies au sujet de l'homme. Après quelque temps Darwin se décida à les avouer et leur donna dans la *Descendance de l'homme* (1) l'appui de son nom et de sa science. Malgré toutes les différences qui séparent l'homme des animaux supérieurs, Darwin ne croit pas nécessaire de le placer dans un ordre distinct, admis exprès pour lui. L'espèce humaine se serait formée, comme les autres, sous l'action constante des mêmes lois, et il aurait existé, à une époque extrêmement reculée, « des mammifères velus, pourvus d'une queue et d'oreilles pointues, qui vivaient sur les arbres et qui furent les ancêtres communs des singes de l'ancien continent et des hommes ». Cette conséquence nécessaire de l'hypothèse fondamentale de Darwin a trouvé, comme cette hypothèse même, parmi les naturalistes des partisans et des adversaires également convaincus, également compétents et qui ne paraissent pas près de se mettre d'accord. Pourtant les objections que soulèvent les sciences naturelles, ou même la psychologie, ne sont pas les plus redoutables aux yeux du célèbre auteur de la *Descendance de l'homme* (2). « Je partage entièrement, dit-il, l'opinion des savants (M. de Quatrefages, par exemple), qui affirment que de toutes les différences existant entre l'homme et les animaux, c'est le *sens moral* ou la *conscience* qui est de beaucoup la plus importante. » Il considère comme relativement facile de rendre compte des particularités anatomiques de l'homme; il croit pouvoir montrer par quelles transitions insensibles l'intelligence bornée de la bête a pu devenir la raison humaine, maîtresse d'elle-même et de l'univers. Mais le sens moral, mais la conscience, cette voix intérieure qui nous enseigne le devoir, arbitre suprême du bien et du mal et juge sans appel de toutes nos actions : n'est-ce pas là un attribut propre à l'homme seul, qui met entre les animaux et lui une distance infinie et le fait citoyen d'un monde où ils n'ont point de part? Darwin reconnaît qu'il y a là un degré difficile à franchir : il ne désespère pourtant pas. Il va tenter de montrer, ici encore, comment l'homme est sorti de l'animalité. D'une part, il retrouvera dans l'animal le germe du sens moral qui est si magnifiquement développé chez l'homme; de l'autre, il fera voir dans l'homme même les humbles commencements de cette conscience qui est aujourd'hui sa noblesse. Ce sera un essai de *morale comparée*.

### I.

Beaucoup d'animaux vivent en société. Dans les espèces supérieures, ceux qui vivent ainsi montrent, outre un attachement très vif pour leurs petits, certains instincts que les autres ne possèdent point et qu'on peut appeler des instincts sociaux. Ils recherchent la compagnie de leurs semblables; ils s'y plaisent et témoignent de leur plaisir; dans l'isolement, ils sont malheureux et inquiets. Cet instinct de sociabilité donne naissance à des habitudes et à des qualités que l'on pourrait presque appeler morales. Par exemple, les animaux sociables s'entr'aident les uns les autres; ils s'avertissent réciproquement du danger; ils placent même des sentinelles chargées de ce soin et qui s'en acquittent fort bien, car rien n'est plus difficile que d'approcher d'un troupeau d'animaux sauvages ainsi gardé. Les singes se rendent mutuellement une foule de petits services. Les loups se rassemblent pour chasser. Les hamadryas (une espèce de singes) soulèvent les pierres pour chercher des insectes, et, quand ils en rencontrent une trop grosse, ils se rassemblent autour en aussi grand nombre que possible pour la soulever; ils la retournent et se partagent le butin.

Nous empruntons tous ces faits à Darwin, qui les doit lui-même à des observateurs dignes de confiance. En voici d'autres maintenant qui nous montrent les animaux capables d'affection réciproque et de sympathie dans toute la force du terme. « Des perroquets, vivant en liberté dans le Norfolk, prenaient un intérêt considérable à un couple qui avait un nid; ils entouraient la femelle en poussant d'effroyables cris pour l'acclamer, toutes les fois qu'elle quittait son nid. » Des animaux aveugles, hors d'état de pourvoir à leur subsistance, ont été nourris pendant longtemps par leurs compagnons. Il faut même, pour que des animaux vivent en société d'une façon constante, qu'ils possèdent un certain empire sur eux-mêmes et quelque fidélité. Brehm raconte que « les babouins, qui, en Abyssinie, vont en troupe piller un jardin, suivent leurs chefs en silence. Si un jeune animal imprudent fait du bruit, les autres lui donnent une claque pour lui enseigner le silence et l'obéissance. » Qui

(1) Darwin, la *Descendance de l'homme*, p. 666. Trad. E. Barbier, 3e édition.

(2) *Descendance de l'homme*, p. 103.

n'a présents à la mémoire des exemples de la fidélité et du dévouement que certains animaux, le chien et l'éléphant, par exemple, ont montré bien des fois envers l'homme? Mais je ne puis résister au désir de citer deux traits moins connus, après Darwin, qui les raconte avec enthousiasme et n'hésite pas à prononcer le mot d'*héroïsme*.

« Brehm rencontra en Abyssinie une grande troupe de babouins qui traversaient une vallée : une partie avait déjà gravi la montagne, les autres étaient encore dans la vallée. Ces derniers furent attaqués par des chiens; aussitôt les vieux mâles se précipitèrent en bas des rochers, la bouche ouverte et poussant des cris si terribles que les chiens battirent en retraite. On encouragea ceux-ci à une nouvelle attaque; mais, dans l'intervalle, tous les babouins étaient remontés sur les hauteurs, à l'exception toutefois d'un jeune ayant six mois environ, qui, grimpé sur un bloc de rocher où il fut entouré, appelait à grands cris à son secours. Un des plus grands mâles, véritable *héros*, redescendit la montagne, se rendit lentement vers le jeune, le rassura et l'emmena triomphalement : les chiens étaient trop étonnés pour l'attaquer.

L'autre trait n'est pas moins caractéristique.

« Il y a quelques années, raconte Darwin, un gardien de Jardin zoologique me montra quelques blessures profondes à peine cicatrisées, que lui avait faites au cou un babouin féroce pendant qu'il était occupé à côté de lui. Un petit singe américain, grand ami du gardien, vivait dans le même compartiment et avait une peur horrible du babouin. Néanmoins, dès qu'il vit son ami le gardien en péril, il s'élança à son secours et tourmenta tellement le babouin par ses morsures et par ses cris, que l'homme, après avoir couru de grands dangers pour sa vie, put s'échapper. »

Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont point d'esprit!

Ainsi les animaux sociables possèdent à l'ordinaire certaines qualités morales et parfois même les plus hautes. Agassiz n'est pas loin d'accorder au chien quelque chose qui ressemble fort à la conscience. Or l'homme est un animal naturellement sociable. Nul ne se plaît davantage dans la compagnie de ses semblables; nul ne se sent aussi triste dans la solitude (et c'est pourquoi, pour le dire en passant, l'emprisonnement cellulaire est un supplice si horrible). Mais chez l'homme le développement des instincts sociaux n'est pas borné à certaines actions ou à certaines habitudes déterminées, en nombre restreint, comme chez l'animal : il donne naissance à une sympathie générale, à une sensibilité mutuelle très vive. L'homme ne peut se défendre de prendre quelque part à ce qui touche ses semblables — ceux au moins, à l'origine, qui vivent dans le même groupe que lui. S'il les voit en danger, il se jette presque instinctivement à leur secours. Il s'émeut au spectacle de leurs plaisirs et de leurs peines. Enfin, le jugement que les autres portent sur lui a une importance extraordinaire à ses yeux. Déjà certains animaux, le chien et le cheval par exemple, se montrent sensibles à l'éloge et au blâme; mais aucun au même point que l'homme. Les sauvages prennent, en général, grand soin de leur parure ; ils paraissent fiers de leurs tatouages, de leur peinture, de leurs trophées ; dans toute leur conduite perce le désir de donner d'eux-mêmes une haute idée.

On comprend dès lors comment s'est établie la distinction de ce qu'il faut faire et de ce qu'il faut éviter, comment la conscience morale a pris naissance. Elle a été l'écho des jugements fondés sur l'expérience commune. Aussitôt surtout que l'opinion publique a pu s'exprimer par le langage, elle a dû faire loi. Le bien, pour l'homme primitif, a été ce que la tribu approuvait ; le mal, ce qu'elle condamnait, ce qui avait des conséquences nuisibles pour elle et, par ricochet, pour lui-même. Ainsi se forme sa conscience, souvent bizarre, quelquefois horrible, suivant les superstitions de sa tribu.

D'autres causes, également actives et persistantes, ont contribué à établir le sens moral. L'instinct d'imitation est peut-être plus fort chez l'homme que chez tout autre animal, sans excepter le singe : témoin l'aptitude vraiment merveilleuse de beaucoup de sauvages à copier les façons d'agir des Européens; témoin encore la contagion morale, si fréquente même dans les pays civilisés. Grâce à cet instinct, l'homme s'est trouvé naturellement porté à imiter les actions inspirées par des sentiments sympathiques lorsqu'il en a vu s'accomplir. Puis l'habitude de faire de telles actions a, suivant une loi bien connue, fortifié la disposition d'esprit qui en était le principe. Ajoutez enfin l'instruction et l'exemple donnés aux enfants par leurs parents; souvent aussi la crainte des dieux, de qui la tribu croyait avoir reçu, avec ses lois, la distinction du bien et du mal. D'un autre côté, les groupes où les instincts sociaux, où les sentiments de sympathie et de solidarité étaient le plus puissants, ont dû triompher dans la lutte pour la vie. N'avons-nous pas dès à présent tout ce qu'il faut pour expliquer le sens moral et la conscience de l'homme?

## II.

Le problème n'est pas résolu encore. Il s'en faut de beaucoup, et Darwin l'a fort bien senti. Montrer que le sens moral est à l'origine un épanouissement, pour ainsi dire, des instincts sociaux, ne suffit pas pour rendre compte des caractères de la conscience. Pourquoi le devoir nous apparaît-il comme un ordre absolu, auquel nous pouvons bien refuser notre obéissance, mais non pas notre respect? Pourquoi une voix intérieure nous reproche-t-elle impitoyablement nos infractions à cette loi? Si nous ne pouvons satisfaire nos instincts les plus impérieux, celui de la faim, par exemple, nous souffrons; mais si, pour apaiser cet instinct, nous avons commis une action que notre conscience réprouve, nous souffrons encore. Ces deux douleurs sont-elles du même ordre? Évidemment non. La plupart des hommes aimeront mieux supporter la première, dût-elle être très vive, que de s'exposer à la seconde. Pourquoi cette différence si, dans un cas comme dans l'autre, il n'y a qu'un instinct contrarié? En réalité, les deux cas ne sont pas les mêmes : l'homme a une conscience morale parce qu'il est raisonnable et libre, parce que, seul de tous les animaux, il est une *personne*,

comprenant la valeur absolue du bien, et s'efforçant de le réaliser.

Il est vrai, répond Darwin : de l'homme seul on peut dire avec certitude que c'est un être moral; mais il n'y a rien là d'inexplicable, et ce privilège résulte simplement de sa très grande supériorité intellectuelle. Un être moral doit « être capable de comparer ses actes ou ses motifs passés ou futurs, et de les approuver ou de les désapprouver ». Or c'est ce qu'un animal ne saurait jamais faire. Sans doute les espèces supérieures donnent des preuves de mémoire, d'imagination, d'attention même parfois et de raisonnement. Mais leur intelligence demeure, en somme, étroitement subordonnée à l'instinct. Leur pensée, dont nos rêves peuvent nous donner quelque idée, est impuissante à se dégager d'elle-même, à se saisir et à se posséder comme la nôtre. Celle-ci, au contraire, est avant tout consciente et raisonnable. Elle ne laisse à l'aveugle direction de l'instinct qu'un petit nombre d'entre nos actions, et les plus humbles; le langage assure à toutes ses opérations une précision et une netteté admirables. Loin de s'absorber tout entière dans la sensation présente, elle spécule sur l'avenir, elle se rappelle le passé : souvent même ce passé revient à notre esprit et s'impose à notre souvenir, malgré que nous en ayons. A tout moment l'homme réfléchit et compare ce qu'il a fait à ce qu'il aurait pu faire : au moyen de cette comparaison, à laquelle il ne peut se soustraire, il juge sa conduite; il se loue ou se blâme suivant qu'il se trouve plus ou moins heureux, plus ou moins content de lui-même.

Mais l'homme, comme tout animal, éprouve un sentiment de malaise et d'inquiétude toutes les fois qu'il a manqué de satisfaire à un instinct, sentiment d'autant plus vif que l'instinct est plus important. Si les instincts violés sont les plus persistants et les plus constamment éveillés, le malaise, chez un être intelligent et réfléchi, deviendra intolérable et prendra tous les caractères du remords. Qu'on nous permette d'insister un peu sur ce point.

L'homme est, selon l'énergique expression de Darwin, profondément *imprégné* d'instinct social. Même quand il est seul, il se préoccupe de ce que les autres pensent de lui; et il se sent malheureux s'il vient à s'imaginer qu'on le blâme. Après de longues années, il éprouve encore un sentiment de honte au souvenir d'une circonstance dans laquelle il a manqué, je ne dis pas aux lois, mais seulement aux convenances sociales. Ces instincts sociaux et les sentiments qui les accompagnent sont donc toujours présents à sa conscience et avec une force égale. Il a d'autres instincts en même temps, comme la faim ou la convoitise, dont la nature est toute différente. Leur ardeur peut être extrêmement vive à certains moments; mais, une fois rassasiés, ils semblent disparaître, au moins pour un temps, de la conscience. Qu'arrive-t-il alors si, obéissant à une impulsion irrésistible, mais passagère, un homme a contrarié les instincts sociaux persistants qui sont le fond de sa nature morale? Si, pour conserver sa vie, il a causé la perte d'autres hommes, ou s'il a tué pour se venger? L'acte accompli, il ne sent plus l'aiguillon qui l'y poussait; il reste quelquefois stupéfait lui-même de l'excès où il a été entraîné, comment? il ne le comprend plus. Cependant les instincts sociaux, à la voix desquels il a été sourd un moment, n'en parlent maintenant que plus haut. Il se sent inquiet; quelque chose intérieurement le tourmente : l'action qu'il a commise se représente à son esprit avec une persistance insupportable; sa souffrance augmente encore quand il songe au mépris et à l'horreur que son crime soulèvera s'il vient à être connu. C'est là ce qu'on appelle le *remords*, cette voix de la conscience irritée, du juge intérieur que rien ne peut corrompre et qui porte une sentence sans appel sur nos plus secrètes pensées et sur les mouvements les plus cachés de nos cœurs. Aux yeux du naturaliste, c'est simplement la souffrance très aiguë éprouvée par un animal fort intelligent, quand il s'aperçoit qu'il a désobéi aux instincts les plus propres à sa nature, les plus impérieusement recommandés par l'opinion unanime de ses compagnons, et alors que sa mémoire ne cesse de lui représenter cette désobéissance irréparable.

Supposez pour un instant que d'autres animaux sociables possèdent une intelligence égale à la nôtre : vous leur accordez du même coup la conscience morale. Darwin éclaire cette pensée par un exemple fort ingénieux. Les hirondelles qui ont couvé trop tard se trouvent dans un grand embarras au moment de leur migration annuelle. L'amour maternel et l'instinct voyageur, tous deux extrêmement puissants, se combattent pendant quelques jours : l'oiseau s'agite, ne pouvant se décider ni à rester, ni à abandonner sa chère couvée, trop faible pour le suivre. Mais enfin, dans un moment où ses petits ne sont pas sous ses yeux, il prend son vol et disparaît. « Arrivée à la fin de son long voyage, l'instinct migrateur cessant d'agir, quel remords ne ressentirait pas l'hirondelle si, douée d'une intelligence semblable à celle de l'homme, elle ne pouvait s'empêcher de voir repasser constamment dans son esprit l'image de ses petits qu'elle a laissés dans le Nord périr de faim et de froid (1)? » Elle ne comprendrait même pas qu'elle ait pu sacrifier le soin de ses petits au désir égoïste du voyage, comme une mère demeurerait inconsolable d'avoir, dans un grand péril, préféré son propre salut à celui de ses enfants. L'instinct temporaire satisfait, l'instinct persistant qui a été négligé devient une source de vive souffrance, assez vive pour contraindre parfois un coupable à l'aveu spontané de son crime.

Darwin achève sa démonstration en citant un trait qui nous permet de prendre, pour ainsi dire, sur le fait l'origine même du remords. Les Australiens ne peuvent comprendre la mort naturelle. Chaque fois qu'un membre de leur tribu est enlevé par la maladie, ils sont persuadés qu'il a été victime de quelque maléfice. Que font alors les parents du mort? Ils considèrent comme un devoir sacré de le venger en tuant une ou plusieurs personnes d'une autre tribu. S'ils y manquent, ils sont déshonorés. Or le docteur Landor, qui faisait fonctions de magistrat dans une des provinces de l'Australie occidentale, raconte qu'un indigène employé dans sa ferme perdit une de ses femmes par suite de maladie; il

(1) Darwin, la *Descendance de l'homme*, p. 121.

vint trouver le docteur Landor et lui dit qu'il partait en voyage, qu'il allait visiter une tribu éloignée dans le but de tuer une femme afin de remplir un devoir sacré envers la femme qu'il avait perdue.

« Je lui répondis que, s'il commettait cet acte, je le mettrais en prison et l'y laisserais toute sa vie. En conséquence, il resta dans la ferme pendant quelques mois; mais il dépérissait chaque jour; il se plaignait de ne pouvoir ni dormir ni manger; l'esprit de sa femme le hantait perpétuellement, parce qu'il n'avait pas pris une vie en échange de la sienne. Je restai inexorable et tâchai de lui faire comprendre que rien ne pourrait le sauver s'il commettait un meurtre. »

Néanmoins l'homme disparut pendant plus d'une année et revint en parfaite santé; sa seconde femme raconta alors au docteur Landor qu'il s'était rendu dans une autre tribu et qu'il avait assassiné une femme; mais il fut impossible de le punir, car on ne put établir légalement la preuve de cet assassinat. Ne retrouvons-nous pas ici tous les caractères du remords, bien que la règle tenue pour sacrée n'ait d'autre fondement que l'opinion de la tribu? Les exemples analogues ne sont pas rares. « On affirme que bien des Hindous ont été remués jusqu'au fond de l'âme pour avoir absorbé des aliments impurs (1). »

Du remords au devoir, la transition est aisée. Toutes les actions qui deviennent une source de remords, l'homme comprend que son devoir est de ne pas les commettre. En conséquence, ayant faim, il s'abstiendra de voler ses compagnons; ivre de vengeance, il ne tuera point. Mais, pour en arriver là, l'homme avait dû déjà s'élever sensiblement au-dessus de l'animalité. Il lui fallait des instincts sociaux et un sens moral assez développés, une intelligence capable de comparer et de réfléchir; il lui fallait surtout posséder un certain empire sur lui-même. Darwin incline à penser que la disposition à lutter contre les impulsions égoïstes et à obéir de préférence aux instincts sociaux persistants pourrait bien avoir été transmise et fortifiée par l'hérédité.

Rien n'est, en effet, plus probable. On sait que le tempérament, les traits du visage et souvent jusqu'aux moindres détails de la conformation physique des parents se retrouvent chez les enfants; que les qualités ou les défauts de l'esprit et du caractère se transmettent parfois avec la même fidélité. Mais ce n'est pas tout. Chacun de nous apporte en naissant un héritage moral, trésor précieux, patrimoine de l'humanité, accumulé par les efforts de milliers de générations. L'enfant qui vient au monde aujourd'hui, en France, par exemple, naît avec une horreur innée de certains crimes et avec le germe des sentiments sympathiques qui font l'homme civilisé. Ne sera-t-il pas naturellement plus capable de se commander à lui-même, de comprendre son devoir et de le faire, que l'Australien ou le Hottentot? Beaucoup des criminels qui nous inspirent le plus d'horreur ne sont peut-être que des malheureux à qui cet héritage moral a manqué, des hommes de l'âge préhistorique égarés parmi nous. Si ce cas se présente trop souvent, c'est que le sens moral, étant la plus récente acquisition de l'homme, en est aussi la moins fixe. Nous ne sommes qu'à quelques dizaines de siècles de la barbarie, des sacrifices humains et de l'anthropophagie. Darwin pourtant ne fait appel à l'hérédité qu'avec une prudence extrême. S'il admettait trop facilement que le sens moral s'est ainsi fixé et transmis, il lui faudrait penser que les superstitions les plus absurdes, les coutumes les plus sanguinaires s'enracinent aussi dans la race, et il y répugne avec raison.

Darwin ne saurait donc encore résoudre cette question si délicate de l'hérédité morale; mais un point demeure pour lui hors de doute : le devoir s'explique par le développement parallèle des instincts sociaux et de l'intelligence. « Le terme impérieux *devoir* ne semble donc impliquer que la conscience de l'existence d'une règle de conduite, quelle qu'en soit l'origine. On soutenait autrefois que l'homme insulté *devait* se battre en duel. Nous disons de même que les chiens d'arrêt *doivent* arrêter, et que les chiens rapporteurs *doivent* rapporter le gibier. S'ils n'agissent pas ainsi, ils ont tort et manquent à leur devoir (1). » Comme ils ne sont point doués de réflexion, ils ne peuvent ni se représenter leur devoir à l'avance ni ressentir du remords quand ils l'ont violé. L'homme le peut, et, s'il le peut, c'est qu'il a une conscience.

## III.

Une hypothèse scientifique doit être vérifiable et s'appuyer sur des faits que seule elle explique : sinon, elle est sans valeur et tombe d'elle-même. Darwin a compris cette nécessité pour sa théorie *naturaliste* du sens moral et de la conscience; et, jetant un rapide coup d'œil sur l'état moral des sauvages, il prétend y trouver une éclatante confirmation de sa thèse. Il essaye de ranger dans un ordre méthodique les observations que l'on amasse trop souvent pêle-mêle, et il attribue l'infériorité morale des sauvages à trois causes principales, étroitement liées l'une à l'autre.

En premier lieu, le sauvage a peu ou n'a point d'empire sur lui-même. Il n'agit presque toujours que par impulsion. Le désir l'entraîne avec une force irrésistible et la violence de ses passions n'a d'égale que leur mobilité. Il passe brusquement par les émotions les plus diverses. M. Spencer a bien mis en lumière ce trait du caractère des sauvages. Ce sont de grands enfants avec des passions d'hommes. Voici un exemple entre mille.

Les misérables habitants de la Terre de Feu vivent principalement de coquillages qu'ils cherchent en plongeant dans la mer. Un Fuégien revenait de la pêche avec sa femme et son enfant, celui-ci portant les coquillages dans une sorte de panier trop lourd pour lui. Il trébucha, le panier tomba, les coquillages s'éparpillèrent dans l'eau. Le Fuégien, furieux, saisit l'enfant et le lança contre un rocher où il s'écrasa la tête (2).

(1) Darwin, la *Descendance de l'homme*, p. 123.

(1) *Descendance de l'homme*, p. 124.

(2) Cité par le docteur Letourneau, dans la *Sociologie*.

Il est fort douteux que ce sauvage, qui appartient, il est vrai, à la race la plus dégradée, ait éprouvé quelque remords. Un Hottentot maltraite sa mère de la façon la plus brutale, sans se douter qu'il fait mal : l'opinion publique, parmi les siens, y est indifférente (1). Incapable d'empire sur soi-même, le sauvage n'est sensible qu'au jugement de sa tribu, comme le prouve l'histoire de l'Australien citée plus haut.

Une seconde cause de l'infériorité morale des sauvages est leur extrême faiblesse d'esprit. Beaucoup ne peuvent pas compter jusqu'à dix, ni même jusqu'à quatre. Certains Australiens ne savent pas reconnaître sur un dessin un homme, un cheval, une maison, et les confondent. Comment pourraient-ils calculer les conséquences de leurs actions et comprendre que la débauche, l'intempérance, sont des vices extrêmement nuisibles à eux-mêmes et à leurs compagnons? Il leur est impossible de mettre en balance un plaisir présent et une douleur à venir et de s'abstenir de l'un en prévision de l'autre. De là leur ignorance de toutes les vertus qui ne sont pas strictement nécessaires à la vie sociale.

Enfin, leur sympathie se restreint, presque comme celle des animaux sociables, au groupe dont ils font partie. Ils s'entr'aident et se défendent les uns les autres; ils montrent même de la fidélité et du dévouement à l'intérêt commun : témoin ces trois Patagons qui, comme Darwin le raconte, aimèrent mieux se laisser fusiller l'un après l'autre que de trahir leurs compagnons. Aussitôt qu'une tribu a un chef reconnu dont l'autorité est bien établie, l'obéissance y devient une vertu : le vol, l'homicide sont sévèrement punis. Mais envers les étrangers tout est permis; ces mêmes crimes n'inspirent pas le moindre scrupule. « Un Indien de l'Amérique du Nord, dit Darwin, est content de lui-même et considéré par les autres quand il a scalpé un individu appartenant à une autre tribu. » Un Thug indien se plaignait de n'avoir pu voler et étrangler autant de voyageurs qu'avait fait son père (2). L'humanité est une vertu inconnue à la plupart des sauvages. Ils ne voient aucun mal à accabler de coups les animaux et même les femmes. Il y a cependant des exceptions — quelques voyageurs, comme Mungo-Park, ont rencontré des sauvages compatissants et charitables, — mais elles sont bien rares. L'infanticide a été une coutume universellement admise parce que le meurtre des enfants, surtout des filles, paraissait avantageux à la tribu.

Comment donc la véritable humanité est-elle sortie de toutes ces horreurs? La réponse est aisée maintenant : par le développement parallèle des instincts sympathiques et sociaux, et de l'intelligence. Les hommes qui avaient le plus d'empire sur eux-mêmes ont dû l'emporter dans la lutte pour la vie, ne fût-ce qu'en se montrant plus disciplinés et plus prévoyants que les autres. Puis, à mesure qu'ils ont été plus capables de réflexion, ils ont appris à s'abstenir des jouissances qui entraînent infailliblement la douleur et à se délivrer de leurs plus grossières superstitions. Enfin, leur sympathie a franchi le cercle étroit de la tribu où elle était d'abord enfermée. Elle s'est peu à peu étendue à tous les hommes de la même race et, de nos jours seulement, à tous les hommes, quels qu'ils soient. Pour Aristote encore, un barbare n'est pas un homme comme un Grec. A la philosophie stoïcienne revient l'honneur d'avoir proclamé que tous sont frères et d'avoir ainsi prononcé la condamnation définitive de l'esclavage. Encore, il y a moins d'un siècle, ne s'appuyait-on pas pour le maintenir sur les différences de race et de couleur? Combien y a-t-il de temps que la sympathie s'est portée sur tous les déshérités de la nature, que l'on prend soin des idiots, que l'on ne maltraite plus les fous? Il suffit d'un regard jeté autour de nous pour comprendre que nous avons encore, suivant la belle parole de Fénelon, à élargir nos cœurs.

Toutefois, jamais les instincts sociaux livrés à eux-mêmes, si développés qu'on les suppose, ne suffiraient à nous élever au plus haut degré de la moralité. La raison seule, les yeux fixés sur un idéal de perfection qu'elle s'efforce d'atteindre, adorant un Dieu de bonté et d'amour, peut nous apprendre à rendre le bien pour le mal et à aimer nos ennemis. Mais charité et raison, c'est là, selon Darwin, le terme dernier de l'évolution, c'est l'épanouissement le plus complet des humbles facultés des animaux sociables.

Ainsi, de même que nous pouvons établir une gradation parfaite entre l'état d'esprit du plus complet idiot, qui est bien inférieur à l'animal, et les facultés intellectuelles d'un Newton, de même nous pouvons remonter tous les degrés qui séparent l'abjection morale d'un Fuégien de la sublime charité d'un saint Vincent de Paul. Cependant ce Fuégien, selon Darwin, est moralement inférieur aux animaux capables de dévouement et d'héroïsme. Le sens moral, bien que privilège exclusif de l'homme, n'élève donc pas entre lui et les autres animaux une barrière infranchissable. Il y a une différence, immense, il est vrai; mais il n'y a qu'une différence de degré.

Bien mieux, tout animal doué d'instincts sociaux, dont l'intelligence s'élèverait au même point que l'esprit humain, parviendrait sans aucun doute à posséder aussi un sens moral et une conscience. Seulement, cette conscience ne serait pas nécessairement identique à la nôtre. Elle se formerait d'après la constitution de cet animal et les conditions de la société où il vivrait. « Ainsi, pour prendre un cas extrême, si les hommes se reproduisaient dans des conditions semblables à celles des abeilles, il n'est pas douteux que les femelles non mariées, de même que les abeilles ouvrières, considéreraient comme un devoir sacré de tuer leurs frères et que les mères chercheraient à détruire leurs filles fécondes, sans que personne songeât à intervenir. Et cependant l'abeille acquerrait quelque sentiment du bien et du mal, c'est-à-dire une conscience (1). » Elle réfléchirait, comme l'homme, à sa conduite passée et comprendrait, comme lui, à ses remords, que son devoir est de suivre ses instincts sociaux persistants de préférence aux autres.

(1) Sir John Lubbock, *l'Homme préhistorique*, p. 344 de la traduction française.

(2) La *Descendance de l'homme*, p. 126.

(1) La *Descendance de l'homme*, p. 106.

Notre distinction du bien et du mal n'a donc plus cette valeur absolue que nous nous plaisons à y reconnaître. Notre morale est purement humaine : elle est un cas particulier entre une infinité de morales possibles, s'il existe une infinité d'espèces d'êtres intelligents dont les conditions d'existence diffèrent des nôtres.

On voit sans doute maintenant ce qu'il y a de nouveau et de hardi dans la théorie morale de Darwin. Ce n'est pas un système de morale fondé sur un nouveau principe; ce n'est pas non plus une heureuse transformation d'un système déjà existant, de la morale chrétienne par exemple, ou de la morale utilitaire. Darwin, encore une fois, fait œuvre de naturaliste et non de philosophe. Toute son originalité tient au point de vue auquel il s'est placé. C'était un coup d'audace que de considérer la formation de la conscience morale comme une question d'histoire naturelle, et d'y appliquer la même méthode qu'au problème de l'origine des espèces et de la descendance de l'homme.

Plus d'un philosophe, avant lui, avait tenté d'expliquer la formation des idées morales dans l'âme humaine, soit par ses penchants innés, soit par les nécessités de la vie sociale, soit enfin par l'action continuelle de l'habitude. Mais aucun n'avait songé à rechercher au delà de l'homme. Tous considéraient l'homme d'une manière abstraite, l'homme toujours semblable à lui-même dans le cours des siècles. Aucun ne s'était demandé si, dans cette période reculée que l'histoire préhistorique même n'atteint pas, il n'y a pas eu un jour où l'homme a commencé de poindre sous l'animal. Aucun n'avait songé à rattacher ici encore l'homme aux êtres plus humbles dont il est tout ensemble si proche et si éloigné.

Cette idée, Darwin l'a eue. Elle procède de l'esprit même de son œuvre. Sa méthode l'y conduisait, pour ainsi dire, toute seule; ses travaux antérieurs l'y avaient admirablement préparé. L'étude de la géologie et l'histoire des espèces l'avaient accoutumé à envisager sans trouble d'immenses périodes de siècles et à concevoir les changements les plus considérables s'accomplissant d'une façon insensible, avec l'aide du temps. Puis son voyage autour du monde et particulièrement son séjour à la Terre de Feu lui avaient montré dans le sauvage une image frappante de l'état d'abjection où il se représentait l'homme primitif et encore presque animal. Ce spectacle avait produit sur lui l'impression la plus vive, et peut-être avait-il conçu dès lors la pensée de retrouver les degrés par où la nature a franchi insensiblement l'abîme qui semble séparer l'instinct de l'animal de la conscience humaine. C'est une application inattendue de la maxime favorite de Leibniz : « Il n'y a point de solution de continuité dans la nature. » Et certes, Leibniz, par certains côtés de son œuvre, est bien un précurseur de Darwin.

Voilà donc l'homme moral replacé dans la nature. Ce n'est plus un monde à part, un empire dans un empire, suivant l'expression de Spinosa. Le développement moral de l'homme s'expliquera par l'action des mêmes causes qui expliquent sa conformation physique : tout au moins Darwin emploiera la même méthode. Quel contraste avec les idées d'un Pascal ou d'un Kant! Pour ce dernier, l'origine de la conscience morale se confond avec le mystère même de la destinée humaine. Seul, l'homme est un être raisonnable et libre, ce qui met entre lui et le reste de la nature une distance infinie : seul, il a une valeur absolue. Sa raison donne à sa liberté une loi, et cette loi morale est valable pour tous les êtres raisonnables et libres. Pas un mot de la nature sensible de l'homme, ni de ses instincts, sinon pour leur refuser tout rôle dans la morale. La morale doit être l'œuvre de la raison pure. Darwin, au contraire, ne demande rien au raisonnement abstrait. Il étudie les penchants et les instincts de l'homme, il observe les animaux qui vivent dans les mêmes conditions que lui; il compare, il généralise, il fait appel à l'ethnographie, à l'anthropologie, à l'histoire. Il prétend appuyer sa théorie sur l'évidence même des faits. L'origine des notions morales, expliquée par les mêmes principes et suivant la même méthode, devient à son tour un argument en faveur de la thèse soutenue dans la *Descendance de l'homme*.

Nous n'avons pas ici à discuter cette théorie, que notre seul dessein est d'exposer; mais nous devons dire qu'elle a soulevé, en Angleterre même, les plus vives protestations. Darwin cite les paroles d'une femme, qui, indignée de cette comparaison entre la morale des hommes et celle des abeilles, assure que « l'heure du triomphe de cette théorie sonnerait en même temps le signal funèbre de la destruction de la vertu dans l'humanité ». A quoi le grand naturaliste réplique avec une parfaite modestie : « Il faut espérer que la persistance de la vertu sur cette terre ne repose pas sur des bases aussi fragiles. » On ne saurait mieux répondre aux appréhensions qu'a soulevées cette théorie, et que, pour sa part, Darwin n'a jamais provoquées. Quand il serait prouvé que notre généalogie remonte vraiment à ces « quadrumanes velus qui habitaient les forêts de l'ancien continent », il n'y a pas d'apparence que nous retournions grimper aux arbres, et nous n'en resterions pas moins ce que nous sommes : des hommes plus ou moins raisonnables, à mi-chemin entre l'ange et la bête, tantôt plus près de l'ange, tantôt plus près de l'autre, dont nous avons bien de la peine à nous défaire. De même, s'il était vrai que la conscience morale eût pris naissance dans l'homme comme Darwin l'expose, nous n'en reviendrions pas pour cela aux sacrifices humains, au cannibalisme et à l'infanticide.

Ce danger-là n'est donc pas bien redoutable. Mais la doctrine de Darwin a porté dans beaucoup de consciences une inquiétude très sincère, et dont il s'affligeait tout le premier. On craint pour l'immortalité de l'âme, pour Dieu, pour toutes les grandes idées spiritualistes qui sont la grandeur et la consolation de l'homme. On a tort de prendre si vivement l'alarme. On admettait une création spéciale de toutes les espèces — et de l'homme en particulier, hypothèse invérifiable. La science, qui ne saurait s'accommoder de telles hypothèses, démontre, je suppose, que les espèces, y compris l'homme, se sont formées par l'action des seules lois naturelles. En quoi Dieu se trouve-t-il atteint par là? Ne semble-t-il pas, au contraire, que plus le monde s'explique par ses seules lois, plus l'intelligence qui a établi ces lois doit nous

paraître sublime? Qui raconte le mieux la gloire de Dieu, la voûte tournante des anciens, plafond céleste tapissé de clous d'or, ou les mondes innombrables de la science moderne, régis par l'universelle loi de la gravitation?

Comme toutes les grandes conceptions scientifiques, l'hypothèse de Darwin ne témoigne pas plus contre l'existence de Dieu qu'en sa faveur. Cela dépend, à vrai dire, de la volonté intime de celui qui l'accepte. Pour un esprit à la fois cultivé et religieux, plus Dieu est invisible dans le monde, plus il y est présent. On n'est pas nécessairement matérialiste et athée pour penser que l'homme a eu des ancêtres « de forme simienne » ou même qu'il descend, avec tous les vertébrés, « d'êtres semblables aux larves des ascidies marines actuelles ». Mais nous sommes si bien accoutumés à nous représenter Dieu faisant l'homme, apparemment, comme un praticien fait une statue, que tout semble perdu si la science vient détruire cette conception enfantine. Étrange présomption que d'opposer à la science l'idée que notre ignorance s'est formée des rapports de Dieu et du monde! Nous ne devrions jamais oublier que si Dieu est tout près pour notre cœur, il est infiniment loin pour notre esprit.

Mais encore, si l'on peut passer de l'animal à l'homme par une série de transitions insensibles, faut-il, selon le mot de Descartes, que notre condition soit celle des mouches et des fourmis, ou à quel moment de cette série pensez-vous qu'apparaisse l'âme immortelle? — Je n'en sais rien, répond Darwin; mais vous êtes-vous jamais demandé vous-même à quel moment l'individu possède une âme immortelle? Est-ce au moment de la conception, ou huit jours après, ou deux mois plus tard? Et si ce mystère n'ébranle point votre foi quand il s'agit de l'individu, pourquoi vous effraye-t-il tant à propos de l'espèce?

Nous ne sommes pas si loin de la morale de Darwin qu'on pourrait le penser. Elle tient très étroitement au reste du système. Pour la discuter (ce que nous ne pouvons faire ici), il faudrait remonter à l'idée directrice, nous demander ce qu'est l'évolution, et si elle ne suppose pas une fin suprême qui serait aussi le premier principe de toutes choses. Il est bien évident que si le reste du système était prouvé, il faudrait en admettre aussi la morale; mais le sera-t-il jamais? Laissons en tout cas la science faire son œuvre, et soyons persuadés que les plus hautes conceptions et les plus belles espérances de l'humanité n'ont rien à craindre de ses découvertes. La science véritable n'est pas agressive: elle va tranquillement son chemin et ne veut ni ne peut rien contre la foi qui croit et espère. C'est à la foi à ne pas venir se heurter contre la science et à ne pas engager une lutte nuisible à toutes deux, mais où elle succomberait la première.

LÉVY-BRUHL.

---

# UNE ÉPOPÉE MUSICALE

## Richard Wagner

### L'ANNEAU DU NIEBELUNG

L'occasion s'étant offerte d'entendre à Bruxelles les quatre opéras qui forment la *Tétralogie* de Wagner intitulée *l'Anneau du Niebelung,* nous l'avons saisie avec empressement, et c'est de ces quatre représentations que nous essayons de donner un aperçu.

C'est une troupe allemande, avec ses premiers sujets, ses choristes, son orchestre et ses décors imités de ceux de Bayreuth, qui promène et fait entendre cette œuvre colossale. Un orchestre insuffisant en nombre quant aux instruments à corde, des décors fatigués et un peu enfantins n'ont pas cependant empêché la *Tétralogie* de fortement émouvoir le public, dont l'attention a dû se soutenir pendant quatre soirées. Il faut, paraît-il, pour en avoir l'impression complète, entendre les ouvrages de Wagner sur le théâtre de Bayreuth; mais, telle qu'elle est, l'expérience est suffisante et il faut s'estimer heureux d'avoir pu entendre dans son entier cette exécution gigantesque; car ce n'est vraiment qu'ainsi qu'on peut en apprécier toute la couleur poétique et musicale. Il ne s'agit plus ici d'un simple compte rendu musical; c'est toute une vaste composition qui s'est déroulée devant nous, dont la portée dépasse la musique, bien que celle-ci soit l'agent principal de la représentation. L'étude des partitions ne peut qu'imparfaitement révéler le caractère général de l'œuvre. L'exécution au théâtre démontre que les quatre parties de la *Tétralogie* ne sont pas des opéras, bien qu'il y ait des scènes très dramatiques, mais les quatre chants d'un vaste poème autant narratif et descriptif que dramatique.

« Si *Peau d'âne* m'était conté, a dit La Fontaine, j'y prendrais un plaisir extrême. » C'est un plaisir pareil à celui qu'avouait le grand et naïf conteur, un plaisir d'imagination, qu'il faut goûter ici avec l'abandon de toute critique mesquine, en se laissant aller à la magie des sons et en oubliant toutes les habitudes de la musique dramatique. Seulement, ici il ne s'agit plus d'un aimable conte de fées, mais de l'antique épopée des *Sagas* et des *Niebelungen.*

En réalité, Wagner aurait dû appeler son ouvrage *Siegfried,* nom du héros principal des légendes scandinaves et germaniques connues sous le titre de *Sagas.* Elles ont été recueillies vers le IXe siècle de notre ère; mais elles remontent à des temps bien plus reculés et antérieurs à l'établissement du christianisme. C'est l'époque de la mythologie scandinave, le règne d'Odin, de Wotan, le Jupiter du Nord.

Les incidents de la vie de Siegfried ont été remis une seconde fois en épopée au XIIIe siècle sous le nom de *Niebelungen-nôt;* mais, à cette époque, l'influence des idées venues de la Judée et de Rome commence à se faire sentir; les héros deviennent vertueux sous l'influence civilisatrice, mais déprimante du christianisme.

Dans les *Sagas* anciennes, au contraire, les dieux et les

hommes se montrent avec leur grandeur sauvage. On y recommande de faire autant de mal que possible à ses ennemis, parce que les injures ne s'oublient jamais. L'hypocrisie n'était pas encore professée. Mythologie et mœurs barbares où toutes les passions sont poussées au gigantesque et à l'extrême, avec l'épouvante permanente de l'immense forêt peuplée d'ours, de loups et de monstres imaginaires. Les dieux siègent sur les hautes roches dénudées, les princes dans des palais de troncs d'arbre. Les décors des seize tableaux qui divisent les quatre pièces de la *Tétralogie* représentent tous, sauf deux, des rochers, des cavernes ou des forêts.

Comme dans la mythologie grecque, les dieux interviennent dans les conflits humains; le meurtre et la ruse leur sont aussi familiers qu'aux héros chasseurs d'ours dont les vastes poitrines se soulèvent sous les étreintes d'amours et de haines sauvages.

C'est presque entièrement aux anciennes *Sagas* que Wagner a emprunté le sujet de son poème et surtout la poésie grandiose et barbare dont le souffle puissant anime sa musique. Presque partout il a suivi d'assez près l'ancienne légende d'une façon qui prête souvent à la critique; mais l'antique poésie le soutient de telle façon qu'on fait assez bon marché des puérilités et des maladresses et qu'en somme, malgré des longueurs sans fin, on écoute sans fatigue et l'on est même souvent très remué.

I.

Comme à Bayreuth, le lever du rideau est annoncé par le son des trompettes, qui sonnent le motif caractéristique de *Siegfried*, une fois près du foyer, une autre fois derrière le rideau. Après une introduction imitative du bruit des flots d'un très grand effet, la toile se lève sur un tableau représentant le fond du Rhin. Les sirènes, filles du fleuve, y gardent l'or sacré. Celui qui s'en emparera et forgera un anneau de ce métal deviendra maître du monde. Le Niebelung ennemi des dieux, le chef des nains, Alberich, se glisse entre les rochers et parvient à l'enlever. Cette première scène, si intéressante à lire sur la partition d'orchestre par sa fluidité sonore, n'a pas produit l'effet attendu.

C'est la possession disputée de cet anneau d'or dérobé par Alberich qui est le lien des quatre représentations de la *Tétralogie*. Les dieux, embarrassés de payer les géants qui leur ont bâti leur palais, la Walhalla, ont promis de leur livrer l'or du Rhin. Wotan, le Jupiter scandinave, et Loge, le dieu du feu, descendent donc dans la caverne des nains. Ici une très belle scène, moitié comique et tragique, entre Mime, le nain difforme, et le dieu du feu. Les descentes et les montées chromatiques de l'orchestre et le récit du nain se mêlent d'une façon tout à fait mordante et mouvementée, la scène étant d'ailleurs interprétée avec un talent supérieur par M. Lieban, chargé du rôle de Mime.

Les dieux reprennent par ruse l'or et l'anneau enlevés au Rhin par Alberich. Celui-ci le maudit et annonce les malheurs que le désir de sa possession causera sur la terre. Cette malédiction est d'un très beau caractère, mystérieux, sauvage; les clarinettes commencent à faire entendre les intervalles singuliers qui abondent ensuite dans l'ouvrage.

Les dieux sont revenus dans leur montagne; on entend résonner le motif pompeux qui annonce ordinairement leur présence. Très richement instrumentée, cette sorte de marche est d'un très grand effet; mais elle manque de durée. Les géants sont payés; ils rendent Freïa, la déesse de la jeunesse, qu'ils avaient enlevée en otage, et les dieux rentrent dans leur palais en passant sur un arc-en-ciel pendant que les filles du Rhin se lamentent de la perte de leur trésor.

L'impression de cette première soirée a été pour beaucoup de personnes une déception. On a été surpris de la longueur des récits; beaucoup de passages, si séduisants à la lecture, ne sortaient pas, et, il faut le dire, une certaine accoutumance de l'oreille est nécessaire pour saisir les formes musicales très courtes, toujours variant de timbre et de tonalité. Le *Rheingold* est certainement très inférieur aux trois autres parties auxquelles il sert de prologue.

II.

La seconde soirée était consacrée à l'audition de la *Walkyrie* (les walkyries étaient les déesses guerrières filles du dieu Wotan; montées sur des coursiers ailés, elles couraient dans les batailles et emmenaient dans la Walhalla les héros tombés dans le combat). Au commencement de cet acte, on voit la demeure de Hunding. Un frêne gigantesque, placé au centre, soutient la toiture; le feu brille dans l'âtre. Il est nuit; un jeune homme épuisé de fatigue entre et s'affaisse devant le foyer. Sieglinde, la femme du farouche Hunding, s'approche et lui donne à boire. Siegmund lui raconte qu'il est poursuivi par ses ennemis; Sieglinde, émue de ce récit, lui fait connaître à son tour qu'elle a été mariée de force à Hunding, qu'elle déteste. Siegmund et Sieglinde se reconnaissent tous deux comme enfants du dieu Wotan. L'amour s'empare de leur cœur. Sieglinde montre une épée enfoncée dans le tronc du frêne qui soutient la toiture : « Celui qui arrachera l'épée, dit-elle, sera invincible. » Siegmund l'arrache sans peine. Grande scène d'amour; puis Siegmund entraîne Sieglinde. Toute la musique de ce premier acte est de la plus grande beauté. La parole y est fondue avec l'orchestre dans un courant de sonorités et de phrases d'une chaleur incomparable. On y remarque aussi des accents d'une douceur et d'un charme qu'on rencontre assez rarement dans la musique de Wagner. Un superbe passage, héroïque et brillant, marque le moment où Siegmund arrache l'épée.

Au deuxième acte, sur des rochers décharnés, le dieu Wotan récite longuement, accompagné des gémissements interminables, des sons les plus graves des contrebasses. Il annonce la fin des dieux. Quand ce dieu a suffisamment ruminé ses chagrins intimes, on voit apparaître Siegmund entraînant Sieglinde brisée de fatigue. Très belle scène musicale et pathétique. On entend le cor de Hunding. Brunnhilde, la walkyrie messagère de mort, annonce à Siegmund qu'il est

désigné pour monter à la Walhalla. Siegmund, désespéré, veut alors frapper Sieglinde. La walkyrie lui promet de le protéger, malgré les ordres de Wotan, dans son combat contre Hunding. Siegmund va l'emporter; mais le dieu apparaît et brise l'épée enchantée avec sa lance. Brunnhilde s'enfuit, enlevant sur son cheval Sieglinde évanouie.

Sur le rocher, point de ralliement des walkyries, Brunnhilde se cache. Ses sœurs viennent de tous les points de l'horizon; on entend leurs cris sauvages résonner dans les montagnes; elles arrivent comme une volée d'oiseaux de proie. Musique puissante, d'un mouvement infernal, avec des sonorités cruelles, aiguës, d'un effet pittoresque extraordinaire, qui se termine par un ensemble étincelant de voix écartelées. Arrivée de Wotan au milieu d'une effroyable clameur des timbales. La walkyrie lui a désobéi, elle est dégradée de sa divinité et condamnée à rester endormie sur un rocher. Grands accents tragiques de Brunnhilde demandant son pardon. Pour qu'elle ne soit pas la proie du premier venu, Wotan l'entoure d'un cercle de feu qu'un homme qui n'a jamais connu la peur pourra seul traverser. Ce « passage du feu » a été exécuté dans les concerts de Paris ; c'est une sorte de crépitation de l'orchestre qui atteint une intensité rare; toutefois il fait moins d'effet au théâtre qu'au concert.

Cette seconde représentation a eu un vif succès. La grande poésie du sujet s'y fait sentir avec intensité. L'interprétation excellente de Mme Oetsberg (Sieglinde) et de Mme Materna (la walkyrie) a eu sa grande part dans ce succès. Tout le premier acte de cet opéra est passionné, tendre, humain ; les spectateurs se sont retrouvés dans l'élément habituel du théâtre. L'exécution de l'orchestre, si habilement dirigé par M. Seidl, est aussi à signaler pour les nuances du sentiment dramatique si habilement rendues par lui. C'est cette deuxième soirée qui, des quatre, a produit le plus grand effet.

## III.

*Siegfried* est le héros de la troisième soirée. C'est le fils de Siegmund et de Sieglinde. Il a été élevé dans la forêt par Mime le nain. Celui-ci espère que Siegfried, qui est plein d'audace et de force, saura s'emparer de l'anneau magique gardé par le géant Fafner sous la forme d'un dragon; puis, qu'il pourra à son tour le lui soustraire; mais pour cela, il faut forger et ressouder les morceaux de l'épée magique jadis possédée par le père de Siegfried et brisée par la lance de Wotan. Le nain est impuissant à ce travail; mais le jeune et robuste Siegfried en vient à bout facilement. Toute cette scène se passe dans la caverne qui sert de forge au nain Mime. Tout du long court un admirable *scherzo* d'orchestre sur lequel s'établit le récit dialogué de Mime et de Siegfried; à la fin de l'acte, quand Siegfried saisit lui-même le marteau de forge, la musique prend une allure rythmée, ferme et nerveuse, qui se termine par un *crescendo* dont sort le motif luisant de l'épée jeté par la trompette avec un éclat héroïque.

Siegfried, ayant forgé son épée, va dans la forêt tuer le dragon gardien de l'anneau. Un oiseau lui enseigne alors les vertus du talisman et l'avertit que Mime tout à l'heure voudra l'empoisonner en lui offrant à boire. Siegfried tue le traître. L'oiseau, poursuivant ses révélations, lui annonce qu'il va le conduire vers la plus belle des femmes, qui dort sur un rocher entouré de flammes. Cette scène est une des plus poétiques de l'ouvrage; indépendamment de la façon dont elle est rendue par la musique, il y a dans cette alliance du petit oiseau de la forêt et du jeune et robuste guerrier sauvage un enchantement de jeunesse héroïque. La musique seule était apte à le faire sentir par la magie des sons. La voix du soprano qui chante est cachée dans les battements adoucis et mystérieux de l'orchestre comme au milieu d'un feuillage épais.

Siegfried suit l'oiseau; il traverse le cercle de flammes et il arrive près de la walkyrie endormie sur son rocher par les ordres du dieu Wotan. Il la réveille, et l'amour de la walkyrie devenue femme le récompense de son audace. Le commencement de cette scène d'amour est remarquablement tendre. Chose notable, on y entend pour la première fois une suite de tierces. La fin en est puissante, mais d'une sonorité dure, minérale; elle manque de la chaleur des matières organiques. Ici le système vocal de Wagner est en défaut : sa musique manque d'animalité. Les accents dénudés, mais si vibrants, de Verdi dans les situations analogues sont beaucoup plus près de la vérité dramatique. Néanmoins cette scène a provoqué de grands applaudissements.

Au point de vue musical, l'opéra de *Siegfried* est celui qui nous semble le plus réussi. La pensée musicale y est développée avec plus de suite, surtout dans le premier acte. Cet opéra est plus symphonique que dramatique; mais quel art et quelle vitalité il y a dans l'orchestre!

## IV.

Le quatrième opéra, le *Gotterdummerung*, le *Crépuscule des dieux*, est difficile à expliquer complètement. Il commence par une scène des trois Nornes, les Parques germaniques. Un détail indique les proportions de ces figures : les Parques de la mythologie grecque observent le cours des vies humaines sur le fil ténu de leur quenouille; les mornes filandières des pays du Nord dévident l'écheveau des destinées avec un paquet de cordes. Celle du dieu Wotan se rompt dans leurs mains; elles annoncent la fin des dieux et elles-mêmes s'enfoncent dans la terre.

Cependant Siegfried a laissé la walkyrie protégée par le cercle de feu. Il est allé courir le monde. Comme gage de sa fidélité, il lui a laissé l'anneau magique. Il arrive chez Gunther, le prince des *Gibichungen*. La sœur de celui-ci lui fait boire un philtre qui lui fait oublier Brunnhilde. Séduit par Gutrune, il part sous un visage différent pour reprendre l'anneau. Arrivé près de la walkyrie, il lui arrache le talisman et la ramène de force chez Gunther. La colère et la vengeance ont envahi le cœur de la walkyrie. D'accord avec Gunther et Hagen, qui veulent s'emparer de l'anneau, ils conviennent de tuer Siegfried.

Siegfried, pendant une partie de chasse, vient se reposer au bord du Rhin. Les filles du Rhin sortent à moitié des eaux et lui redemandent l'anneau fatal qui doit causer sa mort. Siegfried, qui ne connaît pas la crainte, refuse de le leur rendre. Cette scène, essentiellement musicale, porte en elle un parfum de poésie primitive tout à fait durable. Le procédé musical en est relativement simple; l'impression, directe et débarrassée des demi-teintes conventionnelles que ces situations amènent ordinairement dans la musique de facture, est d'une douceur mélancolique sans fadeur.

Hagen survient; il tue Siegfried d'un coup de lance dans le dos. Les vassaux placent le corps sur un bouclier et l'emportent. Ici une marche funèbre que nous avions entendue à Paris et dont l'effet est beaucoup plus grand au théâtre. On en saisit mieux le sens, bien qu'elle reste encore sans unité de contour mélodique.

Le corps de Siegfried est amené dans le palais; Hagen veut s'emparer de l'anneau magique qui est à son doigt; le doigt se ferme et le bras se lève menaçant. La walkyrie s'avance, saisit l'anneau; on prépare le bûcher, elle se précipite dans les flammes. Le Rhin envahit la place du bûcher et les ondines viennent reprendre l'anneau. Au loin, le palais des dieux s'enflamme et s'écroule.

Toute cette fin est d'un tragique colossal; la mort de Siegfried, le récit de la walkyrie près de son corps dans le palais de Gunther sont des passages de la plus haute valeur dramatique.

## V.

Voilà, réduit à sa plus simple expression, l'enchaînement, que nous avons fait aussi rigoureux que possible, des incidents les plus dramatiques de ce poème extraordinaire en quatre soirées. Comme on peut le voir, les personnes qui croiraient trouver dans les représentations de la *Tétralogie* les émotions habituelles de nos opéras ordinaires seraient étrangement déçues. Ces quatre poèmes sont d'ailleurs combinés par Wagner avec le dédain le plus complet de ces fameuses lois du théâtre qui veulent qu'un sujet soit dépecé en tranches exactes. La critique en serait si facile qu'elle est tout à fait à dédaigner; car ce qui fait vivre tout cela, c'est un souffle de poésie tellement puissant, tellement intense, barbare, colossal, passionné, que les moqueries faciles sont tout à fait hors de propos. Malgré des longueurs interminables, des puérilités de mise en scène, une exécution vocale médiocre, sauf celle de trois ou quatre personnages; malgré l'incohérence et la maladresse du poème, on est contraint d'avouer le fort ébranlement d'imagination que cet ouvrage provoque. Ce qui déconcerte, c'est, ainsi que nous l'avons dit, que ces représentations ne sont pas des pièces de théâtre; c'est une narration gigantesque de l'antique épopée germanique. Wagner est un rapsode qui raconte les *Sagas* non en s'aidant d'une simple lyre comme les rapsodes grecs, mais d'un orchestre; car l'orchestre est ici le grand magicien, qui poétise tout, qui relie tout; c'est lui qui est tour à tour le paysage, le rocher, la forêt; c'est à travers la magie de ses sons que l'on aperçoit les décors et les personnages agrandis et transformés. Sauf les passages assez rares où les personnages en scène agissent et expriment des passions qui prennent une forme théâtrale, c'est plutôt le poète-musicien qui chante et explique par la voix des acteurs toute sa narration orchestrale.

Nous n'avons parlé ici que des points qui nous ont paru se détacher avec le plus de vigueur dans l'ensemble de l'ouvrage. Quant au reste, autant vaudrait essayer de saisir les mouvements d'un torrent qui s'écoule. On entend bien au passage les motifs qui caractérisent les principaux personnages; mais ils sont tellements fondus, enchevêtrés dans le courant des sons, qu'à peine a-t-on le temps de les reconnaître qu'ils sont déjà passés.

Maintenant, si l'on veut analyser seulement au point de vue musical les moyens employés par Wagner, on y trouvera des inventions extraordinaires, des gisements de richesses instrumentales à défrayer les études de plusieurs générations. Il y a des éclats, des profondeurs, des lointains, des grosseurs qui se succèdent sans relâche. Toujours en activité, toujours poussé à une intensité de chaleur extrême, l'orchestre ainsi manié est un être vivant et parlant. Toutes ces difficultés de modulation, de rythme, toutes ces duretés d'harmonie qui rendent la lecture des ouvrages de Wagner si difficile, disparaissent complètement dans l'exécution. La complication s'évanouit; à force de modulations, il semble qu'on ne module plus.

Il y a cependant un abus des voix graves de l'orchestre. Le mugissement du *tuba* s'y fait trop souvent entendre. Toute la légion des cuivres aigus et graves, le *grex æneus*, y est toujours en éveil; mais qu'ils sont habilement employés! Il y aurait tout un volume à faire rien qu'à analyser l'emploi des cors. Il est évident d'ailleurs que la couleur de cette épopée barbare admet l'emploi des timbres les plus stridents et les plus sombres, celui des plus gros sons. Quant à l'emploi des voix, il est difficile à définir. C'est bien du chant, mais ce n'est pas de la mélodie. Ce n'est point non plus de la récitation pure ni de la déclamation. Toute la partie musicale du chant est rejetée à l'orchestre, qui fait passer des flots de sons expressifs sous des paroles donnant le sens narratif ou émotionnel. L'intimité du courant vocal et du courant instrumental est plus étroite que dans aucune autre musique.

Nous sommes obligé de laisser de côté bien des choses qui nous ont vivement frappé, beaucoup d'autres qui nous ont étonné, d'autres enfin que nous n'avons pas comprises, surtout parmi les récits qui forment la plus grande partie de cet ouvrage. On peut observer cependant la concordance parfaite du son des mots avec les sons de la musique de l'orchestre. On sent très bien que celle-ci est une traduction fidèle de l'idiome allemand, dont la prononciation a encore tant d'énergie, de rudesse même. Jamais une pareille musique ne pourrait recouvrir nos paroles françaises, arrondies et roulantes. L'italien seul pourrait peut-être servir à une traduction.

Au reste, rien n'est plus allemand que la musique de Wagner, celle de la *Tétralogie* en particulier. La grandiose et barbare poésie germanique des temps passés y est exprimée avec un relief puissant. Wagner en est imprégné par race et par tempérament. Dans la préface du *Rheingold,* il dit que son ouvrage a été écrit dans une pensée de confiance envers le génie allemand; il a eu raison de s'y fier, car le génie allemand l'a vigoureusement inspiré et soutenu. S'il lui a communiqué sa puissance, il lui a donné aussi ses défauts; mais, malgré tout, qu'on l'admire ou qu'on le déteste, on ne peut nier la force de son génie et l'impression violente qu'on en ressent. Enfin on se trouve en face d'une création colossale, œuvre d'un esprit créateur, qui a échappé à toutes les mesquines considérations qui assaillent de tous côtés les œuvres, petites ou grandes, obligées d'en passer par les stupidités de l'exploitation théâtrale.

Wagner a fait tout ce qu'il a voulu, et ce n'était pas peu de chose. C'est un spectacle, dans tous les cas, bien intéressant que de contempler une pareille force dans toute sa liberté d'action.

Si on se demande après cela quel est l'avenir de cette musique et quelle influence elle peut avoir, on est amené à croire que, musicalement, elle en aura sur les procédés déjà connus de l'instrumentation; elle en a reculé la puissance sonore et a démontré la possibilité de tout faire en matière de modulations et de difficultés de toutes sortes. Ce qui est plus important, c'est peut-être que les sujets traités par Wagner pourront avoir de l'influence sur ceux qu'on destinera aux grands théâtres lyriques. L'ancienne forme de l'opéra à compartiments, avec ballet au troisième acte, grand duo d'amour au quatrième, etc., tout cela est déjà fort compromis; et si le wagnérisme pouvait dans l'avenir nous en débarrasser, il n'y aurait pas grand mal. Si l'on pouvait revenir à des sujets plus imaginatifs, plus conformes à la création première du drame lyrique en France, où serait le mal? L'opéra a été créé pour représenter des ouvrages où la danse, la décoration, la musique, le chant concouraient aux divertissements de l'esprit. Pendant deux cents ans et plus, il a toujours vécu sur des sujets mythologiques parce que ce sont les seuls qui puissent admettre le concours de tous les arts et qui puissent maintenir une action tragique dans un milieu imaginaire propice à la musique. Depuis, on a restreint peu à peu la musique à ne plus être que l'expression de la passion et du sentiment; on l'a même poussée, avec succès, il faut le dire, jusque dans l'histoire presque moderne; mais, sauf dans quelques rares exceptions, la musique d'opéra ne sera jamais le langage de la réalité. Elle a un pouvoir de transformation, d'agrandissement, qui demande à être utilisé. Cependant la mythologie grecque est finie, les sujets scandinaves ne sont pas de notre fait; où trouver le genre de pièces de l'avenir? C'est là, croyons-nous, qu'est le problème.

LÉON PILLAUT.

---

# LE THÉATRE ET LES MŒURS

## Le drame populaire de cape et d'épée

LA TOUR DE NESLE

On a repris, cette saison, trois des drames de cape et d'épée qui, en leur nouveauté, ont été les plus populaires : *le Bossu,* au théâtre du Châtelet; *la Belle Gabrielle* et *la Tour de Nesle,* à la Gaîté. *Le Bossu* est du mois de septembre 1862; *la Belle Gabrielle* date du mois de janvier 1857; *la Tour de Nesle* remonte à l'an 1832. Des trois, le moins défraîchi est encore le plus ancien.

I.

Sous la Restauration et encore plus sous le roi Louis-Philippe, l'invention, au théâtre et dans le roman, a été prodigieuse. Scribe et Dumas, seulement, nous offrent à eux deux un miracle littéraire dont les trois derniers siècles n'ont pas même eu l'idée. Des auteurs féconds et prolixes, il y en a eu de tout temps. Des auteurs qui, composant incessamment pour la scène et l'inondant, aient mis une idée neuve dans chaque pièce et des péripéties inattendues dans chaque moitié d'acte, c'est ce qui ne s'est pas vu avant Dumas et Scribe. Ces deux grands créateurs n'étaient pas des écrivains; ils n'écrivaient pas selon le sens littéraire du mot, du moins le second, car pour le premier la remarque ne serait pas tout à fait juste; quelquefois, dans son infatigable labeur, Dumas trouvait même le loisir d'écrire. Mais, en thèse générale, comment voulez-vous qu'on prenne la peine de dégrossir, d'émonder et de polir la matière qu'on met en œuvre, quand du cerveau toujours en gestation et en fraîcheur cette matière coule inépuisable et garde son prix, tout en restant brute? En s'attardant à de tels soins, on serait submergé.

Cependant Scribe et Dumas, qui forment une bibliothèque, ne représentent qu'une faible partie de la littérature théâtrale et romanesque de leur époque.

En dehors des cinq théâtres subventionnés, huit théâtres privilégiés fonctionnaient, huits hauts fourneaux dramatiques sont restés constamment alimentés et allumés sous le roi Louis-Philippe, trois pour le drame (Porte-Saint-Martin, Ambigu-Comique et Gaîté), trois pour la comédie bourgeoise, la comédie mêlée de couplets et la farce (Gymnase, Vaudeville, Palais-Royal), deux pour les saynètes populaires (Variétés et Folies-Dramatiques, sans parler des Funambules et du Petit-Lazari). Aucun d'eux n'a chômé un seul jour, bien qu'en ce temps-là une seule pièce ne suffit pas, comme aujourd'hui, à la consommation d'une année. Ç'a été une ébullition triomphante et un dégagement enflammé de sujets de toute sorte, comiques, dramatiques, bouffons, lugubres, insensés, terre à terre, guerriers, civils, familiers, épiques, dont l'action s'est prolongée jusque sur l'époque suivante, pourtant plus stérile ou moins en fermentation.

Que restera-t-il de toute cette production quasi diluvienne

de la muse théâtrale populaire dans le second quart du XIXe siècle? Qu'en reste-t-il dès à présent? Il ne paraît pas, en ce moment, qu'il en reste guère. Ce sera tout autre chose dans cinquante ans d'ici, quand nos arrière-petits-fils se mettront à scruter la littérature française de 1820 à 1850, comme nous-mêmes nous fouillons et avons fouillé en tous sens le XVIIe et le XVIIIe siècle. Une sélection aura lieu qui fera émerger quantité d'ouvrages ou portions d'ouvrages, qu'aujourd'hui nous négligeons et oublions, emportés que nous sommes par le torrent de la fabrication quotidienne; ici une pièce entière, là un acte, ailleurs une scène. De même que la maison Didot nous a donné autrefois une collection des chefs-d'œuvre de la comédie française, de même que d'autres ont assemblé et édité le meilleur du théâtre de la foire, on publiera certainement au siècle prochain un recueil choisi du théâtre populaire dramatique et comique sous le règne de Louis-Philippe. *L'Abbaye de Castro* y côtoiera *la Fille de l'Air*. On y lira *le Chevreuil* à côté du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, et *Un Bal du grand monde* à côté de *la Closerie des Genêts*.

Seulement, le travail préparatoire nécessaire sera gigantesque, pour séparer le bon grain d'avec l'ivraie. Il y faudra plus que la patience d'un bénédictin ou celle d'un Benoist revoyant, lettre par lettre, les vingt textes des manuscrits de Virgile; il y faudra un courage de lecture, capable de surmonter le dégoût de tout ce qu'il y a de plus trivial et la fatigue de tout ce qu'il y a de plus extravagant. Il y faudra plus aussi que la divination de Sainte-Beuve. Aux époques littéraires que Sainte-Beuve a parcourues, envahies et occupées, pour en rapporter le butin choisi et immense des *Causeries du lundi*, l'expression et la forme étaient le premier souci de quiconque écrivait, depuis le malheureux compilateur à qui le libraire payait un in-folio cent écus, jusqu'au poète gentilhomme qui n'écrivait en toute sa vie qu'un madrigal, mais achevé; or la forme est un appel qui réveille le sens languissant du critique et le guide et l'entraîne vers la découverte du fond. On n'aura pas, pour se soutenir et se diriger dans l'œuvre laborieuse que nous supposons, cet émoustillement subtil et ce vif courant conducteur de la forme. Point de style, nous l'avons dit, en ces deux mille pièces desquelles on se proposera de recueillir et de sauver une centaine qui possèdent le pathétique du fond, la verve bouffonne, l'attrait de ballade et de *romancero*. A la puissance du travail devra s'ajouter la puissance du tempérament littéraire et une généreuse expansion du goût qui en dédaignera les délicatesses habituelles. Mais, l'ouvrage une fois achevé, la moisson faite et les fruits mis en grange, on ne plaindra pas sa peine. On comprendra et on verra combien il eût été dommage de laisser se perdre et périr, de l'invention française et du génie au jour le jour, ce qu'on aura essayé d'en rappeler à la vie.

## II.

Dans le recueil dont nous esquissons l'idée, le drame populaire de cape et d'épée dont la *Tour de Nesle* a été l'un des types retentissants tiendra une large place. Le genre est né entre 1820 et 1830. Après 1830, il a débordé avec le roman d'aventures, qui ne devait lui-même atteindre son point de perfection qu'à la veille de la révolution de Février. La France, en 1820, n'était plus la maîtresse du continent. La période de vingt ans venait de finir, pendant lesquels, encore une fois, elle avait donné à travers l'Europe de ces grands coups d'épée à la Roland, qui tranchent les cimes des montagnes. Il était mort, consumé d'une rage impuissante, sur son roc de l'Atlantique, l'enchanteur éblouissant et sans repos qui, possédé de la fureur vers l'Est — *Drang nach Osten* — avait ramassé la nation comme en un seul régiment de marche et avait essayé deux fois de la ramener, tambour battant, musique en tête, d'abord par le chemin d'Égypte et de Syrie, ensuite par le chemin du steppe moscovite, vers Golconde et Lahore, le beau rêve français du siècle précédent. Les destins étaient maintenant consommés. Entre nos désirs ethniques et l'Orient aux mille splendeurs se plaçaient, pour les amortir et les comprimer, l'épaisse masse russe et la masse allemande, plus épaisse et plus impénétrable encore. Entre nos désirs ethniques et tout le vaste univers se plaçait, sur les mers, pour les borner et les refouler, la flotte anglaise qui nous avait été invincible. Que faire? Plus rien à faire, hélas! que nous replier et bouillonner sur nous-mêmes, et tromper notre soif de tumultes galliques par des batailles de rue et des brisements de trônes! Puis, comme on ne peut pas aller chaque lundi aux barricades ni faire une révolution chaque année, nous avons appelé à nous l'Imagination et sa corne d'abondance, inépuisable en beaux contes. Elle, du moins, rien ne la borne ni ne la refoule. Elle est l'invincible et éternel conquérant. Ainsi, réduite à l'inaction par le déroulement de l'histoire, la nation française, de 1825 à 1845, s'est mise à *imaginer* ce qu'elle ne pouvait plus accomplir. Ne vivant plus les grandes aventures, elle les a voulu lire et écouter. Elle a donné dans ses cabinets de lecture et ses salles de spectacle les coups d'estoc et de taille invraisemblables qu'elle ne donnait plus à travers le monde; elle a été dans la poésie le Bayard, le Duguesclin, le Lassalle, le Labourdonnaye, le Bussy, le Lannes, le Murat et le Ney, qu'elle avait cessé d'être dans la réalité. Alors ont surgi et le roman d'aventures et le drame de cape et d'épée. Alors, comme le capitaine Bonaparte n'était plus, s'est élevé, sur l'horizon du boulevard, le capitaine Buridan.

Un fier gaillard, celui-là! Un routier et un malandrin de la bonne façon! Il fut acclamé parce qu'il était attendu. Il avait été fabriqué à souhait et de l'étoffe à ce moment la plus demandée. Tout en lui répondait au volcanisme, au titanisme et au révolutionnarisme du lendemain de 1830. Il en représentait toutes les ébullitions politiques, morales et psychologiques. Il avait fait les guerres. Il arrivait on ne sait d'où, de Bourgogne et de Flandres; mystérieux, fatal, toujours en verve, sachant les secrets des puissants et par là irrésistible. Qu'avait-on besoin de chercher qui il était? Ses pareils à deux fois... Il entre au cabaret d'Orsini, flamberge au vent : « Dix manants contre un gentilhomme; c'est cinq de trop! » Et, tout de suite, un tonnerre d'enthousiasme l'accueille; surtout, chose notable, de là-haut, des cintres,

de parmi les manants. Que fait au peuple de 1830 ce coup de boutoir contre le peuple! Quelque chose d'électrique l'a averti dès le premier mot que ce Buridan serait son homme. Il l'est en effet. Il émerge, après tout, du fin fond de la foule, officier de fortune et rien de plus. Et comme les cintres, les spectateurs descendus de Charonne et de Ménilmontant, les gens de la grande populace et ceux de la sainte canaille voient bien qu'ils ne se sont pas trompés et qu'il fallait lui faire crédit de son outrage aux manants, lorsqu'à partir du second acte le capitaine Buridan se met à secouer avec un brio de sans-gêne indicible la poussière de ses pieds sur le bandeau des rois, lorsqu'il manipule les reines, les princesses du sang, les ducs souverains, les grands seigneurs, les premiers ministres, tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, absolument comme un joueur de bilboquet manipule et sa boule et sa quille! C'est ainsi que lui-même, le manant de Paris, vient de traiter, berner et faire sauter dans le songe foudroyant des Trois Glorieuses la couronne des rois de France.

Je me demande comment il a pu arriver qu'on prît l'honnête Gaillardet pour l'auteur de *la Tour de Nesle*. L'affiche le dit; les arrêts des cours et tribunaux le confirment. Pour moi, la cour de cassation en corps aurait beau me déclarer que *la Tour de Nesle* appartient à Gaillardet; je répondrais : *Dumas fecit*. La griffe du grand Dumas est empreinte sur toute la personne de Buridan. Celui-ci est sorti et il ne peut être sorti que de l'atelier où devaient être forgés après lui le chevalier d'Harmental, le chevalier de Maison-Rouge, Bucy, Artagnan et Porthos. Le capitaine Buridan n'est pas, dans la légion des héros de cape et d'épée, celui qui est venu le premier. Il a eu un précurseur : Hernani, le bandit d'Aragon. Il a aussi engendré un fils, Ruy-Blas, qui sort, comme Buridan, du fond d'un trou pour devenir favori d'une reine et, par la faveur secrète de la reine, défaiseur de ministres et maître tout-puissant d'un royaume. Mais qu'Hernani et Ruy-Blas, ces deux diseurs de beaux vers et de belle passion, sont donc pâles à côté de Buridan! Qu'ils sont loin de l'allure et du flamboiement du capitan de Dumas, qui se joue parmi les horreurs comme en son élément, et qui se fait tout pardonner par la bravoure de son audace! Ce n'est pas Buridan qui languirait autour de sa reine; il la commande avec une confiance satanique dans son obéissance. Ce n'est pas lui qui se laisserait amuser par un don Salluste; il envoie le pauvre Enguerrand de Marigny à la potence sans lui vouloir aucun mal, pour rien, uniquement pour produire son effet et parce qu'il a besoin de sa place. La chose est pourtant bien leste et odieuse. Que voulez-vous? Enguerrand est premier ministre; un premier ministre a toujours fait quelque chose par où il mérite d'être pendu ; c'est du moins la manière de voir des cintres. Buridan le sait; il parle et agit pour eux. A Montfaucon, Marigny! Et les cintres trépigneront de joie. « Le ministre a fait élever le gibet; il est juste qu'il l'essaye. » Tant pis si cette belle raison ne vous suffit pas! Des crimes, d'ailleurs, en veux-tu? En voilà! L'adultère relevé de l'inceste, du parricide et de l'infanticide! En 1830, il fallait faire bonne mesure en matière de violation de mariage; la conception titanesque de la nature humaine l'exigeait. C'était le moment d'Angèle, d'Antony, d'Indiana. Mais qu'Indiana aussi, et Angèle et Antony font donc pitié à côté du page Lyonne de Bournouville, et de la douce et gentille princesse de seize ans, Marguerite! Le drame est mené si haut la main et avec une telle vigueur qu'on ne songe pas à s'horrifier de tant de forfaits au delà de ce qu'il faut pour ressentir l'agréable émotion d'une terreur dramatique à dose tempérée. Là encore est la marque de Dumas! Une bonhomie littéraire pantagruélique qui ose tout aisément et victorieusement! Une gageure de scélératesse! Une gasconnade patriarcale de crimes! Du pur Dumas, je vous assure!

Et le style? car dans *la Tour de Nesle* il y a un style, tout en gestes, en poses, en effets de buste et de rapière, en coups de dague rapides, en sanglots ciselés et savamment alternés comme les *concetti* du chevalier Marini, en apostrophes brusques et néanmoins subtilement tournées comme un marivaudage de place publique et de taverne. Ce style sent son Dumas d'une lieue. C'est un style trouvé et que je n'hésite pas à juger admirable si je me place sous l'optique du genre. Tout en paraît flétri aujourd'hui, parce que tout en a été trop répété et en a trop sonné, parce que le succès en a été, de 1832 à 1848, trop continu, trop populaire, trop universel. C'est ainsi que les explosions les plus passionnées et les élégies les plus tendres de la musique italienne nous sont devenues triviales, après que, pendant plus d'un quart de siècle, les musiques militaires et les orgues de Barbarie nous en ont saturé les oreilles. Les acteurs d'à présent prononcent sans foi et les spectateurs ne peuvent plus entendre sans sourire les phrases fameuses : « La belle nuit pour une orgie à la tour! — Avez-vous remarqué ces voix si douces et ces regards si faux? Oh! ce sont de grandes dames, de très grandes dames. — Il est trois heures. Tout est tranquille. Parisiens, dormez! — Oh! Marguerite! Marguerite! à qui faut-il des nuits bien sombres au dehors, bien éclairées au dedans! — C'était une noble tête de vieillard... » Mais supposez que vous entendiez tout cela pour la première fois! Ce style est lapidaire et théâtral au plus haut degré; il s'inscrit dans les fibres et les nerfs du spectateur.

## III.

Il n'y a, au surplus, qu'à placer à côté de *la Tour de Nesle* les deux drames, d'ailleurs bien construits, de *la Belle Gabrielle* et du *Bossu* pour s'expliquer, par la comparaison, comment *la Tour de Nesle* a laissé et laissera une trace si profonde dans l'histoire du théâtre. Rien de saillant ni de pittoresque dans le *Bossu*, si ce n'est le type de Cocardasse agrémenté de son *famulus* Passepoil. Tout le reste, l'aventure et les personnages, est insignifiant. C'est le thème banal d'un essai de suppression d'enfant qu'on a vingt fois traité, sans même prendre garde de le varier par la différence des péripéties; on n'a fait porter les variations que sur les époques et les costumes. M. Paul Féval a placé son histoire en France, sous le Régent, qui apparaît en personne, dans la seconde moitié du drame. Il aurait pu tout aussi bien la placer à Londres

au temps de Jack Sheppard, ou à Paris, avant-hier. Il n'y a presque rien dans le *Bossu* qui soit caractéristique de la Régence et du Régent.

Rien ne rappelle non plus beaucoup le vrai Henri IV dans le drame de M. Maquet, écrivain, pourtant, d'une instruction pénétrante, qui vient de publier un livre à lire sur *le Paris de Louis XIV*. Le tableau scénique qui représente l'entrée du roi dans Paris a fait l'effet au public d'être très historique par la raison qu'il est la reproduction vivante du tableau de Gérard. Mais justement l'œuvre de Gérard rend assez mal la véritable entrée des troupes royales, qui se fit au petit jour, par surprise et par trahison, non sans de grandes inquiétudes. L'occupation de Paris par Henri IV, telle qu'elle eut lieu réellement, même à l'heure déjà plus dégagée de l'arrivée devant Notre-Dame, ressemble bien plus au *nox per diversa inquies* de Tacite qu'à ce radieux triomphe que nous a peint Gérard. Et puis, est-il possible de voir et de supporter sur la scène un Henri IV avec Gabrielle d'Estrées, si le Béarnais n'y parle pas sa langue amoureuse si franche? C'eût été le moins que M. Maquet tentât de nous retracer quelque chose comme l'adorable et plantureux entretien d'amour de Henri V d'Angleterre avec Catherine de France, dans Shakespeare. Voilà tout ensemble et le réalisme et la dramaturgie de l'histoire! M. Maquet a malheureusement négligé de s'inspirer d'un tel modèle. Tout ce qu'on peut dire de mieux sur *la Belle Gabrielle,* c'est que le drame de cape et d'épée que jouent entre eux, à côté des personnages historiques, les personnages inventés, Espérance, Pontis et La Ramée, a le mouvement et l'intérêt, mais peu de couleur. Avec *la Belle Gabrielle* nous touchons à la décadence du genre inauguré par le capitaine Buridan; nous y entrons plus avant avec *le Bossu.*

Au moment d'ailleurs de notre histoire contemporaine qui a vu la première représentation de *la Belle Gabrielle,* les chansons de gestes redeviennent fades auprès de la réalité. Déjà les petits tapins de France ont recommencé à battre la charge; déjà les clairons ont de nouveau sonné la diane pour les lointains voyages; l'alouette de Brennus a repris son vol. Nous sommes au lendemain de Malakoff et à la veille de Magenta.

J.-J. Weiss.

---

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Quand on prend en main le gros volume que vient de publier M. Gustave Larroumet sur Marivaux, sa vie et ses œuvres (1), le premier mouvement est une impression d'effroi. Quoi! tant de pages compactes sur Marivaux! Mais nous aurions plus vite fait de relire l'œuvre elle-même en son entier, romans et comédies, que l'étude et le commentaire! Est-il vraiment possible que la critique écrase d'un tel fardeau ces comédies légères et ces romans sans grande consistance? Pour les anciens, passe encore! Que M. Walckenaer rassemble sur Horace des documents volumineux, soit! L'érudition a ses immunités; mais, quand il s'agit de Marivaux, pas d'érudition, de grâce! Ainsi protestons-nous d'abord; mais voyez comme il faut se défier du premier mouvement! On ouvre avec quelque mauvaise humeur le volume énorme de M. Larroumet, et peu à peu on se rassérène. Ce qui semblait devoir nous être une fatigue nous devient un plaisir. Et, en effet, cette étude est fort intéressante, émaillée d'aperçus ingénieux et de vues originales. Le volume est lourd, à considérer le nombre des pages; mais ces pages elles-mêmes sont légères. Reconnaissons cependant qu'on en pourrait retrancher quelques-unes. Des grands génies tout nous intéresse, même leurs erreurs ou leurs paradoxes. Des esprits aimables, nous tenons moins à savoir tout ce qu'ils ont pensé en dehors de la partie de leur œuvre qui a mérité de leur survivre. Comment Marivaux a-t-il jugé Homère et l'antiquité? Quelles étaient ses théories sur le progrès? Peu m'importe, après tout. Ses thèses morales étaient à la hauteur de celles de Locke ou de Condillac, à la bonne heure; mais je m'en soucie assez peu. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le critique et le moraliste, c'est l'auteur des *Fausses Confidences* et du *Jeu de l'Amour et du Hasard.*

M. Larroumet, lui, n'a pas cette dédaigneuse indifférence. Il se passionne même autant et plus peut-être pour ce qui n'a pas survécu de l'œuvre de Marivaux que pour ce qui vit encore et ce qui vivra longtemps, il faut l'espérer — car ce serait un symptôme fâcheux que l'on en vînt à dédaigner ces ingénieuses et subtiles comédies. Elles irritent les réalistes et les naturalistes parce qu'elles ne mettent en jeu que ce qu'il y a de plus noble, de plus distingué dans le cœur humain. Remarquez-vous comme l'amour y est toujours détaché de toute préoccupation vulgaire. Ni intérêts mesquins, ni appétits grossiers. L'union des âmes, la conformité des sentiments, voilà ce qu'il cherche et uniquement.

En cela, Marivaux a été supérieur à son époque; car, au temps où les unions se formaient à la légère, avec l'arrière-pensée, des deux côtés, de vivre librement, sans grand souci du lien contracté, il a présenté une sorte d'idéal, au lieu de peindre le réel et l'actuel. Si l'on voulait trouver un signe du temps et comme une date, ce serait justement dans la méfiance de ces cœurs inquiets. Tous les personnages semblent avoir peur d'être victimes de l'erreur et de l'indifférence régnantes, erreur et indifférence qui feraient le malheur de leur vie entière. Tous se préoccupent uniquement de ce qui laisse autour d'eux presque tout le monde insouciant. Et ainsi — passez-moi cette apparence de paradoxe — ils sont bien de leur époque précisément parce qu'ils n'en sont pas. Les rhéteurs n'enseignent-ils pas le développement par les contraires? De même, c'est par les contraires que Marivaux a représenté son siècle. Ceci est un

(1) *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, par Gustave Larroumet. — 1 vol. Paris, 1882. Hachette et Cie.

peu subtil pour les naturalistes, mais ne leur est pas dédié. Qu'ils lisent cependant les théories morales du *Spectateur* de Marivaux et celles qui se dégagent de ses œuvres diverses, ne fût-ce que dans la très substantielle analyse de M. Larroumet, ils comprendront que la préoccupation constante de cet esprit élevé autant que délicat a été de montrer à son siècle moins ce qu'il était que ce qu'il devait souhaiter d'être.

Voilà, selon moi, le grand service rendu à Marivaux par M. Larroumet. Il fait jaillir de la partie de ses œuvres tombée dans l'oubli une lumière qui éclaire la partie qui vit et vivra. Et maintenant, s'il s'attarde un peu en des remarques moins importantes, s'il insiste trop longuement sur certaines lacunes de goût — par exemple, à propos de son *Iliade travestie,* — c'est qu'il a voulu nous montrer Marivaux sous tous ses aspects. Trop de conscience et un peu de minuties méticuleuses; mais il y a en critique des délits plus graves, n'est-ce pas? Ajoutons que si la masse des lecteurs doit s'effrayer de tant de détails, les lettrés, les curieux, les délicats ne se plaindront qu'à moitié. M. Larroumet, après avoir réuni le dossier complet de Marivaux, aurait pu se borner à en résumer certaines parties; il a donné le dossier complet, sans rien omettre : même de ce qui est moins essentiel il y a toujours quelque profit à tirer, en somme. Enfin c'est un plaisir de trouver là, en même temps que les analyses et les jugements du consciencieux critique, les appréciations les plus diverses de tous les juges autorisés qui ont parlé de Marivaux. Naturellement M. Larroumet n'est pas toujours de leur avis; cette discussion même, quelque parti que nous prenions, a son intérêt. M. Larroumet n'est pas d'ailleurs un admirateur quand même. Il a la religion, non la superstition du *noster,* comme disent les érudits. C'est qu'il n'est pas, en effet, un pur érudit, mais un lettré de goût très délicat, de style très distingué. En quelques pages même on trouve un piquant humoriste : voyez, par exemple, le chapitre sur l'élection de Marivaux à l'Académie française et sur le discours aigre-doux, moins doux qu'aigre, de l'archevêque de Sens qui commence par protester qu'il n'a lu, lui archevêque, aucun des ouvrages de Marivaux dont il va parler.

II.

Parmi les passages curieux du *Spectateur* de Marivaux que cite M. Larroumet, en voici un que je recommande à un romancier naturaliste qui vient de publier un volume à Bruxelles (il n'a pas sans doute trouvé de libraire français) : « Un lecteur veut être ménagé. Vous, auteur, voulez-vous mettre sa corruption dans vos intérêts? Allez-y doucement du moins; apprivoisez-la, mais ne la poussez pas à bout. Dans un livre, les licences extrêmes, excessives, deviennent plates, sales et rebutantes. » Cet écrivain naturaliste n'a pas l'art de mettre notre corruption dans ses intérêts. Non, il n'y va pas doucement, je vous jure. Si Marivaux avait eu à juger son roman, il n'eût retranché qu'un mot de cette sentence, le mot « plates », car il y a un grand talent de style dans ce volume; mais il eût maintenu le reste : « licence sale et rebutante ». La donnée du récit est si nauséabonde, que je n'en puis même parler. Mais voyez! le naturalisme, à force de descendre aux plus basses [illegible], en arrive par force à être infidèle à son grand [illegible] d'appeler les choses par leur nom. Le mot propre est si sale qu'il faut bien alors recourir à la circonlocution, à la périphrase. Eh bien, et les principes?

On peut s'indigner contre ce roman; on n'a même pas cette ressource avec *le Général* (1) de MM. Vast-Ricouard. Que nous veut ce général? à quoi tend cette histoire? Y a-t-il une intention morale ou immorale? Y a-t-il un intérêt? Y a-t-il un style quelconque? Autant de questions auxquelles on ne sait que répondre. Comme le héros de Corneille, on demeure stupide.

III.

M. Jules Claretie, le plus fécond des romanciers, le plus abondant des chroniqueurs, le plus universel des critiques — la fertilité et l'ubiquité, — faisant de la poussière sur toutes les routes de la littérature dans un panier léger qui dépasse plus d'un *huit-ressorts,* arrive souvent bon premier et revient enguirlandé de couronnes. Cependant M. Jules Claretie avait un chagrin. A tant de lauriers il en manquait un; or c'est ce qui nous échappe que toujours nous souhaitons le plus vivement. Partout ailleurs acclamé, au théâtre il n'avait guère été que mollement applaudi. Hélas! oui. Là, il avait eu beau courir de toutes ses forces après le succès : il ne l'avait jamais atteint. Effleuré, soit, mais non pas saisi d'une main triomphante. Est-ce que cette fois au Gymnase, avec *Monsieur le Ministre,* il aurait réalisé son rêve? Il se pourrait. Si ce n'est pas encore un triomphe éclatant, c'est du moins une incontestable victoire. Dans sa joie, le colonel Claretie n'oublie pas ce qu'il doit aux conseils et au concours effectif du maréchal Dumas. Il s'est engagé même par une lettre qui a fait le tour de la presse à être reconnaissant jusqu'à la mort et au delà. Il le sera. Le maréchal, qui a déjà trouvé tant d'ingrats en pareille circonstance, étonné cette fois, en aura une moins noire opinion du cœur humain.

Donc bulletin de victoire, et nous sommes fort heureux de l'enregistrer, nous qui avons dit ici même grand bien du roman d'où a été tirée la comédie. Sans vouloir en rien troubler la joie du vainqueur, ajoutons que la comédie nous plaît moins que le premier récit. Le grand nombre des détails, des scènes épisodiques, des figures accessoires, ce qui constitue enfin la satire morale et le pamphlet ou le demi-pamphlet politique, égayait le roman sans l'encombrer. Dans le drame, où l'espace est mesuré, où l'unité d'intérêt est bien plus de rigueur, toute cette végétation qui attire trop les yeux diminue l'importance de l'action elle-même, qui semble ainsi un peu maigre et frêle. Chose plus grave encore, la satire et la comédie sont juxtaposées sans se mêler et se confondre. Ici le pamphlet, là le drame. Le pamphlet est assez amusant sans être étincelant. Quelques mots

(1) Vast-Ricouard, *le Général.* — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

heureux, mais le plus grand nombre un peu défraîchis. Il est bon enfant du moins et a ce mérite d'effleurer légèrement ceux qu'il attaque. Quant au drame, sans être bien original il est intéressant. Si donc ces deux courants artificiellement encaissés dans un même lit se mêlaient, il n'y aurait presque qu'à louer. Presque? Oui, presque, parce qu'il faut bien avouer encore que certaines figures manquent de vérité et que le dénouement est bien artificiel. A-t-on jamais rencontré un duc aussi candide que le duc de Rosas? Il s'est éloigné de la belle Marianne Kayser parce qu'elle était compromise; le jour où elle est publiquement déshonorée, quand l'opinion publique ne peut plus conserver sur elle le moindre doute, c'est ce jour-là qu'il revient à elle, lui offrant son bras pour la venger, son cœur pour la chérir, comme on dit à l'Opéra. Et s'il n'offrait que son cœur! mais sa main et son nom! Chevaleresque, très chevaleresque, le jeune gentilhomme, mais d'une candeur qui dépasse la mesure. Type de convention également, l'ami dévoué qui intervient comme le *Deus ex machina* de la tragédie antique, comblant les gouffres creusés par une aveugle prodigalité, désarmant les malveillances, faisant taire les calomnies, réconciliant les ménages. Grâce au pamphlet politique côtoyant et parfois étouffant l'action principale, grâce au grossissement des traits de certaines figures destinées à égayer cette satire, grâce au romanesque de tant de dévouements plus héroïques que vraisemblables, nous nous sentons toujours loin de la vie réelle, nous n'oublions pas un instant que nous sommes au théâtre, dans le domaine de la fiction. Telles sont mes réserves. J'y tiens; mais je n'en applaudis pas moins au succès très honorable de l'amusante comédie de M. Claretie.

IV.

« Ceux qui jugent seront jugés », dit l'Écriture. M. Bergerat, critique dédaigneux du théâtre contemporain et dramaturge très inexpérimenté, vient de l'apprendre à ses dépens. *Le Nom*, une grande comédie ou, pour mieux dire, une longue comédie en cinq actes, qu'il vient de faire représenter au théâtre de l'Odéon, a trouvé la presse plus sévère encore que le public. Elle a été cruelle. A l'amertume du ton on croit çà et là sentir comme un accent de vengeance et la joie des représailles. Ah! tu as haussé les épaules à mon vaudeville, à ma féerie, à ma revue de fin d'année! Ah! tu as opposé méchamment à ces fantaisies sans prétention les chefs-d'œuvre de Victor Hugo ou de Shakespeare! Eh bien, à notre tour maintenant!

Voilà pourquoi je me sens pris de compassion pour cette longue comédie rudement houspillée. C'est une œuvre mal conçue, mal composée, mal équilibrée, mal écrite à force de vouloir paraître bien écrite — trop de lyrisme, trop de métaphores, trop de fleurs, et, à côté, sortant des mêmes bouches, des trivialités étranges ; elle est en outre obscure et indécise, vague, flottante, brumeuse : oui, mais ce n'est pas l'œuvre du premier venu. Les personnages ne vivent pas; chacun d'eux est un symbole, une thèse, et même pis, une conférence : oui, mais dans le nombre une figure se détache qui est tracée d'un pinceau très délicat. Presque chaque scène éveille en nous un souvenir : oui, mais dans le nombre deux ou trois sont ingénieuses, et enfin il y a au quatrième acte une situation capitale de grand effet et même de premier ordre. Quand un auteur manquant d'invention, accumulant les réminiscences, a trouvé néanmoins le moyen d'être original dans le poncif et distingué dans le banal, quel que soit le succès de l'ouvrage, l'honneur est sauf.

*Le Nom* nous fait assister aux cruelles incertitudes d'un jeune homme à peine majeur, qui n'a pas de nom et à qui on en offre deux au choix. Le premier est le nom plébéien du riche cultivateur Blondel, qui l'a recueilli orphelin, l'a élevé, instruit et dont il s'est jusqu'ici cru le fils. Le second est le très noble nom du duc d'Argeville, un nom qui va s'éteindre. Le duc ne veut pas que son nom disparaisse. Pourquoi l'offre-t-il à ce jeune Philippe, plutôt qu'à tout autre enfant sans état civil? Parce qu'il a de fortes raisons de croire que ce jeune homme est en effet son fils. Le secret de cette naissance est connu de deux personnes seulement : un vieux rebouteur généralement ivre, et le curé de la paroisse, un d'Argeville, lui aussi, propre frère du duc. Le rebouteur intempérant meurt avant d'avoir rien révélé; l'abbé d'Argeville, malgré les instances et les prières du duc qui supplie, pleurant sur sa vieillesse qui va languir dans la solitude, pleurant sur leur illustre race qui va s'éteindre, reste muet. S'il sait quel est le père, c'est par la confession; il ne révèlera donc rien et, plaçant un crucifix sur la table qui le sépare de son frère : On ne passe pas! dit-il. C'est cette figure de l'abbé qui est dessinée d'une touche très délicate; c'est cette scène qui est la grande et belle situation du drame. Cette situation, je l'aurais cependant voulue plus forte encore. Je ne songe pas à refaire la pièce de M. Bergerat; mais remarquez, je vous prie, que le jeune Philippe sera au moins aussi heureux en s'appelant Blondel qu'en s'appelant d'Argeville; qu'il aime cet honnête Blondel qui a été pour lui un père, et nullement ce malhonnête d'Argeville qu'il rencontre pour la première fois. Et maintenant supposons, au contraire, que le jeune homme, devenant Blondel, soit jeté par le fait même dans la misère, dans le vice au besoin, le crime si vous voulez, tandis que, devenant d'Argeville, ce serait pour lui la vie heureuse et honorable : alors l'intérêt seul du duc n'est plus en jeu, mais celui de Philippe, et cependant le prêtre, lié par son devoir, reste muet. Il brise deux existences, celle du duc, celle de Philippe son élève, que lui aussi aime comme un fils, et cela quand un mot les sauverait. N'y aurait-t-il pas là une source plus abondante d'émotion? Dans le drame tel qu'il est, au contraire, le silence de l'abbé n'est cruel que pour le duc, et ce duc ne nous est nullement sympathique. Quant au jeune Philippe, en optant pour le nom plébéien, à quoi s'expose-t-il? A ne pas devenir l'époux d'une assez désagréable nièce du duc et de l'abbé, voilà tout. Et encore nous pressentons tous que la pièce finira bien et que la noble demoiselle qui aime Philippe consentira à devenir M^me^ Blondel.

Et c'est ainsi, en effet. Ah! monsieur Bergerat, avoir raillé

les pièces qui finissent bien pour plaire aux bourgeois, et consentir à ce dénouement! Vous y répugniez, dit-on; vous vouliez que le héros se brûlât la cervelle, que l'héroïne entrât dans un cloître; M. de la Rounat a tenu à ce que cela finît bien. Et vous avez cédé! Fi, que c'est laid! Capitulard!

Et les thèses et les symboles dont nous parlions? Voici. Le vieux Blondel représente le vrai père, parce qu'il ne l'est pas; le vieux duc, le faux père, parce qu'il est le vrai. (Voir *les Fourchambault, le Fils naturel, le Fils de Giboyer*, etc., etc.) Blondel représente la démocratie qui monte, le duc l'aristocratie qui descend. (Voir *Par droit de conquête, Mademoiselle de la Seiglière*, etc., etc.) Et encore s'ils étaient des symboles muets! Mais, hélas! les plus bavards et les plus phraseurs des symboles!

Tout cela explique le froid accueil fait à la comédie de M. Bergerat. Je ne m'en dédis pas cependant : ce n'est pas l'œuvre du premier venu.

MAXIME GAUCHER.

---

## NOTES ET IMPRESSIONS

J'ai lu beaucoup d'articles pour ou contre le général Thibaudin; j'en ai tant lu que je n'ai pas du tout envie d'en écrire un à mon tour. Mais l'un des plus hostiles était intitulé : *Leur ministre de la guerre*. Est-ce que ce titre ne vous frappe pas? Que dites-vous de ce *leur* appliqué à un soldat qui deviendrait le chef de tous les Français sans distinction d'opinions si la guerre était déclarée demain?

Supposition folle, dira-t-on. Folle ou non, cette idée m'a traversé l'esprit au moment où le titre de l'article en question me frappait les yeux, et il m'a semblé — j'en demande bien pardon au *Gaulois*, — il m'a semblé que je tenais un journal allemand.

∴

Malgré tout, la semaine appartient encore à Mme Sarah Bernhardt. Mais quelle semaine n'appartient pas à Mme Sarah Bernhardt?... Cette artiste infatigable ne se lasse pas de nous étonner. Les chroniqueurs renoncent à la suivre et le plus lu de tous, celui qui s'intitule volontiers « le chroniqueur parisien », comme s'il personnifiait l'espèce entière, M. Albert Wolff, pour l'appeler par son nom, se montre particulièrement attristé.

Il déplore les fautes de la célèbre actrice; il la blâme de son obstination à vouloir faire parler d'elle quand même et toujours; il l'adjure de ne plus commanditer de théâtres, de ne plus courir chez les costumiers et les décorateurs, de ne plus lire les pièces de MM. Catulle Mendès et Richepin; il lui fait remarquer qu'elle empoisonne ainsi à plaisir une existence heureuse. Ce qu'il veut pour elle, c'est la vie belle et tranquille! Il insiste sur le côté tranquille. Il ne voudrait pas que « Maurice », qu'il a connu enfant, s'*emballât* à la suite de sa mère. Est-ce un métier pour un jeune homme distingué que de « se glisser chaque jour à travers les couloirs, dans les ombres d'une répétition, au lieu de chercher une vie glorieuse ou modeste qui serait son œuvre à lui et dont les amertumes et les combats auraient fait de lui un homme plus sûrement que la vie énervante et fausse des coulisses »?

Tout cela à propos de la vente des diamants exposés à l'hôtel Drouot.

Mme Sarah Bernhardt suivra-t-elle les conseils profondément émus du chroniqueur parisien? Vendra-t-elle l'Ambigu? Obligera-t-elle « Maurice » à embrasser une carrière moins conforme aux aspirations de ce jeune homme, mais plus digne et surtout plus lucrative?..

En attendant, la vente des diamants se poursuit sans relâche. C'est demain le troisième jour et je renonce à énumérer les diadèmes, colliers, bracelets, broches, flèches, tridents et croissants qui ont déjà passé sous les yeux des amateurs éblouis. Si cette collection de bijoux appartient entièrement à Mme Sarah Bernhardt, je m'étonne qu'elle n'ait pas songé à ouvrir un magasin, dans lequel elle les aurait écoulés plus avantageusement. C'était une nouvelle existence toute trouvée, et une existence tranquille, celle-là! M. Albert Wolff eût été content.

Mais non! Tous ces beaux objets vont se disperser au vent des enchères. Où s'en iront les peignes en or ciselé avec trophée allégorique de la Comédie et de la Tragédie, et les flacons au chiffre S. B. avec la devise : *Quand même?*.. Nul ne le sait. Tout au plus peut-on supposer que les habitants de Hampton rachèteront le souvenir qu'ils avaient offert à la célèbre voyageuse et qui porte cette éloquente inscription : *Alla divina Sarah Bernhardt!*

∴

A propos de cette vente, on supputait les sommes gagnées et gaspillées par l'impalpable dona Sol.

— Comment peut-elle dépenser tant d'argent? demanda quelqu'un.

— Je le sais, moi! dit un étranger nouvellement arrivé à Paris.

Un vif mouvement de curiosité s'étant produit sur ces paroles, l'étranger se mit à raconter l'histoire suivante :

— J'allais voir un peintre de mes amis, qui demeure avenue de Villiers. Il était onze heures du matin. Mon ami se mettait à table. Il m'invite à déjeuner avec lui, sans façon, disant qu'on se bornera à ajouter l'omelette traditionnelle... J'accepte. On apporte l'omelette traditionnelle... Elle était aux truffes! Je m'extasie sur la somptuosité de cet ordinaire.

« — Ma foi! dit mon ami, j'en suis surpris tout le premier. D'habitude, Louis (son domestique) ne me traite pas aussi bien. Il aura voulu faire une exception en votre faveur. C'est lui qu'il faut remercier.

« — Oh! non, monsieur, répond modestement le domestique. C'est un simple effet du hasard. J'ai rencontré tout à l'heure la cuisinière de Mme Sarah Bernhardt... Elle avait des truffes... Elle m'en a donné quatre ou cinq... »

Et, comme tout le monde riait :

— Vous comprenez, ajouta gravement l'étranger, qu'il m'a été facile de tirer de ce simple fait des conclusions indiscutables. Il est évident qu'avec une cuisinière qui distribue des truffes à tous les peintres de l'avenue de Villiers, Mme Sarah Bernhardt ne peut pas parvenir à réaliser de sérieuses économies... Dès lors on ne doit plus s'étonner qu'elle vende ses diamants.

∴

L'excellent et bouillant critique Francisque Sarcey ne manque pas une occasion d'*empoigner* les abonnés du mardi à la Comédie-Française; mais il ne dit jamais rien à ceux du jeudi. Pourquoi? Les abonnés du jeudi n'écoutent pas mieux et se montrent tout aussi froids que les abonnés du mardi. Ils ajoutent même à cette froideur et à ce dédain la mauvaise humeur particulière aux invités de seconde fournée. C'est une nuance, si vous voulez, mais sensible. Le mardi est le jour d'abonnement le plus couru; c'est le grand jour, comme le vendredi à l'Opéra. Les gens qui n'ont pu s'y faire admettre à l'égal d'autres plus heureux tiennent à prouver qu'ils ne sont pas d'une caste différente et se comportent comme ceux que le hasard ou M. Perrin a favorisés. Ils veulent les suivre... et c'est ainsi qu'ils les dépassent.

∴

Dédié à M. Camescasse :

Je passais, dimanche dernier, rue de Castiglione au moment où l'on venait de découvrir le vol commis chez un changeur dont le coffre-fort avait été forcé. Quand je dis : « On venait de découvrir », je me trompe; il y avait déjà deux heures qu'on s'en était aperçu et qu'on avait couru chez le commissaire de police; mais celui-ci ne faisait que d'arriver. Étonnant, ce commissaire : un vieux bonhomme ankylosé et ronchonnant, un vrai type d'opérette, le cadi classique des *Mille et une nuits*. La porte de la boutique étant restée ouverte, je pus assister à l'interrogatoire suivant :

— Nous disons donc que vous avez été victime d'un vol..., d'un vol considérable?

— Oui, monsieur, oui, répondait le changeur hagard; plus de deux cent mille francs!

— Plus de deux cent mille francs!... C'est un vol considérable!

Soupir du changeur.

Le commissaire réfléchit; puis, regardant le changeur :

— Comment ce vol a-t-il pu se faire?

— Dam!... voyez, monsieur... On a forcé le coffre-fort.

— Oui... je vois... Ce n'est donc pas un bon coffre-fort?

— Si, monsieur!... Du moins, je le croyais suffisant... Je ne pouvais m'attendre à ce qui m'arrive.

— Vous auriez dû vous y attendre!

Nouveau soupir du changeur. Nouvelle réflexion du commissaire :

— Deux cent mille francs!... C'est un vol considérable.

— Hélas!

— On ne se laisse pas voler ainsi, que diable! Pourquoi n'avez-vous pas pris plus de précautions? C'est votre faute!

— Mais, monsieur...

— Je n'y peux rien, moi!

A ce moment, le secrétaire du commissaire pousse un cri de triomphe :

— Ah! monsieur le commissaire!...

— Qu'est-ce?

— Un sac!... un sac oublié par les voleurs... C'est une pièce de conviction.

— Évidemment, dit le commissaire. Mettez au procès-verbal : « On a trouvé un sac laissé par les voleurs... »

Là-dessus, le changeur intervient :

— Pardon! fait-il timidement, pardon! mais ce sac est à moi... C'est le sac qui contenait les pièces d'or.

Le commissaire se gratte le front :

— Ah! ah!... Le sac qui contenait les pièces d'or?... Vous supposez que les voleurs auront pris l'or et laissé le sac?

— Je le suppose, monsieur le commissaire.

— Nous n'avons donc pas besoin d'en faire mention au procès-verbal?

— Dam..., non!

— Parfaitement.

Et, se tournant vers son secrétaire désappointé :

— Effacez le sac, dit le commissaire.

Je n'en ai pas entendu davantage.

∴

Un *écho* pris dans un journal :

« Il paraît qu'aujourd'hui un romancier n'a pas le droit de raconter tout haut les histoires scandaleuses que chacun colporte tout bas dans les salons parisiens. Depuis la publication de son nouveau livre (*le titre du livre*), dont le succès littéraire s'est affirmé par plusieurs éditions, notre confrère (*le nom du confrère*) et l'éditeur (*le nom de l'éditeur*) ne comptent plus les lettres anonymes et les menaces de toute sorte qu'ils reçoivent chaque jour.

« Comment cela finira-t-il? »

Très simplement. Le lecteur curieux de savoir quelles peuvent être ces histoires qu'on n'ose dire que tout bas et qu'un romancier n'hésite pas à raconter tout haut, le lecteur naïf achètera le volume en question, et le journal qui a publié les lignes ci-dessus touchera le prix de cette ingénieuse réclame.

Quant à l'éditeur, rassurons ses nombreux amis : les menaces de mort ne seront pas suivies d'effet; du moins elles ne se traduiront que par un chiffre d'affaires de plus en plus important.

∴

L'article 337 du Code pénal dit que la femme convaincue d'adultère sera punie d'un emprisonnement de trois mois à

deux ans; et l'article 338, que son complice subira la même peine, plus une amende de cent à deux mille francs.

La 8e chambre du tribunal de police correctionnelle, appliquant ces deux articles, vient de condamner une épouse coupable à trois mois de prison et elle a tenu le complice absolument quitte avec 16 francs d'amende.

Il y avait pour celui-ci — je me hâte de le dire — des circonstances atténuantes. D'abord, c'était la première fois qu'on le prenait en faute, tandis que la dame récidivait. Cette dame avait même eu précédemment pour complice l'époux qui la faisait poursuivre aujourd'hui et qui se trouvait être son second époux; après la consommation du premier crime, le premier mari avait obtenu le divorce (ceci se passait en Amérique), et la femme s'était remariée avec le monsieur qui l'avait aidé à mal faire. Le tribunal aura pensé que cette déplorable épouse était poussée dans la voie de l'adultère par une fatalité dont ses complices étaient victimes bien malgré eux.

C'est égal! En présence des sévérités édictées par la loi et vu l'usage constamment suivi dans ces matières, on se demande comment les juges ont pu se contenter d'infliger au complice une simple amende de 16 francs, c'est-à-dire ce qu'on payerait pour la moindre contravention, pour avoir laissé secouer un paillasson par une fenêtre.

Eh bien, je crois avoir trouvé la raison de cette apparente anomalie : c'est que le complice est lieutenant de dragons! L'état militaire a gardé, entre autres privilèges, le monopole de la galanterie; toutes les conquêtes lui sont, sinon permises, du moins pardonnées. La gloire et les belles! voilà sa devise, qui remonte aux temps les plus reculés. La mythologie a consacré les hauts faits du dieu Mars quittant les champs de Bellone pour les sentiers de Cythère. De nos jours, Scribe a popularisé cette légende aimable; tous ses officiers sont irrésistibles; tous boivent, fument et aiment.

Vive le vin, l'amour et le tabac!
Voilà, voilà le refrain du soldat.

Ce refrain a dû chanter, avec bien d'autres, dans la mémoire des juges de la 8e chambre. Ils se seront dit : « Certainement, le complice est coupable..., mais un dragon!.. c'est un dragon! » Et ils ont souri, en lui octroyant 16 francs d'amende.

Je gage qu'un employé des contributions directes ne s'en serait pas tiré à si bon compte.

*
* *

Le petit garçon de mon concierge est malade. Je demande de ses nouvelles et j'apprends qu'il est soigné par un médecin qui demeure assez loin, tandis que nous en avons un dans la maison. J'exprime mon étonnement.

— Que voulez-vous? me répond le concierge; M. un tel est peut-être très fort; mais je n'ai pas confiance en lui.

— Tiens! dis-je, pourquoi donc?

Et le concierge, baissant la voix :

— Il donne des consultations gratuites!

X...

## POLITIQUE EXTÉRIEURE

### La question danubienne

C'est une source féconde en litiges privés que les conflits de mur mitoyen; les questions de fleuves mitoyens sont encore plus fertiles, s'il se peut, en disputes internationales. Il en est une qui dure depuis six ans et qui se complique d'autant plus que l'on se croit plus près de la trancher, une qui, voici plusieurs mois, risqua de mettre aux prises l'Autriche colosse et la naine Roumanie, c'est-à-dire d'ouvrir l'outre aux tempêtes d'Orient, une enfin qui devait, précisément cette semaine, réunir à Londres, autour d'un tapis vert, l'Europe assemblée et nous donner comme une miniature de l'échiquier politique continental. Notez que l'expression n'est point de nous : elle appartient à un journal allemand officieux, où l'on a pu lire que la conférence de Londres réfléchirait ainsi qu'en un miroir le système d'alliances ou d'aspirations diplomatiques qui prévaut actuellement en Europe.

Or cette question, si riche en conséquences et qui met en branle de tels ressorts, n'est autre que celle de la navigation du bas Danube.

Quand nous disons que cette controverse n'est vieille que de six ans, nous atténuons par trop les choses. La vérité, c'est qu'elle est contemporaine du traité de Paris du 30 mars 1856. L'article 16, qui déférait à une Commission européenne la tâche « de désigner et de faire exécuter les travaux nécessaires pour dégager les embouchures du Danube », recélait toute la querelle, et, en confirmant les pouvoirs de cette Commission, le traité de Berlin de 1878 l'a portée à la pleine maturité.

En fait, ce qui a nécessité la réunion de la conférence danubienne, c'est l'approche du jour où doivent expirer les pouvoirs de la Commission européenne — pouvoirs seulement valables jusqu'au 24 avril 1883. Que le mandat de la Commission soit prorogé, sur cela nulle divergence : car tout le monde, grands comme petits États, s'accorde à en souhaiter, à en réclamer le renouvellement. Cette Commission a rendu des services que tous les intéressés sont unanimes à reconnaître; elle n'a pas siégé seulement, ni examiné, ni parlotté; elle a produit, et œuvre qui dure. De combien de conférences en pourrait-on dire autant?

De même, nous passerons vite sur le dissentiment préliminaire auquel peut prêter la très légitime prétention des Serbes et des Bulgares à se faire représenter, tout aussi bien que les Roumains, dans un congrès où leurs intérêts sont évidemment en cause. Nul doute que l'Europe ne tienne compte, dans une large mesure, d'une aussi juste réclamation.

Donc la conférence se réunira; elle aurait déjà même tenu ses premières séances sans la subite indisposition du comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne (indisposition dictée, selon toute apparence, par le désir de compléter des instructions insuffisantes). Elle reculera le délai de sa séparation, tenons-le pour certain. Mais, si loin qu'elle s'ajourne, elle ne

se peut proroger indéfiniment et devra s'occuper de désigner ou, mieux, d'instituer son héritière. Une Commission sera donc composée à qui seront dévolus ses pouvoirs pour rédiger un règlement de navigation et trancher les multiples problèmes que soulèvera ce règlement. Or c'est ici que les difficultés surgissent.

Pour plus de clarté, nous distinguerons les questions à résoudre en deux principales et deux subsidiaires. Examinons-les une à une :

1° Comment la « commission mixte » — c'est de ce nom qu'avant sa naissance même on la baptise — sera-t-elle formée? Les réponses sont on ne peut plus discordantes.

Rappelons d'abord que l'on peut distinguer le bas Danube en deux tronçons : l'un qui descend de Galatz au delta du fleuve, où il se brise en trois artères qui portent ses eaux à la mer. Celui-là est soumis aux règles de la navigation maritime et n'est, pour le moment, pas en jeu. L'autre, en amont, s'étend des Portes-de-Fer, c'est-à-dire de quelques kilomètres au delà des frontières autrichiennes, jusqu'à Galatz. Ce dernier tronçon, au contraire, est soumis au régime fluvial, et la commission mixte aurait justement pour principale tâche de l'assimiler, autant que possible, à l'autre, de sorte, si l'on peut dire, qu'ils se fissent suite et physiquement, comme l'a voulu la nature, et aussi réglementairement; pour le fisc comme pour la géographie. L'entreprise intéressera principalement, sinon exclusivement, les États riverains, c'est-à-dire la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie. Il est donc juste que ces trois royaumes ou principautés soient représentés à la commission. Mais y doivent-ils être représentés seuls? ou bien doit-il y être fait place à une autre puissance?

Cette seconde alternative a d'abord été combattue par la Roumanie, qui, à la rigueur, eût bien souscrit à l'adjonction d'un commissaire autrichien, mais en qualité de délégué de la Commission européenne et nullement en qualité de représentant riverain, puisqu'en fin de compte l'Autriche-Hongrie n'est pas riveraine. A quoi l'Autriche répondait que ses intérêts sur tout le cours du Danube étaient trop considérables pour ne lui point conférer des titres au moins égaux à ceux des petits États qui s'étendent le long du bas fleuve. Elle arguait aussi et surtout du traité de Berlin, qui lui avait commis le soin d'ouvrir le passage des Portes-de-Fer et l'avait ainsi constituée riveraine au moins virtuellement. Donc elle avait droit à siéger dans la Commission, non seulement comme les trois autres États, mais même au-dessus d'eux et avec voix prépondérante. Or c'est à quoi la Roumanie prétendait s'opposer de toute son énergie, apportant dans sa polémique une telle vivacité que sa grande voisine crut un instant devoir rappeler son ambassadeur.

C'est pour apaiser les susceptibilités réciproques que M. Barrère rédigea un projet transactionnel qui a fait fortune. L'Autriche serait admise dans la Commission mixte à titre d'État riverain : ce qui donnait quatre commissaires. Mais un cinquième membre serait adjoint comme délégué de l'Europe, et il appartiendrait d'année en année à une puissance différente, selon le roulement alphabétique. De la sorte, l'Autriche perdait toute situation privilégiée. Elle devenait l'égale des autres États et abdiquait la prédominance, supérieure et préétablie, à laquelle elle avait d'abord prétendu.

Par malheur, ce beau plan de conciliation, accepté avec enthousiasme par les autres puissances, n'a pas eu le don de gagner la Roumanie, qui lui a reproché amèrement de n'offrir que les apparences d'une transaction et de donner, sous une forme déguisée, gain de cause aux ambitions austro-hongroises. En effet, le roulement alphabétique amènerait comme premier nom de déléguée de l'Europe l'Allemagne-Autriche, dont les desseins solidaires auraient ainsi force de loi durant toute la première année. — Oui, dira-t-on, mais la première année seulement. — Qu'importe, puisque les douze premiers mois seuls ont de l'importance; que, l'année révolue, le règlement de navigation sera vraisemblablement terminé, c'est-à-dire le gros de la tâche mené à fin? Comme suprême concession, la Roumanie déclare enfin consentir à ce que l'Autriche ait la présidence de la Commission en vertu d'un mandat de l'Europe, mais nullement avec double voix. L'Autriche-Hongrie refuse obstinément et déclare s'en tenir au projet Barrère, qui possède l'assentiment des puissances. Auquel des deux gouvernements, à celui de Vienne ou celui de Bukharest, appartiendra le dernier mot, telle est la première inconnue (une inconnue bien transparente, vu que le dernier mot, en nulles choses, n'appartient guère aux petits) que la conférence se propose de dégager.

2° Une fois les règlements promulgués, à qui appartiendra la mission de les faire exécuter? Ici nouveau dissentiment, conséquence naturelle du premier. « A la Commission mixte elle même », répondent et l'Autriche et l'Europe. « Aux États riverains », riposte la Roumanie, qui n'accorde à la Commission qu'un pouvoir de surveillance tout platonique et n'admet pas que les agents d'une collectivité diplomatique puissent venir verbaliser, lever des amendes, faire la police sur ses bords. En vain on lui objecte que les petits États n'auront point l'autorité, la force suffisante pour assurer le respect des lois douanières édictées par l'Europe; qu'il importe d'assurer l'unité d'application. Paroles perdues : elle entend que chacun reste seul maître chez lui. — Sur cette dissidence également, la conférence de Londres aura à se prononcer.

Quelques-uns ont voulu voir derrière cette obstination de la Roumanie l'influence russe. C'est là compliquer à plaisir les choses les plus simples. Le peuple roumain, nous disait récemment l'un des hommes de France qui sont le plus profondément instruits du problème oriental (que M. Herbette nous permette de le nommer) a par-dessus tout souci de sa dignité de nation indépendante. Que l'on sauve les apparences, que l'on apaise sa légitime fierté, et toute cette mauvaise humeur s'évanouira. C'est le rôle de la France, si populaire parmi les principautés danubiennes, de ne point contribuer à faire litière de protestations respectables, de chercher pour leur amour-propre les compensations dont le projet Barrère est peut-être trop avare et de s'enquérir d'une formule qui concilie enfin à l'Europe le bon vouloir de la Roumanie. A cela rien d'impossible : le tout est de ne se

point entêter dans une rédaction préconçue. — Puisse cet excellent conseil être entendu de qui de droit!

3° Des deux difficultés subsidiaires, l'une sera aisément résolue; l'autre, au contraire, peut donner lieu à de très sérieuses contestations.

On propose d'étendre le règlement de navigation maritime non plus, comme jusqu'ici, de Galatz, mais bien de Braïla, aux extrémités du fleuve, c'est-à-dire de faire monter les pouvoirs de la Commission jusqu'à cette dernière ville, ce qui s'explique par cette considération que Braïla gagne chaque jour en importance, que Braïla est la tête de ligne indiquée, puisque c'est directement à cette ville qu'aboutit la route commerciale de Bukharest. On ne prévoit pas à cette proposition d'autre hostilité que celle des Galatiens. Que le Havre veuille dominer la basse Seine, ce n'est évidemment pas Rouen qui applaudira.

4° Pour venir en quatrième lieu, la question de Kilia ne cède en rien le pas aux autres. Bien loin de là. Elle menacerait, si l'entente du comte Kalnocky et de M. de Giers ne s'est point faite aussi complète qu'on l'a prétendu, de devenir grosse de complications, car elle signifie l'entrée en scène de la Russie.

Le delta du Danube est sillonné par trois branches du fleuve: l'une au nord, celle de Kilia, qui, depuis la rétrocession de la Bessarabie à l'empire russe, se trouve appartenir territorialement à ce dernier; une deuxième, médiane, celle de Sulina; l'autre, celle de Saint-Georges. Or, quand la Commission européenne s'occupa, ainsi que le comportait son mandat, de dégager les embouchures du Danube (c'est-à-dire bien avant que la Bessarabie ne fût rétrocédée à la Russie), elle eut à choisir entre ces trois bras et se décida, tout bien pesé, pour le bras interjacent, celui de Sulina. Ce bras, elle l'a ouvert au prix de travaux considérables et de dépenses évaluées, pour le moins, au chiffre de trente millions, dont les droits de navigation ont fourni le montant. Le problème qui se pose, ou plutôt que pose la Russie, est dès lors le suivant: par le fait d'avoir opté pour l'embranchement de Sulina, la Commission européenne n'a-t-elle pas fait implicitement abandon des deux autres, et l'empire, de qui dépend celui de Kilia, n'est-il pas libre de le dégager et de l'exploiter pour son compte?

Une première fois l'Europe, en décembre 1879, a, par l'organe de sa Commission, déclaré formellement: Non, et revendiqué sur toutes les branches un privilège exclusif. Mais la Russie ne s'est point tenue pour battue. Avec une ténacité rare elle n'a cessé de maintenir sa demande. Et voici qu'elle fait de l'adoption de ses vues la condition *sine qua non* de sa participation aux travaux de la conférence.

Il est évident, d'une part, qu'il y a quelque fondement aux réclamations moscovites. Pourquoi interdire une œuvre utile le déblayement à une puissance que cette œuvre intéresse, qui prend sur elle et l'effort et les frais, alors que l'Europe a implicitement renoncé à l'entreprendre? Mais, d'autre part, il importe que ce dégagement ne s'opère pas au dommage des travaux menés à fin par la Commission. Il ne s'agit pas seulement ici d'un amoindrissement de recettes pour la Commission, considération que l'Autriche fait mine d'avoir trop exclusivement à cœur. Il s'agit surtout d'un détriment matériel, comme serait, par exemple, une excessive diminution du courant du bras percé. L'artère de Sulina, déblayée moyennant quels sacrifices! s'amorce en aval de la Kilia. Que celle-ci dérive trop d'eau pour elle (hypothèse improbable, mais enfin possible), et la Sulina peut souffrir un réel préjudice. Si donc la Commission européenne se rend aux vœux de la Russie, ce ne saurait être qu'à la condition de se réserver un droit absolu de surveillance active, et les nouvelles qui nous parviennent des intentions des chancelleries font présager qu'elle ne faillira point à ce devoir d'élémentaire prévoyance.

Combien était exacte cette comparaison du journal allemand qui montrait dans la conférence de Londres un miroir où se reflétera l'état politique de l'Europe; on peut en juger maintenant, après cet exposé que l'on nous excusera d'avoir rendu aussi technique et précis qu'il se pouvait. Oui, l'Europe elle-même avec ses instincts multiples, ses préoccupations contraires, ses intérêts bigarrés, avec ses soucis, ses espérances, ses amitiés, ses rancunes, ses passions, a été convoquée hier jeudi par lord Granville. Que de points divers seront abordés! Que d'ambitions redoutables, que de combinaisons savantes se laisseront entrevoir! La controverse du Danube sera le thème. Aux habiles et aux clairvoyants de surprendre les variations.

Dans toute cette question la France a, dès l'origine, tenu le dé. Un commissaire français a eu l'honneur de circonscrire la carrière où s'engagerait le litige. Jamais ces grands débats où l'éternel conflit d'Orient est comme abrité n'ont été tenus en ce pays pour indifférents. Pourquoi faut-il que les misères de notre politique intérieure détournent notre diplomatie de ces larges sujets qui recèlent le secret de l'avenir? Pourquoi faut-il qu'appliquant l'oreille au sol, nous écoutions les pas d'on ne sait quels fantômes à couronne forgés par notre imagination de démocratie enfant, au lieu d'entendre par delà notre frontière s'entre-croiser les grandes voix qui enveloppent peut-être ou la déchéance ou le relèvement de la patrie?

GEORGES LYON

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Élection sénatoriale.* — Le 4 février, M. de Verninac, républicain, est élu dans le Lot par 226 voix contre 114 données à M. Pagès-Duport.

*Élection législative.* — Le 4 février, M. Bourneville, radical, est élu dans le Ve arrondissement de Paris.

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Le 2 février, discussion du projet de loi ayant pour objet de modifier le mode de prestation de serment devant les tribunaux. Le contre-projet de M. Humbert est voté par 151 voix contre 120. Le 5, nomination dans les bureaux des membres de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux princes. Sur

les neuf commissaires, huit sont contraires au projet de loi, qui ne réunit dans les bureaux que 110 voix contre 142. La commission entend le gouvernement et par l'organe de M. Allou, son rapporteur, conclut au rejet.

*Espagne.* — Le 5, une circulaire ministérielle rend obligatoire dans toutes les provinces le système métrique, conformément à la loi.

*Divers.* — A la suite du vote de la Chambre sur les prétendants, M. le comte Duchâtel, ambassadeur de la république à Vienne, et M. de Noailles, ambassadeur à Rome, donnent leur démission.

*Nécrologie.* — Le 5, mort de M. Bescherelle, auteur d'un Dictionnaire français.

## Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Ferdinand Antoine : — *De casuum syntaxi vergiliana;* — *Le* Simplicissimus *de Grimmelshausen.*

Selon la nouvelle érudition, c'est *Vergile*, et non plus Virgile, qu'il faut dire. Mais est-ce certain ? Sur ce point rien de définitif, rien d'assuré comme sur tant d'autres, même après l'excellente thèse de M. Antoine sur la syntaxe des cas dans *Virg...* non, dans *Vergile.*

Mais, tandis qu'on se bat encore, dans le camp des érudits, à coups de palimpsestes, il convient de constater que toute contestation a pris fin au sujet de l'auteur du *Simplicissimus.* Ce vieux roman allemand est bien de Grimmelshausen. Le nom de l'auteur, si peu connu chez nous qu'il manque à plus d'un dictionnaire biographique, est un nom répandu en Allemagne. Le *Simplicissimus* s'y publie en ce moment en quatrième édition. Dirons-nous que c'est une œuvre de génie ? Non, et pas davantage une œuvre d'art. C'est, si l'on veut, quelque chose d'original, qui tranche sur tout ce qui a paru au delà du Rhin dans ce XVII^e siècle allemand que M. Antoine n'hésite pas à qualifier de « désert littéraire ». Songez à *Gil Blas*, à *Candide*, à l'*Ingénu*, à *Wilhem Meister*, à tous ces romans enfin où le héros joue le rôle d'un naïf afin de mieux faire ressortir les travers, les défauts et les vices du milieu complexe et corrompu qu'il traverse, et vous aurez une idée de cette œuvre, vrai miroir où se reflètent les tristes mœurs de l'Allemagne dissolue à la suite de la longue guerre de Trente ans. Ce ne sont qu'orgies, violences, rapines, du côté de la soldatesque ; gens incrédules, riant de tout, et consciences à l'encan, du côté des nobles et du clergé, qui se tient bien à table. Tout ce monde-là change de religion selon les intérêts du moment. Grimmelshausen nous en fournit lui-même la preuve. Il était protestant, et il meurt catholique, ainsi que son héros, auquel il ressemble si fort que bien des critiques croient à une identité presque entière entre l'auteur et Simplicissimus, qui ne reste pas *simple* jusqu'au bout, comme le Candide de Voltaire.

Après l'étude approfondie de M. Antoine, étude que va suivre de près la traduction même du roman, il ne sera plus possible de passer sous silence, dans nos cours de littérature, le nom de Grimmelshausen. Il viendra immédiatement après Gottsched, comme représentant l'effort que fit l'Allemagne pour se dégager du jargon franco-allemand et des idées exotiques alors à la mode. Le *Simplicissimus* marque d'un trait nouveau la physionomie un peu banale de cette littérature qui semblait n'avoir d'autre règle que le vers de Boileau, ainsi retourné :

Quand on sait se borner, on ne sait point écrire.

J. Durandeau.

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 1^er FÉVRIER 1883.

SOMMAIRE : I. *La Ferme du Choquard,* dernière partie, par V. Cherbuliez. — II. *La Bosnie et l'Herzégovine après l'occupation austro-hongroise,* notes de voyage; l'Herzégovine; conclusion politique; l'Autriche slave, par le vicomte de Caix de Saint-Aymour. — III. *La République en 1883.* — IV. *Le Poète Arvers,* à propos du *Roi s'amuse,* par H. Blaze de Bury. — V. *Le Dépôt légal et nos Collections nationales,* par G. Picot. — VI. *Les Nouveaux romanciers américains;* L.-W.-D. Howells, par Th. Bentzon. — VII. *Un Mariage politique au* XVII^e *siècle.* Marie de Gonzague à Varsovie, par Albert Vandal. — VIII. *Les Années d'apprentissage de M. de Bismarck,* par G. Valbert. — IX. *Chronique de la quinzaine.*

Très intéressantes et très pittoresques, les dernières notes de voyage de M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour; très hardie et très ingénieuse, la *conclusion pratique* de toute l'étude. L'Autriche en s'annexant la Bosnie et l'Herzégovine a rompu au profit des Slaves l'équilibre déjà très précaire des diverses races qu'elle renferme. Ainsi le voulait la Prusse : faire de l'Autriche un empire slave, la pousser de plus en plus vers l'Orient, c'est toute la politique cachée de M. de Bismarck. Il y gagnera d'enlever un peu à l'Autriche les sujets de race allemande; puis, « quand l'empereur d'Autriche, devenu à son tour l'*homme malade,* ne gouvernera plus que des Magyars, des Roumains ou des Slaves teutonisés, la presqu'île des Balkans tombera comme un fruit mûr aux mains du Gargantua de Berlin, qui pourra tranquillement alors quitter les tristes bords de la Sprée et transporter sa capitale sur les rives plantureuses de la belle Donau, sinon sur les eaux bleues de la mer Égée ».

L'article anonyme sur la *République en 1883* a fait beaucoup parler de lui. On en a fort admiré la vigueur d'argumentation, l'éclat de style. Est-il, comme quelques-uns le croient, d'un homme politique connu; est-il d'un journaliste qui signait, il n'y a pas très longtemps, une œuvre remarquable par la hauteur du sentiment moral et patriotique? Ce qu'il y a de certain, c'est que les fautes commises par le parti républicain sont mises en relief avec une force singulière, c'est que le mal dont souffre l'État est analysé avec une précision impitoyable. La partie faible, comme dans tous les écrits de ce genre, est celle où l'auteur indique le remède. Renoncer à l'union de tous les groupes républicains, union excellente pour fonder la république, désastreuse pour gouverner, voilà qui est bientôt dit, et bien dit. Mais comment? et par quoi la remplacer?

On connaît le sonnet d'Arvers, qui est proverbial, et on ne connaît pas Arvers. M. Blaze de Bury a mis la main, dans une vente, sur un volume intitulé *Mes heures perdues,* par

Félix Arvers (Paris, 1831). C'était l'œuvre même d'Arvers, l'œuvre poétique, non pas le théâtre, les vaudevilles, etc. *Mes heures perdues* renferment, parmi beaucoup de pièces à la Musset, un drame sur la mort de François Ier, en vers, et que M. Blaze de Bury rapproche ingénieusement du *Roi s'amuse*. Entre les passages cités, il en est qui ne manquent pas de simplicité vigoureuse.

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er FÉVRIER 1883.

SOMMAIRE : Alph. Esquiros, *Marseille et la Ligue du Midi en 1870-1871*. Introduction de M. Numa Coste. — Louis Leger : *Une excursion chez les Slaves méridionaux*. Philippopoli et la Roumélie orientale. — Émile Cère : *l'École des chartes*. — L. Pivion : *la Législation sur les aliénés*. — Anatole France : *Le petit bonhomme* (première partie). — Napoléon Ney : *Un ambassadeur persan à Paris en 1715*. — Ch. de Som : *Au gué du Gave*. — A. Parodi : *Les deux Voyageurs*, poésie. — Louis Gallet : *Revue du Théâtre*. Musique.

Le rôle d'Esquiros à Marseille, durant la guerre, a été travesti par ses ennemis : on a représenté le vieux républicain comme gagné à l'émeute et comme l'un des inspirateurs de la Ligue du Midi. La *Nouvelle Revue* publie des fragments d'une histoire des événements écrite par Esquiros et demeurée inachevée. Cette histoire était destinée à bien établir les faits et à délimiter les responsabilités. On n'y trouve pas grand'chose sur la Ligue du Midi, qui est pourtant le point le plus intéressant. En dépit de la tendance apologétique, les pages d'Esquiros offrent un intérêt anecdotique assez vif.

M. Louis Leger, qui connaît les Slaves, raconte une excursion assez courte qu'il a faite à Philippopoli et dans la Roumélie orientale. Le récit est rapide, agréable et topique. Mais il n'y a pas qu'un récit. M. Louis Leger a interrogé des fonctionnaires — ceux du moins qu'il a pu parvenir à rencontrer; — il a pris connaissance de documents officiels, et il nous apporte sur l'organisation — encore assez sommaire — de l'instruction publique, sur l'armée rouméliote, des renseignements utiles. On a l'impression d'un petit peuple qui se prend au sérieux, qui cherche à se constituer, qui deviendra peut-être quelque jour un élément important dans les remaniements territoriaux qu'on ne peut manquer de voir en ces parages.

La législation sur les aliénés date de 1838. Depuis ce temps, la science a fait des progrès considérables. On connaît mieux qu'on ne les connaissait alors la folie et les fous. On sait surtout que certains fous peuvent retrouver leur raison, et la société sent qu'elle a des devoirs particuliers envers eux. M. Pivion examine article par article la loi de 1838; il la compare fréquemment à la loi anglaise, et il indique les principales modifications à tenter. Les modifications porteraient sur les points suivants : 1° rendre plus précis le texte même de la loi, dont le vague permet les abus; 2° réglementer la séquestration à domicile; 3° réorganiser l'inspection, en adjoignant des hommes de loi et des administrateurs aux médecins; 4° créer une administration sérieuse des biens des aliénés; 5° étendre la surveillance de l'État sur les actes des gardiens, infirmiers, directeurs d'asile, etc., et spécifier des pénalités plus rigoureuses et applicables à tous les genres d'abus ou de délit.

## Faits divers

— M. George Darwin, fils de Charles Darwin, a été nommé professeur d'astronomie à l'Université de Cambridge.

— Mme Ratazzi (aujourd'hui Mme Rute) vient de fonder à Madrid une Revue hebdomadaire intitulée *Matinées espagnoles*. Le nouveau recueil sera politique et littéraire. Il aura un caractère international, au moins pour les races latines. M. Castelar est au nombre des collaborateurs.

— Les directeurs du théâtre de Bucharest avaient institué un concours de drames, dans l'espoir de donner une impulsion au théâtre indigène. Le résultat obtenu a été médiocre. Une seule pièce, sur dix-huit présentées, a été jugée digne d'être couronnée. C'est *Fata la Cozia*, drame historique en vers, de M. J.-J. Rosca. Il reste un second prix à décerner. Le concours a été rouvert.

— La *Revue* a mentionné la querelle des éditeurs anglais et américains à propos des droits d'auteur. L'importance de l'affaire tient beaucoup à la différence du prix des livres dans les deux pays. On sait qu'en Angleterre les prix sont presque toujours exorbitants. Aux États-Unis, ils sont au contraire très bas. Les *Réminiscences* de lady Bloomfield, par exemple, viennent de paraître à Londres et s'y vendent 35 francs. L'ouvrage a été immédiatement réimprimé à New-York, où il coûte 1 franc. Il est clair qu'avec un pareil écart la concurrence est impossible et qu'il ne reste plus qu'à tâcher de s'entendre.

— Le *Journal des Savants* contient dans sa dernière livraison des articles de M. Ch. Lévêque sur *Raphaël*, de M. Joseph Bertrand sur le *Transport de la force dans l'électricité*, de M. Alfred Maury sur l'*Ancienne Rome*, de M. Egger sur *Lucien*, de M. Dareste sur l'*État romain*.

*Le gérant :* FÉLIX ALCAN.

## Semaine économique et financière

Le marché financier a donné cette semaine un témoignage bien caractéristique de son tempérament et montré jusqu'à quel point il est vrai que les capitaux n'ont point d'opinion politique. Quand a commencé la malencontreuse histoire à laquelle M. Floquet aura eu l'honneur d'attacher son nom, la Bourse a baissé. Cela voulait-il dire qu'elle prenait parti pour les princes? On l'a dit, on est même allé jusqu'à parler de coalition politique transportée sur le terrain de la Bourse, et il s'est trouvé des naïfs pour le croire. La vérité était que la Bourse, tout en désapprouvant cette façon de faire « une affaire » d'un rien, avait avant toute chose le sentiment qu'on s'engageait dans une aventure pouvant troubler la quiétude nécessaire aux intérêts. Et la preuve, c'est que cette semaine elle a également baissé sur une manifestation diamétralement opposée, politiquement parlant, à celle qui l'avait fait baisser quelques jours auparavant.

La Bourse a baissé quand elle a vu la Chambre prêter

l'oreille aux projets d'expulsion; elle a faibli de nouveau quand le Sénat a témoigné d'une majorité contre cette même expulsion. S'est-elle donc déjugée? Oui, si elle faisait de la politique; non, parce qu'elle fait des affaires. La faute de la loi d'expulsion une fois commise par la Chambre, que demandait la politique? Que le Sénat empêchât la faute de se consommer. Mais que demandait le souci de la quiétude immédiate? Que le Sénat s'inclinât, puisque sa résistance, pour sage, pour excellente qu'elle fût au point de vue politique, peut nous conduire à un conflit, à la dissolution, à la revision et autres inconnues troublantes. La Bourse a donc été absolument conséquente avec elle-même en accueillant la sagesse du Sénat comme elle avait accueilli l'affolement de la Chambre, et la démonstration est d'autant plus éloquente que, pris en dehors de leur profession, la plupart des gens de Bourse ont approuvé l'attitude du Sénat, qu'ils y ont applaudi en tant que citoyens en même temps qu'ils vendaient en tant que boursiers.

C'est donc la politique qui domine la Bourse, mais non pas dans ce sens que la Bourse a une opinion politique, et seulement à ce point de vue de l'impression d'agitation ou de calme que doit produire immédiatement l'incident du jour. Telle est la règle invariable toutes les fois que le marché des capitaux ne se désintéresse pas de parti pris de la politique — ce qu'il ne fait, du reste, que si les incidents politiques ne prennent pas de trop grosses proportions. La rigueur de cette règle est telle que celle-ci s'exerce même en dépit des influences les plus puissantes. L'effet produit peut-être moindre, la tendance reste toujours suffisamment marquée pour que tout le monde puisse voir que la règle suit son cours.

N'est-ce pas ce qui se passe en ce moment même? Relevé par une influence puissante et à laquelle personne de taille à lutter n'a, d'ailleurs, voulu faire obstacle, le marché s'est arrêté sur la pente où l'entraînaient les complications politiques. Une situation de place exceptionnellement favorable à la hausse a été créée. La hausse en a-t-elle poursuivi le cours triomphal des premiers jours? Depuis le commencement de la semaine, l'on voit se succéder les escomptes, c'est-à-dire les mises en demeure de livrer les titres adressées aux vendeurs qui normalement n'ont à le faire qu'à la fin du mois, et chacun sait quel coup de fouet ces sortes de sommations donnent régulièrement à une hausse. Cela a-t-il empêché de se produire des moments de faiblesse lorsque la politique l'a voulu? Pas un boursier qui ne dise que, sans l'intervention de celle-ci, toutes les chances positives étaient en faveur d'un enlèvement progressif des cours et de l'étranglement des vendeurs. En temps normal, la spéculation ne se le serait pas fait dire deux fois pour se retourner du tout au tout et « emboîter le pas » au guide puissant que lui a fait l'émission du 25 janvier. Il est permis de penser également que le comptant, qui n'achète guère qu'en hausse, ne se serait pas retiré, comme il le fait, s'il ne comptait pas, lui aussi, avec les inquiétudes d'ordre politique.

En résumé, la situation du marché est celle-ci. En dehors du gros acheteur que tout le monde nomme, personne qui achète ni à terme ni au comptant. Personne qui vende non plus, car on a affaire à trop forte partie et la spéculation sait fort bien qu'elle n'aurait, dans cette lutte, à compter que sur elle-même. Résultat final : un marché mort à un point dont les journées d'été les plus vides suffisent à peine à donner l'idée.

L'avenir, il ne faut pourtant pas se le dissimuler, l'avenir rapproché du moins, appartient aux acheteurs, à moins de complications politiques plus aiguës qui amèneraient l'épargne à faire cause commune avec les vendeurs et à transformer en argent, qui ne se déprécie point, ses valeurs que les crises politiques entament. Le gros acheteur d'aujourd'hui aura à revendre. Cela n'est pas douteux. Mais quand? Ce qui est vraisemblable, c'est qu'il a le temps d'attendre et qu'il pourra choisir son heure. D'ici là les vendeurs auront-ils assez de volonté, et aussi assez de forces, pour tenir bon devant les grosses différences et les déports onéreux? Il est permis d'en douter. Mais si la politique se mettait de la partie, si le Sénat persiste et si la Chambre s'entête, si la Bourse se trouvait, non pas en face de désordres dans la rue, ce qui est, Dieu merci! la plus invraisemblable des éventualités, mais seulement en présence d'une campagne de revision ou de dissolution, nul ne peut répondre de ce qui arriverait. Et c'est ce qui fait le danger de la situation actuelle, situation qui, nous le répétons à huit jours d'intervalle, n'aurait, en temps ordinaire, que des inconvénients d'ordre tout spécial et dont auraient seuls à s'émouvoir ceux qui ont charge de faire rester l'établissement acheteur dans son rôle statutaire et naturel.

En dehors du marché spécial des rentes, la Bourse n'offre guère d'intérêt. Le marché des valeurs était mort avant le 1er février, et si quelques variations notables se sont produites, sur le Mobilier espagnol, par exemple, ce sont là jeux de spéculation pure et le public n'a qu'à se tenir soigneusement à l'écart. Il n'y a à noter qu'une certaine reprise sur plusieurs fonds d'État étrangers tels que les fonds russes, reprise qui correspond beaucoup plus à des opérations d'arbitrage — les marchés étrangers ayant devancé le nôtre dans cette voie — qu'à des achats pour compte de capitalistes français. Mais il y a eu cependant un certain nombre de ces achats, et le fait est à noter, car il indique une tendance des capitaux français à aller chercher un refuge à l'étranger, et cette émigration, si elle venait à s'étendre, aurait les conséquences les plus fâcheuses.

K...

---

## Communications

La compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée met en service régulier, entre Paris et Nice, dans ses trains rapides, une voiture contenant trois coupés-salons de trois lits chacun, avec cabinet de toilette et water-closet. Deux de ces coupés peuvent au besoin communiquer entre eux. Ces places de luxe sont louées au prix de la 1re classe augmenté de 50 pour 100.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. [123]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 7. 17 FÉVRIER 1883.


## LES FAUX LOUIS XVII

Si Louis XVII avait résisté aux rigueurs de la prison du Temple, s'il avait réussi à s'en évader, si depuis lors il n'avait péri ni de mort violente ni de mort naturelle, il aurait près de cent ans. A moins d'un miracle de longévité succédant à bien d'autres miracles et les continuant, il est probable qu'il ne se présentera plus personne pour revendiquer la paternité de Louis XVI. Notre génération a connu les derniers postulants sérieux — ou pouvant du moins avec quelque vraisemblance se donner pour tels et recruter des partisans.

Si désormais d'autres prétendants surgissaient, il faut espérer qu'il ne se trouverait pas d'esprits assez grossièrement prévenus pour les soutenir. L'histoire ne songerait pas un seul instant à les disputer à la médecine aliéniste, de laquelle seule ils relèveraient. La question de la mort de Louis XVII au Temple ou de son enlèvement n'offre donc plus qu'un intérêt rétrospectif.

Cette question a été reprise récemment à propos d'un ou peut-être de deux individus qui seraient morts, il y a quelques années, à l'hospice de Savenai ou aux environs de cette ville et dans lesquels certains esprits, un peu épris de merveilleux et prompts à interpréter les lacunes d'un acte de décès, ont cru reconnaître Louis XVII. M. de la Sicotière est intervenu dans le débat et l'on peut dire que son étude, *les Faux Louis XVII* (1), fait définitivement disparaître les difficultés qui pouvaient subsister.

(1) Librairie Palmé.

### I.

« Lorsqu'une jeune et haute destinée, écrivait Sainte-Beuve, a subi de ces catastrophes soudaines et qui sont restées par quelques côtés mystérieuses ; lorsqu'un prince a disparu de manière à toucher les imaginations, bien des têtes travaillent à l'envi sur ce thème émouvant ; les romanesques y rêvent, se bercent et attendent ; les plus faibles et ceux qui sont déjà malades peuvent sérieusement s'éprendre et finir par revêtir avec sincérité un rôle qui les flatte et où trouve à se loger un coin d'orgueilleuse manie ; quelques audacieux, en même temps, sont tentés d'y chercher une occasion d'usurper la fortune et de mentir impudemment au monde (1). »

Il y a peut-être à contester un peu la classification de Sainte-Beuve. Parmi tous ceux qui se donnent pour Louis XVII, il n'y en a pas un qui se contente d'être romanesque, faible ou audacieux. Ils sont un peu tout cela. La crédulité de leurs partisans a fait plus pour eux que leur audace ou la vraisemblance de leurs récits. Ces récits sont d'ailleurs assez peu variés pour le fond ; ce n'est que dans le détail que chacun des compétiteurs donne carrière à sa fantaisie et s'efforce d'inventer quelques épisodes plus merveilleux que ceux dont ses prédécesseurs se sont contentés. Quelle est donc cette source première à laquelle tous ont puisé ? Ce ne peut être l'histoire vraie, car en ce cas elle ne serait connue que d'un seul, de celui qui aurait été réellement mêlé aux événements. Il faut que ce soit un récit répandu dans le public, une légende banale qui ait fait une impression assez générale pour qu'il se trouve à la fois quelques individus pour s'en attribuer le principal rôle et d'autres, en plus grand nombre, dont la crédulité soit préparée à admettre la vraisemblance de leurs aventures.

Cette source commune, M. de la Sicotière nous l'indique.

(1) *Causeries du lundi*, 7 février 1853.

C'est un roman sentimental d'un écrivain bien oublié aujourd'hui, Regnault-Warin, intitulé *le Cimetière de la Madeleine* et publié en 1800. Ce roman se compose d'une série d'entretiens nocturnes, dans le cimetière de la Madeleine, entre l'auteur et l'abbé Edgeworth de Firmont, le confesseur de Louis XVI à ses derniers moments. Dès les premières pages on peut juger de la valeur historique du livre. L'abbé raconte le séjour de la famille royale au Temple, comme s'il avait eu libre accès auprès d'elle, tandis qu'on sait qu'il ne fut admis auprès du roi qu'après la condamnation et qu'il ne le connaissait pas auparavant. L'abbé, qui a la langue bien pendue, raconte à son interlocuteur une masse d'intrigues, d'amours, de déguisements à défrayer dix romans-feuilletons. Il lui communique des pièces authentiques, entre autres un manuscrit de Marie-Antoinette où est retracée la mystérieuse cérémonie du sacre du Dauphin dans la tour du Temple, un testament de Marie-Antoinette, le *Journal de Desault, chirurgien en chef du grand hospice d'Humanité;* tous documents absolument apocryphes.

Le *Journal* de Desault est une peinture boursouflée des soins et des agréments dont le jeune prince aurait été entouré dans les derniers temps de sa captivité. Arrêté par la mort de Desault, ce journal est aussitôt continué par celui de Felzac, « jeune homme d'environ vingt-cinq ans, d'une physionomie remarquable par son originalité », se disant étudiant en médecine.

Or Felzac n'est pas étudiant. C'est un envoyé de Charette, venu à Paris pour enlever le Dauphin. Il imagine de substituer au Dauphin « un autre enfant de la même grandeur, à peu près de la même figure et mortellement malade, s'il était possible ». Il s'introduit au Temple, grâce à une carte de passe dérobée à un de ses amis. Il est très bien reçu par le Dauphin et par sa sœur. Pendant ce temps un second émissaire de Charette « s'est procuré, en semant beaucoup d'argent, un jeune orphelin de l'âge, à peu près de la taille et de la couleur du Dauphin; ils ont versé dans sa boisson une dose d'opium telle qu'il ne se réveillât de vingt-quatre heures ». Ils l'ont déshabillé et « inséré dans le corps creux d'un cheval de bois destiné aux délassements de Charles. Divers autres jouets accompagnaient celui-ci et furent tous renfermés dans une manne d'osier à double fond que Felzac place dans sa voiture. De son côté, son compagnon en prépare une seconde remplie d'armes et de provisions, laquelle devait les attendre sur le boulevard pendant que des courriers, dépêchés depuis une heure, leur tiendraient prêts des relais sur toute la route. »

La substitution a lieu. Le Dauphin quitte le Temple dans le double fond de la manne. Il est déguisé en fille et dirigé sur la Bretagne. En route, les voyageurs sont arrêtés par des gendarmes qui, frappés d'une certaine ressemblance entre la jeune fille et un signalement dont ils sont porteurs, veulent vérifier le sexe de la voyageuse. Ses compagnons protestent. Un combat s'engage; les gendarmes sont vainqueurs. Survient un parti de chouans : nouveau combat et défaite des gendarmes. On arrive à Fontenai, quartier général de Charette, où le jeune roi est reçu avec allégresse.

Mais bientôt un émissaire de la Convention se présente pour traiter avec Charette de la pacification, dont la réintégration du prince au Temple sera une des conditions préliminaires. Les officiers de Charette paraissent hésitants. Charette leur adresse un discours pathétique. Mais, sentant que ses efforts seront inutiles, il cache le fugitif dans une île située « à quelques lieues de l'embouchure de la Loire », laquelle est habitée par le duc et la duchesse de V***, qui y ont élevé un monument à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Les négociations se poursuivent toujours avec les conventionnels; ceux-ci insistent pour la restitution du Dauphin. Charette répond que, « depuis sept jours, il n'est plus à sa disposition ». Pour plus de sûreté, il frète une corvette qui transportera le prince en Amérique, sous pavillon danois. La frégate est prise par un navire de la république. Le Dauphin est reconnu et emprisonné de nouveau. Sa douleur est telle qu'une fièvre ardente se déclare. « Le malheureux, au bout de trente-six heures d'un délire effrayant, expire au milieu de ses transports. »

Il est inutile de relever les grossières erreurs de ce récit, comme de placer Fontenai en Bretagne, à soixante lieues de Paris, ou de faire recevoir Felzac par le Dauphin et par sa sœur, alors qu'ils furent toujours séparés, ou de donner au Dauphin les noms de Charles-Louis, tandis qu'il s'appelait Louis-Charles, ou de mêler la pacification entre Charette et les républicains à ce roman. La pacification est de février 1795, et les faits racontés dans le roman n'auraient pu se passer qu'à la fin de cette année. Dans la scène de l'enlèvement, y a un rôle pour la femme de garde; or, depuis que Simon et sa femme avaient quitté le Temple, le 19 janvier 1794, il n'y eut pas de gardienne au Temple.

Les plus lourdes de ces bévues n'ont pas déconcerté les prétendants. Ils ont tout pris du roman, sauf la conclusion. Regnault-Warin n'avait sans doute pas trouvé que les infortunes réelles du Dauphin fussent suffisamment intéressantes. Il avait voulu les rendre plus attendrissantes. Mais, sans autre prétention que d'écrire un roman, il n'avait pas osé s'écarter de la vérité au point de sauver définitivement son héros. La remarque est bonne à faire. Si les prétendants se sont approprié les péripéties du *Cimetière de la Madeleine,* on est en droit de leur en opposer la conclusion.

## II.

M. de la Sicotière a dressé une liste de ceux qui ont voulu se donner pour Louis XVII. Cette liste comprend une trentaine de noms, sans qu'elle puisse être considérée comme complète. En première ligne, par ordre de date, paraissent en 1796 quatre Louis XVII, « en compétition l'un de l'autre, aussi bien qu'en instance de contributions de la part des royalistes ». Mais cette première apparition n'a pour elle que le témoignage des *Mémoires* de la marquise de Créquy; témoignage un peu suspect, dit M. de la Sicotière, et tout à fait dépourvu de valeur, dirons-nous. Ces *Mémoires,* en effet, ont été composés en 1834 par un certain Causen (de Saint-

Malo), lequel n'a eu en vue qu'une entreprise de librairie.

Immédiatement après, vient Hervagault. Il était fils d'un tailleur de Saint-Lô ; dès l'âge de quatorze ans, il s'était mis à courir le monde, se donnant comme le descendant de grandes familles, tour à tour Montmorency, Monaco, Ursel, Longueville. Soupçonné d'être un agent des chouans, il fut emprisonné à Vire. Il lut, à ce moment, le roman de Regnault-Warin, qui venait de paraître; puis, à sa sortie de prison, il se rendit en Champagne où il trouva moyen de se former une petite cour en se donnant pour Louis XVII et en racontant son odyssée. Il avait, disait-il, été enlevé du Temple le 7 juin 1795, grâce à la complicité d'une garde, caché dans un paquet de linge sale. Un enfant endormi avec de l'opium et apporté dans un autre paquet de linge l'avait remplacé. Cet enfant était le fils du tailleur Hervagault, vendu par son père pour 200 000 livres. Une charrette avait aussitôt emporté l'enfant royal à Passy. On l'avait déguisé en fille et conduit au quartier général de Charette, où il avait été accueilli avec enthousiasme.

C'est bien le canevas du roman de Regnault-Warin. Pour donner plus de poids à son récit, Hervagault citait les noms de ses libérateurs, personnages morts ou imaginaires qui n'avaient garde de protester. La seconde partie du récit d'Hervagault était naturellement de son cru. Il s'était ingénié à donner une suite au *Cimetière de la Madeleine*. Il passait en Angleterre, où le duc d'Harcourt, ambassadeur des princes, le recevait froidement et où le comte d'Artois refusait de le secourir. Mais le roi George lui témoignait beaucoup d'amitié et lui offrait un appartement dans son palais. Ses ennemis tentaient de l'empoisonner. Les ministres anglais obligeaient le roi à le renvoyer. George lui donnait un vaisseau pour le conduire à Rome et une lettre de recommandation pour le pape. Celui-ci, ne pouvant le garder, le marquait au fer rouge des armes de France et des mots « vive le roi! » à la jambe droite et au bras gauche afin de constater son identité. Le procès-verbal de cette « consécration » était signé par vingt cardinaux et déposé aux archives du pape. De Rome il passait en Espagne, où la duchesse d'Orléans l'accueillait favorablement; en Portugal, où la reine voulait lui faire épouser sa sœur, veuve du prince du Brésil; puis il revenait sur les côtes de France, appelé par Pichegru. De là il se rendait en Russie, en Suisse, enfin à Paris, où il se trouvait au moment du 18 fructidor.

Traduit devant le tribunal correctionnel de Vitry, Hervagault fut condamné en 1802 à quatre ans de prison, et il mourut à Bicêtre en 1812.

Laissons de côté les personnages désignés sous les noms du fils de l'horloger (1800), du personnage tatoué (1800), de Fruchard (1815), de Marassin (1816), qui n'est révélé que par les récits de Naündorff et dont l'existence même est douteuse.

En 1816 se présente Mathurin Bruneau, qui fut chansonné par Béranger. Il était fils d'un sabotier. Comme Hervagault, c'est en prison qu'il connut *le Cimetière de la Madeleine*. Il adopta littéralement le récit de Regnault-Warin, y compris le cheval de bois et la fuite en Vendée. Il prétendait, en outre, avoir assisté au combat des Aubiers, livré en avril 1793, plus de deux ans avant son évasion prétendue.

A Bruneau succèdent encore quelques Louis XVII sans importance : Dufresne (1818), un huissier fou (1820), un Louis XVII d'Amérique (1824), Persat (1824), qui prétendait avoir été enlevé du Temple dans la caisse d'un orgue et rendu sourd-muet pendant dix ans par le moyen de certains breuvages; l'Anglais Mèves (1830), Fontolive (1830), tour à tour dragon, maçon et garçon de salle à Bicêtre. Le contact des fous lui avait été pernicieux.

Enfin nous arrivons à l'un des personnages les plus importants de cette foule, à l'un de ceux qui ont le plus sérieusement et le plus longuement occupé l'opinion, à Richemont. Son véritable nom est inconnu. On pense qu'il s'appelait simplement Hébert. C'est en 1831 qu'il lance son premier factum : *Mémoires du duc de Normandie, fils de Louis XVI, écrits et publiés par lui-même*. Il s'y donne comme un combattant de Juillet et il y promulgue une constitution fondée sur le suffrage universel, sur l'*électivité* de toutes les fonctions et sur la séparation de l'Église et de l'État. Quant au récit de sa vie, il y accumule les bévues et les inepties. Il reprend la légende de l'enfant introduit au Temple dans un cheval de bois ; il est lui-même transporté hors de Paris dans un second cheval de bois qui est bien la machine la plus compliquée, la plus ridicule, la mieux faite pour éveiller tous les soupçons. Son enlèvement est favorisé par la femme Simon. Il donne un rôle au Directoire dans des événements accomplis en juin 1795. Après un séjour de quelques semaines auprès de Charette, il se rend auprès du prince de Condé ; il passe en Égypte, parcourt l'Italie, l'Amérique, a les aventures les plus étonnantes chez les sauvages *Mameluks* dans les déserts de l'Amérique méridionale et est la cause innocente de la mort d'une foule de gens parmi lesquels Pichegru, Joséphine, Fualdès, la femme Simon, le duc de Bourbon, etc. Dans les récits ultérieurs la liste grossira.

A peu de temps de là, on édite sous le nom de « Labreli de Fontaine, bibliothécaire de la duchesse douairière d'Orléans », des brochures favorables à Richemont. Elles ne sont que la répétition du *Cimetière de la Madeleine*. Sacre de Louis XVII dans la tour du Temple, larcin de la carte de passe, introduction de l'enfant endormi dans le cheval de carton, complicité de la femme de garde, rien n'y manque, pas même le discours de Charette à ses officiers, textuellement reproduit.

Dans un nouveau récit de sa vie publié en 1850, Richemont reprend toutes les sottises précédemment imaginées et en ajoute d'autres, comme de faire de Simon lui-même le complice de son enlèvement et de se faire offrir par Louis-Philippe la main de sa fille, la princesse Clémentine, pour prix de son abdication.

Le plus piquant épisode de cette revendication, c'est la lutte qui s'engagea entre Richemont et un de ses compétiteurs, Naündorff. Celui-ci, Prussien d'origine, avait commencé par prendre les noms de Charles-Louis, comme le héros de Regnault-Warin. Ses aventures tenaient du merveilleux. Ce n'étaient qu'enlèvements, cachettes, évasions, reprises, tentatives d'assassinat, et à travers tout cela des

rêveries mystiques, des religions nouvelles, des prophéties. Il était, naturellement, en guerre ouverte avec Richemont. Ils échangeaient les récriminations les plus injurieuses et s'accusaient réciproquement d'usurpation et d'escroquerie. Pour Richemont, Naündorff est un misérable intrigant soudoyé par la police de Louis-Philippe; Richemont, à son tour, d'après Naündorff, est un agent de Goritz. Quand, en 1834, Richemont comparut en cour d'assises sous la prévention de complot contre la vie du roi et contre la sûreté de l'État, d'escroquerie, de port d'armes prohibées et de délits de presse, on vit apparaître devant la cour un vieillard solennel, vêtu de noir, porteur d'un grand pli scellé des armes de France, se nommant Morel de Saint-Didier, qui vint protester au nom de Charles-Louis (Naündorff) contre les prétentions de Louis-Charles (Richemont).

La candidature de Naündorff est la mieux connue de toutes; c'est celle qui a eu le plus de retentissement, grâce à l'action civile qu'il engagea pour se faire reconnaître légalement comme fils de Louis XVI. La mort même de Naündorff, en 1845, n'arrêta pas cette action. En 1850, sa veuve et ses huit enfants assignaient devant le tribunal civil de la Seine la duchesse d'Angoulême et les enfants du duc de Berri pour faire décider que leur mari et père était bien le fils de Louis XVI. Leur avocat était Jules Favre. Il le fut encore quand, vingt-trois ans plus tard, en 1874, les héritiers de Naündorff interjetèrent appel du jugement qui les avait déboutés. Ils perdirent de nouveau leur procès; mais Jules Favre resta toujours convaincu, au dire de ceux qui l'approchaient, du bien fondé de la réclamation qu'il avait soutenue. A défaut de tout témoignage, la sincérité de Jules Favre serait prouvée par sa conduite. Une pareille cause n'est pas de celles qu'un avocat de la valeur de Jules Favre défend par métier. Si un homme de haute intelligence, comme il était, a pu ajouter foi aux récits de Naündorff, se laisser prendre à ses imaginations mensongères, comment s'étonnerait-on que tous les Louis XVII, dont les inventions étaient taillées sur le même patron, aient réussi dans leurs appels à la crédulité publique?

Après Naündorff, la série des Louis XVII est loin d'être close. M. de la Sicotière range ses successeurs sous cette dénomination générique un peu irrévérencieuse : « une gerbe. » La plupart d'entre eux sont de simples fous dont les Tuileries étaient à Bicêtre. Ce triste asile renferma jusqu'à cinq Louis XVII à la fois. Ils s'y trouvaient en famille, ayant pour compagnons deux Louis XVI, un Napoléon et un charcutier qui, à cause de son obésité, se croyait Louis XVIII.

Parmi cette foule de prétendants, un des plus bizarres est l'Américain Eliezer Williams, qui avait imaginé de se faire révéler sa royale origine par le prince de Joinville lui-même. Une Revue américaine et une Revue anglaise, en intervenant, obligèrent le prince de Joinville à donner un démenti formel à tous les récits de Williams.

Tout récemment enfin, M. Nauroy a publié une étude dans laquelle il affirme qu'il aurait retrouvé le vrai Louis XVII (1). Celui-ci aurait été un personnage connu sous le nom de La Roche et mort aux environs de Savenai en 1872. Effrayé de la lutte, craignant de passer pour un imposteur, il se serait résigné à l'obscurité. « Quand arriva la Restauration, sa sœur, la duchesse d'Angoulême, veilla à ce qu'il fût abondamment pourvu du côté de la fortune. Il vit donc défiler sans mot dire tous ceux qui se donnèrent pour lui, jusqu'à Naündorff, son ancien valet de chambre, qui essaya d'exploiter son secret, qu'il avait surpris. » M. Nauroy ne donne, du reste, aucune preuve à l'appui de son opinion. En ce qui concerne Naündorff, son existence est connue; on le suit en Allemagne pas à pas, jour par jour, jusqu'au moment où il arrive en France, non en laquais, mais en prétendant. M. Nauroy avait placé son travail sous le patronage du comte de Sèze, pair de France, lequel aurait tenu ce secret de son père, le défenseur de Louis XVI. Le descendant actuel de cette famille a protesté contre ces allégations et, dans une lettre rendue publique, il a écrit ces lignes :

« Cette assertion est absolument contraire à la tradition de notre famille. Dans toutes les occasions possibles, mon grand-père a manifesté sa croyance à la mort de Louis XVII alors qu'il était encore enfermé au Temple (croyance qui était aussi celle de son père, le défenseur du roi Louis XVI), et il a toujours refusé de discuter même la possibilité de l'évasion du Dauphin.

« Mme la duchesse d'Angoulême pensait de même, et plusieurs fois elle a affirmé à mon grand-père qu'elle savait son frère mort au Temple et que, d'ailleurs, jamais aucun de ceux qui se disaient Louis XVII n'avait osé se présenter devant elle, sûr d'être reconnu pour un imposteur. »

M. de la Sicotière s'est livré à une enquête sur La Roche. Il en est résulté « qu'il n'est mort ni à Savenai ni dans les communes environnantes, ni en 1872, ni dans les années qui ont précédé ou suivi, ni à l'âge de quatre-vingt-sept ans, ni à un âge se rapprochant de celui-ci, ni sous le nom de La Roche, ni sous tout autre, un individu qui puisse être le prétendu La Roche. »

Aux objections qui lui ont été faites, M. Nauroy a répondu par la publication de l'acte de décès, à l'hospice de Savenai, le 9 janvier 1872, d'un nommé Louis-Philippe. Cet acte laisse en blanc les indications relatives à l'âge, au domicile, à la filiation du défunt. M. Nauroy triomphe de ces lacunes laissées « évidemment pour dissimuler l'identité du mort. Il y a bien des raisons de croire, ajoute-t-il, que nous sommes en présence de l'acte de décès de Louis-Charles de France, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, né à Versailles le 27 mars 1785 ». Il faut n'avoir jamais ouvert un registre d'état civil pour tirer tant d'inductions des lacunes d'un acte de décès. Il arrive tous les jours, dans les mairies, que l'on ne peut indiquer soit le lieu de naissance, soit la filiation d'un mort; à plus forte raison dans un hospice, où la production de tous les documents de l'état civil n'est pas une condition *sine qua non* d'admission. Il y a eu, en effet, un pauvre idiot qui a été recueilli à l'hospice de Savenai, à la porte duquel il avait été abandonné en janvier 1871. On n'a pu se procurer de renseignement sur son compte et il ne

(1) Voy. *les Secrets des Bourbons*. — 1 vol. Charavay frères.

répondait à toutes les questions que par les mots : « Louis-Philippe ». Il paraissait âgé de soixante-douze ans au plus. Sur quel fondement repose la théorie de M. Nauroy? Quel rapport peut-on voir entre ce « Louis-Philippe » et Louis-Charles de France? Évidemment ceci n'est pas sérieux et l'absence d'esprit critique est ce qu'il y a de plus remarquable dans cette nouvelle et dernière incarnation.

La vérité est plus simple que tous ces romans et toutes ces inventions. La vérité, c'est que Louis XVII est mort au Temple le 8 juin 1795, que les mauvais traitements, le manque d'air, les privations l'avaient rendu rachitique — ce qui, malgré les étonnements de certains historiens, n'a rien d'étonnant, — et que ce fut cette maladie qui détermina la mort. Le décès fut constaté légalement, sans excès de précautions, mais avec des garanties suffisantes. La Convention n'attachait pas d'importance à l'événement, et le Dauphin fut traité en cette dernière circonstance comme un simple particulier. Mais c'était le Dauphin, et ce qui eût paru suffisant et naturel à tout le monde s'il s'était agi d'un particulier put sembler suspect à certains esprits qui s'imaginaient que les rois et les fils de roi ne font rien, pas même mourir, comme tout le monde.

GEORGES DE NOUVION.

---

# LES ÉVÉNEMENTS DE PONTAX

## Récit (1)

### V.

Pendant que le commandant Georges et son escorte visitaient les monuments les plus intéressants de Pontax, le colonel du 187e ne resta pas inactif.

A la première nouvelle des événements, il avait eu le pressentiment d'une affaire désagréable : l'article du *Sémaphore de Pontax,* qu'il avait lu la veille sans y attacher d'importance, lui apparut avec un caractère nouveau, bien qu'il ne faille jamais attacher de créance aux articles de journaux, le fait du débarquement, en venant confirmer au moins en partie les informations de cette feuille, communiquait en même temps une certaine autorité aux autres assertions de l'article. On pouvait se demander si ce n'était pas là le premier acte d'un conflit international sur lequel le gouvernement aurait cru devoir jusqu'alors garder le silence; et, comme tout ce qui touche aux affaires étrangères est d'une nature extrêmement délicate, il n'appartenait pas au colonel d'engager à lui seul une action militaire qui pouvait entraîner des conséquences diplomatiques. Le colonel fut donc bien aise de recevoir la lettre par laquelle le procureur de la république le requérait d'appuyer l'action de la gendarmerie : cela dégageait sa responsabilité, et il se disposait à déférer à cette réquisition en faisant prendre les armes à un bataillon quand il fut rejeté dans le plus grand embarras par la visite du commissaire de la marine.

Ce fonctionnaire lui exposa qu'à la suite des rapports qu'il avait reçus du capitaine du port, du directeur de la Santé et du chef de service des douanes, il avait télégraphié au préfet maritime pour lui faire connaître les circonstances dans lesquelles venaient d'être commises ces graves infractions aux lois concernant la police des ports et pour lui demander des instructions sur les mesures à prendre en vue de réprimer cette audacieuse entreprise. Il ne s'agissait pas, en effet, d'une de ces contraventions usuelles qui reçoivent leur solution devant la juridiction compétente, et il eût été puéril de verbaliser contre l'équipage du *Forban.* Ce n'était que par une action armée qu'on pouvait assurer en cette circonstance le respect de la loi, et, pour arriver à prendre au collet des contrevenants aussi nombreux et aussi déterminés, il faudrait évidemment en venir à verser le sang. Le commissaire de la marine n'avait pas cru pouvoir ordonner, de sa propre initiative, des mesures aussi graves; il en avait référé d'urgence à son supérieur hiérarchique.

La réponse ne s'était pas fait attendre. Le préfet maritime avait fait savoir par le télégraphe qu'en présence d'événements d'un caractère aussi exceptionnel il tenait à diriger lui-même les opérations qu'il y aurait lieu de suivre et qu'il faisait chauffer un train spécial par lequel il arriverait en deux heures à Pontax. En attendant son arrivée, il prescrivait de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le départ du *Forban* et de ne pas hésiter à le couler s'il tentait de sortir du port de vive force.

Le colonel communiqua alors au commissaire de la marine la réquisition qu'il venait de recevoir de l'autorité judiciaire et à laquelle il ne pouvait refuser d'obtempérer. Mais le commissaire de la marine lui fit remarquer qu'il s'agissait essentiellement d'un fait de mer rentrant dans les attributions de l'autorité maritime; que la réquisition, pour être valable, devait être adressée au commandant de place, et que le colonel d'un régiment en garnison dans un port n'avait pas qualité pour s'immiscer dans des faits de mer. Tout au moins fallait-il en référer aux autorités supérieures.

Ainsi placé dans l'alternative d'entrer en lutte contre le préfet maritime ou contre le procureur de la république, le colonel ne voulut prendre sur lui ni d'opposer un refus à la réquisition dont il était saisi, ni de provoquer entre l'autorité militaire et l'autorité maritime un de ces conflits d'attributions dans lesquels on donne toujours tort à celui qui s'est mis en avant. Il donna donc l'ordre de réunir un bataillon, et, pendant que cette réunion s'effectuait, il télégraphia au général. De son côté, le commissaire de la marine adressa une nouvelle dépêche au préfet maritime pour l'informer de l'incident.

Quand le bataillon fut prêt, le colonel reçut la réponse du général, qui lui disait de temporiser jusqu'à ce qu'il eût reçu lui-même la réponse du ministre de la guerre; et presque en même temps le commissaire de la marine lui apporta la réponse du préfet maritime, qui revendiquait le droit d'agir

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

seul comme commandant de l'état de guerre. C'est alors que le colonel, se sentant désormais couvert, avait pu répondre comme on l'a vu au procureur de la république.

D'autre part, car cette situation était horriblement complexe, il y avait à craindre que des soldats isolés n'eussent quelque rixe avec des hommes de l'équipage du *Forban :* s'ils étaient battus, ce serait déjà fâcheux; mais si, par malheur, ils tuaient un de ces hommes ou même s'ils en arrêtaient un, on pouvait avoir sur les bras une affaire inextricable. Pour éviter toute possibilité de querelle ou d'altercation, le colonel consigna le régiment : il fut expressément défendu aux sous-officiers, caporaux et soldats, de sortir des casernes sous quelque prétexte que ce fût. Puis, le colonel réunit ses officiers, leur expliqua la réserve qui leur était commandée en attendant des ordres, les invita à ne pas se montrer en ville et à être prêts au premier signal, et il attendit.

Cependant le commandant Georges poursuivait sa visite aux monuments de la ville.

Dans la foule qui accompagnait sa marche ou se rangeait sur son passage, les sentiments étaient divers et mobiles comme ceux de toutes les foules. La stupeur du premier moment s'était peu à peu dissipée et les commentaires allaient leur train. Pendant que les uns continuaient à s'alarmer et annonçaient qu'à la nuit les maisons particulières seraient pillées, les femmes mises à mal et tous ceux qui résisteraient massacrés, les autres, déjà familiarisés avec les nouveaux venus, trouvaient que c'était, en somme, une manifestation inoffensive et qu'après tout l'équipage du *Forban* n'avait encore fait de mal à personne. Il y eut même, à la sortie de l'hôpital, quelques cris de : *Vive le commandant!* Ces cris furent aussitôt réprimés par la majorité des citoyens comme contraires à la dignité que le peuple devait garder dans des circonstances dont le caractère n'était pas encore bien déterminé.

Mais il n'y avait qu'une voix pour juger sévèrement l'incroyable inaction des autorités militaires. Il y eut même un moment de panique quand on vit le cortège s'arrêter devant le bureau du télégraphe. Le bruit se répandit aussitôt que le télégraphe allait être coupé. Il n'en était rien. Le sous-préfet, depuis qu'il était prisonnier du *Forban,* souffrait cruellement de ne pouvoir se mettre en communication avec son supérieur hiérarchique, le préfet du département; il craignait d'avoir encouru le reproche de légèreté en allant de lui-même se jeter dans la gueule du loup; il appréhendait le discrédit qui pouvait résulter pour lui, comme pour le procureur de la république, de la docilité avec laquelle ils se laissaient traîner dans une compagnie compromettante, et cependant il n'y avait aucun moyen d'en sortir. A chaque tentative qu'il avait faite pour rester en arrière ou se glisser de côté, il avait senti, à travers le drap de ses vêtements, la pointe des baïonnettes.

Puisqu'il n'y avait rien à espérer de la force ni de la fuite, le sous-préfet eut recours à la persuasion; en passant devant le télégraphe, il dit gracieusement au commandant :

— Voulez-vous me permettre d'expédier une dépêche? Je suis à vous dans un instant.

Le commandant répondit qu'il ne s'y opposait pas, à condition que la dépêche lui passât sous les yeux, et il entra dans le bureau avec le sous-préfet qui libella la dépêche suivante :

*Sous-préfet Pontax à préfet Basse-Rive.*

« Urgent. Ville de Pontax occupée aujourd'hui par équipage de croiseur cuirassé *le Forban,* nationalité non déclarée. Commandant a fait enfoncer porte hôtel de ville et obligé maire à signer réquisitions pour logements, vivres et prestations. Procureur république et moi ne quittons pas commandant et équipage pour assurer ordre. Population tranquille. Autorités militaires pas paru. »

— Très bien, fit le commandant. Ajoutez seulement: « Commandant Georges satisfait. »

Et la dépêche, ainsi complétée, fut immédiatement transmise.

Puis on reprit le chemin de l'hôtel de ville, où le maire supportait depuis plusieurs heures tout le fardeau d'une conjoncture extraordinairement délicate et périlleuse.

## VI.

Après le départ du commandant, il avait encore essayé de temporiser, pensant toujours qu'il allait être délivré d'un moment à l'autre; mais il avait bientôt reconnu que le lieutenant commis à sa garde, avec moins de formes, était tout aussi résolu que son chef; et, aucun secours n'arrivant, il dut se résigner à prendre les mesures nécessaires pour loger tout ce monde de manière à satisfaire ses exigences.

Il proposa d'abord de faire porter des matelas et des couvertures dans les bâtiments scolaires, dont on aurait congédié les enfants; mais le lieutenant ne l'entendit pas ainsi et expliqua très nettement qu'il fallait pour chaque homme une chambre distincte avec un grand lit et tous les objets qu'il est d'usage de rencontrer dans ce qu'on appelle une chambre à donner. Le maire voulut alors envoyer l'équipage du *Forban* à l'hôtel, où l'on aurait pu loger et nourrir tout le monde, sauf à régler plus tard la dépense; mais le lieutenant se récria : d'abord il n'y avait pas d'hôtel à Pontax où l'on pût disposer de soixante chambres convenables, et l'équipage ne voulait pas se diviser; puis il avait horreur de la nourriture de table d'hôte et il entendait que le dîner fût très fin et même somptueux. Et, comme le maire, à bout de ressources, déclarait ne savoir que faire, le lieutenant, impatienté, frappa sur la table un grand coup de plat d'épée et déclara qu'il fallait en finir sur-le-champ ou qu'il allait faire attacher la corde au balcon.

Sur ces entrefaites arriva la femme du maire, qui commença par vouloir raisonner avec le lieutenant; mais, quand elle vit qu'il n'y avait rien à obtenir, elle se retourna vers son mari et, avec une admirable présence d'esprit, lui suggéra les dispositions les plus pratiques. Sur son indication, le maire mit en réquisition le couvent des Barnabites, dont les religieux avaient été expulsés quelque temps auparavant et où il ne restait qu'un Père gardien. En même temps il fit

requérir les magasins du *Grand Jean-Bart* d'avoir à fournir la literie et ceux du *Vieux-Frêne* d'envoyer le mobilier. A peine ces ordres furent-ils connus que la situation changea complètement de face. Ce fut d'abord un horloger qui vint demander la fourniture des pendules pour les soixante chambres du couvent qu'on allait occuper; le maire voulait l'envoyer au diable, mais le lieutenant agréa la proposition et il fallut signer la commande. Puis vinrent plusieurs parfumeuses qui sollicitaient une petite réquisition d'eau de Cologne et de poudre de riz, puis les miroitiers et les lampistes, un fabricant de peignes d'écaille, un marchand de faïences, un fournisseur d'objets pour étagères et jusqu'à un fabricant d'irrigateurs. Le lieutenant trouvait toujours que cela pouvait servir et faisait accepter toutes les offres. Il refusa seulement les instruments de musique, dans la crainte que ses hommes n'eussent l'idée d'en jouer.

Le transport de ces divers objets demanda un peu de temps; mais le maire et sa femme, sous la conduite du lieutenant et des quatre hommes, se rendirent au couvent des Barnabites, qui est à quelques pas de l'hôtel de ville, et veillèrent eux-mêmes à ce que tout fût bien installé. Il y avait même trop de choses : les cellules, qui n'étaient pas grandes, se trouvaient encombrées, et, sur la demande du lieutenant, il fallut faire remporter un assez grand nombre d'objets qui n'auraient pu être d'aucun usage et que les marchands essayaient de glisser partout, mus par cette manie de fournir qui leur est propre.

Enfin, à cinq heures, tout était prêt lorsque le commandant arriva. Il jeta un coup d'œil sur cet aménagement, le trouva suffisant, déclara que ses hommes et lui avaient besoin de se retirer dans leurs appartements pour faire un peu de toilette et recommanda que le dîner fût soigné, ajoutant d'un ton ferme, mais sans forfanterie, qu'au cas où le menu laisserait à désirer, la ville serait incendiée sans délai.

Le maire, le procureur de la république et le sous-préfet purent alors se retirer, mais seulement après avoir promis de venir, ainsi que leurs femmes, dîner avec l'équipage du *Forban*. En vain essayèrent-ils de s'en défendre : le commandant Georges insista aimablement, un pistolet à chaque main, et il fallut accepter l'invitation.

## VII.

C'était le moment où le préfet maritime arrivait enfin à Pontax.

Le préfet maritime était un vieux loup de mer qui avait vu beaucoup de choses dans sa vie, qui ne s'étonnait pas facilement et qui avait l'habitude de regarder tous les points de l'horizon avant d'engager une manœuvre. Il se mit à rire en voyant l'émoi général, et, après s'être fait raconter tout ce qu'on savait, il leva les épaules en faisant une moue dédaigneuse et s'exprima ainsi :

— Votre commandant Georges est un imbécile. Le voilà bien content d'être entré dans le port de Pontax avec un croiseur cuirassé! Ce n'est rien d'y entrer : il s'agit d'en sortir. Son croiseur est à nous et nous n'aurons pas perdu notre journée. Il a débarqué, me dites-vous. Eh bien, il a mis le comble à sa niaiserie. Comment se rembarquera-t-il, je vous prie? Est-ce avec soixante hommes et deux canons d'enfant qu'il a la prétention de s'ouvrir un chemin à travers nos fusiliers et sous le feu de nos batteries? Non, on n'est pas naïf à ce point!

— Mais cela n'empêche pas, amiral, objecta le commissaire de la marine, que de midi à cinq heures ces gens-là ont fait dans la ville tout ce qu'ils ont voulu et que maintenant encore les autorités civiles sont en leur pouvoir.

Le préfet maritime ne put réprimer un sourire à la pensée que les autorités civiles étaient dans l'embarras; le maire, notamment, l'avait récemment dénoncé aux journaux radicaux comme ayant assisté en uniforme à la bénédiction d'un navire.

— C'est bon, c'est bon, fit-il. On ira les délivrer. Mais il faut faire les choses proprement. Il n'y a rien qui presse, et je ne vais pas me faire tuer du monde sans nécessité.

Le préfet maritime donna alors, avec tout le sang-froid d'un vieux marin, les ordres nécessaires. D'abord il fit télégraphier au ministre de la marine un récit succinct des faits de la journée; puis il fit organiser un service d'estafettes entre Pontax et la première station du chemin de fer pour assurer ses communications avec Paris dans le cas où le télégraphe viendrait à être coupé comme le bruit en avait déjà couru. Il donna l'ordre aux batteries qui commandent la passe de tenir leurs canons chargés, les canonniers à leur poste, prêts à faire feu au premier signal, et, pour éviter toute surprise, il prescrivit d'allumer à la nuit des feux électriques et d'en tenir constamment les rayons dirigés sur le *Forban*, de façon à ne perdre aucun de ses mouvements. Il fit descendre à terre tous les marins des bâtiments stationnés dans le port, après les avoir armés de leurs fusils et de leurs haches d'abordage; il eut ainsi un effectif d'environ deux cents hommes et les disposa sur le quai de manière à prendre entre deux feux l'équipage du *Forban* s'il tentait de regagner son navire. Il garda un détachement sous la main pour servir de réserve, afin d'avoir tout prévu. D'ailleurs le bataillon du 187e était toujours sous les armes et le régiment tout entier était consigné. On disposait donc de plus de forces qu'il n'en faudrait jamais employer. Enfin des sentinelles furent placées à l'extrémité de toutes les rues par lesquelles on peut sortir de Pontax, avec la consigne de se replier, dans le cas où l'équipage du *Forban* sortirait de la ville, et de faire savoir immédiatement dans quelle direction il se serait éloigné.

Ces dispositions prises, le préfet maritime envoya des agents secrets se mêler à la foule pour recueillir tous les renseignements possibles sur la nationalité, le lieu d'origine et les intentions ultérieures du commandant Georges, et il alla, de sa personne, s'assurer que ses ordres avaient été bien exécutés.

Quand il rentra, à sept heures, on lui dit qu'il n'était pas arrivé de réponse du ministère de la marine, qu'il avait été impossible de savoir d'où venait *le Forban*, que les hommes

de l'équipage semblaient appartenir à toutes les races de la terre, qu'on avait lieu de croire le commandant Georges Autrichien à cause de la pureté avec laquelle il parlait le français, que tout l'équipage venait de se mettre à table dans le grand réfectoire des Barnabites, avec le maire, le sous-préfet, le procureur de la république et leurs femmes, et que rien n'avait transpiré des projets du commandant pour la soirée.

— Très bien ! dit le préfet maritime ; on ne pouvait rien espérer de plus heureux. Dans deux heures, ils seront tous gris et nous en ferons ce que nous voudrons.

Seulement le silence du ministre de la marine était bien singulier. Puisqu'il avait tant fait que d'en référer au ministre, le préfet maritime, avant d'ensanglanter les rues de la ville, était bien aise d'avoir un ordre formel. Il fit donc télégraphier de nouveau en insistant pour avoir une réponse immédiate et en appelant l'attention du ministre sur l'extrême urgence qu'il y avait à prendre une résolution. Puis il fit comme tout le monde : il alla dîner. Pendant qu'il était à table, il reçut la dépêche suivante :

« *Ministre Marine à Préfet maritime, Pontax.* Extrême urgence. Attendez des ordres. »

## VIII.

Pour comprendre cette dépêche, il est nécessaire de se reporter à ce qui s'était passé au siège du pouvoir central.

C'était le ministre de la justice qui avait reçu le premier avis ; le procureur général lui avait transmis sans commentaires la dépêche par laquelle le substitut de Pontax lui avait annoncé le quasi enlèvement du procureur de la république par l'équipage du *Forban*. Le ministre de la justice ne douta pas un instant que le substitut de Pontax fût devenu fou, et il en eut du chagrin parce que c'était le fils d'un de ses amis. Il se rendit aussitôt chez le ministre de l'intérieur afin de se concerter avec lui sur les mesures à prendre pour faire enfermer ce malheureux fonctionnaire sans trop ébruiter l'affaire.

Le ministre de l'intérieur venait de recevoir communication de diverses dépêches adressées aux journaux par leurs correspondants de Pontax et relatant les mêmes faits. Il n'y avait accordé aucune créance et avait fait remettre aux journaux officieux une note ainsi conçue :

« Nous sommes autorisés à déclarer qu'il n'y a rien de fondé dans le bruit d'une prétendue démonstration navale contre nos côtes. Jamais nos relations avec les puissances étrangères n'ont été plus cordiales, et l'opinion publique saura faire justice des fables ridicules par lesquelles une opposition systématique cherche périodiquement à répandre l'alarme au sein de nos populations laborieuses. »

Mais, en prenant connaissance de la dépêche du substitut de Pontax, le ministre de l'intérieur pensa qu'il avait dû se passer quelque chose pour donner naissance à un bruit qui arrivait de tant de côtés à la fois. Il télégraphia au préfet de la Basse-Rive qui, n'ayant pas encore reçu la dépêche du sous-préfet, répondit qu'il ne savait rien et que personne au chef-lieu n'avait entendu parler d'un incident de ce genre.

Les deux ministres partirent donc tranquillement pour la Chambre après s'être mis d'accord sur ce qu'il y avait à faire pour que le substitut de Pontax fût conduit dans une maison de santé avec tous les ménagements que comportaient sa situation officielle et ses services antérieurs.

Pendant la séance, le ministre de la guerre arriva avec la dépêche du général et la communiqua à ses collègues, qui, pour le coup, commencèrent à prendre peur. Ils se rendirent tous trois chez le président du conseil, malade, et qui, par habitude diplomatique, conseilla de ne rien faire qu'à bon escient. Sans doute il n'y avait rien dans les rapports du gouvernement avec les autres puissances qui pût justifier une agression aussi formellement contraire à tous les principes du droit des gens ; mais le pays traversait une crise intérieure pour la solution de laquelle il avait besoin de toute sa liberté de mouvement, et l'opinion publique verrait certainement avec défaveur tout ce qui pourrait paraître de nature à amener un conflit. On devait donc, avant de s'engager, savoir exactement à qui l'on avait affaire. Il était d'ailleurs bien singulier que le ministre de la marine n'eût reçu aucune communication. Il fallait le mander au plus tôt. Il était au Sénat.

Il se trouva par malheur qu'en ce temps-là le cabinet n'était pas homogène ; il s'était déjà produit à plusieurs reprises des tiraillements dans le conseil, où le ministre de la marine représentait la politique d'expectative, tandis que le ministre de la guerre passait pour favorable à une politique d'action. Celui-ci, qui avait pour lui le ministre de la justice, mais ne faisait pas grand fond sur le ministre de l'intérieur, crut comprendre qu'en faisant appeler le ministre de la marine le président du conseil cherchait à faire échec à la politique active. Il éleva aussitôt ses réclamations en disant que sa responsabilité était engagée, qu'il ne pouvait laisser le général sans ordres dans les circonstances qui lui étaient signalées, et qu'il ne resterait pas plus longtemps dans la combinaison si on lui refusait la part légitime d'influence qu'avait droit de revendiquer le chef de l'armée. Et, le ministre de l'intérieur ayant fait remarquer que, d'après les renseignements parvenus, l'affaire semblait plutôt relever de la police que de l'autorité militaire, le ministre de la guerre offrit carrément sa démission. Il consentit cependant à attendre une heure.

Le ministre de l'intérieur, en sortant de l'hôtel des Affaires étrangères, rencontra son chef de cabinet qui lui remit la dépêche du préfet de la Basse-Rive transmettant simplement celle du sous-préfet de Pontax. Si l'on s'en rappelle la teneur, elle était faite pour abasourdir un ministre ; mais il était impossible de faire conduire en même temps dans une maison d'aliénés le substitut et le sous-préfet. Le ministre se rendit donc au Sénat, où il trouva son collègue de la marine à qui l'on venait d'apporter la première dépêche du préfet maritime, et lui annonça dans quel état d'exaltation se trouvait le ministre de la guerre.

Tous deux retournèrent ensemble chez le président du

conseil, où il y eut une scène violente, le ministre de la guerre persistant à revendiquer son droit d'agir dans un cas où l'honneur de la nation était en jeu, et le ministre de la marine se refusant absolument à ce que l'autorité militaire intervînt dans une affaire dont il était impossible de contester le caractère essentiellement maritime. Quant au président du conseil, il inclinait à laisser au ministre de l'intérieur le soin de la répression pour conserver à l'incident un caractère local et ne pas exposer le gouvernement à trouver derrière *le Forban* une puissance étrangère avec laquelle on se verrait engagé, sans le vouloir, dans une difficulté diplomatique qui pouvait avoir son contre-coup dans toute l'Europe. Mais il fallut reconnaître que le ministre de l'intérieur ne pouvait agir seul. La seule force qu'il pût mettre en mouvement, c'était la gendarmerie, et, l'effectif de Pontax étant notoirement insuffisant, il fallait rassembler tous les gendarmes disponibles de la région, ce qui demandait du temps. Pour agir immédiatement, on était donc obligé de recourir soit à l'autorité militaire, soit à l'autorité maritime, qui disposaient seules, sur les lieux, de forces suffisantes; et, les ministres de la guerre et de la marine se maintenant chacun dans leurs prétentions respectives, on allait aboutir à une dislocation ministérielle.

Heureusement, le ministre de la justice, qui jouissait d'une légitime influence dans le conseil, intervint dans le sens de la conciliation et obtint de ses deux collègues qu'ils se soumettraient à la décision qui serait prise par la majorité du conseil. On envoya chercher les autres ministres.

Le premier qui arriva apporta la nouvelle qu'il venait d'être déposé, à la Chambre des députés, une demande d'interpellation pour laquelle la majorité paraissait disposée à voter la discussion immédiate. Malgré l'indisposition du président du conseil, il fut résolu que le ministère accepterait la discussion immédiate et s'inspirerait du sentiment de la Chambre pour décider des moyens d'action.

Les ministres se rendirent en conséquence à la Chambre des députés, où ils trouvèrent l'Assemblée dans un état d'extrême agitation. Malgré le démenti officieux, on ajoutait foi aux informations des journaux de quatre heures qui non seulement reproduisaient les faits dont ils avaient eu connaissance par le télégraphe, mais les grossissaient comme à plaisir et, par leurs commentaires ou malveillants ou oiseux, donnaient déjà à entendre qu'on allait recourir à la mobilisation.

En entrant en séance, le ministre de la marine avait reçu la seconde dépêche du préfet maritime, et, après avoir pris l'avis de ses collègues, estimant qu'un retard de quelques minutes ne pouvait rien compromettre et permettrait de s'appuyer sur un vote parlementaire, il avait répondu au préfet maritime d'attendre des ordres.

Il était alors sept heures du soir. Le gouvernement déclara qu'il était à la disposition de la Chambre; celle-ci vota à l'unanimité la discussion immédiate, et alors commença une de ces séances houleuses comme le sont toutes les séances de nuit.

IX.

A la même heure, l'équipage du *Forban* se mettait à table.

Le commandant Georges avait revêtu un brillant costume militaire : il avait de grandes bottes en cuir d'antilope dont le vernis laissait voir la couleur naturelle, qui était fauve tendre; la culotte était blanche, en laine très fine, et la tunique, en satin bleu de ciel, était agrémentée de passementeries d'or. Par une délicate attention, il portait le grand cordon de l'Ordre national.

Il fit asseoir à sa droite la femme du procureur de la république et à sa gauche la femme du sous-préfet; de l'autre côté de ces dames se trouvaient le maire de Pontax et le lieutenant du *Forban*. En face du commandant, la femme du maire faisait les honneurs; elle avait le sous-préfet à sa droite et le procureur de la république à sa gauche. Les hommes de l'équipage occupaient les soixante autres places. Les fusils furent formés en faisceaux dans les quatre coins de la salle.

La table était chargée d'argenterie, de cristaux et de fleurs dont l'ensemble offrait à l'œil un aspect riche et gai; elle était éclairée par trois cent quarante bougies. La fanfare des *Enfants de la Lyre*, réunie dans une pièce voisine, fi entendre pendant tout le repas une musique douce et variée.

Le lieutenant avait veillé à ce que le maire fît faire les réquisitions utiles; tous les fournisseurs de la ville avaient été admis à concourir à l'éclat de ce festin; sachant qu'ils seraient payés puisqu'ils livraient leurs marchandises en échange de bons de réquisition parfaitement réguliers, ils n'avaient rien négligé pour satisfaire les convives et donner à leurs factures tout le développement possible. Il serait facile de s'en rendre compte en se reportant au menu, qui a été conservé et qui portait l'intitulé suivant :

DINER DU 25 MAI 188...
offert
au Commandant et à l'Équipage du *Forban*,
par
la Ville de Pontax.

On y remarquait, entre autres choses, quatre sortes de poissons de mer et autant d'eau douce, huit entrées, trois rôtis, des truffes entières à discrétion et quatorze vins différents, dont il fut bu cent soixante et onze bouteilles.

Aux abords du couvent, le service d'ordre était fait par les agents municipaux sous la direction du commissaire de police.

On aurait pu craindre que des matelots altérés par une longue traversée se livrassent à des excès de boisson qui les auraient entraînés à une liberté de propos et à un laisser-aller de manières dont les femmes auraient pu se formaliser; mais les ordres avaient été très sagement conçus : les hommes ne buvaient que quand le commandant buvait. Il est vrai que le commandant but à sa soif, ce qui amena tout

le monde à un état de gaieté extraordinaire; mais les bornes de la décence ne furent pas dépassées.

Le procureur de la république, le sous-préfet, et même le maire, bien qu'il fût sous le coup d'une exécution capitale, partagèrent bientôt cet abandon; ils surent observer la réserve que leur commandait la nature de leurs fonctions dans une réunion à laquelle ils n'assistaient que contraints et forcés, sans montrer cependant une affectation de sobriété qui aurait paru de mauvais goût. Dès le troisième service, la cordialité devint générale.

Le commandant fut particulièrement aimable avec ses voisines; il leur tint des propos galants sans cesser d'être respectueux, et, au soin qu'il mettait à ne pas afficher de préférence, on put croire qu'il réservait ses sentiments. Il porta trois toasts : le premier à la ville de Pontax, qui offrait au *Forban* une si sympathique hospitalité; le second aux femmes en général, sans acception de personnes; et le troisième au maire.

— Si les heures de M. le maire sont comptées, ajouta le commandant avec bonhomie, c'est une raison de plus pour souhaiter qu'il les passe en bonne santé.

Ce dernier toast jeta d'abord un peu de froid : on avait généralement oublié que, si le maire n'avait pas été pendu, c'était pour être mieux fusillé. Mais cette ombre de tristesse s'effaça bien vite au milieu de l'allégresse commune. Cependant le sous-préfet, qui n'oubliait pas ses devoirs envers un fonctionnaire relevant du département de l'intérieur, crut devoir faire quelque chose pour atténuer les effets possibles de la rigueur du commandant et porta habilement un toast à la marine, que l'équipage du *Forban* accueillit par des applaudissements frénétiques.

Quand on se leva de table, la joie aurait été sans mélange s'il n'était resté à résoudre une très grave difficulté : c'était la question des soixante jeunes filles ou assimilées. Le commandant, en allumant son cigare, dit négligemment au maire qu'on pouvait maintenant les faire venir. Le maire lui expliqua que ce service était particulièrement difficile à organiser et qu'il demandait un court délai : on avait d'ailleurs préparé dans une corbeille de petites rosettes bleues et blanches, aux couleurs du commandant, que ces jeunes personnes devaient attacher à leur ceinture en arrivant pour se faire reconnaître au milieu de la réception qui allait commencer. Le commandant Georges voulut bien accorder une heure. Mais la vérité était qu'aucune mesure n'avait été prise à cet égard et que la municipalité se trouvait complètement au dépourvu. Le maire avait été mis au courant, avant le dîner, des dispositions du préfet maritime : il savait que l'amiral n'attendait pour agir qu'une dépêche du ministre de la marine, et il n'avait pas mis en doute qu'au sortir de table le couvent des Barnabites serait occupé par la force armée et qu'on verrait la fin de cette sinistre comédie. Quand il vit qu'il n'en était rien, il dépêcha un exprès au préfet maritime pour l'avertir que le moment était favorable, l'équipage se relâchant un peu de sa discipline, et qu'il n'y avait plus une minute à perdre si l'on voulait éviter les plus grands malheurs. Pendant ce temps, le couvent se remplissait de la foule des invités; sauf quelques familles entichées de préjugés nobiliaires et quelques purs qui ne voulaient pas pactiser avec un gouvernement bourgeois, tout ce que la société comptait d'hommes distingués et de jolies femmes avait répondu à l'invitation faite au nom du maire. Il y avait bien eu d'abord quelques scrupules sur la convenance d'assister à une fête qui était imposée par des corsaires; mais, le sous-préfet et le procureur de la république ayant accepté avec leurs femmes l'invitation à dîner, personne ne pouvait trouver mauvais que les autres fonctionnaires et le haut commerce se rendissent à la soirée. La réunion s'annonçait donc comme très brillante; les habitants de Pontax ne dissimulaient pas leur satisfaction de retrouver ces bals officiels dont ils étaient privés depuis trop longtemps.

Mais le maire tomba dans une véritable consternation quand son envoyé lui rapporta, de la part du préfet maritime, copie d'une dépêche qui venait d'arriver. Cette dépêche était ainsi conçue :

*Ministre Marine par intérim à Préfet maritime, Pontax.*
« Après discussion sur interpellation affaires Pontax Chambre a voté ordre du jour méfiance. Ministres ont remis démission à Président république qui a accepté. On espère nouveau cabinet sera constitué dans la nuit. »

A la réception de cette dépêche, le préfet maritime avait fait rentrer ses troupes et il les tenait prêtes à tout événement; mais il ne pouvait rien faire tant qu'il n'aurait pas de nouveaux ordres modifiant la dépêche qui lui avait dit d'attendre.

## X.

Dans l'abandon où on le laissait, le maire n'avait plus qu'une chose à faire : c'était de s'occuper sans retard du recrutement des soixante jeunes filles. Sa première idée fut de tromper audacieusement l'équipage en lui fournissant soixante créatures qu'on habillerait le mieux possible : les hommes avaient assez bu pour n'y voir que du feu. Mais il comprit bien vite que le lieutenant, qui avait discuté le menu en fin gourmet, voudrait aussi passer la revue du bataillon féminin, et que le commandant surtout n'était pas homme à se laisser jouer : un coup d'œil lui suffirait pour reconnaître à qui il avait affaire. Le maire eut un mouvement de défaillance devant cette redoutable conjoncture, et le trouble, d'ailleurs bien naturel, de son esprit peut seul expliquer l'étrange tentative à laquelle il se résolut.

Frappé des services que lui avait déjà rendus le clergé régulier en laissant à sa disposition un local suffisant pour recevoir l'équipage du *Forban*, il écrivit à la supérieure des Augustines pour lui demander de tirer la ville d'un effroyable danger en sacrifiant le personnel de sa communauté. Il ajoutait que c'était le seul moyen d'épargner à la population laïque les horreurs du pillage, du rapt et de l'incendie, et que, puisqu'il fallait des victimes, celles-là seraient encore les moins malheureuses qui auraient la consolation de s'être dévouées pour le salut de tout le monde. Mais la supérieure

répondit sèchement qu'elle n'avait pas eu assez à se louer de l'administration municipale, lors de la laïcisation des écoles, pour qu'on fût en droit d'attendre d'elle un service quelconque et que d'ailleurs les règles de son Ordre lui interdisaient expressément une concession de ce genre.

Il ne restait plus que la piètre ressource de faire appel aux enrôlements volontaires, ce qui, même avec une prime raisonnable, ne pouvait fournir qu'un contingent insuffisant et contestable, et le maire s'aboucha à cet effet avec un grand marchand de nouveautés. Celui-ci fit remarquer qu'à l'heure où l'on se trouvait, on ne saurait où aller chercher ses demoiselles de magasin, et le temps s'écoulait sans apporter de solution. Mais quel ne fut pas l'étonnement du maire lorsque, rencontrant le commandant, celui-ci lui serra la main et prononça textuellement ces mots :

— C'est très bien, monsieur le maire : il n'y a que des compliments à vous faire sur vos choix. Je n'aurais vraiment pas cru qu'en aussi peu de temps vous sauriez réunir autant de femmes charmantes.

Et le maire, jetant autour de lui un regard ahuri, ne put d'abord croire ce qu'il voyait : les jeunes femmes et les jeunes filles les plus élégantes de Pontax dansaient à corps perdu avec les matelots du *Forban;* elles portaient à la ceinture la rosette bleue et blanche. Le maire courut à la corbeille : elle était vide.

Voici ce qui était arrivé.

Une jeune fille, ayant perdu un ruban de son corsage, imagina de le remplacer par une des rosettes qu'elle avait vues dans la corbeille; la pauvre enfant ne pouvait soupçonner l'incalculable portée de cette inconséquence. A peine fut-elle rentrée dans la salle de bal qu'elle se vit l'objet des plus flatteuses distinctions de la part de tout l'équipage du *Forban;* elle attribua ce succès, comme l'aurait fait toute femme à sa place, aux grâces de sa jeunesse et de sa beauté; mais les autres danseuses, qui ne la trouvaient pas mieux qu'elles, ne s'expliquèrent pas d'abord cet engouement : elles y prêtèrent attention et ne tardèrent pas à s'apercevoir que la rosette bleue et blanche revenait souvent dans la conversation des hommes entre eux. Quelques-unes se risquèrent à attacher aussi à leur corsage une de ces rosettes qui semblaient préparées pour le cotillon, et elles furent aussitôt entourées des mêmes égards et des mêmes prévenances. Alors la corbeille fut dévalisée ; après quelques instants, il ne restait plus une seule des soixante rosettes, et les danses prirent une charmante animation.

Le maire comprit aussitôt l'étendue de ses devoirs : justement préoccupé de sauvegarder l'honneur des familles, il s'empressa de révéler confidentiellement à tout le monde, par l'intermédiaire des personnes les plus graves, le fâcheux malentendu auquel pouvait donner lieu le port de ces rosettes.

Cette communication n'eut pas l'effet qu'il en attendait : quelques jeunes filles, sous la pression de mères timorées, se séparèrent à regret de leur insigne; mais le plus grand nombre ne purent être prévenues assez vite, et il se produisit même une nouvelle complication. Comme le nombre des rosettes officielles était limité, on en avait confectionné avec tout ce qu'il y avait de bleu et de blanc dans les ruelles, et cette fabrication improvisée avait pris un tel développement qu'on pouvait compter jusqu'à cent quatorze femmes ou filles portant la rosette.

Le commandant se fâcha.

— C'est insupportable, disait il; j'en ai demandé soixante et je n'en veux pas davantage. D'ailleurs il est évident que le contrôle est mal fait : il y a des femmes qui s'arrogent le droit de porter la rosette et qui n'y ont certainement pas de titres. Je vais mettre ordre à cet abus.

Et il ordonna de réserver un salon dans lequel on n'admettrait que les soixante plus jolies parmi celles qui portaient la rosette bleue et blanche. Mais, aussitôt que cet ordre fut connu, toutes les femmes se précipitèrent dans ce salon, tenant à honneur de n'avoir pas été exclues, et il fut impossible de les en faire sortir. Le commandant fut obligé de reconnaître qu'il n'y avait rien à faire, et, dans la crainte de mécontenter trop de monde, il laissa son équipage se débrouiller au milieu de ce choix. Il y eut un peu de confusion.

## XI.

Pendant que ces jeux se poursuivaient à l'intérieur du couvent des Barnabites, le conseil municipal, réuni d'urgence sur la convocation du premier adjoint, délibérait sur la situation de la ville. La séquestration des autorités civiles et l'inaction des autorités maritime et militaire semblaient des circonstances assez graves pour investir de pouvoirs extraordinaires le seul corps élu de la cité. Cependant il répugnait à beaucoup de bons esprits d'empiéter sur les attributions du pouvoir central en s'immisçant dans une action militaire : on pouvait créer ainsi un précédent dangereux et l'on s'exposait à justifier les appréhensions de ceux qui affectaient déjà de voir dans le conseil municipal une assemblée anarchique et imbue d'idées communalistes. Mais, quand on apprit la démission du ministère, qui venait de tomber sous un vote de blâme, le sentiment le plus général fut que le pays soutiendrait une assemblée communale qui aurait su mettre son énergie à la hauteur du danger, et l'idée d'une intervention prévalut. Seulement il s'agissait de trouver les moyens d'intervenir efficacement. Sans doute on aurait trouvé dans la population de la ville assez d'hommes résolus pour aller, au péril de leur vie, mettre à la raison une horde de bandits qui foulaient aux pieds toutes les lois internationales et compromettaient gravement la sécurité de la ville. Encore fallait-il les armer, et non seulement on n'avait pas d'artillerie, mais on n'avait pas même de fusils. Le colonel du 187e déclarait qu'il ne pouvait désarmer son régiment pour armer le peuple, et le préfet maritime était toujours prêt à marcher, à condition qu'il en reçût l'ordre. On avait télégraphié directement au ministre de l'intérieur; celui-ci n'avait pas répondu et avait transmis la dépêche au préfet de la Basse-Rive : on sait qu'il est contraire à toutes les règles administratives qu'un conseil local corresponde directement avec un ministre;

toutes les communications doivent avoir lieu par la voie hiérarchique.

Le préfet arriva dans la nuit. Il ne tarda pas à reconnaître les difficultés de la situation; mais il accepta résolument toutes les responsabilités et prit sur lui de faire appel au concours des jeunes gens de bonne volonté qui disposaient d'un fusil, soit dans la ville, soit dans les environs. C'était, en somme, une battue qu'il s'agissait d'organiser pour traquer des êtres malfaisants, et c'était bien le cas de rassembler, comme en matière de louveterie, tous les chasseurs de la région. Des ordres furent immédiatement expédiés dans ce sens.

Quand on eut connaissance de ces mesures, l'attitude des partis éprouva un revirement complet au sein du conseil municipal : le groupe modéré, qui avait hésité à s'engager dans la voie de l'action, par crainte d'empiéter sur les attributions du pouvoir central, se rallia aussitôt à l'idée du préfet; et le groupe avancé, qui avait hautement réclamé une intervention en armes, se prononça catégoriquement contre l'armement des chasseurs. Il est clair en effet que les jeunes gens en possession d'un fusil de chasse appartenaient presque tous, sinon à la noblesse, au moins à la classe riche et oisive; ceux qui viendraient de la campagne, notamment, étaient des hobereaux dont l'hostilité aux institutions établies ne faisait de doute pour personne. C'était donc une suprême imprudence de provoquer leur réunion en armes alors que le peuple resterait désarmé; on pouvait bien réquisitionner leurs fusils, mais à la condition de les remettre à des citoyens connus par leur civisme. Il ne fallait pas que le couvent des Barnabites, une fois réoccupé, se trouvât précisément à la disposition des amis les plus ardents des religieux expulsés.

La nuit se passa en négociations entre le préfet et la fraction la plus remuante du conseil municipal. Au jour, la question étant portée à la connaissance du public, un grand concours de peuple se porta sur l'hôtel de ville. On commentait les incidents de la veille, on se perdait en conjectures sur les suites que pouvait avoir la crise ministérielle; on était unanime à déplorer des divisions inopportunes et à regretter le défaut de direction.

Ce jour-là, le 26, l'équipage du *Forban*, contrairement à ses habitudes, se leva un peu tard. Cependant, à dix heures, tout le monde était prêt. Le commandant Georges, en faisant ouvrir la grande porte du couvent, se trouva en présence d'une députation de fournisseurs qui venaient lui offrir leurs services; mais il n'accepta que du chocolat, d'abord parce qu'il n'avait pas faim, et aussi, dit-il, pour ne pas trop obérer les finances de la ville. En vain lui représenta-t-on que la consommation qu'il voudrait bien faire serait une dépense fructueuse puisqu'elle alimenterait le commerce de détail et contribuerait à faire vivre une classe peu aisée et digne d'intérêt : il persista dans son refus.

Mais, au moment où il reformait sa troupe en colonne, il fut l'objet d'autres instances auxquelles il ne crut pas devoir opposer la même rigueur : c'était le premier adjoint qui venait lui demander son concours pour dégager le conseil municipal, alors exposé à toutes les violences d'une foule déchaînée. Le peuple avait envahi la salle des délibérations, et des énergumènes, comme il s'en trouve toujours dans les émotions populaires, parlaient de trahison et excitaient les esprits déjà trop enflammés. Or l'équipage du *Forban* était pour le moment la seule force organisée qui fût en état d'intervenir efficacement pour rétablir l'ordre et prévenir de plus grands troubles. Le commandant se rendit à ces considérations, et, bien qu'il pût disposer de fort peu de temps, étant attendu ailleurs, il rentra à l'hôtel de ville par la porte qu'il avait fait ouvrir la veille, fit évacuer l'intérieur de cet édifice et refouler les envahisseurs dans les rues adjacentes; il pénétra lui-même dans la salle du conseil municipal et assura cette assemblée qu'elle pouvait désormais délibérer en paix.

En sortant, il rencontra le maire, à qui il dit gracieusement :

— Je n'ai pas oublié, monsieur le maire, que je devais vous faire fusiller; mais votre grâce m'a été demandée hier soir par une très aimable femme à qui je n'ai pas su la refuser.

— Commandant, répondit le maire, je n'attendais pas moins de votre courtoisie.

Le commandant Georges, toujours à la tête de ses soixante hommes et de ses deux canons, alla ensuite déposer des cartes chez le sous-préfet et chez le procureur de la république.

A midi, tout l'équipage était rentré à bord du *Forban*.

Quelques minutes auparavant, on avait appris à Pontax que le nouveau ministère était constitué. La gravité des événements avait brusqué la solution de la crise; on avait renoncé pour cette fois à vouloir satisfaire en même temps des tendances différentes, et les noms qui composaient la nouvelle liste ministérielle faisaient assez pressentir que la politique de ce cabinet serait une politique active, sinon téméraire. En effet, une demi-heure après, le préfet maritime recevait du ministre qui venait d'assumer le portefeuille de la marine la dépêche suivante :

*Ministre Marine à Préfet maritime, Pontax.*

« Agissez immédiatement avec la plus grande énergie. Toutes les autorités reçoivent ordre vous prêter leur concours. »

Le préfet maritime fit immédiatement transmettre aux batteries un signal convenu d'avance, et l'on entendit presque aussitôt une décharge d'artillerie. Les projectiles n'atteignirent pas le *Forban*, qui venait de franchir la passe et s'éloignait vers l'ouest. Mais le commandant Georges, prenant cette décharge pour un salut d'adieu, y répondit par une salve de ses douze canons.

On sut dans la journée, par des indiscrétions de femmes, que le commandant Georges était un planteur australien, possesseur d'une immense fortune, qui voyageait pour son agrément sur un navire à lui dont chaque homme d'équipage recevait une solde annuelle de douze mille francs.

L'affaire ne devait pas en rester là : des affiches blanches furent placardées, le soir même, sur les murs de la ville

pour porter à la connaissance de la population une dépêche ainsi conçue :

« La Chambre des députés, à la majorité de 425 voix contre 87 sur 512 votants, a adopté la résolution suivante, après en avoir déclaré l'urgence :

« Il sera nommé dans les bureaux une commission de « 33 membres chargée de procéder à une enquête parlemen- « taire sur les événements de Pontax. »

Il serait fastidieux de suivre cette enquête dans tous ses détails : elle donna lieu à des rapports contradictoires, à beaucoup de récriminations stériles et à plusieurs incidents fâcheux. Ce qui importe, pour faire une juste attribution des responsabilités, c'est de savoir par qui fut payée la somme de 79 387 fr. 41 c., à laquelle fut liquidée la dépense occasionnée par la réception du *Forban*.

La sagesse du législateur a prévu le cas. Aux termes de la loi du 10 vendémiaire an IV, chaque commune est responsable des délits commis à force ouverte ou par violence sur son territoire, ou par des attroupements ou rassemblements armés ou non armés, soit envers les personnes, soit contre les propriétés nationales ou privées, ainsi que des dommages-intérêts auxquels ils peuvent donner lieu. (Titre IV, art. 1er.)

En exécution de cette loi, la ville de Pontax fut autorisée à contracter un emprunt amortissable en quinze ans au moyen d'une surtaxe à l'octroi sur les vins, cidres, poirés et hydromels.

GASTON BERGERET.

FIN.

---

# LA COMÉDIE APRÈS MOLIÈRE

## Dancourt (1)

On a coutume, quand on fait l'histoire générale du théâtre français, de passer presque immédiatement de Molière et de Regnard à Le Sage et à Marivaux. A peine si l'on mentionne Dancourt et Dufresny, qu'on veut bien louer, mais sans insistance, pour avoir amusé la fin du règne de Louis XIV. Et pourtant, parmi les auteurs comiques du commencement du XVIIIe siècle, Dancourt au moins mérite d'arrêter l'historien des mœurs, sinon le critique littéraire — en supposant qu'on puisse être l'un sans l'autre. Dancourt n'a pas pénétré bien profondément dans l'étude des caractères; mais, sans compter sa gaieté, qui n'est pas médiocre, il a eu le goût de la réalité, il a reproduit les mœurs de son époque dans un assez grand détail; plus complètement que Regnard et même que Le Sage, il a fait la peinture de quelques personnages qu'on ne trouve pas dans Molière, soit que le temps ait manqué au grand comique, ou que les originaux n'aient atteint qu'après sa mort leur entier développement.

(1) Extrait de la thèse de M. Jules Lemaître dont nous rendons compte au *Bulletin*.

Il se dégage de son joyeux théâtre une douce et facile, trop facile philosophie, un acquiescement spirituel aux faiblesses humaines et aux « lois de la nature ». Ce mot, qui reviendra si souvent dans la prose et dans les vers du XVIIIe siècle, on le rencontre, avec le sens que lui donnait un épicurisme banal, dans la comédie des *Fées*. Voici ce que chante un habitant de l'Ile inconnue :

Nous habitons sous d'aimables climats
[illegible]
Instruit à suivre pas à pas
Les douces lois de la nature.

Lois équivoques, qui commandent l'humanité pour tous, à commencer par soi. Notez que, dans cette langue commode, « la nature » tantôt signifie Dieu, tantôt est synonyme du tempérament. — Un des bons côtés pourtant de cette sagesse tempérée, c'est l'absence de pédanterie, c'est une disposition à l'indulgence universelle. Il est rare que les gens qui s'amusent et qui ne sont pas des sots soient rudes au prochain. L'excellent docteur qui, dans *l'Amour charlatan*, se lamente des nombreux démentis que donne sa conduite à ses principes, est plus près de la sagesse qu'il ne croit, puisqu'il saisit du moins ces contradictions et que cela le dispose apparemment à passer de semblables défaillances aux autres.

« O amour, ô amour, que tu me fais souffrir!... On me croit un fort habile homme; mais l'amour que j'ai pour Philine me fait bien sentir que je ne suis qu'un sot... Je me suis attaché toute ma vie à étudier la nature, et je n'ai jamais pu la dompter... Je suis convaincu que pour la bienseance et pour la santé même il faut être sobre, et je ne puis me corriger d'être ivrogne et gourmand... Je suis né sans biens et j'ai affecté de les mépriser, faute d'espoir d'en acquérir : la fortune me rit; je deviens avare, usurier même.

MOMUS.

« Ce compagnon-là tient bien ses comptes, seigneur Jupiter.

JUPITER.

« Il compte fort bien, mais il n'en devient pas meilleur (1). »

Mais Jupiter ne lui tiendra pas rigueur : il lui donnera sa Philine; et, comme Jupiter lui a été indulgent, le docteur qui connaît si bien son indignité sera indulgent à sa femme. Quand lui-même se sera résigné à ses propres faiblesses (sauf l'avarice), il sera tout à fait selon l'esprit du siècle.

Le théâtre de Dancourt qui, pris dans son ensemble, a des aspects de vaste guinguette, respire une immense tolérance morale. Tout péché spirituellement confessé et porté de bonne grâce y est plus qu'à demi pardonné. Et, d'ailleurs, il y a si peu de péchés! « Est-il rien, dit Mercure, de plus nécessaire à la vie que le plaisir (2)? »

Eh! que peut il [illegible] à vos desirs!

demande Callitée à Philacte.

PHILACTE.

Notre maison, nos dieux, notre patrie.

1 *L'Amour charlatan*, 2.
2 *Id.*, 2.

CALLIRÉ.

La plaisante bizarrerie!
La [illegible] est où l'on est bien.
L'[illegible] est un [illegible]
Et, croyez-moi, partout où le plaisir abonde,
Un sage ne souhaite rien [illegible].

Ainsi avait pensé, à travers le christianisme du XVII^e siècle, une lignée persistante d'épicuriens. Mais ce qui était la maxime d'un petit groupe est devenu, semble-t-il, celle du plus grand nombre. Sagesse lâchée, mais qui se sauve de la grossièreté (sinon toujours de la banalité) en plus d'une manière, et d'abord par la vivacité et l'élégance d'esprit de ceux qui la pratiquent. Comme le plaisir est pour eux aussi bien dans le contentement de l'amour-propre que dans la satisfaction des sens, la coquetterie accompagne et relève leur débauche ou même en remplit et en prolonge les interrègnes. Ils sont d'une nature assez fine pour que leurs plus vives jouissances soient, en somme, celles qui dérivent de leur extrême sociabilité. Il y a de l'amour des hommes dans leur amour du plaisir. Et il y a une sorte de jolie bravoure dans leur façon d'entendre la vie. Leur raillerie est perpétuelle : jamais on n'a eu à ce point l'art ou le don de prendre les choses en riant; et cette ironie est sans amertume, très différente de celle de nos jours, où l'on sent le plus souvent un fonds de pessimisme arrêté. Leur moquerie n'est que la forme naturelle de leur résignation presque irréfléchie et nullement douloureuse au monde comme il est. C'est peut-être l'époque où des civilisés ont su avoir le plus d'insouciance, ont su le mieux « s'amuser » et mêler le plus d'esprit aux plaisirs mêmes qui peuvent s'en passer. Presque toute la littérature d'alors est charmante par une foncière indépendance de pensée qui revêt des airs frivoles, par un scepticisme sans « pose » et sans souffrance, par un parti pris de n'être pas sérieux pour ne pas être dupe, de jouir de l'heure, d'être indulgent à soi-même, aux autres, à l'univers, et de traduire cette indulgence en badinage. Le ton est celui d'une plaisanterie qui n'est ni travaillée ni cruelle, mais continue, universelle, car elle ne respecte rien, et endémique, car elle est sur toutes les bouches. On se moque de soi, des autres, de tout; on se moque pour se moquer. Combien de fois n'entendons-nous pas les personnages de Dancourt nous faire l'aveu railleur de leurs propres travers! Leur dialogue est presque toujours celui des gens qui auraient une pointe de champagne. C'est là une impression d'ensemble et qui ne saurait se dégager de citations éparses et tronquées.

Le style est exactement, et pour la première fois au théâtre (du moins avec cette continuité), celui de la conversation courante, avec ses négligences, ses répétitions de mots, ses anacoluthes, ses incorrections, ses tours à la mode. Le dialogue, libre et capricieux, n'est plus celui de Molière, équilibré, symétrisé, et qui va droit à un but. Je ne vois chez Dancourt qu'un très petit nombre de scènes rythmées et qui rappellent surtout la manière de Marivaux (2). Et son dialogue n'est pas non plus celui qu'on aime de nos jours et qu'a inauguré Beaumarchais — un dialogue haché, saccadé, semé de traits et coupé de tirades nerveuses et papillotantes. C'est quelque chose de moins réglé que la conversation du XVII^e siècle, de plus facile et de plus onduleux que la nôtre (je parle toujours du théâtre). Les « mots » n'y abondent pas encore comme chez nos contemporains.

Des mots, on n'en trouve guère dans Molière; et je pense que dans la réalité on en faisait peu de son temps, la mode étant à d'autres gentillesses. Un peu après lui, on en fait davantage, le goût s'affinant toujours et devenant plus curieux de traits d'esprit, j'entends de ceux qui sont courts, rapides, imprévus, et qui sifflent à la manière de flèches. Le XVIII^e siècle en a laissé une quantité. Il y en a quelques-uns dans les *Lettres persanes*, dans les *Mémoires* d'Hamilton. Plus tard on colportera ceux de Voltaire. Chamfort en fera et en recueillera des centaines. Beaumarchais en trouvera d'immortels. De nos jours on en fait, au théâtre, plus que jamais; le plus souvent, ils veulent être féroces et supposent un fonds de scepticisme quelque peu pédant, de désenchantement et d'âpreté systématiques : l'auteur se laisse entrevoir derrière eux dans l'attitude d'un moraliste paradoxal et qui veut être cinglant. Les « mots » sont en général d'une toute autre nature dans la première partie du XVIII^e siècle. Chez Marivaux, où ils fleurissent sur les lèvres des valets et des soubrettes, ils sont alambiqués, précieux et gracieux, galants plus souvent qu'épigrammatiques. Chez Dancourt, qui précède Marivaux, les mots sont moins nombreux et moins jolis, mais plus naturels et plus gais; et, en outre, il en éclate çà et là de plus rapides, de plus âpres, et qui ont, je ne sais comment, une saveur plus moderne. Par là, comme par le « réalisme » plus marqué de son théâtre, Dancourt est plus près de nous que quelques-uns de ceux qui sont venus après lui. Voici quelques-uns de ses mots. Il faut se souvenir qu'ainsi détachés ils perdent nécessairement de leur effet.

Dans le *Diable boiteux* :

Mme LUCAS.

« J'ai tout perdu, monsieur Corbeau. Un mari qui m'aimait si tendrement! Si quelque chose peut m'en consoler, c'est qu'il est *bien* mort, le pauvre homme... »

LÉPINE (*dans l'armoire*).

« Madame Lucas, ma chere petite femme!

Mme LUCAS.

« Ah! je n'en puis plus, je me meurs, voilà comme il avait coutume de m'appeler; je ne reconnais pas tout à fait sa voix cependant.

MARTHON.

« Oh! madame, la mort change bien la voix des personnes. »

Dans le *Second chapitre du Diable boiteux* :

BERTRAND.

« Et si ce mari, qu'elle croit mort, ne l'était pas? Car enfin, quelle certitude en a-t-on?

LISETTE.

« Quelle, monsieur? La joie de Madame; elle a un instinct! »

(1) *Céphale et Procris*, I, 2.

(2) Exemples : *Le Chareutier*, 5; *le Tuteur*, 12.

Dans la *Femme d'intrigues :*

LA BRIE.

« Elle se marie? et contre qui? »

On ne croirait pas cette plaisanterie si vieille ; je pense que Dancourt en est bien l'inventeur.

Dans les *Agioteurs :*

LE VIEUX ZACHARIE.

« Je renonce à tout négoce, et je veux que nous n'ayons, vous et moi, d'autre occupation que de nous aimer.

SUZON.

« De nous aimer?. Vous auriez trop d'occupation, monsieur Zacharie, et moi je n'en aurais guère. »

Dans *l'Impromptu de Suresnes :*

FORET.

« Les plus courtes folies...

LA FOLIE.

« Sont les mauvaises. Les plus suivies sont les meilleures; on s'épargne le temps de la réflexion. »

Dans *les Fêtes nocturnes du cours :*

CYDALISE.

« J'ai une si grande aversion pour les imbéciles que je ne voudrais point d'un sot qui fît ma fortune.

CYNEDOR.

« Il n'y a pourtant qu'un sot qui vous la puisse faire. »

ORONTE.

« Je vous connais, masque, vous avez beau faire.

L'OLIVE.

« Je vous connais aussi : nous avons tous deux de mauvaises connaissances.

ORONTE.

« Je crois que vous êtes un certain fripon....

L'OLIVE.

« Je pense que vous êtes un certain honnête homme.... Oh! nous nous méprenons, comme vous voyez. »

L'OLIVE.

« Monsieur, monsieur, quand ces dames-là qui n'aiment pas ordinairement se mettent en tête d'aimer quelqu'un, c'est cent fois pis que d'honnêtes femmes. »

CLITANDRE.

« Il se flatte de l'épouser.

MARTHON.

« Belle marque d'amour!

CLITANDRE.

« Y en a-t-il de plus forte?

MARTHON.

« En savez-vous de moindre? »

MARTHON.

« C'est un homme de condition sans doute.

L'OLIVE.

« Elle se connaît en gens d'aujourd'hui : *de condition ou en condition,* c'est à peu près la même chose. »

C'est encore dans cette jolie mascarade des *Fêtes du cours* que je recueille ce bout de conversation philosophique :

CÉLIDE.

« Tout le monde se trompe donc aujourd'hui?

« Non, au contraire, on ne se trompe plus; on se trompait autrefois parce qu'on avait de la confiance; mais à présent on met tout au pis, on s'attend à tout, on compte là-dessus, et on ne peut être dans l'erreur, comme vous voyez. »

Et plus loin :

« Le siècle courant est un bal continuel. »

Un bal continuel et un bal joyeux. C'est comme l'enfance de l'esprit moderne, une époque où la volupté est encore sans mélancolie et le scepticisme sans angoisse. Ce n'est point pour s'étourdir sur des souffrances intimes que ces gens-là dansent en rond. L'état social, avec tous ses défauts, paraît solide et durable. Rien ne présage les grands bouleversements. On n'est plus gêné par ce qu'on appelle les préjugés, on n'est pas encore tourmenté par le souci des réformes. On est gai, on est fou tout naturellement; on jouit des récentes élégances de la vie avec cette frivolité spirituelle amenée par l'extrême culture du siècle précédent. Il n'y a donc dans l'ironie d'alors rien de l'âcreté d'un Desgenais ou d'un Thomas Vireloque, rien de ce ricanement qui suppose d'anciennes et cruelles désillusions, de grandes expériences avortées, le mépris des hommes, le doute sur l'avenir.

La seule ombre à la fête, c'est parfois, chez ceux qui y prennent part, une fatigue, un dégoût de l'esprit et du corps surmenés, un sentiment du vide que laisse au cœur cette mascarade. Un seul des héros de Dancourt, je pense, éprouve sous une forme toute rudimentaire un peu de ce qui sera le mal de notre siècle en son adolescence. Clitandre, dans les *Fêtes du cours,* a juste la somme de mélancolie, de « vague à l'âme », dont cette société était capable. C'est comme qui dirait un « René » de la Régence, c'est-à-dire non encore tourmenté par l'infini et peu sensible aux clairs de lune. Il ne peut plus s'amuser, voilà tout, et reste isolé de la folie qui l'environne, qui l'emporte malgré lui et qui le fait obscurément souffrir. Ce peu suffit pour le mettre à part : sa plainte est unique et, à qui voit au fond, presque touchante. On est surpris et charmé d'entendre tout à coup, au milieu des flonflons et des répliques étourdies, cette voix un peu triste d'un jeune homme qui ne sait ce qu'il veut, qui n'est pas content de lui, qui ne s'amuse plus et qui s'en aperçoit.

« Je n'ai jamais fait de partie dont je me sois promis si peu de plaisir que de celle-ci. Je suis vraiment amoureux de Célide sans être fort sûr d'en être aimé. J'ai à combattre un rival riche, aimable, Damon, qu'elle estime et qui mérite d'être heureux; et dans cette situation je fais une partie de nuit au Cours avec des coquettes de profession, *qui m'aiment peu, que je n'estime guère. Pourquoi le fais-je? Si je savais rien, que la peste m'étouffe!* Sottise de jeune homme, air ridicule de bonne fortune; pure impertinence, envie de donner matière à parler. On parlera, je chagrinerai Célide; j'enragerai, il faudra des éclaircissements.

« Voilà mon homme — dit Marthon achevant son portrait — qui va partout en enrageant, qui enragerait de n'y pas aller, qui ne fait jamais ce qu'il voudrait faire ni ce que les autres veulent, *que le plaisir entraîne sans le contenter,* que la raison gourmande et n'assujettit point, esclave de ses passions sans croire en avoir, heureux en apparence et malheureux par tempérament.

Ce Clitandre est, au fond, un esprit sérieux à qui le plaisir ne suffit plus. Il se retirera du tourbillon, il « pensera », il sera philosophe, et philosophe optimiste, les grandes épreuves n'ayant pas encore été tentées. Il sera ravi du *Projet de paix universelle* de l'abbé de Saint-Pierre; il applaudira aux *Lettres philosophiques* de Voltaire. De l'épicurisme pratique, de l'indulgence pour la nature humaine à la confiance en l'homme, il n'y a pas loin.

Il est trop facile, sans doute, d'interpréter l'histoire après coup, et les choses se seraient passées autrement, qu'on les expliquerait encore; on croit voir pourtant à quoi a servi, dans le développement de l'esprit humain, cette période de négation légère, d'irréflexion apparente, de divertissement à outrance, qui commence aux dernières années du XVII^e siècle et remplit à peu près les trente premières du siècle suivant. On secoue sans emphase et d'un air étourdi les anciens jougs, légitimes ou non, celui de la décence pêle-mêle avec les es; on fait table rase du passé autoritaire, des croyances jadis imposées, en sorte que rien (pas même la prudence ni l'expérience, puisque l'entreprise est nouvelle) n'apportera d'obstacle ni de tempérament au généreux et excessif essor de l'esprit critique, du génie de destruction et de réforme, de ce qu'on appellera la philosophie. Il est donc permis d'établir un lien naturel entre le furieux laisser-aller de la Régence et la hardiesse spéculative d'où sortira l'*Encyclopédie* et le reste. — Cette période de libre vie fera plus libre la pensée militante, et, parmi les écrits du temps, c'est peut-être le théâtre de Dancourt qui nous en donne la plus vive et la plus fidèle peinture. Il nous apprend, en outre, qu'il faut avancer la date de ce libertinage d'esprit et de conduite par où s'est signalée la Régence, et que le XVIII^e siècle se dessine dans les mœurs publiques vingt-cinq ou trente ans avant la mort de Louis XIV.

C'est par là — et aussi par le mouvement et la gaieté — que vaut ce théâtre, beaucoup plus que par l'invention dramatique. Toutes les pièces de Dancourt (comme celles de Molière) peuvent se ramener à deux ou trois données typiques. C'est d'abord l'éternelle histoire des amoureux contrariés par un père, une mère, un tuteur, et qui en viennent à leurs fins. Ce sujet peut être, dans le détail, varié à l'infini suivant le milieu, la nature de l'obstacle ou le stratagème employé pour le surmonter, et se compliquer par la rivalité amoureuse du père et du fils, de la fille et de la mère. A ce type se rapportent *le Tuteur, les Vendanges de Suresnes, les Vacances, les Curieux de Compiègne, le Mari retrouvé, les Eaux de Bourbon, la Loterie, le Charivari, le Retour des officiers, les Enfants de Paris, Colin-Maillard, l'Opérateur Barry, la Folle enchère, la Parisienne, les Vendanges, les Fonds perdus, la Désolation des joueuses, la Gazette, la Foire de Bezons, la Foire Saint-Germain, Madame Artus, la Comédie des comédiens, les trois Cousines, le Galant Jardinier, le Prix de l'arquebuse, l'Impromptu de Suresnes.* — Dans la plupart de ces pièces, des actions épisodiques se mêlent à ce que nous regardons comme l'action principale; et ce ne sont pas les jeunes premiers ni les jeunes premières qui attirent le plus l'attention. L'aventure des amoureux contrariés dans leurs desseins n'est qu'un cadre commode, un prétexte à exhiber d'autres figures plus originales. — Ailleurs, l'action dominante est une histoire d'amants brouillés et réconciliés, comme dans *les Bourgeoises de qualité* et *les Fêtes nocturnes du Cours*. Est-il nécessaire de faire remarquer que la classification que nous tentons ici n'a rien de rigoureux? — D'autres pièces sont des histoires de trompeurs trompés, galants démasqués et bafoués, maris volages bernés par leurs femmes, escrocs pris à leur piège, etc. (*Le Chevalier à la mode, l'Été des coquettes, le Vert Galant, les Bourgeoises à la mode, le Moulin de Javelle, la Femme d'intrigues, les Agioteurs, le Diable boiteux.*) — Ajoutez quelques autres pièces qui ne rentreraient qu'avec peine dans une de ces catégories : *la Maison de campagne, les Fées, le Second chapitre du Diable boiteux, l'Opéra de village, la Trahison punie, Céphale et Procris, Sancho Pança gouverneur, la Métempsycose des Amours.*

Ce sont donc, en général, de vieux sujets rajeunis par l'actualité et la précision des détails, des variations en grande partie modernes sur d'anciens thèmes. Quoi d'étonnant que Dancourt n'ait pas trouvé d'action vraiment neuve quand il n'en cherchait pas? Notons que, même de nos jours, nombre de comédies célèbres peuvent se ramener à quelqu'une des données traditionnelles. Quant aux fables nouvelles et originales, ce qui les fait trouver à nos auteurs dramatiques, c'est l'épuisement de l'ancien fonds, c'est l'observation plus constante et plus voulue de la réalité, c'est le renouvellement de l'état social, c'est une façon plus sérieuse de comprendre le théâtre, c'est un élargissement de la comédie qui ne craint plus d'être tragique, et que défrayent des « questions » qu'elle n'avait pas songé à aborder jadis; ce sont des vues de moraliste, des « thèses » que nos auteurs veulent soutenir à la scène. Dancourt n'en était point là. — L'invention d'une fable saisissante peut encore être provoquée par l'étude approfondie d'un caractère : or il se jouait sur les surfaces; la plupart de ses pièces ne consistent qu'en dialogues alertes, en agréables tableaux de mœurs.

Mais ces tableaux sont pris sur le vif. Si l'action n'a pas de date, les acteurs en ont une. Ce serait abuser des mots que de qualifier ce théâtre de « réaliste »; on peut dire du moins que, plus qu'aucun autre de la même époque, il nous donne, dans son ensemble, l'impression d'un monde réel. — Un joli monde! dira-t-on. — Il faut se rappeler que l'affaire du théâtre n'est pas de peindre les majorités, les bonnes gens qui végètent sans bruit, mais de ramasser dans quelques personnages, en les exagérant, les vices et les travers d'une génération, puisque c'est par là presque uniquement qu'elle se distingue des autres : on peut dire qu'une société se caractérise et se peint par ses exceptions, j'entends par celles qui lui sont propres. — Le monde de Dancourt est un monde d'écervelés, de fous, de gens affamés de plaisir et d'argent, avec un tour d'esprit ironique et un scepticisme sans profondeur : il a donc bien vu ce qu'un auteur dramatique avait à voir; et il ne l'a pas plus grossi que ne l'exigeaient les lois naturelles de son art dans le genre familier qu'il pratiquait. Si l'on établissait le bilan de nos mœurs d'après les vaude-

villes et les comédies parus depuis trente ans, le trouverions-nous beaucoup plus flatteur? Dancourt n'a pas plus calomnié ses contemporains que ne l'ont fait les moralistes du commencement du XVIIIe siècle. La véracité de son théâtre, qui suit les *Caractères* et qui précède les *Lettres persanes*, est confirmée à la fois par La Bruyère et par Montesquieu.

Qu'on relise les remarques d'Usbeck ou de Rica sur les Français de Paris, sur ceux que Dancourt avait sous les yeux (*Lettres persanes*, XXIV, XXXIV, LXXXVII, CVI); sur les femmes, les maris, les hommes à bonnes fortunes (lettres XXVI, CX, XXXVIII, LV, XLVIII, LXXXVI); sur la noblesse (lettre LXXXVIII); sur la rivalité des classes (lettre XLIV); sur les fermiers généraux (lettre XLVIII); sur le jeu (lettre LVI); sur les drames de l'argent (lettres XCVIII, CXXXII, CXXXVIII, écrites après la grande aventure du système de Law, que Dancourt nous fait pressentir); enfin sur le grand et principal travers de cette génération, le badinage (lettre LXIII). Il serait facile de renvoyer, pour chacun de ces passages, à une ou plusieurs comédies de Dancourt.

Et ses personnages favoris (du moins presque tous) se retrouveraient encore dans un autre livre célèbre qui lui est contemporain, mais où malheureusement l'observation est par trop générale (*le Diable boiteux*) : filles faciles, joueurs et joueuses, femmes entêtées de noblesse, nouveaux enrichis, une société frivole et ardente au plaisir. Je ne retiens ici du roman de Le Sage que cette page caractéristique :

« Il faut être né dans le sein de la Castille pour se sentir capable d'aimer jusqu'à devenir fou de chagrin de ne pouvoir plaire. Les Français ne sont pas si tendres, et si vous voulez savoir la différence qu'il y a entre un Français et un Espagnol sur cette matière, il ne faut que vous dire la chanson que ce fou chante et qu'il vient de composer tout à l'heure :

CHANSON ESPAGNOLE.

*Ardo y lloro sin sosiego :*
*Lloraindo y ardiendo tanto,*
*Que ni el llanto apaga el fuego*
*Ni el fuego consume el llanto.*

« C'est ainsi que parle un cavalier espagnol quand il est maltraité par sa dame; et voici comme un Français se plaignait en pareil cas ces jours passés :

CHANSON FRANÇAISE.

L'objet qui règne dans mon cœur
Est toujours insensible à mon amour fidèle.
Mes soins, mes soupirs, ma langueur,
Ne sauraient attendrir cette beauté cruelle.
O ciel! est-il un sort plus affreux que le mien?
Ah! puisque je ne puis lui plaire,
Je renonce au jour qui m'éclaire :
Venez, mes chers amis, m'enterrer chez Païen.

« — Ce Païen est apparemment un traiteur? dit don Cléofas. — Justement, répondit le Diable ».

C'est donc bien le même monde que nous peignent Dancourt et, autour de lui, les moralistes. Mais l'observation de Dancourt est plus poussée. — En dessous, un travail qui mêle les classes, surtout par la diffusion plus grande et par le va-et-vient plus rapide de l'argent, une liberté de mœurs qui prépare l'ère de la « philosophie »; à la surface, l'affectation de la légèreté, la licence devenue une mode: pour acteurs, des personnages pris dans la rue, au cours, dans la banlieue, aux endroits où l'on soupe ou dans les foyers peu sévères, et qui représentent à peu près, du haut en bas, toutes les professions, toutes les conditions sociales et souvent même le monde interlope, que celui des honnêtes gens coudoie de plus en plus; personnages qui portent pour la plupart des noms modernes et parisiens, qui ne s'appellent plus Argante, Chrysale, Orgon ou Sganarelle, mais Blondineau, Patin, Guillemin, Hamelin, Grimaudin, Moufflard, Naquart, Loricart; personnages très vivants, ne fût-ce que par le mouvement qu'ils se donnent, et qui parlent tous le langage de la conversation courante, un langage où abondent les allusions aux usages, aux modes, aux institutions du temps, si bien que le dialogue aurait souvent besoin d'être commenté par un historien; un goût d'actualité, une recherche presque constante des milieux réels, comme l'indiquent plusieurs des titres (*le Moulin de Javelle, l'Opérateur Barry, les Fêtes du cours, la Foire de Bezons*, etc.); des tableaux de mœurs tenant lieu d'intrigue, des figures bien contemporaines s'agitant dans une action convenue : par quelques-uns de ces traits, les comédies de Dancourt font songer à tels petits actes parisiens de MM. Meilhac et Halévy ou de M. Gondinet. Son théâtre est, sauf erreur, non seulement un des plus bruyants et des plus amusants, mais le plus fertile en documents sur le train de la vie et des mœurs, le plus vrai du répertoire classique (la vérité dans Molière étant d'autre sorte), en somme, le plus intéressant du XVIIIe siècle avec celui de Marivaux et de Beaumarchais. Dancourt ne serait pas trop mal appelé le père du vaudeville. Pourquoi ai-je l'air de le découvrir? C'est que de son temps on avait le préjugé de la hiérarchie des genres, un respect inébranlable pour la comédie en cinq actes et en vers, et très peu la passion du « réel » dans les œuvres d'art. Son théâtre dut paraître, en résumé, d'un poids fort mince aux gens du siècle dernier, et ce jugement, une fois accepté, semble s'être perpétué jusqu'à nos jours. Il était bon de le contrôler, puisque Dancourt y gagne, comme je tâche de le montrer. — N'est-ce pas d'ailleurs une bonne action de rechercher dans le passé ces écrivains, parfois si intelligents, du second ordre, ceux qui sont presque oubliés, dont on ne sait plus que le nom, qui ne peuvent espérer d'être lus du grand nombre et pour qui un lecteur consciencieux et qui va jusqu'au bout est une rare fortune? Nous sentons qu'ils nous doivent quelque chose, qu'ils nous savent bon gré de ranimer un instant leur immortalité incertaine, et que, s'ils ont pu rêver mieux de leur vivant, plus modestes après leur mort, ils sont tout heureux que leur œuvre terrestre leur fasse encore, après un siècle d'oubli grandissant, ne fût-ce qu'un ami.

JULES LEMAITRE.

# LA POÉSIE DES PAYSANS

## Le mariage à la campagne (1)

Il est très difficile de bien parler du paysan, parce que tout d'abord il est très difficile de le bien connaître. Méfiant à l'excès, toujours sur le qui-vive, il se livre rarement et se dérobe volontiers à toute enquête. Il se plaît dans sa nuit; c'est l'homme du mystère. Puis ces natures si simples en apparence sont, au fond, d'une effrayante complexité. Les observateurs superficiels (c'est le plus grand nombre) les voient en général singulièrement noires, criminelles au besoin. D'autres, plus naïfs encore et plus loin de la vérité, leur prêtent généreusement les mœurs de l'âge d'or, une innocence inconnue de nos jours. Laissons de côté, comme il convient, l'exception : aucune de ces interprétations ne paraîtra sans reproche. Si l'on veut, je ne dis pas connaître, ce qui est presque impossible, mais s'expliquer à peu près le paysan, il ne faut pas craindre de le rapprocher des natures comme lui primitives et sans culture : l'enfant et le sauvage. Comme eux, il est inconsciemment rusé, bonnement hypocrite et menteur; tout à la fois idéal et sensuel, crédule et défiant, imaginatif et pratique. Lorsque, les sens aidant et beaucoup, l'amour vient pour un jour illuminer ses ténèbres, il s'y livre aveuglément, sincèrement, sans la moindre réticence, comme un petit enfant qui, à l'insu de sa bonne, a trouvé la clef de l'armoire aux confitures; mais, le premier enchantement une fois dissipé, quand le poète (car il existe) a dit son mot, il ne reste que l'être positif, enragé ou placide, qui marche à son but d'un pas égal, sans s'inquiéter de savoir s'il écrase quelques fleurs sur son passage. Le buisson qu'embaume encore l'églantine d'hier a beau essayer de le retenir : il se soucie bien vraiment de l'épine noire et de la reine des prés! L'argent l'a reconquis; ce n'est plus le même homme.

Ces gens de la terre sentent, en effet, plus profondément et plus violemment que nous. Ils ont des sens tout neufs et une âme toute neuve. Aussi sont-ils très capables de passion, j'entends de la plus désintéressée, de la plus idéale et de la plus parfaite; mais, que cette passion se dissipe (et c'est ce qui ne peut tarder chez des êtres si rapprochés de la pure nature), la brute reprend son empire et, désormais sans contrepoids, règne en maîtresse absolue. Le régime constitutionnel n'est pas fait pour les ménages de paysans. De là ces terribles mécomptes qui suivent généralement les premières délices de la lune de miel, et ces grossièretés (que rien n'atténue, comme à la ville) dont se plaignent si souvent les jeunes fermières.

Il y a aussi le chapitre des vieux maris, car, malgré les charivaris et les brocards de toute sorte, les unions disproportionnées ne sont pas rares à la campagne, où la fascination de l'argent est si grande. Chose triste à dire, c'est presque toujours la mère qui pousse à la roue. Et comme elle s'entend à endoctriner l'innocente!

Prends-le, prends le, et ne crains rien.
Car j'ai fait longtemps la vie,
Que ton père n'en savait rien.
Faut le chérir
Et l'embrasser
Et lui conter mille amitiés
Et jamais lui dire, ma fille,
Jamais lui dir' c'que t'as pensé.

Mais l'héritage a beau être au bout : cette vie semble bien dure à la pauvre fille. Elle est jeune, elle est fraîche, elle est *frisquette*. Quelle misère d'être liée à un homme de quatre-vingts ans! Songez donc! Dès le premier jour, il s'est tourné sur l'épaule et s'est endormi. Voilà la nuit de noces de la petite Rosette! Elle songe que son joli temps s'en va, et elle a bien de la peine à faire bon visage au « vieux vieillard d'homme ».

Bon visage, hélas! On n'peut
Contrefair 'son personnage.

Je voudrais qu'il fût noyé,
Je rirais bien davantage.

Je ne mettrais pas de noir.
Cela sent trop le veuvage.

Je mettrais un habit gris
Qu'exprès pour cela je garde.

Soyez sans inquiétude. Elle n'attendra pas le veuvage. Vienne un beau garçon, diseur de riens, et la belle se consolera.

Je donn'rai mon cœur au jeune,
J'm'amus'rai d'l'argent du vieux.

Si le bonhomme a quelques soupçons, elle a la langue bien pendue : les défaites ne manqueront pas. Tout le monde connaît la rusée Madelon, d'autres disent Marion. C'est une nature bien française, hardie à la réplique et fertile en expédients. Ses aventures ont été chantées par tout pays. Elles font d'ordinaire le sujet d'une sorte de représentation théâtrale dont les rôles sont remplis par un berger et une bergère.

Parbleu,
Corbleu,
Ventrebleu,
Dis-moi donc,
Marion,
Où étais-tu hier au soir,
Parbleu,
Où étais-tu hier au soir,
Ventrebleu?

Sainte-Vierge Marie,
Mon ami,
J'aime Dieu,
Oh! j'étais chez la voisine,
Mon Dieu,
Oh! j'étais chez la voisine,
J'aime Dieu.

(1) Suite et fin. — Voy. la *Revue* des 18 novembre 1882 et 13 janvier 1883.

Parbleu, etc.
Dis-moi donc
A qui appartenait la veste
Qui était sur la chaise?

Sainte-Vierge, etc.
Ce n'était pas une veste,
C'était ma robe de fête.

Parbleu, etc.
Dis-moi donc
A qui appartenaient ces bottes
Qui étaient sous la commode?

Sainte-Vierge, etc.
Ce n'étaient pas des bottes,
C'étaient mes souliers de noce.

Parbleu, etc.
Dis-moi donc
A qui appartenait ce sabre
Qui était sous la table?

Sainte-Vierge, etc.
Ce n'était pas un sabre,
C'était mon couteau de table.

Parbleu, etc.
Dis-moi donc
A qui appartenait cet homme
Qui était couché dans ta chambre?

Sainte-Vierge, etc.
Ce n'était pas un homme,
C'était une fille du village.

Parbleu, etc.
Dis-moi donc,
Est-ce que les filles du village
Ont de la barbe au menton?

Sainte-Vierge, etc.
C'est qu'elle avait mangé des mûres, etc.

Et comme le jaloux s'informe de l'endroit où les mûres poussent en février :

« Derrière chez mon père, répond Marion. — Nous irons tous les deux. — Mais la rivière est debordee. — Nous irons à cheval. — Il y a des cailloux dans la riviere », etc.

Ou bien c'est une autre excuse :

« On était une si grande bande qu'il ne doit plus rester de mûres. Il pourrait bien se faire aussi que les petits oiseaux les eussent mangées. »

Souvent le mari fait la grosse voix. Morbleu, dit-il,

Je te mènerai en laisse,
Je te ferai chien de chasse,

ou, comme dans la version languedocienne :

« Je te ferai sauter, malepeste, — trois doigts de la tête. »

A quoi Madelon, toujours avisée, répond :

« Que feriez-vous après du reste, — Pierre, mon compagnon?

« Pour le jeter par la fenêtre, — il y en aurait plus qu'il ne faut. »

Mais la délurée ne s'effraye pas pour si peu :

« Le voisin s'en ferait grand'fête, dit-elle. — Pierre, vous perdez la raison. »

Elle sait bien qu'en fin de compte le dernier mot lui restera, et quand Pierre, las de jurer et de tempêter, fait mine de pardonner, elle s'écrie :

Hélas! Jésus, mon Dieu, mon mari,
Que les hommes sont bêtes!
Qu'on leur en fait accroire,
Mon Dieu,
Qu'on leur en fait accroire,
Jesus!

C'est la moralité de cette comédie (1).

Ici se dévoile une nouvelle face de la vie conjugale à la campagne. Jusqu'ici le mari nous est invariablement apparu comme une sorte de tyran domestique. Dans l'enfer du mariage, les rôles sont parfois intervertis. Chacun de nous a chanté les infortunes de Petit-Jean, le pauvre mari. Voici une chanson de vendanges qui dérive du même sentiment :

Quand j'étais chez mon père,
La vendange,

Garçon à marier,
Vendangé,

Je n'avais rien à faire,
Qu'un' maîtresse à chercher.

A présent qu' j'en ai une,
All' me fait enrager.

Alle m'envoie aux vignes,
Sans boire ni manger.

Quand je reviens des vignes,
Après soleil couché,

Moi je reste à la porte,
Je n'oserais entrer.

« — Entreras-tu, gross' bête,
Entreras-tu souper?

Allons, tiens, soupe, soupe, soupe;
Moi j'ai très bien soupé.

J'ai mangé un' bonn' poule,
Un chapon bien lardé.

Les os sont sur la table,
Si tu veux les ronger. »

Je me mets sur mon lit,
Je me mets à pleurer.

Ell' me dit : « Pleure, pleure,
Tu pleur' ras ben d'aut'fois.

(1) Il va sans dire que Madelon a plus d'une sœur dans la poésie populaire européenne. On retrouve son histoire en Danemark, en Allemagne, en Angleterre, etc.

Taudiment qu' je suis jeune,
Moi je veux m'amuser!

Et quand je serai vieille,
J'irai chez les curés. »

Une fois lancés sur cette piste, les poètes populaires sont allés fort loin. L'homme qui n'est pas maître absolu chez lui leur paraît si méprisable qu'ils lui ont attribué toutes les bassesses et lui ont fait boire le calice jusqu'à la lie. Ce n'est plus seulement un mari complaisant, c'est le dernier des pleutres. Tandis que sa femme porte culottes et *jordonne* à la maison, lui fait le ménage, balaye les ordures, soigne la basse-cour et donne à manger à la marmaille. Et ce n'est rien encore. Tous les bons morceaux sont pour le garçon de ferme, pour le *vâlet gentil.* A lui le joli pain jaunet, le bon vin clairet, le grand lit aux rideaux verts, les sourires de la fermière. Pendant ce temps le maître de céans arrose, comme les canes, son pain noir de belle eau claire, et couche les pieds sur la table, la tête sur les tisons. Rentre-t-il à l'improviste? Nouveau déboire. Madame est attablée avec un inconnu. On le lui présente. C'est le cousin Chabeau, un cousin fort inconnu dans la famille, ou le bailli, ou l'avocat, ou encore le proculeux, et, tandis que les deux convives font chière lie et boivent d'autant, on lui jette, par condescendance, un os à ronger, et on l'envoie à la grange, avec ce beau souhait :

Si les bœufs cornaillent,
Corne avec eux.

Ainsi les époux s'en vont côte à côte et cahin caha, comme une paire de bœufs mal assortis. Aussi quels transports de joie feroce quand la mort a enfin rompu le lien exécré! Elle est donc morte, s'écrie le veuf, celle qui faisait tant le diable à la maison!

Sur sa tombe je danserai,
De peur qu'ell' n'en ressorte.

S'il pouvait, il la pourchasserait jusque dans l'autre monde.

J'ai couru chez le marguillier.
— Marguillier? — Ouin.
— Ma femme est morte. Sonne bien tes cloches,
Afin qu'on sache qu'elle est bien morte.
Tra déri déri déra,
Tra la la la la.

J'ai couru chez monsieur le curé.
— Monsieur le curé? — Ouin.
— Ma femme est morte. Si vous voulez venir,
Je l'emporte dans une hotte.
Tra déri déri déra, etc.

J'ai couru chez le fossoyeur.
— Fossoyeur? — Ouin.
— Ma femme est morte. Creuse bien ta fosse,
Afin qu'elle ne revienne plus.
Tra déri déri déra, etc.

J'ai couru vers le Paradis,
J'ai rencontré le grand saint Pierre.
— Saint Pierre? — Ouin.
— Ma femme est morte. Si elle vient à passer,
Ferme bien toutes tes portes.
Tra déri déri déra, etc.

Je suis descendu aux enfers,
J'ai rencontré Lucifer.
— Lucifer? — Ouin.
— Ma femme est morte. Si elle vient à passer,
Ouvre bien toutes tes portes.
Tra déri déri déra,
Tra la la la la.

La veuve n'est pas moins cynique :

Je ne regrett' que la toile
Qu'il m'a emporté pourri.

Il m'en emporte sept aunes,
Et un peloton de fil.

Le diable soit de la honte!
Ma toile je vais quéri.

Je pris mon couteau d'ivoire,
Point à point la décousis.

Il avait la gueule ouverte,
J'avais peur qu'il me mordît, etc.

Arrêtons-nous. Le reste ne saurait décemment s'écrire. Ne dirait-on pas le chant de triomphe de quelque sauvage autour du cadavre d'un ennemi mort? Et c'est ainsi pourtant que les églogues finissent.

Assurément il serait injuste de prendre tout cela au pied de la lettre, et, tout en admirant la poésie farouche, l'extraordinaire intensité de vie de ces rudes satires, je suis disposé à en rabattre autant qu'on voudra. Il est certain qu'on trouverait sans peine à la campagne plus d'une bonne fermière et d'un bon fermier, vivant en patriarches au milieu d'un cercle de beaux enfants. Depuis que l'aisance a pénétré chez nos paysans, leurs mœurs se sont bien adoucies. Si la femme n'est pas encore l'égale du mari, elle n'est plus son esclave, et chaque jour elle gagne en considération. N'est-il pas remarquable cependant qu'aucun de nos poètes populaires n'ait cherché à rendre cette impression de mâle tendresse que doivent ressentir l'un pour l'autre deux vieux époux qui ont fait ensemble le dur voyage de la vie? On ne trouverait chez nous rien de comparable à la *Complainte de John Anderson,* ce chef-d'œuvre attendri de Robert Burns. Serait-ce que nous n'avons pas au même degré que nos voisins le sentiment de la famille? Une seule chanson, parmi toutes celles que contiennent les nombreux recueils déjà publiés, nous montre l'attachement d'une femme pour son mari, et voyez le malheur : cette chanson, *le Retour du marin,* un des meilleurs juges qui soient en la matière, M. André Theuriet, en a contesté, non sans raison, l'authenticité.

Laissons donc de côté toute exagération, faisons largement sa part à la fantaisie. La lecture de nos « chants du mariage » n'en laissera pas moins une impression pénible. On sent bien que sous le grossissement poétique il y a un fond de réalité inexorable; on se dit que la vie rustique n'est point telle que les poètes de salon nous l'ont dépeinte et on a peur de trop

comprendre. Qu'on se rappelle plutôt ces procès criminels qui de temps à autre viennent éclairer d'une lueur sinistre l'âme obscure du paysan. En vérité, nous voilà bien loin des idylles à la Gessner et même à la George Sand.

GABRIEL VICAIRE.

---

## HISTOIRE RELIGIEUSE

### Le Paradis perdu (1)

La légende du Paradis perdu semble avoir été empruntée à une mythologie étrangère. Les prophètes juifs n'y font aucune allusion. Le mot de Kéroub ou Chérubin n'est pas d'origine hébraïque. C'est le nom des taureaux ailés à tête humaine que les Assyriens et les Perses plaçaient à la porte des palais royaux. Les Grecs en ont fait les griffons, gardiens des trésors. On voit souvent dans les bas-reliefs assyriens des anges coiffés d'un bonnet à triple rang de cornes, cueillant les fruits d'un arbre assez compliqué de forme, qu'on désigne habituellement sous le nom d'arbre de vie. Quant au Paradis, avec les quatre fleuves qui l'arrosent, les uns l'ont cherché en Arménie, près des sources du Tigre et de l'Euphrate, les autres ont cru le retrouver dans l'Aryana du *Zend Avesta,* la première terre créée par Ormuzd, c'est-à-dire le plateau de Pamir, d'ou s'échappent quatre grands fleuves : l'Indos, l'Helmend, l'Oxos et l'Iaxarte. Mais le Gihon, qui entoure l'Éthiopie, ne peut être que le Nil. Le rédacteur du second chapitre de la *Genèse* donne une source commune à tous les grands fleuves dont il a entendu parler, de même qu'Homère fait sortir toutes les eaux douces du fleuve Océan. La désobéissance du premier couple humain est racontée dans un des livres sacrés des Perses. Le premier homme et la première femme, Meschia et Meschiane, avaient été créés purs par Ormuzd; mais, séduits par Ahriman, ils mangèrent du lait et des fruits, coupèrent les arbres et adorèrent les mauvais esprits. Le serpent est chez les Perses une incarnation du mauvais principe : dans la fable juive, il n'est que le plus rusé des animaux. La croyance au diable est étrangère à la mythologie hébraïque; le Satan du prologue de *Job* est l'ange de l'épreuve, qui se trouve au milieu des autres anges quand l'armée du ciel est réunie autour d'Iahweh.

Il y a dans les traditions grecques quelques symboles qu'on peut rapprocher du récit de la Bible. L'homme tiré du limon et formé à la ressemblance des dieux ne se trouve, à la vérité, que dans les *Métamorphoses* d'Ovide; mais les deux poèmes d'Hésiode, la *Théogonie* et les *Travaux et Jours,* exposent à peu près de la même manière la fable de Prométheus et de Pandora, qu'on peut rapprocher de celle d'Adam et d'Ève.

C'est un tableau mythologique de la naissance de la civilisation, rattachée à la découverte du feu, source de toute industrie. Dès que Prométheus a pris le feu du ciel pour l'apporter aux hommes, Zeus charge Hèphaistos de fabriquer Pandora avec de l'argile détrempée. Pandora représente à la fois la femme et la vie civilisée. Sans l'industrie, l'homme aurait sa femelle comme les autres animaux; mais la femme est un produit artificiel de la civilisation. Charmante et dangereuse, parée de tous les dons des Dieux, la trompeuse éternelle impose à l'homme la lourde chaîne du travail, parce qu'elle aime le luxe et déteste la pauvreté. Sa curiosité ouvre la fatale amphore d'où s'échappent tous les maux de la vie policée, inconnus aux peuples sauvages. C'est ainsi que Zeus envoie aux hommes un mal pour un bien, car la naissance de Pandora est une punition de la conquête du feu. La raison de cette punition et du supplice de Prométheus, c'est que l'industrie est une lutte contre les puissances cosmiques, et il n'y a pas pour l'homme de lutte sans douleur. Il doit conquérir par le travail la nourriture que la terre fournit gratuitement aux autres êtres, car les Dieux ont caché les sources de la vie depuis que Prométheus a dérobé le feu du ciel.

La pensée du symbole biblique est la même; mais la forme est toute différente, et un emprunt, d'un côté ou de l'autre, est inadmissible. Pour les Grecs, le commencement de la civilisation, c'est l'emploi du feu et le travail de l'argile plastique; pour les Juifs, c'est le labourage et l'industrie du vêtement : dès que l'homme et la femme ont mangé du fruit défendu, ils s'aperçoivent de leur nudité et sont saisis de crainte, car cette nudité est une faiblesse et un danger. Peut-être est-ce aussi une laideur, car la pudeur est une forme de la honte. Le vêtement est pour l'homme une défense, pour la femme un voile. Cela est bien loin des Grecs, qui, dans leurs sculptures, donnent aux Dieux et aux héros la nudité des gymnases. Le héros ne craint aucun ennemi et n'a pas besoin de se couvrir : il laisse le vêtement aux femmes, qui en font une parure, c'est-à-dire une amorce ; le sentiment de l'art se traduit chez elles, comme chez les sauvages, par le goût de la toilette, qui n'exige ni étude ni effort. On ne saurait dire laquelle est la plus ancienne de la fable grecque ou de la fable juive : dans l'une comme dans l'autre, à côté de quelques traits d'un caractère très primitif, on en trouve qui semblent appartenir à une époque de réflexion.

La clarté et la sobriété du style sont remarquables dans le récit biblique du Paradis perdu. Pour exposer l'origine de la civilisation, l'auteur emprunte les principaux traits de son tableau à l'enfance de l'homme. Chacun de nous a connu cet âge d'or, et le drame de l'Éden se déroule chaque jour sous nos yeux. L'enfant, dont la conscience n'est pas éveillée, est dans le Paradis, dans les limbes de la vie morale; il ne connaît pas sa faiblesse, et, comme les animaux, il ignore qu'il est nu. Il est innocent comme eux; il n'a pas à lutter, car il ne sait pas distinguer le bien du mal. Cette science, il ne peut l'acquérir que par sa première faute, et cette première faute ne peut être qu'une désobéissance : « Pourquoi te caches-tu? Aurais-tu mangé de ce fruit dont je t'avais

---

(1) Extrait de l'*Histoire des Israélites d'après l'exégèse biblique*, par Louis Ménard, docteur ès lettres. — 1 vol. in-18; Delagrave.
Cet ouvrage paraîtra à la fin de ce mois.

défendu de manger? » L'enfant comprend qu'il a mal fait : il sait distinguer le bien du mal. Le voilà exilé du Paradis, condamné au travail, au dur et incessant travail de l'homme sur lui-même, à la perpétuelle nécessité de choisir entre la passion et le devoir; et, au milieu des luttes de la vie, il revoit ce beau jardin de virginité perdue, qu'embellit encore le prisme du souvenir. On peut dire de cette fable de l'Éden ce que le philosophe Salluste disait de toutes fables reli-

Nous reproduisons un bas-relief du Capitole où la vie humaine est représentée sous un double symbole : celui de Prométheus et celui de Psyche. Au centre, près de la Terre féconde qui lui fournit les éléments de la création, Prométheus modèle les hommes, et Athènè les anime en leur posant sur la tête le papillon, symbole de l'âme. — Au-dessus, Clotho file la destinée humaine, Lachésis la règle d'après les mouvements des astres. — De la sphère lumineuse on roule, au delà de l'Océan, le char de l'Aurore, l'âme est descendue à l'appel du Désir. Éros tient Psyché embrassée. — A gauche, dans la caverne du monde sublunaire, Hèphaistos forge les chaînes de Prométheus, emblème de la prison du corps. — Ce côté du tableau est fermé par deux figures représentant les ancêtres de la race humaine : Deucalion, fils de Prométheus, et son épouse Pyrrha, ou peut-être Adam et Ève, car ce monument appartient à une époque où les symboles grecs se mêlaient à des éléments judéo-chrétiens; le groupe d'Éros et Psyche se trouve quelquefois sur les tombeaux des catacombes de Rome.

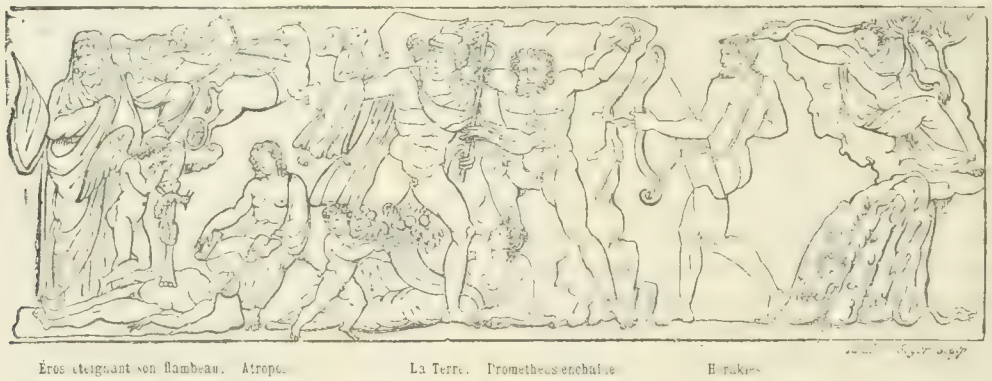


La seconde partie du bas-relief est la contre-partie de la première. — Eros, confondu avec Thanatos, dieu de la mort, renverse son flambeau éteint sur un cadavre et tient une couronne funéraire où se pose un papillon. — Atropos ferme le livre de la destinée, et on voit, enveloppée d'un voile, se dresser la grande Nuit. Dans le ciel monte le char de la Lune, et Hermes, conducteur des âmes, emporte Psyche loin de la Terre, qu'il laisse sous ses pieds. — Bientôt, par l'effort des vertus héroïques, Prométheus sera délivré de ses chaînes, car déjà Hèraklès perce de ses flèches l'aigle qui lui rongeait le cœur. — Derrière le héros on aperçoit Atlas et le dragon des Hespérides, allusion au jardin céleste où il va cueillir les pommes d'or. — Si on reconnaît Adam et Ève dans les figures du côté gauche, on peut voir, de l'autre côté, au lieu d'Atlas et du dragon des Hespérides, le serpent d'Éden et le Tentateur. — Au sujet d'Éros considéré comme dieu de la mort, on peut consulter mon article sur *Éros et la symbolique du Désir*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1872.

gieuses : Cela n'est jamais arrivé, mais c'est éternellement vrai.

Tout en prenant pour cadre l'enfance de l'homme, l'auteur biblique n'oublie pas qu'il s'agit de l'enfance des sociétés. Pour lui comme pour Hésiode, c'est la femme qui a introduit le mal dans le monde. L'homme ne travaille que pour elle, il ne se bat que pour elle; s'il commet une faute ou un crime, c'est toujours à cause d'elle : « Parce que tu as écouté la voix de ta femme, la terre te produira des épines et des ronces et tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Mais elle, la séductrice, qui se fait une arme de sa faiblesse, elle aura besoin de la protection de l'homme, et un protecteur est un maître. Et, comme la douleur est la condition de toute vertu et la rançon de toute joie, elle enfantera dans la douleur et la maternité sera son diadème. Quant au serpent, l'anathème prononcé contre lui n'est qu'une

explication mythique des répugnances instinctives de notre espèce contre cette bête mystérieuse qui passait dans toute l'antiquité et passe encore aujourd'hui en Orient pour le type de la prudence et de la ruse : « Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta race et la sienne; elle t'écrasera la tête et tu lui mordras le talon. » Et cependant le serpent d'Éden n'avait pas menti : nous sommes comme des Dieux, connaissant le bien et le mal. Iahweh le sait, et il fait garder par une épée flamboyante la route qui mène à l'arbre de vie; car l'homme a été créé mortel, et il doit retourner à la terre d'où il est sorti. Qu'il s'y repose donc, à la fin, puisqu'il ne peut plus rentrer dans le Paradis pleuré des premiers jours, où il n'y avait pas de remords !

Les symboles religieux ont une souplesse qui leur permet de s'adapter à toutes les phases de l'évolution des races. Sans que la lettre ait changé, la pensée se transforme; c'est un avantage qu'ont les religions sur les philosophies.

Quand le sentiment mystique prévalut dans l'explication de la mythologie, la fable de Promètheus devint une allégorie de la descente et de l'ascension des âmes; aussi est-elle souvent représentée sur les sarcophages (Voir la gravure ci-dessus.) L'homme est une étincelle du feu céleste captive dans une lampe d'argile, un dieu exilé du ciel, cloué sur le Caucase de la vie, dévoré de soucis toujours renaissants. Mais l'effort des vertus héroïques brise ses chaînes et le délivre du bec et des ongles des vautours. La fable juive prit aussi un sens mystique sous l'influence des idées spiritualistes de la philosophie grecque. On vit alors dans l'Éden une allégorie de l'état des âmes avant leur incarnation, dans le serpent l'attrait pernicieux de la curiosité sensuelle, dans le fruit défendu le désir qui attire l'âme vers la naissance et le devenir, dans les tuniques de peau le corps qui enchaîne l'âme à la terre et le soumet à l'esclavage des passions. On retrouve les mêmes idées dans le *Discours sacré* d'Hermès Trismégiste. Je ne dirai pas comment le grand symbole chrétien de la chute et de la rédemption se greffa sur la mythologie hébraïque : cette dernière phase de l'évolution religieuse appartient à l'histoire de la symbolique chrétienne, et je ne parle ici que de la religion juive.

LOUIS MÉNARD.

---

# UNE LETTRE INÉDITE DE RICHARD WAGNER

## Ses sentiments à l'égard des Français

Notre collaborateur et confrère M. G. Monod, directeur de la *Revue historique,* veut bien nous communiquer la lettre suivante, qui offre un véritable intérêt autobiographique. M. Monod avait écrit à R. Wagner, en revenant de Bayreuth, en 1876, pour lui exprimer la profonde impression qu'il avait emportée des représentations des *Niebelungen,* et aussi le regret que la pièce bouffe sur le siège de Paris composée par Wagner en janvier 1871 eût rendu si difficile pour le public français une appréciation impartiale de ses œuvres musicales. Wagner répondit de Sorrente où il était [illegible] après les fatigues de l'été. Voici la traduction de cette lettre :

Sorrente, [illegible] 1876

Très honoré ami,

J'aurais dû répondre plus vite à votre lettre; mais je ne voulais pas le faire en courant, et j'attendais pour cela un peu de tranquillité. Certes, cette tranquillité, j'aurais dû la trouver ici à Sorrente; mais je ne peux en jouir qu'à la condition d'oublier les fatigues du dernier été, et, si je vous avais écrit, si je vous avais exprimé la véritable émotion que votre lettre m'a causée, j'aurais dû penser à l'œuvre et aux événements qui ont été l'occasion de cette lettre.

Peut-être cependant est-ce le meilleur moyen d'oublier la représentation des *Niebelungen* que de vous parler d'une question qui a été représentée sous les plus fausses couleurs dans les articles écrits au sujet de mon œuvre. Je tiens d'autant plus à rectifier ces erreurs qu'elles ont souvent altéré mes relations amicales avec divers représentants de la nation française, dont quelques-uns me sont très chers.

Je vois que constamment mes amis français se considèrent comme obligés de donner toute sorte d'éclaircissements et d'excuses à mon sujet, à cause des prétendues invectives que j'aurais lancées contre la nation française. S'il était vrai qu'à n'importe quelle époque, sous l'impression d'expériences désagréables, je me fusse laissé entraîner à insulter la nation française, j'en subirais les conséquences sans m'en préoccuper davantage, n'ayant pas l'intention d'entreprendre quoi que ce soit en France. Mais il en est tout autrement. Ceux qui veulent connaître ma vraie pensée sur le public parisien qui a pris part à la chute de mon *Tannhauser* au grand Opéra n'ont qu'à lire le récit que j'ai fait, peu après, de cet épisode, dans un journal allemand, et qui a été reproduit dans le septième volume de mes œuvres complètes. Ceux qui liront les pages 189 et 190 de ce volume se convaincront que, si j'ai jamais attaqué les Français, ce n'est pas par mauvaise humeur contre le public parisien. Mais, que voulez-vous? tout le monde croit les fausses interprétations par lesquelles des journalistes de mauvaise foi trompent l'opinion publique; très peu de gens vont à la source pour rectifier leurs jugements.

Remarquez que tout ce que j'ai écrit au sujet de l'esprit français, je l'ai écrit en allemand, exclusivement pour les Allemands : il est donc clair que je n'ai pas eu l'intention d'offenser ou de provoquer les Français, mais simplement de détourner mes compatriotes de l'imitation de la France, de les inviter à rester fidèles à leur propre génie, s'ils veulent faire quelque chose de bon.

Une seule fois je me suis expliqué en français, dans la préface de la traduction de mes quatre principaux opéras, sur les relations des nations romanes avec les Allemands et sur la mission différente qui me paraît incomber à celles-là et à ceux-ci. J'assignais aux Allemands la mission de créer un art à la fois idéal et profondément humain, sous une forme nouvelle; mais je n'avais nullement l'intention de rabaisser pour

cela le génie des nations romanes, parmi lesquelles la France a seule conservé aujourd'hui la force créatrice. N'y a-t-il donc personne qui sache lire avec soin? Bien plus, qui donc, dans la presse actuelle, aura assez d'intelligence et de pénétration pour reconnaître que dans l'écrit qui m'a été le plus reproché, composé au pire moment de la guerre, dans une disposition amèrement ironique, j'ai eu surtout pour but de ridiculiser l'état du théâtre allemand? Rappelez-vous la conclusion de cette farce. Les intendants et les directeurs des théâtres allemands se précipitent dans Paris assiégé afin d'emporter pour leurs théâtres toutes les nouveautés en fait de pièces et de ballets.

Pouvais-je m'expliquer d'une manière plus précise et plus expressive contre tout antagonisme entre Allemands et Français, en matière d'art, que je ne l'ai fait dans ce joyeux banquet auquel mes amis français m'ont invité à Bayreuth? J'ai reconnu aux Français un art admirable pour donner à la vie et à la pensée des formes précises et élégantes; j'ai dit, au contraire, que les Allemands, quand ils cherchent cette perfection de la forme, me paraissent lourds et impuissants. Je voudrais que, quand les Français cherchent à entrer en rapport avec les nations étrangères pour renouveler leurs conceptions intellectuelles et échapper à l'épuisement et à la stérilité, surtout lorsqu'ils ont recours à l'Allemagne, je voudrais, dis-je, que les Allemands eussent à leur montrer non une caricature de la civilisation française, mais le type pur d'une civilisation vraiment originale et allemande. Si l'on combat à ce point de vue l'influence de l'esprit français sur les Allemands, on ne combat point pour cela l'esprit français; mais l'on met naturellement en lumière ce qui est, dans l'esprit français, en contradiction avec les qualités propres de l'esprit allemand et ce dont l'imitation serait funeste pour nos qualités nationales.

Quel est le défaut qui est le plus vivement reproché à vos compatriotes par les Français les plus cultivés et les plus libres d'esprit? C'est l'ignorance de l'étranger et le mépris qui en résulte pour tout ce qui n'est pas français. De là, dans la nation, une vanité et une arrogance apparentes qui devaient, à un moment donné, être punies. Mais, moi, j'ajoute que ce défaut des Français doit être excusé, car chez leurs voisins les plus proches, les Allemands, il n'y a rien qui puisse les inviter à étudier une civilisation différente de la leur. Tout ce qui est extérieurement visible dans la culture allemande porte la marque ou bien d'une grossièreté barbare, ou bien d'une servile imitation de la France. Et comme cette imitation est maladroite! Comme cette caricature de toutes les choses françaises doit paraître ridicule aux Français! Nous nous servons de mots français que pas un Français ne comprend, et, par contre, il y a dans la langue allemande des mots que pas un écrivain à la mode ne connaît; car, de même que dans ces gallicismes ils employent la langue française de travers, cette habitude d'employer des termes qu'ils ne comprennent pas les amène à dénaturer leur propre langue. Ce qui arrive pour la langue arrive aussi dans toutes les autres manifestations de la vie intellectuelle et sociale. Celui qui voit clairement ce déplorable état de choses, celui qui en a souffert longtemps et en a pris une conscience de plus en plus nette, comme moi, celui-là en arrive à désespérer de voir naître jamais une forme d'esprit vraiment allemande et originale; aujourd'hui, il ne l'aperçoit nulle part et il est disposé à croire que ce qu'il a si longtemps désiré n'est qu'une fantaisie de son imagination.

Mais ce qui est important pour moi dans mes récentes expériences, c'est que l'espoir que cette fantaisie pouvait se réaliser m'est venu des étrangers. Mes représentations de Bayreuth, pour y revenir enfin, ont été mieux jugées et avec plus d'intelligence par les Anglais et les Français que par la plus grande partie de la presse allemande. Je crois que si j'ai eu cette agréable surprise, c'est que les Anglais et les Français cultivés sont préparés par leur propre développement à comprendre ce qu'il y a d'original et d'individuel dans une œuvre qui leur était jusque-là étrangère. Vous-même vous m'en fournissez la preuve la plus frappante. Vous cherchiez et vous attendiez quelque chose de différent de l'esprit français, quelque chose d'original, d'individuel; vous l'avez comparé avec ce que vous possédiez en vous, et vous vous êtes enrichi en vous l'appropriant. Combien je serai récompensé par mon succès si j'ai l'heureuse conviction que vous m'avez compris à fond, moi, mon œuvre et mes efforts! Qu'est-ce que je vous aurais apporté, au contraire, si jadis, à Paris, je m'étais plié aux exigences de l'opéra français, si je m'y étais ainsi assuré une place et peut-être des succès analogues à ceux de maint autre musicien allemand? Je suis sûr que je n'aurais pas pu achever un seul opéra tout à fait conforme au modèle parisien. Aussi suis-je heureux d'avoir pu vous saluer dans mon petit Bayreuth. Ici vous avez, grâce à moi, connu quelque chose de nouveau, et je n'aurais pas pu vous le donner à Paris.

De si douces expériences, si rares qu'elles soient, sont et resteront ma seule récompense; quant à un succès plus grand, quant à un mouvement puissant en Allemagne même, je n'y crois plus. Je suis resté plus éloigné de la sphère où se renferme le mouvement intellectuel de l'Allemagne contemporaine, que des régions où je rencontre les esprits sérieux de l'étranger, si différentes pourtant de cette soi-disant culture allemande. C'est peut-être là une preuve du caractère profondément humain de mon art, dans lequel des étrangers et des Allemands peu clairvoyants ont voulu ne voir qu'une tendance étroitement nationale.

Votre tout dévoué,

RICHARD WAGNER.

---

## CAUSERIE LITTÉRAIRE

### I.

Le soupçonniez-vous? Il y a encore des esprits candides qui croient à l'existence d'Énée et voient en lui le fondateur de Lavinium, l'ancêtre troyen de la famille des Césars. Pour ces naïfs, la légende invraisemblable que Virgile a poétisée

est de l'histoire. Crédulité étrange, n'est-ce pas? M. Hild, savant professeur de l'enseignement supérieur, a bien l'air de supposer cependant qu'elle n'est pas rare chez les professeurs de l'enseignement secondaire. Heureusement il est là ! Il va dissiper les nuages (1). Si nous continuons à prendre le fils de Vénus et d'Anchise pour un personnage historique, si nous persistons à trouver dans l'épopée virgilienne ce qu'il appelle « l'objectivité absolue » des épopées homériques, c'est que notre cécité est incurable. Avec une grande modestie d'ailleurs, M. Hild déclare qu'il ne va pas exposer d'idées originales, car sur une question déjà épuisée il y aurait témérité à vouloir trouver du nouveau, danger même à en rencontrer. Le vent dont il va dissiper les nuages n'est pas un vent à lui ; c'est un vent allemand. Il en a rempli des outres qu'il dégonfle maintenant à notre intention. Faites-vous éventer, messieurs de l'enseignement secondaire ! — Eh ! mon Dieu, avec grand plaisir, si c'était une douce brise. Mais ce vent charrie des graviers bien désagréables, comme celui qui vient de vous atteindre tout à l'heure : « l'objectivité absolue » de l'*Iliade*. Un peu de poussière aussi, ce qui fait que le plaisir est mélangé. Entendez par poussière une perpétuelle demi-obscurité de style. Les érudits croiraient déchoir s'ils nous parlaient une langue simple, nette, limpide. Il semble qu'on doive paraître plus profond en n'étant pas pénétré aisément. Peut-être aussi la faute est-elle à moi, qui ai l'intelligence paresseuse. J'ai bien peur d'être dans le cas de certain prince du théâtre de Musset, le prince de Mantoue, qui ne comprend clairement que ce qui est en grosse écriture bien moulée. L'écriture de M. Hild est un peu confuse et en broussailles pour moi. Ah ! les mauvais yeux !

Il faut faire effort, et alors on ne regrette pas sa peine. Il est intéressant, en effet, de suivre à travers les temps la légende qui voyage grossissant, se transformant, jusqu'au jour où un poète officiel l'accommode complaisamment aux exigences de la vanité d'Auguste et achève ce que la flatterie avait commencé pour plaire à Jules César. En effet, à peine la légende est-elle arrivée en Italie, dit M. Hild, « sous l'influence de la politique et des ambitions personnelles, le passage de l'hellénisme dans la latinité se précipite, s'opère à l'aide de procédés grossiers, d'adaptations forcées, au prix d'efforts voulus et de combinaisons systématiques ». Virgile, qui a trouvé la légende presque préparée à son usage, n'est donc pas absolument responsable, puisque « le passage de l'hellénisme dans la latinité s'était déjà précipité ». Verdict et considérants très justes et auxquels vous vous associerez volontiers. M. Hild dit tout le temps des choses excellentes, parfois même ingénieuses ; son seul tort est de ne pas se contenter du langage courant, simple et familier, du français de tout le monde.

II.

Tel n'est pas le reproche que l'on fera au secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Wallon, ni à ses *Éloges académiques*, qu'il vient de réunir en deux volumes (1). Le style le plus naturel, au contraire, et le plus uni ; le plus limpide en même temps. C'est une eau douce, pure et claire, sans assez de profondeur peut-être ni surtout assez de courant ; mais cette transparence calme a bien son prix. Si je note que cette onde est un peu dormante, c'est qu'il semblerait que pour l'éloge il fallût une allure un peu plus vive, le mouvement et le tour oratoires. En réalité, ces éloges ne sont pas des éloges, mais des notices. Notices élogieuses, cela va de soi, car il serait étrange que l'on n'insistât pas à l'Académie sur les côtés favorables des anciens académiciens pour passer légèrement sur ceux qui le sont moins.

M. Wallon parle donc des collègues qu'il pleure moins en orateur qu'en historien. Vite il arrive aux faits. A peine deux mots sur quelque idée générale pour entrer en matière, parce qu'enfin il faut bien une manière d'exorde ; puis la notice commence. L'académicien qui est ainsi raconté plutôt que célébré est en même temps décrit plutôt que dépeint. Ne cherchez pas un portrait qui se détache en relief ; non, et néanmoins chaque trait en particulier a été caractérisé avec tant de clarté que nous finissons par avoir une idée très suffisante de la figure. L'image ne nous a pas vivement frappé les yeux et d'un coup ; mais elle s'est imprimée peu à peu dans notre esprit, par parcelles. Pas plus que l'historien, dont la placidité est inaltérable, nous ne nous passionnons pour ces honnêtes et laborieux esprits dont il raconte les efforts, les tentatives et les succès ; mais, comme lui, nous rendons un légitime hommage à des noms qui laisseront un souvenir estimable et honoré, sinon éclatant.

Si M. Wallon ne se laisse jamais entraîner par la passion, du moins cède-t-il quelquefois à une certaine préoccupation, très respectable d'ailleurs, de prosélytisme religieux. Il saisit les occasions, et les cherche même, de tirer ses lecteurs du côté de la Terre sainte. Il y a des crimes plus graves que celui-là.

III.

En aurons-nous fini bientôt avec les *reliquiæ* de Théophile Gautier ? Quand il n'y en a plus, il y en a encore. Pour publier de nouveaux volumes, on va jusqu'à déterrer de la copie envoyée par complaisance il y a cinquante ans à des journaux ou des Revues qui ne devaient pas vivre. Le nom de Théophile Gautier sur les affiches et les prospectus, un article signé Théophile Gautier, quelle réclame ! Et l'on insistait, et il se laissait engager. Voilà comment il remplissait une ou deux feuilles de considérations sur les richesses industrielles du département de l'Ain. Voyez-vous d'ici Théophile Gautier économiste ? D'autres fois il traitait des sujets qui rentraient mieux dans ses goûts, par exemple sur les marionnettes ; mais c'était pour le premier numéro de je ne sais quel *Musée des dames et des demoiselles*, et la

(1) *La Légende d'Énée avant Virgile*, par J.-A. Hild. — 1 vol. Paris, 1883, E. Leroux.

(1) *Éloges académiques*, par H. Wallon. — 2 vol. Paris, 1883. Hachette et Cie.

(2) Théophile Gautier, *Souvenirs de théâtre, d'art et de critique*. — 2 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

crainte d'effaroucher les jeunes lectrices l'empêchait d'être lui-même. Il lui est arrivé aussi de rédiger en ce temps-là des prospectus pour des ventes de belles collections. Est-il bien nécessaire que nous lisions tout cela aujourd'hui? On le croit, puisqu'on le publie. Enfin, dans ces deux volumes, on trouve quelques pages qui méritaient, en effet, de ne pas tomber dans l'oubli, notamment une fantaisie qui a pour titre : *Shakespeare aux Funambules*. De l'humour, un paradoxe ingénieux développé avec verve. Souhaitons cependant que ces exhumations aient un terme. Si l'on trouvait encore de la *copie* enfouie dans quelque feuille morte depuis quarante ans, dans quelque *Phare de la houille* ou quelque *Précurseur de l'asphalte comprimé*, eh bien, qu'on l'y laisse!

IV.

Voici venir à nous M. Edgar Monteil avec deux volumes : un roman, *Rochefière* (1), et un mémoire historique, *Souvenirs de la Commune* (2). Le roman est dédié à M. Francisque Sarcey, et pourquoi? Parce qu'il ne l'a pas lu quand il a paru en tranches dans son journal. M. Sarcey a tous les bonheurs. Ne nous attardons pas à ce *Rochefière*, qui n'est pas un chef-d'œuvre. Des figures charbonnées au fusain, une action sans intérêt, peu ou point d'observation. Tout cela est rond, bon enfant, mais sans distinction ni délicatesse. M. Monteil ne travaille pas dans le fin. Le style lui-même est gros.

Quant à l'autre ouvrage de M. Edgar Monteil, *les Souvenirs de la Commune*, j'avouerai sans détour qu'il m'irrite, bien que l'auteur ait cherché à garder une certaine modération relative. Pourquoi, en effet, quand il faudrait travailler à l'oubli et à l'apaisement, raviver de douloureux souvenirs? Nous ne demandons pas mieux que d'excuser les égarements de certains esprits troublés qui ont été de bonne foi sans doute. Cependant, s'ils veulent se poser en martyrs, en champions d'une cause sainte, notre conscience proteste. Quand ils font l'apothéose de leurs condamnés, nous évoquons aussitôt l'archevêque de Paris, le président Bonjean et les autres otages, nos victimes à nous. M. Monteil, qui a souffert, n'a pas la vue juste et désintéressée des choses. Certains de ses raisonnements sont même bien singuliers. Il dira, par exemple, en parlant de l'un de ses amis, qu'il avait le droit, le jour de la capitulation de Paris, de crier à la trahison, parce qu'il avait, aux avant-postes, vaillamment payé de sa personne. Voyons! Cela est-il sérieux? Je me suis bien battu à Champigny et à Buzenval, et cependant nous avons été vaincus; donc nous avons été vendus. A ce compte, le conscrit de MM. Erckmann et Chatrian, qui a tremblé de tous ses membres dans un chemin creux, aurait le droit de dire : Je n'ai pas brûlé une cartouche et nous sommes vainqueurs; donc l'ennemi a été vendu par ses généraux. Cette logique, qui n'a rien d'écrasant, me rend rêveur. Évidemment, le jugement de M. Monteil, à la suite de cruelles épreuves et de terribles secousses, n'a pas encore complètement repris son équilibre. Il le retrouvera sans doute. Alors, au lieu de publier les autres souvenirs irritants dont il nous menace, M. Monteil se dira qu'il est plus sage de ne pas réveiller des haines et des colères qu'il faut désirer voir s'assoupir. S'il gémit de nouveau sur les victimes de Satory, de nouveau nous pleurerons sur les martyrs de la Roquette, et aussi sur nos officiers et nos soldats qui, après avoir échappé aux balles des Prussiens, sont tombés sous les balles de Français. Chose étrange, que ce soit ceux qui devraient souhaiter l'oubli qui ne consentent pas à oublier!

(1) Edgar Monteil, *Rochefière*. — 1 vol. Paris, 1882. G. Charpentier.

(2) Edgar Monteil, *Souvenirs de la Commune*. — 1 vol. Paris, 1883. Charavay frères.

V.

M. Marc Monnier, un charmant et aimable esprit, a, lui aussi, ses colères et ses haines, purement littéraires d'ailleurs. Il malmène fort rudement réalistes et naturalistes enrôlés sous le torchon que M. de Saint-Médan — c'est ainsi qu'il l'appelle — prend pour un drapeau. Il est même si cruel que je suis presque tenté de prendre en pitié ses victimes. Lisez *Un Détraqué* (1), et, comme moi, vous trouverez sans doute que l'attaque est violente. Ce détraqué a des ancêtres : celui de Cervantes, victime des romans de chevalerie; celui de Voltaire, victime de l'optimisme leibnizien. Cette fois, le détraquement a pour auteur M. Zola. Un brave homme, d'esprit faible d'ailleurs, a lu *l'Assommoir* et *Nana*, et le voilà fou. Le peuple, pour lui, c'est la clientèle du cabaret *zolesque;* dans la bourgeoisie il veut retrouver les locataires de la rue de Choiseul. Vous concevez qu'il ne croit plus ni à l'honnêteté native ni à la prudhomie bourgeoise. Avec cela, les théories sur l'hérédité ont achevé de lui troubler la cervelle. Ah! le malheureux détraqué! Sa femme et sa fille sont les victimes désignées de ce trouble mental. Il met leur vertu en grand péril, uniquement par la confiance qu'il a dans les systèmes de M. Zola. Il va naturellement à l'absurde, partant de prétendus axiomes qui le sont. Les faits ont beau lui donner tort, il n'en démord pas. Le héros de Voltaire disait obstinément : Nous sommes dans le meilleur des mondes possibles ; lui : Nous sommes dans le plus immonde des peuples et la plus atroce des bourgeoisies. Il rencontre le plus candide et le plus naïf des âniers italiens, et il s'obstine à voir en lui un Coupeau ou un Lantier.

Son pessimisme produit des complications réjouissantes; mais, en vérité, M. Zola pourrait lui répondre : Pourquoi nous transporter en Italie? Ce qui est la vérité lamentable à Popincourt cesse d'être vrai par delà les Alpes. Vous raillez mes théories sur l'hérédité parce que votre ânier vertueux a pour père un sacripant; mais qui vous dit que ce père soit véritablement le père? Vous triomphez trop aisément, homme naïf! Et M. Zola n'aurait pas absolument tort. La démonstration n'est pas faite. Ce qui n'empêche que la fantaisie de M. Marc Monnier est fort gaie et piquante. Mon seul grief, à moi, c'est qu'il prend les naturalistes trop au sérieux. Il

(1) Marc Monnier, *Un Détraqué*. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

admet qu'ils tirent des conséquences rigoureuses des principes qui leur semblent incontestables. Eh! mon Dieu, non! Ils exploitent simplement une spécialité qui est d'un bon rapport. La moisson est abondante dans un terrain non défriché encore; ils labourent et récoltent. La satire de M. Marc Monnier ne les empêchera point de se consacrer à cette culture lucrative. Quand leurs produits n'auront plus cours sur le marché, ils chercheront autre chose. Les temps sont proches où la badauderie du public se lassera de les encourager. Déjà il y a certains symptômes de fatigue et d'ennui. Ce qui avait, il y a trois ou quatre ans, le charme de la nouveauté commence à sembler défraîchi. Ce sera bientôt la fin de la saison; alors, quand l'article démodé se débitera au rabais, la fabrication s'arrêtera. Laissons faire au temps.

VI.

M. Paul Vignet se rattache à l'école naturaliste en ce qu'il ne se soucie guère de combiner une action qui ait ses incidents, ses péripéties et son dénouement. Il observe un coin de la vie humaine et nous en présente le tableau fidèle. C'est quelque chose, après tout, que d'avoir vu juste et d'avoir reproduit exactement. Ne cherchez donc pas dans *Léonie Chambord* (1) autre chose qu'un accident de la vie réelle. Deux natures paisibles, bourgeoises, *pot au feu*, bien que l'une d'elles ait la prétention d'être une nature d'artiste, se rencontrent. Elles contractent une union libre, sans consécration de la mairie ou de l'église. Le jour venu où elles se lassent de cette régularité dans l'irrégularité, de ce train-train monotone, séparation et adieux. Ce ménage sans mariage aboutit à un divorce accepté gaiement de part et d'autre. Histoire d'un tête-à-tête, nous dit M. Vignet. Valait-elle qu'on la racontât, cette histoire? Eh bien oui, peut-être. C'est une étude assez curieuse d'un phénomène qu'on n'avait pas décrit et analysé encore. M. Vignet voit juste, peint fidèlement, et il parle une bonne langue. En outre, il égaye de digressions piquantes un sujet, qui, sans ces aimables hors-d'œuvre, serait quelque peu monotone. Attendons-le à un autre récit où à une observation délicate il joindra l'invention.

VII.

Au tour des poètes, maintenant. Passez le premier, monsieur Georges Leygues. Pourquoi ces larmes? Vous pleurez sur votre *Coffret brisé* (2), comme la jeune fille sur sa cruche cassée? Voyons, soyez franc. Vous êtes assez content au fond que M. Louis Tiercelin ait brisé ce coffret où vous aviez enfermé vos vers. Et M. Tiercelin a bien fait. Il contenait de fort jolies choses, ce coffret. Des idylles gracieuses, des paysages où vous avez ajouté à la nature ce qu'y voyait votre imagination, des chants d'amour qui sont comme parfumés de senteurs printanières. Quels sont vos ancêtres? Ronsard, Du Bellay et surtout André Chénier. Vous êtes moins Grec que lui; le Parthénon vous inspire moins que les minarets et les pagodes; mais, chez vous comme chez lui, l'accent païen, la note franche et libre, l'expansion de la simple nature sans réticences et sans voiles pudiques. Un peu plus de manière cependant, et on sent plus l'art. Voulez-vous que je vous donne votre définition? Un André Chénier *Théodore-de-Banvillisé*. Ce mélange n'est pas sans saveur. Voulez-vous une autre définition encore? Une flûte de Pan revue par Érard. Et sur cela je m'arrête; je ne trouverai rien de mieux pour caractériser vos petits poèmes, que je n'apprécie pas moins que M. Tiercelin, votre patron, qui semble redouter pour eux l'inintelligence des critiques.

*Excelsior* (1), tel est le titre qu'a donné à son recueil de sonnets, de contes, d'épîtres, de fables, d'idylles, d'élégies, d'odes, de satires, M. Jules Nollée, comme l'*Eden* à son ballet. Il y a, vous le voyez, un peu de tout dans ce volume, et M. Nollée est un poète à tout faire. Et il fait tout honnêtement, animé d'excellentes intentions, parfois même assez heureusement inspiré. Par malheur, le feu divin et ce que Boileau appelait « l'influence secrète » ne suffisent pas. Il faut, en outre, la science du métier. M. Nollée, dans sa préface, parle avec dédain de la césure; il a ses raisons pour cela. Les vers de quatorze pieds ne l'effrayent pas non plus :

L'enfant coquettement vêtu de sa plus fraîche mise.

Et ce n'est pas le seul que je pourrais citer. M. Nollée est étranger, je crois; c'est son excuse. Allons! apprenons le métier et n'en parlons pas avec dédain.

MAXIME GAUCHER.

---

## NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Quel tapage! On est arrivé à la Chambre des députés à un tel degré de violence que M. Paul de Cassagnac devient un modéré, et que, quand on échange des gros mots, c'est lui qui intervient pour représenter la sagesse et le bon goût. N'est-ce pas là un *comble?*

Le conseil municipal de Paris, qui a une tribune et qui s'assimile les mœurs parlementaires, ne veut pas rester en arrière. Toutes les fois qu'il peut se donner l'intermède d'un échange de propos déplaisants, il n'y manque pas.

L'autre jour, le préfet de la Seine n'était pas arrivé au commencement d'une séance qui débutait par l'élection du bureau, dans laquelle il n'avait pas à intervenir.

Les conseillers municipaux trouvèrent inconvenant que le

(1) Paul Vignet, *Léonie Chambord*. — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

(2) Georges Leygues, *le Coffret brisé*, prélude par M. Louis Tiercelin. — 1 vol. Paris 1883. Alphonse Lemerre.

(1) Jules Nollée, *Excelsior*. — 1 vol. Paris, 1883. E. Plon et Cie.

premier fonctionnaire de la Cité ne fut pas là, pour les voir voter.

— Est-ce qu'il est perdu? demanda M. Marius Martin.

— L'exactitude est la politesse des préfets, dit M. Fiaux, qui prend une formule à l'histoire monarchique.

— L'exactitude est la politesse de tout le monde, insinua le préfet en ouvrant la porte.

Personne ne comprit la leçon.

Eût-elle été plus sensible si M. le préfet avait dit :

— La *politesse* est le devoir *exact* des assemblées?

II.

Je ne puis m'empêcher d'attribuer cette grossièreté des mœurs à l'influence des livres grossiers. Le naturalisme littéraire alimente l'éloquence de la tribune. « Dis-moi ce que tu lis, je te dirai ce que tu penses. »

Pour qu'une Assemblée législative soit aussi indifférente à cette marée montante des ordures imprimées, il faut qu'elle y trouve quelque plaisir.

Je suis, pour ma part, aussi radical, en matière de liberte de presse et de liberté théâtrale, qu'on peut le souhaiter. Je ne veux d'aucune censure, si faible, si dissimulée quelle puisse être. Mais, précisément à cause de cette liberté absolue, je souhaite une répression sévère contre les choses écrites qui ne sont plus de la littérature et qui deviennent des gestes.

Je comprends toutes les analyses. Je pardonne à toutes les audaces. Je ne m'effarouche pas de la réimpression de certaines œuvres galantes et spirituelles du XVIII^e siècle. Mais les brutalités bestiales, librement exposées, sont des infractions à la police des mœurs, aussi bien dans les livres que dans les rues.

Il se publie depuis un an, en France et ailleurs, des livres qui nous présagent une réaction de pruderie et de bigoterie intolérable. Il est impossible que de l'excès actuel on ne tombe pas dans un excès opposé. On se grise trop pour ne pas amener la revanche de l'eau pure.

III.

Veut-on une preuve de ce sans-gêne dégradant introduit dans les habitudes par le naturalisme à outrance? Il n'y a qu'à examiner la place usurpée dans la chronique des journaux par les histoires qu'on racontait autrefois dans les coulisses, mais qu'on n'imprimait jamais.

Une demoiselle galante, qui s'est donné le luxe d'un mari et qui le trouve moins sain de corps qu'elle ne le pensait, écrit aux journaux pour raconter sa déception, pour expliquer qu'elle avait pourtant mis le prix à un mariage sérieux. Elle donne le chiffre des millions qui constituent sa fortune, comme pour en appeler à des vengeurs dont elle payera l'expédition.

L'ancienne grande-duchesse, M^me Schneider, se sépare du gentilhomme qu'elle s'est procuré, et, à ce propos, on feuillette agréablement sa vie passée.

Quant aux démêlés financiers et conjugaux de M^lle Sarah Bernhardt, ils succèdent à ses démêlés artistiques; ils continuent le bruit dont cette artiste vibrante ne saurait se passer, et l'affaire Damala l'emporte sur l'affaire du prince Napoléon. Des journaux consacrent de longs articles à cette brouille. On dirait que la conférence de Londres sur la question danubienne a moins de chances de déchaîner la guerre en Orient que cette séparation de M. Damala. On veut savoir si ce fils de Léonidas a obtenu son incorporation dans la légion étrangère. Des chroniqueurs, comme tous les hommes d'État en trouvent dans leur antichambre à l'heure de la curiosité publique, vont épier Fédora dans les coulisses pour savoir de quel œil elle pleure.

La vente de ses diamants fait plus de bruit que les loteries au profit des inondés d'Alsace.

Que des actrices aient de riches écrins, c'est dans l'ordre. Mais, du temps de M^lle Mars, on les leur volait, et elles n'en organisaient pas la vente. Elles y tenaient par souvenir et ne s'en défaisaient pas par spéculation. Charles Maurice, qui fut une bien mauvaise langue, raconte dans son journal de théâtre, en 1819, que M^lle Bourgoin a paru dans le rôle d'Ophélie avec ses diamants. Il ajoute :

« Une salve d'applaudissements des hommes du parterre l'a accueillie à son entrée. Comme elle brillait beaucoup par le secours du joaillier, à défaut de briller par le talent, un étranger, placé à nos côtés, dit :

« — Je ne savais pas que l'usage était ici d'applaudir les diamants. »

L'usage a bien grossi depuis 1819!

On se souvient de la réclame éhontée d'Harel annonçant que M^lle Georges paraîtrait dans je ne sais plus quel rôle avec ses diamants. On trouva outrecuidant ce moyen d'appeler le public. Mais si le couturier et le joaillier ne collaboraient pas activement aux pièces modernes, M. Sardou donnerait sa démission d'auteur dramatique.

Ces histoires de ménage, ces bilans d'actrices prennent une place abusive dans la presse.

Il y a quelque temps, un jeune chroniqueur avait indigné le public parce qu'il traitait durement les comédiens. On a réclamé pour les artistes l'égalité des mœurs. On a revendiqué le secret de leur foyer. Rien de mieux; mais alors qu'ils ne mettent pas tant de leur linge sale à la fenêtre!

IV.

Ces jours-ci, un gentilhomme, authentique à ce qu'il paraît, avait des désagréments en police correctionnelle. On a trouvé parmi ses papiers la correspondance d'un agent d'affaires qui lui proposait des demoiselles à marier; et dans le lot une étiquette était mise sur la photographie de celle-ci :

« Demoiselle, 54 ans, *ancienne courtisane,* Parisienne. Fortune, 4 millions. Reconnaîtrait un apport à son futur. Désire un titre. »

On n'accusera pas l'agent en question de tromper sur la nature de la marchandise. Il dit tout, et il sait bien que c'est précisément ce tout qui peut tenter un beau jeune homme noble et blasé.

Jusqu'où peut aller la rage des restaurations?

V.

Le prince Napoléon est libre, et ceux qui l'ont arrêté se trouvent fort empêtrés.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit à propos de ces lois de proscription, dont on n'ose pas se passer et dont on se passera pourtant, car il serait impossible de les exécuter si, par extraordinaire, elles obtenaient l'accord et la sanction des deux Chambres.

J'ai trouvé un document oublié qui rend assez piquante la situation du prince Napoléon vis-à-vis des princes d'Orléans.

J'ai dit que Louis-Philippe, en ramenant les cendres de Napoléon, n'avait pas songé au mal que cette recherche de popularité momentanée pouvait faire un jour à la famille. Mais je vois que, le 6 novembre 1849, le prince Napoléon se montra fort reconnaissant de l'hommage qu'avait rendu la dynastie récemment déchue à la dynastie plus anciennement renversée.

Il fit, à la tribune, cette motion :

« Je propose à l'Assemblée le décret suivant :
« La loi du 26 mai 1848, qui exile la famille d'Orléans, est abrogée. »

La motion n'eut pas de suite.

VI.

J'ai parlé de deux vieilles demoiselles de Valois dont la descendance, si ces chastes filles avaient pu en avoir, devrait être proscrite par la loi projetée; mais j'avais oublié les faux dauphins et leurs héritiers.

Un fils de l'horloger hollandais Naündorff s'est rappelé brusquement, il y a deux jours, à la mémoire du peuple français, du haut d'une tribune de la Chambre des députés. Un simple huissier a suffi pour le rendre aux médecins aliénistes qui l'avaient laissé s'échapper.

Je crois que le comte de Chambord, à la place du Hollandais, n'eût pas trouvé plus d'écho, et qu'il n'eût pas fallu plus de formalités pour le reconduire dans son asile naturel.

Cette intervention grotesque devrait être un avertissement, et je m'étonne qu'un homme d'esprit (car, on a beau dire, il y en a à la Chambre) ne soit pas monté à la tribune pour déclarer qu'il avait honte de discuter des lois d'exil contre des princes si fréquemment parodiés.

Quand on pense que les faux Louis XVII se comptaient par quatorze ou quinze!

Celui qui vient de prendre la parole aussi malencontreusement, mais aussi justement que le prince Napoléon, prétend avoir pour lui l'oracle de *Delft*, car c'est là le dernier berceau de sa famille; mais les oracles sont bien discrédités, et, s'il vendait de la faïence du pays où son père repose, il ferait peut-être mieux ses affaires.

Au XVI^e siècle, les prétendants étaient pendus. La mode des faux dauphins date de 1596. Un homme La Ramée, se disant fils de Charles IX, prétendait se faire sacrer à Reims; il assurait avoir eu des révélations. On l'accrocha cérémonieusement au gibet de la place de Grève, et ce fut ainsi qu'il s'éleva au-dessus du peuple de France.

Croirait-on qu'il y eut un faux Louis XVI? Après l'histoire de *l'homme au masque de fer*, prétendu frère de Louis XIV, selon A. Dumas, je m'étonne qu'un romancier n'ait pas eu l'idée d'exploiter la mésaventure du sieur Daché, ou Dachet, qui se faisait appeler Louis-Joseph-Xavier et prétendait être le duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin père de Louis XVI. A l'en croire, sa mère l'avait expédié hors de France secrètement, au maillot, avant même qu'il eût été baptisé, et il avait été abandonné dans le village de Frappeau, près de Namur.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était né à Namur, en 1748; or il était bien modeste pour un prétendant; car ce qu'il réclamait, c'était, non pas le trône, mais le baptême. Folie douce qu'on eût peut-être guérie en le baptisant généreusement.

La série des faux Louis XVII fut, en général, moins détachée des intérêts terrestres.

On trouve pourtant un original qui, bien convaincu de son illustre naissance, n'en abusa jamais. Il avait été, disait-on, transporté en Amérique et confié à un chef iroquois. Il resta jusqu'à la mort citoyen iroquois. Un peu missionnaire, mais nullement prétendant, cet Américain eût sans doute consenti à cette abdication que Chateaubriand, le plus éloquent des légitimistes, conseillait au comte de Chambord.

Il est bien regrettable qu'il ne se soit pas mis sur les rangs. Sa qualité d'Iroquois lui donnait au moins autant de chances qu'en a eu l'étranger qui s'est appelé Napoléon III.

VII.

Je feuilletais ces jours-ci les œuvres de Scribe. Le plus fécond des auteurs comiques français a fait un discours à l'Académie pour prouver que le théâtre ne doit jamais refléter la politique; qu'il n'a jamais, lui, commis cette faute; et, à ce propos, il a même émis cette énormité devant l'Académie, qui ne s'en est pas aperçue : *Molière et ses amis n'ont jamais fait allusion, dans leurs œuvres, à la révocation de l'édit de Nantes.*

On sait que Molière est mort dix-sept ans avant la révocation de l'édit.

Scribe se trompait encore pour lui-même : en 1834, il a fait jouer *le Luthier de Lisbonne*, pièce de circonstance.

Un roi de Portugal — Don Miguel — se trouve pris au piège d'un rendez-vous d'amour, et, comme un soldat patriote, qui conspire contre lui, s'écrie en le tenant : *Il y a donc une justice!* le roi, effaré, dit tout bas :

— *Une justice! je suis perdu!*

Le mot est joli, profond, actuel. Mais ce n'est pas la justice de la cour d'assises ni celle d'une haute cour qui fait peur aux rois, aux prétendants; c'est celle qui gronde dans la rue.

Il est donc bien inutile de chercher à les menacer d'un jury, quand on a le suffrage universel.

LOUIS ULBACH.

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

Le 9, la chambre des mises en accusation (chambre des appels de police correctionnelle et chambre des mises en accusation réunies) rend un arrêt déclarant que les faits relevés à la charge du prince Napoléon ne tombent sous l'application d'aucun cas pénal et ordonne sa mise en liberté immédiate.

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Les 10 et 11, discussion de la loi sur les prétendants votée par la Chambre des députés. Discours de MM. Challemel-Lacour, Barthélemy Saint-Hilaire, Devès, Allou, Tolain, Jauréguiberry, Bardoux, Clamageran, Henri Martin, Léon Say. Par 172 voix contre 89, l'article 1er, interdisant aux princes tout mandat électif et tout emploi civil et militaire, est repoussé. Après avoir également repoussé l'amendement de M. Barbey, qui se rapprochait du projet du gouvernement, le Sénat adopte, par 165 voix contre 127, l'amendement de MM. Léon Say et Waddington ainsi conçu :

« Tout membre d'une famille ayant régné en France qui « fera publiquement acte de prétendant ou une manifestation « ayant pour but d'attenter à la sûreté de l'État sera puni du « bannissement.

« La personne ci-dessus désignée sera traduite soit devant « la cour d'assises, soit devant le Sénat constitué en cour de « justice. »

L'article 3 est repoussé.

Chambre des députés. Les 8, 10, 12 février, discussion générale sur la loi municipale. Le 13, dépôt de la loi sur les princes votée par le Sénat et rejet de la question préalable par 402 voix contre 97. Le 14, la commission reprend la proposition Floquet, et le bureau des groupes se prononce pour la proposition Barbey. Le 15, cette proposition, moins l'article 3 qui a été abandonné, est votée par 317 voix contre 173. Discours de MM. Floquet, Mézières, Madier de Montjau, Proust, Girault, Camille Pelletan, Martin-Feuillée, Marcou, Janvier de la Motte, Laroche-Joubert, Freppel. Demande d'interpellation de M. Laisant.

*Actes officiels.* — Un décret du 9 convoque le collège électoral de la Martinique à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Allègre, gouverneur de la colonie, dont l'élection a été annulée.

Le 13, les ministres remettent leur démission au Président de la république.

*Irlande.* — Le 9, procès des douze individus accusés de l'assassinat de lord Cavendish et de M. Burke à Phœnix-Park.

*Académie française.* — Le 13, le premier prix du concours de poésie (éloge de Lamartine) est décerné à M. Jean Aicard; deux seconds prix à MM. Léon Barracand et Marcel Ballot; une mention honorable à M. Borelli.

*Nécrologie.* — Le 10, mort de M. E.-A. Mame, ancien député au Corps législatif. Le 11, mort de M. Claudot, ancien sénateur des Vosges. Le 12, mort de M. Chevallay, député de Chambéry. Le 13, mort de Richard Wagner.

---

## Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Jules Lemaître : *Quomodo Cornelius noster Aristotelis poeticam sit interpretatus. — La Comédie après Molière, et le théâtre de Dancourt.*

Quand les grands génies vont disparaître et l'art avec eux, c'est l'heure des *Poétiques* qui commence. A Athènes, à Rome, à Paris, partout, même phénomène. Aristote ne trace les lois du théâtre que quand Eschyle, Sophocle et Euripide ne sont plus. Ces innocentes poétiques, bréviaires des Campistron, lesquels composent et ennuient selon la formule, qu'ont-elles à faire avec Corneille? Voici. Il s'est trouvé dans le cabinet de Richelieu, à certain jour, un certain abbé d'Aubignac qui, joint à de certaines médiocrités de poids, décréta et imposa la loi des trois unités; dès lors l'auteur glorieux du *Cid* dut s'efforcer de « plaire selon les règles ». Ainsi fut gêné, dit-on, l'essor de ce génie naissant. Ses *Trois Discours* sur l'art dramatique (1660) et, tout d'abord, son long silence (de 1636 à 1640) n'en sont-ils pas des preuves? — Peut-être, réplique M. Jules Lemaître, qui soutient que le génie de Corneille est le même dans tout son théâtre. A ses yeux, pas de rupture entre le Corneille comique de *Mélite* et celui du *Menteur;* pas de rupture non plus entre le Corneille tragique de *Polyeucte* et celui d'*Attila*. Eût-il ignoré Aristote, qu'il n'eût pas fait autre chose que les mauvaises pièces du début et de la fin de sa carrière, avec les admirables chefs-d'œuvre qui forment le centre de son monument littéraire.

Passer brusquement de la « majestueuse tristesse » tragique, dont parle Corneille, au rire salé des pièces grasses de Dancourt, c'eût été déplaisant. M. Jules Lemaître, en homme d'esprit, a su nous ménager une transition assez douce; il nous présente d'abord ce grand mélancolique qu'on nomme Molière et nous promène à travers son théâtre dont il fait deux parts : l'une, des grandes pièces à caractère; l'autre, des petites comédies qui sentent la farce. Alors il fait avancer, comme héritier de cette petite partie du grand héritage, Dancourt, le comique qu'on a surnommé le *Téniers de la comédie,* l'heureux auteur qui, au dire de M. Jules Lemaître, complète à un certain point de vue Molière. Ici nous touchons à l'endroit vulnérable de la thèse, qui ne laisse pas d'offrir aussi des lacunes du côté historique; mais elle se rattrape si joliment, et par le style et par la finesse des jugements et des aperçus nouveaux, qu'elle enlève tous les suffrages. M. Jules Lemaître est un esprit prime-sautier; il faut le compter au nombre de ceux qui « composent par humeur », selon le mot excellent de La Bruyère; aussi ses thèses n'ont-elles rien de documentaire. Tant mieux! On nous a assez écrasés sous le poids des documents. Pour une fois nous respirons à l'aise, et nous en savons gré à l'auteur.

J. Durandeau.

## Bibliographie

M. Th. Ribot vient de publier la deuxième édition de ses *Maladies de la mémoire*. Ce livre, traduit en allemand, en russe, en espagnol, en anglais, a pris rang aujourd'hui dans la *Bibliothèque scientifique internationale* (série anglo-américaine). La seconde édition anglaise vient également de paraître.

---

M. le baron Arnold de Wœlmont avait déjà publié des souvenirs de voyage sous ce titre : *Ma vie nomade aux montagnes Rocheuses*. Aujourd'hui il fait paraître des *Souvenirs du Far-West*. La vie des prairies avec ses aventuriers, ses trappeurs, ses montagnards, ses pionniers et leurs essais de colonisation, est observée de très près et vivement rendue. (Un vol. in-12. Plon et Cie.)

---

Le tome VIII des *Discours et plaidoiries politiques de M. Gambetta* paraît la semaine prochaine, chez l'éditeur Charpentier.

Il est précédé de l'avant-propos suivant :

« Lorsque M. Gambetta nous a demandé, il y a trois ans, de réunir et de publier dans une édition complète ses discours et plaidoyers politiques, nous n'avons vu dans la tâche dont il nous chargeait qu'une œuvre d'historien. Les commentaires dont nous avons accompagné le texte des discours ont été simplement explicatifs. Nous nous sommes borné, avec un soin jaloux, à présenter sans aucune espèce d'appréciation personnelle un récit succinct des circonstances où se place chacun des discours de M. Gambetta et des conséquences qu'ils ont eues.

« C'est dans le même esprit que nous poursuivrons désormais l'œuvre commencée. Certes, notre travail représente pour nous, à cette heure, quelque chose de plus : il est comme une œuvre de piété envers la grande mémoire de celui que nous avons perdu. Mais le système adopté par nous, d'accord avec M. Gambetta, ne changera point. Nos commentaires resteront purement explicatifs. On ne trouvera d'appréciation que dans nos citations. Les discours de M. Gambetta portent assez haut par eux-mêmes : ils n'ont pas besoin des apologies d'un éditeur.

« Les discours que nous avons publiés jusqu'à présent comprennent l'œuvre oratoire de M. Gambetta depuis le 14 novembre 1868 jusqu'au 4 décembre 1877. La sixième partie que nous publions aujourd'hui mène le lecteur jusqu'à l'élection de M. Grévy comme président de la république et de M. Gambetta comme président de la Chambre des députés. Les discours prononcés par M. Gambetta pendant les deux années de la présidence de la Chambre et la période électorale de 1881 formeront notre septième partie (deux volumes), et la huitième partie (un volume) sera consacrée tout entière au ministère du 14 novembre (discours parlementaires, projets de lois émanés du président du conseil et de ses collègues, notes et dépêches diplomatiques). Enfin notre douzième volume comprendra, avec les derniers discours prononcés par M. Gambetta, la collection des articles de journaux qui ont paru, avant 1869, sous sa signature. Cet appendice sera suivi d'une table analytique générale.

« Les proclamations, circulaires, lettres et dépêches officielles de la Défense nationale en province formeront un volume dont la publication succédera immédiatement à celle des discours et plaidoyers politiques.

« Joseph Reinach. »

---

## Revues étrangères

Dans notre numéro du 20 janvier nous avons donné des extraits de l'article sur les prisons russes, publié par le prince Krapotkine dans le *Nineteenth Century*. Le gouvernement russe n'a pas répondu; mais des défenseurs indépendants sont venus opposer leur démenti aux assertions du prince. Dans le *Journal des Débats* du 9 février 1883, un écrivain qui a assisté de très près à l'exécution des *tsaricides* a contredit formellement la légende nihiliste d'après laquelle Rissakoff aurait montré ses bras disloqués au peuple, et Michaëloff aurait crié : « On nous a torturés! » Cette légende est absolument fausse. Dans le numéro du *Contemporary Review*, paru le 1er février, M. Lansdell, mis directement en cause par Krapotkine, réfute les accusations du condamné de Lyon. M. Lansdell s'occupe beaucoup de la question des prisons; c'est un témoin tout à fait désintéressé, et il ne semble pas qu'il y ait à hésiter entre les deux autorités.

M. Lansdell a été admis à visiter la forteresse de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Saint-Pétersbourg, dans laquelle se trouvent deux prisons où l'on enferme les détenus politiques. Il les décrit en détail et affirme qu'il n'y a pas la moindre trace des mauvais traitements infligés aux prisonniers; il n'y a pas de cachots souterrains plus bas que le fleuve et dans lesquels les nihilistes croupissent. La nourriture est saine et abondante, le tabac est toléré. Il se moque des harengs salés qu'on forcerait les détenus à manger afin de leur donner soif et de les torturer en leur refusant de l'eau.

Nous renvoyons ceux de nos lecteurs que la question intéresse à la réponse de M. Lansdell. Nous ferons seulement remarquer que nous n'avons pas donné place dans nos colonnes aux assertions du prince Krapotkine dont M. Lansdell paraît avoir démontré la fausseté.

---

## Faits divers

Un de nos abonnés vient de verser 500 francs à la caisse de l'Association des anciens élèves de l'École normale. Nous sommes priés de faire savoir à ce donateur anonyme que M. Ernest Havet, président de l'Association, serait charmé de connaître son nom, afin de lui vouer toute la reconnaissance que mérite sa générosité. Il s'engagera, s'il le faut, à lui garder le secret.

---

*Le gérant :* Félix Alcan.

---

## Semaine économique et financière

Est-ce bien la peine de parler du marché financier? Ce marché était déjà mort il y a quinze jours; il n'est pas ressuscité depuis. Plus de vendeurs, pas encore d'acheteurs, ni au comptant ni à terme. On a fait coter quelques cours, pour n'en pas perdre l'habitude, et l'acheteur unique que tout le monde nomme a procédé à quelques nouveaux

escomptes, mais pour le principe beaucoup plus que pour le résultat, qui, en effet, a été nul sur le marché. Voilà le bilan de la semaine, et tous les commentaires utiles auront été formulés quand nous aurons répété que les capitaux attendent ce que leur veut décidément la politique.

Et ce n'est pas à la Bourse seulement que cela est vrai. La situation économique n'est pas beaucoup plus brillante que la situation financière. L'agitation stérile et passionnée que nos mandataires prennent pour de l'activité, et qui paraît convenir beaucoup mieux à leur tempérament que le labeur productif, l'instabilité ministérielle qui en résulte, comme le dit l'Adresse du haut commerce parisien, a son contre-coup sur la situation économique du pays. La confiance diminue, l'argent devient timoré, et pendant ce temps l'étranger, « tirant profit des exigences croissantes de la main-d'œuvre et de nos divisions, accapare peu à peu les industries qui étaient notre patrimoine et notre honneur ». Les tableaux du commerce extérieur apportent un commentaire trop éloquent à ces doléances du commerce. Non seulement la fabrication française vend moins à l'étranger, mais les fabriques étrangères viennent jusque chez nous faire victorieusement concurrence aux nôtres. En 1882, nous avons été tributaires de l'étranger pour 100 millions de plus que l'année précédente. La balance commerciale fléchit de plus en plus à notre détriment, et ce ne sont pas nos achats de céréales ni de matières premières qui en sont la cause. L'année 1882 a mal fini; 1883 débute plus mal encore.

D'où vient le mal, et où est le remède? En appelant l'attention des pouvoirs publics sur cette situation et en demandant aux Chambres de rendre la paix aux affaires, les commerçants et les industriels qui ont signé cette Adresse n'ont certainement pas eu la pensée de faire remonter à nos gouvernants la pleine et entière responsabilité de nos maux, pas plus sans doute qu'ils n'ont entendu dire que le seul fait du retour du calme et de la constitution d'un gouvernement viable rendrait aux affaires leur prospérité d'il y a quelques années. Assurément les causes sont multiples et le remède doit être complexe. Ce n'est pas à la Chambre que nous devons les mauvaises récoltes, et il ne dépend pas d'elle de nous en assurer une bonne cette année; or, dans un pays comme le nôtre, la récolte est un des plus puissants facteurs de la richesse publique.

Mais, s'il n'appartient pas à la Chambre de tout rétablir dans l'ordre en devenant sage, les représentants du commerce et de l'industrie ont eu raison d'une façon absolue en affirmant que, sans ce retour au bon sens, il n'y a rien de possible. La Chambre ne peut pas tout faire, mais elle peut tout empêcher, et, en lui demandant de sortir des abstractions politiques pour rentrer dans la vie réelle, l'Adresse présentée cette semaine au Président de la république est, nous le répétons, dans la vérité absolue. Une Chambre peut vivre de politique; une nation, non. La France, assurément, a des préférences politiques, et elle l'a bien montré au 16 Mai. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, les intérêts passeront toujours avant ces préférences, et, le jour où il y aurait à mettre les deux en balance, la république serait mise en question.

Il fut un temps où, si les individus vivaient toujours de pain, les nations vivaient sur une abstraction. Nous avons eu le règne de l'idée religieuse, le règne du principe monarchique. Depuis la Révolution française, faite au nom de l'égalité, de la place au soleil la même pour tous, depuis que le paysan est devenu propriétaire et que le travail individuel engendre l'épargne et la fortune, le meilleur gouvernement est celui qui, tout en respectant la passion de l'égalité qui est le fond du caractère français, donne aux intérêts la satisfaction la plus large.

Le malheur est que nous possédons une Chambre qui n'est pas assez convaincue de cette vérité maîtresse et qui, cent ans bientôt après la Révolution, nous fait du sentiment et de la passion au lieu de s'occuper des affaires du pays. A la Chambre, les questions politiques ne sont jamais renvoyées au lendemain; les questions d'affaires le sont toujours. Nos députés ont peut-être une excuse : la passion suffit pour trancher les premières; pour trancher les autres, il faut savoir, et dans plus d'un ajournement de questions d'affaires il y a certainement de la défiance de soi-même beaucoup plus qu'autre chose. Mais le pays n'admettra pas indéfiniment cette excuse : si la Chambre retarde, il est de son siècle, lui. Il a pu se désintéresser de toutes ces querelles d'un autre âge tant que cela ne lui a pas porté préjudice. Aujourd'hui qu'il en souffre et qu'il commence à savoir d'où vient son mal, la Chambre n'a plus de temps à perdre. Il faut qu'elle ouvre enfin les yeux et qu'elle apprenne ce qu'elle ne sait pas et ce qu'il faut qu'elle sache pour faire les affaires du pays.

Le marché financier, lui, ne perdrait vraisemblablement pas de temps pour retrouver de la vigueur si la Chambre se rangeait. Ce qu'on appelle la situation de place est éminemment favorable à la hausse. D'une part, des vendeurs à découvert qui ne se sont rachetés que dans des proportions limitées; de l'autre, un gros acheteur en situation d'attendre son jour et son heure pour rendre au marché les rentes qu'il lui a prises. Au dehors, des marchés en pleine prospérité et des réductions du taux de l'escompte en perspective, après celle qui a eu lieu hier à Londres. Tout un ensemble de circonstances favorables comme on n'en a vu de longtemps. Que la Chambre permette à la confiance publique de s'affirmer au thermomètre de la Bourse, et un grand pas aura été fait pour que l'épargne, qui se réserve d'un bout à l'autre du pays, reprenne confiance à son tour.

On a eu le regret de constater de nouveau, cette semaine, une tendance de plus en plus marquée des capitaux français à chercher un refuge dans les valeurs étrangères qui se négocient sur notre marché. Le mouvement n'a pas encore pris de proportions inquiétantes; mais il ne faudrait pas qu'il eût le temps de grandir. Le courant s'établit, c'est déjà trop, et il faut le détourner pour qu'il n'entraîne pas de proche en proche.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [123]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 8. 24 FÉVRIER 1883.

Paris, 24 février 1883.

Il y a un an, au lendemain même de la chute du ministère Gambetta, nous avons annoncé que nous publierions une *Histoire du ministère du 14 novembre*. L'auteur de ce travail, qui a été, comme chef du cabinet du président du conseil, placé à la source des informations les plus sûres, était particulièrement en mesure de l'écrire. Le désir de ne pas éveiller de polémiques intempestives l'avait décidé à en différer la publication. Nous ne nions pas qu'aujourd'hui, au moment de la formation d'un ministère où l'on retrouve quelques-uns des collaborateurs les plus distingués de M. Gambetta, des analogies qui sautent aux yeux donnent au récit de M. Joseph Reinach comme un regain d'actualité; toutefois la mort du chef du ministère du 14 novembre ne laisse plus à cette étude qu'un caractère historique, et l'on trouvera dans les appréciations, avec l'indépendance qui est le droit de l'historien, le calme qui est son devoir.

C'est par son vote du 9 novembre 1881 sur les affaires tunisiennes que la Chambre des députés mit officiellement Gambetta en demeure de prendre le pouvoir. Cette séance si confuse et si singulière est trop présente à l'esprit de nos lecteurs pour que nous jugions utile d'en reproduire le récit. Mais pourquoi Gambetta n'avait-il pas pris le pouvoir plus tôt? C'est à l'examen de cette question qu'est consacré le chapitre que nous publions ci-après.

Si courte que soit encore l'histoire de notre troisième république, elle contient déjà de graves enseignements. Déjà il est utile de la consulter, et il semble que le nouveau ministère veuille tirer profit de ses leçons. Nous ne dirons qu'un mot : laisser les questions s'engager dans la Chambre des députés avant que le gouvernement eût ou exprimât un avis, telle a été l'imprudence commise en diverses occasions par les cabinets qui ont succédé à celui du 14 novembre, et il en est résulté ce spectacle d'une Chambre en effervescence au milieu d'un pays tranquille. Le nouveau ministère a un plan qu'il suivra avec fermeté. C'est ce que le pays désire, et nous ne voyons pas, pour notre part, ce qu'il y a d'autoritaire dans cette méthode, qui était celle de M. Gambetta.

## LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881

### Son histoire

(Premier article.)

UN ÉTÉ PLUS LUMIÈRE.

### I.

... M. Gambetta était appelé au ministère à la fois trop tard et trop tôt. Trop tard, parce que le vrai moment auquel il eût fallu lui faire appel était le jour même où, l'ère des périls étant terminée, l'ère des difficultés commençait. Trop tôt, parce que, ce moment précieux une fois passé, il n'y avait de succès possible pour la politique d'union républicaine qu'avec une Assemblée issue du scrutin de liste.

Ce moment qu'on avait laissé échapper, c'était le lendemain de la réélection des 363. Choisi comme chef à l'heure du péril, c'était M. Gambetta qui avait conduit l'armée républicaine au triomphe décisif du 14 octobre 1877. Depuis le vote de la Constitution de 1875, la démocratie victorieuse n'avait pas de représentant plus autorisé que lui. Cette Constitution, nul plus que lui n'avait contribué à la faire accepter. Cette démocratie, si terriblement divisée dans le passé, nul plus que lui n'avait travaillé à en faire un grand parti de gouvernement. Sa popularité était la plus belle qui eût jamais récompensé dans un pays libre les services d'un grand citoyen. On s'accordait alors de toutes parts à lui reconnaître toutes les qualités politiques, le patriotisme le plus élevé, la modération dans les idées, la fermeté des principes, la clairvoyance, l'intelligence rapide et sûre, la chance. L'avènement des nouvelles couches sociales, qu'il avait préparé et conduit avec tant de sagesse après l'avoir annoncé avec tant de foi, avait fait de lui, également, l'homme de la

bourgeoisie et celui des classes laborieuses proprement dites. Il n'était pas seulement le porte-parole le plus éloquent de la république; il semblait par excellence, parmi les jeunes, son homme d'État. Donc, selon toute logique, c'était à lui que devait revenir, après la victoire, la direction du parti républicain et des affaires du pays. L'Europe s'y attendait, et M. Thiers, on ne le sait pas assez, avait tout disposé de son côté pour qu'il en fût ainsi.

C'était au mois d'août 1879 : M. Thiers, à ce moment, avait acquis la certitude que le cabinet du 16 Mai marchait à une éclatante défaite et que les 363 seraient réélus; il avait la juste conviction qu'au lendemain de cette défaite, et lui vivant, le maréchal de Mac-Mahon aurait préféré la démission à la soumission. Dans ces conditions, c'était lui, sans aucune contestation possible, qui serait rappelé par les deux Chambres, réunies en Assemblée nationale, à la présidence de la république. Il convenait d'être prêt à l'avance. M. Thiers se prépara et il arrêta rapidement ses idées sur la composition de son futur ministère et les grandes lignes de son programme. M. Gambetta, dont le caractère et le talent lui avaient inspiré, après quelques malentendus, l'attachement le plus vif, et qu'il se proposait de « présenter à l'Europe », fut avisé qu'il recevrait avec la présidence du conseil le portefeuille des affaires étrangères. Les autres portefeuilles devaient être répartis entre le général Campenon, à la guerre; M. Jules Ferry, à l'intérieur; M. Léon Say, aux finances; l'amiral de Gueydon, à la marine; M. Waddington, à l'instruction publique; M. Giraud (de l'Institut), à la justice; M. Teisserenc de Bort, à l'agriculture et au commerce; et M. Krantz, aux travaux publics (1). Le programme politique aurait compris l'amnistie plénière, le scrutin de liste, les traités de commerce, la liberté de la presse, la réforme des lois sur l'état de siège et le colportage, le droit de réunion, l'instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque, la suppression des jurys mixtes d'examen, la revision des traités passés avec les grandes compagnies de chemins de fer. Le parti républicain, retrempé par la grande élection, resterait uni pour accomplir, sous ce ministère national, une aussi vaste tâche. Il éviterait de retomber dans la faute grave qu'il avait commise au commencement de 1876 : la division en groupes, l'émiettement destructif de tout gouvernement solide, en présence d'une minorité anticonstitutionnelle encore trop forte.

Tel était, non pas le rêve, mais le projet très formellement décidé de M. Thiers, et ce projet était la sagesse même : il répondait merveilleusement aux nécessités de la situation que les événements préparaient; il était par excellence une œuvre de concorde patriotique; réalisé, il eût ouvert à la république, dès 1878, une voie aussi large, droite et unie que le chemin suivi depuis quatre ans a été souvent étroit, tortueux et crevassé.

Ce projet disparut fatalement avec son auteur, et le maréchal, qui, de son propre aveu, se serait retiré devant M. Thiers, crut de son devoir, après la mort de son illustre prédécesseur, de rester à la présidence de la république. Par des motifs dont quelques-uns étaient d'un très bon Français, il aima mieux, dans ces nouvelles conditions, se soumettre que se démettre. Seulement, et personne ne s'en étonna, ce ne fut pas M. Gambetta qu'il appela aux affaires : ce fut M. Dufaure, — M. Dufaure, dont la nomination fut accueillie par tout le pays avec une joie profonde parce qu'il succédait à M. de Broglie et au général de Rochebouët, mais qui n'était, au point de vue parlementaire, que le *leader* du centre gauche. Le véritable *leader* de la majorité républicaine resta donc en dehors du pouvoir, président de la commission du budget pour la troisième fois, et retrouvant, avec quelques nouvelles difficultés en plus, la situation délicate que les circonstances lui avaient déjà faite sous la Chambre précédente.

En effet, le chef reconnu, acclamé, de la démocratie républicaine ne pouvait pas être, quoi qu'il fît, un président de la commission du budget comme un autre. Tant vaut l'homme, tant vaut la fonction, est un vieux proverbe. Les circonstances contribuèrent naturellement à grandir entre les mains de M. Gambetta la direction du principal comité parlementaire de contrôle, et ses qualités personnelles la grandirent encore : le zèle et l'activité qu'il mettait à s'informer par lui-même des moindres détails, l'énergie d'impulsion qu'il apporta à l'œuvre tout entière de la commission, la hardiesse avec laquelle il poursuivit l'accomplissement des réformes démocratiques, la fermeté qu'il montrait, à chaque occasion, pour la défense des droits essentiels de l'État et des prérogatives indispensables du pouvoir. Alors même qu'il était dans l'opposition et qu'il attaquait quelques-unes des idées du cabinet en exercice, M. Gambetta était si résolument, dans toute la force du mot, un homme de gouvernement, que tout naturellement, dans un pays où l'idée de gouvernement avait subi depuis plusieurs années de si rudes atteintes, il put sembler parfois qu'une partie de l'État s'incarnait en lui. Comme il était l'ami personnel de tous les collègues de M. Dufaure et qu'il avait publiquement approuvé dans son ensemble le programme politique du cabinet du 14 décembre, comme ses conseils étaient recherchés par tous et généralement estimés sages, compétents et judicieux, comme il était reconnu qu'on se trouvait bien de suivre ses avis parce qu'ils répondaient d'ordinaire, d'une manière exacte, aux nécessités de la situation et aux aspirations du pays, il s'établit très logiquement entre les ministres et lui un courant régulier de communications, et M. Gambetta fut consulté officieusement sur presque toutes les grandes affaires.

Tout cela assurément était loin de constituer pour le développement des institutions républicaines une situation défavorable. Dans les conditions du moment, entre la mauvaise humeur de l'Élysée vaincu au 14 octobre et l'hostilité sourde

(1) M. Thiers avait encore fait part à M. Gambetta de son intention d'appeler le maréchal Canrobert à la grande chancellerie de la Légion d'honneur en remplacement du général Vinoy et de confier des ambassades à MM. Mignet, Jules Simon et Paul de Rémusat. M. Dufaure était réservé pour la présidence du Sénat.

de la majorité réactionnaire du Sénat, c'était même le seul *modus vivendi* qui permît d'employer d'une manière efficace, au service de la démocratie, toutes les bonnes volontés et toutes les influences. Et l'immense majorité du parti républicain le comprenait ainsi. Mais, comme cette situation ne répondait pas à la vérité parlementaire et comme la bonne foi, le désintéressement et le patriotisme ne sont pas sans mélange dans le monde politique, il arriva fatalement qu'elle donna lieu à des méprises volontaires, à des soupçons perfides et aux accusations les plus injustes contre les uns et les autres. L'influence aussi légitime que féconde de M. Gambetta fut traitée amèrement de pouvoir occulte. Les ministres furent accusés de marcher servilement à sa remorque (M. Dufaure à la remorque de M. Gambetta! Il est vrai qu'on l'avait dit également de M. Jules Simon, alors que cet homme politique, pendant toute la durée de son ministère, ne s'était pas deux fois trouvé d'accord avec le président de la commission du budget). On recommença ainsi la légende mensongère qui avait été l'un des prétextes du 16 Mai. La réaction, battue aux élections et de plus en plus impopulaire, y apporta toutes ses rancunes et tous ses dépits. Il se trouva des républicains qui se firent d'abord en cachette, puis avec moins de pudeur, les collaborateurs de la réaction dans cette noble entreprise. Ce n'était apparemment ni l'envie, ni la jalousie, ni aucun sentiment mesquin qui guidaient ces hommes. Faire passer des ministres de la république qui s'appelaient Léon Say, Pothuau, Teisserenc de Bort, Waddington et Bardoux pour les complaisants serviles d'un homme d'État démocrate, et faire passer ce patriote pour un ambitieux sans scrupule, désireux avant tout d'avoir les avantages du pouvoir sans la responsabilité, c'était évidemment une œuvre très républicaine.

Ce que cette campagne, qui a été dans la suite si savamment continuée, a fait de bien à la république, nous le dirons plus tard. Quoi qu'il en soit, elle ne contribua pas médiocrement à affaiblir, dès la fin de l'année 1878, le ministère que présidait M. Dufaure. Des rumeurs de crise circulèrent, et vers le mois de décembre on prêta couramment au maréchal de Mac-Mahon l'intention de faire un grand pas en avant et d'appeler M. Gambetta à la première occasion. Nous ignorons quelles furent les causes précises qui déterminèrent le maréchal à renoncer à ce projet (1). Nous nous souvenons seulement que M. Gambetta dit à ses amis qu'il était bien décidé à se rendre à l'appel éventuel du Président de la république avec un exemplaire du récent discours de Romans comme programme. C'eût été fort logique et peut-être très heureux. Cela ne fut pas.

Ce qui arriva, ce fut, comme on sait, dès les premiers jours de l'année nouvelle, la démission du maréchal de Mac-Mahon suivie de l'élection de M. Jules Grévy à la présidence de la république. Le successeur du maréchal était l'homme le moins discuté de ce pays. Il n'était bien connu, dans son véritable talent de métaphysicien politique et dans son caractère, qui est fort complexe, que par de rares observateurs. Pour la masse, c'était l'homme à qui tous les sages de la démocratie avaient dit depuis quinze années, comme les sorcières à Macbeth : « Tu seras Président de la république ». On ne savait plus au juste quel était dans son texte son fameux amendement à la Constitution de 1848 (1); mais, depuis la nuit du 2 décembre 1851, c'était un article de foi parmi les républicains que si l'amendement Grévy avait été voté, le coup d'État eût été impossible. Sous l'empire, jusqu'en 1868, M. Grévy s'était tenu à l'écart de la politique militante, partisan déclaré de l'abstention électorale, déconseillant au nom des principes les candidatures d'opposition qui nécessitaient au préalable le serment à l'empereur. Il devint cependant pour le jeune parti républicain un maître, un augure vénéré. Quand il se promenait au palais dans sa robe d'avocat très affairé, on se le montrait du doigt avec respect en disant : Voilà celui qui revient de Salente. Il en revenait en effet. Son élection dans le Jura fut un triomphe, un jour de joie éclatante et d'espérances redoublées. Il fut le président de la Gauche fermée, qui tenait ses réunions rue de la Sourdière, et il prononça au Corps législatif deux importants discours contre l'abrogation des lois d'exil et contre le plébiscite.

On connaît son rôle pendant l'année terrible. Il ne se contenta pas de réclamer avec ses collègues de la gauche la communication des fameuses dépêches; il vota jusqu'à la fin contre toutes les demandes de crédit. M. Jules Simon a fort bien raconté son attitude au 4 septembre, son refus formel d'entrer dans le gouvernement de la Défense nationale parce que ce gouvernement était issu de la révolution, sa visite à l'Hôtel de Ville, à la tête d'une délégation de députés du centre droit, pour demander à Jules Favre, à peine installé au danger, de se retirer devant la légalité représentée par le Corps législatif. Jules Favre lui ayant montré la Com-

(1) On a raconté qu'un ami commun avait préparé, vers cette époque, une entrevue entre le maréchal et M. Gambetta, et que le maréchal, circonvenu par la coterie de l'Élysée, s'était excusé au dernier moment. Cette anecdote est exacte.

(1) « L'Assemblée nationale pouvait encore sauver la république en déclarant dans la Constitution qu'à la place du suffrage universel encore sans expérience, et agité par toutes les passions du moment, elle se réservait le droit de nommer le Président de la république; la majorité de la commission de Constitution repoussa malheureusement cette idée par des raisons de sentiment plutôt que par des raisons politiques; l'Assemblée parut hésiter un moment; plusieurs représentants, pour trancher la difficulté, trouvaient plus simple de ne pas nommer de Président. L'un d'eux, M. Félix Pyat, essaya de montrer le danger pour la liberté de créer un pouvoir égal par son origine au pouvoir de l'Assemblée et d'établir une lutte qui ne pouvait se terminer qu'à l'avantage du pouvoir représenté par un homme. M. de Tocqueville, au nom de la commission, réfuta les arguments de M. Félix Pyat et conjura l'Assemblée de ne pas se mettre du peuple, de s'en rapporter pleinement à lui pour l'élection du Président de la république. Un homme d'une haute intelligence et d'un ferme dévouement à la république, le représentant Grévy, résuma les idées émises par M. Félix Pyat dans l'amendement suivant :

« L'Assemblée nationale délègue le pouvoir exécutif à un citoyen « qui prend le titre de Président du conseil des ministres, élu pour un « temps limité et qui est toujours révocable. »

(Taxile Delord, *Histoire du second Empire*, t. Ier, p. 106.)

mune aux portes, M. Grévy s'inclina en réservant le point de droit et se retira en province où la résistance acharnée de la délégation de Tours fut, de sa part, l'objet de vives critiques. Deux départements l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, qui le nomma par acclamation, on pourrait dire de droit, son président. La gauche lui donna ses votes parce qu'il était, parmi les républicains de la veille, l'un des plus respectés; la droite, parce qu'il se prononçait résolument pour la cessation de la résistance.

Il passa pour être un président modèle. S'il n'était pas toujours très attentif ni très impartial, il était toujours très calme et très digne. Il avait l'air austère et grave qui impose toujours aux peuples frivoles. Ses allocutions, dans les circonstances solennelles, étaient de simples chefs-d'œuvre. Il n'en manqua qu'une seule, au grand regret de ses amis, le jour de la signature de la paix avec la Prusse, alors que les députés de l'Alsace et de la Lorraine quittèrent la salle des séances et qu'un mot de lui eût suffi pour les retenir à leurs bancs pendant les quatre années que dura l'Assemblée nationale. Sa réputation de huitième sage grandit tous les jours. On pouvait, dans le parti républicain, être en désaccord avec lui sur bien des points; on put estimer, par exemple, que ce fut une faute très grave de quitter le fauteuil de l'Assemblée nationale à la veille du 24 Mai (M. Thiers a souvent prétendu que cette démission intempestive fut une des causes et comme la préface de sa propre chute); on put lui reprocher — ce dont il a été loué d'ailleurs par M. Louis Blanc (1) — d'avoir été jusqu'à la dernière minute l'adversaire intraitable des compromis d'où sortit la Constitution du 25 février. Mais on était d'accord à glorifier avec M. Gambetta « la justesse de son esprit et la hauteur de sa conscience », à le présenter « aux uns comme un modèle de modération et de sagesse, aux autres comme un modèle de fidélité et d'honneur (2) ». Il n'y eut jamais dans ce concert une seule note discordante. M. Thiers, qui ne l'aimait pas, M. Gambetta, qu'il jugeait avec sévérité, M. Dufaure, M. Duclerc, personne ne laissa jamais échapper publiquement la plus légère réserve. Président de la Chambre des députés, il ne salua le départ de l'Assemblée dissoute le 30 juin que par cinquante paroles; mais ces quelques mots, tombant avec une tristesse solennelle du fauteuil présidentiel, produisirent une sensation profonde. Avoir reçu de M. Grévy le certificat qu'ils avaient toujours bien mérité de la France et de la république fut considéré par les 363 comme une éclatante désignation à la confiance du pays.

M. Grévy, ayant prononcé cette allocution, put abandonner à M. Gambetta la direction du mouvement de résistance contre le 16 Mai. Puis M. Thiers mourut; M. Gambetta repoussa toutes les propositions qui lui furent faites, il prononça le fameux discours du Château-d'Eau, et ce fut M. Grévy qui fut acclamé comme le candidat de tout le parti républicain à la présidence de la république. En vain la réaction chercha-t-elle à lui opposer le nom retentissant de l'organisateur de la Défense; en vain elle déchaîna contre lui les railleries de ses écrivains : « M. Grévy? disait le journal du duc de Broglie (1); mais il ne compte pas en Europe! il n'est pas connu dans nos villages! » Le *Français* eut beau dire : le noble panégyrique du 9 octobre avait été répandu à travers tout le pays, et ce fut la voix de M. Gambetta que le pays suivit.

(1) *Histoire de la Constitution du 25 février*. Voy. sur ce volume posthume de Louis Blanc la *Revue* du 27 janvier 1883.

(2) Discours prononcé par M. Gambetta au Château-d'Eau, le 9 octobre 1877.

## II.

Tel était le citoyen éminent que l'Assemblée nationale venait d'appeler, au refus de M. Dufaure, à la première magistrature de la république, et il y arrivait sous les plus favorables auspices. Personnellement, il n'avait, en dehors de la réaction, ni un ennemi ni même un envieux; les chefs les plus illustres de la démocratie s'étaient associés pour créer autour de lui une atmosphère de respect et d'estime; il n'avait jamais compromis dans l'action sa réputation de sage; il ne traînait après lui aucun bagage compromettant; il n'avait devant lui qu'une voie droite, unie, où, par l'accord de tous les républicains, qui l'exaltaient à plaisir, rien ne lui était plus facile que d'assurer le développement régulier et pacifique de nos jeunes institutions. Autour de lui, pour lui, toute la grosse besogne avait été faite. On lui avait déblayé la place. La réaction avait été réduite à l'impuissance, la république était acclamée partout, la Chambre était animée d'un excellent esprit de réforme, le Sénat comptait enfin, depuis le 5 janvier, une majorité républicaine. Jamais encore, depuis douze ans, une situation ne s'était offerte plus belle ni plus claire. Tout était et semblait facile. Il n'y avait qu'à marcher de l'avant en partant du bon pied. Nous dirons respectueusement que M. Grévy inaugura sa présidence par un faux départ qui a eu sur l'histoire de ces dernières années l'influence la plus fâcheuse.

Ce faux départ, ce fut la constitution du cabinet du 4 février : non pas que le cabinet formé sous la présidence de M. Waddington avec des hommes de la valeur et de la réputation de MM. Le Royer, Léon Say, Jules Ferry et Charles de Freycinet ne fût un ministère franchement républicain et progressiste, digne de l'estime et de la confiance de tous; mais parce que ce cabinet ne répondait pas à la vérité et à la logique parlementaire et que, ce semble, le premier acte de M. Grévy devait être le retour, devenu enfin possible, à cette logique et à cette vérité. En effet, l'occasion qui s'offrait tout naturellement au nouveau Président de la république, c'était de reprendre la politique que M. Thiers avait médité d'inaugurer pour le lendemain de la victoire des 363 et qui seule, déjà à cette époque, dix-huit mois auparavant, répondait à la fois aux aspirations intimes du pays et aux nécessités d'un système représentatif régulièrement pratiqué.

(1) *Le Français* du 5 septembre et nos suivants.

Puisque le parti républicain se trouvait enfin, après une si longue lutte, maître incontesté de la direction des affaires, c'était au *leader* de la majorité du parlement que revenait la présidence du conseil. C'était ce *leader*, qui était le vrai chef de la démocratie, qu'il fallait appeler à l'épreuve du pouvoir direct.

Il n'était pas besoin d'être un vieux routier parlementaire pour comprendre que telle était la seule solution vraiment pratique, vraiment sage, et que tout l'imposait alors qu'un grand mouvement de confiance emportait le parti républicain noblement uni sous la plus populaire des directions. M. Dufaure, qui n'a jamais été suspect d'une tendresse exagérée pour M. Gambetta, mais dont le sens politique ne s'était jamais montré plus robuste ni plus droit que depuis deux années, M Dufaure l'avait parfaitement compris. Quand M. Grévy demanda au vieil homme d'Etat qui venait de décliner la présidence de la république de rester à la présidence du conseil, celui-ci répondit carrément qu'à une situation nouvelle il faut des hommes nouveaux; autrement dit, en bon français, que M. Grévy devait faire appeler M. Gambetta. Ce qui fut objecté à ce judicieux et honnête conseil, nous l'ignorons. Nous savons seulement que le nouveau Président de la république ne fit aucune proposition à son *grand électeur*. Pourquoi? C'est ce qu'il est difficile de déterminer exactement. Ce ne pouvait être crainte d'un refus, car M. Gambetta n'avait pas attendu la proclamation de M. Grévy comme magistrat suprême de la république pour se mettre à sa pleine et entière disposition : il avait accompli ce devoir pendant que les secrétaires de l'Assemblée nationale dépouillaient encore le scrutin présidentiel (1). Était-ce défiance? Était-ce méconnaissance de la situation parlementaire? Était-ce afin de réserver M. Gambetta pour les meilleures conditions possibles (2)? C'est probable; mais M. Gambetta a été, par le fait, réservé pour les plus mauvaises. Était-ce timidité, crainte d'une forte politique de gouvernement et de réformes, d'une diplomatie forte? Bien des événements postérieurs permettent de le supposer.

Quoi qu'il en soit, aucune invitation ne fut adressée par M. Grévy à M. Gambetta; ce fut le Président de la république lui-même qui lui suggéra l'un des premiers, en réponse à ses offres de service, l'idée de se porter candidat à la présidence de la Chambre des députés devenue vacante; et l'*homme nouveau* qui fut chargé de former le premier cabinet de la nouvelle ère, ce fut M. Waddington.

(1) C'est le soir même du 30 janvier 1879 que M. Gambetta a raconté devant plusieurs personnes, dans les bureaux de la *République française*, la conversation qu'il avait eue avec M. Grévy pendant le dépouillement du scrutin. Je me trouvais parmi les auditeurs de M. Gambetta.

(2) « N'est-il pas de l'intérêt de tous, de celui du chef de l'État comme du pays lui-même, que cette grande expérience du gouvernement direct de M. Gambetta se fasse dans les meilleures conditions possibles, que cette ressource, non pas dernière assurément, mais précieuse, mais capitale, de la république, ne soit pas inconsidérément dépensée? » (*La Question Gambetta*, article de M. Scherer dans la *Revue politique et littéraire* du 29 janvier 1881, en réponse à l'article de M. J.-J. Weiss sur *M. Gambetta et le gouvernement*.

C'était là une entorse grave donnée à la vérité du régime parlementaire, et ce n'est jamais impunément que l'on fausse ce régime, le plus délicat de tous, et qui ne vaut qu'à raison de la rectitude et de l'absolue franchise qu'on apporte en haut lieu à sa pratique. Faire du *leader* du parti républicain le titulaire d'honneurs irresponsables, alors qu'il eût été si capable de prendre en main, dans des conditions toutes propices, et comme tout le monde s'y attendait, la direction des affaires publiques, ce n'était pas seulement mettre dans une position fausse et le futur président de la Chambre et les ministres qui tenaient sa vraie place; c'était surtout vouer d'avance à une instabilité chronique des cabinets fatalement dépourvus de l'autorité et du prestige nécessaires, parce qu'ils n'étaient pas la représentation fidèle de la majorité. La plupart des difficultés qui ont traversé dans la suite la voie de la république, les divisions de parti, l'ajournement prolongé des réformes et l'affaiblissement des idées de gouvernement ont leur cause première et profonde dans cette erreur initiale, dans le fait de n'avoir pas mis, selon la maxime anglaise, *at the right moment the right man in the right place*.

Que M. Gambetta ait désiré alors, comme nous le croyons, que la direction des affaires lui fût offerte, ou qu'il y ait répugné, il importe très peu à l'histoire. Ce qui importe, au contraire, c'est que le Président de la république aurait dû lui offrir catégoriquement les fonctions de chef de cabinet — à notre sens, parce que c'était là le véritable intérêt de la république, — à un autre point de vue, comme l'a fait observer M. Scherer, « afin d'enfermer M. Gambetta dans ce dilemme : accepter la direction officielle du gouvernement ou subir la fausse position d'un homme qui répudie les responsabilités d'un pouvoir sur lequel il entend conserver secrètement la haute main ».

Aussi bien, si l'on veut nous permettre d'élargir la question, la vraie, la seule efficacité du régime parlementaire réside en ce point : la direction des affaires remise entre les mains du *leader*, du chef officiel du parti politique qui a triomphé aux élections. Tout est là; ceci résume le gouvernement du pays par le pays et la stabilité du gouvernement. Car ce *leader* n'est nullement appelé par le chef de l'État, comme cela se pratique sous les régimes despotiques, en raison des qualités personnelles que le souverain, dans son bon plaisir, a cru découvrir en lui — aujourd'hui dans Colbert, et demain dans Chamillart. Il est appelé uniquement parce qu'il est le représentant authentique du parti le plus nombreux, c'est-à-dire de la majorité de la nation, et que ce parti est d'accord avec lui pour l'application d'un commun programme. En définitive, comme, dans les pays de régime parlementaire, c'est la nation qui est le souverain, c'est à elle que revient le choix des ministres, et l'obligation pour le premier magistrat de la nation de s'adresser au *leader* victorieux n'est que la reconnaissance de ce droit. Appeler aux affaires un autre que ce *leader*, c'est faire acte de pouvoir personnel, comme on dit dans le jargon du jour,

c'est méconnaître le principe même de la souveraineté nationale.

Mais ce n'est pas tout. Car, si cet appel du *leader* par le chef de l'État comme premier ministre est l'essence même du *self government* dans le régime parlementaire, ce qui fait dans ce régime, quand il est pratiqué comme en Angleterre, la durée et la solidité des administrations, c'est que cet homme d'État n'arrive aux affaires qu'avec un programme nettement établi à l'avance et à la tête d'un parti fortement discipliné. Un cabinet composé des chefs d'un parti organisé sait donc, dès le premier jour, sur quoi il peut compter : il compte sur tout ce parti, et il n'a qu'à marcher droit devant lui, sans être jamais obligé de regarder en arrière, dans la voie qui a été tracée d'un commun accord. Il ne survient de crise que si la majorité et le cabinet se divisent sur une question nouvelle, et, si cette division se produit fatalement un jour ou l'autre, ce n'est d'ordinaire (voyez toute l'histoire parlementaire de l'Angleterre depuis l'avènement de la maison de Hanovre) que dans la dernière ou l'avant-dernière année de la législature, donc après trois ou quatre années d'une même administration. L'exécution d'un programme de réformes même restreint demandant au moins deux ou trois sessions, la durée normale des ministères anglais est ainsi, neuf fois sur dix, égale à la durée des législatures, et une pareille durée s'appelle en politique de la stabilité. Quand l'inévitable crise survient, le chef de l'État dissout la Chambre, et le pays prononce de nouveau. Voilà ce qui se passe en Angleterre depuis près de deux siècles, et ce qu'il eût été si facile d'inaugurer d'une manière définitive, chez nous, à l'avènement de M. Grévy.

Certes, il n'est rien de plus oiseux que de revenir sur les faits acquis et de refaire l'histoire à coups de *si* : nous n'écrivons point une « uchronie ». Mais ceci est manifeste : quel qu'eût été en 1879 le ministère Gambetta, et nous remarquerons seulement que les circonstances étaient alors aussi favorables qu'elles ont été contraires par la suite, ce ministère eût été réellement parlementaire, et le seul fait de sa formation était, comme don de joyeux avènement du nouveau Président de la république, le régime représentatif reconnu dans toute sa vérité et assis sur les bases les plus solides. Le ministère Waddington a été tout le contraire, et dès lors, cette première déviation une fois consommée, il nous est assurément resté un parlement, mais nous n'avons plus eu du régime parlementaire que l'apparence et le nom.

En effet, dans le pseudo-régime représentatif qui a été si gratuitement conservé après la démission du maréchal, les présidents du conseil ne sont jamais appelés en tant que *leaders* (ils ne le sont pas); mais on les appelle sur l'ensemble de leur réputation, sur l'influence qu'on leur attribue, sur les sympathies plus ou moins nombreuses qu'on leur suppose dans les Chambres, sur celles qu'on éprouve pour eux en haut lieu. Aussi, comme il n'est suivi tout au plus que par un groupe, souvent seulement par une fraction de groupe, le futur premier ministre se trouve par la force même des choses dans l'impuissance radicale de former un cabinet homogène, et il est réduit à chercher ses collaborateurs à droite et à gauche, de ci et de là, de tous les côtés. En cueillant alors ses collègues dans chacun des groupes importants du parti républicain, il cherche uniquement à se donner assez de voix dans chacun de ces groupes pour se constituer une apparence de majorité. Comme il n'arrive pas aux affaires avec un programme net, affirmatif, ratifié d'avance par un grand parti vainqueur, il fabrique lui-même ce programme, et il le fabrique de pièces et de morceaux, le plus large qu'il peut, d'ordinaire, et nécessairement fort banal. Chacun peut s'y mouvoir à l'aise, y trouver ce qui lui plaît. Ces *macédoines* d'hommes, d'intérêts et de principes durent d'habitude un an. Puis tout à coup, sans même qu'il soit besoin d'un choc sérieux, par cela seul que la cire qui réunit tous ces morceaux hétérogènes a fondu, toute la machine se décolle, et il faut recommencer à nouveaux frais, mais toujours selon les mêmes errements. Par qui les quatre présidents du conseil que nous avons vus à l'œuvre depuis le 14 décembre 1877 jusqu'au 14 novembre 1881 ont-ils été successivement remplacés? Par des adversaires politiques? Point du tout. Par des collègues, par des membres de leur propre ministère, par des hommes qui ont été associés à leur politique jusqu'à la dernière minute; M. Dufaure par M. Waddington, M. Waddington par M. de Freycinet, et celui-ci par M. Ferry. C'est d'une médiocre moralité et ce n'est pas précisément favorable au développement de nos institutions, au bon ordre et à la marche des affaires.

On a tout juste le temps de préparer à la hâte un ou deux projets de réforme qui courent d'ordinaire le risque d'être retirés à brève échéance par un successeur avide de mieux faire et qui n'en aura pas davantage le loisir. (Depuis quatre années on n'a guère travaillé avec suite et succès qu'au ministère de l'instruction publique et à la direction des postes, parce que M. Jules Ferry et M. Cochery ont pu être maintenus à ces départements sous plusieurs administrations consécutives.) Tout le reste est abandonné à l'initiative parlementaire. Du reste, comme on n'est jamais assuré d'une majorité résolument fidèle, on n'ose pas trop agir; la peur de la responsabilité devient une maladie universelle, l'initiative gouvernementale s'en va, on ne cherche sagement, comme Sieyès pendant la terreur, qu'à vivre, et l'on fait pour y réussir d'innombrables concessions dans les mille intérêts divers que suscite la pratique du scrutin d'arrondissement. Ainsi, pendant qu'on laisse aller peu à peu le gouvernement à la dérive, on abandonne la direction de l'administration aux législateurs, qu'elle ne devrait concerner en rien; on fait des préfets et des sous-préfets les agents des députés de la localité; le rôle du parlement étant de légiférer — *imperat, non regnat,* — on finit par permettre aux députés non seulement de régner, mais d'administrer. Cela devient à la longue ce que nous avons vu il y a huit mois : le gâchis et l'anarchie. Et alors il se trouve un beau jour que l'opinion publique éprouve, sans trop savoir pourquoi, une vague inquiétude. Évidemment on ne marche plus de l'avant, et le public s'en prend au régime parlementaire lui-même, sans s'apercevoir qu'il n'est nullement coupable, puisque tout le mal

vient de ce qu'il a été faussé à l'origine et qu'il continue nécessairement à l'être de plus en plus.

Oh! sans doute, pendant les trois années ou pendant les trois ministères (cela revient au même) qui ont précédé les élections générales du mois d'août 1881, le fâcheux état de choses que nous venons de résumer n'a été reconnu que par un très petit nombre d'esprits attentifs, ceux-là mêmes qui ont mené avec une ardeur qu'on a parfois traitée de monomanie la campagne du scrutin de liste. Ce n'est que sur des résultats bien et dûment constatés que se prononcent les masses. C'est seulement le fruit mûr qu'elles jugent. Et puis, dans les débuts, pendant quinze mois environ, la grande impulsion donnée à toute la machine par le mouvement du 14 octobre 1877 était restée bien forte. Il suffisait de la vitesse acquise pour marcher. Il suffisait d'elle pour assurer à l'Exposition universelle un éclatant succès, pour l'emporter sur presque toute la ligne de bataille dans la lutte contre le cléricalisme, pour faire heureusement aboutir la réforme universitaire, pour lancer les grands projets de travaux publics qui n'ont été exagérés que par la suite, pour faire, bien que tardivement, l'amnistie plénière, pour figurer dignement au congrès de Berlin. A rappeler seulement ce que la république a pu réaliser avec un instrument faussé, on ne peut penser sans un amer regret à l'œuvre glorieuse qu'un gouvernement vraiment représentatif de la nation aurait pu accomplir sans peine. La majorité des réformes promises au pays serait aujourd'hui accomplie. Le parti serait resté uni; on n'aurait jamais réussi à diviser la démocratie sur le nom d'un homme.

Car ce n'est pas l'une des conséquences les moins curieuses de l'erreur initiale commise par le Président de la république, qu'elle ait servi de point de départ ou, si l'on aime mieux, de prétexte à la campagne qui a été commencée dès lors contre M. Gambetta et qui, par la suite, de l'aveu de tous, a porté à la république, en divisant ses forces, un si grave préjudice. « M. Gambetta, président de la Chambre, exerce le pouvoir occulte. S'il n'est pas ministre, lui, le *leader* du parti républicain, c'est qu'il ne veut pas l'être. S'il ne veut pas l'être, c'est que son ambition égoïste nourrit apparemment les plus coupables desseins. » Ce fut par ce syllogisme boiteux qu'on ouvrit le feu. On désire, à tort ou à raison, l'arrivée de M. Gambetta aux affaires; le Président de la république, au lieu de l'appeler, s'adresse successivement à trois autres hommes politiques. Est-ce que M. Clémenceau et ses amis vont se tourner vers M. Grévy, comme le voudrait le bon sens, pour lui dire : « Vous avez grand tort d'appeler M. de Freycinet ou M. Ferry. Faites venir M. Gambetta. Offrez le pouvoir à M. Gambetta. » Point du tout. C'est vers M. Gambetta qu'ils se tournent, tout comme M. de Broglie et ses amis, pour lui dire soir et matin : « Prenez le pouvoir. Pourquoi ne prenez-vous pas le pouvoir? » Et, comme M. Gambetta ne peut pas répondre publiquement : « Vous vous moquez du monde. Est-ce qu'on *prend* le pouvoir? Est-ce que celui qui en est le premier dépositaire et le gardien suprême a jugé à propos de me l'offrir? Si, dans sa sagesse, il a jugé plus opportun de l'offrir à M. Waddington ou à M. Ferry qu'à moi, est-ce à moi de protester? Pourquoi dire que je me dérobe? Il faut une offre pour qu'il y ait un refus. Est-ce qu'il y a eu offre? Qui empêchait le Président de la république de me faire mander le 30 janvier ou le 28 décembre 1879 ou le 20 septembre 1880? M'a-t-il fait mander? M'a-t-il seulement consulté? » Comme donc M. Gambetta ne peut pas dire ces choses en public, on continue tranquillement à répandre la légende du pouvoir occulte et à exploiter la crédulité publique. Le président de la Chambre ne monte pas à cheval pour sommer le Président de la république de le faire premier ministre : quel dictateur que cet homme!

M. Gambetta, qui s'était déclaré prêt à prendre les affaires à l'avènement de M. Grévy, eût-il accepté le pouvoir s'il lui avait été offert, un an, dix-huit mois, deux ans plus tard? Nous n'en savons rien. Les circonstances avaient bien changé depuis la fin de la première année. La situation parlementaire n'était plus du tout la même. De jour en jour l'écart augmentait entre la politique propre du président de la Chambre et celle de deux ou trois fractions importantes de la majorité. La politique d'arrondissement, qu'il eût été si aisé de contenir au début, avait débordé, et elle avait si terriblement débordé que la présence de M. Gambetta à la tête du ministère eût semblé à beaucoup de députés une véritable déclaration de guerre. On avait laissé se diviser en des centaines de petits ruisseaux qui se perdaient dans le sable le grand courant fécondateur du 14 octobre. L'arrivée de M. Gambetta aux affaires, avant le rétablissement du scrutin de liste et la nouvelle législature, ne semblait plus désirable, dans l'intérêt de la république, à beaucoup d'excellents esprits.

C'étaient là assurément de graves considérations que le principal intéressé avait bien le droit de peser. Mais enfin, à supposer qu'un homme d'État, le plus illustre comme le plus médiocre, n'ait pas toujours le droit de décliner la charge du pouvoir quand les conditions d'exercice ne lui en semblent pas favorables, il était bien facile de mettre M. Gambetta dans son tort ou, tout au moins, dans l'apparence de son tort. Pourquoi ne l'y a-t-on pas mis?... Par crainte qu'il acceptât? Pour que la jalousie et la haine gardassent dans la dénonciation du pouvoir occulte un aliment abondant? Nous ne saurions le croire. Quand M. de Freycinet se retira pour ne pas exécuter les décrets qui étaient son œuvre propre, plusieurs députés influents se rendirent auprès de M. Grévy pour l'engager vivement à mander le président de la Chambre. Le Président de la république répondit qu'il préférait *réserver* M. Gambetta. Cela se passait le 21 septembre 1880; c'était le 13 juillet que M. Bardoux avait déposé sur le bureau de la Chambre sa proposition pour le rétablissement du scrutin de liste.

JOSEPH REINACH.

*(La suite prochainement.)*

## UNE ILLUSTRE AVENTURIÈRE

### Marie Mancini, connétable Colonna (1)

I.

L'histoire de Marie Mancini a tenté plusieurs écrivains : M. Amédée Renée en 1856, plus récemment M. Chantelauze et M. Georges d'Heylli lui ont consacré des monographies plus ou moins étudiées, mais suffisantes pour montrer à quel point, dans certaines vies, la vérité peut présenter l'intérêt du roman.

M. Chantelauze a un peu élargi ce cadre restreint : à côté des aventures aussi nombreuses que variées de Marie Mancini, il a voulu expliquer de grands sentiments par de grands intérêts et relever son sujet par des considérations politiques dignes de la grande histoire.

La notice de M. Renée, celle de M. d'Heylli en tête de la réimpression de l'*Apologie* de Marie Mancini sont de médiocre importance auprès de l'ouvrage de M. Chantelauze, qui, à en juger par son étendue, semblerait avoir épuisé la question.

Cependant M. Chantelauze, qui, par ses précédentes publications, nous avait donné le droit de compter sur un travail définitif et qui ne devait laisser rien à dire après lui, a été loin de répondre à notre attente. On peut s'étonner à juste titre du petit nombre de textes qu'il a consultés, du parti pris évident avec lequel il travestit des intentions qu'il ne lui est pas permis de suspecter, et se livre à des interprétations que les faits contredisent. On constate avec surprise l'absence de critique dans le choix de documents acceptés sans contrôle suffisant, le vague, les à peu près dans lesquels M. Chantelauze se tient souvent, les contradictions qui lui échappent, l'ignorance enfin où il est resté de sources qui lui auraient permis de préciser et de compléter son récit. Croirait-on, par exemple, pour n'insister que sur ce dernier point, qu'il n'a pas cherché, jusqu'à ce qu'il les ait rencontrés, la date exacte de la naissance, la date du mariage, la date et le lieu de la mort de Marie Mancini? Ce ne sont pas là cependant des détails sans importance, puisqu'ils forment la charpente en quelque sorte de son histoire, et nous pouvons assurer que, sans même se donner beaucoup de peine, M. Chantelauze les aurait trouvés aussi bien que nous.

II.

Marie Mancini naquit à Rome le 28 août 1639, dans le palais de sa famille, aujourd'hui palais Salviati, sur le Corso. Voici son acte de naissance :

*« 3 septembre 1639. — Ego Hieronymus Barbensius, vic. perpetuus Sanctæ-Mariæ-in-Via-Lata, baptizzavi infante, natâ die viqesimâ octavâ mensis prateriti Augusti 1639, ex Domino Laurentio, filio Domini Pauli Mancini, et ex Domina Hieronyma de Mazzarinis, conjugibus, cui impositu' fuit nomen Maria. Patrinus fuit Dominus Vincentius Martinozzius de Fano* (1). »

« 3 septembre 1639. — Je, Jérôme Barbensi, vicaire perpétuel de Sancta-Maria-in-Via-Lata, ai baptisé une enfant, née le 28 août dernier, de Monsieur Laurent, fils de Monsieur Paul Mancini, et de Madame Hieronyme Mazarin, mariés, à laquelle fut donné le nom de Marie. Le parrain fut Monsieur Vincent Martinozzi de Fano. »

Nous glisserons sur les premières années de Marie Mancini. Lorsque le cardinal Mazarin, son oncle, l'appela en France, elle ignorait la langue française et dut rester huit mois à Aix, un mois en voyage, avant de pouvoir paraître à la cour; mais son éducation fort incomplète et ses manières trop peu formées ne permirent pas au cardinal de la conserver près de lui : il la plaça au couvent de la Visitation du faubourg Saint-Jacques et l'y laissa dix-huit mois, sous la direction de la Mère de Lamoignon; elle n'en sortit que pour rejoindre la cour à La Fère et suivre de loin cette campagne contre Valenciennes qui se termina par un insuccès et une savante retraite de Turenne (16 juillet 1656).

Le cardinal avait voulu profiter de ce voyage pour rapprocher sa nièce du grand-maître de l'artillerie, Armand-Charles de La Porte, alors âgé de vingt-cinq ans, fils du maréchal de la Meilleraie, cousin germain du cardinal de Richelieu et d'une fille du maréchal d'Effiat; mais le jeune grand-maître préférait Hortense, sœur cadette de Marie, et ce fut elle qu'il épousa, pour leur commun malheur, en substituant à son nom de La Porte de la Meilleraie le nom et les armes pleines de Mazarin.

Dès cette époque, Marie montrait une nature indisciplinée et rebelle qui appelait les sévérités de sa mère et de son oncle; elle se plaint beaucoup de l'un et de l'autre, et il n'est pas douteux qu'en comprimant outre mesure un semblable caractère on l'exaspérait, on lui donnait le goût et l'habitude de la résistance, on s'assurait sa haine : aussi, disait dans ses *Mémoires* Hortense Mancini devenue duchesse de Mazarin, « c'est une chose remarquable qu'un homme de ce mérite (Mazarin), après avoir travaillé toute sa vie pour élever et enrichir sa famille, n'en ait reçu que des marques d'aversion, même après sa mort. »

Introduite à la cour, Marie ne tarda pas à y marquer sa place; si elle n'avait pas alors, à dix-sept ou dix-huit ans, la beauté rayonnante qu'on admira en elle à quarante ans, elle avait aux yeux du jeune roi un don infiniment plus précieux que la beauté : l'art de lui plaire.

Tous les *Mémoires* du temps ont parlé de l'impression profonde qu'elle fit sur l'esprit de Louis XIV, de l'influence qu'elle prit sur lui, de la passion violente qu'elle lui inspira et qu'elle éprouva elle-même. D'abord, le jeune roi n'avait vu

(1) *Louis XIV et Marie Mancini d'après de nouveaux documents*, par R. Chantelauze. — Paris, Didier; 1 vol. in-8°.

*Véritables mémoires de Marie Mancini, princesse Colonna*, réimprimés pour la première fois avec notice et notes, par Georges d'Heylli. — Paris, E. Hilaire; 1 vol. in-18.

(1) *La Rassegna settimanale*, n° du 15 janvier 1882; article de M. Ademollo.

en elle qu'une camarade, dont l'esprit et l'enjouement l'amusaient, et avec qui une certaine familiarité lui était permise dans cette cour sévèrement gourmée où la reine-mère veillait avec un soin scrupuleux à prévenir toute inclination qui pût le porter à offenser Dieu, comme le dit pudiquement Mme de Motteville. Puis vinrent la campagne de 1658, la prise de Dunkerque, la maladie du roi à Calais : maladie grave, qui permit de distinguer les amis vrais des courtisans ambitieux. Pendant qu'avec une affectation cynique autant qu'imprudente certains s'empressaient autour de Monsieur, en qui l'on voulait être des premiers à saluer le prochain successeur de Louis, d'autres, comme la comtesse de Soissons, exagéraient une indifférence calculée; bien rares étaient ceux à qui la pensée de la perte prématurée du jeune prince causât une douleur sincère et désintéressée. C'est parmi ces derniers que se fit remarquer Marie Mancini : « Mlle de Mancini, à qui le roi ne parlait que comme à la nièce de M. le cardinal, et d'une manière fort indifférente, se tuait de pleurer : cela donna occasion de dire, ajoute Mlle de Montpensier, qu'elle aimait passionnément le roi. »

Peu de temps après, la reine mère et le cardinal, soit avec l'intention sincère de prémunir Louis XIV, en le mariant, contre les entraînements de sa nature ardente, soit pour forcer l'Espagne à se déclarer, négocièrent le mariage du roi avec la princesse Marguerite de Savoie, fille de Christine de France et, comme lui, petite-fille d'Henri IV. Un voyage à Lyon fut décidé : c'est là que devaient se voir et s'aimer Louis et sa jeune cousine. Marie Mancini suivit son oncle et la cour. Il faut lire dans les *Mémoires* de Mlle de Montpensier les intéressants détails de ce long trajet : ce que nous y notons surtout, c'est le développement rapide de la passion du roi pour Marie. Une partie de la route se fit à cheval : « Le roi fut toujours auprès de Mlle de Mancini, à lui parler le plus galamment du monde. » On s'arrêta à Dijon : « Sa Majesté ne soupoit point avec la reine, et de cette manière il fut quatre ou cinq jours à causer avec Mlle de Mancini. » On arrive à Lyon; l'entrevue du roi et de la princesse a lieu. « N'êtes-vous pas honteux, dit au roi Marie Mancini, qu'on vous veuille donner une si laide femme? » Le soir, on se réunit chez la reine-mère; Mme Royale vient avec sa fille, la princesse Marguerite : « Le roi causa toujours avec Mlle Mancini devant elle, et sans lui dire un mot. »

L'Espagne a fait enfin une démarche décisive; le projet de mariage est rompu; ce n'est plus de l'autre côté des Alpes, c'est de l'autre côté des Pyrénées qu'une alliance est desirable : la cour de Savoie quitte Lyon; mais la reine, le roi, le cardinal et leur suite y prolongent leur séjour : « Le roi alloit voir le cardinal, et, le reste du jour, il causoit avec Mlle de Mancini, avec laquelle il faisoit collation à l'ordinaire. Quand la reine donnoit le bonsoir pour se coucher, il ramenoit Mlle de Mancini chez elle. Au commencement, il suivoit le carrosse, puis servoit de cocher, et à la fin il se mettoit dedans. Les soirs qu'il faisoit beau clair de lune, il faisoit quelques tours dans Bellecour. Mlle de Mancini fut malade deux ou trois jours; il alloit souvent la voir. »

Jusqu'ici, mille circonstances montrent l'amour du roi; mais le mot n'est pas encore prononcé. Enfin on quitte Lyon; entre un mariage manqué et un autre qui peut ne pas réussir, Louis a repris sa liberté : sa passion alors éclate à tous les yeux, et Mlle de Montpensier n'hésite plus à reconnaître que « le roi est de bien meilleure humeur depuis qu'il est amoureux de Mlle de Mancini ». Encore quelques mois, quelques semaines, et nous arrivons à cette époque décisive où la cour entière put douter, où Marie elle-même se demanda si un jour ne viendrait pas qui ferait d'elle une reine de France.

III.

Le rôle que joua le cardinal dans cette grave affaire n'a pas été assez discuté : il semble que la haine contre le Mazarin persiste encore après deux siècles passés. Nous en avons la preuve dans la persistance de ces couplets satiriques que l'on continue encore à chanter dans les vieilles familles, comme

Un vent de fronde
[illegible]
On dit qu'il gronde
[illegible]

Les préventions subsistent : on les retrouve dans le choix exclusif que l'on fait de documents notoirement hostiles à Mazarin, comme les *Mémoires* haineux et partiaux de Mme de Motteville, dans le soin exagéré que l'on prend de recueillir les plus petits faits, une ligne, un mot, pour en tirer à perte de vue des déductions honteuses contre sa duplicité et son ambition. On paraît subir une contrainte lorsqu'on est forcé enfin de lui reconnaître quelque désintéressement, quelque patriotisme. Ce sont des conditions peu favorables à la vérité de l'histoire que celles où se placent ainsi certains historiens et particulièrement, puisqu'il faut arriver à lui, M. Chantelauze.

Nous protestons énergiquement contre cette manière de faire. Nous croyons qu'il faut savoir distinguer, parmi les écrivains de l'époque, les amis des ennemis, examiner sans parti pris les textes des uns et des autres, se defier des appréciations, aussi suspectes que variables à cette époque comme dans tous les temps, donner aux faits une importance prépondérante et, si on les explique, préferer toujours, pour l'honneur de l'humanité, les motifs les plus honnêtes à ceux qui le sont moins. M. Chantelauze appartient à l'école pessimiste; il se complaît à nier le bien, à mettre le mal en relief : y trouve-t-il un grand profit pour la moralité de l'histoire?

Le guide principal de M. Chantelauze est Mme de Motteville; il prétend que « son témoignage ne saurait être suspect », qu'il est « irrécusable », parce que « elle savait mieux que personne ce qui se passait dans l'intérieur de la reine ». En vain M. Chéruel, dont on connaît les savantes études sur cette époque, se montre favorable à la probité patriotique de Mazarin : qu'importe à M. Chantelauze quand Mme de Motteville a parlé? Mme de Motteville se contredit parfois : qu'importe encore? N'est-elle pas d'accord avec Brienne et avec Mme de La Fayette pour infirmer d'avance les « suppositions » de M. Chéruel?

Pour nous, nous le disons hautement : nous croyons que Mazarin repoussa toujours et dès la première heure la pensée du mariage du roi avec Marie Mancini. Craignait-il que sa nièce ne lui nuisît plus facilement dans l'esprit du roi quand elle serait sur le trône, et quand le mariage aurait calmé sa passion, que pendant les premières et folles ardeurs d'un amour contrarié? Nous ne le croyons pas; à nos yeux, Marie était plus dangereuse dans une période de résistance où elle avait le roi pour complice qu'après l'apaisement qui aurait suivi le triomphe de leurs communes espérances.

Nous récusons Mme de Motteville toutes les fois qu'elle donne des faits une explication désavantageuse ; nous la croyons, au contraire, toutes les fois que, se contredisant elle-même, elle donne de la conduite de Mazarin une interprétation favorable; et notre opinion, dans les deux cas, se justifie par cette seule raison que Mme de Motteville était l'ennemie implacable et injuste de Mazarin.

Mais, dira M. Chantelauze, l'opinion de Mme de Motteville est confirmée par Brienne et par Mme de La Fayette. Où a-t-il vu cela? Pour nous, dans les textes qu'il a cités, nous n'avons trouvé que des appréciations suspectes et non des faits, et encore ces appréciations sont-elles contredites par des contemporains dont les témoignages méritent plus de confiance.

Écoutons l'abbé de Choisy :

« Ç'a été un grand problème entre les politiques de savoir si le cardinal agissoit de bonne foi et s'il ne s'opposoit pas au torrent pour en augmenter la violence. »

Disons bien vite que cette idée ne serait jamais venue aux politiques du temps si, comme nous, ils avaient connu la correspondance de Mazarin, qui ne fut publiée que beaucoup plus tard. Choisy continue :

« J'ai vu le vieux maréchal de Villeroy et feu M. le Premier (le premier écuyer, M. de Beringhen) agiter fortement la question. Ils apportoient une infinité de raisons pour et contre, et d'ordinaire *ils concluoient en faveur de la sincérité du cardinal* ».

Quoi qu'en puisse dire M. Chantelauze, si l'on s'en tient aux appréciations, l'avis raisonné du vieux maréchal de Villeroy et de M. de Beringhen nous paraît plus sûr que celui d'une ennemie, Mme de Motteville, d'un mécontent, Brienne, et d'une jeune femme de vingt-cinq ans, Mme de La Fayette, qui, par son mari, tenait à une famille de frondeurs.

Si, sans nous préoccuper de ces opinions, qui ne s'appuyaient en somme que sur les sentiments éprouvés à l'égard du cardinal, nous examinons sa correspondance, qui ne nous est bien connue que depuis ces dernières années, le doute n'est plus permis : il est certain que dans un temps où l'entourage même du roi sacrifiait la patrie à ses intérêts, où Condé combattait parmi les ennemis de la France, Mazarin, étranger d'origine, mais Français de cœur, donna un glorieux exemple du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé.

M. Chantelauze fait deux reproches à Mazarin : d'abord, d'avoir « élevé le roi dans l'ignorance et l'indifférence des choses de l'État » ; ensuite, d'avoir voulu marier sa nièce avec Louis XIV et de n'avoir renoncé que par intérêt à ce beau projet. — C'est maintenant à Mazarin et à Louis XIV lui-même que nous demanderons une réponse. Pressé de justifier le cardinal, nous ne nous arrêterons pas même sur cet étrange passage où M. Chantelauze, copiant Amédée Renée sans nous prévenir — ce qui touche au plagiat, — nous montre « Lyonne, Saint-Évremond, La Rochefoucauld causant avec Marie Mancini, l'un de politique, l'autre d'histoire, celui-ci de morale; — Marie faisant à haute voix la lecture des romans et des tragédies à la mode, devant le cercle de la reine; sa voix passionnée, amoureuse, et jusqu'à son accent italien donnant un charme étrange à sa diction; — Marie faisant l'éducation littéraire du prince qui devait être le Mécène de son siècle, — lui inspirant l'amour du pouvoir et de la gloire. » Peut-on se figurer plus de fantaisie dans un tableau plus faux?

Mais revenons à l'ignorance des affaires où Mazarin aurait laissé le roi : Louis XIV, qui, à plusieurs reprises, dans ses *Mémoires*, se reproche d'avoir commencé trop tard à s'occuper du gouvernement, n'a pas, pour s'excuser, un seul mot qui accuse Mazarin; dans une lettre à la reine sa mère, il lui annonce « qu'il a reçu du cardinal une grande lettre dans laquelle le ministre l'exhorte à apprendre son métier de roi, et qu'il est bien résolu à suivre ses conseils ». — Nous avons en effet des lettres de Mazarin qui insistent vivement auprès du roi pour qu'il prenne une part active à la direction de son État.

Ce qu'on a dit de l'ambition du cardinal pour sa famille et de sa conduite en présence de l'amour réciproque qui entraînait le roi et Marie Mancini n'est pas plus vrai que les prétendus calculs du cardinal imposant au roi l'oisiveté et les plaisirs au lieu d'un travail nécessaire. Ses lettres, inconnues de ses contemporains, mais publiées au XVIIIe siècle et, tout récemment, avec une plus exacte fidélité, par M. Chantelauze lui-même, ne portent pas seulement sa justification : elles font son plus incontestable éloge.

Avant d'en donner des extraits, nous voulons cependant relever chez Mme de Motteville, entre plusieurs contradictions qui sont autant d'hommages à la vérité, le passage suivant, qui nous paraît décisif :

« Faisait-on entendre à la reine, dit M. Chantelauze, que, sans elle, le cardinal ne se serait jamais avisé de faire partir sa nièce? Elle répondait toujours que *lui seul* avait pris cette résolution pour mettre fin aux folles prétentions de Marie Mancini, *et que la timidité n'avoit point eu de part à sa conduite*. Enfin murmurait-on à ses oreilles que le cardinal n'était pas fâché que le roi persévérât dans le dessein d'épouser sa nièce? *Elle assuroit que, par lui-même et par ce qu'il devoit au roi, à elle et au royaume, il ne consentiroit* jamais *à cet excès d'honneur*, dont la pensée seule le rendrait criminel *devant Dieu et devant les hommes*. »

Comment M. Chantelauze, à qui nous empruntons tous ces passages, n'a-t-il pas été frappé des témoignages qu'ils apportent en faveur de la loyauté et du désintéressement de Mazarin? Qui donc opposa aux pleurs, aux supplications du

roi la plus énergique résistance : Mazarin, qui exila ses nièces à Brouage et s'opposa à ce que le roi, allant dans le Midi, se détournât de sa route pour les aller visiter; ou la reine-mère, dont la faiblesse arracha au cardinal cette concession qu'il blâmait et qui se prêta à faire venir auprès d'elle Marie Mancini pour que son fils la vît au passage?

Nous arrivons aux lettres qui mettent à nu la vraie pensée de Mazarin, lettres dans lesquelles son habileté lui eût facilement permis de jouer un double rôle, de ménager deux volontés contraires, celle de la reine et celle du roi, afin d'avoir toujours gain de cause, quelle que fût l'issue de l'événement; lettres dans lesquelles, au contraire, il s'expose hardiment à la colère du roi sans espérance d'aucun profit personnel et même avec l'arrière-pensée d'un échec probable suivi d'une disgrâce plus probable encore.

Ce serait affaiblir la portée et la noble éloquence de ces lettres que de les citer seulement par extraits; il faut les lire tout entières dans le texte même qu'en a donné, d'après des copies authentiques, M. Chantelauze. Nous sommes assuré que quiconque les lira, dégagé de tout parti pris, sans ces préventions que M. Chantelauze s'applique à inspirer, sera forcé d'admirer ce cardinal si injustement calomnié. Non, l'on n'écrit point ainsi quand on a désiré le contraire; non, mille fois non, on n'écrit point ainsi si l'on a une arrière-pensée, un regret, et si l'on n'est animé par le désir sincère de jouer un rôle glorieux dans l'histoire, d'être uniquement utile au roi et à la France.

Le mariage de Louis XIV et de Marie Mancini n'eut donc pas lieu; mais il ne fallait pas même que la jeune nièce de Mazarin restât à la cour, exposée à souffrir d'un amour déçu, à rallumer peut-être dans le cœur du roi une passion qu'elle partageait, et à devenir la maîtresse de celui dont elle n'avait pu être la femme. C'est alors que Marie est reléguée à Brouage, près de la Rochelle, et qu'elle dit, en partant, ces paroles si connues : « Sire, vous êtes roi, je pars, et vous pleurez! » Tous les Mémoires les ont rappelées, longtemps après la date où elles ont été prononcées; mais, un poète du temps les ayant mises en vers, il est difficile d'en nier l'authenticité, si souvent douteuse quand il s'agit de ces mots qui résument une situation (1).

A Brouage, Marie entretint une correspondance suivie avec le roi, malgré la surveillance active de sa gouvernante, Mme de Venelle, et peut-être avec la complicité de Colbert de Terron. Le résultat en fut que Louis, allant aux Pyrénées, voulut absolument avoir une entrevue avec elle : Mazarin, persistant dans sa généreuse résistance, s'opposa de toutes ses forces à ce désir; ce fut la reine-mère elle-même qui réunit les deux amants : incroyable faiblesse, qui permet de penser qu'elle eût eu peut-être moins de fermeté que Mazarin lui-même pour empêcher le mariage de son fils avec la nièce du cardinal.

(1) Voici ces vers, peu connus et que nous n'avons trouvés que dans un seul recueil du temps :

TREUVES D'AMOUR.

[illegible]
Le cœur [illegible] de soupirs, la [illegible]
[illegible]
[illegible]
Elle, ne se payant de pleurs ni de soupirs,
Paroissant alors toute ébranlée,
Luy respondit en peu de mots :
« Je croy que mon départ vous [illegible]
Qu'il vous a [illegible] de douleur,
Et que vous avez dans le cœur
Ce que vous avez dans la bouche :
Je croy tous vos serments. Ils sont tout ce que vous [illegible]
Mais [illegible] roy ? »
[illegible]

IV.

Une des plus graves préoccupations du grand ministre dans les derniers mois qui précédèrent sa mort et pendant lesquels Guy Patin, suivant jour par jour le progrès de sa maladie, nous le montre irrémédiablement atteint, ce fut de préparer le mariage de Marie avec un prince étranger qui l'emmènerait loin de la France. Le prince Colonna, grand connétable du royaume de Naples, d'une famille qui avait produit deux papes, dix-neuf cardinaux et cinquante-quatre généraux d'armée (1), fut accepté par Marie et agréé par le cardinal. Si Marie pouvait regretter ses illusions perdues en pensant au roi; s'il est vrai qu'elle eût préféré au connétable le prince Charles de Lorraine, Mazarin, de son côté, était heureux et justement fier de voir sa nièce entrer comme épouse dans ce riche palais Colonna où Pierre Mazarin, père du cardinal, avait rempli les modestes fonctions d'intendant, et d'où lui-même, dans sa jeunesse, était sorti pour accompagner en Espagne, avec le titre modeste de secrétaire, l'oncle du connétable.

Mazarin mourut le 9 mars 1661, selon M. de Chantelauze, ou le 7 mars, suivant Guy Patin, qui, dans sa lettre du 9 mars, assure que l'on cacha sa mort pendant deux jours. Si l'on en croit l'*Apologie* de Marie Mancini, le roi lui aurait alors « offert divers partis parmi la plus illustre noblesse de sa cour », et elle les aurait repoussés, protestant que, « si le connétable avoit changé de sentiment, elle vouloit aller passer le reste de ses jours dans un couvent ».

Mais le connétable était loin de renoncer à une alliance si avantageuse; il restait « toujours constant et amoureux », comme auparavant; et en effet, dit Louis XIV dans ses *Mémoires*, « le connétable Colonna, à qui le cardinal Mazarin avoit fait espérer une de ses nièces, poursuivit fort chaudement ce mariage, se promettant que l'affection que je conservois pour la mémoire de ce cardinal s'étendroit sur tous ceux de sa famille ».

Ce mariage, si vivement désiré par tous les intéressés et par le roi lui-même, eut lieu le 12 avril. M. Chantelauze, qui ne donne la date ni de la naissance ni de la mort de Marie Mancini, oublie aussi d'indiquer celle de son mariage. Il lui suffisait, pour se renseigner, de consulter Guy Patin :

« La nièce Marie, qui est une des princesses Mazarines, a été mariée aujourd'hui par procureur au prince Colonna. » (Lettre du 12 avril 1661.)

(1) Massia, [illegible] 1702, [illegible]

Puis, le 18 avril :

« Enfin la petite Marie, nièce du cardinal Mazarin, a été mariée par procureur avec le prince Colonna, et est partie le 13 de ce mois, par ordre du roi, pour aller trouver son mari. Elle emporte d'ici un million d'argent comptant. C'est ainsi que la France nourrit ces petits poissons (1) d'Italie. »

« Par ordre du roi », dit Guy Patin. M. Chantelauze ne s'avance donc pas beaucoup quand il dit : « La vérité est que le roi ne fut pas fâché de la voir partir... On peut trouver la preuve de ce sentiment, peu favorable à l'exilée, dans ses refus constants de la laisser revenir à Paris ». Cette preuve, M. Chantelauze l'aurait plus sûrement trouvée dans Guy Patin, s'il n'avait pas négligé de le consulter.

V.

Nous arrivons à un moment où, pour suivre avec ordre, dans ses divers incidents, la vie aventureuse de Marie Mancini, il faut avoir recours à ses écrits. M. Chantelauze y puise abondamment et avec raison; on peut même dire que, à partir du départ pour l'Italie, son ouvrage n'est guère qu'une suite d'extraits reliés entre eux par un léger fil. Tantôt il les puise dans les *Mémoires* de M. L. P. M. M. (Madame la princesse Marie Mancini, Colonna, (Grande) *Connétable du Royaume de Naples*, Cologne, 1676; tantôt il les tire de l'*Apologie* ou *les Véritables mémoires de madame Marie Mancini, connestable de Naples, écrits par elle-même*, Leyde, 1678. — Il importe donc d'étudier l'authenticité et la valeur historique des deux ouvrages.

Voici en quels termes M. Chantelauze parle du premier :

« Les *Mémoires* de la duchesse de Mazarin, que cette belle personne écrivit de compte à demi avec le galant abbé de Saint-Réal (2), obtinrent un tel succès qu'un anonyme s'empressa de publier presque aussitôt des Mémoires *en partie* apocryphes, attribués à la connétable Colonna. La première moitié de cet opuscule est évidemment fabriquée à plaisir : pas la moindre vraisemblance, pas le moindre esprit, le tout dans un français détestable. Il n'en est pas de même de la seconde moitié, remplie de récits piquants, d'aventures parfois très légères, de détails qui ne peuvent avoir été donnés que par la connétable elle-même, mais en confidence, et à quelque ami intime. Cette relation, qui n'était pas destinée à voir le jour, paraît avoir été écrite par elle en Espagne, pendant qu'elle était captive dans le couvent de Saint-Dominique-le-Royal. Une indiscrétion fit sans doute tomber cette relation entre les mains d'un inconnu, et celui-ci, en la faisant précéder de quelques pages de sa façon, s'empressa de la publier. »

Nous ne partageons pas sur ce point l'opinion de M. Chantelauze. Nous pensons, avec M. Ademollo et avec M. Ferrero (1), que la mention placée au bas de l'*Avis au lecteur* est vraie et que l'ouvrage, écrit d'abord en italien, fut traduit en français par un écrivain peut-être Italien aussi, mais, dans tous les cas, peu expert dans notre langue. Nous ne faisons aucune différence, quant au mérite du style et à l'intérêt des épisodes, entre la première et la seconde partie du livre, ne sachant même où s'arrêterait l'une, où commencerait l'autre; nous croyons que cette relation, destinée à voir le jour, n'a été écrite que pour être publiée, qu'elle n'a pas été écrite par Marie Mancini, qui a protesté en termes énergiques et sincèrement indignés contre sa publication, bien que l'auteur n'ait parlé d'elle qu'en termes convenables, et enfin qu'aucune indiscrétion ne la fit tomber aux mains d'un inconnu.

Aux hypothèses de M. Chantelauze nous nous croyons fondé à substituer, après l'examen attentif du texte des *Mémoires*, cette opinion qu'il y faut voir seulement un de ces petits romans à scandale dont la mode s'était propagée à la suite du succès de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, un de ces livres de Mémoires apocryphes comme il en parut plusieurs avant et après ceux qu'on attribuait à Marie Mancini, tels que les *Mémoires* du comte de Rochefort ou de d'Artagnan, fabriqués à l'aide de faits publics, connus de tous, et d'aventures imaginées à plaisir. La liste est longue des ouvrages de ce genre : il y faut comprendre les prétendus *Mémoires* de Marie Mancici.

Quant à l'*Apologie, ou véritables Mémoires de Marie Mancini*, nous admettons leur authenticité; avec M. Ademollo et M. Ferrero, nous pensons qu'ils ont dû être écrits en italien, la seule langue que Marie connût bien, et qu'ils furent aussi traduits en français, non pas « écrits par une grande dame très familiarisée avec notre langue », comme dit M. Chantelauze, mais par un étranger dont le style est hérissé d'italianismes.

De ces deux ouvrages, l'un nous paraît digne de toute confiance, l'autre n'en mérite aucune, au moins pour les faits qu'il est seul à raconter, et nous avons peine à nous expliquer que M. Chantelauze, sans plus de critique, les cite indifféremment tous les deux.

---

1. Pour comprendre ce passage qui ne paraît pas avoir jamais été expliqué, il faut se rappeler que les armes de Mancini portaient deux poissons; ils étaient disposés parallèlement dans le sens vertical.

2. Rien n'est moins prouvé que cette collaboration; Mlle Dunoyer attribue ces mémoires à Mme du Rhut; on les trouve parmi les œuvres de Saint-Évremond. Par une singulière inadvertance, M. Chantelauze écrit en note : « Hortense Mancini, après avoir fui le palais de son mari, le duc de Mazarin, s'était réfugiée à Chambery... L'abbé, qui écrivait dans cette ville en 1676, ne pouvait manquer de plaire à la belle duchesse. » Suit un passage non moins erroné de Desmaizeaux. En effet, les mémoires d'Hortense ont été publiés en 1675; de plus, en 1676, la duchesse n'était plus à Chambery, où elle était venue en 1672 et où elle était restée trois ans; déjà en 1675 elle était en Angleterre. Le *Factum pour dame Hortense Mancini, duchesse Mazarin, défenderesse et demanderesse*, attribue les *Mémoires* à la duchesse elle-même : elle les aurait composés à Chambery avant son départ pour Londres, par conséquent avant 1676 : « Ce fut là (à Chambery) que... elle composa les anecdotes de sa vie, où l'on voit, à leur naiveté, que le cœur conduisait la main. »

(1) Voy. l'*Opinione*, n° du 12 juin 1879, et la *Rassegna settimanale*, nos du 18 décembre 1881 et du 15 janvier 1882. Nous devons la copie de l'article de l'*Opinione*, dont les exemplaires sont aujourd'hui introuvables, à l'obligeance de Mme la marquise Isabelle de Saint-André, née Villamarina, à qui nous sommes heureux de pouvoir témoigner ici hautement notre gratitude.

VI.

Nous avions à faire ces réserves avant de suivre en Italie la jeune princesse qui quittait alors la France pour n'y plus revenir que dans sa vieillesse.

Elle partit, emmenant avec elle pour secrétaire Baudeau de Somaize, l'auteur du *Dictionnaire des Précieuses,* qui lui avait dédié deux de ses ouvrages : en 1660, la traduction en vers des *Précieuses ridicules,* de Molière, et, en 1661, *Alcippe ou Du choix des galants.* Elle était accompagnée d'un oncle de son mari, l'archevêque d'Amasie, plus tard patriarche de Jérusalem, et d'une escorte de cinquante gardes « à qui Son Éminence avait donné l'ordre de l'accompagner jusqu'à Milan », moins peut-être pour lui faire honneur que pour protéger, sur les routes peu sûres, le million qu'elle emportait.

Nous n'avons point la prétention de refaire ici, après M. Chantelauze ou plutôt après l'*Apologie,* l'histoire de Marie Mancini jusqu'au jour où s'arrêtent ses souvenirs. Mais peut-être ne sera-t-il pas inutile de parler de sa famille, de donner quelques dates qu'on cherche vainement dans l'ouvrage de M. Chantelauze, et de combler quelques lacunes qu'on y remarque.

Après une première grossesse, qui fut malheureuse, la connétable eut, à des intervalles assez rapprochés, trois enfants, trois fils, qui devaient, à ce qu'il semble, être autant de liens entre les deux époux. Son premier fils, né le 7 août 1663, fut Philippe-Alexandre, qui, en 1689, succéda à son père dans ses titres et dignités; le second, Marc-Antoine, né le 15 octobre 1664; le troisième, Charles, né le 4 novembre 1665.

Dans l'intervalle de ses grossesses, la vie de la jeune connétable n'est qu'une suite non interrompue de plaisirs : les voyages, les bals, les festins, le jeu, les mascarades, à défaut des comédies alors momentanément interdites à Rome, se partageaient son temps; son frère, le duc de Nevers, le duc et la duchesse de Brunswick, le cardinal Chigi, le chevalier de Lorraine, se joignent à son mari pour lui faire oublier la France et aimer cette Italie où elle n'est pas venue sans quelque tristesse.

Une si heureuse existence ne pouvait durer toujours : Marie elle-même prit soin de l'interrompre. Après la naissance de son troisième fils, elle crut avoir payé ce qu'elle devait au légitime désir du connétable d'avoir une postérité et refusa de s'exposer aux dangers d'une nouvelle grossesse; elle le dit elle-même assez brutalement : « Ce troisième successeur, dit-elle, m'ayant beaucoup plus coûté que les autres deux, jusqu'à me mettre en danger de ma vie, je pris la résolution de n'en faire pas d'autre, pour ne m'exposer pas à de semblables dangers. Mais, afin que cette résolution fût valide, il étoit nécessaire de son consentement : dequoi je le pressai fort et l'obtins, n'ayant, depuis cela, en tout le temps que nous avons été ensemble, jamais manqué à sa parole. »

Or le connétable était fort épris de sa femme. Lorsqu'elle arriva en Italie, il était allé au-devant d'elle jusqu'à six lieues de Milan : « Le connétable voulut consommer le mariage le même soir que nous fûmes arrivés, sans s'arrêter aux scrupules de ma gouvernante, qui disoit que cela ne se devoit faire que le lendemain, après avoir ouï la messe »; et sa passion avait toujours continué.

Les *Mémoires* font remonter à une époque postérieure l'imprudente exigence de Marie et l'attribuent à d'autres causes. D'abord, lorsque l'abbé Marc-Antoine Colonna, frère du connétable, se maria, en février 1671, avec Clélie Cesarini, fille du prince de Gensano, il reçut de son frère, en pure libéralité, la principauté de Sonnino et d'autres riches seigneuries : on prétend que Marie aurait craint, si elle avait d'autres enfants, de ne pas leur laisser une fortune suffisante pour les besoins de leur nom et de leur rang. Ensuite, Marie, qui s'occupait beaucoup d'astrologie, comme son père, et qui avait même fait venir à Brouage un astrologue turc que le cardinal son oncle dut éloigner d'elle; Marie, qui, en 1670 (1), avait publié sous son nom un livre d'astrologie, sorte de calendrier contenant les prédictions du temps pour l'année 1671, Marie aurait lu dans les astres qu'une nouvelle grossesse entrainerait sa mort. L'*Apologie* ne mêle à ses craintes ni l'astrologie ni l'avarice; le motif qu'elle donne suffit seul à expliquer sa conduite et le parti pris par elle dès la fin de 1665, six ans avant le mariage de l'abbé Colonna.

Le connétable n'avait rien perdu de sa première ardeur; son tempérament s'accommodait mal du serment qui lui avait été arraché. Marie ne tarda pas à reconnaître son imprudence. Son mari porta ailleurs, sans sortir toutefois de la famille, un amour rebuté. La marquise Muti, une nièce peut-être de la sœur de Mazarin qui, mariée à Francesco Muti, n'en avait pas eu d'enfants, attira d'abord ses regards et provoqua les premières jalousies de la connétable; bientôt la marquise Rusca lui porta ombrage. Peu lui aurait importé, à ce qu'il semble, si son mari avait conservé pour elle les mêmes égards et surtout la même faiblesse; mais, dès ce moment, le prince commença à résister à ses caprices, à ses perpétuels et dispendieux déplacements; lui-même aussi était jaloux et ne se plaisait guère à la laisser voyager sans lui. Un jour qu'elle l'avait prié de lui permettre d'aller à Venise avec son frère le duc de Nevers et sa sœur Hortense, duchesse de Mazarin, déjà séparée de son mari, « il me répondit à cela, dit-elle, qu'il ne pouvoit pas encore partir et qu'il ne vouloit pas que j'y allasse sans lui. Ce refus, de la manière

1 [illegible] 1671 [illegible] Rome.... Modena, 1670.

Amédée Renée prétend que [illegible] dans cet ouvrage [illegible] M. Adamoli, [illegible] téristique et fort singulier. Singulières en effet sont les règles pour [illegible] Marie Mancini, [illegible] assurément. [illegible] 12 juin 1870.

L'[illegible] à Colbert par le marquis de [illegible] sous le [illegible] XIV.

qu'il me le fit, choqua si fort mon esprit, qui s'irrite par la résistance,... que je l'aurois quitté dès ce moment-là si mon ressentiment ne se fût rendu aux fortes raisons de la marquise sa sœur » (Anne Colonna, femme de Paul Spinola, marquis de Los Balbaces).

Nous connaissons par les *Mémoires* de la duchesse de Mazarin la date de cette première pensée d'une rupture définitive : c'est pendant l'été de 1669 que se fit le voyage de Venise, où Marie obtint enfin, sur les instances de son frère et de sa sœur, la permission de se rendre, pour aller de là assister à Sienne aux grandes chasses du cardinal Chigi. Mais une idée folle, dès qu'elle avait germé dans le cerveau de la connétable, ne pouvait que s'y développer rapidement. L'avocat Érard, dans son plaidoyer contre la duchesse de Mazarin, attribue aux conseils de celle-ci la résolution de Marie Mancini; Saint-Évremond, au contraire, dans l'oraison funèbre de la duchesse, écrite, sinon prononcée de son vivant, assure que celle-ci n'avait oublié aucune bonne raison pour l'en détourner. Nous croyons que Saint-Évremond dit la vérité, qui s'accorde avec les faits.

Quoi qu'il en soit, Marie hésita pendant trois années ; mais enfin, en 1672, le 29 mai, elle prit irrévocablement le funeste parti qui devait à jamais la jeter dans cette vie d'aventures où nous avons maintenant à la suivre jusqu'à sa mort. « Quand les cervelles de nous autres femmes se démontent, écrit Mme de Scudéry à Bussy, le 6 mars 1671, à propos d'Hortense, en vérité cela ne se raccommode jamais. »

## VII.

Les *Mémoires* d'Hortense Mancini et l'*Apologie* de la connétable sa sœur sont d'accord pour nous apprendre les difficultés, les dangers, les terreurs de cette fugue. Ensemble elles sont parties; ensemble elles arrivent à la Ciotat, enchantées de quitter ce brigantin de Gênes (1) dont le capitaine pouvait si facilement les faire jeter à la mer pour s'emparer de leur fortune. Les voici à Marseille. Marie y va faire une visite à M. Arnoul, intendant des galères, correspondant actif de Colbert, dupe de Mme du Rhut, cette intrigante qui était parvenue à s'en faire épouser et à qui Mme Dunoyer attribue la rédaction des *Mémoires* d'Hortense Mancini. Arnoul lui remit un paquet fermé « où je trouvai, dit la connétable, un passeport et une lettre de Sa Majesté, avec une autre de M. de Pomponne pour M. de Grignan, lieutenant du roi pour la Provence, par laquelle il le chargeoit particulièrement de me recevoir à Aix et de m'assister de son autorité et, généralement, de tout ce qu'il me pouvoit offrir ».

Les deux sœurs s'empressent d'aller à Aix : six gardes et un gentilhomme, envoyés d'avance par le comte de Grignan, les y accompagnent depuis Marseille; le comte et la comtesse les attendent à une lieue de la ville. Bien piteux devait être leur équipage quand elles se montrèrent aux regards plutôt moqueurs que respectueux du comte et de la comtesse; et celle-ci en fait une si plaisante description à sa mère que, dans un temps où « tout le monde pleure on craint de pleurer » à cause des pertes éprouvées au passage du Rhin (12 juin), Mme de Sévigné lui répond (20 juin 1672) : « Au milieu de nos chagrins, la description que vous me faites de Mme Colonna et de sa sœur est une chose divine; elle réveille, malgré qu'on en ait; c'est une peinture admirable. » — Le *Menagiana* prétend que les princesses allèrent alors rendre visite à Mme de Sévigné, qui se serait trouvée chez sa fille, et que la marquise, peinée de voir le délabrement de leur costume, leur aurait envoyé, le soir même, une douzaine de chemises avec une lettre commençant par ces mots : « Vous êtes comme les héroïnes de roman; force pierreries, et point de linge blanc. » Mais l'anecdote est fausse, puisque Mme de Sévigné était à Paris. On voit aussi par une lettre de Mme de Scudéry à Bussy (26 juin) que le bruit courait qu'elles étaient arrivées habillées en cavaliers. Elles étaient parties de Rome, en effet, avec des habits d'hommes, mais cachés sous leurs vêtements de femmes.

Un autre bruit s'était répandu, qui n'était guère à leur honneur et que nous connaissons aussi par Mme de Scudéry : on disait qu'elles avaient fait leur équipée pour rejoindre à Aix le chevalier de Lorraine et son frère, le comte de Marsan; mais rien ne confirme cette assertion, qui paraît controuvée.

Le fait seul de cette fugue et ses incidents romanesques, n'étaient-ce pas d'assez lourdes fautes? La duchesse de Bouillon et la comtesse de Soissons, les deux sœurs de Marie et d'Hortense, « sont en furie contre ces folles, écrit Mme de Sévigné, et disent qu'il les faut enfermer; elles se déclarent fort contre cette extravagante folie. On ne croit pas aussi que le roi veuille fâcher M. le connétable, qui assurément est le plus grand seigneur de Rome. — En attendant, ajoute Mme de Sévigné (et ce passage est l'origine de l'anecdote du *Menagiana*), nous les verrons arriver comme Mlle de l'Étoile », l'héroïne du roman comique de Scarron.

Mme de Sévigné ne vit arriver à Paris ni Marie ni sa sœur. Après un séjour de deux semaines à Aix, elles partirent, Hortense pour Turin, Marie pour Grenoble, où elle fut reçue avec les plus grands témoignages de respect par le duc de Lesdiguières. Là, un ordre du roi lui défendit de passer outre, malgré les prévisions contraires de Mme de Scudéry qui croyait le roi fâché qu'on les eût arrêtées, car, disait-elle, « comme il aime Mme Colonna, il ne lui voudrait pas nuire ». Sur cette défense, la duchesse de Mazarin, qui était revenue à Grenoble, retourna à Chambéry; mais Marie, déjouant la surveillance de M. de la Gibertière, chargé de l'arrêter au passage du pont de Roanne, le laissa s'y morfondre et, suivant la route de Paris par Nevers, arriva jusqu'à Fontainebleau.

Plaisante odyssée que la sienne, et qui se lit comme un roman : maître de poste gagné, voitures versées, calèche faite pour une personne en recevant plusieurs, à la grande colère des postillons, poursuite de La Gibertière : mille incidents animent le curieux récit que la connétable nous a laissé de ses tribulations.

De Fontainebleau, Marie avait écrit au roi pour le supplier de lui permettre le séjour de Paris : Louis, fidèle à une pro-

(1) Le texte donné par M. d'Heylli, et non corrigé par lui, donne *Grado* au lieu de *Genova*, Gênes.

messe qu'il avait faite au pape et au cardinal Colonna, fut inflexible et lui envoya l'ordre de retourner à Grenoble; sur de nouvelles instances de celle qu'il avait tant aimée, il consentit seulement à autoriser son séjour dans l'abbaye du Lys. En même temps il lui envoyait mille pistoles, libéralité qu'il renouvela tous les six mois, tant que Marie resta sous sa protection : mille pistoles, onze mille livres, équivalaient à environ cinquante-cinq mille francs de notre monnaie.

Au Lys, la connétable reçut les visites de ses deux sœurs, la duchesse de Bouillon et la comtesse de Soissons, et de ses deux beaux-frères, le dernier peu de temps avant sa mort. Les bons conseils qui lui furent alors donnés ne purent calmer cette cervelle indomptée; elle écrivit au roi et à Colbert des lettres inconvenantes dont elle se repentit trop tard : on les trouve au tome IV de la *Correspondance administrative sous Louis XIV*. Le roi, irrité, lui enjoignit de se retirer dans une abbaye à soixante lieues de Paris et finit par lui assigner pour résidence l'abbaye d'Avenay, près de Reims. On s'occupait beaucoup d'elle à ce moment; les lettres de Mme de Scudéry, de Mme de Sévigné, du comte de Bussy en font foi; la *Gazette de Hollande* consacrait à elle et à sa sœur un article que Mme de Sévigné trouvait fort plaisant.

Marie était peu disposée à voir les choses du côté comique : la vie agréable qu'elle menait à Avenay lui devint bien vite impossible à supporter; aussi accepta-t-elle avec empressement l'offre que lui fit son frère de le rejoindre à Nevers. Elle part, elle arrive; mais elle était auprès de lui depuis huit jours à peine quand le duc, fantasque comme ses sœurs, éprouve le besoin d'aller à Venise. Il faut de nouveau boucler ses malles : on s'arrête à Lyon; le marquis de Villeroy fait à la nièce du cardinal une brillante réception; après un temps d'arrêt fort court, voici Marie partie pour Turin, où le duc de Savoie l'accueille avec de grands honneurs; de là elle fait une pointe sur Chambéry, où elle doit se rencontrer avec sa sœur Hortense; celle-ci esquive sa visite, et Marie se voit forcée de rentrer à Turin, où elle prend une part active à tous les plaisirs de la cour. Tous les égards que lui témoignait le duc de Savoie étaient bien faits pour lui inspirer confiance dans ses conseils; mais ces conseils mêmes l'irritèrent : il l'engageait à retourner à Rome; elle voulait rentrer en France; il en résulta entre eux une grande froideur, une rupture même.

Pour obtenir de Louis XIV l'autorisation nécessaire et pouvoir se rendre à Paris, elle n'hésita pas à s'adresser à son mari et à solliciter son intervention. La connétable ne reçut pas de réponse à ses lettres : peut-être n'y avait-il pas répondu. Bientôt après, il suggéra à sa femme l'idée de passer en Flandre. Marie y était allée dans un autre temps, et c'est là que, pendant la petite vérole du roi, elle s'était attachée à lui et avait conquis son amour. Que les temps étaient changés! Tandis que les autres hommes, lui fait dire Mme de Scudéry, donnaient de l'argent aux dames pour les voir, le roi lui offrait une pension pour ne la point voir!

Marie céda-t-elle au charme des premiers souvenirs? espérait-elle que quelque circonstance favorable la rapprocherait du roi, qui suivait alors la campagne? Quel que fût son mobile, Marie se décida à partir pour la Flandre en passant par Milan, où l'une des demoiselles de sa suite, prise pour elle, fut arrêtée et retenue pendant huit jours (1) au château; par Arona, la patrie de saint Charles Borromée, sur le lac Majeur; par le mont Saint-Bernard, puis par Bâle, Mayence, Francfort et Cologne. Le voyage fut long; l'hiver était déjà commencé lorsqu'on la vit « sur le Rhin, dans un bateau, avec des paysannes : elle s'en va je ne sais où, dit Mme de Sévigné, dans le fond de l'Allemagne ». (*Lettre* du 24 novembre 1673).

Ni elle non plus, la pauvre femme, ne savait où elle allait. Trahie par un ami de son mari, le marquis de Borgomaneiro, et par l'abbé Oliva, son secrétaire, elle eut la fâcheuse faiblesse de se laisser guider par eux. Ce fut dans le château d'Anvers que se termina son voyage : elle y fut retenue prisonnière par ordre du gouverneur, le comte de Monterei, de l'illustre maison de Haro, sur la demande de Borgomaneiro et d'Oliva. On voulait, comme le lui écrivit plus tard son mari, l'empêcher de passer en France ou en Angleterre, en d'autres termes la fixer sur un territoire italien ou espagnol, où le connétable, tout-puissant en Italie et en Espagne, pût la tenir sous une certaine dépendance plus ou moins dissimulée.

D'Anvers, Marie s'embarqua pour Bruxelles, « où elle avoit grande passion de demeurer »; elle était accompagnée du capitaine des gardes du comte de Monterei. Les conversations qu'elle eut avec lui lui donnèrent une triste opinion du logis qui lui était réservé; sa résolution fut vite prise : elle se jeta dans l'église du couvent qui lui était destiné, comme dans un lieu inviolable, et ni le comte-gouverneur, ni le nonce du pape, ni l'archevêque ne purent obtenir d'elle, par leurs prières ou par leurs menaces, qu'elle consentît à en sortir; on mit donc des sentinelles à la porte de l'église et l'on fit défense à l'abbesse du couvent contigu de la recevoir. Voulait-on donc la prendre par la famine?

Elle allait se décider à passer la nuit dans cette église quand un personnage qu'elle « connaissoit comme homme de bien », l'*amman* (2), magistrat ou officier souverain de la ville de Bruxelles, M. Bruneau, la décida à se rendre dans « un appartement tout joignant un couvent appelé des Anglaises, où Monterei avoit fait mettre plus de grilles qu'au couvent même » et avait chargé un gentilhomme espagnol « de la garder à vue et d'être témoin de toutes ses actions »,

## VIII.

Une telle captivité, une si étroite surveillance ne pouvaient être supportées par la connétable : elle écrivit à son mari

1 Le texte publié par M. d'Heyl [illegible] pour ne se trouve [illegible] *jour*, titre d'une autre édition de l'*Apologie:* nous l'avons vérifié.

2 Le texte de M. d'Heyl porte : « M. Bruneau [illegible] de Bruxelles ». Aussi M. Chantelauze, [illegible] d'homme, parle ici d'un honnête bourgeois de la ville qui s'appelait « Bruneau Aman ».

pour lui demander l'autorisation de se rendre à Madrid. Le connétable la lui accorda et envoya même son frère naturel, l'abbé don Fernando Colonna, pour l'accompagner. Ramenée de Bruxelles à Anvers, Marie ne tarda pas à passer à Ostende, où, pendant huit jours, D. Fernand Valladores, gouverneur de la ville, la traita magnifiquement, en attendant une occasion pour l'embarquer. Enfin un vaisseau anglais la conduisit en neuf jours à Saint-Sébastien, avec l'abbé Colonna et avec tous ses gens.

Avant son départ, Marie avait écrit à D. Luis Henriquez Cabrera, duc de Medina de Rio-Seco (dixième *amirante* ou amiral de Castille, le père de ce D. Jean Thomas Henriquez, célèbre plus tard par sa trahison envers le roi Philippe V), et, par l'entremise de l'amirante, à la reine d'Espagne; elle avait prié l'amirante de la recevoir dans sa maison jusqu'à ce que Sa Majesté lui permît d'entrer dans un couvent. Mais, sans plus attendre, elle continua sa route et trouva à trois lieues de Madrid une lettre de l'amirante qui lui offrait « une maison de plaisance, richement meublée et ornée des plus riches peintures de l'Europe, et enfin le lieu le plus agréable de toute l'Espagne ». La duchesse douairière d'Albuquerque, née Anne Henriquez, troisième femme de François Ferdinand, 7e duc d'Albuquerque; son fils François Ferdinand, 8e duc d'Albuquerque; sa plus jeune fille, femme du marquis d'Alcanizas, second fils de l'amirante, se réunirent pour faire cortège à la connétable du royaume de Naples et l'accompagner à sa demeure. Marie rappelle toujours avec une satisfaction visible les marques de déférence, les hommages, les honneurs qu'elle reçoit, et qui forment, pour nous, une sorte de contraste avec l'état précaire où nous la voyons.

De cette demeure provisoire, Marie obtint la faveur d'être admise dans le couvent de San-Domingo-el-Real, non sans protestations de la part de l'abbesse. Avons-nous besoin de dire qu'à peine entrée elle en voulut sortir? En effet, la reine, mère de Charles II, ayant accordé, sur sa prière, à son second fils, Marc-Antoine Colonna, le commandement de deux compagnies de cavalerie dans l'armée de Flandres, elle demanda au connétable la permission d'accompagner cet enfant, à peine âgé de douze ans. Le connétable, pour toute réponse, supplia Sa Majesté de ne le jamais permettre, disant que la princesse sa femme « étoit bien et en sûreté à Madrid et qu'il ne vouloit pas courir le danger de la voir en liberté ailleurs ». Sur quoi, Marie s'échappa, non pour s'enfuir en France ou en Angleterre, mais pour « être hors de clôture » et « pour faire voir, dit-elle, que toutes les peines qu'on prenoit à me garder et me tenir enfermée ne serviroient qu'autant que je voudrois ».

Ayant ainsi fait ses preuves, la connétable, sans trop de peine, « accepta le parti de retourner au couvent », mais non sans l'arrière-pensée et le vague espoir d'en sortir bientôt.

Cet espoir ne fut pas trompé. Dès que le jeune roi Charles II, né en 1661, eut atteint sa majorité, il appela auprès de lui son frère naturel, don Juan II d'Autriche, de beaucoup son aîné puisqu'il était né en 1629, et en fit son premier ministre. Comment la connétable parvint-elle à gagner sa bienveillance? Nous ne saurions le dire; mais elle avait à peine trente-six ans; elle était dans le plein épanouissement de sa beauté, et il nous est d'autant plus permis de lui attribuer, dès les premières entrevues, une grande influence auprès du prince, que, deux ans après, on la savait, en France, toute-puissante sur son esprit : « Je ne sais, écrivait Mme de Gouville à Bussy le 13 novembre 1677, si on vous a mandé que Mme Colonna, qui est dans un couvent à Madrid, gouverne don Juan d'Autriche, lequel y mène souvent le jeune roi d'Espagne, qui la trouve aussi fort à son gré. »

Forte de l'appui du premier ministre et du roi, la connétable, après une nouvelle fuite suivie d'une nouvelle mise en clôture, finit par obtenir d'un conseil d'État complaisant « qu'on me donneroit, dit-elle, une entière liberté et une maison où je serois avec la bienséance et l'honneur dus à une personne comme moi ». — Cette maison qu'elle choisit fut celle du frère naturel de son mari, de don Fernando Colonna; et c'est là qu'elle était encore à la fin de 1677 ou au commencement de 1678, époque où elle écrivit son *Apologie :* elle n'y restait cependant qu'à titre provisoire, puisque, dit-elle encore, elle y attendait « l'ordre de Sa Majesté de ce qu'il doit arriver de ma fortune, ne sachant de quel côté elle tournera, bien que je doive attendre de la clémence et de la justice de ce monarque et de la grande prudence de Son Altesse (don Juan), que je trouverai la fin de mes peines et le repos que je désire avec autant d'impatience que j'en ai de besoin ».

Ici s'arrêtent les mémoires authentiques, mais non les aventures de la connétable Colonna; grâce à Mme d'Aulnoy et à Mme de Villars, femme de notre ambassadeur à Madrid, grâce à Saint-Simon, à Dangeau, à la marquise d'Uxelles, nous pouvons encore la suivre, d'année en année, jusqu'à la dernière heure de sa vie toujours agitée, toujours tourmentée.

## IX.

Il semble que la connétable sut mal mettre à profit cette liberté qu'elle avait eu tant de peine à conquérir : il est probable, en effet, que, sans de nouvelles escapades de sa part, la décision du conseil d'État aurait prévalu sur toutes les instances de son mari. Cependant, au temps où Mme d'Aulnoy écrivait la curieuse *Relation* de son voyage en Espagne, 29 mai 1679, Marie avait été reléguée encore une fois dans le couvent de San-Domingo-el-Real, « avec cette condition que, s'il lui arrivoit d'en sortir, elle consentoit que le roi la livreroit à son mari ».

C'était là un consentement forcé qui ne pouvait l'engager. Aussi, dit encore Mme d'Aulnoy, « quelquefois, le soir, elle s'échappoit avec quelqu'une de ses femmes et elle alloit se promener, le plus souvent à pied, en mantille blanche, au Prado, où elle avoit d'assez plaisantes aventures, parce que les femmes qui vont là sont, pour la plupart, des aventurières ».

Nous avons vu que, à plusieurs reprises déjà, la connétable avait correspondu avec son mari : une telle correspondance

a déjà lieu de nous étonner. Mais comment comprendre la conduite du connétable, qui, nommé vice-roi d'Aragon, passa d'abord par Madrid, et qui, là, « alloit tous les jours l'entretenir à son parloir », où Mme d'Aulnoy lui a vu « faire des galanteries pour elle, telles qu'un amant auroit pu en faire pour une maîtresse »?

Le connétable partit pour Saragosse. Sur ces entrefaites, la jeune reine étant entrée à Madrid, Marie, sans souci de ses promesses, s'évada encore une fois, un matin, le 26 janvier 1680, et se réfugia à l'ambassade de France, auprès de la marquise de Villars. De là, après de longues négociations, elle se laissa ramener chez son beau-frère Spinola, d'une famille génoise, pourvu en Espagne du titre de marquis de Los Balbases. Elle y resta peu de temps, car, dès le 5 février, son mari, muni d'un ordre du roi, la fit conduire dans un couvent à quatre lieues de Madrid; revenu lui-même à Madrid le 3 mars, il lui permit de rentrer dans un couvent de cette ville. Mais, dit Mme d'Aulnoy, « elle n'y sut demeurer, et, à l'heure qu'on y pensoit le moins, elle sortit encore et fut droit chez son mari ».

Cette fuite n'a rien qui puisse nous surprendre. Mais ce qui paraît, une fois de plus, inexplicable, c'est qu'elle s'empara de la moitié de la maison, y demeura, y reçut des visites, en rendit, et eut même plus d'une fois l'honneur d'être reçue chez la reine. Le connétable était-il lassé de lui infliger une captivité qu'elle ne se lassait pas de rompre? Ne s'était-il pas laissé prendre par un retour de tendresse en voyant « ses yeux vifs, spirituels et touchants, ses dents admirables, ses cheveux plus noirs que du jais et en quantité, sa taille belle et sa jambe parfaitement bien faite »? Espérait-il que ses terreurs d'une nouvelle grossesse s'étaient dissipées?

Une pensée plus sévère peut-être le disposait à la clémence. Il avait « trois grands fils mal élevés », dont l'aîné, Philippe-Alexandre, qui se maria en effet dans le courant de 1681, allait épouser Laurence de Lacerda-Aragon, fille du duc de Medina-Celi : la présence au logis de la mère de famille, en semblable circonstance, était trop naturelle pour que le connétable pût se refuser à la tolérer.

Cette tolérance ne fut pas de longue durée et ne se prolongea même pas jusqu'au mariage projeté; et voici ce que nous raconte Mme d'Aulnoy. A la fin de l'année 1680, le duc de Medina-Celi ayant déjà remplacé comme premier ministre don Juan, mort en 1679, « un conseiller du conseil royal avec ses officiers, suivi du connétable Colonna et du marquis de Los Balbaces, qui servoient de recors, tous armés, comme s'il eût été question d'arrêter un chef de parti plutôt qu'une femme malheureuse et sans défense, allèrent, sur les onze heures du soir, enfoncer les portes de son appartement, qui étoit toujours dans la maison de son mari. Elle étoit dans sa chambre; aussitôt un alcade *de corte* (de la cour) voulut lui lier les bras avec une corde. Se voyant traitée si indignement, elle prit un petit couteau qui étoit par hasard sur la table, et, en se défendant, elle lui en donna un coup dans la main. Sa résistance obligea tout le monde de se jeter sur elle avec acharnement, et cette pauvre dame fut traînée par les cheveux et demi-nue, comme la dernière des misérables. On la conduisit de cette manière, toute la nuit, dans le château de Ségovie, sans avoir aucune considération ni pour sa naissance ni pour sa réputation, bien qu'elle n'eût donné aucun sujet de la traiter ainsi : car enfin elle étoit actuellement dans la maison de son mari, et tout son crime étoit de ne vouloir pas retourner à Rome avec le connétable ».

Tout Madrid s'indigna dès que l'on connut cette horrible scène et le nouveau châtiment infligé à la connétable, sans provocation de sa part; la reine intervint en sa faveur. Tout ce que l'on put obtenir du connétable fut cette singulière convention, que lui-même se ferait chevalier de Malte et que sa femme se ferait religieuse dans un couvent de Madrid, d'où elle ne pourrait plus sortir.

La connétable accepta cet arrangement : que n'aurait-elle pas accepté pour sortir de sa prison de Ségovie et se rapprocher de Madrid? Deux mois après avoir quitté cette ville, elle y revenait, et, le 15 février 1681, elle entrait au couvent des religieuses de la Conception, de l'ordre de San Geronimo, un « couvent commode », dit Mme de Villars, où « l'habit est joli et assez galant », et y prenait le voile de novice.

Rien de plus étrange que la vie de la connétable au couvent; elle rappelle celle de la duchesse de Mazarin, sa sœur, et de Mme de Courcelles : « Elle portoit des jupes de brocart or et argent sous sa robe de laine, et, aussitôt qu'elle n'étoit plus devant les religieuses, elle jetoit son voile et se coiffoit à l'espagnole avec des rubans de toute couleur. Il arrivoit quelquefois que l'on sonnoit une observance à laquelle il falloit qu'elle allât; la maîtresse des novices venoit l'avertir : elle reprenoit son froc et son voile par-dessus ses rubans et ses cheveux épars; cela faisoit un effet assez plaisant, et l'on n'auroit pu s'empêcher d'en rire si d'ailleurs elle ne s'étoit pas attiré la compassion de toutes les personnes qui la connoissoient; car enfin elle étoit dans une véritable nécessité, manquant d'argent, fort mal nourrie et encore plus mal logée, dans une espèce de grenier haut comme un jeu de paume, où elle geloit de froid ».

Mme d'Aulnoy nous apprend aussi ce que devint alors la connétable; mais nous le savons de reste : elle quitta son couvent dès que son mari eût quitté lui-même l'Espagne pour retourner en Italie : ni l'un ne fut chevalier de Malte, est-il besoin de le dire? ni l'autre ne fut religieuse.

M. Chantelauze prétend qu'en 1684 la connétable put se réfugier en France, grâce sans doute à un rigoureux incognito. Nous ne le contredirons pas, n'ayant aucun texte à invoquer pour ou contre son assertion. Mais nous savons, par une lettre qu'il cite du comte de Rebenac, qu'en 1688 « Mme la connétable est à Madrid, dans un petit couvent dont elle sort quand elle veut. Sa conduite, ajoute le comte, ne déplaît point à la cour. Elle a beaucoup d'amis considérables ».

L'année suivante, 1689, le 15 avril, elle perdit son mari, dont la mort fut exemplaire, dit un écrivain du temps. Nous serions porté à croire, n'était l'affirmation contraire de M. Chantelauze, qui s'appuie sans doute sur quelque chose, qu'elle ne quitta pas l'Espagne avant cette époque; son premier voyage en France après que, en devenant veuve, elle eût

repris sa liberté, serait celui dont parle Dangeau, qui n'en signale aucun autre auparavant : « *Jeudi, 12 janvier 1690...* M^me^ la connétable Colonna, qui est en Espagne et qui doit retourner à Rome, a obtenu un passeport pour passer par la France; elle n'approchera pas de Paris ni de la cour. » Et encore même, à cette date, nous n'avons pour elle que l'autorisation de traverser la France; le voyage ne se fit réellement que l'année suivante, et c'est encore Dangeau qui se charge de nous donner de ses nouvelles : nous savons par lui que, le 8 octobre 1691, elle est à Bayonne, qu'elle s'en va à Toulouse et de là à Arles, puis à Gênes, où elle verra ses enfants ; de Gênes elle s'en retournera en Espagne; M. de Nevers, son frère, la verra pendant qu'elle sera dans le royaume ; il est parti pour aller au-devant d'elle.

Ainsi que l'avait annoncé le minutieux chroniqueur, Marie, après un séjour d'une année en Italie, retourna en Espagne en traversant de nouveau la France (9 nov. 1692).

X.

A partir de cette époque, nous aurions besoin, pour la suivre de plus près, de consulter les riches archives de la famille Colonna; privé de cette ressource, nous nous bornons à rappeler quelques événements de famille qui durent occuper ou préoccuper sa solitude.

En janvier 1697, son second fils, Marc-Antoine, épousa Christine, fille du marquis Paleotti; la même année, le 10 août, son fils aîné, Philippe-Alexandre, perdait sa femme Laurence de Lacerda-Aragon, fille du duc de Medina-Celi, qui, après la mort de don Juan (1679), était devenu premier ministre; trois mois après, le 25 novembre, il se remariait avec Olympe-Pamphile, fille du prince de Carpinetti, qui, le 5 octobre 1698, lui donnait un fils, Laurent Colonna, malheureusement mort en juin 1699.

Six ans après, nous trouvons la connétable à Paris. « La connétable Colonna, dit Dangeau (10 septembre 1705), qui étoit depuis quelque temps en Provence, a la permission du roi de s'approcher de Paris pour voir sa famille, et elle est depuis huit jours à Passy, où le duc de Nevers, son frère, a une petite maison. » — Marie avait alors soixante-six ans; Louis XIV en avait soixante-sept : ils pouvaient se rapprocher sans trop craindre de voir se rallumer leur ancienne passion. Cependant le roi, toujours galant, chargea le duc d'Harcourt de lui faire « beaucoup d'honnêtetés de sa part ».

Hélas! s'ils s'étaient revus! — « La connétable, fort détruite de sa personne, ne songe plus qu'à sa santé, mangeant peu, faisant son pot dans sa chambre, marchant beaucoup et se moquant des écharpes et culs de Paris (1), dont elle trouve déjà le climat trop froid, et prétend aller passer son hiver à Gênes. Elle a deux femmes et dix ou douze hommes, ne se souciant point d'argent... Tout son esprit y est, et le même ton de voix. » (*Lettre de la marquise d'Uxelles*, citée par les éditeurs de Dangeau.)

(1) « Les culs de Paris sont la trousseure des dames de ce temps sur le dos, qui leur font de si gros paquets qu'on ne leur en voit plus la taille. » (M^me^ d'Uxelles.)

Quant au roi, à cette même époque, il « dormoit avec inquiétude, se réveilloit souvent en sursaut et avec des rêveries turbulentes ». Pensait-il donc à Marie Mancini, l'amour de sa vingtième année? — Non, répond son médecin Fagon (1); il « avoit le besoin d'être désempli, autant par la saignée que par la purgation ». — Oh! les rêves du passé, après cinquante ans!

Mais glissons sur ces souvenirs et reprenons la connétable à Passy pour la conduire à Gênes, où elle a la malencontreuse idée d'aller chercher un climat chaud, ignorant que Gênes est une des villes les plus froides de l'Italie. C'est là sans doute que, au mois de mai 1706, elle apprit la promotion, faite par Clément XI, de son troisième fils, Charles Colonna, à la dignité de cardinal. Un seul, un dernier événement appelle notre attention sur l'histoire de sa famille : le 6 novembre 1714, elle perdit son fils aîné, Philippe-Alexandre.

Elle lui survécut de quelques mois encore et vint achever à Pise sa vie si agitée. C'est là, dans l'église du Saint-Sépulcre, qu'elle fut inhumée, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante, gravée sur sa pierre tombale (2). On remarquera qu'en lui attribuant seulement l'âge de soixante-douze ans, les auteurs de l'inscription l'ont rajeunie de quatre ans.

D. O. M.
MARIA MANCINIA COLVMNA
PVLVIS ET CINIS

—

Carolus S. R. E. Cardinalis Columna
optimæ parentis moderationi
et supremis mandatis obsecundans
supraposita epigraphem
simplicem et brevem
humileque hoc sepulcrum
perenne luctûs et desiderii sui monumentum
apponendum curavit.

—

Obiit anno Salutis M.DCC.XV
ætatis suæ septuagesimo secundo.

C'est-à-dire, en français :

A DIEU TRÈS-BON, TRÈS-GRAND,
MARIE MANCINI COLONNA,
POUSSIÈRE ET CENDRE.

—

Charles, S. R. E. Cardinal Colonna,
à la modestie de sa mère excellente
et à ses ordres suprêmes déférant,
a fait graver l'épitaphe qui précède,
simple et brève,
et cet humble tombeau,
éternel monument de son deuil et de ses regrets.

—

Elle mourut l'an du salut M.DCC.XV,
dans la soixante-douzième année de son âge.

(1) *Journal de la santé du roi*, p. 280 : août-septembre 1705.

(2) M. Ademollo avait déjà donné le texte de cette inscription dans son article de l'*Opinione*. Pour plus d'exactitude, nous en avons demandé la reproduction à M. le directeur de la bibliothèque de l'Université de Pise, qui a bien voulu nous l'envoyer. Nous ne saurions trop reconnaître son obligeance.

Ici, des armes divisées en deux parties égales par une ligne verticale et surmontées d'une couronne; à gauche, une colonne avec son chapiteau et sa base, qui est *Colonna;* à droite, deux poissons disposés parallèlement dans le sens vertical, qui sont les armes des Mancini.

Ces derniers renseignements, comme bien d'autres, manquent à l'ouvrage trop superficiel de M. Chantelauze. Nous avons pu combler quelques lacunes que l'on s'étonne à bon droit d'y trouver et faire connaître les dates exactes de la naissance, du mariage, de la mort de la connétable Colonna, qu'il n'avait pas indiquées lui-même. Nous avons cru pouvoir aussi discuter certains documents, qu'il nous a paru avoir acceptés sans une critique suffisamment rigoureuse. Nous serions heureux si notre travail, moins étendu, mais plus complet et qui nous a certainement coûté plus de recherches que le sien, lui permettait d'améliorer la prochaine édition de cette *Vie de Marie Mancini* qui, pour être exacte et complète, pourrait tout aussi bien, comme nous l'avons dit, présenter au lecteur l'attrait d'un roman.

CH.-L. LIVET.

---

## LE PENSIONNAIRE DE M. LOLO

### Conte

J'écrivis à M. Lolo, médecin de l'asile des *Oubliettes,* et je lui exposai mon désir de voir de près quelques-uns de ses malades.

Il me répondit d'une manière aimable. Aussi, deux jours après, étais-je aux *Oubliettes.* Ce ne fut pas sans de longs détours, à travers d'innombrables corridors, qu'enfin je me trouvai devant une petite porte vitrée.

— Entrez hardiment, me dit la bonne femme qui me conduisait.

Je vis un gros homme court, petit, souriant, sautillant, allègre. C'était le docteur Lolo. Ses yeux vifs exprimaient la gaieté et la bonne humeur : je me nommai; il me fit asseoir et, sans façon, me donna une poignée de main.

— Vous n'êtes pas médecin, me dit-il, et vous voulez visiter des fous? Cela est contraire au règlement; mais je me moque du règlement. Vous ne croyez donc pas que la folie est contagieuse, comme on le dit, et qu'à voir des aliénés?..

Je fis un geste de dénégation.

— Ma foi, vous avez raison, reprit-il avec un bon gros rire. Tenez, moi qui vous parle, eh bien! je vis avec ces pauvres diables depuis près de vingt-cinq ans, et cependant ma tête est solide, et on ne parle pas de m'enfermer.

Cette idée le fit éclater de rire, et il se promena dans la petite salle, plein d'une légitime satisfaction, s'admirant dans l'humble glace qui était pendue au mur.

— Nous avons les *gâteux,* les *idiots,* les *épileptiques* et les *maniaques,* me dit-il. Voulez-vous les voir tous en détail? Je vous préviens que ce n'est pas joli, joli

Et il se rengorgea en relisant le nom de sa clientèle.

Nous quittâmes la petite salle et nous entrâmes dans les cours.

O laideur humaine! Pauvres êtres inconscients et inutiles, pourquoi vous fait-on vivre? Qui donc s'acharne à conserver cette honte de notre espèce? Qui sait si sous cette enveloppe ignominieuse une âme n'est pas enfermée, qui souffre et gémit de son infamie? Vieillards déments qui pourrissent dans leurs lits nauséabonds; enfants débiles et monstrueux qui ne peuvent même pas se traîner; rebuts des êtres; formes malvenues; ébauches que la nature a mises au monde dans un moment de raillerie ou de colère, pourquoi gardons-nous cette grotesque collection? Il ne se trouvera donc pas un homme de cœur ou de sens, qui aura le courage de mettre le feu à cette défroque de l'humanité?

M. Lolo, comme un prince qui parcourt ses États, la tête haute, l'œil frais, la bouche ouverte pour sourire, promenait sa joyeuse humeur parmi ces misères.

Nous étions arrivés dans la cour des *maniaques;* M. Lolo regarda sa montre :

— Diable! dit-il, voilà déjà onze heures, et on m'attend pour une consultation à Auteuil. Mon cher monsieur, je suis forcé de vous quitter; mais, si vous voulez voir un beau cas de folie raisonnante, tenez, emmenez ce brave garçon dans mon cabinet, et il vous racontera son affaire.

— Jacques, dit-il à un individu qui se tenait assis sur un banc, voilà quelqu'un qui a la bonté de s'intéresser à vous. Vous pouvez lui raconter toute votre histoire.

Nous rentrâmes dans la petite salle vitrée. M. Lolo me serra la main, me sourit et partit en sautillant. Je me trouvai seul avec Jacques.

C'était un homme d'environ quarante-cinq ans. Sa figure douce, un peu hébétée, éveillait la sympathie; car, de temps à autre, ses yeux s'illuminaient d'un éclair de vive intelligence.

— Savez-vous où vous êtes? lui dis-je.

Il sourit sans me répondre. Je recommençai ma demande. Il sourit encore et me dit :

— Je suis enfermé dans l'asile des *Oubliettes,* et il est probable que j'y resterai toute ma vie; car je n'ai pas conscience de ma folie; ce qui est fort grave. Il paraît que je suis fou : tous les médecins l'affirment. Mais, malgré toute ma bonne volonté, leur affirmation ne me suffit pas.

Je m'attendais à ce discours.

— Alors, lui dis-je, vous n'êtes pas fou?

— Non, monsieur. Malheureusement je me connais bien, car j'ai étudié tous les recoins de mon *moi.* J'ai des défauts, je suis paresseux, j'aime à rêver et il me plaît de philosopher sur mon sort; sans cela, je ne serais pas ici; mais j'ai voulu raisonner, réfléchir, approfondir, analyser. Vous voyez que mes raisonnements n'ont guère réussi, puisqu'ils m'ont amené dans cet asile. La plupart des hommes vivent sans réfléchir : ce sont les sages. Moi, je vis et je réfléchis : il paraît que la folie, c'est ça.

« Mon histoire est longue; mais je ne suis pas comme ces pauvres fous, mes camarades, dont la principale occupation

est de raconter à qui veut les entendre les péripéties d'une misérable existence. Tout cela m'est indifférent; et puis, ce que j'ai à dire est peu intéressant. Cependant, si vous y tenez...

— Parlez toujours, dis-je.

— Monsieur, quand j'étais petit, j'étais fort malheureux. Je suis né à Paris. Ma pauvre mère, Dieu ait son âme! était souvent battue; car mon père n'était pas tendre. Bref, quand elle mourut, je fus presque abandonné. Oui, monsieur, je serais peut-être mort de faim si je n'eusse passé, le 10 juin 1844, à huit heures du matin, rue du Faubourg-Saint Antoine, sur le trottoir de gauche.

« A huit heures du matin, le 10 juin 1844, rue du Faubourg-Saint-Antoine, sur le trottoir de gauche, un Auvergnat tenait en laisse un ours apprivoisé et, pour quelques sous que lui jetaient les passants, faisait exécuter au brave animal les plus surprenantes acrobaties que j'eusse encore contemplées dans ma courte existence.

« Je ne songeai pas, monsieur, à l'enchaînement des innombrables circonstances qui réunissaient à la même heure, dans la même rue, sur le même trottoir, un ours déniché dans les Pyrénées, un soldat auvergnat qui avait fait la campagne de Russie, et le petit Jacques que son père avait battu la veille. Ma foi non, je regardais l'ours avec toute l'admiration dont un petit Parisien est capable. Je n'avais pas acquis encore la puissante logique que les événements ont fini par me donner; mais j'étais déjà rêveur et contemplatif. Je passai au moins une demi-heure à regarder l'ours.

« Le montreur d'ours, qui m'observait, me fit un signe et je le suivis. Nous allâmes ainsi jusqu'à une petite ruelle obscure...

« Que voulez-vous, monsieur? l'amour filial n'était pas encore développé en moi. J'étais resté huit jours sans voir mon père, et le seul témoignage d'affection qu'il m'avait donné en me revoyant était certain coup de trique dont je portais la marque; cette meurtrissure était la seule trace de la sollicitude paternelle. A chaque pas que je faisais, je sentais mon bras endolori. Sans ce coup de trique j'aurais peut-être refusé les avantages qu'on m'offrait; mais .... passons.

« Bref, je m'enrôlai montreur d'ours à la suite du père Mouchassac. C'était un excellent homme, monsieur. Il y a de braves gens ailleurs que dans les salons; et j'ai passé quelques bonnes années avec lui. Il avait amassé un petit pécule qui grossissait chaque jour et qui devait lui servir à acheter dans les montagnes de l'Auvergne une chétive cabane avec un bout de terre.

« Comme c'est une existence assez hasardeuse que d'aller montrer un ours dans les diverses bourgades de l'Europe, Mouchassac avait fait par avance son testament. Il m'avait reconnu pour son fils et pour son héritier universel. Aussi, quoique je sois né à Paris, je m'appelle Jacques Mouchassac, comme un vrai Auvergnat. Cela ne serait pas arrivé si, le 10 juin 1844, j'avais passé dix minutes plus tôt par la place de la Bastille, ou si, la veille au soir, mon véritable père m'avait donné un moins fort coup de trique.

« L'histoire de Mouchassac serait bien curieuse à suivre dans ses développements logiques et je pourrais vous donner, à cet égard, les détails les plus surprenants; mais ce récit nous mènerait trop loin et, puisque vous m'écoutez avec tant d'attention, j'aime mieux continuer mon histoire.

« Chacun a sa faiblesse. La mienne, hélas ! est de raisonner à perte de vue sur les événements qui m'arrivent; celle de Mouchassac était de boire d'un seul trait, après son dîner, un grand verre d'eau-de-vie. Un soir — nous avions fait une bonne recette, — c'était dans la petite ville de Gratz, en Tyrol; la fille d'auberge, qui était une sotte, prit la bouteille verte au lieu de la bouteille rouge, et mon pauvre Mouchassac but un verre de vitriol au lieu d'un verre de cognac. Hélas ! monsieur, il en mourut. Ce malheur ne serait pas arrivé s'il avait bu plus lentement ou si seulement la petite servante n'avait pas pris le cachet vert. Mais on ne peut songer à tout, et il est permis d'aimer le mauvais cognac.

« La succession de Mouchassac fut bientôt liquidée : il me restait un ours et 318 écus. Après réflexion, je résolus de suivre la carrière de mon infortuné protecteur.

« Quand on sort de Gratz par le nord, on peut prendre deux routes : celle de droite ou celle de gauche. Suivant la coutume du défunt patron, je laissai l'ours décider lui-même du chemin à prendre. Mouchassac prétendait que les ours sont animaux chanceux et qu'ils vont toujours du côté de la *veine*. Voyez un peu, monsieur, ce qui serait arrivé si l'intelligente bête avait eu la fantaisie de prendre à gauche ! Toute mon existence aurait été transformée et je n'aurais pas le plaisir de vous raconter mon histoire dans le cabinet de M. Lolo.

« A quelques lieues de Gratz, comme nous passions, l'ours et moi, devant la grille d'un magnifique château, un cavalier passait au grand trot sur la route. Mon ours effraya le cheval, qui pointa. Je voulus retenir le cavalier dans sa chute; mais la gourmette du cheval me heurta le crâne si rudement que je tombai et perdis connaissance.

« Je me réveillai au fond d'une grange. Je tâtai d'abord ma sacoche d'écus et j'entendis près de moi le grondement amical de mon ours. Je compris aussitôt que je ne mourrais pas; mais je fus malade pendant un mois.

« Eh bien, monsieur, pendant que j'étais couché dans la grange du château de Wunderbar, je fis de singulières réflexions. C'est même de ces réflexions que date ma maudite folie raisonnante. Je me dis que si le cheval du comte de Wunderbar n'avait pas été sottement effrayé, je serais sur la route de Munich; que si le comte de Wunderbar avait traversé la grille deux minutes plus tard, son cheval ne se serait pas cabré, et que, si la gourmette avait frappé un peu plus fort, je serais cloué dans une bière au lieu de dormir sur la paille.

« Le comte de Wunderbar était un brave homme. Il vint me voir, et il donna des fruits à mon ours. Quand je fus en état de reprendre ma vie errante, le comte me proposa de rester au château. Il cherchait depuis longtemps un domestique français; et puis mon ours lui avait plu. A tout prendre, la position qu'on m'offrait était acceptable. Le métier de mon-

treur d'ours a du bon; mais il n'est pas mauvais d'être sûr de s'endormir tous les soirs dans un lit.

« Au château de Wunderbar, une fois que mon ours avait bien mangé, j'avais peu de tracas et peu de besogne. Vous rirez peut-être de moi, monsieur, mais je profitai de mes loisirs pour étudier, et je me mis à lire tous les livres de la bibliothèque. Ces maudits livres m'ont fait bien du mal. Je m'enfonçai encore plus avant dans ma manie raisonnante. Je finis par me convaincre que le hasard n'est pas le hasard, qu'il y a quantités de petites causes qui déterminent de grands effets et qu'on ne peut rien prévoir de l'avenir. A chaque pas qu'on fait dans la vie, on marche sur un tonneau de dynamite prêt à éclater... Mais je ne veux pas vous exposer toute ma théorie; vous êtes plus savant que moi, et j'aime mieux achever l'histoire de ma triste existence.

« Un soir, comme le comte de Wunderbar parcourait son journal, il y lut une phrase fort innocente : Au Japon, disait le journaliste, le climat est plus doux qu'en Europe. Cette sentence inoffensive ravagea l'esprit de mon maître. Il était libre, il était riche; il résolut de partir pour le Japon, et, comme il se rasait fort mal, il se décida à m'emmener. Nous laissâmes l'ours au château et nous nous embarquâmes à Trieste.

« Le *Maelstrom* était un fort beau vaisseau et aucun événement notable ne se passa jusqu'à Hong-Kong. Mais il y a par là un petit rocher presque à fleur d'eau que vint heurter sans précaution la quille de notre navire. Il paraît que ce sont de petits animaux qui construisent lentement au fond de l'eau ces rochers faits pour heurter les navires. Toujours est-il que notre capitaine avait, ce soir-là, une névralgie. Il s'était trompé en lisant la carte, et son erreur fut cause que le *Maelstrom* périt corps et biens.

« Je fus un des seuls passagers qui réchappèrent. Je dus mon salut à une poutre à laquelle je m'accrochai. Vraiment oui, monsieur, si ce morceau de bois avait passé un demi-mètre plus loin, je ne serai pas le pensionnaire de M. Lolo et j'aurais servi de pâture aux grands requins qui se promènent nuit et jour dans les mers de la Chine.

« Pendant que je me débattais contre les vagues, ma folie raisonnante ne me lâchait pas : je pensais que si mon pauvre maître n'avait pas jeté les yeux sur une phrase inepte de son journal, ou s'il avait été assez adroit pour se raser lui-même, je serais couché dans un des bons lits du château de Wunderbar, au lieu de faire la planche, près des requins, à quelques milles de Schang-Haï.

« Bref, monsieur, comme vous le voyez, je surnageai. Au moment même où les forces me manquaient et où j'allais couler, une barque hollandaise passait par là. On m'aperçut, on me héla, et on me ramena à Batavia. J'eusse été fort embarrassé de mon sort sans l'obligeance du capitaine de la barque. Ce digne marin avait un cousin à Batavia, auquel il voulut bien me recommander. C'est pourquoi, quelques jours après mon débarquement, je devins le commis de M. Van den Pruth.

« M. Van den Pruth avait une fille, et je n'étais pas vilain garçon. M^lle^ Céleste Van den Pruth et moi nous nous convînmes. Nous en parlâmes au patron. C'était un homme sans préjugés, comme tous ceux qui vivent à quelques milliers de lieues de l'Europe. Il consentit à cette union; et je me trouvai peu de temps après le gendre et l'associé de M. Van den Pruth.

« Notre comptoir devint bientôt assez important. Nous possédions un grand magasin de café et de riz, et notre crédit était assuré. Pendant que je surveillais l'embarquement de mes marchandises, je rêvais encore, monsieur, et je raisonnais de ma destinée. Qui aurait pu prévoir que je serais rencontré à quelques milles de Schang-Haï, accroché à une poutre, par le cousin de M. Van den Pruth, négociant à Batavia? Décidément les ours ont du bon. Si, au sortir de Gratz, mon ours a tourné à gauche, c'était pour que je fusse l'époux de la belle Céleste Van den Pruth et que je pusse vendre des denrées coloniales dans un comptoir néerlandais.

« Tout allait bien quand, un beau jour, on vit aborder à Batavia un voilier anglais qui venait de Manille. Un maudit chiffon, qui traînait dans l'arrière-pont du bateau, contenait les germes d'une épouvantable maladie. La fièvre jaune, qui sévissait à Manille, fut importée à Batavia et y fit des ravages épouvantables. En quarante-huit heures mon beau-père et ma femme périrent, ainsi que le quart des Européens établis dans la ville. Moi-même je fus fort malade; et, quand je me rétablis, je me vis complètement ruiné. Oui, monsieur, ruiné de fond en comble. Pendant que j'étais sans connaissance, un de mes domestiques malais avait eu l'imprudence d'allumer sa pipe près d'un baril d'alcool. L'alcool prit feu, se répandit dans le magasin, et, en moins de deux heures, toutes nos richesses furent réduites en cendres.

« Quoique je fusse accoutumé aux caprices de la fortune, ce coup fut rude pour moi. Eh quoi! il avait suffi d'un malheureux linge infesté par la fièvre jaune pour corrompre à jamais mon existence! Ah! j'aurais mieux fait de rejoindre dans son tombeau ma bien-aimée Van den Pruth, plutôt que de continuer à respirer l'air du ciel, veuf et ruiné comme je l'étais.

« La ville de Batavia me faisait maintenant horreur. Il me restait encore une petite somme d'argent suffisante pour végéter en France. Or vous savez peut-être que, quand on a l'honneur d'être né à Paris, on est possédé par le désir d'y retourner, même si l'on y a reçu des coups de trique. Bref, je revins à Paris.

« Hélas, monsieur, la folie raisonnante qui s'était emparée de moi pendant que j'étais étendu à demi mort dans la grange du château de Wunderbar faisait de terribles progrès. Je m'imaginai qu'il fallait écrire mes mémoires et faire savoir à la postérité les conséquences que peut avoir la fantaisie d'un ours. Je m'installai dans une petite chambre de la rue Saint-Jacques, au cinquième étage, et je me mis à écrire. Mon livre, s'il est jamais publié, remplira dix volumes in-8°, grand format, petit texte. Vous comprenez que je ne saurais vous en donner, même en abrégé, un aperçu suffisant. Sachez seulement que j'essaye de remonter aux causes et que je veux me rendre compte de chaque événement. J'explique pourquoi un ours des Pyrénées, un vieux

soldat auvergnat, une servante d'auberge qui se trompe de bouteille, un comte autrichien qui lit le journal, un capitaine qui a un cousin à Batavia et un esclave malais qui fume près d'un tonneau ont tour à tour réuni leurs efforts pour m'amener à faire le récit de ma vie dans un petit réduit de la rue Saint-Jacques, au cinquième.

« J'étais dégoûté des hommes, des femmes et des ours. Mon seul plaisir était de suivre les incidents et les péripéties de mon sort. Je les décrivais en détail; et je poursuivais ma tâche jusqu'à une heure avancée de la nuit.

« Pendant la journée, je me reposais de mes fatigues en pêchant à la ligne, sur le terre-plein du Pont-Neuf. Je prenais peu de poisson; mais je réfléchissais beaucoup. Quand, par hasard, un goujon mordait, je le retirais de l'eau avec émotion, me demandant pourquoi celui-là plutôt qu'un autre avait mordu à la ligne de Mouchassac plutôt qu'à celle de son voisin de pêche.

« Un soir, après avoir écrit un des plus intéressants chapitres de ma biographie, je m'endormis sans éteindre ma lampe. A un petit mouvement que je fis pendant mon sommeil, elle tomba et, au lieu de s'éteindre, mit le feu au rideau de mon lit, qui était en mousseline. Je me réveillai au milieu des flammes. Que n'eus-je le bon esprit de me réveiller une minute plus tôt? il n'y aurait pas eu d'incendie!

« La maison brûla presque tout entière. On fit une enquête et je fus appelé devant le commissaire de police. Je ne pus m'empêcher de lui dire que, si un navire anglais n'avait pas apporté la fièvre jaune dans un chiffon, ma maison de Batavia n'aurait pas brûlé. On me dépêcha deux médecins qui m'interrogèrent. Je leur dis que je m'étais endormi, que ma lampe était à gauche, qu'en remuant le bras gauche j'avais sans doute déterminé la chute de ma petite lampe. Ces messieurs sont fort curieux; ils voulurent me pousser plus loin : je commençai à leur raconter mon histoire. Mais ils ne me laissèrent pas achever. Peut-être ne comprennent-ils pas que l'on ne connaît l'existence d'un être humain que si l'on a remonté aux causes premières et que ma destinée aurait été tout autre si, le 10 juin 1844, je n'avais pas rencontré un ours sur le trottoir du faubourg Saint-Antoine.

« Je ne suis pas malheureux ici; je puis tranquillement rêver à mon sort et je mange à ma faim. Quoiqu'un asile d'aliénés soit bien solidement fermé, ses portes s'ouvriront peut-être pour moi. Je n'ai pas perdu l'espérance, et j'attends qu'un grain de sable, une mouche, un vibrion, bouleverse une fois de plus ma fantasque destinée. »

Je pris congé de Jacques, convaincu qu'il était bel et bien atteint de folie raisonnante. Vouloir expliquer la vie, démêler l'écheveau inextricable qui enlace toute vie humaine, quelle aberration!

Je suis retourné à l'asile des Oubliettes. M. Lolo m'accueillit d'un air plein de malice...

— Vous n'avez pas porté bonheur à Jacques, me dit-il : le pauvre garçon a été blessé par un aliéné furieux, et, probablement, il n'en réchappera pas

— Puis-je le voir?

— Certes.

On me conduisit à l'infirmerie. Jacques était dans son lit, fort pâle, la tête bandée. Quand il me vit, il sourit faiblement.

— Ce n'est pas un grain de sable, c'est un clou, me dit-il à voix basse; c'est un clou, un gros clou. Pachinot, le surveillant, l'avait laissé tomber dans la cour près de moi, pendant que je dormais. Un malheureux fou, en se promenant, l'a ramassé. Croiriez-vous, monsieur, que cet innocent morceau de fer a déterminé chez le pauvre insensé un accès de folie homicide? Il a pris une pierre, puis, doucement, s'est approché de moi. J'avais la tête étendue sur le banc. Pachinot regardait, de l'autre côté, des moineaux qui piaillaient dans un arbre. Le fou a pris son temps : il a approché avec précaution le clou de ma tête, et, d'un grand coup de pierre, il me l'a enfoncé dans le cerveau. Drôle! hein! drôle!

« Il faudra mettre cette fin dans mes mémoires. Cela ne serait pas arrivé si le cousin de M. Van den Pruth avait passé deux minutes plus tard près de la poutre qui me soutenait, ou si seulement Pachinot n'avait pas laissé tomber un clou dans la cour. »

Je suis retourné aux Oubliettes pour prendre des nouvelles de mon infortuné philosophe.

— Il est mort, me dit gaiement M. Lolo. J'ai fait l'autopsie ce matin : si le clou avait porté trois millimètres plus haut, on pouvait le sauver.

Ch. Lefebvre.

---

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Sur une centaine de chansons de gestes arrivées, plus ou moins complètes, jusqu'à nous, vingt-quatre appartiennent au cycle de Guillaume, le duc de Toulouse, Guillaume Fier-bras ou encore Guillaume Court-nez, surnom dont le duc était plus fier encore, car si ce nez était court, c'est qu'une moitié en avait été coupée par le glaive des Sarrasins.

Un rude batailleur, ce Guillaume Court-nez, pourfendant les ennemis de la France avec bonheur et les infidèles avec ivresse; transporté quand sa hache, après avoir brisé les heaumes, fait jaillir les cervelles, et quand sa lance à manche de pommier a désarçonné l'ennemi qui tombe à terre livré à sa merci. Sensible cependant à l'occasion, comme tous les héros du moyen âge, qui volontiers larmoient sous leur casque. Ah! chétifs que nous sommes! C'étaient là des hommes, à la bonne heure! Après des journées de bataille, afin d'être prêts à toute alerte, ils gardaient, dit une vieille chronique, leurs chevaux auprès d'eux dans la grande salle

jonchée de paille et de feuillage où ils couchaient avec leurs femmes. Après soixante ans de cette vie, en 806, Guillaume déposait sur l'autel de Saint-Jean de Brioude son épée et son armure et se faisait moine. Alors il recherchait de préférence les occupations les plus humbles, faisant le pain et, au temps de la moisson, menant l'âne du couvent porter le vin aux moissonneurs. C'est ainsi que Guillaume Court-nez, après avoir été célébré dans tous les poèmes nationaux, méritait d'être immortalisé par Dante. Au chant XVIII^e du *Paradis,* dans la cinquième division, vous le trouverez figurant avec son compagnon Renouart entre Roland et Godefroy de Bouillon. En Angleterre, en Hollande, en Espagne, jusque dans la lointaine Islande, le nom et la légende de Guillaume ont été pendant tout le moyen âge consacrés par la poésie.

Cet autre Roland est cependant moins heureux que Roland. Le silence s'est fait peu à peu sur sa mémoire. Combien parmi nous connaissent la glorieuse défaite de Villedaigne? Quel nom, au contraire, a plus retenti à travers les siècles que le nom de Roncevaux? Pour réparer cette injustice, M. Félix Brun vient de traduire, en les arrangeant un peu, quelques fragments du cycle de Guillaume (1). Dans l'épisode qu'il a choisi entre les cent trente mille vers que contiennent les chansons de ce cycle, Guillaume ne joue cependant qu'un rôle secondaire; le héros principal est son neveu, Vivien. Cherchez le nom de Vivien dans l'histoire et vous ne le trouverez pas. Pourquoi prendre de préférence ce qui a trait au neveu imaginé par un trouvère et négliger ce qui a trait à l'oncle, une gloire nationale authentique? C'est que l'épisode est dramatique et rappelle, en outre, la chanson de Roland. La situation est presque la même : les deux héros meurent pour obéir au point d'honneur, afin qu'il ne soit pas dit, de l'un qu'il a appelé du secours contre les infidèles; de l'autre, qu'il a reculé devant eux. Ni Roland ni Vivien ne veulent « qu'il soit chanté une mauvaise chanson sur leur compte ». Cet épisode forme un tout complet dans la traduction de M. Brun; mais, en réalité, il est formé lui-même de deux pièces soudées habilement : le *Covenant de Vivien* et quelques pages du début des *Aliscans.* Le héros apparaît dans toute la force de l'âge, guerrier justement redouté des infidèles. Il frappe de grands coups et meurt. Si vous tenez à savoir son origine, son passé, il faut lire un autre poème, *les Enfances Vivien,* poème postérieur d'un siècle aux deux autres. Quelque trouvère, estimant qu'un pareil héros ne pouvait avoir été un enfant ordinaire, aura imaginé ce roman aussi merveilleux qu'invraisemblable. Il est amusant, et je vous le raconterais avec grand plaisir si le loisir et la place ne nous manquaient pas; vous en trouverez l'analyse piquante dans l'introduction de M. Félix Brun. Ce que je tiens à signaler simplement, avec M. Brun, c'est la part faite au détail familier, à l'élément bourgeois. Vous vous sentez au XIII^e siècle. L'époque héroïque de la chevalerie est passée; on n'a plus la foi qui transporte les montagnes ou les fend d'un coup de Durandal; déjà se glisse une note d'ironie discrète.

Au contraire, *le Vœu de Vivien* nous transporte en plein XI^e siècle, en un temps d'héroïsme chevaleresque et de brutalité grossière où l'on se crée de grands devoirs que l'on accomplira sans être scrupuleux sur le choix des moyens. Ici comme dans *Roland,* comme dans *Raoul de Cambrai,* le point d'honneur, l'amour de la douce France, le dédain de la vie, le souci de l'opinion, et, en même temps, des instincts violents, une cruauté farouche, la soif du sang, les yeux qui voient rouge. Il semble qu'il y ait deux êtres distincts en chaque héros : un ange, et un oiseau de proie. L'oiseau de proie déchire avec bonheur les entrailles de sa victime, s'enivre du sang répandu; l'ange a des accès imprévus de délicatesse et de sensibilité et verse — trop souvent même — des larmes inattendues. On a bien souvent parlé du sentiment chrétien qui avait pénétré ces âmes farouches : les avait-il pénétrées bien profondément? Non, le fond, en réalité, n'est pas atteint. Il ne faut pas que Dieu et Gabriel son messager leur demandent de trop grands sacrifices. Voyez, par exemple, quand Ogier le Danois veut tuer, pour venger son fils, le fils de Charlemagne. Gabriel, descendu du ciel, lui ordonne, au nom du Seigneur, de pardonner : Ogier résiste, discute. On arrive enfin à une transaction : il ne tuera pas l'héritier de l'empereur, mais du moins il lui assènera sur la tête un vigoureux coup de poing. Et le jeune homme va, en effet, rouler à dix pas dans la poussière. S'il ne meurt pas du coup, c'est que Dieu, par un miracle, amortit le poids terrible de ce poing. Image et symbole. La brutalité native n'est qu'à demi domptée. L'influence du sentiment chrétien n'est pas assez puissante pour obtenir de ces violents la charité et surtout le pardon des injures.

Ici, par exemple, quel est ce vœu de Vivien? C'est l'engagement pris envers Dieu de ne jamais reculer sur le champ de bataille devant Sarrasin, Turc ou Esclavon. Mais n'est-ce pas là un engagement qu'un païen eût pris fort bien envers Jupiter? Un païen, d'autre part, un Grec surtout eût trouvé à l'occasion de bonnes raisons pour se délier de son vœu. Vivien, au contraire, va mourir pour ne pas trahir cette promesse sacrée; et encore, au moment de rendre le dernier soupir, aura-t-il quelque inquiétude de conscience. Il se demande si, en effet, tout à l'heure il n'a pas lâché pied un instant. Il faut que son oncle, Guillaume au Court-nez, le rassure. Il meurt alors la conscience tranquille. C'est là la scène capitale. Dans le reste, de grands coups d'épée, des hauberts transpercés, des heaumes fracassés, le héros à lui tout seul tuant des païens comme dix, enfin tout le rituel de l'épopée du moyen âge. Si M. Brun n'a détaché que cet épisode de tout ce cycle immense, c'est sans doute qu'il n'a rien trouvé dans le reste qui eût un bien vif intérêt. Ces fragments ont surtout ceci de curieux qu'ils rappellent les combats et la mort de Roland; mais le tableau est loin d'avoir le même éclat. L'impression n'est ni bien vive ni bien profonde. M. Brun n'en a pas moins rendu service aux lettres en appelant l'attention sur ce cycle oublié dont il paraît que les érudits allemands se préoccupaient seuls.

(1) *Le Vœu de Vivien,* fragments du cycle de Guillaume, traduits par Félix Brun. — 1 vol. Paris, 1883. Librairie des bibliophiles.

II.

M. H. Faré va se faire des ennemis. Quelle idée aussi, en publiant le long éloge — tout un gros volume — d'un inspecteur des finances exemplaire, devenu ensuite un référendaire à la Cour des comptes modèle, quelle idée d'ajouter au nom de son héros cet autre titre : *Un Fonctionnaire d'autrefois* (1) ! Eh bien, et les fonctionnaires d'aujourd'hui, monsieur? va-t-on se récrier. M. Faré sent bien qu'il prête le flanc; aussi s'excuse-t-il comme il peut. C'était, dit-il, de peur de n'être pas bien compris. Il paraît qu'en son premier printemps M. Faré se croyait une vocation artistique et la spécialité du paysage. Certain jour, il porta une toile de sa façon, une vache au bord d'un pré, à un peintre de talent qui la lui rendit en lui disant : « La barque est bien, mais la mer est trop verte. » De ce jour-là, M. Faré s'est promis de mettre plutôt deux titres qu'un à tout ce qu'il ferait. Très bien, et, si vous craignez qu'après vous avoir lu on ne prenne votre référendaire à la Cour des comptes pour un compositeur d'opérettes ou un fabricant de sommiers élastiques, mettez en gros caractères sur votre volume : *Un Fonctionnaire du ministère des finances*. Mais c'est ce mot désobligeant : *d'autrefois*, qui est de trop. La race n'en est pas éteinte, des fonctionnaires ayant la passion du devoir, la religion même, qu'un juste compliment du directeur en chef suffit à récompenser, qu'un froncement de sourcil immérité navre jusqu'à la mort, à moins qu'il n'amène sur ses lèvres une protestation sèche et digne. M. Faré ne pouvait cependant peindre en pied un plus beau modèle que M. P. Lafaurie. Il est digne de figurer à la plus belle page du Livre d'or des employés des finances. Ce Livre d'or, chaque profession devrait l'avoir. On pourrait ainsi présenter de beaux exemples aux jeunes qui entrent dans la carrière. Il y a bien des manuels, Manuel du notaire, Manuel de l'horticulteur, Manuel du greffier, Manuel du plombier-zingueur; mais, dans ces manuels, c'est de la théorie abstraite qui n'échauffe pas les cœurs. Comme dit un héros de Corneille,

Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir

Et en effet, lisez cette biographie de M. Lafaurie : ce héros du devoir vous inspire l'idée d'entrer dans les bureaux du ministère des finances comme la biographie de Jean Bart fait naître la vocation du marin. L'enregistrement prend je ne sais quel esprit séduisant; les hypothèques revêtent je ne sais quel éclat qui fascine : on a envie d'en conserver. Et vous croyez peut-être que ce panégyrique d'un fonctionnaire est écrit dans un langage administratif? Eh bien, pas le moins du monde. M. Faré a beaucoup d'esprit et de vivacité; c'est un nerveux. Du piquant, du trait, de l'imprévu, une verve singulière, et même des soubresauts, tel est le cachet de son style. J'ai peur de lui nuire en le disant, car enfin c'est, je crois, un fonctionnaire; mais je le dis.

(1) *Un Fonctionnaire d'autrefois. P.-F. Lafaurie*, par H. Faré. — 1 vol. Paris, 1883. E. Plon et Cie.

III.

Daniel d'Arc s'amuse. Pas comme François Ier, rassurez-vous. Ce sont jeux innocents. Il vient de publier un minuscule volume, mignon, élégant, orné de petits culs-de-lampe où de charmants Cupidons étalent sans voiles tout ce qu'ils ont de moyens de séduction. Ce bijou a nom : *Petit Bréviaire du Parisien* (1). C'est une série de définitions humoristiques sous forme de dictionnaire, depuis *A* jusqu'à *Z*. Il suffit d'en retenir un certain nombre et de les placer à propos pour avoir de l'esprit en société. On publie bien des recueils de bons mots pour un sou qui vous fournissent de même l'occasion de briller dans le monde. Cependant, avec ces recueils, vous avez de l'esprit juste pour votre argent. Celui de Daniel d'Arc vous coûtera plus cher; mais aussi quels succès, et comme vous serez applaudi! C'est cher et c'est pour rien. Par exemple, on prononce le mot : Superstition; et vous, d'un air détaché, sans appuyer ni souligner : « Chiendent mystique! » Voyez-vous d'ici l'effet? Ou encore, vous dites en parlant d'une jeune fille dont la maman a fait un peu causer : « Son père ou, du moins, l'auteur nommé sur l'affiche. » C'est de l'enthousiasme, du délire. Ne prenez pas au hasard dans le tas cependant. Ainsi vous diriez d'un juge : « Ce nourrisson de Thémis », le public resterait froid peut-être. Vous diriez d'un jour que c'est la monnaie du siècle, qui sait? on vous trouverait prétentieux. D'un homme qui occupe une haute situation, vous diriez que « c'est un zéro qui a de la valeur par la place qu'il occupe » : les gens qui ont de la mémoire vous accuseraient d'emprunter votre esprit à Scribe, qui lui-même a dû prendre ce mot quelque part, car Dieu sait qu'aucun de ses mots n'est de lui. Donc il faut choisir.

Hâtez-vous avant que ce *Bréviaire du Parisien* ne soit connu de tous les Parisiens. Moi, je ne perdrai pas de temps. Ainsi je vais ce soir dans le monde : quel feu d'artifice, messeigneurs ! En dehors du triomphe que va me valoir ce bréviaire, ce qui me charme en lui, c'est que, maintenant que Daniel d'Arc l'a fait, il ne le refera plus. Et le Cupidon de la lettre Z me fait un pied de nez pendant que j'écris ceci; il a l'air de me dire, ce Cupidon narquois : « Eh quoi ! tu n'es pas absolument ravi, critique de mon cœur ? Eh bien, à toi le dernier mot de notre bréviaire ! » J'y cours : le dernier mot est *Zut!* Que répondre à cela ? Aussi je ne réponds rien, comme vous voyez.

IV.

*Contes cruels* (2), nous dit M. de Villiers de l'Isle-Adam. Ah ! les contes bien nommés ! Oui, bien cruels en effet. Une ironie sanglante, un sophisme amer, un désenchantement

(1) Daniel d'Arc. *Petit Bréviaire du Parisien*. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

(2) Comte de Villiers de l'Isle-Adam. *Contes cruels*. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy. — *Le Nouveau Monde*, drame en quatre actes.

glacé, un rire funèbre comme celui du fossoyeur d'*Hamlet*. Çà et là quelque gaieté, mais une gaieté nerveuse et comme spasmodique. Si nous rions, nous aussi, c'est d'un rire douloureux. Il est question, dans ces contes cruels, d'un hobereau vindicatif qui, ayant surpris sa noble épouse en conversation criminelle, blessa mortellement le préféré; puis, pendant que le malheureux rendait l'âme et comme la jeune éplorée se penchait en grand désespoir sur l'agonisant, l'Othello sans pitié se mit à chatouiller dans l'ombre les pieds de la femme infidèle afin de la forcer d'éclater d'un fou rire au nez expirant de l'être de son cœur. C'est ainsi que M. de l'Isle-Adam en agit avec nous. Il nous chatouille la plante des pieds pour nous faire rire devant nos illusions, nos rêves, nos amours, qu'il vient de mettre méchamment à mort. Ah ! le bourreau !

Ne soyons pas dupes cependant. Beaucoup de ses victimes ne sont qu'étourdies par un coup de casse-tête et n'en mourront pas. Il chante un *De profundis* sur des ennemis qui vivront plus longtemps que lui. Le paradoxe à outrance peut faire illusion un instant; mais la vérité reprend bientôt ses droits. Il faut dire cependant que le fantaisiste cruel joue de ces paradoxes avec une remarquable virtuosité. Il y a une grande dépense de talent mal employé dans ces pages implacables. Avec cela, du précieux, de l'alambiqué, de la poudre de riz surnageant sur le poison des Borgia. En somme, une œuvre irritante, mais distinguée. Jusqu'ici M. Villiers de l'Isle-Adam était un peu comme les barbiers de village qui raseront demain pour rien : il devait demain faire ses preuves; ce demain n'est plus demain, c'est aujourd'hui.

En même temps il remporte une victoire — peut-être ne sera-ce qu'une victoire littéraire, hélas! — au théâtre des Nations avec son drame *le Nouveau Monde*. Quelle que doive être la destinée de cette pièce un peu bizarre, où l'on trouve d'étranges naïvetés et de singulières maladresses à côté de beautés de premier ordre et de mots à la Corneille, l'honneur sera grand d'avoir construit une œuvre magistrale en certains endroits et partout animée d'un souffle puissant. Il faut espérer que le public rectifiera le verdict des juges du premier soir. Alors, en voyant le succès de ses *Contes* et de son drame, M. Villiers de l'Isle-Adam renoncera peut-être à une de ses thèses favorites : que la première et même la seule condition pour réussir au théâtre ou dans les lettres, c'est d'être dépourvu de tout talent. Il faut laisser ces paradoxes au Taupin de M. Dumas fils.

V.

Mme Marie Robert Halt nous raconte d'un style aimable, naturel, sans fausse recherche ni éclat factice, l'*Histoire d'un petit homme* (1). Ce n'est pas le petit homme de la chanson, tout habillé de gris, carabi! Non, il s'agit d'un brave garçon de petite taille, mais de grand courage, qui triomphe, à force d'énergie, de persévérance et d'honnêteté, d'une foule d'obstacles semés sur sa route. Ah! le brave cœur! Et il arrive à se faire sa place dans cette société que l'on dit marâtre, et il assure une vieillesse paisible et même confortable, comme diraient les Anglais, à son excellent grand-père, à sa bonne vieille femme de tante. Il ne manque à ce récit, comme l'on voit, que des illustrations de l'imagerie d'Épinal. C'est de la littérature honnête, salubre, vouée au bleu et aux récompenses de M. Montyon. N'en sourions pas : il y a assez d'œuvres dissolvantes et malsaines répandues dans les masses; il faut encourager les auteurs vertueux qui débitent du contrepoison. Le récit édifiant de Mme Robert Halt a du succès; le voici en quelques jours à la seconde édition : tant mieux, ma foi!

MAXIME GAUCHER.

(1) *Histoire d'un petit homme*, par Marie Robert Halt. — 1 vol. Paris, 1883. C. Marpon et E. Flammarion.

## NOTES ET IMPRESSIONS

La très piquante fantaisie que vient de publier la *Revue* sur les *Événements de Pontax* nous fait toucher du doigt les ressorts curieux de notre organisation gouvernementale. Mais ce n'est pas seulement chez nous que naissent ou que peuvent naître les conflits d'attributions entre l'autorité militaire et l'autorité maritime, entre l'autorité civile et l'autorité judiciaire.

Un officier qui a été prisonnier en Allemagne me racontait que sa captivité avait été relativement douce grâce à un de ces conflits. L'une des autorités dont il dépendait se trouvait en désaccord avec une autre dont il dépendait également, de sorte qu'il ne savait à qui obéir. « Le commandant de place se mêle de ce qui ne le regarde pas; envoyez-le promener », disait le préfet. « N'écoutez pas le préfet, criait le commandant de place; c'est un âne! »

L'heureux prisonnier n'écoutait ni cet âne, ni l'autre, et se trouvait parfaitement libre.

*
* *

On n'a pas assez remarqué la lettre de Victor Hugo à M. Gustave Rivet, le nouveau député de Grenoble.

« Mon cher Gustave Rivet, vous voilà sur les rangs; c'est bien. Vous serez nommé; c'est mieux. »

C'est en effet beaucoup mieux... pour M. Gustave Rivet.

*
* *

Un marchand avait exposé à la devanture de sa boutique une pile de marchandises qui ne se vendaient pas.

— Rentre-les! dit-il, en un jour d'impatience, au commis préposé à la garde de ces marchandises; et si par hasard l'on venait t'en demander, réponds qu'il n'y en a plus!

Le commis obéit et répondit comme il en avait reçu l'ordre aux personnes qui ne manquèrent pas de remarquer la disparition des objets qu'elles avaient vus entassés à la même place depuis de longs mois.

Mais, dès qu'on apprit qu'il n'y en avait plus, tout le monde

voulut en avoir et le marchand finit, en se faisant un peu prier, par écouler toutes ses marchandises.

Cet apologue vient d'être mis en action par notre charmante ou charmant confrère, Mme Adam.

Voulant organiser une tombola au profit des inondés d'Alsace-Lorraine et sachant combien il est difficile de placer des billets de loterie, la spirituelle *impresaria* a commencé par déclarer que ces billets seraient de cent francs, qu'il n'y en aurait pas plus de mille et qu'on n'en délivrerait qu'un seul par personne. M. de Rothschild apportant les cent mille francs d'une main pour prendre les mille billets de l'autre aurait été impitoyablement éconduit.

Bien entendu, ce nouveau mode d'émission a excité la convoitise publique ; il s'est trouvé nombre de gens pour solliciter *un seul* billet ni plus ni moins que le plus opulent des banquiers, et les mille billets ont été enlevés en un instant.

Il serait possible pourtant qu'il en restât encore un ou deux..., mais pas plus!

***

L'émission de ces billets a donné lieu à d'aimables scènes. Voici comment :

Mme Adam, en décidant qu'il n'y aurait qu'un titulaire par billet, n'a pas pu empêcher les heureux de partager leur bonheur, c'est-à-dire leurs chances de gain, avec d'autres personnes. On s'est mis à plusieurs pour prendre un billet au nom d'un seul. Au dernier vendredi de Mme Adam, un certain nombre d'invités étaient en quête d'associés pour la loterie, comme on cherche des vis-à-vis pour un quadrille. On demandait et on offrait des moitiés, des tiers et des quarts de billet. J'ai remarqué que les hommes s'associaient de préférence avec les femmes, et réciproquement. De là les scènes en question, qui faisaient penser aux jolis proverbes de M. Verconsin.

J'ai noté, pour ma part, un sujet de pièce que j'offre volontiers à l'auteur qui voudra s'en servir.

Une jeune veuve — jeune et jolie — a assisté à la soirée de Mme Adam. Elle a voulu participer à l'œuvre charitable dont tout Paris s'occupe; mais cent francs le billet, c'est un peu cher pour elle! (Son mari — un officier de marine, mort sur l'Océan — ne lui a laissé qu'une modeste fortune.) Heureusement elle a rencontré à cette soirée un jeune homme très distingué qui lui a offert respectueusement de se mettre de moitié avec elle pour l'achat d'un billet. Elle a accepté... et le numéro du billet est sorti, amenant un très beau lot : *l'Alsacienne* de Henner ou la toile de Baudry, à votre choix.

C'est ici que ma pièce commence. Elle se passe chez la jeune veuve, dans un salon meublé simplement, quoique avec élégance. La jeune veuve est rêveuse — naturellement. Elle pense qu'il y a deux ans qu'elle a perdu son mari... lorsqu'on sonne! C'est le jeune homme qui se présente. Il vient annoncer à la jeune veuve leur bonne fortune commune et lui dit qu'il tient à sa disposition le tableau de Henner ou de Baudry.

— Mais, répond la jeune veuve, ce tableau a été gagné par nous deux. Je ne puis donc l'accepter pour moi seule.

— Moi non plus! réplique le jeune homme. Je le peux d'autant moins que j'ai toujours été malheureux au jeu... Par conséquent, si j'ai gagné cette fois, c'est que vous vous étiez mise de mon côté : il est donc juste que le tableau vous reste.

— Permettez...

— Je vous en prie, madame, gardez ce tableau; je serai trop heureux si je puis espérer qu'en le regardant vous penserez quelquefois à votre associé d'un jour, etc., etc.

J'abrège la scène, qui doit aboutir fatalement à un mariage.

Voilà ma pièce. Elle n'est qu'esquissée, mais je suis sûr qu'entre les mains d'un auteur de profession elle prendrait un relief extraordinaire. La scène entre le jeune homme et la jeune veuve prête à d'ingénieux développements. Quant aux détails particuliers que j'ai indiqués en passant, ils pourraient être modifiés au gré de l'auteur. Il n'est pas indispensable, par exemple, que le mari défunt ait été officier de marine, ni qu'il soit mort dans un naufrage. Je crois même que ce dernier point devrait être écarté comme de nature à lancer le public sur une fausse piste. On pourrait croire que le naufragé n'est pas mort et qu'il va revenir au dénouement pour empêcher le mariage de sa veuve. Ce ne serait pas gai.

Quoi qu'il en soit, si mon idée est recueillie et si elle donne le résultat que j'en attends, Mme Adam pourra se glorifier d'avoir contribué à l'essor de notre production dramatique en même temps qu'à une œuvre de haute charité.

***

Le jeune romancier N... racontait qu'au début de sa carrière littéraire il avait eu la chance de trouver un tailleur qui lui avait offert de l'habiller à crédit *jusqu'au jour où il serait célèbre*.

— Je l'ai payé ! ajouta-t-il du ton le plus naturel.

***

Je lis la déclaration du nouveau ministère; je suis arrêté par cette phrase :

« Ce peuple sage et résolu, le plus laborieux et le plus ordonné des peuples... »

Pourquoi dire cela? Il y a une modestie pour les nations comme pour les individus. Si nous sommes, en effet, le plus laborieux et le plus ordonné des peuples, nous avons mauvaise grâce à le constater nous-mêmes. Je sais bien que nous nous dénigrons aussi avec la même facilité. Dans les deux cas il faudrait penser aux journaux étrangers, qui recueillent soigneusement nos paroles, pour s'en servir quand elles se tournent contre nous, pour s'en moquer quand elles concluent en notre faveur. Nous parlons toujours de nous comme si nous étions entre Français; mais il n'y a pas que des Français en Europe : il y a des Anglais, des Allemands, des Russes, des Italiens, des Espagnols... Pensons un peu aux Espagnols.

X...

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

RENTRÉE DU PARLEMENT ANGLAIS

Le parlement britannique a ouvert sa session, et le président du conseil de la reine n'assistait point à cette solennelle rentrée. Il a cru posséder quelques droits à un prolongement de repos, l'illustre octogénaire, *the grand old man*, comme dit, avec force salamalecs, cet excellent *Punch*. Et tandis qu'au printemps de Cannes le « Premier » se délassait des émotions de la bataille des fleurs, lord Selborne donnait aux Lords et aux Communes lecture d'un message où l'on sent bien, en dépit de l'éloignement, que le souffle d'un Gladstone a passé.

Ah! l'Angleterre a beau jeu à célébrer le présent et à escompter l'avenir! Ce parti libéral qu'en 1880 M. Gladstone mena au pas de charge à l'assaut du parti tory a su conserver ses positions. La décade qui s'écoula jusqu'en 1874 et que l'on a nommée l'ère d'or du libéralisme semble tout près de refleurir. Aussi un observateur très clairvoyant écrivait-il de Londres, il y a peu de jours, que les conservateurs, en dépit de leurs fanfaronnades, avaient une claire conscience de leur affaiblissement. Ils affectent une parfaite confiance dans l'issue des plus proches élections et simulent l'empressement à prendre leur revanche. Combien ils seraient dupés si l'occasion qu'ils appellent leur était fournie et que le tournoi électoral fût inauguré demain! Ce ne serait pas une chute, ce serait un effondrement, et ils le savent.

Un instant, il est vrai, le cabinet Gladstone a paru vaciller. Le mot de dissolution probable fut même jeté dans la circulation. Le premier ministre avait résolu de mater une bonne fois l'obstructionnisme parlementaire et, pour cela, d'imposer sa loi de clôture : sans barguigner, il engagea la partie, mit comme enjeux sa popularité et son éloquence. On sait comme il a gagné. Depuis, toutes choses ont été à souhait. Grâce à nos divisions politiques, aux oscillations de notre diplomatie, triste conséquence de ces divisions, l'Angleterre a fait de l'Égypte sa chose, tout en se donnant, comme on dit, les gants de respecter très fort le *self-government* de sa protégée. En réalité, le khédive joue à peu près le rôle d'un gouverneur britannique, d'un vice-roi du Nil. Il représente « Sa très gracieuse Majesté » d'autant plus utilement pour sa protectrice qu'il garde toutes les apparences de la libre souveraineté.

On a admiré, dans la presse française, que le message royal fût si sobre d'indications en ce qui concerne les intentions anglaises dans la vallée du Delta. Et pourquoi, de grâce, eût-il été plus explicite? Quelles paroles seraient plus instructives, plus éloquentes que les faits? Lord Selborne s'est contenté de promettre au nom de sa souveraine « la stabilité du gouvernement du khédive, la prospérité et le bonheur du peuple égyptien, la sécurité du canal de Suez et le maintien de la paix européenne en Orient ». Rien que cela! Aussi que l'on s'étonne, après, de voir nos voisins maintenir en Égypte leurs troupes un peu par delà le temps qu'ils s'étaient engagés! Une aussi multiple mission ne se peut accomplir par un simple *sic jubeo;* des troupes à demeure ne sont pas de trop pour la mener à terme. C'est ce qu'a décidément compris le jeune ministre lord Hartington, qui a fait son profit des mercuriales que lui ont valu, il y a peu, de la part des grands organes de la Cité, ses espérances formellement exprimées en faveur d'un prompt et définitif rappel de l'armée d'expédition. Ces espérances, il les a réduites à un point que l'on n'imagine pas; il les a faites toutes humbles. Répondant à sir Stafford Northcote, *leader* de l'opposition conservatrice, le lieutenant de M. Gladstone a déclaré que, selon toutes vraisemblances, l'organisation militaire dans la vallée du Delta étant assez avancée, « il ne serait pas nécessaire de maintenir une grande armée en Égypte ». — Point d'armée, avait-il dit tout d'abord. — Une armée, mais toute petite, dit-il maintenant. Le *Times* juge-t-il la satisfaction complète et estime-t-il que le morigéné est suffisamment revenu à résipiscence?

Quand les faits ne seraient point là, constants, palpables, qui témoignent du succès général de la politique suivie par M. Gladstone, certain indice contenu dans le discours de la reine suffirait à prouver combien le premier ministre se sent fort. Dans un paragraphe sans prétention, dans un bout de phrase à l'allure anodine, la reine Victoria annonce le dépôt de projets relatifs « à la corruption électorale et à la modification de la loi sur le scrutin ». Ainsi une réforme électorale est sur le chantier. Or il faut qu'un gouvernement, outre-Manche, se juge singulièrement invulnérable pour que, de lui-même, sans y être poussé l'épée dans les reins par la démocratie exigeante, il soulève ainsi une question fatale à tant de ministres, par exemple, naguère, à M. Gladstone lui-même? Il faut qu'il se considère comme bien à l'abri des coups de fortune pour risquer l'aventure. Proposer un tel bill, c'est en effet risquer d'être enfermé aux branches de ce dilemme : ou bien se heurter au *veto* obstiné des Lords, en concédant trop; ou bien, en accordant trop peu, n'obtenir que la malédiction des petites classes déçues. L'aventureux vieillard ne s'en met point en peine et il va de l'avant.

Enfin, pour continuer la série favorable, il se trouve que la condition de l'Irlande s'est sensiblement améliorée. Les attentats agraires se font plus rares; la nouvelle législation inaugurée par le *Land-act* et les lois complémentaires commence de porter ses fruits. Bien plus : le grand scandale de la justice impunément bravée par des crimes mystérieux que nul œil policier ne paraissait être admis à sonder s'annonce près de prendre fin. Un coup de filet a ramassé les scélérats coupables du meurtre abominable commis l'an passé, en plein jour, à deux pas du château vice-royal, dans une des promenades les plus fréquentées de Dublin. Les très pathétiques débats préliminaires engagés à Kilmainham, devant la cour de police (débats qui correspondent à notre instruction judiciaire, mais de bien loin, car ils sont publics et se développent au grand jour, à l'inverse de notre procédure française), ne permettent plus de douter que la prise ne soit bonne. Les révélations d'un certain James Carey, lui-même

vigoureusement impliqué dans la conjuration, ont fourni contre les accusés des « évidences », comme on dit là-bas, que la défense aura peine à atténuer. Cet accusé, devenu témoin à charge (*approver*), vient d'apporter à la Couronne, au ministère public, comme nous disons, un renfort inespéré.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que ledit Carey, qui n'est point le premier venu, puisque ses concitoyens l'avaient élu conseiller municipal, et dont les dépositions, pour ces raisons même, possèdent une sérieuse valeur, n'a pas borné ses témoignages au récit de l'acte lugubre où il lui revient une si terrible responsabilité. Il a en même temps fourni les renseignements les plus perfides au sujet de la Ligue agraire, complice, selon lui, des forfaits accomplis soit à Phœnix-Park, soit ailleurs. Ce Carey, traître à la trahison même, a formulé une accusation si large qu'elle enveloppe jusqu'à la représentation parlementaire de l'Irlande, jusqu'à M. Parnell et ses amis. Imaginaires ou fondés, il a énuméré les détails les plus précis sur les *invincibles Irlandais,* comme se désignaient eux-mêmes les conjurés. A l'en croire, ce serait là une association scélérate d'un nouveau modèle, qui laisse bien loin derrière elle l'organisation feniane. En effet, les fenians ne recouraient à l'assassinat que pour se venger et par manière de châtiment; eux, au contraire, pratiquent sur une bien plus large échelle, selon le mot d'un de nos « dynamistes », la *propagande par le fait.*

C'est du nord de l'Angleterre, vers la fin de 1881, qu'a surgi la société sanguinaire. Elle s'était donné pour programme de « retrancher du pays tous les tyrans » et, en première ligne, avait marqué pour ses exécutions M. Forster, lord Cowper, M. Burke, etc. M. Forster démissionne; lord Frederick Cavendish le remplace et reçoit le poignard destiné à son prédécesseur. Or, si l'on doit ajouter foi à ce misérable Carey, le même M. Thomas Brennan qui fut le secrétaire en titre de la Ligue agraire, le collègue de M. Parnell, son compagnon en Amérique, l'un des signataires du manifeste fameux : « Pas de rentes », était aussi l'un des principaux parmi les meneurs de l'organisation feniane; c'est lui qui, haranguant une masse de paysans, leur criait : « Quand la France s'est délivrée de ses *landlords* elle leur a donné, pour toute indemnité, douze pieds de corde. » Pires encore sont les antécédents d'un autre chef de la Ligue, M. Sheridan, qui, toujours au dire de Carey, aurait, déguisé en prêtre, pris part à tout un plan d'assassinat et, notamment, combiné l'embuscade où devait tomber M. Clifford Lloyd. Eh bien, ce même Sheridan serait précisément l'homme dont M. Parnell avait recommandé au gouvernement d'accepter les bons offices en vue de restaurer l'ordre, lors des pourparlers de Kilmainham, et dont M. Forster refusa avec indignation le concours.

Ces allégations sont-elles fondées? Les journaux ennemis de M. Parnell et du *home rule* (Dieu sait s'ils sont nombreux dans tout le Royaume-Uni) brûlent que les nouvelles dépositions les confirment. L'occasion pour eux serait si belle de flétrir la mauvaise foi du *leader* irlandais (comme si sa confiance ne pouvait avoir été surprise) et de taxer de duperie les négociations entre M. Gladstone et les prisonniers de Kilmainham! Mais cette ardeur même qu'apportent les détracteurs acharnés des revendications agraires à compromettre M. Parnell et ses amis dans de criminelles intrigues fait que nous nous défions à notre tour. Ce Carey n'achèterait-il pas, au prix d'une calomnie infâme, la conservation de sa triste vie? Ses rapports sont trop bien conçus en vue de discréditer et de ruiner dans l'opinion les chefs politiques de l'Irlande populaire pour que leur sincérité, voire même leur spontanéité, ne donne point lieu aux soupçons. Bien plus, le ministère lui-même, en la personne de son chef, serait indirectement atteint, si une telle solidarité entre les chefs parlementaires des *home-rulers* et les « Invincibles » était établie. « Voyez, dirait-on au président du conseil, avec quels hommes vous vous abouchiez, quand vous débattiez le contrat politique de Kilmainham! De leur part, quelle improbité! Quel aveuglement de la vôtre! »

Mais ce qui importe, c'est que la police irlandaise a très probablement enfin trouvé la pie au nid. Si, comme tout permet de le supposer, elle tient tout l'écheveau de la conspiration féroce qui a désolé cette province durant tant de mois, c'en est fait, espérons-le, de ce réseau d'attentats et de complots qui enserrait un peuple entier. Rien donc de moins simulé que le souhait et la confiance exprimés par la reine Victoria en ce qui concerne l'Irlande. On peut en effet, sans témérité, présumer que la pacification de l'île sœur a fait un grand pas.

Avouons-le : en lisant cette sorte de compte rendu royal de la situation politique en Angleterre, nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment d'envie patriotique. Ce n'est pas que ce qui fait la prospérité de ce grand pays nous semble un mal pour la France et *vice versa :* il y aurait à de tels regrets un flagrant anachronisme. Nous envions à ce fier pays la stabilité de sa politique d'extension sous l'instabilité de ses régimes ministériels. Laissez M. Gladstone, *leader* de l'Opposition, censurer l'acquisition de Chypre, flageller l'Autriche, plaider contre la Turquie en faveur des populations chrétiennes. Président du conseil, vous le verrez choyer l'Allemagne-Autriche, s'entendre avec le sultan, s'annexer l'Égypte ou peu s'en faut, se faire, s'il se peut, plus impérialiste que lord Beaconsfield. Nous envions surtout cette préoccupation, toujours dominante, ce maître-souci auquel tous autres intérêts doivent céder le pas : « accroître au dehors le prestige et la puissance de la Grande-Bretagne ». Ce n'est pas chez eux qu'on eût laissé, un mois durant, chômer la politique étrangère, comme chose de mince importance. Ce n'est pas chez eux que se fût produit ce déplorable interrègne diplomatique dont tous les bons Français ont gémi et auquel il n'était que temps de mettre fin.

GEORGES LYON.

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Actes officiels.* — Le 22, le nouveau ministère est constitué sous la présidence de M. Jules Ferry, qui devient ministre de l'instruction publique, avec MM. Challemel-Lacour aux affaires étrangères; Waldeck-Rousseau, à l'intérieur; Martin-Feuillée, à la justice; le général Thibaudin, à la guerre; Charles Brun, à la marine; Tirard, aux finances; Raynal, aux travaux publics; Hérisson, au commerce; Méline, à l'agriculture; Cochery, aux postes et télégraphes.

*Travaux parlementaires.* — Le Sénat, dans sa séance du 17, après avoir entendu MM. Challemel-Lacour, Allou, Waddington, et Devès, a définitivement rejeté le projet de loi adopté par la Chambre et appuyé par le gouvernement, ainsi conçu :

« Un décret du President de la république, rendu en con-
« seil des ministres, pourra enjoindre à tout membre d'une
« des familles ayant régné en France, et dont les manifesta-
« tions ou les actes seraient de nature à compromettre la
« sûreté de l'État, de sortir immédiatement du territoire de
« la republique. »

Le 22, le Sénat s'est séparé après avoir entendu la lecture de la déclaration faite au nom du nouveau ministère.

La Chambre des députés, dans sa séance du 17, a continué la première délibération sur la loi municipale et adopté les articles relatifs à la nomination du maire et des adjoints par le conseil municipal, ainsi qu'aux attributions du maire. Un amendement de M. Roquet, tendant à autoriser les conseils municipaux d'un même canton à se concerter pour les affaires cantonales, n'a pas été adopté, non plus qu'un amendement de M. Mir qui avait pour objet de suspendre la nomination des maires et adjoints lorsque les élections municipales sont arguées de nullité. Une discussion intéressante s'est engagée sur un amendement de M. Fourcaud, qui proposait de faire choisir les adjoints par le maire pour assurer l'unité de direction et pour fortifier l'autorité du maire; mais on a paru craindre de donner au maire un pouvoir excessif et de trop rabaisser la fonction des adjoints. L'amendement n'a pas été adopté.

La déclaration faite dans la séance du 22, au nom du nouveau cabinet, par M. Jules Ferry, président du conseil, a été accueillie avec faveur par la majorité de la Chambre des députés. La gauche a applaudi l'intention d'user de la loi du 19 mai 1834 pour mettre en retrait d'emploi les membres des anciennes familles régnantes qui occupent des emplois dans l'armée. Il y a eu quelques réclamations au sujet des mesures à prendre sur les cris publics et sur l'affichage et de la nécessité de modérer l'initiative individuelle.

L'interpellation de M. Laisant sur l'application de la loi de 1834 a été retirée par son auteur, qui avait satisfaction; mais elle sera reprise en sens inverse par M. le prince de Léon. Au lieu de demander au gouvernement pourquoi il ne l'applique pas, on lui demandera pourquoi il l'applique. M. Jolibois s'est ému d'un passage de la déclaration où il est parlé du droit supérieur de la république : il doit aussi interpeller à ce sujet. Enfin M. Prax-Paris voulait demander l'urgence pour une proposition relative à la revision de la constitution; mais la commission d'initiative a déposé, séance tenante, un rapport qui conclut à la prise en considération des propositions déjà formulées sur le même objet. La politique n'est pas près de chômer.

*Élections législatives.* — Le 18, M. Rivet, républicain, est élu dans l'Isère, et M. Codet, républicain, dans la Haute-Vienne.

---

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1883

SOMMAIRE : I. *Michel Verneuil* (première partie), par André Theuriet. — II. *La France et le protectorat catholique en Orient*, par Gabriel Charmes. — III. *La mélancolie de l'Inconnu*, d'après les confessions d'un rêveur, par E. Caro. — IV. *Le roi des animaux*, par Charles Richet. — V. *Les chemins de fer et le Budget*, par Ch. Lavollée. — VI. *L'ostracisme à Athènes*, par Henry Houssaye. — VII. *Une nouvelle histoire de l'art antique*, par G. Boissier. — VIII. Revue littéraire : *Le dernier roman de M. Alphonse Daudet*, par F. Brunetière. — IX. Revue dramatique. Gymnase : *Monsieur le Ministre*. Ambigu-Comique : *la Glu*. Odéon : *Le Nom*, par L. Ganderax. — X. Chronique de la quinzaine.

Le rôle des missions religieuses dans la colonisation en général, le protectorat catholique de la France en Orient, plus particulièrement enfin le rapport de ces deux questions avec la politique religieuse française, tel est le triple sujet du très remarquable travail de M. Gabriel Charmes. Il est impossible d'établir avec plus de force et de précision le rôle essentiellement civilisateur et français des congrégations en Orient. Mais, pour que les congrégations puissent continuer à jouer ce rôle, il faut d'abord les protéger, leur fournir des facilités et des ressources; ensuite ménager entre la France et le saint-siège une paix dont nous recueillerons deux fois le bénéfice : à l'intérieur et au dehors, dans notre prestige et dans nos entreprises elles-mêmes. Il est vrai que, pour se rendre aux arguments si forts de M. Gabriel Charmes, il faudrait rompre avec les préjugés les plus vifs du moment, regarder au delà des frontières de France ou plutôt au delà des frontières de chaque arrondissement, et retrouver le sens peut-être perdu de la grande politique extérieure.

« Le roi des animaux, ce n'est pas le lion, c'est l'homme », dit M. Ch. Richet. On lui accordera volontiers la conclusion; les prémisses paraissent plus discutables. Si l'homme est un animal, il est assurément le roi des animaux. Mais n'est-il qu'un animal? M. Richet le pense, et il donne ses raisons, qui sont fortes; quelques-unes sont même irréfutables. Venons aux plus controversées. Le poids du cerveau et les circonvolutions cérébrales suffisent-ils à distinguer le règne humain du règne animal? Non, répond l'auteur, parce qu'une différence de volume et de forme ne suffit pas à constituer un règne particulier. Et la supériorité d'intelligence incontestée de l'homme? De quel homme parle-t-on, répondra M. Richet; de Newton ou d'un Patagonien? Et la supériorité morale, et la religiosité? Mais ni un certain sentiment moral vague et diffus ni une certaine religiosité ne manquent à l'animal. Le langage, enfin? Notre langage est plus parfait; mais les animaux n'ont-ils pas le leur? Et l'auteur conclut cette première partie de son bel article par ces mots connus : *Mieux vaut être le frère perfectionné d'un singe que l'enfant dégénéré d'un ange.*

Qui eût pensé qu'une étude sur l'*ostracisme* athénien dût jamais être le sujet du jour, l'*actualité* d'une *Revue?* C'est pourtant ce qui arrive, et M. Henry Houssaye, qui retrace l'histoire de l'ostracisme, qui en explique le fonctionnement, les conditions, les conséquences, avec sa parfaite connais-

sance de l'histoire grecque et de l'esprit grec, se trouve prendre part à la polémique d'hier et de demain. Il faut dire — et M. Houssaye n'a pas de peine à le démontrer — que l'ostracisme n'a jamais fait de bien à ceux qui l'ont appliqué.

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1883.

SOMMAIRE. — George Sand : *Lettres à Gustave Flaubert.* — Emile Level : *Les chemins de fer et le Budget.* — Hermile Reynald : *Correspondance de Louis XIV;* instructions données au comte de Tallard en 1698. — Ernest Daudet : *La Carmélite* (première partie). — Jules Comte : L'*École française de Rome.* — Anatole France : *le Petit bonhomme* (fin). — Francis Pittié : *Poésies.* — H. de Bornier : *Revue du théâtre* (drame et comédie).

Voici encore des fragments de la correspondance de George Sand : vingt-cinq lettres adressées à Flaubert, dont la première est datée de février 1863 et la dernière d'octobre 1867. C'est un mélange de courts billets et de longues lettres. Il en est peu, dans tout ce que nous avons vu jusqu'à présent de cette correspondance, qui soient aussi intéressantes. George Sand et Flaubert, ce ne sont pas seulement deux écrivains, ce sont deux tempéraments, deux systèmes littéraires en présence et en contraste. Qu'on en juge par ces quelques lignes du premier billet publié par la *Revue :*

« Ne rien mettre de son cœur dans ce qu'on écrit? Je ne comprends pas du tout, oh! mais pas du tout. Moi, il me semble qu'on ne peut pas y mettre autre chose... Ne pas se donner tout entier dans son œuvre me paraît aussi impossible que de pleurer avec autre chose que ses yeux et de penser avec autre chose que son cerveau. »

Étude très complète et très précise de M. E. Level sur la question des chemins de fer. L'historique des enquêtes et des débats parlementaires est suffisamment étendu, et les solutions possibles nettement indiquées. Ce n'est pas une théorie générale à joindre à tant d'autres : ce sont des idées pratiques, qui peuvent être aisément appliquées. L'auteur part de ce point que la question des chemins de fer est ouverte depuis longtemps et qu'il est temps de la fermer. Il détruit la légende qui s'est faite autour des profits immenses et des dividendes croissants des grandes compagnies, et il conclut en indiquant de quelle façon les grandes compagnies pourraient être associées à la tâche de l'achèvement des réseaux. C'est au parlement que s'adresse M. E. Level. A-t-il quelque chance d'y accréditer ses vues, et la *question des chemins de fer* sortira-t-elle bientôt de la phase des rapports et des commissions d'enquête? Le nouveau ministère en a l'espoir.

Les *Instructions de Louis XIV à Tallard* ne sont qu'un court chapitre détaché à l'avance d'un ouvrage considérable que prépare M. Hermile Reynald. On y trouve deux documents inédits d'une haute importance : les Mémoires adressés par Louis XIV à son ambassadeur auprès de Guillaume III pour les négociations qui précèdent le partage de la succession d'Espagne. Ces documents sont tirés des archives du ministère des affaires étrangères. L'ambassade de Tallard à Londres est postérieure à la paix de Ryswick. Elle avait pour objet de régler, de concert avec la Hollande, le partage de la succession de Charles II. On y retrouve tous les caractères de la correspondance diplomatique de Louis XIV, si belle, si grave, si lumineuse, si informée de ce qu'il fallait savoir et de ce qu'il fallait dire. Nous voilà bien loin de nos *Livres jaunes* d'à présent!

## Bibliographie

*Études sur la liste civile en France,* par M. Alphonse Gautier (E. Plon, imprimeur-éditeur, 1882).

Voici, par excellence, un livre d'actualité. Pourtant c'est ce que ne prévoyait guère son auteur, lorsque l'an passé il publiait cette histoire attentive et scrupuleuse d'une administration dont nul plus que lui n'a pénétré les arcanes et n'a connu les péripéties. La gestion de la liste civile lui fut de bonne heure familière : il en a pu suivre par lui-même les avatars sous deux règnes, celui de Louis-Philippe, où il s'initiait, d'abord simple employé, à cette administration, et celui de Napoléon III, où il occupait la haute situation de secrétaire général de la maison de l'empereur et des beaux-arts. Ce passé personnel explique quelque tendresse pour une institution en laquelle il a dépensé sa vie, mais qui n'est pas pour faire naître en nous le regret de régimes politiques dont la France s'est déprise. Aussi l'écrivain n'en a-t-il que plus de mérite d'avoir, avec cette impartialité, cette justice d'appréciations et de vues, tracé comme une monographie à laquelle devront se reporter tous ceux qui, dans l'avenir, prétendront nous donner une histoire fidèle des temps que nos générations ont traversés.

Le cadre de cette notice ne nous permettrait pas d'esquisser un raccourci de cet ouvrage. La carrière à parcourir est longue, depuis la séance de l'Assemblée nationale du 7 octobre 1789, où perça pour la première fois l'idée d'une liste civile, jusqu'au 4 septembre 1870, où sur la France envahie s'écroula le second empire. Que d'étapes nous aurions à marquer dans cette revue! Le décret du 19 octobre 1790, que l'Assemblée vota par acclamation, et celui du 1er juin 1791, par suite desquels la maison du roi cessait de faire partie du Trésor public et un revenu de 25 millions était affecté au prince; le sénatus-consulte du 30 janvier 1810, qui codifiait les règles diverses de la dotation de la couronne, du domaine extraordinaire, du domaine privé, enfin de cette fortune personnelle colossale, alimentée par tant de victoires et de conquêtes, mais dont le maître du monde usa, reconnaissons-le, si largement, qu'à l'île d'Elbe il se trouvait n'en avoir gardé, pour tout trésor, qu'un peu plus de trois millions; la loi du 8 novembre 1814, qui fixait à nouveau la liste civile royale; celle du 21 décembre 1814, par laquelle l'État faisait siennes les dettes contractées par le roi à l'étranger; celle du 15 janvier 1825 pour le règne de Charles X; celle du 29 janvier 1831 pour le règne de Louis-Philippe; le sénatus-consulte, enfin, du 12 décembre 1852 : telles sont les principales dates à retenir.

Où ce sujet devient singulièrement actuel, c'est en ce qui concerne les biens de la maison d'Orléans. Ce n'est pas que

nous ayons le moindre goût à reprendre un débat qui viendrait comme se greffer sur la déplorable querelle issue de la proposition Floquet contre les prétendants. Juridiquement, la question est close. Mais pourtant quelqu'un l'a rouverte, imprudent! Et ce quelqu'un-là n'est autre qu'un avocat des princes, M. de la Magdeleine, qui s'est attaché à démontrer, tâche peu laborieuse, l'iniquité, l'illégalité du célèbre décret du 22 janvier 1852, en vertu duquel les biens d'Orléans faisaient retour à l'État. On sait la raison invoquée par le rédacteur impérial : la donation faite par Louis-Philippe à ses enfants, le 7 août 1830, c'est-à-dire à l'avant-veille de son avènement, était déclarée nulle de plein droit, attendu que de par le principe de dévolution la fortune de tout nouvel arrivant au trône ne devait plus faire qu'un avec la fortune même de l'État. Or c'est à ce principe que le roi constitutionnel avait dérogé par ce vain emploi d'un artifice que le décret du 22 janvier avait précisément pour objet de déjouer.

Eh bien! chose étrange, nombre de ceux qui condamnent énergiquement (et il en est dans tous les rangs politiques, témoins des hommes tels que MM. Pascal Duprat et Brisson) ce décret évidemment spoliateur, sorte de coup de force administratif, ne sauraient cependant admettre la régularité parfaite, l'irréprochable correction de l'acte donateur du 7 août 1830. Et nous soupçonnons M. Gautier d'être du nombre : car, lui, ne renie pas le principe de la dévolution, comme fait, à grand renfort de *distinguo*, M. de la Magdeleine. Il plaide pour le fondateur de la monarchie de Juillet les circonstances atténuantes; il le montre préoccupé de cette perspective, si tous ses biens, ou libres ou apanagers, étaient réunis au Domaine : la ruine possible pour sa nombreuse descendance. « Le père de famille s'effraya de cette éventualité et il fit donation, le 7 août, de la nue propriété des biens libres à tous ses enfants, en s'en réservant l'usufruit. » On voit ainsi quelle instable condition était faite au principe de la dévolution et combien les divers souverains en prenaient à leur aise avec lui. Apportaient-ils 30 millions de dettes, comme Louis XVIII, retour de l'émigration, vite la dévolution était invoquée : les biens du prince faisant retour à l'État et les biens ici ne consistant qu'en un passif, le Trésor prenait à sa charge les 30 millions à payer. Apportaient-ils, comme Louis-Philippe, une fortune personnelle considérable, vite le fameux principe rentrait sous terre, on l'éludait et il n'en était plus question.

Ces réflexions et bien d'autres encore que nous inspire ce livre si substantiel et si plein, M. Gautier n'aurait garde d'y souscrire sans bien des réserves : son *loyalisme* même l'y oblige. Narrateur consciencieux, il ne juge pas, il expose; il ne porte pas de verdict, il fournit des éclaircissements et des témoignages, conservant dans son rôle d'historien les qualités intellectuelles qui ont honoré sa carrière administrative. Mais ce qu'il ne fait pas, libre à nous de l'essayer. Libre à nous de tirer les conclusions des prémisses qu'il a posées.

Georges Lyon.

## Archéologie

M. Ch. Casati a lu récemment devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres et il publie en brochure une première étude sur les origines étrusques du droit romain (1). M. Casati constate que les études étrusques ne font que de très lents progrès. L'histoire même des Étrusques, que nous ne connaissons que par les auteurs romains, nous est présentée sous les couleurs les plus fausses. C'est ainsi que ces auteurs parlent des succès remportés par les Romains sur Porsenna et du traité glorieux qui suivit. Or une des conditions de ce traité était, pour les Romains, *ne ferro, nisi in agricultura, uterentur*. On a sur ce point le témoignage de Pline et de Tacite.

M. Casati recherche le sens des mots étrusques *Lar* et *Lucumo*, dans lesquels on a voulu voir des titres de noblesse. On a attribué au mot *Lar* une valeur analogue à celle du titre de comte, et au mot *Lucumo* la signification de prince ou de roi; d'où le nom de Lucumonies donné aux principautés étrusques. M. Casati, s'appuyant sur un grand nombre de documents épigraphiques, exprime l'avis que ces deux mots étaient de simples prénoms, et que c'est de *Lucumo* que les Romains ont fait le nom de Lucius.

## Notes géographiques

M. de Laveleye donne dans la *Revue de Belgique* des détails intéressants sur les stations européennes du Congo. Un missionnaire anglais nommé Bentley, établi à Manyanga, au-dessous de Stanley-Pool, a eu à lutter contre les difficultés de la vie matérielle. « Tout est fort cher à Manyanga, ainsi qu'à Stanley-Pool... Il est probable que la présence de M. Stanley, avec ses deux cents hommes de Zanzibar (2), explique la rareté et la cherté des vivres et la peine que l'on a à se les procurer. » M. Bentley a pourtant fait baisser les cours en semant lui-même des choux et des salades.

Les indigènes, continue M. de Laveleye, « sont très difficiles à instruire et à éduquer. Ils n'ont aucun respect pour les blancs; ils volent et mentent à l'occasion, et jamais un jeune indigène de Manyanga ne se rend à l'appel qu'on lui adresse qu'après avoir été appelé dix ou vingt fois ».

Un autre missionnaire anglais a fondé une station plus haut sur le fleuve, à Stanley-Pool. Son premier soin, en arrivant, a été de faire visite au grand chef Nga-Liema.

« Le chef et tous ses sujets, écrivait le missionnaire, sont des Batekes complètement sauvages. Ils ont un aspect féroce et brutal; avec leurs sourcils rasés, leurs cils arrachés et des cercles d'ocre rouge et jaune entourant leurs yeux, ils constituent un type de la race africaine tout nouveau pour moi. Nous fûmes obligés de faire un beau cadeau d'étoffe à Nga-Liema. »

Tout en se montrant plein de sympathie pour la France,

(1) *Fortis Etruria* : Origine étrusque du droit romain, par Ch. Casati. — In-8°, Firmin Didot et Marsaudeuve, 188..

(2) Ces renseignements se rapportent au dernier séjour de M. Stanley en Afrique.

M. de Laveleye exprime le regret que M. de Brazza ait remplacé sur les bords du Congo le drapeau de l'Association internationale africaine par le drapeau français. « Si les explorateurs des autres nations, dit-il, imitent l'exemple de M. de Brazza, nous aurons bientôt sur les bords du Congo des territoires anglais, allemands, portugais, italiens et autrichiens, avec leurs frontières, leurs forts, leurs canons, leurs soldats, leurs rivalités, et, peut-être un jour, leurs hostilités! »

L'expédition de M. Rogozinski, destinée à explorer les régions inconnues situées au nord du Congo, a eu des débuts difficiles. Partie du Havre le 13 décembre dernier, elle n'est arrivée à Madère que le 18 janvier, ayant essuyé deux tempêtes qui avaient avarié son navire. Cette expédition n'est point russe, comme tous les journaux l'ont dit et comme nous l'avions répété. Elle est exclusivement polonaise, composée de Polonais et subventionnée par de l'argent polonais.

## Nécrologie

De New-York on nous annonce la mort de M. Clifford R. Bateman, maître de conférences à l'École des sciences politiques de Columbia College, où il était chargé de l'enseignement du droit administratif. Les élèves et professeurs de l'École libre des sciences politiques de Paris se souviennent assurément de M. Bateman, qui se plaisait à dire que c'était là surtout qu'il avait trouvé dans l'étude de sa science favorite la sûreté de méthode et la précision de détails que recherchait son esprit.

M. Bateman, qui a été emporté, le 6 février, par la fièvre typhoïde, n'était âgé que de vingt-neuf ans.

## Faits divers

— Un ancien dragon anglais, M. G. Carter Stent, vient de publier ses souvenirs militaires (*Scraps from my Sabretasche*). Le ciel nous préserve de soupçonner un dragon de broder la vérité, mais on avait de singuliers usages dans l'armée anglaise vers 1850. M. Carter Stent s'était engagé comme simple soldat. Savez-vous ce qu'on faisait d'une recrue dans l'armée anglaise d'il y a trente-cinq ans? On lui mettait un costume d'hôpital, on l'installait à l'hôpital et on lui faisait avaler des médecines, quoiqu'elle se portât bien. C'était, disait le règlement, en attendant que son uniforme fût prêt. Quelque temps après s'être engagé, M. Carter Stent fut embarqué pour l'Inde avec un détachement de son régiment. Lui et ses camarades se flattaient de recevoir, en arrivant, un bel arriéré de paye. Pure illusion. Ils reçurent, au lieu d'argent, une communication. Le gouvernement faisait à chaque homme une retenue de 16 roupies, *pour le cercueil dont il pourrait avoir besoin*. Et si l'on ne mourait pas au service, le gouvernement ne vous rendait pas vos 16 roupies. Il les mettait dans sa poche. C'étaient ses petits profits. Il faut, pour le croire, que ce soit dit par un dragon.

— L'édition définitive des œuvres de Luther, dont le premier volume paraîtra à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Luther, a été en grande partie préparée aux frais de l'empereur d'Allemagne. Il y a vingt ans que le pasteur Knaake y travaille. L'Académie de Berlin et trois professeurs nommés par le gouvernement prussien vont aider à la publication, qui exigera dix ans.

— D'après une statistique récente, le nombre des illettrés est, aux États-Unis, de 13 pour 100; celui des personnes sachant lire, mais non écrire, est de 17 pour 100. Si l'on décompose ces chiffres d'après la race, on trouve que les blancs indigènes n'ont que 8,7 pour 100 d'illettrés, tandis que les hommes de couleur en ont 70 pour 100.

— Quelques journaux étrangers ont trouvé que la lettre de Richard Wagner, que nous avons publiée dans notre dernier numéro, était un peu dure pour les Allemands. L'un d'eux paraît même émettre quelque doute sur son authenticité. Nous pouvons répondre que l'original est entre les mains de M. G. Monod, qui pourrait le montrer.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Communications

Le marché est assez favorable aux cours des actions du Crédit foncier, qui se traitent à 1285 francs. La Société voit la somme de ses opérations hypothécaires se maintenir à un chiffre élevé. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 12 140 000 francs de nouveaux prêts.

Les nouvelles obligations foncières 3 pour 100 ont eu des demandes de 335 à 337 francs. D'après l'état récapitulatif que l'administration vient de faire connaître, il y a eu 17 764 souscripteurs d'une obligation libérée, et 10 883 de deux obligations libérées. En somme, il a été demandé 829 698 obligations libérées par 66 820 souscripteurs, ce qui représente une moyenne de 12 obligations par souscripteur.

En obligations non libérées, la moyenne ressort à 5 obligations par souscripteur.

La Compagnie foncière de France publie régulièrement son bilan. Le compte profits et pertes se solde par un chiffre de 2 713 669 francs, ce qui revient, pour une action libérée seulement de 125 francs, à un revenu de 10 pour 100. Les disponibilités dépassent 10 millions. La somme des prêts hypothécaires réalisé au 31 décembre était de 29 millions. De ce chef on peut compter pour l'année courante sur un bénéfice de 500 000 francs. Les prêts nouveaux doubleront certainement cette somme pour l'exercice 1883. Mentionnons enfin le bénéfice de 3 885 000 francs déjà acquis, que la société réalisera dans deux ou trois ans sur les terrains loués avec promesse de vente aux entrepreneurs.

Les Magasins généraux de France font 480 francs. Le projet de fusion avec les entrepôts de Paris sera sans doute voté par les deux assemblées générales, qui doivent se réunir prochainement.

A l'occasion des fêtes de la semaine sainte à Rome, la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée se propose d'organiser dans la première quinzaine de mars un train d'excursion à prix réduit, de Paris à Rome, permettant de visiter Turin, Gênes, Pise et Florence, et accordant aux excursionnistes huit jours de séjour à Rome. — Le prix du voyage, aller et retour, serait fixé à 100 francs, en deuxième classe.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [242]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 9. 3 MARS 1883.

Paris, le 2 mars 1883.

Notre intention n'est pas de relever tous les commentaires dont le premier chapitre de l'*Histoire du ministère du 14 novembre,* publié dans notre dernier numéro, a été l'objet de la part des journaux français et étrangers. Il nous paraît que, la postérité ayant commencé pour le chef du cabinet du 14 novembre, l'intérêt qui subsiste à son égard est un intérêt purement historique, et qu'il n'y a plus lieu que d'apprécier les témoignages et de vérifier l'exactitude des faits. Autrement, si l'on y cherche nouvelle matière à polémiques, on risque de juger les faits passés avec les sentiments de l'heure présente; d'où un effet d'optique qui les dénature. Et nous disons cela également pour le chapitre que nous publions aujourd'hui.

M. Gambetta a été tenu en dehors du pouvoir jusqu'à la fin de 1881 : voilà le fait. Certes, maintenant que Gambetta est mort, il sera toujours regrettable que cet homme si étonnamment doué n'ait trouvé que dans l'impasse du 14 novembre l'occasion de faire ses preuves d'homme de gouvernement; mais qui pouvait prévoir sa mort prématurée ? Or, en 1879, au lendemain de l'avènement de M. Grévy, il n'était pas clair à tous les yeux que M. Gambetta devait être appelé par le Président de la république. A ce moment, quelqu'un disant à l'un des amis les plus dévoués et les plus fidèles de M. Gambetta : « Le public ne comprendrait qu'un ministère Gambetta », celui-ci répondit : « Oh ! nous avons à traverser auparavant quatre ou cinq ministères ! » On commençait à dire que M. Gambetta était « une grande ressource »; on se berçait de cette idée; il suffirait de consulter notre collection (articles de MM. J.-J. Weiss et Scherer dans nos numéros des 22 et 29 janvier 1881) pour reconnaître que la question ne s'est véritablement posée qu'il y a deux ans. La solution ne s'est pas fait attendre. Quelques mois après, au lendemain des élections nouvelles (comme il convenait), M. Gambetta était appelé à prendre le pouvoir. Notre collaborateur a raison de dire que c'était trop tard ou trop tôt; mais c'est là un de ces points qui s'éclaircissent à la lumière des événements postérieurs.

Avec le scrutin de liste et la revision de la constitution, s'agite également la question du trop tôt ou trop tard, en un mot la question du moment opportun. Il est avéré qu'en 1875 le parti républicain se méfiait du scrutin d'arrondissement; il craignait les influences personnelles dans les petites localités, surtout les influences gouvernementales, qui alors lui étaient contraires. Nous avons été les seuls, à ce moment, à pressentir que le scrutin d'arrondissement serait à peu près aussi favorable aux républicains que le scrutin de liste (article de M. Albert de la Berge dans la *Revue* du 6 novembre 1875). Bientôt un système qui les fit réussir malgré leurs craintes et au delà de leurs espérances leur parut n'être pas sans quelque mérite. Ses inconvénients ne sont devenus très manifestes que plus récemment. Et quand M. Gambetta les signala avec tant de hauteur de vues, le Sénat d'alors, celui d'avant le dernier renouvellement, craignit, de son propre aveu, que les élections au scrutin de liste ne fussent trop *gambettistes* en 1881, de même qu'elles avaient été *thiéristes* en 1871. On a dû être bien surpris de cette façon de raisonner dans les pays de vieux régime parlementaire, où la règle est de faire porter justement les élections sur le nom d'un grand chef de parti, afin de l'amener au pouvoir dans les meilleures conditions de *franc jeu.* Mais le Français qui eût invoqué cette règle en 1881 se serait vu renié par les gambettistes eux-mêmes. Quand on se reporte à ces préventions d'alors, on ne s'étonne pas du désarroi où tombèrent les esprits à la Chambre haute.

La revision de la Constitution présentait, en 1881, un caractère tout différent. Elle paraissait acceptée avec entrain par les uns, avec résignation et même bonne grâce par les autres. Certains esprits n'en voyaient pas la grande utilité. Somme toute, elle devait être « limitée ». On verra lundi prochain dans quelles conditions complexes et peu favorables elle reparaît. On peut dire déjà que c'est tard, parce que la question est devenue et restera peut-être « irritante et stérile »; on peut dire aussi que c'est trop tôt.

Donc il faut reconnaître la différence entre les jugements de l'historien, qui apprécie après coup les actes et les faits d'après les suites qu'ils ont eues, et ceux des polémistes au jour le jour, qui les apprécient d'après des prévisions, des craintes ou des espérances toujours discutables. L'histoire, en un mot, fournit des constatations, non des reproches rétrospectifs.

# L'ARMÉE DU SALUT

## Ses campagnes sur le continent

La vaste association qui a pris le nom d'Armée du Salut est devenue, par sa constitution et ses agissements, un des phénomènes religieux les plus étranges de notre époque. Elle a fini par préoccuper vivement l'opinion, en Angleterre d'abord, où elle est née, et ensuite sur le continent européen. On sait les scandales qu'elle vient de causer en Suisse. Des Revues aussi importantes que la *Contemporary Review* en ont fait le sujet d'études approfondies. Partout la presse l'a discutée, tantôt en la poursuivant d'amères railleries, tantôt en la portant aux nues. On a vu des évêques de l'Église d'Angleterre lui accorder leurs encouragements, tandis qu'elle était condamnée sans merci par des représentants considérables, des chefs reconnus de ceux qu'on appelle les « evangéliques » de l'autre côté de la Manche, tels que lord Shaftesbury, ce type du philantrophe chrétien. Enfin, une femme d'un grand cœur et d'un grand talent, dont la plume incisive porte des coups dont on se relève difficilement, Mme la comtesse Agénor de Gasparin, vient de publier contre l'Armée du Salut un réquisitoire des plus éloquents, animé d'une passion généreuse (1).

Il nous a semblé intéressant de chercher à démêler la vérité dans cette apparition bizarre qui vient de figurer, quoique d'une manière indirecte et voilée, dans une des œuvres les plus originales de notre littérature romanesque. Nous aurons recours, pour en juger, aux informations directes, soit en Angleterre, soit en France.

### I.

Je n'insiste pas sur les origines de l'Armée du Salut; elles ont été souvent racontées en ces derniers temps. Son fondateur est le révérend Booth, pasteur de l'Eglise wesleyenne ou méthodiste. On comprend qu'elle soit née dans ce milieu très ardent. Le méthodisme a provoqué au dernier siècle, en Angleterre, un mouvement religieux des plus puissants. M. de Rémusat lui a consacré une de ses études les plus remarquables sur ce grand pays qu'il connaissait si bien. Au moment même où la piété s'était singulièrement refroidie dans l'Église anglicane sous l'influence du XVIIIe siècle et où le monde laïque passait de plus en plus à un déisme assez pâle, on vit surgir soudain deux vrais apôtres, Wesley et Witfield, au zèle brûlant et à la parole enflammée, qui réunirent des foules immenses, le plus souvent en plein air, en multipliant les appels passionnés à la conscience chrétienne. On se croyait reporté aux grands jours de l'apostolat. Non content de se propager en Angleterre et en Amerique, le méthodisme provoqua la création de ces belles missions protestantes dans les pays païens qui signalèrent la fin d'un siècle où il semblait que le dernier mot devait appartenir à Voltaire. Les disciples de Wesley finirent par fonder une Église à eux, remarquable à la fois par son zèle infatigable et par l'esprit de méthode, qui soumettait la vie religieuse à une discipline très forte. De là le nom de méthodisme que prit la nouvelle association. Nous retrouvons ce double caractère dans l'Armée du Salut, mais avec une exagération qui n'est qu'à elle. On ne peut nier pourtant que le méthodisme n'eût parfois dépassé la mesure en surexcitant le sentiment religieux. Les allocutions de ses prédicateurs étaient constamment scandées par les *amen* et les *alleluia* de l'assemblée. Il eut une part prépondérante dans ces fameux *revivals* qui, en Amérique, ont souvent atteint le paroxysme de la nervosité, surtout quand les nègres s'en mêlaient. Qui ne se souvient de la description si colorée, si originale, faite par Mme Beecher Stowe dans son beau roman de *Dred*, de ces camps-meetings réunis sous les voûtes de la grande forêt américaine? C'est dans de telles réunions qu'à la suite de chants frénétiques, se produit un courant de dévotion dont l'exaltation ne se modère plus. Chacun, à son tour, vient dire ce qu'il éprouve; témoin le bon nègre Dred, qui, gagné par la contagion, s'écrie : « Je viens d'attraper une expérience (sous-entendu : de la puissance divine). » Les réveils ou *revivals* se sont également multipliés en Angleterre sous l'influence non seulement de l'Église wesleyenne, mais encore de ce qu'on appelle *l'évangélisme*. Cette dernière tendance s'est surtout développée dans la portion de l'anglicanisme qu'on appelle la *basse* Église, en opposition à la *haute* Église, qui ne songe guère qu'à sa hiérarchie, et à l'Église *large* (*Broad-church*), l'Église des Stanley et des Kingsley, largement ouverte à un libre mouvement scientifique.

L'évangélisme de la basse Église, profondément respectable par sa piété fervente, sa libéralité, son dévouement, son activité féconde dans le domaine de la charité ou des missions, s'impose une orthodoxie très stricte, qui fait de la Bible un code inspiré dans ses moindres mots. Le salut de l'âme est attribué à un coup de la grâce dont on est l'objet dès qu'on met toute sa confiance dans le sang de la croix. Rien ne favorise plus l'idée des conversions soudaines que cette conception, qui relègue au second plan ou supprime presque totalement l'activité de la pensée et les crises de la lutte morale : aussi les *revivals* anglais de toute provenance se sont-ils fait toujours remarquer par cette insistance sur la possibilité d'un de ces changements immédiats qu'on peut appeler l'improvisation de la conscience.

### II.

Il est nécessaire de tenir compte de ces antécédents pour s'expliquer l'origine de l'Armée du Salut. Évidemment celle-ci a emprunté au wesleyanisme et à l'évangélisme de la basse Église leurs procédés de « réveils », tout en se montrant plus méthodiste que le premier par l'emploi d'une forte discipline religieuse. Toutefois les modifications qu'elle a apportées aux procédés de ses devanciers ont été si considérables

(1) *Lisez et jugez; Armée soi-disant du Salut;* courts extraits de ses ordres et règlements. — 2e édition. Paris, Grassart, 1883.

qu'on doit reconnaître en elle une institution décidément nouvelle, *sui generis*.

Tout d'abord elle a élevé au maximum du thermomètre l'effervescence du sentiment religieux. Ensuite, pour se mettre d'accord avec l'époque des chemins de fer, elle a prétendu opérer les grandes rénovations morales ou « conversions » avec la rapidité de l'éclair. Pour arriver à ces résultats, elle a combiné tout un système de procédés singulièrement aptes à surexciter les nerfs. Enfin et surtout elle a ressuscité le principe d'autorité comme on ne l'avait pas vu depuis les ordonnances des jésuites. Rien, en effet, ne rappelle davantage la fameuse compagnie de Loyola que l'Armée du Salut. Elle est aussi une compagnie de guerre, avec son général tout-puissant, exigeant la soumission absolue. C'est pourquoi elle a une organisation toute militaire. Un des premiers historiens des jésuites s'exprimait ainsi sur leur institution : « L'Ordre forme une compagnie, une armée. Il a emprunté son nom au vocabulaire militaire. » Ces mots s'appliquent en tout point à l'Armée du Salut. Elle a un autre point de ressemblance avec les révérends Pères : c'est de systématiser les moyens de surexciter le sentiment religieux ; mais, tandis que le jésuite se livre dans la solitude à ces exercices spirituels qui agissent fortement sur son imagination en concentrant son attention sur les plaies sanglantes du Christ, c'est dans le tumulte des grandes assemblées que l'Armée du Salut travaille à s'exalter. Par ce côté elle ressemble plutôt aux *flagellants* du moyen âge ou aux pèlerins de Lourdes et de la Salette. Les exercices spirituels collectifs ne sont pas moins minutieusement réglés que les dévotions solitaires du novice des jésuites. Ce que l'Armée du Salut a développé sans mesure, c'est le *humbug*, c'est le charlatanisme effréné dans le choix des moyens destinés à provoquer l'attention et même, si possible, le scandale, afin d'agiter et de passionner l'opinion. Le général Booth peut rendre des points à Barnum, et ses estrades l'emportent sur les tréteaux les plus habilement achalandés du célèbre *impresario*. Ce qu'il y a de plus curieux dans les procédés de l'Armée du Salut, c'est que tout ce qui y paraît appartenir à l'enthousiasme le plus spontané est minutieusement préparé ; ses charivaris les plus étranges sont réglés comme un papier de musique; ses danses ont l'air d'avoir été apprises ; les « témoignages » de ses néophytes ressemblent à une leçon qu'on leur aurait soufflée. Tout y est excentrique et rien n'est imprévu.

Voilà ce qu'a démontré la brochure de M^me^ la comtesse de Gasparin, qui a traduit les principales ordonnances du général Booth. On dirait le rituel de l'extravagance habilement disposé pour amener la simple curiosité à l'état d'émotion nerveuse et pour produire ce qu'on appelle dans la secte l'*agonie*, espèce d'hypnotisme religieux qui pousse les pénitents improvisés à « se déclarer » sans délai. A peine « déclarés », ils sont embrigadés, dépaysés si c'est possible ; puis, une fois devenus officiers, ils appartiennent sans réserve à l'Armée et sont obligés de recevoir silencieusement les consignes de son chef, consignes que celui-ci leur fait passer par leurs supérieurs immédiats. Ainsi se forge une vaste chaîne d'asservissement qui, en même temps que les ordres souverains des chefs, transmet le fluide magnétique destiné à vivifier ce vaste corps.

L'une des originalités de l'Armée du Salut est la part très large faite à la femme depuis la plus tendre jeunesse. L'élément féminin ne se retrouve dans la Société de Jésus que sous la forme de l'adoration excessive de la vierge Marie. Dans l'Armée du Salut la femme est partout; elle figure au premier plan sur ses estrades; les plus véhémentes allocutions sortent de sa bouche. C'est elle qui fait entendre les chants les plus brûlants d'extase. On la voit parcourir les rangs de l'auditoire déjà surexcité pour presser le pénitent de venir s'asseoir au banc du solennel « témoignage », qui, à peine rendu, est publié littéralement à son de trompe. La femme est aussi investie du droit de célébrer l'eucharistie ; car l'Armée du Salut n'est point une annexe, une auxiliaire de l'Eglise, mais une grande institution missionnaire destinée à tout remplacer, à tout renouveler.

Ce rôle prépondérant de la femme se manifeste déjà dans la famille du général Booth. Il a sans doute le don du commandement; mais il n'en a guère d'autre. Il est un des plus médiocres orateurs que nous ayons entendus. Il n'en est pas de même de sa femme, qui exerce le plus grand ascendant sur l'Association par son éloquence. Nous avons lieu de penser qu'elle en est l'âme ; l'autorité est bien réellement, dans l'Armée du Salut, un substantif féminin. M^lle^ Catherine Booth, que nous avons vue figurer à Paris dans les premières campagnes de l'Armée, en est la plus idéale expression. Cette jeune enthousiaste est douée d'une beauté noble, saisissante. Sa voix est vibrante, sa parole éloquente. Elle inspire, dès le premier abord, le respect et la sympathie. Bien qu'elle se soit affublée du titre de *maréchale* dans le pays où M. Jourdain se faisait appeler mamamouchi, le ridicule ne l'effleure pas.

Ce que nous disons de la sincérité de M^lle^ Catherine Booth s'applique aux initiateurs de l'Armée du Salut. Il est certain qu'ils ne poursuivent aucun but intéressé et que leur désir est de communiquer aux masses l'Évangile tel qu'ils le comprennent. Les sommes immenses qu'ils recueillent sont consacrées à leur infatigable propagande. C'est pour la faire réussir qu'ils emploient de vraies ruses de guerre et surtout qu'ils font appel à tous les moyens de parler aux yeux et aux nerfs. Si, revêtus de leur uniforme bigarré, ils se déploient en longue procession avec des étendards sur lesquels on lit : *Sang et feu;* s'ils font sonner tambours et trompettes, s'ils hurlent des *amen* frénétiques ; s'ils prolongent leurs cantilènes monotones, à la fois énervantes et excitantes; si enfin ils se livrent à des danses de convulsionnaires appelées *rondes de l'alleluia*, c'est pour hâter la conversion du monde. C'est dans le même dessein qu'ils cherchent à provoquer sur place et sur l'heure le plus grand acte de la vie morale sous l'effet d'excitations violentes et morbides, et qu'ils violent sans scrupule la pudeur des âmes par des exhibitions instantanées. Ces agissements prennent une gravité particulière quand ils sont pratiqués sur de tout jeunes enfants et sur des jeunes filles. L'organisation de la brigade des enfants est, selon nous, un scandale et un péril grave. On a pu voir par

une lettre d'un révérend anglican, récemment insérée dans le *Times*, comment une jeune fille de dix-sept ans a été, malgré les engagements les plus formels vis-à-vis de son père, lancée au plus fort de la bataille à Genève, comme aide de camp de la maréchale Booth, et expulsée après un pénible interrogatoire. Encore une fois, nous ne contestons pas l'excellence des intentions; seulement on ne saurait nier qu'elle fait passer les chefs de l'Armée du Salut sur la délicatesse des moyens. Ce dernier trait les rapproche encore des grands pratiquants de la fameuse maxime qui n'est nulle part dans les *monita* des jésuites parce qu'elle circule partout : *La fin justifie les moyens* — sous la réserve néanmoins qu'on n'est pas en droit d'attribuer à l'Armée du Salut le moindre écart moral flagrant et la moindre concession à une casuistique corruptrice.

On sait maintenant comment les soldats du Salut arrivent à leurs fins. Ils se conforment à des instructions détaillées que Mme la comtesse Agenor de Gasparin nous fait connaître. Ils étudient d'abord le nouveau champ d'action où ils vont porter l'attaque — s'informant, avec l'habileté des espions de guerre, des facilités et des obstacles qu'ils rencontreront; puis ils arrivent en corps de troupe, multiplient les processions à grand orchestre et s'efforcent de provoquer l'attention et, le plus possible, la contradiction. Il y a des instructions très curieuses sur l'utilité des *reporters* malveillants qui ameutent l'opinion. Quand le soir est venu, les portes de la salle de danse ou de théâtre qu'ils ont louée sont ouvertes; alors commencent les excitations à grand renfort de grosse caisse; puis viennent les appels à la conversion, aussi concis qu'ardents, car la part de l'enseignement est tout à fait subordonnée à celle de l'entraînement. Les chants se succèdent. La répétition d'une même strophe est calculée pour agir sur les nerfs. Après ce premier acte vient le second, celui où il faut à tout prix obtenir des « conversions » et des « témoignages ». C'est le moment psychologique, celui que les *ordonnances* appellent l'*agonie* et qui produit le sommeil fiévreux de la volonté, la paralysie de l'esprit. Rien de pénible comme d'assister à ces efforts frénétiques pour amener sur l'estrade quelque malheureux ahuri. L'Armée du Salut a ses grandes solennités : tel fut le meeting immense où le général Booth présenta à la foule de ses adhérents son fils et héritier présomptif avec la jeune femme que celui-ci avait épousée. On eût dit les noces de la Jérusalem céleste et du divin époux. C'est qu'il s'agissait du futur successeur, du dépositaire de cette espèce de papauté fanatique qui n'admet ni discussion ni réclamation et qui est l'âme de ce corps devenu considérable.

Les progrès de l'Armée du Salut sont prodigieux. Elle étend ses opérations sur une grande partie de l'Angleterre et de l'Amérique. Elle a des brigades jusqu'en Australie. Les milliers de livres sterling affluent dans sa caisse, car elle n'a pas moins développé le génie de la recette que celui de l'exhibition. Le général Booth vient de trouver un moyen très ingénieux de remplir sa caisse en sollicitant ses adhérents à lui livrer leurs capitaux, quitte à recevoir un modique intérêt jusqu'à la fin de leur vie. Voilà une opération hardie que notre législation aurait quelque peine à tolérer. A Londres, l'Armée a élevé un des plus vastes édifices connus. C'est là qu'elle célèbre ses étranges sabbats.

On ne peut nier que dans la classe la plus basse, au sein de la lie des grandes villes où affluent les ivrognes, elle n'ait produit quelque effet. C'est ce qui lui a valu l'approbation momentanée des évêques anglicans, qui espéraient trouver en elle un moyen d'agir sur les classes populaires, sur lesquelles ils ont perdu tout ascendant. Nous ne nions pas que la part de vérité qui se trouve mêlée à tant d'erreurs et le zèle courageux de ces soldats d'un nouveau genre n'aient pu avoir quelque influence bienfaisante sur les basses classes de la société, bien que leur néant intellectuel et leur mépris pour tout ce qui tient à la science les rendent peu capables d'agir sur les esprits cultivés, qui sont au courant des graves questions du temps. Leur préoccupation militante et conquérante peut enfin avoir un bon effet sur des Églises trop endormies dans leur sanctuaire; mais, à tout prendre, on ne saurait voir dans ce mouvement qu'une dangereuse déviation des principes généraux, soit du christianisme, soit de la Réforme du XVIe siècle. Si quelque chose caractérise la méthode de propagande du Christ, c'est son profond respect pour l'âme humaine, c'est le recours à des moyens uniquement spirituels pour gagner l'esprit — puisque, d'après l'Évangile, il refuse des miracles aux amateurs de merveilleux qui ne veulent croire à une vérité que si elle est patentée par un prodige; c'est enfin cette admirable patience pour ne rien forcer et ne cueillir le fruit de la conviction que quand il est mûr. Le Christ procède toujours par greffe délicate et non par coups de théâtre, en se fondant sur l'harmonie préétablie entre l'homme et Dieu. Les apôtres, avec plus d'ardeur apparente, montrent le même respect pour les âmes; ils les persuadent sans les violenter. Quant à la Réforme du XVIe siècle, on sait avec quelle largeur elle déploya le drapeau du libre examen, comment elle unit la culture de l'esprit à celle de la conscience et sut donner aux caractères formés par elle la trempe d'une austère dignité. Des phénomènes religieux comme l'Armée du Salut sont au protestantisme contemporain ce qu'était l'anabaptisme au luthéranisme du XVIe siècle : ces excroissances surabondantes tiennent soit à un excès de sève, soit aux agitations maladives d'un temps de crise. N'a-t-on pas vu à toutes les époques d'ébranlement intellectuel et moral les tendances les plus diverses pousser un jet morbide, si on peut ainsi dire? Qu'on se souvienne des excentricités du saint-simonisme en 1832, si bien décrites par Mme Coignet dans la *Nouvelle Revue* (1). Ce qui agite le plus notre âme est aussi ce qui, à l'occasion, la jette davantage hors de ses gonds. Voilà pourquoi la religion, qui a enfanté les actes les plus sublimes, a aussi produit, quand elle s'est égarée, les plus grandes excentricités.

M. Alphonse Daudet a consacré son dernier volume à ce côté maladif de la religion. Ce n'est pas à nous de l'apprécier au point de vue littéraire, bien qu'il nous soit permis

(1) Livraison du 15 janvier 1883.

d'admirer le merveilleux talent qui s'y déploie. Il est certain pour nous que nul n'a le droit de se plaindre d'une œuvre d'imagination qui a pu grouper à son gré des traits épars sans que personne s'y reconnaisse, puisqu'elle a abouti à une création tout artistique. Ce n'est pas, en tout cas, le protestantisme pris en soi qui aurait lieu d'être mécontent; car le seul type vraiment raisonnable qui lui appartienne s'honore par un acte héroïque. Nous regrettons seulement les commentaires des amis de l'auteur, qui se taillent un roman de leur façon dans son roman à lui. Ils frisent la calomnie quand ils donnent à penser qu'il y a dans la société protestante de Paris des femmes capables de pratiquer le rapt moral des mineurs, sans se faire scrupule d'user de narcotiques. Ce qui nous paraît, en tout cas, sinon visé, au moins dépeint dans *l'Évangéliste,* c'est bien le genre d'excentricité que nous avons relevé dans l'Armée du Salut, je veux dire le rôle prépondérant et indiscret de la femme, les estrades à grand fracas, les « témoignages » retentissants, les conversions improvisées, la religiosité livrée à la nervosité morbide, et aussi, plus ou moins, l'enlèvement des enfants à leurs parents, ou du moins l'essai avoué de substituer aux autorités naturelles cette espèce de dictature religieuse qui rappelle les ordres monastiques. Le récit de M. Daudet peut être une fiction qui ne relève que du romancier : il n'est pas moins certain que les symptômes de la maladie décrite par lui se retrouvent dans l'Armée du Salut. Peu importe qu'elle lui fût inconnue quand il a conçu l'idée de son livre; elle a certainement hanté son imagination quand il l'a écrit. *L'Évangéliste* ne peut s'appliquer qu'à cette étrange organisation, dans la mesure où il se fonde sur des faits réels.

III.

Il semblerait que l'excentricité religieuse, pourvu qu'elle ne porte atteinte ni à l'ordre public ni aux mœurs, ne devrait pas entraîner une mise hors la loi. C'est pourtant ce qui s'est produit à Genève, à l'occasion de l'Armée du Salut, et bientôt, par contre-coup, dans une grande partie de la Suisse. On a pu voir par cet incident ce que pèse la liberté religieuse auprès des gouvernements qui croient devoir être les humbles serviteurs de la place publique. Quand de graves désordres éclatèrent à Genève après les premières réunions de l'Armée du Salut, la police se tint systématiquement dans l'inaction. En vain de bons citoyens, fort hostiles au fond aux pratiques des nouveaux missionnaires anglais, eurent-ils recours aux autorités supérieures : celles-ci ne sortirent pas de leur réserve. Un député libéral, qui n'était rien moins qu'un apologiste de l'Armée du Salut, M. Odier, porta la question devant le grand conseil par une interpellation fortement motivée. Le conseiller d'État chargé de la police se contenta d'opposer une fin de non-recevoir à ces réclamations si justes. Quelques jours après, interdiction était faite à l'Armée du Salut de tenir ses réunions. Des arrêts d'expulsion non motivés frappaient plusieurs de ses membres, et miss Catherine Booth était forcée de passer la frontière. Un système inquisitorial de surveillance était pratiqué à l'égard de toutes les réunions religieuses, même privées. Les agents de police avaient l'oreille au vent pour saisir les flagrants délits de cantiques prohibés. Le *Journal de Genève* raconte que deux d'entre eux ont passé récemment leur soirée les pieds dans l'eau, à se demander si des airs d'opéra chantés dans un salon tout mondain ne recélaient pas quelques perfides *alleluia.* Le gouvernement de Berne a défendu d'avance à l'Armée du Salut d'envahir son territoire. Seul, le gouvernement de Neuchatel s'est montré libéral, bien qu'il ait fini par interdire les réunions du soir. Le gouvernement, partout ailleurs, a donné raison aux foules ameutées qui se préparaient à accomplir des actes de courage contre de jeunes femmes inoffensives. Ce qui rend la conduite du gouvernement de Genève plus inexcusable encore, c'est qu'au même moment où il frappait ainsi la liberté religieuse il laissait les anarchistes s'entretenir à leur aise, dans un café, de leurs moyens spéciaux de rénovation sociale, sans doute plus innocents, à ses yeux, que les chants de l'Armée du Salut.

Il y a quelque imprudence à parler, dans le considérant des arrêts d'interdiction, des troubles de l'ordre public, quand on a protégé en fait ceux qui le troublaient. L'agneau est condamné pour avoir troublé l'eau, tandis que toutes les congratulations sont pour le loup qui lui montrait les dents et hurlait contre lui. Le beau spectacle, en vérité! A Paris, où l'Armée du Salut a entrepris sa première campagne sur le continent, la police a fait son devoir. Elle a suspendu momentanément les réunions pour laisser le calme se rétablir. Il s'est si bien rétabli que personne ne parle plus de nos envahisseurs anglais et qu'ils poursuivent leurs excentricités dans le désert. C'est ce qui arrivera partout où l'on se contentera de cette douche d'eau froide que l'indifférence administre aux plus excités. Veut-on, au contraire, les mettre en lumière? on n'a qu'à leur infliger le commode martyre des persécutions mesquines qui sont les seules possibles aujourd'hui. Laissez la liberté légitime à toutes les opinions dont les manifestations ne sont ni des scandales moraux ni des appels à la révolte, et l'on verra promptement disparaître la part d'insanité et de fanatisme qui se mêle largement à un mouvement semblable à l'Armée du Salut. Ce qu'elle peut avoir de vrai et de beau : le désir ardent de combattre le vice et l'ignorance dans les masses et de donner à la vérité une allure courageuse et conquérante, subsistera; l'écume malsaine de ces flots orageux tombera, et la force acquise passera, conformément à la loi de la transformation, dans nos organismes religieux peut-être trop alanguis.

E. de Pressensé.

# LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881

## Son histoire (1)

(Deuxième article)

### SÉRIEUX ÉCUEIL PAR LE REVISIONNISME CONSTITUTIONNEL

### I.

Il doit être superflu de rappeler longuement quelle fut, pendant les trois années de sa présidence de la Chambre, la conduite politique de M. Gambetta et comment il comprit le rôle difficile qui lui était échu. Ce qu'il avait été de 1876 à 1879 comme président de la commission du budget, il le fut plus encore, de 1879 à 1881, comme président de la Chambre. Il occupait dans la démocratie une place trop importante pour qu'il fût possible aux ministres en exercice d'ignorer ou de négliger son sentiment sur les questions importantes qui se présentaient. Son patriotisme et son souci des intérêts de la république étaient trop connus pour que le pays tout entier ne tînt pas en grande considération la sympathie qu'il témoignait presque constamment à trois ministères consécutifs (2). M. J.-J. Weiss a établi dans un article qui est resté célèbre (3) la parfaite correction de M. Gambetta dans une situation qui était assurément aussi peu aisée que peu normale :

« On peut observer, dit M. J.-J. Weiss, que, quoi que fasse M. Gambetta, il le fait d'accord avec le Président de la république, les deux Chambres et le ministère. Par conséquent et par cela même, il agit dans le cercle de la Constitution. Mais M. Gambetta n'est pas responsable et, alors même que c'est lui qui décide, on ne peut s'en prendre à lui, si l'on veut procéder légalement et correctement, des conséquences de ce qu'il a décidé ! — Nous répondons que légalement et correctement on peut s'en prendre aux ministres qui ont agi suivant ses conseils et conformément à ses décisions, que ceux-ci sont responsables de ce qu'ils font, qui que ce soit qui les inspire, et que cela suffit. Si les ministres s'aperçoivent que M. Gambetta ne leur est pas d'un bon conseil, il est probable qu'ils ne l'écouteront plus. — Mais, du moment que les ministres répondent de ce qu'ils font, et non pas M. Gambetta pour eux, doivent-ils donc aller à l'ordre chez M. Gambetta ? — Nous répondrons que rien dans la Constitution ne les oblige d'aller à l'ordre, et qu'en effet ils n'y vont pas; mais que rien non plus, dans la Constitution, ne leur défend de demander des avis et de les suivre. Les ministres, aussi longtemps qu'ils possèdent la confiance du Président de la république et celle des deux Chambres, sont libres de s'éclairer comme ils l'entendent; ils doivent s'éclairer du mieux qu'ils peuvent, et ils pourraient s'éclairer beaucoup pis mal qu'auprès de M. Gambetta. — Fort bien ! M. Gambetta ne donne que des avis. Mais d'où vient qu'un ministre, quand il se permet de s'écarter des plans que lui propose M. Gambetta, est aussitôt brisé, fût-il président du conseil ? — Nous répondons que c'est ici justement que réside l'appréciation incorrecte des choses, qu'on ne saurait parler de M. Gambetta brisant les ministres par un acte officiel de sa volonté sans sortir soi-même tout ensemble de l'hypothèse légale et de la réalité, et que, quand un ministre se retire, c'est qu'il a succombé, non pas seulement devant M. Gambetta, mais encore et surtout devant ses propres collègues, devant les Chambres et devant le Président de la république... Est-ce que, par hasard, M. Gambetta a supprimé la présidence de la république, escamoté le Sénat, mis sous cloche la Chambre des députés, confisqué le droit qui appartient à tout citoyen de la république française de fonder des journaux, de tenir des réunions électorales, de porter à l'urne son bulletin de vote et de se présenter aux diverses fonctions électives ? »

On ne pouvait mieux dire. Ce que M. Clémenceau et M. de Broglie ont baptisé de concert le « pouvoir occulte » ne fut réellement, selon une judicieuse formule, que la *dictature de la persuasion*. Et l'on a pensé assez généralement, à une certaine époque, que cette puissance s'exerçait pour le bien de la république — soit qu'il s'agît de former des majorités parlementaires ou populaires en faveur des projets de M. Jules Ferry, de M. Léon Say ou de M. de Freycinet; soit qu'il s'agît de soutenir non sans péril les combinaisons diplomatiques qui avaient été formées par M. Waddington à ce congrès de Berlin où la *République française* avait engagé le cabinet du 14 décembre à ne pas faire figurer la France; soit enfin qu'il s'agît, après avoir épargné à la Chambre la lourde faute du procès des ministres du 16 Mai, de convertir successivement à la nécessité de l'amnistie plénière le cabinet présidé par M. de Freycinet (1), la Chambre des députés et le Sénat. Sur le choix des fonctionnaires, sur la préparation des projets de loi, M. Gambetta, chaque fois qu'il fut consulté, ne donna encore que des conseils qui furent jugés alors sages et prudents. Les républicains unis entre eux, et la république large ouverte à la France, tels étaient les deux grands buts que se proposait M. Gambetta, parce que travailler à ces deux œuvres, c'était travailler au relèvement de la patrie.

Parmi les nombreux ministres qui se sont succédé aux affaires pendant ces trois années, nous doutons qu'il puisse s'en trouver un seul pour déclarer que l'action de M. Gambetta se soit jamais exercée dans un autre sens ou qu'elle se soit jamais imposée à leur conseil. Si le président de la Chambre ne crut pas que le fauteuil qu'il occupait lui fît un devoir de n'avoir d'opinion que sur la pluie et le beau temps, il attendait pourtant qu'on vînt le consulter. Quand on suivait ses avis, il n'en tirait pas vanité et il a été loisible à M. de Freycinet, par exemple, de se déclarer devant le corps électoral de la Seine l'inventeur de l'amnistie du 13 juillet. Quand on agissait contrairement à ses vues, ce qui arriva bien des fois, il se laissait accuser par les journaux de

1. Voy. le numéro précédent.

2. Voir la collection de la *République française* du 1er février 1879 au 10 juin 1881.

3. *Revue politique et littéraire* du 22 janvier 1881.

(1) Le projet de loi du gouvernement relatif à l'amnistie totale fut déposé par M. de Freycinet sur la tribune de la Chambre dans la séance du 19 juin 1880. Le 15 juin, M. de Freycinet avait informé M. Gambetta que des raisons devant lesquelles il s'inclinerait lui-même ne permettaient pas de faire l'amnistie et que l'on allait mettre à l'*Officiel* des grâces générales.

la réaction et de l'intransigeance sans jamais donner un mot de démenti, quelque dangereuse pour sa popularité que fût la légende qu'on formait contre lui. Car on finit par lui imputer tout — depuis l'administration de M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie, jusqu'à la politique extérieure de M. Barthélemy Saint-Hilaire. « Il exerce le pouvoir sans la responsabilité, disaient en chœur les réactionnaires, qui ne lui pardonnaient pas d'être le principal fondateur de la république, et les intransigeants, qui lui en voulaient à mort d'être un homme de gouvernement et de les trop bien connaître. La vérité vraie, c'est que la plupart du temps il n'eut que la responsabilité. Son civisme s'en accommoda.

C'est ainsi que l'on arriva à la dernière session de la Chambre des députés (1880-1881) et à la proposition pour le rétablissement du scrutin de liste, qui a été vraiment le *point tournant* dans la récente histoire du parti républicain. Aujourd'hui que l'utilité de cette mesure ne fait plus doute que pour de rares esprits rétifs, on nous permettra de renvoyer simplement à une étude qui parut dès le mois de novembre 1879 et où il suffit d'un peu d'attention pour signaler le mal que le scrutin d'arrondissement avait déjà fait, et le mal, plus grand encore, qu'il ferait dans l'avenir (1).

La question, en effet, se posait très claire. Le scrutin de liste rétabli, ce n'était pas seulement le retour aux vrais principes vivifiants du suffrage universel, ce n'était pas seulement le parti républicain marchant uni aux élections générales, pour triompher dans tous les départements, sauf peut-être trois ou quatre, de la réaction et de l'intransigeance ; ce n'était pas seulement, soit à la veille, soit au lendemain de ces élections, la constitution du ministère Gambetta dans les meilleures conditions pour réparer les erreurs du passé et assurer le progrès dans l'avenir. Tout cela était, certes, bien important; ce n'était pas tout. Le scrutin de liste voté, c'était la république franchissant gaiement et sans difficulté les trois ou quatre années qui sont, chez nous, l'âge critique de tous les régimes qui s'établissent; c'était un véritable gouvernement sortant de l'accord presque unanime d'un grand parti, véritable image du pays, pour faire la république invincible en France et la France puissante devant le monde; c'était toute la politique républicaine si noblement épurée et fortifiée que la démocratie n'eût plus connu d'obstacle ni de péril. Voilà ce que M. Bardoux en déposant son projet, ce que M. Gambetta et ses amis en l'appuyant, avaient lu clairement dans l'avenir, sans que l'ombre d'un souci personnel ait jamais passé dans leurs préoccupations. Voilà pourquoi ils combattirent avec tant d'ardeur pour le scrutin de liste, faisant de cette réforme leur pensée dominante, défiant pour elle les accusations les plus dangereuses et les outrages les plus perfides, prodiguant la logique et l'éloquence pour convaincre leurs adversaires, sentant bien que de la solution adoptée dépendrait pour longtemps l'avenir, glorieux ou triste, de la république, comprenant encore qu'il y avait là un moment presque unique à saisir. Car, en vérité, le scrutin de liste restait toujours le [illegible] universel qui soit digne de la démocratie et qui puisse nous donner un gouvernement et une politique. Il reste toujours bon. Mais il ne sera jamais aussi bon qu'il l'eût été aux mois d'août et septembre 1881. L'esprit de clocher a gagné trop de terrain, pendant que l'esprit de concorde en a trop perdu; la liste n'a plus toute sa vertu.

Ainsi le maintien du scrutin d'arrondissement a bien été, comme nous l'avions prévu, une cause d'énervement pour la république et d'éclipse pour la France, et le pays a été privé sans compensation d'une ère admirable de prospérité et de progrès. Quand une fois on eut compris la question, cela semblait inévitable : il suffisait d'un peu de logique pour pressentir que le rejet du scrutin de liste aurait pour conséquences successives : la désunion profonde des républicains — nous allions dire la guerre civile dans le parti — le maintien d'une redoutable minorité réactionnaire et intransigeante à la prochaine Chambre; le cabinet Gambetta rendu d'avance impossible, soit que M. Gambetta refusât de prime abord de prendre les affaires sans le projet de réforme sur lequel il fondait son plan de gouvernement, soit que, le prenant malgré ce rejet, pour n'avoir point l'air de manquer à un devoir, il fût destiné à échouer, quoi qu'il fît, contre la politique de clocher, — et alors la désorganisation, la politique de personnes, la destruction de toutes les idées de gouvernement, les meilleurs esprits pervertis les uns après les autres par la pratique essentiellement corruptrice du petit scrutin, et pervertis au point de perdre l'intelligence des plus grands intérêts du pays tant à l'intérieur qu'à l'étranger; la démocratie sans boussole; le patriotisme effaré; le recul de la république dans le pays et de la France dans le monde...

*Et [illegible] pays.*

Aussi bien, nous pouvons faire aujourd'hui l'aveu d'une naïveté qui paraîtra peut-être extraordinaire, mais qui fut, au moment du dépôt de la proposition de M. Bardoux, l'illusion d'un grand nombre d'hommes politiques. Nous nous imaginions alors que la question du scrutin de liste, qui avait trouvé le parti républicain uni comme un seul homme en 1848, en 1871 et en 1875, le retrouverait, en 1879, dans un accord presque semblable. En 1875, à l'Assemblée nationale, M. Grévy et son frère, M. Jules Ferry, M. Wilson, M. Boysset, M. Senard, M. Horace de Choiseul avaient tous voté, avec les trois gauches conduites par M. Thiers, d'abord la proposition de la commission des Trente, puis l'amendement de M. Gambetta sur le scrutin de liste. La question n'avait pas changé de face. Le scrutin de liste était toujours le seul mode d'expression logique et droit du suffrage universel : comment pourrait-il rencontrer des adversaires dans le parti républicain ? Que les intransigeants et les anarchistes fussent d'accord avec la majorité des réactionnaires, bonapartistes et autres, pour le combattre, cela n'avait rien de bien étonnant. Mais le gros de l'armée républicaine ? Cela ne semblait pas possible. Et, en fait, tout porta d'abord à croire qu'il en serait ainsi. M. Bardoux avait soumis au Président de la république, avant de le déposer à la Chambre, son projet de

(1) *Nouvelle Revue* du 15 novembre 1879.

réforme électorale, et le Président l'avait approuvé dans son ensemble (comme il l'approuvait dans nombre de conversations politiques qu'il tenait à cette époque) et en insistant vivement sur la nécessité — formulée, du reste, dans le projet primitif — de rendre le vote obligatoire (1). Il est assez difficile de savoir à quel moment précis M. Jules Grévy et M. Jules Ferry changèrent d'opinion à ce sujet. Mais quoi qu'il en soit, ils en changèrent l'un et l'autre, et, dès les premiers jours de l'année 1881, le désaccord était dans le camp républicain. D'un côté, les partisans de la réforme, M. Gambetta avec le gros du parti, M. Louis Blanc et M. Léon Renault, M. Brisson et M. Ribot, M. Paul Bert, M. Casimir Perier, M. Madier de Montjau, M. Lockroy. De l'autre, invoquant ouvertement l'opinion nouvelle du Président de la république, les deux tiers de la gauche républicaine, la moitié de l'extrême gauche et de la droite. Même sécession dans la presse. D'un côté, la *République française*, le *Temps*, le *Journal des Débats*, le *XIX^e Siècle*, le *Rappel*, le *Voltaire*, la *Justice*, le *Siècle*; de l'autre, la *Paix*, la *France*, le *Télégraphe*, l'*Intransigeant*, la *Vérité*, et toute la presse réactionnaire à l'exception du *Soleil* et du *Pays*.

Quant au ministère, après de nombreux tiraillements, il avait décidé de rester neutre et de n'avoir point d'avis sur la question politique la plus importante qui se fût produite devant le pays depuis trois ans. C'était assurément comprendre d'une façon nouvelle le rôle d'un gouvernement, comme c'était aussi frapper d'un coup décisif la légende de l'aveugle obéissance du cabinet au *pouvoir occulte*. Du reste, M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, et M. Daniel Wilson, sous-secrétaire d'État au ministère des finances, se prononçaient vivement, dans les couloirs, contre le projet Bardoux. La presse *antigambettiste* jeta feu et flammes. Le scrutin de liste, c'était à brève échéance la dictature de M. Gambetta, et cette dictature, — on le proclamait avec fureur depuis le voyage de Cherbourg (1), — c'était la guerre, la guerre contre la Turquie et contre l'Allemagne, la guerre contre tout le monde. M. Gambetta avait dans sa poche des listes toutes prêtes. Il ne *ferait élire* que des hommes à lui. Adieu l'immixtion féconde des députés dans une administration de plus en plus détraquée! Adieu les douces servitudes de clocher! M. Gambetta, après s'être fait plébisciter dans soixante-dix départements, ne ferait de tous les droits et de toutes les libertés du pays qu'une bouchée. On connaissait l'insatiable ambition de l'avocat de Delescluze, du mauvais citoyen qui avait organisé la Défense nationale et qui avait vaincu le 16 Mai. Quand on avait ainsi épuisé toutes les séductions, tous les appels aux intérêts particuliers et toutes les invocations à la peur, alors on parlait de la baignoire d'argent du palais Bourbon et des déjeuners corrupteurs où le cuisinier Trompette accommodait aux truffes le scrutin de liste.

Cependant il se produisit un mouvement d'opinion considérable en faveur de la réforme électorale, et, le 22 mai, à la suite d'un discours de M. Gambetta qui était resté sans réponse, la Chambre vota le projet de loi de M. Bardoux à treize voix de majorité. Avait-elle été persuadée? Avait-elle été seulement *violée?*... Quoi qu'il en soit, on pensa de toutes parts que la bataille était définitivement gagnée et que le Sénat — la plupart des sénateurs, même adversaires de la réforme électorale, l'avaient annoncé d'avance — se bornerait à enregistrer la victoire du scrutin de liste. Cela sembla si évident que la *Paix*, qui passait pour le moniteur officieux de l'Élysée, fit publiquement le deuil du scrutin d'arrondissement et qu'on n'accorda aucune créance au bruit vague, qui courut presque aussitôt dans les couloirs du Sénat, d'une reprise prochaine des hostilités.

M. Gambetta eut le tort grave de partager cette confiance. Bien qu'il eût été averti dès le commencement d'avril que des familiers de l'Élysée avaient transporté leurs principales batteries au Sénat, il crut pouvoir accepter sans inconvénient l'invitation qui lui avait été adressée par sa ville natale d'inaugurer le monument élevé aux mobiles du Lot tués pendant l'invasion. Il se rendit à Cahors, accompagné de quelques amis et suivi d'une nuée de *reporters*. Ce fut à Cahors, dit la légende intransigeante, qu'Antoine offrit la couronne royale à César. Et voici comment. M. Gambetta y prononça le 28 mai un discours qui débutait par un solennel hommage « à la solidité du caractère et à la sagesse des intentions du Président de la république » et que terminait une instante prière d'ajourner à trois ans le projet de revision constitutionnelle qui venait d'être déposé par M. Barodet :

« Il y a cinq ans que ce pays a une Constitution : certainement elle n'est pas immuable; elle doit être perfectionnée; elle le sera et dans un sens démocratique (*applaudissements prolongés*) de plus en plus libéral; mais ne nous hâtons pas, et, avant que l'édifice soit véritablement consolidé, ait subi le tassement nécessaire, n'ébranlons pas l'une quelconque

(1) Dans un article que nous avons publié le 1^er septembre 1881 dans la Revue anglaise *the Nineteenth Century*, nous écrivions, en exposant la théorie des deux scrutins :

« Une partie du public crut d'abord que M. Grévy avait été l'instigateur de M. Bardoux, et la chose semblait vraisemblable puisque M. Grévy avait voté le scrutin de liste en 1848 et en 1875. Personnellement, je puis rappeler que, trois semaines avant la présentation du projet Bardoux, le Président de la république me fit le très grand honneur de louer, dans une conversation, une brochure que j'avais publiée sur le scrutin de liste, et qu'il m'engagea à la compléter par une étude sur le vote obligatoire, dont il se déclarait un partisan résolu. Quant à M. Gambetta, il n'a connu le texte même du projet Bardoux qu'une heure avant la séance où il fut présenté. Ce jour-là, je rencontrai M. Bardoux comme il se rendait chez le président de la Chambre, et M. Bardoux, qui avait bien voulu lire ma brochure, me pria de l'accompagner. Je me souviens que M. Bardoux ne lut son projet à M. Gambetta qu'après lui avoir dit que M. Grévy l'approuvait. M. Gambetta, de son côté, trouva le projet excellent et ne demanda qu'une modification de détail qui fut faite par M. Bardoux. Il s'agissait d'un article portant que tout département appelé à élire plus de dix députés serait divisé en deux circonscriptions. Cet article fut modifié et M. Bardoux déposa son projet dans le courant de la journée.

(*Scrutin de liste and scrutin d'arrondissement.*)

(1) Nous raconterons plus loin, dans le cours de cette étude, l'histoire exacte du voyage de Cherbourg.

de ses assises. Nous sommes à la veille d'un grand rendez-vous devant le suffrage universel, nous allons le consulter — j'en ai le ferme espoir, bien que le Sénat ne se soit pas encore prononcé — par la loi la plus large, la plus franche, la plus haute et la plus concluante (*Applaudissements unanimes et cris répétés :* Vive le scrutin de liste!). Mais ne nous égarons pas, ne mettons pas à la fois tout en question et ne disons pas que cette Constitution qui nous a sauvés et qui nous abrite, que cette Constitution autour de laquelle toute la France républicaine s'est réunie et groupée, ne disons pas qu'elle a besoin d'être remaniée dès maintenant... Je demande qu'on attende que les pouvoirs établis par cette Constitution aient accompli leur révolution (*Mouvement général. Applaudissements*). »

C'était dire franchement au Sénat : « Si vous votez la réforme électorale, vous donnerez à l'établissement républicain la force politique qui lui manque, selon un sentiment général, et qu'on cherche à tort dans une rénovation constitutionnelle. Votre vote peut seul arrêter un mouvement revisionniste qui apparaît dès aujourd'hui, en province, comme beaucoup plus étendu et plus réfléchi que ne le faisait croire, au premier abord, la manœuvre de l'extrême gauche. »

Les sénateurs qui assistaient au banquet de Cahors le comprirent ainsi et ne cachèrent pas leur vif contentement. Quand ils revinrent à Paris avec M. Gambetta, le surlendemain matin, ils furent stupéfaits : huit jours d'absence avaient suffi pour tout gâter. Le voyage de Cahors avait été habilement transformé par quelques gazetiers en un insolent triomphe. Doués d'une ouïe particulièrement délicate, les journalistes de l'intransigeance et de la réaction avaient entendu des salves d'artillerie et des volées de cloches qui avaient échappé à tous les autres assistants. De même, ils avaient vu des populations immenses rangées, comme des troupeaux dociles, sur les deux côtés de la voie ferrée. A Cahors, où quelques moralistes, amis de M. Gambetta, avaient constaté à plusieurs reprises combien est profond le mot de l'Évangile sur ceux qui ne sont pas prophètes en leur pays, lesdits *reporters* n'avaient aperçu qu'une suite ininterrompue de démonstrations césariennes. Quant au nouveau panégyrique de M. Grévy, aux avis si sages que M. Gambetta avait donnés tant au Sénat qu'au parti républicain dans son ensemble, point n'en était question. M. Gambetta, se croyant déjà maître de la France, s'était fait proclamer *imperator* par le préfet du Lot.

Tout grossier que fût le procédé, le succès en fut étonnant et dépassa toutes les espérances. Depuis quelque temps les inventions saugrenues de la basse presse sur les forfaits du pouvoir occulte avaient été acceptés comme parole d'évangile par un nombre croissant de badauds. L'envie des uns et la jalousie des autres avaient rencontré de l'écho. On commençait à s'ennuyer sur les boulevards et dans quelques cabarets d'entendre toujours proclamer Aristide *le juste*. L'ostracisme est au fond de toutes les démocraties... Et la légende de Cahors fit en quelques jours un chemin prodigieux. Beaucoup de braves gens s'alarmèrent et se fâchèrent réellement. Le vent se mit à tourner. Il y eut, dans une fraction de l'opinion, un remous très sensible. Les partisans du petit scrutin s'en aperçurent du haut de leurs clochers et, tout de suite, complices ou dupes de la nouvelle machination, ils repartirent en guerre. *La Paix, le Télégraphe* et *la France* relevèrent leur drapeau, pendant que la presse intransigeante se déchaînait de plus belle. M. Jules Simon négocia avec M. le duc de Broglie. Le général Paul Grévy causa beaucoup. M. Wilson ne quitta plus le Luxembourg. On ne vit jamais tant de sénateurs à l'Élysée, et ici, puisque l'occasion s'en présente, il est utile de préciser un point qui a été vivement controversé.

Que le Président de la république, comme le plus humble des citoyens, ait le droit de changer d'avis sur la question du scrutin de liste, comme sur l'utilité de la présidence de la république ou la nécessité d'une seconde Chambre, cela va de soi. De ce qu'un homme d'État a été jugé digne entre tous, dans les circonstances les plus solennelles, d'occuper la première magistrature de ce pays, il ne saurait suivre en effet qu'il lui soit interdit du jour au lendemain d'avoir un avis personnel sur les grands ou petits incidents de la politique. Et, s'il s'est formé par la réflexion une conviction quelconque, il a le droit de l'exprimer, et il a encore le droit de chercher, selon sa conscience et dans la limite de la Constitution, à la faire partager par ses amis, par ses concitoyens. Cela paraît aussi évident que la liberté qui appartient à tous de discuter les actes et paroles du Président de la république comme de tout autre homme politique, et de les approuver ou de les blâmer, selon qu'on les trouve soit bons ou mauvais en eux-mêmes, soit dictés par le souci de l'intérêt public ou par celui d'un intérêt personnel. Donc il est fort illogique de reprocher à M. Grévy, comme on l'a fait, d'être devenu l'adversaire du scrutin de liste et de l'avoir combattu ou fait combattre sur un terrain parfaitement légal. En bonne justice, il n'y a que les mobiles qui ont pu déterminer le Président de la république qu'on puisse ou condamner ou louer, et ces mobiles, on ne peut en discuter la justesse, car on les ignore.

On connaît seulement ceux qui ont fait agir les principaux meneurs sénatoriaux. C'était la haine, la crainte ou la méfiance d'un seul homme. Nous l'avons montré tout au long dans une étude contemporaine de l'événement (1) et nous n'y reviendrons pas. « Si Gambetta était mort ce matin, j'aurais voté le projet Bardoux », disait un sénateur du centre gauche dissident au moment du scrutin secret. Tout était là. On connaît le rapport de M. Waddington. Si ses amis, si ceux de M. de Broglie et de M. Jules Simon votèrent contre le scrutin de liste, ce n'était point qu'ils le trouvassent en soi mauvais ou dangereux. Ils votèrent contre M. Gambetta, qui était l'avocat de la réforme électorale, pour chercher par cet échec — et ils y réussirent — à l'affaiblir dans le présent et à l'empêtrer dans l'avenir. Mais ce ne fut pas seulement M. Gambetta qu'ils affaiblirent. Ce fut, par une suite de conséquences logiques, la démocratie, la république elle-même. La réaction triompha joyeusement, en compagnie de l'intransigeance.

1. *Le Sénat et le scrutin de liste*, dans la *Revue politique et littéraire* du 4 juin 1881.

« Au point de vue du vote, écrivit *l'Union*, la droite du Sénat a joué un rôle prépondérant; elle a gagné la bataille dont M. Grévy, soutenu par MM. Jules Simon et Waddington, pense recueillir les fruits. Les illusions politiques nous semblent avoir occupé une certaine place dans la générosité des uns et peut-être aussi dans les calculs des autres. Mais nous ne voulons point nous hâter de juger l'événement, qui aura eu, dans tous les cas, l'heureux effet de jeter un trouble profond dans le gouvernement de la république. En opposant son vote au vote de la Chambre et en appuyant M. Grévy contre M. Gambetta, le Sénat a fait un saut dans l'inconnu. La mêlée républicaine va s'engager. »

Le journal légitimiste voyait très juste. Le saut dans le gâchis était fait... Le jugement de l'histoire a déjà commencé pour le vote du 9 juin. Cette date est une des dates néfastes de la troisième république.

Les tristes péripéties auxquelles nous avons assisté depuis plus d'un an ont toutes cette cause profonde : le rejet du scrutin de liste par le Sénat. L'ère des difficultés est terminée : c'est l'ère des fautes qui commence.

II.

Cependant le parti républicain, dans son grand ensemble, ne s'était pas vivement ému. Il n'avait pas encore compris — comme il l'a compris depuis, mais trop tard, alors que le petit scrutin avait déjà porté ses fruits les plus funestes — l'impérieuse nécessité de la réforme électorale. Il ne vit que deux choses : d'abord, que M. Gambetta sortait vaincu de la lutte ; ensuite, que le Sénat venait encore une fois de mettre des bâtons dans la roue de la machine républicaine. D'où ce double résultat qui n'était à l'avantage ni des vrais républicains ni des vrais conservateurs : M. Gambetta perdit de son autorité et de son prestige à l'unique profit du parti intransigeant et révolutionnaire ; le projet de revision, que le vote de la réforme électorale par le Sénat aurait si facilement ajourné à trois ans, devint, dans l'espace de huit jours, le mot d'ordre des neuf dixièmes des journaux républicains.

Cette génération spontanée de revisionnistes effraya prodigieusement les amis du ministère et les vainqueurs du 9 juin. La revision, c'était une aventure semée d'embûches, grosse d'innombrables dangers : comment s'en débarrasser? Ne fallait-il pas s'en délivrer à tout prix? Ils se tournèrent vers M. Gambetta et, par ancienne habitude, en présence de ce nouveau péril, ils le supplièrent de jouer le Curtius.

Mais M. Gambetta n'était nullement d'humeur à sauter dans un fossé quelconque pour le plus grand profit des personnages plus ou moins désintéressés qui venaient de laisser ou faire échouer le scrutin de liste au Sénat. Être outragé, être calomnié sans cesse dans ses intentions les plus droites, M. Gambetta en avait l'habitude et ne s'en émouvait aucunement : il avait tant plu sur son parapluie depuis douze ans, pour parler comme M. Thiers, qu'une ondée de plus ou de moins ne comptait pas. Mais ce qui ne pouvait le laisser indifférent, c'est qu'on venait, uniquement par acception de sa personne, de faire avorter une réforme où il estimait que les intérêts vitaux de la république étaient engagés. Cela fut plus fort que son équanimité ordinaire... « Ah! vous n'avez pas voulu de la convention si loyalement proposée à Cahors? Vous avez passé outre, malgré les avis répétés? Eh bien, débrouillez-vous tout seuls maintenant. Vous avez détruit vous-mêmes, et uniquement pour me faire pièce, la base stratégique qui était nécessaire pour combattre la revision; vous vous êtes amusés ainsi à provoquer les passions et les représailles. A votre aise! Il ne saurait me convenir de me laisser entraîner et broyer par le torrent que vos fautes ont rendu irrésistible. Et puis, la revision ne m'épouvante nullement. On peut la limiter sagement. On peut en tirer parti dans l'intérêt de la république, du Sénat lui-même. Puisque le rejet de la réforme électorale a rapproché cette échéance de trois ans sans que personne au monde puisse utilement s'y opposer, pourquoi ne pas s'y résoudre? pourquoi n'en pas profiter pour apporter tout de suite à la constitution du Sénat les deux ou trois rénovations essentielles que nous avons toujours et justement réclamées? L'opération faite, et faite avant tout à l'avantage du Sénat lui-même, on marchera en avant d'un pas plus léger et plus libre. On pourrait encore profiter de l'occasion pour assurer d'une manière définitive l'avenir du scrutin de liste, pour en inscrire le principe, avec celui de l'élection sénatoriale, dans l'arche, si malaisément accessible, de la Constitution... »

Et M. Gambetta prononça le discours de Tours sur la revision limitée. Si ce discours fut une erreur, ce qui est possible, bien qu'il ait répondu sur l'heure aux sentiments profonds de l'immense majorité du parti républicain et que les journaux les plus modérés en aient proclamé hautement et recommandé la grande sagesse, ce fut une erreur inévitable, fatale. La revision était le lendemain logique du rejet de la réforme électorale. Elle était la résultante inéluctable des fautes commises. Loin de donner un mot d'ordre contre le Sénat, comme il en a été accusé, M. Gambetta hésita longtemps et il ne se décida qu'après avoir consulté, avec le soin le plus minutieux, l'état réel de l'opinion. « Comme un député qui aspire à influer sur la direction de la chose publique ne peut apparemment rester en l'air, comme c'est une nécessité qu'il s'appuie sur quelqu'un et quelque chose, que pouvait faire M. Gambetta enfoncé gratuitement d'un côté, si ce n'est se rejeter de l'autre (1)? » Il se rejeta de cet autre côté, on le sait, mais avec une grande modération, et il y trouva une force plus entraînante, un mouvement beaucoup plus large et profond qu'il n'avait supposé.

C'est qu'en effet la question de la revision n'a pas été seulement, comme l'a soutenu M. Scherer (2), affaire de réunions publiques et de journaux. Assurément, ce sont les journaux qui ont attaché le grelot et c'est dans les réunions publiques qu'on en a le plus bruyamment parlé. Mais il en est ainsi, ce semble, de toutes les questions politiques; il en a été ainsi pour les décrets contre les congrégations, pour l'article 7, pour l'amnistie, pour le retour

(1) *La Situation parlementaire*, dans la *Revue politique et littéraire* du 22 octobre 1881.

(2) *La Revision*, brochure. — Paris, 1881.

des Chambres à Paris, cette première revision de la Constitution. Ce qu'il faut donc rechercher, si l'on tient à être équitable, c'est l'accueil que le projet de revision a rencontré dans le pays au lendemain du vote du 9 juin. A-t-il été imposé au suffrage universel, à supposer qu'on puisse aujourd'hui imposer quelque chose à ce suffrage? A-t-il, au contraire, été accepté par lui avec satisfaction? Sans faire des cahiers électoraux du scrutin d'arrondissement plus de cas qu'il ne convient, on peut consulter ce dossier. On y trouvera trois cent trente et un cahiers électoraux républicains qui demandent la revision contre douze qui l'ajournent ou la refusent, ce qui prouve tout au moins que la masse du pays a vu la revision non seulement sans alarme, mais sans déplaisir. Et cela se comprend. En rejetant coup sur coup le scrutin de liste et la loi sur l'enseignement laïque, le Sénat avait sinon irrité, du moins très vivement agacé la démocratie républicaine. Il s'était montré inutilement tracassier et rétrograde. Ajoutez que les auteurs et les avocats de la Constitution de 1875 avaient eu beau prodiguer de toutes parts, depuis six années, les raisonnements les plus sages et les plus élevés pour démontrer la nécessité d'une seconde Chambre : ils étaient encore très loin d'avoir persuadé tout le monde. Beaucoup de républicains pensaient encore de la Chambre haute en 1881 ce que MM. Louis Blanc, Grévy, Edgar Quinet et Peyrat en pensaient en 1874. La grande masse se souvenait de la dissolution et en voulait toujours au Sénat de cette participation au 16 Mai. Bref, comme le Sénat n'était pas populaire et comme le sentiment de la nécessité de son institution n'était pas encore très répandu, il devait suffire, pour que la revision fût généralement acceptée, qu'elle ne fût pas sérieusement attaquée. Or, en dehors de M. Ribot et de M. John Lemoinne, personne, dans la presse républicaine, ne songea à la combattre sérieusement.

Moutons de Panurge, dit M. Scherer, les modérés ont toujours la tactique de la retraite. Soit, cela est vrai de vingt-cinq à cinquante députés qui n'ont écrit la revision sur leur programme que pour l'avoir trouvée sur ceux du président de la Chambre à Tours et du président du conseil des ministres à Nancy. Mais si les meilleurs esprits ne s'étaient pas aperçus que la revision, d'où pouvait aisément sortir pour la république un progrès réel, répondait à un sentiment presque général, est-ce que M. Gambetta l'aurait acceptée, même après le changement radical que le vote du 9 juin avait apporté à la situation? est-ce que M. Jules Ferry, qui a toujours apporté dans la vie publique tant de courage et d'indépendance, y aurait adhéré avec tant d'éclat? est-ce que plus tard le président du Sénat lui-même, dans son ferme bon sens, en eût fait un article du programme de Seine-et-Oise? et après M. Léon Say, M. de Freycinet, M. Teisserenc de Bort, M. Feray (d'Essonnes), vingt autres qui ne passent ni pour des démagogues ni pour des poltrons? est-ce que le tiers du Sénat, tel qu'il a été renouvelé le 7 janvier 1882, eût été élu sur des professions de foi revisionnistes? Oh! certes, il eût mieux valu que le mouvement ne se produisît pas, en d'autres termes, que le Sénat eût voté la réforme électorale. Cela est incontestable. Mais qui donc avait tiré le vin?.. La faute une fois commise, et commise avec cette fatalité des fautes les plus graves, qui est d'en engendrer toute une série, la poussée devint tout à fait irrésistible. On n'y résista pas et on fit bien.

En attendant, l'ère des fautes continua son cours. La Chambre avait eu le tort de ne pas répondre au vote du 9 juin, comme le lui avait conseillé M. Bardoux, d'accord avec M. Gambetta, en demandant au Président de la république de convoquer les collèges électoraux pour le 17 juillet; le cabinet ne sut pas avouer franchement au parlement que l'expédition de Tunisie avait changé de caractère, qu'elle devenait de plus en plus une vraie guerre et qu'il fallait, pour la mener à bonne fin, des sacrifices considérables d'hommes et d'argent. On ne pratiqua plus de part et d'autre que la plus détestable des politiques : la politique électorale. Les coalisés du Sénat, un peu effrayés de la besogne qu'ils avaient faite, n'osèrent pas la pousser à bout. Gouverner contre M. Gambetta, voire gouverner sans lui, fut vite reconnu impossible. On se contenta de l'avoir atteint. Après avoir laissé sombrer la réforme sur laquelle M. Gambetta fondait, à tort ou à raison, tout son plan de gouvernement, M. Jules Ferry se déclara prêt à lui servir désormais de lieutenant, ce qui était évidemment peu rationnel. Mais les esprits, depuis quelques semaines, n'étaient plus à la logique. Enfin, les élections, d'abord ajournées pour faire pièce à M. Gambetta, furent tout à coup brusquées et fixées en plein *Ramadan* (au 21 août et au 4 septembre) afin de pouvoir masquer au corps électoral le véritable état des choses en Tunisie. Cela a été sévèrement jugé et méritait de l'être.

Les élections furent aussi bonnes qu'elles pouvaient l'être avec le scrutin d'arrondissement. Si le parti révolutionnaire gagna quelques sièges dans les grandes villes, la réaction perdit environ le tiers des siens dans les campagnes. Comme composition, c'était, en somme, la Chambre du 20 février et du 14 octobre qui était réélue pour la troisième fois. Mais, comme esprit, elle avait beaucoup changé. L'Assemblée républicaine du 14 octobre 1877 n'avait pas été ramenée par le scrutin d'arrondissement. Ainsi que M. Gambetta l'avait fait remarquer dans son discours du 10 mai, elle était le produit du scrutin de liste élevé à sa plus haute pression, l'unité de liste, et c'était précisément cette impersonnalité du scrutin originel qui lui avait permis de mener à bonne fin une part si importante de son mandat. Elle n'avait commencé à hésiter, à marcher d'un pas incertain, que le jour où les liens de l'arrondissement avaient commencé à s'appesantir sur elle, et sa majorité l'avait si bien senti qu'elle n'avait guère voté le projet de M. Bardoux que pour éviter dans l'avenir l'alourdissement de ces chaînes. Au contraire, la Chambre du 21 août 1881 était, dans toute la force du terme, une Chambre d'arrondissement. Quand nous ferons plus tard sa psychologie, il nous faudra toujours, non sans monotonie, en revenir là : aux vices de son mode d'élection, à leur action continue sur tous ses votes, à leur influence persistante sur sa manière de voir en toutes choses. Cela fut manifeste dès les premiers jours. Cette Chambre était-elle mauvaise? Non.

assurément, car le petit scrutin n'avait pas encore eu le temps de parfaire son œuvre corruptrice. Mais elle n'était évidemment pas l'image sincère, franche et nette, de la France républicaine. Le même homme, député du scrutin d'arrondissement ou député du scrutin de liste, n'est pas du tout le même député. C'était le moins bon député qu'on avait. La période électorale avait été pénible pour les candidats soucieux encore de garder leur dignité. Si elle n'avait été marquée que dans deux ou trois grands centres par des manifestations semblables aux scènes honteuses de Charonne et du Cirque d'hiver, elle avait compté pour chacun bien des capitulations de conscience, tout au moins bien des luttes attristantes contre la calomnie et le mensonge. Au lendemain du 21 août, la plupart des députés le criaient sur tous les tons, et quelques-uns de ceux qui avaient été les adversaires les plus violents de la réforme électorale criaient le plus fort : « Nous sommes édifiés. Il faut en finir à tout prix avec le scrutin d'arrondissement. La moralité du suffrage universel est perdue si nous ne revenons pas à la liste. » Et ils avaient de bonnes raisons pour en être profondément convaincus. Mais, après quelques semaines, un changement s'opéra dans leurs esprits : ayant médité sur les privilèges positifs du mandat de député, ils se consolèrent de redevenir les prisonniers de leurs origines, et quelques-uns même s'en réjouirent. Toute servitude débarrasse du sentiment de la responsabilité, et c'est la crainte de la responsabilité qui est le grand mal de ce temps. Quand on a écarté une bonne fois ces bagages encombrants : le souci méticuleux de la dignité personnelle et la préoccupation exclusive de la patrie, c'est si commode de se conformer purement et simplement aux ukases des comités de clocher et des clubs directeurs! On a pour mission de représenter la France : on devient, on se fait le porte-parole docile des meneurs les plus violents et les moins éclairés. Mais qu'importe? Les intérêts généraux, ceux que les naïfs appellent les « intérêts supérieurs » du pays ne sont pas autre chose que l'addition de tous les intérêts particuliers et locaux. Il y eut bientôt près de deux cents députés républicains, en sus de la minorité réactionnaire, qui raisonnèrent ainsi. On se rappelle quel fut le débat sur les affaires tunisiennes. On verra dans la suite de cette histoire combien, par le seul fait de son origine, la pratique d'une politique rationnelle et vraiment républicaine était rendue difficile, sinon impossible, à la Chambre des députés d'arrondissement.

Cependant la manifestation électorale du 21 août disait d'une voix que le petit scrutin n'avait que légèrement affaiblie : Ce que veut la France républicaine, c'est un gouvernement — un gouvernement fort, qui dirige sûrement la France dans la voie de ses destinées historiques; un gouvernement stable, qui accomplisse enfin les réformes pratiques dont la revision de la constitution est la clef; un gouvernement qui ait une volonté. Et le suffrage universel ajoutait, en dépit de la campagne personnelle qui avait été si violemment menée contre M. Gambetta, en dépit du détachement injuste, mais fatal, qu'elle avait produit dans un grand nombre d'esprits : Au début de la nouvelle législature, c'est M. Gambetta qui doit prendre les affaires. D'aucuns, hommes d'expérience et de froid bon sens, eurent beau dire : « Mais on a rejeté le scrutin de liste; M. Gambetta ne peut pas gouverner sans lui : c'est à ceux qui se flattent de pouvoir gouverner avec le scrutin d'arrondissement qu'il faut s'adresser. » On fit semblant de ne pas comprendre. On trouvait tout naturel que M. Jules Ferry renonçât au pouvoir dans un état de choses qui n'était si gravement compromis que par son attitude et celle de ses amis. On eût trouvé tout simple que M. Say, M. Henri Brisson, M. de Freycinet ou M. Clémenceau eussent refusé une situation si obérée, en alléguant que la situation était incompatible avec leur manière d'entendre la politique. Mais si M. Gambetta avait répondu à ceux qui lui offraient la direction des affaires dans des conditions aussi défavorables, alors qu'au beau temps on s'était bien gardé de lui faire appel : « Je ne me charge pas de gouverner quand on m'en a préalablement refusé les moyens. Le pouvoir m'est offert comme un piège. Je refuse le piège et le pouvoir (1) », on aurait tout naturellement déclaré, d'une voix presque unanime, que ce refus si excusable était une coupable désertion.

Donc tous disaient, les uns parce qu'ils étaient animés de généreuses espérances, les autres parce qu'ils cachaient des desseins un peu moins nobles : Il faut que M. Gambetta soit premier ministre. Plus la situation empirait par l'accumulation des fautes commises en Tunisie, par l'odieuse campagne des meetings « d'indignation », par le retard apporté capricieusement à la convocation des Chambres, — plus on proclamait de toutes parts la nécessité d'appeler M. Gambetta. L'opération, savamment menée, réussissait à merveille : le dictateur était bien « acculé à la porte du conseil (2) ». M. Clémenceau annonça, comme la bonne nouvelle, que le moment approchait où l'Anglais verrait enfin dévorer le dompteur. Et cette perspective faisait à tous ces sages républicains le plus vif plaisir.

M. Gambetta vit parfaitement le jeu de ses adversaires coalisés; aucune de leurs manœuvres ne lui échappa; il perça leur plan à jour et il en calcula toutes les conséquences. Mais s'il ne se fit aucune illusion sur les suites que leur plan comportait, il vit surtout que l'immense majorité du pays comptait sincèrement sur lui, qu'elle n'attendait réellement que de lui les garanties de gouvernement qui faisaient défaut. Qu'il y eût dans cette attente une complète ignorance de la coalition souterraine, cela était certain. Que la bonne politique eût consisté dans le maintien de M. Jules Ferry aux affaires, d'abord parce qu'il était un des auteurs responsables de la défaite du scrutin de liste, ensuite parce que ses qualités personnelles n'avaient pas cessé de grandir au pouvoir, cela aussi était certain. Mais M. Ferry avait répondu à tous les raisonnements les plus perspicaces de M. Gambetta par les défaites les plus obstinées : il voulait bien lui promettre, soit comme ministre, soit comme simple député, son concours le plus dévoué et le

(1) La *Situation parlementaire*, article de M. Weiss dans la *Revue politique et littéraire* du 22 octobre 1881.

(2) Article de M. Henri Maret dans le *Radical* du 24 août 1881.

plus actif; mais il renonçait irrévocablement à la présidence du conseil, il niait qu'il fût devenu le véritable chef de la majorité et qu'il fût plus apte que M. Gambetta, précisément à cause de son attitude lors de la proposition Bardoux, à diriger la Chambre. M. Gambetta pensa alors qu'il est des appels auxquels un patriote ne saurait se dérober, quand même cela serait dans l'intérêt bien entendu du pays, et il prit allégrement son parti.

Il fit entendre dans son discours du Neubourg, dès le 4 septembre, et plus tard, vers la fin d'octobre, au Havre, que si la Chambre le désignait au choix du Président de la république, il ne déclinerait pas le pouvoir. Il eut une première entrevue avec M. Grévy, et il se produisit aussitôt dans tout le pays un immense mouvement de confiance. La Chambre se réunit le 28 octobre, et, le même jour, une majorité aussi imposante qu'hétérogène nomma M. Gambetta président provisoire. M. Gambetta déclara, le lendemain, dans une courte allocution, « qu'il s'efforcerait de se rendre digne de la manifestation politique que la Chambre avait voulu faire et qu'il n'en méconnaissait ni le caractère ni la portée ».

On se rappelle la séance du 9 novembre, où la Chambre, en adoptant après un débat confus l'ordre du jour de M. Gambetta sur les affaires tunisiennes, désigna officiellement son ancien président pour prendre la direction du cabinet. Le 10 novembre, M. Jules Ferry remit entre les mains du Président de la république la démission du cabinet, et M. Gambetta, appelé sur l'heure à l'Élysée, accepta la mission de former un nouveau ministère.

M. Grévy donna carte blanche à M. Gambetta. M. Gambetta prévint M. Grévy que, s'il y avait revision constitutionnelle, il demanderait l'autorisation de défendre le scrutin de liste devant le Congrès (1).

JOSEPH REINACH.

(*La suite prochainement.*)

(1) « Il est nécessaire pour tout le monde, pour tout le pays, comme pour vous-mêmes, de répéter ce que je disais il y a un an. On me disait : « Changez votre pouvoir occulte en un pouvoir réel », et je répondais à cette tribune : « Changez la législation électorale et je « suis prêt! » Quand on m'a fait appeler, j'ai dit à celui qui dispose de l'existence ministérielle, avant que votre propre prérogative ait été mise en mouvement : « A votre appel, je pourrais répondre que, du « moment que la Chambre n'est pas élue au scrutin de liste, je me « récuse. » (*Mouvement.*)

« J'aurais pu tenir un pareil langage, je ne m'en suis pas reconnu le droit, messieurs.

« M. PAUL DE CASSAGNAC. — Vous n'y avez pas pensé.

« M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — J'y ai parfaitement pensé, monsieur, et la preuve, c'est que j'ai prévenu le chef de l'État que, s'il y avait revision constitutionnelle, comme je l'avais déclaré dans le discours prononcé au Neubourg, je demanderais l'autorisation de défendre le scrutin de liste devant le Congrès. »

(Discours de M. Gambetta dans la séance du 26 janvier 1882.)

# L'ÉLÈVE KAILA-SAHIB

## Nouvelle

### I.

Un mardi, jour de *frites*. Dans la petite salle à manger acajou, aux murs luisant de claires mappemondes, l'institution Paquin, rentrée de la veille, déjeunait.

Pour la troisième fois le plat de *frites* était vide (un vrai talent qu'elle avait là, Rosalie, pour souffler les pommes de terre!) et le *patron*, qui présidait — un très gros homme réjoui et glabre, tout en bouche, avec une crinière blanche hérissée, — faisait déjà des yeux ronds à sa fille, la blonde M^lle^ Clémence, assise en face de lui, quand soudain, *bing!* un coup de timbre éclata dans la cour.

Il y eut un silence; et M. Maurice — un gamin de huit ans qui mangeait avec ses doigts, les coudes largement étalés, en bout de table — se pencha très vite à la fenêtre, une pomme de terre aux dents.

*Bing! bing!*

Au troisième *bing*, le patron s'était levé et il sortit, mâchant encore sa bouchée, la serviette au col en sautoir.

Les mandibules se remirent en branle, aussi la douzaine de petites langues des élèves de l'institution. Et M^lle^ Clémence, qui servait des confitures à la ronde, se tournant vers son voisin de droite, le *pion*, un grand noiraud sec comme un échalas, fit de sa voix de cristal bien nette :

— Vous disiez, monsieur Rozier?

— Je me *souviengne* qu'en dix-huit cent septante et quatre, à Rodez...

Mais elle n'écoutait pas, toute à son rôle de maîtresse.

— Monsieur Maurice? monsieur Maurice?.. Voulez-vous me passer votre assiette?... Il n'entend pas!... Monsieur Maurice?

Elle renversa un peu la tête pour appeler :

— Prosper!... Prosper, passez-moi l'assiette!

Le domestique interpellé continuait de verser l'*abondance*, solennel, le regard vide, le poing gauche à la hanche, la bouteille à bout de bras comme un fleuret. Alors elle répéta :

— Prosper!... Ah! merci, monsieur Pepito!

L'assiette, de main en main, venait d'arriver au port sans que M. Maurice (oh! quel étourneau, ce M. Maurice!) se fût retourné seulement.

— C'est donc bien curieux, ce que vous regardez là? demanda-t-elle encore.

Et, se retenant de rire d'un grand pied de nez du petit aperçu en reflet dans la vitre :

— Je vous demande pardon, monsieur Rozier. Vous disiez donc qu'à Rodez, en dix-huit cent...?

— Septante et quatre, *mamaselle*...

La porte s'ouvrit et M. Paquin rentra, très en gaieté, parlant à quelqu'un d'invisible :

— Ah! ah! ah! Mais venez donc!... Pas avoir peur, houm! Ne vous mangeront pas... N'ont plus faim d'abord! Ah! ah!

Et il poussa dans la salle un garçonnet maigriot, de teint un peu bis, mal à l'aise dans son clair « complet » d'étoffe anglaise, et qui, dessous la broussaille de ses cheveux annelés couleur de palissandre, roulait des yeux féroces de chat-tigre.

— Houm, messieurs, poursuivit le patron, poussif à son ordinaire, en se laissant choir dans sa chaise, houm! jeune condisciple... l'élève Kaïla-Sahib... Pas pu entrer hier... Arrivé de la nuit... et pas de Pontoise, houm! C'est un jeune *Mahratte*... Où placez-vous ça, de Milly?... Vous, Antonin?... Vous, Gaucherel?... Houm! Mahratte... en un mot! *Comprehenditisne bene?*... Ce n'est point *ma rate* qui est en cause, houm!... Ah! ah! ah! ma rate! ma rate!

Et, content de sa pointe, M. Paquin pouffait, répétant : « Ma rate! ma rate! », avec un roulis du dos, des gestes tremblés, les yeux demi-mangés par le ballon de ses joues.

Comme il se versait à boire, suffoquant, après cet effort de période, Mlle Clémence dit :

— Prosper, donnez un couvert à cet enfant... Monsieur Kreutzer, monsieur Pepito, voulez-vous lui faire une petite place entre vous deux?.. Oh! il n'est pas bien gros, ajouta-t-elle avec un joli sourire qui creusa deux tout petits trous à chaque coin de ses lèvres.

Le pion, qui crut l'occasion bonne pour placer son souvenir, lâcha un nouveau :

— Je me *souviengne*...

Mais le patron lui coupa la parole.

— Houm! messieurs! Où placez-vous Mahratte?... *Ignorantissimi!*... Soufflez pas, monsieur Rozier... Connaissez mes principes! Ce sont des ânes, *asinissimi!*

Et, pontifiant, la bouche pleine, il continua :

— Mahrattes, peuple de l'Hindoustan... monts Vindhya... Ghattes occidentales... Puissance du grand Mogol... Décan... aux Anglais en 1818... Villes principales, houm?.. A toi, ma Clémence; dis-leur ça, à ces ânes! Montre-leur ce que... houm! une faible femme ..

— Mais... Baroda, Surate...

— Pourah! lança le pion à pleine bouche.

— Et Nagpour... houm!... Fi! les cancres!... Interrogerai là-dessus, ce soir... Un élève que je vous recommande, monsieur Rozier... Jeune sauvage, *comprehendisne bene?*... La main légère... Connaissez mes principes... *Utile dulci...*, houm!

Et, se tournant vers le « nouveau », qui regardait en rond, ébaubi :

— Ne mangez pas?... N'aimez pas les *frites?*... Pourtant Rosalie... houm!... Tenez, au mur, en face de vous, cette ligne bleue, c'est le Gange... Comprenez-vous ce que je vous dis? Non?... Houm!... tant pis! *Asinus, asinissimus!*

Le pion se tordait.

— C'est M. Maurice qui demande à retourner, fit Prosper bas à l'oreille de Mademoiselle.

— Retourner? Où ça? dit le patron.

— Aux confitures.

— Houm!.. Est-il déjà retourné?

— Une fois, monsieur.

— Oh! dit Mademoiselle, une toute petite fois.

Et, souriante, elle plongea dans le confiturier.

Sa serviette roulée en souris, M. Rozier s'était mis debout; il saluait Mademoiselle, les mains au dossier de sa chaise, les coudes hauts, pareil à une grande sauterelle. Un tric-trac de sièges culbutés, d'assiettes saucées au galop, de claquements de pieds; puis la huée puissante de ces douze poitrines jetées, un lendemain de rentrée, à l'air libre de la cour. Ce fut tout. La salle à manger était retombée au silence.

Seul, le trousseau de clés de Mlle Clémence tintinnabulait. Elle allait, venait, autour du couvert, les mains lestes, rassemblant les croûtes sur la nappe, jaugeant à l'œil les fonds de bouteilles, qu'elle vidait l'une dans l'autre précieusement, goutte à goutte; et cela chantait joliment en une gamme claire ascendante, avec un bruit léger de chantepleure.

Elle s'interrompit pour ouvrir un placard, en tira un pâté en terrine qu'elle posa, décoiffé, devant son père. Il la remercia des yeux et s'en tailla une tranche épaisse, où de la gelée blonde frissonnait.

Cependant elle avait repris sa tâche, le coude droit levé, la tête un peu versée à gauche sur l'épaule, le cou libre dégagé de la collerette de toile, que son catogan balayait derrière comme un écheveau de soie floche, en pleine lumière sous la fenêtre, où le soleil d'octobre luisait par-ci par-là, moirant sa peau fine de blonde, aventurinée de points d'or. Le bras coulé de la manche avait des blancheurs de nacre; le profil du buste se dessinait arrondi dans le corsage de laine noire, et, sous le rideau transparent des longs cils, le nez fin, à l'arête vive, mettait de l'ombre sur la bouche sévère, pincée par je ne sais quoi de vieillot et d'entendu.

Éblouie parfois, elle battait des paupières, avec une œillade au petit Indien, qui la mirait, roulant des yeux, intéressé, tenant son couteau comme un sabre.

Quand elle eut fini, elle retourna à l'armoire, y prit une cafetière à siphon, alluma la mèche d'un geste précis, changea l'assiette de son père, lui poussa le fromage et le sucre, puis s'en revint au café qui gloussait, attentive, comptant les minutes.

Quand elle versa au patron le petit verre de « fine » quotidien, celui-ci retint sa main dans la sienne et, déclamant :

— Houm! fit-il.

Narratur et... prisci Catonis...
Sæpe... mero... caluisse... virtus.

Puis, apercevant l'Indien :

— Tiens!... Encore là, vous?... Aller jouer à la balle... dans la cour... avec les autres!... Savez-vous jouer à la balle? Houm!... Non?... *Asinus, asinissimus!* Donne-lui une balle, Clémence!... Et marque-la sur le livre, tu sais?

Elle fit *oui* de la tête, et, rouvrant le placard (car il y avait de tout dans ce placard), elle mit dans la main du petit une balle neuve avec une mandarine.

Et celle-ci, elle ne la marqua pas sur le livre.

II.

C'était une curieuse institution que cette institution Paquin. Cela perchait aux environs de la place Vintimille, dans un tout vieux petit vide-bouteilles, au bout d'une allée, mi-courette, mi-jardin, plantée de quatre platanes.

Au rez-de-chaussée, le cabinet du patron communiquait avec une légère bâtisse de supplément, baptisée *salle d'étude,* et qui servait de promenoir les jours de pluie, et aussi pour la danse et l'escrime. Deux dortoirs jumeaux tenaient la moitié de l'étage, avec chacun sa demi-douzaine de minuscules couchettes à rideaux blancs, qui leur donnaient un air mignon de *nurseries*. Car M. Paquin avait pour « principe » de ne prendre chez lui que les tout petits. Pas moyen de s'y tromper : sur le prospectus de la maison, sur les bulletins de quinzaine, partout, il avait fait graver ces mots en guirlande : « Laissez venir à moi les petits enfants ! » au-dessous d'une figure aimable de bon pasteur.

Le bon pasteur, c'était M. Paquin !

Sitôt leurs treize ans sonnés, on rendait les petits à leur famille. Il est vrai que c'était si bas de plafond !

Point de limite d'âge, en revanche, à l'entrée. Il y en avait, de ces pauvrets, qui ne savaient pas boutonner leurs culottes. Ceux-ci, on les nourrissait de grammaire et de plats doux. Encore un des « principes » de la maison : mêler les douceurs à l'utile, *utile dulci.*

Pour ce qui était des grands, qui suivaient les cours du collège, le pion, deux fois la journée, les conduisait en désordre à *Bonaparte.*

L'institution Paquin jouissait d'une renommée solide : non que les études y fussent bien fortes — le patron, ex-professeur d'histoire, professait surtout la gourmandise avec un beau mépris pour le reste et vivait depuis trente ans sur un seul « premier accessit de géographie en sixième » qu'il mettait volontiers au pluriel :

— Les succès de vos devanciers... houm ! messieurs !

Mais la vie y était si familiale, on y avait si grand souci des belles manières ! Sans doute l'orthographe était faible, faible la conjugaison ; mais jamais de barbarismes en politesse ni de solécismes en bon ton. Les doigts dans le nez, les vilains mots étaient, « chez Paquin », lettres mortes. Joint que le monde y était des mieux triés sur le volet : haute bourgeoisie parisienne, panachée de noblesse exotique. Et ce qu'on cajolait les parents ! Pas de fête, pas d'anniversaire qui n'eût son compliment calligraphié sur papier *chromo.* Le régime y était des plus sains. Et puis un confesseur !... Il n'y avait pas comme l'institution Paquin pour préparer une première communion. Et puis... et puis... il y avait la *petite patronne,* Mademoiselle. On serait entré chez Paquin rien que pour ça. Si douce, si douce, une vraie petite maman.

A douze ans, quand sa mère était morte, elle avait pris sa place sans bruit. A peine si le gros Paquin s'était aperçu de la succession. Rien de changé dans le logis ; sa gourmandise choyée comme devant, les *frites* le mardi, le jeudi l'omelette aux confitures et, le dimanche, la tarte aux pommes, par surcroît des petits plats fins pour lui tout seul ; sa table toujours pleine, rafraîchie d'une rondelle de carotte ; ses bonnets grecs regarnis intérieurement de cuir neuf ; ses plumes taillées (encore un des « principes » du patron de n'écrire jamais qu'avec des plumes d'oie : « Les plumes du Grand Siècle,,, houm ! messieurs ! ») ; ses godets d'encre de Chine et de vermillon enfin chaque matin renouvelés ; et tout l'attirail en place de petits crayons, de petits pinceaux, dont il barbouillait à ses heures sa *Grande Carte physique et politique de la France* depuis trente ans sur le chantier.

Clémence était mincette, mais très haut jambée pour son âge, si bien, qu'elle n'avait eu qu'à rhabiller d'un brin de sérieux sa petite figure afin de passer *patronne* pour de vrai. Oh ! une perfection de patronne.

Seule elle dirigeait le ménage, comptait avec Rosalie et Prosper, veillait aux ouvrières pour les raccommodages. Pas une sinécure, non. Ah ! ce qu'ils déchiraient, les petits démons ! C'était elle qui faisait les emplettes — les chatteries, les jouets, les fournitures de classes.

Debout à fine pointe d'aube, elle descendait de sa chambre sous les toits, passait dans les dortoirs, branlant dans sa main une clochette pour réveiller ses douze petits.

— Allons ! allons ! monsieur Maurice !... monsieur Lucien ! monsieur Démétrius !... Vite ! vite !... Le premier en bas aura une croquignole.

Mademoiselle avait ses préférés, les jeunets, qu'elle débarbouillait doucement avec un peu d'eau tiède ; elle leur tirait la raie droit au milieu de la tête, les culottait, les cravatait encore tout poissés de sommeil. Le dimanche et le jeudi, c'était le linge à changer, les petits bas de laine, les petites chemises. Et des cris partaient d'un bout à l'autre bout des dortoirs.

— Mademoiselle ? mademoiselle ?

— Mademoiselle ?

Celui-ci pour boutonner sa bottine, celui-là pour retrouver sa jarretière. Et de courir de ci, de là, toujours contente, avec son joli sourire de maman.

Non qu'elle ne sût prendre sa grosse voix à l'occasion, quand, pour rester au lit, M. Maurice, un paresseux fini, simulait un fort mal de tête, ou que M. Pepito, un coquet, dans la semaine mettait son veston des dimanches.

A table, avant les repas, c'était Mademoiselle qui distribuait les sirops, l'huile de foie de morue, les pilules, tenant toujours pour après quelque pastille de menthe en réserve. L'un de ses enfants « retournait-il » aux fruits, elle se penchait, s'informait à voix basse, lui coulait de petites questions intimes, attentive aux coliques comme à tout.

Les jours qu'elle entrait à l'étude par hasard, c'était fête.

— Mademoiselle ? mademoiselle ?

— Mademoiselle ?

— Mademoiselle ?

Et M. Rozier avait beau battre des trémolos enragés sur sa table et envoyer de droite et de gauche des pensums, les petits s'en moquaient pas mal et n'en braillaient que de plus belle. Alors bien vite elle allait de l'un à l'autre, redressait la plume de celui-ci, le dos de celui-là, tirait l'oreille à

M. Maurice, cet étourneau de M. Maurice qui régulièrement dormait, le nez dans ses participes — de vilaines gens qui ne sont jamais d'accord — et, après un « Pardon, monsieur Rozier! » se sauvait plus d'à moitié sourde.

Sans Mademoiselle, pas de bonne récréation. En savait-elle, de ces jeux! la bloquette, la marelle, chat-perché et la balle cavalière!

Au goûter de quatre heures, dans la salle, elle était exacte à son poste. Et quand ces douze gamins accouraient, mordant leur pain sec, avec des « Mademoiselle! Mademoiselle! » elle ouvrait au grand son placard, son fameux placard d'abondance, et pas une fois ne se trompait dans sa distribution. Des confitures à M. Pepito, du miel à M. Démétrius, un *suçon* à l'absinthe à M. Maurice. Il allait bien, M. Maurice.

Était-on malade, c'était encore Mademoiselle qui montait au dortoir, avec la tasse de camomille ou de violette, et vous mignotait, vous endormait avec de belles, belles histoires.

Le soir, après le coucher, elle passait son inspection, bordait un lit, redressait un oreiller, rentrait un petit bras sous la couverture. Et bien souvent M. un tel ou un tel était très étonné de trouver au réveil son bouton recousu, son pensum fini, son thème au net. Mademoiselle avait passé par là.

Chaque jeudi, le pion menait la bande en promenade : et c'étaient de fameuses parties de cache-cache, des parties de barres ou de balle au pot.

Il y avait mieux encore cependant, quelque chose de plus fin, de plus délicat en plaisir : c'était la sortie avec Mademoiselle. Du fruit rare, vous pensez bien! Une façon de récompense et de *satisfecit,* qu'il fallait gagner d'une tapée de bons points. Mademoiselle en prenait un avec elle, pas plus, et s'en allait commander le charbon à *la Frileuse,* l'épicerie chez Potin, revenait par le passage du Havre, avec des stations chez Dauvin, chez Cornière, chez Bourbonneux enfin, où l'on goûtait au malaga.

Après dîner, elle organisait des charades, de petites histoires en actions, un prétexte pour mettre sa garde-robe au pillage.

Lorsque par fortune elle n'avait plus rien à faire (une chose qui n'arrivait point tous les jours), Mademoiselle montait au piano, et, dans la petite cellule aux murs nus, charbonnés de *boudiques,* elle improvisait au hasard, laissait cabrioler ses fins doigts sur les touches, parfois chantait en sourdine. Alors, à l'étude, en bas, c'était à qui lèverait la main pour sortir et venir en tapinois écouter Mademoiselle. Elle n'en avait pas pour longtemps, par exemple! Elle se rappelait soudain que Rosalie lui avait demandé des œufs pour son omelette, ou du sucre pour sa marmelade, et, quatre à quatre, elle redescendait, précédée du clair gazouillis de ses clés.

Sitôt fait, elle entrait chez son père, qu'elle trouvait ronflant sur sa *Grande Carte physique et politique de la France.* N'avait-il besoin de rien, non plus, lui? Puis, preste, elle repartait en campagne, à la lingerie, au vestiaire, à l'office.

— Houm! Une fameuse *clé* que ma Clémence! disait le père Paquin.

Le petit Mahratte était chanceux d'être tombé sur cette *clé* là, vrai passe-partout qui ouvrait tous les cœurs.

III.

Ah! le drôle de petit bonhomme, mon Dieu! Un sauvage, un vrai sauvage. Tout lui était merveille, et les grands cols plats de M. Maurice, et la courette avec son mur feutré de lierre, ses platanes grêles effeuillés, et le timbre de la porte, et la loge du concierge, comme une petite niche blanche avec son carreau qui bâillait, et la grosse figure poupine du portier, le père Chavasson, *gnaf* de son état, qui cloutait à menus coups de vieilles savates, et la serre en marquise de l'entrée avec ses palmiers nains en caisses et ses ficus en pots. Non! ces yeux qu'il ouvrit, la première fois que le sansonnet de Rosalie se mit à flûter les premières notes de son air :

Tu-tu... tu-tu-tu-tu-tu-tu...
Allons dans une autre patrie!

De toute la récréation il ne bougea d'un angle un peu léché par le soleil, où il grelottait, accroupi en tailleur, terrorisé par les sauts de mouton, les cris de joie perçants comme des cris de peur. Un des plus petits ayant reçu une balle dans la figure, il finit par se dérider. Debout, sorti de son coin, il riait de toutes ses dents de fauve, penché sur l'enfant qui saignait.

Quand, l'heure venue, Rosalie tira la sonnette, il suivit les autres à distance, de son pas veule et cadencé de panthère.

— *Vitement! Vitement!* clamait M. Rozier, qui tapait dans ses mains pour presser son petit monde.

Comme l'Indien venait le dernier, les bras ballants :

— *Vitement!* répéta le pion.

Et il le poussa dans le couloir.

C'était l'étude. Assis de biais sur sa chaise mal d'aplomb, l'élève Kaïla, d'un geste lent de bête enfermée, tâtait à l'œil les murs de sa prison, cette longue salle grise d'un ton de brume avec ses pupitres noirs alignés, ses cartes, ses tableaux hiéroglyphés de coups de craie, le balancement des lampes au plafond, les vitres, où le ciel s'estompait gris et lourd, la porte-fenêtre d'où le patron guettait, le nez collé au rideau, le grand poêle de fonte enfin, dont les tuyaux coudés semblaient un gros serpent tendu d'une corniche à l'autre. Et, la tête dans ses mains, il pleura silencieusement.

Oh! pourquoi était-il parti? Pourquoi avait-il cru ces menteurs à la langue dorée qui lui vantaient l'Occident et ses merveilles? Apprendre! A quoi bon apprendre? Serait-il jamais plus heureux qu'en ces sereines années où, libre enfant, sans famille, dans la moite tiédeur des jungles, au bord de la sainte Nerbaddah aux eaux bleues, il allait vivant à sa guise de la vie savoureuse des bêtes? Pas de murs, que les halliers de bambous, les buissons de *pipuls,* de *nims,* de *flamboyants,* dont les fleurs font des taches de sang dans l'herbe. Il était seul alors, mangeait le riz des offrandes ou les *tchapatis* de rencontre, se gavait de l'ample moisson des fruits sauvages récoltés, et dormait parmi les racines d'un *banian,* emmêlées comme des chevelures. Il avait poussé ainsi en plein air, dans la camaraderie des grands fauves,

avec ses amis les *boul-bouls,* qui lui disaient leurs chansons. Rien, il ne savait rien des hommes, rien des villes, rien des dieux. Mais voici qu'un *sahib* était venu, qui l'avait attiré par des promesses : un riche seigneur, en vérité, monté sur un éléphant, dans un *haodah* d'or.

— Je suis ton oncle, avait-il dit. Viens! Je te donnerai un *sarri* étoilé, un *kathar* niellé, des chevaux de Kachmyr.

Et il rendait grâces à Vichnou et frappait dans ses mains d'avoir retrouvé l'enfant perdu.

Un *sarri* d'or, des chevaux de Kachmyr, c'était bien; mais un maître? Cela, le *sahib* le lui avait caché, qu'il aurait un maître désormais. Et non pas un; car, outre le *pandit,* qui lui enseignait à lire dans des livres, à peindre avec un roseau affilé, à parler comme les seigneurs anglais, étaient-ce pas des maîtres que ces palais, ces grilles, ces murailles, ces jardins aux réseaux d'eaux courantes, fermés par des haies de marbre à claire-voie? des maîtres encore, ces vêtements, ces bijoux, ces esclaves empressés, ces armes pavées de turquoises? des maîtres, ces repas si copieux qui vous mettaient du plomb dans la tête et des entraves aux jambes? des maîtres enfin, ces bienfaits?

Oh! quand après deux années on lui avait offert de partir, de s'en aller là où le soleil se couche, en d'inconnues contrées, comme il avait dit « oui » sans savoir! Et c'était cela, la liberté entrevue? Une prison grise et glacée, toutes ces choses étranges et ces gens où son esprit donnait du bec, effaré, pareil à un oiseau en cage.

Il dormait, envolé dans un songe qui l'emportait aux terrasses de ces palais de grès rose à coupoles mieux fouillés que des oliphants d'ivoire, au bord de ce grand fleuve bleu où, parmi les roseaux, les crocodiles bâillent avec un bruit de claquettes.

Le murmure des leçons ânonnées l'éveilla. Les yeux papillotant encore des éblouissements de son rêve, il écoutait, s'efforçant de comprendre. Puis, fâché d'être le seul à se taire, il entama à bouche close une mélopée drôle, mirlitonnante, coupée de rauquements, de notes aiguës, soulignée d'yeux blancs et de grands gestes terribles.

Le pion s'était mis debout, très en colère, et, se fendant, la main levée, il marchait sur l'Indien.

— *Hé bé! Hé bé! Moussou* Kaïla?...

Le Mahratte l'attendait de pied ferme, en défense, les joues rosées par un flux de sang.

— Qsss!.. Qsss!.. Qsss!.. sifflaient les petits, amusés.

Et M. Maurice, qui avait sauté droit sur son pupitre, brandissait sa règle, criant :

— Le battra!.. Le battra pas!.. Le battra!..

Nul doute qu'il y aurait eu passe d'armes si Mademoiselle n'était entrée tout à coup, les mains empêtrées de livres de classes.

M. Rozier s'était retourné, piteux, corrigeant son geste d'attaque en salut, et il balbutiait :

— C'est *moussou* Kaïla, pas moins, *Mamaselle!*

Tandis que le petit riait des yeux à cette sereine apparition de concorde qui faisait ouvrir les poings fermés et désarmait les colères, elle, sans voir, dit :

— Monsieur Pepito, c'est vous qui aviez perdu votre *Epitome?..* Tenez! Ne le perdez plus.

Et, virant au long des pupitres, elle vidait ses bras, donnant à l'un son dictionnaire, à l'autre son *De Viris,* sa grammaire, avec une caresse à chacun.

Comme elle passait derrière M. Maurice, qui dessinait sur son livre, elle se pencha un peu et fit à demi-voix :

— C'est mon portrait, dites?

Il y eut un rire, et, sans bruit, après un adieu des paupières au Mahratte, elle s'en fut de son pas léger.

Le susurrement des leçons se remit en branle. Parfois, aux passages mal sus, on voyait frétiller le rideau de la porte-fenêtre : c'était M. Paquin, « invisible et présent ».

Cependant des petits billets couraient de pupitre à pupitre, préliminaires d'un commerce d'échange avec le Mahratte, abîmé, qui dormait. Mais bah! il se souciait bien du couteau à lame ronde, des billes et de l'aimant de M. Maurice! Et celui-ci, vexé, qui avait cru ses *agates* irrésistibles, envoya des boulettes à l'Indien.

Des boulettes, quelle idée! Toute l'étude, le bout de plume au bec, bien à l'abri derrière un rempart de *Quicherat,* commença de bombarder le « nouveau », dont le crâne, recuit par les soleils hindous, était à l'épreuve des balles.

Lorsque les grands partirent pour le collège, M. Paquin prit place sous le tableau pour la géographie et la dictée des petits.

— Houm! monsieur Pepito, l'Aube, chef-lieu?.. *Asinus, asinissimus!* Vous, monsieur Hubert? Houm!.. *Comprehendisne bene?* L'Aube, chef-lieu?...

L'Indien, vautré, continuait de dormir, à peine éveillé une minute par la rentrée du collège, les piailleries de la récréation de quatre heures, puis le grand silence de l'étude.

Au dîner, il mangea gloutonnement d'un plat de *curry* commandé par Mademoiselle (car elle pensait à tout, Mademoiselle), et après se coucha sur son lit, sans se dévêtir, ayant marmonné des prières, les bras en croix sur la poitrine.

Le lendemain, à l'aube, comme il sommeillait encore, M. Maurice imagina une bonne farce : il se leva, pieds nus, s'en fut emplir un verre au lavabo et le lui flaqua en plein visage.

Kaïla s'éveilla, cette fois : assis, ruisselant, les yeux brouillés, il s'étirait avec des bâillements. Mais, ayant senti le froid qui coulait à sa peau, il bondit vers le dortoir des petits, où des rires crissaient sous les draps, et, empoignant M. Maurice à la gorge, il l'aurait bel et bien étranglé si Mademoiselle n'eût surgi dans l'instant, branlicotant la sonnette du réveil.

Cette sonnette sauva la vie à M. Maurice. C'était donc une sonnette enchantée? La sonnette peut-être; mais sans faute la sonneuse.

## IV.

Il y avait neuf mois, pas loin, que Kaïla était en cage. Tout petit, mais râblé, avec des paquets de graisse sous la peau

qui bombait, une fleur de duvet aux lèvres, il paraissait seize ans plutôt que onze. Des mains de femme avec cela, d'une couleur d'or vieux, une taille creuse, renflée des hanches, la bouche fine, appétissante comme un fruit mûr et bien frais, et des yeux pelucheux, pleins de caresses.

Les commencements avaient été rudes à ce jeune sauvage dont les ressorts d'orgueil étaient fort mal pliants. Redouté après maints horions rendus furieusement à usure, mis en quarantaine par la cour, qui l'avait baptisé « le loup », il avait vécu, ramassé sur lui-même, hargneux, solitaire, défiant, avec des projets de fuite en tête. M. Paquin l'avait en grippe depuis l'affaire du dortoir ; encore un « principe » du patron : ne point laisser étrangler ses petits.

— Hou! le *chauvage!* disait Chavasson le concierge, dont Kaïla avait rossé la chatte en combat singulier.

Pour Rosalie, elle en avait une peur bleue et veillait d'un œil à son oiseau.

— Dam! Est-ce qu'on sait? S'il lui prenait fantaisie, à ce Monsieur l'Indien, de tordre le cou à mon pierrot!

Le pion, lui, le soupçonnait d'avoir taillé le crin de quelques brosses entre ses draps : une farce de M. Maurice, qui ne savait vraiment qu'inventer, mais ne se frottait plus au Mahratte.

Il avait l'esprit prompt, ce Mahratte, et la mémoire la plus singulière, à ce point que des leçons, qu'il dormait à moitié, il gardait presque mot pour mot la substance. Voulait-on les lui faire répéter? Plus personne. Il avait le silence obstiné, soit insouciance, soit peur de mal dire. Paresse plutôt : tordu dans des postures drôles, il rêvassait, les yeux clos, près du poële. C'était sa place, ce coin brûlant; il s'y glissait aux heures de liberté, grelottant, secoué de rires brusques, de cris de rage, monologuant, à phrases heurtées de somnambule, dans sa belle langue *maharati*.

Si on l'entraînait en promenade, il allait, les mains aux poches, les yeux perdus, sans voir, traînant la jambe, point curieux de choses nouvelles; détestant tout le monde à l'égal, avec son regard des premiers temps, un regard de bête mal apprivoisée.

Les jours de sortie, sans correspondant, sans famille, il restait dans la maison vide, se dégourdissait des longues siestes en grimpant aux murs, aux platanes de la cour, avec des balancés à bout de bras, des bonds fous; le soir, dans l'étude pleine d'ombre, il pourfendait des bêtes en papier, ou, toutes les lampes allumées, fêtait le *Diwali* à sa manière, avec des *Wah! Wah!* qui mettaient Rosalie en alarmes.

Un dimanche qu'allongé sur un banc au soleil il bénissait en son cœur *Sourya*, le Phébus hindou dont les rayons sacrés visitaient son exil, il entendit une mélodie inconnue qui gentiment caressait son oreille. Il écouta, dressé sur son coude, l'œil élargi; et, d'un geste prudent se mettant debout, crainte d'effaroucher le *boul-boul* qui si bien rossignolait, il rentra, monta jusqu'au piano, d'où les chants semblaient partir, et resta là une heure, tapi derrière la porte. Puis, la voix s'étant tue, fouetté d'audaces soudaines, il entra, et, se prosternant aux pieds de Mademoiselle surprise, il dit :

— Toi, chanter encore, *Boul-boul!*

A dater de ce jour il y avait eu du rire dans son œil. Il ne songeait plus à s'enfuir, comme jadis, par escalade, mettant à profit sa gymnastique de fauve. C'était assez pour lui d'avoir dans ces murs un de ses amis, les chanteurs d'autrefois; il n'en demandait pas davantage.

Un charmant *boul-boul*, en vérité, un *boul-boul* à corps de femme, quelque déesse pour le moins. Aussi, comme il l'adorait! A table, assis non loin de Mademoiselle, à l'étude, dans la cour, au dortoir, partout il la mirait de ses grands yeux implorants, savait l'attirer par je ne sais quoi de doux, de câlin, frissonnant à ses caresses familières.

Jamais plus il ne battait les petits, jamais plus ne dormait à la classe. Le premier debout, le matin, il se laissait peigner, laver par Mademoiselle, puis, grand train, dévalait à l'étude, acharné après ces mêmes livres qu'il déchiquetait à belles dents tout d'abord.

« Pour faire plaisir à Mademoiselle! » était une phrase de cabale qui le cinglait comme un fouet.

Que d'efforts aussi, quelles suées sur ce gribouillis de chiffres et d'écritures! Ses yeux se creusaient, ses nerfs aux tempes se mettaient en tapons, son front se plissait, enragé d'apprendre. De temps à autre, en récompense, Mademoiselle lui chantait un air tout simple, tout uni, quelque *adagio* sans basse, à l'unisson, plaintif, qu'elle finissait en vocalises. Il écoutait, les yeux perdus, hypnotisé, faisant :

— Encore, encore, *Boul-boul!*

Petit à petit ils en vinrent à une camaraderie plus étroite, presque maternelle. Mademoiselle, prise de goût pour ce sauvage prosterné, se hâtait davantage à ses courses, à ses reprises, à ses comptes, afin de donner une heure à son *chouchou*. Car le « loup » mahratte était passé *chouchou* de la petite patronne, dont le chouchou sortant, M. Maurice, enrageait.

Des fois, retirés dans la chambre au piano, une pièce tiède au midi, la croisée ouverte sur un jardin d'hôtel à vendre, où les gazons étaient montés en foin, ils s'asseyaient côte à côte devant le clavier fermé qui leur servait de table. Alors, le voyant attentif, les yeux clairs braqués comme des pièges à prendre les mots au vol, elle causait, causait, laissant aller sa langue par tous chemins. Après l'histoire, c'était le français écrit ou parlé, les mystères des tournures, les arcanes des verbes, puis d'infinis monologues sur les mœurs, les coutumes, la morale, un exposé bien net de la science, échenillée, mise au niveau de cet esprit bas de poil.

Si son œil venait à se voiler dans la brume d'un théorème, d'un exemple, elle prenait le crayon, dessinait des figures, s'ingéniant à ces leçons de choses qu'elle savait faire vivantes pour lui. Puis, se taisant, elle le laissait causer à son tour, indulgente à l'accent vicieux, aux contresens, aux idées en arrière. Cela finissait toujours en musique. Lui, couché à ses pieds, dans sa pose contorsionnée de fakir, les yeux morts, elle ouvrait le piano et chantait doucement, posant sa voix avec des recherches de couleur et un instinct curieux des mélopées d'Orient.

Un matin de printemps, un peu de fièvre le cloua en nage dans son lit. Il toussait à petits coups secs et martelés, bizar-

rement, se retenait avec effort, sans comprendre, seul en ce petit dortoir blanc qui prenait des airs d'hôpital. Mais dire sa joie aussi, quand Mademoiselle parut, sur la pointe du pied, portant à deux mains la tasse de *quatre-fleurs!*

Toute une semaine elle vécut là ses journées, assise au chevet, avec son livre de comptes ou quelque pièce de couture. Lui cependant, condamné à dormir, frisant des yeux, la regardait. Parfois, coulant un bras dehors, il attirait un pan de sa jupe, qu'il baisait dévotieusement.

Guéri, ses paresses le quittèrent, dégelées peut-être par le soleil plus chaud des midis de juin. Il était bavard à présent; dans la chambre au piano, c'était lui qui dévidait de longs écheveaux de parlottes embrouillées, mettant en paroles ses rêves, jeté dans des fiertés par les étonnements de Mademoiselle. Et c'était dans sa bouche de longs et de rutilants défilés de palais tarabiscotés, baignant dans la limpidité d'un lac où les *tchitas* viennent boire au clair de lune, de *zénarnahs* peints, mosaïqués de pierres fines, de temples, de bois sacrés, de pavillons de stuc cristallisés en des jets d'eau qui retombent; puis les fêtes, les *durbars*, le cortège des *sowaris*, des combats de fauves, des chasses; des danses molles de *nautchnis*, les yeux agrandis de *koheul*.

Sa voix sonnait avec des éclats de trompette, puis se mouillait, s'amollissait aux souvenirs plus chers de la grande paix profonde de la jungle, de la sauvage musique des nuits, des silences brûlants des journées, au temps de son enfance libre.

Elle l'écoutait, sérieuse, prise de regrets attendris, un peu honteuse seulement de se sentir si petite et si bourgeoise en regard de ce prince de féerie tout habillé de merveilleux et de soleil.

## V.

Cela dura huit ans, huit ans d'une intimité côte à côte entre cette douce fille blonde apitoyée et ce grand enfant brun des jungles, aux yeux féroces, au rire de bête. Il était savant aujourd'hui, avait du latin, du grec et des mathématiques dans la tête, semés à petits coups, avec des patiences d'ange jamais lassées.

— Sahib! Viens réciter ta leçon? disait-elle.

Accroupi par terre, il feignait de dormir, sans répondre.

— Sahib?.. Sahib?.. Sahib?..

Alors elle le regardait de certaine façon, et, la tête basse, il venait implorer à genoux son pardon, lui tendant une règle dans sa main large ouverte avec ce seul mot :

— *Maro!* (Frappe!)

Elle le traitait en gamin, forte de ses vingt-deux ans, le cœur étouffé sous de maternels soucis comme sous le corset d'une sœur grise. Il était si petit encore, qu'on l'avait gardé en dépit des « principes ». Et il avait beau avoir des moustaches, de longues et soyeuses moustaches, c'était toujours Mademoiselle qui lui tirait sa raie, lui nouait sa cravate, lui savonnait le cou, le dimanche. Car il avait l'insouciance de son corps, un souriant mépris de sauvage pour nos propretés et nos modes. Le jeudi, le jour des charades, il aimait à se draper dans un châle; et il était superbe ainsi, le chef rejeté en arrière, le poing à la hanche, roulant terriblement des prunelles.

Rarement il sortait, timide au dehors, redoutant le tohu-bohu de la ville, les pieds mal endurcis à l'âpreté des pierres, avec des moues hautaines d'Oriental pour les choses d'Occident.

Deux fois, aux vacances, M. Paquin l'avait emmené à la mer avec Mademoiselle; et il avait eu des joies d'enfant sur la plage, où battait l'Océan, qu'il croyait le même que là-bas. Même il avait voulu fuir, fuir en barque avec Mademoiselle, lui peignant de couleurs fées leur vie future dans l'Inde, unis pour jamais sous le vélum d'un ciel éternellement bleu. Mais elle, sans rire, avait secoué la tête :

— Tu es fou, Sahib!

Et les longues siestes au piano avaient recommencé, et les mélodies qu'il aimait, les bruits du vent, les *bamboulas*, les gazouillis d'eaux courantes, accessoire obligé des symphonies pastorales. Tout en écoutant, il lui faisait de petits ouvrages pour sa peine, lui sculptait des bas-reliefs dans un couvercle de boîte, lui taillait des peignes à longues dents, plus fouillés que du point à l'aiguille, ou, sur les marges d'un livre d'heures, jetait de grandes fleurs bizarres, des galopements de panthères tachetées et d'éléphants sauvages, dans une broussaille de bambous. Mais jamais d'idole dans ses peintures naïves : ni *Brahma* ventru, ni *Rana*, par une pudeur exquise de ses croyances, verrouillées au fond de lui précieusement comme des reliques.

## VI.

C'était vers la mi-août; la maison était vide, les petits s'étaient envolés. Un soir, ils étaient au piano; elle, brodant au métier, avec un livre ouvert sur sa trame; lui, assis à la fenêtre, parti dans des rêves, vivant tout haut l'improbable et troublante folie d'une vie à deux, sous son ciel retrouvé.

— Chut, Sahib! Soyez sage, fit-elle avec une tape de son dé sur le cadre. Dites-moi plutôt la densité de l'hydrogène... Voyons! la formule?... Vous la saviez bien, ce matin. Allons! *Zéro, virgule....?* Sahib? répéta-t-elle durement. Sahib?

Il s'était endormi d'un sommeil d'enfant ou de bête assouvie, chevauchant peut-être encore le songe commencé. La nuit tombait, orageuse et lourde, parfumée de foin mûr et de ces poussières parisiennes surchauffées dont l'odeur grise. Au dehors, la rue s'assoupissait : pas un bruit. En bas, M. Paquin sommeillait sur sa *Grande Carte physique et politique de la France;* Rosalie jouait aux cartes avec Prosper. On entendait seulement les coups de marteau rythmés du père Chavasson dans sa loge et la chanson du sansonnet de loin en loin sifflant son air :

Tu-tu... tu-tu-tu-tu-tu-tu...
Allons dans une autre patrie!

Et, gagnée soudain à la tristesse tiède, abandonnée, de cette nuit, Mademoiselle crut entrevoir dans le flou des

jours à venir une solitude plus morne encore et désolée, un temps où Sahib ne serait plus là pour combler le vide des vacances. Plus là! Mais non, c'était impossible! Sahib la quitter? Pour aller où? Puisqu'il était sans personne, oublié même de ceux de là-bas! Sa pension était en retard d'un semestre, si bien qu'elle avait dû intercéder pour lui près de son père, dont les « principes » étaient sévères là-dessus. La quitter, Sahib? Allons donc! Sahib était de la famille.

Et, s'étant tâtée de plus près, Mademoiselle eut un sanglot à l'idée qu'il pourrait partir.

Par un effort de raison, elle s'est échappée de son rêve, et une larme coule lentement au fil bien net de sa joue : alors, la main de Sahib s'étant glissée dans ses doigts, elle l'entend qui murmure en sa langue bizarre :

— Écoute, Boul-boul; si tu veux, nous nous en irons là-bas! Tu seras ma femme et je t'aimerai bien... Oh! tu es belle, Boul-boul, et les *nautchnis* seront jalouses de toi... Tu veux? dis? Il fait si froid dans ton pays! Là bas, c'est toujours soleil!

Et, tel un allié fidèle venant à la rescousse, le sansonnet jette son *tu-tu-tu!*

Oh! comme le cœur lui bat, à Mademoiselle!

... Mais un coup de timbre a frissonné dans la cour. On entend des voix, un colloque. Rosalie grimpe d'ahan, et, restée sur le seuil, épouffée :

— Mamzelle! mamzelle! On demande en bas ce monsieur l'Indien, dit-elle. Des Turcs, censé...! M. Paquin fait son sommeil; alors, j'ai monté pour...

— C'est bon! J'y vais!

Descendue au salon, toute pâle, Mademoiselle y trouva trois étrangers, deux Anglais et un vieil Hindou à barbe de patriarche, drapé dans des étoffes soyeuses.

— Madame, dit un Anglais, nous venons chercher Son Altesse Royale Kaïla-Sahib-Djihander-Khan.

Elle s'appuya sur un meuble, prête à tomber, avec quelque chose d'aigu qui lui lancinait la poitrine.

— Est-ce que vous l'emmenez... tout de suite? balbutia-t-elle.

— Oui, ce soir. Son oncle, le Maharajah, est mort : le trône des Mahrattes l'attend!

— Oh! fit-elle, une main sur son cœur qui croulait. Oh!... oh! Dieu!

Et elle sortit, comme grise, les jambes molles, juste dans le moment que Paquin arrivait.

— Houm! messieurs!... l'élève Kaïla...? en vérité?... Houm!

Et penser qu'il avait été à deux doigts de jeter un *maharaj* à la rue faute d'un semestre impayé!

— Houm! messieurs!... un grand honneur... houm!

Quand l'élève Kaïla fit son entrée dans le salon, l'Hindou s'abattit, le front par terre, bégayant :

— *Salam, maharaj!*

Dehors il y eut un cri : c'était Mademoiselle qui se pâmait derrière la porte.

Elle se releva seule pourtant, se raidit, bandant ses forces et renfonçant ses larmes. Fallait-il pas emplir ses malles, visiter en grand'hâte ses hardes, et le faire bien beau pour la dernière fois? Tremblant un peu, elle lui tira sa raie, lui noua sa cravate comme toujours; même, encore qu'il résistât, elle s'agenouilla pour lui boutonner ses bottines. Lui pleurait, répétant :

— Viens avec moi, Boul-boul?... viens?

Elle courba le front et répondit, la voix brisée :

— Je ne peux pas..., puisque tu es maharaj!

Alors, se prosternant, il baisa longuement le bas de sa robe, et, sans un mot de surprise ni de révolte, le cœur fermé dans de sereines résignations d'Oriental, il s'en fut avec un geste superbe de la main.

VII.

Il y a quinze ans de cela. M^lle^ Clémence est toujours Mademoiselle. Sa jolie figure proprette est seulement un peu griffonnée par les rides : tout un delta de petites lignes vermeilles, que les larmes quotidiennes ont creusées, et qui ont un certain air de famille avec les tracés de rivières au vermillon dont M. Paquin jadis barbouillait cette *Grande Carte physique et politique de la France,* qu'il ne devait pas finir. Ah! c'est qu'elle a bien pleuré, Mademoiselle : car plus jamais elle ne l'a revu, son maharaj, tué là-bas dans une chasse au tigre. Et son cœur est en deuil comme son corps, le piano muet, la cage vide, qui chantait :

Tu-tu... tu-tu-tu-tu-tu-tu...
Allons dans une autre patrie!

Quand le père Paquin est mort, c'est Mademoiselle qui a repris la boutique et s'est faite *marchande de soupe* à son compte. Elle a toujours des tout petits, qu'elle bichonne et qu'elle dorlotte; mais ce sont de petits pauvres maintenant, abandonnés et sans famille, dont elle est la maman Gigogne. Et sa soupe, comme sa bonté, elle ne la vend plus, elle la donne.

ALAIN BAUQUENNE.

---

## HISTOIRE LITTÉRAIRE

### Le théâtre espagnol

On ne connaîtra jamais trop l'ancien théâtre espagnol, cette source inépuisable d'où nos poètes ont tiré tant de chefs-d'œuvre et qui en contiendrait encore assez pour alimenter toutes les scènes du monde. Il faut donc savoir gré à M. de Viel-Castel de n'avoir pas laissé plus longtemps dans ses cartons, où elle dormait depuis quarante ans, l'intéressante étude qu'il nous donne sous le titre modeste d'essai (1). Ce qui caractérise surtout ce travail, c'est l'agrément que l'auteur a su y répandre : on s'instruit en s'amusant.

(1) *Essai sur le théâtre espagnol*, par Louis de Viel-Castel, de l'Académie française. — 2 vol. in-12. Paris, 1882. G. Charpentier.

Et ce n'est pas un médiocre moyen de s'instruire que d'étudier dans le kaléidoscope du théâtre les mœurs de cette bizarre civilisation espagnole qui, de tous temps, a été si différente de celle du reste de l'Europe. L'Espagne est un pays à part. Sa situation géographique l'a presque isolée de ses voisins; et, de même que le peuple insulaire d'Angleterre, les Espagnols ont conservé jusqu'au commencement de ce siècle un cachet personnel aussi dur que celui du peuple juif. L'influence des modes françaises, du goût français, des idées françaises, qui s'est fait sentir à l'avènement de Philippe V, avait à peine commencé à l'entamer; il a fallu l'invasion des armes françaises en 1808, surtout celle des principes de la Révolution française après 1830 et, encore plus, les progrès de la science et de l'industrie, dont l'effet est de fondre les nations ensemble, pour en atténuer le vigoureux relief. Rien n'est donc plus curieux que de voir revivre dans son ancien théâtre cette nation originale qui a jadis influé sur nous, avant que nous n'ayons influé sur elle, qui nous a communiqué quelque chose de ses idées en matière de point d'honneur, de fidélité monarchique, de devoir et de vertu, et à qui nous avons ensuite donné en échange des notions plus justes et plus vraies sur le droit, sur la morale et sur la loi d'humanité.

## I.

Que de surprises pour un homme du XIXe siècle dans la peinture de la moralité espagnole il y a trois ou quatre cents ans! On a beau dire qu'il en était un peu de même partout en Europe, que c'était l'âge barbare, qu'en tous pays on se coupait la gorge pour un mot, qu'en tous pays on se faisait justice soi-même, que jusqu'à la fin du règne de Louis XIII les rois se sont arrogé le droit de jugement sommaire et que ce prince a fait assassiner le maréchal d'Ancre, dans la cour du Louvre, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, tout cela ne constituait pas ailleurs un état de choses semblable à celui de l'Espagne. En ce pays, la vengeance était érigée en devoir, le meurtre était honoré. Nous restons confondus devant le code de morale espagnol tel qu'il se trouve incidemment écrit dans les œuvres de Lope, de Calderon, de Tirso de Molina, de Moreto et des autres dramaturges; nous comprenons avec M. de Viel-Castel comment des hommes nourris de telles idées pouvaient être cruels et barbares sans cesser d'être vertueux et comment des excès que la civilisation réprouve ont été si souvent pris par eux, pendant les interminables guerres civiles de l'Espagne, pour des actes d'héroïsme. Nous comprenons surtout ce que le christianisme a pu devenir dans leurs mains.

Ce qui fait le charme de l'*Essai* que M. de Viel-Castel nous donne, c'est la manière dont il analyse les pièces qu'il étudie. Beaucoup d'auteurs ont écrit sur le théâtre espagnol; mais leurs appréciations sont présentées sous la forme abstraite, de sorte qu'on n'a pas fini de lire la page ouverte qu'elle est oubliée. Sans doute la meilleure manière de connaître ce théâtre, c'est de le lire, de même que la meilleure manière de connaître une galerie de tableaux, c'est de la voir; mais il en est une plus agréable et plus profitable encore : c'est de parcourir l'un et l'autre en compagnie d'un connaisseur et d'un maître. Or M. de Viel-Castel prend le lecteur par la main et le conduit à travers toutes ces beautés. Laissé seul et à lui-même, le lecteur en perdrait beaucoup, car il faut, pour les découvrir toutes, une habitude qui manque au public moderne. Les mœurs ont tant changé depuis Lope et Calderon, que leurs pièces font à nos contemporains l'effet d'une fantasmagorie. C'est bien autre chose que celles de Shakespeare! Puis, les pièces de Shakespeare sont très connues; celles des poètes espagnols le sont fort peu. Il y a beaucoup de choses qu'on n'y peut comprendre si l'on n'est pas aidé par un homme érudit, ou si l'on n'est érudit soi-même. La fougue d'invention est telle dans les anciennes pièces espagnoles, qu'on en est, pour ainsi dire, étourdi; et, pendant qu'on s'évertue à suivre les mille détours de l'intrigue, les vraies beautés, celles qui sont prises dans la nature, échappent au regard.

Or l'auteur de l'*Essai sur le théâtre espagnol* fait ressortir avec un art exquis toutes ces beautés à nos yeux. Ce dont nous lui sommes le plus reconnaissant, c'est la finesse avec laquelle il découvre les intentions cachées du poète quand ces intentions, toutes morales, sont enfouies sous les incidents du drame. Il détaille les sentiments secrets des personnages, il nous en montre le naturel et la grandeur; et dans une scène où nous pourrions n'apercevoir qu'un pas fait vers le dénouement, il nous découvre une des profondeurs du cœur humain.

Ceux qui sont au courant des publications récentes dans lesquelles a été dévoilée l'indignité personnelle de Lope de Véga sont bien forcés de retrancher quelque chose des éloges qu'en 1840 M. de Viel-Castel donnait à son caractère (1). Toutefois la gloire du poète est restée sans atteinte, et l'étude que fait de son œuvre l'auteur de l'*Essai sur le théâtre espagnol* est bien faite pour lui prêter encore un nouvel éclat. Quelle richesse d'idées, quelle force de passion dans ses ouvrages! Quelle merveilleuse création de types féminins! Quelle invention inépuisable! Et surtout quel sentiment du beau! On trouve chez lui, comme chez Calderon, des traits dignes de la scène grecque. Et quand on pense que Gongora avait vécu, qu'il avait corrompu le goût national, que ce Trissotin de l'Espagne avait infecté son pays du prétendu *cultisme*, on admire encore plus ces mâles génies d'avoir su conserver quelque chose de la simplicité antique. Cette simplicité se trouve rarement, il est vrai, dans leur langage; le goût du temps ne la comportait plus, et ils eussent passé pour grossiers s'ils n'eussent pas été recherchés; mais, forcés de sacrifier à la mode sous le rapport de l'expression, peut-être même trop portés à le faire par l'influence du milieu où ils vivaient, ils sont restés dans leurs conceptions morales poètes simples et dramaturges puissants.

On ne peut faire l'analyse d'une analyse, et il serait difficile de montrer autrement que par un exemple la manière

(1) Voy. sur Lope de Vega la *Revue* du 8 octobre 1881.

dont M. de Viel-Castel sait nous faire sentir les beautés du théâtre espagnol. D'ailleurs une citation suffira pour donner l'envie de lire l'ouvrage. Il s'agit de l'*Étoile de Séville,* un des chefs-d'œuvre de Lope de Véga.

Le roi don Sanche *le brave* visite Séville *la merveille.* Il aperçoit à son balcon une femme dont la beauté fait une profonde impression sur son cœur. C'est la sœur d'un des magistrats municipaux de la ville, c'est Estelle — en espagnol Estrella, Étoile, — qui habite la maison de son frère Tabera et vit sous sa tutelle. Le roi essaye d'endormir la vigilance de Tabera par des offres magnifiques, mais il le trouve gardien fidèle de l'honneur de sa maison. A bout de ressources, don Sanche corrompt une esclave et essaye de s'introduire la nuit dans la chambre d'Estelle. Tabera, que l'inquiétude tient éveillé, aperçoit dans l'ombre un homme enveloppé dans son manteau; il l'arrête et veut le forcer à se découvrir.

Le roi. — Laissez-moi passer.

Tabera. — Vous ne passerez que par la pointe de mon épée.

Le roi. — Arrêtez! Je suis le roi.

Tabera. — C'est un mensonge. (*A part.*) Le roi veut me perdre! (*Haut.*) Déguisé? Sans escorte? Cela n'est pas possible! Tu offenses Son Altesse, misérable, en lui imputant une action aussi basse. Un roi peut-il attaquer l'honneur de ses sujets? N'oublie pas que les lois divines et humaines condamnent sévèrement celui qui se permet contre le roi un soupçon indigne de lui.

Le roi. — Je te dis que je suis le roi.

Tabera. — Et je te dis encore que je ne puis te croire, parce que ta conduite ne peut se concilier avec le grand nom que tu invoques. C'est le roi qui donne l'honneur et tu veux me déshonorer!

Le roi, humilié et irrité, met l'épée à la main pour châtier ce qu'il regarde comme une insultante réprimande. Les valets accourent au bruit avec des flambeaux; il prend la fuite. Tabera, resté seul, fait comparaître devant lui l'esclave qui a introduit le roi en secret dans sa maison, la poignarde et va suspendre son cadavre à la porte du palais.

En apprenant cette cruelle bravade, le roi fait appeler Sancho Ortiz de las Roelas, que ses exploits contre les Maures ont fait surnommer le Cid de l'Andalousie. Il ignore que Sancho est l'ami de Tabera, l'amant de la belle Estelle, et qu'il doit bientôt l'épouser.

Sancho Ortiz est introduit auprès du roi. « Vous êtes sans doute, lui dit celui-ci, impatient de savoir pourquoi je vous ai fait venir? Il est un homme qu'il m'importe de faire mourir secrètement. C'est vous que j'ai choisi pour me rendre ce service. »

Ortiz. — Est-il coupable?

Le roi. — Sans doute.

Ortiz. — Pourquoi donc punir secrètement un coupable?

Le roi. — Sancho Ortiz, je ne vous ai pas fait appeler pour plaider sa cause, mais pour lui donner la mort. Croyez-vous que le criminel de lèse-majesté mérite la mort?

Ortiz. — Ah! la mort par le feu!

Le roi. — Et si ce crime est celui de cet homme?

Ortiz. — Alors qu'il meure, sire! Pour un tel forfait, je frapperais mon propre frère.

Le roi. — Donnez-moi la main en gage de votre parole.

Ortiz. — Recevez avec elle mon âme et ma foi.

Le roi se retire sans oser, par un sentiment de pudeur qui est bien dans la nature, désigner le malheureux que sa tyrannie vient de condamner à la mort.

— Prenez ce papier, dit-il; il renferme le nom de l'homme qui va mourir.

A peine s'est-il éloigné qu'on apporte à Ortiz une lettre d'Estelle. Tabera, qui veut mettre sa sœur à l'abri des poursuites du roi, s'est résolu à unir le jour même les deux amants. Ortiz, au comble du bonheur, ordonne les préparatifs de son mariage. Il a presque oublié, dans son ivresse, la commission terrible dont il est chargé. Revenant en quelque sorte à lui-même, il se reproche cet oubli; pour connaître le nom de *celui qui va mourir,* il ouvre le billet que lui a laissé le roi, il y trouve ces effrayantes paroles : « L'homme à qui vous devez donner la mort est Busto Tabera ». Une lutte s'engage dans l'âme d'Ortiz entre l'amour et l'honneur, ou ce qu'il prend pour l'honneur. Elle se termine comme dans *le Cid :* il vengera le roi.

Ortiz engage une querelle avec Tabera et le tue. Arrêté pour ce fait, il refuse de faire connaître les motifs du meurtre. Le roi, honteux du rôle qu'il joue dans cette affaire, envoie un de ses courtisans dire à Ortiz qu'il peut révéler aux juges la vérité. Ortiz répond : « Seigneur, en agissant ainsi je manquerais à mon devoir. Dites à Son Altesse que je suis fidèle à ma parole, que, moi aussi, j'ai le droit de m'appeler Sanche *le brave.* Je pourrais me sauver, mais je ne le veux pas, parce qu'il me faudrait manquer à une promesse. J'y serai fidèle comme au roi. »

Le fond de cette pièce est évidemment pris dans un drame réel qui, au temps de Lope, remplissait encore les imaginations en Espagne : la terrible histoire d'Antonio Perez et de Philippe II. Sous le règne de son fils, on n'eût pu le mettre sur la scène en conservant les véritables noms des personnages; le choix fait de celui de don Sanche *le brave* était une flatterie délicate. Nous ne pouvons pousser la citation plus loin, mais nous admirons avec M. de Viel-Castel l'art surprenant avec lequel Lope a su éviter de rendre odieux ce caractère. Le roi, chez qui la notion du pouvoir arbitraire a corrompu le sens moral, a pourtant des scrupules et des pudeurs qui dénotent un cœur bien né. Il se croit le droit de sacrifier Tabera; il se croit le droit de sacrifier Ortiz, et cependant il en ressent une secrète honte qui finit par triompher de tous les sophismes. Après avoir vainement essayé de séduire les magistrats pour les porter à rendre une sentence favorable à Ortiz, après avoir de sa propre bouche invité celui-ci à parler, comme s'il lui en coûtait trop de le faire de la sienne, le roi finit enfin par avouer généreusement la vérité.

— Eh bien, habitants de Séville, puisque vous voulez absolument condamner le meurtrier, donnez-moi donc la mort! C'est moi qui ai ordonné le meurtre; ce mot seul suffit pour justifier Ortiz.

Les hésitations, les craintes, la honte, l'aveu final de don Sanche, tout cela relève son caractère et constitue son châtiment. Dans cette comédie héroïque, le pouvoir royal est à la fois respecté dans son principe et puni dans son abus; le pouvoir populaire, incarné dans les magistrats municipaux de Séville, brille au contraire d'un éclat sans tache. Sur ce dernier point l'idée de Lope a été reprise plus tard avec une force nouvelle et développée par Calderon dans l'*Alcade de Zalaméa*. Mais tout se trouve déjà dans Lope, et son œuvre immense, composée, dit-on, de plus de deux mille pièces, sur lesquelles trois cents titres sont connus, n'a pu laisser aucune idée absolument neuve à ses successeurs et à ses émules.

Vu dans son ensemble, le théâtre espagnol non religieux nous présente quatre personnages, quatre rôles, qui se détachent sur une toile richement tissée de situations dramatiques et de figures accessoires. Ces quatre personnages principaux, ces quatre coryphées, représentent la royauté, la femme, le peuple et la loi. Ainsi considérées, elles sont d'un haut intérêt, parce qu'elles nous montrent la constitution sociale en mouvement.

Dans les temps monarchiques et surtout sous les princes de la maison d'Autriche, il va sans dire que la royauté avait le rôle prééminent; mais ce qui caractérise l'Espagne et ce qui indique la pensée secrète qui veillait au fond de la conscience nationale, c'est que tantôt la noblesse, par la bouche de quelque intrépide chevalier, tantôt le peuple, par celle de ses magistrats, fait la leçon et enseigne la loi morale à ce pouvoir adoré. Quant à la loi écrite, elle apparaît dans la personne des hommes revêtus de la magistrature avec une incorruptible grandeur.

La femme, c'est-à-dire la représentation de ce qu'il y a de pur et de bon dans la nature humaine, apparaît dans la plupart des maîtres avec tous les glorieux caractères d'une vierge immaculée. La femme coquette, malicieuse, jalouse, méchante et vaine, est presque inconnue dans l'ancien théâtre espagnol. Les femmes de Lope surtout forment une galerie de figures à la fois divines et humaines, variées de types et cependant toujours idéales, telle que pourrait nous en offrir une réunion de vierges de Raphaël, d'Albert Durer et de Murillo, c'est-à-dire de modèles entièrement différents les uns des autres, mais parfaits chacun en son genre. Si les poètes espagnols sont redevables au génie de la nation de leur haute conception de la femme, à leur tour ils l'ont idéalisée de telle sorte que les poètes de tous pays peuvent puiser chez eux à pleines mains.

Le peuple, mieux que cela encore, l'humanité est incarnée dans ce personnage du *gracioso* qui joue dans les pièces le rôle du chœur antique et qui exprime sur la scène les sentiments que le public doit éprouver dans la salle. Le *gracioso*, c'est le spectateur, si ce spectateur a de l'esprit, à tel point que souvent l'auteur mettait dans sa bouche la critique de l'ouvrage. Quelquefois, le rideau étant près de tomber, l'acteur qui faisait ce personnage s'avançait sur la scène et signalait les défauts de la pièce. Au fond, c'est un rôle important que celui du *gracioso* dans l'ancien théâtre, dans le théâtre espagnol surtout, et l'on se tromperait en le confondant avec celui de fou ou de bouffon. Le fou, c'est la veine d'ironie qui traverse sans cesse et toujours la vie de ce bas monde; le *gracioso*, c'est le côté humoristique de l'âme humaine; c'en est l'amère gaieté, la poignante tristesse, les larmes cachées sous le rire et le bon sens victorieux. Le sens du mot *gracioso* est, du reste, assez clair pour qu'on ne puisse s'y méprendre. Tous les jours il est employé dans la conversation, en Espagne. Lorsqu'un causeur brillant a rencontré un trait agréable, un bon mot, une saillie, ses interlocuteurs s'écrient dans un mouvement d'approbation : *Que gracioso!*

II.

Si M. de Viel-Castel n'a point fait ces remarques dans son excellent livre, il nous les a du moins fait faire. Et là est le grand art d'un écrivain. Penser pour son lecteur est quelque chose : le faire penser est davantage; et, en nous montrant dans son *Essai*, comme dans un clair miroir, toutes les grandes œuvres des dramaturges espagnols, M. de Viel-Castel nous met à même de faire les réflexions qu'elles suggèrent.

Sur les poètes dramatiques qu'a produits l'Espagne depuis l'avènement de Philippe V, M. de Viel-Castel ne nous donne plus que des aperçus rapides; c'est un véritable défilé : d'abord, ceux qui se sont efforcés d'introduire sur la scène espagnole la tragédie classique française telle que l'avaient créée Corneille et Racine ; puis, les dramaturges moralistes, qui, secrètement pénétrés de l'esprit philosophique du XVIIIe siècle, n'osaient pas s'offrir ouvertement aux coups de la censure et s'exposer aux persécutions, mais tâchaient de faire passer dans l'âme de la nation, par la voie détournée du théâtre, quelque chose du souffle révolutionnaire. De ce nombre, le plus digne, le plus méritant, sinon le plus brillamment doué comme poète, est ce Gaspar Melchior de Jovellanos que M. de Viel-Castel compare à Malesherbes, à Aristide Jovellanos, qui a tant aimé le peuple et que le peuple a mis à mort à cause de ses sympathies pour la France, Jovellanos « dont tous les écrits furent de bonnes et patriotiques actions » et qui a été en butte toute sa vie à la double intolérance des monarchistes et des révolutionnaires. Puis vient Thomas Yriarte, plus modeste en ses visées que le grand Jovellanos, mais plus intelligible pour les masses; puis Léandre Moratin, qu'on a longtemps appelé le Molière espagnol, Quintana, Breton de los Herreros et quelques autres que l'auteur ne fait qu'effleurer. Quoique tous ces poètes modernes de l'Espagne aient imité, pour ainsi dire, au jour le jour ceux de la France — peut-être même précisément à cause de l'étroite parenté qui unit depuis deux siècles le théâtre espagnol au nôtre, — il y a eu, croyons-nous, beaucoup plus à dire sur eux. Cela n'entrait point, paraît-il, dans le plan de M. de Viel-Castel. Son *Essai* s'arrête en tant qu'étude approfondie à la fin du règne de Charles II. Depuis ce moment, il semble que l'Espagne, livrée à une dynastie nouvelle et vouée au rôle d'imitatrice d'une façon d'autant plus complète que bientôt l'Europe entière devait subir l'ascendant moral de la France, cesse de l'intéresser. La renaissance du romantisme de l'autre côté des Pyrénées

en 1833 ne l'occupe pas davantage bien que le romantisme ait retrouvé là son berceau, sans doute parce que ce mouvement de renaissance est venu d'ailleurs. Enfin, l'*Essai sur le théâtre espagnol* ne contient rien sur les dramaturges espagnols contemporains, et cela par l'excellente raison que le travail de M. de Viel-Castel était achevé en 1840 et qu'il nous l'a donné tel qu'il l'avait laissé à cette époque. *Essai sur l'ancien théâtre espagnol* serait donc un titre plus exact. Ce qui nous suggère cette petite chicane, c'est moins la contexture de l'ouvrage que la supériorité avec laquelle y est traité ce qui en fait le sujet réel et l'élévation du sens moral et critique avec laquelle M. de Viel-Castel nous montre, à travers les crimes héroïques célébrés par Lope et Calderon, « par quelle terrible logique de la passion, du fanatisme et du préjugé » les plus nobles et les meilleures natures, celles qui sont sorties le plus pures des mains de Dieu, voient s'obscurcir la lumière intérieure qui seule guide l'humanité, et comment « on arrive à l'Inquisition, à la Saint-Barthélemy, au Comité de salut public, en cherchant le bien et le beau ».

Léo Quesnel.

---

## NOTES ET IMPRESSIONS

### I.

Je m'étais bien promis de ne pas parler de la petite et ridicule avanie que certains de mes confrères prétendent faire au général Thibaudin, sous prétexte qu'une promesse faite à l'ennemi est sacrée.

Plus sacrée sans doute que celle qu'on fait à Dieu et à la patrie; car les journaux qui affectent de ne pas donner au ministre de la guerre le titre de général conquis sur un champ de bataille, et qui le traitent dédaigneusement de *sieur* Thibaudin, arrondissent la bouche et le dos pour dire à propos d'un soldat flétri par ses égaux : le *maréchal* Bazaine.

C'est précisément parce que je viens de voir dans la même page d'un journal ces deux qualifications en regard l'une de l'autre, qu'un peu d'impatience me prend et que je veux rappeler au bon sens et à l'esprit les confrères qui les oublient.

J'accepte comme on le pose le fait du général Thibaudin. Prisonnier sur parole, il a mieux aimé courir le risque de se faire fusiller s'il était rattrapé, ou de se faire tuer pour servir la France, que de fumer tranquillement sa pipe dans une taverne allemande.

Je voudrais bien savoir ce que serait l'indignation des casuistes si cette heureuse évasion avait profité à la défense. Supposons le colonel Thibaudin assez heureux pour déterminer une victoire décisive et sauvant la France par ce manque de parole aux Prussiens : aurait-on prétendu que la victoire ne comptait pas, que c'était une partie nulle, qu'il fallait recommencer?

Il est donc uniquement coupable de n'avoir pas eu plus de bonheur et de génie que nos autres officiers supérieurs.

Un conseil de guerre a examiné sa conduite, l'a trouvée régulière. De quel droit les journalistes qui croient à l'infaillibilité des tribunaux militaires prétendent-ils réformer ce jugement?

Quant à Bazaine, il a rendu ses armes, ses drapeaux, livré la France. Un conseil de guerre l'a condamné à mort, et quel conseil? Celui que présidait le duc d'Aumale, au profit de qui ces injures sont données au *sieur* Thibaudin et ces déférences offertes au *maréchal* Bazaine.

Ainsi, pour ces confrères, il est plus grave de manquer aux Prussiens qu'à la France. Il vaut mieux livrer son pays qu'exposer sa personne. En dépit de l'arrêt qui le dégrade, Bazaine est toujours un maréchal de France pour ces Français vengeurs des Prussiens; mais le *sieur* Thibaudin, en dépit de l'arrêt de ses camarades, n'est qu'un individu quelconque, indigne de commander, de se battre, ou d'être ministre. N'est-ce pas absurde?

Si j'étais aussi orléaniste que je m'expose à le paraître depuis que je défends tous les princes contre ceux qui veulent les proscrire, j'aurais sans doute la facilité de parler au duc d'Aumale. Je voudrais le faire juge du débat et lui demander s'il aimerait mieux, le jour où la patrie appellerait ses enfants aux armes, tendre la main au maréchal Bazaine qu'au général Thibaudin.

L'historien de la maison de Condé sourirait d'ailleurs en se rappelant qu'Henri IV mit moins de façon pour abjurer, pour abandonner ses amis. Il manquait à de bons Français et non à des ennemis.

Quant au fils de roi, il se souviendrait que François Ier, échappé de Madrid, se hâta de biffer l'engagement d'honneur qu'il avait pris comme prisonnier. Est-ce que cela a entamé ce brevet de chevalerie que les royalistes lui donnent?

Ce que la politique ondoyante, diverse, excuse, le patriotisme, qui est la politique supérieure, doit l'absoudre.

Encore une fois, si le colonel Thibaudin nous avait sauvés, il serait un héros, et son intrépide évasion, au lieu de le diminuer, serait acclamée comme le premier signe de son héroïsme. Quant à Bazaine, je défie bien qu'on trouve une caution de son honneur.

Je me trompe, il paraît qu'il en a deux, et que dans l'ouvrage qu'il publie l'homme de Metz produit un certificat de bon soldat délivré par l'homme de Sedan, ainsi qu'un témoignage d'homme estimable envoyé par la reine Isabelle.

La galanterie me défend de déduire les raisons qui me font regarder comme peu probant le billet doux de l'ex-reine d'Espagne. Quant à la sympathie de Napoléon III, si je la trouve légitime, elle me paraît accablante. Le *coup d'État* a bien le droit de consacrer la *trahison;* mais il ne peut délivrer que des brevets de complice.

Je sais bien que, parmi ceux qui ont des nausées d'indignation quand on tente de justifier le colonel Thibaudin, il y a des admirateurs du 2 Décembre. Ce parjure-là trouve grâce devant eux.

A la bonne heure! Manquer à la foi jurée solennellement en présence du peuple français; pour satisfaire son ambition personnelle, égorger, déporter, confisquer, commettre tous les attentats publics et privés, comme c'est la patrie seule

qui souffre et que les étrangers peuvent rire de ce parricide, on le trouve innocent.

Les paladins qui refusent de saluer le soldat s'évadant de prison pour rejoindre son poste ont prêté serment au fausseur de serments et se moquaient de nous quand nous prétendions que ce crime porterait malheur à celui qui l'avait commis et au pays qui l'avait toléré.

Qu'on ose dire que la chute de l'empire n'est pas due en grande partie à cette tache originelle! Et qui osera prétendre que s'il se fût trouvé un patriote de génie parmi les prisonniers des Prussiens en 1871, il n'eût pas bien fait de s'évader pour nous rapporter le secret de la victoire!

II.

Dennery raconte que, s'il a mis dans les *Deux Orphelines* une religieuse qui ment pour sauver un innocent, s'il fait applaudir par le public transporté ce mensonge sublime, c'est qu'il s'est rappelé avoir entendu autrefois, à propos d'un mélodrame de Mélesville, le public siffler une religieuse qui, pour ne pas mentir, livrait un malheureux qu'elle pouvait sauver.

La fidélité à la parole, au serment, a soulevé la conscience du public, et l'immolation de la vérité à un acte de justice et d'humanité l'a ravi d'aise.

Certes, il n'y a pas deux morales. Mais la seule, la vraie, la bonne, c'est celle qui met le courage et la vertu moins dans l'acte en lui-même que dans la volonté.

III.

On a fêté l'anniversaire du 24 février avec entrain, et quelques journaux, d'ordinaire fort indifférents à cette date, se sont empressés de publier des récits complets de la catastrophe, pour intéresser plus vivement les lecteurs à la destinée des princes d'Orléans, comme si les mesures prises il y a quelques jours (et que je désapprouve) étaient une cruauté ajoutée à d'autres.

Mais ces tableaux du désarroi de 1848, quelque bienveillants qu'ils veuillent être pour la monarchie, n'en sont pas moins la preuve de ce que j'ai dit souvent à cette place : on ne renverse pas une monarchie; elle tombe d'elle-même.

Rien de tragique comme cet effarement de Louis-Philippe, de ses conseillers, de sa famille; comme cette série de ministères qui passent, ainsi que des ombres, en une matinée; comme cette facilité à signer l'abdication; comme cette impatience du duc de Montpensier trouvant que son père écrit trop lentement; comme cette placidité du roi se reconnaissant vaincu.

Il y a au drame de Février un prologue qu'on devrait ne jamais oublier : cette correspondance des fils du roi publiée par la *Revue rétrospective* et dans laquelle on sent la conviction des princes devant l'abîme que creuse l'entêtement de M. Guizot sous l'entêtement du roi.

Je ne suis pas plus un vainqueur de Février qu'un vaincu, je ne fus pas un combattant. J'assistai à ce spectacle; je le vis bien, je l'observai et je pourrais en raconter bien des épisodes.

J'ai peur d'avoir mentionné déjà, il y a quelques années, les incidents que je vais raconter; mais, dans le cas où ils auraient été publiés, comme j'ai oublié la publicité que je leur ai donnée, le public peut ne pas s'en souvenir.

Deux jours après l'envahissement des Tuileries et la fuite du roi, j'allai en curieux, dans la compagnie, toute-puissante alors, d'un élève de l'École polytechnique, visiter le palais.

Je n'oublierai jamais la litière de papiers déchirés sur laquelle je marchai dans les corridors. Il eût suffi d'une étincelle pour faire des Tuileries un brasier, et sur cette jonchée des gens allaient et venaient en fumant.

Dans la chambre du roi et de la reine, des jeunes gens, qui me semblèrent pour la plupart des commis de magasin, montaient la garde depuis je ne sais combien d'heures; on les avait oubliés; ils avaient faim. L'un avait plus qu'un tiraillement d'estomac : il avait à la main une blessure, un coup de sabre, qui n'avait pas été pansé et qui s'enflammait. Pourquoi ce poste, placé là par je ne sais qui, ne s'était-il pas débandé? Pourquoi ces jeunes gens restaient-ils bravement à attendre? Par je ne sais quelle vanité héroïque. Dans le livre du sergent Coignet, ce héros raconte qu'ayant pris un canon, il ne le quittait pas, au risque de mourir de faim à côté, et ce fut Berthier qui, passant par là, le vit pâle, affamé, et lui fit donner un morceau de pain.

Eh bien, les jeunes gens qui étaient installés dans la chambre du roi, aux Tuileries, n'en bougeaient pas, de peur de céder la place, et mouraient de faim plutôt que d'aller casser une croûte dans la rue de Rivoli.

Le polytechnicien que j'accompagnais signa un bon de pain et de vin; et je crois bien que j'allai, avec un petit détachement, requérir du pain chez le boulanger Changarnier, à côté du passage Delorme. Je ne doute pas que la république n'ait remboursé ces traites tirées sur elle.

Je la vois encore, cette chambre, avec les deux lits, celui de Louis-Philippe, plus dur et plus bas que celui de la reine, un portrait du duc d'Orléans qui, je le crois bien, avait reçu un coup de fusil, des uniformes légèrement souillés, un vase d'un réalisme brutal sur une table de nuit!...

Était-ce dans cette chambre ou dans une chambre à côté que je vis des sièges de toutes les tailles, rangés en cercle devant la cheminée, des chaises toutes petites pour les petits enfants, des fauteuils pour les grands parents? La révolution, qui était entrée en riant, n'avait rien dérangé, et on pouvait reconstituer une scène d'intérieur, une soirée de famille.

Mais ce qui me toucha et m'attendrit par-dessus tout, ce fut de voir sur un secrétaire des petites mains, des petits pieds moulés en plâtre. La reine, la grand'mère, collectionnait sans doute ces souvenirs. On ne les avait pas emportés dans l'effarement de la fuite. J'aurais voulu m'en charger et les faire parvenir plus tard aux exilés. Que sont-ils devenus? Les a-t-on brisés, les a-t-on recueillis?

J'ai lu, il y a quatre jours, que dans cette chambre de famille si bourgeoise un prie-Dieu, de forme très artistique,

qui servait aux dévotions de la reine, était plein de reliques des saints.

Ce que je puis dire, c'est que ces reliques des bébés me parurent suffire pour consacrer cette pièce. Je n'ouvris pas le prie-Dieu, mais je trouvai dessus un petit livre très médiocre d'aspect et d'impression : c'était, si je m'en souviens bien, le *Vade mecum du chrétien,* un de ces volumes qu'on vendait chez Perisse. Dirai-je qu'il était ouvert à l'endroit d'une prière pour le roi? Ce serait bien pittoresque, mais je n'ose affirmer ce détail. — Je m'en saisis, comme de ma part de royauté. Depuis, il a été usé par ma mère, qui s'en servait en guise de livre de messe.

Dans une pièce d'entre-sol, qui était, dit-on, le cabinet de la reine, où les clefs de Mogador étaient suspendues sous un vitrail et où la *Sainte Monique avec saint Augustin,* d'Ary Scheffer, était suspendue, je trouvai des gardes nationaux en train de s'efforcer à briser un petit guéridon d'argent pour en emporter les débris.

Je ne crois pas qu'ils aient réussi d'ailleurs; comme ils m'offraient une épave, je ramassai sur le bureau du roi une lettre de Louis-Philippe adressée au maréchal Soult et datée du 20 janvier 1840.

Comment Louis-Philippe gardait-il des lettres datées de huit années, écrites par lui, et sans doute envoyées à destination? L'autographe que j'ai, et dont l'authencité est incontestable, est-il une copie de la lettre que le maréchal Soult a dû recevoir? ou bien l'arrivée du duc de Dalmatie à l'improviste a-t-elle rendu l'envoi inutile? Ce sont là de petits problèmes que je ne résous pas.

La lettre est curieuse. On y voit la résistance que la Russie, en 1840, mettait encore à reconnaître la royauté de 1830. Louis-Philippe sent ce mauvais vouloir et s'en plaint.

Voici le document :

« Lundi soir, 20 janvier 1840.

« Mon cher maréchal, je vous remets la dépêche du comte de Nesselrode, sur laquelle je suis assez disposé à dire comme vous *Fiat lux,* car le but ne me paraît ni clairement exprimé ni facile à démêler.

« Un point, en quelque sorte préjudiciel, m'a frappé en lisant cette dépêche. C'est que par la forme de sa rédaction on ne peut pas savoir quel est le gouvernement que l'empereur de Russie a reconnu et reconnaît encore en France. C'est un fait bizarre, sans doute, mais pourtant c'est un fait, qu'il n'y aurait pas un seul mot à changer à cette dépêche pour qu'elle s'adresse à la France républicaine, puisque tout ce qui pourrait indiquer de près ou de loin l'existence de la monarchie en France y est aussi soigneusement évité.

« Quant au fond, la dépêche me paraît une pierre d'attente posée pour le cas de l'interruption de la négociation de M. de Brunow et dans la vue de nous accuser d'en être cause. La réponse ne me paraît pas difficile à faire, car nous ne devons pas chercher à attirer la Russie hors du cercle dans lequel elle annonce vouloir se renfermer. J'attendrai pourtant avec impatience le projet que vous en dresserez.

« Je crois qu'il sera à propos d'en conférer avec le conseil, car cette dépêche est un manifeste impérial dont la portée peut être plus ou moins longue. Les événements en décideront et, dans tous les cas, nous les attendrons de pied ferme. Il me tardera beaucoup d'en causer avec vous, et je serai bien aise que vous veniez me voir demain.

« Bonsoir, mon cher maréchal. »

J'ai corrigé l'orthographe, que Louis-Philippe maintenait ancienne; mais je n'ai rien changé à cette lettre, qui me paraît curieuse et honorable après tout.

Je ressens encore une fois le scrupule de rééditer des anecdotes que j'ai déjà dites. Si je me répète, je fournis à mes lecteurs une occasion de s'assurer que j'ai été bien véridique; car ils pourront comparer les deux versions et les trouveront semblables.

Je me souviens très bien de ce que j'ai vu. Il faut me pardonner si je ne me souviens pas aussi bien de tout ce que j'ai écrit. J'ai plus écrit sur les choses que j'ai vues que je n'ai vu de choses à raconter. Que celui qui ne se répète pas un peu après quarante ans de griffonnage me jette son écritoire à la tête !

LOUIS ULBACH.

---

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE LÉON XIII ET L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE. — INTERPELLATION IMMINENTE A WESTMINSTER SUR LE PACTE DE KILMAINHAM. — M. GLADSTONE A PARIS : POSITION ACTUELLE DE LA QUESTION D'ÉGYPTE.

## I.

Les lettres sont échangées entre l'empereur d'Allemagne et le pape avec un empressement admirable, passant pardessus la tête des ministres, directement, sans intermédiaires. Jamais, de souverain à souverain, l'on ne s'est tant écrit, ni si ouvertement, car c'est le public qui est invité à dépouiller la correspondance. A Berlin, on avait cru fort habile de communiquer à la presse une copie de la prose impériale et d'ériger ainsi l'opinion en suprême arbitre entre l'État et l'Église. Au Vatican, on en a été quitte pour faire de même et glisser aux mains de journalistes dévoués la prose pontificale. Publicité pour publicité. Derechef on annonce la communication prochaine de la réponse que Guillaume Ier vient d'adresser au saint-père. Comme le saint-siège n'a point coutume de laisser à ses interlocuteurs le dernier mot, tenons pour assuré que la *re*réponse de Léon XIII ne se fera pas attendre. Mais qui se trouve hésitant et perplexe, entre ces feux croisés de politesses et d'arguments? L'arbitre lui-même, c'est-à-dire l'opinion.

Des deux parts les positions sont bien prises et il ne paraît pas qu'aucune des parties se laisse aisément déloger par l'autre. C'est un débat nettement engagé : *a fair play,* comme on dit par delà le détroit. Que réclame Berlin et que veut-il accorder? La notification à l'État des nominations ecclésiastiques; moyennant quoi il sera procédé à un rappel, non sans doute complet, des lois du *Kulturkampf.* A quoi

consent Rome et qu'exige-t-elle en retour? A la notification régulière que l'on désire, mais à une condition, c'est que les lois de Mai soient *d'abord* rapportées. — Non; pas d'abord, mais ensuite; nous vous cédons le pas. — Nous vous le cédons aussi. — Après vous. — Après vous, s'il vous plaît. Le dialogue menacerait de s'éterniser, chacun des deux contractants ayant résolu de ne point faire la première avance.

Il y aurait bien un moyen : ce serait que tous les deux fissent la première avance en même temps, ce qui, par parenthèse, dénoterait une assez médiocre confiance en la mutuelle bonne foi. Par malheur, ce facile compromis n'offre guère de chance de rien résoudre, et c'est là que l'on peut voir que le désaccord, tout formel, recouvre un bien autre litige de fond. L'Église considère comme un minimum de satisfactions ce que l'État allemand estime dépasser le maximum des concessions qu'il peut se permettre. La question des collèges ecclésiastiques, c'est-à-dire de l'éducation, telle est entre les deux diplomaties la pierre d'achoppement. On sait quel prix attache l'Allemagne à garder la haute main sur l'enseignement à tous les degrés, seule méthode pour consolider dans l'avenir l'unité nationale et entretenir cet esprit de militarisme auquel elle doit sa fortune présente. Et, d'autre part, l'Église est pour le moins aussi tenace à ne point laisser échapper de ses prises la formation et comme le dressage des générations nouvelles, de qui elle attend ses mystiques milices. Sur ce point essentiel, nulle des deux cours ne peut ni ne veut rien sacrifier.

De là le scepticisme des correspondances ou berlinoises ou romaines qui racontent ces négociations épistolaires. Ici pas plus que là, s'il les en faut croire, on ne nourrit de grandes illusions. On ne négocie qu'en vue de la galerie, pour faire de part et d'autre preuve de bon vouloir, mais sans une conviction très enracinée que l'on aboutira. Les incrédules font observer encore à quel point le succès des augustes pourparlers, désirable pour les peuples, serait détesté par les chefs de parti. Le centre ultramontain, au Reichstag et dans le pays, ne vit que de la guerre religieuse; aux lois persécutrices de Mai il doit son importance politique et sa popularité. La paix une fois signée, il perd sa raison d'être. Aussi assure-t-on que, loin de faciliter l'accord et de rabattre de leurs exigences, M. de Windthorst et ses amis n'ont qu'une préoccupation : mettre, comme on dit, des bâtons dans les roues. Et, comme il faut bien que, pour premier souci, toute cause s'efforce de complaire à ses partisans, il est à prévoir que le saint-siège se résigne à prolonger sa rupture avec l'Allemagne hérétique, de crainte de rompre avec l'Allemagne orthodoxe. Que de pays nous pourrions citer où les choses ne se passent point différemment !

II.

Une ingénieuse caricature du *Punch* représentait, ces jours-ci, M. Gladstone tranquillement assis sous les palmiers de la promenade des Anglais, à Nice, et de là téléphonant à ses collaborateurs de Westminster ce qu'ils devaient dire et faire au parlement, — lord Hartington, lord Granville, etc., ne se permettant de rien avancer, de rien risquer, de rien promettre que le fil magique ne les y autorisât. Mais le téléphone ne saurait suppléer à tout, et la présence effective du premier ministre au banc ministériel est énergiquement réclamée. On veut à tout prix obtenir de lui des éclaircissements sur le fameux pacte de Kilmainham, qui a valu leur mise en liberté à MM. Parnell, Dillon et autres meneurs du *home-rule* irlandais. Or ce pacte a été remis en lumière par les dépositions de ce sinistre personnage, James Carey, qui, de complice dans l'assassinat de Phœnix-Park, s'est métamorphosé en dénonciateur. Il est vrai que M. Parnell, dans la discussion de l'Adresse, a fait naître l'occasion de protester avec éloquence contre d'abominables imputations. Assurément, les députés du *home-rule* sont des hommes d'action, résolus à défendre leur cause nationale par d'autres moyens, s'il le fallait, que par de platoniques discours; mais leur loyauté, la probité de leur caractère ne saurait être mise en suspicion. Quand éclata le sinistre attentat de Dublin, personne ne mit plus d'indignation qu'eux à en flétrir et à en maudire la lâcheté. Mais ces hommes comptent dans l'Angleterre conservatrice plus d'un ennemi féroce qui veut absolument les impliquer en ces crimes et qui, à force de répéter que leur indignation était une feinte mensongère, finissent par le persuader et à beaucoup d'autres et à eux-mêmes.

Dès lors le raisonnement des conservateurs se déduit avec une admirable simplicité : M. Parnell et ses amis sont compromis dans les crimes agraires. Mais alors les ministres qui ont négocié avec eux, traité avec eux de puissance à puissance, qui ont fait des concessions, ont échangé des engagements et, en fin de compte, scellé un pacte commun, c'est-à-dire pressé ces mains scélérates, sont ou des aveugles ou des fourbes. En tout cas, ils ont abaissé, dégradé la majesté royale dont ils sont dépositaires : vite donc, que l'on tire au clair l'affaire du contrat de Kilmainham! Et voilà comment sir Stafford Northcote, *leader* de l'opposition conservatrice, a posé au noble marquis de Hartington certaines questions précises, se déclarant prêt à inviter les Communes à élire une commission d'enquête qui fasse la lumière sur ce gros incident. Comme lord Hartington se dérobait, le chef des *tories* a bien voulu consentir à remettre jusqu'à lundi prochain sa mercuriale, pour donner au président du conseil le temps de revenir.

III.

C'est ainsi que M. Gladstone a passé dans nos murs plus rapidement que nous n'eussions souhaité. Heureusement encore, il s'est trouvé en présence d'un gouvernement constitué, et, dans les quelques heures où il a pu s'entretenir avec nos hommes d'Etat, il a rencontré mieux que des ministres d'occasion. Quels sujets ont été abordés dans ces tête-à-tête, qui valent bien les correspondances diplomatiques dont la publication imminente en un livre Jaune ou Bleu chasse la franchise, la spontanéité, le laisser-aller? Nous serions étonné qu'entre les éminents interlocuteurs il n'eût été

question que des affaires du Liban, ainsi que veulent quelques-uns; ou du Danube, comme d'autres le prétendent.

Une question est de nouveau à l'ordre du jour, dont la solution décidera de notre séparation politique ou de notre rapprochement avec la Grande-Bretagne : la réorganisation de l'Égypte. Tout nous porte à croire qu'au Foreign-Office on se rend compte des difficultés que créerait aux agents de la reine l'attitude passive et méfiante de nos propres agents et de nos nationaux; nul doute que l'on ne regrette d'avoir trop brusquement rompu avec notre chancellerie et de nous avoir avec si peu de courtoisie mis le marché à la main. Et, d'autre part, il est plus que vraisemblable qu'au quai d'Orsay on désapprouve M. Duclerc d'avoir trop aisément abandonné la partie et, quand on lui offrait, pour maximum de dédommagement, la présidence par un Français de la commission de la Dette, d'avoir fait inopportunément fi d'une concession qui avait son prix et qui, dans tous les cas, pouvait acheminer à d'autres avantages. « Nous reprendrons notre liberté d'action », terminait avec dignité le ministre républicain. Hélas ! c'est « d'inaction » qu'il eût fallu dire.

En résumé, la situation est la suivante : nous ne pouvons songer à revendiquer le *statu quo ante;* nous y obstiner serait d'un entêtement enfantin. La sagesse, dès lors, commande de ne vouloir que le possible, tout le possible, mais pas plus.

Au début, quand Gambetta se prononçait pour une intervention directe, immédiate, nous avons cru, nous avons écrit qu'il donnait au gouvernement, aux Chambres, un conseil patriotique et clairvoyant. Plus tard, quand M. de Freycinet a soumis à la Chambre — réfractaire, il faut bien le dire, à toute idée d'action militaire — un projet de coopération limitée avec l'Angleterre, nous avons souhaité, à défaut d'une pleine intervention dont l'heure était passée, qu'il fût donné suite à ce projet, grâce auquel nous eussions, non sans habileté, fait acte de présence dans la vallée du Delta. Aussi avons-nous considéré (nous ne parlons ici qu'en notre nom) comme une faute et un malheur le vote du 29 juillet. Aujourd'hui ne récriminons plus. Les événements ont marché; on n'en saurait remonter le cours. Chacun, il faut bien le dire, a commis des erreurs. Songeons, sinon à les réparer, au moins à les atténuer. Déterminer ce que peut espérer la France dans les conditions que son inaction absolue et volontaire lui a faites; fixer les avantages auxquels elle peut raisonnablement prétendre; ce départ accompli, presser amicalement sur le Foreign-Office, agir sur lui par tous moyens pour obtenir ce maximum de satisfactions : telle est la tâche qui s'impose au successeur de M. Duclerc. S'il la mène à fin, il aura bien mérité de la France.

GEORGES LYON.

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Actes officiels.* — Un décret du Président de la république, rendu le 23 février sur le rapport du ministre de la guerre, met en non-activité par retrait d'emploi MM. le duc d'Aumale, général de division en disponibilité; le duc de Chartres, colonel commandant le 12e régiment de chasseurs; et le duc d'Alençon, capitaine au 12e régiment d'artillerie. — Le 27 février, l'administration des cultes est détachée du ministère de l'intérieur et réunie au ministère de la justice. Le nouveau cabinet est complété par l'adjonction de sous-secrétaires d'État : MM. Noirot (justice et cultes), Margue (intérieur), Labuze (finances), Durand (instruction publique et beaux-arts), et Baïhaut (travaux publics).

*Chambre des députés.* — La séance du 24 février a été consacrée à deux interpellations. Sur la demande de M. Jolibois, le président du conseil, M. Jules Ferry, a expliqué ce qu'il fallait entendre par le droit supérieur de la république : c'est le droit de légitime défense. La discussion a nécessairement tourné un peu court : sur tout ce qui touche aux questions de souveraineté en politique, comme aux questions d'origine et de fin en philosophie, il y a des obscurités nécessaires; cette haute métaphysique est plutôt du ressort des académies que des parlements. L'autre interpellation, soutenue par MM. le prince de Léon et Paul de Cassagnac, portait sur l'application de la loi de 1834 aux princes d'Orléans. Il y a été répondu par le décret qui met ces officiers en retrait d'emploi. C'est une réponse de fait. On parle d'une proposition qui aurait pour objet de régler, en ce qui concerne l'avenir, le droit des officiers.

La Chambre a repris, dans les séances suivantes, la première délibération sur la loi municipale et voté les articles relatifs à la police municipale et à l'administration des communes. Elle a décidé notamment que les gardes champêtres seraient nommés et pourraient être suspendus par le maire, mais ne pourraient être révoqués que par le préfet; que le produit des tarifs pour les pompes funèbres cesserait d'être perçu par les fabriques et serait attribué aux communes; que les secours aux fabriques et les grosses réparations aux édifices du culte qui ne sont pas propriétés communales cesseraient de faire partie des dépenses obligatoires des communes. La Chambre passera à une seconde délibération.

*Sénat.* — Dans la séance du 26 février, le Sénat a adopté un projet de loi qui modifie l'article 312 du Code d'instruction criminelle, et d'après lequel tout juré, à condition d'en avoir fait la demande par écrit au président de la cour d'assises avant l'ouverture de l'audience, pourrait prêter serment suivant une formule n'ayant aucun caractère religieux. Il reste à faire accepter cette transaction par la Chambre, qui avait voté la suppression absolue de toute formule religieuse et l'interdiction de placer aucun emblème religieux dans les salles des tribunaux.

La mise en retrait d'emploi des princes d'Orléans a donné lieu, dans la séance du 1er mars, à une discussion véhémente qui s'est terminée par l'ordre du jour pur et simple que réclamait le gouvernement. Discours de MM. le général Robert, le général Thibaudin, d'Audiffret-Pasquier, Carayon-Latour. Un certain nombre de sénateurs, qui auraient déconseillé la mesure, n'ont pas voulu aller jusqu'à la blâmer.

*Divers.* — Le 27, banquet offert à Victor Hugo, à l'occasion de sa quatre-vingt-unième année. — Arrestation à Paris de M. Byrne, secrétaire de la Land-League. — Le procès des anarchistes de Lyon revient devant la cour d'appel de Lyon.

*Nécrologie.* — Le 24, mort du général de Martimprey, gouverneur des Invalides.

## M. Challemel-Lacour

On se rappelle le récit qu'a fait M. D. Ordinaire, député, dans nos numéros des 26 mars et 2 avril 1881, de l'*Arrivée de M. Challemel-Lacour à Lyon en* 1870. On sait aussi que M. Challemel-Lacour a publié, il y a une vingtaine d'années, dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine,* une belle étude sur *la Philosophie individualiste,* qui est essentiellement une doctrine politique. En outre, M. Challemel-Lacour a publié une traduction de la grande *Histoire de la philosophie moderne,* par Henri Ritter (librairie Germer Baillière), en la faisant précéder d'une importante introduction. De cette introduction nous détachons le passage suivant, en le recommandant aux personnes qui, nous ne savons trop sur quel fondement, attribuent au nouveau ministre des affaires étrangères un esprit dogmatique et entier :

« L'histoire est l'institutrice de la pensée, comme elle est celle de la politique. S'il est insensé de l'étudier en vue d'implanter dans un pays des institutions exotiques ou de restaurer dans un siècle ce qui a fleuri dans un autre, il n'est pas moins absurde de vouloir reprendre en sous-œuvre un système abandonné, que repoussent les exigences de la science et de l'esprit moderne, ou même en conserver un fragment, comme si le plus beau fragment pouvait, après avoir été détaché de son tout, entrer dans un autre plan et devenir partie intégrante d'un nouvel ensemble. Ce que la politique apprend de l'histoire consciencieusement étudiée, c'est à percer les obscurités du présent, à reconnaître les forces immuables avec lesquelles il lui faut compter et accomplir ses desseins, à distinguer de ce fonds permanent les circonstances locales, passagères, qui le modifient; c'est à comprendre les fatalités extérieures, auxquelles il doit lâcher la main avec douleur s'il veut n'être pas emporté par elles loin de son but, brisé violemment, perdu sans ressource par l'adoration inflexible de sa propre pensée. »

## Auteurs classiques

On pouvait croire que la *Collection des auteurs latins,* publiée par M. D. Nisard (1), n'avait plus de modifications à subir. Mais M. Nisard est jaloux de perfectionner son œuvre. Son édition des *Lettres* de Cicéron ne le satisfaisait plus. Il avait pensé jadis qu'il suffisait d'adopter l'ordre chronologique pour éclaircir toutes les difficultés un peu importantes et il considérait les notes comme inutiles. Depuis ce temps, les progrès de l'érudition ont modifié ses idées et il a chargé M. Charles Nisard d'annoter la correspondance du grand orateur romain. Les notes de M. Charles Nisard forment un volume assez considérable qui se recommande par l'exactitude et par la clarté. Ce supplément rendra plus facile et plus profitable l'étude des *Lettres* de Cicéron, un des documents les plus précieux que nous possédions sur l'histoire de Rome.

G. DE N.

(1) Firmin-Didot, éditeur.

## Géographie physique

On lira avec autant d'agrément que d'intérêt un volume que l'un de nos professeurs les plus distingués, M. Vidal-Lablache, vient de publier sous ce titre : *la Terre.* Le livre a été composé en vue de l'enseignement classique et nous croyons qu'il sera fort utile soit aux élèves de la classe de seconde de nos lycées, dont le programme comprend la géographie générale et l'histoire des découvertes géographiques, soit à l'enseignement secondaire des jeunes filles. M. Vidal-Lablache traite dans son livre toutes les questions qui se rapportent à la Terre, considérée comme planète dans l'ensemble de l'univers astronomique, et à la description des divers phénomènes dont l'étude est nécessaire pour la connaissance de la géographie physique. Il consacre, en outre, un chapitre aux produits naturels du sol dans leurs rapports avec la géographie, et il initie de cette façon le lecteur à la connaissance des questions économiques. Le livre se termine par une histoire des découvertes géographiques depuis le temps des Phéniciens et des Carthaginois jusqu'à nos jours.

Il ne nous paraît pas douteux que cet ouvrage ne soit très apprécié par nos professeurs et nos élèves, auxquels il fournira des renseignements puisés aux meilleures sources; mais ce qu'il nous importe d'indiquer, c'est qu'en dehors du monde de l'enseignement cet ouvrage mérite de fixer l'attention. Ce n'est pas un livre « rédigé », comme on en compte tant parmi nos livres de classe, mais un livre « écrit ». L'auteur connaît à fond tout ce qui s'est publié de vraiment sérieux, en France et à l'étranger, sur les questions de géographie. Chaque partie de son livre indique une connaissance approfondie du sujet et le style est approprié par sa précision et par son élégance aux questions traitées. On y trouve à la fois le solide mérite d'un livre préparé avec soin et le talent d'un écrivain.

## Société archéologique de Constantine

La Société archéologique de Constantine a cette fortune de posséder un des champs les plus féconds en richesses archéologiques; elle met son honneur à n'en laisser aucune parcelle inexplorée. Chacun de ses volumes marque une étape dans cette œuvre de défrichement. Parmi ses découvertes, il suffit de rappeler celle du tombeau des rois de Numidie connu sous le nom de Mad'racen (1), et plus récemment celle des bains de Pompeïanus près de l'oued Atmenia (2).

On ne fait pas tous les jours d'aussi précieuses trouvailles. Cependant les derniers volumes publiés ne sont pas sans importance. L'un d'eux, le plus nouveau, ne comprend que les tables générales des vingt premiers volumes de la Société, dressées par M. Poulle. Ces tables étaient depuis longtemps réclamées. Dès 1875, M. Chabouillet, dans son rapport sur les travaux de la Société, insistait sur la nécessité de classer autrement qu'au hasard des découvertes les principaux de ces *titulus,* « précieuses pages d'histoire qui nous font assister au fonctionnement de l'administration romaine et aux diverses

(1) Voy. la *Revue* du 12 octobre 1878.
(2) Voy. la *Revue* du 30 octobre 1880.

phases de la vie religieuse, civile et militaire des sujets de Rome sous les empereurs et aussi à l'époque antérieure ».

La Société archéologique avait annoncé sommairement dans l'un de ses derniers volumes une importante découverte. M. l'abbé Delapard avait trouvé un *lararium* au nord de Tebessa, à quelques centaines de mètres de la porte de Constantine. C'était, suivant l'investigateur, une de ces cachettes dans lesquelles le paganisme, proscrit par les édits impériaux, avait enfoui ses dieux menacés de destruction. Dieux romains et idoles numides étaient venus s'y réfugier de compagnie. M. le lieutenant Farges a repris les fouilles et il décrit les objets qu'il a trouvés. Sa description est accompagnée d'une série de dessins de M. le capitaine Rouet. M. Farges conteste à cette cachette le titre de *lararium*, lequel s'appliquait à la chambre consacrée aux dieux lares, et il remplace cette application par le mot plus général de *sacrum*. Ce *sacrum* était muré de toutes parts; les débris y étaient placés sans ordre. En quelques endroits des murs, on distinguait encore des traces de peintures, et le sol était fait d'une mosaïque en cubes de calcaire blanc. M. Farges pense que ce *sacrum* dut être une chapelle particulière qui, au moment de la proscription, servit de refuge aux divinités du temple de Minerve de Theveste. Les dieux romains avaient vécu dans ce temple en bonne intelligence avec les dieux indigènes pour le plus grand bien de l'empire. Ils vinrent, au jour de l'infortune, chercher dans le *sacrum* de Tebessa un commun asile.

Les dieux disparus, leurs temples furent affectés au culte nouveau. Cela les préserva de la destruction. C'est ainsi que le temple de Theveste nous fut conservé. L'année même où les décrets d'Honorius étaient exécutés (399), l'évêque Aurelius pontifiait, le jour de Pâques, dans le temple de Juno Cœlestis à Carthage, et le rescrit même d'Honorius ordonnait la conservation de ces temples.

Quant au *sacrum* de Tebessa, M. Farges n'en a exploré qu'une partie. Les débris qu'il y a trouvés sont au nombre de quarante-deux, plus quelques inscriptions. Le plus intéressant nous paraît être un fragment de tête représentant sans doute Apollon et rappelant le type du Christ tel que les catacombes l'ont révélé. Le rapprochement est peut-être moins bizarre qu'il ne semble au premier abord. M. Farges émet cette supposition que le sculpteur était chrétien, et qu'en exécutant l'image du dieu païen il se serait inspiré du type chrétien avec l'arrière-pensée et l'espoir de voir son œuvre profiter bientôt aux nouvelles croyances.

La supposition n'a rien d'invraisemblable. Cependant il nous paraît inutile d'escompter les arrière-pensées et les espérances. Nous savons, en effet, par les écrits de saint Clément et de Tertullien, que les fidèles ne se séparaient pas du monde : « Marins, soldats, laboureurs, négociants, acheteurs, gens d'art ou de métier, dit Tertullien, nous vivons comme vous et de notre commerce avec vous. » Donc, comme le faisait récemment remarquer M. Edmond Le Blant dans une lecture à l'Institut (1), il existait pour les fidèles un commerce de chaque heure avec les gentils, et ces relations incessantes contraignaient parfois les chrétiens à voir, à entendre, à subir ce que condamnaient leurs croyances. Quoi donc d'étonnant à admettre qu'un chrétien ait accepté de sculpter un Apollon? Mais, n'étant pas tenu à représenter un type hiératique déterminé, il s'arrêta sans doute à ce compromis de donner au dieu païen les traits du dieu qu'il adorait lui-même. M. Edmond Le Blant a cité bien des compromis de cette nature. L'Apollon de Tebessa ne serait qu'un nouvel exemple de ces concessions, faites à regret par les chrétiens, mais qui permirent au christianisme de vivre et de se développer.

G. DE N.

(1) Voy. cette étude dans la *Revue* du 11 novembre 1882.

## Notes géographiques

M. Nordenskiold partira au mois de mai pour le Groënland. Le plan de son voyage comprend l'exploration de la côte sud-est, à la recherche des ruines des colonies scandinaviennes du moyen âge.

## Faits divers

— Le congrès des orientalistes aura lieu cette année à Leyde, du 10 au 15 septembre. Les demandes d'admission doivent être adressées au docteur W. Pleyte, à Leyde. Le prix de la souscription est de 15 francs.

— Le volume sur les nihilistes (*La Russie souterraine*, par Stepniak), dont la *Revue* a rendu compte (27 janvier), vient d'être traduit en anglais. *L'Évangéliste* de M. A. Daudet va également paraître en traduction anglaise.

— La *Deutsch Revue* (Breslau et Berlin) publie un travail de M. Laspeyres sur les universités allemandes. Le nombre des étudiants des universités s'est augmenté de plus d'un tiers dans les dix dernières années. Il est monté de 15 000, en chiffres ronds, à près de 24 000. M. Laspeyres recherche quelles sont les facultés qui ont le plus profité de l'augmentation. Il dresse une série de tableaux, remontant jusqu'à 1830, qui permettent de suivre pour chaque branche d'études les mouvements de progrès et de recul. A ne considérer que le résultat final, on trouve que la proportion des juristes a un peu diminué, celle des médecins un peu augmenté depuis un demi-siècle. Les grands changements se sont produits dans le domaine de la théologie et de la philosophie. Les théologiens protestants sont tombés de 28 à 12 pour 100; les catholiques de 11 à 3 pour 100, et la chute a été si régulière qu'elle laisse peu d'espoir d'un relèvement. Le terrain perdu par les facultés de théologie a été regagné par les facultés de philosophie, qui absorbent aujourd'hui 40 pour 100 du nombre total des étudiants. Il est bon de rappeler qu'en Allemagne la faculté de philosophie comprend toutes les chaires qui ne rentrent pas dans une des trois autres facultés nommées ci-dessus.

— La *Nation*, de New-York, publie un article alarmiste sur la rapidité avec laquelle les œuvres de Gœthe croissent depuis sa mort. En 1868, dit-elle, il existait 3900 lettres de Gœthe, adressées à 340 correspondants. Onze ans après, en 1879, il y en avait 8600, adressées à 600 correspondants, et ce n'est pas fini; on calcule qu'en 1890, il y en aura plus

de 20 000. Le théâtre ne pousse pas moins vite que les lettres. Du temps de la vie de Gœthe, il n'existait qu'un *Gotz von Berlichingen;* nous en possédons aujourd'hui trois, dont un si long, qu'il faut deux soirées pour le jouer. On vient de découvrir une autre *Iphigénie*. Si cela continue, conclut la *Nation,* dans un siècle, même un professeur allemand ne pourra pas lire tout Gœthe.

— La nouvelle comédie de M. Pailleron qui sera jouée l'automne prochain au Théâtre-Français sera, dit-on, en partie une pièce politique.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

La chambre syndicale des tissus de Saint-Étienne a suivi l'exemple des négociants et industriels de Paris et de Lyon. Elle a respectueusement exposé au Président de la république les griefs du commerce et de l'industrie française contre l'instabilité gouvernementale et la façon dont la Chambre comprend les questions d'affaires. De même que celle qui l'a précédée, cette pétition a produit une sérieuse impression dans le monde des affaires; mais il ne paraît pas que le public et la Chambre y aient accordé grande attention. Le public a tort, et la Chambre aussi.

C'est la vraie question que soulèvent et posent les doléances du commerce, la question actuelle, la question vitale, beaucoup plus que la réforme de la magistrature ou la revision. Si la république ne voulait rien faire pour les intérêts, les intérêts se détacheraient d'elle, et, pour avoir raison d'un gouvernement, ceux-ci n'ont point besoin de l'attaquer : il suffit qu'ils cessent de le soutenir. Sans doute, le langage des deux Adresses reflète des sentiments qui ne sont rien moins qu'hostiles à la république. Comme le dit la chambre syndicale des tissus de Saint-Étienne, c'est au nom du patriotisme plus encore qu'au nom de l'intérêt personnel que les pétitionnaires élèvent la voix. Mais il n'est point de préférence politique qui tienne indéfiniment quand l'intérêt est lésé. Aujourd'hui les intérêts sont inquiets; ils seront mécontents demain. Que la Chambre y prenne garde, si elle tient à donner satisfaction au premier article du mandat qu'elle a reçu : affermir la république.

Nous allons avoir sous peu de jours le projet de budget pour 1884, mais sans la partie la plus intéressante : le budget extraordinaire. Il n'y a rien que de naturel, en effet, à ce que l'on attende, pour établir le budget des grands travaux, la solution de la question des chemins de fer. Selon que l'on s'entendra avec les compagnies — et, dans ce cas, les grands travaux seraient confiés à celles-ci — ou qu'on ne s'entendra pas, le rôle de l'État changera du tout au tout.

Dans la seconde hypothèse, si l'État doit continuer à construire lui-même, il faudra recourir à l'emprunt : il n'y a pas d'illusions à se faire à cet égard. Pour établir le dernier budget, celui de l'année courante, on a fait flèche de tout bois, épuisé la série des expédients, et encore n'a-t-on aligné ce budget qu'à 93 millions près, qu'il faudra demander à la dette flottante. Sans doute des annulations de crédits peuvent se produire, qui permettront de faire face à une portion plus ou moins grande de ces 93 millions; mais, dussent ces annulations couvrir même les 93 millions en entier, l'exercice 1884 n'en sera pas plus riche, n'en sera pas moins réduit à se tirer d'affaire par lui-même, sans avoir, comme son devancier, la ressource de faire main basse sur les reliquats des exercices antérieurs, puisque celui-ci a tout pris.

Le budget des dépenses pour 1884, d'après le projet du ministre, ne dépasserait que d'une douzaine de millions le budget correspondant de 1883. Ce n'est pas que les ministères, selon leur déplorable habitude, n'aient demandé beaucoup plus. Nous croyons que, dans l'ensemble, les demandes dépassaient d'une centaine de millions les chiffres de l'exercice courant. Mais M. le ministre des finances a été « féroce », et il a à peu près tout rejeté, en même temps que, suivant l'exemple de son prédécesseur, il faisait rentrer au budget ordinaire certaines dépenses qui n'étaient pas à leur place à l'extraordinaire.

En attendant les besoins d'argent pour le budget de 1884, besoins éloignés, puisque, dans le cas où il faudrait s'adresser à l'emprunt public pour pourvoir aux grands travaux, on aurait bien quelque chose comme un an devant soi, voici venir des besoins immédiats de Trésorerie, que dénotent déjà les prélèvements faits par le Trésor aux deux comptes qu'il possède à la Banque : compte d'avance, débiteur; compte courant, créditeur. A l'heure qu'il est, le Trésor a pris presque en entier les 140 millions qu'il est autorisé à emprunter à la Banque sans intérêt (pourvu que son compte créditeur fasse équilibre), et la situation respective des deux comptes est telle qu'un prélèvement de 26 millions toucherait la limite au delà de laquelle le Trésor paye des intérêts.

La manifestation de ces services d'argent a paru suspendre la Bourse, où l'on ne distingue pas toujours assez entre ce qui est Budget et ce qui est Trésorerie. On était tellement habitué à voir constamment de l'argent de trop au Trésor, que l'on est étonné de ne plus lui voir que 155 millions à son compte courant de la Banque. Il était pourtant aisé de comprendre que, la mise en équilibre du budget extraordinaire 1883 ayant fait argent de tout et escompté même tout ce qui était escomptable, la situation se trouverait singulièrement modifiée au point de vue de la Trésorerie. Aux premiers prélèvements à la Banque correspondait, du reste, un incident extraordinaire, un retrait de 70 millions au compte courant des trésoriers payeurs-généraux, au moment de l'emprunt du Crédit foncier. Il y a d'autant moins à s'inquiéter de ces besoins d'argent prévus du Trésor que la Dette en bons est presque nulle et que le bon du Trésor est précisément l'instrument inventé pour faire face à ces besoins temporaires avec lesquels l'équilibre budgétaire n'a rien à voir. Le ministre émettra des bons, rien de plus simple — à moins qu'il ne préfère appeler l'argent aux caisses des trésoriers-payeurs généraux ou à la Caisse des dépôts en autorisant une élévation du taux de l'intérêt, ce qui ne présente pas beaucoup plus de difficultés. Dans la pratique, et si l'on a

recours au moyen classique — l'émission des bons du Trésor, — il faudra se préoccuper seulement du meilleur moyen de ramener à ces valeurs leur clientèle spéciale d'autrefois, qui a quelque peu perdu l'habitude. L'augmentation nécessaire du taux de ces bons — taux aujourd'hui dérisoire — aura-t-elle lieu successivement ou d'un seul coup? Émettra-t-on des bons à très court terme ou à long terme? Nous n'avons point à trancher la question; mais, s'il était permis d'exprimer une préférence, nous nous prononcerions pour l'élévation d'un seul coup et les bons à court terme.

Ce sont évidemment ces besoins de trésorerie qui, mal compris, ont fait parler emprunt et conversion à la Bourse. Nous pensons qu'il est inutile d'insister sur les explications qui précèdent et qui mettent l'emprunt consolidé hors de cause. En ce qui concerne la conversion, il est clair que, si une mesure de cette nature a quelque chose de tentant pour un ministre des finances à la recherche de l'équilibre budgétaire, encore faut-il qu'elle soit opportune, et l'on peut considérer comme superflu de défendre M. Tirard contre un projet de ce genre à un pareil moment. Si l'État doit emprunter pour continuer les grands travaux, la question se posera bien plus utilement, et même d'une façon beaucoup plus pressante. Ce n'est pas tout que d'emprunter, en effet; il faut assurer le service de l'emprunt contracté, et la conversion ou la réduction fournirait tout de suite les ressources nécessaires. On voit que la question des chemins de fer, qui touche à tant d'intérêts, se trouve intimement liée à celle de la conversion.

Le mois se termine tout à l'avantage de la hausse. Ce résultat était aisé à prévoir, étant donné ce qu'on appelle la situation de place et un acheteur quand même. De graves complications politiques seules auraient pu compromettre la victoire, et le nouveau ministère débute par la lune de miel classique. Bien que la liquidation ait indiqué que le découvert s'est beaucoup allégé, c'est encore la hausse qui paraît avoir le plus de chances de succès. L'argent est abondant; les marchés étrangers ne demandent qu'à monter; Londres vient encore d'abaisser le taux de son escompte. Il faut s'applaudir de voir le marché des capitaux reprendre un peu de « ton »; il faut surtout féliciter le Crédit foncier d'avoir réussi à revendre avec bénéfice une partie des rentes auxquelles il avait demandé l'emploi provisoire des capitaux de son emprunt, — car il paraît vraisemblable que nombre de ventes à prime ont pu être effectuées par cet établissement. Les achats de ces rentes avaient eu lieu, en effet, dans des conditions de précipitation qui auraient pu créer au Crédit foncier une situation délicate vis-à-vis de ses actionnaires; par exemple, dans le cas où l'opération, au lieu d'un bénéfice, se fût résolue par une perte.

La publication du bilan de fin d'année du Crédit lyonnais et du rapport des commissaires a été presque un événement. L'opinion se demande, avec une curiosité qui n'est peut-être pas exempte d'inquiétude, quel est l'avenir réservé à cette Société. Cet avenir, on pourra peut-être l'apprécier si le rapport du conseil et les communications à l'assemblée apportent sur l'origine des bénéfices de l'exercice 1882 les données que ne contiennent pas les documents publiés. Quant à présent, on ne peut parler que de la liquidation de cet exercice, liquidation qui, faite très largement, il faut le reconnaître, coûte cher à la Société. Les pertes et divers amortissements ont absorbé, et au delà, les 8 millions gagnés en 1882, et, afin de pouvoir distribuer des bénéfices, l'on est obligé de prendre sur les réserves une première somme de 10 millions. En d'autres termes, les bénéfices sont absorbés par la créance de 1 million sur le parquet de Lyon, certains frais généraux et amortissements; plus 2 millions qu'on prend à la réserve, en même temps que les 8 millions nécessaires pour distribuer 20 francs par action.

Un second prélèvement est opéré sur la réserve, destiné à pourvoir à la dépréciation du portefeuille-valeurs de 55 millions que possède le Crédit lyonnais. Ce prélèvement est de 20 millions, en sorte que la réserve proprement dite s'abaisse de 80 à 50 millions. Nous croyons savoir que les 20 millions spécialement mis de côté pour la perte éventuelle de portefeuille dépassent la perte qui résulterait de l'évaluation aux cours actuels des valeurs de ce portefeuille. Nous aurons à revenir sur la situation de cette Société, qui tient une trop grande place sur le marché pour ne pas mériter un examen attentif.

Au nombre des valeurs qui se sont relevées il faut citer la Compagnie transatlantique. Cette reprise est la conséquence naturelle du dépôt d'un rapport parlementaire très nettement favorable à la Société. Le projet de loi qui termine ce rapport est conçu de façon non seulement à donner à la Compagnie toutes les facilités nécessaires pour se présenter à l'adjudication, mais encore pour rendre toute concurrence difficile, sinon impossible.

Les actions des Allumettes ont été aussi plus demandées que de coutume, mais pour des motifs plus positifs. Il est désormais acquis qu'à l'expiration de la concession les actionnaires retrouveront non-seulement le capital engagé, mais même quelque chose par delà.

L'assemblée extraordinaire de la Foncière-Vie n'a pas eu un résultat de ce genre sur les actions, bien qu'il s'agisse d'un moyen d'arriver à un dividende plus vite qu'on n'aurait dû l'espérer. Mais le moyen est contestable. Il s'agit, en effet, de payer sur un fonds spécial et non sur les recettes annuelles, comme le veut la règle, une portion assez importante des frais généraux. Cela allège le présent, mais aux dépens de l'avenir.

On met des chiffres en avant pour le dividende de la Banque ottomane. On a tort. Ce dividende sera ce que diront les circonstances au moment où il s'agira de le déterminer. En attendant, nous considérons le chiffre de 35 fr. 50, dont on parle, comme peu vraisemblable. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'année dernière on a pu et dû être exceptionnellement large, puisqu'on avait devant soi les produits accumulés de plusieurs exercices sans dividende.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. [361]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**Directeur : M. Eugène Yung.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 10. 10 MARS 1883.

Paris, 9 mars 1883.

On a vu dans notre dernier numéro comment est née, en 1881, la question de la revision, et qu'il ne s'est guère agi, dans les élections générales du 21 août, que de l'élargissement de la base électorale du Sénat. 311, parmi les candidats élus députés, avaient inscrit la revision dans leurs professions de foi; mais il ressort du dépouillement même des programmes électoraux que le suffrage universel n'avait entendu toucher ni à la constitution du pouvoir exécutif ni à la division du pouvoir législatif entre deux Chambres. Le 8 janvier 1882, les élections sénatoriales se firent sur le « programme de Seine-et-Oise », accepté par M. Léon Say, qui fut réélu, deux jours après, président du Sénat. Donc on peut dire qu'alors une des deux Chambres désirait la revision et l'autre s'y résignait. L'accord était facile.

On sait ce qui est arrivé. La Chambre a voté la revision non limitée; le ministère Gambetta est tombé sur ce vote; et pourquoi le ministère qui lui a succédé a-t-il ajourné la revision? Parce qu'en la votant non limitée, la Chambre l'avait rendue irréalisable.

De deux choses l'une : ou la Chambre se déjugera en revenant sur son vote du 26 janvier 1882; et alors le gouvernement pourra porter au Sénat ce projet de revision limitée pour lequel on avait, à cette époque, son assentiment tacite. Ou l'on suivra le raisonnement de M. Clémenceau, mais avec plus de rigueur que lui. On s'en référera au pays, puisqu'il est le maître et le guide infaillible. Voici, par exemple, la proposition Andrieux : M. Clémenceau la considère d'un œil sympathique; il n'en a point été dit un mot dans les élections du 21 août 1881 : aurait-on le droit de la voter sans consulter à cet égard « les manifestations de l'esprit public »?

L'extrême gauche organise une agitation revisionniste. Elle se divise sur un point. M. Camille Pelletan voudrait qu'on fît appel à tous les républicains partisans de la revision « sans se restreindre à un programme déterminé »; M. Ernest Lefèvre répond qu'en bonne logique on ne peut faire cette campagne sans savoir à quelle revision on veut aboutir. Le premier système, celui de la revision vague, serait, en fait, un escamotage de cette volonté nationale à laquelle on prétend demander des ordres précis. Le second, celui de la revision déterminée, nous ramène au système de M. Gambetta. Mais déterminée par qui? Par le pays. Cela nous mène naturellement aux élections futures du Sénat et de la Chambre.

---

## ROMANCIERS CONTEMPORAINS

### M. Émile Zola (1)

I.

Il est des noms qui semblent destinés à la célébrité, qui sonnent et qui restent dans les mémoires. Peut-on oublier Balzac, Musset, Hugo, quand une fois on a entendu retentir ces mots courts et chantants? Mais, de tous les noms littéraires, il n'en est point peut-être qui saute plus brusquement aux yeux et s'attache plus fortement au souvenir que celui de Zola. Il éclate comme deux notes de clairon, violent, tapageur, entre dans l'oreille, l'emplit de sa brusque et sonore gaieté. Zola! quel appel au public! quel cri d'éveil! et quelle fortune pour un écrivain de talent de naître ainsi doté par l'état civil!

Et jamais nom est-il mieux tombé sur un homme? Il semble un défi de combat, une menace d'attaque, un chant de victoire. Or qui donc, parmi les écrivains d'aujourd'hui, a combattu plus furieusement pour ses idées? qui donc a attaqué plus brutalement ce qu'il croyait injuste et faux? qui donc a triomphé plus bruyamment de l'indifférence d'abord, puis de la résistance hésitante du grand public?

La lutte fut longue pourtant, avant d'arriver à la renommée; et, comme beaucoup de ses aînés, le jeune écrivain eut de bien durs moments.

Né à Paris, le 2 avril 1840, Émile Zola passa à Aix son enfance et ne revint à Paris qu'en février 1858. Il y termina ses études, échoua au baccalauréat et commença alors la terrible lutte avec la vie. Elle fut acharnée, cette lutte; et pen-

(1) Cette étude fera partie de la collection des *Contemporains* éditée par la maison Quantin, 10 francs in-16, avec portrait et fac-simile; couverture coloriée : 75 cent.

dant deux ans le futur auteur des *Rougon-Macquart* vécut au jour le jour, mangeant à l'occasion, errant à la recherche de la fuyante pièce de cent sous, fréquentant plus souvent le Mont-de-piété que les restaurants, et, malgré tout, faisant des vers, des vers incolores, d'ailleurs, sans curiosité de forme ou d'inspiration, dont un certain nombre viennent d'être publiés par les soins de son ami Paul Alexis.

Il raconte lui-même qu'un hiver il vécut quelque temps avec du pain trempé dans l'huile, de l'huile d'Aix que des parents lui avaient envoyée; et il déclarait philosophiquement alors : « Tant qu'on a de l'huile, on ne meurt pas de faim. »

D'autres fois il prenait sur les toits des moineaux avec des pièges et les faisait rôtir en les embrochant avec une baguette de rideau. D'autres fois, ayant mis au *clou* ses derniers vêtements, il demeurait une semaine entière en son logis, enveloppé dans sa couverture de lit, ce qu'il appelait stoïquement « faire l'Arabe ».

On trouve dans un de ses premiers livres, *la Confession de Claude*, beaucoup de détails qui paraissent bien personnels et qui peuvent donner une idée exacte de ce que fut sa vie en ces moments.

Enfin il entra comme employé dans la maison Hachette. A partir de ce jour, son existence fut assurée, et il cessa de faire des vers pour s'adonner à la prose.

Cette poésie abondante, facile, trop facile, comme je l'ai dit, visait plus la science que l'amour ou que l'art. C'étaient, en général, de vastes conceptions philosophiques, de ces choses grandioses qu'on met en vers parce qu'elles ne sont point assez claires pour être exprimées en prose. On ne trouve jamais, dans ces essais, ces idées larges, un peu abstraites, flottantes aussi, mais saisissantes par une sensation de vérité entrevue, de profondeur un instant découverte, de vision sur l'infini intraduisible, qu'affectionne M. Sully-Prudhomme, le véritable poète philosophe, ni ces si ténus, si menus, si fins, si délicieux et si ouvragés marivaudages d'amour où excellait Théophile Gautier. C'est de la poésie sans caractère déterminé, et sur laquelle M. Zola ne se fait du reste aucune illusion. Il avoue même avec franchise qu'au temps de ses grands élans lyriques en alexandrins, alors qu'il *faisait l'Arabe* en ce belvédère d'où son œil découvrait Paris entier, des doutes parfois le traversaient sur la valeur de ses chants. Mais jamais il n'alla jusqu'au désespoir; et, en ses plus grandes hésitations, il se consolait par cette pensée ingénument audacieuse : « Ma foi, tant pis! si je ne suis pas un grand poète, je serai au moins un grand prosateur. » C'est qu'il avait une foi robuste, venue de la conscience intime d'un robuste talent, encore endormi, encore confus, mais dont il sentait l'effort pour naître, comme une femme sent remuer l'enfant qu'elle porte en elle.

Enfin il publia un volume de Nouvelles, *les Contes à Ninon*, d'un style travaillé, d'une bonne allure littéraire, d'un charme réel, mais où n'apparaissent que vaguement les qualités futures et surtout l'extrême puissance qu'il devait déployer dans sa série des *Rougon-Macquart*.

Un an plus tard, il donnait *la Confession de Claude*, qui semble une sorte d'autobiographie, œuvre peu digérée, sans envergure et sans grand intérêt; puis *Thérèse Raquin*, un beau livre d'où sortit un beau drame; puis *Madeleine Férat*, roman de second ordre où se rencontrent pourtant de vives qualités d'observation.

Cependant Émile Zola avait quitté depuis quelque temps déjà la maison Hachette et passé par le *Figaro*. Ses articles avaient fait du bruit, son *Salon* avait révolutionné la république des peintres, et il collaborait à plusieurs journaux où son nom se faisait connaître du public.

Enfin il entreprit l'œuvre qui devait soulever tant de bruit : *les Rougon-Macquart*, qui ont pour sous-titre : *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire.*

L'espèce d'avertissement suivant, imprimé sur la couverture des premiers volumes de cette série, indique clairement quelle était la pensée de l'auteur :

« Physiologiquement, *les Rougon-Macquart* sont la lente succession des accidents nerveux qui se déclarent dans une race à la suite d'une première lésion organique, et qui déterminent, selon les milieux, chez chacun des individus de cette race, les sentiments, les désirs, les passions, toutes les manifestations humaines, naturelles et instinctives, dont les produits prennent les noms convenus de vertus et de vices. Historiquement, ils partent du peuple; ils s'irradient dans toute la société contemporaine; ils montent à toutes les situations, par cette impulsion essentiellement moderne que reçoivent les basses classes en marche à travers le corps social; et ils racontent ainsi le second empire à l'aide de leurs drames individuels, du guet-apens du coup d'État à la trahison de Sedan. »

Voici dans quel ordre virent le jour les divers romans, parus jusqu'ici, de cette série :

*La Fortune des Rougon*, œuvre large qui contient le germe de tous les autres livres.

*La Curée*, premier coup de canon tiré par Zola et auquel devait répondre plus tard la formidable explosion de *l'Assommoir*. *La Curée* est un des plus remarquables romans du maître naturaliste, éclatant et fouillé, empoignant et vrai, écrit avec emportement, dans une langue colorée et forte, un peu surchargée d'images répétées, mais d'une incontestable énergie et d'une indiscutable beauté. C'est un vigoureux tableau des mœurs et des vices de l'empire depuis le bas jusqu'au haut de ce que l'on appelle l'échelle sociale, depuis les valets jusqu'aux grandes dames.

Vient ensuite *le Ventre de Paris*, prodigieuse nature morte où l'on trouve la célèbre *symphonie des fromages*, pour employer l'expression adoptée. *Le Ventre de Paris*, c'est l'apothéose des halles, des légumes, des poissons, des viandes. Ce livre sent la marée comme les bateaux pêcheurs qui rentrent au port, et les plantes potagères avec leur saveur de terre, leurs parfums fades et champêtres. Et des caves profondes du vaste entrepôt des nourritures montent entre les pages du volume les écœurantes senteurs des chairs avancées, les abominables fumets des volailles accumulées, les puanteurs de la fromagerie; et toutes ces exhalaisons se mêlent comme dans la réalité, et on retrouve, en

lisant, la sensation qu'ils vous ont donnée quand on a passé devant cet immense bâtiment aux mangeailles : le vrai ventre de Paris.

Voici ensuite *la Conquête de Plassans*, roman plus sobre, étude sévère, vraie et parfaite, d'une petite ville de province dont un prêtre ambitieux devient peu à peu le maître.

Puis parut *la Faute de l'abbé Mouret*, une sorte de poème en trois parties, dont la première et la troisième sont, de l'avis de beaucoup de gens, les plus excellents morceaux que le romancier ait jamais écrits.

Ce fut alors le tour de *Son Excellence Eugène Rougon*, où l'on trouve une superbe description du baptême du prince impérial.

Jusque-là, le succès était lent à venir. On connaissait le nom de Zola; les lettrés prédisaient son éclatant avenir; mais les gens du monde, quand on le nommait devant eux, répétaient : « Ah oui ! *la Curée !* », plutôt pour avoir entendu parler de ce livre que pour l'avoir lu, du reste. Chose singulière : sa notoriété était plus étendue à l'étranger qu'en France; en Russie surtout, on le lisait et on le discutait passionnément : pour les Russes il était déjà et il est resté LE ROMANCIER français. On comprend d'ailleurs la sympathie qui a pu s'établir entre cet écrivain brutal, audacieux et démolisseur, et ce peuple nihiliste au fond du cœur, ce peuple chez qui l'ardent besoin de la destruction devient une maladie, une maladie fatale, il est vrai, étant donné le peu de liberté dont il jouit comparativement aux nations voisines.

Mais voici que *le Bien public* publie un nouveau roman d'Émile Zola, *l'Assommoir*. Un vrai scandale se produit. Songez donc ! l'auteur emploie couramment les mots les plus crus de la langue, ne recule devant aucune audace, et, ses personnages étant du peuple, il écrit lui-même dans la langue populaire, l'argot.

Tout de suite des protestations, des désabonnements arrivent; le directeur du journal s'inquiète, le feuilleton est interrompu, puis repris par une petite Revue hebdomadaire, *la République des lettres*, que dirigeait alors le charmant poète Catulle Mendès.

Dès l'apparition en volume du roman, une immense curiosité se produit, les éditions disparaissent, et M. Wolff, dont l'influence est considérable sur les lecteurs du *Figaro*, part bravement en guerre pour l'écrivain et son œuvre.

Ce fut immédiatement un succès énorme et retentissant. *L'Assommoir* atteignit en fort peu de temps le plus haut chiffre de vente auquel soit jamais parvenu un volume pendant la même période.

Après ce livre à grand éclat, il donna une œuvre adoucie, *Une page d'amour*, histoire d'une passion dans la bourgeoisie.

Puis parut *Nana*, autre livre à tapage dont la vente dépassa même celle de *l'Assommoir*.

Enfin les dernières œuvres de l'écrivain sont *Pot-Bouille* et *Au bonheur des dames*.

II.

Zola est, en littérature, un révolutionnaire, c'est-à-dire un ennemi féroce de ce qui vient d'exister.

Quiconque a l'intelligence vive, un ardent désir de nouveau, quiconque possède enfin les qualités actives de l'esprit est forcément un révolutionnaire, par lassitude de choses qu'il connaît trop.

Élevés dans le romantisme, imprégnés des chefs-d'œuvre de cette école, tout secoués d'élans lyriques, nous traversons d'abord la période d'enthousiasme, qui est la période d'initiation. Mais, quelque belle qu'elle soit, une forme devient fatalement monotone, surtout pour les gens qui ne s'occupent que de littérature, qui en font du matin au soir, qui en vivent. Alors un étrange besoin de changement naît en nous; les plus grandes merveilles même, que nous admirions passionnément, nous écœurent parce que nous connaissons trop les procédés de production, parce que nous sommes du bâtiment, comme on dit. Enfin nous cherchons autre chose, ou plutôt nous revenons à autre chose; mais cet « autre chose », nous le prenons, nous le remanions, nous le complétons, nous le faisons nôtre; et nous nous imaginons, de bonne foi parfois, l'avoir inventé.

C'est ainsi que les lettres vont de révolution en révolution, d'étape en étape, de réminiscence en réminiscence; car rien maintenant ne peut être neuf. MM. Victor Hugo et Emile Zola n'ont rien découvert.

Ces révolutions littéraires ne se font pas toutefois sans grand bruit; car le public, accoutumé à ce qui existe, ne s'occupant de lettres que par passe-temps, peu initié aux secrets d'alcôve de l'art, indolent pour ce qui ne touche point ses intérêts immédiats, n'aime pas à être dérangé dans ses admirations établies et redoute tout ce qui le force à un travail d'esprit autre que celui de ses affaires.

Il est d'ailleurs soutenu dans sa résistance par tout un parti de littérateurs sédentaires, l'armée de ceux qui suivent par instinct les sillons tracés, dont le talent manque d'initiative. Ceux-là ne peuvent jamais rien imaginer au delà de ce qui existe, et, quand on leur parle des tentatives nouvelles, ils répondent doctoralement : « On ne fera pas mieux que ce qui est. » Cette réponse est juste; mais, tout en admettant qu'on ne fera pas mieux, on peut bien convenir qu'on fera autrement. La source est la même, soit; mais on changera le cours, et les circuits de l'art seront différents, ses accidents autrement variés.

Donc Zola est un révolutionnaire, mais un révolutionnaire élevé dans l'admiration de ce qu'il veut démolir, comme un prêtre qui quitte l'autel, comme M. Renan soutenant, en somme, la religion, dont bien des gens l'ont cru l'ennemi irréconciliable.

Ainsi, tout en attaquant violemment les romantiques, le romancier qui s'est baptisé naturaliste emploie les mêmes procédés de grossissement, mais appliqués d'une manière différente.

Sa théorie est celle-ci : Nous n'avons pas d'autre modèle

que la vie, puisque nous ne concevons rien au delà de nos sens; par conséquent, déformer la vie est produire une œuvre mauvaise, puisque c'est produire une œuvre d'erreur.

L'imagination a été ainsi définie par Horace :

> Humano capiti cervicem pictor equinam
> Jungere si velit, et varias inducere plumas
> Undique collatis membris, ut turpiter atrum
> Desinit in piscem mulier formosa superne...

C'est-à-dire que tout l'effort de notre imagination ne peut parvenir qu'à mettre une tête de belle femme sur un corps de cheval, à couvrir cet animal de plumes et à le terminer en hideux poisson, soit à produire un monstre.

Conclusion : Tout ce qui n'est pas exactement vrai est déformé, c'est-à-dire devient un monstre. De là à affirmer que la littérature d'imagination ne produit que des monstres, il n'y a pas loin.

Il est vrai que l'œil et l'esprit des hommes s'accoutument aux monstres, qui, dès lors, cessent d'en être puisqu'ils ne sont monstres que par l'étonnement qu'ils excitent en nous.

Donc, pour Zola, la vérité seule peut produire des œuvres d'art. Il ne faut donc pas imaginer; il faut observer et décrire scrupuleusement ce qu'on a vu.

Ajoutons que le tempérament particulier de l'écrivain donnera aux choses qu'il décrira une couleur spéciale, une allure propre, selon la nature de son esprit. Il a défini ainsi son naturalisme : « La nature vue à travers un tempérament »; et cette définition est la plus claire, la plus parfaite qu'on puisse donner de la littérature en général. Ce tempérament est la marque de fabrique; et le plus ou moins de talent de l'artiste imprimera une plus ou moins grande originalité aux visions qu'il nous traduira.

Car la vérité absolue, la *vérité sèche,* n'existe pas, personne ne pouvant avoir la prétention d'être un miroir parfait. Nous possédons tous une tendance d'esprit qui nous porte à voir tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; et ce qui semble vérité à celui-ci semblera erreur à celui-là. Prétendre faire vrai, absolument vrai, n'est qu'une prétention irréalisable, et l'on peut tout au plus s'engager à reproduire exactement ce qu'on a vu, tel qu'on l'a vu, à donner les impressions telles qu'on les a senties, selon les facultés de voir et de sentir, selon l'impressionnabilite propre que la nature a mises en nous.

Toutes ces querelles littéraires sont donc surtout des querelles de tempérament; et on érige le plus souvent en questions d'école, en questions de doctrine, les tendances diverses des esprits.

Ainsi Zola, qui bataille avec acharnement en faveur de la vérité observée, vit très retiré, ne sort jamais, ignore le monde. Alors que fait-il? Avec deux ou trois notes, quelques renseignements, venus de côtés et d'autres, il reconstitue des personnages, des caractères; il bâtit ses romans. Il imagine enfin, en suivant le plus près possible la ligne qui lui paraît être celle de la logique, en côtoyant la vérité autant qu'il le peut.

Mais, fils des romantiques, romantique lui-même dans tous ses procédés, il porte en lui une tendance au poème, un besoin de grandir, de grossir, de faire des symboles avec les êtres et les choses. Il sent fort bien d'ailleurs cette pente de son esprit; il la combat sans cesse pour y céder toujours. Ses enseignements et ses œuvres sont éternellement en désaccord.

Qu'importent, du reste, les doctrines, puisque seules les œuvres restent; et ce romancier a produit d'admirables livres qui gardent quand même, malgré sa volonté, des allures de chants épiques. Ce sont des poèmes sans poésie voulue, sans les conventions adoptées par ses prédécesseurs, sans aucune des rengaines poétiques, sans parti pris; des poèmes où les choses, quelles qu'elles soient, surgissent égales dans leur réalité et se reflètent, élargies, jamais déformées, répugnantes ou séduisantes, laides ou belles indifféremment, dans ce miroir grossissant, mais toujours fidèle et probe, que l'écrivain porte en lui.

*Le Ventre de Paris* n'est-il pas le poème des nourritures; *l'Assommoir,* le poème du vin, de l'alcool et des soûleries? *Nana* n'est-il pas le poème du vice?

Qu'est donc ceci, sinon de la haute poésie, sinon l'agrandissement magnifique de la gueuse?

« Elle demeurait debout au milieu des richesses entassées de son hôtel, avec un peuple d'hommes abattus à ses pieds. Comme ces monstres antiques dont le domaine redouté était couvert d'ossements, elle posait ses pieds sur des crânes; et des catastrophes l'entouraient : la flambée furieuse de Vandeuvres, la mélancolie de Foucarmont perdu dans les mers de Chine, le désastre de Steiner réduit à vivre en honnête homme, l'imbécillité satisfaite de La Faloise, et le tragique effondrement des Muffat, et le blanc cadavre de Georges veillé par Philippe sorti la veille de prison. Son œuvre de ruine et de mort était faite; la mouche envolée de l'ordure des faubourgs, apportant le ferment des pourritures sociales, avait empoisonné ces hommes rien qu'à se poser sur eux. C'était bien, c'était juste; elle avait vengé son monde, les gueux et les abandonnés. Et, tandis que dans une gloire son sexe montait et rayonnait sur ces victimes étendues, pareil à un soleil levant qui éclaire un champ de carnage, elle gardait son inconscience de bête superbe, ignorante de sa besogne, bonne fille toujours. »

Ce qui a déchaîné, par exemple, contre Émile Zola les ennemis de tous les novateurs, c'est la hardiesse brutale de son style. Il a déchiré, crevé les conventions du « comme il faut » littéraire, passant au travers, ainsi qu'un clown musculeux dans un cerceau de papier. Il a eu l'audace du mot propre, du mot cru, revenant en cela aux traditions de la vigoureuse littérature du XVIe siècle; et, plein d'un mépris hautain pour les périphrases polies, il semble s'être approprié le célèbre vers de Boileau :

> J'appelle un chat un chat, etc.

Il semble même pousser jusqu'au défi cet amour de la vérité nue, se complaire dans les descriptions qu'il sait devoir indigner le lecteur, et le gorger de mots grossiers pour lui apprendre à les digérer, à ne plus faire le dégoûté.

Son style, large, plein d'images, n'est pas sobre et précis comme celui de Flaubert, ni ciselé et raffiné comme celui de

Théophile Gautier, ni subtilement brisé, trouveur, compliqué, délicatement séduisant, comme celui de Goncourt; il est surabondant et impétueux comme un fleuve débordé qui roule de tout.

Né écrivain, doué merveilleusement par la nature, il n'a point travaillé, comme d'autres, à perfectionner jusqu'à l'excès son instrument. Il s'en sert en dominateur, le conduit et le règle à sa guise; mais il n'en a jamais tiré ces merveilleuses phrases qu'on trouve en certains maîtres. Il n'est point un virtuose de la langue, et il semble même parfois ignorer quelles vibrations prolongées, quelles sensations presque imperceptibles et exquises, quels spasmes d'art certaines combinaisons de mots, certaines harmonies de construction, certains incompréhensibles accords de syllabes produisent au fond des âmes des raffinés fanatiques, de ceux qui vivent pour le Verbe et ne comprennent rien en dehors de lui.

Ceux-là sont rares, du reste, très rares, et incompris de tous quand ils parlent de leurs tendresses pour la phrase. On les traite de fous, on sourit, on hausse les épaules, on proclame : « La langue doit être claire et simple, rien de plus. »

Il serait inutile de parler musique aux gens qui n'ont point d'oreille.

Émile Zola s'adresse au public, au grand public, à tout le public, et non pas aux seuls raffinés. Il n'a point besoin de toutes ces subtilités; il écrit clairement, d'un beau style sonore. Cela suffit...

Aucun écrivain n'est plus connu, plus répandu aux quatre coins du monde. Dans les plus petites villes étrangères on trouve ses livres chez tous les libraires, en tous les cabinets de lecture. Ses adversaires les plus enragés ne contestent plus son talent, et l'argent dont il a tant manqué entre maintenant à flots chez lui.

Émile Zola a donc la rare fortune de posséder de son vivant ce que bien peu arrivent à conquérir : la célébrité et la richesse. On pourrait compter les artistes sur qui ce bonheur est tombé, tandis que ceux qui sont devenus illustres après leur mort, et dont les œuvres n'ont été payées à prix d'or qu'à leurs arrière-héritiers, sont innombrables.

## III.

Zola a aujourd'hui quarante-deux ans. Sa personne répond à son talent. Il est de taille moyenne, un peu gros, d'aspect bonhomme, mais obstiné. Sa tête, très semblable à celle qu'on retrouve dans beaucoup de vieux tableaux italiens, sans être belle, présente un grand caractère de puissance et d'intelligence. Les cheveux courts se redressent sur un front très développé, et le nez droit s'arrête, coupé net comme par un coup de ciseau trop brusque au-dessus de la lèvre supérieure ombragée d'une moustache noire assez épaisse. Tout le bas de cette figure grasse, mais énergique, est couvert de barbe taillée près de la peau. Le regard noir, myope, pénétrant, fouille, sourit, souvent méchant, souvent ironique, tandis qu'un pli très particulier retrousse la lèvre [illegible] d'une façon drôle et moqueuse.

Toute sa personne ronde et forte donne l'idée d'un boulet de canon; elle porte crânement son nom brutal, aux deux syllabes bondissantes dans le retentissement des deux voyelles.

Sa vie est simple, toute simple. Ennemi du monde, du bruit, de l'agitation parisienne, il a vécu d'abord très retiré en des appartements situés loin des quartiers agités. Il s'est maintenant réfugié en sa campagne de Médan, qu'il ne quitte plus guère.

Il a cependant un logis à Paris où il passe environ deux mois par an. Mais il paraît s'y ennuyer et se désole d'avance quand il va lui falloir quitter les champs.

A Paris comme à Médan, ses habitudes sont les mêmes, et sa puissance de travail semble extraordinaire. Levé tôt, il n'interrompt sa besogne que vers une heure et demie de l'après-midi, pour déjeuner. Il se rassied à sa table vers trois heures jusqu'à huit, et souvent même il se remet à l'œuvre dans la soirée. De cette façon, pendant des années il a pu, tout en produisant près de deux romans par an, fournir un article quotidien au *Sémaphore de Marseille,* une chronique hebdomadaire à un grand journal parisien et une longue étude mensuelle à une importante Revue russe.

Sa maison ne s'ouvre que pour des amis intimes et reste impitoyablement fermée aux indifférents. Pendant ses séjours à Paris, il reçoit généralement le jeudi soir. On rencontre chez lui son rival et ami, Alphonse Daudet, Tourguénef, Montrosier, les peintres Guillemet, Manet, Coste, les jeunes écrivains dont on fait ses disciples, Huysmans, Hennique, Céard, Rod et Paul Alexis, souvent l'éditeur Charpentier. Duranty était un habitué de la maison. Parfois apparaît Edmond de Goncourt, qui sort peu le soir, habitant très loin.

Pour les gens qui cherchent dans la vie des hommes et dans les objets dont ils s'entourent les explications des mystères de leur esprit, Zola peut être un *cas* intéressant. Ce fougueux ennemi des romantiques s'est créé, à la campagne comme à Paris, des intérieurs tout romantiques.

A Paris, sa chambre est tendue de tapisseries anciennes; un lit Henri II s'avance au milieu de la vaste pièce éclairée par d'anciens vitraux d'église qui jettent leur lumière bariolée sur mille bibelots fantaisistes, inattendus en cet antre de l'intransigeance littéraire. Partout des étoffes antiques, des broderies de soie vieillies, de séculaires ornements d'autel.

A Médan, la décoration est la même. L'habitation, une tour carrée au pied de laquelle se blottit une microscopique maisonnette, comme un nain qui voyagerait à côté d'un géant, est située le long de la ligne de l'Ouest; et d'instant en instant les trains qui vont et viennent semblent traverser le jardin.

Zola travaille au milieu d'une pièce démesurément grande et haute, qu'un vitrage donnant sur la plaine éclaire dans toute sa largeur. Et cet immense cabinet est aussi tendu d'immenses tapisseries, encombré de meubles de tous les temps et de tous les pays. Des armures du moyen âge, authen-

tiques ou non, voisinent avec d'étonnants meubles japonais et de gracieux objets du XVIIIe siècle. La cheminée monumentale, flanquée de deux bons hommes de pierre, pourrait brûler un chêne en un jour; et la corniche est dorée à plein or, et chaque meuble est surchargé de bibelots.

Et pourtant Zola n'est point collectionneur. Il semble acheter pour acheter, un peu pêle-mêle, au hasard de sa fantaisie excitée, suivant les caprices de son œil, la séduction des formes et de la couleur, sans s'inquiéter, comme Goncourt, des origines authentiques et de la valeur incontestable.

Gustave Flaubert, au contraire, avait la haine du bibelot, jugeant cette manie niaise et puérile. Chez lui, on ne rencontrait aucun de ces objets qu'on nomme « curiosités », « antiquités » ou « objets d'art ». A Paris, son cabinet, tendu de perse, manquait de ce charme enveloppant qu'ont les lieux habités avec amour et ornés avec passion. Dans sa compagne de Croisset, la vaste pièce où peinait cet acharné travailleur n'était tapissée que de livres. Puis, de place en place, quelques souvenirs de voyage ou d'amitié, rien de plus.

Les abstracteurs de quintessence psychologique n'auraient-ils pas là un curieux sujet d'observation?

En face de sa maison, derrière la prairie séparée du jardin par le chemin de fer, Zola voit, de ses fenêtres, le grand ruban de la Seine coulant vers Triel, puis une plaine immense et des villages blancs sur le flanc de coteaux lointains, et, au-dessus, des bois couronnant les hauteurs. Parfois, après son déjeuner, il descend une charmante allée qui conduit à la rivière, traverse le premier bras d'eau dans sa barque *Nana* et aborde dans la grande île, dont il vient d'acheter une partie. Il a fait bâtir là un élégant pavillon, où il compte, l'été, recevoir ses amis.

Aujourd'hui il semble presque avoir abandonné le journalisme; mais ses adieux à la bataille quotidienne ne sont point définitifs, et nous le reverrons, au premier jour, reprendre dans la presse la lutte pour ses idées; car il est lutteur par instinct, et pendant des années il a combattu sans relâche et sans la plus petite défaillance. Il a réuni, du reste, en volumes, tous ses articles de principes, et ils forment son *œuvre critique*.

Ses idées, très nettes, sont exposées avec une rare vigueur. Ses *Documents littéraires*, ses *Romanciers naturalistes*, *Nos auteurs dramatiques* peuvent être classés parmi les documents de critique les plus intéressants et les plus originaux qui soient. Sont-ils indiscutablement concluants? A cela on pourrait répondre : « Quelque chose est-elle indiscutablement concluante? Est-il une seule indiscutable vérité? »

Pour compléter l'énumération de ses livres de discussion, citons *Mes Haines*, *le Roman expérimental*, *le Naturalisme au théâtre*, et enfin *Une Campagne*.

Le théâtre est une de ses préoccupations. Il sent, comme tout le monde, que c'en est fait des anciennes ficelles, des anciens drames, de tout l'ancien jeu. Mais il ne semble pas avoir encore dégagé la formule nouvelle, pour employer son expression favorite, et ses essais jusqu'à ce jour n'ont pas été victorieux, malgré le mouvement qui s'est fait autour de son drame *Thérèse Raquin*.

Ce drame terrible a produit, dans le début, un effet de saisissement profond. Peut-être l'excès même de l'émotion a-t-il nui au succès définitif. On a essayé plusieurs fois de le reprendre sans parvenir à une complète réussite.

La seconde pièce de Zola, *les Héritiers Rabourdin*, a été jouée au théâtre Cluny, sous la direction d'un des hommes les plus audacieux et les plus intelligents qu'on ait vus de longtemps conduire une scène parisienne, M. Camille Weinschenk. La pièce, applaudie, mais insuffisamment interprétée, ne resta guère sur l'affiche.

Enfin *le Bouton de Rose*, au Palais-Royal, fut une vraie chute, sans espoir de retour.

Zola vient, en outre, de terminer un grand drame tiré de *la Curée*; plus, dit-on, une autre pièce encore. Il se pourrait que le rôle principal de la première de ses œuvres fût destiné à Mme Sarah Bernhardt.

Quel que soit le succès futur de ses essais dramatiques, il semble prouvé dès à présent que ce remarquable écrivain est doué surtout pour le roman, et que cette forme seule se prête en tout au développement complet de son vigoureux talent.

GUY DE MAUPASSANT.

---

# NUPTIAL ROOM

## Aventure de Télémaque

### I.

Le lundi 8 mai 1882... Je tiens le fait de mon honorable ami Jedediah Pilchard lui-même. Cet excellent, je peux même ajouter cet éminent gentleman se trouvait assis dans son cabinet, au siège social de la maison Pilchard, Durkey and Co (Commission, Exportation, — 18, Pearl street); une des premières de New-York pour les lards, graisses, porc salé, poissons fumés, graines oléagineuses et autres, bois de construction, vins de Champagne, tableaux à l'huile, et généralement tous objets susceptibles d'être vendus, achetés, transportés, assurés, consignés en garantie, et par là de donner lieu à un bénéfice quelconque.

En face de lui, son honorable élève et associé, Télémaque Durkey, paraissait très occupé de l'absorption d'une lame mince de jambon de Cincinnati insérée entre deux tranches de pain beurré, le tout rappelant les sandwiches ordinaires comme un cuirassé de premier rang ressemble à une coquille de noix. Ce lunch frugal, arrosé de temps en temps par le contenu d'une bouteille de champagne alternant avec une carafe d'eau frappée, ne l'empêchait pas de prêter une oreille attentive à la lecture d'une lettre, faite à haute voix par son partner :

« En un mot, cher monsieur et très honorable correspondant, la situation de la maison Cromby m'inspirerait quelques craintes si je n'avais d'ailleurs une confiance absolue dans l'habileté et la probité de son directeur. Je ne puis croire

qu'en faisant passer des sommes considérables sur la tête d'une personne qui lui tient de très près par des liens d'affection dont je n'ai pas à discuter la légitimité, M. Cromby puisse vouloir faire tort à ses débiteurs, dans le cas où lui-même se trouverait pris dans quelque opération malheureuse. Il y aurait d'ailleurs certainement moyen de lui faire « rendre « gorge », comme disent les Français. Toutefois cela n'irait pas sans un long et difficile débat judiciaire. Vous prendrez, cher monsieur, telles mesures que votre prudence vous suggérera. Veuillez croire, d'ailleurs... »

— Et cætera... Et cætera... dit l'honorable Jedediah Pilchard en repliant la lettre.

— Diable!... fit Télémaque. Mais la maison Cromby nous doit cent mille dollars!

— Frère, ne jure pas. Il est malheureusement vrai qu'elle nous doit cent mille dollars.

— Est-ce que vous comptez beaucoup sur notre correspondant Jakson, en cas de procès?

— Frère, tu sais comme moi ce qui est écrit, quoique tu négliges trop souvent la Sainte-Écriture pour des ouvrages français pleins de frivolité, pour ne rien dire de plus : « L'esprit est prompt, mais la chair est faible. » Je confierais à Jakson mille dollars sans reçu, sans témoins; et je suis sûr qu'il me les rapporterait; mais...

— Mais deux mille dollars?...

— Je les garderais dans ma poche. Il est écrit : « Celui qu cherche le danger y périra. »

Télémaque vida son verre d'un air réfléchi. Jedediah Pilchard continua :

— Frère, cent mille dollars sont une somme. Cela fait juste dix mille livres sterling pour chacun de nous. Il faut qu'un homme travaille beaucoup pour gagner deux cent cinquante mille francs d'une manière honnête, et même autrement. L'argent est une source de grands maux entre des mains coupables ou simplement indiscrètes : c'est pourquoi ce nous est un devoir de ne le laisser sortir des nôtres qu'en cas d'absolue nécessité. Ne soyons pas la cause volontaire, quoique indirecte, de ce que cent mille dollars peuvent causer d'iniquités, car il est écrit...

— Il est écrit : « Le temps est de l'argent. » Et voilà un quart d'heure perdu en prédication. Que décidons-nous?

— Tu es dans l'erreur. Il n'y a pas une seconde perdue, car nous ne pouvons faire que deux choses : 1° arrêter immédiatement toute avance de crédit à la maison Cromby, ce qui peut être considéré comme accompli.

— Ah! mais oui! Diable!...

— Frère, ne jure point. C'est perdre à la fois son temps et risquer l'éternité. 2° écrire à Jakson, ce qui sera fait aujourd'hui en temps utile, car il n'y a de paquebot pour l'Europe que demain matin : le *Germania,* pour Hambourg, touchant à Queenstown, que tu prendras...

— Hein!... fit Télémaque en sautant sur ses pieds.

— Que tu prendras, poursuivit Jedediah Pilchard avec autorité, car la situation exige la présence de l'un de nous; et c'est à toi, plus jeune et plus ingambe, que reviennent naturellement les fatigues, les périls et les plaisirs du voyage. La clause est d'ailleurs formellement inscrite dans notre acte de société. Veux-tu le relire?

— Quitter New-York... en ce moment..., murmura Télémaque en se promenant d'un air agité; c'est impossible!

— A Dieu ne plaise que je t'oblige à ce qui pourrait te contrarier! Nous prendrons simplement acte de ton refus, et, si le malheur veut que les cent mille dollars soient perdus, tu en supporteras seul la peine. A ton âge, mon enfant, il est facile de refaire une fortune. La nécessité du travail est un aiguillon salutaire, une barrière contre les mauvais penchants. La pauvreté même est bénie, car tu sais qu'il est écrit : « Il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume du ciel... »

— Mon cher Jedediah, interrompit Télémaque d'un ton doux, je vous préviens que si vous m'exaspérez encore avec vos : « Il est écrit », je vais vous jeter cette bouteille de champagne à la tête. Elle est en verre double et peut peser, avec ce qui reste de son contenu, un peu plus de trois livres. Je laisse à votre prudence le soin d'évaluer les désordres, tels que contusion, déchirure du derme, rupture des vaisseaux, fracture des os du crâne, épanchement du sang à l'intérieur, projection de la matière cérébrale à l'extérieur, et autres dommages qui peuvent résulter de cette collision.

— Tu oublies le plus important, dit Jedediah pâlissant de colère et d'effroi, c'est-à-dire une bonne corde de chanvre autour de ton cou.

— Moi pendu!... s'écria Télémaque irrité; pendu pour un vieux coquin hypocrite!...

A ces mots, la fureur de Jedediah l'emporta sur sa prudence. Il saisit dans son casier le livre-journal, énorme registre in-folio à coins de cuivre, et le balança d'un air terrible. Télémaque, de son côté, brandit la bouteille, et l'on ne peut dire quels malheurs irréparables en seraient résultés si un employé de la maison n'était entré au même moment avec une dépêche de Liverpool.

— Que ceci te serve de leçon, mon ami! dit Jedediah d'un ton grave en remettant le registre à sa place, après la sortie de l'employé. Vois ce que peut faire la colère d'un homme ordinairement juste et craignant le Seigneur, membre de la « Ligue pour l'observation du Sabath » et de trois Sociétés de tempérance. Tu jugeras ainsi des dangers que tu fais courir à ton salut en te livrant d'une façon irréfléchie aux impulsions perverses de l'esprit du mal.

— Et vous, jugez des dangers que courent nos cent mille dollars, dit Telémaque en lui jetant la dépêche décachetée. Ce misérable Cromby s'est suicidé; sa maison est en faillite, et cent mille livres sterling, qu'il avait mises de côté, sont entre les mains d'une drôlesse qui ne les rendra que le nœud coulant sur la gorge. Allons, allons, tâchez de vous remettre d'aplomb sur vos jambes. Ce n'est pas le moment de s'évanouir.

En effet, le vieux Jedediah semblait terrassé par la terrible nouvelle.

— Un verre de champagne, eh?... reprit Télémaque en inclinant le goulot de la bouteille. Cela vous remettra.

— Non, dit le vieillard en le repoussant d'un geste héroïque.

C'est dans de telles circonstances qu'un homme digne de ce nom sait rester fidèle aux règles de toute sa vie. D'ailleurs il est écrit : « Il boira en chemin de l'eau du torrent, et c'est pour cela qu'il relèvera la tête. » Si pourtant tu crois que la prudence m'ordonne l'emploi momentané de quelque cordial, il y a un flacon de vieux rhum dans cette armoire...

— A la bonne heure! dit Télémaque en allant chercher le flacon.

II.

— Mon enfant, reprit le vieux Jedediah après avoir vidé lentement son verre, le moment est venu de tenir conseil. Tu es le plus jeune, c'est à toi de donner le premier ton avis. Parle.

— Eh! pardieu! je vois bien qu'il faut que j'aille à Liverpool surveiller ce damné procès, puisque vous ne voulez pas y aller vous-même.

— Pourquoi prononcer en vain le nom du Seigneur? A part cela, tes paroles sont pleines de sagesse. Tu partiras donc demain matin.

— Non, mais dans trois jours. J'ai besoin de ce temps-là. D'ailleurs le *Germania* est un vieux sabot qui me ferait perdre quarante-huit heures. Le transatlantique français qui part après-demain me forcerait à prendre terre au Havre, ce qui me ferait perdre également deux jours. Mais c'est jeudi le premier départ du *California,* un magnifique bateau neuf de la nouvelle compagnie Swift and Sure, qui me mettra à Liverpool en sept jours. C'est garanti sur l'affiche. Maintenant, faites-moi le plaisir de vous occuper des pièces à réunir; rédigez-moi vos instructions; et arrangez-vous pour faire marcher la boutique comme si j'étais déjà parti. J'ai assez à faire de mon côté.

Le vieux Jedediah accepta l'arrangement d'un signe de tête. Télémaque prit son chapeau, le brossa du coude, le replanta fermement sur sa tête et sortit, après avoir serré la main de son associé, en fredonnant le refrain d'une chanson à la mode :

*She's a daisy!*
*She's a darling!*

— La question, murmura-t-il en mettant le pied dans la rue, est de savoir comment « Darling » va prendre la chose.

Trois minutes plus tard, Télémaque était assis dans un wagon du *N. Y. elevated rail road,* entre une grosse lady et un gentleman maigre, et regardait vaguement défiler les fenêtres du premier étage des maisons de Bowery, en route pour la troisième avenue.

— Ce diable de procès, pensait-il, durera vraisemblablement des mois entiers. Donc il faut que Sophy se décide!

Un grognement du conducteur du wagon, où les initiés étaient libres de reconnaître le mot « Houston street », l'interrompit dans ses méditations. Le train s'arrêtait devant une station. Le conducteur, à cheval sur les deux plates-formes, comme un colosse, ouvrait de chaque main une des portes. Une demi-douzaine de voyageurs descendaient; d'autres montaient. Un nouveau grognement se faisait entendre : *All aboard!...*

Les grilles se refermaient avec un cliquetis sec, et le train repartait après un arrêt de quinze secondes. Cependant tous les nouveaux venus s'étaient casés, à l'exception d'une jeune fille arrivée la dernière et qui restait debout, cherchant des yeux une place libre. Télémaque, voyant que cette place n'existait pas dans le wagon, ni probablement dans le suivant, se leva galamment pour offrir la sienne. La jeune fille accepta en murmurant un : « Merci, monsieur », d'une voix qui lui alla au cœur.

— Au moins, pensa-t-il, celle-là n'est pas une de ces pimbèches qui croient que tout leur est dû et qui rougiraient de remercier un homme de sa politesse. Ajoutez qu'elle est charmante avec ses beaux cheveux dorés, ses yeux bleus — plus bleus même que les yeux de « Darling », qui montrent une tendance à tirer sur le gris; mais aussi il faut avouer que ce gris-là est délicieux! — son nez presque droit et sa bouche décidément un peu grande; mais les dents sont éblouissantes, et, comme leur propriétaire a dix-huit ans tout au plus, on peut espérer qu'elles ne doivent rien à l'art de nos miraculeux professeurs de prothèse dentaire, une des gloires de la libre Amérique! Le menton est tout simplement exquis. Ce qu'on voit du cou, des pieds, ce qu'on peut deviner de la taille et du corsage est malheureusement trop peu de chose... Mais les mains sont faites à plaisir, et l'oreille, que j'oubliais!...

— *Fourteenth street!...* cria le conducteur.

Télémaque, interrompu de nouveau dans ses réflexions, se hâta de descendre du wagon sur la plate-forme, et de la plate-forme dans la rue, pendant que le train repartait sur sa tête. Un tramway qui faillit l'écraser comme il traversait d'un trottoir à l'autre acheva de changer le cours de ses idées, et, en arrivant à la douzième rue, près d'Union square, il ne pensait plus à cette rencontre, d'ailleurs très ordinaire, d'une jolie fille dans la foule.

La maison devant laquelle il s'arrêta était une élégante construction neuve, avec des balcons à pilastres renflés, des encadrements de fenêtres cannelés, et les impostes fouillées en forme de rosaces, le tout en belle pierre artificielle comprimée, d'une teinte rappelant les amandes torréfiées du cacao. Télémaque, qui connaissait les êtres, gravit lestement les dix ou douze marches jetées en dehors par-dessus le fossé où s'ouvraient la porte et les fenêtres du sous-sol. La porte extérieure n'était fermée qu'au pène. Il tourna le bouton et se trouva dans un vestibule orné d'une statue de stuc imitant à s'y méprendre le plus beau marbre blanc. Cette statue, qui réunissait d'ailleurs, dans ses formes, son attitude et la draperie qui lui servait de costume, toutes les grâces compatibles avec la plus stricte pudeur — vous pouvez trouver les pareilles dans Broadway, près de l'hôtel Saint-Nicholas, pour cent dollars, — semblait, d'un geste aimable, inviter les visiteurs, et les éclairait, la nuit, de l'autre main qui soutenait une lampe à gaz. Télémaque obéit à cette invitation muette et, montant les deux étages, pressa le bouton d'une sonnette

électrique incrustée dans le montant d'une belle porte d'érable poli, dans son éclat naturel.

La porte s'ouvrit presque aussitôt et laissa voir une créature de quatre pieds de haut vêtue de larges pantalons de soie rose et d'une ample blouse de soie bleue boutonnée au cou, tombant plus bas que les genoux, et sous laquelle il était impossible de rien deviner du corps qui s'y trouvait probablement contenu. Du collet de la blouse émergeait une tête élargie, au front fuyant, aux yeux obliquement bridés, au teint jaune glacé d'un rose frais et luisant, comme certaines poupées de cire, aux cheveux strictement relevés, de manière à tendre la peau au-dessus des sourcils, et réunis par derrière en une tresse tombant jusqu'aux talons.

— Bonjour, Tsi-lé, dit Télémaque d'un ton bienveillant. Ta maîtresse est là?

Tsi-lé s'inclina péniblement sans répondre et introduisit le jeune homme dans un élégant boudoir tendu d'étoffe anglaise, imitant une vieille tapisserie de fleurs et d'oiseaux. Les meubles, venus d'un peu partout entre Paris et Yokohama, formaient un ensemble hétérogène, mais non sans grâce, un attrayant fouillis de couleurs vives où l'œil s'égarait volontiers. De belles plantes des îles mettaient çà et là un ton vert d'un éclat métallique. Sur une table basse, près du piano, une théière d'argent chantait à demi-voix, en ré-bémol.

— Bonjour, mon cousin! dit la maîtresse du lieu en tendant à Télémaque une main qu'il serra vigoureusement. Ça va bien? Vous êtes aimable d'être venu. Voulez-vous une tasse de thé?

Sophy Sicely, la cousine de Télémaque à un degré très éloigné, était une jeune personne de vingt-deux ans, mais fermement décidée à n'en avoir jamais plus de dix-neuf. De taille moyenne, grâce à de hauts talons, mais réellement un peu petite, elle avait un visage régulier, un teint faiblement rosé d'une transparence admirable, les yeux bleus quand il faisait beau et qu'elle regardait un peu en l'air de manière à leur faire refléter l'azur du ciel, mais plutôt gris quand il pleuvait ou qu'elle s'oubliait dans le plaisir de dire une méchanceté, ce qui lui arrivait quelquefois, quoiqu'elle eût bon cœur, car on trouvait son nom sur toutes les listes de charité. De son nez, il n'y avait rien à dire, sinon qu'il était parfait, et sa bouche n'avait d'autre défaut que de s'ouvrir un peu trop et trop souvent, pour montrer, il est vrai, des dents très blanches et parfaitement à leur place. Ses cheveux fins, soyeux, d'un blond doré très pâle, indiquaient, d'après de bons observateurs, un tempérament froid et un esprit tourné vers les choses immatérielles; mais le contour moelleux de ses épaules et les sveltes rondeurs de son corsage, accusées par un peignoir de cachemire bleu d'argent qu'elles remplissaient exactement, promettaient à l'heureux mortel qui saurait vaincre cette froideur et réaliser son idéal le juste dédommagement de ses peines. Télémaque se promettait d'être tôt ou tard ce mortel privilégié. Malheureusement, s'il était à peu près certain de ne pas déplaire, s'il obtenait même de temps en temps quelques menues faveurs telles que tête à tête, promenades et parties à deux, serre-

[illegible] dangereux, le colonel Crofish, cherchait à lui couper l'herbe sous le pied, ce qu'il était d'ailleurs résolu à ne souffrir qu'à la dernière extrémité et faute de pouvoir faire autrement.

Jusqu'ici, néanmoins, la balance paraissait pencher en sa faveur. Il avait quelques raisons de croire que la belle miss Sicely entretenait les espérances du colonel dans le but secret de le soumettre, lui Télémaque, à l'épreuve de la jalousie, comme autrefois on soumettait les accusés à l'épreuve de l'eau bouillante. Mais qu'arriverait-il si le colonel avait le champ libre, peut-être pendant plusieurs mois, à la suite de ce maudit voyage, pendant que Télémaque ferait le pied de grue chez les hommes de loi de Liverpool? La seule incertitude lui en était insupportable, et c'était pour y mettre fin qu'il était venu.

Les yeux de miss Sicely, qui, gris ou bleus, n'en étaient pas moins perçants, n'avaient pas tardé à démêler sur son visage le reflet de son agitation.

— Est-ce que vous avez quelque chose qui vous fait de la peine? lui demanda-t-elle de sa voix la plus suave.

— Moi, dit Télémaque, je suis le plus heureux des hommes, à moins que je n'en sois le plus misérable, ce que j'espère savoir dans trois minutes.

— Oh! vraiment!... Laissez-nous, Tsi-lé.

— Brave Tsi-lé! dit Télémaque en lui passant la main sur l'épaule.

Tsi-lé fit un mouvement brusque et poussa un grognement de douleur. Sa maîtresse, d'un geste impérieux, lui intima l'ordre de s'en aller, qu'il exécuta sur-le-champ, avec beaucoup de promptitude.

— Qu'a-t-il donc? demanda le jeune homme étonné. Est-ce qu'il s'est donné une courbature?

— Non, c'est moi qui lui ai donné une douzaine de coups de cravache pour lui apprendre à fumer de l'opium avec de l'argent volé dans mes tiroirs.

— Vous? je vous croyais l'ennemie jurée de tout ce qui pourrait nous rappeler les souvenirs odieux du temps où régnait l'esclavage.

— Assurément. Quel rapport?

— Mais..., fit Telémaque en imprimant à son poignet un mouvement de rotation significatif, il me semble...

— Vous êtes ridicule. Est-ce qu'un Chinois est un nègre?

Télémaque avoua la négative.

— Est-ce qu'un domestique est un esclave? S'il plaît à Tsi-lé de s'en aller, qui l'en empêche? Il est aussi libre que vous. Et je ne vois pas pourquoi vous restez une minute chez une personne qui vous fait horreur!

— Mais..., fit Telémaque abasourdi, ma chère cousine...

— Mais, mon cher cousin, j'entends être maîtresse chez moi, aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui. Quel rapport, je vous prie, entre la domination brutale, égoïste, odieuse, du maître sur l'esclave, et l'empire légitime, salutaire, tempéré par la douceur et justifié par toutes les supériorités que les juges les plus compétents se plaisent à reconnaître à notre sexe, d'une maîtresse de

maison sur son entourage? Du reste, vous êtes seul de votre avis. Je discutais encore la question, hier, avec un homme des plus distingués : le colonel Crofish.

— Permettez, je...

— Non, je ne permets pas. C'est une révolution à faire; elle se fera. Pour mon compte et dans la mesure de mes forces, je l'ai déjà faite. Le colonel Crofish me disait que si je consentais à devenir sa femme, il voudrait se considérer comme mon esclave.

« — Prenez garde, lui ai-je dit; si vous veniez à oublier cette promesse, je serais femme à vous en faire souvenir.

« — Dans mon opinion, a-t-il repris sérieusement, la femme doit exercer le pouvoir absolu que les hommes, aux temps de barbarie, s'étaient eux-mêmes arrogé, au détriment commun, puisque c'est seulement dans les temps et dans les pays où la supériorité féminine est universellement reconnue, c'est-à-dire dans notre libre Amérique, qu'on a pu voir se développer cette fleur de civilisation qui fait notre gloire et notre félicité. D'ailleurs la question n'est pas discutable. Si une femme me donne un soufflet, puis-je le lui rendre? Non, à moins d'être un goujat! Je n'ai donc qu'à le garder; à moins de tuer son mari, si elle en a un. Mais si je suis moi-même ce mari, à moins de me tuer moi-même, je ne vois pas comment je pourrais me mettre à l'abri d'un tel témoignage d'affection, ce qui me paraît décisif. »

— Voilà, mon cher cousin, les propres paroles du colonel Crofish, un homme qui a la tête de plus que vous et qui a l'honneur de commander les *Washington volunteer riflemen,* le plus beau régiment de milice de New-York...

— Un intrigant qui n'a pas le sou! s'écria Télémaque exaspéré. Il s'est fait élire colonel à force de platitudes pour profiter des pots-de-vin que les fournisseurs du régiment ne peuvent manquer de lui offrir. Au surplus, épousez-le si bon vous semble! Je...

Cette colère ne parut pas déplaire à miss Sicely.

— Oh! le mariage n'est pas encore fait, dit-elle en pinçant les lèvres. Mais je peux vous affirmer que le colonel vaut au moins cent cinquante mille dollars, dont moitié en actions de la banque du Minnesota. J'ai vu les titres.

— Quand?

— Il y a trois jours.

— Eh bien, ma chère cousine, il y en a deux que la banque du Minnesota est en faillite, ou à peu près. Je vous en aurai cent actions à trois dollars pièce, si vous voulez.

— Oh! vous êtes sûr?

— Lisez le *New-York Herald,* la *Tribune* ou n'importe quel journal de ce matin qui donne les cours.

— Oh! pauvre colonel, c'est dommage.

— Bah! dit Télémaque rendu féroce par la jalousie, il lui reste soixante ou soixante-dix mille dollars à perdre, puisqu'il sait si bien placer son argent. Et puis, vous savez le proverbe français : « Heureux en amour... »

Sophy Sicely parut à peine avoir entendu. Une rêverie subite la prenait. A demi renversée dans un fauteuil bas, ses petits pieds dépassant de très peu le bord de sa robe, la joue appuyée sur les doigts repliés de sa main droite, la main gauche pendante et les regards perdus dans l'azur du ciel — qui, ce jour-là, était admirable, — elle semblait à peine une créature terrestre. C'était un ange!... un ange à la taille exquise, au corsage attrayant, aux lèvres savoureuses comme la pulpe d'un beau fruit mûr, et dont les fins cheveux d'or pâle dégageaient un insaisissable parfum, un arome d'amoureuse ivresse, comme un souvenir de la chevelure ambrosiénne d'Aphrodite revu et corrigé par Piver!

— Darling! murmura le bon Télémaque ravi en extase en rapprochant sa chaise, ne voulez-vous point causer de ce qui m'amène?...

— Oh! fit-elle avec un faible sourire, je croyais que vous étiez venu pour me voir.

— Je suis venu, reprit Télémaque avec la brusque hardiesse des gens timides, je suis venu vous demander une bonne fois si vous vous sentez capable de m'aimer.

— En vérité?...

Elle eut un petit rire moqueur, perlé, exquis et pas trop décourageant.

— En un mot, si vous voulez m'épouser?

— Oh!... Comment dites-vous?...

— M'épouser, vous unir à moi par le lien béni du mariage.

— J'avais bien entendu! fit-elle en abaissant ses paupières aux longues franges de soie blonde.

Une imperceptible rougeur envahit ses joues, et l'on eût pu voir sa gorge se soulever par de petits mouvements tumultueux, comme une colombe qui bat des ailes.

— Sophy!... dearest Sophy!... Darling!..., murmura Télémaque en une gamme ascendante de tendresse.

Et, comme il se rapprochait un peu à chaque mot, il arriva, ce qui était à prévoir, que ses deux mains se trouvèrent appuyées sur les deux bras du fauteuil où la jeune fille était assise, tandis que ses lèvres, comme invinciblement attirées, après quelques hésitations, venaient se poser sur les siennes.

Elle le repoussa vivement, du plus joli geste du monde.

— Mais qui vous a rendu si hardi? Je vais vous faire mettre à la porte par Tsi-lé.

La menace fit rire Télémaque. Il restait penché sur le dossier bas du fauteuil, un genou sur un tabouret, la joue et les lèvres chatouillées par de petits cheveux envolés du chignon de sa jolie cousine. Alors, comme désespérant de s'en débarrasser à force ouverte :

— Voyons, dit-elle, puisque vous ne voulez pas vous en aller, rendez-vous utile suivant vos moyens. Cherchez dans la corbeille, sur la petite table, un carnet... Très bien! Allons, je vois qu'on pourrait faire quelque chose de vous. A la chasse, vous rapporteriez parfaitement.

Elle lui mit la main sur l'épaule et le fit asseoir sur le tabouret, presque à ses pieds.

— Qu'est-ce que vous avez fait depuis un mois?

— J'ai pensé à vous.

— Ne me dites donc pas des bêtises qui traînent dans tous les livres français. Qu'est-ce que vous avez fait de vos actions des mines du Colorado?

— Vendues. Elles ont baissé depuis. J'ai acheté des actions de Pacific Mills, une gigantesque filature.

— Ça monte?

— Ça montera. J'en ai deux cents à cent trente-deux dollars, soit vingt-six mille dollars, en chiffre rond.

— Très bien! fit la jeune fille en dégageant sa main, armée d'un petit crayon, de l'étreinte passionnée de Télémaque. Je raye les Colorado et j'inscris les Pacific Mills. Vos terrains de la cent quarantième rue?

— Chère, murmura tout bas Télémaque en lui effleurant l'oreille de ses lèvres, ils ont doublé. J'en trouve soixante mille dollars.

— Vous feriez peut-être bien de les donner à ce prix, dit Sophy en tournant un peu la tête, ce qui fit prendre à sa joue, par rapport aux lèvres de Télémaque, la place précédemment occupée par son oreille. Et vous estimez votre part dans l'association avec ce vieux coquin de Pilchard?...

— Chère âme, le dernier inventaire nous attribuait à chacun douze mille deux cent quatre-vingt-six dollars quarante-huit cents; et l'année actuelle promet d'être un peu meilleure. Malheureusement..,

— Malheureusement?... interrogea Sophy en se reculant un peu.

— Ce vieux coquin de Jedediah, qui est pourtant rusé comme un opossum, s'est laissé emberlificoter de vingt mille livres de crédit à Cromby, de Liverpool, qui vient de se suicider.

— Oh! s'écria Sophy en se reculant tout à fait, comme indignée, cent mille dollars perdus!...

— Non, Darling; aventurés seulement, et pas plus que la plupart de nos placements. Cromby a dissimulé au moins cent mille livres. Nous savons où elles sont et nous ferons rendre gorge à ses complices.

Miss Sicely hochait la tête d'un air de doute.

— Sur mon honneur, Darling, je ne donnerais pas mes cinquante mille dollars pour trente mille comptant. Et, après tout, la maison Pilchard, Durkey and C° ne serait pas mise en faillite pour cent mille dollars. Et la maison Pilchard, Durkey and C° serait mise en faillite, que moi, Télémaque Durkey, je n'en garderais pas moins mes actions de Pacific Mills et mes terrains de la cent quarantième rue, qui doubleront encore d'ici à cinq ans.

— C'est vrai!... murmura Sophy avec un petit soupir flûté. Mais comment ferez-vous pour rentrer dans vos avances?

— Nous y rentrerons, soyez tranquille. Je vais à Liverpool pour cela. Nous y avons un agent très habile, et très honnête quand il se sent surveillé.

— Je comprends. Vous partez bientôt?

— Jeudi, c'est-à-dire dans trois jours.

— Et vous resterez longtemps?

— Qui peut prévoir la durée d'un procès?

— Alors, vous venez me dire adieu?... Eh bien, qu'est-ce que vous avez?

Le pauvre Télémaque faisait, en effet, la mine la plus piteuse du monde.

— Si vous me désespérez ainsi, murmura-t-il d'un air abattu, je peux bien vous dire adieu, car je ne vivrai pas pour vous revoir. Comment voulez-vous que je vive sans vous, de l'autre côté de l'Océan, pendant des mois, sans être sûr que vous m'aimez, que vous n'en aimez pas un autre?

— Vraiment, cela vous ferait tant de peine?

— Vous en doutez? C'est que vous ne m'aimez pas!

— Mais quand je vous aimerais, qu'y pourrais-je faire?

— Mon Dieu, le procès, une fois engagé, ne se jugera pas tout de suite. Nous aurions des semaines, des mois de liberté, pendant lesquels il me serait si doux de vous faire visiter Londres, Paris, la Suisse, l'Italie, tout ce que la vieille Europe possède qui vaille la peine d'être vu...

— Comment! Nous aurions?... Vous voudriez que je parte avec vous?

Télémaque, tout à fait à genoux, agita la tête plusieurs fois, de haut en bas, d'une façon très significative.

— Dans trois jours?

— *Love,* le R^d Stronghold, de Saint-Paul Chapel, nous mariera, s'il le faut, dans trois minutes.

Sophy Sicely partit d'un éclat de rire soudain, mais si frais, si velouté, d'une si pure résonnance de cristal, que le jeune homme ne pouvait se défendre d'en admirer le timbre exquis, encore qu'il lui déchirât le cœur. Mais le rire cessa aussi brusquement qu'il était venu. La jeune fille pencha un peu la tête, et une rougeur ardente couvrit ses joues. On eût dit une ravissante image de la confusion.

— *Love,* reprit Télémaque dont une lueur d'espoir ranimait le courage, *Love, Darling,* chère âme adorée!... me laisserez-vous partir ainsi?

Sa résolution de partir devait être bien arrêtée, car il avait, pour l'exprimer mieux, passé un bras autour de la taille de la jeune fille, et il l'attirait vers lui comme un promeneur fait d'une branche flexible dont l'extrémité balance au-dessus de sa tête une grappe de fleurs odorantes ou de fruits savoureux. La branche, c'est-à-dire le buste de Sophy Sicely, céda peu à peu sous cet amoureux effort, et sa joue se trouva de nouveau en contact avec les lèvres de Télémaque.

Cinq minutes plus tard, le jeune associé du vénérable Jedediah descendait l'escalier avec toutes les marques d'une joie délirante. Il faillit même se jeter par terre sur le palier du premier étage, en ébauchant quelques pas d'une gigue audacieuse.

— Elle est à moi!... murmura-t-il à plusieurs reprises, en se rattrapant à la rampe. Elle m'aime!... Le colonel Crofish est enfoncé... Angélique créature!

Et, tout en gravissant quatre à quatre l'escalier de bois de la station, pour profiter d'un train qui arrivait, quatorzième rue, il fredonnait avec enthousiasme :

[illegible]

Et, en descendant de wagon, à la station de Cotton Exchange, il donna un dollar à une vieille Irlandaise affamée qui mendiait pieds nus dans la boue, avec un chapeau à plumes à six étages.

III.

Le bureau de la « Swift and Sure Steam Navigation Company » s'ouvrait dans le bas de Broadway, tout près de là. Des affiches gigantesques annonçaient le départ du *California*, le plus beau, le plus grand, le plus riche, le plus magnifique, le plus sûr, le plus rapide, le plus insubmersible, le plus confortable, et, pour tout dire d'un mot, le plus américain paquebot qui eût été jamais lancé sur une mer quelconque de notre planète ou d'aucune autre. Sa vitesse était incomparable; sa cuisine, exquise; et son roulis, quand il daignait rouler, loin de donner naissance à cette horrible et odieuse indisposition généralement maudite sous le nom de mal de mer, procurait un léger et délicieux assoupissement, une rêverie charmante, d'où l'on devait sortir plus fort, plus actif, comme d'un séjour de villégiature ou d'un traitement de trois semaines aux eaux les plus renommées. Le tout certifié par une commission scientifico-navalo-artistico-médicale où figuraient des hommes comme le docteur Pillstrong, l'ingénieur Puffson, l'inventeur Katsbroth et autres célébrités.

— Désolé, monsieur, dit l'employé de la compagnie à Télémaque. Vous arrivez trop tard. La dernière cabine de première classe vient d'être retenue, par le télégraphe, pour un gentleman de San-Francisco qui roule, à l'heure qu'il est, depuis trois jours, et qui arrivera, s'il plaît à Dieu, quatre ou cinq heures avant le départ de notre bateau. Voulez-vous vous inscrire pour le cas où il déraillerait ou sauterait en route? Cela peut arriver. Sinon, je peux vous donner une cabine sur le *Kentucky*, entièrement pareil au *California*, qui part dans quinze jours. Nous avons déjà les deux tiers des places prises d'avance.

— Dans quinze jours, dit Télémaque, nos cent mille dollars seront bien compromis si je ne suis pas là pour surveiller maître Jakson. Que faire?

— Si votre compagnon de voyage était une dame, remarqua l'employé d'un air insinuant, je vous offrirais la « Chambre nuptiale ».

— Eh?... fit Télémaque. Vous dites?...

— Soyez assez bon pour jeter un coup d'œil sur ce prospectus, reprit l'employé en lui tendant une carte imprimée.

Télémaque prit et lut :

NUPTIAL ROOM

La plus délicieuse!
La plus logique!
La plus pratique!
La plus elegante!
La plus *sure*!
La plus magnifique!
La plus poétique!

La plus adorable manière, pour un couple de nouveaux mariés, de commencer la vie à deux et d'exécuter dans des conditions ravissantes l'indispensable Voyage de lune de miel!

La plus nationale et la plus digne de notre pays et de notre siècle!

Est, sans contredit, de s'embarquer sur le *California*, le *Kentucky* ou tout autre steamer de la « Swift and Sure Steam Navigation Company », en y retenant la merveilleuse et féerique

NUPTIAL ROOM,

cabine-palais, spécialement aménagée, meublée et pourvue de tout ce que peuvent rechercher, désirer, rêver deux êtres récemment unis par l'amour et le lien béni du mariage.

Service spécial. Personnel exercé. Vue splendide sur l'Océan. Prix extraordinairement modéré : 1500 dollars.

*Nota.* Par son aménagement luxueux et confortable, sa position au centre du navire, les précautions prises pour éviter tout balancement désagréable, la « Chambre nuptiale » mérite d'être particulièrement recommandée aux ladies obligées d'entreprendre un voyage malgré leur situation intéressante. Les docteurs Killman et Bringsdeath, attachés au *California* et au *Kentucky*, jouissent à juste titre d'une réputation universelle.

— Et nous nous chargeons de la presse! reprit l'employé, voyant Télémaque hésiter. C'est toujours flatteur et presque toujours utile de faire savoir au public qu'on ne regarde pas à 1500 dollars (et réellement c'est pour rien) pour voyager comme un prince ou plutôt comme les princes n'ont jamais voyagé. Que sont les yachts royaux et impériaux à côté du *California?*

— Tope! dit Télémaque, décidé par le dernier trait. Il n'y a rien de trop beau pour ma Sophy. Inscrivez « Mr. and Mrs Durkey, de la maison Pilchard, Durkey and C°, 18, Pearl street ». Et voilà un chèque de 1500 dollars.

— Nouveaux mariés?... demanda l'employé avec un sourire discret et malin à la fois, un sourire de première classe.

— Mariés le matin, deux heures avant le départ, à Saint-Paul Chapel, par le révérend D. Stronghold, expliqua Télémaque en se frottant les mains pendant que l'employé, souriant, prenait vivement des notes.

IV.

— Midi moins un quart! dit l'honorable Jedediah Pilchard après avoir consulté sa montre. Je prendrai la liberté de faire remarquer à mon ami Télémaque que son aimable fiancée est en retard de trois quarts d'heure.

Télémaque, énervé par l'attente, arpentait à grands pas le sanctuaire à peu près désert. Jedediah Pilchard, trois autres témoins, et le révérend D. Stronghold en habits sacerdotaux causaient politique à demi-voix. Sophy Sicely était positivement en retard de trois grands quarts d'heure.

— Nous sommes encore convenus de tout hier soir, déclara Télémaque en se rapprochant. Je lui offrais d'aller la prendre chez elle; c'est elle qui n'a pas voulu, pour savourer, m'a-t-elle dit, ses dernières minutes de liberté. Je vais lui envoyer un exprès, ou plutôt j'y vais moi-même!

— Garde-t'en bien!... dit Pilchard en le retenant. Elle arriverait pendant que tu serais parti. Tu sais bien que les femmes sont toujours en retard.

— Le jour de leur mariage, observa le révérend D. Stronghold, c'est comme une marque de plus de cette pudeur qui les rend si charmantes.

— L'essentiel, remarqua un des témoins, c'est que vous soyez à bord du *California* à deux heures précises. Je tiens de bonne source que le capitaine a fait un gros pari sur la durée de sa première traversée, et, comme le vent qui souffle est excellent, il ne veut pas en perdre une bouffée.

— Midi! fit Jedediah Pilchard en levant un doigt.

Tous firent silence pendant que l'horloge comptait lentement les douze coups. Télémaque fit mine de s'arracher les cheveux.

— Ne vous inquiétez donc pas comme cela, reprit le révérend d'un air paternel. En deux heures, au besoin, je me chargerais de marier toute une population. Allez! allez! Il n'y a pas de temps perdu. Qui sait si ces dernières minutes de célibat ne vous paraîtront pas un jour les plus belles de votre vie?

Mais, avant que l'amoureux impatient eût pu mesurer peut-être toute la profondeur de cette réflexion, la double porte rembourrée du sanctuaire s'ouvrit sous la main d'un « news-boy » brandissant une dépêche télégraphique.

— Grand Dieu! s'écria Télémaque pâlissant. Un malheur est arrivé!

— Le Seigneur sait mieux que nous ce qui nous convient, dit le révérend d'une voix onctueuse.

Cependant Télémaque, ayant rompu l'enveloppe, lisait la dépêche :

« Cher cousin, revu colonel Crofish. Avait revendu actions banque Minnesota avant baisse. Gagné quarante mille dollars. Craindrais pas faire votre bonheur. Partons ensemble pour Saratoga. Serons mariés ce soir. Bon voyage.

« Sophy Sicely. »

— Saratoga! s'écria Télémaque; j'y serai ce soir! Trois heures après eux! Je tuerai le colonel! Je...

— Arrêtez-le! s'écria le prudent Jedediah. Un homme qui songe à se battre pour une coquette quand il a cent mille dollars en danger ne saurait être dans son bon sens.

— Cher monsieur, dit le révérend D. Stronghold avec beaucoup de calme, tout en maintenant fermement le jeune homme par le collet de son habit, qu'allez-vous faire? Risquer votre vie et votre fortune, outre la colère du Seigneur? Allez, allez, dans quelque temps d'ici vous comprendrez combien le colonel Crofish a droit à votre reconnaissance.

Les trois autres témoins cherchèrent aussi à l'apaiser. Le temps passait; il fallait songer au départ du *California*. Télémaque, après quelques vains efforts pour échapper à ses amis, sentant au fond la justesse de leurs raisonnements, et d'ailleurs trop accablé pour leur résister, finit par se trouver sur le pont d'un magnifique steamer, rangé à quai dans son *pier* et dont la cloche sonnait déjà. On eut cependant le temps de boire encore une bouteille de champagne à l'heureuse traversée du voyageur et à la punition de l'ingrate Sophy. Jedediah Pilchard quitta le navire le dernier, au moment où on relevait la passerelle. Il voulait être sûr du départ de son associé.

Une fois en route, pensait-il, il aura huit jours pour cuver son désappointement, et dans huit jours il aura compris qu'une douzaine de Sophy Sicely ne valent pas le douzième de cent mille dollars.

Pendant que cet homme juste et craignant Dieu réfléchissait ainsi sagement sur le quai, Télémaque s'était laissé tomber sur un banc à claire-voie, insensible au curieux spectacle d'un paquebot en train de prendre la mer. Le chagrin, la fatigue et peut-être le champagne aidant, un engourdissement l'avait envahi qui ne tarda pas à se changer en profond sommeil.

Charles Lomon.

*(La fin au prochain numéro.)*

---

# PHILOSOPHIE

## Les origines

M. de Pressensé, connu surtout jusqu'à présent par ses travaux d'histoire et de polémique religieuse, vient de prendre place parmi les philosophes par ce livre sur *les Origines* où il traite de tous les grands problèmes de la philosophie actuelle et de la philosophie de tous les temps (1). Sans doute, dans l'ardeur de sa foi religieuse, il n'a pas toujours, même en un ouvrage de pure philosophie, laissé entièrement de côté la théologie; ses discours ne sont pas en tout point des *Discours laïques,* suivant le titre d'un ouvrage de M. Secretan qu'il aime à citer. Il lui arrive quelquefois, comme il le dit lui-même à propos du miracle, de nous transporter sur un tout autre terrain. Nous ne lui en ferons pas un crime, pas plus qu'à M. l'abbé de Broglie, qui, dans son grand ouvrage contre le positivisme, a combattu pour la même cause philosophique, non pas avec plus de chaleur et de conviction, mais avec plus de force et d'originalité. Il nous suffira d'écarter ici tout ce qui tient à la théologie pour nous en tenir au pur philosophique.

Le mérite de M. de Pressensé n'est pas tant d'avoir inventé des arguments nouveaux en faveur du spiritualisme que d'avoir recueilli partout les meilleurs et de les avoir présentés dans un ensemble et avec une clarté, avec une vivacité heureuse d'expressions et d'images qui leur donnent une force nouvelle. Loin d'ailleurs qu'il songe à s'attribuer ce qui ne lui appartient pas dans toute cette grande polémique, il indique presque à chaque page, avec une bonne foi littéraire et philosophique qui mérite d'être louée, tous les auteurs auxquels il fait des emprunts, sans craindre de multiplier peut-être un peu trop les citations qu'il en fait et les compliments qu'il leur adresse. La suite et la rigueur des raisonnements souffrent parfois quelque dommage du mélange de tant de pièces de diverses mains.

Quelles sont ces origines dont traite M. de Pressensé? Il ne s'agit pas des origines de telle ou telle race, de tel ou tel

(1) In-8°. Fischbacher, 33, rue de Seine.

peuple, mais des origines du monde, de l'humanité, de l'homme intellectuel et moral, qui sont bien autrement hautes et qui nous importent bien davantage. L'auteur, dans son vaste plan, embrasse la psychologie, la cosmologie, l'anthropologie, la religion et la morale. C'est une philosophie tout entière qui est profondément pénétrée dans toutes ses parties de l'idée et du sentiment de Dieu, de l'âme, de la liberté et du devoir; c'est une polémique continue contre les arguments, sous leur forme la dernière et la plus spécieuse, de tous ceux qui travaillent aujourd'hui à ébranler le théisme chrétien et les bases du spiritualisme. Il veut, dit-il dans la préface, donner le bulletin de cette bataille où sont engagés les plus grands intérêts de l'humanité. Loin de nous l'intention de le suivre partout dans cette mêlée, où nous-même nous avons aussi, selon nos forces, combattu pour la même cause, et de prétendre analyser toutes les questions et les discussions que soulèvent ces grands problèmes et dont aucune n'a échappé à l'auteur. Bornons-nous à faire connaître l'esprit de l'ouvrage et quelques-unes des principales solutions, celles d'où se déduisent toutes les autres et qui forment l'ensemble de la philosophie spiritualiste.

## I.

Avant d'interroger le monde sur ses origines, l'auteur, selon la vraie méthode psychologique, veut d'abord savoir ce que vaut notre instrument intellectuel. Ici il rencontre le positivisme de Comte, qui réduit la connaissance à des faits et des rapports de faits en supprimant les causes et les substances, et l'associationisme de Stuart Mill, ou de M. Taine, qui réduit l'âme à une suite, à une simple file d'états de conscience, sans un sujet actif et permanent en qui et par qui ils se produisent et se conservent. Comment concilier l'unité essentiellement requise pour toute connaissance, l'unité du *moi*, avec une conscience faite de pièces et de morceaux, de sensations associées ou même avec une hiérarchie de petites consciences? Pour n'être pas neuve, toute cette polémique ne nous semble ni moins forte ni moins concluante, et nous sommes tout à fait de l'avis de M. de Pressensé : « Un moi collectif est un non-sens. »

Ce sujet actif requis par tout fait de conscience, même par la dernière des sensations, pour réagir, pour se distinguer de ce qui n'est pas nous, ce sujet actif qui est nous-même, il semble encore moins permis aujourd'hui qu'au XVIII^e siècle de le méconnaître, après Maine de Biran, qui l'a mis en si grande lumière. M. de Pressensé fait honneur à Maine de Biran d'avoir trouvé, en descendant plus profondément dans la conscience, le *noumène* que Kant plaçait en dehors des limites de la connaissance, en même temps qu'il ruinait les fondements des doctrines sensualistes qui font de l'âme passive une simple association de phénomènes. Telle est d'ailleurs sa foi dans la liberté qu'avec M. Ollé Laprune, il fait jusqu'à un certain point l'athée responsable de son athéisme. La liberté en effet, selon lui, a un rôle essentiel dans l'appréhension de la certitude et de la vérité morale, de l'existence de Dieu et du devoir. La négation de la vérité morale est, dit-il, une négation du vouloir. La vue de la vérité dépend sans doute de l'intelligence; mais l'appréhension, l'adhésion dépend de la volonté qui va au-devant ou se refuse à la recevoir. De là suit, selon M. de Pressensé, la responsabilité morale de certaines erreurs, doctrine dont il ne faut pas abuser, bien qu'elle se fonde sur une analyse exacte des phénomènes de l'esprit humain.

Avec l'idée de cause et le principe de causalité, dont il défend la légitimité contre Hume et ses successeurs, l'auteur passe à la considération du monde et au problème cosmologique. Partout il y voit la finalité ou les traces d'une puissance formatrice intelligente. Il la voit dans le monde inorganique et bien plus encore dans le monde organique, où elle se montre si visible que, suivant une expression de Voltaire, il faut être un forcené pour la nier. Avec l'aide du beau livre de M. Janet sur *les Causes finales*, il la défend victorieusement, selon nous, contre les objections anciennes et nouvelles. Il montre que les causes finales bien entendues et le théisme se concilient parfaitement avec la science, et même avec la doctrine de l'évolution en si grand honneur aujourd'hui.

Il y a, en effet, plusieurs manières d'entendre l'évolution, les unes qui s'accommodent avec l'idée de finalité, les autres qui l'excluent. Dans le darwinisme, pure thèse de zoologie, laissant en dehors les questions métaphysiques de la cause et de l'origine, M. de Pressensé a raison de ne rien voir qui ne puisse se concilier avec le théisme. C'est une question purement scientifique dans laquelle la croyance à la finalité et à Dieu demeure désintéressée. On peut même dire que, loin d'exclure la finalité, l'évolution, qui est un progrès allant du mieux au mieux, en témoigne à un plus haut degré et la met en une plus vive lumière que des créations successives ou simultanées. Certes, la finalité éclate dans la structure de l'oiseau; mais dans l'œuf, d'où l'oiseau sortira, n'y a-t-il pas encore un degré de plus de finalité et de prévoyance?

Il n'en est pas de même du transformisme moniste d'Herbert Spencer, avec sa prétention de trancher la question de la cause et de l'origine et d'expliquer l'univers tout entier, depuis les nébuleuses jusqu'à l'homme, par un simple jeu de forces mécaniques. C'est le plus grand effort, dit l'auteur, qui ait été encore fait pour construire le monde en se passant de l'esprit. Mais que ce grand effort lui-même est impuissant! La chimie réussit à produire des principes immédiats de l'organisation, mais pas un seul organe, même le plus simple et le plus rudimentaire, pas même une cellule vivante, cet atome du monde organique. Tout peut bien, par après, se passer dans les êtres organisés suivant des lois physiques et chimiques; mais, avec Leibniz, avec Claude Bernard, il faut excepter le germe lui-même et cette idée directrice qui préside à tous ses développements. Entre le monde organique et le monde inorganique il y a la vie, grand *hiatus* que l'évolution toute seule ne peut franchir, surtout depuis la déroute des générations spontanées. C'est un point fondamental sur lequel l'auteur insiste dans la partie de son livre consacrée au problème anthropologique, où il étudie

non plus seulement l'instrument de la connaissance, mais l'homme dans sa totalité et dans les rapports du physique et du moral. Il cite contre les générations spontanées, non pas M. Pasteur, que son penchant aux doctrines spiritualistes rendrait peut-être suspect à quelques-uns, mais la vive et piquante réponse de M. Virchow, moins suspect de tendresse pour la théologie, à Hæckel, qui, dans le congrès de Munich de 1875, demandait l'introduction du darwinisme dans l'enseignement primaire :

« Avec le darwinisme la théorie de la génération spontanée est revenue sur l'eau ; je ne puis nier qu'il n'y ait quelque chose de séduisant à couronner ainsi la théorie de la descendance. Il y a quelque chose de satisfaisant à pouvoir admettre qu'un groupe d'atomes, carbone et $C^{ie}$, se soit, à un moment donné, séparé du charbon ordinaire, et, dans certaines circonstances, ait donné naissance à la première plasticule, et qu'il le fasse même encore aujourd'hui. On ne connaît pas, il est vrai, un seul fait positif qui établisse qu'une génération spontanée ait jamais eu lieu, qu'une masse inorganique, même de la société carbone et $C^{ie}$, se soit jamais transformée... Jamais M. Hæckel ne nous expliquera comment du sein de ce monde inorganique, où rien ne change, la vie peut apparaître. »

L'instinct, pas plus que la vie et l'organisation, ne s'explique sans un recours à des causes finales. On suppose que les instincts sont le résultat d'habitudes acquises, d'expériences accumulées pendant une longue suite de siècles et de générations. Cela peut être vrai de quelques instincts d'ordre secondaire; mais on oublie d'expliquer comment ont pu vivre les ancêtres de telle ou telle race jusqu'à ce que se soit formé tel ou tel instinct nécessaire à l'existence de leurs descendants. Il faut bien que les animaux, comme dit Sénèque, naissent avec cet instinct; sans quoi ils naîtraient en vain.

Un autre hiatus, non moins grand, non moins difficile à franchir, se présente dans l'évolution mentale entre les facultés de l'animal le plus intelligent et l'esprit de l'homme, non pas tel que le positivisme se plaît à le rabaisser et à le mutiler, mais tel qu'il est dans la réalité. M. de Pressensé, avec toute l'école spiritualiste, insiste sur ces hautes facultés de réflexion, d'abstraction, de généralisation, de conception de l'infini, de l'absolu et du devoir, qui le mettent hors de pair entre tous les autres êtres de notre monde. Même hiatus encore, en dépit de M. Espinas, entre les sociétés animales, même celles des vers de terre, et les sociétés humaines, seules vraiment dignes de ce nom.

Non content de cette réfutation par les faits, l'auteur s'attaque aux axiomes et aux grandes lois cosmiques sur lesquels prétend s'appuyer le transformisme de Spencer. Il ose concevoir quelques doutes sur la vérité du fameux axiome : « Rien ne se crée de rien, rien ne se perd », surtout sur la seconde partie. Nous aussi nous avouons humblement que nous avons quelque peine à comprendre que rien ne se perd, surtout en considérant les êtres animés. Chaque être animé, quel qu'il soit, est un principe, un foyer de force et de mouvement. Il se peut que les atomes soient toujours en même quantité dans l'univers; mais comment concevoir qu'il en soit de même des principes de vie? Que devient la force qui anime les êtres vivants quand ils périssent? Si dans leur somme totale il y en a un, même un seul, de plus ou de moins, à un moment donné, la somme de force de l'univers n'est-elle donc pas augmentée ou diminuée de quelque unité ?

M. de Pressensé n'est guère plus édifié par toutes ces prétendues lois *à priori* qui président à tout le système, telles que le passage de l'homogène à l'hétérogène, le rythme, la diffusion et la concentration, le progrès par la differenciation. A quoi d'ailleurs aboutissent dans Herbert Spencer toutes ces différenciations progressives, toutes ces savantes et laborieuses transformations? Le monde qui en est le résultat n'a pas d'autre destinée que d'être détruit; la dissolution universelle, voilà en effet le dernier mot de tout le système. Dans ces philosophes qui prétendent s'appuyer sur l'expérience, quel amas d'hypothèses arbitraires, qui dépassent de bien loin le fameux *clinamen* d'Épicure! Que de merveilleux triages, que de coups de baguette de fées, à défaut de la finalité! On se croirait parfois transporté dans le poème des *Métamorphoses* d'Ovide.

II.

La dernière partie du livre est consacrée à la morale et à la religion. M. de Pressensé combat l'empirisme en morale comme il l'a combattu dans la théorie de la connaissance. Il réfute à son tour, en faisant éloquemment appel à la raison et au cœur, la morale de l'intérêt et la morale du plaisir, liée, dit-il, à la philosophie de la sensation comme le fruit à l'arbre qui le porte. Sa critique devient surtout intéressante à l'égard des récents moralistes utilitaires, comme Stuart Mill ou H. Spencer, qui, rougissant en quelque sorte de la crudité du vieil utilitarisme de Bentham, ont essayé de le rajeunir en l'accommodant plus ou moins avec les sentiments élevés de la nature de l'homme et aux préceptes de la morale du devoir. Quelle n'est pas l'inconséquence de Stuart Mill faisant intervenir, non plus seulement la quantité, comme Bentham, mais la qualité, dans l'appréciation et la mesure du plaisir! A prendre la logique du système, toute règle fait absolument défaut pour distinguer les plaisirs d'après la qualité. Ils sont plus ou moins grands, plus ou moins durables, mais non plus ou moins dignes de l'homme, plus ou moins nobles, à moins de faire intervenir d'autres considérations que celle de l'utilité. De même, Herbert Spencer fait-il un vain effort pour déduire du principe de l'intérêt personnel celui de l'intérêt général, du dévouement à autrui, qui en est l'opposé et non la conséquence, quelque habiles que soient les détours par lesquels il s'efforce d'opérer cette transformation plus étonnante encore que toutes les autres à l'usage du transformisme.

La morale que défend M. de Pressensé est celle du devoir qu'une intuition morale révèle à notre conscience. En faveur de la conscience morale il invoque, non pas seulement les analyses des philosophes, mais les témoignages de la poésie et les cris du cœur humain. Nous lui reprocherons même de faire un peu trop grande la part du sentiment, même en

cette partie de son ouvrage qui d'ailleurs semble s'y prêter encore plus que les autres. Nous ne nous arrêterons qu'à son jugement sur la morale indépendante. Il distingue, mais il ne sépare pas la morale d'une conception de l'ordre général des choses, de la métaphysique et de la religion. Toutefois il est bien obligé de reconnaître (en quoi nous pensons comme lui) que la certitude morale est mieux fondée que la certitude métaphysique, et que le dogmatisme religieux et métaphysique a bien souvent couvert de ses ombres les plus épaisses (ce sont ces expressions) le dogmatisme moral plutôt que de l'éclairer. Vivre conformément à notre nature, non pas à cette nature qui nous est commune avec les animaux, mais à notre nature propre, c'est-à-dire aux hautes facultés, aux aspirations que nous avons seuls en partage, voilà, suivant nous, le principe direct, immédiat, à la portée de tous également, pourvu qu'ils soient des hommes, de la loi morale. Mais, si tel est le fondement de la loi morale, ce n'est pas à dire que tel en soit aussi le couronnement et que la morale n'ait pas besoin de quelque auxiliaire pour la fortifier dans les âmes. Nous ne contredirons certainement pas Stuart Mill, qui dit dans son *Essai sur la religion :* « Le sentiment de dépendre d'un être parfait a une grande influence sur la loi morale. »

Nous n'excluons donc pas, tant s'en faut, Dieu et la religion; mais ce qu'a dit M. de Pressensé lui-même, que « la loi morale prise en soi vient du dedans et non du dehors », nous l'affirmons plus nettement que lui et nous ne craignons pas de la faire un peu plus indépendante qu'il semble l'admettre. En dépit ou en dehors de tous les dogmes métaphysiques et religieux, plus ou moins sujets au doute et à la controverse, l'homme porte au dedans de lui sa loi, loi immuable comme la nature humaine elle-même, loi bien autrement claire et impérieuse qu'aucune autre déduite directement de la fin universelle des choses ou du sein même de Dieu. Dieu, sans doute, est le premier législateur; mais il ne nous manifeste sa loi que par la nature qu'il a donnée à l'homme.

Ces réserves faites, nous n'avons qu'à louer M. de Pressensé de la part qu'il fait à la religion dans les aspirations de l'homme et dans les secours dont il a besoin pour conformer sa vie à la notion du devoir. Nous ne pouvons aussi qu'approuver en général la haute et pure notion qu'il nous en donne. La religion vient du dedans, des notions de la raison, des sentiments du cœur, et non du dehors et de l'action de la nature extérieure, comme le prétendent les évolutionnistes. La religion n'est pas quelque chose de spécial; elle embrasse l'âme tout entière : toutes nos facultés aboutissent à Dieu; Dieu est le terme commun de toutes les avenues de l'âme. Elle n'est pas, dit encore l'auteur, quelque chose de spécial comme la dévotion. C'est la vie pour Dieu, avec Dieu et en Dieu. L'intuition de l'infini, non par la raison toute seule ou par le sentiment tout seul, mais à la fois par la raison spéculative, par la raison pratique et par le sentiment, l'union indissoluble du sentiment religieux et du sentiment moral, la foi en la vie future, l'attente de la rétribution, voilà, selon lui, les éléments essentiels dont la religion se compose, à considérer non plus la religion en soi, dans son essence même, mais la religion telle qu'elle s'est humainement réalisée. Il croit devoir y joindre l'idée d'une union à rétablir, d'un désordre à réparer, de l'expiation et du sacrifice, note tragique, dit-il, qui s'élève du fond de tous les sanctuaires. Il ne conçoit pas plus la société elle-même que la morale sans la religion. « Une démocratie athée et matérialiste, dit-il dans la préface, me fait l'effet d'un véritable enfer. » Combien donc ce philosophe si profondément spiritualiste et religieux ne doit-il pas souffrir de l'athéisme affiché, prêché et imposé par une démocratie sur laquelle d'abord il avait fondé sans doute de meilleures espérances?

Dans le plan si vaste qu'a embrassé M. de Pressensé, nous n'avons pu que rapidement indiquer quelques-unes de ses réponses aux objections qui ont cours aujourd'hui contre la philosophie spiritualiste; nous avons dû en passer sous silence un plus grand nombre encore, quoique non moins solides à notre avis, quoique appuyées sur les meilleurs raisonnements comme sur les meilleures autorités. Louons l'auteur, en terminant, d'avoir si bien plaidé cette grande cause du spiritualisme qui, quoi qu'on dise, est loin d'être perdue. Cette brillante plaidoirie se recommande sans doute par la science et les bonnes raisons, mais aussi par une foi ardente qui gagne à la fois l'esprit et le cœur. M. de Pressensé n'est pas seulement un habile défenseur du spiritualisme; il en est un véritable apôtre.

FRANCISQUE BOUILLIER.

---

# TUNISIE

## De Sousse à Kairouan (1)

Juin 1882.

### I.

Je reviens de Kairouan, la ville sainte, enchanté de mon expédition. Jeudi dernier, à six heures du soir, j'avais quitté la Goulette à bord du *la Valette*, l'un des moindres paquebots de la Compagnie transatlantique. Le lendemain matin, à six heures, ayant doublé le promontoire que, par antiphrase sans doute, on nomme le cap Bon, nous entrions en rade à Sousse.

Il n'y a point de port. Le débarcadère est formé de gros pieux recouverts de planches; il est très animé. Au milieu des tas d'alfas amoncelés se pressent des soldats et des marins français, des Arabes, des Maltais, des juifs. Des cantines fort achalandées garnissent les abords de cette « Joliette » en miniature. La ville, toute blanche dans sa ceinture de murailles crénelées, est couchée sur le flanc de la colline qui s'étend en pente douce jusqu'à la mer. C'est une ville arabe comme il y en a tant; elle a été maintes fois visitée, elle n'offre rien de très particulier. Quand le touriste, entrant par la porte de la Marine et passant au pied du Kasr-er-Ribat

(1) Voy. sur Sousse et Kairouan la *Revue* des 1er et 15 octobre 1881.

(ancien couvent fortifié), sera monté à la kasbah, que nos troupes occupent, et qu'il aura regardé de là-haut les minarets des mosquées, les terrasses silencieuses, l'écharpe d'oliviers qui borde le rivage frangé de sable fin, les bateaux à l'ancre, la mer blonde sous le ciel d'azur; quand il aura déjeuné à l'hôtel de France, l'une des plus confortables institutions dues à l'occupation, quand il aura pris deux ou trois tasses de café maure au Kaouat-el-Koubba, il aura tout vu, il pourra repartir.

Il aura tout vu, à moins qu'il ne soit archéologue. Il lui resterait alors à rechercher la trace des citernes, du théâtre, de l'amphithéâtre, du « Cothon » ou port de l'antique Hadrumète; car Sousse n'est autre chose, dit-on, que cette ancienne capitale de la Byzacène, fondée par les Phéniciens et colonisée par Trajan. Il aura tout vu, à moins qu'il ne lui prenne fantaisie d'entrer à l'église catholique pour y contempler, non pas un monument, mais un homme. Oui, c'est un homme que ce vieillard aux mains tremblantes, que ce moine qui se courbe aujourd'hui vers la tombe, satisfait d'avoir terminé son œuvre. Ancien maçon, il se mit en tête, il y a quelque trente ans, d'élever à Sousse, en plein pays musulman, un temple chrétien, et, pierre à pierre, il l'a construit. On lit sur cette figure ascétique, encadrée d'une barbe blanche et soyeuse, dans cet œil profond et limpide, une pensée et une volonté : voilà ce qui intéresse même un mécréant. L'homme fait corps avec l'église, il s'est logé dans cette carapace, il veut y mourir; il y a ménagé, avec des précautions enfantines, de petites chambres, des escaliers, des couloirs qui lui permettent de se glisser partout à la dérobée, de considérer son œuvre sans sortir de chez lui, d'en admirer naïvement les divers points de vue.

Je me trouvais chez « le Père » avec la directrice de l'école française, une religieuse que l'âge n'a point abattue et à qui la joie d'apercevoir des uniformes français et le drapeau tricolore a donné comme un regain de jeunesse et d'activité bienfaisante. On aura peine à se figurer chez nous qu'un ordre religieux puisse quelque part représenter la France et tressaillir de sentiments patriotiques. Il en est ainsi pourtant : j'en appelle à tous ceux qui ont voyagé en Orient. Pendant des années et jusqu'à ce jour l'enseignement de la langue nationale ne s'est perpétué à Sousse que grâce « aux bonnes sœurs ». Quelles que soient nos convictions, nos préférences personnelles, il y aurait iniquité à ne point constater le fait, ingratitude à n'en pas être touché. On pourra, suivant les circonstances, remplacer les communautés par des laïques plus instruits et qui sachent unir la résolution à la prudence; mais il serait impolitique et injuste de délaisser ou de décourager les ouvriers de la première heure, tant qu'ils resteront fidèles à la patrie.

Pauvre école française de Sousse, si longtemps abandonnée, sans « la mère directrice » que serait-elle devenue? Celle-ci racontait avec émotion et simplicité comment elle arriva sur cette plage inhospitalière, comment elle y a débuté, et souffert, et vécu. Mais peu à peu tout s'est arrangé : elle a pu annexer à son école une pharmacie, un petit hôpital, soigner les pauvres et les malades; c'est ainsi qu'elle a réussi à conquérir l'amitié et le respect des Arabes. Aujourd'hui tout va mieux d'un côté, mais pire de l'autre.

Les Italiens sont venus, et depuis peu ils ont fondé deux écoles, l'une de filles, l'autre de garçons. L'école française, du coup, a perdu beaucoup d'élèves. Comment les regagner? Et tandis que la vieille sœur inquiète disait ses peines, je me demandais ce que nous attendons en France pour venir en aide aux écoles françaises de Tunisie, et si nous croyons que, pour faire la conquête d'un pays, il suffit de l'occuper avec des soldats et des canons.

## II.

Cependant l'heure avait sonné de prendre le train de Kairouan. Après avoir dit adieu à M. Gandolphe, un Français obligeant et courageux dont la maison est depuis longtemps à la tête du commerce de Sousse, je regagnai la Marine.

La gare du chemin de fer est installée hors des murs, près du rivage et non loin du débarcadère maritime. Quand je parle d'une gare, n'allez pas vous imaginer qu'il y ait là une construction quelconque en pierre ou en brique, et encore moins une charpente en fer couverte de larges vitres. Si Littré, désirant connaître le sens le plus restreint et le plus étymologique du mot « gare », était venu à Sousse, il l'aurait définie : « Espace sablonneux, non clôturé, mais gardé par des sentinelles, où commence la voie ferrée et où les wagons sont remisés en plein air. »

Ces wagons méritent une description préliminaire. On les dirait taillés sur le modèle du tramway qui mène de la Porte-Maillot au Jardin d'acclimatation. Un double banc à dossier unique les divise dans le sens longitudinal en deux étroites plates-formes, de façon que les voyageurs, assis dos à dos, regardent tous la campagne, les uns à droite, les autres à gauche. Des montants en fer supportent une toiture légère d'où peuvent descendre, en se déroulant de chaque côté, des toiles de campement, unique abri en cas de pluie ou en cas de soleil — inutile d'ajouter lequel des deux est le plus fréquent.

Une chaîne s'accroche à l'avant; elle est tirée par un attelage de deux vigoureux chevaux d'artillerie, dont l'un est monté; le cavalier remplace le mécanicien, comme ses bêtes tiennent lieu de locomotive. Sur le wagon est un autre militaire, remplissant l'office de serre-frein : il dirige des deux mains une corde enroulée sur un cylindre cannelé qui, par un engrenage, modère à volonté la vitesse des roues de devant. Dans les descentes (et il y en a de raides), les chevaux devenant inutiles, on les décroche, et ils s'en vont alors traînant à grand bruit leur chaîne sur les cailloux et dans la poussière, galopant de leur côté, tandis que le wagon roule tout seul du sien.

On nous avait prédit au moins un déraillement. Rassurez-vous : nous arrivâmes sans encombre à destination. C'est que le wagon était peu chargé et que nos militaires, prudents par ordre, observent des précautions. Mais quand ils ont à conduire des trains de marchandises pesamment chargés et qu'ils se sentent abandonnés à eux-mêmes, ils s'en donnent

à cœur joie. Les descentes sont pour eux montagnes russes : ils lâchent tout, se laissent emporter à toute vitesse (sinon à toute vapeur) avec un enthousiasme enfantin, s'ingénient à remonter par la force acquise les pentes opposées à celles qu'ils ont descendues, franchissent ainsi des cols peu élevés; bref, font si bien qu'ils déraillent. Un coude trop brusque, un rail disjoint, le caillou malintentionné de quelque Arabe, un rien suffit à produire un « chambardement ». Heureux quand le matériel seul en souffre et que le major n'a pas à raccommoder quelques paires de jambes ou de bras cassés! Au début, on déraillait assez souvent, paraît-il. Une surveillance plus sévère et quelques bonnes leçons ont régularisé le service, écarté la malveillance indigène, calmé l'humeur trop joviale des troupiers et diminué de beaucoup le nombre des accidents.

Mais voici que les chevaux arrivent : la chaîne est accrochée, le serre-frein est à son poste, il est une heure et demie, un claquement de fouet, et l'on part. La voie, contournant la ville par le nord, gravit la colline et traverse le camp. C'est l'heure de la sieste : les soldats, forcés d'abandonner leurs tentes pendant le jour parce qu'elles sont trop chaudes, se sont étendus par groupes sous les oliviers; les uns dorment, les autres jouent; plus loin, un barbier improvisé rase ses camarades; ailleurs un sergent, s'essuyant le front, met au net ses écritures. Les chevaux piaffent, hennissent, ou sommeillent la tête basse, la plupart en plein soleil — mais ce sont des chevaux arabes.

En quelques tours de roue, le wagon perd bientôt de vue le camp et la ville. Sur notre gauche, un monument tout neuf et très simple rappelle l'œuvre accomplie par la 5e brigade. Nous dépassons les avant-postes, les grand'gardes; nous parvenons au bord du plateau, qui s'est relevé depuis la plage par un fort talus et s'étale désormais en nappe onduleuse dans l'intérieur des terres. Par-dessus les dômes argentés des oliviers la mer, bleue maintenant, étincelle, tachée de quelques voiles; une brise douce tempère l'ardeur du jour sans en amortir l'éclat; un vapeur aux flancs noirs, à la cheminée rouge, glisse vers le large; il regagne Bone ou Marseille, tandis que notre attelage, satisfait d'avoir monté sa première et sa plus longue côte, nous entraîne au grand trot vers l'occident. Les poteaux qui supportent le fil télégraphique défilent près de nous avec rapidité. Au nord, la silhouette aiguë du massif de Zaghouan se noie dans les vapeurs légères de l'horizon.

Des oliviers, encore des oliviers; çà et là des citernes en mauvais état, quelques-unes entièrement ruinées; des débris de murailles et des plis de terrain indiquant sans doute un ancien *castrum* romain; un plateau ondulé par des dépressions presque régulières, dirigées du sud au nord; un officier qui passe au galop escorté par son ordonnance; un Arabe immobile au bord d'un puits; à travers les branches, dans le lointain, l'esquisse fugitive de deux ou trois villages entourés de jardins; une terre excellente, presque partout en friche; un seuil rocheux, une brusque descente, et nous sommes à l'oued Laya, la première station. Nous avons fait d'une traite quatre bonnes lieues.

Il y a là, sur une hauteur, dans une propriété privée appartenant à un Européen, un camp entouré d'un mur de pierres sèches, des gourbis d'alfa pour les cantines et les demeures des officiers. Nos soldats ont même creusé dans le sol friable de la colline des abris frais, des grottes de troglodytes. La fumée des fourneaux de terre et l'odeur d'une cuisine substantielle montent lentement vers le ciel. Un vaste hangar en planches sert de poste avancé et garde la voie. On change de chevaux, et nous repartons sans avoir aperçu la rivière qui porte le nom d'oued Laya.

## III.

Il n'était pas loin de trois heures; la brise de mer n'était plus sensible; il commençait à faire vraiment chaud. Dans la plaine immense on ne rencontrait plus que de rares buissons où le jujubier domine. Nous traversions vers le troisième kilomètre, près d'un tumulus arrondi, les ruines éparses d'une cité qui a dû avoir jadis son importance, puis une véritable forêt d'artichauts de haute taille dont la fleur bleue épanouie paraissait boire avec délices les rayons du soleil. Le militaire qui dirigeait le wagon avec une crânerie toute parisienne nous fit remarquer que la température agissait même sur la voie ferrée. Celle-ci, en effet, n'est point assujettie à de solides madriers, ni garnie de coussinets qui ménagent un intervalle entre les rails placés bout à bout (précautions bonnes pour l'Europe); elle est construite d'après le système Decauville, beaucoup plus élémentaire; elle se compose d'un double ruban de fer relié de distance en distance par des armatures transversales en tôle. La dilatation des rails n'ayant pas été prévue, quand il fait chaud, ceux-ci, ne pouvant s'étendre en longueur, se déjètent à droite ou à gauche en détours fantaisistes ou, plus fréquemment, se bombent, « se gondolent » (pour employer le terme du métier). Oubliant leur devoir d'honnêtes rails, qui est le reposer à plat sur le sol, ils se relèvent avec une nonchalance toute orientale en arceaux, en ponts imprévus que l'on croirait de loin un effet du mirage, mais qui se trouvent appartenir, vus de près, au domaine de la simple réalité. Ces rails d'importation chrétienne, et dont le seul crime, après tout, était d'obéir en pays africain aux lois de notre physique, témoignaient d'ailleurs d'une résignation musulmane égale à leur entêtement. Le poids de notre véhicule les forçait à se courber sous nos roues; ils consentaient à nous livrer passage; mais ils reprenaient ensuite derrière nous, avec une tranquillité superbe, leurs attitudes insoumises et leurs poses d'insurgés.

Ils contribuèrent à égayer la route, qui m'eût paru monotone si elle n'avait eu l'attrait de la nouveauté. Le silence n'était interrompu que par le roulement de la voiture et le trot des chevaux. La solitude était presque absolue. J'ai noté comme un événement la vue d'une troupe d'Arabes moissonnant en gandoura et en turban un magnifique champ de blé, et la rencontre d'une solennelle caravane de chameaux chargés d'alfa. Dans les plaines même que nous traversions, l'alfa commençait à se montrer en touffes semblables à celles

de nos joncs, mais d'un vert plus terne et plus pâle. Des alouettes huppées venaient, en sautillant et en poussant de petits cris, jusqu'au bord de la voie pour nous regarder passer. Au loin, vers le couchant, se dessinaient de grandes montagnes bleues, les chaînes de l'Atlas tunisien. Un souffle chaud et lourd sortant des steppes nous apportait le parfum des plantes balsamiques.

C'est ainsi que nous arrivâmes à Hélong, la seconde station, ou plutôt le second relais. Il est situé en un lieu très découvert d'où le regard se promène librement de tous côtés (1). Un baraquement abrite la petite garnison. En cas d'alerte, un fortin circulaire entouré d'un fossé profond et admirablement aménagé pourrait lui servir de refuge. Toutes les approches sont minées et garnies de dynamite. Avis à messieurs les Arabes dissidents.

Au delà d'Hélong, le plateau, toujours ondulé, est couvert tantôt d'alfas, tantôt de chardons inutiles, car aucun âne n'est là pour les brouter. Bientôt de gracieux échassiers courant dans les hautes herbes, des grèbes, annoncent l'approche des marécages. Après plusieurs côtes, une longue descente ne tarde pas à étaler à nos pieds une vaste plaine rayée de verdure sombre au milieu de laquelle des lagunes miroitent au soleil. Le paysage s'anime. Des troupeaux de moutons paissent au bord de l'eau. Dans un champ de blé trop mûr piaille et s'agite une nuée innombrable d'oiseaux voraces qui font un vacarme assourdissant. Plus loin, toute une armée de figuiers de Barbarie dresse de grands bras tortus et épineux, chargés de colimaçons blancs. Un douar attiré sans doute par la récolte prochaine des figues a établi tout auprès ses tentes sombres. Mais pas une tête ne se montre; pas un enfant (chose rare) n'écarte pour nous voir l'étoffe noire et brune tissée en poil de chameau; les chiens mêmes dédaignent d'aboyer. Nous arrivons à Sidi el Hani (3e station), le seul point que la plupart des cartes indiquent entre Sousse et Kairouan. Il est situé à huit kilomètres seulement d'Hélong.

Sidi-el-Hani est le nom d'un marabout enterré là-bas sous la coupole blanche d'une koubba qui étincelle au-dessus du feuillage; une autre koubba, plus petite, l'avoisine. Est-ce bien un vrai feuillage que nous apercevons? Non, c'est encore une forêt de figuiers de Barbarie, dont la masse glauque a des lueurs d'acier et des reflets bleus. Elle enveloppe toute une colline semée de tombes pyramidales en pierre. A ses pieds dorment les eaux d'une de ces lagunes temporaires que les Arabes nomment *daya*. Une ceinture de joncs et de pâturages l'entourent; mais, tout au bord, les eaux déjà retirées en partie ont laissé une marge rougeâtre où la boue desséchée garde l'empreinte des troupeaux qui viennent boire chaque jour. Dans le lac même, qui aura disparu avant la fin de l'été, se dresse un pan de muraille antique dont les oiseaux ont fait leur citadelle. Sous le soleil de cinq heures, dont les rayons déjà obliques se brisent dans l'eau brume et allongent les ombres, le site, encadré par l'infini de l'horizon, est d'une ampleur, d'une tristesse, d'un éclat singuliers. On s'étonne de trouver la vie et le mouvement d'un campement dans cette solitude : les tentes, les chevaux, les gourbis, les canons sont groupés dans les cactus et au pied de la colline; il s'élève de ce village militaire un bruit confus de voix, d'armes, de piétinements, de marteaux, de clairons; des soldats lavent en chantant leur linge dans la daya. C'est ici que, le 25 mars dernier, une troupe de cavaliers ennemis partie de l'Enfida vint surprendre le poste alors peu nombreux; favorisés par la nuit, ils égorgèrent cinq *mercantis* et nous tuèrent trois hommes.

Tandis qu'on change de chevaux, l'officier de garde, qui a ordre de ne laisser passer personne sans vérification, prend nos noms et avertit par télégramme la station voisine. Le soldat qui monte en wagon comme serre-frein emporte avec lui son fusil et sa giberne, par mesure de précaution. Il ne faut pas, m'explique-t-il, être à la merci des maraudeurs. Peut-être en pourrait-on rencontrer dans ces parages.

Nous suivîmes quelque temps des yeux les cactus de Sidi-el-Hani; mais, quand nous eûmes dépassé une ruine isolée qui ressemble de loin à une tête de femme coiffée d'un chignon, ils disparurent entièrement. Le sol devint de plus en plus sablonneux, la végétation plus désertique. Tout à coup le frein de l'une de nos roues cassa; il fallut s'arrêter et prendre un parti. Je note l'incident parce qu'il montre bien quel est l'esprit ingénieux de nos soldats. Ils n'étaient que deux, le fantassin et le cavalier; ils n'avaient ni boulon, ni vis de rechange, ni bois, ni fer, ni outil quelconque, rien que leurs cinq doigts au bout de chaque main. Ils eurent bientôt vu qu'aucune réparation n'était possible et qu'on ne pouvait pourtant ni rester là, ni, sans déshonneur, faire la route à pied, encore moins retourner au camp. L'artilleur fit un signe à son camarade : en un clin d'œil le wagon fut soulevé, l'avant-train déboîté, retiré, retourné; la tige du frein démis fut tordue et retordue, brisée et supprimée. Un seul frein pouvait suffire pour diriger le véhicule. Tout remis en place, chacun reprit la sienne et nous partîmes à fond de train.

Déjà sur le fond embrasé du couchant, au pied des montagnes baignant dans une brume dorée, se dessinait une ligne noire, lointain profil de Kairouan. Entre la ville et nous s'étendait une mer d'herbes rousses tigrée de buissons de jujubiers aux feuilles dures et vernissées. Tout luisait sous les feux rasants du soleil, et nos yeux éblouis se perdaient dans cet incendie. Nous descendîmes peu à peu dans la cuvette d'une lagune dont l'argile fendue en tous sens et recoquillée se cachait à demi sous des bouquets de fleurs violettes, et nous atteignîmes vers six heures le petit poste de l'oued Zeroud, notre dernier relais. La rivière avait encore un peu d'eau. Nos deux chevaux, au lieu de marcher de front, étaient maintenant attelés à la suite l'un de l'autre; car la voie, fort étroite, est obligée de franchir un grand nombre de ponceaux de bois dans cette partie du trajet. Elle traverse un réseau confus de marécages entièrement inondés en hiver et qui rendent

(1) Aussi dit-on le *col* d'Hélong, bien qu'il n'y ait pas là de hauteurs assez marquées pour justifier cette expression. — Près du *col* d'Hélong est une citerne antique, parfaitement conservée, dont l'ouverture a vingt-huit mètres de diamètre. On ne l'aperçoit pas de la voie ferrée.

alors le chemin de fer presque impraticable. Ils étaient, en juin, au plus bas étiage, mais non encore tout à fait à sec. Nous les vîmes tantôt semés de flaques d'eau croupie (réservoir d'innombrables légions de grenouilles et de crapauds), tantôt boueux, tantôt couverts d'efflorescences salines, revêtus presque partout d'une végétation plus tenace que touffue : des herbes rêches, éparses comme les poils d'une barbe clairsemée; de grandes orties hérissées; des archipels de roseaux ou de tamarins aux fines aigrettes; des fenouils de haute taille étalant superbement au bout de leurs branches nues leurs ombelles dorées; ni gazon, ni arbre; ni ombre, ni fraîcheur.

La nuit allait venir. Nous avions hâte d'arriver, maintenant surtout que la cité sacrée, dont nous approchions rapidement, grandissait à chaque détour de la route. Nous ne la perdions de vue un instant que pour la revoir mieux. Elle ne se dissimulait derrière un pli du terrain que pour reparaître brusquement tout entière, seule et morne au sein du désert, découpée en grisaille sur le voile de vapeurs fauves dont le soleil s'enveloppait à son déclin.

Enfin le dernier pont résonna sous le sabot des chevaux; nous longeâmes un épais fourré de cactus; des cavaliers en burnous, appartenant aux goums indigènes et postés en éclaireurs, accoururent au galop pour nous regarder passer; et bientôt notre wagon s'arrêta au pied des hautes murailles. Nous étions à Kairouan (1).

## IV.

Je ne saurais dire combien nous avons été touchés du gracieux, du cordial accueil que nous reçûmes de l'autorité militaire à Kairouan. Je ne veux nommer ici personne, n'offenser aucun de nos hôtes par l'expression d'une gratitude indiscrète. Si du moins ces quelques lignes parviennent jusqu'à eux, ils sauront une fois de plus quels sentiments inaltérables nous leur gardons au fond de l'âme.

Grâce à eux, nous pûmes visiter en détail cette ville étrange dont l'accès, hier encore, était interdit aux Européens. Elle était pourtant connue dans son ensemble, ne fût-ce que par le voyage savant de M. V. Guérin. Mais aucun profane n'était admis dans les mosquées, fermées et comme murées avec un soin jaloux; on y pénètre aujourd'hui avec la permission du général qui commande à Kairouan et dans toute la province.

La mosquée « du Barbier » s'élève hors des murs, à un kilomètre de la porte de la kasbah. On entre d'abord dans un parvis carré dominé par un minaret, et de là dans une cour cloîtrée sur laquelle s'ouvrent de petites chambres réservées aux tolba. Un escalier mène ensuite à une salle revêtue de faïences et surmontée d'une coupole ouvragée, dentelée, fouillée avec une recherche infinie; des fenêtres bizarrement découpées, parées de vitraux éclatants, y projettent une lumière multicolore. Cette salle communique, à droite, avec une cour rectangulaire également ornée de faïences et garnie de sièges en bois; à gauche, avec une cour de même style, mais beaucoup plus vaste, dont les colonnes et les dalles sont de marbre. On arrive enfin à la chapelle mortuaire où repose le saint personnage qui eut jadis l'honneur de raser Mahomet. Les murailles, faïencées jusqu'à trois mètres environ du sol, sont peintes plus haut d'arabesques grossières se détachant en noir sur un fond blanchi à la chaux. Le tombeau, comme celui de tous les marabouts, est couvert de tentures; des drapeaux l'abritent de leurs plis soyeux; une grille le protège, surchargée d'amulettes et d'œufs d'autruche; tout autour sont étendus de riches tapis. Le luxe de ce sanctuaire, le silence absolu, le demi-jour qui y règnent sont bien faits pour inspirer un pieux recueillement aux pèlerins.

La grande mosquée ou « Djama Kebir », située dans l'angle nord-est de la ville, a un tout autre caractère. Elle m'a paru mériter son nom de « grande ». Une immense cour la précède, bordée à droite et à gauche de vastes galeries à deux nefs. D'un côté s'élève la tour carrée du minaret; à l'autre bout s'étend la mosquée elle-même avec ses quatre coupoles, dont deux grandes au centre et deux autres, de dimension plus modeste, aux extrémités. La porte, très haute, cintrée en fer à cheval et flanquée de deux portes du même style, mais plus petites, ouvre ses deux battants en bois admirablement sculptés, invitant les fidèles à la prière, tandis qu'une ligne de créneaux qui la domine, comme dans plusieurs de nos cathédrales romanes, semble de loin jeter une menace à l'ennemi. L'intérieur, de forme rectangulaire, divisé en huit nefs, vaguement éclairé par quelques baies étroites, étonne par le nombre des colonnes de toutes formes et de toutes nuances, inégalement groupées, dont la forêt se perd dans une pénombre qui en recule et en double les dimensions. On a compté, paraît-il, dans tout l'édifice, y compris le péristyle, jusqu'à six cent onze colonnes, toutes empruntées à d'anciens monuments romains. Le mihrab, en forme de niche, sculpté dans du plâtre bariolé, est encadré de deux colonnettes de marbre rouge veiné de blanc. La chaire, sorte de grand fauteuil auquel l'iman accède par un escalier droit d'une douzaine de marches, est formée de plaquettes de bois merveilleusement fouillées et retenues par des agrafes de cuivre. Il a fallu remplacer une de ces plaquettes, récemment soustraite par un visiteur peu délicat, qui n'est pas demeuré tout à fait inconnu. On montre près de là, dans une enceinte obscure couverte de nattes et de tapis et dont la porte est ornée de sculptures en stuc imitant la faïence, le tombeau où reposa, dit-on, le farouche Okba, le fondateur de Kairouan, avant que son corps ne fût transporté dans le Sahara algérien, près de l'oasis de Biskra. Au plafond pend un beau lustre de cristal dont les facettes étincellent. D'autres lustres, de forme hexagonale, supportent jusqu'à douze étages de légères galeries en bois dont les trous peuvent être garnis de cierges.

Dans la cour, nous remarquons un cadran solaire horizon-

(1) Le trajet total de Sousse à Kairouan est de 65 kilomètres. Nous les avions parcourus en sept heures : nous avions donc fait un peu plus de 9 kilomètres à l'heure. Il fallait trois jours autrefois pour se rendre, en caravane, d'une ville à l'autre.

tal en marbre, un puits vénérable dont la margelle a été usée par la corde de plusieurs générations de seaux, enfin l'orifice d'une citerne à laquelle aboutissent par des collecteurs, des pentes savamment ménagées et de petits escaliers en fer à cheval, toutes les eaux des pluies que Mahomet déverse sur les toits sacrés. Nous arrivons ainsi au pied de la tour carrée qui sert de minaret. Elle a été construite avec des matériaux antiques, car plusieurs larges pierres portant des inscriptions romaines contribuent à en assurer la base. A l'intérieur on distingue encore sur une dalle la figure de Jupiter lançant la foudre.

Nous montons. Des fenêtres étroites et carrées éclairent l'escalier jusqu'à la galerie crénelée du premier étage. Les murs sont épais, comme il convient à une forteresse. Un second étage, percé de larges ouvertures, mais couronné également de créneaux, s'élève en retraite sur le précédent. Le troisième, de dimensions beaucoup plus étroites que le second, regarde le ciel à travers un double rang de fenêtres et de lucarnes, et il est coiffé d'une calotte que surmonte elle-même un croissant triomphal.

On a, de la dernière terrasse de l'édifice, une vue aussi vaste qu'instructive. Le tour d'horizon forme un cercle parfait. A peine si au nord et à l'ouest le massif de Zaghouan et la chaîne de l'Atlas tellien viennent en rompre la monotonie. Ces profils lointains qu'on dirait émergés au-dessus d'une mer immobile ne font que mieux valoir l'horizontalité de la plaine. La ville forme un rectangle régulier, presque exactement orienté; les murailles, de brique, sont flanquées de distance en distance de tours rondes ou carrées; entre les murailles s'étalent les terrasses plates et blanches, semblables à un large bloc de craie criblé de trous obscurs qui sont les cours des maisons, et strié de fentes qui sont les rues. Çà et là se dressent des minarets ou des coupoles. Hors des murs, près de la mosquée « du Barbier », brille un étang artificiel, entouré de parapets croulants et dont l'eau croupie a pris une teinte verdâtre. C'est l'une des *fesguias* ou réservoirs que les anciens maîtres de Kairouan avaient creusés autour de la ville pour l'alimenter d'eau. Il sera nécessaire un jour ou l'autre de réparer ces précieux bassins et d'en rétablir la canalisation, car il n'y a ici ni source ni rivière, et il faut se résigner à boire l'eau des citernes. Au sud, près de la gare, se dresse un monticule que nous avions déjà remarqué en arrivant : on nous explique qu'il s'est exhaussé lentement depuis des siècles par l'amoncellement des ordures et des débris de toute sorte jetés hors de la cité. Il y a ainsi autour de Kairouan plusieurs de ces collines factices dont la formation ajoute un nouvel étage aux couches géologiques déjà connues.

C'étaient autant de fortins, d'ouvrages avancés protégeant la place. Ils n'ont point su pourtant la préserver du contact des armées infidèles; ils ont assisté impuissants à l'entrée de nos troupes. Il n'y eut alors ni bataille, ni coups de fusil, ni même simulacre de résistance. Devant l'attitude énergique du général Étienne, les notables s'empressèrent d'apporter les clefs de la ville sainte. De notre observatoire on s'aperçoit aisément qu'elle est bien gardée, que l'occupation est sérieuse et imposante. Des soldats nombreux vont et viennent le long des remparts; des chevaux piaffent, attachés en files profondes à des piquets fichés en terre; les tentes forment de divers côtés de blanches oasis; le clairon sonne... Est-ce illusion ou effet d'éloignement? Au lieu d'éclater joyeusement et d'éveiller les échos, sa voix grêle se perd, s'évapore dans l'espace. Vue ainsi de haut, nue et aride, sous un soleil implacable, au centre et comme au fond d'un steppe dont les bords se relèvent au loin vers le ciel, cette ville est morne; une grande tristesse pèse sur elle, une immobilité silencieuse l'enveloppe, sa blancheur aveuglante ressemble à un linceul; on croirait que notre armée monte la garde autour d'une nécropole.

## V.

La réalité, considérée de près, ne répond pas tout à fait à ce tableau aérien. Kairouan est habité. Les Kairouanais sont vivants et très vivants, mais ils entendent la vie à leur façon. Ils enferment soigneusement leurs femmes de peur qu'elles ne leur échappent et ne laissent sortir que les vieilles, empaquetées de haïks, la figure masquée d'un épais voile noir. Eux-mêmes marchent peu, bougent le moins possible, mènent une vie indolente et, paraît-il, fort dissolue; leurs chairs bouffies ont souvent des teintes maladives. On les croyait fanatiques : ce sont pour la plupart des dévots méticuleux, mais peu farouches; on redoutait leur esprit belliqueux : ce sont des marchands finassiers et hâbleurs, d'une politesse obséquieuse, d'une patience incommensurable, capables de dépenser en une seule journée, pour la vente d'une fréchia ou d'un flacon d'essence de rose, plus de diplomatie que n'en consomme en toute une année une chancellerie européenne. La population militaire, celle des Zlass, est tout autre, nous affirme-t-on; celle-là est énergique, fière, vindicative. Mais elle a émigré pour nous mieux combattre. Elle a laissé inoccupées nombre de maisons où l'autorité française a logé les officiers et une partie des troupes. Le général a fait sa résidence du « Dar el Bey », vaste logis mauresque dont plusieurs salles ont des plafonds en bois curieusement peints. La ville est transformée depuis notre arrivée. Les rues ont été nettoyées militairement; on leur a donné des noms français qui resplendissent au coin de chaque carrefour; la police est rigoureuse; la sécurité est parfaite.

Les Kairouanais n'avaient pas d'idée d'un tel gouvernement. Ils en sont enchantés. Nous sommes allés dans un café maure où quelques maigres fleurs en pot, œillets, géraniums, giroflées, rappelaient dans cette cité sans verdure et sans ombrage l'existence du règne végétal. Nous avons été accueillis avec des protestations d'amitié infinies. On nous a offert d'excellent café, semblable à celui d'Alger. Un improvisateur, accompagné d'un flûtiste dont l'instrument n'avait que cinq trous, nous a donné un échantillon de son talent — suppliant ironiquement Allah d'accorder au bey de Tunis assez d'argent pour payer la solde arriérée de ses troupes. Comment, à Kairouan, ne flatterait-on pas, ne béni-

rait-on pas les Français? D'abord, ils sont les plus forts (raison péremptoire qui, à la rigueur, dispenserait de toutes les autres); en second lieu, ils payent tout ce qu'ils consomment et ils payent bien, tandis qu'en Orient d'ordinaire celui qui peut prendre se garde bien de payer; enfin, depuis leur arrivée, tous les objets d'échange et toutes les denrées ont doublé et triplé de valeur. Aussi jouissons-nous d'une grande autorité morale. Tous les parents consentent maintenant à laisser vacciner leurs enfants, et ils les amènent d'eux-mêmes au major, les filles surtout, parce que les filles sont une marchandise (ils l'ont très bien compris) que la petite vérole déprécie particulièrement. On ouvrirait demain une école à Kairouan que tous les petits garçons y viendraient, et je ne suis pas bien sûr que les hommes d'âge ne voulussent point y venir aussi; car le ridicule, le respect humain sont choses presque inconnues en Afrique, et tous apprécient à merveille l'utilité qu'il y aurait pour eux à savoir le français. Est-ce admiration naïve? est-ce ingénieuse louange? Ils appellent notre langue « la langue des soldats », c'est-à-dire la langue des hommes, des braves. Une école française à Kairouan! Pourquoi pas?

Il est certain que toute création y est facile. Nous n'y sommes gênés ni par les « capitulations » ni par les consulats. Les voleurs, les assassins ne peuvent s'y réclamer de la protection des nations étrangères. L'ouverture d'une route et l'achat d'un coin de terre n'y peuvent amener de complications diplomatiques. Le pays est musulman, rien que musulman. Les Européens et, à plus forte raison, les israélites n'ont point encore la permission de s'établir dans la ville sainte.

## VI.

Dans le reste de la Régence et surtout à Tunis, la situation est plus complexe. De là des lenteurs, sinon des hésitations dans notre politique. Quant à la solution qui doit être adoptée tôt ou tard, elle apparaît clairement. Les indigènes l'attendent, la réclament. Nous avons assuré la tranquillité générale du pays; c'est un fait accompli; et, le jour où la plus grande partie de notre armée se retirera, elle sera aisément remplacée par les compagnies franches qu'on organise en ce moment. La sécurité particulière des voyageurs isolés est plus difficile à garantir dans des contrées demi-désertes où le brigandage a été durant des siècles une honorable profession; les attaques des maraudeurs deviennent cependant de plus en plus rares. Mais la justice, mais l'administration n'existent pas. Nos officiers sont assaillis par les supplications de plaideurs réclamant leur arbitrage, de contribuables implorant leur équité. Routes, fontaines, barrages, canaux, tout est à créer. Que la France abolisse, comme c'est son droit, la commission financière internationale; qu'elle prenne la Dette tunisienne à sa charge; qu'elle saisisse hardiment la haute direction des services publics, qu'elle les réorganise, et tous les Tunisiens la béniront. Des administrateurs de la valeur de M. Cambon et de M. le général Forgemol sauront, pour peu qu'on leur en donne le pouvoir, mener à bien cette œuvre de réparation et de salut. Il y aura sans doute des mécontents parmi les sectaires et les congréganistes entêtés de l'Islam; mais la majorité des indigènes juge les choses de sang-froid : elle sera favorable aux réformes et, si elle est trop inerte pour seconder efficacement les efforts des *Roumis*, elle est intelligente, on peut compter sur son approbation et ses applaudissements.

C'est ainsi que, causant à voix basse des affaires françaises de l'Afrique, nous respirions avec délices l'air du soir sur la terrasse, après une journée d'accablante chaleur. La nuit, sans lune, était d'un noir profond, mais constellée de myriades d'astres dont l'éclat n'était troublé par aucun scintillement. Une lumière diffuse, répandue partout et comme phosphorescente, permettait d'entrevoir d'autres terrasses avec des formes blanches doucement affaissées. Le repos universel n'était troublé que par la flûte du café maure accompagnant une sourde mélopée et par le hurlement des chacals. Soudain la tour de la grande mosquée projeta de brusques rayons qui déchiraient la vue. Le Zaghouan au nord, une autre montagne au midi lui répondirent. Nous assistions à une conversation muette entre les postes de télégraphie optique établis par notre armée d'un bout à l'autre de la Régence. Contraste saisissant que ces éclairs de la pensée européenne traversant l'espace et faisant pâlir les étoiles, avec l'immobilité orientale, alanguie dans un voluptueux recueillement, anéantie dans une contemplation vague, en harmonie avec cette nuit voilée qui s'endormait dans un silence religieux.

Cependant le phare de la Djama Kebir s'éteignit, le froid devenait vif, l'humidité dangereuse : nous rentrâmes. On dort mal dans des chambres qui ont conservé en partie l'air chaud du jour. Heureusement que la fatigue d'une journée bien employée est un merveilleux soporifique.

L'aube blanchissait à peine qu'un bruit éclatant nous réveilla. C'étaient les muezzins qui, du haut des nombreux minarets de Kairouan, invitaient les fidèles à la prière. Une voix sonore retentit seule d'abord et frappe tous les échos. Bientôt d'autres lui répondent et remplissent les airs; elles forment toutes ensemble un concert assourdissant. On croirait entendre tantôt un chœur de désespérés réclamant du secours, tantôt les commandements jetés à une nuée de cavaliers courant à la bataille, tantôt les hurlements d'une bande de loups. Mais peu à peu l'orchestre discordant s'apaise, éteint une à une ses notes farouches. La première voix se prolonge seule; elle s'élève, s'abaisse, s'arrête, meurt pour renaître soudain avec plus de force; elle se brise en gémissements, éclate en menaces ou s'amollit en supplications. Enfin elle s'affaisse graduellement et s'évanouit en murmures, en soupirs de moins en moins distincts, pour expirer dans un dernier cri.

Le soleil se leva pur et radieux, dissipant les dernières buées de la nuit. Les hirondelles fendaient l'air avec de petits cris de joie. Les notes alertes et mâles du clairon sonnaient la diane. Nous reprîmes place dans le wagonnet qui devait nous ramener à Sousse. Plusieurs de nos hôtes nous escortèrent longtemps sur leurs beaux chevaux à longue cri-

nière dont la queue balayait le sable. Après un dernier adieu, ils tournèrent bride, et bientôt nous les eûmes perdus de vue à travers les hautes herbes toutes brillantes de rosée.

P. Foncin.

---

## CAUSERIE LITTÉRAIRE

### I.

Commençons cette fois par un poète. La place d'honneur à Mgr Maurice Rollinat, le héros de la quinzaine! On sait qu'il a été découvert par Mme Sarah Bernhardt Damala, puis gratifié par un Aristarque obligeant d'un brevet de grand génie. C'est assez pour que les badauds s'arrêtent lorsqu'il passe et que les candides s'extasient sur ce jeune — il n'a pas encore cinquante ans — qui se révèle tout à coup avec tant d'éclat. Oui, une apparition bien montée, en effet : mise en scène, décors et accessoires, tout est très soigné. Voyez! le jeune poète ne feint pas de descendre de l'Olympe comme Mercure; il n'est pas enguirlandé de pampres comme Bacchus : le vieux jeu, cela! Bien plus dans le mouvement, il veut que l'on croie qu'il s'est échappé d'une maison de santé — section des agités, — et sur sa tête il a répandu un peu de fumier qu'il ne serait pas fâché de faire passer pour le fumier authentique de Job. Il a au pied droit une ancienne savate de Pétrus Borel, au pied gauche une botte éculée de Baudelaire. Ainsi chaussé, il exécute une danse saccadée et infernale qui rappelle à la fois la Grande-Chaumière d'il y a trente ans et la ronde macabre. S'arrête-t-il un moment pour souffler? Écoutez alors. D'une voix caverneuse il chante : « J'ai dit au fumier : Tu es mon père; à la vermine : Tu es ma mère et ma sœur! — Quoi? en vérité? » Oui, telle est sa prétention; il n'est pas de ceux qui tiennent à remonter aux croisades. Et puis, vous savez, ne prenez pas son arbre généalogique au sérieux. S'il dit cela, c'est parce que les camarades l'y ont engagé. La mode du jour. Et puis encore... Un malade, quoi! Oui, précisément, c'est sa névrose, la terrible et affreuse névrose, ses névroses même, car il en a une quantité. On ne parle que de cela à l'estaminet du *Chat-noir*, estaminet réaliste : *les Névroses* de Rollinat (1)!

Ah! ce *Chat-noir!* Il est bien coupable. C'est lui qui a fait de M. Rollinat un faux Pétrus Borel, une contrefaçon de Baudelaire. C'est là qu'on l'a dissuadé d'être

> Un moucheron d'une heure
> Qui veut pomper l'éternité,

ainsi qu'il appelle les idéalistes et les spiritualistes.

Et quelle mouche le *Chat-noir* a-t-il fait de M. Rollinat? Une mouche bleuâtre, pompant les viandes putréfiées, la matière en décomposition, une mouche de mauvais lieux. Voulez-vous toute ma pensée? Eh bien, c'était un bon jeune homme, ce M. Rollinat, et même bien doué. Son âme douce, tendre, sensible, n'était pas indifférente aux gracieux paysages de la contrée natale. Il aimait la nature, ses harmonies, ses concerts, ses riants tableaux. Il s'attendrissait à voir les jeunes poulains du Berri se presser contre leur maman avec effroi quand il passait dans le chemin creux. Le lièvre trottinant dans la rosée du matin lui disait quelque chose, et même il lui disait de très jolies choses, car nous trouvons quelques-unes de ces toiles rustiques — ses premiers essais — dans son musée des horreurs. Oui, un bon jeune homme, et une nature de poète. Mais voilà! Paris l'a perdu, et le *Chat noir*. C'est maintenant un Berrichon perverti. Il aurait pu suivre la voie première et, sans effort, dessiner de jolis tableaux frais et riants. Mais non, il a préféré se jeter à corps perdu dans l'horrible et l'atroce. Et à quels efforts il s'est condamné! Il a arrosé de ses sueurs le fumier qu'il fouille laborieusement. On souffre à le voir se donner tant de mal. Soyez sûr qu'il se bouche le nez quand il manipule la vermine et remue la pourriture. Il a l'air de dire : Si vous croyez que c'est pour mon plaisir! Pauvre monsieur! Mais la consigne est là, et il s'acharne. Non, vraiment, je le plains.

Cet effort n'est que trop sensible, hélas! Ce qui manque surtout à cette poésie vaseuse et purulente, c'est la facilité. Chaque strophe ressemble à une brochette d'asticots jaunâtres qui auraient été récoltés avec peine et empalés difficilement. Gluants et visqueux, ils glissaient sous les doigts; mais l'empaleur a tenu bon : Tu entreras, mon bel ami! Et ils sont entrés, en effet, plus ou moins éventrés et rendant un peu de leurs entrailles. Il n'y a pas que de ces brochettes nauséabondes; je signalais tout à l'heure les essais de jeunesse, qui ont un autre aspect, grâce à Dieu; mais il est évident que pour le poète et ses amis c'est l'horrible qui est le beau, et le nauséabond qui a du parfum. Je louerais ce qui n'est ni décomposé, ni cadavéreux, ni verdâtre, ni visqueux, que M. Rollinat m'en voudrait d'appeler l'attention sur ce qui n'est pas l'élément original de son œuvre. Savez-vous ce qui le blessera dans ma critique? C'est que je l'ai appelé bon jeune homme. Je l'ai dit cependant parce que je le crois vrai.

Si nous cherchons maintenant le procédé de cet art très laborieux et absolument factice, nous le trouverons dans l'emploi constant des images vulgaires, brutales, repoussantes même. L'idée ou le sentiment sont perpétuellement matérialisés et systématiquement enlaidis. Il semble que le poète prenne plaisir à arracher les ailes aux papillons quand il en attrape et à en faire ainsi des chenilles qu'il est ravi de voir ramper. Ajoutons cependant qu'on sent, malgré tout, l'artiste en ce que ce style, composé d'éléments si vulgaires, a néanmoins quelque éclat. Les mots de la langue la plus triviale arrivent à reluire, on ne sait comment. Et c'est pour cela qu'il me semble qu'en M. Rollinat il y avait un poète. Lui aussi était un papillon avant qu'on lui eût coupé les ailes. Qui sait? Ces ailes repousseront peut-être quelque jour. Et je tiens précisément, après avoir caractérisé sévèrement les

---

(1) Maurice Rollinat, *les Névroses*. — Paris, 1883. G. Charpentier.

pages dont il est fier, à citer l'une de celles dont il a un peu honte et qu'on n'a pas sans doute applaudies au *Chat-noir*. Voyez, par exemple, ce fragment de ballade sur les lézards verts :

> Quand le soleil dessèche et mord le paysage,
> On a l'œil ébloui par les bons lézards verts :
> Ils vont, longue émeraude, ayant corps et visage,
> Sur les tas de cailloux, sur les rocs entr'ouverts
> Et sur les hauts talus que la mousse a couverts.
> Ils sont stupéfiés par la température.
> Près d'eux maint oiselet, beau comme une peinture,
> File sur l'eau dormante et de mauvais conseil;
> Et le brin d'herbe étreint d'une frêle ceinture
> Leurs petits flancs peureux qui tremblent au soleil.

Cela n'est-il pas joli? Évidemment c'est la première manière de M. Rollinat, la manière du Berri. Il eût mieux aimé me voir citer, dans le genre de l'idylle, *la Vache et le taureau*. Ah! non, par exemple! — Outre certains coins de paysages assez frais, je remarque encore dans les pièces volontairement atroces certains rayons de soleil que le poète a laissés pénétrer par mégarde. Par moment, en effet, il a oublié le rôle et la consigne. C'est également cela qui me rassure. Peut-être la névrose ou les névroses de M. Rollinat n'est-elle pas ou ne sont-elles pas incurables.

II.

Les bêtes sont bien heureuses; les gens d'esprit s'y intéressent. Que dis-je, ils s'y intéressent? Ils chantent leur gloire, se réjouissent de leurs bonheurs ou pleurent sur leurs souffrances. Ils ne dédaignent même pas de pénétrer dans les moindres recoins de leur vie intime. Ainsi le marquis de Cherville, qui assiste à leur petit lever et va les surprendre au saut du lit. Venez voir avec moi *les bêtes en robe de chambre* (1), nous dit-il. Métaphore hardie, mais qui montre clairement que pour le marquis ces frères inférieurs sont bien, en effet, des frères. Et ne croyez pas à une de ces passions éphémères, toutes d'imagination, comme celles de Michelet, par exemple. Amoureux des oiseaux pendant un trimestre, Michelet n'y songeait même plus dès les premiers jours du trimestre suivant, qui était consacré aux insectes. La perdrix qui avait possédé son cœur, il l'accommodait aux choux; mais aussi, comme il s'attendrissait sur l'araignée et poussait des soupirs vers le cloporte! Non, l'affection du marquis de Cherville pour nos frères inférieurs est une sympathie plus calme; en revanche, elle est durable. Elle rappelle plutôt celle de La Fontaine, qui, lui aussi, aimait les bêtes, mais sans s'aveugler cependant sur leurs défauts ou leurs ridicules. Si Martin bâton intervenait quand l'âne s'avisait de faire le coquet et le galant : C'est bien fait, après tout, disait La Fontaine. De même le marquis de Cherville : bienveillant, mais juste.

N'étant pas aveuglé par la passion, il n'exagère jamais les mérites et les vertus des bêtes : à quoi bon humilier l'homme? Tout au plus pourrait-on l'accuser de quelques préférences pour certains de nos frères. Et pour lesquels? Pour ceux qui, même morts, continuent encore à nous rendre service. Et encore est-il plus sensible à l'agréable qu'à l'utile. Entre le veau et la bécasse, son choix est fait : le veau lui procure des bottes, oui; mais la blanquette, est-ce assez fade? tandis qu'avec la bécasse, monsieur, quels salmis! La bécasse d'automne surtout, car, pour celle du printemps, voyez quel dédain de gourmet déçu : « Elle a laissé sur les chemins, dit-il, le moelleux embonpoint, les finesses de fumet, la délicatesse de chair qui l'élevaient si haut dans notre estime. » Et il l'appellera durement « reine déchue et carcasse mal rembourrée ». N'y aurait-il pas un peu d'égoïsme dans la passion du marquis de Cherville? J'en ai grand'peur. Tout au moins est-ce un épicurien, un disciple de Brillat-Savarin, et qui n'oublie jamais l'heure du dîner. Je m'explique ainsi ses sévérités pour le coq, l'oiseau matinal cependant. Ah! il le malmène, ce sultan empanaché, faisant le beau dans son sérail et bruyamment fier de chacun de ses triomphes. Vous pourriez croire que c'est chez le marquis un peu de jalousie, qu'il jette sur le don Juan infatigable un regard d'envie : eh bien, non. S'il n'est pas tendre pour le coq, c'est que le coq ne l'est pas à la broche.

Aimant à bien vivre, le charmant épicurien veut que nos frères inférieurs vivent également bien. Aussi, avec quel dédain il s'exprime sur les systèmes de tel ou tel chimiste qui a découvert le moyen de nourrir les chevaux de fiacre sans les faire manger! Cette alimentation théorique le révolte. Et, cette fois, songez qu'il n'y a aucun intérêt personnel en jeu : le marquis de Cherville est partisan de l'hippophagie, mais pour les autres... J'en jurerais.

III.

Encore les bêtes. Si vous avez lu la première série de la *Zoologie morale* de M. Eugène Mouton (Mérinos), il suffit de vous annoncer que la seconde série vient de paraître (1) pour que vous vous donniez ce nouveau plaisir. M. Mouton n'est pas, au fond, un ami de la nature et des animaux comme le marquis de Cherville. Les bêtes lui sont un prétexte à des échappées humoristiques et des rêveries qui ont une certaine portée philosophique sous apparence de badinage. Philosophie quelque peu triste, désenchantante et désenchantée. Ce rire est souvent amer; dans cet *humour* il y a de l'humeur. M. Mouton n'est pas porté à voir en beau l'humanité : s'il a des sympathies pour les bêtes, c'est surtout parce qu'il les compare à nous. Ce qui fait l'originalité de toutes ses œuvres, c'est le sérieux dans la fiction et l'air convaincu dans l'invraisemblable. On en vient à se demander si ce monde imaginaire où il nous fait voyager n'est pas le monde réel. Ajoutez à cela ce contraste, que la fantaisie la plus hardie se présente toujours en un style grave, sévère même, un style de qualité supérieure, un style très savant où rien n'est laissé à l'impro-

1 Marquis G. de Cherville, *les bêtes en robe de chambre*. 1 vol. Paris, 1883. Firmin-Didot et Cie.

1 Eugène Mouton (Mérinos), *Zoologie morale*, seconde série. — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

visation et au hasard. Il semble que chaque mot ait été pesé et que la place qu'il occupe lui ait été assignée après mûre réflexion. Souvent un développement plein d'ampleur, presque de majesté ; puis un trait final qui le termine brusquement, et nous nous apercevons seulement alors que nous avions été dupes. C'est un style à surprises, comme celui de La Bruyère. Voyez, par exemple, les pages consacrées au lion. M. Mouton trace un tableau presque grandiose des plaines immenses où, dans l'herbe, dans le sable, dans la mousse, dans l'eau du marécage, sur les tiges et les feuilles des broussailles, vivent, s'agitent, aiment, souffrent, jouissent des myriades de petits êtres. Tout à coup la terre tremble; un grondement lointain retentit, puis s'approche; un souffle furieux passe, courbant et brisant tout. Toutes les petites créatures tremblent : elles voudraient fuir; il est trop tard! Le fléau arrive, il passe et bientôt il ne reste plus que des ruines et des cadavres. Quel est ce fléau dévastateur? Quels sont ces Attilas qui sèment la mort? Un troupeau de gazelles, les plus innocents et les plus timides des animaux, qui sont venues ce soir paître l'herbe de la prairie et que le lion dévorera demain.

Ailleurs, M. Mouton accumulera les images les plus fortes pour nous donner l'idée de conquérants qui ont pris possession d'un vaste empire par surprise. En vain leurs victimes font effort pour secouer cette tyrannie, il faut la subir, il faut souffrir; et ces conquérants, qui sont-ils? des puces. Ailleurs il vous fera frémir en vous exposant la théorie du *zoonite*. Vous croyiez jusqu'à présent qu'une mouche, une fourmi, une écrevisse constituaient un individu? Eh bien, non. Chacun de ces animaux est un assemblage de petits êtres distincts ayant leur vie propre, leur système nerveux personnel. Un animal est composé d'un nombre considérable d'animaux, et ainsi un buisson d'écrevisses est en réalité une forêt. Et nous, que sommes-nous alors? Un chapelet de zoonites, une chaîne dont chaque anneau est formé par un animal différent, fonctionnant pour son propre compte. Vous n'êtes donc pas un être, vous êtes une collection. Pour ma part, je résiste, tenant fort à ma personnalité. Oui, je résiste, mais par amour-propre plutôt que par conviction. Je ne vous cache pas que M. Mouton m'a inquiété. J'ai commencé par rire; puis je me suis tâté avec effroi. Ah! les zoonites dont est formé M. Mouton ont peut-être une individualité distincte; mais ils se concertent pour me faire une belle peur! Pardonnez-leur cependant, puisqu'ils se concertent aussi pour écrire des fantaisies très originales et très distinguées.

IV.

Venons à la *chimère d'amour* (1) dont s'est bercé le docteur Hiller, un utopiste allemand, rêve qui a fait le malheur de sa vie, à ce que nous raconte M. J. Vilbort. Pourquoi aussi écrivait-il des traités sur l'amour, le docteur Hiller? Pourquoi formulait-il d'ambitieuses théories? Pour lui, l'amour, c'était l'union toute spirituelle des âmes, union qui, une fois formée, demeurait impérissable, éternelle. Ah! le naïf docteur! Il s'est marié à une jeune et belle Française, et leurs âmes se sont unies, ce dont il est ravi, comme vous pensez. Oui, unies, mais à temps, pas à perpétuité, quoi qu'en eût dit sa théorie. Que voulez-vous? Il était bien bon, bien doux, ce candide rêveur, penché perpétuellement sur ses livres; mais, un beau jour, a passé par là un brillant officier. Et alors la Française s'est surprise à fredonner l'air d'Offenbach :

Ah! que j'aime les militaires!

Quoi! l'aimerais-je, en effet, cet officier qui a fait tant de conquêtes parmi les grandes et les petites dames? Non, c'est mon mari que j'aime, mon brave mari, mon honnête mari, la pudeur, la chasteté en personne. Ce qui m'attire vers cet officier, c'est qu'il y a là une âme à guerir, un égaré à ramener aux sentiers de la vertu. Ainsi se parlait à elle-même la Française, cherchant à se faire illusion jusqu'au jour où l'illusion n'a plus été possible. Chaque fois qu'il repasse, le beau Max, elle sent son cœur et tout son être voler vers lui. A l'instant où elle va succomber, elle se jette résolument dans le fleuve profond, où elle trouve la mort. Quant au docteur Hiller, qui avait suivi avec effroi les progrès de cette passion et qui était inconsolable de voir ses théories sur l'union impérissable des âmes ainsi démentie, il était devenu fou depuis quelque temps. M. Vilbort a entendu raconter cette histoire sur les bords du Danube et il nous l'a racontée à son tour. Je ne vois pas grand mal à cela. Si elle n'est pas d'un intérêt bien palpitant, si cette situation d'une femme qui se sent tentée d'abandonner ce qui est bon, mais terne, pour ce qui est moins vertueux, mais brillant, n'est pas de première fraîcheur, le récit comporte une leçon : c'est qu'il ne faut pas, en ménage, faire de théories et disserter sur l'amour.

MAXIME GAUCHER

(1) J. Vilbort, *la Chimère d'amour*. — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

## NOTES ET IMPRESSIONS

Je croyais que M. Ulbach parlerait du banquet offert l'autre semaine à Victor Hugo. Il y avait assisté comme ami du poète. C'est peut-être cette qualité qui l'a empêché de s'exprimer librement sur la manifestation à laquelle il a pris part. Moi qui n'y ai été mêlé qu'en qualité de simple admirateur, je puis dire que le dîner était mauvais et que la fête manquait d'émotion. D'abord on s'est mis à table à huit heures un quart, alors que le dîner était annoncé pour sept heures. Ce retard avait exaspéré les estomacs qui comptaient sur plus d'exactitude. On avait dit que Victor Hugo, ponctuel comme Louis XIV, arriverait de bonne heure pour pouvoir s'en retourner de même; en l'attendant, les convives se dévoraient des yeux.

Le maître est apparu enfin, ayant à son bras sa petite-fille Jeanne; derrière venait le petit Georges... Ah! ce petit Georges et cette petite Jeanne!... J'ai déjà eu l'occasion d'api-

toyer les lecteurs de la *Revue* sur la pénible situation de ces pauvres enfants condamnés par leur naissance à une perpétuelle apothéose. Ils font partie de la gloire de Victor Hugo, et à ce titre l'accompagnent chez les innombrables photographes qui répandent l'image du poète pensif entre deux petites têtes souriantes. Ne pouvant pas donner tort aux photographes, Jeanne et Georges sont obligés de sourire partout, comme sous l'objectif. Quelle torture !

Mais parlons du dîner. La truffe y jouait un rôle prépondérant et funeste. Ce cas n'est pas rare. Avez-vous observé que les mauvais cuisiniers se servent de la truffe pour masquer leur ignorance ou leur négligence ? Quand un plat est manqué, quand une sauce est défectueuse, le cuisinier y ajoute quelques rondelles ou débris de truffes qui doivent vous donner l'illusion d'une préparation savante. Mais ce n'est qu'une illusion.

La truffe inopportune est un meuble encombrant.

J'offre ce vers aux indignes marmitons qui nous ont si cruellement traités dans la soirée du 27 février 1883. Puissent-ils se le rappeler l'année prochaine, quand nous célébrerons le 82e anniversaire de la naissance de Victor Hugo !

En attendant, M. About a porté la santé du poète dans un *speech* qui a obtenu le plus vif succès. On a dit qu'après ce petit discours l'Académie n'avait plus qu'à appeler à elle le spirituel écrivain. Nous espérons bien qu'elle s'y décidera un jour. Mais on n'arrive à l'Académie qu'en passant sur le corps des hommes qu'on a chagrinés et qui se vengent en refusant de mourir. M. About a quelques-uns de ces immortels devant lui ; il finira par en avoir raison, et alors il pourra compter sur tous les autres... Qu'il ménage les autres !

*

Un journal qui accable Victor Hugo de son respect après lui avoir prodigué ses sarcasmes s'est plaint de n'avoir pas vu le gouvernement représenté à la table du « grandissime vieillard ». Il aurait voulu qu'à défaut d'un ministre ou de quelque autre personnage officiel, on déléguât le général Pittié.

Je demande grâce pour le général. Ses attaches semi-officielles, semi-littéraires, désignent déjà cet aimable homme pour une foule d'emplois qu'il a bien de la peine à tenir simultanément. Outre les devoirs de sa charge, il en a d'autres fort lourds à remplir. Tandis qu'il fait les honneurs de l'Élysée aux envoyés de Siam ou de Madagascar, les membres d'une académie de trouvères sollicitent son patronage. Il lui faut répondre à toutes les demandes d'invitation pour les bals de la Présidence. Grosse affaire. Et ce n'est pas tout. A quelles obligations le monde ne l'astreint-il pas ! Nul n'est plus recherché que lui ; on se l'arrache, positivement — tantôt comme poète, tantôt comme chef de la maison militaire du Président de la république, quelquefois *pour les deux !* Soyez sûrs qu'il n'aurait pas demandé mieux que de fêter avec nous les quatre-vingt un ans du Maître. Mais, à la même heure, il était sans doute obligé de recevoir des ambassadeurs ou d'écrire une nouvelle strophe du *Roman de la vingtième année* sur l'éventail de quelque douairière émule de Mme Desbordes-Valmore.

Voilà qui suffirait à expliquer l'absence du général au banquet de Victor Hugo.

*

Notre cher collaborateur M. J.-J. Weiss s'est installé en maître au feuilleton dramatique des *Débats*. Le voilà prince, lui aussi, comme l'autre J. J., qui régna à la même place.

Le premier acte de sa suzeraineté est de chercher noise à son puissant voisin du *Temps*, le seigneur Sarcey. Il le prend à partie au sujet de la vigoureuse campagne menée par le célèbre critique contre l'administration de la Comédie-Française. Dans un article débordant d'humour et de fine ironie, il signale la contradiction qui existe entre les réclamations de M. Sarcey demandant qu'on fasse jouer plus souvent les pensionnaires, et se plaignant lorsque ces jeunes artistes sont mis en possession des rôles réservés jusqu'alors aux sociétaires.

Mais M. Sarcey avait déjà reconnu lui-même, avec sa bonhomie habituelle, que ses deux thèses ne s'accordaient pas parfaitement. « C'est un tour qu'on me joue, s'est-il écrié ; on me donne plus que je n'avais demandé ; et, comme cela ne me va pas, j'ai l'air de ne pas savoir ce que je veux. »

En réalité, M. Sarcey sait très bien ce qu'il veut, et la Comédie-Française le sait aussi. Il ne s'agit pas de faire jouer les pensionnaires au détriment des sociétaires, et réciproquement, mais de combiner ces deux éléments, de façon à renouveler l'interprétation du répertoire sans la bouleverser. Maintenir les cadres et entourer les jeunes recrues de vieux soldats : c'est ce qu'on fait à l'armée, c'est ce que M. Sarcey voudrait qu'on fît plus souvent au Théâtre-Français.

Il n'en est rien. Tantôt, c'est la tête de troupe qui donne presque entièrement ; tantôt, c'est l'escouade des conscrits. Naturellement, lorsque ceux-ci se présentent seuls, on leur montre froide mine ; la sympathie du public ne va qu'aux noms connus, aux artistes dont la réputation est consacrée et qu'il applaudit de confiance. Pour les débutants, il se tient sur une réserve voisine du dédain ; les pauvres jeunes gens le sentent et en sont tout paralysés.

Faites jouer ces débutants avec les sociétaires : l'attitude du public sera bien différente. Il s'intéressera au jeune artiste qu'on aura jugé digne de paraître sur l'auguste scène du Théâtre-Français à côté des pontifes ; il le suivra d'un œil bienveillant et ne craindra pas de l'applaudir — ce qui doublera les forces du néophyte. J'ai assisté ainsi à une représentation dans laquelle un pensionnaire remplaçait son chef d'emploi subitement indisposé : le jeune comédien s'acquitta de son rôle à la satisfaction générale et fut applaudi presque autant que l'aurait été le maître dont il tenait la place. Eh bien, je suis persuadé que, jouant ce même rôle au milieu de pensionnaires comme lui, il n'aurait pas obtenu le quart des applaudissements qu'on lui prodiguait dans le premier cas.

Je ne suis donc pas pour Mlle Durand contre Mlle Reichemberg, ni pour Mlle Reichemberg contre Mlle Durand ; je suis pour Mlle Durand à côté de Mlle Reichemberg.

Mais pour le moment — soit qu'on veuille plaire à M. Sarcey, soit qu'on veuille lui déplaire — Mlle Reichemberg ne joue pas. Voilà ce qui me frappe surtout dans cette affaire et

ce qui frappera tout le monde. Mlle Reichemberg est une comédienne exquise : qu'on nous la rende! S'il faut pour cela que M. Sarcey fasse amende honorable aux pieds de M. Perrin, je l'engage à s'y précipiter tout de suite. La Critique sera un peu humiliée en sa personne; mais elle est déjà si malmenée, cette pauvre Critique, on la traite avec une telle désinvolture, que la considération dont elle jouit encore ne sera pas sensiblement diminuée.

***

Il n'a pas de chance, cette semaine, notre pauvre ami Sarcey. On le raille et on l'injurie maintenant, parce qu'il a prôné l'œuvre d'un jeune vaudevilliste qui vient d'échouer au théâtre du Palais-Royal. Si l'excellent critique s'était trompé, son crime ne serait pas bien grand; les journalistes et les auteurs attitrés qui repoussent indistinctement tous les manuscrits qu'on leur apporte ne sont pas exposés à de pareilles erreurs. Mais s'est-il même trompé? J'en doute, pour ma part — et j'en doute par le simple examen des faits racontés.

Que dit-on? Que M. Sarcey, ayant trouvé une idée de comédie dans la pièce en question, l'avait recommandée aux directeurs du Palais-Royal, lesquels avaient reçu cette pièce à la condition qu'elle serait remaniée par M. Gondinet. Eh bien, l'idée de comédie y était-elle? Tout est là.

— Elle y était! répondent les cent voix de la presse; seulement on n'en a pas tiré parti.

Ah! mais, pardon! ceci ne regarde plus M. Sarcey, qui n'est pas auteur dramatique et qui ne fait pas profession de remettre les vaudevilles sur pied. Le rebouteur assermenté auprès des directeurs de théâtre est le seul coupable, et il l'est d'autant plus qu'il a entraîné dans sa chute un malheureux innocent. « Quand Gondinet tombe, écrit un de ses amis, il *s'étale* complètement. » Comme c'est agréable pour le jeune homme qu'on avait accroché au spirituel auteur, et qui ne serait peut-être pas tombé ou qui serait tombé avec plus de grâce si on lui avait permis de marcher tout seul!

Il n'a plus qu'une ressource, ce jeune homme : c'est d'établir publiquement sa part de collaboration, comme l'auteur de *Monsieur le Ministre* vient de lui en donner l'exemple.

M. Jules Claretie, dédiant sa comédie à M. Alexandre Dumas, qui l'avait aidé à la parfaire, écrivait trop modestement : « La pièce est de moi; le succès est de vous. »

Que M. Debrit écrive à M. Gondinet : « La pièce m'appartenait; l'insuccès vous reste! »

***

Allons, inclinons-nous devant le nouveau style. Ce n'est pas seulement dans les romans à la mode qu'on en trouve des échantillons; les reporteurs l'adoptent à leur tour.

Voici l'extrait d'un article consacré à M. Gounod, qu'on est allé *interwiever* à domicile.

« Il porte une petite veste d'appartement, ample et chaude; autour de son cou puissant flotte, négligée et lâche, une cravate en soie rouge, qui *jette une note grave sur la blancheur de la flanelle.* »

Le rouge jetant une note grave!

Vous pensez si la flanelle a été surprise!

X...

## POLITIQUE EXTÉRIEURE

### LES EXTRADITIONS POLITIQUES.

On nous rendra cette justice que lorsqu'au mois de mai dernier la nouvelle se répandit de l'horrible attentat où venaient de périr deux nobles fils de l'Angleterre libérale, lord Cavendish et M. Burke, nous n'avons point atténué l'horreur que ce guet-apens nous inspirait. Nous n'en sommes que plus à l'aise pour dire toute notre pensée sur l'inquisition par trop sans-gêne que l'hospitalière Grande-Bretagne semble en humeur d'exercer dans ce pays-ci pour retrouver les coupables que sa police a eu la maladresse de laisser échapper. L'arrestation de MM. Byrn et John Walsh, l'espionnage en règle dont le député irlandais O'Kelly s'est plaint d'être l'objet à Paris, donnent à ce sujet une vive actualité.

Commençons par mettre hors de cause le gouvernement républicain lui-même. Quand nous nous plaignons que la France abaisse trop aisément les barrières de son droit d'hospitalité devant les recherches d'une nation qui se fait gloire d'offrir aux conspirateurs du monde entier un asile inviolable, ce n'est pas tel ou tel cabinet que nous incriminons, c'est la pratique même de notre administration, quelles que soient les mains qui la détiennent; mieux encore, c'est ce tour d'esprit de notre race auquel nous devons les indéracinables abus de l'arrestation préventive. L'ordre d'abord, la liberté et la sécurité individuelle ensuite. C'est ce qu'un ancien juge d'instruction nous exprimait crûment, il y a peu : « Un crime a lieu. Arrêtez premièrement tout le monde : cela fera toujours bon effet. » Quand cette manie ne s'exerce qu'à propos de faits d'ordre intérieur, c'est affaire entre nous, Français; mais quand elle s'emploie au profit d'une police étrangère, notre dignité nationale ne saurait ne point en souffrir. Aussi trouvons-nous d'accord, pour regretter les coups de filet que nos agents viennent d'opérer pour le compte de l'Angleterre, des journaux systématiquement hostiles à tout cabinet tempéré comme les organes d'extrême gauche, et des feuilles telles que le *XIXe Siècle,* absolument dévouées au cabinet du 21 février.

De quoi s'agit-il? De la complicité prétendue des Irlandais Byrn et John Walsh dans l'attentat de Phœnix-Park. Quels indices autorisent la conjecture de cette complicité? Nul autre que la délation d'un misérable entre les misérables qui, pour sauver sa vie et aussi gagner les quelque mille guinées promises aux dénonciateurs, s'est transformé, d'accusé qu'il était, en témoin à charge contre les fanatiques qu'il avait enrégimentés pour le meurtre. Byrn, à vrai dire, ne paraît pas devoir être tenu longtemps en suspicion. Membre de la Ligue agraire, il l'est; ennemi des *land lords,* partisan du *no-rent,* oui, sans doute, il l'est aussi; mais compromis dans la tragédie de Dublin, non pas; et ce qui le prouve, c'est le grand nombre d'*affidavits* (ou témoignages déposés devant un magistrat *ad hoc* sous la foi du serment) fournis et par des députés du parlement et par d'autres personnes hono-

rables qui déclarent avoir aperçu l'inculpé à Londres le 6 mai, c'est-à-dire le jour même où il est accusé d'avoir, à Dublin, concouru à l'assassinat.

Quant à John Walsh, qui vient d'être arrêté au Havre, sa situation est plus critique. La justice anglaise a cru reconnaître en lui ce Walsh dont le délateur Carey a donné, devant le tribunal informateur, le signalement; à moins, il est vrai, que ce ne soit plutôt le fantastique *Numéro 1,* ce personnage dont la main apparaît partout dans les forfaits agraires, mais dont le visage ne se trahit nulle part. — Mais, demanderez-vous, comment se fait-il que la justice anglaise, ayant des soupçons sur ce Walsh, ne l'ait pas au plus vite, selon l'argot des prisons, « mis à l'ombre »? Écoutons le *Times,* dont la naïve explication nous est ici d'un secours inestimable :

« Selon un racontar, dit le journal de la Cité, un étranger suspect avait été remarqué à Rochdale. On l'observa de près. Ses mouvements n'apportèrent aucune explication satisfaisante de sa présence dans la ville, et la police se mit à le surveiller. Il s'aperçut sans doute de l'attention dont il était l'objet et disparut soudain de ses parages habituels. Son absence fut tenue pour plus suspecte que n'avait été sa présence; la police se mit à inspecter les appartements qu'il venait de quitter. Alors fut découverte, dit-on, une énorme correspondance qui l'impliquait en toute évidence dans le double meurtre de Phœnix-Park. On suivit sa piste le long du Canal; et il a été arrêté en France. Jusque-là c'est fort bien; mais il eût mieux valu de beaucoup qu'il fut appréhendé sur notre sol. Sans nul doute la loi anglaise donne d'incomparables avantages au conspirateur pour échapper à la justice; mais, même en admettant qu'il fût impossible de fouiller les chambres avant son départ, il peut sembler qu'une surveillance suffisante de ses mouvements aurait, selon bien des vraisemblances, pût mettre la police en possession de sa correspondance abandonnée, assez à temps pour l'empêcher de s'éloigner de nos rivages. »

Tout ce morceau, et la narration par laquelle il débute, et les réflexions qui le terminent, nous paraît un bijou. Ainsi voilà un homme que la justice anglaise soupçonne, qu'elle suit, qu'elle observe, mais sur qui elle n'a garde de faire trop hâtivement main basse. Bien plus, entreprendre des perquisitions à son domicile serait une témérité que la loi britannique n'autorise pas à la légère. Il passe le Canal : tout se simplifie, et, selon le laconisme admirable du journal, « en France, il fut arrêté ». Oh! là point de lenteurs, point de formalités traînantes! « Il fut arrêté », sans plus de formes.

M. O'Kelly, lui, n'a pas été arrêté, ce qui eût paru un peu vif. Mais, en retour, ni ses collègues du *home-rule* parlementaire, ni lui, ne peuvent traverser Paris sans s'y voir épiés, traqués de la belle manière. L'autre jour, se rendant aux bureaux d'un journal d'extrême gauche, il se lasse enfin de cette obstination à l'espionner et saisit au collet, en l'interpellant comme il mérite, son trop zélé observateur. La foule s'ameute; même il fait signe à un gardien de la paix. De sorte que l'on a pensé voir ce piquant spectacle : un agent de police menant au poste un mouchard. Tous ces faits, disons-le bien haut, sont profondément douloureux pour notre fierté républicaine.

On objecte que nous sommes liés par un récent traité d'extradition conclu entre Paris et Londres. On ajoute que, l'extradition ayant lieu chez nous par voie administrative, notre gouvernement ne peut se dispenser au moins de happer au collet les suspects qu'on lui signale, sauf à les relâcher ensuite si les présomptions ne sont point concluantes. Il y aurait bien à dire là-dessus. Sans nous prononcer entre le système actuellement en vigueur et celui que préconise au contraire, au quai d'Orsay, M. Billot, si favorable au mode d'extradition de par l'autorité judiciaire, nous pourrions remarquer qu'il est souverainement imprudent de lever par des mesures trop zélées des incidents gros d'orages, qu'on laissera tomber ensuite, au plus vif dépit de la chancellerie plaignante. Que l'on se souvienne de l'affaire Hartmann!

Mais n'insistons pas sur les faciles stratagèmes qu'un machiavélisme des plus anodins fournirait à l'autorité administrative pour éluder des requêtes épineuses. Avant tout, n'est-on pas d'accord que l'extradition ne saurait avoir lieu pour des actes politiques? Avant d'arrêter, il faut donc avoir d'abord tranché cette question : De quelle nature est l'acte auquel l'inculpé a ou n'a pas pris part? politique ou de droit commun?

Dans l'espèce, le doute n'est pas permis. Si nous pouvions éprouver quelques hésitations, l'Angleterre elle-même se chargerait vite, par son exemple, de les faire cesser. On a rappelé avec beaucoup de raison l'obstination traditionnelle qu'elle mit à ne point livrer, soit à l'empire le docteur Bernard, soit au gouvernement de Versailles les vandales de la Commune. Ce que l'on sait moins à propos du premier fait, c'est que lord Palmerston, premier ministre de la reine, au faîte de la popularité et en dépit de son prestige parlementaire, fut forcé par le courant irrésistible de l'opinion de revenir sur la promesse qu'il avait faite à Napoléon III de lui livrer le complice d'Orsini. A qui persuadera-t-on que fusiller des généraux sans défense, un sénateur, un archevêque, soient des faits politiques, que politique aussi soit la bombe lancée sur un empereur, mais que frapper au cœur un secrétaire d'État et un vice-roi soit un acte de droit commun?

Cet acte est barbare, horrible, abominable; qui le nie? Mais enfin ceux qui l'ont commis ne poursuivaient en cela ni un intérêt de cupidité personnelle ni un but de vengeance privée. Ils agissaient comme à l'état de nature, parce qu'ils prétendaient ramener à la nature une province engrenée dans un mécanisme de civilisation qui ne leur inspire que haine; ils combattent, en sauvages, au couteau, les fils des envahisseurs du temps d'Élisabeth. Les moyens absurdement sanguinaires qu'ils emploient, on peut les maudire, les exécrer, mais nullement les imputer à la scélératesse vulgaire, comme d'un Troppmann ou d'un Lefroy. Si encore il s'agissait de crimes analogues à ceux que les anarchistes ont commis en Belgique ou en Espagne et qu'en ces deux pays les tribunaux instruisent actuellement, il serait permis d'estimer que de tels forfaits intéressent l'ordre social tout entier, car c'est la société elle-même, quelque pavillon qu'elle arbore, que menace la conspiration noire. Il y aurait à une solidarité des gouvernements dans la répression une apparence de commune préservation. Mais ici rien de tel.

L'Irlande est un cas unique, sans analogie d'aucune sorte avec aucune contrée du continent. Formidable y est le soulèvement agraire, parce que formidable y a pesé le despotisme agraire. Le gouvernement anglais prétend réduire par la terreur des gibets la Ligue indomptable qu'il a vainement essayé d'apaiser à force de concessions : libre à lui d'espérer. Mais la France n'est pas, que l'on sache, la cinquième province du Royaume-Uni, et il serait temps de comprendre enfin à Westminster que les bills suspendant l'*habeas corpus* n'obligent pas la France républicaine.

GEORGES LYON.

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Sénat.* — Le Sénat a adopté, dans sa séance du 3 mars, une loi qui organise la juridiction française en Tunisie. On sait que la difficulté provient des anciennes capitulations, d'après lesquelles les contestations doivent être portées devant le consul de la nation à laquelle appartient le défendeur. Il sera facile d'obtenir du bey qu'il soumette les sujets de la Régence à la justice française et il est probable qu'ils ne perdront pas au change. En ce qui concerne les étrangers résidant en Tunisie, il résulte des explications fournies par le ministre des affaires étrangères, sur la demande de M. le duc de Broglie, qu'il faut obtenir des autres puissances qu'elles renoncent à la juridiction de leurs consuls maintenant qu'elles sont assurées de trouver en Tunisie une juridiction française offrant toutes les garanties. Les négociations sont en bonne voie. M. le comte de Saint-Vallier paraît même croire qu'il n'y a là qu'une question de courtoisie diplomatique et que le régime des capitulations doit tomber de lui-même devant le fait de l'occupation française.

On a ensuite commencé la discussion du projet de loi relatif au droit d'association. M. Jules Simon a soutenu, au nom de la commission, le principe de la liberté égale pour tous; il a été soutenu par M. Chesnelong, mais vivement combattu par MM. Corbon, Tolain, Clamageran et le ministre de l'intérieur, qui veulent excepter du bénéfice de la loi les congrégations religieuses et, moyennant cette exception, étendre davantage la liberté accordée aux autres associations. Finalement le Sénat a repoussé l'article 1er qui contenait le principe du projet de la commission, et le gouvernement a annoncé qu'il préparait un projet de loi sur le contrat d'association.

M. Lalanne a été élu sénateur inamovible en remplacement du général Chanzy, par 156 voix sur 192 votants.

*Chambre des députés.* — Dans la séance du 3 mars, la Chambre a adopté en première lecture un projet de canal destiné à relier la région houillère du nord à Paris, afin de soutenir la concurrence anglaise quand l'approfondissement de la Seine permettra d'amener à bas prix sur le marché de Paris les charbons anglais. M. Girault (du Cher) s'y est opposé : il trouve qu'on fait tout pour le Nord. M. Laroche-Joubert, plus radical, ne veut pas de canaux du tout et soutient qu'ils coûtent plus cher que les chemins de fer.

Les séances du 5 et du 6 ont été consacrées à la grosse question de la revision de la Constitution. Le gouvernement se trouvait dans une situation assez difficile : sachant que la revision n'aurait actuellement aucune chance d'être accueillie par le Sénat et ne voulant pas la demander sans quelque espoir de l'obtenir, il conseillait d'attendre jusqu'à 1885; mais il avait à faire accepter cet ajournement par une majorité dont plus de 300 membres avaient mis la revision dans leur programme. Il est heureusement sorti de ce pas en faisant voter par 302 voix contre 166 une résolution ainsi conçue :

« La Chambre, confiante dans les déclarations du gouver-« nement relatives à la revision des lois constitutionnelles, « déclare qu'il n'y a pas lieu de prendre en considération les « propositions de MM. Barodet et Andrieux ».

La Chambre a ensuite abordé le projet de loi sur la responsabilité des accidents qui arrivent aux ouvriers.

*Nécrologie.* — Le 5 mars, mort de M. Tisserand, député du Puy-de-Dôme.

## L'ostracisme à Athènes

Chez les Athéniens tout était jeux. En politique, jeux de coquille et de fève surtout. Celle-ci portait les favoris du peuple aux honneurs, aux plus hautes magistratures de la république; celle-là conduisait droit en exil ces mêmes hommes, les élus de la fève, quand on ne voulait plus d'eux. En ce temps-là il eût fallu un Marivaux pour mettre sur la scène de pareils jeux de hasard; par malheur, ce fut Socrate qui éleva la voix contre l'institution de la fève, et Socrate paya cher ses audaces.

Dans la *Revue des Deux Mondes,* M. Henry Houssaye a récemment dénoncé tout ce que les jeux de la coquille lui paraissent avoir eu d'arbitraire et d'odieux. Son article nous a donné l'envie de rouvrir notre vieux Plutarque, celui que Chrysale jugeait tout juste bon à mettre ses rabats, et qui n'est rien moins que le Plutarque traduit par Amyot. C'est surtout de ce charmant auteur que Boileau aurait pu dire : Amyot

Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.

On objecte « les deux mille endroits et plus où Amyot a perverti le sens de l'auteur », au dire de Méziriac; mais c'est ici qu'il faut protester.

Après les thèses brillantes du regretté Charles Graux, après la mise en lumière du manuscrit de Plutarque conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid, on ne peut plus faire ce reproche à Amyot (1). Il est enfin reconnu et établi qu'Amyot, pour sa traduction, s'est servi de textes grecs beaucoup plus exacts que ceux qui parurent dans la suite. Ainsi ce sont les mauvais textes qui ont fait croire aux fameux deux mille contresens; et maintenant il se trouve que les Méziriac, les Dacier et tous ceux qui ont marché sur leurs pas avec la prétention de rectifier, d'éclaircir, d'amender Amyot, se sont eux-mêmes fourvoyés et ont commis les contresens qu'ils imputaient à notre vieux traducteur.

M. Henry Houssaye nous explique pourquoi l'Assemblée (*ekklesia*) votait non sur le Pnyx, mais dans l'Agora, quand il s'agissait de « faire parler les coquilles »; puis il ajoute : « Il fallait un *minimum* de six mille suffrages exprimés contre la même personne pour que le décret d'ostra-

(1) Voy., outre la thèse : *De Plutarchi codice manuscripto Matritensi, injuriâ neglecto,* le volume des *Archives des Missions* (1881), rapport de M. Ch. Graux sur sa deuxième mission en Espagne.

cisme eût lieu. » Est-ce bien exact? Ouvrons Plutarque, et relisons la scène du vote d'après Amyot :

« Chasque citoïen apportoit une coquille sur laquelle il escrivoit le nom de celuy qu'il vouloit estre banny, et la portoit dedans un pourpris renfermé tout à l'entour d'une cloison de bois que l'on faisoit sur la place; puis, quand chascun y avoit porté la sienne, les magistrats et officiers de la ville venoient à compter toutes les coquilles ensemble; car, s'il y avoit moins de six mille citoyens qui eussent apporté de ces coquilles ainsi escrittes, l'ostracisme estoit imparfait. Cela faict, on mettoit à part chasque nom escrit en ces coquilles; et celuy qui se trouvoit escrit par le plus grand nombre de citoyens estoit à son de trompe proclamé banny et relégué pour dix ans, durant lesquels il jouissoit neantmoins de touts ses biens. »

On pouvait donc être *mis dehors* (tel est le sens du terme *exostracisme,* plus souvent employé qu'*ostracisme*) par une infime minorité. Prenons l'affaire si comique d'Hyperbolos, et supposons qu'il n'y ait eu que six mille votants : les suffrages pouvaient se répartir à la majorité relative sur Alcibiade, Nicias et le démagogue, en sorte que ce dernier aurait été *exostracismé* par deux mille et une voix seulement!

Cette citation est empruntée à la *Vie d'Aristide;* si nous passions à celle de Thémistocle, ce qui nous étonnera, ce n'est pas qu'il ait été condamné à dix ans d'exil, c'est qu'il ait continué à exercer son action sur Athènes du lieu voisin où il s'était retiré. Puis on sait sa fuite affolée quand, accusé de trahison comme complice de Pausanias, on le somme d'avoir à se présenter devant les juges d'Athènes. Alors commence ce qu'on peut appeler la chasse à l'homme! Les limiers d'Athènes sont aux trousses du vainqueur de Salamine, et il lui faut plus de ruse et de courage pour sauver ses jours qu'il n'en a déployé pour sauver la Grèce entière.

J. Durandeau.

---

## Armée anglaise

Les Anglais ne se laissent pas éblouir par le succès. La brillante issue de la campagne d'Égypte ne les empêche pas de tirer une leçon sévère des événements et de proclamer bien haut les défauts de leur organisation militaire. Le général Lintorn Simmons, entre autres, profite de l'occasion pour publier dans le *Nineteenth Century* un article intitulé : *La faiblesse de l'armée.*

Le premier fait qui l'a frappé a été la difficulté de se procurer les troupes nécessaires à l'expédition. L'Angleterre entretient chez elle, sans tenir compte de l'armée coloniale, 92 000 hommes de troupes régulières, et il lui a été impossible de former un corps de 32 000 hommes. Il a fallu emprunter à l'Inde et aux garnisons de la Méditerranée et appeler les réserves; les Iles Britanniques, après les plus grands efforts, n'avaient pu mettre en ligne que 20 000 hommes.

L'organisation des régiments a été une seconde difficulté. On avait sagement décidé d'éliminer des bataillons de marche tous les hommes au-dessous de vingt ans ou ayant moins d'une année de service. Le triage effectué, certains bataillons se trouvèrent diminués de 450 hommes. On a dû remplir les cadres avec des hommes de la réserve dont le mauvais tir fut l'objet de vives plaintes.

Un si chétif résultat, comparé à l'importance du budget de la guerre, a engagé les militaires à en rechercher les causes. Ils ont constaté que les recrues anglaises fondaient à vue d'œil en arrivant au régiment. En trois mois, il en disparaît a peu près un quart, et en huit mois 29 pour 100 ainsi distribués : les morts et réformés d'une part, les hommes ayant acheté leur libération de l'autre part, font ensemble moins des deux cinquièmes du total; le reste du déchet se compose de déserteurs, de condamnés à la prison ou aux travaux forcés, de gens rayés des rôles pour fausse déclaration, etc.

Tous les écrivains militaires anglais insistent sur le fléau de la désertion. Déserter est devenu une profession. On touche la prime d'engagement, on déserte et on va se rengager ailleurs. Tel individu a déserté six fois en quatre ans.

Une forte proportion des recrues anglaises sont malheureusement de mauvais sujets, rendant aux uns la vie de régiment insupportable et corrompant les autres. Quant aux bons sujets, il est évident que le métier leur déplaît, puisque presque tous ceux qui le peuvent se rachètent. D'où une double conséquence. L'obligation d'enrôler continuellement des hommes pour boucher des vides qui se reproduisent à mesure occasionne à l'État des dépenses considérables et improductives. En outre, un régiment n'est jamais, à aucun moment, en état de faire campagne sans subir d'abord un remaniement. Il contient invariablement une certaine quantité de soldats nouveaux, impropres à un service actif.

Ces considérations, jointes à d'autres dans lesquelles il serait trop long d'entrer, aboutissent au dilemme suivant : ou augmenter le nombre des enrôlements, ou trouver des moyens de diminuer le déchet.

L'expérience a prouvé qu'à moins d'augmenter la paye du soldat, il est illusoire d'essayer d'augmenter le nombre des enrôlements. Un fantassin est loin de recevoir, soit en nature, soit en argent, l'équivalent de ce que gagne le moindre ouvrier. Il est vis-à-vis de lui, quant aux conditions matérielles, dans un état d'infériorité marqué. On verra donc rarement un paysan ou un artisan valide, capable de gagner une bonne journée, s'engager dans l'armée. Ceux qui le font s'aperçoivent bien vite qu'ils ont commis une bévue et se rachètent. Restent, pour les classes honnêtes, les individus faibles physiquement, qui redoutent le travail des bras, et les très jeunes gens ne gagnant pas encore de forts salaires. En 1876, le gouvernement anglais ordonna des enrôlements supplémentaires : il eut 6000 jeunes gens de dix-neuf ans et 9000 de moins de dix-neuf ans. On savait par des expériences antérieures qu'au-dessous de vingt et un ans, un soldat ne supporte pas les fatigues d'une campagne. Lors de la guerre de Crimée, on n'avait aussi pu engager que de très jeunes gens, et ils étaient morts comme des mouches, selon une expression de lord Raglan. On se l'était tenu pour dit et, lors de la guerre d'Afghanistan comme lors de l'expédition d'Égypte, on avait laissé les enfants à la maison ; mais il en était résulté la dislocation qu'on a vue. Le général Lintorn Simmons

propose donc d'assurer au soldat assez d'avantages matériels pour que les hommes solides et sérieux soient tentés de s'enrôler. Il calcule que l'État y gagnerait encore pécuniairement, sans parler de tous les autres biens résultant d'une bonne composition de l'armée. Ayant plus de choix, on pourrait être plus sévère pour l'admission. L'examen médical deviendrait sérieux et l'on ne verrait plus tant d'hommes réformés presque aussitôt après leur entrée au régiment. Sur toutes choses, on ne recevrait plus les jeunes gens au-dessous d'un certain âge.

Une seconde série de mesures tendraient à empêcher les contingents de fondre par la désertion et les rachats. C'est ici que se présente la grosse pierre d'achoppement. Il n'est pas malaisé de rendre la libération plus difficile; mais les militaires anglais paraissent fort embarrassés par la désertion. Il a été question de vacciner les hommes à un endroit déterminé afin de pouvoir les reconnaître. C'était en réalité rétablir la marque. L'opinion publique s'y est opposée et on a renoncé à la vaccine. D'autres moyens ont été mis en avant; mais leurs auteurs eux-mêmes les présentent comme propres à atténuer le mal plutôt qu'à le supprimer.

## Faits divers

— Les journaux anglais se montrent en général favorables à un examen loyal des réclamations élevées par la France au sujet de la collection Ashburnham. — « Il paraît désirable, dit la *Saturday Review*, et pour la réputation posthume de M. Libri, et dans l'intérêt de la moralité publique, que les accusations de M. Delisle soient examinées avec soin... Il faut qu'elles soient prouvées ou réfutées. » — L'*Athenæum* dit que le père du lord Ashburnham actuel avait acheté les manuscrits de bonne foi, mais qu'il s'était convaincu plus tard qu'ils avaient été volés, et qu'il l'a reconnu devant témoin.

— Un éditeur russe a acheté 26 000 roubles le droit de publier une nouvelle édition des œuvres de M. Tourguénef.

— Le docteur Schliemann est allé faire des recherches aux Thermopyles. Il est revenu à Athènes sans avoir rien trouvé.

— La *Revue alsacienne* publie des lettres inédites de M^me^ d'Agoult à M. Eugène Poujade pendant la guerre de 1870-1871.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

La Chambre a entendu parler des intérêts cette semaine, et cela par une voix autorisée, par la voix de M. le président du conseil des ministres. M. Jules Ferry n'a point hésité à montrer à la Chambre les graves dangers que fait courir à la république la politique d'agitation que nos législateurs prennent trop aisément pour de l'activité. La masse veut travailler en paix, et il lui suffit de s'occuper de politique pendant la période électorale; elle s'est ralliée à la république le jour où il lui a été démontré qu'au lieu d'être l'agitation perpétuelle, comme on le disait, c'était un gouvernement comme un autre, sous lequel on pouvait vivre et travailler; mieux encore, la masse est allée à la république comme vers un abri contre « les revanches du passé », qui se fussent traduites par de l'agitation, et contre « certaines utopies qu'elle ne peut ni tolérer ni subir ». On ne saurait mieux dire, et ce n'est point ici, où le même langage a été tenu plus d'une fois, que nous trouverions à y reprendre. La Chambre, du reste — et il faut l'en féliciter vivement, car cela est du nouveau, — la Chambre s'est montrée sensible à ce langage qu'elle avait perdu l'habitude d'entendre, et elle a ajourné la revision, qu'elle désire, pour ne point ouvrir un nouveau champ à l'agitation. Voici enfin une semaine qui n'a pas été perdue.

« Les finances de la république, a ajouté M. le président du conseil, appellent toute notre vigilance. » Voici encore une parole qui était bonne à dire à une assemblée que l'on a trop longtemps grisée du mirage des plus-values. Cette affirmation de M. J. Ferry va trouver du reste un commentaire explicatif d'une singulière éloquence dans le projet de budget 1884 déposé cette semaine et que l'on connaîtra lundi. Ce projet, ainsi qu'il a été annoncé ici, ne porte que sur le budget ordinaire. Pour le budget extraordinaire, on verra plus tard, et, l'exposé des motifs le dit très franchement, on fera les travaux que permettront de faire les ressources qu'on aura. Le budget ordinaire a tout pris, même certaines recettes qui, strictement, auraient dû plutôt revenir au budget extraordinaire : les remboursements des compagnies de chemins de fer, par exemple, qui servent, cette année, à équilibrer par à peu près le budget des grands travaux. M. le président du conseil, du reste, a confirmé d'un mot ce qui a été dit ici de la subordination du budget extraordinaire au résultat des négociations avec les compagnies de chemins de fer, quand il a dit qu'il y a un plan de grands travaux publics, « peut-être avec des moyens nouveaux », et il a ainsi justifié la présentation du budget ordinaire à l'état isolé.

Disons ici, en passant, qu'il n'y a pas eu que la Chambre à se laisser griser par ce mirage de la richesse nationale toujours croissante. Le public aussi, l'ouvrier, ont perdu la notion du réel. Un incident tout récent, puisqu'il n'a pas encore dit son dernier mot, fait toucher du doigt la cause de certaines de nos misères. Les ouvriers parisiens du « meuble » se sont mis en grève pour obtenir des augmentations de salaire. Après de longs tiraillements, ils les ont obtenues, ces augmentations de salaire; mais alors il s'est trouvé qu'il n'y avait plus de commandes, c'est-à-dire plus de travail du tout. Pendant la grève, les clients ordinaires de l'industrie parisienne s'étaient adressés ailleurs, et ce n'est pas un bon moyen de les rappeler que l'élévation des prix à laquelle les augmentations de salaire condamnent désormais le fabricant. Il y a là un fait tout particulièrement inquiétant. Nous ne parlons pas, bien entendu, de la réunion des ouvriers sans ouvrage aux Invalides — il n'y a point à trembler pour l'ordre dans la rue, — mais du fait économique, parce que les mêmes symptômes peuvent être relevés dans toutes les branches à peu près de l'industrie française, parce que c'est le bon marché de la production étrangère qui va réduisant de plus en

plus la clientèle de la production française dont les exigences de la main-d'œuvre ne cessent d'élever le prix de revient. C'est là une vérité fâcheuse qu'il faut répandre autour de soi dans la limite de ses forces et que tout journal qui a la prospérité nationale à cœur doit ne point craindre de répéter à ses lecteurs, chaque fois que l'opportunité s'en présente.

Quelque évidentes qu'elles puissent paraître, les vérités de cet ordre ne sauraient être trop redites; entre toutes, elles sont tout justement les plus méconnues ou, pour mieux dire, les plus inconnues. Du haut en bas de l'échelle sociale, l'ignorance en matière économique est considérée comme un droit, parfois même comme un devoir. M. P. Leroy-Beaulieu relevait cette semaine, dans l'*Économiste français*, la lourde bévue officiellement commise par un groupe de députés qui ont voulu raisonner du commerce extérieur et qui n'ont même pas su lire les tableaux ordinaires de ce commerce. Les exemples de cette nature ne sont malheureusement pas rares à la Chambre, ni au conseil municipal de la ville de Paris non plus, qui vient de mettre le préfet de la Seine dans une situation des plus fausses, tout simplement parce qu'on n'y a pas su lire le traité qui forme loi entre la Ville et la Compagnie du gaz. Cette histoire est connue du lecteur. On sait comment nos mandataires municipaux ont perdu deux ans à discuter la réduction du prix du gaz et comment, malgré l'autorité d'une commission nommée par le ministre compétent, ils ont repoussé toutes les propositions sages et compatibles avec la légalité — pour aboutir à une résolution en contradiction avec elle, et que M. le préfet de la Seine éprouve naturellement quelque répugnance à endosser. Et le projet d'une imprimerie municipale! Et tant d'autres bévues, hélas! qui prennent leur source non pas dans de mauvais sentiments, mais tout simplement dans l'ignorance de tout ce qui touche aux intérêts, aux affaires!

Les déclarations ministérielles étaient de nature à produire une heureuse impression sur le marché des capitaux, d'autant qu'elles ont coïncidé avec un arrêt qui a réglé une question grave, sinon au mieux de tous les intérêts, du moins au mieux de celui des intermédiaires du marché financier. Nous voulons parler de l'arrêt qui a confirmé le jugement rendu dans l'affaire de l'Union générale. L'impression favorable s'est produite; mais elle a duré quelques jours à peine, et la semaine se termine même dans des dispositions toutes contraires. Ce revirement tient à des causes diverses. Tout d'abord, la hausse a été faite en dehors du public et même de la spéculation ordinaire, et il n'est point de mouvement durable sans le public. Ce public, on l'attendait; il n'est pas venu et chaque étape en avant n'a fait que témoigner davantage de sa réserve. Puis, l'horizon s'est un peu rembruni à l'extérieur. Un des facteurs les plus actifs d'une reprise consistait, nous l'avons dit, dans la bonne tenue des marchés étrangers, Londres en particulier. L'abaissement de l'escompte à Londres a entraîné une mesure de même nature ici. Or, depuis quelques jours, la baisse du change américain donne lieu de craindre des sorties d'or de la Banque d'Angleterre à destination des États-Unis et, partant, un relèvement de l'escompte à Londres. Le meeting annoncé pour aujourd'hui aux Invalides, bien que les mesures soient prises pour y mettre ordre, n'est pas non plus de la famille des incidents qui laissent indifférent le marché des capitaux.

Enfin, on parle trop conversion, réduction, emprunt. De l'emprunt, nous avons dit ce qu'il faut en penser. En ce qui touche une conversion, ou plutôt une réduction — car dans les circonstances actuelles le seul procédé pratique serait la réduction pure et simple du 5 pour 100 à 4 $^1/_2$, — nous persistons à penser que la mesure serait d'une « inopportunité », si l'on peut dire, qui doit rassurer les intérêts. Mais, par contre, on ne peut s'empêcher de constater que les bruits de ce genre prennent par trop d'intensité et de regretter que le gouvernement les laisse ainsi s'accréditer. Sans doute un ministre des finances n'est pas tenu de monter à la tribune toutes les fois qu'un spéculateur sans ouvrage lance le traditionnel ballon d'essai de la conversion. Mais ceci est la règle, et, quand les bruits prennent une intensité trop grande, quand le mot conversion n'est plus seulement sur quelques lèvres, mais bien sur toutes, il y a lieu à exception, et nous sommes précisément dans un de ces cas. Les occasions ne manquent pas du reste de placer deux mots, deux simples mots, qui mettraient bon ordre à des rumeurs qui constituent un véritable obstacle au relèvement du marché, et ce relèvement, le gouvernement doit le désirer comme tout le monde.

Les besoins d'argent du Trésor continuent. Cette semaine, on a pris à la Banque : 13 millions au compte créditeur, et, au compte débiteur, avances à l'État, les 10 millions et demi formant le solde du crédit de 140 millions ouvert à l'État par une loi spéciale; ensemble, près de 24 millions. Désormais le Trésor n'a plus que le premier de ces comptes à sa disposition, et cela en payant des intérêts. Le moment est venu de songer à d'autres moyens de trésorerie pour alimenter l'encaisse du Trésor.

L'assemblée du Crédit lyonnais, qui a eu lieu mardi, a voté toutes les résolutions proposées par le conseil. Nous aurons à dire deux mots du rapport, qui nous parvient.

La Chambre a retiré de son ordre du jour le projet de la commission relatif aux services transatlantiques. On sait que ce projet était combiné au point de vue de la Compagnie transatlantique. La Chambre y aura évidemment pris garde. Mais il ne faudrait pas conclure de là à des sentiments d'hostilité envers cette Compagnie, et il y a lieu de penser que la Chambre aura simplement eu en vue de redresser un peu la balance que la commission n'avait pas assez fait pencher du côté de l'intérêt public et de l'intérêt de l'État.

K.

---

## Communications

Semaine sainte a Rome. — Train à prix réduit de Paris à Rome. Aller et retour : 100 francs en deuxième classe. Du 15 au 31 mars. Visite des villes de Turin, Gênes, Pise et Florence.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [361]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 11. 17 MARS 1883.

Paris, 16 mars 1883.

Beau début de la campagne revisionniste ! Si la nouvelle « Assemblée constituante » ou le « congrès », dont le besoin, paraît-il, est immédiat, doit ressembler à la réunion de dimanche dernier au Tivoli-Waux hall, organisée par les chefs du mouvement, M. Clovis Hugues y proposera la suppression du Sénat, M. C. Pelletan la revision intégrale, c'est-à-dire la table rase; deux autres députés voudront que les ministres soient pris en dehors de la Chambre et du Sénat et privés de toute initiative parlementaire. Un autre demandera la suppression de la présidence de la république; et un autre, tout simplement la revision du contrat social.

C'est, paraît-il, ce que veut le pays, et « le dernier mot doit rester au pays ». Il faut forcer les députés à remplir les engagements formels qu'ils ont pris envers les électeurs.

Quels engagements? Le pays a été consulté le 21 août 1881 et le 8 janvier 1882 (elections législatives et élections sénatoriales). Il ressort des programmes électoraux colligés par M. C. Pelletan, nous ne saurions trop le répéter, que le suffrage universel, dont les revisionnistes proclament la souveraineté, n'a entendu toucher ni à la constitution du pouvoir exécutif ni à la division du pouvoir législatif entre deux Chambres. C'est pour une revision à l'amiable et definie que les députés ont reçu mandat du suffrage universel.

Les mandataires fidèles, selon nous, ce sont les 218 députés républicains qui ont voté le 26 janvier pour la revision limitée, et non les 268 qui ont voté la revision non limitée, parmi lesquels on trouve moins de députés républicains que parmi les 218, et qui n'ont triomphé qu'avec l'appoint des réactionnaires.

Nous soutenons que si la Chambre revenait au principe de la revision limitée, rien n'empêcherait le gouvernement de porter enfin au Sénat le vote du 26 janvier, et nous sommes persuadés que le Sénat acquiescerait, moyennant la suppression du dernier paragraphe. C'est expressément la revision limitée que le pays a acceptée quand on l'a consulté. N'en déplaise aux meneurs de la campagne revisionniste, telle est la vérité.

---

## LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881 (1)

(Troisième article)

LA LÉGENDE DU « GRAND MINISTÈRE »

### I.

« Un journal réactionnaire met une sottise quelconque au compte d'un de nos amis; un journal intransigeant reproduit la chose et l'attribue *à la presse gambettiste*. D'autres fois, c'est le journal intransigeant qui commence et la gazette réactionnaire qui fait écho. Échange de bons procédés. Les badauds avalent tout cela (2). » C'est le *Figaro* qui, vers le mois de janvier 1881, imagina de qualifier le futur ministère Gambetta du nom de *grand ministère*. La presse intransigeante sauta sur ce ridicule adjectif de baptême. On n'ôterait pas aujourd'hui de la tête d'une foule de braves gens que c'est à *la République française* qu'a été inventée cette appellation, qui ne se trouve pas une fois dans un seul des journaux rédigés par les amis de M. Gambetta.

Et voilà comment on écrit l'histoire.

Mais ce ne fut pas seulement un adjectif présomptueux (qui prépara non sans habileté une inévitable déception) que le moniteur du monde élégant réussit à *lancer*. Quelque incroyable que cela puisse paraître, ce fut toute une combinaison politique qui sortit un beau matin, toute pimpante et reluisante, des bureaux du *Figaro*, et qui, prenant son vol au-dessus des boulevards, séduisit pendant plusieurs mois toutes les âmes naïves. Le ministère Gambetta ne sera pas seulement grand à cause de son chef et de l'œuvre extraordinaire qu'il accomplira du jour au lendemain, sans être

(1) Suite. — Voy. la *Revue* des 24 février et 3 mars.
(2) *Vieux jeu*, article de M. Ranc dans le *Voltaire* du 27 août 1882.

gêné un instant par le bon régime parlementaire; il sera grand encore et surtout parce que tous les anciens présidents du conseil, le président du Sénat et le président de la commission du budget, toutes les gloires de la république y tiendront un portefeuille sous la direction suprême du président de la Chambre. Des divergences d'idées, de principes, d'aspirations, de programmes, point n'est question. Est-ce que cela compte? Bagatelles que les idées et les faits! Les hommes, les noms connus, c'est toute la politique. Donc le *grand ministère* comprendra, sous M. Gambetta, M Léon Say, M. de Freycinet, M. Jules Ferry, M. Henri Brisson, toute une salle de *première,* parce que *cela fait bien dans le paysage.* Ainsi l'annonce, au carrefour de la rue Drouot, l'un des plus ingénieux parmi les politiques conservateurs. Et M. Magnard cède *gratis* sa conception à M. Gambetta.

Le grand ministère, le ministère de tous les présidents... Aujourd'hui que le cabinet du 30 janvier 1882, composé précisément de trois présidents, a été vu à l'œuvre, on sait enfin, mais on sait trop tard, ce que valait l'étrange chimère qui fut prônée pendant six mois par tous les élèves du Dupont d'Alfred de Musset :

> Vois combien ma pensée était philosophique;
> De tout ce qu'on a fait, faire un chef d'œuvre unique,
> Tel fut mon but...

Qu'on se place, en effet, pour apprécier cette invention, sur le terrain des plus vieux principes parlementaires, ou qu'on la juge tout simplement avec le bon sens et les leçons de l'expérience, le *ministère monstre,* tel qu'il fut annoncé, ne présentait aucune garantie sérieuse de force, de cohésion et de stabilité. Ce cabinet œcuménique, comme disaient dans un cas analogue les Grecs du café d'Éole, miroitait bien au soleil; mais c'était tout. Le poète railleur l'a bien marqué : que Mahomet soit un puissant législateur, Platon le plus noble des penseurs, et Marmontel un conteur charmant, cela est certain. Mais Marmontel, Platon et Mahomet réunis, cela ne fera jamais qu'une salade. Deux ministres qui ont ou se croient des titres égaux ne se fortifient point l'un l'autre de leurs mérites respectifs : ils s'annulent et se paralysent. C'est un simple problème de statique. Quel est le résultat de deux forces égales appliquées à un même corps, mais dirigées en sens contraire? Le corps reste immobile, et, dans la pratique, si le corps n'est pas très résistant, il vole en morceaux. Donc, ou tout progrès est enrayé parce que, ne pouvant se mettre d'accord, on est obligé de tout ajourner; ou tout se casse, parce que les trêves sont, de leur nature, de très courte durée. C'est ce qui est arrivé sous le second ministère de M. de Freycinet, le *vrai grand ministère,* comme on disait à sa naissance, le cabinet des présidents sans le dictateur. Tant que l'on s'en est tenu aux négations du pacte fondamental (ni émission, ni rachat, ni conversion, ni revision, ni réforme, ni politique d'aucune sorte), cela marcha très bien, en ce sens qu'on ne bougeait pas. Dès qu'il a fallu, par la force même des choses, faire un pas en avant, chacun a tiré d'un côté différent, — qui vers l'ordre, qui vers l'anarchie, celui-ci pour la politique d'abdication, celui-là pour la politique d'action, — et toute la machine s'est tout à coup effondrée. La logique la plus élémentaire le voulait ainsi. Mais où s'en était allée la vieille logique française, lorsque la presse réactionnaire donna la volée au canard désormais historique du *grand ministère,* et que cet assemblage hétérogène devint pour si longtemps l'idéal des trois quarts de nos politiciens?

Aussi bien le principal intéressé dans cette vaste combinaison avait commencé par en sourire. Recevoir tout fait des mains du *Figaro* son futur cabinet, et lui voir décerner à l'avance, par la réaction et l'intransigeance unies, le même surnom qu'à Louis XIV et à Corneille, c'était fort plaisant. M. Gambetta, suivant son invariable habitude, laissa dire. Former des listes ministérielles, cela amuse tant les badauds du boulevard, et c'est tellement inoffensif!

Mais toutes les règles ont leur exception, et, quand M. Gambetta revint à Paris, vers la fin du mois d'octobre, il ne s'aperçut pas sans ennui que l'idée qui l'avait fait sourire obtenait un irrésistible succès. C'était un *credo.* C'était pour tout le monde, à n'en pas pouvoir douter, la vraie pensée du député de Belleville, sa plus grande pensée. Le *Figaro* lui-même commença à croire que M. Gambetta en était l'auteur, et il s'apprêta en conséquence à retourner ses batteries. Quelqu'un qui aurait émis des doutes sur la correction parlementaire et les avantages pratiques de ladite combinaison eût été universellement honni. On n'eût jamais trouvé assez de sarcasmes pour ce pauvre homme de bon sens. L'affaire était entendue. Les gens très bien informés disaient même qu'elle était faite depuis trois mois. Si le pays avait décidé que M. Gambetta serait premier ministre à la rentrée, le public (qu'il faut toujours savoir distinguer du pays) décidait maintenant que M. Gambetta devait former le *grand ministère* annoncé par le *Figaro* et par l'*Intransigeant.* Il serait président du conseil sans portefeuille et logerait au Louvre (cour Caulaincourt), bien que plusieurs criassent déjà, à ce propos, au ministère d'État ressuscité, à la vice-présidence de la république, à la consécration officielle de la dictature. Il donnerait la guerre à M. de Freycinet, les finances à M. Say, l'instruction publique à M. Ferry, les sceaux à M. Brisson, les affaires étrangères à M. Challemel-Lacour. A peine s'il restait au futur premier ministre deux ou trois questions secondaires à régler par lui-même. D'après le *XIXe Siècle,* qui publiait tous les matins un article à ce sujet, M. Gambetta ne devait prendre aucun de ses collègues dans le journal l'*Union républicaine.* D'après l'*Union républicaine,* dirigée par M. Floquet, il ferait tout le contraire. Mais c'étaient là (comme encore la question du programme) de simples détails.

Par malheur, ce n'était pas seulement le public spécial de la politique qui avait adopté la théorie du *grand ministère.* L'idée, une fois jetée dans la circulation, avait fait rapidement, dans la véritable opinion publique, un chemin plus sérieux et plus inquiétant. Au mois d'octobre, elle était devenue, dans la majorité des cerveaux, l'inévitable corollaire de l'arrivée de M. Gambetta aux affaires. On ne concevait plus M. Gambetta qu'avec le cortège des trois présidents. Et cet entraînement général s'explique sans peine :

cette combinaison n'avait pas seulement l'apparence brillante et pompeuse qui exerce toujours une si vive séduction sur la prompte et crédule imagination de nos concitoyens; elle se révélait encore à une fraction importante de la démocratie comme la traduction fidèle de l'une de ses aspirations les plus impérieuses. L'union de tout le parti républicain sous un gouvernement fort avait été la signification la plus haute des élections du 21 août 1881.

Pouvait-on plus sûrement atteindre ce but élevé qu'en adjoignant à M. Gambetta les chefs des cabinets précédents et le président du Sénat? On se trompait en le croyant; mais on le croyait de très bonne foi et d'une manière presque générale. On était réellement persuadé que la réunion de toutes les sommités parlementaires, ce serait immédiatement l'union active et féconde de tous les républicains. D'où venait cette idée? Par qui avait-elle été propagée? Dans quel intérêt l'avait-elle été? On ne s'était pas posé ces questions, comme on n'avait pas songé à peser une seule des considérations qui ont été indiquées plus haut, comme on ne s'était pas demandé non plus (une telle hypothèse eût semblé ridicule) si quelques-unes des sommités annoncées n'estimeraient pas au-dessous de leur dignité de servir la république sous la direction de M. Gambetta. « Le *grand ministère,* c'est l'union. » Ces mots suffirent. On acclama de toutes parts l'invention superbe. On la vantait partout avec une confiance illimitée, et cette confiance était un réel danger.

A supposer, en effet, que M. Gambetta se rallièt, contrairement aux véritables règles du régime parlementaire, à cette majestueuse combinaison, est-ce qu'un rien ne suffisait pas pour la faire échouer, un de ces mille accidents qui se produisent presque fatalement au cours de toutes les négociations ministérielles, qu'on pouvait même chercher à provoquer? Et alors, M. Gambetta se trouvant forcément rejeté vers une autre solution moins brillante, il y aurait déception et désappointement sur toute la ligne, bien que la seconde solution présentât seule les vraies qualités parlementaires et politiques de cohérence, de compétence et d'activité.

On a fait un grief capital à M. Gambetta de n'avoir point réussi à former le *grand ministère.* On lui a reproché également d'avoir cherché à le former. Nous pensons que ces deux reproches ne sont pas fondés. Car, d'une part, M. Gambetta était littéralement forcé par une opinion égarée de tenter l'aventure : il pouvait, dans son for intérieur, lui trouver mille défauts; mais, toute contraire qu'elle fût à la bonne pratique du régime représentatif, la tentative s'imposait, il était devenu impossible à M. Gambetta de ne point chercher à s'associer les trois *grands* ministres dans son futur cabinet. Et, d'autre part, il fit réellement, quoi qu'on en ait dit, tous les efforts possibles pour réussir dans cette entreprise. M. Gambetta se décidait parfois fort lentement; mais quand une fois il avait pris un parti, il ne ménageait rien pour mener le plan adopté à bonne fin. Il y consacrait toute son activité, toute son ardeur, tous les ressorts de son intelligence, toute sa puissance de persuasion. C'est ce qu'il fit dans cette occurrence comme dans toutes les autres, et, si la combinaison du cabinet œcuménique échoua, la faute n'en fut pas à lui. Il eût été en droit d'opposer contre les mauvais procédés de quelques-uns des ressentiments légitimes; il n'éprouva rien de ce genre. Il ne voulut se souvenir d'aucune injure. De la part des collègues qui lui étaient désignés, il n'oublia que les erreurs. Et, s'il se montra inflexible sur plus d'un point, ce ne fut sur aucune question de personne; ce fut uniquement sur des principes de gouvernement qu'il jugeait, à tort ou à raison, mais avec la sincérité de son âme vaillante, absolument essentiels. La cause de l'échec fut ailleurs, comme nous allons le raconter avec tous les ménagements que comporte une histoire aussi récente.

## II.

Donc, le jeudi 10 novembre, M. Gambetta reçut carte blanche du Président de la république et il se mit aussitôt en campagne. Les grands ministres (nous entendons par là les hommes politiques qui faisaient prime sur la place) étaient M. Say, M. de Freycinet et M. Jules Ferry. M. Henri Brisson avait fait savoir qu'on perdrait ses peines à vouloir le faire descendre du fauteuil présidentiel où il venait d'être élevé (1). Quant à M. Challemel-Lacour, il avait déjà décliné toutes les propositions de son ami. Malade depuis quelque temps, désolé, dans son fier patriotisme, par les indignités de l'agitation contre les affaires d'Afrique, non seulement M. Challemel-Lacour refusait absolument d'être ministre, soit à l'intérieur, soit aux affaires étrangères, mais il demandait son remplacement, le plus prochain possible, à l'ambassade de France à Londres. Ce noble esprit, las des fonctions publiques, aspirait momentanément au repos, et les instances les plus pressantes ne parvinrent pas à le faire revenir sur sa résolution.

Dans ces conditions, le plan de M. Gambetta était celui-ci. Il prenait pour programme la moyenne *forte* des dernières revendications du suffrage universel, le programme dit *de Seine-et-Oise,* qui procédait directement des discours de Tours et de Ménilmontant et qui devait servir de base commune au parti républicain pour les élections sénatoriales du 8 janvier. Il s'adressait ensuite, ce programme en main, à M. Léon Say, président du Sénat, et à M. de Freycinet. Si ces deux hommes d'État acceptaient, l'un le portefeuille des finances, l'autre celui des travaux publics ou des affaires étrangères, il voyait, mais alors seulement, M. Jules Ferry. Le maintien de M. Ferry au ministère de l'instruction publique, après le rejet de l'ordre du jour demandé par lui dans la séance du 9 novembre, n'était possible, en effet, sans trop grave entorse au régime parlementaire, que dans la combinaison des trois présidents.

En présence de la guerre de Tunisie et de l'émotion qui avait été provoquée par les derniers incidents militaires,

(1) M. Brisson avait été nommé, le 3 novembre, président de la Chambre des députés, en remplacement de M. Grévy, par 347 voix sur 442 votants. Son nom avait été souvent prononcé pour le ministère de la justice.

appeler un civil (1) au ministère de la guerre eût été une insigne maladresse : la succession du général Farre reviendrait au général Campenon, déjà choisi autrefois par M. Thiers et par M. Gambetta dans des circonstances que nous avons rappelées. M. Cazot, dont l'autorité et la vigueur n'avaient fait que grandir depuis deux ans, resterait aux sceaux avec M. Martin-Feuillée. Les autres secrétariats ou sous-secrétariats d'État seraient proposés ensuite, selon les cas, aux principaux membres de l'Union républicaine et de l'ancienne gauche, MM. Paul Bert (à l'intérieur), Allain-Targé (aux travaux publics), Ribot (au commerce), Raynal, Spuller, Devès, Antonin Proust.

Ce fut avec M. Léon Say que M. Gambetta conféra d'abord. Le président du Sénat et le futur président du conseil étaient d'anciens amis. Bien que sortis de couches sociales différentes, ils s'étaient rapprochés et, si l'on peut dire, apparentés de bonne heure, — sous l'empire par la haine des Bonaparte, et, depuis le 4 Septembre, par un commun dévouement à la république. Il est certain que ces sentiments, dont l'intensité était fort différente, ne s'étaient point manifestés de la même manière chez l'un et chez l'autre, chez l'orateur aux larges vues qui descendait en ligne droite de Mirabeau, et chez l'économiste plus calme qui est le petit-fils de Jean-Baptiste Say. Mais, de même que Jean-Baptiste avait été au *Courrier de Provence* l'un des collaborateurs les plus utiles du tribun de la Révolution, M. Léon Say avait été souvent, depuis dix années, l'un des auxiliaires les plus précieux de M. Gambetta. L'amour du bien public les avait réunis sur la plupart des grandes questions politiques. Ils trouvaient l'un chez l'autre les qualités que chacun d'eux, dans sa conception plus particulière de l'homme d'État, avait appréciées ou admirées chez M. Thiers. S'il était inexact d'avancer qu'ils se complétaient l'un l'autre, on ne pouvait contester que l'accord de M. Gambetta et de M. Say était jugé depuis longtemps, par une importante fraction de la bourgeoisie, comme une condition précieuse de sécurité et de confiance. Ceux-là même qui conservaient sur le compte de M. de Freycinet, après la grave expérience du mois de septembre 1880, les plus tenaces illusions, désiraient surtout l'entrée de M. Léon Say dans le futur cabinet. On peut estimer que la hausse ou la baisse de la rente n'est pas un *criterium* infaillible de la confiance du public dans un gouvernement : il n'en est pas moins évident qu'un homme politique est un élément de force considérable quand son avènement au ministère des finances est régulièrement salué par une hausse de 2 ou 3 francs. De plus, comme M. Léon Say était, parmi tous les hommes d'État de la république, celui qui inspirait la plus vive sympathie à la haute banque, maîtresse des grandes compagnies, il était par excellence l'homme qui eût pu aider M. Gambetta à opérer sans secousse violente la revision des traités de concession des chemins de fer. Cette revision s'imposait. Elle était juste, elle était conforme aux intérêts essentiels de la démocratie. Elle ne l'était pas moins, si l'on voulait voir les choses d'un peu haut, aux intérêts véritables des compagnies. Il allait suffire sans doute de la demander avec un peu plus d'énergie, en menaçant du rachat total, voire en opérant un rachat partiel (celui de la compagnie d'Orléans), pour l'obtenir. M. Say pouvait et devait comprendre ces belles réformes; il pouvait, mieux que personne, leur assurer un facile succès.

Ainsi, et même en dehors de la combinaison du *grand ministère*, M. Gambetta eût été heureux de s'associer M. Léon Say dans la rude tâche qu'il avait acceptée. Cette nomination lui eût assuré dans bien des occurrences un conseil expérimenté et sage; elle eût été accueillie avec joie par la bourgeoisie libérale ralliée à la république; et, d'autre part, deux ou trois collaborateurs plus hardis, M. Allain-Targé et M. Raynal, par exemple, auraient compensé par leur vigoureuse initiative ce qui manquait à la méthode lente et plus timide de M. Say.

De son côté, M. Say avait paru fort disposé, depuis plusieurs mois, à prendre les affaires avec M. Gambetta. S'il se disait, en vérité, que le fauteuil présidentiel du Sénat est un siège moelleux et s'il prévoyait que la bataille serait chaude, il ne lui déplaisait pas de rentrer, surtout avec M. Gambetta, dans une vie plus active : le portefeuille des finances lui a toujours souri. En somme, de part et d'autre, le désir de s'entendre était vif, et cependant, après une longue entrevue, ce double désir n'aboutit qu'à une double déception. *Invitus invitum dimisit.* « J'ai pu constater très vite, a dit depuis M. Léon Say (1), que sur les questions politiques nos vues pourraient aisément s'accorder. »

Et, en fait, le programme de Seine-et-Oise était identique avec ceux de Tours et de Ménilmontant. Sur la réforme de la magistrature, la réduction du service militaire, le libre échange, l'observation stricte du Concordat, l'instruction obligatoire et laïque, le rétablissement *prochain* du scrutin de liste, la revision limitée de la Constitution, M. Gambetta et M. Say voyaient de même.

M. Say objectait bien qu'il ne pouvait descendre de son siège de président du Sénat pour entrer dans un cabinet qui aurait eu la mission de déclarer la guerre à la haute Assemblée; mais il ne faisait guère cette objection que pour la forme; car, d'abord, il était déjà résolu à soutenir la revision devant ses électeurs, comme sénateur sortant de Seine-et-Oise au mois de décembre suivant; et ensuite, il savait à merveille que M. Gambetta demeurait, comme par le passé, le plus résolu défenseur de l'institution sénatoriale dans la démocratie. Du reste, M. Gambetta avait très nettement déclaré à M. Say que la revision ne porterait pas seulement, dans sa pensée, sur le mode électoral du Sénat, et qu'il était décidé à proposer, comme il l'avait déjà fait entendre, que le scrutin de liste fût inscrit dans la Constitution. En conséquence, il ne se présentait de difficulté entre M. Gambetta et M. Léon Say que sur un point politique relativement secondaire. M. Gambetta était d'avis que le Sénat ne devait

(1) Plusieurs journaux s'étaient fait une véritable spécialité de réclamer la nomination de M. de Freycinet au ministère de la guerre.

(1) Discours prononcé le 7 décembre 1881 à la réunion des délégués sénatoriaux de Seine-et-Oise, à l'hôtel Continental, à Paris.

avoir, en matière de budget, qu'un droit de contrôle et ne devait jamais pouvoir rétablir un crédit supprimé par la Chambre des députés; M. Say soutenait qu'on pouvait se borner à réglementer l'initiative parlementaire en matiere d'ouverture de crédits : « Cette réglementation, applicable à l'une et à l'autre Chambre (c'était l'avis de M. Gambetta), et combinée avec l'obligation de soumettre les lois de crédit à la Chambre des députés avant de les porter au Sénat, devait suffire (ceci n'était plus l'avis de M. Gambetta) pour assurer en ces matières la prépondérance de la Chambre des députés, tout en maintenant la nécessité de l'accord de volonté des deux Chambres pour les lois de finances comme pour toutes les autres. »

Mais c'était là, en somme, d'un commun aveu que nous avons recueilli, un point sur lequel l'entente entre M. Say et M. Gambetta n'eût pas été impossible, si un désaccord plus grave n'était survenu sur la question économique. Sur cette question, en effet, M. Say et M. Gambetta différaient presque radicalement de vues. M. Gambetta était très confiant dans l'avenir financier du pays et il tenait pour un budget optimiste; M. Say était plein d'inquiétudes et son budget était pessimiste. M. Gambetta jugeait que l'État était en droit d'exiger de la part des grandes compagnies des concessions nombreuses et importantes; M. Say, qui venait de publier une retentissante brochure sur la question des chemins de fer, était l'avocat d'un système qui était, en fin de compte, l'abdication de l'État entre les mains des compagnies. Et ce n'était pas tout.

« J'ai cru devoir faire remarquer à M. Gambetta, a dit encore M. Say dans son discours du 7 décembre 1881, que le ministre des finances devait être absolument maître d'arrêter les emprunts, absolument maître de retarder toutes les opérations financières dont on avait parlé il y a quelque temps, jusqu'à ce que le calme fût rétabli dans les marchés publics des capitaux. C'était une résolution de ne rien emprunter pendant quatre, cinq ou six ans. Je ne sais pas ce que le gouvernement actuel fera ou ne fera pas. Le ministère n'a pris vis-à-vis de personne d'engagements à cet égard. J'aurais mieux aimé qu'on prît des engagements. »

Ce fut là le véritable écueil, écueil double et même triple. Ni émission, ni conversion, ni rachat, disait en résumé M. Say dès le mois de novembre. M. Gambetta ne disait point de même. Certes, il était d'avis, lui aussi, qu'il n'y avait pas lieu à de nouvelles émissions de rentes 3 pour 100 amortissables (et cela, par cette première raison qui dispensait de toute autre, que la rente amortissable n'avait point réussi), et il croyait que le moment de la conversion n'était pas tout à fait venu. Mais il pensait d'abord qu'il n'est jamais habile, pour un ministre des finances comme pour le plus humble des négociants, de se lier à l'avance les mains sur quelque question que ce soit; — il estimait qu'il eût été maladroit de débuter par une déclaration d'ajournement presque indéfini de la conversion (et cela, parce que des déclarations de ce genre doivent être nécessairement interprétées dans un sens défavorable et que la conversion est pour le Trésor un admirable instrument d'économie dont il ne saurait jamais convenir de se dessaisir); — il jugeait enfin que l'intérêt majeur de la démocratie laborieuse, comme le souci jaloux des droits permanents de l'État, interdisent formellement de déposer l'arme du rachat, parce que cette arme, si sagement réservée dans les contrats, est indispensable à qui veut sérieusement obtenir des grandes compagnies les modifications de tarif et de matériel qui sont réclamées en vain depuis tant d'années. M. Say persista dans l'opinion contraire et les conférences furent interrompues (11 novembre) (1).

M. Gambetta vit alors, ou plutôt, il *revit* M. de Freycinet. Nous aurons l'occasion de raconter dans quelles circonstances ces deux hommes se rencontrèrent pour la première fois au mois de septembre 1870 et comment M. de Freycinet fut commis par le président du gouvernement de Tours au ministère de la guerre. Il suffit de rappeler ici que M. de Freycinet, après avoir été pendant quatre années l'un des collaborateurs les plus distingués de *la République française,* fut nommé sénateur de la Seine, le 30 janvier 1876, sous le patronage hautement réclamé « de son maître et ami, M. Gambetta » (2). M. de Freycinet ne tarda pas à conquérir au Sénat la place éminente qui revenait de droit à ses connaissances variées, à la vivacité pénétrante de son esprit, à son éloquence souple et persuasive, à la réputation que lui avait faite sa collaboration avec M. Gambetta. La réélection des 363 le porta au ministère des travaux publics et ce fut un ministre remarquable. Le plan grandiose de travaux qu'il élabora de concert avec M. Gambetta et M. Léon Say a été certainement exagéré par la suite, grâce à la complaisance excessive du ministre et de ses successeurs pour les exigences les moins fondées des députés d'arrondissement; mais, quoi qu'il en soit, cette conception restera dans l'histoire un titre d'honneur pour ses trois auteurs, et son exécution, au début du gouvernement de « la république par les républicains », a été un acte de bonne et forte politique. Si M. de Freycinet était resté, comme ses vrais amis le lui ont conseillé bien des fois, au ministère des travaux publics, il est peu d'hommes d'État contemporains qui jouiraient à cette heure d'une renommée plus solide et plus incontestable. Ignorant par son éducation des conditions premières de notre démocratie, généralement indifferent aux questions de politique proprement dites, ne les ayant jamais étudiées que d'une manière sommaire, comme contraint et forcé, et au pied même de la tribune; n'ayant, sauf peut-être dans sa spécialité, aucune idée très arrêtée, M. de Freycinet n'est, en réalité, qu'un agent d'exécution hors pair. Nul n'a plus que lui le talent d'exposer avec une clarté saisissante et charmante les projets qu'on a formés pour lui. Nul n'est plus habile dans la mise en œuvre, dans les *traductions pratiques,*

(1) M. Gambetta ne retourna pas chez M. Say avant la formation du ministère du 14 novembre. Seulement, l'avant-veille, 12 novembre, il lui fit demander par un ami commun s'il consentirait au rachat de la compagnie d'Orléans avec des garanties contre l'extension de ce système. M. Say répondit franchement que cette opération ne pouvait lui agréer.

(2) Discours prononcé par M. de Freycinet, le 21 janvier 1876, à la réunion des délégués sénatoriaux de la Seine.

et c'est même là, à parler franc, c'est dans cette supériorité trop éclatante au second rang, qu'il faut chercher la vraie cause de ses défaillances postérieures. En effet, cette supériorité était telle qu'elle lui fit croire et qu'elle fit croire aux autres qu'il était apte à briller au premier rang. Il força son talent, et le vieux classique eut raison encore une fois : il s'éclipsa. Président du conseil et ministre des affaires étrangères après la retraite de M. Waddington, il perdit la notion exacte des hommes et des choses, s'abandonna à quelques conseillers sans expérience et ne marcha plus, au bout de six mois, que de contradiction en contradiction.

Appelé, après M. Jules Ferry, à défendre le fameux article 7 devant le Sénat, il fut le premier à annoncer les décrets contre les congrégations; il frappa les jésuites et voulut même frapper les congrégations de femmes, malgré l'opposition de ses principaux collègues. Puis tout à coup il se ravisa, il se laissa enguirlander par quelques intrigants tonsurés, il négocia naïvement avec Rome, en cachette du cabinet qu'il présidait, et alors, quand il fut littéralement pris sur le fait, il se troubla à la pensée des révélations qui pouvaient venir de la curie et il donna sa démission le 19 septembre, un peu à la façon des femmes qui ont toujours pour suprême ressource de s'évanouir. De même dans la question de l'amnistie plénière, qu'il s'est figuré avoir résolue à lui tout seul après l'avoir, dans l'espace de quelques mois, ajournée au xx^e siècle et voulu esquiver par des grâces générales au *Journal officiel*. De même dans l'affaire grecque, où il donna à la mission du général Thomassin, qui n'avait jamais été, il le savait à merveille, l'œuvre de M. Gambetta, le dénouement imprévu du discours de Montauban.

Nous n'insistons pas, dans ce rapide résumé des variations d'un ingénieur, sur la contradiction qui fit de M. de Freycinet pendant près d'une année, à la suite de l'affaire des décrets, un adversaire latent et aigri de M. Gambetta. Celui-ci avait fait trop de bien à M. de Freycinet, il avait l'âme trop haute pour s'en formaliser. Il pensa qu'il était dans l'intérêt de la république de ne pas laisser à l'écart, dans une bouderie inféconde, la claire intelligence du sénateur de la Seine. Que pesaient les torts personnels de M. de Freycinet auprès de l'importance des services qu'il avait rendus à la Défense nationale, pendant sa délégation à la guerre? A reprendre M. de Freycinet pour le nommer soit à sa vraie place de ministre des travaux publics, où il aurait eu pour mission de mener à bonne fin l'œuvre capitale qu'il avait naguère commencée avec tant de bonheur et d'éclat, soit au ministère des finances puisque M. Léon Say refusait (1), soit même au ministère des affaires étrangères si, dans une fausse estimation de ses aptitudes, il insistait pour rentrer au quai d'Orsay, M. Gambetta jugea qu'il rendrait au pays un serviteur actif et laborieux. Se trompait-il? M. de Freycinet n'avait-il pas déjà perdu, dans une atmosphère moins saine, les qualités qui l'avaient rendu si cher à ses anciens compagnons de Tours et de Bordeaux? On l'a beaucoup dit. Mais on ne l'a dit que depuis le mois de juillet dernier. Au mois de novembre 1881, M. de Freycinet était, parmi tous les *grands ministres*, le premier à la cote, et si M. Gambetta se trompa sur son compte, ce fut avec tout le monde.

(1) M. de Freycinet venait d'être président de la commission des finances.

Mais M. Gambetta ne se trompait pas, et c'était avec raison qu'il s'était adressé à son ancien sous-secrétaire d'État, même avant d'être officiellement chargé de constituer une nouvelle administration. Quelque néfaste qu'ait été, depuis, le second ministère de M. de Freycinet, notre opinion ne saurait varier sur ce point d'histoire : ce fut dans une intention pleine à la fois de sagesse et du patriotisme le plus pur que M. Gambetta rechercha alors avec tant d'empressement le concours de l'ancien collaborateur que l'intervention délicate d'un ami commun lui avait ramené depuis peu. Certes, il ne partageait pas sur le compte de M. de Freycinet les illusions étonnantes qu'on se faisait alors de toutes parts et qu'on feint d'oublier aujourd'hui qu'elles ont été déçues. Il le jugeait dès lors, en mal comme en bien, avec une parfaite clairvoyance. « Comme caractère, c'est une *nolonté*, et, comme intelligence, un filtre. » Mais aussi il était persuadé que M. de Freycinet, à quelque place qu'il fût appelé, pourvu que ce ne fût pas à la première, était capable de rendre les plus éminents services. Et il était dans la vérité. Et ces services, M. de Freycinet les eût rendus sans doute (et bien des tristesses nous eussent été épargnées) si, au dernier moment, devenu peut-être volontairement le jouet d'une influence étrangère, il n'eût pas manqué à ce que M. Gambetta était en droit d'attendre de lui.

En effet, le vendredi 11 novembre, M. de Freycinet avait accepté (on a même dit plus exactement : *choisi*) le portefeuille des affaires étrangères, et, le lendemain matin (1), il prenait tristement la plume pour informer M. Gambetta qu'après une nuit de réflexions il ne se sentait pas en état de remplir convenablement le rôle que le futur président du conseil lui destinait, qu'il lui demandait la permission de demeurer à son banc de sénateur, où il resterait toujours un ami sûr et dévoué, qu'il fallait en lui une conviction bien profonde pour le faire résister à un appel comme celui qui lui était adressé...

Nous n'avons pas le droit de sonder les intentions, et, comme M. de Freycinet ne s'est jamais expliqué publiquement sur les causes du refus qu'il notifia le 12 novembre à M. Gambetta, il ne reste de place que pour des hypothèses. Pourquoi et comment ne *se sentait-il plus en état* le samedi matin? Était-il malade? Huit ou dix jours plus tard, quand M. Gambetta, revenant à l'assaut, lui offrit le gouvernement général de l'Algérie, avec le titre et le rang de ministre, l'abrogation des décrets de rattachement et l'attribution de toutes les affaires tunisiennes au gouverneur général de l'Algérie, M. de Freycinet n'opposa plus alors à M. Gambetta et à ses amis que des raisons de famille; les crises hépathiques ne parurent plus que dans deux ou trois journaux qui devaient d'ailleurs les oublier totalement quand M. de Freycinet forma, deux mois plus tard, le cabinet du 30 janvier.

(1) Samedi 12 novembre.

Est-ce que le programme politique de M. Gambetta lui semblait insuffisant, illibéral, anti démocratique, compromettant et dangereux pour la république? Mais il avait commencé par l'accepter; ce fut ce programme, avec des différences toutes secondaires, qu'il devait poser le 8 janvier devant quatre collèges sénatoriaux; et, même après son refus d'entrer dans le cabinet, il ne cessa d'apporter à M. Gambetta la promesse de son concours le plus absolu « chaque fois qu'il pourrait lui être bon à quelque chose ». — Est-ce que les noms des futurs collègues que M. Gambetta lui avait annoncés étaient faits pour lui déplaire? Mais M. Cazot, M. Allain-Targé, M. Spuller, M. Paul Bert, M. Gougeard, M. Proust, étaient ses amis de dix ans; il avait été leur collaborateur pendant la Défense nationale, plus tard à *la République française*. — Est-ce alors qu'il prévoyait que le ministère de M. Gambetta ne résisterait pas longtemps à la coalition qu'on préparait déjà contre lui? Un fait seulement peut être établi avec toute sûreté : c'est qu'avant de refuser, le samedi matin, après *une nuit de réflexions*, les offres de M. Gambetta, M. de Freycinet avait rendu visite, le vendredi soir, au Président de la république, et qu'on prêtait dès lors à M. Grévy, mais sans doute à tort, le mot qui a été signé depuis par M. About : « Ce sera le gouvernement de la déception nationale. »

## III.

Cette fois, le *grand ministère* était bien à l'eau. M. Léon Say se récusant et M. de Freycinet arrêté au passage du faubourg Saint-Honoré, il ne pouvait plus être question de M. Jules Ferry (1). M. Gambetta n'avait plus le choix qu'entre deux partis : ou bien revenir hardiment à la logique parlementaire, c'est-à-dire à la constitution d'un cabinet d'*Union républicaine*, et risquer la bataille malgré le désappointement que causerait l'échec de la combinaison favorite, malgré les soupçons qu'éveilleraient les refus de M. Say et de M. de Freycinet, — ou bien renoncer à la mission qui lui avait été confiée par le Président de la république sur la double et formelle invitation du suffrage universel et de la Chambre, déclarer à M. Grévy que les scrupules de M. Say et les réflexions subites de M. de Freycinet le mettaient dans l'impossibilité de satisfaire à l'attente de l'opinion, refuser de tomber dans le piège préparé sous ses pas.

Le premier parti était très courageux : c'était, suivant une expression favorite de Bonaparte, « le conseil du lion ». Le second n'était qu'habile. M. Gambetta n'hésita pas. Renoncer à prendre les affaires parce que la situation était difficile, c'était mettre un intérêt personnel au-dessus de ce qui passait dans le pays pour un intérêt national; c'était perdre volontairement une chance de réaliser les réformes démocratiques attendues depuis si longtemps et de constituer le véritable gouvernement dont l'absence était pour le pays une cause d'affaiblissement et d'anarchie; c'était, parce que les vétérans lui manquaient par faiblesse de cœur ou par tout autre motif, manquer à son tour aux jeunes légions qui ne demandaient qu'à marcher; c'était enfin l'obligation de dévoiler des menées dont la révélation eût été certainement une cause d'agitation et de trouble dans le pays, en même temps que de discrédit pour la république. Tout cela était très grave, et, dès lors, ce ne fut ni par dépit ni par défi, comme on l'a dit avec une injustice assez ridicule, qu'il forma en quarante-huit heures le jeune ministère du 14 novembre.

Ce que voulait M. Gambetta en prenant ainsi les affaires *more britannico*, ce fut poser d'une manière nette et claire devant le pays tout entier les principes de gouvernement qui étaient les siens et qu'on s'obstinait, malgré de nombreux discours, à ignorer. On saurait désormais exactement, quoi qu'il pût lui en coûter, ce qu'il était et ce qu'il voulait. On serait prévenu pour l'avenir. La responsabilité qu'on l'avait si souvent accusé de fuir parce qu'on n'avait pas voulu l'en charger au moment opportun, il la prendrait cette fois pleine et entière. Ce serait bien à un cabinet d'*Union républicaine* qu'on aurait affaire, puisque les *grands* ministres se récusaient et que leur exemple avait été suivi par trois ou quatre autres notabilités parlementaires auprès de qui des démarches avaient été faites à divers moments. Un pareil objet valait bien une bataille perdue et une impopularité passagère. Et puis, il n'était pas irrévocablement dit qu'ayant le bon droit pour soi, on serait vaincu... M. Gambetta avait témoigné encore une fois de sa largeur d'esprit en invitant des représentants de toutes les nuances du parti républicain à se joindre à lui. Un mot d'ordre secret avait arrêté les uns. Le manque de foi avait arrêté les autres. Lui, il avait la conscience nette. En pressant M. de Freycinet après M. Say et M. Germain après M. Ribot, il avait fait tout son devoir. Il s'interrogea une dernière fois : son patriotisme désintéressé lui commanda de marcher, et il franchit hardiment le Rubicon.

Donc, le lundi 14 novembre, le Président de la république signa les décrets qui constituaient le nouveau cabinet. M. Gambetta, président du conseil, prenait le portefeuille des affaires étrangères avec M. Eugène Spuller comme sous-secrétaire d'État. M. Cazot restait, avec M. Martin-Feuillée, à la justice. Le général Campenon allait à la guerre avec un sous-secrétaire d'État civil, M. Blandin; et l'auteur des belles études sur Colbert, l'héroïque soldat du Mans, M. Gougeard, allait à la marine. Le portefeuille de l'intérieur était donné à un jeune député qui avait révélé dans la discussion de

(1) On a raconté que M. Gambetta n'était allé voir M. Jules Ferry, après les incidents qui viennent d'être relatés, que pour lui expliquer « pourquoi il ne pouvait pas lui offrir le département de l'instruction publique ». L'anecdote, sous cette forme, est inexacte et la vérité est beaucoup plus simple. Dans la pensée de M. Gambetta, M. Jules Ferry ne pouvait rester titulaire du département où il avait rendu de si éclatants services que dans l'hypothèse de la combinaison des trois présidents. En dehors de cette combinaison, l'échec aussi écrasant qu'injuste qui avait été subi par l'ancien président du conseil, dans la séance du 9 novembre, quand la Chambre avait refusé l'ordre du jour pur et simple sur l'expédition de Tunisie, ce vote d'ingratitude rendait impossible son maintien aux affaires. M. Gambetta avait trop le respect de la vérité constitutionnelle, et M. Ferry celui de sa propre dignité, pour qu'ils aient jamais pu, l'un ou l'autre, hésiter sur ce point.

la réforme judiciaire des qualités supérieures et chez qui M. Gambetta avait deviné autant de caractère que de talent, M. Waldeck-Rousseau. M. Paul Bert (1) recevait, en sa qualité de promoteur et de rapporteur de toutes les grandes lois d'éducation nationale, le portefeuille de l'instruction publique, et, comme adversaire résolu de la séparation de l'Église et de l'État, celui des cultes. M. Allain-Targé, qui comptait depuis quinze ans au premier rang de nos économistes, était nommé aux finances; et M. Raynal, grand commerçant de Bordeaux, sous-secrétaire d'État justement remarqué dans le précédent cabinet, aux travaux publics. Le ministère des colonies était réuni au ministère du commerce entre les mains de M. Rouvier, député de Marseille, deux fois rapporteur général du budget, secondé par M. Félix Faure, député du Havre. M. Devès, ancien président de la Gauche républicaine, et M. Antonin Proust devenaient titulaires des deux ministères nouveaux de l'agriculture et des arts. M. Cochery restait ministre des postes et télégraphes. MM. Chalamet, Margue, Lelièvre, Caze et Lesguillier étaient nommés sous-secrétaires d'État à l'instruction publique, à l'intérieur, aux finances, à l'agriculture et aux travaux publics.

C'était là un ministère d'action, constitué vigoureusement, à la meilleure manière anglaise. Il avait à sa tête un véritable premier ministre, bien résolu « à concentrer et à retenir entre ses mains la direction suprême des affaires politiques de son pays au dedans et au dehors (2). » La plupart de ses collègues étaient jeunes, de trente-quatre à quarante-six ans, n'ayant pas eu, depuis dix ou quinze ans, d'autre carrière que la politique. Sauf un ou deux, ils étaient tous des spécialistes, dûment préparés par leurs études antérieures au portefeuille qui leur était confié. Ils étaient tous intelligents, laborieux, hardis; les uns déjà renommés dans la démocratie depuis nombre d'années, les autres vivement reconnus par M. Gambetta (avec ce flair prodigieux des capacités qui permettait de dire qu'il n'était pas moins un faiseur d'hommes qu'un défaiseur de sommités) pour devoir être dans un avenir prochain l'honneur et la force de la république. Et, au fait, quand il s'est agi depuis de reformer un gouvernement digne de ce nom, à qui se sont adressés de préférence et M. Duclerc et M. Jules Ferry? A des membres de ce cabinet tant décrié et tant vilipendé du 14 novembre, et précisément aux plus nouveaux dans la politique : à M. Devès, qui a fait preuve comme garde des sceaux de tant d'éloquence et de courage, à M. Waldeck-Rousseau, à M. David Raynal, à M. Martin-Feuillée. Et encore ils étaient solidaires, cohérents, tous également pénétrés de la pensée de leur chef, « bien disposés à faire descendre dans les divers services publics l'impulsion qu'ils recevraient de lui ». Ils étaient tous des républicains de la veille et de l'avant-veille. En somme, ce qui succédait, le 14 novembre, à des cabinets qui étaient de simples collections de ministres, c'était un ministère qui était vraiment un ministère, nous voulons dire un gouvernement. Cela fut parfaitement compris à l'étranger, dans tous les pays parlementaires. Ce ne fut bien compris chez nous que par une faible minorité.

Pour la première fois depuis cinq ans, le président du conseil était un véritable homme de gouvernement : *A la dictature!* crièrent l'extrême gauche, la droite et la bizarre coterie qui, se disant le parti libéral par excellence, n'avait pas encore trouvé d'autre traduction à son amour de la liberté que la haine de M. Gambetta. La solidarité ministérielle faisait sa première apparition dans l'histoire parlementaire de la troisième république : *Ministère de commis!* crièrent les mêmes coalisés. Ce fut pendant quelques jours, sur les boulevards, dans les cafés et dans les couloirs, une explosion d'épigrammes plus ou moins spirituelles, de colères plus ou moins sincères et de prédictions plus ou moins funèbres. Comme beaucoup d'honnêtes bourgeois étaient désappointés de n'avoir pas le feu d'artifice qui avait été annoncé, tous les agités de droite et de gauche, de haut lieu et de bas lieu, purent s'en donner à cœur joie. C'était un dénigrement de tous les instants, des sarcasmes et des invectives sans fin. Les gloires éblouissantes de clocher qui n'avaient pas été choisies par M. Gambetta ne tarissaient point contre l'obscurité, la médiocrité et la servilité des collègues qui leur avaient été préférés. Quand M. Gatineau déclarait agréablement que M. Paul Bert et le général Campenon manquaient de prestige, on applaudissait M. Gatineau, qui devint ainsi un des oracles les plus écoutés de la Chambre. Les rédacteurs des journaux élyséens se lamentaient à pierre fendre sur l'échec, auquel leurs amis n'étaient apparemment pour rien, du cabinet œcuménique. « Un ex-capitaine de vaisseau, ministre de la marine! » criaient avec horreur deux ou trois députés incompris qui rêvaient depuis dix ans du sous-secrétariat de la guerre, et ils trouvaient de l'écho. A entendre tous les jours ce concert de déclamations variées, nombre d'esprits indécis finirent par s'inquiéter et par se demander si décidément M. Gambetta n'était pas devenu fou, si ses collègues n'étaient pas de simples imbéciles. Cela peut sembler aujourd'hui extraordinaire et pourtant rien de plus exact. « Si MM. Say et Freycinet se sont retirés sur le mont sacré, disaient à l'unisson les hauts barons des grandes compagnies et les grands prêtres de l'intransigeance, c'est que M. Gambetta nourrit des projets insensés et criminels, la dictature à l'intérieur et, à l'extérieur, la guerre. » Et ces accusations encore plus ineptes qu'odieuses ne tombaient pas dans des oreilles fermées. Les questions de personnes ne furent jamais débattues avec plus de passion que par ces terribles ennemis du pouvoir personnel; et nous laissons de côté la collection d'indignités qui furent colportées contre la personne même de plusieurs ministres par quelques folliculaires de trottoir. Le ministère du 14 novembre était franchement démocratique et progressiste : la réaction financière fit baisser la rente. C'était un gouvernement décidé à ne tolérer d'anarchie d'aucune sorte : César! Vitellius! cria le clan intransigeant.

Telle fut à peu près (nous adoucissons les couleurs) l'agi-

(1) Dans la première combinaison de M. Gambetta, M. Bert devait être appelé au ministère de l'intérieur.

(2) *Le Ministère*, article de M. J.-J. Weiss dans la *Revue politique et littéraire* du 19 novembre 1881.

tation de bon aloi qui fut la réponse de la coalition, déjà presque formée, au ministère du 14 novembre. Quant à la grande opinion du parti républicain, il est incontestable qu'elle fut d'abord surprise et quelque peu déconcertée. Le ministère des trois ou quatre présidents avait été si formellement annoncé depuis quelques mois, les idées de gouvernement et la vérité du régime parlementaire avaient subi de si profondes atteintes depuis quelques années, que le retour à ce qui était la logique et la bonne pratique du régime représentatif devait nécessairement étonner. Mais comme, en définitive, c'était l'arrivée de M. Gambetta aux affaires, et non celle de MM. Say, de Freycinet et Ferry qui avait été réclamée, la majorité des républicains en prit assez vite son parti. On avait voulu M. Gambetta premier ministre à cause des services éclatants qu'il avait rendus à la démocratie et au pays; il l'était. Donc on avait confiance dans l'avenir. Les journaux de province du mois de novembre forment à cet égard un très curieux contraste avec ceux de Paris : ici, l'aigreur, le dénigrement, l'écho de tous les cancans et de toutes les déceptions; là, l'espérance, un vif contentement. Les membres du nouveau cabinet, qui s'en aperçurent, se mirent avec ardeur à la besogne. La coalition, qui n'était pas myope, redoubla d'efforts dans l'honorable travail souterrain qu'elle avait entrepris.

Le 15 novembre, la déclaration suivante fut lue à la Chambre des députés par M. Gambetta, et au Sénat par M. Cazot :

« Messieurs,

« Pour la troisième fois depuis 1875 le suffrage universel, dans la plénitude de sa souveraineté, vient de signifier sa double volonté d'affermir la république et de l'entourer d'institutions démocratiques.

« Appelé par la confiance de M. le Président de la république à former une administration nouvelle, nous n'avons pas d'autre programme que celui de la France.

« Elle a réclamé, comme l'instrument par excellence d'une politique graduellement, mais fermement réformatrice, la constitution d'un gouvernement uni, dégagé de toutes les conditions subalternes de division ou de faiblesse, toujours prêt à debattre les intérêts de la nation devant les élus et à leur rendre compte de ses actes, sachant inspirer à tous les degrés de la hiérarchie des services publics le respect, l'obéissance et le travail.

« Elle compte trouver dans les deux Assemblées une majorité confiante et libre pour soutenir le gouvernement, et, pour le servir, une administration disciplinée, intègre et fidèle, soustraite aux influences personnelles comme aux rivalités locales et uniquement inspirée par l'amour du devoir et de l'État.

« Elle a marqué, en vue d'assurer les réformes, sa volonté de mettre, par une revision sagement limitée des lois constitutionnelles, l'un des pouvoirs essentiels du pays en harmonie plus complète avec la nature démocratique de notre société.

« Et nous, pour lui obéir, nous vous proposerons de réorganiser nos institutions judiciaires, de poursuivre avec persévérance l'œuvre de l'éducation nationale, si bien commencée par nos devanciers;

« De reprendre et de compléter, sans perte de temps, notre législation militaire; de rechercher, sans porter atteinte à la puissance défensive de la France, les meilleurs moyens de réduire dans les armées de terre et de mer les charges du pays, et d'alléger, sans compromettre nos finances, celles qui pèsent sur l'agriculture;

« De fixer par des traités le régime économique de nos diverses industries et de donner à nos moyens de production, de transport et d'échange, une impulsion plus active, un developpement toujours croissant; de favoriser, avec la sollicitude qui s'impose aux représentants de la democratie, et dans un esprit vraiment pratique de justice et de solidarité, les institutions de prévoyance et d'assistance sociales;

« D'assurer par la stricte application du régime concordataire le respect des pouvoirs établis dans les rapports des Églises avec l'État;

« Enfin, en protégeant les libertés publiques, de maintenir avec fermeté l'ordre au dedans, et avec dignité la paix au dehors.

« Messieurs,

« Cette série de réformes remplira toute la durée de la législature. Pour les mener à bonne fin et ne pas rester au-dessous de la tâche que notre patriotisme nous a fait un devoir d'assumer, nous avons besoin de la pleine et entière confiance des républicains de cette Assemblée.

« Nous la réclamons hautement, et nous comptons sur leur concours.

« Nous nous présentons aux mandataires du peuple avec la résolution de mettre à son service tout ce que nous avons de force, de courage et d'activité.

« Ensemble nous franchirons, selon le vœu du pays, une étape nouvelle dans la voie du progrès sans limite ouverte à la démocratie française. »

Le Sénat et la Chambre accueillirent cette déclaration avec une même froideur. « Majorité à la glace! » s'écria M. Ranc, et cela était vrai des deux Assemblées, avec cette différence cependant que la majorité du Sénat ne demandait, en somme, qu'à se réchauffer pour M. Gambetta, tandis que la majorité des députés ne cherchait déjà qu'un prétexte pour témoigner à son ancien président combien lui déplaisaient et son jeune ministère et son ferme programme de gouvernement. Aussi, un autre républicain dit, le soir même, à M. Gambetta : « Ne vous faites pas d'illusion. Vous êtes d'ores et déjà jugé par cette Chambre qui vous acclamait il y a cinq jours et qui ne vous accorde plus aujourd'hui un seul applaudissement. Avec l'Élysée à dos et le clocher en face, votre affaire est claire. Au silence qui a accueilli votre lecture, vous auriez dû répondre en remontant à la tribune pour dire avec franchise qu'il y avait eu évidemment male donne, méprise entre la Chambre et vous; qu'il était dès lors inutile de prolonger plus longtemps, sans nul profit pour le pays, une expérience prématurée; que vous alliez remettre de ce pas votre démission au Président de la république. — Voire, répondit M. Gambetta; mais je ne suis pas seul, j'ai mes collègues... Et puis, il n'est peut-être point encore impossible de gagner la première manche d'où tout le reste dépendra... Cela durera trois mois ou trois ans. »

JOSEPH REINACH.

(*La suite prochainement.*)

# NUPTIAL ROOM

## Aventure de Télémaque

### V.

Un souffle d'air assez vif et une sensation assez désagréable, comme d'un coup de baguette sur le mollet droit, éveillèrent Télémaque.

Le *California* marchait bon train; la terre s'effaçait à l'horizon; et un affreux petit bonhomme de cinq ans, le teint jaune, les yeux jaunes, les cheveux jaunes, vêtu d'une espèce de blouse jaune et coiffé d'une casquette jaune, mais laissant voir entre le bas de sa blouse et ses pieds, énormes pour sa petite taille, une partie de ses bas vert-pomme, s'occupait gravement à fouetter le pied du banc avec une petite cravache, ce qui avait amené par hasard la rencontre de cet aimable instrument avec la jambe de notre voyageur.

— Mon petit ami, dit Télémaque en frictionnant la partie lésée, vous seriez bien aimable de faire attention ou d'aller jouer un peu plus loin, ce qui serait peut-être plus sûr.

Le petit bonhomme s'arrêta, les yeux baissés, un doigt dans sa bouche. Au même instant, Télémaque entendit à sa gauche le bruit particulier d'un éclat de rire s'échappant par le nez, faute d'autre issue. Il se retourna et vit une petite fille offrant de grands traits de ressemblance avec l'autre enfant. C'étaient les mêmes yeux, cheveux et teint, montrant des nuances intermédiaires entre le souci et la filasse, la même tête carrée mal rattachée par un cou noueux à des épaules disgracieuses; mais, par une remarquable réciprocité, la petite fille laissait voir des bas jaunes au-dessous de sa robe courte de couleur vert-pomme, tandis que sa toque, de même nuance que sa robe, était ornée d'une aile de canari.

En voyant le regard du voyageur fixé sur elle, elle détourna la tête avec une grande affectation de sérieux, d'indifférence et même de dédain. Cependant son frère — car tel était évidemment le rapport qui les unissait, — son frère, voyant Télémaque occupé ailleurs, en profita pour lui tirer la langue d'une façon qui devait être pour lui-même très incommode, mais qui semblait néanmoins lui procurer des jouissances infinies. Télémaque, s'étant retourné brusquement, eut le temps de constater cette manifestation hostile.

— Mon petit ami, dit-il en allongeant le bras vers le petit garçon et en l'attirant contre ses jambes, je prendrai la liberté de vous faire observer que ce que vous faites là n'est pas poli.

Ici, le petit garçon ayant fait un effort violent pour se sauver, Télémaque lui serra le bras un peu plus fort, plutôt par instinct qu'avec le désir de prolonger la conversation. Bien que l'étreinte fût fort légère et que Télémaque se sentît parfaitement assuré de ne lui avoir fait aucun mal, l'enfant se mit à pousser des cris aigus en gratifiant son adversaire de coups de pied mieux envoyés qu'on ne l'aurait attendu d'une aussi frêle créature. La petite fille joignit immédiatement ses hurlements à ceux de son frère, et tout porte à croire qu'elle ne s'en serait pas tenue là dans son ardeur à le secourir, si une grosse femme de trente-cinq ans, la mère évidemment, car les deux enfants lui ressemblaient autant qu'ils se ressemblaient entre eux, ne s'était précipitée vers Télémaque en brandissant une ombrelle avec tous les signes de fureur qu'on peut remarquer chez une tigresse — ou, plus aisément, chez une chatte — à qui l'on enlève ses petits.

— Madame, dit Télémaque en se levant avec politesse, veuillez croire...

— Monsieur, dit la grosse femme, qui parlait anglais avec un fort accent allemand, je ne vous connais pas.

— Madame, reprit Télémaque s'échauffant, je me nomme Télémaque Durkey; la maison Pilchard, Durkey and C° est honorablement connue dans Pearl street et ailleurs, Dieu merci! Quant à cet enfant, qui me paraît d'ailleurs charmant et tout le portrait de sa mère...

— Pas vrai! interrompit le petit garçon. C'est le monsieur qui m'a battu le premier.

— Battu! s'écria la mère, que les paroles adroites de Télémaque avaient un peu radoucie. Vous osez battre mon fils!

— Madame, je vous jure!...

— Menteur! fit le petit bonhomme.

— Madame, insista Télémaque, il me semble qu'entre le dire d'un enfant de cinq ans et la parole d'honneur d'un gentleman...

— Monsieur, dit la grosse dame, mon fils ne ment jamais. Je le fouetterais plutôt jusqu'au sang. Entends-tu, Rodolphe? Est-ce bien vrai, ce que tu m'as dit?

Le petit Rodolphe se mit à pousser des cris aigus entrecoupés de sanglots. Les rares passagers qui n'étaient pas occupés en ce moment à s'installer dans leurs cabines commençaient à faire cercle autour de la grosse dame, des deux enfants et de Télémaque. Celui-ci, dont la patience finissait par s'épuiser, reprit :

— Au surplus, madame, croyez ou ne croyez pas, corrigez ou ne corrigez pas cet aimable enfant, c'est votre affaire, et non la mienne; mais je vous préviens que s'il choisit encore mes jambes pour s'y exercer à coups de badine, je ferai en sorte de le dégoûter du jeu. Quant à ses gestes de moutard mal élevé...

— Moutard mal élevé! s'exclama la grosse dame. On m'insulte dans mes enfants! C'est ainsi qu'on traite une lady à bord d'un navire américain! Et il ne se trouvera pas un gentleman!...

Ici Télémaque releva la tête et promena sur l'auditoire un regard qui calma les plus zélés, s'il en était, pour la défense de la dame. Il sentait qu'une demi-douzaine de coups de poing donnés, et même reçus, l'auraient soulagé d'un poids énorme. Mais le cercle s'élargit plutôt et s'ouvrit pour donner passage à une jeune fille, autant qu'on pouvait en juger

(1) Voy. le numéro précédent.

d'après sa taille et ce qui n'était pas caché de son visage sous une paire de larges lunettes bleues.

La colère de la grosse dame parut aussitôt se détourner sur ce nouvel objet.

— Ah! vous voilà donc! cria-t-elle à la nouvelle venue de manière que personne, dans un rayon de vingt-cinq pas, ne pût perdre une de ses paroles. C'est ainsi que vous vous acquittez de vos devoirs! Voilà des enfants confiés à vos soins qui auraient pu aussi bien être jetés à la mer par le premier brutal ou le premier ivrogne venu.

— Mais, madame, dit la jeune fille d'une voix très douce, ce sont eux qui ont profité d'une minute où je regardais le sillage...

— Et croyez-vous que ce soit pour regarder le sillage que je paye votre place à bord, sans parler de vos appointements? Allons, pas d'observations; je ne les aime pas. Rodolphe, Georgina, suivez votre gouvernante; et vous, mademoiselle, tâchez de ne plus regarder où vous n'avez que faire. Je ne peux pas être toujours là pour faire votre service et réparer vos bévues.

La jeune fille ne répondit pas. Elle tira son mouchoir de sa poche et se moucha fortement, rajusta d'un petit coup de doigt ses lunettes bleues et prit de chaque côté la main d'un de ses élèves.

— Pauvre fille! pensa Télémaque. Je la plaindrais si j'en avais le loisir. Mais Sophy y a mis bon ordre. Je suis trop malheureux pour m'attarder aux douleurs des autres.

Malgré tout, ce petit incident désagréable l'avait un peu détourné de ses idées noires. Le grand air et le sommeil avaient aussi contribué à lui rendre un peu de calme. La cloche sonnant pour le dîner, il s'aperçut que cette nouvelle diversion ne lui déplaisait pas, et, voyant les voyageurs se diriger à la file vers l'escalier des premières, il les suivit machinalement.

## VI.

Le salon des premières, très vaste et très luxueusement orné, était, suivant l'usage, occupé par trois immenses tables qui en tenaient toute la longueur. Le capitaine était debout devant son couvert, à une extrémité de la table centrale, flanqué du *purser* et du médecin. Les autres places étaient déjà envahies, à l'exception de deux ou trois. Télémaque se casa comme il put, sans s'inquiéter des voisins que le hasard lui donnait. Un clergyman, en face de lui, récitait à demi-voix une courte prière, et, aussitôt qu'il se fut assis, le capitaine, qui semblait attendre par respect, l'imita; et les plats commencèrent à circuler.

Comme on quittait à peine l'abri de la terre, par un beau temps et un joli vent d'ouest, le *California,* tenant jusqu'à présent les promesses de ses propriétaires, tanguait peu, roulait à peine, et les appétits étaient superbes. Beaucoup de passagers paraissaient imbus de l'idée fort répandue que le meilleur préservatif contre le mal de mer est de manger le plus possible. Télémaque, sa première ardeur calmée, ce qui vint plus vite qu'il ne l'aurait cru, leva la tête de dessus son assiette et commença la revue de ses voisins.

A sa droite, une jeune miss blonde, et même rousse, très mince et très élancée, rappelant dans son ensemble l'aspect d'un jeune peuplier dépouillé de ses branches par la main cruelle de l'élagueur, se distinguait par un goût forcené pour les sauces au gingembre. Deux places plus loin, une jeune personne en tout semblable, mais peut-être un peu plus âgée, se livrait à une consommation exagérée de cornichons. Le père de ces deux demoiselles, assis, naturellement, entre ses filles, surprenait au premier coup d'œil par le contraste de sa taille courte et de son ventre replet. Mais ce gentleman, ayant voulu faire une observation à sa cadette qui se préparait certainement des embarras gastriques pour toute la traversée, reçut lui-même une invitation à se mêler de ses propres affaires qui le fit soudain disparaître, muet et la tête basse, entre ses deux filles. Après quoi, la plus jeune daigna tendre son verre à Télémaque pour qu'il y versât de l'eau glacée, avec un aimable sourire.

En face, de l'autre côté de la table, le clergyman, homme robuste d'une quarantaine d'années, les cheveux blonds et le teint clair, très digne, partageait une bouteille de milwaukie avec sa femme, une assez jolie brune de quelque trente printemps. Ce couple ne présentait rien de remarquable, et Télémaque allait diriger ses observations sur ses voisins de gauche, quand un garçon qui faisait le tour des tables s'approcha de lui et lui demanda le numéro de sa cabine.

Télémaque, ayant fouillé dans la poche intérieure de son paletot, en tira son portefeuille et, de ce portefeuille, le reçu à lui délivré par l'employé du bureau de Broadway. Le garçon parut surpris.

— Monsieur est avec les personnes qui ont loué la « chambre nuptiale »?

— C'est moi qui l'ai louée! dit Télémaque rendu d'assez mauvaise humeur par le souvenir de ses quinze cents dollars, sans parler de sa déconvenue. Après?

— Après? reprit le garçon en saluant très bas, je suis aux ordres de monsieur.

Télémaque haussa les épaules et se remit à manger, le nez dans son assiette. Mais il n'avait plus faim. Il sentait les yeux fixés sur lui. Il devinait dans le chuchotement confus des trois tables le mot *nuptial room,* qui faisait le tour du salon et bientôt du navire. Çà et là, des rires étouffés partaient brusquement. Un des témoins de son mariage manqué, qui avait des connaissances parmi les passagers, avait eu le temps de leur raconter l'aventure au moment du départ. L'histoire circulait, enrichie de commentaires divers. Les femmes plaignaient Télémaque.

— Moi, je trouve qu'elle a très bien fait! dit une voix à la gauche de notre héros. Un homme qui bat les enfants est capable de tout.

Télemaque, tournant un peu la tête, aperçut son ennemie de tout à l'heure, la dame à l'accent allemand, à la distance de trois assiettes.

La dame remarqua très bien ce mouvement et poursuivant son avantage :

— Je ne veux pas dire de mal du prochain, chose contraire à l'Évangile ; mais je plains d'avance la malheureuse qui s'appellera mistress Turkey (1).

Elle avait peut-être voulu dire Durkey, mais son accent l'avait trahie. La table entière éclata de rire. Télémaque eut le tort de protester.

— Voulez-vous me permettre de vous faire observer, madame, que mon nom n'est pas Turkey, mais Durkey. Au surplus, je me demande de quel droit ..

La grosse dame, qui, tout en parlant de manière à dominer le bruit des conversations, avait affecté de ne s'adresser qu'à sa voisine — une vieille créole de la Havane, — se tourna lentement vers Télémaque, ayant apparemment quelque peine à le découvrir de la hauteur prodigieuse où elle se sentait placée par rapport à lui. Elle mangeait seule à la table des premières; les enfants et leur gouvernante étaient nourris à part.

Ayant enfin aperçu son ennemi, elle le couvrit d'un regard d'inexprimable dédain. Cependant toutes les conversations étaient suspendues. On attendait ce qui allait sortir de la bouche de la grosse dame. Alors elle parut très surprise que ce monsieur qu'elle ne connaissait pas, à qui elle ne parlait pas, eût osé lui adresser la parole.

— Monsieur Donkey (2)? fit-elle en feignant un grand effort pour prononcer un nom si étrange et si difficile.

Cette fois le rire éclata comme une explosion. Les trois tables se tordaient. Ceux qui n'avaient pas entendu le commencement se penchaient vers leurs voisins pour se mettre au courant et riaient ensuite plus haut que les autres. Homère se fût cru sur l'Olympe.

Seule, la voisine de Télémaque ne riait pas. Elle paraissait même souffrir de sa situation. Le jeune homme s'en aperçut, mais il crut que c'était le gingembre qui lui tourmentait l'estomac. Le malheur rend injuste.

Il ne lui en versa pas moins poliment un grand verre d'eau glacée qu'elle lui demandait, car il éprouvait un vif besoin de se donner une contenance. Elle en profita pour lui glisser à l'oreille :

— Consolez-vous, monsieur Durkey; toutes les femmes ne sont pas des Sophy Sicely.

Il se redressa comme si un serpent l'eût piqué. La jeune fille le regardait en souriant; et ses dents de devant, qui étaient très longues, se découvraient tout entières. Ou les mots, les gestes, les regards, les intonations de la voix n'ont aucun sens, ou c'était là le prélude des plus doux aveux. Télémaque n'avait qu'à profiter de ses avantages. Mais, il faut le répéter pour sa justification, le malheur l'aigrissait.

— Oh! non!... non!... non!... murmura-t-il en se parlant à lui-même avec un geste énergique. Oh! non, par exemple!...

Et, sans s'inquiéter de l'opinion publique, qu'une telle conduite ne pouvait manquer de lui rendre défavorable, il dégagea ses jambes de dessous la table, fit pivoter le siège mobile de son fauteuil, se leva brusquement et sortit à grands pas, laissant la grosse dame jouir de sa victoire, ce qu'elle fit sans modération.

Quant à miss Sarah Dishley, sa voisine de droite, elle eut d'abord un mouvement d'irritation; mais, comme le *California* depuis quelques minutes commençait à sentir la lame, elle insinua que « ce pauvre M. Durkey » avait dû céder à une invasion brusque de « l'ennemi intérieur ». Déjà, autour des tables, quelques visages pâlissaient. La grosse dame avouait qu'elle ne serait pas fâchée de prendre l'air.

Cependant Télémaque avait arrêté le premier garçon qui s'était trouvé sur son passage et, l'interpellant d'un ton brusque :

— Ma cabine?... *Nuptial room!...*

— Par ici, monsieur..., avait fait le garçon avec le respect dû à un passager de 1500 dollars. Si monsieur désire quelque chose...

— Rien! laissez-moi!

Le garçon sortit en refermant la porte.

## VII.

Le premier mouvement de Télémaque avait été de se laisser tomber sur un siège, dans un état d'accablement voisin du désespoir. Le second fut de se lever, d'aller à la porte et de s'assurer qu'elle était munie d'un système de fermeture perfectionné, à la fois mignon et solide. Une fois certain que son asile ne serait pas envahi sans son consentement, il se sentit soulagé.

— Après tout, se dit-il, je suis ici chez moi. S'il me plaît de m'y faire servir et de ne pas mettre le pied sur le pont jusqu'à notre arrivée à Liverpool, je ne vois pas ce que toutes ces femelles réunies pourraient contre mon repos.

Il est à peine besoin de faire remarquer à quel degré d'exaspération il fallait que fût parvenu Télémaque pour prononcer, même dans le for intérieur, une parole aussi irrévérencieuse à l'adresse de personnes du sexe féminin.

— Eh bien, reprit-il en jetant les yeux autour de lui, puisque je ne dois pas sortir d'ici de huit jours, commençons par examiner ma prison. C'est la première chose que doit faire un prisonnier.

La prison, il fallait en convenir, n'avait rien d'horrible, et, tout en regrettant peut-être un peu d'en payer le loyer mille francs par jour, le prisonnier dût s'avouer que, quant au logement du moins, la compagnie faisait bien les choses.

La « chambre nuptiale » était située à tribord, à peu près au centre de la longueur du bateau, et séparée du couloir des premières par une petite antichambre capitonnée qui assourdissait beaucoup l'effroyable tapage de la machine. C'était une pièce de quinze pieds carrés sur neuf de haut, éclairée au plafond par un large vasistas mobile à verres dépolis, protégé à l'extérieur par une cage à treillis de cuivre et, du côté opposé à la porte, par deux petites fenêtres à double châssis, l'un pareil à tous les châssis de fenêtre en terre ferme, l'autre formé de verres lenticulaires enchâssés dans une forte armature de fer pour les mauvais temps. Pour le moment, le temps se trouvant magnifique et très doux, les deux fenêtres

(1) *Turkey*, dindon.
(2) *Donkey*, âne, baudet.

avaient été laissées grandes ouvertes. La grande haleine de l'Atlantique entrait librement, toute chargée de saines senteurs salines. De petites vagues se brisaient contre la coque du navire avec un murmure léger, pareil au battement d'ailes de quelque oiseau gigantesque.

— A la bonne heure! dit Télémaque en ouvrant largement la bouche et faisant fonctionner avec activité ses organes respiratoires. Ce n'est pas ici comme dans leur damnée salle à manger, où l'on étouffe. Mais comment fait-on, la nuit, si le temps fraîchit? Il faut donc se relever ou appeler un garçon pour manœuvrer ce système de fermetures?

Il eut presque aussitôt à se repentir d'avoir émis ce doute outrageant pour la sollicitude de la compagnie. Une petite affiche à cadre doré, écrite en caractères bleus sur un fond d'argent, portait sous le titre : « Remarques », une série d'alinéas dont le premier disait :

« MM. les voyageurs n'ont pas à s'inquiéter d'ouvrir ou de fermer leurs fenêtres autrement que pour leur agrément personnel. Le châssis extérieur, nécessaire seulement en cas de mauvais temps, est manœuvré du dehors, selon le besoin. *MM. les voyageurs sont certains de n'être dérangés dans aucun cas.* »

— Eh! eh! pensa Télémaque, voilà une « remarque » que j'aurais fort appréciée, si... Ingrate Sophy!... reprit-il avec un soupir. Mais ou je me trompe fort, ou le colonel Crofish me vengera. Il te battra comme plâtre et se fera pendre après t'avoir ruinée : c'est la grâce que je vous souhaite!

Ayant ainsi exhalé sa douleur, le passager reprit l'examen de sa demeure flottante.

Un épais tapis couvrait le plancher, représentant des roses semées à profusion sur un fond de fine laine blanche. Les murs étaient tendus d'une étoffe à fond également blanc, semé de roses pâles. Le plafond seul apparaissait nu et blanc, dans un encadrement doré. De larges glaces s'appliquaient sur trois côtés de la pièce et l'agrandissaient à l'infini. Une quatrième, posée en long et un peu obliquement, dans l'alcôve, attira l'attention de Télémaque par son cadre fouillé à jour, représentant encore une guirlande de roses.

Cette alcôve était à elle seule une merveille de goût, un poème! Le lit, large et bas — avec sa haute garniture protectrice (car, à la mer, il faut toujours prévoir un coup de roulis, avec ses deux oreillers et sa courtepointe garnis de dentelles, son tapis formé d'une magnifique peau d'ours du Canada, son édredon léger comme un nuage et ses draps d'une finesse et d'une blancheur exquises, — s'enfonçait dans un discret demi-jour, drapé d'amples rideaux de soie; et c'étaient encore des roses qui semblaient pleuvoir de tous les plis; des roses pâles, des roses sanglantes, quelques-unes presque noires. Ce lit respirait une volupté chaste; on y rêvait des ivresses légitimes. On devinait que la glace du fond ne refléterait jamais que des scènes de poétique tendresse et de pudique abandon. Une jeune fille, mariée du matin, ne pouvait contempler ce sanctuaire sans se sentir à la fois émue, rougissante et rassurée. Le traversin avait quelque chose de maternel.

D'ailleurs, la chambre tout entière était comme une grande alcôve, un nid capitonné flottant sur les eaux, ayant, pour remplacer le bercement de la branche flexible, l'immense ondulation de l'Atlantique. Un divan large et bas garnissait tout un côté. Une sorte de strapontin perfectionné se rabattait à volonté entre les deux fenêtres. En supposant deux personnes assises l'une sur le divan, l'autre sur le strapontin, il suffisait de presser un ressort pour dégager de la paroi une table élégante, avec toutes les adaptations voulues pour en faire à volonté un meuble de salle à manger ou un guéridon de boudoir. A défaut de sièges mobiles, toujours dangereux sur un plancher trop sujet à le devenir, des piles de coussins moelleux amassés dans les coins permettaient d'en improviser où l'on voulait.

Mais la merveille, c'était le cabinet de toilette, une cabine microscopique, éclairée d'en haut d'un jour laiteux, plein de nuances adoucies, aux parois unies, toutes blanches, comme le plancher et le plafond, ayant pour tout ornement une grande glace sans cadre, dont la pureté semblait ouvrir une large baie dans la muraille. Pour tous meubles, un fauteuil de rotin tressé, mobile sur un pivot inébranlable, une table de marbre et une baignoire de cèdre intérieurement revêtue d'une lame d'argent.

Les cuvettes, les aiguières avaient été fabriquées au Japon, sur modèles spéciaux, et marquées aux chiffres de la compagnie. Il y avait là des porcelaines de toute grandeur, de toute forme et de tout usage. Une sollicitude intelligente avait prévu tous les besoins, prévenu tous les désirs, épargné la fatigue ou l'embarras d'une demande à faire, quoiqu'un double bouton électrique, rouge et bleu, portant la double inscription : « Male » et « Female attendance » permît d'invoquer à volonté le secours du « personnel exercé » de l'un ou de l'autre sexe.

Au-dessus de la baignoire, outre les robinets d'eau chaude et froide, des tuyaux flexibles se balançaient avec de souples ondulations, offrant au caprice du baigneur le jet rapide de la lance, la pluie cinglante de la pomme d'arrosoir ou l'imperceptible poussière d'eau du pulvérisateur. Les serviettes et les peignoirs s'entassaient en piles régulières dans deux petites armoires nickelées, dont une chauffée à cent degrés par un invisible courant de vapeur. Les peignes, les brosses, les gants de flanelle et de crin, « renouvelés à chaque voyage », disait la pancarte aux « remarques », complétaient ce petit arsenal d'hydrothérapie et de massage. Il y avait même un petit balai de minces brindilles de bouleau, pour les amateurs de bains russes.

— Ingrate Sophy! répéta Télémaque avec un soupir.

Malgré lui, il pensait à elle.

Il la voyait au milieu de toutes ces jolies choses, avec son peignoir bleu d'argent, ses petites mules d'écorce de bouleau, brodées de poils d'orignal par les Indiennes du Canada, sa petite toque à plume de faucon, qui lui donnait un petit air si crâne, allant, venant sur ce tapis de roses, poussant un coussin du pied, lui disant : « Mettez-vous là! » pendant qu'elle-même se laissait aller sur le divan, dans une de ces poses coquettes, rêveuses, exquises, qu'elle inventait à chaque instant, sans avoir l'air de le savoir.

Mais elle n'y restait pas longtemps. Elle se levait brusquement, l'avertissant par une petite tape d'avoir à l'imiter. Houp! Elle voulait tout voir, toucher à tout, ouvrir les armoires, presser les boutons. Les domestiques accouraient, la bouche en cœur. On les renvoyait... et de rire!

La chambre passée en revue, on arrivait au cabinet.

Ou bien, c'était le soir, vers minuit, après une longue promenade sur le pont.

Le vent avait joué avec ses cheveux, toute la soirée. La petite toque s'en allait à la volée tomber sur le divan. La jeune femme, devant la grande glace, levait les bras, le buste cambré, secouait la tête et faisait rouler sur ses épaules une cascade blonde, un Niagara d'or pâle. Le hasard avait mis une fois Telémaque à pareille fête; il était sûr de ne l'oublier de sa vie.

— Je suppose que vous n'allez pas rester là?

Il résistait un peu; mais elle finissait par le pousser gentiment à la porte. Maintenant une seule lampe éclairait la « chambre nuptiale ». L'alcôve, sous ses rideaux de soie, se noyait d'ombre. Un insaisissable parfum flottait dans l'air tiède. Le léger balancement du navire donnait une sensation d'envolée. Télémaque ne savait plus bien s'il avait sous les pieds un tapis ou un nuage. La porte du cabinet se rouvrait doucement...

Hélas! tout cela n'était qu'un rêve. Il était seul. Ingrate, ingrate Sophy!...

La nuit venait; les lampes s'allumaient, comme d'elles-mêmes, derrière leurs transparents dépolis. La chambre nuptiale se faisait plus tiède, plus intime, toute baignée d'une lumière tendre, d'une atmosphère idéale et capiteuse à la fois.

— N'y pensons plus!... murmura Télémaque. Je deviendrais fou!

Mais il eut beau s'efforcer de penser à autre chose, au plaisir qu'il aurait à rouer de coups le colonel Crofish ou à le marier de force à la dame à l'accent allemand — l'idée feroce de cette vengeance eut cependant le pouvoir d'amener un sourire sur ses lèvres, — de penser même à ses cinquante mille dollars aventurés, sans parler de ceux du bon Jedediah: toujours l'image charmante et détestée se dressait devant lui, les cheveux dénoués, les pieds nus dans ses petites mules, les mains enfouies dans les larges manches de son peignoir de nuit, souriante et inquiète, avec l'hésitation délicieuse, l'embarras exquis, la démarche adorablement vacillante d'une fiancée qui s'ignore... et qui n'a pas le pied marin.

Le front brûlant, les lèvres sèches, il revint au cabinet de toilette, passa de l'eau fraîche sur ses tempes, la fit ruisseler sur ses mains avec une sensation de bien-être inexprimable. Mais soudain, au bruit de l'eau tombant en filet dans la baignoire, la vision revint, plus séduisante et plus terrible, dans un nuage flottant de batiste. Elle avançait le pied, un adorable petit pied nu, tâtait l'eau, y entrait peu à peu, serrant autour d'elle, d'un geste pudique, le voile léger qui se teintait de rose. Et c'était, dans le cristal limpide du bain éclairé du reflet de la lame d'argent, comme un blanc flocon de vapeur, une écume lentement absorbée, finissant par se résoudre en transparence.

Un mouvement un peu plus prononcé de roulis, qui jeta Télémaque sur la porte du cabinet, où il faillit même s'écraser le nez, vint heureusement l'arracher à cette extase dangereuse. Il rentra dans la chambre, en fit le tour lentement, tâchant de rassembler ses idées.

— Si je ne parviens pas à me distraire, pensait-il, je suis perdu. J'en deviendrai fou.

Tout à coup, il poussa une exclamation de joie.

Sur une petite tablette d'encoignure, il venait d'apercevoir une liasse énorme de journaux, tous les journaux du jour; de quoi lire du matin au soir et du soir au matin, sans boire ni manger, pendant un mois.

— Je suis sauvé!... dit-il en s'asseyant sur le divan après avoir fait basculer la table, sur laquelle il jeta au hasard ce monceau de littérature. Je vais lire jusqu'à ce que je tombe de sommeil; je rêverai politique et, en me réveillant...

Il étendit la main et prit sans choisir un des feuillets du *New-York Herald*. Le premier article qui lui tomba sous les yeux débutait ainsi :

« Aujourd'hui s'embarque pour l'Europe, sur le magnifique et puissant steamer *California*, un des plus riches et des plus considérés négociants de Pearl street, M. Télémaque Durkey. Notre éminent compatriote voyage pour affaires; mais il a su, comme le recommande le vieux poète latin, joindre l'agréable à l'utile. Miss Sophy Sicely, une de nos plus charmantes New-Yorkaises, s'est chargée de lui rendre douces les heures de la traversée, après une station préalable de quelques minutes à Saint-Paul chapel, où le révérend D. Stronghold les a unis « pour le mieux ou le pire ». L'heureux couple s'est assuré à bord du *California* la possession de la *nuptial room*, dont tout le monde a lu les merveilles de confort et de luxe ingénieux. Souhaitons aux nouveaux époux tout le bonheur... »

Télémaque replia le journal avec un mouvement de fureur concentrée et prit la *Tribune*. Le « Premier New-York » de la *Tribune* portait :

« On ne parle que de départs pour l'Europe. Signalons celui de notre éminent compatriote M. Télemaque Durkey et de sa jeune et charmante femme, hier encore miss Sophy Sicely. L'heureux couple, uni ce matin même, à Saint-Paul Chapel, par le révérend D. Stronghold, s'embarque à bord du *California*, le plus magnifique steamer qui ait jamais fendu de son étrave les vagues puissantes de l'Atlantique. La « chambre nuptiale », retenue pour eux, est, comme on sait, une merveille de goût, de luxe et d'ingénieux confort... »

— Les misérables!... gronda Télémaque en grinçant des dents. Je ne trouverai donc pas quelque bonne histoire de crime, de suicide, d'incendie ou de déraillement, à faire dresser les cheveux sur la tête!... Si!... car voilà la *Gazette de la Police*...

La *Gazette de la Police*, dépliée d'une main fiévreuse, montrait sur sa première page un dessin très réussi de la « chambre nuptiale ». On y voyait un monsieur souriant, une fleur à la boutonnière et le chapeau sur la tête, dont le bras arrondi semblait énumérer les agréments du lieu à une jeune femme en train d'ôter son pardessus. Au bas, venait la légende explicative :

« Départ du *California*. M. Télémaque Durkey, notre éminent compatriote, s'installant avec sa jeune et ravissante femme, hier encore miss Sophy Sicely, dans leur *nuptial room*. »

Télémaque repoussa la pile de journaux, découragé.

— Que faire?... murmura-t-il en se prenant la tête à deux mains.

En ce moment, il aperçut un petit volume modestement relié en carton noir, suspendu au-dessus de sa tête dans une espèce de porte-allumettes. Il lui sembla que le ciel même lui envoyait du secours, par les soins de la « Société universelle pour la propagande de la Bible ».

— Le salut est là! dit-il en posant respectueusement le livre devant lui. Daigne le Seigneur conduire ma main et éclairer mon esprit. Lisons!

Il ouvrit au hasard, approcha le volume de ses yeux, et les premiers mots que rencontrèrent ses regards furent :

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul. »

— Helas! murmura-t-il accablé, en laissant retomber le livre, rien n'est plus vrai, je le sais trop! Mais où trouver une Ève dans ce paradis?

## VIII.

Cependant Télémaque n'était pas homme à s'abandonner longtemps.

— C'est cette damnée cabine, pensa-t-il, avec sa tiédeur, son capitonnage et ce je ne sais quel parfum qu'on y respire, d'ailleurs très agréable, je ne peux pas dire le contraire, qui me met dans la tête ces idées absurdes. Je vais monter faire un tour au grand air. Après tout, le pont est à tout le monde, sans parler de mes 1500 dollars.

Le pont, à cette heure déjà avancée de la soirée, était à peu près désert. Pas une lumière ne brillait à l'arrière du *California*. La nuit, sans lune, était magnifique et sombre. Le bruit assourdi de la machine, le ronflement de l'hélice et le sifflement de l'étrave fendant les vagues se confondaient, avec le bruit du vent dans la mâture, en une seule rumeur confuse et puissante, comme si l'énorme paquebot lui-même eût respiré bruyamment. De temps en temps les cheminées laissaient fuser une gerbe énorme d'étincelles, comme un bouquet d'artifice, qui faisait paraître la nuit plus noire. La mer, invisible sur les flancs du navire, brillait faiblement à l'arrière, dans le tourbillonnement de l'hélice. Le vent tiède, mais vif, soufflait du sud-ouest, emportant la fumée et l'odeur des machines. Malgré les promesses de la compagnie, le *California* roulait et tanguait modérément, mais de manière à éprouver les estomacs délicats. Télémaque crut comprendre que deux ou trois passagers, accoudés au plat-bord, assez loin les uns des autres, recherchaient la solitude par nécessité. Il se garda bien de troubler leurs méditations.

Il avait fini par s'accouder lui-même, sans avoir les mêmes raisons, à la balustrade d'arrière. Le tangage s'y faisait vivement sentir, donnant la sensation d'une gigantesque balançoire; mais l'air était doux, le ciel admirable; une brume légèrement phosphorescente, comme une poussière d'eau lumineuse, s'élevait du remous de l'hélice dont le formidable travail imprimait un frémissement sourd à la masse entière du paquebot. Ce lieu dégageait une ivresse particulière; cette furie de mouvement aboutissait à une sorte d'extase tranquille; le vertige y était doux comme au bord d'une cataracte.

— A la bonne heure! pensa Télémaque. On respire ici! Combien, cependant, il eût été délicieux de m'y trouver avec Elle!...

Il poussa un soupir en tâchant de penser à autre chose.

Un soupir lui répondit, tout près de lui, et une forme humaine, presque invisible dans la nuit, se détacha d'un banc sur lequel elle avait dû rester assise pendant que Telémaque se livrait à ses méditations.

— Pardon, madame, murmura Télémaque croyant reconnaître une femme et obéissant à ses habitudes de courtoisie. J'espère que je ne vous dérange pas?

— Non, monsieur..., répondit une voix très douce et comme tremblante.

Cependant l'inconnue avait lâché le banc un peu trop vite, car elle n'avait pas le pied marin, et un coup de tangage assez vif l'aurait infailliblement jetée contre le plat-bord si Télémaque ne se fût trouvé à moitié chemin pour la retenir. Il en résulta pour tous les deux une série d'oscillations combinées avec celles du navire, qui ne permirent pas au jeune homme de lâcher la taille de l'inconnue, ni à l'inconnue de s'en formaliser. Enfin, quand ils eurent repris leur équilibre :

— Je crains, mademoiselle, dit Télémaque, que vous n'ayez quelque peine à regagner seule l'escalier des cabines. Voulez-vous accepter mon bras pour ce petit trajet?

Personne n'a jamais su ce qui avait pu induire Télémaque à considérer l'inconnue comme une demoiselle après lui avoir pris la taille involontairement, quoiqu'il l'eût d'abord appelée madame, cette formule lui paraissant impliquer un plus profond respect.

L'inconnue répondit, avec plusieurs expressions de gratitude, qu'elle désirait prendre l'air encore quelques minutes. A quoi Telémaque riposta par une offre nouvelle de son bras, qu'il finit par faire agreer, peut-être grâce à la précaution qu'il avait prise inconsciemment de s'assurer d'avance le bénéfice de la possession.

Tout en faisant les premiers pas, non sans quelques embardées, comme disent les marins, Télémaque tâchait de se rappeler où il avait vu sa compagne improvisée; car sa voix, il en était sûr, ne lui était pas inconnue.

— C'est votre première traversée, mademoiselle? dit-il au bout d'un instant, pour dire quelque chose.

C'était sa première traversée, et les premiers mouvements du bateau, sans la rendre précisément malade, lui faisaient la tête un peu lourde.

Au bout de cinq minutes de promenade, sans avoir pu distinguer réciproquement leurs traits, ils éprouvaient l'un pour l'autre une véritable sympathie. Telemaque avait fini par reconnaître, à la voix, la gouvernante du petit garçon jaune et de la petite fille vert-pomme. Peu à peu elle lui

raconta son histoire, qui était simple et triste. Son père, un riche négociant de Boston, était mort en état de faillite, la laissant seule et sans ressources. Elle avait accepté les offres de Mme Shumaker, la femme d'un tailleur allemand qui venait, lui aussi, de faire faillite, mais bien plus habilement que le père d'Amy — elle s'appelait Amy, — car il avait pu filer en Angleterre avec quelque deux cent mille dollars, ce que ses créanciers eux-mêmes avaient trouvé *very smart,* très fort, comme disent les Français. Mme Shumaker ne donnait pas de gros appointements; mais, tout en apprenant à ses élèves le français, l'anglais, l'italien, la musique, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, la mythologie, et à ne pas se moucher dans leurs doigts, ce qui paraissait plus difficile que tout le reste, elle comptait profiter de ses loisirs et de son séjour dans les diverses contrées d'Europe pour se perfectionner elle-même dans les langues et les sciences, au point de pouvoir, dans quelques années, aborder l'enseignement public, avec l'aide de Dieu.

Elle avouait que la mère de ses élèves n'avait pas un bon caractère et que ses élèves eux-mêmes paraissaient surtout occupés d'inventer contre elle les tours les plus sournois et les plus désagréables. Mais, à la longue, elle espérait se faire aimer. D'ailleurs personne n'est parfait. Ce jour-là même, dans la grande tristesse du départ, elle avait un moment commis la faute de négliger ces enfants, qui auraient aussi bien pu se jeter la tête la première dans un panneau d'écoutille. C'est que son cœur s'était gonflé subitement, au moment où la terre natale disparaissait sous les flots. Mme Shumaker n'en avait pas moins eu un juste sujet de se plaindre et de la gronder, ce qui, d'ailleurs, n'avait pas duré plus de dix minutes avant le dîner, avec seulement quelques paroles aigres après. D'ailleurs cette pauvre femme était déjà très souffrante du mal de mer.

Télémaque exprima le sincère désir qu'elle le fût trois fois davantage, pendant toute la traversée, et six mois après. Amy lui reprocha sa cruauté avec de petits éclats de rire mélodieux qui lui rappelaient le rire de Sophy. Ils se quittèrent les meilleurs amis du monde.

— Pauvre fille!... pensait Télémaque en faisant une dernière fois le tour du bateau. Elle est charmante, et je suis sûr qu'elle a un cœur d'or. Mais pourquoi porte-t-elle des lunettes bleues? Je suppose que cela lui sert à cacher quelque difformité... C'est dommage!

Il rentra plus calme dans sa chambre, se coucha et ne tarda pas à s'endormir. Mais les rêves les plus étranges vinrent le tourmenter, lui montrer Sophy, plus belle, plus attrayante que jamais, prête à se jeter dans ses bras, mais se sauvant avec le colonel Crofish, qui l'emmenait à Saratoga, pendant que lui, Télémaque, faisait de vains efforts pour s'échapper de sa « chambre nuptiale ». Cependant le *California* forçait de vapeur pour remonter les chutes du Niagara. Mme Shumaker lui réclamait cinq cent mille dollars et le faisait déclarer en faillite. Sa voisine de table, la jeune fille au gingembre, lui offrait de le sauver en l'épousant. Il s'enfuyait avec horreur, retrouvait Sophy, sans le moindre colonel Crofish, mais ornée d'une paire de lunettes bleues. Ces lunettes bleues le mettaient au désespoir.

Il se réveilla au petit jour, brisé, tâcha de se rendormir et n'y parvint qu'à moitié. Le *California* roulait fortement, et Télémaque, couché seul dans un lit où deux personnes auraient tenu fort à l'aise, avait quelque peine à conserver une position. Un enchaînement naturel d'idées le ramena encore à ses regrets. Qu'elle eût été douce, cette heure du réveil, si... Ah ! ingrate, ingrate Sophy !...

A quoi pourtant tiennent les choses !... A quoi avait-il tenu que dans ce corps charmant, au lieu d'une âme ingrate, perfide, scélérate, une âme tendre et pure se fût logée? Par exemple, l'âme de la petite gouvernante, une âme exquise, il en était sûr !... Quel dommage qu'elle ne fût pas faite à l'image de Sophy... et qu'elle portât des lunettes bleues !...

Tout en se livrant à ces réflexions et à plusieurs autres, Télémaque avait fini par se lever et s'habiller. Il résolut de faire un tour sur le pont pendant qu'on mettrait tout en ordre dans cette chambre nuptiale si misérablement réduite au rôle de logement de garçon. Mais, sur le pont, il pleuvait à verse. Les couloirs et les salons étaient empestés de l'odeur des machines. Télémaque erra quelques minutes comme une âme en peine. Décidément, mieux valait encore la chambre nuptiale. Là, du moins, on respirait.

Comme il se dirigeait, en conséquence de cette résolution, le long de l'étroit couloir ménagé entre deux rangs de cabines, il vit venir à lui miss Amy, la gouvernante des petits Shumaker. Il lui prit la main, avec un bonjour amical, et, la voyant pâle et défaite, autant qu'on en pouvait juger en dépit de ses lunettes bleues :

— Eh bien ?... Eh bien ?... lui demanda-t-il d'un ton gai, est-ce que nous serions malade par hasard ?

— Au nom du ciel, monsieur Durkey, lui dit la jeune fille d'une voix entrecoupée, laissez-moi passer. J'étouffe. Il me semble que je vais mourir.

En effet, elle se soutenait à peine. Télémaque en fut tout attendri. Mais il était impossible de mettre le pied sur le pont sans être trempé jusqu'aux os. La jeune fille gravit néanmoins les premières marches de l'escalier, respira quelques bouffées d'air pur et se sentit ranimée. Elle put expliquer à Télémaque comment elle avait passé la nuit à soigner Mme Shumaker, en proie aux angoisses du mal de mer.

— C'est bien fait! dit Télémaque d'un ton si convaincu qu'elle ne put s'empêcher de rire.

Mais déjà ses cheveux et son visage ruisselaient d'eau. Il fallut redescendre. Ses lunettes, couvertes de gouttelettes, l'aveuglaient; elle les ôta d'un geste impatient. Télémaque poussa un cri.

— Mais c'est vous que j'ai rencontrée en wagon, il y a trois jours !

— Vous vous en souvenez ?... dit-elle en baissant un peu les yeux.

Les plus beaux yeux bleus ! quoiqu'ils n'eussent pas, ce jour-là, le plus petit coin d'azur céleste à refléter.

— Et vous? dit-il en se rapprochant, étonné lui-même de l'inflexion caressante que sa voix venait de prendre comme malgré lui.

Elle ne répondit que par un sourire. Mais déjà l'angoisse

la reprenait, l'angoisse affreuse de l'étouffement dans un air irrespirable. L'averse redoublait. Télémaque la vit pâlir et chanceler. Il ne prit pas le temps de réfléchir; il lui jeta un bras autour de la taille, l'enleva comme une plume, ouvrit la porte de sa chambre, qui n'était qu'à trois pas, et la déposa évanouie sur le divan, une pile de coussins sous la tête, en face de la petite fenêtre largement ouverte. Tout cela n'avait pas duré cinq secondes.

— Oh! que c'est bon! balbutia-t-elle en rouvrant les yeux.

En effet, l'air était pur, frais, embaumé. On se fût cru à cent lieues des machines, des peintures fraîches et des causes variées d'infection dont on peut jouir par un mauvais temps sur un grand steamer chargé de trois ou quatre cents passagers dont les deux tiers sont malades.

Elle ne savait pas encore où elle se trouvait : un regard jeté autour d'elle le lui apprit, car, depuis la veille, l'aventure de Télémaque et les descriptions de la chambre nuptiale couraient le navire. Télémaque la vit rougir et se lever vivement.

— Où allez-vous? lui demanda-t-il comme elle se dirigeait vers la porte. Vous allez retrouver les même souffrances. Prenez au moins le temps de vous remettre!

— Je vous remercie, monsieur, dit-elle de sa voix douce; mais je ne dois pas rester plus longtemps.

— Pourquoi?

Elle rougit davantage et ne répondit pas. Télémaque comprit tout à coup.

— Voulez-vous que je m'en aille?

— Non, monsieur, reprit-elle avec la même douceur qui n'excluait point la fermeté; ce n'est pas votre présence ici qui serait inconvenante en se prolongeant, c'est la mienne.

— Ah! s'écria Télémaque comme emporté par une force intérieure, si vous vouliez!...

(Le vénérable Jedediah Pilchard déclare n'avoir jamais pu obtenir de son jeune associé le sens précis de ces paroles. Peut-être ne le savait-il pas bien lui-même.)

Miss Amy retira précipitamment sa main, qu'il avait prise. Télémaque se sentait désespéré. Il chercha un mot pour la retenir un instant de plus et ne trouva que celui-ci :

— Est-ce que vous n'oubliez pas vos lunettes?

D'où il ne faudrait pas conclure, comme une conséquence nécessaire, que Télémaque fût un imbécile. L'émotion joue de ces tours : or Télémaque était très ému.

De plus, cette question ridicule eut plusieurs conséquences heureuses. D'abord Amy se sentit rassurée et fut persuadée des bonnes intentions de Télémaque, lesquelles, à la vérité, étaient peintes sur sa figure. Ensuite, elle sentit la nécessité de remettre lesdites lunettes, que Mme Shumaker lui avait expressément imposées comme une compensation à son extrême jeunesse dans un emploi qui demande du sérieux. Cette dame n'avait pas ajouté, mais c'était le fond de sa pensée, qu'elle ne se souciait pas de servir de repoussoir à la gouvernante de ses enfants. Or, si le seul fait d'ôter ces lunettes constituait la jeune fille en état de révolte contre l'autorité légitime, celui de les avoir ôtées en compagnie de Télémaque — et apparemment dans sa chambre, et cette chambre étant qualifiée de nuptiale — devait prendre à des yeux peu portés à l'indulgence des proportions et une gravité qui n'échapperont à personne.

Mais, justement, elle eut beau chercher dans toutes ses poches, dans les plis de sa robe, entre les coussins; Télémaque eut beau se mettre à quatre pattes pour explorer le tapis : il fut impossible de mettre la main sur les capricieuses bésicles.

— Je les aurai laissées tomber dans le corridor, dit-elle en revenant près de la porte. Pourvu qu'on n'ait pas marché dessus!

Cette recherche mêlée d'émotions, et l'air frais qui soufflait par la fenêtre ouverte, avaient répandu sur les traits de la jeune fille une animation qui lui allait à merveille. Télémaque la trouvait décidément beaucoup plus jolie que Sophy.

— Comment faire pour la retenir encore un instant? pensait-il en se creusant la tête pour y trouver le moyen désiré.

Mais il ne trouvait rien du tout et gardait un silence stupide. Heureusement qu'Amy, préoccupée du sort de ses lunettes, n'y faisait aucune attention.

— Je me souviens, maintenant! reprit-elle tout à coup. Je les ai ôtées au pied de l'escalier. J'ai dû les laisser tomber en croyant les mettre dans ma poche.

— Allons-y! dit Télémaque en ouvrant la porte.

Il s'effaça pour la laisser passer. Brusquement elle se rejeta en arrière avec un petit cri. Télémaque avança la tête et vit les petits Shumaker, le petit garçon jaune et la petite fille vert-pomme, campés dans le corridor, des deux côtés de l'ouverture.

— Qu'est-ce que vous faites là? eut-il la naïveté de leur demander.

Pour toute réponse, la jeune Georgina leva les yeux au plafond, d'un air très absorbé, pendant qu'un éclat de rire étouffé résonnait au fond de son nez, avec la note aigrelette d'une trompette d'un sou. Le jeune Rodolphe Shumaker poussa le cri du sauvage qui vient de scalper un ennemi et s'enfuit en brandissant les fatales lunettes. Télémaque, d'un geste instinctif, avait refermé la porte.

— Trop tard! dit la jeune fille tristement. Ces enfants m'ont vue; ils vont raconter ma présence ici à leur mère et à tout le monde. Dieu sait ce qu'on va penser de moi! Cependant je n'ai rien fait de mal. A la grâce de Dieu!

Télémaque voyait bien qu'elle affectait un calme et une confiance qu'elle n'éprouvait pas. Il se reprochait amèrement son imprudence. L'idée que la pauvre enfant aurait quelque avanie à subir à cause de lui lui était insupportable.

Il y eut une minute de silence atroce. Ce fut Amy qui eut pitié. Elle lui tendit la main.

— Adieu, monsieur. Je ne vous en remercie pas moins.

— Adieu, mademoiselle, murmura le pauvre Télémaque. Je... je suis... J'espère que je vous reverrai?

Elle ne put s'empêcher de sourire en répondant oui, d'un

signe de tête. A moins de se jeter à la mer, il lui était assez difficile, en effet, de ne pas le revoir.

En ce moment, on frappa à la porte; trois petits coups secs, impérieux, trahissant une joie mauvaise. Amy pâlit un peu.

— N'ouvrons pas! dit Télémaque.

— Vous êtes fou! dit-elle en haussant les épaules.

Elle alla ouvrir elle-même à Mme Shumaker, qui ne daigna pas entrer.

— Je sais ce que je voulais savoir! déclara cette vertueuse personne. Vous avez trouvé une cabine plus confortable que la mienne. Je n'ai qu'à vous en féliciter et à vous envoyer votre bagage, pour vous éviter de remettre les pieds chez moi, ce que je vous prierai de ne faire sous aucun prétexte.

— Madame!... essaya d'articuler la jeune fille.

Mais les larmes soudain étouffèrent sa voix. Mme Shumaker en profita pour exécuter une sortie pleine de dignité. Télémaque, foudroyé, n'avait pas eu la force de dire un mot.

Amy s'était laissée tomber sur le divan et pleurait en silence.

Télémaque s'approcha lentement, finit par s'agenouiller et, lui prenant les mains malgré elle :

— C'est ma faute, murmura-t-il avec contrition. Mais il est encore temps de la réparer. Si vous vouliez?...

(Cette fois encore, le vénérable Jedediah Pilchard lui-même en eût été réduit aux conjectures sur le sens précis de ces trois mots.)

Ce qui pourrait jeter quelque lumière sur ce point obscur, c'est que miss Amy, immédiatement après les avoir entendus, commença par rougir beaucoup, avec plusieurs gestes expressifs d'un pudique embarras; cependant ses larmes, qui avaient d'abord coulé plus abondantes que jamais, s'étaient assez promptement séchées. Télémaque, qui suivait avec un intérêt passionné la trace de ses pensées sur son visage, avança la tête et interrogea tout bas :

— Oui?...

— Comment voulez-vous que je dise non, maintenant? répondit-elle en corrigeant d'un sourire ce qu'il y avait de sécheresse dans cette formule de consentement.

Télémaque ne l'eut pas plus tôt entendue qu'il bondit sur ses pieds, serra la jeune fille sur son cœur et s'élança comme un fou à la recherche de son voisin de table, le clergyman. Il le trouva dans un petit salon réservé aux dames, en conférence avec Mme Shumaker.

— La pauvre fille est abandonnée de Dieu, disait cette dame à haute et intelligible voix, sans paraître s'apercevoir de la présence de son adversaire. Dieu sait si je suis indulgente pour autrui! C'est le précepte de l'Évangile. Mais se perdre avec un M. Turkey, ou Donkey!...

— Durkey, se permit de faire observer Télémaque.

Mme Shumaker parut alors le remarquer, car elle lui tourna le dos immédiatement.

— Mais, chère madame, essaya d'interrompre le clergyman visiblement gêné, êtes-vous sûre?...

— Sûre!... s'écria Mme Shumaker en faisant appel aux notes suraiguës de sa voix naturellement désagréable. Si je suis sûre!...

— Monsieur, dit Télémaque poliment, en feignant à son tour d'ignorer jusqu'à l'existence de son ennemie, voudriez-vous m'accorder deux minutes d'entretien sérieux, quand vous aurez réussi à vous débarrasser de cette vipère?

Mme Shumaker demeura un instant suffoquée, ce qui permit au clergyman de balbutier :

— Mais, monsieur, certainement, c'est-à-dire...

— Vipère!... éclata enfin Mme Shumaker. Le misérable a dit : Vipère! Monsieur Fleacatch, vous témoignerez que cet homme infâme, ce scélérat, ce monstre, cet assassin a dit : Vipère!

— Madame, murmura M. Fleacatch cherchant à la calmer, chère madame!...

— Monsieur, reprit Télémaque avec sang-froid, la question peut se poser en deux mots : voulez-vous gagner cent dollars en dix minutes?

— Monsieur, dit le clergyman avec dignité, la charité chrétienne m'ordonne de vous rendre service, si je le puis sans blesser ma conscience.

Ce qu'ayant dit, M. Fleacatch salua Mme Shumaker et suivit Télémaque sur le pont, où brillait depuis quelques minutes un rayon de soleil.

Deux heures plus tard, MM. les passagers étaient invités à assister au mariage de M. Télémaque Durkey et de miss Amy Good, célébré par le révérend C. Fleacatch dans le salon des premières. Le capitaine « donna la mariée » et l'embrassa pour sa peine. Un panier de champagne offert par le marié mit l'assistance de bonne humeur, à l'exception de Mme Shumaker, qui n'en but pas moins sa bouteille entière, en se disant :

— Autant de pris sur l'ennemi!

Elle en fut malade jusqu'à Liverpool.

— Hélas! disait-elle en allemand, ce qui est bon à prendre n'est pas toujours facile à garder!

CHARLES LOMON.

FIN.

---

## ESTHÉTIQUE MUSICALE

### La voix des instruments (1)

Au moyen de la méthode expérimentale appliquée aux faits psychologiques, physiologiques et physiques, on peut établir que tout instrument musical est une voix, et, d'une façon non moins expresse, que plus un instrument est considéré comme musical, plus il est une voix analogue à la voix humaine, chantant sans paroles...

Il reste à chercher si la composition instrumentale, si l'œuvre écrite pour l'orchestre, pour les seuls instruments, est, elle aussi, vocale dans une mesure appréciable. Il faut

(1) Extrait d'une lecture faite à l'Académie des sciences morales et politiques.

voir si l'on a le droit de dire, avec M. Léon Pillaut, que toute mélodie instrumentale suppose ou attend des paroles et que, par conséquent, la mélodie purement instrumentale n'existe pas.

A cet égard, pas plus qu'en ce qui touche le pouvoir expressif et vocal des instruments, les témoignages sérieux ne nous feront défaut. Nous allons être en état de constituer une esthétique musicale française, méconnue jusqu'ici, tout au moins inaperçue, parce qu'elle n'a pas eu d'elle-même une conscience suffisante.

Il y a cent ans, un écrivain, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, homme de beaucoup de savoir et de sagacité ingénieuse, publiait un ouvrage intitulé : *De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec les langues, la poésie et le théâtre.* Dans ce livre, Chabanon, que Fétis a traité avec la plus aveugle injustice, a répandu une foule d'observations psychologiques aussi fines que justes, qui étaient nouvelles alors et qui méritent d'être admises par l'esthétique actuelle. « Lorsque la voix chante sans paroles, elle n'est plus qu'un instrument. » Proposition d'une rigoureuse exactitude, dont la réciproque serait également d'une vérité incontestable et devrait s'écrire ainsi : « Un instrument musical est une voix qui chante sans paroles. » Mais alors l'orchestre tout entier n'est qu'un ensemble de voix chantant sans paroles : la conséquence est forcée.

Il y a dans les *Musiciens contemporains* de M. H. Blaze de Bury un dialogue fictif dont un des personnages dit, en parlant de la scène de la Wolfsschlucht, l'une des plus originales du *Freyschütz :*

« Vous appelez cela l'orchestre, monsieur; vous vous trompez : c'est la voix des éléments conjurés, c'est la cascade qui pleure, c'est le vent qui siffle dans les sapins de la fondrière, c'est la terre qui souffle l'incendie par ses mille crevasses volcaniques. »

Je note simplement ici le témoignage d'un juge si compétent en faveur de l'aptitude vocale des instruments; et je surprendrai peut-être quelques-uns de mes lecteurs en plaçant, à côté de M. H. Blaze de Bury, Hector Berlioz, au double titre d'esthéticien musical et de théoricien plein, en général, de modération et de sagesse.

Il mérite pourtant l'une et l'autre qualification. On s'en convaincra si l'on veut bien, comme moi, lire tout entiers les huit volumes qui portent son nom. On y trouvera, je le sais, un homme quinteux, un écrivain fantasque, un juge capricieux, souvent irrité et enclin aux exécutions sommaires; on y verra un compositeur qui semble ne poser que des principes excessifs et ne viser qu'au colossal, à l'immense, afin de secouer l'auditoire par des vibrations qui ébranlent ses nerfs, lui arrachent des larmes, le laissent frémissant et épuisé. Et toutes les expressions dont je me sers ici pour peindre l'un des aspects de sa nature puissante et mobile, c'est lui qui me les fournit. Méfiez-vous cependant : il y a un autre Berlioz qui contredit, qui dément celui-là. Par exemple, tandis que le premier se moque des philosophes, auxquels il jette sans se gêner le nom de bouffons, le second adresse aux hommes d'État, aux directeurs des beaux-arts, aux administrateurs, aux artistes, ces conseils profondément sérieux et graves, quoique hérissés de toutes les pointes de l'ironie :

« Gagnez des millions, et vous établirez un gigantesque Conservatoire où l'on enseignera tout ce qu'il est bon de savoir en musique et avec la musique; où l'on formera des musiciens artistes, lettrés, et non des artisans; où les chanteurs apprendront leur langue, et l'histoire et l'orthographe, avec la vocalisation et même aussi la musique, s'il se peut; où il y aura des classes de tous les instruments utiles sans exception et vingt classes de rythmes; où l'on formera d'immenses corps de choristes ayant de la voix et sachant réellement chanter et lire et comprendre ce qu'ils chantent; où l'on élèvera des chefs d'orchestre qui ne frappent pas la mesure avec le pied et sachent lire les grandes partitions; où l'on professera la philosophie et l'histoire de l'art et bien d'autres choses encore (1). »

En attendant cet enseignement de la philosophie et de l'histoire de l'art, Berlioz n'a perdu aucune occasion de mettre en brillante lumière les grandes règles de la théorie musicale. C'est ce second Berlioz, philosophe à ses heures, et alors d'une pénétration singulière et d'un admirable bon sens, que je vais interroger sur l'essence vocale de l'orchestre en général. Plus loin, je lui adresserai des questions sur les œuvres instrumentales. Lorsqu'il touche ces deux points, il n'a pas d'égal.

Berlioz reconnaît une voix aux principaux organes de l'orchestre. Il écrit sans hésiter, et en prenant toujours ce terme au pied de la lettre : la voix du cor, la voix des flûtes, des hautbois, du violon. Il dit : « Les grands instruments de Sax, qui sont aux autres voix de l'orchestre comme une pièce de canon est à un fusil. » Toutefois le mot tout seul ne lui suffit pas : il l'explique, il le commente, afin qu'on en saisisse la valeur psychologique et morale : « Et les voix multiples de l'orchestre qui se plaignent ou menacent, chacune à sa manière et dans son style, semblent n'en former qu'une seule, si grande est la force du sentiment qui les anime. » Ces voix multiples, un vrai maître en tire de merveilleux effets; il excelle à les fondre en une voix unique qui obéit à ses ordres : « Vienne un compositeur qui sait écrire, qui possède son art à fond, qui, par conséquent, sait employer l'orchestre avec discernement, avec finesse, le faire parler avec esprit, se mouvoir avec grâce, jouer comme un gracieux enfant, ou chanter d'une voix puissante, ou tonner ou rugir... » Selon Berlioz, les propriétés inhérentes aux timbres des instruments vont jusqu'à permettre de les substituer à l'occasion, et au grand profit de l'art, à la voix de l'acteur. Enfin, il y a des endroits où Berlioz donne aux masses instrumentales le nom tout à fait caractéristique de « chœurs de l'orchestre ».

Des instruments et de l'orchestre, passons maintenant aux compositions musicales. Parmi les genres auxquels elles ont donné naissance, la symphonie est, en ce moment, le plus

(1) *Les Grotesques de la musique*, p. 244, 45, 1881. — Calmann Lévy.

connu, le plus populaire et, à ce qu'il semble, le mieux compris. En attendant une histoire complète de la symphonie, M. Victor Wilder en a brièvement esquissé les origines (1).

Le savant critique cite d'abord un passage de Jacob Grimm (2) qui justifie notre point de vue psychologique : « De la récitation mesurée du vers sont sortis le chant et la chanson; du chant, par un effort d'abstraction, sont sorties toutes les autres formes de la musique. » Gervinus (3) a fait observer que ce mot d'abstraction caractérise exactement la naissance de la musique instrumentale. Celle-ci, en effet, à son origine, n'est autre chose, dit-il, qu'une imitation du chant vocal, arraché par un divorce violent au rythme de la poésie. — C'est une erreur de croire, à notre avis, que le chant ne s'est séparé des paroles qu'au prix d'un effort violent. Rien n'est plus naturel que l'acte par lequel le chant s'isole des mots chantés. Cet acte s'accomplit à chaque instant, par exemple lorsque quelqu'un chante l'air de *Fleuve du Tage* en ne prononçant que la syllabe *ah!* ou lorsqu'on siffle le même air. Si la personne qui chante travaille en même temps à un ouvrage manuel, il lui arrive souvent de chanter tour à tour le même air avec paroles et sans paroles, comme pour se reposer de la parole chantée par l'émission de la voix sans articulation précise. Il n'y a là ni divorce, ni effort, ni violence. Retenons toutefois la partie de l'observation qui est vraie et qui seule nous importe : c'est que la musique instrumentale dérive du chant *vocal* par un procédé d'imitation. On ne dit pas autre chose, mais on croit parler avec une clarté, avec une précision plus scientifiques, en employant la formule que je propose de nouveau : La musique instrumentale est l'analogue de la *voix* humaine chantant sans paroles; par conséquent, c'est encore une musique vocale, d'une autre espèce sans doute, mais de même essence.

Du jour où la musique instrumentale est constituée à l'état distinct, toutes les compositions se classent sous l'un ou l'autre de ces titres : *pezzi da cantare,* pièces à chanter, et *pezzi da sonare,* pièces à jouer. De la première expression vient la *cantate,* qui n'est au début qu'un morceau de chant; de la seconde, la *sonate,* qui a compris d'abord toute pièce jouée par un ou plusieurs instruments. Suivant le dessein particulier du compositeur, la *sonata* prend la forme de la *ballata, pezzo per ballare,* pièces à danser, ou celle de la *sinfonia,* qui ne fut, au commencement, qu'une ouverture, le vestibule de l'opéra.

Dans les premières formes de la symphonie, on trouve trois morceaux distincts : l'introduction, l'andante et le finale.

Le bref et substantiel exposé de M. Victor Wilder nous apprend sur la naissance et la croissance de la symphonie presque tout ce qui nous est utile d'en savoir. Mais, pour être suffisamment édifiés, il est indispensable que nous citions le passage suivant du même auteur, où l'on voit la psychologie sortir de l'histoire et l'éclairer du jour le plus vif :

« Il est curieux de le remarquer : dans le travail de développement des trois morceaux primitifs de la symphonie, c'est encore à la musique vocale que le compositeur de musique d'orchestre se voit contraint d'emprunter ses modèles. Il est incontestable, en effet, que le premier *allegro* est modelé sur l'*aria* des anciens maîtres italiens, l'*andante* sur la cavatine et le finale sur le *rondo.* On peut pousser ce rapprochement jusqu'à ses dernières limites et soutenir que la *coda,* dans la musique instrumentale, dérive en droite ligne de la cadence ou point d'orgue des chanteurs; car, à l'époque où l'éducation musicale des vocalistes était plus avancée que de nos jours, ils ne se bornaient pas à faire d'insignifiantes roulades pour terminer un morceau, mais ils en reprenaient les thèmes principaux et les brodaient en leur donnant une couleur nouvelle, un aspect inattendu. »

Que l'on relise avec attention cet alinéa excellent; que l'on réfléchisse sur cette nécessité qu'a subie le compositeur de musique d'orchestre d'emprunter, pour la symphonie, ses modèles à la musique vocale : on avouera sans difficulté que les morceaux qui composent l'œuvre symphonique sont des reproductions plus ou moins modifiées, mais très reconnaissables, des airs que chantaient les voix humaines à une époque antérieure, ou même des airs que ces voix chantent encore aujourd'hui. Qu'y a-t-il de changé? Le timbre, la nature physique de la voix; mais c'est toujours une voix que l'on entend, ou un chœur de plusieurs voix. Ni l'étendue plus grande, ni la puissance plus sonore de la voix instrumentale ne lui ôtent son caractère de voix. Pour qui sait regarder, elle manifeste clairement son origine; elle se présente elle-même comme un larynx artificiel, dérivation imitative, prolongation analogique du larynx humain. On passe de l'un à l'autre par la transition la plus graduée, la plus naturelle. Il serait donc raisonnable de renoncer désormais à ces expressions d'arrachement violent, de divorce, d'indépendance conquise, dont on use et abuse pour caractériser le passage de la voix humaine chantant sans paroles à la voix instrumentale. Le phénomène qui a engendré la musique d'instrument s'explique cent fois mieux par l'idée de filiation, de prolongation, de continuation variée et nuancée que par l'idée de rupture. Rien ne s'est rompu; au contraire : les deux formes, dont l'une n'est que le développement de l'autre, se tiennent toujours. Et c'est pourquoi il est si facile ou de les faire marcher ensemble ou de substituer la fille à sa mère et réciproquement.

« La *Symphonie en ut mineur* — dit Berlioz — nous paraît émaner directement et uniquement du génie de Beethoven; c'est sa pensée intime qu'il y va développer; ses douleurs secrètes, ses colères concentrées, ses rêveries pleines d'un accablement si triste, ses visions nocturnes, ses élans d'enthousiasme en fourniront le sujet; et les formes de la mélodie, de l'harmonie, du rythme et de l'instrumentation s'y montreront aussi essentiellement individuelles et neuves que douées de puissance et de noblesse.

« Le premier morceau est consacré à la peinture des sentiments désordonnés qui bouleversent une grande âme en proie au désespoir; non ce désespoir concentré, calme, qui

(1) Feuilleton du *Parlement*, du 15 mars 1881.
(2) *Alle ubrige Musik.*
(3) *Haendel und Shakespeare.*

emprunte les apparences de la résignation; non pas cette douleur sombre et muette de Roméo apprenant la mort de Juliette, mais bien la fureur terrible d'Othello recevant de la bouche d'Iago les calomnies empoisonnées qui le persuadent du crime de Desdemona. C'est tantôt un délire frénétique qui éclate en cris effrayants, tantôt un abattement excessif qui n'a que des accents de regret et se prend en pitié lui-même. Écoutez ces hoquets de l'orchestre, ces accords dialogués entre les instruments à vent et les instruments à cordes, qui vont et viennent en s'affaiblissant toujours, comme la respiration pénible d'un mourant, puis font place à une phrase pleine de violence où l'orchestre semble se relever, ranimé par un éclair de fureur; voyez cette masse frémissante hésiter un instant et se précipiter ensuite tout entière, divisée en deux unissons ardents comme deux ruisseaux de lave; et dites si ce style passionné n'est pas en dehors et au-dessus de tout ce qu'on avait produit auparavant en musique instrumentale. »

Arrêtons-nous un instant à ce passage. Je conviens tout de suite que le mot voix ne s'y rencontre pas. Mais le critique a reconnu et noté, dans le morceau de musique qu'il commente, des sentiments bouleversant une grande âme, une fureur terrible, un délire frénétique, des accents de regret, des accords dialogués, de la passion. Or, pour exprimer de tels états, qui sont éminemment psychologiques, ou pour reproduire les accents qui répondent à ces états, l'humanité n'a jamais eu de moyen sonore qui ne fût pas la voix naturelle ou artificielle. Quant aux cris, aux hoquets, au bruit d'une respiration pénible, ces phénomènes appartiennent à l'organe vocal, sans contestation. Toutefois cette origine ne suffirait pas à les faire admettre dans l'œuvre musicale, qui repousse les bruits informes, fussent ils vocaux : l'art les prend; mais il les façonne, il leur imprime la forme de l'intonation réglée, celle du rythme, celle du mouvement, celle de la mesure; il les traite en un mot de la même façon que la voix parlée lorsqu'il veut faire de celle-ci une voix chantée. Donc, dire que Beethoven a introduit dans son orchestre des cris, des sanglots, des hoquets, revient à constater qu'il a transformé ces cris, ces sanglots, ces hoquets en variétés de la voix chantée, non cette fois par le larynx humain, mais par ces larynx fabriqués qui sont les instruments.

Un jour que Schuppanzigh se plaignait de la difficulté d'un passage du quatuor en *fa majeur* (opéra 59) : « Croyez-vous donc, s'écria Beethoven, que je songe à un misérable violon, quand l'esprit souffle en moi et me pousse à écrire? » — « Il n'entendait pas des sons, dans cette fièvre créatrice; *il entendait des voix* (1). »

Contre la méthode à la fois psychologique et technique, mais surtout psychologique, dont je viens de montrer l'emploi par un maître, il y a des objections. Je n'ai garde de les éluder. La première est très connue. Chose bizarre : on l'a dix fois réfutée; n'importe, elle reparaît toujours et se croit toujours invincible, tant les théoriciens et critiques musicaux se lisent peu les uns les autres, à part de rares exceptions.

(1) *Louis van Beethoven, sa vie et ses œuvres*, d'après les plus récents documents, par Mme A. Audley, p. 200. — Paris, Didier, 1867.

Je serai aussi obstiné que cette objection, qui n'est qu'une grosse erreur : aussi souvent elle sera ramenée, aussi souvent je la combattrai. Elle consiste à dire que la musique est d'une complaisance infinie et qu'elle pousse la facilité de ses unions jusqu'à la parfaite indifférence. En d'autres termes, tel air de musique vocale s'adaptera également bien à des paroles de signification contraire; et telle phrase de musique instrumentale que vous voudrez citer ou choisir est un cadre élastique où chacun peut mettre tout ce qu'il veut. La conséquence s'aperçoit de reste : toute analyse psychologique est vaine, puisqu'un autre interprète du même morceau peut légitimement attribuer à ce chant musical un sens opposé.

Pour cette fois, je passe la parole à Berlioz, qui répondra mieux que moi :

« Il y a beaucoup de gens à Paris et ailleurs qui, aveugles niant la lumière, prétendent sérieusement que *toutes paroles vont également bien sous toute musique*... Ils *ajusteraient* sans remords le poème de la *Vestale* sous la partition du *Freyschütz* et réciproquement...

« On aurait beau répondre à ces malheureux comme cet ancien qui marchait pour prouver le mouvement : on ne les convertirait pas.

« Aussi est-ce pour le divertissement des esprits sains seulement que nous présentons ici les paroles de deux morceaux célèbres, placées, les premières sous l'air de *la Grâce de Dieu*, les autres sous celui de la chanson : *Un jour, maître corbeau* (1). »

Or ce sont les paroles de *la Marseillaise* qui sont appliquées à l'air de *la Grâce de Dieu*; et celles d'Éléazar, *Rachel, quand du Seigneur*, de *la Juive*, qui sont mises sur l'air d'*Un jour, maître corbeau*. — Non, jamais on ne fit un emploi aussi décisif de la démonstration expérimentale. Que mes lecteurs chantent et vérifient. *Risum teneatis, amici*. Eh bien, je gage que, à l'instant même où je rappelle cette réfutation si spirituelle et si péremptoire de Berlioz, il se trouve quelque docteur en musique pour déclarer d'un ton tranchant que toute mélodie admet toute espèce de paroles.

Mais ces hommes, que Berlioz appelle les *athées de l'expression*, seront plus tenaces encore, s'il est possible, à l'égard de la mélodie instrumentale. Pour celle-ci, ils la jugeront radicalement banale, propre à tout, prête à tout. Ils lui refuseront même cette éloquence expressive de la voix parlée dont chacun de nous sent et apprécie les nuances, les mots ne fussent-ils pas entendus. Quelqu'un de fort compétent fournira la réponse à cette seconde contre-vérité; ce sera M. Georges Guéroult :

« Pendant le siège de Paris, en 1870, on avait cherché à organiser des concerts populaires au Cirque.

« Je me souviens d'y avoir été, le 30 octobre, avec mon père, feu Adolphe Guéroult, l'un des plus passionnés amateurs de musique que j'aie jamais connus. Nous étions déjà dans une disposition d'esprit facile à concevoir pour tous ceux qui ont été renfermés à Paris du 15 septembre 1870 au 30 janvier 1871. En entrant dans la salle, nous apprenons par Mme Edmond Adam que le Bourget, si brillamment enlevé l'avant-veille aux Prussiens, avait été repris par eux

(1) *Les Grotesques de la musique*, p. 229, édit. citée.

sans qu'on eût fait de grands efforts pour le leur disputer. Puis, tout à coup, l'orchestre frappe la quinte *fa-ut*, et les violons entament la phrase si connue par où débute la *Symphonie pastorale*. Le contraste de ce mouvement, d'une tranquillité, d'une sérénité parfaite, avec les émotions qui nous agitaient, fut si violent, si douloureux, qu'il nous fut impossible de rester. Nous dûmes quitter la place dès les premières mesures (1). »

En manière de contre-épreuve, faites l'expérience inverse. Un jour que vous aurez l'âme débordante de joie après quelque brillante faveur de la fortune, allez entendre la symphonie en *la* de Beethoven. Au moment où commencera l'andante, cet incomparable morceau qui brise et fond les cœurs les plus fermes, résistez à l'effet qu'il produit; tenez présente à votre pensée l'image du bonheur qui vient de vous arriver; cramponnez-vous, en quelque sorte, aux motifs que vous avez de vous réjouir. La mélodie du maître sera plus forte que votre volonté : elle vous pétrira à sa propre ressemblance. Résistez encore, ou plutôt transigez : essayez d'un compromis; demandez à cette phrase dominatrice de devenir la forme sonore de la joie dont vous étiez rempli en entrant; chantez votre bonheur sur ces notes désolées. Au lieu de céder à votre effort, l'air impitoyable, pénétrant jusqu'aux replis les plus secrets de votre être, ira y chercher, y réveiller, y porter au paroxysme quelque ancienne douleur qui dormait sous une blessure cicatrisée par le temps. Il sera la voix de cette douleur; il la chantera avec un accent irrésistible. Et vos larmes couleront, et vous n'en rougirez pas, car vos voisins en verseront comme vous. Dites alors, si vous l'osez, dites, si vous le pouvez, que la musique instrumentale est indifférente et qu'on y met ce que l'on veut. — Connaissez-vous une expérience de laboratoire scientifique plus convaincante que celle-là ?

CH. LÉVÊQUE.

(1) *Revue philosophique*, juillet 1881, p. 38-39 : *Du rôle du mouvement dans les émotions esthétiques.*

---

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Simplicius dit qu'il y a deux classes de philosophes : les uns qui confondent avec la nature ce qui est au-dessus de la nature; les autres qui font très bien cette distinction, comme les Pythagoriciens, Xénophane, Parménide et Empédocle. Le même Simplicius ajoute que la pensée de ces poètes philosophes n'a pas été bien interprétée à cause de son obscurité. Se fondant sur ce témoignage, M. Cousin a fait entrer ces Pythagoriciens, difficiles à comprendre, dans le camp des théistes. Voici M. Bréton qui les réclame comme panthéistes. Il ne trouve pas, comme Simplicius, que leur pensée soit obscure. Il est vrai qu'il n'est pas embarrassé par l'interprétation des textes. Cela, pour une bonne raison, qui est que ces textes nous manquent. Ainsi pour Xénophane. M. Bréton reconnaît que les fragments qui nous en restent sont si mutilés et si insuffisants que nous ne pouvons guère prétendre à le connaître directement par ses œuvres. Ces fragments eux-mêmes sont d'une authenticité très douteuse. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que Xénophane avait écrit un poème sur la nature des choses, et il n'est pas défendu de supposer que ce poème était écrit en hexamètres.

Dieu me garde de prononcer en de si graves et difficiles problèmes ! Étaient-ils panthéistes, ces poètes philosophes ? M. Bréton dit oui, M. Cousin disait non; moi, je ne dis ni oui ni non. Faites-vous votre opinion vous-même en lisant le volume de M. Bréton sur *la Poésie philosophique en Grèce* (1). Il y est plus question de philosophie que de poésie; mais le style en est si clair, en même temps qu'il est élégant et pur, que le sujet devient intéressant même pour les profanes. L'argumentation est serrée, l'exposition très précise, et les déductions s'enchaînent avec une apparence de rigueur qui vous convaincra sans doute. Vous conclurez sans doute avec M. Bréton que Xénophane est un conciliateur entre la philosophie de la multiplicité et celle de l'unité, que Parménide développe la philosophie de l'unité jusqu'à ses extrêmes limites; enfin qu'Empédocle substitue à l'*Un-Matière* de Xénophane, principe double dont les éléments sont juxtaposés plutôt que fondus ensemble, un principe vraiment un dans sa multiplicité, le principe de la Force. Il me semble bien, en effet, qu'il en est ainsi et je dirais même que M. Bréton m'a convaincu si mon avis avait quelque poids en ces matières. Ce qui est accessible à tous, ce sont les pages où M. Bréton a montré, par des images brillantes sous lesquelles il y a un fond très solide, comment ce panthéisme qui semblerait devoir tarir toute poésie en a pu faire jaillir au contraire des sources abondantes. Ces pages remarquables prouvent qu'il y a chez M. Bréton, en même temps qu'un philosophe pénétrant et subtil, un lettré et un artiste.

## II.

*Trois confessions* (2), par P. Antonini, évoquent les ombres de saint Augustin, Montaigne et J.-J. Rousseau. Le R. Père les confesse tous les trois à la fois et à haute voix, ce qui ne les effraye pas le moins du monde. Saint Augustin crie : « Je suis un grand pécheur ! » Montaigne : « Je ne suis ni ange ni démon ! » Jean-Jacques : « Écoutez-moi bien tous, vous qui êtes là dans la chapelle, et que, si quelqu'un de vous l'ose, il vienne dire : Je suis meilleur que cet homme-là ! » Et, les interrompant dès ce préambule, le R. Père répond, au premier : « Vous vous exagérez vos fautes ! » Au second : « Plutôt ange que démon, et vraiment chrétien ! » Au troisième : « Pharisien, im-

(1) *Essai sur la poésie philosophique en Grèce, Xénophane, Parménide, Empédocle*, par Guillaume Bréton. — 1 vol. Paris, 1883. Hachette et Cie.

(2) P. Antonini, *Trois Confessions : Saint Augustin, Montaigne, J.-J. Rousseau.* — 1 vol. Paris, 1883. Sandoz et Thuillier.

pur, âme en proie à Satan ! » Voilà comme est le P. Antonini, appliquant la parole de l'Évangile : Quiconque s'abaisse sera élevé, quiconque s'élève sera abaissé ! Entre nous, je le trouve un peu complaisant pour ce grand indifférent, ce grand sceptique de Montaigne qui n'était pas si chrétien que cela, n'est-ce pas ? Par contre, il est bien implacable pour le pauvre Rousseau. Avec saint Augustin seul il garde la mesure.

Après quelques minutes laissées aux trois pénitents pour se recueillir et repasser rapidement leur vie entière, le R. Père ouvre les trois petits guichets, et chacun d'eux commence. « Mais non, pas ainsi ! interrompt le Père. Procédons avec méthode. J'ai là mon questionnaire raisonné : Péchés envers Dieu, péchés envers nous-même, péchés envers la société, péchés envers la famille. Je vais vous interroger, ce qui sera plus simple, et à chaque question vous répondrez tour à tour. » Sur cela j'ai peur que nous n'en ayons long à entendre. Oui, hélas ! c'est bien une confession générale, allez ! Je ne vous les raconterai donc pas par le menu, ces trois confessions qui en font quatre, tout comme les trois mousquetaires de Dumas père. Et pourquoi cela ? Parce que le R. Père s'obstine à voir deux pénitents dans Montaigne, l'homme et le chrétien. Quand Montaigne a répondu naïvement à telle question du Père : « Très bien, dit celui-ci, c'est l'homme qui vient de parler; mais le chrétien ? » Grand embarras alors de Montaigne. le R. Père vient à son secours : « Allons, mon cher fils, vous êtes gourmand, un peu sensuel, comme vous venez de le confesser franchement; cela, c'est en l'homme. Mais le chrétien ? Comme chrétien, vous avez vous-même dit que ceux qui comptent sur les promesses de l'autre vie ont, dès celle-ci, des plaisirs bien plus vifs que ceux que donnent les sens. Oui, vous l'avez dit, mon cher fils. » Montaigne n'en a plus qu'un souvenir vague, mais il se garde bien de nier; sur quoi le P. Antonini s'enthousiasme : « Vous êtes un chrétien, vous êtes mieux encore, un catholique ! — C'est vrai, mon Père, répond hypocritement Montaigne. » Et voilà comment il s'éloignera tout à l'heure du confessionnal comblé d'éloges; saint Augustin aura l'absolution; Rousseau, une effroyable pénitence à faire.

III.

Les Rougon-Macquart ne sont pas près de s'éteindre. Les nervoso-sanguins unis aux bilioso-nerveux ont fait souche de bilioso-lympathiques ou quelque chose d'approchant. Bref, c'est encore un rameau de ce tronc aux mille branches que nous retrouvons au *Bonheur des dames* (1), où nous conduit M. Émile Zola. Nous voici, cette fois, en des lieux assez propres : cet immense magasin, richement orné, éclairé splendidement, nous invite à gravir son large escalier tapissé de moquette et moins nauséabond que l'escalier de service de la rue Choiseul. Et les belles salles ! Que de dorures ! Émerveillons-nous de ces splendeurs, mais pas au point d'oublier quelles victimes écrase sous les roues de son char de triomphe le grand Mouret, Mouret le fort, Mouret tout un monde, Mouret le fondateur du *Bonheur des dames*. M. Zola ne nous permet pas de l'oublier d'ailleurs, et c'est là l'intérêt principal de son livre. Il nous montre le grand Mouret, le gros Mouret, le vorace Mouret engloutissant dans ses vastes entrailles tous les petits commerçants du voisinage comme la baleine maquereaux, harengs et Jonas. Il s'élève bien haut, ce monumental *Bonheur des dames*, et son front touche au ciel; oui, mais quelle ombre il fait autour de lui et comme l'on meurt dans cette ombre ! Ceci tue cela ! Et nous entendons les sourds gémissements des victimes. Comment voulez-vous qu'elles résistent ? La flanelle de la rue voisine à 3 fr. 25 peut-elle lutter contre la même flanelle qui s'affiche au *Bonheur des dames* 2 fr. 95 ? Contre cette montagne de parapluies, occasion unique, que peuvent faire les dix-sept parapluies du spécialiste d'en face ? Le quincaillier passe, un beau matin, devant l'immense vitrine, et il aperçoit des bougeoirs et des garnitures de cheminée; il rentre chez lui en disant : Je n'ai plus de raisons de vivre. Le papetier et le parfumeur étaient restés indifférents aux douleurs du quartier, les égoïstes ? Leur tour arrive et, un jour, ils voient chez Mouret des buvards, des block-notes et du Jean-Marie Farina à prix réduit. N'y a-t-il pas là un drame, presque une épopée où peut se mêler un peu de lyrisme ? Complainte du madapolam, chant funèbre du mérinos, chœur des dix-sept parapluies d'en face; comme finale, anathèmes lancés contre Mouret par toutes ses victimes, malédictions, imprécations, évocations des Furies vengeresses. M. Zola n'étant ni un poète épique ni un poète lyrique, il ne faut pas s'attendre à une telle débauche d'imagination. Il cherche, lui, des documents. Il est donc allé examiner tous les livres de caisse de tous les commerçants du quartier, et il a constaté le déficit croissant. Soyons justes cependant : il trace un tableau sombre et presque sinistre de la boutique abandonnée. Chaque jour, l'acheteur devient plus rare, et plus d'un parmi ces derniers fidèles s'éloigne les mains vides en disant : Je trouverai le même article à meilleur marché au *Bonheur des dames*. Autant de coups de poignard pour le cœur ulcéré du petit négociant, qui meurt à petit feu. Le personnel lui-même déserte peu à peu et va au rival heureux.

Il y a là une somme considérable d'observations vraies et qui seraient intéressantes si la toile était moins vaste; mais tout un volume là-dessus, c'est bien long. Tous les effets finissent par avorter, étant trop attendus. Chaque document nouveau qui grossit le dossier est prévu. De là une monotonie inévitable. Je veux bien pleurer sur le quincaillier ou le mercier minés par la concurrence des gros capitaux et l'exploitation gigantesque; mais je ne puis pleurer si longtemps. Tel est l'inconvénient de la méthode de M. Zola, dont la patience ne se lasse pas tant qu'il a des matériaux à utiliser : notre patience à nous se lasse. Je puis regarder avec intérêt une construction qui s'élève rapidement, grâce aux immenses blocs de pierre qui arrivent taillés d'avance et se super-

(1) *Au Bonheur des dames*, par Émile Zola. — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

posent comme par enchantement; mais si l'on édifiait devant moi une maison à cinq étages avec des galets, comme les marins bâtissent une cabane au bord de la mer, au bout d'un certain nombre de galets je commencerais à me fatiguer de ce spectacle trop prolongé. M. Zola construit avec des galets qu'il apporte un à un. C'est pour cela que son talent n'est pas à l'aise au théâtre, où le temps et l'espace sont mesurés. Là, il suffit d'une indication pour que nous comprenions, et, dès que nous avons compris, nous ne voulons plus qu'on y revienne. Ces jours-ci, précisément, on a représenté au Palais-Royal la comédie d'un débutant, *Peau neuve,* sur laquelle on fondait de grandes espérances. Les juges les plus autorisés s'étaient passionnés pour elle; M. Gondinet avait partagé l'enthousiasme et avait prêté son concours. Vous allez voir, disait-on. Et l'on racontait qu'aux répétitions le souffleur se tordait de rire dans son sous-sol, que les machinistes se tenaient les côtes, que les pompiers de service se roulaient. Le jour de la première représentation, le public ne s'est ni roulé ni tordu. Un silence de glace et une consternation générale. Il y avait là cependant une donnée vraie, une idée de comédie, un caractère pris sur le vif, et je comprends très bien qu'avant l'épreuve définitive de la rampe les plus habiles s'y soient trompés. D'où est venu l'insuccès? Précisément de la monotonie des petits détails se succédant sans fin pour marquer ce qui avait été compris tout d'abord. Des galets et encore des galets! Que M. Zola y réfléchisse, il verra que c'est par cette abondance de documents démontrant tous la même thèse, cette monotonie et ces répétitions fatigantes, qu'il a exaspéré le public quand il a voulu écrire des comédies. Dans le roman, le danger est moindre; mais encore ne faut-il pas abuser de la longanimité du lecteur. C'est mon principal grief contre son *Au bonheur des dames,* œuvre d'observation minutieuse, trop minutieuse, qui d'ailleurs est bien supérieure à son atroce *Pot-Bouille.*

## IV.

Par une méthode toute contraire, M. Francis Enne fait défiler devant nos yeux une série de petites toiles qui se succèdent rapidement, nous laissant toutes cependant un souvenir très vif. L'impression a été brusque, la sensation un peu brutale; mais chaque coup a porté. Tous ces petits tableaux de genre ne dépassent guère les dimensions d'un dessin de Gavarni. C'est leur mérite singulier de condenser en un si étroit espace les résultats d'une observation très clairvoyante. *La vie simple* (1), tel est le titre de cette série d'eaux-fortes quelque peu poussées au noir. Qu'est-ce donc que la vie simple? C'est la vie des petites gens, des humbles, des naïfs, qui ne s'embarrassent ni des conventions sociales, ni des petites hypocrisies que réclame l'opinion, ni du qu'en-dira-t-on, ni du point d'honneur, ni de l'affectation des sentiments chevaleresques. Notre vie à nous, gens du monde, c'est la vie compliquée. Dans l'antiquité, et même aujourd'hui, dans le milieu qu'observe M. Francis Enne, on vivait et on vit simplement, c'est-à-dire qu'on n'y jouait et qu'on n'y joue pas la comédie. Pénélope regrettait la longue absence d'Ulysse parce que les prétendants venaient chez elle manger un de ses porcs chaque jour; Télémaque se mettait en route à la recherche de son père afin que le retour du maître de la maison mît un terme à ce *coulage.* De nos jours, chez les petites gens, une veuve pleurant son mari mort pleure surtout le travailleur qui rapportait ses huit francs chaque soir, et elle l'avoue ingénument. Vous connaissez la jolie épigramme qui met en scène un boucher moribond disant à sa femme : « Tu feras bien, pour ton commerce, d'épouser Jean, notre premier garçon. — Hélas! réplique la femme, j'y songeais. » Voilà la vie simple. Certains enterrements à la campagne se terminent par un abondant repas où l'on chante au dessert. La vie simple! Un mari dont un ami enlève la femme peut fort bien s'en réjouir au fond du cœur, se trouvant très soulagé; l'avouerait-il? Non, s'il est d'un certain monde, la vie compliquée! — Oui, nous affirme M. Francis Enne, dans un milieu plus naïf, et il ira même remercier l'ami. La vie simple! A force d'être sans détours, les personnages qui figurent dans ces scènes cruelles nous révoltent parfois; nous leur en voulons de dire si candidement ce que les gens bien élevés pensent souvent sans vouloir le dire; mais, bien que révoltés, il nous faut bien confesser que plus d'une fois ils semblent déchiffrer ce qui est dans notre cœur en exprimant ce qu'ils lisent dans le leur. M. Francis Enne ne nous flatte donc point Disons, pour ne pas avouer qu'il voit juste — car ces aveux-là ne se font que dans la vie simple, — qu'il est amer, misanthrope, malveillant, qu'il creuse dans le noir, qu'il calomnie l'humanité; puis ajoutons qu'il y a bien du talent dans ce volume qui nous scandalise.

## V.

Dans *Nita* (1), M. Paul Noun met en scène un beau jeune homme mélancolique, désenchanté, amer, dédaigneux, brave, artiste, tuant les sangliers, dispersant les troupes de voleurs; enfin, un petit-fils des héros du romantisme. Il ne faut donc pas s'étonner si, rencontrant une jeune veuve et une jeune fille, il enflamme ces deux cœurs. Il a tout ce qu'il faut pour troubler la raison des femmes. Le jour où il épouse la jeune fille, la veuve se suicide en se précipitant du haut des rochers où elle a rencontré pour la première fois le jeune homme pâle. Pour qu'il n'en ignore, elle lui a écrit ce petit mot révélateur : « C'est beau, l'amour! quel dommage qu'on en meure! » La donnée, comme on voit, n'est pas bien neuve, mais il y a dans la peinture de ces trois cœurs où l'amour exerce ses ravages une certaine délicatesse. Trop de phrases, par exemple, et qui sont en général trop longues. Le style ne brille pas non plus par le naturel.

(1) *La Vie simple*, par Francis Enne. — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

(1) *Nita*, par Paul Noun. — 1 vol. Paris, 1883, Auguste Ghio.

VI.

M. Jean Richepin vient de publier son drame, *la Glu* (1), qui n'a eu au théâtre qu'un succès littéraire. Il y restitue les passages que la censure avait retranchés. La censure avait eu bien raison, dans l'intérêt même de la pièce. Profitant de l'occasion, M. Richepin dit des choses excessivement désagréables aux critiques dramatiques. Mon Dieu! si cela lui fait plaisir! C'est une consolation que se donnent de même les condamnés de la police correctionnelle, quand ils jettent leurs sabots à la tête du président. Cela se fait souvent, mais n'est pas du meilleur goût.

VII.

Au Théâtre-Français, très brillante reprise des *Effrontés*. Le succès a été considérable, plus complet même qu'il y a vingt ans. C'est qu'alors les Vernouillet et les Giboyer que la satire atteignait, bien qu'elle ne visât personne en particulier, ne pouvaient pas ne pas se reconnaître, et ils protestaient; aujourd'hui, bien que les traits ne frappent pas dans le vide, personne ne se croit atteint. En outre, en ce temps-là, le débraillé de Giboyer choquait quelque peu; nous sommes aujourd'hui moins prudes.

Au théâtre de la Gaîté, *le Roi des Grecs*, un drame, et même deux drames de M. Adolphe Belot, qui les a cousus l'un à l'autre tant bien que mal avec du gros fil. Il ne faut pas s'attendre à trouver là l'observation ni le style de M. Augier, n'est-ce pas? Mais si vous ne demandez à ce genre d'œuvres que ce que peut donner le bon gros drame vulgaire, drame de confection, drame à la mécanique, eh bien, vous passerez une soirée à émotions. Il y a là des situations qui vous ont fait pleurer vingt fois : pourquoi ne pleureriez-vous pas encore? Enfin, au milieu de ces scènes banales se détache une scène très originale, d'un effet très saisissant, qui fait de ce drame l'œuvre la plus distinguée qu'ait donnée M. Belot au théâtre — *le Testament de César Girodot* mis à part.

MAXIME GAUCHER.

---

## NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Parmi les anathèmes justement mérités que s'est attirés la Commune, celui d'avoir engagé la guerre civile devant l'ennemi est un des plus accablants.

Les monarchistes, qui, tout en se défendant d'organiser l'émeute dans la rue, n'écrivent pour s'en défendre qu'en justifiant les émeutiers, et qui donnent le chiffre des bataillons de l'anarchie; qui se prêtent avec complaisance à annoncer les rendez-vous, qui exaltent la vanité de quelques pécores sinistres en leur envoyant des reporteurs, qui battent des mains aux embarras que l'émeute peut donner à la république, sont-ils beaucoup plus patriotes et ne font-ils pas aussi ce que la Commune a fait : déchaîner la guerre civile devant l'ennemi?

Quel ennemi? le plus féroce : la faim, la misère, la convoitise.

Dans ses souvenirs littéraires, M. Maxime du Camp se plaint qu'on ait renversé l'empire au 4 septembre, quand l'empereur était prisonnier.

Je voudrais bien savoir quel moyen plus ingénieux il eût trouvé pour ne pas ouvrir la porte à l'émeute, à la Commune, plus effroyable à ce moment-là? Tout le monde sait, et peut-être M. Maxime du Camp le sait-il comme tout le monde, qu'il n'a dépendu ni des députés républicains en masse, ni de Gambetta en particulier, que la liquidation de l'empire fût laissée aux impérialistes. Ceux-ci allaient résolument à la déchéance. Sans doute il eût mieux valu qu'elle fût prononcée par eux; mais, si le peuple ne leur a pas laissé le temps de ce parjure patriotique, il est bien hasardé de prétendre que ce jour-là Paris fit une révolution devant l'ennemi.

Quoi qu'il en soit, M. Maxime du Camp fut indigné, ce jour-là, qu'on osât, quand l'ennemi approchait, ne pas rester sentimentalement attaché à l'empire qui nous valait cette honte.

Il nous assure qu'en sortant du *Journal des Débats* il alla *s'asseoir sur une des marches de l'église Saint-Roch et se mit à pleurer*.

Je l'ai connu moins sensible : il est vrai que je ne l'ai pas connu sénateur à 15 000 francs; mais, puisqu'il va épancher ses douleurs patriotiques sur les marches des églises, je l'engage à aller faire une petite station dévote à Saint-Roch pour pleurer sur l'ineptie, la folie criminelle, antipatriotique, des conservateurs s'amusant à regarder si la république sera dévorée par l'anarchie, sans s'apercevoir que, la république tombée, ils seraient flambés comme des otages.

C'est d'ailleurs une bien lourde illusion de croire qu'une émeute, si violente qu'elle fût, tuerait la république. En fournissant l'occasion d'une répression énergique, infaillible, en donnant une fois de plus la preuve que les gouvernements anonymes sont les plus forts pour rétablir l'ordre, l'anarchie ajouterait à la longévité du gouvernement actuel. Quand donc une émeute a-t-elle renversé un gouvernement? Sont-ce les journées sanglantes du règne de Louis-Philippe qui ont amené sa chute? Ne sait-on pas que, quand l'empire avait besoin qu'on se resserrât autour de lui, il ne lui déplaisait pas de faire manœuvrer les blouses blanches? Ce spectre rouge était un des moyens de lancer un plébiscite.

Napoléon Ier a exposé la théorie et a légué son enseignement à sa dynastie. Écrivant à un de ses frères récemment installé sur un trône (je crois bien que c'était au roi Joseph), il lui disait : « Comment, vous êtes installé depuis plusieurs mois et vous n'avez pas eu encore une émeute à réprimer? Prenez garde. Vous ne vous enracinez pas! »

(1) Jean Richepin, *la Glu*, avec une préface. — 1 vol. Paris, 1883. Maurice Dreyfous.

II.

Dans un journal clérical, on prend la défense des conservateurs contre ceux qui les accusent d'aider à l'expansion de la révolte, et l'écrivain se livre à un beau mouvement oratoire en demandant si ce sont les conservateurs qui ont livré *le peuple à toute la fureur de ses convoitises en lui enseignant que la jouissance des biens de ce monde était la seule fin de l'homme et le seul but de sa courte existence.*

Au moment où l'on juge de nouveau les tripoteurs de l'Union générale, il est curieux d'entendre affirmer que les conservateurs donnent l'exemple du mépris des richesses.

Quand on voit le jury s'attendrir devant les escapades d'un fils d'avoué qui, pour payer le plaisir que lui donne une drôlesse, vole avec effraction et avec escalade; et quand on se dit que c'est par peur de trop montrer la plaie que les jurés ont fait semblant de n'avoir à examiner qu'un bobo sans conséquence, est-on en droit de vanter les bons principes des classes dirigeantes?

Quant à la religion, est-ce le parti conservateur qui enseigne à la mépriser? demande toujours le même entêté journal.

Je serais tenté de dire oui.

Prenons les faits les plus récents.

Est-ce la religion intervenant dans ce drame douloureux des deux duchesses, la duchesse de Chevreuse et la duchesse de Chaulnes, qui fortifie la piété, inspire le respect de la famille?

Cette médisante et implacable dévotion qui ne se désarme pas devant la majesté de la mort, qui mêle les questions d'argent aux questions d'éducation, qui flétrit publiquement la maternité, est-elle faite pour attirer les malheureux et pour se donner en exemple?

Quant à ce prince de Polignac qui fait du mariage religieux le prétexte d'un lien irrégulier, qui renie la bénédiction quand il est las de sa maîtresse, qui désavoue son fils le plus authentique et qui fournit sans doute au parquet les arguments de diffamation dont s'est servi le ministère public, est-ce un conservateur? Conservateur de quoi?

Il n'a réussi qu'à faire de l'enfant de l'amour un pétroleur.

Puisque ce jeune Camille, acquitté par le jury, qui cette fois encore a condamné implicitement le père, avait à se plaindre du gentilhomme dont il est le fils, pourquoi n'a-t-il pas mis son honneur à ne lui rien demander, à le désavouer?

Girardin, qui était enfant naturel adultérin, et qui a trouvé un père docile à son ambition, se repentait au déclin de sa vie d'avoir eu la coquetterie d'un nom à particule. Rectifiant un article de la biographie Vapereau, il écrivait hardiment, courageusement, peut-être effrontément :

« Ma mère, M^me^ Dupuy, née Magnan, serait-elle donc la seule femme du premier empire qui ait eu le tort de mettre au monde un enfant qui ne fût pas de son mari? Ne suis-je pas né, ainsi, en haute compagnie? De quoi donc me plaindrais-je? J'avais le choix entre trois noms: le nom d'Émile Dupuy, qui m'appartenait légalement; le nom d'Émile de Girardin, qui m'avait appartenu, de 1806 à 1815, par les tendresses et les soins dont m'avait comblé mon père, et le nom d'Émile, sans y rien ajouter.

« Malheureusement, en 1827, je ne possédais pas l'expérience que j'ai acquise, et je n'avais pas sur beaucoup de points les idées qui me sont venues trop tard. Autrement, j'eusse mis mon orgueil à m'appeler simplement Émile. »

Pourquoi le bâtard du prince de Polignac, qui veut écrire et devenir journaliste, ne s'est-il pas inspiré de la leçon d'un des plus grands journalistes de ce temps-ci?

J'aurais bien d'autres exemples à citer, des exemples dissolvants, donnés par ceux qui s'intitulent les conservateurs par excellence, les défenseurs de la religion, de la famille et de la société.

Cette religion qui laisse mourir désespérée une mère loin de ses enfants, qui abrite les rendez-vous d'amour dans le confessionnal, n'est-elle pas la conférencière de l'athéisme? Ne fait-elle pas plus pour favoriser les révoltes que toutes les harangues de cette Benoîton de l'intransigeance, cette Louise Michel qu'on attend à Lyon quand on l'attend à Paris?

Je me souviens, à propos du prince de Polignac se mariant religieusement pour rire, de la dévotion de Charles X, le grand ami du père de ce Polignac, qui partageait amoureusement avec M^me^ de Polastron, entre deux baisers, une hostie consacrée.

III.

Dernièrement a paru le premier volume des Mémoires d'un conservateur fieffé, qui ne trouve rien d'assez moral dans le monde libéral, qui affecte le plus hautain mépris pour toute la canaille des lettres, et qui a fait l'œuvre la plus abjecte, la plus dégradante, la plus calomniatrice qu'on puisse imaginer.

Je veux parler de ce fatras de cancans, niais, grossiers, que le comte de Viel-Castel a légué à je ne sais qui pour se venger de sa famille, et qu'un journaliste prétendant à une certaine tenue diplomatique, c'est-à-dire réservée, a illustré d'une préface.

Personne ne trouve grâce dans ces Mémoires outrecuidants. Toute la société impériale y défile en tableaux vivants. C'est peut-être vrai, mais c'est ignoble, et cette vérité-là révolte.

L'auteur n'a légué ces Mémoires que parce que de son vivant il n'a pas trouvé d'éditeur. J'en connais un qu'il a sollicité et auquel il demandait cinquante mille francs en lui promettant un grand succès. Mais il ne s'est pas trouvé en France un éditeur pour se rendre complice de cette vilenie. Ces Mémoires, sans esprit et sans style, d'une méchanceté bête, nous viennent de l'étranger.

On a saisi le premier volume. Qu'est-ce que les propriétaires des dix ou onze autres espèrent en tirer?

J'ai des raisons de croire que la famille effacerait volontiers cette ignominie en l'essuyant avec quelques billets de banque. Mais les dépositaires de cette ordure font les renchéris.

Quoi qu'il en soit des chances de publicité de ces chroniques scandaleuses, l'échantillon qu'on connaît suffit pour achever le tableau des conservateurs démolissant le foyer, le respect, l'amitié, comme ils ont démoli la religion.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'espèce, c'est que toutes les fois que ce Viel-Castel trouve l'occasion de prononcer le nom de Dumas fils, c'est pour se plaindre de l'importance qu'a prise l'auteur du *Demi-Monde*; il crie au scandale; il prend des airs de vestale!

IV.

Les élèves du lycée Louis-le-Grand se sont révoltés. Comme ce n'était pas pour avoir du pain, on n'attribuera pas ce mouvement insurrectionnel à la misère. Il me paraît bien difficile d'en rendre la liberté de la presse responsable. Il m'est permis, sans paradoxe, de faire remarquer qu'il y a peut-être plus de conservateurs parmi les parents de ces mutinés que de révolutionnaires, et que par conséquent ce n'est pas dans l'initiation socialiste que les écoliers ont puisé « ce ferment de rébellion ».

A quoi sert donc la philosophie conservatrice, si elle ne s'insinue pas dans ces consciences d'enfants et si un fils de réactionnaire casse les vitres comme un suivant de Louise Michel?

V.

Le conseil municipal de Paris ne veut pas entendre parler des Arènes. Il a repoussé avec un assez grand dédain la demande formulée par les Académies, les Sociétés savantes, et il maintient qu'il laissera piétiner les chevaux d'omnibus sur ces vestiges, qui valent les Thermes de Julien.

Cette consécration d'une des fautes les plus choquantes de l'empire par un conseil démocratique est peu rassurante au point de vue du goût.

On accuse nos édiles d'avoir l'esprit démolisseur. Ils tiennent trop en ce moment, et à ce propos, à faire la preuve du contraire. Qu'ils aient le courage de démolir quelques maisons modernes pour mettre au jour ces vestiges d'une époque intéressante, pour donner un musée de plus à Paris, et ils auront fourni à la fois de l'ouvrage aux ouvriers sans travail et un gage de leur esprit artistique aux savants.

On fait d'actives démarches pour ramener au respect de l'art nos conseillers égarés. Reconnaîtront-ils qu'ils se sont trompés et qu'ils ont manqué à l'histoire? C'est ce que nous saurons bientôt. Fort heureusement la terre est conservatrice avec intelligence, et ce qu'une génération refuse de découvrir, une autre peut la fouiller et le mettre au jour. On retrouvera toujours, quand on le voudra, les vieilles Arènes sous les monuments fragiles élevés par la spéculation.

LOUIS ULBACH.

---

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

LES ANARCHISTES EN ANDALOUSIE. — NOUVELLE QUESTION DE TUNISIE. — LA POLITIQUE EXTÉRIEURE AU PARLEMENT ITALIEN.

I.

Les moralistes chagrins qui s'en prennent au régime républicain de l'effervescence anarchiste dont Paris vient d'éprouver les effets devraient bien considérer les États monarchiques qui nous entourent : ils comprendraient que la forme gouvernementale n'a rien à voir avec ces tristes équipées. Nous ne parlons pas seulement de pays tels que l'Allemagne, l'Italie, la Russie, l'Angleterre, où la révolution sociale est comme en permanence. Voilà que la placide Belgique est initiée, elle aussi, au charme des explosions. Que disons-nous? L'Espagne elle-même, cette terre classique de la tradition, où, sous une apparente évolution libérale, il est aisé de connaître que le cléricalisme n'a rien perdu de ses droits, s'est aperçue un beau jour (et ce beau jour n'est pas de lointaine date) qu'elle était minée par la conspiration internationale. La découverte date d'il y a trois ou quatre ans; mais ce n'est guère qu'en 1882 que les ministres du roi Alphonse ont pris sérieusement l'alarme. Encore le procès des sociétés secrètes continuerait-il de sommeiller dans les dossiers de l'instruction si une éruption soudaine de vandalisme anarchique n'avait, en ces derniers temps, secoué la vigilance du gouvernement espagnol.

C'est dans la poétique, mais indigente Andalousie que les troubles ont éclaté, et partiellement aussi dans l'Estramadure. Les provinces de Cadix, Malaga, Grenade et Séville ont été brusquement éprouvées par une jacquerie véritable; mais les environs de Xérès ont été le principal théâtre des exploits de ces jacques. On a coupé les vignes, dévasté des domaines, menacé, frappé, tué même. Une panique inévitable s'en est suivie. Les mieux informés parlaient d'une société dite la *Main noire*, qui, tout à fait distincte de l'Internationale et autres sociétés secrètes, procédait par le fer et le feu à la « propagande de fait ». Les autorités andalouses sont alors sorties de leur calme légendaire et se sont distinguées par une orgie d'arrestations qui va donner singulièrement à faire aux tribunaux compétents.

Bien qu'il soit dès maintenant acquis que la franc-maçonnerie destructive qui sévit sur l'Europe se soit depuis bien des années appliquée à gagner des adeptes dans la péninsule, au dire des observateurs les mieux informés, tout, dans ces désordres, n'est pas uniquement imputable aux conjurés de Genève et... d'ailleurs; ce qui vient de se passer à Xérès marque la phase aiguë d'une crise qui ne s'est point déclarée d'hier. Depuis des années, le brigandage fonctionnait publiquement, comme une institution fâcheuse sans doute, mais à peu près irréductible et qu'il y avait moins de péril à subir qu'à déraciner. Des maisons étaient pillées, des diligences arrêtées, des meurtres accomplis par vengeance : les

auteurs de ces hauts faits se pavanaient par les villes, respectés de la police, érigés en personnages, car, assurent des correspondants bien informés, ils étaient passés grands électeurs et faisaient ou défaisaient des députés des Cortès. On se serait cru dans la patrie et sous le règne du *Roi des Montagnes*. Ajoutez la misère d'une population paysanne, employée par intermittences à des travaux de plus en plus rares et de moins en moins payés. Quels néophytes assurés aux prédicateurs de la révolution sociale! L'apostolat nihiliste a fait florès parmi ces masses ignorantes et affamées. Peut-être même en ces pays disgraciés les excès commis peuvent-ils alléguer quelque semblant d'excuse. De quel faible poids, au contraire, en comparaison de ces doléances, pèsent les revendications de nos artistes en révolution qui pillent les boulangeries et jettent le pain dans la rue, qui crient à la famine avec de l'argent dans leur poche et demandent à cor et à cris du travail sur un sol où partout l'agriculture gémit du manque de bras!

II.

Chat échaudé craint l'eau froide et aussi un peu l'eau chaude. Les Anglais ont gardé un cuisant souvenir des mécomptes essuyés en Transvaal, où quelques francs-tireurs boërs ont tenu en échec et, ma foi, mis en déroute les soldats de Sa Très Gracieuse Majesté. Devant ces hardis montagnards la fierté britannique a bel et bien baissé pavillon. A son retour aux affaires, M. Gladstone, on s'en souvient, n'a rien eu de plus pressé que de se tirer, lui et ses troupes, de ce guêpier-là. Mais voici que de nouveau les Boërs font parler d'eux.

Ce qui est arrivé bien au juste, il serait difficile de le déterminer. Le Sud africain est à longue portée d'informations et nous ne savons jusqu'ici des choses que ce que nous en rapportent de suspects intéressés. Donc, s'il en faut croire les narrations britanniques, les Boërs auraient, sans l'ombre d'un motif, attaqué avec la violence la plus odieuse leurs voisins indigènes et traîtreusement surpris les chefs Montsioa, Mankoroane, et cela en violation du traité signé en 1881 par le gouvernement du Transvaal. Ce traité stipulait, au moins implicitement, des garanties pour la sécurité et l'indépendance des tribus indigènes. Laisser l'agression impunie, n'est-ce point de la part de l'Angleterre une désertion véritable? Elle abandonnerait donc pieds et poings liés ses faibles protégés aux entreprises d'usurpateurs! Cette pensée a révolté les représentants parlementaires de l'impérialisme de lord Beaconsfield. Lord Salisbury et ses amis jurent que l'inaction équivaudrait à une abdication honteuse, et M. Gorst a soulevé, à Westminster, la question de savoir si les ministres n'avaient point pour devoir impérieux de porter immédiatement secours aux tribus envahies.

Il est à présumer que ni le peuple anglais, ni le ministère ne répugneraient à profiter de ce prétexte pour infliger une bonne leçon aux montagnards indisciplinés qui se sont permis de battre leurs troupes. Malheureusement la distance est longue de la Grande-Bretagne au Transvaal, et, de plus, l'expérience a cruellement prouvé qu'un modeste contingent de forces ne suffisait point à réduire ces lointains ennemis. M. Hudson, qui a bien en cette question quelque compétence, puisqu'enfin il est le résident anglais du Transvaal, a déclaré qu'une très considérable et très coûteuse expédition serait indispensable pour couper court à tous ces troubles de frontière. Sir Hercules Robinson est encore plus catégorique, car il écrivait dans une dépêche : « Ai-je besoin d'ajouter qu'à moins de s'emparer du territoire en question et de le proclamer une dépendance de la Couronne, tout corps expéditionnaire envoyé pour chasser les pillards serait condamné à y demeurer bien longtemps, pour empêcher un retour offensif? »

Ces considérations ont refroidi le patriotisme utilitaire des maîtres du Transvaal. S'embarquer dans une entreprise dispendieuse, féconde en surprises, incertaine en ses résultats, c'est une perspective des moins séduisantes. L'opposition tory en sera pour ses frais de récriminations. Ni la presse ni le public ne se soucient de voir leur patrie jouer les don Quichotte. Quant aux envahisseurs, une feuille de la Cité se console de leur impunité par une bien plaisante raison : « Laissons-les, dit-elle, cuire dans leur jus. » Soit; mais cela vaut mieux pour les Boërs que de « cuire dans le jus » anglais.

III.

Une importante discussion où il a été beaucoup question de la France s'est développée à la Chambre des députés italiens. L'Opposition s'était flattée, par une habile interpellation, de couper en deux le ministère Depretis et, en portant son effort sur la politique étrangère, d'accabler de telle sorte M. Mancini que force lui fût de se retirer. Ce n'est assurément pas qu'une satire en règle de cette politique fût difficile à composer. Le gouvernement du roi Humbert n'a pas précisément brillé par ses succès diplomatiques : du moins faut-il lui rendre cette justice qu'il n'a jamais cédé qu'à son corps défendant, et en résistant autant que possible de toute la force de son inertie, au chauvinisme gallophobe et irrédentiste qui ne rêve que d'une incursion en Provence et qui entre en délire aigu à la seule pensée de Trieste. Chauvinisme hargneux, grondeur, aigri, que MM. Marselli, Sonnino-Sydney, Minghetti, ont servi du meilleur de leur éloquence. Sous prétexte que l'Italie eût dû s'adjoindre à l'Angleterre en vue de tirer de l'Égypte pied ou aile, ils ont chargé à fond contre l'incurie et l'inhabileté ministérielles.

A vrai dire, la réponse de M. Mancini manque de clarté et d'esprit logique. Son discours fourmille de bonnes intentions, dont la moindre n'est pas de s'accommoder à toutes les doctrines. On y peut pêcher tout ce que l'on veut. L'alliance avec l'Angleterre? Mais une amitié profonde unit le Foreign Office et le Quirinal. Sans doute il eût été séduisant d'aller quérir un lopin du Delta; par malheur, une expédition, cela coûte, et l'Italie n'est pas millionnaire. *Deficiente pecu-deficit omne-nia.* S'aplatir devant l'Autriche? Le cabinet du roi Humbert n'en a eu garde. Rechercher l'amitié de l'Alle-

magne-Autriche, c'est-à-dire cultiver le commerce des forts. Comment donc ! Mais au Quirinal on ne fait pas autre chose. A telles enseignes qu'il existe, paraît-il, une alliance austro-italo-allemande. Du diable si l'on s'en doutait ! Toutefois, que la France ne prenne pas ombrage. Oh ! non. Car cette alliance, d'après les stipulations expresses que le pacte contient, est absolument pacifique et exclut toute velléité d'agression. Tout cela est fort bien, quoique s'ajustant assez mal. Nous sommes seulement surpris que des bancs irrédentistes n'ait pas surgi cette question : « Mais d'où vient alors que l'empereur François-Joseph ne vous a pas rendu votre visite, ô alliés que vous êtes? »

GEORGES LYON.

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Sénat.* — Après avoir voté un projet de loi qui contient des dispositions vigoureuses contre le phylloxera en Algérie, le Sénat a examiné la question du duel. Le rapporteur, M. Griffe, demandait que le duel fût considéré comme un délit et que le seul fait de s'être battu en duel fût passible de la prison, sauf à déclarer le délit excusable en faveur de l'offensé. Le gouvernement n'a pas cru qu'il y eût rien à changer à la législation actuelle et le projet a été repoussé. Quand on voudra, sinon supprimer le duel, au moins le rendre très rare, il ne faudra pas l'interdire, mais l'organiser : exiger, par exemple, l'assistance d'un fonctionnaire spécial.

Sur une question de M. le comte de Saint-Vallier, le ministre des affaires étrangères a déclaré que le gouvernement était résolu à une action plus énergique au Tonkin, pour asseoir définitivement le protectorat de la France sur cette région.

Dans la discussion du projet de loi relatif à la dotation de la Caisse des écoles, MM. de Ravignan et de Fourtou ont critiqué la disposition d'après laquelle, en cas de refus de la commune, la construction de l'école pourra être decidée par le Conseil d'État. C'est cependant une modification au projet de la Chambre qui conférait ce droit au préfet. On a reproché en outre à la loi d'engager une dépense de 700 millions. La réponse du ministre de l'instruction publique n'a pas été ambiguë ; il reconnaît qu'il faudra au moins 700 millions pour mettre l'outillage scolaire à la hauteur des besoins, mais cette dépense pourra se répartir sur dix ans environ ; et puis les passions coûtent toujours cher : chacun a la sienne, et celle de la république est de vouloir instruire tout le monde.

*Chambre des députés.* — Le gouvernement a été interpellé, le 10 mars, sur la manifestation qui avait eu lieu le 9 à l'esplanade des Invalides et sur celle qui était annoncée pour le 11. M. Paul de Cassagnac et M. le comte de Mun ont pris occasion de ce débat pour reprocher à la république de n'avoir rien fait en vue de conjurer la crise économique. Le ministre de l'intérieur, M. Waldeck-Rousseau, a répondu que les partis hostiles à la république n'étaient peut-être pas étrangers à ces désordres, dont ils ne dissimulent pas leur satisfaction, et qu'en tout cas le gouvernement est résolu à user de tous les moyens dont il dispose pour faire respecter la loi. La discussion s'est terminée par l'ordre du jour pur et simple, voté à l'unanimité de 391 votants.

La Chambre était saisie d'un projet de loi destiné à régler la nouvelle tenue des officiers ; elle n'a pas cru pouvoir entrer utilement dans ces détails de ménage et a déclaré s'en remettre au ministre de la guerre. Une longue discussion s'est engagée sur une étonnante proposition de MM. Martin Nadaud et Félix Faure qui a pour objet de mettre à la charge des patrons la responsabilité pécuniaire de tous les accidents qui arrivent à leurs ouvriers, même quand il n'y a aucune faute imputable au patron et même quand l'accident est causé par la faute de l'ouvrier. On ferait ainsi entrer les accidents dans les frais généraux de l'entreprise. Pour faire face au payement des indemnités, il serait institué une caisse d'assurance spéciale, et M. Rouvier va jusqu'à vouloir que l'assurance soit obligatoire. On a renvoyé le projet à la commission dans l'espoir qu'elle trouvera une formule plus facile à concilier avec les principes ordinaires du droit.

La discussion s'est ensuite ouverte sur un projet de loi relatif aux sociétés de secours mutuels. Il s'agit d'apporter quelques améliorations au fonctionnement des associations de prévoyance qui ont pour objet d'assurer aux ouvriers des secours en cas de maladie, une pension pour la vieillesse. La grosse question est, comme toujours, la question d'argent. M. Maze et la commission auraient voulu une dotation de 20 millions ; mais le ministre des finances était là et la Chambre n'en a accordé que 10, dont le revenu servira à encourager l'esprit d'épargne. C'est encore une belle donation.

*Élection législative.* — L'élection du XX^e^ arrondissement de Paris aboutit à un ballottage entre MM. Sigismond Lacroix et Métivier.

*Divers.* — Les 9 et 11, manifestations anarchistes dans Paris. — Le 13, confirmation en appel du jugement prononcé contre les anarchistes de Lyon. — Le 12, signature du traité relatif à la navigation du Danube.

*Nécrologie.* — Le 9, mort de M. Coumoundouros. — Le 12, mort du prince Gortschakoff. — Le 13, mort de M. Aubry, conseiller honoraire à la Cour de cassation.

---

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 1^er^ MARS 1883.

SOMMAIRE : I. *Michel Verneuil*, deuxième partie, par M. André Theuriet. — II. *Le Programme jacobin*, par M. H. Taine. — III. *Esquisses littéraires :* Georges Eliot. I. L'âme et le talent, par M. Emile Montégut. — IV. *A travers l'Apulie et la Lucanie*, notes de voyage. I. La Capitanate, Termoli, Foggia, Siponto, Manfredonia, Lucera, par M. F. Lenormant. — V. *Le Vandalisme moderne en Orient*, par M. Salomon Reinach. — VI. *La Campagnie*, par miss Thackeray. — VII. *La Question des princes*, par M. Valbert. — VIII. *Revue musicale :* Richard Wagner et son *Parsifal :* Verdi et *Iago*. L'Opera comique. L'Opéra populaire. L'Académie nationale de musique, par M. F. de Lagenevais. — IX. *Chronique de la quinzaine.*

*Le Programme jacobin* n'est que la suite, le développement, le commentaire du beau chapitre du deuxième volume de la *Révolution*, la *Psychologie du Jacobin*. C'est, ici et là, la même analyse violente, et qui pénètre au fond des choses et des systèmes ; c'est la même accumulation de textes typiques et d'exemples décisifs. Le programme jacobin est plus exigeant que tous les autres programmes : il se propose la domination, non seulement des opinions, mais des hommes eux-mêmes. Il faut que chacun sacrifie au *bien public*. Mais ce bien public, c'est la régénération même de

l'homme, telle que la définissent les jacobins. Travailler au bien public, ce sera le régénérer. Le régénérer, ce sera devenir un jacobin. « Le véritable citoyen est celui qui marche avec nous. »

M. Émile Montégut, qui connaît si bien l'Angleterre et les Anglais, nous donne la première partie d'une étude pleine de promesses sur Éliot. Ainsi qu'il le dit lui-même, peu de physionomies littéraires sont plus difficiles à déchiffrer; peu d'œuvres répugnent plus à l'analyse que la physionomie et l'œuvre d'Éliot. Le triomphe du critique n'en est que plus grand et que plus méritoire, quand le critique vient à bout de sa tâche. M. Montégut continue son étude dans la livraison du 15 mars; il y apporte, avec une sûreté de main incontestable, la plus vive et la plus compréhensive intelligence du sujet.

*Le Vandalisme moderne en Orient.* C'est le vandalisme qui se pratique sur les produits des fouilles faites en Grèce, soit par le fait des marchands lorsqu'ils essayent de tourner les lois qui réglementent les fouilles, soit par le fait du gouvernement grec et du gouvernement turc lorsqu'ils appliquent ces mêmes lois d'une façon inintelligente. L'auteur de l'article, ancien membre de l'École française d'Athènes, et qui a lui-même fait aux environs de Smyrne des fouilles prolongées et intéressantes, est mieux placé que personne pour signaler ces abus. Son étude a l'autorité et l'intérêt d'un document authentique, écrit par quelqu'un qui a vu et manié les choses dont il parle.

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er MARS 1883.

SOMMAIRE. — M. F. de Lesseps : *Jugements sur la Révolution de 1848 par un grand écrivain espagnol.* — George Sand : *Lettres à Gustave Flaubert* (suite). — Zaborowski : *Les Peuples primitifs de l'Afrique.* Peuples de l'Afrique septentrionale. — Ernest Daudet : *La Carmélite* (deuxième partie). — X. Brande Saint-Pol Lias : *Pérak;* comment les Anglais fondent une colonie. — H. Mereu : *La Vengeance d'Orruwo*, légende sarde. — Louis Gallet : *Revue du théâtre.* Musique.

Le grand écrivain espagnol, c'est Balmès, Jaime Balmès (1810-1848), professeur, publiciste, savant, écrivain politique de mérite, qu'on a nommé le *de Maistre espagnol,* que M. de Lesseps comparerait plus volontiers à Chateaubriand. M. de Lesseps a connu Balmès : il raconte en quelques pages les rares événements d'une vie fort simple et assez courte; il donne ensuite, traduits de sa propre main, des fragments inédits d'un ouvrage de son auteur sur la *République française.* Balmès avait vivement ressenti les émotions que la Révolution de 1848 excita en Europe, et il avait entrepris d'en mesurer les conséquences, d'en déterminer le caractère dans un écrit qui demeura inachevé. Il semble bien, d'après les fragments traduits par M. de Lesseps, que l'écrivain espagnol voyait trop en grand la révolution de 1848.

Tout ce qui touche à l'Afrique est mal connu; l'ethnologie est plus inconnue encore que le reste. M. Zaborowski essaye de jeter quelque lumière sur cette obscure question. Les observations de plusieurs voyageurs prouvent que le Sahara était habité dès l'époque quaternaire. Mais par quels peuples? Très probablement par des Berbères mélangés de noirs. L'idée dominante des recherches de M. Zaborowski, c'est que « toute l'Afrique septentrionale, reliée à l'Europe à l'époque quaternaire, a fait partie de l'aire géographique d'une antique race blanche dont les Égyptiens ne seraient qu'une des branches, loin d'en être la souche... La race blanche nord-africaine a été, dès l'origine, en contact avec des noirs. Parmi ces noirs, il faut peut-être compter les nègres-nains dont il reste quelques débris au centre de l'Afrique et peut-être au Sud. »

*La Vengeance d'Orruwo* est une légende très connue, paraît-il, et très répandue en Sardaigne. C'est un de ces récits que l'on retrouve dans toutes les bouches toujours le même au fond, avec des détails qui changent. L'histoire a de la couleur et une certaine naïveté. Elle est assez agréablement rédigée par M. Mereu.

## Faits divers

— Dans sa séance du 12 mars, le conseil de l'Association des anciens élèves de l'École normale a élu président M. G. Boissier, en remplacement de M. Ernest Havet, qui avait demandé à ses camarades de le relever de ces fonctions. M. Debray a été élu vice-président, place qui se trouvait vacante. Elle avait été remplie longtemps par M. Hébert, qui est devenu membre honoraire.

— M. Gustave Freytag, le célèbre romancier allemand, a terminé un nouveau roman.

— Le quatrième volume de l'*Histoire de France* de Michelet vient de paraître à la librairie Hetzel. Ce volume va des États de Blois (1588) à la chute de Louvois (1689).

Le troisième volume de l'*Histoire de la Révolution française* de Michelet paraît en même temps. Ce volume embrasse l'histoire de la Convention pendant les années 1792 et 1793.

— M. Swinburne a publié dans le *Musical Review* un poème sur la mort de Wagner.

— L'almanach officiel (*Salnameh*) de l'empire turc pour 1882 vient de paraître. On y trouve un rapport sur les publications imprimées de l'année, par le censeur du ministère de l'instruction publique. Il faut noter que ce rapport ne peut donner qu'une idée incomplète du mouvement de la librairie, parce qu'en Turquie on se sert encore de copistes. La théologie, les vers, les livres sacrés se vendent surtout en manuscrits. Il y a des librairies où l'on ne trouverait pas un seul volume imprimé. Une autre cause d'inexactitude vient de ce qu'une partie des publications imprimées ressortissent d'un autre fonctionnaire que l'auteur du rapport. Ce dernier n'a rien à voir, par exemple, aux journaux, où paraissent en feuilletons la plupart des romans. Les livres de classe ne figurent pas non plus, en général, sur les listes.

Tout cela explique que les ouvrages imprimés en langue turque ne s'élèvent pour une année qu'au chiffre de quatre-vingt-dix-huit, la plupart livres d'histoire, de science et de

littérature, auxquels s'ajoutent quelques romans et pièces de théâtre. Les publications en grec sont de moitié moins nombreuses et ne contiennent guère que des romans et quelques ouvrages ecclésiastiques. Viennent ensuite trente-huit ouvrages en arménien ; mais ce chiffre n'indique rien, car les livres en arménien s'impriment surtout à Venise et à Paris. La langue bulgarienne n'est représentée que par quatre publications et l'hébreu par deux. Le rapport ne parle pas des livres arabes.

— On publie en Angleterre le catalogue des manuscrits du monastère du mont Sinaï. Ces manuscrits sont au nombre de plus de treize cents et en diverses langues : grec, copte, arménien.

— L'évêque Spaulding, de l'Illinois, a entrepris de fonder une grande université catholique près de New-York. Il a déjà réuni plus de 5 millions de francs. Un seul souscripteur a donné 3 500 000 francs.

— La Société philologique d'Oxford fait une campagne pour l'adoption, dans les cours publics, de la prononciation correcte du latin. L'*Academy*, à qui nous empruntons cette nouvelle, ne nous dit pas ce qu'on entend, en Angleterre, par la prononciation correcte du latin. De qui la tient-on ? Où et quand s'employait-elle ?

— D'après la Revue hebdomadaire *The Critic*, un célèbre cabinet de lecture anglais, celui de Mudie, met en circulation 6000 exemplaires de la *Revue d'Édimbourg*, autant de la *Quarterly*, 100 de la *Revue des Deux Mondes* et 2 à 3000 de chacun des ouvrages nouveaux en vogue. L'établissement remplit huit maisons contiguës et occupe quatre-vingts employés.

---

*Le gérant :* Fé x Alcan.

---

## Semaine économique et financière

Si l'exposé des motifs du budget 1884 n'est pas à l'abri de toute critique au point de vue de la clarté, il est une qualité qu'on ne saurait lui contester et qu'il possède au plus haut degré : la franchise, ou, si l'on aime mieux, le courage. M. le ministre des finances ne sait point farder la vérité — on a déjà pu s'en convaincre lors de la discussion du budget extraordinaire 1883. Son projet de budget 1884 et les commentaires dont il l'accompagne en apportent une preuve nouvelle, ce qui n'est point sans quelque mérite, en face d'une Chambre qui n'est peut-être pas tout à fait éveillée de son rêve d'inépuisable opulence. Entre chaque ligne de ce document on peut lire le mot dans lequel l'honorable M. Tirard a résumé son programme : économie.

Les dépenses prévues pour 1884 — 3100 millions — dépassent de 53 millions les dépenses du précédent budget ; mais ce chiffre qui frappe tout d'abord le regard n'est pas d'une exactitude absolue, mais seulement relative. En réalité, 1884 a à faire — et fait face effectivement — à 87 millions de plus que 1883. Ce supplément de 87 millions se décompose ainsi :

| | |
|---|---|
| Dépenses pour l'occupation de la Tunisie. | 20.000.000 fr. |
| Dépenses diverses. . . . . | 33.500.000 » |
| Service de 600 millions d'amortissable (consolidation de moitié des fonds des caisses d'épargne) . . . . . | 25.200.000 » |
| Service de l'amortissable à émettre (éventuellement) pour travaux en 1884 . . . . | 13.300.000 » |
| | 92.000.000 fr. |
| Mais, en 1883, on amortit 133 millions d'obligations à court terme, ce qui laisse disponible — a déduire — environ . . . | 5.000.000 » |
| Dépenses nouvelles. . . | 87.000.000 fr. |

A quoi il est fait face par :

| | |
|---|---|
| Majoration des recettes résultant du nouveau mode d'évaluation . . . . . | 19.000.000 fr. |
| Remboursements prévus des compagnies de chemins de fer . . . . . | 35.000.000 » |
| Transport à la Dette flottante de 33 millions (de plus qu'en 1883) d'obligations à court terme venant à échéance en 1884. . . | 33.000.000 » |
| Ensemble. . . | 87.000.000 fr. |

L'exposé des motifs fournit très sincèrement tous ces éléments ; mais il ne les groupe pas de façon à bien mettre la situation réelle en lumière. Ce document ne procède que par groupements partiels et même divers. C'est ainsi qu'il réunit : ici les deux premiers éléments qui forment le total de 53 millions d'écart entre les dépenses 1883 et 1884 ; et là le second et le troisième, mettant ainsi en relief un total nouveau de 45 millions, ce qui n'est pas sans jeter quelque confusion. Certains de nos confrères, la *République française* par exemple, s'y sont mépris.

Le tableau exact et complet des dépenses et des ressources nouvelles une fois établi, il reste à l'éclairer par quelques commentaires.

Du côté *Dépenses*, le premier élément est d'une incontestable légitimité : la place des dépenses de Tunisie qui ont un caractère permanent est au budget des besoins normaux. Ces dépenses, votées à titre de crédit supplémentaire après le vote du budget 1883, ont du reste été portées déjà à l'ordinaire.

Aucune critique non plus à adresser au second chapitre, où nous avons, groupés sous le titre *Dépenses diverses :* des augmentations au service de la dette viagère et des pensions de la marine, résultant forcément de lois votées ; 4 millions de plus pour achats de tabacs destinés à être revendus avec bénéfice pour le Trésor ; 10 millions pour les services postaux et télégraphiques, dont 3 pour la ligne postale de la Nouvelle-Calédonie et de l'Australie ; enfin, 13 millions répartis entre les divers ministères. Les tableaux de développement font encore defaut pour ce dernier crédit ; mais, si l'on songe que le ministre, avant d'admettre ces 13 millions, en a écarté le triple ou le quadruple, on est amené à penser que les 13 millions correspondent bien à des besoins qu'il était impossible d'éluder.

Rien à objecter non plus au chapitre Service de l'amortissable, créé pour consolider le compte courant des caisses d'épargne. Les derniers budgets extraordinaires n'ont été équilibrés qu'à ce prix ; le décret régularisant cette situation fixée par une loi a paru, du reste, hier au *Journal officiel.*

Les 13 millions 1/3 prévus pour le service de l'amortissable à émettre pour les travaux en 1884 sont également légitimes. On peut même trouver que cela est peu, puisque ces 13 millions 1/3 ne permettraient d'en émettre que pour 300 millions nombre rond, alors que l'on a dépensé le double — et plus — pendant les exercices précédents. L'entente avec les Compagnies permettrait (jusqu'à un certain point, car l'exposé des motifs est muet à cet égard) de supprimer tout ou partie de cet emprunt; mais, avant l'ouverture des négociations, il était prescrit de prendre ses précautions dans le cas où l'entente ne s'établirait pas — à moins de suspendre les grands travaux, ce à quoi il est difficile de songer.

La diminution d'intérêts de 5 millions correspondant aux remboursements en 1883 des obligations du Trésor à court terme s'explique enfin d'elle-même.

Du côté *Ressources,* il faut faire certaines réserves, sauf en ce qui concerne le premier article, qui résulte — à première vue du moins — de l'application pure et simple de la règle nouvelle adoptée l'an dernier pour l'établissement du budget 1883. Les deux premiers mois de l'exercice courant ont du reste confirmé l'exactitude de cette base nouvelle d'évaluations; il y a même un excédent léger de 1 681 000 fr. L'expérience faite jusqu'ici permet donc d'espérer que l'on peut compter sur les 19 millions de plus-value de 1884 sur 1883, que le projet de budget fait entrer en ligne.

Le second chapitre — remboursements des compagnies de chemins de fer — est plus discutable. On sait l'origine de ces remboursements : les compagnies qui ont fait appel à la garantie de l'État versent annuellement à celui-ci leurs excédents disponibles au delà de la limite déterminée par les conventions. Et les prévisions basées sur l'expérience de ces dernières années autorisent à penser, en effet, que, la situation des chemins de fer et le mouvement des transports suivant son cours régulier, ces excédents atteindront en 1884 la somme de 35 millions. Mais, on vient de le voir, cette réalisation reste subordonnée à deux éventualités : l'une qui dépend des événements, l'autre qui relève de la solution que le gouvernement et la Chambre vont donner à la question des chemins de fer. N'a-t-il pas été posé en principe, en effet, au cours de 1883, et accepté, semble-t-il, par la majorité de la Chambre, que ces excédents doivent servir de gage aux travaux neufs qu'il s'agit de confier aux compagnies? N'est-il pas question, d'autre part, d'imposer à celles-ci des abaissements de tarifs qui auraient pour effet, au début du moins, de réduire ces excédents? Faire état des 35 millions ci-dessus a donc l'inconvénient de subordonner l'équilibre budgétaire aux solutions à donner à des questions pendantes. Que la Chambre décide que les excédents serviront de gage aux travaux, qu'elle les écorne ou les fasse disparaître par des abaissements de tarifs, et voilà le budget déséquilibré.

D'autre part, il y a lieu de se demander si la place de ressources de ce caractère est bien au budget ordinaire. Le budget 1883 s'en est servi pour équilibrer le budget des grands travaux, et M. le ministre des finances professait il y a quelques mois, d'accord avec la Chambre, que les remboursements des compagnies ont leur place naturelle au budget des travaux de construction de lignes nouvelles.

En faveur du troisième chapitre il n'y a qu'un argument : c'est qu'on ne pouvait faire autrement, et l'exposé des motifs convient, avec une franchise parfaite, du caractère regrettable de cette mesure. Les obligations du second compte de liquidation doivent être remboursées, comme on sait, à bref délai, et à raison de 170 millions par an, et cela au moyen des recettes ordinaires. Déjà, pour aligner le budget 1883, on a enfreint cette règle : 133 millions seulement ont été imputés au budget ordinaire. Les 37 millions formant le solde de l'échéance de 170 millions ont été portés à la Dette flottante, c'est-à-dire que l'on a emprunté d'une main pour rembourser de l'autre. Le projet de budget 1884 va plus loin : il réduit à 100 millions la portion à rembourser sur le produit de l'impôt et porte 70 millions au compte de l'emprunt. Le lecteur n'a pas besoin qu'on insiste sur le caractère fâcheux de cette dérogation aux engagements contractés et sur l'inconvénient qu'il y a à ajourner encore l'amortissement de ce compte de liquidation, amortissement qui devait rendre disponibles 170 millions dont l'emploi utile était tout trouvé.

Le marché financier garde une attitude indécise. La manifestation de la semaine dernière n'était point faite pour l'encourager beaucoup, et, bien qu'il n'y ait point à douter que si les manifestants voulaient recommencer dimanche, 18 mars, l'énergie du gouvernement ne serait point prise en défaut, les capitaux, avec le tempérament pacifique qu'on leur connaît, aiment mieux être au lendemain qu'à la veille. L'épargne s'abstient, la spéculation aussi. Entre temps, on commente la situation budgétaire et la situation du Trésor, sans établir peut-être une distinction suffisamment complète entre les deux. On ne saurait trop répéter que le fonds de roulement du Trésor et le budget font deux, et qu'il n'y a à établir aucun lien entre la situation budgétaire qui vient d'être exposée, et les besoins d'argent de roulement dont la semaine vient de fournir deux témoignages nouveaux : l'élévation de l'intérêt que paye la Caisse des dépôts et consignations à ses déposants, et le prélèvement de 19 millions 1/2 que le Trésor vient de faire à son compte courant créditeur à la Banque. Ce prélèvement élève à 32 millions la somme sur laquelle le Trésor paye intérêt à la Banque (à raison de 1 pour 100). Le compte débiteur étant de 140 millions, et le compte créditeur de 108 millions seulement, on paye sur la différence. Ce n'est que dans le cas où le compte créditeur s'abaisserait à 60 millions, que l'intérêt payé donnerait de 1 à 3 pour 100.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [361]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**Directeur : M. Eugène Yung.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (premier semestre). NUMÉRO 12. 24 MARS 1883.


## UN GRAND MARIAGE

### Petites notes tirées d'un journal de jeune fille (1).

25 novembre 1882, quatre heures.

Ce matin, à dix heures, j'étais en train de m'escrimer contre la sonate 25 de Beethoven, lorsque la porte s'ouvre. C'était maman ! Maman réveillée, maman levée à dix heures ! Et non seulement réveillée, non seulement levée, mais habillée de pied en cap, avec un manteau sur les épaules et un chapeau sur la tête !

Je ne me souvenais pas d'avoir vu maman debout à pareille heure. Elle ne peut jamais arriver à Sainte-Clotilde, le dimanche, avant le milieu de la messe d'une heure, et, l'autre soir, en riant, elle disait à cet excellent abbé Pontal :

« Notre chère religion, monsieur l'abbé, serait une véritable perfection si vous nous donniez une messe à deux heures... On reculerait d'une heure les concerts du Conservatoire. Cela nous ferait, en hiver, des dimanches délicieux. »

A cette apparition de maman, moi, stupéfaite, de m'écrier :

— Tu sors, maman !

— Non, je rentre.

— Tu rentres !

— Oui, j'ai eu une course à faire ce matin... Des laines à rassortir pour ma tapisserie... Tu sais..., ce bleu qui est introuvable.

— Et tu l'as trouvé ?

— Non... non..., mais on m'a promis de chercher... et j'espère bien... demain ou après-demain au plus tard..., on doit m'envoyer...

Voilà maman qui s'embrouille dans son discours, et qui, péniblement, après des détours laborieux et compliqués, finit par m'annoncer que nous allons le soir chez les Mercerey... On devait y faire un peu de musique... Maman savait cela depuis trois jours... Elle avait oublié de m'en parler.

Je ne bronchais pas. J'écoutais maman, je l'examinais attentivement et je me disais :

— Qu'est-ce que c'est que tout ça ? Cette sortie dès patron-minette, ce rassortiment de laine bleue, cette soirée de musique chez les Mercerey... Elle barbote, maman ; elle barbote !

Et je la laissais barboter sans souffler mot. Son allocution terminée, maman fait une fausse sortie, comme au théâtre, puis revient, et me dit avec un air d'indifférence :

— Quelle robe comptes-tu mettre ce soir ?

— Ce soir, maman ? mais je ne sais pas... Ma robe grise... ou ma robe bleue... ou ma robe rose...

— Non, non, pas ta robe rose... Mets ta robe bleue... Tu étais très bien avant-hier, chez ta tante Clarisse, avec ta robe bleue... Et puis, ta robe rose, ton père ne l'aime pas, et, comme il doit venir ce soir avec nous chez les Mercerey...

— Papa chez les Mercerey !...

— Eh bien, oui.

— Et il sait qu'on fera de la musique !

— Il le sait, mais qu'y a-t-il d'étonnant à cela ?

— Rien, maman, rien du tout.

Là-dessus maman s'en va, pour tout de bon, sans fausse sortie. Je reste seule... Alors, sans une minute d'hésitation, je me dis :

— C'est pour un mariage. C'est pour me montrer à quelqu'un, et c'est pour cela que papa est obligé de marcher.

Papa, ce pauvre papa se laissant traîner par maman à une

(1) Cette Nouvelle, que M. Ludovic Halévy vient d'écrire à l'intention de nos lecteurs, est comme le pendant du *Mariage d'amour*, publié dans la *Revue* du 25 juin 1881.

Reproduction et traduction interdites.

soirée où l'on devait faire de la musique!... C'était le monde renversé! Papa qui, le soir, ne peut supporter que trois choses : le club, l'Opéra au moment du ballet, et les petits théâtres, les théâtres où l'on rit, les théâtres où l'on s'amuse, les théâtres où nous ne pouvons pas aller, nous autres; les théâtres où je passerai ma vie, quand je serai mariée.

Oui, c'est pour une entrevue, j'en suis sûre. Et ça doit être quelque chose d'ébouriffant, car maman, depuis ce matin, est dans un état, dans un état, dans un état!... Elle n'a pas déjeuné. Elle ne tient pas en place. Elle a écrit à Mme Loisel pour la prier de venir *elle-même*, ce soir, me coiffer. Elle a passé minutieusement l'inspection de ma robe bleue. Elle me regarde et m'examine avec une attention toute particulière... Elle a laissé éclater un véritable désespoir en découvrant qu'il y avait une légère avarie dans ma délicieuse personne.

— Qu'est-ce que tu as là? s'est-elle écriée.

— Où ça, maman?

— Sur le bout du nez.

— J'ai quelque chose sur le bout du nez!

— Oui, une affreuse estafilade.

Un peu effrayée, je cours à une glace. Je respire... Ce n'était rien du tout. Un coup de patte de Bob et une toute petite marque rose, déjà presque effacée. Il n'en restera rien ce soir. Cette petite marque rose prend aux yeux de maman les proportions d'une hideuse blessure. Jamais le bout de mon nez n'avait été l'objet d'une aussi touchante sollicitude. Maman m'a obligée à passer la moitié de la journée, immobile dans un fauteuil, avec des compresses d'eau fraîche plantées comme une paire de lunettes sur ledit bout dudit nez.

Pauvre chère maman, elle a un tel désir de me voir mariée! Et cela est si naturel! Elle a été très belle, maman; elle fait encore beaucoup d'effet le soir, et ça ne l'amuse pas d'avoir à trimbaler dans le monde une grande bécasse de fille à marier. J'en suis moi-même toute chagrine, je sens que je la vieillis, et dès que nous arrivons quelque part ensemble, le soir, crac, tout de suite je la lâche et je m'arrange pour la rencontrer le moins souvent possible. Nous faisons nos petites affaires, sans nous gêner, chacune de notre côté.

Pauvre chère maman! Elle est si bonne! Il y a de mauvaises mères qui bousculent leurs filles et les condamnent à se marier, en cinq minutes, à l'aveuglette. Telle n'est pas maman. Elle sait que je suis résolue à ne pas me décider à la légère. Ce n'est pas une petite affaire que le mariage! Si on se trompe, c'est pour la vie! Cela vaut la peine qu'on y pense. Je veux faire un mariage sérieux. Il ne s'agit pas de s'amouracher à première vue d'un monsieur blond ou brun et de dire à sa mère, le soir, en rentrant : « Maman, voilà celui que j'aime! Maman, voilà celui que je veux! » Non, il ne faut pas s'emballer... Et je ne m'emballerai pas! J'ai déjà refusé au printemps dernier cinq prétendants fort acceptables, mais qui ne m'offraient pas cependant tous les avantages de naissance, de fortune et de situation dans le monde, auxquels il me paraît que j'ai droit de prétendre. Dans ma campagne de cet hiver, je montrerai le même calme et la même prudence. Je n'ai pas encore vingt ans. Je puis attendre.

Depuis ce matin, d'ailleurs, je suis contente, très contente de moi. Je n'ai pas été gagnée par l'agitation de maman et aujourd'hui, comme à l'ordinaire, tranquillement, froidement, je mets au courant mes petites écritures.

Le jour où j'ai eu dix-huit ans, sur la première page de ce cahier strictement fermé à clef, j'ai écrit ces simples mots :

MON MARIAGE.

Et déjà ils sont cinq couchés dans la poussière! Ce soir, j'en suis sûre, c'est le tour d'un sixième candidat. Est-ce enfin celui-là qui est destiné à devenir mon très humble et très obéissant seigneur et maître?

Qu'il se prépare, en tout cas, à passer l'examen le plus sévère et le plus minutieux!

Je ne suis pas comme maman, moi! Je ne perds pas la tête!

26 novembre, quatre heures.

Je ne me trompais pas... C'était bien le sixième!... Mais procédons par ordre, et notons par le menu les événements petits et grands de la soirée d'hier.

Après le dîner, nous montons nous habiller, maman et moi. J'y mets du temps et du soin. Je m'applique enfin, je dois en convenir... Je ne redescends qu'au bout d'une heure et demie... Sur mon chemin, au retour, je trouve toutes les portes ouvertes, et pendant que, sans bruit, je m'approchais du petit salon, j'entends papa qui disait à maman :

— Alors vous croyez qu'il est nécessaire?...

— Absolument nécessaire... Songez-y donc. Votre présence est indispensable...

La tentation était trop forte. Je m'arrête..., j'écoute... N'étais-je pas un peu dans mon droit? Y eut-il jamais indiscrétion plus légitime?

— Pourquoi indispensable? réplique papa. Je le connais, ce jeune homme... Je l'ai rencontré très souvent au club... J'ai même fait, un soir, le whist avec lui... Il ne joue pas trop mal... Il a vu hier Irène à cheval, il l'a trouvée ravissante. C'est à merveille; qu'ai-je à faire dans tout cela? C'est vous que cela regarde..., vous et Irène.

— Mon ami, je vous assure qu'il est de la plus stricte convenance...

— C'est bien..., c'est bien..., j'irai..., j'irai...

Et le silence... Plus rien... J'attendais le nom... Pas de nom! Le cœur me dansait un peu dans la poitrine... et, comme j'étais un peu serrée, très serrée même, je l'entendais distinctement faire tic, tac, tic, tac, contre mon corsage. Je reste là deux ou trois minutes. On ne voulait rien me dire, je devais avoir l'air de ne rien savoir.

Je savais quelque chose cependant et quelque chose de très important. Il était du club! Ce à quoi je tiens par-dessus tout. Si j'attache à cela tant d'importance, c'est la faute de papa. Pour lui, quelqu'un qui n'est pas du club n'existe pas. J'ai été élevée dans ces idées-là. Mon mari sera du club!

Nous partons tous les trois, dans le landau, papa morne, abattu, silencieux, maman toujours dans la même excitation... Moi, en apparence, impassible, mais intriguée cependant... Pourquoi ce mystère? Ce monsieur m'avait vue la veille à cheval... Il était bien honnête de m'avoir trouvée ravissante! Était-ce lui qui avait demandé à me revoir à la lumière et décolletée? Tout cela me paraissait incorrect... On aurait dû le soumettre à mon examen, ce jeune homme, avant de lui faire avec une telle libéralité, à pied et à cheval, les honneurs de ma personne... Enfin!!!

A dix heures et demie, nous arrivons chez les Mercerey... Hélas! pauvre papa! c'était bien une soirée musicale... et, en fait de soirée musicale, ce qu'il y a de plus dur pour quelqu'un qui n'est pas rompu à ce plaisir-là... Un quatuor... et tout ce qu'il y a de plus classique.

Peu de monde... Une vingtaine de personnes. Une drôle de soirée qui sentait la hâte et l'improvisation, une petite fête de bric et de broc, qui n'avait ni corps ni ensemble; on ne se connaissait pas; on ne se tenait pas : le médecin des Mercerey, leur architecte, leur notaire, évidemment invités pour meubler, pour garnir, pour faire nombre.

C'est que c'est le diable d'organiser, au mois de novembre, quelque chose de convenable. Il y a si peu de monde à Paris!... On est obligé de se contenter, pour les petits comités, de gens qui feraient à peine partie des grandes fêtes, en pleine saison, au mois de mai.

En arrivant, nous tombons sur l'andante d'une sonate, si bien que nous pouvons nous faufiler à la sourdine, en tapinois. Je vais me nicher dans un petit coin et de là, rapidement, d'un seul coup d'œil, j'examine le champ de bataille. Çà et là des vieux ou des demi-vieux, défraîchis et déplumés. Rien pour moi!... Mais dans l'angle opposé un petit tas de quatre petits jeunes gens, tous les quatre inédits. Pas d'hésitation possible! Là est l'ennemi!

Oui, mais lequel est-ce? Je fais ce raisonnement qui me paraît admirable dans sa simplicité : « C'est celui qui va me regarder avec le plus d'acharnement. » Je baisse modestement les yeux et je prends l'attitude d'une petite demoiselle bien sage qui s'abandonne tout entière aux sévères jouissances d'une sonate d'Haydn.

Puis, tout d'un coup je lève le nez, et mon regard va tomber droit sur le petit tas des petits jeunes. Mais je suis obligée de baisser le nez plus vite encore que je ne l'avais levé. Tous les quatre me regardaient avec une évidente curiosité et avec un évident plaisir... Je laisse un peu marcher la sonate et je renouvelle l'expérience... Même résultat!... Encore ces quatre paires d'yeux braqués sur moi..., et ainsi de même à plusieurs reprises.

Je n'étais pas, je pense, indigne de cette attention. J'étais bien, très bien. La campagne m'a réussi admirablement cette année... Elle m'a un peu engraissée, pas trop, juste à point... Virginie, ma femme de chambre, me le disait, hier soir, en m'habillant : « Ah! Mademoiselle ne sait pas comme elle a gagné cet été. » En quoi Virginie se trompait. *Mademoiselle* le savait très bien... On est toujours la première à savoir ces choses-là.

Fin du quatuor... Petit méli-mélo... Je n'y tiens plus. J'emmène maman un peu à l'écart, et là, je lui dis :

— Maman, je t'en supplie, montre-le-moi...

— Comment, petite masque, tu as deviné?

— Oui, oui, j'ai deviné... Mais montre-le-moi, vite, vite... La musique va recommencer.

— Eh bien, c'est ce grand brun, à gauche, sous le tableau de Meissonnier. Ne regarde pas..., il te regarde...

— Il n'est pas le seul. Ils ne font que ça tous, tous, tous!

— Il ne regarde plus... Tiens... Il s'approche de ton père... Il lui parle.

— Il n'est pas trop mal.

— Je crois bien qu'il n'est pas!...

— La bouche un peu grande...

— Je ne trouve pas.

— Oh! si, maman!... Mais enfin l'ensemble peut aller.

— Et si tu savais!... Naissance, fortune, tout ce qu'on peut désirer! C'est un hasard tellement extraordinaire...

— Et il s'appelle?

— Le comte de Martelle-Simieuse... Ne regarde plus. Il recommence à te regarder... Oui, c'est un Martelle-Simieuse, et les Martelle-Simieuse sont cousins des Landry-Simieuse et des Martelle-Jonzac... Or, vois-tu, les Martelle-Simieuse...

Un des musiciens fait *toc toc* sur son petit pupitre... Voilà qui coupe court au torrent d'éloquence de maman... Nous nous asseyons... C'est du Mozart maintenant... Je me reblottis dans mon petit coin et je m'abîme en de profondes réflexions. Ça doit être un parti de derrière les fagots, car maman était dans un véritable état d'exaltation... Comtesse de Martelle-Simieuse. Deux noms... Mon rêve! Avoir deux noms!... J'aurais préféré duchesse, naturellement; mais il y a si peu de ducs, de vrais ducs, de ducs incontestables — vingt-deux seulement, je crois, — que c'est une chimère d'espérer... Va donc pour comtesse! Comtesse de Martelle-Simieuse... Le nom a de la tournure... Je me le répète à moi-même... Je n'écoutais pas du tout le quatuor de Mozart... Est-ce bien du Mozart que jouent ces deux violons, cet alto et cette basse? Les quatre instruments me chantent une chanson dont le refrain est : *Madame la comtesse de Martelle-Simieuse...*

Le nom, c'est chose d'une telle importance! Un nom qui s'arrange bien et qui sonne bien avec le titre. Car il en est du titre comme du club. Il me faut un titre... M'embourgeoiser, jamais, fût-ce au prix d'une fortune des *Mille et une nuits!* Plutôt épouser un de ces princes italiens qui foisonnent de l'autre côté des Alpes. On est princesse au moins!... Comtesse de Martelle-Simieuse! Oui, décidément le nom est acceptable!

Nouveau petit tohu-bohu après le quatuor; papa se dirige vers maman, et moi aussi. A peine étais-je arrivée, que maman, de plus en plus exaltée, me dit :

— Les choses marchent avec une rapidité foudroyante... Il demande à m'être présenté et ton père a remarqué que sa voix tremblait... N'est-ce pas, mon ami?

— Oui, répond papa; sa voix tremblait...

— Ton père va me l'amener. S'il te déplaît, ne reste pas à côté de moi. S'il ne te déplaît pas, reste.

— Je veux bien rester, maman; mais il est bien entendu que tu me laisseras le temps de la réflexion... Tu m'as toujours promis de ne pas me brusquer...

— Tu seras toujours entièrement libre; mais écoute-moi bien: c'est un parti hors ligne... Si tu connaissais les parentés, les alliances... Sa mère était une Précigny-Laroche! Tu entends, une Précigny-Laroche!

— Oui, maman, j'entends.

— Il n'y a rien au-dessus des Précigny-Laroche! Rien au dessus!

— Du calme, maman, du calme!...

Papa était allé le chercher... Il l'amène, et alors, entre deux morceaux, nous avons eu à nous quatre un petit bout de conversation. Il était, en effet, visiblement troublé. Lui qui de loin avait tant de courage pour me regarder, de près n'en avait plus du tout. C'est moi qui l'ai dirigée, la conversation, et avec une très remarquable habileté, car, à travers les banalités obligées d'une causerie mondaine, j'ai su apprendre en dix minutes ce qu'il m'importait de savoir avant de laisser les choses aller plus avant.

Il aime par-dessus tout Paris... Comme moi... Il s'ennuie à la campagne... Comme moi... Il s'amuse à Trouville... Comme moi... Il n'a aucun goût pour la chasse à tir... La chasse à tir! le martyre des femmes, la chasse à tir qui nous prend nos maris et leurs amis tout le long du jour et nous les rend, le soir, anéantis, exténués, abrutis.

En revanche, il adore le cheval et la chasse à courre... Toujours comme moi... Ah! c'est que la chasse à courre, c'est une autre affaire... Nous pouvons en être!... Que de fois je me suis dit : « Mon mari aura un équipage! » Et il a un équipage, un vautrait... Il est locataire d'une forêt de l'État à dix lieues de Paris. On part le matin à huit heures et demie par la plus commode des gares, la gare du Nord; à dix heures on déjeune rapidement... A dix heures et demie, à cheval!... Et, sauf le cas de chasses très dures et très longues, on est revenu à Paris pour le spectacle et pour le bal.

Ce n'est pas tout; il est complètement libre de son temps, de sa personne, de sa fortune. Plus de père, plus de mère... Rien, qu'un frère plus jeune que lui, volontaire d'un an dans un régiment d'artillerie — et une tante très riche, fort âgée, sans enfants. Donc il est chef de famille. Martelle-Simieuse est à lui. C'est une terre quelque part en Vendée. Il va de soi que je n'ai pas l'intention d'aller m'enfouir en Vendée, tous les ans, pendant six ou huit mois... Mais enfin, il faut bien avoir une terre... La Vendée ne me déplaît pas. Rien n'a meilleur air que la Vendée.

J'ai appris tout cela dans un court espace de dix minutes, un quart d'heure peut-être..., parce que M^me^ de Mercerey, nous voyant engagés tous les quatre dans une conversation sérieuse — tous les quatre, je pourrais dire : tous les trois..., papa ne disait rien, — tous les trois..., je pourrais dire : tous les deux, maman ne disait pas grand'chose... donc, M^me^ de Mercerey (quelle phrase! je n'en sortirai pas!) a su prolonger l'entr'acte entre les deux quatuors.

Tous ces renseignements, je les ai obtenus de la manière la plus aisée, la plus naturelle, par un certain tour donné à la causerie, sans faire une seule question. Maman, ce matin, me disait que j'avais été hier soir effrayante de calme et de précision. Ah! c'est que j'ai mon petit côté pratique! Je veux absolument placer ma vie dans certaines conditions inattaquables d'indépendance et de sécurité. Pas de bonheur sans cela, pas d'amour, rien enfin, rien!

Ainsi, par exemple, pas de belle-mère! Je ne sais pas ce que je ne donnerais pas pour ne pas avoir de belle-mère. Pas de tiraillement! Pas de lutte! On a chez soi tout à soi, à commencer par son mari.

C'est pour cela que je n'ai pas voulu, au printemps dernier, du petit marquis de Marillac, un des cinq! Et comme il était gentil, cependant, et drôle, et gai! Et comme je l'aurais aimé de bon cœur!... J'avais même commencé... Mais j'ai vu sa mère!... Et je me suis arrêtée.

Une mère terrible, rigide, austère, tombée dans une dévotion féroce, et qui exigeait que sa belle-fille vînt s'ensevelir en sa compagnie, pendant huit mois, au fond de la Bretagne. C'est une économie, je le sais...; mais quelle servitude! Dès le lendemain du mariage, à peine sortie de l'état de petite fille, y retomber!... Alors à quoi bon se marier?

Où en étais-je? Je ne sais plus du tout... Ah! j'y suis... La musique recommence... C'était le dernier morceau. Nous nous asseyons, en ligne, dans l'ordre suivant: moi..., maman..., papa... et lui... On a d'étranges pressentiments. Il y avait une heure à peine que je l'avais vu pour la première fois, et cependant nous avions déjà comme un petit air de famille, là, tous les quatre, bêtement à la file sur nos chaises.

On nous jouait une suite de petites valses de Beethoven, avec de courtes suspensions d'une minute entre chaque valse.

Première suspension. Maman me dit :

— Eh bien, maintenant que tu l'as vu, que tu lui as parlé... Ton impression?

— La même, maman.

— Bonne?

— Pas mauvaise.

— Alors ton père peut l'inviter à dîner?

— Oh! maman, ce serait aller bien vite!

— Nous sommes obligés d'aller vite.

— Pourquoi, maman?

— Parce que... Mais chut!... on recommence.

Me voilà fort intriguée... Pourquoi cette nécessité d'aller vite?... Je suis choquée... Il me semble qu'on me jette à la tête de ce monsieur... J'ai hâte de savoir... Elle me paraît éternelle, la petite valse. Enfin, grâce au ciel, voici la seconde suspension. Je reprends :

— Maman, explique-moi...

— Je ne peux rien t'expliquer maintenant... Ce serait trop long... A la maison, tout à l'heure, je te dirai... Mais il faut que l'invitation soit faite ce soir... Il n'y a pas une minute à perdre. Oui ou non, veux-tu?

— Tu vois, maman, tu me bouscules.

— Je ne te bouscule pas, tu pourras toujours refuser...

— Eh bien, soit.

— Jeudi, le dîner?

— Va pour jeudi.

Entre la troisième et la quatrième valse, maman dit rapidement à papa :

— Invitez-le à dîner...

— Quel jour?

— Jeudi.

— Bien.

Papa — je ne l'avais jamais vu dans un rôle de père sérieux, — papa a été admirable de docilité et de résignation. Il est vrai qu'accablé sous le poids de la musique, papa ne paraissait plus trop avoir conscience de ce qu'il faisait. J'étais un peu inquiète, je me disais : « Il va se tromper et en inviter un autre. » Pas du tout. Il a fait très correctement sa petite invitation, qui a été acceptée avec enthousiasme.

A minuit, nous partions, et nous n'étions pas encore sortis de la cour de l'hôtel des Mercerey que je m'écriais :

— Maman, je vois que tu grilles de me faire faire ce mariage.

— Oh! oui, quant à cela!...

— Eh bien, alors, dis-moi...

— Laisse-moi respirer un peu, je suis brisée... A la maison tu sauras tout.

Une heure après, je savais tout. C'est l'histoire la plus extraordinaire du monde! Hier matin, à huit heures, on réveillait maman pour lui remettre ce petit billet *très pressé* de Mme de Mercerey :

« J'ai la migraine, je ne puis sortir. Venez, venez tout de suite. Il y va du bonheur d'Irène! »

Maman se lève et part.

Mais *la suite à demain*.... Sept heures, il faut dîner...

27 novembre.

Donc maman court chez Mme de Mercerey, et voici ce qu'elle apprend :

Les deux Martelle-Simieuse, l'aîné, Adrien — c'est le mien, — et l'autre, Paul, le volontaire d'un an, ont perdu, il y a dix ans, leur grand'mère paternelle, une excellente femme, très riche, un peu bizarre, et qui n'avait plus au monde qu'une pensée : assurer la perpétuité de sa race. Il lui semblait que ce serait la fin du monde si les Martelle-Simieuse, un jour, disparaissaient. Elle n'était pas bête, et glissa dans son testament une clause fort ingénieuse... Elle mettait un million en dehors de ses biens partageables... Ce million, avec les intérêts accumulés, devait appartenir à son petit-fils Adrien, s'il était marié à vingt-cinq ans... Sinon, le million repassait à son petit-fils Paul, toujours avec la même pénalité... Et si, tous deux, Adrien et Paul, s'entêtaient dans le célibat, le million et les intérêts du million, tout était pour les pauvres.

Or le magot réservé de la grand'maman s'élève aujourd'hui à la somme infiniment respectable de 1 500 000 francs... Ledit Adrien n'avait aucun penchant pour le mariage; passionné pour la chasse, les chevaux, les courses, homme de sport dans toute l'acception du terme, il était, avant tout, soucieux de son indépendance. « Je ne me marierai pas, disait-il; j'ai 180 000 livres de rente, cela me suffit. Avec cela et un peu d'ordre, je peux m'en tirer. » Bref, il voyait venir le 10 janvier avec une parfaite placidité; il aura vingt-cinq ans ce jour-là; mais il comptait sans les événements.

Il y a eu, vers la fin de l'année dernière, dans notre monde, un grand mouvement de spéculation, une sorte de croisade financière contre les infidèles... Adrien s'est jeté dans le mouvement, bien moins par calcul et par avidité que par une sorte d'entraînement chevaleresque. Il s'agissait de soutenir des banques bien pensantes.

Pauvre garçon! il a été pincé dans le krach, et pour une forte somme : 1 400 000 francs. Il ne lui restait plus que 120 000 livres de rente... et, du jour au lendemain, il s'est trouvé gêné. Il a fait cependant à mauvaise fortune bon visage. Il a réduit son train, vendu des chevaux, renvoyé des domestiques...

Sa résolution restait la même : pas de mariage! Mais il y a un mois, ses amis l'ont chapitré, lui ont fait de la morale, lui ont expliqué qu'il était déraisonnable de laisser échapper ces 1 500 000 francs... Cela ne lui coûterait que la peine de se marier, d'épouser une jolie fille et une grosse dot, de telle sorte que la peine pourrait se changer en plaisir.

Il a faibli, et il a autorisé sa cousine, Mme de Riemens, à chercher quelque chose pour lui. Elle a cherché et elle a trouvé... cette grande perche de Catherine de Puymarin qui est affreusement riche, mais affreusement maigre... Ce fut son premier cri : « Elle est trop maigre et trop mal à cheval! » Du moment qu'il se résignait au mariage, il tenait à cela par-dessus tout! Il voulait que sa femme fût bien à cheval.

Cependant le temps marchait. Il était harcelé, pressé, serré de près. Il avait commencé par dire non... Il ne disait plus ni oui ni non... Il allait probablement dire oui... quand arriva la grande, la dramatique, la décisive journée du 24 novembre.

Ce jour-là, au lieu de monter à cheval dans l'après-midi, comme c'est mon habitude, je devais monter le matin avec cet excellent M. Coats, qui me considère comme une de ses plus brillantes élèves et qui fait encore, de temps en temps, le tour du Bois avec moi... Je pars, à dix heures, en coupé avec miss Morton... Nous nous arrêtons près du champignon, à droite, à l'entrée du bois; c'est là que M. Coats m'attendait. Le groom avait amené *Triboulet,* qui n'est pas toujours commode et qui était très en l'air ce jour-là, n'ayant pas mis le nez dehors depuis quarante-huit heures. Je m'étais habillée en grande hâte, et Virginie n'avait pu me coiffer que sommairement, en plantant une douzaine d'épingles dans mes cheveux tortillonnés à la diable en deux grosses nattes.

M. Coats me met à cheval, non sans quelque difficulté, car Triboulet faisait le diable. Ce fut bien autre chose dès qu'il me sentit sur son dos. Il se mit à pointer en se traversant; mais je suis solide à cheval et je connais les défenses de Triboulet. Je lui administre une sévère correction. Seulement, au milieu de cette explication entre nous deux, voilà quelque chose qui roule, roule, roule sur mes épaules. C'étaient mes deux grosses nattes qui se répandaient en avalanche et

qui entraînaient mon chapeau dans la déroute. Me voilà tête nue, sur Triboulet se démenant, avec mes cheveux tourbillonnant au vent.

A ce moment précis, débouchait à cheval, de l'allée des poteaux, Adrien, comte de Martelle-Simieuse. Il s'arrête, ébloui, à distance respectueuse, et il passe, en un rien de temps, par trois petites crises d'admiration.

La première pour l'écuyère : « Ah ! qu'elle est bien à cheval ! »

La seconde pour mes cheveux : « Et quels cheveux ! »

La troisième pour mon visage : « Et qu'elle est jolie ! »

Cependant Triboulet s'était détendu, se calmait, s'apaisait. Le groom, laborieusement, retrouvait dans le sable cinq ou six épingles dispersées; et moi, tant bien que mal, je remettais un peu d'ordre dans ma coiffure, sanglant sur ma tête mon voile mis en corde autour de mes cheveux révoltés.

Nous partons enfin, M. Coats et moi, le groom à distance, et derrière le groom, également à distance, l'aîné des Martelle-Simieuse, recommençant en mon honneur le tour du Bois. Quant à moi, dans mon innocence, je ne me doutais pas de cette brillante conquête. Le temps était rêche et dur. Nous marchions grand train... Triboulet, piqué par le froid, à deux ou trois reprises, tente de s'insurger... Il trouve à qui parler, M. Coats était très content de moi... « Ce matin, me disait-il, vous montez comme un ange. »

C'était bien aussi l'avis de mon second groom, de mon groom improvisé. « Ah ! qu'elle est bien à cheval ! Ah ! qu'elle est bien à cheval ! » Il n'eut pas autre chose dans la tête, pendant toute cette promenade à grandes allures. Et il me comparait à Catherine de Puymarin !

Le tour du Bois terminé, je descends de cheval, je retrouve miss Morton dans le coupé, et en route pour la rue de Varennes ! Le jeune Martelle-Simieuse se met au trot derrière le coupé et me ramène chez moi; il voit la porte de l'hôtel s'ouvrir et la voiture s'engouffrer sous la voûte; il constate que j'ai un domicile assez convenable, dans une rue bien habitée, et que, selon toute apparence, je ne suis pas une aventurière.

Oui, mais le nom, le nom de cette intrépide amazone ? Alors il a une idée toute simple; mais encore fallait-il l'avoir ! Il rentre chez lui, fait quérir un dictionnaire des quinze cent mille adresses. Rue de Varennes 49 *bis*, baron et baronne de Léoty. Voilà comment il a appris le nom de celle qui sera peut-être la fidèle compagne de sa vie. Baron de Léoty... Il connaissait papa par le club..., mais papa avait-il une fille ? mais étais-je la fille de papa ? Il fallait débrouiller ce mystère.

Ce fut chose faite le jour même, car, le soir — ô hasard, voilà de tes coups ! — le soir, Adrien dînait chez les Mercerey en petit comité..., et négligemment, dans une éclaircie de la conversation, il disait à Mme de Mercerey :

— Ne connaissez-vous pas M. de Léoty ?

— Intimement.

— A-t-il une fille ?

— Oui.

— Quel âge ?

— Une vingtaine d'années.

— Très jolie, n'est-ce pas ?

Là, paraît-il, ce fut un cri général, un cri d'enthousiasme en mon honneur ! Il était le seul à ne pas me connaître, le malheureux ! Mme de Mercerey demanda le pourquoi de toutes ces questions. Et lui de raconter, avec feu, sa rencontre du matin, ma crânerie à cheval, mes cheveux au vent, le rayon de soleil qui tapait dessus et les faisait resplendir... Enfin, il a un petit accès de description lyrique et poétique !... A la stupeur générale !... On ne lui connaissait pas cette note-là.

Alors, Mme de Mercerey a montré la plus rare, la plus admirable présence d'esprit. Il faut dire qu'elle aime beaucoup maman et que, par contre, elle exècre les Puymarin, depuis six semaines, car ils étaient jusque-là ses amis intimes; mais elle a, pour leur tenir rigueur, le motif le plus légitime.

Il y a eu trois séries cette année à Grandchamps, chez les Puymarin : l'une avec les princes d'Orléans, l'autre avec le grand-duc Wladimir, la dernière avec des gens sans importance, le fretin... Eh bien ! la duchesse a invité les Mercerey avec le fretin... Or, nés comme ils sont nés, et riches comme ils le sont, les Mercerey ne sont pas gens à mettre avec le fretin. De là leur ressentiment...

Et maintenant, le voilà, le trait de génie de Mme de Mercerey. Séance tenante, prenant la balle au bond, sans une minute d'hésitation, devant son mari stupéfait, elle a raconté qu'elle devait avoir, le lendemain soir, chez elle, quelques amis, parmi lesquels Mme et Mlle de Léoty, et que M. de Simieuse serait le bienvenu si un peu de musique ne l'effrayait pas et s'il était désireux de revoir son héroïne du bois de Boulogne. M. de Mercerey était éperdu.

— Ne vous trompez-vous pas, chère amie ? dit-il ; c'est demain soir que nous devons aller au Gymnase voir la pièce d'Octave Feuillet...

— Non, mon ami, c'est après-demain...

— Il me semblait... J'ai moi-même retiré la loge.

— Je vous dis que c'est après-demain.

Il se tint coi et n'eut qu'après le dîner l'explication de la charade. Mme de Mercerey n'en resta pas là. Elle s'empara de M. de Simieuse et, le plus éloquemment du monde, le régala de mon panégyrique.

— Irène de Léoty, voilà bien la femme qui vous conviendrait; cette rencontre de ce matin, c'est un coup de la Providence.

Lui, répétait comme refrain :

— Ah ! comme elle est bien à cheval !

Hier, après avoir vu maman, Mme de Mercerey, courageusement, malgré sa migraine, se mettait en campagne, raccolait des invités, raccolait des musiciens, faisait imprimer des programmes, car les programmes étaient imprimés ! Quelle activité !

A quoi cependant tient la destinée ! Si Virginie avait attaché plus solidement mes deux grosses nattes, si Triboulet avait été sage au montoir, si les Puymarin n'avaient pas fourré les Mercerey dans le fretin, il ne dînerait pas demain à la maison et je ne m'adresserais pas cette question : « Se-

rai-je ou ne serai-je pas comtesse de Martelle-Simieuse? »

Pauvres Puymarin qui étaient revenus à Paris tout exprès pour l'exhibition de leur phénomène! Pauvre Catherine de Puymarin! Le lui rendrai-je, son petit bonhomme de comte? ou le garderai-je pour moi? Je ne sais pas; mais il n'a pas trop mal commencé, le sixième, et, s'il fallait faire un pari, je le prendrais bien à égalité contre le champ.

29 novembre, 10 heures du matin.

Et aujourd'hui je le prendrais à proportion... Il tient la corde!

Depuis trois jours, que de délibérations au sujet de ce dîner d'hier! Serait-ce un grand dîner ou un petit dîner? et où le mettre? en face de moi ou à côté de moi? Maman tenait pour *en face*. Elle prétend que je suis beaucoup mieux, beaucoup plus à effet, de face que de profil; surtout quand je suis en robe ouverte, et j'étais en robe ouverte, plus ouverte même que chez les Mercerey... L'art des gradations!

Mais, moi, je tenais pour *à côté*. Je ne me sentais aucunement gênée, aucunement intimidée. J'avais besoin de le faire parler, de le confesser. Toujours mon idée fixe: ne pas me marier à la légère. Il a donc été mis à ma droite. Pour n'avoir pas trop faim, pour être toute à ma petite enquête, j'avais lunché fortement à cinq heures. Et j'ai fait passer la conversation dans tous les petits chemins par où il était nécessaire de la conduire.

On est resté à table une heure et demie et, au bout de ce temps, j'avais la conviction que nous étions absolument faits l'un pour l'autre. Nous avons d'abord parlé *voitures* et *chasses*. C'était parfait pour commencer... J'ai découvert tout de suite qu'il avait absolument dans l'œil le même type de cheval que moi... Pas trop mince, pas trop enlevé..., léger, sans aucun doute, mais pas grêle, léger avec du gros... Même accord parfait sur toutes les questions d'attelage: il a horreur de ces traînées à l'anglaise qui mettent les chevaux longs sur traits; il aime les attelages courts, un peu serrés sur chaînettes, les chevaux qui marchent dans leurs mors. Il a été, je crois, un peu surpris de me trouver si compétente en ces sortes de matières... Surpris, mais charmé en même temps. Il était, au commencement du dîner, visiblement ému et troublé..., mais la causerie, tout de suite, est devenue très facile. Je l'ai mis bien vite à son aise. Nous parlions la même langue. Nous étions faits pour nous entendre.

Il chasse le sanglier avec une très belle et très pure meute de quatre-vingts *fox hounds*. Il m'a fait la description minutieuse de son uniforme de chasse: habit à la française, couleur feuille morte, parements et poches de velours bleu, galon de vénerie. Il y aura pour nous autres femmes quelque chose de charmant à arranger avec les couleurs de l'équipage, dans cette nuance feuille morte... Je rêve certain petit tricorne! Oh si ma chère Cécile, mon amie intime, pouvait trouver un mari ayant, pas trop loin de Paris, un équipage de cerf! Elle viendrait chasser le sanglier chez moi, j'irais courir le cerf chez elle. Il n'y aurait pas, sous le soleil, de femmes plus heureuses que nous deux! Mais voilà que je parle déjà de ce monsieur comme s'il était mon mari et comme si ses quatre-vingts chiens étaient à moi!

Autre chose qui me tente. Nous sommes, d'ordinaire, condamnées à prendre pour maris des hommes vivant dans le plus parfait désœuvrement; et voilà pourquoi, bien souvent, la fatigue et l'ennui se glissent très vite dans les ménages de notre monde. Eh bien! il est occupé, très occupé... Il n'a pas une minute à lui; son intelligence et son activité appartiennent à des œuvres à la fois utiles et élégantes. Il est du conseil d'administration d'un petit cercle très chic qui vient de se fonder; il est membre du comité du tir aux pigeons et de la société de patinage; il a des intérêts dans une société de steeple-chase; enfin il est intéressé pour un quart dans une écurie de courses plates; tout cela met de l'intérêt et du mouvement dans sa vie.

Au bout d'une demi-heure je savais tout cela. Après quoi, je lui ai fait passer un petit examen politique. Grosse, très grosse question! J'étais bien décidée à ne jamais avoir de chagrins ni de déceptions de ce côté. Ma pauvre mère a passé à cet égard par de cruelles épreuves, et je ne voulais pas être exposée aux mêmes souffrances.

Maman a été très heureuse avec papa, oui, très heureuse, excepté cependant au point de vue politique. Elle s'est mariée toute jeune avec papa, qui était de vieille famille monarchique sans alliage. Maman aussi. Tout était bien. Mais voila que, vers 1865, papa s'est rallié à l'empire. Pas par goût, mais par bonté. Pauvre cher papa, il est si bon, il est trop bon! Il a fait cela par dévouement pour son frère, mon oncle Armand, qui est aujourd'hui général de division; il n'était alors que capitaine, mais depuis des siècles; il n'avançait pas, on lui tenait rigueur parce que papa, malgré bien des avances, n'avait jamais voulu mettre le pied aux Tuileries.

Alors papa, qui adorait mon oncle Armand, a accepté une invitation et a promis de présenter maman. C'était une véritable victoire pour l'empire, car il n'y a pas au monde de sang plus pur que le sang de maman. Papa est aussi de grande lignée, mais de race un peu moins suivie que maman.

Le jour de cette affreuse présentation aux Tuileries, maman l'a passée dans les larmes. Elle a dû obéir, cependant; mais il y a eu, le soir, en route, une scène épouvantable dans le landau. Maman, au dernier moment, se rebiffait. Elle a voulu descendre, avec une couronne de roses sur la tête et en souliers de satin blanc, au beau milieu du Pont-Royal. Et il neigeait à gros flocons. Enfin elle s'est résignée. Mon oncle Armand était décoré, quinze jours après, et chef d'escadron au bout de six mois. Seulement bien des portes se sont fermées devant papa et maman. Papa, ça lui était bien égal; ça lui faisait même plaisir; il a le monde en horreur, et le club lui restait. Mais maman, le monde, c'était sa vie, et elle n'était pas du club!

Presque toutes ces portes fermées se sont rouvertes depuis la république, parce qu'alors bien des choses ont été oubliées. Oui, presque toutes, mais pas toutes, et toutes s'ouvriront à deux battants devant moi, quand je serai la com-

tesse de Martelle-Simieuse. Partout je serai la bien venue et la bien reçue. L'attitude politique des Martelle-Simieuse a été, depuis le commencement de ce siècle, absolument irréprochable. Ils n'ont pas bronché sous le premier empire, pas bronché sous le second! Pas une faiblesse! Pas une défaillance!

Les Martelle-Simieuse remontent aisément, sans piperie ni tricherie, au XIVe siècle. La mère d'Adrien... Bon! voilà que je l'appelle Adrien! C'est un peu tôt. Donc sa mère était une Picon de Montagnole. Cela dit tout! Adrien a publié lui-même, tirée à cent exemplaires, une petite brochure sur sa généalogie. Il a établi par une irréfutable démonstration qu'il est le troisième comte français — pas le quatrième, — le troisième. Eh bien! on a beau faire passer avant tout, naturellement, la noblesse du cœur et l'élévation du caractère, il n'en faut pas moins attacher de l'importance à ces choses-là. Elles ont un énorme intérêt dans le train-train de la vie. Surtout en ce moment, au milieu de ce débordement de fausse noblesse, en présence de cette invasion de ducs espagnols et de princes italiens, qui viennent, quand nous ne sommes pas d'origine indiscutable, prendre le pas sur nous, chez nous. Je ne pourrais supporter cette pensée d'être, dans un grand dîner, misérablement reléguée au bout de la table, avec les gens de finance et les gens de lettres.

Une chose encore me préoccupait. Il n'y a pas de futilité quand il s'agit de préparer, pour sa vie, certains arrangements confortables, bien à l'abri de tout hasard et de tout accident. Maman a une loge tous les lundis à l'Opéra. Il est convenu depuis longtemps avec maman que j'emporterai avec moi, en me mariant, la moitié de la loge. Maman aura sa quinzaine et moi la mienne. C'est bien, cela me suffit. Mais restait le mardi du Théâtre-Français. Maman — et Dieu sait si elle s'est démenée, — maman n'a jamais pu décrocher de loge pour ce malheureux mardi. On lui en a offert une pour le jeudi. Elle a refusé. Le jeudi n'est qu'un faux mardi. C'est le même spectacle, mais ce n'est pas le même public. Eh bien! si je l'épousais, j'aurais tous les mardis, de décembre à juin, une première loge de face au Théâtre-Français. Voici comment. Il a une tante, une tante précieuse, fort riche, sans enfants (il en héritera), fort âgée, asthmatique, ayant ladite loge au Théâtre-Français, et toute disposée à la lui repasser, car elle ne va plus au spectacle depuis trois ans. Peut-on rien imaginer de plus délicieux qu'une tante pareille!

Voilà tout ce que j'ai su lui faire dire entre la soupe et le fromage glacé. Et, lorsque après le dîner maman s'est jetée sur moi et m'a dit : « Eh bien? » je lui ai répondu :

— Je crois, maman, que j'aurai de la peine à trouver mieux.

— C'est fait alors?

— Il faut être deux, maman, pour se marier.

— Oh! sois tranquille. Vous êtes deux! J'ai passé tout le dîner à le regarder te regarder. Il a la tête tournée!

C'était bien mon avis, d'ailleurs. Pendant que maman se précipitait sur moi, lui se précipitait sur Mme de Mercerey, qui, naturellement, était du dîner. C'était moi qu'il aimait, moi qu'il adorait, moi qu'il voulait, moi, et pas une autre! Et il suppliait Mme de Mercerey d'aller tout de suite me demander à maman.

Elle a dû le calmer, lui expliquer que les choses ne pouvaient marcher avec une telle rapidité. Maman, je crois, aurait voulu en finir le soir même. Elle avait une peur affreuse de la combinaison Puymarin. Je ne partageais pas cette crainte. Je me rendais compte de l'effet produit et me sentais pleinement maîtresse de la situation. J'ai donc rappelé à maman ses promesses et ma résolution de ne me décider qu'après un mûr examen. Je ne l'avais vu que deux fois, le soir, en habit noir et en cravate blanche; je voulais absolument le voir deux fois, au grand jour, en redingote. Je savais comment cela s'était passé pour ma cousine Mathilde. Elle avait vu son mari deux fois dans la journée, une fois au musée du Louvre et une fois à l'hippique. Pas d'hippique en ce moment. Remplaçons donc l'hippique par le musée de Cluny; mais je veux mes deux entrevues en plein jour.

Alors Mme de Mercerey a arrangé pour aujourd'hui une rencontre inopinée au Louvre, à trois heures précises, devant la Vierge de Murillo.

Même jour, cinq heures.

Nous rentrons. Nous nous sommes promenés pendant une heure dans les galeries sans regarder beaucoup les tableaux. Il est d'ailleurs, je crois, d'une ignorance étonnante en peinture. Mais je n'ai jamais eu l'intention d'épouser un critique d'art. Il est d'une tournure agréable, il s'habille bien, il parle peu, il est un peu froid, mais correct, et ne dit jamais une bêtise. Enfin j'ai été contente, très contente. Et rue de Rivoli, dès que nous nous sommes trouvées seules, en voiture, j'ai dû repousser un nouvel assaut de maman :

— Il est délicieux, et je pense que tu ne vas pas insister pour Cluny.

— Non, j'y renonce. Supprimons Cluny.

— A la bonne heure, et tu es décidée?

— Pas encore, maman, pas encore. On ne se marie pas ainsi, d'après de simples considérations de fortune et de situation.

— Mais que veux-tu de plus?

— Le voir à cheval! Il m'a vue à cheval et moi pas.

Bref, Mme de Mercerey, dont le dévouement est infatigable, va lui conseiller, ce soir, de rôder demain matin, vers dix heures, à l'entrée de l'avenue des Acacias. Elle lui donnera délicatement à entendre qu'il a de grandes chances de nous y rencontrer, papa et moi. Car papa... Non, là, vrai, il m'étonne, papa! C'est-à-dire qu'il est très bien dans son rôle de père de fille à marier. Il n'a pas monté depuis quatre ans, et demain matin, au risque d'une affreuse courbature, il va se remettre à cheval pour la circonstance.

30 novembre.

Nous avons fait le tour du Bois tous les trois, papa, lui et moi. Il est parfaitement bien à cheval. Il montait une jument alezane merveilleuse. Je la prendrai pour moi, et je lui

repasserai Triboulet, que je connais trop et dont je suis un peu lasse.

En rentrant, je me suis jetée au cou de maman :

— Oui, lui ai-je dit, c'est oui, cent fois oui!

Et je l'ai remerciée, les larmes aux yeux, d'avoir été si indulgente, si bonne, si patiente, de ne pas m'avoir tourmentée, de m'avoir laissé tout le temps de la réflexion.

4 décembre.

Aujourd'hui, à trois heures, la vieille tante, la tante de la loge des mardis, doit venir faire la demande officielle, et avant le 10 janvier (il le faut absolument, à cause du magot de la grand'maman) je serai comtesse de Martelle-Simieuse. Adrien touchera les quinze cent mille francs et moi pardessus le marché, comme prime supplémentaire. Ce sera, il me semble, de l'argent fort agréablement gagné. Je ne le trouve pas tant à plaindre, ce monsieur.

11 décembre.

Le mariage est fixé au 6 janvier. C'est absurde de se marier à une époque pareille, comme pour ses étrennes! Mais il le fallait bien. Le magot! le magot! Et d'ailleurs, en y pensant un peu, elle ne me déplaît pas du tout, cette date-là. Nous ferons un petit, tout petit voyage de noces. Une pointe à Nice, huit ou dix jours au plus. Après quoi Paris, et Paris en plein éclat, avec tous les petits théâtres ouverts, les chers petits théâtres de papa! Cette malheureuse Louise de Montbrian, le printemps dernier, s'est mariée vers la fin de mai, a fait un voyage de six semaines et n'est revenue à Paris que pour le retrouver torride, sinistre, inhabité! Et relâche aux Variétés! Elle n'a pu entendre Judic que la semaine dernière, sept mois après son mariage!

Nous serons parfaitement heureux, je n'en doute pas une minute. Il m'adore?.. Et moi?.. Si je l'aime? Il faut bien être franche avec soi-même... Je mentirais si je racontais, avec des phrases de roman anglais, que je suis éperdument amoureuse, que je ne vis plus quand il n'est pas là, que je tremble au bruit de ses pas, que je tressaille au son de sa voix, que je renais dès qu'il se montre... Non, non, je ne suis pas si facilement inflammable. Il ne faut pas demander à mon cœur d'aller si vite... Mais j'ai déjà beaucoup d'amitié, beaucoup d'affection pour lui; et l'amour viendra, je n'en doute pas.

L'amour, c'est une telle économie dans un ménage! Je lui apporte un million, et nous allons entrer en ménage avec environ deux cent trente mille livres de rente; ça paraît énorme, et ça ne l'est pas... Il faut compter environ quatre-vingt mille francs par an pour l'entretien de Simieuse, notre château de Vendée, et pour la chasse. Reste donc, pour vivre, cent cinquante mille francs, somme parfaitement suffisante si nous nous aimons, et si nous menons ensemble tous deux une existence de bons camarades qui marchent du même pas dans la vie... Au contraire, si nous nous mettons, au bout de quelque temps — et c'est l'histoire de bien des ménages, — à tirer chacun de notre côté, nous n'aurons plus chacun que soixante mille livres de rente... et ce sera la gêne .. Admettons que le spectacle — en dehors de l'Opéra et des Français — coûte deux ou trois mille francs dans l'année, si le mari et la femme vont toujours ensemble voir les pièces nouvelles; c'est tout de suite cinq ou six mille francs s'ils y vont chacun de leur côté... Et tout ainsi... C'est le budget doublé.

Voici, par exemple, Caroline et son mari... Ils n'ont que cent mille livres de rente... Ils vivent très largement et sans compter... Pourquoi? Parce qu'ils s'aiment. Ils habitent un petit hôtel, tout petit, et qui ne demande pas un nombreux domestique. Ils reçoivent peu, vont à peine dans le monde... Plus ils sont l'un près de l'autre, plus ils sont seuls, plus ils sont contents, et Caroline est parfaitement heureuse en ne dépensant qu'une dizaine de mille francs pour sa toilette...

Et Christiane, au contraire? Pauvre fille! Elle s'est mariée à son corps défendant... C'est sa mère qui a été éblouie par le titre. Sa fille duchesse! C'est quelque chose assurément, c'est même beaucoup; mais ce n'est pas tout. Eh bien! son mariage avec Gontran a mal tourné tout de suite, dès la première semaine. Et ils sont affreusement gênés avec leurs deux cent cinquante mille livres de rente. Elle dépense un argent fou en chiffons et en fantaisies ruineuses. Il est bien plus coûteux d'avoir à plaire à tout le monde, que d'avoir à plaire à une seule personne. Le duc s'est mis à jouer... Il a déjà dévoré la moitié de sa fortune.

Caroline me le disait dernièrement : « Dès que tu seras mariée, tâche d'aimer ton mari; c'est, dans notre monde, une économie de cent mille francs par an, et, si on ne s'aimait pas par plaisir, on devrait s'aimer par calcul. »

Oui. Je l'aimerai. Je l'aimerai! D'ailleurs nous ne sommes qu'au 11 décembre... D'ici au 6 janvier, j'ai encore vingt-six jours devant moi!

LUDOVIC HALÉVY.

---

# ANTIQUITÉ CLASSIQUE

## L'écriture chez les Romains (1)

### I.

Ce qui frappe au premier abord quand on compare les deux peuples classiques, c'est que les Grecs — si paradoxale qu'une telle proposition puisse paraître aux personnes qui ne connaîtraient pas l'antiquité — ont produit beaucoup de littérature avant d'écrire, tandis que, tout au rebours et conformément à ce que fait attendre le bon sens vulgaire, les Romains ont écrit d'abord pendant des siècles, puis, seulement au bout de quatre ou cinq cents ans remplis par des travaux de scribes, ont commencé soudain d'avoir des écrivains.

(1) Extrait du cours d'éloquence latine professé au Collège de France, par M. Louis Havet, en remplacement de son père.

Quand je dis qu'en Grèce la littérature a précédé l'écriture, je ne prétends pas trancher la question de savoir si, au temps de la composition de l'*Iliade,* l'alphabet grec existait ou n'existait pas. Il ne nous serait indispensable d'avoir un avis là-dessus, que si nous étudiions ici certains détails de l'*Iliade.* Quand, par exemple, Bellérophon, dans ce poème, reçoit la commission perfide de porter la fameuse *tablette pliée* à l'intérieur de laquelle son ennemi a enfermé *des signes funestes* et *des tracés pernicieux, nombreux* (*Iliade,* VI, 168-169), il est à croire sans doute qu'il ne s'agit point d'une épître contenant de l'écriture proprement dite, c'est-à-dire la représentation graphique d'un discours. Ces signes, ces tracés, ne sont *nombreux* que parce qu'ils sont obscurs. Il leur manque la précision du langage parlé et de ce qu'on entend aujourd'hui par le *langage écrit.* Le traître a dû recourir à une multitude d'images funèbres, comme nous autres modernes, ne pouvant nous faire comprendre par la parole dans un pays étranger, nous varions et multiplions les gestes et nous nous ingénions en pantomime; ses dessins ne sont pas plus des mots écrits qu'un mouvement de la main ou de la tête n'est un mot parlé. Voilà, pour ce petit problème, la solution qui me paraît de beaucoup la plus probable, sans que je me hasarde pour cela à appeler insoutenable la thèse contraire. On peut plaider que les *signes* sont des caractères d'écriture et que, s'ils deviennent *funestes,* c'est par le sens que forme leur assemblage. Le verbe *tracer* peut s'entendre de l'écriture; et en effet c'est ce même verbe, γράφειν, qui dans le grec de la période classique signifie écrire. Il y a donc là une question délicate, qui pique d'autant plus la curiosité que peut-être elle est impossible à résoudre avec une pleine certitude; seulement cette question, qu'on ne s'y trompe pas, est secondaire et spéciale. Que dans notre passage les *signes* soient des lettres ou bien que ce soient des dessins, de l'hypothèse adoptée résultent deux aspects bien divers de ce passage; mais les conséquences ne vont pas plus loin. Admettons pour un moment que le poète ait eu l'idée parfaitement nette d'une lettre au sens moderne, et qu'il l'ait exprimée très clairement pour ses contemporains, il ne s'ensuivra en aucune façon que les hommes d'alors aient eu le moindre soupçon de ce que nous entendons par des livres, des écrivains, des lecteurs. Il ne s'ensuivra pas que l'écriture soit aux yeux du poète un outil de son métier, comme notre écriture est l'outil indispensable d'un journaliste, d'un romancier, d'un poète même. Les auteurs d'alors composaient de tête et faisaient connaître leurs compositions par la récitation chantée. D'autres chanteurs les répétaient, pour les avoir entendues et retenues dans leur mémoire. C'est ainsi que les choses se passent encore de nos jours dans des pays où l'écriture est en usage depuis mille ou deux mille ans. En Basse-Bretagne, par exemple, il y a des chanteurs qui débitent les *gwerziou* le soir, dans les chaumières, comme Démodocus, dans l'*Odyssée,* chante à la veillée du roi des Phéaciens. Les meilleurs sont des aveugles, comme le vieil Homère selon la légende, et ceux qui voient clair ne savent pas lire. On peut affirmer — et ici je n'éprouve aucun scrupule de critique à parler en termes absolus — qu'au temps où l'épopée grecque a pris naissance, c'était une littérature sans contact avec l'écriture. A l'écriture cette littérature ne doit rien; elle est née, suivant l'expression antique, sur les lèvres des hommes; elle s'est développée, propagée, enrichie, épanouie, variée, disciplinée, harmonisée toute seule; elle avait produit le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, l'*Iliade,* avant qu'on s'avisât de la saisir toute vivante, de la fixer soudain et de l'immobiliser à jamais dans la raideur et le silence des longues colonnes d'écriture morte.

Je n'ai pas à rechercher ici à quelle date précise et de quelle façon il s'est établi un rapport entre la littérature grecque et l'écriture. Avant que ce rapport existât, la Grèce avait l'*Iliade,* elle avait donc une littérature. C'est tout ce que j'avais besoin de constater.

## II.

Vis-à-vis de la Grèce, Rome nous présente le plus frappant des contrastes. Là, la littérature a été l'une des applications de l'écriture, et encore une application tardive, précédée de toutes celles que réclamait d'abord l'esprit positif d'un peuple également âpre à labourer, à combattre et à plaider.

Aussi haut qu'on remonte dans l'histoire de Rome, il semble qu'elle ait connu et pratiqué l'écriture. Pour la période républicaine, c'est-à-dire pour les cinq siècles qui précèdent notre ère, la question ne peut guère être douteuse. Nous connaissons par une liste complète les deux magistrats, les consuls, que Rome s'est donnés pour chefs à partir de l'expulsion des rois, et qui tous deux étaient renouvelés chaque année; cette liste contient sans doute des erreurs de détail, car elle a été dressée dans l'antiquité d'après des documents qui étaient moins faciles à dépouiller qu'elle ne l'est elle-même, et les critiques qui ont exécuté ce travail n'étaient pas infaillibles; mais je n'imagine pas qu'on puisse sérieusement suspecter d'être apocryphes même ses parties les plus anciennes. Elle est d'une homogénéité parfaite, et rien ne trahit une différence de sincérité entre ce qui concerne le premier siècle de la république et ce qui concerne le dernier. A certaines années, les deux consuls sont remplacés par plusieurs tribuns revêtus du pouvoir consulaire : voilà une de ces complications qui se présentent dans la réalité, mais qu'un faussaire n'invente pas. Les parties initiales de la liste ne sont pas fabriquées par répétition plus ou moins habilement dissimulée des parties finales; on y trouve de vieux prénoms qui de bonne heure sortirent de l'usage, comme *Opiter, Proculus.* Les noms des plus anciens consuls n'ont point été, en général, inscrits arbitrairement pour complaire à la vanité de quelques familles aristocratiques : on y voit figurer des maisons éteintes, comme celle des *Foslius.* Les écrivains anciens n'expriment jamais et ne laissent jamais deviner le moindre doute sur l'authenticité de ces listes. Parfois, à propos d'un détail, nous les voyons se débattre entre des documents contradictoires, dont ils ne savent pas bien débrouiller la valeur : ces petites contradictions mêmes sont une marque de sincérité. Il y en a toujours dans le détail de l'histoire réelle, parce que l'histoire réelle arrive

à la postérité sous forme de faits décousus et que ces faits sont transmis par des intermédiaires multiples; ce n'est que dans un roman fabriqué à plaisir, sorti d'une seule tête, qu'il pourrait n'y en pas avoir. Ainsi, dès les origines de la république romaine, ses Fastes consulaires sont authentiques. C'en est assez pour être sûr que l'établissement de cette république n'est pas antérieur à l'introduction de l'écriture.

On peut croire, et il faut bien croire que pendant longtemps la mémoire des Grecs a suffi à conserver — ajoutons, à créer au moins pour une bonne part — les vingt-huit mille vers de l'*Odyssée* et de l'*Iliade;* mais qui croira que la mémoire des Romains ait été assez puissante, et, avant l'introduction de l'écriture, leur curiosité historique assez en éveil, pour que ces durs cerveaux se missent à enregistrer en ordre méthodique, année par année, des couples monotones de noms accompagnés de prénoms? De deux consuls de la même année, le plus brave, le plus brillant ou le plus heureux eût étouffé le souvenir de l'autre. Il se serait glissé dans les listes bien d'autres perturbations non moins graves, auprès desquelles les petites difficultés qui ont fait parfois achopper les historiens sont insignifiantes.

En dehors des listes de magistrats, nous connaissons par des témoignages antiques plus d'un document des premiers siècles de la république romaine. Je n'en dirai rien pour le moment, chaque témoignage demandant une discussion d'un genre particulier. Au surplus, il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur l'emploi de l'écriture au temps de la république, quand on est convaincu qu'elle a été en usage dès le temps des rois.

Que les Romains de la période royale fussent en possession de l'écriture, c'est un point dont les historiens anciens ne semblent pas avoir jamais douté. Quant à nous, nous n'avons pas de raison de le trouver invraisemblable; bien au contraire, il existe des indices à l'appui, et, mieux que des indices, des témoignages formels, si bien qu'un érudit russe, M. Modestow, a pu composer là-dessus tout un ouvrage. Par exemple, au temps de l'empereur Auguste, un peu avant l'ère chrétienne, les antiquaires de Rome croyaient posséder — non sous forme de paraphrase ou de résumé, mais dans le texte même — les vieux traités conclus par la Rome royale avec ses voisins immédiats. En lisant ces monuments vénérables ou plutôt en les déchiffrant, les connaisseurs se pâmaient d'aise et ils étaient prêts à déclarer, si l'on en croit la raillerie d'Horace, que de tels écrits avaient dû être rédigés sous la dictée des Muses. A leurs yeux, les exemplaires conservés avaient droit, pour le moins, au titre de copies exactes. Parfois, ils se croyaient sûrs de posséder mieux qu'une copie : je ne dis pas seulement une reproduction ayant valeur officielle, un double authentique gravé sur une colonne dans un temple ou sur le forum (ce que Denys d'Halicarnasse appelle στήλη ἀντίγραφος); je dis l'original même du traité, l'exemplaire diplomatique et sacré dont la violation eût été un parjure international. Ainsi on gardait dans le temple de Sancus, au rapport de Denys, un bouclier de bois recouvert d'une peau, lequel portait une inscription en lettres archaïques. Cette inscription, c'était le texte du traité conclu par un roi, l'un des Tarquins, avec la cité de Gabies, c'est-à-dire un traité désigné en particulier par Horace dans son énumération des grimoires séculaires si chers aux amateurs; la peau n'était pas un cuir quelconque, mais bien la peau du bœuf immolé dans le sacrifice d'alliance. Un fervent des antiques souvenirs de la nation sanctifiés par le temps et par la longue bienveillance des destins, un adorateur de la grande patrie romaine déjà souveraine du monde, mais déjà vieillissante et inquiète, un homme tel que Varron, passionné à la fois comme Romain et comme érudit, avait pu disserter sur une pareille relique avec un peu trop d'émotion et donner prise aux quolibets d'un Horace, charmant poète, mais, nous le savons, léger jusqu'à l'étourderie en matière d'histoire.

Outre les textes de traités, il restait de l'époque royale des textes de lois qui, à prendre les choses en gros, doivent être considérés comme authentiques. Sans doute un critique moderne est en droit de n'éprouver pas une confiance absolue quand on lui dit qu'une loi de Servius Tullius contenait telle phrase où tel verbe était pris en tel sens. La ligne de texte qu'on lui cite pourrait bien ne pas dater précisément du règne de Servius. A plus forte raison un peu de scepticisme est de mise quand, au lieu de Servius, il s'agit de Numa. Comment savoir jusqu'à quel point les anciens étaient en état de débrouiller la chronologie de ces lois primitives? Mais quand même, soit faute de bons documents, soit faute de bonne méthode, il leur serait arrivé d'en antidater quelques-unes, nous n'aurions pas pour cela le droit de rejeter en bloc l'existence de ce qu'ils appellent formellement des lois royales, *leges regiæ*. Le code républicain des décemvirs, qui fut gravé sur le bronze des fameuses *Douze Tables,* et cela en l'an 450 avant notre ère, c'est-à-dire moins de soixante ans après l'abolition de la royauté, n'a sûrement pas été pour les Romains le premier échantillon de législation écrite. Aussi haut d'ailleurs que nos conjectures puissent essayer de remonter, l'idée d'une loi romaine semble, suivant une remarque de M. Bréal, inséparable de l'idée d'un texte écrit. Une loi grecque, νόμος, ce n'est étymologiquement qu'une disposition, un arrangement, une attribution; le mot grec aurait très bien pu servir à exprimer soit une convention verbale, soit une décision promulguée par l'organe d'un crieur : il en est autrement de l'équivalent latin *lex*. Il est au verbe *legere* ce que *rex,* le roi, est au verbe *regere,* gouverner; or *legere* signifie lire. Une loi est une *lecture*. Des lois royales, ce sont des textes royaux.

## III.

Rome a donc été en possession de l'écriture avant qu'elle cessât d'avoir des rois. Mais ici une question nouvelle se pose. L'introduction de l'écriture est-elle contemporaine de l'un des derniers règnes? C'est précisément au plus récent de tous, celui de Tarquin le Superbe, que Denys attribue le traité avec Gabies, inscrit sur la peau du bœuf immolé. Ou bien l'écriture serait-elle plus ancienne encore? Remonterait-elle, par exemple, au temps presque mythique de Numa?

La solution de cette question est donnée par un petit fait, fort insignifiant en lui-même : il s'agit d'un système que l'on avait inventé pour noter certains prénoms de citoyens romains au moyen d'abréviations ne contenant qu'une ou deux lettres. Voilà qui est bien technique; aussi me faut-il faire appel à votre indulgence. Il m'était donné tout à l'heure, à propos de la Grèce, d'effleurer le plus grand, le plus séduisant, le plus poétique des problèmes littéraires, l'histoire de la formation de l'*Iliade*. A Rome, point d'*Iliade;* il n'y est pas né un Homère, et il y serait né, qu'il n'y aurait pas trouvé de public. Rabattons-nous sur les archives de l'état civil et sur les prénoms abrégés.

Quand l'écriture a été en usage chez un peuple pendant une suite de siècles, les variations de l'orthographe peignent aux yeux, au fur et à mesure, les variations qui se produisent peu à peu dans la langue. Il en a été ainsi dans le passage graduel du latin d'il y a quinze cents ans au français d'aujourd'hui : pour *une épée,* on écrivait sous l'empereur romain Théodose *una spatha,* sous les descendants de Charlemagne *une spede,* sous saint Louis *une espee.* L'orthographe proprement dite, celle des mots écrits en toutes lettres, est donc chose souple et instable. Il en est autrement des abréviations : elles sont parfois très tenaces. Elles peuvent survivre à l'état de choses qui les a fait établir, survivre, par exemple, à l'emploi d'une certaine langue, alors que c'est de cette langue qu'elles sont tirées. Il y a bien longtemps que les marchands d'Angleterre comptent leur argent en langue anglaise et, tant en parlant qu'en écrivant, désignent les unités de la monnaie sterling par les termes anglais de *pound, shilling, penny.* Faites-vous remettre une facture, et, au lieu de ces trois noms, vous verrez des abréviations qui n'ont rien de la langue nationale, les initiales des noms que les mêmes monnaies portent en français et en latin : *l.* (*livre* ou *libra*), *s.* (*sou* ou *solidus*), *d.* (*denier* ou *denarius*). Ces abréviations étrangères demeurent familières à tous, alors que depuis des siècles l'Angleterre n'a plus ni moines écrivant le latin ni hauts barons parlant le français. Elles sont des vestiges d'un passé lointain. Elles en sont des vestiges significatifs, car, à elles seules, à défaut de tout autre document, elles suffiraient à indiquer que dans le pays les Anglo-Saxons n'ont pas toujours été les maîtres. Vous voyez comment d'humbles abréviations peuvent éclairer des faits importants. C'est ce qui a lieu pour celles de quelques prénoms romains, comme C. pour *Gaius* et K. pour *Cæso.*

Le caractère G, qui se trouve dans le prénom *Gaius* lorsqu'on l'écrit en toutes lettres, n'est pas très ancien. Il a été introduit après coup : auparavant, le son qu'il exprime était rendu par le caractère C, le troisième de l'alphabet. Le C avait alors deux valeurs, que l'invention du G permit de ne plus confondre (aussi le G n'est-il qu'un dédoublement du C, distingué par un trait accessoire). Il suffirait de remonter à ce temps où le caractère C pouvait se prononcer *g* aussi bien que *c,* c'est-à-dire à trois cents ans environ avant notre ère, pour comprendre comment il représente en abrégé le prénom *Gaius.* Mais l'abréviation de *Cæso,* K., nous reporte nécessairement plus loin en arrière. Elle nous prouve qu'à l'origine le son *c* avait son expression particulière, le caractère K, de sorte que la troisième lettre de l'alphabet devait proprement être réservée à un seul son, celui de *g*. Rien de plus vraisemblable en soi, car il en est ainsi en grec; or il est établi que l'alphabet latin dérive d'un certain alphabet grec, celui des colonies établies en Italie par la ville de Chalcis, où la troisième lettre de l'alphabet se prononce *g* et a la forme C. Ainsi les Romains avaient su d'abord distinguer dans l'écriture les deux sons, et ce n'est que par la suite qu'ils en vinrent à les confondre sous une notation unique. Comme d'ailleurs cette confusion n'a pas son principe dans leur prononciation, qui, à toutes les époques, a distingué nettement le son *c* du son *g,* et qu'elle n'est jamais sortie de l'orthographe, on ne peut l'expliquer que par l'action d'une autre orthographe, celle des Étrusques, chez qui le caractère C avait de même usurpé les fonctions du K. Arrêtons-nous à ce nom des Étrusques, qui des questions de grammaire nous ramène aux questions d'histoire.

## IV.

Par les Étrusques, nous revenons aux rois de Rome, que nous avons dû laisser un peu de côté : la dynastie des Tarquins est une dynastie étrusque, et leur règne, travesti par les annalistes romains en une période de l'histoire nationale, n'est en réalité qu'un asservissement temporaire — par empiétement insensible? par conquête? peu importe ici — à un groupe d'envahisseurs venu de l'étranger. Ce sont des fonctionnaires étrusques qui, administrant pour les maîtres dans la langue des sujets, ont les premiers tracé un C au lieu d'un K dans un mot latin; ce sont eux dont les habitudes orthographiques ont laissé leur trace sur la langue. Seules, quelques abréviations enracinées, comme K. pour *Cæso,* ont traversé intactes la crise étrusque et témoignent encore de ce qu'avait été, avant les Tarquins, l'orthographe purement romaine. Il faut qu'elles aient été déjà capables de résistance, c'est-à-dire déjà vieilles. Elles ne peuvent avoir leur source que dans une orthographe très ancienne. Elles nous représentent la façon dont écrivait le riche Ancus Marcius, le belliqueux Tullus Hostilius, le sage Numa Pompilius — oui, déjà le bon roi Numa devait savoir écrire, et peut-être bien est-ce grâce à cela que nous connaissons et lui et ses successeurs par leur prénom et leur nom, tout comme, cinq ou six siècles plus tard, les personnages moins légendaires d'un *Gaius Marius* ou d'un *Quintus Sertorius.* — Mais, dira-t-on, ces vieux rois ont-ils donc existé? — Et pourquoi non? Il faut bien que les Romains aient écrit avant d'être assujettis aux rois étrusques, puisque ce n'est pas de l'alphabet étrusque qu'ils ont tiré le leur. S'ils ont écrit, pourquoi n'auraient-ils pas transmis à la postérité quelques noms authentiques?

Il n'est pas exagéré de dire que l'écriture des Romains date de sept siècles au moins avant notre ère. Il n'y a même pas d'invraisemblance à la supposer plus ancienne que Rome; peut-être, au temps où la cime du Palatin n'était pas ceinte encore d'épaisses murailles, les populations d'alentour

savaient-elles tracer des lettres sur le cuir, la toile ou l'écorce, ou les graver sur le bois ou sur la pierre. En tout cas, si l'écriture n'est pas plus vieille que la ville, elle n'est sûrement pas beaucoup plus jeune.

Quel emploi en ont fait les Romains des premiers siècles? Ils n'avaient pas d'épopées à recueillir sous la dictée des chanteurs. Ils ne songeaient ni à des tragédies ni à des comédies : leur ville n'avait point de théâtre. Ils n'ont point feint de belles conversations entre philosophes, et pour cause. Leurs hommes d'État et leurs hommes de chicane avaient certainement la parole facile et plus d'une fois ont dû rencontrer des traits vifs jusqu'à l'éloquence; mais ils n'ont point publié de discours. Les uns et les autres connaissaient bien les traditions des ancêtres, le *mos maiorum,* et ils ont dû souvent invoquer des précédents; mais les plus ferrés sur les choses passées n'ont jamais composé un récit historique. La Rome des vieux âges a eu des greffiers, non des auteurs; elle a connu l'écriture, non l'art d'écrire. Aussi est-ce de l'écriture seule qu'elle s'est servie. Elle a pris note du nom de ses fonctionnaires religieux ou civils, elle a inscrit les cas de cherté du blé et les jours d'éclipse, elle a dressé le calendrier des marchés et des tribunaux. D'assez bonne heure ses prêtres ont eu, pour secourir leur mémoire, des recueils de chants liturgiques, et son collège des *pontifes,* qui jugeait les matières de droit sacré et rendait d'innombrables décisions, en a tenu registre. Ses censeurs faisaient des listes des citoyens et des relevés des fortunes. Ses politiques savaient où retrouver les textes des traités, et ses juristes, les textes des lois anciennes; en 450, ses décemvirs ont affiché tout un code sur la voie publique. Tels ont été les seuls usages de l'écriture pendant une période qu'on peut évaluer au moins à quatre cents ans.

Au bout de ce temps seulement, la littérature a fait une apparition. L'illustre Appius Claudius Cæcus, l'un des plus audacieux novateurs en politique et le créateur de la première voie stratégique et du premier aqueduc, donna aussi au peuple romain les plus anciens échantillons de prose et de vers exprimant une pensée personnelle. En 279, il prononça un célèbre discours contre Pyrrhus, roi d'Épire, et il l'écrivit : ce fut le premier monument de l'éloquence. Un recueil de maximes morales en vers saturniens, qu'il composa sans doute vers la même date, fut le premier monument de la poésie.

C'était peu, et c'était déjà trop : pour goûter ces nouveautés, il n'y avait pas de public. Appius mort, près de quarante ans se passèrent sans produire un livre. Enfin, en 240, plus de deux siècles après les décemvirs, plus de quatre siècles après la date où l'on place la mort de Numa, la littérature rentra dans Rome, cette fois pour n'en plus sortir : on joua cette année-là une tragédie et une comédie de Livius Andronicus.

V.

Si vous voulez bien ramener votre attention en arrière et chercher à ressaisir d'un coup d'œil le contraste que nous offre la formation des deux littératures antiques, vous reconnaîtrez qu'on ne peut guère imaginer une opposition plus prononcée et plus radicale.

En Grèce, l'art des lettrés n'a pris naissance qu'après l'éclosion merveilleuse de l'épopée naïve et populaire. Elle avait couvert le sol grec de ses fleurs avant qu'une multitude d'hommes extraordinaires, poètes et prosateurs, se mît au travail pour façonner et polir d'innombrables chefs-d'œuvre qui l'emportent sur ceux de toutes les nations par la puissance et par la raison, par l'harmonie et par la grâce. Or aucun d'eux, aucun des plus grands même n'a pu surpasser le charme de ces récits primitifs, amusements d'un peuple encore sans culture, ouvrages peut-être d'un vieil aveugle vagabond, peut-être d'une foule anonyme d'artistes exquis et obscurs, qui s'ignoraient eux-mêmes et qui n'ont eu tous du génie que parce que la médiocrité n'était pas inventée encore. Tout autres sont déjà un Pindare, un Eschyle, un Platon : déjà ils sont des gens de lettres, et ils n'occupent plus une place tout à fait aussi haute dans l'admiration des hommes. Y a-t-il décadence? Non sans doute; il fallait bien que l'enfance enchanteresse de l'esprit grec fît place à l'âge d'homme. Mais la Grèce qui a commencé à écrire n'est plus la même. Elle n'a rien perdu qu'on puisse définir ; seulement il lui manque je ne sais quoi de la fleur insaisissable des premières années.

Rome n'a eu ni enfance ni jeunesse, ou du moins elle n'a eu du premier âge que l'ignorance et la gaucherie. Elle se montre à nous, pendant bien longtemps, à la fois laborieuse et stérile. Elle entasse des montagnes de règlements, de procès-verbaux et d'almanachs, avant de songer à faire un livre. Pendant quatre siècles elle s'évertue aux travaux les plus rudes sans que sa torpeur se dissipe. Un beau jour, elle s'avise de se mettre à l'école de la Grèce, comme un enfant arriéré, et lentement elle se dégourdit à force de volonté, de patience et de labeur.

Tant d'efforts, reconnaissons-le à son honneur, ont fini par être récompensés et sont devenus fructueux à la longue. Après deux ou trois siècles de littérature (à Rome tout se compte par siècles), elle a enfanté enfin un prosateur de premier ordre, puis, un peu plus tard encore, un poète parfait. Elle avait sept cents ans d'âge, et peut-être était-elle née sachant écrire.

Faut-il nous arrêter après être arrivé à Cicéron et à Virgile? Non pas. Un mouvement si péniblement obtenu se fait longtemps sentir. Rome n'était pas encore au terme de son développement littéraire. Ni Cicéron ni Virgile n'étaient encore ses auteurs les plus originaux, car ils avaient des devanciers en Grèce. Encore un siècle d'efforts, et la persévérante écolière arrivait à être créatrice. Son grand Tacite, le plus travaillé des écrivains de génie, donnait à la postérité un modèle inimitable d'un style nouveau, que la Grèce n'avait pas connu. Ainsi, tandis que l'œuvre hellénique avait commencé par les délices faciles d'une poésie toute spontanée et instinctive, l'œuvre romaine a eu pour son couronnement le monument le plus étonnant qu'il y ait au monde de la prose artificielle et voulue.

LOUIS HAVET.

# ORPHELINAT DE LA SEINE

## CONFÉRENCE DE M. A. MÉZIÈRES

(De l'Académie française, député)

Mesdames et messieurs,

Ma première parole doit être, en votre nom à tous, une parole de remerciement et de reconnaissance pour ces hommes de bien, pour ces cœurs généreux qui, par la continuité, par la persévérance de leur dévouement, par leurs efforts constants, ont fait sortir de rien cette grande œuvre qui s'appelle aujourd'hui l'Orphelinat de la Seine.

Vous vous rappelez dans quelles circonstances douloureuses : c'était après ce siège de Paris qui avait fait tant de victimes, à la sortie de ce champ de bataille où avaient succombé tant de dévouements ou obscurs ou glorieux. On aurait cru, après cette épreuve que la France venait de traverser, qu'il ne restait plus place que pour les souffrances individuelles de tous ceux qui avaient perdu un des leurs, ou pour ces souffrances plus poignantes encore qui comprenaient dans une douleur commune l'ensemble des souffrances nationales. Eh bien, à ce moment-là, messieurs, quelques hommes généreux, s'affranchissant de leurs propres émotions, de ce qu'ils avaient souffert eux-mêmes et de ce que la patrie avait souffert, voyant quelques enfants abandonnés, victimes du siège, de ce siège qui a été l'époque héroïque de notre cité et qui restera l'honneur de notre histoire; voyant donc de pauvres orphelins, et, malgré tous les sacrifices que chacun avait faits, ne doutant pas de l'inépuisable trésor de bienfaisance que renferme la France, ont pensé qu'après tant de deuils, après tant de sacrifices d'argent, il restait encore de la pitié pour les enfants, de l'argent pour les nourrir, de l'argent pour leur donner cet autre bienfait, à côté du pain de chaque jour : le bienfait de l'instruction et de l'éducation morale.

Ils se sont intrépidement, héroïquement, attachés à cette œuvre, et ils l'ont conduite au point où vous la voyez. Et aujourd'hui (vous avez entendu tout à l'heure le rapport de M. Gaufrès, son excellent rapport), aujourd'hui vous recueillez 169 orphelins; vous avez en caisse 150 000 francs et un budget de 72 000 francs.

Voilà ce qu'on a fait parce qu'on a eu la foi, parce qu'on a eu le sentiment qu'il ne fallait pas douter de soi-même, et c'est là une des preuves de ce que peut l'initiative individuelle. Messieurs, pensons quelquefois à ne pas tout attendre de l'État, à lui laisser son rôle de gouvernant, mais à l'aider, nous aussi, par nos efforts individuels, comme cela se fait dans tous les pays libres. L'exemple que viennent de vous donner ces messieurs vous montre ce que l'on peut quand on s'associe, quand on se confie dans la force des âmes généreuses qui s'unissent pour le bien. Et il n'est pas douteux que, si ces habitudes doivent s'enraciner parmi nous, comme je l'espère, comme elles sont enracinées en Suisse, en Belgique, aux États-Unis, en Angleterre, c'est à l'abri des institutions républicaines qu'elles se développeront; car les institutions républicaines ont pour premier effet de développer en chacun de nous le sentiment de la liberté et le sentiment de la responsabilité.

Je ne suis pas du tout étonné, messieurs, que cette pensée de bienfaisance ait germé d'abord sur cette montagne Sainte-Geneviève qui est depuis longtemps, depuis le XIe siècle, le cerveau de la France et quelquefois le cerveau du monde. Il y a neuf cents ans que les étudiants du monde entier, de toutes les parties de l'Europe, viennent ici recevoir des leçons, non seulement de science, mais d'idées élevées et généreuses; et l'initiative privée a déjà fait, dans ce quartier, bien des chefs-d'œuvre! Parmi ceux qui m'entourent, je vois quelques personnes fort attachées, et bien justement, à une institution qui est un exemple de ce que peut l'individu. Cette grande maison de Sainte-Barbe dont nous sommes voisins, qu'est-ce autre chose, comme votre Orphelinat de la Seine, qu'est-ce autre chose que l'effort de quelques individus s'associant pour créer l'enseignement libre à côté de l'Université officielle? La grande maison de Sainte-Barbe a été l'amie, l'alliée, mais l'alliée indépendante de l'Université, conservant ses méthodes à elle, ayant ses procédés, formant ses élèves et s'associant dans une pensée généreuse de protection pour les camarades et de concours pour les jeunes gens. Et ce n'est pas une mauvaise chose, messieurs, que d'avoir de temps en temps, dans ce pays très centralisé, à travers tous les régimes, des forteresses pour la liberté.

Vous en savez quelque chose, mon cher Salicis, et vous, mon cher Huet. Vous savez très bien que, lorsque nous avons traversé des jours difficiles, lorsque, après le coup d'État, tant de nos amis appartenant à l'Université étaient atteints dans leurs moyens d'existence, ils ont trouvé un refuge à Sainte-Barbe; c'est Sainte-Barbe qui les a accueillis, qui leur a offert les moyens de vivre; c'est là qu'un des nôtres, un de ceux qui ont laissé parmi nous le plus cher et le plus respecté souvenir, Despois, Despois dont on ne peut pas prononcer le nom sans une véritable émotion, c'est là qu'il a trouvé l'abri, l'asile pour sa fière indépendance. *(Applaudissements.)*

Vous aviez, mesdames et messieurs, vous aviez un vaillant collaborateur, un allié bien sûr et bien dévoué dans le député de votre arrondissement, député que vous venez de perdre et dont le nom appartient déjà à l'histoire. Avant d'appartenir à l'histoire, il vous appartenait, et je ne crois pas manquer à un devoir de convenance envers sa mémoire en vous entretenant ici, de lui, quelques instants. Vous avez deviné qu'il s'agit de Louis Blanc.

Je ne suis pas suspect, messieurs, en parlant de lui : je n'étais pas son ami personnel et je ne partageais pas toutes ses idées politiques. Il y avait entre nous cette différence, qu'avec sa nature instinctivement généreuse il considérait la politique comme la science de l'absolu et de l'idéal, et que, dès ma jeunesse, je la considérais comme la science du possible. Et il y a cette singulière fortune de nos deux destinées que, l'autre jour, je le conduisais officiellement à sa dernière demeure, et que le premier acte de ma vie politique avait été une sorte d'acte d'hostilité contre lui, en 1848.

Oui, messieurs, en 1848, je l'avoue, j'étais de ses adversaires; j'étais de ceux qui sont entrés à l'Hôtel de Ville, le 15 mai, pour détruire le gouvernement révolutionnaire qui essayait de s'organiser. Et lorsque (quelquefois il y a, parmi les jeunes gens, un peu d'ignorance de l'histoire, et de temps en temps aussi un peu de sévérité pour les hommes plus âgés qu'eux), lorsque parfois j'entends dire : « Oh! mon Dieu, vous êtes un nouveau venu aux idées républicaines, et alors il y a peut-être un levain d'anciennes idées monarchiques qui dort en vous », je réponds à mes interlocuteurs, quelquefois avec impatience, suivant les moments, quelquefois avec bonne humeur, je leur dis : « Quel âge avez-vous? » S'ils ont trente ans, ce qui est un bel âge, je leur réponds : « Eh bien, messieurs, il y a trente-cinq ans, j'ai exposé ma vie pour la défense des institutions républicaines. *(Applaudissements.)*

A ce moment-là donc, entre Louis Blanc et moi il n'y avait que des différences; mais je n'ai jamais méconnu ce qu'il y avait d'ardent et de sincère dans ses convictions; et il y avait une partie de lui-même par laquelle il se recommande à l'estime de la postérité : c'était la générosité de ses instincts et la bonté de son cœur. Ah! cela, je l'ai bien su sans le connaître, et je l'ai su en traversant l'âme de son frère. Charles Blanc, qui a été un de mes meilleurs amis, avec lequel j'ai entretenu des liens de la plus étroite amitié, m'apportait comme le reflet de la générosité et de la pureté de sentiments de Louis Blanc. Il y avait chez tous deux ces qualités précieuses qui sont bien d'accord avec celles que nous essayons de développer dans notre jeunesse: tous les deux étaient des amis fidèles et intrépides de la liberté, et ils avaient ce sentiment absolu, profond, que la plus petite parcelle de la liberté d'un seul d'entre nous doit être sacrée à l'universalité des citoyens, qu'il n'est pas possible de toucher à un seul parmi nous sans que des millions d'êtres se sentent atteints et frappés par la main qui diminuerait la liberté de l'un d'entre nous. Dans la grande république américaine, dans la libre Angleterre, il y a des millions d'âmes qui se sentent atteintes lorsqu'un seul Américain ou lorsqu'un seul Anglais est atteint. De même ici, il n'y a pas un seul Français qui ne se sente menacé lorsqu'un Français est menacé!

Messieurs, une autre qualité que Louis Blanc avait à un haut degré, c'est l'amour de l'humanité. Je le prends là, par ses confidences, dans le meilleur ouvrage qui soit sorti de sa plume, le plus impartial, celui où il montre le plus de liberté d'esprit : ce sont ses lettres d'Angleterre. Il était exilé, vivant noblement de son travail; il avait reçu l'hospitalité sur le sol de la Grande-Bretagne. Là, il employait ses loisirs à écrire des correspondances pour la France; il les envoyait à un journal que vous aimez certainement tous et qui répondra, j'en suis sûr, j'en réponds pour lui, à l'invitation que faisait tout à l'heure notre honorable président, qui vous ouvrira ses colonnes pour aider l'Orphelinat de la Seine : c'est le journal *le Temps*... Mon ami M. Belmann, un de vos bienfaiteurs, que je vois dans l'auditoire, en sait quelque chose : nous y avons travaillé ensemble et nous avons contribué à fonder, l'un à côté de l'autre, un de ces nobles organes qui font l'honneur d'un pays, l'honneur d'une démocratie.

Ainsi, sous l'empire, dans ce moment où il n'y avait qu'une petite parcelle de liberté, nous avons réussi à créer un terrain où se rencontraient les esprits libéraux, et c'est alors que nous avons offert l'hospitalité à ce grand exilé qui s'appelait Louis Blanc.

De quoi nous entretenait-il? Il nous entretenait de tout ce qu'il voyait en Angleterre, et il ne se contentait pas de la surface des choses: c'était un esprit pénétrant, aiguisé, qui, sous cette grande splendeur de la société anglaise, aimait à voir ce qui se cachait, ce qui se dérobait, et qui était particulièrement attentif à la condition des classes populaires. Ce qui l'avait frappé tout de suite dans ce pays dont il ne méconnaissait pas la grandeur et qui avait le mérite de lui assurer l'indépendance, c'était le contraste entre l'extrême opulence et l'extrême misère. A côté de magnifiques palais, de jardins splendides et remplis de fleurs précieuses, il y a les ruelles les plus infectes, l'image de la pauvreté la plus sordide et la plus douloureuse. Il ne pouvait pas s'empêcher de s'intéresser à ces misérables qu'il voyait chercher péniblement un refuge dans les quartiers pauvres de la grande Cité, et quelquefois, lorsqu'il en rencontrait un au milieu des splendeurs du luxe, son cœur se serrait à la pensée de ce qu'on pouvait souffrir à côté de tous ces gens qui n'avaient que des jouissances. Une de ses impressions les plus douloureuses et qu'il raconte avec le plus d'angoisse, c'est, un jour, en traversant un des plus beaux jardins de Londres, d'avoir vu un être humain à peine vêtu qui attendait qu'on ne le vît pas pour ramasser par terre... quoi? une vieille écorce d'orange qu'il se mettait à dévorer avec avidité, comme un homme qui n'avait pas mangé depuis deux jours peut-être! Il s'intéressait avec une anxiété poignante aux malheurs des ouvriers des comtés anglais; au moment de la guerre de sécession, lorsque le travail avait cessé dans beaucoup de manufactures, qu'arrivait-il? c'est que 500 000 personnes étaient réduites, malgré la philanthropie des citoyens anglais, malgré les cotisations et les dons, 500 000 personnes étaient réduites à vivre, par tête, à raison de trente sous par semaine! Eh bien, l'imagination de Louis Blanc, toujours généreuse, se portait avec anxiété sur ces souffrances et il roulait dans sa tête le problème du soulagement et de la délivrance pour ces malheureux. Et lorsqu'il apprenait que, dans une de ces mines qui font la richesse de l'Angleterre, mais qui ont un revers de médaille si cruel, tout à coup, par un accident absolument imprévu, 214 ouvriers avaient été ensevelis vivants et engloutis par une inondation, il se peignait avec angoisse le désespoir des femmes et des mères au visage blême, attendant au-dessus des puits qu'on retrouvât les cadavres!

Puis il pénétrait dans les maisons de travail, dans ce qu'on appelle les *workhouses*, et là il se rendait compte de la condition des pauvres, il voyait comment ils sont secourus par la société anglaise, qui leur rend, dans ces maisons, avec une intention philanthropique, la vie si pénible (séparant les maris des femmes, les femmes des maris et les mères des

enfants) qu'on n'y vient qu'à la dernière extrémité. Afin de n'être pas submergé par le torrent de la pauvreté, on fait en sorte que l'asile de la pauvreté soit aussi peu habitable que possible et qu'aucune condition dans le Royaume-Uni ne soit plus cruelle, plus douloureuse, que celle de l'ouvrier des « maisons de pauvres ».

Mais, mesdames et messieurs, ce qui vous touchera davantage, surtout aujourd'hui, dans cette circonstance, c'est que Louis Blanc était particulièrement occupé du sort des enfants pauvres. Il trouvait que la pauvreté, qui est en Angleterre un défaut, que la pauvreté chez les enfants n'était peut-être pas assez protégée, et il voyait avec tristesse, dans les ruelles de Londres, les petits enfants, pendant l'hiver, dans la neige, au milieu d'une boue glacée, à peine vêtus, ne simulant pas la douleur, mais souffrant réellement parce qu'ils avaient froid dans leurs membres nus; il voyait ces petits enfants aller tendre la main aux passants, les yeux pleins de larmes, le visage, le corps rougi et marbré, et il éprouvait ce sentiment douloureux de ne pas pouvoir leur donner l'aumône avec sécurité, parce que, dans un coin de la rue, on apercevait les parents ou les maîtres qui attendaient l'enfant pour le dépouiller. Et il se demandait comment il pouvait se faire que la charité même ne pût pas suivre l'instinct généreux qui la sollicitait!

Un problème aussi se dressait devant lui. De nombreux exemples sollicitaient son attention; il lui arrivait d'assister à des jugements; il voyait, par exemple, amener devant un tribunal une pauvre femme accusée d'avoir tué son enfant et qui répondait : « Mon Dieu, oui, je l'avoue; j'avais un enfant de onze mois, je ne pouvais pas lui donner du pain, je voyais qu'il allait mourir d'inanition et je l'ai tué pour ne pas le laisser mourir de faim. » Et alors il assistait à l'émotion des juges, qui, à travers leur masque d'impassibilité, retrouvaient la générosité du sentiment humain en cherchant eux-mêmes l'excuse du crime, en le cherchant dans la folie et en disant : « Pour que cette femme, qui parle ainsi, ait tué son enfant, il faut qu'elle ait agi comme dans un mauvais rêve, dans l'agonie, dans le délire du désespoir, qui ne lui laissait pas la conscience de ce qu'elle faisait. »

Il racontait aussi, un autre jour, une histoire tout à fait romanesque (c'est une page de roman) : l'histoire d'un enfant très riche, héritier de 350 000 francs de rente, que son père avait vendu pour 16 livres sterling. Le père l'avait vendu pour faire une bonne opération ; le père l'avait vendu parce qu'il héritait à sa place des 350 000 francs de rente, et cet enfant, on l'avait cherché à travers tout le pays et on avait fini par le reconnaître au châle dans lequel il était enveloppé et que la pauvresse à qui on l'avait vendu avait conservé précieusement. Et on le retrouvait, dans quel état ! Dans une quelle infecte, dans un abominable taudis où un homme presque nu agonisait, où des femmes en haillons étaient accroupies sur le sol; il s'exhalait du lieu une odeur épouvantable, et l'héritier de 350 000 francs de rente était là, couvert d'un haillon, pieds nus, portant sur sa tête, sur ses joues, sur tout son corps, les traces des meurtrissures et des mauvais traitements qu'il subissait. Et savez-vous quelle était la réflexion des journaux anglais, cette réflexion qui mettait Louis Blanc hors de lui? Les journaux anglais, toujours attentifs au respect de la richesse, disaient avec un grand soupir de soulagement : « Ah ! il est vraiment bien satisfaisant de penser que l'héritier de 350 000 francs de rente va pouvoir retrouver sa place dans la société anglaise! » (*Rires.*)

Et alors Louis Blanc répliquait : « Ce qu'il fallait dire, c'est qu'il est bien heureux qu'un enfant ait été rendu à sa mère! » C'est là que vous reconnaissez la générosité et l'élévation de ses sentiments.

Du reste, il ne se contentait pas de paroles, et voici un acte de lui qu'il raconte avec simplicité, mais qui prouve bien qu'au besoin la pauvreté, l'enfance atteinte pouvaient compter sur lui.

« Il y a huit jours, dit-il, je traversais Kensington Gardens; tout à coup j'entends des cris perçants. Je cours vers le lieu d'où ils partaient, et j'aperçois un des gardiens qui, armé d'une grosse canne, en frappait à coups redoublés un petit enfant couvert de guenilles. Le crime du malheureux était-il de s'être aventuré, sous l'uniforme de l'extrême misère, dans un aussi beau jardin? Je ne m'arrêtai pas à le lui demander, et je fis ce que chacun aurait fait à ma place : j'arrachai la victime au bourreau. La fureur du gardien était telle qu'elle allait se tourner contre moi, lorsque je lui dis : « Est-ce que, « en Angleterre, il n'y a pas de loi pour la protection des « animaux? » Ce mot, dont il comprit l'amertume et auquel il ne s'attendait pas, l'arrêta soudain. Ces lois existent, en effet; la législation ici a étendu aux singes le bénéfice de sa sollicitude, et la police prend soin de faire respecter les droits des chiens.

« Il y a quelques années, des membres fort graves du parlement préparèrent un bill comminatoire contre quiconque donnerait un bateau à traîner à des canards, en surchargerait une voiture, ou entasserait dans un panier, de manière à justifier leurs réclamations, des membres de la famille emplumée. (*Rires.*)

« Dans la session dernière, lord Raynham n'a-t-il pas fait une proposition — n'allez pas croire que je plaisante; c'est, Louis Blanc qui parle, mesdames et messieurs; je lui laisse la responsabilité de son assertion, — une proposition qui, implicitement du moins, tendait à donner aux puces et aux punaises leurs coudées franches! (*Rires*).

« J'ai vu moi-même à Londres un étranger sur le point d'être mis en pièces par les passants pour avoir lancé contre un chat un chien de Terre-Neuve... Les Anglais — ajoute-t-il — sont essentiellement humains, même très charitables, comme le prouvent, du reste, leurs nombreuses institutions de bienfaisance et l'empressement avec lequel ils répondent à tous les appels faits par le magistrat à la compassion publique. D'où vient donc la sévérité que trop souvent ils déploient ici à l'égard de l'enfant du pauvre? Elle vient de ce que l'humanité et la charité des Anglais ne les empêchent pas d'être, en dépit qu'ils en aient, hostiles à la pauvreté. »

C'est ainsi, messieurs, vous le voyez, que, descendant dans les profondeurs de la société anglaise, enlevant ce masque d'opulence et de richesse qui fait illusion aux observateurs superficiels, Louis Blanc pénètre jusqu'au cœur des mœurs sociales et nous découvre les contrastes qui s'y rencontrent.

Mais il était trop impartial, il devait trop à ceux qui lui avaient offert l'hospitalité et il était trop reconnaissant envers eux pour ne pas faire ressortir en même temps les grands

dévouements et l'immense éveil de la charité dans ce noble pays, tant de sacrifices faits à la fois par les pauvres et par les riches pour soulager la misère, et tant d'efforts de la bienfaisance privée ayant créé tant d'institutions philanthropiques.

Il y en a une qu'il a oubliée et que je veux vous retracer avant de finir. C'est une institution bien voisine de la vôtre, mes chers amis ; c'est une institution qui a été aussi une œuvre de charité privée, individuelle, et qui concerne aussi les orphelins : c'est l'œuvre des *Ragged-schools,* des Écoles déguenillées. Dans cette grande ville de Londres où il y a 3 500 000 habitants, vous savez qu'il y a, tous les jours, des gens qui meurent de faim, et que, quand on fait la statistique des maladies qui ont emporté les misérables, on est obligé de mettre sur leur lit de mort un écriteau portant cette note : *Mort de faim!* Eh bien, dans cette grande cité, tous les jours aussi, il y a de pauvres enfants complètement abandonnés, qui restent dans les rues, qui sont ramassés par la police, que personne ne réclame, qui n'ont dans le monde ni un appui ni un soutien, nul qui s'intéresse à eux. De nobles cœurs comme les vôtres, mes chers amis, se sont intéressés à cette grande infortune, et ils ont créé, toujours par l'association des dévouements individuels, cette grande œuvre des *Ragged-schools.* On prend ces enfants déguenillés, on les met dans un établissement hospitalier uniquement réservé pour eux ; là on leur apprend un métier et, lorsqu'ils ont dix-sept ans, on les envoie dans les colonies, où un asile leur est assuré, où le travail leur est promis ; et il y en a qui en reviennent, après de longues années, avec une fortune gagnée à la sueur de leur front. (*Applaudissements.*)

Messieurs, j'aurais voulu que Louis Blanc vînt un jour avec moi, comme je l'ai fait souvent, dans ces maisons de charité. Il aurait vu là quelque chose d'admirable. Le dimanche soir, ce jour si respecté à Londres, ce jour où aucun plaisir n'est extérieurement permis, savez-vous quelle est la distraction de beaucoup de grandes dames et de beaucoup de personnes de la bourgeoisie ? C'est d'aller dans l'asile des « Écoles déguenillées » voir les petits enfants, leur donner une soirée de récréation, leur conter, avec cette voix des femmes qui est si douce au cœur, leur conter les légendes de l'enfance, les récits des fées, toutes ces histoires qui enchantent la jeunesse et qui consolent l'imagination de ce que le corps peut souffrir. Eh bien, dans cet asile j'ai trouvé une fois un des nôtres, un petit enfant de la Savoie égaré, qui avait été ramassé dans les rues de Londres et qui était là, portant encore son masque noir tout couvert de suie, avec ses yeux brillants remplis de larmes. Et il pleurait surtout parce qu'il n'entendait plus la voix de la France et qu'aucune parole anglaise ne trouvait le chemin de son oreille ; et c'était une grande dame de Londres qui lui faisait entendre l'accent de la patrie, qui lui parlait le plus pur français ! Et les yeux de l'enfant brillaient alors d'un regard de bonheur, et c'étaient des mains de duchesse qui essuyaient ses larmes et qui faisaient renaître sur ce charmant visage un sourire de bonheur. *(Applaudissements.)*

Maintenant, mesdames, c'est à vous que je m'adresse, à vous seules, et ce sera en même temps s'adresser à vos maris : vous avez tout pouvoir sur eux ; par conséquent vous n'aurez pas de peine à les amener, si vous avez gardé un bon souvenir de cette journée, à s'inscrire sur nos listes, à nous apporter leurs offrandes.

Je vous demande quelque chose de plus. Songez quelquefois à ces petits orphelins que vous voyez là, quand vous aurez une heure de liberté, une heure que vous pourrez arracher à vos soucis, à vos devoirs, dont vous pourrez disposer avec une entière liberté d'esprit. Allez les voir quelquefois ; faites passer sur leur front un souffle de maternité, ce parfum de la maternité qui ne peut point arriver jusqu'à eux ; donnez-leur cette joie de se sentir, de temps en temps, aimés, soutenus, consolés par une femme ! Et lorsque je vous demande cela, n'est-ce pas vous demander ce qui répond le mieux aux sentiments généreux qui sont l'essence de votre nature ? N'y a-t-il pas dans toute femme un cœur de mère ? Qu'y a-t-il de plus doux pour une femme que de remplacer la mère pour ceux qui n'en ont pas ?

(Sténographié par G. Duployé.)

---

# UN PAMPHLET AMÉRICAIN

## La démocratie aux États-Unis

Il a paru, il y a quelques mois, aux États-Unis, un volume anonyme intitulé *la Démocratie, roman américain,* qui a eu un vif succès. On l'a réédité plusieurs fois, en Amérique, en Angleterre (1), en Allemagne. On vient de le traduire en français à la librairie Plon. L'auteur dépeignait après tant d'autres le monde extrêmement mêlé des politiciens américains. Il avait pris pour héros des personnages réels qui furent reconnus tout de suite sous le masque, et il leur avait prêté des idées et un langage qui n'étaient que trop familiers au public. Son livre ne révélait rien. La morale qu'il exposait était bien la morale souple et impudente qui fleurit dans les couloirs du congrès de Washington et dans les bureaux des administrations publiques. Les actes équivoques qu'il rappelait n'étaient pas plus scandaleux que bien d'autres dont la presse américaine a parlé ; ils l'étaient moins que le fameux procès *Star route* ou la triste affaire des pensions. En somme, l'auteur n'apprenait rien aux Américains que les Américains ne sussent parfaitement, et il semblait que son pamphlet dût paraître usé et fade.

Mais l'esprit abondait dans *Démocratie,* un esprit gouailleur et fin. Pas de grandes phrases, pas de mots à effet. L'auteur avait mesuré le niveau moral des sénateurs américains ; il avait constaté que ce niveau n'était pas très élevé, et il racontait son enquête d'un ton de bonhomie et d'intérêt qui

(1) Londres, 1 vol. Prix : 1 fr. 25. — Macmillan et Cᵉ.

a plus ému le public que tous les écrits violents sur la corruption américaine publiés chaque jour dans l'ancien et le nouveau monde. Nous craignons bien que le parfum de raillerie discrète auquel l'ouvrage doit son prix ne s'évapore à l'analyse. Le lecteur ne s'en prendra qu'à nous s'il n'en retrouve au moins quelques atomes dans les pages qui suivent.

I.

Il y avait une fois — mettons que ce fut vers 1877 — une jolie veuve nommée Madeleine Lee, qui s'ennuyait beaucoup à New-York. Un poète qui s'ennuyait prodigieusement à Paris a écrit dans son *Journal :* « L'ennui est la maladie de la vie. On se fait des barrières pour les sauter. » Alfred de Vigny n'a pas ajouté que chaque époque invente des barrières différentes; il y a une mode pour les remèdes contre l'ennui. Madeleine Lee ne songea pas un seul instant à prendre un directeur spirituel et à s'exercer à sauter la barrière du salut : c'est devenu rococo. Elle avait trop bonne tête pour se mettre à faire tourner des tables, trop bon cœur pour se jeter dans la coquetterie. Ses amis l'engagèrent à se vouer à la propagation de l'enseignement intégral. Elle leur répondit avec un doux sourire : « Supposons que je ramasse tous les gamins de mon quartier, que je les mette bon gré mal gré à l'université et que je leur fasse apprendre le latin, le grec et la philosophie allemande. Et après ? C'est ce que vous faites à Boston. Dites-moi sincèrement, honnêtement, ce que cela produit? » Madeleine n'était pas aussi arriérée que ces paroles pourraient le faire supposer. Elle était surtout sceptique. Les Universités s'identifiaient dans sa cervelle de jolie femme avec la philosophie allemande, et elle ne croyait plus à la philosophie allemande depuis qu'elle avait eu l'idée malencontreuse de lui demander un refuge contre l'ennui. « C'est encore plus inutile que de flirter, disait-elle avec son bon sens pratique; flirter mène quelquefois à un mariage, tandis que la philosophie allemande ne mène à rien du tout. » En désespoir de cause, elle avait essayé de la philanthropie. Elle avait visité les prisons et inspecté les hôpitaux, compulsé la statistique du crime, lu tous les livres sur le paupérisme, et elle était arrivée à la conclusion que la philanthropie est comme la philosophie allemande : elle ne mène à rien. Flirter était décidément la seule chose utile pour une femme, et Madeleine ne voulait pas flirter.

Il lui restait une dernière ressource. Elle savait, pour l'avoir souvent entendu dire, que la démocratie américaine est une grande chose et que le gouvernement des États-Unis est un grand gouvernement. Elle savait aussi, étant la femme de New-York qui possédait le mieux l'histoire de son pays, que la démocratie américaine avait résolu l'un des problèmes les plus difficiles en politique : celui de faire un grand gouvernement avec de petits hommes, et elle s'était souvent demandé comment cela avait pu se faire. Il y avait là un mystère qui la préoccupait depuis qu'elle était revenue de Schopenhauer et du reste. C'était d'ailleurs la seule planche de salut qu'elle se vît encore contre l'ennui. Un beau matin, elle vint planter sa tente à Washington, décidée à examiner le fonctionnement de la machine gouvernementale et à ne pas quitter la place avant de connaître le fort et le faible du système.

II.

L'entrée en matière ne lui fut pas difficile. Madeleine s'était formé sur les sénateurs américains des idées qui la rendirent tout de suite populaire dans le monde politique. Une de ces idées était que les élus de la démocratie américaine aiment la flatterie et qu'il ne faut pas craindre de leur casser l'encensoir sur le nez. La première fois que Madeleine se trouva à dîner à côté d'un sénateur américain, elle lui dit : « Depuis que je vous ai entendu, je ne comprends pas qu'on puisse dire que le niveau de la Chambre baisse. Pour moi, il n'y a rien de comparable, dans toutes nos annales parlementaires, au passage de votre dernier discours qui commençait ainsi : Notre force réside dans cette masse confuse et emmêlée de principes isolés... » Le sénateur trouva Madeleine adorable. Il se nommait, de son pseudonyme, Ratcliffe, et il a été depuis secrétaire d'Etat. C'était le grand homme de l'Illinois, soutenu par une coterie à laquelle il distribuait des bureaux de poste et des places de cantonnier en échange de coups de grosse caisse. Il avait pour principe que la démocratie, bien comprise, est le gouvernement du peuple par le peuple au profit des sénateurs, et il avait trouvé assez de collègues de son avis pour devenir le chef d'un parti dont l'arrivée au pouvoir était imminente quand M^me^ Lee s'avisa d'apprendre la politique américaine.

Les petits scrupules sont la marque des petits esprits. M. Ratcliffe voyait les choses de haut. En entrant dans la carrière de politicien, il avait remarqué que les serviteurs du peuple se divisent généralement en deux classes : les loups vêtus de peaux de moutons, et les ânes vêtus de peaux de lions. Il n'avait aucun goût pour être âne. Loup il était né, loup il resta, et depuis de longues années il portait la peau de mouton avec une patience dont il fallait lui savoir gré, car il lui en coûtait. Il aurait donné beaucoup pour pouvoir dire en face à ses électeurs à quel point ils l'assommaient avec leurs éternelles sollicitations, leurs commissions, leurs avis qu'on ne leur demandait pas. Il pensait avec délices au jour où il nettoyerait sa maison de ses chers amis, qui mettaient leur chapeau dans toutes les positions excepté la bonne et qui avaient leurs pieds partout excepté par terre. Patience! Aux dernières élections présidentielles, M. Ratcliffe n'avait échoué que de trois voix; il comptait bien être nommé Président aux prochaines élections, et alors, dès que cette racaille aurait voté pour lui et qu'il n'aurait plus besoin d'elle, quel coup de balai!

Le compliment de Madeleine l'avait chatouillé agréablement. Il l'avait trouvé juste, et le regard qui accompagnait le compliment lui avait suggéré une combinaison. M. Ratcliffe était intelligent. Il se reconnaissait les parties hautes et essentielles de l'homme d'État, mais il s'apercevait qu'il manquait d'un certain vernis qui s'acquiert difficilement

dans l'Illinois. Quand l'ambassadeur de Bulgarie, un vieux roué qui passait sa vie à lire des romans étrangers et à se moquer des sénateurs américains, lui débitait d'un air très doux et très poli des citations en français et autres langues bizarres, M. Ratcliffe devinait à merveille que les citations étaient des épigrammes et qu'on le bernait. Tout à l'heure, en venant dîner, il s'était cru obligé de mettre des gants blancs, et il avait été immensément vexé en voyant que l'ambassadeur d'Angleterre avait osé ne pas mettre de gants du tout. M. Ratcliffe avait senti que ses gants blancs le constituaient dans un état d'infériorité vis-à-vis de l'ambassadeur d'Angleterre, et, entre toutes les choses qui peuvent être désagréables à un sénateur américain, celle-là est au premier rang. Or il était visible du premier coup d'œil que Madeleine Lee était juste la femme qu'il faut pour dire à son mari quand il doit mettre des gants blancs et pour venir à son secours quand l'envoyé d'un pays barbare s'amuse à lui faire confondre Voltaire avec Molière. M. Ratcliffe décida qu'il n'entrerait pas à la Maison-Blanche seul, et il prit adroitement Mme Lee par son faible du moment : il en fit son Egérie. Elle se laissa faire. Elle ne pouvait rien souhaiter de mieux pour ses projets. A dater de ce dîner mémorable, l'éducation politique de Madeleine Lee marcha grand train. Elle faisait chaque jour des découvertes.

III.

La première découverte de Madeleine fut qu'il est plus amusant de mener un grand homme d'État en laisse, à la façon d'un ours apprivoisé, que d'apprendre la philosophie allemande. La seconde fut qu'elle perdait rapidement la notion du bien et du mal. M. Ratcliffe lui faisait comprendre qu'il y a deux morales, la morale de l'homme privé et la morale de l'homme public. Une chose qui serait répréhensible si elle avait été faite dans l'intérêt de l'homme privé devient innocente et même louable si elle a profité à un parti politique représentant des idées saines. Qui veut la fin veut les moyens, et Washington lui-même, s'il ressuscitait, serait obligé d'adopter les nouvelles mœurs électorales ou raterait son élection. Il n'y a, disait M. Ratcliffe à Madeleine, que les imbéciles ou les théoriciens pour se figurer que notre société actuelle peut être maniée avec des gants. Quand la vertu ne réussit pas, il faut se servir du vice, ou être mis à la porte par ses adversaires. Lui-même, Ratcliffe — et certes il se croyait honnête, — il n'avait pas hésité, dans une élection importante, à donner un coup de pouce à la balance pour la faire pencher du bon côté; et il s'en vantait, car il n'avait fait que neutraliser les fraudes d'adversaires de mauvaise foi. C'était dans l'année néfaste où l'Union était en danger de se dissoudre. Un homme pouvait empêcher la catastrophe. Grâce à des manœuvres coupables, un autre homme allait être nommé Président. L'élection ne dépendait plus que de l'Illinois, M. Ratcliffe était gouverneur de l'Illinois et il aurait eu la naïveté de ne pas épurer le vote? Sachant combien il manquait de voix au seul homme capable de sauver les États-Unis, il aurait été assez niais pour ne pas trouver ces voix au fond de l'urne, qu'on les y eût mises ou non? Voyez où nous en serions, concluait-il, si j'avais été de vos songe-creux et de vos jobards!

Le sens droit de Madeleine l'avertissait qu'il y avait une réponse à faire à M. Ratcliffe. Elle la cherchait, ne la trouvait pas et laissait en soupirant l'ambassadeur de Bulgarie parler à sa place. Le vieux roué avait des préjugés contre les sénateurs américains. Les airs vertueux de M. Ratcliffe l'exaspéraient. — J'ai vécu soixante-quinze ans, s'écriait-il avec un regard méchant, et toujours au milieu de la corruption. Moi aussi je suis corrompu; seulement j'ai le courage de le dire, et, vous autres Américains, vous ne l'avez pas. Rome, Paris, Vienne, Pétersbourg, Londres, tout est corrompu; le seul Washington est pur! Eh bien, je vous déclare que dans toute ma longue expérience je n'ai pas connu de société qui contînt autant d'éléments de corruption que les États-Unis. Les enfants qu'on rencontre dans la rue sont corrompus et savent vous filouter. Les villes sont toutes corrompues, et aussi les législatures des États, et les juges, et tout! Partout c'est le vol organisé. On vole les particuliers, on vole l'État, on emporte toutes les caisses, privées ou publiques. Vous avez bien raison, messieurs du Sénat, de dire que vos grands États-Unis, qui sont à la tête du monde civilisé, n'ont rien à apprendre de l'Europe corrompue. C'est, ma foi, vrai, archivrai! Les grands États-Unis n'ont pas besoin qu'on leur apprenne rien. Je regrette de ne pas avoir encore cent ans à vivre : je reviendrais ici dans cent ans et je serais content. Je suis toujours content là où il y a beaucoup de corruption, et, ma parole d'honneur! les États-Unis seront plus corrompus dans un siècle que Rome sous Caligula!

Ces sorties mettaient M. Ratcliffe un peu mal à l'aise quand il y avait du monde; toutefois il devenait un trop grand personnage pour attacher de l'importance à l'opinion de la foule. Un nouveau Président venait d'entrer en fonctions, celui-là même dont la femme a laissé de si vifs souvenirs dans le corps diplomatique : elle était membre d'une Société de tempérance et ne donnait que de l'eau à boire aux dîners de la Maison-Blanche. Il avait fallu former un cabinet, et M. Ratcliffe avait accepté le poste de secrétaire du Trésor. Auparavant, le Président avait tenu à lui exposer le « principe fondamental » de sa politique; il avait le bonheur d'avoir un autre principe fondamental que celui d'être au pouvoir. « Sous mon gouvernement, lui avait-il dit, aucun fonctionnaire ne sera destitué sans motif. C'est là le principe fondamental, essentiel, de tout mon système. C'est un devoir patriotique pour l'accomplissement duquel je compte sur vous. Pour tout le reste, je suis prêt à faire des concessions; mais sur ce point-là je serai inexorable. » M. Ratcliffe n'était pas de l'avis du Président. Il se flattait d'avoir des idées plus pratiques. La magnanimité, pensait-il, est une duperie. Il faut balayer la maison avant d'y entrer. Et puis, pourquoi au monde vos amis politiques seraient-ils vos amis, s'ils n'avaient l'espoir d'en tirer pied ou aile? — Mais M. Ratcliffe était un trop vieux routier pour s'émouvoir des principes fondamentaux d'avant l'arrivée au pouvoir. Il ne fit aucune objection, ni ce jour-là, ni huit jours après, lorsque le Président lui remit une liste

d'une quarantaine de noms de l'Indiana — le Président était de l'Indiana — en disant d'un air un peu penaud : « Je crois que ça fait juste le compte de ceux qu'il y a des motifs de destituer. Ce sont des amis à moi. Fourrez-les-moi quelque part. » M. Ratcliffe « fourra » les quarante quelque part; puis il en fourra d'autres, et puis encore d'autres; après quoi, tout l'Indiana étant « fourré quelque part », il fourra l'Illinois, et il ne fut plus jamais question entre le Président et son secrétaire du Trésor du principe fondamental.

Madeleine Lee fut plus difficile à convertir que le Président. Elle s'était enthousiasmée pour le principe fondamental et refusait d'y renoncer. Elle ne comprenait pas que plus on veut avec passion le bien public, plus il est essentiel de s'assurer le pouvoir de le faire, sans trop regarder aux moyens. Il ne lui sautait pas aux yeux que, pour assurer dans l'avenir le triomphe du grand principe du choix des fonctionnaires selon leurs capacités, il importait de se donner dans le présent un corps de fonctionnaires à sa dévotion, sur qui l'on pût compter pour faire entrer les idées de réforme dans les esprits. Elle se plaignait à M. Ratcliffe, qui n'avait garde de la contrarier. Il gémissait avec elle et lui demandait conseil. — Si je m'en vais, lui disait-il, le Président en fera bien d'autres. On nommera des hommes bien pires que ceux qui vous indignent. Je retiens le gouvernement. Je suis au pouvoir pour empêcher le mal que je puis, non pour être responsable de celui qui se fait malgré moi. Dans ces conditions, m'engagez-vous à donner ma démission ? — Madeleine était obligée de reconnaître que le patriotisme peut vous faire un devoir de rester ministre et d'appliquer une politique que vous blâmez au dedans de vous. Néanmoins ces détours lui répugnaient.

## IV.

Cependant le secrétaire du Trésor croissait en influence Le Président ne faisait plus rien sans son avis. Les amis qu'il entendait conserver étaient grassement pourvus, ses ennemis, écartés ou écrasés. Il avait fait des mécontents; mais cela est inévitable quand on est au pouvoir, M. Ratcliffe ministre ne pouvait pas s'astreindre aux mêmes complaisances que M. Ratcliffe sénateur de l'Illinois, qui allait tous les dimanches au sermon, quoiqu'il n'en écoutât jamais un mot, parce que ses électeurs étaient des gens pieux, aimant qu'on eût de la religion. On lui reprochait à tort d'avoir lâché une partie de ses alliés politiques et de ne pas leur avoir donné les places qu'il leur avait promises. Il avait agi en cela sagement et patriotiquement. Le pouvoir crée de nouvelles responsabilités : un ministre ne donne pas, par camaraderie, les fonctions publiques à des incapables. D'autre part, l'homme politique, s'il a du bon sens, fait de temps à autre la revue de sa clientèle et met au rebut les gens devenus inutiles ou compromettants. C'est élémentaire. Mais il y a des personnes qui ne comprennent rien. Celles-là murmuraient contre Ratcliffe et cherchaient l'occasion de lui donner un croc-en-jambes.

Il arriva précisément, vers ce temps-là, que le secrétaire du Trésor jugea l'instant venu de demander la main de Mme Lee. Il avait ou croyait avoir des chances de devenir Président aux prochaines élections, et il était persuadé que Madeleine ne résisterait pas à la pensée de réhabiliter la Maison-Blanche dans le corps diplomatique par des dîners dignes des Césars européens. Il était persuadé aussi qu'il ne lui déplaisait pas. Depuis qu'il était ministre, il avait appris à se laver et à s'habiller. Son langage était plein de dignité. De plus en plus il faisait partie des gens respectables. Un homme n'ayant jamais été en prison et n'ayant jamais été politicien pouvait désormais avouer M. Ratcliffe au nombre de ses amis.

Il s'adressa à Madeleine en ces termes : — Je ne suis pas de ceux qui trouvent le bonheur dans la vie publique. Il est impossible, quand on fait de la politique, de ne pas toucher à beaucoup de linge sale et de ne pas s'y salir les doigts. Moi-même, dans ma carrière, j'ai fait des choses qui ne sont pas défendables. Pour agir d'une manière absolument honnête, il faut vivre dans une atmosphère pure, et l'atmosphère politique est impure. La vie domestique est le salut de l'homme public. Vous êtes faite exprès pour servir de guide à une conscience entourée de tentations et de pièges. Je vous demande de venir à mon aide et de partager mes responsabilités.

C'était habilement parlé. Quelle femme n'est flattée d'être la conscience d'un homme d'État puissant? On peut faire tant de bien! Le sort de Madeleine était fixé si elle avait répondu sur-le-champ; mais elle remit sa réponse au lendemain. Dans l'intervalle, un jaloux lui apprit une vieille histoire qui lui donna à réfléchir sur les fonctions de guide de conscience d'un politicien. Elle vit qu'elle aurait beaucoup de grosse besogne. Quand M. Ratcliffe se présenta, au lieu du doux aveu qu'il attendait, il reçut sommation d'avoir à expliquer au nom de quelle morale il était honnête à un sénateur américain de recevoir 100 000 dollars pour faire passer une loi. Il fut à la hauteur de la situation. Il répondit en substance : Un homme doit-il s'occuper d'abord de ce qu'on dira ou de ce qui est utile à son pays? Le fait dont vous me parlez s'est passé à une époque de crise nationale. Il fallait de l'argent à mon parti; c'était une question de vie ou de mort pour l'Union. On vint me dire : Renoncez à votre opposition au subside en faveur de la Compagnie interocéanique et nous sommes sauvés; le pays est sauvé! Devant cette déclaration je ne me suis pas cru le droit de persister dans une opinion personnelle qui pouvait fort bien être erronée. Je savais que je serais calomnié pour ce que j'allais faire, mais je n'ai pas cru que le soin de ma réputation dût passer avant le salut public. J'ai obéi à mon parti, j'ai fait un rapport en faveur de la proposition de subside. Quant aux 100 000 dollars, je n'en ai pas touché un sou. J'ai des raisons de supposer que le comité national des élections a reçu, à cette date, une somme de 100 000 dollars et que cette subvention était la conséquence de ma nouvelle attitude dans l'affaire du subside; mais je n'ai reçu, personnellement, aucun argent.

Les choses ne s'étaient pas passées tout à fait comme il le

racontait. Les 100 000 dollars avaient au moins fait escale dans sa poche. Madeleine accepta la version, et néanmoins sa figure resta très grave. Il s'en aperçut et reprit d'un ton oratoire : « Madame, dans toutes les transactions de la vie, excepté les transactions élémentaires, il y a un conflit entre plusieurs devoirs. Quoi que nous fassions, quelque parti que nous prenions, nous sommes obligés de violer une obligation morale. Tout ce qu'on a le droit de nous demander est de régler notre conduite sur l'obligation morale qui nous paraît la plus haute. A l'époque de cette affaire, j'étais sénateur des États-Unis. J'étais aussi membre influent d'un grand parti politique qui s'identifiait à mes yeux avec la nation. Dans cette double capacité, j'avais des devoirs envers mes constituants et des devoirs envers le gouvernement. Je pouvais interpréter ces devoirs dans un sens étroit ou dans un sens large. Je pouvais dire : Périsse le gouvernement, périsse l'Union, périsse ce peuple, plutôt que de souiller mes mains! Ou je pouvais dire, comme je l'ai fait et comme je le ferais encore : Que mon sort soit ce qu'il pourra, pourvu que cette glorieuse Union, l'espoir de l'humanité souffrante, soit sauvée ! »

Mme Lee avait toujours l'air aussi grave. M. Ratcliffe comprit qu'il avait dû dire sans s'en douter quelque hérésie morale et il changea subitement de terrain : « Vous ne pouvez pas me blâmer. Ce serait injuste de votre part. Vous n'avez pas dit un mot quand je vous ai raconté que j'avais un jour fraudé le résultat d'une élection. C'était pourtant autrement grave. A qui cela fait-il du tort qu'une compagnie de paquebots souscrive 100 000 dollars pour une campagne électorale? Quels droits a-t-elle lésés? Les actionnaires auront peut-être un dollar de dividende de moins, et s'ils ne se plaignent pas, qui a le droit de se plaindre? Tandis que dans l'affaire de l'élection, j'ai privé un million de citoyens de droits qui étaient à eux tout autant que leur maison! Vous n'avez pas pu dire que j'avais eu tort. Vous aviez bien vu que dans cette circonstance, comme toujours, j'avais agi pour le mieux. Je n'ai jamais eu la prétention de pouvoir justifier tous mes actes au nom de la morale abstraite. Où est la divergence entre nous? »

Madeleine commençait à voir où était la divergence; mais elle ne jugea pas à propos d'engager une discussion avec M. Ratcliffe. Son éducation politique lui paraissait suffisante. Elle se rendait compte de l'état mental d'un sénateur américain, et cette science lui donnait envie de faire ses malles et de ne jamais revenir à Washington. Étant femme de premier mouvement, elle contenta sur-le-champ son désir et commença par mettre M. Ratcliffe à la porte.

Le secrétaire du Trésor rencontra en sortant l'ambassadeur de Bulgarie. Ils eurent ensemble un court entretien terminé par des coups de canne que l'ambassadeur de Bulgarie, familiarisé avec les mœurs américaines, appliqua sur le visage du secrétaire du Trésor; après quoi, ils s'en allèrent chacun de leur côté à leurs affaires. Cependant Madeleine surveillait ses paquets. Elle était un peu pâle. Elle pensait sans doute à une conversation qu'elle avait eue, au début de son éducation politique, avec le sénateur Ratcliffe.

— Croyez-vous vraiment, avait demandé Madeleine, qu'une réforme des mœurs administratives soit chose impossible?

— Absolument impossible, avait répliqué M. Ratcliffe, et, qui est plus, pas à désirer.

— Il n'est pas admissible, s'était écriée Madeleine, qu'on ne puisse pas réprimer la corruption. Sommes-nous pour toujours à la merci des escrocs et des coquins? Un gouvernement honnête est-il impossible dans une démocratie?

Cette conversation avait lieu dans une soirée. Plusieurs hommes entendirent la question de Mme Lee et s'approchèrent vivement, curieux d'entendre la réponse d'un des chefs de la démocratie. Alors, au milieu du cercle attentif, M. Ratcliffe, sénateur américain, futur secrétaire du Trésor, aspirant à la présidence, laissa tomber de sa bouche sentencieuse l'oracle suivant :

— Ma réponse est qu'aucun gouvernement représentatif ne peut être pendant longtemps beaucoup meilleur ou beaucoup plus mauvais que la société qu'il représente. Purifiez la société et vous purifierez le gouvernement. Mais essayez de purifier artificiellement le gouvernement et vous ne ferez qu'aggraver le mal.

— Voilà bien une réponse d'homme d'État! dit l'insupportable ambassadeur de Bulgarie en faisant un grand salut.

C'était, en effet, une réponse d'homme d'État, de ces réponses que les hommes d'État font aux badauds et aux jolies femmes quand ils es trouvent trop curieux. Nous sommes obligés de nous en contenter, car M. Ratcliffe, agacé par l'air narquois de l'ambassadeur de Bulgarie, refusa de s'expliquer davantage sur l'avenir de la démocratie américaine.

ARVÈDE BARINE.

---

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Le spiritualisme est triste. Il sent que peu à peu les âmes lui échappent. Une jeune génération de philosophes grandit, qui sourit avec dédain quand on parle devant elle de l'infini, de l'idéal, de la vie future. Tout cela, pour elle, c'est le rêve, le sentiment, l'espérance sans fondement, la vague intuition; elle n'entend qu'au microscope et au scalpel. Je ne jurerais pas qu'il n'y ait dans ce dédain pour les vieux dogmes philosophiques du parti pris, de l'attitude, la prétention de paraître fort et désabusé. Ils ont ouï dire que cela était du bel air : ainsi parlait Pascal des sceptiques de son temps; le mot serait assez juste de certains positivistes du nôtre. Toujours est-il que le spiritualisme est mélancolique. Les derniers représentants de la saine doctrine se demandent avec inquiétude s'ils trouveront des successeurs. Le flambeau de l'idéalisme, que leurs mains, fatiguées quelque jour, devaient transmettre à d'autres mains vaillantes, va-t-il tomber à terre sans qu'on le ramasse? Sera-t-il placé au musée Cluny? Quelques-uns s'aigrissent et disent avec amertume aux

adeptes de la nouvelle école : Allez disséquer des lapins! D'autres essayent de combattre encore. Les dernières cartouches! C'est ainsi que M. Caro prolonge la défense et même, sortant des retranchements, exécute une brillante sortie contre M. Littré et le positivisme (1).

Pour ceux qui ne prennent pas parti, pour ceux qui disent avec un ancien : Il n'y a qu'une chose certaine, c'est qu'il n'y a rien de certain; pour ceux surtout qui, sans croire aux dogmes du spiritualisme autant qu'au carré de l'hypoténuse, s'effrayent cependant pour la société du progrès de la doctrine positiviste, se disant que jusqu'ici elle a enfanté surtout des négations, le spectacle est intéressant. Ils suivent avec intérêt les manœuvres habiles et la stratégie savante de M. Caro. Voyez-le, en effet. Il ne s'élance pas en lançant l'anathème, il ne crie pas : J'ai les mains pleines de vérités, je vais les ouvrir et vous tomberez aveuglés par ces rayons foudroyants. Non, il est plein de courtoisie, suppose ses ennemis animés des meilleures intentions et commence par les saluer presque avec respect. Je voudrais bien, dit-il, que nos doctrines à nous se démontrassent avec une rigueur géométrique; je sais qu'elles font appel au sentiment tout autant qu'à la raison, ce qui vous met, hélas! en défiance. Elles me sont chères, car j'y trouve une consolation et une espérance, j'y trouve aussi pour les faibles et les humbles le viatique indispensable dans les épreuves de l'existence. Il me semble qu'en les déracinant j'arracherais comme une moitié de moi-même et la meilleure moitié. Eh bien, cependant, je suis prêt à cette immolation si je trouve dans votre système un corps de doctrines dont les membres se tiennent et si ces doctrines, dussent-elles froisser mes plus nobles instincts, briser les ailes de mes meilleurs espoirs, s'imposent à ma raison. Mon idéalisme flotte dans l'idéal, dites-vous, et je ne le nie pas; que votre positivisme soit établi solidement sur du positif, je me range sous votre drapeau. Je viens donc à vous plein de bonne volonté.

Et vers qui d'entre vous? Vers Auguste Comte? Non, n'est-ce pas, puisque vous-mêmes vous l'avez abandonné, ce pontife atrabilaire qui se croyait infaillible. Ses oracles, où sont-ils? où est la neige d'antan? C'est M. Littré qui est votre représentant accrédité? J'irai donc vers M. Littré. Et il y va, en effet, d'un air de déférence. Déférence très sincère, d'ailleurs, car la vie, les travaux, la sincérité, la candeur même de M. Littré commandent le respect. Il l'interroge. Ne formuliez-vous pas cette théorie il y a trente ans? N'y avez-vous pas renoncé pour telle autre dix ans après? Le semestre suivant, ne reconnaissiez-vous pas vous être trompé? N'avez-vous pas été prophète à certaine heure, et n'avez-vous pas dit plus tard, après les démentis infligés par les faits : J'avais été faux prophète? M. Littré, toujours très sincère, ne conteste pas ces évolutions et ces transformations de sa pensée. Il va même presque jusqu'à avouer qu'il lui manquait l'esprit d'invention et l'esprit d'intuition, et aussi un peu le sentiment des nuances. Ce qu'il ne confesse pas aussi volontiers, parce que le positivisme lui-même est intéressé dans la question, c'est que la doctrine nouvelle a été peu féconde en résultats. Nous avons trouvé une formule, dit-il avec persistance. — Une formule, soit, répond avec non moins d'opiniâtreté M. Caro ; mais avec cela? Des négations. Je vois bien les ruines que vous avez faites, aucun édifice.

L'avenir est là cependant? il faut laisser le temps au positivisme et lui faire crédit. Aussi n'est-ce pas tant sur le néant des résultats obtenus qu'insiste M. Caro ; c'est surtout sur les variations et les transformations successives de M. Littré et de sa doctrine. Et il y insiste en interlocuteur courtois, sans trop en avoir l'air, tout en paraissant se laisser aller aux caprices et au hasard de la conversation. Courtois, mais malin, M. Caro. Grâce à cette manœuvre habile, ce qui ressort de l'entretien, c'est le nombre des métamorphoses de M. Littré, toutes sincères, naturellement; mais, par cela même qu'elles sont aussi sincères que nombreuses, on en vient à se poser cette question : S'il eût vécu trois ou quatre ans de plus, ne fût-il pas arrivé au spiritualisme? Les transformations de M. Littré, M. Caro les retrouve presque toutes dans la philosophie positive. S'adressant à elle, alors, il lui demande ce qu'elle compte faire avec ce qu'elle appelle l'hygiène sociale, pour la moralité et le bonheur des générations qui s'élèvent. Le positivisme répond en citant nombre de ses adeptes qui ont été des modèles achevés de l'honnête homme et parfaitement heureux; sur quoi, M. Caro riposte, en s'appuyant sur M. Renan et M. Henri Maret, que ces positivistes étaient à leur insu imprégnés et parfumés du spiritualisme ambiant. Ce n'est pas dès le premier jour que se constate l'influence d'une doctrine sur les mœurs publiques; il faut attendre et aussi se demander si le pain qui suffit pour certaines âmes d'élite suffira pour la masse et les âmes vulgaires.

Le livre de M. Caro vous laisse donc sur une impression triste. Le spiritualisme est comme un château moyen âge dont on aurait sapé la base et qui resterait debout par habitude: pour combien de temps encore? Le positivisme fait le vide dans les âmes : que sera demain? La question vaut qu'on y pense. Je sais certains esprits qui s'effrayent, même parmi les plus hardis.

Le livre de M. Caro vient donc à son heure; il faut le lire. Que la gravité du sujet n'effraye personne. C'est une langue si limpide et si lumineuse, que les plus difficiles questions deviennent accessibles à ceux mêmes qu'intimide la philosophie.

## II.

Une bonne fortune pour les délicats. M. François Coppée vient de réunir sous ce titre : *Vingt Contes nouveaux* (1), vingt récits en prose, qui ont paru dans un journal du matin. Tous

(1) *M. Littré et le positivisme*, par E. Caro, de l'Académie française. — 1 vol. Paris, 1883. Hachette et Cie.

(1) François Coppée, *Vingt Contes nouveaux*. — 1 vol. Paris, 1883. Alphonse Lemerre.

sont charmants; quelques-uns sont des petits chefs-d'œuvre de grâce et de sentiment. La note attendrie domine; mais ni gémissements ni sanglots : une larme qui perle, et parfois à travers un sourire. Nous avons souvent reproché à M. Coppée l'abus de la description, la surabondance des menus détails, les minuties d'une observation trop attentive, qui relève les plus minimes circonstances et n'en veut perdre aucune, mettant au même plan l'insignifiant et l'essentiel. Ici rien de semblable, grâce à Dieu! Nous ne nous flattons pas d'être pour quoi que ce soit dans cette conversion, qui n'est peut-être pas d'ailleurs définitive. Les exigences du journal ont seules sans doute opéré ce miracle. L'espace était étroitement mesuré : force était donc d'être court, et il fallait absolument faire un choix parmi les petits faits observés. Heureuse nécessité, car ce qu'a fait alors M. Coppée par contrainte, qui sait? peut-être le fera-t-il désormais librement et par goût.

J'en appelle à lui-même. Voici, parmi ces vingt contes, un petit bijou : *Une mort volontaire*. Eh bien, n'est-il pas vrai que les dimensions étroites du cadre où il devait s'enfermer ont forcé le peintre de renoncer à bien des détails accessoires qu'il eût, sans cela, accumulés avec bonheur? Le drame se passant dans l'enclos des Ternes, il eût décrit l'avenue qui l'y avait conduit, dessiné l'omnibus des Filles-du-Calvaire, qui stationne juste en face. N'est-ce pas, monsieur Coppée, avouez-le franchement, que cet omnibus aurait eu sa place sur la toile? Les cochers et les conducteurs jouant au tourniquet chez le marchand de vin du coin ne vous auraient pas non plus semblé à dédaigner. Et la demeure de l'homme de lettres, son mobilier, les livres de sa bibliothèque, quelle occasion d'inventaire! Mais la place vous manquait, heureusement, et nous entrons tout droit dans le pavillon de votre héros. Un peu de description alors, mais juste ce qu'il faut pour nous indiquer la vie laborieuse, le bonheur domestique et un mélange de goûts artistiques et de sagesse bourgeoise. Une jolie toile de Greuze, où chaque détail a sa signification. Nous y revenons quelques années plus tard, en ce même pavillon où tout riait aux yeux; tout y pleure maintenant. Ce sont encore les mêmes objets et les mêmes êtres, sauf le petit chien Brusquet, qui a cessé d'égayer la demeure; mais le soleil printanier ne fait plus rayonner les faïences de Rouen sur les murs; le cabinet de travail est morne; les plumes amies, qui autrefois semblaient appeler avec impatience la main accoutumée, gisent couvertes d'une couche d'encre figée et de poussière. Tout parle, et non aux yeux seulement, mais à l'âme. Cela est tout simplement exquis. Dans une gamme plus gaie, toujours cependant avec une note légèrement attendrie, voyez *le Vieux de la Vieille*, un brave homme décoré par Napoléon au pont de Montereau, et à qui les grandes dames du noble faubourg ont persuadé qu'il était légitimiste, et qui envoie un sourire ému tantôt à la lithographie de l'Enfant du miracle, tantôt à celle du Petit Caporal. Voyez encore *le Morceau de pain*; mais, au fait, voyez tout.

III.

Grand succès littéraire au théâtre de l'Odéon pour la *Formosa* de M. Auguste Vacquerie. On raconte qu'elle sommeillait dans les cartons depuis tantôt vingt-cinq ans, cette Formosa, et que les amis de l'auteur lui disaient : « Quand donc réveillerez-vous la Belle au bois-dormant? » Mais lui, répondait : « Quand j'aurai rencontré une interprète digne d'elle. » Et il attendait, il attendait toujours lorsqu'enfin M^lle^ Tessandier lui a semblé réaliser son idéal. Cela ressemble un peu à une légende, n'est-ce pas?

Quoi qu'il en soit, la voici réveillée, Formosa. Ses premiers pas ont été un triomphe; il faut souhaiter qu'elle fournisse une longue carrière au milieu d'acclamations toujours aussi enthousiastes. Il faut le souhaiter, car l'œuvre de M. Vacquerie est écrite d'une langue à la fois ferme et souple, noble et familière tour à tour, sonore sans être bruyante, d'un éclat franc sans miroitements qui fatiguent. C'est un vif plaisir d'écouter cette musique; le poème qu'elle anime m'a moins charmé.

M. Auguste Vacquerie a eu dans sa vie deux haines vigoureuses : l'une contre la tragédie racinienne — il a appelé quelque part Racine une vieille botte éculée; — l'autre contre la comédie bourgeoise. Eh bien, voici ce qui me confond, c'est que son drame ressemble précisément à une tragédie dont Scribe aurait fait le scénario. Il nous transporte dans une période sombre et troublée du moyen âge, et de la vérité historique, de la couleur locale, nul souci. Warwick le faiseur de rois et le duc Jean, qui faillit devenir Jean II, ne sont pas plus de leur époque que l'Oreste ou l'Agamemnon du théâtre de Racine n'était de la sienne. Que voyons-nous aux prises? Des sentiments et des passions, des abstractions, pour tout dire. On nous a avertis que ces abstractions avaient pour cadre le xv^e^ siècle et l'Angleterre : on a bien fait, car personne ne s'en fût douté. N'est-ce pas là, dans toute sa pureté, le procédé de Racine? Et la méthode de Scribe? Voici. Comme dans *le Verre d'eau*, les grands effets sortent des petites causes; les révolutions politiques sont expliquées par des rivalités d'amour. Pourquoi l'Angleterre a-t-elle eu pour roi Henri VI et non Jean II? Cherchez la femme! Cette couronne plane tour à tour sur les deux têtes; Warwick veut la faire tomber sur celle d'Henri; mais, comme Jean, fiancé de Formosa, propose au faiseur de rois un marché : A moi le trône, à toi Formosa! — Tope là, dit Warwick, tu seras roi! Mais comme Formosa, pour faire manquer ce marché qui l'irrite justement, se tue alors que le peuple commence à crier : Vive Jean II! Warwick, frustré, court à la fenêtre et dit à la foule : Il y a erreur; criez vive Henri VI! Et les bons Londoniens changent brusquement de roi avec aisance et facilité.

Si ce n'est pas là le drame historique selon la poétique de Scribe, qu'est-ce donc? Comme Scribe encore, M. Vacquerie n'a rien négligé pour donner une physionomie bourgeoise à ses héros. Les deux amoureux de Formosa, jaloux l'un de l'autre, s'observent, s'épient, se blottissent dans les angles

sombres des murs et se font mutuellement *filer*. Il y a là un soudard, rude soldat dont le sang a coulé sur maint champ de bataille, qui fait à lui tout seul la police pour le compte des deux rivaux, recevant des deux mains. A côté de ce Frontin, une Lisette. Elle dissimule le duc Jean dans les placards et lui raconte les secrets de Formosa. Le duc Jean faisant bavarder la bonne et se cachant derrière un rideau, comme Orgon sous la table, pour voir jusqu'où va l'audace de Warwick dans ses tête-à-tête avec Formosa : qu'en dites-vous? Tous ces petits moyens de vaudeville amènent une scène vraiment dramatique, soit! Mais Formosa seule y a un grand rôle. Le duc Jean tiré de sa cachette, et Warwick tout honteux que les quelques mots d'amour qu'on lui a dits ne fussent qu'une comédie, jouent également un piteux personnage. Ni l'un ni l'autre ne sont faits pour m'intéresser, ni même beaucoup Formosa, dont l'amour persistant pour ce duc qui a trafiqué d'elle est moins de la passion qu'une maladie. Voilà pourquoi sans doute les péripéties de ce drame attenant, d'une part, à la tragédie et, de l'autre, à la comédie bourgeoise m'ont laissé un peu froid. Je me suis consolé en écoutant avec recueillement la belle musique du style.

MAXIME GAUCHER.

## NOTES ET IMPRESSIONS

A-t-on des nouvelles du directeur du Châtelet? On sait que ce malheureux a comparu devant le saint-office municipal sous l'inculpation du crime d'hérésie. Son cas était grave. Fermer un théâtre le vendredi saint! En vain se retranchait-il derrière le refus des acteurs, qui voulaient, comme tous les ans, aller passer cette journée à la campagne. Le grand inquisiteur Joffrin fronçait déjà les sourcils :

— Est-ce bien pour aller à la campagne? Ne serait-ce pas plutôt pour faire maigre?...

— Non! non! répondit vivement le directeur; et la preuve, c'est qu'ils ont emporté de la viande froide!

Cette réponse désarma un peu le tribunal. Pourtant il fallait faire un exemple. L'innocent impresario allait être condamné quand même, lorsqu'il eut une idée lumineuse, une de ces idées qui ne peuvent venir qu'à un homme de théâtre. Il proposa de remplacer son spectacle par un concert, et, comme à ce mot de concert les sourcils du grand inquisiteur se refrongaient :

— De musique profane! ajouta l'accusé, tout ce qu'il y a de plus profane!

A-t-il pu tenir sa promesse? A l'heure où j'écris ces lignes, je ne connais pas encore le programme du concert adopté, et cela m'inquiète pour l'organisateur. Il est assez difficile aujourd'hui de distinguer ce qui est profane de ce qui ne l'est pas. On joue des airs d'opéra à l'église. Les plus belles phrases de Meyerbeer et de Rossini se retrouvent souvent sous les doigts des organistes, qui en tirent de puissants effets. Offenbach lui-même a fait vibrer la « voix céleste » sous les voûtes de la Madeleine. Il est vrai que c'était à l'occasion de son enterrement. M. Lecocq, aussi, a composé de la musique religieuse. Et Hervé, qui tenait l'orgue à l'église Saint-Eustache! Pourra-t-on le considérer comme profane, celui-là?

Plus j'y pense, plus je tremble pour le malheureux directeur tombé au pouvoir du « parti ouvrier ».

***

Oh! la sottise!... Elle est partout. Vous la fuyez d'un côté, vous la retrouvez de l'autre.

Voici ce que je lis dans un catalogue de librairie à propos d'un ouvrage intitulé *le Cœur de sainte Thérèse*, et qualifié de « charmant volume » :

« Dans quelles circonstances ce Cœur fut-il séparé du reste du corps; quels prodiges accompagnèrent cette séparation? M. Durand nous le fait connaître d'une manière fort attrayante et entreprend la description de ce qu'il a eu le bonheur de pouvoir étudier de près. La transverbération du saint Cœur, les traces de son immense amour pour Jésus, les suaves parfums qu'il répand, les épines qu'on commença à remarquer en 1836 : tout est traité avec la prudence, la science et les soins que demandaient des sujets aussi délicats.

Toutefois, comme le prodige des épines continue actuellement encore son évolution, il en fallait une étude spéciale; M. Durand aborde franchement cette étude dans deux chapitres successifs : *les Épines et la Science, — les Contradictions et les Impossibilités*. Le premier renferme l'analyse des différents rapports qui furent faits par les docteurs en médecine et en chirurgie, chargés par l'autorité ecclésiastique d'examiner le saint Cœur avec des instruments voulus; le second discute les rapports qui ne voient dans les épines qu'un phénomène de végétation naturelle, montre avec une logique serrée la faiblesse des arguments employés par eux, détruit d'autres hypothèses qu'on pourrait alléguer en s'appuyant sur les données de l'histoire naturelle, relativement aux polypes et aux animalcules microscopiques. »

Que dites-vous de ces épines *qu'on commença à remarquer en* 1836 et qui depuis ont soulevé tant de controverses entre les savants chargés de les examiner *avec les instruments voulus*? C'est que la foi ne suffit plus en cette affaire! On sait qu'il faut compter avec l'esprit moderne, et les fidèles de sainte Thérèse éprouvent le besoin d'étayer leurs convictions par des démonstrations scientifiques. La médecine et la chirurgie viennent au secours de la religion ainsi comprise.

Heureusement qu'à côté de cette religion qui sollicite l'examen, il y a celle des bonnes gens qui croient tout simplement parce qu'il leur est doux de croire. Ils acceptent les épines, ils acceptent tout..., à la condition qu'on ne leur expliquera rien! Et ils ont bien raison. Un prodige qui s'explique n'est plus un prodige.

***

La Commune avait détruit les Tuileries; le *Figaro*, reprenant cette entreprise à son compte, a converti en presse-

papier les débris de marbres provenant des démolitions et les a offerts en prime à ses nombreux abonnés.

Il appartenait à un journal monarchique de *détailler* ainsi l'ancienne demeure des rois. Cette idée a été fort goûtée et a rapporté beaucoup d'argent à ses exploiteurs.

Mais le *Figaro* ne se contente pas toujours de gagner de l'argent. Il a voulu que cette ingénieuse spéculation fût consacrée par un acte touchant et désintéressé, par un de ces actes qui font dire à l'homme le plus sceptique : « Ah ! c'est très bien, cela; vraiment, c'est très bien. » Le *Figaro* a donc offert sept de ses presse-papier aux membres des familles qui ont successivement régné sur la France, c'est-à-dire à l'ex-impératrice Eugénie, au comte de Chambord, au comte de Paris, au duc de Chartres, au duc d'Aumale, au duc de Nemours et au prince de Joinville.

Voilà une idée digne de feu Villemessant !

Seulement, le fondateur du *Figaro* ne se serait pas borné à envoyer ses petits cadeaux aux destinataires par le chemin de fer ou par la poste. Il les aurait portés lui-même. Il serait parti pour Froshdorff, se serait incliné devant son roi et lui aurait dit, avec cette familiarité respectueuse dont il avait le secret : « Monseigneur, je vous apporte un fragment du palais dans lequel votre auguste personne aurait dû s'établir... Mais, sacrebleu ! vous êtes bien heureux que je sois allé prendre ce morceau de marbre pour vous, car, au train dont vous y allez, ce n'est jamais vous qui vous promenerez au milieu des Tuileries ! »

⁂

Autrefois les maris trompés étaient voués au ridicule et à la satire. Le théâtre les raillait et les conspuait, réservant toutes ses tendresses pour les personnages qui abusaient de leur simplicité. Une nouvelle école changea tout cela. Dans *Gabrielle*, dans *le Supplice d'une femme*, dans *Monsieur Alphonse*, c'est le mari qui joue le beau rôle.

Je prévois une réaction semblable à l'égard des pères qui ne reconnaissent pas leurs enfants. Jusqu'à présent on a été très dur pour eux. Le public les a honnis et la justice, adoptant les idées de M. Dumas fils, leur a appliqué quelques-uns de ces considérants désagréables qui équivalent à de réelles condamnations. Dernièrement encore, on a fait sentir au prince de Polignac que sa conduite n'avait pas été irréprochable, et il n'y a eu qu'une voix pour plaindre et acquitter le fils naturel revendiquant ses droits avec une torche imbibée de pétrole.

Mais survient l'affaire Richard-Du-Mainiel... et la sympathie commence à se tourner du côté du père. On ne l'estime pas positivement et l'on trouve qu'il joue un rôle assez piteux dans ce nouveau drame; mais le personnage du fils paraît encore bien plus odieux. En somme, le comte du Mainiel avait fait tout ce qu'il pouvait faire, étant données les exigences ordinaires de notre société, qu'il appelle très comiquement, mais fort justement, « une société corrompue ». Il avait assuré une certaine fortune à la jeune fille séduite par lui et séduite sans surprise. S'il s'en était tenu là, on aurait probablement perdu sa trace et l'on n'aurait pas songé à l'inquiéter. Mais cet homme généreux a voulu poursuivre le cours de ses bienfaits; il s'est occupé des enfants dont il était le père, il a pourvu à leur entretien, il a surveillé leur éducation... Naturellement, le jour où il a pris l'attitude du parrain irresponsable et indifférent, son fils l'a sommé de revenir à ses premiers sentiments, — sous peine de mort.

Eh bien, la situation de ce père, victime de ses anciens élans de tendresse, n'est-elle pas faite pour inspirer l'indulgence ou la pitié?... Le *Père naturel!* Quel joli pendant à l'œuvre de Dumas!

Au fait, pourquoi l'auteur du *Fils naturel* ne ferait-il pas cette nouvelle pièce lui-même? Il en est capable plus que personne..., et ce ne serait pas la première fois qu'il se retournerait contre ses propres idées.

⁂

L'Opéra va donner une grande fête au profit des inondés d'Alsace-Lorraine. Parmi les éléments fort attrayants du programme, on comptait beaucoup sur une représentation de la *Douairière de Brionne*, jouée par Mme Sarah Bernhardt. Fedora dans un rôle de Dejazet : c'était curieux, en effet. On aurait pu de même demander à M. Maubant de remplacer Hyacinthe dans *l'Affaire de la rue de Lourcine*. On s'est ravisé et l'on a bien fait.

Ne pourrait-on pas renoncer aussi à l'autre *attraction* annoncée : Mme Judic conduisant un orchestre de quatre-vingts musiciens? L'attrait serait puissant, j'en conviens, et je reconnais que bien des gens iraient à l'Opéra rien que pour ce spectacle, comme ils vont aux Variétés pour voir la même actrice travestie en dragon. Mais ces sortes d'exhibitions ou de parodies, fort licites dans un théâtre de genre, me paraissent déplacées à l'Opéra, surtout en cette circonstance. La représentation se donnant au bénéfice des Alsaciens, un sentiment cher à tous les Français y aura naturellement sa part : n'y mêlons pas des démonstrations bouffonnes.

⁂

Le directeur d'un journal parisien, étant en pourparlers d'engagement avec quelqu'un pour la place d'un chroniqueur, qui venait de mourir, faisait valoir les avantages de toute sorte attachés à cette succession.

— Et puis, voyez-vous, ajouta-t-il d'une voix mouillée, vous n'aurez pas seulement de bons appointements chez nous; vous y trouverez en outre beaucoup d'égards. Ainsi, quand ce pauvre Z... est mort — après quatre ans de service! — nous lui avons consacré en tête du journal un article encadré de noir!

Alors le futur chroniqueur, qui n'avait encore rien dit, regarda le directeur et, doucement :

— J'en prends note, fit-il; mais, si ça vous était égal, j'aimerais mieux mourir beaucoup plus tard.

X...

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA NOMINATION DE Mgr MERMILLOD COMME ÉVÊQUE DE LAUSANNE ET GENÈVE : TRÊVE DU *Kulturkampf* EN SUISSE. — RETOUR OFFENSIF DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS : M. DE SCHŒNERER A VIENNE; M. DE STABLEWSKI A BERLIN.

## I.

L'on s'était trop hâté dans la presse de caractériser la décision que Léon XIII fait signifier au conseil fédéral, et en vertu de laquelle il préconisera, dans le prochain consistoire, Mgr Mermillod comme évêque de Lausanne et Genève.

L'odyssée de ce prélat est connue de tout le monde. Personne n'a oublié le défi lancé, en 1873, par Pie IX aux autorités civiles de la petite république, si chatouilleuse quand il est question chez elle d'usurpation sur les droits de l'État laïque. En mépris des principes imprescriptibles de la loi helvétique, aux termes de laquelle nulle innovation relative à l'organisation diocésaine ne se peut produire que du consentement du gouvernement civil et de la curie romaine, le pape avait décrété, de son initiative privée, l'érection d'un vicariat apostolique de Genève et choisi pour titulaire de cette nouvelle charge Mgr Mermillod, évêque d'Hebron *in partibus*. Ce qui devait s'ensuivre se devine aisément. Le conseil fédéral mit à protester une énergie peu commune, et pour sanction de son veto, prit contre le titulaire un arrêté d'expulsion, valable jusqu'au jour où ce dernier aurait fait officiellement abandon d'une dignité dont on l'avait illégalement investi. De part et d'autre l'obstination fut égale. Le saint-siège ne rapporta point son bref, ni le conseil fédéral son arrêté. La guerre religieuse menaçait de s'éterniser et l'on ne voyait nul terme au *Kulturkampf* helvétique.

Cependant, en ces derniers temps, il nous revenait que le saint-père se préoccupait de rétablir en Suisse la paix religieuse et de poursuivre là, comme partout, son œuvre de conciliation. Aussi notre surprise n'a-t-elle pas été médiocre quand un télégramme d'allures énigmatiques, annonçant le maintien par le pape actuel du bref de Pie IX, fut signalé par divers grands journaux comme une rupture violente du Vatican avec Berne, comme le signal inattendu de la reprise des hostilités. Et si, nous ne nous faisons illusion, cet étonnement était bien justifié.

Ceux de nos lecteurs qui nous font l'honneur de suivre assidûment ces chroniques extérieures ont pu noter avec quelle sincère admiration nous avons signalé chacun des pas faits par le successeur de Pie IX dans la voie des transactions avec l'État moderne. Nous avons énuméré scrupuleusement les conquêtes diplomatiques opérées, grâce à des moyens tout moraux, par le chef éminent de la catholicité. Négociations avec l'Angleterre, avec la Russie, avec les États-Unis; bonnes relations renouées avec le roi Guillaume; accord maintenu avec la république française en dépit des incitations folles des monarchistes dévots : c'étaient là des faits, des faits irrécusables qui attestaient au monde que la direction de l'Église appartenait à de nouvelles mains. Et voilà que, brisant avec la politique sagement transactionnelle qu'il avait jusqu'alors suivie, pour le plaisir de pousser à bout un petit État dont la voix n'est assurément pas retentissante dans le concert des puissances, Léon XIII remettait en vigueur, en lui donnant même une portée nouvelle, la décision pontificale d'où était né le conflit? Quelle invraisemblance!

L'invraisemblable n'était point vrai, ce qui arrive quelquefois. Tous renseignements pris, il se trouve en effet que, loin de constituer une provocation à l'adresse du gouvernement helvétique, la nomination de Mgr Mermillod doit être considérée comme une avance marquée de la curie romaine. Nous lisons ces lignes dans la lettre de notification du cardinal Jacobini : « Cette détermination pontificale met conséquemment fin au vicariat apostolique de cette dernière ville (Genève) institué par feu Pie IX, de sacrée mémoire. » Et, d'autre part, Mgr Mermillod, si intraitable jusqu'ici, écrit au président du conseil fédéral : «... Cette note témoigne du désir du souverain pontife d'amener la paix religieuse dans notre chère patrie...; cet acte du saint-siège met fin au vicariat apostolique de Genève institué par Pie IX en 1873; il écarte en conséquence les motifs de mon éloignement... »

Ainsi, voilà qui est clair. Le saint-père a fait les premiers pas, et l'acte que des journalistes trop précipités représentaient comme une aggression est, au contraire, une démarche gracieuse, une concession prévenante. Entre le Vatican et l'État helvétique quelle était la pierre d'achoppement? C'était la création d'un vicariat apostolique non consenti par ce dernier. Or cette pierre est écartée, puisque, par le fait de réunir Genève et Lausanne sous le même évêché, le vicariat est aboli. La nomination de Mgr Mermillod équivaut donc à la radiation du bref lancé par Pie IX. Ainsi paraît-on d'ailleurs l'avoir compris en Suisse même, puisque le gouvernement de Fribourg, si les dépêches nous informent exactement, a fait à la décision pontificale le meilleur accueil. Bien plus, tout nous porte à croire que ce petit événement diplomatique avait été préparé de concert par la curie et M. Bavier, le ministre helvétique.

Reste, il est vrai, que le choix du saint-père s'est arrêté sur Mgr Mermillod, lequel n'est point à Berne, il s'en faut, *persona grata*. N'a-t-il pas été l'apôtre de l'ultramontanisme militant? La recrudescence du fanatisme clérical dans une part de la société mondaine n'est-elle pas en grande partie son œuvre? Pourtant le saint-siège ne pouvait désigner un autre titulaire sans paraître demander quartier. Ce n'eût plus été une transaction, mais bien une capitulation. Aussi semble-t-il que sur ce point encore Léon XIII n'ait rien accompli qu'après entente préalable. On assure, en effet (et ce détail a été transmis directement de Rome au conseil fédéral par M. Bavier), que le nouvel évêque aurait un coadjuteur, lequel ne serait autre que l'abbé Savoy, généralement regardé comme le « concurrent » de Mgr Mermillod. Bien plus, l'abbé Savoy serait son successeur à brève échéance, en attendant, selon l'expression du *Journal de Genève*, le passage du présent titulaire « à de nouvelles destinées ».

Dès lors, les faits nous apparaissent sous un tout nouveau

jour et la mesure pontificale ne marque plus qu'une étape nouvelle dans la politique avisée et conciliante inaugurée par Léon XIII.

II.

Le principe des nationalités — de lugubre célébrité chez nous — vient de faire à nouveau parler de lui. C'est d'abord à Vienne qu'il a accompli son premier exploit. Un député, M. de Schœnerer, présidant une réunion d'étudiants assemblés pour rendre hommage à la mémoire de Wagner, s'est affolé au nom du troublant compositeur. Laissant là musique et harmonie, oubliant et *Rienzi* et *Niebelungen*, et *Parsifal*, l'assemblée n'a bientôt vu dans le sublime artiste qu'elle célébrait qu'un fils de la *Vaterland* et a reporté ses vœux, ses acclamations et ses toasts sur la patrie allemande elle-même. On a fêté le pangermanisme, fêté le seul véritable empereur, Guillaume Ier, fêté surtout le grand ministre du fusionnement de la race morcelée, le prince de Bismarck. Bref, ç'a été une manifestation en règle dont la mémoire de Wagner n'a été que le prétexte bien vite négligé.

Il va sans dire que cette belle démonstration germanique n'a pas été du goût des pouvoirs publics. Qu'adviendrait-il, de grâce, du sceptre des Habsbourg, si chacune des races sujettes réclamait ainsi par ses ovations le retour à la patrie primitive? Ce dualisme austro-hongrois qui éprouve déjà tant de peine à se maintenir en un équilibre artificiel serait, pour le coup, scindé en deux monarchies dont chacune ne tarderait pas à se fragmenter, sans que l'on pût prévoir un terme à cet émiettement. Aussi une répression sévère a-t-elle été résolue. Déjà les autorités académiques ont frappé de peines disciplinaires les étudiants qui se sont signalés dans cette échauffourée de brasserie. Quant à M. de Schœnerer, couvert par l'immunité législative, une demande en autorisation de poursuites a été accueillie contre lui et il va comparaître devant le *Landgericht* de la basse Autriche. Nous ne savons si l'équipée de M. de Schœnerer ne refroidira pas légèrement les enthousiastes de l'alliance avec Berlin.

En Allemagne, nul doute que cette sympathique démonstration n'eût été reçue avec grande faveur si, par une piquante coïncidence, la monarchie prussienne ne s'était trouvée posséder, elle aussi, son chevalier de Schœnerer. Nous voulons parler du député posnanien, M. de Stablewski. Seulement ici les choses se sont passées plus correctement, et, avec toute la bonne volonté du monde, on ne saurait trouver matière à autorisation de poursuites.

M. de Stablewski s'est fait, au Landtag prussien, l'avocat des revendications polonaises. Ces revendications étaient très modestes en apparence, puisque l'orateur se bornait à réclamer de la maison de Hohenzollern l'exécution d'une promesse séculaire. La dynastie régnante s'était de longue date, en effet, engagée à respecter la nationalité de la Pologne annexée. Or pourquoi contraindre les enfants polonais à déserter leur langue natale? M. de Stablewski a demandé, en conséquence, que l'enseignement du polonais fût rétabli dans les écoles publiques du grand-duché de Posen. Et il l'a fait en termes enflammés, appelant à son secours les statistiques officielles de 1882, d'où il appert que c'est par centaines de mille que se chiffre le nombre des enfants dont le polonais est l'idiome natal, idiome qu'on les contraint de répudier à leur entrée aux écoles. Pour mieux frapper les imaginations de ses auditeurs, il a fait allusion à des retours de fortune possibles pour l'orgueilleuse monarchie conquérante; il a fait entrevoir certaine loi du lynch et lancé d'éloquentes prédictions, grosses de sous-entendus menaçants pour la sécurité allemande.

Assurément, M. de Stablewski et ses collègues en seront pour leurs frais. Le gouvernement impérial ne renoncera point, par terreur de menaces oratoires, au système qui lui tient si fort à cœur : annexer par l'éducation. C'est sur l'école qu'il compte pour niveler le jeune empire, unir et fusionner tant de populations disparates. Quiconque lui dispute l'enseignement est son ennemi. De là, malgré un si pressant intérêt à hâter la pacification religieuse, sa résistance opiniâtre aux exigences de Rome en ce qui concerne les séminaires. Et il n'accordera pas plus des écoles libres au parti polonais qu'il ne concède les établissements ecclésiastiques au centre ultramontain. Il n'importe. Nous nous félicitons que des paroles comme celles que M. de Stablewski a prononcées fassent leur tour d'Europe. Il est bon que même en Allemagne il soit dit publiquement que les triomphes de la force ne sont point éternels. Quiconque se sert, pour grandir et croître, du principe des nationalités périra précisément par le principe des nationalités. C'est ce que le député posnanien donnait à entendre, et nous applaudissons.

Georges Lyon.

---

## BULLETIN

### Chronique de la semaine

*Sénat.* — Après avoir achevé la loi sur la caisse des écoles, dont le nouveau texte a été accepté par la Chambre des députés, et expédié les quelques lois de finances ou d'intérêt local qui affluent toujours à la fin des sessions, le Sénat s'est ajourné au 19 avril.

*Chambre des députés.* — Les dernières séances de la Chambre ont été animées.

Elle a adopté, en première lecture, un projet de loi qui reconnaît le caractère légal aux opérations de Bourse à terme. On se plaignait depuis longtemps que les spéculateurs qui pratiquent ces opérations, d'un usage courant, pussent en recueillir le bénéfice, quand il y en a, et se retrancher derrière l'exception du jeu, quand la chance leur est contraire.

M. de Baudry d'Asson a témoigné de son intérêt pour les classes laborieuses en demandant l'ouverture d'un crédit de deux millions pour faire l'aumône aux ouvriers parisiens sans ouvrage; le président du conseil a décliné cette offre en ramenant à des proportions moins alarmantes la crise économique et en annonçant d'autres moyens pour y faire face. Ce n'est que l'industrie du mobilier qui souffre en ce moment, et on lui viendra en aide par les adjudications prochaines auxquelles doit donner lieu l'ameublement de l'hô-

tel des Postes, du nouvel Hôtel de Ville et de quelques autres grandes constructions. Quant à l'industrie du bâtiment, son activité est assurée, au moins pour quelque temps, par la reconstruction du quartier Marbeuf. Il reste la question des petits logements, pour laquelle le gouvernement compte proposer des mesures à la rentrée des vacances de Pâques.

Une interpellation de M. Ernest Lefèvre a suscité un débat assez étendu sur la liberté de conscience des ouvriers employés dans les mines. On se plaint que certains directeurs de mines renvoient leurs ouvriers quand ils ne se prêtent pas à des pratiques religieuses, quand ils assistent à des enterrements civils ou prennent une attitude politique, et l'on attribue notamment à une oppression de ce genre les troubles qui se sont produits à Montceau-les-Mines. Le ministre des travaux publics a déclaré qu'il était disposé à user de l'influence que le gouvernement peut exercer sur les Compagnies pour empêcher de pareils abus, mais que cette influence est limitée à l'égard d'entreprises qui ne relèvent de l'État que par l'origine de leur concession. Une loi nouvelle est nécessaire et sera étudiée pour renforcer l'action du gouvernement. L'interpellation a été close par l'ordre du jour pur et simple.

MM. Henri Maret et Clovis Hugues n'ont pas été plus heureux en demandant l'amnistie pour les anarchistes condamnés à Riom et à Lyon. La Chambre a pensé avec le ministre de l'intérieur qu'il n'y avait pas lieu de se montrer clément pour qui ne désarme pas.

M. Fauré aurait voulu interpeller aussi sur les désordres du lycée Louis-le-Grand; mais son interpellation a été renvoyée à un mois; d'ici là, il est probable que l'affaire aura perdu son intérêt.

Enfin, sur une question de M. Daynaud, qui s'inquiétait de voir le Trésor faire un emprunt à la Banque de France, le ministre des finances a expliqué qu'il avait simplement repassé à cet établissement des obligations sexennaires non échues, qui lui avaient été rendues par la Caisse des dépôts et consignations.

Et la Chambre s'est ajournée au 19 avril.

*Élections législatives.* — Le 18 mars, M. Casimir-Perier, qui avait donné sa démission, est réélu dans l'arrondissement de Nogent-sur-Seine (Aube). Dans l'arrondissement de Figeac (Lot), ballottage entre MM. Calmon fils, Rozières et Soulhac.

*Divers.* — Formation d'une ligue en vue d'obtenir par les moyens légaux la revision de la Constitution.

*Angleterre.* — Le 15, explosion de dynamite devant les bureaux du ministère de l'intérieur à Londres.

*Nécrologie.* — Le 16, mort de M. Karl Marx, fondateur de l'Internationale. — Le 20, mort de M. le docteur Lasègue.

---

## Un point d'histoire

Notre collaborateur M. Joseph Reinach a reçu de M. Naquet, député, la lettre suivante :

Paris, le 18 mars.

« Mon cher ami,

« La *Revue des Deux Mondes* se joint au *Parlement* pour contester qu'en avril 1877 M. Thiers m'ait déclaré, comme il l'avait dit à Gambetta, selon votre intéressant article de la *Revue politique et littéraire* du 24 février, qu'il était prêt, s'il revenait au pouvoir, à faire l'amnistie plénière. Je crois que c'est dès lors pour moi un devoir d'intervenir dans le débat et de vous déclarer qu'à mon sens, c'est vous qui êtes dans le vrai, tandis que MM. Ribot et Beaussire se trompent.

« Le *Voltaire* du 3 juillet 1880 a relaté à peu près textuellement les paroles de M. Thiers. Je les reproduis :

« — Vous avez raison, il est temps d'en finir. Je ne suis pas partisan des longues représailles. Dans les affaires de ce genre, il faut faire justice d'un coup; mais ensuite il faut *passer l'éponge. Ce serait de la barbarie que de tenir plus longtemps ces gens en prison ou en exil.* Je ne veux pas vous faire de promesses, d'autant plus que l'on pourrait m'accuser de manœuvres électorales. Mais, si les événements me rappellent au pouvoir, je vous assure que j'en finirai avec cette question. Je ne sais pas comment je m'y prendrai pour effacer les traces de la guerre civile; j'ignore si je procéderai en bloc ou par mesures individuelles; mais, je vous le promets, nous ferons rentrer vos amis, nous les ferons rentrer tous. »

« M. Beaussire estime qu'il faut « une assez grande naïveté » pour confondre des grâces, si étendues qu'elles soient, avec une loi d'amnistie plénière, et pour ne pas saisir l'avertissement, plein à la fois de bonhomie et de malice, contenu dans ces mots : *Nous ferons rentrer vos amis; nous les ferons rentrer tous.*

« On le voit, il s'agit d'apprécier le sens d'une phrase, d'un mot, et ici je crois pouvoir dire, mon cher ami, que, l'intonation, le geste, la physionomie aidant à l'intelligence de la pensée exprimée, j'ai été plus que M. Ribot, plus que M. Beaussire, à même de saisir la pensée de M. Thiers. Mon sentiment bien net à l'époque, et qui m'est encore bien présent à cette heure, c'est que M. Thiers entendait parler d'amnistie et non de grâces, qu'il visait une large mesure politique.

« Les révélations que vous avez faites depuis m'ont prouvé que mon interprétation était juste. D'ailleurs, il me paraît que ces mots : *Je vous assure que j'en finirai avec cette question,* ne laissent pas subsister d'équivoque. On ne pouvait, en effet, en finir avec cette question que par l'amnistie plénière. M. Thiers l'avait compris, et nous avons eu raison les uns et les autres de réaliser son idée. Notre tort seulement, en cela comme en beaucoup d'autres choses, a été de ne pas prendre d'emblée, de bonne grâce, et sans nous les faire demander pendant des années, les mesures politiques qui s'imposaient comme celle-là. Pour avoir agi trop tard, nous en avons, en partie, perdu le fruit.

« M. Thiers, dit M. Beaussire, a toujours su nettement, sans hésitation, sans animosité, soutenir les diverses politiques dont son patriotisme avait reconnu la nécessité. »

« C'est pour cela qu'il voulait faire l'amnistie.

« Il avait reconnu la nécessité de la politique de la république avec les républicains et il entendait la pratiquer.

« Seulement il est possible qu'il n'ait pas éprouvé le besoin d'en référer avec M. Beaussire; mais ce n'est point une raison suffisante pour que l'on mette en doute le programme qu'il s'était tracé et qui, s'il avait été exécuté sans temporisation et sans faiblesse, aurait porté la république à un haut degré de force et de grandeur.

« Croyez à mes sentiments dévoués,

« A. Naquet. »

---

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 15 MARS 1883.

SOMMAIRE. — I. *Michel Verneuil,* troisième partie, par M. André Theuriet. — II. *A Travers l'Apulie et la Lucanie.* Notes de voyages. II. L'Intérieur de la Pouille. Melfi et Venosa, par M. F. Lenormant. — III *Esquisses littéraires* : Georges Éliot : II. Les œuvres et la doctrine morale, par M. Émile Montégut. — IV. *La Jeunesse d'un enthousiaste.* Charles Benoît Hase, par M. Michel Bréal. — V. *Les Postulats et les Symboles de la morale naturaliste,* par M. Alfred Fouillée. — VI. *Un Manifeste de politique libérale,* par M. E. Beaussire. — VII. *Le Cheval arabe en France :* La jumenterie de Pompadour, par M. F. Vidalin. — VIII. *Poésie :* le Singe du grand veneur, par M. André Lemoyne. — IX. *Revue dramatique :* Comédie française : *les Effrontés,* de M. Émile Augier, par M. Louis Ganderax. X. *Chronique de la quinzaine.*

M. François Lenormant nous promène agréablement à travers l'Apulie et la Lucanie. Son récit est bien un récit de voyage. Mais c'est aussi une histoire de ces vieilles contrées, une histoire singulièrement savante, où tous les antiques et classiques souvenirs trouvent leur place. Et ces souvenirs ne manquent point sur les routes de l'Apulie et de la Lucanie. Venosa, c'est l'ancienne *Venusia,* et Venusia, c'est la patrie d'Horace. Melfi a eu une importance considérable pendant l'occupation normande : elle a été, jusqu'à la conquête de Salerne, la capitale de Robert Guiscard. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un très pittoresque spectacle offert aux yeux du voyageur.

On n'aurait pas deviné, assurément, que le célèbre helléniste Hase avait, à l'âge de vingt ans (1800), quitté Iéna, où il fréquentait les cours de l'Université, pour venir à pied jusqu'à Paris, sans aucune idée d'avenir, sans argent, sans recommandations, sans trop bien parler le français, attiré seulement par l'éclat dont brillait alors la France de la Révolution, poussé par l'amour de la liberté républicaine. On ne le croirait pas encore aujourd'hui si M. Bréal n'avait remarqué dans une Revue allemande une série de lettres écrites à ce moment par Hase à un ami de jeunesse. Ce sont ces lettres très curieuses, très vivantes et très attachantes qui forment le fond de l'étude de M. Bréal. On y trouve avec les révélations les plus imprévues sur Hase, personnage devenu presque légendaire dans l'Université, de précieuses indications sur ce qu'était la France au commencement de ce siècle aux yeux des peuples voisins et, en particulier, de l'Allemagne.

Le *Manifeste de politique libérale,* c'est le beau livre de M. Jules Simon : *Dieu, patrie, liberté.* M. Beaussire, ayant lui-même été mêlé à une grande partie des événements qui en font le sujet, le contrôle et le commente pas à pas. A vrai dire, l'article de M. Beaussire est une histoire de la politique du centre gauche sous l'Assemblée nationale et depuis le vote de la Constitution, jusqu'au jour où le groupe s'est en quelque sorte évanoui, au moins à la Chambre des députés.

---

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 MARS 1883.

SOMMAIRE. — M. Louis Vossion : I. *Kartoum et le Soudan d'Égypte.* — II. George Sand : *Lettres à Gustave Flaubert* (fin). — M. L. de Brotonne : *Les Évolutions du suffrage universel.* — M. Ernest Daudet : *La Carmélite* (troisième partie). — M. C. Eug. Simon : *La famille chinoise.* — M. L. Bhrethous-Lafargue : *Ils sont là.* — M. Louis Gallet : *Revue du Théâtre,* musique.

On sait qu'au moment même où l'Égypte, à la suite de la bataille de Tell-el-Kébir, semblait devoir être aisément et promptement pacifiée, un nouveau péril, une nouvelle complication, a surgi : la révolte du Soudan. M. Louis Vossion a séjourné longtemps à Kartoum, capitale du Soudan; il y a recueilli des observations dont il nous fait part aujourd'hui et qui portent sur l'état général du pays, sur son administration, sur l'esclavage (la traite des noirs se pratique encore sur tout le cours du haut Nil), sur la révolte enfin du mâdhi Mohammed-Ahmed. A ces observations sont jointes d'intéressantes et utiles remarques sur les suites possibles ou probables de la révolte actuelle par rapport à l'avenir de l'Égypte et à la politique française en Égypte.

Les lettres de George Sand à Flaubert publiées dans ce numéro terminent la série. Il est certain que de toutes les parties de cette vaste correspondance déjà livrées au public, celle-ci est une des plus curieuses, une de celles qui déposent le plus à l'honneur de George Sand. On trouvait dans les premières lettres un haut intérêt esthétique : l'opposition de deux doctrines et de deux tempéraments littéraires aussi contradictoires que possible. Dans les dernières, à cet intérêt vient se joindre un intérêt d'un autre ordre, tout moral : une philosophie de la vie qui se dégage lentement, éclairée, sereine, presque religieuse, presque touchante, traversée pourtant encore par des échappées et des regains de jeunesse, mais qui emporte bien loin de *Lélia,* et qui ajoute un trait assez nouveau à la physionomie du grand écrivain.

*Les Évolutions du suffrage universel...* Le titre n'est pas très heureusement choisi, ou du moins il trompe un peu sur les intentions et sur le travail de M. de Brotonne. On s'attend à trouver sous un titre pareil la série assurément piquante des *variations,* des contradictions du suffrage universel, au cours de son exercice. Tel n'est point le but que se proposait l'auteur : il voulait simplement énumérer et caractériser les différents modes de votation usités en France depuis 1789 jusqu'en 1881. La recherche, d'ailleurs précise et bien conduite, ne manque pas d'intérêt.

---

## Revue historique

LIVRAISONS DE JANVIER ET DE MARS 1883.

M. Fournier : *Les affranchissements du* v^e^ *au* viii^e^ *siècle.* — M. Fournier s'élève dans cet article contre l'opinion généralement reçue d'après laquelle l'Église aurait au moyen âge

travaillé à l'affranchissement des serfs. Il montre par des preuves nombreuses et solides que le clergé a, au contraire, rendu aussi difficile que possible le plein affranchissement des serfs établis sur ses terres. Ce qui est vrai, c'est que l'Église cherchait à adoucir la condition des esclaves et poussait les laïques à affranchir leurs serfs.

G. d'Avenel : *La fortune de la noblesse sous Richelieu.* — On sait en général qu'à la veille de la Révolution la noblesse était ruinée et ne vivait que des places et des faveurs de la cour. Ce qu'on sait moins, c'est que cet appauvrissement de la noblesse remonte très haut; qu'au XVII^e siècle le trésor royal était déjà obligé de pourvoir aux besoins des plus grandes familles. M. d'Avenel a écrit sur ce sujet un chapitre d'histoire économique des plus curieux; c'est en même temps de l'histoire politique, car la ruine de la noblesse a facilité l'établissement du despotisme royal.

Baron du Casse : *Napoléon et le roi Jérôme.* — Le baron du Casse a achevé dans ces deux livraisons la publication des lettres confidentielles que M. Reinhard adressait de Westphalie à Napoléon au sujet de son frère. Ces lettres nous font assister à tout le drame de la chute de la domination napoléonienne en Europe. Jérôme, malgré sa bravoure militaire, continue jusqu'au dernier moment sa vie de plaisir, et les peintures que fait Reinhard de la cour de Westphalie forment de piquants tableaux de mœurs.

M. J. Kaulek : *Le Rosier des guerres.* — Ce livre est un manuel d'éducation composé vers le milieu du règne de Louis XI pour le dauphin Charles. La paternité en a été souvent attribuée à Louis XI lui-même, et cela dès le XV^e siècle. C'est du moins dans ce sens qu'ont été expliqués les mots : « par le roy notre souverain seigneur », qui se trouvent dans les manuscrits. Cependant cette attribution a été très contestée en ces dernières années. M. Paulin Pâris, qui l'avait d'abord acceptée dans ses notices sur les manuscrits français de la Bibliothèque du roi, l'a rejetée plus tard. Le rapprochement entre plusieurs manuscrits du *Rosier des guerres* et le manuscrit, peut-être unique, d'un ouvrage compris dans la vente de la bibliothèque Didot, le *Livre des trois âges,* peut contribuer à résoudre la difficulté. L'auteur du *Livre des trois âges* a signé ses œuvres de cet anagramme :

> Cil dont le nom *en reproche n'y siet*
> Est contenu...

Sur deux manuscrits du *Rosier des guerres,* on retrouve cet anagramme dans un quatrain qui suit une pièce de vers en l'honneur du roi :

> De par son humble et obéissant sujet
> Dont le nom est *en reproche n'y siet.*

Aucune raison ne permet d'attribuer le *Livre des trois âges* à Louis XI. Lacroix du Maine avait trouvé dans cet anagramme le nom d'Estienne Porchier; M. Kaulek fait observer qu'on y peut tout aussi bien lire le nom de Pierre Choysnet ou Choinet, lequel était un de ces « médecins astrologiens » dont Louis XI aimait à s'entourer. M. Kaulek pense que ce Pierre Choysnet serait l'auteur du *Rosier des guerres* et il est confirmé dans cette opinion par quelques faits qui, sans avoir une bien grande force, sont néanmoins favorables à sa thèse.

M. Decrue : *Idées politiques de Mirabeau.* — Mirabeau a-t-il été un plagiaire ? M. Decrue est bien près de discuter à nouveau cette question, qui semblait pourtant épuisée. Quand un homme a été mêlé à toutes choses, comme Mirabeau, il est bien évident qu'il lui a fallu des collaborateurs. Il est non moins évident que ces collaborateurs devaient être des hommes de mérite; sans quoi, ils n'auraient pu l'aider utilement, et Mirabeau a pu, fort légitimement, se servir des travaux qu'ils avaient préparés pour lui et probablement sous son inspiration, sans mériter l'accusation de plagiat. Qu'il ait prononcé des discours écrits par Reybaz ou par Dumont, qu'il ait publié des ouvrages rédigés par Clavière, c'est fort possible; mais la part la plus considérable a été celle de Mirabeau, qui a dû y ajouter ce peu de chose que le génie seul peut inspirer.

G. DE N.

## Notes géographiques

— M. Dillon, consul français à Tientsin, au fond de la mer Jaune, est parti au mois de janvier pour un voyage d'exploration dans la Mantchourie. Il visitera les travaux de défense exécutés par les Chinois sur la frontière de Sibérie et étudiera le système de colonisation appliqué dans les vallées de l'Usuri et du Songari. Son voyage s'effectue sous la protection du gouvernement chinois.

— M. Fau va quitter Ouargla et se dirigera au sud, comme l'avait fait la mission Flatters, à travers le pays des Touaregs. Son projet est de pousser jusqu'au Timbuktu. Il emmène peu de monde avec lui. L'expédition sera montée sur des chameaux, les plus robustes et les plus rapides qu'il sera possible de se procurer.

— Les premiers kilomètres du chemin de fer destiné à relier le Sénégal supérieur au Niger ont été inaugurés le 19 décembre.

— D'après la *Revue de géographie,* le docteur Yunker, le voyageur russe bien connu, va partir pour l'Afrique centrale en compagnie d'une de ses compatriotes, M^me Goutcharoff. Ce sera la troisième exploratrice russe.

## Faits divers

Il va paraître en Angleterre un petit livre où Shakespeare sera envisagé sous un aspect entièrement nouveau pour la plupart des lecteurs. Ce tour de force a pour auteur le révérend Ellacombe. La nature des révélations du révérend Ellacombe est indiquée par le titre de son volume : *De Shakespeare en tant que pêcheur à la ligne.*

— Un négociant français qui habite le Soudan a découvert un manuscrit arabe du XVI^e siècle, contenant l'histoire de la conquête de l'Abyssinie, et l'a envoyé à l'Institut.

— Le docteur Eduard Engel, auteur d'une *Histoire de la*

*littérature française* dont la *Revue* a rendu compte, commence la publication, par livraisons, d'une *Histoire de la littérature anglaise,* avec un appendice sur la littérature américaine. Leipzig, Wilhelm Friedrich.

— D'après l'*Annuaire des journaux de Paris* (in-12, 153 p. G. Brunox, 7, rue Guénégaud; 2 fr. 50), il se publie à Paris 1291 feuilles quotidiennes, hebdomadaires, etc., dont 59 journaux religieux, 110 de jurisprudence, 240 d'économie politique, commerce et finances, 22 de géographie et d'histoire, 128 de lecture récréative, 38 d'instruction, 62 de littérature, philologie et bibliographie, 11 de beaux-arts, 3 de photographie, 9 d'architecture, 3 d'archéologie, 15 de musique et 29 de théâtre, 73 de modes (dont 3 de coiffure), 138 de technologie (industries diverses), 92 de médecine et pharmacie, 51 de sciences, 24 d'art militaire et marine, 28 de sciences agricoles, 18 de sciences hippiques et 23 divers. Le nombre des journaux politiques quotidiens est de 67; celui des journaux financiers, industriels et d'enseignement a considérablement augmenté.

— M. Maspero, directeur du musée de Boulaq, adresse à M. G. Monod les intéressants détails qui suivent, sur les fouilles qu'il a entreprises à Thèbes :

« Les fouilles vont bien et promettent beaucoup pour l'histoire. J'ai retrouvé une église copte du v^e^ siècle couverte d'inscriptions, et à Karnak toute une série de tableaux des plus curieux pour les derniers temps de la XVIII^e^ dynastie. Les travaux aux pyramides de Lisht sont en bonne voie et paraissent devoir donner une chambre intacte. Enfin, j'ai avancé d'un pas le déblayement de Louxor, et, l'an prochain, nous pourrons probablement mettre la pioche aux maisons indigènes qui recouvrent le temple. »

— Aux personnes qui suivent attentivement la marche des événements politiques, nous recommandons *l'Année politique 1882* (avec index, table, notes, documents, pièces justificatives), par M. André Daniel, qui, comme l'on sait, publie depuis neuf ans (chez Charpentier) un volume annuel consacré aux événements politiques de l'année précédente. Or, en 1883 notamment, les événements qui se déroulent ou se dérouleront ont presque tous pour origine ou pour explication ceux de l'année 1882.

---

*Le gérant :* Félix Alcan.

---

## Semaine économique et financière

La situation du marché des capitaux reste indécise et même troublée. On parle trop conversion — ceux qui n'ont pas qualité pour en parler, s'entend, car ceux qui seraient autorisés à le faire ne parlent pas assez. Un mot, la moitié d'un mot aurait suffi à mettre ordre à ces bruits de Bourse; ce mot, M. le ministre des finances n'a pas cru devoir le prononcer, bien que la question Daynaud lui en ait fourni lundi une occasion toute simple et toute naturelle. Le résultat, c'est que le marché des capitaux en est arrivé à un véritable malaise qui paralyse tous les bons vouloirs et même les interventions argent en main. M. le ministre des finances peut apprécier aujourd'hui si la *Revue* avait tout à fait tort il y a quinze jours en estimant que, cette fois, cela valait la peine de faire exception à la règle du silence officiel.

C'était d'autant plus le cas que ces bruits de conversion coïncident, fort intelligemment du reste, avec des besoins d'argent du Trésor et avec l'inscription au Grand-Livre de 1200 millions d'amortissable. On n'aura point pris garde à cette coïncidence au ministère, où l'on sait la différence radicale à établir entre ce qui est budget et ce qui est opération de trésorerie, où l'on sait encore que les 1200 millions d'amortissable ne sont point destinés à la circulation, mais bien à l'internement à la Caisse des dépôts et aux caisses d'épargne, à qui l'on rembourse de cette façon l'argent qu'on leur a pris et dont l'État s'est servi depuis plus de deux ans pour les grands travaux. Mais c'est un grand tort de la part de ceux qui savent, d'oublier que d'autres ne savent pas et de parler ou d'agir comme si ces autres savaient. C'est pour ne pas prendre garde que ceux qui ne savent pas s'appellent légion que la plupart des discours et documents officiels ne portent pas. L'exposé des motifs du budget 1884, par exemple, assurément intelligible pour un homme au courant de la question, est parfaitement inintelligible pour les autres, pour la masse; on a dû le lui traduire, et combien de traductions infidèles, quand il était si simple d'être ordonné et clair, de parler la langue de tout le monde. Ceux qui s'adressent au public ne seront jamais assez pénétrés de cette vérité, que parmi leurs lecteurs ou leurs auditeurs il y en a... 99 sur 100 — soyons large — qui ne savent pas le premier mot de la question. Le public — comme les assemblées, hélas! — a besoin qu'on lui mâche ce qu'on veut lui faire entrer dans la tête, et il faut que la science se fasse accessible. M. Thiers le savait bien, lui qui dans chacun de ses discours commençait par une sorte de « cours » sur la matière, qui s'exprimait comme si c'eût été la première fois que son auditoire entendait parler de la question.

M. le ministre des finances n'a pas été de l'école de M. Thiers dans cette occasion. Aussi qu'en est-il résulté? Les besoins de trésorerie ont beau n'avoir rien de commun avec l'équilibre assuré du budget 1883; cela a-t-il empêché les gens de faire le raisonnement suivant : Le Trésor a des besoins d'argent; la conversion serait une source d'économies; donc la conversion est vraisemblable? L'inscription des 1200 millions au Grand-Livre a beau n'être que la régularisation d'opérations anciennes, dix fois débattues devant les Chambres, cela a-t-il empêché non seulement des gens étrangers à ces questions, mais des chroniqueurs financiers de journaux — ceux du *Gil Blas* et du *Jour,* par exemple — de se demander quelle allait être la date de l'émission publique de ces 1200 millions? Et la croyance à un emprunt public nouveau ne conduisait-elle pas tout naturellement à penser à la conversion, qui pourrait fournir, en tout ou en partie, le moyen de faire face aux intérêts sans grever un budget déjà malaisé à équilibrer? Et ce que nous disons là

est si vrai que, malgré toutes les explications, la Bourse redoute non seulement la conversion, mais encore l'emprunt. Le *Temps* constatait hier même des ventes de 3 pour 100 amortissable sur des bruits d'emprunt, en même temps que les ventes habituelles de 5 pour 100 sur les bruits de conversion.

L'incident qui aurait fourni une occasion toute naturelle à M. le ministre des finances se rattache à l'affaire des 1200 millions d'amortissable, que voici résumée en deux mots.

Aucune ressource n'ayant été prévue pour les travaux extraordinaires 1881 et 1882, les dépenses de ce chef avaient été provisoirement effectuées au moyen des fonds de la Caisse des dépôts et consignations, dont le Trésor a le maniement et dont les dépôts des caisses d'épargne forment la plus grosse part (ces dépôts s'élèvent en ce moment à 900 millions environ). Les dépôts des caisses d'épargne de l'année courante auront la même destination, et, tout compte fait, l'État se trouvera de cette façon débiteur de 1200 millions.

Aujourd'hui il s'agit de régulariser cet emprunt ou plutôt ces emprunts effectués depuis plus de deux ans au fur et à mesure des besoins. Comme il ne pouvait être question de rembourser à la Caisse des dépôts ou aux caisses d'épargne des fonds qu'elles sont tenues de déposer au Trésor, la loi de finances du 30 décembre 1882 a autorisé le ministre des finances à se libérer en remettant à ces établissements du 3 pour 100 amortissable pour un capital égal à leurs avances, lequel 3 pour 100 doit rester dans les caisses de ces établissements et non venir sur le marché.

Mais le Trésor n'avait pas pris tout cet argent sans remettre une contre-valeur en échange. Une portion était gagée par des obligations du Trésor à court terme remises à la Caisse des dépôts. Cette Caisse en possédait il y a un an pour 300 millions (Exposé des motifs du budget). L'échéance du 1er septembre 1882 en a fait disparaître 100 millions ; restait 200 millions. Le Trésor remboursant *toute* sa dette en amortissable, ces 200 millions d'obligations lui ont été restitués, et, comme ces obligations n'étaient pas encore arrivées à leur terme, le ministre des finances en a négocié une partie — 120 millions — à la Banque, soit 60 millions à échéance du 1er septembre prochain, et 60 millions à échéance du 1er mars 1884. Si le lecteur veut bien se souvenir que la date du 1er septembre dernier vient d'être indiquée comme ayant fait disparaître 100 millions d'obligations du Trésor détenus par la Caisse des dépôts, il se convaincra, par la similitude des échéances, qu'en remettant à la Banque les 120 millions dont il s'agit M. le ministre des finances a religieusement respecté les échéances convenues, qu'il a tout simplement placé ces obligations pour le temps qui leur restait réglementairement à courir.

C'est à ce propos qu'un membre de la Chambre, M. Daynaud, a posé une question lundi à M. le ministre des finances, qui lui a répondu, sans être toutefois aussi explicite, dans les termes que le lecteur vient de lire. Aux explications de l'honorable M. Tirard, nous croyons encore devoir ajouter les détails suivants qui résultent de nos informations personnelles : pour les 60 premiers millions à échéance de six mois, le Trésor paye 2 1/2 pour 100, et pour les 60 à échéance d'un an, 3 pour 100. Le Trésor emprunte ainsi dans des conditions plus douces que celles que lui eût faites le marché des capitaux, et, en même temps qu'une opération absolument régulière, il fait une bonne affaire.

L'opération mérite toutefois d'être envisagée à un dernier point de vue, au point de vue du principe de l'intervention de la Banque. Nous y reviendrons.

Ces considérations, nécessaires parce qu'elles sont « l'actualité », nous obligent à renvoyer à la semaine prochaine un certain nombre de questions d'ordre plus spécial. Notons seulement aujourd'hui que le relevé de notre commerce extérieur en février n'est ni bon ni mauvais, plutôt médiocre; que la Chambre vient de se prononcer, en première lecture, pour la modification de l'article 1965 du Code civil, dans le sens de la suppression de l'exception de jeu pour les opérations de Bourse ; que les négociations vont s'ouvrir avec les Compagnies de chemins de fer ; que le préfet de la Seine va prendre l'arrêté demandé par le conseil municipal de Paris et réduisant d'office le prix du gaz, à moins que le ministre de l'intérieur, de qui il reste à prendre l'avis, n'y mette opposition — ce qui serait juste et que, à ce titre, on nous permettra de considérer comme probable ; que le conseil municipal vient d'avoir un accès de... bon sens à propos de la proposition Joffrin, pour le rétablissement de la garde nationale et des ateliers nationaux ; que le dividende de la Compagnie de Lyon, enfin, a été fixé à 65 francs, soit 10 francs de moins que pour 1881.

K.

*P. S.* — Nous revenons sur la question de la conversion pour protester — et en connaissance de cause — sur les « racontars » qui présentent M. le ministre des finances comme prêtant une oreille attentive ou bienveillante à tel conseiller ou à tel projet. Ce qui n'est pas moins inexact, c'est de dire que l'honorable M. Tirard a fait des confidences à qui que ce soit. Tout au contraire, il a constamment refusé de prononcer un seul mot sur la conversion, dans son cabinet comme à la tribune, de peur de prêter à des interprétations fantaisistes ; sa réserve a été absolue. Que l'on ait le droit d'apprécier cette attitude, soit; mais de la dénaturer, non.

## Communications

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — Vacances de Pâques, régates internationales de Nice les 27, 28 et 29 mars. — Billets aller et retour de Paris à Nice et Menton, valables pendant vingt jours. 1re classe, prix : 150 fr. Itinéraire facultatif par la Bourgogne ou le Bourbonnais. Ces billets seront délivrés du 18 au 27 mars inclus et donneront droit d'arrêt facultatif à Lyon ou à Clermont (suivant l'itinéraire choisi) et dans toutes les gares situées entre Lyon ou Clermont et Menton tant à l'aller qu'au retour.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [572]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 13. 31 MARS 1883.


## ROMANCIERS CONTEMPORAINS

### M. Alphonse Daudet (1)

(Premier article)

« Ah! mon Daniel, quelle jolie façon tu as de dire les choses! Je suis sûr que tu pourrais écrire dans les journaux, si tu voulais (2). » Le petit Chose a écrit dans les journaux, il a même fait des livres. Et le public a été de l'avis de la mère Jacques. O locataire du moulin de Gaspard Mitifio, conteur des contes du lundi, ami du petit Jack et de la petite Désirée, compatriote infidèle de Tartarin, de Numa et de Bompard, historiographe du Nabab et de la reine Frédérique, ô magicien qui savez unir dans une si juste mesure et par un secret si rare la vérité, la fantaisie et la tendresse, ah! quelle jolie façon vous avez de dire les choses!

La fortune littéraire de M. Alphonse Daudet est des plus éclatantes qu'on ait vues. C'est une séduction universelle. Ceux qui veulent des larmes et ceux qui veulent de l'esprit, les amoureux d'extraordinaire et les quêteurs de modernité, les simples, les raffinés, les femmes, les poètes, les naturalistes et les stylistes, M. Daudet traîne tous les cœurs après lui; car il a le charme, aussi indéfinissable dans une œuvre d'art que dans un visage féminin, et qui pourtant n'est pas un vain mot puisque de très grands écrivains ne l'ont pas. Le charme, c'est peut-être une certaine aisance heureuse, une fleur de naturel même dans le rare et le recherché; c'est, en tout cas, quelque chose d'incompatible avec des qualités trop laborieuses et trop voulues : ainsi le charme ne se rencontre guère chez les chefs d'école. On peut remarquer aussi que le charme ne va pas sans un cœur aisément ému et qui ne craint pas de le paraître (*Homo sum*, etc.). Il ne faut donc pas le demander à ceux qui font profession de ne peindre que des réalités plates ou brutales, ou qui affectent de n'être curieux que du monde extérieur et de la plastique des choses.

Ce charme, quel qu'il soit, est une des puissances de M. Alphonse Daudet. Ajoutez que son talent est en effet d'une composition assez riche pour que des esprits très divers y puissent trouver leur compte. Son originalité, c'est d'unir étroitement l'observation et la fantaisie, de dégager du vrai tout ce qu'il contient d'invraisemblable et de surprenant, de contenter du même coup les lecteurs de M. Cherbuliez et les lecteurs de M. Zola, d'écrire des romans qui sont en même temps réalistes et romanesques, et qui ne semblent romanesques que parce qu'ils sont très sincèrement et très profondément réalistes.

### I.

Apparemment il n'est pas inutile, pour voir dans la réalité ce qui vaut la peine d'y être vu, d'avoir commencé par ne pas la regarder de trop près, par être un poète, un rêveur sans plus, un être à sensations délicates, vibrant pour des riens, et qui se contente de souffrir ou de jouir démesurément des choses sans avoir souci de les photographier. Je me méfie un peu de ces adolescents comme il s'en rencontre aujourd'hui, qui, à l'âge où de plus forts qu'eux chantaient naïvement les roses, vous font tout de suite des romans ultra-naturalistes avec des descriptions d'éviers ou de paniers aux ordures, et de froides insistances sur les malpropretés de la vie physique. S'ils commencent par là, par où finiront-ils? Le moins qu'ils risquent, c'est de refaire toujours le même

(1) *Les Amoureuses.* — *Lettres de mon moulin.* — *Contes du lundi.* — *Tartarin de Tarascon.* — *Les Femmes d'artistes.* — *Robert Helmont.* — *Le petit Chose.*

(2) *Le petit Chose.*

livre, car le champ de leurs observations, si tant y a qu'ils aient besoin d'observer, est vite parcouru; le nombre de leurs effets est extrêmement limité; et rien ne ressemble plus à une... oarystis vue par le côté qu'ils aiment, qu'une autre oarystis vue par le même côté. Au contraire, d'avoir édifié dans sa prime saison de jolies fantaisies en l'air, cela doit vous conduire, quand enfin l'on s'est tourné vers l'étude du monde réel, à négliger ce qu'il a de banal et d'insignifiant, ce qui ne mérite pas d'être noté, pour s'attacher à ce qu'il contient de particulier et d'inattendu; car, si l'on s'adresse à lui, c'est que l'on compte qu'il vous fournira des documents plus intéressants encore que vos imaginations d'autrefois.

Le petit Chose commence donc par la fantaisie et le rêve. A Nîmes, dans le jardin de « monsieur Eyssette », c'est un bambin imaginatif qui joue éperdument Robinson dans son île et qui s'attache aux objets avec une sensibilité violente. Quel déchirement quand il faut quitter Nîmes, la fabrique et le jardin!

« Je disais aux platanes : « Adieu, mes chers amis », et aux bassins : « C'est fini, nous ne nous verrons plus. » Il y avait dans le jardin un grenadier dont les belles fleurs rouges s'épanouissaient au soleil. Je lui dis en sanglotant : « Donne-« moi une de tes fleurs ». Il me la donna. Je la mis dans ma poitrine en souvenir de lui (1). »

A Lyon, où il fait souvent l'école buissonnière et passe des journées dans les bois ou le long de l'eau; au collège de Sarlande, où il invente des histoires pour les « petits », à Paris même, où, fraîchement débarqué, de ses yeux de myope encore tout pleins de songerie, il s'essaye à regarder ce monde nouveau qu'il peindra si bien, le petit Chose, délicat et joli comme une fille, timide, fier, impressionnable, distrait, continue de rêver effrontément, fait des vers sur des cerises, des bottines et des prunes, chante le rouge-gorge et l'oiseau bleu, soupire le *Miserere* de l'amour, et adresse à Clairette et à Célimène des stances cavalières qui semblent d'un Musset mignard et où l'ironie, comme il convient, se mouille d'une petite larme. Je ne connais pas de volume de débutant plus vraiment jeune que le petit livre des *Amoureuses*.

Puis le petit Chose devient M. Alphonse Daudet, un écrivain déjà connu et qui fait des chroniques et des « variétés » au *Figaro*. Mais, au fond, c'est encore le petit Chose qui tient la plume. Quel autre que cet incorrigible poète de petit Chose serait capable d'écrire des histoires aussi chimériques, aussi peu arrivées que *les Aventures d'un papillon et d'une bête à bon Dieu, le Roman du Chaperon rouge, les Rossignols du cimetière* et *les Ames du Paradis, mystère en deux tableaux?*

Une femme est morte en se confessant au prêtre et en reniant un amour criminel. L'amant s'est tué de désespoir. Il est en enfer et sa maîtresse en paradis. Tous les ans, le jour de la Fête-Dieu, le plafond de l'enfer s'entr'ouvre, et les damnés voient passer au-dessus de leurs têtes la procession des élus. Mais, comme l'explique un damné, « l'air du paradis est fatal à la mémoire : chacun de nous a là-haut un parent, un ami, un frère, une sœur, une mère, une femme; de ces êtres chéris nous ne pûmes jamais obtenir un regard ». Le nouveau venu n'est pas plus heureux que les autres. Il a beau supplier et pleurer, évoquer les jours d'autrefois : sa maîtresse ne se souvient de rien, ne le reconnaît pas; et cela est si douloureux que saint Pierre lui-même ne peut s'empêcher d'être ému.

Voilà un « mystère » qui sent un peu l'hérésie; car l'Église enseigne que, non seulement les élus publieront les damnés, mais que les damnés détesteront les élus (je ne donne pas ce dogme pour aimable). Mais il y a, dans cette fantaisie hétérodoxe et compromettante pour saint Pierre, un mélange tout à fait savoureux d'ingénuité, de grâce et de passion. Au petit drame touchant se mêlent les jolis détails d'un paradis d'enfant de chœur, de petit clerc de la manécanterie de Saint-Nizier : « Mes yeux et mon cœur l'ont aussi reconnu, ce petit chérubin vêtu de mousseline, à ceinture d'azur, qui agite dans l'air, de toutes les forces de ses petits bras dodus et roses, une bannière à fleurs d'or aussi grande que lui; c'est ma sœur, ma petite sœur Anna, que j'ai tant pleurée. »

Surtout il y a dans ce rêve bien *humain* une tendresse profonde, un don de faire monter aux yeux de petites larmes chaudes, don précieux que M. Alphonse Daudet conservera même quand il ne fera plus que regarder et qu'il ne rêvera plus guère. Et c'est pour cela que je me suis un peu arrêté sur cette œuvre d'adolescent. Rien de meilleur, en somme, pour peindre le monde comme il est, que d'avoir beaucoup d'imagination et de sensibilité. L'âme de ce cher petit Chose, qui n'a pas eu une enfance heureuse et qui a songé des songes si jolis et si tendres, continue de flotter, légère, sur les romans vrais de M. Alphonse Daudet, s'y insinue encore çà et là, mêle de l'émotion à l'exactitude des peintures et impose à l'observation un choix de détails si rare et si délicat que, sans autre artifice, elle fait jaillir à chaque instant la fantaisie de la réalité même.

## II.

Le poète des *Amoureuses*, jeté en arrivant à Paris dans un milieu de bohèmes pittoresques, bientôt aiguisé par la vie parisienne, s'aperçoit un jour que ce qu'on voit (quand on sait regarder) est presque toujours plus intéressant, plus inattendu, même plus amusant et plus fou que ce qu'on imagine. Dès lors, c'est fini de rêver. Il nous contera encore parci par-là de jolis contes comme *le Curé de Cucugnan, la Mule du pape, l'Élixir du père Gaucher*, ou la merveilleuse histoire de *Woodstown*, la ville américaine conquise sur la forêt vierge et submergée par elle. Mais, d'une façon générale, on peut dire de lui, et plus justement que de n'importe quel autre romancier, même de la nouvelle école, qu'il ne raconte et ne décrit plus que ce qu'il a vu. C'est au point qu'on pourrait diviser tous ses récits ou tableaux, depuis ses *Lettres de mon moulin* jusqu'à son premier grand roman, en cinq ou six groupes qui porteraient les noms des pays ou des milieux

(1) *Le petit Chose.*

qu'il a le mieux connus et où il a fait ses plus longs séjours : Nîmes et la Provence, l'Algérie et la Corse, Paris enfin, Paris bohème, Paris populaire, Paris mondain, Paris interlope, Paris pendant le siège. Et sous ces différents chefs se rangeraient aussi les morceaux dont ses grands romans sont faits, si on prenait la peine de les décomposer. La Provence remplit presque toutes les *Lettres de mon moulin;* Paris sous ses différents aspects est le sujet de presque tous les *Contes du lundi* et de la plupart des *Études* qui suivent *Robert Helmont.* Dans ces deux livres la Corse et l'Algérie se glissent çà et là. L'Algérie et la Provence se partagent *Tartarin.* A mesure que M. Alphonse Daudet avance dans son œuvre, Paris, c'est-à-dire la modernité, l'attire davantage : d'abord le Paris tragique, touchant ou grotesque du siège; puis le Paris de tous les jours et tous les étages de Paris, du haut en bas (Voyez *Mœurs parisiennes* et *les Femmes d'artistes*). Cela le mène tout doucement à ses grands romans parisiens. Déjà il nous raconte le Nabab en cinq ou six pages et, tout à côté, la mort du duc de Morny. Déjà le futur bourreau du petit Jack montre, dans le *Credo de l'Amour,* sa grosse moustache, son œil bleu et dur et sa face de mousquetaire malade.

Il serait fort difficile d'analyser ces petites pièces. Mais peut-être n'est-ce pas assez de dire que ce sont de pures joyaux et de s'en tenir là. Comment donc faire? Il faudrait prendre le mot « charmant », le nettoyer de sa banalité et comme le frapper à neuf; puis, ainsi rajeuni, le mettre pour tout commentaire au bout de ces *Contes.* Essayons pourtant quelques remarques.

III.

Nombre de ces petites histoires sont extrêmement simples; mais aucune n'est banale et beaucoup sont singulières et rares. Il n'en est pas une, je crois, dont on puisse dire : « C'est joli, mais ça ressemble à tout », ou « Tiens! j'ai déjà lu ça quelque part. » Jamais M. Alphonse Daudet ne tombe dans cette banalité, soit de la fable, soit de la description ou du sentiment, à laquelle n'échappent pas toujours les écrivains qui inventent, et même les plus grands. C'est, encore une fois, que tout ce qu'il conte ou décrit, il l'a vu et noté, ou induit directement de ce qu'il avait vu. Il est vrai que sa façon de regarder est une création et que son œil sait découvrir au point qu'il paraît inventer. « Plus on a d'esprit, dit La Bruyère, plus on trouve d'originaux. » Ajoutons : Et plus l'on découvre autour de soi de situations originales. Or, comme M. Alphonse Daudet a beaucoup d'esprit et qu'il est toujours à l'affût, il s'arrête et s'intéresse à des détails qui nous échapperaient ou que nous remarquerions à peine; il nous fait trouver curieuses par la façon dont il nous les présente des choses tout ordinaires et qui nous auraient sans doute faiblement frappés; il a, si j'ose dire, un merveilleux flair des petits drames obscurs dont fourmille la réalité.

Je ne citerai pas les contes les plus connus, les plus brillants, les plus populaires, mais quelques-uns des plus unis et des plus simplement vrais. Vous rappelez-vous *les Deux Auberges* (1), l'une neuve, bruyante et bien achalandée, l'autre déserte et misérable; et la maîtresse de cette pauvre bicoque pleurant toute seule et perdant la tête, quand par hasard un client entre chez elle, tandis que son mari chante et boit dans l'auberge d'en face chez la belle Arlésienne.

« Entendez-vous? me dit-elle tout bas, c'est mon mari... N'est-ce pas qu'il chante bien?... Qu'est-ce que vous voulez, monsieur? Les hommes sont comme ça, ils n'aiment pas à voir pleurer; et moi, je pleure toujours depuis la mort des petites... »

Une histoire bien simple que *le Père Achille* (2)! Le vieil ouvrier a eu un fils d'une maîtresse, avant son mariage. Ce fils, devenu grand garçon, vient voir son père, « seulement pour le voir, pour le connaître. C'est vrai, ça m'a toujours taquiné de ne pas connaître mon père. — Sans doute, sans doute; vous avez bien fait, mon garçon », dit le père Achille. Ils vont prendre un litre chez le marchand de vin.

« — Qu'est-ce que vous faites? demanda le père; moi, je suis dans la charpente.
« Le fils répond : — Moi, dans la menuiserie.
« — Est-ce que ça va bien, chez vous, les affaires?
« — Non, pas fort. »

Et la conversation continue sur ce ton... Pas la moindre émotion de se voir, rien à se dire, rien... Le litre fini, le fils se lève.

« — Allons, mon père, je ne veux pas vous retarder davantage; je vous ai vu, je m'en vais content. A revoir!
« — Bonne chance, mon garçon.
« Ils se serrent la main froidement; l'enfant part de son côté, le père remonte chez lui; ils ne se sont plus jamais revus. »

Savez-vous rien de plus vrai et qui soit d'un effet plus singulier? Et ne vous sentez-vous pas à cent lieues de la convention du mélodrame ou même du roman proprement dit?

Voulez-vous encore des choses vues?

Nous sommes dans le couloir d'un juge d'instruction. Une fillette sortant de Saint-Lazare aperçoit son amant assis, menottes au poing, à l'autre bout du couloir, et fait avec lui un bout de conversation par l'intermédiaire d'un brave homme de garde de Paris : « Dites-y bien que j'ai jamais aimé que lui, que j'en aimerai jamais un autre dans ma vie. » Et quand le garde a fait sa commission : « Qu'est-ce qu'il a dit? — Il a dit qu'il était bien malheureux. — T'ennuie pas, m'ami...; les beaux jours reviendront. — Va donc! les beaux jours... J'en ai pour mes cinq ans (3). »

Voyez encore, dans les *Femmes d'artistes,* le ménage de ce pauvre poète marié à une Italienne du peuple, jadis belle, maintenant empâtée et vulgaire, qui mène son mari comme un petit garçon et qui tout à coup, au milieu d'une discussion intéressante, lui crie d'une voix bête et brutale comme

(1) *Lettres de mon moulin.*
(2) *Etudes et paysages* (à la suite de *Robert Helmont*).
(3) *Etudes et paysages.*

un coup d'escopette : « Hé ! l'artiste !... *La lampo qui filo !* » — Et un *Ménage de chanteurs,* le mari devenant jaloux de sa femme (qu'il a épousée par amour) et finissant par la faire siffler ! — Et *la Bohème en famille,* ce bizarre intérieur du sculpteur Simaise, la mère dans un hamac, quatre grandes filles remplissant l'atelier de leur tapage, de leurs chiffons, une fête perpétuelle... « Plus ils vont, plus ils sont joyeux. L'hiver dernier, ils ont déménagé trois fois, on les a vendus une, et ils ont tout de même donné deux grands bals travestis. »

IV.

Voilà donc quelques-unes des simples histoires de M. Alphonse Daudet. Il en est de plus complexes et où la part de l'invention semble plus grande, car elle ne consiste plus uniquement dans la découverte et dans le choix des « documents », mais encore dans leur combinaison. De la Provence, de la Corse, de l'Algérie et des mondes divers dont se compose Paris, M. Alphonse Daudet fait de très spirituels mélanges. Il ménage aux civilisations différentes des rencontres impayables. C'est l'histoire du petit Turco Kadour fourvoyé dans la Commune au sortir de l'hôpital, croyant continuer la guerre contre les Allemands et tué par les Versaillais sans y rien comprendre (1). C'est ce pauvre aga Si-Sliman, décoré par erreur le 15 août, venu à Paris pour réclamer sa décoration, renvoyé de bureau en bureau et salissant son burnous sur les coffres à bois des antichambres, à l'affût d'une audience qui n'arrive jamais (2). C'est, dans *Tartarin de Tarascon,* la jolie esquisse — et combien vraie pour ceux qui ont vu les choses ! — de l'Algérie française, de ce cocasse et fantastique mélange de l'Orient et de l'Occident..., « quelque chose comme une page de l'Ancien Testament racontée par le sergent La Ramée ou le brigadier Pitou ». — Au reste, le conteur n'a pas besoin de mêler deux continents pour obtenir d'amusantes ou tristes antithèses. Il ne lui faut qu'installer dans les bureaux de la Morgue un petit employé placide, écrivant de sa plus belle main sur un grand registre, pendant que ses pommes mijotent sur le poêle : « Félicie Rameau, brunisseuse, dix-sept ans (3). » — Ou bien ce sont les derniers communards buvant et chantant avec des filles dans les chapelles funéraires du Père-Lachaise (4). C'est M. Bonnicar, le jour de l'entrée des Versaillais, emmené prisonnier par la ligne et retrouvant à Versailles son marmiton et ses petits pâtés du dimanche (5). C'est le mariage de Charles d'Athis, homme de lettres, avec Irma Sallé, mettant en face l'un de l'autre, autour d'un berceau, le père Sallé et la douairière d'Athis.

« La bonne maman d'Athis et le grand-papa Sallé se rencontraient tous les soirs au coucher de leur petit-fils ; le vieux braconnier, son bout de pipe noire rivé au coin de la bouche, l'ancienne lectrice au château, avec ses cheveux poudrés, son grand air, regardaient ensemble le bel enfant qui se roulait devant eux sur le tapis et l'admiraient autant tous deux (1). »

Une situation singulière, une façon originale d'assister au siège de Paris, c'est assurément celle du peintre Robert Helmont, resté tout seul avec sa jambe mal guérie dans une bicoque de la forêt de Sénart. Cela fait un peu songer à ce que voit Fabrice de la bataille de Waterloo, dans *la Chartreuse de Parme.*

Comme tout à l'heure, je m'arrête bien avant d'avoir épuisé l'énumération. On est ravi de voir, en parcourant ces historiettes, de combien d'excellentes et d'invraisemblables plaisanteries la vie est pleine. M. Renan, qui n'aime pas les romans, dit un peu partout, et particulièrement dans sa *Seconde lettre à M. Strauss,* que cet univers est un spectacle qu'un Dieu se donne à lui-même et dont il se délecte infiniment. Sans doute le « grand chorège » est le seul qui voie pleinement, dans l'ensemble et dans le détail, tout ce que ce spectacle a d'amusant et de paradoxal. Mais l'homme peut au moins, dans son humble mesure, participer à ce plaisir divin; et M. Alphonse Daudet est un des observateurs qui nous font goûter le plus souvent quelque chose de ce plaisir. Mieux que personne il saisit et dégage ces ironies, ces curiosités et comme ces lazzis de la grande comédie des hommes et des choses. Et l'on retrouvera presque à chaque page de ses grands romans cet art d'extraire de la réalité des antithèses bouffonnes ou navrantes, d'où jaillissent la surprise, le rire et souvent la pitié.

V.

Pitié, tendresse, émotion qui va jusqu'aux larmes, ces historiettes en débordent, et l'on ne s'en plaint pas. Je sais bien qu'en ce temps de critique, de morosité croissante et à la fois de dilettantisme égoïste, la littérature attendrissante, les histoires qui font pleurer ne sont plus en honneur auprès de certains esprits très raffinés. Car les larmes et l'attendrissement sont au fond optimistes, impliquent des illusions et toujours un peu d'espérance. Puis les larmes sont surannées; on en a tant abusé ! Fi « du mélodrame où Margot a pleuré » ! Et, de fait, nombre des romans de la nouvelle école sont des œuvres violentes et froides et ne donnent que des émotions pessimistes, c'est-à-dire — comme je l'expliquais à propos de MM. de Goncourt (2) — des émotions qui, par delà les souffrances des individus, vont à la grande misère universelle. Ces romans nous troublent, nous secouent, nous oppressent par la sensation des fatalités cruelles ; ils nous attendrissent rarement. Car il s'en faut que le « pathétique » d'une histoire soit toujours en proportion de la grandeur des misères ou des souffrances étalées. Il y a eu,

(1) *Contes du lundi.*
(2) *Contes du lundi.*
(3) *Contes du lundi.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

(1) *Femmes d'artistes.*
(2) Voy. la *Revue* du 30 septembre 1882.

semble-t-il, dans le roman, une baisse du « pathétique » proprement dit par l'envahissement de la physiologie et par la défaveur où est tombé le libre arbitre. A la place, on a eu je ne sais quelle tristesse morne, sèche, accablante, l'impression singulière qui se dégage des livres de M. Zola. Car la pitié se change en un sentiment âpre et pénible quand tous les souffrants dont on nous développe la misère se trouvent être à la fois ignobles et irresponsables.

Rien de tel dans les contes de M. Alphonse Daudet. La tristesse qui s'y rencontre n'implique point le dégoût théorique du monde comme il est, un parti pris féroce, une malédiction jetée sur notre race. Ce qui excite la pitié, Aristote l'écrivait il y a longtemps, c'est le malheur immérité d'un homme semblable à nous et en qui nous puissions nous reconnaître sans être dégoûtés de nous-mêmes : et la pitié est plus grande quand ce malheur est, en outre, exprimé par un homme semblable à nous, lui aussi, doué seulement d'une sensibilité plus délicate et du don prestigieux de peindre par les mots. — Que de tendresse et que « d'humanité » dans les petits récits de notre conteur! Le cœur est remué, quoi qu'il fasse, comme dans les romans les plus « touchants » d'autrefois; en même temps l'observation est aussi exacte et la forme aussi travaillée que dans tels romans d'aujourd'hui : c'est aussi bien « fait » que si ce n'était pas attendrissant; on peut se laisser émouvoir sans vergogne. Du reste, ne craignez point d'être dupes : M. Alphonse Daudet a ce don si rare de savoir mettre un sourire, une ironie légère aussi près que possible des larmes, parfois même au beau milieu, et cela sans contraste violent ni secousse; c'est, jusque dans l'émotion extrême, la clairvoyance qui donne à l'émotion tout son prix et fait qu'on en jouit davantage.

Quel trésor de larmes dans *la Dernière Classe, le Siège de Berlin, le Porte-Drapeau, les Mères* (1)! Je crois que personne n'a mieux parlé de l'année terrible que MM. Alphonse Daudet et Sully-Prudhomme, l'un dans ses petits tableaux d'historien pittoresque, l'autre dans ses méditations de poète philosophe. Mais M. Alphonse Daudet n'a pas besoin de remuer de si grandes douleurs pour nous induire en attendrissement. Ce n'est rien que le petit conte des *Étoiles* (2) : or ce rien est délicieux, et si tendre! De quoi donc le cœur est-il touché? et pourquoi les yeux des femmes se mouillent-ils? Il n'y a pourtant là ni passion, ni catastrophe, ni même souffrance. Mais, que voulez-vous? Cette idylle si simple, si discrète, si chaste, qui même est à peine une idylle, avec tous ses détails si gracieux et si vrais, dans la douceur sereine de cette belle nuit d'été, cela gonfle le cœur et l'emplit d'une langueur vague, d'un désir de larmes, comme dit le vieil Homère, ou d'une envie de s'amuser à pleurer, comme dit la petite Victorine de Sedaine.

Et, tout à côté, quel trésor de rire, quelle jolie gaieté et quelle alerte moquerie! Peu d'esprit de « mots », mais un comique de verve, d'imagination, d'hyperboles, et plus souvent encore un comique de situations et de caractères. Relisez, s'il vous plaît, *la Pendule de Bougival* (1), *la Défense de Tarascon* (2), *la Mule du Pape* (3), *le Credo de l'Amour* (4), *la Veuve d'un grand homme* (5) et, pour abréger l'énumération, *les Aventures de Tartarin!*

(1) *Contes du lundi.*
(2) *Études et paysages.*

VI.

Une bonne part du charme de tous ces récits est dans le choix merveilleux des détails, des traits, des mots typiques, de ceux qui résument un caractère, qui rendent visible une attitude, qui fixent une situation dans la mémoire. En veut-on quelques-uns pêle-mêle? Ainsi le duo de *Robert le Diable* chanté par Tartarin avec Mme Bézuquet la mère, et le fameux : « Nan! Nan! Nan! »; les « doubles muscles » du même Tartarin, et presque tous ses mots : « Qu'ils y viennent! — Ça, c'est une chasse! — Des coups d'épée, messieurs, mais pas de coups d'épingle! — C'est mon chameau! Une noble bête! Il m'a vu tuer tous mes lions! » — Est-ce que cette phrase : « Tais-toi, boulanger, je t'en prie », ne vous remet pas sous les yeux toute la scène de *la Diligence de Beaucaire* (6), le rémouleur immobile sous sa casquette pendant que ce farceur de boulanger conte les aventures de la jolie rémouleuse? — Qui a pu lire *le Phare des Sanguinaires* (7) et oublier le gros Plutarque à tranches rouges, toute la bibliothèque du phare, et, parmi les grondements de la mer, dans le crépitement de la flamme et le bruit de l'huile qui s'égoutte et de la chaîne qui se dévide, la voix du gardien psalmodiant la vie de Démétrius de Phalère? — Vous souvenez-vous de ce qu'on trouve au fond du portefeuille de Bixiou (8), le vieux caricaturiste aveugle, le funèbre et féroce blagueur : « Cheveux de Céline coupés le 13 mai »? — Revoyez-vous dans *la Dernière Classe* (9) le vieux Hauser, avec son vieil abécédaire rongé aux bords et épelant à travers ses grosses lunettes *ba, be, bi, bo, bu?* — Je m'arrête : tous les *Contes* y passeraient; car il n'en est point qui ne renferme de ces traits inoubliables. Je ne parlerai plus que des *Vieux* (10), ce fin chef-d'œuvre. Vous rappelez-vous? « Une lettre, père Azan? — Oui, monsieur...; ça vient de Paris. Il était tout fier que ça vînt de Paris, ce brave père Azan. » Puis c'est la place d'Eyguières à deux heures de l'après-midi, la maison des vieux, le corridor... « Alors saint Irénée s'écria : Je suis le froment du Seigneur. Il faut que je sois moulu par la dent de ces animaux. » Cette phrase vous fait revoir, n'est-ce pas? toute la scène : les deux vieux, les deux petites bleues, la cage

(1) *Contes du lundi.*
(2) *Id.*
(3) *Lettres de mon moulin.*
(4) *Femmes d'artistes.*
(5) *Id.*
(6) *Lettres de mon moulin.*
(7) *Idem.*
(8) *Idem.*
(9) *Contes du lundi.*
(10) *Lettres de mon moulin.*

aux serins, les mouches au plafond, la grosse horloge, dormant à qui mieux mieux. Elle est étonnante, elle est merveilleuse, ânonnée dans ce moment et dans ce milieu, cette phrase de la *Vie des Saints,* cette farouche évocation de la grande histoire du christianisme primitif entre Mamette et ses canaris... Et cette phrase, je suis sûr que ce n'est pas le petit Chose qui l'a inventée; M. Alphonse Daudet a dû la surprendre, celle-là ou une autre, sur des lèvres d'enfant apprenant à lire. N'avez-vous jamais entendu dans quelque école un bambin épeler le terrible évangile de saint Mathieu sur la fin du monde? Puis les questions et le doux radotage des vieux : « De quelle couleur est le papier de sa chambre? — Bleu, madame, avec des guirlandes. — Vraiment! c'est un si brave enfant! » et le « bon petit déjeuner », et les cerises à l'eau-de-vie, et le bout de conduite fait par le vieux à l'ami de Maurice. Tout cela, M. Alphonse Daudet l'a certes vu et entendu; mais sur l'observation exquise court, ainsi qu'une flamme légère, la fantaisie du petit Chose. C'est lui qui se met à imaginer des causeries, la nuit, entre les deux petits lits — presque deux berceaux — de Mamette et de son homme; c'est lui qui trouve, en regardant bien, que les deux vieillards se ressemblent, et qui entrevoit dans leurs sourires fanés l'image lointaine et voilée de Maurice; c'est lui enfin qui écrit étourdiment : « A peine le temps de casser trois assiettes, le déjeuner se trouve servi. » Comment! trois assiettes cassées? Et Mamette ne dit rien? et ce désastre passe inaperçu? Décidément cela n'est pas arrivé, et M. Zola gronderait ici Daniel Eyssette.

## VII.

Vérité, fantaisie, esprit, tendresse, gaieté, mélancolie, il entre donc beaucoup de choses dans le plus petit conte de M. Alphonse Daudet. C'est pour cela que son talent me paraît plus difficile à bien caractériser que celui de MM. de Goncourt ou de M. Émile Zola. Ils ont, eux, une faculté maîtresse qu'on distingue sans trop de peine, et, dans l'exécution, des partis pris constants. On peut de la nervosité de MM. de Goncourt et de leur passion de la modernité déduire leur œuvre presque tout entière. Il ne serait pas non plus impossible de définir brièvement M. Zola : on le montrerait poète à sa façon, poète pessimiste et fataliste; on parlerait de sa morosité brutale et de sa lenteur puissante. Au besoin, on caractériserait MM. de Goncourt et M. Zola par leurs manies, par leurs excès, qui sont fort intéressants, mais qui ne sont pas minces et qui sautent aux yeux. Parlez-moi des grands artistes outranciers qui manquent décidément de goût par quelque côté et qui abondent follement dans leur sens! Parlez-moi des monstres et des phénomènes! Au moins on voit tout de suite ce qu'ils sont, et ils font la joie de la critique, hostile ou enthousiaste. Mais qui me donnera la vraie caractéristique de M. Daudet, de ce Latin harmonieux et équilibré qu'on prendrait presque pour un classique? On trouve chez lui des nerfs, de la modernité, du « stylisme », de la vérité vraie, du pessimisme, de la férocité; mais on y trouve aussi et au même degré la gaieté, le comique, la tendresse, le goût de pleurer. Ce qui distingue son talent, ce n'est donc pas la prédominance démesurée d'une qualité, d'un sentiment, d'un point de vue, d'une habitude : c'est plutôt un accord de qualités diverses ou opposées, et, si je puis dire, un dosage secret dont il n'est pas trop commode de fixer la formule. « Si l'on examine les divers écrivains, dit Montesquieu (1), on verra peut-être que les meilleurs et *ceux qui ont plu davantage* sont ceux qui ont excité dans l'âme plus de sensations en même temps. » Cette remarque peut s'appliquer sûrement à M. Alphonse Daudet; mais il faut ajouter qu'une autre marque et plus particulière de son talent, c'est sans doute cette aisance avec laquelle il passe et nous fait passer d'une impression à l'autre et ébranle à la fois toutes les cordes de la lyre intérieure. Et c'est, je pense, de cette absence d'effort, de cette rapidité à sentir, de cette légèreté ailée que résulte la grâce, ou le charme. Ainsi nous revenons, après un long détour et sans nulle préméditation, au mot qui nous était naturellement venu en commençant l'examen des *Contes*. Pourtant le mot ne dit pas tout. Ce charme inné, irrésistible, fatal, s'unit chez notre écrivain à la plus scrupuleuse reproduction du réel. C'est peut-être dans cette alliance que consiste, en dernière analyse, son originalité. Comment cette alliance s'opère-t-elle? Espérons que l'étude de ses romans nous le révèlera avec plus de clarté.

## VIII.

Auparavant, disons quelques mots du *Petit Chose,* qui, si on néglige l'ordre chronologique, fait la transition entre les contes et les romans, et qui semble participer des uns et des autres.

On sait qu'il est toujours dangereux d'avoir excellé dans un genre : le public vous y condamne à perpétuité. Même après *Froment jeune,* plusieurs disaient encore : « Ce ne sont que tableautins juxtaposés », et renvoyaient M. Daudet à ses contes. C'était fort injuste. Ce le serait moins s'il ne s'agissait que du *Petit Chose.*

Le livre amuse, remue, attache, surtout quand on est averti que la première partie est une autobiographie à peine arrangée. Il est délicieux, ce petit bonhomme, avec sa sensibilité douloureuse, son imagination folle, ses naïvetés, ses timidités, ses vanités d'enfant et sa faiblesse de femme. Mais on peut dire que cette histoire n'est pas encore tout à fait un roman. Je ne reprocherai point à une autobiographie de n'être pas d'une composition très serrée. Seulement la seconde partie, l'épisode d'Irma Borel (le petit Chose enlevé par une cabotine et jouant les pitres dans un théâtre de faubourg), paraît trop ce qu'il est en effet, un épisode postiche, et a, je ne sais comment, l'air de « n'être pas arrivé ». Ajoutez qu'en cet endroit nous ne reconnaissons plus notre Daniel. Nous sommes surpris et fâchés de découvrir dans cette petite fille un méchant cabotin. Nous trouvons qu'il y a désormais dans son cas quelque chose de plus vilain que la faiblesse sans défense d'un enfant impressionnable et qu'on

(1) *Essai sur le goût.*

a trop aimé. Nous jugeons qu'il a déjà fait bien assez de peine à son pauvre frère, qu'il a accepté de lui assez de sacrifices et assez vécu à ses dépens. C'est trop que « la mère Jacques » meure de fatigue et de chagrin pour cette sensitive effroyablement égoïste. Et nous songeons aussi aux « yeux noirs » qui pleurent toutes leurs larmes. Décidément, nous ne l'aimons plus du tout, ce petit Daniel. Mais en même temps nous nous demandons si on ne le calomnie pas, si c'est toujours bien lui, si on ne nous l'a pas changé en chemin pour forcer l'émotion par le sublime dévouement et par la mort de la mère Jacques. Et nous avons d'autant mieux le droit d'être sur nos gardes que dans la suite nous aurons plusieurs fois l'occasion de nous demander si M. Alphonse Daudet n'a pas sacrifié quelque peu la logique des caractères à des effets pathétiques.

Un autre reproche que j'ose à peine formuler, car enfin M. Daudet n'en peut mais. « Il y a, comme il dit, certaines parentés d'esprit dont on n'est pas soi-même responsable, et, le jour de la grande fabrication des hommes et des romanciers, la nature, par distraction, a bien pu mêler les pâtes (1). » Ce n'est donc pas sa faute s'il ressemble à Dickens. Oui, mais nous voulons que notre Dickens, à nous, reste français, qu'il ne puisse être confondu avec l'autre : ici M. Daudet nous rappelle trop le Dickens d'outre-Manche, il a trop imité (ou rencontré, peu importe) sa forme et ses procédés. Outre que le récit a gardé le papillotage et la manière un peu courte des *Contes*, l'observation tourne à l'hallucination facile; les choses prennent trop souvent peut-être les couleurs de la pensée et des sentiments de celui qui les regarde. A tout propos elles s'animent, elles interviennent dans l'action, comme lorsque les assiettes, les plats et les soupières de Pierrotte se mettent à crier au petit Chose : « Tu feras de la porcelaine. » Trop de « signes particuliers » à la Dickens. Ainsi les larmes et les cartonnages de Jacques enfant, les clefs de M. Viot, le « C'est bien le cas de le dire » de Pierrotte, les yeux noirs de sa fille, le « grand mérite » de la dame qui ne dit rien. — Enfin le conteur pousse peut-être trop de petits cris, aime ou hait les hommes et les choses avec une violence dont la trépidation continue nous fatigue. J'exagère un peu, comme il arrive quand on signale des tendances. On a pu craindre un instant que, dans ce passage du conte au roman, le talent de M. Alphonse Daudet ne se déquilibrât par la prédominance croissante de l'imagination, qui grossit et altère les objets, et de la sensibilité sans frein, qui trouble la netteté de la vision. Ses grands romans nous montreront qu'il a su, tout compte fait, échapper à ce double danger.

JULES LEMAITRE.

(*La fin prochainement.*)

(1) *Histoire de mes livres.*

# ORIENT

## Le protectorat catholique de la France

Louqsor, mars 1883.

La question de savoir s'il est de bonne politique pour la France de conserver le protectorat des établissements catholiques dans le Levant et dans l'extrême Orient asiatique est de celles sur lesquelles l'opinion publique hésite le plus depuis quelques années. A chaque discussion de budget, elle est reprise et traitée avec une nouvelle ardeur. Mais il arrive bien rarement qu'on l'aborde sans aucune préoccupation religieuse ou antireligieuse. L'impartialité, en pareille matière, semble presque impossible. Nous voudrions essayer cependant d'envisager, sans le moindre parti pris et sans la moindre prévention, un problème dont la bonne ou la mauvaise solution peut avoir un effet décisif sur l'avenir de notre influence dans le monde.

### I.

M. Gambetta parlait un jour à la tribune de « notre clientèle catholique » d'Orient. Le mot est aussi juste que profond. Un grand peuple comme la France, qui a rempli le globe de ses entreprises, se fût-il plus tard replié sur lui-même, eût-il renoncé pour toujours aux aventures lointaines, n'en conserve pas moins, partout où s'est exercée son action, des amis, des protégés, des clients. Ceux-ci sont unis à lui par des liens moraux et matériels plus ou moins puissants, plus ou moins durables, mais qu'on ne doit point briser sans s'assurer par avance qu'il n'y a point d'inconvénient à le faire et qu'on ne perdra rien à les voir disparaître. Sans doute, si ces liens ont vieilli, s'ils manquent de force et de consistance, s'ils sont trop usés pour servir encore, il est sage de songer à les détruire, mais à la condition d'en avoir d'autres, plus jeunes et plus fermes, à mettre à la place. Agir autrement, n'est-ce pas se conduire comme ces prodigues qui dénaturent complètement l'héritage qu'ils ont reçu de leurs pères, qui l'épuisent et le dilapident et qui se trouvent ensuite impuissants à reconstituer la fortune dont ils se sont si malencontreusement joués?

La monarchie française a laissé à la république, sur la Méditerranée et dans l'extrême Orient, un admirable héritage, inférieur sans doute à celui que possédait la France avant les grandes fautes du XVIIIe siècle, mais tel cependant qu'en dehors de l'Angleterre aucun peuple de l'Europe ne possédait et ne possède encore le pareil. Je ne parle pas seulement des beaux débris de notre empire colonial. Outre nos colonies, la monarchie française avait fondé une œuvre qui, par son importance, par ses résultats, par les avantages qu'elle assurait à notre pays, était plus profitable peut-être que les plus grandes colonies. Elle avait établi en Orient une sorte de domination morale qui faisait de ces contrées de véritables dépendances de la France. Je n'ai pas l'intention d'écrire ici, et en quelques pages, l'histoire de notre politique orientale,

bien que ce travail dût être singulièrement utile à une époque où toutes les traditions s'oublient, où toutes les leçons du passé passent inaperçues. Je ferai remarquer uniquement que la monarchie française avait attaqué l'Orient de deux manières : par le commerce et par la religion, par les capitulations et les traités et par le protectorat catholique.

On sait quel succès avait eu notre action commerciale en Orient. Pendant des années, grâce à notre alliance avec le sultan, grâce aux capitulations qu'un souverain ami avait accordées à nos nationaux, nous avions le monopole de l'exploitation matérielle de l'empire ottoman. Aucune autre nation ne pouvait trafiquer avec une province quelconque de cet empire sans se couvrir de notre pavillon; quelle que fût leur patrie, les négociants européens étaient tous soumis à la juridiction de nos consuls; nous étions les seuls représentants de l'Europe auprès des Orientaux; les étrangers, d'où qu'ils vinssent, étaient connus sous le nom de *Francs*. Pour les musulmans, la chrétienté ne formait qu'une famille dont nous étions les chefs. Hélas! cet état était trop beau pour durer. Le jour devait arriver où nous perdrions un avantage aussi précieux, où les autres peuples nous disputeraient le commerce de l'Orient, où ils refuseraient de continuer à l'exercer sous notre égide. Ils ont habilement profité de toutes nos fautes politiques. Chacun d'eux s'est insinué peu à peu à Constantinople et a obtenu du sultan des capitulations et des traités semblables aux nôtres. Notre drapeau n'a plus été le seul à flotter sur les mers d'Orient; nos consuls ont vu s'installer à côté d'eux des consuls de toutes les nationalités; nous avons eu des émules, puis des adversaires; nous nous sommes laissé égaler, puis surpasser, et à l'heure actuelle notre commerce ne vient plus qu'au second ou au troisième rang, là où jadis il ne connaissait pas de rivalités.

Mais si nous avons perdu le monopole commercial en Orient, il nous reste encore, du moins dans une certaine mesure, le monopole religieux. A la vérité, nous ne sommes plus les seuls qui ayons le droit d'exercer le culte chrétien ou plutôt de surveiller l'exercice du culte chrétien dans ces pays où la religion est le fondement de chaque société. Les orthodoxes ont obtenu des concessions pareilles à ceux des catholiques, et, partout où ils existent, la Russie, qui les protège, se sert de cette protection pour faire d'eux des agents actifs de sa politique. De même, les protestants ont accompli dans les contrées orientales quelques progrès qui ne permettent plus de ne tenir aucun compte de leurs intérêts. C'est l'Angleterre qui s'est chargée de les défendre, et, avec son merveilleux esprit pratique, elle en a profité pour transformer ces protestants d'Orient en propagateurs de sa langue, en avant-coureurs de sa civilisation, en soutiens de son commerce et de son industrie.

Mais si les orthodoxes et les protestants échappent à notre influence, s'ils la repoussent même lorsque nous avons la naïveté de leur offrir de l'exercer en leur faveur, s'ils s'appuient uniquement sur la Russie et sur l'Angleterre, les catholiques nous restent. Quelle que soit leur race et leur nationalité, comme catholiques ils sont, suivant le mot de M. Gambetta, nos clients. Ainsi qu'autrefois le commerce, la propagande catholique ne peut s'exercer aujourd'hui que sous le drapeau de la France et sous la surveillance de nos consuls. Nous sommes les protecteurs naturels, obligatoires, de toutes les populations catholiques indigènes, arabes, grecques ou autres, de tous les établissements catholiques, français, italiens, autrichiens, espagnols, portugais, etc., etc., de tous les clergés catholiques sans distinction d'origine et de rite. Il n'y a plus, comme autrefois, aux yeux des musulmans une seule famille européenne dont nous soyons les chefs; mais il y a encore, Dieu merci, une seule famille catholique à la tête de laquelle nous sommes placés et dont la direction ne nous échappera que si nous l'abandonnons spontanément.

Et pourquoi l'abandonnerions-nous? La raison que donnent ceux qui nous conseillent de le faire est tellement étrange, qu'en vérité on a peine à comprendre qu'elle ait pu entrer dans leur esprit. Supposons qu'à l'époque où les capitulations nous donnaient le droit d'exercer le protectorat commercial en Orient, quelqu'un fût venu nous dire : « Ne voyez-vous pas que cette protection est une duperie? Vous couvrez de votre pavillon des marchandises de toutes les nationalités; vos consuls s'occupent des affaires de négociants qui ne sont en rien Français; vous servez vos rivaux et vos adversaires : ne serait-il pas plus sage d'abandonner chacun à ses propres forces, de laisser les Italiens, les Anglais, les Espagnols trafiquer à leur aise avec les Orientaux? Ne serait-il pas plus habile de renoncer à un monopole qui vous cause tant de désagréments et dont d'autres profitent autant que vous? — Supposons que quelqu'un fût venu nous tenir ce langage, qu'aurions-nous pensé de son intelligence politique et de sa perspicacité?

Eh bien! c'est au moyen d'arguments du même genre qu'on cherche à nous persuader aujourd'hui d'abdiquer le protectorat catholique. On nous fait remarquer qu'il y a dans les couvents d'Orient un nombre considérable, peut-être une majorité d'étrangers, les uns Italiens, les autres Autrichiens, les autres Espagnols, etc., etc. Protéger ces couvents, c'est donc protéger un personnel qui ne nous est pas dévoué, qui peut-être nous est hostile; c'est donc travailler pour d'autres que pour nous. — On croit réellement rêver lorsqu'on entend soutenir une pareille thèse. S'imagine-t-on qu'à l'époque où le commerce de l'Orient se faisait sous notre drapeau, nous eussions la naïveté de prêter ce drapeau au premier venu et de ne retirer aucun profit de la protection que nous accordions aux négociants de l'Europe entière? Nous nous servions de notre monopole pour empêcher nos concurrents de faire ce qu'ils ont fait depuis, c'est-à-dire de développer outre mesure leur commerce à côté ou aux dépens du nôtre. Placés vis-à-vis de nous dans une situation dépendante, nous les contenions à notre gré; ils ne pouvaient se développer qu'avec notre permission; nos consuls les surveillaient encore plus qu'ils ne les secondaient : ils le sentaient si bien eux-mêmes qu'ils n'ont rien épargné pour échapper à cette tutelle et que, par malheur, ils y ont réussi.

Les congrégations étrangères ne font pas moins d'efforts

pour secouer notre protectorat et pour se placer chacune sous celui de la nation à laquelle elles appartiennent. Le jour où nous les laisserons libres, elles s'empresseront de revendiquer la protection de leurs gouvernements respectifs et de devenir, en revanche, leurs auxiliaires dévoués. Ils auront, à coup sûr, peu de peine à trouver auprès de ceux-ci l'équivalent des subventions pécuniaires que nous leur accordons et que la parcimonie de nos Chambres leur mesure avec une si grande discrétion. Le catholicisme perdra peut-être à ce changement, mais les congrégations particulières y gagneront. Les puissances qui nous disputent l'influence en Orient y gagneront encore plus qu'elles; car leur action morale, aujourd'hui si restreinte, deviendra aussi libre, aussi facile que leur action commerciale. Elles s'empareront des instruments que nous leur aurons livrés pour s'en servir immédiatement contre nous.

Cette conséquence de l'abandon du protectorat catholique serait fatale. En Orient, on le sait, les questions d'apparat, de manifestations extérieures, ont une influence considérable. Tel homme jouit d'une immense autorité uniquement parce qu'il marche à la tête d'une nombreuse clientèle qui lui rend des honneurs publics éclatants. On a de la peine à croire, lorsqu'on n'en a pas été témoin, quel effet produit, non seulement sur les indigènes, mais même sur la masse des colons européens, l'appareil avec lequel nos consuls assistent et président aux cérémonies du culte catholique. Ceux-ci ont droit dans toutes les églises à une place particulière, à un prie-dieu en évidence vers lequel le prêtre doit se tourner à certaines parties de l'office pour saluer le représentant de la France, l'encenser ou le bénir. Les jours de fête, le clergé tout entier vient l'attendre jusqu'à la porte du temple et le conduit en procession à son prie-Dieu. Au moment de l'évangile, on lui porte le missel pour qu'il puisse en faire la lecture, et, lorsque la messe est terminée, c'est en se courbant devant lui que les officiants, fussent-ils archevêques ou patriarches, rentrent à la sacristie.

Qu'on rie tant qu'on voudra de ces coutumes d'un autre âge, il n'en est pas moins vrai que, dans les contrées de l'Orient qui sont de quelques siècles en retard sur nous, elles ont leur raison d'être et leur importance. Pour les Orientaux, il faut se le rappeler, il n'y a pas réellement de patrie; la race elle-même n'est qu'un lien fragile : sur la religion seule repose la société. A leurs yeux, toute autorité doit avoir une origine religieuse. C'est pourquoi le sultan désire si vivement être khalife (1), c'est pourquoi chaque chef de révolte se déclare, comme Arabi pacha, chef de religion; c'est pourquoi chaque nation chrétienne est présidée par son patriarche. Les hommages religieux rendus à nos consuls par les catholiques de toutes les nationalités et de toutes les origines font par conséquent de ceux-ci, dans les idées orientales, les représentants du peuple catholique. Et cette idée est si enracinée que, partout où la civilisation moderne n'a pas profondément pénétré, elle est partagée par la majeure partie des Européens eux-mêmes. A Tripoli de Barbarie, par exemple, et dans bien des villes de Syrie, les Levantins, les Italiens, les Maltais, les Espagnols regardent nos consuls comme les consuls par excellence, comme les agents non pas seulement de la France, mais du catholicisme : pourquoi? parce que c'est eux qu'ils voient sans cesse au premier rang, pendant la messe, ayant pour auréole la fumée des encensoirs et les salutations du clergé.

Mais il ne faut pas croire que le rôle de nos consuls comme protecteurs du culte catholique se borne à présider à la messe, à diriger les processions. Ils sont en même temps les hommes d'affaires et les surveillants des établissements religieux. Personne n'ignore que les Européens établis dans le Levant y vivent sous un régime particulier, en dehors des lois et des magistrats du pays. S'ils commettent quelque délit ou s'ils subissent quelque dommage, ils ne sont pas livrés purement et simplement à la justice indigène. Lorsqu'ils sont défendeurs, c'est leur consul qui les juge; lorsqu'ils sont offenseurs, ils vont devant le juge local, mais accompagnés du drogman de leur consulat, sans la présence duquel on ne peut jamais pénétrer chez eux. Pour toutes les affaires pénales, les tribunaux du pays sont incompétents; si les Européens sont coupables, ils sont jugés dans leurs pays sur une enquête faite par leurs consuls; s'ils sont victimes, c'est leurs consuls qui poursuivent la réparation du crime. De plus, des contestations perpétuelles s'élèvent en Orient sur les propriétés, soit avec des particuliers, soit avec les autorités locales. On a sans cesse à craindre des réclamations injustes, des demandes d'impôts exagérées; pour les ventes, les achats, les mutations, les difficultés sont innombrables : elles ne se résoudraient jamais si on ne les résolvait pas d'autorité.

Nos consuls sont les seuls consuls pour les couvents et établissements religieux. Eux seuls peuvent y pénétrer pour y instrumenter judiciairement; ils sont les défenseurs des intérêts privés et généraux des communautés. C'est surtout dans les relations avec les autorités locales que leur concours est précieux. Les congrégations d'Orient fondant partout des écoles, des hôpitaux, des fermes-écoles, des ateliers modèles, ont sans cesse à vendre et à acheter. Naturellement il en résulte de nombreux conflits, et naturellement aussi ces conflits tourneraient à leur détriment, si nos consuls n'étaient pas là pour soutenir leurs droits menacés. C'est une des parties les plus importantes des fonctions de ces derniers. Elle leur donne un prestige considérable auprès des autorités locales, qui mesurent l'importance d'un agent diplomatique à la quantité et à la qualité des intérêts dont il est chargé. Protégeant, outre ceux des Français, ceux de tous les catholiques, le consul de France est pour eux le premier des consuls.

Mais le grand avantage des services matériels que nos agents rendent aux communautés, c'est de les lier elles-mêmes à notre politique par le nœud le plus étroit. Comme elles ne peuvent ni vendre, ni acheter, ni faire un acte civil quelconque sans notre adhésion; comme dans toutes leurs contestations avec le gouvernement indigène, comme pour

(1) Voy. sur ce point l'article de M. Gabriel Charmes sur *le Panislamisme*, dans la *Revue* du 23 décembre 1882.

toutes choses, en un mot, elles sont forcées de s'adresser à nous, il est impossible qu'elles nous fassent aucune opposition sérieuse; il est impossible même qu'elles ne payent pas les services que nous leur rendons par un dévouement véritable. Nous pénétrons sans cesse dans leurs établissements, nous en connaissons jusqu'aux moindres secrets, nous en savons le fort et le faible; il serait en notre pouvoir, si nous le voulions, de les ruiner complètement; nous sommes les principaux auxiliaires de leur prospérité; c'est à nous qu'ils doivent de vivre et de se développer. Nous les tenons donc par le meilleur et le plus solide des freins, c'est-à-dire par l'intérêt. Qu'on visite un de nos consulats d'Orient pris au hasard, on y trouvera toujours un certain nombre de moines qui viennent demander à nos agents un appui ou un conseil, solliciter son autorisation pour telle ou telle démarche, remettre entre ses mains le soin de leurs affaires propres ou de celles de leur couvent.

On comprend sans peine l'autorité que nous donne cette action perpétuelle sur les congrégations d'Orient. Elle nous permet d'exiger, en retour du bien que nous leur faisons, un concours politique qu'elles ne nous ont jamais refusé jusqu'ici. Parfois cependant, des moines isolés, sinon des congrégations, ont essayé de faire de la propagande contre nous et en faveur de leurs pays respectifs; mais nous les avons bien vite arrêtés. Il faut rendre cette justice à la cour pontificale que, sachant fort bien l'utilité que le catholicisme retire de notre protectorat, elle nous a constamment aidés à réprimer les tentatives d'opposition qui pouvaient venir de quelques religieux. Elle a été plus loin : lorsque nous avons eu à nous plaindre réellement d'un ou de plusieurs de ces derniers, elle les a retirés du pays où ils tentaient d'ébranler notre influence. Ce fait s'est produit en particulier à Tunis, au plus fort de la lutte entre le consul italien et le consul français : des moines italiens ayant pris ouvertement parti pour le consul de leur pays contre le nôtre, le pape, sur notre plainte, les a rappelés à Rome. Et il y a encore des personnes qui demandent pourquoi nous protégeons les moines étrangers! Nous les protégeons afin de pouvoir nous en débarrasser, avec le concours du pape, le jour où ils nous combattent et se déclarent nos adversaires.

Mais la question des congrégations, sur laquelle on fait rouler tout le débat dès qu'il s'agit de savoir si nous avons intérêt à maintenir ou à abandonner le protectorat catholique, n'est pas la seule qui doive déterminer notre décision. Le protectorat catholique s'exerce aussi bien sur les clergés indigènes que sur les congrégations. Nous ne protégeons pas seulement les lazaristes, les franciscains, les jésuites; nous protégeons les maronites, les grecs unis, les syriens unis, les arméniens unis, sans parler des catholiques chinois et de ceux de l'extrême Orient, auxquels on ne pense guère, bien qu'ils soient appelés à jouer peut-être un rôle considérable le jour où les grandes puissances européennes se disputeront ouvertement la domination de l'Asie. Nous traitons les clergés indigènes comme les congrégations; nous défendons leur liberté contre des gouvernements oppresseurs; nous nous occupons de leurs affaires; nous soutenons leurs intérêts. C'est par ce moyen que nous avons acquis en Syrie une influence supérieure à celle de tous nos rivaux. Les populations les plus éclairées et en même temps les plus énergiques de cette contrée sont absolument françaises de cœur et d'esprit. Elles ont pour nous un dévouement sans bornes; elles se considèrent comme les avant-gardes de la France en Orient; leur fidélité a traversé l'épreuve de nos désastres et de nos faiblesses sans s'affaiblir, sans diminuer, sans souffrir la plus légère atteinte.

D'où vient un phénomène aussi étrange, aussi contraire aux mœurs orientales, sinon de la protection que nous n'avons jamais cessé d'accorder aux populations catholiques? Depuis Louis XIV, ç'a été une tradition constante de notre diplomatie de veiller à la liberté, à la sécurité des catholiques d'Orient. Les gouvernements les plus hostiles aux idées religieuses n'y ont point manqué. Au moment même où elle guillotinait en France les prêtres et les évêques, la Convention nationale envoyait un agent dans le Liban pour défendre aux autorités locales d'empêcher les maronites de dire la messe. C'est que la Convention nationale, même au milieu de ses plus grandes fureurs, conservait un vif sentiment des intérêts de la France au dehors et des moyens à l'aide desquels on devait les garantir. Le perdrions-nous aujourd'hui et l'esprit de secte remplacerait-il absolument, dans notre pays, l'esprit politique? Nous venons de perdre par la plus insigne des faiblesses notre influence en Égypte; pour être chassé de tout l'Est de la Méditerranée, il ne nous reste plus qu'à renoncer volontairement à notre influence en Syrie. Une heure d'ignorance et de fausse terreur a compromis sur le Nil l'effet de près d'un siècle d'efforts intelligents et généreux; dans le Liban, c'est près de trois siècles d'action suivie et toujours habile qu'on nous invite à oublier. Soit! mais alors il faut bien savoir ce que nous faisons et nous résigner d'avance à nous laisser peu à peu éliminer de l'Orient, où nous avons accompli de si grandes œuvres, où nous semblions devoir remporter encore de si grands succès!

Pour se rendre bien compte de l'influence que le protectorat catholique nous donne dans le Liban, on n'a qu'à se demander pourquoi notre consul, par un consentement presque universel, est regardé comme le défenseur naturel du règlement organique, de la constitution administrative et politique du pays. Après tout, ce règlement, cette constitution sont l'œuvre d'une commission internationale où toutes les grandes puissances figuraient à côté de nous; l'Angleterre en particulier a puissamment contribué à son élaboration, grâce à l'intelligence et à l'énergie de son représentant dans cette commission, lord Dufferin, qui commençait alors en Orient une carrière où plus tard nous devions lui préparer de nos propres mains un véritable triomphe. Et pourtant, malgré lord Dufferin, malgré le protectorat de l'Angleterre sur les Druses, malgré la jalousie de l'Italie et de l'Autriche, jusqu'ici c'est nous seuls qui surveillons activement le gouverneur du Liban et qui l'empêchons de transformer son pouvoir sagement tempéré en omnipotence pareille à celle de tous les valis turcs. Est-ce un avantage sans importance,

et faut-il renoncer à cette situation privilégiée sous le faux prétexte que nous n'en retirerons aucun profit?

Jamais mot n'a été plus faux que celui de lord Beaconsfield sur nos « intérêts sentimentaux » en Syrie. Avoir sous sa direction une immense clientèle indigène et étrangère, être maître de toutes les forces morales du pays, s'assurer le dévouement de la partie la plus active et la plus civilisée des populations, est, à coup sûr, l'effet d'une politique très réaliste, qui ne se perd en aucune manière dans le sentiment. Si l'on veut apprécier l'importance de cette politique, il faut toujours se souvenir qu'en Orient la religion est la base de tout, que l'organisation religieuse est le cadre de l'organisation sociale, que celui qui tient la religion tient par conséquent la société. Notre commerce en Syrie est inférieur à celui de quelques autres nations; nous nous sommes laissés distancer à cet égard; néanmoins personne ne peut se vanter de posséder dans cette contrée des intérêts égaux aux nôtres. Il y a là, en effet, de véritables nations qui vivent de notre vie, qui s'imprègnent de notre civilisation, qui ont appris de nous l'industrie et les arts, qui se considèrent et que nous considérons comme faisant en quelque sorte partie de notre famille, comme des sortes de satellites gravitant autour de nous.

Mais prenons-y garde! La Syrie peut nous échapper aussi rapidement que l'Égypte. Déjà nous y avons de nombreux rivaux. En s'établissant au Caire, l'Angleterre n'a pas renoncé à nous disputer le Liban; au contraire, elle se prépare à nous expulser par les procédés qui lui ont si bien réussi sur les bords du Nil. Il existe, on le sait, entre l'Égypte et la Syrie une solidarité des plus intimes, solidarité qui ne saurait qu'augmenter de jour en jour. Des centaines de Syriens, sans emploi dans leur pays, se rendent à Alexandrie et au Caire, où ils sont tout prêts à se mettre au service de l'Angleterre. Sans doute ils préféreraient être au service de la France; mais la France s'est dérobée, ils ne la trouvent plus là où ils avaient l'habitude de ne connaître qu'elle. Fatalement, ces Syriens deviendront des agents, des auxiliaires des Anglais. Et qui sait s'il ne se produira pas, en Syrie comme en Égypte, des mouvements nationaux qui permettront aux Anglais ou à d'autres de s'ingérer directement dans ses affaires? La Syrie a suivi avec une attention passionnée la révolution d'Arabi. Tous les Arabes musulmans étaient de cœur avec le prétendu héros égyptien; sa défaite les a consternés; mais la manière dont l'Angleterre, après cette défaite, a flatté les idées au nom desquelles Arabi avait pris les armes commence à leur rendre quelque confiance.

Chose curieuse! Les mêmes Anglais qui ont joué un rôle équivoque dans les événements d'Égypte semblent se préparer à recommencer en Syrie. L'ami d'Arabi, l'homme qui a le plus contribué à lui inspirer la hardiesse de braver l'Europe, qui créait des journaux arabes pour défendre sa cause et lui fournissait même des armes pour combattre les troupes anglaises, M. Blount, vient d'offrir une maison qu'il possède à Damas au plus fanatique des cheiks égyptiens, le cheik Mohammed Abdou, condamné à un simple exil par la justice anglaise. Le cheik Mohammed Abdou était le conseiller particulier d'Arabi; c'est lui qui prêchait avec le plus d'ardeur dans les casernes la guerre sainte contre les chrétiens. Il s'appuyait dans ses prédications, non seulement sur le Coran, mais sur des ouvrages et des journaux arabes rédigés à Londres, aux frais de M. Blount, par des plumes syriennes. Un des journalistes officieux d'Arabi, écrivain arabe fort distingué, mais qui a toujours mis son talent au service des causes fanatiques, Adib, obligé également de quitter l'Égypte, s'est transporté à Beyrouth, où il est devenu l'émissaire du consulat anglais. Ainsi les prétendus patriotes égyptiens, expulsés du pays où ils ont fait une si triste besogne, s'apprêtent à recommencer en Syrie, et l'Angleterre, qui s'est déjà si habilement servie d'eux, n'hésite pas à le faire encore sur ce nouveau terrain.

Mais ce n'est pas tout. Pendant que les exilés égyptiens servent en Syrie la politique anglaise, des sociétés britanniques entreprennent dans ce pays de grandes et importantes affaires. L'une d'elles négocie en ce moment même l'achat d'immenses propriétés appartenant à Dervich pacha et situées dans la partie la plus fertile de l'admirable plaine de la Beka'a, sans comparaison la plus riche des vallées syriennes. L'Angleterre entame donc la Syrie par tous les bouts et par tous les moyens, comme elle l'a fait si heureusement pour l'Égypte. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à pénétrer dans cette contrée, qui deviendra un jour une des clefs non seulement de la Méditerranée, mais de l'extrême Orient. L'Allemagne elle-même a fondé à Jaffa et à Caïpha de grandes colonies agricoles, dont les débuts n'ont pas été très brillants, mais qui commencent à acquérir une véritable importance. La France seule semble oublier l'avenir destiné à la Syrie. Notre malheureux pays est condamné, on serait tenté de le croire, à un éternel *Sic vos non vobis*. La première, elle a conquis l'Inde, pour la livrer aux Anglais; c'est pour les Anglais qu'elle a peuplé le Canada; elle vient de leur abandonner l'Égypte après l'avoir civilisée. A qui cédera-t-elle la Syrie, où elle a introduit une liberté relative, l'intelligence des arts et de l'industrie de l'Europe, où elle a formé des populations nombreuses aux idées modernes et aux sentiments des nations chrétiennes?

Qu'on ne s'y trompe pas! La Syrie à quelques égards vaut l'Égypte. Son sol est d'une fertilité presque merveilleuse; il suffirait de quelques capitaux pour lui faire produire d'incalculables richesses; la propriété y est déjà bien établie; elle appartient à des races intelligentes, actives, très faciles à assimiler, parmi lesquelles on trouverait une main d'œuvre peu coûteuse et auxquelles on apprendrait très vite à tirer des biens qu'elles possèdent des profits considérables. Une sorte de bourgeoisie, qui a reçu dans les écoles congréganistes une éducation très développée, y fournirait un personnel nombreux pour les industries et les administrations. Aucune partie de l'Orient n'est aussi avancée, aucune n'est aussi bien préparée à tirer immédiatement parti d'un bon gouvernement. De plus, aucune, par sa situation géographique et stratégique, n'est plus en mesure d'ouvrir à la puissance qui la possédera, ou du moins qui y exercera une influence décisive, les grandes routes du commerce oriental.

Elle domine à la fois le canal de Suez et la vallée de l'Euphrate; elle donne accès sur la mer Rouge et sur le golfe Persique; en Europe, elle est à quelque distance des Dardanelles et peut servir de poste d'observation pour surveiller Salonique et Constantinople. Sans doute sa côte plate et sablonneuse présente à la navigation de regrettables difficultés; mais elle possède au nord un golfe de premier ordre, le golfe d'Alexandrette, et une baie qui abriterait aisément les plus grandes flottes, la baie de Païas. Est-il indifférent, je le demande, de conserver dans un pays doué de pareils avantages une grande clientèle; et, parce que cette clientèle est catholique, faut-il, contrairement à l'avis de M. Gambetta, s'empresser de l'abandonner à tous ceux qui voudront à notre place en prendre la direction?

## II.

Il est impossible de contester l'action exercée par les communautés religieuses en Orient au profit de notre langue et de la diffusion des sentiments français. Tout récemment encore, le correspondant à Constantinople du journal *le Temps,* qu'on ne saurait soupçonner de cléricalisme, écrivait à son journal, à propos de la discussion qui avait eu lieu à la Chambre des députés et au Sénat sur le protectorat catholique :

« Bien que nos fautes politiques récentes aient grièvement entamé l'influence de la France dans le Levant, elle y est encore prépondérante. Cette influence résulte beaucoup moins des traditions historiques, dont le souvenir est assez vague parmi des populations peu cultivées, que de la diffusion de notre langue. Depuis la guerre de Crimée, l'influence française s'est répandue en Orient dans des proportions extraordinaires, par l'effet de deux causes principales très puissantes, bien que dissemblables.

« Les classes aisées des diverses communautés ont pris l'habitude, dès cette époque, d'envoyer leurs enfants en Europe, et presque exclusivement en France, pour y acquérir l'instruction qu'on ne pouvait leur donner dans le pays, les écoles faisant défaut. C'est ainsi qu'à Sofia, à Bucharest, à Constantinople et en Égypte, en passant par Smyrne et la Syrie, on trouve aujourd'hui parmi les Bulgares, les Serbes, les Roumains, les Grecs, les Arméniens, les Israélites, les Syriens, les Égyptiens, un grand nombre d'hommes instruits, avocats, médecins, ingénieurs, agronomes, sortis de nos écoles. Ils ont emporté de leur séjour parmi nous l'amour de la France et de la liberté. Ce sont des amis sincères qui prennent une grande part à nos tristesses et à nos joies. C'est par leur influence que l'enseignement de la langue française est devenu obligatoire dans les établissements d'instruction secondaire et supérieure de leurs diverses communautés, qui ont été créés en très grand nombre, surtout dans ces dernières années.

« On enseigne aussi notre langue dans le lycée de Galata-Seraï, établissement d'enseignement secondaire fort important, fondé sous les ministères d'Ali et de Fuad pacha. Le lycée compte environ quatre cents élèves de toutes les nationalités de l'empire, dont les uns payent leur pension, dont les autres sont boursiers du gouvernement ottoman. Le sous-directeur et plusieurs professeurs sont Français. Ils accomplissent leur noble tâche avec un zèle, un dévouement qui leur a acquis l'estime et la gratitude publique. Les nombreuses écoles que l'Alliance israélite a fondées à Constantinople et dans les principales villes de l'empire contribuent également à la diffusion de notre langue. Mais l'agent le plus actif et le plus puissant de cette diffusion est sans contredit l'école congréganiste. C'est par ces écoles, où l'enseignement est donné en langue française, que les congrégations concourent efficacement au soutien et à l'extension de l'influence française. C'est à elles que notre gouvernement accorde des subventions aussi modestes que justifiées.

« Certainement l'enseignement congréganiste est, en Orient, ce qu'il est partout ailleurs. Il est hors de doute que les élèves qui le fréquentent ne s'imprègnent pas des principes d'un libéralisme ardent et sincère, et nous serions heureux, pour notre part, de voir l'école laïque substituée à l'école congréganiste dans le Levant aussi bien qu'en France. Mais deux obstacles s'opposent et s'opposeront longtemps à la réalisation de cet idéal : la question d'argent et la question du personnel. On ne pourrait opérer cette substitution qu'en accordant de grosses subventions aux écoles laïques, car les écoles congréganistes qu'il faudrait remplacer sont très nombreuses. Elles se contentent de subventions modiques et elles réussissent, parce que la clientèle catholique de la France leur envoie avec empressement ses enfants. Le chiffre total des subventions des écoles laïques devrait donc être porté à plusieurs millions de francs, ce qui, en l'état de nos finances, est matériellement impossible. Où trouver d'ailleurs un personnel assez nombreux? Et nos maîtres d'école consentiraient-ils volontiers à s'exiler dans les villages misérables des contrées les plus lointaines de la Turquie d'Asie?

« Pour tous ces motifs, on ne peut songer en ce moment à opérer cette substitution de l'école laïque à l'école congréganiste. Les inconvénients de cette dernière sont d'ailleurs atténués, dans le Levant, par plusieurs considérations qu'un examen sérieux de la question ne saurait négliger. Je parlais tantôt de la clientèle catholique de la France. Elle est fort importante et façonnée de longue main à l'enseignement congréganiste. Pour elle comme pour toutes les autres communautés chrétiennes de l'empire, et par l'effet naturel du rôle que la mosquée joue parmi les musulmans maîtres du pays, l'église est la maison commune, la représentation vivante de la patrie. Les catholiques latins envoient volontiers leurs enfants à l'école qu'elle abrite, et on aurait à vaincre, dans le principe, certaines répugnances pour leur faire prendre le chemin de l'école laïque.

« On s'est plaint quelquefois, et sans doute avec raison (1), des embarras que les congrégations religieuses créent trop souvent à la France dans l'extrême Orient. C'est que, en ces contrées, elles se heurtent dans leur prosélytisme religieux contre les gouvernements. Ici, rien de pareil. Les congrégations s'abstiennent d'entreprendre sur les musulmans une action religieuse qui n'aboutirait pas, et que nos ambassadeurs, notamment MM. Fournier, Tissot et de Noailles, n'auraient tolérée à aucun prix. Leurs prédécesseurs eux-mêmes ne se seraient probablement pas prêtés à un prosélytisme qui aurait provoqué les plus vives et les plus légitimes pro-

(1) Peut-être pas avec autant de raison que cela! Un observateur aussi impartial que perspicace, Francis Garnier, a du moins soutenu le contraire dans un livre posthume : *De Paris au Thibet*. Il est curieux que ce livre, dont une partie avait paru d'abord dans la *Revue scientifique*, ait fourni à M. Lockroy des arguments contre les congrégations et le protectorat catholique. Les congrégations et le protectorat catholique y sont défendus par les meilleurs et les plus nombreux arguments; mais M. Lockroy a pris un simple épisode de voyage pour le porter à la tribune et a négligé tout le reste de l'ouvrage. En vérité, cette manière de citer pourrait avoir été apprise dans la pire des écoles congréganistes, dans l'école des jésuites.

testations de la part du gouvernement ottoman. On peut dire qu'il n'y a jamais eu de conflit, par la raison fort simple que les congrégations ont borné leur action religieuse à ceux qui la sollicitaient, c'est-à-dire à la clientèle catholique.

« Pour remplir jusqu'au bout mon rôle d'observateur impartial, je dois ajouter qu'il y a une grande différence entre l'attitude des congrégations installées dans ce pays et celle du clergé de France. Ces congrégations ont le bon esprit de ne pas s'occuper de politique et de se vouer exclusivement à leur tâche religieuse et éducatrice. Pour tout dire, avant d'être romaines, elles sont françaises, et, tout en enseignant notre langue à leurs élèves, elles leur apprennent aussi à aimer la France. Sœurs de charité, Frères de la doctrine chrétienne, lazaristes, capucins, etc., luttent de zèle dans leurs écoles et dans leurs bonnes œuvres. Ils sont généralement estimés, et parmi eux les défaillances sont rares. Les sœurs de charité sont au premier rang pour les soins donnés aux malades, pour les distributions de vivres, pour les fourneaux économiques, sans distinction de religion et de nationalité.

« Je ne peux me souvenir sans émotion de leur admirable conduite pendant la guerre turco-russe. Les musulmans émigraient à Constantinople par centaines de mille. Elles s'installèrent aux avant-postes, à Stamboul, à la gare du chemin de fer. Onze d'entre elles furent emportées en quelques jours par le typhus. Un comité protestant français ne trouva rien de mieux, à cette époque, que de leur confier le soin de distribuer des aumônes, et il n'eut pas à s'en repentir. Ne serait-il pas souverainement injuste et regrettable de voir leurs compatriotes leur refuser le respect et les égards dont les entourent les étrangers et les musulmans de toutes classes? Elles servent efficacement l'intérêt français, et le peuple ne les désigne que sous le nom de *sœurs françaises.*

« Les congrégations d'hommes ont droit également, par leur attitude réservée et correcte, par les services qu'elles rendent, à la protection de notre gouvernement et à l'estime de leurs compatriotes...

« Pour les motifs que j'ai exposés et après un très long séjour en Orient, je conclus, bien que ne partageant pas la foi religieuse des congrégations, bien que partisan résolu de l'école laïque, qu'il y a un intérêt de premier ordre pour notre pays à soutenir avec fermeté et sollicitude les écoles congréganistes dans le Levant. Tout républicain qui voudra bien méditer sur ces renseignements, dont je garantis l'exactitude absolue, ne manquera pas de se ranger à une opinion qu'impose l'étude impartiale des faits. Nous ne devons pas d'ailleurs oublier que, si nous commettions la nouvelle faute de négliger le puissant élément de diffusion de notre langue et, par suite, d'extension, d'influence, notre héritage serait immédiatement recueilli par celles des puissances qui ne guettent qu'une occasion propice pour prendre notre place (1). »

Qu'on me pardonne la longueur de cette citation. J'ai voulu donner d'un bout à l'autre l'opinion impartiale d'un des hommes qui connaissent le mieux l'Orient. Sera-t-elle partagée, comme il l'espère, par tout républicain capable de réflexion? Je n'oserais l'affirmer. Il existe, comme le remarquait récemment M. Lockroy à la tribune, une véritable légende au sujet des congrégations d'Orient; mais, contrairement à la thèse qu'il soutenait, c'est parmi les adversaires, non parmi les défenseurs du protectorat catholique, que cette légende est répandue. A les en croire, les congrégations nous créeraient partout des embarras et ne nous rendraient nulle part de services. Tel n'était pas l'avis de l'illustre homme d'État dont la perte, hélas! menace de se faire de plus en plus sentir à la France. Que de fois ne lui ai-je pas entendu dire que la république avait un intérêt supérieur, un intérêt capital à maintenir les traditions de la monarchie, à conserver l'admirable instrument d'action extérieure que celle-ci a créé! Il en était tellement persuadé qu'il allait, pour son compte, beaucoup plus loin que le correspondant du *Temps,* et qu'il regrettait vivement que le lycée de Galata-Seraï n'eût pas été confié aux jésuites, lesquels l'auraient à coup sûr empêché de décliner comme il l'a fait, malgré l'incontestable dévouement de ses maîtres français, dans ces dernières années. A la commission du budget, tout le temps qu'il en a présidé les travaux, il s'est efforcé de demander et d'obtenir des augmentations de subventions pour les congrégations d'Orient. C'est grâce à lui que les jésuites de Beyrouth vont pouvoir ouvrir bientôt une Faculté de médecine et qu'ils ont déjà fondé des écoles primaires, rivales des écoles protestantes, dans certaines parties de la Syrie livrées uniquement jusque-là à la propagande anglaise. M. Gambetta recevait chaque année un certain nombre d'évêques et de prêtres syriens, et jamais il ne leur a refusé sa protection. Il accueillait également, avec la plus grande bienveillance, nos missionnaires d'Afrique. Je me rappelle lui avoir entendu raconter qu'un des meilleurs esprits politiques qu'il eût jamais rencontrés était le principal auxiliaire de Mgr Lavigerie à Tunis, le Père Charmettan. Il prétendait avoir plus appris, en une heure de conversation avec le Père Charmettan sur la question tunisienne, qu'il ne l'avait fait dans toutes les discussions des Chambres, tous les récits des voyageurs et toutes les polémiques des journaux.

Il est vrai que le Père Charmettan est à bonne école. Quelque sentiment qu'on éprouve pour le clergé en général, on ne saurait méconnaître sans la plus criante injustice les services considérables que Mgr Lavigerie a rendus à la cause de la civilisation et de la France en Algérie, en Tunisie et en Orient. Ses fidèles déclarent que c'est un grand évêque; tout homme éclairé doit reconnaître que c'est un grand Français. Tandis que la France officielle, encombrée par l'appareil législatif, entravée par les hésitations de la Chambre et par les lenteurs du Sénat, intimidée par les difficultés diplomatiques, a laissé passer près de deux années sans rien créer, sans rien organiser en Tunisie; tandis que l'Italie, profitant de cette inertie, a essayé de nous prévenir et d'installer dans les principales villes du pays des centres d'enseignement et d'influence, la patriotique et généreuse initiative de Mgr Lavigerie a devancé l'action administrative, déjoué les plans de nos rivaux, multiplié les écoles, étendu notre influence nationale, propagé notre langue parmi les Maltais, les Siciliens et les indigènes.

Dans une lettre récente, l'archevêque d'Alger énumérait lui-même, non sans quelque fierté, quelques-unes de ses œuvres. Le quartier français de la porte de Carthage n'avait

(1) *Le Temps* du samedi 13 janvier 1883.

point d'école : il a acheté un terrain, fait construire un préau et un bâtiment scolaire dont l'inauguration a eu lieu au mois de janvier. Le quartier sicilien était également dépourvu : un immeuble y a été acquis; une école provisoire s'y est ouverte il y a quelques semaines. Enfin, au centre même de Tunis, la première pierre d'une maison d'éducation pour les jeunes filles vient d'être posée. Et ce ne sont là que les fondations récentes. Dès l'année dernière, Mgr Lavigerie avait construit un cimetière européen hors de Tunis pour remplacer le cimetière ancien placé au centre de la ville moderne qu'il infectait, un grand séminaire français destiné à arracher le clergé local à l'influence italienne, un collège d'enseignement secondaire français, sept écoles françaises à Bizerte, à la Marsa, à Medhia, à Monastir, à Sfax et à Tunis, un asile pour les vieillards européens, les fondements de plusieurs établissements charitables, etc., etc.

On peut regretter que dans notre pays l'initiative individuelle ne soit pas développée en dehors du clergé, que lui seul soit encore capable de réunir des sommes considérables, d'attirer des dons nombreux, de mener à bonne fin, en dehors de l'État, de grandes entreprises nationales. Mais, puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas accepter franchement une situation qut s'impose? Assurément, on a raison de combattre en France le développement des biens de main morte; mais un des moyens de le faire efficacement n'est-il pas d'obliger le clergé à dépenser ses immenses ressources en fondations d'écoles, de séminaires et d'hôpitaux à l'étranger? Plaise au ciel que l'exemple de Mgr Lavigerie trouve beaucoup d'imitateurs! Le collège français de Saint-Louis, à Tunis, compte déjà cent soixante élèves. Et ce qui montre avec quel intelligent libéralisme il est dirigé, c'est que, sur ces cent soixante élèves, soixante-treize seulement sont catholiques. Musulmans, israélites, grecs et protestants trouvent la porte grande ouverte et peuvent assister aux cours sans que rien ne blesse leurs sentiments religieux respectifs. Aussi l'archevêque d'Alger rencontre-t-il, pour l'aider dans la belle œuvre à laquelle il consacre ses efforts, des auxiliaires dont l'esprit n'est pas moins large et moins indépendant que le sien. Il a raconté comment un simple lieutenant de l'armée française, à la veille de quitter la Régence, avait versé dix mille francs entre ses mains pour fonder une école, et comment un protestant, après avoir passé quelques semaines en Tunisie, lui avait apporté une contribution de deux mille francs de rente pour l'établissement d'une école de Sœurs. Est-ce que l'État, déjà si accablé par le poids de l'enseignement en France, pourrait se charger de suppléer à ces libéralités individuelles? Est-ce qu'il trouverait sans peine les millions dont parlait le correspondant du *Temps* pour remplacer par des écoles officielles les innombrables écoles libres dont le clergé a couvert l'Orient et couvre aujourd'hui l'Afrique (1)?

Mais on prétend que ces écoles sont très dangereuses, que la propagande religieuse à laquelle elles se livrent irrite profondément les populations, qu'elles blessent les mœurs et les croyances du pays où elles sont établies, et qu'il en résulte d'incessants conflits dont quelques-uns se traduisent par des massacres ou des révoltes qu'il faut réprimer à main armée. C'est là une accusation que les faits et les témoignages unanimes des observateurs impartiaux démentent complètement. Si les écoles congréganistes cherchaient à convertir leurs élèves, y verrait-on affluer des musulmans, des grecs, des arméniens, des israélites? Je me rappelle que la première école française dans laquelle je suis entré en Orient était celle des Frères de la doctrine chrétienne du Caire : il y avait sur le premier banc de la première classe deux musulmans, un juif et trois grecs; les catholiques ne commençaient qu'au troisième, ce qui prouve qu'on ne leur faisait aucune faveur et que leur religion ne leur donnait pas droit à des places supérieures. Une des causes de la grande tolérance qui règne, depuis une trentaine d'années, dans la plupart des villes orientales, sauf aux époques de crise où les querelles d'intérêt se déguisent sous un travestissement religieux, c'est précisément cette vie commune, ce mélange de toutes les races et de tous les cultes dans les écoles françaises. Pendant l'enfance et la jeunesse, l'école crée une sorte de camaraderie qui subsiste ensuite à l'âge d'homme. Ainsi disparaissent et s'effacent des divisions, des haines, des répulsions mutuelles qui avaient surtout pour origine des séparations sociales infranchissables.

Si inconsidéré que soit parfois leur zèle lorsqu'ils arrivent en Orient, les missionnaires ne tardent pas à s'apercevoir, dès qu'ils y ont séjourné quelques années, qu'il serait insensé d'essayer de convertir les musulmans à la foi chrétienne avant de les avoir convertis à nos idées, à notre civilisation, à notre langue et à nos mœurs. Ils mettent tout leur espoir dans les générations futures; pour les générations présentes, leur seule ambition est de les arracher à la barbarie où elles croupissent depuis tant de siècles. C'est ce que Mgr Lavigerie a exposé dans une lettre remarquable et dont je tiens encore à citer un fragment :

« Je déclare, a-t-il dit, que je considérerais comme un crime et comme une folie de surexciter par des actes de prosélytisme imprudent le fanatisme de nos populations musulmanes : comme un crime, parce que j'ajouterais ainsi une difficulté nouvelle à toutes celles dont la France doit triompher en ce moment; comme une folie, parce que, au lieu d'atteindre le but, nous l'éloignerions peut-être à jamais... Voilà près de trente ans que j'étudie le grand problème religieux et social du mahométisme. Il n'est pas nécessaire d'être prêtre, il suffit d'être homme pour désirer la transformation des pauvres races déchues de l'Afrique du Nord, pour désirer les soustraire aux maux qui les oppressent : les femmes, les enfants, tout ce qui est faible, au joug égoïste et cruel de ce qui est fort; les hommes, au fatalisme aveugle, à la paresse, à tous les vices. Mais la prédication personnelle, le prosélytisme ordinaire est impuissant devant les préjugés aveugles et les passions implacables engagées dans cette résistance de la barbarie. Au contraire, elle n'est que nuisible lorsque la Providence ne l'a point elle-même longuement préparée. Le vrai, le seul prédicateur efficace, c'est l'action des événements, qui changent lentement la situation politique de ces contrées. Sans le savoir, sans le vouloir même,

(1) Sur le collège Saint-Louis de Carthage et le cardinal Lavigerie, voir la *Revue* du 1er avril 1882.

nos gouvernements, nos soldats, sont donc les vrais agents de cette mission nouvelle. Ils sont la force, et la force, pour les musulmans, c'est Dieu même. En s'en voyant dépouiller pour toujours, ils se troublent, leur foi se confond. Nous le constatons bien déjà en Algérie, où, sans aucune autre action, tout se désagrège parmi eux, même leur religion. »

Il y a dans ces dernières lignes beaucoup de vérités et beaucoup d'illusions. Sans doute le mahométisme est destiné à disparaître avec la force qui en était la preuve, la sanction. Partout où la puissance passe en des mains européennes, la religion musulmane se désagrège. Mais ce n'est pas la foi chrétienne, c'est la civilisation chrétienne qui recueillera son héritage. Il est bien peu probable que les sectateurs de Mahomet abandonnent Allah pour Jésus-Christ. En perdant leurs croyances, ils n'adopteront pas celles des catholiques. Ils passeront du fanatisme actuel au scepticisme pratique pour lequel la race arabe possède des dispositions si évidentes. Ce ne sont donc pas nos gouvernements et nos soldats qui travaillent à une œuvre qu'ils ignorent et que peut-être ils répudieraient s'ils la connaissaient; ce sont les évêques comme Mgr Lavigerie et les innombrables missionnaires qu'anime un zèle aussi généreux et aussi décevant que le sien. Pour me servir des expressions de l'éminent prélat, ils sont « sans le savoir et sans le vouloir » les agents, les missionnaires d'un avenir fort différent de celui qu'ils croient préparer. Entre l'islamisme et la science moderne, il faut une transition. Si celle-ci se présentait sans voile aux musulmans, ils reculeraient effrayés devant elle; l'école laïque leur paraîtrait une école athée : ils aiment mieux voir un Dieu hostile au leur que de ne pas voir de Dieu du tout. C'est par là que les congrégations sont plus près d'eux que nous-mêmes; c'est par là qu'elles sont plus en mesure de les attirer, de les séduire, de les amener peu à peu à la civilisation. On reproche à leur enseignement d'être trop dépourvu d'esprit scientifique; on l'accuse d'être imprégné de préjugés et de superstitions, et l'on a quelque raison de le faire. Mais ses défauts le mettent à la portée de populations pour lesquelles les préjugés et les superstitions congréganistes sont déjà un immense progrès sur leurs propres préjugés et leurs propres superstitions. Elles peuvent le recevoir sans se trouver trop brusquement dépaysées. C'est un degré de l'échelle qu'elles ont à gravir, de l'évolution qu'il faut qu'elles parcourent pour arriver à notre état moderne. Laissons l'Église civiliser ces nouveaux barbares; ils ne lui échapperont que trop lorsqu'ils seront civilisés.

Qu'on me pardonne d'insister aussi souvent et aussi longuement sur cette question du protectorat catholique et des écoles congréganistes au dehors! Elle est tellement dénaturée et obscurcie depuis quelques années que tout fait craindre qu'elle ne reçoive bientôt une solution désastreuse pour notre pays. Nous avons abandonné, dans un jour de folie, nos traditions nationales en Égypte : cela a suffi pour nous faire perdre la situation exceptionnelle, prépondérante, que nous occupions sur le point le plus important de la Méditerranée. Si nous désertons le protectorat catholique, nous nous exposerons à un sort pareil en Syrie et dans tout l'Orient, en même temps que nous renoncerons à un moyen d'action d'une immense puissance dans le nord de l'Afrique. Hélas! notre politique extérieure subit des épreuves dont ne sauraient être trop douloureusement affectés ceux qui ont conservé au cœur le sentiment de la grandeur et de la puissance de la France. Déplorablement faussée par l'empire, elle semble ne devoir pas être mieux traitée par la république. L'indifférence des uns, l'ignorance des autres, les passions de tous la corrompent de plus en plus. Sans lien avec le passé, sans vues suivies sur l'avenir, elle est livrée aux aventures, elle coule à la dérive, prête à tomber dans chaque abîme qui s'ouvrira devant elle. L'homme qui pouvait le mieux la remettre dans son lit et régulariser son cours est mort au moment même où elle venait de s'égarer. Qui donc lui succédera? Qui accomplira l'œuvre qu'il s'était proposée et que ses forces ont trahie? Qui se mettra, comme il savait le faire, au-dessus des luttes de partis, des prétentions sectaires, des dogmatismes étroits et malsains, pour ne songer qu'aux destinées de la France? Je ne sais; mais chacun, dans la mesure de ses connaissances et de son énergie, doit travailler à écarter les malheurs qui nous menacent et, même avec la conviction de son impuissance, donner pour but à sa vie le relèvement de la patrie [illegible].

G. [illegible]

---

# FLORIMOND, GRAND PREMIER ROLE

## Nouvelle

I.

Grand premier rôle, à Carcassonne! Nadaud a raconté l'histoire de ce vieux paysan de l'Aude « qui n'a jamais vu Carcassonne » : le plus triste pour ce pauvre homme, c'est qu'il n'a jamais vu Florimond.

Qui n'a pas vu Florimond n'a rien vu : c'est l'opinion des Carcassonnais et celle de Florimond.

Ne parlez pas aux habitants de l'Aude des artistes de la Comédie-Française. Qu'est-ce que c'est que tous ces gens-là à côté de leur idole? Il est certain qu'un coup de pistolet, entendu de près, fait plus de bruit qu'un coup de canon tiré au loin. Tout cela est une question de distance; et les Carcassonnais sont dans la vérité, ... la vérité de Carcassonne.

Florimond *for ever*, c'est la devise du lieu — que, par parenthèse, l'amoureux de la troupe écrit sans malice : Florimond fort et vert.

Et le fait est qu'il est vert encore, malgré ses cinquante-huit ans sonnés. On assure qu'il porte un corset; mais n'approfondissons pas ce mystère. On dit bien aussi qu'il se teint les cheveux : qu'est-ce que cela nous fait?

Il est certain qu'il est superbe quand, le corps droit, la poitrine en avant, il passe dans les rues de la ville. J'ai vu, une fois, à Alger, un iman respecté, coiffé d'un gros turban

blanc, traverser la place du Gouvernement pour aller à la grande mosquée. Les passants prenaient les pans de sa robe pour les baiser; et, lui, marchait sans retourner la tête et sans paraître même se douter de ces hommages. C'est à peu près ainsi que Florimond traverse Carcassonne pour se rendre au théâtre.

Et le dimanche, à la musique! Dès qu'il paraît, les conversations s'arrêtent; la vie est suspendue; on fait la haie pour lui céder le pas et pour le voir passer. Le préfet, s'il est là, disparaît dans l'ombre du grand artiste. Quant à Florimond, il est bon prince, et il salue ce fonctionnaire, mais sans obséquiosité. Il faut garder son rang; et, comme il le dit lui-même, la faveur peut faire des préfets, mais elle ne fait pas des Florimond. C'est vrai.

A toutes les papeteries de la ville, à côté des photographies de ministres, qui changent souvent, celles de l'artiste sont là, immuables et variées : c'est Florimond vu de face, de dos, de profil, de trois quarts; Florimond dans la tragédie, dans la comédie, dans le drame; Florimond à la ville, fier et cambré; Florimond pour les dames, le sourire aux lèvres, la fleur à la boutonnière; Florimond chez lui, digne dans sa simplicité et majestueux dans sa bonhomie. Enfin, toutes les incarnations du héros! A l'étranger, fraîchement débarqué, qui oserait demander quel est cet homme dont les traits s'étalent ainsi par toute la ville, on répondrait, l'air surpris : « C'est Florimond »; et, s'il insistait, le malheureux, on le toiserait comme un homme qui revient de Pontoise... ou de Paris.

Ah! Paris! Il ne tiendrait qu'au comédien d'y être. Le seul théâtre qui fasse de l'art dans la grand'ville — nous avons nommé le Château-d'Eau — lui a fait des propositions merveilleuses. Mais on n'a pu s'entendre : Florimond voulait six mois de congé par an pour revenir près de ses amis de Carcassonne. Le directeur du Château-d'Eau a préféré lui en donner douze. Heureuse conclusion, plus heureuse même que l'intéressé ne pense! Il vaut mieux être le premier au théâtre de Carcassonne que le second en tout autre, fût-ce même celui du Château-d'Eau.

Il y a comédiens et comédiens. Je sais des « grands premiers rôles », des tragédiens même, qui, hors de scène, ne reculent pas devant la gaudriole et ne s'effarouchent point d'un calembour. Florimond n'est pas de ceux-là; et la dignité qu'il montre dans sa vie publique et artistique, il la garde encore dans l'intimité. Son langage est noble et solennel. Dans sa manière même de s'asseoir devant la soupe de ménage, de manier sa fourchette et de couper son pain, le « grand premier rôle » se trahit. Que d'autres s'oublient : Florimond n'oublie jamais Florimond. Sa *tenue* est toujours irréprochable; et dans le petit jardin qu'il cultive, comme Cincinnatus et comme Charles-Quint à Saint-Just, Mme Florimond, aux jours les plus chauds de l'été, déclare ne l'avoir jamais vu se mettre en manches de chemise.

Je viens de nommer Mme Florimond, et je songe que je ne vous l'ai pas encore présentée. C'est une ancienne soubrette, depuis longtemps retirée du théâtre; car que peut faire une soubrette vieillie, quand elle n'a pas le courage ou les moyens de passer aux duègnes? Rêver sur les ruines de sa jeunesse, comme Marius... Allons! voici que je parle la langue de Florimond! — Pour Marinette (c'est le petit nom de la dame), elle a épousé notre comédien, voici quelque trente-cinq ans; et depuis ce jour où une passion véritable l'a jetée dans les bras de son mari, elle n'a jamais cessé de professer pour lui un culte semblable à celui des habitants de Carcassonne. Elle boit ses paroles; et bien rarement manque-t-elle une de ses représentations.

Heureux Florimond! Avoir pour admirateurs tous les habitants d'une ville, ce n'est rien encore; mais y joindre sa femme, sa propre femme, voilà l'honneur peu commun! Après trente-cinq ans de vie conjugale, garder encore son prestige pour la compagne de sa jeunesse, c'est une gloire dont bien peu d'entre nous pourraient fournir l'exemple. Eh bien, parvenu à ce faîte des grandeurs, armé d'une puissance refusée à bien des souverains, notre comédien reste un brave homme et un bon mari. L'infatuation a pu troubler son esprit : elle n'a pas gâté son cœur. S'il adore Carcassonne comme il en est adoré, il en est de même de Marinette.

Le receveur de l'enregistrement, qui est un lettré — il a publié chez un libraire-papetier un volume de vers intitulé : *Amicis*, — se plaît souvent à appeler nos vieux comédiens Philémon et Baucis et à leur appliquer quelques touchants passages d'Ovide.

— Fasse le ciel, dit alors Florimond, que votre comparaison soit vraie jusqu'au bout!

Il veut faire allusion à ce bienfait de Jupiter qui, à la dernière heure, a permis aux deux époux de s'endormir ensemble. Le receveur de l'enregistrement le laisse dire : il a enterré sa femme il y a dix ans et ne semble pas très pressé de la rejoindre. Il pense donc, à part lui, que le comédien, habitué à jouer les grands sentiments, se guinde sur de belles pensées et se grise de nobles paroles. Ce fonctionnaire se trompe. On ressent parfois tout simplement ce qu'on exprime avec emphase; et Florimond est un naïf, aussi sincère dans sa tendresse de mari que dans son orgueil d'artiste.

## II.

Marinette avait toujours joui d'une santé admirable et se vantait de n'avoir jamais fait perdre un sou à ses directeurs par un de ces malaises, réels ou simulés, qu'allèguent parfois les comédiennes pour échapper à un métier plus rude qu'on ne pense. Un matin, elle se sentit prise d'une fièvre qui, tout de suite, fit hocher la tête à son médecin. Quelques jours se passèrent dans le doute et les tâtonnements; puis le docteur ne se contenta plus de hocher la tête. Il parla de danger imminent, de catastrophe possible. Vers le soir du jour où ces paroles cruelles venaient d'être prononcées, le délire prit l'ancienne soubrette. Dans son égarement, elle parlait sans cesse de son cher Florimond; elle le revoyait dans tout l'éclat de sa jeunesse et dans l'enivrement de ses succès; mais en vain l'objet de sa tendresse enthousiaste était-il là, près d'elle : elle ne le reconnaissait plus. L'heure

de la représentation arriva. Florimond dut partir et confier Marinette aux soins de sa servante. Est-ce qu'un soldat hésite quand sonne l'appel au feu?

On donnait *Othello*. Je ne sais si je me suis bien fait entendre. Florimond n'était pas un Talma, et l'on pouvait appliquer à son talent le mot fameux de Pascal : « Vérité en deçà des murs de Carcassonne, erreur peut-être au delà. » Mais notre homme avait la foi, qui fait jaillir par moments des éclairs inattendus. Ce jour-là, il souleva particulièrement son auditoire, et ceux qui ignoraient la maladie de sa femme se disaient : « Qu'a donc Florimond? » Florimond était troublé, préoccupé; mais pour le comédien, ce *Juif errant* de l'art, obligé de *marcher* quand même à travers les mondes imaginaires, le trouble et la préoccupation sont bien souvent le coup de fouet qui cingle et stimule la pensée.

Cependant, quand vint la scène du meurtre, quand il eut à parler de cette lumière qu'un souffle éteint et que nulle puissance humaine ne peut rallumer, quand il vit Desdémone étendue sans mouvement sous ses yeux — il semblait que l'actrice eût pris à tâche de se pâlir et d'affecter la rigidité! — il sentit un froid mortel le traverser et lui glacer le corps, et il se dit que sa chère femme était morte.

Je ne crois guère aux pressentiments, cette ombre des événements qui s'avancent, comme dit superbement Shakespeare; mais quand une crainte nous préoccupe avec obstination, tout ce que nous voyons, tout ce que nous entendons, tout ce que nous pensons s'y rattache malgré nous, et le malheur prévu apparaît vingt fois à notre imagination avant d'avoir pris corps et réalité. C'est là ce que nous nommons les pressentiments. Quant à Florimond, il y avait toujours cru : on ne serait pas un grand premier rôle sans cela; et, comme l'orgueil ne nous quitte pas, même dans les émotions les plus sincères, il devait trouver tout naturel que le ciel prît la peine de l'avertir que la moitié de lui-même l'avait quitté.

L'événement ne devait pas, pour cette fois, le guérir de ses illusions : Marinette était bien morte durant la représentation. Quand on voulut apprendre à Florimond cette triste nouvelle, il répondit d'un ton tragique : « Je le savais. » Puis, écartant tous ceux qui tentaient de retarder une crise douloureuse et de lui barrer momentanément le passage, il courut auprès de cette chère compagne qui venait de terminer loin de lui une vie si intimement liée à la sienne, Marinette, l'associée de sa gloire, l'admiratrice de tous ses triomphes; et, prenant dans ses bras son corps froid et inanimé, il soulagea sa vraie douleur avec de vraies larmes.

## III.

Ce fut un rude coup pour Florimond que la mort de Marinette. Néanmoins il n'y parut pas trop d'abord. *Feminis lugere honestum est, viris meminisse,* lui avait dit le receveur de l'enregistrement. Le comédien n'avait pas compris, mais il avait deviné. Et puis, toute une ville avait les yeux fixés sur lui : il fallait faire bon visage. Quand il passait par les rues, c'était toujours avec ce grand air qui faisait l'admiration de Carcassonne. Une certaine mélancolie, qui ne messied point, se lisait sur son visage; mais il la portait avec une dignité majestueuse, que quelques-uns taxaient de froideur. Quand on lui parlait de la morte, Florimond, pour toute réponse, levait les yeux au ciel avec un grand soupir. Et vite il détournait la conversation, sentant les larmes lui venir. Ah! comme une larme l'eût soulagé! Mais Carcassonne le regardait!

La douleur est pareille au renard que l'enfant spartiate cachait sous sa robe : plus on la renferme, et mieux elle vous ronge. Celle du vieux comédien le mordait cruellement au cœur.

Cependant il y avait, depuis la mort de Marinette, comme une *fêlure* dans le « beau talent » de Florimond, et ceci donnait à réfléchir aux clairvoyants. C'était un tâtonnement dans l'effet, un manque de mémoire, un rien, assez cependant pour troubler et préoccuper un public ami. Les Carcassonnais n'osaient pas se dire : « Florimond baisse »; mais ils le sentaient, et ils en souffraient — braves gens! — autant et plus pour lui que pour eux-mêmes.

C'est sur ces entrefaites qu'on annonça une représentation extraordinaire au théâtre de Carcassonne. Des artistes de Paris étaient de passage dans la ville; et comme, malgré quelques défaillances, les habitants avaient toujours une foi entière dans Florimond, ils se faisaient un plaisir de voir leur artiste favori se mesurer avec ces infatués de la capitale qui croient n'avoir, comme César, qu'à se montrer pour vaincre. L'acteur, faisant taire son chagrin, s'était surpassé dans les études préparatoires; et des privilégiés disaient merveilles de la répétition.

Le malheur voulut que, le matin même du jour fixé pour la représentation, il arrivât à Carcassonne un frère de Marinette, qui n'avait jamais songé à elle tant qu'elle vivait et se souvenait de leur parenté en apprenant que sa succession venait de s'ouvrir. C'était un huissier de province, de blanc toujours cravaté, bien rasé au menton, bien blasé sur les émotions du cœur, sec au physique et au moral, et ratatiné de corps comme d'esprit. La majesté de Florimond ne lui en imposait guère : il ne connaissait que la loi, ne respectait que la loi; et il eût fait un bien bon citoyen si l'on pouvait faire un bon citoyen sans être un homme de cœur. Ce personnage, qui passait dans la vie en écartant de ses coudes pointus tout ce qui le gênait, était tombé, sans les comprendre, au milieu des émotions du vieux comédien, et l'avait comme réveillé d'un songe. En perdant Marinette, Florimond s'était persuadé qu'il allait vivre au milieu de tout ce qui lui venait d'elle, comme dans un musée de souvenirs. L'homme de loi ne l'entendait pas ainsi : il avait sa part de la *communauté* dissoute, sans compter les *reprises* qui *primaient* cette *communauté*.

Le résultat de cette visite, inattendue autant que douloureuse, fut que le veuf se vit enlever, un à un, presque tous ces objets, précieuses reliques de la morte, témoins aimés d'une longue et douce vie commune. Il ne protesta pas. Pourquoi l'aurait-il fait? La loi parlait. Quant à essayer d'at-

tendrir l'huissier, il n'y fallait pas songer. Il subit dignement, fièrement, mais douloureusement, cette mainmise froide et féroce qui lui faisait l'effet d'une amputation.

La journée s'étant passée à subir ce muet déchirement, Florimond arriva au théâtre assez *énervé*. Il fit cependant un effort sur lui-même, parvint à secouer sa torpeur, et, quand il entra en scène, il lui semblait avoir repris possession de ses facultés.

C'était une belle représentation. Le « tout Carcassonne » des grands jours était là, les hommes en habit, les dames en robes de bal. On voyait dans les loges, entourés de leur famille, le préfet, le receveur général, les directeurs de l'enregistrement et des contributions, le président du tribunal, enfin toutes les autorités, les civiles et les militaires aussi. L'entrée de la préfète avait fait sensation : sa robe d'un bleu pâle, avec des guirlandes de fleurs serpentant tout autour, était l'objet de tous les commentaires ; et l'on avait vu les reporteurs locaux la décrire d'un crayon fiévreux pour la consolation des Carcassonnais qui n'avaient pu pénétrer dans la salle et l'édification de tout le département de l'Aude.

En apercevant cette belle salle, Florimond avait été pris d'une douce émotion. C'était pour lui, plus que pour les *Parisiens*, que tous ces nobles fleurons de la couronne de l'Aude étaient réunis en une si brillante et si solennelle assemblée : il le savait, et il en était bien touché. Mais dans son attendrissement il y avait un grand fond de tristesse. Pourquoi Marinette n'était-elle pas là pour partager son triomphe? Il la cherchait à sa place ordinaire et ne la trouvait plus. Et il pensait à toutes les chères reliques dont on venait de le dépouiller le jour même. Sa mémoire, déjà affaiblie, se vit alors prise d'un singulier désarroi. Il confondait les répliques, se reprenait, s'arrêtait, gênant cruellement ses interlocuteurs, dont le trouble ne tardait pas à augmenter le sien. Il souffrait le martyre, la sueur lui découlait du front, et ses amis de la salle n'étaient guère à une moindre épreuve que lui-même. Le premier acte s'acheva ainsi sans incident marqué, tant les spectateurs mettaient de tenace bienveillance à ne pas s'apercevoir des défaillances de leur cher artiste. On rappela même Florimond : l'habitude en était tellement prise que ne le pas rappeler eût équivalu à un véritable affront ; mais le pauvre artiste revint en faisant un geste désespéré, signifiant qu'il ne se faisait pas d'illusions sur le sentiment de bienveillance, disons de pitié, qui avait dicté ce rappel.

La soirée commençait mal. Au second acte, il essaya de remonter en selle. Peut-être, en effet, serait-il parvenu à reprendre assiette, quand il aperçut tout à coup, dans un coin de la salle, son bourreau de tout à l'heure, le petit huissier pointu, qui, les lèvres plissées d'un sourire méchant et sarcastique, fixait sur lui deux yeux acérés, pareils à des vrilles. A partir de ce moment, il ne put plus voir autre chose. En vain essayait-il de détourner les yeux : une sorte de fascination ramenait toujours son regard du côté de cette odieuse figure. C'était comme un cauchemar fantastique. La déroute, dès lors, n'était plus douteuse. Le moment était venu de prononcer une longue tirade, tirade restée classique pour les connaisseurs du théâtre et à laquelle Florimond devait ses plus belles heures de gloire. A peine en eut-il balbutié quelques mots qu'il s'arrêta net. Il ne vit plus rien ; il n'entendit plus rien : ni le public qui l'encourageait, ni le souffleur qui s'évertuait à lui tendre le fil coupé. Il se passa la main sur le front et resta là, cloué, anéanti. Ce fut pour tous un moment d'angoisse. Le silence était effrayant.

Tout à coup, au milieu du silence, un coup de sifflet partit, strident, aigu, brutal, terrifiant comme un éclair dans la nuit. Qui l'avait lancé? L'huissier? Non, cet homme correct — il avait dû naître avec une cravate blanche — était toujours là, dardant sur la scène ses deux petits yeux méchants, mais calme et immobile comme la statue même du sarcasme. Ce ne pouvait être que quelque commis-voyageur égaré dans Carcassonne et ignorant les égards dus au vieil artiste. Qu'importe la cause, au reste? C'est l'effet qu'il eût fallu voir. Ce fut, d'abord, une stupeur immense ; puis, d'un seul mouvement, toute la salle se leva, indignée, protestant, furieuse. Mais il était trop tard. Quand les regards, après avoir cherché l'auteur de cette alerte, se reportèrent sur la scène, on vit que Florimond était étendu sans mouvement. A ce sanglant affront le frappant en pleine poitrine, il était devenu pâle d'abord, puis d'un rouge de sang, et il était tombé comme une masse.

Ce fut un désarroi terrible. De toutes parts on envahit la scène. Les médecins qui faisaient partie de l'assistance donnèrent leurs soins au comédien. On pratiqua une saignée et l'on fit tout ce que réclament de pareils accidents. Mais le coup était frappé et le mal irréparable. C'est à peine si le pauvre Florimond put balbutier quelques mots. Cependant on distingua plusieurs fois le nom de Marinette ; et même, au dernier moment, il fit un effort, et, cherchant à montrer ces planches sur lesquelles il expirait, il prononça assez nettement ces mots : « Comme Molière ! » Un sourire se dessina sur ses lèvres et il retomba sans vie.

Au moment de ce passage terrible, qui nous trouble tous, même pour nous joindre à ceux que nous aimons, Florimond, grand premier rôle, avait ressenti une consolation à penser que, comme Molière, il mourait sur le champ de bataille.

JULES GUILLEMOT.

---

## CHRONIQUE MUSICALE

### « Henri VIII (1) »

Henri VIII, roi d'Angleterre, étant devenu amoureux d'Anne de Boulen et ayant assez de sa femme Catherine d'Aragon, fit casser son mariage par un synode ; le pape s'y étant opposé, Henri VIII profita de l'occasion pour se soustraire, lui

(1) Opéra en quatre actes de MM. L. Détroyat et A. Silvestre ; musique de M. Saint-Saens.

et son peuple, à la domination de la cour de Rome. Il est résulté de cet événement considérable deux situations musicales : un duo d'amour entre Anne de Boulen et le roi, et une grande scène où l'assemblée des évêques, malgré les pleurs de la reine et l'excommunication du légat, prononce le divorce et accepte le schisme proposé par Henri VIII. Les auteurs ont complété l'histoire en imaginant que la reine Catherine possédait une lettre compromettante d'Anne de Boulen écrite par elle autrefois à don Gomez, ambassadeur d'Espagne. Ils ont donc conduit au château de Kimbold, où résidait l'ex-reine, d'une part Henri VIII, soupçonnant déjà sa nouvelle femme, de l'autre Anne de Boulen, venant supplier la reine de lui rendre la lettre, et enfin l'ambassadeur don Gomez. La conséquence de cette rencontre est un quatuor d'un grand effet musical. Tout le reste de la pièce est rempli par les situations secondaires qui relient les principaux morceaux entre eux, par les explications nécessaires et par un ballet.

On n'imagine pas les trésors d'inventions musicales, instrumentales et rythmiques, qu'un compositeur est obligé de dépenser pour soutenir avec son orchestre le débit déclamé de toutes les circonstances accessoires qui amènent les situations vraiment musicales. M. Saint-Saëns, avec sa facture magistrale, son expérience et les ressources d'un art qu'il manie à son gré, n'a pas failli à cette besogne souvent ingrate. Mais que de talent dépensé pour accompagner l'entrée d'un personnage de second plan ou pour mettre les spectateurs au courant! Il est quelquefois même assez difficile de comprendre le rapport qu'il y a entre une orchestration aussi travaillée et des phrases déclamées qui n'ont qu'une valeur explicative. Dans l'ancien temps, on avait inventé le *recitativo secco,* qui allait bien plus vite et qu'on écoutait le moins possible jusqu'au moment où la musique s'imposait d'elle-même.

Les longueurs du récitatif moderne se font particulièrement sentir dans un opéra comme celui dont nous parlons, qui est conçu tout à fait à la manière classique italienne, c'est-à-dire sans lyrisme ni poésie, et combiné en vue de quelques passages émouvants auxquels on est pressé d'arriver. Sauf quelques morceaux de chant fort agréables, mais clairsemés, il n'y a rien, en plus des passages que nous avons cités en commençant, que de longues conversations dont l'accompagnement est très intéressant à lire, mais qui allongent beaucoup la représentation.

Cependant, au-dessus de ce courant musical très riche, M. Saint-Saëns a dessiné ses principaux personnages avec beaucoup de relief.

Le rôle musical de la reine Catherine se distingue d'abord par la force et la justesse de ses accents désolés. M^lle^ Krauss, qui l'interprète avec un talent de tragédienne hors ligne, en fait un personnage extrêmement touchant et sympathique.

Le roi Henri VIII chante plusieurs passages qui ont du charme, comme l'air du premier acte : *Qui donc commande quand on l'aime?* Cependant son amour est un peu galant et ses chants plus tendres qu'il ne convient à un homme aussi intempérant. L'interprétation de M. Lassalle, excellente sous tous les rapports, y est pour quelque chose. Sa belle voix, unie à celle de M^lle^ Richard (Anne de Boulen) dans le duo d'amour du deuxième acte, est d'un effet délicieux. Ce duo est un des succès de l'ouvrage. Un opéra dont le duo d'amour est réussi est un opéra dont le succès est assuré. Quand la situation en est arrivée là, le public ne se soucie plus que médiocrement du reste; il n'y a même pas besoin d'y apporter de l'originalité; ce qu'il faut à ce moment, c'est de la chaleur, de la tendresse, du charme, et les spectateurs accordent *in petto* la meilleure note à l'auteur et aux acteurs qui lui retracent cette émotion de l'amour, banale si l'on veut, mais qui n'est pas près de passer de mode. Quant à la critique, qui ne doit pas s'arrêter à ces séductions, elle garde une préférence marquée pour la grande scène du synode au troisième acte.

Cette scène s'ouvre par une marche très belle qui participe de la gravité religieuse et de la solennité d'un jugement. Puis viennent les supplications de la reine; très touchante et sévère déclamation qu'accompagne la pitié murmurante des assistants. Quant à la délibération qui sépara l'Église d'Angleterre d'avec l'Église romaine, elle est vraiment un peu sommaire. Quelques paroles du roi, quelques accords, et puis c'est fait. Le peuple, qu'on a fait entrer dans la salle, manifeste son adhésion et son enthousiasme en entonnant un chant grave et résolu qui est tout à fait dans le caractère anglais. Il est vraisemblable que cet important événement ne dut pas se passer aussi simplement, qu'il dut y avoir quelques contradicteurs qui firent entendre un contre-sujet au motif principal. Peut-être est-ce la crainte de recommencer la scène du conseil de *l'Africaine* qui a retenu M. Saint-Saëns dans des développements que nul n'eût traités mieux que lui.

Le plus grand succès musical de l'opéra est dans le quatuor du dernier acte. On en fait bisser plusieurs passages, ce qui en refroidit un peu l'effet; mais n'importe. Il y a là un conflit de sentiments qui est exprimé avec une rare vigueur. Le roi, dans l'espérance que la jalousie arrachera à Catherine le secret qu'il soupçonne, accable Anne de Boulen tremblante d'effroi des phrases les plus passionnées. Catherine mourante résiste à la tentation de se venger malgré sa douleur, jette la lettre au feu sans que le roi s'en aperçoive, et meurt aussitôt après. M. Saint-Saëns a interprété musicalement tous ces sentiments avec une grande puissance et les a croisés dans un ensemble de voix qui émeut fortement le public. C'est un morceau qui montre que l'auteur est un maître dans les effets à haute pression du drame chanté. On sent qu'il gouverne d'une main sûre cette mêlée d'expressions diverses, tout en la poussant à son maximum d'intensité. En plus de toutes ses qualités musicales de symphoniste, M. Saint-Saëns s'est révélé dans ce morceau comme un dramaturge à poigne.

Cette scène serait, en outre, bien curieuse à étudier par la façon dont les voix y sont traitées. Elles sont disposées dans un désordre savant qui leur donne une vitalité extraordinaire. C'est un des points les plus extrêmes où l'on puisse conduire la divergence et la dissonance des voix sans qu'elles cessent d'être reliées à l'harmonie fondamentale. Il y aurait

un curieux rapprochement à faire entre ce quatuor et celui de *Rigoletto,* dont on a parlé à ce propos. Autant celui-ci est régulier et symétrique, autant celui de *Henri VIII* est libre dans son allure dramatique. La comparaison de ces deux morceaux montrerait les modifications subies par la langue musicale depuis un temps relativement assez court. Cette étude serait d'autant plus intéressante que la musique de M. Saint-Saëns est tout à fait classique et que les nouveautés et les hardiesses très grandes de son style restent toujours attachées aux anciennes racines musicales.

Il n'y a donc rien de wagnérien dans son ouvrage, qui appartient, pièce et musique, à l'école contraire. Tandis que le wagnérisme met tous ses effets dans la musique pure, sans s'inquiéter des effets connus et certains du théâtre, et ne suit que son imagination, l'école opposée, qui dérive de l'école italienne, subordonne tout à l'effet purement vocal et humain, à l'émission directe du chant uni à la parole, et réduit le débat dramatique à quelques situations dont l'effet est prévu. C'est la plus réaliste des écoles.

En résumé, la musique de *Henri VIII* a surtout de la puissance expressive, sans lyrisme ni poésie. Le sujet, d'ailleurs, ne s'y prêtait pas, les personnages n'ayant aucune idéalité. Aussi ne trouve-t-on dans ce spectacle presque rien qui distraie le regard. La mise en scène est bonne, la salle du synode est d'un aspect imposant, et puis c'est tout : les ressources immenses et inconnues encore de notre Grand-Opéra ne sont pas employées.

Il faudrait, pour bien faire, qu'avec des représentations comme celle dont nous venons de parler, consacrées à l'expression dramatique dans toute son énergie, on nous montrât quelques inventions nouvelles où l'imagination ait un rôle plus étendu. Sans quoi, ce vaste théâtre restera comme un instrument dont on ne sait pas jouer, dont on n'emploie qu'un petit nombre de registres les plus connus, tandis qu'on laisse inutiles une quantité d'autres qui ont cependant coûté fort cher.

Il devient de plus en plus évident que les anciennes proportions d'un spectacle à l'Opéra doivent être modifiées, celles de l'optique comme celles de l'audition. Une orchestration particulière même est à rechercher. Un grossissement de tout est nécessaire. Le compositeur qui en aura la compréhension très nette transformera le genre des représentations lyriques.

LÉON PILLAUT.

*P.-S.* — Dans un prochain article, nous rendrons compte de *Rédemption,* de M. Charles Gounod. Cet important ouvrage a été exécuté avec un grand succès par la société *la Concordia,* sous la direction de l'auteur.

---

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Soixante-huit lettres inédites du roi Henri IV (1), tel est le cadeau que vient de nous faire M. Eugène Halphen pour nos œufs de Pâques. Ces lettres sont toutes adressées au chancelier de Bellièvre, pendant une période de sept mois, du 16 mars au 28 octobre 1604. On y trouvera quelques documents relatifs à certaines questions d'histoire générale, comme la trahison de Lhote, la séquestration du capucin Duval, l'interdiction du commerce avec l'Espagne, l'exécution de l'Édit de Nantes; mais documents qui ne jettent pas une lumière nouvelle. La plupart de ces lettres sont de courts billets adressés par le roi au chancelier, soit pour inviter à rendre une prompte sentence sur telle ou telle affaire, soit pour recommander telle ou telle partie intéressée, soit pour indiquer la décision qu'il désire voir adopter, soit pour exiger des annulations de poursuites, des surséances et même des nullités de saisies régulières. Il n'avait qu'un médiocre souci des hypothèques, le bon Béarnais. Les droits des créanciers et le respect dû à leurs titres, bagatelles! Ces invitations étaient confidentielles. Sans doute le chancelier se bornait à indiquer aux magistrats ce que l'on désirait obtenir d'eux sans intimer d'injonctions formelles. M. Halphen nous fait remarquer d'ailleurs que cette intervention semble le plus souvent faire fléchir les lois dans le sens de l'équité et de la clémence. Il note cependant que l'avarice du bon roi reparaît toujours. Ainsi à propos des ordonnances sur le duel qui édictaient la peine de mort, bien que Sully s'y fût opposé, prévoyant qu'un édit si sévère serait nécessairement enfreint quand il s'agirait de grands personnages. Le roi adoucit en effet la rigueur de la loi, mais il ne renonce pas à la confiscation des biens. Peut-être restituait-il aux familles les biens des coupables, afin de s'attacher les cœurs par la reconnaissance; mais il n'en faudrait pas jurer. M. Halphen incline à croire qu'il en gardait bien quelque partie. Sévère pour le bon roi de la poule au pot, M. Halphen; et il le montre malheureux en somme, se sentant peu aimé de sa femme, de ses maîtresses, de ses serviteurs et surtout de son peuple, qui ne comprit ce que valait son prince qu'après l'avoir perdu.

Un grand nombre de lettres de Henri IV dorment encore au fond des archives. M. Halphen serait heureux de les réveiller; mais il y a, paraît-il, des cerbères qui lui montrent les dents quand il fait mine d'approcher. M. Halphen n'a pas envie d'être mangé, ni même mordu, ce qui se conçoit. Espérons qu'il gagnera ou attendrira ces cerbères; nos vœux sont avec lui.

---

(1) *Lettres inédites de Henri IV au chancelier de Bellièvre,* publiées par Eugène Halphen. — 1 vol. Paris, 1883. Librairie des bibliophiles.

II.

Voici encore de l'inédit et du quasi-inédit : deux ballades de Villon que nous envoie de Hollande M. W. Bijvanck, critique très érudit et très sagace qui vit dans une étroite intimité avec nos poètes du moyen âge (1). L'abbé Promprault et M. Campaux ont fait à travers le xv^e siècle une petite moisson de ballades et de rondeaux qu'ils ont publiés sous cette rubrique : *Poésies attribuées à Villon.* M. Bijvanck proteste. Il y a, par exemple, tel rondeau au sujet duquel M. Campaux s'est écrié que le doute est impossible, que l'auteur est de toute évidence le poète du *Grand testament* — Eh bien, non! riposte le savant hollandais; la suscription même du rondeau dans un manuscrit bien connu qui renferme les productions poétiques du cercle de Charles d'Orléans nous apprend le nom de l'auteur. C'est Blosseville, un des familiers du duc, un de ses compagnons d'exil et certainement l'aîné de Villon d'une trentaine d'années. M. Bijvanck veut donc que l'on écarte les précurseurs et les imitateurs, car c'est à tort qu'on a rassemblé, dit-il en un style très imagé et très hardi, « les étincelles de leur foyer poétique comme une auréole autour de la tête pelée du vagabond ».

S'il élague tout ce qui est peu authentique, il restitue par compensation deux ballades dont l'authenticité est incontestable. Le poète en effet les a signées de son nom et leur envoi porte en acrostiche : Villon. La première n'a jamais été imprimée; il n'en existe qu'une copie à la main dans un manuscrit de Stockholm; la seconde est connue de longue date; mais elle s'était fourvoyée dans les éditions de maistre Alain Chartier, et même dans un des grands recueils manuscrits de ses œuvres. L'acrostiche ne permet aucun doute. Ces éliminations et restitutions ne sont pas cependant la grande affaire pour M. Bijvanck. Il est une autre entreprise plus importante et plus difficile, c'est d'établir le texte même de l'œuvre de Villon. On sait ce qu'en disait Clément Marot : « Entre tous les bons livres imprimés ne s'en voit un si incorrect ni si lourdement corrompu que celui-là. » Oui, l'entreprise est malaisée et l'on s'en convaincra en lisant les pages fort intéressantes où M. Bijvanck nous marque la méthode qu'il a suivie pour *le Petit Testament,* qu'il publie déjà dans ce volume. C'est entre les différents manuscrits et les diverses éditions un perpétuel conflit. Pour un même vers il n'y a pas moins, parfois, de cinq leçons différentes. Tel mot obscur a été remplacé par les copistes ou les éditeurs selon la fantaisie de chacun. Le plus souvent M. Bijvanck s'en tient à la première leçon, la plus obscure, mais qu'il interprète de façon satisfaisante, grâce à sa connaissance profonde de notre vieille langue et de nos vieilles mœurs. Je n'affirmerai pas qu'il n'y ait nulle part lieu à contestation, mais c'est précisément lorsqu'il a voulu corriger le texte le plus ancien. Ainsi pour le huitain xv du *Petit Testament.* Il s'agit de maistre Robert Vallée, que détestait cordialement le poète. Son grief était sans doute que le *clerc en parlement* — dont M. Longnon a fait, gratuitement, ce me semble, un curé de Ville-d'Avray — avait soutiré quelque argent au pauvre bohème, lui promettant en retour quelque service qu'il avait ensuite oublié de lui rendre. Villon, pour se venger de cet oubli sans doute volontaire, lui lègue plaisamment *l'Art de mémoire,* dont il n'a que trop besoin. Et cet *Art de mémoire,* où doit-il aller le quérir de la part de Villon? Chez *Malpensé* ou *Maupensé.* Non pas un distrait ou un oublieur connu pour ces étourderies, ce *Maupensé,* mais un personnage des farces du temps, de la grande famille des *Maugouverne* et des *Maumissere.* Chaque legs de Villon est presque toujours accompagné d'un considérant. Voici celui du legs fait à Robert Vallée, d'après les plus anciens manuscrits, qui d'ailleurs concordent :

Puisqu'il n'a sens ne qu'une aulmoire,

c'est-à-dire : puisqu'il n'y a pas de bon sens dans sa tête plus qu'en une armoire; en d'autres termes : bête comme un coffre. N'est-ce pas là un sens satisfaisant? les idées ne s'enchaînent-elles pas étroitement? Eh bien, tel n'est pas l'avis du nouvel éditeur, qui corrige ainsi :

Puisqu'il n'a cens en son aulmoire,

c'est-à-dire : puisqu'il n'a pas d'argent dans ses coffres. Et il disserte très ingénieusement sur la pauvreté probable dudit Robert Vallée. Très ingénieusement, mais sans me convaincre.

Sur un ou deux points encore je serais tenté de contester; mais, en retour, que de restitutions fortement motivées, que d'heureux retours aux textes primitifs modifiés à tort par les éditeurs précédents! Dans les discussions et commentaires, c'est un plaisir d'écouter un revenant du xiv^e et du xv^e siècle comme M. Bijvanck, qui connaît si bien la vie, les mœurs, les usages du moyen âge et sait cette langue-là au moins aussi bien que la nôtre.

III.

M. Ludovic Halévy a-t-il donc renoncé au théâtre pour le roman? Après *l'Abbé Constantin,* voici *Criquette* (1). Très onctueux, l'abbé Constantin; très avenante, cette Criquette; mais ils ne sauraient se flatter de nous faire oublier *la Grande Duchesse, la Boule, la Cigale* et tant d'autres comédies charmantes.

On l'avait baptisée Criquette parce qu'elle était frêle, pâlotte et maigriotte au temps où elle vendait des fleurs et des sucres d'orge sur les hauteurs de Belleville. Avec les années vous la voyez prendre un aimable embonpoint, et ce n'est plus alors Criquette la bien nommée. La petite marchande de violettes et de bâtons à l'absinthe a débuté dans une féerie à

(1) *Essai critique sur les œuvres de François Villon avec ballades inédites,* par W. Bijvanck. — 1 vol. Leyde, 1883. De Breux et Smits.

(1) *Criquette,* par Ludovic Halévy. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

onze ans; elle a failli se faire carmélite, mais elle est devenue la grande première amoureuse du théâtre du Mans, puis du théâtre de Bordeaux, et elle a toutes les qualités de l'emploi. Nous nous attendons à la voir passer mère noble et duègne avec les années, quand M. Halévy la fait mourir sous le costume d'ambulancière. Voilà bien des métamorphoses, des changements de décor et de costume, direz-vous? M. Halévy vous répondra : Ce qui fait l'unité d'intérêt, c'est Pascal. Criquette et Pascal à onze ans se sont associés pour leur petit commerce ambulant; ensemble ils ont debuté dans la même féerie : l'une disant vingt lignes, mais faisant un pied de nez dont tout Paris a parlé pendant quinze jours; l'autre, figurant un singe. On a voulu les séparer, et c'est alors que Criquette a songé à la vie religieuse. Ils se sont retrouvés et ensemble ils ont brillé sur les scènes du Mans et de Bordeaux; enfin Pascal, le traître, l'infidèle Pascal — honte à Pascal! — s'est épris d'une dugazon quadragénaire et c'est alors que Criquette n'a plus eu qu'à mourir. Oui, en effet, ce Pascal fait l'unité en tant de diversité. Oui, cela est incontestable, et cependant une action condensée et concentrée est toujours d'un intérêt plus vif que l'histoire d'une vie entière, fût-ce même la vie de Criquette. Ce roman dramatico-comique semble avoir été écrit un peu au jour la journée; mais il a été écrit avec l'esprit, le brio, l'éclat qui sont la marque de fabrique de M. Halévy. Les verres de lanterne magique se succèdent, séparés par un petit entr'acte inévitable, présentant ainsi une foule de scènes diverses sans donner l'idée d'un tableau; mais ces verres sont d'une fantaisie ravissante. Et sur presque tous quelles figures originales, quels amusants bonshommes! Je dis presque, car ceux de Beauvais sont un peu pâles; mais ceux qui ont été croqués sur le vif dans les cabinets des directeurs de théâtre, au foyer des acteurs, dans les coulisses, quelle vie et quel relief! Et voilà pourquoi on est charmé, pourquoi on applaudit à la *Criquette* de M. Halévy comme à une de ses comédies.

IV.

M. Jules de Glouvet a conquis rapidement une belle place parmi nos romanciers. Ses travaux rustiques sont d'une couleur vive et franche, ses laboureurs ne sont pas enrubannés, ses bergers n'ont pas une houlette à la Deshoulières, et cependant ce réalisme a sa poésie. C'est la vérité dans l'art, mais aussi l'art dans la vérité. Son dernier récit, *la Famille Bourgeois* (1), est peut-être supérieur à ses œuvres précédentes. Du moins le sujet d'observation nous intéresse-t-il plus vivement encore, étant pris dans un milieu qui est plus voisin de nous. Il nous est plus facile de constater à quel point le tableau est fidèle. Nous n'avons eu que rarement l'occasion de rencontrer le forestier sous ses chênes séculaires, le berger sur les sommets déserts du Jura ou des Alpes, le berger sombre et silencieux qui apparaît de loin, dans la solitude, comme le génie de la montagne. Plus d'une fois, au contraire, nous avons pu observer le paysan de la plaine courbé sur sa charrue, fouillant le sol avec une opiniâtreté invincible, tout entier à son unique passion : l'amour de la terre, l'âpre désir d'agrandir le petit champ que lui a laissé son père. L'humble métairie est pour ce prolétaire ce qu'est le château à tourelles pour le gentilhomme. Chaque pierre de la ferme a une voix. Ici, c'est le petit mur qu'a construit le père; là, c'est le colombier qui date de l'aïeul; sur la colline, là-bas, c'est le chêne qui a été planté par l'arrière-grand-père, dont le nom n'est prononcé qu'avec respect. C'est lui, en effet, qui a élevé la famille d'ouvriers et de manœuvres à la dignité de propriétaires. Ce sont là les souvenirs, c'est l'histoire, c'est le blason. Si, par aventure, quelque enfant insensible à ces traditions rêve de vivre à la ville, de devenir fonctionnaire, d'entrer dans l'enregistrement ou les droits réunis, c'est un deuil pour les anciens, les fidèles, les *purs*.

Ainsi a fait cependant le fils Bourgeois : il a quitté la vieille ferme, la Cassoire, pour avoir une place à la ville voisine. Et ce jour-là sa sœur s'était dit : Je me marierai, moi, et j'aurai des fils! et la Cassoire ne passera pas à des mains étrangères. Mais ce frère, il est mort bientôt après, laissant un fils et une fille presque au berceau. Eh bien, non, alors, la brave Geneviève ne se mariera pas. Elle sera tante, et c'est pour ce neveu, l'héritier du nom, un Bourgeois enfin, qu'elle accroîtra le domaine. Hélas! lui non plus n'est pas un vrai Bourgeois; lui aussi dédaignera la vie des champs et n'aspirera qu'à faire le *monsieur*. Quant à la nièce, c'est pis encore. Une pécore à qui les dames du couvent où on l'a élevée et ses compagnes ont monté la tête. Pourquoi aussi, tante Geneviève, avoir envoyé loin de vous ces deux enfants dans les pensionnats aristocratiques de la ville? Ah! si elle avait su! Mais elle croyait bien faire, la bonne vieille fille, jusque-là un peu âpre et sèche, chez qui s'était éveillé tardivement le sentiment de la maternité. Elle ne remarquait pas, quand elle allait chaque jeudi voir ses enfants à la ville, qu'ils avaient quelque peu honte de son parapluie rouge, de sa robe étriquée et même des pots de résiné qu'elle leur apportait. Quand ils reviendront ensuite dans ce milieu rustique, ils y seront comme dépaysés, ils y seront l'étranger et l'étrangère! Ah! tante Geneviève, qu'avez-vous fait là? Ce qu'elle souffre alors, puis ses douleurs quand l'un et l'autre retournent à la ville, vous en verrez dans le volume de M. de Glouvet la navrante histoire. Epreuves trop cruelles; elle en meurt. Cependant il y a là un jeune cousin, un Bourgeois collatéral, mais enfin un Bourgeois, qui ne laissera point passer la ferme et les terres en des mains étrangères. A l'instant où elle va rendre son âme à Dieu, la pauvre vieille tante, une sainte, une martyre, elle entend l'antique girouette grincer au-dessus de sa tête, et elle balbutie : Il y a encore une Cassoire! Le dernier son qu'elle entend est l'aboiement du chien de garde de l'antique maison. Telle est la donnée générale de ce petit drame bien simple, que ne compliquent pas des aventures extraordinaires, mais qui est émouvant,

(1) Jules de Glouvet, *la Famille Bourgeois*. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

vrai, saisi sur le vif de la nature humaine. Un petit chef-d'œuvre, à mon sens.

V.

M. Jean Vaudon, un jeune poète qui débute, intitule modestement son recueil : *A mi-côte* (1). Oui, en effet, à mi-côte, ni dans les bas-fonds marécageux, ni sur les sommets que déchire la foudre. Des sentiments tempérés, des joies calmes, des douleurs tranquilles. Le jeune tenorino ne cherche jamais l'effet violent ni la note qui effraye; il est sincère, ce qui est digne de remarque. S'il chante, ce n'est pas que le démon des vers s'agite en son cœur, mais parce qu'il a plaisir à entendre ses douces mélodies et sa voix, qui est fraîche et agréable.

*Premières et dernières poésies* (2), titre lugubre comme une épitaphe. Et en effet le volume de vers sur lequel il est inscrit est un monument élevé à une chère mémoire pour une famille en deuil. M. René de Labry est mort à vingt ans et il s'est vu mourir. Des pressentiments d'abord, puis la certitude douloureuse; mais dans le regret même des longs espoirs brisés une résignation touchante, la douce mélancolie de la mort prévue et acceptée. Le dernier vœu formé par le jeune poète a été que ses vers ne fussent pas ensevelis avec lui. Voici ce vœu réalisé, et M. Eugène Manuel, qui avait été le confident de ces essais, les présente au public en une préface émue. Les premières pages du volume, écrites cependant aux heures de confiance en l'avenir, semblent déjà éclairées d'un pâle soleil. Le printemps a des teintes d'automne. Les chansons gaies se terminent par de mélancoliques refrains. Dans les derniers chants, l'accent est résigné, mais il semble qu'on entend parfois un sanglot étouffé. Vous ne lirez pas sans émotion la dernière pièce, *la Visiteuse* — cette visiteuse, c'est la Mort, qui a pris les traits d'une femme autrefois adorée.

Si, la voilà, tout près de toi.
Comme elle est changée et pâlie!
Elle s'arrête au seuil; vers moi
Elle étend sa main amaigrie.
Mais viens donc, ta place est ici;
Viens près de moi, ma bien-aimée!
. . . . . .

Elle est venue en effet et de sa main maigre a entraîné ce jeune homme aimable et distingué en qui l'on pressentait un poète.

MAXIME GAUCHER.

(1) Jean Vaudon, *A mi-côte*, poésies. — 1 vol. Paris, 1883. Bray et Retaux.

(2) René de Labry, *Premières et dernières poésies*. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

## NOTES ET IMPRESSIONS

Séville, 26 mars.

I.

C'est du pays de la *Main noire* que ces notes partiront. J'aurais voulu qu'elles continssent sur la *Main noire* des renseignements précis; mais comme, jusqu'ici, je n'ai interrogé sur la mystérieuse association que les gens chargés de l'étudier, de la surveiller et de la réprimer, c'est-à-dire des observateurs officiels et par cela même superficiels, il est bien certain que ces faiseurs de dossiers n'ont pu me donner des informations suffisantes.

D'autre part, comme je n'ai ni l'intention ni le pouvoir de me faire affilier à cette sorte de franc-maçonnerie agraire pour la voir de plus près et la trahir, je dois me borner à des conjectures, à ce qu'on dit un peu partout, à ce qui est dans l'air.

Ce n'est pas d'hier que l'effroyable condition des ouvriers de la campagne et de certaines villes a fait germer en eux l'idée d'une revendication et d'une vengeance. Imaginez d'innombrables familles, ignorantes, végétant d'un salaire qui dans les plus belles années de bonne récolte ne dépasse pas à peu près 150 francs par an; supposez que cette race séculaire de parias, qui n'avait d'autre ressource que l'aumône recueillie à la porte des couvents, et autrefois, dans les temps héroïques de la mendicité, que le moyen énergique du banditisme pour satisfaire l'énergie qui la tourmente; supposez que cette population nue, affamée, féconde, soit abordée par des utopistes, embrigadée par des sectaires, excitée involontairement par ceux qui la maintenaient dans la vassalité de l'aumône, excitée volontairement par ceux qui veulent l'anarchie en Espagne, et dites si l'on ne comprend pas ses effets et ses méfaits.

Les esprits les plus alarmés par cette sombre agitation ne sont pas les esprits autoritaires, toujours disposés à sévir et ne voulant pas regarder au delà de l'ordre dans la rue et de la sécurité sur les routes. Parce qu'il y a une provision d'aimables gendarmes dans chaque convoi, on prétend nous rassurer.

Mais ceux qui songent à l'avenir, ceux qui se disent que l'Espagne n'est périodiquement en révolution que parce qu'elle n'a pas fait *sa Révolution*, ceux qui veulent instruire ces malheureux ouvriers; ceux qui savent que dans ce doux pays d'Andalousie, parmi les contingents fournis à l'armée, il y a quatre-vingt-dix sur cent de soldats ne sachant ni lire ni écrire, ceux-là s'épouvantent d'un problème qui grandit, que les ferments jetés du dehors par l'Internationale et l'anarchie rendent de plus en plus aigu, et se disent que le jour où il faudra trouver, improviser une solution, on traversera une crise effroyable. En attendant, ce qui ajourne la révolution définitive (s'il y a rien de définitif quand il s'agit de progrès) est aussi ce qui fait la sécurité relative de

l'Espagne : c'est l'individualisme, c'est le manque d'unité, de cohésion. Dans ce pays tant de fois secoué, il ne s'est jamais trouvé une main, blanche ou noire, mais forte, pour pétrir les éléments épars et les constituer en bloc. Chacun vaut par lui-même; mais les plus vaillants ne sont pas sûrs de valoir par la collectivité. Les Espagnols ont tout ce qui est indispensable pour faire un peuple : la beauté, le courage, l'esprit, l'honneur et ce je ne sais quoi d'idéal qui se révèle dans leur politesse superbe; seulement ils ne sont encore qu'une mêlée de spectateurs.

Je ne veux pas pousser plus loin mes conjectures; je dirai seulement que ce n'est pas la monarchie actuelle qui fera l'unité et l'apaisement. Elle ne gêne ni n'irrite positivement les consciences. A la façon dont on voit passer le roi, sans le saluer beaucoup et sans affecter de ne pas le saluer, on devine bien qu'il est la représentation du moment, quelque chose comme les images dorées, diamantées, illuminées, que j'ai vues dans les processions de Barcelone et de Séville, qu'on regarde parce que cela brille, mais qui n'éveillent aucune piété réelle.

II.

J'ai quitté Paris avant le 18 mars, et, bien que je fusse persuadé que cet anniversaire tant annoncé serait un fiasco, je n'étais pas fâché d'avoir des nouvelles de la journée.

Avant que j'eusse découvert un journal français, j'interrogeai ceux qui pouvaient avoir reçu des dépêches. Croiriez-vous que, malgré mon scepticisme, j'étais encore accueilli par des sourires et que l'on me répondait :

— Comment? vous vous inquiétez de cela? Est-ce que nous avons peur, nous, de la *Main noire,* et pourtant c'est bien autre chose! Soyez tranquille, tout se sera bien passé.

J'ai dit plus haut que certains Espagnols, même en Andalousie, ne s'alarment pas assez de la *Main noire;* ils ont l'âme si bonne qu'ils ne croient pas davantage à nos mains *bleues* et que la senora Luiza Michel leur paraît une gitana qui ne sait pas danser.

III.

Il y aurait toute une liste civile pour la *Main noire* dans les ornements, dans les figurines couvertes de diamants et de broderies qu'on a promenées par les rues de Séville. Ce carnaval du vendredi saint n'a été contrarié que par la pluie; au lieu de cinquante-deux processions dans la semaine, il n'y en a guère eu que trente-cinq. L'entrepreneur des chaises et des estrades en a été pour ses frais d'adjudication; il ne sera pas remboursé de ce qu'il a payé à la ville.

Mais, si la pluie a contrarié l'exhibition des saintes images et taché un peu les beaux costumes des masques, en revanche elle a été une bénédiction pour l'Andalousie. L'espoir d'une bonne récolte, après deux récoltes mauvaises, compense le désappointement des confréries. Cette pluie bienfaisante et décevante vaut mieux que des gendarmes contre la *Main noire,* et il est piquant de penser qu'un accident survenu dans le spectacle des processions fait plus et mieux que n'auraient fait les prières.

IV.

A Barcelone, le dimanche des Rameaux, j'avais déjà vu le défilé d'une de ces processions prodigieuses dont nous n'avons aucune idée en France. Elle était, pour le personnel, différente de celles que je devais voir à Séville et bien moins riche : le duc de Montpensier n'a pas fait cadeau à la madone de Barcelone d'un manteau de quarante mille francs comme celui que j'ai vu sur le mannequin triomphalement promené à Séville; mais ce qui m'a frappé, c'est que la plupart des membres de confréries qui suivaient ou précédaient les images en relief marchaient à visage découvert, cravatés de blanc, gantés frais, chaussés avec élégance, vêtus de robes à queue traînante et ayant tous l'air d'avocats appartenant à une conférence parlementaire. On m'a assuré que c'était l'exhibition de tout ce qui reste et de tout ce qu'il y a de mieux dans le parti carliste.

Ce mélange de manifestation politique, de dévotion gandine, d'élégance affectée dans les ceintures de velours remplaçant la ceinture de Basile et dans des agrafes d'argent, d'attitude sautillante dans la façon de porter le cierge, était vraiment comique. Un monsieur qui ressemblait à Bazaine, mais qui, après tout, est peut-être un fort honnête homme, portait toutes ses décorations sur la poitrine.

Deux autres, qui se voilaient pudiquement et qui avaient quelque pénitence à faire, marchaient pieds nus en portant deux grosses croix de bois; mais leur humilité ne les empêchait pas de scander leur marche sur le rythme de la musique militaire qui suivait la procession.

Les suisses croyaient avoir endossé des costumes romains et étaient simplement déguisés en caciques. Le colonel sans choristes me rappelait violemment le fameux sauvage du Café des aveugles au Palais-Royal, que j'ai tant admiré dans ma jeunesse. C'était peut-être un vrai colonel de la vraie armée de don Carlos. De petits enfants qui auraient dû être couchés à cette heure-là (9 heures du soir) mêlaient leurs jolies frimousses à ces masques. Quelques-uns portaient les emblèmes de la Passion, une échelle mignonne, un suaire de la taille d'un mouchoir de poche, une lance; le moins content était évidemment celui qui portait l'éponge. Elle lui rappelait des ablutions personnelles. Une petite fille (je crois), costumée en sainte Véronique, portait la sainte face; d'autres ne portaient rien que leur mine éveillée.

Je dois à la vérité de déclarer que si tout le monde était aux fenêtres, que si la foule était compacte, il n'y avait pas de recueillement. On ne se gênait pas pour traverser la procession; les messieurs qui portaient des cierges saluaient leurs connaissances. On riait, on causait, et il me semble bien — je n'oserais toutefois l'affirmer — que des sifflets ont accueilli la traversée de la procession.

Quand je dis que je n'ose affirmer l'intention des sifflets, je maintiens que des sifflets fort nombreux ont été entendus,

à ce point que mon voisin, un pur Espagnol, crut que c'étaient des signaux d'incendie. C'est en effet de cette façon qu'on convoque les pompiers; mais il n'y avait d'incendie ni dans la ville, ni dans la procession, ni dans la foule.

V.

J'ai vu dans un journal français que le conseil municipal de Paris, préoccupé de substituer une superstition laïque à une superstition cléricale, avait voulu forcer les artistes du Châtelet à jouer *la Queue du chat* le vendredi saint. Les artistes, qui n'ont que ce soir-là de congé obligatoire dans l'année, se sont refusés à la prétention. On ne dit pas s'ils ont invoqué la liberté de leur conscience.

Si je me permettais de donner un conseil au conseil, qui n'en admet guère, je lui dirais que le meilleur moyen de mettre d'accord la libre pensée et la dévotion, ce serait d'organiser à Paris, pour le vendredi saint, des processions comme celles que j'ai vues à Séville.

C'est ce qu'on a trouvé de plus gai en fait de carnaval, et de plus touchant en fait d'évocation. Cela fait aller le commerce des cafés, où les pénitents se rafraîchissent avant, pendant et après la procession; cela fait rire les hommes; cela fait pleurer quelques bonnes femmes; cela est plus beau à voir défiler que *la Queue du chat,* et cela serait une compensation bien légitime offerte, un jour maigre, aux marchands de viande qui regrettent la suppression du cortège du bœuf gras.

Louis Ulbach.

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Actes officiels.* — Décret organisant le personnel de la magistrature française en Tunisie. Décret réorganisant au ministère de l'instruction publique le Comité des travaux historiques.

*Élection législative.* — Le 25 mars, M. Sigismond Lacroix, intransigeant, est élu dans le XX^e^ arrondissement de Paris par 3795 voix sur 11 368 inscrits.

*Divers.* — Une dépêche de Saint-Louis (Sénégal) annonce que le roi de Cayor a fait sa soumission à la France. Le 28, banquet annuel de la Société d'économie politique de Lyon; discours de MM. Sevène, Léon Say, Franck Chauveau et Francis Charmes.

*Étranger.* — A Berlin, démission du général Kameke, ministre de la guerre, et du général de Stosch, chef de l'amirauté. Signature d'un traité de commerce entre l'Italie et la Suisse.

*Nécrologie.* — Le 24, mort de M. Varroy, sénateur de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre. Le 26, mort de M. Dupont, député de la Haute-Savoie. Mort de M. Fulcrand-Suchet, ancien député à l'Assemblée législative de 1849. Le 28, mort de M. Delort, sénateur du Lot.

---

## Un point d'histoire

Sous ce titre nous avons publié dans notre dernier numéro une lettre de M. Naquet, député, à notre collaborateur M. Joseph Reinach. On se rappelle à quel propos. Dans le premier de ses articles sur *le Ministère Gambetta* (*Revue* du 24 février), notre collaborateur avait dit que M. Thiers, s'attendant à redevenir Président de la république après la défaite du 16 Mai, avait mis dans son programme futur l'amnistie des condamnés de la Commune. M. Émile Beaussire, dans un article de la *Revue des Deux Mondes,* a contesté le fait en s'appuyant sur ce passage du célèbre manifeste de M. Thiers, publié à cette même époque :

« Depuis six ans, les conseils de guerre siégeaient en permanence, prononçant tous les jours de nouvelles condamnations contre des hommes revenus au travail ou prêts à y revenir, et on les en éloignait au lieu de les y attacher définitivement. Il fallait mettre fin aux poursuites, et la Chambre l'a fait. D'autres condamnés de la Commune, déportés dans des climats lointains, manifestaient le meilleur des repentirs en cultivant la terre et en appelant auprès d'eux leurs familles. A ceux-là il fallait des grâces accordées à propos, et la Chambre a laissé au pouvoir lui-même le soin de les distribuer, pour qu'il en eût le mérite auprès de ces esprits troublés et que ces grâces ne fussent pas un démenti donné à la justice. »

D'après M. Beaussire, M. Thiers, parlant de *grâces accordées à propos* et protestant contre la pensée d'un *démenti donné à la justice,* ne pouvait dire plus clairement qu'il repoussait l'amnistie plénière et même toute espèce d'amnistie.

M. Naquet peut objecter à cette interprétation le mot qui lui a été dit alors par M. Thiers : « Je ne veux pas vous faire de promesses, d'autant plus que l'on pourrait m'accuser de manœuvres électorales. » Quant à notre collaborateur, il a vu souvent M. Thiers pendant la période du 16 Mai; il a passé avec lui, presque en tête-à-tête, sa dernière soirée du 2 septembre, et le souvenir de ces conversations était tel qu'il n'a été nullement surpris en apprenant de la bouche de M. Gambetta les conditions précises de son accord avec M. Thiers.

On ne dit pas que M. Thiers fût enthousiaste de l'amnistie. Mais il y avait là une nécessité politique, que M. Thiers pouvait bien reconnaître comme l'ont reconnue ses meilleurs amis, ses ministres les plus éminents, MM. Léon Say, Calmon, Barthélemy Saint-Hilaire, Féray (d'Essonnes), Henri Martin, Roger (du Nord), de Lafayette, etc., lesquels ont voté, au Sénat, le 9 juillet 1880, le fameux amendement Ninard.

Tels sont les termes entre lesquels se meut la discussion. La prolonger n'y changerait rien. Aussi laissons-nous à nos lecteurs le soin d'apprécier.

---

## Conférence de M. Renan.

Hier soir, à la Sorbonne, M. Renan a fait sur *l'Islamisme et la science* une conférence que le *Journal des Débats* de ce

matin publie en entier. La civilisation musulmane, maintenant si abaissée, a été autrefois très brillante. Elle a eu des savants, des philosophes; elle a été pendant des siècles la maîtresse de l'Occident chrétien. De l'an 775 à peu près jusque vers le milieu du XIIIe siècle, c'est-à-dire pendant cinq cents ans environ, on peut dire que le monde musulman a été supérieur pour la culture intellectuelle au monde chrétien. Mais y a-t-il eu réellement une science musulmane?

« Ce qui cause presque toujours, dit M. Renan, les malentendus en histoire, c'est le manque de précision dans l'emploi des mots qui désignent les nations et les races. On parle des Grecs, des Romains, des Arabes, comme si ces mots désignaient des groupes humains toujours identiques à eux-mêmes, sans tenir compte des changements produits par les conquêtes militaires, religieuses, linguistiques, par la mode et les grands courants de toute sorte qui traversent l'histoire de l'humanité. La réalité ne se gouverne pas selon des catégories aussi simples. Nous autres Français, par exemple, nous sommes Romains par la langue, Grecs par la civilisation, Juifs par la religion. Le fait de la race, capital à l'origine, va toujours perdant de son importance à mesure que les grands faits universels qui s'appellent civilisation grecque, conquête romaine, conquête germanique, christianisme, islamisme, renaissance, philosophie, révolution, passent comme des rouleaux broyeurs sur les primitives variétés de la famille humaine et les forcent à se confondre en masses plus ou moins homogènes. Je voudrais essayer de débrouiller avec vous une des plus fortes confusions d'idées que l'on commette dans cet ordre; je veux parler de l'équivoque contenue dans ces mots : science arabe, philosophie arabe, art arabe, science musulmane, civilisation musulmane...

« Tant que l'islam fut entre les mains de la race arabe, c'est-à-dire sous les quatre premiers califes et sous les Omeyyades, il ne se produisit dans son sein aucun mouvement intellectuel d'un caractère profane. Omar n'a pas brûlé, comme on le répète souvent, la bibliothèque d'Alexandrie; mais le principe qu'il a fait triompher dans le monde était bien en réalité destructeur de la recherche savante et du travail varié de l'esprit.

« Tout fut changé quand, vers l'an 750, la Perse prit le dessus et fit triompher la dynastie des enfants d'Abbas sur celle des Beni-Omeyya. Le centre de l'islam se trouva transporté dans la région du Tigre et de l'Euphrate. Or ce pays était plein encore des traces d'une des plus brillantes civilisations que l'Orient ait connues, celle des Perses Sassanides, qui avait été portée à son comble sous le règne de Chosroès Nouschirvan. L'art et l'industrie florissaient en ces pays depuis des siècles. Chosroès y ajouta l'activité intellectuelle. La philosophie, chassée de Constantinople, vint se réfugier en Perse; Chosroès fit traduire les livres de l'Inde. Les chrétiens nestoriens, qui formaient l'élément le plus considérable de la population, étaient versés dans la science et la philosophie grecques; la médecine était tout entière entre leurs mains; leurs évêques étaient des logiciens, des géomètres... L'avènement des Abbassides sembla une résurrection de l'éclat des Chosroès. La révolution qui porta cette dynastie au trône fut faite par des troupes persanes, ayant des chefs persans. Ses fondateurs, Aboul-Abbas et surtout Mansour, sont toujours entourés de Persans. Ce sont en quelque sorte des Sassanides ressuscités...

« Bagdad s'éleva comme la capitale de cette Perse renaissante. La langue de la conquête, l'arabe, ne put être supplantée, non plus que la religion tout à fait reniée; mais l'esprit de cette nouvelle civilisation fut essentiellement mixte. Les Parsis, les chrétiens, l'emportèrent; l'administration, la police en particulier, fut entre les mains des chrétiens. Tous ces brillants califes, contemporains de nos Carlovingiens : Mansour, Haroun-al-Raschid, Mamoun, sont à peine musulmans. Ils pratiquent extérieurement la religion dont ils sont les chefs, les papes, si l'on peut s'exprimer ainsi; mais leur esprit est ailleurs. Ils sont curieux de toute chose, surtout des choses exotiques et païennes; ils interrogent l'Inde, la vieille Perse, la Grèce surtout...

« Telle est l'explication de cette curieuse et attachante civilisation de Bagdad dont les fables des *Mille et une nuits* ont fixé l'image dans toutes les imaginations; mélange bizarre de rigorisme officiel et de secret relâchement, âge de jeunesse et d'inconséquence, où les arts sérieux et les arts de la vie joyeuse fleurissent grâce à la protection des chefs mal pensants d'une religion fanatique...

« Les libéraux qui défendent l'islam ne le connaissent pas. L'islam, c'est l'union indiscernable du spirituel et du temporel, c'est le règne d'un dogme, c'est la chaîne la plus lourde que l'humanité ait jamais portée. Dans la première moitié du moyen âge, je le répète, l'islam a supporté la philosophie parce qu'il n'a pas pu l'empêcher; il n'a pas pu l'empêcher, car il était sans cohésion, peu outillé pour la terreur. La police était entre les mains des chrétiens et occupée principalement à poursuivre les tentatives des Alides. Une foule de choses passaient à travers les mailles de ce filet assez lâche. Mais, quand l'islam a disposé de masses ardemment croyantes, il a tout étouffé. La terreur religieuse et l'hypocrisie ont été à l'ordre du jour. L'islam a été libéral quand il a été faible, et violent quand il a été fort. Ne lui faisons donc pas honneur de ce qu'il n'a pas pu empêcher. Faire honneur à l'islam de la philosophie et de la science qu'il n'a pas pu étouffer, c'est comme si l'on faisait honneur aux théologiens des découvertes de la science moderne. Ces découvertes se sont faites malgré les théologiens. La théologie occidentale n'a pas été moins persécutrice que celle de l'islamisme. Seulement, elle n'a pas réussi, elle n'a pas écrasé l'esprit moderne comme l'islamisme a écrasé l'esprit des pays qu'il a conquis. Dans notre Occident, la persécution théologique n'a réussi qu'en un seul pays : c'est en Espagne. Là, un terrible système d'oppression a étouffé l'esprit scientifique. Hâtons-nous de le dire, ce noble pays prendra sa revanche. Dans les pays musulmans, il s'est passé ce qui serait arrivé en Europe si l'Inquisition, Philippe II et Pie V avaient réussi dans leur plan d'arrêter l'esprit humain. Franchement, j'ai beaucoup de peine à savoir gré aux gens du mal qu'ils n'ont pas pu faire. Non; les religions ont leurs grandes et belles heures, quand elles consolent et relèvent les parties faibles de notre pauvre humanité; mais il ne faut pas leur faire compliment de ce qui est né malgré elles, de ce qu'elles ont cherché à empêcher. On n'hérite pas des gens qu'on assassine; on ne doit point faire bénéficier les persécuteurs des choses qu'ils ont persécutées... »

---

## Histoire de Strasbourg

Depuis que la guerre inexpiable nous a enlevé l'Alsace et la Lorraine, les Alsaciens-Lorrains mettent une ardeur infatigable à retracer l'histoire de leur patrie, à publier tout ce qui peut nous la faire mieux connaître et, partant, plus regretter. C'est de leur part un soin précieux, comme de couvrir de fleurs une tombe chérie.

MM. de Bouteiller et Hepp viennent d'ajouter un chapitre à cette histoire en publiant la *Correspondance politique* adressée au magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz,

entre les années 1594 et 1683 (1). La vieille ville libre de Strasbourg, la république presque indépendante, qui ne tenait à l'empire que par des liens presque invisibles, avait évidemment intérêt à se tenir au courant de ce qui se passait en France. A une époque où il n'existait pas de journaux, le meilleur moyen d'être renseigné sur les faits de dehors était d'entretenir des agents. Ceux-ci, sans caractère diplomatique, avaient pour toute fonction de relater ce qui se passait sous leurs yeux; mais leur rôle était tout différent de celui des agents secrets; ils n'étaient pas tenus, comme ceux-ci, d'agir dans l'ombre et d'user de dissimulation. Les hommes dont la correspondance vient d'être publiée, MM. de Flavigny et Jalon, ne sont même pas des Strasbourgeois envoyés en mission; ce sont des habitants de Metz, jouissant tous deux de l'estime publique. Flavigny fait partie du conseil des Treize de Metz; Jalon est avocat au parlement. Tous deux sont protestants. Leur correspondance tout entière témoigne d'un sincère attachement pour la France.

Il ne faut pas exagérer l'importance de cette publication. La correspondance des agents messins de Strasbourg est, au point de vue historique, un document secondaire. Elle ne peut que donner des nouvelles de seconde main et avec un assez long retard, ou retracer l'impression produite dans la région par les événements. Il y a eu, au moins pendant une partie de cette période, une autre correspondance entre Bougars et la république strasbourgeoise. Correspondance fort peu régulière sans doute, Bougars étant fréquemment éloigné de Paris par ses missions diplomatiques, mais qui a laissé des traces dans les lettres de Flavigny. C'est ainsi qu'au moment de la mort d'Henri IV nous ne voyons qu'une lettre de Flavigny, datée du 30 mai 1610. « Vous sçaurez par les lettres de M. de Bougars, dit Flavigny, que le meurtrier avoit commencé à parler en gros et dit que les prédications des jésuites l'avoient porté à ce dessein. » Il y a, du reste, des lacunes considérables dans la correspondance de Flavigny pendant la première période. On ne trouve qu'une lettre en 1598; on n'en trouve pas en 1599 ni en 1600. On n'en trouve qu'une en 1601; après laquelle, nouvelle lacune de six années. La correspondance ne devient à peu près régulière qu'à partir de 1607. Si pendant cette période la république strasbourgeoise n'avait pas eu d'autre moyen d'information, on peut dire qu'elle n'était pas renseignée du tout.

La correspondance de Flavigny s'arrête en 1626. Celle de Jalon, qui la suit immédiatement dans le volume, commence en 1679 et n'est régulière que pendant les années 1681-1683. L'époque est intéressante : c'est le moment où Strasbourg devient française. Il serait surtout important d'avoir l'opinion d'un Strasbourgeois sur cette réunion, et Jalon n'est pas Strasbourgeois. On peut cependant présumer un peu l'opinion des citoyens de la vieille ville libre par les condoléances que leur adresse Jalon à la date du 11 octobre 1681, douze jours après la reddition :

« Je ne doute pas que le changement qui est arrivé en votre république ne vous touche beaucoup et que les commencements ne vous en semblent rudes et difficiles à supporter; mais les gens sages comme vous êtes dans votre république ont accoutumé de se soumettre patiemment aux ordres de la Providence divine, qui conduit sagement toutes choses et les fait aboutir à sa gloire et à notre salut. Ce changement nous a fort étonnés et touchés en même temps plus que je ne vous le saurois dire, mais je n'ai osé vous en témoigner tous mes sentiments, sachant que monseigneur de Louvois arrêtoit tous vos courriers et que les lettres pouvoient être vues. Je vous assure pourtant qu'à bien considérer les choses, il y a de quoi vous consoler dans ce malheur. Car vous avez obtenu par la capitulation tout ce que vous pouviez raisonnablement souhaiter. »

Jalon avait raison. Le gouvernement de Louis XIV s'attacha à rendre aux Strasbourgeois le joug léger. La capitulation confirmait les « privilèges, droits, statuts et coutumes » de Strasbourg. Elle laissait à Strasbourg son antique organisation, qui lui fut conservée jusqu'au 18 mars 1790. Ce jour-là, Strasbourg, renonçant à un passé huit fois séculaire, acclama l'avènement d'un régime nouveau et choisit pour son premier maire Frédéric de Dietrich, le descendant d'un des signataires de la capitulation. En abandonnant ses traditions particulières pour se confondre intimement dans la famille française, Strasbourg pouvait croire ses destinées assurées à jamais. D'autres vicissitudes, plus brutales, lui étaient réservées.

G. de N.

(1) Un vol. in-8°. Berger-Levrault.

## Éditions nouvelles

L'édition des mémoires-journaux de L'Estoile entreprise par MM. Brunet, Champollion, Halphen, P. Lacroix, Ch. Read et Tamizey de Larroque, vient d'atteindre à son onzième volume (1). Avec ce volume se termine le texte de ces mémoires qui, embrassant une période de plus de quarante ans, nous révèlent une foule de particularités intéressantes ou curieuses sur les temps troublés de la Ligue et sur le règne d'Henri IV.

L'Estoile ne s'était pas contenté de noter les faits de toute nature dont il était informé. Il avait encore pris soin de collectionner les placards, les libelles politiques ou satiriques qui étaient publiés ou même qui couraient en manuscrit. Souvent, à la fin du mois, il place une liste des publications nouvelles avec une brève appréciation de leur valeur. Il intercale un grand nombre de ces pièces dans ses mémoires mêmes. Avec les autres, il forme des recueils distincts. C'est ainsi que, pour la Ligue, il avait composé une collection de plus de trois cents libelles qui formait, nous dit-il lui-même, quatre gros volumes. Malheureusement la plus grande partie en a été détruite, peut-être par les soins mêmes de L'Estoile, à la suite de l'ordonnance rendue en 1594 par le lieutenant civil d'Autry, lequel prescrivit la suppression de toutes caricatures et tous libelles injurieux à la royauté. Ce qui a survécu de ce premier recueil forme le quatrième volume de la présente édition. Les pièces relatives aux années suivantes sont

(1) Librairie des bibliophiles

publiées, à la suite des mémoires, dans le nouveau volume, sous ce titre, que L'Estoile lui-même leur avait donné : « Recueils divers, bigarrés de grave et de facétieux, du bon et du mauvais, selon le temps. » Ce n'est naturellement ni le grave ni le bon qui domine ou qui présente le plus d'intérêt. Les pièces satiriques sont plus importantes. Avec elles nous pénétrons dans les coulisses de l'histoire et nous voyons l'envers de la pièce. Elles nous font aussi connaître sans fard les mœurs du temps. La liberté de langage de ces pièces n'a, pour ainsi dire, pas de limite. Elle touche au cynisme. Le « lecteur français » ne demandait pas alors à être respecté, et les diffamés laissaient dire. Le monde ne va peut-être pas beaucoup mieux aujourd'hui; mais, malgré les progrès récents du style cynique, on y met, aujourd'hui encore, plus de formes.

G. de N.

## Algérie.

M. Gaffarel s'est donné une tâche véritablement utile et patriotique, celle de nous faire connaître l'Algérie (1). Il nous manquait un livre où son histoire fût écrite d'ensemble avant et après la conquête, et où ses ressources, ses richesses naturelles, les avantages que nous en offre la possession fussent exposés avec clarté. Tout cela se trouve bien dans les documents officiels, dans les statistiques. Mais les jeunes gens ne lisent pas les statistiques. D'autres, qui ne sont plus jeunes, ne les lisent guère plus, et, à les entendre, l'Algérie est encore une possession qui nous coûte très cher et ne nous rapporte guère. En opposant à ces jugements un tableau de la situation de l'Algérie, en montrant sa fécondité, sa prospérité grandissante et les développements qu'elle peut encore espérer, M. Gaffarel travaille pour l'avenir et il contribuera pour une part à épargner aux générations qui nous suivent les incertitudes et les fautes qui ont marqué nos premiers pas sur la terre d'Afrique.

M. Gaffarel apprécie avec équité le rôle et les efforts des hommes qui ont travaillé à nous donner l'Algérie. Il a cependant commis une regrettable erreur. Rappelant les antécédents de Bugeaud au moment où il paraît pour la première fois en Algérie, M. Gaffarel fait retomber sur lui la responsabilité du massacre de la rue Transnonnain, lors des émeutes d'avril 1834. Or la vérité, c'est que pendant les émeutes d'avril 1834, ni Bugeaud ni aucune fraction des troupes de sa brigade n'est allé rue Transnonnain. C'est le général de Lascours qui commandait dans ce quartier. Ce sont les soldats de la brigade de Lascours qui, exaspérés d'être criblés de balles par les fenêtres, confondirent dans leur vengeance les innocents avec les assassins. Bugeaud n'a cessé toute sa vie de protester contre les calomnies dirigées contre lui à ce propos. Le 28 mars 1848, il écrivait au colonel Charras, ministre de la guerre, pour demander une enquête. La lettre a été publiée dans une biographie récente du maréchal Bugeaud (1).

(1) *L'Algérie.* Histoire, conquête et colonisation par Paul Gaffarel, doyen de la Faculté des lettres de Dijon. Ouvrage illustré de 4 chromolithographies, de 3 cartes en couleur et de gravures dont 22 hors texte. — 1 vol. in-8°. Firmin Didot.

(1) Voy. sur les *Mémoires du maréchal Bugeaud* la *Revue* des 7 janvier 1882 et 6 janvier 1883 et du 6 janvier 1883.

## Publications allemandes

Il vient de paraître à Wittenberg (chez Herrosé) un petit livre (66 pages) de lecture française à l'usage des écoliers allemands. Le volume est intitulé : *Histoire abrégée de la guerre d'Allemagne en 1870 et 1871, par un Allemand.* Il résume assez bien les jugements portés par les écrivains militaires allemands sur les opérations de la guerre et mérite à ce titre d'être lu par les Français qui s'intéressent à ces questions et que les ouvrages techniques effrayent. A propos de la capitulation de Metz, l'auteur écrit :

« La reddition de cette forteresse était arrivée bien à propos. Certes, les princes royaux de Prusse et de Saxe n'auraient pas été capables de poursuivre le siège de Paris, si celui de Metz avait retardé de dix ou quinze jours la marche du prince Frédéric-Charles vers la Loire. »

Les sorties exécutées par le général Trochu les 29 et 30 novembre sont qualifiées de « bien imaginées ». Le général Trochu avait calculé juste et il s'en est fallu de peu que les assiégeants ne fussent pris à revers par l'armée de la Loire au même moment où la garnison de Paris les attaquait de front. « En vérité, si cette armée (l'armée de la Loire) avait gagné la bataille de Beaune-la Rolande, elle aurait pu venir le 1er décembre au secours des Parisiens. »

La marche du général Bourbaki vers l'Est mit en péril sérieux l'Allemagne et une de ses armées :

« Peu après, l'armée de Werder se vit exposée au plus grand danger qui l'eût menacée jusqu'alors. Il s'agissait de sauver son existence et de mettre l'Allemagne à l'abri de ravages épouvantables. Le mérite d'avoir parfaitement accompli cette tâche a pour toujours acquis au général de Werder et à son armée l'honneur d'être mis au nombre des plus grands guerriers et des plus fameux défenseurs de la patrie. »

Le style de ce petit livre est celui d'un fort en thème. Pas trop de fautes de syntaxe. Cependant les temps de verbes sont souvent faux. L'auteur n'a pas des notions très nettes sur l'emploi des prépositions. Il écrit : « Les soldats refusaient *à se battre.* » — « Bismarck..., protestant *de* cette violation de ladite convention, engagea, etc. » L'allure de la phrase est embarrassée et lourde. Malgré tout, pour du français écrit par un étranger, ce n'est pas mal. Mais pour du français destiné à servir de modèle aux écoliers, ce n'est pas assez bien. La langue française, c'est ça et ce n'est pas ça du tout. Chacun son métier, dit le proverbe; les vaches sont bien gardées. Le métier d'un écrivain allemand est d'écrire en allemand. Le métier d'un maître de pension allemand est de donner à ses élèves des livres français écrits en français. Le métier de *Gallia*, Revue allemande exclusivement consacrée à la langue

et à la littérature françaises, est de ne pas choisir dans l'*Histoire abrégée* une phrase presque correcte pour y introduire une grosse faute. « Il ne lui restait plus, disait l'*Histoire abrégée* en parlant du maréchal Mac-Mahon, que la moitié de sa longue-vue; *l'autre avait été enlevée par une balle.* » Il serait désirable, *wünschenswert*, écrit *Gallia*, d'introduire le mot *en* après *l'autre* : — « Il ne lui restait plus que la moitié de sa longue-vue; l'autre *en* avait été enlevée par une balle. » *En* ne nous paraissait pas du tout *wünschenswert*, au contraire; mais *Gallia* ne nous croira pas. Notre ignorance des langues est devenue tellement légendaire, que les Allemands sont sincèrement persuadés qu'ils savent le français mieux que nous. Cela ne nous fait, du reste, aucun tort. C'est tant pis pour eux.

A. B.

## Poésie grecque

*Kritisch-exegetische Erörterungen zu Pindar*, par le professeur J.-J. Schwickert. — Trèves, 1882, in-4° de 21 pages.

Sous le titre d'*Éclaircissements*, M. Schwickert publie les leçons qu'il consacre à l'œuvre de Pindare. Il s'est attaché particulièrement à préciser la théologie du poète thébain et à déterminer la *conception religieuse et morale du monde* (*religiös-sittliche Weltanschaung*) que s'était formée le chantre des *Olympiques*.

L'auteur a l'intention de traiter ce sujet en trois dissertations distinctes, dont la première vient de paraître. Il a tenté, non sans succès, de ramener à l'unité les mythes si variés et pleins d'un sens si profond que Pindare évoque dans chacun de ses hymnes; la toute-puissance des dieux, leur bonté souveraine, leur providence, sont en effet attestées à chaque vers. M. Schwickert a recueilli avec soin ces oracles de l'antique sagesse, qu'il oppose aux négations paradoxales de ses contemporains, MM. Schopenhauer et Hartmann.

La morale pindarique n'est pas moins digne d'être étudiée. M. Schwickert cite tous les passages où le prince de la poésie lyrique trace aux Grecs leurs obligations envers la patrie et les devoirs pieux dont ils sont tenus à l'égard des ancêtres. On remarque surtout les pages où le savant professeur nous montre Pindare mesurant d'un regard sublime la grandeur des héros et rappelant à ces demi-dieux humains que le hasard n'a pas eu peut-être moins de part que le génie dans leur prodigieuse fortune.

M. Schwickert constate que ses études ont été jusqu'à présent appréciées surtout par les critiques « anglais, hollandais, russes et américains ». Nous aimons à croire que les lecteurs français accueilleront avec quelque faveur la dissertation qu'il vient de présenter au public.

(*Journal des Savants.*)

## Questions coloniales

M. Léon Garnier (1) a eu l'excellente idée de réunir en un volume intitulé : *De Paris au Tibet*, plusieurs articles que son frère, le célèbre explorateur de l'extrême Orient, avait fait paraître dans la *Revue scientifique* et le *Bulletin de la Société de géographie*, etc. Ce sont d'abord les lettres écrites au jour le jour par Francis Garnier lors de son voyage à la Chine centrale, première étape de la grande exploration qu'il s'était proposé de faire au Tibet, puis un résumé descriptif, économique, politique et scientifique de son excursion dans la Chine centrale, suivi d'une rapide esquisse du rôle de la France dans l'extrême Orient.

Ces travaux ont rempli la trente-quatrième année, la dernière, de la trop courte existence d'un homme qui semblait appelé à rendre de grands services à son pays. Son intelligence, son savoir, son courage, son ardent patriotisme, se sont montrés dans ses actes comme dans ses écrits. Mais, en lisant ces pages où F. Garnier soulignait les défauts et les vices de notre administration coloniale, notre ignorance et notre indifférence en matière de colonisation, et les inconséquences de notre politique, on se demandera par quel oubli, par quelle inconséquence il devait, quelques mois plus tard, accepter un des premiers rôles dans cette expédition du Tonkin où il trouva la glorieuse, mais triste fin d'un homme qui, habitué à beaucoup compter sur lui-même, croit pouvoir aussi compter beaucoup sur les autres.

Cet homme fut bien choisi pour l'action; il fut employé mal à propos et en avait le pressentiment. Des défauts de jeunesse : l'impatience, une légitime ambition ou un besoin irrésistible d'activité, l'entraînèrent sans doute dans une de ces entreprises qui séduisent facilement le tempérament français; mais c'est à son chef qu'il faut surtout reprocher de s'être engagé précipitamment, sans contrôler les renseignements qu'il recevait, sans proportionner ensuite les moyens à son but. Garnier n'a été que l'instrument d'une politique sans lendemain parce qu'elle n'a pas eu de veille, politique que nous sommes toujours prêts à reprendre tant le naturel revient au galop, comme disait La Fontaine.

Ne nous lassons pas de répéter que nous n'aurons point de véritable politique coloniale tant qu'une parcelle de la direction des services de la marine marchande et des colonies restera entre les mains de la marine militaire. Ne nous laissons point abuser par la nomination de ces commissions dont la composition et les programmes d'études ne font entrevoir que nouvelles éditions des errements qui consistent à tenter les réformes de façon à les déconsidérer et nous font perdre un temps précieux à refaire le lendemain le mauvais ouvrage de la veille.

Le rôle de la commission actuelle des colonies devait se borner à reconnaître la nécessité de la réorganisation. Cette nécessité étant reconnue, le seul moyen de réaliser sincèrement la transformation est de confier le département actuel de la marine et des colonies à un ministre civil qui sache et qui veuille. Ce sera à ce ministre de nommer une nouvelle commission, de s'entourer d'hommes qui, ayant les mêmes vues générales, s'occuperont des détails, rempliront un programme encore plus étendu que celui qu'on a imposé à la commission actuelle, présideront à la séparation des deux marines, réuniront deux éléments inséparables de notre

(1) *De Paris au Tibet*, par F. Garnier. — Un vol. in-12. Paris, Hachette, 1882.

prospérité : colonies et marine marchande, et doteront la France d'une grande institution homogène. Un ministère civil des colonies et de la marine marchande est la seule institution capable de répondre aux volontés nettement exprimées d'un pays dont les aptitudes colonisatrices n'ont jamais pu être étouffées complètement par la plus détestable organisation coloniale, et chez lequel le réveil de l'initiative privée resterait infructueux et aboutirait au désordre s'il devait se heurter contre un milieu administratif militaire incompétent et ne s'appliquant en général à le comprendre que pour le mieux entraver.

Gardons-nous de confondre ici, comme dans les questions spéciales à chaque colonie, les intérêts de corps, de coterie ou de quelques particuliers avec l'intérêt de la France. Les intérêts légitimes des premiers ne nous sont pas indifférents; mais celui de la France doit uniquement nous inspirer. Ceux qui souhaitent le plus vivement la séparation des deux marines et des colonies ne sont pas les moins soucieux de l'honneur et de la puissance de notre marine militaire; ceux qui n'admettent pas les légendes et combattent la politique d'aventure et d'expédients, ceux-là ne sont pas les moins patriotes. Pour eux l'extension de l'influence française dans le monde n'est pas la simple expression d'un légitime droit ou un brillant oripeau sous lequel s'abritent parfois des intérêts particuliers; c'est un noble but vers lequel ils savent bien ne pouvoir marcher sans avoir les moyens nécessaires, c'est-à-dire les institutions que nous réclamons et qu'il s'agit avant tout de fonder. Cessons donc de mettre la charrue avant les bœufs. Alors nous pourrons remplir dans l'Indo-Chine orientale le grand rôle qu'avait rêvé pour nous F. Garnier. D'ici là nous trouverons dans des études utiles, nécessaires, aussi bien que dans les traités de 1874 avec l'Annam, de puissants motifs de patienter encore.

Le volume *De Paris au Tibet* réveillera sans doute, chez plus d'un lecteur au courant — non des légendes — mais des événements de l'Indo-Chine orientale, les mêmes souvenirs, les mêmes espérances. Puissent les jeunes parcourir moins rapidement ces pages attrayantes et méditer sur les graves questions qui ne sont qu'effleurées dans cet ouvrage, ou traduites en formules trop brèves pour ne pas prêter à diverses interprétations. Malgré quelques divergences d'opinion, nous voyons dans *De Paris au Tibet* une œuvre à la fois agréable et utile que voudront lire toutes les personnes qu'intéresse la question de l'extrême Orient.

Nous apprenons qu'à Saïgon on se propose de réparer un injuste oubli en élevant, dans la cour de la direction de l'intérieur, un buste à la mémoire du promoteur de l'exploration de Mékong. Peut-être est-ce faire les choses à moitié pour F. Garnier, qui s'était donné tout entier à notre établissement de l'Indo-Chine. Pourquoi sa statue en pied n'ornerait-elle pas un des jardins ou des ronds-points de Saïgon? Elle offrirait ainsi à tous une image bien propre à leur rappeler de beaux exemples et une grande leçon. Notre jeune colonie n'en aurait-elle pas besoin?

---

## Orient

*Chine, Japon, Siam et Cambodge,* par Ad.-F. de Fontpertuis. 1 vol. gr. in-18. Paris, Degorce-Cadot, éditeur.

Ce volume fait partie d'une très jolie et très utile collection intitulée *Bibliothèque de vulgarisation,* et qui est destinée en effet à vulgariser, ou si l'on aime mieux, à mettre à la portée de tous ceux qui ont quelque goût pour la lecture, les connaissances scientifiques, littératures historiques, etc., les plus essentielles. La géographie tient une grande place dans cette bibliothèque, composée de petits volumes in-18, imprimés avec soin et ornés de gravures.

M. de Fontpertuis voyage et fait voyager ses lecteurs de la façon qui nous semble la meilleure, parce qu'elle est en même temps la moins fatigante, la plus agréable et la plus instructive. Les plus grands explorateurs ne connaissent et ne peuvent faire connaître que ce qu'ils ont vu ; encore n'ont-ils pas toujours bien vu. Avec la méthode de M. de Fontpertuis, on voit tout ce qui a été vu, on sait tout ce qui a été appris, non par un seul voyageur, mais par tous ceux qui ont visité les pays les plus lointains : constitution physique, configuration géographique, populations, productions, mœurs, institutions, industrie, commerce, rien ne nous échappe. Après avoir lu, par exemple, les trois cents et quelques pages de ce volume, on connaît la Chine, le Japon et l'Indo-Chine, bien mieux que si l'on y était allé; on n'a couru aucun danger, et l'on a toujours ses souvenirs sous la main avec la faculté de les rafraîchir chaque fois qu'on le veut.

M. de Fontpertuis n'excelle pas seulement dans la narration et la description : au peintre exact, à l'historien agréable autant que consciencieux se joint en lui le penseur, l'économiste, qui sait tirer des faits tout l'enseignement qu'ils recèlent, et donner, dans le vrai sens de l'expression, la « leçon des choses ».— (*Économiste français.*)

— Nous avons signalé jadis (1) les deux premiers volumes de la nouvelle édition de l'*Histoire ancienne de l'Orient,* de M. François Lenormant. Le troisième volume, qui vient de paraître (2), complète la partie relative à l'Égypte, dont il nous retrace la civilisation et les mœurs et décrit les monuments. Cette nouvelle édition n'est pas une simple réimpression. Des éditions précédentes, M. Lenormant n'a même pas conservé le plan en se contentant des rajeunissements indispensables. Il y a introduit de nombreuses modifications; il a accordé une large place à l'archéologie préhistorique et rejeté à la fin de l'ouvrage l'histoire du peuple juif, qui tenait précédemment la première place.

M. Lenormant a mis à profit, pour cette édition, les plus récents travaux de l'érudition. Il ne faut donc pas s'étonner si, pour certains des sujets traités dans le présent volume, il a fait de larges emprunts à l'*Histoire de l'art dans l'anti-*

(1) Dans la *Revue* du 24 décembre 1881.

(2) *Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres mediques,* par François Lenormant (de l'Institut). — 9e édition. T. III. Civilisation, mœurs et monuments de l'Égypte, contenant 241 gravures, 4 cartes, 2 planches en chromolithographie et 3 planches en noir tirées hors texte. — In-8°. A. Lévy. Paris, 1883.

*quité* de M. Georges Perrot (1). Mais les deux ouvrages, loin de se confondre, se viennent mutuellement en aide. M. Perrot nous fait connaître d'une façon plus approfondie les monuments et les caractères de l'art en Égypte; M. Lenormant nous montre les mœurs, nous fait connaître l'état des sciences, les doctrines philosophiques, la littérature, les superstitions. Ce sont autant de sujets intéressants bien peu connus pour la plupart et pour l'étude desquels M. Lenormant est un guide aussi agréable qu'expérimenté.

## Bibliographie

— Le VI^e volume de l'*Histoire populaire de France* de M. Henri Martin, qui vient de paraître, nous conduit des premières années du gouvernement de Juillet à la guerre du Mexique. Nous n'avons pas à faire l'éloge de cet ouvrage qui prendra sa place à côté de l'œuvre magistrale de M. Henri Martin. En présence des événements contemporains, l'auteur semble prendre soin d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à une œuvre de parti. Son récit, admirable de clarté, est toujours simple et rarement accompagné de réflexions. C'est bien là le ton qui convient à l'histoire. D'intéressantes gravures illustrent le volume et font passer sous nos yeux les portraits de tous ceux qui ont été mêlés aux événements de ce temps. Le VII^e et dernier volume est actuellement sous presse et paraîtra prochainement. On y retrouvera le chapitre sur *Gambetta à Tours* qu'a publié la *Revue politique et littéraire* dans son numéro du 13 janvier 1883. (Furne, Jouvet et C^ie.)

— M. George Saintsbury, auteur d'un ouvrage justement estimé en Angleterre sur la littérature française : *A Short History of the French Literature,* vient de publier un nouveau volume qui contient des morceaux choisis de nos meilleurs poètes lyriques. (Londres, Kegan Paul.)

Comme toutes les anthologies, ce recueil pèche surtout par omissions. L'auteur, qui a fait une grande place aux rondeaux et pastourelles, a exclu Alfred de Musset, Brizeux, de Vigny et ceux qu'il nomme la jeune école de poésie, avec M. Sully Prudhomme en tête. On pourrait aussi critiquer les titres anglais donnés aux morceaux et l'absence absolue de dates. Nous ne devons pas moins remercier M. Saintsbury d'avoir une fois de plus contribué à faire connaître en Angleterre quelques-uns des chefs-d'œuvre de notre littérature.

— Bibliothèque utile (volumes in-32; brochés, 0 fr. 60; cart., 1 fr. Librairie Germer Baillière, 108, boulevard Saint-Germain). N° 79 : Mongredien, *le Libre échange en Angleterre,* 1 vol.; n° 80 : Creighton, *Histoire romaine,* 1 vol.

## Archéologie

— Demain soir samedi, au Cercle Saint-Simon, le R. P. C. Delacroix doit faire une conférence sur les fouilles de Sanxay (Vienne), dont nous avons déjà rendu compte dans la *Revue* du 10 juin 1882.

(1) In-8°. Hachette.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

« Nous n'avons rien à craindre en Angleterre, parce que les ouvriers connaissent l'économie politique », disait Robert Peel il y a longtemps déjà. Les temps sont encore éloignés, hélas! où cette parole pourra devenir applicable en France. Quand viendra le tour des ouvriers, chez nous où les classes éclairées en sont encore à apprendre le premier mot de l'Économie, où ces classes ne possèdent même pas les notions élémentaires de la science qui fait vivre et prospérer les nations? On ne saurait donc donner trop de retentissement aux paroles prononcées au commencement de la semaine, au banquet d'inauguration du buste de J.-B. Say, et il convient de féliciter la presse de l'unanimité avec laquelle elle a fait écho aux discours de MM. L. Say, Chauveau et Charmes. Rarement il a été plus opportun de mettre les principes en lumière, car rarement ces principes ont été si outrageusement méconnus. Ceci est vrai surtout en ce qui touche le rôle de l'État en matière économique. Le lecteur n'a pas besoin qu'on lui rappelle que du haut en bas, de nos assemblées législatives à l'atelier, la théorie en faveur est celle qui ferait de l'État le grand régulateur, le grand dispensateur du travail. Le lecteur sait aussi ce que coûtent déjà au pays les expériences faites au nom de ces doctrines. Il est temps, grand temps, de revenir à la vérité.

La vérité, M. Léon Say l'a dite en une formule aussi courte que claire : « Nous pensons, a-t-il dit, que l'État a pour premier devoir de mettre les hommes dans un état de sécurité assez grand pour qu'ils puissent s'occuper de leurs affaires, et, pour second devoir, de ne pas les gêner dans cette manière d'agir. » La sécurité et la liberté, voilà ce que doit l'État au travail à l'intérieur. A l'extérieur, l'État peut sortir de ce rôle effacé. Le mal dont nous souffrons, c'est le défaut de proportionnalité entre la production nationale et les débouchés. Ici l'État peut et doit intervenir, et M. Léon Say a mis le doigt sur la plaie en condamnant la politique qui ne s'occupe pas de ce qui se passe au dehors, « qui ne se préoccupe pas assez de la conservation de notre situation extérieure... Nous devons, a-t-il ajouté, soutenir cette politique qui consiste à avoir les yeux sur toutes les parties du monde, à maintenir les grands débouchés », et, ajouterons-nous, à en créer de nouveaux.

C'est là un devoir auquel ne manque point l'Angleterre; car si les ouvriers anglais savent l'économie politique, le gouvernement anglais n'est point de l'école de nos politiciens qui font fi des vulgaires et mesquines questions d'affaires. Une correspondance adressée de Londres à la *Revue économique et financière* présentait dernièrement le saisissant tableau de toutes les forces de l'organisation sociale, politique et même religieuse de l'Angleterre, convergeant vers un but unique, s'unissant dans une campagne en règle contre tout ce qui peut relever l'industrie et le commerce de la France, contre tout ce qui pourrait conserver à celle-ci ses débouchés anciens ou lui en ouvrir de nouveaux, afin d'assurer au commerce anglais sa suprématie et d'accaparer

ces débouchés nouveaux. Quel exemple et quel enseignement! Et aussi quelle tristesse de voir nos gouvernants méconnaître ces vérités élémentaires au point de prendre tout juste le contrepied de la politique économique qui a fait la gloire et la fortune de l'Angleterre, s'abstenir au dehors où le gouvernement anglais intervient, intervenir au dedans où le gouvernement anglais s'abstient!

Le principe qui doit désormais dominer la politique républicaine, M. Say l'a indiqué du reste le lendemain, au banquet de la chambre de commerce de Lyon, quand il a prononcé la formule : « la politique des intérêts. » Le temps des luttes politiques est passé, une forme gouvernementale est assise, la république n'a plus à se défendre, mais bien à donner le calme et la prospérité au pays qui l'a acclamée. Cela, elle le doit à ce pays qui a lutté et souffert pour elle et qui ne se représentait certes pas un lendemain de victoire sous les traits de la situation actuelle. En disant la vérité au pays, en ne craignant point de heurter les théories et les ignorances qui sont en majorité, M. Léon Say et les orateurs qui lui ont succédé ont fait œuvre de patriotisme, et il ne faut point leur marchander l'éloge.

La conversion n'a pas encore tout à fait disparu des préoccupations du marché des capitaux. On avait laissé trop longtemps libre carrière à la spéculation, qui en avait fait sa machine de guerre, et à la crédulité du public; les bruits avaient eu le temps de prendre trop d'intensité pour disparaître du jour au lendemain. Nous prévoyions bien que le démenti officieux qui eût suffi à l'origine n'aurait plus la même vertu. M. le ministre des finances a eu raison, toutefois, de ne pas aller jusqu'à un démenti officiel : son silence au début avait laissé le champ libre à la spéculation à la baisse; en prenant officiellement la parole après coup, il eût fait le jeu d'une spéculation dans le sens opposé. Et, en effet, de la hausse subite d'une cinquantaine de centimes qu'a provoquée la note officieuse parue dans divers journaux, on peut se faire une idée de ce qui serait arrivé devant une parole officielle. Dans l'intérêt de la stabilité du marché il vaut mieux que la spéculation à la baisse puisse encore ergoter sur les termes et sur la forme, que les bruits de conversion s'éteignent peu à peu, que l'étiage normal de nos rentes se rétablisse progressivement et non par un brusque soubresaut. C'est ce qui se passe en ce moment.

Le lecteur n'a pas besoin que l'on insiste ici sur le démenti officieux dont il vient d'être question. Dès la première apparition des bruits de conversion, les raisons positives qui militent contre l'opportunité de la mesure ont été exposées ici; le bon sens avait fait justice de ces bruits avant l'intervention ministérielle, qui, en effet, aurait dû être superflue pour tout le monde. Il est toutefois un argument qui n'a point été exposé ici et qui a une grande valeur. Un économiste connu, M. J. de Reinach, formulait cet argument la semaine dernière dans une lettre adressée à un journal spécial. « Tant que la conversion, disait-il, n'aura pas pour compensation un dégrèvement important, il faudra la combattre. » M. L. Say est absolument de cet avis, et il précise en ajoutant que ce dégrèvement devrait avoir l'agriculture pour objet. L'application est aussi juste que la thèse elle-même excellente. Il est incontestable que, de quelque façon qu'on s'y prenne, la conversion mécontentera beaucoup de gens; que, du moins, le pays y trouve la compensation d'un service rendu. La conversion ne doit point servir à redresser un budget compromis; si gouvernement et Chambres se sont laissé glisser sur la pente des dépenses excessives et des fautes économiques coûteuses, que l'on n'aggrave pas du moins la situation en faisant payer aux rentiers les erreurs d'autrui; s'il y a un sacrifice à demander à ceux-ci, que ce soient les contribuables qui en profitent, et, parmi les contribuables, les agriculteurs, en butte à la concurrence américaine, ne sont pas assurément les moins intéressants.

Cette doctrine est trop sage, trop équitable, pour ne pas s'imposer à tous les esprits, et dire qu'à l'heure qu'il est la conversion ne serait qu'un expédient budgétaire nous semble une raison suffisante à elle seule pour rassurer contre l'imminence de cette mesure.

Dans l'ordre des palliatifs immédiats, le gouvernement se préoccupe de remédier au ralentissement du travail. Les travaux qui relèvent de l'État ou de la Ville vont être mis en adjudication dans le plus bref délai. Au nombre de ces travaux, il en est qui ne seront pas seulement les bien venus comme remèdes au chômage. Il s'agit de construire des maisons spécialement destinées aux ouvriers, et des négociations sont en ce moment engagées avec le Crédit foncier pour faciliter l'entreprise. L'intervention officielle, il faut le remarquer, avait déjà été précédée dans cette voie par l'initiative privée, et les entrepreneurs de l'État pourront utilement s'inspirer de ce qui a déjà été fait par celle-ci à Auteuil.

Les négociations sont engagées pour le règlement de cette grosse question des chemins de fer que M. Léon Say appelait avec tant de raison la clef de voûte du budget. Le lecteur comprendra que la réserve la plus grande est imposée ici, et qu'à suivre pas à pas des négociations portant sur un sujet si complexe, on s'exposerait à préjudicier à l'intérêt commun. Mais ce que l'on peut dire — et ce qu'on est heureux de dire, — c'est que la question est abordée de part et d'autre avec un commun désir de s'entendre. Ce désir n'a jamais fait doute de la part des compagnies, qui en ont fourni des preuves nombreuses; il n'a pas toujours été aussi évident de la part des cabinets qui ont précédé celui qui est aux affaires et à qui l'occasion n'avait pas été donnée jusqu'ici de manifester ses dispositions. Cette manifestation vient d'avoir lieu, et, nous le répétons, on est heureux de la constater.

Le marché financier est tout entier aux préparatifs de la liquidation mensuelle et la lutte est vive entre haussiers et baissiers. La situation générale, l'abondance de l'argent ici et autour de nous, donnent lieu d'espérer que la lutte ne tournera pas au profit des fauteurs de bruits conversionnistes.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. [572]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 14. 7 AVRIL 1883.

## POLICHINELLE

### Conte dramatique

I.

Sylvine est brune, avec des yeux retroussés à la chinoise; les ailes mouvantes de son nez rose et fin s'en vont un peu dans le sens des yeux, et les coins de sa bouche suivent le mouvement, dessinant un arc rieur et d'un rouge vif au dessus de la fossette de son petit menton écourté. Avec ses cheveux en broussailles sur le front et la natte souvent effilochée qui lui pend sur les épaules, elle présente un minois effronté, hardi, fou et naïf, qui irrite et qui charme. Elle appelle les baisers et les taloches. On l'aime à la battre ou à se tuer. C'est le bijou parisien façonné selon les procédés d'éducation moderne, mais composé d'un métal précieux comme on en trouve seulement dans l'écrin des familles princières.

Son père se nomme le duc de Villemore. Comme elle est orpheline de mère, on l'appelle « la petite duchesse ». Elle n'a pas encore vingt ans; cependant on s'étonne dans son monde de ne pas la voir mariée. Elle paraît toujours sur le point de faire un choix. Toutes les douairières ont sa promesse pour le protégé que chacune lui présente. Et puis, si on la presse, elle échappe, elle glisse des doigts, elle s'envole; on reçoit le coup de flèche de son œil oblique, on entend son rire frais, on voit flotter sa chevelure dénouée, sa robe battue par le vent de sa course; et puis, plus rien : Sylvine est allée jouer avec les gamines qui sautent à la corde, avec les babys de la *nursery*, avec les chiens, avec les chats, avec la perruche, avec les feuilles qui roulent dans les allées du parc et les papillons qu'elle pourchasse, affolés, de fleur en fleur.

Autour d'elle on murmure : « Elle est folle ». Mais lorsque Sylvine est seule avec son amie la comtesse Margaret, une mariée de dix-huit ans, elle lui dit ses raisons. — Jamais, jamais elle ne fera un mariage de convenance. Elle veut, elle exige un roman d'amour. Si elle ne fait pas quelque sottise avant son mariage, elle la fera après. Les balcons ont été inventés pour les amoureux, et les enlèvements pour les duchesses. Autrefois on enlevait les filles jusque dans les couvents : c'était le préliminaire obligé des unions aristocratiques. Aujourd'hui on se marie bourgeoisement. C'est plat, c'est vulgaire. Jamais, jamais la petite duchesse ne se laissera fiancer derrière le paravent d'une douairière, par tous les grands parents noblement émus, sa main dans la main d'un gentilhomme correct et froid qui la mènera à sa chaise sur le pas grave d'un menuet, le poing en avant, le jarret roide.

— Ça, disait-elle, c'est bon pour la cérémonie officielle, mais alors seulement que l'on s'est accordé dans les coulisses.

— Mais, petite malheureuse! s'écriait Margaret, pas un homme de notre monde ne se hasardera, quelque passion que tu lui inspires, à t'offenser si gravement que de te parler d'amour sans avoir obtenu ta main.

— Je n'en serais point offensée, ripostait Sylvine. Et même, si quelqu'un me plaisait, dont je me sentirais aimée, je lui donnerais parfaitement à comprendre qu'il doit commencer par me le dire.

— Te compromettre, Sylvine!

— Comme tu dis, ma chérie. Crois-moi, c'est encore de meilleur goût pour une fille de bonne maison que de se laisser marier comme une niaise et de déshonorer plus tard le nom de ses enfants.

Un jour, après qu'elle eut divagué sur ce thème plus vivement que jamais, elle ajouta avec une explosion d'audace :

— D'ailleurs, c'est fait. J'aime, je tiens mon roman.

— Jésus! s'écria Margaret. Et de quelle couleur est-il?

— Il est blond.

— Son nom?

— Ah! voilà. Je n'en sais rien.

— Duchesse, perdez-vous l'esprit?

— Laisse là tes grands airs. Il habite un pavillon dans l'hôtel des d'Erfeuilles, là, près de nous. Le mur du jardin est mitoyen. Je cueille des fleurs de marronnier à leurs arbres; les grappes de mes ébéniers pendent chez eux. Ce pavillon était toujours fermé. Dès le printemps venu, on a poussé les volets; puis on a tendu des stores. Il y a huit jours, j'ai surpris une tête blonde curieusement tournée vers l'allée où je roulais dans mon carrosse de féerie, traîné par mes deux grands danois. Aussitôt le store est retombé, mais j'avais vu. Et, tiens, le ciel se fût ouvert et le bon Dieu lui-même m'aurait regardée par sa fenêtre, que je n'aurais pas ressenti une joie plus divine que celle qui me tomba soudain dans le cœur. Je fouaillais mes chiens, qui prirent un galop effaré, filant de travers, me heurtant aux arbres. J'aurais dû être brisée; mais, bah! j'allais comme dans un rêve insensé, fouaillant toujours, le bras levé, les cheveux pendants, avec des cris pour exciter encore mes danois éperdus, le cou tendu, étourdis du bruit d'argent de leurs sonnettes et du claquement du fouet qui leur mordait les reins. A la fin, je m'affolais comme eux, et, ne me connaissant plus, prise d'une rage de faire apparaître encore la tête blonde que je devinais cachée derrière le rideau tremblotant, je cinglais si cruellement mes bêtes que l'une d'elles s'aplatit brusquement; mon char doré bascula juste sous le pavillon, je tombai sur le sable, joliment étendue dans mes cheveux défaits, et je demeurai immobile. Le store sauta en l'air et sa figure apparut, si pâle que j'en pensai mourir de joie. Il pencha la tête et s'écria :

« — Sylvine!

« Comme je ne bougeais pas, il balbutia :

« — Mon Dieu! elle est blessée. Au secours!

« Je vis qu'il se retirait pour appeler; alors je me soulevai et, faisant un grand soupir, je lui dis le plus tendrement du monde :

« — Merci, ce n'est rien.

« Et je le regardais avec un sourire. »

— Imprudente, dit en grondant la comtesse Margaret.

— Ah! oui, vraiment, va! Le store retomba aussitôt d'un coup sec. Puis j'entendis le bruit d'une fenêtre que l'on fermait rapidement, et ce fut tout. Je demeurai d'abord très vexée. Ensuite tout mon bonheur fondit en larmes. Cependant les mots qu'il avait dits, sa pâleur, son effroi, son doux regard bleu et sa voix si tendre, tout me disait que j'étais aimée. Mais pourquoi fuyait-il? Après y avoir songé, je pris un grand parti...

— Tu me fais trembler!

— Je lui ai écrit.

— Miséricorde! mais je vais prévenir ton père!

— Je te le défends.

— C'est mon devoir, Sylvine...

— Eh bien, si tu bouges, foi de duchesse, j'escalade le mur et j'entre chez lui. Te tiendras-tu tranquille maintenant? Là, c'est bien. Je lui ai donc écrit ceci, à peu près : « Il ne me plaît pas que vous me fuyiez, j'ai mes raisons pour cela. » C'est discret, n'est-ce pas? « D'ailleurs ce serait une injure et j'ai droit à vos respects. Si vous m'aimez, je vous autorise à me le dire. N'avez-vous pas une échelle pour venir dans le parc? » Et j'ai ajouté en post-scriptum : « Le duc mon père fera toutes mes volontés. »

— Qu'a-t-il répondu?

— Rien.

— Mais, d'abord, à qui as-tu adressé ta lettre?

— A personne; je l'ai attachée à une pierre, et, un matin où sa fenêtre était ouverte, je l'ai jetée.

— Folle! c'est un valet qui l'aura prise!

— J'en écrirai une autre, répondit tranquillement Sylvine.

## II.

Maintenant la petite duchesse se levait de très bonne heure et se perdait chaque matin dans le jardin, vaste comme un parc en miniature. De grands arbres y mettaient une ombre mystérieuse trouée parfois, à des carrefours d'allées, par des éclaircies qui laissaient tomber la clarté du soleil ou flotter, le soir, la lueur bleue du ciel étoilé. Des traînées de lune ou de jour traversaient les sentiers d'un semblant de lumière, les éclairant juste assez pour qu'on pût s'y glisser rêveusement sans la frayeur de l'ombre absolue. Des corbeilles de gazon encadraient de loin en loin les massifs de fleurs éclatantes. Au mur mitoyen avec l'hôtel d'Erfeuilles, des glycines pendaient mêlées aux rosiers blancs, dont les bouquets faisaient dans la tapisserie de verdure comme de larges capitons éblouissants et parfumés.

Sylvine courait par les allées, cherchant des traces sur le sable. Elle regardait la crête du mur couronné de sa floraison intacte, non foulée. Elle se blottissait toute petite dans un fourré, le cou tendu, les yeux fixés à travers le feuillage sur la fenêtre désormais toujours close par où son amour lui était venu.

Et elle demeurait là des heures, ne voyant rien que le vent qui battait doucement le store abaissé, n'entendant rien que parfois, comme une voix lointaine, un chant très doux qui semblait accompagné bas, par les arpèges légers d'une harpe.

Un mystère semblait abrité par ce pavillon. Le soir, la lueur des flambeaux l'illuminait faiblement, laissant à peine jouer sur les tentures de la fenêtre l'ombre d'une forme humaine qui lentement et longuement, dans la nuit, passait et repassait.

Sylvine s'était beaucoup informée de la famille d'Erfeuilles et de ses relations intimes. On ne lui en connaissait pas. Le marquis était mort; la marquise, d'une piété sombre, vivait dans une claustration presque absolue. Seul, leur fils, François d'Erfeuilles, voyait le monde; mais il occupait dans l'hôtel un appartement séparé de celui de sa mère et que ses hôtes ne franchissaient pas au delà d'une terrasse suspendue. Le jardin et le pavillon étaient réservés. Ce jardin, comme

celui de l'hôtel de Villemore, était couvert par le branchement vigoureux et serré des grands arbres séculaires dont la frondaison s'étalait partout, depuis l'entrée du pavillon jusqu'au bord des clôtures, mystérieusement.

La façade des deux hôtels était séparée de l'allée droite des Champs-Élysées par une cour flanquée des bâtiments de service et par une haute porte ajourée comme une grille de chapelle, pointant ses lances dorées avec, au milieu, un immense écusson surmonté d'une couronne. Des lanternes allumées, le soir, de chaque côté de la porte de l'hôtel de Villemore et, plus loin, sous le péristyle, accusaient seulement la différence de ces deux habitations, celle des d'Erfeuilles demeurant constamment sombre.

Sylvine avait rencontré le marquis François; ce n'était pas lui, son inconnu; mais cet inconnu lui ressemblait, plus pâle et plus doux, comme un portrait à demi effacé.

Un matin, Sylvine, venant à son guet accoutumé, aperçut un de ses jardiniers planté sur une échelle en haut du mur, juste sous la fenêtre du pavillon. Il coupait des lianes, il ajustait les glycines, il émondait les rosiers blancs. Son chapeau large, de çà de là, se penchait, et le ciseau criait, sciant les branches vertes. De loin, Sylvine entrevit au-dessus du jardinier la tête blonde de sa vision amoureuse, qui timidemont s'avançait, regardant où tombaient les roses qui glissaient du côté de l'hôtel d'Erfeuilles.

Elle prit à sa ceinture le sifflet qui appelait ses danois et elle l'approcha de ses lèvres. Le jardinier tourna la tête et se vit appeler d'un geste impérieux. Il se hâta, dégringolant l'échelle; son chapeau très bas, il courut à Sylvine.

— Donnez-moi cela, dit-elle, lui enlevant des mains sa coiffure de grosse paille rousse, et prenez ceci. Dans le cas où quelqu'un approcherait, sifflez. Maintenant, ne bougez plus.

Elle se coiffa jusqu'aux oreilles du chapeau large qui cachait ses épaules; elle se glissa tout le long du mur jusqu'au pied de l'échelle et grimpa lentement en faisant crier le sécateur comme si la taille des plantes continuait.

Elle atteignit ainsi le sommet.

D'abord le chapeau dépassa le bord du mur, puis il s'éleva un peu; puis, brusquement, il vola en l'air, et Sylvine se haussa de toute sa taille sur le mur, si rapide que l'inconnu, surpris, demeura la tête penchée vers elle, ses yeux bleus éperdus pris dans les yeux noirs, brillants, heureux et tendres qu'elle tenait levés vers lui. Il semblait vouloir s'arracher à cette extase du regard par où se touchent les âmes; ses paupières battaient, il devenait pâle, mais il demeurait sans force, vaincu, souriant des lèvres au visage adoré de Sylvine et les yeux mouillés de larmes d'angoisse.

Quand elle eut triomphé, elle baissa ses longs cils retournés en boucles et s'assit sur le mur pour causer plus à l'aise. Mais un coup de sifflet brusque la fit bondir. Elle arracha une touffe de roses blanches et la jeta au visage du jeune homme en lui criant :

— Je serai demain au bal costumé de la comtesse Margaret; je vous y attendrai. Je le veux, dit-elle, le voyant remuer la tête avec effroi.

Il murmura d'un air désespéré :

— Je vous en supplie, ne m'aimez pas!

Mais Sylvine, qui descendait, releva audacieusement le front.

— Et moi je veux vous aimer, dit-elle; à demain!

## III.

La comtesse Margaret terminait la saison par un bal costumé. On était à la fin de mai. Le vieil hôtel de la rue de Varennes, avec ses portes ouvertes sur la noble et antique façade criblée de feux, attirait les regards des passants, qui s'arrêtaient pour voir s'engouffrer sous la voûte d'entrée les équipages les plus armoriés du faubourg Saint-Germain. La livrée noir et or des valets poudrés s'échelonnait depuis la marquise tendue de brocart, au sol couvert d'une mosaïque de tapis d'Orient, jusqu'à la baie lumineuse et croulante de fleurs qui se découpait sur le flamboiement intérieur des premiers salons. Dans ce cadre, la comtesse Margaret, en fée Titania, sa blonde chevelure épandue sur sa robe tissée d'azur et d'étoiles, apparaissait, appuyée sur sa baguette d'argent et auréolée des flammes de sa couronne de pierreries.

Derrière elle, une fillette costumée en Mascotte montrait ses bras nus, ses pieds fins, ses jambes fuselées dans le maillot couleur de chair; et, sous l'auvent du chapeau de la jardinière, des yeux noirs allongés chatoyaient, mouvants et hardis, de tout l'éclat de leur prunelle mouillée. Des roses blanches s'accrochaient à la robe çà et là dans un désordre savant, qui faisait trouver comme une senteur de verdure fraîche et de foin coupé aux herbes qui pendaient, baignées de rosée, sur les seins voilés de la Mascotte.

C'était Sylvine. La « petite duchesse » guettait l'arrivée de son inconnu.

— Comment veux-tu qu'il vienne, puisqu'il n'est pas invité? lui murmurait la comtesse entre deux révérences de fée.

— Il viendra, répondait l'entêtée Sylvine.

Et la foule se pressait, emplissant les salons de son carnaval mondain, mêlant les fantaisies luxueuses de ses habits extravagants, de ses inventions d'un caprice fou. Des colombines et des pierrots valsaient dans la pose adorable des pantomimes italiennes; des châtelaines s'appuyaient à des pages; des almées tournoyaient; des oiseaux-mouches voletaient, le buste mince éclatant sous la cuirasse emplumée; des papillons bleus, coiffés de leurs antennes, couraient sur les roses troussées, feuille à feuille, dans leur jupe de soie, jusqu'à leur corselet de velours vert. Des marguerites au cœur d'or s'épanouissaient dans leur collerette dentelée. Un gros scarabée noir bourdonnait. Et la cohue des seigneurs en manteau vénitien et des Joconde et des Francesca, et des Esméralda dansant sur leurs pointes au cliquetis d'or de leurs sequins, roulait par les galeries hautes et voûtées, que gardait dans leurs cadres brunis la longue théorie des sombres portraits des aïeux.

La petite duchesse déchiquetait ses gants et claquait ses sabots de laque de Chine dans une colère qui grandissait. Le duc de Villemore venait de lui présenter François d'Erfeuilles,

et Sylvine allait valser. Tout à coup son danseur se redressa brusquement, les yeux fixés vers un point du salon où la foule accourait avec des rires et des bravos. Il s'excusa et s'échappa dans la foule.

La petite duchesse, délivrée, prit sa course et courut se cacher dans le boudoir de Margaret, afin de pleurer toutes ses larmes. Il n'était pas venu, et il l'aimait, et elle lui avait dit qu'elle voulait l'aimer! Elle ne trouvait aucune raison à cette chose inouïe; il n'y en avait pas, il ne pouvait pas y en avoir.

A quoi servirait d'être née duchesse de Villemore si l'on ne pouvait arranger à son gré sa destinée et préparer comme il plaît son roman d'amour!

Il y aurait donc des obstacles pour elle! Des obstacles! Elle les sauterait comme el e faisait sauter à son cheval Farewell, à coups d'éperon, les haies et les fossés que personne, après elle, n'osait franchir. Elle méditait de quitter le bal, de s'enfuir et de pénétrer résolument dans l'hôtel d'Erfeuilles. Et elle secouait sa tête folle avec défi, montrant le poing au rideau de peluche mauve qui fermait, du côté des salons, l'entrée du boudoir.

Le rideau s'écarta, et la comtesse Margaret se prit à rire en voyant ce poing qui la menaçait.

— A qui en as-tu? dit-elle, et que fais-tu là?

— Je me repose.

— Mais tu n'as pas dansé!

— Tu crois?

— Regarde-moi, tu as pleuré. Je te disais qu'il ne viendrait pas. Un gentilhomme, Sylvine, eût trouvé le moyen de venir. J'espère que te voilà guérie de l'amour des aventures. Celle-ci pouvait avoir un dénouement ridicule si ce personnage mystérieux n'eût, heureusement pour toi, manqué d'audace. Te vois-tu compromise par un laquais? C'était le couven tpour ma pauvre petite duchesse. Crois-moi, mignonne, laissons-nous garder, guider, marier même! Eh! mon Dieu, nous ne sommes, au fond, que des enfants, car nous trébuchons jusque dans nos lisières. Que serait-ce si l'on ne nous en mettait pas!

Pendant ce discours, Sylvine arrêtait avec elle-même un plan dont l'exécution ne devait pas se faire attendre.

Elle prit un grand air de naïveté sérieuse et murmura :

— Tu me fais peur. Que serait-il donc arrivé si je m'étais fait enlever?

— Mais..., balbutia la comtesse, des choses très graves.

— Oh! je t'en prie, ma petite Margaret, fais-moi bien peur pour m'en ôter tout à fait l'envie; dis-moi tout; dis, que se passe-t-il quand on vous enlève? D'abord, où va-t-on en s'échappant?

— On va, on va... tout droit devant soi, je suppose, jusqu'à ce que les gendarmes vous arrêtent, ce qui ne peut tarder, car ils sont mis tout de suite à votre poursuite. Et l'on est ramené par les gendarmes, Sylvine! y penses-tu?

La fée Titania parlait d'une grosse voix épouvantée, avec tout le sérieux qu'elle pouvait demander à ses dix-huit ans. Et la petite duchesse l'écoutait, baissant ses yeux hypocrites. Elle répéta, bien effrayée :

— Les gendarmes, Margaret! et ensuite? dit-elle.

— Comment, ensuite? Mais cela fait un scandale abominable et l'on vous envoie au couvent, à moins que l'on ne vous marie, quelquefois, quand... les circonstances l'exigent.

— Quelles circonstances, Margaret?

— Ah! tu m'ennuies, à la fin; des choses affreuses qui perdent à jamais la réputation d'une jeune fille.

— Alors, ces... choses se passent dans la voiture, puisque les gendarmes vous arrêtent en route?

La comtesse balbutia des « oui, non, je ne sais pas », en rougissant très fort et pinçant tant qu'elle pouvait ses lèvres roses où tremblait une folle envie de rire.

— Allons, viens, dit-elle, entraînant Sylvine; viens danser, ma petite Mascotte, et laisse toutes ces vilaines pensées; viens choisir un mari. Nous avons là tout l'armorial de France, et vous n'avez qu'un mot à dire, ma belle petite duchesse, pour que le plus beau et le plus noble de ces gentilshommes soit à vos pieds. Tiens! pendant que j'y suis, je te recommande mon protégé, le marquis François d'Erfeuilles.

— Il est très bien, répondit Sylvine d'un air joliment candide. Mais laisse-moi; je te rejoindrai tout à l'heure.

Elle demeura seule et coula son œil félin dans l'écartement léger du rideau. Elle surveillait ce côté des appartements, ouverts aux seuls intimes, et où venaient mourir, avec les sons voilés de l'orchestre, les derniers bruits de la fête. Parfois un couple passait, ou quelque femme de chambre affairée; puis la solitude revenait, et Sylvine calculait ce qu'il lui fallait de secondes pour fuir, par les chambres qu'elle connaissait, jusqu'à la rue où l'attendaient ses gens.

— Ah! pensait la petite duchesse, c'est ainsi qu'on enlève, c'est ainsi qu'on provoque les circonstances qui exigent que l'on vous marie! Merci, Margaret.

Tout à coup elle vit venir à elle, comme s'il fuyait et la tête détournée, un admirable polichinelle, vêtu, des pieds à la tête, de satin blanc. Un polichinelle de fantaisie, un joujou, un sac à bonbons : petit, mignon, mince et fin, avec sa culotte à crevés, ses bas de soie, ses petits sabots ornés de bouffettes et son pourpoint tailladé, boutonné par des cabochons énormes, et sa fraise en dentelle de Malines, et son chapeau large où flottait en panache un bouquet de longues plumes.

Il était blanc, tout blanc; sa perruque était blanche, et sur la bosse de sa poitrine un bouquet blanc de roses grimpantes était attaché par un flot de satin blanc.

Il arrêta sa course en passant devant la portière baissée où Sylvine palpitait, rouge de bonheur; il paraissait chercher une issue. La galerie était déserte; on dansait. Le rythme langoureux d'une mazurka de Gungl arrivait à Sylvine. Elle écarta la draperie et se glissa jusqu'à l'épaule du polichinelle, où elle posa son bras nu.

— Vous cherchez une danseuse? lui dit-elle; me voici.

Et comme elle se renversait, levant son sabot pour attendre la mesure, le polichinelle la prit à la taille, sans répondre, et doucement, les yeux dans les siens, il l'emporta.

IV.

Ils firent ainsi le tour des salons, avec cette grâce lente de la mazurka traînée, les doigts serrés, bercés d'une même cadence amoureuse, ne s'étant rien dit dans la première ivresse de la première étreinte, le corps alangui par les frôlements soyeux et tièdes. Puis ils se retrouvèrent à l'endroit d'où ils étaient partis; l'air si tendre de la mazurka viennoise venait de mourir.

Maintenant, lui se tenait devant elle, tout pâle et les lèvres mouvantes comme s'il allait pleurer. Elle lui dit, croisant ses petites mains nerveuses :

— Eh bien, c'est tout ce que vous avez à me dire?

Il murmura :

— Pardon, je n'ose pas.

Elle regarda plus hardiment le visage allongé, aux lignes très douces, du joli polichinelle de satin blanc; elle remarqua l'amertume de la bouche, aux coins fléchis sous la fine moustache blonde, et les cils longs qui voilaient d'une frange d'or les yeux trop grands de ce petit être à l'aspect timide et souffrant. Et Sylvine leva doucement les épaules. Elle pensait que, la Providence ayant interverti les rôles, c'était elle, l'audacieuse et la vaillante, qui devait jouer le rôle viril dans l'acte préliminaire du mariage qu'elle avait délibéré d'accomplir.

Elle prit son air de duchesse pour dire :

— J'ai bientôt vingt ans, et vous?

— Vingt-cinq.

— Mon père se nomme le duc de Villemore. Et vous?

— Je me nomme le comte Pierre d'Erfeuilles, dit-il à demi-voix et comme craintivement.

Sylvine s'écria :

— Le frère du marquis?... Mais on le dit fils unique.

Le polichinelle eut un geste fier pour répondre :

— On se trompe.

— Êtes-vous marié?

— Non, dit-il en rougissant.

— Avez-vous des engagements?

— Non.

— Bien. Savez-vous s'il existe entre nos deux familles quelque haine dans le genre de celle des Montaigus et des Capulets?

— Je ne crois pas.

Le comte Pierre sourit tristement.

— Eh bien, alors, monsieur, me ferez-vous la grâce de m'apprendre ce qui vous empêche de m'épouser?

— Moi! s'écria le polichinelle en se reculant.

Mais elle marchait sur lui, bravement :

— Oui, vous. Je me souviens du jour où vous m'avez appelée Sylvine! Le cœur ne se trompe pas, le mien vous a répondu. Donc vous m'aimez. Dites, si vous l'osez, que vous ne m'aimez pas?

Elle était sous ses yeux et le bravait de sa beauté irritante.

Il ferma les yeux et murmura, suffoqué de douleur :

— Ne me rendez pas ridicule, laissez-moi. Je ne peux pas, je ne dois pas vous aimer.

Sylvine ramena l'un vers l'autre ses sourcils de Chinoise :

— Monsieur, j'ordonne que vous me disiez quel est l'obstacle qui nous sépare.

— Jamais!

— Il en est donc un?

Il baissa la tête, regardant à ses pieds, tandis qu'un sourire amer arquait plus douloureusement sa bouche triste.

— C'est bien, dit-elle; je m'en charge. Attendez-moi là.

Elle entra dans le boudoir de Margaret et en sortit aussitôt, mystérieusement voilée.

— Venez, dit-elle, lui prenant le bras.

Et elle l'entraîna.

Ils roulèrent par les escaliers; lui, surpris, éperdu, résistant; elle, leste et forte, cramponnée à son bras, emportant son polichinelle comme elle eût fait d'un jouet.

En bas, elle fit demander les gens du duc de Villemore. Le carrosse vint se ranger sous la marquise; elle y poussa le comte Pierre et sauta après lui. Et lorsque le valet ferma la portière, elle lui dit avec une gravité hautaine :

— Dites au cocher d'aller tout droit devant lui et de ne s'arrêter que lorsqu'il verra les gendarmes. Allez!

Le valet, immobile et sérieux, la regardait.

Elle cria, furieuse :

— Marchez donc!

Le carrosse roula.

Alors elle se tourna vers le polichinelle blanc, qui semblait évanoui; et, tranquillement :

— Je vous enlève, monsieur. Maintenant il paraît qu'il faut amener des circonstances qui exigent le mariage. Savez-vous ce que c'est?

Le comte Pierre passa les mains sur son front moite comme pour aider au réveil de ses esprits. Puis, rapidement, il chercha le timbre pour faire arrêter. Il se soulevait, il fuyait. Elle dit, lui prenant le bras...

— Que faites-vous? vous oubliez que je suis compromise! Oh! monsieur!

— Sylvine, j'en mourrai, murmura le jeune homme. Je vous donnerai ma vie, puisque vous la voulez. Mais laissez-moi m'enfuir. Vous ne pouvez pas m'aimer!

— Vous êtes fou, lui dit-elle, très émue de ces accents désespérés; puisque je suis là près de vous, n'est-ce pas que je vous aime? Pierre, ne pleurez pas, vous m'effrayez maintenant. Quel est ce secret terrible? Oh! dites-le-moi, et si quelque chose que je ne prévois pas était assez puissant pour nous séparer, je vous le jure, je mourrais avec vous.

— S'il était possible!... murmura le comte. Oh! si ce rêve insensé pouvait se réaliser! Sylvine, Sylvine, oui, je vous aime; oui, depuis six mois je passe mes jours à vous épier quand vous venez dans le parc, à suivre vos jeux, vos courses folles ou vos rêveries, que vous avez longtemps crus solitaires tandis que, du feuillage où je me cache, j'accompagne partout vos pas, me grisant la tête et le cœur à contempler votre beauté. Oui, je vous aime, et si vous pouviez m'aimer! Oh! pourquoi m'avez-vous arraché à ma résignation, au

mystère de ma triste vie, puisque j'en vais mourir, Sylvine! Mais je saurai du moins que j'aurais pu être aimé, et cette pensée sera ma première et ma dernière joie. Vous avez bien fait : merci! Donnez-moi votre main; dites, voulez-vous? Rien qu'une fois l'approcher de mes lèvres, et puis...

Sylvine laissa prendre sa main, et, comme il la baisait, la bouche tremblante, elle posa sa tête décoiffée sur l'épaule de Pierre et ferma les yeux.

Après un silence, elle dit d'une voix lente et douce comme dans un songe heureux :

— Voulez-vous me confier maintenant ce qui pourrait bien nous empêcher d'être l'un à l'autre désormais, et pour toujours?

Le jeune homme passa son bras autour d'elle, lui baisa les cheveux, et, lentement, il étendit la main de Sylvine, qu'il avait amollie par ses baisers, sur la protubérance en satin blanc qui couvrait sa poitrine de polichinelle.

— Mon cœur bat, dit-il avec effort.

Sylvine se redressa, jetant un cri :

— Votre cœur, cette bosse de carton! Quoi donc s'agite là dedans?

Il répéta, la voix assourdie, étranglée :

— Mon cœur. C'est lui qui heurte, sans pouvoir la faire éclater, cette ignoble et grotesque enveloppe dans laquelle il étouffe depuis si longtemps. Ce costume n'est pas un déguisement, Sylvine; c'est l'habit fait à la taille d'un misérable polichinelle, deux fois bossu, la honte et la douleur cachée d'une mère qui ne m'a jamais avoué, le ridicule d'une famille qui n'a jamais cessé d'en porter le deuil. Voilà mon secret, Sylvine, et voilà l'obstacle, dit-il en refermant ses bras sur son cœur désolé.

Il reprit, navré du silence terrifié de la jeune fille :

— Vous voyez bien qu'on ne peut pas m'aimer! Je le savais bien, que pas une femme n'oserait s'exposer aux railleries en présentant un pareil mari! Laquelle donc voudrait qu'on la nommât « madame Polichinelle? » Ce n'est pas vous, n'est-il pas vrai? dit-il avec sa voix douloureuse et claire dont Sylvine venait de remarquer tout à coup le léger nasillement.

Et, subitement, le regard oblique de Sylvine avait saisi, sur la clarté des glaces, le profil long, anguleux et spécial aux bossus, avec, aux lèvres, le rictus de l'amère et poignante ironie, du malheureux polichinelle de satin blanc, qui gisait maintenant près d'elle, immobile et muet comme un jouet brisé.

Elle était devenue toute froide, avec une répugnance qui arrêta net son premier mouvement de pitié et de regret.

Soudain elle tressauta en pensant aux gendarmes. Et une honte, une angoisse la bouleversèrent. Si on venait à la surprendre, à l'arrêter en semblable compagnie!

Compromise par un bossu! Quel beau roman d'amour! Ce serait à en mourir; et la petite duchesse avait des appétits de vivre. Elle s'élança vers le timbre; mais le comte Pierre, à son tour, l'arrêta :

— C'est inutile, dit-il, à demi mort de douleur, mais se contenant fièrement, indigné de la cruauté de Sylvine; c'est inutile, vous êtes chez vous.

En effet, le cocher, inquiet de sa responsabilité en cette affaire, avait ramené, au galop de ses chevaux, vers l'hôtel de Villemore son imprudente petite duchesse. Et celle-ci ne fit qu'un saut hors du carrosse.

— Adieu! lui avait crié le malheureux polichinelle.

Mais elle, au cocher, et de son grand air hardi :

— Ramenez le comte d'Erfeuilles.

## V.

Huit jours plus tard, Sylvine accomplissait ses vingt ans. L'hôtel était en fête. Cela devait être une fête intime; cependant le duc avait envoyé un certain nombre d'invitations qui donnaient à penser qu'il pourrait bien y avoir ce soir-là une présentation officielle de quelque heureux fiancé.

Cette supposition devint plus vraisemblable encore lorsqu'on aperçut, parmi les premiers arrivés qui entouraient Sylvine et lui offraient des présents, la marquise douairière d'Erfeuilles. C'était la première fois qu'on la rencontrait dans le monde, et sa toilette parée, ainsi que l'attitude quelque peu triomphante du jeune marquis François, occupèrent les propos curieux derrière les éventails.

La petite duchesse était sérieuse, comme il convenait à ses vingt ans, disait-elle aux personnes qui s'en montraient surprises.

Le mois de juin commençait; la soirée tiède avait permis que l'on enlevât toutes les glaces qui fermaient le salon vaste, en forme de hall, du côté du parc. Et de ce côté entrait un décor de feuillage, d'un vert encore tendre, qu'un vent léger semblait pousser, avec ses senteurs d'acacia, de lilas et d'aubépine, vers les larges baies lumineuses de la salle, comme vers une flambée de soleil.

Au milieu, sous les lustres, la mosaïque des tables était couverte par l'encombrement des bibelots rares et précieux qu'on offrait à Sylvine et qui s'entassaient là, toujours plus haut à mesure que la soirée s'avançait; tandis que la petite duchesse, debout tout auprès, payait ces offrandes d'une admiration polie. Avec sa toilette parée, d'un rose pâle, à la jupe longue, traînant des fleurs dans le bas, et la flèche d'or, éblouissante, piquée dans son chignon japonais, elle semblait au milieu de ses bibelots quelque adorable marchande d'une vente mondaine de charité.

La comtesse Margaret feignit de lui faire admirer la monture d'un écran et, tout bas, lui demanda :

— C'est pour ce soir?

Et Sylvine répondit du bout des lèvres :

— Je n'en sais rien.

— Cependant, tu as promis!

— Pas encore.

— Sylvine, je t'en supplie, je ne te pardonnerai cette horrible aventure que lorsque tu te seras mise dans l'impossibilité de la recommencer.

— Ne crains rien, je suis guérie. Les amoureux me font peur. Je ne puis voir un de ceux-là, maintenant, sans me demander s'il ne va pas, tout à coup, lui pousser des cornes

ou quelque difformité horrible, comme à l'autre. C'est inouï, ce qui m'est arrivé là. Je ne m'en consolerai pas.

— Si, épouse François; il est charmant, il t'aime...

A ce moment, la petite duchesse s'aperçut qu'on lui tendait un plateau, et elle prit un billet écrit sur papier satiné blanc et sans armoiries. Il y avait ces mots : « Sylvine trouvera mon cadeau de fête, ce soir, au rond-point des ormes, à minuit. »

— Il est minuit, dit-elle, regardant l'horloge. D'où cela vient-il? connais-tu?

Elle tendit à Margaret le billet, qui fit le tour du salon.

Puis elle chercha le duc de Villemore, qui s'était éloigné, appuyé au bras de François d'Erfeuilles. Alors, seule, elle donna des ordres. La curiosité de toutes ces jeunes femmes venait d'éveiller la sienne. Ensuite elle voyait dans cet incident un moyen de rompre la gravité de cette réunion dont l'intention solennelle l'endormait d'ennui. Elle s'anima; ses joues se rosèrent; elle glissa, traînant les fleurs de sa jupe, donnant à chacun le mot d'ordre de la cérémonie qu'elle venait d'imaginer. Les éventails battaient plus rapides, comme s'il s'envolait tout à coup une compagnie de colombes ; une rumeur de gaieté courait avec le dérangement de toutes les robes soyeuses dont les traînes se froissaient.

Bientôt des valets parurent, s'échelonnant, portant des torches.

La haie commençait au bas du perron et s'en allait loin dans la vaste allée principale du jardin, jusqu'à l'entrée du rond-point des ormes, qui faisait un coude et demeurait ainsi dans l'ombre.

Sylvine voulait apercevoir seule et la première la surprise qu'on lui annonçait. Elle avait soupçonné le duc son père de cette fantaisie, et, pour lui plaire, elle affectait une joyeuse impatience. Les douairières, complaisantes, demeurèrent au salon; toute la jeunesse prit sa volée.

Sylvine allait en avant, majestueuse et souriante, entre ses deux danois, dont les clochettes d'argent sonnaient la marche de cette procession féerique. Elle marchait, élégante, dans l'ondoiement rythmé de sa robe pâle; sa flèche d'or éblouissait, et l'on voyait son coude soulevé pour le jeu coquet de l'éventail de plumes qu'elle promenait sur sa joue lentement. Derrière elle, deux à deux, chaque cavalier ayant au poing une dame, venait toute la folle compagnie, se réglant sur l'attitude de Sylvine. On eût dit le défilé d'une cérémonie galante dans les jardins de Versailles, alors que le grand roi donnait à quelque La Vallière le régal fastueux d'une fête de nuit. Les hommes portaient leurs claques avec la grâce d'un feutre emplumé; les dames, le poing haut, balançaient de la tête leurs panaches absents et avançaient la jambe, tendaient le pied, avec des tours de hanches sans paniers qui donnaient un comique élégant à leur démarche apprêtée.

Et tout cela descendait, avec une lenteur majestueuse et des envolées de rires, entre la haie des valets, qui, les talons joints, le bras levé, portaient haut, sous le couvert des arbres, les torches fumeuses balayées par le vent. Des clartés et des ombres se mouvaient, rapides, sous la coulée au dôme arrondi de l'allée verdoyante.

Les feux rougissaient et grésillaient le feuillage, tandis que les bords fleuris de l'allée éclataient soudain, en floraison pourpre ou comme en pluie d'argent, dans les bordures étoilées d'anthémis. Les acacias pleuvaient sous la secousse plus vive de la brise. Tous les parfums de la nuit se mêlaient pour faire une griserie à cette jeunesse qui la buvait dans son rire heureux.

Soudain il se fit un choc qui brouilla quelque peu tous les couples. Sylvine venait de s'arrêter à l'entrée du rond-point et, d'un signe, elle arrêtait toute sa suite. Alors, seule, elle fit quelques pas; puis on entendit un cri terrible, et les premiers accourus virent ceci : à la branche forte d'un orme, un grand polichinelle pendait. Il était tout vêtu de satin blanc, avec, au côté gauche de sa poitrine pointue, une sorte de rose rouge qui s'effeuillait, goutte à goutte. Sa figure pâle, sous la lune qui poétiquement l'éclairait par la trouée ronde du carrefour, avait un sourire où les dents brillaient. Ses yeux fixes regardaient Sylvine.

Et lentement, sous le vent, le polichinelle tournoyait. La corde qui le pendait était accrochée au collet de son pourpoint, comme un jouet à l'étalage. Sur sa culotte tailladée, la rose rouge feuille à feuille coulait.

Mais brusquement les torches s'éteignirent, et la foule qui accourait s'arrêta, repoussée par le duc de Villemore.

François d'Erfeuilles emmenait Sylvine. Le duc disait :

— C'est une mauvaise plaisanterie. On vous portera ce jouet au salon. Cette mise en scène est dangereuse aux jeunes femmes. Rentrez.

Et l'on revint silencieux, avec des propos bas et des effrois tendrement apaisés, sous l'ombre mystérieuse des grands arbres.

Par les ordres du duc, maintenant une fanfare sonnait.

François d'Erfeuilles disait à Sylvine :

— Je vous dois une réparation.

Et la comtesse Margaret lui murmurait à l'oreille :

— On l'a reconnu, et tu es perdue si tu n'épouses un d'Erfeuilles.

Le duc de Villemore s'approcha :

— A qui préférez-vous rendre compte de cette aventure, à votre père ou à votre mari?

— Comme il vous plaira, répondit tristement Sylvine.

Le silence s'étant subitement fait, le duc de Villemore présenta officiellement le fiancé de Sylvine. Le marquis François la conduisit à sa mère.

Et, tandis qu'ils traversaient le salon avec ce pas grave de menuet que raillait si plaisamment la petite duchesse — lui, le front haut, le geste roide; elle, les yeux baissés, grave et lente, le bout de ses doigts tremblants posé sur le gant du marquis, — là-bas, au rond-point des ormes, sous la lune claire, les grands chiens danois de Sylvine hurlaient au polichinelle de satin blanc, qui, froid et roide, pendait.

GEORGES DE PEYREBRUNE.

## ROMANCIERS CONTEMPORAINS

### M. Alphonse Daudet (1)

(Deuxième article)

On dit que la critique s'en va. Point; mais ce sont les auteurs qui la font. Ils nous apprennent eux-mêmes ou nous expliquent par leurs amis quelles sont leurs habitudes et leurs théories, ce qu'ils ont voulu faire et ce qu'ils valent. Parfois on aimerait mieux le deviner, ce qui est justement le rôle de la critique. Il est vrai qu'on n'est pas forcé de les croire sur parole : il arrive de temps en temps qu'un écrivain se connaît un peu moins qu'il ne se l'imagine. Malgré tout, ces révélations gênent; on est tenté d'en tenir trop de compte ou trop peu; on en veut presque à l'auteur de nous avoir fait des confidences qu'on ne lui demandait pas.

Assurément je ne dis pas cela pour M. Alphonse Daudet. C'est malgré lui que son frère a publié sa biographie; et, s'il nous a donné l'histoire de ses livres, c'est que la curiosité du public est si exigeante! Puis il faut bien avouer qu'il s'est raconté lui-même de fort bonne grâce : au reste, il ne sait pas raconter autrement. Enfin, puisque nous avons sous la main ces documents qui par malheur sont amusants et qui semblent véridiques, servons-nous en donc, tout en regrettant qu'on ne nous ait pas laissé le plaisir d'y suppléer.

I.

« D'après nature !

« Je n'eus jamais d'autre méthode de travail. Comme les peintres conservent avec soin des albums de croquis où des silhouettes, des attitudes, un raccourci, un mouvement de bras ont été notés sur le vif, je collectionne depuis vingt ans une multitude de petits cahiers sur lesquels les remarques, les pensées n'ont parfois qu'une ligne serrée, de quoi se rappeler un geste, une intonation, développés, agrandis plus tard pour l'harmonie de l'œuvre importante. A Paris, en voyage, à la campagne, ces carnets se sont noircis sans y penser, sans penser même au travail futur qui s'amassait là; des noms propres s'y rencontrent que quelquefois je n'ai pu changer, trouvant aux noms une physionomie, l'empreinte ressemblante des gens qui les portent. Après certains de mes livres, on a crié au scandale, on a parlé de romans *à clefs;* on a même publié les clefs, avec des listes de personnages célèbres, sans réfléchir que dans mes autres ouvrages des figures vraies avaient posé aussi, mais inconnues, mais perdues dans la foule, où personne n'aurait songé à les chercher (2). »

Voilà ce que dit M. Alphonse Daudet, et je le crois, d'abord parce qu'il le dit, puis parce que telle est aussi la conclusion où mène l'étude de ses romans. Il est, entre les romanciers de la nouvelle école, le plus naturaliste, précisément parce qu'il le paraît le moins. Je serais fâché qu'on prît ceci pour un paradoxe, car rien n'est plus simple ni d'une explication plus unie.

Nous avons vu M. Daudet, tout au sortir de l'adolescence, exécuter avec scrupule une multitude de petits tableaux pris sur le vif, à peu près comme un peintre sincère et qui a l'horreur du « chic » accumule les études avant d'attaquer une toile d'importance. Vers le même temps, M. Émile Zola, cherchant sa voie, écrivait les *Contes à Ninon,* qui sont bénins.

M. Alphonse Daudet était dès lors naturaliste, sans théorie ni parti pris, ce qui est la meilleure façon de l'être. Il était infiniment curieux de la vie, voilà tout, et il s'aperçut de bonne heure que ce qu'il y a de plus extraordinaire au monde, c'est le monde tel qu'il est. Ainsi c'est l'amour de la fantaisie qui a fait de ce poète aux sens raffinés un si profond observateur du réel.

Mais ici voyez la duperie des apparences. De ce qu'il observe le plus, il suit qu'il paraît le plus inventer. M. Zola n'est pas loin de le considérer comme un demi-naturaliste, encore entaché d'idéalisme et de poésie, qui par là plaît aux dames et qui semble destiné par la Providence à amener tout doucement à la littérature nouvelle les âmes que des « documents humains » tout crus effaroucheraient. Et le public, qui aime tant M. Daudet, ne soupçonne pas non plus à qui il a affaire. Les femmes trouvent assez de romanesque dans ses romans pour lui passer quelques duretés et des descriptions qu'elles lisent vite. Nombre de lecteurs estiment que, par un mélange savoureux de vérité et de fantaisie, il tient à peu près le milieu entre l'auteur de *l'Assommoir* et l'auteur du *Comte Kostia.* On les étonnerait sans doute si, comparant ensemble M. Daudet et M. Zola, on leur disait que c'est celui-ci qui a le plus imaginé et déduit, et que le plus naturaliste des deux n'est pas celui qu'ils pensent. Et l'on peut l'affirmer par cela même que, tous deux travaillant d'ailleurs sur des « documents », on trouve chez M. Alphonse Daudet un plus grand nombre de figures ou de situations particulières et étranges. Car, quand on observe d'un esprit libre et sans être préoccupé d'un sujet choisi par avance, on va naturellement aux exceptions; c'est par elles qu'on est frappé; mieux on observe, plus on en découvre, et plus aussi on élimine de ces détails et de ces traits qui conviennent à des groupes entiers. Des romans comme *Madame Bovary* ou comme *l'Assommoir* paraissent très vrais parce qu'ils peignent, en somme, des types assez généraux, l'humanité moyenne, ici plate, là crapuleuse, dans telle ou telle classe de la société, et que le contrôle est facile. Mais c'est aussi pour cela qu'ils ont pu être composés, je crois, sans un effort spécial d'observation, rien qu'avec ces « documents » et ces impressions qu'on emmagasine sans y songer, pourvu qu'on ait des yeux et qu'on ne soit pas un sot. Au contraire, les romans de M. Alphonse Daudet reposent sur un fonds d'observation voulue, d'observation ardente et curieuse des raretés. Aussi offrent-ils plus de particularités surprenantes. On y rencontre plus d'individus et moins de types. Et toujours certains détails empêchent les tableaux de tourner aux lieux communs de la description naturaliste. Que l'on compare la noce de Bélisaire, dans *Jack,* avec la noce de Coupeau, dans *l'Assommoir.* Ce rapprochement ne me servira pas à démontrer

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.
(2) *Histoire de mes livres.*

ce que j'ai dit (car un seul exemple ne prouve rien), mais à le mieux faire saisir. La noce de *l'Assommoir* est merveilleuse par la vérité des détails, par la couleur, par le copieux; mais enfin c'est autant la noce de l'*ouvrier* (un jour de pluie, c'est vrai) que celle de Coupeau. L'autre est bien la noce de *Bélisaire,* une noce marquée par certains incidents, par certaines circonstances qui la distinguent profondément des autres noces d'ouvrier. L'arrivée tardive, puis la présence et l'attitude d'Ida de Barancy suffiraient à la particulariser. Joignez-y les deux domestiques. Il y a des contrastes qui ne sont pas dans la noce de Coupeau, plus de psychologie, plus d'observation *faite exprès,* moins d'induction; peut-être aussi moins de puissance dans l'effet d'ensemble.

Qu'on ne voie point dans tout ceci le désir de diminuer M. Zola. Mais je constate, contre l'opinion commune, que M. Daudet a été beaucoup plus fidèle que le maître aux doctrines de l'école, bien qu'il n'en soit pas. Quoi d'étonnant? et comment M. Zola pourrait-il, à l'heure qu'il est, faire l'application rigoureuse de sa méthode? En se cantonnant dans l'histoire du second empire, dans un monde qu'il n'a pas sous les yeux, qui a disparu depuis treize ans, il s'est réduit de gaieté de cœur à la ressource incertaine de souvenirs déjà lointains ou à celle des journaux et des livres de l'époque, — à moins de supposer que, pendant le peu de temps qu'il a pu voir l'empire avec des yeux de romancier naturaliste, il a pu prendre assez de notes pour les vingt volumes de ses *Rougon-Macquart.* Et encore cela ne vaudra jamais la vue immédiate des choses. Je sais que j'ai l'air de lui chercher une méchante querelle et que les hommes n'ont point changé si fort en treize ans. Mais enfin il est des sujets plus que contemporains, « actuels », qu'il s'est lui-même interdits. Il s'est condamné à inventer beaucoup plus que ne le lui permettent ses principes. La matière de ses romans, au moins en grande partie, n'existe plus : comment les écrirait-il d'après nature ?

Ce n'est pas le cas de M. Alphonse Daudet. L'habitude qu'il a prise de ne peindre que ce qu'il a vu le conduit à ne peindre et à ne raconter que des choses d'hier ou d'aujourd'hui, et, parmi ces choses, les plus singulières. Car à quoi bon observer, si c'est pour ne découvrir que ce qui apparaît à tout le monde? Par conséquent, dans les romans de M. Daudet, le fond sera neuf et étroitement contemporain. La fable même (et non seulement le milieu) sera exclusivement de notre temps, au point qu'on ne pourra guère concevoir qu'elle se passe à une autre époque ni en faire la transposition historique. Cette fable, il ne l'inventera pas plus que le reste; et par instants et sur certains points elle ne paraîtra pas vraisemblable, pour cette bonne raison que le vrai ne l'est pas toujours. De même, la plupart des personnages de ses drames seront extraordinaires, d'abord parce qu'il les aura choisis tels; puis parce que l'originalité de ces figures, qu'il démêle de la foule, s'exagère à ses yeux par le travail de ce démêlement et par l'effort de l'attention fixée sur elles; enfin, parce que les hommes dont on note uniquement les singularités, même sans les grossir, deviennent rapidement fantastiques. Ainsi la conscience et l'acuité de l'observation aboutit souvent à une sorte d'invraisemblance; et si M. Daudet a l'air d'être moins « naturaliste » que M. Zola, c'est bien, comme j'ai dit, parce qu'il l'est avec plus de suite et de curiosité.

On prévoit une autre conséquence de la méthode de M. Alphonse Daudet. Quand il ne s'en tiendra plus à de courts récits ou à de petits tableaux, quand il écrira de vastes romans, la composition n'en sera pas toujours irréprochable. M. Zola, qui s'est condamné à parcourir l'un après l'autre les milieux, les classes et les conditions sociales sous le second empire, conçoit d'abord le sujet et l'action appropriée, et c'est le dessein du livre qui lui suggère ensuite les personnages. Aussi ses romans sont-ils, en général, assez fortement construits; l'idée en est claire et tout s'y ramène et s'y subordonne. M. Daudet a une tout autre façon de « faire » un livre. Il a commencé par observer au hasard un certain nombre de personnages originaux. L'histoire d'un de ces personnages, qui lui a paru intéressante, sera l'action principale; et, comme il voudra utiliser, en les rattachant à cette action, un surcroît considérable d'observations et de notes et grouper autour des premiers acteurs le plus possible de figures accessoires, il arrivera que le lien sera un peu artificiel entre l'action principale et les épisodes, et aussi que les personnages secondaires tiendront autant de place et attireront aussi vivement l'attention que ceux du premier plan. La composition sera donc un peu éparse. On verra trop qu'avant la conception du livre chaque figure a été étudiée séparément, en elle-même et pour son compte, et qu'elle est entrée comme elle a pu dans le cadre d'une affabulation élastique; enfin que ce n'est pas l'idée du roman qui a créé les personnages, et qu'il n'est, en plus d'un endroit, qu'un centon d'observations habilement coordonnées. Mais, si l'ensemble n'est pas toujours aussi clair et harmonieux qu'on le voudrait (et on ne saurait tout avoir), on y gagne ceci, que tous les personnages, même les moindres, sont très curieux et vivent bien de leur vie propre; et, de plus, ces romans d'unité douteuse donnent peut-être mieux l'illusion de la réalité, où en effet se rencontrent souvent et s'enchevêtrent les destinées d'individus séparés par de longues distances ou par la différence des conditions sociales.

Ces réflexions étant fort générales, si on en venait à l'application, on trouverait qu'elles ne portent pas toujours et qu'elles souffrent plus d'une réserve. Je crois qu'on peut les maintenir si l'on considère l'ensemble des romans de M. Daudet. Mais il vaut peut-être la peine d'essayer quelques remarques sur chaque roman en particulier.

## II.

Encore une fois, il est fâcheux pour nous, et peut-être pour lui, que l'auteur ait fait lui-même la critique de ses livres et nous ait envié le plaisir de deviner ce qu'il nous révèle. Assurément nous n'aurions pas osé dire autant de mal de *Fromont jeune* qu'il en a dit lui-même.

Il nous apprend que *Fromont jeune* a d'abord été écrit sous la forme d'une pièce de théâtre; il ajoute qu'il aurait

dû, pour le transformer en roman, changer l'armature de l'intrigue, rétablir l'ordre et la gradation des sentiments, mais qu'il n'en a pas eu le courage. Et « voilà comme il se fait que la fable dans *Fromont jeune* est un peu connue et romanesque avec des types et des milieux strictement vrais, copiés d'après nature. »

Voilà donc M. Alphonse Daudet qui condamne à la fois la conception et l'exécution de son livre. C'est trop, mais accordons-lui quelque chose. Oui, *Fromont jeune* gagnerait probablement à être ordonné d'une autre façon. Une pièce de théâtre pouvait commencer par la noce de Risler : un roman n'est pas si pressé. J'ai peu de goût pour ces étourdissants débuts de roman par lesquels l'auteur nous jette d'un coup au milieu de l'action et dans la mêlée des personnages, quitte à revenir longuement sur ses pas. *In medias res,* dit Horace; mais il parlait de l'épopée, où ne se développaient que des actions fort connues et n'évoluaient que des personnages fort simples. J'aime assez qu'un romancier commence par le commencement, comme font toujours Balzac, Gustave Flaubert et M. Émile Zola. Une histoire suivie, continue, a dans son ensemble une autre clarté et une autre force qu'un roman à effets, à récits rétrospectifs, à retours brusques en arrière à la façon des sautes de vent. Je me hâte de dire que M. Alphonse Daudet ne mérite guère ce reproche (encore ne le mérite-t-il pas tout entier) que dans *Fromont jeune.* Dans ses autres romans, son récit suit assez fidèlement l'ordre chronologique, quoiqu'il ait gardé un faible pour les subites et brillantes entrées en matière.

Épuisons, pendant que nous y sommes, toutes les critiques qu'on peut faire, à la rigueur, de la forme du livre. Aimez-vous beaucoup la légende du petit homme bleu? Ne trouvez-vous pas que tout fait trop tableau, qu'il y a comme un abus d'*hypotyposes?* L'auteur prodigue par endroits le présent de l'indicatif : un pédant, qui aurait peut-être raison, lui dirait que le passé défini est le temps qui convient par excellence au récit, qu'il est le seul dont la répétition ne fatigue pas : Gustave Flaubert et M. Zola n'en connaissent presque pas d'autre. Ici le conteur est trop impressionné de son propre récit. Il écrit sur le lit de mort de la petite Désirée une lamentation avec refrain : « Oh! non, monsieur le commissaire, elle ne recommencera pas... » Il y a encore, dans *Fromont jeune et Risler aîné,* trop de lyrisme à la Dickens.

J'ai comme un remords de traiter ainsi un roman d'ailleurs si remarquable. Mais M. Daudet nous met à l'aise. Il reconnaît que la conception de son livre manque d'unité. L'adultère de Sidonie fait tort au drame de l'honneur commercial. « L'intérêt de mon étude, confesse-t-il, s'est trouvé amoindri, déplacé, concentré sur Sidonie et ses aventures, quand l'association devait en être le motif principal. » — Il est vrai que le Birotteau de Balzac n'est qu'un commerçant menacé de la faillite et que le drame, étant plus simple, paraît plus fort; mais il est vrai aussi que la complication dont M. Alphonse Daudet a embarrassé ce qui devait être l'action principale sert à rendre plus tragique la scène où Risler, soudainement éclairé, met son honneur d'associé au-dessus de son honneur de mari et, jetant Sidonie aux pieds de Claire Fromont, la force de faire amende honorable à « la patronne » plus qu'à la femme : « *Restitution,* réparation... A genoux donc, misérable! » Seulement il faut bien avouer, pour faire plaisir à l'auteur, que la scène la plus dramatique du livre ne semble que le moment capital d'une action devenue accessoire, et que cette action pouvait être distraite du roman sans qu'il en fût profondément modifié. Quand Sidonie ne ruinerait pas la maison Fromont et Risler, le roman n'en subsisterait pas moins, diminué de trente ou quarante pages.

Il est d'autres regrets que pourrait exprimer un critique qui serait moins épris que je ne suis de M. Daudet. Il a voulu que Risler aîné se pendît, et c'est pour l'y contraindre qu'il l'a fait trahir par son propre frère. Or ce Franz Risler est le seul personnage du roman qui, à ce qu'il semble, n'ait pas été *vu,* qui n'ait pas une physionomie originale et nette. On se demande si l'invention de cette figure ingrate et indécise est assez justifiée par le plaisir de faire un dénouement sombre. Mais ce dénouement, l'auteur y tenait. Il a une idée : il croit qu'un roman, pour être vrai, doit être le plus lamentable possible, et surtout finir mal. Parlant d'une rencontre qui pouvait sauver Désirée et Franz et, avec de la bonne volonté, sauver Risler par contre-coup : « C'est là un rêve de poète, dit-il, une de ces rencontres comme la vie n'en sait pas inventer. Elle est bien trop cruelle, la dure vie! et quand, pour sauver une existence, il faudrait quelquefois si peu de chose, elle se garde bien de fournir ce peu de chose-là. Voilà pourquoi les romans vrais sont toujours si tristes... »

Vous le voyez, il veut nous laisser sur une impression désolante; il n'en démordra pas. Hélas! le pessimisme n'est-il qu'une mode? ou bien est-il au fond du cœur de cette génération? Notre pauvre littérature devient d'une tristesse effroyable. La jeune école se croirait déshonorée si un seul de ses romans finissait bien. J'incline à croire qu'à part quelques exceptions (M. Zola en est une) ce parti pris est plutôt caprice de dilettante, dandysme de pensée, contre lequel proteste la bonne nature. Le fait est que, quand on lit avec naïveté, invinciblement on désire un dénouement heureux, on demande à l'art de nous offrir des « fins » moins tristes que la vie réelle. Les enfants, les personnes du peuple s'irritent d'un dénouement trop dur. Et c'est pour cela que tous les romans-feuilletons finissent bien, c'est-à-dire par la victoire au moins partielle des bons sur les méchants : le gros public l'exige absolument. Le goût contraire est presque toujours acquis et n'est pas d'ailleurs à la portée de tout le monde. Or je ne vois pas quel avantage esthétique il y a pour l'écrivain à refuser toujours et systématiquement au sentiment universel le salut des bons, quand la férocité du dénouement ne lui est imposée ni par la logique de son sujet ni par la nature de son esprit, et quand le reste de son livre, encore que douloureux, n'implique pas une philosophie toute de négation et de désespérance. Ce que je reproche, en somme, à M. Alphonse Daudet, c'est une tendance à forcer la pitié, un pessimisme qui n'est point inné chez cet harmonieux Provençal, mais auquel il « s'applique » et qu'il oublie d'ailleurs souvent.

Les êtres bons, tendres, naïfs, dévoués, abondent dans ses histoires : s'ils souffrent injustement, c'est que la vertu ne saurait se concevoir que dans un monde où la douleur est distribuée au hasard; mais, comme on sait bien que la souffrance imméritée est la condition de l'excellence morale (dont la production est, dit-on, la raison d'être de l'univers), malgré tout, ces romans si tristes ne nous désolent pas à fond, ne nous vident pas le cœur d'illusions et d'espoir. En dépit des cruautés inutiles et comme postiches de la fable, ils restent optimistes, puisqu'ils font aimer et qu'ils font pleurer. Ce sont les romans de M. Zola qui sont pessimistes à fond et par l'*intérieur*. L'action et le dénouement ont beau n'être pas toujours fort tragiques, peu importe : c'est, d'un bout à l'autre, une impression de dégoût, une mélancolie noire qui laisse les yeux secs et fait d'autant plus mal.

Que dire encore de *Fromont jeune?* Sidonie, cette Séraphine Pommeau mieux expliquée, M. Chèbe, le père Gardinois, la petite Désirée sont inoubliables, et l'illustre Delobelle est immortel.

III.

On dit que *Jack* est, parmi les ouvrages de M. Alphonse Daudet, celui pour qui il a le plus de tendresse de cœur, et cette prédilection se comprend. « Ce livre de pitié, de colère et d'ironie est dédié à Gustave Flaubert. » Et M. Alphonse Daudet y étale, en effet, autant d'ironie, de colère et de pitié que l'auteur de *Madame Bovary* a coutume d'en dissimuler. Rien de plus poignant que cette histoire d'un pauvre enfant abandonné par sa folle de mère, poursuivi par la haine du maître qu'elle s'est donné, et qui meurt sur un lit d'hôpital en attendant en vain son dernier baiser. Le groupe des *ratés*, dont le tyran de Jack est le plus accompli, est une peinture définitive, des plus tristes et des plus réjouissantes. Je n'ai qu'à nommer le vicomte Amaury d'Argenton et sa *Fille de Faust*, Moronval et ses petits pays-chauds, le docteur Hirsch et sa médication par les parfums, Labassindre et sa note de poitrine, pour que leurs têtes de mauvais cabotins ou de détraqués surgissent aux yeux du lecteur. Joignez-y le père Roudic, Zénaïde, le brigadier Mangin, Bélisaire, M^me^ Weber, « le camarade », la mère Sallé, le docteur Rivals... Quelle galerie de personnages pittoresques et bien vivants! Et quelle variété de milieux, depuis la pension Moronval jusqu'à la Charité, en passant par les bois de Sénart, l'usine d'Indret, la chambre de chauffe d'un transatlantique! Nous retrouvons partout l'art des combinaisons antithétiques dont j'ai parlé à propos des *Contes*. Vous rappelez-vous Ida dans le ménage de Jack? Et que dites-vous du petit roi au *grigri*, du petit nègre Mâdou, roi du Dahomey, des grandes chasses à travers les jungles et des sacrifices humains évoqués dans le dortoir de l'institution Moronval? et de la fuite du petit roi, et de son enterrement, et de son oraison funèbre : « ... C'était un homme! » Pouvez-vous rien rêver par où le cœur soit plus remué et en même temps l'imagination plus amusée? — Puis le roman, quoique de vaste étendue et le plus long qu'ait écrit M. Alphonse Daudet, est fort bien construit : tous les épisodes restent liés et subordonnés à l'action principale. Enfin la manière de l'écrivain s'est élargie. Il n'a, dans le style, presque plus de papillotage ni de miévreries. Il a plus d'haleine dans les récits, et dans les tableaux plus d'ampleur, et, si je puis dire, une plus large prise : voyez, par exemple, la soirée littéraire chez Moronval, le chargement de la machine à vapeur, la noce de Bélisaire.

Maintenant, écouterai-je le critique grincheux, l'homme aux réserves, à qui j'ai laissé la parole, tout à l'heure, sur *Fromont jeune?* M. Daudet nous dit, dans l'*Histoire de ses livres*, qu'il a connu Jack, mais qu'il n'a pas connu sa mère. Il savait seulement que c'était une ancienne femme galante, qui tantôt donnait pour père à son fils « le marquis de P..., un nom bien connu sous l'empire », et tantôt un officier supérieur d'artillerie, et que « cette affolée, cette ambitieuse de titres de noblesse, avait consenti à faire de son enfant un ouvrier mécanicien ». Il lui restait à inventer, d'après ces données, tout le caractère de la mère de Jack; il fallait, avant tout, la concevoir telle que son consentement à l'avilissement de son fils s'expliquât sans peine, fût parfaitement vraisemblable, puisque c'est là le nœud du drame. Est-ce bien ce qu'a fait M. Daudet? Son Ida de Barancy n'est-elle pas trop vaniteuse, et d'une vanité trop attachée aux choses extérieures, et, d'autre part, ne reste-t-elle pas, malgré tout, une mère trop tendre, pour laisser affubler son beau petit Jack de la blouse de l'ouvrier?

— Il est absolument vrai, répondra l'auteur de *Jack*, que cette femme était vaniteuse et entêtée de noblesse; il est absolument vrai qu'elle a fait ce que j'ai dit; et il m'a paru pourtant qu'elle aimait son enfant, à sa façon. Que voulez-vous? Il y a comme cela dans le monde des choses extraordinaires et difficiles à comprendre.

— Mais c'est peut-être à vous de les expliquer. Toujours est-il que le chapitre de votre livre qui paraît le plus faible est justement celui où se débattent les destinées de Jack et où la mère consent à l'odieux sacrifice. Le lecteur est pris là d'un malaise, non seulement du cœur, mais de l'intelligence, comme devant un acte dont il ne voit pas assez les raisons. Que la pauvre sotte soit dominée par son poète, ce n'est peut-être pas, ici, une explication suffisante. Ne pouvait-on lui prêter, à ce moment du moins, quelque haine obscure et inavouée contre son enfant? Le chapitre, plus dur, eût été plus clair. Plus vrai? Je ne sais. Je ne suis pas éloigné de croire qu'un roman, même réaliste, doit être vraisemblable avant d'être vrai.

— Et qu'est-ce que c'est que le vraisemblable? Est-il le même pour tout le monde? Ne dépend-il pas de l'expérience de chacun? N'est-il pas, comme dirait un Allemand, chose subjective?

— Mais vous écrivez pour les autres, et non pour vous. Il faudrait donc vous en tenir à ce qui est vraisemblable pour la moyenne des hommes. Par malheur, cela même est difficile à fixer, et le sens du mot *vraisemblable* reste d'une largeur indéfinie. On pourrait dire alors que le vraisemblable, qui suffit dans la liaison ou dans la combinaison des événements extérieurs, ne suffit plus dans l'enchaînement des dé-

terminations et des actes moraux, et qu'il y faut ce qu'Aristote appelle *le nécessaire*. Il ne définit point le mot; mais sans doute il entend par *nécessaire* ce qu'un personnage doit faire inévitablement et uniquement, étant donné son caractère et certaines circonstances. Or le consentement d'Ida, telle qu'on la connaît, à l'avilissement de son fils n'a pas ce caractère de nécessité, c'est-à-dire, en somme, de souveraine vraisemblance. — Maintenant, peut-être bien que je me trompe, et que ma résistance sur ce point n'est que le refus naïf de croire à une histoire qui fait trop de peine. Car, même en admettant qu'il faille être plus exigeant pour l'enchaînement des actes que pour celui des faits, il y aura toujours des cas où, « étant donné un caractère et certaines circonstances, » deux ou plusieurs déterminations différentes pourront en résulter également.

J'ai déjà fait à M. Edmond de Goncourt un reproche à peu près semblable à celui que j'adresse à M. Daudet (1). Il aurait pu me répondre dans sa langue : « Vous accusez mes personnages d'être légèrement illogiques. Depuis trente ans que je travaille à la construction de personnages, peut-être la meilleure acquisition que j'aie retirée de ces trente années d'études, d'observations et de réflexions, est celle-ci : tous les personnages construits par l'imagination sont des êtres logiques, pour ainsi dire des lignes rigoureusement droites, et les êtres vivants ne sont jamais cela. Aussi, quand j'ai composé des hommes ou des femmes, j'ai toujours cherché à travailler sur une créature lointaine, sur une maquette à la cantonnade qui me donne un peu de l'illogisme et du tortuage de la nature humaine, et je suis persuadé que c'est à cela que mes bonshommes doivent un certain côté vivant qu'on veut bien reconnaître. » Va pour ce « tortuage », puisqu'il est dans la nature; mais qu'on n'en abuse pas, et surtout qu'on s'en contente, et qu'on se garde des brisures et des solutions de continuité. L'art ne consiste-t-il pas, en grande partie, à rendre la réalité plus intelligible?

Décidément, l'originalité de M. Alphonse Daudet est d'être à la fois le plus véridique et le moins impersonnel des « naturalistes ». On sent qu'il a porté Jack dans son cœur et qu'il l'a étreint d'une sympathie ardente. Pour avoir plus de raisons de l'aimer, il s'est plu à compléter son infortune par de petites aggravations presque inutiles et où apparaît trop le désir de nous tirer des larmes. L'histoire du pauvre enfant était pourtant assez poignante pour se passer de cette façon d'enjolivements. Pourquoi Jack ne peut-il pas devenir un ouvrier passable? Il était adroit de ses mains aux Aulnettes; et, quant à la force, il faut croire qu'elle lui est venue puisqu'il peut faire ensuite le métier de chauffeur. Pourquoi ne comprend-il pas les explications du père Roudic? On nous l'avait donné pour un enfant intelligent. Pourquoi ferme-t-il ses livres? En quoi ses livres l'empêchent-ils d'apprendre son métier? Quand, après son escapade à Nantes, il est accusé d'avoir volé les Roudic, il n'aurait, pour se justifier, qu'à dire qu'il a reçu de l'argent de sa mère. — Il allait dire : « C'est ma mère qui me l'a envoyé. » Mais il se rappela les recommandations qu'elle lui avait faites : « Si on te demande d'où te viennent ces cent francs, tu diras que ce sont tes petites économies. » Et, en effet, avec cette foi aveugle, cette vénération qu'il gardait pour les commandements de sa mère, il répondit : « Ce sont mes petites économies. » — Ainsi, pour ne pas désobéir à sa mère, il lui inflige cette douleur et cette honte d'apprendre que son fils est un voleur. L'auteur nous dit : « C'était un enfant comme cela. » Point; mais il fallait qu'il fût comme cela pour prolonger le drame (et comment s'en plaindre, puisque cela nous vaut la station de d'Argenton aux grilles de « Bon ami? ») — Et quel besoin de le faire chauffeur? Il est ainsi plus à plaindre sans doute; mais on peut se demander s'il est possible que Jack, dégradé, abruti par la chambre de chauffe et par les orgies de matelots, redevienne, même sous l'influence d'une femme, le jeune homme intelligent, au cœur exquis, de la dernière partie du roman. — Plus tard, quand Cécile Rivals apprend qu'elle est la fille d'un aventurier, elle croit que Jack, qu'elle connaît pourtant bien, ne voudra plus d'elle, et, avec un héroïsme bien mal entendu, répond à tout « : Je ne veux plus me marier. » Qu'on relise le chapitre, on verra que c'est là proprement du roman romanesque. Mais quoi! il fallait que Jack eût tous les malheurs.

Qu'importe? Il y a des larmes dans ce livre, quoique l'auteur en ait voulu trop mettre. Et puis il y a les ratés, il y a Mâdou, et la fuite nocturne du petit Jack, et, à la fin, ces chapitres admirables de tous points : *Jack en ménage*, *Ida s'ennuie*, *Lequel des deux?* et *Elle ne viendra pas*. Qui tiendrait contre cela? Nous sommes désarmés, ayant pleuré ou en ayant eu bonne envie.

## IV.

Assez souvent, dans l'œuvre d'un grand écrivain, un livre se distingue, qui n'est pas le plus parfait, mais qui est le plus riche, le plus curieux ou le plus fort, celui où l'artiste a donné toute sa mesure. Je crois que, pour M. Alphonse Daudet, ce livre est *le Nabab*.

*Fromont jeune* ne nous montrait qu'un coin de Paris; le fond du drame était, de l'aveu de l'auteur, quelque chose d' « un peu connu ». *Jack*, avant d'être un roman de mœurs, est une histoire touchante que l'auteur a rencontrée sur son chemin, et c'est la construction du drame qui a devancé et suggéré la plupart des observations. C'est, je crois, le contraire pour *le Nabab*. Le livre semble éclos, un beau jour, d'une masse d'observations préalablement recueillies sur la vie parisienne et sur ce qui est par excellence Paris, le Paris de la haute vie, le Paris politique, le Paris artistique, le Paris de la bohème mondaine ou financière, tout le Paris brillant et corrompu d'il y a quinze ans, dont il reste bien encore aujourd'hui quelques vestiges. Parmi d'autres aventures curieuses de la vie contemporaine, celle du Nabab, une des plus caractéristiques, lui a paru merveilleusement propre à servir de centre à une vaste étude sur les mœurs du second empire, qu'il avait pu voir de très près. L'action principale, la

(1) Voy. la *Revue* du 30 septembre 1882.

curée des millions de Jansoulet et l'écroulement du pauvre homme, ne remplit guère qu'une moitié du livre. La composition est fort éparse et l'auteur l'a évidemment voulu ainsi. Il y a moins d'émotion que dans les livres précédents, une intervention beaucoup moins fréquente du conteur, en même temps une touche plus hardie, plus sûre et plus brillante, si c'est possible, une maestria incomparable et, si je puis dire, un modernisme aigu. *Le Nabab* inaugure presque une nouvelle manière de l'écrivain, que caractérisent la prédominance plus décidée du « sens artiste » et, dans la forme, je ne sais quoi, çà et là, qui semble venir de MM. de Goncourt, quelque chose d'inquiétant pour ceux qui étaient tout prêts à prendre M. Daudet pour un quasi classique.

Quoi qu'on y puisse d'ailleurs reprendre, *le Nabab* est un livre étourdissant. C'est un des plus amusants, des plus vivants, des plus pénétrants, des plus brillants, des plus originaux, des plus variés que je connaisse. Pour centre, un drame qui est de notre temps au point d'être intransposable, et, tout autour, quelle abondance et quel choix de « documents » curieux et vraiment spéciaux! « Non! vrai, comme dit le père Passajon, il n'y a qu'un Paris où l'on puisse voir des choses semblables. » Ce qu'a de plus cynique et de plus paradoxal la comédie parisienne; le Paris qu'on voit et celui qu'on ne voit pas; la décoration extérieure et la grande mascarade qui tient le devant de la scène (la soirée chez Jenkins, l'ouverture du Salon, l'enterrement du duc de Mora); et aussi le dessous des masques, l'envers du décor, le secret des coulisses, les perles Jenkins, les petits mourants de Bethléem; le water-closet du Palais-Bourbon, l'intérieur de la caisse de la Banque territoriale, le dernier bain de Monpavon et la conscience de Le Merquier; — Paris à presque tous ses étages et, en outre, la grande ville étant un abrégé du monde entier, d'étonnantes combinaisons de Paris avec la Provence, la Corse et la Tunisie; une prodigieuse diversité de milieux; des figures qui s'accrochent à la mémoire par leur relief ou leur étrangeté, une série qui va de la mère Françoise au beau Moëssart aimé d'une reine lépreuse, en passant par la baronne Hémerlingue, l'ancienne femme de harem, et Mme Jansoulet, l'énorme Levantine, avec son masseur Cabassu; — chez le conteur, une variété non moins grande de procédés d'exposition, depuis le récit direct ou le tableau d'ensemble composé comme une vaste toile, jusqu'aux lettres de Paul de Géry et aux mémoires de Passajon, ancien appariteur de la Faculté de Dijon; — une haute ironie tantôt contenue, tantôt débordante (voyez la visite à Bethléem, le récit de la maladie et de la mort de Mora, qui est du Saint-Simon correct, la soirée de domestiques, la réconciliation de Jansoulet et d'Hémerlingue au Père-Lachaise, la séance du Corps législatif, la première représentation de *Révolté*), et, tout à côté, la grâce attendrie, comme dans la peinture de la famille Joyeuse; un tragique coupant et froid, comme dans le suicide de Monpavon; de la passion forcenée comme dans la dernière rencontre de Jenkins et de Félicia Ruys; — par là-dessus le style le plus souple, le plus fort, le plus hardi sans en avoir trop l'air : il semble que l'observateur ait versé là toute sa science de la vie contemporaine, que le peintre ait épuisé toutes les couleurs de sa palette et que l'homme de sentiment ait fait chanter toutes les notes de son clavier.

Quelqu'un dira : Jansoulet est original et magnifique ; mais l'auteur, surtout dans la dernière partie du livre, ne l'a-t-il pas un peu trop idéalisé? Le scrupule héroïque par lequel il se perd à la Chambre des députés est-il bien d'un homme qui a sans doute un excellent cœur, mais qui a commencé par être portefaix et qui a gagné par des procédés rapides soixante millions en Tunisie? S'il ne veut pas, devant leur mère, nommer son frère Louis, il peut dire au moins et prouver qu'on le confond avec un homonyme qu'il ne connaît pas. Plus simplement, il n'y avait qu'à ne pas conduire Françoise au Corps législatif. Notez qu'en se perdant ainsi Jansoulet ne fait guère moins de mal à sa mère que ne lui en ferait la révélation de la honte de l'aîné. Et nous voyons que, quelques minutes après, la bonne femme apprend la vérité sans en mourir. Le Nabab ici se transfigure, s'idéalise à l'excès, passe héros de roman. Sans doute il faut que son élection soit annulée, mais les choses pouvaient se passer d'autre façon.

On signalerait, dans ce roman si moderne, d'autres intrusions du mélodrame ou du roman « vieux jeu » : ainsi l'histoire de Mme Jenkins, la conduite et la chance d'André Maranne, qui a trop l'air d'un jeune premier vertueux. Tout cela, pour employer le mot de M. Daudet, c'est « un peu connu ». On peut aussi ne pas trouver très neuve l'aventure de Félicia Ruys, la grande artiste nerveuse qui tombe inutilement et brutalement, par ennui et désespoir de déclassée. Remarquez que ces personnages en eux-mêmes n'ont rien de banal : c'est leur histoire, la façon dont ils se rattachent au drame qui est « un peu connue ». On voit, en y songeant, que c'est là une nouvelle conséquence de la méthode de M. Daudet. Observer les personnages chacun à part, puis les rattacher comme on peut les uns aux autres, cela doit conduire nécessairement à un peu de romanesque et de convenu dans les actions accessoires. Comment relier autrement au drame central Félicia Ruys, André Maranne, les petites Joyeuse? L'auteur a dû sentir lui-même que son tableau est un peu épars et que les fils qui vont d'une figure à l'autre ne sont pas tous également solides ou neufs. Il semble prévoir une objection quand il écrit vers la fin de son livre :

« ... C'est ainsi que, dans l'enchevêtrement de la société moderne, ce grand tissage d'intérêts, d'ambitions, de services acceptés et rendus, tous les mondes communiquent entre eux, mystérieusement unis par les dessous, des plus hautes existences aux plus humbles; voilà ce qui explique le bariolage, la complication de cette étude de mœurs, l'assemblage des fils épars dont l'écrivain soucieux de vérité est forcé de faire le fond de son drame ».

## V.

Si *le Nabab* est le plus brillant des romans de M. Alphonse Daudet, il me paraît que le plus distingué, ce sont *les Rois en exil*.

Cette fois encore, notre écrivain a eu la bonne fortune de

rencontrer un sujet original, intact et bien contemporain. Le livre fait songer au chapitre de *Candide* où six rois détrônés se rencontrent au carnaval de Venise; mais ce n'est sans doute que de notre temps et dans la haute vie d'un Paris sans cour qu'un roi exilé pouvait arriver au scepticisme et à l'insouciance de Christian. Le dépérissement physique et moral d'une race royale dans « la bohème de l'exil » est bien chose de notre âge et chose de notre Paris. Joignez que cette histoire, d'une vérité actuelle et saisissante, a, de plus, la grandeur de ces drames typiques qui marquent puissamment une époque.

L'exécution vaut la conception. Est-il assez vivant dans sa complexité, ce Christian d'Illyrie, le souverain expulsé, le Slave voluptueux, le roi boulevardier qui lâche presque gaiement son trône, qui va passer à Mabille sa première nuit de Paris, trompe la reine avec la femme d'un de ses amis les plus dévoués, affiche ses maîtresses, vend les pierreries de sa couronne, vend ses décorations, est prêt à vendre sa renonciation à la Diète illyrienne, et s'endort à Fontainebleau dans les bras d'une fille pendant qu'une troupe d'héroïques jeunes gens va se faire tuer pour lui : tout cela légèrement, sans rien perdre de sa grâce de haute race, affinée par la vie parisienne.

Le contraste est dramatique entre ce roi pourri et Frédérique, la reine d'airain, indomptable dans sa dignité et dans sa foi. La scène d'explication, « la scène à faire » est de la plus rare beauté. Au reste, l'action marche et n'est point intermittente et dispersée comme dans *le Nabab* et les romans de la nouvelle école. J'avais peu goûté d'abord le coup de pistolet de Méraut. Pourquoi cette mélodramatique intrusion du hasard dans une action logique? Pour punir la reine Frédérique, non pas même d'une faiblesse, mais d'avoir senti un instant qu'elle était femme. Car il n'était pas besoin d'éborgner le petit prince : l'appauvrissement naturel du sang royal menait au même dénouement. Mais ensuite il m'a semblé que, sans compter qu'il nous vaut le désespoir tragique d'Élysée tombé de ses rêves et sa belle mort visitée par le petit Zara, ce coup de pistolet prend, dans une histoire de rois, la solennité d'un arrêt de la destinée ou de la Providence. L'arrêt du médecin vient à son tour et fait une conclusion simple et grande.

On fait une réflexion : M. Alphonse Daudet, dans un tel sujet, n'a pu appliquer sa méthode d'observation à tous ses personnages. Il n'a pu que coudoyer le roi Christian ou Herbert, et il n'a pu voir que de loin Frédérique et sa petite cour. Il a donc été forcé d'inventer et de déduire beaucoup plus que dans ses autres romans. N'est-ce pas précisément pour cela que le caractère des premiers acteurs du drame se développe avec une logique si parfaite, et que nous n'avons éprouvé cette fois aucune inquiétude sur leur psychologie?

Et remarquez la profonde habileté de l'écrivain. Ayant à peindre des personnages qu'il n'avait pu observer directement, pour qu'on ne pût faire la différence de ce qui a été vu et de ce qui ne l'a pas été, il a eu soin de les entourer de figures qui, étant vraies, fussent aussi invraisemblables que possible : ainsi ce superbe toqué d'Élysée Méraut, bohème de génie et dernier prophète de la royauté; ainsi la mystérieuse Séphora, la perverse et marmoréenne brocanteuse au profil séraphique, et l'homme de son cœur, cet impayable Tom Lévis, et le père Leemans, qui ont à peu près le même degré de vérité que M^me^ Marneffe, Vautrin et Gobseck, c'est-à-dire un peu moins en somme que M. Alphonse Daudet n'en met d'ordinaire dans ses figures. On me dira : Avec quoi mesurez-vous cela? Je ne mesure pas, je rends une impression.

Toujours dans le même dessein, l'auteur a voulu que les figures même du second et du troisième plan fussent très particulières et très rares, ou que quelque trait saillant, exagéré par le coup de pouce de la fantaisie, les fît paraître à demi chimériques. Repassez toutes ces silhouettes : Herbert de Rosen, cette bonne tête naïve de cheval; le vieux Rosent si digne, si raide sur l'étiquette, le dévouement absolu habillé en chambellan; le conseiller Boscovich avec ses herbiers; le père d'Élysée Méraut, le vieux tisserand royaliste (oh! ce merveilleux *cra... cra!...*), le père Alphée, et d'autres encore, et vous, frivole et sotte et ravissante Colette, nièce de Sauvadou, le marchand de vin de Bercy, et princesse de Rosen!

Quelques-uns auraient voulu que l'auteur condamnât Christian à une dégradation plus complète encore, à un abrutissement plus ignominieux, et qu'il se souvînt, par exemple, de certain roi exilé qui donna de grands embarras à la police du second empire par la bizarrerie de ses mœurs; puis, qu'il mît les créanciers aux trousses de Christian et nous montrât un roi saisi par les huissiers. Cette brutalité eût été aisément banale : l'arrêt du docteur Bouchereau nous suffit.

Chose singulière, ce roman qui est le moins *vu* de ceux de M. Daudet, est celui qui offre les marques les plus nombreuses de l'influence de MM. de Goncourt et de M. Zola. On y découvrirait sans chercher longtemps des descriptions qui ne tiennent pas au récit et, plus souvent que dans *le Nabab*, de l'impressionnisme. On en trouve encore, mais beaucoup moins, dans *Numa Roumestan*, et moins encore, ce me semble, dans l'*Évangéliste*.

## VI.

Avec *Numa Roumestan* reviennent, et peut-être plus visibles qu'ailleurs, quelques-uns des défauts que nous connaissons. Il fallait rattacher le tambourinaire Valmajour à la fable principale. L'amour de la fine Parisienne Hortense pour ce dessus de pendule, surtout l'envoi de sa photographie et le « Je suis à vous », j'ai peur que tout cela ne soit invraisemblable; en tout cas, cela est souverainement déplaisant. Goûtez-vous beaucoup la confession que le premier président force sa femme de faire à sa fille pour que celle-ci pardonne encore à son mari? — Puis, le sujet paraît double : c'est l'étude d'un méridional et c'est l'étude d'un homme politique superficiel et médiocre; celle-ci plus poussée, pouvait être fort intéressante. — On ne voit pas trop où est l'unité d'action : pourquoi pas une troisième chute de Numa? — Enfin, si le livre est bien, comme il en a l'air, un réquisitoire contre le Midi, il n'est pas, après tout, si accablant. La plus

grosse faute de Numa est de tromper sa femme. Mais le grave président qui représente le Nord en a fait autant, et sa terrible gravité rendait peut-être la chose moins pardonnable. Numa garde cet avantage de rester bon enfant dans ses plus coupables étourderies, de se repentir ingénument et de bon cœur, et d'aimer quand même, au plus fort de ses distractions, la fille du grave président, qui est vraiment bien sérieuse pour lui.

Avec tout cela, ce roman, dont la matière était peut-être trop mince pour un développement de quatre cents pages, est d'une lecture fort réjouissante. Il n'est que les Marseillais pour se railler, et c'est à Marseille que sont écloses toutes les bonnes histoires qui nous les peignent si joliment. De même, M. Alphonse Daudet nous fait la psychologie des Provençaux avec une verve et une exubérance de Provençal. Nous l'en remercions. Il arrive à un homme du Nord ou du centre, ou simplement à un Parisien, de sentir en lui des profondeurs d'antipathie contre les méridionaux qui réalisent le type extrême de leur race; mais, en eût-il le talent, il n'oserait leur dire leur fait avec le féroce entrain de M. Alphonse Daudet. C'était affaire à un Nîmois d'arranger ainsi le Midi. Le Nord en est agréablement chatouillé. Il va sans dire que, là comme partout, le romancier s'est montré grand créateur d'âmes et de corps : On n'oublie point, quand on les a vus, les Valmajour, Aubiberte, tante Portal, Bompart, Alice Bachellery et sa digne mère; et la fête des arènes d'Aps, la soirée au ministère, le discours de Chambéry sont dignes de l'auteur du *Nabab*.

VII.

Les ressources de M. Alphonse Daudet sont infinies : après *Numa Roumestan*, cette énorme nouvelle un peu débordante, voici l'*Évangéliste*, un drame simple, presque rapide, presque serré, presque sobre. Ce retour à une composition plus suivie et à une sobriété relative a fait plaisir aux amis de M. Daudet. Le sujet même n'a pas déplu à quelques-uns. On a fait dans le roman une assez grande consommation de jésuites et de catholiques, et, quand ce ne serait que pour changer...

Les premiers chapitres, l'intérieur des Ebsen, l'odyssée de Lorie, l'ancien sous-préfet de Cherchell, et comment ils font connaissance, cela est du meilleur Daudet; et aussi les figures de Romain, de Sylvanire, de Magnabos, du banquier Autheman, de la belle Déborah avec sa dartre héréditaire... Mais, j'en suis fâché, le drame, qui est terrible, qui est abominable, n'émeut pas. Pourquoi? Parce qu'on ne comprend pas bien. Non, l'éclosion et le développement de la folie malfaisante de Jeanne Autheman, l'ensorcellement d'Éline Ebsen ne sont pas assez expliqués. Ces deux personnages, si nous les comprenions, pourraient nous inspirer une sorte de sympathie douloureuse mêlée de colère. Mais quoi! nous voyons agir et se mouvoir l'horrible baronne, nous ne pénétrons pas dans son âme; nous voyons qu'Éline se détraque un beau jour, nous cherchons comment. Soupçonnez-vous chez l'Éline des premiers chapitres les moindres germes de sa future maladie? Si, avant son accès, elle avait eu la plus petite prédisposition au rôle d'évangéliste, le bon et banal Lorie serait le dernier homme qu'elle pût consentir à épouser (comme on voit bien, ici encore, que Lorie et Éline ont été observés chacun à part et que le romancier les rapproche arbitrairement !). Bref, ces deux femmes, Jeanne et Éline, ne sauraient nous attacher par l'intérêt d'un beau cas psychologique, puisque ce cas reste une énigme : elles nous sont simplement odieuses et bientôt indifférentes, car elles nous paraissent sortir de la nature humaine.

Il fallait montrer comment elles n'en sortent point; et cela par plus d'analyse morale qu'il n'a plu à l'auteur d'en mettre dans cette histoire. Surtout on pouvait nous faire accepter ces deux figures par une plus large peinture de leur milieu, du protestantisme, qui n'est représenté que par le pasteur Aussandon, la mère Ebsen n'étant qu'une brave femme qui n'est pas plus protestante qu'autre chose. Jeanne Autheman est une exception dans un monde particulier : si on ne nous introduit pas dans ce monde dont la connaissance nous aiderait à comprendre Jeanne, elle est décidément trop loin de nous. Il y avait pourtant des choses bien curieuses à dire sur ce monde là. Mais peut-être M. Alphonse Daudet ne l'a-t-il pas vu d'assez près. Je crains que, dans l'*Évangéliste*, il n'ait été trahi par son amour pour les personnages d'exception.

VIII.

Il était cependant fort capable de traiter ce sujet de manière à ne laisser aucun regret au lecteur; car, quoiqu'il se rattache par certains points à une école qui peint surtout des instincts et des passions aveugles, et quoiqu'il rende assez magistralement les choses visibles et les manifestations extérieures des caractères pour avoir le droit de s'y tenir, il est psychologue tant qu'il veut et n'aurait pas beaucoup de peine à l'être autant que nous le voudrions. Il a souvent des remarques perçantes qui vont au fond d'une âme; il sait démêler dans telle ou telle situation les sentiments divers ou contradictoires d'un personnage, au point de nous donner la surprise d'une découverte. Je n'en veux pas citer d'exemple, car l'embarras serait trop cruel : mais voyez comment sont analysés Sidonie, Ida de Barancy, Delobelle, d'Argenton, le roi Christian. Ce que nous avons contesté chez deux ou trois personnages, ce n'est pas la vérité de leur psychologie, c'est seulement la logique de leur conduite, la nécessité de leurs déterminations. M. Alphonse Daudet réussit peut-être mieux à peindre le caractère d'un homme et ses impressions à un moment donné, qu'à le faire agir, à le développer dans le temps. Rien d'étonnant : la vérité des actions est toujours plus contestable que celle des caractères ou des sentiments; reste alors à motiver le plus qu'on peut les déterminations importantes (comme font les classiques), à en exclure l'arbitraire et le hasard, à serrer la chaîne des modifications de la volonté. On rêverait un roman où l'évolution des personnages fût aussi sûre et aussi graduée que dans *la Princesse de Clèves*, et où le milieu fût aussi réel et d'une réalité aussi

piquante que dans *le Nabab*. Ce roman, M. Alphonse Daudet a failli l'écrire ; ce serait *les Rois en exil*, si l'œuvre était moins touffue.

Comme il est probable que M. Alphonse Daudet écrira d'autres romans, cette étude n'a pas besoin d'être complète et elle n'en a pas la prétention. Je ne dirai donc rien du style de notre romancier, sinon que c'est un enchantement. C'est une variété, une grâce, une énergie souple, une hardiesse inaperçue, une floraison de pittoresque, une perpétuelle création de tours et d'images, et si justes, et si neuves, et si amusantes ! Cette langue est un tissu magique qui fait vivre tout ce qu'il revêt. A chaque instant, l'écrivain saisit entre ses personnages et les objets ambiants des rapports imprévus ; et les choses prennent une âme et se tournent en symboles animés. On connaît les oiseaux-mouches de Désirée Delobelle ; mais que d'autres coups de baguette magique on pourrait rappeler ! Et point de tours de force, point de défis à la langue usuelle, point de contorsions voulues ; à peine de loin en loin un peu de « manière » à partir du *Nabab*. M. Alphonse Daudet est de la race des génies qui ne « peinent » point ; et l'on dirait que son œuvre si complexe, si raffinée, si moderne, si curieuse, si savante, est éclose comme une fleur des champs.

« Ni vérité, ni passion, ni fantaisie », dit le petit Chose jugeant l'élucubration d'un Parnassien. M. Alphonse Daudet a les trois, et c'est de la première qu'il fait sortir les deux autres. Il a l'extrême vérité (surtout pittoresque, mais aussi psychologique) et l'extrême émotion ; et, selon le mot de Pascal, « il remplit l'entre-deux », et il le remplit sans y tâcher. Les critiques que nous avons hasardées, et dont nous n'étions pas si sûr en les formulant, prouvent peut-être qu'il a vu plus de choses que nous ou que nous sommes dupes parfois d'une poétique un peu étroite. Et ces critiques, ou, pour mieux dire, ces doutes, je n'ai, pour les oublier, qu'a ouvrir ses livres aux bons endroits, c'est-à-dire à peu près au hasard. Que voulez-vous ? il plaît, et « sa grâce est la plus forte (1) ». Flaubert disait un jour de lui : « Alphonse? je l'aime comme... » Non, je ne puis répéter le mot du vieux Flaubert.

JULES LEMAITRE.

(1) Molière, *le Misanthrope*.

## CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

### La session de 1883

I.

Le congrès que les délégués des Sociétés savantes ont tenu la semaine dernière à la Sorbonne était le vingt et unième depuis que ces réunions ont été instituées. On peut dire qu'il était en même temps le premier d'une nouvelle série. Le temps n'est plus, en effet, où les réunions succédaient aux réunions avec une monotonie que rompait seul le changement du millésime. Depuis quelques années, d'incessants efforts ont été faits pour secouer la torpeur qui avait envahi ces congrès. Les esprits chagrins pourront même trouver que ces efforts sont parfois un peu brusques. Cette année, par exemple, la réunion du congrès étant fixée au 27 mars, un arrêté ministériel du 12 mars modifiait profondément l'organisation du Comité des travaux historiques et scientifiques, et un autre arrêté du 14 mars introduisait des changements importants dans la composition de ce comité.

M. Jules Ferry rappelait samedi dernier que c'était la cinquième fois qu'il présidait la réunion. Cinq ans ! *Grande ævi spatium* en ces temps d'instabilité ministérielle. Il y a eu, il est vrai, des interruptions dans ces cinq années de ministère. Néanmoins c'est à M. Ferry et à ses collaborateurs administratifs qu'il faut attribuer l'honneur du rajeunissement de ces congrès. Il a apporté dans cette partie de son administration la même ardeur d'amélioration que dans les autres, et les effets en ont été heureux.

Deux faits saillants marquent la réunion de 1883. C'est la représentation des Sociétés parisiennes dans ces congrès réservés auparavant aux seules Sociétés provinciales. C'est aussi l'ouverture de la section des sciences économiques et sociales.

L'admission des Sociétés parisiennes est justifiée à tous les points de vue. Elle fait du congrès une réunion vraiment nationale. Elle lui enlève ce caractère de petit cénacle boudeur se tenant à Paris pour prouver à Paris que la province a aussi ses grands hommes. Ce ne sont plus, d'autre part, de modestes Sociétés venant recevoir des récompenses et parfois aussi des admonestations ou chercher une direction pour leurs travaux. Ce sont des érudits se réunissant librement et mettant en commun leurs efforts pour examiner les questions, pour résoudre les problèmes qu'ils se sont librement proposés à eux-mêmes. C'est la fédération des intelligences, et cette fédération-là ne peut avoir que des avantages.

Quant à la section des sciences économiques et sociales, M. Ferry se félicitait, dans son discours de samedi, de l'avoir instituée. M. Ferry avait raison d'en revendiquer la paternité. Elle doit le jour à son initiative ministérielle. C'est en quelque sorte une application du vieil adage : *Pater is est quem nuptiæ demonstrant*. Rappelons seulement qu'à plusieurs reprises nous avons demandé la création de cette section. Lorsqu'une idée est bonne, ou qu'elle a réussi — ce qui, pour beaucoup, est le criterium de son mérite, — tout le monde l'a eue. Le succès a, du reste, dépassé nos espérances. La nouvelle section a été la plus fréquentée, la plus animée. Des discussions pleines d'intérêt se sont engagées sur des questions très graves, telles que le taux des salaires agricoles et industriels et son influence sur le mouvement d'immigration dans les villes, les variations du prix de vente et de fermage des propriétés rurales dans le courant de ce siècle et leurs causes, les réformes à apporter dans la législation en ce qui concerne les intérêts des mineurs, la retraite des fonctionnaires publics, les aliénés. Quelques délégués se sont assurément fait une idée inexacte de leur mission en apportant des mémoires rédigés sous forme de proposition de loi

avec exposé des motifs ou en demandant à la réunion d'émettre et de communiquer au gouvernement des vœux dans tel ou tel sens. L'initiative parlementaire se donne assez large carrière à la Chambre des députés pour qu'il soit inutile de lui venir en aide ou de la stimuler par la concurrence. Mais, en restant dans son rôle, en se renfermant dans la science pure, la section des sciences économiques et sociales peut et doit rendre de grands services. Elle peut devenir comme une sorte de conseil d'enquête dont les discussions feront connaître au législateur l'opinion et les besoins du pays sur les questions économiques ou juridiques d'une manière plus exacte, plus réfléchie, que par la publication des cahiers électoraux.

Une troisième modification a été introduite dans l'organisation du congrès. Les sections d'histoire et d'archéologie, qui avaient été réunies en une seule l'année dernière, ont été de nouveau séparées. Quelle que soit, quant au but de leurs efforts, la similitude entre l'historien et l'archéologue, leurs méthodes, le champ de leurs recherches sont trop différents pour qu'ils aient souvent avantage à cette union intime. Ni les historiens ni les archéologues ne se sont plaints d'être rétablis chacun chez soi.

Enfin les arrêtés ministériels avaient fait une place officielle à la géographie dans une section dite « de sciences naturelles et de sciences géographiques ». Mais ici encore l'alliance a été peu goûtée. Les naturalistes, il est vrai, s'étaient fait la part large, et il est difficile d'établir une relation, même lointaine, entre le traitement du glaucome par l'élongation du nerf nasal ou l'aménagement des égouts, ou le traitement de la coqueluche, ou la germination des phanérogames, et la géographie. Les géographes ont réclamé et obtenu pour l'année prochaine une sous-section particulière.

## II.

Le programme de la section d'histoire et de philologie comprenait douze questions qui avaient précisément ce mérite de faire concourir les recherches individuelles et les travaux d'histoire locale à une œuvre générale. Mais, pour que ce but fût atteint, il faudrait sur chaque question un nombre assez considérable de mémoires. Ils s'éclaireraient les uns par les autres. Une discussion s'engagerait. Les erreurs seraient rectifiées; le fait général se dégagerait des faits particuliers, ou bien les contrastes seraient mis en lumière. De toute façon un résultat d'ensemble serait obtenu. Si, au contraire, chaque question du programme ne provoque qu'une ou deux réponses, il n'y a pas de conclusion générale à en tirer. Chaque mémoire conserve ce caractère un peu étroit de recherche locale, et le progrès des études historiques n'en obtient qu'un maigre profit. C'est ce qui est arrivé encore cette année; c'est ce qui se produira tant que chaque délégué se préoccupera moins d'apporter des faits, de fournir sa contribution à une œuvre en quelque sorte impersonnelle, que de délayer ses découvertes dans un mémoire trop long et destiné à être inséré tel quel dans les *Annales* de sa Société.

Un ordre d'études paraît peu en faveur auprès des érudits des départements : c'est celui qui touche aux coutumes et aux États provinciaux. Ces questions ont pourtant de l'intérêt et nous sommes loin de les connaître. De même pour la recherche des conditions d'éligibilité et d'électorat dans les communes, les communautés et les paroisses, soit à l'occasion des offices municipaux, soit pour la nomination des délégués chargés des cahiers de doléances; de même encore pour la recherche des documents intéressant l'histoire que renferment les anciens greffes, les registres paroissiaux et les minutes de notaires. Sur ces diverses questions, rien ou presque rien. Ce qui paraîtra plus surprenant encore, c'est que ce numéro du programme : « Quelles additions les recherches poursuivies dans les archives et dans les bibliothèques locales permettent-elles de faire aux ouvrages généraux qui ont été publiés sur les origines et le développement de l'art dramatique en France jusqu'au XVIe siècle inclusivement? » n'ait séduit personne. On ne saurait admettre que ni archives ni bibliothèques ne contiennent sur ce sujet rien qui donnât matière à un joli chapitre d'histoire littéraire.

L'histoire de l'instruction publique, au contraire, fournit toujours plusieurs mémoires. M. Maggiolo a entrepris une vaste enquête sur cette question, et chaque année il en apporte un nouveau fragment. Cette fois, ses investigations ont porté sur trois groupes de départements : 1° Aube, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges; 2° Loiret, Lozère, Marne, Nord, Seine-et-Marne et Yonne; 3° Doubs, Côte-d'or, Haute-Saône et Sarthe. Pour ce dernier groupe, les résultats ne sont pas complets. Les communes examinées par M. Maggiolo font pour les trois groupes un total de 4432. Sur ce nombre, 4132 communes possédaient au moins une école en 1789, et 4305 en 1833, soit une moyenne de 92 pour 100 en 1789 et de 96 pour 100 en 1833. De ces chiffres, M. Maggiolo tire cette conclusion que l'école, en France, ne date ni de 1789 ni de 1833. Mais que valait l'enseignement de ces écoles? C'est ce que M. Rigollot a recherché dans un mémoire sur l'instruction publique à Vendôme avant la Révolution : il émet cette opinion que si l'instruction était plus répandue qu'on ne le croit, elle était du moins réduite à son minimum. Le catéchisme en faisait tout le fond. Ce ne sont là, d'ailleurs, que des conclusions provisoires, et M. Gaston Boissier faisait remarquer très justement qu'on ne pourrait se faire un jugement définitif sur la question qu'après l'achèvement de l'enquête poursuivie par le ministère de l'instruction publique.

## III.

Il nous faut maintenant suivre les membres du congrès dans leurs recherches particulières ou du moins dans celles de ces recherches qui nous ont paru offrir le plus d'intérêt.

M. l'abbé Rance a communiqué à la réunion une série de vingt lettres inédites de Fénelon. Ces lettres, conservées au château d'Anholt, résidence du prince de Salm-Salm, sont adressées à Marie-Christine de Salm, chanoinesse de Remiremont, dont le nom vient s'ajouter à la liste des correspondantes de Fénelon. Une première série de neuf lettres appar-

tient aux années 1693 et 1694. Ce sont plutôt des billets relatifs aux affaires du chapitre de Remiremont, lequel luttait depuis longtemps pour ne pas introduire dans son règlement des modifications exigées par le pape. La première lettre, du 6 mai 1693, répond probablement à une demande de protection. Fénelon était alors à l'apogée de sa puissance. C'est l'époque de ces dîners mystérieux que Mme de Maintenon faisait, « de règle, une et quelquefois deux fois la semaine à l'hôtel de Beauvilliers ou de Chevreuse, entre les deux sœurs et les deux maris, avec la clochette sur la table pour n'avoir point de valets autour d'eux et causer sans contrainte». C'était, ajoute Saint-Simon, « un sanctuaire qui tenoit toute la cour à leurs pieds ». Fénelon, qui avait réussi à s'y faire admettre, « eut auprès de Mme de Maintenon presque autant de succès qu'il en avait eu auprès des deux ducs; sa spiritualité l'enchanta ».

Fénelon écrit à la chanoinesse :

« Je ne puis vous dire, madame, ce que je ferai, car je ne sais pas ce que je pourrai faire. Je chercherai des ouvertures et je profiterai de celles que j'aurai pour vous témoigner avec quel zèle et quel respect je vous suis dévoué.

« L'abbé de Fénelon.

« Je vous plains beaucoup, mais c'est peu que de vous plaindre. Je crains de ne pouvoir que cela. »

L'affaire du chapitre fut terminée conformément aux désirs de Mme de Salm, en 1694. L'année suivante, au mois de février, Fénelon était nommé archevêque de Cambrai. La chanoinesse lui écrivit, vraisemblablement pour le féliciter, et Fénelon lui répond :

« Toutes les marques de l'honneur de votre souvenir et de votre bonté pour moi, madame, me donnent une sensible joie. Vous savez que les prospérités du monde, quelques grandes qu'elles paraissent, n'ont rien de solide. C'est un embarras, c'est un péril. Il faut prier pour ceux qui y sont. J'attends, madame, cette grâce de votre charité. Rien ne peut surpasser le respect avec lequel je serai toute ma vie votre très humble et très obéissant serviteur. »

La correspondance entre Marie-Christine de Salm et Fénelon subit une interruption de quelques années. Elle reprend en 1700. Ce ne sont plus alors des billets d'affaires, mais des lettres de direction. Citons un fragment d'une lettre datée de Cambrai, 28 décembre 1702. L'abbesse de Remiremont, Dorothée-Marie de Salm, sœur aînée de Marie-Christine, venait de mourir; Gabrielle de Lorraine, fille du duc Léopold Ier, lui succédait. Mais elle n'avait que deux ans et demi, et Marie-Christine, doyenne du chapitre, avait été chargée de le diriger.

Fénelon lui envoie ses condoléances.

« ... J'espère que Dieu, qui nous exerce, vous soutiendra. Il ne frappe que par amour, et c'est l'amour même qui mesure ses coups. Que doit-on craindre d'une main si sûre et si bienfaisante? Il ne veut nous faire souffrir que pour nous rendre dignes de lui et que pour nous détacher de tout ce qui nous environne. La vie n'est qu'un spectacle au milieu duquel Dieu nous a posés pour nous enlever peu à peu tout ce qui flatte notre cœur. Dès que l'épreuve est achevée, le spectacle disparaît; mais bientôt nous nous retrouvons avec ceux que nous avons aimés, sans crainte ni de les aimer trop ni de les perdre.

« On m'assure, madame, que vous êtes chargée du gouvernement de votre chapitre pour plusieurs années. Je m'en afflige pour vous et je m'en réjouis pour Remiremont. J'espère que vous y aurez une autorité douce et insinuante; que vous ménagerez les esprits sans les flatter; qu'en faisant pratiquer les règles vous les ferez aimer : sans quoi, la pratique la plus régulière n'est qu'une illusion, puisque la plus essentielle de toutes les règles est l'amour sincère des règles mêmes.

« Je prie Notre Seigneur qu'il répande son onction sur vous afin que, vous faisant toute à tous, vous puissiez avec douceur, discrétion et patience, lui gagner tous les cœurs. »

Ces lettres ne sont pas sans importance. M. Gaston Boissier faisait remarquer qu'elles justifient le portrait que Saint-Simon a tracé de Fénelon (1), et il est à désirer que M. l'abbé Rance publie sa découverte.

## IV.

Une des questions du programme était ainsi conçue : « Quelles routes suivaient ordinairement les pèlerins français qui se rendaient en Italie ou en Terre sainte? » M. Forestié, de Montauban, qui avait entretenu le congrès, il y a deux ans, d'un livre de comptes d'un marchand montalbanais du XIVe siècle, a trouvé la réponse dans ce livre. L'auteur avait fait le pèlerinage de Rome après la peste de 1348, à l'occasion du jubilé accordé par le pape Clément VI, et il a noté soigneusement les étapes du voyage. « Qui veut aller à Rome la vieille visiter Saint-Pierre et Saint-Paul et Saint-Jean de Latran et les autres corps saints, doit aller d'ici à Avignon et dîner à Avignon. » Cette première partie de la route était trop connue pour qu'il fût nécessaire de la retracer en détail; mais on voit que le pèlerin commençait par visiter le siège temporaire de la papauté. D'Avignon à Rome, le voyage se faisait en vingt-trois jours; chaque journée était divisée en deux étapes de vingt à vingt-cinq kilomètres, soit dix ou douze lieues par jour. Une note insérée dans un des comptes nous apprend que les pèlerins avaient des chevaux pour eux et leurs serviteurs.

## V.

Deux membres de la Société académique indo-chinoise ont entretenu la section historique et la section économique de notre histoire coloniale et de nos intérêts dans l'extrême Orient.

M. Castonnet des Fosses a trouvé aux Archives nationales et au ministère de la marine des documents sur la fondation de Pondichéry. Un nommé François Martin, fils d'un épicier de Paris, né en 1634, y avait passé toute sa jeunesse comme garçon de boutique. Un beau jour, il perd brusquement sa

(1) Sur les portraits de Fénelon par Saint-Simon, voy. la *Revue* du 24 juin 1882.

place et va offrir ses services à la Compagnie des Indes, qui venait de se fonder. Il part pour Madagascar, fait avec l'amiral de la Haye l'expédition de Ceylan, et, toujours à la suite de l'amiral de la Haye, il s'enferme dans la ville de San-Thomé. Pendant le siège, il parvient à franchir les lignes des assiégeants et, le 10 janvier 1674, il débarque sur la côte de Coromandel avec soixante Français. Son premier établissement, simple assemblage de pauvres cabanes, excite l'admiration des Indiens, qui lui donnent le nom de *Pudy-chery* (beau village.) Quelques Européens vinrent se joindre à ce noyau. Des indigènes s'établirent à proximité et, au bout de quelque temps, la colonie fut divisée en ville blanche et en ville noire. Les blancs n'étaient guère que deux cents. Le commerce se réduisait à peu de chose. On sait cependant que la ville de Montpellier y importait des draps.

En 1693, Pondichéry tomba au pouvoir des Hollandais après une lutte de six jours où Martin, à la tête de six cents Français et indigènes, tint tête à dix mille hommes. A la paix de Ryswick, Pondichéry nous fut rendu, et Martin reprit possession de son poste. Il transforma la ville, qui, en 1706, comptait cinquante mille habitants, et fit construire une citadelle sur le modèle de celle de Tournai. Il mourut en 1706. M. Castonnèt des Fosses reproduit son acte de décès, duquel il faut retenir ce témoignage : « Pondichéry lui a obligation de ce qu'il est aujourd'hui. »

Le sujet de la communication faite par M. Ternisien à la section économique était « les intérêts francais en Cochinchine et au Tonkin ». M. Ternisien a rempli à Saïgon les fonctions de procureur de la république. Il a pu observer sur place et se faire une opinion qui mérite d'être examinée. Ce n'est pas un optimiste; mais, si ses critiques sont un peu âpres, elles nous font saisir sur le vif les fautes de notre administration coloniale, ce qui est presque nous indiquer le remède.

M. Ternisien estime que sur 16 millions d'Annamites, 14 millions nous sont hostiles. Le fanatisme religieux et le dévouement à l'empereur sont les causes de cette hostilité. En outre, le climat est insalubre. M. Ternisien ne croit pas que nous puissions fonder en Cochinchine de véritables colonies; ce ne sera jamais qu'un pays d'occupation.

Sans entrer dans une discussion, nous ferons remarquer qu'il n'a jamais été question de fonder en Cochinchine une nouvelle France. Il serait suffisant, croyons-nous, d'occuper quelques points sur la côte et sur les rivières afin de protéger nos comptoirs commerciaux et d'assurer des débouchés à nos produits. Nous avons construit en Cochinchine des chemins de fer que M. Ternisien déclare inutiles. Ils sont peut-être prématurés, car le pays est merveilleusement doté quant à la facilité des communications naturelles. Mais la population y est insuffisante et il faudrait favoriser l'immigration chinoise. Notre administration coloniale a le tort de n'en rien faire. Elle exige de tout immigrant chinois un impôt de 25 francs qui, joint aux frais de transport, oblige les Chinois à dépenser 35 francs environ avant de s'être procuré aucune ressource. Les Anglais, au contraire, accordent de grandes facilités aux Chinois en les exemptant d'impôt pendant les premiers temps de leur séjour. Il en résulte qu'au lieu de se fixer à Saïgon, ils se dirigent en masse sur Singapour. Ceux qui s'établissent dans notre colonie sont, de plus, soumis à des mesures vexatoires, comme de s'attacher une lanterne sur le ventre, dont ils ne peuvent s'affranchir qu'en payant de nouveaux droits.

Le Tonkin présenterait de plus grands avantages. La culture y est facile, le climat salubre et les populations assez douces. Nous y avons des auxiliaires dans les 600 000 indigènes que les missionnaires ont convertis au catholicisme. M. Ternisien blâme les expéditions militaires et le bombardement d'Hanoï. Il estime qu'il n'y a pas de grandes difficultés à obtenir la rectification du traité de 1874. Quant à la puissance de l'empereur Tu-Duc, elle ne repose que sur le fanatisme religieux. Le développement des missions catholiques, la conversion des indigènes au catholicisme les détachera de l'empereur, dont le trône se trouvera fortement ébranlé, sinon même renversé.

## VI.

A la section d'archéologie, le P. de la Croix a fait une longue et très intéressante communication sur les édifices qu'il a découverts à Sanxay (Vienne). Nous avons, les premiers dans la presse, signalé l'importance de cette découverte (1). On sait que le P. de la Croix a retrouvé tout un ensemble de constructions placées sur les deux rives de la Vonne. Sur l'une, c'est un temple avec des balnéaires, des hôtelleries et plusieurs corps de logis. Sur l'autre, c'est un théâtre adossé aux collines. M. de la Croix a également retrouvé des vestiges de la canalisation qui amenait dans les piscines l'eau de sources situées à cinq et à six kilomètres. Il restait à déterminer la nature de cet établissement, dans lequel quelques archéologues s'étaient trop hâtés de voir une station d'eaux minérales. Il n'en est rien. Les sources n'ont pas de vertu curative. De plus, les piscines, au nombre de trois, chauffées à des températures différentes, ne pouvaient recevoir que 500 personnes par jour, en renouvelant l'eau quatre fois. Les autres édifices sont construits en vue d'une affluence beaucoup plus considérable. Le temple était assez vaste pour que 8400 personnes pussent assister aux sacrifices. La cour qui précède le temple, et son *peribolos* pouvaient recevoir 7700 personnes.

Quant au théâtre, il est de construction plus récente que les autres bâtiments. Les fouilles n'en sont pas encore achevées et M. de la Croix pense qu'il repose sur des substructions plus anciennes. 8000 spectateurs pouvaient y trouver place.

A en juger par les sculptures des chapiteaux et les profils des moulures, les ruines de Sanxay dateraient des Antonins ou peut-être, comme beaucoup des édifices qui se rencontrent en France, du voyage que fit Hadrien en Gaule en l'an 120.

Nous rappelons que M. de la Croix se refuse à donner à ce lieu de réunion une origine romaine. Jamais, selon lui, les

(1) Voy. la *Revue* des 22 avril et 10 juin 1882.

Romains n'auraient songé à faire aucun établissement dans un fond d'aspect sauvage et éloigné de tout centre habité. D'accord avec M. Jules Quicherat, M. de la Croix y voit le lieu d'assemblée des Pictons. Comme toutes les tribus de la Gaule, ils se réunissaient annuellement dans des comices privés où les principales affaires étaient réglées et où étaient désignés les délégués qui devaient représenter la tribu aux réunions générales tenues chaque année au centre du pays, chez les Carnutes. Les Romains n'eurent garde de porter la main sur cette organisation. Ils se bornèrent à la surveiller et à la diriger discrètement.

La date de la destruction de ces édifices n'a pu encore être déterminée avec certitude. Les monnaies les plus récentes retrouvées dans les fouilles sont de Constantin Ier. On a aussi retrouvé des débris de céramique et de verrerie du IVe et du Ve siècle. M. de la Croix ne pense pas que cette destruction soit l'œuvre des disciples de saint Martin : ceux-ci n'auraient pas détruit d'autres édifices que le temple et ils ne se seraient même pas attaqués à un temple qui servait de centre religieux. M. de la Croix repousse encore l'hypothèse de la destruction par l'invasion de 406 et l'attribue de préférence à cette révolte de quatre années (436-439) qui, d'après Tillemont, mit la domination romaine en Gaule à deux doigts de sa ruine.

Ne quittons pas la section archéologique sans nous faire l'écho du vœu émis, sur la proposition de M. Charles Read, en faveur de la conservation des Arènes de Paris. Il faut espérer qu'en présence de l'émotion générale des archéologues et des compagnies savantes, le conseil municipal de Paris ne se montrera pas moins soucieux des intérêts de la science que beaucoup de petites villes qui s'imposent d'assez grands sacrifices pour conserver des monuments bien moins importants.

VII.

Parmi les lectures faites à la section des beaux-arts, celle de M. Auguste Castan présente un intérêt particulier. Elle a trait au portrait du président Richardot qui se trouve au Louvre et que le catalogue du Musée attribue à Van Dyck. Cependant on avait commencé par le considérer comme une œuvre de Rubens et c'est pour celui-ci que M. Castan le revendique de nouveau. La rectification est d'autant plus intéressante que nous nous trouverions ainsi posséder une œuvre de jeunesse de Rubens qui permettrait de déterminer la part respective des Flandres et de l'Italie dans la formation de son talent. Ce portrait serait, en effet, antérieur à l'année 1600, date du départ de Rubens pour l'Italie. La dissertation de M. Castan, sans être absolument décisive, a cependant une autorité dont il faudra tenir compte. Elle s'appuie en grande partie sur la correspondance de Juste Lipse avec la famille Richardot et avec Philippe Rubens, le frère aîné du peintre. Philippe Rubens était le secrétaire du président Richardot et il fut le guide de son plus jeune fils, de celui même qui figure avec son père dans le tableau du Louvre. Si les assertions de M. Castan se trouvaient définitivement confirmées, il est fort probable qu'elles amèneraient la découverte d'autres œuvres de jeunesse, dont aucune ne nous est connue. La regrettable lacune signalée tout récemment encore par M. Paul Mantz dans l'histoire de Rubens serait comblée.

GEORGES DE NOUVION.

---

## QUESTIONS UNIVERSITAIRES

### La discipline scolaire

C'est une chose irritante que de voir avec quelle légèreté les questions d'enseignement et de discipline universitaire sont traitées par une bonne partie de la presse parisienne. Quelques lycéens croient avoir à se plaindre de leurs maîtres; les têtes s'échauffent, on décide de faire du tapage, et l'on en fait tant qu'il faut à la fin inviter la police à rétablir l'ordre et lancer les gardiens de la paix à l'assaut des dortoirs et des salles d'étude. Bonne aubaine pour les journaux. On publie, en belle place, des récits circonstanciés de cette petite émeute. Comme on tient à se montrer bien informé, comme on veut donner les derniers détails, on met des reporteurs en campagne. Ils interrogent les maîtres, ils interrogent les élèves. Il faut leur répondre, toute affaire cessante; il faut leur dire tout. Si le proviseur du lycée est d'aventure moins abordable qu'un ténor ou une tragédienne, s'il éconduit les questionneurs, on se console et on se venge en accueillant sans examen les commérages les plus évidemment mensongers. Comme il faut d'ailleurs amuser le lecteur, on y mêle quelques épigrammes faciles. Ainsi font, du moins, les feuilles qui se piquent d'être légères et de se faire lire sans ennui. Celles qui prétendent à la gravité se privent des épigrammes; c'est toute la différence. Elles font, comme les autres, accueil aux récits les plus suspects. Elles dressent la liste des griefs des mécontents. Elles mettent les maîtres sur la sellette; elles les somment de se justifier publiquement et de discuter point par point les dires des élèves. Plus ou moins franchement, en un mot, on prend parti pour la révolte, ici pour faire pièce à l'Université, là par l'effet d'une sympathie générale pour le tapage et les tapageurs, quels qu'ils soient; ailleurs, parce qu'on tient à ménager sa popularité et à ne pas se brouiller avec la jeunesse.

Ce n'est pas tout encore. A ces bavardages de la première heure succèdent des discussions sans fin à peu près aussi sérieuses. Il s'agit de dégager la philosophie de ces graves événements. Pourquoi ces jeunes gens ont-ils brisé les bancs et les tables? Qui les a poussés à ce coup de tête? Les vrais coupables, ce sont les maîtres, pour ceux dont la manie est de justifier toutes les émeutes, et pour ceux aussi qui ne veulent pas perdre une si heureuse occasion de dénigrer quelques-uns des meilleurs serviteurs de l'Université. D'autres s'en prennent aux règlements, à l'internat. Un journaliste qui croit encore à l'antique légende du *pion* hargneux, cras-

seux, paresseux et bohème, déclame furieusement contre de fort honnêtes gens qui le valent et qu'il ne connaît pas. Il semble que l'on se soit donné le mot pour demander compte de la révolte à tout le monde, excepté aux révoltés.

Je n'ai pas l'intention de me faire l'avocat du proviseur du lycée Louis-le-Grand. Ses collaborateurs ont dit publiquement quelle affectueuse estime il a su leur inspirer; ils ont unanimement rendu justice à ses talents administratifs, dont ils sont bons juges : ce témoignage suffit, en attendant la réponse du ministre à l'interpellation annoncée. Je ne songe pas davantage à prendre la défense des maîtres répétiteurs si brutalement attaqués. Ils ont su obtenir satisfaction. Mais je ne puis m'empêcher de protester contre des procédés que je crois très dangereux. Donner tant d'importance à un incident pénible, dont on exagère à plaisir la gravité; raconter avec force détails réels ou imaginaires les prouesses de quelques lycéens égarés; prendre violemment à partie leurs maîtres les plus éminents; critiquer aigrement des règlements que l'on connaît mal, un régime qu'il n'est pas si facile de changer : je crois que c'est fort mal entendre le véritable intérêt des jeunes gens pour lesquels on montre une sympathie si bruyante. C'est leur rendre un mauvais service que de travailler à ruiner ce que l'Université a pu maintenir de son ancienne discipline.

Il est facile de médire de l'internat. Il n'y a pas de journaliste sachant son métier qui ne puisse écrire au pied levé une ou deux centaines de lignes sur ce sujet rebattu. Assurément le lycée ne vaut pas la maison paternelle. On l'a dit et prouvé bien des fois. A quoi bon le redire encore et déclarer d'un ton tranchant qu'il faut sans plus de retard rendre les enfants à leurs mères, si cela n'est pas possible et si les mères ne veulent pas les reprendre? L'internat n'est pas obligatoire, après tout. Il dépend des pères de famille de le supprimer du jour au lendemain, s'ils le croient si fâcheux : ils n'ont qu'à garder leurs enfants à la maison. Le peuvent-ils? Ont-ils pour la plupart assez de loisirs pour se faire répétiteurs? Ont-ils tous des externats à leur porte? L'État pourra sans inconvénient fermer ses pensionnats quand sa clientèle ne se composera plus que de millionnaires oisifs et quand il aura établi à Paris des lycées de quartier, en province des lycées de hameau. Pour le présent, s'il congédiait ses internes, ce n'est pas la maison paternelle qui les recueillerait. Les malheureux ne feraient que changer de caserne ou de couvent, puisqu'il est entendu qu'un internat est un couvent ou une caserne. Il est permis de croire qu'ils n'y gagneraient pas grand'chose et que l'État leur rendrait un mince service en abandonnant à l'industrie privée le soin de les héberger, de les nourrir et de surveiller leur travail et leur éducation. Encore une fois, d'ailleurs, il ne contraint personne. Il exerce bénévolement sur les enfants qu'on lui confie une sorte de tutelle, qui ne laisse pas de lui être assez onéreuse. Qui cela peut-il gêner, en dehors de ceux qui voient en lui un concurrent et qui ne seraient pas fâchés de peupler leurs dortoirs et leurs réfectoires aux dépens des siens?

Les réformateurs ne réclament pas tous la suppression immédiate de l'internat. Quelques-uns consentent à le laisser vivre, pourvu qu'il s'amende. Ils enjoignent à l'Université de modifier au plus vite ses règlements. Ces règlements sont-ils donc si mauvais? On est tout à fait choqué de voir de grands garçons, des candidats aux Écoles, traités en gamins, soumis aux mêmes contraintes, à la même surveillance que les plus jeunes enfants. « Ne faites-vous donc, dit-on, aucune différence entre ce bambin qui ne sait pas encore se moucher, et cet adolescent qui quittera demain le collège? Passera-t-il sans transition de l'étroite captivité où vous le tenez à la pleine liberté? » Ce thème prête à de beaux développements. Il est certain que le régime du lycée est plus sévère que celui des hôtels meublés, et que l'on n'y fait pas l'apprentissage de la vie d'étudiant. Est-ce cela, aussi, que l'on y vient chercher?

Il n'est pas vrai d'ailleurs que les plus grands et les plus petits y soient surveillés et morigénés avec la même exactitude minutieuse et la même rigueur. L'Université n'entend pas si mal ses devoirs. Elle n'applique pas à tous la même règle avec une indifférence machinale. Elle ne traite pas un jeune homme en enfant, ni un enfant en jeune homme. Mais il faut bien qu'elle exige de tous, grands ou petits, l'ordre et le travail. C'est pour cela, je pense, qu'on les lui confie, et je ne comprends pas bien ce que pourrait être une maison d'éducation où les écoliers travailleraient à leurs heures et feraient du tapage chaque fois que l'envie leur en pourrait venir.

Les plus ingénieuses dissertations des pédagogues amateurs n'empêcheront jamais que la discipline soit nécessaire même dans les externats, même dans la famille. Tant que l'on n'aura pas changé la nature humaine, une partie de barres ou de billes aura plus d'attrait pour un enfant qu'une leçon de grammaire ou de géographie. Quelques-uns étudient par goût et pour leur plaisir; la plupart ne consentent à quitter le jeu pour l'étude, à faire l'effort requis pour saisir une explication difficile, à peiner sur un devoir, que si l'on sait les y contraindre. L'internat a, de plus, ses nécessités particulières. L'ordre y est la condition *sine qua non* du travail. S'il n'est pas rigoureusement maintenu, adieu les études. Ce n'est pas un bien grand crime que de causer un peu avec un voisin; mais qu'une demi-douzaine d'écoliers se livrent à ce passe-temps innocent, et voilà toute une salle troublée par le bruit des voix. Il faut donc imposer le silence, dans l'intérêt de tous, à ceux mêmes à qui il coûte le plus, et réprimer ce besoin d'expansion qui pourrait passer, ailleurs que dans une étude ou une classe, pour une qualité charmante. Est-ce un si grand mal, en somme? Il y a dans la journée des heures de détente et de repos. On ne coupe pas la langue aux enfants; on ne leur met ni menottes ni entraves. On leur donne seulement l'habitude de faire chaque chose en son temps et en son lieu. Ils jouent, ils courent, ils babillent, mais pendant la récréation; en classe et en étude, il faut qu'ils soient à leur travail. Sont-ils pour cela si à plaindre? N'est-ce pas justement un des grands avantages des écoles publiques et de l'éducation en commun, que cette règle à laquelle il faut, coûte que coûte, se plier? Ce n'est pas au lycée seulement que notre fantaisie est contrariée par des

obligations et des devoirs parfois incommodes. Ne faut-il apprendre de bonne heure aux jeunes gens qu'ils ne sont pas seuls au monde et qu'il y a d'autres lois que leurs caprices?

L'Université a toujours compris ainsi sa tâche. Elle la remplit de son mieux. Sans tyrannie mesquine, elle s'applique à discipliner ces jeunes esprits, qui ne se porteraient pas toujours d'eux-mêmes au bien. Le malheur est qu'elle se heurte tous les jours à des difficultés nouvelles et qu'elle ne trouve pas au dehors le concours auquel elle a droit et dont elle ne saurait se passer. On contrecarre comme à plaisir les efforts qu'elle fait dans l'intérêt commun.

L'opinion publique, et je suis loin de m'en plaindre, est très préoccupée des questions d'enseignement et d'éducation; mais sa sollicitude n'est pas toujours assez éclairée. On est d'accord pour aimer la jeunesse, pour s'inquiéter de la façon dont elle se prépare à jouer son rôle, à tenir sa place dans le monde, quand son heure sera venue. On ne s'entend pas toujours sur la manière de lui prouver cette affection et cet intérêt. Quelques-uns de ses amis, plus soucieux du présent que de l'avenir, veulent qu'elle soit heureuse tout de suite, d'une félicité parfaite et sans mélange. Ils sont tout prêts à prendre l'alarme au moindre bruit qui leur arrive des petits chagrins et des petites misères de la vie de collège. Il n'y a pourtant pas d'éducation sans discipline, ni de discipline sans punitions. Il n'y a pas non plus de punitions qui soient du goût de ceux qui les encourent; il n'y en a pas dont on ne puisse dire qu'elles sont, à quelque point de vue, fâcheuses. Celles dont use l'Université n'ont rien de terrible. On ferait néanmoins plusieurs gros volumes de tout le papier qui a été noirci pour réclamer l'abolition de ces pratiques barbares : pensums, retenues, privations de promenade, privations de sortie, arrêts. Il faut que les enfants jouent, il faut qu'ils marchent, il faut qu'ils respirent le grand air, il faut qu'ils passent chaque semaine une journée en famille. J'en suis d'avis; mais je crois aussi qu'ils doivent apprendre leurs leçons, faire leurs devoirs, obéir à leurs maîtres, respecter le règlement; je crois qu'il faut les y contraindre quand ils ne le font pas de leur plein gré et qu'il y a, par conséquent, des occasions où l'on ne peut se dispenser de les punir. Les remontrances doivent sans doute précéder les punitions; mais c'est une singulière illusion que de se figurer qu'elles puissent suffire et qu'il soit possible de mater certaines natures rebelles avec quelques bonnes paroles.

Je sais qu'il y a ce qu'on appelle l'autorité morale. C'est de ce mot sonore que se payent volontiers ceux qui prétendent exiger de l'Université ce tour de force de maintenir le bon ordre dans les classes et les études, dans les dortoirs, les réfectoires, les couloirs et les escaliers, par la seule persuasion. Le savoir, le zèle, le talent imposent, en effet, le respect aux jeunes gens qui les peuvent apprécier; ils écoutent volontiers un maître dont les leçons se recommandent par tous ces mérites; mais encore faut-il qu'ils soient d'âge à en être frappés. Encore faut-il que ceux d'entre eux qui n'y seraient pas très sensibles sachent qu'ils seront, au besoin, énergiquement rappelés à l'ordre. Cette sorte d'autorité qui s'attache à la personne du professeur s'épuise d'ailleurs dans la classe. Elle suffit à commander l'attention et le silence en sa présence. Il est chimérique de compter sur elle pour obliger les paresseux à travailler quand ils ne sont plus sous ses yeux. Cette autorité enfin ne se communique pas. Elle fait nécessairement défaut à ceux des maîtres qui n'ont pas l'occasion de faire preuve des qualités qui la donnent. Si distingué que soit le professeur de rhétorique ou de mathématiques spéciales, tout son mérite n'empêchera pas ses élèves de rendre la vie dure au répétiteur si celui-ci ne sait pas, de son côté, se faire respecter; et les maîtres dont le seul office est de veiller au bon ordre, à la régularité du travail, ne sont respectés qu'à la condition d'être craints; leur autorité morale, à eux, se fonde sur leur vigilance et leur fermeté. C'est se moquer que de prétendre qu'un simple froncement de sourcils doive suffire à la maintenir. Ni les enfants ni les hommes ne sont ainsi faits. Hors du lycée, l'autorité de la loi et des magistrats est appuyée de sanctions très positives; au lycée, celle du règlement et des maîtres a besoin aussi d'une base solide et réelle. L'Université pourra déchirer le chapitre de son règlement qui traite des punitions, le jour où les hommes seront si parfaits que la société jettera au feu son code pénal.

Il est affligeant de voir des vérités si simples si souvent méconnues, et par les écrivains qui, à bonne intention sans doute, mettent tous les jours en question les règlements universitaires, et par tant de pères de famille qui les lisent et qui les croient. Ces perpétuelles discussions troublent parfois les maîtres eux-mêmes. C'est le moindre de leurs inconvénients. Les écoliers les connaissent. Ils n'entendent parler que des misères de leur condition et finissent par se persuader qu'ils sont, en effet, très malheureux. Ni les programmes de l'Université, ni ses méthodes, ni ses livres, ni son régime disciplinaire, ne trouvent grâce devant les critiques qui se sont donné la mission de la réformer. Si quelques-uns de ses élèves se révoltent, on prouve qu'ils ont eu les meilleures raisons du monde de le faire, et que le proviseur qui a réprimé la rébellion est un homme sans entrailles. Il n'est si mince barbouilleur de papier qui ne lui dise son fait. Si ces vilenies ont quelque sel, on s'en régale en famille. Est-il surprenant que quelques écoliers prennent le lycée en dégoût, quand on ne néglige aucune occasion de les en dégoûter?

C'est là, en effet, le grand mal. L'Université trouve trop souvent des adversaires là où elle devrait avoir des alliés et des collaborateurs. Comme la discipline de la famille est fort relâchée, les parents sont parfois aussi disposés que leurs enfants à résister à la discipline scolaire. Cette discipline les gêne, elle les irrite, et ils ne se privent pas de le dire. Ils ont d'ailleurs pour eux l'autorité de leur journal, qui la déclare exécrable. Ils ne se font donc pas scrupule de lui jouer à l'occasion d'assez méchants tours. Si le professeur est sévère, ils plaignent ses victimes; s'il est peu clairvoyant, ils rient des petites supercheries auxquelles il se laisse prendre, ils s'y associent au besoin. Comme ils ne tiennent pas à être respectés, ils s'étonnent que les maîtres soient plus exigeants et qu'ils répriment des familiarités auxquelles ils sont, pour

leur part, bien accoutumés. Pour le train ordinaire des choses, le mal n'est pas encore très grand. Mais viennent les grosses difficultés, les fautes graves, les révoltes, ils méconnaissent absolument leur rôle; non pas tous, cela va sans dire, mais un trop grand nombre. Ils écoutent et ils croient les explications des coupables; ils épousent leurs rancunes, ils les consolent, ils ne sont pas loin de les admirer :

Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte!

Pour eux comme pour les industriels qui font commerce de nouvelles, le conte le plus invraisemblable est la vérité même s'il tend à prouver que le proviseur est un tyran et que les lycéens révoltés sont les martyrs du point d'honneur et de la camaraderie.

Cette faiblesse paternelle est assurément excusable; je n'en suis pas plus scandalisé qu'il ne convient; mais je crois qu'elle a des conséquences déplorables et que les pères de famille soucieux des vrais intérêts de leurs enfants doivent soigneusement s'en garder. La discipline de l'Université est fort supportable, quoi qu'on en dise, et ses maîtres, sans être infaillibles, ne commettent pas toutes les erreurs et toutes les fautes qu'on leur impute. Il peut être piquant de les prendre en défaut; il est sage de se priver de ce plaisir. Ce n'est pas à eux surtout qu'importe le maintien de leur autorité; c'est bien plutôt aux enfants dont ils doivent faire des hommes, et aux familles qui les leur ont remis pour cela. Donner et retenir ne vaut. Livrer ses enfants à des maîtres dont on se défie, c'est une singulière inconséquence; c'en est une plus choquante encore de contredire et de chicaner à tout propos des maîtres en qui l'on a confiance.

E R.

---

## ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS

### MM. Collignon, Gerspach, Havard, Mathias Duval (1)

Il y a déjà longtemps que des esprits distingués, aussi compétents en matière d'art que de pédagogie, ont exprimé le vœu que notre enseignement public commençât à faire quelque place à l'étude des beaux-arts, jusqu'à présent bannie de ses programmes comme un luxe inutile. Malheureusement, en l'absence de livres propres à former les maîtres et à initier les élèves, la lacune si justement signalée était impossible à remplir. Nous n'avions en France, outre la *Grammaire des arts du dessin* de Charles Blanc, introduction générale à l'histoire de l'art, que les ouvrages de MM. Ménard et Viardot, écrits avec talent sans doute, mais qui ne peuvent servir de livres d'étude. Le *Précis de l'histoire des beaux-arts* d'après Lübke, publié sous les auspices du gouvernement belge, est un méchant petit livre que le professeur Lübke a désavoué. Les ouvrages allemands consacrés à l'histoire de l'art sont ou trop volumineux, comme celui de Schnaase, ou d'une rédaction trop touffue pour des lecteurs français, comme les manuels, d'ailleurs excellents, de Kugler et de Lübke. La première chose à faire pour que l'enseignement des beaux-arts devînt possible, c'était de créer à cet effet une bibliothèque spéciale, composée de monographies écrites par des érudits compétents et d'un prix assez modique pour que la collection entière fût accessible à toutes les bourses. Malgré les difficultés et les sacrifices que comportait un pareil programme, l'éditeur Quantin a entrepris de le remplir sous le patronage de l'administration des Beaux-Arts. Plus de vingt volumes sont publiés à cette heure, ou sur le point de paraître. « Le commencement, dit Aristote, est la moitié de tout. » Nous considérons dès à présent comme assurée la publication des cent petits volumes qui doivent composer la *Bibliothèque des beaux-arts;* et nous avons applaudi à la mise en vente des premiers, parce que leur apparition ouvrait comme une ère nouvelle pour la vulgarisation des études d'art dans notre pays. L'accueil chaleureux que leur a fait le public prouve que les encouragements ne manqueront pas à l'éditeur; nous savons de reste que ce n'est ni le courage, ni la bonne volonté qui lui font défaut.

I.

Les quatre premiers volumes de la collection traitent des sujets suivants : *Archéologie grecque,* la *Mosaïque,* la *Peinture hollandaise,* l'*Anatomie artistique;* ils ont pour auteurs MM. Collignon, Gerspach, Havard et Mathias Duval. Ce sont, à des titres différents, d'excellents ouvrages, qui ne devront manquer dans aucune bibliothèque de lycée, je dirai même dans aucune bibliothèque d'école primaire. Leur caractère commun est de pouvoir rendre également service à ceux qui ne savent rien et à ceux qui savent déjà; deux d'entre eux sont à la fois des précis et des manuels, livres d'initiation et livres de références. Plus encore que mainte publication volumineuse, ils attestent le progrès qui s'est fait en France depuis dix ans par l'alliance d'une érudition solide avec la clarté de l'exposition qui rend l'érudition accessible. La vulgarisation, ainsi comprise, n'a rien de commun avec la vulgarité; elle est comme la parole attachante d'une science sûre d'elle-même, qui fait pénétrer ses enseignements dans l'esprit des humbles : *Sinite parvulos venire ad me.*

L'*Archéologie grecque* de M. Collignon prouve une fois de plus cette vérité souvent méconnue, que l'on ne peut abréger avec succès que ce qu'on a étudié soi-même dans le détail. M. Collignon est un des membres les plus distingués de notre École d'Athènes; bon archéologue, il est en même temps un dessinateur de talent et peut juger les artistes avec la double autorité d'un historien et d'un disciple. Son petit livre, écrit d'un style élégant, illustré avec plus de soin que toutes les publications analogues de l'Allemagne, est peut-être le

(1) *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts.* — A. Quantin, imprimeur-éditeur.

meilleur de la collection et sera difficilement surpassé. Le succès en a été aussi grand à l'étranger qu'en France. A Athènes, dans la capitale de l'art grec, un ballot de cent exemplaires de l'*Archéologie* a été enlevé en deux jours. Les musées d'Athènes regorgeaient de touristes qui se promenaient le *Collignon* à la main; dans certains carrés d'officiers de l'escadre du Levant, on ne jurait plus que par le *Collignon*. — *Das könnten wir nicht so leicht nachmachen* (nous n'en ferions pas aisément autant!), disaient les archéologues allemands. Ce livre est devenu le *vade-mecum* des membres de l'École française dans la première année de leur séjour en Orient, en même temps qu'un guide agréable et sûr pour les voyageurs instruits.

Il est inutile d'en dire davantage à l'éloge de ce précis; je ne reprocherai pas à l'auteur quelques omissions, parce que la principale difficulté qu'il avait à vaincre était de faire court. Je regrette seulement — et la chose peut être modifiée dans le prochain tirage — que les indications bibliographiques soient faites *par à peu près*. La date des ouvrages cités n'est jamais donnée, non plus que le lieu de la publication. Il faut être sorcier pour deviner que *Die Kunst bei Homer*, par Brunn, se trouve dans les Mémoires de l'Académie de Bavière. Les noms allemands, soit dit en passant, sont assez souvent estropiés. Mais ce ne sont là que des peccadilles, et le livre de M. Collignon reste une perle en son genre, un livre de chevet pour les amis de l'art ancien.

Il y a d'excellentes choses aussi dans la *Mosaïque* de M. Gerspach, bien que l'antiquité y soit traitée d'une façon trop sommaire. Le chapitre relatif à la technique est d'un grand intérêt, même pour les érudits de profession. C'est le premier volume de la série consacrée à l'art industriel; il fait très bien augurer de ceux qui le suivront. L'illustration n'est pas aussi bonne que dans le livre de M. Collignon; mais il est infiniment plus difficile de représenter une mosaïque en vignette que de donner l'idée d'une statue.

II.

M. Havard, dans la *Peinture hollandaise*, a banni presque entièrement l'appareil scientifique; les références et indications de sources y sont très rares. L'auteur, par excès de modestie, a pensé que son livre ne pouvait servir qu'aux enfants, qui n'ont que faire d'une bibliographie : il nous permettra de le regretter, d'autant plus que personne n'était mieux en état que lui d'écrire un excellent résumé qui pût aussi servir de manuel. Cette réserve faite, on ne peut que louer dans ce livre la parfaite clarté de l'exposition, l'absence de phrases et l'abondance des renseignements.

Pour terminer par une critique de détail, pourquoi M. Havard, en parlant des chefs-d'œuvre de Paul Potter, omet-il de citer ses deux plus belles toiles, celle du musée de Cassel et la fameuse *Vache* de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg?

J'arrive enfin à l'*Anatomie artistique* de M. Mathias Duval, le savant successeur du docteur Broca. Son livre est un de ceux dont on avait le plus grand besoin, et il n'y a guère que des éloges à lui adresser. Les figures, ici, sont presque toutes excellentes; l'appareil scientifique est très suffisant pour des lecteurs instruits; le style, attrayant malgré l'aridité du sujet. L'auteur me permettra-t-il de lui signaler, pour qu'il le fasse disparaître au prochain tirage, un *lapsus* ou une faute d'impression un peu comique, qui donne à notre lutteur Borghèse du Louvre, œuvre d'Agasias d'Éphèse, le nom de *Gladiateur d'Agassiz* (p. 26)? Il semble aussi que l'excellent chapitre consacré aux émotions du visage (25e leçon) pourrait être augmenté d'un appendice rappelant les jugements si délicats portés à ce sujet par les anciens. Tous les textes relatifs à cette question sont réunis dans le *Manuel de l'archéologie de l'art* d'Ottfried Müller, d'où il est facile de les tirer.

III.

Maintenant qu'une partie importante de la *Bibliothèque des Beaux-Arts* a été livrée au public, les auteurs des programmes de l'enseignement secondaire ont le devoir d'introduire dans les lycées l'étude de l'histoire de l'art et des principes fondamentaux de l'esthétique. Il faudrait aussi que ces hautes et intéressantes questions fussent l'objet d'un cours spécial à l'École normale supérieure, où se forment les professeurs des lycées et d'où l'on sort presque toujours sans en savoir le premier mot. Le public français est le public le plus artiste du monde et celui qui ignore le plus profondément l'histoire de l'art. Dix ans après avoir quitté le lycée, on a oublié les conjugaisons grecques et les vicissitudes de la guerre des Deux-Roses, par la raison que dans la vie de tous les jours on n'a pas l'occasion d'appliquer, c'est-à-dire de consolider des connaissances de ce genre. Mais si vous commencez, dès la cinquième, à initier les enfants à l'histoire de l'art par le moyen d'un cours très simple suivi de visites au Louvre, vous leur donnerez des notions qui ne s'effaceront jamais de leur esprit, ou plutôt qui s'y accroîtront et s'y préciseront sans cesse, parce qu'ils continueront d'aller au Louvre, où l'on revient avec plaisir lorsqu'on l'a parcouru une seule fois avec un guide compétent et instruit. Dans l'étude des beaux-arts, il n'y a que le premier pas qui coûte; et le seul danger qu'une pédagogie prudente puisse redouter en introduisant cet enseignement nouveau, c'est qu'il nuise, par l'attrait qu'il exercera, aux autres enseignements qui se donnent à côté. Mais, après tout, ne vaut-il pas mieux quitter le collège en connaissant le Musée des antiques que de lui dire adieu avec la conviction bien sincère qu'on ne sait ni le latin ni le grec et que toute l'antiquité classique n'est qu'un prétexte à d'interminables pensums?

S. R.

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Nous avons parlé avec quelques détails de la publication entreprise par le baron James de Rothschild et dont il n'a pu voir le succès, les *Lettres en vers des continuateurs de Loret* (1). Le second volume vient de paraître par les soins de M. Émile Picot. Il comprend une période de quinze mois, de juillet 1666 à décembre 1667. Il ne faut pas le lire sans désemparer d'un bout à l'autre, car cette poésie, qui rappelle celle du *Jardin des racines grecques*, ne tarderait pas à porter sur les nerfs; mais il est intéressant de le consulter. On y trouvera relatés à leur date précise les grands et les menus événements et de l'histoire politique et de l'histoire littéraire, et aussi les faits divers, les anecdotes scandaleuses, les aventures plaisantes qui ont égayé la ville et la cour. A l'occasion, les *reporteurs* du grand siècle ne reculaient pas devant le mot cru, bien que leur gazette fût écrite pour les plus hautes et vertueuses princesses. Il y aurait là une mine à exploiter si l'on voulait écrire l'histoire des mœurs. Peut-être même ces anecdotes sont-elles la partie la plus curieuse de ce volumineux recueil, car les faits historiques, vous les trouvez consignés ailleurs, et pour les événements littéraires les renseignements manquent de précision. Le gazetier annonce uniformément le succès des œuvres nouvelles et il est toujours dans l'admiration.

Messieurs, ami de tout le monde!

## II.

Le nouveau roman de M. Georges Ohnet, *la Comtesse Sarah* (2), n'aura pas moins de succès que ses aînés. Ici encore, outre un drame intéressant, une étude psychologique très délicate et très fouillée.

L'héroïne est une gypsy; elle a dans les veines du sang de Bohême. Il lui faut l'imprévu de la vie errante; elle est de cette race qui ne saurait se fixer et s'attacher nulle part. Avec cela, un penchant irrésistible à la ruse et aussi le besoin de la lutte. Sa beauté lui attire tous les cœurs et elle ne voit devant elle que des adorateurs prêts à subir tous ses caprices; mais c'est pour cela même qu'elle dédaigne ces conquêtes. La belle royauté, en effet, de régner sur des moutons! Ah! si elle rencontrait des tigres, à la bonne heure! Avec quelle joie elle les attellerait frémissants à son char! Elle passe donc au milieu de ses soupirants prosternés, indifférente et railleuse. A-t-elle un cœur? Elle en doute elle-même. Elle s'en aperçoit enfin le jour où, en en trouvant l'emploi, elle a le plaisir de tromper quelqu'un. Qui? le confiant et loyal colonel qui lui a donné son nom. Déjà sur le retour, le colonel se console aisément d'une froideur qui le rassure; et qui sait si cette sérénité inaltérable n'est pas pour Sarah un sujet d'irritation? En vérité, il n'y a pas assez de plaisir à le tromper, ce mari qui jamais ne s'inquiète ni ne soupçonne. Elle a du moins cette consolation qu'elle n'a pas été conquise par un adorateur banal. C'est elle qui l'a conquis, au contraire, cet officier sérieux, un peu triste même, qui seul lui montrait une froide indifférence. Elle l'a conquis, et chaque jour elle le conquiert encore, car il a honte de son rôle de traître : il se maudit; il la maudit, elle surtout; puis, après cette révolte, le voilà de nouveau dompté. C'est un Samson dont les cheveux repoussent chaque matin, et elle a le plaisir de les couper chaque soir.

N'est-il pas, ce Samson, un peu naïf pour un militaire? Par exemple, quand il s'étonne que Dalila garde dans sa faute une sérénité, un air d'innocence dont est dupe le confiant colonel? Est-il bien naturel qu'il soit surpris à ce point lorsqu'elle le salue dans le monde d'un signe de tête presque indifférent? Et elle, cette Sarah qui aime la lutte, je me demande pourquoi elle se suicide parce que Séverac se marie. N'est-ce pas l'occasion d'une lutte nouvelle et d'une conquête plus difficile encore? Mais apparemment M. Ohnet sait mieux ces choses-là que moi, et j'ai tort de m'étonner. Et puis, ne faut-il pas que le roman ait une dernière page? Ordinairement je vois arriver avec quelque plaisir cette page finale; ici je n'étais pas pressé.

## III.

L'indignation faisait les vers de Juvénal; le mépris fait les vers de M. Abel Hermant, un jeune poète, tout jeune, tout jeune, qui, à l'âge des chauds enthousiasmes, a déjà le cœur glacé par les désabusements précoces, la désillusion prématurée, le dédain et l'amertume avant l'heure. Ce n'est plus à lui qu'on en fait accroire. Cette sagesse hâtive ne va pas sans quelque sécheresse; elle tarit les sources vives et abondantes. Le poète n'éclate pas en violents anathèmes, ne lance pas l'invective; non, un regard hautain jeté par-dessus l'épaule, un petit rire aigu, et c'est tout. L'indignation a du souffle, le dédain a l'haleine courte, et c'est là le péril que tout d'abord je signale à M. Abel Hermant pour l'engager à changer de maladie. Il en choisira bientôt une autre sans doute, puisqu'il faut absolument qu'un poète ait l'âme malade. Rien ne lui sera plus facile, car il n'est pas, en réalité, si profondément atteint qu'il le suppose. Il croit le mal incurable; ce n'est qu'un malaise. Et d'où vient ce malaise? De ce que le jeune poète n'a pas trouvé dans l'amour tout ce qu'il avait rêvé. Peut-être aussi s'est-il mal adressé. Il avait hésité longtemps, candide Daphnis, à dépouiller sa robe d'innocence, comme il nous l'apprend lui-même. Il l'a fait

(1) *Les Continuateurs de Loret* (lettres en vers). Tome second. — Paris, 1883. Damascène Morgand.

Sur le baron James de Rothschild, voy. la *Revue* du 17 décembre 1881.

(2) Georges Ohnet, *la Comtesse Sarah*. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

(1) *Les Mépris*, par Abel Hermant. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

dégrafer un beau jour, ou plutôt un triste jour, par qui? Par une Lycénion très délurée qui le guettait de l'œil, et encore une Lycénion très intéressée. Cette conquête ou cet achat lui a laissé au réveil une impression de tristesse et de dégoût. Il parlait union des âmes, on lui a répondu palissandre. Au réveil, après : car avant et pendant, il ne s'égarait pas, lui non plus, dans la rêverie mystique, et ce n'était ni à son âme, ni à celle de Lycénion qu'il songeait. Ah! pas du tout, je vous assure; si vous en doutez, lisez le récit de l'entretien. Je l'ai lu, et, rien que d'y penser, voici que je rougis encore.

Donc le réveil a été triste; mais est-ce une raison, Daphnis, parce que vous êtes tombé sur cette Lycénion avide, pour mépriser tout aussitôt l'espèce humaine? Imaginez un jeune collégien fumant son premier cigare, un cigare plus gros que lui : c'est toujours par un cigare démesuré que l'on débute. Il en tire d'énormes bouffées qu'il rejette d'un air d'orgueil en se prélassant dans une voiture découverte ; il regarde les passants d'un œil vainqueur et il semble leur dire : Regardez! moi aussi, je fume! Bientôt ce cigare lui tourne sur le cœur; le dénouement est triste, vous voyez cela d'ici. Eh bien! que ce collégien maudisse la Régie, soit! Mais s'il maudit la vie, s'il déclare que tous les bonheurs rêvés aboutissent fatalement au dégoût et à la souffrance, s'il parle de se faire trappiste, vous lui direz doucement à l'oreille, n'est-ce pas? « Attendez un peu, jeune homme. » De même vous, Daphnis, attendez. Votre dédain pour Lycénion est-il même tout à fait sincère? Voyons. Ce que vous attendiez d'elle avant tout, vous l'avez eu; elle vous en a donné pour votre argent. Quelle est cette fantaisie soudaine de lui demander l'article poésie et sentiment, qu'elle ne tient pas, vous le saviez bien vous-même? Ne serait-ce pas un prétexte pour vous échapper? Vous faites bien d'ailleurs : la morale et Chloé en seront également enchantées; mais il est bien inutile, une fois hors du boudoir de Lycénion, de jouer à l'égard du public cette petite comédie de la déception et du mépris.

Cherchez ailleurs des sources d'inspiration, si vous êtes en effet de ceux qui éprouvent un impérieux besoin de chanter, ce que cette œuvre de début n'a pas péremptoirement démontré. Il s'en faut, du reste, qu'elle prouve le contraire. Peut-être cependant révèle-t-elle un artiste en style, un artiste délicat, distingué, plutôt qu'un poète entraîné par une irrésistible vocation. Certaines pages très heureusement ciselées, un assez grand nombre de strophes d'un agencement très habile, font de ce volume une œuvre qui sort de la moyenne ; mais on ne peut louer que l'art et l'habileté : notre oreille est satisfaite, l'âme n'est jamais atteinte. C'est beaucoup d'être un ingénieux artiste, et n'est pas ciseleur qui veut. Il faut cependant encore ici, au sujet de la forme, quelques restrictions. Le style, net et dégagé le plus souvent, se recourbe parfois en replis tortueux comme la croupe du monstre qui dévora Hippolyte. Ainsi, par exemple, en ces vers du prologue :

Parce que de leurs yeux profonds comme des sources
Au spectacle hideux de tes infirmités
Des poètes rêveurs ont usé les ressources.

« J'use les ressources de mes yeux » : quelle périphrase sinueuse pour dire : Je pleure! Ailleurs, des images étranges. Le poète veut nous faire voir les attitudes d'une danseuse antique :

Comme un papillon qui voltige,
Elle glisse en tendant les mains;
Sa jambe soutient, frêle tige,
Deux fruits veloutés, ses deux seins.

Voyez-vous nettement d'ici ces deux seins soutenus par une jambe? Pas moi. Je prie un peintre de mes amis de me représenter cela par une esquisse : il n'y parvient pas. Vainement il exagère l'ampleur des fruits veloutés : la frêle tige a moins à faire pour les soutenir que pour supporter le reste de l'arbre. Peut-être aussi les seins de cette danseuse étaient-ils comme le nez du père Aubry dans *Chactas,* ce nez qui inclinait exceptionnellement vers la terre. Quant à l'harmonie et à la cadence, dont le poète s'est fort préoccupé bien qu'il n'ait pas la religion de la rime riche, elles sont très appréciables : seulement c'est plutôt un tic-tac régulier, un bruit sec, qu'une ample et large sonorité. Oui, un petit crépitement métallique. Et justement l'éclat incontestable de ce style est, lui aussi, comme un éclat de métal, un reflet renvoyé par une surface polie. Ce style reluit plutôt qu'il ne luit.

M. Abel Hermant ne m'en voudra pas d'avoir exprimé mes inquiétudes et mes doutes. Si son œuvre n'était pas celle d'un esprit très distingué, je n'y aurais pas si longuement insisté.

## IV.

Nous parlions, il y a quelque temps, d'un drame en vers dont Néron était le héros. En voici encore un — et celui-ci est une œuvre assez remarquable : — *Néron tragédien* (1), par M. Auguste Robert. L'auteur est un lettré et un délicat; c'est en même temps un adorateur de l'antiquité, comme on le peut voir à la dédicace qu'il fait de son drame à M. Egger, de l'Institut, notre maître vénéré. Il a le culte des tragiques grecs; aussi son œuvre n'est-elle pas conçue comme la tragédie classique du XVII^e siècle, qui ressemblait si peu aux œuvres de Sophocle et d'Euripide. *Néron tragédien* est bien un drame à l'allure libre, à la voix tantôt solennelle, tantôt familière, s'assouplissant comme il convient quand il faut faire place en quelque petit coin aux menus détails de la vie ordinaire. Et avec cela ce n'est pas un drame bourgeois, encore moins une comédie à la Scribe. Il inclinerait plutôt vers l'opéra, comme l'*Œdipe roi* de Sophocle, par exemple, et même plus encore, car il se prêterait à un plus grand luxe de mise en scène et comporterait des divertissements variés. Au premier acte, qui se passe dans un grand restaurant de nuit, un *Éden* où l'on soupe; au second, qui nous transporte à la salle du théâtre impérial, voyez quelles occasions pour des chants de festin, des chœurs de buveurs, des mimes, des acrobates, des danseurs! Au lieu de faire de Néron un

(1) Auguste Robert, *Néron tragédien*, drame en trois actes et en vers. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

acteur tragique, il suffirait d'en faire un fort ténor. Quant au troisième acte, l'incendie de Rome, quel *clou* à l'Opéra, comme on dit maintenant! — tandis que, si l'on jouait ce drame, tel qu'il est, ailleurs qu'à l'Opéra, à l'Odéon par exemple, il faudrait se contenter d'un incendie à la cantonade, un simulacre d'incendie et dans les prix doux encore. Et que M. Auguste Robert ne croie pas que je plaisante : il y a dans son *Néron tragédien* un opéra presque tout fait, tandis que le drame, s'il est fait, est mal fait. Une exposition suivie de deux scènes à grand effet, saisissantes et même terribles, mais qui ne se rattachent pas le moins du monde l'une à l'autre; une action qui est absolument terminée au second acte et à qui succède, avec le troisième acte, une action toute nouvelle : qui s'en plaindrait à l'Opéra? Ce serait un mérite plutôt, puisque la part serait plus large à l'imprévu. A l'Odéon, nous serions moins accommodants. Nous nous plaindrions de ce décousu, et avec raison, allez! Voyez plutôt.

Le prologue nous transporte dans un restaurant de nuit au delà du quartier de Suburre. Néron, qui aimait à se promener par la ville passé minuit, afin d'y rosser ses sujets, arrive là assez mal accommodé par quelques bourgeois récalcitrants. Il y rencontre des stoïciens. A qui se fier, dieux immortels? Quoi! des habitués du *Grand-Seize,* les Pétus et les Thraséas? Notez que lui, s'il y vient, c'est par hasard, et parce qu'on lui a endommagé un œil. Le hasard amène au même instant des comédiens grecs débarqués au port d'Ostie à la tombée de la nuit. Dans le nombre, la belle tragédienne Hymnis et le grand tragédien Cléombrote. Le même hasard a voulu que Cléombrote et Néron se rencontrassent en Épire l'année précédente. Là, Néron a été humilié par le triomphe du grand artiste. Autre motif de haine : Néron n'a pu apercevoir la belle Hymnis sans être subitement enflammé, et la belle Hymnis aime Cléombrote. Donc Cléombrote mourra. Tout en méditant cet assassinat, l'empereur-histrion songe que cet affreux quartier de Suburre, que le hasard vient de lui faire traverser, est comme une verrue qui défigure la ville de marbre : donc Suburre sera brûlée. Assassinat et incendie, tels sont alors les deux tableaux qui vont suivre; mais qui ne voit qu'ils ne se tiennent par aucun lien? En effet, les deux crimes que médite Néron sont tout à fait distincts et indépendants. Il pourrait fort bien assassiner Cléombrote sans incendier Suburre, ou incendier Suburre sans assassiner Cléombrote.

Si les tableaux se succèdent sans se tenir, chacun séparément est d'un effet saisissant, le premier surtout. Cléombrote vient jouer le rôle d'Oreste sur le théâtre impérial. Les Euménides qui le poursuivaient l'entourent bientôt. Horreur! ce ne sont pas, cette fois, les figurants ordinaires, mais les sicaires de Néron habillés en Furies. Ils forment autour de la victime un cercle qui se rétrécit peu à peu, et Cléombrote est étranglé sur la scène. On emporte sans bruit le cadavre. Le désespoir d'Hymnis, la joie de Néron, la gaieté des spectateurs qui feignent de ne pas comprendre, tout cela forme un tableau d'un puissant effet. Le drame est fini; un second commence, qui nous fait assister à l'incendie de Suburre. Il faudrait trouver un moyen de rattacher ce second crime au premier et de faire des deux crimes un seul crime. Il n'est pas impossible, ce me semble; et alors l'œuvre de M. Auguste Robert aurait l'unité qui lui manque. Le style en étant très net, très vigoureux, le théâtre qui monterait ce drame avec un certain déploiement de mise en scène pourrait compter sur un grand succès.

V.

*Le Roi des Grecs* de M. Adolphe Belot étant décédé à la fleur de son âge, le théâtre de la Gaîté nous a donné un drame patriotique de M. Armand Dartois, *les Bourgeois de Lille* (1792). C'est la glorification des merciers et des quincailliers, l'apothéose des petits boutiquiers : Vive la garde nationale! Il est très animé, très amusant, ce drame; il réveille surtout dans les âmes le patriotisme. Nous sommes donc heureux de constater qu'il a pleinement réussi.

MAXIME GAUCHER.

---

## POLITIQUE EXTÉRIEURE

ADJONCTION DE L'ITALIE AU DUALISME AUSTRO-ALLEMAND; NOUVEAUX INDICES RÉVÉLATEURS. M. MANCINI ENNEMI AVÉRÉ DE LA FRANCE. — DISSENSIONS PARMI LES CONSERVATEURS ANGLAIS : CHURCHILL CONTRE NORTHCOTE.

I.

On n'a peut-être pas oublié l'énigmatique discours prononcé par M. Mancini en réponse à la récente interpellation dont sa politique extérieure a été l'objet devant le parlement italien. Nous y avions, pour notre part, relevé de telles incohérences, signalé de si choquantes contradictions, que nous nous en étions pris à la maladresse probable du compte rendu analytique. Le ministre des affaires étrangères s'excusait tout à la fois de n'avoir pu déterminer l'Allemagne à jouer le jeu de l'Italie dans les incidents de Tunisie et d'Égypte, et affirmait que l'Italie avait dans l'Allemagne une protectrice; tout à la fois, il proclamait sa ferme volonté de ne porter à la France nul ombrage, et il parlait avec jactance d'un certain contrat défensif passé avec les chancelleries de Berlin et de Vienne, c'est-à-dire de son adhésion à une alliance dont la France n'est point assez aveugle pour méconnaître le sens et la portée. Comment concilier ces déclarations contraires?

Aujourd'hui nous possédons le texte authentique — revu, corrigé, estampillé par son auteur, — et l'hypothèse d'une reproduction analytique inintelligente ou infidèle ne nous est plus permise. Dans ce texte désormais officiel, nous retrouvons bien les pacifiques assurances prodiguées à notre gouvernement, assurances banales, de pure courtoisie, qu'il y aurait naïveté à prendre au pied de la lettre. Mais nous y retrouvons aussi, formulées avec une insistance dont l'intention ne saurait échapper à personne, les mêmes allusions

blessantes à un pacte conclu avec l'Allemagne-Autriche, pacte soi-disant platonique, mais évidemment tracé en prévision d'une éventualité que tout le monde devine. Nous n'ignorons pas de quelle légèreté M. Mancini a donné bien des preuves; nous savons que les grossissements lui coûtent peu quand il s'agit d'acheter par quelques forfanteries l'indulgence du parti gallophobe. Mais enfin ses affirmations n'ont point été démenties. Déjà d'ailleurs une agence anglaise avait fourni sur les stipulations de cette nouvelle triple alliance des détails d'une précision inquiétante. Il faudrait vouloir s'illusionner à plaisir et se complaire dans un optimisme déraisonnable pour fermer les yeux à cette vérité : le dualisme austro-germain s'est élargi, et la monarchie de Savoie est en passe d'occuper la place laissée libre par l'empire moscovite.

En vain le *Fremdenblatt,* cédant à des inspirations plus ou moins officieuses, s'efforce-t-il d'atténuer l'effet de ces divulgations. Les démentis qu'il oppose à l'agence Reuter, loin de les dissiper, confirment, en définitive, les indiscrétions que le seul tort de cette agence a été de trop circonstancier. Il nie la réalité d'un accord écrit : une entente verbale, tout au plus, a pu être établie entre Rome et Berlin. Comme s'il en fallait davantage pour éveiller des susceptibilités légitimes! Quant à la noble déclaration du gendre de Mazzini, M. Aurelio Saffi, protestant contre toute idée d'un rapprochement avec la monarchie autrichienne, elle fait assurément grand honneur à qui la formule. « S'il s'agissait d'une alliance, dit M. Saffi, l'Italie deviendrait complice des agressions de la maison de Habsbourg, toujours prête à augmenter ses domaines aux dépens des maisons voisines démembrées. Et encore, si, par ce moyen, l'Italie devait obtenir quelque partielle restitution de ce qui est son bien, cette acquisition serait honteuse et ce mode d'acquérir serait infamant. Pour toutes ces causes, nous repoussons l'alliance avec l'Autriche. » Malheureusement, cette démarche, si noble qu'elle soit, n'a d'autre valeur que celle d'une sorte de paradoxe individuel. Le rêve d'une fédération des peuples latins, si cher à M. Saffi, ne fera point de prosélytes. Même à supposer que cette conception soit caressée par une minorité généreuse, évidemment ce n'est point celle qui prévaut dans les conseils du cabinet Mancini-Depretis. Pour se dédommager des échecs subis dans sa politique coloniale, le gouvernement du roi Humbert a foi dans une méthode plus pratique, qui se peut ainsi résumer : courtiser les dispensateurs de la puissance européenne et se ranger du côté des forts.

On objectera, il est vrai (nous avons nous-même, en temps et lieu, raconté bien au long ces incidents), les désobligeants procédés dont les deux cours de Vienne et de Berlin ont abreuvé les ministres du roi Humbert. Le prince de Bismarck n'a pas épargné les bourrades à ses alliés de 1866. La visite — obligée — de l'empereur François-Joseph est encore attendue au Quirinal et tout fait prévoir que cette attente sera de longue durée. On objectera également la haine profonde que la patrie de l'irredentisme nourrit pour son ancienne geôlière, haine qui se manifeste, en tout instant, par des démonstrations nullement équivoques : souscription organisée pour élever un monument à l'irredentiste Oberkampf, pierres et bombes lancées, en pleine Rome, contre les écussons et les carrosses de l'ambassadeur autrichien. Qu'est-ce que tout cela prouve? Rien autre chose sinon que l'attraction mutuelle des sympathies est indifférente à la formation des alliances. Ce sont les intérêts, non les sentiments qui rapprochent les peuples engagés dans une action commune. Croiriez-vous, par hasard, que l'on s'adore entre Allemands et Autrichiens? Une hostilité profonde, qui se traduit par des éclats tels que l'affaire de Schœnerer (ce député poursuivi pour avoir fêté avec trop d'enthousiasme à Vienne la gloire de Wagner et du pangermanisme), sépare les deux peuples. Pourtant ils ont comme rivé leurs fortunes, et les deux gouvernements se font, en toute entreprise, la courte échelle. On se déteste, mais on marche ensemble.

Résumons-nous. Les querelles de populace, les disputes de rue et de place publique, même les bouderies de cour ne sauraient nous donner le change. La maison des Habsbourg peut professer un dédain transcendantal pour ses vassaux en rupture de fief : qu'importe? Elle a fait violence à des répugnances bien autres, et réciproquement la maison de Savoie fait contre utilité bon cœur. Un intérêt commun retient dans une même ligue éventuelle ces forces récalcitrantes : l'Allemagne-Autriche, prête à accepter tous les bons offices pour mieux isoler la France; l'Italie, friande de toutes les compromissions qui vaudront des aubaines à sa diplomatie déçue.

Ne soyons donc les dupes ni du sentimentalisme des uns ni du cosmopolitisme des autres. L'irréconciliable ennemi prolonge les parallèles et multiplie les tranchées autour de la France. La voici bloquée au sud-est. Il se ferait temps peut-être de reléguer à l'arrière-plan nos discussions byzantines sur la revision ou prochaine ou instantanée. Regardons mieux par delà nos frontières. Ayons le courage de voir la situation comme elle est. La France est mise comme en état de blocus diplomatique. Heureusement, les combinaisons sont éphémères; un événement chasse l'autre. Il reste à la France, par delà les monts, un ami, qui est, au dire des hommes les mieux initiés aux choses de la politique italienne, l'éminent président du conseil, M. Depretis. Mais nous avons un ennemi déclaré, M. Mancini. Veillons.

## II.

Il se produit, en ce moment, dans le parti conservateur anglais un phénomène intéressant pour quiconque se plaît aux curiosités du parlementarisme. C'est presque un axiome, en politique parlementaire, que rien n'unit comme la mauvaise fortune. Les mêmes groupes qui, au pouvoir, se morcelleront en fractions ennemies, réduits à l'état de minorité, marchent à rangs serrés comme la phalange thébaine. Or l'Angleterre constitutionnelle paraît aujourd'hui en voie de retourner cette règle. Bien que composé de forces on ne peut plus discordantes, puisqu'il réunit des opinions aussi extrêmes que peuvent l'être le radicalisme d'un Charles Dilke ou d'un Chamberlain et le *whiggism* aristocratique

l'un marquis de Hartington, le cabinet Gladstone conserve une unité, une homogénéité vraiment remarquables. Au contraire, l'Opposition conservatrice est travaillée par des dissensions arrivées à l'état aigu. Ces discordes, on les soupçonnait; aujourd'hui le public en est officiellement instruit; car, pour que nul n'en ignorât, lord Randolph Churchill, dans une lettre aux journaux, a déchiré tous les voiles.

Elle est amère et chagrine, cette lettre de lord Churchill. On y devine le dépit d'une impuissance politique dont le terme n'est pas même entrevu, la perspective d'un second désastre aux plus prochaines épreuves électorales, la lassitude enfin de demeurer les bras croisés en présence du libéralisme chaque jour grandissant. Lord Churchill se demande donc quelles sont les causes de cet effacement, quelles raisons expliquent la paralysie complète de ce vieux parti tory si peu habitué à ce qu'on le relègue pour longtemps dans la pénombre. Question d'autant plus opportune, d'après lui, que, la retraite définitive de M. Gladstone étant imminente, le jour où le « grand *old man* » aurait abandonné la scène politique, les tories pourraient reprendre avec des chances égales la lutte contre leurs adversaires dépareillés. Pour cela, que faut-il au parti tory? Simplement un *leader* habile à le conduire. Ce chef précieux, le possède-t-il? A la Chambre des lords, oui sans doute, et il est aisé de voir que le marquis de Salisbury possède la confiance de l'honorable lord. Mais à la Chambre des communes? Oh! là, c'est autre chose.

« Il n'y a qu'à repasser avec exactitude, dans sa mémoire, les principaux incidents des trois dernières sessions de ce parlement et la manière dont les a conduits la *junta* des chefs de l'Opposition à la Chambre des communes, pour épouvanter quiconque aspire à être débarrassé du ministère actuel. Une telle série d'occasions négligées, tant de pusillanimité, d'ardeur belliqueuse aux mauvais moments, de vacillation, de peur des responsabilités, tant d'hésitation, de découragement, de connivences avec le gouvernement, tant de passion pour des coalitions jalouses, de lieux communs, d'aveuglement de la part des anciens lieutenants de lord Beaconsfield, — c'est ce que personne, à l'exception de ceux qui ont suivi avec soin et intelligence le cours des affaires au parlement, ne saurait exprimer en des termes suffisants. »

Lord Churchill, on le voit, n'a point mâché les mots et il n'est pas besoin d'une perspicacité extrême pour comprendre que ce réquisitoire a pour objet la déposition de sir Stafford Northcote comme *leader* de l'Opposition tory. Que si l'on veut avoir la clef de cet acharnement, il faut, en cette kyrielle de griefs égrenés dans le passage que nous venons de citer, relever un reproche surtout : celui de connivences avec le cabinet libéral (*collisions with the government*). Voilà le grand mot lâché. Fidèle aux procédés traditionnels du parlementarisme anglais — procédés qui furent ceux mêmes de son maître Disraëli, — sir Stafford Northcote est aussi courtois, conciliant, généreux et digne, que le marquis de Salisbury se montre irascible et fougueux. Dans mainte et mainte question où le bien de la Grande-Bretagne lui semblait engagé, il n'a pas hésité à soutenir de son appui et de ses encouragements le ministère Gladstone. S'il le combat et le critique, c'est sans mauvaise foi, sans férocité. De là cette accusation formulée contre lui par la jeune école tory, d'avoir énervé et comme engourdi les forces conservatrices. Et ses ennemis, guidés par lord Churchill, de mettre en regard de sa méthode sommeillante ce principe qui, selon eux, doit inspirer toute minorité politique : *Le premier devoir d'une Opposition est de s'opposer.*

GEORGES LYON.

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Élections sénatoriales.* — Le 1er avril, M. Michaux, ancien directeur des colonies au ministère de la marine, est élu sénateur de la Martinique par 40 voix contre 16 données au général Thibaudin. M. Chalamet, député, est élu sénateur de l'Ardèche par 204 voix sur 396 votants.

*Élection législative.* — M. Rozière (Union républicaine) est élu député de l'arrondissement de Figeac (Lot) par 10 911 voix contre 10 053 données à M. Calmon.

*Conseils généraux.* — Le 2 avril, ouverture de la session des conseils généraux. Dans la plupart des départements, les vœux tendant à la revision de la Constitution sont repoussés.

*Journal officiel.* — Le 5, publication du décret nommant des préfets, des sous-préfets et des conseillers de préfecture.

*Institut.* — Le 2, séance annuelle de l'Académie des sciences. Discours présidentiel de M. Jamin. Éloge du baron Charles Dupin, par M. J. Bertrand.

*Congrès.* — Le 31 mars, clôture des réunions des sociétés savantes et des sociétés de beaux-arts. Discours de M. le ministre de l'instruction publique. — Séance de clôture du congrès pédagogique, sous la présidence de M. Gréard. — Congrès de la Ligue de l'enseignement à Reims; discours de M. Spuller.

*Divers.* — Le 30 mars, arrestation de Louise Michel. Le 2 avril, le tribunal correctionnel de Paris condamne à trois mois de prison cinq ouvriers prévenus d'avoir provoqué la manifestation du 9 mars par des placards signés de leur nom. — Le 31 mars, explosion dans les hauts fourneaux de Marnaval (Haute-Marne); 96 victimes. — Projet de convention entre l'État et le Crédit foncier pour la construction de logements à bon marché.

*Nécrologie.* — Le 31 mars, mort d'Alfred Delacour, auteur dramatique et collaborateur de M. Eugène Labiche.

---

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 1er AVRIL 1883.

SOMMAIRE. — I. *La première campagne de Condé.* I. Marches et opérations, par M. le duc d'Aumale. — II. *La Charité privée à Paris.* I. Les Petites Sœurs des pauvres, par M. Maxime du Camp. — III. *Michel Verneuil*, quatrième partie, par M. André Theuriet. — IV. A travers l'Apulie et la Lucanie, notes de voyage : la Basilicade, Acerenza, Pietragalla et Potenza, par M. François Lenormant. — V. *Les Origines et le développement du rationalisme religieux aux États-Unis*, par M. le comte Goblet d'Alviella. —

VI. *Le Paysan sous l'ancien régime,* d'après des livres récents, par M. Ferdinand Brunetière. — VII. *L'Internat et la vie de collège en France et en Angleterre,* par M. G. Valbert. — VIII. *Revue musicale; Henry VIII* à l'Opéra; la symphonie et le théâtre; M. Saint-Saëns, par M. de Lagenevais. — IX. *Chronique de la quinzaine.*

Il y a longtemps que M. le duc d'Aumale a commencé et interrompu son *Histoire de la maison de Condé.* Les deux premiers volumes seuls avaient paru. Le troisième et le quatrième sont sur le point de paraître. On y trouvera l'histoire de cette famille au moment de sa vraie gloire, au XVII^e siècle. Les pages publiées par la *Revue* sont empruntées au tome IV. C'est le récit technique et lumineux des événements que Bossuet a illustrés de son éloquence.

Très intéressante et très sérieuse étude de M. Goblet d'Alviella sur le rationalisme religieux qui s'est introduit dans le calvinisme primitif des États-Unis. Ç'a été d'abord la révolte de l'unitarisme contre le dogme de la trinité et le dogme de la prédestination. Puis sont venues d'autres influences, notamment celle de Parker. Deux conséquences semblent devoir sortir de ce mouvement : le triomphe du libre examen en toutes choses, et une sorte de croyance vague à l'existence d'un Être absolu et inconditionné, qui porte des noms différents selon que l'on considère les différentes petites Églises, selon que l'on demande ce nom à Emerson, ou à M. Abbot, ou au professeur Fiske, etc. En un mot, c'est le panthéisme qui reprend aux États-Unis une vitalité singulière et imprévue.

M. G. Valbert évoque à son tour cette question si souvent controversée depuis quelques années et si malheureusement remise en lumière par les incidents du lycée Louis-le-Grand, la question de l'internat universitaire. On oppose souvent à notre internat l'internat anglais, comme un idéal désespérant. Sans prétendre qu'il n'y ait pas entre les deux de différences considérables, et tout en avouant que l'installation matérielle des collèges anglais, le système des petites pensions et la liberté laissée aux enfants ont bien leur prix, l'ingénieux écrivain énumère quelques-uns des usages anglais qu'on aurait beaucoup de peine à faire accepter à nos jeunes Français : par exemple, la différence de traitement entre les boursiers et les élèves payants, le *fagging* et surtout le fouet...

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1^er AVRIL 1883.

SOMMAIRE. — Ch. Gounod : *Camille Saint-Saëns,* l'opéra d'*Henri VIII.* — Maurice Vernes : *Le Protestantisme français.* — Louis Leger : *Chez les Slaves méridionaux ;* Belgrade, le Danube et la Serbie. — Julien Lemer : *Le Mont-de-Piété de Paris.* — Ernest Daudet : *La Carmélite* (quatrième partie) — Guillaume Dubufe fils : *Gustave Doré.* — G.-M. Bizyénos : *le Péché de ma mère.* — H. de Bornier : *Revue du théâtre,* drame et comédie. — Aristide Astruc : *les Mœurs politiques belges;* une élection sénatoriale à Bruxelles.

Le compte rendu d'un opéra nouveau par un maître comme Gounod est nécessairement un article à sensation. Joignez que Gounod ne s'est pas contenté d'analyser *Henri VIII.* Il a mieux fait : il a tenté une esquisse du grand talent, volontiers dirait-il du génie de Saint-Saëns, et l'on ne sait ce qu'il y faut le plus approuver, de la délicatesse et de la sûreté des aperçus, ou de la cordialité avec laquelle le maître si populaire fait à un jeune émule les honneurs de la popularité. Tout au plus pourrait-on reprocher à l'écrivain le luxe trop italien de ses épithètes, qui éclatait déjà dans sa belle étude sur le *Don Juan* de Mozart.

Deux voies, selon M. Maurice Vernes, s'ouvrent au protestantisme. « Aux ambitions de l'école évolutionniste, qui chasse le surnaturel du domaine de la connaissance rationnelle, on peut opposer un refus formel. On peut, en revanche, et sauf la réserve du détail, adopter les bases de la pensée moderne et recommander à la théologie d'en tenir le plus grand compte dans l'élaboration de son système propre. » Tel est posé, en termes quelque peu vagues, le dilemme où M. Vernes enferme la théologie protestante. M. de Pressensé, ajoute-t-il, s'est placé au premier de ces points de vue dans son livre des *Origines ;* « l'auteur de la leçon d'ouverture de la Faculté protestante de Paris (lisez M. Vernes) » a plaidé la thèse opposée. — C'est donc un parallèle entre M. de Pressensé et M. Maurice Vernes que le lecteur trouve sous ce titre : *le Protestantisme français.* Inutile d'ajouter que les vieilleries spiritualistes y sont assez malmenées.

Le *portrait* de Gustave Doré par M. Dubufe fait, en quelque sorte, pendant au portrait de Saint-Saëns par M. Gounod. Il est ressemblant, quoique un peu flatté. Mais on a montré si peu de libéralité pour le vaillant artiste durant sa vie, on l'a même si souvent frustré de l'approbation qu'il méritait, qu'il est bien permis de le flatter un peu après sa mort et de lui faire trop bonne mesure.

## Notes géographiques

— On a eu, par Zanzibar, des nouvelles du départ de MM. Victor Giraud et Lapert. Ces messieurs se dirigent vers l'intérieur. Leur projet est d'aller passer à la pointe sud du lac Tanganyika et de gagner de là le lac Bangweolo et le Zambèze. Les débuts de l'expédition ont été très heureux. Sur 120 indigènes il n'y avait eu que trois désertions.

— Le colonel Prejevalesky va explorer le Thibet. Le gouvernement russe lui alloue un crédit de plus de 100 000 francs et lui donne une escorte de 15 cosaques.

— Le docteur Yavorski, qui accompagnait la mission russe envoyée à Caboul en 1878, a publié le récit de son voyage. Soit discrétion de la part de l'auteur, soit toute autre raison, le volume nous apprend peu de choses nouvelles sur les régions traversées et sur la mission elle-même.

## Faits divers

— M. Guillaume Bréton a été nommé trésorier de l'Association des anciens élèves de l'École normale, en remplacement de M. Lorquet, qui a pris sa retraite.

— L'Association pour l'encouragement des études grecques en France a tenu, le 29 mars, sa séance annuelle générale. On y a entendu le discours du président, M. E. Miller, de

l'Institut, rendant compte des travaux de l'année; le rapport du secrétaire général, M. Alfred Croiset, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, sur les prix décernés par l'Association, et le compte rendu du trésorier, M. Charles Jourdain, sur les ressources de l'Association.

Les prix décernés cette année ont été partagés ainsi qu'il suit :

Le prix de l'Association (1000 fr.), entre l'ouvrage de M. Maurice Croiset : *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien* (Paris, Hachette, 1882), et celui de M. A. Couat, doyen de la Faculté de Bordeaux : *La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées* (Paris, Hachette, 1882).

Le prix Zographos (1000 fr.) a été partagé entre l'ouvrage de M. Contos, professeur à l'Université d'Athènes, intitulé *Observations philologiques sur la langue grecque moderne* (en grec; — Athènes, D. Coromilas, 1882, un vol. in-8°), et les trois premiers volumes de la *Bibliothèque grecque moderne* publiée par M. Émile Legrand, répétiteur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes.

Le bureau de l'Association a été constitué pour l'année 1883-1884 comme suit :

Président honoraire, M. E. Egger (de l'Institut);

Président, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire;

1er vice-président, M. Glachant, inspecteur général de l'instruction publique;

2e vice-président, M. Ch. Jourdain (de l'Institut);

Secrétaire général, M. Alfred Croiset, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris;

Trésorier, M. Magnabal, inspecteur général de l'instruction publique.

---

*Le gérant :* Félix Alcan.

---

## Semaine économique et financière

La liquidation de mars était attendue avec curiosité comme devant fournir quelques données sur la situation du marché des capitaux. Depuis deux mois, en effet, il était devenu difficile, pour ne pas dire impossible, de voir clair dans cette situation. L'intervention d'un gros acheteur à la fin de janvier, d'un acheteur ne consultant pour ses achats ou ses ventes ni l'abondance de l'argent, ni les besoins de la place, ni même les incidents extérieurs, ne tenant compte que de ses convenances et ne se servant que de ressources personnelles assez abondantes pour lui permettre de faire fi de tout le reste, cette intervention, disons-nous, avait créé une situation échappant à l'analyse. La liquidation qui vient d'avoir lieu a permis de se retrouver.

Il n'est plus douteux désormais, d'une part, que les achats émanant de cette source ont été servis par les portefeuilles, c'est-à-dire que ce sont les rentiers et non le flottant qui ont fourni les rentes nécessaires; d'autre part, que ces rentes, qui ont été revendues en majeure partie, sinon en totalité, ont été reprises non par les portefeuilles, mais bien par la spéculation, et par une spéculation qui n'est pas de tout premier ordre. L'apparition du report, après plusieurs liquidations marquées par du déport, l'élévation de ce report, la façon même dont l'argent a été recherché, ne peuvent laisser aucun doute sur l' « inversement » de la situation, sur la substitution d'acheteurs sans argent à des vendeurs sans titres. Encore les choses ne se seraient-elles pas vraisemblablement passées si aisément si le grand acheteur ne s'y était pas prêté en reportant dans une assez large mesure, car les livraisons prévues ne se sont pas produites dans la proportion attendue et la liquidation n'en a pas moins été assez laborieuse. Si elles avaient eu lieu, les acheteurs sans argent en eussent vu d'autres.

Une part de responsabilité revient évidemment aux bruits de conversion, qui ont détourné le public de reprendre les rentes que rendait à la place le grand acheteur, et n'ont laissé en face de celui-ci que la spéculation toute seule. Ces bruits ont même eu pour effet de stimuler et d'aggraver le déclassement provoqué par les demandes du grand acheteur : le lecteur n'a peut-être pas oublié que depuis un mois le comptant ne cesse d'être vendeur. De telle sorte que la moyenne spéculation — c'est en coulisse surtout qu'a eu lieu l'effort de la liquidation — a sur les bras un stock de rentes difficile à évaluer d'une façon précise, mais à coup sûr important.

Voilà dans quelles conditions s'ouvre la campagne de printemps. La place engagée à la hausse; au lieu du découvert d'hier, un flottant qu'on n'avait vu de longtemps; les bras qui soutiennent ce flottant plutôt débiles que fermes; le public plutôt disposé à vendre qu'à acheter; et, pourtant, une situation que peuvent seuls liquider les achats du public, les achats de l'argent venant prendre la place de cette spéculation à court de souffle — à moins que l'intervention d'un découvert nouveau n'amène une autre couche de spéculateurs à succéder à celle-ci. Mais alors ce ne serait pas la liquidation, la régularisation de la situation anormale actuelle; ce serait une modification pouvant avoir lieu soit dans le sens de l'amélioration, soit aussi dans le sens de l'aggravation.

Ce qui vaudrait le mieux à tous égards, la solution qu'il faut souhaiter et qu'il faut tâcher d'amener est, bien entendu, la première. Il faut s'efforcer d'amener le public à revenir au marché non plus en vendeur, mais bien en acheteur. Mais il y a là une tâche complexe et qui demande le concours d'éléments nombreux et divers. Il est probable, il est du reste dans la nature des choses — et au point de vue de la spéculation engagée, qui voudrait se retirer du jeu sans perte, et au point de vue du tempérament du public, — il est probable, disons-nous, que l'on s'efforcera d'appeler le public par la hausse ou tout au moins par la fermeté des cours. Mais si la tentative est probable, le succès n'est rien moins qu'assuré. On n'a rien fait en ces derniers temps de ce qu'il fallait pour faire aimer la rente au public; on a même fait tout juste le contraire, la spéculation comme les autres. La pente sera, en tout cas, moins aisée à remonter qu'elle ne l'a été à descendre, et le courant, aujourd'hui malheureusement établi, de l'épargne française aux valeurs étrangères ne se détournera pas du jour au lendemain.

D'ailleurs, deux inconnues redoutables pèsent sur le marché des capitaux, le premier plus spécialement sur la rente : tout le monde a compris que c'est la conversion. Le second, d'une influence plus haute, c'est la question des chemins de fer. Et, dans cet ordre d'idées, ce n'est pas seulement d'une influence générale qu'il s'agit. Entre la question des chemins

de fer et l'ordre budgétaire, entre la question des chemins de fer et l'emprunt d'État, entre la question des chemins de fer et la conversion elle-même, il existe des liens étroits qui font de cette question la clef de voûte de tout notre édifice financier. Le marché des capitaux le sait bien, lui dont la marche se règle pas à pas sur celle de cette question, lui qui recommence à faire preuve d'une excessive sensibilité aux moindres rumeurs de ce côté. Nous serrerons, du reste, de plus près le problème dont les grandes lignes viennent d'être indiquées. Mais, pour se rendre compte de ce que va être le marché des capitaux d'ici l'été, il importe de retenir dès à présent que là est le grand facteur, et que c'est désormais dans le cabinet de M. le ministre des travaux publics, beaucoup plus que dans le domaine des faits d'ordre financier, que se trouve le baromètre du marché des capitaux.

Est-il nécessaire de conclure que la campagne de printemps ne s'ouvre pas dans les conditions les meilleures possibles, et que ce qui s'est passé depuis deux mois et demi a plutôt reculé que rapproché le moment où le marché des capitaux, déséquilibré depuis janvier 1882, pourra reprendre son assiette. La tâche était pourtant assez difficile du côté des valeurs en quête de clientèle pour qu'il fût inutile de la compliquer de la nécessité de refaire en même temps une clientèle à la rente. Et, pourtant, inutile de songer aux valeurs avant d'avoir rendu son élasticité au remorqueur classique du marché, à la rente. De tout cela le lecteur n'aura pas de peine à conclure avec nous qu'il n'est guère plus permis d'espérer que le printemps 1883 verra le retour de l'activité, et que ce n'est pas avant l'automne qu'il faut attendre la cicatrisation définitive des plaies causées par la crise de l'an dernier. Un effort de sagesse du gouvernement et de la Chambre pourrait simplifier la question; mais cela, le gouvernement le pourra-t-il et la Chambre le voudra-t-elle?

Les choses en sont au même point qu'il y a huit jours en ce qui touche la question des chemins de fer. Les pourparlers — le mot de négociations dépasserait absolument la portée des simples conversations qui ont été échangées, — les pourparlers n'ont encore fait ressortir quoi que ce soit avec netteté. En dépit des travaux de la commission extra-parlementaire créée par le précédent cabinet, le gouvernement actuel, qui avait du reste le droit absolu d'en tenir compte ou non, le gouvernement, disons-nous, paraît plutôt chercher un terrain d'entente, et, si sa bonne volonté est visible, cette bonne volonté n'a pas encore trouvé à s'affirmer par la détermination de bases positives. M. le ministre des finances, dont on ne peut se passer, puisque la question des chemins de fer c'est le budget, n'est pas encore rentré à Paris, et tout ce qu'on a raconté, soit dans un sens, soit dans l'autre, sur la marche des pourparlers, ne repose sur aucun élément déterminé.

Le projet d'intervention de l'État et du Crédit foncier pour la construction de maisons ouvrières vient de revêtir une forme que l'on peut considérer comme définitive, l'opposition du Conseil d'État et des actionnaires du Crédit foncier n'étant pas à prévoir. Aux termes du traité, le Crédit foncier prêterait, sous la garantie de l'État et des communes, jusqu'à 65 pour 100 de la valeur des immeubles de 3000 à 9000 francs de prix de revient, ou contenant, pour moitié, des logements de 150 à 300 francs de loyer. Une somme de 20 millions pourrait être ainsi employée. Il y aurait à faire à cet arrangement une objection de principe, c'est que c'est un premier pas dans la voie du socialisme d'État. Mais ce qui peut dispenser, peut-être, d'élever cette objection, c'est que le projet sera d'une exécution difficile, à Paris surtout, que l'on a cependant tout spécialement visé. Le prix des terrains y est tel, que la construction de maisons dans les prix déterminés ne sera pas facile et que le bon vouloir de l'État et du Crédit foncier court le risque d'être frappé de stérilité.

Un arrangement vient de se conclure entre le gouvernement égyptien et MM. de Rothschild, contractants de l'emprunt domanial égyptien, qui est de nature à faciliter la liquidation de cet emprunt et son remboursement au pair dans un avenir plus rapproché. Il a été procédé à un lotissement détaillé des domaines, avec fixation des mises à prix minimum sur lesquelles ces domaines pourront être vendus dès qu'il se présentera acheteur. Le Crédit foncier égyptien, de son côté, s'est engagé à faciliter la tâche aux acquéreurs en avançant à ceux-ci une partie du prix d'acquisition, et cela à un taux qui n'a rien d'arbitraire et qui peut être considéré comme acceptable par tout le monde. Il va sans dire que les mises à prix contradictoirement arrêtées ont été déterminées de façon à couvrir complètement l'emprunt domanial et à en assurer le remboursement intégral. Il va de soi, également, qu'au fur et à mesure des ventes il sera procédé à l'extinction d'une portion correspondante de l'emprunt.

De l'emprunt égyptien pour les indemnités, emprunt qui s'élèvera bien à 125 millions de francs, encore aucune nouvelle, et rien n'a transpiré de ce qui s'est passé entre M. Colvin, venu tout exprès d'Égypte en Angleterre, et le cabinet anglais, pour la raison très simple, croyons-nous, qu'il n'y a rien même d'ébauché. La question est plus complexe qu'elle ne le paraît au premier abord, étant donnée la nécessité de respecter la loi de liquidation et de ne pas toucher aux gages affectés aux emprunts existants, tout en affectant un gage à l'emprunt projeté.

Les conseils d'administration de la Banque d'escompte, de l'Union nouvelle et de la Banque française-italienne viennent de signer un traité de fusion qui sera soumis à l'approbation d'assemblées générales convoquées à cet effet. D'une manière générale, la réunion de trois sociétés de crédit en une seule est une excellente chose, puisque l'encombrement de sociétés de cette nature est une des causes de malaise du marché des capitaux. A un point de vue plus particulier et sans aller jusqu'à entrer dans le détail des conditions avant la réunion des actionnaires, nous croyons pouvoir dire que ni les actionnaires de la Française-Italienne ni ceux de l'Union nouvelle n'ont à regretter une transformation qui ne peut qu'améliorer leur situation.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [663]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 15. 14 AVRIL 1883.


## CONFÉRENCES DE LA SORBONNE

### Le naturalisme au XVIIe siècle

Mesdames, messieurs,

Dans cette causerie sur ce que j'ai cru pouvoir appeler *le Naturalisme au* XVIIe *siècle*, je m'efforcerai de ne pas être trop ennuyeux, quoiqu'il s'agisse du XVIIe siècle, et j'espère, quoiqu'il s'agisse du naturalisme, que je serai convenable. De ces deux intentions, pour réaliser la première, je compte surtout sur votre bienveillance, et quant à la seconde, pour vous rendre assurés que je pourrai la tenir, il me suffira de définir brièvement mon sujet. En effet, sans y chercher autrement malice ni scandale, je ne retiens de ce mot fameux de *naturalisme* que sa signification rigoureusement étymologique; je le prends pour synonyme, tout simplement, de reproduction de la nature et d'imitation de la réalité par les moyens de l'art; et je me propose de vous montrer que jamais, à aucune époque de l'histoire de notre littérature, cette imitation ou reproduction n'a été plus constamment le principe et le but même de l'art qu'en plein siècle de Louis XIV. Ou le mot de naturalisme ne veut rien dire, et on l'applique de travers, et on s'en sert sans le comprendre, ou, s'il convient à quelqu'un, c'est à ceux que l'on vous représente comme les plus *emperruqués* de nos grands hommes : c'est à Pascal, c'est à Bossuet, c'est à La Bruyère dans la prose — et à Saint-Simon si l'on veut; c'est, dans la poésie, à La Fontaine, à Molière, à Boileau lui-même et surtout à Racine.

I.

Vous me direz peut-être que, d'une manière générale, toutes les écoles, dans la littérature comme dans l'art, se proposent pour but cette reproduction de la nature et cette imitation de la vie. C'est précisément ce que je vous demande, en commençant, la permission de contester. Non seulement, en le voulant, on n'arrive pas toujours à imiter la nature; mais il y a des écoles, de nombreuses écoles, de très grandes écoles qui ne le veulent pas du tout, et qui se proposent pour objet la défiguration, ou la transfiguration, et, d'un seul mot, l'altération de la nature. C'est ce qu'une simple comparaison va vous rendre immédiatement sensible.

Supposons que j'aie là, sous les yeux, une feuille de papier blanc, un crayon à la main, et devant moi un modèle vivant. Je le copie. Voici des yeux, un nez, une bouche, un buste, des jambes — le tout approximativement imité. Reprenant alors chacun de ces traits à son tour, j'allonge, par exemple, ce nez, qui ressemblait à tous les nez, en faux nez de carnaval; cette bouche, qui ressemblait à toutes les bouches, ni grande ni petite, je l'élargis et je la fends jusqu'aux oreilles; ce ventre, dont la proéminence n'eût pas autrement attiré l'attention, je le grossis, comme disaient nos pères, en façon de bedaine; ces jambes enfin, je les allonge et je les amincis en pattes d'araignée : j'obtiens de la sorte une caricature. C'est le procédé que suivent toutes les écoles qui travaillent dans le grotesque, et, s'il n'est pas permis de dire que la comédie soit sortie de là tout entière, il n'est pas au moins douteux qu'il ait engendré le vaudeville. — Dans une grande école de peinture, l'école hollandaise, vous savez qu'il y a nombre de maîtres — Brauwer, par exemple, et Jean Steen — dont les effets sont tirés de cette altération systématique de la nature. En littérature également, c'est de là que toute une veine du roman anglais découle, celle qui va de l'auteur des *Voyages de Gulliver* et du *Conte du Tonneau*, en passant par Fielding et Smollett, jusqu'à l'auteur de *Martin Chuzzlewitt* et des *Aventures de M. Pickwick*. Revenons à notre modèle. Maintenant, au lieu de m'efforcer, comme tout à l'heure, à grossir les traits et disproportionner les parties, je les affine, au con-

traire, et, par une série de modifications insensibles, j'achemine le type par l'élégance et la distinction de son genre. Ce que j'appelle élégance et distinction, en matière d'art plastique, je puis l'appeler, en matière de littérature, raffinement et subtilité. — Personne, je crois, ne me contredira si j'avance que c'est à quoi vise Pétrarque, et d'après lui toute cette grande école de poésie qui s'est inspirée des *Rimes*. En art, et dans un autre temps, on ne peut guère nier que toute cette charmante école du XVIII^e siècle — l'école des Watteau, des Pater, des Lancret, des Fragonard — procède évidemment de là. Mais ce n'est pas tout, et je puis faire subir encore à mon modèle une troisième transformation. Ce type, en effet, qui était naturel, c'est-à-dire non pas vulgaire, mais enfin de ceux que l'on a chance de rencontrer, que l'on rencontre en effet tous les jours, il est possible d'en modifier les traits par des procédés que les sculpteurs et les peintres connaissent bien, comme d'ailleurs les romanciers et les auteurs dramatiques, de façon à éveiller dans l'esprit du spectateur ou du lecteur des idées de force, de grandeur, de puissance... — C'est ce procédé qu'a pratiqué Michel-Ange en sculpture; c'est en littérature le procédé du drame espagnol, et, de nos jours, ç'a été celui de l'art romantique.

Voilà donc trois écoles qui, comme je vous le disais, ne se servent de la nature que comme d'une occasion pour l'altérer ou la défigurer elle-même. Elles s'en servent parce qu'il faut bien une base, mais elles ne l'imitent pas; elles ne la copient que pour l'abandonner aussitôt; et plus elles réussissent dans cette espèce d'altération spéciale à chacune d'elles, plus elles obtiennent, chacune en son genre, des effets supérieurs. Reportez-vous maintenant vers la fin de la première moitié du XVII^e siècle, c'est-à-dire sous la Régence, plutôt avant qu'après la Fronde, entre 1640 et 1650 à peu près. Quelles sont alors les écoles à la mode, et les genres en faveur?

En premier lieu, l'école des *Burlesques* ou des *Grotesques :* Théophile, Cyrano de Bergerac, Saint-Amant, Scarron, qui est le roi de ce petit empire. Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'y insister longuement. Il me suffit de vous montrer que nous ne nous trompons pas en les caractérisant comme nous venons de le faire en quelque sorte par avance, et, pour cela, de vous citer les termes dont Scarron s'est lui-même servi pour se définir avec les siens :

Ils ont pour discours ordinaires
Des termes bas et populaires,
Des proverbes mal appliqués,
Des quolibets mal expliqués,
Des mots tournés en ridicule
Que leur sot esprit accumule
Sans jugement et sans raison.
. . . . . .
Allusions impertinentes,
Vrai style d'amour de servantes,
Et le patois des paysans,
Refuge des mauvais plaisants,
Équivoques à choses sales,
En un mot, le jargon des halles,
Des crocheteurs et porteurs d'eau.

Le fond répond à la forme, et le plus clair de leur esprit (car ils en ont infiniment), avec le meilleur de leur verve (et ils en ont beaucoup), s'en va, vous le savez, à composer, comme Saint-Amant, des odes *Au fromage,* ou, comme Scarron, à écrire *le Typhon;* tantôt à travestir Virgile, et tantôt à rimer la *Rome ridicule.*

En second lieu, l'école des *Précieux.* Ceux-ci visent à l'élégance comme les précédents à la caricature. Seulement, ils ne savent pas encore que la véritable élégance, en fait de langage comme d'habits, consiste pour chacun, selon le mot de Molière, à ressembler à tous ceux qui sont de la même condition, et la leur, au contraire, consiste essentiellement à vouloir s'en distinguer. De là cette bizarrerie de langage et, pour tout dire, ces énigmes qui nous seraient positivement indéchiffrables si l'histoire, par bonheur, ne nous en avait transmis la clef. Savez-vous ce que c'est que « les portes de l'entendement »? C'est les oreilles. Et « les trônes de la pudeur »? C'est les joues. Et « l'ameublement de bouche »? C'est les dents. Et « les écluses du cerveau »? C'est le nez. J'avoue humblement qu'il y en a qu'après bien du labeur et de la réflexion je n'ai pu réussir à deviner. Ainsi je ne sais pas pourquoi les pieds sont appelés « les chers souffrants », à moins que ce ne fût la mode alors de se chausser un peu juste, et que nos dames en eussent à souffrir. Mais pourquoi le bonnet de coton se nomme « le complice innocent du mensonge », c'est ce que je laisse à deviner à de plus heureux ou plus habiles que moi. Notez bien que cette façon de parler n'était pas bornée à quelques rares expressions semées de ci de là dans la conversation, mais, dans certaines ruelles, comme vous le savez par *les Précieuses ridicules,* elle était vraiment passée en coutume. Je ne répondrais pas que toute précieuse qui voulait demander à sa servante un peigne pour se peigner lui dît : « Ma commune, apportez-moi un dédale que je me délabyrinthe les cheveux »; mais je ne crois pas, si l'on voulait faire un compliment à une femme, que l'on hésitât à lui dire : « Madame, la plupart de celles qui vous voient vous servent de mouches », c'est-à-dire, en bon français : « L'éclat de la beauté des autres pâlit à côté de la vôtre. » Tout cela d'ailleurs n'empêche pas que, quand le procédé est manié par un véritable artiste, il ne puisse atteindre à de très heureux effets. Voici, par exemple, quelques strophes d'une jolie pièce de Voiture :

Je me meurs tous les jours en adorant Silvie :
Mais, dans les maux dont je me sens périr,
Je suis si content de mourir
Que ce plaisir me redonne la vie.

Quand je songe aux beautés par qui je suis la proie
De tant d'ennuis qui me vont tourmentant,
Ma tristesse me rend content
Et fait en moi les effets de la joie.
. . . . . .
Tandis qu'un feu secret me brûle et me dévore,
J'ai des plaisirs à qui rien n'est égal,
Et je vois, au fort de mon mal,
Les cieux ouverts dans les yeux que j'adore.

Une divinité de mille attraits pourvue
Depuis longtemps tient mon cœur dans ses fers,

Mais tous les maux que j'ai soufferts
N'égalent point le bien de l'avoir vue.

Je le répète, on a beau se souvenir d'Oronte et de Molière, ils sont charmants, ces vers, cette dernière strophe surtout, mais à la condition que l'on ait bien compris le procédé, et en quoi, dès l'origine, il diffère de celui des classiques. C'est en effet le distingué, c'est le rare, c'est l'exquis ici que l'on vise, et conçu comme lettre close pour tous ceux qui ne sont pas initiés ou, mieux encore, pour tous ceux qui ne sont pas de la coterie. De là aussi toutes ces petites pièces laborieusement improvisées sur le moindre événement de la vie commune : *A la louange d'un soulier d'une dame; A une demoiselle qui avait les manches de sa chemise retroussées et sales; A M^lle de Bourbon, qui avait pris médecine*, etc., etc. Aux madrigaux de Voiture je pourrais joindre les lettres de Balzac. Je ne le ferai pas — d'abord parce qu'elles sont moins amusantes, et puis parce que cela même, pour une cause assez particulière, tournerait contre mon dessein. Car elles sont emphatiques, ces lettres, s'il en fut, et cependant vous les trouveriez naturelles. Et savez-vous pourquoi? C'est que justement, depuis Jean-Jacques Rousseau, la prose française est remontée au diapason où elle était au temps de Balzac. Lorsque nous ne faisons pas un effort sur nous-mêmes, nous trouvons la prose de Racine un peu maigre, et même parfois la prose de Voltaire. Balzac déclame, mais nous déclamons comme lui, et quelquefois plus que lui.

J'arrive à la troisième école, celle que je me permettrai d'appeler un peu crûment l'école des *Emphatiques*, et dont le grand Corneille en personne est le plus illustre représentant. On a dit que du sublime au ridicule il n'y aurait qu'un pas; on en peut tirer, je crois, cette conséquence que du ridicule au sublime il n'y a qu'un pas aussi. C'est un peu le cas de Corneille. Qu'il soit emphatique, je ne vous l'apprendrai pas; rappelez-vous le début de *Cinna* :

Impatients désirs d'une illustre vengeance,
A qui la mort d'un père a donné la naissance,
Enfants impétueux de mon ressentiment, etc.
. . . . . .

Qu'il soit souvent précieux, je n'en veux d'autre preuve que ces vers fameux de Chimène :

Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau!
La moitié de ma vie (c'est-à-dire Rodrigue) a mis l'autre au tombeau (c'est-à-dire mon père),
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus (c'est-à-dire mon père) sur celle qui me reste (c'est-à-dire Rodrigue).

Mais ce ne sont là que des vétilles; il faut toucher le point capital, et ce point capital, c'est que Corneille, de propos délibéré, travaille, en quelque sorte, hors nature. Il y a dans *Horace* une tirade justement célèbre. Nous allons en extraire trois ou quatre vers, qui sont fort beaux et qui, de plus, renferment toute la poétique de Corneille :

Le sort, qui de l'honneur nous ouvre la barrière,
Offre à notre constance une illustre matière;
Il épuise sa force à former un malheur
Pour mieux se mesurer avec notre valeur.
Et, comme il veut en nous des âmes peu communes,
Hors de l'ordre commun il nous fait des fortunes.

Pesez bien ces deux derniers vers. Je le répète, ils sont toute la poétique de Corneille. Les héros de Corneille sont toujours des personnages « peu communs », engagés dans des fortunes « peu communes », et qui s'y débattent avec des sentiments « peu communs ». Prenez *le Cid*, prenez *Horace*, prenez *Polyeucte*, prenez *Théodore*, prenez *Rodogune*; prenez surtout les tragédies de sa vieillesse : il n'en est pas une qui ne soit contenue dans cette formule. Est-ce que c'est une aventure commune que celle de Rodrigue, et une situation ordinaire que d'être le meurtrier du père de sa fiancée? Est-ce que c'est une aventure commune que celle des Horaces, et une situation ordinaire que d'être obligé, pour sauver sa patrie, de tuer le frère de sa femme et le fiancé de sa sœur? Est-ce que c'est une aventure commune que celle de Polyeucte, et une situation ordinaire que de se faire condamner à mort par son propre beau-père? Corneille cependant, pour être lui-même et valoir tout son prix, a besoin d'être comme soulevé par la force de ces situations; il en a tellement besoin que, quand la constitution naturelle du sujet ne les lui fournit pas assez extraordinaires, il se torture pour les y introduire. C'est lui qui a inventé, dans *le Cid*, de mettre les deux pères, don Diègue et le comte de Gormas, dans la confidence des amours de Rodrigue et de Chimène. C'est lui qui a inventé, dans *Horace*, de faire d'Horace le mari d'une sœur des Curiaces. C'est lui qui a inventé dans *Polyeucte* le personnage de Sévère et le roman des premières amours de Pauline.

Hors de l'ordre commun il lui faut des fortunes :

Arrêtons-nous sur cette considération; les conséquences en sortiront plus tard.

Vous le voyez, messieurs, voilà nos trois écoles. Si j'en avais le temps, je pourrais vous montrer la solidarité qui les unit entre elles, l'espèce d'échange et de communication qui s'établit logiquement entre le grotesque, le précieux et le sublime. Il me suffit que vous reconnaissiez, comme je l'espère, qu'elles ont toutes les trois en commun, non pas précisément l'horreur, mais le dédain de la nature, le mépris du pur naturel, et l'intention bien arrêtée de faire plus comique ou plus tragique, plus amusant ou plus effrayant que la vie. Je pourrais encore me proposer de rechercher avec vous comment, par quel biais, par quel chemin de traverse et sous l'action de quelles circonstances l'imitation du vrai s'est introduite insensiblement dans cet art. Mais cela nous entraînerait également trop loin, et, laissant là toute recherche des causes pour ne nous occuper que des faits, je vous invite à franchir un intervalle de dix années seulement, et regarder autour de vous avec un peu d'attention.

## II.

Nous sommes donc aux environs de 1660. Là-bas, à Port-Royal, dans la solitude où il s'est à jamais retiré du monde,

Pascal, au jour le jour, dans les courts instants de répit que la maladie lui laisse, écrit ou plutôt griffonne ses *Pensées*. Se soucie-t-il, celui-là, d'éviter le terme propre, ou se pique-t-il de parler un langage qui ne soit pas celui de tout le monde? Écoutez-le plutôt :

« C'est ainsi que nos rois n'ont pas recherché les déguisements. Ils ne se sont pas masqués d'habits extraordinaires pour paraître tels, mais ils se sont accompagnés de gardes, de hallebardes. Ces trognes armées qui n'ont de mains et de forces que pour eux, les trompettes et les tambours qui marchent au devant, et ces légions qui les environnent, font trembler les plus fermes. Ils n'ont pas l'habit seulement, ils ont la force. Il faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur, environné dans son superbe sérail de quarante mille janissaires. »

Vers le même temps, à Metz, et, de loin en loin, dans une église de Paris, vous savez comment parle ce jeune prédicateur qui sera bientôt la gloire de la chaire et de l'éloquence française :

« On le veut baiser (Jésus-Christ), et il donne les lèvres; on le veut lier, il présente les mains; on le veut souffleter, il tend les joues; frapper à coups de bâton, il tend le dos;... on l'abandonne aux valets et aux soldats, et il s'abandonne encore plus lui-même. Cette face autrefois si majestueuse, qui ravissait en admiration le ciel et la terre, il la présente droite et immobile aux crachats de cette canaille; on lui arrache les cheveux et la barbe, il ne dit mot, il ne souffle pas; c'est une pauvre brebis qui se laisse tondre. Venez, venez, camarades, dit cette soldatesque insolente : voilà ce fou dans le corps de garde, qui s'imagine être roi des Juifs; il faut lui mettre une couronne d'épines. Il la reçoit, et elle ne tient pas assez, il faut l'enfoncer à coups de bâton; frappez, voilà la tête. »

Messieurs, je vous le demande, n'y a-t-il pas là, comme force d'expression, et, remarquez-le bien, comme force d'expression appliquée à la reproduction du détail réel, de la scène vraie, n'y a-t-il pas là du *naturalisme,* dans le sens que nous donnions tout à l'heure à ce mot — et du plus simple, et du plus vigoureux, et du meilleur? Au surplus, il n'est pas jusqu'à ce pauvre Boileau qui ne soit lui-même, à ses heures, plus qu'un naturaliste, je veux dire un *réaliste,* et, ma foi! dans certains endroits, jusqu'à nous faire reculer. Rappelez-vous la satire des *Embarras de Paris,* rappelez-vous les détails du *Repas ridicule :*

Deux assiettes suivaient, dont l'une était ornée
D'une langue en ragoût de persil couronnée;
L'autre, d'un godiveau tout brûlé par dehors
Dont un beurre gluant inondait tous les bords...

ou bien encore, dans la satire *sur les Femmes :*

T'ai-je encore exprimé la brusque impertinente?
T'ai-je tracé la vieille à morgue dominante
Qui veut, vingt ans encore après le sacrement,
Exiger d'un mari les respects d'un amant?
T'ai-je fait voir de joie une belle animée
Qui souvent, d'un repas sortant tout enfumée,
Fait même à ses amants trop faibles d'estomac
Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac?...

Et cependant, je n'accorde pas trop d'importance à ces citations, non plus qu'à tant d'autres qu'il serait si facile d'y joindre. C'est que tôt ou tard, et plusieurs fois en sa vie, quiconque a des sensations fortes, une imagination vigoureuse et un vocabulaire abondant, rencontrera, presque sans le savoir, ce naturalisme ou réalisme de l'expression. Mais la grosse question est celle-ci : ont-ils eu, tous tant qu'ils sont, l'intention de faire ce qu'ils ont fait, ou ne l'ont-ils fait que par hasard? Et, comme il y avait chez les autres parti pris d'altérer la nature, y a-t-il chez ceux-ci parti pris de l'imiter? Les textes répondent, et, si l'on considère la date de chacun d'eux, je ne sache rien de plus éloquent que leur simple rapprochement.

« L'éloquence, dit Pascal en 1660 ou 1661, est une peinture de la pensée, et ainsi ceux qui, après avoir peint, ajoutent encore, font un tableau au lieu d'un portrait. » Là-dessus, vous me demanderez peut-être ce qu'il appelle peindre, et peindre le portrait? Le voici : « Il faut se renfermer le plus qu'il est possible dans le *simple naturel,* ne pas faire grand ce qui est petit, ni petit ce qui est grand. » Et Bossuet, que dit-il, dans ce *Panégyrique de saint Paul* qui passe pour être, selon les uns, de 1661, et selon les autres, de 1657?

« N'attendez pas de l'apôtre — et, en définissant l'éloquence de saint Paul, ne pouvons-nous pas dire que c'est la sienne propre que Bossuet définit? — n'attendez pas de l'apôtre, ni qu'il vienne flatter l'oreille par des cadences harmonieuses, ni qu'il veuille charmer les esprits par de vaines curiosités... Si notre simplicité déplaît aux superbes, qu'ils sachent que nous craignons de leur plaire, que Jésus-Christ dédaigne leur faste insolent et qu'il ne veut être connu que des humbles. Abaissons-nous donc à ces humbles et faisons-leur des prédications dont la bassesse tienne quelque chose de l'humiliation de la Croix. »

M'objecterez-vous peut-être ici que Pascal est un moraliste, et même un moraliste janséniste? que Bossuet est un prédicateur, et qu'il parle d'abord en prêtre? Interrogeons donc les purs artistes et, si vous le voulez, Molière en premier lieu.

« Lorsque vous peignez des héros — dit-il dans la *Critique de l'École des femmes,* en 1663, et vous vous rappelez que le passage vise directement Corneille, — vous faites ce que vous voulez. Ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de ressemblance, et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor, et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux. Mais lorsque vous peignez des hommes, *il faut peindre d'après nature.* On veut que ces portraits ressemblent; et vous n'avez rien fait si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle. »

Voilà pour les *emphatiques,* et la tragédie de vingt ans auparavant. La Fontaine, à son tour, dans une lettre à Maucroix, et où il lui raconte la première représentation des *Fâcheux,* en 1661 :

Non! jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie;
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon *in illo tempore.*

Nous avons changé de méthode,
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant *il ne faut pas*
*Quitter la nature d'un pas.*

Voilà pour les *grotesques*, et notamment la comédie de Scarron et de ses imitateurs. Et Racine enfin, en 1665, dans la première préface de son *Alexandre*, répondant à ses critiques, ou plutôt ne leur répondant pas, comment s'exprime-t-il? « C'est assez pour moi que ce qui passe pour une faute auprès de ces esprits *qui n'ont lu l'histoire que dans les romans*, et qui croient qu'un héros ne doit jamais faire un pas sans la permission de sa maîtresse, a reçu des louanges de ceux qui, étant eux-mêmes de grands héros, ont droit de juger de la vertu de leurs pareils. » Voilà pour les *précieux*, et le roman de la Calprenède et de M^lle de Scudéry. Boileau nous manquerait. Permettez-moi donc d'anticiper de quelques années et, quoiqu'ils datent seulement de 1675, d'ajouter à tous ces témoignages les vers suivants que j'emprunte à l'*Épître à Seignelay*.

La simplicité plaît sans étude et sans art.
Tout charme en un enfant, dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.
*Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant :*
*Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent.*
C'est elle seule en tout qu'on admire, et qu'on aime.
Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même.
*Chacun, pris en son air, est agréable en soi.*

Jamais, messieurs, dans le temps même où nous sommes, les théoriciens du naturalisme n'ont écrit rien de plus net ni de plus absolu que ce dernier vers :

Chacun, pris en son air, est agréable en soi.

Pour Boileau comme pour nos naturalistes, le problème est déjà de trouver « l'air » de chacun, et de le rendre tel qu'il est, par des moyens qui lui conviennent et, autant que possible, ne conviennent qu'à lui.

Ce n'est pas encore assez. L'intention, vous le voyez, est formelle; naturel et nature, nature et naturel, ces deux mots leur viennent à tous, l'un après l'autre, à la bouche et sous la plume; mais, pas plus en littérature qu'ailleurs, les intentions ne suffisent; elles y suffisent même moins qu'ailleurs. Aussi s'agit-il de savoir jusqu'à quel point le naturalisme a pénétré dans les œuvres. J'ai réservé pour cette partie les trois grands noms de Molière, de Racine et de La Fontaine. Vous sentez bien, messieurs, que de chacun d'eux je ne puis vous parler que très superficiellement. Je tâcherai du moins que ce que je vous en dirai concoure directement et visiblement à la démonstration.

Chez Molière, indépendamment de cette ressemblance générale que ses comédies présentent avec la vie, et qui éclate quand on les compare surtout avec les comédies de Scarron, *Jodelet* ou *le Maître Valet* et *Dom Japhet d'Arménie*, ou même avec les comédies de Corneille, le point sur lequel j'attirerai votre attention, c'est l'absence, ou, si vous aimez mieux, la faiblesse ordinaire des dénouements et, dans leur faiblesse même, l'analogie qu'ils nous offrent avec la réalité. Vous savez ce que l'on a dit de ces dénouements. S'ils sont faibles, ont prétendu certains critiques, c'est qu'à vrai dire, dans la pensée de Molière, ils ne dénouent rien du tout et ne sont de sa part, en quelque sorte, qu'un redoublement d'ironie. Dans la vie réelle, continuent-ils, Arnolphe épouse Agnès, n'en doutez pas, et Tartuffe épouse Marianne, et Alceste épouse Célimène. Il y a de l'*au delà* dans la comédie de Molière, et c'est pour nous suggérer la quasi vision de cet *au delà* qu'il nous dénoue si faiblement le *Tartuffe* ou le *Misanthrope*. Je crois, messieurs, que ce sont eux qui vont *au delà* — au delà de la vérité, au delà de la vraisemblance. Pour ma part, je suis bien persuadé que si Molière en avait eu le temps, il aurait essayé de donner à ses dénouements la perfection qui leur manque. Mais on peut se demander s'il y eût réussi. Telle est, en effet, la question. Jusqu'à quel point des dénouements bien faits, c'est-à-dire capables de satisfaire la curiosité, sont-ils compatibles avec le développement d'un caractère au théâtre? C'est ici le cas de répéter que dans la vie rien ne se termine, mais tout recommence, et qu'il y a déjà quelque chose de conventionnel, ou même de faux, à vouloir renvoyer le spectateur sur l'impression de quelque chose de définitif et d'achevé. Quand votre journal vous raconte un de ces faits-divers qui sont justiciables de la police correctionnelle ou de la cour d'assises, et que le *reporter* étonné croit devoir ajouter qu'une fois de plus l'invraisemblance de la vie a surpassé en combinaisons imprévues la plus féconde imagination de poète ou de romancier, n'avez-vous pas fait attention au principe de son étonnement? Il est surpris de voir une *histoire* finir, et une catastrophe décisive mettre un terme au *roman* de la vie. Mais alors, s'il en est vraiment ainsi, dans cette solidarité de la faiblesse du dénouement avec les nécessités intérieures de la comédie aussi bien que du roman de caractère, n'est-il pas permis de voir un trait de ressemblance avec la vie?

Elle éclate bien plus encore, cette même ressemblance, quoique par des traits différents, dans la tragédie de Racine. Entre tant de choses que l'on a dites sur la tragédie de Racine, il en est une tout d'abord contre laquelle je ne puis m'empêcher de protester : c'est que ce qu'il y aurait de *réalisme* ou de *naturalisme* dans la tragédie de Racine consisterait en ce qu'elle offre de ressemblance avec les mœurs de la cour de Versailles ou de Fontainebleau. Ainsi, lorsque Mithridate meurt en prononçant les vers que vous savez :

Dans cet embrassement dont la douceur me flatte,
Venez, et recevez l'âme de Mithridate,

ou Phèdre sur ces mots :

Et la mort, à mes yeux dérobant la clarté,
Rend au jour, qu'ils souillaient, toute sa pureté,

on veut que ce soit là le ton de l'usage et, de la part de Racine, l'exacte imitation du langage du temps. J'ose dire qu'il suffit d'avoir lu les lettres de M^me de Sévigné, sans parler de tant d'autres *Mémoires* ou *Correspondances*, Retz et

Bussy-Rabutin, par exemple, ou Saint-Simon et la duchesse d'Orléans, pour être convaincu que l'on était très éloigné de parler à la cour avec cette pompe et cette préciosité. Ces taches légères, dans Racine, comme aussi bien la mollesse et l'indécision que l'on relève dans le dessin des caractères de ses Pyrrhus et de ses Bajazet, de ses Hippolyte et de ses Xipharès, sont si peu imputables à l'imitation des mœurs de son temps, qu'au contraire elles sont un reste chez lui d'une éducation littéraire première qu'il avait faite à l'école de la génération précédente. On l'a dit avec raison, messieurs, et on ne saurait trop le redire : sans Boileau, qui lui fit connaître sa vraie voie, Racine, incontestablement, n'eût été qu'un Quinault supérieur. Et quelle fut cette vraie voie? Ce fut de tourner le dos à la tragédie de Corneille ou, si vous aimez mieux, de la rabaisser aux proportions de la vie réelle — je puis presque dire de la vie commune. Les ennemis de Racine ne s'y sont pas trompés. Que disait notamment Fontenelle, le propre neveu de Corneille? « Les caractères de Corneille sont vrais, quoiqu'ils ne soient pas communs; *les caractères de Racine ne sont vrais que parce qu'ils sont communs.* » Et plus loin : « Quelquefois les caractères de Corneille ont quelque chose de faux, à force d'être nobles et singuliers; *souvent ceux de Racine ont quelque chose de bas, à force d'être naturels.* » Il dit très bien; seulement, où il voit la faiblesse de Racine et la supériorité de Corneille, c'est là que nous reconnaissons, sinon la supériorité de Racine, tout au moins la valeur de sa tragédie au point de vue de notre thèse. Prenez en effet, parmi toutes les pièces de Racine, cette *Bérénice* que l'on nous donne comme le type de la tragédie classique par excellence. Qu'y a-t-il dans *Bérénice? Dimisit invitus invitam.* — Titus, qui aime Bérénice, renvoie malgré lui et malgré elle Bérénice dont il était aimé. Mais, ôtez l'empereur Titus, ôtez Bérénice, ôtez Rome et le reste, réduisez l'intrigue à sa simplicité. Un jeune homme de bonne famille abandonne une jeune fille qu'il a séduite et se décide, après bien des hésitations, à ne pas se marier hors de son monde, comme on dit : voilà tout le sujet. Voulez-vous prendre *Andromaque?* voulez-vous prendre *Bajazet?* A peine est-il besoin maintenant de vous rappeler le sens de ces chefs-d'œuvre. Hermione ou Roxane, ce sont les femmes qui tuent, celles dont vous avez lu ce soir ou dont vous lirez demain matin l'aventure dans votre journal. Pyrrhus recevrait aujourd'hui du vitriol à la figure, et il n'y a pas un sentiment d'Hermione qui ne convînt à la femme qui le lui jetterait. Prenez *Britannicus :* à combien de foyers bourgeois ne trouverez-vous pas Agrippine assise? Prenez *Mithridate,* prenez *Phèdre,* prenez *Iphigénie :* là même où la fable imposée par la tradition et l'histoire l'empêche de descendre au dernier détail de l'imitation, vous trouverez cependant le dessin du caractère si conforme à la réalité, que vous ne pourrez pas vous empêcher de vous y reconnaître, ou les vôtres, ou vos voisins. Oui, Fontenelle a raison, les caractères de Racine sont si *naturels* qu'ils en sont *bas;* il oublie seulement d'ajouter qu'ils ne sont *bas* que par rapport aux caractères de Corneille, lesquels, pour ne pas être *communs,* sont si souvent singuliers, c'est-à-dire *faux.* Au surplus, vous noterez que dans le siècle où nous sommes, sur ce caractère du théâtre de Racine, les romantiques, après Fontenelle, ne se sont pas mépris. Qu'est-ce qu'ils détestaient dans le théâtre de Racine, quand ils traitaient le poète, celui-ci de « polisson », et cet autre de « vieille botte éculée »? C'était ces pièces faites « avec rien », non moins remarquables pour l'absence de toute aventure que pour la délicatesse de l'analyse et la perfection du style. C'était ce style dont l'extrême simplicité, parfois presque voisine de la prose, cache l'art profond à ceux qui ne l'ont pas pratiqué. C'était enfin, car j'en reviens toujours là, ces caractères dont la vérité moyenne, et par cela même universellement humaine, jurait avec la conception romantique de l'extraordinaire, — *Hernani, Ruy Blas, les Burgraves.*

Enfin, si cette ressemblance de l'art avec la vie se marque profondément quelque part, n'est-ce pas dans la fable de La Fontaine? Remarquez-le bien, messieurs : des trois exemples, celui-ci peut-être est le plus caractéristique. On n'a pas assez distingué deux périodes, deux périodes très diverses dans l'histoire littéraire du bonhomme. Il a commencé par être *précieux,* dans le temps qu'il appartenait à Fouquet, et il est devenu *naturaliste* sous l'influence de Molière et de Boileau. Avant d'être l'immortel auteur des *Fables,* il fut celui de tout un volume de petites pièces dans le goût de Voiture et de Sarrazin. Et, tandis que justement, si ses premières œuvres ne sont pas tombées dans l'oubli, c'est tout comme (sauf pour ceux qui font du XVII^e siècle leur étude particulière); au contraire, les *Fables,* c'est-à-dire la partie de son œuvre qu'il a exécutée dans ce que nous sommes convenus d'appeler le mode naturaliste, ont survécu pour devenir, avec la comédie de Molière et la tragédie de Racine, ce qu'il y a presque de plus foncièrement national dans l'histoire de notre littérature. Leur grand intérêt, dans la question qui nous occupe, est de servir à montrer dans la littérature du XVII^e siècle ce mélange et cette diversité de tons qu'on lui reproche si souvent d'avoir impitoyablement proscrite. Mais elle l'a proscrite quand il le fallait, et, quand il le fallait, elle y a eu recours. Qu'est-ce que *le Paysan du Danube,* sinon le chef-d'œuvre d'une éloquence que Corneille lui-même n'a peut-être pas dépassée? Qu'est-ce que *les Deux Pigeons,* sinon une élégie dont Racine lui-même n'a pas surpassé l'accent de tendresse et d'émotion? Qu'est-ce que *le Meunier, son Fils et l'Ane,* sinon dans toute sa saveur et toute son âpreté la comédie villageoise?

> Pauvres gens, idiots, couple ignorant et rustre
> Le premier qui les vit de rire s'éclata :
> Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là?
> Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense...

Poursuivez la lecture :

> . . . . . C'est grand'honte
> Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils,
> Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis,
> Fait le veau sur son âne, et pense être bien sage.
> — Il n'est, dit le meunier, plus de veaux à mon âge;
> Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez...

Poussez jusqu'au bout :

> . . . . . Est-ce la mode
> Que baudet aille à l'aise, et meunier s'incommode?
> Qui, de l'âne ou du maître, est fait pour se lasser?
> Je conseille à ces gens de le faire enchâsser.
> Ils usent leurs souliers et conservent leur âne!
> Nicolas au rebours! car, quand il va voir Jeanne,
> Il monte sur sa bête, et la chanson le dit.
> Beau trio de baudets...

Que veut-on de plus franc, qui soit, dans le fond comme dans la forme, d'un *réalisme* plus robuste ou d'un *naturalisme* plus sain? Songez là-dessus que de cette vulgarité villageoise à la grande éloquence que je vous rappelais tout à l'heure, que de ces hardis quolibets à cette émotion dont vous savez comme il serait facile de citer les témoignages, le même homme, dans son « ample comédie à cent actes divers », comme il l'appelait lui-même, a rempli tout l'entre-deux. Mais songez aussi que dans cette société tout aristocratique, à ce que l'on dit, et que l'on persiste à nous représenter comme n'ayant goûté dans la littérature et dans l'art que la peinture d'elle-même, de ses mœurs, de ses amusements, de ses préoccupations habituelles, nul auteur n'a peut-être été mieux accueilli, plus admiré de son vivant, plus choyé que celui-ci, et dites-moi si son exemple ne suffirait pas lui seul à renverser tout ce que l'on a échafaudé de théories savantes sur la régularité, la pompe, la noblesse, la majesté de la littérature du XVII^e siècle?

Messieurs, faisons un dernier pas. Non seulement le *naturalisme* est au fond de toutes ces œuvres, mais je vais plus loin : il est jusque dans la conception de la vie qui s'en dégage. Vous savez que c'est là ce qui juge, pour ainsi dire, en dernier ressort, dans l'histoire, les œuvres et surtout les doctrines. De quelle conception de la vie, de quelle philosophie de l'homme, de quelle morale enfin, si vous l'aimez mieux, celles-ci procèdent-elles donc? C'est une question à laquelle nous ne pouvons pas nous dispenser de répondre. Qu'est-ce que nous enseignent la fable de La Fontaine, la comédie de Molière, la tragédie de Racine?

A Dieu ne plaise que je prétende qu'elles n'enseigneraient rien de très moral; mais il faut bien cependant reconnaître que la préoccupation morale proprement dite en est absente. Un homme que nous ne connaissons pas assez, que nous ne lisons pas assez en France, quoi que Sainte-Beuve ait jadis loyalement fait pour nous le faire lire, Alexandre Vinet, remarque finement à ce propos que, si la littérature du XVII^e siècle nous apparaît comme essentiellement morale, c'est que nous sommes habitués à y envelopper la prédication écrite ou parlée, Pascal et Nicole, Bossuet et Bourdaloue, Massillon et Fénelon. Il ajoute que plus d'une fois Molière a donné de graves atteintes à la morale. S'il ne le dit pas de La Fontaine, c'est parce que tout le monde le sait et, sans y mettre autrement de pruderie, le regrette pour la gloire de l'auteur des *Fables*. Le suivrons-nous jusque-là? Nous dirons au moins que ce que La Fontaine et Molière nous enseignent de plus élevé comme morale, c'est l'art de gouverner notre vie au mieux de nos intérêts et de notre tranquillité. Dans les conseils qu'ils nous donnent on ne voit place ni pour le sacrifice ni pour le dévouement. On n'y voit peut-être pas non plus assez de place pour le devoir. Qui suivrait religieusement les avis de Molière et les moralités de La Fontaine risquerait fort de devenir un modèle du parfait égoïste. Remarquez que, comme artistes, je ne les en blâme pas. Au contraire! Car je crois fermement qu'en art et en littérature, c'est une erreur que de vouloir prêcher la morale. Avant tout et par-dessus tout, l'artiste a besoin de liberté, c'est-à-dire de ne se voir opposer aucuns principes que ceux qui gouvernent son art même. L'erreur de notre littérature du XVIII^e siècle sera de vouloir mettre trop de morale et de prédication dans l'art. L'art n'a pas pour mission de nous apprendre à nous conduire. Mais, ceci dit, il est certain que la littérature du XVII^e siècle laisse quelque peu à désirer comme morale, et en voici une preuve que je crois pouvoir tirer de la conversion même de Racine.

Vous savez tous comment Racine, à dater de 1677, a cessé véritablement d'exister pour le théâtre, et comment sa vie depuis lors n'a été qu'un long repentir. On veut que ce soit tout d'un coup le souvenir de sa jeunesse qui se serait réveillé en lui. En effet, à Port-Royal, Racine avait été élevé pieusement. Mais Corneille aussi avait été pieusement élevé, chez les jésuites de Rouen, et sa piété ne l'avait pas abandonné, le grand homme qui, entre deux tragédies, employait ses loisirs à traduire en beaux vers l'*Imitation de Jésus-Christ*. De quoi donc et pourquoi Racine s'est-il repenti, et non pas Corneille? Messieurs, c'est que Corneille n'avait pas à se repentir. Rappelez-vous le langage de Rodrigue et celui de Polyeucte :

> Ce que j'ai fait alors, j'ai cru le devoir faire....
>
> Je le ferais encor, si j'avais à le faire...

Corneille aurait pu le reprendre à son compte. — Me repentir? et de quoi? d'avoir toujours et partout soumis, subordonné, dompté la passion sous la loi du devoir? Que vous ai-je donc montré dans *le Cid*? et dans *Horace*? et dans *Polyeucte*? Ici, l'amour, l'amour dans toute l'impétuosité de sa première ardeur, fléchissant sous l'obligation du devoir que le fils doit à son père. Là, les plus naturelles et les plus légitimes affections de famille héroïquement sacrifiées au devoir que la patrie réclame. Ailleurs, enfin, Pauline immolant à Polyeucte les restes tout vivants encore d'une passion dont elle a souffert mille morts avant que d'en triompher, et Polyeucte « résignant » Pauline à ce premier amant pour marcher au supplice où son devoir et son Dieu l'appellent. Oui! de quoi voulez-vous que je me repente? — Et, en effet, il ne s'est pas repenti.

Mais Racine? Ah! Racine, c'est que l'on sort de la représentation de ses pièces heureux, comme disait encore Fontenelle, d'y avoir trouvé les héros et les demi-dieux mêmes si semblables à nous. « L'exemple de l'ivrognerie d'Alexandre a fait plus d'intempérants que celui de sa chasteté n'a fait de continents. » Les faiblesses de Roxane sont une justification des nôtres, et nous avons de la peine à nous en vouloir d'une

passion que nous partageons avec les Mithridate. Vous me direz que Phèdre meurt, et Roxane, et tant d'autres. Je le sais bien. En est-il moins vrai que vous ne vous êtes intéressé pendant cinq actes ni à Hippolyte, ni à Aricie, ni à Thésée, ni même à Théramène, et que c'est précisément je ne sais quel regret de voir expirer Phèdre qui achève en quelque sorte et couronne votre plaisir? Et Roxane? De quoi s'en faut-il qu'elle ne triomphe? de l'arrivée d'un noir qui fort à propos revient de Babylone à Byzance avec un ordre de la poignarder. Et s'il n'était pas arrivé? Mais quand la punition du crime dépend de l'arrivée d'un nègre au fond d'un sérail, on peut se demander si c'est là une prédication bien éloquente en faveur de la vertu. La vérité, c'est que Racine, dans *Bajazet* comme dans *Phèdre*, imitait la nature, et qu'indifférent comme elle à la valeur des actes, il ne les admirait et ne les jugeait qu'en poète — et c'est de quoi Racine s'est repenti.

Ainsi ramenées à leur principe, vous voyez maintenant l'importance particulière que prennent ces citations naturalistes que je vous faisais tout à l'heure passer sous les yeux. Cette liberté de langage et cette propriété de termes que je vous y signalais y valent, je crois, maintenant tout leur prix. La force des mots n'y procède plus d'une rencontre fortuite, mais bien d'un dessein volontaire et d'un propos délibéré. En voulez-vous d'autres exemples? Nous n'avons qu'à choisir, et choisir au hasard, dans La Bruyère, dans Boileau toujours, et encore dans Saint-Simon et tant d'autres. Même précision, vous allez le voir, même intention d'exprimer la réalité, même hardiesse, dès qu'il le faut, — je dirai même souvent sans qu'il le faille, c'est-à-dire par pur caprice et fantaisie d'artiste.

« Gnathon..., non content de remplir à une table la première place, occupe lui-même celle de deux autres... Il ne se sert que de ses mains; il manie les viandes, les remanie, démembre, déchire, et en use de manière qu'il faut que les conviés, s'ils veulent manger, mangent ses restes. Il ne leur épargne aucune de ces malpropretés dégoûtantes, capables d'ôter l'appétit aux plus affamés; le jus et les sauces lui dégouttent du menton et de la barbe. S'il enlève un ragoût de dessus la table, il le répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe; on le suit à la trace; il mange haut et avec grand bruit, il roule les yeux en mangeant; la table est pour lui un râtelier, il écure ses dents, et il continue à manger. »

Est-ce là, comme on nous le dit, nommer les choses par les termes les plus généraux, et, à moins que de nous donner, comme un moderne n'y manquerait pas, le menu du repas de Gnathon, avec la manière dont on l'a préparé dans les cuisines, que veut-on de plus réaliste? Et Boileau? Et ce fameux portrait du lieutenant criminel Tardieu et de sa femme?

Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre,
Il faut voir du logis sortir ce couple illustre.
Il faut voir le mari, tout poudreux, tout souillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de sa robe en vain de pièces rajeunie
A pied dans les ruisseaux traînant l'ignominie.
Mais qui pourrait compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de sales guenillons,
De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,
Dont la femme, aux bons jours, composait sa parure?
Décrirai-je ses bas en trente endroits percés?
Ses souliers grimaçants vingt fois rapetassés?
Ses coiffes, d'où pendait au bout d'une ficelle
Un vieux masque pelé presque aussi hideux qu'elle?

Qu'est-ce qu'un moderne pourrait bien ajouter à ce tableau? Il est probable qu'il le compléterait, je veux dire qu'il ne nous ferait grâce d'aucune partie du costume que Boileau s'est contenté de dessiner en quelques traits, mais j'ose bien avancer qu'il n'en trouverait pas de plus forts.

Ferai-je appel enfin à Saint-Simon? Quel portrait voulez-vous que je vous en remette sous les yeux? Celui du cardinal Dubois? ou celui du président de Harlay? Mais plutôt, et pour ne pas vous laisser sous l'impression du réalisme un peu cru de La Bruyère et de Boileau, je me contenterai de ce non moins célèbre portrait de Fénelon,

« ... ce grand homme maigre, bien fait, pâle, un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vue qui y ressemblât et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient pas. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur. Ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était les grâces, la finesse, l'esprit, la décence et surtout la noblesse. Il fallait faire effort pour cesser de le regarder... »

Et il faut faire effort aussi pour cesser de lire du Saint-Simon. Peut-être même, puisque je viens de le nommer, vous étonnerez-vous que je ne vous en aie pas lu davantage, et que je ne me sois pas plus abondamment servi de tout ce que les *Mémoires* sembleraient contenir d'exemples à l'appui de la démonstration que j'essaye. C'est qu'à mon avis, messieurs, Saint-Simon n'est pas un naturaliste, ou du moins il ne l'est que dans le détail du style, et nullement au fond. Son appareil optique — admirable, incomparable, mais spécial et individuel s'il en fût — déforme prodigieusement jusqu'aux plus simples réalités. Dans tout portrait que trace Saint-Simon, il y a toujours bien plus de Saint-Simon que de son modèle. Aucune manière de voir ne diffère plus profondément de celle de tout le monde. Saint-Simon ne peint pas d'après nature, mais d'après un modèle que dans le travail solitaire du cabinet son imagination a suscité devant ses yeux. Et, pour ne pas aller chercher plus loin, le Dubois ou le Fénelon de l'histoire, le vrai Dubois, le vrai Fénelon, je suis convaincu qu'ils différaient autant du Fénelon ou du Dubois de Saint-Simon que le réel diffère du possible, et le naturalisme du romantisme.

## III.

La démonstration serait boiteuse si je ne vous montrais pas par contre-épreuve, aussitôt que tous ces illustres naturalistes ont passé, les écoles d'autrefois qui renaissent, les précieux, les grotesques, les emphatiques, tous leurs adversaires

qui se relèvent, bien plus vivants, messieurs, bien moins *tués* qu'on ne l'enseigne et qu'on ne le croit communément. Molière est mort, Racine a cessé d'écrire; ni La Bruyère, ni Bossuet, ni La Fontaine, ni Boileau n'ont longtemps encore à vivre; tout ce qu'ils ont combattu leur succède, les remplace, et va tenir dans l'opinion le rang qu'ils y ont occupé jusqu'à ce que Voltaire arrive, qui lui-même, nous le verrons, reculera plus d'une fois devant ce que ses maîtres ont osé.

Voici d'abord les héritiers de Voiture et de M^lle de Scudéry, les Pradon, les Quinault, M^me et M^lle Deshoulières, les Perrault et les Fontenelle. C'est à ce dernier que j'emprunterai, si vous le voulez bien, une ou deux citations de ses *Lettres galantes,* et je les lui emprunterai parce qu'elles sont, d'abord, assez jolies, et ensuite parce qu'avec tous les défauts de sa façon d'écrire, Fontenelle, quoique précieux, est un grand esprit :

« Pourquoi vous moquez-vous tant de notre ami le chevalier, sur ce qu'il aime une grisette? Vous voudriez donc que l'on ne pût entrer dans un cœur que comme on entre dans l'ordre de Malte, en faisant ses preuves? Pour moi, je trouve deux beaux yeux aussi nobles que le roi, et je ne demande point qu'ils produisent d'autre titre que la vivacité et la douceur. Croyez-vous que je pardonne la laideur d'un visage parce que ce visage-là sera descendu de vingt ducs?... Non, je vous avoue que je n'aurais pas les sentiments assez élevés pour être amoureux d'un arbre généalogique. »

Figurez-vous Alceste écoutant ce « petit morceau. » Mais vous vous représenterez aisément le marquis de Mascarille débitant cet autre passage au vicomte de Jodelet :

« Est-il vrai, monsieur..., que vous ne croyez plus qu'il y ait de couleurs?... J'en parlais l'autre jour à M^me de B... Elle étranglerait Descartes si elle le tenait. Aussi faut-il vous avouer que sa philosophie est une vilaine philosophie. Elle enlaidit les dames. Car, s'il n'y a point de teint, que deviendront les lis et les roses de nos belles? Vous aurez beau dire que les couleurs sont dans les yeux de ceux qui les regardent, et non dans les objets : les dames ne veulent point dépendre des yeux d'autrui pour leur teint; elles veulent l'avoir en propre. Et, s'il n'y a point de couleur la nuit, M. de M... est donc bien attrapé qui a épousé M^lle de G... sur son beau teint! Il serait fort fâcheux pour lui de croire tenir le plus beau blanc et le plus bel incarnat du monde, et de ne tenir rien. »

Non! certainement, on n'est pas plus Voiture, et, si j'ose m'exprimer de la sorte, messieurs, on n'est pas plus hôtel de Rambouillet.

Voici maintenant les grotesques. Leur filiation n'est pas douteuse. Perrault, le fameux Charles Perrault, débute en littérature par une parodie du sixième livre de l'*Énéide,* c'est-à-dire par imiter Scarron, et, comme l'autre avait composé le *Typhon,* il compose à son tour *les Murs de Troie.* Marivaux va lui succéder, à distance de quelques années, qui, lui aussi, débutera par un *Télémaque* et par une *Iliade* travestis. De là le genre que, jusqu'en 1697, on ne cessera pas de cultiver sur la scène de la Comédie italienne; et, quand le même Marivaux, dans les chefs-d'œuvre que vous connaissez, l'y aura transformé, le genre passera, sous sa forme primitive, sur les tréteaux du théâtre de la Foire, où le vaudeville contemporain et l'opérette le recueilleront pieusement. Oserai-je ici nommer Regnard? Pourquoi pas? Car n'est-il pas bien vrai qu'au fond, si Regnard n'était pas le merveilleux artisan de style qu'il est, l'homme qui représente peut-être avec Racine dans le genre tragique, et Voltaire dans le genre familier, la perfection de l'art d'écrire en vers, n'est-il pas certain qu'il n'y a rien au théâtre de plus fantaisiste et de plus caricatural en même temps que l'intrigue des *Folies amoureuses,* si ce n'est encore celle du *Légataire universel?*

Enfin, voici les emphatiques à leur tour, et, en tête de leur troupe, Crébillon, l'auteur d'*Atrée et Thyeste* ou de *Rhadamiste et Zénobie,* qu'il suffit de nommer, et sur lequel je n'insisterai pas, mais qu'il fallait nommer, pour que la contre-épreuve fût complète et qu'il vous apparût clairement que les trois écoles qui régnaient au commencement du siècle reprennent, avec le siècle finissant, leur empire momentanément perdu. Non, messieurs, il faut bien l'avouer, au XVII^e siècle, ce n'est pas le génie qui a fait école, c'est le talent, et, si le génie n'a pas fait école, je ne crains pas maintenant de le déclarer, c'est parce qu'il prêchait, de conseil et d'exemple, une imitation de la nature trop fidèle et trop rigoureuse, en ce sens qu'une fois que le génie ne fut plus là pour la soutenir, elle devint promptement contradictoire aux habitudes et à la pente de la conversation et de la vie mondaines.

Voltaire et les siens, dans le siècle suivant, en sont un bien curieux exemple. Ils ne comprennent plus, ils ne sentent plus cette simplicité du XVII^e siècle. Condorcet trouve des « négligences » et, ajoute-t-il, « trop d'expressions familières et proverbiales » dans la prose de Pascal. Notons nous-mêmes le mot : « familières et proverbiales », c'est-à-dire qui ne sont pas de l'usage des salons. Vous savez que La Harpe, à son tour, n'hésite pas à déclarer Bossuet « médiocre dans le sermon ». Mais tout ce qu'il enlève à Bossuet, dont la rude familiarité le choque, souvenez-vous que c'est pour le donner à Fléchier, le rhéteur, et à Massillon, si précieux, dont l'élégance, le nombre et l'harmonie l'enchantent.

Il voit partout chez eux l'ithos et le pathos.

Ai-je besoin de vous rappeler ce qu'ils ont tous dirigé de critiques, et sans en excepter Voltaire, contre le style de Molière? N'est-ce pas encore lui, Voltaire, qui trouve le style de Racine trop simple, trop voisin de la prose, et dans la tragédie, qu'il veut constamment noble et constamment majestueuse, trop approchant du style de la comédie, c'est-à-dire trop nu, trop familier, trop naturel, trop conforme à la liberté du langage quotidien. « Ce sont des fils de laiton, dit-il, qui servent à enchaîner des diamants. » Et dans son *Siècle de Louis XIV,* au catalogue des écrivains, rencontrant La Fontaine, qu'il maltraite volontiers, n'oppose-t-il pas ce qu'il appelle nettement des traits de sa « bassesse » à un éloge imprévu de la « pureté de Phèdre », et, pour justifier la préférence qu'il donne à cette pureté sur cette bassesse, ne cite-t-il pas ces deux vers :

Un jour, sur ses longs pieds allait je ne sais où
Le héron au long bec emmanché d'un long cou?

Que Voltaire ait tort, que Voltaire ait raison, messieurs, ce n'est pas ce que j'examine. Je suis assurément convaincu, pour ma part, qu'il a tort, complètement tort. Mais, en tout cas, ce que vous voyez ici, c'est l'opposition que je vous signalais tout à l'heure. Voltaire lui-même, assez naturaliste, ou assez naturel, pour ne pas goûter Fontenelle et en juger sainement, ne l'est pourtant pas assez pour ne pas trouver que Molière, que La Fontaine, que Racine le sont trop.

Il ne me reste plus qu'à tirer de cette étude un peu rapide quelques conclusions, et pour cela, comme vous le prévoyez sans doute, à dégager ce que je viens de dire d'une espèce d'exagération qui nous ferait prendre ces grands hommes pour un peu plus naturalistes qu'ils ne le sont effectivement. Naturalistes, ils le sont bien, et je crois vous l'avoir montré; mais leur naturalisme est contenu, resserré dans de certaines limites. Ou, si vous l'aimez mieux, dans le temps qu'il obéissait à son impulsion logique et que, comme tous les principes, il tendait à l'extrême de ses propres conséquences, il a rencontré sur son chemin des bornes, et, bien loin d'user inutilement ses forces à les vouloir déraciner, il a compris qu'il y avait tout profit pour l'art même à les respecter.

Boileau d'abord en fut une — si l'on peut s'exprimer de la sorte — Boileau, le plus ferme bon sens qu'il y ait eu peut-être dans l'histoire d'aucune littérature, moins enclin que Lessing au paradoxe, moins porté que Johnson au lieu commun; avec cela le seul critique, à ma connaissance, qui ne se soit jamais ou presque jamais trompé sur la valeur absolue des œuvres de ses contemporains. S'il y a certainement en critique des facultés ou qualités plus brillantes, il y en a peu de plus rares. Savez-vous — demandait Sainte-Beuve, en un jour de justice, et quand il était éloigné de bien des années déjà de sa première ferveur de romantisme, — savez-vous ce qui a manqué, dès ses débuts, à cette heureuse et féconde génération de 1830, si riche de dons et de promesses, de promesses qu'elle n'a pas toutes tenues, et de dons qu'elle a gaspillés? Il lui a manqué un Boileau. Oui, ajoutait-il, si Boileau n'avait pas été là, guidant l'un, gourmandant l'autre, retenant Racine, stimulant La Fontaine, La Fontaine aurait vraisemblablement écrit plus de *Contes* que de *Fables,* Racine plus d'*Alexandre* (il disait de *Bérénice*) que de *Britannicus* et de *Mithridate,* Molière lui-même plus de *Sganarelle* et de *Monsieur de Pourceaugnac* que de *Misanthrope* et de *Tartuffe.* On ne saurait mieux dire, et dans une seule phrase Sainte-Beuve a si bien concentré ce jour-là tout ce que Boileau a exercé d'influence active et salutaire sur ses illustres contemporains, qu'il y aurait impertinence de ma part à le vouloir délayer, ou noyer, dans un plus ample commentaire.

Au-dessus de Boileau, me sera-t-il permis de nommer Louis XIV — et d'en faire l'éloge? Messieurs, vous savez combien de fois, dans le siècle où nous sommes, on a voulu déposséder Louis XIV de la gloire d'imposer son nom à cette grande époque de notre littérature classique. On n'y réussira pas, car son influence a été certaine. Je ne vous parle point de conseils effectifs, d'indications données à Molière ou de sujets suggérés plus ou moins indirectement à Racine. Cependant vous connaissez l'histoire de *Tartuffe,* et vous savez l'origine de *Bérénice.* Je ne fais pas même allusion aux « bienfaits du roi », faveurs ou pensions, protection et sympathie d'en haut manifestement étendue sur Boileau, par exemple. Je parle seulement de cette influence exercée, comme involontairement, par la constitution même d'une cour intelligente et lettrée, c'est-à-dire d'un milieu, puisque c'est le mot à la mode, capable de s'intéresser pour elles-mêmes et pour elles seules aux choses de la littérature et de l'art. On sait combien souvent, dans ses lettres à M^me de Grignan, M^me de Sévigné prend plaisir à citer ses classiques, car on peut dire qu'ils le sont déjà pour elle, à voir de quel ton elle en parle. On sait moins que des hommes de guerre, comme ce cynique et brillant Luxembourg, dans les dépêches officielles que de la frontière de Flandre ou d'Allemagne il adresse à Louvois, cite à tout coup Molière avec une précision de mémoire qui n'a d'égal que le bonheur ordinaire des applications. Ce sont là les vrais juges, esprits libres autant que cultivés, assez cultivés pour ne pas permettre à l'artiste de dépenser son talent à la représentation des choses qui ne valent pas la peine d'être représentées, assez libres en même temps pour ne s'effaroucher ni des choses ni des mots, dès que les mots sont nécessaires à la conception de l'artiste et qu'il faut aller jusqu'au bout de la peinture du vice ou de la passion pour en tracer le vrai portrait, le portrait vraiment ressemblant. Or, ne l'oublions pas, c'est Louis XIV qui donne le ton, c'est sur lui que la cour se règle et se compose; c'est par lui, comme le rappelle Molière dans la *Critique de l'École des femmes,* que la littérature s'est émancipée de la tutelle pédante des Vadius et des Trissotin, c'est-à-dire des purs gens de lettres; et c'est lui qui, par un goût naturel qu'il avait pour l'ordre, la décence, la majesté même, si vous le voulez, a contenu dans les bornes du goût le naturalisme qui peut-être aurait été sans cela dans l'excès. On dira qu'il n'aimait guère La Fontaine. Je le conçois sans peine et je ne m'en étonne guère. Le bonhomme poussait un peu loin le naturalisme de la vie privée. Et puis le bonhomme était l'auteur des *Fables,* mais il était aussi l'auteur des *Contes.* Les *Fables,* voilà de vrai, de bon, d'incomparable naturalisme; les *Contes,* en voilà de mauvais et, dans son indécence, d'aussi peu naturel qu'il soit possible.

Est-ce tout? Non, messieurs, pas encore. Il y a des limites aussi que la condition même de chaque genre impose d'elle-même à quiconque s'y exerce. C'est aux *Satires* de Boileau que j'ai emprunté les vers que je vous ai cités; j'en pouvais emprunter d'autres au *Lutrin;* si j'en avais emprunté soit aux *Épîtres,* soit à l'*Art poétique,* je ne consens pas seulement à convenir, mais je tiens moi-même à vous faire observer que les citations eussent été marquées d'un tout autre caractère. Pourquoi cela? Pour cette raison très simple et presque naïve, que Boileau savait que, quand on écrit des *Épîtres,* ce ne sont pas des *Satires,* comme, quand on écrit des *Satires,* ce ne sont pas des *Épîtres.* Car, si les *Satires* étaient des *Épîtres* et si les *Épîtres* étaient des *Satires,* quelle raison y aurait-il, messieurs, de distinguer les *Satires* d'avec les

*Épîtres* et les *Épîtres* d'avec les *Satires?* Pareillement, si la comédie était la tragédie, et que la tragédie fût la comédie, elles ne seraient pas deux genres, mais un seul, une forme unique et indivise de l'art, le drame romantique, si vous le voulez, mais non plus incontestablement la tragédie d'une part, et la comédie de l'autre. Poussez un peu plus avant : tout va se brouiller et se confondre, la peinture avec la sculpture, la musique avec la poésie. Mais alors, si tout ce qui se peint peut indifféremment se sculpter, comme si tout ce qui se traduit par des sons se peut traduire également par des mots, il n'y a plus ni musique, ni poésie, ni sculpture, ni peinture, mais un seul art, un art unique, c'est-à-dire, pour parler plus franc :

> Une confusion, une masse sans forme,
> Un désordre, un chaos, une cohue énorme.

Si, au contraire, comme nous le croyons, et comme nous voyons qu'on l'a cru de tout temps, chaque art a son domaine, son domaine qui lui soit propre et qui n'appartienne qu'à lui, aussitôt chaque art a ses limites, commence ici, finit là, ne se déploie qu'entre les bornes qui lui sont assignées par la nature des choses; et respecter ces bornes, c'est respecter le principe même de l'art. Nous ne dirons donc pas, avec les naturalistes modernes, que, quand Racine prête à ses Agrippine ou à ses Mithridate un langage d'un ou deux degrés *plus noble* que la réalité, Racine cesse d'être naturaliste. Nous pourrions dire, au contraire, si nous le voulions, que c'est alors surtout qu'il l'est, car enfin, puisque dans la nature chacun de nous trahit ses origines, ses habitudes, sa condition par son langage, il est permis de croire que les impératrices et les rois à leur tour ne parlent pas tout à fait comme font les marchands en boutique ou les chefs d'industrie. Mais nous dirons tout simplement qu'en anoblissant le langage de ses héros, sans qu'il cesse pour cela d'être humainement intelligible à tous, Racine se conforme aux lois mêmes du genre tragique, dont l'une des conditions est justement cet anoblissement. A plus forte raison, nous ne dirons pas qu'en grossissant les traits d'Harpagon ou de Tartuffe, comme La Bruyère le lui reprochait, Molière cesse pour cela d'être naturaliste; mais nous dirons que c'est vraiment alors qu'il l'est, puisqu'il accommode Harpagon et Tartuffe à l'optique du théâtre, et que cette optique est telle que, s'il ne les y accommodait pas, Harpagon et Tartuffe, comme on dit, ne passeraient pas la rampe. Le vrai naturalisme ne consiste pas uniquement dans l'imitation de la nature, mais il consiste aussi à se servir des moyens qui conviennent pour faire en quelque façon toucher du doigt au lecteur ou au spectateur la vérité de l'imitation.

Enfin, messieurs, et c'est par où je vais terminer, il faut bien se rendre compte qu'il existe une différence, et une différence profonde entre ce que l'on appelait *réalisme* jadis, et ce que nous appelons aujourd'hui *naturalisme*. Quand nos naturalistes contemporains ne nous auraient rendu d'autre service que de nous fournir un mot pour bien marquer cette différence, messieurs, soyez-en convaincus, ce serait déjà beaucoup. Il faut distinguer le *naturalisme* d'avec le *réalisme*. Et peu importe si ceux qui emploient ces mots font ou ne font pas la distinction. Elle est nécessaire, et elle est facile à faire, à moins que l'on ne dépouille arbitrairement l'un et l'autre mot du sens qu'il tient de son étymologie. Le *réalisme*, en effet, n'imite que le réel, c'est-à-dire ce qui est saisissable aux sens, et le peu de sentiments qui se peuvent en quelque façon traduire matériellement; et, s'il est capable de rendre admirablement le dehors, l'aspect extérieur des choses, il est impuissant à pénétrer au dela de l'écorce. Mais le *naturalisme*, au contraire, c'est toute la nature, l'intérieure comme l'extérieure, l'invisible comme la visible, et, quand on se prétend *naturaliste* et que l'on n'exprime pas ce côté de la nature humaine avec autant de vigueur et de précision que l'autre, on ne l'est qu'à demi; ou plutôt, sans le vouloir et sans le savoir, on ment pour ainsi dire à sa propre profession de foi. Sans avoir fait aucune profession de foi, vu que ce n'en était pas la mode en ce temps-là, c'est ce que nos classiques du XVII^e siècle ont admirablement compris. Faites-en l'expérience. Elle est facile, agréable et instructive. Partout où il vous paraîtra qu'ils s'écartent plus ou moins d'une exacte imitation de la nature, vous trouverez qu'ils en ont des raisons, et que ces raisons sont tirées, ou de la nécessité de traduire aux yeux quelque sentiment difficilement perceptible, ou de l'obligation, du moment qu'ils adoptaient un genre, de satisfaire aux lois de ce genre.

En d'autres termes encore : il y a deux façons, dans la littérature et dans l'art, de se servir de la nature, des modèles qu'elle nous offre et des moyens qu'elle met comme à notre disposition : l'une, qui est de commencer par les disjoindre en quelque sorte et, après les avoir disjoints, de les recombiner selon *l'idée* d'une architecture nouvelle; et l'autre, qui est de les imiter scrupuleusement, selon leur *nature*, et de n'y ajouter que ce qu'il faut pour y mettre la marque de l'œuvre d'art. La première a plutôt pour objet d'éveiller dans l'âme des spectateurs ou lecteurs un sentiment, une émotion, une pensée déterminés; la seconde aurait plutôt pour objet d'arracher son secret à la nature et de nous montrer dans les choses ce qui s'y trouve en effet, mais que l'art est seul capable d'en dégager. L'une et l'autre sont également légitimes, puisque l'une et l'autre ont enfanté des chefs-d'œuvre. On peut préférer la première, on peut préférer la seconde; mais il faut savoir toutes deux les comprendre. Je dis seulement que si les mots ont un sens et que ce sens ne dépende pas du caprice, mais de l'analogie et de l'usage raisonnable, quiconque suit la première de ces deux voies est un *idéaliste* dans l'art, et réciproquement, quiconque suit la seconde est un *naturaliste*. Et, s'il y a des *naturalistes* dans l'histoire de notre littérature — je crois, messieurs, que je puis terminer en le répétant maintenant avec un peu plus d'assurance qu'au début de cette causerie, — il n'en faut pas douter, ce sont, parmi nos classiques du XVII^e siècle, ceux que je vous nommais tout à l'heure, c'est-à-dire ceux-là mêmes à qui le préjugé régnant serait d'abord tenté d'en disputer le titre.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

# LA HAUTE SOCIÉTÉ JAPONAISE AU X^e SIÈCLE

## Un don Juan japonais

Le *Roman de Genji* compte au Japon parmi les chefs-d'œuvre de la littérature nationale. C'est un ouvrage classique de la belle époque, avant que la langue ait été altérée par le mélange du chinois et au moment le plus brillant de la civilisation japonaise. Il a été écrit au x^e siècle de notre ère, sur l'ordre de l'impératrice régnante, par une dame de la cour nommée Murasaki. L'état de la société y est dépeint avec tant de vérité que le *Roman de Genji* passe pour le meilleur livre d'histoire à consulter sur ces temps éloignés. Le traducteur, M. Suyematz Kenchio, ancien attaché à la légation japonaise à Londres, ne nous a donné pour le moment qu'une partie, la première, de l'œuvre de Murasaki. L'original comprend cinquante-quatre chapitres et embrasse deux générations de héros. M. Suyematz Kenchio en a détaché les dix-sept premiers chapitres, qui forment un récit complet auquel on pourait donner pour sous-titre : *la Jeunesse de Genji*.

A l'époque où le livre a été écrit, le Japon jouissait d'une paix profonde. Les lettres et les arts florissaient; une société cultivée et galante recherchait les plaisirs raffinés, ceux de l'esprit et les autres ; l'empereur régnait paisiblement au milieu de sa noblesse. Très peu de temps après, l'état social décrit par Murasaki s'effondra. L'autorité impériale fut comme dissoute, le régime féodal surgit et, avec lui, la barbarie. La civilisation fut balayée, les arts et les lettres disparurent pour ne renaître qu'au bout de sept siècles. Que l'on se représente notre XVII^e siècle suivi dans l'histoire par le IX^e siècle, Louis XIV remplacé sur le trône par les successeurs de Charlemagne : aussi profond fut le bouleversement qui fit reculer le Japon de telle sorte, que c'est à peine s'il a regagné le terrain perdu. En littérature au moins, les écrivains d'il y a mille ans attendent encore leurs successeurs. On écrit beaucoup aujourd'hui dans l'extrême Orient, on n'y pourrait citer un romancier à comparer à l'auteur de *Genji*.

Ce n'est pas que Murasaki s'entende à conduire une intrigue ni à imaginer des évenements intéressants ; mais elle sait observer, elle sait analyser les caractères et rendre compte des sensations; elle est historien sagace des mœurs et des usages, elle est moraliste sans principe de morale, par la connaissance du cœur humain. Nous allons faire connaître d'après elle la haute société japonaise du x^e siècle. De son traducteur un mot suffira : M. Suyematz Kenchio écrit l'anglais mieux que bien des Anglais qui se font imprimer.

### I.

Un empereur du Japon avait une favorite qu'il préférait à toutes les autres à cause de sa beauté, de sa douceur et de ses talents. Il passait chaque jour de longues heures à l'écouter jouer du *koto* (1); le soir, ils regardaient le clair de lune ensemble ; le matin, les courtisans attendaient vainement l'empereur à l'heure du petit lever, en sorte qu'ils murmuraient et se vengeaient en jouant des tours à la favorite. La pauvrette n'avait pas de parti à la cour pour la défendre. Sa naissance obscure lui aliénait les grands, jaloux de ce qu'elle avait usurpé la place qui aurait dû revenir à une de leurs filles, car la noblesse japonaise ne pensait pas là-dessus autrement que la noblesse française du XVII^e et du XVIII^e siècle. Ses préjugés étaient même encore moins grands, et elle appréciait à toute sa valeur l'avantage d'avoir une fille ou une sœur dans la faveur royale. Aussi le poste de favorite était-il, comme à Versailles, le point de mire des intrigues et des ambitions.

Le mécontentement de la noblesse avait gagné le peuple. On s'apercevait que l'empereur négligeait les affaires de l'État pour sa maîtresse et l'on en murmurait. D'autre part, on craignait qu'il ne désignât le fils qu'il avait eu d'elle pour héritier présomptif du trône, et le bon sens populaire réprouvait ce choix. L'expérience avait enseigné au pays qu'un souverain puissamment apparenté par sa mère a plus de chances qu'un autre de posséder la force qui assure la tranquillité d'un règne, et l'opinion publique était unanime à exiger pour héritier présomptif le fils d'une ancienne favorite appartenant à une famille influente.

Tant il y a que la pauvre Paulownia, qui de sa vie n'avait fait de mal à personne, succomba sous les tracasseries dont son impérial amant ne parvenait pas toujours à la préserver. Le chagrin lui donna une maladie de langueur et elle mourut, laissant l'empereur inconsolable. Le fils qu'elle lui avait donné, le prince Genji, resta à la cour, où son père le fit élever avec beaucoup de soin.

Cette cour japonaise du x^e siècle rappelle par le raffinement des esprits, l'élégance des mœurs, le luxe de la vie matérielle, ce que nous avons connu en Europe de plus parfait et de plus brillant. Les princes et les grands vivaient entourés de lettrés, de savants et d'artistes que le rang leur faisait un devoir d'honorer et de surpasser en talent. On ne tenait pas pour suffisant qu'un noble fût capable de juger d'une pièce de vers ou d'une mélodie. Sa naissance lui créait une obligation d'exceller indistinctement dans les choses sérieuses et dans les choses frivoles. Il devait être plus instruit que l'homme du commun, faire mieux les vers, danser avec plus de grâce, manier plus habilement le pinceau, la flûte et le koto. Les mœurs exigeaient que le premier par le sang fût le premier dans le tournoi littéraire et dans le ballet aussi bien qu'à la guerre et dans la conduite des affaires de l'État.

L'éducation du gentilhomme commençait à l'âge de sept ans, par la lecture et l'écriture. Le choix du premier maître était une grosse affaire, car c'était à l'écriture que se reconnaissait la bonne éducation. Les plus grands personnages surveillaient eux-mêmes les jambages de leurs enfants. Le monarque qui possédait une belle main n'hésitait pas à se

(1) *Genji Monogatari, le plus célèbre des romans classiques japonais*, traduit en anglais par Suyematz Kenchio (Londres, 1 vol., 1882, Trübner).

(1) Sorte de cithare.

faire maître d'école pour les siens. L'empereur apprit lui-même à écrire au prince Genji, et plus tard le prince Genji, devenu homme, fera des modèles d'écriture pour une petite fille à laquelle il avait des raisons de s'intéresser.

La poésie était une partie non moins essentielle de l'éducation. Il était d'usage entre gens du bon air de se parler en vers. La prose n'était pas exclue de la conversation, mais on y mêlait à tout instant des quatrains (1) improvisés auxquels l'interlocuteur devait riposter à l'instant par d'autres quatrains, sous peine de passer pour un rustre. Cette mode, qui chez nous ralentirait beaucoup les conversations, n'embarrassait au Japon que les personnes tout à fait stupides et ignorantes. Filles et garçons étaient dressés dès l'enfance à l'improvisation. Les vers coulaient de leurs lèvres chargés d'images poétiques et de gracieuses comparaisons. Les billets s'écrivaient en quatrains. On se traçait des quatrains sur les éventails les uns des autres ; on se parlait à soi-même en quatrains ; enfin je ne pense pas qu'il y ait jamais eu une société plus profondément atteinte de la maladie de la versification.

A l'étude approfondie de la poésie venaient s'ajouter pour les enfants bien nés l'histoire, la littérature, la théologie, l'esthétique, la musique, le dessin, la danse et l'équitation. Le gentilhomme accompli ressemblait singulièrement à notre honnête homme du XVII^e siècle, et les souvenirs de la cour du roi Soleil remontent en foule à la mémoire en lisant les descriptions de la cour de l'empereur, père de Genji. Les fêtes se succédaient au palais impérial comme à Versailles, coupés par des voyages à Suzak-in, le Marly du monarque oriental. Être du voyage de Suzak-in avait exactement la même signification et la même importance pour un Dainagon et une Niogo (2) qu'être du voyage de Marly pour un Saint-Simon ou une Grignan. Il y avait les mêmes émotions lorsque la liste des invités était rendue publique, les mêmes désappointements aigus pour qui n'était pas « nommé ».

Autre trait de ressemblance : les ballets étaient le divertissement favori de l'une et de l'autre cour, et, en Orient comme en Occident, les exécutants étaient choisis parmi les princes et les seigneurs réputés les meilleurs danseurs. Murasaki décrit un ballet qui fut dansé devant toute la cour à Suzak-in et où le prince Genji jouait le rôle principal.

Le théâtre avait été établi en plein air, dans un espace entouré de grands arbres et non loin d'une pièce d'eau sur laquelle flottait un bateau rempli de musiciens. Deux autres orchestres placés parmi les massifs accompagnaient les acteurs. Le ballet commença par divers pas chinois et coréens. Tout à coup un monticule placé sur la scène s'ouvrit et l'on vit s'élancer un danseur couronné de feuilles d'érable dont la vue inattendue provoqua un mouvement de joie parmi les spectateurs. C'était le prince Genji, et il allait exécuter le pas des « Grandes vagues bleues ». Il dansa, et la grâce incomparable de ses mouvements, sa vigueur, son agilité, la beauté de son jeune visage produisirent une vive impression sur les assistants. D'autres danseurs lui succédèrent ; mais, ainsi que le fait remarquer la narratrice, le principal intérêt du jour était passé avec le pas des « Grandes vagues bleues ».

Nous ajouterons seulement que le mélange des chants aux danses et l'introduction de personnages symboliques rendaient les ballets japonais très semblables aux *divertissements* des comédies-ballets de Molière.

Le prince Genji était l'étoile de la cour. Idolâtré de son père, surpassant tous les jeunes gens de son âge par son esprit et ses talents,

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi,

il était fait en vrai héros de roman. On verra tout à l'heure à quel type de héros de roman il fut de son destin d'appartenir.

## II.

Un soir de la saison des pluies, le prince Genji s'était retiré dans son appartement et lisait auprès de sa lampe. Machinalement il posa son livre, alla ouvrir un bureau et en tira un paquet de lettres. C'étaient des lettres d'amour. Quelques jeunes gens de ses amis étant survenus au même instant, la conversation se mit sur les femmes. Chacun des jeunes fous conta ses expériences et l'on passa en revue les divers caractères de femmes et de jeunes filles, en distinguant les dons naturels de l'influence de l'éducation.

On convint d'abord que les charmes de la femme sont indépendants du rang où le hasard de la naissance l'a placée. Il y a de grandes dames sottes et laides, et il n'est pas rare de découvrir dans la bourgeoisie de petites merveilles d'esprit, de gentillesse et de grâce, jolies fleurs poussées sans culture et qu'aucun homme, fût-il prince, ne doit dédaigner.

« Derrière une vieille grille en ruines, envahie par les mauvaises herbes et dont personne ne sait même l'existence, il arrive que nous découvrons, enfermée là, une jeune fille adorable au delà de toute imagination. Son père peut être un vieux au visage refrogné et ses frères avoir des airs rébarbatifs ; la chambre où elle se tient peut être laide d'aspect : elle n'en possédera pas moins dans ce milieu vulgaire la vie du sentiment dans toute sa délicatesse ; elle sera habile dans l'art de la poésie ou de la musique, bien qu'elle ait dû apprendre toute seule, sans maître, ce qu'elle sait. Sûrement cette jeune fille mérite notre attention. »

Le même interlocuteur insista sur la folie de l'homme qui exige la perfection chez sa femme comme si la perfection était possible dans ce monde. Il dit que la vie commune n'était qu'un tissu de concessions mutuelles et que l'homme doit travailler sans relâche à entretenir et augmenter son affection pour la femme qu'il a aimée dans sa jeunesse, car là seulement est le vrai bonheur. Murasaki a exprimé dans ce passage la vraie philosophie de la vie conjugale, que toutes les femmes connaissent et qui est leur forteresse : rien ne remplace pour l'homme la femme de sa jeunesse.

On fit ensuite le portrait de la petite pensionnaire, intelligente, bien élevée, mais tellement timide et réservée que

(1) Quelquefois des distiques, mais rarement. Le quatrain paraît avoir été le moule généralement employé.

(2) *Dainagon* et *Niogo*, noms de deux charges de cour.

ses bonnes qualités restent cachées aux yeux. Elle ose à peine laisser entendre le son de sa voix; quand un homme lui adresse la parole, elle répond si bas qu'on n'entend pas ce qu'elle dit.

De là on passa à la femme pot-au-feu, qui s'absorbe dans les soins du ménage et est incapable de parler d'autre chose.

« Vêtue en servante, elle travaille toute la journée comme une servante. Son mari est retenu tout le jour au dehors par ses affaires ; il assiste à la vie sociale publique et privée et remarque beaucoup de choses qu'il ne dirait pas à des étrangers, mais dont il aimerait à s'entretenir avec une personne intime. Un homme peut avoir des choses dans l'esprit qui le font sourire ou qui lui causent des soucis. Tantôt c'est la politique qui l'irrite jusqu'à le mettre hors de lui; il voudrait alors en causer avec sa femme, pour qu'elle le calme ou qu'elle sympathise avec lui; mais sa femme est incapable de le comprendre ou ne veut pas s'en donner la peine, et il n'aboutit qu'à se rendre encore plus malheureux. Une autre fois, il a eu des déceptions, il pleure ses espérances et ses ambitions déçues; il aurait besoin d'être consolé et remonté. Non seulement sa femme n'est pas en état de partager ses ennuis, mais elle lui dit négligemment : — Qu'est-ce que vous avez donc ? — Voilà de ces choses qui mettent la patience d'un homme à une rude épreuve ! »

Au « pot-au-feu » succéda la « résignée », race de femmes qui en tout pays a le don d'exaspérer les hommes.

« Elles ne disent rien, elles poussent la générosité jusqu'à faire semblant de ne pas s'apercevoir de choses dont elles auraient le droit de se plaindre. Un jour vient où elles ont plus de chagrin qu'elles n'en peuvent porter. Ce serait le cas de parler, de se plaindre. Mais non. Au lieu de s'expliquer tranquillement, elles se sauvent, elles vont se cacher dans un village de montagne ou dans une retraite isolée au bord de la mer, laissant derrière elles des lettres pénibles ou des vers désespérés. Quelques-unes vont jusqu'à se faire religieuses dans l'excès de leur mélancolie. Elles prononcent leurs vœux dans la sincérité de leur âme, rien ne les rappellera au monde qu'elles abandonnent. Le temps passe. Quelque ancienne nourrice apporte à la nonne des nouvelles du dehors; elle apprend que son amant n'a pu l'ôter de son cœur et qu'il pleure silencieusement quand on lui parle de l'absente. Alors, en entendant dire que ce cœur est resté plein de tendresse et languit après elle, elle pense à son sacrifice inutile et son âme se remplit de regrets. Elle aura beau lutter, si une seule larme mouille sa joue, elle ne sera plus affermie dans la sainteté de son vœu. Sa faiblesse sera plus coupable aux yeux de Bouddha que les fautes de celles qui n'ont pas quitté le monde. »

L' « acariâtre », qui est toujours indignée, qui ne sait rien supporter et ne peut pas dire la chose la plus simple sans crier, fut opposée à la « résignée ». On convint que ces sortes de femmes irritables et sans indulgence sont intolérables pour leurs maris, pas plus pourtant que celles qui se taisent avec des airs de victime. La « jalouse » et la « coquette » eurent leur tour; puis l'on passa à la femme de génie. L'un des jeunes gens raconta qu'étant étudiant à l'Université, il avait fait la connaissance d'une jeune fille d'une intelligence rare. On pouvait causer de tout avec elle; aucun sujet ne lui était étranger. Elle avait tant d'esprit et d'éloquence que pas un savant ne pouvait lui tenir tête; elle les réduisait tous au silence en un instant.

Cette jeune merveille jeta son dévolu sur l'ami du prince Genji et le considéra aussitôt comme son bien, en femme qui n'admet point qu'on lui résiste. « Elle semblait déjà me regarder comme sa victime », dit le jeune homme, que ce sans-façon avait choqué. Elle eut, de plus, le tort de lui faire trop sentir sa supériorité.

« Elle ne manquait pas une occasion de me morigéner sur la manière dont nous devions nous conduire dans la vie publique comme dans la vie privée. Quand elle m'écrivait, ce n'était jamais à la bonne, oh non ! c'était d'un beau ! »

Le pauvre étudiant ne put prendre son parti d'être aussi inférieur à sa belle. Cela l'humiliait. Il profita sournoisement de l'intérêt qu'il lui inspirait pour se faire donner par elle des leçons de vers chinois, et, quand il sut bien faire les vers chinois, il prit prétexte d'une boutade de « femme de génie » pour rompre. — « Que voulez-vous ? ajouta le narrateur en voyant l'air scandalisé de ses auditeurs, je n'oublie pas ses bienfaits (les leçons de vers chinois) et il est certain qu'on n'aime pas à avoir une femme ou une fille sotte; mais une femme comme celle-là, il y irait de ma vie que je ne saurais pas la trouver de mon goût. »

Cette anecdote amena une digression sur l'éducation des femmes. On tomba d'accord avec Clitandre qu'elles doivent avoir des clartés de tout, avec le bonhomme Chrysale qu'une pédante est une peste, et l'on arriva à des conclusions qui mériteraient d'être renvoyées à la commission française pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, car elles sont marquées au coin du bon sens le plus pur :

« Il n'est pas nécessaire que les femmes possèdent à fond l'histoire et les auteurs classiques; cependant il faut qu'elles aient des notions des affaires tant publiques que privées. Tout ce qu'elles ont besoin de savoir peut s'acquérir insensiblement, sans études régulières. Elles parviennent ainsi à une instruction superficielle, à la vérité, mais largement suffisante pour leur permettre de prendre part agréablement à la conversation avec leurs amis. Qu'elles se gardent surtout d'en tirer vanité ! Le style apprêté n'est pas leur fait; les femmes qui s'en servent n'y gagnent que de se faire traiter de pédantes, ainsi qu'il arrive souvent aux femmes de l'aristocratie. De même pour la poésie. Elles doivent en avoir une teinture, mais jamais en être esclaves ni se permettre des citations cherchées dont l'unique effet est de leur donner l'air hardi lorsqu'elles devraient être réservées, et l'air absorbé lorsqu'elles ont des devoirs pratiques à remplir. Combien il serait malséant, par exemple, qu'un jour de fête, tandis que tous les seigneurs présents exercent leurs facultés imaginatives à composer des poésies chinoises, les femmes vinssent rivaliser avec le sexe fort et faire part au public de leurs vastes pensées sur les fleurs humides de rosée ! Il y a temps pour tout; tout le monde, mais particulièrement les femmes, doit constamment prendre garde à ne pas faire parade de ses talents quand personne ne s'en soucie. Les femmes doivent être extrêmement économes en public de leur science et de leur éloquence; elles doivent même, en certains cas, paraître ignorer ce qu'elles savent. »

Si j'avais l'honneur d'être ministre de l'instruction pu-

blique, je ferais inscrire ce dernier précepte en lettres d'or, hautes d'un pied, au fronton de tous les lycées de filles.

On décrivit encore plusieurs variétés du caractère féminin que les curieux trouveront dans le livre de Murasaki, et l'on se sépara.

Le prince Genji avait pris très peu de part à la conversation. Il avait même fait semblant de dormir une partie de la soirée, afin de se dispenser de parler; mais il avait écouté attentivement, et, à partir de ce jour, il ne cessa de rêver aux diverses sortes de femmes et aux moyens de les connaître toutes par sa propre expérience. L'éternel féminin, dans son infinie variété, devint l'objet de ses réflexions et de ses désirs; la femme fut, pour ainsi dire, l'axe autour duquel tourna désormais sa vie. Au xe siècle et au Japon, il fut don Juan. Il eut de don Juan les ardeurs et les audaces, la curiosité insatiable, le dédain des obstacles et l'inconstance. Il en eut le mépris absolu de toute morale, la puissance de séduction et les succès. Il eut le cœur infatigable, toujours prêt à aimer, sincère dans son premier élan et irrésistiblement emporté vers de nouvelles conquêtes. Ce n'est pas du don Juan de Molière qu'il faut le rapprocher : il n'en a ni la dureté ni le cynisme; c'est du type moderne, du don Juan de Musset et de Mozart. Il a avec les femmes des câlineries qui rappellent la phrase caressante du commencement du duo : *La, ci darem la mano*. Il est reconnaissant, bien que la reconnaissance ne l'empêche pas d'être infidèle. Il a une compassion profonde pour les femmes disgraciées de la nature ou maltraitées par le sort, au point de ne pas craindre de s'exposer au ridicule en courtisant un laideron ou une femme sur le retour. Il se sent appelé à aimer et à consoler le sexe entier, et il remplit sa mission avec toute la douceur et la bonté que comporte un ravage pareil. Il ne fait de la peine à une femme (la sienne exceptée) qu'à la dernière extrémité, et, lorsque cela lui arrive, il s'en fait de grands reproches et recommence tout de même, parce qu'il est don Juan et qu'il ne peut pas faire autrement, un don Juan amolli, galant homme à la manière d'un Parisien du boulevard des Italiens.

Le reste du volume contient le chapelet de ses aventures amoureuses. L'analyse en serait insipide. Mieux vaut détacher, en l'abrégeant, un seul épisode, où le talent de Musaraki se rencontre en son plein, avec sa finesse non exempte d'afféterie.

## III.

### HISTOIRE DU PRINCE GENJI ET DE GLOIRE DU SOIR.

Le prince Genji, ayant appris que sa nourrice était malade, s'en fut la visiter. La vieille demeurait à la campagne. Pendant que ses enfants s'empressaient à chercher la clef de la grille pour faire entrer le carrosse dans la cour, le prince remarqua une maisonnette en assez mauvais état presque contiguë à l'habitation de la nourrice. Une palissade de bois entourait un enclos fraîchement établi. On devinait plutôt qu'on ne voyait, à travers les jalousies de roseau blanc, grossières, mais neuves, les contours élégants de têtes de femmes évidemment occupées à guetter de leur cachette la route et les passants. La porte entr'ouverte révélait aux regards l'air d'abandon de l'intérieur. « Où cherchons-nous notre foyer (1)? » murmura Genji en regardant la pauvre demeure; mais aussitôt il pensa qu'on était aussi bien dans une chaumière que dans un palais doré.

Ses yeux furent attirés par une longue grille de bois, couverte de plantes grimpantes d'un vert vigoureux. Leurs jets luxuriants débordaient de toutes parts. Inconscientes de leur beauté, elles entr'ouvraient les lèvres souriantes de leurs fleurs blanches.

— Quelles belles fleurs! s'écria Genji. Va, ajouta-t-il en s'adressant à son valet, et demandes-en un bouquet.

Le valet passa par la porte entr'ouverte et fit la commission de son maître. Une jeune fille vêtue d'une longue tunique prit aussitôt un vieil éventail et sortit en disant :

— Nous allons choisir celles qui ont des queues solides et les mettre là-dessus.

Elle cueillit quelques tiges qu'elle posa sur l'éventail et remit le tout au valet, qui le porta au prince. Au même instant, la porte de la cour s'ouvrit, le carrosse entra, et Genji ne pensa plus qu'à la bonne vieille, qu'il trouva très malade.

Il ne la quitta qu'à la nuit. En sortant de la maison, il se ressouvint tout à coup qu'il y avait quelque chose d'écrit sur l'éventail aux fleurs, et il pria le fils de la nourrice, qui s'appelait Koremitz, de lui apporter un flambeau. Il semblait à Genji que l'éventail avait conservé le parfum de quelque belle main par laquelle il avait été manié. Koremitz apporta de la lumière et le prince lut les quatre vers suivants, tracés d'une écriture élégante, bien que négligée :

La rosée transparente, à l'heure où le soir tombe,
S'en fort sur la glorieuse fleur de la *Gloire du soir*;
Cette vue lui plaira-t-elle, à lui dont les brillants regards
Ont donné aux fleurs un charme plus lumineux?

« Gloire du soir » était le nom de la plante grimpante, aux fleurs blanches, dont Genji avait demandé un bouquet. Sa surprise fut grande en songeant à la maison d'où venait l'éventail. Il demanda à Koremitz qui demeurait là. Koremitz répliqua qu'il n'en savait rien, qu'il n'était chez sa mère que depuis quelques jours et trop occupé d'elle pour penser à faire des questions sur les voisins.

— Allez, lui dit le prince; tâchez de savoir qui sont ces gens et venez me le dire.

Koremitz entra à son tour dans la maisonnette. Il trouva un serviteur et l'interrogea sur ses maîtres; mais cet homme ne put rien lui apprendre, sinon que sa maîtresse vivait seule, qu'elle ne recevait d'autre visite que celle de ses frères et que ceux-ci avaient des emplois à la cour.

— Ah! se dit Genji en entendant cela, les vers sont un tour de ces faquins de la cour!

Sa vanité ne renonçait cependant qu'avec peine à l'idée

(1) Premier vers d'une vieille ode japonaise, dont voici le second vers :

L'endroit où nous vivons est notre foyer.

que les vers avaient été faits pour lui par une femme, et, prenant un morceau de papier, il y traça le quatrain suivant :

Si je voyais de plus près la fleur
Entrevue dans l'ombre du soir,
Ses charmes me seraient plus chers
Et elle en serait plus belle.

Le prince fit remettre le papier par son valet et partit. Il y avait de la lumière dans la maisonnette. On apercevait à travers les fentes des jalousies de petites lueurs semblables aux lueurs des mouches à feu, et Genji, en passant devant, sentit en son cœur un désir silencieux.

Sa maîtresse l'attendait ce soir-là à la campagne, dans une demeure somptueuse remplie de toutes les aises de la vie. Les heures coulèrent dans les plaisirs et le bien-être; mais, en sortant, le prince repassa devant la petite maison, et sa curiosité devint de l'impatience. Par son ordre, Koremitz se mit en campagne dès le lendemain, questionna, espionna et en fut pour ses frais. Personne dans le pays ne connaissait les voisines de sa mère; on ne savait ni leur nom, ni d'où elles venaient. En regardant par-dessus les haies, Koremitz constata qu'elles étaient deux; que l'une paraissait la suivante de l'autre; que la maîtresse était jeune et jolie et devait appartenir, d'après ses vêtements, à une bonne famille. Il remarqua aussi qu'elle avait l'air triste et que la suivante se cachait souvent pour pleurer. Il n'en put apprendre davantage.

Les obstacles redoublèrent, naturellement, la passion de Genji. Nous ne raconterons pas l'intrigue qu'il noua avec l'inconnue, comment il parvint à l'entretenir et fut séduit par sa simplicité, sa modestie, un alliage singulier de jeunesse et d'expérience qui lui donnait un charme savoureux; comment il voulut se faire aimer d'elle en lui cachant son rang et y réussit; comment il s'abstint de lui faire aucune question, en sorte qu'il en fut réduit à l'appeler Gloire du soir, du nom de la fleur à laquelle il devait sa connaissance; comment, ayant appris qu'elle devait quitter le pays, il résolut de l'enlever et de la cacher dans une maison de campagne isolée, et comment, après des refus répétés, la jeune fille se laissa arracher un demi-consentement. Il faut lire dans l'original le récit de la dernière nuit passée dans la petite maison, dont le mur crevassé laissait entrer des rayons de lune. Rien de plus joli, de plus moderne de sentiment, que le lever du jour à la campagne, le réveil des fermes, les premières notes des insectes et des oiseaux saluant l'aurore, le plaisir qu'éprouve Genji, accoutumé au séjour des villes, à respirer la fraîcheur du matin, à regarder la rosée sur les feuilles et à écouter le fléau des batteurs commençant leur journée. Rien de plus délicat que la peinture de la tristesse, des frayeurs secrètes et de la soumission de la jeune fille lorsque son amant l'entraîne.

La campagne où Genji conduisit Gloire du soir était inhabitée depuis longtemps et il n'avait donné aucun ordre pour leur réception. Le jardin était devenu un fourré sauvage; les arbustes avaient été étouffés par les mauvaises herbes ou brisés par les vents d'automne; un bois épais avait poussé tout autour de l'habitation, et la pièce d'eau, couverte de plantes, était verdâtre. L'intérieur du bâtiment avait l'aspect morne des maisons abandonnées. Genji se hâta d'ouvrir la fenêtre et s'efforça de distraire Gloire du soir. Il éprouvait un malaise indéfinissable et il craignait que la jeune fille n'en éprouvât autant de son côté. Il lui découvrit qui il était, mais elle en parut plus troublée que contente. Elle lui avoua à son tour que lorsqu'elle lui avait envoyé les fleurs blanches et les vers, c'était par une erreur de sa suivante, qui avait cru reconnaître un homme que Gloire du soir avait beaucoup aimé autrefois.

La journée se traîna assez péniblement. Le soir vint, l'obscurité envahit la pièce où ils se tenaient et la rendit encore plus lugubre. La jeune fille devenait nerveuse. Genji ouvrit les rideaux pour laisser entrer le crépuscule et elle se calma un instant, pour retomber bientôt dans un état d'agitation et de timidité qui augmentait à mesure que la soirée avançait. Son amant prit le parti de tout fermer et de l'attirer auprès de lui. Elle se laissa faire, mais alors ce fut lui qui devint distrait et absorbé. Il pensait à ce que l'empereur son père allait dire, au sort qu'il préparait à cette pauvre fille assise affectueusement à ses côtés, et il ne pouvait s'empêcher de ressentir pour elle une sorte de pitié.

Les Japonais du xᵉ siècle étaient superstitieux. Ils croyaient aux apparitions et aux démons malfaisants. Sous l'impression que leur cause leur faute, les deux jeunes gens voient la maison abandonnée se peupler de fantômes. Gloire du soir se tait, mais son amant la sent se glacer d'épouvante dans ses bras et lui-même est loin d'avoir l'assurance qu'il affecte. Le vent gémit dans les appartements déserts, la lampe s'éteint, Genji appelle en vain du secours et, quand arrive enfin la suivante, Gloire du soir est étendue à terre, privée de sentiment.

« Il se pencha sur sa bien-aimée et la secoua doucement, mais elle ne parla ni ne remua.

« — Approchez ! cria Genji au valet qui apportait de la lumière.

« Il prit la lampe des mains de cet homme, fit tomber la lumière sur le visage de la jeune fille, et, tandis qu'il la considérait avec anxiété, il revit passer devant ses yeux la terrible apparition de tout à l'heure, une femme menaçante qui tira sa maîtresse et disparut. L'inquiétude pour Gloire du soir lui fit oublier ses propres craintes. Il se pencha encore et l'appela. Elle ne répondait pas et son regard était fixe. Que faire? où chercher du secours? Il essaya de rappeler son sang-froid, mais la secousse était trop forte pour ses nerfs; il se jeta à terre à côté d'elle et l'embrassa passionnément en criant :

« — Reviens ! reviens à moi, ma bien-aimée !

« Mais elle était morte; son âme s'était envolée doucement. »

La fin mystérieuse de Gloire du soir affligea sincèrement le prince Genji; néanmoins il reprit bientôt ses conquêtes amoureuses. Don Juan ne s'arrête pas.

## IV.

C'est joli, mais c'est vieux. C'est le livre d'un peuple qui a déjà beaucoup vécu, qui sait analyser ses impressions et les

exprimer d'une façon littéraire. Murasaki n'écrit pas naturellement : elle compose. Les idées qu'elle rend, les images et les mots qu'elle emploie sont d'une civilisation vieillie. Le sentiment de la nature qu'elle prête à tous ses personnages sans exception se rapproche par la fine perception des nuances et du détail de celui d'un Européen du XIXe siècle. Un peuple jeune sent les grands effets de la nature : les climats, les saisons, les heures du jour, l'aspect lumineux ou sombre du ciel ou de la mer, la teinte générale de la campagne. Les héros de Murasaki voient un paysage par le menu. Ils sont frappés d'un accident de lumière ou de couleur, de la physionomie d'un certain arbre; ils perçoivent ce qu'un peintre appellerait la note fournie par une touffe de fleurs ou une mare d'eau. En décrivant le crépuscule, ils diront :

« Le doux soleil de printemps descendait à l'occident et la nuit s'épaississait lentement sur la cime de la forêt, enveloppant tout d'ombre, *excepté les délicates fleurs blanches des pruniers, qui continuaient à se détacher sur l'obscurité.* »

En parlant des pousses nouvelles des arbres, ils remarqueront que leurs teintes jaunes ou rouges ont une « nouveauté particulière » qui les rend différentes du jaune et du rouge de l'automne. Ils ne se lasseront jamais de décrire le clair de lune, le parfum des fleurs à la tombée de la nuit, le chant des oiseaux et des insectes, les différentes voix du vent, la mélancolie des lieux abandonnés où la nature s'empresse à effacer les traces du travail de l'homme. Ils aimeront les paysages romantiques.

La sensibilité s'est affadie chez eux en sentimentalité. Les quatrains qu'ils échangent à tout propos sont dignes de l'hôtel de Rambouillet. Dans une circonstance où le prince Genji ne devait penser qu'à disparaître sans attirer l'attention, il aperçoit dans le jardin un oranger chargé de neige : sa sensibilité ne peut supporter cette vue; il s'arrête, appelle son valet et lui fait secouer l'arbuste.

Ils ont réfléchi sur la vie et le monde, sur la destinée de l'homme et sur ses rapports avec la nature. Ils diront :

« L'aspect des cieux indifférents devient radieux ou triste, selon le cœur de celui qui les regarde.

« Parce qu'il n'avait personne pour partager ses sentiments, il lui semblait être seul au monde.

« Pourquoi s'affliger inutilement ? Tout est réglé par le destin et il n'y a rien dans le monde qui mérite réellement d'être regretté. »

Ils ont le souci pédant, qui ne les quitte jamais, de donner un tour heureux à leurs pensées. Au milieu des plus violentes émotions ils sont incapables d'oublier d'être littéraires. A la mort de Gloire du soir, le prince Genji donne les signes d'un profond désespoir. Il ne peut s'arracher de son corps, on l'emporte à moitié évanoui et il veut composer lui-même les prières qui seront récitées à son enterrement; mais il les fait « corriger par un professeur de littérature de ses amis ». Prières des morts, déclarations d'amour sont des *devoirs;* il n'y a pas dans la vie une circonstance qui dispense d'arrondir la période et de soigner son écriture.

Ils se sentent eux-mêmes vieux. Ils parlent des « anciens », citent les « auteurs anciens » et collectionnent les vieux bibelots. En art, ils en sont à discuter « les principes supérieurs de l'esthétique ». Physiologiquement, ils sont arrivés à l'âge des nerfs. Gloire du soir est une sensitive qui meurt d'une attaque de nerfs. Les hommes sont aussi nerveux que les femmes; une émotion les fait pleurer et s'évanouir.

Ils ont des « docteurs en littérature » et ils possèdent nos procédés littéraires. L'amour, la joie, la douleur parlent le même langage chez eux que chez nous. Murasaki use des mêmes ressorts que nos feuilletonnistes.

Ils ne diffèrent de nous que par trois points, dont deux sont insignifiants et dont le troisième soulève le problème le plus troublant que l'esprit humain puisse se poser. Le premier point est le costume : ils ont des robes au lieu de redingotes. Le second comprend les idées sur les convenances, qui ne sont pas les mêmes que chez nous. Le troisième point, que nous devons nous borner à indiquer pour ne pas allonger démesurément une étude déjà longue, c'est la morale, qui diffère essentiellement de la nôtre. Les personnages de Murasaki font en tout bien tout honneur, par devoir, des choses qui nous paraissent absolument pendables. On remarquera qu'il en est toujours ainsi. Dans les comparaisons de peuple à peuple et d'époque à époque, c'est toujours la morale qui apparaît comme l'élément variable et, pour ainsi dire, fugitif. Sans la morale, on pourrait négliger les différences, tant elles sont minces et extérieures; on pourrait dire avec le sage : « Quand on vous dit de quelque chose : — Venez voir, c'est du neuf, — n'en croyez rien. » Mais il y a une chose qui est toujours neuve, une chose dont l'infinie diversité confond la raison : c'est l'idée que l'homme se fait du bien et du mal. Quand il s'agit de morale, si l'on vous dit : « Venez voir, c'est du neuf », vous pouvez courir : il y a en effet chance que ce soit du nouveau. Le *Roman de Genji* est plein de ces surprises.

ARVÈDE BARINE.

---

# LE BOSSU

## Récit

### I.

Quand Rosalie entra au service de M. Minart, elle avait trente ans, des hanches carrées, des yeux bleu faïence, une face ronde et luisante comme un écu. Mme Minart venait de mourir, et le veuf, solitaire et désœuvré, vivait au large dans un entre-sol de la rue Saint-Placide.

Au premier étage habitait le lieutenant Anquetil. C'était un bel artilleur, cambré comme une Andalouse, qui faisait sonner haut son sabre et ses éperons. Tous les matins, Capoulade, son brosseur, lui amenait un cheval pansé de frais, les sabots luisants, les étriers croisés sur la selle; et Rosalie, tout en préparant le chocolat de M. Minart, se mettait à la fenêtre pour voir l'officier monter à cheval.

Il s'arrêtait un instant sur le trottoir, avec un coup d'œil à la modiste du rez-de-chaussée, qui, tout ébouriffée de sommeil, décrochait ses volets; du bout des gants il flattait la bête sur la croupe; donnait des ordres à Capoulade, et finissait par mettre le pied à l'étrier, ramasser les rênes et piquer des deux.

Rosalie se penchait pour le suivre jusqu'au bout de la rue; puis, elle retournait à ses casseroles.

M. Minart et le lieutenant Anquetil se saluaient dans l'escalier. Rosalie et Capoulade se rencontraient à la crèmerie, à la poste, au débit de tabac, où le brosseur venait « tuer le ver », et la cuisinière remplir la tabatière de son maître.

Capoulade finissait son temps. Clairon, puis brosseur d'officier, il était le boute-en-train de sa batterie. Homme à bonnes fortunes, hâbleur et faubourien, il avait l'encolure d'un brave et la jovialité d'un camelot. Il s'aperçut vite de l'impression que ses avantages personnels avaient produits sur Rosalie, et, bien qu'elle eût cinq ans de plus que lui, flairant des économies, il lui fit la cour.

Comme c'était une honnête fille, il ne brusqua pas les choses de peur de l'effaroucher. Il commença par la retenir sur les paliers, à causer de la pluie, du beau temps et de la santé de leurs maîtres. Rosalie, qui n'était pas bavarde, l'écoutait avec admiration. Quand leurs rapports, devenus plus familiers, l'autorisèrent à oser davantage, il lui joua des tours qui la faisaient mourir de rire. Il lui cachait sa boîte à lait, s'introduisait à pas de loup dans la cuisine, et lui faisait « des peurs dans les escaliers ».

Rosalie s'asseyait sur les marches pour rire à l'aise et répétait en se tamponnant la figure avec son tablier :

— Ah! monsieur Capoulade, monsieur Capoulade! vous me ferez tourner en bourrique!

La bonne fille avait le cœur pris; aussi le jour où M. Capoulade, sanglé à l'ordonnance et ganté de filoselle, vint, avec toutes les allures de la passion, demander solennellement sa main, elle répondit naïvement :

— Si je veux de vous, mon Dieu!

Et elle laissa tourner sa mayonnaise.

M. Minart fut averti le soir même, à souper. Cette nouvelle le bouleversa. Il faudrait changer ses habitudes, se faire à un autre visage. Il parla de l'égoïsme des serviteurs, cita des dévouements célèbres et finit par promettre un gros legs si Rosalie restait près de lui jusqu'à sa mort.

Il ajouta en soupirant :

— Vous n'attendrez pas longtemps.

Le pauvre homme ne croyait pas si bien dire. Au commencement de l'hiver il prit un froid, se mit au lit, vit trois médecins, appela son notaire et mourut entre les bras de la religion.

Son testament était fait en forme. Il partageait sa fortune entre deux nièces éloignées qui, depuis vingt-cinq ans, lui soutachaient des bonnets grecs, et léguait dix mille francs à Rosalie.

Que ferait-on de tout cet argent?

On consulta l'homme d'affaires de M. Minart. Justement il y avait rue Monsieur-le-Prince un bon fonds de crémerie à céder. Après quelques pourparlers, on se décida.

## II.

D'abord tout marcha comme sur des roulettes. Le matin, Rosalie se levait de bonne heure pour ouvrir aux laitiers. Ils arrivaient du fond de la campagne, de quelque domaine éloigné, secoués dans leurs carrioles qui dansaient sur le pavé avec un bruit clair de ferraille. Capoulade mettait à faire l'étalage toute l'habileté d'un artiste. Il dressait des pyramides de fruits, rangeait les petits suisses en bataille, sortait à chaque instant dans la rue pour juger de l'effet. Et c'étaient des redoutes de conserves, des haies d'asperges, bombardées de citrons. Les têtes-de-mort, rouges et rondes, cachées dans la verdure, semblaient des boules de couleur dans un parterre illuminé, et, sous des grottes de fougère, les camemberts s'étalaient à l'aise, comme des douillets sur la plume.

Capoulade passait le reste de la journée dans un bouchon fréquenté par les commerçants du quartier. Tous les habitués de la maison Maucourant lui frappaient sur le ventre, choquaient leurs verres contre le sien, et personne ne pouvait parler de lui sans ajouter immédiatement :

— Il est impayable, ce Capoulade.

Et vraiment il n'avait pas de rival pour faire pivoter les queues, improviser les carambolages, éduquer le perroquet cancannant sur son perchoir, et « attraper » le coiffeur Chouannière sur la politique. Maucourant lui faisait crédit, et les camarades lui payaient des tournées. Le soir, quand il rentrait, un peu gris, la tête échauffée de vin et de paroles, la fraîcheur de la crémerie le saisissait délicieusement. Il s'arrêtait un instant sur le seuil, respirait le parfum de laitage et de fruit épandu dans l'air, puis entrait brusquement, jetait sa casquette sur le comptoir, relevait ses moustaches devant la glace, embrassait sa femme et criait :

— Soupons!

Huit ans passèrent ainsi. Lui viveur égoïste, usé, buvant sec et cajolant la ménagère pour lui soutirer « de la braise ». Elle, laborieuse et vaillante comme une bonne limonière, élevée à tirer seule. Elle ne se faisait plus guère d'illusions sur son mari. Quand il lui revenait fatigué, les tempes déjà blanchissantes, maussade et miné, elle regrettait de n'avoir pas un enfant qui fît revivre son rêve de bonheur trompé.

Le jour où, contre tout espoir, elle se sentit mère, son cœur, depuis longtemps fermé à la joie, s'épanouit. La journée lui sembla interminable, tant elle avait le désir de revoir Capoulade pour lui dire la bonne nouvelle. Il rentra fort tard, plus aviné que de coutume; des amis l'avaient entraîné à la foire d'Auteuil. En face de cet homme ivre, elle eut un geste de découragement, et la pensée lui vint de garder son cher secret pour elle; mais elle n'en eut pas la force, et, tandis qu'il se tenait là, devant elle, honteux comme un marmot qu'on gronde, elle lui dit doucement :

— Tu sais, Capoulade, je crois bien que nous allons avoir un enfant.

D'abord il ne comprit pas, et il répétait de sa voix hébétée :

— Un enfant... un enfant...

Puis il se mit à rire, à éclater en sanglots, et, pris d'une de ces tendresses d'ivrogne qui les rend caressants comme des nourrissons, il cacha sa tête dans le châle de Rosalie.

— Ah! ma pauvre Zalie!

Elle eut toutes les peines du monde à le faire coucher; il s'endormit le nez contre le mur, sanglotant dans la ruelle.

D'ailleurs, cet accès de sentiment calmé, il ne changea pas grand'chose à ses habitudes. Il ne pouvait plus se passer maintenant de l'atmosphère lourde du cabaret, des criailleries de la salle basse et du bruit des dominos frappés sur la table au milieu des essaims de mouches. Seulement, deux ou trois fois le jour, il quittait sa partie pour aller voir « de quoi cela retournait à la boutique ». Il se mettait en frais de tendresse; il appelait sa femme « la petite mère », lui défendait de « s'esquinter ». Elle le renvoyait avec un sourire maternel, et il retournait, content de lui, achever son bésigue.

Rosalie rayonnait d'un bonheur tranquille. Elle bénissait tout bas l'enfant qui lui ramenait son mari comme par la main. Assise derrière le comptoir, les yeux brillants dans sa figure un peu lasse, elle répondait en souriant aux pratiques qui s'informaient de sa santé :

— Cela va bien, merci. Vous êtes trop aimable. Mon mari est si bon pour moi!

Les soins de la layette lui réservaient de grandes joies : tantôt c'étaient les petits bonnets de toile essayés sur le poing, tantôt la pile de langes montant dans l'armoire obscure, ou le rayonnement de la bercelonnette perdue dans une aube de gaze.

Capoulade, intéressé par ces préparatifs, ne voulut pas rester en arrière. Il fabriqua une chaise d'enfant avec un barreau d'appui. Il travaillait devant la porte, les bras nus, en chantant.

Il avait le cœur à la besogne et la gaieté d'un bon ouvrier. Ah! s'il avait voulu se ranger, celui-là! Mais dans ce corps de grand drille la volonté n'avait pas poussé; elle était demeurée enfantine, étourdie, une bonne volonté d'écolier qui s'applique à la première page et gribouille au revers.

Ils passèrent quelques soirées en tête-à-tête, comme aux premiers jours de leur mariage. Un dimanche de printemps, il la conduisit au Luxembourg. Rosalie avait mis son châle de noce et sa robe de soie. Il lui donnait le bras, le gilet déboutonné, la cravate lâche, les cheveux au vent, souriant aux belles filles qui jouaient au volant dans les avenues. Il marchait à petits pas, pénétré de son rôle d'ouvrier sentimental, jouant le bon ménage, avec un souci perpétuel de la galerie.

— Appuie-toi sur moi. Là! plus fort; ne crains pas de me fatiguer.

Rosalie était toute fière.

Ils côtoyèrent le bassin, et, comme elle voulait s'asseoir pour regarder voguer les bateaux, il la grondait doucement, penché sur elle.

— Non, pas là; il y a des courants d'air. Plus haut, sous les arbres.

Et ils montèrent les degrés de la terrasse.

Sous les marronniers en fleurs, les promeneurs faisaient cercle autour d'un guignol en plein vent. Capoulade, goguenard, commentait la pièce et débitait des plaisanteries. Quelques spectateurs se retournèrent; un militaire se mit à rire, et Rosalie se serrait contre son bel homme, enorgueillie de ses succès.

Au pied des Reines de France, un bébé vêtu de blanc sautait sur l'épaule de sa nourrice. Il se renversait les bras en arrière, étouffant de rire, rose dans sa pèlerine retournée, comme un bouquet de bengales dans du papier blanc.

Ils s'arrêtèrent et Rosalie demanda son âge. C'était un enfant pareil à celui-là qu'elle voulait; seulement plus brun, avec des cheveux bouclés, comme son père, et des yeux noirs.

— Pourvu qu'il n'aille pas me ressembler au moins!

Capoulade, satisfait, l'écoutait dire en retroussant ses moustaches; et, rejetant sur l'oreille sa chevelure de bellâtre, il ajouta :

— Dis donc, la petite mère, soigne la frisure.

## III.

Capoulade pérorait chez Maucourant quand on vint l'avertir qu'il avait un fils. Il courut chez lui, confus de son indifférence, embrassa tendrement sa femme et, ramassant le berceau posé près du lit, l'approcha du jour.

— Ah! bien, fit-il, voilà un paroissien qui ne me ressemble pas.

— Non, dit Rosalie; il est tout de mon côté. Nous l'appellerons Mathieu, comme son grand-père.

Qui aurait bien pu dire à qui il ressemblait, le pauvre petit chat, avec son air vieillot, ses mains ridées, son cou dans les épaules et ses cheveux roux.

La sage-femme secouait la tête en l'emmaillotant :

— Il est bien frêle.

Et elle ajouta :

— Vous ne l'élèverez pas à Paris; il faudra l'envoyer en nourrice.

Ce n'était pas cela que Rosalie avait rêvé. Pourtant, les commères du voisinage l'endoctrinèrent si bien qu'elle se laissa persuader en soupirant. Elle envoya Mathieu grandir dans son pays, un village de six maisons égaré dans une vallée de Limagne.

Il avait cinq ans lorsqu'il revint.

Eh quoi! C'était donc le fils du beau Capoulade, ce petit bossu à mine chétive qui n'avait que le souffle? Sa figure de cire, éclaboussée de rousseur, était comme sillonnée de coups d'ongle qui creusaient des rides. Il aima sa mère tout de suite. Capoulade, avec ses éclats de voix et ses coups de poing qui faisaient déborder les verres, l'effrayait. Il passait de longues journées assis près de la porte, dans le fauteuil de bois que son père avait fabriqué. En face, il y avait une pie dans une cage d'osier. Il la regardait des heures entières sauter d'un bâton à l'autre. Le bruit des voitures l'étourdissait; il fermait les yeux pour ne pas les voir. Quelquefois les gamins qui traversaient la chaussée en se bous-

culant s'arrêtaient pour lui faire une grimace. Ils chantaient :

Tiens, voilà Mathieu;
Comment vas-tu, ma vieille?
Tiens, voilà Mathieu;
Comment vas-tu, mon vieux?

Le petit bossu ne se fâchait pas; il les suivait d'un air d'envie avec ses yeux candides.

Rosalie l'enveloppait de cette tendresse que les mères inventent pour les enfants déshérités. Elle ne le trouvait pas laid. Jamais la comparaison de la réalité et du rêve ne lui donna contre son fils une pensée d'amertume. Elle suivrait Mathieu dans la vie; elle écarterait les angoisses de son chemin. C'était une enfance éternelle qui lui laissait son petit sur les genoux, tout à elle, comme au temps où elle pouvait le défendre rien qu'en fermant les bras.

Quant à Capoulade, il ne revenait pas de son étonnement. Bien sûr, on avait changé le marmot en nourrice. Il aurait bien accusé sa femme s'il avait osé; mais tout le monde dans le quartier estimait la crémière : on ne l'aurait pas cru. Et il en voulait presque à Rosalie de cette fidélité inviolable qui ne laissait pas à son amour-propre la consolation d'un soupçon. Il se répandait en doléances contre la « fatalité »; accusait tout le monde excepté lui-même. Il contrefaisait Mathieu, l'écrasait de plaisanteries. Lorsque Rosalie lui disait, impatientée :

— Mais c'est ton fils, après tout!

Il avait des rires de mépris, des mots cruels qui la faisaient taire :

— Ça? une rincette!

Ils allaient traîner une jolie vie avec ce boulet au pied! Un enfant, c'est toujours un embarras dans un ménage, un luxe de gens riches, interdit au pauvre monde. Encore si Rosalie lui avait fabriqué un fils capable de gagner son tabac, on se serait gêné pour lui faire une place; on l'aurait instruit dans tous les talents de société, grâce auxquels un homme ne peut pas manquer de réussir; mais remorquer après soi, toute la vie, ce magot qui faisait aboyer les chiens et retourner les passants, il y avait de quoi dégoûter de la paternité.

Enfin l'amour maternel avait ouvert les yeux à Rosalie. Capoulade se sentait jugé, méprisé, et, bien qu'il ne tînt guère à la tendresse de sa femme, il était mortellement jaloux de celui qui le détrônait. Tout cela, mêlé d'un vague remords, lui allumait au cœur un feu de haine que les ennuis de chaque jour attisaient.

Cela finit par une scène de violence. Un lendemain de buverie, comme il se levait mécontent, le regard terne, le geste lourd, la mine résignée de Mathieu assis près de la cheminée l'exaspéra. Il en avait par-dessus la tête de cette douleur immobile, muette, qui lui criait son vice à la figure et l'humiliait à ses propres yeux.

— Remue-toi donc un peu, sale chenille!

Mathieu vit son père si menaçant qu'il eut peur.

— Maman!

De la boutique Rosalie entendit à travers la porte. Elle courut au secours. Elle avait les jambes flageolantes, assommée par ce poing fébrile levé sur son fils.

— Tu es fou, Capoulade!

Furieux d'être surpris, l'ivrogne se lâcha tout à fait.

— A l'autre maintenant! Ah! tu m'espionnes? Tu veux voir? Eh bien, regarde!

Dans la chute de la chaise, la tête de Mathieu porta sur le pavé. Il sanglotait.

Rosalie se jeta sur lui pour le défendre. Mais Capoulade, soulagé, se calmait. Alors, agenouillée, les yeux agrandis, l'enfant pleurant contre sa joue, d'un seul coup elle lui jeta à la face le mépris accumulé pendant quinze ans de silence et de délaissement.

— En voilà assez! Tant que tu n'as fait que me planter là pour boire et pour courir, je n'ai rien dit, je pleurais toute seule; mais à présent voilà que tu t'en prends à mon enfant! Et tu crois que je le laisserai souffrir comme j'ai souffert?

Elle parlait très vite, d'une voix étranglée, baisant la blessure du petit.

— Va-t'en! Je te chasse!

Il s'en alla, les mains dans les poches, en sifflotant.

Mais Rosalie ne l'entendit pas. Elle était toujours à genoux, consolant Mathieu qui ne pleurait plus; et ses bras trouvaient des courbes douces pour l'endormir.

## IV.

Pendant deux jours Capoulade rôda autour de la crémerie sans oser reparaître devant sa femme. A la fin, il se décida. Il profita d'une seconde où elle était seule dans la boutique, passa la tête dans la porte, et, craignant de l'appeler, il la héla.

— *Pstt..., pstt...*

Rosalie écumait des jattes; elle se retourna, froidement.

— C'est toi? Que veux-tu?

Il aurait préféré des reproches, une colère. Cette indifférence l'embarrassait. Pourtant il entra et, s'avançant la main tendue :

— Sans rancune, ma vieille? Il ne faut pas m'en vouloir; c'est la faute de la boisson!

Et il l'embrassa sur la joue.

— Tu pardonnes?

Elle dit :

— Oui.

Mais dans le fond de son cœur elle sentait bien qu'il n'était pas en son pouvoir d'oublier.

Mathieu se tenait à l'écart. Il avait un bandeau sur l'oreille. Capoulade rougit en l'apercevant; mais il reprit vite son aplomb et l'appela d'un signe.

— Avance, toi, qu'on t'embrasse!

Le petit, qui n'avait pas de haine, tendit son front.

A souper, Capoulade fut d'une humeur charmante. Il contait des histoires militaires, enjôlait sa femme, caressait « le mioche ». La table desservie et Mathieu couché, Rosalie prit son tricot. Capoulade fumait la pipe au coin du feu. Entre

bouffées, il lançait des phrases sérieuses : Mathieu grandissait, il fallait songer à son avenir.

Sans doute la carrière des armes et les fatigues de l'atelier ne lui convenaient pas; mais rien n'empêchait d'en faire un savant. Même Capoulade avait remarqué que ces gens-là ont presque toujours « les épaules en pupitre ». Pour sa part, il avait intimement connu un pharmacien bossu et un empailleur invalide. Et il vantait les bienfaits de l'instruction.

Rosalie l'écoutait tristement. A présent cette faconde gasconne ne l'éblouissait plus. Elle savait quelle foi méritaient ces phrases sonores; et, malgré tout, elle éprouvait une certaine douceur à l'entendre parler comme elle aurait voulu le voir agir.

Cette fois pourtant, il ne s'en tint pas aux promesses, et, pris d'un zèle subit, il imagina d'enseigner la géographie à son fils.

Dans l'arrière-boutique était pendue une carte murale. C'était un planisphère jaune et piqué des mouches, un débris de la succession Minart dont les nièces n'avaient pas voulu. Capoulade l'utilisa pour les démonstrations. De ses explications confuses l'enfant retint que, là-bas, bien loin, derrière les maisons, des pays verts, roses et bleus dormaient au beau soleil. Il y songeait la tête dans la main, accoudé aux bras de son fauteuil.

Des semaines s'écoulèrent. Quelquefois, le dimanche, Capoulade chargeait Mathieu sur son épaule et l'emmenait chez Maucourant. On l'asseyait sur le comptoir d'étain, entre le tourniquet et les litres, et on lui faisait chanter les airs auvergnats qu'il avait appris en nourrice. L'enfant chantait d'une voix de tête, aiguë comme un fifre. Il chantait pour faire plaisir à son père; mais sa petite figure ne s'animait pas. Les habitués se tordaient de rire, et Capoulade, qui lui apprenait les gestes, triomphait de ces exhibitions. La chanson finie, on criait de tous les coins :

— Allons, Mathieu, fais la quête!

Les sous pleuvaient dans son tablier, et il s'endormait le soir en les serrant dans sa main.

Maintenant Capoulade ne le maltraitait plus. Habitude, indifférence ou pitié, il avait fini par lui pardonner sa bosse. Il lui trouvait l'air plaisant avec sa « balle » dans le dos et ses bras démesurés qu'il agitait drôlement dans la marche, comme une corneille apprivoisée. Il répétait à qui voulait l'entendre que Mathieu ferait fortune dans les « beuglants ». Pour sa part, il comptait bien battre monnaie avec cette laideronnerie, et il soignait son éducation artistique.

Il lui apprit à chanter des tyroliennes et il le perfectionna dans les grimaces. Insensiblement il finissait par l'aimer à sa façon, comme une bête familière qu'on élève avec des calottes et des morceaux de sucre. Tout cela sans méchanceté, par amusement de loustic, blague de grand garçon immoral et désœuvré.

Il l'affubla d'un bonnet de police et tailla un ceinturon dans une paire de bottes. Après déjeuner, il enfourchait sa chaise et lui faisait faire l'exercice, en dégustant son café.

— Une..., deusse... Une..., deusse...

Le petit, collé au mur, fonctionnait comme à la parade, avec des mouvements anguleux, saccadés. Il avait les narines serrées; la sueur perlait aux tempes.

Rosalie, impatientée, finissait par intervenir.

— Laisse-le tranquille! Tu le fatigues.

Capoulade répondait en se gaussant:

— Allons donc, tu n'y entends rien; ça lui ouvre la poitrine.

Et il continuait sa plaisanterie, mêlant des boniments grotesques aux commandements militaires.

Depuis quelque temps une idée fixe l'occupait : il rêvait de produire Mathieu sur un théâtre. Ce projet offrait deux avantages : la recette d'abord, et puis l'illustration. Capoulade n'espérait pas obtenir aisément le consentement de Rosalie; mais il n'imaginait pas non plus que toutes ses délicatesses maternelles tinssent longue rancune à une pile d'écus. Aussi il était résolu à faire tête à la bourrasque et, au besoin, à user de son droit.

— Si jamais je me montre!...

En attendant, il cacha son dessein.

Spéculant sur l'affection du petit pour Rosalie, il le prit à part, lui fit la leçon.

— Ta mère sera fière de lire ton nom dans le journal; et puis tu gagneras gros.

Mathieu s'enflamma à l'idée de revenir la main pleine d'or et de dire à sa mère : « Tiens, voilà ce que j'ai gagné pour toi. » Il promit le secret et le garda.

Encouragé par sa docilité, Capoulade le trimbala chez deux ou trois directeurs d'Édens. Ces messieurs montrèrent de la bienveillance, car l'enfant était d'une laideur piteuse qui paraissait de bon augure; mais les prétentions de Capoulade semblèrent excessives. Il se rendit avec Mathieu au concert de l'Horloge. Le régisseur les reçut dans un bureau sévère. C'était un homme sans âge, chauve, très distingué, très froid; il fumait.

Capoulade expliqua le but de sa visite, et Mathieu défila son répertoire. Le régisseur, le monocle à l'œil, regardait, gravement.

— C'est votre élève?

Le père s'inclina d'un air fat.

L'homme chauve, qui savait son public, ne voulait pas se lier les mains. Tout le succès dépendait de la première soirée. Si la foule s'engouait du bossu, il devenait un « clou »; si elle le sifflait, il fallait pouvoir s'en défaire. En conséquence, il proposa un contrat simple.

— Si nous réussissons, vous êtes engagé pour trente soirées; sinon, je vous rendrai l'enfant et je serai libre.

Capoulade signa des deux mains, sans se préoccuper autrement du dédit.

Pendant quinze jours les répétitions les absorbèrent. Il fallait justifier leurs sorties, et chaque fois ils inventaient de nouveaux prétextes pour dérouter les conjectures de Rosalie. A présent que l'explication était proche, Capoulade sentait décroître son assurance; il s'assignait des termes, les laissait passer. Le matin du début, il ne s'était pas encore décidé et ce fut Mathieu qui parla.

Ils finissaient de déjeuner. Sur un signe, l'enfant s'assit près de sa mère et dit d'une voix câline :

— Tu viendras me voir débuter, maman?

— Débuter, toi?

Capoulade intervint.

— Oui, ce soir..., à l'Horloge... Une surprise...

Elle le regarda dans les yeux.

— C'est une plaisanterie, n'est-ce pas?

— Pas le moins du monde; voilà l'engagement.

Alors elle éclata.

— Écoute, si tu as juré de le faire mourir et moi avec, dis-le tout de suite!

— Ne dis donc pas de bêtises!

— Mathieu n'ira pas!

— On viendra le prendre.

— Qui ça?

— La loi.

— Laisse-moi tranquille. Quand une mère ne veut pas, il n'y a pas de loi qui tienne!

— Tu expliqueras cela aux gendarmes.

Elle était si ignorante des affaires, que cette menace la terrifia. Capoulade vit l'effet qu'il avait produit; il lui prit les mains.

— Voyons, Rosalie, il faut se faire une raison. Le commerce va mal; tu dis que nous joindrons à peine les deux bouts cette année. Si la misère entre ici, Mathieu sera le premier à en souffrir; ainsi, dans son intérêt même...

Il disait tout cela posément, simplement, comme un bon père de famille qui se résigne à un devoir douloureux.

— Allons, laisse-nous faire. C'est Mathieu qui te le demande.

— Oh! oui, maman.

Et le pauvre enfant la tenait par les genoux à deux bras.

Rosalie n'avait plus la force de lutter. Elle tomba sur une chaise, mit sa tête dans son tablier et pleura.

Elle passa une triste journée.

Campagnarde, elle avait une horreur native du saltimbanque, de ce fainéant sans terre et sans paroisse qui roule sa paresse sur les grandes routes. Ses terreurs de petite fille, mêlées à des histoires confuses de voleurs d'enfants, lui revenaient. Elle revoyait les campements bohèmes installés sur le communal; elle tremblait au souvenir de ces figures grimaçantes, entrevues, vers le crépuscule, à la lueur des bivouacs. Et voilà ce qu'ils voulaient faire de son enfant! Ah! la honte, la honte; le sanglot qui monte aux lèvres, brise la voix et courbe la douleur robuste! Elle ne comprenait rien aux enthousiasmes de Capoulade pour l'art et les artistes, confondait les acteurs avec les « baladins ». Comme elle leur reprendrait son fils! comme ils iraient vivre au pays, des restes de son fonds vendu, puisque Mathieu n'était plus en sûreté à Paris!

Le soir, elle refusa de les accompagner et embrassa Mathieu comme si elle ne devait pas le revoir.

Pourtant, lorsqu'elle se trouva seule avec sa lampe, près du lit vide, l'ouvrage lui tomba des mains, et la vision qu'elle fuyait lui apparut si précise, qu'elle prit son châle et sortit. Le petit aurait peut-être besoin d'elle; puis, s'il arrivait quelque chose, elle serait là.

Elle ne savait pas au juste où elle allait, n'ayant jamais visité ces lieux de plaisir où Paris vient rire, les mois d'été. Mais, tout en courant, elle se répétait ce mot tant redit depuis le matin : l'Horloge, l'Horloge, et elle s'arrêtait pour demander le chemin aux passants, qui la prenaient pour une folle.

Elle descendit le boulevard Saint-Germain, traversa le pont.

Les concerts joyeux flambaient dans leur rampe de gaz; la brise emportait des bouffées de musique.

Elle reconnut l'Horloge au portrait de Mathieu placardé sur un pal. Il était représenté avec des cheveux marrons, un col excentrique et un sourire de cabotin étalé sur ses lèvres vermeilles; vous savez, le sourire de la fin, celui qu'on envoie au public avec un baiser.

Elle entra, cherchant Capoulade. Il était assis sur le banc des musiciens et riait en chuchotant avec le chef d'orchestre. Elle voulut le rejoindre; on l'arrêta.

— Votre billet?

Elle n'avait presque pas d'argent sur elle, et on l'envoya tout au fond s'asseoir sur un banc, perdue dans la foule des consommateurs.

Mathieu ne la verrait pas!

Trois coups d'archet, une ritournelle, et le rideau se lève, laissant voir sur la toile de fond un bouquet de bambous, avec une balustrade blanche sous un ciel d'outre-mer.

Le « sympathique bossu » entra.

Noirci des pieds à la tête, il était serré dans un maillot blanc qui moulait sa taille déjetée. Il figurait « le négrillon des savanes », déplorant « sa destinée » en patois « petit-blanc ». Il avait un anneau dans le nez : une idée de Capoulade, une inspiration de la dernière heure éclose dans la fièvre du grimage.

Ce ne fut qu'un cri dans la foule :

— Dieu, qu'il est laid!

Non, ce n'était pas lui, n'est-ce pas? Ce n'était pas sa voix qu'elle allait entendre? Ah! la petite voix de tête, la voix aiguë, comme elle montait dans le silence, portée par la sourdine des violons! La foule écoutait surprise, et dans cette bouche disgraciée l'idiote chanson devenait touchante, empruntant une grâce enfantine au charabia bégayé.

Pauv' orphelin,
J'ai pas connu ma mère;
Mon père est mort
En me donnant le jour.

Et il se trémoussait dans sa cotonnade avec un roulement de hanches tout à fait désespéré.

Le public cria *bis*, et, tandis qu'on applaudissait, personne ne vit les garçons emporter une femme qui venait de se trouver mal.

V.

L'émotion et la fatigue rendirent Mathieu malade. Le lendemain, il grelottait au fond de son lit, avec une fièvre ardente.

En face de Rosalie muette, Capoulade se lamentait bruyamment.

Franchement il n'avait pas de chance! Avoir tant trimé, tant lutté pour finir par des querelles de ménage et des fioles de pharmacie! Il avait envie de prendre Mathieu par les épaules, de le secouer un peu, de lui dire :

— Lève-toi!

Si le début n'avait pas réussi, il aurait pris son parti, bravement. Il se serait dit : Mathieu n'a pas la vocation; c'est un malheur; cherchons autre chose. Mais le succès était là! Et il fallait enterrer toutes les espérances pour un frisson de fièvre qui lui cernait les yeux? Et puis, paternité à part, les affaires sont les affaires! Le directeur réclamerait son artiste, et l'engagement tenait toujours avec les cent cinquante « balles » de dédit.

— Combien dis-tu?

— Cent cinquante francs.

— Tu les porteras ce soir.

— Où vas-tu les prendre?

Elle avait payé le terme l'avant-veille, et il lui restait tout juste une cinquantaine de francs dans son tiroir. Elle l'ouvrit. Il était vide.

— Tu m'as volé!

— Allons, pas de grands mots. Il fallait arroser les musiciens. C'est l'usage.

— C'est bien.

Rien ne l'étonnait plus maintenant.

Elle fit un paquet de linge, ôta son alliance, décrocha ses pendants d'oreilles.

— Tu vas engager cela au mont-de-piété.

Il rapporta soixante francs, déclara que le directeur le mettrait à la porte et refusa de porter la somme.

— Comme tu voudras; j'irai.

Le régisseur était en conférence avec une belle fille poudrée qui riait comme un trille. Intimidée par ses grandes manières et la présence d'une étrangère, Rosalie conta son histoire en sanglotant. Le régisseur s'impatienta.

— Madame, nous ne pouvons pas entrer dans ces détails de ménage. Le public compte sur moi, le spectacle est affiché. Ainsi ne me dérangez pas davantage. Il me faut l'enfant ou le dédit.

Ah! pourquoi n'était-elle pas belle comme cette femme qui sentait bon!

La diva regardait curieusement sa figure bouleversée, bouffie de larmes, et, cédant à une bonne pensée :

— Dites donc, Chavareau, je peux venir chanter ce soir.

Le directeur réfléchit un moment.

— Qu'est-ce que vous leur direz?

— *T'as pas de chic.*

— Allons, puisque vous le voulez.

Il jeta rageusement l'engagement de Mathieu dans sa corbeille, l'argent dans son tiroir, et montra la porte à Rosalie.

— A présent, que je n'entende plus parler de vous!

Elle sortit sans oser remercier.

Mathieu ne retourna pas à l'Horloge. Au bout de huit jours, il se releva; mais il était encore plus pâle, plus maigre et plus triste.

Rosalie le traîna d'église en église, récita des neuvaines, brûla des cierges, lui fit toucher des châsses. Un étudiant qui fréquentait la crémerie lui parla des consultations de clinique. L'hôpital l'effrayait, comme tous les gens du peuple. Un matin pourtant, elle se décida.

Ils attendirent longtemps, dans une pièce nue, où il y avait un poêle éteint et des bancs de bois. D'autres femmes étaient là, avec des enfants sur les bras; pauvres mines de bébés mal venus, ayant au fond de leurs yeux grands ouverts une stupeur étrange, un étonnement de la vie.

Le médecin s'assit dans un fauteuil de cuir; il parlait haut, en homme blasé sur ces inquiétudes suppliantes qui quêtaient son regard. Quand ce fut le tour de Mathieu, il le fit asseoir entre ses jambes.

— Qu'est-ce qu'il a encore, celui-là?

Et, comme l'enfant ne répondait pas, il lui demanda plus doucement.

— Qui t'accompagne?

— Moi, monsieur, fit Rosalie d'une voix étranglée.

— Vous êtes la mère?

— Oui, monsieur.

— Déshabillez-le.

Aidée de l'interne, d'une main tremblante, emmêlant les nœuds, Rosalie dégrafa la blouse, et sous la chemise écartée la poitrine parut. Dans l'ombre des épaules voûtées, une médaille de cuivre pendait au bout d'un cordon noir. Jamais son pauvre enfant ne lui avait semblé si difforme. Elle eut honte de son œuvre et pleura.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu!

Lentement, doucement, le médecin promenait sa main sur la poitrine et sur le dos. Quand il eut fini, il demanda :

— Que donnez-vous à cet enfant-là?

— Je lui fais boire de la tisane, monsieur.

Sans répondre, il se rejeta dans le fond du fauteuil et s'adressa aux élèves qui l'entouraient. Rosalie devinait qu'on parlait de son fils; elle écoutait de tout son désir, sans comprendre. Il était question de rachitisme, des poumons qui ne se développeraient pas, de la phtisie déjà commencée, — rien d'intéressant. La démonstration terminée, le médecin renvoya Mathieu avec une tape sur la joue.

— A un autre!

Rosalie, réunissant tout son courage, demanda « ce qu'il fallait faire »; mais il auscultait déjà un nouveau malade et répondit d'un air distrait :

— Ma bonne femme, nous nous sommes déjà occupés de vous.

Elle ne dit rien; elle prit son enfant et le rhabilla. Elle allait sortir quand l'interne l'arrêta pour lui remettre une ordonnance.

— Oh! monsieur, dites-moi ce qu'il a dit!

Son accent était si navré que le jeune homme eut pitié d'elle.

— Il a dit qu'il fallait beaucoup de soins, du repos, du soleil, une forte nourriture. Bon courage, madame!

Et il lui remit un papier marqué d'une estampille.

Quand elle fut dans la rue, seule avec son enfant à la main, elle poussa un profond soupir, et il lui sembla qu'ils venaient d'échapper tous deux à un obscur péril.

Mathieu languit jusqu'à l'automne. Les forces s'en allaient toujours, et il avait des quintes qui l'épuisaient. Oh! les lentes journées, les nuits interminables, les pâles plaisirs de malade, les bruits berceurs, le choc des seaux à la fontaine, et, dans l'immobilité des ombres, la lueur de la veilleuse étoilant le plafond éraillé! Rosalie ne quittait plus le malade. Elle avait confié le soin de la boutique à une voisine. Capoulade, « qui ne pouvait pas voir ces choses-là », ne rentrait plus même pour les repas.

Mathieu, trop faible, ne parlait presque plus, et pendant ces longues heures de silence Rosalie se souvenait. Elle revoyait le temps où elle était servante de M. Minart, lorsque Capoulade lui faisait la cour. Comme tout cela était loin! A présent tout venait à mal : la boutique ne marchait pas; son mari devait deux cents francs à Maucourant, qui était venu un soir leur faire une scène; et, toute vaillante qu'elle fût, son cœur était las.

C'était un soir de septembre, après une journée d'orage; le soleil couchant jetait dans la chambre déjà sombre un rayon oblique. Mathieu, les yeux fermés, semblait dormir. Sa figure blanche, posée sur ses cheveux roux illuminés de soleil, avait l'air d'une hostie pâle sur une patène d'or. Tout d'un coup il ouvrit les yeux, et, comme Rosalie s'approchait du lit un verre à la main et lui demandait :

— Veux-tu boire, mon chéri?

Il fit signe que non.

Mais avec ses deux petits bras il attira sa mère sur le traversin, tout près de sa bouche, et bien bas il lui dit à l'oreille :

— Dis-moi, maman, est-ce que je serai encore bossu, quand je serai un ange?

HUGUES LE ROUX.

---

## ANGLETERRE

### La nouvelle loi contre les explosions

Il se faisait temps que la police anglaise, dont la mollesse flegmatique est justement légendaire, secouât son indolence. Qu'elle fût restée fidèle à ses traditions de laisser-faire, Londres sautait. L'explosion qui s'est produite, il y a un mois, dans le quartier de Westminster, devant les bureaux du gouvernement local, à quelques pas du parlement, n'était qu'une simple expérience, un essai préparatoire, un jeu pour se faire la main, avant de frapper le grand coup. L'embrasement pour de bon était fixé à une date prochaine. On a, paraît-il, la preuve que pour cette date de respectables quantités de nitroglycérine devaient être placées en différents quartiers de Londres, devant des hôtels privés et des édifices publics, en des cafés, de petits logements. Les foyers d'explosion devaient être reliés de telle sorte qu'au jour assigné et à l'heure dite la catastrophe éclatât à la fois partout, sous la commotion produite par un unique choc. Ce qui montre assez que l'électricité devait se mêler de la partie. Ce n'est pas seulement, on le voit, sur le continent que les révolutionnaires se font gloire d'avoir approfondi les sciences et de s'être familiarisés avec les laboratoires de physique et de chimie.

Comment ce formidable complot a-t-il été dévoilé? Par la faute des expérimentateurs du 15 mars dernier, dont la tentative préliminaire a éveillé et surexcité l'attention publique. La répétition générale a dénoncé, trahi la première représentation. Une surveillance plus minutieuse a été exercée dans les grandes villes.

Et c'est ainsi qu'un beau jour, à Birmingham, les agissements d'un certain Whitehead, qui se donnait pour marchand de papier bien que sa boutique ne vît jamais un seul client, firent naître des soupçons. La police ne pouvant, sans commettre une violation formelle de la loi, pénétrer de force au domicile d'un homme contre lequel il n'existait pas même de présomptions directes, eut recours à de très subtiles ruses dans le détail desquelles nous n'entrerons point, pour ne pas nous perdre dans l'anecdote. Enfin, il a été constaté que ce Whitehead n'était ni plus ni moins qu'un fabricant de nitroglycérine à domicile. Des barils étaient accumulés chez lui qui contenaient de quoi jeter à bas tout un pan de ville. Aussi la population de Birmingham, informée de la terrible découverte, a-t-elle fait le vide autour de cette manufacture de ruine et de mort. La curiosité et la badauderie n'ont pas été les plus fortes. Elles n'ont retrouvé un peu d'assurance que lorsqu'à une ou deux lieues de la ville, les provisions de substance destructrice eurent été elles-mêmes détruites avec d'infinies précautions.

En même temps que ce premier manipulateur, d'autres personnages de spécialité analogue ont été, en divers lieux, arrêtés : un Dalton, un Wilson, un Gallagher, ce dernier médecin, que l'on suppose complices de la même entreprise. Ce qui met l'opinion publique dans une exaspération indicible, c'est que ces trois accusés sont des Américains débarqués de frais, connaissant à peine Londres. Le contingent d'assassins politiques et de mineurs sociaux qui étendent sur la Grande-Bretagne le réseau de leurs conjurations est presque en totalité composé des élèves du fenian O'Donovan Rossa, le grand inspirateur de la presse irlando-américaine, dite « de l'assassinat », le meneur infatigable qui, de New-York, où il peut conspirer en toute sécurité, abrité qu'il est par les lois américaines, dirige les poignards, encourage les électriciens, trace les plans de l'incendie. Positif, en plus, et partisan décidé de la méthode scientifique, il écrivait naguère, à propos des explosions, que c'était là une entreprise à ne pas conduire à la légère, qui réclamait beaucoup de savoir, que des experts devaient contrôler, et qui devait servir de préambule à l'œuvre principale : savoir, faire sauter Londres. Whitehead, lui, est un pur Irlandais; comme on le conduisait à la prison, il chantait ce refrain d'un chant

patriotique : *I'll die for old Ireland, I will,* « je mourrai pour la vieille Irlande ; oui, je mourrai. »

Il ne mourra pour personne, attendu que le crime dont il s'est rendu coupable n'est prévu par aucune loi. En toute justice même, il devrait être relâché ainsi que ses complices, car les uns et les autres sont couverts par l'*Act* de 1875 sur les matières explosibles, en vertu duquel il était permis d'accumuler chez soi, en aussi grande quantité que l'on voudrait, ces substances chères aux chimistes sociaux. Et comme les compositions auxquelles il s'est appliqué, les mélanges et combinaisons où il est passé maître n'ont entraîné la mort de quiconque, il ne tombe même pas sous le coup des lois criminelles qui atteignent le meurtre volontaire. Aussi serons-nous curieux d'apprendre par quel artifice de procédure les magistrats anglais parviendront à appliquer des articles absents à un conspirateur qu'ils ne peuvent pourtant relâcher avec force excuses, attendu qu'il ne méditait ni plus ni moins que de réduire en cendres un quartier de la métropole.

Si l'on pouvait du moins écraser dans son germe cette conjuration sans cesse renaissante! Ceux qu'il y aurait un intérêt de premier ordre à punir, à désarmer, ne sont pas les émissaires, soldats passifs qui reçoivent et exécutent leur consigne ; ce sont les instigateurs, ceux qui ramassent en Amérique et détiennent les fils de cet infatigable complot. Or la loi américaine est elle-même bien plus complaisante, bien plus éclectique que n'est la législation britannique. L'extradition? Il n'y faut pas songer. Même pour accorder à une puissance qui la sollicite l'emprisonnement préventif d'un coupable ou d'un suspect, une longue instruction préalable est nécessaire, et, avant qu'elle tire à sa fin, celui qui en est l'objet aurait vingt fois le temps de faire perdre sa trace. D'ailleurs, pour épargner au cabinet britannique toute illusion à cet égard et lui interdire jusqu'à la velléité d'une tentative, la presse américaine prend soin de le prévenir que les États-Unis ne sont aucunement prêts, pour la sécurité de l'Angleterre, à réformer leurs institutions. Elle a beau envelopper cet avertissement de sympathiques et mielleux regrets, l'avertissement n'est pas moins donné. Écoutons, par exemple, comment s'exprime la *Tribune de New-York :* « Sur mille personnes, il n'en est pas une qui s'opposât, si la chose était possible, à ce que notre gouvernement remît à la justice britannique tous ceux qui ont eu quelque part à la conception de ces crimes contre l'humanité, contre un peuple ami et consanguin ; *mais nous ne pouvons agir que conformément à nos lois.* Il a été allégué par les Satans de la dynamite qu'ils ne s'étaient ici même mis, en quoi que ce fût, sous la coupe de la loi américaine. La nation anglaise, quelque indignation qu'elle ressente, ne peut manquer de tenir compte de ces difficultés, et elle n'imputera point à de la sympathie pour ces crimes odieux l'impuissance de notre gouvernement, à qui, si coupables que soient réellement ces personnes, il est impossible, à moins de forfaire aux lois, d'étendre sa main sur elles. » Ainsi lord Granville est dûment prévenu. Nous doutons maintenant qu'il se risque à faire l'épreuve.

Aussi les pouvoirs publics d'Angleterre, comprenant qu'ils n'avaient à faire fonds sur aucune assistance étrangère, ont-ils débuté par s'assister eux-mêmes. Ils y ont mis une hâte, une *furia* incroyables. Tous ces scrupules qui les arrêtent pour peu qu'un projet paraisse mettre en jeu la liberté individuelle, toute cette religion de l'*habeas corpus* dont le premier article porte l'inviolabilité du domicile, se sont évanouis pour faire place à une véritable passion répressive. Qu'elle est loin, l'époque où la nation la plus hospitalière pour les conspirateurs chez autrui se montrait si sceptique aux nouvelles qui lui venaient du nihilisme européen! Nous étions à Londres, il nous en souvient, au temps où l'on apprenait de huit jours en huit jours qu'un train avait sauté non loin de Moscou, que le Palais d'Hiver était miné, que le czar Alexandre II expirait foudroyé par les bombes. Il fallait voir avec quelle placidité le flegme britannique prenait les choses. Nous nous rappelons surtout une inénarrable discussion tenue à ce propos par le conseil municipal de la métropole. La proposition avait été faite d'adresser à la cour impériale une adresse sympathique (c'était lors de l'avant-dernier attentat : le czar venait d'échapper par miracle). A une grosse majorité, la proposition fut écartée, et des orateurs se trouvèrent pour glorifier le régicide. Le plus éloquent invoqua l'histoire et, après un tableau très noir du despotisme moscovite, il s'écria : « Nous-mêmes, souvenons-nous que nos ancêtres durent traverser des mares de sang avant de conquérir pour ce pays la liberté politique! » Mais les temps sont changés. La dynamite et la nitroglycérine ont choisi la constitutionnelle Angleterre comme théâtre de leurs exploits, et la constitutionnelle Angleterre comprend enfin, à ses dépens, que les explosions constituent un déplorable moyen d'affranchissement.

Cabinet et parlement n'ont donc point perdu leur temps à des considérations philosophiques. Sur l'heure on s'est mis à légiférer. Le ministre de l'intérieur, sir William Harcourt, a déposé un projet qui est de nature à modifier profondément l'organisation politico-sociale d'un pays qui se vantait d'exclure de sa législation jusqu'à l'apparence de tout arbitraire inquisitorial. Nous ne savons si le nouvel *Act* sera appliqué en toute rigueur; il se peut fort bien que les traditions séculaires en tempèrent la mise à exécution; mais il est certain que, si le bill était appliqué en conscience, les libertés anglaises en pourraient recevoir un choc profond. Il en résulterait, en effet, une sorte d'état de siège en permanence. Sous prétexte de s'enquérir si telle maison ne recèle pas de substances destructrices, les droits individuels seraient très fortement compromis. Que l'on en juge par cette rapide esquisse de l'*Act*. Nous en retracerons seulement les principales clauses.

Quiconque sera convaincu d'avoir provoqué une explosion de nature à porter atteinte aux existences ou aux propriétés sera puni des travaux forcés à perpétuité. Quiconque sera convaincu d'avoir conspiré pour ce même but encourra la peine de vingt ans de travaux forcés. Ces pénalités seront applicables dans tous les cas, même si les conspirations découvertes ont été fomentées à l'étranger. — Moyen très

ingénieux pour dégoûter, du moins on s'en flatte, les amis et disciples d'O'Donovan Rossa de ces voyages à Londres ou à Dublin, voyages si fort à la mode chez les fenians américains que même actuellement, en dépit des résolutions énergiques prises par les ministres de la reine, la police est avisée que de nouveaux navires chargés de matières explosibles se sont mis en route de New-York vers la Grande-Bretagne. — De plus, tous fabricants, assistants, ouvriers, comparses, qui auront mis la main à la besogne, prêté leur concours à la tentative, seront enveloppés dans la responsabilité du crime aussi bien que le principal auteur. Enfin (c'est l'article attentatoire à l'*habeas corpus*), il ne sera plus indispensable désormais que les accusés soient déjà au pouvoir de la justice pour que des tribunaux d'enquête soient institués, que des témoins soient appelés à comparaître, que l'instruction soit entamée. *Le droit de recherches sera absolu* et pourra même être dévolu aux capitaines de vaisseau qui, à tort ou à raison, concevraient des soupçons sur les colis de leurs passagers.

Cette loi radicale, tellement en dehors des usages et des pratiques en honneur chez nos voisins, témoigne d'un réel apeurement. Comme le dit avec naïveté aujourd'hui même un grand organe de la Cité : *Tua res agitur*. Ce n'est plus la maison d'à côté qui brûle. Aussi le parlement s'est-il montré on ne peut plus expéditif. Sans désemparer, l'*Act* a été, en trois lectures, voté par les Communes. A la Chambre des lords, même précipitation. Les amères critiques dirigées contre la rédaction du bill par lord Salisbury en ont à peine retardé de quelques instants l'adoption finale, et tout aussitôt la reine a donné son assentiment. La bourgeoisie londonnienne va pouvoir dormir sur ses deux oreilles; mais à quel prix ?

GEORGES LYON.

---

## UNIVERSITAIRE ET ALPINISTE

### Émile Talbert (1)

Talbert commença ses études au collège de sa ville natale, fit avec succès sa rhétorique et sa philosophie au collège royal d'Orléans, et fut reçu en 1838 à l'École normale, où on le classa, à la fin de la première année, dans la section d'histoire et de géographie. Ce fut sur sa demande qu'il entra dans la section de grammaire : les motifs les plus honorables lui faisaient souhaiter de ne rester que deux ans à l'École. Il en sortit agrégé et obtint d'aller professer la 6e, puis la 5e, dans ce même collège d'Orléans où il avait laissé de si récents et de si avantageux souvenirs. En 1844, il fut nommé professeur divisionnaire au lycée Charlemagne, et pendant dix ans il contribua, par la solidité et l'animation de son enseignement, à préparer pour les classes supérieures et pour l'École normale ces fortes générations d'écoliers qui prolongèrent, pour quelques années encore, l'âge héroïque de ce grand et populaire lycée.

Lors de la suppression des divisionnaires, il se décida à entrer dans l'administration. On l'avait envoyé comme censeur à Rouen. L'année suivante, en 1855, on le rappela inopinément à Paris, dans le censorat du lycée Louis-le-Grand, où il se signala pendant neuf ans par ses rares qualités de vigilance, d'exactitude et d'aménité. Chevalier de la Légion d'honneur en 1859, directeur du collège Rollin de 1864 à 1876, officier de la Légion d'honneur en 1875 (il racontait volontiers qu'il l'apprit par un envoi des bouquetières des Halles), il ne crut pas devoir accepter la lourde charge et les conditions nouvelles du transfèrement de son collège de la rue Lhomond et du vieux quartier latin aux lointaines pentes de Montmartre et aux vastes constructions de l'avenue Trudaine. Il demanda et obtint sa retraite, avec le titre de proviseur honoraire. Talbert n'avait publié jusqu'alors qu'un certain nombre d'éditions classiques, grecques, latines et françaises, annotées avec goût et avec mesure, ainsi que quelques articles d'histoire et de géographie dans les *Annales du génie civil* et dans des Revues universitaires.

Si nous arrêtions là cette notice, nous n'aurions donné qu'une faible idée de Talbert à ceux qui ne l'ont pas connu, et nous n'aurions tracé qu'une image bien imparfaite pour les amis qu'il avait su se faire, pour ses collègues, pour ses élèves, pour la femme intelligente et dévouée qui reste seule après lui et n'a plus que ses souvenirs.

Talbert, si exact et si rigide dans ses fonctions, a été une figure originale et sympathique, pour qui la vie, comme il arrive souvent, a été double. Ce qui a passionné ce professeur et cet administrateur, ce sont les voyages et la musique. Qui ne l'a pas vu dans sa stalle du Conservatoire, qui ne l'a pas rencontré, sous son costume alpestre, dans un chalet perdu de la Savoie ou du Dauphiné, ne peut se représenter le tour d'esprit particulier de Talbert, ni savoir ce qu'il y avait de chaleur expansive, d'enthousiasme toujours en éveil, de verve d'artiste et de gaieté de bon aloi chez ce maître, ailleurs discret et impassible. Amateur éclairé et du goût le plus sûr, il fallait l'entendre parler de Gluck, de Mozart, de Beethoven, ses préférences musicales. Il avait pourtant ses heures d'indulgence et même d'admiration pour Rossini et son école; le Théâtre-Italien le comptait parmi ses abonnés assidus, aux beaux jours d'une troupe incomparable; il y avait sa loge avec Hippolyte Rigault et d'autres, qui ne sont plus; et on lui aurait difficilement persuadé que la mélodie bien rythmée, que méprisent les adeptes de la nouvelle école musicale, n'est pas un des éléments essentiels de la musique.

C'étaient là ses plaisirs de l'hiver. Dès qu'arrivaient les vacances du professeur, le musicien faisait place au touriste. Il explora la France comme on ne le fait guère; il vit l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse; il fit six fois le voyage d'Italie et quatorze fois celui de la Suisse! Les montagnes surtout l'avaient de tout temps ravi. Marcheur infatigable et intrépide, heureux d'échapper pour quelques semaines aux tra-

(1) Né à Blois le 20 février 1820, mort à Paris le 3 mai 1882.
La *Revue* a publié dans son numéro du 17 septembre 1881 un article de M. Talbert sur *l'Alpinisme militaire*.

vaux ou aux prescriptions scolaires, il recommençait sans cesse, avec une émotion toujours renouvelée, le pèlerinage des Alpes, dont nul ne connaissait mieux que lui les vallées et les cimes, les gîtes et les guides, les chemins accessibles et les vertigineux passages. Lorsque, le 4 août 1857, l'*Alpine club* ou club alpin anglais naquit en Suisse, Talbert était déjà *alpiniste* dans l'âme, et lorsqu'en 1874 fut fondé, avec son concours actif et son ardente propagande, le *Club alpin français*, il y avait longtemps qu'il avait tracé la voie aux vingt-cinq mille sociétaires qui, à l'heure présente, et un peu grâce à lui, se donnent la mission presque sacrée de gravir les hauts sommets.

Si Talbert n'avait jamais songé qu'à satisfaire un goût personnel et à se procurer d'égoïstes plaisirs, nous n'insisterions pas autant sur ces détails. D'autres que lui ont aimé l'Italie, d'autres ont eu, tous les ans, la nostalgie des Alpes : et qui songerait à leur en faire un mérite et un titre? Mais ce touriste était aussi un esprit pratique, et il était resté un maître excellent en pédagogie. Non content de voyager, il voulut faire voyager les autres, et surtout les nombreux élèves sur lesquels ses dernières fonctions lui donnaient la haute main. Les débuts furent bien modestes. On commença par quelques courtes excursions dans le voisinage de Paris; un jour (nous en étions), tout le collège Rollin, élèves et maîtres, fut transporté à Fontainebleau, et l'on escalada les grès de Franchard, comme on devait, quelques années après, monter à l'assaut du Grand Som ou traverser la Mer de glace. Il fallait faire accepter, non sans peine, à nos familles françaises, si timides sur ce point, l'idée même des *caravanes scolaires*, qui ont presque immortalisé en Suisse le nom de Topffer. On peut dire que Talbert en fut le promoteur en France. Il organisa, à plusieurs reprises, des voyages de vacances pour les élèves de son collège. L'administration universitaire entra dans ses vues et l'exemple fut bientôt suivi dans d'autres établissements, au grand profit des études géographiques et topographiques, et aussi à l'avantage de l'hygiène.

Talbert aurait voulu que toute la jeunesse de nos lycées pût bénéficier de l'expérience qu'il avait acquise et participer aux pures et salubres jouissances que lui avaient procurées les plus sublimes spectacles de la nature. Devenu maître de son temps, il résolut de se consacrer tout entier à la prédication de son œuvre par l'action et par la parole. Il n'y ménagea ni son temps, ni sa peine, ni sa santé. Nous nous souvenons d'avoir assisté, dans la salle du boulevard des Capucines, à l'une de ces intéressantes séances où les ascensions qu'il avait faites revivaient à sa voix, commentées encore par des projections photographiques dont il vulgarisa également l'usage.

Vice-président du Club alpin français, collaborateur de l'*Annuaire* de la Société, il écrivit, en 1880, pour la *Bibliothèque des écoles et des familles* publiée par la maison Hachette, ce livre charmant : *les Alpes, études et souvenirs*, que l'Académie française a distingué et qui renferme, en deux cents pages de la lecture la plus attachante, tout ce que les montagnes peuvent fournir à de jeunes élèves d'enseignements utiles ou inspirer, tour à tour, d'admiration poétique et de bonne humeur voyageuse. Ce livre, si vivant et si convaincu, a été, en quelque sorte, le testament de Talbert. Il avait dit au mont Blanc : « Au revoir »; cette fois, c'était « Adieu! » qu'il devait lui dire.

Son nom restera inséparable de l'institution des *caravanes scolaires*. Les bons maîtres et les administrateurs vigilants comme lui ne manquent pas dans l'enseignement public : mais l'École normale n'a pas produit d'*ascensionniste* plus résolu, ni l'Université de plus aimable et de plus ingénieux voyageur.

EUGÈNE MANUEL.

---

## NOTES ET IMPRESSIONS

Lisbonne, 10 avril.

I.

C'est encore de l'étranger et de bien loin que ces notes seront expédiées. Mais je voudrais aujourd'hui ne parler que de la France. Il y a un point de la perspective où, après avoir momentanément disparu, elle réapparaît puissante, attirante. On essayait, non de l'oublier, mais de s'en distraire pendant les premiers jours du voyage. On était fier d'avoir franchi les Pyrénées; on se félicitait que les Pyrénées n'eussent pas encore été nivelées; on s'imaginait avoir abandonné pour quelque temps les questions mesquines, les bavardages insupportables, les procès interminables. Enfin, me disais-je, je n'entendrai plus parler de l'affaire Monasterio, de Louise Michel, ni de Sarah Bernhardt, ni de bien d'autres choses fatigantes!

Hier, à Lisbonne, tout à coup, je vois dans une dépêche télégraphique l'assassinat d'une des héroïnes de cette triste affaire Monasterio. Il me faut attendre trois jours les journaux de France pour avoir des détails, et, en attendant, on m'interroge, je m'interroge, et je fais toutes sortes de suppositions sur le meurtre de cette femme par son mari.

Les maris tuent beaucoup depuis quelque temps et le jury les encourage. J'ignore les bonnes raisons qui militent en faveur de ce dernier vengeur du foyer; mais certainement il en a : la victime n'était pas extraordinairement intéressante. Je crains pourtant que sa brusque disparition ne serve un peu la cause de cette famille Monasterio et de ses amis, et qu'on ne devienne trop indulgent pour ces dresseurs de guet-apens, qui n'avaient qu'un argument à faire valoir : l'indignité de la femme chez qui s'était réfugiée Fidelia.

Le mari ayant estampillé le certificat d'immoralité délivré à sa femme, les ravisseurs seront ravis.

II.

Je lis dans les journaux arrivés ce matin le manifeste du directeur des Bouffes-du-Nord, refusant de prêter serment devant un *Christ quelconque*.

Cette protestation de M. Lisbonne me paraît bien comique, jugée de Lisbonne. Ici, où toute question cléricale est supprimée, on se moque un peu de ces croisés féroces de la libre pensée, qui prennent le meilleur moyen de faire aimer les formules qu'ils répudient et à tout propos et hors de propos.

Il y a un mois environ, n'a-t-on pas raconté qu'un témoin, mettant des nuances dans les questions qui n'en ont pas pour M. Lisbonne, disait au président de la cour d'assises en prêtant serment :

— Je le jure devant le Christ de M. Bonnat.

Celui-là était un artiste : il ne voulait engager son honneur que devant une belle œuvre. Je regrette que M. Lisbonne, directeur de théâtre, obligé par profession d'avoir une vague idée d'esthétique, n'ait pas eu du moins une restriction pareille et n'ait pas demandé qu'on lui apportât, pour jurer, un Christ de Delacroix, s'il n'aime pas celui de M. Bonnat.

Ces Sicambres qui refusent de s'incliner devant une formule ont l'air de réserver toute leur foi pour leur simple parole. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils diminuent la fierté et la sérénité de leur honneur. Quand on a par-dessus tout l'orgueil de servir la vérité, on ne chicane pas sur la façon de l'accepter et d'y croire qui est admise par le public.

Tous les jours, les plus honnêtes gens du monde, incapables de renier leur parole, se soumettent, sans se croire offensés, à écrire leur engagement sur un papier timbré.

Au point de vue de la morale, qu'est-ce que ce papier frappé à l'effigie de la république peut ajouter de sanction? Rien. Mais, au point de vue social, une convention nécessaire pour les consciences faibles a été respectée par les consciences solides, et c'est là un excellent exemple donné.

Je lisais ce matin dans le *Figaro* qu'un conducteur d'omnibus, trouvant un déficit de quinze centimes dans sa recette, poussait des jurons effroyables, dans lesquels le nom de Dieu intervenait surabondamment. Un gamin, qui l'entendait, lui cria :

— Clérical!

Je ne sais pas si M. Lisbonne satisfait ses impatiences par des jurons et s'il se fait scrupule, dans ces cas-là, de dire *Saperlipopette* ou *Ventre saint-gris!* Mais, s'il lui arrive d'invoquer le nom de Dieu pour mettre quelqu'un à la porte de son cabinet directorial, il conviendra qu'il fait du cléricalisme sans le savoir, comme le conducteur d'omnibus, et qu'il n'y a qu'un gamin de Paris pour prendre acte d'une formule involontaire, arrachée par la mauvaise éducation, comme celle du tribunal est imposée par la loi. Cela ne vise que l'honneur et non la foi.

Mais l'honneur lui-même, si l'on s'en rapporte uniquement à la conscience, est variable.

Je crois avoir déjà rappelé cette restriction d'un brave propriétaire qui ne voulait contracter aucun engagement par devant notaire et qui stipulait ainsi ses promesses :

— Je m'engage, mais *sur l'honneur seulement.*

N'y a-t-il pas beaucoup de citoyens dans le monde qui ne donnent pas plus de consistance à leur parole d'honneur? Quelle formule M. Lisbonne inventera-t-il pour obliger ces casuistes à faire un serment valable? Il n'y a pas de cage assez étroite pour enfermer la parole qui veut s'envoler.

Le Père Sanchez ou quelque autre avait inventé un moyen excellent de prêter serment sans être obligé de tenir sa parole. Il proposait au témoin de dire *uro,* je brûle, au lieu de *juro,* quand on réclamait sa parole. Cela ne l'engageait plus. On n'est pas forcé de brûler continuellement.

Cette question du serment est une des niaiseries les plus solennelles de ce temps-ci. Elle fait trop penser au parjure; mais elle est surtout bouffonne, et il était logique qu'elle fût ravivée par le directeur des Bouffes-du-Nord.

## III.

On demande de toutes parts une nouvelle loi sur les aliénés. Je défie qu'on invente jamais un instrument qui garantisse l'infaillibilité des aliénistes.

Tant que des gens qui ont la manie de l'insanité seront appelés à décider de la liberté des gens à caractère bizarre, il n'y aura jamais de sécurité pour ceux-ci. Plus on exigera d'aliénistes pour trancher un cas, plus on fera courir de risques au sujet soumis à la sentence de la médecine. J'aimerais mieux le premier jury venu, même le jury de peinture. On aurait la chance d'y trouver des moralistes, des philosophes, des gens assez méfiants de la raison et de la science pour réserver quelque chose à l'inconnu.

Je voudrais, en tout cas, que les malheureux et les malheureuses qu'on enferme par autorité de médecine et pour complaire à leur famille fussent enfermés comme le sont les prisonniers à Lisbonne et dans le Portugal, dans une prison ayant de grandes fenêtres ouvertes, à travers les barreaux desquelles les malheureux peuvent communiquer, à tous les étages et même au rez-de-chaussée, avec les gens qui passent.

Ici, les scélérats qui ne sont pas condamnés aux galères ont la faculté d'interpeller toute la journée le public à travers une double grille, de solliciter des aumônes, de la pitié, de raconter leurs histoires à ceux qui veulent bien les écouter.

Rien n'est plus curieux à voir que ces prisons béantes, ayant des visages, des bras tendus à toutes les ouvertures. Il paraît qu'au point de vue hygiénique les prisonniers se trouvent bien de respirer à pleins poumons la liberté dont ils ne jouissent pas et de la désirer librement. Je ne crois pas qu'au point de vue moral ce système ait des inconvénients, à part les quelques injures que les récidivistes ou les criminels absolus adressent parfois aux passants. Il n'est pas possible, avec ce moyen, d'avoir des détentions arbitraires prolongées. Si Latude avait pu communiquer ainsi avec Mme Legros, il n'aurait pas langui trente-cinq ans à la Bastille, et, si les aliénés qu'on détient à Charenton ou ailleurs pouvaient jeter leur cri de détresse sur la route, on écouterait peut-être ceux qui ont assez de raison pour réclamer la liberté.

IV.

On parle enfin d'élever dans Paris une statue à Lamartine. En parle-t-on sérieusement? Je suis du projet. La troisième république doit cet hommage à celui qui a proclamé et idéalisé pendant quelque temps la république de 1848.

Peut-être la municipalité, qui ne compte pas beaucoup de poètes dans son conseil ni assez d'ennemis du drapeau rouge, refuserait-elle la seule place digne de ce héros, la place de l'Hôtel de Ville; mais nous nous contenterions de la moindre des places, que la statue de ce grand poète et de ce grand citoyen élargirait. J'avoue même qu'il ne me déplairait pas qu'on lui fît une part mesquine. Le monument élevé à une des gloires les plus éclatantes de la littérature contemporaine et les plus pures de notre histoire parlementaire deviendrait ainsi un reproche énergique à la médiocrité contemporaine.

Je crois aussi que, puisqu'on a conservé le nom de La Fayette, l'homme de la liberté dans les deux mondes, à une des rues principales de Paris, il serait bon de lui élever sa statue au début ou au milieu de cette grande voie de communication.

La république américaine, qui s'est souvenue de La Fayette quand elle a fêté le centenaire de son indépendance, s'unirait pour souscrire à la république française, et, si l'on veut faire un monument digne de cette honnête renommée, il serait temps de le commencer aujourd'hui pour l'inaugurer lors du centenaire de la révolution de 1789, qui s'approche.

Cela ne m'empêche pas d'être de l'avis de ceux qui veulent élever une statue à Jean-Jacques Rousseau. Honorons les précurseurs de la Révolution, à la condition de ne pas oublier ceux qui l'ont servie loyalement et purement, en 1789, en 1830!

LOUIS ULBACH.

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Élection législative.* — Le 8 avril, M. Gaillard, républicain, est élu député de la première circonscription de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

*Souscription Gambetta.* — La première liste des souscriptions versés pour le monument à élever à Gambetta est de 59 503 francs.

*Italie.* — Discours de M. Mancini, ministre des affaires étrangères, devant le Sénat sur l'entente de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche.

*Sénégal.* — Une dépêche de Saint-Louis annonce que M. le docteur Bayol, chargé par le gouvernement français de visiter les peuplades du haut Niger, a dû regagner Saint-Louis sans avoir rempli sa mission.

---

## Voyages

M. Edmond Cotteau, qui nous a déjà promenés si agréablement à Ceylan et dans les deux Amériques (1), va nous conduire maintenant dans l'extrême Orient à travers la Sibérie. Voyageur par tempérament, jamais las de marcher, jamais rassasié de voir et d'apprendre, il a pris le chemin des écoliers. Nous ne nous en plaindrons point; car chacun des voyages de M. Cotteau, s'il est une fête pour lui, est aussi une bonne fortune pour le lecteur. Ne parlez à M. Cotteau ni de fatigues, ni de dangers, ni de désagréments d'aucune sorte. Quand il prend ses bottes de sept lieues, il met en même temps ses lunettes roses, et tout, hommes et choses, devient pour lui objet de sympathie, de bienveillance.

Ce n'est pas que M. Cotteau ne soit un fin observateur et qu'il ne sache fort bien caractériser les pays et les gens comme ils méritent de l'être. Point de vains compliments ni de banales louanges. Avec lui, un chat est un chat, et Rollet... Mais il est de si bonne humeur et il a si peu de rancunes! Et puis, on n'est pas membre actif d'une Société de géographie pour n'avoir point l'esprit un peu cosmopolite; et, tout en restant bien Français, M. Cotteau se trouve partout à peu près chez lui.

Le joli volume qu'il vient encore de nous donner (2), volume illustré et pourtant d'un prix de librairie modeste (car c'est un des bienfaits de l'industrie française que les livres chez nous soient à si bon marché), bien que hérissé de noms géographiques qui sonnent à nos oreilles latines comme des noms barbares, est un des plus entraînants qu'on puisse lire. Un stéréoscope, avec deux ou trois mille tableaux, ne nous procurerait pas des heures plus agréables. Nous croyons, en parcourant ces pages, être nous-mêmes à la portière d'un wagon ou sur le pont d'un steamer, ou dans une voiture lancée au galop, et voir défiler devant nous les campagnes mélancoliques de la Prusse, de la Pologne, de la Russie, les durs profils des monts Ourals, les déserts de la Sibérie d'Asie, les marécages de la Chine et les jolis petits paysages, sans grandeur, mais aménes, du « délicieux Japon ». M. Cotteau n'est pas un voyageur dans l'ancienne acception du mot : il est surtout un touriste, c'est-à-dire un homme qui voit vite et en courant, un homme qui sait mettre à profit les progrès du siècle pour prendre possession de cette petite planète — trop petite, vraiment, à son gré — et se faire roi de la terre à sa manière. Il part pour la Chine avec une simple valise et traverse le monde comme on traverse une salle de bal, pour le plaisir de récréer ses yeux. Véritable incarnation de ce génie moderne que rien n'étonne, il ne s'inquiète point de savoir les langues des pays qu'il visite et va seul, son sac de nuit d'une main, sa carte de l'autre, une lettre de crédit du Comptoir d'escompte ou du Crédit lyonnais dans sa poche,

(1) Voy. la *Revue* du 17 avril et du 11 septembre 1880.

(2) *De Paris au Japon à travers la Sibérie*, voyage exécuté du 6 mai au 7 août 1881 par Edmond Cotteau, chargé par le ministère de l'instruction publique d'une mission scientifique en Sibérie et au Japon. Ouvrage contenant 28 gravures et 3 cartes. — 1 vol. in-12, Paris, 1883. Hachette et Cie.

droit, tout droit devant lui, sûr de lui-même, de son courage, de sa santé, de son intelligence et, nous ajouterons, de la justesse de son coup d'œil.

Puisqu'il veut bien nous prendre sur ses robustes épaules et nous mener partout avec lui, c'est-à-dire nous montrer dans un récit rapide et coloré ce qu'il a vu, laissons-nous conduire. Lisons le *Voyage de Paris au Japon à travers la Sibérie* comme on va voir une féerie pour se distraire : c'est la plus belle des féeries qu'une excursion rapide bien racontée. Quand M. Cotteau aura donné la seconde partie de son récit, intitulée *Un Touriste dans l'extrême Orient*, seconde partie qui est en préparation déjà et qui sera, du reste, complètement indépendante de la première, nous relèverons quelques croquis de détail dans ce vaste et brillant tableau.

L. Q.

## Faits divers

— Le sixième congrès littéraire international tiendra sa session à Amsterdam, au mois de septembre prochain. Le comité exécutif de l'Association a décidé d'instituer à cette occasion un concours littéraire universel, dont les prix seront décernés pendant le congrès. Le sujet proposé est ainsi formulé : « La Hollande et la liberté de penser et d'écrire en Europe aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, étude sur la Hollande considérée comme lieu d'asile de la pensée humaine et son influence sur le développement des idées ». Les manuscrits devront être de préférence écrits en français, ne pas dépasser pour la longueur l'équivalent d'une feuille d'impression de Revue et être adressés au secrétaire général de l'Association avant le 1^er^ juin.

— M. Blaine, ancien secrétaire d'État à Washington, travaille à un ouvrage en deux volumes intitulé : *Vingt ans de congrès; de Lincoln à Garfield, histoire de la législation nationale de* 1861 *à* 1881. C'est M. Blaine qu'un pamphlet américain récent, *la Démocratie* (voy. la *Revue* du 24 mars), mettait en scène sous le nom de Ratcliffe. Il est vraisemblable que les deux publications n'auront pas été sans influence l'une sur l'autre. La première aura suggéré l'utilité de la seconde. Une Revue de New-York souhaite à M. Blaine « de faire une histoire aussi pittoresque que l'étaient les papiers d'État sous son administration ».

— Le bel ouvrage d'Eugène Fromentin intitulé *les Maîtres d'autrefois* vient d'être traduit en anglais par M^me^ Robbins et publié à Boston. A cette occasion, *the Critic*, de New-York, consacre à l'œuvre du « maître » français un article extrêmement élogieux.

— Un éditeur anglais est à la veille de publier une collection de biographies intitulée *les Femmes célèbres*. La série s'ouvrira par *George Eliot*. Nous empruntons aux bonnes feuilles les détails suivants.

On s'occupait beaucoup d'art et de poésie chez les Lewes. La maîtresse de maison faisait de la musique. Tennyson lisait ses vers. M. Browning expliquait les mystères les plus cachés de la prosodie. Rossetti, le chef de l'école préraphaélite, envoyait ses poésies et la photographie de ses œuvres. Une photographie d'après un *Hamlet* provoqua la lettre suivante de George Eliot :

« Le *Hamlet* me semble parfaitement intelligible et d'une conception admirable, sauf pour le type de la tête. Je suis sûr que Hamlet avait le lobe antérieur carré... On est toujours sujet à prendre ses préjugés pour des raisons suffisantes, qu'il s'agisse de types de tête et de visage ou de toute autre chose. J'ai certaines impressions — peut-être ne sont-ce que des préjugés résultant de l'étroitesse de mon expérience — sur les formes de sourcils et sur leurs relations avec l'expression de la passion. Il est possible que ces relations supposées aient réellement une base anatomique. Mais dans beaucoup de détails l'expression de la physionomie est comme celle de l'écriture : les relations sont trop subtiles et trop compliquées pour être découvertes, et le sot seul croit tenir la certitude. »

George Eliot lisait peu de romans nouveaux. Elle était trop absorbée dans ses études. « Pour mon bien spirituel, disait-elle, j'ai besoin de n'importe quelle autre lecture plutôt que de romans; je ne connais pas du tout les romanciers anglais contemporains, à l'exception de X... et de quelques volumes de Z.... » Parmi les romanciers étrangers, elle avait un goût prononcé pour M^me^ Henry Gréville. Les récits de voyages l'attiraient beaucoup plus que les romans.

— M. Swinburne prépare un volume de poésies intitulé *A Century of Roundels*.

— Le professeur Huxley a prononcé dernièrement devant l'Institut de Liverpool un discours sur la discipline de l'esprit. L'autorité du professeur Huxley en matière d'enseignement suffisait pour donner un vif intérêt à ce discours. L'intérêt a été doublé par la comparaison qu'on a pu faire entre les véritables opinions de l'orateur et les opinions qui lui sont communément attribuées. M. Huxley a déclaré que les études scientifiques étaient, selon lui, la meilleure de toutes les disciplines pour l'esprit; mais, loin de vouloir proscrire les autres études, comme on l'a prétendu, il a insisté sur leur importance et traité de « Goths » et de « Vandales » les fanatiques ou les sauvages qui prétendent réduire l'éducation à l'étude des sciences. Il ne s'agit pas de faire predominer dans l'enseignement telle ou telle branche; il s'agit de faire une bonne combinaison des diverses branches. L'enseignement littéraire est déplorable en Angleterre; le professeur Huxley ne demande pas qu'on le supprime, il demande qu'on le réforme, ce qui est bien différent. Il réclame aussi un enseignement plus intelligent de l'histoire, réduite actuellement à une nomenclature de noms et de dates. Enfin, et c'est ce qui surprendra le plus quelques personnes, il veut qu'on s'attache à développer dans l'enfant le côté esthétique, soit par la musique et le dessin, soit par la littérature seule si l'enfant est absolument rebelle à l'art. Nous voilà loin des doctrines étroites attribuées, en éducation, à l'éminent professeur.

## Droit administratif

Viennent de paraître les premiers fascicules d'un *Répertoire général du droit administratif*, dirigé par M. Léon Béquet,

maître des requêtes au Conseil d'État, avec le concours de M. Paul Dupré, conseiller d'État (imprimerie Paul Dupont).

Un grand nombre de membres et d'anciens membres du Conseil d'État, quelques hauts fonctionnaires et des jurisconsultes qui se sont fait un nom éminent dans les sciences juridiques sont au nombre des collaborateurs.

Le *Répertoire du droit administratif* forme une veritable bibliothèque administrative, ou chaque service de l'administration trouve, avec la législation qui lui est propre, le commentaire théorique et pratique développé auquel elle a donné lieu. Il fournit, pour le droit public et le droit administratif, cette masse de documents et de renseignements que les *Répertoires* de Merlin, du *Journal du Palais*, de M. Dalloz, donnent pour le droit civil et le droit criminel.

## Bibliographie

M. le baron du Casse vient de faire paraître à la librairie Germer Baillière une série de documents inédits relatifs au premier empire, sous ce titre : *les Rois frères de Napoléon Ier*. C'est en quelque sorte le complément, non seulement des Mémoires publiés par l'auteur, mais de la *Correspondance* de l'empereur. Il jette un jour nouveau sur beaucoup d'événements importants de l'époque impériale restés jusqu'à ce jour indécis par l'absence de documents tenus dans l'ombre et inconnus du public.

Ainsi nous citerons la conduite de Napoléon Ier avec son frère Lucien, sur laquelle le baron du Casse fournit de curieuses révélations ; l'affaire du duc de Dalmatie en Espagne, lorsque Soult refusa de secourir Joseph et resta en Andalousie malgré les ordres du roi, accusant ce dernier de trahir son frère ; la singulière comédie de la mission Labouchère en 1810 ; les détails sur l'abdication et la fuite du roi Louis, vers la même époque ; la correspondance secrète sur la Westphalie et sur Jérôme Napoléon, de M. le baron Reinhart, ambassadeur de famille à Cassel, correspondance envoyée directement à l'empereur lui-même sous le titre de *Bulletin* et jusqu'à ce jour restée ignorée.

Un appendice considérable, relatif à la Hollande, termine ce volume indispensable à toutes les personnes qui s'occupent d'histoire et possèdent déjà des Mémoires et autres ouvrages traitant de la période comprise entre l'apparition de Napoléon Ier sur la scène du monde et sa seconde abdication en 1815.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

La Rente était cotée il y a huit jours 114.65 ; elle est aujourd'hui à 113.60. Un franc d'écart depuis huit jours. Le marché n'a donné que trop raison à ce que nous disions ici de sa situation anormale. Au point de vue de la spéculation, la Bourse est absolument désorientée, elle n'a plus de boussole ; il suffit du premier racontar venu, de la première sottise, quelque grosse qu'elle soit, pour l'affoler dans un sens ou dans l'autre. Au point de vue plus élevé et plus sérieux des achats de l'épargne, la situation n'est pas meilleure. Non seulement le public n'achète plus de rente ; il en vend. Ce qu'il achète, ce sont les valeurs étrangères, fonds d'État et obligations de chemins de fer, qu'il considère comme le mettant à l'abri des soubresauts de nos rentes et de nos chemins de fer.

Les causes, nous les avons indiquées aux lecteurs de la *Revue ;* les incidents de la semaine se sont rattachés à l'un ou à l'autre des éléments connus. Aujourd'hui, ç'a été la conversion revenue décidément sur l'eau. Le lendemain, ç'a été l'emprunt ; la Bourse avait déjà eu le temps d'oublier que le budget 1883 est réglé sans emprunt et qu'il ne peut en être question que pour 1884 ; on oublie vite ce que l'on ne sait ou ne comprend pas bien. M. le ministre des finances, mal renseigné par un de ses subordonnés sur l'importance et l'influence de ce bruit, a même cru devoir faire à cette « bêtise » les honneurs d'un démenti. Le renseignement n'était pas, du reste, seulement inexact ; il était encore tardif, de telle sorte que le démenti, au lieu de passer par l'agence Havas en temps utile pour être porté à la connaissance de tout le monde par les journaux du matin, avant l'ouverture de la Bourse, est arrivé en pleine Bourse par l'intermédiaire des agents de change et du commissaire spécial de la Bourse, et cela sous la forme verbale. De cette façon, il n'a été connu que successivement du public de la Bourse, et les premiers informés en ont pu profiter pour réaliser en quelques instants d'assez importants bénéfices aux dépens de la masse. On comprend que cela n'était pas fait pour remettre le marché d'aplomb. Inutile de défendre M. le ministre des finances contre le soupçon d'avoir été pour quoi que ce soit dans les soubresauts violents qui ont marqué cette journée ; les lamentations des gens lésés ont du reste visé tout le monde excepté lui ; son caractère le mettait au-dessus de la suspicion. Quant à nous, qui savons autant que personne à quoi nous en tenir sur la loyauté parfaite de l'honorable M. Tirard, nous demanderons la permission d'ajouter que l'occasion de faire exception à la règle du silence officiel, si longtemps observée, aurait pu être mieux choisie, et que le démenti est critiquable au point de vue du fond comme à celui de la forme.

Les bruits relatifs à la question des chemins de fer ont naturellement joué leur rôle au-dessus de ceux-là, et ce rôle n'a pas été le moins efficace sur la tenue du marché. On a baissé et l'on a monté, quel que fût par ailleurs l'objet des préoccupations, selon que l'écho apportait à la Bourse des bruits d'entente ou des bruits de rupture. On ne saurait faire un crime à la Bourse de sa sensibilité sur ce point ; on peut lui reprocher son excessive crédulité. Vingt fois, cette semaine, tout a été rompu ; vingt fois tout a été raccommodé. Affolé comme il l'est, le marché a perdu tout à fait le sens d'appréciation de la provenance, lui qui n'a jamais beaucoup brillé, du reste, à ce point de vue.

Mais le lecteur n'attend pas seulement de nous un récit des faits. Il a le droit — et nous l'y avons habitué — de demander quelque chose de plus, une opinion, et, autant que possible, des prévisions sur les deux grosses questions qui agitent le marché : la conversion et la question des che-

mins de fer. Nous allons lui donner satisfaction dans la mesure que comportent les faits acquis et aussi les convenances et, par-dessus tout, le devoir de ne point préjudicier à l'intérêt commun par une publicité prématurée et intempestive.

La conversion, le lecteur sait que la *Revue* n'en est pas partisan. La mesure serait impolitique et la république n'a rien à gagner au mécontentement qu'elle produira, quoi qu'on fasse. Dans la situation actuelle, le bénéfice en serait minime — 35 millions — et ne servirait qu'à boucher un trou du budget compromis par les erreurs parlementaires; les rentiers payeraient les folies de la Chambre. Est-ce bien juste? et la conversion ne devrait-elle pas plutôt avoir pour contrepartie et pour compensation un allègement des charges des contribuables, ce qui ferait bénéficier la masse du sacrifice imposé aux rentiers et en atténuerait ainsi l'amertume? Tout cela n'a pas cessé d'être vrai, et pourtant les inconvénients de l'incertitude actuelle sont tels que la conversion elle-même serait moins fâcheuse que la menace. On a si bien laissé le temps de s'accréditer aux bruits de conversion, on a si bien laissé le champ libre aux brochuriers et aux nouvellistes intéressés, qu'il est hors de doute désormais qu'il n'y a plus de quiétude, par conséquent plus de relèvement possible pour le marché des capitaux, si le gouvernement ne prend pas un parti, et ne le prend officiellement. Le temps des démentis officieux est passé; nous disions il y a six semaines que si l'on attendait, ils ne suffiraient plus; ils ne suffisent plus aujourd'hui.

A cette situation il y a du reste un autre motif, qu'il est bon d'indiquer en passant. Le secret professionnel est devenu un mot, et rien désormais ne se fait dans un ministère sans qu'il en transpire quelque chose au dehors. « Le cabinet du ministre est dans la rue », nous disait hier un haut fonctionnaire bien placé pour juger. Qu'un ministre demande un travail à ses bureaux, le lendemain, pour ne pas dire le jour même, ce fait, agrémenté de commentaires et de déductions qui le défigurent le plus souvent, est arrivé à la connaissance de la Bourse. Or les bruits de conversion n'ont pas seulement coïncidé, il y a six semaines, avec les incidents connus de tout le monde; ils ont coïncidé aussi avec un fait du genre de ceux dont nous venons de parler. Un ministre ne peut plus étudier ou du moins faire étudier une mesure sans qu'on s'imagine que la mesure est déjà arrêtée dans son esprit, qu'elle est décrétée. Rien, sinon une parole officielle, n'enlèvera désormais de l'esprit du public que, puisque la conversion a été étudiée, elle est faite. Le chasseur et le soldat chargent pourtant leur arme longtemps parfois avant de s'en servir; ils attendent l'occasion, et peut-être M. le ministre des finances n'a-t-il pas entendu faire autre chose. Rien n'y fait, rien n'y fera.

Il faut donc absolument que le gouvernement se résolve : ou bien à déclarer officiellement qu'il renonce à la conversion pour un temps déterminé, ou bien qu'il la fasse tout de suite. L'intérêt public, les dispositions de l'épargne, qui, lorsqu'elle ne s'immobilise pas par crainte, va aux valeurs étrangères, lui en font un devoir impérieux. Car il ne s'agit pas seulement de la spéculation, peu intéressante, mais bien du public, de la grande masse des capitaux français que frappe de stérilité ou que fait émigrer l'incertitude actuelle.

Le lecteur nous permettra de ne pas insister davantage. La question, du reste, ne saurait être tranchée isolément. Que la question des chemins de fer soit réglée d'une façon satisfaisante, et l'impression heureuse qui en résultera sera d'une puissance telle, que l'argument du fâcheux effet de la conversion, sinon sur le rentier, du moins sur le marché des capitaux, s'en trouvera singulièrement amoindri. C'est l'incertitude sur la question des chemins de fer qui, et par elle-même, et par les motifs de défiance qu'elle inspire sur les visées du gouvernement et de la Chambre en matière économique, est le principal agent de stérilisation du marché des capitaux. Les intérêts sont solidaires et l'on n'en menace pas un sans que tous les autres se sentent menacés.

A ce point de vue, du reste, beaucoup de chemin a été fait, non pas tant depuis huit jours que depuis un an ou deux. La Chambre et le gouvernement reviennent de loin. Le rachat, qui en parle désormais, qui oserait en parler à la Chambre, sinon quelques hommes de théorie et de doctrine qui ont horreur de la cohabitation avec les faits? La mainmise de l'État sur l'industrie privée a perdu aussi beaucoup de terrain. Dans le domaine des grands travaux publics le système de la construction par l'État a vécu, ou peu s'en faut. Tout ceci, il faut le dire, s'applique beaucoup plus au gouvernement qu'à la Chambre; celle-ci, bien qu'en bonne voie, n'a pas fait autant de progrès que celui-là dans le sens d'un retour à des idées plus justes. Le gouvernement pourra-t-il et la Chambre voudra-t-elle? disions-nous il y a huit jours. Le gouvernement veut, ou tout au moins voudrait bien, voilà ce qu'on peut dire aujourd'hui. Ce n'est pas tout; mais c'est bien quelque chose.

Dans l'ordre des faits, la situation ne s'est pas encore modifiée. On ne saurait dire encore que les pourparlers aient pris le caractère de négociations. Mais si les bonnes intentions du gouvernement, que nous avons affirmées dès l'origine, ne se sont pas encore traduites par des faits, par la détermination d'un programme défini, elles se sont manifestées du moins avec une force nouvelle. Le détail de ces manifestations, dans lequel le lecteur nous pardonnera de ne pas entrer, n'ajouterait rien, du reste, à ce qui vient d'être dit. En l'absence d'un programme précis, l'ensemble seul a une valeur.

Le règlement de la question des chemins de fer rendrait donc la conversion plus acceptable; cette opération en perdrait une partie de ses inconvénients naturels. Cet argument peut n'en être pas un auprès du rentier; auprès du gouvernement, nous sommes persuadés qu'il a son poids, et voilà pourquoi, sans nous y associer complètement, et soucieux avant tout de donner au lecteur non pas tant nos idées personnelles que la note actuelle de la situation, nous terminons sur cette considération le bulletin de la semaine.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [664]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 16. 21 AVRIL 1883.


Paris, 20 avril 1883.

Il paraît clair que nous sommes engagés dans une ère nouvelle, et qu'après avoir traversé dans ces douze dernières années une période purement politique, nous entrons dans une période spécialement économique et financière. Assurément les questions politiques ne font pas défaut; mais quand les problèmes économiques s'imposent, comme le sort de tous et de chacun y est attaché, les questions politiques passent au second plan. C'est le point où nous sommes.

Dans ces dernières années, grâce au développement industriel et commercial, les salaires des ouvriers des villes et des campagnes ont pu s'élever de 30, 40 et même 50 pour 100; et c'est pourquoi ce qu'on appelle la question sociale n'avait pas d'acuité. Mais en économie politique il y a, comme disait Proudhon, des antinomies, ou, d'un terme plus général, des répercussions. La hausse de la main-d'œuvre, élevant le prix des produits français, les expose sur les marchés étrangers à la concurrence du bas prix, et à celle des produits étrangers jusque sur le nôtre; de sorte qu'aux grèves ou chômages volontaires, organisés en vue de la hausse des salaires, succèdent les chômages, qui sont des grèves involontaires.

Les dépenses d'État, très utiles quand il s'agit d'écoles et de chemins de fer, ont eu leur part dans cette hausse des salaires et du prix général des choses; la nécessité de les réduire diminuera la somme de travail. Assurément la conversion du 5 pour 100 (qu'on aurait dû faire plus tôt, selon nous) ne vient pas dans un moment propice, quand la foule des petits rentiers gagne moins dans son industrie ou dans son agriculture; et toutefois le premier intérêt du travail national n'est-il pas l'équilibre dans les finances de l'État?

C'est dire que nos législateurs doivent se rendre bien compte des difficultés de l'ère qui commence et remplacer les partis pris par la réflexion, l'étude, non pas tant pour triompher des obstacles, ce qui ne peut se faire d'un jour à l'autre, que pour les diminuer.

Comment faire pour que les chômages ne soient pas la conséquence de la hausse des salaires, et quels remèdes en dehors du socialisme d'État, qui serait pire que le mal?

Nous avons toujours été partisans, nos lecteurs le savent, d'une politique coloniale, en vue d'ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux. Il est évident que le développement du commerce, c'est le développement du travail national, et que les ouvriers sont les premiers à en profiter par une activité plus grande de la production. C'est faire œuvre d'économie sociale, en dépit de nos grands politiques d'extrême gauche, que de chercher des colonies d'exploitation en Tunisie, au Tonkin, au Congo. Mais le résultat ne peut être rapide; il faut toutefois le préparer.

D'autre part, c'est par la qualité du travail, c'est-à-dire par l'augmentation de sa valeur, que peut se maintenir la hausse des salaires, et c'est là le but auquel il faut tendre de toutes nos forces, et c'est le but qu'on atteindra par le développement des écoles primaires et professionnelles. Non, au point de vue d'un travail de qualité meilleure et pouvant, en conséquence, obtenir une rémunération supérieure, ces immenses efforts pour développer l'instruction sous toutes les formes ne seront pas perdus; ils seront féconds; mais l'effet se produira lentement, et les promesses de l'avenir sont plus larges que les résultats immédiats.

Immédiats, nous le croyons, seraient les résultats produits par les associations ouvrières fondées sur la participation aux bénéfices communs, parce que la solidarité des intérêts dans la réussite des entreprises stimule l'attention, l'assiduité, l'ardeur de tous les collaborateurs. Il sera donc utile de suivre les indications de M. Waldeck-Rousseau en donnant toutes facilités à la formation d'associations ouvrières. Mais il faut s'arrêter là, selon nous, et ne pas leur attribuer des privilèges. Elles trouveront mieux leur chemin si on ne leur offre pas des conditions spéciales. Le monopole est toujours un mauvais éducateur.

La conversion — trop brusque peut-être, venant avant que l'État se soit mis d'accord avec les compagnies de chemins de fer, mais qui était devenue nécessaire, — une politique coloniale plus résolue et plus suivie, un droit commun plus large pour les associations ouvrières et les syndicats professionnels : voilà, au demeurant et tout d'abord, ce qui doit occuper nos Chambres. A chaque jour suffit sa peine.

# ÉTUDES MORALES

## A propos du divorce

La Chambre des députés a voté, il y a quelques mois, le rétablissement du divorce. Avant que la loi prenne place dans notre Code civil, elle doit subir une épreuve encore : il faut que le Sénat l'examine à son tour et l'accepte. En 1832 déjà, la Chambre des députés avait rétabli le divorce; ce fut la Chambre des pairs qui dit : Non ! En 1883, après un demi-siècle écoulé, le même fait se reproduira-t-il? Nous ne le pensons pas. Le Sénat, apparemment, réformera sur certains points l'œuvre de la Chambre, et nous convenons que tous les détails de la loi ne sont pas parfaits : quant au principe, qui est ici l'essentiel, en dépit du vote des bureaux lorsqu'il s'est agi d'élire les commissaires, tout porte à croire encore que le Sénat l'admettra. Au surplus, quand même le Sénat, en 1883, repousserait la loi votée par la Chambre des députés, le rétablissement du divorce ne serait que retardé. Le grand législateur, c'est toujours l'opinion publique; et depuis plusieurs années déjà la cause du divorce est gagnée devant l'opinion.

Aucun divorce ne vaut, à coup sûr, un bon mariage; mais, quand le mariage, pour une cause ou une autre, s'est trouvé mauvais, quand un homme et une femme ne peuvent plus se supporter mutuellement, quand la société, qui les a solennellement unis, est réduite à intervenir pour les séparer de corps comme de biens, le tout est de savoir lequel des deux systèmes présente le moins d'inconvénients sociaux et moraux : de la séparation de corps, qui les maintient rivés l'un à l'autre; ou du divorce, qui rend à chacun d'eux la liberté, leur permet d'aimer légalement et de fonder une nouvelle famille. Nous voyons en France, depuis trop longtemps, les effets de la séparation de corps : personne ne peut dire qu'ils soient édifiants; durant le même temps, à côté de nous, le divorce était pratiqué à peu près dans tous les pays : il n'y a détruit ni le respect du mariage ni le sentiment de la famille ; il n'a même jamais fait aux enfants nés d'une union que la loi avait dissoute une situation plus pénible que celle que leur faisait chez nous la séparation de corps.

Il est donc probable que nous aurons le divorce et que nous nous trouverons bien de l'avoir. Plaider sa cause une fois de plus, ce serait enfoncer une porte ouverte. Ce qui est plus intéressant, c'est de rechercher quelles en pourront être les diverses conséquences.

L'objet de ce travail est d'ôter quelques illusions à un certain nombre de nos contemporains. S'il n'est pas fort consolant, je n'y saurais que faire. Je crois, à ne rien cacher, que le divorce est destiné à causer bien des déceptions. On ne l'a pas expérimenté en France depuis 1816. Comme en tous les remèdes non essayés, on y voit volontiers une panacée. Plusieurs se figurent qu'il peut guérir comme par enchantement tous les maux des unions mal assorties; et, à la façon dont se font les mariages, il n'est vraiment qu'une chose surprenante : c'est que les unions mal assorties ne soient pas encore plus nombreuses. On s'est plu et on s'est épousé; on s'est convenu, et on s'est épousé ; un jour, on s'aperçoit ou qu'on s'est trompé de part et d'autre, ou bien que l'un des deux a été gravement trompé; on ne se convient plus après s'être plu; on se déplaît même effroyablement. Quoi de plus facile, dit-on, une fois le divorce établi? On se quitte. On redevient étranger l'un à l'autre ; on passe une large rature d'encre sur l'acte de mariage. Chacun reprend sa pleine liberté et s'en va de son côté, cherchant de nouveau, avec la vraie moitié de soi-même, la part de bonheur à laquelle a droit toute créature aimante. L'expérience même d'une première épreuve malheureuse aidera à se moins tromper dans une seconde recherche. Il semble que la félicité conjugale doive désormais s'épanouir sur toute la France : ce qu'un second mariage n'aura pas procuré, un troisième l'assurera. « Cherchez, dit l'Évangile, et vous trouverez. » La solution est d'une merveilleuse simplicité. C'est la simplicité même de la solution qui devrait tenir en garde contre son efficacité. La vérité, c'est qu'il n'y a point de panacée : ni physique — les médecins le savent bien; — ni morale — il y a longtemps que les moralistes en sont convaincus. Le divorce est un palliatif, un soulagement en certains cas extrêmes; il n'est rien de plus. A mon humble avis, c est déjà beaucoup qu'il soit cela.

### I.

Et d'abord il faut mettre de côté bon nombre de ceux et de celles plus encore qui pourraient user de la loi sur le divorce et qui n'en useront pas. Ils avaient déjà à leur portée la séparation de corps : ils ne lui demandaient pas cependant de les protéger. Ils resteront sous la nouvelle loi ce qu'ils étaient sous l'ancienne. Se figurer que le total des procès en séparation de corps donne aujourd'hui en France la statistique des mauvais ménages, ce serait une singulière naïveté! Ce n'est pas tout qu'une loi existe, pour y recourir : encore faut-il souvent bien des conditions.

Il faut tenir compte de la faiblesse. La majorité de l humanité est faible, elle est pusillanime : tranchons le mot, elle est lâche. Ce qui lui coûte le plus, c'est de prendre un parti, c'est de faire acte d'énergie. Un homme a pris une femme, une femme a pris un mari ; ils n'ont guère eu à s'en louer. Mais, pour rompre la chaîne, si lourde qu'on la trouve, il faudrait faire un effort, se décider. La paresse naturelle est là qui exhorte à remettre à demain; l'habitude est là, elle aussi. Et l'on remet à demain, puis à demain encore. La suite de la vie arrive, et l'on finit par dire : « A quoi bon maintenant? Il est trop tard. Le plus sage et le plus facile est encore de traîner le boulet jusqu'au bout. »

Il faut compter avec la bonté, qui bien souvent ressemble à la faiblesse et y touche. Il y a beaucoup d'êtres nés victimes. Ils ont de la force pour souffrir; ils n'en ont pas pour se révolter. Ils sont des résignés qui semblent toujours courir au-devant d'une croix à porter, et cette croix leur manque rarement; ils n'accusent jamais qu'eux-mêmes de tous les

maux qu'ils n'ont pas mérités ; leur sort est de vivre chargés des péchés d'Israël. On a beau jeu à les accabler : le fond qu'on ne trouvera pas, c'est celui de leur patience.

Ces faibles et ces résignés ne manqueront jamais ; le divorce n'a pas de réparation à leur offrir. Ils ont pâti sous la législation antique ; ils ont pâti sous le régime du mariage indissoluble : ils continueront à pâtir sous la loi nouvelle. Dans les pays où le divorce existe déjà, femmes ou hommes, telle est leur condition.

Voici autre chose maintenant. Voici l'armée des peureux et des prudents. On a des motifs sérieux pour demander le divorce, on a des chances sérieuses de gagner son procès; mais pour cela il faut plaider, et un procès effraye. Un procès, c'est un scandale. On lira son nom imprimé vif dans tous les journaux. On aura à subir les coups de langue acérés de l'avocat de la partie adverse. La liberté de l'avocat est illimitée; il peut diffamer tout à son aise et sans réparation possible. Les mauvaises langues ne manquent pas au Palais, et c'est le plaideur dont la cause ne vaut rien qui aura le plus d'intérêt à choisir et à payer la plus mauvaise langue. Qui peut dire où s'arrêtera le scandale? C'est chose vite faite de mettre en pièces une réputation, la réputation d'une femme surtout. Le monde n'est pas tendre : il croit toujours le mal plus volontiers que le bien. On peut sortir toute meurtrie, blessée à jamais d'une affaire où l'on avait manifestement le bon droit pour soi. La prudence mondaine conseille de se résigner plutôt que de plaider.

Et puis, qu'aura-t-on gagné quand on aura gagné son procès? On sera une femme divorcée. Or le monde, qui défend le mariage, une des institutions sur lesquelles il repose, n'aime guère ceux qui ébranlent ces institutions. Ils le dérangent dans sa tranquillité. Il ne voit pas d'un bon œil les femmes séparées : les femmes divorcées ne doivent pas s'attendre à être cotées plus avantageusement. Le monde est sévère même pour les hommes après un divorce prononcé. Ce sont là de simples préjugés sans doute; mais ici-bas ce sont les préjugés qui gouvernent; pour les heurter de front, il faut être né très brave. Après tout, il n'est pas à désirer que cet état de choses cesse de sitôt. Pour combien n'entre pas, dans la moralité de la grosse partie de l'humanité, le respect des préjugés, même les moins respectables au point de vue philosophique? On craint l'opinion, on se conforme aux mœurs établies : ce sont là de précieux garde-fous pour tous ceux qui ne sont pas arrivés à se faire à eux-mêmes une conscience morale solide, appuyée sur des principes. Or ceux-ci, c'est la minorité parmi les hommes, et parmi les femmes plus encore. Avoir un mari vivant et cependant n'en plus avoir, être veuve sans le deuil du veuvage; se voir exposée aux mauvais jugements et aux entreprises qui menacent une femme sans protecteur : beaucoup de femmes reculeront devant cette extrémité et préféreront le prolongement d'un mauvais ménage au divorce, de même qu'à la séparation. Ainsi font-elles bien souvent et en Angleterre, et en Belgique, et en Allemagne, et en Amérique. Il y a bien des mauvais ménages qui ne sont pas rompus dans tous les pays de divorce ! Les gens de tempérament calme, un peu réfléchis, un peu égoïstes, y regardent à plus d'une fois, eux aussi, comme les [illegible] résignés, avant de se décider à en faire usage.

Enfin, voici [illegible] time, on n'est pas plus qu'il ne faut ami de son repos, on est même vaillant; ayant le bon droit pour soi, on se moquerait volontiers du monde et de ses jugements [illegible] souffrant de la chaîne du mariage, ne se décide-t-on pas à la briser? Hé ! c'est d'abord parce que l'on continue quelquefois, homme ou femme, à aimer quand même. L'amour sera toujours un mystère où la raison n'expliquera rien. Pourquoi est-on pris ? On ne le sait; mais on est pris. L'infidélité, les trahisons, les mauvais traitements même, rien ne suffit à détacher. On souffre, on souffre cruellement; mais, en dépit de cela, ou à cause de cela même, on aime encore. On s'obstine à espérer contre l'espérance, on se cramponne à l'ingrat, au parjure. On se dit : « Il reviendra », et quelquefois, en effet, il revient un beau jour, à l'âge des rhumatismes. Il y a quelque chose de touchant jusqu'en cette apparente lâcheté de l'amour qui n'arrive pas à se reprendre après s'être donné.

C'est là une exception ? Voici qui est fréquent. C'est la résignation conjugale inspirée par un autre sentiment, le plus pur, le plus noble, le plus fécond en sacrifices que connaisse l'humanité : l'amour des enfants. L'union de l'homme et de la femme a donné naissance à des êtres nouveaux ; puis, cette union a disparu ; à l'amour, à la simple indifférence, l'aversion a succédé; les époux se détestent; quelquefois ils se méprisent. Ils ont vu clair dans l'âme l'un de l'autre ; ils ont découvert ici ou là un puits noir, un marais fangeux. L'aversion est arrivée parfois jusqu'à l'horreur. Tantôt c'est la femme qui se voit rivée à un mari ignoble, tantôt c'est l'homme qui découvre que sa femme est une créature infâme; les chances de l'appariage ne sont pas beaucoup plus favorables à l'un qu'à l'autre. Mais il y a les enfants ! Et ces enfants, on les aime. A qui reviendront-ils si le mariage est rompu ? qui en aura la garde ? qui fera leur éducation? qui leur apprendra à haïr ou leur père ou leur mère, ou tous les deux? quel sera leur sort si la mère d'un côté, le père de l'autre, vont à de nouvelles amours, à une famille nouvelle? N'est-ce pas trop déjà de révéler ou la plaie douloureuse ou la honte du ménage, et, de quelque côté qu'elle soit lancée, la boue ne retombera-t-elle pas sur eux infailliblement? Et alors, souvent, bien souvent, on se tait en songeant à ces êtres innocents; on refoule en son cœur son mépris et ses colères; on gravit jusqu'en haut le calvaire, dût on plus d'une fois fléchir sous l'épreuve. On s'estime suffisamment récompensé si, au prix d'un long supplice, on a sauvé du moins l'honneur du nom, si l'on a réussi à faire de ses fils et de ses filles des hommes honnêtes et d'honnêtes femmes. Qui les comptera, ces victimes héroïques du mariage, dont nul — pas même les enfants, les enfants surtout, à qui elles se sont dévouées — ne saura jamais tout l'héroïsme !

## II.

De ces victimes, héroïques ou autres, la loi du divorce ne diminuera pas le nombre. Elles n'y auront pas plus recours

en France, lorsqu'il sera rétabli, qu'elles ne le font dans les pays où il existe; elles continueront à s'incliner et à souffrir. Au surplus, elles ne demandent rien, et la loi ne peut rien pour elles: victimes passives ou victimes volontaires, elles ont accepté le rôle de victimes. Ceux qu'il faut regarder maintenant, ce sont ceux qui, ou plus braves ou moins résignés ou moins généreux, seront prêts à user du divorce et à demander à une seconde union le bonheur qu'une première ne leur a pas procuré. C'est ici surtout, je le crains, que seront grandes les désillusions.

On semble croire que la loi nouvelle aura pour effet de rendre au mariage sa sainteté, de faire disparaître des mœurs l'adultère. C'est attribuer à une loi une bien grande puissance. Il faudrait qu'elle changeât l'humanité, et cela, aucune loi ne l'a jamais fait. « A quoi bon tromper, dit-on encore, du moment qu'il devient inutile de tromper? Il est si simple de se quitter quand on ne se plaît plus, et de reprendre loyalement sa liberté! » Oui, peut-être, cela est simple, mais cela est médiocrement humain. C'est une vieille légende — c'est même la plus vieille — que la légende du fruit défendu, et il semble que tromper soit pour beaucoup d'hommes et de femmes comme le ragoût suprême qui donne seul à la tentation toute sa saveur. N'est-on pas libre toujours de se quitter dans ces liaisons que forment le caprice et le hasard et qui certes ne manquent pas dans nos sociétés singulièrement complexes et où le législateur et l'opinion ferment volontairement les yeux sur tant de choses? On n'a point signé de contrat, on n'a point échangé de serments solennels; on n'a qu'un mot à dire pour se séparer; on n'a même qu'à se séparer sans dire un mot; la tromperie y est sans excuse. On s'y trompe pourtant et le mieux du monde; on s'y trompe même un peu plus que dans les unions cimentées par tant de formalités et qui, pour être rompues, exigent tant d'autres formalités.

Il faut une dose considérable d'ingénuité pour s'imaginer que, le lendemain de la promulgation de la loi sur le divorce, une femme dira plus volontiers que la veille à son mari ou le mari à sa femme : « Je vous ai aimé, mais je ne vous aime plus; je me sens même, à ne vous rien cacher, tout près d'aimer une autre personne. Rendez-moi donc ma liberté et reprenez la vôtre, que je vous rends très volontiers. » Il est inutile de rechercher si la déclaration serait bien accueillie, car personne ne la fera. Il est rare d'ailleurs que l'on voie si clair dans son cœur; il est même rare qu'on essaye d'y voir si clair : plus d'une femme ne s'est aperçue qu'elle n'aimait plus du tout son mari qu'assez longtemps après l'avoir trompé. Qui dira l'heure précise où un sentiment s'éteint, où un autre lui succède? On est trop acteur de la comédie pour en être bon spectateur. Dans tous les pays où le divorce existe, le divorce est venu souvent punir l'adultère ; il est douteux qu'il ait servi souvent à l'empêcher. C'est un remède au mal déclaré; ce n'est pas un remède préventif. Il n'aura pas en France des vertus qui lui manquent ailleurs. L'adultère ne fleurira pas beaucoup moins dans l'avenir que dans le passé et le présent.

C'est pour cela que je ne puis m'empêcher de sourire lorsque j'entends certains critiques affirmer que la loi du divorce va tout d'un coup changer les conditions de la littérature et reléguer au magasin des vieilleries une grande moitié de notre littérature nationale très friande des scandales conjugaux, une grande moitié de nos pièces de théâtre, de nos romans. Rassurez-vous, bonnes gens : la loi nouvelle ne changera pas grand'chose au spectacle du monde. Ni les fabliaux gaulois, ni les comédies de Molière et de ses successeurs ne cesseront d'être d'actualité : il y aura des don Juan et des George Dandin après le divorce tout comme avant. On rit de ces pièces aux pays du divorce tout comme en France, lorsque le *cant* ne s'y oppose pas; on y retrouve en tous pays des originaux que chaque spectateur peut nommer. Sans doute quelques pièces où la question spéciale du divorce a été débattue pourront vieillir; peut-être a-t-on bien fait de reprendre en 1882 *Madame Caverlet;* après une victoire à laquelle cette pièce n'aura pas nui, si elle continue à être admirée des lettrés et des moralistes, peut-être ne passionnera-t-elle plus la foule. J'imagine que M. Émile Augier sera le premier à en prendre son parti, voire à s'en réjouir. Mais le déchet n'ira pas beaucoup plus loin. Au XX^e^ siècle aussi bien qu'au XIX^e^, au théâtre du Palais-Royal, on pourra jouer *le Plus heureux des trois.* Les maris n'auront point perdu leurs grâces d'état. L'homme et la femme, mis en présence, feront toujours leurs manèges réciproques; ils suivront leurs instincts et continueront à s'entre-duper. La bonne loi du divorce n'y verra, comme l'on dit, que du feu.

III.

« A tout le moins, dit-on, si la comédie subsiste, le drame n'aura plus de raison de subsister. On comprend qu'un mari lié à tout jamais à une femme qui gardera son nom et le traînera dans la boue, découvrant l'infamie de cette femme, n'écoute que sa colère, se fasse justicier et la tue ; mais pourquoi tuerait-il une femme, même infâme, lorsqu'il peut aussitôt se dégager avec elle de toute solidarité? On comprend qu'une femme, liée à un misérable, tue ou empoisonne pour s'affranchir, puisque la mort seule peut l'affranchir; une fois le divorce rétabli, la violence devient inutile et, par conséquent, absurde. » Oh! la belle psychologie! Comme si l'homme ou la femme étaient un axiome de mathématiques en action! Comme si l'absurde et l'inutile étaient dans l'ordre moral des arguments! Je ne sais si les tragédies conjugales garderont sous la loi du divorce leur raison d'être; ce qui me surprendrait fort, ce serait qu'on les rencontrât moins souvent dans la vie; et, tant qu'elles se rencontreront dans la vie, elles seront à leur place dans la littérature.

Prenez le mari philosophe de *Monsieur Alphonse,* prenez le mari conférencier du *Supplice d'une femme,* prenez le mari moins flegmatique d'*Odette :* ils ne tueront pas sous le régime du divorce, cela est certain; mais ils ne tuaient pas davantage sous le régime de la séparation de corps. L'un excusait et pardonnait : il faut convenir qu'il faisait preuve d'une générosité rare. L'autre sentait la trahison et dominait sa colère en songeant à l'enfant, qui pourtant n'était pas le sien. L'autre

chassait ignominieusement la femme et gardait son enfant. Chacun d'eux agissait selon son tempérament. Mais, à côté de ces tempéraments, il en est d'autres; et ceux-là non plus, une loi ne les changera pas. Ce que je garantis, c'est qu'après le divorce comme avant, M. de Terremonde, découvrant qu'il est trompé, tuera, et Clémenceau également. M. de Terremonde tuera l'amant, et Clémenceau sa femme.

C'est qu'aucune loi humaine ne changera l'homme et la femme : en dépit de tous les législateurs, ils resteront ce que la nature les a faits. Les lois sont fort utiles, sont fort sages ; elles représentent à chaque époque le degré de conscience morale où la raison de l'humanité s'est élevée; nul document n'est pour le philosophe ou l'historien plus intéressant à consulter. Mais la raison n'est qu'un des facteurs de l'humanité, et la passion en est un autre aussi puissant au moins que la raison. Le propre de celui-ci, c'est qu'il est éternel et partout semblable à lui-même : de là ces incessants démentis que les mœurs donnent aux lois, et de là aussi l'institution des jurys en matière criminelle. Les magistrats ne peuvent juger qu'en appliquant les lois; les jurés peuvent se mettre au-dessus des lois et ne jamais oublier qu'ils sont hommes.

La raison n'admet ni la faiblesse, ni l'emportement, ni la vengeance; elle est toujours maîtresse de soi, égale à soi, calme et sereine. La passion, au contraire, est toute faite d'inégalités et de contradictions; elle ne voit clair ni en elle ni hors d'elle : capable de tous extrêmes dans le mal comme dans le bien, elle rend faciles tous les sacrifices, elle fait accepter toutes les lâchetés, commettre tous les crimes. C'est le sang qui afflue au cerveau, qui aveugle toute intelligence, supprime toute liberté, ramène à l'état d'instinct fatal toute volonté. On peut la maudire, quoique l'humanité lui doive ce qu'elle a fait de plus grand ; mais la supprimer, non pas !

Ceux qui ont simplement allié dans un mariage de parfaite raison une position décente et une dot raisonnable, ceux qui, mariés de sang-froid, ont encore gardé ce beau sang-froid dans la vie côte à côte du ménage, ceux qui n'ont jamais dépassé, même aux heures de tendresse, la bonne camaraderie, qui n'est pas même cette amitié dont on a dit qu'elle était plus facile à déchirer qu'à découdre; oui, certes, ceux-là, s'ils viennent à aimer ailleurs ou simplement à se lasser de la camaraderie à deux, feront d'aimables clients pour la loi du divorce. Mais allez donc dire à la princesse Georges : « Votre mari vous trompe avec votre meilleure amie. Aussi bien ce drôle ne vous avait épousée que pour vos quatre millions de dot : le remède est bien facile, divorcez! » Allez donc dire à Othello : « Votre femme vous trompe; elle est indigne de vous : le remède est bien facile, divorcez! » Eh! divorcer, est-ce qu'ils le veulent, est-ce qu'ils le peuvent? Mais ils aiment, les malheureux! Qu'importe que de l'autre côté il n'y ait plus d'amour, qu'il n'y en ait même jamais eu? Ils aiment, eux; ils aiment comme ils ont aimé, plus encore peut-être. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas recouvrer leur liberté : que feraient-ils de cette liberté? Ce qu'ils veulent, c'est retenir, c'est ressaisir l'être qui leur échappe et qui est leur vie même. Il faut son prince Georges à la princesse : c'est le seul homme qui soit un homme pour elle; il faut sa femme à Othello : elle est pour lui la seule femme entre toutes les femmes. Un divorce qui permettrait au prince Georges d'appartenir désormais légalement à cette Sylvanire, sa maîtresse, qui est venue le prendre dans le domicile conjugal; un divorce qui permettrait à Desdémone de prendre et de porter devant tous, le front haut, le nom de celui qui l'a ravie à la tendresse de son mari : mais ce serait là pour la princesse Georges, pour Othello — celui-ci se trompe en sa jalousie, mais qu'importe! — la plus insupportable, la plus odieuse de toutes les solutions! Mieux vaut encore voir l'être aimé mort, qu'appartenant paisiblement à un autre! Et que sera-ce donc si, n'aimant plus, on en est arrivé à haïr avec d'autant plus de violence qu'on a plus aimé? Alors il faut la vengeance, une vengeance altérée de sang, qui frappe et qui tue.

Et que dire du tiers toujours mêlé à ces drames intimes? C'est ici surtout que la passion s'emporte et que la vengeance éteint toute réflexion. Celui-là, il a été le voleur de l'amour, le larron du bonheur et de l'honneur : plus d'une fois il a été traître par-dessus le marché. Il se disait l'ami, et il mentait; il prodiguait les témoignages de dévouement, et il mentait; il a poussé vers son piège une victime, il l'y a fait tomber. Non, point de pitié pour cet infâme! Ce qu'il faut, c'est sa vie, et cette vie est trop peu encore pour tout le mal qu'il a fait!

Non, non, l'amour n'est point un de ces contrats d'association comme on en fait dans le commerce, qui tombent d'eux-mêmes à une date fixe ou qui se peuvent rompre auparavant moyennant une indemnité fixée d'avance. L'amour est vraiment autre chose, et l'on peut défier toutes les lois humaines de l'emprisonner jamais. Il est oiseau de trop haut vol pour qu'on le mette en cage. Il se moque bien vraiment et des contrats, et des règlements, et des députés et des sénateurs du monde entier! Il est l'Amour fils de Vénus. Expression la plus triomphante de l'égoïsme humain, il ne se donne que pour posséder. L'amant peut cesser d'aimer et, ce jour-là, il se reprend tout entier; mais, tant qu'il aime, il n'entend pas que l'être aimé se dégage : il réclame sa conquête, il veut son bien. Tu m'appartiens, tu seras à moi et tu ne seras qu'à moi. S'il est déçu en son égoïsme, en son orgueil, en son emportement, toutes ses tendresses se changent en fureur; et, souriant qu'il était, il devient menaçant, féroce, terrible.

C'est ce côté tragique de l'amour qui en fait la grandeur. Sans lui, ce serait chose vraiment assez plate et vulgaire que la galanterie, que le mariage même, tel que le plus souvent il se pratique. L'humanité en viendrait vite à je ne sais quelle promiscuité banale, analogue à celle des animaux domestiques. Mais la nature est là, qui reprend ses droits en dépit de toutes les conventions sociales ou de toutes les complaisances de l'opinion. Le sauvage, c'est-à-dire l'être vrai, reparaît soudain. Il étonne, il scandalise, il épouvante; mais du moins il empêche le définitif abâtardissement de la race. On a cru s'engager dans un mariage de convenances où, parce que l'on n'aimait pas soi-même, on réservait tout

bas, même en jurant fidélité devant M. le maire et M. le curé, sa liberté ultérieure. Erreur! Si l'on n'aimait pas, on était aimé, et il se trouve quelqu'un de l'autre côté qui revendique, un jour donné, les droits sacrés de l'engagement solennel. On a cru s'embarquer pour une simple partie de plaisir, sur cet aimable bateau couronné de fleurs, embaumé de parfums, doucement bercé au souffle du zéphyr, au rythme des musiciens assis à la proue, que nous a montré Watteau dans le *Voyage à Cythère*. On se dit qu'il suffira d'un signe pour arrêter le voyage lorsqu'on trouvera qu'il a duré assez. Erreur encore! C'est sur cette mer-là surtout que les tempêtes violentes s'élèvent au moment où moins on y pense. On n'est jamais seul en cette aventure à deux.

On n'avait cru allumer qu'un feu de la Saint-Jean fait d'herbes folles : c'est un incendie formidable qui surgit soudain et qui embrase la forêt tout entière. On a déchaîné une force qu'on est ensuite impuissant à maîtriser. Où l'on n'avait cherché qu'une distraction de quelques instants, on rencontre tout à coup la passion menaçante que rien ne fait reculer. La comédie finit par un cinquième acte tragique. Le plus frivole est exposé soudain aux plus terribles épreuves. C'est la tache de sang qui macule la dernière page du roman et fait oublier aussitôt toutes les vulgarités, les laideurs mêmes des pages qui ont précédé. En vain l'amant a dit : « Voilà un mari bon enfant, avec qui je puis tout me permettre. » En vain le mari a dit : « Voici une femme douce avec qui je n'ai pas à me gêner et qui pardonnera toujours. » En vain la femme a dit : « Voici une bonne bête qui ne s'apercevra jamais de rien et qui, en tout cas, m'aime trop pour être jamais à craindre. » Tous ces calculs deviennent faux au moment donné; le drame s'agite à des profondeurs où nul observateur n'a jamais pénétré. Le mouton devient subitement enragé. Le plus doux, le plus inoffensif se transforme en justicier implacable.

Faites des lois, législateurs, et je ne vous blâme pas d'en faire. Mais votre erreur serait singulière si vous pensiez qu'une loi peut supprimer demain les drames de la passion. Il se soucie bien, en vérité, des lois et des condamnations qu'un jury peut lui infliger, celui qui aime et que l'être aimé a trompé, celui qui aime et qu'un ami a trahi. Il sait que des hommes comme lui le jugeront, et, se mettant à leur place, il devine qu'ils l'absoudront. Mais quand même ils ne l'absoudraient pas, que lui importerait encore? Ah! vraiment, quand il sera rentré dans son sang-froid, il pourra devant une cour d'assises parler de ses regrets d'avoir tué, d'avoir assassiné peut-être à l'aide d'un guet-apens; peut-être sera-t-il sincère en parlant de ses regrets au moment même où son avocat s'apprête à plaider les circonstances atténuantes. Il s'est vengé ou sur la femme coupable, ou sur l'amant, ou sur tous deux, et, avec la vengeance satisfaite, sa passion est tombée. Mais allez donc lui parler philosophie au moment où il sent l'affront, où tout son sang bouillonne! Il se moque bien alors et des conséquences, et de la cour d'assises, et de l'échafaud même! Tout cela lui est bien égal! Aucun couteau de guillotine ne suffirait à le faire reculer. Il voit rouge, il ne songe qu'à une seule chose, à se venger; et si plus tard il est calme, c'est justement parce qu'il s'est vengé.

Je défie bien toutes les lois sur le divorce d'empêcher une seule tragédie conjugale. Et mon argument sera le même que j'ai déjà employé. C'est que, hors du mariage, on peut observer les mêmes faits exactement que dans le mariage. Les drames sont aussi fréquents au moins hors des ménages que parmi les ménages. On se bat plus souvent encore peut-être pour une maîtresse que pour une femme légitime. Regardez les liaisons de Paris ou de la province : on s'y suicide, on y tue, on y joue du réchaud de charbon, du poignard ou du revolver, du vitriol, tout autant qu'entre gens mariés. De ces cas redoutables, placés en dehors de la morale sociale officielle, nos jurys se tirent comme ils peuvent, selon l'humeur. Tantôt ils acquittent, tantôt ils condamnent. Mais ce que fait la seule passion dans les unions libres, empêchez, si vous le pouvez, qu'elle ne le fasse aussi bien dans les unions d'un homme et d'une femme qu'une formule solennelle a cimentées, où la religion et les lois ont apporté leur consécration!

La loi du divorce pourra modifier peu à peu certaines idées sur le point d'honneur du mari; elle n'empêchera ni le mari ni la femme de se venger sur l'épouse infidèle ou l'époux, de haïr jusqu'à la mort l'amant ou la maîtresse, et, tant qu'il en sera ainsi, on verra le drame chez nous comme on le voit au dehors.

## IV.

J'arrive à la partie délicate de cette étude. Il me faut aborder un sujet difficile. J'ai peur que l'on ne m'accuse de prêcher l'immoralité. Rien n'est pourtant plus éloigné de ma pensée. Mais je ne pense pas enfin que la vraie morale ait jamais consisté à ne pas oser regarder les réalités en face.

Plusieurs estiment qu'en France on ne se marie pas assez. Mon humble avis serait bien plutôt que l'on s'y marie trop, dans les villes tout au moins et dans certaines classes sociales surtout. La plupart des mauvais ménages viennent de ce que les gens, en se mariant, hommes et femmes, ne sont pas faits pour le mariage.

Le mariage est une assez vilaine chose sans l'amour; mais il est autre chose encore que l'amour. Il est une certaine forme de l'amour. Il est l'amour fidèle. Il est l'amour qui n'est sorti ni de la fascination de la beauté, ni d'un entraînement de la passion, aussi prompt à se calmer qu'à naître, ni même d'un charme exercé par certaines qualités de l'esprit et du cœur. L'amour conjugal vraiment digne de ce nom est un sentiment infiniment complexe, à la fois spontané et réfléchi, où chacun se connaît et connaît l'être auquel il se lie, où il ne se donne qu'à bon escient, mais où il se donne tout entier, sans nulle arrière-pensée de se reprendre, écartant de sa volonté jusqu'à cette arrière-pensée. Et dans ce don mutuel de deux êtres il n'y a pas seulement le don de ces deux êtres, il y a aussi, outre la pensée de la vie commune qui sera désormais leur vie, la pensée de la famille qui va sortir de leur union. Si belle que puisse être jamais

la passion, j'oserai dire que l'amour conjugal l'emporte sur elle en noblesse, car il n'est pas fait seulement d'un sentiment sincère et ardent, il est fait aussi de raison : il est un sentiment moral; il implique la résolution, comme le courage, de ne reculer devant aucun des devoirs imposés par un engagement solennel. Parlons mieux, il suppose un amour assez profond pour que le devoir paraisse toujours facile.

Faisons pour un moment une supposition gratuite. Imaginons le mariage aboli dans les sociétés humaines. Nous voici revenus au régime de l'union libre : hommes et femmes se prennent les uns et les autres comme il leur plaît, quand il leur plaît, pour le temps qui leur plaît. De ces unions, que nulle loi ne protège plus, que nulle famille ne consacre plus, un certain nombre cependant seront indissolubles; elles seront aussi invincibles que si tous les notaires, tous les prêtres, tous les maires les avaient consacrées. Plus l'homme et la femme se connaîtront, et plus l'attachement ira croissant. La mort seule pourra rompre cette union, laissant un deuil inconsolable au cœur de l'être qui survit. Le voilà, le vrai mariage et qui sort de la nature elle-même. Elle a créé un certain nombre d'individus, les uns faits pour n'aimer qu'une femme, les autres, pour n'aimer qu'un homme. Qu'ils se rencontrent seulement, et ils trouveront l'un et l'autre ce qui peut être trouvé sur cette terre de plus parfaite félicité. Que peuvent contre eux toutes les traverses et toutes les épreuves? Quelle force peut les séparer? Quelle tentation des sens ou de l'imagination a prise sur eux? Quels malheurs peuvent compenser ce que la confiance mutuelle, l'absolue tendresse leur ont assuré par avance de consolation? C'est le paradis sur la terre.

Voici un état qui n'est plus tout à fait le paradis. L'amour n'est pas assez fort pour empêcher l'homme de voir que d'autres femmes sont femmes, la femme de voir que d'autres hommes sont hommes. On a découvert des faiblesses dans l'être aimé, comme les astronomes aperçoivent des taches au soleil, et la tendresse a souffert de cette clairvoyance : on n'adore plus; mais, tout en comparant, on trouve encore que l'on a, somme toute, bien choisi. Et puis, l'habitude est là avec ses mille fils mystérieux; et puis la famille est là, elle aussi, avec ses douceurs et ses charges, qui dans l'amour de l'enfant rappelle sans cesse l'amour du père et de la mère : ce sont là des joies bien douces encore.

Et quand même ces joies manqueraient, voici un lien bien fort encore sur un bon nombre d'âmes : le lien moral. On s'est donné sincèrement, on s'est donné pour toujours, on n'a pas le droit de se reprendre. Si l'on n'aime plus qu'à demi, on est aimé encore. On a reçu d'une femme sa beauté, sa jeunesse, sa candeur : il serait féroce de la rejeter brisée et flétrie. On a reçu d'un homme sa force et sa protection; on n'a pas le droit de l'abandonner aux jours de la vieillesse et du découragement. Ce qu'il y a de meilleur dans l'être humain, la pitié, cette forme supérieure de la bonté, vient s'ajouter au sentiment du devoir. On reste fidèle parce qu'on a promis d'être fidèle. On trouve dans le dévouement même la récompense du dévouement.

Supprimez par la pensée l'institution du mariage : voilà trois sortes d'unions formées librement et qui n'en continueront pas moins à produire tous les effets du mariage indissoluble. On en trouverait vraiment bon nombre d'exemples de nos jours en dehors des registres des mairies.

Le malheur est que ceux qui, par une cause ou une autre, sont faits pour la fidélité ne sont pas les seuls qui se marient. Le mariage est une institution sociale; la société le protège comme elle protège toutes ses institutions; elle joue en cela son rôle. Elle est pleine d'indulgence pour ceux qui acceptent ses lois, pleine de rigueur pour ceux qui les osent braver. Débrouillez-vous ensuite, mes amis, comme vous le pourrez! C'est vous que la chose regarde. Et, l'exemple et l'opinion aidant, presque tout le monde y passe, par cette institution du mariage : et combien y passent qui eussent dû ne se marier jamais!

Eh! non, quoi qu'en disent les conservateurs acharnés, quoi qu'en disent même bon nombre de moralistes, le mariage n'est pas fait pour l'humanité tout entière. Il suppose un tempérament qui n'est pas celui de tous, il suppose un degré de moralité qui est loin d'appartenir à tous.

Il y a des hommes, il y en a même beaucoup, qui ne sont pas capables de se fixer dans un seul amour. Ils peuvent aimer longtemps, aimer sans cesse et jusque sous les cheveux blancs; mais il faut que leur cœur croie qu'il se renouvelle en changeant d'objet. Ils ressemblent au papillon qui voltige de fleur en fleur sans s'arrêter à aucune. L'amour satisfait n'est plus pour eux l'amour, et la lassitude suit de près la possession. C'est la nouveauté qui les attire. C'est le désir de la conquête qui les excite. Ils sont les petits-fils de don Juan, et le don Juan de Molière a fait leur confession en même temps que la sienne. Ah! les détestables maris, et que viennent-ils faire dans le mariage?

La nature les a faits volages; une seule chose les pourrait retenir : un sens moral assez ferme pour respecter un engagement pris, quoi qu'il leur en puisse coûter, pour surmonter les incessantes tentations, pour se résigner à souffrir plutôt que de faire souffrir. Mais ce qui justement manque à ces hommes le plus souvent, c'est le sens moral; et qui sait si la moralité elle-même n'est pas, à l'ordinaire, un premier effet du tempérament? Ce ne sont guère des hommes de devoir que les hommes dont nous parlons : ce sont des hommes de plaisir. Bien loin de se raidir contre les tentations, ils volent au-devant d'elles et les appellent. Ce qu'ils demandent à la vie, ce sont des distractions et des émotions. Sans cœur, non vraiment, ils ne sont pas sans cœur! Ils ne cherchent point à briser des âmes; ils plaignent leurs victimes, ils éprouvent même pour elles une certaine pitié; lorsqu'ils ont assez d'un caprice, ils ne demanderaient pas mieux que de voir l'être qui le leur a inspiré passer, de son côté, à un autre caprice après avoir versé quelques belles larmes. S'ils n'entendent point être quittés les premiers, si leur amour-propre en serait offensé, du moins ils n'interdisent pas que l'on se console, ils souhaitent même que l'on se console. Mais de se gêner eux-mêmes, d'entraver leur propre liberté, de s'arrêter à un attachement qui les importune du moment qu'il ne les charme plus, ne leur demandez pas ce

sacrifice : il serait trop grand pour eux. Ils briseront tous les obstacles, ils immoleront toutes les tendresses plutôt que de ne pas courir où les attire une fantaisie nouvelle. Ils sont par avance affranchis de toute reconnaissance, et jamais le souvenir d'un amour ancien ne retardera de huit jours seulement le plaisir qu'ils se promettent d'un amour nouveau. Selon le caractère et l'éducation, ils rompront d'une main brutale ou douce le lien dont ils se trouvent embarrassés; mais ils le rompront toujours. Ils peuvent être les plus aimables, les plus souriants des égoïstes, ils sont toujours des égoïstes féroces. Leurs caprices peuvent être impétueux, violents, tourner à la passion, les duper eux-mêmes, mais ce ne sont jamais que des caprices : ils se prêtent, mais ils ne se donnent pas.

La nature fait un bon nombre d'hommes de cette sorte, en France surtout; elle fait même un certain nombre de femmes qui sont leurs dignes sœurs; l'éducation et les mœurs en font un plus grand nombre, dans les villes surtout. Il ne s'agit pas de savoir si c'est là un mal : qu'importe aux faits qu'ils soient bons ou mauvais? Ils sont, et nulle puissance humaine n'y peut rien changer. Le libertinage est la redoutable école de la vie à laquelle n'échappe guère un fils du siècle où nous vivons. Quelques-uns en sont à peine effleurés; d'autres en sont bientôt pénétrés jusqu'aux moelles. On aime une première fois parce que l'on a vingt ans, parce que les tentations et les occasions s'offrent à chaque pas, parce la contagion de l'exemple est là. On aime, on est trompé : on souffre, on croit que l'on va mourir, et, le lendemain, on s'aperçoit que l'on n'est pas mort. On se console, on aime de nouveau, et, si l'on n'est pas trompé, on trompe à son tour. On s'aperçoit que l'avantage, dans tous les romans, est à qui aime le moins et que l'amour où le cœur se laisse prendre est le plus souvent un marché de dupe. On change, on change encore, et, à changer, on trouve tout à la fois des satisfactions de curiosité et des jouissances d'amour-propre. Ainsi l'on devient peu à peu incapable de faire autre chose que de changer sans cesse. La nature a fait quelques don Juans; la vie en fait un beaucoup plus grand nombre.

Eh! pourquoi se marient-ils, tous ces don Juans? Que ne continuent-ils plutôt à suivre jusqu'au bout leur vie libre à leurs risques et périls? — Pourquoi ils se marient? Eh! vraiment, pour bien des raisons. Ils se marient parce qu'une grosse dot les attire; ils se marient pour faire comme on fait autour d'eux; ils se marient pour avoir une maison, un intérieur, une famille; ils se marient parce qu'un violent caprice les a saisis auquel il faut offrir le mariage si l'on veut le satisfaire. Bon nombre, en se mariant, se connaissent déjà bien eux-mêmes; ils savent que ce sera chose fort belle si leur fidélité dure un an seulement; l'engagement qu'ils prennent du bout des lèvres n'est pas fait pour les gêner; ils savent ce que valent les serments éternels. Les meilleurs ne se connaissaient pas; ils se disaient qu'un amour honnête aurait sans doute une force que d'autres n'avaient pas eue; ils avaient cru que leur cœur battait pour tout de bon cette fois. Il leur semblait que le vieil homme était mort en eux. Erreur dont ils ne tardent pas à revenir! Le vieil homme n'était pas mort, il n'était qu'endormi un moment; et bientôt il se réveille, ramenant avec lui tout le cortège des souvenirs du passé. La satiété est venue au dernier quartier de la lune de miel; l'oreiller conjugal n'invite plus qu'à bâiller. Et alors, comme autrefois, la papillonne se remet à galoper à travers le cerveau. Vive le caprice et la fantaisie! vive surtout le changement! La pauvre femme délaissée n'aura plus qu'à pleurer toutes les larmes de ses yeux, à moins que la nature et l'éducation ne l'aient préparée, elle aussi, à goûter ces leçons et à les suivre.

J'arrive à la conclusion et je vais me répéter encore. Croit-on que la loi du divorce changera quoi que ce soit à l'état des choses actuel? Je suis prêt à respecter toutes les illusions des âmes candides, mais il m'est impossible de partager celle-ci. Hélas! non, cette loi, pas plus qu'aucune autre, ne changera les mœurs. Hommes et femmes, les gens les moins nés pour le mariage n'en continueront pas moins à se marier, puisqu'ainsi le veut la société. Il y aura toujours de bons ménages, il y en aura toujours de médiocres, il y en aura toujours d'absolument mauvais. Les bons ménages n'ont besoin d'aucune loi; les médiocres seront toujours sages de n'appeler aucune loi à leur secours et de savoir se résigner. Quant aux mauvais, ils sont ce qu'il y a de pire en ce bas monde. Le divorce sera pour eux au moins la libération des travaux forcés à perpétuité. Quand on n'a pas le paradis, quand on n'est pas dans le purgatoire, où du moins il reste l'espérance, qu'on est descendu dans l'enfer, c'est quelque chose, c'est beaucoup de savoir que l'enfer peut cesser d'être éternel. La loi du divorce n'a que ce mérite; mais elle a celui-là; et c'est assez, ce me semble, pour que les honnêtes gens soient partisans du divorce.

CHARLES BIGOT.

---

# UN MARIAGE SUPERBE

## Nouvelle parisienne

### I.

M. Pélissier, le riche banquier, n'avait rien du parvenu; ce fils de petits boutiquiers, devenu archimillionnaire à force d'intelligence et de travail, avait l'apparence, la gravité, l'air profond d'un diplomate. Il parlait peu, semblait toujours réfléchir, avait la réputation dans ses bureaux d'un homme juste, mais inflexible. La haute direction de sa banque ne regardait que lui-même; personne ne pouvait se vanter de posséder sa confiance : il donnait des ordres; les autres obéissaient. On le soupçonnait de spéculations gigantesques, mais on ne pouvait rien affirmer; ce qui était visible pour tous, c'est que la banque prospérait, que les échéances étaient toujours payées à heure fixe, que l'argent affluait et que le luxe du « patron », un luxe sérieux, qui ne s'affichait pas d'une façon criarde et blessante, augmentait tous les ans.

M. Pélissier était veuf depuis longtemps déjà, et ses deux

enfants avaient été élevés par une parente pauvre, que le banquier avait appelée auprès de lui. Il serait peut-être plus juste de dire que ses enfants — sa fille Geneviève surtout — s'étaient élevés eux-mêmes : la cousine, Mlle Marthe Durand, n'avait jamais eu, n'avait peut-être jamais cherché à avoir une influence maternelle sur les petits orphelins. Le fils, Paul, fut mis de bonne heure au collège; et, pour plaire à l'indomptée Geneviève, il ne s'agissait que de céder toujours: la cousine Marthe céda donc toujours, et la paix régna au logis.

M. Pélissier n'en demandait pas plus : il était rarement chez lui; mais, quand il s'y trouvait, il voulait y goûter le repos; la vivacité et la gentillesse de sa fille lui plaisaient; il désirait la voir toujours heureuse et se faire un peu de joie en admirant le minois chiffonné de sa fille, en écoutant ses éclats de rire. Comme l'enfant, heureusement, avait un bon naturel, ce système d'éducation, tout en la laissant fort capricieuse, assez ignorante, hautaine parfois et volontaire toujours, n'avait pas exercé de fâcheuse influence sur le cœur.

Paul donnait beaucoup moins de satisfaction à son père: il était resté collégien gauche, lourd; il n'était pas beau; il ne faisait pas honneur au banquier, et, pour comble de maladresse, il venait de se faire refuser au baccalauréat. Il n'existait aucune sympathie entre le père et le fils; jamais ils n'avaient pu se comprendre; tout ce que faisait l'un froissait l'autre. Paul trouvait qu'on s'était bien pressé de le fourrer au collège, de se débarrasser de lui, et que, tandis qu'il mangeait mal, qu'il était forcé de se lever à cinq heures, de travailler, sa sœur était gâtée, choyée, et ne travaillait que lorsqu'elle le voulait bien. Elle commandait, pendant que lui, éternellement, obéissait : cela n'était pas juste. Geneviève était une fille et elle avait deux ans de plus que lui; mais ce n'était vraiment pas une raison pour lui donner sans cesse à elle des gâteaux, pendant que lui ne recevait que le pain sec!

L'explication après le désastre de l'examen fut vive entre le père et le fils. Paul, d'ordinaire rogue, silencieux, maussade, trouva le courage de dire enfin ce qu'il avait sur le cœur, de reprocher à son père son enfance sans affection, son adolescence sans soutien ni sympathie. Il n'était pas brillant, il le savait bien; mais enfin, s'il avait reçu un peu d'encouragement, si dans ses mois de vacances il avait trouvé dans son père un ami, il aurait mis un peu plus de cœur à ce qu'il faisait, et il se serait tiré du « bachot » aussi bien qu'un autre. M. Pélissier, qui avait commencé par une algarade des plus violentes, écouta son fils avec attention et, comme c'était un homme juste, reconnut qu'il y avait peut-être un peu de vrai dans ses doléances. A la fin de l'entretien il fut décidé qu'on engagerait un précepteur pour les vacances, que Paul travaillerait et se présenterait de nouveau à la prochaine session. Le banquier et son héritier, un peu gênés vis-à-vis l'un de l'autre, se séparèrent cependant meilleurs amis qu'ils ne l'avaient jamais été.

Quand Mlle Geneviève apprit qu'un précepteur, un « Pétillon », comme elle l'appelait par avance — car Mlle Geneviève, si elle ignorait ses classiques, était très au courant du théâtre moderne, — allait envahir l'élégante solitude du château, elle se mit fort en colère. Depuis longtemps déjà cette fille de vingt ans avait relégué dans un coin modeste la cousine Marthe et régnait en maîtresse absolue dans l'hôtel à Paris, et au château de Valfleuri, où l'on passait une grande partie de l'été. Quand elle parlait de la « solitude » du château, c'était par euphémisme, car une solitude égayée par des visiteurs innombrables venus pour une semaine, ou un mois, ou un jour, selon qu'ils étaient plus ou moins agréés par la jeune châtelaine, n'avait rien de bien austère. Mais la colère de Geneviève, cette fois, resta impuissante, et le « Pétillon » choisi par M. Pélissier ne reçut pas de contre-ordre. De temps en temps le banquier imposait sa volonté, et Geneviève savait, au besoin, se soumettre : elle n'aimait au monde que son père; mais elle l'aimait bien.

Par un beau jour de soleil, Geneviève, désœuvrée, seule par hasard — car une fournée de mondains était partie le matin et aucune autre ne devait succéder immédiatement, — se promenait nonchalamment au jardin; elle était sans chapeau et protégeait sa jolie petite tête des ardeurs du soleil à l'aide d'une énorme ombrelle rouge qui donnait des tons vifs à une figure d'ordinaire trop pâle. Une vraie petite Parisienne, cette Geneviève Pelissier; sans beauté réelle, mais charmante à voir; des traits un peu insignifiants, mais des yeux vifs, pleins d'expression; ses cheveux châtain-clair frisottaient, assez ébouriffés, et encadraient bien la figure; elle était petite plutôt que grande, mince, élégante, pimpante — et surtout fort bien habillée, — une robe blanche toute simple, mais portant la marque de la grande couturière que Mlle Pélissier honorait de sa confiance.

Mlle Pélissier bâillait très franchement; cela n'était point romanesque, mais elle bâillait pourtant, — lorsqu'un coup de cloche à la grille arrêta ce bâillement tout net. Elle n'attendait aucune visite ce jour-là; les voisins étaient rares; Paris, assez loin pour qu'on n'en vînt pas en flânant. Aussi ce fut avec une certaine curiosité que Geneviève regarda le visiteur, un jeune homme qui s'avançait vers elle et semblait fort à son aise. Le jardinier, en ouvrant la grille, avait d'un geste indiqué la jeune maîtresse de maison, de façon que le visiteur savait qui elle était, et elle ignorait qui le visiteur pouvait être. Cependant, comme l'étranger était évidemment un homme bien élevé et qu'il était bien tourné de sa personne, Geneviève alla à sa rencontre et répondit fort gracieusement à son profond salut.

— Mademoiselle, permettez-moi de me présenter moi-même; je me nomme Henri de Mirmon.

— Monsieur, enchantée, murmura Geneviève de l'air vague d'une personne qui entend un nom pour la première fois.

Cependant ce nom sonnait bien, et elle ajouta avec son plus aimable sourire :

— Vous désirez sans doute voir mon père? Malheureusement il est à Paris en ce moment.

— Pardon, mademoiselle; c'est M. votre père, justement, qui m'envoie auprès de son fils en qualité de précepteur.

Geneviève ne put retenir un geste, ni même un mot; car le nom de « Pétillon » lui monta aux lèvres. Le jeune homme vit plutôt qu'il n'entendit ce nom significatif. Il rougit légèrement; puis, s'inclinant avec un respect quelque peu ironique, il dit :

— Oui, mademoiselle, en qualité de Pétillon, puisque Pétillon il y a. Permettez-moi, du reste, de vous féliciter sur vos connaissances approfondies : la littérature française, je le vois, n'a pas de secrets pour vous.

Geneviève, assez confuse, se mordit les lèvres; puis elle se redressa et dit, non sans dignité :

— Pardonnez-moi, monsieur de Mirmon; mon frère et moi, nous sommes encore très enfants, et les enfants font des plaisanteries déplacées, mais sans méchante intention. Aussi on leur pardonne; j'espère que vous ne nous garderez pas rancune.

Elle appela un domestique qui passait et lui dit de conduire le jeune homme auprès de Paul ; puis, le saluant avec un sourire, elle lui dit :

— J'aurai le plaisir, monsieur de Mirmon, de vous revoir à table; nous dînons à sept heures.

Aussi quelle idée avait eue son père de ne pas la prévenir que le précepteur était un homme de vingt-cinq à vingt-six ans, portant un joli nom très crânement. Dès que M. Pélissier franchit la grille du jardin, il lui fallut répondre à toute une averse de questions. M. de Mirmon lui avait été recommandé de telle façon que l'accord s'était fait séance tenante. Noble? non; pas de titre, en tout cas; pas l'ombre de fortune : sans cela aurait-il accepté une position de précepteur? Son père avait occupé une haute situation comme fonctionnaire; le jeune homme, après de fort brillantes études, faisait son droit, lorsque M. de Mirmon, encore jeune, mourut subitement. Il ne laissait aucun patrimoine ; son traitement avait suffi à une vie large, et ce traitement, il l'avait toujours dépensé sans inquiétude pour l'avenir d'un fils bien doué et très capable de se faire à lui-même sa place au soleil. Henri de Mirmon, accoutumé à ne pas trop compter, se trouva subitement sans ressources; il vécut tant bien que mal de travaux littéraires mal payés, de leçons. Toutes ses ambitions se tournaient du côté de la littérature; un ami intime de son père, directeur d'un grand journal, lui avait promis de le prendre comme rédacteur dès qu'il y aurait une place vacante; mais, en attendant, il fallait vivre; le directeur du journal se trouvait connaître M. Pélissier, et c'était lui qui avait recommandé chaudement au banquier son jeune protégé. Henri de Mirmon avait sur le chantier un travail important, et, tout en préparant Paul pour le baccalauréat, il comptait bien trouver, en dehors des heures de leçons, le temps de finir son livre.

— Tu vois, mon enfant, que dans tout cela il n'y a rien de mystérieux ni de romanesque; si tu t'étais imaginée que le précepteur de ton frère devait avoir cinquante ans, des lunettes et des verrues, franchement je n'y étais pour rien. Surtout ne t'avise pas de lui tourner la tête!

— Bah! une tête de précepteur! Cela n'en vaudrait vraiment pas la peine!

Et quoiqu'une tête de précepteur ne valût pas la peine qu'on la fît tourner, Geneviève, pendant le dîner, examina cette tête non sans curiosité. Henri n'était pas un timide; la décision, l'énergie se lisaient sur cette figure aux traits un peu heurtés, aux yeux noirs — de très beaux yeux, du reste. Il ne semblait nullement s'apercevoir que Geneviève restait silencieuse (peut-être trouvait-il cette attitude naturelle chez une jeune fille) et il traitait la cousine Marthe avec beaucoup plus de déférence que Mlle Pélissier elle-même. Geneviève regretta en ce moment de ne pas avoir dépossédé la cousine de sa place à table, comme elle l'avait dépossédée de toute autorité. Au dessert, le silence de la jeune fille était devenu du dédain. Cependant elle écoutait ce qui se disait; son père semblait prendre plaisir à causer avec le précepteur, ou plutôt à le faire causer. Henri de Mirmon s'était frotté à bien des mondes, tout jeune qu'il était; il avait beaucoup vu, beaucoup observé; de plus, il savait donner une forme piquante à ses observations. Paul l'écoutait, ravi; il était évident que son précepteur avait déjà fait sa conquête. Décidément ce monsieur se croirait bientôt un personnage. Pour empêcher ce résultat déplorable, Geneviève se leva avant la fin du repas, disant d'un ton sec :

— Je ne permets pas qu'on parle politique ici.

En effet, la causerie effleurait en ce moment les événements du jour touchant à la politique. Henri regarda Geneviève s'éloigner, et, avant qu'elle eût quitté la salle à manger, il avait très posément repris sa phrase interrompue. M. Pélissier ne put s'empêcher de sourire, et il dit d'un ton de paternelle indulgence :

— Vous devez trouver, monsieur de Mirmon, que j'ai assez mal élevé ma fille.

— Mon Dieu, monsieur, les enfants gâtés sont fort à la mode de nos jours, et Mlle Pélissier est trop Parisienne pour n'être pas, de toutes les façons, depuis la toilette jusqu'aux caprices, à la mode.

Paul se fit un malin plaisir de rapporter cette appréciation à sa sœur. Mais, comme Geneviève ne répondit que par un ah! et un haussement d'épaules plein d'une indifférence hautaine, Paul la laissa à son livre et s'en alla au jardin, sifflant un air d'opérette.

Plusieurs jours se passèrent avec une monotonie désespérante. Paul semblait travailler de bon cœur; quand il se trouvait par hasard auprès de sa sœur, il ne lui parlait que de son précepteur. En voilà un qui savait expliquer les choses! Ah! s'il avait toujours eu des maîtres comme lui, il ne se serait pas fait « retoquer ». Et pas ennuyeux avec cela, racontant des histoires, permettant la cigarette! Et bon marcheur! Ils avaient fait une promenade délicieuse à six heures du matin. Geneviève eut bientôt pris M. de Mirmon en horreur. C'était insupportable! Ce précepteur passait à l'état d'obsession; à table, c'était lui qui causait, les autres étaient admis à donner la réplique, et lui il écoutait la cousine Marthe, quand elle disait quelque platitude, avec un respect ridicule.

Geneviève s'ennuyait à périr. Elle alla plusieurs fois à Paris faire des emplettes dont elle n'avait nul besoin ;

la chaleur était accablante, et elle revenait fort maussade.

L'humeur studieuse de son frère finit par la gagner; elle se remit à feuilleter ses livres de classe, relégués dans un coin d'une armoire, et s'aperçut tout d'un coup qu'elle était fort ignorante. Pourquoi ne travaillerait-elle pas un peu aussi? Ce serait toujours moins ennuyeux que de bâiller en faisant de la tapisserie.

— Monsieur de Mirmon, dit-elle enfin à brûle-pourpoint, vous ne refuserez pas, je pense, de me donner quelques leçons avec mon frère?

— Ce serait mon droit de refuser, mademoiselle, car c'est comme précepteur de votre frère que j'ai été engagé. De plus, je n'ai jamais donné de leçons à des jeunes filles, et vous me trouverez peut-être un peu brutal; mais, comme il ne faut décourager aucune velléité de bien faire, surtout quand ces velléités sont rares, vous serez la bienvenue; seulement à une condition : vous travaillerez sérieusement.

— Très sérieusement, cela m'amusera; ce sera la première fois.

— Comment avez-vous donc fait votre éducation?

— Comme une fille qui n'a pas de mère; selon mon caprice.

— Mais vous aviez pourtant auprès de vous une personne dévouée qui vous servait de mère.

— La cousine Marthe? Bah! j'ai trop vite vu dans son jeu. Nous avons fait un traité, elle et moi : elle ne me gêne pas, je ne la gêne pas non plus. Il me plaît d'être libre, d'aller, de venir; je monte à cheval seule, suivie seulement d'un groom; je cause avec qui je veux; je danse avec le même cavalier quatre fois dans une soirée, quand il valse bien; j'invite qui je veux à nos bals; j'épouserai qui je voudrai. Je n'aurai qu'à dire : Petit père, voyons... Tout cela est précieux et vaut bien un peu de complaisance. La cousine voulait épouser mon père; c'était son idée fixe; quand elle a compris que son ambition dépassait la mesure, elle s'est rabattue sur l'argent : elle fait sa pelote. C'est elle qui dirige la maison; elle a son anse du panier, comme la cuisinière, un peu plus large seulement. Elle a beaucoup de petites habiletés qui me font rire. Seulement, je n'en dis rien, je suis loyale; j'exécute notre pacte. Il y a une certaine robe de soie noire, usée, luisante aux coutures, qu'elle met chaque fois qu'elle veut tirer une « carotte » à mon père; elle se fait une tête de parente pauvre; papa, qui aime le luxe, regarde cette tournure piteuse, ne reconnaît nullement la robe qui a joué le même rôle dans la même comédie une douzaine de fois au moins, et il s'écrie : « Pour l'amour de tous les saints, cousine, faites-vous donc habiller par la couturière de Geneviève! » Et il lui donne un billet de cinq cents francs. Ce n'est pas plus malin que cela! Et vous voulez que je fasse la fille tendre et sentimentale avec la cousine Marthe? Oh, non, par exemple! Nous sommes très bonnes amies, d'ailleurs; nous n'avons jamais une discussion; mais j'achète ma liberté, voilà!

— Vous avez peu d'illusions, mademoiselle, et je vous plains beaucoup.

Geneviève se redressa fièrement; on l'enviait plus qu'on ne la plaignait, d'ordinaire; mais quelque chose de très sincère dans l'expression du jeune homme la frappa : elle rougit et des larmes lui montèrent soudain aux yeux.

— Si vous aviez une sœur, vous ne la voudriez pas comme moi; et vous auriez bien raison. J'ai beaucoup de défauts, je le sais, et je ne cherche pas très sérieusement à m'en corriger; je me fais même peut-être gloire d'être mal élevée, tapageuse; j'appelle cela ma franchise. Voyez-vous, vous faites bien de me plaindre : il manquera toujours quelque chose à une jeune fille qui n'a pas connu sa mère. Tenez, cela me donne le courage de vous dire : Monsieur de Mirmon, j'ai été très impolie avec vous; j'ai agi comme une vilaine petite parvenue. Pardonnez-moi, je vous le demande très sincèrement.

Et elle lui tendit la main d'un geste loyal et avec un sourire un peu noyé de larmes, qui atténuait la virilité du geste.

— De tout mon cœur, mademoiselle mon élève.

Paul fit d'abord une forte grimace quand sa sœur vint, en pensionnaire, s'asseoir à la table d'étude. Elle s'était habillée pour son nouveau rôle : petite robe de percale, grand tablier noir la couvrant presque tout entière, les cheveux à peu près lisses, tombant en une seule grosse natte : c'était parfait. Mais Paul faisait du latin et du grec, tandis qu'elle ne faisait que des devoirs français; cela le consola : il avait rarement, le pauvre garçon, l'occasion de déployer sa supériorité masculine; aussi profita-t-il de celle-ci avec tout le manque de générosité qui caractérise son sexe. Quand le maître mit à nu toutes les ignorances de la jeune fille, toutes les lacunes d'une éducation faite sans méthode, Paul ne se tint plus de joie : ce n'était pas magnanime, mais c'était humain et fraternel. Aussi pourquoi l'avait-on toujours sacrifié à cette petite ignorante? C'est elle qui se serait fait « retoquer » et plutôt deux fois qu'une!

Geneviève sentit plus d'une fois les larmes lui venir aux yeux. Henri n'était pas tendre; il se rendait peu compte des faiblesses et des supériorités de l'esprit féminin, habitué qu'il était aux garçons, et menait rondement, un peu brutalement, comme il l'avait dit lui-même, les leçons qu'il donnait. Mais la jeune fille se serait sentie déshonorée si elle avait cédé à son envie de pleurer, et, pour contenter son professeur, elle s'appliqua comme elle ne l'avait jamais fait de sa vie.

Pendant que Paul ânonnait ses explications de Virgile ou cherchait laborieusement à comprendre un théorème de géométrie, Geneviève se réfugiait auprès de la fenêtre, où la silhouette de sa petite personne se dessinait fort agréablement. Les pieds sur les barreaux de sa chaise, un livre sur ses genoux, les deux mains plaquées aux oreilles pour ne rien entendre, elle s'appliquait à se fixer des noms, des dates dans la mémoire; elle avait de vrais gestes de petite pensionnaire, le balancement lent du corps, les lèvres qui remuaient, le front qui se plissait sous son effort pour apprendre.

Paul ricana moins quand, au bout de quelques jours

de cet exercice, M. de Mirmon fit un demi-compliment à sa nouvelle élève; un même devoir de style que le frère et la sœur durent faire tous les deux acheva de désarmer le maître trop sévère; il n'y avait aucune comparaison entre les deux narrations : le style de Geneviève était fin, agréable, piquant; celui du pauvre Paul était horriblement lourd et commun. Geneviève rayonnait; le précepteur ne l'avait pas gâtée jusqu'à ce moment, et le compliment, très sobre pourtant, qu'elle reçut la transporta. Elle dit très naïvement :

— Je crois que je n'ai jamais été si heureuse.

Paul haussa les épaules et se contenta de grommeler :

— Bah ! un feu de paille ; ça ne durera pas; quand il s'agit de continuer, les filles n'en sont plus !

Cette belle ardeur dura pourtant deux grandes semaines. Geneviève ne se donnait plus le temps de se promener; elle ne semblait même plus songer même à sa toilette. Elle se fit donner par le précepteur une longue liste de livres, tellement longue qu'il lui aurait fallu plus d'un an pour les lire tous. Mais elle était encore bien assez jeune pour apprendre, et elle avait soif de science. Elle insista pour que les philosophes eussent leur place dans la liste à côté des historiens et des poètes.

L'arrivée de l'énorme caisse de livres fit sensation dans toute la maisonnée. M. Pélissier s'étonna et finit par se préoccuper d'un changement si imprévu. Les leçons avaient été commencées sans qu'il en sût rien, et, une fois commencées, il était difficile de les arrêter sans donner une bonne raison. La raison vraie était difficile à dire : le précepteur était bien jeune; l'élève avait vingt ans. Ce qui rassurait un peu M. Pélissier, c'était l'attitude de Henri : en dehors des heures de classe, il était absolument ce qu'il avait été auparavant. Il passait toutes ses soirées dans sa chambre, à travailler.

Bientôt une douzaine d'amis invités depuis longtemps envahit le château. Geneviève, toute à sa nouvelle ardeur, aurait bien voulu les renvoyer par le premier train ; mais ce procédé aurait été un peu vif, d'autant plus qu'un des invités, amené par une vieille amie de M. Pélissier, était venu en qualité de prétendant. Il s'appelait le comte de Vyan, était parfaitement bien habillé, dansait à ravir, était complètement ruiné, et songeait à redorer son blason, un blason très authentique et extrêmement défraîchi.

Geneviève pria ses invités de vouloir bien l'excuser tous les matins pendant les deux heures qu'elle désirait consacrer à ses études.

Le premier jour, elle passa ces deux heures à la table de travail couverte de papiers et de livres, bâilla un peu et récita mal une leçon hâtivement apprise; ce qui lui valut une remontrance. Le second jour, elle ne resta qu'une heure. Le troisième, elle ne vint plus.

Henri ne fit pas la moindre observation et imposa assez durement silence aux réflexions ironiques de Paul. Ses yeux s'étaient accoutumés à voir une gracieuse silhouette contre la fenêtre ouverte; il n'avait pas noté sans plaisir les rougeurs subites, les larmes promptement dissimulées, le sourire radieux qui marquaient les émotions variables de son élève; il se disait que chez cette jeune fille qui se croyait revenue de bien des illusions, qui parlait à tort et à travers de mille choses qu'elle ne comprenait pas, qui se vantait de lire tout ce qu'elle voulait, d'aller où bon lui semblait, il y avait en réalité une enfant très ingénue, gardée presque miraculeusement dans son innocence et son ignorance par une fierté instinctive et une horreur naturelle de tout ce qui n'était pas élevé et pur. Et tout d'un coup il comprit que cette invasion de visiteurs était un événement fort heureux. Paul lui avait montré par la fenêtre le jeune comte de Vyan qui se promenait avec Geneviève en prenant un air sentimental.

— C'en est encore un; il faudra bien qu'elle se décide cette fois; la procession ne peut durer éternellement, et le million de ma sœur a de fort beaux yeux; elle se résignera à être comtesse, vous verrez. Elle n'apprendra plus son histoire de France; je le disais bien aussi, que c'était un feu de paille. Oh! les filles!

Ce soir-là, à dîner, le précepteur ne desserra pas les dents, hormis pour manger, ce dont il s'acquitta moins bien que d'ordinaire, lui qui était doué d'un appétit respectable. Mais on ne remarqua guère ce silence : un caquet futile avait remplacé les conversations sérieuses; les femmes étaient en toilette; la table, chargée de fleurs; le service, interminable. Geneviève, avec sa jolie robe blanche coupée en carré, avait repris son air de nonchalance un peu hautaine et souriait à demi au récit que lui débitait son voisin, le jeune comte. Une fois, elle surprit le regard de son professeur attaché sur elle, et elle rougit jusqu'aux cheveux; mais Henri cessa de la regarder, et elle ne lui adressa pas une fois la parole.

Les travaux d'Henri de Mirmon l'absorbaient de plus en plus, et il s'excusait chaque fois qu'on cherchait à l'entraîner dans quelque excursion, ou à le retenir au salon, où l'on dansait maintenant chaque soir. Bientôt on cessa de l'importuner.

Cependant, comme avant le départ des invités on devait en leur honneur donner une grande soirée, M. Pélissier pria M. de Mirmon, dont il faisait grand cas, de vouloir bien, pour une fois, abandonner ses livres et se souvenir qu'il n'avait pas encore trente ans. Le précepteur promit sans hésiter; au fond, il sentait bien lui-même qu'il était jeune, et le mouvement, le bruissement des étoffes soyeuses, la caresse des regards de femmes, tout cela l'attirait. Le soir, lorsque des bouffées de mélodie montaient jusqu'à lui, entrant par la fenêtre ouverte avec les senteurs du jardin, il lui fallait un peu de courage pour ne pas rêvasser, pour ne pas revoir une jeune figure mobile et douce qui lui souriait ou qui rougissait; ce n'était que par un effort de volonté qu'il reprenait le chapitre inachevé.

M. Pélissier, n'ayant plus à se préoccuper de leçons inquiétantes, se laissait aller depuis quelques jours à parler à cœur ouvert avec le jeune homme, qu'il traitait avec une bienveillance très rare chez cet homme froid. Il lui avait dit qu'il était question d'un mariage pour sa fille, qu'il la laissait complètement libre, un peu trop libre peut-être, de choisir son mari. Certes il était ambitieux pour elle; mais il n'avait nulle envie de jouer les « père Poirier »; si elle voulait être comtesse, elle le serait; un titre, l'entrée dans un monde choisi, tout cela chatouillait agréablement la vanité féminine. Mais si

Geneviève préférait un homme de leur classe, un travailleur, il en serait très heureux — pourvu qu'il ne fût pas trop pauvre, toutefois. On se méfie toujours un peu d'un homme pauvre qui épouse une grosse dot.

Henri approuvait, appuyait même. Il était désirable que Mlle Pélissier se mariât jeune; sa cousine, qui avait beaucoup de bonnes qualités certes, n'avait pas su acquérir d'empire sur la jeune fille, et, dans quelques années, le caractère se formant, les caprices devenant plus violents, un mari aurait plus de peine à prendre sur elle une influence réelle et fort désirable. Henri aurait eu cinquante ans qu'il n'eut pas raisonné plus froidement. Il s'imaginait très sincèrement que son intérêt pour Mlle Geneviève était tout fraternel; il chercha même à lier connaissance avec M. de Vyan; il le trouva extrêmement nul et, malgré lui, ressentit quelque plaisir à le trouver tel.

Toute la jeunesse des châteaux, à deux lieues à la ronde, et quelques Parisiens attardés dans la grande ville remplirent les salons tant bien que mal. Les fenêtres étaient ouvertes, par cette douce soirée d'été, et entre les danses les couples s'éparpillaient dans les allées du jardin : à la campagne, un peu de liberté peut bien être permise. Henri oublia qu'il était précepteur, homme austère, travailleur opiniâtre; il dansait très bien et adorait la valse, d'autant plus qu'il n'en abusait pas. On le trouvait très beau garçon, et les jeunes filles les mieux dotées lui accordaient un sourire quand il les invitait. On se chuchotait à l'oreille que c'était un garçon d'avenir, pauvre, mais plein de talent; avec cela un joli nom, de beaux yeux et un valseur!...

Henri de Mirmon, se trouvant un instant seul sur le balcon, se laissa aller au charme exquis de cette nuit étoilée; il se sentait heureux et ne savait vraiment pas pourquoi. Bientôt il vit que Geneviève approchait; mais il fit semblant de ne pas la voir.

— Savez-vous bien, monsieur de Mirmon, que vous n'êtes guère poli?

— En quoi ai-je manqué aux convenances, mademoiselle?

— Il est de rigueur d'inviter la fille de la maison, il me semble; vous avez dansé avec toutes mes amies, et vous me dédaignez.

— Je suis si peu du monde, mademoiselle, que j'aurais pu ignorer cette règle; mais je suis toujours heureux d'apprendre, comme vous, du reste. Veuillez m'accorder la première valse.

Elle ne répondit pas; il y eut un silence. Enfin elle dit timidement, comme une écolière en faute :

— Vous m'en voulez. Vous me trouvez frivole, évaporée; j'ai bien négligé mes livres. Mais je compte reprendre bientôt...

— Oh! non, par exemple. Vous trouveriez porte close.

— Bah! quand on est femme, on force les portes.

— Essayez. Du reste, une fiancée n'a guère le temps d'apprendre des leçons.

— Je ne suis pas fiancée, s'écria-t-elle presque avec violence.

— Je le regrette.

— Vous êtes trop bon. Pourquoi voulez-vous que j'épouse un imbécile?

— Parce que c'est le seul mari qui vous convienne; un homme de cœur ou de tête serait gênant; une mondaine n'a besoin que d'un mannequin... et d'un titre...

— Comme vous me jugez mal! Je veux aimer mon mari, et, pour l'aimer, il faut que je puisse l'estimer, l'admirer même... Et comment voulez-vous que j'admire M. de Vyan?

— Pardonnez-moi, mademoiselle; mon rôle ici n'est pas de donner des consultations matrimoniales. Je me tiens au grec et au latin dont Paul a besoin.

— Mon père vous traite comme si vous étiez de la famille : pourquoi ne le ferais-je pas, moi aussi?

— Parce que vous êtes une jeune fille et que je suis un jeune homme, parce que je veux rester aussi étranger que possible à ce qui vous intéresse. Dans un mois, je quitterai cette maison. Une nouvelle carrière m'attend : le travail, l'ambition, le succès peut-être sont devant moi. Le chemin que je vais suivre me mènera loin de la grande route que doit prendre la comtesse de Vyan... En attendant, mademoiselle, voilà le prélude de la valse que vous avez daigné accorder au précepteur de votre frère... C'est la première et la dernière fois que je danserai avec vous; je ne veux pas perdre cette occasion unique...

— Pourquoi la dernière fois? quelle est cette carrière, quelles sont ces occupations qui doivent vous séparer de mo..., de nous?

— J'entre dans la rédaction d'un grand journal politique; je suis au comble de mes vœux. C'est un journal universellement respecté; je n'y coudoierai que d'honnêtes gens, chance rare dans le journalisme, et je gagnerai quatre cents francs par mois, pour commencer : vos gants et vos bonbons doivent vous coûter davantage. Pour moi, c'est l'indépendance, c'est la fierté, c'est le droit de travailler sans penser au pain du lendemain. Je suis heureux comme un homme qui met le pied sur le premier échelon d'une haute échelle.

Geneviève ne répondit pas; elle se laissa conduire dans la salle de bal, et, songeuse, un peu triste, elle se mit à valser presque sans s'en apercevoir. La musique, d'abord lente, s'accéléra peu à peu; Henri l'entraînait et elle se laissait aller; ils dansaient si bien, leurs mouvements s'accordaient si parfaitement que bientôt les autres couples s'arrêtèrent pour les regarder. Ils n'en avaient souci; le rythme de la valse les berçait.

Henri, malgré ses très sages résolutions, n'était plus tout à fait maître de lui; une douceur toute nouvelle se lisait dans le visage capricieux de la jeune fille, et une fois elle leva les yeux sur les siens. Cela dura un instant; vite les paupières retombèrent, mais ce regard l'avait troublé profondément; le bonheur, ç'eût été de valser ainsi, encore et toujours, tenant dans ses bras cet être charmant qui s'abandonnait, aux sons de la musique caressante et douce... Tout d'un coup Henri vit qu'on les observait, qu'ils étaient maintenant seuls à danser; il s'arrêta net et conduisit Geneviève vers un

fauteuil; il la quitta avec un salut profond et sans prononcer un mot. Le rêve était fini, bien fini.

Henri de Mirmon, le lendemain matin, était décidément de mauvaise humeur; Paul avait peine à le contenter, et les leçons marchaient lourdement. Il faisait un temps d'orage, et les nerfs du jeune maître, surexcités par le bal de la veille, se ressentaient de l'état de l'atmosphère.

La porte s'ouvrit, et Geneviève se présenta comme si l'habitude de jouer à l'écolière n'avait pas été interrompue; elle avait repris son costume d'étude; les cheveux nattés tombaient sur la nuque; elle tenait à la main un paquet de livres et de cahiers.

— Que venez-vous faire ici, mademoiselle? demanda Henri d'une voix assez rude.

— Travailler, apprendre.

— Je vous ai dit, mademoiselle, que je ne vous recevrais pas. Vous êtes maîtresse absolue ailleurs; ici, c'est moi qui suis le maître, et je vous prie de vous retirer. Il n'y a pas de place à cette table pour une enfant gâtée; les caprices s'accordent mal avec le travail.

— Mais je veux entrer, je veux travailler, je veux que vous me donniez des leçons. Je le veux, entendez-vous?

Elle était frémissante de colère, frappait du pied, se mordait les lèvres.

— Puisque je ne le veux pas, moi!

Une lueur méchante passa dans les yeux de Geneviève; la douce jeune fille de la veille, attendrie, triste, rêveuse, était loin.

— On vous...

Elle s'arrêta net, honteuse de ce qui allait lui échapper. Henri sourit dédaigneusement et compléta la phrase.

— On me paye, c'est vrai, mais comme précepteur de votre frère, non comme le vôtre. En voilà assez, je pense. Veuillez nous laisser.

Elle ne bougea pas, ne voulant pas reculer, n'osant pas avancer. Paul, taquin comme un frère et un gamin, se mit à chantonner sur l'air des lampions :

— C'est bien fait! c'est bien fait! c'est bien fait!

Geneviève, hors d'elle-même, se tourna vers lui et lança les livres qu'elle tenait à la main, visant la tête de son frère, mais visant mal, heureusement; puis elle s'enfuit et tira la porte bruyamment derrière elle.

Henri alla faire ce jour-là une grande promenade, malgré le mauvais temps. Quand il revint, on lui dit que Geneviève, désœuvrée maintenant que ses amis étaient tous partis, avait persuadé à son père qu'une saison de bains de mer lui était indispensable; elle comptait se mettre en route le lendemain matin avec la cousine Marthe et devait retrouver à Enogat la vieille amie qui avait présenté le comte de Vyan. Geneviève ne parut pas au dîner, prétextant ses préparatifs, et, le lendemain, Henri ne l'aperçut qu'un instant comme elle montait en voiture; il se contenta de la saluer.

Le reste de son séjour au château parut fort monotone au jeune professeur; la grande maison silencieuse et vide, le jardin où aucun éclat de rire ne frappait plus son oreille, lui semblèrent horriblement tristes. Aussi le jour de son départ fut pour lui un jour de délivrance.

II.

Une vie toute nouvelle l'attendait à Paris; il était le plus jeune des rédacteurs du journal un peu grave, un peu solennel, où il faisait ses premières armes. Il se fit modeste, observa, se lança peu à peu; il avait de la verve, du mordant; ses articles, ayant un accent très personnel, furent bientôt remarqués et goûtés. Sur ces entrefaites il publia son livre, dont les derniers chapitres avaient été écrits à la campagne. C'était une étude âpre et pourtant très sérieuse de la société moderne en France; la politique, la morale, les mœurs y avaient leur part, et telle phrase, quand il la relisait, évoquait certaine image de jeune fille gracieuse, capricieuse, charmante malgré sa frivolité, qui avait inspiré, sans qu'elle s'en doutât, plus d'un développement, plus d'un trait satirique sur les mondaines. Le livre eut du succès; l'Académie des sciences morales l'honora d'un prix. Ce prix, auquel Henri lui-même n'attachait pas une très grande importance, le servit beaucoup plus qu'il ne le croyait. M. Pélissier lui écrivit deux pages de félicitations; le banquier entendait dire que le jeune de Mirmon avait devant lui une belle carrière et il aimait lui-même à le répéter; il appuyait volontiers sur la rapidité avec laquelle cette réputation toute neuve se faisait. Henri de Mirmon avait pendant deux mois fait partie de sa maison : son succès rejaillissait un peu sur lui. De plus, il avait réellement une certaine amitié pour ce jeune homme; il était fier lui-même, et il aimait la fierté chez les autres. Un jour, Henri reçut une invitation à dîner de M. Pélissier, et sur la carte cérémonieuse se trouvaient ces mots, d'une écriture connue : « Venez, je vous en prie! » Mais il refusa, et l'invitation ne se renouvela pas.

Avec le temps, l'image de la capricieuse Geneviève s'effaçait peu à peu. Il souriait en pensant qu'un soir de bal il avait été presque amoureux de cette fille trop riche; il se disait que tout cela était déjà bien loin! De temps en temps Paul venait le trouver au journal; il était enfin bachelier et se persuadait que sans M. de Mirmon il eût été candidat à perpétuité; c'était du reste l'avis de M. son père. Paul cherchait parfois à prendre des allures de gandin, puis se moquait de lui-même assez gaiement.

— Non, ça ne prend pas; je ne suis pas un cheval de course, moi; l'haleine me manque vite; j'étais né pour traîner les fiacres, et la fortune se mêle de contrarier ma vocation. C'est bête, hein?

Par lui, Henri apprenait que Geneviève ne voulait plus entendre parler du comte de Vyan et qu'elle boudait tous ses prétendants, qu'elle était cependant plus mondaine que jamais.

Plus d'une année s'écoula, une année très austère, de travail, presque de réclusion; une de ces années si précieuses pour un jeune homme, où il se forme, écoute, réfléchit et se prépare. Pendant tous ces longs mois Henri ne vit pas une seule fois Mlle Pelissier.

Au commencement de la nouvelle saison, le directeur du journal où écrivait Henri donna un grand bal; le jeune

homme, qui refusait presque toutes les invitations, ne pouvait se dispenser d'accepter celle-là. L'hôtel était luxueux, les salons décorés avec un goût exquis, et les femmes, reposées par leur saison d'été, semblaient fraîches comme leurs toilettes toutes neuves. Henri se souvint en souriant qu'il y avait dix-huit mois qu'il n'avait dansé, et soudain il revit un joli salon aux fenêtres ouvertes, un jardin où la lumière douce de la lune laissait entrevoir des couples qui passaient; il lui semblait entendre une voix tout émue qui disait : « Je veux aimer mon mari, moi, et, pour l'aimer, il faut que je puisse l'estimer, l'admirer... »

A ce moment même, un rire de femme lui fit brusquement tourner la tête; à deux pas de lui se trouvait Geneviève au bras d'un jeune homme. Henri salua et se préparait à s'effacer; mais Geneviève lui tendit la main :

— Eh bien, monsieur le sauvage, vous ne daignez plus même vous rappeler que vos amis sont vos amis? Vous me saluez comme si j'étais la fille d'un ministre pour le moins, tandis que je ne suis que votre élève; je m'en souviens, moi.

La valse commençait et Geneviève se laissa entraîner par son danseur; mais d'un regard et d'un sourire elle disait « Au revoir » à son professeur.

Henri la suivait des yeux, cherchant à analyser ses propres sentiments. Elle était très charmante, cette fille aux audaces innocentes; toute fière, toute vraie; au fond, moins gâtée par la fortune qu'elle ne le semblait au premier abord. Mais non!... il n'était pas amoureux de son élève; il l'étudiait avec une perspicacité froide, reconnaissant ses bonnes qualités, mais voyant très clairement aussi ses défauts.

Deux hommes causaient près de lui; une phrase vint frapper son oreille.

— Quant à Mlle Pélissier, je suis toujours tenté de lui dire « madame ». On nous a changé nos jeunes filles; elles parlent de tout, tranchent, oublient de rougir; elles appellent cela agir en Américaines..., comme si toute imitation n'était fatalement destinée à devenir une caricature!...

Henri s'éloigna mécontent. C'était vrai, Geneviève était aussi peu que possible l'idéal que l'on se fait de la jeune fille. Il la regarda de nouveau; oui, elle parlait trop, son rire se faisait entendre au-dessus du brou-haha de la foule. Elle était très entourée, et Henri n'était pas de ces hommes qui aiment à faire partie d'une cohue. Plusieurs fois elle le regarda d'un air étonné, un peu fâché; il se tenait à l'écart, il dansait avec les autres jeunes filles et oubliait de l'inviter. Du reste, il se retira de bonne heure; il avait déjà endossé son paletot dans l'antichambre, quand Geneviève, passant d'un salon à un autre, l'aperçut. Il sembla au jeune homme qu'elle devint toute pâle; mais elle se remit aussitôt et l'honora d'un petit salut hautain, glacial.

Henri fut sur le point de se repentir, de rentrer dans le bal, de solliciter son pardon; mais une pensée l'arrêta : « Non, elle est trop riche! » et il partit.

Une semaine plus tard, Henri reçut une lettre de M. Pélissier, le priant de passer le voir à une heure indiquée. Henri trouva M. Pélissier seul; dès qu'il vit le jeune homme, le banquier donna des ordres pour n'être dérangé sous aucun prétexte. C'était donc bien grave? Henri ne savait que penser, et, après les premières banalités, il attendit, non sans curiosité, que M. Pélissier voulût bien parler; il examinait cette figure de diplomate et la trouva vieillie, marquée par des soucis. Il se souvint alors qu'il avait entendu parler de spéculations gigantesques : c'est donc une passion frénétique, celle de jongler avec les millions? Ne peut-on pas s'arrêter quand on est riche, très riche? Un financier est-il donc comme ces joueurs esclaves du tapis vert? Cela semblait étrange à ce jeune philosophe, qui n'aimait de l'argent que l'indépendance qu'il donne, ou au moins qui croyait ne l'aimer qu'ainsi.

— Monsieur de Mirmon, dit enfin M. Pélissier, la chose que j'ai à vous dire est délicate, très délicate; mais, comme je vous sais parfait galant homme, je me dispenserai de toute réticence et de toute préparation : ma fille vous aime; voulez-vous l'épouser?

Henri se souleva brusquement dans son fauteuil et, sans répondre, regarda fixement son interlocuteur; il se demandait si l'un ou l'autre ne devenait pas fou. M. Pélissier, après quelques instants de silence, ajouta :

— C'est moi qui suis en faute dans toute cette affaire, si faute il y a. Je croyais connaître Geneviève, je croyais pouvoir me fier aux protestations que je lui entendais faire : elle disait bien qu'elle n'épouserait qu'un homme qu'elle aimerait; mais cet homme ne pouvait être moins riche qu'elle; elle comprend très bien la valeur de l'argent; elle n'est pas fille de banquier pour rien. C'est moi qui vous ai introduit dans ma maison; je n'ai pas caché toute la sympathie que m'inspirait votre caractère : dernièrement encore, je parlais devant elle de vos succès. Je vous prédisais un brillant avenir. Les pères sont proverbialement aveugles, et je ne m'imaginais pas qu'auprès de Geneviève le précepteur de son frère pouvait réussir où beaucoup ont échoué...

— Monsieur Pélissier, interrompit Henri avec chaleur, vous me croirez, je pense, quand je vous affirme que le précepteur de Paul n'a jamais tenté de se faire aimer de la sœur de son élève.

— Je vous ai dit, monsieur, que je vous tenais pour un parfait galant homme; cela répond à tout. Ce n'est pas votre faute si Geneviève vous aime; peut-être même, si vous aviez mis moins d'ostentation à l'éviter, aurait-elle pu vous oublier : une jeune fille est un être trop complexe, trop rempli de contradictions, pour qu'un simple banquier prétende y voir clair. Mais elle vous aime, voilà le fait; elle m'a déclaré qu'elle n'épouserait jamais que vous; elle a eu, après le bal où, paraît-il, vous l'avez évitée, une attaque nerveuse dont elle souffre encore. Une jeune fille ne s'offre que lorsque l'amour est assez fort pour vaincre des répugnances très naturelles et très légitimes. Ne répondez pas tout de suite; je comprends toutes les hésitations d'un honnête homme devant un mariage disproportionné; disproportionné seulement, notez-le bien, comme argent. Tout le monde vous prédit une carrière très brillante, vous êtes déjà connu, vous pourriez bien être célèbre un jour; et la folie que, dans notre

monde d'argent, on reprochera à ma fille est peut-être la sagesse même. La fortune n'est pas toujours stable, le talent reste. Si vous entrez dans ma famille, monsieur de Mirmon, ce sera un honneur pour nous. Si vous refusez, trois personnes le sauront : Geneviève, vous et moi. Puis, ajouta-t-il avec un sourire, quand deux jeunes gens s'aiment, tout doit s'effacer devant cet amour; du moins, je crois avoir lu cela quelque part dans ma jeunesse, quand j'avais encore le temps de lire.

Henri ne souriait pas, lui; il était très pâle; un mirage était devant ses yeux. Ce n'était pas un enfant; il savait bien ce qu'on peut faire avec ce levier puissant : l'argent. Il avait et avouait des ambitions politiques; il se sentait de taille à prendre dans la Chambre un rôle marquant, et il croyait aussi que sa grande honnêteté politique, ses convictions arrêtées, son intelligence bien nette pouvaient rendre des services réels à son pays, qu'il aimait avec passion et qui avait besoin d'hommes tels que lui. D'autres idées aussi flottaient dans sa tête : il voyait les yeux de Geneviève attachés sur lui; elle l'aimait, elle l'avait choisi entre tous... Alors tout d'un coup il se souvint que pendant des mois il n'avait même pas songé à elle; il reprit une à une les critiques qu'à part lui il faisait l'autre soir en l'étudiant, en la regardant froidement. Et il dit d'une voix sourde :

— Monsieur, je ne serais pas l'honnête homme que vous voulez bien me croire si je ne vous laissais pas voir jusqu'au fond de mon cœur : vous l'avez dit, l'amour, lorsqu'il existe, efface toute différence, brise tout obstacle; mais je ne suis pas sûr d'aimer Mlle votre fille...

M. Pélissier se redressa vivement; il avait dit : « Si vous entrez dans ma famille, ce sera un honneur pour nous », et, en le disant, il avait été sincère; mais il n'oubliait pas que l'honneur qu'il faisait à cet homme pauvre était plus grand encore. Du haut de ses millions il avait tendu la main à Henri pour le hausser jusqu'à lui; il ne lui était pas entré dans l'esprit que sa condescendance pût ne pas être acceptée avec enthousiasme. Il resta silencieux, et les deux hommes se sentirent horriblement gênés.

— Prenez tout le temps qu'il vous plaira, monsieur, dit enfin le banquier; ceci est très grave, il y va du bonheur de ma fille et de votre avenir à vous. Je ne vous demande pas de porter votre réponse à Geneviève chez elle : vous ne vous sentiriez libres ni l'un ni l'autre. Dans quelques jours nous devons dîner dans une maison où je sais que vous êtes invité également; si vous acceptez cette invitation, vous pourrez, sans vous engager, causer avec ma fille et auprès d'elle vous convaincre si, oui ou non, vous pouvez répondre aux sentiments qu'elle éprouve pour vous. Si nous ne vous voyons pas, eh bien, tout sera dit : Geneviève n'est pas, au fond, une sentimentale; il ne manque pas de par le monde d'hommes à qui Mlle Pélissier semble charmante et désirable, indépendamment de sa fortune; elle se décidera à choisir parmi eux le mari dont elle saura, je pense, faire le bonheur. Adieu, monsieur, ou au revoir!

Henri accepta l'invitation dont avait parlé M. Pélissier. Le cœur lui battait fort; il trouva Geneviève un peu pâlie, très touchante, grâce à cette pâleur et une sorte de timidité toute nouvelle. Quand il s'assit auprès d'elle, un peu à l'écart, elle lui dit tout de suite, avec un sourire et des larmes pleins les yeux :

— Vous ne m'en voulez pas, de vous demander en mariage?... Il fallait bien que l'un de nous le fît, et, puisque vous ne le vouliez pas... J'ai fait tout ce que j'ai pu pour ne pas vous aimer, mais je n'y suis pas arrivée.

— Êtes-vous bien sûre de m'aimer, Geneviève? Vous avez eu toute votre vie des caprices d'enfant gâtée; ne prenez-vous pas le dernier de ces caprices pour de l'amour? Je m'étonne, voyez-vous, qu'une mondaine comme vous puisse m'aimer. Je suis un peu rude, très absorbé par le travail; je méprise beaucoup de choses que vous estimez; j'estime bien des choses que vous méprisez; nous n'avons ni les mêmes habitudes ni les mêmes goûts...; réfléchissez bien.

— Ah! s'écria Geneviève levant ses yeux vers les yeux du jeune homme, vous ne m'aimez pas! L'amour ne raisonne pas si bien!

Il y avait tant d'abandon, tant de candeur émue dans ce cri, tant d'amour vrai dans ces yeux noyés de larmes, qu'un cœur plus fermé que ne l'était celui d'Henri se fût senti remué; il lui dit bien bas, très gravement :

— Je vous aime; soyez ma femme; je vous jure que je sais apprécier le trésor qui me revient; je ferai de mon mieux pour que vous ne vous repentiez jamais de la folie que vous faites, car vous savez que c'est une folie d'épouser un homme pauvre!

— Ah! la douce folie!...

Deux mois plus tard, on célébrait le mariage de M. Henri de Mirmon avec Mlle Geneviève Pélissier. Ce fut un événement; l'église de la Madeleine débordait; tout le monde de la finance, tout le monde des lettres se coudoyait, se regardait, chuchotait. Le mariage avait été très commenté; la folie de M. Pélissier qui donnait sa fille à un journaliste pauvre défrayait depuis six semaines les conversations; tous les détails de l'*affaire* étaient connus : on savait que M. Pélissier, qui ne voulait pas retirer des affaires ses capitaux, ne donnait pas la dot, qu'il devait servir une rente de cinquante mille francs aux jeunes époux — on ne se gêne pas avec un gendre qui, de son côté, apporte une plume pour toute fortune! Du reste, le gendre ne pouvait se plaindre : M. Pélissier lui cédait un étage de son hôtel, trop heureux de conserver sa fille auprès de lui; il y aurait les deux appartements séparés, mais la jeune Mme de Mirmon se sentirait certainement libre de se servir des domestiques, des voitures, des chevaux de son père. Donc tout bénéfice. Pas de loyer à payer, et bien des dépenses épargnées.

Pendant le supplice du défilé dans la sacristie, un murmure qui voulait dire tout cela arrivait jusqu'au marié; il n'entendait pas les paroles, mais le souffle des commentaires lui cravachait le visage; les regards curieux ou moqueurs le brûlaient; et il lui fallait sourire, donner des poignées de main, se laisser présenter les centaines d'amis intimes de sa femme... Ses quelques amis, à lui, faisaient piètre figure dans ce fouillis de velours, de soie, de dentelles...

Enfin les mariés, suivis du cortège, sortirent de l'église;

à la porte il y eut un petit encombrement, et on dut s'arrêter quelques instants. Alors ces paroles dites d'une voix d'homme arrivèrent jusqu'aux époux, résumant tout ce qui se pensait autour d'eux :

— Un malin, mon cher ; il fait une affaire d'or ; un mariage superbe !

Geneviève sentit tressaillir le bras sur lequel elle s'appuyait ; bravant les regards curieux, elle se blottit tout contre son mari et murmura :

— Puisque je vous aime...

JEANNE MAIRET.

*(La fin au prochain numéro.)*

---

## HISTOIRE RELIGIEUSE

### Les prolégomènes de l'histoire des religions et les religions des peuples non civilisés (1)

I.

« L'amour de la religion en soi, dit M. Réville dans la préface de ses *Prolégomènes,* comme l'amour de la nature au naturaliste, l'amour de l'art au théoricien du beau, est indispensable à l'histoire des religions. » L'auteur nous a paru plein de cet amour, à l'égard des plus humbles et des plus grossières manifestations religieuses même des peuples les moins civilisés. Il est indulgent, il est sympathique pour les superstitions enfantines de l'humanité, comme pour celles de l'enfant, que nous voyons encore aujourd'hui passer, plus ou moins rapidement et avec la même crédulité, par les mêmes imaginations religieuses que celles où s'arrêtent les peuples primitifs. Il n'a ni mépris ni raillerie pour les pratiques les plus absurdes et les plus grotesques de la sorcellerie ; il abhorre sans doute les sacrifices humains qui souillent la plupart de ces religions de peuples sauvages ou non civilisés, mais il nous en découvre la raison dans leurs croyances, dans les conditions sociales où ils ont vécu, et non dans les jongleries intéressées des sorciers ou des prêtres. La bienveillance domine dans toutes ses interprétations des superstitions du passé. De là l'intérêt que présentent les deux volumes où il passe en revue, avec un grand savoir et d'après les travaux les plus récents et les plus autorisés, les croyances religieuses des peuples non civilisés des diverses parties du monde ancien et nouveau. Le mot de sauvage lui semble exprimer un état trop inférieur, un état animal qu'on ne rencontre plus guère dans l'humanité ; il préfère celui de « non civilisé », qui représente un état déjà au-dessus de la pure sauvagerie ou de l'animalité.

Non moins qu'avec amour, il traite avec indépendance ce grand et difficile sujet. Pas plus qu'il ne se laisse arrêter par l'idée préconçue de quelques philosophes qui ne voient dans les religions que des inventions des prêtres et des tissus d'absurdités, pas plus il ne se laisse enchaîner par les hypothèses d'une révélation ou tradition primitive dont l'historien n'aurait qu'à signaler les dégradations et à retrouver les lambeaux et les débris épars à travers les cultes innombrables des faux dieux. Il n'admet pas un âge d'or religieux à l'origine, suivi de décadence ; le monothéisme n'a pas précédé le polythéisme. L'histoire des religions, comme toute autre histoire, commence par des germes plus ou moins imparfaits et se développe sous la loi de la continuité par les progrès de la raison.

La théologie de M. Réville est, suivant ses propres expressions, une théologie absolument laïque, ni plus ni moins que celle de M. Renan. Il ne serait pas facile de nettement préciser la différence qui, au point de vue religieux, sépare l'auteur de l'*Histoire des religions* de l'auteur de la *Vie de Jésus,* si ce n'est cependant que le premier semble plus hostile et plus agressif que le second à l'égard du catholicisme. Voici d'ailleurs l'idée qu'il se fait de la théologie : « La théologie, telle que nous la comprenons aujourd'hui, est un ensemble de connaissances critiques, historiques, philosophiques, roulant sur toutes les matières religieuses spécialement, mais non plus d'une manière exclusive sur les origines et les caractères du christianisme. » Ce qui d'ailleurs, suivant lui, n'infirme en rien la légitimité des études théologiques poursuivies en vue du ministère dans une Église quelconque (1). La théologie ainsi entendue, il y a certainement de quoi mettre fort à l'aise tous les étudiants en théologie protestante, même les moins orthodoxes.

Il n'importe pas moins de s'entendre aussi tout d'abord sur ce qu'est la religion elle-même, l'objet de ces savantes études. Dès le commencement M. Réville en donne une définition précédée et préparée par la critique de toutes les autres définitions qu'il considère comme fausses ou inexactes. Ce n'est pas la religion telle qu'elle est, ou telle qu'elle devrait être, qu'il entreprend de définir, mais la religion dans son essence même, dans son idée centrale, de telle sorte qu'on la retrouve toujours sous toutes les formes qu'elle a pu revêtir dans l'histoire. La religion, à ce point de vue, est, d'après M. Réville, « la détermination de la vie humaine par le sentiment d'un lien unissant l'esprit humain à l'esprit mystérieux dont il reconnaît la domination sur le monde et sur lui-même, et auquel il aime à se sentir uni ». S'il y a quelque chose d'un peu vague et obscur dans cette définition, il faut sans doute l'attribuer au caractère de généralité que l'auteur a voulu lui donner, de telle sorte qu'elle pût s'appliquer à toutes les religions sans exception, aux plus grossières comme aux plus parfaites. D'ailleurs M. Réville en reprend tous les termes et les accompagne d'un commentaire historique qui les explique avec une suffisante clarté. Ainsi définie, la religion n'est pas un fait accidentel, mais un fait inhérent à la nature humaine. Aussi loue-t-il Benjamin Constant d'avoir fait de la religion un attribut indéfectible et perfectible de notre espèce.

---

(1) *Prolégomènes de l'histoire des religions. — Histoire des religions des peuples non civilisés,* par M. Albert Réville, professeur au Collège de France. — 3 vol. in-8°. Fischbacher.

(1) *Prolégomènes; la Théologie,* p. 258.

Il analyse ensuite avec une exacte et pénétrante psychologie ce sentiment du lien qui nous unit à un esprit supérieur, en qui est le principe et l'élément substantiel de tout développement religieux. Il ne faut pas le confondre avec le sentiment de la crainte. Ce n'est pas, comme l'a dit un poète ancien, la crainte qui la première a fait les dieux; la crainte sans doute peut s'y associer, mais elle ne l'épuise pas. Selon l'occasion, selon la nature du phénomène qui l'inspire, la confiance se mêle à la crainte, la joie à la terreur. On y distingue deux séries opposées d'éléments divers : les uns qui se rattachent à la crainte, comme le respect, la vénération, la peur, la terreur; les autres, au sentiment agréable de l'union avec la divinité, comme l'admiration, la joie, l'amour. Malgré cette diversité d'éléments, le sentiment religieux demeure cependant *sui generis* et irréductible à tout autre. Mystérieux, indécis et flottant à l'origine, il se fixe et s'affermit, à mesure qu'il se développe, sous diverses influences telles que les progrès de la connaissance du monde, le génie des races, les progrès de la raison et de la morale, les événements politiques, l'action des grands hommes prophètes et révélateurs. M. Réville appelle ces différentes causes les causes motrices du développement religieux.

II.

Comment se distinguent les formes et les phases principales de ce développement, ou quel est l'ordre et la classification des religions à partir du commencement? Ce n'est pas, selon M. Réville, par le monothéisme que l'homme religieux a débuté. Il ajoute lui-même, il est vrai, qu'on remarque chez certaines races fort peu civilisées, même chez les nègres, une certaine tendance au monothéisme à travers la multitude de leurs dieux grands ou petits, ou du moins une sorte de facilité à admettre un dieu unique. Peut-être aurait-il dû insister davantage sur un fait ou sur une tendance d'un si grand intérêt pour le philosophe et en chercher la cause dans l'analyse des principes fondamentaux de la raison humaine. Mais si le monothéisme apparaît dès l'origine, ce n'est, selon lui, qu'une lueur bien faible et incertaine, obscurcie par une foule d'autres croyances en contradiction avec lui, et qui impriment un tout autre caractère aux religions des peuples non civilisés.

Nous inclinons à croire avec M. Réville, sauf une réserve en faveur de cette tendance plus ou moins faible ou corrompue au monothéisme, que l'état religieux primitif est bien ce qu'il appelle le naturisme, par où il entend le culte des objets de la nature, du soleil, de la lune, du feu, des nuages, des vents, des eaux, c'est-à-dire de phénomènes qui par leur grandeur, par le bien ou le mal qu'ils peuvent faire, semblent tout d'abord avoir droit à une suprématie. En outre de ce grand naturisme, on trouve, quoique l'un et l'autre soient le plus souvent confondus, un petit naturisme, le culte d'objets naturels de moins grande importance et plus rapprochés de nous, comme tel ou tel arbre, telle ou telle source, le feu du foyer, un animal quelconque. Le génie de chaque peuple, sa situation dans les glaces du Nord ou sous les feux du Midi, imprime une physionomie particulière à cette religion de la nature, la première de toutes.

C'est d'elle que dérivent ensuite l'animisme et le fétichisme, qui, suivant M. Réville, en sont des conséquences et non des antécédents. Dans ses *Prolégomènes*, il définit et classe ces divers états religieux de l'humanité primitive; puis, dans ses deux volumes sur les religions des peuples non civilisés, il développe, éclaircit et justifie les prolégomènes par l'histoire. Le dernier volume se termine par des *conclusions* qu'il faut rapprocher des *Prolégomènes* pour bien apprécier la doctrine de M. Réville. Que devons-nous entendre d'abord par l'animisme, puis par le fétichisme? Il ne s'agit pas ici, comme on le pense bien, de l'animisme de Stahl et d'une doctrine sur l'âme humaine. Tant que l'adoration ne s'adresse qu'à des objets naturels qu'on suppose doués de vie et de conscience, c'est le naturisme. L'animisme commence avec la croyance à des esprits détachés de toute connexion permanente avec des objets naturels déterminés, voltigeant pour ainsi dire de toutes parts autour de l'homme et doués du pouvoir de lui faire du bien ou du mal. Cette croyance, qu'on rencontre partout, à la suite du naturisme, dans les religions primitives, est naturellement dérivée, selon M. Réville, des premières réflexions de l'homme sur l'évanouissement, le délire, les cas de vision et surtout le sommeil et le rêve. De là en effet lui vient d'abord l'idée d'une séparation de l'esprit et du corps. L'homme enfant se persuade, d'après ces phénomènes, que l'esprit peut quitter son enveloppe corporelle, vagabonder pour ainsi dire au dehors, y rentrer et en sortir quand il lui plaît. Par là il est conduit à penser qu'il en est de même de tous les objets qu'il anime autour de lui dans la nature; et c'est ainsi qu'il peuple le monde d'une multitude d'esprits détachés de leur base matérielle. Les âmes des défunts ont leur place, mais ne forment qu'une minorité dans ce peuple innombrable d'âmes ou d'ombres partout répandues, sur la terre, dans le ciel, dans les eaux, dans les arbres de la forêt, dans les animaux, dont quelques-unes viennent habiter sous la hutte et la tente de la famille et s'introduisent jusque dans le corps des vivants. Rien de plus intéressant que l'histoire de cette croyance aux esprits, universelle chez les peuples non civilisés, mais nulle part plus répandue que chez les nègres de l'Afrique. C'est une sorte de spiritualisme grossier à la fois et excessif, parce que ces esprits détachés des corps gardent cependant des formes et des besoins corporels, et qu'ils vont et viennent, entrent dans les corps des vivants et en sortent, sans nulle attache organique. Telle qu'elle est cependant, on pourrait considérer cette foi aux esprits comme un naïf témoignage d'une croyance spontanée du genre humain dans la distinction du corps et d'un être qui pense et qui veut.

A l'animisme se rattache le culte des morts, c'est-à-dire des esprits de ceux qui ne sont plus. L'analogie du sommeil et de la mort fait supposer que celle-ci n'est elle-même qu'un sommeil prolongé. Le mort n'a pas cessé d'exister, mais il est devenu un esprit semblable à ceux qui émanent de tant d'autres objets de la nature animée ou inanimée, un esprit qu'il faut, lui aussi, honorer, apaiser et soulager. Le culte des morts, la

prévision d'une vie future se rencontrent avec l'animisme chez les peuples les plus sauvages. Mais, quelle qu'en soit l'importance, il s'en faut bien, comme M. Réville le démontre contre Herbert Spencer, que tout dérive de là, que tout s'y ramène, dans les croyances et les pratiques religieuses primitives. Combien sont plus nombreux et plus puissants, les esprits qui ont leur place dans le grossier Olympe des nègres ou des Peaux-Rouges sans être sortis du corps de ceux qui ne sont plus? Le culte des ancêtres n'est donc qu'une sous-division de l'animisme.

Si l'animisme succède au naturisme, il ne l'exclut pas, de quelque préjudice que soit le culte des esprits, de tous ces petits dieux qui environnent l'homme de près et de toutes parts, pour le culte des grands dieux de la nature, plus éloignés et plus indifférents. Ces deux états religieux se mêlent plus ou moins, dans des proportions différentes, chez la plupart des peuples non civilisés. De même en est-il du fétichisme, qui, selon M. Réville, ne viendrait qu'après l'animisme et supposerait un degré de plus de réflexion dans les imaginations enfantines des sauvages. Si le fétichisme se distingue de l'animisme, il nous paraît y tenir de bien près; et nous ne voyons pas clairement en quoi il représente un degré supérieur de réflexion ou d'imagination. L'animisme prévaut là où on adore des esprits détachés de leur base naturelle, c'est-à-dire des objets naturels qu'ils animaient, des esprits errant çà et là, planant sur tous et n'étant affectés à aucun de leurs adorateurs en particulier. Le fétichisme fait cesser en quelque sorte le vagabondage et l'indépendance de ces fantômes. Il les enferme, moyennant certaines pratiques, paroles et enchantements, dans un objet quelconque, une pierre, une bûche, un animal, dont il fait des êtres animés et doués de conscience qui ne sont plus à l'usage de tous, mais seulement de la tribu, de la famille ou de tel ou tel individu. L'arbre, le rocher, le nuage sont à tous; mais le fétiche, désormais enchaîné, n'est plus en quelque sorte du domaine public; c'est un objet approprié, personnel, qui est sous la main et dont il s'agit pour chacun de tirer le meilleur parti en sa faveur. Le dieu fétiche n'est d'abord qu'un objet informe, une pierre ou un morceau de bois; plus tard on s'efforcera de lui donner une forme, une figure d'animal ou d'homme, et d'en faire la représentation plus ou moins exacte de l'objet de l'adoration. Ainsi le fétiche deviendra une idole, et l'idolâtrie sortira du fétichisme.

Mais comment se concilier la faveur et les dons de ces fétiches ou de ces idoles? C'est ici que se place un grand fait, un fait universel des religions primitives qu'il n'est pas permis à l'historien de mépriser, quelque grossier qu'il soit. Ce fait universel est la sorcellerie, qui a été la religion pratique du monde non civilisé et qui a laissé encore quelques traces aujourd'hui parmi nous, malgré le progrès des idées religieuses.

Qu'est-ce que la sorcellerie? Au lieu de n'y voir qu'une invention diabolique ou bien une jonglerie jointe à la cupidité, M. Réville, mettant de côté le diable comme aussi la mauvaise foi, en cherche l'explication dans les idées religieuses au sein desquelles elle s'est produite et dans l'analyse du cœur humain. La sorcellerie est, dit-il, le grand moyen, conforme aux idées naturistes et animistes, par lequel l'homme espère franchir les barrières qui le séparent du monde surnaturel. « Le sorcier, c'est l'homme exceptionnel qui entretient un commerce personnel et intime avec les esprits, qui est possédé par eux, qui en est l'instrument volontaire ou involontaire, tantôt dirigé par eux, tantôt les dirigeant lui-même, guérisseur de maladies, charmeur d'amulette, divinateur de l'avenir, révélateur des secrets, dénonciateur des coupables, auteur de la pluie et du beau temps. Il est tout à la fois le prêtre, le médecin, le savant, le prophète, l'artiste et le poète des tribus primitives (1). » M. Réville explique ensuite par d'ingénieuses conjectures la foi qu'ont les sauvages de la tribu aux divers pouvoirs du sorcier, à ses pratiques, à ses recettes, à ses enchantements, à la divination par les sorts, aux conjurations, aux incantations, aux paroles ou formules magiques. De même aussi explique-t-il la foi qu'a en lui-même le sorcier et qui le distingue d'un charlatan et d'un imposteur.

Le sorcier avec ses connaissances surnaturelles, le sorcier instrument et familier des esprits, a plus de titres à leur offrir des sacrifices que le commun de leurs adorateurs. Ainsi peu à peu le prêtre se dégage du sorcier, de l'intermédiaire préféré et devient bientôt l'intermédiaire nécessaire. Déjà on voit chez les peuples non civilisés les plus avancés s'opérer cette transformation de la sorcellerie en un sacerdoce. Cette histoire et cette théorie de la sorcellerie nous ont paru une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage de M. Réville.

Avant d'arriver aux religions supérieures, nous trouvons encore la mythologie, qui se mêle déjà à l'animisme dans les religions inférieures tout en demeurant bien au-dessous de la belle mythologie de peuples plus avancés et surtout de la Grèce. La multitude des dieux, petits ou grands, demeure plus ou moins confuse et confondue au sein du naturisme et de l'animisme. Rien de plus vague que leurs rangs respectifs, que leurs attributions propres, leurs formes et leurs contours. Par un effort supérieur d'imagination et grâce à une faculté d'intuition analogique, ils reçoivent peu à peu de la part de leurs adorateurs une sorte d'organisation. Ils ont chacun leur place au ciel ou sur la terre; ils forment une hiérarchie, ils ont des formes et des passions qui sont celles de la nature humaine agrandie et idéalisée. De là, entre eux et avec les mortels, une foule de rapports, d'aventures, de drames, de légendes; de là des mythes et des poèmes divins, d'invention plus ou moins poétique, plus ou moins élevée ou grossière, selon le génie, l'imagination, les mœurs et l'état social du peuple où ils sont éclos. M. Réville nous montre d'intéressantes traces de mythologie naissante chez les plus avancés des peuples non civilisés qu'il passe en revue. Il y a des mythes curieux, délicats et même poétiques par certains côtés, chez les Polynésiens et dans les religions indo-tartares. Cette mythologie est le plus haut degré religieux auquel soient parvenus les peuples non civilisés, qui seuls ont place dans cette *Histoire*.

(1) *Religions des peuples non civilisés*, 2e vol., conclusion.

III.

M. Réville réserve pour un autre ouvrage, qui sera attendu avec impatience, les religions qui appartiennent à des civilisations plus avancées. Ainsi a-t-il laissé de côté les religions du Mexique et du Pérou en Amérique, la religion chinoise, le mazdéisme, le brahmanisme, le bouddhisme en Asie, la religion égyptienne en Afrique. Les religions monothéistes, l'islamisme, le judaïsme et le christianisme, auront ensuite leur tour.

Mais, malgré l'intérêt qui s'attache aux manifestations supérieures du sentiment religieux, la question du début et des commencements, quelque faibles et imparfaits qu'ils soient, est, ici comme ailleurs, de la plus grande importance pour la philosophie et la psychologie. Ce sont, comme le dit ingénieusement l'auteur, les sous-sols de l'édifice religieux lentement élevé par l'humanité. Nous regrettons de ne pouvoir exposer dans ses détails cette grande, savante et équitable enquête sur les premières idées religieuses de l'enfance du genre humain. Nous l'avons curieusement et sympathiquement suivie du Sud au Nord, de l'Orient à l'Occident, à travers les continents et les îles, sans autre répugnance que celle des sacrifices sanglants presque partout accomplis en l'honneur de dieux non moins sauvages que leurs sectateurs. Mais de cette enquête il résulte que partout, même chez les tribus les plus dégradées, il y a des dieux, il y a un culte plus ou moins grossiers, même chez les Hottentots, les Boshmans, les Cafres, les Australiens, les Fuégiens, partout enfin où des observateurs superficiels ou prévenus avaient prétendu qu'il n'en existe pas. M. Réville nous en donne la preuve avec une ampleur, avec des détails, avec une précision qui ne laissent rien à désirer. Un peuple ou même une peuplade sans Dieu reste encore à trouver. Non seulement il y a partout une religion, mais il y a une étonnante ressemblance, une identité foncière entre les religions dans tout le monde des peuples non civilisés. « Absurdement grossière ou déjà poétiquement développée, la religion du non civilisé est partout la même. Naturisme, animisme, sorcellerie, fétichisme ou idolâtrie, offrandes alimentaires, prévision de la continuation de l'existence après la mort, perpétuation des formes et des conditions de la vie actuelle, funérailles célébrées et soins pris des trépassés conformément à cette croyance, voilà, dit M. Réville, ce que nous avons vu partout. » Cette ressemblance a sa raison profonde dans l'identité des lois et des aspirations de l'esprit humain. Aussi n'y a-t-il pas une civilisation dont le berceau ne soit religieux. Dans ce siècle même de philosophie, notre civilisation se définit encore généralement, comme le remarque M. Réville, la civilisation chrétienne.

Ce grand fait de la religion, universel dans le passé, le sera-t-il encore dans l'avenir? Est-ce un état transitoire, une période d'enfance, ou bien un état définitif de l'esprit humain? Je ne veux pas entrer incidemment dans les grandes et délicates discussions que cette question soulève; je me borne à indiquer la solution que lui donne M. Réville. M. Vacherot, dans son livre sur *la Religion*, arrive à cette conclusion, que l'état religieux n'est qu'une phase de l'esprit humain et que la philosophie doit un jour, à elle seule, prendre toute la place. Tel n'est pas le sentiment de M. Réville : il croit à la coexistence sans fin de la religion et la philosophie, de ces deux sœurs si souvent en querelle l'une avec l'autre. Il cherche à faire la part de chacune, à établir entre elles un *modus vivendi*, un accord que rien ne devra désormais troubler, quels que soient les progrès de la science et de la philosophie. C'est à Herbert Spencer qu'il emprunte les conditions de ce traité d'alliance. Si loin qu'aille la science, elle rencontre des limites qu'elle ne peut franchir; plus le cercle des connaissances s'élargit, et plus s'élargit le cercle environnant de l'inconnu, plus, suivant l'expression de M. Réville, se révèle l'infini de l'inconnu. Arrivé à cette limite, le savant n'a plus qu'à faire acte de foi, de confiance, d'espérance et d'humilité; où finit le domaine de la science, là commence celui de la religion. Sur ce terrain de l'inconnu, la religion prend une place que nulle puissance au monde ne peut lui disputer; le vide laissé par la science, c'est elle qui le remplit.

Si, en effet, la religion demeure scrupuleusement confinée dans cet infini de l'inconnu, sans nulle tentative pour en sortir, toujours reculant à mesure que les bornes en sont déplacées, il faudrait que la science et la philosophie fussent vraiment de bien mauvais caractère pour chercher encore querelle à une aussi peu gênante rivale. Mais dans ce partage singulièrement inégal, que reste-t-il pour la religion? Autant est vaste ce champ de l'inconnu, autant il est désert et vide. Quel aliment sec et creux pour le sentiment qui, selon M. Réville, est l'essence même de la religion, pour l'aspiration indestructible du cœur humain, selon son expression, vers la pensée toute-puissante qui préside à l'univers! Il semble qu'ici reçoive son application la vieille maxime : *Ignoti nulla cupido.*

Nous avons plus d'une réserve à faire sur le fond même de toutes ces hautes questions; nous avons aussi à reprocher à l'auteur un certain vague dans la pensée et dans l'expression; mais nous lui reprocherons surtout de sembler trop se complaire dans des attaques et hors de propos et des allusions aigres ou malveillantes à l'égard du catholicisme. Lui si libéral, si tolérant, si indulgent même pour toutes les manifestations religieuses, même les plus grossières de l'humanité, même pour la sorcellerie, comment se montre-t-il si agressif contre l'Église de Rome? N'y aurait-il pas encore quelque chose du pasteur protestant dans cette aigreur et cette malveillance? Avec l'espoir que M. Réville, dans la critique des manifestations religieuses supérieures, se montrera plus tolérant, c'est-à-dire plus philosophe, il nous tarde de le voir conduire cette histoire jusqu'à sa fin et achever jusqu'au faîte la construction de ce grand édifice religieux dont nous n'avons encore que les fondations dans l'*Histoire des religions des peuples non civilisés.*

FRANCISQUE BOUILLIER.

# ÉDUCATION SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

## Le rapport de M. Gréard

Une des femmes les plus spirituelles du XVIII^e siecle, M^me Desnoyers, parle, dans ses Mémoires, d'un lettré de son temps qui sur toutes les questions prononçait la parole définitive. « On attend son opinion pour savoir le dernier mot des choses », écrit-elle. Ce souvenir nous est revenu à l'esprit en lisant le beau rapport de M. Gréard sur l'enseignement secondaire des filles. En une centaine de pages, l'auteur résume tout ce qui a déjà été écrit sur la question. Les efforts des penseurs, les travaux des législateurs ont été appréciés par lui avec une parfaite sûreté de jugement. Il a montré combien, jusqu'à ces derniers temps, on avait négligé l'instruction des femmes. Il faudra bien des efforts encore pour faire prévaloir l'équitable principe de l'égalité dans l'éducation, réclamée depuis un siècle, comme une nécessité sociale, par tant d'écrivains illustres. C'est surtout quand il s'agit de la décadence ou de la prospérité des nations qu'on peut dire : Cherchez la femme ! — Si elle est instruite, elle exerce autour d'elle une influence salutaire ; si elle est ignorante, elle se réfugie dans la frivolité, où les hommes ne tardent pas à la suivre.

### I.

Malheureusement, on ne s'est pas toujours rendu compte de cette vérité. M. Gréard constate que le moyen âge a été généralement injuste pour la femme. Elle était regardée comme un être inférieur, capable de tous les vices et de tous les défauts. Le théologien Simon Gadie essayait d'établir que, les femmes n'étant pas des hommes, le Christ n'était pas mort pour elles et que, par conséquent, elles ne peuvent être sauvées. Des jurisconsultes, désireux de ressembler à ce théologien, affirmaient que les femmes n'avaient pas besoin de savoir lire. Le Père Jacques Olivier justifiait cette sentence en alléguant que les femmes avaient assez de malice naturelle pour qu'il ne fût pas nécessaire d'ajouter à leur malice innée la malice des livres.

Pendant la Renaissance, il se produisit une heureuse réaction contre ce dénigrement systématique.

M. Gréard cite, parmi les écrivains qui défendirent alors la cause de la femme, Marguerite de Valois, Corneille Agrippa et même Brantôme. Ce dernier composa la *Vie des dames illustres ;* il s'agissait cette fois de la célébrité du savoir et de l'esprit. Après avoir examiné les idées de M^lle de Gournay et de la très érudite Hollandaise Anne-Marie Schurman, M. Gréard loue avec justice l'œuvre d'un défenseur moins connu de cette même cause : Poulain de la Barre. Le vice-recteur de l'Académie de Paris fait le plus grand cas de ce novateur, trop oublié, en matière d'éducation féminine. Poulain de la Barre est, en effet, un penseur original et un écrivain plein de tact. Il plaide la cause des femmes avec une délicatesse toute féminine. Marie Schurman argumente comme à l'école ; Poulain de la Barre cause comme dans un salon.

Le livre dans lequel il a consigné ses observations sur l'éducation des filles mériterait d'être réimprimé. Il parut à Paris, en 1674 ; en voici le titre : *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs. — Entretiens.* L'édition originale est dédiée à S. A. R. Mademoiselle, qui, dit Poulain, « ayant su réunir en sa personne ce qu'il y a de plus noble et de plus parfait dans les deux sexes, n'est pas moins élevée au-dessus de l'un et de l'autre par l'excellence de son esprit et de ses lumières que par la grandeur de sa naissance et de son courage ». On voit par cette courte citation que Poulain de la Barre ne se contente pas de plaider en faveur de l'égalité des sexes : il n'hésite pas à mettre au-dessus des hommes et des femmes la princesse à laquelle il dédie son livre. Il crée ainsi un troisième sexe : celui des princesses auxquelles on présente des dédicaces. Mais on sait que le style, un peu démodé, des épîtres dédicatoires ne va pas sans quelque hyperbole.

Le volume de Poulain de la Barre vaut mieux que l'épître qui lui sert de préface. M. Gréard signale les idées excellentes que renferment ces intéressants entretiens.

« L'auteur, dit-il, considère qu'à égalité de nature il doit y avoir égalité d'éducation ; que, si la coutume en a décidé autrement, c'est la faute du vulgaire, qui commet bien d'autres erreurs, peut-être aussi celle des savants, qui veulent se conserver le privilège du savoir. »

Poulain de la Barre ne fut pas seulement un rêveur ; il proposa des moyens pratiques pour mettre à exécution ses théories. Il conçut notamment le plan d'un établissement propre à préparer des gouvernantes et des institutrices, indiqua les méthodes à suivre. Qu'on nous permette de citer à cet égard un très intéressant passage de l'*Éducation des dames :*

« Comment, demande une des interlocutrices, comment pourrait-on nous instruire sans nous faire aller au collège ? — De la même façon, repartit Stasymaque, que l'on instruit la plupart des hommes qui n'y vont point. Quelque chose que vous voulussiez apprendre, ne pourriez-vous pas avoir des maîtres, comme vous en avez qui vont vous apprendre à écrire et à danser ? — On pourrait encore faire une chose, dit Timandre, qui serait beaucoup plus commode, savoir qu'il y eût des maîtresses parfaitement instruites dans les sciences qu'elles enseigneraient aux jeunes filles et chez lesquelles il se formerait des gouvernantes, de même que nos maîtres se forment dans les universités et ailleurs. »

On le voit : c'est l'idée même de nos écoles normales, exposée dans un livre du XVII^e siècle, presque au moment où Molière se moquait des femmes savantes et où Bossuet leur rappelait dédaigneusement qu'elles « sont le produit d'un os surnuméraire de l'homme ».

Il est vrai qu'elles rencontraient alors pour les défendre, non seulement Poulain de la Barre, mais aussi un gentilhomme, ami de Descartes et de M^me de Sévigné, M. de la Forge, le spirituel auteur du *Cercle des dames.*

II.

Poulain de la Barre était dans la vérité lorsqu'il réclamait la création d'une sorte d'université pour les femmes; mais ne tombait-il pas dans l'exagération lorsqu'il prétendait que les femmes « pouvaient remplir les fonctions ecclésiastiques, être généraux d'armée, exercer les charges de la judicature » ? Ces théories cependant ont eu, depuis le XVII^e siècle, une singulière fortune. Condorcet les adopta; Stuart Mill les défendit, et le philosophe allemand Schopenhauër leur accorda l'appui de son autorité, en supposant que son opinion fût une autorité.

Il n'y a pas lieu de réfuter longuement le paradoxe de Poulain de la Barre et de ses émules. M. Gréard, en esprit avisé, ne s'y attarde pas, et il a raison.

Si nous sommes menacés d'un péril social, ce n'est pas de celui qui consiste à faire des femmes des généraux d'armée, des commandants de flotte ou des magistrats. Ce qui est plus essentiel et plus pressé, c'est de déterminer exactement quel est l'objet de l'éducation des filles et quel esprit doit présider à cette éducation.

Les idées de M. le vice-recteur sur la femme ne datent pas du moyen âge. Il admet l'égalité intellectuelle des deux sexes, avec cette réserve un peu subtile que « l'égalité n'est pas l'équivalence ». Il faut donc, puisque les deux natures, tout en étant égales, ne sont point, d'après lui, absolument semblables, que l'éducation des femmes ne soit pas servilement calquée sur l'éducation des hommes.

« Le premier souci d'une éducation bien dirigée, écrit M. Gréard, doit être d'assurer à la jeune fille cette haute culture morale qui crée la personnalité humaine, de lui inculquer ce respect de la vérité et ce goût de la sincérité qui font la probité de l'intelligence et du cœur. »

En résumé, M. Gréard propose une méthode qui créerait, non des savantes, des M^me Dacier, mais des femmes ayant, comme le voulait Molière, des clartés de tout; capables, au besoin, de conseiller leurs maris et de surveiller l'éducation de leurs enfants. Bélise n'entrerait pas dans les nouveaux collèges, et Trissotin devrait chercher ailleurs qui embrasser.

M. le vice-recteur recommande surtout l'étude de la littérature, de l'histoire et des langues vivantes. On est arrivé aujourd'hui à la réalisation de quelques-unes de ses idées. On y est arrivé lentement.

III.

L'Assemblée constituante avait déjà proclamé le principe de l'égalité dans l'instruction des deux sexes, et les décrets d'application s'étaient rapidement succédé. Seulement, ces décrets ne furent pas exécutés, ce qui est quelquefois le sort des décrets. Ils restèrent lettre morte sous le premier empire et n'eurent pas plus de succès sous la Restauration. L'initiative privée fit alors ce que le gouvernement eût dû faire. Une femme vaillante, M^me Campan, créa, après le 9 Thermidor, un pensionnat laïque. Sa tentative réussit d'abord et suscita de nombreuses imitatrices. Au point de vue pédagogique, on pourrait définir l'empire : le règne des pensionnats de jeunes filles.

Il serait ingrat de médire de ces établissements qui représentaient seuls alors l'enseignement secondaire des jeunes filles. On s'aperçut bien vite cependant qu'ils n'étaient pas sans imperfection. L'éducation y était superficielle et plus mondaine qu'il ne convenait. Le philosophe anglais Herbert Spencer, cité par M. Gréard, l'a caractérisée, dans une page pleine d'humour, par cette image un peu exagérée : « C'est une sorte de poupée revêtue d'oripeaux et se mouvant par un ressort. » On chercha autre chose et l'on créa les cours de jeunes filles. Ce fut un progrès. L'éducation dans la famille avec l'aide de ces cours devint l'idéal pédagogique; la mode s'en mêla et quelques-unes de ces nouvelles créations réussirent brillamment. Le cours de M. Lévi Alvarès est bien connu; celui que fit M. Paul Albert est resté célèbre.

Quoi qu'il en soit, pensionnats et cours furent un acheminement aux lycées de jeunes filles. L'État comprit enfin qu'il avait charge d'âmes, non seulement à l'égard des hommes, mais à l'égard des femmes.

L'éducation féminine fut à l'ordre du jour et M. Gréard signale à la reconnaissance publique les personnes qui se sont occupées et celles qui s'occupent encore de pédagogie féminine. Parmi ces personnes, depuis la fille adoptive de Montaigne, M^lle de Gourmay, jusqu'à nos contemporaines, il en est une que M. le vice-recteur oublie : c'est une Anglaise, Marie Godwin, qui, à la fin de l'année 1791, écrivait à l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, pour le prier d'accepter la dédicace d'un livre intitulé : *Défense des droits de la femme.* « L'auteur de ce livre, disait la lettre d'envoi, est une jeune femme malheureuse et persécutée qui veut enfin venger l'injustice dont son sexe est victime et rétablir l'égalité dans la famille humaine. » Cette singulière déclaration étonna l'évêque d'Autun, que rien n'étonnait. Il lut le manuscrit, prit la peine de répondre et accepta la dédicace.

Le chapitre consacré par M. Gréard à l'histoire des tentatives successivement faites par les femmes en faveur de l'instruction publique est un des plus intéressants du mémoire. Il nous montre siècle par siècle la marche lente, mais sûre, de l'esprit de progrès vers la lumière intellectuelle et morale. Il rend un véritable service à notre pays en faisant passer sous nos yeux un peu surpris le panorama des batailles pédagogiques livrées à la routine et à l'ignorance. Après avoir honoré les éducatrices du passé, M. le vice-recteur mentionne avec éloge les beaux travaux de M^me Coignet, « une des femmes de notre temps, dit-il, qui s'est vouée avec le plus de passion et de talent à l'étude des grands problèmes de l'éducation moderne ».

La passion et le talent sont en effet nécessaires au succès de cette grande cause de l'éducation de la femme. Ne s'agit-il pas de faire pour la patrie française des fils et des filles qui soient dignes d'elle? Or les enfants seront ce que seront les mères, et les mères seront ce que l'éducation les fera.

Actuellement cette éducation ne peut être ce qu'elle était au XVII^e et au XVIII^e siècle : exclusivement littéraire et morale. Elle comprendra, suivant la juste remarque de M. Gréard, les éléments des sciences et les principes généraux de l'organisation sociale.

Le développement des programmes d'éducation, l'importance nouvelle accordée à des études négligées jusqu'ici, ont pour résultat d'agrandir et d'élever le rôle de l'institutrice dans la société contemporaine. Elle ne sera plus seulement la « représentante de l'alphabet », comme on l'a dit avec une ironie d'un goût douteux; sa mission ne se renfermera plus dans le domaine des syllabes : elle ne sera ni la femme d'un *Syllabus* ni la femme d'un syllabaire. Elle s'élèvera jusqu'aux sentiments les plus nobles et aux idées les plus hautes. La maîtresse d'école deviendra, sans que le pédantisme s'y mêle ou que la vanité s'y glisse, une directrice de consciences. Elle exercera ce qu'on a si éloquemment appelé la maternité collective. Par ses soins, la jeune fille et plus tard la femme sauront allier les qualités du savoir à la grâce de l'esprit français. Nous aurons moins de ces précieuses ridicules dont on s'est moqué au théâtre; mais nous aurons plus de mères instruites et capables de bien diriger l'éducation de leurs enfants. C'est là, croyons-nous, le véritable rôle des éducatrices du XIX^e siècle.

MARIE CHATEAUMINOIS DE LA FORGE.

---

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Faut-il en parler? J'hésite. Que faire, que ne pas faire? Oui, décidément parlons-en, car enfin la question pourrait intéresser quelques-uns de nos lecteurs. Il s'agit de la métrique de Plaute! Une trop mystérieuse personne qui ne livre pas ses secrets. Autrefois on lui disait : Gardez-les, chère demoiselle! M. Naudet, qui a donné de Plaute une traduction si spirituelle, si vivante, prenait très bien son parti de n'avoir pas pénétré dans les arcanes de cette métrique enveloppée de nuages. C'était le temps où l'on se souciait plus d'un aperçu ingénieux sur la comédie romaine que de la reconstitution de l'*anapestique, tétramètre cataleptique*. La mode a changé, elle est maintenant à l'érudition. Plaignons la jeunesse. Nos étudiants sont condamnés à lire Végèce, Juste Lipse, et, bon gré mal gré, ils ont des tête-à-tête prolongés avec cette métrique-sphinx. C'est donc à leur intention que je signale les révélations de M. Eugène Moisset sur *la Métrique de Plaute* (1). Il a trouvé le secret et il le livre très généreusement : — lui écrire à Constantine. Il paraît qu'on n'y avait rien vu. Vainement on torturait le texte, raccourcissant tel vers, allongeant tel autre, remplaçant des mots plaisants par d'autres tout à fait dénués de gaieté, toujours pour arriver à ce fameux *tétramètre cataleptique* dont M. Eugène Moisset rira longtemps. Mais non! Voulez-vous l'avoir, ce secret? Achetez un métronome, comme si vous vouliez exécuter des gammes régulières sur le piano. Vous l'écoutez, ce métronome? Bien. Comptez jusqu'à cinq battements, soit cinq *frappés* et cinq *levés* de deux temps chacun, ce qui fait vingt temps. Maintenant comptez par les accents toniques le vers de Plaute : vous trouvez ou vingt et un, ou vingt-deux, ou vingt-trois, ou vingt-quatre temps. Voyez-vous quelle symétrie et comme cela se concilie exactement? — Pas tant déjà, répondez-vous, car d'un côté vingt temps, de l'autre vingt-quatre. — Tiens, au fait, cela est vrai! Mais voici : ces temps qui nous gênent, ces temps en trop, considérez-les comme les notes que l'on appelle en musique notes d'agrément. Ce sont les floritures, les trilles. La consigne est d'en être charmé, car ils ajoutent beaucoup, d'après M. Moisset, à l'harmonie du vers, et de ne pas en tenir compte. C'est bien simple, comme vous voyez, et l'inventeur de cette méthode métronométrique a bien raison de dire qu'elle est fondée sur la nature elle-même. Oui, très simple et très ingénieux, quoique, pour ma part, je ne comprenne pas très bien. Quand j'essaye du métronome, les quatre temps en trop du vers ne me semblent pas des temps d'agrément. Il est vrai que je gémis quand, d'autre côté, je vois que l'on contourne et que l'on bistourne le texte pour arriver à l'*anapestique, tétramètre cataleptique*. Voilà des souffrances que n'a pas connues M. Naudet. C'est qu'il était, lui, un homme d'esprit ne se souciant guère des secrets de cette métrique mystérieuse. Il se résignait à ne pas lui arracher ses confidences et s'épargnait ainsi bien des ennuis inutiles. Il eût pu dire comme je ne sais quel sage ancien : De combien de choses je me passe!

## II.

M. Aulard a découvert et nous présente un romantique en 1608 (1). Quel est ce précurseur? Jean de Schelandre, l'auteur d'un drame à la Shakspeare, *Tyr et Sidon*. Notez que Shakspeare était absolument inconnu en France à cette date. Jean de Schelandre ne s'est donc pas plus inspiré de *Macbeth* ou d'*Hamlet* que son ami Ogier, qui formulait à la même heure les théories romantiques, ne s'inspirait de la préface de *Cromwell*. Le drame est touffu, embarrassé, formé d'épisodes qui ne se rattachent guère. Chaque scène est vivante, l'ensemble ne vit pas. M. Aulard s'extasie sur le dialogue :

> — Prince, pardonnez-moi, je suis neuve à la cour.
> — Vive la nouveauté! c'est la mode qui court.

Cela est étincelant d'esprit, nous dit-il d'un air rayonnant. Est-ce, en effet, si étincelant que cela, et y a-t-il de quoi rayonner? Quant aux théories formulées par l'ami Ogier, elles

(1) *Le Secret de la métrique de Plaute*, par Eugène Moisset. — 1 vol. 1883. Constantine (Algérie).

(1) *Un Romantique en 1608*, par F.-A. Aulard. — 1 vol. Poitiers, 1883, Marcireau et C^ie.

sont toutes en faveur de la liberté dans l'art. Le manifeste est plus pacifique que ne sera la préface de *Cromwell*, et cela par une raison bien simple, c'est que l'excellent Ogier résumait des idées généralement admises ou qui flottaient confusément dans l'air; il n'avait donc pas à s'armer en guerre. Les romantiques de 1829, au contraire, voient devant eux un temple élevé par la superstition et qu'il s'agit d'anéantir. Il leur faut donc tout un matériel de siège et des balistes et des catapultes; et l'on sonne la charge et l'on monte à l'assaut en poussant le cri de guerre. M. Aulard, qui nous promettait un romantique de 1608, nous en a donc présenté deux. C'est bien faire les choses. Le contraire arrive le plus souvent et l'on n'a « ni Lambert ni Molière », bien qu'annoncés l'un et l'autre. Ici Molière et Lambert, quoique Lambert fût seul sur le programme.

Et M. Aulard par-dessus le marché, plus romantique encore que Jean de Schelandre, Ogier et Victor Hugo. Plus qu'eux encore il tient pour le mélange du comique et du tragique. Il les lui faut non pas l'un après l'autre, mais ensemble. *Les Plaideurs* à la suite d'*Andromaque*, fort bien; mais *les Plaideurs* intercalés dans *Andromaque*, mieux encore. Les petits chiens et le petit Astyanax mêlant leurs larmes et mouillant ensemble le plancher, voilà l'idéal. Je ne suis pas persuadé : ce n'est pas une raison parce que nous aimons à rire autant qu'à pleurer pour que je veuille rire d'un œil et pleurer de l'autre. On me sert un homard à l'américaine et une charlotte russe : je me promets deux plaisirs successifs. Vient M. Aulard qui verse la charlotte dans le homard et me dit : Deux plaisirs à la fois, Sardanapale ! Eh bien, Sardanapale n'est pas si ravi que cela. M. Aulard invoque l'exemple des anciens. Chez eux le comique n'était pas introduit dans la tragédie pour mêler le rire aux pleurs : c'était pour raviver la douleur par le contraste. Ainsi Hercule en goguette chantant la gaudriole, tandis qu'Alceste qui va mourir fait à son mari et à ses enfants des adieux déchirants. Mais ne tombons pas dans le lieu commun et ne démontrons pas l'évidence.

III.

Quittons un instant la littérature pure pour suivre M. Hippolyte Maze sur le terrain des questions sociales. Je veux tout au moins signaler son volume : *la Lutte contre la Misère* (1), œuvre animée d'un souffle généreux et qui prêche une thèse excellente. Il s'agit de l'intervention de l'État et des municipalités dans l'organisation des caisses de retraite pour les prolétaires. M. Maze, qui n'est pas d'avis que l'État se mêle en toute occasion des intérêts particuliers, pense qu'ici, par exception, c'est pour lui un devoir. Les caisses de retraite auraient cet avantage que les livrets ne pourraient pas être retirés sans nécessité de force majeure et par pur caprice. Les donations, les legs faits par les riches viendraient accroître le capital et permettraient d'augmenter le revenu viager des humbles rentiers. Mais l'épargne irait-elle très volontiers à cette caisse? M. Maze n'en doute pas, surtout si l'on faisait bien comprendre aux travailleurs leur véritable intérêt. Il faudrait les exhorter par tous les moyens possibles, et l'exemple des fourmis prévoyantes trouvant du grain assuré quand viendrait la bise serait le meilleur encouragement aux cigales. Pour les décider, on pourrait encore, selon M. Maze, leur promettre une réduction sur les prix d'inhumation. C'est préparer les choses de loin, et peut-être cette perspective semblerait-elle médiocrement souriante. Quels que soient les moyens que l'on doive de préférence employer, l'institution serait excellente, et M. Maze, en y préparant les esprits, aura bien mérité de la patrie et de l'humanité, sans parler des électeurs de Seine-et-Oise.

IV.

M. Guy de Maupassant a placé en tête de son dernier roman, *Une Vie* (1), dont le succès sera grand, cette épigraphe : « L'humble vérité ». Humble, c'est déjà un progrès. La vérité était moins qu'humble, n'est-ce pas? dans *la Maison Tellier*. Vous verrez que le réalisme — il faut dire aussi que M. de Maupassant n'est qu'un demi-réaliste — finira par quitter les bas-fonds et les cloaques. Nous montons donc cette fois vers des régions moins malsaines; héros et héroïnes sont présentables. De temps à autre nous sommes bien un peu scandalisés; mais la faute en est plus au romancier qu'aux personnages et à leurs aventures. On eût pu les raconter discrètement, ces aventures, et vous n'auriez pas pris un instant votre éventail, madame; mais il est certain que M. de Maupassant aime les choses grasses, il se complaît dans le détail scabreux; sa joie est de se cacher dans les placards voisins des alcôves pour tout voir, tout entendre et tout nous redire ensuite. Il a un téléphone en communication avec les confessionnaux où s'agenouillent les belles pécheresses, et il ne perd rien de ce que murmurent soit les Madeleines repentantes, soit les honnêtes femmes gémissant d'être condamnées à un veuvage anticipé par un mari infidèle. Et il faut voir comme il tend l'oreille, surtout quand le confesseur est de ceux qui veulent tout savoir et connaître les choses par le menu. Il y a en nous tous, a-t-on dit spirituellement, un petit coin coquin : c'est un grand coin chez M. de Maupassant, tout un canton et même un arrondissement. Voilà pourquoi il appuie sur ce qu'il suffisait d'indiquer légèrement, et on sent qu'à ce moment-là il est heureux.

Le plaisir qu'il éprouve alors, il ne doute pas que le lecteur ne le partage. Eh bien, non. C'est alors justement que nous éprouvons comme un malaise. Ce qui nous charme, au contraire, et nous charme pleinement dans son œuvre, ce sont les pages dont la mère permettrait la lecture à sa fille. Que de jolies toiles de genre, que de petits tableaux ravissants, que de portraits d'une touche spirituelle et légère! Voyez la scène

(1) *La Lutte contre la misère*, par Hippolyte Maze, député. — 1 vol. Paris, 1883. Léopold Cerf.

(1) *Une Vie*, par M. Guy de Maupassant. — 1 vol. Paris, 1883. Victor Havard.

du départ de Rouen, un matin sur la falaise, le barbue rapportée par le père et la fille et balayant de sa queue le gazon vert, certains épisodes du voyage en Corse, la silhouette de la vieille tante Toinon, le portrait en pied du bon vieux curé de village à la soutane luisante et constellée de taches indélébiles. Quant aux personnages principaux, ils sont peints de main de maître et se détachent avec un singulier relief. En serait-il ainsi pour ce mari et cette femme, dira M. de Maupassant, si je n'avais accumulé ces détails scabreux qui vous choquent, trop pudibond critique? Oui, j'en suis persuadé. C'était assez d'une indication, et qui sait? Peut-être notre imagination fût-elle allée plus loin que ne va votre pinceau et eût-elle vu plus de choses que vous n'en osez montrer, après tout, quelque plaisir que vous auriez à le faire. Il fallait nous laisser à deviner et s'en fier à nous.

Le titre du roman, *Une vie,* indique assez qu'ici comme dans *Criquette* de M. L. Halévy, nous avons le récit d'une existence entière ou peu s'en faut. Nous suivons l'héroïne depuis sa sortie du couvent jusqu'à l'heure où elle oublie les souffrances sans trêve de trente années d'épreuves en caressant de ses doigts amaigris l'enfant de son fils. Pendant ces trente années, à peine une éclaircie et un rayon de soleil, et encore ce moment de bonheur n'a-t-il été que pour ses sens. Elle a souffert par son mari avare et débauché, par sa mère dont elle a découvert les anciennes intrigues, par son fils qui a été un misérable de la pire espèce. Espérons qu'elle sera heureuse par sa petite fille; et encore, qui nous l'assure? Le rideau tombe brusquement avant que la pièce soit finie.

Telle est, comme on sait, la poétique du naturalisme, qui nous présente les gens qui passent sans se croire tenu de nous dire d'où ils viennent et où ils vont. Je ne m'habituerai jamais à cela; mais je n'en déclare pas moins que la série de tableaux que fait défiler devant nous M. de Maupassant est l'œuvre d'un coloriste et d'un styliste bien remarquable.

V.

Et cependant M. Adolphe Belot continuait à inonder la place de ses bons gros mélodrames vulgaires, vissés à la mécanique. Pacotille et confection. Après *le Roi des Grecs,* un chardon qui a vécu ce que vivent les roses, voici *le Pavé de Paris* à la Porte-Saint-Martin, pour inaugurer la direction du mineur Bernhardt, fraîchement émancipé. Le théâtre de l'Ambigu ne suffisait pas à l'activité dévorante de ce jeune homme. Il a le goût du grand art, dit-on; aussi n'est-ce pas à lui qu'est venue l'idée de monter la machine de M. Belot: il a accepté cette charge léguée par la direction précédente. Peut-être s'est-il résigné aisément, ayant fait deux expériences douloureuses à ses débuts comme directeur de l'autre scène. *Les Mères ennemies* de M. Mendès et *la Glu* de M. Richepin n'avaient eu là qu'un demi-succès. Il a pu se convaincre alors que, sur le boulevard, la valeur littéraire d'une œuvre touche très médiocrement le gros public. Il se sera dit qu'il y aurait naïveté à continuer de se passionner pour l'art, et il aura fondé quelque espoir sur le mélodrame de M. Belot. Il se pourrait bien que le calcul, au point de vue commercial, ne fût pas mauvais. *Le Pavé de Paris* fera peut-être de l'argent.

Songez donc! Si ce n'est pas de la peinture, mais tout simplement du badigeonnage, en revanche quel cadre! Ce pavé de Paris a sa physionomie originale. On y trouve des détritus, des bouts de cigares, des balayures, une boue humide et gluante que Landerneau ignorera toujours. Et ce qui piétine dans cette boue, rôdeurs, vagabonds, ouvreurs de portières, débitants de photographies ultra-réalistes, voleurs, escarpes, mendiants, Alphonses, puis — souliers avachis, mais plus honnêtes, — chiffonniers, balayeurs, marchandes de petit noir à cinq centimes, étalagistes du trottoir, tout à 45! vendeurs de *frites :* quel pêle-mêle, quel grouillement, quel tohubohu pittoresque! Voilà la grande attraction de ce drame, puis surtout — attraction suprême! — un escalier qui monte pendant que les acteurs descendent, un escalier de cinq étages, peut-être même six; et nous voyons ainsi la maison entière du grenier à la cave, du faîte au sous-sol. Cet escalier pourrait bien faire la fortune du drame de M. Belot. Ceci sauvera cela.

Avec ce pavé, avec ce triomphant escalier, une de ces conceptions de génie qui suffisent à immortaliser un auteur et un machiniste, qu'importe ce que sera le drame? Qu'importent et les situations et les caractères et le style? On y mettra ce que l'on voudra, sur ce pavé et sur cet escalier; ce n'est pas là l'affaire. M. Belot y a mis des voleurs et des assassins qui veulent supprimer une jeune fille très millionnaire dont on a perdu la trace depuis la guerre de 1870. Il y a douze ans de cela, elle était élevée par de braves métayers lorrains, chez qui sa noble famille l'avait expédiée après le sevrage. Les Prussiens ont passé par là; la métairie a été incendiée, les métayers fusillés; quant à l'enfant, la petite Marie, elle a disparu. Si sa mère la retrouve, c'est trois millions qu'elle retrouve en même temps que les caresses de sa fille. Si Marie est supprimée, les trois millions appartiennent à un baron ruiné et affreusement canaille, qui a mis en campagne limiers et assassins. Cette jeune fille d'un si grand prix vient d'arriver sur le pavé de Paris pour y trouver une place. Au pavillon des Halles, devant l'horloge de Saint-Eustache, qui rencontre-t-elle? Un officier de la garde républicaine. Serait-ce elle? murmure l'officier. « Vous devez avoir une cicatrice à la clavicule, mademoiselle? — Mais oui, monsieur. — Alors, c'est vous! » Oui, c'est elle, en effet, c'est l'enfant que le brave officier, en ce temps-là sergent, a sauvée dans une métairie en flammes. Fait prisonnier, il l'a emmenée en Allemagne, où il l'a laissée ensuite. Mais la voici! Pas de doute, grâce à cette cicatrice, la cicatrice du sergent, qui remplace la croix de ma mère. Mais cette mère, au fait? Après les péripéties obligées, la lutte entre les bons et les méchants, avec tout l'arsenal de feu Pixérécourt et de feu Bouchardy, on la retrouvera. Le crime sera puni et la vertu récompensée en la personne du vertueux officier, à qui sera accordée Marie ainsi que les trois millions.

Au milieu de tous les procédés et de tous les clichés du vieux mélodrame, dont M. Belot use et abuse avec une sérénité imperturbable, une situation originale cependant.

C'est quand une sorte de Tricoche, sans préjugés jusqu'alors, se met au service de la bonne cause en trahissant le misérable dont il s'était fait le limier. Pour produire en lui ce revirement, il a suffi qu'on lui dît : « Mais vous avez l'air d'un honnête homme, vous? » L'idée est assez ingénieuse et la scène heureusement conduite. On reconnaît là l'Adolphe Belot d'autrefois. D'autrefois, hélas! En ce temps-là il avait des aspirations plus hautes et de plus nobles ambitions. Et c'est précisément parce qu'on avait beaucoup attendu de son talent, parce qu'il avait fait ses preuves d'artiste, que l'on a regretté de trouver en lui un confectionneur. Vouloir et ne pas pouvoir! dit un personnage de Shakespeare. M. Belot, au contraire, pouvait; mais il n'a pas voulu.

MAXIME GAUCHER.

## NOTES ET IMPRESSIONS

J'assistais il y a quatorze ans — en juin 1869 — à une assemblée de la *Ligue permanente et internationale de la paix*. On croyait à cette époque que la paix pouvait être internationale et permanente. La réunion avait lieu à la salle Hertz; elle était présidée par M. Michel Chevalier et l'on remarquait à côté de lui, sur l'estrade, le P. Hyacinthe, les PP. Adolphe et Charles Perraud de l'Oratoire, l'abbé Deguerry, les pasteurs Coquerel fils et Martin Paschoud, le grand rabbin Isidor... C'était, comme vous voyez, une vraie fête de la fraternité.

Le P. Hyacinthe — il n'avait pas alors tout à fait bifurqué — prononça un très beau discours, si beau que l'excellent M. Martin Paschoud s'écria, dans son enthousiasme : « Après avoir entendu le P. Hyacinthe je me demande si ce n'est pas lui qui est le protestant et si ce n'est pas moi qui suis le catholique ! » Parole imprudente que les journaux cléricaux devaient commenter le lendemain en se demandant à leur tour si en effet le P. Hyacinthe n'était pas un peu trop protestant.

Je me suis rappelé cette réunion de 1869 en assistant à la réception de M. Adolphe Perraud devenu évêque d'Autun et membre de l'Académie française. Le prélat ne s'assiérait plus aujourd'hui à côté du P. Hyacinthe. Celui-ci a bifurqué de plus en plus, et le P. Perraud, qui comptait alors parmi les catholiques libéraux et modérés, a mis depuis du vin dans son eau, et même un peu de vinaigre. Voir les brochures qu'il a publiées à propos de l'article 7 ou de l'instruction laïque et qui ne lui ont pas nui auprès des académiciens qui l'ont choisi pour collègue.

Son élection a d'ailleurs rallié tous les suffrages. Du moment que l'Académie réclamait un évêque, celui-là valait mieux que tout autre. Mgr Perraud a été appuyé par ses anciens camarades de l'École normale, qui avaient gardé de lui le plus affectueux souvenir. Il était doux, modeste, pieux, laborieux et sincèrement vertueux. Il passait ses journées à faire des rédactions d'histoire, sans se douter qu'il serait mis un jour face à face avec l'historien Camille Rousset.

Quant au discours de ce dernier, jamais harangue ne fut plus fleurie d'allusions : il y en a pour tout et pour tous; il y en a même une pour M. Rousset en personne, si je ne me trompe. L'académicien raconte qu'un jour, en Suisse, un escroc qui s'était fait passer pour Auguste Barbier fut démasqué par un Français passant par là, un Français « homme d'esprit et de résolution surtout ». Il ne le nomme pas; mais il s'arrête, regarde l'auditoire... et, clignant de l'œil finement : « Tout ce que je peux dire, c'est qu'il appartient à notre compagnie. »

— Eh quoi... cet homme d'esprit..., serait-ce M. Rousset, par hasard?

Il eût été bon de le dire.

*
* *

Oh! ce monsieur Maxime du Camp! c'est la désinvolture faite académicien.

Un savant anglais lui écrit pour lui demander son opinion personnelle sur les effets cérébraux de l'alcool et du tabac; vite, il prend sa bonne plume de bachi-bouzouk et répond : « Je n'ai jamais été à même de faire aucune expérience sur l'influence de l'alcool sur le cerveau : je n'en bois pas *et je n'ai jamais été ivre.* »

Est-ce assez net, cela? Tout autre que lui aurait enveloppé cette réponse dans une périphrase quelconque, comme : « Jamais les fumées du vin n'ont alourdi mon cerveau ». Mais M. Maxime du Camp laisse ces vains détours à ses collègues de l'Académie; il fait même mieux puisqu'il va au-devant des suppositions et qu'il répond : « Je n'ai jamais été ivre », à quelqu'un qui lui demande simplement ce qu'il pense des effets de l'alcool.

Quant à l'usage du tabac, M. Maxime du Camp déclare non moins nettement qu'il le trouve « inutile et bête ».

Ah! il ne mâche pas ses mots, M. Maxime du Camp!

*
* *

Je viens de parcourir le livre extraordinaire consacré à M. Albert Wolff par M. Gustave Toudouze. C'est féroce. Si, comme tout l'indique, M. Toudouze avait à se venger du journaliste, il a vraiment dépassé la mesure. On aurait compris qu'il exhalât sa rancune dans un article... Mais tout un volume ! Un volume de 368 pages! On ne s'acharne pas ainsi sur le corps d'un ennemi; tuez-le : ne le dépecez pas!

M. Toudouze dépèce M. Wolff. Il le prend depuis son enfance à Cologne, insistant méchamment sur l'origine germanique du « chroniqueur parisien »; puis, il nous le montre à Paris, dans ce café de Mulhouse qui va être sa première étape, où il cherchera à s'imprégner de l'esprit français et où trône le directeur du *Figaro* entouré de tous ses collaborateurs. C'est là que se place la scène douloureuse de Villemessant criant au nouveau venu : « Vous, je vous donne cinq louis si vous parvenez à me faire rire! » M. Wolff fait rire Villemessant et gagne les cinq louis.

Ce qui suit est encore plus pénible. Le jeune Allemand rêve d'écrire au *Charivari;* mais le *Charivari* est dirigé par

Cham, et Cham est mené par sa femme. C'est donc à celle-ci qu'il faut plaire d'abord si l'on veut obtenir les bonnes grâces du caricaturiste. Et comment plaît-on à Mme Cham? Écoutez M. Toudouze :

« Plus d'une fois, tout en remontant le faubourg Montmartre derrière les jupes de la brave femme et succombant sous le poids des paquets encombrants ou ridicules dont elle le chargeait sans pitié pour son amour-propre ou sa fatigue, Albert Wolff avait fait d'amères réflexions.

« Le visage plus livide, l'œil plus mélancolique que lorsqu'il contemplait au café de Mulhouse la rédaction du *Figaro* sans espoir d'en faire jamais partie, il allait de boutique en boutique, ravalé au rôle mercenaire de cuisinière. Il lui fallait, essayant d'imiter le pas trottinant de son guide en jupons, se traîner au marché, essuyer les lazzis des marchandes de la halle, passer de la fruitière au boucher, du tas de choux au morceau de viande sanguinolent, lui dans le cerveau duquel s'agitaient les projets d'avenir et de gloire, et se rabaisser à ce rôle complaisant de domestique forcé. »

Est-ce que ce tableau n'est pas navrant et fait à plaisir pour nous donner une idée, assez fausse d'ailleurs, du caractère de M. Wolff? Eh bien, le volume est plein d'anecdotes semblables, développées avec une bonhomie qui paraît naïve et qui n'en est que plus perfide.

Et le pis est que M. Wolff a été dupe lui-même des apparences amicales de l'auteur. C'est lui qui a fourni à M. Toudouze la plus grande partie des renseignements que le biographe devait utiliser à sa manière; il l'a reçu chez lui, et c'est à la suite de cette visite que M. Toudouze a pu écrire les lignes suivantes :

« J'ai trouvé un homme simple et aimable, de fort bienveillant accueil, mais en même temps si plein de lui, ayant une telle conscience de sa valeur, qu'avant toute autre chose il m'a dit appartenir entièrement à la critique et se moquer absolument de tout ce qu'on pouvait écrire sur lui. »

Tout est pour le mieux alors, quoique cette façon d'appartenir à la critique en lui échappant soit digne d'être notée. Mais qui sait? En émettant cette profession de foi que M. Toudouze enregistre sérieusement, le chroniqueur a peut-être voulu s'amuser un peu à son tour aux dépens de son soi-disant admirateur et ami. La mystification serait charmante et bien digne de M. Albert Wolff, qui, malgré M. Toudouze, gardera longtemps encore sa réputation d'homme d'esprit.

***

Le duc Charles II de Parme vient de mourir.

Un journal boulevardier et monarchique lui consacre aussitôt une colonne bourrée de dates et de noms propres, pour établir sa généalogie, qui le rattache aux Bourbons de France, aux Bourbons d'Espagne, aux Bourbons des Deux-Siciles, à la maison de Savoie, à la maison de Hapsbourg-Lorraine, à la maison de Bragance, etc., etc.

Mais ces renseignements, si intéressants qu'ils soient, ne donneraient qu'une imparfaite idée du défunt. Le journal monarchique et boulevardier s'empresse donc d'ajouter que le duc de Parme avait entendu trente-deux fois *les Cloches de Corneville!*

Qui osera dire, après cela, que ce prince n'était pas ami des arts!

***

Il faut le dire à M. Ludovic Halévy, au risque de lui causer un peu de chagrin : l'auteur de *Madame Cardinal* est en train de s'aliéner la clientèle qu'il avait conquise depuis deux ans, la clientèle des pères de famille qui se réjouissaient de pouvoir mettre entre les mains de leurs enfants les nouveaux livres du charmant écrivain.

Il n'y avait pas un mot que la jeune fille la mieux élevée ne pût lire dans *l'Abbé Constantin* et dans *le Mariage d'amour*. Seulement, les pères de famille n'avaient pas réfléchi à une chose : c'est que ces jolies histoires morales se passent dans un monde extraordinairement opulent. Mmes Scott et Bettina, les deux Américaines de *l'Abbé Constantin*, ne sont occupées qu'à distribuer des bank-notes. Dans *le Mariage d'amour*, M. de Léonelle, le joli capitaine de chasseurs, est riche, très riche..., et la jeune fille qu'il épouse n'est pas moins riche que lui. « Cinq chevaux à l'écurie, trois voitures sous la remise, quatre domestiques mâles, une cuisinière, trois femmes de chambre... » Mais dans *Un Grand Mariage*, publié ici même tout récemment, c'est bien pis : M. de Martelle-Simieuse possède, outre sa terre en Vendée et les belles espérances que lui garde une tante fort âgée, 120 000 francs de rente; il va toucher, au moment de son mariage, le million laissé par la grand'maman avec les intérêts composés s'élevant à 500 000 francs; plus, l'autre million que lui apporte Mlle Irène de Léoty. Celle-ci calcule qu'ils entreront en ménage avec deux cent trente mille livres de rente, « ce qui n'est pas énorme », dit-elle.

C'est là-dessus que les pères de famille se sont récriés.

— Pas énorme! m'a dit l'un d'eux, pas énorme, deux cent trente mille livres de rente! Qu'est-ce qu'il faut donc que nous donnions à nos enfants? Ma fille aura un capital de cent mille francs; c'est tout ce que j'ai pu amasser pour elle, et à grand'peine, je vous assure. Elle s'en contentait. Mais que dira-t-elle quand elle verra qu'une dot quarante-six fois plus forte est jugée à peine suffisante?

— Observez, dis-je, que l'auteur d'*Un Grand Mariage* établit un budget exceptionnel. Il compte quatre-vingt mille francs par an pour l'entretien de la terre de Simieuse et pour la chasse...

— Ah! oui, la chasse! la chasse au sanglier « avec une meute de quatre-vingts *fox hounds* ». Je les ai bien remarqués, ces *fox hounds*, comme j'ai remarqué les attelages décrits par Mlle Irène, « les attelages courts, un peu serrés sur chaînettes, avec les chevaux qui marchent dans leurs mors », et la tenue de *Triboulet*, et le groom, et le professeur d'équitation, et la loge du lundi à l'Opéra, et la loge du mardi au Théâtre-Français, et la loge du dimanche au Conservatoire... Que de loges et que de *fox hounds!*... Est-ce que ce récit n'est pas fait pour donner aux jeunes filles des idées de luxe qui autrement ne leur seraient jamais venues à l'esprit?

Je voulus répondre; mais mon interlocuteur était lancé : il ne s'arrêtait plus.

— C'est ainsi, reprit-il, qu'on fausse les sentiments de nos enfants. Parions que votre M. Halévy n'est pas père de famille!

— Pardon! fis-je; il a deux enfants charmants.

— Des garçons?

— Oui..., mais...

— C'est cela!... Il a beau gagner de l'argent, je suis sûr qu'il ne jonglerait pas avec les dots d'un million s'il avait des filles à marier!

Voilà ce qui m'a été dit à propos d'*Un grand Mariage*. Je transmets cet entretien à notre brillant collaborateur; il verra lui-même ce qu'il doit y prendre et y laisser.

Sans me prononcer dans la question, je crois que M. Ludovic Halévy pourrait sans inconvénient diminuer un peu la cavalerie qui circule dans ses dernières œuvres. Ses personnages pourraient être tout aussi séduisants sans monter à cheval et sans conduire des équipages. On croirait — je parle des hommes — qu'il n'y a pas d'autre moyen de gagner le cœur d'une jeune et charmante héritière. C'est désespérant pour les pauvres diables qui vont à pied ou en fiacre... Pensez à eux, mon cher ami!

X...

---

## POLITIQUE EXTÉRIEURE

ENTRÉE EN SCÈNE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE : MESSAGE COMMINATOIRE AU REICHSTAG. — LES DERNIERS ÉCHOS DU DISCOURS MANCINI.

### I.

Nous connaissions de longue date la théorie du prince de Bismarck sur les cabinets de droit divin et l'irresponsabilité ministérielle. Cette fois, il fait mieux que développer une doctrine abstraite; il agit son principe, si l'on peut dire, et lui donne la consécration du fait accompli. Vainement, on s'en souvient, il s'était efforcé de peser sur le Reichstag pour obtenir la sanction des lois économiques qui lui sont chères. Son projet sur le monopole du tabac avait piteusement échoué. Vainement il avait eu recours à ce stratagème : affaiblir l'autorité du parlement en l'amenant à voter un budget biennal. La ruse était trop transparente et la tentative avait avorté. Le grand chancelier ne s'est point tenu pour battu. Comprenant fort bien que, tant qu'il prétendrait, lui seul, tenir tête aux élus de l'empire, si grande que soit sa prestigieuse influence, il se briserait contre un refus obstiné, il s'est souvenu du dogme que naguère il formulait, au légitime scandale du libéralisme allemand : les ministres ne sont responsables que devant leur souverain, responsable lui-même devant Dieu seul et la nation, nullement devant une assemblée élue.

C'est ainsi que l'empereur Guillaume, sortant de la réserve où il aime à se confiner, vient d'adresser au Reichstag, en son nom personnel, un message où il dicte aux représentants de l'empire les réformes qu'il espère d'eux. Les projets économiques du prince de Bismarck sont nettement indiqués comme de nécessité urgente. Quant au budget biennal, le souverain, sans paraître y toucher, s'exprime de telle sorte qu'il le représente comme indispensable. Mais avant toute chose l'empereur, dans son message, s'apitoie, avec une admirable mélancolie, sur le sort des classes pauvres; il se donne pour le réparateur des infortunes, le consolateur des disgraciés. Un Vincent de Paul ne dirait pas mieux. Ah! nous comprenons maintenant pourquoi le gouvernement impérial s'est montré si impitoyable au socialisme : il craignait une illégitime concurrence. Guillaume Ier est « le meilleur des socialismes ».

L'entrée en scène du souverain, parmi cette bagarre parlementaire, est un gros événement. Elle signifie non seulement que le prince de Bismarck, aussi bien dans sa politique intérieure que dans ses synthèses diplomatiques, possède l'absolue confiance du chef des Hohenzollern, mais encore que sa conception d'un socialisme d'État devient l'œuvre personnelle, la chose de ce chef lui-même. Que fera le Reichstag? Persistera-t-il dans son veto? Mais, cette fois, son opposition serait grave, puisqu'elle viserait le souverain en personne. Si cette considération ne devait pas l'intimider, le dénouement s'imposerait lui-même : une dissolution à brève échéance. C'est, ce nous semble, la signification dernière de cette intervention inattendue. Votez comme le veut mon ministre, ou disparaissez!

### II.

Le bruit provoqué par les divulgations calculées de M. Mancini s'est encore enflé des commentaires tapageurs dont la presse internationale les a accompagnées, des suggestions suscitées par le discours de M. de Tisza devant la Diète d'Autriche-Hongrie, et enfin des nouvelles déclarations formulées devant le Sénat par le ministre italien, qui a tenu, en dépit de toutes les protestations, à maintenir intégralement ses premières fanfaronnades. Oui, fanfaronnades; car, s'il est malheureusement certain que notre alliée de Magenta s'est portée, sur notre frontière du Sud-Est, grand'garde de la coalition austro-allemande, elle se vante et en impose quand elle se donne pour admise sur le pied d'égalité parfaite dans le concert des deux puissances, et cela en vertu d'un pacte dûment paraphé, scellé. Toutes les indications qui nous arrivent attestent qu'un pareil contrat à clauses bilatérales est de pure imagination. Ce qui est certain, c'est que le cabinet du roi Humbert, brûlant de réparer des déboires diplomatiques qui lui ont aliéné le chauvinisme national, n'a trouvé de meilleur moyen que de s'offrir aux forts en qualité de complaisant pour tous offices. Oubliant les humiliations cruelles qu'il avait reçues de Berlin et de Vienne, il s'est littéralement jeté dans des bras qui, cela va sans dire, ne se sont point fermés. Les garanties accordées en échange, les promesses obtenues, tout au moins le denier à Dieu que l'usage donne en prime, M. Mancini ne les montrera, ne les révèlera à personne, et pour cause. Qu'il

nerait en peine devant une interpellation vigoureusement poussée à cet égard! Heureusement il a pour abri le mystère diplomatique de rigueur et le secret professionnel.

Ce qui a contribué à aigrir les polémiques soulevées à cette occasion, ç'a été surtout la maladresse insigne — préméditée, il se peut bien — qu'ont mise les officieux allemands à atténuer l'effet produit par les indiscrétions du ministre babillard. Dans un article qui a justement froissé les susceptibilités françaises, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a distribué à notre pays les conseils les plus bienveillants : Restez, restez en république, et nulle alliance ne sera pour vous menaçante. Et aussitôt la réaction en France de triompher : Voyez à quel point nous avons sujet de haïr ce qui fait la joie du commun ennemi! Seulement, quelques jours plus tard, un autre officieux du dualisme austro-allemand prenait soin de nous avertir que la triple alliance ressuscitée ne visait la France que dans l'une ou l'autre de ces deux éventualités : ou bien une agression contre l'une des coalisées, ou bien l'apostolat, ouvertement adopté par la république, d'une propagande révolutionnaire internationale. Cette seconde alternative, si bizarre et fantastique, ne donnerait-elle pas aux révolutionnaires français, si la réaction tout à l'heure avait raisonné juste, le droit de s'écrier : Voyez combien nous sommes patriotes, de presser une entreprise qui cause une si vive alarme au commun ennemi!

Hâtons-nous, d'ailleurs, de l'ajouter : toutes ces polémiques ont pu exercer chez nous la sagacité des publicistes; mais le grand public, l'opinion dans son ensemble, ne s'est point laissé troubler. Jadis si irritable et fiévreux, si facile aux affolements, l'esprit public en France a appris à dominer son impression première et à maîtriser sa susceptibilité native. Une publication provocatrice, un mot oblique tombé de haut ne suffisent plus à le mettre hors les gonds. Peut-être quelques-uns apercevront-ils dans ce changement un symptôme de décadence; nous y voyons, nous, un fruit précieux de l'expérience et le commencement de la sagesse.

GEORGES LYON.

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Actes officiels.* — Par décret en date du 12 avril, M. Cazot, sénateur, ancien garde des sceaux, est nommé premier président à la cour de cassation; et M. Varambon, député, est nommé conseiller à la même cour. Le 18, un second décret complète le mouvement judiciaire. M. Lœw est nommé procureur général; M. C. Bouchez, procureur de la république; M. Quesnay de Beaurepaire, avocat général à la cour de Paris.

*Travaux parlementaires.* — Le 19, réouverture des Chambres. — Dépôt du projet de conversion du 5 pour 100.

*Élection législative.* — Le 15, M. Pochon, radical, est élu député de l'arrondissement de Bourg (Ain).

*Académie française.* — Réception de l'évêque d'Autun; réponse de M. Camille Rousset au discours du récipiendaire.

*Allemagne.* — Le 15, un message de l'empereur d'Allemagne au parlement réclame la discussion immédiate du budget 1884-1885 afin de permettre l'étude attentive de réformes dans le domaine de l'économie sociale.

*Divers.* — Une dépêche de Saïgon annonce que le 27 mars le commandant Rivière s'est emparé des positions de Nam-Dinh et de Hong-Hai (Tonkin). Du Congo, on annonce l'occupation de Punta-Negra (Loango) par les Français.

---

## Les Archives de la Marine.

Le 19 février 1881, M. Jules Flammermont, archiviste paléographe, publiait dans la *Revue politique et littéraire* un article intitulé : *les Archives de la Marine.* Il y décrivait le désordre régnant dans ce riche dépôt, où ses travaux personnels l'avaient conduit.

Une circonstance vint prouver l'exactitude des faits révélés par M. Flammermont.

La collection d'autographes de M. Chambry allait être mise en vente le 7 mars à l'hôtel Drouot, et elle contenait des lettres de Jean Bart, Duguay-Trouin, Duquesne, Suffren, Tourville, ayant appartenu à la Marine et portant des traces indéniables de leur origine.

Tous les grands journaux de Paris citèrent l'article de la *Revue* ou le commentèrent, et le ministre, l'amiral Cloué, répondant à une question qui lui avait été adressée dans le sein de la commission du budget, déclara, le jour même de la vente Chambry, que désormais ses Archives seraient placées « sous la surveillance de la Commission des documents historiques ».

On pouvait croire alors que le but était atteint. C'était triompher trop tôt.

Ce ne fut pas le Comité des travaux historiques, mais la commission annuelle d'inspection des Archives de la Marine qui fut chargée de l'enquête si universellement réclamée. Cette commission, composée de l'amiral Périer d'Hauterive, président, de MM. le commissaire général Giraud et le capitaine de frégate Courrejoles, membres, et de M. D. Neuville, archiviste paléographe, secrétaire avec voix consultative, ne contenait qu'un seul homme compétent, le secrétaire, et celui-ci ne possédait pas l'autorité nécessaire pour combattre avec succès la résistance acharnée des bureaux.

Après une attente de deux ans, M. Flammermont revient à la charge. Il publie, conjointement avec ses anciens articles, le rapport et les procès-verbaux de cette commission (1). Ces documents contiennent des arguments décisifs. Quiconque aura lu la brochure de M. Flammermont demeurera convaincu de la nécessité de placer désormais les archives historiques de la Marine sous la surveillance éclairée de membres du parlement, d'historiens, d'archivistes; en un mot, d'établir rue Royale une commission analogue à celle qui a déjà rendu de si grands services aux Affaires étrangères.

Un court extrait du procès-verbal de la séance du 2 avril 1881 édifiera nos lecteurs sur les principes posés par

(1) *Les Vols d'autographes et les archives de la marine.* — Brochure. Alphonse Picard.

la commission de la Marine en matière de classement et de conservation d'archives :

« ... M. le commissaire général Giraud dit que le foliotage de toutes les pièces et l'inscription de leur nombre à l'inventaire lui paraît un travail trop considérable et de peu d'utilité...

« MM. de Branges et de Resbecq (ce sont les chefs actuels du bureau) sont appelés devant la commission.

« M. de Branges, interrogé sur l'inventaire proposé par M. Neuville, dit qu'il n'en reconnaît pas l'utilité. M. de Resbecq objecte que l'inventaire sommaire, si complet qu'il soit, ne donne pas l'analyse de toutes les pièces et ne permet pas d'affirmer que sur tel ou tel point d'histoire il n'existe rien dans tel ou tel volume.

« M. le commissaire général dit que cela prouve l'inutilité des inventaires sommaires.

« M. Neuville dit qu'il est peut-être téméraire de faire ainsi le procès des inventaires sommaires, adoptés pour la plupart des grands dépôts d'archives publiques, et développe quelques considérations techniques, desquelles il résulte que, dans un inventaire méthodiquement fait, bien peu de pièces peuvent échapper à un investigateur instruit et intelligent.

« M. le commissaire général dit qu'il faut tenir compte de l'expérience de MM. de Branges et de Resbecq *et que ces messieurs n'ont jamais éprouvé le besoin de posséder des inventaires.* »

Le rapport rédigé à la suite de cette discussion stérile contient de précieux aveux. Ainsi il y est dit que l'estampillage prescrit par l'article 10 du règlement de 1862 n'a pas eu lieu pour la plus grande partie du dépôt, que l'article 21, les paragraphes 2, 3 et 4 de l'article 22, les articles 23, 24, 25, 26, relatifs à la surveillance des personnes autorisées à consulter les Archives, etc., sont depuis longtemps tombés en désuétude. Néanmoins, le rapport conclut par un témoignage officiel de satisfaction à l'adresse du personnel dont l'incapacité a été si nettement démontrée.

L'introduction d'hommes compétents dans les commissions des Archives de la Marine y est jugée en ces termes qui n'ont pas besoin de commentaires :

« Quant à faire intervenir des savants dans le classement des archives, la commission, convaincue que, telles qu'elles sont actuellement composées, les commissions réglementaires, aidées par un personnel rompu à la pratique du classement et dont elle a pu apprécier l'expérience, offrent les garanties suffisantes, repousse toute idée d'immixtion dans le service intérieur des Archives de la Marine de personnes étrangères à ce service. »

Enfin, les vols d'autographes, dont l'un au moins était tout récent, sont attribués à diverses causes, entre autres à une vente de papiers qui eut lieu sous le ministère Malouet; mais on se garde bien de faire observer au ministre que le catalogue des pièces vendues par Malouet a été mis sous les yeux de la commission et qu'il ne contient aucune des lettres de Tourville, Duguay-Trouin et Bougainville qui figurent dans la collection Chambry.

M. l'amiral Cloué, fidèle aux principes d'équité de toute sa vie, communiqua le dossier de la commission à M. Flammermont et lui en demanda une réfutation. Ainsi éclairé, il rejeta les propositions qui lui avaient été faites et ordonna la rédaction d'un inventaire sommaire. L'amiral se réservait de constituer, l'année suivante, une commission plus sérieuse. Malheureusement, il quitta bientôt le ministère. Son successeur, M. Gougeard, confia la direction des Archives à un homme sur lequel les amis de l'histoire pouvaient compter et qui s'empressa de justifier cette confiance en publiant le premier fascicule de l'inventaire. Mais toutes ces réformes étaient précaires, parce qu'elles n'étaient pas défendues contre un retour offensif par le patronage officiel d'hommes compétents.

On le vit bien après la chute de M. Gougeard en janvier 1882.

Le nouveau ministre mit à la tête de son département les officiers qui avaient fait prévaloir la routine dans la commission de 1881. Les anciens employés devinrent chefs du service des Archives, l'inventaire fut interrompu, *les pièces revendiquées dans la vente Chambry furent abandonnées à l'expert, que l'on prit soin de rassurer sur l'éventualité de nouvelles revendications.*

Aujourd'hui M. Flammermont rappelle que le gouvernement va demander 600 000 francs aux Chambres pour racheter les manuscrits et les autographes volés par Libri, et il se demande si l'on pourra ajourner plus longtemps, à la Marine, l'exécution des mesures nécessaires pour prévenir de nouveaux vols. Il réclame encore une fois l'établissement d'une commission permanente, compétente, pour la surveillance de ce malheureux dépôt si cruellement qualifié par le regretté M. Quicherat d'*Archives de la Marine du grand-duché de Gérolstein.* Il n'y a aucune bonne raison pour ne pas faire à la Marine ce qui a réussi si bien aux Affaires étrangères, d'autant plus qu'il n'en coûtera rien : on ne paye pas les membres de ces commissions qui rendent de si grands services et inspirent aux voleurs d'autographes et aux employés négligents une crainte salutaire.

Aujourd'hui M. Léopold Delisle a déposé la brochure de M. Flammermont sur le bureau de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

---

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1883.

SOMMAIRE : I. *La Première Campagne de Condé.* II. Rocroy, par M. le duc d'Aumale. — II. *Essais de psychologie ;* l'hérédité intellectuelle et morale, par M. Caro. — III. *Michel Verneuil* (dernière partie), par M. André Theuriet. — IV. *La Vie et les salaires à Paris,* par M. Othenin d'Haussonville. — V. *Le Théâtre espagnol,* d'après un livre récent, par M. A. Mézières. — VI. *Frédéric II et les arts à la cour de Prusse,* par M. Emile Michel. — VII. *La Petite Angela,* Nouvelle tirée d'un roman de M. Salvatore Farina, par M. Marc Monnier. — VIII. *Chronique de la quinzaine.*

Voici un récit de la bataille de Rocroy fait sur les originaux espagnols et français, plein de détails techniques, d'une précision extrême et d'une grande clarté, qui ne ressemble pas beaucoup au récit oratoire de Bossuet, mais qui n'y contredit pas non plus et qui fait plutôt ressortir la fidelité des grandes lignes. L'auteur suit pas à pas la marche des Français du 15 mai au 19 mai, jour de la bataille. Il semble, suivant en cela Bossuet, faire la part très grande au duc d'Enghien (plus exactement *d'Anguien*) et restreindre un peu la part que d'autres écrivains ont essayé de faire à Gassion.

C'est principalement le livre de M. Ribot sur l'hérédité que M. Caro prend comme point de départ de sa magistrale étude. L'idée maîtresse de cette étude est celle-ci : sans nier le moins du monde la part incontestable de l'hérédité dans l'organisation intellectuelle et même morale de l'homme, il a lieu : 1° de réduire à leur juste valeur les statistiques nécessairement tronquées et, pour ainsi dire, *unilatérales* des partisans de l'hérédité ; 2° de remarquer que l'influence de l'hérédité est en raison inverse de la dignité des facultés intellectuelles et morales successivement considérées ; 3° de réserver sa place au *facteur personnel*, au *moi*, au *fait-principe*, que l'analyse la plus scrupuleuse ne réussit pas à éliminer de notre nature. L'hérédité se rencontre, à un moment donné, avec la personnalité individuelle : les deux entrent en conflit, ou se mêlent en des combinaisons variées. L'auteur se propose d'examiner, par la suite, comment le jeu de ces deux principes, l'hérédité, la personnalité, explique les plus grands phénomènes de la vie individuelle et sociale.

M. Émile Michel groupe en un agréable et curieux tableau tous les témoignages qu'il est possible de recueillir sur les exercices artistiques de Frédéric II au Rheinsberg, avant son avènement, ainsi que sur la protection qu'il accorda plus tard, une fois monté sur le trône, aux arts et aux artistes. L'amusant est de voir les efforts du roi pour concilier avec une économie bien entendue son rôle de propagateur et d'initiateur. Le rôle vraiment capital des artistes français dans cette éducation esthétique de la Prusse est très justement marqué par l'auteur de l'article.

## Faits divers

— Le dernier cahier du *Journal des Savants* contient des articles de M. Ad. Franck sur *Marsile de Padoue*, de M. Gaston Boissier sur *les Actes des martyrs*, de M. H. Wallon (suite) sur *Frédéric II et Marie-Thérèse*, de M. Egger sur *l'écriture et la prononciation du latin savant et populaire*, et de M. R. Dareste sur *les papyrus gréco-égyptiens*.

— Dans le *Magazin für die Literatur*, etc., le docteur Eduard Engel fait des remarques ingénieuses sur le *cliché* en littérature. L'article a pour sujet le dernier roman de M. Zola. Au XVII^e siècle, dit en substance le docteur Engel, les écrivains français avaient leurs clichés : *les chastes flammes, les doux appas, les joies de l'hymen, les feux*, etc. Au XVIII^e siècle, la mode avait changé ; mais les clichés n'en existaient pas moins ; les mots de *sensibilité* et de *vertu* y jouaient un grand rôle. M. Zola ne se sert ni des clichés du XVII^e siècle ni de ceux du XVIII^e. Il aurait horreur de s'en servir. Il les méprise et croit de bonne foi avoir rejeté de son style tous les clichés. Il n'a fait qu'en changer. Il a *les odeurs troublantes* qui montent des chevelures ou d'ailleurs. Il a *le frisson courant sur la nuque* ou ailleurs. Dans *le Bonheur des dames*, il a un cliché spécial : *le branle de la machine*. Cherchez, et vous en trouverez beaucoup d'autres.

— Le prince Gortschakoff a laissé d'abondants documents autobiographiques qui seront prochainement publiés.

— Une souscription s'est ouverte à Bombay en vue d'assurer à la ville les services de deux ou trois femmes médecins. Vingt-deux indigènes, la plupart parsis, ont immédiatement souscrit pour de grosses sommes. On trouve aussi sur la liste un assez grand nombre de mahométans.

— Un éditeur de New-York a eu l'idée, bien américaine, de publier une *Bible de famille* « expurgée de tous les passages ou scabreux, ou d'une authenticité douteuse, ou inutiles au point de vue théologique ou moral ». Au texte seront joints, en manière de commentaires et d'éclaircissements, des passages empruntés aux livres sacrés des peuples non chrétiens.

## Bibliographie étrangère

*Gorboduc or Ferrex and Porrex*, tragédie en cinq actes et en vers de Thomas Norton et Thomas Sackville, jouée pour la première fois à Londres en 1561, rééditée avec notes et introduction en anglais par Toulmin Smith (Heilbronn, Henninger).

*Der Messias* (chants I à III) de Klopstock, préface de Fran Mucker (Heilbronn, Henninger).

*Versuch einiger Gedichte*, par F. von Hagedorn. (*Collection des réimpressions du* XVIII^e *siècle*. — Heilbronn, Henninger.)

*Die Aufführung des ganzen Fausts auf dem Wiener Hofburgtheater*, par Karl Julius Schröer (Heilbronn, Henninger).

*Briefe von Charlotte von Kalb an Jean Paul und dessen Gattin*, éditées par le docteur Paul Nerrlich (Berlin, Weidmann).

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

C'est la conversion. Le projet de loi a été déposé à la séance d'hier. Le système ministériel est en principe le meilleur et le plus simple à la fois, le seul qui fût acceptable dans les circonstances actuelles, celui qui entraîne le moins de complications dangereuses. C'est, nous l'avions prévu, la réduction pure et simple en 4 1/2. La Chambre nomme la commission aujourd'hui ; elle discutera demain.

La conversion ou la réduction, comme on voudra l'appeler, ne constitue que l'exercice d'un droit certain, et M. le ministre des finances a eu raison, dans son exposé des motifs, de rappeler les principes qui régissent la matière. Il n'a pas eu moins raison de montrer que cette mesure ne peut prendre personne « en traître », en rappelant la discussion publique qui a eu lieu lors des grands emprunts de guerre d'où est sorti notre 5 pour 100. Les porteurs ont été prévenus amplement, et tous ceux qui ont acheté au-dessus du pair n'avaient pas le droit d'ignorer que l'État gardait le droit de les rembourser au pair un jour ou l'autre. Du reste, a ajouté l'exposé des motifs, le plus grand nombre des porteurs de 5 pour 100 se compose de souscripteurs à l'origine, c'est-à-dire de gens qui ont payé 84.50 ce dont on leur offre le remboursement au pair ou le payement en 4 1/2 valant dans les environs de 111 fr. En elle-même, enfin, la conversion est une mesure aussi bonne qu'elle est légitime. Elle est une source d'économie pour l'État, c'est-à-dire pour la masse des contribuables.

Nous l'avons pourtant désapprouvée et nous persistons à la désapprouver, parce que, si irréprochable qu'elle soit au point de vue du principe, elle est mauvaise au point de vue de l'opportunité. Jamais, depuis que le 5 pour 100 a dépassé le pair, les circonstances n'ont été aussi défavorables à une mesure de ce genre, et jamais avec un pareil ensemble. Au point de vue politique, il est à craindre que les intérêts lésés n'en tiennent rigueur à la république, quelque établi que soit le droit de celle-ci. M. Gambetta, dans son discours de Romans, rappelait à ce propos l'adage juridique : *Summum jus, summa injuria.* Au point de vue étroit de l'influence de la conversion sur la réélection des députés qui l'ont votée, nous savons bien que le suffrage universel met la décision aux mains de ceux qui ne possèdent pas, du plus grand nombre, comme dirait M. Laroche-Joubert, et que, dès lors, le fait d'avoir touché au petit nombre qui possède a chance d'être un titre à l'approbation plutôt qu'un titre au blâme des autres. Dans cet ordre d'idées, un impôt sur la rente serait encore plus populaire aux yeux des prolétaires que la réduction. Mais, si la réduction n'a rien qui puisse choquer la masse du corps électoral, n'est-ce donc rien que de mécontenter la bourgeoisie, la petite bourgeoisie, dont l'exemple et l'action a entraîné la masse à se rallier à la république ? C'est cette bourgeoisie qui a fait la république, et, s'il est vrai de dire qu'elle éprouverait plus de difficultés à la défaire qu'elle n'en a éprouvé à la faire, comme nous le disait hier le plus sage de nos hommes d'État, est-il d'une bonne politique de froisser ses intérêts ?

Au point de vue de l'intérêt matériel de l'État, l'inopportunité est peut-être plus éclatante encore. Si l'État est obligé d'emprunter dans quelques mois, croit-on que la réduction contribuera beaucoup à lui ménager un accueil favorable auprès de sa clientèle?

Il eût fallu tout au moins attendre que la question des chemins de fer fût résolue pour en venir là. Les intérêts eussent été satisfaits par ailleurs en voyant avorter l'entreprise la plus hardie du socialisme d'État. La conversion eût été acceptée plus aisément. Et, au point de vue du marché des capitaux, l'influence heureuse produite par la première mesure eût été assez puissante pour faire contrepoids à la mauvaise impression produite par la seconde. En d'autres termes, la conversion toute seule fait la baisse; le règlement de la question des chemins de fer avec la conversion, c'eût été la hausse. Nous savons bien que M. le ministre des finances y a songé, sinon le gouvernement tout entier; et nous ne faisons aucune difficulté d'admettre que l'on a eu la main forcée par les coupables indiscrétions dont nous parlions la semaine dernière. L'opinion était en éveil; il fallait en finir. Mais aussi pourquoi s'être ainsi pressé? Il eût été temps d'envisager l'éventualité de la conversion et de commencer à l'étudier le jour où l'autre question eût été réglée, ou tout au moins le jour où les négociations eussent été assez avancées pour que l'issue n'en fût plus douteuse.

C'est fait. Il n'y a plus à y revenir, et, si nous rappelons ces choses, c'est parce que ces considérations n'ont pas cessé d'être actuelles. Le règlement de la question des chemins de fer aurait pu être l'atténuation de la conversion; il peut en être le correctif. Pris avec le poison, l'antidote le neutralise et le rend inoffensif; pris un peu après, il en évite du moins les effets extrêmes. Avec le règlement de la question des chemins de fer, déchargeant l'État des travaux dans lesquels il s'est engagé trop vivement, il n'y a plus à s'inquiéter, par exemple, d'un grand emprunt et de la façon dont l'accueillerait la clientèle qu'on indispose par la réduction. Mais c'est au point de vue du marché des capitaux que l'effet serait le plus sensible.

Qu'y a-t-il à craindre en effet pour le succès de la conversion? Les demandes de remboursement ne sont pas probables, comme l'a dit M. le ministre des finances. Le rentier ne demandera pas le remboursement à 100 fr. quand on lui offre en échange du 4 1/2 qui vaut plus de 110. Ce qu'il y a à redouter, c'est que le rentier de province — et c'est la masse, — brusquement réveillé de sa quiétude, ne jette sa rente par-dessus bord, qu'entre deux alternatives que lui offre le gouvernement : remboursement ou échange contre du 4 1/2, il n'enchoisisse une troisième qu'on ne lui offre pas, qu'il ne préfère vendre son 5 pour 100 et réemployer en valeurs avec lesquelles il n'aura plus de conversion à craindre, en obligations de chemins de fer, en fonds étrangers encore, et il n'a que trop de dispositions à aller aux fonds étrangers. Or il est une chose qui peut l'arrêter dans cette voie et lui faire préférer le 4 1/2 qu'on lui offre : c'est la probabilité de la hausse de ce fonds, qui lui ferait retrouver en capital tout ou partie de ce qu'il perd en revenu. Par contre, ce qui l'éloignerait davantage du 4 1/2, ce serait la perspective d'une dépréciation de ce fonds. Or, est-il besoin de le répéter, le règlement de la question des chemins de fer serait la hausse; l'avortement des négociations engagées, c'est-à-dire un retour au socialisme d'État, la certitude d'un grand emprunt d'État à brève échéance, ce serait la baisse. La question des chemins de fer n'a donc pas cessé d'être la clef de voûte de l'édifice, et c'est d'elle que dépend la question de savoir si la conversion sera sans danger ou bien si elle sera désastreuse pour le marché des capitaux; car si le rentier jetait beaucoup de 5 pour 100 sur le marché — et il y en a 7 milliards, — où s'arrêterait le mouvement descendant de nos rentes et, par contre-coup, de toutes nos valeurs?

Le règlement de la question des chemins de fer à bref délai s'impose donc avec une nécessité impérieuse. Il ne faut pas maintenir le public dans l'incertitude qui le laisse sans défense contre la tentation de se débarrasser de sa rente, et nous serions heureux de pouvoir apporter dès à présent, sinon une certitude, du moins une espérance suffisamment assise. Il est permis d'espérer une issue favorable; les dispositions du gouvernement n'autorisent pas à dire qu'on n'aboutira pas; mais ces dispositions ne sont pas encore assez entrées dans le domaine des choses positives et déterminées pour qu'on puisse affirmer qu'on aboutira.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [747]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 17. 28 AVRIL 1883.


## QUESTION DES RÉCIDIVISTES

### L'identité des récidivistes et la loi de relégation

I.

Ce n'est pas tout que de faire une loi contre les récidivistes; il faudra ensuite l'appliquer.

Pour condamner un récidiviste à la relégation, la première condition est de reconnaître son identité. Si un individu condamné autrefois sous le nom de Pierre soutient qu'il s'appelle Paul et qu'il est vierge de toute condamnation, comment pourra-t-on soupçonner son mensonge? comment pourra-t-on le démontrer? Voilà le problème qui nous occupera dans cette étude. Tant qu'il ne recevra pas de solution, la loi contre les récidivistes sera d'une application difficile et très limitée, qu'on ne s'y trompe pas.

M. Frédéric Thomas proposait dernièrement, dans la *Revue politique et littéraire* (1), de contraindre les récidivistes à porter sur eux un carnet d'identité qui permît de constater rapidement qui ils étaient et le nombre de condamnations qu'ils avaient encourues. Cette proposition d'un des membres de notre parlement les plus compétents sur la matière dévoilait le mal dont souffre l'instruction judiciaire depuis une trentaine d'années, mais elle n'y porterait pas, selon nous, un remède suffisant.

Au siècle dernier, les changements de noms étaient rares et l'on s'en préoccupait peu. C'est à peine si notre Code pénal en parle. L'exemple le plus connu est celui du fameux forçat Cognard, qui endossa la personnalité de comte de Sainte-Hélène et dont le crâne, conservé aux archives de l'ancien bagne de Brest, est un des mieux conformés que connaisse la crâniologie moderne. Balzac, qui, pour apprendre la police de son temps, s'était lié avec Vidocq, a tiré un effet dramatique des changements d'identité dans son personnage de Collin, dit Vautrin.

Depuis, le procédé a été vulgarisé par les romanciers de dernière catégorie qui remplissent la devanture des kiosques en se recopiant les uns les autres à des intervalles de plus en plus rapprochés. Il n'y a plus de *pègre* de seize ans qui ne sache à propos changer de nom. On ne pourrait compter les garnis des faubourgs de Paris où la vente des pièces d'identité se fait ouvertement. Que l'on interroge sur ce point les chefs d'atelier des établissements insalubres, fabriques d'engrais, de blanc de céruse, etc. Il leur arrive fréquemment de chasser de leurs chantiers, pour cause de détournement, des individus qu'on retrouve à l'embauchage quinze jours après, avec des papiers en règle, mais sous d'autres noms.

Ce qui se fait sur les chantiers est d'un usage courant dans les prisons. Les *faits-divers* communiqués aux journaux par la préfecture de police sont remplis d'anecdotes de ce genre, qu'on dirait copiées sur le même thème et parmi lesquelles nous détachons au hasard la suivante :

« *Un faux casier judiciaire.* — Dernièrement un honnête garçon du nom de R..., en instance pour obtenir un emploi dans une administration publique, demanda au greffe du tribunal un extrait de son casier judiciaire.

« Quel ne fut pas son étonnement d'y voir figurer une condamnation datant de 1878 pour mendicité en bande! Il adressa immédiatement une protestation à qui de droit. Après de longues et minutieuses recherches, on découvrit qu'un nommé Barisset, mendiant de profession et chiffonnier par intermittences, s'était attribué les noms et prénoms du plaignant. En poussant plus loin les investigations, on découvrit encore que ce même individu avait été condamné quatre fois sous le nom de Mangeot. Quant à son casier judiciaire, il était d'une blancheur immaculée!

« L'enquête se poursuit pour savoir si cet habile industriel

(1) N° du 25 novembre 1882.

n'a pas encore fait endosser à d'autres personnes des délits que lui seul a commis. »

Dans les prisons de Paris, on reconnaît par jour jusqu'à six à huit *chevaux de retour* comme ayant donné de faux noms, et, de l'avis des personnes compétentes, plus des trois quarts réussissent à tromper l'habileté des agents.

Ces faits sont si connus du monde des voleurs que l'on cite des exemples authentiques d'individus recherchés par la police pour assassinat, qui, de propos délibéré, commettent de menus délits pour se faire incarcérer et se cacher au Dépôt sous de faux noms.

Bien plus, beaucoup se vantent, à leur première entrée en prison, d'être récidivistes. C'est que l'administration pénitentiaire, dans un but facile à comprendre, réserve les cellules dont elle peut disposer pour les individus qui n'ont point encore de condamnations et envoie les *chevaux de retour,* qui sont contaminés plus profondément, dans les quartiers et les dortoirs en commun, où le temps de la peine se passe plus gaiement. Les apprentis malfaiteurs connaissent ces règlements et cherchent, en se vantant de condamnations qu'ils n'ont pas subies, à éviter autant que possible la cellule, qui leur fait horreur.

Quels sont les moyens dont on dispose pour faire avouer leur identité à ceux qui ont intérêt à cacher leur nom?

Depuis longtemps la préfecture de police a mis l'affaire en entreprise : une prime fixe de cinq francs est allouée à tout inspecteur ou gardien de prison qui arrive à découvrir qu'un prévenu « s'est donné sous un faux nom ».

Naturellement le zèle de chacun est tenu en haleine par cette somme relativement forte qui représente le salaire de plus d'une journée. Aux heures d'arrivée des voitures cellulaires, les entrants sont dévisagés un à un. Ce sont alors des interrogatoires sommaires, des pièges grossiers : « Ah, te revoici! Comment, c'est encore toi! ici! » Si c'est à un vieillard que l'on s'adresse, on préfère lui dire d'un ton goguenard : « Comme il y a longtemps que nous ne t'avons vu, mon vieux! » Ce « longtemps » peut vouloir dire un mois tout aussi bien que dix ans.

Deux ou trois fois par jour (sur deux cents à deux cent-cinquante entrées journalières), quelques récidivistes naïfs se laissent prendre à ces marques d'amitié : « Tiens, vous me reconnaissez donc? Je n'ai pourtant pas dit mon nom! »

Immédiatement l'agent fait signer au maladroit une formule ainsi libellée, à peu de chose près : « Je reconnais n'avoir aucun droit au nom de.... et n'être autre que le nommé...., écroué précédemment au Dépôt sous le nom de.... »

L'aveu de l'inculpé est indispensable pour pouvoir toucher les cinq francs de prime, et il est préférable de profiter de l'effarement du récidiviste qui se croit reconnu, pour lui arracher à la fois sa signature et son vrai nom, sans lui laisser le temps de la réflexion.

Les entrants qui échappent à ces *trucs,* soit parce qu'ils les devinent ou les connaissent déjà, soit parce qu'ils n'ont jamais été arrêtés précédemment, sont ensuite interrogés séparément et soumis à de nouvelles épreuves. Ils ont d'abord à répondre à des demandes indéfiniment répétées sur leurs noms et prénoms, puis sur ceux de leur père, mère, grands-pères, grand'mères, etc. On a enfin recours, pour ceux qui paraissent mettre quelques hésitations dans leurs réponses au « coup du faux sommier judiciaire ». — « Ah! vous prétendez que vous vous appelez Bernard Paul, né à Paris, telle année; eh bien, vous n'avez pas de chance : voici le sommier de ce Bernard que vous prétendez être; regardez-le! » Et, ce disant, on présente à l'individu que l'on soupçonne d'avoir pris un faux nom une fiche au nom de Bernard, couverte de condamnations. Naturellement cette fiche « de circonstance » a été fabriquée, séance tenante, derrière le dos de l'inculpé. Si la comédie est bien jouée et si l'individu ainsi mis à l'épreuve est réellement en défaut, le tour réussit souvent. « C'est juste, répond-il; je suis tombé sur un mauvais nom; ça sera pour une autre fois! » Et il donne son véritable état civil, à moins toutefois qu'il n'en invente un nouveau sur le champ..., et alors tout est à recommencer. Il n'est pas rare de rencontrer des prévenus qui, en une instruction de quelques semaines, trouvent le moyen d'avouer quatre ou cinq noms différents sans que finalement l'on puisse connaître le véritable.

On a bien, il est vrai, la ressource d'écrire au maire de la commune ou au tribunal de l'arrondissement dont l'individu se déclare originaire, pour s'assurer si la naissance qu'il déclare figure réellement sur les registres.

Pour les individus natifs du département de la Seine — ce sont eux qui, à Paris, forment encore près de la moitié des prévenus, — la ressource n'est pas grande. Un employé du greffe du tribunal de Paris nous disait dernièrement que près du tiers des états civils qu'il vérifiait à la demande des tribunaux correctionnels ne figuraient pas sur le répertoire. Et l'on se représente difficilement la complication de ces recherches : les listes alphabétiques de chaque volume, confectionnées par chaque mairie, sont fondues tous les dix ans en un répertoire unique, mais par arrondissement seulement, de sorte que, si un individu ignore l'arrondissement de Paris où il est né, on est forcé, pour contrôler ses dires, de compulser les vingt répertoires. La recherche devient alors presque impossible pour peu que les noms et prénoms soient communs : il y a des piles montant jusqu'au plafond de Bernard, Benoît, Duval, Martin, Bertrand, etc. C'est un véritable fouillis.

Ajoutez à cette difficulté que tous les registres de l'état civil de Paris jusqu'en 1859 ont été sans exception brûlés sous la Commune. De ces actes anéantis, il y en a à peine un reconstitué sur vingt! Du moment qu'un individu paraissant âgé de plus de vingt-deux ans se dit né à Paris, il peut déclarer n'importe quel nom, inventer n'importe quel état civil, sans qu'il soit possible de lui prouver, pièces en mains, qu'il ment.

Ces vérifications d'état civil sont si longues et si aléatoires que, pour la grande majorité des individus arrêtés, on n'y a pas recours. Pour pouvoir le faire, il faudrait décupler pour le moins le personnel des bureaux. Aussi se contente-t-on

dans les affaires sans importance, d'une simple vérification aux sommiers judiciaires (1). Qu'un forçat échappé, arrêté pour vagabondage, se donne un état civil de fantaisie en disant — c'est là le point important — qu'il n'a jamais subi de condamnation : il est sûr d'être relâché dans la journée suivante, aussitôt que le bureau des sommiers aura répondu par le mot « inconnu » à la demande de recherches basée sur le faux état civil. Il faut ajouter que beaucoup de ces *chevaux de retour* qui se donnent sous de faux noms craignent de ne pas être crus en n'avouant aucune condamnation. Il leur semble impossible, à eux qui en comptent de dix à vingt, qu'on puisse n'en pas avoir subi, et ils en avouent une, toute petite, de quelques mois, il y a bien longtemps. Et c'est là ce qui les perd : la note aux sommiers judiciaires n'en revenant pas moins avec la mention « inconnu », il devient évident qu'il y a eu erreur soit du côté du bureau, soit dans l'état civil déclaré..., et la tromperie se découvre. — *Audaces fortuna juvat.*

Faire semblant d'ignorer son état civil, ou en déclarer un qu'il est impossible de vérifier, éveille toujours les soupçons d'un juge d'instruction, surtout pour une affaire grave : aussi les malfaiteurs intelligents préfèrent-ils s'en procurer un bien et dûment existant. C'est ainsi qu'entre autres avait agi le nommé Barrisset, dont nous avons raconté plus haut les métamorphoses. Rien n'est plus facile. L'article 45 du Code civil ne dit-il pas :

« Toute personne pourra se faire délivrer par les dépositaires des registres de l'état civil des extraits de ces registres. Ces extraits feront foi jusqu'à inscription de faux. »

D'un autre côté, comme il n'est jamais fait mention du décès d'une personne au regard de son acte de naissance, il suffit, pour se procurer des papiers en règle sans risquer d'être inquiété dans la suite par une confrontation gênante, de demander à une mairie l'acte de naissance d'un individu né à peu près à la même époque que soi, mais décédé depuis longtemps dans un autre département. L'état civil de l'un des dix mille nouveau-nés de Paris que l'on envoie annuellement mourir en province fait parfaitement l'affaire, surtout s'il est de père et mère inconnus ou ultérieurement décédés.

Une fois en possession d'un acte de naissance que toutes les administrations ont la naïveté de regarder comme une pièce établissant l'identité, quoique, de par la loi, le premier venu puisse se procurer l'acte de naissance de n'importe qui, une bonne précaution à prendre est de demander l'extrait du casier judiciaire. Le parquet compétent le délivrera immédiatement au repris de justice, sur la présentation du susdit acte de naissance, sans même exiger de signature en échange. Celui-ci, une fois rassuré sur les antécédents possibles de sa nouvelle personnalité, pourra continuer son incarnation en régularisant sa situation militaire, en se faisant inscrire comme électeur, etc.

La société humaine, qui se déclare solidaire, tient un compte moins exact des existences dont elle est responsable que la Belle-Jardinière des pantalons qu'elle vend. Comme nous venons de l'expliquer, les *sorties* ou morts ne sont pas pointées au registre des *entrées* ou naissances. Si vous êtes sans parents et inconnu des badauds de Paris, vous pouvez pourrir, ou mieux, geler sur les plaques de la Morgue sans que jamais la comptabilité publique s'inquiète de votre absence. Mourez dans votre lit et que votre décès soit dûment enregistré à la mairie de votre domicile, un faussaire n'en pourra pas moins s'emparer de votre nom et le déshonorer après votre mort. Bienheureux s'il ne le fait point de votre vivant !

C'est ainsi que dernièrement un malfaiteur déjà marié, après s'être fait délivrer, moyennant 2 francs et 10 centimes de timbre, l'acte de naissance du comte de V....., réussit à épouser devant M. le maire, sous son nouveau nom et avec tous ses titres nobiliaires d'emprunt, une riche héritière de province. Il fallut, pour que l'imposture fût dénoncée, que la première femme vînt réclamer ses droits.

Mais combien n'ont ni femme ni parents pour dévoiler leurs supercheries ou confirmer leurs déclarations ! Être abandonné sur le pavé de Paris sans amis constitue-t-il un délit d'un genre particulier ? Trente fois par jour, la police et, après elle, la justice acceptent, faute de mieux, des états civils douteux. Cet embarras ira toujours en augmentant à mesure que la population flottante de Paris s'accroîtra, et que les procédés de police deviendront plus légaux.

Ce n'est que dans les cas exceptionnels qu'on a recours au grand jeu : l'exposition du prévenu dans les différentes prisons de Paris devant tous les gardiens et détenus réunis, ou encore sa promenade entre deux agents dans les principaux garnis de Paris, où il est dévisagé par tous les *indicateurs*, etc., etc. Pour éviter ces déplacements, on le fait encore photographier et l'on envoie son portrait dans toutes les prisons de France.

Voici un fait-divers, communiqué à la presse, qui relate un fait de ce genre :

« *Une nouvelle enquête.* — Nous avons fait connaître l'arrestation d'un individu nommé Rigault, qui engageait au Mont-de-piété des bijoux volés. Cet individu, qui, avec sa maîtresse, habitait un appartement dans le faubourg Poissonnière qu'il avait loué sous le nom de Dejean, a refusé jusqu'ici de faire connaître son identité.

« Son mutisme fait supposer qu'on se trouve en présence d'un homme ayant des choses graves dans son passé. On est à peu près certain qu'il était le chef d'une bande de voleurs et qu'il se chargeait de réaliser la valeur des objets qui avaient été volés.

« Rigault, ou Dejean, est actuellement écroué préventivement à la prison de Mazas. Il occupe une cellule double avec un *mouton*, c'est-à-dire un condamné chargé de l'épier et de l'empêcher de se suicider.

(1) Les *sommiers* judiciaires tenus à la préfecture de police sont un répertoire central par ordre alphabétique des noms de tous les individus condamnés par les tribunaux français. Les *casiers* judiciaires, au contraire, ne concernent que les individus nés dans l'arrondissement. — Toutes les recherches aux casiers judiciaires de l'arrondissement sont précédées d'une vérification aux registres de l'état civil, dont les doubles sont concentrés au greffe du tribunal. Pour que cette dernière vérification fût possible aux sommiers, il faudrait, chose impraticable, que des doubles de tous les registres d'état civil de France fussent concentrés à la préfecture de police.

« Pendant son passage au Dépôt, M. Macé, chef de la sûreté, l'a fait photographier. Cette photographie a été tirée à plusieurs exemplaires qui vont être envoyés dans toutes les prisons et maisons centrales de France pour savoir si Rigault est reconnu par des condamnés. »

La police de sûreté de Paris reçoit journellement de province des photographies d'individus accusés de crimes et que l'on garde sous les verrous depuis des mois sans pouvoir arriver à connaître leurs véritables noms. Presque toujours ces démarches *in extremis* restent sans résultat et ces photographies sont retournées au parquet avec la mention : « Inconnu dans les prisons et dans les services de la préfecture de police. »

Il suffit, pour se rendre compte de la difficulté de ces sortes de *reconnaissances,* de penser au nombre considérable d'individus qui traversent les prisons de la Seine (deux cents à deux cent cinquante entrées par jour au Dépôt!) et au changement que produit dans l'extérieur d'un individu la coupe de barbe et de cheveux, qui est d'ordonnance pour les condamnés, mais que les prévenus ont garde de se laisser appliquer.

Que deviennent dans ces conditions les sommiers et casiers judiciaires qui nécessitent un si nombreux personnel? Ce sont les malfaiteurs qui salissent les casiers des honnêtes gens, tandis que les leurs restent immaculés!

La situation des récidivistes étrangers devant notre justice mérite aussi une mention spéciale. Pour ceux-ci, tous les états civils qu'il leur plaît de se donner peuvent passer pour bons, la plupart des nations étrangères n'ayant pas avec nous de traités pour l'échange de ces pièces. Un même Prussien peut raconter à nos tribunaux, la première fois, qu'il est Berlinois, et, six mois après, se dire natif de Leipzig ou même de Vienne en donnant un tout autre nom. Moyen commode pour échapper aux peines qui frappent les infractions aux arrêtés d'expulsion. La seule nationalité à laquelle il ne lui est point permis de prétendre est celle d'Alsacien-Lorrain, une convention spéciale autorisant, croyons-nous, l'échange des pièces d'états civils entre la France et ses provinces perdues. C'est ce qui a dû faire le malheur de ce pauvre Badois, un des admirateurs de Louise Michel sur l'esplanade des Invalides, qui avait cherché à apitoyer nos juges en prenant le faux nom de Geyer et en se disant Alsacien. L'affaire ayant été renvoyée à huitaine, on a eu le temps de s'assurer qu'il n'avait aucun droit ni au nom de Geyer ni à la nationalité d'Alsacien-Lorrain, et on l'a condamné sous le nom de Barscherer, se disant originaire du grand-duché de Bade, à un mois de prison et à quinze francs d'amende (14 mars 1883). Il est vraisemblable qu'à sa sortie de prison il sera expulsé du territoire français.

Cette peine lui sera légère. Des personnes compétentes estiment qu'il y a peut-être à Paris dix mille étrangers expulsés de France à différentes époques et qui y sont revenus sous des noms d'emprunt. La suppression à peu près générale de l'obligation des passeports pour voyager en France et à l'étranger a encore facilité cette supercherie. Les inspecteurs de police, qui sont chargés de veiller à l'exécution de ces jugements et d'accompagner jusqu'à la frontière les malfaiteurs expulsés, racontent qu'il leur arrive quelquefois de retrouver à Paris, à la gare d'arrivée, les individus qu'ils avaient, la veille, conduits hors de France : expulseurs et expulsés reviennent par le même train..... Mais chaque voyage d'inspecteur coûte plus de trente francs au gouvernement français.

En résumé, si nous mettons de côté les trucs de police dont nous avons parlé, la seule arme efficace que la justice ait jusqu'à présent entre les mains pour triompher de tous ces changements d'identité réside dans la possibilité d'allonger indéfiniment le temps de la prison préventive. Quand le prévenu, qui sait que le temps passé en prévention n'est pas déduit de la durée de la peine, a acquis la persuation que son juge a l'intention de le garder sous clef aussi longtemps qu'il n'aura pas accouché d'une identité admissible, il est bien près « d'entrer dans la voie des aveux ».

Combien de fois n'arrive-t-il pas que l'on allonge ainsi indûment la période de souffrances d'un innocent ou encore d'un criminel qui a avoué son véritable nom?

Mais la prison préventive conservera-t-elle encore le privilège de faire desserrer les dents quand la condamnation en perspective, au lieu de consister en quelques mois de prison, entraînera la relégation indéfinie en Nouvelle-Calédonie? Nous savons bien que le voyage en tentera quelques-uns; mais ce ne sont pas les émigrés volontaires que vise la loi en discussion. Ceux à qui le voyage déplaira et qui se verront pris en flagrant délit de fausse identité se renfermeront dans un mutisme obstiné. Six mois, un an de prison ne les effrayeront plus. Est-ce que le temps des préparatifs et du voyage en mer n'est pas tout aussi long, et n'est-il pas plus agréable de faire douze mois dans une cellule de son pays, bien nourri et assez bien chauffé, que de les passer prisonnier sur un navire ou sur les bords d'une plage?

Et, au point de vue de la légalité, ignorer son état civil constitue-t-il un délit? « Les amis m'appellent Martin; quant au reste, je ne me rappelle ni où ni quand je suis né, ni les prénoms que l'on a bien voulu me donner. »

Les gamins qui, de bonne foi, ignorent leur état civil ne sont pas rares à Paris. Va-t-on, sous le soupçon qu'ils peuvent bien être des récidivistes déguisés, les déporter en masse?

Nous savons bien que la préfecture de police fait photographier depuis plus de huit ans tous les prévenus de droit commun qui lui passent par les mains afin d'avoir une preuve de leur identité. La belle avance! Savez-vous qu'en huit ans la police a collectionné plus de 75 000 cartes, tant hommes que femmes, qui représentent l'ensemble de la population criminelle de Paris? Voulez-vous que, pour chaque inculpé qu'on lui amène, elle examine successivement ces 75 000 cartes? C'est absolument impossible. Un haut fonctionnaire de la police disait un jour à un de nos amis : « Sauf une centaine d'assassins redoutables dont les portraits sont exposés dans nos salles et que tous nos agents connaissent, on peut dire que nos cent mille photographies ne nous servent à rien du tout. Nous ne pouvons mettre la main

dessus que lorsque l'accusé a avoué son véritable nom, c'est-à-dire quand nous n'en avons plus besoin. »

II.

On le voit, faute d'une classification convenable, les services que peuvent rendre ces photographies sont bien restreints. Certes, elles permettent de contrôler les dires d'un individu qui s'avoue récidiviste; mais, pour cela, point n'est besoin de photographie : du moment que vous possédez son nom exact, les répertoires de la préfecture vous donnent la date et le lieu de ses incarcérations précédentes. En vous reportant ensuite aux registres d'écrou des maisons de correction, vous y trouvez un signalement assez complet, avec cicatrices, tatouages..., de quoi, en un mot, confirmer ou infirmer les déclarations du prévenu.

Dans les premiers mois qui suivirent l'organisation de la photographie judiciaire, on essaya un système de classification qui échoua piteusement, mais qui mérite d'être rappelé en ce qu'il prouve que la nécessité d'un classement autre que l'alphabétique a été reconnue depuis longtemps.

Dans ce répertoire, les photographies étaient classées suivant le genre de délit de l'inculpation. Les *pick-pockets,* les dévaliseurs de chambres de bonnes, les voleurs à l'étalage, les amateurs de déjeuners sans payer, avaient chacun des rayons séparés. Arrêtait-on, par exemple, un voleur en flagrant délit dans un bureau d'omnibus, on avait recours à la section des pick-pockets, et l'on cherchait parmi les photographies précédemment classées s'il ne s'en trouvait pas une ressemblant à l'individu arrêté. N'en trouvait-on pas, on pouvait toujours supposer que l'individu examiné avait pu être arrêté précédemment, mais pour un autre délit.

Comme il était facile de le prévoir, ces catégories n'ont pas tardé à être surchargées, encombrées de doubles emplois et inabordables en raison de leur nombre. Il y a longtemps qu'elles sont tombées en désuétude.

Voici, en quelques mots, la méthode de classification de photographies que nous avons proposée pour remédier à ces desiderata et qui est mise en essai depuis plusieurs semaines à la préfecture de police.

Les photographies sont d'abord partagées suivant le sexe : les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Ces dernières, beaucoup moins nombreuses que les hommes, n'atteignent pas 20 000.

Quant au groupe des 60 000 hommes restants, nous supposons qu'on puisse le partager en trois divisions, basées sur la taille, savoir les individus :

De taille petite, comprenant environ 20 000 photographies;
De taille moyenne, — 20 000 —
De taille grande, — 20 000 —

Chacune de ces trois divisions primordiales devra ensuite être partagée suivant le même principe, et sans plus s'occuper aucunement de la taille, en trois séries, suivant la longueur de la tête d'un chacun. Ces nouvelles subdivisions, au nombre de neuf, ne contiendront plus alors, savoir, celles des :

Têtes petites, que 6000 photographies et quelque chose;
Têtes moyennes, — 6000 —
Têtes grandes, — 6000 —

Ces subdivisions de 6000 seront elles-mêmes partagées en trois groupes, suivant la longueur du pied, et compteront alors chacune, savoir :

Celles des pieds petits, 2000 photographies;
— moyens, 2000 —
— grands, 2000 —

La longueur des bras étendus en croix ou grande envergure nous donnera une quatrième indication, qui divisera encore chacun des paquets de photographies précédents en trois et les réduira à des séries de 600, que l'on pourra encore rediviser en des éléments plus petits en prenant pour base l'âge approximatif de l'individu, la couleur de ses yeux et la longueur de son doigt médius.

C'est ainsi qu'au moyen seulement de quatre coefficients anthropométriques nouveaux (le sexe, la taille, l'âge et la couleur des yeux ont été relevés de tous temps), la collection des 75 000 photographies de la préfecture pourra être divisée en groupes d'une cinquantaine de photographies, qu'il sera dès lors facile de parcourir rapidement.

Supposons donc que d'ici à quelques années, quand ce catalogue spécial contiendra déjà plusieurs dizaines de milliers de photographies, on arrête un malfaiteur qui cache son nom et que l'on veuille savoir s'il a déjà été mesuré ou photographié : on prendra sa taille exactement, et l'on saura déjà dans quelle série de cartons on trouvera son portrait. La longueur de sa tête désignera plus spécialement l'un de ces cartons. La longueur de son pied, de sa grande envergure, la couleur de ses yeux permettront d'arriver à l'endroit précis où doit être rangée sa photographie.

Rien de plus simple et de plus rapide que la prise de ces mensurations. C'est une opération qui demande de deux à trois minutes et qui est à la portée de l'intelligence de nos sergents de ville. Tandis que le moindre chapelier possède dans son magasin trente numéros de pointure pour ses chapeaux, le cordonnier une vingtaine pour ses souliers, nous ne distinguons jamais que trois catégories : les *grands,* les *moyens,* les *petits,* et la façon de relever chaque indication est calculée de manière à ce qu'il soit impossible à l'opérateur de se tromper, et à l'opéré de tromper l'opérateur.

Mais, me direz-vous, où placerez-vous et où rechercherez-vous dans la suite la carte d'un individu qui aurait une mensuration juste sur la limite de vos divisions? Tel serait le cas, par exemple, d'un homme ayant une taille de $1^{m},68$. Si vous le placez dans la catégorie des tailles grandes de $1^{m}$ 68 à 2 mètres, il est à craindre que, quelques années après, les progrès de l'âge n'affaissent sa taille de 1 centimètre, que vous ne lui trouviez plus que $1^{m},67$ et que vous soyez ainsi amené à le rechercher dans les tailles moyennes de 62 à 67.

Il faudrait, dans ce cas, et toutes les fois qu'une mensuration approcherait assez de la limite pour pouvoir donner lieu à une erreur subséquente, classer une photographie dans chacune des divisions limites, absolument comme dans un

dictionnaire on intercale des rubriques à des places différentes pour les mots qui ont plusieurs orthographes.

Ce système est calculé pour servir au classement d'environ 100 000 photographies. Il en résulte que, si on l'essaye sur un petit nombre d'individus, un millier par exemple, la plupart des cases finales de la classification resteront vides, ou ne contiendront qu'une ou deux fiches et qu'il deviendra possible de reconnaître les individus mesurés à la seule vue de leurs mensurations. C'est ce qui est arrivé dernièrement au dépôt de la préfecture, au cours de l'essai que M. le préfet de police a bien voulu faire faire de cette méthode d'identification. L'agent détaché à ce service, et auquel nous avions donné quelques instructions, avait déjà mesuré et classé, dans l'espace de six semaines, plus de mille prévenus, mais sans avoir de photographies à l'appui, lorsqu'il fut frappé, en distribuant dans le répertoire les fiches de sa journée, de rencontrer une carte au nom de *Sourd Jean-Marie,* né à Dijon, classée depuis un mois, et qui portait les mêmes chiffres que celle d'un individu entré et mesuré le jour même sous le nom de *Martin Pierre,* né au Mans. Ledit Martin, rappelé immédiatement, commença par nier énergiquement avoir jamais été au Dépôt précédemment et ne se décida à avouer « qu'il n'était autre que le nommé Sourd » que lorsqu'on lui eut mis sous les yeux son portrait du mois précédent, qu'on était allé emprunter au service photographique. Cet individu venait d'être l'objet, à Mazas, sous son premier nom, d'une instruction toute spéciale qui s'était terminée par une ordonnance de non-lieu. L'agent, informé de ces détails, profita de la surprise du prétendu Martin en se voyant reconnu pour lui faire avouer finalement qu'il n'était pas plus Sourd que Martin, mais bien un nommé Levêque, condamné depuis des années et en rupture de ban. Il fut impossible de remonter plus haut et de découvrir si Lévêque était son nom primitif. En tous cas, l'instruction poursuivie à Mazas contre le nommé Sourd était à reviser.

Le même agent, mis en train par ce premier succès, découvrait, quelques jours après, un nouveau double emploi assez imprévu. Il s'agissait d'un bègue qui, involontairement du reste, avait, lors de sa première arrestation, très mal articulé ses qualités, et il en était résulté qu'à sa seconde, deux mois après, étant moins ému et son nom étant mieux sorti de sa bouche, on allait lui recommencer : fiche, photographie et le reste sous son nouveau nom, si l'identité des mesures n'avait éveillé l'attention de l'employé, qui prévint les services compétents.

Comme on le voit par ces exemples, les six indications numériques qui servent de base à notre classement constituent à elles seules un signalement meilleur qu'une description de dix pages, puisqu'elles permettent, sans aucun autre renseignement, de retrouver le nom d'un individu entre plusieurs milliers.

Ces résultats peuvent paraître au premier abord surprenants aux personnes qui savent avec quelle facilité les signalements ordinaires peuvent passer d'un individu à un autre quand l'écart entre les tailles et les âges n'est pas trop considérable. C'est qu'on a choisi comme à plaisir pour les rubriques de ces signalements les caractères les moins significatifs.

Il est clair que, pour bien différencier les individus, il faut s'attaquer aux indications qui varient le plus d'un individu à à un autre. Or, nous le demandons, quelle est la valeur signalétique de la couleur des cheveux? Sur 100 Français, il y en a plus de 90 qui ont les cheveux châtains. Voilà un caractère qui n'est pas embarrassant. Autant ouvrir pour les signalements une rubrique spéciale pour la bosse : *Le dénommé est-il bossu?* Comme on ne rencontre que deux ou trois bossus par mille individus, l'indication de *non-bossu* n'empêcherait pas beaucoup d'échanges de pièces.

Et que dire des autres rubriques : *visage, nez, bouche?* Autant de renseignements illusoires. Un vieux militaire, qui est venu terminer sa carrière dans l'administration pénitentiaire, nous racontait un jour l'histoire de son signalement :

« C'était pour signer mon engagement à la mairie de Moulins. J'avais alors seize ans, pas un poil de barbe, figure de jeune fille. Le commis aux écritures qui reçut ma déclaration pouvait bien avoir cinquante ans de plus que moi; il était tout voûté, aveugle d'un œil, et ne pouvait lire et écrire de l'autre qu'au moyen d'une double paire de lunettes. Ce fut lui qui prit mon signalement : taille, 1m 65 ; figure ovale ; nez moyen ; bouche ordinaire, etc... Ce signalement, à mon arrivée au corps, fut retranscrit sur mon livret, puis recopié, sans un mot de changé, sur toutes les pièces, permissions, congés de libération, passeports (le nombre en dépasse cent) qu'occasionna ma carrière tant militaire que civile. C'est un demi-aveugle qui me l'octroya il y aura bientôt trente ans. Cela m'est bien égal... Mais regardez s'il est ressemblant : j'ai la figure basanée, le nez busqué, etc. »

Tout ceci est de la paperasserie inutile et l'on supprimerait les signalements sur la plupart des pièces destinées aux honnêtes gens que les inconvénients ne s'en feraient guère sentir.

La chose devient plus grave quand on prétend, dans la pratique, se servir de ces renseignements fantaisistes pour assurer l'incarcération ou la libération d'un prévenu. Les romanciers qui exploitent la corde judiciaire et policière se creusent quelquefois la tête pour faire évader de prison un de leurs personnages : rien n'est plus simple pourtant, à moins qu'il ne s'agisse d'un individu mis en cellule ou connu du personnel des gardiens. Dans les prisons de la Seine, où le mouvement des entrées et des sorties est si considérable, on libère environ une cinquantaine d'individus par jour. Voulez-vous vous échapper? Il suffit de vous entendre, moyennant finance, avec un vagabond *sortant du jour,* qui soit environ de votre taille, et de vous présenter hardiment à sa place à l'appel de son nom. L'on vous amènera devant un greffier qui vérifiera scrupuleusement votre signalement sur le registre des entrées ; puis, à moins que vous n'ayez ou un œil ou un bras de plus que votre remplaçant, les verrous de la prison s'ouvriront devant vous. Une bonne précaution à prendre est de changer de vêtements avec l'individu dont on prend la place, car ici c'est l'habit qui fait le moine : le malheureux greffier, qui est toujours hanté de la peur d'une évasion, joint, toutes les fois qu'il le peut, au signa-

ement officiel des entrants une description sommaire de eur habillement. Si donc les prisonniers échangent de par-lessus en même temps que de porte-monnaie, le greffier le lus attentif est dérouté. Des évasions de ce genre ne sont as des fictions : malgré toute la vigilance d'un personnel surmené, on en a compté dans ces dernières années plusieurs exemples.

Pourquoi ne pas remplacer sur les registres d'écrou les signalements ordinaires par des mesures précises ? La taille est bonne à trois centimètres près : c'est un premier renseignement approximatif. Mais ce qui est encore bien meilleur et qui ne varie jamais, c'est la longueur de la tête. On peut l'obtenir, à un millimètre près, très facilement et très rapidement (au moyen d'un instrument analogue au conformateur des chapeliers); or, comme son écart total d'un individu à l'autre dépasse trente millimètres, l'appréciation est facile : avec la taille on ne peut distinguer que dix catégories d'individus; avec la longueur de la tête, on peut aller jusqu'à trente. La mensuration de la longueur de la tête constitue un caractère trois fois meilleur que la taille. Et la probabilité de trouver deux individus ayant même taille et même longueur de tête est bien petite. Avec cette nouvelle indication sur les registres d'écrou, les évasions par substitution dont nous venons de parler deviendraient impossibles.

Notre système de classification de photographies, appliqué à des adolescents, permettra souvent de retrouver leurs portraits bien des années après que toute ressemblance physique avec l'original aura disparu. En effet, l'ossature générale, les pieds, les bras, les mains sont fixés bien avant que les traits de la face aient acquis leur caractéristique virile et définitive. La taille seule est en retard et n'acquiert son maximum que vers vingt-trois, vingt-quatre ans; mais rien n'empêche de tenir compte de cette particularité pour les recherches ultérieures et de diminuer par la pensée une taille donnée de quelques centimètres si l'on soupçonne que l'individu sur la sellette a pu antérieurement être mesuré avant sa majorité.

Il n'est personne qui ne sache combien il est quelquefois difficile de reconnaître quelqu'un sur sa photographie. A qui n'est-il pas arrivé, en feuilletant un album dans un salon, de ne pas distinguer la photographie de la maîtresse de maison, qui vous regardait faire en attendant un compliment?

Disons, en passant, que nous préférerions que les parquets fissent prendre les photographies judiciaires de profil au lieu de face, comme on le fait généralement. Quand il s'agit de comparer une photographie déjà ancienne avec un individu que l'on a sous les yeux, le profil nous offre la forme exacte du nez, la plus ou moins grande inclinaison du front, le creux de la racine du nez, le prognathisme, l'angle de Camper, et, si le sujet est rasé, la saillie exacte de son menton; enfin vous pouvez analyser tous les détails de l'oreille, apprécier ses dimensions, distinguer si elle est bordée, si elle a une goutte prononcée, si cette goutte est collée ou détachée, etc., etc. Il est plus facile de trouver deux feuilles semblables que deux oreilles identiques.

Examinons, au contraire, ce que nous donnent les photographies prises de face (toujours au point de vue de l'identification des malfaiteurs). La projection du nez n'est plus susceptible d'aucune analyse. Les caractères qui ainsi ressortent le mieux sont l'implantation de la barbe et des cheveux, la proéminence des pommettes, la rotondité des joues, tous indices que les progrès des ans, l'amaigrissement ou la volonté peuvent modifier à plaisir. Les cheveux tombent avec l'âge, tandis que la barbe et les sourcils vont toujours en s'épaississant. Il n'est pas défendu de se couper les cheveux court, de se raser la barbe, de s'épiler les sourcils, etc. Reste l'expression du regard, que peuvent seules donner les photographies prises de face. — Si vous croyez que les malfaiteurs s'appliquent à garder devant l'objectif de la justice l'expression qui leur est naturelle! Beaucoup froncent les sourcils, plissent le front, défigurent leurs regards; tous prennent naturellement un air ennuyé qui, certes, est de circonstance, mais qui ne leur est pas habituel.

Le répertoire dont nous parlons n'a, du reste, qu'une puissance limitée. Passé cent mille cartes, les séries finales deviendraient trop nombreuses pour pouvoir être parcourues rapidement. Aussi faudrait-il au bout de dix ans retirer de la collection courante les photographies des individus qui n'auraient point reparu dans l'intervalle, pour les replacer (en suivant le même système), dans un *répertoire-archives* auquel on n'aurait recours que dans les grandes occasions.

## III.

Des âmes sensibles, qui aiment à s'attendrir sur le sort des voleurs en oubliant celui des volés, nous reprocheront notre barbarie : « Vouloir rétablir une *marque* déguisée, cela est tout au plus digne d'un Cosaque. » Cette accusation n'a rien de sérieux. Quel que soit le régime pénitentiaire de l'avenir, il est évident que la punition du coupable, ou son traitement, si vous préférez, devra différer par sa durée et par sa rigueur suivant que l'on aura affaire à une première, deuxième ou troisième faute. Il en sera toujours ainsi, il en sera même de plus en plus ainsi. Les récidivistes auront donc toujours un intérêt immédiat, pour échapper à cette graduation de la correction, à tromper, à changer de nom et prénoms. Or nous avons démontré que nos mensurations jouent, pour la reconnaissance des malfaiteurs, le rôle d'une véritable analyse qualitative. Elles diffèrent essentiellement de la *marque* en ce qu'elles ne sont une arme qu'entre les mains de la société. L'horreur que nous inspire la *marque* réside moins dans la douleur physique de l'application que dans la dégradation qui en résulte pour l'individu. Remplacez-la par un tatouage dissimulé dans les recoins les plus cachés du corps, la douleur aura disparu, mais la flétrissure restera la même. L'individu marqué craindra toujours d'être reconnu pendant son sommeil, comme le Vautrin de Balzac, ou par sa femme, ou par son médecin, etc. Il se sentira diminué à ses propres yeux, et cet abaissement nuira peut-être à son relèvement.

Notre procédé d'identification, au contraire, réside tout entier dans la classification, dont la justice a seule le libre usage. Il ne constitue pas plus la marque que les casiers

judiciaires n'en constituent une pour les individus condamnés qui portent leur nom vrai. Il épargne le malheureux qui, par un reste d'honneur et pour ne pas salir le nom de sa famille, donne un faux état civil à sa première affaire. Le principal pour la société, c'est qu'on puisse, en cas de récidive, retrouver ce nom, vrai ou faux.

Il ne vise en rien les misérables anémiés de corps et de cerveau qui fournissent le contingent de plus de la moitié des voleurs : ceux-ci, qui n'ont ni intelligence ni métier, entrent et sortent de prison sans rien sentir, donnent leur véritable nom ou tombent infailliblement dans les traquenards que leur tend la police.

La catégorie de criminels que notre système est surtout destiné à gêner sont les intelligents et énergiques, ayant quelque instruction, les plus coupables en un mot. La proportion dans les prisons de ceux qu'on appelle « les habits noirs » est plus forte qu'on ne le croit généralement : anciens négociants faillis, commis et clercs de toute sorte, échappés de séminaires ou de sacristies, etc. Beaucoup ont traversé les bas-fonds de la basoche — les statistiques judiciaires sont là pour le prouver — ou ont étudié leur Code dans les prisons. Pour tous ces experts, les tricheries savantes que nous avons énumérées au commencement de cette étude ne sont qu'un jeu.

Tous les criminalistes reconnaissent l'utilité, pour éviter les récidives, de pardonner, d'accorder des ordonnances de non-lieu pour les premières fautes, lorsqu'elles sont légères (1) : nos peines correctionnelles corrigent si peu, que les malfaiteurs qui y échappent s'amendent mieux que ceux qui y sont soumis. Encore faut-il que la justice ne soit pas dupée et qu'elle n'accorde pas, sous des noms différents, trois ou quatre ordonnances de non-lieu au même voleur de profession.

Chaque changement de nom reconnu attire généralement à son auteur, de la part du tribunal correctionnel, une condamnation à trois mois de prison. Un des avantages de notre procédé est de pouvoir être connu du prévenu sans inconvénient. C'est en cela qu'une méthode se distingue d'un *truc*. On peut même l'expliquer au prévenu en quelques mots pendant qu'on le mesure. Il sera moins tenté dans la suite d'aggraver sa situation en donnant un faux état civil. La certitude d'être reconnu à sa deuxième, à sa troisième arrestation, retiendra mieux un apprenti malfaiteur que la perspective de peines sévères, mais aléatoires.

Il arrive tous les jours qu'un crime est commis au su de tout le monde par un individu déterminé, qui généralement n'en est pas à son coup d'essai et qui parvient quelquefois à dépister la police. Tel est, par exemple, l'histoire de l'assassinat de ce pauvre curé de campagne des environs de Bordeaux qui fut, il y a quelques mois, tué et dévalisé par un repris de justice qu'il avait reçu chez lui par charité. Il est à présumer que les malfaiteurs, une fois mesurés et catalogués, y regarderont à deux fois avant de commettre ouvertement un crime, quand ils auront compris qu'ils portent toujours sur eux, dans les longueurs de leur tête, de leur pied, de leur doigt, leur nom écrit en caractères indélébiles, et que pendant des années la moindre affaire avec la police pour ivresse, rixe, etc., pourrait amener la reconnaissance de leur identité.

La police a tout avantage à remplacer ses traquenards classiques par des méthodes scientifiques. Souvent, il est vrai, les agents de la préfecture sont forcés de ruser avec leurs clients, de parler leur argot, etc. : *licet partibus sese circumdare,* disent les légistes; en toutes ces matières la fin doit souvent justifier les moyens. Mais l'idéal à poursuivre doit être la recherche d'un jeu franc et découvert. Il faudrait que, pour toutes choses, la société future pût dire à ses ennemis : « Voici mes armes; attaquez-moi! » Jamais la ruse n'impose; chacun se croit plus fin que son voisin, surtout dans le monde qui nous occupe.

Le public aime ce qui se fait au grand jour; c'est pourquoi, de tout temps, il a préféré les gendarmes aux agents en bourgeois. Les tentatives de reconnaissance, telles qu'on les a pratiquées jusqu'à présent, sont une source de persécution pour le prévenu et lui inspirent l'idée de tromper s'il est à nouveau « pincé », en même temps que les interrogatoires auxquels il a à répondre lui enseignent les voies et moyens de le faire. Les femmes, qui, il y a dix ans, ne donnaient presque jamais de faux noms, y ont recours maintenant presque aussi souvent que les hommes.

Toutes ces façons d'agir opèrent une véritable sélection à rebours, en ramassant les faibles et en laissant échapper les forts et les instruits. Quant aux agents, gardiens, etc., elles suscitent leur esprit de lucre et, en vertu de ce dicton, « que l'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre », les poussent à se mettre avec les prévenus sur un pied d'intimité, à les tutoyer, etc., ce qui ne doit pas être dans leur rôle. Un ancien employé des prisons de la Seine nous a plusieurs fois affirmé que l'allocation de cinq francs par reconnaissance, accordée aux agents et inspecteurs, était une source continuelle d'abus et nécessitait une surveillance de tous les instants.

Mais on ne saurait proscrire ces procédés empiriques que si l'on peut les remplacer.

Un des avantages de notre méthode d'identification est de pouvoir être rendu obligatoire par simple mesure préfectorale. Il ressort en effet de l'ensemble de la jurisprudence relative à la matière que le signalement de tout inculpé doit être pris. Quand cet inculpé est sous mandat de dépôt, ce signalement doit être pris *même de force,* s'il est nécessaire.

Mais aucun texte ne donne une indication précise des caractères que l'on doit relever de préférence. Voici la définition du signalement la plus étendue à notre connaissance : « Description de la figure et de l'extérieur d'une personne avec indication des signes qui peuvent servir à constater son identité. » (Dalloz.) Cette définition peut aussi bien s'appliquer à notre procédé. L'indication de la taille a fait de tout temps partie du signalement. Quelle différence y a-t-il, au point de vue légal, entre prendre la taille ou la longueur du

(1) Voy. notamment *les Récidivistes,* par M. Joseph Reinach. — 1 vol. Charpentier.

pied d'un individu? Les rubriques du signalement n'ont jamais été en nombre immuable; elles varient d'une préfecture à une autre et même, dans l'intérieur de la préfecture de police, d'un bureau à un autre. C'est ainsi que le 5e bureau de la 1re division relève la grandeur des oreilles sur les signalements des livrets de nourrice!

Toute la presse française, depuis *l'Intransigeant* jusqu'au *Pèlerin*, depuis *la République française* jusqu'au *Temps*, a cité et approuvé les conclusions d'un article que nous avons fait paraître l'année dernière dans les *Annales de démographie* et dans lequel nous avions étudié cette méthode d'identification au point de vue mathématique et anthropométrique. Nous citerons notamment M. de Parville dans le *Journal officiel* et le *Journal des Débats*, le docteur Bordier dans *le National*, M. Vignes dans *la France*, etc., etc.

Depuis bien des années le ministère de la justice a été forcé d'établir à Paris un casier judiciaire spécial où sont rangées (nous ne savons dans quel ordre) les condamnations des inconnus, c'est-à-dire de tous les individus condamnés qui ont refusé de faire connaître leur identité à la justice. Ce casier finira par contenir les fiches de tous les récidivistes de France.

Écoutez ce malfaiteur :

« Quatre individus revenant hier de la foire au pain d'épices, et ne possédant plus un centime, voulurent quand même s'offrir un excellent souper. A cet effet, ils se rendirent dans un restaurant tenu par M. G... et montèrent dans un cabinet particulier. Ce matin, à cinq heures et demie, le garçon leur présenta l'addition, se montant à 205 francs. Trois des soupeurs s'esquivèrent successivement, sans que leur disparition fût remarquée; mais le quatrième fut arrêté au moment où il allait sortir à son tour.

« Cet individu, qui a été trouvé porteur d'un énorme couteau de boucher, a été mis à la disposition de la justice. On pense être en présence d'un dangereux récidiviste. Il a refusé de faire connaître son état civil et a même insulté grossièrement le commissaire qui l'interrogeait : — Vous avez certainement des *abeilles* dans le cerveau pour vous imaginer que je ferai connaître qui je suis. Vous êtes payé pour savoir mon nom, et je ne vous le dirai pas! »

Si nous mettons de côté la grossièreté de la forme, nous sommes forcés de reconnaître la justesse de ces propos. C'est trop attendre d'un « dangereux récidiviste » que de lui demander de vous raconter l'histoire de ses précédentes condamnations, la date et lieu de sa naissance, etc., tout ceci pour vous faciliter l'application de vos lois et pour vous procurer les moyens de le punir plus sévèrement!

N'est-ce pas plutôt à la société à s'armer pour la chasse à l'identité à laquelle les récidivistes l'ont conviée et que la loi de relégation va rendre générale (1)?

ALPHONSE BERTILLON.

(1) Nous n'avons abordé dans cette étude que le côté judiciaire de notre système d'identification. Mais nous nous réservons de développer dans une Revue spéciale les questions d'anthropologie et notamment d'anthropométrie que son application sur une grande échelle est appelée à éclaircir. L'anthropométrie des races françaises est une science qui n'a pas encore été établie sur de grands nombres.

# UNE ALLIANCE FRANCO-PRUSSIENNE AU XVIIIe SIÈCLE

## Frédéric II et le cardinal Fleury

M. le duc de Broglie étudie depuis plusieurs années, avec une prédilection presque filiale, l'histoire diplomatique du XVIIIe siècle. Il semble avoir pris à tâche de révéler au public les mystères et comme les dessous d'une époque bien rapprochée de nous et dont toutefois nous ne voyons guère encore que les dehors. Dans *le Secret du roi*, il avait fait connaître la politique intime et pour ainsi dire souterraine de Louis XV. Il a publié récemment, sous le titre de *Frédéric II et Marie Thérèse* (1), un ouvrage d'une plus haute portée sur le début d'une guerre qui a eu pour la France les conséquences les plus graves et que la plupart des historiens français ont racontée avec autant d'inexactitude que de légèreté (2). Le grand conflit de la succession d'Autriche, d'où est sortie la Prusse moderne, a pour nous un intérêt rétrospectif de premier ordre. M. de Broglie en a recherché aux sources les plus sûres les origines et les premiers effets (3). Si certains épisodes curieux et vraiment neufs (comme la négociation de Belle-Isle avec les électeurs ecclésiastiques, le voyage de Marie-Thérèse en Hongrie, la rivalité des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle) tiennent dans son livre une place importante, il est un fait que l'auteur a voulu mettre au premier plan et auquel, comme lui, nous nous attacherons de préférence. C'est la première alliance franco-prussienne, de 1740 à 1742. C'est le point capital de son ouvrage. Nous n'en examinerons pas d'autre dans la courte étude qui va suivre.

### I.

Si deux gouvernements qui en ont trompé un troisième s'entendent pour le dépouiller, il est rare que l'un d'eux ne finisse par être dupe de l'autre. C'est le sort ordinaire du moins clairvoyant ou du moins hardi, qui se trouve ainsi avoir fait à la fois mauvaise action et mauvaise affaire. Ce fut au XVIIIe siècle celui de la France, qui, pour avoir manqué, comme la Prusse, à ses engagements envers l'Autriche, fut entraînée dans une alliance imprudente et coupable, où elle compromit en même temps son honneur et sa fortune.

(1) *Frédéric II et Marie-Thérèse d'après des documents nouveaux* (1740-1742). — Paris, Calmann Lévy. 2 vol. in-8°, 1883.

(2) Je mets à part M. Henri Martin, qui, sans connaître tous les documents dont s'est servi M. de Broglie, a vu ou deviné la vérité sur cette grande question.

(3) L'auteur a fait d'importantes découvertes au ministère des affaires étrangères aussi bien que dans ses archives de famille. Il a mis à profit les deux ouvrages allemands, trop peu connus en France, de d'Arneth (*Histoire de Marie-Thérèse*) et de Droysen (*Histoire de la politique prussienne*). Enfin il a tiré ses informations les plus édifiantes de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand*, actuellement en cours de publication à Berlin.

Elle fut, nous l'allons voir, odieusement trahie. Mais il dépendait d'elle de ne pas l'être en évitant une aventure qui, d'aucune façon, ne pouvait être honorable pour elle. L'historien doit dévoiler et flétrir le machiavélisme dont elle fut victime; mais il n'a pas le droit de dissimuler la politique peu louable qui l'avait conduite à la plus dangereuse des complicités.

Trop d'écrivains diminuent l'autorité de leurs jugements en excusant de parti pris dans le gouvernement de leur pays ce qu'ils condamnent avec raison chez les autres. C'est une faiblesse et un travers contre lesquels M. de Broglie a bien fait de se tenir en garde. Il juge fort sainement que, si la conduite de Frédéric II, dans l'affaire de la succession d'Autriche, a été fort répréhensible, celle du cardinal Fleury n'a pas été sans reproche, et qu'il faut le dire tout haut. Il le dit et le prouve, ce qui ne permet guère aux Allemands de mettre en doute son impartialité historique.

Je regarde, pour ma part, comme une des parties les plus originales et les plus instructives de son livre le chapitre du début (appuyé d'un intéressant appendice à la fin du volume), où il a exposé la politique équivoque et (qu'il me passe le mot) tout à fait jésuitique du vieux ministre de Louis XV à l'égard de l'empereur Charles VI et de sa fille Marie-Thérèse. Avant lui, M. Henri Martin l'avait loyalement, mais sommairement indiquée dans sa grande *Histoire* (1). M. de Broglie nous a rendu le service d'en débrouiller avec soin les replis enchevêtrés et d'en mettre à nu toutes les misérables finesses. Il résulte de ses recherches et de son jugement que Fleury manqua tout à la fois, dans cette grande affaire, de loyauté, d'habileté et de courage.

A la suite d'une longue guerre et de négociations plus longues encore, le cardinal avait solennellement reconnu et garanti, au nom de la France, la Pragmatique sanction, par laquelle Charles VI assurait à sa fille tous les États héréditaires de la maison d'Autriche. Cet engagement avait, du reste, été payé fort cher à Louis XV, puisque, pour l'obtenir, la cour de Vienne avait dû lui céder la Lorraine. Le traité le disait fort nettement. Il s'ensuivait que la cour de Versailles ne pouvait loyalement se dégager de sa parole qu'en rendant cette province. Mais, loin de la nier, elle la renouvelait en toute occasion. Le 26 janvier 1740, presque à la veille de la crise, Fleury écrivait à l'empereur : « Votre Majesté peut être assurée que le roi observera avec la plus exacte et la plus inviolable fidélité les engagements qu'il a pris avec elle... » Cette inviolable fidélité n'avait pas empêché le cardinal de prendre des engagements tout à fait contraires envers l'Électeur de Bavière, qui aspirait à la succession d'Autriche et prétendait y avoir des droits. Tout récemment encore, en 1733 et en 1738, il lui avait assuré par traité le concours de la France.

Comment conciliait-il des promesses aussi contradictoires et que pouvait-il répondre aux deux princes qu'il leurrait, lorsqu'ils lui demandaient des éclaircissements sur une politique aussi singulière? L'art des restrictions mentales et des cas de conscience n'avait depuis longtemps pas de secrets pour lui. A l'Autriche il disait : La France, en reconnaissant pour son compte la Pragmatique, n'a pu infirmer les droits des tiers, s'il y en a. A la Bavière : Nous soutiendrons vos prétentions, mais quand vous en aurez prouvé la légitimité. Si bien que la cour de Versailles se réservait de proclamer, suivant les circonstances, la nullité de l'une ou de l'autre des conventions.

Quand Charles VI fut mort, l'attitude du vieux ministre ne gagna rien en franchise ni en dignité. Après avoir ergoté trois mois sur le titre à donner à Marie-Thérèse, il finit par la reconnaître comme *reine*, c'est-à-dire comme héritière de son père. Or, juste dans le même temps, il s'alliait avec l'Électeur et lui assurait le concours de la France, non seulement pour l'obtention de la couronne impériale (qui n'était pas comprise dans l'héritage), mais pour la conquête de l'Autriche et de la Bohême. Il envoyait des troupes en Bavière. Il est vrai que, pour mettre sa conscience en repos, il déclarait qu'elles n'étaient qu'*auxiliaires* et que la France n'était pour rien dans la querelle de l'Électeur. Il prétendait rester et il restait en relations diplomatiques avec une souveraine que ses soldats allaient détrôner. « Aucune subtilité, dit avec raison M. de Broglie, ne peut justifier un manque de foi aussi contraire au droit des gens qu'à l'équité naturelle. »

Si la guerre était injuste, était-elle au moins utile? Fleury ne le pensait pas. Il était trop avisé pour ne pas se douter que si la France voulait faire la loi en Allemagne, l'Angleterre deviendrait contre elle l'alliée de l'Autriche, qu'il faudrait opposer coalition à coalition, se jeter dans les hasards, s'exposer peut-être à des désastres. Au contraire, rester fidèle à la cour de Vienne, qui devait mettre tant de prix à notre coopération ou à notre neutralité, n'était-ce pas s'assurer à l'amiable, et probablement sans tirer l'épée, une nouvelle cession de territoire, bien désirable, du côté des Pays-Bas? Le cardinal et les esprits sages en étaient convaincus. Mais la jeunesse folle de Versailles voulait la guerre à toute force. Mais Belle-Isle, son idole, criait qu'il fallait achever l'œuvre de Richelieu et de Mazarin en détruisant la maison d'Autriche. Mais les badauds de Paris répétaient cette sottise, sans se douter que l'œuvre était complète, puisqu'un Bourbon régnait à Madrid et que l'héritière des Hapsbourg en était réduite à solliciter la protection de la France. Mais la maîtresse du roi (1) servait Belle-Isle avec ardeur. Mais le roi lui-même, obsédé par sa fille Élisabeth (2), voulait le Milanais pour son enfant de prédilection. Mais on trouvait Fleury bien lent à mourir, et le nom de son rival Chauvelin, qu'il avait fait disgracier, était dans toutes les bouches. Bref, le nonagénaire voulait rester ministre. Voilà pourquoi, sans se dissimuler les funestes résultats que devait avoir sa complai-

1 *Histoire de France*, t. XV, p. 231-233.

(1) M^me de Vintimille, toute dévouée, comme sa sœur M^me de Mailly (autre maîtresse de Louis XV), à ce remuant personnage, de qui elle avait reçu, disait-on, 200 000 livres.

(2) Mariée à l'infant d'Espagne, don Philippe, qui eut plus tard non le Milanais, mais le duché de Parme. Cette prétention au Milanais eut pour effet de jeter le roi de Sardaigne dans l'alliance autrichienne.

sance, le pacifique cardinal mit toute l'Europe en feu. Il est vrai qu'incapable de prendre résolument un parti, il s'efforça d'éteindre de la main gauche le feu qu'il allumait de la droite. Mais, à vouloir à la fois la guerre et la paix, on ne fait bien ni l'une ni l'autre; on ne réussit qu'à se rendre aussi suspect à ses amis qu'à ses ennemis; et si parmi les premiers on est réduit à ranger un Frédéric II, vainement lui sera-t-on fidèle : on a péché par le parjure et on tombera sous le parjure.

II.

Frédéric, lui aussi, est casuiste à ses heures. Mais il a sur le ministre français une grande supériorité, qui lui vaudra maint succès : c'est qu'étant bien plus fourbe, il n'a pas, comme lui, la prétention de passer pour honnête homme. Il ment sans remords, il trompe impudemment; et, l'objet de sa convoitise une fois atteint, il ne prend plus la peine de dissimuler. Un autre but l'attire : vite il y court et ne s'embarrasse plus de sophismes devenus inutiles. Le soin de l'honneur ne l'occupe guère. Il vise au solide et prendrait volontiers pour devise : *Beati possidentes.* S'il a quelque mauvais coup à faire, il sauvera les apparences avant, mais point après ; ce serait du temps perdu. Le vieux cardinal louvoie péniblement entre le blanc et le noir; le jeune roi passe avec aisance de l'un à l'autre, et, si on le presse trop sur la cause de ses revirements, il répond simplement que c'est son intérêt.

Ses premiers essais sont déjà d'un maître et révèlent ce qu'il faut attendre de cette flexibilité de conscience et de cette liberté de mouvements. Hier encore, au Rheinsberg, il jouait de la flûte, faisait des vers français, adulait Voltaire et n'étudiait la politique que pour réfuter vertueusement Machiavel. Le voilà roi : du jour au lendemain, il se révèle diplomate et général. Il n'est plus question de droit ni de principes : il faut avoir la Silésie. On pourra lui dire, et il le sait bien, que la Prusse a depuis longtemps abdiqué par traité toute prétention sur cette province; il sait que son père, tout aussi bien que Louis XV, a solennellement garanti la Pragmatique, c'est-à-dire juré de respecter et faire respecter le patrimoine de Marie-Thérèse. Il n'oublie pas que Charles VI lui a jadis sauvé la vie. Il se rappelle aussi que, réduit par un père avare à la portion congrue, les subsides secrets de la cour de Vienne ne lui ont pas été inutiles. Ces souvenirs ne le troublent ni le gênent. Aussi écrira-t-il plus tard avec une parfaite sérénité : « Des troupes toujours prêtes à agir, mon épargne bien garnie et la vivacité de mon caractère, c'étaient là les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse. »

Sa vivacité lui laissa cependant le temps d'endormir son adversaire par de telles protestations de dévouement qu'à moins de l'égaler en fourberie on n'en pouvait suspecter la sincérité. Loin d'hésiter comme Fleury, Frédéric, dès la première heure, reconnut à la fille de Charles VI la qualité de reine et lui témoigna tant d'affection qu'elle et son mari en furent attendris. « Vraiment, disait ce dernier, le roi se conduit envers la reine et moi comme un père, et jamais nous ne pourrons nous acquitter des obligations que nous lui avons. »

Or sait-on à quoi travaillait, en ce moment même, cet excellent voisin? Au démembrement de la monarchie autrichienne. Il avait appris la mort de Charles VI le 26 octobre. Sans tarder une heure, il avait mandé ses deux ministres Podewils et Schwerin, leur avait signifié son intention d'acquérir la Silésie et les avait chargés de trouver les voies et moyens de cette annexion. Les deux conseillers ne passèrent pas plus de trois jours à *mâcher et digérer* cette affaire, comme ils disent élégamment. Ils proposèrent alors de demander la province à Marie-Thérèse en offrant de défendre l'Autriche contre ses ennemis, ou, dans le cas d'un refus, de la demander à ses adversaires en leur promettant le concours de la Prusse. On voit que Podewils et Schwerin, eux aussi, savaient se retourner. Le roi, en homme supérieur, adopta à la fois les deux projets, mais avec cet amendement qu'il fallait commencer par prendre la Silésie : on négocierait après. « Je suis prêt avec mes troupes en tout, dit-il fort judicieusement. Si je ne m'en prévaux pas, je tiens entre mes mains un bien dont je méconnais l'usage; si je m'en prévaux, on dira que j'ai l'habileté de me servir de la supériorité que j'ai sur mes voisins... Je conclus qu'il faut avant l'hiver s'emparer de la Silésie, et négocier l'hiver... »

Il le fit comme il l'avait dit. Depuis deux mois, il concentrait ses troupes, mais il refusait tout éclaircissement sur ses projets. La France, l'Angleterre, l'Autriche s'épuisaient en conjectures (1). Tout à coup, en décembre, Frédéric monte à cheval. Trois jours après, il est au cœur de la Silésie. La province, surprise et sans défense, ne résiste pas. Juste dans le même temps, le comte de Gotter, envoyé du roi de Prusse, se présente devant le grand-duc, époux de Marie-Thérèse, et lui signifie nettement l'ultimatum de son maître. Voulez-vous notre alliance? Cédez la province envahie. Voulez-vous reprendre la province? En ce cas, la Prusse dès demain va s'unir à vos ennemis.

Frédéric s'attendait bien à une réponse peu favorable. L'Autriche était gangrenée, comme il le dit quelque part, mais ne voulait pas s'amputer elle-même. Repoussé fièrement par Marie-Thérèse, il tendit la main à Fleury, et c'est alors que naquit l'alliance franco-prussienne.

III.

Ce ne fut certes pas une entente cordiale. Jamais deux complices ne se méfièrent plus l'un de l'autre et n'eurent moins de penchant à marcher d'accord que le jeune roi de Prusse et le vieux ministre de Louis XV.

Frédéric II, qui ne croyait à la sincérité de personne, suspectait particulièrement celle de Fleury. En outre, on sait que dès cette époque il détestait la France. Son affectation à

(1) M. de Valori, ambassadeur de France à Berlin, M. de Beauvau, envoyé extraordinaire, et Voltaire lui-même, qui alla à Potsdam en novembre 1740, ne purent lui arracher son secret. Il ne parla qu'en décembre, au moment de partir pour la Silésie.

parler et écrire notre langue, sa prédilection calculée pour les écrivains français qui propageaient sa gloire et lui ralliaient l'opinion, ne l'empêchaient pas d'être bon Allemand, c'est-à-dire, avant tout, gallophobe. A l'égard de notre pays, il partageait l'aversion et les rancunes qu'avaient, il faut bien le dire, provoquées en Allemagne les violences de Louis XIV, les hauteurs et les dédains de la cour de Versailles. M. de Broglie a signalé avec raison, dans cette sourde irritation contre la France, le seul sentiment commun qui animât et pût réunir toutes les parties du monde germanique. « Ne vous y trompez pas, disait Frédéric à l'ambassadeur de Louis XV : la seule chose que l'Électeur de Bavière a contre lui dans l'esprit de tous les princes d'Allemagne, ce sont ses liaisons avec la France. » Le roi de Prusse ne cessait, de répéter à ses conseillers que pour lui, son alliance avec Versailles ne pouvait être qu'un « pis-aller ». Il voulait bien, en somme, se servir de nous, mais n'entendait nullement nous servir, et sa préoccupation constante était de nous empêcher d'exercer dans l'Empire une prépondérance qu'il espérait bien acquérir un jour.

Quant à Fleury, sa circonspection naturelle et son peu de goût pour l'aventure où l'entraînait Belle-Isle auraient suffi pour le faire hésiter au moment de conclure une alliance dont le profit était sûr pour la Prusse, mais douteux pour la France. Ce qu'il connaissait du caractère de Frédéric n'était pas pour le rendre plus confiant. La fête commencée par ce dernier devait coûter cher, et il craignait bien fort d'avoir à en « payer les violons ».

Il résulta des dispositions morales que nous venons d'indiquer un long marchandage diplomatique dont le récit n'est pas la partie la moins piquante du livre de M. de Broglie. Il fallut six mois pour *mettre les flûtes d'accord,* suivant l'expression de Frédéric. Tout l'avantage resta, en somme, à ce dernier. Et voici pourquoi : Louis XV ne pouvait se passer de lui, tandis que, sans cesser de négocier avec la France, le roi de Prusse espérait encore obtenir ce qu'il désirait par l'entremise de l'Angleterre.

Comme le gouvernement britannique avait intérêt à le détacher de l'alliance française et qu'il le savait bien ; comme, d'autre part, la cour de Versailles devait redouter par-dessus tout sa réconciliation avec le cabinet de Vienne, il pouvait chaque jour se montrer plus exigeant tant à l'égard de Louis XV qu'à l'égard de Marie-Thérèse. En décembre 1740, il ne demandait à Fleury que sa médiation ; en janvier, l'Angleterre lui prêtant déjà ses bons offices, c'est une alliance formelle qu'il exige. On cède, mais cela ne lui suffit plus ; il fait la sourde oreille ; en février et mars 1741, il veut, outre le concours militaire de la France, la coopération de la Suède, du Danemark, bien autre chose encore. On ne lui refuse rien. Il applaudit, mais ne signe pas. Valori, Belle-Isle le pressent de conclure ; il les promène dans son camp, leur fait admirer ses troupes, mais remet toujours à demain les affaires sérieuses. « Amusez la France autant qu'il sera possible », écrit-il à Podewils. Et, de fait, il l'amuse jusqu'au moment où Hyndfort, ministre d'Angleterre, lui apprend le rejet définitif de ses propositions par Marie-Thérèse. C'est alors seulement (5 juin 1741) qu'il signe le traité et qu'il écrit sans rire : « Me voilà devenu meilleur Français que le maréchal de Belle-Isle et aussi fidèle à la France qu'aucun de ses alliés l'a jamais été. »

Le pauvre Fleury apprit cette nouvelle, on peut le croire, sans enthousiasme. « Le roi de Prusse, écrivit-il peu après, m'inquiète plus qu'aucun autre... Il est faux en tout, même dans ses caresses ; je doute qu'il soit sûr dans ses alliances. » L'avenir n'allait pas tarder à justifier les sombres pressentiments du cardinal.

## IV.

Cette alliance mal venue n'était pas sur pied depuis quinze jours qu'elle commençait à boiter. Frédéric, qui continuait à « chipoter » avec les Anglais, cherchait déjà aux Français (c'est Valori qui parle) « des querelles d'Allemand », c'est-à-dire se ménageait des prétextes de rupture. Nos troupes étaient en retard ; la Suède était trop lente à se déclarer ; Fleury s'entendait avec la cour d'Autriche ; il ménagerait le Hanovre aux dépens de la Prusse ; que sais-je encore ? Autant d'arguments que Frédéric mettait en réserve pour le jour où il lui serait possible de s'accommoder avec l'Autriche.

Inutile de dire qu'il n'y en avait pas un qui fût fondé. La cour de Versailles avait trop besoin de l'alliance prussienne en Allemagne pour s'exposer de gaieté de cœur à la perdre. Malgré son peu de goût pour l'union qu'il venait de contracter, Fleury évitait avec soin tout ce qui pouvait y porter atteinte. S'il ne montrait qu'un zèle médiocre pour les intérêts personnels de Frédéric et s'il persistait à le surveiller avec inquiétude, il lui gardait du moins par politique une fidélité dont il allait être bien mal récompensé.

A la nouvelle du traité de juin, Marie-Thérèse, effrayée et cédant aux instances du ministre d'Angleterre Robinson, avait fait au *conquérant* de la Silésie des offres que celui-ci avait jugées dérisoires et repoussées hautement comme une « gueuserie » (1). En septembre, quand l'armée franco-bavaroise eut envahi la haute Autriche et pénétré en Bohême, de nouvelles concessions lui parurent nécessaires. Elle proposa donc *séparément* (se réservant de ne traiter en fin de compte qu'avec l'une des deux puissances) : 1° à la France le Luxembourg, avec quelques avantages pour la Bavière et pour l'Espagne ; 2° à la Prusse l'abandon de ce que celle-ci avait pris de la Silésie. C'est alors qu'éclata la bonne foi du prince qui, l'année précédente, réfutait Machiavel.

Fleury, craignant un piège, ne se borna pas à répondre : « Nous ne sommes plus libres, nous ne pouvons plus entrer dans aucune négociation que de concert avec nos alliés. » Il fit aussitôt part au roi de Prusse des communications qu'il avait reçues et de son refus. Mais Frédéric savait être, quand il voulait, plus chatouilleux encore sur le point d'honneur. La simple nouvelle que Robinson arrivait de Vienne et lui demandait audience l'avait mis hors de lui. « Faites-moi

(1) On lui offrait le duché de Gueldre ou le Limbourg et quelques millions pour évacuer la Silésie.

partir ce coquin de négociateur, avait-il écrit dans une lettre qu'il recommandait de montrer aux Français; il serait infâme à moi d'entrer en négociations avec l'Autriche et l'Angleterre. Chassez-moi ce coquin... S'il reste plus de vingt-quatre heures à Breslau, je prends l'apoplexie. Si je le rencontre, je le dévisagerai, et sa... de reine de Hongrie et son fol de roi d'Angleterre n'ont qu'à être les dupes l'un de son orgueil, l'autre de sa sottise. » Puis il enjoignit bruyamment à Hyndfort de quitter son camp, accabla de caresses et de protestations le représentant de la France. Enfin, le 9 octobre, il écrivait à Belle-Isle : « J'ai le plaisir d'admirer le grand rôle que joue ici le roi de France, de soutenir l'Électeur, de confondre les mauvais desseins de l'Angleterre... »

Comment n'être pas édifié de cette attitude et de ce langage? Mais que penser, d'autre part, d'un prince qui, après avoir écrit ces lignes, allait secrètement, le même jour (9 octobre), trouver à Klein-Schnellendorf l'Anglais Hyndfort et l'Autrichien Neipperg et concluait avec eux l'arrangement suivant : La ville de Neisse, assiégée par les Prussiens, fera semblant de se défendre quinze jours, puis se rendra; l'armée autrichienne pourra se retirer sans être inquiétée; la paix sera prochainement signée, et le roi Frédéric gardera la Silésie.

Une pareille trahison était si peu croyable que ceux mêmes qui en virent le prompt accomplissement n'osèrent en croire leurs yeux. Bientôt Neiss se rendit après une résistance dérisoire. L'armée de Neipperg tourna vers la Bohême pour écraser les Français, et le roi de Prusse prit philosophiquement ses quartiers d'hiver. Valori, Belle-Isle, Fleury, toute l'Europe, soupçonnaient le pacte secret qu'il venait de conclure. Nul n'osait en affirmer l'existence. Lui-même le niait hardiment, traitait les bruits qui couraient d'impertinence, de mensonge, et défiait bien haut ses détracteurs de produire aucun écrit de lui prouvant sa défection. Effectivement, il n'avait point donné de signature. Et il poussa la rouerie jusqu'à conclure, le 4 novembre, un traité par lequel il promettait aux Français, aux Bavarois et aux Saxons, de les aider à conquérir sur Marie-Thérèse la Moravie.

Faut-il s'étonner, après cela, qu'il n'ait pas été plus fidèle à la cour d'Autriche qu'au cabinet de Versailles? « Soyez heureux, avait-il dit à Neipperg; je suis avec vous; mais, si vous succombez, je penserai à moi-même. » Or, à la fin de novembre, la fortune, grâce à la surprise de Prague, semble décidément pencher en faveur de l'armée franco-bavaroise. Tout aussitôt il accable Belle-Isle de ses offres de service, et, quand Hyndfort vient lui rappeler la convention du 9 octobre, voici ce qu'il lui dit sans autre compliment : « Tenez, milord, je veux parler franchement avec vous. Les Autrichiens ont fait la folie de se laisser prendre Prague à leur barbe. S'ils avaient été heureux, je ne sais pas ce que j'aurais fait. Maintenant nous avons cent cinquante mille hommes, contre eux soixante dix-mille; il est à croire que nous les battrons... » Puis il le congédie.

Dès lors, il paraît de nouveau tout dévoué à notre cause. Il contribue par son vote à l'élévation du Bavarois à l'empire (janvier 1742). Et lorsqu'il est requis de secourir enfin l'armée de Bohême, non seulement il ne refuse pas, mais il veut faire plus qu'on ne lui demande. Il est vrai qu'en marchant sur la Moravie il laisse aux Autrichiens la faculté de cerner le corps de Ségur à Lintz et d'envahir la Bavière. Les Français sont dès lors comme prisonniers en Bohême. C'est ce qu'il veut : ils ne pourront plus se passer de lui.

Le maréchal de Broglie, qui les commande (1), essaye pourtant de demeurer libre et garde ses troupes, que Frédéric voulait lui emprunter sans façon. Que va faire le roi de Prusse? Rien que ses antécédents ne nous fassent pressentir. Dès le mois de mars 1742, voyant remonter au ciel l'étoile autrichienne (2), il rappelle Hyndfort, qui d'abord fait le sourd et après plusieurs semaines d'obsessions, le détermine à transmettre à Vienne ses propositions de paix. Mais Marie-Thérèse, enivrée par le succès, lui fait des conditions trop dures. Croit-on qu'il va perdre la tête? Il se possède si bien qu'il mande aussitôt le naïf Valori, lui fait part des impertinences de la reine de Hongrie, s'emporte en vrai soldat contre cette princesse et se vante hautement d'avoir repoussé les conditions autrichiennes, sans dire, bien entendu, qu'il les a provoquées.

L'ambassadeur français, abasourdi, finit par croire que le roi de Prusse sera décidément pour la France un allié fidèle. Et comment n'en être pas convaincu quand on voit, peu de jours après, Frédéric livrer aux Autrichiens le violent et victorieux combat de Chotusitz? Hélas! ce n'est qu'une fourberie de plus. Il n'a voulu que conquérir la paix. Loin de poursuivre l'armée qu'il a vaincue, il la laisse opérer tranquillement sa jonction avec celle qui était opposée aux Français. Broglie, écrasé par la supériorité du nombre, doit reculer en désordre; Belle-Isle demande en grâce du secours, et, quand le malheureux Valori vient (le 9 juin) invoquer une dernière fois les traités, le roi lui répond froidement : « Il n'y a plus d'armée française; vous êtes coupés de vos recrues et de vos magasins... Ceci est une affaire perdue... Je ne veux pas être la dupe..., je travaille à ma paix. » Puis, comme l'ambassadeur insiste, il lui tourne le dos en lui disant : « Au plaisir de vous revoir! »

A ce moment, du reste, sa paix avec l'Autriche, à laquelle il disait travailler, était faite et signée. On ne tarda pas à l'apprendre. Lui-même, dans une dernière conversation avec Valori, dévoila sans ambages et sans précautions oratoires le secret de sa conduite. Il faut citer ses paroles tout au long. Elles sont plus instructives que tout jugement historique, et elles peuvent en tenir lieu.

« Qu'est-ce donc, mon cher Valori? Vous faites le hibou avec moi? Comptez que je veux être toujours votre ami. Par

(1) Belle-Isle, malade, avait demandé un successeur à la tête de l'armée de Bohême. On envoya en 1741 le maréchal de Broglie. On eut tort. Ce maréchal était vieux, d'un caractère difficile, et les plus fâcheux dissentiments ne tardèrent pas à s'élever entre lui et son prédécesseur, qui était resté en Allemagne et voulait reprendre le commandement.

(2) L'insurrection hongroise avait donné cent mille hommes à Marie-Thérèse, qui, en outre, gagnait à ce moment même l'alliance de l'Angleterre et celle du Piémont.

ma foi, je n'ai pu faire autrement... Je ne veux pas vous nier que j'ai toujours entretenu la négociation, mais mollement.. J'ai voulu jouer au plus fin et avoir une porte pour me tirer d'affaire en cas d'accident; j'ai cru qu'il était arrivé et que tout était perdu à la retraite de Broglie. Dès que j'en ai su le détail, j'ai fait partir un exprès le même jour avec l'ordre de signer. Voilà comment cela s'est fait. »

On sait ce qui s'ensuivit et les malheurs qui résultèrent pour la France du manque de foi de son allié. L'union funeste qu'elle avait contractée eut aussi pour effet d'élever au rang des grandes puissances un État dont chaque progrès a été, depuis, un affaiblissement et un deuil pour notre patrie. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Nous n'insisterons pas sur la portée du livre dans lequel M. de Broglie a retracé ces souvenirs douloureux : la leçon qui s'en dégage est comprise de tous. Allemands et Français, du reste, ont également à y gagner; car c'est par de tels ouvrages que l'histoire éclaire, c'est-à-dire moralise les gouvernements et les peuples.

A. Debidour.

---

# UN MARIAGE SUPERBE (1)

## Nouvelle parisienne

### III.

Un soir, quatre ans après son mariage, Henri de Mirmon se trouvait seul dans son cabinet de travail. L'encre était sèche dans sa plume; quelques lignes seulement se trouvaient tracées sur le papier blanc. Henri se sentait pris d'un dégoût pour sa prose, et, maussade, il s'assit auprès de son feu et se mit à tisonner.

Tout cependant l'invitait au travail : un silence profond régnait dans l'hôtel; le jardin mettait une distance entre la maison et la rue, et dans ce quartier du parc Monceau peu de voitures passaient. De grandes portières, de lourds rideaux orientaux, assourdissaient les quelques bruits discrets qui auraient pu entrer à travers portes ou fenêtres; des bibliothèques regorgeant de livres montaient au plafond et couraient tout le long des murs; le bureau était couvert de papiers, de brochures; le désordre de l'écrivain y était respecté. Mais l'inspiration qu'il cherchait ne venait pas, et, malgré lui ses pensées allaient et venaient. Il se revoyait dans sa pauvre chambre nue, au maigre feu, et il se rappelait l'enthousiasme, la fièvre qui le prenaient, quand il travaillait à son premier livre. Ce livre-ci était commencé depuis longtemps déjà, et la fin était encore loin. Henri venait de relire un chapitre, et il ne pouvait se dissimuler que le chapitre n'était pas bien venu : il n'y avait plus ici le même élan de jeunesse, la même ardeur qu'il avait su mettre dans son ouvrage de début, et aucune nouvelle qualité de recherche sérieuse, de réflexion profonde, ne remplaçait cet élan.

— Est-ce que je serais un homme fini, par hasard ?

C'était sous prétexte de travail qu'il avait refusé d'accompagner sa femme à un bal costumé : il n'avait nulle envie de s'exhiber au milieu de ces désœuvrés grotesquement déguisés; il avait une peur du ridicule qui devenait une manie chez lui; sa dignité le préoccupait comme si elle avait été atteinte par son « mariage superbe ». En réalité, que lui avait rapporté ce mariage? Par un sentiment de délicatesse exagérée, il avait toujours refusé de s'occuper des affaires d'argent; comme il n'y avait pas de placements à faire, comme M. Pélissier servait une rente à sa fille, c'était Geneviève qui disposait de cette rente. A vrai dire, elle dépensait beaucoup plus que les cinquante mille francs qui lui revenaient de droit : n'ayant jamais eu l'habitude de compter, elle continuait à vivre sur le même pied de luxe où elle avait vécu avant son mariage; et quand on a table ouverte, quand on fait danser quatre ou cinq fois pendant l'hiver, quand on est citée pour des toilettes exquises, cinquante mille francs ne sont qu'une bagatelle: aussi elle avait pris la douce habitude d'envoyer les factures gênantes à son père, qui les soldait sans rien dire. Depuis quelques mois cependant, il avait fait quelques observations à sa fille : elle n'était pas enfant unique, Paul dépensait beaucoup de son côté, et une fortune, même grosse, n'est pas, après tout, inépuisable.

La situation d'Henri à son journal était peu à peu devenue plus importante et mieux rétribuée; en réalité, cet homme si riche ne dépensait pour son compte personnel que ce que sa plume lui rapportait. Il est vrai que sa femme lui donnait le vivre et le couvert : c'était à peu près à cela que se réduisait cette « affaire d'or » qui avait tant fait jaser. S'il avait voulu, certes, Henri aurait pu prendre dans la maison une autre attitude; mais il ne l'avait pas fait, par fierté d'abord, puis par paresse, ayant la mauvaise habitude de toujours remettre au lendemain, et enfin parce que, ne l'ayant pas fait au commencement de son mariage, cela lui devenait plus difficile de jour en jour. Il s'était présenté une fois à la députation dans un département de l'Ouest où se trouvait encore une partie de sa famille; il avait échoué, un peu par sa faute; car il était mauvais candidat: fier, et ne sachant ni flatter ni plier; un peu aussi parce que son concurrent, « le fils de ses œuvres », comme il s'intitulait, avait habilement exploité le mariage trop riche de ce « soi-disant républicain ». Henri avait gardé au cœur la blessure de cette défaite. Il lui en était resté un découragement amer; il n'avait plus confiance en lui; son travail lui semblait œuvre de dilettante, d'homme riche. En réalité, il avait beaucoup moins de temps à lui que lorsqu'il lui fallait travailler pour vivre : les oisifs sont les gens les plus occupés qui soient. Geneviève était chaque année un peu plus évaporée, plus complètement lancée dans ce monde factice et « emballé » qu'elle aimait, et elle était trop jeune pour que son mari l'y laissât aller seule; quelquefois — comme ce soir — il se dérobait, la confiait à une amie plus âgée, puisqu'elle tenait à se montrer encore et toujours... Mais généralement il l'accompagnait. Les jours qui succédaient à ces nuits de bal étaient des jours à peu près perdus pour Henri; le moyen de travailler sérieusement

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

avec le bruit des valses, le caquet de mille voix encore dans les oreilles !

Un moment, Henri avait espéré détacher sa femme de ce tourbillon malsain. Ils avaient eu, un an après leur mariage, une petite fille. Geneviève berçant son enfant était une toute autre personne que Geneviève la mondaine; la douceur de la maternité l'avait étonnée elle-même; elle s'y abandonna comme elle s'abandonnait à toute nouvelle sensation, avec passion; quand elle disait : « Ma fille », il lui semblait qu'elle grandissait dans l'opinion des autres comme elle grandissait dans la sienne. Elle oubliait les bals, le bruit, le monde; ce qui l'intéressait, c'était le regard étonné de son enfant, ses petits gestes, sa gentillesse de beau baby. Il y eut pendant quelques mois une très douce intimité entre les époux; c'était le bonheur, c'était le salut. Henri apprit alors à aimer sa femme comme il ne l'avait pas encore aimée; et Geneviève, qui avait un peu oublié qu'elle avait fait un mariage d'amour, s'en souvint. Mais l'enfant mourut. Le désespoir de la jeune mère fut une explosion terrible, mais de moins longue durée que le chagrin du père. Son deuil fini, elle avait senti le besoin de s'étourdir; l'étourdissement durait toujours. Elle ne voulait pas réfléchir, et réellement elle ne s'en laissait guère le temps. Elle aimait toujours son mari, mais elle avait cessé d'être très fière de lui : il n'avait pas tenu toutes les promesses de sa jeunesse; il n'avait pas su prendre dans le monde cette haute situation qui aurait justifié le choix de Mlle Pélissier. Il était devenu un mari comme beaucoup de maris; mais l'être supérieur qu'elle avait rêvé n'existait plus que dans ses souvenirs. Elle ne pouvait pas oublier complètement que son mari avait fait un très beau mariage.

Les réflexions d'Henri prenaient une teinte de plus en plus sombre, quand la porte de son cabinet s'ouvrit, et une voix s'écria gaiement :

— Place à la Folie !...

Geneviève, costumée, prête à partir, venait se montrer à son mari; elle tenait à la main une lumière et souriait, resplendissante, faisant sonner ses grelots. Elle était jolie à ravir sous son costume de Folie, gris perle et rose pâle; la jupe était complètement couverte de broderies d'argent; le petit bonnet était posé crânement sur les cheveux blonds frisottés; les grelots d'argent tintaient à chaque mouvement — Mme de Mirmon était le mouvement fait femme; sa robe, très courte, laissait voir de fort jolis petits pieds, et elle portait des bas de soie rose, brodés également en fil d'argent.

— Eh bien, monsieur mon grave époux?

— Eh bien, madame ma folle épouse?... Vous voulez un compliment? Je n'en trouve guère; je songe que voilà un costume qui doit coûter gros et que, pour le prix, votre couturière aurait bien pu vous mettre un peu plus d'étoffe autour des épaules.

— Bah! mes épaules ne s'en plaignent pas; et quant au prix..., vous savez bien que c'est papa qui paye.

Ce n'était pas la première fois que le sang de parvenue se trahissait ainsi, Henri ne répondit d'abord que par un mouvement d'impatience, et Geneviève, s'étant débarrassée de son flambeau, se chauffait posément les pieds, sans se préoccuper autrement de la mauvaise humeur de son mari. Mais celui-ci se décida à parler.

— Quoique votre costume vous dispose mal à causer sérieusement, je vous prie cependant de vouloir bien m'écouter.

— Ah! que voilà donc un exorde solennel et qui me déplaît, quand il serait si simple de m'embrasser et de me dire : « Que tu es donc jolie, ma mignonne! » Vous savez, c'est pour cela que je suis venue et nullement pour écouter un sermon. Allons, allons!...

Et, câline, elle se glissa entre ses bras. Il la tint embrassée, mais n'en continua pas moins son sermon, marquant cependant les points du discours par des caresses.

— Oui, tu es jolie, et charmeuse, mais folle, folle comme ton costume! Tu parles de ton père : es-tu bien sûre qu'il lui soit aussi facile que jadis de payer toutes tes dettes? L'as-tu observé dernièrement? Au moment du désastre financier du mois dernier, quand tant d'hommes d'affaires sombraient autour de lui, il a continué son chemin sans broncher; mais je lui trouve l'air vieilli, inquiet. Et toi?

— Mais non; je t'assure; il gronde un peu, lui qui ne grondait jamais; mais c'est l'effet de l'âge et des ennuis que lui cause Paul. Cependant, maintenant que j'y pense, il y a une chose qui pourrait vouloir dire que tout ne va pas bien : c'est le départ de la cousine Marthe. Tu sais, pour reconnaître ses soins... maternels, papa lui faisait une petite pension; elle en a demandé le capital, et elle est partie : elle se disait fatiguée, elle aspirait à la campagne. C'était peut-être vrai, après tout. Cependant... Enfin, puisque tu fais ton sermon si gentiment, je te promets d'être sage : ce sera ma dernière folie..., grosse folie du moins. Je demanderai à mon père ce qu'il en est; il me le dira bien, à moi; et je tâcherai de ne plus dépenser que mes... que nos cinquante mille francs. Et maintenant je me sauve. Au revoir, homme grave. Dis, m'aimes-tu un peu?

— Je t'aime assez pour croire que tu vaux mieux que tu ne crois valoir; il pourrait y avoir autre chose en toi qu'une écervelée, une folle mondaine, tu l'as bien prouvé à certains moments. Pourquoi t'obstiner à mener une vie qui ne peut te donner, à toi, aucun bonheur réel, et qui m'irrite, me navre? Ah! si tu voulais !... Voyons !

Elle le regarda bien en face et se tut pendant quelques instants; alors elle dit :

— Pourquoi mener cette vie? Pourquoi? Peut-être parce que j'y trouve plus de plaisir que tu ne penses; peut-être aussi parce que nous ne sommes réellement reines que dans une salle de bal. Vous vous drapez si bien dans votre supériorité intellectuelle, que nous ne vous approchons pas de bien près. Vos intérêts, vos aspirations, vos ambitions, vos peines, tout cela, vous le gardez pour vous, si bien qu'un mariage cesse, avant longtemps, d'être un mariage vrai et devient tout bonnement une association. On reste quelquefois de bons camarades, des amis même; mais cette intimité absolue que toute femme rêve, à laquelle elle sacrifierait... même sa vanité, devient impossible. Vous nous méprisez, au fond, et vraiment vous avez tort. Il ne nous reste qu'une souveraineté absolue : celle du monde; ne vous étonnez pas

si nous en profitons; vous nous interdisez les autres. Vous aurez des femmes sérieuses, messieurs, quand vous voudrez bien les prendre au sérieux... Là, sermon pour sermon, je crois que le mien vaut le vôtre. Cela dit, au revoir!

Et elle se sauva en courant, laissant après elle un bruit de grelots d'argent, une traînée de lumière, un scintillement de broderies.

Henri resta immobile, réfléchissant à ce que Geneviève venait de dire. Il est très humain, quand les événements ne répondent pas aux espérances qui les avaient précédés, d'en rechercher les causes ailleurs qu'en soi; aussi Henri avait souvent accusé sa femme, mais n'avait nullement songé à faire son *mea culpa*. Cependant l'amour de Geneviève avait certes été plus qu'un caprice, puisqu'elle y avait sacrifié ses préjugés de fille riche! A qui la faute si cet amour n'avait pas grandi avec les années? Un mari est toujours dans son tort quand sa femme l'aime moins après le mariage qu'avant...

Dans le silence de l'hôtel, on entendit soudain un bruit sec, effrayant. Henri se redressa : ce ne pouvait être qu'un coup de pistolet. Dans l'antichambre, il rencontra un domestique effaré qui bégaya :

— C'est Monsieur qui vient de se tuer...

Henri trouva la chambre de M. Pélissier déjà envahie; le malheureux banquier était assis à sa table de travail; il avait bien visé : le front était troué; la mort avait été instantanée.

— Un médecin, vite, vite!

Et Henri, à genoux auprès de son beau-père, défaisait la cravate, le soutenait, cherchant à écouter les battements d'un cœur qui ne battait plus. La main gauche tenait encore un papier froissé; le jeune homme dégagea le papier et lut ces mots : « Je meurs, ne pouvant supporter la ruine. »

Quand enfin le médecin arriva, il ne put que constater la mort. Alors Henri pensa à la fille du suicidé, à Geneviève agitant en valsant ses grelots d'argent; il lui semblait entendre son rire un peu aigu. C'était affreux! Sans se donner le temps de réfléchir à ce qu'il allait faire, il se jeta dans une voiture et se fit conduire à fond de train jusqu'à la maison où sa femme dansait.

Le bal était au moment où le bruit, la cohue, le laisser-aller que l'on se permet dans le monde arrivaient au point culminant; les couples tournaient en riant. Les gens costumés sont toujours un peu plus libres que ces mêmes gens en toilette ordinaire, et les propos se croisaient, les rires éclataient tout vibrants, au milieu de l'atmosphère surchauffée. Henri se dégagea brusquement des laquais qui voulaient l'arrêter; cet homme pâle, au visage tragique, en costume de jour, fit cesser tout d'un coup les rires et les propos. Beaucoup le connaissaient, personne n'osa l'interroger. Geneviève dansait dans le dernier salon. Ce fut son rire très particulier qui guida son mari. Elle l'aperçut et s'arrêta net.

— Geneviève, venez, lui dit-il très doucement.

— Qu'y a-t-il? Un malheur?.. Mon père?..

— Oui. Votre père a besoin de vous. Venez.

Alors Geneviève aperçut une petite tache de sang sur la chemise de son mari; elle la montra du doigt, frémissante, n'osant parler, mais interrogeant du regard. Quelque chose dans le visage de Henri lui apprit la vérité, et avec un grand cri elle tomba à ses pieds, évanouie.

Quand elle revint à elle, son mari la tenait dans ses bras. Ils arrivaient à l'hôtel; elle eut quelque peine à se rappeler; mais, dès qu'elle vit l'air effaré des domestiques, tout lui revint; elle se précipita dans la chambre de son père. On avait couché M. Pélissier; n'était le petit trou au front, on l'aurait cru endormi. Et Geneviève, se jetant sur lui, sanglotant, criant, s'aperçut que les grelots de son costume tintaient à chacun de ses mouvements de désespérée.

Le désastre était complet. Une fois la lugubre cérémonie de l'enterrement accomplie, Henri et Paul se mirent résolument à l'œuvre. M. Pélissier, qui avait toujours gardé le secret de ses affaires, s'était trouvé embarqué dans des spéculations immenses au moment où le terrible désastre financier de l'année avait fait trembler la Bourse. On admirait le sang-froid du banquier, sa confiance en lui-même; en effet, il avait espéré un moment que certaines combinaisons, qui devaient sûrement réussir, lui permettraient de combler les vides effroyables qui s'ouvraient ailleurs; mais une faillite en amène d'autres; ses calculs se trouvèrent complètement déjoués, et, au moment où il se considérait comme sauvé, il se trouva face à face avec la ruine absolue. Il n'eut pas le courage, lui, le financier heureux entre tous, dont l'audace faisait l'admiration de ses confrères, d'affronter cette ruine.

Geneviève était hors d'état de comprendre ce qui se passait; elle avait une espèce de fièvre nerveuse, résultat du choc terrible qu'elle avait éprouvé; elle savait vaguement qu'ils étaient tous ruinés; mais elle se voyait toujours entourée de bien-être, de sorte que le mot de ruine semblait avoir peu de sens. Elle pleurait son père, et on la laissait pleurer en paix. Elle ne voulait voir personne, pas même son frère; Henri la caressait et la consolait comme si elle avait été une enfant malade; mais elle ne faisait pas grande attention à ses soins : dans sa fièvre elle entendait toujours le tintement de ses grelots d'argent, les grelots de la folie, et, en effet, il lui semblait parfois que la folie avait pris possession de son pauvre cerveau.

Mais elle était jeune et forte; aussi, quinze jours après la mort de son père, elle se trouva levée, habillée de deuil, regardant piteusement le crêpe de sa robe, qui lui parlait de son chagrin. C'est alors que peu à peu l'idée de la ruine lui entra dans l'esprit : elle finit par comprendre qu'il ne s'agissait pas seulement d'une diminution de luxe, de chevaux à vendre, de domestiques à renvoyer. Est-ce que de toute l'immense fortune que son père avait amassée il ne resterait, une fois les dettes payées, rien, absolument rien? Un jour qu'elle entendit son frère annoncer avec satisfaction qu'il avait réussi à obtenir dans la banque d'un de leurs anciens amis une place de quatre mille francs par an, elle eut peur : comment pouvait-il s'y résigner, lui qui avait pris l'habitude de dépenser au moins deux fois cette somme par mois? Mais alors, elle?.

Elle était encore très faible, et on la ménageait; elle regardait les jolies tentures de sa chambre, les beaux meubles si

coquets, si gais, et se demandait comment elle se passerait de ce luxe qui lui semblait si nécessaire. Elle ne faisait aucune question; elle était comme un enfant qui sommeille à demi et ne veut pas se réveiller, craignant de trouver l'amère médecine ordonnée la veille à portée de ses lèvres. Cependant il fallait bien enfin se résigner à savoir.

Un jour, son mari lui persuada qu'une petite promenade lui ferait du bien; mais la vue de ce Paris si agité, si heureux, lui serra le cœur, et elle rentra presque aussitôt. Dans sa chambre elle trouva des hommes qui faisaient l'inventaire des meubles. Elle s'assit tremblante, et d'un regard elle interrogea Henri.

— Pauvre mignonne! j'aurais voulu t'épargner cette nouvelle douleur. Mais le temps presse...

— Qu'allons-nous faire?

— J'ai pris un appartement; il est tout petit, mais bien gai. Nous y serons bien, va!

Elle ne répondit pas, mais un frisson la secoua. Elle aimait tant les jolies choses! Depuis son enfance elle en avait été entourée, et mille besoins factices, mais très impérieux, lui faisaient du luxe une nécessité. Elle vit Henri peiné, silencieux; alors tout d'un coup elle se souvint que c'était elle qui s'était fait épouser, qu'il ne l'avait pas recherchée; que le mariage superbe qu'on lui avait reproché se trouvait être une fort mauvaise affaire; en même temps elle se rappela que jamais il ne s'était montré aussi tendre, aussi affectueux que depuis le désastre. Elle eut honte de sa faiblesse, le voyant si résolu, si courageux; elle se leva et, lui mettant une main sur chaque épaule, le regardant bien en face, cherchant à sourire, elle dit :

— Je serai brave aussi; tu verrras.

Et, pour montrer combien elle était brave, elle fondit en larmes.

Dix jours plus tard, ils étaient installés avenue Trudaine, au cinquième étage d'une maison neuve et toute propre; une maison *très bien,* comme disait le concierge, avec tapis sur l'escalier, le gaz partout, et de grands balcons où prendre l'air; l'avenue est large; le soleil, quand il y en avait, inondait les pièces minuscules au papier coquet; c'était gai, cela ne sentait pas la pauvreté, et Henri avait eu soin de mettre des plantes dans le petit salon, où quelques restes des splendeurs passées ne semblaient pas trop dépaysées. Paul, par économie, faisait partie du ménage; il n'était pas gênant, partant de bonne heure pour sa banque et rentrant pour le dîner. C'était peut-être celui des trois qui prenait le changement de fortune avec le plus de philosophie : la régularité de son travail ne lui déplaisait pas; il avait déjà fait un apprentissage dans la maison de son père, il s'en était bien tiré, et, s'il avait été alors un peu encouragé, il aurait fait un employé plus que passable; mais il avait été traité par son père même comme un fils de famille; il avait à sa disposition beaucoup d'argent et, dam! il en avait usé à tort et à travers. Mais il n'avait jamais été un viveur sérieux. « Cheval de fiacre! répétait-il en riant, mais bon cheval de fiacre, je ne vous dis que cela! »

La gaieté un peu pesante de Paul irritait sa sœur. Elle n'avait pas, elle, de besogne régulière; ne sachant rien faire, elle ne faisait rien; et le temps se traînait lourdement. La première grande privation avait été celle de sa femme de chambre... Elle qui ne s'était jamais coiffée ne savait comment se tirer d'affaire! On se fait à tout, et elle commençait à s'habituer à n'avoir qu'une bonne, à compter avec elle, à s'occuper de ce que l'on mangerait le soir. Mais à cela se bornaient ses occupations. Henri cherchait à lui épargner le plus d'ennuis possible; le petit ménage marchait très paisiblement; il n'y avait pas de gêne au moins, si le luxe manquait : Henri gagnait de quoi vivre et espérait bien, sous peu, gagner plus encore.

Il était très absorbé par ses travaux; assis à son bureau, dans son cabinet grand comme un mouchoir de poche, il écrivait. Son journal ne lui prenait que la matinée. Il comptait publier plusieurs articles de Revue avant de lancer un nouveau livre : il s'était laissé un peu oublier; il s'agissait de réveiller l'attention du public. Il se sentait plein d'ardeur; les idées lui venaient bien plus facilement que dans l'atmosphère de l'hôtel, alourdie par le luxe et le bien-être. Il menait une vie régulière; le bruit du monde s'était soudain apaisé; et dans le silence il pouvait de nouveau travailler. Une fois le choc terrible de la mort du banquier un peu oublié, une fois les affaires d'argent arrangées — les dettes heureusement payées, grâce au sacrifice de tout : jusqu'aux meubles, jusqu'aux bijoux de Geneviève, — Henri était étonné de se sentir presque heureux de sa pauvreté, d'être débarrassé de cette richesse qu'il n'avait jamais considérée comme lui appartenant. Malgré toutes les bonnes raisons qu'il pouvait se donner à lui-même, sa conscience avait toujours été un peu inquiète au sujet de son mariage : il n'y avait pas eu de sa part assez de passion pour le justifier à ses propres yeux. Sa dignité d'homme avait été un peu atteinte par le contact des millions de M. Pélissier.

Généralement Geneviève, qui avait peur de se trouver seule, restait à ses côtés. Elle disait, avec une timidité toute nouvelle : « Je ne vous dérange pas? » Et il la rassurait avec un baiser. Elle restait bien tranquille, elle, la remuante et bruyante petite Mme de Mirmon, et, pendant des heures, tenait un livre sur ses genoux, sans le lire. Ce que lisait son esprit, c'était l'histoire de sa vie passée, c'était l'histoire de sa vie à venir, qu'elle entrevoyait, et qui lui faisait peur... Peu à peu ce qui se dégageait surtout de ses méditations, c'était un immense remords. Elle se disait que, sans elle, Henri aurait suivi tout naturellement une carrière qui s'ouvrait devant lui et qui promettait d'être brillante : il aurait épousé une fille de son monde, sérieuse, instruite, capable d'être pour lui une vraie compagne, qu'il aurait pu aimer véritablement. Et elle s'abîmait dans une humilité tardive : elle n'avait jamais été qu'un papillon aux ailes brillantes, qui se meurt s'il n'a du soleil et des fleurs; elle ne pouvait être, dans cette vie étroite, mesquine, qu'il lui fallait mener, qu'un obstacle pour son mari. Malgré tous ses efforts elle n'arrivait pas à oublier ses habitudes de femme riche. Quand il lui fallait acheter des gants, elle les prenait, sans

réfléchir, très longs, très chers, et se rappelait ensuite que l'on pouvait en porter de moitié moins coûteux. Et pour tout il en était de même. Il faut un apprentissage à la pauvreté comme à tout.

Mais le plus grave, c'était que les occupations de son mari, elle ne pouvait pas les comprendre : la politique l'ennuyait; les questions de morale ou d'esthétique, sujets qui passionnaient Henri, la laissaient froide. Si au moins il avait fait des romans! Quelquefois, se rappelant le petit « sermon » de sa femme déguisée en Folie, et qui disait des choses sages — une fois n'est pas coutume, — Henri lui lisait l'article commencé; elle écoutait en petite fille bien sage et disait : « C'est très beau, cela »; mais il sentait que cela ne l'intéressait pas beaucoup; et elle voyait bien qu'il le sentait.

IV.

Un beau jour, Geneviève s'aperçut qu'elle allait de nouveau être mère; elle pleura toutes les larmes de ses yeux et n'en dit rien à son mari. Dans l'état d'esprit où elle se trouvait, sa sensibilité morbide ne vit d'abord que le côté matériel de cet événement : les dépenses inévitables, les dérangements. Henri travaillait déjà tant pour subvenir aux charges du ménage! Que serait-ce donc quand il y aurait un enfant? Car elle se rappelait le luxe qui avait entouré la petite fille qui n'avait vécu que quelques mois : la nourrice cauchoise, le berceau, un nid de dentelles, la layette merveilleuse... Elle eut un accès d'avarice qui aurait été comique s'il n'avait été touchant; elle voulait économiser pour l'enfant et réduisit tellement le menu des repas, que Paul se révolta, et Henri se mit à rire.

Après un dîner plus que maigre, se trouvant seul avec sa femme, il chercha à la raisonner; mais Geneviève était nerveuse, souffrante, et au premier mot elle éclata en sanglots.

— Tu es malheureuse, pauvre petite! Dire pourtant que je voudrais tant te donner le bonheur, te faire partager la sérénité que j'éprouve, ma satisfaction des journées bien employées, ma joie de te trouver ainsi, le soir, auprès de moi! Ah! je sais, tout cela est bien monotone pour la brillante Geneviève, cette mondaine achevée qui maintenant porte une petite robe noire et se pique les doigts quand elle essaye de faire des raccommodages. Mais, puisqu'il te faut la richesse, je tâcherai d'en acquérir un peu pour te l'offrir. Car je veux ma Geneviève gaie et jolie, et heureuse... Tu es toute pâle! Dis, tu n'es pas malade? Qu'as-tu?

Alors, tout bas, elle lui murmura quelques mots à l'oreille. Pour toute réponse, il l'entoura de ses bras, la tenant sur son cœur, ému, très heureux.

— Et tu avais peur de me le dire, méchante!

— Cela va coûter tant d'argent! Et je n'en ai plus, moi. Cela me semble si étrange. Je crois toujours que je t'ai volé, et voilà ce qui me tue. Vois-tu, Henri, tu ne m'aimais pas, tu me fuyais; c'est moi qui ai voulu de toi, et cela, ce n'est pas dans l'ordre. C'était ma fortune qui me donnait cette hardiesse; autour de moi on faisait tant de cas de l'argent! J'étais hissée sur un piédestal, et toutefois je me mettais sur la pointe des pieds pour arriver à ta hauteur; mais le piédestal a été renversé et je suis tombée à terre. Je crois que la chute m'a fait grand mal, car je souffre, je souffre beaucoup.

— Tu as tort de te forger des misères, ma mignonne. La charmante petite maman que tu seras! Si je n'aimais pas de passion Mlle Pélissier, la trop riche héritière, j'aime de tout mon cœur Geneviève de Mirmon, ma femme; je la veux heureuse; je voudrais la voir toujours occupée, car alors elle n'aurait plus le temps de songer à des chimères qui la font pleurer. Sais-tu quand je t'ai aimée profondément, tendrement? C'est lorsque ta fille dormait dans tes bras, quand tu chantonnais doucement et que tes beaux yeux étaient pleins d'amour maternel. Le monde ensuite nous sépara un peu; mais le monde n'existe plus pour nous; ce qui est vrai, ce qui est sacré, c'est l'amour simple, c'est le devoir, le travail, c'est le dévouement aux enfants. Va! sois tranquille, je saurai bien faire une existence douce à l'enfant et à la mère! Maintenant, souriez, madame; ne lésinez plus sur le rôti, et embrassez votre mari qui vous aime!

Geneviève fit de son mieux pour être heureuse; mais elle s'obstinait à voir dans la tendresse de son mari de la pitié plutôt que de l'amour, ou bien, dans les soins qu'il prenait d'elle, le souci de son enfant, dont quelquefois elle était tentée d'être jalouse. C'est que de jour en jour elle sentait grandir dans son cœur l'amour qui s'était un peu engourdi; elle avait tout le loisir d'y penser; elle voyait enfin en son mari l'homme supérieur qu'elle avait rêvé, jeune fille. Il réussissait; même dans l'étroite solitude où elle se renfermait, la rumeur de sa réputation croissante arrivait jusqu'à elle; elle en était toute fière; puis, l'instant d'après, son humilité exagérée la reprenait.

Henri, assez peu clairvoyant en sa qualité d'homme et surtout d'homme très absorbé, devina cependant vaguement ce qui se passait dans cette petite tête. Plusieurs fois il demanda à sa femme de l'aider, de lire pour lui certains livres et de les lui raconter; comme elle savait passablement l'anglais et l'allemand, il lui fit traduire des passages, parcourir des articles de journaux. Geneviève se rappelait qu'il avait été dans le temps un professeur rude, et elle faisait ce qu'il lui demandait avec des transes, craignant qu'il ne trouvât le travail mal fait. Quand il semblait satisfait et lui affirmait qu'elle serait bientôt un secrétaire précieux, elle rougissait de plaisir et disait : « Vraiment? tu es content? »

Peu à peu elle prit goût au travail; ce qu'elle lisait ne l'ennuyait plus; sans s'en douter presque, elle apprenait beaucoup de choses. Son esprit, tout meurtri, se rasséréna; la mort horrible de son père cessait de l'obséder comme un cauchemar perpétuel. La layette de son enfant lui prenait tout le temps que lui laissaient ses lectures; elle était étonnée de voir finir si vite des journées qui lui semblaient naguère interminables. La santé morale, plus ébranlée chez elle encore que la santé physique, lui revenait, très lentement, mais elle revenait.

Un jour, Geneviève mit un fils au monde.

Dans le silence de sa chambre, la jeune mère, inerte, était

en danger de mort. Elle avait souffert atrocement et elle était à bout de forces; il lui semblait qu'elle s'en allait très doucement, dans un immense apaisement. Quand elle ouvrait les yeux, elle voyait, à genoux près d'elle, son mari horriblement pâle et qui lui caressait la main d'un geste presque inconscient. Il ne pouvait rien pour la sauver et son impuissance le rendait fou.

— Fais un effort! Tu pourrais revenir à la vie si tu le voulais!...

Il bégayait, ne sachant trop ce qu'il disait.

Geneviève rassemblait ses idées : elle avait souvent pensé à ce moment, dans ses heures de tristesse et de découragement; elle s'était dit que sa mort laisserait Henri libre, qu'il l'avait épousée sans amour, qu'il ne souffrirait pas beaucoup de sa perte — une perte très réparable d'ailleurs; il choisirait pour compagne une jeune fille sérieuse, instruite, vraiment digne de lui. Mais maintenant, en voyant le désespoir de son mari, il lui vint une joie immense. Ce n'était peut-être pas seulement la pitié et l'horreur de voir souffrir qui le secouaient ainsi.

— Henri, souffla-t-elle, si bas que son mari dut se pencher pour l'entendre, m'aimes-tu? Je veux la vérité; je te jure qu'en ce moment, il me faut la vérité. Dans le temps, tu ne m'aimais pas..., je le sais bien; réponds...

Henri vit comme dans un éclair les souffrances de ce pauvre petit cœur, reconnut les efforts que Geneviève faisait depuis des mois, pour se faire pardonner leur mariage; il se rappelait ses accès d'humilité, sa tendresse presque craintive, sa douceur... Enfin, il comprit!

— Écoute, Geneviève, ma femme, je t'aime absolument, de toute la force de ma nature; et dans cet amour il n'y a pas la pitié que tu veux y voir : si tu n'étais pas ma femme, je chercherais, maintenant que tu n'as rien que toi-même, à t'épouser. Si je te fuyais autrefois, ce n'était que ta fortune qui me faisait peur. Me crois-tu, ma mignonne? Mais comment ne t'aimerais-je pas, toi qui n'as qu'une pensée : me plaire; toi qui es si complètement ma femme, ma compagne, mon bonheur, ma fierté?... Et tu voudrais mourir? Mais, cruelle, comment vivrais-je, moi, si tu n'étais pas là toujours auprès de moi? Tu ne le voudrais pas, dis?...

— Non, non, plus maintenant.

Elle souriait, toute fière, ne parlant plus, heureuse de sentir son mari près d'elle, cherchant à rappeler ses pensées qui s'en allaient, se concentrant pour tâcher de vivre.

Une heure plus tard, le médecin dit au mari en lui serrant les mains :

— Elle est sauvée...

Depuis quelques années, M. et Mme de Mirmon ont reparu dans le monde, où ils sont très fêtés. Henri est député et il a pris à la Chambre l'attitude qu'il avait rêvé d'y prendre : c'est l'honnête homme, aux principes inflexibles, que tous les partis respectent et qui est l'espoir du sien; il possède l'énergie, il sait ce qu'il veut, il adore son pays et il a un sens politique très fin et très sûr : aussi se distingue-t-il de la plupart de ses collègues.

Le jeune député n'est pas riche et ne le sera probablement jamais, mais il a su donner à sa femme un peu de luxe et une réelle aisance. L'avenir de son fils ne le préoccupe pas beaucoup; il lui donnera une forte éducation, ce sera à lui de se frayer son chemin. En attendant, ce gamin est le plus remuant, le plus aimant, le plus têtu des enfants. Il n'est pas parfait, mais il est la joie de ses parents et le plus complet trait d'union que l'on puisse rêver. Mme de Mirmon n'est plus citée comme la première des élégantes; mais elle s'en console : elle est si fière de son mari qu'elle n'a plus le temps de songer qu'elle porte une toilette que l'on a pu voir souvent. Quand on veut la rendre tout à fait heureuse, on lui fait l'éloge de M. de Mirmon; alors elle dit en riant :

— Vous voyez bien, c'est moi qui ai fait le beau mariage, et non lui : je crois, entre nous, que cela vaut mieux!

JEANNE MARGET.

FIN.

---

# POÉSIE INDIENNE

## Toru Dutt (1)

Nous rapportions, il y a quelques années, à cette même place (2), des témoignages d'Anglaises ayant vécu dans l'Inde, d'où il résultait qu'un progrès immense était en voie de s'accomplir, en ce pays, dans les mœurs et dans l'éducation des femmes indigènes. En voici un témoignage nouveau, plus concluant que tous les autres. Celui-là est irrécusable. Une jeune fille bengalaise a pris la lyre du poète et la plume de l'écrivain. Passe encore pour la lyre : l'oiseau peut chanter dans sa cage; mais la plume! Et une plume qui n'écrit pas en langue indoue, mais en langue française et anglaise! Voilà qui est véritablement merveilleux. Sans doute plus d'une jeune Indienne a pu recevoir et a reçu en effet son éducation en Angleterre. Il y a aussi parmi les Indous des hommes qui, par la culture moderne, sont devenus des Européens; et nous avons, à cette même place encore (3), donné la traduction d'un discours politique prononcé dans un meeting par M. Lamahun Ghose, qui, par le style et par les idées, n'eût point déparé l'éloquence d'un orateur de Westminster. Mais aucune fille de l'Inde n'avait encore montré, que nous sachions, des aptitudes intellectuelles extraordinaires, du moins dans l'ordre des idées qui nous sont familières. Les lettres que nous avons citées, d'après les femmes anglaises auxquelles ces lettres avaient été adressées, le livre de Mlle Clarisse Bader sur la situation des femmes dans l'Inde antique, livre où l'on indique le contraste qui existe sous ce rapport entre les temps anciens et les temps modernes, ne

(1) *Ancient Ballads and Legends of Hindustan*, by Toru Dutt, with an Introductory memoir by Ed. Gosse. — 1 vol. in-12. London, 1882 (Kegan Paul and Cie).

(2) Voy. la *Revue* du 5 août 1876.

(3) Voy. la *Revue* du 11 octobre 1879.

nous avaient nullement préparés à cette floraison soudaine du génie féminin sur les bords du Gange. Malgré d'incontestables qualités morales, la femme indoue nous avait toujours apparu jusqu'ici comme un être d'esprit faible et timide. Quarante siècles de dépendance, douze siècles de captivité domestique, nous semblaient avoir rendu ce résultat inévitable. Qu'une jeune fille comme Toru Dutt soit tout à coup sortie d'une suite d'aïeules si longtemps opprimées, cela confond nos idées sur l'accumulation des influences héréditaires.

I.

M. Edmond Gosse, éditeur et biographe de la jeune Indienne, a raconté dans sa préface que, se trouvant un jour d'août 1876 dans les bureaux de l'*Examiner* (cette Revue fondée par Leigh Hunt et restée longtemps si brillante), il se plaignait au directeur, le professeur Minto, de la stérilité de la saison en publications littéraires. « Que font donc les éditeurs anglais et français? disait-il; depuis deux mois ils ne publient pas un seul livre qui mérite les honneurs de la critique. » A ce moment, un facteur de la poste entra et jeta sur la table un petit paquet portant des timbres et des cachets mirifiques. Le paquet venait de l'Inde et renfermait une méchante brochure jaune, mal imprimée à Bhowanipore, portant pour titre : *Gerbe ramassée dans les champs français*. M. Minto l'ouvrit : c'étaient des vers! Des vers en tout temps, même dans la morte saison, ce n'est pas attrayant. L'éditeur mit de force la brochure entre les mains de M. Gosse : « Voyez si vous pouvez faire de cela quelque chose. » Et M. Gosse l'emporta.

Quelle ne fut point la surprise du critique quand, rentré chez lui, il se mit à feuilleter le vilain petit volume sorti de la presse novice qui portait le nom baroque de Saptahiksambad! Ces vers anglais, traductions de poètes français pour la plupart, étaient bien tournés et gracieux. Ce qui pouvait manquer à l'auteur comme habitude du rythme et de la langue ne leur donnait que plus de saveur. C'était naïf et plein de parfum. M. Gosse « en fit quelque chose », et bientôt les trompettes de l'*Examiner* sonnèrent aux oreilles de l'Europe le nom de Toru Dutt. Le bruit arriva jusqu'en France : dans un article publié par la *Revue des Deux Mondes*, M. André Theuriet en renvoya l'écho. C'était le moins que la France fût sensible au lointain hommage que lui avait rendu la jeune femme poète indoue. Par le fait, Toru Dutt, lorsqu'elle cessait d'être Indienne, était plus Française qu'Anglaise. Elle parlait notre langue mieux que celle de l'Angleterre; si nous ne craignions de paraître présomptueux, nous dirions que dans son ouverture de cœur, dans ses sympathies d'esprit, notre influence cachée se faisait sentir.

II.

Toru Dutt était la plus jeune de trois enfants nés d'un couple indou de haute caste. Son père, le baboo Govin Chunder Dutt, est lui-même, paraît-il, un homme remarquable que distinguent parmi ses compatriotes des vues larges et une intelligence vigoureuse. Son fils unique, Abju, est mort en 1865, à l'âge de quatorze ans, et l'on sait combien dans les idées des Indous la mort d'un fils est plus regrettable que celle d'un enfant du sexe féminin. Toutefois le baboo Dutt aimait tendrement les deux filles qui lui étaient nées, l'une, Aru, en 1854; l'autre, Toru, en 1856. La famille habitait Calcutta, et dans cette capitale indienne des princes marchands d'Angleterre elle put, quoique renfermée chez elle, aspirer largement l'air de la civilisation anglaise. Les Dutt avaient quelque fortune et vivaient dans une jolie maison entourée d'un de ces délicieux et poétiques jardins qui sont le charme de l'Inde. Les deux sœurs y grandirent sous les yeux de leur mère, dans une retraite profonde, sans communication avec leur entourage : trois vraies Indoues cachées à tous les yeux et soumises de cœur et d'âme à la domination du baboo. Cependant elles étaient chrétiennes; les antiques croyances de leur race n'avaient plus sur elles d'autre influence que cette influence occulte, et pourtant si grande, qu'exercent sur l'esprit des enfants les contes de nourrices. Toru a raconté que les chants de sa mère célébrant les dieux antiques de l'Inde, leurs incarnations touchantes, leurs dramatiques aventures, lui arrachaient souvent des larmes. Bien que la foi en Wichnou et en Siva eût changé de caractère dans la maison du baboo Dutt, elle continuait de répandre dans l'âme des jeunes filles ses mystiques effluves.

Quand Aru eut quinze ans et Toru treize, leur père qui est, avons-nous dit, un homme éclairé, résolut de les conduire en Europe pour leur faire apprendre les langues de l'Occident. La famille vint d'abord à Paris, et là les deux sœurs furent mises en pension pendant quelques mois. Toru fit d'étonnants progrès dans la langue française, et bientôt l'écrivit comme si elle eût toujours vécu en France. Le père leur fit ensuite visiter l'Italie; puis, les mena en Angleterre, où elles suivirent les cours de femmes à Cambridge avec une grande application. Le séjour en Europe de la famille Dutt dura quatre ans; après quoi, en 1873, elle retourna au Bengale, dans la maison close et le jardin mystérieux des faubourgs de Calcutta, d'où les deux pauvres jeunes filles ne devaient plus sortir vivantes.

Ce fut d'abord Aru qui fut enlevée à l'âge de vingt ans, un an après son retour d'Europe. Cette jeune fille avait de remarquables dispositions pour le dessin et s'était promis d'illustrer les poésies que sa sœur cadette commençait à écrire. Quant à celle-ci, elle vécut dans un état d'activité mentale dévorante. Lorsqu'on songe à tout ce que Toru avait appris en quatre ans, à tout ce qu'elle écrivit pendant les quarante-six mois qui lui restaient à passer sur la terre, on conçoit aisément comment une combustion cérébrale aussi intense dut rapidement anéantir ce délicat organisme.

Comme le dit M. Gosse, cette enfant était née pour écrire; si elle fût venue au monde trois ou quatre mille ans plus tôt, elle eût sans aucun doute été un des poètes inspirés de l'Indoustan. Mais, dans l'état actuel, elle dut désespérer d'être écoutée dans sa propre langue, et elle se tourna vers les nations hospitalières et bienveillantes qu'elle avait appris à

connaître. D'ailleurs, avec l'admiration naïve des peuples faibles pour les peuples puissants, elle était enthousiaste de l'Angleterre et de la France. Sa première production fut, qui le croirait? une monographie sur M. Leconte de Lisle; puis vint une étude sur Joséphin Soulary, et bientôt, la chose la plus étonnante du monde, un roman en français. Ce roman, intitulé *Journal de Mademoiselle d'Arvers,* n'est pas au-dessous de la bonne moyenne des ouvrages de ce genre remontant à quelque vingt ans et tenant du mélodrame. En 1876 parut le petit livre qui était tombé si fortuitement dans les mains de M. Edmond Gosse et de là dans celles de M. Theuriet. Cette fois, c'était en anglais qu'avait écrit la jeune Indienne. La *Gerbe ramassée dans les champs français* est simplement une collection de morceaux choisis traduits en anglais et accompagnés de notes marginales, dont quelques-unes sont curieuses par l'ignorance qu'elles dénotent, dont d'autres révèlent une érudition remarquable. La valeur d'un pareil travail n'était pas considérable. Toru, à cette époque, ne savait pas assez bien manier la langue anglaise pour la plier au rythme et à la rime. Sans le nom, l'âge, la nationalité de l'auteur, l'ouvrage aurait passé inaperçu. Mais c'était chose si rare de voir les poètes français traduits et imprimés à Bhowanipore par les soins d'une enfant de caste indoue que la surprise devait nécessairement imposer silence à la critique.

En 1877, Toru traduisit en anglais l'ouvrage de Mlle Clarisse Bader sur la condition des femmes dans l'Inde antique, et une sorte d'amitié littéraire s'ensuivit entre les deux femmes. C'est à cette liaison que nous devons une lettre fort touchante écrite par Toru, lettre que Mlle Bader a conservée et que M. Gosse nous donne. La langue que parle la jeune fille est simple et correcte.

« Ma constitution n'est pas forte. J'ai contracté, il y a plus de deux ans, une toux opiniâtre qui ne me quitte point. Cependant j'espère mettre bientôt la main à l'œuvre. Je ne peux dire, mademoiselle, combien me touche votre affection pour mes compatriotes et mon pays — car vous les aimez, votre livre et votre lettre en témoignent assez; — et je suis fière de pouvoir dire que les héroïnes de nos grandes épopées sont dignes de tout honneur et de tout amour.

« Y a-t-il héroïne plus touchante, plus aimable que Sita? Je ne le crois pas. Quand j'entends ma mère chanter le soir les vieux chants de notre pays, je pleure presque toujours. La plainte de Sita lorsque, bannie pour la seconde fois, elle erre dans la vaste forêt, seule, le désespoir et l'effroi dans l'âme, est si pathétique qu'il n'y a personne, je crois, qui puisse l'entendre sans verser des larmes.

« Je vous envoie sous ce pli deux petites traductions du sanscrit, cette belle langue antique. Malheureusement j'ai été obligée de cesser mes traductions de sanscrit il y a six mois; ma santé ne me permet pas de les continuer. »

Toru était poitrinaire, Toru se mourait. Quelques jours après, elle prenait le lit pour ne plus le quitter, et au mois d'août 1877, un an après que M. Edmond Gosse avait célébré dans les colonnes de l'*Examiner* sa gloire naissante, elle rendait le dernier soupir, à l'âge de vingt et un ans et demie, dans la maison paternelle, rue Maniktollah, à Calcutta.

III.

Si l'œuvre de Toru Dutt ne s'était jamais composée que des vers, traductions, monographies, romans publiés pendant sa courte vie, on pourrait dire avec raison que son succès n'aurait été qu'un succès éphémère et de curiosité. Rien, en effet, de ce qui a paru avant sa mort ne mérite dans la littérature une place quelque peu durable. Mais à peine la jeune et poétique créature était-elle couchée dans la tombe que son père, ouvrant ses tiroirs, y découvrait des trésors. Les moins précieux furent donnés par lui à des Revues de Calcutta; quant aux poésies qui viennent de paraître, la publication en fut confiée à M. Edmond Gosse, le véritable ami et patron littéraire de la jeune Indienne.

Il eût été heureux pour Toru Dutt qu'elle eût débuté dans la carrière par des œuvres de ce genre : elle eût pu jouir avant sa mort de l'éclat de sa renommée. Rien n'eût été plus fait pour attirer sur elle l'attention et la louange du public en France et en Angleterre que les anciennes légendes de l'Indoustan racontées en vers anglais par une enfant du Bengale. Et puis, comme l'a dit Toru elle-même, y a-t-il poésie plus haute et plus touchante que celle qui résonne depuis quatre mille ans sur les bords du Gange? Pouvait-elle choisir un sujet de ses chants mieux approprié à son éducation que l'histoire poétique de son pays, pour la raconter dans une langue d'Europe aux peuples d'Occident? Nous n'avons aucun doute que les légendes de l'Inde n'aient beaucoup à perdre à la traduction, à la paraphrase; que les récits en vers anglais qu'en a tirés Toru ne soient très inférieurs aux modèles qu'elle a pu trouver dans « les chants de sa mère »; mais si peu d'Européens ont la fortune de pouvoir lire des ballades indoues en original que c'est un plaisir pour eux d'en trouver des imitations agréables. Cette tâche convenait essentiellement à l'auteur; Toru Dutt rentrait dans sa véritable mission, car elle semble être venue au monde pour rapprocher les nations les plus séparées par la distance et par les mœurs, pour faire aimer la France et l'Angleterre sur les rives du Gange et faire goûter davantage le génie de l'Inde parmi nous.

La difficulté était, en imitant, traduisant, paraphrasant, développant ces belles ballades et légendes dans une langue étrangère, de ne pas leur faire faire une chute trop profonde. Ajuster sur le corps d'une Normande la parure des bayadères n'est pas, même pour un grand artiste, une œuvre facile. C'est merveille qu'en anglais Toru Dutt ait pu conserver aux sujets qu'elle a traités quelque chose de la simplicité solennelle de l'antique Orient. Elle y a réussi pourtant : l'originalité des nobles figures légendaires de l'Inde est fortement empreinte dans les neuf ballades qui composent le beau volume que M. Gosse vient de publier.

Ces neuf ballades sont : *Savitri, Lakshman, Jogadhya Uma, The Royal ascetic and the Hind, Dhruva, Buttoo, Sindhu, Prehlad* et *Sita.*

*Savitri* est une des plus jolies légendes dont ait pu se

nourrir le besoin d'idéal qui vit au cœur des humains. Est-il besoin de dire que c'est un rêve d'amour?

La jeune et noble Savitri était la fille unique du roi de Madras. Hélas! ce roi n'avait point de fils. Grand sujet de douleur, car on sait que, lorsqu'un père meurt, un fils seul peut honorer dignement sa sépulture. Cependant, de même que plus tard le baboo Dutt, à qui son fils fut enlevé et qui mit dans ses filles toute sa complaisance, le roi de Madras faisait sa joie de Savitri. « En ce temps-là (dit Toru en pensant à la dépendance dans laquelle tomba la femme indoue sous l'influence de l'islamisme), en ce temps-là nos mères n'étaient point enfermées dans d'étroits *zénanas*. Savitri était libre de sortir dans la campagne et d'aller visiter les saints ermites, auxquels son plaisir était de porter des aumônes et d'aller demander des leçons de sagesse. »

Un jour, Savitri rencontre à la porte de l'un d'eux un jeune homme dont l'air de noblesse et de modestie la frappe. Qui est-il? C'est le jeune Satyavan, le fils d'un roi vieux, aveugle et dépossédé, qui habite une hutte dans le voisinage. Son fils le nourrit des fruits qu'il cueille et le réchauffe avec le bois qu'il coupe lui-même dans la forêt. Il y a là sur l'amour subit, l'amour fatal, des traits excellents :

« Nous jouons — nous rions — nous n'avons nul souci.
Qu'est-ce que cela? — Un pas s'est fait entendre?...
Rien n'est changé en apparence;
Mais c'est la vie ou la mort qui s'avance! »

Savitri entre chez l'ermite et « lui ouvre la rose de son cœur ». Une fleur, une fois ouverte, ne peut plus se refermer : le cœur de Savitri ne se refermera jamais.

« Ah! ma fille, un obstacle insurmontable se dresse entre Satyavan et toi! Les dieux me révèlent l'avenir : dans un an, jour pour jour, Satyavan sera enlevé au monde! »

L'ermite n'en donne aucune raison, et l'on voit apparaître ici l'idée de fatalité, telle que l'Asie l'a transmise à la Grèce, telle que les Turcs et les Arabes l'ont apportée plus tard avec eux. Cette menace n'épouvante point Savitri : elle va droit à la reine sa mère et la prie d'obtenir du roi qu'elle soit l'épouse de Satyavan. Le dialogue entre la fille et le père est très noble; l'éloquence de l'amour s'y élève à des hauteurs extraordinaires : non de l'amour vulgaire, mais d'une espèce d'amour mystique dont l'objet caché et cependant direct est de défier la mort. Nous nageons en pleine métaphysique.

Le mariage a lieu; Savitri quitte le palais de ses pères pour aller demeurer dans la hutte du vieillard aveugle dont elle deviendra avec joie la servante laborieuse et soumise. De charmants tableaux de paysages indiens ornent ici la trame du récit. On voit que Toru Dutt avait l'imagination pleine de ses jardins de Calcutta et qu'elle se délectait dans les aspects poétiques de sa terre natale. Savitri est enchantée de sa nouvelle existence. Le vieux figuier-banyan aux cent bras d'où les singes regardent passer le cortège nuptial, le cri des paons qui s'envolent en secouant dans l'air des émeraudes et des saphirs, les chants de mille oiseaux qui saluent leur reine, tout cela accompagne délicieusement son amour. Mais le temps marche, l'année s'avance : un spectre habite le cœur de Savitri et semble guetter son bonheur dans l'ombre. Elle ne peut soulager son tourment par une confidence : il faut qu'elle taise sa peine; mais tout ce que peuvent le jeûne et la prière, les macérations corporelles et les larmes (on voit ici la trace de l'ascétisme de l'Inde, source du nôtre), elle le jette devant les pas de la Mort, croyant ainsi arrêter ses progrès. Le jour fatal arrive; chaque heure, chaque minute, nous tient en suspens, car Toru Dutt a su nous faire sentir et partager l'anxiété de l'héroïne; vers le soir, son cœur s'ouvre à l'espérance : Satyavan vit encore. Tout à coup elle entend sa voix parlant à son vieux père :

« La soirée est belle, la lune éclaire la forêt : je vais, ô roi, couper du bois pour vous réchauffer, cueillir des fruits pour vous nourrir. »

A peine est-il parti que Savitri court demander au père de Satyavan la permission de suivre son époux.

« Ma fille, il est trop tard pour que les femmes sortent dans la campagne : ton mari, sans toi, peut ne rien craindre; avec toi, il redouterait plus d'un péril. »

Autre dialogue, comme le précédent, dans lequel l'amour triomphe.

La nuit s'avance : Savitri marche en silence, le cœur élevé à Dieu, aux côtés de son époux. La corbeille de Satyavan est pleine de fruits et couverte de fleurs (les fruits et les fleurs de la vie sans doute). Tout à coup il croit sentir une flèche traverser sa poitrine. Il tombe, et meurt dans les bras de Savitri.

A ce moment, « passe un jeune homme d'une beauté divine, un étranger qui traverse sans bruit la forêt et devant qui les rameaux s'écartent d'eux-mêmes comme épouvantés. Sa robe rouge descend jusqu'à terre; sur sa tête brille une couronne de rubis; sa peau est noire; son front sévère, mais ses yeux pleins d'amour et de douceur ». Voilà l'idée de la Mort telle qu'ont pu la créer dans l'esprit du peuple indou les doctrines de la métempsycose et les enchantements mystiques du bouddhisme.

Savitri se prosterne devant le beau dieu de la mort; alors commence entre le fils du ciel et la fille de la terre une scène admirable dans laquelle celle-ci, par un crescendo de sublimité continu, s'élève à la pleine vision du grand mystère.

« Les hommes t'appellent Yama — vainqueur,
Parce qu'ils te suivent par force.
La vérité que tu leur montres,
Ils la fuient et ils l'abhorrent.
S'ils connaissaient mieux ta nature,
O dieu plus grand que tous les dieux,
S'ils savaient que tu remportes la victoire
Par patience et par bonté, par pitié et par amour,
Non par une colère dévastatrice,
Ils seraient tous joyeux sur ton passage
Comme des malades renaissant au soleil. »

Le dieu de la mort est ravi d'être compris : depuis l'origine du monde, il avait toujours fait du bien aux hommes et n'avait recueilli qu'antipathie, ingratitude. « Tes paroles, ô Savitri, réjouissent mon oreille comme le doux bruit d'une claire fontaine réjouit celle du voyageur altéré dans le désert ! » Puis vient l'épilogue. En s'élevant jusqu'à la compréhension de la mort, en l'aimant, Savitri l'a vaincue. Le dieu lui rend l'âme de son époux (ici on reconnaît l'influence lointaine du fétichisme préhistorique), « une âme qui à l'œil ne semble pas plus grosse que le pouce ». Savitri va la placer sur le cœur de Satyavan, où cette âme reprend sa place « comme l'abeille dans la cellule qu'elle s'est faite ».

Toutes les idées indoues, mères des nôtres, sur la vie, sur la mort, sur la résurrection, remplissent cette légende, embellies de toutes les grâces de la poésie orientale. Si Toru Dutt en était véritablement l'auteur, cette jeune fille serait le plus grand de tous les prodiges. Sa part n'y est que celle d'interprète : nous disons interprète et non traducteur parce qu'elle n'a point suivi le texte. Elle lui a emprunté le fond du récit et une partie de ses ornements; mais elle en a ajouté d'autres, et la façon dont le tout est fondu constitue assurément un mérite qui lui est propre.

IV.

Quoique Toru Dutt ait fait de grands progrès, en matière de langue et de versification anglaises, depuis la publication de *Sheaf gathered in french fields (la Gerbe ramassée dans les champs français),* le style et le vers sont encore loin chez elle d'être parfaits. Elle a surtout une habitude exagérée d'inversions qui fatigue. Les qualificatifs tombent lourdement à la fin des vers, en manière de rimes. Son mètre n'est pas toujours régulier, les chevilles abondent, comme dans les devoirs des écoliers, et elle a souvent des formules naïves et conventionnelles, des *clichés,* qui sentent encore la pensionnaire. Malgré ces défauts d'exécution, mille fois excusables chez une étrangère, une Asiatique et une enfant qui écrit entre l'âge de dix-sept ans et celui de vingt, Toru Dutt est poète dans l'âme. Elle a l'intelligence de tout ce qui est grand et pur; elle n'est pas seulement l'interprète des héroïnes de son pays, mais aussi leur digne fille et leur véritable héritière.

Nous ne pouvons analyser ici les neuf poèmes indiens que le public d'Europe pourra, grâce à elle, mieux connaître désormais. Nous voulons seulement donner un échantillon de ses poésies originales. Sept petits morceaux et sonnets dans lesquels Toru Dutt ne doit rien qu'à elle-même sont joints à la collection des *Vieilles ballades et légendes de l'Indoustan.* De ces petites pièces, la plus remarquable et la plus remarquée est *Our Casuarina Tree.* Toru Dutt (et c'est là un trait bien indien) est excessivement sensible à la beauté des grands arbres, à la majesté de leur vieillesse qui a vu passer les humains, à la bienfaisance avec laquelle ils étendent leurs rameaux sur la tête du voyageur fatigué et reçoivent sur leurs branches, dans leur tronc, sous leur écorce, des myriades d'êtres vivants. La poésie de son jardin a toujours hanté l'esprit de la jeune Torn. *Our Casuarina Tree,* cette pièce de cinquante ou soixante vers, est le meilleur de ses ouvrages.

Nous serions ingrats si nous nous séparions de cette touchante jeune fille sans rappeler un sonnet qu'elle adressait à la France et qui porte pour titre :

FRANCE

(1870)

« Elle n'est pas morte; non, elle ne peut mourir!
Le sang perdu l'a fait s'évanouir.
Voici l'Angleterre qui passe.
— Approche, Samaritain! Personne que toi n'est là
Pour étancher le flot qui coule.
Écarte d'une main fraternelle
Les cheveux collés sur son front!
Arrose d'eau fraîche son visage!

Elle est noyée dans son sang
Et personne ne lui vient en aide.
Capitaine de la grande armée
De l'humanité tout entière,
Es-tu donc évanouie pour toujours?
Pensée, liberté, vérité, espérance,
Tout doit-il périr avec toi?

Attendez! Elle remue! Son œil se rallume?
Garde à vous! Gare au tronçon d'épée!
Comment osez-vous donc, pour une défaillance,
Vous approcher si près, en riant, de la France,
Hordes enivrées d'Attila?
Elle est debout! La voilà forte
Pour retourner au combat;
L'étoile qui guide le monde
Brille toujours sur son front;
Marchez, nations, à sa suite! »

Voilà ce que sentait pour nous cette jeune et noble fille de l'Inde. Et, comme un bon sentiment a toujours sa récompense, les vers de Toru Dutt sont ici, à très peu de chose près, excellents.

LÉO QUESNEL.

---

## CHRONIQUE MUSICALE

*Rédemption,* de M. Gounod. — La *Concordia.* — *Endymion,* de M. Albert Cahen. — M. Henri Ghys. — M. Hasselmans; Mlle Poitevin.

I.

Quand il faut parler d'un ouvrage de M. Gounod, j'avoue qu'il m'est assez difficile d'être impartial : sa musique me fait toujours plaisir. J'appartiens à la génération qui a été subjuguée par son charme, par la nouveauté de sa forme mélodique, par ses harmonies si imprévues et si pures, par son instrumentation, vêtement sonore et si personnel de ses idées musicales. Je suis de ceux qui se sont laissé entraîner sans résistance dans toutes les contrées où son imagination a voulu nous conduire.

De plus, en écoutant sa musique, j'éprouve là même admiration, quelque sujet qu'il ait traité, qu'en entendant parler

une belle langue, savante, riche, harmonieuse, où tout s'enchaîne sans effort.

Quelle variété d'accent et de coloris n'a-t-elle pas prise! Rénovation de la poésie antique dans les *Chœurs d'Ulysse* et *Sapho*, sa musique devient un modèle de prosodie musicale et comique dans *le Médecin malgré lui*. Cette partition, pleine de la gaieté familière de l'esprit français, est un pastiche exquis de l'ancienne musique et semble l'ancienne musique même portée à sa perfection. Puis, ce sont les mélodies passionnées, les sonorités veloutées comme de la chair, les scènes de *Faust*, les duos de *Roméo et Juliette*, la claire et lumineuse *Mireille* et le chœur des bacchantes de *Philémon et Baucis*, qui tourne comme une bacchanale sculptée autour d'un vase grec. Enfin voici *Rédemption*, ouvrage de toute autre allure et qui résume tout un côté des inspirations de M. Gounod qui est moins connu et qui est cependant considérable : sa musique religieuse.

*Rédemption* est une trilogie sacrée qui offre quelques lointains rapports avec le récit de la Passion qui se chante à Saint-Pierre de Rome le jeudi saint. Les personnages sont Jésus-Christ, le récitant, le chœur des Juifs.

M. Gounod a augmenté le nombre des personnages, et son œuvre embrasse une période plus longue. Elle est ainsi assez semblable, quant à la division en récits, chants et chœurs, aux oratorios du siècle dernier et à ceux de S. Bach.

L'auteur a donné lui-même le commentaire de sa trilogie. « Cet ouvrage est l'exposition lyrique des événements sur lesquels repose l'existence de la société chrétienne, qui sont : 1° la passion et la mort du Sauveur; 2° sa vie glorieuse sur la terre depuis sa résurrection jusqu'à son ascension; 3° la diffusion du christianisme dans le monde par la mission apostolique... »

Écrite dans le style classique le plus pur et le plus simple, la partition de M. Gounod est surtout remarquable par le sentiment de douceur, d'attendrissement et de charme que personne ne possède à un plus haut degré que lui. Le drame chrétien y est représenté tout à fait par son côté moral et sentimental, et non plus seulement par le caractère pittoresque ou dramatique, comme on a essayé souvent de le faire. C'est une fresque savante où les personnages ont repris les attitudes traditionnelles d'une composition religieuse. Aussi a-t-il évité ce dramatique outré, ce larmoiement vulgaire auxquels se laissent souvent aller les auteurs qui ont traité le même sujet; mais aussi, avec ce style plus tempéré, l'excellence d'une forme irréprochable apparaît avec nécessité, car c'est elle qui, autant que le sentiment, maintient le sujet au-dessus de ce qu'il aurait de trop humain, sans cependant lui retirer la dose de réalité dont il ne saurait se passer.

Un style aussi simple et aussi pur que celui qu'a adopté M. Gounod dans *Rédemption* est naturellement grand; c'est par ce moyen qu'il a su donner à la première partie de la trilogie, *le Calvaire*, cette sévérité mélancolique et attendrie qui est répandue dans les récits, les chœurs et les chants. Lui qui a su exprimer les passions profanes avec tant de chaleur, il a retrouvé pour *Rédemption* le style tempéré et cependant très touchant qui est si nécessaire en pareil sujet.

Il est assez difficile de donner une idée très nette de la généralité de cette partition, parce que les récits s'y mêlent aux monologues des personnages et aux réflexions des chœurs; c'est à l'audition seulement que s'en révèle la couleur assez austère, mais toujours très émue. Quelques morceaux sont plus aisés à décrire à cause de leur signification plus spéciale : c'est, par exemple, un chant d'une douceur triste en sol mineur, *Au pied de la croix sainte*. La force se rencontre dans le chœur injurieux des juifs : *De sa croix qu'il descende!* Il y a aussi un chant à la Vierge qui a la candeur naïve d'un cantique, semblable à une musique des offices du mois de mai, fait pour s'élever au-dessus des fleurs et dans la vacillante lueur des cierges en larmes. La fin de cette mélodie sur les vers touchants : *Dites s'il est des pleurs à côté de ces pleurs*, est d'un effet délicieux, quoique tout à fait simple. Les paroles et la musique y viennent mourir ensemble dans une union complète. Il ne faut pas s'en étonner, puisque c'est M. Gounod lui-même qui est l'auteur des vers qu'il a mis en musique.

Dire qu'ils sont bien faits, cela ne surprendra personne, car tout le monde sait que M. Gounod est un lettré en même temps qu'un maître dans son art. Cependant une observation si parfaite du rythme et des périodes de la parole n'est pas une des moindres causes du succès de ses compositions.

Dans la seconde partie, *la Résurrection*, se trouve un trio des saintes femmes allant au sépulcre; empressées, craintives, troublées : *Qui pourra soulever la pierre?* Elles vont, se parlant comme de pauvres personnes pleines de chagrin. Plus tard, elles racontent, avec ce même empressement naïf, aux apôtres qu'elles ont vu Jésus ressuscité, pendant que l'orchestre fait entendre le motif typique, tendre et passionné, un peu mondain peut-être, qui caractérise la parole de Jésus et qui revient souvent dans l'ouvrage. Cette humble foi, un peu verbeuse, est exprimée par la musique avec simplicité; mais c'est un raffinement de sentiment bien intéressant.

Au milieu des nombreuses scènes que le sujet inspirait à l'auteur, qu'on sent avoir été écrites avec une ferveur intime et qui sont enveloppées d'une forme musicale si ce n'est archaïque, au moins traditionnelle, il en est une qui est de la plus grande beauté et qui, par son sentiment et sa forme, est tout à fait moderne : c'est le passage à quatre voix : *Il a dit à toute misère.....* L'amertume de l'art de notre temps s'y fait sentir avec intensité; le poète sort de son sujet, pour ainsi dire, involontairement, pour faire sentir l'âpre mélancolie des harmonies romantiques.

Examiné par le détail, *Rédemption* n'est pas ce qu'on appellerait un ouvrage original. L'auteur y a rassemblé des sentiments et des idées musicales ayant leurs précédents dans ses propres ouvrages du même genre, qui, en dehors de ses opéras, sont assez nombreux. Mais l'ensemble a un caractère religieux qui est bien propre à l'auteur; il est le premier qui ait fait ressortir au moyen de la musique le charme tendre, la persuasion émue des personnages chrétiens, et cela dans une langue musicale assez savante pour pouvoir se faire impersonnelle et cependant rester humaine et vivante.

La Société *la Concordia,* qui a exécuté cet ouvrage sous la direction de M. Gounod, est une société d'amateurs bien connue qui a déjà donné au mois de février un concert au profit de l'atelier-école de la rue du Maine. Elle fait entendre à cette occasion la musique que Mendelssohn composa pour l'*Athalie* de Racine. C'est à son zèle qu'on doit d'avoir entendu *Rédemption* à Paris, à la salle Érard, pour la première fois. Gounod l'avait fait exécuter d'abord au festival de Birmingham en 1882.

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, l'exécution des amateurs offre certains avantages spéciaux, tout à fait précieux pour l'interprétation d'un ouvrage comme celui dont nous parlons, qui est tout d'art et de sentiment. Une certaine chaleur, une bonne volonté unanime amènent d'abord la sympathie; et aussi la distinction des voix et de la prononciation dans les chœurs aussi bien que dans les récits, qu'on ne rencontre pas toujours dans les exécutions mercenaires. Si on est en droit de demander à celles-ci une précision aussi grande que possible, mais qui reste toujours un peu mécanique, il serait inutile d'en exiger le charme particulier qui s'attache à tout ce qui est fait par des personnes d'une éducation moins spéciale.

II.

La saison des concerts qui finit a vu aussi se produire l'œuvre d'un compositeur jeune encore, M. Albert Cahen, dont le talent délicat et de bon aloi s'est déjà révélé dans plusieurs ouvrages. C'est aux enchantements du paganisme qu'il a demandé un thème musical. Son *Endymion,* poème mythologique en trois tableaux, est une composition qui montre chez l'auteur un sens poétique très fin se traduisant musicalement par une forme recherchée qui arrive dans plusieurs passages à la force dramatique. Si quelquefois il se rencontre un peu d'incertitude dans les transitions, il y a un sentiment très vif des effets de sonorité. Cet ouvrage, dirigé par l'auteur, a été exécuté au concert Pasdeloup et accueilli avec un succès mérité.

Parmi tous les désavantages que la pauvre musique a sur les autres arts, celui de n'en pouvoir jamais faire de citations n'est pas un des moindres. Il y a une quantité d'œuvres musicales pour les voix et les instruments qui paraissent et qui, malgré leur mérite, restent sans pouvoir être décrites. Qu'on nous permette de signaler les compositions de M. Henri Ghys, compositeur et exécutant de grand mérite, qui a écrit nombre de morceaux de piano d'une facture aussi élégante que savante, des sonates pour deux pianos, des polonaises à quatre mains, etc.

Quant aux virtuoses, c'est encore bien plus difficile d'en parler; le plaisir que nous a causé la harpe de M. Hasselmans sous les délicats accents de ses doigts agiles, ou l'exécution pleine de vigueur et de science de M^lle^ Poitevin, à qui les œuvres classiques et romantiques du piano sont également familières, nous n'en pouvons parler que pour les remercier des moments si agréables qu'ils nous ont fait passer.

LÉON PILLAUT.

## NOTES ET IMPRESSIONS

I.

J'aurais d'excellentes raisons pour parler avec impartialité de la conversion, puisque je n'ai pas de rentes; mais j'ai encore de meilleurs motifs pour n'en rien dire, puisque je n'y entends rien.

Je sais bien que ce dernier scrupule est peu à la mode, et qu'il y a toujours moyen de crier qu'on ruine les rentiers, qu'on rend la France *bête et lâche,* en lui faisant faire à propos des économies.

On a évoqué le souvenir des 45 centimes pour prédire que la république actuelle tomberait, comme celle de 1848, sous la réaction provoquée par cette mesure financière.

Je ne sais pas si après le 24 février il était possible de faire autrement ou de faire mieux que ce qu'on a fait; mais ce que j'affirme, d'après l'histoire vraie, c'est que les 45 centimes ont été facilement perçus, que cette ressource a mis en caisse l'argent dont M. Louis Bonaparte a pu encore se servir, que les facilités les plus grandes avaient été accordées aux contribuables pour se libérer de cet impôt, que ce n'est pas la faute de la république si elle n'a rien trouvé dans les coffres-forts du gouvernement tombé, et qu'enfin, si les 45 centimes ont fourni des refrains, des prétextes, des rengaines à la réaction, ce n'est pas du tout à cette mesure, peut être nécessaire, qu'on doit attribuer la chute de la république et le coup d'État du 2 Décembre.

Il en est de certaines révolutions comme de certaines séparations d'époux.

On ne met pas toujours en avant la véritable cause de la rupture. Les prétextes sont souvent futiles. Ils ne triomphent ou ne paraissent triompher que parce qu'ils sont les formules convenues d'antipathies d'instinct. Ce que l'histoire dira, c'est que par la maladroite obstination de M. Guizot et de Louis-Philippe une réforme refusée a amené subitement la révolution du *mépris,* qui mûrissait sans être encore à maturité; que le prestige de Lamartine et la probité des hommes du gouvernement provisoire ont fait quelque temps illusion au pays, mais qu'en fait le pays, étant moins avancé que son gouvernement, ne l'a pas soutenu, et que si une monarchie peut se soutenir quelque temps malgré l'opinion, une république tombe quand le pouvoir central prétend conduire la nation.

C'est précisément pour cela que la république actuelle, en dépit des maladresses de celui-ci, de l'incapacité de celui-là, ne peut être ébranlée par la conversion, celle-ci fût-elle momentanément impopulaire, parce que le pays est aussi républicain que son gouvernement.

Toutes les élections démontrent que le mouvement de l'opinion vient des extrémités pour aboutir au centre et que celui-ci cède, mais ne dirige pas. C'est là le mécanisme régulier, normal, d'une république.

Si l'on passait en revue les occasions de mort déjà pré-

dite pour la république, on verrait qu'elle a la vie longue.

La Commune devait lui être fatale; la mort de Thiers, celle de Gambetta paraissaient des arguments sans réplique. L'exécution des décrets a comblé d'espérances tous les ennemis de la démocratie.

Il est bien prouvé aujourd'hui que fournir à la république des moyens de montrer sa force contre l'anarchie, c'est la consolider; que si elle souffre plus qu'une monarchie de la mort de ses grands citoyens, c'est qu'elle tient plus facilement compte de leurs mérites que de leurs fonctions. Mais elle ne met pas sa vie dans l'existence de gens que le flot mouvant peut dépopulariser. Quant aux décrets, ceux qui, comme moi, les ont regrettés et les ont blâmés au point de vue de la liberté, reconnaissent que cette mesure a fort peu agité le pays, et que le parti clérical avait excité tant de rancunes qu'on ne le prendra jamais pour chef d'une opposition sérieuse à la république.

La conversion ne sera donc pas plus efficace que l'anarchie, que la perte d'hommes de génie, ni que la cause des consciences religieuses et des consciences libérales. La France s'entête à vouloir la république. Cet entêtement-là usera les autres.

II.

Un grand entêté est mort récemment, qui déploya beaucoup de talent contre ses adversaires pour n'être, en définitive, nuisible qu'à ses amis.

Je crois qu'il n'y a pas de paradoxe à affirmer que Louis Veuillot est responsable dans une grande mesure de l'irréconciliable lutte qui s'est engagée entre l'esprit moderne et l'esprit de l'Église.

Il a fait descendre la polémique des hauteurs où Montalembert, Lacordaire, Gratry et d'autres la maintenaient avec des avantages qui embarrassaient souvent la libre-pensée.

Il y a quelques années, M. Dupanloup lui écrivait : « Qui n'avez-vous pas insulté parmi les plus illustres défenseurs de la société et de l'Église?... Nul n'a contribué autant que vous l'avez fait, par vos polémiques, par vos injures, par vos déplorables confusions d'idées, à ruiner l'œuvre de la restauration monarchique. »

Montalembert en a dit autant. Il associait Pie IX, comme influence funeste, à Veuillot. Il regardait ces deux hommes, l'un avec l'idolâtrie de ses dogmes et son infaillibilité, l'autre avec ses procédés grossiers de polémique, comme les fléaux du parti catholique. J'ai entendu sur ce point s'épancher la douleur et l'indignation du grand orateur, et je n'oublierai jamais son cri, à propos du pape : « Il a tué Lacordaire. »

Montalembert était mort bien avant qu'il fût question des décrets; mais nul doute que, s'il avait eu à les combattre, il n'eût amèrement reproché tout haut à Veuillot et tout bas à Pie IX d'avoir provoqué, rendu possible et presque nécessaire cette persécution.

Comme, un jour, devant un prélat éminent, on cherchait à excuser Veuillot, non seulement par sa foi, mais aussi par sa bonne foi, et comme on disait : « Après tout, c'est un très honnête homme! » le prélat hocha la tête et répondit :

— Quand elle atteint à ce degré de véhémence, de malveillance et d'injures fausses, la polémique devient de l'improbité.

C'est en Espagne que j'ai appris la mort de Louis Veuillot. Il y était venu il y a quelques années, et sur l'album, le livre d'or de l'hôtel de la Paix, à la *Puerta del Sol,* on lit à la première page cette pensée du soi-disant penseur :

« L'hôtel de la Paix est une bonne fenêtre de la vieille Espagne sur la vieille France.

« LOUIS VEUILLOT.

« 24 avril 1879. »

On montre maintenant cette sentence à tous les voyageurs français, en les priant de vouloir bien en donner le sens exact. Depuis qu'elle a été écrite, personne n'a pu la comprendre. Il est probable qu'on ne la comprendra jamais.

III.

La semaine est funèbre.

La mort de Jules Sandeau, prévue depuis quelques jours, semblait, à la dernière journée, devenue moins certaine. Ce bon et doux écrivain s'est éteint dans la sympathie universelle.

A une époque où l'on écrit tant de romans et où les romanciers sont si rares, Jules Sandeau avait une place parmi les meilleurs. Il fut dignement, simplement, finement, un conteur vrai, sans amertume, et un observateur précis sans brutalité. Il était entré dans la carrière d'une façon romanesque. En devenant sage, il eut le bon goût de ne pas se repentir publiquement de sa jeune folie. Quand, avec une curiosité indiscrète même dans sa bienveillance, on l'interrogeait sur sa première collaboration qui avait emporté une pièce de son nom, il parlait d'*Elle* avec respect, ne l'exposant pas à ce qu'*Elle* parlât de *lui* autrement qu'avec un sourire. Il n'avait gardé ni orgueil blessant de son premier triomphe, ni douleur affectée d'un mécompte que d'autres eussent exploité pour s'en faire de la gloire.

Il eut le mérite d'avoir du talent sans ennemis, et de grands succès sans envieux.

IV.

La génération de 1830 achève de s'en aller. Un des doyens de la Société des gens de lettres, Michel Masson, est parti après une prolongation de jeunesse qui faisait présager une vieillesse de centenaire; et le doyen des journalistes français, un de ceux qui ont le plus écrit dans tous les genres, sur tous les sujets, Émile de la Bédollière, vient de s'éteindre dans une sorte d'oubli.

Je me souviendrai, quant à moi, des couplets aimables qu'il improvisait bien réellement dans nos banquets littéraires, dans les fêtes d'inauguration de chemins de fer. Comme il appartenait au temps le plus brillant de ces

frairies, au journal de M. Havin, avec Louis Jourdan, Taxile Delord, Edmond Texier, Léon Plée, nous l'appelions l'Anacréon du siècle.

Je n'ai pas le recueil de ses chansons; mais j'ai une édition des *Mémoires de sainte Thérèse* avec une grave introduction de lui.

V.

Pendant que ces braves gens meurent, Bazaine, qui a tant de raison de rester mort, essaye de ressusciter. On voit sur tous les murs disponibles de Paris l'annonce du livre indigeste que ce réfractaire du mépris public vient de publier.

Je n'ai pas à parler de ce mémoire, à le discuter; c'est affaire de critique.

Les ennemis de la république, qui, naturellement, cherchent des auxiliaires parmi les ennemis de la France, n'osant réhabiliter ouvertement l'ancien maréchal, parlent des lettres, des témoignages de sympathie que Bazaine a cru devoir ajouter comme pièces justificatives à son volume.

De ces lettres, les unes sont infirmées par leur date même, et les autres sont des marques de pitié, quand elles ne sont pas des prétextes pour tirer sur la république par-dessus la tête du condamné.

L'amitié de la reine Isabelle, la protestation de M. Rouher, l'estime de M. Schneider n'enlèvent rien à la sentence si fortement motivée des juges, et la lettre même du duc d'Aumale sollicitant une commutation de peine est un nouveau verdict : on demande un peu grâce pour le coupable en souvenir du courage déployé auparavant par le soldat.

Que Bazaine ait été un militaire solide sur le champ de bataille, personne ne le conteste; qu'il ait jamais été un chef à la hauteur de certaines responsabilités morales, voilà ce qu'il est impossible de croire.

L'histoire de l'expédition du Mexique avait déjà démontré son incapacité de conscience, et j'ai pour ma part un témoignage singulier à citer, que j'ai tu jusqu'ici par convenance, mais que je puis évoquer maintenant, parce que je ne peux plus embarrasser le témoin qui me l'a apporté.

Vers le milieu de septembre 1870, dans les derniers jours de Paris ouvert, quand les nouvelles commençaient à entrer difficilement, je reçus au bureau de rédaction de *la Cloche* la visite d'une personne qui tenait de très près au maréchal Bazaine.

Se recommandant d'amis communs, cette personne, fort émue, les larmes aux yeux, me demanda si j'avais des nouvelles de Metz, si je savais ce qui se passait là.

J'avouai mon ignorance. Nous ne savions qu'une chose : le maréchal Bazaine était investi de tout pouvoir; il était le dernier champion de la France.

Alors la personne qui m'interrogeait, laissant déborder peu à peu les inquiétudes dont elle était remplie, m'avoua sa terreur à la pensée du rôle qui incombait au maréchal.

— Il est incapable, me dit-elle, de supporter *seul* cette responsabilité morale. S'il s'agit de se battre, il se battra bien; s'il s'agit de conduite politique, il est perdu : il n'en sortira pas à son honneur, et il ne sauvera rien.

Des détails me furent donnés à l'appui de cette crainte : une lettre avait été écrite au maréchal pour le conjurer de bien comprendre sa tâche, pour lui inculquer le sentiment vrai de la situation suprême qu'il occupait. On lui formulait son devoir : La France! la France avant tout! Qu'il se gardât bien d'intrigues, de traités! Ce n'était pas à lui de faire la paix, de faire un empereur ou un roi; il n'avait que la guerre à faire, à outrance, jusqu'au bout, jusqu'à la mort.

Cette lettre dont j'ai encore l'écho dans l'oreille est-elle parvenue à son adresse? Est-elle partie? je l'ignore; mais ce que j'affirme, ce que je jure, comme un témoin fidèle et honnête, c'est que ces craintes désolées, ces appréhensions touchantes me frappèrent d'un pressentiment; c'est que la personne qui me les exprima en était accablée.

Le bureau où je reçus cette visite n'était pas fermé, et mes collaborateurs entendirent comme moi ces confidences.

Je pensai qu'il serait cruel de les révéler. Lors du procès de l'ex-maréchal, et depuis, je n'ai pas trouvé d'occasion d'en parler. Mais cette publication audacieuse, cette tentative de panégyrique me provoque, et je dis ce que je sais.

LOUIS ULBACH.

---

## POLITIQUE EXTÉRIEURE

### La France au dehors

Dans le très curieux article que le comte Cadorna — un personnage officiel, s'il vous plaît, naguère ambassadeur d'Italie à Londres, actuellement président du conseil d'État — vient d'adresser à la *Revue allemande,* notre patrie est accommodée de maîtresse façon. C'est un réquisitoire conçu en des termes qu'un M. Crispi aurait peine à dépasser. La France y est signalée comme la plaie vive de l'Europe. Il est vrai que, par une contradiction qui ressemble à de la pudeur, l'écrivain reconnaît qu'elle est « un élément indispensable de l'équilibre européen, et que, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer ». D'ailleurs, l'excès de logique n'est pas le défaut par où pèche cette élucubration. Ainsi, lorsque, spécifiant en quoi « la nation française est une menace permanente » pour tous les États en général et pour l'Italie en particulier, il en vient à des griefs nets et précis, que trouve-t-il? Oh! ici laissons-lui la parole :

« On sait depuis longtemps quels rapports intimes la France entretient avec les républicains gallophiles d'Italie, afin de détruire avec leur appui l'unité italienne et de fonder la république en Italie comme en France. Les faits ont démontré en outre que la France, tout en ayant enlevé les crucifix de ses écoles, serait néanmoins disposée à prendre parti pour le pape au détriment de l'unité italienne. »

Ce qui revient à dire que notre machiavélisme républicain

vise du même coup à lancer par delà les Alpes la révolution politico-sociale et à restaurer le pouvoir temporel du pape. Le comte Cadorna doit avoir pratiqué Hegel et l'identité des contraires.

Malheureusement, le langage offensant, ridicule, que tient à notre sujet cet acrimonieux politicien n'a pas exclusivement une valeur individuelle. Ils sont légion, en Italie, ceux qui nourrissent pour notre patrie pareille tendresse, et nous savons que la gallophobie a fait brèche même dans le conseil du roi Humbert. Eh bien, faut-il le dire? Ces accès de haine n'ont pas de quoi nous surprendre. Quand M. le comte Cadorna et autres gallophobes de noble acabit viennent feindre l'effroi, persuadés que la république française poursuit opiniâtrément la ruine de l'unité italienne, on ne peut s'empêcher, à Berlin tout premièrement, de hausser les épaules. En réalité, ce n'est là qu'une méchante querelle, un grief placé comme paravent pour abriter les rancunes véritables. Or, de rancunes réelles, indépendamment de certain cas de psychologie internationale où il serait trop long de nous engager, il en est une qui prime et suraigrit toutes les autres : au delà des Alpes, on ne nous pardonne pas notre mouvement d'expansion coloniale.

On ne nous le pardonne pas, en ce qui concerne surtout nos expéditions africaines, parce que ce mouvement paraît enrayer celui qui porte le jeune royaume, décidément à l'étroit entre ses deux mers, à pousser lui-même au loin son activité. L'occupation de la Tunisie fait plus que mortifier les amours-propres (on sait qu'une tirade qui a cours dans la Rome actuelle est celle qui modernise la marotte du vieux Caton : Il faut non plus écraser, mais posséder Carthage!) : elle barre la route aux ambitions. Ajoutez les déceptions d'Égypte, dont notre pays a bu pourtant une bonne part. L'Italie, avide de s'étendre et de conquérir, se voit partout devancée par une voisine mieux outillée : *inde iræ*. Et de se venger par la triple-alliance.

Mais l'Italie n'est point seule à contempler avec dépit cette effervescence colonisatrice. Il est un peuple que nos velléités d'acquérir au loin exaspèrent bien davantage encore et que tout progrès de notre influence au delà des mers a le don de jeter en un réel affolement, comme si c'était sa chose, son bien, sa chair, que dévorait la rapacité française. Ce peuple est celui-là même qui, selon le mot d'un poète, « navire aux flancs salés », vogue par toutes les mers sans jamais sortir de ses eaux, celui dont on a pu dire qu'il avait l'Angleterre pour capitale, sa banlieue étant le monde. C'est le peuple qui, dans ces dernières années, en ce moment même, surajoute les annexions aux protectorats, happe sans trêve de nouveaux domaines, prend Chypre, entre au Zoulouland, confisque ou peu s'en faut l'Égypte, et imagine cette chose immense : faire annexer la Nouvelle-Guinée par le Queensland, jurant ses grands dieux qu'elle n'a que faire en cet événement.

Cette même Grande-Bretagne, infatigable en ses usurpations, garnie, repue jusqu'à en éclater, ne peut consentir que là où son pavillon a omis de flotter se déploient les couleurs françaises. Pas un jour ne se passe où soit une interpellation au parlement de Westminster, soit une *sensational* publication de Revue ou de journal ne dénonce les criminels empiétements et les desseins ténébreux de l'ennemi séculaire. Partout où nous aspirons à exercer une influence qui sera le plus souvent pour nous tout sacrifice, tout gain pour la civilisation, comme au Liban, au Tonkin, au Congo, etc., le *block-stone* que nous rencontrons est la jalouse et méfiante opposition britannique.

Un démêlé survient entre notre représentant et la reine des Hovas : vite la très gracieuse impératrice et reine Victoria prend fait et cause pour la moins gracieuse Ranavalo. Les envoyés malgaches sont accueillis à Londres comme des messies; on les acclame dans les meetings; ils ont entrée chez les ministres; les foules leur font une ovation. Il n'est pas besoin d'une clairvoyance d'Argus pour soupçonner que le Foreign-Office n'a pas absolument déconseillé le projet conçu et réalisé par ces primitifs ambassadeurs d'aller à Berlin plaider leur cause. Seulement on assure qu'ils pourraient bien, arrivés là, décompter. L'Allemagne ne se croit point tenue d'épouser les vengeances du Foreign-Office pour le seul plaisir d'obliger. Tant s'en faut : les nouvellistes officieux affirment que le prince de Bismarck se propose de garder, dans la question hova, l'attitude la plus réservée, et que, pour éviter jusqu'au soupçon de vouloir porter ombrage à la vaincue de 1870, il s'en tiendra simplement aux termes de la convention toute platonique passée entre les États-Unis et les représentants de la reine Ranavalo.

Et au Congo! L'on conviendra bien que là, du moins, des positions françaises ne sont pas pour obstruer la route des Indes — cette fameuse route qui fait tant de circuits et dont il semble que tous les océans doivent contribuer à ménager l'accès et à faciliter l'issue. Pourtant on sait quelle clameur féroce accueillit à Londres la nouvelle de l'admirable et vraiment civilisatrice expédition de notre compatriote M. de Brazza, quels hurrahs saluèrent les inconvenantes protestations de M. Stanley. S'il est vrai que des tribus hostiles auxquelles allait se heurter le brillant officier sont armées de fusils perfectionnés, on peut hasarder sans témérité que les indigènes tiennent ces armes d'instigateurs généreux, car on ne sache pas que des manufactures de fusils Winchester aient été soudain fondées par les indigènes de l'Afrique centrale. Ce n'est pas seulement en sourdine que les amis de M. Stanley manifestent leur hostilité. Publiquement, officiellement, l'Angleterre, chaque jour, donne cours à sa mauvaise humeur. Sans parler des violents pamphlets que les grands organes de la Cité aiguisent contre notre gouvernement, les membres les plus considérables du parlement, même des libéraux, ne déguisent guère leurs dispositions hargneuses. Le bruit s'étant répandu qu'à Punta-Negra de Loango un détachement français avait été attaqué par des indigènes et que Punta-Negra était occupé par nos compatriotes, aussitôt, sans plus attendre, M. Bartlett questionne le sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères : Serait-il vrai que les Français eussent commis cette usurpation horrible et franchi « les limites du territoire sur lequel le Portugal réclame des droits »? Les droits du Portugal en terre

auvage, quelle admirable chinoiserie! Voilà, sûrement, des roits dont à Lisbonne on ne s'avisait guère. Heureusement n a l'esprit à tout, à Downing street. Enfin, le sous-secrétaire 'État a répondu qu'il avait bien ouï parler de quelque chose omme cela, mais qu'il ne pouvait se porter garant de rien. )ans quelques jours une interpellation à fond s'engagera sur a question du Congo. A Westminster, on estime qu'il n'y a as de temps à perdre, qu'il y va de tout pour le Royaume-ni. Catilina est aux portes!

Au Tonkin, nos affaires pour l'instant sont peu brillantes, t la faute en est bien à nos indécisions et à nos lenteurs. Notre gouvernement se décide à une initiative vigoureuse, consent aux sacrifices nécessaires : c'est assez pour que déjà s'éveille l'animosité de nos bons voisins. N'ayons crainte qu'ils n'épargnent les démarches pour inciter, si possible, 'empereur Tu-Duc à la résistance. — Au Liban, on sait quel ordre d'intérêts préoccupe la France. Il ne s'agit point là, pour elle, d'extension territoriale, d'acquisition de provinces, ni même de protectorats proprement politiques : des attaches surtout morales et de tradition nous relient à ce canton de l'Orient, attaches qu'a resserrées officiellement l'Europe au congrès de Berlin. Or le gouverneur actuel du Liban, celui dont les pouvoirs expiraient le 23 de ce mois, est ouvertement hostile à l'influence française, et notre gouvernement a formellement requis son remplacement. Cette demande avait trouvé faveur auprès de la puissance dont il semblait le plus malaisé de forcer le consentement, de la Turquie elle-même. Le remplacement de Rustem pacha par Bib-Doda, candidat qu'agréait la France, était accepté par la Porte. Qu'est-il arrivé? Une opposition acharnée de la Grande-Bretagne, quelque peu renforcée par le mauvais vouloir de la Russie, a battu en brèche cette candidature. On a traîné les choses en longueur. Le 23 a été atteint. Des intrigues ont été si bien nouées qu'aujourd'hui la nouvelle nous arrive du retrait spontané de Bib-Doda, découragé par tous ces délais et toutes ces divisions.

Enfin, est-il besoin de rappeler comment les vainqueurs de ce fantoche sinistre, Arabi, travaillent à nous expulser administrativement, pied à pied, de cette vallée du Delta que notre labeur a fertilisée? Les correspondances nous représentent lord Dufferin comme occupé à éliminer méthodiquement toute autorité étrangère, à escamoter aux mains des conseillers britanniques toutes les parcelles du pouvoir, à déposséder le khédive même de la gestion des affaires. On nous offrait, il y a peu de mois, par manière de dédommagement, la présidence de la commission de la Dette : le cabinet d'alors crut devoir se draper dans sa dignité et « reprendre sa liberté d'action », comme il disait magnifiquement. Peut-être eût-il été plus sage d'agir commercialement avec ces commerçants et de garder bien vite ce peu qui était bon à prendre. Aujourd'hui, ni présidence de la Dette, ni présidence d'aucune sorte, et nous sommes politiquement chassés de ce sol que nos pères et nous-mêmes avons fécondé. La maison a passé, hélas! par notre faute, en leurs mains : c'est à nous d'en sortir.

Ainsi nous ne saurions faire un pas dans le monde que nous n'apercevions, en travers de nos entreprises et de nos espérances, méfiante et courroucée, l'éternelle jalouse. Quel curieux exemple d'hérédité historique! Il n'est pas nécessaire d'avoir pratiqué longtemps les hommes et les choses de l'Angleterre pour reconnaître que l'envie contre notre patrie est demeurée l'âme de cette nation cristallisée en ses rivalités et ses préventions. Comme elle a gardé ses mœurs, ses institutions, ses solennités, ses perruques, la Grande-Bretagne a conservé son vieux levain de passion antifrançaise, qui dès l'aube de son histoire a fermenté si âcrement au cœur de ses souverains et de ses hommes d'État. Tout succès de la France l'atteint et la trouble au plus profond des moelles; tout revers de notre patrie lui est une volupté.

GEORGES LYON.

---

## BULLETIN

### Chronique de la semaine

*Travaux parlementaires.* — La conversion du 5 pour 100 en 4 1/2 est votée par la Chambre des députés, le 24 avril, par 378 voix contre 102, et au Sénat, le 26, par 200 voix contre 71. — La Chambre discute le projet de loi sur les récidivistes.

*Élection législative.* — Le 22 avril, l'élection dans la circonscription de Chambéry (Savoie) aboutit à un ballottage.

*Tunisie.* — Le 24, inauguration par M. Cambon du tribunal français de Tunis.

*Angleterre.* — Le 24, M. Gladstone annonce à la Chambre des communes l'annexion au Queensland de la Nouvelle-Guinée.

*Nécrologie.* — Le 22, mort du général de Curten, ancien commandant de la légion étrangère aux batailles de Coulmiers et d'Orléans. — Mort de Suleiman pacha. — Le 24, mort de M. Jules Sandeau, de l'Académie française. — Mort de M. Michel Masson, doyen de la Société des gens de lettres.

---

### Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1883.

SOMMAIRE. — M. F. Lecomte : *Le général Chanzy.* — Anatole Leroy-Beaulieu : *Russes, Allemands et Polonais.* — Stanislas Meunier : *La Période quaternaire et les causes actuelles.* — *** *La Faute de la Comtesse* (première partie). — Paul Bourget : *Psychologie contemporaine* (notes et portraits); M. Alexandre Dumas fils. — Ernest Daudet : *La Carmélite* (cinquième et dernière partie). — Louis Gallet : *Revue du Théâtre;* musique.

M. F. Lecomte, colonel de l'armée suisse, qui s'intéresse depuis longtemps aux choses militaires de France et qui a publié une grande histoire critique de la guerre de 1870, commence une étude, qui ne peut manquer d'être intéressante, sur le général Chanzy. Le premier article retrace brièvement la carrière de Chanzy jusqu'en juillet 1870, puis le suit, à partir du 20 octobre, dans son rôle nouveau d'organisateur des levées de l'Ouest et de chef de l'armée de la Loire. L'article laisse le général Chanzy après la série de combats des 2-5 décembre, qu'on désigne sous le nom de troisième bataille d'Orléans.

On a cru en France que l'avènement d'Alexandre III modifierait quelque peu les relations étroites de la Russie avec l'empire d'Allemagne, et que les sentiments de famille, si vifs au cœur d'Alexandre II, se subordonneraient désormais à des convenances politiques nouvelles. L'événement a prouvé que ces conjectures étaient erronées. Plus que jamais aujourd'hui le langage de tout ce qu'il y a d'officiel en Russie est favorable à l'Allemagne. Ce parti pris, imposé par des nécessités politiques profondément senties, prévaudra-t-il toujours ? et « les destinées pourtant rivales du slavisme et du germanisme » se poursuivront-elles dans une sorte d'accord invincible ? Tel est le problème qu'examine M. An. Leroy-Beaulieu, non sans faire remarquer que la présence d'un élément allemand important dans certaines provinces de la Russie exerce sur la politique russe une influence incontestable.

Le moraliste, l'analyse de l'amour, les sources de pessimisme, les sources de mysticisme, tels sont les quatre points de l'étude que M. Paul Bourget consacre à Alexandre Dumas, et qui est taillée, comme on voit, sur le même patron que ses précédents portraits de Baudelaire, de M. Renan, de Flaubert, de Stendhal et de M. Taine. Ce n'est pas l'auteur dramatique, c'est l'homme, c'est le représentant de certains états d'âme qu'on peut presque regarder comme nouveaux et particuliers à cette fin de siècle, tant ils diffèrent de tout ce qui a précédé, que M. Bourget s'efforce d'analyser au cours de cette pénétrante et originale étude où le paradoxe tient parfois plus de place qu'il ne faudrait.

---

## Auteurs classiques

*Les poésies de Catulle,* traduction en vers français, par Eugène Rostand. Texte revu d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif par E. Benoist, professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris; ouvrage couronné par l'Académie française au concours du prix Jules Janin. — Lyon, imprimerie Perrin; Paris, librairie Hachette et Cie, 2 vol. in-8°.

Une question souvent débattue, et qui partage encore aujourd'hui les meilleurs juges, est celle de savoir s'il vaut mieux traduire les poètes en prose ou en vers. Il est certain que le vers peut seul rendre l'harmonie de la poésie originale; mais le traducteur en vers n'est-il pas forcé, presque inévitablement, de sacrifier parfois la fidélité du texte aux exigences du rythme ? M. Eugène Rostand a eu plus de confiance dans les ressources de son art; la versification française, telle qu'elle a été renouvelée par les maîtres de ce siècle, lui a paru avoir assez de flexibilité pour suivre tous les contours de son modèle. La couronne que l'Académie française a décernée à son œuvre a prouvé qu'il ne s'était pas trompé.

Sa tentative est d'autant plus méritoire qu'il a traduit vers pour vers l'aimable poète qui fut l'amant de Lesbie et l'ennemi de César. Le lecteur ira droit aux pièces les plus connues : *Vivamus, mea Lesbia, atque amemus; Lugete,... Venerès Cupidinesque,* etc. Le traducteur a lutté avec succès contre le souvenir de ces vers restés dans la mémoire de tous ; mais nous permettra-t-il une réserve ? Boileau, dans sa traduction de Longin, a reproduit le fragment de Sapho imité par Catulle : *Ille mi par esse deo videtur...*

Heureux qui, près de toi, pour toi seule soupire!

Sans doute la traduction de Boileau n'est qu'une imitation et ne cherche pas à serrer le texte d'aussi près que celle de M. Rostand; mais quelle aisance et quelle grâce! Assurément le traducteur moderne n'aurait pas à rougir d'avoir été vaincu en cette rencontre par un tel rival.

On doit aussi des remerciements à M. Rostand pour l'étude intéressante qu'il a consacrée à son auteur. Il y a résumé les meilleurs travaux français et étrangers qui ont paru sur Catulle depuis le commencement du siècle, et, sans se prononcer d'une façon absolue sur des points de biographie encore controversés, il a rendu service au public lettré en exposant ce qu'on sait de certain jusqu'ici sur la vie du poète. Il a eu, en outre, la bonne fortune d'obtenir que l'un de ses maîtres, M. E. Benoist, dont le nom fait autorité dans les questions de critique philologique, voulût bien accompagner d'un commentaire le texte, revu par lui, du poète de Vérone. Ce commentaire est une œuvre remarquable, qui n'est pas encore entièrement achevée, mais dont le complément paraîtra cette année même. Ajoutons enfin que les soins particuliers donnés à cette importante publication par l'imprimeur lyonnais, M. Perrin, et par les éditeurs, MM. Hachette, ne peuvent manquer de la faire rechercher par les bibliophiles les plus délicats.

(*Journal des Savants.*)

---

## Algérie (1)

M. Mercier, interprète traducteur assermenté à Constantine, auteur de plusieurs travaux justement estimés sur l'histoire de notre grande colonie africaine, vient de publier un nouveau livre, l'*Algérie et les Questions algériennes,* dans lequel, reprenant et complétant un de ses précédents ouvrages, *l'Algérie en 1880* (2), il donne son avis sur toutes les questions pendantes et essaye de résoudre ce qu'on pourrait appeler les problèmes algériens. Or M. Mercier, fixé depuis vingt-neuf ans dans notre nouvelle France, a « suivi pas à pas, comme il le dit lui-même, le développement de ce pays ». Il a « partagé avec tous les illusions trompeuses, et connu l'amertume des déceptions ». Colon de la première heure, instruit par une expérience déjà longue et parfois douloureuse, ses jugements ont une autorité en quelque sorte pratique, et ses conseils, ses observations doivent être soigneusement médités par tous ceux d'entre nous qui, bien qu'aimant l'Algérie comme on aime l'avenir et l'espérance de la patrie, ne la connaissent que par des livres souvent inexacts ou des théories en l'air.

---

(1) *L'Algérie et les questions algériennes,* par M. E. Mercier. — 1 vol. in-8°. Paris, 1883. Challamel.

(2) Sur cet ouvrage, voy. la *Revue* du 26 mars 1881.

Nous avons d'autant plus de plaisir à appeler l'attention des lecteurs de la *Revue* sur le récent travail de M. Mercier, que nous lui devons en quelque sorte une réparation. Auteur nous-même d'une étude d'ensemble sur *l'Algérie*, nous nous sommes beaucoup servi de *l'Algérie en 1880* de M. Mercier, et nous craignons de ne pas l'avoir assez dit. C'est dans cet ouvrage, indispensable à tous ceux qui voudront se rendre un compte exact des transformations opérées par cinquante ans de domination française, que nous avons puisé la plupart de nos renseignements sur le commerce, la population, la justice et l'instruction publique. Ainsi tous les chiffres relatifs à l'importation, à l'exportation, aux progrès continus de la production, les notions précises sur l'organisation de la justice et spécialement sur le manque de sécurité, c'est à lui que nous les devons. Nous lui avons également emprunté de curieux détails sur la situation de nos établissements d'instruction, et, comme nous ne pouvions nous appuyer sur une autorité plus compétente, nous avons reproduit la plupart de ses théories sur les indigènes. C'est pour nous un devoir de reconnaissance et un acte de probité littéraire que de le déclarer hautement ici.

Le chapitre le plus intéressant du livre de M. Mercier, rempli d'aperçus nouveaux et de solutions pratiques, est la conclusion. Peut-être trouverons-nous l'auteur bien sévère pour les colons étrangers, qu'il voudrait naturaliser à tout prix, ou priver de leurs privilèges. Il nous semblerait plutôt que, jusqu'à nouvel ordre, on ne saurait leur offrir trop de facilités. Lorsque, avec l'aide du temps, sera formée une race franco-algérienne, forte et vivace, intelligente et active, certes nous ne nous repentirons pas d'avoir accueilli fraternellement, d'avoir même favorisé les colons étrangers.

Nous ne partageons pas non plus les défiances de M. Mercier à l'endroit de l'oasis de Figuig. C'est le repaire de tous les pillards du désert, un foyer constant de haines et de rébellion. Tant que le pavillon tricolore ne flottera pas sur les murailles de ce ksar, malgré toutes nos précautions, il n'y aura pas de sécurité à la frontière de l'Ouest.

Paul Gaffarel.

## Faits divers

— Un journal de New-York paraît depuis Pâques en « octuple », c'est-à-dire que chaque exemplaire contient quatre feuilles d'impression de huit pages chacune. Le tout forme 192 colonnes, dont plus de la moitié est en annonces.

— M. Nicolas Bernardini (via delle Bombarde, 27, à Lecco), travaille à un dictionnaire de tous les journaux du monde. Chaque article contiendra l'histoire du journal, ses opinions, la liste de ses rédacteurs et la biographie des principaux d'entre eux, le nombre de pages, le format, le prix. M. Bernardini prie tous les directeurs de journaux de vouloir bien lui envoyer, à l'adresse indiquée ci-dessus, un exemplaire de leur publication et d'y joindre les renseignements demandés.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

La conversion est votée; cela ne pouvait faire doute. Son exécution ne prête pas davantage à l'inconnu, et il faut être... ce qu'est l'*Intransigeant*, pour s'imaginer qu'il se trouvera beaucoup de gens pour acheter à 111 afin de se faire rembourser à 100, ou bien pour aller chercher 100 francs au Trésor quand on peut en trouver 111 à la Bourse. La conversion n'est donc pas seulement votée; elle est faite.

Est-ce à dire que tout est fini et que la conversion a dit son dernier mot? Est-ce à dire que, l'échange des titres effectué, il n'y aura pas plus à s'inquiéter de l'opération que de la conversion Bineau? Et le gouvernement lui-même sera-t-il au bout de sa tâche quand le guichet du Trésor se sera refermé sur le dernier porteur de 5 pour 100?

Ce serait une erreur de le penser. Pendant un temps plus ou moins long, la conversion, entièrement parachevée dans les bureaux du Trésor et reléguée dans des cartons à côté de la conversion Villèle et des autres, la conversion, disons-nous, continuera à se faire sentir sur le marché des capitaux. Ce marché aura pu rester étranger à l'opération elle-même — et encore combien de rentiers ont converti par la Bourse, vendu leur 5 pour 100 et acheté du 3 pour 100 ou autre chose! — mais la liquidation de la conversion, le tassement de tout ce qui a été remué et jeté hors de place par elle, c'est au marché des capitaux que cette tâche incombe. C'est la seconde phase de l'opération, phase qui n'est guère moins importante, et qui, en tout cas, est moins aisée que la première. La conversion n'aura pas été une bonne opération, elle n'aura pas « réussi » seulement parce que tout le 5 pour 100 sera venu s'échanger aux guichets du Trésor; il faut pour cela quelque chose de plus : il faut que le marché des capitaux n'en reste pas indéfiniment troublé et déséquilibré.

Dans ce cas, l'État ne perdrait pas sans doute le bénéfice des 34 millions d'économie que l'opération lui apporte; mais si le marché financier devait en rester longtemps malade, le public tout entier et l'État lui-même y perdraient bien au delà de ces 34 millions. Perdre d'une main plus qu'on ne gagne de l'autre n'a jamais été qualifié d'opération réussie.

Or le marché des capitaux est mal engagé. Aux rentes déjà déclassées il y a un mois et qui constituaient déjà un gros embarras, sont venues s'en ajouter d'autres. Depuis que le projet de conversion a vu le jour, les portefeuilles ont laissé échapper des masses de rentes difficiles à évaluer exactement, mais dont l'affaissement des cours ne donne qu'une idée insuffisante. Nous voulons dire que ce n'est pas à 111 seulement que les rentes de portefeuille eussent fait descendre le 5 pour 100 si, en travers de la pente, ces ventes n'avaient pas rencontré, pour faire effort en sens contraire, les rachats de la spéculation sans titres, qui au premier mot de conversion avait largement vendu, si le découvert n'avait pas été là pour servir de parachute à la baisse.

A ceux qui ne s'expliqueraient pas comment des rachats à terme ont pu compenser des ventes au comptant, il suffira de faire observer que, soit pour profiter du report du comp-

tant à la liquidation, soit pour profiter du report du comp tant, dont l'effondrement aurait mal servi les intérêts de leur clientèle, les établissements et les intermédiaires divers par qui les ventes de portefeuille ont eu lieu ont souvent fait eux-mêmes la contre-partie de ces ordres de vente, qu'ils ont acheté les rentes du client au cours et au courtage de la Bourse et revendu ces rentes à terme à quelque spéculateur à découvert, qui réalisait son bénéfice en se rachetant aussi à terme.

Nous voici donc en présence d'un stock important de rentes déclassées et reprises provisoirement, par qui? Par la spéculation. Sans doute, il est possible que parmi les contreparties des ventes il y ait eu quelques achats du comptant, quelques achats de capitalistes qui ont trouvé bon marché du 4 1/2 à 111 — ou à 110, si l'on tient compte du coupon de 1.25 que l'on va détacher le 1er mai. S'il est possible, toutefois, que des achats de cette origine se soient produits, cela n'est guère probable, du moins sur une grande échelle. Le rentier n'achète guère en baisse; les gens du métier ont dû généralement se réserver et attendre si la rente ne descendrait pas plus bas encore. C'est donc la spéculation qui porte les rentes déjà déclassées et celles que chaque jour apporte sur le marché, car on ne saurait dire encore que le courant soit arrêté qui entraîne les rentes de la province vers la Bourse. Et il est évident dès lors que le marché financier ne retrouvera son assiette que lorsque le public sera revenu prendre ces rentes flottantes.

C'est ce qui est doublement certain si l'on considère dans quelles mains elles se trouvent généralement. Autant qu'il est permis d'en juger à la veille de la liquidation d'un mois aussi troublé, c'est surtout le Parquet qui est vendeur, et la Coulisse qui est acheteur, et d'importantes livraisons sont possibles en liquidation. Nous disons possibles seulement, parce qu'il est permis d'espérer que les vendeurs qui pourraient livrer trouveront intérêt, et au point de vue du marché et au point de vue du bénéfice personnel, à continuer sous la forme mensuelle l'opération de report qu'ils ont faite du comptant à la liquidation.

Du reste, si les livraisons ont lieu en masse, il est permis d'espérer que l'argent, qui n'a point cessé d'être abondant, ne refusera pas son concours, pour peu qu'on le lui paye ce qu'il vaut. Tout se résoudrait alors par une question d'élévation des reports. Mais cela à une condition pourtant, c'est que l'argent consente à faire crédit à tout le monde. Or, après un mois où de grosses différences ont eu lieu, où des écarts de 2 et 3 francs se sont produits, après un mois où l'incertitude a été si souvent telle que les plus avisés ont eu souvent le droit de perdre la tête et ont pu eux-mêmes essuyer de grosses pertes, il est possible que toutes les différences ne puissent être réglées et que les crédits soient discutés à la loupe; il est possible que la situation de la place se complique, sinon de sinistres d'intermédiaires, du moins d'exécutions qui augmenteraient le désarroi et stimuleraient encore les ventes de portefeuille qui vont déjà assez vite toutes seules.

La liquidation de fin de mois fera la lumière sur cette situation. Mais il est, dès à présent, aisé de comprendre qu'il y a en dehors d'elle une autre liquidation plus longue, sinon plus difficile à faire : la liquidation de la conversion, et que le marché des capitaux ne retrouvera sa liberté d'allures qu'après que celle-ci aura été faite.

Pour arriver à ce résultat, deux choses sont indispensables : le concours des capitaux; la sagesse du gouvernement. Le concours des capitaux ne fera point défaut pour peu que le gouvernement persévère dans l'attitude virile qu'il a prise et qu'il réussisse à l'imposer au parlement. De sages et courageuses paroles ont été prononcées cette semaine à la Chambre, qui donnent tout lieu de penser d'abord que le gouvernement a conscience du devoir qui lui incombe, ensuite que sa résolution ne faiblira pas devant les Chambres. En disant qu'il n'est pas possible de mener du même pas la politique des travaux publics à outrance et la politique des dégrèvements, M. le président du conseil a mis le doigt sur l'élément essentiel de la question, le plus délicat à traiter, et il a indiqué aussi qu'il est convaincu que le salut est dans le retour d'une politique financière sage et prudente qui, du haut en bas, d'un bout à l'autre, rassure les intérêts.

Le jour où des paroles on aura pu passer aux faits, la liquidation finale de la conversion ne sera pas faite d'un tour de main, assurément; elle sera devenue possible, aisée; elle ne tardera pas longtemps à se faire.

Est-il besoin de dire que si, tout au contraire, le gouvernement devait faiblir devant les résolutions viriles qu'il annonce à la Chambre, ou bien si ses efforts devaient échouer devant les sophismes et les préjugés qui se manifestent trop souvent dans cette assemblée, la situation s'aggraverait au lieu de s'améliorer, que non seulement le reclassement des rentes deviendrait problématique, mais encore que le déclassement auquel nous assistons poursuivrait son cours et compromettrait tout à fait un marché déjà malade?

Ce n'est pas tant des intentions de la Chambre qu'il faut se défier que de sa compétence. Et si l'on peut avoir confiance dans les intentions, qui assurément sont bonnes, quel fond peut-on faire sur une bonne volonté servie par une connaissance imparfaite des hommes et des choses? Quelle langue parler et de quels arguments se servir auprès de législateurs qui professent, par exemple, du haut de la tribune que ce n'est pas le petit rentier, mais bien la haute banque dont on lèse les intérêts! L'*Intransigeant* lui-même, qui, gravement, accuse les princes d'Orléans et MM. de Rothschild de ramasser de la rente à 111, pour la présenter au remboursement à 100, c'est-à-dire de perdre 110 millions sur un milliard pour faire de la peine au gouvernement, l'*Intransigeant* lui-même est à peine de cette force.

Les négociations avec les compagnies de chemins de fer se poursuivent dans les meilleures conditions de succès, et il ne paraît plus douteux que l'accord se fera, et à bref délai. L'incertitude ne peut plus porter désormais que sur la ratification du parlement.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [748]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 18. 5 MAI 1883.

Paris, 4 mai 1883.

Il se produit un symptôme digne de remarque. Jusqu'ici la presse passait pour être la voix de l'opinion publique, et l'on a eu quelquefois l'occasion de dire que les Chambres n'en étaient plus l'expression. C'est le contraire qu'on voit en ce moment. A force de discuter et même de discutailler, la presse désoriente le public; des questions qui sont à l'ordre du jour, il n'en est pas une que les journaux ne tournent et retournent, étendent ou rétrécissent de telle façon qu'on ne sait plus trop où elle commence et où elle finit. Ouvrez les journaux : vous ne saurez plus quelle loi il faut faire sur les récidivistes ni même s'il faut faire une loi. Et cependant, si une loi a jamais été réclamée, voulue par le vœu général, c'est bien celle-là. Après tout, en remuant une question sous toutes ses faces, la presse est dans son rôle naturel et utile. Et la Chambre des députés est dans le sien quand, prenant au sérieux le mot d'ordre que lui a donné le pays : faire de la besogne, et se souvenant de l'impuissance qui résulte de la multiplicité des opinions, elle marche droit au but et entend faire des lois.

Que pouvait-il résulter de l'interpellation du duc de Broglie au Sénat, sinon une simple joute oratoire? A cet égard les connaisseurs ont été pleinement satisfaits. Ils ont goûté le contraste entre la parole habile du sénateur titré et la haute parole du ministre bourgeois. Mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient dire ce que tout le monde sait. Nouvelle venue, l'Italie tient à se montrer dans la société des puissants de la terre, et, pour s'y introduire, il n'est pas d'avances qu'elle ne fasse. Exaspérée par l'affaire de Tunisie, où elle a perdu le fruit de longs et coûteux efforts, elle a dit à l'Allemagne et à l'Autriche : Prenez-moi; je suis prête à tout. Moi qui ai recouvré le Lombardo-Vénitien avec l'aide des Français, j'offre de garantir le territoire allemand y compris l'Alsace-Lorraine. Je garantis à l'Autriche la possession du Trentin. Prenez-moi, je ne refuse rien! — Tout cela afin de pouvoir se retourner vers la France et lui dire : Vous voyez bien qu'il faut compter avec moi! — Si l'Allemagne et l'Autriche ont fini par répondre : Vous m'en direz tant! il est à peu près certain qu'ainsi sollicitées elles ont plus accepté que donné. Que faire à tout cela? Et comment empêcher les Italiens de tout sacrifier à la vanité?

## LE MEUBLE EN BOIS DE ROSE

### Nouvelle

I.

Les habitants de la rue aux Veaux, à Chastel-sur-Lizeron, pourraient aisément se passer de pendules. Leur vie est rythmée par les mouvements du collège communal, qui s'élève au pied des vieux remparts, au bout de la ville, si bien que toutes les allées et venues doivent se faire par la rue aux Veaux. Deux fois par jour, à huit heures du matin, à deux heures du soir, passent les externes et les professeurs qui se rendent au collège. Deux fois par jour, à dix heures du matin, à quatre heures de l'après-midi, ils repassent. C'est réglé comme l'existence d'un petit rentier.

Ainsi, quand la grande aiguille de l'horloge du collège marque cinq minutes avant dix heures, on est sûr d'entendre le pavé retentir sous le pas précipité des quatre maîtres d'études. Ils se ruent hors du café Galimard, leur quartier général, soufflant leur dernière bouffée de cigarette, essuyant du revers de leur manche l'écume de leur dernière chope. Le chapeau en arrière, les coudes serrés au corps, faisant jaillir l'étincelle du pavé sous leurs souliers à clous, ils allongent le pas, ils allongent éperdument, comme si leur salut éternel était en cause. C'est qu'il ne s'agit pas de manquer la sortie de la classe, le moment psychologique, l'instant précis où cesse le service du professeur, où commence le service du maître d'études. Il faut être là-bas à l'heure militaire, c'est-à-dire avant l'heure.

Une seconde de halte devant la porte du collège, pour respirer, assurer leurs chapeaux, passer la main sur leurs moustaches, se composer un maintien avant de paraître sous l'œil inquisiteur du principal, M. Lehuppé. Ils sont entrés! Les

témoins ordinaires de leur *steeple-chase* bi-quotidien poussent un soupir de soulagement : l'épicier Cherpitel, qui s'est mis sur le pas de sa porte pour les voir détaler, se frotte la panse d'un air de bonne humeur; le tailleur Fouinot, qui s'était soulevé sur son établi et qui, l'aiguille en l'air, avait allongé son nez pointu par la petite fenêtre, se courbe de nouveau sur ses jambes croisées; le maréchal ferrant, qui était resté en suspens, le marteau levé, le sabot d'un cheval appuyé sur son tablier de cuir, recommence à river des clous.

Dix heures! un roulement de tambour, étouffé sous les voûtes du collège, accompagne les dix lamentations d'un timbre fêlé. Et presque aussitôt, dans la rue silencieuse, dévale une tempête de cris aigus, de petits rires sonores, la course effrénée de quarante ou cinquante paires de gros souliers, une trombe de chevelures ébouriffées, de nez retroussés, de paquets de livres pendus à des ficelles, de cartons en moleskine noire reluisant sur des blouses de cretonne bleue, de casquettes jetées en l'air, de jambes levées vers un dos quelconque, et de dictionnaires lancés à toute volée à travers l'espace.

Cela, c'est l'affaire d'un instant, car presque aussitôt, sur le perron de cinq marches, sous l'inscription en lettres d'or : « Collège communal. *Religioni et bonis artibus* », apparaît un groupe de personnages plus graves, en sombres vêtements. La sortie de MM. les professeurs commence.

D'abord, la tête dans les épaules, un peu voûté, un peu claudicant, le nez bourgeonné, le large rictus perdu dans une barbe épaisse, les gros yeux glauques à demi clos par une ironie éternelle, débouche M. Duponchel, professeur de philosophie, spiritualiste de doctrine, cynique de langage, dont on redoute partout l'observation pénétrante, l'humeur caustique, les mots à l'emporte-pièce. Tout Chastel-sur-Lizeron sait qu'il ne croit pas à la vertu des femmes. « C'est un monstre! » disent les dames.

Puis se dandine, un carré de verre à l'œil, une badine aux doigts, l'élégant M. Folletot, professeur de seconde et rhétorique — car dans la plupart de nos collèges communaux un seul professeur est chargé de deux classes, — M. Folletot, la coqueluche des Chasteloises, beau parleur, joli garçon, la consolation et l'orgueil du tailleur Fouinot, dont il fait valoir les étoffes choisies et les coupes savantes. A Paris, M. Folletot a, dit-on, de hautes relations. Il parle, tantôt avec une suffisance mystérieuse, tantôt avec une hâblerie protectrice, d'un cousin de M. le ministre et d'un secrétaire général. Il n'est ici qu'en passant; mais son passage dure depuis tantôt cinq ans. On attend seulement qu'il soit licencié pour l'appeler à Paris; mais quand sera-t-il licencié? La Faculté des lettres voisine, qui a déjà eu plusieurs fois l'honneur de l'ajourner, n'ose encore prévoir la date de son triomphe définitif. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne le laissera pas longtemps à Chastel, car Chastel est un « trou infect », comme chacun sait.

De ses dédains Chastel-sur-Lizeron ne lui tient pas rigueur, ni les dames qui croisent volontiers l'éclair de leur prunelle avec le reflet de son lorgnon, ni ses collègues, pour lesquels il a cependant une pointe de mépris parce qu'ils ne sont pas « habillés », ni le Cercle de France, dont il est le boute-entrain. Bon enfant après tout, sans orgueil, quoique tout en vanité, au point d'avoir à ses manchettes des boutons armoriés.

Derrière M. Folletot s'allonge le profil en lame de couteau de M. Fressmann, professeur d'allemand, la tignasse rousse sous le gibus gris, les yeux bleus de faïence passionnément fixés sur l'enseigne de la brasserie Fessler, tout au bout de la rue, les narines déjà dilatées aux émanations lointaines de la choucroûte garnie qui fait la réputation de cet établissement, tout le corps penché en avant, dans un élan de convoitise, comme s'il allait perdre l'équilibre.

Au moment où le gros des professeurs a franchi le seuil du collège, s'encadre dans la porte majestueuse l'imposante silhouette de M. le principal Lehuppé, tête nue, en homme partout chez lui, la main droite, par une habitude napoléonienne, plongée dans son ample redingote à la propriétaire. Sa tête auguste de bourgeois de Daumier semble fixée sur le col de toile irréprochablement blanche et sur la cravate noire à plis nombreux. Ses yeux gris, ombragés d'épais sourcils, se coulent à droite et à gauche, voient tout sans rien regarder. Sa face blême et glabre, son toupet de doctrinaire, ses lèvres serrées par la discrétion professionnelle, son large, impérieux menton flanqué de deux joues pendantes, imposent le respect et la terreur.

Son apparition en haut du perron produit sur tous l'effet d'un *Quos ego*. Les écoliers ramassent à la hâte les casquettes, les dictionnaires et autres projectiles, interrompent la partie de billes commencée et se dispersent en rasant les murs. Les professeurs eux-mêmes pressent le pas, comme pour interposer plus vite, entre leur chétive personne et le rayon visuel de leur chef, quelque détour de la rue tortueuse.

C'est une autorité que M. Lehuppé. Il jouit de la confiance des familles et du respect craintif des garnements. Les professeurs se sentent émus comme des écoliers quand le concierge Mathieu, ancien gendarme, leur fait savoir que M. le principal les attend dans son cabinet. M. Duponchel lui-même, bien qu'au Cercle il ait osé comparer son supérieur à un personnage de l'ancien *Charivari*, « homme sévère, mais juste », y va de son battement de cœur quand il frappe à la porte du redouté cabinet. Non, vraiment, quand M. Lehuppé, la main droite dans sa redingote, la tête renversée en arrière et le menton presque horizontal, commence ainsi : « Monsieur le professeur!... », M. le professeur Duponchel n'est point à son aise.

Il n'y a qu'un homme sur qui toute cette majesté n'ait pas de prise : c'est cet étourdi de Folletot, avec sa tête de linotte, son pantalon à grands carreaux, son impertinent disque de verre vissé dans l'orbite, sa désinvolture de jeune premier de café-concert. Pendant la mercuriale la mieux sentie, il semble détailler curieusement le gilet, la cravate et parfois la chaussure de son supérieur, imprime à son lorgnon d'agaçantes réverbérations, mâchonne d'une façon irritante le pommeau de sa badine, si même il ne s'oublie pas jusqu'à scander d'un dodelinement de tête les phrases truculentes de son chef.

M. Lehuppé paraît même, vis-à-vis de Folletot, avoir renoncé à être solennel : il se fait paternel comme avec un enfant gâté. Et qui sait si Folletot ne dispose pas, en effet, de hautes influences à Paris?

D'ailleurs Mme Lehuppé a pris sous sa protection le jeune professeur de seconde et rhétorique. Comme elle le dit souvent à son mari, après tout, c'est le seul de ces messieurs du collège que l'on puisse « voir ».

Oui, c'est le seul. Pour sûr on ne peut songer au professeur de sixième et de cinquième, M. Floridor qui a épousé sa bonne : Mme Floridor, muette comme une carpe à l'ordinaire, ne retrouve guère la parole que pour disserter sur le prix du beurre et accuser la mauvaise foi du boucher qui donne toujours trop de « réjouissance ». Le professeur de quatrième et troisième, M. Galuchet, est un célibataire endurci, un ours mal léché. Les autres, des piliers d'estaminet.

Ainsi Mme Lehuppé a voulu dernièrement les inviter à ses réceptions : ils arrivent en habits fripés, quelques-uns en redingote. Tout le temps de la soirée, ils sont là à ôter et à remettre, à remettre et à ôter leurs gants noirs. Ils se tiennent ensemble tous en un tas, à distance énorme des dames, donnant ainsi du corps enseignant la moins galante idée. Et puis M. Fressmann avait osé demander à la petite bonne si l'on ne servirait pas bientôt de la bière, et le maître d'études du quartier des grands s'était permis d'insinuer que le punch était un peu faible.

Au contraire, M. Folletot, avec tous ses travers, est un garçon qui a du monde, obligeant et empressé, qui ne boude pas devant une heure à passer au piano, détaillant agréablement une romance ou une chansonnette, bienvenu au whist de M. le sous-préfet et de M. le receveur, ayant le mot pour rire et aussi le mot aimable, bon valseur, expert à mener un cotillon : enfin un invité de grande utilité et de grand agrément.

Mme Lehuppé était une femme d'une trentaine d'années, sans enfants, et, après dix ans de mariage, sans grande espérance et sans vif désir de combler cette lacune. Un assez joli nez aquilin, d'assez beaux yeux, mais froids, d'un bleu métallique, des lèvres minces et pâles, le front trop haut, coiffée à la vierge de ses cheveux châtain clair, mince et même un peu sèche, toujours en corsage noir archi-montant, avec un ruché blanc qui lui prenait le cou jusqu'au menton et des manchettes en broderies qui serraient ses poignets maigres au-dessus de ses mains osseuses chargées de bagues : telle apparaissait Mme Lehuppé.

Elle était d'humeur sévère et même un peu revêche, pudique comme plusieurs Anglaises; seulement elle ne baissait pas les cils à un propos risqué; bien au contraire, d'un éclair de son œil dur, elle arrêtait net le mauvais plaisant. M. Duponchel en avait fait l'essai dans un jour de gaieté, et, depuis ce temps, il en ressentait encore comme un grand froid entre les omoplates. Assez dévote, mais surtout pour donner au peuple le bon exemple. Le dimanche, quand elle se rendait à Sainte-Cunégonde, la tête haute, le livre à tranches d'or bien en vue, elle semblait faire la leçon au genre humain. Les professeurs la craignaient, acceptaient les invitations à ses austères soirées comme une corvée inéluctable.

Seul, ce diable de Folletot, pour qui M. Lehuppé s'était déjà désarmé de ses foudres, avait trouvé grâce devant elle. Quand elle lui adressait la parole, le regard bleu d'acier s'adoucissait. Mais le rancunier Duponchel lui-même ne se fût pas permis d'effleurer d'un soupçon une vertu si bien armée. Il n'eût osé toucher à la reine.

Et pourtant, au moment de la sortie des professeurs, un observateur attentif aurait pu remarquer, au-dessus de la tête de M. Lehuppé debout sur son perron, à une des fenêtres du premier étage, un rideau de plumetis se soulever quand Folletot s'avança dans la rue, et retomber quand il disparut au tournant.

## II.

Tous les professeurs n'étaient pas sortis. Derrière M. Lehuppé se montra enfin un retardataire : M. Isidore Galuchet, professeur de quatrième et troisième, le célibataire endurci.

Celui-là arrivait toujours le premier au collège et en partait le dernier. Homme de devoir avant tout, célèbre par son ordre méticuleux, il n'abandonnait sa classe qu'après avoir méthodiquement rassemblé ses papiers. Dans la poche gauche de sa serviette il rangeait avec soin les copies remises par les élèves, son cahier de bonnes et de mauvaises notes, les compositions corrigées; dans la poche droite, les auteurs qu'il avait fait expliquer et le *Jardin des racines grecques;* dans la coulisse du milieu, le crayon qui lui servait à marquer les points.

Après quoi, il refermait précautionneusement la serviette, l'assujettissait solidement sous son bras gauche, et, l'épaule gauche un peu plus haute que l'autre par habitude du fardeau, un énorme jonc à pomme d'ivoire dans la main droite, il sortait d'un pas égal et ferme, en faisant au principal un salut déférent, qu'on lui rendait avec un air d'autorité.

Il suivait la rue aux Veaux, posant toujours le pied sur les mêmes pavés du trottoir étroit et disloqué, parmi les trappes de caves au couvercle de fer, qui sonnaient sous le bout de fer de sa canne. Toujours les mêmes têtes se levaient à son passage de dessus les établis; toujours les mêmes boutiquiers s'avançaient machinalement sur le seuil des magasins, attirés par ce bruit familier.

M. Galuchet était un de ceux qui servaient de chronomètre aux gens du quartier : Folletot, avec son pas rapide d'étourdi, était une montre qui avançait et parfois battait la breloque; M. Galuchet était une montre qui retardait un peu, mais qui n'avait jamais de caprices.

Il jouissait en ville d'une haute considération. Presque tous les fils de la bourgeoisie, dans la ville et les environs, lui étaient passés par les mains; car même ceux qui ne poussaient pas leurs études jusqu'au baccalauréat faisaient toujours la quatrième et parfois la troisième. Pour devenir un monsieur, il suffisait d'avoir fait sa quatrième : le même nombre d'années passées dans la meilleure école primaire ne pouvait, dans les idées de ces braves gens, conférer le même

grade social. Aussi n'était-il fils de bonne mère, à quinze lieues à la ronde, qui n'eût usé quelques fonds de culotte sur les bancs de la quatrième, et M. Galuchet était-il bien plus populaire que ses collègues des classes supérieures.

Sur son passage c'étaient, partant de chaque boutique et de chaque fenêtre ouverte sur la rue, des saluts affectueux, auxquels il répondait gravement. Il plaisait à tout le monde par son air sérieux et sa régularité d'automate. Le principal lui-même était sourdement jaloux de sa popularité.

« Un fameux professeur, tout de même, que M. Galuchet! » Voilà ce qui se disait partout. On lui prêtait les capacités les plus étendues et des mérites cachés. On assurait qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'être membre du conseil municipal. Mais non, il préférait ne rien changer à son train de vie.

Il habitait, tout au bout de la ville, dans la rue de la Poule-Noire, un petit appartement de garçon au premier étage : au premier étage, parce que la maisonnette n'en avait qu'un.

On arrivait chez lui par un escalier en bois de sapin, roide comme une échelle de grange. La pièce principale, assez spacieuse, planchéiée en grumes de sapin, était plus nue qu'une chambre de curé. Un lit de sapin dans l'alcôve, une table en sapin, sans tapis, sur laquelle étaient posés ses papiers et un encrier de dix centimes; deux chaises de paille, plus ou moins dépaillées; une planche, fixée au mur avec quatre clous et deux ficelles, sur laquelle s'alignaient deux douzaines de ces volumes que les bouquinistes refusent de racheter au poids du papier; un petit poêle en fonte, rouge d'oxyde, blanc de scories; sur la cheminée, un buste en plâtre de Rollin, l'auteur du *Traité des études;* une lampe à pétrole; une pendule de quinze francs gagnée à une fête de village; aux fenêtres, de simples rideaux blancs, très jaunis; sur la muraille, le calendrier apporté au nouvel an par le facteur, deux daguerréotypes représentant vaguement, parmi les reflets d'argent, un vieux et une vieille, les parents de Galuchet.

L'autre pièce, toute petite, sans autre éclairage qu'un jour de souffrance, était la chambre de « débarras »; elle n'était guère meublée que de deux paires de bottes et de patères auxquelles pendaient les vêtements.

Assurément, c'était moins luxueux que chez M. le sous-préfet; mais peut-on faire du luxe avec deux mille francs d'appointements? Pas de leçons particulières : les parents, à Chastel-sur-Lizeron, n'en font prendre qu'aux élèves qui visent au baccalauréat, et alors c'est l'affaire du professeur de seconde et rhétorique.

A six heures, hiver comme été, M. Galuchet était debout. A huit heures, il entrait au collège. « Messieurs, nous allons réciter les leçons », et l'on récitait les leçons pendant une demi-heure. « Messieurs, nous allons corriger les devoirs », et l'on corrigeait les devoirs pendant une autre demi-heure. « Messieurs, nous allons expliquer Ovide », et chaque élève tirait de son sac un petit livre fripé, corné, maculé d'encre, agrémenté de bonshommes variés : les *Métamorphoses*. « Messieurs, nous allons dicter la version »..., ainsi de suite jusqu'au coup de dix heures.

L'après-midi, c'était la même chose, avec cette différence qu'au lieu d'expliquer Ovide on expliquait Quinte-Curce ou le *De bello gallico,* et qu'au lieu de dicter une version on dictait un thème; ou bien l'on « retournait » des vers latins.

M. Galuchet prenait pension chez la mère Jeannot, au Cheval-d'Or, à raison de cinquante francs par mois. Il avait là pour commensaux les employés des contributions indirectes et quelques commis-voyageurs de passage à Chastel-sur-Lizeron.

Le soir, il allait faire un tour au Cercle de France, où prédominait l'élément universitaire. Il ne fumait pas, faisait petite consommation, ne jouait ni au billard, ni aux cartes, ni aux dominos, ni au tric-trac, ni à aucun des jeux catalogués par Rabelais. Il prêtait une oreille distraite aux médisances de M. Daponchel, aux hâbleries de M. Folletot, aux rabâchages tudesques de M. Fressmann. Il avait horreur des journaux illustrés, des feuilles légères et, en général, des gazettes qui n'avaient pas la consécration du temps et du succès. Il s'enfonçait dans le coin le plus reculé et lisait le *Journal des Débats*.

Par moments un sourd grognement lui échappait, quand les rédacteurs de cette feuille éminente s'étaient permis quelque fâcheux néologisme, comme *émotionner* ou *autoritarisme,* ou quelque téméraire alliance de mots. Car M. Galuchet était un classique. En fait de littérature française, il se rattachait à l'école de M. Désiré Nisard. Il faisait dater de la mort du grand roi la décadence. Il tolérait les *Méditations,* mais se gendarmait contre *la Légende des siècles*. Le chantre d'Elvire pouvait, à la rigueur, passer pour un continuateur des traditions; mais la renommée de Victor Hugo semblait à M. Galuchet un scandale énorme. Le nom de Musset le mettait en fureur : c'était un « petit jeune homme » qui s'était amusé à faire quelques jolis vers, mais qui n'allait pas à la cheville de Boileau. M. Galuchet, qui avait rarement l'occasion de punir, mit un jour l'élève Pidancet, le fils du drapier, en retenue de promenade pour s'être permis de traduire en vers français une version de Silius Italicus : ce garçon-là se perdrait, pour sûr. En revanche, l'élève Frébillot, fils de l'adjoint, avait gagné son cœur par la dextérité dont il vous retournait les vers latins : il y avait là des promesses de brillant avenir.

Ajoutons que M. Galuchet ne connaissait les auteurs anciens que par les éditions expurgées que publient Hachette et Delalain et qu'approuve le conseil supérieur de l'instruction publique.

Était-il jeune ou vieux, beau ou laid? Il était difficile de s'en assurer, grâce à la chevelure inculte, blanche de pellicules, qui tombait jusque sur son collet graisseux, à la barbe en broussailles qui lui cachait les trois quarts du visage. A Chastel-sur-Lizeron, on l'appelait volontiers « le père Galuchet ».

Et cela lui était bien égal. Il suffisait de le voir une fois pour constater jusqu'à quel point il dédaignait de sacrifier aux Grâces. Le même chapeau de forme archaïque, antédiluvienne, aux bords immenses, pelé aux arêtes, rouge par plaques, hirsute et poudreux, le coiffait à la Jeannot, été

comme hiver, depuis un nombre d'années immémorial : bien moins par raison d'économie que parce que M. Galuchet ne s'arrêtait pas à ces détails.

Son ample redingote, aux boutons dénudés, accrochée de travers, râpée aux coudes et aux coutures, luisante par devant; son large pantalon noir, bossué aux genoux, regrimpé aux jarrets, trop court de trois doigts, découvrant ingénûment de gros bas bleus et des souliers à cordon, disaient assez le mépris de cet homme antique pour les variations de la mode.

Il fuyait le monde, n'admettant une exception que pour la soirée obligatoire de Mme la principale. Il en était bien l'ornement le moins décoratif. Ce n'est pas qu'il manquât d'esprit : dans l'intimité, avec quelques vieux camarades, il avait ses heures d'*humour;* mais, dans le salon du collège, la seule vue des dames l'immobilisait dans une réserve farouche, et l'habit qu'il empruntait pour ce soir-là à son ami Rathier, des postes et télégraphes, le gênait horriblement aux entournures.

Dans les soirées de Chastel-sur-Lizeron, les mères de famille qui font tapisserie en échangeant des médisances, même des calomnies, ne perdent pas de vue une seule minute leurs « demoiselles ». Elles ont l'œil ouvert sur les couples qui se forment, un œil d'oiseleur qui s'émérillonne à la plus petite avance des bons jeunes gens, qui s'allume pour une invitation réitérée et voit déjà l'oiseau bleu dans la casserole conjugale. Plus d'un joli garçon, rencontrant ce regard fixe et implacable, chargé de désir et de convoitise, ressentait tout à coup le vague effroi de quelque piège tendu, de quelque fil et prêt à s'abattre, et se hâtait de voleter hors de portée.

Eh bien, dans le salon de Mme Lehuppé, quand les plus petits employés de la régie étaient à leur insu couchés en joue, aucune mère ne songeait à préparer les gluaux pour le professeur de quatrième et de troisième. Même quand une hardie demoiselle se passait l'espièglerie d'inviter le « régent », même quand un signe impérieux de Mme la principale poussait le tremblant fonctionnaire dans les bras de quelque fillette disgraciée ou délaissée, même quand il valsait à contretemps et à contre-cœur, en faisant voler autour de lui les pans de l'habit à Rathier, nul sein maternel ne précipitait ses battements. « Tiens! le père Galuchet qui fait danser notre Eulalie! »

Et c'était tout. Ou bien les âpres chasseresses prenaient la mine attrapée d'un oiseleur qui voit une poule domestique s'empêtrer dans les lacets destinés aux grives. Non pas que Galuchet fût considéré comme trop pauvre pour être de bonne prise : tout simplement, il ne comptait pas. Il était hors concours, au même titre que le curé doyen de Sainte-Cunégonde.

Par sa froideur évidente à l'égard des femmes, par sa déplorable réputation de bonne conduite, par son passé qui n'avait pas d'histoire, par son renom de sagesse aussi bien établi que celui d'aucune rosière de Nanterre ou de Dourdan, il rentrait de plein droit dans la catégorie des non-valeurs. Nullement dévot, même un peu voltairien, il n'en était pas moins pudibond à l'excès, comme le M. Ratin des *Nouvelles genevoises*. Tel passage de *Télémaque* amenait un rouge intense sur les parties glabres de son visage. Quand il expliquait les *Métamorphoses,* à tout moment il faisait sauter à ses élèves vingt-cinq ou trente vers : précieuse indication pour les *grands.*

M. Duponchel, qui, pour caractériser son luxe par trop spartiate, l'avait déjà surnommé le Léonidas de la Belle-Jardinière, l'appelait encore l'Hippolyte de Chastel-sur-Lizeron.

Parfois, quand M. Galuchet entrait au Cercle de France, cet écervelé de Folletot criait en frappant du poing sur la table chargée de bocks : « Un ban pour Joseph! » Mais ce propos irrévérencieux rencontrait peu d'échos. On trouvait généralement que le jeune professeur de seconde et de rhétorique aurait dû être plus déférent pour un maître plus ancien que lui, également respectable pour son savoir et pour ses vertus.

« Galuchet, c'est un saint laïque! » avait dit l'inspecteur primaire.

## III.

Or, un beau jour de février, à quatre heures sept minutes, comme M. le professeur Galuchet s'en revenait du collège par la rue aux Veaux après avoir dicté une version de Quintilien et expliqué la métamorphose de Calisto en ourse, il fut hélé par le notaire Camusot, qui le fit entrer dans son étude.

— Vous aviez un oncle, Galuchet (Barnabé-Célestin), établi à Milianah (Algérie)?

— Je l'ai encore, Dieu merci! répondit le régent.

— J'ai le regret, au contraire, de vous annoncer qu'il est décédé à Milianah; mais j'ai la consolation de vous informer que, par testament olographe, il vous a institué son unique héritier. La succession se monte, toutes dettes acquittées, tous frais payés, à quarante mille francs. Vous pourrez les toucher dans quelques jours.

M. Galuchet donna un souvenir ému à cet excellent oncle qu'il n'avait pas revu depuis sa seconde dentition. Une telle marque de préférence le surprit un peu, car le défunt avait trois autres neveux, honorables commerçants à Paris. Mais bah! ceux-ci étaient fort à leur aise, et leur quote-part dans l'héritage les aurait peu enrichis.

Il s'étonna beaucoup plus en constatant qu'un philosophe comme lui, nourri des maximes de Sparte et de Rome, était cependant accessible à la petite satisfaction de se sentir riche.

Il remercia le notaire de cette intéressante communication, lui signa les procurations nécessaires pour agir en son nom et gagna la rue de la Poule-Noire, plus ému qu'il n'eût voulu se l'avouer à lui-même.

A la pension Jeannot, il n'eut pas le stoïcisme de garder la nouvelle pour lui tout seul. Il reçut aussitôt les félicitations des commis-voyageurs et de MM. les employés des contributions indirectes. Félicitations sincères, car tout ce petit monde estimait fort le pauvre « régent ». On intima l'ordre à la mère Jeannot de monter deux bouteilles de son meilleur, et l'on but à la mémoire de l'oncle d'Afrique.

Au Cercle de France, les félicitations des collègues eurent un caractère un peu différent : cordiales chez quelques-uns, mêlées d'une pointe d'envie chez quelques autres. Songez donc, entre collègues ! A la fin pourtant, les cœurs se remirent à l'unisson : Folletot commanda un punch et le professeur de philosophie porta ce toast : « A la vertu récompensée ! » Galuchet se trouvait décidément si heureux qu'il ne s'offensa pas de cette saillie.

Le professeur de sixième et de cinquième, celui qui avait épousé sa bonne, prit Galuchet à part et, d'un ton où perçait un peu d'anxiété :

— Maintenant que vous voilà riche (et il appuyait avec une nuance d'amertume sur ce mot), maintenant que vous voilà riche, vous allez, j'imagine, flanquer votre démission au ministre?

Cette perspective à laquelle il n'avait pas encore songé sourit d'abord à Galuchet. Il réfléchit un moment, tandis que M. Floridor épiait ses impressions et se demandait s'il n'allait pas, lui Floridor, « flanquer » une lettre à ce même ministre pour lui demander le poste vacant. Le combat fut court chez Galuchet : l'homme du devoir triompha en lui d'une minute de faiblesse.

Broyant la main de Floridor d'une affectueuse étreinte et, du ton d'un Romain de la belle époque, il s'écria :

— Non; décidément non! Riche ou pauvre, on se doit à l'Université. Je reste à la charrue, comme Curius Dentatus.

Floridor s'éloigna l'oreille basse, en frictionnant son métacarpe meurtri. Duponchel donna le signal des applaudissements et Floridor fit monter un deuxième bol de punch. Galuchet, après toute cette débauche, se trouva singulièrement gai.

Le lendemain, il se rendit au collège tout comme à l'ordinaire. Le principal, qui avait sa police, était déjà au courant. Il félicita l'heureux professeur : ses félicitations parurent à Galuchet avoir une saveur moins franche que celles des commis de la pension Jeannot.

Du reste, M. Lehuppé sut mêler à ses compliments quelques conseils utiles sur la modestie et la simplicité des goûts qui conviennent au véritable universitaire, quelle que soit d'ailleurs sa situation de fortune. Il sut lui rappeler que les règlements sont les mêmes pour tous et que l'opulence ne dispense pas de l'exactitude dans l'accomplissement du devoir professionnel. Galuchet témoigna être de son avis.

Il entra en classe, réprima quelques chuchotements, une certaine agitation causée apparemment par la diffusion de la grande nouvelle, et dit : « Messieurs, nous allons réciter les leçons. » Puis il corrigea la version de Quintilien et continua l'explication de la métamorphose de Calisto. Puis il sortit du collège et rentra chez lui par le chemin accoutumé.

Seulement il y avait bien plus de monde aux fenêtres et sur le seuil des boutiques, et il dut répondre à un bien plus grand nombre de saluts. L'épicier Cherpitel, sur le pas de sa porte, ayant tous ses commis tassés derrière son dos, frotta de ses deux mains, avec une joyeuse frénésie, son gros ventre enfermé dans le tablier de coutil bleu. Le tailleur Fouinot allongea son museau pointu, suivit notre héros d'un regard insistant, comme s'il lui prenait mesure pour une nouvelle redingote. Au café Galimard, tous les habitués, les un tenant leur chope par l'anse, les autres appuyés sur le queues de billard, se pressèrent aux vitres quand l'homm passa avec sa lourde serviette sous le bras gauche. Le cur de Sainte-Cunégonde, venant à le croiser, le salua avec un déférence marquée.

Ce jour-là, plus d'une bonne mère, parlant devant sa fill du professeur de quatrième et troisième, oublia de dire « l père Galuchet » et dit simplement : « Monsieur Galuchet.

L'héritier de l'oncle de Milianah ne changea rien pour l moment à ses habitudes. Il continua à vivre à la pension et savourer la gibelotte de lapin pour laquelle la mère Jeann n'avait pas sa pareille. C'était un vrai philosophe. Il appré ciait l'*aurea mediocritas* du poète; mais il savait que ni l'o ni les grandeurs ne nous rendent heureux.

Pourtant, lorsque dans la quinzaine suivante maître Ca musot l'appela dans son étude et lui remit en mains propre trente mille francs en billets bleus et dix rouleaux asse pesants, Galuchet en reçut comme un choc. Il pâlit et rougi tour à tour, et une ivresse lui monta au cerveau. C'était don vrai! Tant que les quarante mille francs avaient été u chiffre, un 4 suivi de quatre zéros, une notion pour son intel lect et non pas une impression pour ses sens, ils n'avaien pas affecté l'homme intérieur. Ils existaient dans la régio des idées, comme avaient existé les tonnes d'or refusées pa Hippocrate, les richesses d'Alcibiade ou le trésor du templ de Delphes.

Maintenant les quarante mille francs se faisaient palpables sous ses yeux, s'accomplissait un miracle, celui de leur présence réelle. Les billets de banque lui souriaient avec leur fines vignettes d'azur; le ferme et soyeux papier que signe M. Mignot frémissait sous ses doigts; les rouleaux d'or rendaient un son métallique discrètement atténué par leur enveloppe de gros papier gris et avaient l'air de tinter pour un joyeuse bienvenue au nouveau maître. Et c'étaient de vrais billets, et c'était du vrai or. Qui sait si l'or du roi Midas, les lingots du roi de Perse auraient pu en dire autant? *Græcia mendax*. Tous ces millions fantastiques de dariques et de drachmes, c'étaient peut-être simplement les chauds reflets du soleil sur les rochers du Pinde, ou de l'or de théâtre. Ces hâbleurs de l'antiquité avaient peut-être de l'or comme on dit qu'on a de l'or quand on possède trois pièces de vingt sous. Décidément M. Galuchet n'eût pas échangé ses quarante mille francs contre tout Suze et tout Ecbatane.

L'or, le vil métal des poètes, il le tenait dans ses mains à lui, en bons louis, bien frappés; la richesse, qu'avait méprisée les sept sages, brusquement il se trouvait face à face avec elle. Le moment était venu de voir si c'était lui qui posséderait l'argent, ou si c'était l'argent qui le posséderait.

Une joie intense, mêlée à je ne sais quelle angoisse, devant un inconnu plein de charmes et de menaces, s'empara de son être. L'épaisseur de la végétation pileuse qui lui couvrait le visage cacha une partie de son émotion à maître Camusot et à ses clercs. Le professeur eut le temps de se ressaisir. Il ouvrit sa serviette et y fit glisser les trois paquets de billets et les dix rouleaux, du même geste indifférent

dont il y aurait jeté les *Commentaires de César,* édition Delalain, ou les copies de ses élèves.

Quand il se retrouva chez lui, il se laissa tomber sur une chaise devant sa table de sapin et s'abandonna à de profondes réflexions. Pour la première fois, ses pensées, vouées jusqu'alors aux spéculations désintéressées, tournées exclusivement vers les beautés du style d'Ovide ou les arcanes de la grammaire, prirent un autre cours. Il lui sembla que tout à coup il avait pris du poids et qu'il occupait plus d'espace. Il se leva; il lui parut que ses épaules s'étaient élargies et que son pas, son pas de capitaliste, foulait le sol avec plus d'autorité. Il se regarda dans le miroir ébréché et y vit une figure grave, non de cette gravité mêlée de candeur qui est celle des « régents », mais de cette gravité d'homme d'affaires, soucieuse et un peu défiante, qu'il avait remarquée chez le notaire Camusot.

Il se rassit et la considération des devoirs nouveaux qui s'imposaient à lui amenèrent sur son front une contraction de rides. C'est qu'il fallait aviser maintenant à suivre le cours de la Bourse, à calculer des placements, à détacher des coupons, toutes choses qui lui étaient restés jusqu'à présent fort étrangères. De la banque Renault, à Chastel-sur-Lizeron, il ne connaissait que l'enseigne de marbre noir à lettres d'or, n'ayant jamais rien eu à y porter, encore moins à y recevoir. Son budget de professeur lui avait donné jusqu'alors peu de souci. Chaque mois, quand sa pension, la cotisation du Cercle, quelques petites notes avaient été payées, il lui restait assez peu pour que les paniques du savetier de La Fontaine lui fussent inconnues : quel chat se serait dérangé pour prendre l'argent? Maintenant, c'était autre chose.

Brusquement, il se dressa pour secouer ces papillons noirs qui avaient chassé l'essaim joyeux des papillons bleus. « Comment! me voilà tout changé pour une poignée d'or et quelques chiffons de papier! Que penserait de moi Hippocrate, et qu'en dirait Fabricius? Allons! l'important est de ne pas devenir l'esclave de ce qui doit rester mon esclave. Le pis qui pourrait m'arriver, ce serait de tourner à l'Harpagon. Non! non! Le sort du roi Midas doit m'instruire. Sans doute il ne faut pas tomber dans l'autre excès, dire avec le poète : « Jouissons aujourd'hui, nous mourrons demain »; *hodie bibamus, cras moriemur.* Mais enfin, pourquoi ne pas se donner un peu de bon temps, comme Cinéas le conseillait à Pyrrhus? *Lautius vivere,* disent les Latins. »

Et, promenant ses regards sur son pauvre mobilier, pour les reporter ensuite sur les coutures blanches de sa redingote : « Des vêtements? Fouinot est là pour un coup. Mais des meubles?... Voyons, voyons! Demain, c'est jeudi : pas de classe. Paris n'est qu'à quatre heures de chemin de fer. On m'a conté qu'à la salle Drouot on avait de merveilleuses occasions. En route pour Paris! »

## IV.

Le lendemain, Galuchet foulait l'asphalte du boulevard. Après avoir copieusement déjeuné, pour trois francs cinquante, dans un bouillon Duval, il s'achemina vers la rue qu'embellit le palais du *Figaro.*

On lui avait parlé d'une salle Drouot : il fut bien étonné de voir qu'il y en avait quinze ou vingt. Dans toutes retentissaient les cris sacramentels : « A onze francs!... A quatre cents francs! Y a-t-il marchand à quatre cents? quatre cents! Suivez quatre cents! On n'en veut plus? personne ne dit mot? pas de regrets? Adjugé! » Et les crieurs de déployer la puissance de leur gosier, et les garçons en uniformes fripés de faire circuler l'objet à vendre, et le marteau de retomber. Ici on vendait des bonshommes moyen âge, là des bronzes, des tapisseries, des tableaux, ailleurs des porcelaines de Canton ou des armes japonaises; dans les coins silencieux, des livres ou des autographes.

Rien de tout cela n'était son fait. Il descendit au rez-de-chaussée et entra dans une salle où montaient jusqu'au plafond, jetés les uns sur les autres, accrochés aux murailles, suspendus aux lambris, un prodigieux entassement de meubles. Au milieu de ces épaves de foyers dispersés, de ces élégances défraîchies, de ces souvenirs intimes livrés au brocantage des revendeurs, parmi les damas, les brocarts et les reps, trônait un commissaire-priseur fort affairé.

Galuchet eut quelque peine à se frayer passage à travers une collection d'individus à barbes de bouc, de commères en faux tours de cheveux, personnel d'élite et de résistance, panaché de quelques flâneurs, d'un nègre et de trois Anglais. Tout ce monde, confortablement assis sur les banquettes de bois crasseux, avait l'air d'être chez soi. Quelques *chut* s'élevèrent quand retentirent sur le parquet les gros souliers de Galuchet; quelques regards se coulèrent vers l'intrus, les uns fâchés, comme de gens qu'on dérange, les autres inquisiteurs et qui avaient l'air de le soupeser dans des balances invisibles.

Puis on ne pensa plus à lui. Les gens sérieux essuyèrent leurs lunettes, recommencèrent à flairer les étoffes et à palper les chaises rembourrées. A la fin, Galuchet profita du départ d'un vieux monsieur pour se poser timidement sur un bout de banc.

Pendant quelque temps il s'intéressa à cet échange de signes maçonniques entre les amateurs et l'homme au marteau : sur ces signes celui-ci repartait de plus belle, émaillant de drôleries ses indications techniques, tandis que le crieur, ouvrant démesurément les yeux, tordant la bouche, hurlait comme un démoniaque : « A huit cents francs! cinq! dix! vingt! à huit cent cinquante! » Parfois le commissaire-priseur intervenait à propos d'un tableau, pour faire remarquer ironiquement que le cadre était compris dans la vente, ou à propos d'un bronze de Barbedienne, pour constater qu'il allait être vendu au poids du cuivre. Galuchet ne soufflait mot, bien qu'à plusieurs reprises ce haut fonctionnaire lui eût adressé une œillade encourageante ou lui eût dédié quelqu'une de ses meilleures plaisanteries. Il vit ainsi défiler quantité de poufs, de causeuses, de dormeuses, en acajou, en palissandre, en thuya. La soie, la perse, le velours miroitèrent à ses yeux longtemps indifférents.

A un moment, le commissaire-priseur s'arrêta, se mou-

cha, s'essuya le front, puis, d'un ton presque confidentiel, reprit :

— Maintenant, mesdames et messieurs, nous mettons en vente un mobilier complet en bois de rose, garniture en soie bleue !

Un sourire effleura toute une rangée de lèvres minces, et quelques rires se firent entendre du côté des messieurs. « Le mobilier de Lolotte ! » fut le mot qui courut dans les rangs. Une pointe de gaieté communicative aviva les enchères.

Pour un joli mobilier, c'en était un. Toute une chambre à coucher de femme à la mode ! Et parmi les chaises aux frêles baguettes, les puissants poufs, les sveltes guéridons, l'attention de Galuchet fut attirée par une pendule en bronze doré, surmonté de deux tourterelles qui se becquetaient; par une ravissante psyché sur le profond miroir de laquelle deux amours en bronze doré écartaient des rideaux de soie bleue; par un chiffonnier sur lequel étincelaient les ferrements dorés des serrures; par un grand bureau à la fois élégant et massif, avec un velours bleu en guise de cuir et des pieds d'une délicieuse courbure.

Un parfum subtil se dégageait de la soie étincelante des meubles, du linge de toilette, des fins draps en toile flamande aux initiales entrelacées, et tranchait sur l'odeur de vernis copal et l'âcre senteur du bois neuf qui faisaient l'atmosphère habituelle de la salle. Les narines des revendeurs et des revendeuses se dilatèrent voluptueusement, et Galuchet ressentit comme une vague griserie.

Le commissaire-priseur, avec la clef dorée, fit jouer les serrures du chiffonnier, en ouvrit les cinq tiroirs et le secrétaire.

— Il n'y a qu'un malheur, dit-il. La clef du tiroir à secret est perdue. Mais pour vingt sous on en verra les marionnettes... Je mets en vente à 4000 francs !

Les vieux à lunettes et les vieilles à faux tours murmurèrent. Quelqu'un jeta un chiffre.

— Il y a marchand à 3000, reprit le commissaire. A 3000 le mobilier complet !

C'est à ce moment que M. Galuchet fut pris d'une de ces témérités inexplicables dont ne sont pas exempts les esprits les mieux équilibrés. Il y a au fond de nous un je ne sais quoi qui, à certains jours, nous fait haïr notre repos, aimer les sentiers glissants, défier la Némésis envieuse qui nous guette et tirer la barbe au Destin. C'est dans un de ces moments troubles et tragiques que Candaule montra sa femme nue à Gygès, que Polycrate jeta son anneau dans la mer et qu'Antoine accepte le premier rendez-vous avec Cléopâtre.

— 3500 ! cria M. Galuchet.

Et il se tut, intimidé du son de sa propre voix, étonné de son audace. Toutes les têtes se tournèrent vers le professeur. En voyant tous ces yeux en vrille, aux paupières membraneuses, le fixer avec une surprise peu bienveillante, Galuchet se sentit devenir écarlate. Il aurait donné beaucoup pour se retrouver dans la rue aux Veaux. Mais il se rappela César passant le Rubicon. Il soutint intrépidement le feu des regards et à une surenchère nouvelle répondit :

— 4000 francs !

La bataille s'engagea. La fusillade de chiffres crépita quelques minutes. Le marteau d'ivoire s'abattit, et le professeur de quatrième et troisième se trouva, pour 5200 francs, adjudicataire du mobilier de Lolotte.

Le vainqueur, quand le feu de l'action fut tombé, se trouva quelque peu embarrassé de sa conquête. Tout ce bois de rose et toute cette soie bleue manquaient un peu de gravité pour un « régent ». C'était trop joli, et cela sentait trop bon. Quelle figure allaient faire ses livres de classe, maculés, mouchetés d'encre, aux cartons usés, aux feuillets fripés, sur le velours bleu tendre de ce merveilleux bureau ? Comment oserait-il s'asseoir dans ces élégants fauteuils et se glisser, le bonnet de coton aux yeux, entre les draps de batiste ? Quelles exclamations allait pousser la vieille Nannette, sa femme de ménage ! Quelles réflexions saugrenues n'allaient pas se permettre le moqueur Folletot et le cynique Duponchel ? Que dirait M. Lehuppé ?

Il n'eut pas le temps de s'abandonner à ces tardives réflexions : il fallut payer, donner ses ordres pour l'emballage. Une poignée de ses banknotes passèrent de ses mains économes dans les mains indifférentes des employés. Sur cet incident émouvant, la séance fut levée. Quelques jeunes gens, égarés dans la bande des revendeurs, adressèrent à M. Galuchet d'ironiques félicitations, avec des mots à double entente sur la literie de Mlle Lolotte.

A six heures, il reprenait le train de Chastel-sur-Lizeron.

***

*(La fin au prochain numéro.)*

---

## ÉTUDE CONTEMPORAINE

### Le journal intime d'Amiel (1)

Je ne connais rien dans la littérature contemporaine qui offre un plus sérieux intérêt que ces documents sincères qui nous font saisir dans sa complexité le caractère de notre XIXe siècle. Le journal intime d'Amiel rentre dans cette catégorie. Écrit par l'auteur pour lui seul, confident journalier de ses pensées, de ses luttes, de ses tristesses, il nous rend au vif une âme, une intelligence qui est bien de son temps. On dirait un miroir vivant, d'une sensibilité extrême, où le moindre nuage, le plus faible rayon marquent leur trace, en laissant après eux non seulement un reflet, mais encore une émotion. C'est ainsi que tous les divers courants de l'atmosphère morale de notre époque se retrouvent dans ce journal. Ajoutez que l'auteur est dans la situation la plus favorable pour que rien ne lui échappe. Genève, où il habite et enseigne, est un confluent pour les idées philosophiques, religieuses ou sociales. L'extrême largeur de son esprit lui

(1) *Fragments de journal intime* d'Henri-Frédéric Amiel, précédés d'une étude par M. Edmond Schérer. — T. Ier. Paris, 1883. Sandoz et Thuillier.

donne une curiosité avide pour toutes les doctrines, sans que cette curiosité aboutisse à l'indifférence. Il n'est rattaché tout à fait à aucune Église, à aucune école religieuse ou philosophique. Homme de parti, il ne se préoccuperait que d'un seul côté des choses, il mépriserait et négligerait le reste. Libre-penseur hostile à toute religion, il ne serait pas moins exclusif; sceptique, il serait plus amusé qu'intéressé par le drame de la pensée contemporaine et il n'en saisirait pas le côté sérieux.

Ce qu'il y a en lui de contradictoire en apparence, — ce mélange d'indépendance d'esprit et de tendance mystique, cette liberté d'examen sans bornes et ce profond besoin de croire, d'échapper à l'analyse par l'intuition, — voilà ce qui fait d'Amiel un témoin de premier ordre pour nous renseigner sur les préoccupations philosophiques et religieuses de notre temps. Il aurait pu à bon droit prendre pour épigraphe de son livre le mot bien connu : *Homo duplex*. En effet, au point de vue de la direction générale de sa pensée, il a toujours été partagé entre les deux conceptions fondamentales qui se dégagent de la mêlée confuse des esprits à notre époque, partout où ne domine pas le matérialisme grossier : je veux dire, d'une part, la conception naturaliste, hégélienne, qui nous voue à l'éternel relatif, et, d'une autre part, la conception morale qui admet l'absolu, l'idéal. C'est aller trop loin que de prétendre qu'Amiel a tenu la balance égale entre l'une et l'autre; au fond, il inclinait surtout vers la seconde; mais il ne s'est jamais tout à fait fixé. C'est ce qui a permis à ses amis d'exagérer ses hésitations et de faire de lui un désabusé, tandis qu'il n'est, au fond, qu'un indécis. Il y a un abîme entre son état d'esprit et celui des esthéticiens à outrance qui nous disent que le monde est si curieux comme il est qu'ils n'y voudraient rien changer.

Je n'ai garde d'oublier que la situation d'esprit d'Amiel s'est compliquée d'un cas pathologique, car il y a quelque chose de morbide dans sa tendance à s'analyser lui-même jusque dans ses derniers plis et replis. Je reviendrai sur ce point, sans lui donner la même importance exclusive que lui a attribuée, dans sa notice si remarquable, M. Edmond Scherer, qui nous servira de guide constant dans cette étude.

I.

La biographie d'Amiel n'est pas longue à écrire. Après quelques années de séjour en Italie et surtout en Allemagne, il s'est fixé à Genève, sa ville natale, à l'université de laquelle il a occupé pendant plus de vingt ans la chaire de philosophie sans que son enseignement ait jamais eu grand éclat. Sa vie a été assez triste : il n'a pas connu les meilleures joies du foyer; comme poète et publiciste, il n'a pas donné sa mesure. Il a fallu la publication posthume de son journal pour apprendre à connaître les grandes qualités d'écrivain qui le distinguaient, la richesse et la finesse de sa pensée servies par un style simple, délicat, parfois brillant. Chose étrange! jamais Amiel ne montre plus de talent que quand il nous explique pourquoi il n'en a pas montré davantage dans sa carrière d'écrivain. Il ne s'est jamais franchement jeté à l'eau, pour avoir trop constamment mesuré le saut à faire. Il a tué en lui la spontanéité de l'action, l'élan qui pousse en avant, pour en avoir trop calculé les résultats possibles. Ce n'est pas tant la difficulté de l'œuvre à accomplir qui le retenait que la hauteur de l'idéal qu'il avait devant les yeux. Il sentait qu'il serait tellement au-dessous de cet idéal que ce n'était pas la peine d'essayer. Une délicatesse extrême lui faisait redouter le contact avec ses semblables, surtout leurs jugements frivoles ou injustes. Et puis, rêveur éternel, l'action lui faisait peur; il se refusait à l'effort de volonté qu'elle réclame. Évidemment il y avait dans cette répugnance quelque chose de maladif, et il s'en rendait compte.

« Paresse et contemplation! écrit-il dans son journal, sommeil du vouloir, vacances de l'énergie, indolence de l'être, comme je vous connais! Aimer, rêver, sentir, apprendre, comprendre, je puis tout, pourvu qu'on me dispense de vouloir. C'est ma pente, mon instinct, mon défaut, mon péché! J'ai une sorte d'horreur prématurée pour l'ambition, pour la lutte, pour la haine, pour tout ce qui disperse l'âme en la faisant dépendre des choses et des buts extérieurs. La joie de reprendre conscience de moi-même, d'entendre bruire le temps et couler le torrent de la vie universelle, suffit parfois pour me faire oublier tout désir, éteindre en moi le besoin de production et la force d'exécuter. L'épicurisme intellectuel menace continuellement de m'envahir. Je ne puis le combattre que par l'idée du devoir. »

Cette noble idée de l'obligation morale, qui a été un principe constant de la vie intérieure d'Amiel, l'a empêché de devenir un simple épicurien de la pensée. Il ne faut pas s'y tromper : l'épicurisme est partout où est la recherche égoïste de notre satisfaction, et il se retrouve tout autant dans le labeur de la production que dans l'enivrement de la rêverie. Si Amiel a eu tort de s'abandonner à la vie tout intérieure, celle-ci du moins n'a point été pour lui une simple recherche des plaisirs exquis de l'art et du savoir : elle a été une recherche généreuse, constante, de la vérité et de l'idéal. Et cet idéal, il ne l'a pas considéré seulement comme une belle étoile à contempler, mais encore comme un but à atteindre. Je conviens que parfois il s'est abandonné sans réserve à une sorte de songe panthéiste, qu'il décrit merveilleusement, mais qui, en se prolongeant, eût été plein de péril. M. Scherer cite avec une admiration que je comprends le fragment où Amiel nous dit que « tout le tente, l'attire, le métamorphose et l'aliène momentanément de sa personnalité, qui, volatilisée, expansive et centrifuge comme l'éther, tend toujours à se perdre dans l'espace sans bornes, ou, inversement, à se condenser dans le point insignifiant de sa propre étendue ».

Il y a bien de l'artifice et de l'intention dans cette espèce d'application à lui-même des métamorphoses d'Ovide. J'avoue que je préfère infiniment les parties du journal intime qui nous montrent les aspirations et les luttes de ce noble esprit. Nous l'avons dit, Amiel avait été à même d'acquérir la plus vaste culture. Après avoir parcouru l'Italie, il fit un long séjour à Berlin, à une époque très favorable à son développement intellectuel. J'eus la bonne fortune de l'y rencontrer

vers 1846. La Prusse n'était pas encore entrée dans la crise politique qui pendant bien des années devait l'absorber. On en était à cette période de fermentation qui précède les grands mouvements politiques et qui, avant de pousser à l'action du dehors, stimule la vie intellectuelle dans toutes les sphères. On pouvait s'entretenir avec Schelling et Humboldt, ces glorieux survivants de la magnifique floraison philosophique et scientifique qui avait marqué en Allemagne le commencement du XIXe siècle. Lepsius revenait d'Égypte et commentait ses propres découvertes. Ritter, le savant auteur de l'*Erdkunde*, rattachait l'histoire à la géographie d'une façon vraiment magistrale. Stahl opposait avec une éloquence vigoureuse et parfois éclatante le droit historique au droit abstrait, qui lui paraissait une invention du démon et de la Révolution française. La Faculté de théologie appartenait aux héritiers de Schleiermacher. Neander humanisait en quelque sorte l'histoire de l'Église; il la faisait sortir du sanctuaire et y portait à la fois la critique et l'enthousiasme. Toutes les branches du savoir étaient cultivées dans cette université sans pareille avec une ardeur de travail et une liberté de recherche admirables. L'influence philosophique dominante était encore cet idéalisme panthéiste de Hegel qui donna un moment l'illusion que la grande réconciliation était opérée entre la religion et la science, entre l'Évangile et la spéculation naturaliste. Ce n'était qu'un leurre, mais il était facile de s'y laisser prendre en toute sincérité. Amiel subit la fascination de cette métaphysique subtile et audacieuse qui faisait de l'absolu un *devenir* éternel et prétendait le maintenir au moment même où elle le faisait s'évanouir dans le mouvement sans repos des choses. Le jeune penseur genevois passa le reste de sa vie à se débattre contre cette première influence, contre laquelle tout son être moral réagissait.

Avant d'esquisser cette lutte intérieure qui, au fond, est la lutte intellectuelle de son temps, signalons le rare talent de critique littéraire qu'Amiel révèle dans son journal intime. On y voit à quel point il a su dominer son érudition si vaste et si variée; elle ne l'a jamais écrasé, elle lui laisse toute son originalité et sa liberté de pensée. Nous aimerions à multiplier les preuves de son tact si fin, de son goût si délicat, à montrer par quelle psychologie pénétrante il atteint l'homme dans l'auteur et le peint en traits saisissants qu'on n'oublie pas. Est-il possible de mieux caractériser les mauvais côtés de Chateaubriand, et cela avant que Sainte-Beuve l'eût fait passer par son terrible creuset :

« Grand artiste et non pas grand homme; immense talent, mais plus immense orgueil; dévoré d'ambition, mais n'ayant trouvé à aimer et à admirer dans le monde que sa personne; infatigable au travail; capable de tout, sauf de dévouement réel, d'abnégation et de foi. Jaloux de tout succès, il a toujours été de l'opposition, pour refuser tout service reçu et toute autre gloire que la sienne. Ame tourmentée et triste vie, à tout prendre, sous son auréole de gloire. Chateaubriand a posé toute sa vie pour le colosse ennuyé, souriant de pitié devant un monde nain et affectant de ne rien vouloir de lui par dédain, tout en pouvant tout lui prendre par génie. Taillé à l'antique dans un sujet de ce siècle, *Rene* est le camée immortel de Chateaubriand. »

A propos des excès de force et du caractère titanique de la prose des *Misérables*, dont il reconnaît, du reste, la noble inspiration et les parties sublimes, Amiel s'exprime ainsi :

« Mémoire prodigieuse, imagination fulgurante, Victor Hugo est un visionnaire, maître de ses rêves, qui manie à volonté les hallucinations de l'opium et du haschich sans en être dupe, qui a fait de la folie un de ses animaux domestiques et chevauche de sang-froid le cauchemar, Pégase, l'hippogriphe et la Chimère. Victor Hugo dessine à l'acide sulfurique et éclaire à la lumière électrique. La force, à ce degré, est une fascination; sans captiver, elle emprisonne. Chez Hugo, on sent le Cyclope et l'effort. Je préfère encore l'art sonore d'Apollon et le sourire tranquille de Jupiter olympien. Son type, c'est le satyre de *la Légende des siècles*, qui étouffe l'Olympe entre la laideur du faune et la sublimité foudroyante du grand Pan. »

Citons ce passage sur Quinet :

« Quinet est une pensée septentrionale associée à une imagination méridionale; mais le mariage n'est pas réussi. Il a la maladie de l'exaltation chronique du sublime invétéré. Il est ivre d'infini. Sa faculté maîtresse, c'est l'imagination symbolique. La supériorité réelle de Quinet est dans ses travaux historiques et spécialement dans ses études sur les nationalités. Il est fait pour comprendre ces âmes plus vastes et plus sublimes que les âmes individuelles. »

Il faudrait citer encore les portraits si finement dessinés de Rousseau et de Corneille. Contentons-nous de cette définition si profonde de la musique de Wagner :

« Wagner est un puissant esprit qui a le sentiment de la haute poésie. Son œuvre est même plus poétique que musicale. Il subordonne la voix à la parole articulée. Elle est ramenée au rang d'instrument, mise de niveau avec les violons, les timbales et les hautbois, et traitée instrumentalement. L'homme est déchu de sa position supérieure, et le centre de gravitation de l'œuvre passe dans le bâton du chef d'orchestre. C'est la musique dépersonnalisée, la musique néo-hégélienne, la musique foule au lieu de la musique individu. Dans l'ouverture du *Tannhauser*, tout est énorme, sauvage, élémentaire comme les murmures des forêts. C'est formidable et obscur, parce que l'homme, c'est-à-dire l'esprit, la clef de l'énigme, la personnalité, le contemplateur y manque. La musique de Wagner représente l'abdication du *moi* et l'émancipation de toutes les forces vaincues. C'est une rechute dans le spinozisme, le triomphe de la fatalité. »

## II.

C'est précisément contre cette influence qui nous enveloppe comme d'un air ambiant qu'Amiel a sans cesse réagi au point de vue moral et philosophique. Nous ne contestons pas qu'il n'ait subi à bien des reprises la fascination de cette spéculation fataliste qui ne fait, après tout, que varier le thème spinoziste. Reconnaissons qu'elle ne soulève pas les répulsions d'une âme élevée comme le matérialisme grossier qui ne veut pas sortir de la sensation. Elle nous ouvre les horizons immenses de l'existence universelle, si elle ne nous élève pas à l'infini véritable. La raison admet volontiers cette conception des choses parce que c'est le système qui lui

donne le mieux l'illusion de sa souveraineté. S'il n'y a rien autre que la nature et ses lois inflexibles, invariables, il suffit de notre intelligence pour les constater; il n'en est plus de même si l'ordre moral et transcendant existe, car alors la liberté apparaît, et dès lors il ne suffit plus de dérouler la chaîne des causes et des effets naturels pour connaître l'univers : les facultés morales entrent désormais en jeu et la raison doit en tenir compte. Si la volonté a une loi, il n'est plus permis de se résigner au cours des choses, et la lutte morale commence avec ses risques et ses douleurs.

Rien n'est plus facile à comprendre que l'attrait qu'exerce le spinozisme, sous quelque forme qu'il se présente; avec sa poésie tour à tour sereine ou tragique, il inspire tantôt un chant de triomphe, tantôt le désespoir le plus poignant, du moins en apparence. Écoutez Gœthe célébrer avec une sorte d'ivresse la divine nature, en dehors de laquelle il ne voit rien :

« Son drame est toujours nouveau parce qu'il y a toujours de nouveaux spectateurs. La vie est sa plus belle découverte et la mort est pour elle le moyen de multiplier la vie. Elle n'a point de parole ni de langue, mais elle crée les langues et les cœurs à qui elle parle. Sa couronne est l'amour. Elle se récompense et se châtie elle-même. Elle est sauvage et douce, aimable et effrayante, impuissante et souveraine. Tout est toujours en elle. Elle ne connaît ni passé ni avenir; le présent est son éternité. Elle est la beauté. Je la glorifie pour toutes ses œuvres. Je me confie en elle. Tout est sa faute et tout est son mérite (1). »

Voilà la note triomphante du spinozisme. Mais il connaît aussi la note triste, douloureuse, depuis les grandes forêts indiennes où le bouddhisme, maudissant l'existence en soi comme un mal, aspire au néant, jusqu'aux villes enfumées de l'Allemagne où le pessimisme ne voit dans la vie que l'effort pénible d'une volonté toujours irréalisable et considère le monde comme la folie de son stupide Inconscient. Entre cet optimisme et ce pessimisme du panthéisme se place ce qu'on appelle la grande curiosité, qui est bien plutôt la petite puisqu'elle ne cherche dans les choses qu'un spectacle amusant et se résigne à ignorer leur principe ou bien à les accepter comme un insaisissable destin.

Reconnaissons tout de suite qu'Amiel n'a jamais connu ce genre de consolation. Il a cherché, toujours cherché la vérité au travers d'hésitations et d'incertitudes renaissantes, mais sans y renoncer.

« Je reviens, disait-il, au bord du grand abîme avec le sentiment que Dieu ne se cache que dans sa lumière et son amour, qu'il nous appelle à devenir esprit, à nous posséder et à le posséder dans la mesure de nos forces, que c'est notre incrédulité, notre lâcheté spirituelle qui est notre infirmité et notre faiblesse. »

Néanmoins l'absolu véritable, vivant et transcendant, lui échappe fréquemment; mais s'il cède au faux absolu du naturisme spinoziste, ce n'est pas, comme Gœthe, avec un joyeux enthousiasme, c'est, au contraire, avec une intime tristesse, une profonde désespérance.

« L'abîme, dit-il un jour, m'attire, m'entraîne toujours. L'infini me tente, le mystère me fascine, l'unification, l'*hénose* de Plotin m'enivre comme un philtre. C'est mon opium, mon haschich. Le dégoût de ma vie individuelle et l'engourdissement de ma volonté privée dans la conscience pure de l'activité universelle, c'est mon penchant, ma faiblesse, mon instinct. L'immense variété des choses m'étourdit parfois jusqu'à l'ivresse et au vertige; je reconnais le vieil ennemi, le *protéisme*, l'ensorcellement par la *Maia* multiforme des images, formes, êtres qui dansent la ronde du sabbat dans le chaos de ma pensée trop ouverte et trop hospitalière. »

Bien des années plus tard, nous lisons dans son journal ces fragments significatifs, empreints des mêmes idées et de la même tristesse :

« La vie individuelle est un néant qui s'ignore. Sitôt l'illusion évanouie, le néant reprend son règne éternel, la souffrance de la vie est terminée, l'erreur a disparu, le temps et la forme ont cessé d'être pour cette individualité affranchie; la bulle d'air colorée a crevé dans l'espace infini, et la misère de la pensée s'est dissoute dans l'immuable repos du rien illimité. Je sens, comme Bouddha, tourner la grande roue, la roue de l'illusion universelle. Isis soulève le coin de son voile et le vertige de la contemplation foudroie celui qui aperçoit le grand mystère. »

Ce n'est pas le grand mystère des choses qui nous désespère ; c'est, au contraire, l'explication fausse, mesquine, qui réduit les choses au simple relatif et ne voit dans l'existence universelle que des phénomènes qui passent. C'est quand Isis n'a soulevé qu'un coin de son voile que nous maudissons la vie; mais, quand le voile est tombé tout entier et que nous sommes arrivés au dernier degré de l'initiation, tout change. Là où l'on imaginait le vide, on trouve le réel, le vrai, le roc sur lequel le cœur peut s'appuyer, celui-là même que Kant atteignit par delà la nature et aussi la métaphysique, dans l'immortel *impératif catégorique* de la conscience. Alors l'individu n'est plus cette bulle d'air colorée qui se dissout; lui aussi participe à l'absolu par le fond de son être. La vie a une fin comme un principe; elle n'est plus ni un jeu ni un suicide, elle est un combat dont la formation d'une personne morale est le prix. Deux conditions sont nécessaires pour atteindre ce noble but, dont la seule perspective est une consolation et guérit de tous les pessimismes comme de tous les épicurismes grossiers ou éthérés. La première condition, c'est que l'esprit d'analyse ne tue pas la spontanéité, sans laquelle il n'y a pas d'intuition possible de ces hautes vérités morales qui se perçoivent et ne se démontrent pas parce qu'elles sont dans la conscience ce que les axiomes sont dans la raison. La seconde condition, c'est que la spontanéité soit soutenue par le vouloir, car c'est par la faculté morale par excellence que la vie morale s'affirme et se développe.

Amiel a cherché à remplir ces deux conditions, non sans luttes intérieures, car nous ne prétendons pas soutenir qu'il ait fait décidément triompher en lui l'une des deux tendances qui se partageaient sa pensée comme elles se partagent les

(1) Gœthe, *Œuvres complètes*, vol. XL, p. 389.

esprits de notre époque. Tout d'abord nous le voyons, lui l'analyste si fin qui passe sa vie à se scruter, à s'examiner, à chercher le dessous de toutes choses et de ses propres pensées au point de désapprendre la vie réelle, nous le voyons maudire son scalpel, se plaindre amèrement que la réflexion ait dissous la rêverie et brûlé ses ailes délicates. Il y a des jours où il glorifie la spontanéité, qui seule atteint l'âme des choses, la réalité vivante.

« L'analyse est dangereuse, dit-il, si elle domine la force synthétique. La réflexion est redoutable si elle détruit la faculté d'intuition. L'examen est fatal s'il supplante la foi. La décomposition est meurtrière quand elle dépasse l'énergie combinatrice de la vie. C'est là le danger qui te menace. Tu perds l'unité de vie, de force, d'action; tu es légion, analyse, dialectique. »

Quant à la part qu'Amiel faisait à l'activité dans la vie intellectuelle, au moins en théorie, ce mot profond de son journal suffit pour nous l'apprendre : « L'épicurisme intellectuel menace continuellement de m'envahir. Je ne puis le combattre que par l'idée du devoir. »

Cette idée du devoir, qui amène à discerner un principe moral et divin sous la variété des choses, Amiel sait la développer dans son ampleur et avec toutes ses conséquences.

« La Trinité, la vie à venir, lisons-nous dans son journal, le paradis et l'enfer peuvent cesser d'être des dogmes, des réalités spirituelles; la forme et la lettre peuvent s'évanouir. la question humaine demeure : Qu'est-ce qui sauve? Comment l'homme est-il amené à être vraiment homme? La dernière racine de son être est-elle la responsabilité? Oui ou non, est-ce faire ou savoir le bien, agir ou penser, qui sont le dernier but? Si la science ne donne pas l'amour, elle est insuffisante; or elle ne donne que l'*amor intellectualis* de Spinoza, lumière sans chaleur. L'amour moral place le centre de l'individu au centre de l'être; il a au moins le salut en principe, le germe de la vie éternelle. Aimer, c'est intellectuellement savoir; savoir n'est pas virtuellement aimer. La science, si spirituelle et substantielle qu'elle soit en elle-même, est encore formelle relativement à l'amour. La force morale est donc le point vital. Et cette force ne s'atteint que par la force morale. Le semblable seul agit sur le semblable. »

Ressaisir la réalité morale en soi, c'est la ressaisir dans le monde et la retrouver à sa base.

« Le devoir a la vertu de nous faire sentir la réalité du monde visible, tout en nous en détachant. Et cette réalité n'est pas celle que le pessimisme nous donne à haïr. Elle est souvent sévère, mais elle n'est pas implacable, car la douleur elle-même a sa mission pour former l'être moral, l'homme veritable, pour le sauver.

« Toujours et partout, dit-il ailleurs, le salut est une torture; la délivrance est une mort; l'apaisement est dans l'immolation; il faut pour recevoir sa grâce baiser le crucifix de fer rouge. Renaître, c'est renoncer à l'ancien *moi*, c'est exister pour Dieu avec un autre moi, une autre volonté, un autre amour. »

Nous retrouvons le même courant d'idées dans les vues sociales d'Amiel, du moins quand il cède à ses meilleures aspirations. Il admet alors que ce qui est vrai de l'individu l'est aussi de la race. L'histoire n'est pleine de douleurs que parce qu'elle est l'éducatrice de l'humanité. Elle n'a pas un cours fatal, car la liberté ne peut être identifiée avec la nature. Rien de plus chimérique que de confondre le progrès de la civilisation avec l'amélioration intérieure. La démocratie à elle toute seule n'est pas la fin de l'histoire, car, sans souffle moral, elle peut devenir une affreuse tyrannie.

« Il y a deux manières, dit Amiel, d'entendre la démocratie. Le matérialisme religieux, politique, gâte tout ce qu'il touche : liberté, unité, égalité, individualité. La pierre de touche de tout système religieux ou politique et pédagogique, c'est l'homme qu'il forme. Si le système nuit à l'intelligence, il est mauvais; s'il nuit au caractère, il est vicieux; s'il nuit à la conscience, il est criminel. »

Que nous voilà loin de ce spinozisme énervant dont personne n'a mieux dépeint qu'Amiel le charme morbide! Il a merveilleusement rendu les contrastes et les luttes de sa vie intérieure dans ce passage de son journal :

« Que me dit ce lac d'une tristesse sereine, uni, muet et tranquille, où les montagnes et les nuages reflétaient leur monotonie et leur froide pâleur? Que la vie désenchantée pouvait être traversée par le devoir avec un souvenir du ciel J'ai eu l'intuition nette et profonde de la fuite de toutes choses, de la futilité de toute vie, de la mélancolie qui est au-dessous de la surface de toute existence, mais aussi du fond qui est au-dessous de cette onde mobile. »

Amiel subit constamment la fascination, si merveilleusement décrite par Gœthe dans sa ballade du *Pêcheur*, qui pousse l'homme à se perdre dans le vaste sein de la nature; mais il sait aussi nous dire comment on reprend pied en touchant le fond divin. Hors de là tout s'effondre dans ce que M. Taine appelle *le grand trou noir*. S'il n'y a rien autre derrière le monde phénoménal, alors il faut en détourner les yeux, oublier à tout prix, car, pour employer une image de notre auteur, le feu d'artifice ne sera bientôt plus qu'une pincée de cendre. Mais s'il y a un ordre moral, quelque chose comme le devoir, alors l'effort a un but et la douleur une explication; on comprend cette belle parole d'Amiel : « Le malheur, comme le bonheur, peut être une prière. La foi à l'ordre moral, à la paternité protectrice de la Divinité, apparaît dans sa douceur sérieuse. »

Pourquoi Amiel n'a-t-il pu jamais se fixer dans cette grande conception de la vie et du monde? On en a cherché l'explication dans ce qu'il appelle lui-même la maladie de l'idéal. Il faut s'entendre. La maladie n'est pas de croire à l'idéal comme s'il n'était qu'une illusion, un simple nuage, qu'un amour insensé veut étreindre en vain. Il est faux qu'il y ait contradiction nécessaire entre l'idéal et le réel, si par idéal on entend la perfection, car le réel en porte l'empreinte et y tend. Le réel est traversé des rayons de l'idéal, qui, dans notre nuit actuelle, ressemblent à de rapides éclairs; ces rayons suffisent pour nous en révéler l'existence. Nous devons reconnaître que dans notre monde l'idéal est encore plutôt en

puissance et à l'état virtuel qu'en acte; mais notre mission est précisément de le réaliser toujours davantage par notre vouloir. Là est la consolation et la joie austère de la vie. Amiel s'est trop contenté de contempler l'idéal et de mesurer la distance entre ce qui est et ce qui devrait être. De là les langueurs de son esprit, la paralysie de sa volonté; mais au moins a-t-il sondé son mal, et ne s'y est-il point résigné. Il eût fallu qu'il crût davantage que l'idéal avait été réalisé une fois parfaitement sur la terre et que cette réalisation était en même temps une immense et secourable pitié pour toute faiblesse; pour tout dire, une puissance de relèvement. Au travers même des contradictions de sa nature, il a entrevu cette haute vérité, et voilà pourquoi son gémissement a souvent l'accent d'une prière. Lui aussi a redit ce mot profond de Maine de Biran, qui est la conclusion de son journal : *Væ soli!*

En résumé, je ne connais pas d'étude plus riche, plus émouvante, plus révélatrice de l'esprit du temps dans ses contrastes, que celle de ce noble esprit qui a su dans une langue si nuancée et parfois si brillante nous initier à son drame intérieur, qui est le nôtre.

E. DE PRESSENSÉ.

---

## HISTOIRE LITTÉRAIRE

### L'esthétique de Descartes et la littérature classique (1)

Ce titre, *l'Esthétique de Descartes,* indique un essai de construction plus qu'une analyse, car Descartes n'a point composé d'esthétique et paraît s'être médiocrement occupé de théories sur l'art pur. Il s'agit donc, dans le livre de M. Krantz, d'une esthétique déduite des œuvres de Descartes et de ses tendances d'esprit, mais qui n'existe qu'à l'état latent. De même M. Caro a écrit un livre d'une lecture attachante sur *la Philosophie de Gœthe,* bien que Gœthe n'ait laissé aucun traité de philosophie : on concevrait également des ouvrages sur la *Poétique de Platon* ou la *Politique de Corneille.* Ce genre ingénieux, un peu subtil, exige non moins de prudence que de sagacité, et dans cette recherche ou plutôt dans cette supposition de doctrines inexprimées on court parfois le risque de prêter aux auteurs plus d'une idée qu'ils n'ont pas eue et qui les aurait peut-être étonnés eux-mêmes.

Cet écueil, M. Krantz ne l'a pas toujours su éviter, ce nous semble, et, parce qu'il est philosophe, il attribue à la philosophie cartésienne, dans ses rapports avec la littérature classique du XVII^e siècle, une importance manifestement exagérée, comme nous aurons occasion de le noter. Mais l'auteur s'est livré à un examen très approfondi de *l'esprit classique* dans la philosophie et dans les lettres, opposé à *l'esprit romantique* et à ce que nous appelons, en un sens plus large, *l'esprit moderne,* termes vagues, simples en apparence, qui enferment deux conceptions différentes de la nature et de l'art.

Nul n'a plus insisté que M. Taine sur cette distinction essentielle; on la rencontre dans toute son œuvre, et notamment dans *l'Ancien Régime :* selon lui, l'édifice de la Révolution est le résultat de l'esprit classique; c'est indiquer jusqu'où l'on peut étendre cette influence. M. Krantz examine seulement les conséquences littéraires de l'un et de l'autre esprit, et cette étude nous aidera fort à débrouiller nos idées sur ce sujet, tant elle est écrite avec clarté.

I.

M. Krantz fait remonter au XVI^e siècle les origines de l'esprit classique. La Renaissance nous apparaît comme une poursuite tumultueuse et téméraire de la vérité et de la beauté dans tous les sens, mais sous l'inspiration des anciens. Affranchis de l'esprit fantastique du moyen âge, émancipés de la tutelle de l'Église, tombée dans une corruption profonde, les esprits s'adonnent avec passion à l'art, à la science, à l'érudition, à la philosophie; ils se plongent avec délices dans l'étude de l'antiquité païenne. La saveur d'un Rabelais ou d'un Montaigne leur vient justement de cette trempe de l'esprit gaulois dans l'esprit antique. Dans les *Essais,* dans *Pantagruel,* quelle audace, quelle prodigue confusion! Il semble que la devise de ces œuvres soit à peu près celle de l'abbaye de Thélème : « Fais, pense et dis ce que voudras. »

La défaite du protestantisme en France, la régénération du catholicisme, le triomphe du pouvoir royal sur les dernières résistances féodales devaient amener le rétablissement du principe d'autorité dans les lettres et dans l'État. En opposition au monde protestant, romantique, divisé, républicain, le monde catholique est uni, classique, monarchique (1). Ce changement est frappant chez Malherbe, qui le premier se soumet volontairement à la règle et renonce en connaissance de cause à toute licence. En bannissant toutefois de l'esprit du XVI^e siècle la verve libre et la recherche aventureuse, la littérature du XVII^e en garde l'étude et le goût des modèles antiques. Ce goût et cette imitation se retrouvent dans le nouveau catholicisme, qui s'éloigne du sérieux sombre et de la naïveté des vieux âges et emprunte au monde païen l'élégance de la forme et la sérénité.

Ce n'est pas seulement la littérature qui se développe sous les auspices de l'Église : la nouvelle philosophie n'échappe pas non plus à cette influence. M. Krantz marque avec sagacité les traits généraux du système de Descartes, « expression laïque du christianisme français ». Le cartésianisme prend garde, en effet, de ne point contredire le dogme chrétien : c'est un spiritualisme moliniste qui sépare Dieu et le monde, l'âme et le corps, l'homme et l'animal, la substance et le

(1) *Essai sur l'esthétique de Descartes étudiée dans les rapports de la doctrine cartésienne avec la littérature classique française au XVII^e siècle,* par M. Émile Krantz, docteur ès lettres, etc. — Paris, Germer Baillière.

(1) Ranke, *Histoire des Papes.*

phénomène. Préoccupé surtout d'établir l'inventaire de ses idées dans l'amas confus livré par la Renaissance, d'ordonner, de simplifier, de diviser et de subdiviser, Descartes ignore la prodigieuse complexité des êtres, la profonde obscurité des problèmes de la nature. *Toutes les choses que nous concevons nettement sont vraies; les choses doivent être telles que notre entendement les conçoit clairement :* voilà ses premiers principes. Dès lors il conclut d'une pensée à l'existence de l'objet de cette pensée; il construit Dieu et le monde sur table rase, d'après la raison raisonnante, et la réalité des choses devra correspondre à cette architecture *à priori*. Il déduit et généralise à la façon des géomètres, ramène en quelque sorte l'âme humaine à un simple dessin, la variété des races et la diversité des caractères à un même type qu'il suffit d'étudier en soi-même à la lumière de la conscience pour le connaître une fois pour toutes, sans qu'il soit besoin du secours de l'ethnologie et de l'histoire : tous les êtres humains, comme autant d'exactes copies, ne feront que reproduire ce type unique, invariable, universel.

Cette méthode et la conception de l'homme à laquelle elle aboutit, ce goût de l'analyse et de l'abstraction, cette recherche du simple et de l'universel, avec omission volontaire du réel et du concret, cette élimination des traits distinctifs pour ne voir entre les hommes que les ressemblances, cette prédilection pour les formules générales, se retrouvent à travers la littérature classique, dans le *Discours sur l'histoire universelle* comme dans l'*Art poétique*, dans la tragédie de Racine comme dans la philosophie de Descartes. Le théâtre surtout, qui nous montre avec grossissement les tendances les plus marquées de l'époque, dédaigne de nous donner en spectacle la diversité des tempéraments et la contradiction des caractères. Sur la scène classique nous voyons l'homme, plutôt que les hommes.

Après la religion dirigeante et la philosophie dominante, considérez la société et les mœurs : la vie de cour succède à la vie féodale; l'État devient une hiérarchie de plus en plus centralisée sous la discipline royale et ecclésiastique. Après les rudes soldats de la Ligue, après l'aristocratie cavalière de la Fronde, voici venir les courtisans de Versailles, prosternés aux pieds du grand roi comme devant un souverain asiatique; et c'est à ce public d'élite « dont les perruques coûtaient mille écus (1) » que poètes et prosateurs s'attacheront à plaire en exprimant les manières, les idées et les sentiments qui lui sont familiers.

On pourrait donc définir l'esprit classique au XVII^e siècle : *l'esprit français, soumis à l'influence de l'antiquité païenne, du catholicisme romain, du cartésianisme rationaliste et de la vie de cour et de salon.*

L'esthétique classique, conforme à cet esprit, et dont Boileau est l'interprète le plus fidèle, emprunte aux Grecs la théorie du *Beau absolu :* l'imitation indéfinie des anciens, parce qu'ils s'en sont le plus approchés, découle comme conséquence logique de cette théorie de la perfection unique. — Au catholicisme, l'esprit classique emprunte les sujets religieux, derniers souvenirs des mystères du moyen âge, mais ordonnés sur le plan de la tragédie antique et soumis à la règle des trois unités. — D'accord avec la doctrine cartésienne, l'esprit classique établit la prédominance de la raison raisonnante sur la sensibilité et l'imagination :

> Aimez donc la *raison;* que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle *seule* et leur lustre et leur prix.

M. Krantz nous fait remarquer encore que, selon la méthode de Descartes, Boileau divise et subdivise, établit la distinction tranchée des genres littéraires. Il eût été plus juste de rattacher directement l'*Art poétique* de Boileau à l'*Art poétique* d'Horace, son vrai modèle. Comme Descartes, nos auteurs tragiques ont l'ambition de créer des types éternels. Les habitudes de la vie de cour et de salon les amènent à choisir ces types parmi des personnages de haute naissance et à nous peindre dans leur âme « une aristocratie de faits psychologiques », à leur prêter des sentiments contenus, jamais de sensations violentes ou du moins violemment exprimées.

C'est par la langue classique que l'on peut le mieux juger l'esprit classique. Tout d'abord elle élimine les expressions crues et les termes bas, éteint la vivacité colorée du style, recherche l'unité de ton et la pureté d'élocution dans le discours bien déduit et bien ordonné, l'élégance discrète, raffinée, pleine de mesure. Point de ces mots à effet projetés hors de la phrase :

> Que jamais du sujet le discours s'écartant
> N'aille chercher trop loin quelque mot éclatant.

De même que tout homme de goût doit éviter l'originalité, se conformer au modèle de l' « honnête homme », de même l'idéal du langage sera d'être impersonnel; il devra couler clair et limpide comme l'eau courante, et, comme elle, sans aucune saveur marquée.

A ce moment de notre histoire, l'unité semble bien près d'être achevée dans la religion, la société, la philosophie et les lettres. Conforme au génie tempéré de notre nation, l'esprit classique, grâce à un concours de circonstances propices, a créé des chefs-d'œuvre.

L'honneur en revient-il principalement à Descartes? M. Krantz serait tenté de le soutenir. Mais ce qu'il nous montre, c'est moins une influence directe de la philosophie de Descartes que des tendances communes au cartésianisme et à la littérature classique. Il fait remonter, il est vrai, au XVI^e siècle cette doctrine de la raison immuable, de la psychologie éternelle qui prévaudra au siècle suivant; la Renaissance l'avait préparée par son culte de l'antiquité, où elle avait cru trouver l'âme de tous les temps. Mais il faut remonter bien au delà, jusqu'aux origines mêmes de l'esprit gaulois (1). Ce que nous appelons ici esprit classique, le goût de l'ordre logique, de la clarté et des abstractions personnifiées, est bien antérieur à Descartes et à la Renaissance et semble caractériser l'essence même du génie français : on le retrouve, durant

(1) Stendhal, *Racine et Shakespeare.*

(1) Taine, *La Fontaine et ses fables; l'esprit gaulois.*

e moyen âge, dans la dialectique à outrance de la scolastique, exercice de logiciens acharnés, ratiocinant pour le plaisir de ratiociner, dans les personnages allégoriques du *Roman de la Rose* ou des *Moralités*, et jusque dans la merveilleuse impidité de notre langue à toutes les époques : Descartes et tout le XVII^e siècle ont continué et fortifié ces traditions, mais non créé cet idéal.

II.

Lorsqu'on parle des tendances dominantes d'une époque, on ne saurait passer sous silence les exceptions nombreuses et les transitions graduelles (1) : aussi M. Krantz prend-il soin de noter les dissidents et les irréguliers, dans le siècle même de Malherbe et de Boileau. Si l'on étudie la peinture du XVII^e siècle, à côté de la pompe d'un Lebrun et de la correction d'un Poussin on ne peut omettre, par exemple, le réalisme des Lenain, qui fait tache dans la splendeur de l'école académique; pareillement, le sensualisme de Gassendi a servi de contrepoids au spiritualisme de Descartes, et la critique de Saint-Évremond à l'esthétique de Boileau.

On peut, en effet, voir en Saint-Évremond un théoricien de l'art romantique, d'après les passages de ses œuvres que M. Krantz a recueillis. Durant son exil à Londres, Saint-Évremond avait connu le théâtre anglais, observé les mœurs; il s'était rendu compte de la divergence des deux esprits et des deux nations. Aussi dénonce-t-il comme fausse et pernicieuse aux beaux-arts cette psychologie unique qui identifie opiniâtrément les hommes de tous les temps et de tous les pays et qui réduit le *moi* humain à un exemplaire invariable et ne comprenant que des caractères essentiels. « Tous les temps, dit-il, ont un caractère qui leur est propre; ils ont leur politique, leurs intérêts, leurs affaires; c'est toujours l'homme, mais la nature se varie dans l'homme, et l'art, qui n'est autre chose que l'imitation de la nature, se doit varier comme elle... » Il loue Corneille contre Racine « parce qu'il a connu la différence des temps et des climats : ... un autre soleil produit d'autres animaux, d'autres fruits...; une autre morale ». Schiller, M^me de Staël, Stendhal ne diront pas mieux.

M. Krantz n'a pas de peine à signaler dans les pièces et les préfaces de Corneille des articles essentiels du code romantique et à nous rappeler, comme l'a démontré M. Taine dans un célèbre Essai, que ce n'est pas seulement l'être humain, universel et éternel, que Racine a mis dans ses pièces, que bien des traits empruntés à ses contemporains se retrouvent dans ses personnages.

Grâce à la variété de son œuvre et à la fécondité de son génie, Molière, disciple de Gassendi comme Saint-Évremond, n'appartient exclusivement à aucune des deux écoles; car, s'il a librement imité les anciens, s'il a introduit sur son théâtre l'homme abstrait, l'homme raisonnable, l' « honnête homme » juste milieu, de bon sens et de bon goût, figure si chère à son siècle, tel que Cléante beau-frère d'Orgon; s'il a peint même la femme raisonnable, abstraite et accomplie, comme Henriette dans les *Femmes savantes*, du moins, quand il étale à nos yeux les faiblesses originelles de l'humanité, c'est d'après la forme et la tournure que leur donnait l'esprit français dans une société monarchique et catholique. Enfin il a emprunté à l'Espagne le personnage de don Juan, le type le plus populaire et le plus imité de l'amour romantique.

Dans le *Discours sur les passions de l'amour*, Pascal nous fournit comme une définition de l'amour classique : « L'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit... L'on a ôté mal à propos le nom de raison à l'amour, et on les a opposés sans un bon fondement, car l'amour et la raison n'est qu'une même chose... N'excluons donc point la raison de l'amour, puisqu'elle est inséparable... » Rien de plus éloigné de Werther et de don Juan, rien de plus conforme à l'esprit classique, qui tend toujours à faire prédominer la raison sur la sensibilité et l'imagination, qui raisonne sur un sujet où la plupart des hommes déraisonnent. Mais, hormis sur ce point, quelle expression vivante du romantisme que la personne même de Pascal! N'est-il pas un frère d'Hamlet, ce janséniste sombre et souffreteux dont la courte vie a été remplie, comme celle du prince de Danemark, par une œuvre de vengeance et par des rêveries profondes et solitaires? Son catholicisme, tout rempli de l'épouvante du moyen âge, lui faisait haïr cette religion aisée et douce que les jésuites enseignaient aux mondains. Où Descartes ne voyait que lumière tranquille et que raison, il n'apercevait que la nuit de l'abîme. C'est du fond d'un cimetière d'Elseneur, au milieu des tombes et des croix que sa pensée, désolée comme le champ de la mort, a jugé la vie et le monde, abaissant les grands, exaltant les humbles, démontrant avec une ironie cruelle que toutes nos vérités sociales ne sont que conventions et mensonges, sondant toutes les contradictions de la raison humaine, dont Kant gravera la formule inflexible.

C'est en lisant Pascal qu'on aperçoit les limites et les lacunes de la philosophie cartésienne; Saint-Simon nous découvre l'envers d'une cour chrétienne, d'une civilisation spiritualiste. Dignité, noblesse, respect de la religion et de l'autorité, tel est le ton dominant du grand règne, dont Racine dans ses tragédies nous a laissé l'expression la plus pure. —

(1) « A vrai dire, le siècle de Louis XIV n'a le visage compassé, pédantesque et contraint que dans les livres des commentateurs et sur les bancs des écoles littéraires... *Au lieu d'appartenir exclusivement à une idée, c'est le siècle des transitions et des nuances par excellence.* Plus près du goût de l'antiquité que les hommes d'aujourd'hui, plus près du génie moderne que les écoles de la Renaissance, au lieu de diviser les temps il les unit, et l'idée qu'il s'en fait est celle d'une composition harmonieuse de la Providence. Placé comme une porte triomphale à l'issue des temps anciens, à l'entrée des temps modernes, il conduit à l'antiquité avec Boileau, au moyen âge avec La Fontaine, à l'avenir avec Fénelon, à la foi avec Bossuet, au doute avec Bayle, au spiritualisme avec Nicole, au sensualisme avec Gassendi, au monde avec Saint-Simon, au cloître avec Bourdaloue. . Il s'appuie sur la philosophie de Descartes, laquelle repose elle-même sur le doute universel, en sorte que la foi de cette époque touche par un point au scepticisme de la nôtre... »

EDGAR QUINET.

(*Allemagne et Italie.* — Introduction.)

Ambition calculatrice, égoïsme, cupidité, dissimulation, jalousie, bassesse du courtisan, tels sont les sentiments secrets qui agitent cette cohue splendide de princes et de prélats. Ils se meuvent, en ces Mémoires, comme autant de personnages de Shakespeare. Loin de chercher les traits communs et généraux, Saint-Simon note, d'après nature, ce que chacun offre de spécial et de particulier, ce qui le distingue de ses semblables : « Il connaît l'*individu;* il y a trois ou quatre mille coquins chez lui dont pas un ne ressemble à l'autre (1) »; il livre leur signalement à la postérité en une langue où l'on chercherait vainement le tour impersonnel et la période académique.

Ainsi, en plein âge classique, apparaissent les signes avant-coureurs d'un esprit et d'un art nouveaux.

III.

Le prestige des grands maîtres, l'éclat de quelques chefs-d'œuvre incomparables permirent à l'art classique de survivre aux circonstances qui avaient favorisé son développement. Il finit par dégénérer en un art byzantin figé dans des formes hiératiques et mortel à toute individualité. Il suffit de rappeler ce qu'était devenue la tragédie classique après Voltaire, durant la Révolution et sous le premier empire. Stendhal exprimait cette lassitude d'un genre épuisé lorsqu'il définissait le romantisme : « ce qui nous plaît actuellement », et le classicisme : « ce qui plaisait à nos arrière-grand-pères (2). »

Pour mieux saisir dans son ensemble le mouvement romantique, précurseur de l'art contemporain, pour en comprendre le sens et la portée, qu'on se représente les révolutions qui ont transformé l'Europe et la société française, et tout d'abord l'état général des connaissances d'où tout découle : l'observation et l'expérience substituées à la déduction et à l'intuition métaphysique, la fondation et le rapide essor des sciences naturelles et des sciences historiques, l'étude des religions inaugurée, le dualisme cartésien ruiné par la philosophie allemande, le monde de l'esprit et celui de la matière réconciliés, les origines de l'espèce humaine entrevues, ses variétés de race méthodiquement observées; enfin, à mesure que nos connaissances s'accroissent, l'intelligence de plus en plus vive des limites de ces connaissances, de l'obscurité qui nous enveloppe de toutes parts, de l'effroyable complexité des problèmes, de l'insuffisance du sens intime comme clef de notre univers.

Mêmes transformations correspondantes dans l'état social. L'influence croissante de la richesse a substitué la bourgeoisie à la noblesse; les applications de la science à l'industrie préparent l'avènement de la démocratie. La diffusion du livre, la multiplication du journal élargissent sans cesse le cercle des lecteurs, et c'est pour la multitude, composée d'éléments disparates, qu'écrivent les gens de lettres : ce n'est plus au Roi-Soleil qu'il s'agit de plaire en lui présentant un miroir des grâces et des perfections qui l'ornent et l'entourent, c'est à un monstre aux cent mille têtes, le Public; c'est lui qu'il s'agit de peindre en des images où il se reconnaisse lui-même, avec ses vulgarités, ses passions contradictoires et ses bizarres incohérences.

De là une esthétique nouvelle, qui écarte avant tout l'idée platonicienne du *Beau absolu.* « Le Beau n'est pas une qualité positive des choses; c'est une qualité relative à nous, c'est un attribut des objets, lesquels sont relatifs aux êtres qui les considèrent (1). » Les choses ne sont ni belles ni laides; elles sont vraies ou fausses, réelles ou non. Ce qui crée la beauté, c'est l'imagination de l'artiste, qui reflète la réalité ou la transfigure. Par suite, tout indifféremment peut être décrit ou dépeint, et il n'y a d'autres règles que les exemples du génie ou les inspirations de la fantaisie individuelle et spontanée. Loin de se borner aux grands siècles de l'antiquité grecque et latine, l'artiste est libre d'imiter toutes les littératures de tous les temps et de tous les pays, de l'Orient et de l'Occident, de chercher ses sujets nobles ou bas dans l'histoire, dans la nature, dans les données des sciences expérimentales, pourvu qu'il nous montre non plus « l'homme essentiel et raisonnable, mais l'homme accidentel et sensible ». Le drame, mélange de tragique et de bouffon, la poésie lyrique, expression des sentiments les plus intimes, le roman surtout, avec la foule des situations et des personnages, représentent les genres les mieux appropriés à notre état social. Plus de distinction tranchée, plus de hiérarchie entre les arts; la versification devient musicale et la description pittoresque. Immense est le choix des personnages, pris dans toutes les conditions et dans tous les milieux; le romancier ouvrira sans répugnance la porte des bagnes et des hôpitaux pour nous étaler avec des minuties de chirurgien et de médecin aliéniste des plaies affreuses et des vices sans nom. Notre art ne s'enferme point dans les limites du réel et du possible; il fait une place au mystérieux, à l'inexplicable : le poète halluciné évoque des apparitions fantastiques, décrit sa vision intérieure. Bref, tout l'effort de l'artiste sera de reproduire dans ses créations le désordre et le chaos de la nature humaine, ses violents contrastes qui défient la logique, son ondoiement et sa diversité sous l'action lente du milieu, sous la fatalité lointaine de l'hérédité, dans l'obscurité troublante de la vie physiologique.

D'autres caractères achèvent de distinguer l'art moderne de l'art classique. Au XVII^e siècle, l'analyse de l'homme l'emporte sur le sentiment de la nature : « Ni les rossignols de Sophocle ni l'alouette de Shakespeare ne chantent dans la tragédie classique. » Les plantes et les animaux de La Fontaine ne sont que des hommes. Nous, modernes, nous aimons la nature, non plus avec la fraîche imagination des Grecs qui la peuplaient de divinités enchanteresses, mais d'abord parce qu'elle est *naturelle,* qu'elle nous repose du

(1) Taine, *Saint-Simon*, dans les *Essais de critique et d'histoire*, p. 324.

(2) Voy. à ce propos la *Revue* du 2 décembre 1882 : *Le romantisme des classiques*, d'après M. Deschanel.

(1) Montesquieu, *Pensées diverses.*

train fiévreux et factice des villes, qu'elle nous console de la vue des hommes.

Le pessimisme est un autre caractère distinctif de l'art moderne. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu à toutes les époques des poètes et des artistes pessimistes par tempérament; mais les nôtres le sont surtout par système, soit qu'ils s'inspirent du spectacle de l'histoire naturelle et de l'histoire, des luttes sans trêve et sans merci où la force triomphe, soit qu'ils expriment les lassitudes d'une société usée et blasée, la haine des classes et la colère du plébéien pauvre et affamé au milieu du luxe qu'il coudoie. La propagande révolutionnaire est une dernière forme de l'art moderne que n'a pas connue l'esprit classique.

Tant d'éléments disparates se retrouvent dans le vocabulaire contemporain, rempli et surchargé d'expressions scientifiques et techniques, de termes empruntés aux langues étrangères, de néologismes, d'archaïsmes, de locutions populaires, de platitude bourgeoise, de gongorisme académique, de jargon politique et philosophique; avec ces tons discords et criards, nous cherchons à nous composer un style personnel, ayant, de plus, à vaincre les résistances d'une langue qui a perdu à la longue sa souplesse et sa fraîcheur.

Dans la conclusion de l'ingénieux ouvrage que nous venons de résumer, M. Krantz, pour mieux indiquer chez nos classiques cette réduction volontaire des éléments de l'art, les compare à l'artiste audacieux, brisant exprès trois cordes de son violon et achevant sur la dernière le morceau commencé. Nous avons multiplié les cordes et les instruments; nous disposons de tout un orchestre, sans que nous soyons pour cela devenus plus habiles dans la proportion même où les moyens d'exécution se sont développés.

J. Bourdeau.

---

# UN SÉJOUR AU TONKIN

## Journal d'un touriste

HAÏ-PHONG ET HA-NOÏ

Au retour d'un voyage au Japon, complété par une excursion à Pékin et dans la Chine centrale, je me trouvais à Hong-kong, vers la fin de novembre 1881. Peu pressé de rentrer en France et préférant à la route directe le chemin des écoliers, j'avais formé le projet de me rendre aux Philippines. Mais on me parlait du choléra, des tracasseries de la douane espagnole, de la quarantaine inévitable qui m'attendait à Manille, et j'étais fort indécis lorsqu'un négociant français, avec lequel j'avais fait connaissance au *Hong-kong Club*, me dit à brûle-pourpoint :

— Pourquoi n'iriez-vous pas au Tonkin? C'est un pays dont on parle beaucoup maintenant et que bien peu de personnes connaissent. Venez dîner à la maison; je vous présenterai à M. et à Mme Constantin, qui, ce soir même, retournent chez eux, à Haï-phong, où ils sont fixés depuis plusieurs années. A minuit, vous vous embarquerez tous les trois : c'est une occasion qu'il ne faut pas manquer.

J'acceptai cette aimable proposition; la soirée se passa gaiement, et mes hôtes n'eurent aucune peine à triompher de mes dernières hésitations. Voilà comment il se fait que, le 20 novembre, par une splendide matinée, je quittais la colonie anglaise de Hong-kong et disais adieu à la belle rade de Victoria, tournant le dos résolument aux possessions espagnoles pour voguer en droite ligne vers le golfe du Tonkin.

Pendant quelques heures, nous jouissons d'une vue intéressante sur les promontoires escarpés, les îles et les innombrables îlots au milieu desquels se trouvent les passes de Canton et de Macao. Peu à peu les terres s'éloignent; après avoir dépassé l'archipel des Ladrones, nous laissons à tribord la grande île Saint-John, où mourut l'apôtre François Xavier; plus loin, c'est la pleine mer.

Le *Haï-nan*, sur lequel je suis embarqué, est un petit vapeur de 400 tonneaux, appartenant à une maison chinoise, mais commandé par des officiers anglais. Il se rend à Haï-phong avec un chargement de coton, d'opium, de thé et de tabac; il en rapportera du riz, de la soie, de l'étain et de l'huile à laquer. En cette saison, les occasions pour le Tonkin sont fréquentes : on peut compter, chaque semaine, sur deux ou trois départs de Hong-kong pour Haï-phong et *vice versa*.

M. Constantin, sa femme et moi sommes les seuls passagers européens. Notre bateau n'est pas aménagé pour les voyageurs; cependant je n'y suis pas mal : j'occupe, sur le pont, une petite cabine appartenant au capitaine. La table est assez bonne; l'armateur chinois, gros homme toujours de bonne humeur malgré le mal de mer, nous en fait les honneurs de son mieux.

Dans la soirée, le temps se couvre et la mer grossit. Le lendemain matin, la terre nous apparaît au sud, basse et sablonneuse : c'est la grande île d'Haï-nan. Au nord, la côte de Chine, bien que peu éloignée, reste invisible. Il existe dans ces parages des bas-fonds très dangereux; les navires ne s'y risquent jamais la nuit. A quelques encâblures de notre steamer, la mer se brise avec fureur sur l'un de ces bancs sous-marins.

Vers midi, nous mouillons en plein détroit, sur la rade de Hoï-how, à trois milles de la côte d'Haï-nan, que l'on distingue à peine, car il tombe une pluie torrentielle. La douane vient visiter à bord les bagages de quarante passagers chinois qui se préparent à débarquer ici. Nous sommes entourés par une douzaine de grands *sampangs*, d'une tout autre forme que ceux de Hong-kong. Ces embarcations, non pontées, sont munies d'une dérive qui remplace la quille comme dans les anciennes galiotes hollandaises; chacune d'elles est montée par une quinzaine d'indigènes à demi nus, qui se démènent comme des diables, gesticulent, vocifèrent et font un tapage infernal. A les voir ainsi, on les prendrait pour des pirates sur le point de s'élancer à l'abordage, et non pour de simples mariniers venus pour charger et décharger des marchandises. Du reste, la population d'Haï-nan ne jouit pas d'une bonne réputation,

et tous ces gens-là sont, me dit-on, fort sujets à caution : leur mauvaise mine, la pluie qui ne cesse de tomber et le peu d'intérêt que semble présenter le rivage m'enlèvent toute velléité de descendre à terre.

Au sortir du détroit, le temps devient horrible; le roulis et le tangage sont d'une violence inouïe; des paquets de mer s'abattent sur le pont à chaque instant; ma cabine est inondée. La nuit, dans ces conditions, est totalement dépourvue de charme.

Le jour suivant, nous passons en vue des îles Norway, groupe singulier d'îlots et de rochers à pic dont les silhouettes bizarres rappellent certains paysages des fiords norvégiens. Maintenant la mer est calme et nous approchons rapidement du but. Voici la petite île de Hon-dau, avec le phare qui en couronne le sommet, et, à mi-côte, la blanche maisonnette du gardien. Sur la terre ferme, dans le lointain, des montagnes bleues; au premier plan, un immense tapis vert, parsemé de taches sombres : ce sont des rizières avec des bois de bambous au-dessus desquels on distingue déjà le tronc élancé et la cime élégante des aréquiers.

Plus nous approchons, plus le pays me paraît joli, contrastant par sa fraîcheur et la puissance de sa végétation avec les côtes arides et dénudées de la Chine, que nous venons de quitter.

Un pilote monte à bord : c'est un Français, un compagnon de l'héroïque Dupuis; il s'installe au gouvernail et bientôt nous remontons paisiblement un large cours d'eau encaissé entre deux rives basses. A-Fong, notre patron chinois, dans sa joie d'être enfin libéré du mal de mer, veut absolument nous offrir le champagne, et c'est le verre en main que nous jetons l'ancre, à sept heures du soir, en face d'Haï-phong. En deux jours et demi, y compris six heures de relâche à Haïnan, nous avions franchi les 472 milles marins (875 kilomètres) qui séparent la colonie anglaise de Hong-kong du delta du Tonkin.

## I.

M. Constantin m'a offert l'hospitalité. Il habite, en face de l'agglomération principale, de l'autre côté de la rivière, une maison isolée, spacieuse et entourée au premier étage d'une large véranda.

Ayant l'intention de me rendre sans retard à Ha-noï, la capitale, à 160 kilomètres plus haut sur le fleuve, je m'étais renseigné sur les moyens de faire le voyage. Rien n'est plus facile : plusieurs fois par semaine, des chaloupes à vapeur, appartenant à des négociants européens ou chinois fixés dans le pays, font le trajet entier dans une seule journée. En arrivant, j'appris que le prochain départ devait avoir lieu le surlendemain à cinq heures du matin. Tout s'arrangeait pour le mieux : j'avais une journée devant moi pour visiter Haïphong, et je l'employai consciencieusement.

Le port de Haï-phong est situé à quelques milles dans l'intérieur, au-dessus de l'embouchure du Cua-cam, branche septentrionale du delta du Song-koï ou fleuve Rouge. Il est accessible aux navires tirant de 4 à 5 mètres d'eau, qui viennent y transborder leur chargement sur des bateaux de rivière. Un terrain concédé à la France par le traité de 1874 porte les édifices du consulat, les casernes de l'infanterie de marine, les habitations des officiers et la direction des postes; tous ces bâtiments ont fort bonne apparence. Indépendamment de ces constructions administratives, quelques jolies maisons de négociants, entourées de jardins potagers ou d'agrément, s'élèvent çà et là, sur un sol nu, coupé de flaques d'eau et de profonds fossés; on y voit aussi des maisons plus modestes, des guinguettes et des cafés. Une rue a été tracée le long du fleuve; on l'a appelée le boulevard *Marty*, du nom de l'un des plus anciens négociants du pays. Il y a encore bien des espaces vides, mais tout indique que c'est dans cette direction que se développera la ville future. On construit beaucoup en ce moment. L'hôtel Martin, tenu par un ancien soldat, n'est encore qu'une baraque de planches; mais il est en voie de transformation.

Le village indigène se compose de misérables cabanes de boue et de bambou, couvertes de paille (c'est ce que dans les colonies on appelle *paillotes*); la plupart sont construites sur pilotis, le long du rivage, et serrées les unes contre les autres.

Je viens de faire mes visites officielles. Notre consul, M. de Champeau, revient d'une chasse aux pirates dans les îles Norway et au milieu des rochers qui font de cette partie de la côte un dédale inextricable. Il a eu très gros temps et est rentré chez lui très fatigué, mais émerveillé des paysages fantastiques qui se sont déroulés sous ses yeux.

J'éprouve un véritable plaisir, après six longs mois passés hors de France, à me retrouver sur une terre française ou à peu près, à parler ma langue, à bavarder avec des compatriotes, lesquels, du reste, me font le meilleur accueil. Tous m'assurent qu'on n'a pas encore vu de touriste français au Tonkin; décidément, je suis enchanté d'être venu par ici.

La plupart des personnes qui se rendent en ce pays viennent du Sud et, ayant passé par Saïgon, connaissent nécessairement déjà les Annamites; pour moi qui venais du Nord, je me trouvais pour la première fois en présence de l'une des races d'hommes qui peuplent l'Indo-Chine. Les Tonkinois, voisins des Annamites, leur ressemblent beaucoup et on ne les distingue guère de ces derniers que par la couleur généralement blanche de leurs vêtements, tandis que l'Annamite affectionne plus particulièrement le noir et le bleu. Ils sont petits, mais bien proportionnés; leur visage est taillé en losange, large et plat, comme celui des Chinois; mais leur teint est plus foncé. Hommes et femmes diffèrent peu par les traits et la voix : l'absence de barbe jusqu'à un âge assez avancé, l'habitude qu'ont les deux sexes de mâcher le bétel, de s'habiller de même avec un large pantalon et une robe, de porter les cheveux également longs et retroussés en chignons derrière la tête, de se coiffer d'une pièce d'étoffe roulée en turban et aussi d'un immense chapeau en forme de parasol, tout cela fait qu'au premier abord il est assez difficile de reconnaître le sexe.

On s'accorde à me dire que les Tonkinois sont naturellement doux et dociles; les Européens les préfèrent aux

Annamites, en général plus paresseux et moins industrieux.

M. Brémaud, médecin de la marine, me propose un tour de promenade; j'accepte avec empressement. Nous visitons d'abord le marché aux poissons et aux légumes. Depuis l'occupation française, une assez nombreuse colonie chinoise est venue se fixer à Haï-phong. Le quartier qu'elle habite forme, à l'une des extrémités du village indigène, une rue d'assez bonne apparence, bordée de maisons plus solidement construites que celles des Tonkinois. J'y remarque des magasins bien approvisionnés. Dans l'extrême Orient, là où il y a de l'argent à gagner, on est sûr de rencontrer le boutiquier chinois. C'est lui qui, dans toutes les colonies européennes, accapare le commerce de détail. Intelligent, opiniâtre, vivant de peu, couchant dans un bouge, sachant se passer de tout ce que nous autres Occidentaux considérons comme absolument nécessaire à la vie, il lui est facile de se contenter d'un modeste bénéfice : partout où il s'établit, toute concurrence européenne devient impossible.

Nous voici dans la campagne, cheminant à travers les rizières, sur d'étroits sentiers que les dernières pluies ont rendus boueux et glissants. Les bouquets de bois que l'on aperçoit à divers points de l'horizon abritent autant de villages. Nous nous dirigeons vers l'un d'eux. Une épaisse haie d'euphorbes et de bambous entrelacés, défendue par un fossé plein d'eau, en forme l'enceinte, qui nous paraît close de toutes parts. Heureusement, un paysan nous montre un petit pont fait d'un simple tronc d'arbre et aboutissant à une porte dissimulée dans le feuillage; il vient nous l'ouvrir et nous conduit à sa cabane.

Nous entrons avec lui : peu ou point de mobilier; une seule natte sert de lit commun à la famille, quelque nombreuse qu'elle soit. Tout cela est bien pauvre, mais assurément beaucoup plus propre intérieurement que je ne l'aurais supposé. D'autres paillotes du même genre s'élèvent sous les arbres fruitiers, les cocotiers et les palmiers d'areck. On circule d'une case à l'autre au moyen de sentiers contournant des flaques d'eau. Çà et là des poules picorent; des cochons noirs, au gros ventre traînant à terre, se vautrent dans la vase; des enfants presque nus nous regardent passer, ébahis. Ces chaumières se ressemblent toutes, et, comme tous les bois que nous avons en vue dans la plaine immense sont habités de même, on peut en conclure que le pays est très peuplé, bien que tout d'abord on n'aperçoive aucune habitation. Du reste, autour de nous, tout est cultivé; pas un pouce de terrain n'est perdu. Le riz est supérieur en qualité à celui de Saigon et très estimé en Chine; on en fait deux récoltes par an.

Un peu plus loin, nous visitons une pagode à trois étages, de style chinois, et, près de là, élevé sur un soubassement de pierre, un grand bâtiment dont l'énorme toit est soutenu par de superbes piliers de bois, aux chapiteaux curieusement sculptés. Plusieurs constructions analogues existent dans les environs : c'étaient, dit-on, des magasins destinés à renfermer les denrées appartenant à l'État, les approvisionnements de riz et le produit des impôts en nature. Aujourd'hui tout est vide et abandonné.

Le pays, aux environs de Haï-phong, est parfaitement plat; à marée haute, l'eau forme de vastes étangs enclavés au milieu des rizières. La marche est fort difficile sur les étroites levées émergeant au-dessus des champs inondés, seules routes qui existent dans la campagne. D'après ce que je venais de voir, j'étais porté à croire qu'une telle contrée devait être malsaine. Il n'en est rien : M. Brémaud et avec lui tous les résidents d'Haï-phong m'assurèrent que le climat est excellent et parfaitement sain.

Dans la soirée de ce même jour, je me rends à bord du petit vapeur de rivière qui doit partir le lendemain de grand matin. Il est chargé à couler. Le pont est encombré de marchandises et il me faut escalader des montagnes de ballots pour arriver à l'unique cabine destinée aux passagers de première classe. Pour me faire place on déloge quatre Chinois qui s'y étaient installés sans façon avec leurs bagages. Je m'étends sur une banquette et j'essaye de dormir, malgré le grincement des poulies et les discussions interminables des mariniers.

Au milieu de la nuit, un Chinois vient prendre place en face de moi, sur l'autre banquette. Nous partons au point du jour; je n'ai guère dormi, mais je me lève aussitôt, ne voulant rien perdre du paysage. Les vêtements de soie que porte mon compagnon de cabine indiquent qu'il occupe un rang élevé parmi ses compatriotes. Seulement, en le regardant de plus près, je m'aperçois qu'il conserve en dormant les yeux à demi ouverts. Sa pâleur et sa maigreur sont effrayantes; un instant, je crois me trouver en présence d'un cadavre; mais non, il respire : le cadavre n'est qu'un fumeur d'opium.

J'essaye de faire un tour sur le pont; impossible : l'encombrement est tel que je suis réduit à m'installer au sommet d'une pile de colis divers, où, du reste, je suis fort bien pour ne rien perdre du panorama qui se déroule sous mes yeux. Autour de moi, tout est chinois : capitaine, mécaniciens, passagers. Le timonier et un mousse seuls sont Annamites. Je suis l'unique Européen à bord.

Une heure après avoir quitté le mouillage, nous rangeons de près une chaîne de montagnes aux crêtes dentelées. Des rochers de marbre surplombent le fleuve, dont le courant est très rapide et qui n'a guère que deux ou trois cents mètres de large en cet endroit, tandis qu'en face d'Haï-phong il en avait au moins cinq cents.

Au delà de ce défilé on retrouve un pays plat, inondé à marée haute. Des rizières à demi submergées laissent apercevoir un sol d'alluvion, sans une seule pierre; sous les bois de bambous, de bananiers et de palmiers se cachent de populeux villages. On voit beaucoup de monde travaillant dans la campagne : c'est l'époque de la récolte des cannes à sucre; des enfants sont montés sur de grands buffles noirs à l'aspect sauvage; des paysans, vêtus de haillons autrefois blancs, poussent la charrue dans les champs. Malgré la température relativement fraîche (le thermomètre marque à peine 20 degrés), beaucoup d'hommes sont à peu près nus; les femmes sont toujours plus vêtues.

Sur le fleuve le tableau n'est pas moins animé. La naviga-

tion est active; nous rencontrons souvent de lourdes jonques, des barques longues et étroites, de petits canots très légers, en rotin tressé. De distance en distance, des agglomérations de paillotes élevées sur pilotis s'alignent le long du rivage, formant de petits ports où sont amarrées des embarcations de toute sorte; dans ce pays dépourvu de routes, tout le commerce se fait par eau; de nombreux *arroyos* viennent aboutir au bras principal, que nous remontons.

Vers midi, nous le quittons pour entrer dans un canal étroit et sinueux qui porte le nom de Song-chi ou de Bac-ninh. Partout la vue est récréée par une campagne verdoyante où le bambou domine comme végétation arborescente; au loin, du côté du Nord, une chaîne de montagnes bleuâtres borne l'horizon.

A trois heures, on débouche dans le fleuve Rouge, large d'au moins un kilomètre et dont les eaux profondes et jaunâtres s'écoulent avec rapidité dans la direction du Sud. Nous descendons le courant tout en nous rapprochant de la rive droite. De petits jardins, des chaumières de plus en plus pressées, d'innombrables barques abritées sous les bambous du rivage indiquent les approches de la capitale; un peu plus loin, derrière une digue élevée contre les inondations, on distingue une agglomération considérable de maisons mieux construites, en briques et en pierres pour la plupart. Bientôt on s'arrête devant une petite place, à l'issue d'une rue populeuse : nous sommes à Ha-noï, en face des bâtiments de la douane.

## II.

On sait que, depuis les derniers traités, une douane franco-annamite, placée directement sous le contrôle français, fonctionne régulièrement dans les deux ports du Tonkin où sont établis nos consulats. En débarquant, je me rendis aux bureaux de l'administration; je fus accueilli par le personnel français avec la plus franche cordialité. Un de ces messieurs se mit immédiatement à ma disposition pour me conduire à la concession française, à l'autre extrémité de la ville.

La distance est longue; nous suivons des rues commerçantes, droites, dallées de marbre, plus larges et plus propres que celles des villes chinoises. Chemin faisant, nous rencontrons M. le chancelier Aumoitte, à cheval et partant pour la promenade. Apprenant que j'étais touriste et Français, il revient sur ses pas et m'offre l'hospitalité chez lui. Après un dîner dont le besoin commençait à se faire sentir, car je n'avais guère usé de la cuisine chinoise du bord, nous passâmes une charmante soirée au consulat. M. et Mme de Kergaradec m'en firent les honneurs de la façon la plus aimable et les heures s'écoulèrent rapidement en interminables causeries au coin du feu sur Paris, le Tonkin et les pays que je venais de parcourir. Il était plus de minuit lorsque je rentrai à la chancellerie.

J'insisterai sur ces mots : au coin du feu; car bien des gens s'imaginent que le climat du Tonkin est le même que celui de la Cochinchine, tandis que, en réalité, les saisons y suivent leur cours régulier, comme en Europe. Le froid, à la vérité, n'est jamais bien rigoureux (le thermomètre ne s'abaissant guère au dessous de + 7°); mais il se fait encore assez sentir pour que les Européens jugent utile d'établir des cheminées dans leurs appartements. Ceux-là qui ont vécu des années sous l'énervant climat de la zone équatoriale, sans jamais aspirer une bouffée d'air frais, comprendront tout l'avantage que présente aux hommes de notre race un pays où il existe un hiver. Le corps tonifié, régénéré pour ainsi dire, est plus apte à supporter les chaleurs brûlantes de l'été.

25 *novembre*. — Température à six heures du matin, 18 degrés. M. Messier, employé de la douane, m'a prêté son cheval; nous partons, M. Aumoitte et moi, pour une intéressante excursion dont, la veille, mon hôte obligeant a réglé tous les détails.

Nous allons droit à la citadelle, immense quadrilatère de plus de mille mètres de côté. On sait qu'elle a été construite à la fin du XVIIIe siècle, sous la direction d'officiers français au service de l'empereur Gialong, et fortifiée d'après le système de Vauban : ce qui ne l'a pas empêchée, du reste, d'être enlevée de vive force par une poignée d'hommes commandés par Garnier et Dupuis, le 20 novembre 1873 (1).

Je reconnais la porte d'entrée aux souvenirs que m'ont laissés les dessins publiés par le *Tour du Monde*. Au moment où nous la franchissons, un petit vieux, mandarin de classe inférieure, se précipite au-devant de nous et veut nous obliger à tourner bride. Mon compagnon, qui le connaît, se contente de lui donner amicalement un petit coup de cravache sur l'épaule; le pauvre bonhomme se recule de quelques pas en gesticulant d'une manière désespérée et, tantôt riant, tantôt faisant la grimace, se décide à nous laisser libres de poursuivre notre chemin. Du reste, pas un soldat; pour toute garde, des chiens hargneux qui viennent se jeter dans les jambes de nos chevaux : ce qui ne laisse pas de m'inquiéter quelque peu, car je suis fort mauvais cavalier.

Dans cette immense enceinte qu'il faudrait une armée pour défendre, on trouve des rues, des jardins, des maisons, toute une ville administrative. Plusieurs bâtiments sont abandonnés et tombent en ruines; tout porte la trace d'une profonde incurie. Cependant le chemin que nous suivons est dallé de marbre à l'entrée des portes et sur les ponts qui franchissent les fossés, et, malgré son état visible de délabrement, la citadelle, par son énorme développement, présente encore un aspect imposant.

Sortis par une porte opposée, nous suivons un sentier qui longe les fortifications et aboutit à un faubourg à l'extrémité duquel nous mettons pied à terre pour visiter une pagode assez bien entretenue. Derrière l'autel se dresse un gigantesque Bouddha de bronze, mais si mal éclairé qu'il faut allumer des torches pour le voir. La principale curiosité de cette pagode est une statue de pierre représentant une vieille femme assise et de grandeur naturelle. Sa physionomie est vivante; c'est un véritable chef-d'œuvre et qui me rappelait les ouvrages célèbres des anciens artistes japonais

(1) Et aussi, comme on sait, le 25 avril 1882, par M. le capitaine de vaisseau Rivière.

que j'admirais naguère à Kioto. Du reste, l'art tonkinois n'est pas sans présenter quelque affinité avec celui de l'empire du Soleil levant.

Nous remontons à cheval et poursuivons notre promenade par un joli chemin côtoyant un petit lac. Voici un enterrement de pauvres gens : une musique diabolique précède le cercueil porté à bras par quatre hommes; à part une demi-douzaine de pleureuses payées, les parents et les amis qui suivent le défunt n'ont nullement l'air triste. Tout le monde mâche le bétel; on cause à haute voix et surtout on rit beaucoup en nous regardant.

Le but de notre excursion était la visite d'une fabrique de papier, à peu de distance des bords du lac. Nous y arrivons bientôt. On nous laisse aller et venir partout, et nous pouvons suivre à notre aise tous les détails de la fabrication, qui s'exécute presque entièrement en plein air, sous les grands arbres, et avec l'outillage le plus primitif. Voici comment on opère. On laisse macérer pendant plusieurs jours, dans des cuves, l'écorce d'un arbuste dont j'ignore le nom; puis on la broie dans un mortier; la pâte délayée est portée dans une grande auge et tamisée par des femmes qui, dans cette besogne toute manuelle, font preuve d'une grande dextérité. Les feuilles de papier superposées sont ensuite soumises à l'action d'une presse et enfin desséchées par leur application contre les parois d'un four; ce qu'il y a de surprenant, c'est que le papier ainsi pressé en masse à l'état humide ne s'amalgame jamais et que chaque feuille reste distincte.

C'est aux environs de cette papeterie que Garnier et son lieutenant Balny d'Avricourt succombèrent dans une embuscade, dans la néfaste journée du 25 décembre 1873.

Nous rentrons à la Chancellerie par un autre chemin, ce qui nous permet de voir en passant un quartier habité par les Chinois d'assez mauvaise mine, vivant avec des femmes annamites et que l'on suppose appartenir à la peu honorable corporation des *Pavillons noirs*. On désigne ainsi des bandes de brigands, débris des rebelles expulsés de Chine, qui se sont établis sur la frontière, perçevant de la façon la plus arbitraire des droits exorbitants sur les marchandises et terrorisant le pays. Le pillage de ces gens sur le haut du fleuve a été en quelque sorte régularisé par le gouvernement de Tu-Duc, qui, ne pouvant s'en débarrasser, les a pris à sa solde; ce sont, avec les mandarins annamites, nos seuls ennemis dans le pays; mais ils ne sont pas nombreux, 1500 ou 2000 au plus.

Le gouvernement chinois aurait intérêt à leur destruction, car alors le commerce de la province limitrophe du Yun-nan prendrait une extension considérable. Les négociants de Hong-kong nous verraient avec plaisir occuper définitivement ces contrées : ce serait pour eux une source de nouveaux débouchés. N'oublions pas, d'un autre côté, que le Tonkin formait autrefois un État indépendant. Les Annamites y sont regardés comme des étrangers, et la population indigène, dont une notable partie est chrétienne, verrait sans répugnance notre administration succéder à celle des mandarins. Aujourd'hui un Tonkinois, s'il a quelques ressources, les dissimule avec soin; il n'osera même pas acheter des vêtements neufs; car, si on le croit riche, il sera en butte aux exactions de l'autorité, qui par tous les moyens possibles cherchera à le dépouiller de ses biens. Il n'y a donc rien d'étonnant si, malgré les fautes commises autrefois, le nom de la France inspire encore de la sympathie à ces malheureuses populations. Je ne prétends pas dire par là que les Tonkinois nous aiment pour nous-mêmes. Il est évident qu'ils préféreraient vivre indépendants; mais comme maintenant ils sont opprimés et que nous sommes les premiers Européens venus dans leur pays, ils ne connaissent que la France et n'ont d'espoir qu'en elle pour améliorer leur sort. Quant aux Anglais de Hong-kong et de Singapore, si leurs journaux sont favorables à nos projets, c'est, bien entendu, par pur intérêt commercial. Le fait n'en existe pas moins.

La concession française, à Ha-noï, occupe une bande de terrain longeant le fleuve, à l'extrémité méridionale de la ville. Comme à Haï-phong, les édifices élevés par l'État ont tout à fait bon air à côté des paillotes et des maisons nettes où logent les indigènes. Seulement, à l'époque de mon passage, on n'y comptait encore qu'une seule habitation appartenant à un négociant, et ce négociant était un Allemand de Hambourg. Il est vrai que M. Gally, représentant de la maison Oppenheimer de Paris, venait d'arriver à Ha-noï avec l'intention de s'y établir.

De petits jardins ont été plantés çà et là; des légumes, des arbres fruitiers de France y sont cultivés avec succès. J'ai vu des vignes bien venantes et promettant de donner de brillants résultats. Certains plants fournissent, dit-on, deux récoltes par an; mais ce fait mérite confirmation.

La garnison est double de celle de Haï-phong et se compose de deux compagnies d'infanterie de marine, soit 200 hommes; ce qui n'est certes pas trop pour surveiller une ville dont la population n'est pas moindre de 120 000 âmes.

Après déjeuner, mon hôte me conduit au café des officiers. C'est un Chinois qui tient ce modeste établissement, que je n'ose vraiment pas qualifier du nom de cercle, mais où l'on peut se procurer à des prix relativement modérés de la bière de Christiania ou de Marseille, du pale ale et autres rafraîchissements.

Nous apprenons qu'une troupe d'acteurs chinois de la province du Kiang-si vient d'arriver à Ha-noï et doit donner ce jour même une première représentation. Selon la coutume des pays de l'extrême Orient, le spectacle commencera à midi et se prolongera fort avant dans la nuit. Des places ont été retenues par MM. les officiers, qui nous engagent à les accompagner.

Je n'entreprendrai pas de décrire cette représentation théâtrale; les acteurs étaient Chinois, le public l'était aussi en grande majorité; ce fastidieux spectacle, auquel j'avais assisté maintes fois en Chine, n'avait plus pour moi l'attrait de la nouveauté, et je n'en parlerais même pas sans l'incident auquel il donna lieu.

Un des figurants portait un costume dont les couleurs dominantes étaient le bleu, le blanc et le rouge. Nous n'y avions pas fait grande attention d'abord, lorsque nous démêlâmes que le pitre en question jouait un rôle peu héroïque

et recevait à chaque instant de ses camarades quelque bourrade bien sentie. Dans ce fait nous crûmes voir une allusion peu flatteuse pour le drapeau tricolore, et, nous étant donné le mot, nous nous levâmes tous ensemble, nous disposant à quitter la salle.

Le directeur de la troupe, voyant ce qui se passait, fit des efforts pour nous retenir; malheureusement pour lui, tout en nous parlant poliment, du reste, il avait conservé sa queue roulée autour de la tête. C'était une grave inconvenance, absolument comme si quelqu'un, chez nous, conservait son chapeau sur la tête en s'adressant à un supérieur. On le lui fit sentir assez vertement, et le pauvre diable, déroulant sa queue, mais trop tard, se retira tout penaud, humilié devant ses compatriotes. Tout cela était-il prémédité? C'est fort possible.

Nous flânons par les rues de la ville, visitant les boutiques des marchands, généralement groupées par professions de même nature. L'industrie des meubles incrustés de nacre est spéciale à Ha-noï et occupe un grand nombre d'ouvriers. Cette branche de commerce a pris, dans ces derniers temps, un développement considérable, mais au détriment de la qualité des produits. Les fabricants, pressés de satisfaire aux commandes de l'étranger, emploient des bois de qualité inférieure, insuffisamment desséchés et qui ne tardent pas à se fendiller. On pourrait remédier à cet inconvénient en achetant à Canton des bois convenablement préparés et en les faisant incruster à Ha-noï; mais alors le prix de revient s'augmenterait dans une forte proportion. D'un autre côté, l'artisan tonkinois, abandonné à lui-même, est peu capable de se livrer à un travail suivi. Ces plateaux finement incrustés, ces arabesques dont nous admirons l'exquise délicatesse, sont fabriqués la plupart du temps dans quelque réduit obscur par un individu accroupi sur une mauvaise natte et n'ayant à sa disposition que quelques outils tout à fait primitifs; il travaillera, dormira, se reposera, sans régularité, suivant le caprice du moment et sans se préoccuper de la date de livraison. Pour obvier à cet inconvénient, des négociants de Haï-phong ont engagé des ouvriers et les font travailler en atelier; mais on ne peut guère compter sur eux : à peine ont-ils gagné quelque argent, ils demandent à s'en aller.

On fabrique aussi à Ha-noï des laques communes, paniers à compartiments, malles et boîtes à bétel laquées de rouge et de noir. Ces objets, légers et solides à la fois, sont fabriqués avec goût et se vendent très bon marché.

Je ne quitterai pas le quartier commerçant sans parler des marchands de stores et d'images coloriées, chez lesquels je fis de longues stations intéressées, choisissant ici un superbe tigre aux yeux verts, là des peintures représentant des feuillages, des fleurs et des oiseaux, dans le genre des *kakemonos* du Japon, plus loin une curieuse collection des supplices infernaux. Mentionnons aussi les bronzes, boîtes en cuivre ou en argent niellé, et brûle-parfums sculptés et ciselés avec un remarquable sentiment artistique.

Rentré à la Chancellerie pour y déposer mes acquisitions, j'en ressors presque aussitôt pour aller visiter, dans les environs, la fabrique de *sapèques* du gouvernement. Rien de commun, je me hâte de le dire, avec notre hôtel des Monnaies. Nous franchissons une porte gardée par trois ou quatre soldats sans armes, pieds nus, coiffés d'un petit chapeau conique et portant pour tous vêtements un large pantalon jadis blanc et une robe rouge serrée à la taille. Dans une vaste cour s'élèvent quelques hangars couverts de paille. Sous l'un d'eux le cuivre est en fusion dans des creusets. J'assiste à tous les détails de l'opération. Pas une table, pas même un banc : c'est sur le sol que se fabriquent les matrices, avec un mélange de cendre et de terre humide. Tout se fait à la main. Le métal est versé dans les moules, que l'on porte aussitôt dans une auge pleine d'eau, où ils se refroidissent; puis on les brise à coups de maillet. Il ne reste plus qu'à séparer les rondelles et à enlever les bavures.

Un millier de ces sapèques équivalent à peu près à un piastre (environ 5 francs). Il existe aussi des sapèques en zinc dont la valeur est six fois moins forte.

De là j'allai faire visite au P. Landais, des missions étrangères. Un terrible typhon s'était abattu le 5 octobre dernier sur Ha-noï et les environs. Ce matin, j'en avais vu les traces navrantes dans la campagne : gros arbres déracinés, bambous littéralement hachés, maisons renversées. Les bâtiments de la mission ont eu beaucoup à souffrir; le jardin a été absolument ravagé; des toitures ont été arrachées; toutes les cases attenantes à la maison principale ont été jetées par terre.

La pagode des Supplices, que j'allai voir ensuite, est l'édifice le plus intéressant de Ha-noï. Indépendamment des peintures murales représentant toute la série des supplices infernaux, on y remarque un grand nombre de statues dorées en très bon état de conservation.

Mes nouveaux amis ont organisé à mon intention une petite fête tonkinoise. Dans la soirée, nous nous rendons, à l'autre extrémité de la ville, dans une maison d'assez pauvre apparence, où six chanteuses et danseuses ne tardent pas à faire leur entrée sous la conduite d'un impresario indigène. Ce sont des fillettes à la physionomie douce et modeste plutôt sérieuses qu'enjouées. Leur toilette est d'une extrême simplicité; comme coiffure, un turban d'étoffe noire roulé dans les cheveux; peu ou point de bijoux. Leurs longs vêtements également noirs et qui retombent flottants jusqu'aux talons, dissimulent leurs formes et les font encore paraître plus maigres qu'elles ne le sont. Leurs danses et leurs chants sont assez monotones. Cependant, à la fin, sous l'influence de l'eau-de-vie de riz, elles s'animent un peu, mais sans jamais excéder les bornes de la décence.

A minuit, on nous sert un souper tonkinois : porc découpé en petits morceaux, canard fumé, tronçons de cannes à sucre, oranges et gâteaux. Les couteaux et les fourchettes sont remplacés par les petites baguettes en usage dans tout l'extrême Orient. Peu après, à travers les rues désertes, nous regagnons la concession française.

III.

26 *novembre.* — A sept heures du matin, je prends congé de M. Aumoitte et de ses amis, qui m'avaient si bien accueilli à Ha-noï, et je m'embarque pour Haï-phong sur le *Tonkin,* chaloupe à vapeur appartenant au négociant allemand dont j'ai parlé plus haut. Le patron, Baptiste Costa, est un ancien compagnon de Dupuis; il me raconte ses malheurs et me prend pour confident de ses espérances.

Il existe encore au Tonkin une douzaine de personnes ayant pris part à l'héroïque expédition de 1873. Ces gens, dont la situation est intéressante et qui n'ont reçu aucune indemnité, vivent honorablement de leur travail et jouissent de l'estime des nouveaux habitants. Tout le monde à Ha-noï aime la vieille mère De Beyre, qui, elle aussi, a fait la fameuse campagne et qui tient maintenant un cabaret bien connu des sous-officiers et des soldats. J'ai eu aussi le plaisir de faire la connaissance du brave Cyriaque, plusieurs fois cité dans le journal de l'expédition. Grec d'origine, ancien officier de Dupuis, il commande aujourd'hui un petit steamer de rivière qui fait la navette entre Haï-phong et Ha-noï.

A cinq heures du soir, je suis de retour à Haï-phong.

27 *novembre.* — Le premier mandarin de Haï-phong est venu aujourd'hui rendre visite à M. Constantin. Il était accompagné d'une suite nombreuse : porteurs de parasols, d'enseignes, de tapis ouatés, de boîtes à tabac et de bétel, etc., sans lesquels un fonctionnaire de son rang ne saurait faire un pas dans la rue. C'est un Annamite de Hué, petit, maigre, et d'une physionomie rien moins qu'agréable; du reste, sans aucune tenue : à peine assis, il ôte ses sandales et, ramenant sous lui ses jambes grêles et couleur chocolat, s'amuse à se gratter les pieds; ses ongles sont d'une longueur démesurée, signe de suprême élégance.

Quatre jonques de guerre annamites sont mouillées près de la maison de M. Constantin. Ce sont de lourdes machines, armées de canons et conduites à la rame. Des soldats plus ou moins dépenaillés se prélassent sur la berge; quelques-uns font l'exercice, armés de lances ou de longs bâtons. Au coucher du soleil, un chef bat la retraite sur le tambour; des soldats l'accompagnent en entrechoquant deux baguettes de bois sonore.

29 *novembre.* — Je viens de faire mes visites d'adieu. Il m'en coûte de quitter aussi promptement un pays où j'ai été si bien reçu. Il y a dix jours, je ne songeais même pas à venir au Tonkin, où je ne connaissais âme qui vive. Il me semble pourtant que les personnes dont je viens de prendre congé sont pour moi de vieux amis. Nous nous sommes serré la main avec la pensée de nous revoir plus tard; on s'est donné rendez-vous à Paris : de ces engagements pris à la veille du départ, combien seront tenus?

Au moment où je mets en ordre ces souvenirs, l'attention publique se porte de nouveau sur le Tonkin, et de graves événements s'y préparent. Le trop court séjour que j'ai fait dans cette belle contrée ne me permet pas de porter un jugement définitif. Je me bornerai à dire que toutes les personnes que j'ai eu l'occasion de voir au Tonkin, quelle que fût leur position sociale, ont été unanimes pour me vanter la salubrité du climat, la richesse du sol, la douceur et la docilité des indigènes, leur intelligence industrielle et enfin l'extrême facilité d'une occupation sérieuse et définitive. Cette unanimité est d'autant plus remarquable que les Français, en général, ont peu l'habitude, comme on sait, de faire l'éloge de la ville ou de la contrée où le sort les a jetés.

EDMOND [illegible]TEAU.

---

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Un mot d'abord sur un immense travail d'un genre tout spécial qui doit intéresser les chercheurs et les érudits. M. Léon Vallée vient de faire paraître sous ce titre : *Bibliographie des bibliographies* (1), un catalogue des bibliographies générales et particulières avec indication du titre, du format, du lieu et de la date de publication. Un répertoire des mêmes bibliographies par ordre alphabétique des matières rend les recherches faciles aux curieux et aux travailleurs. Ce n'est pas la première fois que l'on publie une bibliographie des bibliographies. La première est de 1782, par l'Italien Tonelli; la seconde de 1866, par l'Allemand Petzholdt; la troisième de 1872, par un Français, M. Sabin. De ces trois ouvrages, celui de M. Petzholdt est le seul qui soit classé méthodiquement; mais le même livre s'y trouve classé à des places différentes et avec des citations incomplètes. Le système adopté par M. Léon Vallée n'est pas rigoureusement scientifique, il le reconnaît lui-même; mais il a ce précieux avantage de rendre bien plus faciles les recherches. Les travailleurs seront donc reconnaissants à l'auteur de cette publication très utile et aussi au libraire qui l'a éditée à grands frais. Il suffit de signaler ce répertoire très commode, sans entrer dans les détails : ce serait à n'en jamais finir.

II.

Nous avons dit autrefois tout le bien que nous pensions des trois études publiées séparément par M. Adolphe Jullien sur le théâtre de la duchesse du Maine et les grandes nuits de Sceaux, puis sur la comédie jouée au théâtre des Petits cabinets par Mme de Pompadour, enfin sur le théâtre de Marie-Antoinette à Trianon. Ces trois études, complétées par des documents nouveaux, M. Adolphe Jullien les réunit en un splendide volume magnifiquement illustré (2). On y

(1) *Bibliographie des bibliographies*, par Léon Vallée. — 1 vol. Paris, 1883. Ém. Ferqueus.

(2) Adolphe Jullien, *la Comédie à la cour* : Nuits de Sceaux, Petits-cabinets, Trianon. — 1 vol. Paris, 1883. Firmin Didot et Cie.

retrouve la reproduction des portraits authentiques, des costumes, des peintures murales et des plafonds allégoriques. C'est tout un musée et des plus curieux. M. Adolphe Jullien, assuré que, grâce aux illustrations, son grand travail aurait ainsi le pittoresque, s'est préoccupé, en écrivant, du sérieux, de l'élément historique et aussi de l'enseignement moral qui pouvait ressortir d'un récit complet et fidèle. Là où les frères de Goncourt se jouent et s'égayent en mille caprices, il demeure constamment grave. Il se préoccupe moins d'être artiste qu'historien et moraliste. Il lui semble que ce sérieux même est une nouveauté piquante en des sujets d'apparence frivole. Peut-être s'est-il exagéré quelque peu l'effet que devait produire le contraste.

III.

M. Jules Lemaître, retour d'Orient, ramène un joli harem de petites Orientales (1). C'est lui-même qui dit de ses odalisques qu'elles sont petites; moi, j'ajoute qu'elles sont toutes charmantes, ou presque toutes. Affaire de goût, vous savez : je préfère les mutines, les provocantes, à celles qui lèvent au ciel des regards langoureux et murmurent des prières au Dieu personnel ou impersonnel qui est l'âme du monde. Ah! vraiment l'instant est bien choisi, mes petites odalisques! Voulez-vous bien dénouer vos écharpes multicolores et nous danser le pas des mouchoirs! — Mais non; nous ne faisons pas partie du harem, nous autres, répliquent-elles. Des invitées simplement, afin qu'il y ait plus de monde. Nous sommes de la Montagne Sainte-Geneviève, nous, assidues aux cours du Collège de France et de la Sorbonne. Pas de méprises offensantes, monsieur! — Pardonnez mon erreur, graves demoiselles fourvoyées!

M. Jules Lemaître est Tourangeau, comme le vigneron Paul-Louis; et, dans l'Orient, il regrettait la douce et molle Touraine. Ce ciel enflammé, cette lumière d'incendie brûlait ses yeux; l'atmosphère embrasée pesait à son corps accablé. La nature, là-bas, n'est plus une mère :

Elle ne comprend pas nos besoins de tendresses;
L'éclat de ses couleurs éblouit sans charmer;
Sa clarté sans pénombre ignore les caresses,
Et ses contours sont durs comme un refus d'aimer.

Ainsi gémissait l'Africain malgré lui que l'Orient n'avait ni fasciné ni même charmé. Aussi, tenez, disons-le entre nous : son harem n'est pas du tout de provenance authentique. Pas plus de l'Orient, ces Orientales, que n'en est le marchand de nougats aux Champs-Élysées. Non, des petites Parisiennes et aussi quelques Tourangelles, très joliment costumées et de façon à faire illusion un instant. Quelques minutes, pas plus; et les chères petites ne voudraient nullement vous tromper, d'ailleurs. Avec pleine franchise elles vous disent bientôt : Moi, je suis de Vouvray; moi, du quartier des Italiens; moi, de Batignolles. Très gentilles, les Tourangelles, et je préfère peut-être encore les natives de la rue du Helder ou de l'avenue de Clichy. Elles sont tout à fait divertissantes, outre que leur minois mutin est piquant. Écoutez comme elles se raillent de l'Orient, ces Orientales pour rire, de l'Orient emparisiennisé, où la maison de la Belle-Jardinière a sans doute maintenant des succursales, car le frac s'y mêle au burnous et le chapeau tuyau de poêle au turban,

Et ce que chantait devant l'arche
Le roi David se mêle aux airs
De Planquette ou couvre la marche
Fantasque d'*Orphée aux Enfers*.

Ce pêle-mêle de contrastes, cette bigarrure d'antithèses les amusent fort; aussi elles en rient d'un rire frais et sonore. Et cependant, quand elles rencontrent en quelque coin la physionomie vraie du vieil et pur Orient, quelques pauvres Kabyles assis ou couchés au fond de quelque antique café maure, elles s'arrêtent émerveillées, nos petites Parisiennes : Ah! les beaux hommes et comme on n'en voit guère comme cela sur le boulevard des Italiens! Et quelle calme béatitude!

Cette immobile indifférence
Où, parmi de croissants dégoûts,
L'expérience et la souffrance
Mènent les plus forts d'entre nous,
Cette paix divine où nos sages
Ne parviennent que dévastés,
Tous ces gueux aux calmes visages
Du premier coup y sont montés.
Et, tandis qu'en proie aux névroses
Les philosophes de Paris,
Pour trop méditer sur les causes,
Sont laids, ridés et rabougris,
Ces loqueteux, défi suprême,
Qui semblent sans l'avoir cherché
Tenir le mot du grand problème,
Sont beaux par-dessus le marché.

Ainsi babillent ces soi-disant Orientales, agréablement comme vous voyez : elles ont le geste délibéré, le sourire narquois et le nez retroussé de M^me^ Chaumont. Leur voix n'est pas bien puissante; elle est même un peu aigrelette; mais, si ce ne sont pas des *prima dona*, ce sont d'aimables *divettes*.

IV.

Et pendant qu'elles fredonnent si gentiment, voici qu'arrivent à nos oreilles des accents plus graves. Ce n'est plus de l'opérette cette fois, mais de l'opéra *seria*. Ici M. Léon Duplessis fait monter vers les nuages des hymnes de reconnaissance, d'amour et d'espoir; là, M. Marc Bonnefoy montre le poing au ciel et lui lance l'anathème et l'imprécation. Il y en a pour tous les goûts, et vous pouvez prêter l'oreille à l'un ou à l'autre, selon qu'il vous plaira mieux. Moi, je les écoute tous les deux; c'est mon devoir. Veuillez donc suspendre un moment vos anathèmes, monsieur Bonnefoy, afin que j'entende les hymnes de M. Duplessis.

Nous ne croyions qu'à moitié à la métempsycose, et nous avions tort, car il paraît que M. Duplessis n'est autre qu'Éros-

(1) Jules Lemaître. *Petites Orientales*. 1 vol. Paris, 1883. Alphonse Lemerre.

rate (1), celui qui a brûlé, comme on sait, le temple d'Éphèse. Cet incendiaire a ressuscité maintes fois dans la longue suite des siècles, et il a assisté à toutes les évolutions de l'humanité. A chaque étape il a mesuré le progrès accomli, il a constaté à l'étiage que la pensée humaine montait toujours. C'est comme une éternelle gravitation autour de Dieu, la raison, le Verbe suprême, la lumière, le soleil des âmes, et constamment, le cercle se rétrécissant, nous nous rapprochons de ce foyer. Nous en sommes encore loin, hélas! Mais dans sept ou huit mille ans il fera jour à peu près. Les ténèbres alors commenceront à être dissipées par la lumière, et la haine sera vaincue par l'amour. Telle est l'idée générale qui est le lien des petits poèmes que M. Érostrate, dit Duplessis, réunis sous une même couverture. Il faut le féliciter de placer l'âge d'or en avant et non en arrière. Ses vers sont animés d'un souffle généreux et il cherche sur les hauteurs les sources d'inspiration. S'il ne nous entraîne pas toujours avec lui, la faute en est à nous sans doute. Nous sommes trop tôt à court d'haleine; nos oreilles se fatiguent trop vite de la musique d'orgue. Ah! chétifs et frivoles que nous sommes, comme l'opérette nous a gâtés! Et cependant M. Duplessis, par compassion pour notre faiblesse, essaye de temps à autre d'une cavatine, d'une ariette même; mais, que voulez-vous? sa voix, large et forte plutôt que souple et légère, se prête médiocrement à cet exercice, et cet intermède ne nous repose qu'à moitié.

Quant à M. Marc Bonnefoy, il n'est pas Érostrate, lui, mais Lucrèce — pas la victime de Sextus Tarquin, naturellement, mais le chantre de la doctrine d'Épicure. Un Lucrèce moins calme et moins grave par exemple, et qui n'a pas la même tristesse sereine ni la résignation dans le découragement. Non, un Lucrèce aigri, irrité, atteint de névrose. Il montre le poing au ciel, comme nous le disions, et défie Dieu de le foudroyer (2). Le sous-titre de son recueil est assez significatif : *Où est donc la Providence?* Où elle est? Nulle part, répond M. Bonnefoy. La loi de nature, c'est l'amour, disent quelques doux rêveurs. Ah! vraiment? Non, mais la guerre, guerre éternelle et de tous les instants, sur la terre, dans les airs, dans l'eau douce comme dans l'eau salée. Le ver de vase est mangé par le goujon; le goujon est mangé par le brochet; le brochet est mangé par l'homme, et les hommes se mangent le nez. Brigandages et massacres! Ah! vous croyez entendre de toutes parts s'élever ce cri : Amour! amour! C'est une ironie de la création. Et sur cela M. Bonnefoy maudit Dieu, qui est un bourreau s'il existe. Ne reconnaissez-vous pas là le pessimisme de Lucrèce ou de Mme Ackermann? Vous me demandez si c'est le même style. Écoutez et jugez vous-même :

Si l'homme, esprit et corps, est un bloc de matière
Qui doit se désorganiser,
A quoi bon, si son âme un jour meurt tout entière,
D'immortalité le griser?

(1) Léon Duplessis, *Érostrate*, poésies. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

(2) Marc Bonnefoy, *la Vraie loi de nature*. — 1 vol. Paris, 1883. Charavay frères.

On a dit bien souvent à Lucrèce : — Mais la majesté de vos tableaux, la splendeur de votre poésie, c'est la réfutation de votre matérialisme. On le lui a dit même si souvent que le Lucrèce moderne n'a pas voulu s'exposer à la même objection. Évidemment il y échappe.

V.

La philosophie de M. Henry Collin est moins ambitieuse. Ce penseur plus modeste est simplement un moraliste qui se contente d'instruire en souriant. Ses *Fables et récits* (1) abondent en malices qui seraient plus piquantes encore si elles avaient la naïveté, la candeur enfantine, l'air ingénu de celles du bon La Fontaine. Mais voilà! chaque fois que M. Collin a lancé quelque trait bien aiguisé et qui vous entame la peau, il vient à vous et vous dit : Bien touché, n'est-ce pas? Voilà comme je tire, moi! Cette satisfaction est bien légitime, après tout, plus légitime que la façon peu galante dont M. Collin traite les femmes. Pur badinage de sa part d'ailleurs; histoire de rire comme riaient nos pères. Rions donc avec lui. Quelques-uns de ces petits récits, débités par ceux de nos artistes dramatiques qui vont en ville, pourraient avoir de jolis succès de salon. En effet, une diction habile pourrait sauver certaines imperfections de forme, cacher la nudité de bien des rimes absolument indigentes, enfin donner une apparence de solidité à la trame d'un style souvent lâche et détendu. Mais il ne faut pas juger ces aimables bagatelles avec trop de sévérité; il suffit qu'elles aient la beauté du diable, et, comme elles passent en courant, elles ne vous laissent pas le temps de détailler leur minois chiffonné.

VI.

Un petit lot de romans. D'abord, *Deux Crimes* (2), par M. Henri Balesta. L'auteur est un ancien juge d'instruction qui rappelle ses vieux souvenirs. Il a découvert *l'assassin de Caroline;* il a percé le mystère qui enveloppait *le cadavre du lieutenant*. Comment la justice a-t-elle hésité, a-t-elle fait un instant fausse route; comment a-t-elle trouvé la vraie piste, voilà qui doit nous intéresser, ce semble, surtout quand le récit n'est pas une fiction inventée à plaisir, mais reproduit la réalité même. Eh bien non, pas autant que vous pourriez le supposer. Tout cela est trop vrai, trop *arrivé* précisément. On croit lire *la Gazette des Tribunaux :* un peu de fiction et de fantaisie ne feraient pas mal.

Trop de caprice et d'imprévu, au contraire, dans le nouveau roman de M. Valery Vernier, *Un viveur* (3). Ah! l'histoire bizarre! M. Valery Vernier ne suppose pas sans doute

(1) *Fables et Récits*, par Henry Collin. — 1 vol. Paris, 1883. Alphonse Lemerre.

(2) *Deux Crimes*, par Henri Balesta. — 1 vol. Paris, 1883. Maurice Dreyfous.

(3) *Un Viveur*, par Valéry Vernier. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

que nous prendrons au sérieux ce qu'il invente. De l'humour, de l'esprit, des digressions amusantes remplissent agréablement une toile qui sans cela semblerait un peu vide.

Voici maintenant une histoire touchante racontée par André Mouëzy, l'histoire de *Rosaïk* (1), la petite suivante bretonne, de Rosaïk la petite rose des bois.

La mère en permettra la lecture à sa fille.

Un parfum de genêts, d'ajoncs et de vertu. De la sensibilité, la note émue, la naïveté, la vraie, non celle qui fait des mines et zézaye.

VII.

Constatons, au théâtre, le vif succès que vient d'obtenir M. Albert Delpit avec *le Père de Martial*. La comédie est intéressante et contient certaines situations très dramatiques. On pourrait contester à maint endroit la logique et la vraisemblance. Comment une mère qui tremble pour la vie de son fils et surtout redoute le sacrilège d'une rencontre parricide va-t-elle dire à son mari qui n'a jamais douté d'elle : Celui que vous croyez votre fils a pour père l'homme même qu'il a provoqué? Comment ce fils, pressentant quelque secret terrible où l'honneur de sa mère est engagé, force-t-il cette infortunée à rougir devant lui et à lui faire l'aveu de sa faute? Pourquoi tant d'efforts dépensés pour éloigner momentanément ce père devenu un rival pour son fils, quand le jeune homme saura demain par la publication des bans quel est l'homme qui lui enlève sa fiancée? Autant de questions embarrassantes auxquelles je ne me chargerais pas de répondre, ni M. Delpit non plus, j'imagine. Il a pris du moins le bon parti, celui de n'expliquer rien et de ne pas souligner l'invraisemblance en l'entourant de précautions qui eussent été non seulement les précautions inutiles, mais les précautions dangereuses. Il saute à pieds joints par-dessus l'obstacle et nous entraîne avec lui d'un élan si vigoureux que nous n'avons pas le loisir de nous reconnaître ni de discuter. Et puis surtout il nous présente des personnages si sympathiques, des anges, de véritables anges, que nous sommes tout disposés à leur passer tout. L'un d'eux est un démon pendant trois actes; mais, au quatrième, il lui pousse tout soudain des ailes : il dépasse aussitôt en abnégation, en sacrifice, en esprit d'immolation, les autres séraphins qui l'entourent. Et alors personne ne songe à chercher chicane à ces héros, à ces saints. Qui oserait leur demander d'être logiques et d'agir d'après les règles de la petite sagesse humaine, à ces êtres d'une nature céleste? Ils ont raison puisque ce sont des anges. Enfin, ce qui fait fermer les yeux sur telle ou telle invraisemblance, c'est que l'auteur en fait jaillir de très belles situations. *Felix culpa*. C'est donc un succès, un grand succès et auquel nous applaudissons avec joie.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Rosaïk*, par André Mouezy. — 1 vol. Paris, 1883. Firmin Didot et Cie.

## NOTES ET IMPRESSIONS

Dans une pièce du Palais-Royal jouée sous l'empire intitulée *Paris ventre à terre*, deux personnages étaient en scène lorsque l'un d'eux s'échappait brusquement.

— Où allez-vous? lui criait l'autre.

— Je n'en sais rien, répondait-il en courant; mais il faut que j'y sois à cinq heures !

L'autre restait un moment saisi; puis, d'un air résolu :

— J'y serai avant lui!

Et il disparaissait non moins vite.

Les journaux d'à présent me rappellent cette scène de vaudeville. Ils n'ont tous qu'une pensée : arriver le premier — n'importe où, pourvu qu'ils arrivent. Ils luttent à qui dépassera les autres. On rend compte des événements avant qu'ils aient eu lieu. Une fête est-elle annoncée? Vous savez depuis la veille comment elle se passera et ce que vous y verrez. On remplace la précision des détails par l'abondance des « indiscrétions ». Avec des renseignements pris chez les couturières et quelques propos recueillis un peu partout, un reporteur vous rédigera un article de quatre colonnes sur le bal de ce soir ou sur les courses de demain.

Cette hâte dans l'information gagne les critiques, qui veulent maintenant étonner les reporteurs. Le matin du « vernissage », cinq ou six journaux publiaient simultanément un compte rendu complet du Salon de 1883 : les signataires de ces articles avaient obtenu la permission de parcourir avant le public les salles du palais de l'Industrie; en une journée ils avaient vu tout ce qu'ils avaient besoin de voir et ils avaient pu formuler leur appréciation définitive sur les principales œuvres exposées, c'est-à-dire sur celles qu'on leur avait recommandées ou qui se signalaient d'elles-mêmes soit par leurs grandes dimensions, soit par le nom de l'artiste. Le lecteur avait ainsi en une fois et pour ses trois sous un *Salon à vol d'oiseau*, ou un *Salon-vapeur*, ou un *Salon électrique*..., toutes ces dénominations s'appliquant également aux articles en question.

Vous voyez ce que peut être la critique ainsi comprise. Les journalistes qui acceptent cette besogne en sont gênés eux-mêmes. L'un d'eux, écrivain sagace et délicat, a éprouvé le besoin de s'excuser en alléguant « les terribles exigences du public ». Mauvaise raison! Le public n'a que les exigences qu'on lui prête. Je suis bien sûr qu'il préférerait à cette immense tartine que vous voulez lui faire avaler d'un seul coup les petits plats fins que vous lui auriez servis deux ou trois fois par semaine, si votre journal vous avait laissé cuisiner tout à votre aise. Je parle du public qui lit, public plus nombreux qu'on ne le croit; l'esprit français n'est pas encore arrivé à cet état de « vulgarité américaine » que prophétise M. Renan dans ses admirables *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Mais les directeurs de journaux veulent être Américains quand même..., et la critique d'art s'en va, comme la critique théâtrale et la critique littéraire.

∴

Les entrées accordées aux journalistes avant l'ouverture du Salon ont eu pour effet de retirer toute solennité au grand jour du vernissage. Les habitués de cette « première » n'avaient plus de raison de s'y rendre, du moment qu'on s'y était rendu avant eux. Ils y sont allés tout de même, et, comme par le passé, les journaux spéciaux nous ont donné leurs noms en les agrémentant des qualificatifs ordinaires : l'élégant sportsman, le spirituel maestro, l'infatigable artiste, l'étincelant chroniqueur... Pourtant, j'ai noté un titre vraiment nouveau : « Le docteur Z..., *le plus beau nègre de Paris.* »

Être appelé le plus beau nègre de Paris!... Voilà bien le comble de la fashion.

∴

Allez vite voir, avant qu'elle ferme, l'exposition rétrospective de l'art japonais, installée rue de Sèze. Vous y verrez de fort belles choses et vous apprendrez le japonais.

Je l'ai appris, moi qui vous parle. Je sais maintenant mieux que le professeur de l'École des langues ce qu'on entend par les mots de *netzké,* de *inrô,* de *kakemono,* de *makimono,* de *kodzouka,* de *koghaï,* de *foukousa...,* etc. Les vocabulaires de la métallurgie et de la céramique japonaise n'ont plus de secrets pour moi; je ne confondrais pas le *shibouitshi* avec le *shakoudo,* et vous ne me ferez pas prendre un vase de Kishiu pour un bol d'Akahada.

C'est en étudiant le catalogue de l'exposition que j'ai acquis ces connaissances précieuses. Sauf en quelques endroits où les mots japonais sont suivis de la traduction française, ce catalogue n'est qu'une énumération de termes barbares. Il faut un certain temps pour arriver à comprendre qu'un *kodzouka* est un manche de couteau, qu'un *inrô* est une boîte de pharmacie, qu'un *koghaï*... — Mais, si je vous le dis, vous n'aurez plus de mérite à le trouver... Allons! répondez, qu'est-ce qu'un *koghaï?*

∴

Je disais tout à l'heure que les journaux devancent toujours les événements. En voici une nouvelle preuve.

Il y a six semaines, on annonçait que le peintre Manet était à toute extrémité. Vite, un chroniqueur rédige un article nécrologique qui commençait ainsi : « Un grand artiste vient de mourir... » Mais, à l'heure où cette phrase s'imprimait, Manet n'était pas encore mort. Fallait-il ajourner l'article et risquer d'arriver second quand on avait tout fait pour être le premier? On trancha cette difficulté en remplaçant le mot « vient » par les mots « est en train », et, ainsi retouché, l'article put paraître sans choquer personne.

Aujourd'hui encore le journaliste se trouve avoir dit la vérité. Manet était bien « en train de mourir »; seulement il y a mis six semaines : c'était une question de temps, voilà tout.

Le même cas a failli se présenter avec Jules Sandeau. Quand ce charmant romancier a rendu le dernier soupir, il y avait huit jours que les articles, les discours et les portraits qui devaient lui être consacrés attendaient le moment de paraître. A la même heure tout cela s'écoula, au grand contentement des typographes qui se demandaient déjà s'il n'allait pas falloir défaire le travail fait.

Cette mort qu'on attendait d'un instant à l'autre avait suspendu la vie autour d'elle. Les académiciens subordonnaient leurs rendez-vous à cet événement fatal. Pendant toute une semaine, les audiences et les visites qu'ils avaient promises ont été ajournées au surlendemain, c'est-à-dire « après l'enterrement de Sandeau ». Enfin, l'aimable homme a eu pitié des nombreux candidats qu'on mettait déjà en avant pour son fauteuil, et il s'est retiré discrètement.

« Les morts vont vite », dit la ballade. Oui, ils vont vite... Mais aussi comme on les pousse!

∴

M. Paul Bert a signalé à l'indignation publique une certaine carte de l'*Empire du vice,* qu'on distribue dans les écoles congréganistes. Imaginez une « carte du Tendre » où les villages : *Petits soins, Billets doux, Menues faveurs,* etc., seraient remplacés par *Dépravation, Libertinage, Luxure...* Je m'en tiens là; mais l'auteur de cette nouvelle géographie ne s'arrête pas en si beau chemin et toute la topographie du vice est détaillée par lui avec une minutie sans pareille.

M. Paul Bert s'est élevé contre cet étrange système d'enseignement. Il estime que la carte en question souille l'esprit des jeunes gens et des jeunes filles qu'elle prétend moraliser. C'est fort bien dit.

Mais alors pourquoi la *Petite République française* reproduit-elle la lithographie incriminée? La grande publicité de ce journal va achever l'œuvre des congréganistes. Ils étaient seuls à distribuer leur sotte image : la voilà maintenant répandue dans toutes les familles où pénètre la *Petite République française...* Que vont dire les familles?

∴

On lit sur l'affiche de la salle des Conférences :

M. Clovis Hugues, député,
dira et commentera

*les Soirs de bataille et les Jours de combat* (poésies inédites).

Passe encore pour « dira » — quoiqu'un poète ait assez mauvaise grâce à s'exhiber en public, — mais « commentera! » « Commentera » me choque. Je sais bien qu'il y a des précédents. Corneille a pris la peine de mettre en lumière les beautés d'*Horace* et de *Cinna.* Il pensait sans doute qu'on ne les découvrirait pas sans lui. Que M. Clovis Hugues ait plus de confiance dans l'intelligence de la postérité, qu'il laisse faire les commentateurs à venir...

Cela ne nous empêchera pas de lire ses poésies : bien au contraire. Les vers du jeune député sont généralement harmonieux; leur sonorité caresse notre oreille, leur rythme nous berce doucement... Pourquoi nous obliger à les comprendre?

∴

Eh bien, ils se sont entendus! Les voilà maintenant les

meilleurs amis du monde; ils se congratulent mutuellement, ils s'assurent publiquement de leur estime réciproque :

— Monsieur, je ne conteste pas votre autorité...

— Monsieur, je n'ai jamais nié votre compétence...

— Je ne demanderais qu'à être de votre avis...

— Il m'en coûte de vous contredire...

— Vous êtes un excellent homme...

— Vous êtes un homme charmant...

— On a plaisir à discuter avec vous...

— Je suis charmé de vous répondre...

— Merci de m'avoir obligé à me défendre...

— Vous méritiez que je vous attaquasse...

— Les autres critiques ne sont pas forts !

— Les autres directeurs sont si bêtes!

— Vous me plaisez !

— Je vous aime ! !

C'est ainsi qu'à propos de leurs doctrines sur la mise en scène — cause de leur brouille, — MM. Perrin et Sarcey se sont réconciliés au grand désappointement des amateurs qui s'attendaient à les voir rester aux prises pendant longtemps encore. On l'a cru d'autant plus que les premiers mots de M. Perrin semblaient annoncer une vive riposte. Il rappelait à M. Sarcey l'histoire d'un certain bifteck que le critique n'avait pas digéré en son temps. Le débat allait-il se rouvrir sur la mauvaise qualité de ce bifteck? On s'y attendait... Mais point! M. Sarcey n'en a même pas soufflé mot; sa réponse est un modèle de courtoisie élégante; elle est franche et bonhomme comme toujours, mais d'une bonhomie affinée et laminée... Allons! bravo, monsieur Sarcey! bravo, monsieur Perrin!... Si, pour fêter ce parfait accord, Sarah Bernhardt pouvait rentrer à la Comédie-Française, notre bonheur serait complet.

X...

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Actes officiels.* — Le 29 avril, décrets portant déclaration d'abus et suppression des instructions pastorales des évêques d'Annecy, Langres, Valence, Viviers et de l'archevêque d'Albi. — Le 1er mai, décret réglant le mode d'exécution de la loi sur la réduction de la rente 5 pour 100.

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Le 1er mai, interpellation de M. le duc de Broglie sur une alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Réponse de M. Challemel-Lacour. — Chambre des députés. Les 28 et 30 avril et 1er mai, discussion de la loi contre les récidivistes. Discours de MM. Clémenceau, Herbette, directeur de l'administration pénitentiaire, et Georges Perin. L'amendement de M. Clémenceau, portant que la peine à appliquer aux récidivistes ne pourra en aucun cas être la transportation, est repoussé par 403 voix contre 39. L'Assemblée vote ensuite, en seconde lecture, les articles 1 et 2 du projet.

*Étranger.* — Le 30 avril, la seconde Chambre de Suède repousse à une grande majorité un projet de neutralisation présenté par un de ses membres. — Le 26, le Sénat espagnol vote l'indemnité de 300 000 francs en faveur des Français victimes des guerres civiles espagnoles. — Le 1er mai, ouverture de l'exposition d'Amsterdam.

*Nécrologie.* — Le 29 avril, mort de M. Jules Amigues. — Le 30, mort de M. Édouard Manet.

---

## Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Gustave Derepas : *De necessitate legum naturalium, seu de fundamento inductionis. — Les théories de l'inconnaissable et les degrés de la connaissance.*

Heureux les métaphysiciens! Ils habitent par la pensée sur les sommets lumineux, dans un ciel toujours pur, où le soleil de l'évidence répand à torrents ses rayons. Ils ne doutent de rien; ils voient tout; ils savent tout; ils dogmatisent sur tout. Tel est le cas de M. Derepas. Rien ne lui échappe! Il a une dialectique transcendantale qui lui fait découvrir de suite, et sans la moindre hésitation, le nécessaire sous le relatif, l'être sous les attributs, le connu sous l'inconnu, l'immuable sous le variable, le un sous le divers, l'idéal sous le réel. Il semble, à l'entendre, qu'en moins de rien la métaphysique donne la solution de tout. Il oublie un peu trop Voltaire riant de la métaphysico-théologo-nigaulogie, et il oublie surtout qu'une méthode rigoureuse régit aujourd'hui la philosophie comme toutes les autres sciences.

Assurément les thèses du nouveau docteur témoignent d'un puissant effort de dialectique; mais cet effort est-il heureux? Il y a quelque douze ans, M. Boutroux obtenait son grade de docteur en traitant *de la Contingence des lois de la nature;* cette thèse solide, justement appréciée, reste debout avant comme après le *De necessitate legum naturalium* de M. Derepas.

En s'attaquant aux théoriciens de « l'inconnaissable », dans la partie critique de sa thèse française, M. Derepas mutile les doctrines de ses adversaires; et il en a choisi trois : Spencer, Kant et Spinosa, qu'il immole lestement, après les avoir défigurés au préalable afin d'en tirer un triomphe vraiment trop facile. Nous ne sommes plus au temps de Lamennais, et la méthode mise en avant par l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* ne saurait être acceptée de nos jours. Ce procédé théologique, qui consiste à dire que le panthéisme conduit au criticisme, le criticisme au positivisme, le positivisme à l'athéisme, au nihilisme, et de là à tous les crimes, rappelle trop le fameux passage de Molière où Purgon annonce à Argan qu'il va tomber de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lientérie, de la lientérie dans la dyssenterie, de la dyssenterie dans l'hydropisie, et de là dans la privation de la vie!... Il est beau d'être, comme M. Derepas, le disciple du P. Gratry; mais il faudrait se donner garde qu'il y a bien des candeurs, bien des puérilités dans l'auteur des *Sources.*

Ce qui plaît dans M. Derepas, c'est un élan généreux; il y a en lui une âme convaincue, et cela donne de l'accent à nombre de pages de son volume. D'abord, il a pris pour devise : *Ab exterioribus ad interiora, ab interioribus ad superiora,* devise qui, bien appliquée, a un sens vraiment philo-

sophique; puis, il a su donner la preuve qu'il y a en lui le germe d'un psychologue, notamment dans cette belle page où il raconte comment, le 2 décembre 1870, à la bataille de Champigny, il a eu en quelques secondes la vision de sa vie entière; page qui se termine par la modification suivante de la pensée de Platon : « Ainsi le temps est l'image *immobile* de l'immobile éternité. » Quand M. Caro eut lu ce morceau ému et senti, quand il eut complimenté le candidat d'avoir obtenu la médaille militaire par sa belle conduite devant l'ennemi, des applaudissements éclatèrent de toutes parts dans l'assistance, et notre plus grand regret est de n'avoir pu les prolonger jusque sur le terrain philosophique, où la haute fantaisie de l'auteur s'est donné une trop libre carrière.

J. Durandeau.

## Vie du Prince Albert

La *Vie du Prince-consort,* publiée il y a quelques années à Londres par sir Théodore Martin (1), est assurément un des ouvrages les plus répandus en Angleterre. Les cinq volumes dont elle se compose n'ont pas été jugés trop volumineux par les Anglais. Ceux-ci y retrouvaient, avec l'histoire politique de leur pays pendant une période de trente ans, les vertus intimes et la vie de foyer auxquelles ils attachent tant de prix. Ils n'ignoraient pas que la reine Victoria avait activement collaboré à l'ouvrage de sir Th. Martin en communiquant à l'auteur les journaux qu'elle-même et le prince Albert tenaient de leur vie quotidienne, des lettres, des documents de toute nature. Retracer la vie du mari regretté, le tableau du bonheur évanoui, c'était le faire revivre par la pensée; c'était un adoucissement aux douleurs du veuvage.

Le livre plut surtout par ces côtés intimes. Les Anglais y virent avant tout le livre de la famille : de là lui vint la popularité qui tout récemment encore se manifestait par le succès d'une édition à bas prix.

Il n'est pas téméraire de penser que le public français aurait trouvé les cinq volumes de sir Th. Martin fort longs et quelque peu lourds. M. Augustus Craven les a allégés, en les traduisant (2), des détails qui touchent à la politique intérieure de l'Angleterre et aux discussions parlementaires qui s'y rattachent. Quant à la partie biographique et aux documents originaux, ils ont été fidèlement reproduits, ainsi que les chapitres consacrés aux questions de politique extérieure. C'est là surtout que réside pour nous l'intérêt de l'ouvrage. Si nous lisons avec curiosité les récits intimes, nous trouvons en grand nombre des documents utiles sur nos relations avec l'Angleterre pendant le second empire.

Le récit de l'entrevue du prince Albert avec Napoléon III à Boulogne, en septembre 1854, est déjà connu en France. Il faut le conserver avec soin. Le prince Albert, qui est loin d'être hostile à son hôte, ne trace pourtant pas de lui un portrait bien avantageux. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'ignorance de l'empereur. Quel que soit le sujet de l'entretien, politique, économie, finances, histoire, diplomatie, il laisse voir que « son éducation générale est très incomplète ». Il ne connaît que l'histoire de Napoléon; il est « très fier de son équitation », à laquelle le prince Albert ne trouve « rien de remarquable ». Il a beaucoup de sollicitude pour l'armée, et son grand désir est de devenir un bon général. Pourtant, en commandant les troupes, il paraît très inexpérimenté. Il reconnaît que « la guerre de Crimée l'a trouvé au dépourvu. Il a eu à refaire tout son matériel. Mais tout va d'une façon satisfaisante et il sera prêt l'année prochaine ». Nous en étions encore là seize ans plus tard, à cela près qu'on ne demandait plus de délai pour se préparer. On déclarait qu'il ne manquait pas « un bouton de guêtre ».

En 1857, lors de la visite de l'empereur à Osborne, ses entretiens avec le prince Albert ne sont pas moins curieux. A propos de l'ouvrage de Tocqueville, l'*Ancien régime et la Révolution,* il se plaint de « la difficulté de faire quoi que ce soit, l'esprit de la nation étant absolument contraire au *self-government* ». Il ajoute cependant que la centralisation, qui rend la France faible à l'intérieur, la rend forte au dehors. Un des désirs de Napoléon III était de déchirer les traités de 1815. Il en avait déjà entretenu le prince Albert, qui n'avait montré aucun enthousiasme. Il y revint pendant la visite d'Osborne, « convaincu, disait-il, que la paix de l'Europe ne saurait être durable tant que les traités de 1815 n'auraient pas été revisés ». Il reconnaissait pourtant que cette revision offrait de grandes difficultés. Il confia même au prince que, le comte de Morny ayant été chargé de savoir « quelles seraient les vues de l'empereur Alexandre sur un échange d'opinions à ce sujet », le czar avait répondu que « l'expérience de son père, qui avait fait le plus grand mal, lui avait appris à garder bouche close avec tout diplomate ».

La suite de l'entretien amène l'empereur à déclarer qu'à son avis « les meilleurs moyens pour rendre de grands services au monde se trouveraient plutôt en dehors de l'Europe que dans l'Europe même. Il y a l'Afrique, par exemple. Je ne ferais pas de la Méditerranée un lac français, comme le voulait Napoléon Ier, mais un lac européen. L'Espagne pourrait avoir le Maroc; la Sardaigne, une partie de Tripoli; l'Angleterre, l'Égypte; l'Autriche, une portion de la Syrie... et que sais-je? Tous ces pays superbes sont rendus inutiles à l'humanité et à la civilisation par leurs abominables gouvernements. La France elle-même a besoin d'un débouché pour ses esprits turbulents. »

Voilà de belles idées! La réalisation en aurait singulièrement grandi le prestige de la France. Si la *Vie du prince Albert* ne nous fait pas regretter notre ancien souverain, elle nous aide fort à le connaître, et les historiens du second empire y trouveront, pour ainsi dire à chaque page, de précieux renseignements.

G. de N.

(1) Sur cet ouvrage, voy. la *Revue* des 12 janvier 1878 et 15 mai 1880.

(2) *Le prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria,* d'après leurs lettres, mémoires, journaux, etc. Extraits de l'ouvrage de sir Théodore Martin et traduits de l'anglais par Augustus Craven. — 2 vol. in-8°. Plon et Cie. Paris, 1883.

## La veuve d'Henri Heine.

— La *Gegenwart*, de Berlin, publie un long article de M. Gustav Karpeles sur la veuve d'Henri Heine, morte le 17 février dernier. Mme Heine (Mathilde Mirat) avait été jugée très sévèrement en Allemagne, et Henri Heine en avait beaucoup voulu de cette sévérité à ses compatriotes.

« Je sais, écrivait-il à un de ses amis, combien on l'a calomniée en Allemagne. Le genre et le ton des calomnies font grand honneur au peuple allemand. Je n'ai jamais douté de ma patrie; nous sommes une grande nation; nous ne criblons pas nos ennemis d'épigrammes aiguës, mais nous les arrosons d'ordures allemandissimes. »

M. Karpeles cherche à réhabiliter la mémoire de Mme Heine. C'était une grisette et son mari l'avait épousée quelques années trop tard, mais elle lui fut fidèle et dévouée, et il l'adora jusqu'au dernier jour. Incidemment, M. Karpeles revient sur la question si controversée des mémoires de Heine. Existent-ils ou n'existent-ils pas? S'ils existent, où sont-ils? De toutes les discussions qui ont eu lieu, des documents produits de part et d'autre, M. Karpeles croit pouvoir conclure que les mémoires existent et qu'ils sont à Vienne, en la possession de M. Gustav Heine, lequel est bien décidé à ne jamais les publier.

Quant au manuscrit demeuré aux mains de Mme Ve Heine et qui aurait contenu, d'après elle, les véritables mémoires, ce n'est qu'un brouillon sans valeur, un cahier de matériaux dont les parties intéressantes ont déjà été publiées.

On trouvera des détails amusants, sinon toujours absolument exacts, sur Henri Heine, dans les *Souvenirs* de sa nièce, la princesse della Rocca (*Ricardi della vita intima di Enrico Heine;* Florence, Barbera).

## Une citation de La Fontaine

En rendant compte à l'Académie des sciences morales et politiques des *Éléments d'économie politique* de M. E. de Laveleye, M. Baudrillart a signalé une inexactitude de citation que nombre d'économistes se passent de main en main depuis qu'elle est échappée à J.-B. Say. L'illustre économiste, traitant des consommations, place La Fontaine parmi les apologistes du luxe dépensier sur la foi de ces vers :

Je ne sais d'homme nécessaire
Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien.

J.-B. Say oubliait et depuis plus de soixante-dix ans les économistes qui le citent de confiance oublient avec lui que La Fontaine ne parle pas en son nom, mais fait parler ainsi celui qu'il appelle un « bourgeois riche, mais ignorant ». Quand La Fontaine reprend la parole, il qualifie ce propos de « discours tout rempli d'impertinence ». C'est ce sot dissipateur qui, se moquant d'un savant pauvre, s'écrie :

La république a bien affaire
Des gens qui ne dépensent rien!

C'est lui qui se vante d'occuper par son luxe l'artisan, le vendeur, celui qui fait la jupe et celle qui la porte. La Fontaine n'est absolument pour rien dans ces idées malencontreuses, et, selon les règles de la plus pure morale et de la plus saine économie politique, le dissipateur est puni à la fin de la fable.

Cette fable charmante est la neuvième du livre VIII. Elle est intitulée *l'Avantage de la science*. Les économistes qui ont eu le léger tort de s'y méprendre seront bien aises de s'assurer qu'ils ont dans La Fontaine non pas du tout un contradicteur, mais un auxiliaire de plus dans la défense des idées de sage économie.

## Instruction des femmes.

— Il a paru aux États-Unis sous ce titre : *l'Admission des femmes aux Universités*, une brochure contenant les réponses de divers collèges à un questionnaire sur leurs élèves femmes. Presque tous les collèges rendent le témoignage le plus favorable à la capacité intellectuelle et à la faculté de travail des femmes, ainsi qu'à la bonne influence que leur contact exerce sur les jeunes gens. Les correspondants insistent sur ce point, que la santé des femmes ne souffre pas du travail intellectuel. L'un d'eux prétend même qu'elle résiste mieux que celle des garçons à la fatigue des études. L'accord est moins complet en ce qui touche les dispositions des femmes pour les mathématiques. Le président de l'Université de Californie écrit que, sauf quelques exceptions, les femmes « ont en aversion les études mathématiques et les branches de la science exigeant l'application des mathématiques ». D'autre part, le professeur de mathématiques d'un autre établissement assure que toutes ses élèves femmes montraient des dispositions et que quelques-unes sont devenues très fortes. Un troisième déclare que sa classe de femmes est invariablement plus forte que sa classe d'hommes.

## Le dépôt légal.

M. Georges Picot a lu récemment, devant ses confrères de l'Académie des sciences morales d'abord, et ensuite en séance trimestrielle de l'Institut, un mémoire sur *le Dépôt légal de nos collections nationales*. Ce mémoire vient d'être publié en brochure (1). M. Picot y défend une proposition de loi soumise à la Chambre des députés par M. Mézières. Cette proposition a pour objet d'obliger les éditeurs à déposer deux exemplaires de toute publication « dans le meilleur état de vente ». Un troisième exemplaire devra être déposé par l'imprimeur.

Jusqu'ici le dépôt était fait, en double exemplaire, par l'imprimeur, et celui-ci livrait trop souvent des exemplaires de rebut. M. Picot cite, à ce sujet, des faits bien étonnants. Quelques maisons de librairie, soucieuses de leur bon renom, comme la maison Hachette, offrent à la Bibliothèque natio-

(1) Alphonse Picard, éditeur.

nale un exemplaire de toutes leurs publications; mais elles trouvent peu d'imitatrices, au grand détriment de nos collections nationales. L'adoption de la proposition de loi de M. Mézières mettrait un terme à un état de choses regrettables, et la brochure de M. Picot éclairera utilement les députés sur l'opportunité de cette proposition.

## Faits divers

— Dans un article sur *le Protestantisme en Espagne*, la *Gegenwart* donne des détails sur la destruction des « archives généologiques de l'Inquisition », à Madrid. La place où avaient lieu les autodafés était restée couverte de larges bandes noires ayant jusqu'à 150 pieds de longueur et composées d'ossements calcinés, de charbons enduits de matière graisseuse et de débris d'étoffes carbonisées. En creusant, on trouvait que les couches noires alternaient avec des couches d'argile ou de sable et étaient d'épaisseur diverse, depuis neuf centimètres jusqu'à quatre-vingts, ce qui permettait de mesurer l'intensité du zèle de l'Inquisition et de suivre ses variations. Le journal officiel espagnol avait raconté ces faits. Les savants espagnols les avaient vérifiés. Le clergé espagnol, gêné par ces vieux souvenirs, tâchait d'obtenir qu'on fît disparaître les débris de la place Cruz del Quemadero. Il a fini par obtenir satisfaction.

— Il s'est fondé à Berlin une société d'étudiants appelée *la Reformburschenschaft*, dont le but est de favoriser parmi ses membres les études scientifiques et l'éducation du corps. Elle visera aussi à abolir le duel. Ce dernier trait est digne de remarque à tous égards. Chacun sait combien le duel tient une large place dans la vie d'université allemande, combien il y est obligatoire pour l'étudiant. On sait peut-être moins que M. de Bismarck l'approuve beaucoup. Il le considère comme éminemment propre à développer le courage et le sang-froid et à apprendre à supporter la douleur.

— Les statistiques des quatre dernières années accusent une diminution constante de la librairie en Angleterre. Les journaux anglais expliquent ce fait par l'extension, également constante, de la presse quotidienne ou hebdomadaire. « Ceci tue cela. » Le journal tue le livre.

## Bibliographie

La librairie Plon met en vente les tomes VI^e et VII^e des *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich*, publiés par son fils le prince Richard de Metternich, classés et réunis par M. A. de Klinkowstrœm. Ces deux volumes (grand in-8°) se rapportent à *l'Ère de paix* (1816-1848).

Le changement de règne en Autriche (1835). — L'empereur Ferdinand à Kœnigswart. — Les trois souverains alliés à Teplitz. — Fêtes de Prague. — Réflexions sur une alliance de famille entre l'Autriche et la France. — Les troupes autrichiennes dans les Légations. — Les différends ecclésiastiques en Prusse. — La Société de navigation à vapeur du Lloyd autrichien. — Réformes d'Abdul-Medjid en Turquie (1839). — Le conflit turco-égyptien. — Le traité de Juillet et l'isolement de la France. — L'attitude belliqueuse de la France et la Confédération germanique. — Prise de Saint-Jean-d'Acre. — Attitude du gouvernement vis-à-vis des entreprises de chemins de fer (1841). — Union postale entre l'Autriche et l'Allemagne (1842). — Introduction de la charte de dom Pedro dans le Portugal. — Victoires de l'Angleterre en Chine et aux Indes. — Percement de l'isthme de Suez (1843). — La lutte des langues en Hongrie (1844). — Les troubles en Suisse (1845). — L'abdication de don Carlos. — L'insurrection de Galicie (1846). — L'incorporation de Cracovie. — La politique de Metternich et de Guizot. — Les conférences de Neufchatel. — La révolution de février à Paris. — Dernières expéditions du chancelier d'État.

A la même librairie, *la Vie instinctive et la vie de l'esprit*, essai de philosophie pour tous, par M. M. Jacquinet (in-12).

Chez Berger-Levrault et C^ie, *Scènes de la vie maritime, de Rochefort à Cayenne*, journal du capitaine de *l'Économe*, par Jules de Crisenoy, illustré par Pierre de Crisenoy, peintre de marine. Un vol. grand in-8°. Ce voyage remonte à 1855.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

La liquidation, qui, non sans raison, préoccupait le marché des capitaux, s'est aussi bien passée que possible. Les rentes déclassées, et qui s'élèvent à un chiffre considérable, ont trouvé devant elles autant d'argent qu'il a fallu pour les « faire flotter », comme disent les Anglais, et les reports eux-mêmes sont restés à un chiffre modéré. On a fait pour le 5 pour 100 entre 30 et 35 centimes, ce qui est encore un peu inférieur au revenu actuel du titre; mais, nous le répétons, ce résultat n'a pas été obtenu tout seul. On a mis à la disposition de la place tout ce dont elle avait besoin, et les maisons à qui, tout dernièrement encore, n'ont été épargnées ni les injures les plus odieuses, ni les accusations de spéculer sur la détresse publique, n'ont pas été les dernières à ouvrir leurs caisses. Aucune bonne volonté ne s'est dérobée à l'appel de l'intérêt public; et à l'appel du gouvernement, qui, s'il n'est pas intervenu lui-même, a cru devoir du moins invoquer un concours que le lecteur nous permettra de ne pas désigner plus explicitement, il a été répondu d'une façon dont M. le ministre des finances pourra témoigner si quelque membre de la Chambre reprenait la thèse fantaisiste que nous avons entendu développer la semaine dernière.

En dépit de ces facilités, le marché est toujours assez mauvais au point de vue des cours. C'est que, si l'argent n'a point été refusé à tous les acheteurs sans argent solvables, il n'a point été prodigué sans discernement, et que, en dépit des ressources mises à leur disposition, les intermédiaires eux-mêmes n'ont pas cru pouvoir consentir le report à tout le monde. Presque chaque jour depuis une semaine, il y a eu des liquidations forcées qui ont déprimé les cours, et il n'est pas dit que ces liquidations soient terminées. Nous touchons au jour du règlement des différences, et, s'il manque beau-

coup de clients à l'appel — il en manquera assurément un certain nombre, — les intermédiaires lésés exécuteront encore. Mais il n'y a point là, semble-t-il, de quoi compromettre l'heureux résultat de la liquidation, et les pertes ne paraissent pas susceptibles d'atteindre un chiffre qui mettrait les intermédiaires en péril. On sait, du reste, quel esprit de loyauté commerciale et d'honneur professionnel règne parmi les intermédiaires de Bourse officiels ou officieux; on sait quel respect on professe pour les engagements dans ce milieu pour lequel certains préjugés, ou plutôt certaines ignorances, n'ont pas assez de dédains.

Le client ne paye pas toujours; alors même qu'il le peut, il ne lui répugne pas de se retrancher derrière l'exception de jeu, et il semble même qu'il considère comme d'une nature toute spéciale une dette vis-à-vis d'un « homme de Bourse »; l'homme de Bourse, lui, s'il a ses imperfections et ses défauts par ailleurs, fait honneur à sa parole jusqu'au dernier centime. Le lecteur qui en douterait peut se reporter à ce qui s'est passé au moment de la crise de l'année dernière. Il y a là comme un esprit de corps dont l'empire est assez grand pour s'imposer aux plus récalcitrants par la sanction impitoyable du jugement des confrères. Si des Français l'ignorent, l'étranger le sait, et l'estime dont jouit la Bourse de Paris dans le monde entier n'est pas faite d'autre chose.

La « queue » de liquidation, pour nous servir de l'expression usuelle, ne compromettra donc pas le succès de l'opération elle-même, et l'on a un grand mois pour entreprendre le travail de relèvement et de reclassement dont la réussite mettra seule fin à la situation anormale du marché des capitaux. Si rien ne vient se jeter à la traverse, il est permis d'espérer que la liquidation prochaine trouvera une position de place moins chargée. Le règlement de la question des chemins de fer suit un cours régulier et satisfaisant; une des conventions, celle du Lyon, peut être considérée comme faite. La Chambre pourra peut-être être saisie d'une partie, sinon de l'ensemble, d'ici le 31 mai, et procéder au vote de patriotisme et de raison que le pays attend d'elle. De la période d'option pour les porteurs de 5 pour 100 entre le remboursement et l'échange contre du 4 1/2, on nous permettra de ne pas nous préoccuper ni de démontrer longuement, comme le font certains confrères, que le rentier n'a pas avantage à apporter pour 100 francs au Trésor ce dont il trouverait 110 francs à la Bourse. Ce qui est plus sérieux, c'est de faire comprendre au rentier que la baisse de la conversion est faite et que, même s'il veut réaliser, il a intérêt à attendre. Sans aller jusqu'à prédire le cours de 114 à 115 pour le 4 1/2, comme le font la plupart des journaux avec un ensemble touchant et significatif, il n'est pas interdit — nous l'avons dit les premiers et *motu proprio* — d'espérer pour le 5 pour 100 des cours meilleurs, dont la signature des conventions de chemins de fer donnerait le signal. Sans même attendre jusque-là, il est à présumer que, la liquidation consommée, si les ventes des portefeuilles de province ne viennent pas écraser le marché, le 4 1/2 nouveau se relèvera de lui-même dès la semaine prochaine. Et nous voyons là une raison suffisante pour arrêter le rentier qui, en vendant, ferait obstacle à une reprise dont il est appelé à bénéficier tout le premier.

K.

---

Les actionnaires du Crédit foncier de France se sont réunis cette semaine en assemblée générale annuelle. Les comptes ont été approuvés et le dividende a été fixé à 55 francs par action. Un acompte de 27 fr. 50 ayant déjà été payé en janvier dernier, le solde, soit 27 fr. 50, sera mis en payement à partir du 1er juillet.

MM. d'Andecy, de Neufville, Plassard et Rivière, administrateurs sortants, ont été réélus. M. le baron Sers, censeur, a été maintenu dans ses fonctions.

---

Les actionnaires de la Banque française et italienne se sont réunis le 27 avril en assemblée générale ordinaire et extraordinaire. A titre ordinaire, l'assemblée a approuvé les comptes et nommé commissaires, pour l'exercice en cours, MM. Buchot et Flamant. A titre extraordinaire, elle a voté la dissolution de la Société et nommé MM. Daudun, Regnault, Sienkiewitz et Balezeaux liquidateurs. Le traité passé avec la Banque d'escompte a été approuvé. En conséquence, les 60 000 actions actuelles de la Banque française et italienne devront être échangées contre 30 000 actions de la Banque d'escompte libérées de 250 francs et au porteur, après ratification du traité par les actionnaires de cette société. En représentation de la partie de l'actif de la Banque française et italienne non remise en payement des actions de la Banque d'escompte, il sera créé 60 000 bons de liquidation attribués, titre pour titre, aux 60 000 actions actuelles de la société.

---

Les actionnaires de la Banque transatlantique se sont réunis le 30 avril en assemblée générale. Les comptes de l'exercice 1882 ont été approuvés et le dividende a été fixé à 6 fr. 25 par action. Ce dividende est payable depuis le 1er mai.

L'assemblée a ratifié la nomination de MM. Gavini, marquis de Mornay, Caillat et Jolibois comme administrateurs, en remplacement de quatre membres du conseil démissionnaires.

MM. Aylies, Gery, Halfon et Gavini, administrateurs sortants, ont été réélus. MM. de Tavernier et Lepage, commissaires, ont été également choisis de nouveau pour vérifier les comptes de l'examen 1883.

---

L'arrêté préfectoral du 22 mars dernier a mis en demeure la Compagnie parisienne du gaz d'avoir à réduire de 30 à 25 centimes le prix du mètre cube de gaz vendu aux particuliers, et de 15 à 12 1/2 centimes le prix du mètre cube de gaz livré pour l'éclairage public. La Compagnie a considéré que l'arrêté préfectoral faisait une fausse application des dispositions du traité avec la Ville de Paris. Elle s'est, en conséquence, empressée de saisir du litige les tribunaux compétents, et elle a demandé au conseil de préfecture de décider qu'aucune réduction du prix de vente du gaz ne peut lui être imposée avant que les juges aient prononcé. Il est bien entendu que la Compagnie déclare par avance qu'elle restituera aux intéressés les sommes qu'elle aurait perçues en trop, dans le cas où les prétentions de la Ville viendraient à être définitivement accueillies.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [748]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 19. 12 MAI 1883.


## ROMANCIERS CONTEMPORAINS

### M. J. Barbey d'Aurevilly (1)

Les deux cahiers de notes intimes auxquels M. Barbey d'Aurevilly a donné le titre de *Memoranda* se rapportent à l'époque de sa vie d'écrivain qui fut la plus féconde en œuvres. N'est-ce pas aux environs de ces années-là que la *Vieille Maîtresse*, successivement, et l'*Ensorcelée*, et les *Ricochets de Conversation* — devenus dans les *Diaboliques* et après coup le *Dessous de cartes d'une partie de whist*, — furent publiés : romans extraordinaires, mais dont la vive originalité éclate aujourd'hui seulement à tous les yeux? Alors aussi se multipliaient d'innombrables articles de critique. M. d'Aurevilly donnait chaque semaine au journal *le Pays* une étude littéraire sur un des livres parus de la veille. Ces études ont été réunies en plusieurs volumes — et la série reste à continuer — sous la désignation : *Les œuvres et les hommes*. Deux éclaircies dans cette atmosphère chargée d'œuvres — quelques journées d'absence, passées les unes dans une ville de Normandie jadis habitée par l'auteur, les autres dans un port voisin de l'Espagne, — voilà toute la matière des deux cahiers de notes que l'écrivain a griffonnés entre deux pages de ses romans ou deux paragraphes de ses articles.

Mais dans ces notes il apparaît tout entier, comme Byron et Stendhal dans les leurs, avec sa puissance extraordinaire d'expression, avec sa belle faculté de voir intense là où d'autres verraient médiocre et de donner de l'esprit même aux plus menus détails de la vie. — Et quel esprit! Depuis Rivarol et le prince de Ligne personne n'a causé comme M. d'Aurevilly; car il n'a pas seulement le *mot*, comme tant d'autres : il a le style dans le *mot*, et la métaphore et la poésie. Mais c'est que toutes les facultés de ce rare talent se font équilibre et se tiennent d'une étroite manière; et, même à l'occasion de ces feuilles légères des *Memoranda*, c'est ce talent tout entier qu'il faut évoquer.

M. d'Aurevilly ferme ses lettres d'un cachet sur lequel il a fait graver une devise à la fois résignée et superbe, fière et vaincue : *Too late!* (*trop tard!*) Il prétend, lui, le courageux écrivain et qui n'a guère fait d'aveux plaintifs devant les autres, que ces deux mots contiennent l'histoire secrète de sa vie et que tout lui est arrivé trop tard de ce qui, venu plus tôt, lui aurait comblé le cœur, si le cœur peut être comblé!

Trop tard! Cette devise est-elle vraie des événements de cette vie? Il est malaisé d'en juger; car M. d'Aurevilly, au rebours de la plupart de ses contemporains et des plus illustres, n'a pas dévoilé dans des *Mémoires* ou des *Confidences* le roman de ses bonheurs ou de ses mélancolies, et un mystère demeure sur toute sa jeunesse, sur la période surtout de cette jeunesse dont il ne reste aucune trace littéraire. Mais ce qui domine les faits matériels de notre vie, ce qui les crée même en un certain sens — car de ces faits rien n'existe pour nous que leur retentissement dans notre âme, — c'est notre personne, et la devise du cachet de M. d'Aurevilly apparaît comme évidemment exacte pour qui connaît la *personne* qu'il est aujourd'hui, qu'il a dû être à vingt ans. Il offre un rare exemple, et d'un intérêt singulier de psychologie, de facultés qui n'ont rencontré ni leur milieu ni leur époque. Il a eu dès son adolescence, où il vit Brummel, et il a conservé dans son âge mûr, où il connut d'Orset, le goût passionné de l'aristocratie. Le dandysme, dont il a donné une si piquante théorie et si juste d'analyse, ne fut pas chez lui affaire d'attitude. Il en aima la rareté, le quant à soi, l'impertinente solitude, — car, être rare, se réserver, ne pas se mêler à la foule, c'est de la quintessence d'aristocratie.

Le malheur est que, de toutes les façons de sentir, l'aristocratique est celle qui suppose le plus de conditions exté-

(1) Cette étude servira de préface.

rieures, et ces conditions ont manqué à l'auteur de *Brummel*. Il n'a pas eu cette arme de l'argent, laquelle a du moins ce mérite de servir de bâton de longueur contre les promiscuités cruelles. Il lui a fallu subir, avec une nature affamée de distinction, toutes les vilenies du métier : l'âpreté des médiocres concurrences qui dégoûte même du triomphe, l'exécution des besognes à jour fixe qui fait regretter même le talent qui vous en rend capable, — et, pour combler la mesure, ce métier, ces concurrences et ces besognes, en pleine société démocratique. Mais cet amour de la haute vie et des élégances ambiantes n'est il pas commun à tous les poètes? Est-ce autre chose que le désir d'imprégner d'âme les vulgarités nécessaires, et ne s'en guérit-on pas, comme de toutes les nostalgies de l'ordre physique, par le sentiment que la matière n'est pas capable de suffire aux exigences de l'esprit, si bien que réaliser certains de ses rêves serait les diminuer?

Un trait plus particulier de M. d'Aurevilly et qui lui assigne une place spéciale parmi les hommes de lettres de ce temps, c'est qu'il était né et qu'il est resté fanatique de l'action. Le caractère de ses personnages préférés dans l'histoire, comme le caractère de ses héros inventés dans le roman, attestent ce fanatisme que son aspect, volontiers martial, ne dément point. Il a vécu cependant sédentaire, assez analogue par l'antagonisme de ses désirs et de ses habitudes à ces héritiers de familles ruinées que Walter Scott évoque au coin du foyer désert, sous le portrait d'un roi chassé et qui ne régnera plus, à l'ombre d'un blason qui va s'effaçant, et que nulle main pieuse ne réparera. Était-ce par l'intuition d'une analogie pareille que Théophile Silvestre appelait M. d'Aurevilly de ce nom de *laird*, si étroitement uni pour l'imagination au souvenir de l'héritier des Ravenswood? « Allons chez le *laird* », disait-il à leur ami commun Léon Gambetta, tout jeune alors et qui aimait à disputer avec l'extraordinaire causeur. Pourtant ils n'avaient guère d'idées du même ordre, lui, l'orateur méridional, lancé si hardiment en plein courant du monde moderne, et l'autre, l'écrivain solitaire, d'une si invincible énergie de protestation contre ce monde!

C'est que M. d'Aurevilly a encore exagéré par ses convictions acquises — cette seconde nature qui parfois contredit la première, parfois en redouble l'originalité native en la doublant de réflexion — le divorce qui le séparait de son époque. Il est devenu catholique, et du catholicisme le plus hautement proclamé, jusqu'à écrire l'apologie des procédés inquisitoriaux, à l'heure précise où la science contemporaine paraît se résoudre dans le positivisme le plus hostile à la tradition catholique. Absolutiste et nourri de la moelle de la doctrine de Joseph de Maistre, il a vu les monarchies s'écrouler, les théories issues de la Révolution foisonner et grandir, la France multiplier les essais de gouvernement parlementaire. Idéaliste dans son art comme il l'a été dans sa vie, admirateur de Byron et de Lamartine, il assiste aujourd'hui à l'avènement de la littérature documentaire. Rarement antithèse plus étrangement et plus complaisamment prolongée n'a isolé davantage un homme dans les partis pris de son orgueil et de sa chimère. Faut-il voir dans cet isolement l'inévitable effet de causes lointaines et faire intervenir ce mot si commode et qui rend compte de tant de mystères : l'atavisme? Faut-il attribuer à une destinée d'exception le développement dans un sens inattendu de facultés déjà par elles-mêmes exceptionnelles? De longues années de jeunesse passées en province à tuer l'ennui à force de songes; d'autres, plus douloureuses, passées à Paris aux aguets d'une occasion d'employer tout son mérite, qui n'est pas venue; les injustices de la critique et les misères de la publicité, rendues plus dures par la hauteur d'âme : voilà de quoi expliquer beaucoup de froissements, par suite beaucoup de résolutions de farouche indépendance. Quoi qu'il en soit des causes dont ses habitudes ont été l'effet visible, il est certain que, pareil à ce lord Byron qu'il aime tant, M. d'Aurevilly aura vécu dans notre XIXe siècle à l'état de révolte permanente et de protestation continue. Seulement Byron retranchait ses dégoûts derrière sa pairie et ses quatre mille livres de revenu, et M. d'Aurevilly a dû conquérir son indépendance avec sa plume et son encrier. Il n'a pourtant pas accordé une concession de plus à la société que le châtelain de Newstead-Abbey; c'est une destinée moins romanesque peut-être, mais, pour qui comprend tout le sens du mot, aussi poétique, sinon davantage.

C'est le caractère étrange de cette destinée qu'il faut apercevoir pour juger l'œuvre écrite de M. d'Aurevilly du point de vue exact et pour en pénétrer la secrète logique. Il y a une question à se poser devant toute existence consacrée aux lettres. Quelle sorte de volupté l'écrivain leur a-t-il demandée, à ces lettres complaisantes? Car elles se prêtent à toutes les fantaisies, et, pourvu qu'on les aime de tout son cœur, elles consentent qu'on les aime de bien des amours divers. Beaucoup d'auteurs exigent d'elles une gloire immédiate. Ils veulent exprimer leur époque et devenir, comme Latouche le disait finement de Mme Sand, « un écho qui double la voix de la foule ». C'est une conception qui convient à des âmes communicatives, faciles et chaudes, et il y a des règles d'esthétique qui lui correspondent. S'il veut réaliser cette ambition d'être l'orateur et le héraut acclamé de son temps, l'écrivain doit avoir un style de transparence et de bonne humeur. Une certaine largeur d'humanité, l'acceptation des formes à la mode, même des préjugés reçus, sont aussi nécessaires. Cet écrivain-là comprend et pratique avec naïveté la formule ironique du moraliste : « C'est une grande folie que d'être sage tout seul ». On peut, quoi qu'il en semble aux apôtres de l'art dédaigneux, penser ainsi et composer des chefs-d'œuvre. La preuve en est dans Molière et dans George Sand elle-même. Il est une autre race d'homme de lettres dont Flaubert fut, de nos jours, le type achevé, qui reporte sur les initiés seuls ce culte pieux que les premiers accordent à la foule. Ceux-ci sont des hommes d'étude et de raffinement. Ils s'emprisonnent dans l'ombre d'une école. Ils évitent la brutale lumière et ne travaillent qu'avec la sensation des yeux aigus des juges fixés sur eux. Quels juges? Leurs confrères vraiment avertis des plus délicats secrets de la composition, les connaisseurs scrupuleux qui sont capables d'apprécier la valeur d'une syllabe mise à

sa place et les insuffisances d'une métaphore manquée. Cette préoccupation, qualifiée de byzantine par les malveillants, aboutit volontiers à une littérature hiératique et sibylline, dans laquelle la science accomplie des procédés techniques s'accompagne d'un mépris transcendental pour la simple émotion et l'éloquence spontanée du cœur. Toutes les épigrammes dirigées contre ce byzantinisme n'empêcheront pas la *Tentation de saint Antoine* d'être un livre supérieur.

Il est enfin un troisième groupe d'artistes pour lesquels écrire est une façon de vivre, et rien de plus. Ceux-là n'ont d'autre but que d'aviver avec leurs propres phrases la plaie intérieure de leur sensibilité. La réalité leur est douloureuse. Elle les opprime, elle les blesse. Leur âme ne rencontre pas dans le cercle de circonstances où cette réalité l'emprisonne de quoi satisfaire son appétit d'émotions grandioses et intenses. Ils demandent aux mots et à la sorcellerie de l'art ce que les Orientaux obtiennent par le haschisch, ce que l'Anglais de Quincey se procurait en appuyant sur ses lèvres sa fiole noire de laudanum, un autre songe des jours et une nouvelle destinée. C'est leur vengeance à la fois et leur affranchissement que la littérature : leur vengeance, car ils attestent ainsi que le sort fut injuste pour eux et qu'ils ont été, comme dit magnifiquement un ancien, « humiliés par la vie... »; leur affranchissement, car ils conquièrent ainsi une excitation qui efface en la dépassant l'empreinte de la haïssable réalité. A ce groupe d'écrivains par désir passionné d'*être ailleurs* appartenait ce même Byron, qu'il faut nommer sans cesse lorsqu'on parle de M. d'Aurevilly, lequel composa la *Fiancée d'Abydos* en quelques nuits, afin de chasser des fantômes qui sont toujours revenus. A ce même groupe, ce furieux duc de Saint-Simon, qui, rentré de la cour et le fiel crevé, couvrait de sa large écriture les énormes feuilles de papier de ses *Mémoires*, pour devenir, de par la magie de sa propre prose et pendant ces heures de travail, l'homme d'État qu'il ne pouvait être qu'alors... Il jugeait ministres et ambassadeurs. Il disait les causes profondes de l'avilissement public. Il prévoyait les inévitables catastrophes. Il découvrait la gangrène des infamies et démaillotait de leurs langes blasonnés les âmes pourries des courtisans et des princes. Puis cette plume réparatrice une fois posée, cet encrier vengeur une fois fermé, il fallait reprendre le collier de médiocrité, subir la superbe de Louis XIV, l'insolence des bâtards, la lâcheté du Régent, l'infamie de Dubois, et faire politesse à la honte, quoi qu'on en eût. Au même groupe appartient M. d'Aurevilly. Comme à Byron, comme à Saint-Simon, la littérature lui a été la fée libératrice et qui console de tout. Les contradictions dont il a souffert se sont résolues, les avortements de son destin se sont réparés, les crève-cœur de ses désespoirs se sont soulagés lorsqu'il a écrit. Ce beau vers de son mince recueil de poésie,

L'Esprit, l'aigle vengeur qui plane sur la vie,

pourrait servir d'épigraphe à ses moindres volumes comme à ses plus importants — comme à ses lettres familières, comme aux *Memoranda*. Qu'importe que le lecteur s'épouvante de ces orgies d'images, de ces violences d'invention, de ces audaces de style, puisqu'il a du moins atteint son but, puisqu'il a été *lui-même*, avec la pleine expansion de tout l'intime de sa personne, durant les trop courtes heures qu'il a dépensées à écrire ces pages?

C'est à cause de cela qu'il n'y a rien de moins factice que de tels livres, bien que la rêverie en soit très intense, la rhétorique très violente, et l'impression si souvent étrange. Quand cet homme vous raconte le détail des excessives passions de Ryno de Marigny (*la Vieille Maîtresse*), ou qu'il évoque devant vos yeux la face cicatrisée du gigantesque abbé de la Croix-Jugan (*l'Ensorcelée*), croyez qu'il ne se propose pas de vous étonner par l'inattendu de sa fantaisie. Vous êtes parfaitement absent de sa pensée, vous, le lecteur futur du roman, à l'heure de nuit où, fenêtres closes, bougies allumées, cet alchimiste élabore son grand œuvre à lui, qui vous intéressera ou non — peu lui soucie. Vraisemblablement il a débattu quelque affaire dans sa journée où sa noblesse native s'est irritée; il a lu des articles qui l'ont excédés entendu des paroles qui l'ont écœuré, aperçu des visages qui l'ont dégoûté, deviné des sentiments qui l'ont indigné. Ces basses misères de la quotidienne expérience s'évanouissent, et, le *Sésame, ouvre-toi !* de l'imagination à peine prononcé, voici que la caverne magique dévoile ses enchantements. Le romancier *voit* Marigny, il *voit* Vellini la Malagaise, il *voit* Jehorl de la Croix-Jugan. Est-il encore un univers de sensations vulgaires et de médiocres destinées? Il n'en sait plus rien, absorbé qu'il est dans ses personnages. Oui, *ses* personnages au sens littéral du terme; car il les a projetés hors de son cerveau, comme le Jupiter de la fable la guerrière Minerve, engendrés et nourris de la plus pure substance de son être. Il a imaginé comme les croyants prient, comme les amants se plaignent, par un impérieux besoin de *sfogarsi*, pour employer une tournure italienne, chère à Beyle.

Pareillement, si chaque phrase de ces tragiques récits est chargée jusqu'à la gueule, comme un tromblon de giaour, avec tous les mots énergiques du dictionnaire; si l'*expression* est ici portée à son extrême degré de vigueur, ne croyez pas que ce soit là un artifice d'industrieux ouvrier de prose. L'auteur n'a point fait besogne de rhétorique. Cette furie du langage est, à sa manière, une furie d'action. Pour cet écrivain comme pour tous ceux qui ont un style, les mots existent d'une existence de créatures. Ils vivent, ils palpitent, ils sont nobles, ils sont roturiers. Il en est de sublimes, il en est d'infâmes. Ils ont une physionomie, une physiologie et une psychologie. Dans le raccourci de leurs syllabes que ne tient-il pas d'humanité! En un certain sens, écrire est une incarnation, et l'esprit d'un grand prosateur habite ses phrases comme le Dieu de Spinoza habite le monde, à la fois présent dans tout l'ensemble et présent dans chaque partie. Quoi d'étonnant si le romancier de *la Vieille Maîtresse* et des *Diaboliques* s'est fait une prose à la fois violente et parée, aristocratique et militaire, comme il aurait souhaité que fût sa propre vie? Que dis-je? Il ne s'est pas fait cette prose; il a seulement noté la parole intérieure qu'il se prononce à lui-même dans la solitude de sa chambre de travail et la parole

improvisée qu'il jette au hasard des confidences de conversation. J'ai bien souvent remarqué, au cours de mes entretiens avec lui — un des plus vifs plaisirs d'intelligence que j'aie goûtés, — cette surprenante identité de sa phrase écrite et de sa phrase causée. Il me contait des anecdotes de Valognes ou de Paris avec cette même puissance d'évocation verbale et la même surcharge de couleurs qui s'observe dans ses romans. Il s'en allait tout entier dans ses mots. Ils devenaient lui, et lui devenait eux. Je comprenais plus clairement alors ce que la littérature a été pour cet homme dépaysé et quel *alibi* sa mélancolie a demandé à son imagination. De là dérive, entre autres conséquences, cette force de dédain de l'opinion qui lui a permis de ne jamais abdiquer devant le goût public. Il admire beaucoup ce titre d'un poème de Lamartine : *le Génie dans l'obscurité.* Cette admiration est de bonne foi, et je ne serais pas étonné qu'aimant les lettres de l'amour que j'ai dit, non seulement les insouciances de la renommée à son endroit l'aient trouvé indifférent, mais encore qu'il s'en soit presque réjoui aux heures d'entière sincérité.

Donc sa littérature a été pour M. d'Aurevilly un songe réparateur. Mais, en dépit d'un proverbe fameux, tous les songes ne sont pas des mensonges, et, quand le songeur est un moraliste et un psychologue, il n'est pas bien malaisé de déterminer dans l'arrière-fond de sa rêverie les éléments d'expérience qu'il a combinés, exagérés parfois, parfois déformés, et qui demeurent pourtant invinciblement solides et réels, comme la matière brute sur laquelle travaille un sculpteur. Il y a dans une lettre de Stendhal à Balzac une phrase significative et qui marque bien quel procédé de métamorphose emploient à l'égard de leurs observations ces alchimistes de l'âme humaine qui sont les grands romanciers : « Je prends, dit l'auteur de *Rouge et noir,* un personnage de moi bien connu; je lui laisse les habitudes qu'il a contractées dans l'art d'aller tous les matins à la chasse du bonheur; *ensuite je lui donne plus d'esprit.* » Le *plus d'esprit* devient pour un d'Aurevilly un *plus de passion,* mais le procédé reste sensiblement analogue.

Il est d'ailleurs aisé, pour qui connaît un peu les circonstances de la jeunesse de M. d'Aurevilly, de faire un départ des sources diverses qui ont nourri de réalité son imagination. Il a vécu tout enfant, et même adolescent, dans la vieille ville de Valognes, et il a connu les survivants des terribles guerres de la chouannerie du Cotentin. Il a entendu ces hommes raconter les actions qu'ils avaient faites de ces mêmes mains qu'ils chauffaient maintenant au feu des veillées d'hiver. De cette impression première, demeurée ineffaçable sur son souvenir, M. d'Aurevilly a tiré *l'Ensorcelée* et *le Chevalier Des Touches.* Il a vu, à cette même époque, de jeunes nobles de sa province et d'anciens soldats de l'Empire tuer les loisirs forcés de leur stagnante existence par toutes sortes d'excès de jeu, d'amour criminel et de conversation. Il s'est souvenu de ces nobles et de ces soldats lorsqu'il a écrit le *Bonheur dans le crime,* le *Dîner d'athées* et les *Dessous de cartes d'une partie de whist.* Puis il est venu à Paris, et les observations de sa vie mondaine ont abouti à *l'Amour impossible,* à *la Bague d'Annibal,* à *la Vieille Maîtresse,* au *Plus bel amour de don Juan,* comme les heures de mysticisme qu'il a traversées sous une influence de femme se sont résumées dans *le Prêtre marié.* Je citais tout à l'heure le nom de Quincey, le mangeur d'opium. Ce singulier analyste de son propre vice, et si perspicace, avait reconnu que ses visions les plus effrayantes et les plus ravissantes, les plus démesurées et les plus surhumaines, dérivaient toutes des sensations environnantes, que l'ivresse transformait en les amplifiant et les interprétant d'une manière grandiose. Vérité acquise aujourd'hui à la science de l'intelligence : la littérature a son ivresse aussi, qui ne fait qu'interpréter et amplifier les sensations que l'écrivain a subies. Mais cette transformation-là s'appelle le talent.

Ce qui fait l'intérêt psychologique de ces *Memoranda,* c'est précisément qu'on assiste à ce travail de métamorphose. On y peut saisir à plein comment chez M. d'Aurevilly les impressions *s'écrivent.* Ce livre, qui n'est pas un livre, me séduit par ce charme d'une nuance si fine. Il laisse voir la minute où l'homme va devenir l'auteur, où la réalité se change en poésie, où l'observation se double du rêve. Et le rêve est si naturel à M. d'Aurevilly que le moindre événement l'y conduit par une invincible pente. Une enfant s'endort à son côté dans une diligence, et la Léïla de Byron lui apparaît (p. 6). Il regarde le vent frapper des arbres : « Il sabrait les ormes comme avec un bancal et *leur hachait leur beau visage de verdure nuancée* », dit-il (p. 41). Et ailleurs, sur la pluie : « Ne sommes-nous pas en Normandie, la belle *pluvieuse,* qui a *de belles larmes froides sur de belles joues fraîches?* J'ai vu des femmes pleurer ainsi » (p. 12). A chaque page, c'est ainsi un au delà entrevu derrière la vibration présente des nerfs et du cœur. C'est que M. d'Aurevilly est, au plus beau et au plus exact sens de ce mot, un poète, un créateur. Même sa poésie est aussi voisine de celle des Anglais que sa Normandie est voisine de l'Angleterre. L'an dernier, comme j'allais en ligne directe de Caen à Weymouth par Cherbourg, j'avais un plaisir de voyageur à constater l'extraordinaire ressemblance des paysages. Cette ressemblance est-elle descendue jusqu'aux âmes? Je le croirais, à sentir combien le rêve d'un Quincey ou d'un Carlyle est voisin du rêve d'un Normand de race pure comme M. d'Aurevilly. C'est un trait encore à joindre aux traits que j'ai notés et qui expliquent pourquoi l'accord intime n'a jamais pu se faire entre ce noble écrivain et notre XIXe siècle français (1). Apre et solitaire destinée, mais à laquelle M. d'Aurevilly aura dû de séjourner dans un monde de visions magnifiques et de conserver une superbe intégrité de sa pensée. — Est-ce qu'un homme fier peut souhaiter davantage?...

PAUL BOURGET.

(1) Je note encore (p. 45), dans le *Memorandum* de Caen : « Roman, impressions écrites, souvenirs, travaux, tout doit être normand pour moi et se rattacher à la Normandie. »

# LE MEUBLE EN BOIS DE ROSE (1)

## Nouvelle

### V.

Huit jours après, le meuble en bois de rose était installé dans la modeste chambre de la rue de la Poule-Noire. La table de sapin, la planchette à livres, la pendule de foire, tous ces meubles familiers, tous ces serviteurs fidèles étaient exilés, relégués dans la chambre de « débarras ». Dans l'alcôve étincelaient les rideaux, la courte-pointe et l'édredon bleu de Mlle Lolotte. Un tapis d'Aubusson cachait la misère du plancher noueux et hérissé d'échardes. Devant les petites fenêtres à guillotine pendaient, avec de grands plis à l'antique, les amples draperies de soie bleue.

A côté du buste de Rollin scandalisé, se bécquetaient les tourterelles de bronze doré. Les éditions classiques alignaient leurs dos piteux sur les planchettes étonnées d'une étagère aux incrustations d'or. Sur le splendide bureau au velours bleu, un délicieux encrier, auquel de jolis doigts s'étaient tachés, remplaçait l'écritoire de deux sous. Les copies d'élèves, avec des froissements espiègles, s'étaient laissé enfermer dans les tiroirs du chiffonnier. Quelques gravures assez lestes masquaient le papier d'auberge de la chambrette.

Le maître de toutes ces merveilles, renversé dans un fauteuil capitonné, les jambes croisées et les pieds en l'air, mirait dans la galante psyché la semelle de ses godillots et sa chevelure emmêlée. Un parfum suave et discret chassait de cette tanière de garçon, transformé en boudoir, l'odeur des vieux bouquins.

Ce jour-là, c'était jeudi. Dès dix heures du matin, tous les professeurs du collège vinrent, sous différents prétextes, faire visite à ce cher M. Galuchet. Folletot et Duponchel se donnèrent réciproquement d'énormes coups de coude dans les côtes, secoués d'un fou rire comme deux écoliers en belle humeur.

Vers une heure, les professeurs mariés revinrent avec leurs femmes, en priant le cher collègue d'excuser l'indiscrétion de leurs moitiés.

Vers deux heures, le principal fit son apparition, ayant à son bras Mme Lehuppé : il regarda beaucoup, comme s'il eût eu un inventaire à dresser, parla peu et se contenta de faire observer qu'il avait acheté, il y avait vingt ans, de ses premières économies de maître d'études, une paire de flambeaux de cuivre : c'était cela qui, encore aujourd'hui, faisait son seul luxe. La sévère Mme Lehuppé daigna à peine s'excuser de sa curiosité; elle emplit avidement ses yeux de tout ce miroitement de soie, daigna palper de sa main fine l'étoffe des rideaux, adressa à son auguste époux un haussement d'épaules et sortit après un maigre salut.

Toute l'après-dînée, devant la vieille Nannette ahurie, défilèrent les pensionnaires de la mère Jeannot, les membres du cercle de France, les habitués du café Galimard, les clients de la brasserie Fessler; l'adjoint Frébillot et M. Pidancet père, saisis tout à coup d'un vif intérêt pour les études de leurs fils, et désireux de savoir quelle avait été leur place à la dernière composition; le tailleur Fouinot, qui avait par hasard un pantalon à rapporter; l'épicier Cherpitel, qui était précisément venu pour s'assurer qu'on était satisfait de sa dernière fourniture de sucre; la blanchisseuse, qui fit preuve ce jour-là d'une exactitude phénoménale. Même elle avait remis des boutons aux chemises.

Tout Chastel-sur-Lizeron vint en pèlerinage au n° 2 de la rue de la Poule-Noire. On ne se rappelait pas avoir vu une telle foule sur la voie publique depuis la tournée des missionnaires en 1826. Il y eut des boutiques qui fermèrent avant l'heure. Une trentaine de femmes, pittoresquement groupées devant leurs cruches pleines, restèrent en permanence autour de la fontaine municipale; plus de quarante citoyens mangèrent leur rôti brûlé. Le soir, il y eut réception, sur convocation expresse, dans plusieurs maisons. Tous les cafés regorgèrent de consommateurs; des paris s'y ouvrirent; un marchand de bœufs gagea cent francs que le mobilier de M. le professeur Galuchet lui revenait à plus de quinze mille francs. Au Cercle de France, Folletot, qui prétendait avoir connu particulièrement Mlle Lolotte, égaya la galerie du récit de ses cascades. Il concluait ainsi :

— Si on m'avait dit pourtant qu'un jour Galuchet coucherait dans son lit!

Le professeur de quatrième et troisième ne parut pas au Cercle. Fatigué d'avoir fait, toute la sainte journée, les honneurs de son mobilier, tout fier d'avoir enfin son chez soi, il s'installa dans un bon fauteuil, devant son bureau magnifique, et avec une plume à manche d'ivoire trempée dans le merveilleux encrier corrigea les copies de ses élèves. Ensuite il s'allongea, avec une sensation inconnue de bien-être, sur un lit moelleux, les membres caressés par les draps en fin tissu, la tête enfoncée dans un oreiller brodé. Et il s'endormit.

Son premier sommeil fut profond; mais vers deux heures du matin — à l'heure où les coqs se réveillent à Chastel, mais à l'heure où la vie du Paris mondain jette son dernier feu, — la chambre de M. Galuchet fut agitée d'un frémissement étrange. Les clefs tournèrent dans les serrures et les verrous glissèrent discrètement; sur le marbre de la toilette les cristaux et les porcelaines se heurtèrent; les flacons de parfums se débouchèrent d'eux-mêmes; une houppe invisible secoua un nuage de poudre de riz; les rideaux flottèrent; les meubles firent entendre de singuliers craquements; les becs de bronze des tourterelles se choquèrent amoureusement sur la pendule dorée.

M. Galuchet ne s'éveilla pas; mais son sommeil devint tout à coup léger, inquiet, fiévreux. Il s'étira et se retourna sur sa couche opulente. Des senteurs pénétrantes surexcitèrent ses esprits cérébraux et évoquèrent en sa pensée somnolente d'incohérentes images. Des souffles passèrent sur son front et de brusques soubresauts firent tomber l'édredon de soie bleue.

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

VI.

Le lendemain, lorsque M. Galuchet ouvrit les yeux et que d'un mouvement résolu, comme à l'ordinaire, il pensa s'élancer hors du lit pour répondre à l'appel du devoir, ses jarrets nerveux se trouvèrent de coton. Sa volonté de stoïcien semblait avoir perdu son ressort. Une langueur insolite le retint sur ce lit de Capoue, les mains jointes au-dessus de la tête, les coudes à l'air, les regards perdus dans la pénombre du ciel de lit.

La conscience des choses réelles lui revenant, il éprouva d'abord une contrition en songeant à sa folle prodigalité, au choix peu convenable de son mobilier, qui pour un professeur aurait dû être plutôt en vieux chêne, à la désapprobation évidente de M. Lehuppé, à ce que penserait de tout ceci M. le ministre de l'instruction publique.

Puis, comme il tournait la tête du côté du jour, toutes ces étoffes brillantes, la splendeur des laques, l'éclat des dorures, les papillotements de la soie, donnèrent une fête à ses yeux; ses pensées prirent, elles aussi, des teintes d'azur et de rose; il se réjouit d'être logé en fermier général du temps de La Fontaine.

Il se leva tout égayé. Une bouffée de folles idées tourbillonna dans sa docte cervelle comme un essaim de hannetons lâché dans une classe et jetant, à travers les savantes explications sur le *que retranché*, une turbulence printanière. Et si quelque indiscret eût pu se glisser dans cette chambre jadis austère, il eût entendu M. Galuchet fredonner une ariette grivoise; il l'eût vu esquisser un pas de caractère.

Chose étrange! ce refrain d'opérette était pour lui tout à fait inédit; ce pas orageux le surprit par sa nouveauté. D'ailleurs la gravité de sa face professorale en était à peine affectée. Il chantait et dansait comme si une autre volonté eût disposé des cordes de son larynx et des muscles de ses jambes. Il semblait un pantin solennel dont une main espiègle eût tiré les ficelles, surpris, décontenancé et quelque peu furieux, comme le tyran de la *Flûte enchantée*.

Bientôt il lança à pleine gorge des volées de notes suraiguës; ses entrechats devinrent d'une fantaisie audacieuse, qui rappelait la cordax des anciens Grecs. Et plus le corps se trémoussait, plus s'accentuait l'expression grave et digne du visage; à le regarder, on eût pensé que M. Galuchet dictait une version.

C'est à ce moment que la vieille Nannette entra, apportant le café au lait. De saisissement, elle pensa tout laisser choir. M. Galuchet se remit aussitôt, balbutia quelques explications, déjeuna en toute hâte et, pour se donner contenance, fit sa toilette.

Sur ses gros souliers à cordons, ses bas bleus, son pantalon noir, qui formait aux genoux des bosses de dromadaire, sur toute sa défroque austère et défraîchie, il laissa tomber un regard de pitié. Il en rit, comme on rit d'une tante de province attifée à la dernière mode de Pontivy. Vraiment cette friperie dans le miroir de la psyché, profond comme un beau lac, entre les draperies d'azur qu'écartaient les amours aux ailes d'or, faisait un effet lamentable. Et quelle barbe! quelle chevelure! Toutes les brillantines se fussent évaporées en pure perte sur ces fourrés sauvages, sans y laisser ni un reflet ni une senteur. Offrez donc une friction à la forêt vierge!

Quand M. Galuchet eut terminé sa classe du matin, à dix heures sept minutes, il entra chez le coiffeur Maljean, qui est aussi chapelier, chemisier et mercier à l'occasion.

Que se passa-t-il entre ces deux hommes jusqu'alors si complètement étrangers l'un à l'autre? On ne peut que le conjecturer. Ce qu'il y a de certain, c'est que, moins d'une heure après, on vit sortir de l'officine un personnage que les rues de Chastel n'avaient jamais vu et que les vieilles maisons semblaient se montrer l'une à l'autre. Une barbe courte, taillée en pointe, des moustaches relevées en croc, d'un air conquérant, une raie onctueuse qui se continuait jusque dans le cou, deux virgules de cheveux noirs venant se rejoindre à deux courts favoris d'officier de cavalerie, des joues d'une fraîcheur virginale, avec un miroitement de poudre de riz, un chapeau d'une correction diplomatique, une cravate à petits pois, un plastron à broderies, une badine délicieusement impertinente, tel était ce personnage.

Sur la nuque de l'inconnu, sous les cheveux accourcis, on distinguait comme deux zones : l'une de peau blanche et comme toute neuve; l'autre d'un épiderme tanné, hâlé, comme celui d'un boucanier. Un observateur attentif eût remarqué aussi une contraction bizarre du visage, une torsion générale de la bouche, du nez, des oreilles, un éventail de rides et de plis partant de l'œil gauche et s'étoilant sur toute la figure : cet œil gauche, complètement clos, semblait se crisper pour retenir un fragment de vitre ayant pour appendice un cordon de soie noire. Notre observateur eût été également intrigué par le contraste qui éclatait entre des agréments aussi raffinés et l'aspect hétéroclite de la lourde redingote usée, entre les escarpins vernis emprisonnant de fashionables chaussettes écossaises et le pantalon râpé, cagneux, trop court, et aussi par l'énormité de la « serviette » que l'inconnu retenait sous son bras gauche.

A quelques pas de là, l'homme, qui continuait à monter la rue aux Veaux, enjamba trois marches et pénétra dans une vaste boutique, au front de laquelle flottait une bande en calicot, avec cette inscription en lettres hautes d'un demi-mètre : GASPILLAGE!

C'était une maison parisienne récemment campée à Chastel, et qui avait déballé un solde d'étoffes anglaises et de complets qu'elle offrait à 60 pour 100 de rabais, au dire des prospectus. Un vrai gaspillage, quoi!

Le voyageur énigmatique en ressortit au bout d'une demi-heure, avantageusement modifié. Il avait maintenant une toilette plus homogène. Un pantalon à grands carreaux, qui se terminait en pieds d'éléphant; un gilet blanc et un élégant veston bleu de roi dessinaient ses formes plus robustes que sveltes. N'eût été l'inséparable serviette entée sous le bras gauche, qui eût osé reconnaître M. Galuchet dans ce maître dandy qui allait d'un pas léger, insoucieux des admirations ameutées sur son passage? Il avait renoncé à retenir

dans son orbite le lorgnon récalcitrant et recouvré l'usage de ses deux yeux.

Les habitants de Chastel-sur-Lizeron firent cette découverte stupéfiante que M. Galuchet n'était pas tout à fait laid, et qu'il n'était pas vieux. Les mères de famille critiquèrent cette toilette un peu trop à la jeune; mais les demoiselles trouvaient la badine ravissante et la coupe du veston fort « seyante ». Les commentaires allaient leur train sur cette métamorphose aussi extraordinaire que pas une de celles qu'a chantées Ovide.

M. Lehuppé se trouvait sur le perron de son établissement quand, sur le coup de deux heures, un élégant inconnu se présenta à la porte du collège et se mit en devoir d'y pénétrer. D'abord l'imposant principal, croyant avoir affaire au nouveau sous-préfet ou à quelque substitut, esquissa une révérence obséquieuse. Puis, quand il reconnut son subordonné, il faillit tomber de son haut. Sa surprise fut si extrême qu'il ne put articuler une seule parole et qu'il laissa l'étrange apparition franchir la porte sainte.

Non! depuis le jour où le maître des cérémonies de Louis XVI constata que le ministre Roland n'avait pas de boucles à ses souliers, il n'y a jamais eu d'homme aussi étonné que M. Lehuppé. Du coup, il rentra dans son cabinet et se laissa aller entre les bras de son fauteuil directorial. Puis il se jeta avec fureur sur sa bonne plume et rédigea un rapport indigné à M. le recteur.

M. Galuchet avait pris possession de sa chaire : quand les vingt-cinq élèves défilèrent devant lui, ils exprimèrent par vingt-cinq jeux de physionomie vingt-cinq nuances diverses d'admiration et de stupéfaction. Ce jour-là l'élève Pidancet attrapa dix décades à copier pour n'avoir pas su un mot de sa leçon. Ce jour-là il y eut bien des distractions, bien des chuchotements, bien des yeux allumés, bien des frimousses en l'air, qui ne bayaient pas aux mouches.

Un moment, quand M. Galuchet déclara qu'on allait reprendre au vers 708 la métamorphose d'Adonis, il y eut comme une rumeur de fou rire, bientôt comprimé.

— Allons, élève Frébillot, traduisez : *Illa quidem monuit...*

Et la classe continua sans encombre.

## VII.

Oui, certes, il y avait, quant au costume, métamorphose en M. Galuchet. Mais combien plus quant au moral? Sa gravité s'était évanouie avec le chapeau aux larges bords, aux poils hérissés. La pureté de son âme était-elle au moins intacte?

Lui, si pudique jusqu'alors, fut pris d'inquiétudes singulières, de nervosités bizarres, de curiosités malsaines. Ses lectures personnelles s'en ressentirent.

Le soir, dans son boudoir de garçon, il lui arrivait bien de prendre le *Télémaque;* mais, négligeant les maximes de sagesse dont ce livre est semé à profusion, et que certains éditeurs, pour mieux les inculquer à la jeunesse, impriment en caractères italiques, M. Galuchet allait droit à ces pages brûlantes où l'évêque de Cambrai a dépeint les ardeurs de la nymphe Eucharis, et qu'on a prudemment retranchées des éditions classiques. Il lui arrivait bien de prendre l'*Énéide*, mais c'était au chant IV, et il entrait tout de suite dans la fameuse caverne avec Didon et le chef troyen. Dédaignant l'*Horace* corrigé et amendé, il se procura les œuvres complètes du poète épicurien et se plongea dans ces satires dont un professeur ne permet pas la lecture à ses élèves. Il lut Juvénal, et surtout la diatribe contre les femmes. Il lut Aristophane dans la traduction Poyard et s'arrêta complaisamment sur les notes en latin, où l'on a rendu mot à mot tout ce que le français se refuse à exprimer. Il lut le *Satyricon* de Pétrone; il lut l'*Ane d'or* de Lucien!

S'il feuilletait le dictionnaire latin-français de Quicherat, ses regards, errants sur les pages compactes, s'accrochaient avec une attention perverse aux mots scabreux.

Bientôt il charma ses veillées par la lecture, non plus de Bossuet, de Massillon, de Bourdaloue, des bons auteurs du XVIIe siècle, mais des romanciers, et de romanciers contemporains! Il lut *Mademoiselle de Maupin,* en se donnant pour excuse que c'était une œuvre magistrale, et que l'art et la morale forment deux domaines séparés. Il lut *la Femme de feu,* et *la Fille Élisa,* et *la Faustin,* et l'*Assommoir*. Non seulement il n'estimait plus que Musset fût un polisson, mais il soutenait que Baudelaire n'en était pas un. Sa dépravation croissait à vue d'œil.

Il vécut bientôt de pair et compagnon avec Folletot. Un jour qu'il l'avait invité, ainsi que Duponchel, à prendre le thé dans son luxueux appartement, mis tout à coup en veine de paradoxe, il avança que Jean Richepin était, comme poète, fort supérieur à Boileau. Un bruit sec interrompit son développement : c'était le buste de Rollin qui tombait de la cheminée et se brisait sur le marbre du foyer.

Sans se laisser intimider par cet incident, qu'un véritable classique eût pris pour un fâcheux augure, Galuchet, dès le lendemain, remplaçait Rollin par deux statuettes représentant des danseuses peu vêtues. Il osa faire remarquer qu'elles avaient du moins l'avantage de se faire vis-à-vis de chaque côté de la pendule, tandis que Rollin dérangeait la symétrie.

Au Cercle de France on avait fait l'observation qu'il négligeait maintenant le *Journal des Débats*. Il disputait âprement *le Figaro* aux habitués : il s'exerçait à déchiffrer les correspondances amoureuses de la quatrième page. Même il étalait sans vergogne le *Journal amusant* et prenait un plaisir immodéré aux lestes croquis de Grévin. Il signa avec deux employés des contributions indirectes une demande d'abonnement à *la Vie parisienne*.

Il commençait à se repaître exclusivement de littérature tout à fait légère : comme *Shocking,* recueil d'historiettes choquantes, en effet, pour la gravité professorale; comme *Chut,* par l'auteur de *Shocking;* comme *Péchés mignons,* par l'auteur de *Chut*. Ensuite il lut... Mais ne faisons pas de réclame à ces auteurs frivoles.

Il devenait un être tout sensuel. Ce n'était plus le coloris des maîtres modernes, leur débauche de méplats et d'ors, leur prodigalité de buées et d'irradiations qui le séduisaient. Il allait tout droit aux grivoiseries. La pensée moralisatrice que les romanciers contemporains, avec un art si merveil-

leux, ont cachée et comme enfouie au plus profond de leurs écrits, lui échappait. Après avoir perdu le sens de Virgile et d'Horace, il perdait le sens de Goncourt et de Zola. Dans *Nana* il ne voyait plus que Nana; dans *la Faustin,* que la Faustin. Pour lui, c'étaient simplement des histoires de filles; il jouissait en philistin de ces œuvres composées, assurément, en haine des philistins.

Galuchet commençait à préparer faiblement sa classe; la discipline y laissait à désirer; on n'y reconnaissait plus la main ferme du vieux maître.

Un sentimentalisme vague s'était insinué dans ses veines. Lorsqu'un orgue de Barbarie, fourvoyé dans la rue de la Poule-Noire, venait à moduler des romances lamentables, comme :

Quand vous verrez tomber, tomber les feuilles mortes...

ou encore :

J'emporte mon amour avec moi dans la tombe...

Galuchet, accoudé à sa fenêtre, se surprenait à pleurer à chaudes larmes et jetait des poignées de sous à l'artiste nomade. Un instant après, saisi d'une gaieté déraisonnable, il lançait à pleine gorge des volées de notes tapageuses, et, comme s'il avait été bercé sur les genoux de Thérésa, égrenait les refrains les plus gaulois des cafés-chantants : « T'en auras pas l'étrenne », ou : « Ne me chatouillez pas ». Les morceaux qui rappelaient le moins la manière de Beethoven, c'étaient précisément ceux qui s'incrustaient le plus tenacement dans sa mémoire. Il fut l'un des derniers, en cette sous-préfecture reculée, à faire entendre *le Beau Nicolas* et *Il n'a pas de parapluie.*

Le soir, il ne pouvait se décider à se mettre au lit et vaguait des heures entières dans sa chambre. Même absence de volonté quand, le matin, il fallait se lever. Les jours de classe, la vieille Nannette, à huit heures moins un quart, en était réduite à l'arracher d'entre ses draps. Les dimanches et jeudis, la tête enfouie dans les dentelles, les genoux en l'air, jusqu'à dix heures et demie, il paressait. Il prenait son chocolat au lit.

Il n'aimait plus à écrire que sur du papier parfumé, de couleur tendre, de coupe bizarre, en triangle ou en serpent. Il s'était commandé du papier à en-tête, avec son petit nom, Isidore, au coin, en écriture anglaise et en lettres d'or, sous quelque chose qui ressemblait vaguement à une couronne. Il rédigeait ses missives avec le porte-plume en ivoire trouvé dans le chiffonnier de Lolotte, et, sous cette plume, rencontrait des tournures de phrase que Lolotte n'eût pas désavouées.

Il avait acquis je ne sais où un affreux petit chien havanais qui ne le quittait plus, jappait à tout venant et folâtrait des matinées entières sur le lit en désordre et parmi les dentelles saccagées. Il prit des billets à toutes les loteries d'Allemagne et se fit dire la bonne aventure par des tireuses de cartes. Il avait dévalisé le coiffeur Maljean, collectionné les flacons d'opoponax, de benjoin, de verveine, de peau d'Espagne, d'ixora, d'héliotrope, d'ylang-ylang, de tous les parfums connus ou inconnus, depuis le mélati de la Chine jusqu'au coriolopsis du Japon et au champacca de Lahore. Toutes les variétés de savons et d'eaux athéniennes, de brillantines et de veloutines, de lait d'Iris et de pâtes épilatoires, chargeaient le marbre de sa toilette. Il achetait de tout, à tort et à travers : des plâtres bronzés, des fleurs artificielles, des serins, des caves à liqueurs, des coupons d'étoffes. Il ne mangeait plus rien aux repas, mais, chez le confiseur, se bourrait de gâteaux arrosés de petits verres de malaga. Chez lui, on trouvait des pièces d'or dans tous les tiroirs et des billets de banque sur tous les meubles. Il avait commandé des chemises de soie pour la nuit, des mules garnies de cygne : ce qui ne l'empêchait pas de traîner ses pieds nus dans d'horribles chaussures de lisière, qui sentaient d'une lieue la maison centrale. Il aimait à rester assis par terre.

Il fit l'emplette d'un piano, quoiqu'il ne sût pas une note de musique, et, à certains moments, se mettait à en jouer à coups de coude ou à coups de poing, ou, s'asseyant sur les touches, exécutait le mouvement d'un cavalier qui trotte à l'anglaise. Son propriétaire, qui habitait le rez-de-chaussée, tomba dans une exaspération croissante et jura ses grands dieux qu'il aurait son congé pour la fin du mois.

Plusieurs fois les regards de M. Galuchet s'étaient portés alternativement sur la carafe d'eau et sur le piano; sans qu'il pût se définir à lui-même le rapport qui pouvait exister entre ces deux objets, il lui parut cependant qu'ils ne pouvaient rester plus longtemps étrangers l'un à l'autre et que lui-même avait comme un devoir à remplir. Un soir, il avait été plus particulièrement occupé de ce problème, sans parvenir à le tirer au clair, mais toujours obsédé par une voix intérieure qui lui criait : Vas-y donc! Il se coucha, et, pendant son premier sommeil, le travail intellectuel qui se faisait sourdement dans sa cervelle s'acheva tout à coup : à moitié endormi, il se leva, prit la carafe sur la table et en versa le contenu dans la caisse d'harmonie du piano, en poussant des cris frénétiques.

Dans d'autres moments, assis sur un coffre, les coudes sur les genoux, la tête dans les mains, il tâchait de lier quelques idées : alors le passé, son passé si austère et si pur, lui remontait à la mémoire; il lui semblait qu'il reprenait possession de lui-même et qu'il redevenait le Galuchet d'autrefois; mais ce Galuchet d'autrefois était consterné au spectacle du Galuchet d'aujourd'hui; il en avait horreur et mépris, et des larmes de honte lui coulaient sur les joues. Il éprouvait tous les sentiments d'un propriétaire qui rentre chez lui après une longue absence et qui trouve sa maison saccagée, déshonorée, souillée par l'envahisseur et offrant partout la trace ignominieuse de son séjour.

Et vraiment il y avait eu invasion dans la maison de Galuchet; une âme étrangère s'était installée en garnisaire dans sa poitrine, une imagination étrangère avait mis sa cervelle en réquisition. Non, ce n'était pas Galuchet, le consciencieux professeur, le citoyen estimé de tous, le philosophe sévère et pauvre, qui avait accumulé autour de lui tous ces colifichets, qui avait commis toutes ces folies et donné à la ville tout ce scandale. Ce n'était pas lui. Mais qui donc alors? Quelqu'un qui était en lui.

Il lui revenait un bon mot qu'il avait lu autrefois dans un livre d'histoire. Il s'agissait d'un courtisan à qui le roi voulait confier un ministère et qui s'en défendait, ne se sentant aucune vocation à être un pasteur d'hommes. « N'importe! dit un roué; on lui seringuera une âme de ministre. » En se remémorant cette saillie, Galuchet frémit tout à coup. Ne serait-ce point par quelque procédé analogue qu'une âme étrangère se serait insinuée en lui? Mais où? et quand? et comment?

Et quelle âme était-ce donc? Une âme perverse évidemment, puisqu'elle lui faisait commettre cent sottises qui finiraient par briser sa carrière. Une âme féminine aussi, puisqu'elle ne lui inspirait que l'amour des chiffons et des frivolités. Galuchet jusqu'à présent s'était plutôt conduit comme une fille mal élevée que comme un mauvais sujet. Il avait eu des fantaisies suspectes, mais il n'avait encore à se reprocher aucune infraction grave. L'imagination à part, il était resté pur. Seulement cela pourrait bien changer. Il sentait en lui un conflit entre sa nature masculine et sa nouvelle nature féminine : il était à la fois un honnête homme et une femme perverse; mais la perversité de celle-ci ne pourrait-elle pas le gagner tout entier?

Ces réflexions, que nous avons résumées en un raisonnement suivi, étaient loin de se présenter en aussi bon ordre à l'esprit de Galuchet : elles s'offraient à lui isolées, décousues, éparpillées. Il avait perdu l'habitude de penser; c'étaient chez lui des impressions vagues et fugitives, qui lui arrachaient des soupirs et de vaines lamentations; mais il n'était pas plus en mesure de fournir un raisonnement et d'arriver à une conclusion que d'accomplir l'acte d'énergie qui l'aurait affranchi.

D'ailleurs ces moments lucides, où il reprenait conscience de son état, duraient peu. Quand l'âme étrangère s'était absentée un instant, comme si elle eût à faire une emplette en ville ou quelque course pressée, elle rentrait bien vite à la maison comme une femme despote qui craint que son mari ne lui échappe et qui ne veut pas lui laisser le temps de réfléchir. Elle rentrait, et aussitôt les grelots de la folie recommençaient à tinter dans la cervelle de Galuchet la sarabande des folles imaginations et en bannissait toute idée sérieuse.

Dans ce singulier ménage que faisaient ensemble l'âme du professeur Galuchet et l'âme usurpatrice, c'était celle-ci qui menait la maison et conduisait tout à sa fantaisie. Aussi la réputation d'excentricité du régent de quatrième et de troisième commençait-elle à bien s'établir dans Chastel-sur-Lizeron. Il y avait des moments où l'intruse dominait si complètement que la personnalité même de Galuchet disparaissait. Il n'était plus le professeur Galuchet; il était Lolotte.

Pendant les vacances de Pâques, le régent, enfin débarrassé de sa classe, put s'abandonner à tous ses instincts de paresse et de dissipation. Tandis que l'araignée ourdissait ses fils ténus entre les *Commentaires de César* et le *Dictionnaire grec* de Chassang, sa table de nuit était encombrée de livres futiles, sur lesquels, chaque nuit, il s'endormait auprès de sa bougie qu'il oubliait d'éteindre. Bientôt la vue même d'un in-18 proprement broché, eût-il la livrée jaune de Charpentier ou la livrée lilas de Calmann Lévy, l'importuna. Couper les pages était un labeur au-dessus de ses forces; lire *Pot-Bouille* devenait pour lui un travail de tête. Son havanais traînait pêle-mêle à travers la chambre le *Gil Blas* de la veille, les pantoufles, *l'Hygiène de la beauté,* les gants gras pour le nuit, et semblait jouir éperdûment de ce désordre, comme si de sa vie de chien il n'eût jamais vu autre chose.

Ce que M. Galuchet lisait encore un peu, c'étaient des livres pris au magasin de location, d'affreux tomes souillés, dépenaillés, rafistolés, composés en caractères énormes comme pour des aveugles, avec une profusion d'alinéas et de pages vides, tels qu'on les édite tout exprès pour ce genre d'établissements. Il tournait avec délices ces pages qui sentaient la poudre de riz, le vieux tabac ou la friture, sur les marges desquels s'étaient imprimés les doigts onctueux des cuisinières sentimentales. Il s'intéressait prodigieusement aux aventures interminables de Rocambole ou s'esclaffait de rire aux facéties de *Gustave le mauvais sujet.*

Le second jour des vacances, il constata qu'il ne savait plus un mot de grec; le lendemain, que le latin de César lui était de l'hébreu et qu'il ne comprenait plus Ovide qu'à l'aide d'une traduction interlinéaire... Enfin la phrase monumentale de Bossuet devint trop longue pour son intellect affaibli : il en avait déjà oublié le commencement quand il arrivait au dernier mot.

Un beau matin, comme le principal insistait pour qu'il lui adressât sa « notice individuelle », M. Galuchet lui écrivit : « Ge lé praiparé, mais ge ne pui plus l'arrtrouvé. »

Ce poulet fit scandale. M. Lehuppé le montra à des personnes graves et en envoya copie à M. l'inspecteur d'académie. Mme Lehuppé exprima, devant témoins, son indignation contre une conduite qui mettait l'honneur de l'Université tout entière à la merci d'un membre indigne.

La rentrée approchait, et avec elle l'inspection générale. Un orage s'amassait dans les hautes régions. Il y avait comme une senteur électrique autour de Galuchet et il paraissait inévitable que la foudre ministérielle éclatât prochainement sur sa tête coupable. En langage administratif, il était devenu *impossible* à Chastel-sur-Lizeron. Les petits enfants le suivaient dans la rue; les boutiquiers ricanaient sur son passage; les grands élèves lui adressaient des lettres d'une écriture contrefaite dans lesquelles d'invraisemblables princesses lui offraient des rendez-vous.

## VIII.

Au milieu de son *far niente* agité, Galuchet rêvait parfois à la femme dont il respirait nuit et jour le parfum et dont il s'était, en quelque chose, assimilé l'existence.

Il avait essayé de se la figurer à l'aide de ses lectures récentes : tantôt comme une actrice passionnée et charmante, pleine de génie et de caprice, morceau friand pour les lords Annandale; tantôt comme une baronne fantaisiste, conquête promise aux Tournecourt et aux Pouraille; tantôt comme un composé de toutes les perfections, d'une « fémi-

ninité » divine, belle comme le classique et troublante comme le romantique, une autre Théodore de Maupin.

Mais cette femme, où la rencontrer? Où saisir cet idéal de ses songes, cette fugace maîtresse de ses rêveries, l'âme absente de ce mobilier et qui cependant le hantait? Où prenez-vous M^lle Lolotte ? Et d'abord quel est son vrai nom ?

Folletot, interrogé par Galuchet, lui avoua, en toute franchise, comme il convient entre bons camarades, ne rien savoir du tout. Les récits dont il avait régalé les habitués du Cercle étaient de pures hâbleries. Dépisté de ce côté, l'amant lunatique songea bien à écrire au commissaire-priseur de la salle n° 20 ; mais une honte le retint. Il n'osa.

C'est qu'à toutes choses il faut un apprentissage, une initiation. Il y a des cercles pour le plaisir, comme il y en a pour le sport et l'agriculture. Il existe un almanach Bottin, aux cent mille adresses, pour la galanterie, comme il en existe un pour l'industrie et le commerce ; seulement il n'est pas édité chez Didot. L'isolement, le défaut d'information sont un préservatif. Beaucoup sont restés sages — faute d'une adresse.

D'ailleurs, que voulait-il au juste, ce pauvre M. Galuchet? Il n'en savait rien lui-même. La perspective d'une chute eût épouvanté sa pudeur native; mais côtoyer l'abîme par le sentier glissant et assiégé de vertiges, quelle fascination irrésistible! Lolotte, pour Galuchet, était plus qu'une femme : c'était la femme. De l'adoration se mêlait à son désir inconscient. L'attrait et l'angoisse de l'inconnu, un prestige dont on se sent troublé et qu'on ne voudrait pas dissiper, tour à tour l'excitaient et le contenaient. Plus d'une fois il se surprit le porte-plume d'ivoire aux doigts, levé sur le papier à chiffre. Et puis, il en restait là.

Or, un beau matin — c'était le dimanche, deux jours avant la rentrée du collège, — comme il furetait dans quelque meuble, il y découvrit en un coin oublié une petite clef en bronze doré. C'était celle qui ouvrait le tiroir secret du chiffonnier et qui avait jusqu'alors échappé à toutes les recherches.

Quand il l'approcha de la serrure, la main lui trembla, comme elle avait dû trembler à la femme de Barbe-Bleue. Il lui sembla qu'il allait violer quelque secret formidable, lever le voile d'Iris, éveiller les fatalités assoupies. Il se raidit contre ce pressentiment, et, bien que la clef, à plusieurs reprises, se choquât nerveusement contre la serrure, il finit par ouvrir et, d'un geste résolu, amena le tiroir à lui. Un flot de lettres parfumées s'en échappa.

Notre héros devint encore plus pâle. Le Galuchet d'autrefois eût refermé le tiroir, par discrétion et par pruderie. Le Galuchet d'aujourd'hui, curieux comme une femme, avala goulument l'hameçon amorcé par le Destin. Il lut, et de la lecture de cette correspondance amoureuse tout son sang s'alluma.

La déesse baissa un peu dans son adoration : il ne s'agissait que d'une figurante, d'une ballerine d'un théâtre peu connu; mais la femme n'en devint pas moins désirable en se révélant comme plus abordable. Il y en avait donc qui l'avaient aimé! Ils avaient trouvé le chemin de son cœur avec des bijoux et des titres au porteur! Alors toute cette volupté diffuse, toutes ces concupiscences somnolentes, toute cette langueur éparse dans l'être entier de Galuchet prit corps en présence d'un objet défini. La perversité dont il était atteint changea de caractère : il se sentait maintenant un homme! Un homme pervers. L'électricité dont son âme était chargée changea de nature; de négative, de féminine, elle devint positive, masculine. Ovide a raconté une aventure de ce genre dans ses *Métamorphoses* : Galuchet ne fut donc pas étonné de la transformation qui s'opérait en lui. Tout à l'heure il était encore Lolotte; maintenant il était don Juan, un furieux et indomptable don Juan, un don Juan échappé de son monastère, enragé par des années de vertu et de continence.

Sans remarquer la date de toutes ces lettres, Galuchet retint seulement ce détail pratique : le cher objet s'appelait Charlotte Dufrény (ou du Fresny, avec une couronne de baronne) et possédait une villa aux Islettes.

Les Islettes sont une station de chemin de fer entre Paris et Chastel.

La résolution de Galuchet fut bientôt prise. Ces lettres capiteuses, cette correspondance d'amour mêlé d'un peu de négoce, tout ce renfermé qui reparaissait à la lumière, tout ce passé fascinateur qui revivait, toutes ces bactérides de volupté qui sortaient en essaim du tiroir entr'ouvert, semant autour d'elles une contagion d'antan et des fièvres rétrospectives, exaspéraient sa passion. A la hâte, il s'habilla, s'inonda de triple extrait de Kadsura, enfouit dans les poches de son veston un paquet de billets de banque, se précipita chez le bijoutier le plus voisin et lui acheta, presque sans y regarder, un bracelet d'or et une aigrette de brillants. Puis il courut au chemin de fer.

Et en wagon, où par hasard il se trouva seul, quelle impatience, quels élans! La femme inconnue, pressentie, devinée, il la voyait maintenant comme si elle eût été devant ses yeux. Le fantôme aux vagues et charmants contours se faisait réalité vivante. Le plan de Galuchet, à peine ébauché dans le premier désordre de ses pensées, il eut tout le temps de le reprendre et de le mûrir pendant les deux heures, si prodigieusement longues, de ce voyage.

Il se voyait débarquant sur le perron d'une élégante villa, dans les verdures de laquelle transparaissaient les nymphes de marbre, dont les jalousies aux lames vertes laissaient échapper des rires argentins et filtrer les vibrations d'un Pleyel. Lui, Galuchet, il posait son index tremblant sur le bouton de la sonnette électrique. Il sonnait, il entrait dans le boudoir aux fleurs étincelantes, aux parfums enivrants. Il se trouvait en présence d'une déesse aux opulents cheveux noirs, hardiment relevés sur la nuque, aux bras ronds et potelés émergeant de flots de dentelles, aux jambes croisées d'un geste adorablement mutin qui laissait apercevoir, sous la soie tendue des bas à jour, de divines rondeurs. Elle était là comme un Grévin vivant. Et, chose étrange, elle ne paraissait pas surprise de voir M. le professeur Galuchet. Au contraire, on eût dit qu'elle attendait sa visite et l'offre de son cœur, de sa fortune, y compris le meuble en bois de rose.

Jamais harangue ne fut plus éloquente que celle de Galu-

chet : seul dans son compartiment de première, il trouvait des raisons, des supplications, des cajoleries inédites. Tous ses vieux classiques, toutes ses lectures nouvelles, Anacréon et Coppée, Tibulle et Richepin, Catulle le Romain et Catulle Mendès lui montaient aux lèvres en paroles enflammées, d'une persuasion irrésistible, d'une volupté communicative, impérieuse. Il sentait déjà deux beaux bras lui faire un tiède collier; il voyait deux yeux noirs plonger amoureusement dans les siens.

Vers une heure de l'après-midi, il débarquait aux Islettes et s'informait, auprès du premier indigène qu'il rencontra, de la villa Dufrény. Le naturel indiqua une maisonnette blanche dans un bouquet d'arbres et ajouta :

— Seulement, vous ne la trouverez pas à présent chez elle. Elle doit être à la procession.

A la procession?...

En effet, on entendait un joyeux carillon de cloches, et la principale rue du village, qui s'ouvrait à deux cents pas de là, apparaissait jonchée de fleurs et de feuillages. L'homme ajouta :

— C'est une dame pieuse pour une Parisienne, et qui fait ici beaucoup de bien.

Comme le campagnard se rendait aux Islettes, Galuchet fit route avec lui, tout abasourdi. A la fin, au moment où ils entraient dans le village, il se hasarda à demander :

— C'est bien de M^me^ Charlotte Dufrény que vous parlez?

— Comment donc? Mais il n'y en a pas deux... Et, tenez, la voilà!

La procession, à ce moment, débouchait devant eux, bannière en tête, avec ses deux longues lignes de fillettes en blanc; puis les femmes, puis les gamins du village, puis tout à la fin, à l'ombre des panaches du dais, et beaucoup plus clairsemés, les hommes. Parmi les chants un peu aigres des congréganistes, deux ou trois jeunes lévites en surplis galopaient entre les deux files, ouvrant et fermant leurs claquoirs, donnant le signal aux porteurs d'encensoirs, avec des haussements de sourcil et des gestes de commandement, plus affairés et plus importants que des colonels sur un front de bataille.

— La voilà!

Et Galuchet vit alors une dame toute en noir avec des miroitements de jais, en corsage très bombé, mais très montant, d'une démarche un peu pesante, grave et toute confite en dévotion, les yeux modestement baissés sur un livre à tranche d'or, ou levés avec une expression de soumission filiale pour suivre les signaux des vicaires. A certains détails de toilette, aux paupières un peu fatiguées, à la profusion de poudre de riz sur le nez un peu rouge et sur les joues de pêche mûre, surtout à une certaine affectation de comme il faut, on pouvait encore deviner l'ancienne belle. Mais ses bandeaux blancs, consciencieusement poudrés, comme si en affectant la poudre à la maréchale on voulût anticiper ou dissimuler la neige des ans, étaient topiques contre le mal d'amour.

Le cœur de Galuchet passa, en moins d'une minute, d'une température sénégalienne à celle du pôle Nord. Les cinquante hivers qui le contemplaient du haut de cette tête respectable fondirent en avalanche de glace sur le volcan en éruption dans son cœur. Et pendant que la file des dames s'éloignait, et que Galuchet suivait d'un œil stupéfait le chignon blanc dans la résille noire, le scintillement décroissant du corsage de jais, le balancement de femme grassouillette sur des jambes qui avaient renoncé à toute ambition chorégraphique, le naturel des Islettes continuait, en manière de monologue :

— Oui, oui, c'est une dame bien pieuse. Aucuns prétendent qu'il n'y a pas bien longtemps, à Paris, c'était autre chose. Il est toujours facile de causer, sans savoir. N'empêche pas qu'elle édifie jusqu'à M. le curé, jusqu'au sacristain. Elle est dame de charité et présidente de la congrégation du Bon-Berger... Vous savez : une Société qui travaille à retirer les filles du mauvais chemin.

Galuchet repartit par le premier train. Sur les coussins de crin du wagon, il eut le temps de reprendre ses esprits et de méditer sur les incidents de la journée.

Ainsi donc, ce qu'il avait aimé, c'était une création de son esprit : c'était un fantôme, que dis-je? — car, dans son dépit, il ne ménageait pas les mots, — un spectre, une larve! une aïeule scandaleuse. La déesse des amours se résolvait en une vieille dame de charité. Le sphinx au mystérieux sourire suivait les processions! Galuchet était cent fois plus attrapé qu'Orphée lorsqu'il vit Eurydice échapper à son étreinte, décroître et s'effacer dans la nuit éternelle. A Orphée, du moins, la destinée railleuse n'avait pas jeté dans les bras une Eurydice bientôt sexagénaire, présidente de la congrégation du Bon-Berger.

Ainsi donc, tout ce qui restait de toute une vie de folies, c'était une poignée de lettres au fond d'un tiroir. Cette Madeleine était une repentie.

La conversion avait donc été bien brusque? Car enfin le parfum de son boudoir de cascadeuse n'était pas encore évaporé. Il fallait donc qu'un beau jour, consultant, d'une part, son miroir, de l'autre le bordereau de ses valeurs, elle eût jugé que le moment précis était venu de se reprendre à Satan. Et ainsi, comme cela, résolument, tranquillement, du jour au lendemain, ayant établi son bilan et réalisé sa situation, elle avait fermé son boudoir comme on ferme un magasin de confections, pour se retirer, en bonne bourgeoise, à la campagne. Sans transition, ses cheveux étaient passés du blond tapageur au blanc vénérable : il ne lui en avait coûté que de changer de cosmétique.

Son âme de pécheresse, elle l'avait proprement roulée, comme l'inconnu du conte de Chamisso roule l'ombre de Peter Schlemmil. Elle l'avait jetée à la salle Drouot, avec le reste de son mobilier, décidée à se refaire une âme et un mobilier de sainte femme. Et il se trouvait des commissaires-priseurs pour mettre ces choses-là aux enchères, et des badauds pour les acheter, et un gouvernement pour tolérer tout cela! Ah! on en fait de belles à la salle Drouot!

Mais il y avait tromperie, erreur sur la chose vendue. On n'avait pas le droit de livrer un mobilier hanté par un revenant, sans prévenir les gens. Galuchet était furieux : il se promettait de tout briser en rentrant chez lui.

Son dépit agissait comme un salutaire stimulant. Rien de tonique comme les amers. Ses facultés lui revenaient peu à peu. A la quatrième station, il lui échappa une citation de Virgile sur la fragilité de nos amours. A la station suivante, il lui revint un vers d'Homère sur la folie des malheureux mortels. Insensiblement, à chaque tour de roue, l'homme d'étude reprenait en lui et chassait le galantin. Malgré le chapeau gris, les bottines claquées de jaune, la badine à tête de cheval, c'était l'ancien Galuchet que le train ramenait à Chastel-sur-Lizeron.

IX.

Une autre douche lui tomba sur les reins quand, rentré chez lui, il y trouva une lettre que maître Camusot avait fait porter dans la journée.

Le notaire s'excusait beaucoup, avouant humblement son étourderie, impardonnable à son âge et dans une telle expérience des affaires. Le testament de feu Galuchet (Barnabé-Célestin) était attaqué par les héritiers naturels. Un détail, qui avait jusqu'alors échappé aux yeux les plus exercés, c'est que le testament était daté du 31 novembre 188....

Or le mois de novembre n'a jamais eu que trente jours. Le testament était donc susceptible d'annulation : là-dessus M. Camusot citait l'article 970 du Code civil et divers arrêts des cours d'appel. Il ajoutait que sans doute on pouvait plaider; mais, dans l'espèce, l'humeur facétieuse du défunt, son goût bien connu pour les mystifications du plus déplorable aloi, la préférence, de notoriété publique, que le *de cujus* avait toujours marqué à ses neveux de Paris, tandis qu'il connaissait à peine M. Galuchet, ne permettaient pas d'espérer une issue favorable au procès. Par l'annulation du testament, M. Galuchet reprenait d'ailleurs son rang comme héritier naturel; d'autre part, ses cousins, tenant compte de son incontestable bonne foi et prévoyant qu'il avait pu dissiper quelque partie de la succession, offraient une transaction honorable. M. Camusot invitait son client à peser dans sa sagesse toutes ces circonstances.

Le professeur reçut le coup sans s'émouvoir : la fortune adverse le trouva mieux préparé que la prospérité. Après l'immense déception des Islettes, il était revenu de tout. Plusieurs fois, dans la soirée, il répéta le mot de l'*Ecclésiaste :* « Vanité des vanités! » Il s'endormit en lisant un traité de Sénèque sur le mépris des richesses.

Il se leva de bon matin, chassa d'un coup de botte le veston bleu et le pantalon à pieds d'éléphant, revêtit une redingote en drap neuf, mais d'une coupe sévère, que dans les premiers jours de sa nouvelle fortune il avait commandée à Fouinot. Il passa chez maître Camusot et lui déclara qu'il acceptait la transaction; puis chez l'orfèvre, qui reprit les bijoux moyennant une indemnité; enfin, calculant qu'avec le peu qui lui restait de l'héritage, il y avait encore un sacrifice à faire, il se rendit chez Boissonnet, le trompette de la ville, et lui fit part de ses intentions.

Elles étaient telles que, dès le lendemain, Boissonnet trompetta à tous les carrefours l'avis que, le jeudi 20 avril, à deux heures de relevée, il serait procédé, rue de la Poule-Noire, n° 2, à la vente aux enchères et au plus offrant d'un superbe mobilier en bois de rose et soie bleue. Suivait le détail.

Tout Chastel-sur-Lizeron assista aux enchères; personne ne se sentant assez d'estomac pour une acquisition en bloc, les meubles se dispersèrent dans plusieurs maisons. On avait poussé, par manière de rire, les diverses pièces de ce mobilier désormais historique, et le tout fut adjugé un peu plus cher qu'à la salle Drout.

M^me^ Lehuppé s'était rendue à la vente pour voir de ses yeux le vice puni. Sa vertu allait être récompensée. Elle se porta acquéreur du lit, du chiffonnier et du linge de corps. Elle se donna la satisfaction d'en orner sa chambre à elle, car depuis longtemps elle avait un appartement séparé de celui de M. Lehuppé. Le soir même, elle coucha, elle aussi, dans les draps de Lolotte.

Le lendemain, la ville put assister à un spectacle inouï. En plein jour, à trois heures de l'après-midi, devant la cité tout entière, comme la musique du 159^e^ jouait sur le Cours, on vit apparaître M^me^ Lehuppé au bras de Folletot, oui, au bras de Folletot, pendue de tout son poids à son bras, le chapeau en arrière, les cheveux ébouriffés sur le front et riant comme une petite folle.

Cela fit un bruit terrible dans Chastel-sur-Lizeron. On en oublia complètement Galuchet. L'inspecteur d'académie, qui avait maintenant un bien autre souci, laissa dormir le billet scandaleusement orthographié qui constituait le principal grief à la charge du professeur. D'ailleurs Duponchel profita d'un jour de congé pour se rendre au chef-lieu et fit comprendre que, de la part de son docte collègue, cette missive n'avait pu être qu'une plaisanterie de savant, un de ces aimables tours comme l'abbé Ménage en jouait à Vaugelas, une facétie de grammairien.

C'était M. Lehuppé qui était devenu « impossible » à Chastel-sur-Lizeron : il fut déplacé et envoyé à l'autre bout de la France. L'administration espérait que son histoire n'y serait pas connue : en quoi elle se trompa, car il existe une gazette universitaire qui ne s'imprime nulle part et qui a partout des rédacteurs et des abonnés.

Quand Galuchet remonta en chaire, bien qu'il eût gardé de ses splendeurs passées une certaine élégance de tenue, les élèves reconnurent de suite l'homme des anciens jours et tremblèrent. L'élève Pidancet rapporta chez lui une pleine boîte de hannetons qu'il n'avait point osé ouvrir.

Le nouveau principal a pris en affection M. le régent Galuchet pour sa laborieuse exactitude, la solidité de sa méthode et l'orthodoxie de ses doctrines littéraires. Bien qu'à Chastel le peuple ait fait dater une ère nouvelle de l'année 188..., qu'il appelle l'Année du meuble en bois des îles, ou encore l'Année de la faute, la considération de M. Galuchet n'en a pas été atteinte. M. le recteur continue à le citer comme un professeur modèle et comme un héros du devoir. Il vient de le proposer au ministre pour la décoration d'officier d'académie.

...

FIN.

# PARIS IL Y A CENT ANS

## D'après Sébastien Mercier

(Premier article.)

Dans le livre de M. Charles Monselet sur les *Oubliés et les déclassés* de la république des lettres, Sebastien Mercier occupe une place des plus honorables. De tous ces *oubliés*, à plus ou moins juste titre, c'est bien lui d'ailleurs qui l'est le moins. Il est en effet consulté et cité, aujourd'hui plus que jamais, par tous les historiens et les moralistes qui écrivent sur l'état matériel ou moral de Paris avant, pendant et après la Révolution. Néanmoins il nous a paru qu'il y avait encore bien des renseignements et des faits curieux à tirer de ses deux *Tableaux de Paris*, l'ancien et le nouveau, à la veille de 89 et au lendemain de 93. Pour le moment, nous n'avons en vue que le Paris d'avant la Révolution.

### I.

Sans vouloir faire une biographie de Mercier, pour laquelle nous renvoyons à M. Monselet et à l'article très complet de la *Bibliographie* de Didot, nous commencerons cependant par quelques lignes sur sa vie et sur sa personne. Cette vie se divise naturellement en deux parts : l'une qui précède, l'autre qui suit la Révolution. Nous ne dirons rien de la seconde qui plus tard pourra trouver sa place en tête d'une analyse du *Nouveau tableau de Paris*.

Né à Paris en 1740, mort à Paris en 1814, Mercier, sauf deux ou trois années passées en Suisse pour écrire avec plus de liberté, a vécu toute sa vie à Paris. Avant et pendant la Révolution, il n'a cessé d'avoir sous les yeux et d'étudier le modèle qu'il a entrepris de peindre dans ses deux *Tableaux*.

D'une famille de commerçants (1), il fit des études complètes au collège des Quatre-Nations, l'un des plus renommés de ces dix collèges d'études classiques gratuitement ouverts à tous par l'ancienne Université. Mercier n'a pas gardé de l'*alma mater* un bon souvenir. Dans divers chapitres de son *Tableau*, il critique amèrement l'ignorance, le pédantisme, la dureté, de ses anciens professeurs. M. Maxime du Camp, avec qui nous aurons à le comparer, ne traite pas plus mal les cachots, aujourd'hui fort adoucis, du lycée Louis-le-Grand. L'enseignement gothique, comme dit Mercier, du grec et du latin n'a pas, aujourd'hui même, de plus véhément adversaire. Cependant ce grand ennemi du grec et du latin débuta, à vingt-quatre ans, dans une chaire d'humanités au collège de Bordeaux. C'était le temps où on faisait appel de toutes parts à d'autres congrégations ou à des professeurs laïques pour combler le grand vide fait dans l'enseignement par l'expulsion des jésuites. Mais, avide d'indépendance et de renommée littéraire, Mercier quitte bientôt sa chaire et la province pour revenir à Paris.

Il fit ses débuts dans les lettres par de petits vers, des romans, des discours académiques, toutes productions des plus médiocres et du plus mauvais goût. J'imagine qu'un échec mérité dans le concours ouvert en 1765 pour l'*Éloge* de Descartes par l'Académie française a pu contribuer à exciter sa haine contre les Académies et même contre Descartes, qu'il empêchera aux *Cinq-cents* d'entrer au Panthéon. Moins malheureux au théâtre, malgré bien des déboires et des insuccès, c'est par des drames que Mercier commença à se faire quelque renommée. Il est l'auteur d'un grand nombre de drames, historiques ou bourgeois, dont quelques-uns, comme *le Déserteur* ou *la Brouette du vinaigrier*, ont été joués bien des fois et ont arraché une certaine quantité de larmes aux cœurs sensibles de cette époque. Hérétique en littérature, comme lui-même il s'en vante, et un des prédécesseurs du romantisme du XIXe siècle, il a écrit, pour justifier la révolution qu'il voulait introduire au théâtre, un livre qui n'est pas indigne d'avoir une place dans l'histoire de la littérature dramatique (1). Mais notre intention n'est pas de faire ici l'étude des drames et des théories dramatiques de Mercier ; nous nous bornerons à indiquer ici quelques-unes des opinions littéraires et philosophiques, qu'on rencontre dans quelques chapitres de son *Tableau de Paris*. Elles témoignent, sinon toujours de son jugement et de son goût, au moins de l'indépendance et de l'originalité de son esprit.

Nous lui saurions plus de gré d'avoir un des premiers en France célébré le génie de Shakespeare et d'en avoir chaleureusement recommandé la lecture aux jeunes écrivains, s'il n'avait pris si fort à tâche de dénigrer le génie de Racine et, avec Racine, tout le théâtre classique. C'est à peine si Corneille trouve grâce devant ce hardi réformateur dramatique. Quant à Racine et à ses imitateurs, les *tragédistes*, comme il les appelle, il les accable de ses critiques et de ses railleries, il les accuse d'avoir abandonné la nature vivante pour travailler sur un cadavre grec ou romain et d'après le patron de l'immuable Melpomène.

Il ne fait pas même, quoique très libre penseur, d'exception pour Voltaire. Ce ne sont pas seulement d'ailleurs ses tragédies qu'il maltraite, mais sa personne, son caractère, sa politique et sa philosophie. La plupart des hommes de 1789 et de la Révolution se partagent en partisans enthousiastes, les uns de Voltaire, les autres de Rousseau, qu'ils opposent l'un à l'autre. Grand admirateur de Rousseau, Mercier n'a pour Voltaire que haine et mépris. Il ne lui pardonne pas cette vanité immense, implacable, toutes les fois qu'elle était en jeu. C'est, dit-il, la vanité qui l'a tué ; il a succombé sous l'accueil triomphal qu'il était venu chercher à Paris. L'apothéose tua le poète. Il reproche à sa philosophie de manquer d'originalité et de profondeur ; en

(1) Son frère tenait l'hôtel des Trois-Villes, rue de Tournon, qui s'appela hôtel de Joseph II en souvenir du séjour qu'y fit ce prince en 1777.

(1) *Du théâtre ou nouvel essai sur l'art dramatique.* — 1773. Amst., in-8°. — M. Alfred Michiels l'a loué outre mesure dans le tome Ier de son *Histoire des idées littéraires en France au XIXe siècle*.

politique, il l'accuse d'avoir ignoré les vrais principes. A peine est-il mort, et déjà, selon Mercier, sa gloire a commencé à pâlir (1).

Il n'attaque pas moins les Académies, et particulièrement l'Académie française, que le théâtre classique. De cette réprobation générale de tous les corps académiques à lettres patentes, comme il dit, et à jetons, il excepte cependant l'Académie des sciences, les Sociétés récentes de médecine, de chirurgie et d'agriculture. Ce qu'il ne pardonne pas à l'Académie française, c'est surtout le monopole du goût qu'elle s'arroge ridiculement en fait de bon langage. Sans un pareil corps la langue eût fait, selon lui, des progrès bien plus sûrs et bien plus rapides. Mercier n'est pas moins en effet révolutionnaire, qu'il s'agisse de la langue elle-même ou du théâtre. L'auteur d'un nouvel *Essai sur l'art dramatique* est l'auteur d'une *Néologie* non moins hardie (2). L'Académie n'a, dit-il en un langage fanfaron, qu'à bien se tenir : il marche contre elle avec une phalange de trois mille mots nouveaux, infanterie, cavalerie, hussards. Et, s'il y a beaucoup de morts et de blessés dans le combat, il a une autre armée en réserve.

*L'An 2440* (3) est le premier ouvrage où Mercier donne l'essor à ses rêves de réformes matérielles, morales et sociales. Nouvel Épiménide, il imagine qu'il revient vieux de sept cents ans, dans le monde transformé par sept siècles de réformes et de progrès. *L'An 2440* est une utopie, mais une utopie qui s'éloigne moins de la réalité que celles de Thomas Morus ou de Campanella. Il n'a pas fallu six siècles pour donner raison à plus d'une des réformes rêvées par Mercier. Ce *Rêve s'il en fut jamais,* comme lui-même il l'intitule, est suivi d'un songe, *le Songe de l'homme de fer,* sorte d'Hercule invincible qui parcourt le monde en redressant tous les abus, tous les torts de la violence et de l'injustice.

Les songes, les allégories, les visions, sont une forme littéraire fort goûtée de Mercier. Il en a rempli les quatre volumes de son *Bonnet de nuit,* publiés après *l'An 2440,* dans les intervalles des diverses parties de son *Tableau de Paris.* Aux songes il joint des allégories, des romans, des dialogues, des traductions en vers, efforts malheureux pour rajeunir des lieux communs de morale sur l'égoïsme, l'envie, la cupidité, l'amour, etc.

*Le Bonnet de nuit* ne mérite pas de nous occuper; mais nous aurons quelques rapprochements à faire entre *l'An 2440* et le *Tableau de Paris* (4), publié de 1782 à 1788, et suivi plus tard du *Nouveau tableau de Paris,* pendant et après la Révolution.

Deux volumes seulement du premier *Tableau,* puis deux autres parurent d'abord, puis quatre, puis enfin quatre autres encore; les derniers ont été imprimés en Suisse, à Neuchâtel, où il s'était réfugié pour écrire plus librement et éviter les poursuites dont il était menacé. L'ouvrage complet, la dernière édition, est de douze volumes (1). Le succès croissant engageait Mercier à les multiplier. De là bien des répétitions surtout dans la dernière série. « J'ose croire, dit-il dans la préface, que dans cent ans on reviendra à mon tableau, non pour le mérite de la peinture, mais parce que mes observations, quelles qu'elles soient, doivent se lier aux observations du siècle qui va naître et qui mettra à profit notre folie et notre raison. » Mercier ne s'est pas trompé dans cette prédiction; nous pouvons le dire, sans avoir la fatuité de croire qu'elle s'applique à notre présent travail, puisque nous ne sommes pas les seuls à revenir, au bout de près d'un siècle, au *Tableau de Paris.*

Nous ne pensons pas, avec certains critiques allemands, ni avec M. Monselet, que l'ouvrage de Mercier est un chef-d'œuvre. Il s'y trouve trop de paradoxes, trop de déclamations, trop d'idées fausses, trop de négligences, trop de parties défectueuses et de simples ébauches; mais nous dirons volontiers avec eux que cette vaste compilation abonde en faits et en renseignements d'un grand intérêt sur Paris à la veille de 89. Combien ne serions-nous pas heureux, ajouterons-nous avec Mercier lui-même, si quelque auteur ancien nous eût laissé un ouvrage de ce genre sur Rome où Athènes! A travers bien des déclamations et des apostrophes à la façon de Rousseau, de Diderot ou de l'abbé Raynal, à travers les passions du moment et les paradoxes dont il est si friand, il y a bien des vues et des critiques justes, piquantes, originales, des pages spirituelles et vives, des traits bien saisis, de vivantes peintures qui soutiennent l'intérêt, comme on le verra par de rapides esquisses et par quelques citations.

## II.

Disons d'abord, d'après Mercier lui-même, quel a été son plan et quel a été son but. « Je vais, dit-il, parler de Paris, non de ses édifices, de ses monuments, de ses curiosités, etc.; assez d'autres ont écrit là-dessus. Je parlerai des mœurs publiques et particulières, des idées régnantes, de la situation actuelle des esprits, de tout ce qui m'a frappé dans cet amas bizarre de coutumes folles ou raisonnables, mais toujours changeantes... C'est au moral seul que je me suis attaché. » *Mes jambes,* tel est le titre d'un de ses chapitres où il dit : « J'ai tant couru pour faire le tableau de Paris que je puis dire l'avoir fait avec mes jambes. » Mercier, avec ses jambes et ses *Tableaux,* est véritablement le père de tout un genre de littérature. Bien des tableaux ou des miroirs de Paris, à telle ou telle époque, ont été inspirés par son exemple et composés plus ou moins à son imitation. Mais de tous ces ouvrages, nul n'a plus d'importance, d'autorité et d'intérêt que celui de M. Maxime du Camp, dont les études sur Paris pendant la première moitié du XIXe siècle viennent

(1) Voy. le chapitre intitulé : *De la gloire de Voltaire.*

(2) Ou vocabulaire des mots nouveaux ou à renouveler, 1801.

(3) La première édition est de 1770; la dernière, en trois volumes, est de 1786. Il dit dans la préface qu'il y a ajouté quelques chapitres.

(4) Il faut y ajouter encore d'autres songes et visions, sous le titre de *Songes et visions philosophiques.* — Voy. le XXXIIe volume des *Voyages imaginaires,* 1788.

(1) M. Desnoireterres, dans un volume in-12 publié en 1853 et intitulé : *Mercier, Tableau de Paris,* n'a édité que les quatre premiers volumes, sans notes et avec une courte préface.

se rattacher presque immédiatement à celles de Mercier sur la fin du XVIIIe (1). De là un intéressant sujet de comparaison entre le passé et le présent, entre les réformes souhaitées ou prédites et les réformes accomplies pour le moraliste, pour l'ami de l'humanité, pour tous les historiens de Paris, pour les édiles ou magistrats municipaux de la cité. M. Maxime du Camp, pas plus que Mercier, n'a sans doute épargné ses jambes pour peindre son tableau; il a tout vu, il a pénétré partout, plus avant que Mercier, dans les organes de ce corps immense; il n'a reculé devant aucun spectacle, quelque hideux qu'il fût; il a mis le doigt sur toutes les plaies, il a bravé, pour accomplir sa tâche, toutes les infections physiques où morales. En même temps qu'un peintre et un moraliste, c'est un statisticien, un économiste et un historien; il a consulté les documents officiels, il a fouillé dans les cartons et les archives du ministère de l'intérieur, de l'Hôtel de Ville, de la préfecture de police, il s'est livré aux plus patientes recherches pour arriver à des chiffres précis, et à une idée exacte du fonctionnement des organes essentiels par lesquels la cité vit et se maintient. A la description de l'état actuel de chaque partie, de chaque ressort de telle ou telle administration, de tel ou tel service, de la voirie, des eaux, de l'éclairage, des hôpitaux, des postes, de la police des prisons, de l'instruction publique, etc., il joint l'histoire de leurs progrès, des inventions, des perfectionnements qui ont successivement amélioré l'état de la ville, les conditions d'hygiène et du bien-être de ses habitants.

Mercier n'aurait pu entreprendre de son temps un pareil travail; il eût été sans doute fort mal reçu à demander de fouiller dans les papiers du lieutenant de police ou dans les archives de la Bastille. La part de la statistique, des analyses de documents officiels et des recherches savantes est moindre dans son ouvrage; ce qui domine, c'est l'esprit de critique et de réforme de la fin du siècle, c'est une peinture aux vives et fortes couleurs de l'aspect matériel et moral de la cité, de ses rues, de ses habitants et de ses mœurs.

Un autre rapprochement curieux se présente encore tout naturellement entre les deux œuvres principales de l'auteur de *l'An 2440* et de notre illustre contemporain. Tous deux ont repris à deux fois, et à deux époques bien différentes, de refaire le même tableau; tous deux après avoir esquissé Paris dans une période de paix, de prospérité et de progrès, nous l'ont chacun représenté, quelques années plus tard, dans une des crises les plus terribles et les plus sanglantes de sa tragique histoire. Mercier a fait un second tableau de Paris pendant la Révolution, M. Maxime du Camp, de Paris pendant la Commune. Les *Convulsions de Paris* sont un titre qui pourrait s'appliquer tout aussi bien au second ouvrage de Mercier qu'à celui de M. Maxime du Camp. Ajoutons que tous deux ont flétri avec courage et avec une rare énergie, les crimes de l'une et de l'autre époque. M. Maxime du Camp a d'ailleurs fréquemment cité Mercier et puisé dans son œuvre pour comparer avec la fin du XVIIIe siècle l'état des institutions et administrations municipales, des coutumes et des mœurs du Paris d'aujourd'hui.

Tous les ouvrages de Mercier sont animés de l'esprit philosophique et réformateur du XVIIIe siècle. L'auteur du *Tableau de Paris* a une foi entière à l'apostolat des gens de lettres, aux progrès de la liberté et de la raison. « On a peint, dit-il, les gens de lettres comme des perturbateurs; rien de plus faux. Quelle idée utile ne leur doit-on pas ! grâce à eux le despotisme s'est civilisé. » Au nom de la raison, de la justice, de l'humanité, il ne cesse de protester contre l'arbitraire, contre les abus et les privilèges, contre l'inégalité des impôts, contre la dureté des lois pénales, contre la barbarie des prisons et des hôpitaux, contre le douloureux contraste de l'insolence du luxe, du faste sans bornes des riches, et de l'extrême misère des pauvres.

Quoiqu'il fasse cause commune avec les philosophes sur la plupart des questions et des réformes sociales et politiques, Mercier, même à leur égard, conserve sa part d'indépendance et d'originalité. Ainsi il se déclare ennemi de l'esprit de secte des encyclopédistes, comme des académiciens. Autant il fait peu d'estime de Voltaire, autant il a d'enthousiasme pour Rousseau. Sa religion est celle du Vicaire Savoyard, en attendant la théophilanthropie, qu'il célébrera dans son *Nouveau Paris*. A l'exemple de Rousseau, il multiplie les invocations au Dieu bienfaisant qui a réglé toutes choses, et il lance de l'anathème contre l'athéisme en qui sont, dit-il, ramassées toutes les monstruosités de l'esprit humain. Selon Mercier, il n'y a d'athées que chez les riches; parmi les pauvres et les hommes sensibles, il ne peut y en avoir. Comme Rousseau, il fait la guerre aux excès du luxe et à la corruption des mœurs. Son indignation est grande contre les estampes obscènes ou indécentes étalées en public dans la devanture des marchands; il ne fait pas même grâce, au nom de l'art, aux nudités des statues des jardins publics (1). Volontiers Mercier, iconoclaste par pudeur, s'armerait d'un marteau pour les briser, comme le duc de Mazarin dans sa galerie. Que dirait-il donc aujourd'hui de certains groupes exposés sur les places publiques, et de ces exhibitions pornographiques multipliées à l'infini par la photographie, et contre lesquelles malgré l'indignation publique, le parlement et la police ont été si lents à s'émouvoir et à sévir?

Quelque frondeur que soit naturellement l'esprit de Mercier, s'il voit le mal et les abus, il ne ferme pas les yeux au bien déjà accompli, ou en voie de s'accomplir : il se plaît à signaler les réformes commencées, les adoucissements qui partout, sous le nouveau règne, tempèrent déjà, quand ils ne les détruisent pas encore, les anciens abus. Il veut beaucoup plus sans doute que ce qui a été fait; mais ce qui est fait lui semble, comme nous le verrons, un gage de ce qui se fera et comme un prélude de sa bienheureuse année 2440.

Le *Tableau de Paris* est divisé en neuf cents et quelques chapitres, généralement assez courts, avec des titres qui visent

(1) *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie pendant la première moitié du* XIXe *siecle*. — 5e édition, 6 vol. in-8°, 1875.

(1) Il y revient dans le *Nouveau Paris*, chap. CLXXX. « Des mœurs et des statues sont, dit-il, deux choses incompatibles. »

à piquer la curiosité du lecteur. Ces chapitres n'ont aucun ordre; ceux-là se suivent qui ont rapport aux sujets les plus divers; ceux-là sont séparés que la ressemblance du sujet aurait dû rapprocher. Il est clair que Mercier les a écrits sans aucun plan, au hasard, au jour le jour, selon l'impression du moment, selon le lieu où ses jambes et son imagination l'ont porté. La galerie de Versailles, la rue du Pied-de-Bœuf, la colonnade du Louvre, les échoppes, les théâtres, les hôpitaux, les prisons, le roi, les grands seigneurs, les confesseurs, les mendiants, les domestiques, les tondeurs et tueurs de chiens, les savetiers, etc., tout y est en quelque sorte pêle-mêle. Comment introduire un ordre et s'orienter dans une pareille confusion? Sans prétendre à aucune classification un peu rigoureuse, nous peindrons d'abord, d'après lui, la physionomie extérieure et matérielle de Paris; ensuite nous passerons en revue les Parisiens de divers états; puis enfin nous nous occuperons de l'état des esprits, de l'aspect moral et politique de Paris à la veille de la Révolution.

## III.

Le pont Neuf est le point où M. Maxime du Camp conduit d'abord son lecteur pour lui faire admirer l'aspect extérieur de Paris. Du pont Neuf, en effet, la vue s'étend en avant et en arrière sur le cours de la Seine, sur les quais et sur la Cité avec leurs magnifiques monuments. C'est au pont Royal que nous conduit d'abord Mercier, parce que c'était alors le seul pont qui ne fût point chargé de maisons et de boutiques, le seul d'où l'on jouît d'une vue étendue de la rivière et des quais. Les autres ponts, le pont au Change et le pont Saint-Michel, étaient comme des rues étroites sur pilotis en travers de la Seine. Le pont Neuf lui-même, qui est, dit Mercier, dans la ville ce que le cœur est dans le corps humain, le centre du mouvement et de la circulation, était plus ou moins obstrué par des pavillons de pierre, sur chacune des arches, boutiques d'opticiens, de marchands d'habits ou de parapluies, qui existaient encore, il y a une quarantaine d'années. Là aussi était la Samaritaine, dont le carillon sonnait à toutes les cérémonies publiques (1).

Mercier, en 1782, réclame énergiquement la démolition de ces maisons qui interceptent l'air et la vue du cours de la Seine et dont les habitants, à chaque inondation, à chaque débâcle de glaces, sont menacés d'être engloutis avec le pont (2). Ce vœu d'un des premiers volumes recevait satisfaction avant que l'ouvrage fût achevé. Dans le dixième volume il annonce, non sans se flatter d'y être pour quelque chose, qu'enfin cette destruction est commencée. « Il est bon, ajoute-t-il, de crier un peu. » Rendons cette justice à Mercier qu'il ne s'est jamais fait faute de crier.

(1) « Petit vilain bâtiment carré, dit Mercier, adossé au Pont-Neuf dressé sur pilotis et qui rompt de toutes parts un superbe coup-d'œil. La Samaritaine était un gouvernement et avait un gouverneur dont la fonction était d'entretenir l'horloge. »

(2) Plusieurs catastrophes de ce genre avaient eu lieu; la plus terrible de toutes, en 1616.

Quittons maintenant le pont Royal pour pénétrer dans l'intérieur de la ville. Il nous fait d'abord admirer les deux boulevards : le boulevard du Nord, allant de la place Louis XV à la place Royale, et le boulevard du Midi, l'ancien boulevard extérieur, avec leurs quatre rangées d'arbres, vaste et magnifique promenade qui environne la ville comme d'une couronne d'ombre et de verdure. Ce sont, dit-il, les deux seules belles rues de Paris. Les grandes percées, les larges rues sont toutes de date plus récente. Mercier nous fait un tableau repoussant, dont quelques traits rappellent la satire de Boileau sur les embarras de Paris, des rues de la capitale, toutes plus ou moins étroites, encombrées, sales, infectes. Le ruisseau coulant au milieu se change en torrent à la moindre pluie, tandis que les gouttières versent des cataractes sur la tête des passants. Il y avait déjà à Londres des trottoirs, cet unique refuge des piétons; mais il n'y en avait encore nulle part à Paris, sauf, à ce qu'il nous apprend, dans la nouvelle rue du Théâtre-Français, la rue de Tournon, où on commençait à en faire.

*Gare ! gare !* tel est le titre significatif d'un chapitre de Mercier; tel est le cri menaçant qui retentit encore aujourd'hui aux oreilles du Parisien à chaque pas qu'il fait hors de chez lui, et dont il ne saurait tenir trop de compte, s'il a quelque souci de sa vie ou de ses membres. Voici les roues menaçantes de la voiture du riche ou de la courtisane qui volent sur le pavé; voici des portes cochères qui s'ouvrent et les vomissent à l'improviste. « Ce n'est pas cependant un crime digne de la roue, dit Mercier, que de savoir se servir de ses jambes, ou de rêver un peu dans son chemin ». Selon lui, les accidents dans les rues de Paris sont ensevelis dans le silence par la police; si l'on en tenait un registre fidèle, l'épouvante ferait regarder avec horreur cette ville superbe. Combien aujourd'hui encore, malgré la presse et le reportage, d'accidents ignorés, qu'on rencontre sur sa route de chaque jour, et qui ne figurent pas parmi les faits divers d'aucun journal ! Même en ne tenant compte que de ceux qui ont les honneurs de la publicité, que les victimes sont nombreuses (1) !

L'embarras et le danger s'accroissent par les tonneaux d'eau, par les boueurs, par les charrettes lourdement chargées, par les coups de fouet des charretiers qui atteignent les passants et qui martyrisent de pauvres chevaux à bout de force. Contre leur brutalité, Mercier réclame vivement une répression légale. « Des lois en faveur des chevaux honoreraient, dit-il, un législateur en France et rendraient le peuple meilleur. » Il faudra plus de deux tiers de siècle avant que ce vœu de Mercier reçoive satisfaction et qu'une loi, la loi Grammont, trop souvent impuissante, réprime les cruautés contre les animaux.

Par l'encombrement de certaines de nos rues nous pouvons encore aujourd'hui nous faire l'idée des embarras du

(1) Cent victimes, dit Mercier, expirent chaque année sous les roues des voitures. Assurément ce nombre n'a pas diminué de nos jours, si même il n'a pas augmenté. Les rues sont plus larges, mais combien les voitures de tout genre ont augmenté !

vieux Paris; mais heureusement plus rien ne saurait nous représenter les horreurs, l'infection, les odeurs d'anciens quartiers disparus, de la rue du Pied-de-Bœuf, par exemple, l'endroit le plus puant du monde, au dire de Mercier, située au cœur même de la ville. « Là est une juridiction qu'on nomme le grand Châtelet, puis des voûtes sombres et l'embarras d'un sale marché; puis un lieu où on dépose tous les cadavres pourris trouvés dans la rivière ou assassinés aux environs de la ville. Joignez-y une prison, une boucherie, une tuerie. Tout cela ne compose plus qu'un même bloc empesté, emboué et placé à la descente du Pont-au-change. » Ces boucheries, ces tueries, au milieu de la ville, ce sang ruisselant dans les rues, font justement horreur à Mercier. Il ne veut pas qu'un boucher égorge un animal en public, un agneau sous les yeux de l'enfant, sans encourir une amende. Il a d'ailleurs une sorte d'horreur pour les hommes dont le métier est de tuer les animaux, si bien qu'il les exclut de sa cité idéale de *l'An 2440*. Le métier de boucher y est exercé par des étrangers forcés de s'expatrier; ils sont protégés par les lois, mais non rangés dans la classe des citoyens. « Aucun de nous, dit-il, n'exerce cet art cruel et sanguinaire. »

Indépendamment des tueries au centre de la ville, que Mercier ne devait pas encore voir toutes disparaître, que d'autres causes d'infection ! les fontes de suif, les fosses vétérinaires et les cimetières autour des églises, rendaient insupportables les odeurs de Paris ! Un arrêt du parlement de 1765 avait interdit les cimetières dans Paris, mais n'avait pas encore reçu sa complète exécution. Le plus ancien et le plus dangereux de tous par sa situation, comme par la quantité des dépouilles funèbres amoncelées depuis des siècles, et chaque jour accrues, le cimetière des Innocents, situé à côté de la Halle, n'était fermé que depuis 1781. Quel lugubre aspect devait avoir ce charnier des Innocents, avec les milliers de têtes de mort disposées tout autour en arcades funèbres sous lesquelles étaient installés des écrivains publics, des marchands et des marchandes de rubans et de colifichets !

La malpropreté des maisons dans ces rues étroites et mal percées, se joint à toutes ces causes extérieures d'infection. Chacune d'elles enferme, dit-il, un magasin de corruption d'où s'exhalent des vapeurs pestilentielles, sans préjudice des ordures en plein air qui affectent la vue et l'odorat tout le long des bords de la Seine, et même jusque dans le jardin des Tuileries, par derrière le rideau des ifs. Il faut bien avouer que l'infection physique, sinon l'infection morale, a beaucoup diminué de nos jours dans Paris, et que la propreté publique et privée y a fait quelques progrès.

L'eau qu'il fallait acheter n'était ni pure ni abondante. Divers projets pour en augmenter la quantité et la qualité étaient discutés, ou même déjà en voie d'exécution, parmi lesquels celui de la pompe à feu de Chaillot. Mercier se plaint que Beaumarchais s'en soit fait le trompette, et que l'agiotage avec lui s'en soit mêlé. Il reproche à l'entreprise d'exterminer le pavé de Paris; dès qu'un tuyau crève, il faut remuer dix toises de pavé. N'est-ce pas là ce que nous voyons encore aujourd'hui dans tous les quartiers de Paris, plus souvent labourés et retournés que le champ le mieux cultivé, non sans grand inconvénient pour la circulation et même pour la santé publique ?

Quelle différence entre notre éclairage au gaz, déjà dépassé par la lumière électrique, qui fera bientôt la nuit aussi claire et aussi brillante que le jour, — *nox illuminabitur sicut dies*, comme dit l'Écriture. — et les nouveaux réverbères qui, réjouissent tant les yeux de Mercier ! Il est vrai que ces réverbères venaient de succéder à des lanternes avec des bouts de chandelle que le vent éteignait, et qu'ils étaient un progrès considérable pour la sûreté et la clarté des rues de Paris. Mais il les trouve mal placés; ils ressemblent aux ténèbres visibles de Milton, suspendus qu'ils sont au milieu de la rue, au lieu d'être appliqués aux murailles. En outre, ils n'étaient pas allumés toutes les nuits; on comptait beaucoup sur la clarté économique de la lune. L'illumination de Paris, selon Mercier, a été calculée par minute et degré de la lune. La lune n'est pas encore levée ou elle est couchée; les nuages l'obscurcissent, n'importe : il a été décidé que le peuple devait y voir.

Aux réverbères se joignaient, pour éclairer Paris, les lumières errantes des porteurs de lanternes numérotées ou porte-falots, dont Mercier fait un grand éloge. Ils vaguent dans les rues vers dix heures du soir à la sortie des spectacles (1), des bals, des assemblées, et crient : Voilà le falot ! Ils vous accompagnent jusqu'à votre chambre et vous donnent du feu; ils vous préservent des mauvaises rencontres. Les choses ont, dit-il, changé depuis le temps de Boileau. On circule maintenant le soir dans Paris plus en sûreté que dans un bois funeste et peu fréquenté, grâce aux réverbères, grâce à une police plus vigilante, grâce au guet qui se composait de plus de 1500 hommes.

Outre les maladies contagieuses et les voleurs, un autre danger, non encore aujourd'hui conjuré, était les incendies. C'est le sujet de deux chapitres du *Tableau de Paris*. Il y eut de terribles incendies pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Mercier rappelle celui de l'Hôtel-Dieu en 1777, qui fit un nombre effrayant de victimes, puis deux incendies, seulement à neuf ou dix ans l'un de l'autre, de deux salles de l'Opéra, le dernier, dans la salle de la rue Saint-Honoré, où quatorze personnes furent, dit-il, carbonisées. Au reste, c'est la destinée, selon Mercier, de toutes les salles de spectacle de périr par les flammes. On a récemment attribué le même pronostic à M. Garnier, l'illustre architecte de l'Opéra, à propos de l'incendie du théâtre de Nice. Que de théâtres incendiés, que d'horribles catastrophes, et hier encore, comme celle du Ring à Vienne, de Revel en Russie, ne cessent de justifier la sinistre prophétie de l'auteur du *Tableau de Paris !* Nos vaillants pompiers ne se doutent guère sans doute qu'avant eux et en l'absence de tout corps civil ou militaire organisé par l'État ou la Ville, c'étaient deux ordres religieux, les capucins et les récollets, qui s'étaient volontairement, par pur dévouement, consacrés au service des incendies. Ils allaient bravement au feu, ils payaient de leur personne, et plusieurs, au

(1) Les spectacles commençaient à cinq heures et finissaient entre neuf et dix.

dire de Mercier, avaient péri victimes de leur dévouement. Dans un incendie au Garde-Meuble, il nous montre les capucins pleins de zèle pour sauver les décors de l'Opéra, et emportant sur leurs épaules tous les dieux et toutes les déesses de l'Olympe.

Ici encore, cependant, comme ailleurs, nous voyons s'introduire les améliorations, et les réformes commencer. Depuis quelques années un service de pompes, plus prompt et gratuit, avait été établi. L'amende à laquelle était condamné quiconque avait le feu chez soi, amende malencontreuse qui empêchait d'appeler tout d'abord du secours, au risque de laisser croître et propager l'incendie, avait été supprimée. Enfin, le régiment des gardes françaises avait l'ordre d'aller au feu au premier avis.

De nos jours, les secours sont sans doute mieux organisés, quoique encore trop souvent tardifs et inefficaces; mais combien encore de salles de spectacle mal construites et sans dégagement offrent les plus grands dangers malgré les prescriptions peu suivies de nos préfets de police (1)? D'ailleurs, le péril du feu n'a-t-il pas augmenté, en plus grande proportion peut-être encore que les secours, par le luxe des décors et de l'éclairage, par les pièces à grand spectacle, les féeries, les flammes de bengale, les apothéoses, par les explosions de gaz, surtout par les fumeurs, qui se glissent partout à travers les machines et les coulisses?

Divers quartiers sous Louis XVI étaient déjà en voie d'agrandissement et de transformation. « On bâtit de tous les côtés », tel est le titre d'un chapitre de Mercier. Les remparts se hérissent d'édifices qui ont fait reculer les anciennes limites; de jolies maisons se construisent vers la chaussée d'Antin et la porte Saint-Antoine qu'on a abattue. Des monceaux de pierre s'élevant en l'air attestent partout la fureur de bâtir; des jardins se sont pétrifiés; de hautes maisons ont été construites à la place où croissaient les légumes. Puis il nous amène au bord des profondes carrières d'où toutes ces pierres ont été tirées. Des tours, des voûtes, des temples, des hautes maisons, il redescend aux catacombes; ce sont autant de signes qui disent à l'œil : « ce que nous voyons en l'air manque sous nos pieds. »

La population de la ville était aussi en progrès. Mercier l'estime, avant 89, à 900 000 âmes, tandis qu'elle ne sera plus que de 700 000 après la Révolution. La force pour le maintien de la population a, dit-il, augmenté d'un quart depuis un siècle. En moins de temps la physionomie de la ville a changé, ce qui lui est un doux présage pour l'avenir et pour son Paris idéal de 2440. On s'y promènera partout dans de grandes et belles rues bien alignées; on ne sera plus au risque, tant redouté par Mercier, d'être roué par les voitures. Pour compléter ce tableau de l'aspect matériel de Paris, jetons un coup d'œil sur les principaux monuments, sur les palais, les jardins publics, les églises, sur les hôpitaux et les prisons.

(1) « La salle qui doit inspirer le plus de terreur, dit Mercier, pour un embrasement subit, c'est celle des Variétés, au Palais-Royal. » Le danger est encore aussi grand aujourd'hui.

## IV.

Commençons par le Louvre. En quel abandon n'était pas laissé ce superbe monument! D'après Mercier, on dirait qu'il a été battu en ruine ou qu'il a échappé à la fureur d'un peuple barbare. Devant sa magnifique colonnade, une multitude de fripiers étalent en plein air, ou sous de grands parapluies, leurs guenilles et leurs haillons. Quand le Louvre sera-t-il achevé? Sa destinée, selon Mercier, est de ne l'être jamais. Un des rêves de son année 2440, c'est le Louvre achevé et réuni aux Tuileries. Il a fallu sans doute bien des années, depuis Mercier, pour en voir l'achèvement, mais non pas six siècles et l'an 2440. Il est vrai qu'à peine achevé, la fureur d'un peuple barbare, pour reprendre l'expression de Mercier, le menaçait de ruine.

La majesté de Notre-Dame, son caractère religieux, le remplissent d'admiration. C'est un trait à noter; l'admiration pour les monuments gothiques était chose rare au XVIII^e siècle, non seulement parmi les philosophes, mais parmi les membres les plus éclairés du clergé. Peut-être faut-il rattacher cette preuve de goût en fait d'architecture religieuse au romantisme de Mercier en littérature et à la guerre qu'il fait aux traditions classiques. Sachons-lui gré néanmoins de la vivacité de ses protestations contre le mauvais goût des curés ou des évêques, contre les badigeonnages qu'ils faisaient subir à nos vieilles églises gothiques, sous prétexte de les égayer et de les rajeunir. Maudissons avec lui les Italiens qu'ils ont appelés pour blanchir leurs vieilles murailles. « Pourquoi, comme il le dit, substituer le blanc du plâtre à la teinte des siècles, à cette teinte vénérable qui déposait que nos ancêtres avaient prié là où nous prions? Les prêtres ont appelé ces malheureux Italiens qui ont dégradé le solennel majestueux de nos églises. Comment le mauvais goût moderne a-t-il gagné jusqu'aux pontifes de la religion chrétienne? »

S'il aime les vieilles tours de Notre-Dame, il goûte beaucoup moins le dôme tout moderne, et à peine encore suspendu dans les airs, de la nouvelle église Sainte-Geneviève, qui allait bientôt devenir le Panthéon. Avec un certain architecte, M. Patte, auteur d'un mémoire contre le plan et la construction de Soufflot, il se plaît à en prédire la chute à bref délai. On le verra manifester les mêmes craintes dans son *Nouveau tableau de Paris;* ce sera même l'objet d'une de ses motions aux Cinq-Cents. Il s'est trouvé que les calculs de Soufflot étaient plus justes que les prévisions de Patte et les craintes de Mercier. Le magnifique dôme est encore debout malgré leurs sinistres prédictions et malgré les obus des Prussiens.

Ennemi de la débauche et du jeu, Mercier ne parle qu'avec indignation et dégoût du Palais-Royal, cette petite ville luxueuse renfermée dans la grande, ce temple de volupté. Les cafés y regorgent de gens qui n'ont pas d'autre occupation que d'apprendre ou de débiter les nouvelles du jour. C'est là qu'affluent les jeunes débauchés, les blasés et les roués. Nous retrouverons le Palais-Royal, centre plus éhonté et foyer de

toutes les agitations, peint en termes encore plus vifs, dans le second *Tableau de Paris*.

Au Palais-Royal, qui regorge de courtisanes et d'agioteurs, il oppose le jardin du Luxembourg, « promenade sage, solitaire et philosophique ». Mercier aimait à y philosopher avec quelques amis et, entre autres, avec le malheureux Antoine La Salle, ce philosophe de la famille des Montmorency, le traducteur de Bacon et l'auteur original du système des compensations, qui devait mourir à l'hôpital. Ce jardin attendait vainement, depuis plusieurs années, l'exécution de plans d'agrandissement et d'embellissement. Les chartreux, possesseurs d'un terrain immense et précieux qui le restreint et l'enserre, faisaient, selon Mercier, la sourde oreille à toutes les instances pour les déloger. Cet enclos des chartreux, avec la terre des allées qui n'est point remuée et avec l'herbe épaisse qui y pousse, a, dit-il, le caractère du désert. On est à quelques pas du Théâtre-Français, et on se croirait dans une véritable Thébaïde, à cent lieues de la moderne Babylone.

Un monument de tout autre genre qui se construisait alors, et que Mercier voit de fort mauvais œil, c'est le mur d'octroi (1). Le but de cette espèce de muraille de la Chine, de quinze pieds de haut, de sept lieues de tour, était d'emprisonner Paris pour rendre plus rigoureuse la perception des droits sur toutes les denrées. De distance en distance, des deux côtés de chaque porte, s'élevaient quatre-vingt-seize pavillons en pierre de taille, avec des colonnades, que Mercier appelle ironiquement des panthéons. L'architecte était Ledoux, renommé pour ses bizarres, lourdes et coûteuses fantaisies. Il n'avait eu nul souci de la dépense, qui devait dépasser quarante millions, dans la construction de ce qu'il appelait avec orgueil ses propylées. On peut voir encore à l'emplacement de quelques anciennes barrières, à la place du Trône, à la place d'Italie, au parc Monceaux, et surtout à la Villette, quelques-uns de ces massifs propylées de Ledoux (2).

A quels tristes spectacles, dont notre imagination s'épouvante, Mercier nous fait assister en nous conduisant dans les hôpitaux et les prisons! Se peut-il quelque chose de plus inhumain, de plus affreux, que plusieurs malades, non pas deux seulement, mais trois, mais quatre entassés dans un même lit? Or tel était encore le régime, quoique déjà plus ou moins adouci, de l'Hôtel-Dieu, de la Salpêtrière, et de Bicêtre et sans doute aussi de presque tous les hôpitaux. Bicêtre, à la fois prison, dépôt de mendicité et hôpital, était particulièrement horrible. « Jusqu'à l'air du lieu qu'on sent de quatre cents toises, tout vous dit que vous approchez d'un lieu de force, d'un asile de misère, de dégradation et d'infection. » Ce qui console un peu, c'est de voir que la sensibilité et la charité du public et des magistrats s'étaient enfin émus et que l'administration avait commencé des réformes. Des édits paternels, selon l'expression de Mercier, avaient déjà amélioré le sort des prisonniers et des malades. L'Académie des sciences, saisie de la question de la réforme des hôpitaux, avait conclu qu'en outre d'améliorations immédiates dans le régime actuel, il fallait élever aux extrémités de Paris, au milieu des champs, de nouveaux hôpitaux dans des conditions plus salubres (1).

Puisque nous en sommes aux misères et aux plaies, n'oublions pas un chapitre sur le suicide cité par presque tous les statisticiens des morts volontaires. Selon Mercier, la ville de Paris est la ville du monde où il y a le plus de suicides. On n'en compte pas moins de 150 par an. La police les cache et on n'a plus le spectacle horrible et dégoûtant de leurs cadavres traînés sur la claie.

Tout en protestant contre l'abus et la cruauté des peines, de même que contre l'insalubrité des prisons et l'horreur de cachots privés d'air et de lumière, Mercier ne pousse pas la philanthropie, de même que quelques philosophes ou publicistes du temps, jusqu'à demander pour l'assassin l'abolition de la peine de mort. Il conserve même cette peine terrible, comme juste et salutaire, jusque dans l'an 2440, où il nous fait assister à une exécution, telles qu'elles auront lieu dans ce temps-là. Il est vrai que si l'assassin est mis à mort, c'est avec tous les égards et avec toutes les cérémonies imaginables, au son des cloches, avec un brillant et émouvant cortège, au milieu des marques, sinon d'estime, au moins de compassion et de regrets de la part des magistrats et de tous ses concitoyens. Il est fusillé, mais avec des fusils ornés d'un crêpe (2).

FRANCISQUE BOUILLIER.

(*La fin prochainement.*)

(1) Voy. dans le *Nouveau Paris* le chap. CCLIV : *Des nouvelles Murailles*. « C'est à Lavoisier, dit il, qu'on doit ces lourdes et inutiles murailles. »

(2) *Ibid.* « On en voit qui ressemblent à des cavernes, à des tombeaux; les unes à des églises, d'autres qui ont la magnificence des palais. » — « Quelques-unes de ces barrières, dit Charles Blanc dans *la Grammaire des arts du dessin*, étaient des chefs-d'œuvre à leur manière. »

(1) Voy. le rapport sur l'Hôtel-Dieu de la commission de l'Académie des sciences, dont Bailly faisait partie, du 22 novembre 1786. A la même époque une commission avait été nommée pour l'examen de la question des boucheries.

(2) Voy. dans *l'An 2240*, le chapitre sur l'exécution d'un criminel.

---

## BEAUX-ARTS

### Exposition des portraits du siècle

Vingt-cinq mille personnes environ ont en deux semaines visité l'exposition des portraits du siècle que la Société philanthropique vient d'organiser dans les salles de l'École des beaux-arts. Peut-on espérer qu'une pareille affluence est uniquement due à l'amour de l'art? la curiosité, la mode ne s'en mêlent-elles pas? et n'est-on pas victime d'une illusion si l'on croit que l'art pour l'art jouit d'une pareille clientèle? A Paris, comme partout, il y a plus de curieux que de connaisseurs. Notons le succès; c'est le point capital, et voyons

un peu au hasard quelles en sont les causes. Il faut avant tout rendre justice au portrait et au rôle qu'il a joué et qu'il jouera dans l'histoire de l'art. Il est souvent utile de jeter un regard en arrière et en avant. Cet exercice, fort connu en morale sous le nom d'examen de conscience, doit l'être aussi en peinture.

Dans la suite des portraitistes exposés quai Malaquais depuis Mme Vigée-Lebrun jusqu'à M. Renoir, ce qui me frappe, c'est qu'ils n'ont qu'un programme : la vérité. Tous ne l'atteignent point; tous la cherchent. Pour prendre deux illustres exemples, Greuze et David, voyez l'admirable tête du graveur Wille qui vient de la galerie de M. Édouard André, qu'y trouvez-vous? la vérité : un vilain visage impitoyablement rendu. Qu'on est loin des bergères souriantes ou des fiancées attendries! La comtesse Mollien, enfant, offrait une bien jolie figure plus en rapport avec les habitudes de Greuze. N'importe; il reste vrai en étant adorable. Quand il se trouve en face du premier consul, c'est autre chose : il n'est plus jeune et il radote un peu. Où est la conscience du portraitiste? le passé lui revient à la mémoire et il peint la *Cruche cassée* en uniforme.

Et David! quand on regarde la marquise d'Orvilliers, le Barrère, et le jeune artiste de M. Rothan, le Mayer du baron Jeanin, l'ébauche de Bonaparte du marquis de Bassano, quels chefs-d'œuvre! Comment se douter qu'il va le lendemain grouper des êtres qui ont plus figure de statues que d'humains et que ces œuvres laborieusement conçues et péniblement exécutées s'appelleront *les Sabines* et *Léonidas aux Thermopyles?* La *Psyché* de Gérard ne contraste-t-elle pas avec le bon et franc portrait de Ducis? Chez de plus modernes le portrait de Cogniet père, celui de la marquise de Crillon, révèlent-ils le peintre mélodramatique du Tintoret peignant sa fille morte? Ary Scheffer se souvient-il de ses Mignons et de ses Faust, qui ne sont point de ce monde, quand il représente sa mère, sa fille, ou lui-même dans de fort beaux portraits où la vie et la réalité sautent aux yeux? Paul Delaroche a peint M. Saucède. Il s'est une fois piqué de vérité, et bien lui a pris. Même chez un inventeur plein d'imagination, chez un peintre, qui était un poète, chez Ricard, nous trouvons la recherche de la forme avec la séduction et la magie de la couleur. Il aime à vêtir ses modèles de velours génois ou de soie florentine, mais il n'oublie jamais que la nature l'a devancé et qu'elle a mis les muscles et les os sous le vêtement satiné de la peau. En somme, le portrait est la sauvegarde de l'art. Si l'art se guinde, il le ramène à la réalité ; si l'art s'abaisse, il l'élève à la vérité.

Nos contemporains n'ont pas à se préserver des écueils de la composition historique. Le *Job* de M. Bonnat, par exemple, ne pèche pas contre le vrai, comme les Romains et les Grecs de David; aussi y a-t-il quelque avantage pour lui et pour nous à ce qu'il compose un beau portrait, tel que celui de Mme Pasca et de bien d'autres.

Que de côtés encore par lesquels on peut s'intéresser à l'exposition! Comment n'être pas curieux de connaître les visages de ceux qui nous ont enthousiasmés ou indignés depuis cent ans? Ne voit-on pas sur les murs de l'École des beaux-arts Barrère, Napoléon à tout âge et sous tous les uniformes, Royer-Collard, Casimir Perier, Guizot, Thiers? Quel éclectisme! voici le duc de Richelieu par Lawrence, et M. Clémenceau par M. Bin; le comte Molé par Ingres, en face de Lamennais par Ary Scheffer, et le général Cavaignac au-dessus du prince Napoléon; voici Horace Vernet et Flandrin : quelles antithèses! et chacun ne peut-il, suivant ses opinions, se signer ou se découvrir ?

Et les artistes! n'ai-je pas vu Chérubini en face de Berlioz? L'éclectisme déborde. En entrant, on aperçoit le frère Philippe, un chef-d'œuvre d'Horace Vernet, assis à côté de sa table verte, avec le mur jaune écaillé pour fond, devinez où? entre Mme Récamier peinte par Gérard dans sa salle de bains, et la belle comtesse Le Hon, en robe de satin noir décolletée, au milieu d'un parc. Qu'y fera Chateaubriand leur voisin? protègera-t-il mieux la religion comme poète ou comme ministre? il est exposé sous ces deux formes.

N'est-il pas curieux de voir les grands hommes à divers âges de leur vie : Victor Hugo, toujours Dieu, se montrer en trois personnes? Jeune homme, il est peint par Achille Deveria, jeune père, par Chatillon, et grand homme, par M. Bonnat. Est-il nécessaire d'ajouter que sous cette dernière forme il est le plus beau?

M. Alexandre Dumas fils est devenu grand entre l'époque où Louis Boulanger faisait de lui un curieux portrait à l'âge de six ans et celle où M. Meissonier a peint ce superbe portrait qu'on retrouve à l'École des beaux-arts. Entre les deux, il y a la Dame aux camélias et le Demi-Monde.

Mais je cherche les rapprochements et les bizarreries majeures.

Ne nous occupons que de l'art, lui seul attire. Répétons que les visiteurs venus et à venir admirent les belles vitrines de miniatures signées de MMmes de Mirbel et Herbelin, d'Augustin et d'Isabey; qu'ils contemplent les œuvres de MM. Baudry, Delaunay et Carolus Duran, Fantin-Latour, par respect pour l'art. Je pourrais bien leur supposer un autre motif d'attraction. J'aurais dû commencer par celui-là. Les bénéfices de l'exposition sont consacrés aux œuvres de la Société philanthropique : les fourneaux économiques, les asiles de nuit pour femmes et enfants, les dispensaires et un entre autres pour les enfants atteints de maladies chroniques, pareil à celui qui existe déjà au Havre. Ainsi tout visiteur en déposant son prix d'entrée fait une offrande. A quoi pensais-je tout à l'heure quand je parlais de connaisseurs ou de curieux? tous ceux qui viennent voir l'Exposition de portraits sont des bienfaiteurs... et cela suffit.

ARTHUR BAIGNÈRES.

## CAUSERIE LITTÉRAIRE

Lorsqu'on a gravi une montagne escarpée, avant de s'engager dans les bois qui la couronnent ou de descendre l'autre versant, on s'arrête : c'est un plaisir de jeter un regard encore sur la route parcourue, d'envoyer comme un amical adieu au bouquet d'arbres qui vous a quelques instants abrité, à la source qui vous a rafraîchi. On tend l'oreille pour entendre encore le bruit du ruisseau qui tombe en cascade. De même dans la vie, aux approches de la vieillesse, on aime à s'arrêter pour revoir encore — revoir de loin, hélas ! — tous les replis de la route et compter les étapes, quelques-unes marquées par une joie fugitive, le plus grand nombre par quelque douloureuse épreuve. C'est ainsi qu'aujourd'hui M. Renan, sur le point de descendre l'autre versant de la montagne, se retourne pour dire adieu aux ormeaux qui lui ont donné leur ombre, aux fontaines qui lui ont donné leur eau glacée, aux ronces même qui l'ont meurtri. Il lui semble qu'il ne peut s'éloigner ainsi avant d'avoir dit adieu aux arbres qui bordent le chemin. Il a dit alors : j'établirai ici ma tente pour un jour et je me complairai à parcourir d'un œil attendri tous les replis de cette route. Je referai en imagination chacune de ces étapes, et il me semblera entendre l'écho lointain de ma jeunesse et de mon enfance.

Mais ce n'était pas assez de réveiller pour lui-même ces chers souvenirs (1), M. Renan a voulu les raconter au public. Était-ce donc qu'il tenait à fournir des documents aux Vapereaux présents et aux Bouillets à venir ? Non, grand Dieu ! il tenait uniquement à nous initier à l'histoire de son âme, à nous raconter sa genèse intellectuelle et morale. C'était presque un devoir pour lui d'expliquer ses évolutions, que quelques-uns ont mal interprétées, d'autres calomniées sciemment. En effet, beaucoup ne comprennent pas, beaucoup feignent de ne pas comprendre. M. Renan sait très bien qu'il a des ennemis un peu partout, qui travaillent à écarter de lui les sympathies. J'imagine que lorsqu'il va en son pays natal, à Tréguier, et qu'il traverse la place de l'Église, il ne rencontre guère que des regards irrités. En passant près de lui, le jeune vicaire doit murmurer : *Vade retro !* la loueuse de chaises fait le signe de la croix en guise d'exorcisme ; de l'autre côté de la place, entre ses bocaux, M. Homais lui montre le poing en grondant, car pour M. Homais M. Renan est un clérical. Oui, parfaitement, un clérical, et c'est ce que vous démontrera aisément M. Homais, qui n'aime pas la calotte. Oui, un clérical, car enfin conçoit-on ? Enlever les statues des autels en les prenant avec respect et en les pressant presque contre son cœur ! Est-ce là un iconoclaste ? non, n'est-ce pas ! Et le cabaretier du coin grogne : lui, un pur ? *Ah ! malheur !* Le jeune vicaire, la loueuse de chaises, M. Homais, le débitant, tout cela contre M. Renan ! Autant d'ennemis et qui en recrutent autour d'eux un grand nombre, car ils sont chefs de légions.

Pour la politique, c'est de même. M. Renan, de ce chef-là, n'est pas moins impopulaire. Ayant trop d'esprit pour être dupe, trop de bonne foi pour faire croire qu'il l'est, il a mis contre lui tous les partis extrêmes. Les modérés eux-mêmes ne l'aiment guère parce qu'il n'a pas de colères et encore moins de haines contre les excessifs. Il sourit finement, regarde d'un air narquois tous ces batailleurs, et murmure entre ses dents : de braves gens au fond ! Veut-on le prendre pour arbitre, il se récuse ; si l'on insiste, il répond : l'ancien régime est un facteur respectable, la révolution un facteur utile, je voudrais combiner le produit de ces deux facteurs en donnant une valeur supérieure au second, mais l'entreprise est malaisée. Et des compliments à chacun des camps, avec accompagnement d'épigrammes lancées d'un air bonhomme. Les flèches n'en ont pas moins entamé la peau. Cet air bénin et ironique en même temps irrite plus que ne ferait la violence et la colère. Un adversaire qui se jette sur vous violemment pour vous pourfendre soit avec un sabre, soit avec des arguments, témoigne au moins de l'estime pour votre courage ou votre intelligence. M. Renan ne fait aux gens l'honneur ni de se battre ni de discuter avec eux, ce qui offense bien plus. Si vous insistez pour le gagner à votre cause, il répondra : Il y a du vrai dans ce que vous dites ! mais il le répondra comme avec un léger haussement d'épaules, en homme qui ne veut pas perdre de temps avec vous, de même que M. Bertrand autrefois à Paul-Louis Courier qui tenait à discuter avec lui : Oui, monsieur, avec grand plaisir et tout ce que vous voudrez, jusqu'à quatre heures et demie qui, je crois, vont sonner. Et voilà pourquoi M. Renan n'est pas populaire.

Il serait fâché de l'être : les sympathies de M. Homais et du débitant du coin de la place lui tiennent peu au cœur. Il a un suprême dédain, lui, une nature aristocratique s'il en fut, pour ce que M. Thiers lui-même, le petit bourgeois, appelait la vile multitude. La couche supérieure et moyenne le laisse encore indifférent, j'imagine. Mais sans doute il a souci de l'opinion des juges éclairés et ne veut pas que ses nombreux ennemis, que nous voyions groupés tout à l'heure, soient crus des esprits d'élite. C'est pour protester contre leurs imputations ou leurs insinuations qu'il fait ses confidences à l'aréopage dont le jugement seul le préoccupe. Peut-être est-ce sage, et la précaution n'est-elle pas la précaution inutile. Je sais, en effet, plus d'un esprit distingué et d'un cœur généreux que les fluctuations de M. Renan préoccupaient. Ils le trouvaient indécis, ondoyant, brillant et vacillant. Ils se plaignaient qu'on ne pût le saisir et qu'il échappât toujours comme Protée. Quel homme est-ce donc, disaient-ils avec humeur ; un fils des Croisés ou un fils de la Révolution ? Un autoritaire ou un libéral ? Vous vous imaginez qu'il est avec vous, et brusquement il vous lance quelque flèche aiguë. Vous vous persuadez alors qu'il est du camp opposé, et voici qu'il vous couvre de son bouclier et ferraille contre vos ennemis. Il n'a donc la religion d'aucun drapeau ?

(1) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, par Ernest Renan. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

Ne serait-ce pas alors un sceptique par dillettantisme, s'amusant par pur jeu d'esprit à témoigner une sympathie ironique tantôt à ceux-ci tantôt à ceux-là? Ne se divertissait-il pas de l'étonnement des naïfs? Enfin que penser de lui, qu'en dire, et quel homme est-ce donc?

Ainsi parlaient quelques-uns de ceux dont l'opinion n'est pas indifférente à M. Renan. Grâce à ces confidences et souvenirs de jeunesse, il n'y a plus d'équivoque possible ; la sincérité ou du moins le sérieux de M. Renan est hors de cause. On ne demandera plus : quel homme est-ce; on dira : il y a en lui deux hommes, le rêveur et le penseur, le poète et le critique, l'homme d'imagination et l'homme de raisonnement. Et ces deux hommes ne se font pas place tour à tour; non, ils sont là toujours tous deux ensemble. Quand l'un des deux s'avance au premier plan, l'autre est derrière lui, mais tout près de lui, comme son ombre, et il interrompt par des apartés. Et alors on conçoit que la Poésie et la Vérité indissolublement mariées, sans espoir de divorce, se disputent quelquefois et, s'échauffant, se mettent à crier ensemble. Au bruit de leurs querelles nous nous étonnons; ne sachant à qui entendre. Ainsi, par exemple, au sujet de M. Homais, la Vérité dit en le voyant: Bravo, le libre penseur est dégagé de l'erreur! La Poésie aussitôt proteste : Fuyons loin de cet homme grossier, sans idéal! Allons là-bas sous le saule du cimetière, où ce vieux Breton à cheveux blancs prie agenouillé devant une croix de bois et croit que l'âme du fils qu'il pleure lui répond! Demain la poésie s'enthousiasmera pour les tourelles et les ponts-levis du vieux château féodal, mais, sans tarder, la Vérité lui montrera les oubliettes. C'est ainsi qu'en apercevant toujours tous les aspects des choses, et la face et le revers, le critique poète semble hésiter et osciller, comme on le lui reproche dans les grandes questions qui touchent à la religion ou à la politique. Et, en effet, il n'a pas la superbe assurance de M. Homais ni du jeune vicaire. Cet apparent scepticisme, ce qui semble de l'indifférence ou du dédain pour ce qui passionne la foule, n'est que la vue large et compréhensive des choses. L'ironie qui a pu vous blesser parfois s'explique ainsi aisément. Le poète prenait son vol, le critique s'élance et le retient brusquement par les ailes et tous les deux reprennent pied sur terre. Ce voyage interrompu les fait sourire l'un et l'autre.

S'il y a deux hommes en M. Renan, comment se sont formés ces deux hommes? Hérédité d'abord; influence du père, un Breton, de la mère, une Gasconne, de la grand'mère maternelle elle-même, une fanatique des rois et des nobles. Devenue par son mariage Bretonne de cœur, la mère de M. Renan était demeurée Gasconne d'esprit. Elle racontait à son fils tout jeune les antiques légendes de l'Armorique, les miracles opérés par les saints, les apparitions surnaturelles au pied des calvaires, et en redisant ces naïves légendes ses yeux brillaient, sa voix vibrait d'admiration; puis, tout à coup, un sourire, une intonation ironique. La Gasconne reparaissait brusquement dans la Bretonne; la Vérité arrêtait par le bout des ailes la Poésie qui s'envolait. Napoléon Ier disait : « On porte toujours sa mère au-dedans de soi ». Cela n'est-il pas absolument vrai de M. Renan, lui aussi Breton et Gascon? Mais il faut ajouter encore : Parisien, ce qui va nous donner trois hommes au lieu de deux. Eh bien, mettons trois! Les deux premiers ont été formés par la nature et l'éducation des jeunes années, le troisième par une éducation et des influences postérieures. C'est l'action de ces causes diverses qu'il est surtout intéressant de suivre dans le récit de ces souvenirs d'enfance et de jeunesse.

J'ai marqué l'empreinte laissée par le père, Breton à la foi naïve; par la mère, éprise de la poésie des vieilles légendes et sceptique par instants, sans se rendre compte peut-être de son doute qui lui eût semblé criminel. Il faut citer encore l'influence d'une sœur très pieuse, presque une sainte, dont M. Renan ne parle que peu, comme s'il craignait de profaner ce souvenir sacré. C'est à elle qu'il songe lorsqu'il trace son idéal de la femme, simple d'esprit comme de cœur, l'*irrationnel,* comme il l'appelle, c'est-à-dire l'imagination et la poésie pures, le rêve et l'illusion. Je ne sais si toutes les lectrices de M. Renan accepteront comme l'idéal ce portrait de « la femme qui n'est que femme », — c'est encore une de ses définitions; — elles trouveront peut-être bien égoïste ce penseur qui ne veut pas qu'elles pensent, ce critique qui leur défend de critiquer. Il leur semblera aussi que c'est bien de l'orgueil à lui de vouloir être seul à manger le pain des forts. Il croit, lui, leur laisser un beau rôle en leur assignant pour tâche de rafraîchir de leur haleine le front brûlant du chercheur enfiévré par l'étude. Il se persuade être un ami meilleur pour elles que ne l'a été Abélard pour Héloïse dont il avait fait une pédante. Il se peut; mais moi, je serais tenté aussi de prononcer le mot d'égoïsme. M. Renan ne cherche-t-il pas à se ménager, au milieu de la prose de sa vie de travailleur obstiné, une source toujours jaillissante de poésie? Je pose la question sans la résoudre. Ce qui ressort, clairement du moins, c'est cette disposition de l'âme à comprendre toutes les joies les plus opposées. Les plaisirs de l'intelligence seuls ne lui suffisent pas; il lui faut ceux de l'imagination, le rêve après la réalité. Il veut être de toutes les fêtes. C'est ainsi qu'il ne se console pas de vivre dans le temps présent, bien qu'après tout il le préfère au passé. Mais s'il pouvait vivre à la fois dans les siècles passés, dont le pittoresque et la poésie le charment, et dans les siècles à venir où l'humanité saura davantage! Rêve irréalisable, hélas! mais M. Renan n'en prend pas aisément son parti.

Après les influences du foyer natal, celles du pays et du milieu. Suivez attentivement l'ordre et la marche, et vous comprendrez que M. Renan se glorifie justement d'avoir les vertus cardinales du prêtre, tout en ayant écrit la *Vie de Jésus* et étant devenu père de famille. Les vertus essentielles qu'il revendique comme siennes sont le contentement dans la pauvreté, la modestie, la politesse, la chasteté. Le dédain de l'argent lui a été enseigné par sa bonne petite ville de Tréguier, ville tout ecclésiastique, demeurée étrangère au commerce et à l'industrie, un vaste monastère où l'on appelait vanité ce que les autres hommes poursuivent, et où ce que les laïques appellent chimère passait pour la seule réalité. Il lui a été enseigné encore par l'exemple des bons prêtres qui ont formé son enfance et se

contentaient de la table, du logement et d'une soutane neuve chaque année. Certain noble l'a encore instruit par son exemple à mépriser l'argent, l'héritier d'un grand nom qui eût pu obtenir une large compensation pour ses domaines achetés à vil prix par les acquéreurs des biens nationaux. Il avait préféré se nourrir de racines, arrivant bien juste à ne pas mourir de faim en broyant du lin pendant la nuit, travail non roturier et qui ne le faisait pas déroger. Pour mépriser ce qui passionne la foule avide il faut se proposer un plus noble idéal. Cet idéal il l'avait entrevu dans les légendes des saints qu'on lui racontait à la veillée, dans les romans d'aventure et de chevalerie que son père avait sauvés de l'incendie, alors que les missionnaires faisaient là-bas des autodafés de tous les livres. Le sentiment exalté s'est accru encore sur les bords du Jourdain et aussi à la vue du Parthénon. Le Breton est alors devenu un Grec épris, comme les fils de l'Attique, de l'idéal et du divin. Les enseignements que lui avait donnés saint Renan de Bretagne ont été fortifiés par ceux que lui donnait la Minerve attique, la déesse dont le culte signifie raison et sagesse. Les saints étaient des héros de féerie; Minerve une déesse d'épopée; de tels maîtres devaient lui inspirer le dédain de tout ce qui passionne le vulgaire. Ainsi s'explique son mépris pour les biens de ce monde, sa crainte même de posséder des terres ou des maisons. A peine se résigne-t-il aux valeurs en portefeuille, fortune légère, presque imperceptible, volatile en quelque sorte.

La seconde vertu sacerdotale dont se glorifie M. Renan, la modestie, lui a été enseignée par ses maîtres de Tréguier, puis par ceux d'Issy et de Saint-Sulpice. C'est une règle fidèlement observée par les uns et les autres de ne pas chercher la gloire littéraire, d'éteindre même son style de peur de se signaler par un éclat original. M. Renan s'est efforcé sans doute, puisqu'il le dit, de demeurer également dans la pénombre. S'il en est sorti, c'est malgré lui. Évidemment, il n'a pas fait les visites traditionnelles pour être élu par l'Académie française. De ce que ses efforts pour demeurer obscur n'ont pas eu le succès qu'il en attendait, ce n'est pas une raison pour ne pas leur rendre hommage.

Quant à la politesse, complimentons-le de prendre, comme il nous le révèle, les moins bons morceaux à table et les places du milieu en chemin de fer. Cependant, je le louerai surtout de ce dont il se vante moins, de son respect pour les idées d'autrui et de sa courtoisie à l'égard de ses adversaires. Cette politesse d'ordre supérieur vient de sa vue large des choses et de l'esprit de tolérance qui en est la conséquence. Tout en se séparant radicalement de ses premiers maîtres, il a conservé un profond respect pour leur personne. Le Gascon qui est en lui dit sans doute : têtes fermées et cerveaux étroits! Mais tout aussitôt le Breton riposte : cœurs sincères, âmes honnêtes! Et alors le Gascon, qui serait tenté de rire avec irrévérence, se soumet au Breton qui l'arrête, et à peine voyons-nous sur ses lèvres une esquisse de sourire. Cette politesse, qui ne serait que convenance chez tout autre, n'est-elle pas presque digne d'admiration chez M. Renan, si cruellement traité et déchiré sans miséricorde par ceux-là même qu'il continue de traiter avec respect?

Le chapitre de la chasteté, chapitre intime s'il en fut, est toujours délicat. Il faut nous en rapporter là-dessus à M. Renan. Il nous dit qu'il aurait pu, déjà à un âge respectable, briguer les couronnes de Nanterre. A la vérité, il ajoute tout aussitôt qu'il ne s'en fait pas un mérite. C'était pour lui une nécessité de situation. On l'eût accusé autrement d'avoir jeté le froc aux orties afin d'assouvir ses passions; il a voulu que si cette accusation était formulée ce fût une manifeste calomnie. Certains mots qui viennent ensuite pourraient donner à croire qu'il regrette maintenant ce renoncement, et que si c'était à recommencer!... Mais ne lui faisons pas dire ce qu'il n'a pas voulu dire peut-être.

Je n'ai pu indiquer que les lignes générales. Combien de détails instructifs et précieux, notamment sur le séjour au séminaire, sur les épreuves morales, les angoisses qui ont précédé le départ! Que de portraits tracés de main de maître, en particulier celui de M. Dupanloup! Et quel art admirable, quelle vie, quel éclat dans ces tableaux! Et dire que par esprit d'humilité M. Renan ne trempe son pinceau que dans les godets des couleurs modestement pâles! Que serait-ce donc s'il n'était pas humble? Mais je ne veux pas louer l'artiste, puisque ces éloges alarmeraient sa conscience et qu'il se reprocherait d'avoir sacrifié au désir de briller. Ce que je puis dire du moins, c'est que la lecture de ces confidences intimes nous explique ce qui pouvait être une inquiétude ou un doute, le scepticisme de surface, l'indifférence et l'égoïsme apparents, et même ce que quelques-uns appelaient le relâchement de la morale. On ferme le livre avec une sympathie plus vive pour l'homme, et une sympathie qui va jusqu'au respect.

MAXIME GAUCHER.

---

# NOTES ET IMPRESSIONS

## I.

Il y avait une fois un jeune Français très actif, très intelligent, très ambitieux d'action. Ayant été, à plusieurs reprises, secrétaire dans des expositions nationales ou internationales, il eut l'idée d'attacher son nom à une grande manifestation industrielle, artistique, commerciale et sociale, en un mot de faire aussi, à son tour, une exposition universelle.

Il connaissait un peu la Hollande; il pensa que ce pays, riche et colonisateur, serait enchanté de montrer les richesses de ses colonies, de prouver qu'il peut être l'entrepositaire et l'entreposeur de l'industrie exotique, et il se mit à écrire une brochure pour convaincre les Hollandais de la nécessité d'ouvrir une exposition à Amsterdam.

Il causa tout d'abord un grand étonnement et presque un grand mécontentement.

Les Hollandais aiment fort qu'on les laisse tranquilles. Ils

poussent loin l'orgueil de leur bon sens, et faisant bien leurs affaires, sans fracas, sans réclames, satisfaits de leur gloire artistique dans le passé, suivant le progrès, sans prétendre le harceler, ils dirent d'abord :

— Que nous veut ce Français? Attirer du monde ici, pour faire tout renchérir? Pour convoquer l'univers chez nous? pour lui démontrer que si nous sommes de grands commerçants, nous ne sommes plus des artistes et nous ne sommes pas des industriels? C'est bien assez des épreuves que nous avons subies à Vienne, à Paris! On connaît notre curaçao; les touristes se plaisent à visiter nos jolies villes et à rêver devant nos doux paysages. Nous n'en demandons pas davantage.

Le jeune Français ne se tint pas pour battu par ces objections dans lesquelles il entrait beaucoup trop de modestie. Vainement les Chambres néerlandaises refusaient un subside; vainement le roi, taciturne par caractère et par habitude, restait muet; il alla de l'avant; il convertit quelques individualités isolées mais considérables; il trouva, dans une société franco-belge, les fonds nécessaires, et après de longs mois d'attente, de découragement, il finit par triompher de toutes les résistances.

Devant ce mouvement du dehors les Chambres se ravisèrent; Amsterdam trouva le terrain propre à l'exposition; un comité s'organisa; non seulement les Hollandais acceptèrent l'idée d'une exposition coloniale dans laquelle ils devaient briller, mais, quand on évoqua les souvenirs de l'hospitalité généreuse qu'ils avaient exercée, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, à l'égard de la libre pensée persécutée, ils consentirent à des congrès littéraires; les journalistes, jusque-là isolés, se rapprochèrent, s'unirent, et voilà comment le 1^er^ mai s'ouvrait solennellement à Amsterdam une exposition qui sera une des plus belles de ce temps-ci, très pittoresque d'aspect, très riche de produits, bien ordonnée.

Personne ne songe plus à trouver inopportune cette manifestation qui ajoute à la gloire de la Hollande et qui va contribuer à la fortune d'Amsterdam. Les Hollandais sont si contents que le premier jour ils se sont applaudis eux-mêmes, en oubliant un peu d'applaudir le créateur, l'organisateur, le commissaire général de leur splendide exposition. Sans M. Dietz-Monnin, le président de la commission française, on aurait passé sous silence, dans les toasts échangés, ce Français d'initiative, M. Agostini, inconnu hier, célèbre aujourd'hui, qui a bien mérité de la civilisation, de la paix universelle et de la France en particulier.

## II.

Ordinairement, on établit les expositions dans des terrains éloignés du centre des capitales; on fait, pour la circonstance, un décor nouveau, exceptionnel, qui ne rentre pas toujours dans le cadre de la ville et dans l'horizon du pays.

Mais par un hasard, par un bonheur très rare, l'exposition d'Amsterdam est presque au centre de la ville; les aspects pittoresques d'Amsterdam en profitent et augmentent l'originalité de la mise en scène; ce foyer d'une activité exceptionnelle s'alimente de la vie ordinaire, et rien n'est plus curieux que de voir au delà, autour de cette perspective factice, les moulins, les canaux, les bateaux, les édifices d'Amsterdam.

L'inauguration a été favorisée par un temps admirable. Pour se conformer à l'usage immémorial, l'exposition n'était pas prête le jour de son ouverture : on l'a surprise, comme celle de Paris, comme celle de Vienne dans ce déshabillé d'une déesse qui dédaigne d'être tout à fait parée pour recevoir ses adorateurs et qui se fait admirer dans son désordre, avant de se faire admirer dans son ordre achevé.

Les Hollandais, les Chinois, les Belges avaient à peu près fini leurs rangements; les Français sont en retard; les Allemands n'auront jamais l'air d'avoir fini; les Américains avaient ouvert des bars, avant d'ouvrir leurs boutiques : la galerie des machines ne sera pas achevée avant un mois d'ici.

Mais qu'importe! On avait remplacé par des drapeaux, par des fleurs, les intervalles inoccupés.

## III.

L'inauguration officielle a été originale. Une cantate assez longue, et nul appareil militaire, voilà pour le programme. Mais le roi a communiqué un piquant inattendu à la fête. On s'attendait à un petit discours de lui, en réponse aux énergiques paroles prononcées par le président du comité d'organisation; mais, se levant brusquement de son fauteuil, sans prononcer même les paroles sacramentelles qui déclarent l'exposition ouverte, Sa Majesté néerlandaise est descendue, a ébauché à peine un salut, et s'est dirigée vers l'exposition des Indes néerlandaises.

Excepté dans la section russe où le roi s'est assuré qu'un magnifique soldat n'était pas en cire, et dans la section belge où il a tâté le drap d'un uniforme, pendant une promenade de plus de deux heures et demie, il ne s'est pas départi d'un silence rigoureux, absolu; il a traversé toutes les galeries, muet, fixe, sans laisser deviner ni sa fatigue, ni son ennui, ni son plaisir.

La reine, qui avait beaucoup de peine à l'accompagner, tant il marchait d'un pas rapide, répandait la grâce de ses sourires sur les traces du souverain, et les Hollandais, très attachés à la dynastie d'Orange, trouvaient des prétextes ingénieux, délicats, pour expliquer cette taciturnité marmoréenne.

## IV.

Le soir, une magnifique représentation, un concert de gala a eu lieu à l'Éden-Théâtre. Les Hollandais, pour bien montrer qu'ils ne boudaient plus l'exposition, s'étaient empressés d'obtenir les premières places, et offraient ainsi aux étrangers un double et curieux spectacle, celui de l'élégance des toilettes nationales, des uniformes, en même temps que celui du concert.

Faure, M^me^ Fidès-Devriès et Sivori remplissaient à eux trois

le programme. Par un respect de l'étiquette qui fait honneur à la politesse constitutionnelle des Hollandais, on s'abstient d'applaudir devant le roi et la reine; Leurs Majestés s'étant également abstenues, tout s'est passé dans un ordre glacial.

J'avoue qu'au premier abord notre impatience française s'accommodait mal de cette séance silencieuse et que nous souffrions de voir ces grands artistes s'en aller, sans le remerciement d'un seul bravo. Les musiciens, obligés de rester debout toute la soirée, comme des sentinelles de la musique, nous inspiraient également de la pitié.

Mais comment être sévère à l'égard de cette étiquette rigoureuse, quand les Hollandais vous donnent cette explication :

— C'est parce qu'en politique, en administration, nous professons la liberté la plus absolue; c'est parce que notre initiative n'est jamais subordonnée en rien à l'initiative royale, que quand le roi et la reine nous font visite, nous nous croyons obligés à une déférence minutieuse, à une politesse exagérée. Cette étiquette qui vous blesse est l'hommage libre, la courtoisie volontaire d'un peuple qui admet la royauté comme une chose d'apparat et qui s'en passe, quand il songe à ses affaires.

Je donne l'explication comme je l'ai reçue, mais je la crois sincère; la distinction que les Hollandais établissent entre leur fidélité à la maison d'Orange et leur sympathie pour les princes existants montre bien qu'ils entendent la pratique du régime constitutionnel sans superstition et sans préjugé.

La salle où se donnait cette fête est éblouissante. Elle a été achevée pour la circonstance. Un bal a suivi le concert. Le roi, qui est resté jusqu'à la fin, n'a pas plus desserré les dents que le matin, même pour bâiller.

V.

Le lendemain, un banquet était offert par le comité d'organisation aux commissaires étrangers. Le menu était copieux, le service élégant, et les toasts ont été fort chaleureux. On a bu à la paix universelle et les Français ont salué particulièrement le drapeau tricolore hollandais qui a identiquement les mêmes couleurs que le nôtre.

Je ne sais ce que la politique fera plus tard; mais je vous assure que si elle ne s'en mêle pas, il y a des raisons d'amitié, des causes nombreuses d'affinité entre la Hollande et la France.

Après ce banquet, M. Agostini, aidé par sa jeune et charmante femme, nous avait conviés à un bal, au *Panopticum*, une sorte de musée Grévin. Le bal a été éblouissant et fort animé. Les figures de cire gardaient le vestiaire. Rochefort et M. Grévy veillaient sur les cannes et les parapluies. Bismarck et le pape écoutaient impassibles les quadrilles qu'on dansait au-dessous d'eux. Quant au roi de Hollande, entouré de son auguste famille, il ne parlait pas plus que quand il était entouré de son peuple.

Voilà le programme officiel des fêtes; mais à côté des effusions réglées en conseil communal, il y avait les manifestations spontanées, particulières. C'est ainsi que les journalistes d'Amsterdam, fusionnés pour nous tendre les mains ouvertes et les verres pleins, nous ont donné une soirée dans un immense café. Rien de plus naïvement cordial que cette réunion. Les écrivains de toutes les nuances ont bu à la santé des représentants de toutes les opinions. C'était mieux qu'une trêve entre les partis; c'était la concorde des intelligences, au-dessus des préoccupations mesquines de boutique et de drapeau.

Les commissaires belges ont offert un déjeuner aux commissaires français. La dette reste à payer à la première occasion par la commission française, et je vous certifie qu'elle sera bien réglée.

Le commissaire général français et le président de la commission française, c'est-à-dire M. le consul général de Saint-Foix et M. Dietz-Monnin, avaient invité les commissaires hollandais à un déjeuner sur la corvette française le *Coligny*. Ce ne fut pas la rencontre la moins heureuse des deux peuples; je dirais que ce fut la plus gaie, si un Hollandais de beaucoup d'esprit, M. Wertheim, dans un toast, très ému, très éloquent, ne nous avait amené les larmes aux yeux, en parlant de la France mutilée, qui reste le chef-d'œuvre des peuples, comme la Vénus de Milo reste le chef-d'œuvre de l'art, malgré ses mutilations.

Ce fut la note la plus élevée de toutes ces harangues, le trait le plus profond d'une cordialité qui va se fortifier. Le ministre du commerce, M. Hérisson, a applaudi avec transport cet hommage délicat et superbe à la France.

Faut-il parler du goût avec lequel nos marins avaient paré ce territoire flottant de la France, pour faire honneur à la Hollande, cet autre territoire qui semble aussi à l'ancre sur la mer? On sait que nos marins excellent dans ces décors. Mais les braves officiers qui nous ont fait les honneurs de cette salle de festin m'en voudraient de les louer d'autre chose que de leur patriotisme et de leur courtoisie envers les marins étrangers.

VI.

Cette exposition d'Amsterdam est donc une belle fête qui durera six ou sept mois; c'est aussi un grand fait politique. Elle montre les ressources de la Hollande, le succès que l'initiative française peut obtenir d'elle, quand on ne la menace que dans sa modestie, en respectant son indépendance et sa fierté.

Quant à M. Agostini, la France serait bien ingrate si elle ne lui savait pas gré de cette victoire obtenue par un Français, au profit de la fraternité des peuples.

VII.

On parlait, le jour de l'ouverture, d'un curieux procès qu'un célèbre *couturier* de Paris va intenter à un confectionneur pour dames de Berlin. On assure qu'afin de lutter avec plus de chances contre les modes françaises, un Allemand serait venu à Paris, aurait acheté chez M. W.... une robe toute faite, l'aurait emportée à Berlin, et de là l'aurait expédiée à l'expo-

sition d'Amsterdam, comme un spécimen de l'industrie berlinoise.

L'histoire n'est-elle pas exagérée? Cette contrefaçon, cette annexion subtile a-t-elle des circonstances atténuantes? C'est ce que le procès nous dira; car on m'a certifié que le procès allait être entamé. Où sera-t il jugé? à Amsterdam, à Paris, à Berlin? Il y a des juges partout; il serait piquant de s'adresser à ceux de Berlin.

LOUIS ULBACH.

---

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

## Le serment politique en Angleterre

Il est dit que le ministère Gladstone traînera jusqu'au bout de cette législature le boulet Bradlaugh. Tout nouvel essai de le détacher n'aboutit qu'à le river mieux. On n'a pas oublié cette ridicule affaire, depuis près de trois ans pendante et qui présente un intérêt d'actualité d'autant plus générale que la question du serment a été, par une curieuse rencontre, agitée dans ces derniers mois, aux trois parlements de Rome, de Madrid et de Paris. Donc, aux élections de 1880 (si nous reprenons *ab ovo* cette odyssée parlementaire dont nous avons, à diverses dates, noté seulement quelques épisodes), M. Bradlaugh était désigné pour représenter aux Communes le collège radical de Northampton. Ce nouvel élu était un athée; oui, sans doute; mais il était surtout M. Bradlaugh, c'est-à-dire un personnage exécré des classes moyennes et dont le nom seul exaspérait les plus sages. De dire pourquoi cette impopularité profonde auprès de la bourgeoisie bien pensante, il serait un peu long et délicat. Une grande part de la déplaisance qu'il a le don d'exciter revient à son goût du tapage, une non moindre peut-être à certains incidents d'ordre plutôt privé où nous n'entrerons pas, mais sur lequel les gazetiers anecdotiques anglais ont dès longtemps jeté leur dévolu.

Dans ces conditions, il était clair que le représentant de Northampton, au moment de pénétrer dans une grande assemblée où sa personnalité allait être mise plus en lumière, serait épié, suivi à la trace par ses nombreux ennemis. Il devait donc jouer fin et serré, surtout au début. Il ne le fit pas. Non seulement il annonça partout, à son de trompe, qu'il refuserait, lui athée, de prêter le serment déiste; mais il ouvrit dans les journaux, par une lettre adressée au *Times*, le feu des controverses. Cependant ses adversaires guettaient le moment opportun, traçaient leur plan de représailles, tenaient leurs batteries prêtes, négociant avec les cléricaux irlandais, assemblant sous un même mot d'ordre tous les conservateurs, sondant les libéraux, détachant un gros de whigs de la vieille école, bref ameutant contre le malin toute une coalition clérico-anglicane. Ainsi se forma, à la barbe des ministres — entre leurs dents, dirait-on là-bas — une majorité fanatique, solide, compacte, persistante, que les mois écoulés n'ont affaiblie en rien et qui s'est retrouvée, il y a dix jours, ce qu'on la vit, il y a trois ans.

A l'origine le gouvernement, fort comme il était de son énorme triomphe électoral, aurait pu déjouer la manœuvre et disperser la coalition. Il se fût ainsi épargné pour l'avenir bien des déboires. Mais il y eût fallu de la décision et de la promptitude. Loin de là, il commit la faute de laisser faire et d'assister aux événements en simple spectateur. Qu'arriva-t-il? Que son protégé (ne l'oublions pas, en effet, le député de Northampton appartient à la majorité libérale), invité à paraître à la barre pour prêter le serment d'usage, s'y refusa, alléguant qu'une formule théologique ne saurait, eu égard à ses opinions, obliger sa conscience. — Fort bien, lui fut-il riposté; mais comme le serment est obligatoire, vous en serez quitte pour ne point siéger. — Et la Chambre de refuser l'admission. Ce que voyant, notre éconduit se ravise et spontanément se présente à la barre pour en passer cette fois par les fourches caudines du serment devant Dieu. — Mais point. Voici qu'un député se lève et fait observer qu'un serment prêté en des conditions semblables, c'est-à-dire après les déclarations que la Chambre avait entendues, serait une dérision, une *moquerie*, presque un sacrilège. La majorité se range à cet avis et dénie au sollicitant le droit de jurer devant Dieu.

De la sorte, M. Bradlaugh se voyait — et il se voit encore — dans un embarras sans issue. Régulièrement élu, ayant charge de représenter un collège au parlement, il ne peut ni prêter ni ne pas prêter le serment réglementaire. Ne le pas prêter? — Impossible, puisque, sans cela, il ne saurait prendre possession de son siége. Le prêter? — Impossible encore, parce qu'il a publiquement professé que la formule traditionnelle n'avait point de prise sur sa conscience.

Naturellement, il s'est rebiffé contre cette tyrannie dévote, qu'il ne sait comment contenter. Il a usé de tous les moyens, eu recours à la ruse, essayé la menace, risqué la violence. Au moment où personne ne songeait à lui, il se présentait à la barre et levait devant les députés distraits une main inutile; on en était quitte pour le faire écarter par l'officier de la Chambre. Ou bien il s'incrustait à son banc, résolu à ne céder qu'à la force, et la force ne se faisait pas attendre. Enfin, de guerre lasse, il est décidé que M. Bradlaugh pourra siéger, parler, voter, tout à son aise, mais à ses risques et périls, sans préjudice des poursuites sous le coup desquelles il pourra tomber, pour cause d'exercice irrégulier d'un mandat public. Tout semblait terminé, dûment clos. Le député de Northampton devenait un membre ordinaire des Communes; il siégea, vota, parla même et souvent, comme par désir de regagner le temps perdu. Il semblait que le terme de ces péripéties avait été définitivement joint et qu'il pût dire le *forsan et hæc olim*... Patience! murmuraient les Panurges.

Un certain M. Newdegate, torturant nous ne savons quel article de loi, imagina de poursuivre M. Bradlaugh en dommages-intérêts, pour avoir voté et parlé, sans avoir préala-

lement satisfait à l'obligation du serment. Le plaisant est u'il gagna successivement devant toutes les juridictions. Si bien que les dommages-intérêts étant en proportion du nombre des votes rendus et de sdiscours prononcés, l'élu radical, qui est dénué de fortune, se trouva condamné à payer une somme norme, paradoxale, que l'on eût à peine pu raisonnablement exiger d'un négociant de la Cité. Forcément les Communes se mêlèrent de la partie. Nous ne promènerons pas notre lecteur dans le dédale des discussions, des votes, des essais et avortements de bills auxquels donna lieu cette absurde situation d'un député légalement nommé, dont ses collègues refusaient le serment tout en ne consentant à le considérer comme un des leurs qu'une fois le serment prêté. On annula son élection : Northampton n'eut rien de plus pressé que de le choisir à nouveau. Tout fut à recommencer. Il essaya de prendre, sans demander avis de personne, possession de sa place. Le *speaker* le fit expulser par le *sergent d'armes*, — que disons-nous? le fit même emprisonner à la Tour de l'Horloge. On ne lui déniait pas son titre de M. P. (membre du parlement). Oh! non. Même il avait tout le loisir d'errer dans les *lobbies* (ou couloirs de la Chambre), d'assister en spectateur aux débats, de vivre de la vie législative extérieure et matérielle. Seulement il ne pouvait ni parler ni voter, ni siéger dans la salle des séances. Sauf ce léger détail, identité parfaite avec les autres représentants. Cette identité ne lui suffit pas, — l'exigeant! Il résolut de remuer ciel et terre pour forcer la main à ses obstinés empêcheurs. Meetings sur meetings furent organisés. Un soir, à Trafalgar-Square, quelque vingt mille auditeurs se pressaient autour de celui que les masses tiennent pour un martyr de la libre-pensée. Il nous souvient encore de cette houle humaine, contenue à peine par quelques patrouilles de policemen, ondulant autour de la statue de Nelson : Westminster est à peu de pas; qu'elle se fût précipitée sur le palais du parlement, elle eût balayé speaker, sergent d'armes, ministres et majorité. Cette large multitude se contenta de crier et regarder — non d'entendre. L'orateur, debout sur une chaise, levait les bras vers le ciel — vers un ciel vide, puisqu'il n'y voit pas de Dieu. Et la foule s'écoula, paisible. Depuis, de plus populeux meetings se sont rassemblés. Il y a plusieurs mois, devant l'annonce d'une démonstration plus redoutable que n'avaient été toutes les autres, Westminster s'alarma. Des précautions militaires furent prises. Ceux qui avaient connu les troubles de la campagne chartiste croyaient à une renaissance de ces périodes tourmentées. Enfin le gouvernement, qui avait trop usé de délais et s'était, dès la première heure, effacé dans toute cette question, s'engagea à présenter un bill qui réglerait une fois pour toutes, et d'une manière générale, la difficulté. En retour, M. Bradlaugh s'abstiendrait de manifestations alarmantes et ferait prendre patience à ses partisans. Marché conclu : M. Bradlaugh a, comme on dit, fait le mort. Et, dès la rentrée de Pâques, M. Gladstone s'est exécuté.

L'*Attorney general* a donc déposé un projet de loi en vertu duquel l'affirmation simple pourrait tenir lieu du serment déiste : bill on ne peut plus loyal et conforme aux maximes de la liberté de conscience. Le ministère était fondé à croire les passions premières tombées. Symptôme favorable : M. Bradlaugh venait de prendre sa revanche judiciaire. A son tour, il avait secoué l'arsenal des lois et avait enfin mis la main sur un article qui frappe quiconque s'efforce, en des matières qui ne le concernent point, de porter préjudice à l'un de ses concitoyens. Article admirable, s'adaptant merveilleusement au cas de ce M. Newdegate et qui a valu au primitif accusateur deux rendus pour un prêté. Le condamné d'antan a eu sa pleine revanche et il se trouve, en fin de compte, que c'est ce Newdegate qui est forcé, de par les cours de la loi, de lui payer une indemnité considérable.

Mais si la justice anglaise a opéré une volte-face, il n'en a pas été de même de la Chambre des communes.

Dès le bill déposé, l'opposition conservatrice, assez à court de succès politiques en ces derniers mois, a compris sur l'heure quel parti elle pouvait tirer de l'initiative ministérielle. Sir Stafford Northcote, dont on se souvient qu'il y a peu de jours lord Churchill s'est mis à battre en brèches l'autorité politique, n'a pas perdu son temps. Il s'est montré un leader accompli. Le ban et l'arrière-ban des conservateurs ont été convoqués; une notable partie des home-rulers, toujours empressés à jouer un méchant tour au cabinet de la reine quel qu'il soit, se sont aisément laissé gagner à la cause de l'intolérance. Enfin, ce qui était plus délicat, un fort groupe de libéraux, intraitables en matière d'orthodoxie, ont été circonvenus plus encore peut-être par leurs propres scrupules que par les intrigues de l'opposition; ils se sont donc engagés non pas à voter contre le cabinet, ce qui eût été un acte d'indiscipline trop criant, mais à s'abstenir : les tories n'en demandaient pas davantage. De telle sorte que lorsqu'on en est venu, en seconde lecture, à l'épreuve de la *division*, 292 voix contre 289 ont battu le cabinet et repoussé le bill. Le lendemain, une majorité encore accrue écartait la proposition d'un ami de M. Bradlaugh, qui avait imaginé ce biais : autoriser le député de Northampton à prêter serment et à recouvrer ses droits. Ainsi la situation est redevenue ce qu'elle était lors de la première session du parlement actuel. La minorité a gardé ses positions et « l'apôtre de l'athéisme et de l'immoralité », selon l'amère expression de sir Massey Lopes, ne peut ni jurer ni ne pas jurer.

Ceux des grands organes politiques qui ont crié : « la grande défaite de M. Gladstone » et prophétisé comme imminente une crise ministérielle se sont mépris du tout au tout. Il n'y a rien de politique en tout ce débat, et les députés libéraux dont l'abstention a donné à sir S. Northcote la majorité n'ont rien perdu de leur foi en l'illustre *Premier*. Bien plus, ce n'est même pas au compte du fanatisme anglican qu'il convient de reporter le rejet de l'*Affirmation Bill*. Le fait est qu'en toute cette discussion, les idées d'ordre religieux et métaphysique ont servi de prétextes à des antipathies incurables. En elle-même, une loi sur le serment serait bien plutôt considérée avec faveur, si elle n'avait ce vice terrible de profiter au député Bradlaugh. Le *Times* en convient en des termes caractéristiques : « Le récent éclat de zèle contre les athées a été dû à cette circonstance que M. Bradlaugh est profondément et presque universellement

détesté par ses compatriotes et que son athéisme est la seule raison avouable pour l'instinctive répugnance qu'il inspire.» Ces motifs ressemblent à peu de choses près à ceux qui, selon Pascal, valurent à Arnauld d'être condamné en cour de Rome : « Ce ne sont pas les sentiments de M. Arnauld qui sont hérétiques ; ce n'est que sa personne. C'est une hérésie personnelle. » — De même pour l'irréligion de M. Bradlaugh. C'est un athéisme *personnel*. Que M. Bradlaugh disparaisse, l'*Affirmation Bill* passera sans difficultés et tous athées seront accueillis par les Communes à bras ouverts.

GEORGES LYON.

---

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Le 5 mai, adoption du projet de loi voté par la Chambre des députés portant allocation d'une pension de 12 000 francs à la veuve du général Chanzy. M. Batbie demande au gouvernement s'il a l'intention d'appliquer l'avis de principe du conseil d'État mis à la suite des décrets portant déclaration d'abus. M. Martin-Feuillée répond qu'il protégera les cultes reconnus, mais qu'il exigera de leurs ministres la soumission aux lois et le respect de la république. — Chambre des députés. Le 5, M. de Roys interpelle le ministre de la guerre sur les marchés d'habillement de l'armée. Après avoir entendu MM. de Roys, le général Thibaudin, Dautresme, Arrazat, Wilson, Langlois, Clémenceau et Jules Ferry, la Chambre passe à l'ordre du jour. Le 7, nomination de la commission du budget. Le 8, la Chambre termine la première délibération sur le projet de loi contre les récidivistes.

*Élections législatives.* — Le 5 mai, dans le XVI^e arrondissement de Paris, ballottage entre MM. de Bouteiller, extrême gauche, Callat, légitimiste et Thulié, union républicaine. Dans la 1^re circonscription de Contances (Manche), M. Savary, démissionnaire, est remplacé par M. Briens, républicain. Dans la Haute-Savoie, M. Duval, candidat républicain, est élu sans concurrent. A Chambéry, M. Jules Carret, radical, est élu au 2^e tour de scrutin.

*Nécrologie.* — Le 6 mai, mort de M. Louis Viardot. Mort de M. Elzéar Pin, sénateur de Vaucluse.

---

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 1^er MAI 1883.

SOMMAIRE : I. *La première campagne de Condé.* III. Thionville, par M. le duc d'Aumale. — II. *Le Juif de Sofievka*, première partie, par M. V. Rouslane. — III. *Un essai de synthèse paléoethnique*, par M. le marquis de Saporta. — IV. *Les nouveaux romanciers américains.* II. Henry James, par M. Th. Bentzon. — V. *Chine et Tonkin*, par M. Edmond Plauchut. — VI. *Poésie*, par M. Jacques Normand. — VII. *Revue littéraire.* Les commencements d'un grand poète, d'après un livre récent, par M. F. Brunetière. — VIII. *La triple alliance*, par M. G. Valbert. — IX. *Revue dramatique.* Théâtre du Gymnase : *le Père de Martial*, de M. Albert Delpit, par M. Louis Ganderax. — X. *Chronique de la quinzaine.* Histoire politique et littéraire.

M^me Bentzon continue ses études si instructives sur la nouvelle école de romanciers américains, sur les successeurs de Cooper, de Washington Irving, de Hawthorne. C'est M. Henry James, l'auteur d'*Eugène Pickering*, de la *Madone de l'avenir*, etc., que l'écrivain français présente cette fois aux lecteurs de la *Revue*. M. Henry James est un artiste, un esprit critique qui ne se pique point de plaire à tout le monde, qui cherche des succès de délicatesse raffinée. Les nombreux et longs extraits qui sont traduits et insérés dans l'étude de M^me Bentzon donnent du talent de l'écrivain américain une idée très favorable.

M. Edmond Plauchut connaît la Chine et le Tonkin; il a eu bien des fois l'occasion d'en parler aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, mais jamais ses études ne sont venues aussi à propos qu'aujourd'hui. L'attention publique est attirée de ce côté pour les meilleures raisons du monde. On aimerait à en savoir davantage sur un pays qui va devenir bientôt français. Or la bibliographie du Tonkin n'est pas très compliquée. Les écrits de M. Plauchut restent l'une des sources les plus abondantes et les plus sûres. Le nouvel article n'offre pas moins d'intérêt que les précédents.

*Un essai de synthèse paléoethnique....* Sous ce titre un peu sonore, M. de Saporta a rassemblé un certain nombre d'observations et d'inductions relatives à l'origine de l'homme et qui lui ont été suggérées par les plus récents travaux des anthropologistes, MM. Gabriel et Adrien de Mortillet, M. le marquis de Nadaillac, etc. On lira avec plaisir ces pages pleines d'idées et de faits — autant qu'il est permis de parler de *faits préhistoriques*, et si les deux expressions ne jurent pas trop. — Quant à *l'objectivité* des conclusions de M. de Saporta, c'est une autre affaire. Mais s'il lui est difficile de prouver qu'il a raison dans tout ce qu'il avance, il est également difficile aux autres de démontrer qu'il a tort. Là où rien n'est sûr, presque tout est vraisemblable.

---

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1^er MAI 1883.

SOMMAIRE. — M. Jules Rabany : *la Transportation et les récidivistes.* — M. A. Lion : *Mer intérieure africaine*, mission de 1883. — M. F. Lecomte : *Le général Chanzy* (fin). — M. Ch. Nauroy : *La duchesse de Berry au château de Blaye*, documents inédits. — *** *La Faute de la Comtesse* (deuxième partie). — M. Arvède Barine : *Essai de psychologie animale*, l'âme des fourmis. — M. Gaston Lavalley : *Homicide par prudence.* — M. Louis Gallet : *Revue du théâtre*, musique. — M. H. de Bornier : *Revue du théâtre*, drame et comédie. — M. Léon Bloy : *Louis Veuillot.*

M. Jules Rabany donne son avis sur cette question complexe des récidivistes qui, après avoir failli réunir la presque unanimité des républicains modérés, divise aujourd'hui, au parlement et dans la presse, les meilleurs esprits. De fortes objections, négligées d'abord, se sont produites, objections juridiques, économiques, objections tirées de considérations sociales très respectables. M. Rabany insiste surtout sur l'impuissance où serait la transportation de favoriser la colonisation, et il invoque justement l'exemple de l'Angleterre. Il lui paraît aussi que la transportation n'aurait pas d'effica-

ité spéciale contre la récidive; enfin que l'expérience, devant coûter fort cher, rendrait impossible pour longtemps une refonte totale du système pénitentiaire, réforme urgente, et qui en permettant de prévenir la récidive aurait plus l'effet peut-être que toutes les mesures répressives.

Fin du très intéressant article de M. le colonel fédéral Lecomte sur Chanzy. L'article commence avec la constitution de la deuxième armée de la Loire. Opérations entre Bourges et Orléans. Combats des 7, 8, 9, 10 décembre. Bataille de Vendôme. Bataille du Mans (11 janvier). L'armistice interrompt une série d'opérations qui allaient commencer. M. le colonel Lecomte consacre, en terminant, quelques pages au rôle politique du général Chanzy, depuis la réunion de l'Assemblée nationale jusqu'à sa mort.

Le livre du docteur Minière avait apporté déjà de curieux détails sur la captivité de Mme la duchesse de Berry. M. Nauroy raconte, à son tour, cette histoire fort intéressante. Les pages publiées par la *Nouvelle Revue* sont détachées d'un travail d'ensemble, qui doit paraître plus tard. On y trouve des documents inédits, empruntés presque tous aux *Archives de la Guerre*. C'est la correspondance du commandant supérieur de Blaye avec les ministres de la guerre et de l'intérieur; les instructions données au commandant — le maréchal Bugeaud — par le conseil des ministres.

## Revue de géographie

La *Revue de géographie* publie (1) un article de M. Ch. Labarthe sur les limites du Tonkin et de la Chine au cap Paklung. Ces limites étaient restées jusqu'ici inconnues parce que l'archipel qui se trouve près de la côte de Quang-Yen est infranchissable pour nos bateaux de guerre; la population qui s'y est établie a une réputation de brigandage trop justement méritée pour que les Européens s'y aventurent sur de légères embarcations. M. Labarthe a pu pénétrer assez avant dans la région pour établir quelques points de cette limite, résultat d'autant plus important, dit-il, que c'est par là que passe la voie dont les Chinois se servent pour exercer la contrebande et la piraterie. C'est par là qu'on tenterait sans aucun doute de faire fondre sur nous une armée, au cas où nous voudrions asseoir notre autorité au Tonkin d'une manière plus solide.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette frontière, c'est qu'une langue de terre chinoise s'avance entre deux parcelles de territoire annamite et possède un port de mer très bien situé à certains égards, protégé à la fois par des îles appartenant à l'Annam, qui sont pour nous autant de coupe-gorges, et par les bancs de sable qui en obstruent l'entrée pour nos bateaux de guerre. Mais les jonques peuvent y passer. Ce port de mer est à double fin. S'agit-il d'un commerce de contrebande? Le port s'appelle Mong-Kaï et est situé en territoire annamite. S'agit-il d'un commerce légal? Il s'appelle Tong-hin-Kaï et alors il est chinois. Repaires de pirates tous deux, du reste. M. Labarthe estime que, pour assurer la liberté du commerce et la sécurité du golfe, notre premier soin doit être de détruire Mong-Kaï, Hakoï et les diverses villes chinoises qui se sont implantées sur la terre de l'Annam. « La puissance actuelle de notre marine, dit-il, rend la chose facile; mais il faut pour cela des opérations bien conduites et surtout beaucoup de constance dans la poursuite de ce but. »

(1) Livraison du 1er mai.

## Le pacte de famine

Le nom de Le Prévot (de Beaumont) ne jouit pas d'une bien grande célébrité. S'il appartient un instant à l'histoire, pour avoir dénoncé l'un des marchés sur le commerce des grains qui ont reçu le nom flétrissant de pacte de famine, il rentre surtout dans la catégorie des victimes des lettres de cachet, car il paya sa découverte et sa révélation de vingt-deux années d'emprisonnement à la Bastille, à Vincennes, à Charenton, à Bicêtre et à Bercy. C'est dans cette dernière prison qu'il se trouvait lors de la prise de la Bastille. L'Assemblée nationale avait émis le vœu, le 24 août 1789, que « toute personne arrêtée sans être prévenue et sans avoir été décrétée fût mise en liberté ». Le Prévot fut rendu à la liberté le 5 septembre suivant.

M. E. Le Mercier vient de faire le récit de cette captivité et des faits qui l'avaient provoquée en un volume intéressant bien qu'un peu diffus (1). On sait quelles terribles famines désolèrent la France, à maintes reprises, sous l'ancien régime. C'était la conséquence de l'imperfection et de la lenteur des moyens de communication et de transport. Si la récolte était mauvaise, on ne pouvait y suppléer, comme aujourd'hui, par l'importation de blés étrangers. Un seul moyen se présentait de parer aux disettes : le gouvernement, renouvelant les procédés économiques de la Bible, devait profiter des années d'abondance pour faire des réserves qu'il écoulait dans les moments de détresse. C'est ce qu'on appela la ferme des blés du roi. Mais l'institution finit par dévier de son but. Les agents royaux se mirent à spéculer sur la famine et la royauté elle-même, toujours à court d'argent, toujours en quête de moyens de s'en procurer, s'associa à la spéculation.

En 1752, le parlement de Rouen avait prescrit la recherche des magasins clandestins et le transport aux marchés publics des blés qu'ils renfermaient, et, dans un Mémoire adressé au roi, il avait flétri « les misérables... qui cachaient leurs trames sous le spécieux manteau de magasins ordonnés par le roi, espérant qu'elles ne seraient pas découvertes et qu'ils s'enrichiraient impunément de la misère et du sang du peuple ». Mais le ministre Saint-Florentin répondit que « Sa Majesté n'approuvait ni les remontrances du parlement ni ses arrêts, et lui défendait d'en rendre de pareils en des occasions semblables qui pourraient se présenter, attendu

(1) *Le Prévot, dit de Beaumont*, par E. Le Mercier. — 1 vol. in-8°. Méaulle-Duval, Bernay. 1883.

qu'ils ne pourraient qu'alarmer le peuple et donner croyance à de fausses idées ».

En 1768, nouvelle famine plus générale, plus dure encore que celle de 1752. Les mémoires contemporains nous ont conservé le lamentable tableau de la misère publique et le marquis d'Argenson raconte que le duc d'Orléans apporta un jour au Conseil du pain de fougère et le posant sur la table; « Sire, dit-il, voilà de quoi les sujets de Votre Majesté se nourrissent. » Le parlement de Rouen s'émut de nouveau. Il voulut poursuivre les accapareurs. Un ordre du roi l'en empêcha : « La volonté du roi n'était point qu'il fût statué sur ces affaires jusqu'à ce qu'il eût fait connaître ses intentions. » Le parlement insista auprès du roi en se plaignant de l'incroyable protection si scandaleusement accordée aux coupables. « Les enarrhements, disait-il, ont été faits à l'ombre de l'autorité par des gens soutenus et bravant toutes les défenses. Nous en avons la preuve entre les mains. »

Presque au même moment, le hasard faisait tomber entre les mains de Le Prévot un acte du 12 juillet 1765 portant la signature du contrôleur général Laverdy. C'était le marché passé entre lui et le concessionnaire des magasins des blés du roi, Malisset, document dont le texte ne pourra pas laisser de doute sur la complicité des ministres dans les agissements des agioteurs. Le Prévot s'empressa d'envoyer une copie de ce marché au parlement de Rouen. Mais le paquet fut intercepté en chemin, et une lettre de cachet ouvrit à Le Prévot les portes de la Bastille.

On ne peut éprouver qu'une profonde pitié pour les souffrances qu'il endura pendant son long emprisonnement. Il semble même, à en juger par divers fragments de ses écrits, que sa raison en fut parfois ébranlée; mais ces souffrances si dures, si imméritées qu'elles soient, n'ajoutent rien à ce que nous savons de ce régime pénitentiaire de la Bastille et de ses succursales. L'enseignement que M. Le Mercier veut tirer de cette partie de son récit, « que nul ne puisse jamais être détenu sans être jugé publiquement, conformément aux lois du pays », a prévalu depuis longtemps. Seuls, les faiseurs de coups d'État ont pu ou pourraient chercher à s'y soustraire. Mais ce n'est pas avec eux qu'on peut discuter le principe des droits publics.

G. de N.

## Faits divers

— M. Alexandre Dumas travaillerait, dit-on, à un drame destiné au théâtre de la Gaîté.

— Une traduction allemande du *Décameron* de Boccace, publiée dans une collection d'ouvrages classiques, a été saisie à Berlin par l'autorité. Cette mesure a mis en gaieté les journaux comiques allemands.

— Un Mystère de la Passion sera joué cet été à Brixlegg, dans le Tyrol. Les représentations commenceront le 3 juin.

— Le British Museum a reçu de Pékin huit volumes contenant des fragments d'ouvrages chinois imprimés au XIIIe siècle. Les caractères employés étaient en bois et taillés très inégalement quant à l'élégance et la netteté. Le papier est ce même papier de Chine que chacun connaît. Les volumes paraissent avoir été conservés avec beaucoup de soin. Ils faisaient partie de la bibliothèque d'un prince chinois, qui fut condamné en 1860, à la suite d'une intrigue politique, à mourir « par un cordon de soie ». Après sa mort, sa bibliothèque fut dispersée.

— Un végétarien enragé a découvert la philosophie de son système dans le *Faust* de Gœthe. Il a fait une conférence sur sa découverte à l'Université de Breslau (c'est un Allemand), et il vient d'imprimer sa conférence pour l'édification de ses frères en végétarisme. C'est un des plus beaux exemples de ce que peut produire la force de la conviction.

— Il s'est fondé à Londres, dans ces dernières années, une secte religieuse s'intitulant elle-même *Peculiar people*, qui se refuse à jamais employer les secours du médecin, parce que, disent ses membres, « on ne trouve pas dans l'Écriture qu'il ait jamais été fait appel aux médecins ». Lorsqu'un membre de la secte est malade, on se borne à faire des prières pour sa guérison et l'on attend.

Le coroner ayant constaté que la mort de la fille d'un des *Peculiar people* était due au manque de soins, a saisi la justice de ce fait. Peut-être arrivera-t-on à protéger les enfants contre la stupidité de leurs parents. Mais comment obliger un adulte à faire appeler un médecin et à suivre ses prescriptions?

— M. Gerhard Rohlfs, chargé par l'empereur d'Allemagne d'une mission en Abyssinie, a été reçu en audience solennelle par le négus Jean. Après la présentation des cadeaux, le négus s'est entretenu avec son hôte de la situation de l'Europe. A en juger par le résumé de cette conversation, le négus a des idées assez vagues sur la situation des différents États d'Europe. Suivant lui, le premier pays d'Europe est la Grèce qui a forcé la Russie à faire la paix avec la Turquie; il a désiré savoir si l'Allemagne et la Russie réunies seraient assez fortes pour battre la Grèce.

Il considère l'Angleterre et la France comme des États très secondaires.

## Bibliographie

Le cinquième et dernier volume de l'*Histoire de France* de Michelet vient de paraître à la librairie Hetzel. Ce volume va de la mort de Louvois jusqu'aux États généraux de 1789.

— La librairie Germer Baillière publie le cinquième volume de l'*Histoire illustrée du second empire*, de Taxile Delord. Il comprend le récit des événements des années 1867 à 1869 et s'arrête à la formation du ministère Ollivier.

— *Histoire de l'Angleterre*, depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours par M. H. Reynald (Germer Baillière, 1 vol. in-18. Bibliothèque d'histoire contemporaine).

Résumer l'histoire d'Angleterre depuis l'avènement de la maison de Hanovre (1715) jusqu'à nos jours, mais en suivant surtout le développement des institutions et le progrès des

réformes politiques, tel est l'objet de ce livre où le récit des événements a été subordonné à l'étude des questions constitutionnelles.

— M. Th. Ribot, directeur de la *Revue philosophique*, vient de publier, à la même librairie (Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1 vol. in-18), un livre intitulé : *les Maladies de la volonté*. L'auteur dans ce travail a essayé pour la volonté ce qu'il avait fait précédemment pour la mémoire. Il a successivement étudié les affaiblissements de la volonté, le défaut ou l'excès d'impulsion, le règne des caprices, et de l'étude de ces anomalies, il a tiré d'intéressantes conclusions sur l'état normal.

— *Le Journal de la Belgique en 1815* (Auguste Ghio, Paris) est la réimpression fidèle du journal qui fut l'organe des alliés et le moniteur officiel du gouvernement hollandais. En parcourant ce journal on retrouve tous les événements importants de l'année 1815 décrits, au jour le jour, avec leur physionomie propre et sous l'impression du moment. Les derniers fascicules parus vont jusqu'à la fin de janvier. C'est à partir du mois de mars que les événements donneront au journal le plus grand intérêt.

---

*Le gérant :* Félix Alcan.

---

## Semaine économique et financière

La conversion est aujourd'hui un fait pleinement accompli sur lequel on peut porter un jugement. Elle s'est effectuée avec une régularité et une correction qui font honneur à M. le ministre des finances; l'on peut même dire que, grâce au bon vouloir de tous, elle n'a rencontré aucune de ces difficultés que quelques-uns s'étaient plu à prévoir. Sans doute, dans une pareille masse de titres, un déclassement assez large devait inévitablement se produire; sous le coup d'un événement dont ils s'exagéraient les conséquences, bien des portefeuilles ont jugé prudent de s'alléger, soit pour profiter des cours qu'ils voyaient encore cotés, soit pour se porter vers des fonds qui, comme l'Italien par exemple, leur offraient, par leur rendement un peu plus élevé, le moyen d'atténuer une réduction que la transformation du 5 pour 100 en 4 1/2 imposait à leur revenu. Mais ce mouvement n'a pas pris une importance telle qu'on ait pu en concevoir une inquiétude sérieuse, et il est permis de penser qu'il ne prendra pas un plus grand développement.

Du reste, comme il arrive toujours lorsqu'un danger est prévu à l'avance et légèrement grossi, on s'est trouvé avoir au delà des ressources nécessaires pour y faire face. Ainsi la liquidation de fin avril, pour laquelle on n'était pas sans appréhension, a pu s'effectuer non seulement sans trouble, mais avec des facilités très grandes sous le rapport des capitaux mis à sa disposition. Les reports pour le 5 pour 100 ont varié de 30 à 35 centimes, et depuis lors l'écart entre le comptant et le terme n'a guère dépassé 20 centimes. En prévision de ce qui aurait pu se passer, les bonnes volontés s'étaient donné rendez-vous et les capitaux ont afflué de tous côtés, les uns dans la pensée d'éviter au marché une secousse dangereuse, les autres dans l'espoir de profiter des avantages que la situation allait leur offrir. Grâce à cette concordance d'efforts, le ministre des finances n'a pas eu à toucher au crédit de 200 millions que la loi de conversion lui avait ouvert à la Banque de France, soit pour parer aux demandes éventuelles de remboursement qui auraient pu se produire, soit pour venir, le cas échéant, au secours de la place par des reports largement pratiqués. Il est même certain que toutes les ressources dont le marché aurait pu user par ailleurs n'ont pas trouvé à s'employer. Pour ne citer qu'un exemple, nous croyons pouvoir affirmer que le Crédit foncier, qui avait pris ses dispositions pour répondre aux appels qui auraient pu lui être faits, s'est vu contraint malgré lui de réduire de près de 50 millions les sommes qu'il avait employées en reports aux liquidations précédentes.

Malgré cet ensemble de faits satisfaisants, il ne faut pas se dissimuler que la réserve est encore et plus que jamais de saison. Si la conversion est aujourd'hui achevée, si la liquidation a été franchie sans encombre, on ne saurait prétendre que tout est rentré dans son état normal. Sur le marché de la spéculation, bien des positions ont été reportées d'un mois à l'autre; elles seront liquidées avec tous les ménagements possibles, mais leurs liquidations plus ou moins retardées n'en pèseront pas moins d'un poids assez lourd sur les transactions pendant quelque temps encore. Un raffermissement des cours serait à désirer pour faciliter l'achèvement de ces opérations; or ce raffermissement ne peut venir que par le comptant. Jusqu'ici, les titres se sont présentés en assez grande abondance sur le marché et les capitaux flottants ont dû les recueillir; mais il est permis de penser que ce mouvement est à la veille de décroître, aujourd'hui que les choses vont être envisagées avec plus de calme et de réflexion. Déjà même les dernières Bourses semblent avoir marqué une tendance dans ce sens. Le porteur de 4 1/2, garanti contre toute réduction nouvelle pendant un minimum de dix ans, se rendra compte que c'est encore le fonds qui lui donne le revenu le plus élevé, et, en continuant d'offrir son titre, il s'apercevra que c'est encore celui qui lui donne le plus de chance de relèvement sur les cours actuels.

On s'est demandé quelle allait être la situation du 4 1/2 pour 100 ancien à l'égard du 4 1/2 pour 100 nouveau. Nous croyons qu'une mesure sera prochainement proposée pour l'assimilation des deux fonds; le 4 1/2 ancien formerait une ou deux séries supplémentaires en sus des huit qui ont été déjà prévues. A l'heure qu'il est, la parité des cours entre les deux fonds s'est presque complètement établie, et si la cote semble encore donner une légère supériorité au 4 1/2 ancien, cette différence provient presque uniquement de la différence des époques de jouissance pour chacun d'eux.

Les manœuvres n'ont pas manqué pour influencer les esprits au moment de la conversion. Nous n'en relèverons

qu'une, non pas qu'elle nous paraisse avoir plus de portée que les autres, mais parce qu'elle indique plus clairement le but politique qui se dissimulait derrière des considérations financières. On a essayé de porter atteinte au crédit de l'État, en publiant que le gouvernement s'était emparé arbitrairement des fonds déposés par les Caisses d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations pour y substituer des titres de 3 pour 100 amortissable. Il est inutile de dire que le fait auquel on faisait allusion et qui a été réglé par une loi est un fait absolument normal et régulier. Chacun sait que lorsque les sommes déposées aux Caisses d'épargne acquièrent une certaine importance, elles sont placées par les Caisses d'épargne en rentes sur l'État. C'est exactement ce qui s'est passé récemment, sauf que l'État a remis directement aux Caisses d'épargne les titres de rente qu'elles auraient eu à acheter sur le marché pour l'emploi de leurs fonds.

La solution de la question des chemins de fer, depuis si longtemps attendue, est considérée aujourd'hui comme très prochaine; elle devra contribuer dans une large mesure au raffermissement général du marché. Bien que rien n'ait été encore signé, le doute n'est plus permis. Les négociations sont très avancées avec la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, et elles sont en bonne voie avec les autres Compagnies.

D'après les principes adoptés, la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée se chargerait de la construction de 2000 kilomètres environ de lignes nouvelles; elle prendrait à sa charge une partie des dépenses de superstructure, et le surplus serait garanti par l'État. Mais le fait important est que la Compagnie aurait seule à se procurer les fonds nécessaires à cette construction. L'État n'aurait donc pas d'emprunts à effectuer de ce chef et le marché de nos rentes ne pourrait que s'en ressentir favorablement. C'est un point que les porteurs de 4/12 ne doivent pas perdre de vue.

K.

---

Les actionnaires de la Banque d'escompte se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 7 mai. En vue du traité conclu avec la Banque française et italienne, l'assemblée a décidé que le capital social serait réduit à 50 millions de francs, au moyen de l'échange de deux actions libérées de 125 francs contre une action libérée de 250, et que la conversion en actions au porteur aurait lieu immédiatement après la réalisation de ce traité.

---

Le traité avec la Banque française et italienne, déjà approuvé par les actionnaires de cette société, réunis en assemblée générale extraordinaire le 27 avril dernier, a été ratifié par l'assemblée des actionnaires de la Banque d'escompte.

En représentation des apports promis par la Banque française et italienne, le capital de 50 millions, dont nous venons de parler, a été porté à 65 millions par la création de 30 000 actions de 500 francs libérées de 250 francs.

L'assemblée a désigné MM. Meyruès et Buchot pour vérifier les apports à faire à la société par la Banque française et italienne et en faire rapport à une prochaine assemblée générale extraordinaire.

---

Les actionnaires de la Compagnie foncière de France et d'Algérie se sont réunis, le 7 mai, en assemblée générale ordinaire et extraordinaire. A titre ordinaire, l'assemblée a donné son approbation aux comptes de l'exercice 1882 et fixé le dividende de cet exercice à 9 francs par action libérée de 125 francs. Deux acomptes s'élevant à 8 francs, ayant été payés le 1er juillet 1882 et le 1er janvier 1883, le solde du dividende, soit 1 franc, sera mis en payement à la même époque que le premier acompte sur les bénéfices de l'exercice courant, c'est-à-dire vraisemblablement vers le mois de juillet prochain. A titre extraordinaire, l'assemblée a décidé la réduction du capital social de 100 à 50 millions par l'échange de deux titres libérés de 125 francs contre un titre libéré de 250. L'assemblée a ensuite voté la transformation des actions en titres au porteur.

Enfin, la dénomination de la société a été modifiée: la société prendra désormais le nom de *Compagnie foncière de France.*

---

Une réunion des actionnaires, obligataires et créanciers de la Compagnie immobilière a eu lieu cette semaine. Les liquidateurs ont rendu compte des opérations de la liquidation du 31 janvier 1881 au 31 mars 1883. Les résultats obtenus permettent les répartitions suivantes qui sont mises en distribution depuis le 7 mai :

1 fr. 213 par obligation 3 pour 100.

0 fr. 38 par obligation 6 pour 100 des ports de Marseille.

4 fr. 59 par obligation 3 pour 100 sortie au tirage et non remboursée.

Et 625 192 francs au Crédit mobilier sur sa créance en compte courant.

---

## Communications

*Chemins de fer de l'Ouest.* — La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest fait délivrer des cartes d'abonnement nominatives et personnelles, en 1re, 2e et 3e classes, *de* et *pour* toutes les gares de son réseau.

Ces cartes donnent droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte, et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourue.

La durée de ces abonnements est de trois mois, six mois, ou d'une année.

---

Depuis le 7 janvier 1883, les départs de Paris-Saint-Lazare pour Londres, qui n'avaient lieu que les jours ouvrables, auront également lieu les dimanches.

Billets simples valables pendant 7 jours : 1re classe, 41 fr. 25; 2e classe, 30 fr.; 3e classe, 21 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1re classe, 68 fr. 75; 2e classe, 48 fr. 75; 3e classe, 37 fr. 50.

Service de nuit par trains de marée rapides.

---

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. 824]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 20. 19 MAI 1883.

Paris, 18 mai 1883.

L'étude de M. Paul Bourget que nous avons publiée dans notre dernier numéro servira de préface à un volume intitulé *Memoranda*, que M. Barbey d'Aurevilly est sur le point de faire paraître à la librairie Rouveyre, et qui contiendra deux récits de voyages faits par l'auteur en Normandie et dans le midi de la France en 1856 et 1858.

Nous reviendrons prochainement sur l'ensemble des œuvres de M. Barbey d'Aurevilly, dont les premières datent d'avant 1848.

## HOMMES POLITIQUES CONTEMPORAINS

### M. P. Challemel-Lacour (1)

La France républicaine, privée de Thiers et de Gambetta, ne pouvait pas rencontrer un ministre des affaires étrangères qui s'exprimât sur ses intérêts au dehors et sur son rôle dans le monde avec plus de hauteur de vues que M. Challemel-Lacour. Dès son entrée en fontions, le 13 mars 1883, à la tribune du Sénat, il disait :

«.... Nous croyons que notre pays ne saurait demeurer étranger à ces entreprises d'exploration et de conquête définitive de la planète dont les succès, achetés quelquefois bien cher, sont cependant l'honneur de notre époque...

« Nous prenons toutefois pour guides deux règles que je crois devoir soumettre au Sénat. La première est de nous tenir en garde contre les entreprises romanesques, de nous défier de ces mirages qui ont déjà causé plus d'un désastre... Ainsi, messieurs, point d'entreprises chimériques, point de conquêtes hasardées; mais, là où nous avons des droits, une action suivie, ferme, prudente, et, s'il le faut, un effort suffisant pour ne laisser aucune place à ce soupçon d'indécision et de faiblesse qui est un encouragement pour toutes les résistances.

« Notre seconde règle, messieurs, c'est que, si nous avons une politique coloniale, comme nos intérêts et nos traditions nous le commandent, nous ne devons pas oublier que nous sommes une nation continentale et que la concentration de nos forces est la première condition de notre sécurité. »

Ces déclarations n'étaient interrompues que par les acclamations réitérées de la majorité républicaine. La droite monarchique se réservait et se taisait. Elle, si glorieuse de ses traditions parlementaires et diplomatiques, elle regardait non sans surprise cet homme nouveau qui défendait à la tribune du Sénat les droits et les intérêts de la république avec une noblesse de sentiments et d'un ton que les plus vieilles monarchies seraient fières de rencontrer pour elles-mêmes plus souvent.

M. Challemel-Lacour est le type le plus accusé peut-être, le plus rigoureusement arrêté dans ses lignes et le plus en relief de la démocratie classique et républicaine : jacobine, disent quelques-uns ; soit, nous n'y voyons pas de mal. Si l'esprit jacobin est l'esprit de gouvernement, d'autorité et de méthode, l'esprit de la ligne droite et correcte, l'esprit qui va à son but sans sourciller parce qu'il a un grand but national et humain, l'esprit nourri de l'histoire et de la philosophie de ce monde, qui entend faire des choses nouvelles

(1) Cette étude fera partie de la collection des *Célébrités contemporaines* éditée par la maison Quantin (brochures in-16, avec portrait et fac-similé; couverture coloriée; 75 cent.).

Ont déjà paru : *Victor Hugo*, *Émile Augier*, *Alexandre Dumas fils*, *Alphonse Daudet*, *V. Sardou*, *Octave Feuillet*, *Eugène Labiche*, par M. Jules Claretie; *M. Jules Grévy*, par M. Lucien Delabrousse; *Louis Blanc*, par M. Charles Edmond; *Gambetta*, *M. de Freycinet*, par M. H. Depasse; *M. Henri Brisson*, par M. H. Stupuy; *M. Jules Ferry*, par M. Édouard Sylvin; *M. Clémenceau*, par M. Camille Pelletan; *M. Charles Floquet*, *M. Alfred Naquet*, par M. Mario Proth; *M. Renan*, par M. Paul Bourget; *M. Émile Zola*, par M. Guy de Maupassant.

suivant des méthodes anciennes — car il n'y a pas dans l'intelligence de l'homme des méthodes essentiellement différentes : il n'y a qu'une ou deux manières de trouver et d'exprimer le vrai; — si l'esprit jacobin est tel, il faut dire que c'est lui qui a fondé les gouvernements et qu'on n'en a pas fondé sans son secours.

Mais si jacobin signifie sectaire, d'une étroitesse d'esprit incurable; si l'on peut dire du jacobin ce qu'en dit M. Taine : « Des hommes réels il n'a nul souci; il ne les voit pas, il n'a pas besoin de les voir; les yeux clos, il impose son moule à la nature qu'il pétrit; jamais il ne songe à se figurer d'avance cette matière multiple, ondoyante et complexe, des paysans, des artisans, des bourgeois, des curés, des nobles contemporains, à leur charrue, dans leur garni, à leur bureau, dans leur presbytère, dans leur hôtel... Rien de tout cela ne peut entrer et se loger dans son esprit; les avenues en sont bouchées par le principe abstrait qui s'y étale et prend à lui seul toute la place, » etc... Certes, si c'est là l'esprit jacobin, il ne peut se retrouver chez un homme aussi nourri de lettres, d'histoire et de critique, qui a parcouru l'Europe et s'est frotté à tous les peuples et à toutes les civilisations comme à tous les livres; qui a connu l'exil, la pauvreté, toutes les angoisses, et puis, par un revirement soudain, les jouissances du commandement et du pouvoir; toujours pauvre, sans morgue et sans faste, mais non pas sans la conscience de sa valeur; dédaigneux des aristocraties vides qui ne s'appuient ni sur le caractère, ni sur le savoir, ni sur le bon goût, et portant alors le dédain jusqu'à sa suprême expression, mais non pas dédaigneux de son temps ni de sa patrie, en quelque état qu'il la voie; plein d'ardeur pour le bien public, les yeux ouverts sur le monde entier, s'appliquant incessamment à découvrir les occasions et les rivages où il lui sera possible de relever légitimement la fortune de son pays et l'honneur de la civilisation française.

Dans les types des principaux personnages de la démocratie contemporaine que nous essayons d'esquisser, nous aimons toujours à voir en quelque sorte cette démocratie elle-même, si éprouvée, si battue de flots et de tempêtes, grande et émouvante parmi ses chutes, et qui, sortie on ne sait d'où, de la poussière, du fond obscur de l'atelier, des sillons, de la misère, de la fange, a rêvé et réalisé la conquête du souverain pouvoir.

C'est là sans doute l'un des plus extraordinaires spectacles de l'histoire, et, quand on l'a une fois entrevu, on se sent tout envahi de sa grandeur étrange et tragique. Cette démocratie a des accès de nerfs, des susceptibilités maladives, des vibrations impatientes et terribles, comme un parvenu de génie qui, sorti de rien, arrive à tout et en est digne. Et ce n'est pas le trait le moins profond ni le moins vivant de son caractère que l'acharnement qu'elle met à détruire ses plus brillantes créations, à bafouer, à piétiner les hommes qui, échappés comme elle et avec elle du néant, ont su organiser la domination de leur influence. Mais aussi comme elle a des retours d'attendrissement, d'humanité, de pitié, et comme elle sait aimer et honorer ses serviteurs, autant qu'elle les a blessés et méconnus! Nous avons eu des preuves de sa gratitude aussi éclatantes que celles de son injustice. Elle es bonne, douce, aimante à l'excès, autant qu'irritable e farouche. Jamais la conscience humaine n'a été plus complex et plus complète. Voilà notre société, notre démocratie, e ces traits que nous trouvons en elle, nous les retrouvons n à un — on peut les compter exactement — chez les principau personnages qui sont sortis de son sein. Ce sont les con sciences les plus vives, les plus nerveuses, les plus tendue par une lutte incessante, mais aussi les plus remplies d nuances, de sentiments, d'impressions, les plus tournées ver une critique sans rêve et une investigation sans repos. De jacobins? des sectaires aux yeux clos? comme dit M. Taine Quelle vue fausse de la politique contemporaine et de l démocratie de ce temps! S'il y a quelque part des sectaire aveugles qui « prétendent imposer leur moule à la nature » c'est bien plutôt parmi ces représentants du passé qui s'ob stinent contre la démocratie triomphante, pour qui ce gran jeu des révolutions n'est qu'une charade triviale et san esprit.

## I.

Le petit écolier obscur du lycée Saint-Louis, le brillan élève de l'École normale qui obtint en 1849 le premier rang au concours d'agrégation de philosophie, le professeur des lycées de Pau et de Limoges, l'humble et laborieux universitaire a pris l'une des situations les plus fortes parmi les ministres des affaires étrangères qui dirigent les intérêts européens, non seulement à cause de la grande autorité qui demeure attachée à tout ce qui vient de la France, mais à cause de sa haute valeur personnelle, de l'élévation et de l'étendue de son intelligence, de la fermeté de son langage, de la netteté de ses dépêches, de sa correction impeccable, de la méthode qui brille en toute sa conduite. Ce n'est pas lui qui souffrirait dans les services extérieurs de la France ce décousu sceptique, ce débraillé à la mode que la monarchie y a introduit et entretenu par sa faiblesse. La démocratie se fait une tout autre idée de la distinction, du patriotisme, de l'élégance et de la gloire. Elle a son orgueil, sa fatuité même, mais d'un autre genre, et, quand elle veut se revêtir de flegme et d'arrogance à son tour, si cela lui plaît, elle y ajoute une suprême nuance qui déconcerte les aristocraties les plus fières.

Elle ne s'oublie jamais, par exemple, à railler la France; elle ne met point sa vanité, comme on a vu les ministres et les diplomates de l'école monarchique, à se montrer sceptique à l'égard de la patrie. L'ambassadeur ou le ministre de la république ne dénonce point le peuple français aux appréhensions et aux inquiétudes du monde, comme aimaient à le faire, il n'y a pas bien longtemps encore, les ministres d'une réaction expirante. Tout patriotisme mis à part et la loyauté des uns et des autres placée en dehors de la contestation, ces allures raffinées, ce goût faux et suspect n'entrent point dans le bagage des républicains; cela ne fait point partie de la mode, des mœurs, des traditions de la démocratie. Elle a des susceptibilités patriotiques plus naïves et

lus effarouchées, une probité nationale plus sûre et plus ense, une sorte de pudeur pour la patrie qui ne permet pas u'on y touche et qui prend vite ombrage dès qu'on parle de a France.

La presse monarchique s'est plu à dire que M. Challemel-acour n'avait pas réussi à Londres, que l'altière et froide ociété britannique avait été toute glacée au contact de cette aideur abrupte et sauvage. C'est assez difficile à croire; ce erait, en tout cas, la rivalité des glaçons qui se heurtent ux pôles ou des rocs qui se froissent dans la mon-agne. Mais ceux qui connaissent M. Challemel-Lacour savent u'on trouve chez lui, au milieu des frimas et derrière les apisseries de givre artistement déployées, des coins pleins e tiédeur, caressés d'un rayon de soleil. Nous ne disons as que l'aspect rocailleux soit le simple effet d'un art pro-ond et soutenu. Cette forme géométrique, si nettement rrêtée dans ses lignes, est bien l'enveloppe naturelle, sin-ère, loyale et adéquate d'un esprit fortement nourri de loctrine. Mais cette nature est riche et diverse, pareille à ertaines saisons de l'année ou à certaines régions de notre lanète : il suffit d'écarter un peu la neige pour y trouver des leurs odoriférantes et de monter ou de descendre de quel-ques degrés pour changer de climat. L'œil s'anime, la lèvre s'épanouit, l'esprit souffle tiède et charmant, c'est le zéphire que nous voulons dire : il a dépouillé toute son âpreté l'aquilon et il porte sur ses ailes le rire léger, sans fiel, qui ibrait aux feuilles harmonieuses des mûriers de l'Attique.

Nous ne faisons pas de comparaisons entre des hommes rès différents et des caractères très dissemblables ; mais, uand nous nous rappelons cette large envergure du génie le Gambetta, cette admirable bonhomie dans la force qui ui permettait de se faire tout à tous et de passer d'une assemblée populaire, où tous les cœurs avaient sympathisé avec le sien, dans une de ces premières loges de la politique où le problème devenait tout autre, où il s'agissait de jouer contre les puissances de ce monde la plus serrée et la plus scabreuse des parties; quand nous nous rappelons les res-sources inépuisables d'Adolphe Thiers, son pétillement sans trêve, toujours plein de feu et de clartés, avec cela sa tête de fer, ses mines de ruses et de calculs plus riches que ses mines d'Anzin, sa vigilance de ses intérêts particuliers et sa science de la richesse positive jointe à un amour ardent de la puissance de la France, sa force infatigable, quoique bornée, et merveilleuse dans un cercle d'action plus étroit que celui de Gambetta; et quand après ces hommes nous en trouvons d'autres moralement et intellectuellement si dis-semblables à eux, et encore supérieurs en leur genre et pro-fondément originaux, nous ressentons une confiance illi-mitée dans l'avenir de la démocratie française. Nous voyons combien elle est féconde en expressions successives et di-verses, que sa veine n'est pas près de tarir, et que, heu-reuse ou malheureuse, prudente ou téméraire, elle sait faire sortir de ses flancs des hommes nouveaux qui tiennent tête aux hommes d'État de la vieille Europe et paraissent nés exprès pour débattre de pair à pair avec eux les intérêts du monde.

Si l'ambassadeur de la France républicaine à Londres ne s'est pas dissipé dans les salons de l'aristocratie britannique, s'il a observé cette grande réserve dont on lui a fait reproche et qui pourtant convient si bien à la situation extraordinaire et unique où doivent se sentir, s'ils ont la conscience de leur rôle, les représentants officiels de la Révolution fran-çaise et les ambassadeurs d'un peuple souverain, on ne dira pas que M. Challemel-Lacour a perdu son temps dans un poste où d'autres ne voient qu'une occasion d'apparat et de somptueuses frivolités. Il était là dans le foyer de toutes les grandes affaires internationales, au point juste où convergent et se réunissent tous les rayons de la diplomatie européenne. Il n'y a pas de plus haute école politique que Londres. Tout fait croire que M. Challemel-Lacour y a beaucoup travaillé et médité, qu'il y a puisé des lumières abondantes et pré-cises sur une foule de choses qu'on n'apprend pas ailleurs et que, quant à lui, il n'avait pas rencontrées dans les condi-tions de sa vie première et dans les relations ou les études de sa jeunesse laborieuse.

Il est à peine au quai d'Orsay, et la presse étrangère ne peut s'empêcher de constater la haute autorité que notre mi-nistre a acquise en peu de temps, la forte et grande situation qu'il s'est faite, comme s'il y avait été préparé par des tradi-tions spéciales, ou mieux que s'il y avait été préparé. C'est là le triomphe de l'étude, de la critique, de la philosophie, de l'histoire, la démonstration de la force effective de cette grande chose, qui est aussi une tradition : la tradition clas-sique française. L'enfant de la démocratie instruite et lettrée, qui a son origine, ses sources intellectuelles chez les Grecs et les Romains, puis dans Pascal et Descartes, et qui plus tard a sondé l'Allemagne, a creusé l'Angleterre, cet homme-là est bien fort, doublement fort: il est prêt pour toutes les luttes, il possède le premier instrument du gouvernement des nations.

## II.

On sait que M. Challemel-Lacour, professeur de philosophie à Limoges en 1851, jeta le gant à la face du coup d'État; sa conscience, sa raison, son savoir, sa méthode et tout son *classicisme*, son *jacobinisme*, si l'on veut, se révoltèrent irrésistiblement et tout d'un coup à l'apparition scandaleuse de cet empire de contrebande. Ce fut le premier et naturel mouvement de l'Université de France, qui tressaillit tout entière sous l'attentat, se cabra douloureusement; elle retomba sous le mors et la bride, mais ses membres les plus vigoureux, les plus dégagés des soucis de l'existence, se séparèrent d'elle, reprirent leur indépendance. M. Challemel-Lacour, jeté en prison, en sortit quelques mois après, pro-scrit, mais libre; expulsé de France, il demanda à l'étranger, à la Belgique, à la Suisse, à l'Angleterre, avec le pain de chaque jour, la grande et multiple instruction, l'éducation variée, l'expérience des choses européennes qui devait servir plus tard au ministre et à l'homme d'État. Sans cette aventure, bien probablement, M. Challemel-Lacour n'eût pas été ce qu'il est. Peut-être a-t-il gardé de là quelques-uns de

ces plis accusés de sa physionomie morale. La lutte pour l'existence lui a dû être plus d'une fois pénible; la rage patriotique, le regret amer de la France lui ont dû causer plus d'une nuit sans sommeil. L'étude, le goût éclairé des arts étaient sa consolation et lui apportèrent sans doute aussi des jouissances morales et des plaisirs d'un grand prix. Il a dû passer plus d'une journée heureuse à Anvers, en Allemagne, en Italie, visitant les palais et les collections, plein d'enthousiasme, de rêves et d'idéal. Né en 1827, il n'avait pas trente ans quand les horizons les plus variés se déroulaient ainsi à ses regards. Il jouissait des chefs-d'œuvre des grands artistes de tous les temps, il jouissait de ses propres succès à lui-même, car il allait de ville en ville, bien parlant et bien pensant, recueillant les sourires et les bravos que ses conférences lui attiraient sans peine. Il se fixa en Suisse vers 1856, où il fut chargé de professer la littérature française au Polytechnicum de Zurich.

C'est là qu'il reçut la nouvelle de l'amnistie. Il rentra en France en 1859, riche d'une foule de notions intéressantes, nouvelles pour le public français, et il entreprit de faire un cours de beaux-arts. Mais la critique d'art ou de littérature devenait bientôt pour lui le véhicule élégant et moelleux d'une autre critique, tout acerbe et mordante, dirigée contre le gouvernement impérial. Il était dur, en vérité, et intolérable de se voir déchiré et mis en pièces à propos de Rubens ou d'Holbein : l'empire supprima ce cours de beaux-arts, il ferma la bouche à cet intelligent admirateur de tous les genres de beauté, qui n'entendait rien à la beauté du coup d'État; mais il ne put supprimer le développement général de la critique, qui prenait, sous toutes les formes, des dimensions prodigieuses.

M. Challemel-Lacour se retira dans un cercle d'études plus tranquilles, attendant l'heure du destin. Il publia une traduction de l'*Histoire de la philosophie* de Ritter (1861), collabora au journal *le Temps*, à la *Revue moderne*, à la *Revue des cours littéraires*, à la *Revue des Deux Mondes*, dont il fut un moment secrétaire de rédaction. On lui doit aussi une étude sur Guillaume de Humboldt, intitulée la *Philosophie individualiste* (1864), qui fait partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. En 1868, rédacteur en chef de la *Revue politique*, il prit part à la souscription pour élever un monument à la mémoire de Baudin. Le bruit de tonnerre de ce simple événement de presse retentit encore à nos oreilles. C'est alors que Gambetta eut la première occasion de jeter à l'empire ces paroles vengeresses qui seront répétées dans les siècles. M. Challemel-Lacour fut condamné à 2000 francs d'amende, et l'empire à mort, pour la première occasion favorable.

Au 4 septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale ne crut pouvoir mieux confier qu'à M. Challemel-Lacour la tâche difficile d'administrer la ville de Lyon.

M. Challemel, dans cette grande et orageuse, cité, au milieu du feu des passions les plus vives et les plus opposées, déploya des qualités de premier ordre, une énergie, un courage à toute épreuve, une volonté supérieure. Ce n'est pas sans une certaine épouvante, selon sa propre expression, qu'il avait accepté dans de telles circonstances la mission de gouverner une telle ville. Lyon, qui avait devancé Paris même dans la proclamation de la république, éprouvait au plus haut degré ce sentiment qui fait que dans les désastres communs chacun ne compte plus que sur soi-même et entreprend de se sauver par ses propres forces.

Alors toute hiérarchie est brisée, toute discipline anéantie. Au fond de chaque conscience, de chaque esprit, s'agite une terrible et unique question qui ne laisse de place pour aucune autre, qui chasse tout respect de l'autorité, tout amour des lois, tout sentiment du devoir : c'est la question de l'existence même. Chaque individualité, chaque partie de l'État, chaque province, chaque commune, revendique son indépendance, son autonomie. Tout ce qui vit et respire n'est plus animé que d'une seule irrésistible passion, aveugle et forcenée : conserver la vie. Alors il n'y a plus de patrie, et bientôt il n'y aura plus même de commune, plus de famille. Chaque fragment de la société se prend pour le tout, ne voit, ne connaît, ne sent plus rien en dehors de son propre et immédiat intérêt. L'égoïsme individuel devient une monstruosité énorme qui touche au suicide par l'exclusif amour de soi, et chaque molécule du corps social est sur le point de se perdre dans la dissolution universelle.

La France s'est trouvée dans cet état après Sedan, et nous ne pouvons savoir ce qu'elle fût devenue, s'il ne s'était rencontré des hommes tels que Gambetta au centre du gouvernement, tels que M. Challemel-Lacour à Lyon, pour rassembler dans leurs mains les liens du faisceau national.

Quand il arriva à Lyon, le 6 septembre (1), l'antique métropole de la Gaule celtique avait son propre gouvernement; elle revendiquait sa souveraineté. Que pouvait-elle attendre de Paris? C'était l'inconnu. Lui viendrait-il de là une force morale et gouvernementale capable de sauver l'unité de la France moderne? Elle l'ignorait. Cette ignorance était partout, et par conséquent aussi partout se propageait une autonomie pleine d'effervescence. Toutes les provinces, toutes les communes du Midi flottaient au milieu d'un chaos océanique, se cherchant entre elles dans cette nuit tumultueuse et s'efforçant de se rapprocher, de s'accrocher les unes aux autres, de former un agrégat nouveau, capable de surmonter le déchaînement de la tempête.

Le comité central de Lyon avait réuni tous les pouvoirs et n'entendait pas s'en départir entre les mains du premier venu qui se présenterait. M. Challemel-Lacour se vit dans un isolement à glacer le cœur des plus intrépides. Ni troupes, ni police, ni administration organisée : il était un étranger, bien plus, un prisonnier dans sa préfecture. L'hostilité des militaires et la défiance de la population l'enveloppaient, le cernaient de toutes parts. Pour élargir ce cercle de fer qui l'étreignait, reculer peu à peu les limites de son champ d'action, pour rétablir sur le terrain reconquis l'autorité des lois et de la France, il n'avait rien, rien que deux choses : le nom de la France, il est vrai, et ses propres facultés de persuasion,

(1) Sur l'arrivée de M. Challemel-Lacour à Lyon, voy. la *Revue* des 26 mars et 2 avril 1881 (articles de M. D. Ordinaire, député).

cette langue diserte et habile qui est la clef d'or de tous les problèmes.

Alors se produisit cet effet admirable qui s'était vu pendant la Révolution, qui ne manquera jamais de répondre à ceux qui le solliciteront avec confiance; le délégué du gouvernement, n'ayant que ces ressources morales : ses talents, son courage et le nom de la France, fut plus fort que la force. Il amena d'abord le comité central à remettre en liberté les prisonniers politiques incarcérés le 4 septembre; puis il l'amena à accepter les élections municipales pour le 15. On rentrait ainsi dans la légalité, la loi reprenait son empire, et dès lors M. Challemel-Lacour devait avoir ville gagnée. Le respect de la loi rétabli, le représentant de la loi redevenait tout naturellement le maître de la situation. Il s'en fallut bien cependant que toutes les difficultés fussent dès lors aplanies. Le conseil élu ne différait guère du comité central pour l'ardeur des passions politiques, la profondeur de l'inexpérience et l'instinct irrésistible de la domination et de l'empiétement sur toute autre autorité. Un jour, Cluseret envahit la préfecture à la tête de ses hommes et la captivité morale de M. Challemel-Lacour se change en une captivité corporelle et effective. Délivré grâce au secours de quelques citoyens dévoués qui font battre le rappel et reprennent possession de l'hôtel du gouvernement, M. Challemel-Lacour est investi de pleins pouvoirs civils et militaires par la délégation de Tours. Il expulse Cluseret et les principaux chefs de l'émeute; mais, à peine dégagé de ce côté, un autre péril le menace : c'est maintenant le général, le chef de l'armée qui refuse de reconnaître les pouvoirs du délégué civil. M. Challemel-Lacour donne l'ordre d'arrêter le général Masure.

Que de cris, que de reproches contradictoires, mais également violents, lui valurent l'énergie et la modération de sa conduite! On l'accusa d'avoir été faible, on l'accusa d'avoir été dictateur. Il gouverna Lyon — car ce fut un véritable gouvernement, dans toute l'acception du mot, que les circonstances l'obligèrent à exercer, — il gouverna Lyon encore plus par l'autorité morale, par la modération, par la prudence, par la négociation incessante et habile avec les partis et les clubs que par la police et la force, gouvernement parlementaire en vérité beaucoup plus que dictatorial. Dans les circonstances les plus difficiles, alors que les hommes accablés par le malheur semblent perdre la raison, au milieu de la panique et du délire d'une grande ville, M. Challemel-Lacour a gardé la fermeté de ses desseins et toute la clarté tranquille de son âme.

Dans le trouble qui suivit la bataille de Nuits, le commandant Arnaud fut assassiné à Lyon. Gambetta accourut; il marcha avec M. Challemel-Lacour en tête du convoi du commandant, prêta à son ami le grand appui de son autorité, l'aida à rétablir l'ordre. Les réunions publiques furent interdites. Le proconsulat de M. Challemel-Lacour ne fut plus dès lors troublé par aucun événement grave; mais il ne cessa d'être en état de lutte sourde et difficile avec des ardeurs et des passions dangereuses.

Quand M. Gambetta quitta le gouvernement, M. Challemel-Lacour quitta sa préfecture. Quelques mois après, il devenait rédacteur en chef de la *République française*, et, l'année suivante, aux élections complémentaires de janvier 1872, il était élu représentant de Marseille à l'Assemblée nationale par près de cinquante mille suffrages.

III.

Les partisans les plus éclairés de la majorité monarchique de l'Assemblée nationale conviennent qu'elle a perdu sa cause, qu'elle s'est rendue odieuse à la France surtout par son attitude dans les questions de patriotisme, par sa passion de dénigrement et d'outrage à l'égard du gouvernement de la Défense. Jamais on n'a manqué aussi complètement sinon de cœur, au moins de goût; jamais on n'a blessé plus follement la conscience délicate d'un grand peuple. La commission des marchés avait cru pouvoir flétrir l'administration de M. Challemel-Lacour à Lyon; elle mit dans son rapport d'autant plus de fiel qu'elle trouva moins de griefs sérieux à y introduire. Le document parut aussi vide dans le fond que maladroitement passionné dans la forme. M. Challemel-Lacour fut admirable d'indignation contenue, de sang-froid, de modestie, puis de dédain pour ses adversaires. Il discuta pied à pied le rapport, prouva qu'il ne contenait rien, excepté un désir insensé d'avilir la république et la Défense nationale. Son triomphe fut complet : il était monté pour la première fois à la tribune du parlement; quand il en descendit, il fit dire de lui unanimement qu'il était l'orateur le plus accompli du parti républicain. On ne laissait à Gambetta la première place que pour son inspiration triomphante et l'élan même du génie.

M. Challemel-Lacour est mordant, caustique, ironique, d'une brièveté magistrale et d'une sobriété hautaine, qui n'emploie que le moins de mots pour exprimer la pensée; il ne compte que sur sa force, sur la supériorité de sa dialectique et la perfection de sa parole, et il le fait voir, non sans quelque dédain des autres. Aussi, est-il attaqué, est-il mis en demeure de réfuter une argumentation spécieuse, de repousser une insinuation malséante, voilà son vrai triomphe. M. Challemel-Lacour est terrible dans la riposte. Je plaindrais le malheureux qui l'attaquerait publiquement avec raison; mais, s'il l'attaque à tort, son exécution sera exemplaire. Il aura non seulement la douleur, mais la mortification suprême d'être percé, dans toutes les règles de la grammaire et du bon goût, de deux ou trois coups mortels qui seront des chefs-d'œuvre de tactique.

La commission des marchés, la majorité monarchique d'alors, très ignorante, très naïve, qui ne savait pas quel homme était M. Challemel-Lacour, avait pensé le mettre sur la sellette au 30 janvier 1873. A sa grande surprise, elle s'y vit bientôt placée elle-même, d'abord criant et trépignant de dépit, puis pâle et balbutiant. L'accusé était devenu l'accusateur. M. Challemel-Lacour rappelait la commission au respect des efforts de la France malheureuse et à la pudeur du patriotisme. Dédaigneux de se défendre lui-même, au milieu des périls cependant redoutables dont le menaçait la passion

aveugle de la majorité, il se plaisait à rendre hommage au dévouement de l'un ou l'autre de ses collaborateurs, lorsque quelqu'un lui cria : « Ne parlez pas des autres! N'intervertissez pas les rôles! » — Et alors, sans colère, sans émotion, avec une sérénité admirable dans la circonstance : « Comment? les rôles sont intervertis? dit-il simplement. Me prendriez-vous par hasard pour un accusé? » Toute la gauche éclata en applaudissements enthousiastes. Il rappela les 26 000 hommes équipés, armés par ses soins, la cavalerie montée, une école d'artillerie organisée, de l'artillerie fabriquée, agencée et mise en usage contre les ennemis. « Voilà ce qu'a fait le Rhône, dit-il : Vous n'en parlez pas. » La commission n'en avait pas dit un mot, de sorte qu'en demandant compte des dépenses, elle en supprimait l'objet et en effaçait la cause. « Vous n'en parlez pas!... », et il ajoutait, toujours de ce grand air simple et noble : « Je ne vous le reproche pas. Et je n'en aurais pas parlé s'il ne se fût agi de l'honneur du département du Rhône et de la France. » Il rappelait aussi les 11 000 Alsaciens-Lorrains qui s'étaient rangés autour de notre drapeau et qu'on avait vus sur la place de Lyon apportant à la patrie française un suprême témoignage de fidélité. Il les avait soutenus, entretenus des deniers de la France. La commission n'en parlait pas non plus. Elle avait oublié les Alsaciens-Lorrains. « Permettez-moi de réparer cet oubli, disait M. Challemel-Lacour, et d'envoyer d'ici un souvenir à nos frères malheureux. » La droite, qui devait commettre toutes les fautes, cria à l'orateur : « Passez aux marchés! » — « Pour l'honneur de cette Assemblée, répondit M. Challemel-Lacour, je demande que cette interruption ne figure pas au *Journal officiel.* »

Puis il reprenait doucement, pour finir par un trait des plus cruels : « Quoi que vous disiez, je regrette de n'avoir pas mieux fait pour remplir ma tâche, qui était lourde alors. Un jour, au mois de janvier, on vient me dire qu'une sédition a éclaté au camp de Sathonay. Je trouvai là des hommes grelottants. Vous en souvenez-vous, monsieur le général Pélissier? Vous y étiez. Ah! si j'avais eu des capotes, je les leur aurais jetées sans regarder. Peu m'eût importé d'encourir la disgrâce de la commission! » On comprend comme les applaudissements de la gauche devaient éclater à chacune des phrases de cette admirable défense, comme la république était bien vengée!

M. Challemel-Lacour n'a jamais besoin de se corriger ni de se revoir. Telle la phrase tombe de ses lèvres, telle elle se fixe sur le papier, sans éclaboussure ni tremblement. Sa parole est du style tout fait et naturellement définitif; à peine lui est-elle échappée toute fluide que déjà elle est figée en bronze poli et reluisant qui n'attend plus la lime. Sans doute il travaille beaucoup ses discours, mais il ne les récite pas; il écrit comme il parle et il parle comme il écrit, dans une forme qui a tout de suite sa perfection propre et relative, parce que c'est ainsi qu'il pense. Son accent, sa voix, qui ne possède pas la grande ampleur, a un nerf extraordinaire; elle coupe et tranche, elle sonne d'un ton métallique qui ne s'oublie pas quand on l'a une fois entendue. Il semble qu'il y ait chez lui, entre ces trois choses : la parole, le style et la voix, une concordance d'une absolue justesse. C'est là, probablement, l'unité vivante d'un esprit qui s'est discipliné par un travail opiniâtre, avec une inflexible méthode. Dans une assemblée orageuse et mêlée, M. Challemel-Lacour doit avoir une faiblesse qui est grave : c'est sa perfection même, qui est désespérante. Cependant on l'a vu plus d'une fois, pris à l'improviste par une interruption, la relever vertement, et d'autres fois réussir en maître dans ces larges développements progressifs qui enveloppent les grandes réunions d'hommes et les emportent en leurs replis ondoyants et superbes. Mais, même alors, il a peu d'écume et sa tempête est gouvernée d'une main ferme.

## IV.

En janvier 1876, M. Challemel-Lacour fut élu sénateur des Bouches-du-Rhône. Il prit part, comme sénateur, à la discussion de la loi sur la collation des grades et prononça un remarquable discours sur la politique de l'Église, en réponse à M. Dupanloup. Il eut, à peu près vers le même temps, deux procès à soutenir, l'un contre les Frères de la doctrine chrétienne, qui avaient eu leur école de Caluire occupée militairement pendant la guerre et qui réclamaient des dommages-intérêts au préfet de Lyon; l'autre contre le journal la *France nouvelle,* qu'il attaquait pour calomnie. M. Gambetta reprit sa robe d'avocat et défendit son ami, qui obtint 10 000 francs de dommages-intérêts. Les Frères de Caluire gagnèrent, d'autre part, leur procès après trois ans de luttes. Ils obtinrent à peu près 100 000 francs de dommages-intérêts pour avoir été obligés d'abriter des soldats français pendant la guerre. C'est ainsi qu'une magistrature, une Église, un parti politique se ruinent irréparablement.

Quelques jours après son procès contre la *France nouvelle,* M. Challemel-Lacour fut nommé ambassadeur de France auprès de la Confédération helvétique. C'est de là qu'il fut envoyé à Londres, où il parut différer d'avis avec Gambetta sur plusieurs points secondaires de l'attitude de la France dans la question égyptienne. Il donna sa démission et rentra au Sénat, où il a pris part à la discussion de la loi sur les princes. Au lendemain de cette discussion, il fut nommé ministre des affaires étrangères dans le cabinet Ferry, et c'est alors qu'il a prononcé ce beau discours du 13 mars par lequel nous avons commencé cette étude.

H. Depasse.

# PARIS IL Y A CENT ANS

## D'après Sébastien Mercier

(Deuxième article (1)

V.

On connait le savant ouvrage de Monteil sur *les Français de tous les états du* XVe *et du* XVIe *siècle*. C'est un tableau de la vie privée, des mœurs et des coutumes des Français de tous les états pendant ces deux siècles. Sans prétendre à autant d'érudition ni à cette forme dramatique qui gâte, plutôt qu'elle n'orne, l'œuvre de Monteil, Mercier, moraliste et satirique plein de verve, nous donne une série de piquants portraits des Parisiens de divers états, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, de la fin du XVIIIe siècle, avant la Révolution. Il ne faut pas lui demander, nous l'avons dit, des recherches savantes de statistique et d'érudition. Mercier d'ailleurs n'a aucun goût pour cette science nouvelle de l'économie politique et pour ses présomptueux adeptes. Tout particulièrement il est hostile à la liberté du commerce des grains, la seule de leurs idées qu'ils aient réussi à faire adopter aux ministres et qui a eu, dit-il, pour résultat d'affamer le peuple. Rien ne montre mieux l'esprit paradoxal de Mercier que ce singulier argument à l'adresse des économistes : « Que deviendraient la spéculation sur les grains et toute la science économique, si l'homme pouvait se donner artificiellement du pain et du vin, si la nourriture de chacun était à sa disposition et sous sa main? » Ce bienfait, cette manne du ciel, il l'attend des progrès de la chimie; l'idée lui en est venue de Parmentier et de ses expériences sur la panification de la pomme de terre. « La chimie pourra tirer un jour de tous les corps un principe nourrissant et il sera tout aussi facile à l'homme de pourvoir à sa subsistance que de puiser l'eau dans les lacs et les fontaines. » Toutefois ce vin qu'il rêve, merveilleuse découverte de la chimie, de l'avenir, ne doit pas ressembler à celui que fabriquent les marchands de Paris. Mercier ne veut rien moins que la potence pour ces falsificateurs de la boisson du peuple : « Le vin qu'on vend dans les cabarets en détail est falsifié, et l'on n'a pas encore vu pendre un marchand de vin pour avoir tué de cette manière leurs compatriotes! »

Il est en désaccord avec les économistes, non seulement sur la liberté des grains, mais sur la plupart des questions relatives à la richesse et à l'impôt. Il exagère les avantages et l'emploi des signes d'échange ou des signes représentatifs. « Il n'y a, selon lui, qu'une terreur enfantine qui puisse interdire en France ce papier-monnaie dont l'absence empêche le royaume de profiter de tous ses avantages.» Bientôt, grâce aux assignats, ce souhait de Mercier sera comblé, et l'émission du papier-monnaie dépassera tous ses vœux. Quant aux impôts, il les veut sur le luxe, et non sur les denrées de première nécessité. Parmi les impôts de ce genre qu'il réclame, plusieurs sont venus, comme les taxes sur les chiens, sur les chevaux, les voitures, etc., mais sans degrèvement des denrées de première nécessité (1).

Turgot avait fait abolir, par un édit du roi, les jurandes et communautés de commerce « comme des parties honteuses du gouvernement »; dix-huit mois après, ces parties honteuses étaient rétablies par son successeur, non pas cependant, comme l'explique Mercier, sans modifications, mais avec des cadres élargis, avec une diminution d'entraves, avec une latitude plus grande laissée au travail et à chaque commerce ou industrie. Quelque chose restait donc de l'œuvre de Turgot. Ce nouvel édit réduisait les anciens corps de marchands à six, et les communautés à quarante-quatre. Les métiers classés trop servilement, dit Mercier, ont fait longtemps le malheur de l'espèce parisienne; ils ont aujourd'hui une plus grande latitude. Des professions qui ont de l'analogie entre elles avaient été réunies; à quiconque veut travailler les portes sont ouvertes, ce qui vaut mieux. Mais, d'un autre côté, les communautés n'ont plus les petits pouvoirs dont elles étaient jalouses; le prix de maîtrise se verse entre les mains du roi; il ne leur reste plus de fonds entre les mains.

Certains états, les bouquetières, les coiffeuses de femmes, les savetiers, dont il a tracé, comme La Fontaine, un piquant tableau, et auxquels il attribue une gaieté qui manque aux cordonniers, parce qu'ils sont plus assurés de ne jamais manquer d'ouvrage, les jardiniers et les vidangeurs étaient déclarés libres dans leur profession et exempts de tout droit. A propos de ces derniers, qui aurait pu croire, remarque Mercier, que leur profession ne fût pas libre? Il nous apprend en même temps, ce qui ne nous semble pas indigne d'être noté, que la police s'était émue du sort de ces courageux infortunés et qu'elle leur ménageait quelques ressources, quelques secours pour eux et pour leurs familles.

Les magasins, grands et petits, les boutiques de toutes sortes, ont fait aujourd'hui disparaître des rues de Paris bon nombre d'anciennes professions ambulantes. Tels sont, par exemple, les porteurs de sel, qui avaient autrefois le singulier privilège de saler le corps des rois, et les vinaigriers, auxquels il a consacré un chapitre tout entier. C'est par amour-propre d'auteur qu'il s'arrête si complaisamment à nous les dépeindre avec leurs tabliers et leurs bonnets rouges, avec leurs brouettes, et avec leur cri : *Bon vinaigre!* dont ils font retentir les rues. En effet, *la Brouette du Vinaigrier* est le titre de celui de ses drames qui a eu le plus de succès et qui a fait verser le plus de pleurs. Mais il faut le citer lui-même dans toute la naïveté de son amour-propre d'auteur.

« Quand je rencontre la brouette du vinaigrier dans les rues, je me dis : Et moi aussi je l'ai fait rouler à ma manière dans tous les théâtres de l'Europe, au grand étonnement des critiques, et maintenant la brouette y est naturalisée comme le coffre doré de Ninus dans *Sémiramis*. Je l'avais prédit dans la préface de cette pièce. »

(1) Voy. le numéro précédent.

(1) Il nous apprend que le prix de la viande était de 9 à 10 sols, ce qui lui semble exorbitant.

En un temps où tout le monde, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, se poudrait et portait perruque, il y avait à Paris tout un monde de coiffeuses, de coiffeurs, de perruquiers ou de *merlans,* selon le sobriquet populaire. D'après Mercier, il n'y avait pas moins de 1200 perruquiers avec maîtrise érigée en charge, lesquels tenaient leurs privilèges de saint Louis. Ces 1200 perruquiers employaient 6000 garçons. Ajoutez-y deux mille chamberlans, qui font clandestinement le métier en chambre au risque d'aller à Bicêtre, 6000 valets de chambre qui n'ont guère d'autre emploi, sans compter les coiffeuses. Un des premiers soucis de la Révolution dut être de trouver quelque emploi pour cette classe si nombreuse d'artistes en cheveux jetée sans pain, avec tant d'autres, sur le pavé de Paris. Tous les artisans se faisaient poudrer le dimanche avec de l'amidon. Il y a cent ans, dit Mercier, les perruques, très volumineuses, il est vrai, étaient un ornement rare et coûteux; elle se vendaient jusqu'à mille écus; maintenant, on a pour quatre pistoles une perruque bien faite. Il indique même un grand magasin de vieilles perruques de hasard sur le quai des Morfondus. Mais déjà le règne de la perruque commençait à passer; on revenait aux cheveux naturels ou à leur imitation.

Les domestiques étaient autrefois, encore plus peut-être qu'aujourd'hui, une classe importante de la population parisienne. Dans un chapitre intitulé *De nos grand'mères,* Mercier signale le changement qui commençait à se faire alors dans leur état moral, et qui s'est continué depuis la Révolution.

« Les domestiques faisaient autrefois partie de la famille; on les traitait moins poliment, mais avec plus d'affection; ils le voyaient et devenaient sensibles et reconnaissants. Les maîtres étaient mieux servis et pouvaient compter sur eux, fidélité fort rare aujourd'hui. Autrefois, leur vie était laborieuse et dure, mais on les comptait pour quelque chose, et le domestique mourait de vieillesse à côté de son maître. Maintenant ils sont plus payés, mais méprisés; ils le sentent. Ce sont nos espions et nos ennemis. »

Il est impitoyable pour les ruineuses variations de la mode; il en énumère les nombreuses métamorphoses depuis un siècle dans un chapitre sur les chapeaux. La dépense des modes excède celle de la table et des équipages. Quel n'est pas le savoir-faire, la fécondité d'invention des marchandes de modes de Paris, qui font la loi à toutes les élégantes du monde civilisé! « C'est de Paris que de profondes inventions en ce genre donnent des lois à l'univers. La fameuse poupée, le mannequin précieux affublé des modes les plus nouvelles, enfin le prototype inspirateur passe de Paris à Londres tous les mois, et de là va répandre ses grâces dans toute l'Europe; il va au Nord, au Midi; il pénètre à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, dans le sérail. » Mercier dit qu'il a vu dans la rue Saint-Honoré ce fameux mannequin, qui nous rappelle un vers de Delille :

Le mannequin despote asservit l'univers.

De toutes ces modes, de toutes ces formes de chapeaux, changeantes et bizarres, il en est une cependant qui trouve grâce à ses yeux, et à laquelle même il applaudit, parce qu'elle est en l'honneur d'une des idées politiques qui lui sont le plus chères, l'alliance de la France et de l'Angleterre. Il voit comme un présage de cette alliance — plausible, dit-il, aux yeux du philosophe et secrètement désirée par quelques politiques à vues profondes — dans la nouvelle coiffure adoptée par les dames : « Déjà les dames portent sur leurs têtes la coiffure dite de l'union de la France et de l'Angleterre. Il y a plus de sens et de raison dans ce chapeau de nouvelle création que dans maints ouvrages diplomatiques. »

Mercier, en plusieurs endroits de son ouvrage, loue et admire Restif de la Bretonne, cet auteur bizarre et peu édifiant, longtemps oublié, autant qu'un quelconque des *Oubliés* de M. Monselet, mais aujourd'hui fort recherché et redevenu à la mode. Ainsi il consacre tout un chapitre à faire l'éloge du *Paysan perverti.* C'est, dit-il, un roman hardiment dessiné; il loue la force du pinceau, l'éloquence de l'auteur, et, ce qui étonne davantage, il en vante l'effet salutaire. « O Restif de la Bretonne, s'écrie-t-il, tu ne seras apprécié que fort tard; mais je m'honore de t'offrir ici mon suffrage; dussé-je être le seul à sentir ton mérite! » Cette amitié et cette admiration pour Restif de la Bretonne ont été plus d'une fois reprochées à Mercier.

Comment concilier un pareil goût pour les œuvres de cet auteur cynique, pour des plans dont le but est non de réformer, mais d'idéaliser en quelque sorte la corruption des mœurs, avec ses protestations répétées contre tout ce qui peut blesser la pudeur publique, contre les gravures indécentes étalées dans les devantures des marchands, et même contre les nudités des statues du jardin des Tuileries? Mais les contradictions ne manquent pas dans l'auteur du *Tableau de Paris,* surtout si on fait la comparaison de l'*Ancien* et du *Nouveau.*

Entre toutes ces contradictions, une des plus saillantes, et qui lui a été, non sans raison, le plus vivement reprochée, est relative à la loterie. Nul moraliste n'a dit plus de mal qu'il n'en dit ici de la loterie, de son influence déplorable sur les mœurs publiques, sur la misère, sur la ruine de ceux qui ne peuvent rien perdre sans perdre leur pain, sur le nombre des suicides. Tel numéro, dit-il, a coûté plus cher pour le nourrir qu'il n'en aurait fallu pour la subsistance de cent familles (1). Or c'est le même Mercier qu'on verra plus tard soutenir, avec non moins de chaleur, les bienfaits de la loterie et accepter une place de contrôleur quand, sur sa motion aux Cinq-Cents, elle aura été rétablie.

Même contradiction, mais plus honorable pour lui, au sujet du mariage et du divorce. Avant 89, il se prononce hautement pour le divorce. C'est l'indissolubilité du mariage qui, suivant lui, fait les adultères. Quand on ne peut délier le nœud, on le rompt. Sous le Directoire, instruit sans doute par l'expérience, ému par la multitude des scandales, il appelle énergiquement le divorce le sacrement de l'adultère.

Sur le peuple de Paris, en général, Mercier porte un jugement non moins vrai aujourd'hui, à ce qu'il nous semble, que de son temps. Le peuple de Paris, avec son penchant au

(1) Chapitre sur le *Quine.*

sarcasme, manque de bon sens plus encore que d'esprit. La badauderie est un des traits, d'après Mercier, du bourgeois parisien. Il suffit, dit-il, des f..... d'un singe pour faire courir tout Paris. En faut-il beaucoup plus aujourd'hui? Il se moque de l'insouciance, de l'indolence de la plupart des Parisiens, de leur ignorance de ce qui est hors des murs, ignorance qu'avait spirituellement tournée en ridicule l'auteur d'un *Voyage à Saint-Cloud par terre et par mer*. Mercier rapporte quelques incidents comiques de ce voyage au long cours. Le bon Parisien qui, pour la première fois, perd de vue les tours de Notre-Dame éprouve à chaque instant les plus étonnantes surprises et commet les bévues les plus étranges. Grâce aux bateaux à vapeur et aux chemins de fer, ce Parisien-là n'existe plus aujourd'hui, et déjà depuis bien des années.

L'indifférence à l'égard de la situation politique de la ville et du royaume, l'absence de tout sentiment civique, est un autre trait du bourgeois de Paris qui, presque à la veille de 89, a lieu de nous surprendre davantage. Combien est grand, selon Mercier, le contraste à ce point de vue entre le citoyen de Paris et le citoyen de Londres! Voilà encore un trait de caractère que les approches de la Révolution vont bientôt faire disparaître. Encore trois ou quatre ans, et avec quelle ardeur bourgeois et hommes du peuple ne se mêleront-ils pas tous de la chose publique!

La Bruyère a peint la cour et la ville, la cour plus encore que la ville; Mercier, au contraire, fait la peinture de la ville et laisse de côté la cour et Versailles, ou du moins n'en parle que fort peu. La cour n'avait plus le même ascendant ni le même prestige. Le mot de cour, dit-il, n'en impose plus, la cour ne fait plus l'opinion; elle n'a plus son ancien ascendant sur le goût et sur les lettres.

Toutefois les Parisiens sont toujours avides de contempler le roi, les princes et les dernières splendeurs de la royauté. Il nous les montre, le jour de la Pentecôte, prenant la galiote jusqu'à Sèvres, et de là courant à pied jusqu'à Versailles pour y voir les princes, la procession des cordons bleus, le parc, la ménagerie, les grands appartements, qui ce jour-là sont ouverts au public. Le Parisien est surtout avide de contempler le roi; il se presse dans la galerie pour le voir aller à la messe et au grand couvert pour le voir manger. « En aucune circonstance, selon Mercier, la haine du peuple ne va jusqu'au monarque (1). » Qu'il faudra peu de temps aussi pour la faire remonter jusque-là!

On sent l'influence de Rousseau dans les attaques répétées de Mercier contre l'excès du luxe, qu'il ne sépare pas de la corruption des mœurs. Il ne distingue pas sans doute l'usage et l'abus avec autant de pénétration et de sage discernement que M. Baudrillart dans son grand ouvrage sur *le Luxe;* mais, à travers bien des déclamations, il n'a pas toujours tort, quand il fait ressortir le contraste de ce luxe monstrueux, de cette épouvantable opulence qui ne cesse de croître avec la misère du peuple, quand il s'élève contre tant de besoins factices, tant de fantaisies ruineuses pour le riche lui-même, dont le luxe est, dit-il, le bourreau (1). Parmi ces fantaisies ruineuses il signale celle des pièces rares de faïence et de porcelaine qui ne date pas d'aujourd'hui. Dans *l'An 2440,* mettant en regard la simplicité de bon goût qui régnera dans les repas avec le faste actuel des ornements et du service de table des riches : « Quel misérable luxe, s'écrie-t-il, que celui des porcelaines! Un chat, d'un coup de patte, peut faire un dégât pire que le ravage de vingt arpents de terre! »

Quel est l'emploi de ces grosses fortunes? Nulle part il n'aperçoit des monuments patriotiques élevés aux frais des riches et dont ils puissent se faire honneur. Tout est pour l'intérieur et pour la valetaille. La forme du luxe qu'il pardonne le moins est celle des voitures, qui brûlent le pavé, qui écrasent les piétons, précédées de grands chiens et de coureurs qui les culbutent (2). La plus grande partie des Parisiens vivent, il est vrai, de ce luxe dévorant; mais, quoique nécessaire à l'ensemble, ce n'en est pas moins un poison, selon Mercier, une plaie qui seule peut aujourd'hui en faire vivre d'autres.

Après avoir ainsi passé en revue quelques-uns des traits qui nous ont paru les plus intéressants dans cette peinture de la ville de Paris et du caractère privé des habitants, nous finirons en considérant plus particulièrement l'état général des esprits, les idées dominantes de réforme dans le gouvernement, les dispositions de la foule qui pouvaient prévenir ou faire prévoir la Révolution.

## VI.

Il y a bien des choses dans le *Tableau* de Mercier qui sont en l'honneur de ces quelques années qui précèdent la Révolution. Quoiqu'il soit médiocrement optimiste et nullement adulateur des ministres et des hommes en place, presque partout, comme déjà nous l'avons remarqué, il signale comme un heureux prélude à sa grande année de 2440 le souci pour le bien que témoignent toutes les administrations sous l'influence bienfaisante du monarque. Si le despotisme dure encore, grâce à la philosophie et aux gens de lettres il s'est, dit-il, bien civilisé. Entre le gouvernement et les particuliers, il voit comme une sorte d'émulation pour atténuer la misère et tous les abus; il voit un progrès dans l'humanité, un progrès dans les aumônes et dans les bonnes œuvres. La presse commence à mettre sa publicité au service du bien à faire et des misères à secourir, et à prendre le rôle que nous lui voyons si activement et si généreusement remplir aujourd'hui pour soulager une foule d'infortunes générales ou particulières. Mercier loue le *Journal de Paris* d'avoir pris cette

(1) *Le Luxe bourreau des riches* est le titre d'un de ses chapitres.

(1) Mercier lui-même, qui deviendra bientôt un chaud républicain, conserve la monarchie et les bons rois en l'an 2440.

(2) Aussi nous donne-t-il, dans *l'An 2440*, la rareté des voitures comme un des grands avantages du Paris de ce temps-là. Mieux vaudrait, à ce qu'il semble, ne pas supprimer les voitures, mais élargir les voies et les trottoirs, multiplier les refuges, faire des portiques, des arcades ou des trottoirs couverts où il serait permis de se promener et de causer, selon le vœu de Mercier, sans courir le risque d'être écrasé.

initiative, de s'être fait le héraut des infortunes particulières et le véhicule des prompts secours donnés aux infortunés. La charité, plus active que jamais, a été à la hauteur des calamités publiques. Tous les théâtres ont porté leurs recettes pour les cultivateurs ravagés par la grêle de 1788. Cette sensibilité devenue si fort à la mode, quels que fussent ses affectations et ses travers, ne pouvait pas ne pas produire quelques bons effets.

Tout aussi peu favorable à l'Église, au clergé et aux ordres religieux que la plupart des philosophes et des libres penseurs de son temps, Mercier ne peut cependant s'empêcher de rendre hommage au bien qu'ils font et à leurs œuvres de charité. Il loue, en particulier, le bon ordre établi pour les aumônes de la paroisse Saint-Sulpice, et l'établissement de l'Enfant-Jésus, modèle, dit-il, d'humanité et de bonne organisation, où huit cents femmes pauvres trouvent du travail et une retraite. Il n'est pas moins louangeur pour le dévouement des sœurs grises, « qui mettent dans un jour touchant le triomphe de la religion et qui soulagent l'humanité souffrante. »

Mais il s'alarme sur l'avenir à cause de certaines dispositions des esprits, comme aussi des vices du gouvernement. Il note avec perspicacité quelques symptômes fâcheux, des impatiences, des mécontentements dans diverses classes de la population. Dans son esprit, les appréhensions se mêlent toujours plus ou moins aux espérances. Si les abus ont diminué, ils subsistent encore. Il y a encore des lettres de cachet, quoique depuis l'avènement de Louis XVI il s'en soit fait un moins grand abus. Il est d'ailleurs à remarquer que Mercier ne les condamne pas d'une manière absolue. Dans certains cas, quand il s'agit de l'honneur des familles, de secrets d'État, elles ne lui semblent pas mal placées. « Toutes les lettres de cachet, dit-il, ne sont pas injustes; il en est de nécessaires et même d'inévitables. » De la part d'un ennemi si déclaré du despotisme, de l'arbitraire et de la Bastille, une pareille concession est faite pour étonner.

Les lettres de cachet et la Bastille se tiennent étroitement. La Bastille était particulièrement odieuse à des écrivains exposés, par la hardiesse de leurs opinions et de leurs attaques, à aller faire quelque séjour derrière ses murs et ses fossés. Il avoue encore ici, comme pour les lettres de cachet, qu'un adoucissement a eu lieu, au commencement du règne, dans l'abus et le régime de cette prison qui, on le sait, sera trouvée vide au 14 juillet. Néanmoins il gémit, il s'indigne, avec tous les amis des lois, que « l'infernale » Bastille soit encore debout. Il avait été question, à ce qu'il nous apprend, de la renverser tout pacifiquement pour percer des rues et des boulevards, quand on a abattu la porte Saint-Antoine. Il est malheureux que cette destruction pacifique n'ait pas eu lieu, au risque même de priver la Révolution d'une de ses grandes journées. « La Bastille a tenu bon et ce monument odieux en tout sens choque encore nos regards... La Bastille est encore debout, quoique nous l'ayons rasée dans nos écrits; mais il faut qu'elle tombe un jour. »

Mercier ne s'indigne pas moins contre la gêne où est la presse, gêne qui, loin de diminuer, va, dit-il, en croissant. Comme en ce point [illegible] tout jouissent les citoyens de Londres! « Braves Anglais, s'écrie-t-il, vos livres ne sont pas soumis aux mandats de M. Le Camus de Néville! » Il voudrait une tribune aux harangues sur la place publique, pour parler au peuple assemblé et dénoncer les abus. A défaut de cette tribune, il est obligé de se contenter du café Procope, qui est, dit-il, sa Chambre des communes. C'est là qu'il trône, c'est là qu'il pérore et que viennent l'écouter des auditeurs attirés par sa verve et par la hardiesse de ses paradoxes en tout genre. C'est là, par exemple, qu'il démontre avec du punch et un citron son système du monde contre celui de *l'absurde* Newton. Il en avait emprunté l'idée à la découverte de Montgolfier, dont son imagination avait été vivement frappée. Tous les astres, suivant lui, sont autant de globes creux qui enferment un gaz contenu dans leur intérieur; toute planète est un ballon aérostatique se balançant dans le vide (1). C'est avec cela qu'il se flatte de détrôner Descartes et Newton. Bien moins encore prendrons-nous au sérieux un autre de ses paradoxes, souvent cité, de la supériorité du coassement de la grenouille sur le chant du rossignol (2).

## VII.

Mercier, nous l'avons dit, n'est pas sans quelque doute sur le triomphe de la liberté et des idées nouvelles par le seul empire de la raison et de la philosophie; il semble partagé dans ses prévisions entre l'espérance et la crainte. A voir certains symptômes et, avant tous les autres, la corruption des mœurs, il appréhende une prochaine catastrophe; il redoute qu'il n'y ait plus de remède et que tout aille de mal en pire jusqu'à un entier bouleversement. Ce n'est pas sans alarme qu'il voit les progrès de l'esprit d'insubordination qui se manifeste, depuis quelques années, dans l'esprit du peuple et surtout dans les métiers. « De nos jours, le petit peuple est sorti de la subordination à un tel point que je puis prédire qu'avant peu on verra les plus mauvais effets de ce défaut de discipline. Il y a tel faubourg, surtout celui de Saint-Marcel, qu'habite la plus remuante et la plus indisciplinable des populations, que la police ménage et qu'elle craint de pousser à bout. » Bientôt, en effet, les faubourgs feront parler d'eux.

Y a-t-il des émeutes ou des séditions à redouter? A cette question fort grave et d'un intérêt qui était déjà presque actuel, Mercier fait en quelque sorte deux réponses : la première, qui semble devoir rassurer; la seconde, qui alarme plus que la première ne rassure, et qui malheureusement est plus proche de la vérité, comme l'événement ne devait pas tarder à le prouver. Il dit d'abord qu'une émeute qui dégénérerait en sédition est moralement impossible. La surveil-

(1) *Mon bonnet de nuit*, IV<sup>e</sup> vol. p. 399. Dans *L'An 2240*, il nous fait assister à l'arrivée d'un ballon qui vient de Pékin en sept jours.

(2) Si Mercier se croyait tout à fait original dans ses déclamations contre le chant du rossignol, il se trompait. Pétrarque, cité par Lamothe-Le Vayer, donne, dans ses *Modi epuches*, en preuve de l'infidélité des sens, un homme que ravissait le chant des grenouilles et qui ne pouvait souffrir les rossignols.

lance de la police, les régiments, la maison du roi, etc., tout semble propre à réprimer à jamais l'apparence d'un bouleversement sérieux. Oui sans doute, mais à la condition, ajoute-t-il, que le gouvernement ne s'abandonne pas lui-même, que l'indiscipline ne se glisse pas dans la force publique et que, au jour de la lutte, elle ne soit pas désorganisée et démoralisée. Qu'arriverait-il alors? Ici Mercier ne se fait pas d'illusion et même il est un peu prophète. « La populace, délivrée du frein auquel elle est accoutumée, s'abandonnerait à des violences d'autant cruelles qu'elle ne saurait où s'arrêter. » N'est-ce pas là ce qui devait arriver deux ou trois ans plus tard, à partir de la prise ou plutôt de la chute de cette Bastille tant désirée par Mercier, tant exaltée par la plupart des historiens de la Révolution?

Mais voici que le canon tonne, non pas encore contre la Bastille ou les Tuileries, mais pour annoncer joyeusement la naissance de l'héritier d'un trône encore si brillant, et même si solide aux yeux des plus hardis réformateurs. Un prince est né, crie une multitude joyeuse et enthousiaste. Mercier descend aussitôt dans la rue, et, mêlé à la foule, il entend une femme de la halle qui raconte que le royal enfant a pleuré. Là-dessus son imagination s'exalte, et il improvise un chapitre sur la naissance du prince où, à travers bien des déclamations, on trouve quelques traits éloquents. C'est un tableau émouvant, c'est une sorte d'horoscope de la grande et difficile tâche et des destinées de ce royal enfant qui vient de naître, de ce futur maître de la France. Les craintes s'y mêlent partout aux souhaits, aux espérances du citoyen et du philosophe. Oui, pleure, s'écrie-t-il, pleure, car un jour tu seras roi! Pleure, car tu auras une grande et difficile tâche à remplir! Pleure, car tu seras environné de courtisans, de flatteurs ingénieux à te tromper pour t'empêcher de faire le bien! Cependant il le félicite, en quoi il n'est certainement pas prophète, du temps où il est né. « Tu es né dans une heureuse époque, dans un siècle béni! Le siècle travaille pour toi; le siècle t'éclaire de jour en jour; Frédéric et Catherine te montrent la hauteur de leur génie. » Cette admiration sans nulle borne, sans nulle restriction, pour le roi de Prusse et pour la Sémiramis du Nord est un des travers peu patriotiques et peu intelligents des philosophes du temps. Mercier parle ici comme Voltaire, d'Alembert et Diderot.

Ce qui nous a frappé dans ces pages, c'est ce triste et prophétique refrain: « Pleure, enfant royal! » qui revient à la fin de chaque alinéa et qui s'applique si bien à celui qui vient de naître. Oui, pleure, enfant de roi, car tu seras Louis XVII, tu seras éclaboussé du sang de tous les tiens, et tu mourras des mauvais traitements du savetier Simon!

L'Almanach-roi ou l'Almanach royal inspire aussi à Mercier de mélancoliques réflexions. Cet almanach déjà vieux d'un siècle, qui rapporte 40 000 francs par an et dont Fontenelle disait qu'il contient plus de vérités qu'aucun autre livre, indique aux mortels l'existence des dieux de la terre, depuis les noms des princes jusqu'aux huissiers du Châtelet. « Que de noms sont là destinés à périr! Que je crains, dit-il, que l'almanach présent ne descende tout entier dans le néant avant la fin du siècle! » Il y est descendu en effet, et tout entier, depuis les princes jusqu'aux huissiers du Châtelet; il y est descendu plus tôt encore que ne le pensait Mercier dans sa sombre prévision. Cependant le monarque était universellement aimé, et la haine, comme il nous l'a dit, ne remontait pas jusqu'à lui. Nous sommes encore dans ces années dont M. Droz a si bien fait l'histoire et où la Révolution pouvait être prévenue. Mercier nous rapporte un témoignage touchant de l'affection populaire pour Louis XVI pendant le dur hiver de 1784. Les gens du peuple élevèrent au coin de la rue du Coq-Saint Honoré une pyramide de neige en son honneur et en reconnaissance des secours qu'il leur avait distribués. Ils y mirent diverses inscriptions qui n'avaient pas sans doute la touche académique, mais c'eût été les gâter, dit Mercier, que de purger leurs fautes. Le peuple a une voix à lui pour exprimer sa reconnaissance.

Plus vite encore que l'Almanach-roi passera la pyramide de neige. Mais Paris lui-même, que deviendra-t-il? C'est le titre d'un chapitre de Mercier qui attire tout naturellement la curiosité. Il ne prédit pas à la grande ville d'éternelles destinées ni une âme immortelle, comme quelques-uns de ses flatteurs d'aujourd'hui. Paris, dit-il, périra, cela est hors de doute, comme toutes les grandes villes de l'antiquité; un jour viendra où il n'en restera rien. Mais comment périra-t-il? Est-ce par quelque fléau de la nature ou par la main des hommes? Les fléaux de la nature ne sont plus rien, remarque justement Mercier, en comparaison de ceux que l'homme a créés pour sa propre ruine et celle des cités populeuses. Que ne pas craindre, dit-il, de cette poudre « infernale », moyen immense de destruction dans les mains de l'ambition et de la vengeance! Combien plus, s'il eût connu, comme nous, la dynamite et le pétrole, n'aurait-il pas redouté les fléaux d'invention humaine? Il ne cesse, il est vrai, de célébrer les bienfaits de la chimie, dont il attend des merveilles. Mais autant la chimie est puissante pour le bien, autant, sinon davantage, il est obligé d'avouer qu'elle est puissante pour le mal. « Les sciences qui apprennent aux hommes à faire du mal, avait dit Leibniz avant Mercier, croissent avec tant de succès qu'il serait à souhaiter que les sciences du réel et du salutaire puissent suivre celle du fard et du nuisible (1). » Dans les *Lettres persanes*, qui, sous une forme plus vive et plus piquante, sont aussi un tableau des idées et des mœurs de Paris au commencement du même siècle, Rhédi écrit à Usbeck : « Je tremble toujours qu'on ne parvienne à la fin à découvrir quelque secret qui fournisse une voie plus abregée pour faire périr les hommes, détruire les cités et les populations entières (2). » L'imagination de M. Renan, allant encore plus loin que celle de Rhédi, rêve que la science, par un dernier et formidable progrès, pourrait un jour trouver quelque recette pour pulvériser la planète (3). Sans nous inquiéter outre mesure des destinées lointaines de la planète ni même des découvertes futures de la chimie, il suffit des moyens de nuire actuellement connus et du nombre crois-

(1) [illegible]

(2) Lettre 102.

(3) *Dialogues philosophiques*.

sant des scélérats disposés à les mettre en usage ; il suffit de ce que nous avons vu nous-mêmes pour nous faire partager les appréhensions de Mercier sur l'avenir de Paris, la ville des révolutions et des convulsions. Proudhon, avant 1871 et même 1848, a prophétisé sa ruine, comme Jérémie celle de Jérusalem : « Fabrique de corruption et de mensonge, Paris, dit-il, sera désolé avant que le XXe siècle ait commencé à poindre. »

M. Maxime du Camp, qui a vu de près, en 1848 et 1871, et qui connaît si bien la population et les crises de Paris, n'augure pas mieux de l'avenir. « Si cette légion du drapeau rouge, dit-il, se lève en armes contre nos institutions, si elle n'est pas refoulée, étouffée sur place, si elle a une heure de victoire, c'en est fait de Paris. » *Di omen avertant,* ajouterons-nous avec lui! Espérons, quoi que dise Leibniz, que tout au moins la balance se maintiendra entre les forces pour le bien et les forces pour le mal, si les premières ne doivent pas un jour l'emporter définitivement.

Mercier a-t-il réellement prédit la Révolution, comme il avait coutume de s'en vanter? Sans doute il a eu, comme bien d'autres à cette époque, le vague pressentiment d'un grand changement, d'une catastrophe plus ou moins prochaine, d'une levée de boucliers contre l'ancien ordre de choses, contre les abus et les privilèges; sans doute il s'est plus ou moins alarmé, comme nous venons de le dire, des dispositions du peuple à l'insubordination, de la corruption des mœurs, de la misère des uns, de l'aveuglement et du luxe des autres; mais il n'a vu à l'avance ni le sang couler à flot ni les têtes tomber. Il ne se doute pas encore assez de la vérité terrible de ce mot de Rivarol : « Pour la populace il n'y a point de siècle de lumières. » Il ne lui a rien échappé, dans tout ce qu'il a écrit avant 89, qui approche de la précision de la prédiction de Cazotte, faite, il est vrai, après coup par Laharpe.

D'ailleurs chez lui les espérances, nous venons de le voir, et même souvent les illusions contrebalancent encore les craintes. Il a sa bonne part dans le rêve idyllique qui s'est emparé des meilleurs esprits, et dont ils ne se réveilleront que trop tard. Il célèbre les fêtes champêtres en l'honneur de la vertu, qui venaient d'être instituées dans quelques villages des environs de Paris; il a foi dans les progrès de la sensibilité, de la raison, de la philosophie; il a foi aussi dans une administration qui veut le bien; il a foi dans les intentions, dans les édits paternels du monarque. Nous n'avons garde de lui en faire un reproche, persuadés que nous sommes, comme M. Droz, que la Révolution pouvait être encore prévenue ou du moins prendre un autre cours, sans tant de sang versé et sans la plus épouvantable des oppressions, si le chef de l'État avait uni la décision et la fermeté à la bonté. Que de réformes, nous l'avons vu, étaient en voie de s'accomplir pacifiquement! Quelles dispositions, même dans une grande partie des classes privilégiées, à faire des sacrifices pour l'égalité et la justice, comme devait d'ailleurs le montrer la nuit du 4 Août! La Bastille était encore debout, mais elle était vide; elle était, comme dit Mercier, moralement renversée.

FRANCISQUE BOUILLIER

FIN.

# MALE CHANCE

## Nouvelle

### I.

C'était par une vilaine matinée de printemps. Il faisait chaud et froid; on étouffait dans son manteau et, si on l'avait quitté, on aurait pris une pleurésie. Il tombait depuis trente-six heures une pluie morne et rien ne donnait à croire qu'elle pût jamais cesser. C'est dans ces conditions que le comte Roger de Bly arrivait à Orléans, où il venait se marier.

Ce n'était pas qu'il n'eût réfléchi à tous les inconvénients du nouvel état civil qu'il allait affronter.

Il savait que, si les femmes tiennent tant à ce qu'on leur signe un papier, c'est qu'elles prévoient bien qu'on aura envie de s'en aller; qu'il ne faut pas croire les gens mariés qui se disent heureux, parce qu'ils affectent le bonheur pour ne pas convenir qu'ils se sont trompés, et qu'ils cherchent à enrôler tout le monde dans leurs rangs pour n'avoir plus personne à envier; que, si la femme est pauvre, on a l'air de l'acheter, et, si elle est riche, on semble se vendre à elle; que, tant qu'on est garçon, on peut se marier, mais qu'après son mariage on ne le peut plus, ce qui est une infériorité; qu'il faut épouser la famille encore plus que la femme, puisque la femme est seule et que la famille se compose de plusieurs membres; qu'on ne saurait connaître d'avance la femme qu'on aura, puisqu'on lui fait perdre en l'épousant la candeur qui est son principal attrait de jeune fille; qu'elle ne vous laisse ignorer avant le mariage aucune de ses qualités, de sorte qu'il ne reste plus à faire que des découvertes désagréables; qu'il est incommode d'avoir dans sa maison une personne qui peut surveiller votre correspondance, éconduire vos visites, épier vos expressions de visage et vous regarder dormir; qu'on ne saurait avoir en tout les mêmes goûts et les mêmes habitudes et que, pour vivre ensemble, il faut prendre son parti d'être, soit toujours, soit alternativement, ou victime, ce qui est ridicule, ou tyran, ce qui est odieux; que si, pour mettre les choses au mieux, on finit par se séparer, ce n'est pas sans être allé conter son histoire aux tribunaux; qu'il faut s'occuper sans cesse de sa femme pour éviter qu'elle se plaigne et qu'on n'arrive pas malgré tout à l'empêcher, non seulement d'être malade, mais encore de prendre un air résigné; qu'on est très exposé à avoir des enfants, dont il faut attendre tous les genres de contrariétés.

Il savait bien d'autres choses encore, mais il ne pouvait penser à toutes à la fois, et plusieurs ne lui revenaient à l'esprit que de temps à autre.

Seulement on lui avait dit que, sans avoir quarante ans, il en avait cependant plus de trente; qu'une vieillesse solitaire est généralement morose; qu'on peut toujours tomber par hasard sur une compagne aimable; qu'il n'avait pour tout patrimoine que six mille francs de rente, ce qui est bien peu pour soutenir sans ridicule un titre de comte; qu'il suffisait

de la mauvaise humeur d'un ministre pour lui faire perdre du jour au lendemain sa situation d'inspecteur du travail des enfants dans les manufactures; qu'une dot de trois cent mille francs, sans compter l'avenir, lui permettrait au contraire de prendre un train de vie honorable et de narguer au besoin la disgrâce, sinon de la provoquer; que M. et Mme Chapard avaient été dans le commerce, il est vrai, mais qu'ils n'y étaient plus et qu'ils en avaient seulement conservé une fortune légalement acquise; que Mlle Marie Chapard était une jeune personne bien élevée; que, sans être d'une beauté remarquable, elle n'était pas ce qui s'appelle laide; qu'elle avait même de très beaux cheveux et des dents superbes; et qu'au surplus on ne s'engageait à rien en allant voir et qu'il n'y aurait rien de fait jusqu'à la signature du contrat.

En somme, il se laissait aller : une série de saisons pluvieuses avait détendu ses ressorts; il ne se rendait pas bien compte de ce qu'il allait faire, il n'apercevait encore le mariage que comme une sorte d'institution abstraite, et il avait presque envie que ce fût fini, pour n'avoir plus à y penser.

Au moment de tirer la chaîne du timbre, à la porte de M. Chapard, Roger eut une impression de terreur : cet acte si simple qui consiste à aller demander une jeune fille en mariage lui apparut tout à coup comme le dernier mot de l'indiscrétion. Se présenter chez des gens qu'on n'a jamais vus, avec le propos délibéré de se faire montrer leur fille, la regarder avec une curiosité cynique et lui donner impudemment à entendre qu'on voudrait bien l'emmener chez soi, il se demanda si ce n'était pas la première fois qu'on aurait vu une pareille monstruosité. Mais le sens de la réalité lui revint aussitôt que la porte fut ouverte et il entra avec une crânerie affectée.

Il n'y a rien à dire sur l'intérieur de la famille Chapard : c'était un intérieur comme les autres : rien de bien et rien de mal. L'entrevue se passa sans incidents et Roger, invité à dîner pour le lendemain, sortit de la maison en proie à un sombre désespoir.

Ce qui s'ouvrait devant lui, c'était une vie mortellement ennuyeuse avec une femme quelconque. Pourquoi épouser celle-là plutôt qu'une autre? Pourquoi avoir sonné à la porte de M. Chapard plutôt qu'à la porte voisine? Pourquoi être venu à Orléans plutôt que d'être allé à Marseille? Il avait déjà eu de la peine à soutenir la conversation pendant une demi-heure; comment la soutiendrait-il pendant des années entières? Si encore les parents avaient été grotesques, si la jeune fille avait été sotte ou déplaisante, si l'intérieur avait été d'un luxe criard ou d'une économie sordide, il y aurait eu le plaisir de la lutte, l'attrait d'une partie à jouer. Mais tout était convenablement banal et platement confortable : il était impossible d'en ressentir autre chose qu'un insupportable affadissement.

— C'est toujours comme cela, pensa-t-il. Il ne faut pas se décourager si vite. On ne me fera jamais consentir à vivre avec mes beaux-parents, et, quant à ma femme, je la dépayserai et elle se débrouillera. Il n'y a pas de femme dont on ne puisse tirer parti.

Et il alla inspecter des manufactures.

Le lendemain, il y avait à dîner chez Mme Chapard quelques amis de la famille. Roger ne fut pas encore présenté comme candidat officiel; la demande n'était pas faite, on n'en était qu'aux premières escarmouches, mais tout le monde savait à quoi s'en tenir. Il se trouva à table à côté de Mme Verdier.

C'était elle qui avait lié l'affaire : une de ses amies de pension, qui habitait Paris, lui avait signalé Roger comme une proie sortable. A première vue, Mme Verdier ne causait pas une vive impression : rien ne tirait l'œil, ni dans sa mise, ni dans son langage, ni dans ses manières; vingt mille hommes auraient pu défiler devant elle sans qu'un seul la remarquât. Mais, au bout d'un quart d'heure, Roger fit sur sa chaise un léger mouvement tournant pour la mieux regarder : elle était plus élégante qu'on ne le voyait d'abord, et sa taille, soigneusement prise, faisait plaisir à voir; avec une voix très douce, presque faible, elle commandait l'attention et il y avait dans le fond de ses yeux comme un feu secret qui trahissait une âme inassouvie.

Le dîner continuait son train. Mme Chapard se plaignait de la mauvaise tenue des jeunes gens d'aujourd'hui; M. Chapard envisageait les conséquences déplorables de la concurrence d'Amérique et s'obstinait à toujours appeler Roger : « Mon cher comte. » Mlle Marie, diligente et réservée, veillait au service et témoignait par quelques citations d'une instruction sérieuse et variée; les autres invités exprimaient, chacun dans sa spécialité, des idées moyennes. Un seul des convives fut au-dessous de tout : c'était Roger, qui, sous l'influence du milieu et atterré par la circonstance, parla peu, mais ne dit que des choses insignifiantes et fut incapable de trouver même une bêtise.

Il n'était pas cependant tellement ahuri qu'il n'eût conscience de son infériorité; il en souffrait et, ne voulant pas laisser de lui une impression trop défavorable, il résolut de battre promptement en retraite après s'être ménagé une revanche; c'est pourquoi, dans le cours de la soirée, il demanda à Mme Verdier la permission d'aller la remercier de son obligeante initiative, et il partit de bonne heure.

Dès le lendemain, il alla faire sa visite. Mme Verdier habitait une vieille maison, un peu délabrée dont le vestibule presque vide et l'escalier à rampe de fer forgé produisaient tout de suite, au sortir de la rue, une sensation de calme et de retraite. Dans le salon où elle recevait, la rareté des meubles, la patine des tableaux et la coulure des glaces formaient un aspect sévère au milieu duquel la maîtresse de la maison se détachait avec une singulière expression de vie et de fraîcheur. Roger en fut tout d'abord remué; la veille, il avait bien trouvé que sa voisine de table n'était vraiment pas mal; il retrouvait chez elle une femme de sexe.

Elle le mit très vite à l'aise et peu après en confiance, et, dès qu'il se sentit avec un esprit de son monde, il se laissa aller à parler de ses hésitations et de ses scrupules : habitué jusqu'alors au grand air de la vie de garçon, pourrait-il s'acclimater aux joies intimes du mariage? Fallait-il quitter un genre de vie connu et supportable pour courir les risques

d'une aventure à longue durée? N'avait-il pas constaté la veille combien il était peu préparé à cette existence en commun? N'était-ce pas d'ailleurs un devoir de songer en pareil cas, non pas seulement au bonheur qu'on peut recueillir, mais à celui qu'on est capable de donner?

Mme Verdier le chapitra doucement : elle lui représenta que l'état conjugal ne saurait présenter de bien graves difficultés, puisque tant de gens ordinaires s'en accommodent; qu'un établissement lui était nécessaire pour porter dignement son titre; que, la veille, on l'avait trouvé charmant et qu'il avait conquis tous les suffrages; que les qualités d'une jeune fille sont toujours des qualités latentes qui attendent le mariage pour se développer.

Alors il prit les choses plus gaiement et se moqua de lui-même : pour l'avoir trouvé charmant, il fallait qu'on eût le parti pris de trouver tout bien. Son titre n'était pas à l'abri de la critique : il suffisait de remonter à trois générations pour trouver le nom *Debly* écrit en un seul mot; son père était le premier de la famille qui eût porté le titre de comte, et c'était par piété filiale, pour ne point désavouer ses parents, qu'il ne renonçait pas à se prévaloir de cette noblesse de fraîche date. Il y a autre chose dans la vie que d'être propriétaire et père de famille. Enfin, il se défendait de son mieux.

Insensiblement l'entretien dévia : tout en parlant, il ne quittait pas des yeux Mme Verdier; il admirait la blancheur de son cou, la finesse de son sourire et la grâce de ses mains : elle les avait très belles. Il finit par lui dire que, s'il se mariait, il espérait la voir souvent, et elle lui fit jurer en riant que, pour l'amour d'elle, il serait très empressé auprès de sa future.

Par une de ces coïncidences comme on n'en voit que dans les romans, Roger, en se retrouvant dehors, constata qu'il faisait un temps splendide : le soleil brillait de toutes ses forces, les arbres des jardins étaient couverts d'un feuillage vert tendre et les rues d'Orléans étaient pleines de bruit et de gaieté.

## II.

Dans la maison de M. Chapard tout allait bien : Mme Verdier n'avait rien exagéré en disant à Roger qu'il avait eu du succès; on n'avait pas remarqué qu'il fût inférieur à lui-même, puisqu'on ne l'avait jamais vu autrement; on l'avait trouvé bien de sa personne et vêtu avec goût; son manque d'entrain avait été interprété comme une réserve délicate et il avait paru avoir de l'esprit. C'était à décourager les plus mauvaises volontés.

Mlle Marie échafaudait déjà son bonheur, elle faisait le compte du revenu qu'on atteindrait en réunissant à sa dot la fortune et le traitement de Roger, et elle arrivait à un chiffre de 24 375 francs. En laissant de côté les 375 francs pour imprévu, c'était sur un budget de 24 000 francs qu'il fallait opérer. On ne pouvait pas songer à avoir une voiture pour le moment. Elle faisait trois parts : deux tiers pour les dépenses du ménage, un sixième pour ses dépenses personnelles et un sixième pour les dépenses de Roger. Sur les deux tiers, soit 16 000 francs, affectés au ménage, il y avait à prélever, puisqu'on habiterait Paris, un sixième, c'est-à-dire 4000 francs pour le logement, en comprenant sous cette rubrique non seulement le loyer proprement dit, mais aussi les contributions et assurances et l'entretien du mobilier. Un autre sixième de 4000 francs serait nécessaire pour les frais de service intérieur, savoir : les domestiques, le chauffage, l'éclairage et le blanchissage. C'était un peu court, parce qu'il faudrait peut-être avoir une nourrice dans les premiers temps, et si l'on y ajoutait une cuisinière, une femme de chambre et un petit domestique qu'on amènerait d'Orléans, on aurait une maison bien lourde; mais il y aurait sans doute quelques économies à faire sur la table, qui était comptée pour 8000 francs, y compris le vin et les dîners à donner. D'ailleurs il était probable que Roger ne resterait pas toujours simple inspecteur du travail des enfants dans les manufactures. Sur le sixième pour dépenses personnelles de Madame, il n'y avait rien à retrancher : ce n'était qu'en faisant beaucoup de choses elle-même qu'elle arriverait à suffire avec 4000 francs aux exigences les plus strictes de la toilette; elle n'avait pas des goûts chers, mais encore faut-il avoir une robe à mettre, sans compter les menues dépenses pour voitures, layette des enfants, pâtissier et bienfaisance. Heureusement Roger, qui paraissait bon, lui viendrait sans doute en aide par des cadeaux spontanés qu'il lui serait facile de faire sur ses 4000 francs; car, en dehors du tailleur et des cigares, on ne voyait pas bien à quoi il pourrait employer le sixième qui lui était attribué; mais il était mieux de lui réserver une certaine marge pour lui laisser le plaisir de donner et pour retrouver au besoin une certaine élasticité dans le budget. Il en résultait le tableau suivant :

| | | |
|---|---|---|
| Loyer, contributions, assurances, entretien du mobilier. . | 1 sixième | 4 000 fr. |
| Service, chauffage, éclairage, blanchissage. . . . . | 1 sixième | 4 000 |
| Table, vins et réceptions . . . . | 2 sixièmes | 8 000 |
| Toilette de Madame et accessoires. . . . . | 1 sixième | 4 000 |
| Dépenses de Monsieur, cadeaux, voyages, médecin, déménagements, étrennes, tailleur, cigares et réserve . . . . . | 1 sixième | 4 000 |
| Imprévu. . . . . | | 375 |
| TOTAL . . . . . | | 24 375 fr. |

C'était, bien entendu, dans l'ombre de la retraite, le soir, avant de se coucher, que Mlle Marie se livrait à ces judicieux calculs; elle aurait été cependant bien aise de savoir si elle marchait d'accord avec son futur associé, pour ne pas s'exposer à voir tout à coup renverser d'un tour de main les combinaisons de la prudence, et elle saisit la première occasion qui se présenta d'amener la conversation sur le prix de la vie.

Roger, qui ne se méfiait pas, répondit d'un air assez distrait qui produisit l'impression la plus favorable : on voyait tout de suite qu'il n'était pas un homme de chiffres,

qu'il laisserait sa femme compter pour lui et ne chercherait pas à s'ingérer dans l'administration du fonds commun. Mais, comme on n'échappe jamais complètement à l'influence ambiante, il sortit, ce jour-là, de chez M. Chapard dans un courant d'idées qui finit par le conduire chez le notaire. Il était bien juste, en effet, qu'avant de s'engager plus avant il causât sérieusement avec un homme compétent; cette démarche ne pouvait même que tourner à son avantage en témoignant de sa maturité d'esprit et de son entente en affaires.

Le chiffre de 300 000 francs de dot ayant été prononcé à deux reprises au cours de l'entretien, le notaire prit une expression de figure très aimable, et, tout en feuilletant négligemment des papiers, il dit d'une voix presque imperceptible.

— Environ 300 000 francs.

— Qu'est-ce que vous appelez environ? demanda brutalement Roger.

— Oh! répondit le notaire, ce serait plus de 300 000 francs si l'on comptait les obligations pour leur valeur nominale; mais si on ne les compte qu'au cours du jour (il y a eu un peu de baisse ces derniers temps, l'incertitude de la situation politique réagit forcément sur les cours)...

— Alors, au cours du jour?

— Cela fait encore au moins 265 à 270 000 francs.

Puisqu'il avait tant fait que d'aborder ce terrain, Roger voulut aller jusqu'au bout et s'enquit des valeurs qui composaient la dot; cette explication lui procura un nouveau mécompte : il y avait pour 180 000 francs de valeurs de tout repos, actions de chemins de fer et obligations garanties par l'État; de la terre, qui était comptée à son prix d'achat, pour 50 000 francs, mais qui serait d'une défaite difficile parce qu'elle était située loin de tout projet de chemin de fer, et qui, pour le moment, ne rapportait que 1100 francs, et encore n'était-on pas sûr de pouvoir renouveler le bail aux mêmes conditions. Le reste se composait de parts de fondateur dans une compagnie houillère qui était certainement appelée à se relever dans un avenir prochain, mais qui traversait, comme toutes les industries, une période de crise. Ces titres ne se négociaient qu'en banque, à un taux bien inférieur à leur valeur réelle : il était donc plus sage d'attendre, sauf à se contenter d'un revenu modique pendant quelque temps.

Roger n'était pas intéressé, mais cette moins-value l'agaça et son futur beau-père lui apparut sous les traits d'un vieux malin avec lequel il faudrait prendre ses garanties. Il s'en alla conter sa déconvenue à Mme Verdier, qu'il avait pris l'habitude de voir presque tous les jours. Celle-ci lui fit honte de sa cupidité et lui expliqua qu'il n'y avait pas d'inconvénient à laisser M. Chapard se débarrasser de quelques mauvaises valeurs qui lui pesaient, parce qu'on serait assuré ainsi de ne pas les retrouver plus tard dans sa succession. Mais Roger répondait, avec assez d'apparence, que, s'il se décidait à faire un mariage de raison, au moins fallait-il que cette résolution fût justifiée par des chiffres.

Au fond, ce n'était pas là ce qui le préoccupait; s'il avait été plus sincère ou plus clairvoyant, il se serait dit au moins à lui-même qu'il y avait quelque chose de changé dans sa vie. Il avait commencé par venir chez Mme Verdier pour parler de son mariage; mais il y avait longtemps que ce sujet était épuisé : il ne parlait plus de la famille Chapard que par occasion, quelquefois même assez irrévérencieusement, et les conversations prenaient de jour en jour un tour plus personnel et plus intime. Les femmes ne se trompent guère à ce genre d'évolution et Mme Verdier était très femme.

Elle avait d'abord senti qu'elle plaisait à Roger et en avait éprouvé une douce fierté. Pour lui savoir mauvais gré de ce sentiment, il faudrait n'avoir jamais plu à personne. La première fois que, s'attendant à sa visite, elle avait eu l'idée de mettre une fleur à son corsage, elle s'était reproché cette innocente coquetterie. Elle mit la fleur tout de même, mais cela la fit réfléchir. Il y avait beaucoup de raisons pour qu'elle n'encourageât pas la pointe de sentiment qu'elle voyait percer : c'était elle qui avait mis en avant l'idée du mariage et il lui semblait qu'il y aurait eu une sorte d'indélicatesse à retenir près d'elle un jeune homme qu'elle avait fait venir pour sa petite amie. Et puis surtout il fallait se méfier du ridicule auquel une femme s'expose en croyant trop tôt à un sentiment qui n'est pas déclaré.

Mais, ce jour-là, après avoir conté sa visite au notaire, Roger s'attarda plus que de raison auprès de Mme Verdier; le jour baissait; il ne faisait pas encore assez nuit pour qu'on apportât la lampe, et les dernières lueurs d'un feu qui s'éteignait n'éclairaient que faiblement, dans cette grande pièce, la douce pénombre si favorable aux causeries intimes. Ils s'étaient tous deux rapprochés du foyer et se laissaient aller à parler de la vie comme on peut la comprendre entre deux êtres qui s'aiment, en dehors et au-dessus des exigences et des conventions sociales.

— Aimer, disait Roger, c'est à quoi tend la vie. Tout le reste n'est que souffrance, intermède ou pis aller.

— Oui, répondait-elle; le besoin de donner est plus impérieux encore que celui de recevoir.

— Et, pour que tout soit bien, il suffit d'être deux et de le vouloir. Il semble pourtant que ce soit bien simple.

— Mais on n'est jamais deux, parce qu'il y en a toujours au moins un qui ne veut pas ou ne peut pas.

— Il n'y a d'obstacles, prétendait-il, que ceux qu'on se crée soi-même.

— Parlez pour vous, répliquait-elle. Mais la société tout entière est organisée contre l'amour. Les mœurs le réprouvent, les lois le condamnent et le mariage l'exécute.

— Il ne s'en porte pas plus mal.

— Il se plaint toujours.

— Je ne me plains pas, madame; je n'ai jamais été si heureux que depuis un mois.

— Vous avez raison, monsieur; elle est charmante.

— Oh! ce n'est pas d'elle que je parle.

— Je ne veux pas savoir de qui.

— Et puis, ajouta Roger, mon parti est pris maintenant : je ne me marierai pas.

— Pourquoi? demanda-t-elle, un peu émue.

— Je vais vous le dire.

— Non. C'est inutile. Seulement je regrette votre résolution, parce qu'alors je ne vous reverrai jamais.

— Mais il est bien permis de renoncer à un projet de mariage sans se brouiller pour cela avec d'autres que sa future.

— Vous n'auriez, après cette rupture, aucune raison plausible de revenir à Orléans.

— Vous n'avez pas d'autre objection! s'écria Roger, tout joyeux.

Elle demeura interdite : elle s'apercevait qu'elle n'en avait pas dit assez. C'était presque autoriser Roger à l'aimer que de lui opposer seulement des difficultés pratiques.

Doucement il lui prit la main; elle le laissa faire et resta muette un instant, comme si elle eût savouré une joie qu'elle allait perdre. Puis, le regardant en face, elle lui dit d'une voix sérieuse :

— Je ne veux pas.

A la suite de cette explication, Roger, rentré chez lui, se promena de long en large comme un ours captif et scruta l'alternative qui s'ouvrait devant lui; il lui fallut plusieurs heures pour arriver à une formule claire, mais il réussit enfin à cette conclusion : « Rompre mon mariage, c'est risquer de perdre à tout jamais Angèle (il se permettait de l'appeler Angèle mentalement); en me mariant, je suis sûr de ne pas la perdre tout à fait, et son amitié aura déjà bien du charme ». C'était un raisonnement condamnable, parce que dans ces projets d'avenir il n'était pas réservé une place suffisante à M^lle^ Marie Chapard; mais, quand on est amoureux et en voyage, on raisonne comme on peut.

M^me^ Verdier, de son côté, était agitée par un trouble inconnu : tantôt elle fermait les yeux, se rappelait avec délices les paroles et les mouvements de Roger et tressaillait au souvenir de sa hardiesse; tantôt, par un violent effort, elle s'arrachait à cette dangereuse évocation pour penser à tous ses devoirs. Quand elle voulait faire la balance, elle s'apercevait avec terreur de l'incroyable disproportion qu'il y a entre la force des principes, de l'éducation et de la vertu, et le simple entraînement d'un jour. Un moment, elle essaya de pressentir à quelle résolution s'arrêterait Roger : elle souffrait à l'idée qu'il pût lui obéir, elle souffrait encore à l'idée de ne jamais le revoir. Et, finalement, pour réagir contre son cœur, elle fit un coup de tête.

Elle alla trouver M^me^ Chapard, lui dit que les préliminaires avaient assez duré, que le moment était venu d'enlever le dénouement et qu'il fallait mettre Roger en demeure de se prononcer. Il se présentait justement le lendemain une occasion favorable : la famille Chapard allait dîner chez un oncle à Étampes. C'était le cas d'inviter Roger à être de la partie : ou il refuserait, ce qui amènerait une explication, ou il viendrait, ce qui le compromettrait publiquement : cette participation à une fête de famille ne pourrait que hâter la demande. Cependant, pour ne pas trop effrayer Roger, il fut convenu que deux ou trois autres personnes seraient de la partie. Après cette belle équipée, M^me^ Verdier rentra chez elle et fondit en larmes.

III.

Étampes est, d'après les dictionnaires, une jolie petite ville de 7840 habitants; mais il faut le savoir, car on n'en voit guère plus de 50. Il paraît qu'il s'y fait un grand commerce de corroiries; quand on n'est pas économiste, on remarque plutôt les restes de la tour de Guinette, qui date du moyen âge, et la vieille église de Saint-Bazile, qui est classée comme monument historique. Mais ce qu'il y a de plus intéressant est certainement la troisième marche de l'escalier dans la maison de Diane de Poitiers; c'est là que M^me^ Verdier laissa tomber son éventail, et, quand Roger le lui ramassa, elle le remercia par un regard d'une ineffable tendresse.

Il est toujours pénible de visiter en bande des monuments publics; on a forcément l'air d'une noce. Si l'on est déjà marié, on s'en moque; si l'on n'est pas sous le coup d'un mariage, on se dit que c'est un moment à passer. Mais les gens qui s'intéressent au succès de l'entreprise devraient éviter de soumettre le futur époux à cette épreuve, qui est de nature à alarmer son esprit d'indépendance et à éveiller chez lui de légitimes susceptibilités. Cependant Roger déploya une bonne humeur inaltérable; il se prêta aux caprices des autres, trouva tout bien et fut charmant. Chez l'oncle, il se montra de bonne composition, flatta les manies du vieillard, réussit à jeter de l'entrain dans une réunion de famille et fit si bien que M^lle^ Marie, oubliant peut-être la réserve qui est commandée à une jeune fille jusqu'au jour où sa main est accordée, se mit à raffoler de lui, et, moitié par entraînement, moitié par astuce, elle fut un peu plus affectueuse qu'on ne peut l'être sans se compromettre.

Dans les profondeurs de ce ciel serein s'amoncelait l'orage.

Pour rentrer à Orléans, quand on a dîné à Étampes, il faut prendre le train de 9 h. 54, qui est parti de Paris à 8 h. 45, et qui est presque complet quand il passe à Étampes; c'est d'ailleurs à peine s'il s'arrête et l'on ne choisit pas sa voiture. M^me^ et M^lle^ Chapard purent entrer dans le compartiment des dames seules. M. Chapard et les autres hommes trouvèrent place dans le wagon des fumeurs. M^me^ Verdier et Roger furent poussés par le conducteur dans une voiture où il y avait déjà six jeunes gens et un ecclésiastique. Cela faisait un voyageur de trop et c'était contraire au cahier des charges. Mais les Compagnies se moquent du gouvernement. Par une heureuse fatalité, le prêtre et ses six compagnons descendirent à Toury, qui est la seule station où le train de 8 h. 45 s'arrête entre Étampes et Orléans, de sorte qu'au lieu d'être trop dans le compartiment, on n'était plus assez.

Le train n'avait pas fait cent tours de roue que Roger éclatait. Il raconta ses perplexités de la veille, comment il s'était d'abord arrêté au parti de se marier uniquement pour conserver le moyen de voir la seule femme qu'il pût aimer; mais le courage lui manquait. Il sentait bien que la vie

serait impossible ainsi. D'ailleurs, si Mme Verdier insistait pour qu'il se mariât, c'était dans l'intérêt de Mlle Marie; or ce serait une étrange manière de s'intéresser à elle que de la vouloir marier dans de pareilles conditions.

Il parlait haut et vite; elle voulut le faire taire : on devait tout entendre du compartiment voisin. Alors il parla plus bas, mais plus passionnément; il avait pu faire la comparaison dans la journée qui venait de s'écouler, et il savait, à n'en plus douter, qu'il serait pour Mlle Chapard le plus déplorable des maris; il était assez clairvoyant pour se rendre compte de l'état de son cœur, et rien n'aurait raison de son amour.

Elle se fâcha, il demanda pardon. Il promit d'être plus réservé et de garder son secret à l'avenir. Elle ne saurait pas elle-même la violence et la profondeur du sentiment qu'elle inspirait; mais il parlait de sa discrétion avec tant d'emportement qu'elle se prit à avoir peur : elle ne se sentait plus maîtresse de lui. Il n'écoutait pas ce qu'elle lui disait. Les raisonnements qu'elle avait essayés s'étaient perdus dans le tumulte et elle sentait la logique lui échapper. Elle s'embrouillait dans ce qu'elle voulait dire; quand elle allait gronder, un mot lui faisait perdre son idée et elle souriait. Quand elle tentait de se rasséréner et de ramener la situation à un mode moins élevé, elle craignait de mollir et se reculait épouvantée.

Il était pourtant bien respectueux, et ce qu'il demandait était si peu de chose : qu'elle lui permît seulement de ne se point marier et de continuer à la voir! Mais elle comprenait bien la portée d'une pareille permission et s'alarmait par avance des dangers d'une amitié aussi ardente. Il s'efforça de la rassurer en lui jurant qu'une fois tranquille sur la possibilité de la revoir, il serait à sa discrétion, qu'il n'oserait rien faire, rien vouloir et rien penser sans son agrément : elle n'y croyait guère. Il lui fit presque des reproches : c'était par elle qu'il avait été induit à son voyage d'Orléans, et, puisqu'il ne se marierait ni dans un cas ni dans l'autre, quel plaisir pouvait-elle trouver à le faire souffrir inutilement en lui refusant le seul bonheur qu'il pût désormais espérer? Fallait-il donc que sa vie fût troublée par ce qu'il aimait le plus au monde?

Elle fit une belle défense : il faut honorer le courage malheureux. Mais la lutte avait épuisé ses ressources; sa voix fléchissait. Elle essaya encore de stipuler des conditions, de réserver des garanties : il ne viendrait la voir qu'avec une autorisation chaque fois renouvelable; il ne lui écrirait pas plus d'une fois par mois. Mais déjà Roger poussait des cris de joie et lui couvrait les mains de baisers.

Heureusement le train entrait en gare.

## IV.

Le lendemain matin, M. Chapard reçut de Paris une lettre qu'il attendait depuis plusieurs jours. Quand il avait eu connaissance de la visite de Roger au notaire, il avait été un peu froissé dans son amour-propre de propriétaire : il y a toujours quelque chose de désobligeant à être l'objet d'une enquête, et, bien qu'en matière de mariage les demandes d'explications soient quelquefois utiles, on ne peut se défendre d'une certaine susceptibilité quand la partie adverse a l'air de prendre des précautions. Il n'avait pas d'ailleurs la conscience absolument nette et se rendait compte des réflexions qu'avait pu faire son futur gendre en ne retrouvant pas exactement le chiffre annoncé de 300 000 francs et en apprenant que la terre était un peu dépréciée et que la compagnie houillère était véreuse. D'ailleurs tout ce qui lui rappelait ce dernier placement l'exaspérait : il était humilié de s'être laissé engager dans cette affaire dont il n'avait jamais eu que des désagréments. Mais il avait surmonté son premier mouvement d'irritation : reprenant son sang-froid, il s'était dit avec perspicacité que la défensive est une mauvaise situation, et il avait écrit à un de ses amis, chef de division au ministère de l'intérieur, pour lui demander des renseignements sur le comte de Bly. Il se flattait de découvrir ainsi quelque tare qui lui permettrait de le prendre de plus haut et d'obliger son adversaire à se montrer accommodant. Il y réussit beaucoup mieux qu'il n'aurait voulu.

Dans la lettre qu'il venait de recevoir, on ne lui disait rien que d'honorable sur la naissance, le patrimoine et la position de Roger; mais on lui faisait savoir, très confidentiellement, que Roger était empêtré depuis plusieurs années dans une liaison irrégulière : la jeune personne était une élève du Conservatoire, jolie d'ailleurs et non sans talent, mais qui paraissait dépenser beaucoup plus d'argent que ne pouvaient lui en fournir sa famille, qui était médiocre, et son art, dans lequel elle débutait à peine. On ne pouvait donner exactement son adresse, qui était sujette à des fluctuations; on savait seulement qu'elle s'appelait Florence.

Cette révélation fut un coup de foudre. M. et Mme Chapard se réunirent aussitôt en conseil de famille et ils délibéraient sur la situation que leur créait ce nouvel et grave élément, quand on annonça Roger.

Ce n'était pas sans motifs qu'il se présentait à une heure aussi exceptionnellement matinale; après une nuit passée dans une délicieuse insomnie, il s'était levé en se disant qu'il lui restait à en finir au plus tôt avec la famille Chapard pour n'avoir plus à songer qu'à son bonheur. Cela présentait bien quelque difficulté, car il n'avait aucune raison à donner pour justifier sa retraite : il lui déplaisait d'arguer de la question d'intérêt; il ne pouvait, sans une insigne mauvaise foi, se plaindre de mauvais procédés que, d'ailleurs, on aurait peut-être voulu réparer. Ce qu'il y avait de plus pratique, c'était de prétexter une affaire importante pour retourner à Paris, sauf à se débrouiller plus tard en laissant faire le temps; mais il ne lui convenait pas du tout de quitter Orléans : il voulait, au contraire, y prolonger son séjour le plus longtemps possible. En somme, il n'avait pas de plan arrêté et il venait seulement avec l'intention de chercher une mauvaise querelle à la famille Chapard et de s'en aller fâché. Il ne pouvait donc mieux tomber.

Ce fut d'un air assez embarrassé qu'il entra; mais il vit tout de suite que M. Chapard avait le maintien plus solennel

que de coutume et que Mme Chapard avait la figure congestionnée : cela lui rendit son assurance.

— Je suis obligé de vous dire, mon cher comte, commença M. Chapard, que nous avons reçu des communications d'un caractère très délicat. Vous trouverez tout naturel qu'avant de marier notre fille nous ayons voulu nous entourer de toutes les informations qui peuvent intéresser son bonheur et nous avons éprouvé autant de surprise que de chagrin en apprenant l'existence d'une demoiselle Florence...

Roger ne broncha pas.

— ...dont l'âge, la profession et le genre de vie sont de nature à inspirer à un père de famille les plus légitimes inquiétudes. J'ai été jeune, ajouta M. Chapard, oubliant qu'il parlait devant sa femme, et je suis le premier à comprendre et à excuser les entraînements de la jeunesse; mais il y a des situations qu'on a besoin d'avoir liquidées avant de songer à un établissement. Ce n'est pas au lendemain de pareilles relations...

L'affaire se gâtait. Il était visible que M. Chapard, parti d'abord un peu haut, inclinait à la conciliation et menaçait de tout arranger. Roger pensa qu'il était temps d'intervenir.

— Je puis vous assurer, monsieur, dit-il d'un ton assez raide, que Mlle Florence est une artiste d'avenir; ses maîtres apprécient son talent et vous n'êtes peut-être pas en mesure, ne la connaissant pas, de rendre justice à son caractère.

Mme Chapard ne put se contenir en entendant un pareil langage.

— Oh! c'est trop fort! s'écria-t-elle. Comment, monsieur, c'est à nous que vous venez faire l'éloge de cette péronnelle?

Cela suffisait. Roger se leva. Mais Mme Chapard, qui était entre lui et la porte, ne le laissa pas sortir qu'elle ne lui eût dit :

— Vous voudriez peut-être aussi imposer cette société à notre enfant! Nous l'avons échappé belle. C'était un heureux avenir que vous lui prépariez! Vous l'auriez délaissée bientôt pour aller reprendre des habitudes de débauche, et sa dot aurait servi à entretenir le luxe d'une actrice!

En vain M. Chapard s'efforçait de la calmer et suppliait Roger du regard d'excuser cette algarade : elle allait toujours, s'indignant de plus en plus contre la corruption des hommes, traitant Florence de gourgandine, d'hétaïre, de fille de théâtre et de vampire.

Roger fut parfaitement convenable; il ne répondit pas un mot, garda toute sa présence d'esprit et sortit d'un air digne. La porte n'était pas refermée sur lui qu'un large sourire de satisfaction épanouit son visage : enfin il était libre.

Il eut beaucoup de peine à attendre qu'il fût une heure raisonnable pour se présenter chez Mme Verdier; il employa ce long temps à se faire la leçon pour ne pas effaroucher dès le début une femme nerveuse qui avait sans doute à lutter contre de grands efforts de conscience et qui percevait les moindres nuances avec une extrême acuité. Il aurait été, par exemple, tout à fait malséant de se jeter à ses pieds : il fallait même, pour une première visite après le retour d'Étampes, se montrer extrêmement réservé, ne pas avoir l'air de prendre possession d'une situation acquise et forcer plutôt la note respectueuse. On ne peut que rendre hommage à la délicatesse de ces sentiments et regretter qu'ils n'aient pas eu l'occasion de se manifester. Quand Roger se présenta à la porte de Mme Verdier, il ne fut pas reçu.

Il faut se rappeler que Roger avait eu le temps d'inspecter à fond toutes les manufactures des environs, qu'il venait de se brouiller avec la famille Chapard et qu'il n'avait absolument rien à faire à Orléans, pour comprendre dans quel état d'agitation il passa les heures suivantes. Non seulement il avait beaucoup de choses à dire à Mme Verdier, mais la façon dont il n'avait pas été reçu présentait un caractère alarmant; on aurait pu lui dire que Madame était sortie, ce n'eût été qu'un contre-temps, ou qu'elle était souffrante, il en aurait été désolé; mais on lui avait dit tout simplement : « Madame ne reçoit pas. » Et elle devait bien savoir qu'il viendrait. Ces angoisses se terminèrent, comme la plupart des angoisses, par une solution encore plus douloureuse. Il reçut dans la soirée une lettre où Mme Verdier lui disait, en résumé, qu'elle avait réfléchi et qu'elle désirait ne pas le revoir.

C'était un désastre. Les idées les plus folles affluèrent au cerveau de Roger : il pensa à forcer la consigne, à se présenter quand même devant Mme Verdier et à l'emporter dans ses bras si elle refusait de l'écouter; mais quoi? Est-ce qu'on a jamais fait violence à une femme? Il pensa sérieusement à se tuer : c'eût été vraiment de trop mauvais goût. Il voulut prendre son aventure du côté plaisant et trouver quelque chose de drôle à avoir manqué dans la même journée son mariage et son amour; mais il ne riait pas de bon cœur. Alors il se mit à écrire; il recommença plusieurs fois sa lettre, dont il n'était jamais content, et n'arriva pas à en faire un chef-d'œuvre; mais enfin il y disait à peu près ce qu'il voulait dire et, ce qui avait été plus difficile, il taisait ce qu'il voulait taire. C'est ainsi qu'il ne parla pas de sa rupture avec les Chapard, bien qu'elle lui parût faire autant d'honneur à son esprit qu'à ses sentiments : il lui sembla disgracieux d'avoir même un faux air de demander le prix de son sacrifice; il y aurait eu d'ailleurs une sorte d'hypocrisie à se prévaloir d'une résolution qu'il ne regrettait nullement. Il insista surtout sur la promesse qu'elle lui avait faite de le revoir : une promesse, c'est sacré, et, puisqu'on lui refusait la seule chose à laquelle il mît du prix, il était bien obligé de revendiquer la foi jurée. C'était le seul argument valable qu'il y eût dans sa lettre : tout le reste n'était que passion contenue, désordre d'esprit, rage et lamentations.

Mme Verdier sentit bien où était le point délicat de la situation; elle ne répondit rien à ce fatras, mais, sur la question de la parole donnée, elle se tira d'affaire par un procédé bien féminin :

« C'est vrai, lui répondit-elle; vous avez ma parole : je vous la redemande. »

Qu'est-ce qu'on peut faire à une femme qui redemande sa parole, sinon la lui rendre, surtout quand on n'a aucun moyen de la contraindre? Une heure après, Roger était parti.

V.

Mlle Chapard avait très mal pris la rupture de son mariage : elle s'était déjà vue comtesse de Bly, habitant Paris avec une modeste aisance en attendant mieux, en possession d'un mari bien fait et d'humeur supportable; la perspective de quitter ses parents lui avait semblé compensée par les austères devoirs d'une nouvelle vie, et elle s'était même promis quelques agréments de ce changement d'existence. Tout était à recommencer. Elle ne dissimula pas son mécontentement : par une de ces anomalies dont notre époque fournit trop d'exemples, elle se plaignait que son père et sa mère eussent agi dans cette circonstance avec étourderie, elle ne comprenait pas qu'on se fût tant hâté de rompre, trouvait mauvais qu'on ne l'eût pas consultée et allait jusqu'à prétendre qu'on aurait dû lui laisser le soin d'éclaircir l'affaire de Florence, comme si une jeune fille pouvait traiter de pareilles questions. Elle mena un tel train que la maison ne fut plus tenable. Elle n'écoutait aucune des observations qu'on voulait lui faire, boudait des journées entières et s'impatientait à tout propos. Par une de ces intuitions qui ne s'expliquent pas, ce n'était pas encore à ses parents, c'était à Mme Verdier qu'elle en voulait le plus; elle n'aurait pas su dire pourquoi, mais elle avait conservé de la journée d'Étampes un mauvais souvenir et elle déclara péremptoirement qu'elle ne voulait plus voir cette amie de la famille. On essaya de lui présenter d'autres partis qui n'auraient pas été moins avantageux; elle se mit à pousser des cris perçants : en un mot, elle se conduisit de tous points comme une jeune personne qui aurait été mal élevée. On ne savait que faire pour l'apaiser et pour recouvrer un peu de tranquillité.

Un beau matin, elle se leva avec une idée étourdissante : c'était d'écrire elle-même à Roger. On imagine comment sa respectable mère accueillit une pareille ouverture; il y avait de quoi faire dresser les cheveux sur la tête. Mais M. Chapard, qui, dans toute cette affaire, s'était montré un peu centre gauche, inclina vers une transaction et fit comprendre à sa femme qu'il valait encore mieux laisser passer une lettre sur la rédaction de laquelle on pourrait avoir quelque influence que de s'exposer à des incartades; car, dans l'état de crispation où était la pauvre enfant, on avait tout à craindre.

Voilà comment il se fit que Roger reçut une lettre très touchante dans laquelle Mlle Chapard lui avouait ingénument les espérances qu'elle avait conçues et en faisait généreusement le sacrifice à celui qu'elle avait pu croire son futur mari; elle ne voulait pas être une entrave à son bonheur, puisqu'il paraissait l'attendre d'autre part; elle lui demandait seulement de la délier de l'engagement qu'elle avait pris vis-à-vis d'elle-même et de lui rendre ainsi une liberté dont elle ne prévoyait d'ailleurs qu'elle pût faire aucun usage dans une vie désormais brisée.

Roger ne fut pas dupe un instant de cette manœuvre et répondit par une lettre très froide dans laquelle il rendait toute la liberté imaginable et s'excusait d'avoir été une cause de chagrin, comme on s'excuse d'avoir marché sur le bas d'une robe. Seulement, par un de ces sentiments bizarres qui font qu'on veut toujours avoir le dernier mot, il ajouta cette phrase imprudente :

« Quant à l'occasion de mon départ, il est vrai que je me suis intéressé à ses débuts, mais il y a trois ans que je ne l'ai vue et je ne sais même plus où elle est. Je persiste cependant à croire qu'elle a du talent et un bon caractère, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à Mme votre mère dans la courte phrase qu'elle a bien voulu me laisser prononcer. »

Roger adressa correctement la lettre : « A Madame Chapard, pour Mademoiselle sa fille. » Le lendemain, M. Chapard faisait brusquement irruption chez lui, porteur de toutes les excuses de sa femme, jurant avec volubilité qu'elle viendrait les faire elle-même, à pied, si on l'exigeait, suppliant Roger d'oublier un funeste malentendu et de faire le bonheur de toute une famille, insinuant délicatement qu'il aimait mieux garder ses parts de fondateur et qu'il les remplacerait par des actions de la Banque de France.

Aussitôt que Roger put placer un mot, il demanda des nouvelles de Mme Verdier, et, quand il sut que les Chapard ne la voyaient plus, il éprouva pour eux un grand mépris.

Il se débarrassa, quand il put, de son aspirant beau-père et se laissa aller à des réflexions douloureuses : on ne peut toucher à rien sans s'exposer à tout casser; parce qu'un jour il lui était venu à l'esprit de se marier, comme tant d'autres, il avait en quelques jours attiré le malheur sur lui et sur tous ceux qu'il avait approchés. La tranquille maison de M. Chapard était bouleversée de fond en comble et Mlle Marie ne se marierait peut-être jamais. Mme Verdier était brouillée avec ses meilleurs amis, et dans la retraite, sous le silence qu'il lui plaisait de garder, il devait y avoir une souffrance, un secret ou un remords. Et lui-même, Roger, il était triste à mourir, rebutant ceux qui l'appelaient, rebuté de celle qu'il aimait.

Au bout de quelques jours la réaction se fit; rassemblant tout son courage, il tenta un suprême effort. Il partit pour Orléans, boutonné, sérieux et froid, comme un homme qui va se battre, et, sans avoir rien demandé, sans avoir prévenu, il se présenta chez Mme Verdier. Pendant qu'on allait l'annoncer, son cœur battait à coups pressés, un frisson le prit et il dut s'asseoir. Enfin on le fit entrer : elle était chez elle et elle voulait bien le voir.

Il la retrouva plus belle qu'il ne l'avait jamais vue et ne sut d'abord que lui dire : il sentait trop violemment pour exprimer. Elle parlait, mais il n'entendait ses paroles que comme une musique lointaine et restait, immobile, à la regarder. Il suivait des yeux ses blanches mains, dont il connaissait la douceur, et ses bras charmants, que la mousseline du printemps laissait apercevoir. Elle avait changé de coiffure, et son cou, plus dégagé, avait des courbes délicieuses. Mais il chercha vainement dans ses yeux le reflet humide qui naguère les rendait si bons, et sur ses lèvres le gracieux

sourire d'autrefois. Son visage était d'une beauté de glace.

Quand il put parler, il voulut faire un retour sur le passé, sur un passé si récent, presque d'hier : ce fut impossible. Il aurait voulu lui dire : « C'est moi. Je vous ai dit que je vous aimais, et vous avez consenti à m'entendre; j'ai rompu mon mariage pour pouvoir vivre près de vous et vous avez accepté ce projet; vous m'avez promis que je pourrais vous écrire et vous voir; vous avez abandonné vos mains à mes lèvres et, quand je vous ai parlé d'amour, vos yeux ne m'ont pas blâmé. » Mais les yeux de Mme Verdier étaient d'acier et ses lèvres semblaient parler sans remuer. Il se sentit serré à la gorge; sa vue se troublait. Il se leva en demandant s'il pourrait revenir. Elle lui répondit sans émotion :

— Je désire ne pas vous revoir.

Alors, découragé, las, ennuyé, ne comprenant plus, il erra sans but dans les rues d'Orléans. Il rencontra M. Chapard, qui l'emmena chez lui; il se laissa faire, et, à la fin du mois suivant, il épousa Mlle Marie Chapard.

## VI.

Dix ans plus tard, Roger fut appelé à Orléans pour une enquête administrative. Il avait vieilli. Sa taille n'était plus aussi svelte, son regard était amorti et les difficultés de la vie avaient laissé sur son front leur marque sévère.

Il était parti de Paris machinalement, sans songer où il allait. A la gare d'Étampes, la vision du passé lui revint, et, pendant le reste du trajet, il ne songea pas sans amertume aux incidents de ce même chemin qu'il avait parcouru, sans regarder par la portière, dans des conditions si différentes. Une fois à Orléans, où il avait du temps de reste, il ne put s'empêcher de passer devant la maison de Mme Verdier; c'est à la fois un charme et une tristesse de la province qu'on y retrouve après longtemps les mêmes maisons à la même place. La maison semblait encore habitée; l'était-elle toujours par Mme Verdier, ou bien la mort et le malheur y avaient-ils accompli leur œuvre? Après être passé deux ou trois fois dans la rue, Roger se décida à frapper à la porte, et ce fut d'une voix mal assurée qu'il demanda Mme Verdier. On le fit entrer dans le salon, et il se trouva tout à coup reporté à dix ans en arrière, dans ce même milieu où il avait, en si peu d'heures, aimé, espéré et souffert. Quelques instants après, Mme Verdier entra.

Elle n'avait pas échappé non plus aux fatigues de la vie : ses cheveux étaient presque gris, son corps était devenu plus grêle; quelques rides s'ébauchaient aux coins des yeux et le teint n'était plus aussi pur. Mais la physionomie était toujours d'une grâce exquise : la femme était restée enviable. En la revoyant, Roger se sentit revivre; il lui sembla que le temps écoulé disparaissait et que c'était sa seconde visite.

Mme Verdier vint à lui affectueusement; elle lui tendit ses deux mains, qu'il porta à ses lèvres, et ils se mirent à causer à cœur ouvert. Elle n'avait plus son air glacial du dernier jour, elle souriait gentiment et le regardait de bonne grâce. Elle était comme il l'avait aimée.

Ils parlèrent d'abord de la situation présente. Lui, il n'était pas heureux : sa femme était d'un caractère difficile, elle ne savait pas rester chez elle et, dans le monde, elle ne trouvait pas les satisfactions d'amour-propre qu'elle aurait rêvées; ses enfants étaient mal portants, un peu laids et médiocrement doués; M. et Mme Chapard vivaient toujours, ils étaient même venus s'installer à Paris; sans être dans la gêne, on avait besoin d'économie. Elle, sa vie était fade, entre des occupations monotones et des relations banales; elle avait perdu ses parents les plus proches et avait vu partir, un à un, ses meilleurs amis; déjà l'avenir lui apparaissait rigoureux; mais elle était plus résignée que Roger et tirait un meilleur parti de la vie en dedans.

Peu à peu ils remontèrent le cours du temps et en revinrent au souvenir des beaux jours.

— Vous êtes la seule femme que j'aie aimée dans toute ma vie, dit Roger.

— J'ai bien souvent pensé à vous, avoua Mme Verdier; vous m'avez donné un mois d'une vie très douce et vingt-quatre heures de vrai bonheur.

— Si vous l'aviez voulu, je n'aurais pas épousé ma femme, je n'aurais pas à mener cette vie terne et tourmentée, et, à vous revoir, je suis sûr que je vous aimerais encore.

— Qui sait?

— Mais enfin, demanda-t-il, pourquoi donc avez-vous si brusquement interrompu l'accord?

— Je ne vous en veux plus maintenant, répondit-elle; mais il m'a fallu des années pour détendre le serrement de cœur que j'ai éprouvé en apprenant qu'au moment même où vous parliez d'amour il y avait, je ne sais où, une Florence...

— Florence! fit-il, évoquant ses souvenirs du plus loin. Ah! oui. Mais ce n'était pas vrai!

— Vous ne l'avez pas nié, et vous ne vouliez même pas y renoncer!

— J'ai tout laissé croire parce que c'était le meilleur moyen de reprendre ma liberté. Je ne cherchais qu'à rompre mon mariage pour être tout à vous. Tout s'est expliqué plus tard, et je vois que vous ne l'avez pas su!

— Oh! dit-elle avec un air de regret et de déception qui semblait dire : « Quel malheur de nous être trompés! »

Et ils restèrent longtemps sans parler, songeant tristement à la vie qu'ils avaient perdue. Puis ils se quittèrent en se disant : Au revoir. Après ce malentendu dissipé, il ne pouvait rester entre eux que de doux souvenirs, une tendre affection. Mais Roger avait beaucoup d'occupations et de tracas : il ne trouva pas l'occasion de retourner à Orléans.

GASTON BERGERET.

# HISTOIRE DE L'ART DANS L'ANTIQUITÉ

## Égypte et Chaldée (1)

Dans des temps très reculés, bien avant que s'ouvrît, avec la poésie d'Homère, cette période de la vie du genre humain que nous appelons d'ordinaire l'*antiquité*, le monde oriental a vu naître trois grandes civilisations : celle de l'Égypte, celle de la Chaldée et celle de la Chine. Toutes les trois ont vraiment un caractère primitif; autant du moins que nous en pouvons juger, aucune civilisation ne les a précédées dans les pays où elles se sont développées; elles n'ont pas pu s'aider des exemples et des leçons du passé. Dans les vallées du Nil, de l'Euphrate et du Yang-tsé-kiang, sur chacun de ces théâtres que la nature semblait avoir préparés tout exprès en vue de l'œuvre qui devait s'y accomplir, l'homme est sorti de la barbarie beaucoup plus tôt qu'il ne l'a fait dans le reste de l'Afrique et de l'Asie, et il s'est formé ainsi des sociétés policées dont les origines se perdent dans de telles ténèbres qu'il nous est bien difficile de savoir lequel de ces foyers s'est allumé et a brillé le premier.

Ces trois civilisations, tout en gardant chacune sa physionomie propre, ont cependant plus d'un trait commun. Il serait bien long de chercher à relever toutes ces ressemblances : nous nous contenterons d'en signaler deux, qui ne manqueront pas de frapper l'historien dès que l'idée lui viendra d'établir ce rapprochement et de tenter cette comparaison.

### I.

Ces trois nations primitives ont su se donner une écriture, et celle-ci est ce que l'on appelle une écriture idéographique. Les caractères dont se composent ces systèmes de signes ne sont pas les mêmes en Chine, en Chaldée et en Égypte. Partout là, on a commencé par représenter la chose que l'on voulait rappeler à l'esprit; puis on est arrivé, avec le temps, à resserrer ces images et à les résumer en un certain nombre de formes conventionnelles. Ce travail ne s'est pas fait partout de la même manière; pour qu'il y eût dans le résultat final des différences sensibles, il a suffi que tel peuple prît l'habitude d'écrire sur une matière que tel autre n'employait pas au même usage: l'écriture changera de physionomie suivant qu'elle sera tracée par le roseau sur la surface lisse du papier de riz et du papyrus ou qu'elle sera imprimée dans l'argile par les coups répétés du poinçon chaldéen. Les trois systèmes seront donc nettement distincts; il faudra les étudier chacun séparément, et quand, par une longue pratique, vous vous serez rendu maître de toutes les difficultés de l'écriture chinoise, vous n'aurez pas de moindres efforts à faire pour apprendre à lire les hiéroglyphes ou les cunéiformes.

Dans ces trois créations du génie de l'homme, il y a cependant identité d'esprit et de méthode. Même point de départ : on a commencé par figurer tous les corps que le langage avait déjà dénommés; puis, partout, dans une seconde période, on a eu recours à divers expédients pour trouver moyen d'affecter certaines de ces images à la notation des termes abstraits; enfin, plus tard encore, nombre de signes ont fini par représenter non plus des idées, mais des sons. On a pu, dans tel ou tel pays, passer plus vite et plus adroitement qu'ailleurs du sens propre au sens métaphorique et du pur idéogramme au caractère dont la valeur n'est plus que phonétique; par ces corrections et ces retouches ingénieuses que suggère la pratique, on a pu mieux remédier ici que là aux vices du système; mais voici le fait important, celui qu'il convient de ne pas perdre de vue : sans aucun concert préalable, ces sociétés ont résolu de la même manière le problème qui s'est posé devant elles quand elles se sont préoccupées de fixer leur pensée et de la transmettre aux générations futures. Comme le font les sauvages, elles ont débuté par de grossiers dessins, par des images naïves et sommaires; puis les trois peuples, avec la même décision et le même bonheur, sont sortis de cette période des premiers essais où se sont attardées et que n'ont pas dépassée tant d'autres races moins bien douées; par les mêmes chemins et par les mêmes détours, ils sont arrivés à rendre, avec un instrument très imparfait, les idées les plus complexes; mais cependant, malgré tous leurs efforts et toute la subtilité de leur esprit, ni l'Égypte, ni la Chaldée, ni la Chine n'ont pu réussir à distinguer dans le mot les éléments irréductibles qui le composent et à figurer par un signe spécial chacune des articulations fondamentales de la voix humaine. Une sorte d'instinct secret et de force cachée les poussait à entreprendre cette analyse; mais en même temps elles étaient retenues par je ne sais quelle fatalité de naissance et d'éducation première. Elles ont été tout près de toucher au but, mais elles ne l'ont pas atteint, et ce n'est pas l'une d'elles qui a eu la gloire d'inventer l'alphabet.

Un autre caractère de ces civilisations, qui ne surprendra pas moins l'observateur, c'est leur longévité singulière et leur fixité, c'est leur apparente immobilité. Sans doute, en y regardant de près, on s'aperçoit qu'elles ont changé, comme change tout ce qui naît, tout ce qui vit, tout ce qui meurt; mais ces changements ne se sont produits qu'avec une extrême lenteur. Pendant des trois et quatre mille ans, si le fond même des croyances et des idées n'a pas pu ne point se modifier insensiblement, le culte et les rites n'ont pour ainsi dire pas varié. Nous en dirons autant des mœurs et des institutions : sans doute elles ne sont pas restées de tout point les mêmes durant un pareil laps de temps; un seul mot a pu, suivant les époques, désigner des choses assez différentes; mais il n'en est pas moins vrai que l'esprit conservateur, comme nous disons aujourd'hui, a eu là une puissance qu'il semble avoir perdue en Occident, au milieu des rapides

(1) Extrait d'une lecture faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette étude servira de conclusion au deuxième volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. G. Perrot et Ch. Chipiez. — Hachette, grand in-8°, 1882 et 1884.

transformations de notre monde moderne et de sa perpétuelle mobilité.

Ce n'est pas que ces sociétés aient échappé, plus que d'autres, aux désordres de la guerre civile, des révolutions politiques ou religieuses et des invasions barbares; comme toutes les sociétés humaines, elles ont traversé des crises violentes, qui semblaient devoir tout bouleverser. Mais, après chacune de ces secousses, on a reformé et serré les rangs, comme le fait sur le champ de bataille, à chaque décharge de l'ennemi, une troupe brave et disciplinée. D'eux-mêmes, l'alerte une fois passée, les hommes sont venus reprendre leur place dans les cadres où les avaient distribués les habitudes contractées par les générations antérieures. Ces cadres, œuvre savante d'un génie laborieux et patient, étaient trop souples et trop résistants; ils étaient trop bien ordonnés pour que le maître étranger lui-même ne trouvât pas plus d'avantage à s'y établir et à les conserver qu'à les détruire; il se contentait donc de s'y substituer à ceux qui jadis y occupaient la situation la plus favorisée. Au lendemain de la conquête, les choses reprenaient ainsi sans effort leur train accoutumé; les classes se reconstituaient sur les bases qu'avait posées la tradition; la condition des personnes et celle des biens redevenaient ce qu'elles avaient été auparavant; toute la différence, c'était que le travail agricole, industriel et commercial s'accomplissait au profit d'un groupe nouveau de privilégiés. Le roi et ses principaux officiers étaient d'une autre race que par le passé; mais la machine sociale avait toujours les mêmes rouages, qui tournaient dans le même sens et qui faisaient le même service.

Là ne s'est point borné l'effet de ce mouvement uniforme et continu; il a eu encore pour conséquence une rapide assimilation des éléments hétérogènes et adventices; ceux-ci arrivaient, en assez peu de temps, à s'adapter aux moules dans lesquels ils étaient poussés et pressés par l'action constante d'une vie organique très intense; ils finissaient par recevoir l'empreinte du milieu qu'ils avaient prétendu dominer, par se mêler à la masse et par s'y perdre. C'est ainsi que l'Égypte, depuis le temps de Ménès jusqu'à la fin de l'empire romain, s'est approprié et qu'elle a en quelque sorte digéré et comme absorbé tous les émigrants qui sont venus s'y établir. Les uns y pénétraient le fer en main, après avoir rompu toutes les barrières; les autres s'y insinuaient sans bruit et ne demandaient qu'à être tolérés : c'étaient des mercenaires barbares que les rois prenaient à leur solde, des pâtres et des laboureurs qu'attirait la merveilleuse fertilité de la terre, des artisans qui savaient trouver là une riche clientèle, des marchands qui se chargeaient de répandre au dehors les produits du sol et ceux de l'industrie nationale. A quelque race qu'ils appartinssent, tous ces étrangers, des Hycsos aux Phéniciens et aux Grecs, ont bien plus subi l'influence de l'Égypte qu'ils n'ont agi sur sa constitution, sur ses mœurs et sur ses idées; pour dissoudre ce corps qui semblait indestructible, il a fallu deux grandes révolutions religieuses se succédant à bref délai : l'avènement du christianisme et bientôt celui de l'islamisme. Il en a été de même dans la vallée de l'Euphrate et du Tigre : si, d'Ourcham aux Sassanides, elle a été soumise à bien des maîtres différents, nous y voyons se maintenir et se répéter, bien avant le triomphe apparent de la civilisation grecque, certains types divins qui attestent hautement la persistance des habitudes et des croyances d'autrefois, de celles qui étaient nées bien avant que blanchît la première aube des temps historiques. Enfin, c'est la Chine qui nous offre l'exemple le plus curieux que nous puissions citer de cette cohésion intime et de cette force de résistance qui défie les siècles.

L'Égypte, la Chaldée et l'Assyrie ne sont plus que des souvenirs; mais la Chine, protégée par sa situation même et par la ceinture de déserts et de montagnes qui l'entoure, la Chine de Confucius vit encore sur son vieux fonds; sa religion est encore celle des peuples primitifs; c'est une forme savante du *fétichisme* ou de l'*animisme*, comme on voudra l'appeler. Les hommages du souverain et des hauts dignitaires s'adressent surtout aux corps célestes, au ciel lui-même et à la terre; le peuple craint et honore les esprits qui peuplent les airs et les eaux; mais ceux dont il redoute le plus la colère et dont il s'attache le plus à mériter les faveurs, ce sont les esprits des morts, les mânes des ancêtres. Il les sent partout auprès de lui; il leur parle; il leur sert, avec une touchante sollicitude, le repas funéraire. Quant au chef qui règne sur ces cinq cents millions d'hommes, son pouvoir a gardé le caractère théocratique, absolu et patriarcal, que l'autorité royale présente partout à l'origine des sociétés. Nous ne savons ce que l'avenir réserve à la Chine, qui, par toutes ses frontières, est maintenant en contact avec l'Occident; mais n'est-il pas curieux de penser que nous avons pour contemporains, dans un des plus vastes empires du monde, des hommes qui, par leur état d'esprit et par l'ensemble de leurs conceptions, sont vraiment plus près des Égyptiens et des Chaldéens d'autrefois que d'un Français ou d'un Anglais? Ce qui ajoute à notre surprise, c'est que ce peuple, dont nous sommes toujours tentés de parler avec quelque dédain, ne se laisse pas entamer aisément par nos idées et par notre science. Qui plus est, il inquiète par moments cette civilisation dont nous sommes si fiers. La puissante Amérique prend peur en se voyant envahie par les ouvriers chinois, qui font, à salaire égal, plus d'ouvrage que les ouvriers anglo-saxons, irlandais ou allemands, et ces alarmes lui suggèrent des lois d'exception et de proscription qui demeurent aussi inefficaces qu'elles sont injustes et tyranniques.

## II.

Nous devions signaler les étroites et frappantes ressemblances qui font de la Chine la sœur de l'Égypte et de la Chaldée, une sœur cadette qui survit à ses aînées : ce rapprochement a son importance et son intérêt. Mieux que toute autre chose, l'exemple de la Chine permet de se rendre un compte exact des conditions dans lesquelles s'est exercée l'activité industrielle de l'Égypte et de la Chaldée; grâce aux points de comparaison qu'il fournit, on comprend mieux que, durant de longs siècles, les ateliers du Delta et ceux de la

Babylonie aient pu répandre leurs produits en quantité prodigieuse sur tous les marchés de l'Occident; on s'explique comment ces objets, tout élégants et soignés qu'ils fussent, pouvaient être livrés à des prix assez bas pour ne pas cesser de trouver des acheteurs, alors même que, mis en vente bien loin de leur lieu d'origine, ils avaient à supporter la lourde charge dont les grevaient, au profit des intermédiaires, les frais de transport et de courtage. Dans les plaines fertiles de l'Euphrate et du Nil comme en Chine, dans la région de la *terre jaune*, on vivait à si bon compte que la main-d'œuvre était presque pour rien; c'était un premier avantage que les habitants de ces contrées heureuses avaient sur les tribus condamnées à féconder péniblement le sol aride et pierreux des îles et des montagnes de l'Europe méridionale.

Dans ces grandes ruches laborieuses où, comme dans la Chine d'aujourd'hui, les hommes pullulaient et fourmillaient par centaines de mille et par millions, non seulement on travaillait à meilleur marché, mais on travaillait mieux qu'on ne pouvait le faire chez toutes ces peuplades pauvres et clairsemées qui, lorsque Memphis et Babylone étaient déjà des capitales énormes, habitaient les étroites vallées et les grèves des péninsules grecque et italique. Ces petits clans de pêcheurs, de bûcherons, de pâtres et de laboureurs étaient séparés les uns des autres par de hautes crêtes et par des cols souvent difficiles à franchir; une suggestion du hasard ou des efforts bien dirigés pouvaient conduire un de ces groupes à découvrir quelque secret technique et professionnel, sans que, de longtemps, l'invention se répandît au dehors et qu'elle allât profiter aux voisins. Dans ce monde de l'Occident qui, jusque vers le XI^e ou le X^e siècle avant notre ère, resta si mobile et si agité, il arrivait sans cesse que des tribus fussent saisies d'une sorte d'inquiétude qui les poussait à se mettre en branle pour se chercher un nouveau et meilleur séjour. Ces déplacements arrêtaient le travail; de plus, ils amenaient des heurts et des chocs qui risquaient de retarder le progrès et de tout remettre en question. Quelques villages détruits, un canton mis à sac, il n'en fallait pas plus pour faire perdre l'usage et jusqu'au souvenir de tel procédé qui venait d'être essayé avec succès; aucune conquête n'était définitive.

Les choses se passaient tout autrement dans ces États très anciennement policés où s'était attachée et comme fortement enracinée au sol une population très drue et d'habitudes sédentaires. Là, nul danger que l'œuvre commencée fût brusquement interrompue. Que quelque artisan d'esprit subtil et curieux perfectionnât l'outillage de tel ou tel métier, la connaissance et la pratique de sa recette se répandait bien vite, d'atelier en atelier. Aujourd'hui encore, partout, dans les villes de l'Orient, tous ceux qui s'occupent de la fabrication et de la vente d'un même article habitent un même quartier. A Constantinople et au Caire, à Damas et à Bagdad, il y a le bazar des armuriers, celui des orfèvres, celui des selliers, celui des tailleurs, et bien d'autres encore. Ces quartiers, dont chacun a ses portes, ses officiers et ses gardiens spéciaux, ce sont, c'étaient là, dans l'antiquité comme de nos jours, autant de petites villes industrielles où, grâce à l'hérédité des professions et à la constance des habitudes, la prospérité des arts manuels n'était pas à la merci des accidents de la politique. Les guerres et les changements de dynastie pouvaient causer un moment de stagnation et de gêne; mais ces troubles n'empêchaient pas l'apprenti de recevoir du maître des leçons qu'il transmettait plus tard à ses successeurs, avec ce qu'il avait pu, par ses propres efforts, ajouter à ce legs du passé. Point d'interruption soudaine ni de solution de continuité. Tout ce qui avait été trouvé se conservait; il n'y avait pas d'oubli ni de déchet.

Jusqu'au jour, encore lointain, où la côte de l'Ionie, la Grèce et l'Italie auraient, elles aussi, leurs cités populeuses, l'Égypte et la Chaldée se trouvaient donc dans une situation très privilégiée en face des peuples ou plutôt des peuplades qui habitaient les rivages de la Méditerranée. Partout là, on ne connaissait que les métiers les plus simples, ceux qui s'exercent, avec le concours de la femme et de l'enfant, sous le toit et en vue des besoins de chaque famille. Au contraire, dans le bassin du Nil et dans celui de l'Euphrate, il y avait de véritables manufactures; des ouvriers spéciaux, préparés par une éducation professionnelle et groupés en corps d'état, étaient réunis dans l'atelier; on ne fabriquait pas seulement au jour le jour, dans les heures que laissent libres les travaux des champs; on créait sans interruption, d'un bout de l'année à l'autre, des objets ouvrés que le commerce savait ensuite placer là où ils étaient le plus demandés. C'est bien là, tout au moins par comparaison, l'industrie proprement dite, on pourrait presque dire la grande industrie. Aujourd'hui c'est l'emploi des machines qui met l'industrie occidentale hors de pair; l'Égypte et la Chaldée ne possédaient ni la vapeur, ni l'électricité, ni le métier à la Jacquart; mais l'organisation et la division du travail leur conféraient une supériorité presque aussi écrasante que celle qui, maintenant, permet à l'Europe de répandre ses produits sur toute la surface de la planète et de les y substituer par degrés à ceux des industries locales. Il n'est si petit village de l'Anatolie où je n'aie trouvé les assiettes bleues de Creil et les cotonnades de Manchester; elles y coûtent moins cher que la poterie et que les étoffes fabriquées dans le pays. Il en était de même dans l'antiquité: dans les îles et sur les côtes de la mer Egée, point de concurrence à redouter pour les toiles et les tapisseries, pour la faïence, les vases de terre et de métal, pour les armes, les ivoires, la verroterie et les ustensiles de toute sorte qu'exportaient, sans jamais s'épuiser, l'Égypte et la Chaldée.

## III.

Il y aurait à chercher par quels canaux débordait et se déversait au dehors le trop-plein de cette production si riche et si variée; parmi ces étrangers chez lesquels se distribuait et se plaçait tout ce que n'absorbait pas la consommation intérieure, nous aurions une distinction à faire. Il y avait, d'une part, les peuples qui se trouvaient en contact direct avec l'Égypte et avec la Chaldée : c'étaient, par exemple, les

habitants de la Syrie; ils allaient, comme on dirait aujourd'hui, acheter en fabrique dans le Delta ou dans les villes de l'Euphrate. D'autre part, il y avait les clients lointains, qui savaient à peine le nom du pays d'où leur venaient toutes ces marchandises; celles-ci ne leur arrivaient que de seconde et souvent même de troisième main. L'influence des deux grandes civilisations primitives ne s'est naturellement pas fait sentir de la même manière et avec la même force à grande qu'à petite distance. Chez les très proches voisins, chez ceux qu'elle atteignait directement, elle a sans doute favorisé les progrès de l'industrie et de l'aisance; mais, en même temps, elle a pu peser comme un poids sur l'imagination et en gêner l'essor; en lui fournissant un répertoire complet de formes et de types, elle a pu la décourager et l'empêcher de devenir vraiment créatrice. Au contraire, chez ceux qui n'ont subi cette influence qu'atténuée et comme réfractée par les milieux interposés, l'effet a été tout autre; il y a eu des suggestions utiles, qui ont épargné de longs tâtonnements et provoqué l'éveil de l'esprit; mais l'originalité n'a pas été, de la même manière, étouffée dans le germe: elle a pu se développer librement.

Il est nécessaire d'insister sur les caractères communs que présentent et sur les rôles parallèles que jouent, pendant tout le cours de la première et haute antiquité, les Égyptiens et les Chaldéens. Ces deux peuples longtemps presque oubliés, ce sont les vrais fondateurs de la civilisation européenne et occidentale. Ignorer ce fait capital ou le perdre de vue, c'est se condamner à ne pas saisir les origines et à ne pas comprendre la suite du développement organique qui se continue sous nos yeux et avec notre concours.

Cinq ou six siècles semblent avoir suffi à la Grèce et à l'Italie pour s'élever à cette culture savante et raffinée que nous rappellent les noms des siècles de Périclès, d'Alexandre et d'Auguste. Tout d'abord, on ne s'était pas étonné de ce phénomène singulier; on croyait en avoir rendu raison en vantant le génie de ces races privilégiées. Aujourd'hui la critique est plus exigeante; elle dispose d'observations plus précises et de points de comparaison plus nombreux; elle sait avec quelle lenteur s'accomplissent, surtout au début, les œuvres collectives et successives; elle ne s'explique donc la rapidité de ces progrès que par l'importance du travail préliminaire dont se sont acquittées, avec une application et une patience méritoire, de plus vieilles nations, les devancières laborieuses de ces brillants favoris de l'histoire. Sans la longue durée de cette préparation — quelques deux ou trois mille ans, — sans les efforts d'invention qui remplissent cette période, sans la féconde activité de son industrie, combien il aurait fallu plus de temps aux peuples de l'Europe méridionale pour se dégager de cette barbarie où Scythes et Slaves, Germains et Celtes se sont attardés jusqu'à la conquête romaine! Quel tour les choses auraient pris, nous ne saurions le deviner; mais certainement le monde n'aurait pas assisté, vers l'époque où il a eu ce spectacle, au merveilleux et presque subit épanouissement des plus belles fleurs de l'art et de la poésie.

GEORGES PERROT.

# SOUVENIRS D'UNE AMBASSADRICE

## Lady Bloomfield

(1845-1871)

Le métier d'ambassadrice a toujours été l'un des plus enviés. Il a inspiré de tout temps des vocations. Qui de nous n'a connu une Agnès prête à préférer Arnolphe à Horace si Arnolphe avait des chances de devenir Excellence? Les deux volumes de *Souvenirs* (1) publiés par lady Bloomfield, ambassadrice d'Angleterre pendant plus de vingt-cinq ans, seront une bonne lecture pour les jeunes têtes ambitieuses. Ils fortifieront peut-être les vraies vocations, ils décourageront certainement les fausses. Lady Bloomfield expose sans artifice les joies et les déboires de la carrière. Selon que les joies leur paraîtront voluptueuses ou fades, les déboires amers ou indifférents, les lectrices reconnaîtront si la nature les avait destinées aux pompes des cours et aux luttes diplomatiques.

### I.

Lady Bloomfield naquit à Londres en 1822. Elle y passa son enfance dans la terreur des brigands. C'était un sentiment de famille. Son père n'osait pas sortir à Londres, en voiture, après la nuit tombée, de peur des brigands. Je dois ajouter que lady Bloomfield a été poursuivie toute sa vie par les événements surnaturels. Dans tous les pays où l'envoient les hasards de la diplomatie, elle a affaire à des spectres et à des miracles. A Saint-Pétersbourg, un malheureux chasseur polonais hante la chambre où il s'est pendu. En Bavière, la dame noire chargée d'annoncer aux princes de la famille royale leur mort prochaine n'a pas encore résigné son emploi.

A Berlin, la dame blanche qui remplit le même office auprès de la maison de Prusse est apparue si inopinément à la sentinelle de garde, que la sentinelle s'est évanouie tout net. A Portsmouth, en 1864, un soldat anglais cache un morceau de savon dans sa poche, le nie en disant : — « Que Dieu me rende muet si je l'ai! » — et devient muet à l'instant, ce dont la reine Victoria est dûment informée. Nous pourrions continuer ces citations. Ce qui précède suffit pour caractériser le tour d'esprit de lady Bloomfield. J'ose dire qu'on en trouverait difficilement de moins sceptique. Elle possède une grande capacité de foi, qui n'a pas dû lui être inutile pour prendre en patience les insondables mystères de l'étiquette.

Elle fit de bonne heure l'apprentissage des cours. A vingt ans elle fut nommée fille d'honneur de la reine Victoria et vécut dès lors dans l'intimité de la famille royale, frottée à tous les grands personnages et assistant, au moins par le dehors, aux événements dont le souverain d'une puissante

(1) *Reminiscences of Court and diplomatic Life.* — 2 vol. in-8° Londres, Kegan Paul et French

ation est nécessairement le centre. Ses fonctions n'étaient pas absorbantes. Elles se réduisaient à peu près à poser un bouquet à côté du couvert de la reine et à faire, le soir, une partie de nain-jaune avec le prince Albert. Il est vrai que le nain-jaune devient laborieux quand on a l'honneur de le jouer à la cour d'Angleterre. L'étiquette exige qu'on ne produise à la table de jeu royale que des sous neufs et des pièces neuves. Il faut de la prévoyance et un certain travail pour ne jamais être pris de court.

Malgré la recherche des sous neufs, la jeune fille d'honneur avait tout le temps d'ouvrir les yeux et les oreilles. Elle les ferma résolument, par vertu professionnelle, et ce fut un malheur pour ses mémoires, que sa discrétion réduit souvent à l'aliment un peu maigre des déplacements officiels et des péripéties du nain-jaune. A peine, de loin en loin, un commencement de confidence, aussitôt interrompu. Le 4 août 1843, elle avoue dans son *Journal* avoir surpris une conversation entre le prince Albert et Wellington. Il s'agissait d'une question sur laquelle, paraît-il, Wellington était extrêmement compétent. Le prince et le duc s'entretenaient d'offices, non d'offices d'État, mais d'offices de cuisine, et le duc en parlait, écrit lady Bloomfield avec une admiration flatteuse pour notre amour-propre national, « comme aurait pu le faire un cuisinier français ». Il n'est pas un des lecteurs des *Souvenirs* qui n'eût aimé à savoir l'opinion de Wellington sur les offices et ce que lui répondait le prince Albert. Ils ne le sauront jamais. Lady Bloomfield s'arrête brusquement, comme une personne qui craint d'en avoir trop dit, et saute à une amazone qu'elle a été obligée d'attacher avec des épingles parce qu'elle était trop large.

Quelques semaines après la mémorable conversation de Wellington, la reine Victoria vint au château d'Eu rendre visite au roi Louis-Philippe. Lady Bloomfield s'est laissée entraîner hors de sa réserve habituelle par l'étonnement que lui causèrent les mœurs patriarcales de la cour de France. Le 3 septembre, elle note une promenade en char-à-bancs par des chemins tellement raboteux, que les Anglais sont rompus de fatigue. Le soir, à dîner, Louis-Philippe et la reine Amélie découpent eux-mêmes. Le 4 septembre, seconde promenade en char-à-bancs et nouvelles courbatures; les demoiselles d'honneur sont au moment de demander grâce. Le 5, char-à-bancs. Le 6, char-à-bancs; les harnais sont remplacés à la bonne franquette par des cordes; les chemins, naturellement, n'ont pas changé. Le 7, char-à-bancs et embarquement. Les Anglais quittent le château d'Eu moulus, convaincus que la vie de leur souveraine y a été en danger constant à cause des fondrières, mais gagnés, malgré tout, par la bonne grâce et la cordialité de leurs hôtes.

En 1845, lady Bloomfield se marie, part pour Saint-Pétersbourg, et c'est alors que ses Mémoires deviennent instructifs pour les aspirantes ambassadrices.

## II.

Les déboires et les joies du métier se balançaient assez également, en Russie, au temps du tsar Nicolas. La famille impériale désirait voir le corps diplomatique le moins possible et manifestait franchement son désir. Lord Bloomfield ayant été invité à venir présenter sa jeune femme à Tzarskoe Selo, on leur offrit de coucher, mais en même temps on les introduisit dans un appartement où il n'y avait pas de lits, afin de leur faire comprendre délicatement qu'ils devaient refuser. Il fallut retourner à Saint-Pétersbourg au milieu de la nuit, en plein hiver. C'était dur, et c'était toujours ainsi que l'on traitait le corps diplomatique en Russie, sous Nicolas : mais il y a le chapitre des compensations. On était invitée aux bals du Palais d'hiver, où 36 000 bougies sont allumées à la fois. On pouvait espérer de petits succès personnels. A une fête officielle, lady Bloomfield eut l'honneur de recevoir un coup d'éventail de l'impératrice de Russie, accompagné d'un « Méchante! » dont la cour fut bouleversée pendant huit jours et qui fit trotter toutes les cervelles diplomatiques.

Lord Bloomfield fut envoyé à Berlin en 1851. Sa femme, par des raisons de santé, ne se fixa auprès de lui qu'environ deux ans après, au moment de la guerre de Crimée, et pour le coup ce fut un calice de fiel sans le moindre mélange de miel. La ville de Berlin et la cour de Prusse étaient partagées en deux camps, dont l'un tenait pour la Russie, l'autre pour la Turquie. La reine était à la tête du parti russe et ne manquait aucune occasion de marquer publiquement sa mauvaise humeur aux représentants de l'Angleterre et de la France. Y avait-il réception de gala à l'ambassade britannique, tout le pays savait que la reine s'était disputée avec le roi pour ne pas y assister. Obligée de céder, Sa Majesté a fait des remarques désobligeantes à lord Bloomfield sur son escalier, qu'elle a trouvé trop raide, et a affecté de ne pas voir ni entendre lady Bloomfield, laquelle a néanmoins été obligée de suivre la reine partout, en faisant des sourires gracieux. Au moment de souper, Sa Majesté s'est redisputée avec le roi, pour l'obliger à partir sans souper, et, le roi ayant refusé de s'en aller, Sa Majesté a mis son manteau et s'est installée sur le palier de l'escalier, envoyant messagers sur messagers au roi, qui, de guerre lasse, a dû renoncer à souper. Ajoutez à cette scène de ménage les courtisans venus par ordre, qui soupaient, mais tournaient le dos, et vous aurez quelque idée de la situation des maîtres de maison, contraints d'avaler toutes ces couleuvres avec un visage satisfait et de paraître enchantés du succès de leur fête. Ce sont les épines de la profession.

Le séjour en Allemagne faillit être marqué par une catastrophe, qui ne fut conjurée que grâce à la bonne tête de lady Bloomfield. Son mari était aussi accrédité auprès du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin. Ils se rendirent ensemble à la résidence du grand-duc pour lui être présentés officiellement. Le soir de son arrivée, lady Bloomfield apprend qu'il y aura le lendemain gala au palais et qu'il faudra se mettre en costume de cour. Elle n'avait pas été prévenue! Elle n'avait pas de costume de cour, aucun moyen de s'en procurer, et les boutiques étaient fermées! C'est dans ces conjonctures critiques qu'on juge les femmes. Lady Bloomfield garda son sang-froid, fit face à la situation et parut le lendemain à la rési-

dence dans une tenue irréprochable. Comment elle s'y prit, les curieuses le verront dans ses mémoires.

Le dernier poste occupé par lord Bloomfield fut celui de Vienne. Il y fut nommé en 1860 et resta onze ans dans ce paradis. Les Viennoises lui parurent doublement délicieuses en quittant les Prussiennes, et il s'en confessa à sa femme dans une lettre que celle-ci se donne le plaisir d'imprimer, à l'adresse des nobles Berlinoises qui la saluaient du haut de la tête ou même pas du tout. Le chapitre des déboires est clos. Tout le monde est aimable, à la ville comme à la cour; c'est dans le sang des Viennois. Par exemple, il est indispensable d'avoir une bonne santé. Entre les plaisirs et l'étiquette, les pauvres ambassadrices sont dévorées. Lady Bloomfield, qui est délicate, succombe. Faire la révérence trois nuits de suite, au débarqué, à toute une ville empressée à se faire présenter, l'épreuve surpasse ses forces. « Je suis, écrit-elle mélancoliquement, tout à fait au-dessous des fatigues de la vie diplomatique. » C'est qu'en Autriche, pays de tradition monarchique,il n'y a pas seulement les fatigues de la cérémonie officielle, il y a la préparation à la cérémonie; il faut apprendre sa leçon, étudier avec le maître à saluer, se garder d'improviser. Jugez plutôt.

Le jour de sa présentation à l'impératrice d'Autriche, lady Bloomfield fut introduite dans un salon où on la laissa seule. Tout à coup les portes s'ouvrirent à deux battants et elle vit une vaste enfilade entièrement déserte, à l'extrémité de laquelle l'impératrice, également seule, se tenait debout. En s'apercevant, la souveraine et l'ambassadrice, à cette longue distance, se firent une révérence, puis s'avancèrent de quelques pas, puis firent une autre révérence, remarchèrent, resaluèrent et ainsi de suite, ne se quittant pas des yeux, calculant leurs mouvements, mesurant leurs pas dans une extrême tension d'esprit, car il s'agissait de se rencontrer dans une grande révérence finale juste au milieu du salon du milieu. Ce qui fut fait. Je ne voudrais décourager personne, mais on voit qu'il n'est pas si facile d'être bonne ambassadrice. Il y faut des dons de nature, le coup d'œil, le sang-froid et un apprentissage sérieux.

Le séjour à Vienne, qui remplit presque tout le second volume des *Souvenirs,* ne fut marqué par aucun événement important. Lady Bloomfield avait de bons amis, entre autres certain Allemand doué de fantaisie, qui s'amusait à acclimater des serpents dans sa propriété. Il réussissait si bien, que la pauvre lady Bloomfield, se trouvant en séjour chez lui, en eut ses promenades toutes gâtées. La maîtresse de la maison avait aussi ce qu'on appelle, en argot parisien, un grain. Elle méprisait les ponts. Sa manière de traverser les fleuves était de lancer sa voiture dans le courant. Les chevaux nageaient, l'eau entrait dans la voiture, les dames mettaient leurs pieds sur la banquette d'en face, et vogue la galère! On abordait quand on pouvait. Lorsqu'on ne voulait ni naviguer avec madame, ni frayer avec les nourrissons de monsieur, on apprenait au perroquet à parler. C'était la seule ressource de la maison, les maîtres ne tolérant pas les livres à la campagne, ni aucune autre superfluité.

D'autres personnages moins originaux, mais plus illustres, traversèrent à cette même époque la vie de lady Bloomfield. Elle nous les nomme au passage et s'en tient là, cruellement toujours par vertu professionnelle. Il y a une morale à tirer de sa réserve. Puisque les devoirs de la situation sont incompatibles avec l'indiscrétion qui est la première vertu de l'auteur de mémoires, il faut choisir : ou n'écrivez pas de mémoires, ou ne soyez pas ambassadrice, ou ne soyez pas tant de vertu (ce serait encore le meilleur parti). Ayez pitié du lecteur. Vous le mettez en appétit par les noms les plus affriolants, et, pour cette grande faim que vos sommaires ont excitée, vous lui servez un plat, deux plats, six plats, huit plats de spectres. Le ciel me préserve de médire des spectres : ce sont gens estimables, ayant rendu de grands services à la littérature; mais il y a saison pour tout, et il est décevant lorsqu'on attendait, sinon un secret d'État, au moins un portrait d'après nature ou une scène prise sur le vif, d'en être réduit à un fantôme, pour authentique qu'il soit. C'est le seul défaut de ces honnêtes et bienveillants volumes, et il ne les empêchera pas de charmer le nombreux public qu'intéresse ardemment le compte rendu des fêtes officielles et pour qui le bonheur suprême serait de savoir comment s'y prend un roi pour dire : « Nicole, apporte-moi mes pantoufles. » Son innocente curiosité trouvera à se satisfaire dans les mémoires de lady Bloomfield.

ARVÈDE BARINE.

---

## UN MANUSCRIT INÉDIT

### Le « Mathieu de la Drôme » de M. de Louvois

Je dois à l'obligeance d'un bibliophile, M. Ernest Chatonet, communication d'un manuscrit ayant appartenu à la bibliothèque de Louvois et qu'il est grand dommage que Michelet n'ait pas connu, car il y aurait certainement pris quelque trait curieux pour son portrait du grand ministre, « face rouge et tête de feu, plus violente encore que Colbert, et de famille apoplectique ». Le document est tout à fait de ceux qu'aimait le grand historien vieillissant, alors qu'il divisait le règne de Louis XIV en deux périodes : le Louis XIV d'avant la fistule et le Louis XIV d'après la fistule. Les détails qu'on va lire sont destinés à fournir aux personnes qui s'en croiront capables l'occasion de trouver elles-mêmes les réflexions que Michelet aurait peut-être faites en feuilletant le cahier que j'ai sous les yeux.

C'est un *Mathieu de la Drôme* perpétuel, donnant pour jusqu'à la fin du monde les nouvelles du temps, des récoltes, des bestiaux, de la pêche du hareng, des crises industrielles et autres matières important à la prospérité du pays. On peut également, en retournant l'opération, remonter aux origines du globe et savoir si l'hiver fut précoce l'année de la création, le raisin abondant l'année où Noé inventa le vin. Il y avait environ un siècle et demi que les prédictions de ce précieux almanach allaient s'accomplissant à la lettre, lorsque

messieurs de l'Académie des sciences, dans leur zèle pour le bien du royaume et touchés de l'avantage, pour un ministre de la guerre, de connaître à l'avance le prix de l'avoine et du drap, firent copier l'ouvrage sur parchemin et le présentèrent à Louvois avec le certificat suivant :

« Atestations et Aprobations, des Doyens, et Docteurs, de l'Accadémie Royal des Sçiences; à Monseigneur le Marquis de Louvois, Ministre de la Guerre, et Secretaire d'Estat.

« Nous Soussignées Chef, et Doyens, de L'Accadémie Royal des Sçiences; Certiffions à vôtre Grandeur Monseigneur, avoir exprimentées, nos devanciers et Nous, le présent Livre, plus de cent quarante ans; et l'avons toûjours trouvés juste et infaillibles; pourquoy nous avons pris la liberté de le présenter à vôtre Grandeur, Monseigneur, pour vous en servir en tems et lieux, pour faire emplire les Magazin du Roy; et l'assurons immanquables, jusqu'à la fin du monde; en foy de quoy nous l'avons Signé, commes choses asseurées et certaines.

« L'abbé Bignon, de Pontchartrain.
« L'abbé Payen, de Sully.
« L'abbé D'enjau.
« L'abbé de Pomponne. »

On remarquera que ce ne sont pas là les signatures des premiers venus. L'abbé Bignon, propre neveu, par sa mère, du chancelier de Pontchartrain, avait une grande réputation de savoir, d'éloquence et de bel esprit. Son oncle l'avait poussé dans les académies parce que ses mœurs n'étaient pas assez graves pour la chaire, et il y avait très bien réussi.

L'abbé *D'enjau* ne serait-il pas l'abbé Dangeau, frère de l'auteur des *Mémoires,* nommé de l'Académie française en 1682, et dont Saint-Simon nous dit : « Il parvint de bonne heure à être *des académies* », au pluriel? avec moins de savoir et de mérite que l'abbé Bignon, l'abbé Dangeau fut académicien aussi convaincu, aussi pénétré du sentiment de ses devoirs et de la grandeur de sa responsabilité. Jamais il n'aurait mis son nom au bas d'un document pouvant compromettre l'illustre compagnie et l'exposer au ridicule. Le point est important pour ce qui nous occupe. A la vérité, l'orthographe extraordinaire du certificat est une présomption contre l'abbé Dangeau. L'orthographe fut la passion et la carrière de cet excellent homme, l'occupation sérieuse de toute sa vie, l'objet de ses nombreux écrits. Il ne la voulait pas routinière, il la voulait hardie; cependant celle du certificat défie par trop toutes les règles. Avant de rien affirmer ici, il faudrait consulter les annales de l'Institut.

La bonne foi et l'exactitude de l'honnête abbé de Pomponne, fils de l'ami de M<sup>me</sup> de Sévigné, sont au-dessus du soupçon. On peut éplucher toute la vie de ce digne ecclésiastique, on n'y trouvera pas un acte de légèreté ni de faiblesse.

J'avoue ne pas connaître l'abbé Payen de Sully. Il nous suffira qu'il ait été un des doyens de l'Académie des sciences et qu'il ait signé avec les autres, au nom de tout le docte corps. Voilà donc l'almanach garanti « juste et infaillible », non point de par une idée ou théorie quelconque, mais de par une série d'observations poursuivies et notées pendant plus de cent quarante ans. Voyons à présent le système.

D'après l'auteur inconnu du *Mathieu de la Drôme* perpétuel, le soleil forme dans sa course des cycles de vingt-huit années qui ramènent indéfiniment, dans un ordre invariable, les mêmes accidents de saisons, les mêmes successions de bonnes et de mauvaises récoltes, les mêmes influences favorables ou défavorables à l'industrie. Il suffit donc d'avoir établi le pronostic d'un des cycles pour savoir l'avenir, puisque les mêmes conditions générales se répètent chaque vingt-huit ans. Par exemple, en 1537, les avoines ont été belles : elles ont donc dû l'être et l'Académie des sciences affirme qu'elles l'ont été vingt-huit ans après, en 1565, puis elles ont dû l'être en 1593, 1621, etc., jusqu'à ce que nous arrivions à l'année 1873, pour laquelle je fais appel aux souvenirs des lecteurs qui s'occupent d'agriculture.

La prédiction pour 1542 porte que « l'hiver sera bien hivernage, et fera de très grandes neiges et pezant hiver », ce qui nous donne un autre hiver « pezant » et de très grandes neiges en 1878. Il est vrai que le grand hiver dont les Parisiens garderont longtemps le souvenir, où le bois manqua à Paris et où l'on vit de belles dames faire queue chez le charbonnier, est l'hiver de 1879-1880; mais il faudrait être bien chicanier pour faire une affaire, à plus de trois siècles de distance, d'une erreur d'un an. J'estime que, raisonnablement, il n'y a pas là de quoi ôter la foi, et je préviens d'avance mes lectrices de se préparer à faire beaucoup de confitures en 1906, car « les fruits seront abondants en tout pays ». Quant à leurs maris, s'ils ont cette année-là du blé à vendre, ils feront bien de se dépêcher : « Qu'ils le vendent en automne et le plutôt qu'ils pourront, car à le garder jusqu'à l'issue de l'hiver, y aura perte. »

En 1877, le prix des cuirs a dû baisser pendant l'été. Il rebaissera dans l'été de 1905. On ne sera point surpris de la surabondance des cuirs en ces années, lorsqu'on saura qu'elles appartiennent au « nombre solaire » vingt et unième du cycle, lequel a justement pour nom : *Veault.* Il est naturel que le veau soit le patron des cuirs. De même, l'auteur a placé l'année des bonnes vendanges sous la patronne des cabaretiers : *Aqua,* l'eau.

En 1909, il y aura des coups de Bourse à faire sur plusieurs marchandises. « Le philosophe — dit mon livre (*philosophe* est écrit, par exception et marque de respect, en lettres d'or) — qui (1), l'enseignement de ce livre, a éprouvé par plusieurs fois qu'au commencement de cette année (1909) est le cher tems de plusieurs choses si comme grains, sel, laines de toute draperie de toutes couleurs, de tous cuirs, qui... auront grande requête et seront à haute vente. »

Le printemps que nous traversons en ce moment même avait été prédit dans les termes suivants : « Printemps... si sec, et si chaud, et si froid. » L'été de 1883 sera signalé par une grande sécheresse; les sources tariront et les rivières auront « de grands abaissements d'eau ». Avis au conseil municipal de Paris. Le nombre où nous sommes, nommé *Bune,* est encore remarquable en ce qu'il amène chaque fois « la mort de quelque grand personnage, et qui le voudra

(1) Il y a sans doute ici des mots sautés.

savoir, qu'il lise et l'entende ». 1884 sera funeste à tous « gens de métier ». Il y aura une grande crise industrielle, l'argent sera très rare et « ceux qui auront argent à prêter feront leurs profits, mais de savoir à qui ils le bailleront pour le défaut qui en sera et fera bien des mauvais payeurs. Banqueroutes seront fréquentes et fera bien des fuyards. » Le seul moyen de se rattraper, en 1884, sera de spéculer sur les harengs. Ils « seront bons et feront bonne emplette tous marchands qui en achèteront avant la Toussaint, et feront leurs grands profits ».

1885 et les années suivantes nous manquent malheureusement, par la raison que le manuscrit est incomplet; près des deux premiers tiers sont perdus, et avec eux le titre, le nom de l'auteur s'il était connu, sa préface s'il avait jugé à propos d'en faire une et d'exposer d'où lui était venue sa science « juste et infaillible ». C'est triste, bien moins triste cependant que de ne pas savoir comment Louvois accueillit le présent de l'Académie des sciences, s'il en fit le même cas que ces messieurs les savants, et s'il prit l'habitude de le consulter devant que de « faire emplire les Magazin du roy ». Le seul renseignement qu'il nous soit possible de donner à cet égard, c'est que le manuscrit a beaucoup servi et à des mains sales, car les marges en sont noires et grasses. Ces mains pouvaient-elles être celles de Louvois? Je n'ai aucune notion sur ce sujet intime et je l'abandonne aux érudits, puisque aussi bien leur métier est de tout savoir.

A. B.

---

## POLITIQUE EXTÉRIEURE

LE SAINT-SIÈGE ET LE CLERGÉ D'IRLANDE. — LA FRANCE AU TONKIN.

### I.

L'élégant subterfuge grâce auquel le haut clergé catholique a toujours eu l'art de vivre en bonne intelligence avec les pouvoirs établis : « Rends à César ce qui est à César », est toujours en usage au Vatican. Depuis bien des mois nous savions le saint-siège en coquetterie avec le gouvernement anglais; la mission de M. Errington à Rome, d'abord toute temporaire et d'un caractère exclusivement officieux, était en passe de se transformer en une légation régulière et l'on sait combien les satisfactions de ce genre sont douces à la curie, qui, depuis douze ans, n'a pas été précisément gâtée en fait de succès diplomatiques. Toutefois, nous ne voyions pas s'accuser par des faits réels et concrets cette naissante amitié du cabinet Gladstone et de la cour pontificale. Aujourd'hui nous possédons de cette bonne entente une preuve immédiate, tangible, fournie aux dépens, il est vrai, de l'Irlande autonomiste.

Les évêques irlandais viennent, en effet, de recevoir une circulaire émanée du saint-siège, qui constitue un énergique désaveu de la Ligue agraire et non seulement interdit au clergé catholique à tous les degrés toute immixtion dans la politique agitatrice — ce qui serait on ne peut plus naturel, — mais le détourne même de toute participation, si platonique fût-elle, aux démonstrations antibritanniques. Certains passages de cette lettre veulent être relevés :

« ... D'où il suit, dit la circulaire, qu'il n'est permis à personne du clergé de se départir de ces règles, de s'associer à des mouvements incompatibles avec le devoir d'esprits calmes... Par-dessus tout, le clergé doit se tenir à l'écart de souscriptions de nature à faire naître les haines et les dissensions... Dans ces circonstances, il doit paraître évident à Votre Seigneurie que la collecte appelée *Parnell Testimonial Fund* ne saurait être approuvée par cette sacrée congrégation, et, en conséquence, on ne saurait tolérer qu'aucun ecclésiastique, à plus forte raison un évêque, se mêle en quoi que ce soit ou de la recommander ou de l'encourager. »

Pour comprendre l'objet de cette circulaire et le sens des allusions qu'elle contient, il faut savoir que, voici deux mois, fut lancé le projet d'offrir à M. Parnell un *Témoignage national* afin de lui exprimer la gratitude de ses compatriotes de l'initiative qu'il avait prise en fondant et en dirigeant la Ligue. Et cette souscription se trouva coïncider avec un regain de fureur et de déchaînement contre le gouvernement britannique, qui laissait, disait-on, mourir de faim les paysans de l'Ouest. Or, à l'encontre des recommandations renouvelées au clergé par le cardinal Mac Cabe et de ses instantes exhortations en faveur de la neutralité politique, un haut prélat, Mgr Croke, archevêque de Cashell, souscrivit pour 50 livres, joignant à son envoi au comité la lettre la plus chaleureuse, où il énumérait tous les titres de M. Parnell à la reconnaissance des tenanciers.

Ce coup de tête de l'archevêque de Cashell fit scandale, non seulement dans le monde officiel, mais aussi parmi les chefs de la prélature. On y vit une sorte de désobéissance aux instructions implicites émanées de Rome; l'archevêque fut mandé auprès du pape et la circulaire actuelle est la publique condamnation de sa conduite. Le cabinet Gladstone ne manquera pas de faire valoir un blâme tombé de si haut comme un brillant succès pour sa politique. N'est-ce pas la justification éclatante des démarches qu'il a tentées auprès du saint-siège?

Toutefois il fera sagement de ne pas s'exagérer la portée de ce succès d'un jour. Chacun sait à quel point le petit clergé irlandais est mêlé au peuple, vivant de sa vie, partageant ses espérances, ses répulsions, ses chimères. Quand les journaux anglais viennent nous dire que l'exemple donné par Mgr Croke était surtout funeste en ce qu'il forçait la main au bas clergé et le contraignait de s'associer à ses sympathies pour M. Parnell, à qui prétendent-ils donner le change? Les desservants se soucient bien de leur évêque, pour peu que leur évêque les dirige à contre-fil de leurs préférences, surtout s'ils le savent en désaccord avec le suprême pouvoir de l'Église! Que l'on se souvienne de l'impuissance où Mgr Dupanloup se trouvait d'interdire aux prêtres de son diocèse la lecture des diatribes de son ennemi, l'ami de Pie IX, Louis Veuillot!

Si l'attitude de l'archevêque de Cashell a trouvé parmi les curés d'Irlande des imitateurs, il faut s'en prendre non pas à une pression imaginaire et, dans tous les cas, inefficace, mais bien à la communion étroite de pensées et d'aspirations qui unit à ses prêtres la population fermière. Les prêtres sont du peuple et ils restent du peuple. Cela est si vrai que tout récemment encore de grands meetings tenus à Limerick et à Wexford, en vue de perpétuer sous un nom nouveau la Ligue agraire, qui ne subirait d'autre transformation que de prendre le titre de Ligue nationale, ont eu des prêtres pour les présider. Ces deux choses d'ailleurs, la passion autonomiste et la foi religieuse, sont si profondément unies dans les cœurs irlandais qu'il n'est au pouvoir de personne, non pas même du pape et de ses circulaires, de les désunir. Si l'on voulait une preuve de cette intime alliance de sentiments si contraires dans les mêmes âmes, on la trouverait dans les détails qui nous parviennent sur l'exécution du premier des condamnés à mort dans le meurtre de Phœnix-Park. Non seulement Brady lui-même — un jeune maçon de très honnête famille — a témoigné avant le supplice la piété la plus profonde, tout à ses prières et marchant à la mort, dit une correspondance, « comme il serait allé à l'ouvrage », avec la seule pensée de son salut en plus; mais, au dehors, une foule de six mille personnes s'agenouillait, priant à haute voix une commune prière, comme au trépas d'un martyr. Que peuvent, après cela, les plus subtils *distinguo* des lettres pontificales? Que peuvent les circulaires, les blâmes aux archevêques, pour dissuader cette multitude naïve d'aimer d'un inséparable amour son Dieu et sa patrie?

II.

Nous ne saurions, en cette chronique de la politique extérieure, passer sous silence la délibération et le vote parlementaires auxquels la question du Tonkin vient de donner lieu. Le ministre des affaires étrangères a justifié sa demande d'un crédit de cinq millions; cette demande, la Chambre l'a adoptée. Cet accord était prévu. Les adversaires que le projet a rencontrés ne sont guère que ces ennemis systématiques du régime républicain qui, comme M. Delafosse, critiquent, blâment indifféremment ce que la république fait ou ne fait pas. Bouge-t-elle, il lui reproche sa fureur d'aventures; se tient-elle inactive, il l'accuse d'impuissance et la traite de paralytique. Ce sont là contradictions ordinaires aux minorités.

Peut-être cependant, parmi les hommes les moins suspects de malveillance envers nos institutions, en est-il un certain nombre qui, sans déconseiller précisément l'expansion coloniale de notre activité, tiennent à conserver en matière d'expéditions lointaines tout leur sang-froid. Très légitimement préoccupés des combinaisons de forces qui se défont ou se reforment autour de nous, ils craindraient que trop d'entrain à étendre par les mers notre influence ne nous fît perdre de vue de plus proches intérêts, ne les compromît même par trop d'éparpillement de nos ressources militaires. Ils se sont demandé également si, dans les opérations que l'on projette à la frontière du Céleste Empire, nous ne serions pas entraînés plus loin que nous ne voudrions. C'est surtout aux préoccupations de cet ordre que M. Challemel-Lacour s'est efforcé de satisfaire.

Tout d'abord, nulle crainte du côté de l'Europe. En ces lointains parages, notre action ne rencontrera point de menées hostiles, et les prétextes à complications avec de perfides voisins ne peuvent se présenter. Quant à la Chine, elle n'a ni les velléités ni les moyens d'entrer en lutte avec nous. Voilà qui est bien. Et, de fait, quand on a lu la publication si intéressante de M. Thureau sur « le Tonkin, colonie française » et que l'on voit avec quelle facilité fabuleuse une dizaine d'hommes conduits par Dupuis pouvait tenir en échec des milliers d'Annamites; comment la redoutable citadelle d'Ha-noï, gardée par sept mille soldats, a été littéralement prise d'assaut par le lieutenant Garnier et son petit peloton, l'on ne peut concevoir de doutes bien sérieux sur la facilité de l'occupation du Tonkin par nos troupes.

Reste, il est vrai, la question de savoir quel mode de domination nous devons exercer en ces provinces, une fois l'expédition close. Conquérir est quelque chose; garder est plus. Il nous faudra donc étendre et de beaucoup le contingent d'occupation permanente que nous concédait le dérisoire traité de Hué, conclu avec la Chine en 1874. Dans tous les cas, il est certain que ce contingent devra dépasser considérablement celui que nécessite l'occupation de la Cochinchine elle-même. Songeons, en effet, que la population de cette dernière province ne s'élève qu'à 1 million 600 000 habitants, que celle du Tonkin en compte 18 millions. Songeons aussi que les provinces tonkinoises sont limitrophes de la Chine, dont le gouvernement se reconnaît inhabile à maintenir l'ordre sur des frontières où les pillards sont établis en maîtres.

Ces diverses considérations ne sont point pour nous refroidir sur les avantages de l'expédition résolue. Mais rien ne se fait sans rien. Ne nous aveuglons pas à plaisir sur le prix qu'il faut mettre aux utiles et patriotiques entreprises. Ce prix, il y aurait mauvaise foi à le grossir; mais il y aurait puérilité, imprévoyance à le celer.

GEORGES LYON.

---

## BULLETIN

### Chronique de la semaine

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Le 10 mai, discussion de la loi sur les enfants abandonnés. Vote de la loi sur les enterrements religieux. — Chambre des députés. Le 15, adoption par 358 voix contre 50 du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 5 300 000 francs pour le service du Tonkin. MM. Delafosse, Challemel-Lacour, Georges Périn prennent part à la discussion. Vote de l'article 2 qui décide que les troupes de mer et de terre seront placées sous l'autorité supérieure du commissaire civil.

*Divers.* — Le 13, fêtes fédérales de gymnastique à Angoulême, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau. Inaugu-

ration à Bourg de la statue d'Edgar Quinet. Le 9, Vassa effendi, Albanais, gouverneur d'Andrinople, est nommé gouverneur du Liban.

## Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Aug. Bourgoin : *De Claudio Mario Victore, rhetore christiano quinti sæculi; — Un bourgeois lettré au* XVII^e^ *siècle; Valentin Conrart et son temps.*

Conrart, enfin, a trouvé un vengeur! Il paraît, en effet, que cet honnête homme était opprimé par ce vers si connu de Boileau :

J'imite de Conrart le silence prudent.

Beaucoup de personnes croyaient, au contraire, que c'était grâce au vers du satirique que le nom de cet académicien avait été sauvé de l'oubli; mais toutes ces personnes-là, paraît-il, se trompaient.

Nous devons au travail de M. Bourgoin de connaître mieux qu'auparavant un coin de la société française, celle qui fréquentait le salon de Conrart et des précieuses; mais quelle ambition que d'oser dire : Conrart et son temps! Y a-t-il un temps qu'on puisse appeler le temps de Conrart? Il faut être un autre homme qu'un bourgeois lettré pour donner, imposer, en quelque sorte, son nom et son cachet à une époque. Henri IV et son temps; Richelieu et son temps; Louis XIV et son siècle, voilà qui s'entend et peut se justifier.

A regarder de près Conrart, qu'est-il? Une sorte de Philinte, l'ami de tout le monde; et encore? Un Abner, car il a un pied dans chaque camp : lui, calviniste, est au mieux avec les catholiques. Dans un des neuf chapitres de sa thèse M. Bourgoin parle de Conrart en tant que protestant, et il en fait un chef, une tête du parti. C'est là encore une exagération manifeste. Il courait, vers 1667, certaine épigramme du chevalier de Cailly, qui laisse à penser que la foi de Conrart n'était même pas très solide. Le chevalier invite publiquement Conrart à l'apostasie, en disant : Je voudrais....

Que Conrart se défît de la religion...

et voulût être

Un catholique comme moi.

Si M. Bourgoin avait considéré son héros sous cette face, il l'aurait rapproché beaucoup moins de Calvin que de Pellisson, qui abjura vers 1670 et devint, dans la suite, le triste trafiquant de consciences que l'on sait.

Ce n'est point non plus comme littérateur que brille Conrart, qui fut la médiocrité en tout; c'est en tant que grammairien, quand il collabore avec Vaugelas, que son vrai talent se manifeste, et le chapitre intitulé *Conrart grammairien* restera comme un des meilleurs de la thèse de M. Bourgoin.

Nous ne quittons point la France avec la thèse latine; seulement, de Paris nous sautons à Marseille, et du XVII^e^ siècle nous remontons au V^e^. Démêler Victor, le rhéteur gaulois, de Victorinus, le rhéteur africain; montrer que celui-ci appartient au IV^e^ siècle, qu'il a professé à Rome et ne s'est converti au christianisme que fort tard, tandis que celui-là est resté à Marseille, qu'il était chrétien et professait néanmoins dans une *schola civilis,* ce sont là les principaux points de la thèse, et ces points paraissent de peu d'importance. Mais voici que l'horizon s'agrandit. Quel était le rôle des rhéteurs au V^e^ siècle? Qui les poussait à composer des poèmes, sortes de contrefaçons de ceux de Virgile? Quels passages, quels vers plus spécialement trahissent dans Victor un semi-pélagien, un défenseur de cette doctrine que condamnèrent plusieurs conciles, et qui, cependant, est tacitement la doctrine même de l'Église? Voilà de grandes questions. Il semble qu'au V^e^ siècle les classes inférieures fussent déjà gagnées au christianisme, tandis que les hautes classes lettrées résistaient. Elles restaient païennes, non seulement par patriotisme, pour conserver le vieux culte national, le culte sur lequel reposait la cité antique, mais encore parce que le charme des belles fictions et des beaux vers les tenait comme liées au paganisme par des chaînes de fleurs. Comment rompre de si tendres liens? C'est alors que les rhéteurs chrétiens s'efforcèrent de faire des vers dans le mode virgilien, car Virgile resta le grand charmeur des âmes et traversa le moyen âge comme un enchanteur. On connut alors les *sorts virgiliens.* Ce phénomène des imaginations restées païennes ou redevenant telles s'est renouvelé plus d'une fois depuis le V^e^ siècle, surtout à l'époque de la Renaissance. Un Fénelon, un Chateaubriand n'étaient-ils pas aussi des païens par l'imagination et des catholiques par le cœur?

J. Durandeau.

## Notes géographiques

La *Revue de géographie* analyse, d'après les *Mémoires* de Du Fossé, l'écrivain janséniste, qui prit une part active à la lutte de Port-Royal, le récit des périlleux voyages de découvertes que cet homme de bien fit en France, au XVII^e^ siècle. Le premier date de 1657. Du Fossé avait vingt-trois ans. Il allait de la Normandie, sa patrie, à l'abbaye de Saint-Cyran, dans le Berry. A Orléans, il s'embarqua sur la Loire. « Je me souviens, écrit-il, qu'en approchant du pont de Beaugency, qui est dangereux, tous ceux qui jouaient dans le bateau et qui se divertissaient en faisant grand bruit n'eurent pas plus tôt aperçu les bateliers prendre de loin leurs mesures pour éviter le péril, en passant adroitement sous l'une des arches du pont, qu'ils quittèrent toutes les cartes et cessèrent tous les jeux. C'était un silence et un interdit, comme de gens qui se regardaient en quelque façon entre la mort et la vie. Car si les bateliers manquent à prendre leurs mesures comme il faut, en sorte que le bateau, étant emporté par le cours rapide de l'eau, qui va de biais en cet endroit, aille donner contre un des piliers du pont, il est renversé dans le moment avec ceux qui sont dedans, sans qu'il soit aisé de s'en sauver. Dans l'instant que notre bateau fut passé heureusement, chacun, oubliant le péril que l'on venait d'éviter, reprit le jeu; et le bruit confus recommença comme auparavant. »

Échappé aux rapides de la Loire, Du Fossé prit à Tours une carriole qui devait le conduire à Loches. La carriole appartenait à des huguenots, et cela porta malheur à ceux qui étaient dedans. Le chemin se trouva trop étroit et il fallut porter la carriole à bras. Le gué se trouva trop profond et toutes les hardes des voyageurs furent mouillées. Enfin on arriva à Saint-Cyran, qui était peuplé de vipères. C'étaient les seules créatures que l'on rencontrât en se promenant, même dans la maison. Du Fossé trouva le séjour triste et ne tarda pas à s'en aller.

Dans un autre voyage, il visita le Poitou. L'étroitesse des routes paraît avoir été partout l'une des grandes difficultés de la circulation. « Il nous arriva, une fois entre autres, de nous engager dans un chemin taillé dans le roc, si étroit, quoique ce fût le plus grand chemin, que les deux bouts de l'essieu de notre chaise entrèrent à force dans le roc même... Et ainsi nous nous trouvâmes si bien arrêtés qu'il nous était impossible d'avancer ou de reculer. Il fallut donc envoyer chercher dans une métairie un levier de fer et du monde pour nous secourir. »

Arrivé en Poitou, le pauvre Du Fossé retrouva encore un peuple de vipères et autres serpents qui lui gâtèrent son séjour. Il repartit au bout de quelques jours et vint passer la Loire au pont de Cé, où il faillit tomber dans l'eau, par le mauvais état du pont.

Le voyage en Bretagne et dans la basse Normandie est un des plus curieux. Il y a des coins de province où les habitants sont de véritables sauvages qui ferment leur porte (même les cabaretiers et les curés) au nez des étrangers et refusent de leur donner un morceau de pain.

Les *Mémoires* de Du Fossé, en quatre gros volumes, viennent d'être publiés par la *Société de l'histoire de Normandie*, avec notes et introduction par M. F. Bouquet.

## Faits divers

Il vient de paraître un ouvrage anglais intitulé *Échos de l'ancien Calcutta*, où l'on trouve des détails curieux sur la jeunesse de Mme de Talleyrand. L'auteur, M. Busteed, a eu entre les mains les notes d'un des magistrats qui jugèrent le procès dont il va être question, et c'est sur ces notes que s'appuie son récit.

Mme de Talleyrand s'appelait, de son nom de jeune fille, Catherine Noël Worlée. Sa famille habitait l'Inde. A quatorze ans, elle y épousa un fonctionnaire civil, M. Grand. Sir Philipp Francis, l'auteur présumé des célèbres *Lettres de Junius*, était aussi, à ce moment, fonctionnaire aux Indes. Il s'éprit de Mme Grand et réussit. Dix-huit mois après son mariage, M. Grand intentait un procès en dommages-intérêts, pour cause d'adultère, à sir Philipp. Il demandait 1 million 500 000 roupies. Le tribunal lui en accorda 50 000. Mme Grand vécut très peu de temps avec son amant et partit pour l'Europe, où elle fit la connaissance de M. de Talleyrand. Mme de Rémusat a conté en ses *Mémoires* comment elle finit par être épousée, sur un ukase de Napoléon et fort à contre-cœur de la part de M. de Talleyrand. Elle était aussi remarquable par sa beauté que par sa stupidité. C'étaient la *Belle* et la *Bête* du conte de fées réunies en une même personne. Sir Philipp Francis, écrivant à sa femme, lui traçait en ces termes le portrait de Mme Grand : « Elle était grande, merveilleusement bien faite, une taille de nymphe, un teint d'une délicatesse incomparable, une chevelure châtain d'une richesse extraordinaire; de beaux yeux bleus, accompagnés de sourcils et de cils noirs, donnaient à sa physionomie une étrangeté singulièrement piquante. »

Il en avait conservé un bon souvenir; leur liaison avait été courte. M. de Talleyrand, qui avait Mme Grand pour toute la vie, en parlait moins galamment.

— L'*Évangéliste* de M. Alphonse Daudet a paru en traduction russe dans la Revue *Rousski Viestnik*. Une biographie de M. Alphonse Daudet, en deux volumes, par M. Adolf Gerstmann, vient d'être publiée à Berlin.

— Les *Souvenirs d'enfance* de M. Renan ont été traduits en anglais.

## Bibliographie étrangère

ALLEMAGNE

Quatre nouveaux volumes de la collection Spemann (Stuttgart), à 1 fr. 25 le volume :

— *Umwege zum Glück*, par Ludwig Ziemssen, l'auteur de *Vergangene Tage*.

— *Lüneburger Geschichten*, par A. v. d. Elbe. L'auteur est une femme qui a déjà publié plusieurs romans historiques. *Elbe* est un pseudonyme.

— *Deutschlands Lehrjahre*, par Wessely; ce n'est pas un roman; c'est une histoire des usages et des mœurs en Allemagne.

— *Maigela*, par Schultes, directeur de théâtre et auteur dramatique.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

La Bourse est entrée, depuis trois jours surtout, dans une période d'atonie excessive et d'inactivité presque complète. Les vides nombreux que nous constatons tous les jours dans les rangs déjà très clairsemés du public habituel de la Bourse permettent d'apprécier d'une façon tangible la raréfaction des affaires.

L'été a commencé plus tôt que de coutume et plus tôt que de raison pour le monde des affaires, et, à moins d'événements tout à fait imprévus, il faudra attendre octobre et la campagne d'automne pour retrouver le mouvement et la vie sur le marché.

Ce n'est pas que le public dont nous parlons ait été jamais fort nombreux pendant les temps troublés que nous venons de traverser. Les transactions s'opéraient et s'effectuent

encore entre un nombre restreint de spéculateurs. Les valeurs changent de mains, mais elles tournent toujours dans le même cercle ou à peu près. Après les avoir reçues, on les repasse à d'autres, en évitant de les garder trop longtemps. Il semblerait qu'elles brûlent les doigts. Cependant c'était encore de l'activité, au moins apparente, que cette transmission successive. Aujourd'hui, cela n'existe même plus.

Le public, le vrai public, celui qui, seul, peut relever un marché malade comme l'est le nôtre, fait preuve d'une réserve, nous pourrions même dire d'une défiance absolue. On essaye de l'attirer tantôt par la hausse, tantôt par la baisse; mais ce public reste insensible à toutes les avances, il s'abstient. Lorsqu'il intervient sur le marché, notamment sur le marché du comptant, c'est pour vendre précipitamment et avec un entrain presque inconscient. Nous l'avons constaté plusieurs fois, et ce que nous avons signalé également, non sans tristesse, c'est l'affection de ce même public pour les valeurs étrangères. Lorsqu'on voit l'épargne vendre de la rente française et acheter, par exemple, comme elle l'a fait cette semaine, des fonds russes, il est permis d'émettre quelques doutes sur le bon sens de ceux qui se livrent à une semblable opération et paraissent ainsi non seulement comparer le crédit de la France à celui de la Russie, mais accorder leur confiance à ce dernier. Hâtons-nous d'ajouter que ces ventes du comptant se sont à peu près complètement interrompues depuis mercredi, et dans l'état actuel des esprits c'est déjà quelque chose de pouvoir dire que si l'épargne n'achète point encore des valeurs françaises, du moins elle a cessé de les vendre.

La liquidation de quinzaine, qui s'est effectuée depuis notre précédent article, a permis de constater que l'argent était très abondant et très facile. L'abondance n'a étonné personne, mais la facilité a quelque peu surpris. On trouvait de l'argent tant qu'on en voulait à 2 1/2 et même à 2 pour 100. Cet avilissement a ranimé quelque peu le courage, et on s'est senti rassuré à la Bourse contre les éventualités d'un avenir dans lequel il est facile d'entrevoir de très grands besoins d'argent. Mais il faut prendre garde que cet argent ne se place pas : il se prête. Cet argent ne va pas aux valeurs; il préfère rester sans emploi ou ne produire qu'une rémunération à peine perceptible, plutôt que d'acheter tout ce qu'on lui offre. Il se loue à vil prix et pour un temps restreint. Cependant le marché a été favorablement impressionné par la constatation des ressources disponibles et de leur facilité.

Il serait téméraire d'indiquer une durée quelconque à la tendance actuelle de l'argent. Mais la satisfaction que les intérêts vont recevoir dans un avenir très prochain pourra apporter des modifications dans les dispositions de l'argent. Les conventions avec les grandes compagnies vont être signées; ce n'est plus, croyons-nous, qu'une question de rédaction, et on est d'accord sur les bases d'une entente à laquelle — le lecteur voudra bien, sans doute, se le rappeler — nous avons toujours cru. Désormais rassurés de ce côté, les intérêts pourront attendre le règlement des autres questions qui les préoccupent encore, et ces questions-là sont bien moins importantes que ne l'était la grande question des chemins de fer. Le marché va s'en ressentir, et il a vu déjà réapparaître certains acheteurs de qualité indiscutable, dont l'intervention est l'indice le plus favorable du redressement à venir de la cote, que nous ayons eu à signaler depuis longtemps.

La Bourse ne doit cependant nourrir aucune illusion au sujet de la plus-value que les conventions peuvent apporter aux titres des chemins de fer. Nous avons lu à cet égard dans certains journaux et entendu à la Bourse les appréciations les plus fantaisistes. Nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer sur ce point: nous pensons que les cours des actions de chemins de fer resteront stationnaires, si même ils ne reculent pas. Les dividendes resteront forcément les mêmes pendant cette période de construction où la compagnie aura des charges sans profits. Dès lors la hausse ne saurait logiquement se produire — à moins toutefois qu'il ne se trouve des spéculateurs assez hardis pour escompter un avenir aussi éloigné, ce dont nous nous permettons de douter.

Le défilé des assemblées générales des Sociétés de crédit a commencé. Pour les unes, rares, qui sont de véritables « institutions », de véritables banques, on les connaît, et l'exercice 1882 a produit des bénéfices sinon très importants, du moins suffisants pour permettre la distribution d'un large dividende, sérieusement acquis. Quant aux autres, aux Sociétés d'ordre inférieur, on n'a plus rien à en dire, et l'examen de leurs bilans ne nous apprend rien. C'est lamentable. Et cependant quelques-unes vont donner des dividendes, qu'elles prendront n'importe où ; lutter, se débattre, au lieu de se résigner simplement à mourir. Ces lampes ne veulent pas s'éteindre, et cependant il n'y a pas d'huile. Quelques-unes de ces Sociétés réussiront probablement à prolonger leur existence, mais ce sera l'affaire de quelques mois. L'épargne, dont ces « Sociétés » ou ces « Agences » ont dévoré les ressources, les verra disparaître avec la satisfaction que la répression doit causer à la victime. Le marché puisera dans l'événement qui doit atteindre ces « institutions de crédit » plus d'un enseignement, et peut-être même de nouveaux éléments de vitalité.

K.

---

La *Banque russe et française* a tenu son assemblée générale annuelle le 16 mai. Les comptes de l'exercice 1882 ont été approuvés. Le dividende a été fixé à 12 fr. 50 par action. Cette somme sera mise en payement à partir du 21 mai. MM. de Muralt et Mac Swiney ont été nommés commissaires pour 1883.

---

On annonce la convocation des actionnaires de la Nouvelle Union en assemblée générale ordinaire et extraordinaire pour le 9 juin prochain. A titre extraordinaire, l'assemblée aura à se prononcer sur un projet de dissolution anticipée de la Société, avec apport de l'actif total ou partiel de son actif à une autre société.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. 9071

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 21. 26 MAI 1883.


## LE PHILANTHROPE

### Étude

I.

J'entrai dans une magnifique maison dont le vestibule était décoré de statues et de tableaux représentant les personnages les plus célèbres par leur charité. J'eus le temps de reconnaître saint Martin et saint Vincent de Paul, *le Denier de la veuve, le Bon Samaritain,* et quelques autres sujets analogues. On me fit monter par le grand escalier. En entrant dans l'antichambre j'aperçus, par l'entrebâillement d'une porte, une pièce donnant sur un escalier de service et pleine de gens misérablement vêtus et assis sur des bancs de bois, la tête baissée comme des solliciteurs qu'a fatigués une longue attente.

Le valet de chambre m'introduisit dans un salon décoré de nombreux objets d'art dont plusieurs portaient des inscriptions votives exprimant la reconnaissance et l'admiration de ceux qui les avaient offerts.

Le domestique fit passer ma carte. Monsieur me priait d'attendre. J'attendis près d'une heure; après quoi le domestique vint m'exprimer tous les regrets de son maître, qui, obligé de partir à l'instant pour une réunion de charité, me priait de vouloir bien revenir le lendemain à la même heure.

Le lendemain, en effet, j'y retournai et, après une demi-heure au plus d'attente, je fus introduit.

M. Dupont, tel était le nom de ce digne homme, vint à moi les deux mains tendues avec un empressement et un élan dont je fus tout saisi.

— Asseyez-vous là, mon cher monsieur, me dit-il; asseyez-vous là et causons. J'ai le temps. Cela ne m'arrive pas souvent! Je vous demande pardon de n'avoir pu vous recevoir hier; mais j'étais dans un coup de feu.... J'aime les jeunes gens, moi; je voudrais en être toujours entouré.

Il me regarda d'un air d'admiration et de sympathie :

— C'est si beau, cette jeunesse, cette joie triomphante de la vie qui n'a pas encore vu de près la misère!...

Et il baissa la tête avec un soupir.

— Monsieur, lui dis-je en lui prenant les mains, puisque vous êtes si bon pour les jeunes gens, voulez-vous ajouter un bienfait à tous ceux que vous répandez autour de vous?

— Mais.... je ne demande pas mieux.

— Eh bien, faites-moi voir de près la misère.

Quoique très certainement il connût le but de ma visite, il parut surpris au dernier point et, avant de me répondre, prit un air de contrainte et d'incertitude qui me déconcerta tout à fait. J'en étais presque à me demander si, sans savoir comment, je ne faisais pas là quelque indiscrétion, lorsque, ayant brusquement relevé la tête et m'ayant regardé entre les deux yeux, il me dit, pesant sur chacune de ses syllabes :

— Voir de près la misère, monsieur! savez-vous bien à quoi vous vous engagez en me demandant cela, à moi?

— Je sais, lui dis-je, que si grande que soit ma bonne volonté, elle n'arrivera jamais à la hauteur des devoirs que je voudrais remplir, et encore moins à celle de votre charité. Je n'ose pas espérer de faire tout le bien que je rêve...

— Que vous rêvez? interrompit-il avec une espèce de mouvement sec et nerveux; est-ce que vous auriez des idées à vous sur la bienfaisance?

— Non, je n'ai d'autre idée que celle de m'offrir à vous tout entier, corps et âme : je n'ai pas la prétention de devenir votre émule. Soldat, ouvrier, serviteur..., comme vous voudrez : voilà ce que je vous demande.

Il se ramassa sur lui-même et il me jeta un regard de côté qui, je ne sais pourquoi, me fit mal. Peut-être était-ce tout simplement ce coup d'œil de maître que l'homme spécial

promène sur les inconnus qu'il a intérêt à juger. En somme, ce que je voyais dans ces yeux-là, c'était de l'audace contenue par une grande circonspection.

Je me raidissais de toute ma force contre cette impression fâcheuse, me disant à part moi qu'il avait sans doute éprouvé plus d'un mécompte avec ceux qui étaient venus lui offrir comme moi leur concours, et qu'il avait dû naturellement prendre à cette expérience un peu de méfiance et de sévérité contre les nouveaux venus.

L'air dont je supportai son examen le satisfit sans doute, car je vis peu à peu ses traits se rasséréner, et il me tendit la main très franchement avec un sourire plein de confiance.

— A la bonne heure, me dit-il, voilà les hommes qu'il me faut : pas de système, pas de théories; de la bonne volonté et des actes. Ah ! mon cher monsieur, si j'ai pu faire quelque bien..., beaucoup moins, certes, qu'on ne le dit, et encore moins, hélas! que je n'aurais voulu..., c'est tout simplement parce que j'ai ce bonheur, et j'en remercie Dieu, de n'avoir jamais pu supporter l'idée d'un système ou d'une théorie en quoi que ce soit. Non, je ne peux pas, cela n'entre pas dans ma tête! Si vous saviez comme je souffre à voir ce que tant de braves gens gaspillent de dévouement, de travail et d'argent pour soutenir mille et mille entreprises charitables fondées sur des idées plus absurdes, plus impraticables les unes que les autres! Vraiment le cœur saigne à ce spectacle. C'est le rocher de Sisyphe, c'est le tonneau des Danaïdes, et, quand pendant ce temps-là j'entends les cris de désespoir de tant de malheureux qui ont faim et qui ont froid et qu'on soulagerait avec la moitié de ce que tant de fous respectables dépensent pour des rêves et des chimères, je m'arrache parfois les cheveux de désespoir! Une théorie peut attendre, mais une créature humaine qui a faim n'attend pas!

En parlant ainsi il s'était animé, puis levé de son fauteuil, et il gesticulait, frappait du pied, criait et pleurait presque. Cette animation subite, inattendue et, comme il me semblait, disproportionnée avec le sujet qui le passionnait si fort, me rendit plutôt un peu froid, et je lui répondis avec plus de calme peut-être qu'il n'aurait fallu :

— Vous avez raison, monsieur; je suis tout à fait de votre avis.

Mais il était lancé et il continua, en revenant par degrés au ton calme et martelé dont il m'avait parlé au commencement :

— Croyez-moi, mon jeune ami, la vraie charité n'est ni dans la cervelle de M. X... ni dans le cœur de M. Z... : elle est dans l'estomac qui crie la faim, dans la plaie qui saigne, et c'est là que l'homme de bien doit prendre toutes ses inspirations. Je vois des larmes, j'essaye de les sécher; j'entends des plaintes, j'y cours : voilà mon système et ma théorie, à moi! Et c'est ainsi que je réalise au jour le jour une série de résultats qui dépassent toutes les associations charitables et tous les bureaux de bienfaisance de Paris réunis!

Et en disant ces derniers mots il ouvrait des yeux énormes et presque menaçants...

Je ne pus m'empêcher de faire un mouvement de surprise.

— Ah! continua-t-il, cela vous étonne? Vous n'êtes pas l premier. Je n'ai qu'un regret, c'est que, grâce à l'abominabl indifférence de la plupart des hommes en ces matières, l public tout entier ne puisse pas entendre ce que je vous di là! Si vous voyiez tout cela de près..., ah! ah!... vous serie encore bien plus étonné... Eh! mon Dieu, les hommes son partout les mêmes, allez! Des questions de personnes..., de questions d'intérêt..., des mesquineries..., de petites vilenies de petites... infamies... Tout cela pas bien grave en soi, mais désastreux, mortel, pour toutes ces prétendues œuvres dont la plupart ne sont bien souvent qu'une amusette pour les désœuvrés, un piédestal pour des orgueilleux, quand elles ne sont pas un marchepied pour l'ambition. Ah! tenez, mon jeune ami, me dit-il en me prenant les deux mains avec abandon et en penchant la tête vers moi, l'humanité est une vilaine chose!

— Vous avez raison, lui répondis-je d'un air rêveur; je suis tout à fait de votre avis.

Il prit machinalement deux ou trois dossiers sur son bureau, les feuilleta d'un air distrait, les remit en place, puis, ayant recueilli ses idées :

— Ah çà! voyons un peu... Je suis un homme pratique, moi, me dit-il. Les affaires, vous savez, ne se font pas toutes seules, pas plus chez nous qu'ailleurs. Et d'abord avez-vous du temps de reste?

— Vingt-quatre heures par jour.

— Ta, ta, ta! Voilà bien les jeunes gens! Tout feu et tout flamme! J'ai été comme vous, mon jeune ami, mais cela m'a passé. Et le repos? Ce que nous faisons n'est pas une sinécure et, quand on a visité, parlé, écrit, pendant quatre ou cinq heures de suite, on a besoin d'un peu de récréation. Vous ne vous doutez pas de ce que c'est que cette tension perpétuelle de l'esprit sur un seul sujet. Écoutez : puisque vous voulez bien vous en rapporter à moi, laissez-moi régler comme je l'entends cette jeune ferveur. Je vous demande deux heures de votre temps, je n'en veux pas davantage pour commencer. Plus tard nous verrons... Ce qui nous tue, c'est cette correspondance, cette comptabilité, ces courses, et puis les visites, les inspections, les quêtes, les cérémonies, les messes, les concerts, les loteries, les sermons de charité, que sais-je! Pour ce service-là on n'est jamais trop de monde. Voyez-vous, pour vous faire un peu une idée de notre besogne, il faut que vous travailliez d'abord quelque temps avec moi, dans mon cabinet, parce que c'est ici, naturellement, que tout se centralise. Par le fait, tout en donnant au secrétaire général et aux présidents des comités la haute main sur le détail, vous pensez bien que c'est moi qui fais tout, puisque je réponds de tout. Je suis obligé de me charger de toutes les relations personnelles avec l'archevêché, les curés, les maires, les directeurs des ministères, les généraux, la magistrature, l'empereur, les souverains étrangers, le pape, et puis enfin, ce qui n'est pas le plus facile, les dames du faubourg Saint-Germain. J'ai parfois des voyages. J'ai dû aller deux fois à Rome, une fois à Jérusalem, et je ne sais pas si je ne serai pas obligé un de ces jours d'aller en Amérique pour cette affaire-ci...

Et il me montra un dossier vert enseveli sous une montagne de papiers.

— Je vous mettrai au courant de tout cela. Maintenant il faut que je vous renvoie : j'ai un rendez-vous avec l'évêque de Cincinnati et je n'ai que juste le temps.

Et il me reconduisit jusque sur l'escalier.

II.

Au bout de huit jours de travail dans le cabinet de M. Dupont, j'étais initié à toutes ses entreprises charitables et j'en savais assez pour lui être devenu utile. Après m'avoir employé à la correspondance, il me confia peu à peu le soin d'aller faire des démarches auprès des personnes charitables ou influentes dont il avait à solliciter le concours. Les instructions qu'il me donnait étaient invariablement conçues dans le même sens : c'était en leur rappelant ce qu'elles avaient déjà fait pour l'œuvre, en leur en faisant voir l'emploi, enfin en les louant et en leur montrant un résultat encore plus glorieux à atteindre, que je devais les déterminer à de nouveaux sacrifices.

— Mon Dieu, me disait M. Dupont lorsqu'il voyait en moi un peu de lassitude ou d'hésitation, il ne faut pas nous dissimuler que c'est par l'orgueil que nous menons tous ces braves gens-là; mais, que voulez-vous? le but sanctifie tout, et, si je ne leur rendais pas quelque chose en échange de l'argent qu'ils me donnent, je n'obtiendrais rien. Ah! quand vous aurez acquis mon expérience, vous verrez que les gens les plus vertueux ne sont pas insensibles, pour se déterminer dans leurs charités, à une jouissance d'amour-propre, à une flatterie, à un plaisir; pour gouverner les hommes il faut les prendre par leur faible et même, dans les grandes occasions, par leurs défauts petits ou grands...

Malgré tout ce qu'elle pouvait avoir de pratique, cette philosophie de la bienfaisance, rapprochée des observations que je pouvais faire chaque jour, me troublait et m'inquiétait de plus en plus. En attendant que je pusse m'édifier sur la véritable valeur morale des entreprises philanthropiques de M. Dupont, l'énormité effrayante des sommes qui lui passaient entre les mains et les moyens plus ou moins diplomatiques dont il usait pour se les procurer me faisaient désirer impatiemment de savoir comment ces ressources étaient appliquées. D'un autre côté, plus j'arrivais à me rendre compte des dépenses courantes de ces œuvres, plus j'étais curieux de savoir sur quoi on comptait pour en assurer l'avenir. Je ne pus m'empêcher de laisser percer une inquiétude, une fois que je trouvai dans un dossier une collection de quittances pour des sommes folles en illuminations, tentures, fleurs, etc. M. Dupont me regarda en souriant d'un air paternel :

— Ah! vous êtes effrayé de notre luxe, n'est-ce pas? Pour des gens qui n'ont pas au monde un rouge liard, vous trouvez que nous allons un peu vite, hein? Et pourtant ce n'est qu'à ce prix qu'on peut marcher. Voulez-vous que je vous dise le secret de notre force? C'est que nous n'avons que des dettes. Être obéré, demander crédit à tous les fournisseurs et à tous les ouvriers, voilà pour nous le seul moyen d'être riches. Le jour où nous aurions cent francs de rente ou un budget en équilibre, nous serions perdus. Dussions-nous jeter notre superflu par les fenêtres, il faut que nous arrivions à la fin de l'année avec un déficit, autrement nous ne serions plus pauvres, et on ne donne qu'aux pauvres. Comment voudriez-vous qu'on nous tirât d'embarras, si nous ne nous y mettions pas d'abord nous-mêmes? Sachez bien cela, mon jeune ami : l'œuvre de charité, pour être vitale, doit être toujours maintenue dans la situation d'un noyé qui va périr si on ne lui tend la main. Et notez bien ceci : plus on a obtenu, plus on obtiendra : là comme en toute chose, les précédents sont un point d'appui, d'autant que nous employons sans relâche nos ressources à étendre les œuvres, à en créer de nouvelles, jamais à liquider celles qui fonctionnent.

— Mais enfin, lui dis-je avec un certain effroi, vous vous exposez, en cas de catastrophe imprévue, à voir toutes vos entreprises s'écrouler, écrasant dans leur chute les intérêts des tiers. Ceux-là sont placés en dehors de vos associations charitables et leurs créances sont sacrées, car enfin une dette, c'est le bien d'autrui...

— D'abord, cela même arrivât-il, ils gagnent assez avec nous et avec les autres sociétés par la clientèle que nous leur procurons et par la facilité qu'ils ont de nous voler un peu, pour qu'ils puissent passer cela par profits et pertes. Mais cela ne peut pas arriver, et par deux raisons : la première, c'est qu'il ne se trouvera jamais un homme d'affaires assez malavisé pour faire déclarer en faillite une société charitable; la seconde, c'est que, dès que nous sentons arriver un embarras sérieux, nous organisons une quête, un concert, une loterie, et le danger est conjuré. Rassurez-vous donc, mon jeune ami, par ce mot qui nous soutient dans toutes nos traverses et qui ne nous a jamais déçus : « Dieu y pourvoira », et faites comme nous; dormez sur les deux oreilles.

Jusque-là, entre les nombreuses démarches que j'avais à faire au dehors et un gros arriéré de correspondance et d'administration qu'il m'avait fallu mettre à jour, je n'avais pas encore trouvé l'occasion de connaître autrement que sur le papier les œuvres de bienfaisance patronnées par M. Dupont. Un jour enfin, il me dit que j'étais assez au courant de la partie administrative pour m'occuper avec fruit de la partie pratique, et il me pria de prendre une voiture et de commencer par aller inspecter l'*Œuvre des Figurantes*, installée dans une maison de la rue du Pas-de-la-Mule, près de la Bastille.

L'Œuvre des Figurantes était une des premières créations de M. Dupont. Elle consistait à recueillir dès leur adolescence les jeunes filles pauvres qui avaient du goût pour le théâtre et que leur beauté exposait plus particulièrement aux dangers et aux séductions qui les attendent dans cette carrière aventureuse; à les loger, les nourrir, les vêtir modestement, à leur donner un peu d'instruction, former leurs sentiments et leurs habitudes, leur inspirer le goût de la vie simple et honnête, et à les diriger dans leur voie en se mettant en rapports avec les directeurs de théâtre pour faire obtenir à ces jeunes filles des emplois fructueux et pour

éviter autant que possible qu'on les fît paraître sur la scène dans des costumes trop excitants. On espérait arriver ainsi à former une classe de figurantes à part, garantie de la corruption au milieu de laquelle elles étaient appelées à vivre, et qui, servant d'exemple aux femmes dont elles seraient entourées, les ramèneraient à la vertu tout en recueillant elles-mêmes, par une vie heureuse et assurée, les bénéfices de leur bonne conduite. Du même coup on moraliserait le théâtre en réagissant indirectement contre la déplorable indécence de certaines exhibitions scéniques trop peu voilées.

Les conditions d'admission étaient : que la jeune fille n'eût pas plus de seize ans; qu'elle fût douée d'assez de beauté pour qu'on eût lieu d'être inquiet de son avenir; qu'elle fût orphelîne et née à Paris; enfin qu'elle fût absolument résolue, malgré tout ce qu'on commençait par lui dire pour l'en détourner, à se faire figurante.

Réunies dans un grand appartement qu'on avait loué et arrangé en dortoirs et en salles d'études, ces jeunes filles, au nombre de vingt-six, étaient sous la direction d'une dame âgée fort respectable assistée de trois servantes. Chaque soir on les conduisait au théâtre et on allait les y chercher. Un comité de dames patronesses veillait sur elles et se chargeait à tour de rôle de passer avec elles quelques heures de la journée.

Au moment où j'arrivai, Mme la baronne de la Pommebleue, accompagnée de sa petite fille, était « de service ». Après qu'on m'eut fait visiter tout l'établissement, on me proposa d'assister à « la leçon fraternelle » : c'était un cours de bonnes manières, ou plutôt de gentillesse, fait par la petite fille aux grandes. Ces dames eurent assez de peine à me donner une explication bien précise du programme et des matières de cet enseignement, mais j'eus bientôt compris, à la grâce des idées vagues qu'elles m'exprimaient, qu'il s'agissait là plus de sentiment que de science, et le sourire avec lequel elles me dirent : « Vous allez voir! » valait à lui seul tout un programme.

La petite fille, rose, blonde, bouclée, avec un large nœud de ruban bleu derrière la taille, était jolie à croquer. Nous nous assîmes et elle commença sa leçon. Toutes les jeunes filles étaient assises sur des banquettes autour de la salle, riant et gazouillant comme des oiseaux. La petite fille fit en sautillant le tour de la salle; puis, étant revenue à sa place, elle se mordit le petit doigt pendant un instant; après quoi, partant comme un trait, elle alla prendre la plus grande et la plus belle des jeunes filles, l'amena au milieu du cercle, lui sauta au cou et lui dit de sa petite voix argentine :

— Je vais vous apprendre un jeu!

Ce qui suivit, ce que la fantaisie adorable de cette enfant trouva de jeux, de danses, de contes, de questions, pour égayer cette jeune assemblée, je ne saurais le dire : tout ce que je sais, c'est que les éclats de rire, les cris de joie ne s'arrêtaient pas, et que, quand ce fut fini, tous les visages étaient épanouis d'une joie vraiment touchante.

Je n'avais pas attendu le jour de ma visite à l'asile des figurantes pour apercevoir les naïvetés dangereuses et les énormités paradoxales de cette institution. Non pas que j'eusse, au point de vue de sa moralité, le moindre soupçon : M. Dupont était de ce côté-là aussi pur qu'il était sincère dans ses illusions; mais toute sa bonne foi ne pouvait pas conjurer les dangers à peu près inévitables d'une pareille entreprise. Quelque louable que fût le but qu'on se proposait, le fait seul de la réunion d'une troupe de jeunes filles toutes plus belles les unes que les autres était par lui-même un danger immense; cela avait quelque chose de scandaleux et qui faisait penser plutôt à un foyer pour la passion qu'à un asile pour la vertu.

Cette visite, la scène gracieuse et attendrissante à laquelle j'avais assisté et, pourquoi ne le dirais-je pas? la puissance souveraine de la jeunesse et de la beauté, donnèrent à mes idées un cours inattendu. Avant que j'eusse vu les jeunes filles, tous mes raisonnements étaient justes; après que je les eus vues, je ne savais plus que penser. Ma logique avait beau faire, l'éclat vainqueur de ces beaux yeux, de ces cheveux blonds et de ces lèvres roses dissipait mes arguments comme une vaine fumée, et, semblable à la splendeur du vrai, m'éblouissait moi-même.

— Au demeurant, me disais-je, et en dépit de ce que cette œuvre peut avoir d'étrange et de téméraire, voilà vingt-six jeunes filles qui, pour le moment au moins, sont à l'abri des entraînements de l'amour et des tentations de la misère. Tout me fait croire, tout doit me faire croire que le patronage dont on les couvre aujourd'hui ne pourra pas les préserver demain; mais que sais-je? et, en attendant que mes objections se confirment, faire vivre la vertu, même au jour le jour, n'est-ce pas déjà quelque chose? En tout cas, si peu qu'on épargne de mal, c'est toujours autant de gagné pour le bien. Quand il ne s'en sauverait qu'une, celle-là sera heureuse : peut-être elle servira d'exemple à d'autres. Et ces dames du grand monde qui vont ainsi chaque jour ouvrir leurs cœurs de mères à ces jeunes cœurs en péril, qui y mènent leurs filles comme à une école pratique de charité, est-ce qu'elles ne sortent pas de là plus sérieuses et plus tendres? Ce vieillard, avec ses utopies, a en somme plus d'expérience que moi : il voit une souffrance, dit-il, il y court, sans se préoccuper de rien autre que de la soulager d'abord; le reste vient après. Il va au fait. Il a peut-être raison! Est-ce qu'il n'y aurait que des faits, dans le monde moral comme dans le monde physique?...

J'étais parti prévenu, je revins plus incertain que jamais, et je résolus de réserver encore mieux mon opinion sur les œuvres charitables de M. Dupont jusqu'au moment où j'en aurais pu juger dans leur application.

## III.

Ces œuvres, d'ailleurs, n'étaient pas l'unique objet de l'activité charitable de M. Dupont. Il donnait beaucoup, et du sien, ce qui est un grand mérite lorsqu'on ose prendre sur soi d'engager autrui à donner. Mais il réservait pour ses charités particulières la plus grande partie de ses aumônes personnelles. Lorsqu'il fondait une œuvre, il souscrivait une

fois pour toutes et c'était fini : il ne donnait plus que son temps, son travail et ses bons offices, mais rien de plus.

J'avais d'abord trouvé cela un peu singulier, de lancer les gens ainsi pour les abandonner ensuite à leurs seules ressources ; mais, lorsque j'eus mesuré l'étendue des dépenses que nécessitait chacune des œuvres, je reconnus que M. Dupont agissait sagement, car, comme on le savait fort riche, s'il avait eu le malheur de soutenir de ses deniers une seule de ces œuvres, le zèle des donateurs se serait reposé sur sa générosité, et elles auraient péri. Comme on savait qu'il donnait directement aux pauvres quelque chose comme une quarantaine de mille francs par an, personne ne pouvait se plaindre.

C'était donc un homme fort vertueux que M. Dupont : aussi n'était-ce pas ce dont je pouvais douter. Mais, d'une part, je savais que dans ses charités particulières il était trompé la moitié du temps, et, d'autre part, la visite que j'avais faite à l'Œuvre des Figurantes m'avait laissé en définitive dans un état de perplexité qui me faisait désirer de me rendre compte le plus tôt possible de la valeur de ses autres œuvres. Je ne tardai pas à trouver une des occasions que je cherchais. Un matin, M. Dupont, d'un air de bonne humeur, me dit :

— Aimez-vous les Auvergnats ?

— D'une manière générale, comme on aime des concitoyens, oui, lui répondis-je en riant.

— Eh bien, vous allez venir avec moi à une réunion qui vous intéressera, j'en suis sûr : c'est la fête de la *Société protectrice des porteurs d'eau,* vous savez?

J'avais eu occasion de traiter quelques affaires relatives à cette Société, mais je n'en connaissais pas les statuts. M. Dupont me les fit lire, et j'avoue que cette lecture produisit sur moi un effet renversant.

Après avoir rappelé d'une manière générale le rôle considérable et providentiel de l'eau dans la nature et dans la civilisation, on énumérait tous les avantages matériels et moraux qui en découlent pour la famille, la cité, le peuple entier. La propreté, la sobriété, la santé de toute une ville dépendaient de la quantité et de la qualité des eaux qu'elle consommait. Après un aperçu historique sur les célèbres aqueducs des Romains et des Arabes, on présentait dans une série de tableaux statistiques l'état de la consommation dans les principales villes des cinq parties du monde, et on arrivait à montrer que Paris n'occupait dans cette statistique que le cinquième rang. A la suite d'une longue argumentation sur les données à tirer de ces chiffres, on croyait pouvoir établir que l'insuffisance de la consommation d'eau à Paris avait pour cause principale l'insuffisance du nombre des porteurs d'eau, de moins en moins nombreux, soit par suite de l'établissement de conduites d'eau dans les maisons, soit à cause de la dureté et du peu de profit du métier. Des intérêts de l'ordre le plus élevé exigeaient donc qu'une Société fût fondée pour conjurer ce péril social.

En conséquence et pour arriver au but ainsi défini, on se proposait d'encourager par tous les moyens cette profession honorable et utile. Pour la rendre aussi douce et aussi attrayante que possible à ceux qui l'exerçaient actuellement, on étudierait et on appliquerait tous procédés et améliorations propres à rendre plus léger, plus durable et plus élégant le matériel de seaux, barres, tonneaux et bretelles dont il exige l'emploi. On inviterait les cuisinières à ne pas gaspiller inutilement l'eau de Seine ; on veillerait à ce que les robinets des fontaines fussent toujours maintenus en bon état, de manière à ne pas perdre l'eau. Enfin on essayerait, par une pression morale, d'obtenir des personnes logées au quatrième et au cinquième qu'elles envoyassent leurs domestiques prendre la voie d'eau au troisième afin d'épargner au porteur d'eau la peine de la monter. Des réunions, des fêtes, des concerts et des banquets feraient naître et animeraient les sentiments d'union et de devoir qu'il importait d'entretenir dans l'âme des porteurs d'eau. Des fonds de secours, destinés à les aider dans leurs nécessités ou dans leurs entreprises, seraient employés « à resserrer ces liens d'union par ceux de la reconnaissance ».

Des conférences, des publications populaires devaient tout à la fois servir à confirmer la vocation des titulaires actuels de tonneaux et à susciter celle des jeunes Auvergnats hésitant sur le choix d'une carrière.

Enfin des rapports lus en séance solennelle, des médailles, des diplômes, devaient récompenser les porteurs d'eau qui se seraient signalés par l'ancienneté ou le caractère exceptionnel de leurs services. Et même, comme, au moment de la fondation de la Société, on venait de décorer un chapelier pour avoir vendu beaucoup de chapeaux, et un pianiste pour avoir très bien joué du piano à plusieurs reprises, on espérait bien voir un jour l'étoile de l'honneur briller sur la poitrine robuste d'un des protégés de la Société.

J'avais à peine achevé cette lecture que nous partîmes pour nous rendre à la fête que nous allions honorer de notre présence. Nous arrivâmes dans une espèce de manège décoré grossièrement de quelques tentures de calicot blanc et rouge et de guirlandes de feuillage en papier avec fleurs en laine à tapisserie. Au fond de la salle, en avant d'une estrade préparée pour les membres du comité de patronage et les sociétaires, un fauteuil surmonté d'un dais de velours attendait M. Dupont. Une troupe de jeunes filles vêtues de blanc vint lui présenter un bouquet et lui réciter un compliment en vers où on le comparait, lui, au soleil, les membres du comité de patronage aux planètes, et les sociétaires aux étoiles. Le groupe des jeunes filles s'ouvrit, et on vit s'avancer douze Auvergnats ou Savoyards jouant sur la musette les airs usités dans leur pays pour faire danser les singes et les marmottes dont ces populations intelligentes et industrieuses savent utiliser l'instinct et la docilité pour s'en faire un gagne-pain. Vint ensuite le doyen des Auvergnats, suivi d'un vigoureux jeune homme qui portait sur l'épaule sa voie d'eau, dont les seaux étaient étamés de neuf, polis et festonnés de roses. Le vieillard, après avoir prononcé une allocution relevée à plusieurs reprises par les roulements énergiques du ...*trra* national, prit un gobelet de buis, le plongea dans un des seaux d'eau et l'offrit à M. Dupont. Celui-ci, d'un geste noble et inspiré, écarta le verre et, tendant le cou vers le seau

d'eau, but à même en baissant les yeux et en allongeant les lèvres avec respect.

A ce trait inattendu de sympathie, un hurlement d'admiration éclata dans toute l'assemblée. Un porteur d'eau d'une taille athlétique, se dressant de toute la tête au-dessus de la foule, ouvrit les bras en s'écriant :

— Camarades, il faut que nous buvions tous à la santé de M. Dupont!

Et, fendant la foule, il se fit jour jusqu'aux seaux d'eau et but tout d'un trait au moins la valeur d'un litre du liquide salutaire. En quelques minutes les deux seaux furent vidés au milieu des acclamations générales.

S'étant alors retourné vers M. Dupont avec des larmes dans les yeux, le géant, mesurant son coup et se reculant pour mieux s'élancer, saisit de chacune de ses mains un des mollets de M. Dupont, souleva en l'air ce vénérable vieillard, lui passa sa tête entre les jambes, et lui ayant fait faire en triomphe le tour de la salle, vint le déposer sur le fauteuil.

Aussitôt les musettes commencèrent de jouer, et une effroyable bourrée, emportant pêle-mêle hommes, femmes et enfants, fit trembler le plancher de la salle sous les ronflements sonores de douze cents paires de souliers ferrés.

Après deux heures de danse, on distribua les médailles et les diplômes, on prononça des discours, on chanta des chœurs, et l'assemblée se sépara enfin au son des musettes.

Soit que cette scène l'eût ému par sa touchante brutalité, soit qu'il eût eu un peu peur à se voir ainsi emporté au galop à cheval sur ce gigantesque enfant de l'Auvergne, le bon M. Dupont pleurait abondamment. Moi, malgré tout le respect que j'avais pour lui, je réussis assez mal à retenir un sourire, parce qu'enfin tout le respect du monde ne pouvait m'empêcher de trouver tout cela extrêmement drôle.

Je ramenai M. Dupont chez lui. Tant d'émotions l'avaient brisé; il était animé, parlait avec volubilité et s'attendrissait à tout instant. Je vis qu'il avait un peu de fièvre et de courbature, et je l'engageai à se mettre au lit. Il résista d'abord, disant qu'il avait le lendemain réunion dans son cabinet pour « arrêter les bases » de l'*Œuvre des Vieux Sauvages;* mais enfin je parvins à le faire coucher et j'obtins qu'il ne parlât plus de la fête des porteurs d'eau, dont les souvenirs l'exaltaient d'une manière fâcheuse.

Rentré chez moi, je ne voulus pas m'endormir avant d'avoir fixé mes impressions quant à ce que je venais de voir dans la journée. Je fis un mouvement pour mettre ma tête dans mes deux mains et réfléchir avec gravité sur ce sujet. Mais à peine eus-je évoqué cette scène fantastique qu'un fou rire me prit. Je ne résistai pas et je ris de bon cœur tant que je pus. Quand ce fut fini, j'eus beau tourner et retourner l'idée fondamentale de cette œuvre, je n'y pus découvrir qu'un ridicule achevé. Cependant, à force de chercher à m'expliquer comment M. Dupont pouvait avoir conçu pareille absurdité, je finis par découvrir le ressort secret qui, à de certains moments, pouvait transformer en un misérable pantin un homme grave, vertueux et sensé : ce ressort, c'était l'orgueil, c'était ce besoin invincible de paraître en public, d'y parler, d'y commander, de s'y entendre louer et applaudir, qui tourmente en secret les hommes les plus modestes en apparence. Et à ce propos je me rappelais, non sans tristesse, certaines assemblées publiques de sociétés littéraires ou scientifiques, où j'avais vu des hommes respectables autant par leur âge que par leur position élevée se produire, comme des comédiens, devant une nombreuse assemblée et lire ou réciter leur prose médiocre ou leurs méchants vers pour obtenir d'une foule inconnue quelques rares applaudissements!

## IV.

J'étais convoqué pour le lendemain à la réunion du comité de fondation de l'*Œuvre des Vieux Sauvages*. Malgré ce que le titre en pouvait avoir de bizarre, je réservais mon opinion, car je ne pouvais m'empêcher de reconnaître que l'idée mère de cette œuvre était aussi déterminée et aussi pressante que possible. Il n'était plus question ici d'assistance à donner avec plus ou moins de discernement à des gens plus ou moins intéressants : il s'agissait de sauver la vie à un certain nombre d'hommes dont la mort était assurée si on ne venait pas à leur secours.

Certaines tribus de sauvages très misérables des bords du ac Ontario, hors d'état de nourrir des bouches inutiles, ont pris coutume de tuer ceux d'entre eux que l'âge rend incapables de se suffire à eux-mêmes et de suivre la tribu. Chaque année, quand la fin de l'automne ramène l'effrayante perspective des misères et des dangers de toute sorte dont les menace l'hiver, ils tiennent un conseil. Là, comme à bord de ces barques où des naufragés se comptent et se trouvent trop nombreux, ils délibèrent pour choisir parmi les plus âgés de la troupe ceux que leur faiblesse ne permet pas de conserver. Soit qu'ils veuillent se soustraire à l'horreur d'un pareil office, soit qu'ils espèrent renvoyer ainsi à la nature marâtre, qui les y force, la responsabilité de cet acte de désespoir, ce n'est ni à leur propre décision ni au hasard du sort, mais à une épreuve matérielle qu'ils s'en remettent de la désignation des victimes.

Ils rassemblent tous les vieillards au pied d'un arbre encore assez jeune pour qu'il soit facile d'en secouer violemment le tronc. Une troupe de guerriers armés de casse-tête entourent le lieu de l'exécution et ne laissent entrer ni sortir âme qui vive de l'enceinte. Alors chacun des vieillards va à son tour se suspendre par les deux mains à l'extrémité d'une branche flexible. Des hommes commencent à secouer l'arbre de toutes leurs forces. Ceux des vieillards qui peuvent rester cramponnés aux branches sont épargnés; les autres s'accrochent en vain, de leurs ongles sanglants, dans l'écorce qui craque et se déchire sous leur étreinte; peu à peu ils sentent leurs forces défaillir; les secousses redoublent; ils se raidissent dans un dernier élan de désespoir, et puis, comme des feuilles mortes au souffle de l'automne, ils tombent de la branche. A l'instant où ils touchent terre, les exécuteurs se jettent sur eux et les assomment à coups de casse-tête.

Le jour où un missionnaire, arrivant de ces contrées loin-

taines, vint lui révéler l'existence de cette abominable coutume, M. Dupont s'était écrié :

— Je veux empêcher cela ! Je l'empêcherai !

Et c'est ainsi qu'était née l'Œuvre des Vieux Sauvages.

Suivant son habitude constante, M. Dupont ne s'était occupé que du but : quant aux moyens, ils viendraient plus tard; mais il avait commencé par rédiger des statuts, par recueillir des adhésions et des fonds; il avait formé un comité, écrit aux gouvernements des États-Unis et du Canada, mis la diplomatie en demeure de le soutenir et fait un appel au clergé en France, en Amérique et à Rome. La réunion à laquelle j'allais assister avait pour objet de rechercher et d'arrêter en commun les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'atteindre le but qu'on se proposait.

Je vis arriver successivement dans le cabinet de M. Dupont : M. Guertal, fabricant de brosses au faubourg Saint-Antoine; l'abbé Soulange, prêtre libre retiré à Paris, où il jouissait d'une grande fortune; le vieux général de Kerplenhoët, d'une des premières familles de Bretagne, accompagné de son neveu Adhémar de la Roche-Fendue, capitaine de cuirassiers en retraite; un avocat nomme Marmain, originaire, je crois, de l'Aveyron; un ouvrier sellier appelé Révanet, et qui passait pour avoir une grande influence sur les ateliers bien pensants; enfin, arrivant la dernière, comme il convenait, Mme la marquise de Vernuisières, qui représentait le faubourg Saint-Germain.

Après un exposé rapide pour rappeler l'objet de la réunion, M. Dupont donna communication de toutes les pièces et correspondances relatives à l'œuvre projetée; après quoi, dans une péroraison vraiment saisissante, il fit voir qu'il s'agissait ici de secourir des êtres humains à l'article de la mort; que ce n'était pas une question de bienfaisance, mais d'agonie; que par le seul fait de la connaissance que nous avions de la situation de ces vieillards, nous étions responsables de leur vie, et que les laisser mourir lorsque nous pouvions les sauver, c'était les égorger de nos propres mains; que la charité nous ordonnait d'agir sans perdre une minute; que Dieu lui-même nous sommait de pourvoir au salut de ses créatures, et que, si nous hésitions seulement à lui obéir dans une extrémité si pressante, nous aurions un jour à lui en rendre un compte terrible.

— En résumé, s'écria en terminant M. Dupont, tout se réduit à un oui ou à un non. Oui ou non, voulez-vous qu'ils meurent? Répondez !

L'effet de ce discours fut tel qu'on pouvait l'attendre sur une réunion composée par M. Dupont avec cette habileté sainte que lui donnait toute une vie passée à enflammer les cœurs et à les gouverner dans la voie de la charité. A mesure qu'il parlait, on voyait ces visages humains s'assombrir, s'agiter, se gonfler, se bouleverser comme la mer au souffle d'une tempête; et chacun, selon son caractère ou sa condition, exprimait par son geste ou son attitude l'émotion qui débordait de son cœur. Le vieux général se cachait la tête dans les mains; Guertal levait les bras au ciel; Révanet, l'ouvrier sellier, serrait les poings; Adhémar de la Roche-Fendue tordait sa moustache en frappant du pied; la marquise de Vernuisières pleurait comme une enfant; l'abbé Soulange cherchait sa bourse, mais ses mains maigres et diaphanes tremblaient tellement qu'il ne pouvait la saisir.

Pour moi, écrasant ma plume sur le papier où j'essayais en vain d'écrire les notes du procès-verbal de la séance que j'étais chargé de rédiger, je suivais tout palpitant les péripéties de cette délibération qui, partie d'un simple élan du cœur d'un honnête homme, prenait de minute en minute les proportions d'un drame poignant. De cette pièce étroite où nous étions rassemblés, entourés de toutes les recherches du luxe, confortablement vêtus, réchauffés par un feu clair et brillant, mon âme s'envolait, franchissait l'Océan, et à travers les solitudes redoutables du nouveau monde je suivais à la piste ces tribus sauvages fuyant, affamées et à demi nues, la misère qui mord incessamment leurs talons. Je voyais, à la première neige qui tombe, leurs visages se rembrunir et leurs regards sinistres se croiser, tandis qu'à deux mille lieues de là, sur une terre dont ces sauvages ne connaissent même pas le nom, par la seule puissance de la pitié, nous délibérions sur le salut des vieillards qu'ils se préparaient à massacrer.

M. Marmain, l'avocat aveyronnais que j'ai nommé tout à l'heure, observait d'un œil calme les mouvements qui s'agitaient autour de lui. En le regardant bien, pourtant, je vis qu'il était fort pâle, qu'il devait avoir les dents serrées et qu'il avait peine à dompter sa robuste poitrine, qui se soulevait malgré lui. C'était un homme parvenu à toute la maturité de la force. Il était large d'épaules, un peu rustique d'apparence; mais son visage charnu, son front bas et carré, ses sourcils droits, ses pommettes larges, son nez court, sa bouche ferme, respiraient la raison, l'énergie patiente et la sagesse humble. Il était à la fois le conseil judiciaire et financier de M. Dupont, qui lui accordait une confiance sans bornes tout en le redoutant un peu à cause des observations que M. Marmain lui faisait sur la témérité de certaines œuvres, mais qui n'était pas fâché au fond de se sentir modérer dans ses entraînements par le poids de cette forte tête.

— Madame la marquise, messieurs, commença-t-il d'un ton modeste et avec un accent méridional qui donnait à son langage beaucoup de relief et de sonorité, je partage aussi complètement que qui que ce soit ici l'émotion qui nous a saisis devant le tableau que M. Dupont vient de nous faire. J'aurais mauvaise grâce à vouloir lutter contre une telle impression, puisque je l'éprouve moi-même autant que vous. Cependant faut-il encore, quand on veut faire une chose, savoir ce qu'on fait et comment on le fera, n'est-il pas vrai?

Il s'arrêta un moment pour observer l'effet de ses paroles. M. Dupont le regarda d'un air craintif. Le général de Kerplenhoët, avec ce découragement que la vieillesse donne pour toutes choses, hocha la tête tristement; la marquise et l'abbé s'agitèrent comme des enfants inquiets; l'ouvrier et le fabricant de brosses dressèrent la tête avec attention. Quant au capitaine Adhémar de la Roche-Fendue, il se leva, les yeux hors de la tête et les veines du front gonflées, et il s'écria :

— Quant à moi, je ne comprendrais pas que dans une question pareille nous pussions perdre notre temps en vaines

paroles; M. Dupont l'a dit en termes tels que ce serait un crime, oui, un crime! d'y ajouter un mot de plus. Oui ou non! Nous n'avons pas à aller plus loin : oui ou non! Quant à moi, je suis fixé. Je ne connais que ça : on veut tuer ces vieux sauvages, je ne veux pas qu'on les tue, et en avant!

— Je rends pleine justice à la généreuse vivacité de M. le capitaine, reprit doucement M. Marmain; mais, quelques bonnes intentions que nous puissions avoir, toute la question n'est pas là : pour aller en avant dans une affaire pareille, où il nous faut agir à douze ou quinze cents lieues de distance, il ne suffit pas que nous le voulions, il faut encore que nous le puissions.

« Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que la distance n'est pas le seul obstacle que nous ayons à franchir : les dangers de la navigation comportent des périls, des retards et autres risques de toute sorte, qui peuvent nous arrêter plus ou moins.

« Prenons, si vous voulez, seulement l'idée, le projet en lui-même, et faisons-lui faire le voyage sans tenir compte d'aucune des conditions matérielles dont il a besoin pour prendre un corps.

« Eh bien, je suppose que ce projet, donc, est arrivé à bon port en Amérique. Là faut-il encore que quelqu'un le fasse avancer : il faut qu'il traverse des espaces plus ou moins étendus pour aller chercher, dans le lieu où elles se trouvent, ces tribus errantes auxquelles il s'adresse. Où les trouvera-t-il? Comment les trouvera-t-il? Même dans ces conditions purement idéales, vous voyez quelles difficultés déjà.

« Mais vous savez bien que les affaires ne se font pas par de simples idées : elles se font avec des hommes et avec de l'argent. Or, quand on agit de près, les hommes et l'argent sont des moyens qui ne peuvent tromper un homme sage; mais à de pareilles distances chacun des hommes dont vous aurez à vous servir peut vous tromper, et chacune des pièces d'argent que vous ferez passer par leurs mains courra des risques de plus en plus forts à mesure qu'elle s'éloignera des vôtres.

« Je veux que tous les intermédiaires dont vous vous serez servis soient aussi honnêtes et aussi dévoués que vous-mêmes. Comment s'y prendront-ils pour exécuter vos intentions? Vous ne comptez pas qu'ils aillent eux-mêmes : ils enverront un agent, un agent fidèle, habile, courageux, soit. Il faudra qu'à travers des fatigues et des dangers de toute sorte il parvienne jusqu'aux sauvages, et que là....

— Eh bien, interrompit la marquise, là ils sont sauvés!

— Si madame la marquise veut bien me le permettre, je crois être en état de lui faire voir que même dans ces conditions nous serions loin de compte.

« En effet, je suppose que ces sauvages, qui sont, cela est constant, au dernier degré de la misère et de la dureté de cœur qu'elle entraîne, n'assassinent pas notre agent pour lui prendre les sommes dont ils le savent porteur : dans ce cas il va s'établir entre eux et lui un marché. S'ils demandent trop cher, que fera-t-on? Or vous ne pouvez pas douter que, sachant le motif d'humanité qui nous amène, ils surfassent leurs vieillards tant qu'ils pourront. Comment arrivera-t-on à une conclusion?

« Vous voulez que je suppose qu'ils auront été raisonnables et qu'ils auront accepté sans aucune observation la rançon fixée par nous? Alors une autre question se présente. Laisserez-vous les vieillards parmi eux? Vous êtes bien sûrs qu'à peine notre agent aura le dos tourné, ils tueront les vieillards, puisqu'ils les tuent parce que ces vieillards ne peuvent pas les suivre dans leurs courses.

« Emmènerez-vous les vieillards?

« Oui, s'ils veulent bien se laisser emmener; mais, s'ils ne veulent pas, que ferez-vous?

« — Ah! nous les emmènerons de force!

« — De force, avec quelle force?

« — Mais ils nous suivront de bonne volonté!

« — Fort bien, mais où les emmènerez-vous? A la ville? Ils mourront de chagrin. A la campagne, libres? Ils mourront de misère.

— Je trouve en effet, dit le marchand de brosses Guertal, que, s'il nous faut continuer à patronner ces vieillards après que nous aurons racheté leur vie, l'affaire est mauvaise, comme le dit M. Marmain; mais n'y a-t-il pas d'autre moyen, et ne pourrait-on pas faire tout simplement ceci : réunir une somme, l'envoyer à nos consuls là-bas, et les charger de la faire proposer aux sauvages à condition qu'ils épargnent leurs vieillards? Si l'année prochaine on voit qu'ils n'ont pas tenu leurs engagements, eh bien..., on ne fera plus affaire avec eux, voilà.

— Réunir une somme, reprit M. Marmain, quelle somme? Combien y a-t-il de vieillards à sauver? Combien en voulez-vous sauver? Vous n'en savez rien.

« Mais j'admets que vous tombiez juste; j'admets que les sauvages gardent leur parole. Nous sommes à l'année prochaine; vous avez sauvé dix vieillards, je suppose. Mais pendant cette année dix autres ont vieilli, et voilà vingt vieillards que les sauvages ont à nourrir, à traîner avec eux. J'entends qu'il en mourra quelques-uns, mais leur nombre n'en ira pas moins toujours croissant. Vous me direz que les sauvages seront indemnisés par l'argent que vous leur donnerez; mais prenez garde que l'or est comme le sang : il donne appétit à celui qui en a goûté une fois, et les sauvages, dès que vous aurez commencé à les payer pour qu'ils ne tuent pas les plus vieux, auront un moyen de vous tirer de l'argent, trop facile pour qu'ils n'en abusent pas : ils avanceront de plus en plus l'âge de ces condamnations à mort, et ils menaceront de tuer des hommes de soixante ans, de cinquante ans, et les faibles, et les malades. Où les arrêterez-vous?

« Vous vous trouvez donc en face d'un danger immense, celui de multiplier ce crime par le moyen que vous voulez prendre pour l'arrêter.

« Je vous ai montré que votre entreprise est à la fois impraticable et dangereuse; je vais plus loin et j'ose dire qu'elle est sans intérêt. Qui sont-ils, en effet, ces vieillards que

vous voulez sauver? Des hommes qui, jusqu'au jour où la force leur a manqué pour le faire, ont mis à mort les vieillards de la tribu comme aujourd'hui on les met à mort eux-mêmes. Si c'est un crime de les tuer eux, ne sont-ils pas des assassins, eux aussi? Pour que le clergé, le gouvernement et tout ce qui porte un cœur chrétien enfin dans ce pays-là n'ait pas tâché ou même essayé de faire disparaître cette abominable coutume, il faut que l'impossibilité d'y parvenir leur ait paru bien évidente.

« Voyez : dans les choses humaines il y a un moment où tout s'arrête, même la charité : c'est quand, malgré les élans du cœur et les efforts de la raison, toutes les combinaisons que nous tentons pour faire le bien nous amènent au mal.

« Eh, grand Dieu! n'avons-nous pas autour de nous cent fois plus de misères innocentes que nous n'en pourrons jamais soulager? Courons d'abord à celles-là et laissons aux autres peuples le soin d'assister leurs malheureux. A chaque seconde que marque le balancier de cette pendule, il meurt un homme sur la terre : prétendez-vous donner à celui-là même une larme? Vous n'en auriez pas le temps, car il vous faudrait pleurer jour et nuit. Non, il faut se résigner à l'idée que nous ne pouvons point soulager les maux de toute l'espèce humaine. Hé! que savons-nous, d'ailleurs, s'il n'y a pas des races qui sont de trop sur la terre et que la malédiction de Dieu condamne à se détruire de leurs propres mains? Prenez garde! le bien que vous voulez faire est peut-être un mal, et le mal que vous voulez empêcher est peut-être un bien! »

M. Marmain se renversa lentement dans son fauteuil, passa son mouchoir sur ses lèvres, le posa sur la table avec un geste d'autorité singulière, et attendit l'effet de ses paroles. M. Dupont, atterré, faisait vraiment peine à voir. Adhémar de la Roche-Fendue tordait sa moustache, mais ne trouvait rien à dire. Tous sentaient leur raison débile écrasée devant la majestueuse logique de cet homme supérieur à eux tous.

Il y eut un moment de gêne intolérable pour tout le monde, car il n'y avait pas de raison pour que M. Dupont se vît tirer de l'état d'affront où le mettait l'impossibilité de soutenir son projet. M. Marmain le sentait lui-même, et il trouva encore le moyen de nous tirer de cet embarras.

— Maintenant, dit-il, je vous ai dit mon opinion ; mais je serais désolé de vous influencer outre mesure dans une affaire aussi terrible. Je crois qu'avant de pousser plus loin la discussion il serait bon que M. le secrétaire général, lorsqu'il aura rédigé à tête reposée le procès-verbal de la séance, la communiquât séparément à chacun de nous. Nous en prendrons connaissance, nous verrons le pour et le contre, et nous arriverons à la prochaine séance en état de prendre une décision qui, quelle qu'elle soit, ne puisse laisser à personne de nous aucun regret.

Tout le monde approuva cette proposition, et on se sépara.

## V.

Depuis ce jour-là je n'ai plus revu M. Dupont. Le lendemain je lui écrivis une lettre où je lui indiquais d'une manière générale, mais en toute franchise, les motifs qui me déterminaient à ne plus collaborer à des œuvres dont l'efficacité ne m'était pas assez démontrée pour que je pusse l'y servir utilement. Ce ne fut pas sans un vif regret que je me déterminai à une démarche qui devait lui faire de la peine, mais je jugeai indigne du respect que je lui portais de colorer ma retraite d'un mensonge.

L'expérience que je venais de faire ne me permettait plus aucune illusion sur la valeur réelle de la charité au point de vue moral. En fait, il est vrai qu'elle soulageait des misères; mais, sans parler de la majorité des cas où la misère est douteuse ou fausse, dans le petit nombre d'autres cas où elle existe réellement, l'indignité du pauvre, son refus de travailler, l'imprévoyance ou les fautes graves qui l'avaient mis ou le retenaient dans cet état nous montraient partout le mal viciant le bien. Quand je supputais le nombre des individus vivant de la charité publique et que j'y comparais celui des bras que l'agriculture et l'industrie réclament inutilement partout, je ne pouvais m'empêcher de reconnaître que les bureaux de bienfaisance, aussi bien que la charité privée, créent plus de misère qu'ils n'en détruisent. Ils forment autour des grandes villes une zone d'attraction qui y fait affluer incessamment tous les paresseux de la contrée : ces gens, sûrs d'être inscrits sur les registres de l'Assistance publique au bout d'un certain temps de domicile, patientent en bataillant comme ils peuvent contre leur paresse, jusqu'au jour où ils ont acquis, à l'aide de leur capital d'oisiveté et d'imprévoyance, la rente des secours publics. Plus sûrs du lendemain que le plus laborieux et le plus honnête des ouvriers, ils se marient, ont de nombreux enfants dont la charge est supportée par tout le monde sauf leurs pères, et qui sont élevés dans les plus mauvaises conditions de moralité.

Songeant alors à ces « œuvres » où la charité s'organise en association pour combattre un genre de mal déterminé, les propres paroles de M. Dupont me revenaient en mémoire, et je voyais trop clairement que la plupart du temps nos œuvres deviennent, entre les mains de ceux qui les dirigent, un moyen de se donner de l'importance, « une amusette », comme disait M. Dupont; que, d'autres fois, un orgueilleux s'en faisait un piédestal pour se produire en public, s'y faire rendre des honneurs, donner des louanges, y parler enfin, jouissance suprême pour quelques-uns; que des ambitieux s'en servaient pour parvenir aux distinctions, aux emplois qu'ils recherchaient pour eux-mêmes ou pour leur famille; qu'enfin, là, même là, un homme aussi vertueux que M. Dupont ne pouvait s'empêcher de trouver que « l'humanité est une vilaine chose ».

Et quand je soumettais à un jugement sincère M. Dupont lui-même, cet honnête homme, cet homme dont l'unique préoccupation était de faire le bien, de combien d'erreurs et de faiblesses ne me paraissait-il pas entaché? Ces relations vaniteuses avec les grands personnages, ce machiavélisme à abuser des défauts « petits ou grands » des gens pour leur tirer des aumônes, cette témérité presque coupable à compromettre de propos délibéré les intérêts des tiers, l'impru-

dence d'une œuvre comme celle des Figurantes, le ridicule de celle des Porteurs d'eau, — était-il possible de décider s'il y avait dans tout cela plus de bien que de mal ou plus de mal que de bien?

Mais ce qui achevait de me dévoiler la vérité dans toute son évidence, c'était ce terrible discours où l'avocat aveyronnais avait si bien mis à nu et en relief le sophisme fondamental sur lequel reposent toutes les entreprises de ce genre. Ce qu'il avait dit de l'Œuvre des Vieux Sauvages pouvait se dire, au fond, de toutes les entreprises charitables, économiques, morales ou politiques, où l'on a en vue de supprimer un mal sans s'être préalablement assuré s'il n'est pas en relation avec des faits ou des lois nécessaires ou impossibles à supprimer.

En vain, devant les conclusions désespérées auxquelles j'étais amené, j'essayai de m'accrocher à cette consolation que du moins ceux qui donnent aux promoteurs de nos œuvres font un acte méritoire et que le mérite s'en réfléchit pour une certaine part sur ceux qui les y ont portés : j'étais forcé de reconnaître que le bien ne peut se constituer que du résultat et de l'intention réunis, et non de l'un ou de l'autre seulement; que ceux-là même qui donnent à la légère sont responsables du mauvais effet de leurs libéralités indiscrètes, tout aussi bien que ceux qui les y ont déterminés; et, comprenant enfin dans leur autorité sévère les leçons que je venais de recevoir, je voyais l'erreur semant partout le vice parmi les hommes, même sur le passage de la charité.

Pour la première fois de ma vie je découvrais une chose que je n'avais pas soupçonnée encore : c'est que le bien mal fait est un mal, parce qu'il ne peut pas y avoir de vertu si elle n'est éclairée par la vérité.

EUGÈNE MOUTON.

---

# ÉTUDES DE LITTÉRATURE COMPARÉE

## La question de « Gil Blas »

Il s'est formé, depuis tantôt cent ans, autour du roman de Le Sage, toute une petite *littérature* à laquelle peut-être, comme c'est assez notre ordinaire pour tant de choses qui cependant nous regardent, sommes-nous demeurés trop étrangers. Tandis qu'en effet, non seulement en Espagne, mais en Angleterre, en Amérique, en Allemagne et ailleurs, les travaux s'accumulaient sur la question de savoir dans quelle mesure précise l'auteur de *Gil Blas* était lui-même le premier inventeur de son chef-d'œuvre, la plupart de nos critiques, trop indifférents au procès, semblaient à peine savoir qu'il se plaidât, et qu'il eût bien son intérêt, pour ne pas dire son importance.

A la vérité, la question était mal posée. Les Espagnols, très intéressés au débat — car, si vraiment *Gil Blas* leur appartenait, ce serait, de toute leur littérature, avec cet incomparable *Don Quichotte,* la seule œuvre qui fût devenue vraiment européenne, — revendiquaient hardiment le roman de Le Sage comme un larcin de gloire qu'on leur aurait fait. Les Anglais et les Allemands, plus désintéressés, ne pouvaient, d'autre part, et pour peu qu'ils eussent le moindre sentiment de notre littérature, méconnaître dans *Gil Blas* l'une des œuvres les plus françaises qu'il y ait, pour le fond comme pour la forme, pour ce qui lui manque et pour ce qu'elle contient. Mais les uns et les autres, ceux qui soutenaient que Le Sage avait tout pillé de l'espagnol et ceux qui répondaient qu'il n'en avait rien emprunté, tous croyaient également qu'il s'agissait de ce qu'ils appelaient eux-mêmes l'originalité de *Gil Blas;* et tous, dans la discussion, paraissaient convaincus qu'autant on découvrirait dans *Gil Blas* d'imitations de l'espagnol, autant on retrancherait du mérite essentiel, de la réputation et de la popularité de Le Sage.

Il faudrait pourtant bien en finir avec cette fausse idée de l'invention littéraire. Celui qui invente, en littérature comme en art, c'est celui qui donne aux idées leur expression définitive. Il n'y a qu'un très petit nombre de situations dramatiques et d'événements romanesques; la littérature est l'image de la vie, qui se recommence elle-même perpétuellement, sans se lasser; ce qui est infini, c'est la variété des formes, et c'est la diversité des esprits. Quand Le Sage aurait entièrement pris son *Gil Blas* dans les romanciers espagnols — dans ceux que l'on connaît et dans ceux que l'on ne connaît pas, — il pourrait néanmoins être encore parfaitement et profondément original; et il pourrait ne pas l'être, tout en ayant, — comme les moins littéraires de nos romanciers contemporains — imaginé, le premier, sans modèle et sans guide, le fond de son récit. Ce qui revient à dire que la question de savoir ce que Le Sage a ou n'a pas emprunté de l'espagnol n'est pas du tout la question de l'originalité de *Gil Blas.*

Voilà pour les prétentions de la critique espagnole, et voici pour l'indifférence de la critique française. Encore que la question de l'originalité de Le Sage ne se confonde pas avec la question des emprunts qu'il a pu faire à l'Espagne, si la première est intéressante, la seconde n'est, à certains égards, ni moins curieuse ni moins considérable. Mais en tout cas, puisqu'elle existe, puisque les circonstances l'ont en quelque sorte créée, c'est bien le moins qu'on s'en occupe et qu'on ne la laisse pas comme à la discrétion des étrangers. Essayons donc d'en retracer l'histoire. Nous aurons pour nous y aider deux opuscules récents. Le premier nous vient d'Allemagne, ou plutôt de Russie, sous le titre d'*Histoire de la question de Gil Blas* (1879); le second nous vient d'Espagne et sert d'introduction à une nouvelle édition du roman d'Espinel : *Vida del Escudero Marcos de Obregon* (1881). Le professeur Edmond Veckenstedt est l'auteur de la brochure; la préface est signée du seigneur Juan Perez de Guzman.

### I.

C'est Voltaire, on le sait, qui le premier, dans son *Siècle de Louis XIV,* au catalogue alphabétique des écrivains, a prétendu que *Gil Blas* « était entièrement pris du roman espagnol

intitulé *la Vidad de lo Escudiero dom Marcos d'Obrego* ». Voltaire en voulait à Le Sage de la façon dont celui-ci l'avait habillé, dans *Gil Blas* même, sous le nom de don Gabriel Triaquero, le poète à la mode (1735), et déjà, dix ans auparavant, dans *le Temple de Mémoire*, un des plus méchants vaudevilles — j'entends des plus médiocres — que l'on ait jamais joués au théâtre de la Foire (1725). Telle est du moins la légende. Car je ne puis m'empêcher de remarquer d'abord qu'il n'est pas absolument démontré que le Triaquero du roman soit en réalité Voltaire, puisqu'enfin les contemporains, toujours si attentifs à ces sortes d'allusions, n'ont pas eu l'air seulement de s'en douter et que François de Neufchâteau, comme il s'en vante, en a fait la découverte aux environs de 1820. Et pour *le Temple de Mémoire*, où le même François de Neufchâteau raconte que l'on voyait Thieriot ramassant un livre à ses pieds, pour faire là-dessus cette mauvaise plaisanterie qu'il prenait son « vol terre à terre », M. Veckenstedt y a cherché le calembour sans réussir à l'y trouver, et moi-même, l'y cherchant à mon tour, je dois dire que je n'ai pas été plus heureux que lui. Après cela, il y avait dans *le Temple de Mémoire* assez de traits contre la *Henriade* pour que l'irritable grand homme en gardât rancune au romancier.

D'où cependant Voltaire connaissait-il le *Marcos de Obregon?* Ce qu'il y a de certain et ce qu'il me semble utile de noter, c'est qu'il ne le connaissait pas encore en 1751, à l'époque de la première publication du *Siècle de Louis XIV*. Jusqu'en 1774 et même jusqu'en 1780, dans les éditions particulières du *Siècle de Louis XIV*, l'article relatif à Le Sage est ainsi tout uniment conçu : « Sage (Le), né en 1667. Son roman de *Gil Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel : mort en 1747. » Le petit ajouté perfide : « Il est entièrement pris du roman espagnol intitulé *la Vidad de lo Escudiero dom Marcos d'Obrego* », n'apparaît pour la première fois qu'en 1775, dans cette édition des *Œuvres* de Voltaire que les bibliographes désignent sous le nom d'*Édition encadrée*. J'ajouterai qu'en dépit de François de Neufchâteau, qui prétendait le tenir de la bouche même de Voltaire, ce n'était pas dans les *Passe-temps historiques et critiques* de Bruzen de la Martinière que Voltaire avait appris à connaître le roman d'Espinel. En effet, dans le passage que cite François de Neufchâteau lui-même, il n'est nullement question d'Espinel ni de *Marcos de Obregon*, mais seulement, en termes généraux, des imitations de Le Sage, et, en termes élogieux, de sa manière, qui est « d'embellir extrêmement » tout ce qu'il emprunte aux Espagnols. De quelque source qu'il vînt, au surplus, le renseignement n'était pas moins bon. Le Sage n'a pas « entièrement pris » son *Gil Blas* dans le roman d'Espinel; mais il ne s'est pas fait faute ni scrupule d'en arranger au goût français quelques épisodes, non plus que Voltaire, en écrivant *Zaïre*, d'imiter ce qu'il a pu de *Bajazet* et d'*Othello*. L'auteur de *Gil Blas* a même sur celui de *Zaïre* cet incontestable avantage que *Gil Blas* a tué *Marcos de Obregon*, tandis qu'au contraire, après comme avant *Zaïre* — dont je fais pourtant le cas qu'il faut faire, — c'est toujours *Bajazet* et *Othello* qui vivent. Les critiques espagnols n'en savent pas moins très grand gré à Voltaire de son accusation. En 1881, ce sont encore des cris de joie qu'en pousse le seigneur Juan Perez de Guzman. Quel homme! s'écrie-t-il : quelle perspicacité! Que l'on vienne désormais nous parler de la « légèreté » de Voltaire! C'est sa pénétration qu'il faut dire et sa sûreté critique : *gran firmeza de penetracion y de criterio*.

Il n'a pas tout à fait raison, mais il n'a pas non plus tout à fait tort. D'abord, il n'a pas été donné à tous les romanciers espagnols d'être, comme il dit, « volés » par l'auteur d'un *Gil Blas*. Et puis, nous convenons sans difficulté que les critiques français en général, les héritiers eux-mêmes des rancunes de Voltaire, Marmontel, par exemple, ou La Harpe, ne prêtèrent pas assez d'attention à ce que l'assertion du maître contenait de vérité. Seulement, pour être juste, il eût fallu que M. de Guzman, de son côté, fît bien observer que si les critiques français négligèrent le problème, ce furent les critiques espagnols qui le déplacèrent et ainsi, pendant une quarantaine d'années ou même davantage, jetèrent dans une voie fausse la controverse et les recherches.

En 1787 paraissait à Madrid une traduction de *Gil Blas*, en quatre volumes, ornée d'un titre dont l'impertinence est demeurée célèbre : *Aventures de Gil Blas de Santillane, volées à l'Espagne, appropriées à la France par M. Lesage et restituées à leur langue et à leur patrie naturelles par un Espagnol jaloux, qui ne souffre pas que l'on se moque de sa nation*. Une préface non moins impertinente s'étalait en avant de la traduction. Il y était dit en substance, parmi beaucoup de joyeusetés d'assez mauvais goût, que Le Sage, pendant un séjour *que l'on supposait* qu'il avait fait en Espagne, y avait reçu des mains d'un avocat andalous *que l'on supposait* qui s'appelait Constantini, un manuscrit espagnol *que l'on supposait* qui devait être l'original espagnol du roman. Aucune preuve, d'ailleurs, ni du séjour de Le Sage en Espagne, ni de l'existence de l'avocat, ni de l'origine du manuscrit.

L'auteur de la traduction était un jésuite, le Père Isla, et non pas le premier venu, mais prédicateur célèbre, romancier populaire, et encore aujourd'hui, si je ne me trompe, compté parmi les classiques de la langue pour son *Fray Gerundio de Campazas*. Chassé d'Espagne en 1767, avec sa compagnie, le Père Isla s'était fixé dans ses dernières années à Bologne. C'était là qu'il avait fait, sur une traduction italienne, sa traduction de *Gil Blas*. On a pu se demander s'il était aussi l'auteur de la préface et du titre que nous venons de rappeler. Il est au moins certain qu'il mourut en 1781, et que par conséquent il ne surveilla ni de près ni de loin l'impression de son *Gil Blas*. Mais, en outre, on raconte qu'il avait fait cadeau de sa traduction à un seigneur cavalier tombé dans le besoin. Toutes les impertinences qu'on lui reproche pourraient donc bien être du fait de son éditeur. L'aventure alors n'en serait que plus piquante. Un hidalgo besoigneux, avec un avide imprimeur, auraient à eux deux inventé, c'est le cas de se servir du mot, la question de *Gil Blas*.

La revendication du Père Isla — ou de son éditeur — ne rencontra pas d'abord, en France, plus de fauteurs ou d'adversaires que l'accusation de Voltaire. Il y avait déjà long-

temps, en 1787, que la curiosité littéraire s'était détournée des choses d'Espagne comme d'Italie, pour se porter tout entière aux choses d'Angleterre, depuis 1725 environ, et déjà d'Allemagne. Le bibliographe Desessarts, dans son dictionnaire : *Les siècles littéraires,* où il fait de *Gil Blas* le plus grand éloge, ne semble connaître en 1801 ni le mot de Voltaire ni le système du Père Isla. Je voudrais savoir ce que c'est qu'une publication périodique dont parle ici M. Veckenstedt. Elle aurait paru, nous dit-il, en 1788, et elle contiendrait l'indication des principaux romans, drames et comédies où Le Sage avait puisé pour son *Gil Blas*. Était-ce une réponse à l'hypothèse du Père Isla? M. Veckenstedt a négligé de nous le faire savoir. Il aurait dû nous donner au moins le titre de la publication. M. Perez de Gusman, de son côté, nous apprend qu'au cours d'une correspondance qu'un frénétique admirateur d'Espinel, don Jacinto José de Cabrera y Rivas, entretint, de 1793 à 1819, avec don José Lopez de la Torre Aylion y Gallo, se trouveraient spécialement notés les emprunts que Le Sage aurait faits à *Marcos de Obregon*. Mais il ne nous dit pas où est cette correspondance, ni si elle a été seulement publiée. N'eût-il pas bien fait, ne « déclinant, comme il nous le déclare, aucune des obligations » où sa thèse l'engage, de nous en donner quelques échantillons? Ce sont au moins là, dans la *littérature* du sujet, quelques lacunes à combler. Le lecteur nous excusera si nous n'en avons pas, après bien des recherches, pu trouver le moyen.

François de Neufchâteau semble bien avoir été le premier chez nous qui ait eu connaissance de la thèse ou du système du Père Isla. Son *Examen de la question de savoir si Le Sage est l'auteur de Gil Blas, ou s'il l'a pris de l'espagnol,* parut en 1819. Il en avait donné lecture, un an auparavant, à l'Académie française; et les notes qu'il rédigea pour l'édition de *Gil Blas* (1819 et 1820), en tête de laquelle cet *Examen* figure, avaient tout particulièrement pour objet de signaler, à chaque page du texte, les allusions évidentes, selon lui, du romancier à la société française du commencement du XVIII^e siècle.

Je n'insisterai pas sur cet *Examen*. L'unique intérêt qu'il présente encore aujourd'hui, c'est de contenir deux documents importants : une analyse de *Marcos de Obregon,* chapitre par chapitre, et la traduction de la préface de l'édition du Père Isla. M. Veckenstedt a bien fait de l'analyser pour des lecteurs qui peut-être n'ont pas l'édition de 1819 ou de 1820 sous la main ni le moyen de se la procurer aisément. Mais il faut avouer que ce morceau, presque célèbre, et où l'on renvoie si souvent, n'a rien de « victorieux » ni qui doive beaucoup effrayer, s'il s'en rencontrait, les partisans du Père Isla.

Il s'en rencontra. Et je ne serais pas étonné que ce fût l'*Examen* lui-même de François de Neufchâteau qui les eût provoqués à la contradiction. Car il eût été glorieux de le vaincre, et il paraissait facile d'en triompher. Mais ce que l'on ne s'explique pas, c'est qu'un grand poète, un très grand poète, — l'auteur en personne de la *Légende des Siècles,* — persiste à s'attribuer cet *Examen,* et veuille obstinément être de quelque chose, pour ne pas dire tout, dans la prose incolore, traînante et molle de François de Neufchâteau! Nous l'admirons trop pour ne pas être absolument persuadés qu'il se trompe.

Il y avait à Paris, en ce temps-là, un singulier personnage, don Juan Antonio Llorente, ancien secrétaire de l'Inquisition, de 1789 à 1792, à qui l'histoire ne saurait oublier qu'elle est redevable à peu près de tout ce qu'elle connaît d'authentique sur ce redoutable tribunal (quoiqu'il eût pu certainement lui en apprendre bien davantage, avec plus de méthode et d'ordre); savant homme d'ailleurs, subtil surtout, retors même, et passionnément jaloux de la gloire de son pays. Llorente ne put souffrir la pensée qu'après la restitution du Père Isla la critique française, de nouveau, prétendît dérober à l'Espagne une part de son patrimoine de gloire littéraire. Il fit donc parvenir à l'Académie française un écrit en forme de mémoire où il élargissait, transformait, renforçait et finalement reprenait la supposition de la fameuse préface. Soumis à une commission composée de François de Neufchâteau, Raynouard et Lemontey, ce mémoire, conformément aux traditions de l'Académie française, ne fut pas publié. Mais François de Neufchâteau ne laissa pas d'y répondre par un petit écrit fort insignifiant qu'il inséra dans un journal très obscur. C'est alors que Llorente fit imprimer son manuscrit, en français, sous le titre suivant : *Observations critiques sur le roman de* GIL BLAS. *On y fait voir que le roman de* GIL BLAS *n'est pas un ouvrage original, mais un démembrement des aventures du* BACHELIER DE SALAMANQUE, *manuscrit espagnol inédit que M. Lesage dépouilla des parties les plus précieuses.*

Il n'est pas facile de débrouiller l'ouvrage considérable de Llorente — il a plus de trois cents pages, — et de ramener au jour, des profondeurs de son fatras, ce qu'il contient d'essentiel. Et puis, si Llorente écrit assurément le français beaucoup mieux que la plupart d'entre nous n'écriraient l'espagnol, ce n'est pas à dire pour cela que son style ne soit ordinairement fort étrange. Ce qui est choquant ou même assez ridicule, c'est qu'il n'a pas moins la prétention de juger du style de Le Sage et d'en tirer des arguments en faveur de son système. Il m'a rappelé ce bon Allemand qui louait un jour avec convenance le chef-d'œuvre de Massillon, et ce chef-d'œuvre, comme il l'imprimait bravement, en très gros caractères, c'était la *Mi-Carême*. Llorente, quand il parle du style de Le Sage, est à peu près de cette force. Voici un exemple entre cent des *hispanismes* qu'il a relevés dans *Gil Blas :* « Ne me parle point d'un poste de précepteur, dit quelque part Fabrice à son ami Santillane : c'est *un bénéfice à charge d'âmes;* mais parle-moi de l'emploi de laquais : c'est *un bénéfice simple* qui n'engage à rien ». En français, soutient Llorente, on ne dit pas : un « bénéfice à charge d'âmes »; on dit : une « cure » ; et on ne dit pas davantage, continue-t-il imperturbablement : « un bénéfice simple »; on dit : une « sinécure ». Il note ailleurs qu'on ne dit pas « dame Léonarde », mais « madame Léonarde », ni « seigneur Ordonnez », mais bien « monsieur Ordonnez » ; et ces locutions sont encore autant d'*hispanismes* qui prouvent indubitablement pour lui l'existence d'un original espagnol. Ce pen-

lard de La Flèche ne savait pas qu'il fît un *hispanisme* quand il parlait du « seigneur Harpagon », ni le seigneur Harpagon lui-même quand il interpellait « dame Claude ».

Malgré tout cela, Llorente n'en a pas moins clairement vu ce que François de Neufchâteau n'avait pas très bien discerné : à savoir que les deux systèmes se détruisaient l'un l'autre, celui de Voltaire et celui du Père Isla, et que, si l'on voulait retenir ce qu'ils avaient d'également flatteur pour l'amour-propre espagnol, il fallait commencer par les concilier. Il s'y prit fort adroitement.

Le Sage lui-même avait déclaré, je ne sais pour quelles raisons, que son *Bachelier de Salamanque* était tiré d'un manuscrit espagnol. Or, si l'on comparait attentivement le *Bachelier de Salamanque* et l'*Histoire de Gil Blas,* on y discernait de curieuses et nombreuses ressemblances, si nombreuses au gré de Llorente, que l'on pouvait considérer *Gil Blas* et le *Bachelier* comme deux copies, l'une plus pâle et l'autre plus vive, d'un seul et même modèle. La déclaration de Le Sage valait donc pour *Gil Blas* comme pour le *Bachelier;* l'auteur lui-même avait tranché la question, et le problème n'en était plus un. Rien de plus ingénieux. Car, si l'on eût là-dessus averti Llorente que tout un épisode de *Gil Blas* était emprunté d'un Italien, Ferrante Pallavicino, l'auteur du *Courrier dévalisé* (ce qu'il ne savait pas), et tout le détail de la seconde partie du *Bachelier,* d'un Irlandais, Thomas Gage, l'auteur d'une *Relation de la Nouvelle-Espagne* (ce qu'il ignorait), il n'en eût pas été plus embarrassé qu'il ne l'était pour trouver place dans son système aux emprunts qu'il savait que Le Sage avait faits tant à la comédie qu'au roman espagnol, à Calderon et à Espinel. En effet, tout ce qu'il disait, tout ce qu'il visait à démontrer, c'est qu'il avait existé, qu'il existait peut-être encore un manuscrit original d'où le romancier français avait tiré son *Gil Blas* d'abord, et son *Bachelier de Salamanque* ensuite, ou plutôt la fable de son *Gil Blas* et le cadre de son *Bachelier*. Mais ce manuscrit était bien moins considérable que le principal seulement des deux romans de Le Sage. S'il l'eût traduit tout simplement, Le Sage n'eût pas trouvé d'éditeur pour un si mince volume. C'est à quoi l'habile et « peu scrupuleux » Français, comme on l'appelle encore de nos jours en Espagne, avait pourvu par la composition « à tiroirs », dont son roman est le chef-d'œuvre. Le mystérieux manuscrit, dont Llorente faisait honneur à Antonio de Solis, l'historien bien connu de la conquête du Mexique, n'avait fourni que la texture, en quelque manière, de *Gil Blas* et du *Bachelier*. Le Sage en avait disjoint les parties et comme élargi les intervalles primitifs; puis, il avait rempli de ses emprunts la place qu'il s'était ainsi faite. De telle sorte que, quand on avait décompté de *Gil Blas* tout ce qu'on y reconnaissait de Calderon ou de Lope de Vega, de Mateo Aleman ou de Vicente Espinel, il demeurait nécessairement un reste; et c'était ce reste que Llorente appelait délibérément « les parties les plus précieuses » de l'œuvre d'Antonio de Solis y Ribadeneyra.

Rien de plus ingénieux, disions-nous tout à l'heure; mais il faut dire maintenant : rien de plus perfide. Seulement, à défaut du manuscrit authentique et puisqu'on ne pouvait pas produire de preuves extrinsèques de son existence, il eût fallu que les intrinsèques eussent plus de poids et d'autorité que ne leur en communiqua la courte érudition de Llorente.

Ses bévues sont nombreuses. Lorsque, par exemple, il conclut de la rencontre d'un nom de lieu, qui, comme Vierzo, n'est même pas mentionné, dit-il, sur les cartes d'Espagne, à l'existence d'un original espagnol, il prouve qu'il ne connaît pas, lui, Llorente, son Espagne aussi bien que la connaissaient les contemporains de Le Sage. En effet, si les cartes d'Espagne sont incomplètes, nos *Dictionnaires* du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle sont assez bien faits, et le nom de Vierzo se trouve dans celui de Baudrand (1705), comme dans celui de Thomas Corneille (1708). Lorsque ailleurs encore il s'étonne d'une allusion aux *caballeros de plaza* et prétend que Le Sage n'aurait jamais eu l'idée de faire ainsi descendre, pour y combattre le taureau, les jeunes gentilshommes dans l'arène s'il n'avait trouvé ce trait de mœurs dans un original espagnol, c'est toujours lui, Llorente, qui prouve qu'il ne connaît pas assez les sources où Le Sage a puisé. En effet, cet usage est décrit au long dans le *Voyage en Espagne* de M^me^ d'Aulnoy, et, pour en parler, le romancier n'a pas eu besoin d'Antonio de Solis. Tous les arguments de Llorente tombent ainsi l'un après l'autre. Mais nous en avons dit assez pour le lecteur impartial.

Les *Observations* de Llorente firent plus de bruit que n'en avait fait la *Préface* du Père Isla. J'ai noté le peu que valait la réponse de François de Neufchâteau. Je ne crois pas qu'il convienne d'accorder beaucoup plus d'importance à l'opinion qu'exprima Walter Scott dans ses *Biographies des romanciers célèbres*. S'il faut retenir le jugement qu'il y rendit sur *Gil Blas* et même cette déclaration qu'à ses yeux Le Sage était un romancier « complètement original », il faut bien dire qu'il ne prit pas autrement la peine d'examiner la question des emprunts que Le Sage avait faits aux auteurs espagnols, et c'est ici celle qui nous intéresse. Encore moins nous arrêterons-nous aux différents articles de journaux ou de Revues dont le livre de Llorente fut l'occasion un peu partout : leurs auteurs ne s'étaient pas mis en frais de recherches personnelles et s'étaient contentés d'y résumer le système de Llorente. Mais il est au moins un travail que nous ne saurions omettre : c'est la *Notice,* — la meilleure *Notice* encore aujourd'hui que nous ayons sur Le Sage, — que J.-J.-B. Audiffret mit en avant de l'édition des *Œuvres* donnée par Renouard en 1822. Article par article, il y parcourait les *Observations* de Llorente, les discutait avec mesure et n'avait pas de peine à rendre claire à tous les yeux l'inexistence du prétendu manuscrit d'Antonio de Solis.

Cependant il ne résultait pas moins de la tentative du critique espagnol une conséquence intéressante. En approfondissant ainsi ce qu'il avait lui-même ingénieusement appelé « l'anatomie » du roman de Le Sage, Llorente avait, en effet, mis à nu la composition du livre et le procédé du romancier. Il n'avait certes pas prouvé, comme il s'en flattait, que la matière de *Gil Blas* n'appartenait pas à Le Sage; mais il avait montré qu'avant de la lui restituer tout entière, c'était de la prudence que d'instituer une enquête et d'étudier d'un peu

plus près que l'on n'avait encore fait le roman et le drame espagnols. La critique se trouvait ainsi dirigée dans une voie nouvelle. Après Llorente, ce qu'il s'agissait désormais de découvrir, ce n'était plus, parmi les écrivains espagnols du XVIe ou du XVIIe siècle, l'auteur masqué de *Gil Blas* ou du *Bachelier de Salamanque,* mais bien, dans le *Bachelier de Salamanque* et dans *Gil Blas,* les emprunts que le romancier français avait pu faire à des auteurs connus. La question changeait de face. D'une simple question de patriotisme littéraire elle devenait une question de littérature européenne. C'est aussi bien, pour le dire en passant, le secret de l'intérêt que nous continuons toujours de lui reconnaître.

II.

Ce fut un Allemand, le traducteur de Shakespeare et de Cervantes, Ludwig Tieck, en 1827, qui le premier, dans une préface à sa traduction de *Marcos de Obregon,* la posa à peu près en ces termes. Il y indiquait, avec plus de précision que Llorente, quelques-unes des sources diverses où Le Sage avait probablement puisé. Mais, par malheur, d'une part il ne semblait pas être assez au courant de la question qu'il traitait, et l'on eût dit qu'il ne connaissait ni l'*Examen* de François de Neufchâteau ni même les *Observations* de Llorente. Et, d'autre part, ayant perdu ses notes, en déménageant, je crois, comme il voulait bien l'apprendre au lecteur, il s'y contentait trop souvent de dire qu'à la vérité sa mémoire ne lui rappelait pas exactement d'où Le Sage avait tiré tel et tel épisode, mais qu'il n'y reconnaissait pas moins, quant à lui, toute la physionomie d'un original espagnol : *ganz die Physiognomie einer spanischen Komödie.* J'imagine, au surplus, que ce fougueux romantique avait surtout écrit sa préface pour la conclusion, c'est-à-dire pour essayer de persuader aux Allemands, et peut-être à Gœthe lui-même, que *Gil Blas* est autant au-dessous de *Wilhem Meister* que *les Affinités électives* sont elles-mêmes au-dessus de *Tom Jones.* « Dans les champs de la science Ludwig Tieck n'a jamais cueilli que des fleurs et des branches légères, pour régaler avec les premières le nez de ses amis, et avec les dernières le dos de ses adversaires. » Je ne placerai jamais plus à propos cette citation d'Henri Heine.

La préface de Tieck devait faire fortune en Espagne. J'ignore, là-dessus, où le seigneur Juan Perez de Guzman a puisé ce renseignement que, depuis le réquisitoire de Llorente, Espagne, comme il dit, avait majestueusement dédaigné de revenir sur la question : *España no ha vuelto à decir una palabra;* — car non seulement elle y est revenue, mais elle y est revenue jusqu'à cinq et six reprises. S'il avait lu seulement la brochure de M. Edmond Veckenstedt, il l'y aurait appris, puisqu'il paraît qu'il ne le savait pas. Mais, à défaut de la brochure de M. Veckenstedt — où il eût fait connaissance, comme nous-même, avec les rêveries de don Antonio de Puigblanch, dans ses *Opusculos grammatico-satiricos,* — il n'eût eu qu'à lire un peu plus attentivement Ticknor, qu'il connaît et qu'il cite, pour y relever la mention au moins des travaux de don Adolfo de Castro. Celui-ci n'a pas, en effet, traité le problème moins de trois fois : la première en 1845, et par forme d'appendice à une édition des *Poésies de Calderon;* la seconde en 1846, dans un écrit sur *le Comte duc d'Olivarès et le roi Philippe IV;* la troisième enfin en 1852, par forme de préface à une réédition de la traduction du P. Isla. Mais bien d'autres encore, s'ils n'ont pas approfondi la question, l'ont du moins effleurée — comme l'éditeur de la traduction espagnole du *Bachelier de Salamanque* (1846), — comme l'éditeur du P. Isla dans la grande collection des *Auteurs espagnols* (1850), — comme l'éditeur de Vincent Espinel, dans la même collection (1851) — et comme l'auteur d'un intéressant *Essai sur le roman espagnol* inséré dans la même collection, don Eugenio Fernandez de Navarrete (1854). Beaucoup nous échappent, sans doute, qui n'auraient pas dû échapper à un critique espagnol.

M. de Castro, dans ses deux premiers écrits — car dans le troisième il devait reprendre à son tour ce qu'il y avait de plus ruineux dans la supposition du P. Isla et de Llorente et nous présenter à cette fois pour auteur de *Gil Blas* Francisco de Rioja, — M. de Castro se proposait donc de faire le dénombrement des *motifs* que Le Sage avait empruntés à la littérature espagnole pour les accommoder à la française, aux mœurs de son temps et aux lecteurs du XVIIIe siècle (1). Il signalait dans *Gil Blas* treize ou quatorze de ces emprunts et nommait les auteurs à qui Le Sage les avait faits. C'étaient : Vicente Espinel tout d'abord, l'auteur de *la Vie de Marcos de Obregon;* Francisco de Rojas, dont une comédie célèbre, *Casarse por vengarse,* est devenue aux mains de Le Sage cette longue nouvelle du *Mariage de vengeance;* Diego de Figueroa, dont une comédie non moins célèbre, *Todo es enredos amor,* est devenue dans *Gil Blas* l'histoire d'Aurore de Guzman; Castillo Solorzano, l'auteur d'un recueil de Nouvelles et d'un roman picaresque au titre assez bizarre : *Dona Ruffina, la Fouine de Séville ou l'Hameçon des Bourses;* Hurtado de Mendoza, l'inventeur du genre, l'auteur du *Lazarille de Tormes;* Estevanille Gonzalès, s'il est vrai que le livre imprimé sous ce nom soit vraiment une autobiographie, et enfin Melchior de Santa-Cruz, le compilateur d'un recueil de ces proverbes de tous les temps et de tous les lieux où Llorente croyait voir autant d'*hispanismes.* M. de Castro n'avait toutefois assez diligemment exploré ni les auteurs eux-mêmes qu'il citait là, puisque le *Marcos de Obregon,* à lui tout seul, n'a pas fourni moins de huit ou dix passages à notre *Gil Blas,* ni même la riche bibliothèque des romans picaresques, puisque l'on ne voit figurer sur sa liste ni le roman de Yañez y Rivera, *Alonzo, serviteur de plusieurs maîtres,* ni celui de Mateo Aleman, *la Vie de Guzman d'Alfarache.* Ticknor, trois ou quatre ans plus tard, en 1849, dans son *Histoire de la littérature espagnole,* n'ajouta lui-même ni l'un ni l'autre de ces deux noms au dénombrement de M. de Castro; mais, en revanche, il retrouva l'apologue de

(1) J'ai le vif regret de n'avoir pu me procurer les ouvrages de M. Adolfo de Castro. Je suis donc réduit, en ce qui les concerne, à suivre fidèlement le résumé que M. Veckenstedt en donne dans sa brochure.

Santillane au duc de Lerme dans *le Comte Lucanor*, de don Juan Manuel; l'histoire de Gil Blas avec doña Mencia de Mosquera dans le *Periquillo de las Gallineras*, de Francisco Santos; et l'aventure enfin de don Raphaël avec le seigneur de Moyadas dans une comédie d'Antonio de Mendoza : *Empeños del mentir*.

Sainte-Beuve adopta pleinement les conclusions où menait cette enquête. « Il n'est pas d'auteur, écrivait-il en 1864, qui ait eu moins de scrupule à cet égard et qui en ait agi avec moins de cérémonie que Le Sage. Il justifie tout à fait la spirituelle définition que donnait un jour M. de Maurepas : « Un auteur est un homme qui prend dans les livres tout ce qui lui passe par la tête. » Cela n'ôte rien à ses mérites, mais il faut être vrai avant tout et sortir une bonne fois, à son sujet, du lieu commun national et patriotique. » Déjà, quelques années auparavant, Sainte-Beuve avait demandé, dans une de ses *Causeries du Lundi* (1850), que l'on fît enfin sur ce sujet des sources de *Gil Blas* le livre « impartial et complet » qui demeure toujours à faire.

Un professeur de l'Université de Berlin cependant, M. Ch. F. Franceson, avait répondu dès 1857 à l'appel de Sainte-Beuve par un opuscule, sous le titre d'*Essai sur la question de l'originalité de Gil Blas*. Si M. Veckenstedt avait écrit tout exprès sa brochure pour maltraiter l'*Essai* de M. Franceson, je dois avouer ici que je n'en serais pas très surpris. Du moins est-il difficile de montrer plus de malveillance et même d'aigreur que l'*oberlehrer* du gymnase de Libau n'a fait au professeur de l'Université de Berlin. Nous ne le suivrons pas dans cette polémique. Assurément nous conviendrons volontiers avec lui que l'*Essai* de M. Franceson est assez confus et surtout incomplet. Pour M. Franceson en effet, et bien plus encore que pour le seigneur Juan Perez de Gusman, on dirait qu'entre les *Observations* de Llorente et leur propre travail il n'est rien, ou presque rien, intervenu. Si bien que le travail du professeur de Berlin contient moins d'indications sur le sujet que l'*Histoire* de Ticknor, comme on a vu que le travail du critique espagnol en contenait moins que les diverses publications de M. de Castro. Mais ce n'est pas du tout à dire pour cela qu'il soit à dédaigner. Si M. Franceson s'est attaché presque uniquement et trop étroitement à la question des rapports de *Gil Blas* avec *Marcos de Obregon*, il l'a serrée de plus près et, par suite, mieux traitée qu'aucun de ses devanciers. Le lecteur ne sera sans doute pas fâché que nous empruntions à M. Franceson sa traduction du *Prologue* de *Marcos de Obregon*. En y comparant le texte de Le Sage, on se rendra compte ainsi comment Le Sage imite, et je dois ajouter, quand il imite, car c'est ici le cas, du plus fidèlement qu'il imite. Passons outre aux longues et fastidieuses considérations par où débute l'original espagnol et prenons l'historiette aux proportions de laquelle, pour commencer, Le Sage a réduit toute cette préface du chanoine Espinel :

« Deux étudiants se rendaient d'Antequere à Salamanque : l'un très étourdi, l'autre très réfléchi; l'un brouillé de tout temps avec le travail et l'étude, l'autre fidèle et fervent ami de la langue latine, mais l'un et l'autre, tout différents qu'ils fussent par ailleurs, semblables en ce point qu'ils étaient également pauvres. Ils cheminaient donc, par une brûlante après-midi d'été, mourant de soif dans ces plaines interminables, quand ils arrivèrent près d'une fontaine où, s'étant rafraîchis, ils aperçurent une petite pierre avec une inscription en lettres gothiques effacées à moitié par le temps et le pied des bestiaux qui venaient s'abreuver à la source. Ils y déchiffrèrent pourtant ces mots deux fois répétés : *Conditur unio, conditur unio*. L'étourdi s'écria : « Dites-moi pourquoi cet ivrogne a fait écrire ainsi là deux fois la même chose? » Car c'est ainsi que parle l'ignorance. Mais l'autre, plus habile et ne se contentant pas de l'enveloppe, dit à son compagnon : « Je suis fatigué et je crains la soif; je ne veux pas me fatiguer davantage aujourd'hui. » — « Restez donc là, paresseux que vous êtes », repartit le camarade. Il resta, nettoya la pierre, relut l'inscription et, dégageant le sens caché des paroles : « *Unio* signifie *union*, se dit-il, et *unio* signifie aussi perle ; il faut voir quel secret est ceci. » Levant alors la pierre, il trouva l'*Union d'amour* des deux amants d'Antequere, et au cou de la femme une perle plus grosse qu'une noix avec un collier de quatre mille écus. Il remit la pierre à sa place et prit un autre chemin. »

Voici maintenant le texte de Le Sage :

« Deux écoliers allaient ensemble de Penafiel à Salamanque. Se sentant las et altérés, ils s'arrêtèrent au bord d'une fontaine qu'ils rencontrèrent sur leur chemin. Là, tandis qu'ils se délassaient après s'être désaltérés, ils aperçurent par hasard auprès d'eux, sur une pierre à fleur de terre, quelques mots déjà un peu effacés par le temps et par les pieds des troupeaux qu'on venait abreuver à cette fontaine. Ils jetèrent de l'eau sur la pierre pour la laver, et ils lurent ces paroles castillanes : *Aqui está encerrada el alma del licenciado Pedro Garcias. — Ici est enfermée l'âme du licencié Pedro Garcias*. Le plus jeune des écoliers, qui était vif et étourdi, n'eut pas achevé de lire l'inscription qu'il dit en riant de toute sa force : « Rien n'est plus plaisant! Ici est enfermée l'âme!... Une âme enfermée!... Je voudrais savoir quel original a pu faire une si ridicule épitaphe. » En achevant ces paroles, il se leva pour s'en aller. Son compagnon, plus judicieux, dit en lui-même : « Il y a là-dessous quelque mystère; je veux demeurer ici pour l'éclaircir. » Celui-ci laissa donc partir l'autre et, sans perdre de temps, se mit à creuser, avec son couteau, tout autour de la pierre. Il fit si bien qu'il l'enleva. Il trouva dessous une bourse de cuir qu'il ouvrit. Il y avait dedans cent ducats, avec une carte sur laquelle étaient écrites ces paroles en latin : « Sois mon héritier, toi qui as eu assez d'esprit pour démêler le sens de l'inscription, et fais un meilleur usage que moi de mon argent. » L'écolier, ravi de cette découverte, remit la pierre comme elle était auparavant et reprit le chemin de Salamanque avec l'âme du licencié. »

Je ne me permettrai de faire aucune comparaison entre le style savamment antithétique du chanoine espagnol et le style alerte du conteur français ; mais qui niera qu'au fond, imiter de la sorte, ce soit véritablement inventer? Le calembour latin de l'espagnol est pédant : *Conditur unio, conditur unio;* il sent l'homme de collège; l'inscription française est spirituelle : *Ici est enterrée l'âme du licencié Pedro Garcias*. Le dénouement du calembour d'Espinel se fait par une allusion aux amants d'Antequere, que personne, hors d'Espagne ou même de la province de Grenade, n'est tenu de connaître; le dénouement de l'inscription de Le Sage se fait par un trait de satire que, pour entendre, il suffit d'être homme. La morale de

l'allégorie du chanoine ne s'en dégage qu'indirectement ; la morale de l'apologue du romancier saute en quelque sorte aux yeux. François de Neufchâteau, dont l'édition est chargée de tant de notes inutiles, n'aurait-il pas bien fait de noter ces différences? Car, je le répète, en aucun autre endroit de *Gil Blas* Le Sage n'a de plus près imité son modèle, et par conséquent aucun autre exemple ne pourrait mieux montrer de quelle manière il empruntait. Et cela même nous met à l'aise pour ne pas craindre, en allongeant autant que l'on voudra la liste de ses imitations, de compromettre la véritable originalité de l'œuvre. Elle demeure ce qu'elle est, comme les comédies de Molière, après que l'on y a noté toutes ses *pilleries,* selon le mot de l'époque, n'en demeurent pas moins tout ce qu'elles sont.

M. Ludovic Lalanne dans la *Correspondance littéraire,* et M. Dumesnil dans la *Revue contemporaine,* rendirent compte brièvement de l'*Essai* de M. Franceson; mais c'est en 1864 seulement qu'un écrivain français, M. Eugène Baret, dans un *Mémoire sur l'originalité de Gil Blas,* réimprimé plus tard dans son *Histoire de la littérature espagnole,* a repris la question et, pour un ou deux autres endroits du roman de Le Sage, complété les indications de Ticknor et de M. Franceson. C'est bien lui du moins qui, si je ne me trompe, a inscrit le premier, parmi les auteurs espagnols imités dans *Gil Blas,* l'auteur du recueil de contes connu sous le nom d'*El Patrañuelo,* Juan de Timoneda, et l'auteur de la *Casa del placer honesto,* Salas Barbadillo. Il est vrai qu'il s'est contenté de dire en termes généraux que Le Sage « connaissait certainement » l'un et l'autre de ces deux recueils, et n'a pas pris autrement la peine de préciser exactement le lieu ni l'étendue des emprunts. Il a mieux indiqué les endroits de *Gil Blas* qui sont imités du *Corriere svaligiato* de Ferrante Pallavicino, satirique et pamphlétaire italien du XVII^e siècle, dont la romanesque destinée, commencée dans un couvent de Venise, s'acheva tragiquement sur l'échafaud. Mais, après cela, je ne puis m'associer à l'éloge que fait du mémoire de M. Baret le seigneur Juan Perez de Guzman, non plus qu'à l'indulgence dont l'a traité, tout en y contredisant, M. Edmond Veckenstedt.

Le travail de M. Baret manque absolument de critique : « Le marquis Hugues de Lionne, nous dira-t-il par exemple, résida à Madrid comme envoyé extraordinaire et secret, depuis 1656 jusqu'à la fin de 1657 (1). *Grand ami des lettres, on sait qu'il acquit une grande quantité de livres et de manuscrits espagnols qui après sa mort devinrent la propriété de son troisième fils, l'abbé Jules de Lionne.* » On sait? et d'où le sait-on ? Car, si peut-être, comme je le soupçonne, on ne le sait que par le témoignage du Père Isla, c'est exactement comme si l'on ne le savait pas. Où est la trace des « acquisitions » du marquis de Lionne? Où est la preuve que ces « manuscrits » passèrent aux mains de son troisième fils? plutôt que du second? plutôt que du premier? Où sont-ils? et, s'ils ne sont nulle part, comment se sont-ils perdus? Autant de questions que je n'ai garde de trancher, mais qu'il faudrait avoir au moins examinées avant d'affirmer le fait. C'est ainsi que se perpétuent ce que Voltaire appelait les mensonges historiques. Quelqu'un dit une chose, personne n'y va voir, et tout le monde la répète.

M. Baret reprend ailleurs quelques-uns des pires arguments de Llorente. Il s'étonne que Le Sage ait pu nommer avec exactitude « plus de soixante familles de la classe moyenne connues pour avoir existé réellement, sous Philippe III, à Madrid ou dans les provinces, les Sédillo... Morales, Ortiz, Velasquez, Zapata ». Mais il oublie deux points. C'est que, s'il a pu, lui, Eugène Baret, connaître ces familles pour avoir « existé réellement », Le Sage a bien pu, comme lui, les connaître ; et qu'en second lieu, puisqu'on rencontre des « Ortiz » et des « Velasquez » dans ces drames de Lope de Vega que lui-même, Eugène Baret, a traduits en français, Le Sage a bien pu les y prendre. N'eût-il pas dû se souvenir encore que c'est sur le nom d'un Zapata que notre Scarron a fait les vers fameux :

> ... Holà, ho, Foucaral,
> Don Roc Zurducaci, don Zapata Pascal,
> Ou Pascal Zapata, car il n'importe guère
> Que Pascal soit devant ou Pascal soit derrière?

Il s'étonne encore, toujours d'après Llorente, que Le Sage ait pu faire, sans l'avoir empruntée d'un original espagnol, cette allusion aux *caballeros de plaza* dont nous avons déjà parlé. Nous avons dit que l'usage était décrit tout au long dans le récit du *Voyage d'Espagne* de M^me d'Aulnoy, et je ne sais si l'on ne pourrait ajouter qu'à l'époque de Le Sage ce n'était pas encore une profession, mais une prouesse de gentilhomme, que de combattre le taureau.

Enfin il se pose à lui-même cette surprenante interrogation : « Pourquoi le manuscrit original de *Gil Blas* a-t-il disparu ? » Et il se répond hardiment : « Ne serait-ce pas que Le Sage avait intérêt à cacher ses emprunts ? » Eh bien, et le manuscrit du *Diable boiteux,* où est-il? Qui sait où sont tant de manuscrits perdus? Et puis, par hasard, M. Baret s'imagine-t-il que Le Sage eût noté soigneusement dans son manuscrit que tel endroit en était imité d'Espinel et tel autre de Mendoza? ou peut-être encore, si Le Sage avait eu des « manuscrits », espagnols ou français, à sa disposition, qu'il les eût envoyés tels quels à son imprimeur, mêlés dans sa propre copie? M. Baret, s'il donne quelque jour une nouvelle édition de son *Histoire de la littérature espagnole,* fera bien de revoir ce malencontreux chapitre sur l'*Originalité du Gil Blas* de Le Sage, — ou même de le refondre. Il fera bien aussi d'y marquer avec plus de précision, étant ici question d'emprunts, ce qu'il a lui-même emprunté textuellement à la brochure de M. Franceson. Si Le Sage fut en son temps, selon le mot de M. Baret, un très habile et trop discret arrangeur, ce n'est pas au moins dans le lieu même où on lui en fait le reproche qu'il convient de l'encourir.

(1) Ces dates mêmes sont erronées. Lionne, arrivé à Madrid au mois de juillet 1656, en repartait au mois de septembre de la même année.

III.

Tel est l'état présent de la question. Depuis lors, à notre connaissance, beaucoup d'éditions de *Gil Blas* ont paru; mais aucun document nouveau ne s'est produit. On eût pu cependant ajouter à la liste des auteurs imités par Le Sage, très certainement Mateo Aleman, pour son *Guzman d'Alfarache*, Yañez y Rivera pour son *Alonzo serviteur de plusieurs maîtres*, et peut-être Andreas Perez pour sa *Picara Justina*, avec Enriquez Gomez pour sa *Vida de Gregorio Guadaña*. Mais, pour préciser et mettre l'imitation hors de doute, il nous faudrait plus de place que nous n'en oserions prendre ici.

C'est en effet dans une édition critique de *Gil Blas* — qui nous manque, et dont l'œuvre pourtant serait digne — que ce travail viendrait à propos. On y examinerait aussi plus à fond que nous ne le pouvons faire la question des Mémoires privés — diplomatiques ou autres — dont Le Sage aurait eu communication. Mme d'Aulnoy, dans ses *Mémoires de la cour d'Espagne*, qui parurent vers la fin du siècle, a reproduit textuellement plusieurs endroits d'un manuscrit du dépôt des Affaires étrangères. C'était de ces complaisances dont l'ancien régime était moins avare qu'on ne le croit. L'auteur de *Gil Blas*, tout aussi bien que l'auteur de *la Biche au Bois*, y a pu avoir part. Nous savons d'ailleurs qu'en deux circonstances au moins le ministère a employé Le Sage, ou voulu l'employer. La première fois, comme il résulte d'une lettre de Pontchartrain à l'abbé de Louvois — publiée par M. Léopold Delisle, — il était question de confier au romancier la revision des manuscrits, préparés pour l'impression, que l'orientaliste Galland, le traducteur des *Mille et une nuits*, venait de léguer à la bibliothèque du roi. La seconde fois l'affaire était plus délicate. Il s'agissait, comme il résulte d'une lettre de Le Sage lui-même — publiée par J.-J.-B. Audiffret, — de présenter au public le récit de la vie d'une aventurière, Marie Petit, qui s'était trouvée mêlée aux affaires de l'ambassade de France à Constantinople.

Je ne saurais dire si Le Sage accepta de revoir les manuscrits de Galland; mais il refusa de rédiger les *Mémoires* de Marie Petit. On remarquera, comme un fait significatif, que les deux lettres sont datées de la même année 1715, et que l'on a par conséquent quelque droit d'y voir la preuve de relations assez suivies entre le ministère et le romancier. S'il y a dans *Gil Blas*, comme le prétendait Llorente, quelques détails qui trahissent une origine espagnole incontestable, ils pourraient venir d'ailleurs, et je crois qu'en général ils viennent d'ailleurs; mais ils pourraient aussi venir de là.

Enfin on devrait donner quelque attention à tout ce que Le Sage a pu connaître et comme emmagasiner d'utile à son dessein par le commerce et dans la conversation des hommes de son temps. Car il semble, en vérité, comme le faisait remarquer à ce propos M. Ludovic Lalanne, qu'aux yeux de Llorente notamment, et de ceux qui l'ont suivi, sans en excepter M. Baret, l'Espagne fût demeurée jusque de nos jours, pour le reste de l'Europe, une terre inconnue. Mais peut-être au contraire, à la fin du XVIIe siècle et dans les premières années du XVIIIe, la connaissait-on beaucoup mieux, beaucoup plus intimement que nous ne l'avons depuis jamais connue. C'est au temps de Le Sage précisément que les relations de la France et de l'Espagne, depuis l'élévation d'un petit-fils de Louis XIV au trône de Charles-Quint, étaient surtout devenues étroites. Courtisans, diplomates, militaires, tout le monde alors, jusqu'aux femmes, avait visité l'Espagne; et tout le monde surtout, ce qui n'est pas aujourd'hui commun, savait voir; et tout le monde enfin, beaucoup plus familièrement que dans nos vastes sociétés modernes, aimait à causer de ce qu'il avait vu. On ne se doute pas de la quantité de choses qu'au temps de Louis XIV et Louis XV les auteurs apprenaient par la conversation. C'est en causant que Voltaire a composé son *Siècle de Louis XIV*, plus attentif à la vivante vérité des choses qu'à l'analyse des documents; et sur cette grande époque je ne sais si personne s'est trompé moins que lui. La conscience littéraire ne date pas du temps où nous sommes. Et, pour en revenir à Le Sage, tous ces traits de couleur locale qu'il n'a pas trouvés dans les livres ou dans les manuscrits, on peut dire sans crainte qu'il les a trouvés dans la conversation des hommes de son temps.

Voilà sans doute la part assez largement, et même généreusement faite aux originaux de toute langue dont Le Sage a fait ou pu faire emploi dans son *Gil Blas*. Je dis : généreusement; et je dis : dont il a fait ou pu faire emploi, parce qu'en effet il ne faut rien exagérer, ni surtout rien affirmer dont on ne se croie sûr. Plusieurs au moins de ces imitations ne me paraissent pas si clairement démontrées. On peut se ressembler et ne s'être pas copié. C'est ainsi que, pour nous décrire une caverne de voleurs, Le Sage n'a peut-être pas eu besoin d'imiter Espinel ou Firenzuola. L'effort d'invention est assez médiocre pour qu'un frivole romancier français, comme disent les graves Espagnols, n'en soit pas cependant absolument incapable.

Mais, sans autrement discuter sur ce point et vingt autres, si maintenant, de tant de matériaux disparates et mal assortis dégager une œuvre telle que *Gil Blas*, ce n'est pas ce qui s'appelle invention dans l'art et originalité littéraire, il faut renoncer au sens des mots et poser en principe qu'ils ne signifieront rien désormais que ce que voudra leur faire dire la fantaisie du premier venu qui s'en servira. La boutade du poète est la vérité même :

> Il faut être ignorant comme un maître d'école
> Pour se flatter de dire une seule parole
> Que quelqu'un ici-bas n'ait pas dite avant nous.
> C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Et c'est aussi toujours imiter quelqu'un que d'écrire un roman ou de construire un drame, parce qu'en effet c'est imiter la vie même, et que l'humanité ne date pas d'hier. Mais je vais plus loin, et je dis sans hésiter que ce qu'un observateur plus pénétrant peut avoir découvert de nouveau sur l'homme et la vie, cela même entre de ce jour dans le patrimoine commun de la littérature et devient, comme la vie même, la matière éternelle de l'art. On a le droit de s'en servir, et non pas même à la condition de le faire oublier, mais à la seule

condition de s'y prendre en artiste et d'y mettre si peu que ce soit de sa propre personnalité. Disons donc, si l'on veut, que le roman de Le Sage est l'encyclopédie du roman picaresque; mais, en disant qu'il en est l'encyclopédie, sachons bien que nous disons qu'il en est, en même temps que la substance, l'expression définitive. Ce qu'il y a de plus heureux pour les Espinel et les Solorzano, c'est d'avoir été honorés de l'attention de Le Sage. Et leurs éditeurs ne m'en pourront pas démentir, eux qui, s'ils mettent une préface ou une introduction à l'œuvre de leur auteur, sont obligés d'y toucher à peine quelques mots de lui, pour en consacrer la plus large part, ou la meilleure, à parler une fois de plus de *Gil Blas* et de Le Sage. Quelle preuve plus démonstrative pourrait-on bien souhaiter de sa réelle et profonde originalité?

FERDINAND BRUNETIÈRE.

---

## LES GRANDS MUSICIENS (1)

### Franz Listz

Je me souviens encore du jour où, dans ma jeunesse, j'entendis Listz pour la première fois. C'était à la Société philharmonique de Dijon, en 1843. Toute la ville était soulevée, je ne dirai pas d'enthousiasme — l'enthousiasme était réservé aux amateurs de musique, — mais d'émotion. Mille contes absurdes circulaient sur son compte. On racontait, entre autres, qu'étant entré dans un café de la place d'Armes pour prendre un verre de limonade, il avait payé le garçon avec un billet de 100 francs et refusé d'en recevoir la monnaie. Les têtes des jeunes filles étaient tournées; c'était à qui serait assise au premier rang dans la salle de concerts, afin qu'un regard du dieu pût tomber sur elle; en un moment, ce monde de province, si raisonneur, si sage, s'était mis à l'unisson du délire d'amour et de musique qui formait l'atmosphère de Listz.

Ce fut bien autre chose le jour du concert. L'homme prodige — prodige depuis sa huitième année — traversa la plate-forme à grands pas : haute taille, cheveux longs montant droit sur le front comme les rayons d'un soleil et rejetés en arrière, profil d'ivoire, maigreur extrême, mouvements élastiques et vigoureux, un vrai type de chevalier; mieux que cela : le dieu de la chevalerie, le dieu du romantisme fait homme et musique. Il se jeta au piano plutôt qu'il ne s'assit, et l'orage commença de gronder.

C'était l'éclair et la foudre, et le vent et la pluie, en effet. La rapidité de mouvement de ses longues mains décharnées tenait du vertige; sous ses doigts la sonorité de l'instrument faisait trembler les murs du vieux palais des ducs de Bourgogne; l'auditoire baissait la tête comme un champ d'épis, et quand, du milieu de ce fracas, s'élevaient des notes plaintives, les larmes des assistants accompagnaient celles du chant. Lui, en apparence indifférent à tout, sauf à sa pensée, passait de temps en temps sa main sur son front comme pour en éclaircir les rêves, accomplissant pendant ce geste des prodiges avec sa main restée libre. Quand il eut fini, il se leva, salua brusquement comme par acquit de conscience et disparut, dédaigneux des applaudissements.

J'étais jeune alors, je n'avais que dix-sept ans; mais je trouvais cela moitié merveilleux, moitié ridicule. Tant de hauteur ne me paraissait pas s'allier bien au génie : le génie m'avait toujours semblé devoir être marié à la bonhomie, d'un mariage indissoluble. Et cependant je sentais, moi aussi, le charme souverain de cet homme. Je comprenais que ce n'était pas là seulement une tête organisée pour l'harmonie, un cerveau dans lequel chante le génie de la musique, mais aussi une âme sincère et un grand cœur. Je devinais d'instinct que le secret de ce charmeur était dans sa sensibilité réelle, dans l'élévation de son idéal, et que ses torts de caractère — s'il en avait — provenaient ou d'une éducation morale incomplète, ou du milieu où il vivait. Pendant bien des jours je méditai sur les grandeurs du véritable artiste; pendant bien des années Listz resta, dans mon imagination, couronné d'une auréole.

L'âge et la raison me vinrent; je lus ce qu'on avait écrit sur lui, j'analysai mes impressions et celles des autres. Chose singulière, j'avais été encore, de tous ceux qui l'avaient vu et entendu, le plus impartial et le plus froid. Il semblait qu'on ne pût parler de lui sans transposer, pour ainsi dire, dans le langage les délires et les orages de son jeu. C'était comme une contagion. Les critiques de Revues musicales perdaient la tête; ils ne parlaient plus la langue des humains. Puis, la maladie de l'exagération gagnant de proche en proche, c'étaient toujours des formules ambitieuses, des phrases étourdissantes. Le tonnerre grondait dans les mots, les écrivains se pâmaient, et la syntaxe était foulée aux pieds comme la raison.

Cette tempête dura trente-cinq ans et l'écho s'en répercute encore sur la colline de Baireuth : le style de critique musicale créé pour Listz sert aujourd'hui à célébrer son gendre. Puis, un jour, on apprit que le grand artiste avait renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, qu'il s'était retiré à Rome, avait reçu la tonsure des mains du cardinal-prince Hohenlohe, son ami, et disparu du monde. Cette fin était digne de lui et concordait mieux que ne le croyait le grand public avec la première partie de sa vie. L'exemple de Listz fournit une preuve de plus que les grands charmeurs sont des natures en qui l'élément féminin prédomine, et qu'à la femme il faut le ciel, l'empyrée, pour le déploiement de ses ailes.

Depuis cette époque — 1865, — quoiqu'il ait quitté Rome et soit retourné dans les pays germaniques, Listz est mort pour le monde. Il réalise, comme maître de chapelle, le rêve

(1) Voy. pour cette série : *Beethoven*, *Mendelssohn*, *Richard Wagner*, *Boieldieu*, *Bellini*, *Mozart*, *Chopin*, *Schumann*, *Sebastien Bach*, *Weber*, *Schubert*, *Wagner*, *Rossini*, dans la *Revue* des 6 et 27 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878, 25 octobre, 15 et 22 novembre 1879, 5 novembre et 3 décembre 1881, 22 juillet 1882 et 23 septembre 1882.

de musique religieuse — de sacerdoce musical, selon l'expression ampoulée de ses amis — qui l'a poursuivi toute sa vie. Sa carrière de virtuose est finie, son œuvre de compositeur est fixée, et, bien qu'il n'ait que soixante et onze ans, que ses amis et sa famille puissent espérer le conserver longtemps encore, on peut dès à présent se rendre compte de ce qu'a été l'homme et l'artiste, car il appartient maintenant à l'histoire.

Ainsi en a jugé sans doute M. Ramann, un de ses plus fervents admirateurs. Sans attendre la mort de Franz Listz, il a publié en Allemagne une biographie du grand pianiste qui, par l'abondance des détails et la ferveur des louanges, semble destinée à défrayer les biographes futurs et à perpétuer sa gloire. Une Anglaise, miss Cowdery, vient d'en donner, non pas une traduction, mais une adaptation en deux gros et beaux volumes (1) qui, à plusieurs égards, sont un monument : monument élevé à Listz, cela va sans dire, mais aussi monument d'une époque déjà lointaine, l'époque du romantisme et de la popularité de *Leone Leoni*. Miss Cowdery a mis son style en harmonie avec son sujet; on se sent avec elle reporté d'un demi-siècle en arrière, et la recherche de langage des *Précieuses ridicules* ne semble pas aujourd'hui plus bizarre que les expressions vieillies et prétentieuses qui se retrouvent dans ces pages sorties hier de la presse. On y rencontre des phrases comme celles-ci : « L'esprit vital du jeune homme vibrait dans la direction de l'art », ou bien : « La fleur romantique de la passion s'était ouverte dans l'âme de l'adolescent, non au milieu de la poésie des Gretchen allemandes, mais sous l'influence narcotique des principes gallo-romans » ; ou bien encore : « Pour pouvoir comprendre la nature de son génie, il fallait appartenir au petit nombre de ceux qui vivent sur les sommets de la culture intellectuelle, l'œil plongé dans l'expérience historique, et qui sont capables de distinguer ce qui est petit, accidentel, accessoire, de ce qui constitue l'être essentiel. » Les deux volumes sont de ce style. Évidemment, miss Cowdery, qui croit n'avoir fait qu'adapter l'ouvrage du biographe allemand l'a, plus qu'elle ne pense, traduit. Cette langue lourde, enchevêtrée, redondante, est bien plus allemande qu'anglaise. N'importe, puisqu'elle a le mérite de caractériser à la fois le goût littéraire qui régnait au temps de Listz dans le monde musical et le genre d'exaltation où son entourage a vécu.

## I.

Franz Listz est né dans un village de Hongrie, sur les terres des princes Esterhazy. Son père était simple comptable chez ce grand seigneur; mais on prétend que, deux siècles auparavant, la famille Listz occupait un rang dans la noblesse hongroise. Le fait n'est ni prouvé ni intéressant, et les efforts des biographes pour rattacher l'origine de Franz Listz à un évêque Johannes Listzins qui fut chancelier royal de Raab, comme aussi la remarque qu'ils ont faite que la comète de 1811 brillait au-dessus de la maison dans la nuit où il vint au monde, ne prouve qu'une chose : le respect superstitieux qui s'est attaché à sa personne. Ce qu'il y a de plus touchant dans l'histoire de son enfance, c'est le caractère de ses parents, de cette mère soumise et modeste qui se contenta de l'élever dans les sentiments de la plus tendre piété, de ce père qui, musicien lui-même, reconnut le premier le génie de son fils et se dévoua sans réserve à son avenir. Les Allemands sont enthousiastes et font volontiers de la musique une des affaires solennelles de la vie. Quand Adam Listz vit que Franz avait des dons extraordinaires, il fit ce qu'avait fait le père de Mozart; il renonça à tout : à son village, à son foyer, à sa famille, à son emploi, prit son bâton d'une main, son enfant de l'autre, et partit comme un homme qui obéit à une vocation supérieure.

D'abord il conduisit Franz à son prince. L'enfant de sept ans fut le virtuose d'un concert organisé pour lui dans les salons du palais Esterhazy. La noblesse magyare l'applaudit, la princesse lui fit don d'un costume hongrois d'une élégance merveilleuse, et, ce jour-là, le petit prodige fut « lancé ». Mais il fallait surtout pourvoir aux frais de son éducation musicale. Ces grands seigneurs exerçaient un patronage si étendu que leur fortune, quoique immense, ne pouvait suffire à leurs charges. Les assistants se cotisèrent pour assurer au père de Franz une pension annuelle de six cents florins pendant toute la durée de l'éducation de son fils. C'était peu pour aller vivre à Vienne, l'Athènes et la Rome de la musique à cette époque; mais c'était beaucoup aux yeux du pauvre père. Adam Listz écrivit à Hummel; Hummel répondit qu'il ne donnait de leçons qu'au prix d'un louis d'or. Il s'adressa ensuite à Czerny; celui-ci, plus généreux, demanda peu et même, quand il eut entendu l'enfant, déclara que pour un pareil élève il ne voulait pas de rétribution.

Trois ans après, Franz Listz donnait à Vienne un concert public, non comme un enfant dont on devait admirer la précocité, mais déjà comme un maître. Son nom figurait sur l'affiche comme celui du *maestro Listz*. Il vint ensuite à Paris, où il joua chez le duc d'Orléans avec un succès prodigieux. Adopté dans les salons du faubourg Saint-Germain, le *petit Listz*, comme on l'appelait, fut le lion de la saison. Son premier concert public à l'Opéra italien eut lieu le 8 mars 1824; l'enfant avait douze ans et demi, et, le lendemain, le critique musical du *Drapeau blanc*, Martainville, écrivait :

« Me voilà depuis hier converti à la doctrine de la métempsycose : l'âme de Mozart a certainement passé dans le corps du jeune Listz. Cet enfant est déjà le premier pianiste d'Europe...; l'orchestre de l'Opéra italien a été tellement saisi, tellement sous le charme qu'il en a oublié de faire sa partie. Ces vieux musiciens, tout yeux, tout oreilles, sont restés muets et paralysés. Ils devaient reprendre la ritournelle, ils n'y ont plus pensé : l'enfant les attendait, eux attendaient l'enfant, et le public s'est mis à rire; mais en même temps les applaudissements ont éclaté, et ces applaudissements ont rempli le silence et couvert l'oubli.

(1) *Franz Listz artist and man*, by Ramann, adapted from the German by miss E. Cowdery. — 2 vol. in-8°. Londres, 1882. Allen and C°.

« Peut-être avez-vous vu quelquefois un enfant jouer avec un hanneton attaché par la patte : il lâche le fil, le tire, le lâche encore et le tire de nouveau. Le fugitif voltige sans pouvoir conquérir sa liberté. C'est ainsi que le jeune Listz jouait hier avec un thème de Mozart, dans une fantaisie improvisée, la plus surprenante chose qu'on aît jamais entendue. Il faisait voltiger son motif à travers les modulations les plus imprévues, le transposait dans tous les tons, paraissant l'oublier, puis le rappelant tout à coup, et cela au milieu de difficultés inimaginables qu'il inventait à plaisir pour s'amuser à les vaincre. »

Franz Listz montrait, comme on voit, dès l'âge de douze ans, ce besoin d'étonner les autres et lui-même, ce goût pour l'improvisation et la fantaisie libre, cet amour de l'exécution difficile et, avec cela, cette faculté de broder à l'infini ses thèmes qui sont devenus les traits ordinaires de son talent. Toute sa vie, il a eu besoin de se livrer à la fougue de son imagination et s'est montré d'autant plus admirable dans son art qu'il y a subi moins d'entraves.

Adam Listz conduisit son fils en Angleterre, où l'enfant joua devant le roi George IV; puis, lui fit parcourir les provinces. Partout il excita l'étonnement. Quoique ce fût alors le règne naissant des grands pianistes, on n'avait pas encore l'idée d'une virtuosité de ce genre. Le pauvre père était triomphant. Mais, à mesure que son fils grandissait en force et en talent, sa santé, à lui, déclinait. On eût dit que la nature prévoyait la fin prochaine de sa tâche et qu'il fallait que l'artiste eût, pour s'élever encore, sa pleine liberté. Adam Listz s'éteignait lentement et s'assombrissait. Franz, quoiqu'il n'eût encore que quatorze ans, prenait déjà le caractère viril, et ses efforts pour rester soumis se changeaient en une mélancolie morbide. Le père et le fils se heurtaient sans cesse. Ils revinrent à Paris, et, pendant deux ans encore, Franz mena au-dehors une vie de triomphes, au-dedans, une vie d'accablements et de larmes. Sa croissance extrême, la dépense extraordinaire de fluide nerveux qu'il faisait au piano, achevaient de l'épuiser. Adam Listz, de son côté, touchait à sa fin. Les médecins conseillèrent les bains de Boulogne-sur-Mer; les deux hommes s'y rendirent; et, peu de jours après, Franz était orphelin.

Cette crise de la vie du grand artiste est touchante. Seul, à seize ans, sur la terre étrangère, il ne voulut, quoiqu'il eût des amis généreux en France, recevoir quoi que ce fût de personne. Il n'avait rien que son piano : il vendit son piano pour payer les funérailles de son père, conduisit l'humble cortège au cimetière et revint à Paris.

La manière dont il ressentit sa douleur et son abandon fut en rapport avec l'exaltation de son âme. D'abord, il resta muet et paralysé; mais bientôt une tempête s'éleva en lui, une espèce de force étrangère qui semblait le déraciner de terre. Des pensées tumultueuses tourbillonnaient dans sa tête; les vagues soulevées de la douleur montaient les unes sur les autres, puis s'écroulaient, comme des démons en délire. Pendant plusieurs jours, Franz fut fou et son corps resta brisé longtemps.

Un sentiment élevé du devoir le rappela à lui-même. Il songea à sa mère, qui vivait en Hongrie chez des parents pauvres où son mari subvenait à ses besoins. Il se dit qu'il serait désormais son appui et lui écrivit de venir le rejoindre. La mère et le fils louèrent un petit appartement rue Montholon, et l'enfant de seize ans, élevé subitement par le malheur à la dignité d'homme fait, commença d'une façon régulière la vie de professeur de piano.

Il avait dix-sept ans quand l'amour fit dans son cœur une irruption bien autrement terrible que celle du chagrin. Parmi ses élèves était la fille du comte de Saint-Cricq, ministre de l'intérieur sous Charles X. Comment la comtesse de Saint-Cricq subit-elle pour le compte de sa fille le charme du noble et passionné jeune homme? c'est là un des mystères de la puissance que Listz a toujours exercée autour de lui. Elle vit naître cet amour et ne s'y opposa point. Malade et se sentant près de mourir, elle en fit même la révélation à son mari et l'engagea à faire le sacrifice de son orgueil au bonheur de son enfant. Mais sous la Restauration l'idée de marier la fille d'un gentilhomme à un artiste musicien ne pouvait être regardée que comme une hallucination de malade. Le comte le prit ainsi, et, le lendemain de la mort de sa femme, la porte de son hôtel fut close pour le professeur. La jeune fille, mariée presque de force à un grand propriétaire, fut vouée à une vie de devoirs et de tristesses; quant à Listz, il se lança dans la grande bohème parisienne à la poursuite de l'idéal qui lui échappait.

Miss Cowdery a eu, comme biographe, l'avantage de connaître personnellement et de voir longtemps non seulement Franz Listz, mais sa mère. Aucune particularité de la vie du grand pianiste n'a échappé à sa curiosité bienveillante; elle sait qu'à cette époque le jeune homme renouvela auprès de Mme Listz les supplications qu'il avait faites déjà autrefois à son père pour obtenir son consentement à ce qu'il entrât dans la prêtrise; que pendant plusieurs années sa vie se passa dans des alternatives de travail (car il fallait vivre), d'aventures amoureuses et d'élans mystiques, car, chez lui comme chez toutes les natures féminines, l'amour se confondait avec la religion. Son existence était singulièrement décousue. Comme Palestrina, qui n'écrivait aucun ouvrage sans mettre en épigraphe l'invocation pieuse : *Illumina oculos meos,* il ne commençait et n'achevait rien sans prononcer ou sans écrire les mots : *Laus tibi, Domine.* A ces mouvements de dévotion il entremêlait des amours d'esprit, des conquêtes faites dans le grand monde, car le cœur de toutes les femmes inclinait vers ce passionné Magyar, si beau, si noble, si chevaleresque. Dans les intervalles de ses enthousiasmes, il tombait dans la torpeur. Une espèce de maladie consomptive semblait le miner. Un de ses biographes, Von Lenz, qui l'a vu à cette époque, raconte qu'ayant désiré rendre visite au célèbre pianiste Listz, il avait trouvé rue Montholon un jeune homme pâle, hagard, d'une grande beauté, mais mourant. Quand le visiteur entra, Franz était étendu sur un sopha entre trois pianos et profondément absorbé. Il ne se leva pas, ne fit aucun mouvement, ne parut pas s'apercevoir de la présence d'un étranger. Celui-ci s'approcha, lui prit la main et se mit à lui parler musique. Alors seulement son attention s'éveilla, un sourire traversa son

visage, brilla comme un éclair, puis s'éteignit, et Listz sembla retomber dans la nuit.

Son état devint tel que le bruit se répandit qu'il était mort. Les journaux publièrent sur lui des articles nécrologiques dont quelques-uns existent encore aujourd'hui et sont curieux en ce sens qu'ils montrent la place que tenait dans le monde artistique ce jeune homme de dix-neuf ans. Mais tout, dans la vie de Listz, devait être homérique : une révolution qui bouleversa le monde le rappela à la vie. « C'est le canon qui l'a guéri », disait sa mère. Pas le canon seulement, mais cette expansion de force latente qui eut lieu dans le monde à la révolution de 1830, le débordement de passion et de poésie qui s'ensuivit et qui fit que Franz Listz, l'exilé du ciel, Franz Listz qui jusque-là ne pouvait respirer dans l'atmosphère du siècle, se trouva immergé tout à coup dans son véritable élément.

A partir de ce moment, le Magyar au sang chaud qui étouffait dans les salons du faubourg Saint-Germain trouva rapidement sa voie. C'était un révolutionnaire aristocrate par tempérament, un révolutionnaire fait pour commander. Le mouvement de 1830 avait des chefs dans les régions politiques et littéraires ; il lui en fallait aussi dans les régions artistiques, et Franz Listz fut l'homme de son temps.

Il avait vingt ans. Échappé à toute tutelle, à tout patronage, il déploya ses ailes et devint ce qu'on lui refusait d'avoir été encore : un compositeur de premier ordre. C'est à cette époque qu'il écrivit un grand ouvrage qui a été perdu, la *Symphonie révolutionnaire,* puis *la Marche héroïque, l'Héroïde funèbre,* toutes compositions dans lesquelles on sentait passer le souffle de la nouvelle génération. Une de ses mélodies les plus saisissantes était tirée d'un chant de guerre au son duquel le hussite Ziska avait conduit ses Bohémiens infatués d'idées religieuses nouvelles contre les vieux Impériaux. Il va sans dire que le gouvernement monarchique qui s'installa sur les débris des barricades n'obtint point ses sympathies. Quoiqu'il aimât personnellement le prince chez lequel il avait, enfant, été accueilli à Paris, il détestait, en sa qualité de romantique, la souveraineté de la bourgeoisie. Ses amis à cette époque, ce furent Chopin le pianiste, Lamennais, Jules Sandeau, George Sand, et surtout une femme qui fut liée étroitement à sa vie : Daniel Stern, comtesse d'Agoult. On sait qu'un mariage morganatique l'unit plus tard à cette dernière, et qu'une des filles qui en naquit est aujourd'hui la veuve de Richard Wagner.

Nous ne pouvons avoir la prétention de raconter, dans les limites de quelques pages, une vie aussi pleine, aussi variée, aussi féconde que celle de Listz. Ce qui en fait l'unité, c'est, dans les choses humaines, une indépendance de caractère poussée jusqu'aux dernières limites, dans les choses de l'âme une religiosité à la fois vague et puissante qui commença par la foi simple, se continua par le néo-catholicisme et aboutit plus tard à l'orthodoxie romaine la plus pure. C'est chose rare que le sentiment religieux soit, chez un homme, à la fois fort et indéterminé. Il n'y a guère, en général, que les *credos* définis qui enfantent le véritable zèle et quelquefois le fanatisme. Mais on comprend que chez un grand artiste il puisse en être autrement. En lui, le sentiment prédomine tellement sur l'idée pure, qu'il n'est point surprenant que la pensée puisse être faible et l'émotion profonde. A vrai dire, le musicien est l'opposé du penseur : le musicien est la lyre, le penseur est le vent qui la fait résonner. Tel aura été le cas pour Listz : de 1830 à 1835, un grand vent a soufflé dans ses cordes puissamment ébranlées.

La période de 1835 à 1840 fut consacrée aux voyages en Suisse et en Italie, en compagnie de la femme éminente à laquelle il s'était attaché. Il est permis de croire que ce fut la plus heureuse de sa vie. Son âme débordait du double enthousiasme de l'art et de l'amour. Pendant cet espace de temps, il produisit une masse de compositions cinq fois plus grande comme volume, et vingt fois plus considérable au point de vue de la valeur, que ce qu'il avait produit depuis son enfance. Partout où il passa il donna des concerts au profit des œuvres qui obtenaient alors la sympathie publique ; partout il fut mêlé au mouvement moral et intellectuel du temps. Mais bientôt la société d'une femme infatuée d'elle-même et supérieure à lui par la culture d'esprit lui devint une lourde chaîne. La comtesse d'Agoult prétendait être sa muse et sa souveraine, oubliant que cet homme ignorant était un génie et un roi. Les orages succédèrent aux orages et en 1840 l'association devint insupportable. Quoiqu'ils eussent trois enfants, il fallut se séparer. Listz aspirait à la solitude. Il eût voulu pouvoir dès lors solliciter la place de maître de chapelle qu'il occupe aujourd'hui. Vivre à l'ombre d'une cathédrale, dans la compagnie des grandes orgues, oublié du monde et sous l'œil de Dieu, comme avait vécu Bach, c'était là son rêve. Il ne devait le réaliser que trente ans après.

En attendant, il fallait pourvoir aux besoins de sa famille : sa mère, la comtesse, les enfants qu'il avait eus d'elle étaient autant de liens et de charges qui l'obligeaient à suivre la carrière lucrative de virtuose. Ce rôle blessait son orgueil. Tout enfant, il répugnait déjà à se montrer en qualité de prodige d'exécution. Amuser des ignorants ou des musiciens médiocres, charmer des oreilles profanes lui avait toujours paru un indigne emploi de ses dons. Peut-être cette manière de sentir n'était-elle point uniquement le fruit de l'orgueil ; peut-être se faisait-il une idée de l'art si noble et si pure qu'il lui semblait que le véritable musicien ne dût avoir pour auditeurs que des musiciens comme lui, ou que lui-même et Dieu. Quoi qu'il en soit, Listz se retrempa quelque temps dans une complète solitude; puis, séparé cette fois de la comtesse, il partit seul pour Vienne et recommença la vie de virtuose errant. C'est dans le cours de ses pérégrinations artistiques que nous le vîmes à Dijon. Il n'avait encore que trente-deux ans, il en paraissait quarante. A cette époque, il avait vécu déjà plusieurs vies. Aussi, quand, réalisant le rêve mystique de sa jeunesse, il prit les Ordres en 1865 dans la chapelle du Vatican, Listz, qui n'avait encore alors que cinquante-quatre ans, était-il déjà un vieillard. On ne commence pas impunément à briller à sept ans, à aimer à dix-sept, à ressentir à dix-neuf les passions politiques, à être à vingt-cinq père de famille; on n'a pas en vain bu à toutes les coupes, épuisé toutes les illusions avant la trentaine ; et depuis long-

temps il ne restait dans l'âme de Listz que deux croyances : la mission supérieure de l'art et l'immortalité.

II.

Cette mission, comment l'aura-t-il remplie? Nous ne croyons pas trop dire en affirmant qu'aucun artiste n'a mieux que lui interprété le génie d'une époque qui marquera dans l'histoire du monde; que nul n'a mieux mis sa pierre dans l'édifice social et intellectuel de son temps. Sa virtuosité surprenante a pu faire en partie son succès auprès de ses contemporains, mais ce n'est pas sa puissance à créer des étonnements puérils, ce n'est pas même sa faculté d'enchanter les oreilles et les âmes qui a fait sa principale valeur. Listz est vraiment grand parce qu'il a été un novateur, parce qu'il a contribué à élever dans les masses l'idéal de la musique et prouvé que l'on peut trouver dans un instrument qui est à la portée de tous les ressources nécessaires pour satisfaire cet idéal. C'est là un service qu'il a rendu surtout au public français, qui, de 1825 à 1850, époque où Listz a exercé chez nous le plus d'influence, n'était encore nullement familiarisé avec la musique allemande. Beethoven n'était connu en France que de quelques amateurs; Rossini nous tenait sous le charme des mélodies italiennes, et Listz fut pour nous l'intermédiaire entre notre vieux monde musical et un monde nouveau.

On a souvent nommé Listz le Paganini du piano, parce qu'il accomplissait sur cet instrument les mêmes prodiges d'exécution que celui-ci sur le violon. Mais son rôle dans l'histoire de la musique a été bien plus considérable. Lorsqu'il commença à déployer dans son art la bannière du romantisme, on admirait surtout en France, chez les pianistes de l'école classique, le brillant et l'agréable; Listz parut, et montra le premier que la profondeur du sentiment etait quelque chose de plus. Il s'éleva dans l'expression des passions jusqu'à l'universalité. Sous sa main, le piano devint un orchestre. Les parties accessoires, comme la partie principale, eurent leur langage. Les ornementations et les transitions, qui, avant lui et avant Chopin, n'avaient été que des caresses pour l'oreille, devinrent des mélodies distinctes qui remplirent un rôle essentiel dans la symphonie. Il déroula les traits et les passages qui n'avaient jusqu'alors servi qu'à faire briller la dextérité de main des virtuoses, n'étaient que des hors-d'œuvre dans l'exécution, et il les mit en harmonie avec l'esprit général de la composition, comme un peintre ses fonds de tableau. Tout devint pour lui expression immédiate de pensée et de sentiment; tout prit un corps, une importance réelle dans ses ouvrages, et depuis lui la frivolité fut bannie de cet art du piano qui, dans les sociétés modernes, particulièrement en France, est spécialement digne d'intérêt, comme étant un moyen d'initier les classes moyennes à des jouissances saines, et qu'il importait par conséquent d'élever à la hauteur de la grande musique.

Chopin et Listz ont été liés d'amitié et, sous les auspices de George Sand, ont vécu longtemps ensemble. L'influence mutuelle qu'ils ont exercée l'un sur l'autre a tourné à l'avantage de tous deux. Listz prêtait sa force aux idées de Chopin, Chopin attendrissait les mouvements tempétueux de Listz. Ce dernier l'a dit lui-même dans les pages qu'il a consacrées à la mémoire de son ami : « Dans les luttes que j'ai eu à soutenir contre les sots, il m'a communiqué quelque chose de son calme, de sa confiance inébranlable et de sa douceur. » En matière d'exécution musicale, Chopin a enseigné à Listz le secret délicat du *tempo rubato,* cette espèce de vibration du rythme dont le grand artiste sut tirer ensuite de si puissants effets. Le *tempo rubato* est à la mesure, en musique, ce que l'enjambement est à la mesure en poésie : il en efface la monotonie, mais il ne la détruit pas; l'exécutant semble l'oublier, mais ne la perd pourtant point de vue et la retrouve quelques instants plus tard avec une sûreté de maître. On ne connaissait point cela avant le touchant Polonais; c'est lui qui le premier s'est servi de ce moyen pour donner un charme magique aux rêves inachevés qui glissaient de ses doigts comme des ombres. Listz s'empara du *tempo rubato,* et, le transportant aussitôt dans les régions tumultueuses où se complaisait son génie, il en tira non des nuances vaporeuses, comme avait fait Chopin, mais des bruits d'orage. Chopin apprit encore autre chose à Listz : la musique de danse. Cette partie de l'art musical était ordinairement dédaignée des maîtres. Et pourtant il y avait, pour le parfait musicien, quelque chose à dégager de la poésie des salons : Chopin l'avait senti; il avait transporté sur le piano l'excitation du bal et ce sous-courant d'émotions diverses qui fait le charme de ce qu'on appelle le monde.

Quand, dans sa jeunesse, il vivait au milieu de cette aristocratie polonaise où la beauté des femmes et la galanterie chevaleresque des hommes s'enlaçaient dans les mazurkas, il avait cherché et trouvé un langage pour exprimer le double génie de la femme rêveuse et de l'homme brave qu'il avait sous les yeux. Les danses à caractère de la Pologne sont merveilleusement expressives, mais chez le peuple elles manquent peut-être de douceur et de grâce. Dansées dans les salons par des princesses, elles deviennent une poésie vivante.

Les polkas, les mazurkas, les polonaises de Chopin ne sont pas seulement des peintures marquées du cachet national; elles sont aussi la langue d'une grande et malheureuse aristocratie qui, à cette époque, rêvait encore l'indépendance de son pays.

Ce que Chopin a fait : traduire en musique de danse la poésie des salons, où l'élément polonais était dominant, Listz l'a fait à son tour dans les salons français. Il n'a pas dédaigné d'y jouer, en en décuplant la force, les mazurkas de son ami; il y a ajouté des *galops* merveilleux composés par lui-même, et il a prouvé que les réunions mondaines avaient, elles aussi, leur génie, que tout n'y était pas vide et frivole. Ce n'est pas là un service de premier ordre, mais c'en est un, car en toutes choses il n'en est point de meilleur à rendre que de poétiser ce que l'on touche.

A cet égard, Listz aura toujours des titres à la reconnaissance publique bien supérieurs à ceux des autres virtuoses ses contemporains. Thalberg, le grand pianiste, qu'on lui

opposa longtemps (sans qu'il eût cherché la rivalité que l'on suscita entre eux), Thalberg était surtout un prodigieux exécutant.

C'est de lui que l'on peut dire ce que Listz disait quelquefois avec dépit de lui-même, quand, mécontent de son métier de virtuose, il se qualifiait de *Chien Munito*. Si admirable que fût Thalberg, il n'a point laissé dans l'histoire de l'art une trace profonde comme Listz. Celui-ci voyait dans tous les arts, particulièrement dans la musique, un reflet des idées universelles, et dans les idées universelles un reflet de Dieu.

Tout en lui était poésie, et cette poésie était si haute qu'aucune langue humaine ne pouvait la rendre. S'il n'eût pas reçu en partage les dons physiques et pour ainsi dire matériels du musicien, il est probable qu'il serait mort. Heureusement il trouva dans la musique le plus puissant moyen d'expression qui existe pour le sentiment. Quand il était au piano, tantôt il semblait qu'il écoutât et que ses notes ne fussent que des échos, tantôt qu'il prît la parole et sermonnât sur la montagne; mais toujours le caractère de sa musique aura été une haute spiritualité.

Depuis un quart de siècle l'abbé Franz Listz est entré dans les régions qui avaient toujours été sa véritable patrie. Nous sommes convaincu que les œuvres produites pendant cette dernière période de sa vie auront plus de valeur encore pour les vrais connaisseurs que celles qu'il a exécutées autrefois dans les salons avec tant de succès comme homme, tant d'applaudissements comme artiste.

Comme homme, son ascétique figure est bien mieux dans son cadre au fond d'une chapelle que sur une plate-forme et sous le feu croisé des yeux des duchesses; comme artiste, il était dans sa nature de faire de la musique la voix de Dieu. Il avait toujours aspiré à créer la musique religieuse de l'avenir. Cette ambition ne sera peut-être point satisfaite, parce que les anciens maîtres d'Italie ont été si loin dans cette voie qu'il semble difficile de les dépasser; mais Listz aura trouvé la paix, une paix féconde pour l'art et pour lui-même; il laissera, dit-on, beaucoup de compositions écrites pour l'église, et cette âme insatiable de grandeurs aura du moins pu sur la terre embrasser son idéal.

LÉO QUESNEL.

---

## CAUSERIE LITTÉRAIRE

### I.

M. Alexandre Peÿ craint que nous n'admirions trop les Allemands. Il entend répéter qu'il faut les imiter en tout, leur emprunter tout, et la forme de leurs casques et leurs procédés d'enseignement: cela le révolte. Il s'irrite de même d'entendre dire partout : Bismarck le fort. Voilà pourquoi, afin de calmer ces engouements, il dit à nos vainqueurs et à Bismarck le fort leurs vérités sans détour (1). Aux portraits embellis il oppose les images réelles. L'Allemagne feindra sans doute de ne pas se reconnaître; mais c'est bien elle. C'est d'autant mieux elle que M. Peÿ n'est nullement un fantaisiste ou un impressionniste, se laissant emporter par son imagination. Non, il pousse même le scrupule si loin qu'il n'a voulu dessiner que sur nature ou du moins d'après des portraits dont les originaux se déclaraient enchantés. Ainsi, par exemple, voici M. de Bismarck : c'est d'après son peintre autorisé et très aimé, Maurice Busch. Dans ce petit musée, nous avons donc en réalité les Allemands peints par eux-mêmes. Chacun des portraits a été agréé par l'original; si maintenant, en voyant la galerie entière, ces originaux s'écrient en chœur : Affreux! horrible! — la faute n'en est pas à M. Alexandre Peÿ.

La galerie s'est meublée peu à peu; les premières toiles datent de 1863. Nous pouvons ainsi embrasser d'un coup d'œil l'histoire de vingt années. Nous voyons d'abord le roi Guillaume aux prises avec les libéraux prussiens. La lutte est vive. M. de Bismarck vient à la rescousse, mais d'abord sans succès. En vain, dégageant son roi pour quelques instants, il écarte de l'arène ces athlètes discourtois et demande au public d'en envoyer d'autres moins violents. Le public renvoie les mêmes ou d'autres plus acharnés encore. Comment tout cela finira-t-il? Le ministre amènera-t-il un rapprochement? Regardez! Les mains se rapprochent sur le champ de bataille de Düppel; elles s'étreignent à Sadowa, et enfin l'on s'embrasse à Sedan. La guerre intérieure s'est apaisée comme par enchantement dès que le clairon a sonné le boute-selle pour courir sus à l'étranger. Voyez maintenant! On fête la réconciliation, et les frais de ces trois fêtes sont payées par le Danemark, par l'Autriche et enfin par nous.

Passons à une autre salle du musée. Série de portraits du prince de Bismarck par son peintre ordinaire, M. Maurice Busch. Ici M. de Bismarck à Versailles, ouvrant les narines comme pour aspirer des émanations arrivant par l'avenue de Paris. Légende : « Je ne serai content que quand je sentirai l'odeur de la chair grillée. » Ailleurs M. de Bismarck déjeunant. Sur la table, des oies fumées de Poméranie, du sanglier de Varzin, du jambon de Rheinfeld, des compotes de gelée de framboise à la moutarde. Penché sur la table et fouillant dans l'assiette, le chancelier, rouge, tendu, près d'éclater. Légende : « *Gorgouzola*. Le gorgouzola est supérieur au fromage de Hollande, et M. Thiers à Napoléon III; Napoléon sentimental et bête; M. Thiers sentimental, mais pas bête. » Plus loin, le chancelier à Ferrières, ayant à sa table Jules Favre. Légende : « Il a pleuré d'abord; voici qu'il mange? Larmes de comédien et d'avocat! » Je ne puis énumérer toutes les toiles *Maurice Busch pinxit*, et lire toutes les légendes. Partout le chancelier jette un regard haineux sur la France et lance quelque plaisanterie tudesque contre les Français. M. Busch de s'extasier, et M. Peÿ de s'indigner, très sincèrement l'un et l'autre. M. Peÿ prend alors un mor-

(1) *L'Allemagne d'aujourd'hui*, par Alexandre Peÿ. — 1 vol. Paris, 1883. Hachette et Cie.

ceau de fusain et au-dessous de la légende allemande écrit à son tour. C'est la réponse au chancelier. Ce ne serait que juste de lui rendre la monnaie de sa pièce, n'est-ce pas? Seulement M. Peÿ n'a pas toujours de menue monnaie sur lui : il riposte donc parfois par une grosse pièce du même calibre. Et tant mieux, ma foi! Il faut des projectiles de poids contre des têtes aussi dures que carrées.

Avant de quitter le musée, jetons un coup d'œil sur la grande toile consacrée au socialisme. Un corps de garde; au milieu, M. de Bismarck, armé d'un gros martinet, s'écrie : Plus de socialistes ici! Par les fenêtres ouvertes on voit, en effet, s'enfuir de grands diables porteurs de grosses malles. Que contiennent ces malles? des brochures et quelques bidons de pétrole et de dynamite. Sur le couvercle, des inscriptions significatives : « Pour l'Angleterre. — Pour la Belgique. — Pour la Suisse. — Pour la France. — Exportation. » Et le chancelier rit d'un gros rire satisfait. Cependant, toujours par les fenêtres ouvertes, on voit se promener sur la place des bourgeois d'aspect inoffensif, mais qui regardent d'un air narquois le chancelier rayonnant et qui sourient de son gros rire. Des avocats, des professeurs, des médecins, des étudiants, et, dans le nombre, un jeune homme charmant, si charmant que l'on se demande si c'est bien un homme. Oui sans doute, puisque voici, sur la porte d'une librairie, un gros monsieur qui lui dit : « Épuisée, votre *Catherine la brune*, monsieur Ernest. » Ah! alors, si c'est M. Ernest! Mais M. Peÿ a un œil exercé qu'on ne trompe pas. Il s'approche d'Ernest et lui murmure à l'oreille : « Mes compliments, chère madame! Donnez encore un frère ou une sœur à *Catherine*, n'est-ce pas? » Et, comme Mme Ernest prend un air offensé : « Mais non, je ne demande point à collaborer! » Et, en effet, M. Peÿ n'est pas socialiste du tout. S'il regarde tendrement la romancière, c'est que ses romans, en infiltrant le socialisme en Prusse, minent les fondements d'une maison ennemie. Les livres de Mme Ernest sont des mitrailleuses déguisées en machines à coudre. « Bravo, madame Ernest! » crie M. Peÿ, et dans son enthousiasme il analyse à notre usage ces romans dangereux, il en tire toute la substance : « Goûtez-moi cela! » M. Peÿ sait que nous en avons mangé bien d'autres, voilà pourquoi.

## II.

Grand déballage de romans! Soldes importants, occasions rares, fin de saison. Voici d'abord *Xavier Testelin* (1), par M. Alexandre Boutique. Une philippique contre les gens de lettres qui n'arrivent pas, ce qui prouve que l'auteur est du nombre de ceux qui sont arrivés. Ce n'est pas une raison pour être si impitoyable à l'égard de ceux qui restent en route. Soyez plutôt maçon! leur crie M. Boutique, comme jadis Boileau. Être maçon, bon maçon; mais ne l'est pas qui veut! Xavier Testelin, lui, avait la vocation; il était doué. Du premier coup, dès que, contraint par la nécessité et la faim, il se met à gâcher, il gâche comme personne. Mais voilà! il avait rêvé d'être un Sardou ou un Cherbuliez, et alors il lâche la truelle pour reprendre la plume à la première occasion. Deux femmes meurent pour lui et par lui, et c'est sur ces deux cadavres qu'il arrive à la gloire et à la fortune. Cependant il n'est pas sans remords : les deux ombres plaintives viennent troubler son sommeil. Ah! que ne suis-je resté maçon! Ce petit drame n'est pas sans intérêt. M. Boutique a mis à nu des plaies qu'il semble avoir étudiées sur le vif. Un peu trop de réalisme même et des scènes d'une crudité choquante; mais du talent.

Dans *les Représailles de la vie* (1), M. Édouard Delpit, un débutant, a entassé des aventures, des péripéties, des coups de théâtre à défrayer trois romans et cinq drames. Ces excès d'imagination ne sont pas d'un mauvais augure pour l'avenir. Mieux vaut dépenser en prodigue que couper les centimes en quatre. M. Édouard Delpit déborde maintenant; mais il rentrera dans son lit. Certaines scènes montrent déjà qu'il a et le don d'observer et le talent de peindre. Il y a là plus que des promesses.

*Les Demoiselles Sevellec* (2), par M. Alphonse de Launay, se recommandent par des qualités de premier ordre. Vous remarquerez une figure un peu poussée au noir, mais qui se détache avec un singulier relief. En lisant ce sombre récit, vous songerez peut-être à *la Maison de Penarvan;* cependant l'auteur a su ajouter des éléments nouveaux qui font de cette œuvre une œuvre originale. J'en ferais volontiers l'analyse; mais vous la lirez, ce qui vous sera infiniment plus agréable, vous pouvez m'en croire.

Dans *la Maréchale* (3), M. Alain Bauquenne nous présente un tableau très animé des mœurs parisiennes. Ici encore se détache vigoureusement une figure d'un dessin puissant : c'est celle de cette maréchale, un Shylock en jupons, dont le regard, froid comme l'acier, et les lèvres, ne laissant échapper que des sifflements aigus, donnent le frisson. Autour d'elle des silhouettes plus effacées, et l'action s'éparpille en de trop nombreux épisodes. Un peu trop de longueurs aussi, surtout dans les dialogues, bien que l'esprit y soit dépensé sans compter. M. Bauquenne méconnaît parfois les lois de la perspective; il place volontiers tous ses personnages au même plan, et alors les comparses se donnent des airs d'importance. Il faut dire brièvement ce qui n'est qu'accessoire, et, pour nous faire savoir qu'il est deux heures et demie, il n'est pas nécessaire de mettre en scène des passants qui discutent en comparant leurs chronomètres et font chacun l'éloge de son horloger. — Où avez-vous vu cela dans mon roman, me demandera M. Bauquenne, et à quel moment tire-t-on sa montre? Nulle part, en effet, et ceci n'est qu'une parabole. Si le récit ne s'attarde pas à cet épisode, il s'attarde en épisodes du même genre.

(1) *Xavier Testelin*, par Alexandre Boutique. — 1 vol. Paris, 1883. E. Lalouette.

(1) *Les Représailles de la vie*, par Édouard Delpit. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(2) *Les Demoiselles Sevellec*, par Alphonse de Launay. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

(3) *La Maréchale*, par Alain Bauquenne. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

Th. Bentzon, nous racontant *le Meurtre de Bruno Galli* (1), nous transporte une fois de plus au pays où fleurit l'oranger. Son héroïne est mère sans avoir été mariée et elle tue le père de son enfant. C'est une sainte, nous dit Th. Bentzon. Puisqu'il le dit, il faut le croire, et puis qu'importe, puisqu'il nous le dit dans un style si agréable et si pittoresque!

III.

Voici de l'actualité s'il en fut; hâtons-nous donc d'en parler. Un beau volume orné de dessins et de gravures de prix. Sur la couverture, une belle jeune fille n'ayant pour tout vêtement qu'une minuscule guitare dont elle a l'air de s'accompagner en chantant. C'est, paraît-il, une cigale. Vous êtes d'un embonpoint rare chez vos semblables, cigale appétissante; mais comme vous allez grelotter quand la bise sera venue! Enfin, c'est l'été, et, insoucieuse, vous ne songez pas à l'hiver ni à votre manteau, mis sans doute au mont-de-piété pour acheter cette guitare. Mais que chantez-vous ainsi? L'exposition de peinture de 1883 (2). Vous vous promenez par les galeries, cherchant les toiles à sensation. Devant celles qui vous intéressent, vous vous arrêtez un instant, et en avant la musique! C'est la troisième année que vous circulez ainsi par le Salon, escortée de votre aimable père, M. Emmanuel Ducros, et d'une pléiade de dessinateurs qui retracent avec le crayon les sujets qui vous inspirent vos hymnes, vos villanelles et aussi d'humbles et modestes couplets sans prétention. Et en effet les grands motifs d'opéra ne formeraient pas un accord parfait avec telle ou telle toile de genre qui ne fournit que des motifs d'opérette. La *Chanson du vicaire* de José Frappa demande un autre accompagnement que la rêverie mélancolique de la *Psyché* de Jules Lefebvre. L'opérette d'ailleurs va mieux que l'opéra à votre filet de voix et à votre petite guitare. Songez à cela l'année prochaine, cigale ma mie, car nous espérons bien vous entendre encore. Mais des chansonnettes surtout, n'est-ce pas?

IV.

Le théâtre du Vaudeville vient de remporter un aimable succès d'été avec une comédie de MM. Albéric Second et Paul Ferrier, *la Vie facile*. Qu'est-ce donc que la vie facile? Celle qui rejette tout fardeau, et celui des graves devoirs et celui des préoccupations sérieuses. Elle a pour devise : Tout au plaisir! Chaque jour même refrain : A demain les affaires sérieuses! Ne croyez pas que la vie facile soit la vie oisive. Il s'en faut. Le lac, la salle d'armes, les boudoirs, le club, le baccarat jusqu'à l'aurore, voilà qui demande une dépense de forces à ruiner les tempéraments les plus vigoureux. Voyez-les, ces forçats du plaisir à perpétuité : au bout de deux ans ce sont des vieillards. Et le corps seul n'est pas atteint : quel énervement de la volonté, quel affaissement de l'intelligence! Avachissement du corps, décrépitude de l'âme, épuisement prématuré de toutes les facultés. C'est à en frémir, quand on voit les ravages opérés sur le principal héros de MM. Second et Ferrier. On serait même tenté de crier à l'exagération s'ils n'avaient apporté quelques correctifs. Ils ont compris que qui veut trop prouver ne prouve rien : aussi nous présentent-ils dans le régiment de la vie facile quelques enrôlés qui, tout en marquant le pas, s'arrêtent à temps quand l'abîme est proche. Ceux-là échappent donc en partie, soit parce qu'au milieu du plaisir ils gardent quelques heures pour l'accomplissement d'un devoir, soit parce qu'ils savent faire une large part au travail... Ainsi, par exemple, ce jeune avocat qui sera récompensé tout à l'heure : s'il est toute la nuit au baccarat, il est tout le jour à ses clients. Quand dort-il? C'est ce que les auteurs ont négligé d'indiquer. Comme Petit-Jean, il ne dort guère.

Elle nous dit donc, cette très édifiante comédie : Eh bien oui, dans l'engrenage si doux en apparence, mais en réalité si implacable, de la vie facile, il peut vous arriver de n'être désarticulé qu'à moitié; prenez garde cependant! Voyez donc si vous y passiez tout entier, corps et âme, ainsi que ce comte de Trévisan! A-t-il été, lui, assez complètement broyé! Un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue, comme disait Bossuet. Une purée, comme dit M. Perrichon. Et en effet, triste spectacle. Voilà donc où fait tomber à quarante ans la vie facile! Au-dessous même du vieux Monte-Prade de *l'Aventurière!* Sans doute, Monte-Prade consent à épouser Clorinde; mais songe-t-il un moment à accepter Annibal pour gendre? Ose-t-on même le lui demander, en concevoir un instant l'espoir? Le vieillard se révolterait à cette seule pensée. Trévisan, lui, veut faire les deux mariages à la fois, se livrer à Clorinde et livrer sa fille à ce sacripant, à ce misérable. Cette fille a tenu si peu de place dans son existence! Il l'a eue d'une danseuse qui est morte en la mettant au monde; et lui, à cet instant, n'était pas là. Où était-il? A une *première*, sans doute; à moins qu'il ne pendît une crémaillère ou ne donnât une revanche au petit vicomte. L'enfant a été aussitôt emportée par une nourrice, puis enfermée dans un pensionnat. Quel pensionnat? Ne demandez pas au père, vous l'embarrasseriez. Il vous dira : Chez les bonnes religieuses... Ah! non, au fait, chez les demoiselles Robinot à Montmorency... Ah! non, au fait, à Fontainebleau. En dix-huit ans il n'a pas vu sa fille une fois. Chaque jeudi il allait partir pour Montmorency..., non, pour Fontainebleau, et toujours quelque chose : un assaut d'armes, le tir aux pigeons! Ce n'était pas qu'il ne pensât pas à sa fille; mais, vous savez, pas le temps! De même il se disait : Je la reconnaîtrai quelque jour. Mais toujours pas le temps!

Et il la conduit maintenant dans un monde interlope, car il faut bien qu'elle s'amuse, cette petite; et il va la donner pour femme à Annibal puisque cela fait plaisir à Clorinde. Le tout sans scrupule, sans inquiétude même de conscience. Rassurez-vous : l'enfant sera sauvée à temps et elle épousera l'avocat qui ne dort pas. Moi, je n'ai pas tremblé un moment, car, vous le dirai-je? ce petit drame m'intéressait à moitié.

(1) *Le Meurtre de Bruno Galli*, par Th. Bentzon. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(2) Emmanuel Ducros, *Une Cigale au Salon de 1883*. — 1 vol. Paris, 1883. L. Baschet.

Tout y est outré, exagéré, artificiel. On se sent en pleine fiction comme dans un conte moral de Berquin, et tout est disposé à plaisir pour la démonstration d'une thèse. En revanche, certains épisodes sont amusants, le dialogue a quelque éclat : c'est assez pour le succès d'une pièce d'été.

MAXIME GAUCHER.

## NOTES ET IMPRESSIONS

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la gaieté. Rien n'est plus amusant que les correspondances des journalistes envoyés à Moscou pour rendre compte des fêtes du couronnement. Ce qui les frappe surtout et avant tout, c'est l'amabilité de la réception qui leur est faite. Ils ne tarissent pas là-dessus. L'un d'eux déborde tout particulièrement de joie et de reconnaissance... Non, vraiment, on ne reçoit pas un simple journaliste avec des égards aussi accentués. Est-ce lui ou le tzar qu'on couronne? Il serait tenté de croire que c'est lui... Sa modestie proteste; tous ces hommages s'adressent évidemment à « l'organe important » qu'il est allé représenter en Russie.

Et cependant l'humble chroniqueur est bien forcé d'en prendre sa part. Il est touché, profondément touché... Son émotion est telle qu'au cours de son récit il s'arrête pour essuyer une larme et pour remercier publiquement les hauts personnages qui l'ont accueilli avec tant de bonne grâce. Cette parenthèse est intitulée *Un mot personnel;* l'organe important n'a rien à y voir. Après quoi, l'homme disparaît et le journaliste reprend la plume.

A côté de ce correspondant ému, je vous présente le correspondant qui s'amuse. Celui-ci n'est pas insensible aux splendeurs des cérémonies officielles; mais il laisse à d'autres le soin de nous les raconter en détail. La Russie qu'il nous montre est une Russie plus intime. Jugez-en par cet extrait de son article :

« *Midi.* — Zicka Woronesch, la jolie demi-mondaine aux lèvres épaisses, aux cheveux soyeux, aux narines frémissantes, nous attend pour déjeuner. Nous traversons le quai Anglais, les chantiers de navires de la nouvelle Amirauté, et nous arrivons sur la Perspective.

« Déjeuner très simple, comme tous les déjeuners russes. Les œufs froids sur le plat, le tschi, le gigot de mouton, les petits pois au sucre, le sorbet et le roquefort. Pas de fruits. On en mange très peu.

« Le *tschi* est le potage national, fait de bouillon de mouton, de choux aigres et de lait caillé. La combinaison, toute baroque qu'elle puisse paraître, n'est point désagréable.

« Après le déjeuner, nous prenons congé. Nous reverrons Zicka plus tard, dans la soirée.

« — Adieu, mignonne.

« — A bientôt, et munissez-vous de vos couvertures. Il va faire froid, ce soir.

« De fait, il fait froid déjà. »

Voilà !

Ce n'est rien, et c'est charmant.

***

Et Leroy? On ne nous parle pas de Leroy!... Leroy est un personnage, pourtant. Il a tenu sous l'empire une place considérable... comme cocher du prince Napoléon, puis du général Fleury, qu'il suivit dans toutes les cérémonies des ambassades. Il était alors, il est toujours le maître incontesté du *four in hand.* Ses arrêts sont célèbres. Je parle des arrêts en termes de manège et de *menage;* mais il faudrait rappeler aussi ceux que Leroy a rendus comme arbitre dans l'art de conduire à quatre. M. le comte de Montigny, qui a écrit un traité important sur cette matière délicate, a dû s'inspirer des conseils de Leroy. Et n'est-elle pas exacte, cette phrase mémorable attribuée au général Fleury : « Quand je vois Leroy sur son siège, j'oublie que je suis premier écuyer de l'empereur, directeur général des haras, sénateur, grand-officier de la Légion d'honneur, etc., etc., et j'ai envie de lui serrer la main! »

Quand l'empire est tombé, Leroy a renoncé aux grandeurs; il est rentré dans la vie privée; il a continué à exercer son art, mais pour lui seul et pour les quelques personnes qui venaient lui demander des leçons... En vain lui a-t-on offert plusieurs fois une situation officielle, il a toujours dit non. Il a même dit non à M. Thiers, qui aurait bien voulu l'avoir avec lui et qui lui avait fait des ouvertures dans ce sens... Il était très adroit, M. Thiers; il savait bien prendre son monde; mais avec Leroy toute flatterie était inutile : les avances du Président de la république se brisèrent contre la froide résistance de Leroy. Pendant treize ans, ce fidèle partisan de la dynastie déchue se tint à l'écart, attendant... Les autres devenaient républicains, radicaux, orléanistes, légitimistes ou hommes d'affaires; lui, il ne faisait rien; il attendait... Il attendait encore quand le prince Napoléon, son ancien maître, se laissa traîner à la Conciergerie dans un fiacre... Le prince Napoléon dans un fiacre!... Tout était bien fini. — Leroy n'eut même pas l'air de s'en apercevoir.

Aussi vous imaginez la surprise des amis et des admirateurs de Leroy apprenant que ce grand artiste venait d'être engagé par M. Waddington pour conduire l'équipage de notre ambassadeur dans les rues de Moscou! Leroy se ralliait ouvertement à la république, Leroy entrait en rapports avec l'Élysée, Leroy se mêlait au cortège réglé par M. Mollard! Il partait avec les valets de pied prêtés par M. Grévy et que M. Grévy lui-même a empruntés on ne sait où, avec des chevaux fournis par un loueur et des voitures cédées par le maréchal de Mac-Mahon; il allait mener M. et Mme Waddington... — Monsieur et Madame Waddington! — Il était accompagné du général Pittié, un petit général de rien du tout, un général de la Société des gens de lettres!... Où étaient les grands dignitaires de l'empire?... Où étaient les chambellans couverts de plaques et de cordons?... Où étaient les gros maréchaux suant et soufflant sous leurs tuniques chamarrées?...

La conduite de Leroy parut inexplicable. Il avait donc *tourné,* Leroy? Il n'était donc plus pour l'empire?... Que s'était-il passé?... Comment cela s'était-il fait?... On lui avait donc offert beaucoup d'argent?...

Eh bien, non! On ne lui a pas offert d'argent! Leroy est riche; les questions d'intérêt n'existent pas pour lui... Quant à la politique, elle n'est pas en cause. Les opinions de Leroy restent entières. La raison qui l'a décidé à accepter les propositions de M. Waddington est une raison beaucoup plus haute : c'est une raison de patriotisme et de dévouement.

Leroy s'est dit : « La suite de notre ambassadeur n'est pas composée d'une façon très brillante... Tous ces gens sont dépourvus de prestige... Il n'y en a pas un seul qui puisse faire naître dans la foule ce petit mouvement d'admiration, ce léger frisson de crainte et de respect qui saisit les masses à la vue d'un personnage haut placé... Si je les laisse partir sans moi, ils entreront à Moscou comme des voyageurs quelconques. On les remarquera à peine, et, si on les remarque, on se moquera d'eux. Les Russes sont gouailleurs, très gouailleurs...

« Mais que je parte avec l'ambassade, et tout change. Les Russes sont fins, très fins... Ils devineront tout de suite à quel sentiment j'aurai cédé. Je n'aurai pas besoin de leur expliquer quoi que ce soit... Je ne le pourrais pas, d'abord. Je serai sur mon siège et je m'y tiendrai comme je dois m'y tenir, immobile et muet... Seulement je regarderai les Russes du coin de l'œil..., comme cela..., sans avoir l'air de rien..., et ce regard voudra dire : Ne faites pas attention aux personnes qui m'accompagnent... M. Waddington est l'ambassadeur officiel de la république; mais la France, la vraie France est représentée par moi. — Et c'est la France, c'est moi qu'ils salueront. »

*
* *

Serait-ce vrai? On va nous prendre le parc de Saint-Cloud pour y installer un « Cristal-Palace », un grand bazar à l'anglaise avec annexes, sous-annexes et tout ce qui s'ensuit? Voilà une idée fâcheuse. Le parc de Saint-Cloud était une des rares promenades offertes aux familles parisiennes; on veut en faire un champ de foire, un lieu de plaisirs pour les étrangers, un rendez-vous de pick-pokets... Je proteste. Protestons tous!

L'ingénieux industriel qui a conçu ce projet poursuit ou prétend poursuivre un but plus noble. Il veut d'abord faire disparaître les ruines du château de Saint-Cloud, comme désolant les regards, et il se propose d'édifier à la place de ces ruines une exposition permanente « qui mettrait à la portée du grand public une foule de connaissances utiles, qui concourrait avec nos musées à orner les imaginations et à élever les intelligences ».

Pour les ruines qui désolent les regards, je crois que M. Nicole s'exagère beaucoup cette désolation. Le sentiment du pittoresque adoucit quelque peu l'amertume que nous causent les paysages navrants. Dans le cas présent, ce sentiment se double d'une réflexion douloureuse, j'en conviens, mais salutaire. On ne passe plus devant Saint-Cloud sans se dire que les Prussiens y ont passé aussi. Il est bon de se dire ces choses-là.

Quant à l'utilité de l'exposition, qui concourrait à orner les imaginations et à élever les intelligences, j'en demeure d'accord — à la condition que ces imaginations ne seront pas surexcitées par les panoramas, théâtres cosmopolites, jeux olympiques et autres spectacles que M. Nicole établira autour de son palais. On sait ce qu'étaient les annexes de l'Exposition de 1867. Sous prétexte de nous faire admirer les beautés du Caucase et de l'Illyrie, on avait attiré là un certain nombre de personnes qui débitaient des liqueurs variées avec l'accent et l'aplomb des naturels du Gros-Caillou.

En sera-t-il de même au *Palais de cristal français?* Je ne puis pas le dire. Mais je le crains. Je crois que cette « œuvre de vulgarisation » prendra vite un caractère trop vulgaire et que les « attractions de toute nature » par lesquelles on espère charmer les étrangers ne se renfermeront pas rigoureusement dans le bel ordre scientifique, industriel et artistique rêvé par M. Nicole. Cet honorable entrepreneur paraît compter beaucoup sur la construction de monuments mégalithiques (dolmens, menhirs, etc.) qu'il installerait dans le nouveau parc « pour y apporter, dit-il, un attrait et un intérêt sur lequel il semble inutile d'insister ». N'insistons pas, puisque c'est inutile; mais demandons-nous, demandons à M. Nicole si, après avoir admiré en conscience ces monuments mégalithiques, les étrangers ne seront pas amenés à réclamer et à obtenir des distractions plus légères?...

C'est pour répondre sans doute à ce besoin de distractions que M. Nicole donnera chaque année cinq ou six grandes fêtes sur lesquelles il ne s'étend pas, mais qui pourront facilement ressembler à la *Fête de la jeunesse française,* organisée l'an passé par je ne sais quel petit journal sous le patronage de Victor Hugo et avec l'appui du gouvernement. Si vous avez traversé le jardin des Tuileries à cette époque, vous avez certainement gardé le souvenir du répugnant spectacle qui s'y étala librement pendant quinze jours. De basses parades, des exhibitions de « Nanas », un musée des tortures, un « Panopticum », un « Éden », un « Enfer »,... et des brasseries servies par des femmes, des brasseries en quantité, voilà ce qui caractérisa cette manifestation « de la Jeunesse »!

Peut-on nous assurer que l'ordre des fêtes organisées par M. Nicole s'éloignera sensiblement du programme adopté par notre grand poète et réalisé comme je viens de le dire?

*
* *

Quoi qu'il en soit, le gouvernement paraît disposé à encourager cette nouvelle entreprise et à toucher une part sur les recettes. Sa participation dans les bénéfices est même un des avantages qu'on fait valoir pour décider la Chambre à approuver la convention passée entre l'État et M. Nicole. Ils sont nombreux, les avantages. Pensez donc! L'État recevra d'abord 25 000 francs par an — je dis vingt-cinq mille francs — pour la location des 55 hectares concédés à M. Nicole; de plus, il percevra une redevance de 5 pour 100 sur le produit des entrées à partir de 1 500 000 francs, et enfin, après la cessation de l'entreprise, il gardera la propriété du palais et de ses annexes. Nos descendants et les descendants de nos descen-

dants jouiront ainsi de la vue des monuments mégalithiques que M. Nicole aura légués à son pays!

Cette raison seule justifie surabondamment l'abatage des arbres qui se trouvent placés à l'endroit où s'élèvera le Palais de cristal. Il n'y en a que 376, parmi lesquels 136 peuvent être déplacés et replantés autour des constructions. Au dire du rapport, ces arbres sont de dimensions fort ordinaires; « un certain nombre même n'ont que la grosseur de simples baliveaux ».

Et c'est pour de simples baliveaux que les défenseurs du parc de Saint-Cloud s'élèvent contre un projet « colossal »?

Allons! allons! abattez, monsieur Nicole, abattez! Et tant pis pour le parc de Saint-Cloud!

X...

---

## POLITIQUE EXTÉRIEURE

ÉTAT DES NÉGOCIATIONS ENTRE LA PRUSSE ET LE VATICAN. — RETRAIT DE M. LASKER ET NOUVEAUX DÉBOIRES DES PARLEMENTAIRES ALLEMANDS. — CRISE MINISTÉRIELLE EN ITALIE.

### I.

Tous les deux ou trois mois renaît et se propage la nouvelle que la paix est enfin signée entre Berlin et le Vatican, que la mission de M. de Schloezer est couronnée d'un plein succès et que les lois de Mai vont être rapportées. Tous les deux ou trois mois se répand avec une égale régularité l'annonce que la guerre religieuse en Allemagne sévit comme aux premiers jours, que l'ambassadeur prussien près le saint-siège a misérablement échoué dans tous ses essais de rapprochement, que les lois de Mai ne disparaîtront pas de sitôt. Actuellement, ces deux assurances contradictoires sont reprises et maintenues avec une telle insistance de part et d'autre qu'il est bien difficile de s'improviser une opinion. Du moins ce que que l'on peut affirmer avec certitude, c'est que, le 9 avril, le cardinal Jacobini a adressé à M. de Schloezer une lettre détaillée où étaient commentées point par point les diverses propositions formulées dans une note prussienne antérieure; que, le 11, M. de Schloezer a repris les pourparlers avec le cardinal, pour que chaque détail de la négociation fût nettement défini et qu'il n'y eût plus ainsi de prétexte aux malentendus. Le cardinal a depuis, et plus explicitement encore, fait connaître son *minimum* de revendications; sur quoi, le gouvernement prussien a fait à son tour connaître son *maximum* de concessions. Aujourd'hui la parole est au Vatican. Selon que le minimum du saint-siège se trouvera, ou non, coïncider avec le maximum du chancelier impérial, cette lutte religieuse de onze années aura son dénouement, ou ce nouvel échange de communications n'en aura constitué qu'un épisode de plus.

Il n'est pas douteux qu'à Rome ainsi qu'à Berlin on ne souhaite le plus sincèrement du monde une réconciliation durable. La bonne entente serait tout bénéfice aux deux cours. Mais, s'il est une des deux parties à qui cette paix doive être surtout profitable, c'est assurément au négociateur laïque. Après tout, qui donc a jusqu'ici payé les frais de la guerre? A ne voir que les apparences, les rigueurs matérielles subies, on dira : Le saint-siège. Mais si l'on tient compte de ces dommages, bien autrement graves, qui sont la recrudescence des animosités politiques, l'hostilité croissante contre l'organisation impériale, la mise hors d'état de constituer une majorité parlementaire par l'impossibilité où l'on est de tenir en échec ou de contraindre à transiger un parti puissant qui demande à Rome son mot d'ordre, il faudra répondre : C'est l'empire.

On sait que des trois célèbres lois de mai 1873, par lesquelles le prince de Bismarck a pris l'offensive contre le catholicisme (juste un an après qu'il eut lancé l'orgueilleuse parole : « Tenez pour certain que nous n'irons pas à Canossa, ni de corps, ni d'esprit »), la première exigeait des autorités ecclésiastiques la notification de leurs candidats, la seconde retirait à Rome tout pouvoir disciplinaire, et la troisième — celle assurément que l'on se disputera le plus obstinément des deux parts — imposait aux futurs prêtres l'éducation commune aux laïques. Telles sont les trois articles de rigueur dont le saint-siège réclame l'abrogation si l'on veut que lui aussi désarme et que lui aussi se prête à des concessions. Mais les plus récentes offres du prince de Bismarck ne faisaient rien entrevoir d'approchant. Tout au plus se donnait-il l'air de consentir à un extraordinaire sacrifice parce qu'il annonçait l'intention de lever tous les règlements, toutes les pénalités édictés contre toute célébration de messe, contre toute administration des sacrements illégalement accomplie.

Naturellement les ultramontains ripostent qu'une semblable transaction n'en est pas une et que l'on y devine trop une sorte de trompe-l'œil pour dissimuler la résolution bien prise de ne rien reviser du tout. Tous leurs organes protestent contre un traité conclu sur ces bases : la Prusse, déclarent-ils, veut des concessions sans en accorder elle-même aucune. Bien plus, ce qu'elle propose est non seulement dérisoire, mais impie et sacrilège : « Nous avons constamment, dit le *Moniteur de Rome*, désiré la paix religieuse basée sur des sacrifices mutuels; mais, quand on veut trafiquer de la messe et de l'administration des sacrements, nous serions presque tentés de recourir au langage énergique de l'*Apologétique* de Tertullien. »

Le prince de Bismarck peut se féliciter de vivre en notre XIXe siècle. Qu'il eût été prince et ministre quatre cents ans plus tôt, son compte était bon. Il était accusé, convaincu de simonie.

### II.

Ne quittons point l'Allemagne sans signaler la nouvelle défaite que les idées parlementaires viennent d'essuyer en ce pays. Ceux des hommes politiques d'outre-Rhin qui se sont flattés d'acclimater dans leur patrie unifiée le régime constitutionnel ne gardent plus aujourd'hui d'illusions. L'un des plus distingués *leaders* du parti national libéral, M. Lasker,

qui depuis longtemps s'est fait, comme MM. Richter et Bamberger, l'avocat du parlementarisme, aurait, assure-t-on, manifesté le dessein de se retirer de la vie publique. Comment le découragement ne s'emparerait-il pas des plus robustes? Ce n'est pas seulement ses plus légitimes ambitions personnelles dont il reconnaît la chimère : en tout autre pays, un homme tel que M. Lasker, doué de ce talent oratoire, de cette expérience pratique, de cette science des affaires, aurait été déjà plusieurs fois ministre. Il y a pis : ce sont les libertés politiques elles-mêmes qu'il voit de plus en plus tournées en dérision; chaque jour, les prérogatives du parlement boivent un nouvel affront.

Avant-hier encore, M. Johannsen ayant cru pouvoir saisir le Reichstag de la question agitée récemment au parlement danois relative aux optants du Schleswig septentrional, qu'à l'encontre du traité de 1864 le prince de Bismarck prétend incorporer dans l'armée allemande, qu'est-il arrivé? Que le fidèle second du prince, M. de Scholz, un vrai ministre, celui-là, qui sait se présenter dans les assemblées de la belle manière, en bottes et la cravache à la main, a déclaré péremptoirement qu'il ne répondrait pas à l'interpellateur. M. Johannsen passe outre et développe ses questions. Mais le ministre ne lui donne même pas le temps d'achever : il quitte la salle des séances, suivi de tous les membres du conseil fédéral, laissant l'orateur poursuivre devant le Reichstag indigné.

En vain MM. Richter et Windthorst ont-ils qualifié comme il convenait l'outrage infligé à l'Assemblée. Qu'importent et au chancelier et à son lieutenant ces inutiles protestations? Entre ceux-ci et ceux-là il n'est rien de commun. Resserrant en quelques mots brefs une pensée fameuse du grand Frédéric, M. de Scholz n'a-t-il pas dit, l'autre jour : « Nous ne sommes pas un gouvernement parlementaire; nous sommes un gouvernement impérial. » — Un gouvernement impérial! Que peut bien être ce régime-là? Quelque chose, n'en doutons point, comme ce que Montesquieu appelait l'État despotique.

III.

Un cabinet renversé par un vote de confiance, voilà qui se voit assez rarement; voilà pourtant le spectacle que l'Italie se donne actuellement à elle-même. M. Depretis a pourtant gagné superbement la bataille que lui livraient les chefs de l'Opposition, MM. Crispi et Nicotera. Une majorité de 348 voix s'est prononcée en faveur de sa politique; la minorité adverse n'a pu réunir trente suffrages. Ce grand succès parlementaire ne s'en trouve pas moins avoir les conséquences d'une déroute. Ils le prévoyaient bien, les deux inconsolés d'automne 1882 qui ont subi aux élections générales une si belle déconfiture. Ils ne nourrissaient point l'illusion qu'une majorité énorme et de si fraîche formation s'allait retourner comme un gant. Mais ils comptaient porter un coup dérobé, une secrète botte au ministère, faire mieux que le brouiller avec le parlement, le brouiller avec lui-même. Ils y ont réussi.

Plus que M. Crispi, dont les bravades irredentistes n'étaient que pour détourner le débat et fournir à la politique gouvernementale un facile thème d'apologie, M. Nicotera a su frapper où il fallait. Avec une ironie intriguée, il a feint l'anxiété, exprimant son impatience de connaître quels sacrifices le ministère de gauche s'était donc imposés pour s'être à tel point gagné l'amitié des droites. On n'ignore peut-être pas, en effet, que la combinaison Mancini-Depretis, déjà si large et formée d'éléments si hétérogènes (car les nuances les plus différentes du parti libéral s'y trouvent à peu près toutes représentées), a paru, dans ces derniers temps, bien près de s'étendre encore et de faire, au moins virtuellement, place aux droites dynastiques. Que la droite, de son côté, ne répugne en rien à un tel rapprochement, cela ressort en toute évidence de ce fait que c'est un *leader* de droite, M. Minghetti, qui s'est dès l'abord chargé de répondre à l'interpellateur et de présenter la défense de M. Depretis : au fond, son discours n'est qu'une paraphrase du programme de Stradella.

Peut-être cette intervention de M. Minghetti a-t-elle été indiscrète et dangereuse à la cause qu'elle était destinée à servir. Tant il y a que tous les collaborateurs de M. Depretis n'ont point paru éprouver le même goût que lui pour un accord avec les droites. MM. Baccarini et Zanardelli ont laissé transparaître dans la discussion leurs répugnances à s'engager trop dans la voie que leur ouvre le président du conseil. Sans doute ces divergences se sont plus accusées encore dans les conseils de cabinet. Le fait est que voici le cabinet officiellement démisionnaire, et M. Depretis investi du soin de former un cabinet nouveau. Les feuilles transalpines disent qu'une pression énergique est exercée sur ceux des ministres sortants qui représentent plus particulièrement la gauche. Quelques-unes se flattent même de si bien catéchiser M. Mancini qu'il se refuse à faire partie de la nouvelle combinaison. Puissent-elles y parvenir! Ce n'est pas nous, Français, qui le suivrons de nos regrets.

GEORGES LYON.

---

## BULLETIN

### Chronique de la semaine

*Élections législatives.* — Le 20 mai, M. Calla, conservateur, est élu dans le XVI^e arrondissement de Paris contre M. de Bouteiller, radical. Dans la 6^e circonscription de Lyon, M. Monteilhet, extrême gauche, est élu.

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Les 17, 19, 21, 22, 24 mai, discussion du projet de loi ayant pour objet la protection des enfants abandonnés. Le 24, le Sénat adopte par 209 voix contre 4 les crédits pour le service du Tonkin. MM. de Saint-Vallier, Lambert de Sainte-Croix, Fournier, Challemel-Lacour sont entendus dans la discussion. — Chambre des députés : Les 17, 19, 21, discussion du projet de loi sur les services maritimes postaux. Le 24, la Chambre aborde le projet de loi sur la réforme judiciaire.

*Russie.* — Le 22 et jours suivants, à Moscou, fêtes du couronnement du czar.

*Nécrologie.* — Le 16, mort du colonel Tailland, défenseur de Strasbourg en 1870. Mort du révérend Pritchard ancien missionnaire anglais à Taïti. Le 22, mort du général Sabattier, commandant la place de Paris.

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 15 MAI 1883.

SOMMAIRE : I. *La première campagne de Condé.* IV. Le secours d'Allemagne, par M. le duc d'Aumale. — II. *La Charité privée à Paris.* II. Les Dames du Calvaire, par M. Maxime du Camp. — III. *Le Juif de Sofievka,* dernière partie, par M. V. Rouslane. — IV. *Le Budget de 1884 et la situation financière de la France,* par M. Paul Leroy-Beaulieu. — V. *Études sur le* XVIII*e siècle.* Les romanciers. I. Alain René Le Sage, par M. F. Brunetière. — VI. *Aux portraits du siècle,* par M. Eug. Melchior de Vogüe. — VII. *Les progrès de la micrographie atmosphérique,* par M. R. Radau. — VIII. *Revue dramatique.* La mise en scène, par M. Louis Ganderax. — IX. *Chronique de la quinzaine.*

M. Maxime du Camp connaît mieux que personne tous les aspects de tous les recoins de Paris, non pas seulement de la rue et du pavé, mais de l'âme parisienne et du cœur parisien. Rien de ce qui se passe à Paris ne lui est étranger. Son grand ouvrage sur *les Organes et les fonctions* de notre capitale a été comme une prise de possession. Voici que M. du Camp se met à étudier la charité privée. Il a commencé par les Petites Sœurs des pauvres, il continue par les Dames du Calvaire. Comment fut fondée la Société — non pas la congrégation, car les femmes qui y adhèrent vivent dans le monde, ont des enfants, ne font pas de vœux et ne portent pas de costume, — comment fut fondée la Société, comment elle fonctionne, et son admirable dévouement à soigner d'horribles maladies, comme la lèpre : voilà ce que M. Maxime du Camp raconte vivement et agréablement, à son ordinaire.

*Le Juif de Sofievka* est-il un factum antisémitique, destiné à expliquer les causes des affreux massacres qui ont ensanglanté et déshonoré la Russie? On peut le croire, car ce n'est guère qu'à la dernière ligne de cette petite Nouvelle que quelques mots apparaissent, qui en modifient le caractère. Au reste, factum antisémitique ou non, *le Juif de Sofievka* n'est qu'une étude assez superficielle et sans vérité psychologique, comme sans vie, des mœurs des paysans russes et des cabaretiers juifs.

Étude pénétrante et du plus haut intérêt dans son pessimisme peut-être excessif, que l'article de M. Leroy-Beaulieu sur le budget de 1884 et sur la situation financière de la France. L'auteur critique avec beaucoup de vivacité l'administration de la fortune publique telle qu'elle s'est faite depuis 1877 ou 1878, en particulier depuis 1880. Il exprime les craintes les plus formelles pour l'avenir, à moins qu'une sage et vigilante économie, la suppression du budget extraordinaire et la suppression des dépenses arrachées par l'intérêt électoral ne viennent enrayer la marche sans cesse plus rapide des dépenses publiques.

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 MAI 1883.

SOMMAIRE. — MM. F. Merey : *Les logements ouvriers.* — Le comte Lambsdroff : *La question juive en Russie.* — Ch. Nauroy : *La duchesse de Berry au château de Blaye* (documents inédits), fin. — *** *La faute de la comtesse* (troisième partie). — E. des Essarts : *Edgar Quinet;* l'homme et l'œuvre. — F. Parabère : *A Biarritz.* — Roger Ballu et Guillaume Dubufe fils : *Dialogue sur le Salon de* 1883. — Louis Gallet : *Revue du Théâtre;* musique.

On sait que, parmi les questions sociales pratiques qui préoccupent le plus vivement l'opinion figure la question des logements à bon marché. M. Merey a écrit sur cette question un travail très sérieux, où se trouvent exposés l'historique des efforts tentés en vue d'assurer aux ouvriers des habitations saines et peu coûteuses, les conditions que doivent remplir ces habitations, les causes qui, en déterminant l'élévation du prix des loyers, ont rendu si difficile aux petits salaires la location d'un espace suffisamment vaste et aéré; enfin où se trouve apprécié et discuté le projet de convention élaboré par l'État, la Ville de Paris et le Crédit foncier, pour la création de logements économiques. M. Merey indique un certain nombre de modifications qui devraient être apportées, selon lui, à la loi dont le parlement aura bientôt à examiner les articles.

Pour traiter la question juive en Russie, M. le comte Lambsdroff a cru nécessaire de la suivre dans tout l'Occident. Il a remarqué que c'est en Allemagne qu'a pris réellement naissance le mouvement d'opinion dirigé contre les juifs, et que la France seule peut se dire indemne de cette épidémie. Lorsqu'il en arrive à la Russie, l'auteur note d'abord que les juifs ont, à certains égards, pris fait et cause pour la Pologne, ce qui est un premier grief de l'orgueil russe. En second lieu, la disproportion entre les capacités intellectuelles des juifs et les positions où ils peuvent aspirer a fait de beaucoup d'entre eux des mécontents, ce qui est un second grief. Enfin, les abus commis dans les campagnes par les juifs, qui, plus actifs, plus économes, plus industrieux, ruinent peu à peu le paysan russe, sont un troisième grief. Des considérations générales sur la race juive et sur ses destinées probables terminent l'article.

M. des Essarts célèbre en philosophe, en critique et en poète la gloire d'Edgar Quinet. Ce panégyrique du grand écrivain coïncide avec les fêtes qui viennent d'être données en son honneur à Bourg. C'est, d'ailleurs, plus et mieux qu'un simple panégyrique : c'est un portrait, tracé tout ensemble avec finesse et avec ampleur, de celui qui fut, selon M. des Essarts, ou « le génie inspiré par la vertu et armé par la vérité, le juste d'Aristophane servant le Vrai comme Socrate, cherchant le Beau comme Platon ».

## Bibliographie

*Discours et plaidoyers choisis de Léon Gambetta,* avec une notice biographique par M. Joseph Reinach.

La librairie Charpentier mettra en vente dans les premiers jours du mois prochain une édition populaire en un volume des *Discours* de Gambetta.

Cette édition est précédée d'une notice biographique, par M. Joseph Reinach; nous en reproduisons la conclusion :

« Et maintenant, après cette rapide esquisse d'une vie si courte et si glorieuse qu'elle semble comme un météore au ciel sombre de notre histoire contemporaine, puis-je essayer de résumer le merveilleux ensemble de vertus et de talents qui font de Léon Gambetta le plus fier patriote, le plus profond politique et le plus magnifique orateur de ce siècle? Le régime de Décembre traîné à la barre de la police correctionnelle; l'espoir dans un avenir de justice rendu à tous ses contemporains; l'honneur de la France sauvé après la honte abominable de Sedan; la république fondée grâce à des prodiges d'adresse, de sagesse et d'éloquence; l'avènement régulier et définitif de la démocratie; la démocratie républicaine, qui n'avait été jusqu'alors qu'un parti révolutionnaire, transformée au bout de quelques années en un grand parti de gouvernement; la victoire des libertés nécessaires en même temps que la démonstration invincible de la nécessité d'une forte autorité; la création d'une armée nationale pour la défense du territoire et la délivrance des provinces perdues; la conception et la prédication de la politique étrangère la plus belle qui ait été recommandée ou pratiquée depuis Richelieu; la république large ouverte à la France; la France régénérée par la république pour reprendre sa place dans le monde : voilà l'œuvre de Gambetta, œuvre qui, dans quelques-unes de ses parties, a été brutalement interrompue par la mort, mais si grande et si noble, mais si superbement commencée, que les survivants ne sauraient se proposer de tâche plus glorieuse que de la poursuivre et d'essayer de l'achever.

« Jamais ensemble de qualités plus diverses et plus riches n'a été réuni dans une seule nature. Patriote qui ne passa jamais un jour sans songer à l'Alsace et à la Lorraine, il rêvait toutes les gloires pour le pays, dont il ne prononçait le nom qu'avec un tressaillement religieux : la grandeur extérieure et la grandeur intérieure, le resplendissement artistique et littéraire comme la force scientifique et commerciale. Politique, il avait toutes les clairvoyances, toutes les prudences, toutes les audaces, toutes les habiletés. Orateur, il possédait toutes les puissances, habile à s'adresser tour à tour à la raison et à la passion, tour à tour familier et véhément, emporté et railleur, plein d'arguments saisissants et de traits superbes, pressant et dominateur, le plus ardent et le plus logique, toujours éclatant de verve et d'enthousiasme; aucun genre d'éloquence ne lui était étranger, et il était égal, dans chacun, aux plus illustres.

« Et l'homme privé, chez lui, n'excitait pas moins de dévouement et d'amour que l'homme public n'excitait d'admiration. Ce tribun redoutable était bon de cette bonté exquise et simple que Michelet a tant célébrée; il était courageux, juste, dédaigneux des outrages et des vilenies plus que nul ne l'a jamais été, sans rancunes, sans haine, sans jalousie; il était généreux et indulgent jusqu'à l'exagération; il donnait sans compter, secrètement, dès qu'il avait connaissance d'une souffrance, souvent à d'anciens adversaires; il était affectueux, dévoué, soucieux des moindres intérêts de ses amis; il avait le culte et la plus délicate intelligence des œuvres de l'esprit; il était respectueux des vieillards qui sont le patrimoine de la France, et il s'intéressait passionnément aux jeunes gens qui en sont l'avenir; découvrir à la France un Français de plus était l'une de ses plus grandes joies; — il était gai, aimable, d'une constante belle humeur, surabondant de foi dans le pays, dans la démocratie, dans l'avenir, qu'il s'obstina jusqu'à la dernière heure à prévoir juste et réparateur pour la patrie... Comment dire ces choses? comment les peindre ?

« Ce n'est pas seulement l'âme de la Révolution qui a palpité en Gambetta. C'est l'âme même de la France. »

---

## Faits divers

Le parlement anglais a récemment accordé une pension de 50 000 francs à lord Wolseley, vainqueur d'Arabi pacha à Tell el-Kébir, et à lord Alcester (amiral Seymour), qui bombarda Alexandrie. Ces pensions doivent être réversibles sur deux générations.

Cette façon de récompenser les services rendus au pays n'est pas nouvelle en Angleterre. Nous ne citerons ici que les dotations qui sont encore payées à l'heure actuelle.

En 1816, le parlement votait une pension de 50 000 francs à lord Exmouth (amiral Pellew), qui remporta plusieurs victoires sur la marine française en Amérique et aux Indes et qui, le 27 août 1816, bombarda Alger et força le dey à lui remettre 1200 esclaves.

La même année, les Chambres accordaient à Wellington, en récompense de ses grands et brillants services, une pension de 100 000 francs réversible sur deux générations; elles votaient aussi une somme de 17 500 000 francs pour l'achat et l'entretien du domaine de Strathfieldsaye, qui lui fut donné en toute propriété.

En 1846, les lords Gough et Hardinge recevaient du gouvernement une pension de 50 000 francs réversible sur trois générations. De son côté, la Compagnie des Indes leur accordait une pension viagère de 125 000 francs.

Après la guerre de Crimée, le gouvernement proposa au parlement d'accorder à la veuve et au représentant de la famille de lord Raglan une pension de 50 000 francs reversible sur deux générations. Malgré l'opposition de quelques membres du parlement, qui refusaient d'engager ainsi la postérité, le bill fut voté à une très grande majorité.

C'est, croyons-nous, la dernière pension pour services en temps de guerre votée par le parlement avant l'affaire d'Egypte. Après la guerre d'Abyssinie, les deux Chambres avaient voté des remerciements à sir Robert Napier pour l'habileté, le courage et l'énergie qu'il avait déployés dans l'expédition contre le roi Théodoros.

— La distribution des prix de l'Union française de la Jeunesse aura lieu le mercredi 30 mai, à huit heures et demie du soir, à la Sorbonne. M. George, sénateur, fera une conférence sur l'*Éducation militaire de la France*.

---

*Le gérant :* Félix Alcan.

---

## Semaine économique et financière

Il est un côté de notre situation économique sur lequel il est devenu urgent d'appeler l'attention de l'opinion et celle des hommes d'État français : nous voulons parler des résultats obtenus par nos commerçants et nos industriels dans leurs échanges avec l'étranger. Depuis de longs mois, les tableaux dans lesquels l'administration des douanes constate mensuellement l'importance des exportations de France à l'étranger et celle des importations de l'étranger en France accusent un ralentissement marqué dans notre productivité industrielle et, par suite, dans notre activité commerciale. On avait pu croire pendant quelque temps que ce malheureux état de choses n'était qu'une conséquence des difficultés économiques contre lesquelles on a aujourd'hui à lutter en France, comme dans la plupart des autres pays de l'Europe. Mais la persistance, nous pourrions presque dire l'aggravation de la crise, prouve qu'on a affaire ici à un mal qui doit être bien plutôt rangé dans la série des causes que dans celle des effets. Ce serait s'exposer à de cruelles déceptions que d'at-

tendre d'une amélioration de la situation générale le relèvement de notre commerce avec l'étranger. Il est temps de rechercher, avec la résolution de les trouver et d'y porter remède, les motifs qui ont amené ce ralentissement progressif de nos transactions commerciales et surtout cet affaiblissement de la puissance productive de notre industrie. Nous croyons qu'il y a là de quoi tenter ceux de nos représentants qui n'ont point encore complètement perdu de vue les intérêts qui leur sont confiés; et nous ne croyons pas nous avancer beaucoup en affirmant que l'opinion publique leur saura gré des efforts qu'ils tenteront dans ce sens, beaucoup plus que des flots d'éloquence qu'ils dépensent trop souvent pour des questions personnelles ou des intrigues de couloirs.

En avril 1882, nos importations totales avaient été de 320 477 000 francs. Pendant le mois correspondant de l'exercice courant, elles ont atteint 364 534 000 francs. L'augmentation, d'une année à l'autre, ressort ainsi à 44 057 000 francs. On pourrait soutenir, il est vrai, que cette augmentation de nos importations n'est que le résultat du développement de la richesse du pays, qui, ayant plus d'argent disponible, peut accroître ses achats; mais il faudrait, pour qu'on pût légitimement interpréter les choses d'une manière aussi favorable, qu'une diminution dans nos exportations ne vînt pas trahir la véritable cause de l'augmentation des importations, à savoir un malaise commercial croissant. Or il s'en faut que ce soit le cas. Parallèlement à l'augmentation des importations, les exportations ont diminué de 332 437 000 francs en avril 1882, à 302 246 000 francs en avril 1883. C'est donc une diminution de 29 191 000 francs que nous avons à constater. Si l'on ajoute cette somme à celle de 44 057 000 francs, qui représente l'augmentation des importations, on arrive à ce résultat, que, pour le seul mois mois d'avril, la balance commerciale s'est soldée pour nous par une perte de 73 248 000 francs. On voit que nous n'avons rien exagéré en signalant la gravité de cette situation.

La situation du marché des capitaux s'améliore un peu, et il est permis de compter désormais que la liquidation à laquelle nous touchons se fera sans encombre. Ce n'est pas que le reclassement des rentes flottantes ait fait de sensibles progrès; mais l'argent est abondant pour les tenir à flot, et il semble même que les opérations de chaque jour, depuis le commencement du mois, ont amené un certain déplacement de ces rentes et que les mains qui les tiennent aujourd'hui sont plus solides que celles qui viennent de les laisser échapper. La reprise des actions Suez, devenues le grand remorqueur du marché, a donné le signal du retour de la vie à la cote. Nous sommes en mesure de dire, du reste, que l'entente entre la Compagnie et le gouvernement anglais n'est plus désormais qu'une question de temps et probablement de peu de temps.

Les négociations avec les Compagnies de chemins de fer suivent leur cours. On n'est pas encore sorti de la période de discussion contradictoire, en sorte que l'on ne peut dire encore dans quels termes exacts on aboutira. Mais la marche et le ton des pourparlers autorisent à penser que l'on aboutira avec le Nord et l'Orléans, aujourd'hui en cause, comme l'on a abouti avec le Lyon. Le jour où cette grosse question sera réglée, la place semble désormais assez remise pour saluer l'événement par une reprise d'activité.

K.

---

Le conseil d'administration de la *Banque nationale* vient de décider l'appel des deux derniers quarts restant à verser sur les actions. Cette mesure pouvait être regardée depuis quelque temps comme inévitable. L'exercice 1881 avait déjà fortement entamé la réserve extraordinaire de 4 millions, qui avait été transportée d'abord au compte profits et pertes, pour servir en partie à la distribution du dividende et, pour le reste, à la dotation du fonds de prévoyance. Le dernier exercice a enlevé la totalité de ce fonds de prévoyance et la réserve statutaire, et entamé le capital social jusqu'à concurrence de 5 millions, nombre rond.

Rarement compte de profits et pertes fut plus lamentable. Il n'est pas un chapitre qui n'accuse soit une perte, soit un arrêt presque complet dans l'activité sociale. Le portefeuille-valeurs perd 5 millions et demi; le portefeuille-effets fait entièrement défaut. D'autre part, les frais généraux se sont accrus de 483 000 francs, et les nombreuses agences qui avaient été installées, un peu partout, au moment de la prospérité, et qu'il a fallu ensuite liquider, ont coûté plus d'un million à la Banque nationale. En regard de ces dépenses et de ces pertes, rien ou presque rien. Le produit du portefeuille s'élève à 275 000 francs et représente un revenu de moins de 2 pour 100. Les organes de publicité ont rapporté 148 000 francs; mais les frais de publicité ont coûté 372 000 francs; en sorte que là encore on constate une perte de 224 000 francs.

En résumé, le compte de profits et pertes s'est soldé par une perte de 8 335 000 francs. Le fonds de prévoyance et la réserve statutaire ne s'élevant ensemble qu'à 3 millions, le reste doit être imputé sur le capital social, qui se trouve entamé jusqu'à concurrence de 5 300 000 francs, sur 15 millions versés.

---

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la *Compagnie de Madrid à Saragosse et Alicante* a eu lieu le 20 mai. Les comptes ont été approuvés et le dividende a été fixé à 22 francs, comme pour l'exercice 1881. Un acompte de 12 francs ayant déjà été payé, le solde, soit 10 francs, sera mis en distribution à partir du 1er juillet. MM. le marquis de Guad-el-Jelu, Léon Say et Léon Aucoc, administrateurs sortants, ont été réélus. L'élection de MM. Camacho et Venancio Gonzalès, faite provisoirement par le conseil, a été confirmée. Enfin, M. Servando Ruiz Gomez a été nommé administrateur.

---

Les actionnaires de la *Société foncière Lyonnaise* se sont réunis en assemblée générale le 19 mai. Les comptes de l'exercice 1882 ont été approuvés et le dividende a été fixé à 12 fr. 50 par action. Un acompte de 7 fr. 50 ayant été payé en janvier dernier, le solde, soit 5 francs, sera mis en payement à partir du 15 juillet prochain. Une somme de 171 487 francs a été attribuée à la réserve, et 656 159 francs ont été reportés à nouveau.

M. Deseilligny, administrateur sortant, a été réélu. MM. Jaillant et de Marisy ont été confirmés dans leurs pouvoirs de commissaires pour 1883.

---

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [908]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 22. 2 JUIN 1883.

Paris, 1er juin 1883.

La mort frappe à coups redoublés. Elle a fait tomber au même moment trois personnalités bien différentes : M. Édouard Laboulaye, Henri Rivière, Abd-el-Kader. La *Revue* doit un hommage particulier à la mémoire de M. Laboulaye. Avant la guerre, de 1864 à 1870, elle a publié toutes ses leçons du Collège de France sur les *Institutions de l'ancien régime jusqu'à la Révolution*. Et, en 1871, quand la *Revue des cours littéraires* a élargi son cadre et changé son titre, le premier numéro de la *Revue politique et littéraire* s'est ouvert par une étude de M. Laboulaye sur *la République constitutionnelle*. M. Laboulaye y traçait, dès le lendemain de nos désastres, le plan de la constitution qu'il aurait voulu voir s'établir dans la république nouvelle. Il n'est pas sans intérêt de se rappeler en quels termes il traçait les principales lignes de cette constitution :

A. *Droits naturels de l'homme en société.*

(*a*) Liberté de la personne et du travail, respect de la propriété et du capital.

(*b*) Liberté de conscience, séparation de l'Église et de l'État.

(*c*) Liberté d'opinions, liberté d'enseignement, liberté de la presse.

(*d*) Droit d'association, droit de réunion, droit de pétition.

Il est bien entendu que, si la reconnaissance de ces droits et de ces libertés interdit au législateur toute mesure préventive, elle n'empêche nullement de réprimer les excès et les abus.

B. *Gouvernement.*

(*e*) Deux Chambres.

(*f*) Un président responsable et temporaire, mais indépendant de l'Assemblée.

(*g*) Un pouvoir judiciaire (magistrature et jury) qui fasse exécuter les lois, maintienne le président et les Chambres elles-mêmes dans le respect de la constitution.

C. *Institutions organiques.*

(*h*) Unité politique, décentralisation administrative.

(*i*) Armée de citoyens.

(*j*) Organisation du suffrage universel, abolition du scrutin de liste.

(*k*) Éducation gratuite donnée à tous les enfants, comités d'écoles nommés par les citoyens.

(*l*) Circulation métallique, énergique amortissement de la dette publique.

On voit les différences avec la constitution de 1875, au vote de laquelle cependant M. Laboulaye a très activement contribué. Il a sacrifié alors quelques-unes de ses idées à son vif désir de voir la république se fonder dans l'ordre et dans la liberté. Ces idées, c'est à la grande république américaine qu'il les avait empruntées, et elles pouvaient se résumer ainsi : ôter à l'État toutes les attributions qui ne lui sont pas nécessaires, et rendre en liberté aux citoyens et aux individus tout ce qu'on peut retirer à l'État; cela fait, instituer un pouvoir fort dans ses limites strictement déterminées. On voudra bien observer que ce problème subsiste toujours. On voudra aussi se souvenir de l'influence très sensible que les enseignements de M. Laboulaye ont exercée sur le progrès des idées libérales à la fin du second empire : nous leur devons en grande partie cette confiance dans la liberté qui est le caractère de notre troisième république.

Notre intention est de consacrer prochainement à M. Laboulaye, à ses idées, à son caractère et à son rôle politique, un article étendu.

---

Un des principaux collaborateurs de la *République française* raconte une visite qu'il a faite à Abd-el-Kader au mois de novembre 1879. Nous extrayons de ce récit, fort intéressant, les passages suivants :

« Depuis vingt ans, les touristes qui vont se promener à Damas se proposent trois buts : voir la grande mosquée, voir

le bazar, voir l'émir Abd-el-Kader. G... et moi nous allâmes voir l'émir. Comme la nouvelle de sa mort avait été répandue en Europe juste au moment de notre départ, avec quelque fracas, nous avions emporté dans nos malles quelques journaux illustrés qui donnaient, avec de beaux portraits fantastiques, des nécrologies superbes du héros.

« Ce fut un régal délicieux pour Abd-el-Kader de se faire traduire cette prose. Il était enchanté de se savoir tant admiré par les Francs. Il était enchanté surtout de faire mentir les corbeaux nécrologues. Il se proposait de les faire mentir pendant longtemps encore. Bien qu'il eût déjà près de soixante-treize ans, il était toujours robuste et fort, se tenant droit comme un jeune Bedouin dans les larges plis de sa robe blanche, la tête haute, très fière, l'œil doux et profond, un peu vague, la barbe très longue, lui descendant jusqu'au milieu de la poitrine, teinte, hélas! du plus beau, j'entends du plus affreux noir d'ébène.

« Abd-el-Kader me remit une lettre autographe pour Gambetta et me chargea d'assurer son cher ami Lesseps de toute son affection. Il nous souhaita un bon voyage avec toute la majesté sereine d'un grand pontife. Sa dernière parole d'adieu fut qu'il était à jamais profondément dévoué à la France. Et c'était vrai, il l'avait bien montré pendant l'année terrible, alors qu'il maudit l'insurrection algérienne dont un de ses fils était le chef.

« Et maintenant, il est mort, lui aussi, le vieux héros superbe, ce grand ennemi de la France qui était tellement devenu notre ami, qu'il nous a presque semblé, quand la nouvelle funèbre nous est parvenue, que c'était encore une gloire nationale qui venait de s'éteindre. »

JOSEPH REINACH.

---

M. Renan avouait, il y a quelque temps, en pleine Sorbonne que toutes les fois qu'il était entré dans une mosquée il lui avait pris envie de se faire musulman. En lisant sa charmante conférence de samedi dernier à la salle Herz, qu'ils trouveront plus loin, nos lecteurs croiront volontiers qu'il n'entre pas dans une synagogue sans éprouver de même un secret désir de devenir juif.

Il y a là autre chose que l'aimable inconséquence d'un artiste. M. Renan n'est devenu un grand critique religieux que parce que, sans être un croyant, il s'intéresse vivement à toutes les formes que revêt la croyance; et s'il s'intéresse aux formes, c'est qu'il aime le fond. On a dit de lui qu'il n'était d'aucune religion afin de pouvoir jouir de toutes. Tout philosophe qu'il est, il fait plus que *savoir* les religions, il les *sent*. De là sa vive sympathie pour le judaïsme, source principale, sinon unique, non seulement des idées religieuses du monde moderne et chrétien, mais encore de ses corruptions morales.

En entendant cet exposé clair et saisissant de l'intime liaison entre l'Ancien Testament et le Nouveau, on sentait le puissant intérêt qu'offre pour tout esprit curieux l'étude du passé historique et littéraire de la race juive; c'est là qu'il faut toujours en revenir si l'on veut comprendre l'atmosphère morale que les hommes respirent depuis vingt siècles. Aussi faut-il accueillir avec reconnaissance toutes les publications individuelles ou collectives propres à éclairer ce passé si attachant. La Société des études juives, à laquelle nous devons la conférence de M. Renan, tend à devenir le centre de ces travaux trop longtemps négligés chez nous. Fondée il y a quelques années par un groupe de jeunes hommes, érudits ou simples amis de l'érudition, cette Société a fait preuve, dès l'origine, d'un esprit à la fois vraiment scientifique et vraiment libérale : elle s'est ouverte à toutes les confessions, elle s'est fermée à toutes les polémiques religieuses.

Ces principes, fermement suivis, lui ont assuré le concours des plumes les plus autorisées de la France et de l'étranger. La solidité des études publiées dans sa *Revue* trimestrielle et dans son *Annuaire* a mérité le suffrage unanime de l'Europe savante (1), et les conférences qu'elle a organisées n'ont pas rencontré un accueil moins favorable auprès du grand public (2). Un pareil succès, obtenu par de pareils moyens, honore ceux qu'il récompense, et, en remerciant la Société des études juives du plaisir littéraire dont on lui est redevable, on s'associera de grand cœur aux vœux de prospérité que lui a adressés M. Renan.

---

## QUESTION DU TONKIN

### Le traité de 1874 (3)

Après l'expédition de Francis Garnier, un double traité fut conclu entre la France et l'Annam, l'un politique, l'autre commercial. Le premier fut signé à Saïgon le 15 mars 1874; le second, le 6 juillet 1875. Indépendamment de la reconnaissance explicite de notre souveraineté sur les trois provinces occidentales de la basse Cochinchine conquises en 1867, ils ouvraient au commerce européen les trois ports de Hanoï, Haï-phong et Quinh-on, situés dans le delta du fleuve Rouge. Ils permettaient à tous les pavillons la libre navigation du fleuve, depuis la mer jusqu'à la frontière de Chine. Ils nous chargeaient de réprimer la piraterie et d'assurer la sécurité de ces mers infestées de pillards. Ils assuraient le libre exercice de la liberté de conscience. Nous avions le droit d'accréditer à Hué un chargé d'affaires. Par l'établissement de douanes dans les ports ouverts, nous pouvions nous acquitter envers l'Espagne de la dette que l'Annam avait contractée envers elle, et pour laquelle nous nous étions substitués à cet État. Tous les Européens pouvaient résider et acquérir dans les trois villes ouvertes. Des agents français avaient mission de veiller sur les Européens; une juridiction absolue sur tous les étrangers leur était reconnue; une force de cent hommes devait les assister. Enfin il était inter-

---

(1) Voy. le rapport lu à la dernière assemblée générale par M. Théodore Reinach, secrétaire de la société. — Brochure; imprimerie Cerf et fils. Versailles.

(2) Des conférences ont été faites cet hiver par M. Franck, membre de l'Institut, sur *la Religion et la science dans le judaïsme*, et par M. le docteur Leven sur *l'Hygiène des israélites*. La *Revue* et l'*Annuaire* paraissent à la librairie Durlacher. — La Société a son siège, 17, rue Saint-Georges.

(3) Cette étude formera un chapitre d'une brochure que M. Paul Deschanel est sur le point de publier sur la question du Tonkin.

dit au roi Tu-Duc, en cas de révolte ou de troubles intérieurs, de recourir à une autre puissance que la France. De notre côté, nous avions l'obligation de lui livrer 5 vapeurs de 500 chevaux, 100 canons et 1000 fusils à tabatière. Telle était l'économie générale de ces traités.

Montrer que ces traités n'ont point répondu à l'objet qu'on avait en vue, ni à l'égard de l'Annam, ni à l'égard des autres puissances ; montrer comment les clauses principales en sont abrogées de fait : tel est l'objet de cette étude.

## I.

Au lendemain de la signature du second traité, le 25 juillet 1875, notre nouveau chargé d'affaires près le gouvernement annamite, M. Rheinart, arrive à Hué : presque aussitôt il est obligé d'adresser au premier ministre d'énergiques réclamations au sujet de manifestations hostiles dont les auteurs ne sont pas seuls responsables. L'interprète de la légation a été menacé par un indigène armé d'un bâton, et l'un des serviteurs de notre représentant, blessé à la tête par un coup de pierre. Dès le mois de septembre, le gouvernement annamite viole les deux clauses principales du traité : d'abord il recommence ses vexations à l'égard des chrétiens et publie un édit royal en opposition avec l'article 9 qui consacre la liberté des cultes; ensuite il maintient sur le fleuve Rouge les douanes intérieures, qui échappent à notre contrôle et grèvent illégalement toutes les marchandises importées et exportées (1). Non seulement il ne fait rien pour rendre efficace notre intervention dans l'administration des douanes et pour assurer la perception des droits, mais il laisse entrer les jonques annamites et chinoises dans le delta du fleuve par les nombreuses passes où elles seules peuvent pénétrer (notamment par le Traly); de sorte que le trésor royal accapare le produit des taxes nouvelles, perçues à notre insu, tandis que les recettes de la douane des trois ports ouverts, que nous devions partager, restent absolument insignifiantes. Depuis lors le gouvernement annamite a fait tous ses efforts pour rendre les opérations commerciales difficiles et onéreuses et pour favoriser le cabotage indigène et chinois au détriment du négoce européen. Son désir était de nous prouver que les étrangers n'avaient aucun intérêt à l'ouverture de ce nouveau marché, et que nous poursuivions une œuvre chimérique.

Les douanes intérieures sont affermées par la cupidité de l'autorité annamite à des spéculateurs chinois qui perçoivent des droits arbitraires sans même délivrer de reçus. Et, comme il n'y a point de règlement royal qui fixe le nombre et la position de ces postes, les gouverneurs de provinces peuvent en créer autant qu'il leur plaît — quinze ou vingt, par exemple, de Haï phong à Hanoï, c'est-à-dire d'une extrémité du delta à l'autre, — en sorte qu'un marchand partant de la première de ces villes avec un chargement ne peut prévoir à 30 pour 100 près le prix auquel il sera obligé de vendre ses marchandises. Le plus souvent, les négociants européens refusent de s'arrêter à ces douanes : alors le gouverneur réclame; et notre consul, comme toujours, se trouve fort embarrassé, car les traités sont muets. S'il fait payer aux Européens ces droits écrasants pour des marchandises provenant de Tourane ou de tout autre port non ouvert où elles ont déjà payé des droits de sortie, il rend le cabotage impossible; et c'est précisément ce que voudrait l'autorité annamite : de là des conflits interminables avec les gouverneurs. Ajoutons que la plupart des Chinois auxquels sont affermées ces douanes ont une réputation déplorable : celui de Haï-phong, par exemple, est un ancien pirate nommé Ba-Tchong. Des querelles fâcheuses peuvent s'élever entre nos traitants et ces semi-bandits.

Ce n'est pas tout : le gouvernement trouve opportun d'interdire périodiquement la sortie du riz dans les trois villes ouvertes. C'est la ruine du commerce avec l'Europe. Or que font les mandarins? Ils exportent le riz en contrebande et s'enrichissent à nos dépens et aux dépens des Annamites eux-mêmes. Aussi la disette accable-t-elle souvent les provinces du delta : il y a deux ans, dans la seule ville de Hanoï, les chefs de quartier chargés des secours nourrissaient, par jour, plus de six mille personnes. La circulation des grains étant interdite non seulement par mer, mais de province à province, parfois même entre arrondissements très proches, un juste niveau ne peut s'établir entre les prix des divers marchés, de sorte que sur certains points la disette est augmentée par les précautions mêmes destinées à la prévenir. Des milliers de malheureux sont morts de faim non loin de greniers très bien garnis; car en certains endroits les propriétaires aisés devaient garder leurs réserves de riz, qu'il leur était défendu de faire sortir de l'arrondissement et qu'autour d'eux personne ne pouvait acheter. Comme conséquence naturelle de la misère, les vols et les attaques à main armée se multipliaient. Voilà comment la cour de Hué entend l'économie politique.

Un seul rapprochement de chiffres suffira à faire ressortir la décadence croissante du commerce : en 1879, le produit des douanes (part afférente à l'Espagne) ne fut que de 151 779 francs, c'est-à-dire inférieure de plus de 200 000 francs au même produit pour 1878.

Les négociants sont tellement lassés de cette situation qu'ils manifestent ouvertement le désir de nous voir prendre possession du Tonkin; et non seulement les négociants français, mais aussi les Chinois, les Anglais qui n'ont pas les mêmes raisons que leurs gouvernements pour entraver notre action. C'est ainsi qu'en mai 1879, les résidents européens et chinois vinrent protester auprès de nous contre les exactions des mandarins. Lorsque notre nouveau consul, M. de Champeaux, arriva à Haï-phong, il reçut une députation des douze principaux négociants chinois, qui lui demandèrent s'il était vrai que la France allât s'emparer du

(1) Le traité de 1874 prohibait les douanes intérieures au Tonkin, comme le traité de 1862 les avait supprimées sur le fleuve Jaune en Cochinchine. — Pour le détail des douanes illicites du fleuve Rouge, voy. le rapport de M. Kergaradec sur la reconnaissance de ce fleuve. — Le fermier général des trois douanes de Sontây, au nord du delta, paye à cette province une redevance annuelle de 150 000 francs.

Tonkin. Sur la réponse négative de notre agent, ils se répandirent en plaintes amères, disant qu'ils étaient venus à Haï-phong sur la foi des traités, qu'ils avaient cru le commerce libre et que, s'ils avaient su ce qui devait arriver, ils n'eussent engagé ni leur argent ni celui de leurs commettants; ils ajoutèrent que la prohibition de l'exportation du riz était une vexation dirigée contre nous pour nous obliger à quitter le Tonkin. En avril 1880, les commerçants européens de Haï-phong, y compris les Allemands, adressèrent au gouverneur de la Cochinchine une pétition pour demander l'occupation du pays par nos troupes. En juillet, une autre pétition dans le même sens fut adressée au parlement par deux cent soixante-sept Français établis en Cochinchine. Lorsque, sous le ministère Cloué, on crut à une expédition militaire, cette nouvelle excita un véritable enthousiasme, non seulement à Haï-phong, mais aussi à Hong-kong, chez les Anglais et les Allemands, qui espéraient voir s'ouvrir de nouvelles relations commerciales très fructueuses; réciproquement, quand on apprit que l'expédition n'aurait pas lieu, les Européens furent consternés, et la cour de Hué redevint plus insolente que jamais.

La piraterie infeste les mers, et les jonques de guerre chinoises promènent leur pavillon et procèdent à des exécutions sommaires en l'absence de nos croiseurs. Le 11 décembre 1879, un Français de Haï-phong, le sieur Francelli, a été tué par des pirates, et depuis lors le brigandage a repris de plus belle. Les navires sortent difficilement, et la pêche même, dont vivent en grande partie les Tonkinois des côtes et du delta, est souvent entravée. Par l'article 2 du traité politique, par l'article 28 du traité commercial, articles que les gouverneurs annamites n'ont pas manqué de nous rappeler plus d'une fois, nous avons pris l'engagement de détruire la piraterie sur une étendue de 250 lieues de côtes; or les Anglais, qui sont établis à Hong-kong depuis quarante ans et qui y disposent de forces navales bien plus considérables que les nôtres, ne sont pas parvenus à assurer la liberté de la navigation en vue même de leur établissement : aux atterrages de Macao, sur la route de Canton, les actes de piraterie sont toujours aussi fréquents. Certes on ne peut pas dire que nous n'ayons rien fait pour assurer la sécurité des côtes, loin de là; mais ce qui est certain, c'est que notre station navale au Tonkin est absolument insuffisante. Tout le monde, là-bas, est d'accord là-dessus, et l'on sait aussi que ce ne sont pas les vaisseaux qui nous manquent. Nous ne pouvons plus laisser commettre à l'abri du drapeau français des actes que la civilisation réprouve; nous ne pouvions plus accepter envers les puissances étrangères des responsabilités compromettantes; notre dignité, aussi bien que nos intérêts, nous commandent de remplir nos devoirs et de faire respecter nos droits.

De plus, la piraterie a déjà servi et pourrait bien servir encore de prétexte à quelque intervention étrangère. C'est ainsi que, en 1876, au moment où M. Margary venait d'être tué dans son voyage de reconnaissance de la route de la Chine aux Indes, l'Angleterre augmenta ses forces navales et annonça par la voie de la presse son intention de « faire une expédition contre les pirates », en exprimant « l'espoir que la France suivrait cet exemple ». De même, l'Allemagne profita de ce qu'un brick allemand, l'*Anna,* avait été pillé dans ces parages pour y envoyer des navires : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle cherche dans l'extrême Orient un point où elle pourrait s'installer. En 1871, il fut question dans les conseils de l'empereur Guillaume de nous demander la cession de la Cochinchine, ainsi que le prouve une lettre écrite écrite après la paix de Versailles par le prince Adalbert, amiral prussien, à un savant géographe allemand. Nous ne pouvons laisser à d'autres le soin de faire la police de ces mers, qui nous incombe de par les traités.

Les nombreuses îles du golfe du Tonkin sont autant de repaires d'où les pirates se lancent dans des expéditions souvent assez lointaines et qui rendent fort périlleux le commerce par jonques entre Singapour, Saïgon, l'Annam et la Chine. Bien qu'ils occupent dans ces îles quelques points fortifiés, ce ne serait pas une grosse affaire que de les en déloger et même de les anéantir. Ces malfaiteurs une fois supprimés, on pourrait s'entendre avec les puissances intéressées pour n'admettre dans aucun port une jonque armée et pour traiter en pirate toute jonque armée rencontrée en mer : cette mesure radicale est la seule qui pourrait supprimer entièrement la piraterie.

Telle est la situation au point de vue commercial. Elle est tout aussi mauvaise au point de vue diplomatique.

## II.

Notre chargé d'affaires à la cour de Hué (rappelé aujourd'hui), l'honorable M. Rheinart, isolé, sans moyens de défense et de retraite, au milieu d'une population hostile, et tenu en quarantaine par les hauts fonctionnaires, a été obligé de redoubler de prudence et de fermeté pour éviter une rupture et pour sauvegarder sa dignité et sa vie. A force d'habileté et d'énergie, il était parvenu à se faire respecter et à faire respecter la France dans sa personne; mais depuis longtemps son existence n'était plus supportable : il fallait un homme vigoureusement trempé pour résister à de pareilles épreuves, qu'il a acceptées avec une abnégation sans bornes et un admirable patriotisme. Il ne pouvait jamais approcher du roi : tout le monde cependant aurait eu le plus grand intérêt à ce que le représentant de la France fût admis à entretenir Tu-Duc des affaires du pays, car l'entourage du souverain s'appliquait à dénaturer tous les faits; nos efforts sont demeurés sans résultat, bien que nous eussions posé cette condition à la création à Paris d'une légation d'Annam, que la cour paraissait désirer.

Ce gouvernement semble d'ailleurs avoir pris à tâche de multiplier les griefs de la France. En février 1876, il commence par afficher la prétention d'envoyer un consul à Hong-kong, contrairement aux traités; le bruit s'est répandu depuis qu'il s'était adressé au gouvernement de cette colonie anglaise afin d'obtenir son intervention. Vers la fin de 1879, il affecte de l'inquiétude à notre égard et, afin de nous imposer, commence des travaux de fortification, emmagasine des armes,

exerce des troupes. Au commencement de 1880, il entame des négociations secrètes avec l'Espagne. Les missions dominicaines espagnoles du Tonkin ont toujours été hostiles à l'influence française. Nous avons coupé court à ces machinations en désintéressant nous-mêmes l'Espagne, l'année dernière, de la somme qui lui restait due depuis le traité de 1862.

La cour de Hué essaya aussi, en juin 1880, de renouer ses anciennes relations avec la cour de Siam, qui devait lui envoyer une ambassade; elle manifesta même le désir de passer un traité de commerce avec le gouvernement de Bangkok; le gouverneur de la Cochinchine opposa un refus catégorique à ces négociations illégales.

Vers la même époque, le roi décréta, malgré les protestations de M. Rheinart, que les contrebandiers de faux sapèques (1), même européens, seraient punis du bâton. Cette mesure, honteuse pour l'humanité, violait l'article 17 du traité politique et l'article 24 du traité de commerce; de plus, elle pouvait nous créer de graves difficultés avec les nations européennes. Notre chargé d'affaires déclara au premier ministre que nous nous opposerions à l'exécution du décret s'il tentait d'en faire l'application à un Européen, et que, s'il passait outre, nous bloquerions les ports du royaume de manière à empêcher les arrivages de riz, dont il ne peut se passer. A ce moment, le gouvernement français était parfaitement décidé à rappeler son représentant en cas de résistance; il fallut envoyer un aviso, l'*Antilope*, dans les eaux de Hué, pour obtenir satisfaction et faire rapporter le décret 27 juillet 1880). M. Rheinart écrivait alors : « Ce n'est point à la légère, par inadvertance, comme il lui convient de le dire, que le gouvernement annamite a violé les traités : il a agi en parfaite connaissance de cause; instruit par la presse des hésitations du parlement, considérant notre patience comme une preuve de faiblesse, il a cru le moment venu de s'affranchir. » La présence de la mission espagnole, dont les membres s'étaient laissé entraîner à de fâcheuses intempérances de langage, l'avait encouragé dans cette voie, et il espérait trouver dans l'Espagne un appui contre la France. Notre refus de recevoir une ambassade annamite à Paris, et surtout l'ajournement indéfini du voyage des envoyés siamois, auxquels on avait préparé une magnifique réception, l'avaient vivement blessé : il perdit tout sang-froid et se découvrit trop tôt.

Ce ne furent pas là nos seules difficultés avec l'Annam, tant s'en faut. Ainsi, à la fin de 1876, M. de Kergaradec, notre intelligent et vaillant consul de Hanoï (2), envoyé en mission au Yun-nan, fut insulté à Hung-hoâ, sur le fleuve Rouge, un jour de fête, en présence des fonctionnaires annamites, qui se rendirent complices de ces menaces par leur inaction. Ce méfait resta impuni.

En 1880, le gouvernement annamite refusa à un armateur d'Haï-phong l'autorisation d'embarquer à bord d'un de ses bateaux une certaine quantité de monnaies du pays; c'était encore une violation flagrante des traités. Il ne s'exécuta que sur la menace de voir retrancher du produit des douanes la valeur de ces monnaies.

En juin 1881, huit villages chrétiens de la province de Than-hoâ furent pillés et incendiés par des sauvages : les mandarins fermèrent les yeux.

Il y a environ un an et demi, un Annamite, le sieur Loï, sujet français, engagé dans des opérations financières à Quinh-on, fut assailli par une bande d'individus obéissant, comme cela a été prouvé, aux suggestions des mandarins; il fut incarcéré, et on essaya de le faire disparaître afin de supprimer tout prétexte de réclamation au sujet d'une somme importante qui lui avait été indûment confisquée. Il fallut menacer de nouveau les ministres pour obtenir la restitution de cette somme et l'allocation d'une indemnité à Loï.

Tout récemment encore, un nouveau conflit s'est produit par suite de l'arrestation et de la séquestration arbitraire d'un employé de la légation. Enfin, en janvier 1882, notre consul de Haï-phong, M. de Champeaux, et M. Fuchs, ingénieur des mines chargé d'une mission d'exploration scientifique au Tonkin, ont été arrêtés à Mong-Caï par un chef de bandits chinois, Luu-Vinh-Phuoc, qui y était installé depuis un mois avec deux cents de ses hommes, faisant la loi au mépris des autorités légitimes, et menaçant de mort tout Européen qui tenterait d'entrer dans le pays. Le préfet (*phû*) n'était plus le maître chez lui, et nos voyageurs, quoique munis de passeports, durent rebrousser chemin. Nous avons porté auprès de la cour de Hué une plainte qui est demeurée sans résultat.

Cet incident nous amène à fournir quelques explications sur les hordes de bandits, lie de la Chine et de l'Annam, qui depuis de longues années infestent les frontières et les provinces septentrionales du Tonkin, et que l'article 28 du traité de commerce nous oblige à détruire. Ces « pirates de terre » rivalisent d'atrocités, pillent, brûlent, assassinent et répandent partout l'épouvante; les populations, démoralisées, ne songent même pas à se défendre. Il y a deux ans et demi, M. Edmond Plauchut a parlé de ces bandes dans la *Revue des Deux Mondes*. Il y en avait alors deux principales : *les Drapeaux noirs* et les *Drapeaux jaunes*. Il est intéressant de connaître exactement les modifications survenues depuis lors dans leur composition, les forces dont elles peuvent disposer, les points qu'elles occupent, puisque nos troupes auront affaire à elles. De plus, cet examen nous conduira à étudier le rôle de la Chine, et c'est là un des points les plus importants de la question.

## III.

La position et le nombre des *Drapeaux noirs* (qui ont frappé le commandant Rivière) sont à peu près les mêmes aujourd'hui qu'il y a trois ans. Cette bande a toujours pour chef Luu-Vinh-Phuoc, tyranneau ignorant et cruel; elle est toujours établie à Laokây (c'est-à-dire *vieux marché*), bour-

(1) Monnaie de zinc usitée dans le pays.

(2) Qui vient d'être nommé chargé d'affaires à Hué en remplacement de M. Rheinart.

gade de trois cents maisons habitée par une colonie cantonnaise, sur le fleuve Rouge, à la frontière de l'Annam et de la Chine. Elle y règne en souveraine absolue, y perçoit des impôts exorbitants au détriment du gouvernement annamite et du commerce indigène ou européen. De fait, le territoire de Laokây est une sorte de petit État indépendant. Tant que les *Drapeaux noirs* conserveront ce point, la voie du fleuve ne sera pas réellement ouverte et il sera impossible de juger de l'importance que pourra prendre le commerce avec la Chine.

Au moment du voyage de M. Kergaradec, il y a plus de six ans, ils étaient à peu près 1560; ce nombre a dû augmenter un peu depuis lors. Aujourd'hui ils disposent d'environ 700 fusils et d'une douzaine de petites pièces de canon.

On a pu voir dans l'étude de M. Plauchut ce qu'était il y a trois ans la seconde bande, celle des *Drapeaux jaunes*. Elle a subi depuis lors maintes vicissitudes qu'il n'est pas inutile de faire connaître, parce qu'on y peut suivre la marche de la politique chinoise.

Au lendemain de la signature des traités, le gouvernement chinois, qui, sur la requête du gouvernement annamite, avait envoyé des troupes régulières au Tonkin pour réduire ces bandes, rappela ses soldats dans la province de Yun-nan, où les bouddhistes étaient alors en guerre avec les musulmans, et accorda une amnistie aux rebelles sur notre demande. Les troupes impériales ne reparurent en Annam que trois ans après, voici à quelle occasion :

Le 8 octobre 1878 (1), un certain Ly-Yung-Choï, ancien général de l'armée chinoise dégradé, envahit le Tonkin à la tête d'une armée insurrectionnelle. Il espérait s'y tailler une principauté indépendante, peut-être même détrôner Tu-Duc et se mettre à sa place. Il y passa treize mois, et sa conduite au début ne manqua pas d'habileté. Il tirait grand parti du prestige que lui donnaient aux yeux des Chinois les grandes dignités dont il avait été investi; il s'entourait de mandarins et de lettrés d'une haute capacité (le style de ses proclamations était, dit-on, remarquable), et maintenait une discipline de fer parmi ses troupes. Il commença par s'emparer, au mois de décembre, de la citadelle de Thaï-Nguyên : la cour de Hué, fort inquiète, au lieu de s'adresser à nous pour rétablir l'ordre comme le voulaient nos conventions, fit appel, d'une part à la cour de Pékin, qui envoya à la poursuite du rebelle le général Phong-tze-Choï, avec 24 bataillons de 400 hommes chacun, soit environ 10 000 hommes; de l'autre — le croirait-on? — au chef des *Drapeaux noirs,* lequel demanda au préalable 35 000 dollars pour recruter des renforts et acheter des armes. Le général chinois, opérant de concert avec l'armée annamite dirigée par Hoang-kè-viêm, commandant en chef au Tonkin et beau-frère de Tu-Duc (lequel avait pris à sa solde les *Drapeaux noirs*), contraignit les ennemis à battre en retraite dans la partie montagneuse et boisée de la province de Thaï-Nguyên; mais cette contrée, facile à défendre, leur offrait en même temps les ressources nécessaires pour vivre : on dut envoyer de Hué des renforts considérables.

La situation devenait d'autant plus critique pour l'Annam, que les charges extraordinaires et la famine avaient excité dans le pays un mécontentement qui menaçait de dégénérer en insurrection générale. De notre côté, cet état de choses n'était pas moins inquiétant. D'abord la présence près de nos établissements de forces relativement nombreuses nous obligeait à prendre certaines précautions : il fallut envoyer à Hanoï une compagnie de renfort. Et puis, on ne pouvait prévoir le résultat de la guerre : à ce moment, un premier succès de Ly-Yung-Choï eût suffi pour faire passer dans son camp une grande partie des troupes envoyées à sa poursuite. Un accident, une insulte au pavillon nous eût forcés à intervenir; les deux partis pouvaient se réunir contre nous. Enfin il fallait se préoccuper des conséquences d'un conflit possible avec les troupes chinoises, dont les détachements traversaient fréquemment la province de Hanoï. Aux questions pressantes de nos agents, les mandarins répondaient chaque jour que les bandes étaient détruites; mais chaque jour aussi ils annonçaient l'arrivée de quelque nouveau corps de troupes chinoises destiné à combattre ces rebelles censés disparus.

Au fond, le général Hoang n'était pas fâché de voir le plus longtemps possible au Tonkin les troupes chinoises, dont il regardait la présence comme un échec pour nous, et d'y trouver un prétexte pour augmenter la bande de ses *Drapeaux noirs*. Il plaça deux lieutenants de Luu-Vinh-Phuoc, l'un au haut de la rivière Noire, l'autre sur la rivière Claire; de sorte que, en fait, ce brigand commandait tout le pays depuis la frontière de la Chine jusqu'à celle du Laos. Ses hommes restaient échelonnés le long du fleuve, avec un assez fort détachement à Hung-hoâ, résidence ordinaire de Hoang, où ils semblaient placés plutôt pour nous observer que pour garantir une province qui n'était nullement menacée. Hoang s'était cantonné lui-même à Sontây et ne paraissait pas pressé de sortir d'une situation qui retardait l'ouverture du pays et entravait la liberté du commerce avec le dehors. Plusieurs hauts fonctionnaires tonkinois ayant demandé la suppression des douanes illégales des *Drapeaux noirs,* le général prit la défense de ces bandits : il se servait d'eux; il aurait peut-être à s'en servir encore : on ne pouvait donc les chasser.

Ce Hoang est le plus puissant mandarin du Tonkin : il y dispose de toutes les forces militaires. Il est un des adversaires les plus influents des idées européennes et de la politique française; c'est lui qui, lors de l'expédition Garnier, était gouverneur général de Sontây et appela dès lors à son aide les *Drapeaux noirs :* c'est donc lui qui est responsable de la mort de nos officiers Garnier et Balny. Sa dignité actuelle lui a été accordée à la suite de notre retraite et de l'évacuation des citadelles du Tonkin en 1874. Très ambitieux, il dissimule sa passion sous les apparences d'un dévouement extrême à la dynastie de son beau-frère. On assure qu'il a conseillé à Tu-Duc de se retirer auprès de lui si jamais la capitale était sérieusement menacée. Son fort de Dong-Vang communique avec Hué par une nouvelle route directe établie à travers les montagnes, exprès pour éviter les défilés de Ninh-Binh. « Du haut du fleuve, aurait ajouté le général, on peut, en cas de revers, se réfugier en Chine, et de là revenir

(1) C'est au mois de février que le drame de 1874 (expédition Garnier) avait eu son épilogue par la remise des navires de M. Dupuis.

faire la conquête du royaume, comme autrefois Gia-Long est revenu de Siam. »

Cependant les malheureuses provinces où passaient les troupes chinoises étaient tenues de leur fournir des corvées en quantités énormes. Il fallait leur porter à dos d'hommes, dans les montagnes, vivres et munitions; en octobre 1879, trois mille Annamites étaient employés à ce service pénible, sans autre rémunération qu'une nourriture souvent insuffisante. Chaque soldat chinois, pour ainsi dire, avait un Annamite pour porter son bagage. Les autres provinces du Tonkin, malgré la perte d'une partie des récoltes, donnaient aussi leur part en argent : ainsi celle de Hanoï était taxée à 15 000 francs par mois; celles de Nam-Dinh et de Haï-Duong, à 6000; celle de Hung-Yên, à 3600, etc.

Ly-Yung-Choï, trahi par un des siens, fut capturé le 17 octobre 1879, emmené en Chine et décapité le 8 janvier suivant. Par décret du gouvernement chinois, la tête du rebelle fut envoyée au Tonkin et exposée publiquement. Le gouverneur de la province chinoise de Kouang-Si en informa officiellement Tu-Duc et, chose curieuse, se servit à cette occasion d'une forme de correspondance qui n'est usitée en Chine qu'entre personnages du même rang : le fonctionnaire en question se considérait donc comme l'égal de Tu-Duc, et ce dernier ne repoussait pas cette assimilation : ceci est à noter en fait de diplomatie orientale.

Les troupes impériales quittèrent le Tonkin vers le milieu de février 1880, malgré les instances du général Hoang pour les retenir. A peine étaient-elles rentrées en Chine, que les débris de la bande de Ly-Yung-Choï se reformèrent sous le commandement d'un chef appelé Luc-Chi-Binh. Aidé par les sauvages des tribus voisines, ce chef attaqua avec 5 ou 6000 hommes le fort de Bac-Can, défendu par 300 soldats annamites, et s'en empara après une assez vive résistance. Ce fort, situé à trois journées de marche au nord de Thaï-Nguyên, avait été établi quelques mois auparavant pour servir de centre aux troupes chargées de maintenir l'ordre dans toute cette région mal famée. La levée de boucliers de Luc-Chi-Binh n'offrait aucun danger politique sérieux; mais Hoang exagérait à dessein l'importance de ce mouvement et s'en servait comme d'argument pour essayer de démontrer à la cour que la présence des Chinois et des *Drapeaux noirs* était toujours nécessaire; il continuait d'espérer qu'il en sortirait quelque difficulté pour nous.

Luc-Chi-Binh était un ancien lieutenant du grand chef des *Drapeaux jaunes,* qui fut mis à mort par les troupes chinoises en 1875. Il avait groupé autour de lui ce qui restait des *Drapeaux jaunes* et avait pour principaux lieutenants le frère et le neveu de Ly-Yung-Choï. Sa bande, d'ailleurs, ne portait plus le nom de *Drapeaux jaunes;* elle s'appelait les *Cinq couleurs;* il n'y a donc plus aujourd'hui, à proprement parler, de *Drapeaux jaunes*. Elle se composait en majorité de Chinois, anciens rebelles, vagabonds, repris de justice, qui pour un motif quelconque ne pouvaient rentrer dans leur pays, et de 7 ou 800 montagnards qui étaient venus s'y joindre de gré ou de force.

Les moyens d'existence de ces bandits consistaient à faire travailler pour eux les habitants du pays. Ils entouraient les villages au milieu de la nuit pour y pénétrer au point du jour; ils brûlaient, ils détruisaient les maisons, tuaient les enfants et les vieillards, s'emparaient des femmes et faisaient esclaves tous les hommes valides qui n'avaient pas pu fuir. Les populations terrorisées leur obéissaient servilement : on cite un chef de canton qui leur fit un cadeau de 400 bœufs. L'invasion dirigée en 1878 par Ly-Yung-Choï avait un but politique hautement déclaré : celui du remplacement de la dynastie. Luc-Chi-Binh et les siens ne prétendaient à rien de semblable : ils semblaient vouloir seulement vivre indépendants au milieu des montagnes, obliger les indigènes à travailler pour eux, rançonner les villages et se faire servir par de nombreux esclaves. Ils essayèrent même l'année dernière de se placer sous notre protection et de se faire concéder par nous un district minier situé sur la rivière Claire. D'ailleurs Luc-Chi-Binh était à couteaux tirés avec Luu-Vinh-Phuoc, le chef des *Drapeaux noirs,* qu'il considérait comme son plus redoutable ennemi et comme un traître vendu à la cour de Hué.

Celle-ci aurait pu facilement anéantir ces bandes; mais elle se garda bien de le faire; elle agit avec une mollesse évidente et calculée, et préféra adresser un nouvel appel à la Chine. Elle finit par dévoiler ses secrets desseins et, l'année dernière, lorsque nous nous plaignîmes officiellement à propos de l'affaire Fuchs-Champeaux, le ministre des relations extérieures, dans une lettre qui est un modèle d'astuce orientale, ne trouva rien de mieux que de justifier la présence de ces bandits dans le pays. Il osa reconnaître comme ses légitimes auxiliaires ces pirates que le traité nous donne le devoir de combattre. Bien plus, le 19 janvier 1882, Luu-Vinh-Phuoc, se rendant en Chine avec la mission officielle de recruter des mercenaires, fut accompagné d'une escorte de soldats annamites et reçut partout, des autorités, sur son passage, les honneurs dus à un généralissime.

Ainsi ces brigands violent les traités, insultent nos représentants, tuent nos compatriotes, ruinent le pays, paralysent le commerce par leurs exactions illégales; et le gouvernement de Hué, au lieu de les châtier ou de nous appeler pour les détruire, leur distribue régulièrement une solde; le général en chef au Tonkin, parent du roi, marche de concert avec eux, leur met aux mains les fusils livrés à Tu-Duc par la France et leur fait rendre des honneurs princiers! C'est donc bien le gouvernement annamite qui est responsable de la mort de Rivière.

Mais ces événements ont une bien autre gravité si nous examinons le rôle que la Chine y a joué.

## IV.

C'est sur la demande de Tu-Duc, comme nous l'avons vu, que le gouvernement chinois a recommencé à envoyer des troupes au Tonkin à partir du mois d'août dernier. Le général en chef chargé d'opérer dans la province d'Hanoï, Hoang-Kui, est un des adversaires les plus puissants des Européens. Il a eu l'audace de faire afficher sur les murs de Hanoï des pro-

clamations revêtues de ses armes, dans laquelle il annonçait la capture du chef des *Cinq-Couleurs*, Luc-Chi-Binh, et son intention de poursuivre dans tout le pays les débris de cette bande. Le commandant Rivière a dû employer la menace pour faire enlever ces placards.

On se tromperait si l'on considérait cette nouvelle expédition chinoise, qui s'est transformée en véritable invasion, comme le résultat du bombardement de la citadelle de Hanoï par le commandant Rivière. Dès le mois de janvier 1882, le gouvernement chinois avait projeté d'occuper par des postes les provinces annamites situées entre la frontière, le delta et la rive gauche du fleuve, afin de former comme un tampon entre nous et l'empire. C'est ce qui ressort d'un rapport adressé à l'empereur par le gouverneur général de Kouang-Si, et c'est ce plan qui a été mis à exécution. Tout dernièrement encore, la gazette officielle de Pékin a publié l'ordre de départ d'un amiral chinois chargé d'une mission officielle pour Hué. Enfin, dans le courant d'octobre, le gouvernement impérial a appelé à la vice-royauté de Canton un oncle du marquis de Tseng, qui, comme chacun sait, n'est pas précisément favorable à la politique française.

On n'ignore pas que les vice-rois qui gouvernent les provinces du Céleste Empire sont fort indépendants, que le ministère est souvent obligé de compter avec eux et même d'en passer par leurs volontés. Or le plus influent de ces vice-rois est précisément celui de Canton : il est, à l'heure qu'il est, l'homme le plus puissant de la Chine. S'il faut en croire un bruit qui nous est parvenu, il serait, avec plusieurs autres hauts fonctionnaires, à la tête d'une grande compagnie commerciale chinoise qui possède 40 navires à vapeur, et qui a traité avec l'Annam pour le transport du riz à Thuân-An; lui-même posséderait, dit-on, plusieurs vaisseaux. On aurait profité de la minorité de l'empereur pour acheter cette flotte marchande, en tout ou en partie, avec les deniers de l'État; et les ressources, les forces, le crédit du gouvernement seraient, par le vice-roi de Canton, à la discrétion de la compagnie. On poursuivrait au Tonkin un double but : ménager une zone en quelque sorte neutre, destinée à couvrir les frontières; mais surtout éloigner le commerce européen des abords du Yun-nan, pour réserver à la compagnie le monopole du commerce avec cette région et mettre, sur un autre point, la main sur les mines que nous paraissons disposés à vouloir exploiter. Donc, ce que le vice-roi de Canton aurait d'abord en vue en faisant marcher ses troupes, ce seraient les intérêts de la compagnie.

De son côté, le gouvernement chinois invoque la sécurité de ses frontières; il déclare qu'il n'a d'autre dessein que de fermer l'accès de son territoire aux bandes insurgées qui parcourent les districts septentrionaux du Tonkin. Et, en fait, de ce que la Chine essaye de réduire ses rebelles, il ne s'ensuit nullement qu'elle puisse en tirer une conséquence pour revendiquer un droit de suzeraineté qui a virtuellement disparu en 1874 et qui ne s'est affirmé par aucun acte sérieux alors que son vassal aurait eu le plus grand besoin d'y faire appel : lorsque l'Annam s'est trouvé en guerre avec nous, la Chine n'a remué ni un homme ni un canon pour lui venir en aide. Jamais elle ne s'est mêlée aux négociations qui ont préparé nos traités avec l'Annam; son autorisation n'a point été demandée pour conclure nos conventions, ni sa ratification pour les valider. Si elle avait voulu s'opposer à notre œuvre, c'est en 1874 qu'elle l'eût fait, et non aujourd'hui. Cependant depuis cette époque, le roi d'Annam a essayé à diverses reprises de renouer avec le Céleste Empire les liens de vassalité qui ont été rompus de fait par le traité de 1874 (1). C'est ainsi qu'en 1877 et en 1881, il a envoyé à Pékin, en dépit des représentations de M. Rheinart, des ambassades chargées d'offrir des cadeaux et destinées à resserrer contre nous les relations des deux États. Il est permis de se demander si les facilités laissées à la cour de Hué pour l'envoi de ces ambassades périodiques ne sont pas en contradiction avec nos traités. Il semble que la clause relative à l'indépendance de l'Annam, insérée sur la demande de notre ministre à Pékin, soit contraire au maintien de ses relations avec le gouvernement impérial dans la forme où elles existaient antérieurement. En droit, la conséquence des traités aurait dû être de substituer à la cour impériale la légation de France. C'était l'opinion de l'amiral Dupré, qui avait fait accepter les clauses suivantes : 1° la reconnaissance de la souveraineté du roi d'Annam et de son entière indépendance à l'égard de toute puissance étrangère, quelle qu'elle fût; 2° l'engagement pris par le roi de conformer sa politique extérieure à celle de la France. A Paris, on envisageait la question au même point de vue : le gouvernement estimait que l'entente établie entre la France et l'Annam serait appréciée comme il convenait par le gouvernement chinois et que celui-ci renoncerait à toute idée d'intervention dans des provinces étrangères où nous ne saurions plus reconnaître à d'autres qu'à nous-mêmes le droit de rétablir l'ordre et d'assurer la tranquillité.

En 1877, M. de Kergaradec avait eu soin de demander aux ambassadeurs annamites, avant leur départ, si, une fois arrivés à Pékin, ils iraient voir le ministre de France. Ils répondirent qu'ils avaient reçu des instructions à cet égard; qu'une fois leur mission remplie, ils feraient cette visite, mais seulement après avoir obtenu l'agrément des mandarins chinois chargés de les recevoir. Ils arrivèrent à Pékin au commencement de l'année et n'en repartirent qu'au mois d'août sans s'être présentés à la légation. L'autorisation de faire cette visite fut-elle refusée par le gouvernement chinois? Fut-elle même demandée? C'est ce qu'il serait intéressant de savoir.

Ce qui est certain, c'est qu'un pareil état de choses est absolument irrégulier : « Peut-on appeler relations diplomatiques, écrivait alors M. de Montmorand, ministre de France à Pékin, ce qui se passe actuellement entre la Chine et l'Annam? Les rois de l'Annam reçoivent l'investiture de l'empereur du Céleste Empire et plusieurs sont venus eux-mêmes à Pékin pour se faire sacrer par lui. Tous les trois ans ils

(1) Sur les rapports de la cour de Hué avec celle de Pékin avant les traités, voy. l'ouvrage de M. Devéria, *Relations de la Chine et de l'Annam*.

envoient un tribut apporté par une ambassade qui se présente, non à l'empereur lui-même, mais au tribunal des rites, après force génuflexions et prosternations. Le tribut n'est ni volontaire ni au choix des rois de l'Annam; il est déterminé d'avance, et la qualité aussi bien que la quantité de chaque chose sont fixées par des décrets impériaux. » M. de Montmorand aurait pu ajouter que, d'après les traditions d'une étiquette séculaire, si un roi d'Annam venait aujourd'hui à la cour de Pékin, il pourrait tout au plus prendre place après les princes de second ordre, et qu'il devrait, comme eux, s'agenouiller devant l'empereur.

Du moment qu'on fermait les yeux sur l'envoi d'ambassades annamites à Pékin et qu'on ne prenait pas soin d'en fixer à l'avance la nature et les conditions, on devait s'attendre à ce que, à la première occasion, le gouvernement impérial s'ingérât d'une façon plus ou moins directe dans les affaires du Tonkin. Un passage de sa gazette officielle, en date du 11 décembre 1879, montre ce qu'il pensait alors à cet égard :

« Ly-Yung-Choï avait réuni des malfaiteurs et fomenté des troubles; aussi la cour dut-elle ordonner aux troupes impériales de marcher contre lui. Elles se sont acquittées de leur tâche avec rapidité et avec succès; elles se sont emparées du coupable vivant; force est donc restée aux lois de la Chine. De plus, le calme est du même coup rétabli chez ceux que notre investiture rend nos vassaux. »

Cette dernière phrase, écrite un peu à la légère, est en opposition absolue avec les traités de 1874, qui ont été officiellement notifiés au gouvernement impérial et contre lesquels il n'a jamais protesté. Aussi pensons-nous qu'il s'agit surtout pour la cour de Pékin d'une question de tradition et d'étiquette : l'hommage s'adresse au Fils du Ciel, non au chef d'État. Nous ne demandons pas mieux que de ménager ses susceptibilités, nous ne verrions pas grand inconvénient à respecter ses relations séculaires avec l'Annam, mais à la condition que le caractère purement honorifique de ces relations fût bien établi; car tout le monde aujourd'hui est dans une situation équivoque, intolérable, qui a déjà beaucoup trop duré.

Si nous laissions les Anglais ou les Allemands s'établir au Tonkin, comme cette province est beaucoup plus riche que la basse Cochinchine, comme le riz y est beaucoup plus abondant et de meilleure qualité, il en résulterait que le commerce de notre colonie serait ruiné par la concurrence. C'est tellement vrai, que l'amiral Dupré a fait insérer dans le traité de 1874, une clause spéciale pour le commerce du riz entre les ports du Tonkin et Saïgon; sans quoi Saïgon n'aurait pu soutenir la lutte. L'avenir de notre Cochinchine dépend donc de notre autorité au Tonkin. Il suffit de considérer les progrès accomplis depuis ces dernières années dans l'extrême Orient par l'Angleterre, la Russie et les États-Unis, pour comprendre que la France, si elle ne veut pas y être complètement annulée, doit donner à ses établissements toute l'expansion dont ils sont susceptibles.

PAUL DESCHANEL.

# HILAIRE GERVAIS

## Récit

### I.

« Pierre Tarut, jardinier à la Balme, est prié de se rendre le plus tôt possible en l'étude de maître Chagrin, notaire à Blatigny, pour une affaire le concernant... »

C'est le facteur qui expliquait le contenu de la lettre à Pierre Tarut, qui ne savait pas lire.

— Bon, bon, je sais ce que c'est, interrompit ce dernier en saisissant vivement le papier.

Et, comme le facteur s'éloignait :

— Prenez donc quelque chose! lui dit-il.

— Non, merci, je n'ai pas le temps.

Demeuré seul, sur le pas de sa porte, le jardinier considéra longuement les caractères mystérieux qui noircissaient la page blanche, la retournant entre ses mains avec une sorte de respect superstitieux, pendant qu'une joie subite, s'épanouissant dans tout son être, relevait dans un sourire le coin de ses lèvres minces et écarquillait ses grands yeux gris, semés de taches jaunes, dont la pupille se dilatait. C'était sa fortune qu'il tenait là, l'héritage de l'oncle Gervais. Enfin!

Sans délibérer plus longtemps, il entra dans la maison, laissa glisser ses sabots près du seuil, chaussa ses gros souliers ferrés, tira de la garde-robe une veste qu'il endossa, jeta son bonnet dans un coin et se coiffa d'un grand chapeau, puis sortit, se dirigeant vers l'écurie.

Là, devant le râtelier vide, un vieux cheval, tirant sur sa longe, dormait, étendu de son long, sur la marne qui lui servait de litière. Il ne bougea pas quand la porte s'ouvrit. Tarut dut saisir le fouet appendu au mur, et, dans un long déploiement du bras, il lui en cingla un coup sur les flancs.

— Allons! hue! debout, Carcan! nous partons!

La pauvre bête eut un frisson qui hérissa son poil de la croupe aux oreilles; elle envoya quelques vagues coups de pied de côté et reprit son immobilité.

— Quoi donc? nous ne voulons pas aller recueillir l'héritage? Attends un peu!

Et, du manche du fouet, il lui tricota si bien les côtes, que le cheval se dressa enfin, s'équilibrant tant bien que mal sur ses quatre pieds, avec un rude ébrouement de tout le corps et une ruade qui se perdit dans le vide.

— Ah! vilaine bête! tu ne perdras donc pas l'habitude de ruer? grommela Tarut, tout en lui passant les harnais qu'il décrochait un à un des piquets fixés au mur. Allons! tiens-toi donc! Vas-tu caracoler maintenant?

En ce moment, une ombre intercepta le jour qui entrait par la porte. Un enfant se tenait sur le seuil, regardant curieusement dans l'écurie, semblant s'étonner de voir harnacher le cheval.

— Ah! c'est toi, garnement? dit Tarut qui s'était retourné.

Tu courras donc toujours? Et cette herbe que je t'avais dit d'arracher?...

L'enfant baissa la tête et se tut; puis, quand il jugea que les idées de Tarut avaient eu le temps de prendre un autre cours :

— Tu pars, dit-il; est-ce que tu m'emmènes?

— Non, tu garderas la maison.

Et, tout en parlant, il avait pris le cheval par la bouche, l'avait conduit sous la remise, où il l'attelait à la « jardinière ». Puis, tout à coup :

— Et Mylord? où est Mylord? J'ai besoin de lui, je rentrerai tard peut-être...

Et il se mit à siffler longuement et à appeler : « Mylord! Mylord!... » Il pensait sans doute à l'argent de l'héritage, qu'il rapporterait dans le caisson de la voiture. Et, la nuit, par les chemins, on peut rencontrer toute sorte de gens.

— Je ne sais pas, dit l'enfant. Il était avec moi tout à l'heure. Il sera allé au village.

— Trouve-le. Il me le faut.

L'enfant, sifflant et appelant à son tour, courut jusqu'au chemin; mais Mylord parut aussitôt et se mit à gambader autour de lui. C'était un chien qui ressemblait à un loup, maigre, les côtes en saillie, les pattes crottées, tout le corps boueux, le poil fauve et long et rêche, le museau pointu se retroussant en bosse au-dessus des narines, les oreilles droites et plantées de travers, mais n'ayant pas l'air de se douter des disgrâces que lui avait infligées la nature, et gai, et de bonne humeur, sautant en aboyant de joie à la figure du petit.

Cependant Tarut, installé dans sa voiture, sortait de la remise et s'avançait sur la route.

— Tu m'entends, Gervais? dit-il à l'enfant. Tu me tireras cette mauvaise herbe qui dévore les salades. Et tu feras la soupe. Qu'elle soit prête quand j'arriverai! Ici, Mylord!

D'un bond, Mylord se trouva sur le siège, à côté de son maître, qui fouetta Carcan. Et la jardinière partit. Mais la voiture avait à peine fait quelques tours de roue, que le chien, le museau tendu d'abord vers le cheval, se retourna brusquement pour regarder l'enfant qu'on laissait derrière, remuant la queue, et pleurant, et aboyant lamentablement.

— Allons, Mylord! taisons-nous!

Mais le chien s'agitait de plus belle, avec des cris plus plaintifs, sautant sur place par petits bonds, faisant mine de s'élancer à terre.

— Eh! tais-toi donc!

Tarut le saisit du bras gauche et le serra contre sa poitrine. Mais Mylord se dégagea de l'étreinte; d'un élan, en poussant un hurlement, il alla s'abattre au bord du fossé et rebroussa chemin en courant. Son maître eut beau siffler, appeler : il filait toujours sans tourner la tête.

Le jardinier eut un moment d'hésitation, retenant à demi sa bête; puis, haussant les épaules, il allongea un nouveau coup de fouet à Carcan, qui tira plus fort sur son collier. Il franchit la double rangée de masures qui forment le village de la Balme, laissa à droite la belle propriété des Billettes, qui se détache toute blanche sur les bouquets de pins qui l'enveloppent, et où il avait servi, étant jeune, chez M. Rollet, actuellement juge au tribunal de Châtillon, et enfin atteignit la route de Blatigny, qui, ferme et sèche, et soigneusement chaussée, descend en droite ligne jusqu'à la ville. Dans les claquements de fouet, avec un bruit joyeux et retentissant de ferrailles, la jardinière roulait.

Et, les guides en main, les coudes aux genoux, la tête entre les épaules, tout le corps glissé en arrière et comme aplati sous son grand chapeau, mais le front haut et les regards brillants, qu'il laissait errer çà et là sur la plaine, Tarut, tout en excitant sa bête : « Allons! hue, Carcan! dépêchons! », cherchait autour de lui les champs à sa convenance, jetait son dévolu sur celui-ci, qui était à vendre et qu'il aurait sans doute à bon compte, lui préférait celui-là, et, en somme, se disait que le plus pressé était de savoir à combien se montait l'héritage et quelle somme était liquide et immédiatement disponible, et :

— Hue! hue donc, Carcan! Allons plus vite!

## II.

Le petit Hilaire Gervais n'était pas le fils de Pierre Tarut, mais l'enfant de sa femme, que le jardinier avait perdue quelques années auparavant. Francine Gervais avait épousé en premières noces un de ses cousins, le propre frère de ce Gervais qui venait de mourir et qu'on appelait l'oncle Gervais dans la famille. Et, comme Tarut se trouvait être lui-même un petit-cousin de Francine, au décès de cette dernière il garda près de lui son beau-fils, dont il eut la tutelle, étant, avec l'oncle Gervais, de son vivant tambour de ville et crieur public à Blatigny, le seul parent qui demeurât à l'enfant.

Hilaire n'aurait pas eu trop à se plaindre de son sort si le mauvais état des affaires de son beau-père n'avait empoisonné la vie et gâté l'humeur de ce dernier. Tarut était bien propriétaire de la maison qu'il habitait, du champ qui l'entourait et qui se prolongeait, là-bas, jusqu'au pied des coteaux; mais tous ces biens étaient grevés d'hypothèques pour plus d'argent qu'ils ne valaient: leur revenu suffisait à peine à payer l'intérêt de ses dettes. Sur ce champ, dont il avait converti la moitié en jardin potager, il suait donc sans grand profit, s'exténuant de l'aube au soir à faire pousser les beaux légumes, de gros choux cabus, de blancs cardons, des chicorées tendres, qu'il entassait sur sa voiture et allait vendre, chaque lundi, au marché de la ville.

Il est vrai que là, pour se consoler, il rencontrait l'oncle Gervais (non pas le sien précisément, celui d'Hilaire, mais n'importe!) et, à la vue du crieur public, « aboyeur » attitré du commissaire-priseur, tous ses soucis s'évanouissaient. L'oncle était un bon vivant, d'humeur facétieuse et rieuse, sans cesse le gosier sec à allumer la foule autour de la table aux enchères, et, partant, ami de la bouteille. On ne se séparait pas sans entrer au cabaret. Et, tout en trinquant, lorsque Tarut exposait ses peines, ses tracas d'argent au tambour de ville, celui-ci, avec un large rire qui éclairait sa face rougeaude, levait son verre :

— Eh! bois donc! n'aie pas peur! s'écriait-il. Après moi, tu seras riche!

Et il buvait lui-même par là-dessus, en homme que la mort n'inquiète guère et qui ne se sent pas près d'en finir avec les rasades.

— Embrasse le petit pour moi, lui disait-il en le quittant. Tiens! tu lui donneras ces dix sous.

Et, en prenant rendez-vous pour le marché suivant, on échangeait de fortes poignées de main.

Tarut revenait un peu tranquillisé, se disant qu'après tout il n'avait qu'à attendre, que sa situation s'éclaircirait. Il n'oubliait pas de remettre la pièce blanche à Hilaire, se prenant d'affection pour cet enfant, voyant en lui le trait d'union qui rapprochait et resserrait son cousinage un peu éloigné avec l'oncle, le lien frêle et délicat attaché à la patte de l'héritage et qui l'empêcherait de s'envoler ailleurs. Puis, Hilaire lui rendait des services. Il l'aidait au jardinage, lui faisait sa soupe quand il ne pouvait s'en occuper lui-même, l'empêchait ainsi de s'apercevoir du manque de ménagère dans son intérieur, gardait le cheval et la voiture aux marchés de Blatigny, allait aux commissions dans le village et, quand il ne courait pas trop avec les gamins du voisinage, les champs, les bois et les coteaux d'alentour, s'employait docilement à sarcler le potager.

C'est à quoi il était occupé, lorsque Mylord, de retour de sa fugue, vint en bondissant lui sauter sur les épaules et le renversa sur le carré de salades. L'enfant roula les quatre fers en l'air et se releva en riant.

— Ah! brigand! tu m'as pris en traître! tu vas voir...

Et il se mit à sa poursuite. C'était sans doute ce que voulait le chien. Immobile et sérieux, les pattes de devant allongées, il attendait le petit Gervais, le laissait approcher, puis, tout à coup, quand celui-ci allait l'atteindre, faisait un brusque saut de côté, allait en quelques gambades se poser plus loin, et l'attendait encore, et recommençait, l'attirant peu à peu hors du jardin.

Hilaire n'aurait pas mieux demandé que de s'amuser avec le chien. Ses yeux allaient, hésitants et perplexes, de Mylord, dont les bonnes dispositions le tentaient, au carré de légumes et à la maisonnette, où son devoir l'enchaînait. Enfin, il prit une soudaine résolution, entra dans la maison, versa de l'eau dans la marmite, y jeta une poignée de sel, pela quelques pommes de terre, coupa la moitié d'un chou, accrocha le tout à la crémaillère, alluma une poignée de branches sous un tronc d'arbre qui emplissait le foyer; puis, la conscience en repos, suivi de Mylord, il tira la porte derrière lui et s'élança à travers champs dans la direction des coteaux.

Il fit un crochet au bout de quelques pas et se dirigea vers la ferme des Termes. Il est probable qu'il s'était dit que son plaisir serait doublé s'il trouvait un compagnon d'escapade.

— Et Jean? demanda-t-il à une vieille, accroupie devant la porte.

— Jean est avec les moissonneurs, il est en train de glaner. Tu devrais bien en faire autant, paresseux!

Hilaire s'enfuit sans demander son reste. Et, tout en courant de côté, frappant bruyamment ses souliers l'un contre l'autre, il appelait Mylord, qui s'était planté devant la vieille et l'examinait avec attention pendant que celle-ci suivait l'enfant des yeux avec un sourire malicieux, heureuse de la leçon qu'elle venait de lui donner.

Ils arrivèrent devant une autre ferme.

— Claude est là? demanda-t-il.

— Non, répondit le maître de la ferme; il est à l'école.

— Quelle école?

— A Blatigny, parbleu! Pourquoi n'y vas-tu pas, toi, à l'école, au lieu de perdre ton temps à polissonner?

Hilaire s'éloigna, un peu songeur et la tête basse. S'il n'y allait pas, à l'école, c'est qu'on ne le lui avait jamais dit. A cette époque, la Balme n'avait pas encore d'instituteur. Le village était trop pauvre pour en entretenir un. A part le maire, le curé, le garde champêtre et le facteur, nul à peu près n'y savait lire ni écrire. Depuis peu seulement, quelques fils de campagnards allaient à la ville, qui n'était distante que de quelques kilomètres. Ils partaient le matin, emportant leur repas dans un petit sac de toile pendu au côté, leurs livres enroulés d'une courroie de l'autre, et ne revenaient qu'à la nuit. Mais leur nombre était fort restreint, même en hiver, et plus restreint encore en été, où les enfants aidaient leur père aux champs, glanant, conduisant le cheval de labour ou gardant les chèvres sur les coteaux. A deux pas de Blatigny, où toute facilité était offerte pour s'instruire, au bord de la belle route qui y mène tout droit, la Balme, enveloppée dans le sable de ses collines, disputant sa vie au maigre sol où elle est assise, croupissait donc dans l'ignorance, plus arriérée que les lointains villages de la Fonfrède et de Saint-Genix, qui se cachent dans le creux des hautes montagnes du nord.

Hilaire et Mylord étaient arrivés au village et longeaient le mur de l'ancien cimetière. L'enfant monta les quelques marches aux trois quarts descellées qui y donnent accès. L'herbe poussait haute et masquait par endroits les croix renversées et les pierres rompues. Il écartait du pied les touffes de gazon et levait parfois la tête vers le clocher de la vieille église. Il se souvenait que Jean des Termes, quelque temps auparavant, avait trouvé là une orfraie toute blanche, le bec aplati, les yeux jaunes, qui, tombée sans doute de la haute tour et n'y voyant rien en plein jour, s'était laissé prendre sans résistance. Et il aurait bien voulu en découvrir une semblable. Il ne ramassa qu'un fragment de couronne, mangé de rouille, qu'il gratta un moment avec l'ongle, puis jeta; et, toujours courant avec Mylord, franchit d'un bond l'escalier et s'élança hors du village.

A quelques pas des Billettes, il s'approcha à petits pas, guettant si personne ne le voyait. La solitude l'enhardit, et il vint coller sa tête contre la grille qui enfermait la terrasse. Le chien, les pattes posées sur le petit mur, tendit à son tour le nez entre les barreaux. Un paon balayait de sa queue le gazon des corbeilles. Et, dès qu'il se vit aperçu, il se mit à faire la roue, et, la tête haute, regardant de côté, dans un frémissement d'orgueil, il marchait çà et là, dépliant en

éventail, dressant de plus en plus le lourd et chatoyant panache, comme pour irriter la convoitise de l'enfant, qui aurait tout donné pour une de ces belles plumes. Hilaire se baissa, ramassa un caillou blanc et le tendit à travers la grille.

— Tiens, coq! viens vite! du bon!...

La vaniteuse et crédule volatile s'y laissa prendre et vint, tout en se tenant hors de sa portée, piquer la pierre du bec. Elle eut un cri rauque de dépit, et aussitôt quelqu'un parut sur le seuil de la maison.

— Eh! là-bas! gare les oreilles!...

Et l'enfant et Mylord s'enfuirent.

Le même élan les porta jusqu'au coteau qui domine la Balme au nord. Le soleil de cette après-midi d'été chauffait les monticules de sable; et, pendant que le chien sautait de l'un à l'autre en tirant la langue et haletant d'aise, Hilaire grimpait le raide sentier, parmi les chênes rabougris qui laissaient pleuvoir leurs glands sur le sol, et les pins, tout ouatés de la bourre cotonneuse des chenilles, dégageant dans la chaleur leur forte odeur résineuse. Pour aller plus vite, il s'accrochait aux racines qui pendaient hors du sable, empoignait les touffes de genêts, se piquait les mains aux branches des genévriers. Il avait arraché un échalas au bord d'un champ pour s'aider dans sa marche, et il atteignit enfin le sommet du coteau. Là apparaissaient, effondrés sur le sol, les restes d'une tour. Des savants étaient venus tout récemment remuer ces décombres et avaient mis à jour quelques médailles et antiques pièces de monnaie. Il en était résulté, parmi les paysans, de vagues bruits de trésor enfoui en cet endroit, dont Hilaire avait connaissance.

— Cherche, Mylord! cherche bien!

Et Mylord gratta le sol, au pied d'un mur. Ce devait être là. Tantôt avec l'échalas, tantôt avec les mains, Hilaire déblayait la terre, arrachait les pierres. Près de lui, les sauterelles, troublées dans leur repos, déployaient leurs ailes roses; les grands faucheux, courant sur la pointe des herbes, s'enfuyaient; les lézards gris glissaient sur les dalles chaudes, s'arrêtaient, ouvrant la bouche et humant le soleil, tournant leur petite tête et leurs yeux vifs vers Hilaire, craintifs et palpitants comme sous le coup d'une émotion, puis, dès qu'il faisait un mouvement, disparaissaient dans un trou. Cependant le trésor ne se découvrait pas. Et tout à coup, d'une pierre qu'il ébranlait, un scorpion, aplati et ramassé sur lui-même, se détacha et roula à terre. L'enfant eut peur. La bête venimeuse, réveillée par la chute, tendait ses pinces, élevait sa queue menaçante. Hilaire savait bien qu'en l'entourant d'un cercle de flamme elle se piquerait elle-même et en mourrait. C'est du moins ce qu'il avait vu faire aux enfants du village, sans jamais avoir été témoin du résultat attendu. Mais il n'aimait pas faire souffrir les bêtes, même les bêtes méchantes. Et, comme Mylord s'approchait, flairant le scorpion, il craignit qu'il ne se blessât au dard empoisonné. Il l'entraîna : « Allons, Mylord! » et, en restant là de ses fouilles, il dégringola le versant opposé, qui le conduisit droit à la mare de la Grenouillère.

Ils prenaient leurs précautions pour ne pas décéler leur présence. Le chien, levant la tête d'un air d'intelligence, marchait à côté d'Hilaire, qui s'avançait, suspendant ses pas, étendant la main derrière lui comme pour imposer silence à son compagnon : « Chut! pas de bruit! » Mais ils avaient beau fouler doucement les paquets de joncs, se glisser en tapinois sous les aunes, parmi les peupliers et les frênes dont le tronc baignait dans l'eau, à leur approche toute la gent aquatique, d'un bond soudain, les pattes détendues par l'élan, plongeait, tête première, au fond de la mare. Ils arrivèrent pourtant, sans trop se trahir, jusqu'à une sorte de clairière, et là — Mylord couché sur le gazon, tendant le museau entre les herbes, Hilaire agenouillé au bord du bassin qu'il dominait, la tête dissimulée dans les roseaux et dans les branches basses des arbustes, — tous deux virent un joli spectacle.

Sur le sable de la rive, en plein soleil, une rainette, le ventre tout jaune, le dos rayé de vert et de brun, les pattes de derrière repliées sous elle, et s'appuyant sur celles de devant, la tête en l'air et un peu de côté, se tenait assise sur son séant, aussi immobile qu'une statue de cire. Une demi-douzaine de petits crapauds, aplatis sur le sol autour d'elle, la regardaient dans la même immobilité. Près de là, l'eau, très basse et très claire, étincelait aux rayons du soleil et laissait voir dans sa transparence les détritus recouverts de vase fine qui parsèment son lit. Les têtes-masseaux par milliers frétillaient silencieusement, agitant leur queue mince dans un mouvement d'hélice et allant se perdre sur l'autre bord, où les arbres, en projetant leur ombre, semblent creuser des bas-fonds ténébreux. Des touffes d'iris encadraient la mare, et, à travers leurs lances pressées, un gros crapaud, immobile aussi, à demi caché sous la moisissure verdâtre amoncelée en tas sur les bords, fixait ses yeux ronds sur un grand roseau qui se dressait près de lui avec ses filaments retombants et sa houppette. Hilaire finit par découvrir ce qui attirait son attention : c'était une demoiselle des marais, à la taille fine, au long corselet vert, qui grimpait à cette espèce de mât.

Quelques papillons blancs dansaient çà et là au-dessus du miroir, s'arrêtant sur la pointe des fleurs d'iris, disparaissant dans le calice des nénuphars; et, repartant deux à deux, tournoyant sur eux-mêmes, se séparant, se rapprochant, ils voltigeaient capricieusement et venaient effleurer dans leur vol la rainette et le crapaud. Une queue-de-serpent, tachetée de jaune et de bleu, aux quatre ailes vibrantes, décrivait ses zigzags dans l'air chaud, passait parfois près de l'enfant qui s'empressait de se boucher les oreilles, puis disparaissait au loin et ne revenait qu'à de longs intervalles. Cependant la rainette, les petits crapauds et le gros batracien restaient toujours immobiles. Et dans leur pose figée, dans le silence qui planait, dans le calme des fleurs et des herbes, dans la tranquillité des arbres dont aucun souffle n'agitait les branches, dans la lumière radieuse et l'atmosphère alanguie qui enveloppaient toutes choses, il y avait comme l'attente d'un mystère.

Tout à coup, un des papillons passa tout près de la rainette qui tira la langue et le happa. Les petits crapauds s'agitèrent

autour d'elle, partageant les miettes du festin. Puis, d'autres rainettes, inaperçues jusque-là, sortirent du marécage et, encouragées par le succès de la chasse, vinrent à leur tour se planter sur le sable du bord. Soudain, le gros crapaud fit un bond : la demoiselle, arrivée au sommet de la houppette, s'était laissée retomber. Heureusement, dans sa chute, elle s'était rattrapée à l'un des filaments, et là, retenue par le crochet de ses longues pattes, sans se douter du danger, sans songer à se servir de ses ailes, elle se balançait à la portée du crapaud. Pour la sauver, pour la capturer peut-être, Hilaire s'élança, et grenouilles de disparaître dans la mare. Mais la demoiselle, sur le point d'être atteinte, prit son vol et alla se poser plus loin, sur une autre herbe, au-dessus de l'eau. Il s'avança, l'eau à mi-jambes, perdit pied, s'enfonça jusqu'aux aisselles, et alors, avec Mylord qui s'était précipité à sa suite, il regagna le bord, où tous deux se secouèrent au soleil.

La demoiselle des marais s'était envolée de nouveau et, s'éloignant de la Grenouillère, s'était mise à raser la surface des prairies, où Hilaire et Mylord la suivirent. Ils revinrent ainsi vers le village, puis la perdirent dans les haies et se trouvèrent à leur point de départ, sur la route, non loin de la demeure de Pierre Tarut. Mais, avant de l'atteindre, il fallait passer devant la maison de la « veuve du forçat ».

A égale distance du hameau et de l'habitation du jardinier, cette maison s'élevait sur le bord opposé du chemin, petite, mystérieuse, voilée de mûriers, avec son unique fenêtre du rez-de-chaussée presque toujours ouverte, qui semblait ainsi braver la malveillance et l'indiscrétion des passants, les convier, par son peu de souci de rien cacher, à se rendre compte de l'honnêteté de l'intérieur. D'étranges rumeurs couraient sur celle qui l'habitait. Hilaire n'en pouvait saisir le sens ni la portée; mais ce logis exerçait sur lui, comme sur tous les enfants du village, une sorte de fascination mêlée de curiosité, en sorte que, chaque fois qu'il avait eu à passer devant sa porte, un peu malgré lui et en se cachant, il n'avait pu moins faire que de s'arrêter. Puis, tout en causant, il s'était apprivoisé avec la terrible hôtesse, et ils étaient devenus bons amis.

Celle-ci, jeune encore, avec une physionomie très douce, de grands yeux noirs tristes, un visage pâle qu'encadraient des bandeaux lissés avec soin, était toujours vêtue d'une robe de laine sombre dont la teinte voilait de deuil tout l'ensemble mélancolique de sa personne. Ce costume, très simple, mais toujours très propre, était chez elle comme l'emblème d'une vie calme et réfléchie, d'habitudes laborieuses et méthodiques. En ce moment elle travaillait, assise devant sa fenêtre, étant dentellière de son état. Son carreau pomponné sur les genoux, où se hérissaient des milliers d'épingles à têtes multicolores, de ses petites mains douces et blanches elle manœuvrait avec une grande dextérité les bobines, les prenant à droite, en enroulant vivement la soie d'ici et de là, et les rejetant à gauche sans les mêler.

— Bonjour, Madeleine, dit l'enfant.

— Ah! c'est toi, petit Gervais! dit-elle sans lever les yeux. D'où viens-tu?

Hilaire lui raconta son expédition, dont il brouilla un peu l'ordre chronologique, les fouilles entreprises au pied de la tour, la lutte de la demoiselle et du crapaud, le bon tour qu'il avait joué au paon des Billettes et le fermier qui avait paru tout à coup sur le seuil.

— Oh! oh! dit Madeleine, voilà qui est mal. Si tu continues, les gendarmes te prendront... Tu n'en as donc pas peur, des gendarmes?

— Non, dit l'enfant.

Et, comme elle levait alors les yeux sur lui en souriant, elle s'aperçut qu'il était mouillé.

— Dans quel état, mon Dieu!... Tu ne peux rester ainsi, il faut courir te changer.

— Je ne puis pas. Père a les clefs, il est à la ville.

La jeune femme eut un regard apitoyé de mère.

— Est-ce que tu tousses toujours? lui demanda-t-elle

— Non, plus du tout...

Et, changeant d'idée :

— Quand me montrerez-vous les belles images? demanda-t-il en sondant des yeux le fond de la pièce, où sur une tablette se voyaient quelques livres.

— Une autre fois, un dimanche. Je n'ai pas le temps aujourd'hui. Tu vois, je travaille, et je n'ai pas encore fait mon souper.

Le souper de Madeleine rappela à Hilaire la soupe de Tarut, et il se mit à courir, en criant : « Au revoir! » Mais, vingt pas plus loin, il se croisa sur la route avec la Chivat, Barbe Chivat, qui revenait de son champ, un grand tablier plein d'herbe sur la tête, et qui marchait les poings sur les hanches, les pieds nus dans ses grands souliers qui soulevaient la poussière, le cotillon attaché de travers, de longues mèches de cheveux roux rayant sa face qu'enflammait le soleil couchant.

— Tu parles donc à cette coquine? lui cria-t-elle en lui lançant un regard dur à travers les broussailles de sa chevelure. Que je t'y reprenne, petit malheureux, et ton père le saura!

L'enfant ne dit rien et — pendant que la virago poursuivait son chemin, passant fièrement et en se redressant devant la maison de Madeleine, sans tourner la tête, sans presser le pas, dans toute la raideur de sa vertu et de sa probité inattaquables, — il rentra au logis, suivi de Mylord. Tous deux se penchèrent sur le foyer, où le bois avait noirci sans se consumer. Hilaire souleva le couvercle de la marmite, qui ne répandit aucune fumée, et, tandis que le chien tournait la tête de son côté d'un air surpris, il constata que l'eau était froide, les pommes de terre et le chou encore crus.

## III.

Comme la nuit était près de tomber, le bruit de la jardinière se fit entendre sur la route, mêlé de jurements effroyables et de coups de manche de fouet sonnant sur les épaules de Carcan. La pauvre bête, ruisselant de sueur et les flancs haletants, s'arrêta court devant la maison; et là,

laissant pendre de ses lèvres un long fil de bave, elle piaffait des pieds de devant, ruait de ceux de derrière, se secouait dans ses harnais pour se débarrasser des mouches qui la harcelaient de tous côtés et lui ensanglantaient le poitrail.

Cependant Tarut ne se pressait pas de descendre. Hilaire, qui s'était avancé jusqu'au seuil de la porte, vit la figure de son beau-père bouleversée. Celui-ci, les dents serrées, les joues creuses, les yeux agrandis par la fureur, considérait l'enfant avec des regards dont l'expression haineuse et féroce augmentait de minute en minute. Et il restait là sans parler, avec un petit frémissement de la bouche qui seul trahissait la colère qui bouillonnait en lui, toute prête à éclater. Devinait-il donc que les salades n'étaient pas sarclées et que la soupe était loin d'être faite?

Enfin, il sauta à terre et, avec des gestes violents, se mit à dételer le cheval, qui ruait toujours. Hilaire, songeant à se rendre utile, s'approcha.

— Ôte-toi de là! lui cria Tarut. Veux-tu te faire tuer, imbécile? Et puis l'on dira... Allons! va-t'en!

Et il le repoussa de la main.

— Hein? tes habits sont mouillés!... Où es-tu allé?

— A la mare, répondit timidement l'enfant.

— Et tu es tombé dans la mare! s'écria Tarut avec un rire cynique. C'est bien fait! tu aurais dû y rester.

Et, bougonnant toujours, jurant entre ses dents, il se dirigea vers l'écurie avec Carcan, pour le bouchonner et lui donner le foin.

Pendant ce temps, le petit Hilaire, un peu triste de la bourrade qu'il venait de recevoir, s'était assis sur le seuil. La nuit descendait lentement autour de lui. Elle noyait les objets environnants, effaçait les découpures de l'horizon, assombrissait les coteaux, pesait plus opaque et plus lourde dans l'échancrure où s'entassaient les maisons du village, semblant envelopper dans la même brume épaisse les demeures et les habitants. A peine quelques faibles lueurs de lampes fumeuses clignotaient au loin, comme des yeux mal ouverts; mais, au bord de la route, ainsi qu'un clair et rayonnant regard, la fenêtre de Madeleine montrait sur la façade son large carré de lumière, dont l'éclat agrandi se projetait sur l'herbe du fossé. Et les étoiles s'allumaient au-dessus, scintillant en des profondeurs vaporeuses, creusant de leurs feux et bleuissant autour d'elles la vaste étendue noire du firmament. Dans le crépuscule nocturne, les chauves-souris commençaient à voler et, battant l'air de leurs ailes molles, s'approchant par brusques saccades, venaient décrire un cercle rapide au-dessus de la tête de l'enfant, puis s'enfuyaient pour revenir vers lui et disparaître encore. Il entendait les grillons agiter leurs cymbales dans les haies voisines; d'autres insectes, dispersés dans les prairies, avec une ardeur infatigable secouaient leurs petits grelots; tandis qu'au loin, faible, lente, ininterrompue, s'exhalant à intervalles réguliers, une note plaintive montait dans le silence. Mais, dominant tous ces bruits, tout à coup, du côté de la mare, l'orphéon des grenouilles attaqua ses premières mesures. Une rainette partait, avec un long craquement du gosier, semblable au ressort d'une machine que l'on monte; une seconde suivait, une troisième, puis toutes enfin répondaient, se faisaient écho dans une explosion de coassements sonores. La mélopée, d'abord confuse, se dessinait tout de suite, et, sur deux notes alternant et se répercutant sans fin, le concert se balançait dans la nuit sereine, enflant de ton, s'affaiblissant, grandissant encore, puis s'arrêtant brusquement dans un silence qui étonnait. Alors, bien au loin, à l'autre bout de la plaine, l'aboiement d'un chien de ferme traversait l'espace, poursuivant un passant attardé sur la route. Mais bientôt le chef de chœur jetait de nouveau sa phrase de commandement, et, avec une ferveur obéissante, une allégresse renouvelée, un gai déploiement de la voix, dans la fraîcheur du soir qui s'épanchait au bord de la mare, aux rayons de la lune qui montait à l'horizon et glissait ses flèches pâles à travers les aunes et les peupliers, la double théorie des rainettes recommençait son hymne alterné et monotone. La cymbale vibrante des grillons, les imperceptibles grelots, la note triste et solitaire, tout l'invisible orchestre des champs s'ébranlait à la fois. Et, de tous les brins d'herbe de la plaine, des buissons des haies, des pins des coteaux, des roseaux de la mare, en des milliers de murmures, dans un fourmillement de cris et de chants bizarres, la musique mélancolique des soirs d'été s'éparpillait au loin, allait bercer l'oreille des paysans qui, assis sur le pas de leur porte et fatigués du labeur du jour, ruminaient lentement dans leurs têtes d'obscures pensées de lucre, sous la grande nuit qui planait sur eux et filtrait ses ombres goutte à goutte à travers la dure carapace de leur cerveau.

— La soupe est prête? cria brusquement Tarut en sortant de l'écurie.

Hilaire se dressa, comme réveillé en sursaut.

— Oui, répondit-il.

— Eh bien! dépêchons.

Tous deux entrèrent dans la maison. Le petit Gervais, comprenant qu'il fallait filer doux et se montrer empressé, courut allumer la lampe de cuivre, qu'il suspendit par sa tige à crochet au bout de bois qui descendait des poutres du plafond. Elle éclaira vaguement, de sa longue mèche huileuse et pendante, l'intérieur misérable, le sol battu et raboteux qui servait de plancher, les chaises de bois blanc éventrées et bancales, le buffet aux ais vermoulus où s'empilaient quelques assiettes de grès; au fond, le petit lit de Gervais avec sa courte-pointe en lambeaux faite d'une vieille robe de paysanne, et, au-dessus, l'escalier en échelle qui conduisait à la chambre de Tarut. Pendant que celui-ci reprenait ses sabots, sa blouse et son bonnet, l'enfant, avec une promptitude et un soin méticuleux où l'on sentait son désir d'apaiser son beau-père et de se faire bien venir de lui, dressait les deux couverts sur la table de sapin qui joignait la fenêtre. Tarut s'assit, et Gervais apporta sur la table la soupière fumante où il avait versé le contenu de la marmite. Tarut se servit, puis servit l'enfant, et ce dernier comprit que le moment critique était arrivé. Tarut prit sa cuiller et voulut écraser une pomme de terre, mais celle-ci résista, et la cuiller glissa dessus.

— Ah! fit notre homme en jetant un regard de travers à

l'enfant, qui pâlit, mais essaya pourtant de se donner un air surpris et innocent.

Tarut prit une cuillerée de bouillon et la porta à sa bouche, et aussitôt, frappant la table du poing à la briser :

— C'est une soupe, ça? s'écria-t-il.

Puis il saisit à deux mains son assiette et la soupière et envoya le tout à l'autre bout de la pièce, où le pain, les légumes et les débris de vaisselle s'amoncelèrent en un même tas d'où le liquide s'épanchait en une longue rigole.

— Donne-moi le fromage, dit-il à Gervais.

Celui-ci, tout tremblant, sans rien dire, courut au buffet et rapporta une grande assiette de fromage blanc. Mais, au moment où il la posait sur la table, Tarut, d'un revers de sa grosse main, lui appliqua sur la joue un large soufflet, qui sonna dans le silence et qui fit aboyer Mylord.

— Voilà pour t'apprendre à faire la soupe!

L'enfant resta sérieux une seconde, raide et muet, comme étourdi sous le coup; puis, soudain, toute sa jolie figure se plissa, les commissures de ses lèvres se rabattirent en une grimace horrible, pendant que, du coin extérieur de ses paupières qui s'abaissaient, un ruisseau de larmes jaillit et coula; puis, un sanglot véhément sortit de sa poitrine, et d'autres, et d'autres encore, qui se succédèrent rapidement, secouant ses épaules et lui coupant la respiration.

Pendant ce temps, Tarut, soulagé, avec son grand couteau à lame pointue, étendait le fromage sur son pain, le coupait par petites bouchées, mastiquait les morceaux lentement, les engloutissait avec un mouvement de dindon avalant une châtaigne, puis buvait tranquillement. Mylord, qui s'était porté d'abord vers la soupière brisée, happant le pain et laissant les légumes, s'était interrompu au moment de la gifle et était venu se placer à côté d'Hilaire, qui, assis maintenant, les coudes sur la table, se frottant les yeux des deux poings à se les broyer, étalant sur son visage en balafres noirâtres toute la poussière de la journée détrempée, sanglotait toujours, et soupirait, et laissait les larmes couler dans son assiette, à laquelle il n'avait pas encore touché. Mais Tarut, mâchant d'un air farouche, n'y prenait pas garde, ne disait rien. Seulement, de temps à autre, ses regards se tournaient vers l'enfant, et celui-ci, par l'interstice de ses doigts humides, l'observant sans en avoir l'air, voyait alors au fond de ses prunelles, dans la transparence des taches jaunes qui les parsemaient, passer, rapides et courtes, de petites flammes rouges qui s'éteignaient brusquement. Et, dans le silence coupé de sanglots et de bruits de mastication, par la fenêtre ouverte à la nuit noire, on entendait toujours le bruissement des grillons et la chanson des rainettes. Les grandes phalènes au corps velouté entraient, tournoyaient quelque temps au-dessus de la lampe, puis, rétrécissant leur cercle, venaient s'y brûler le bout des ailes et tombaient lourdement sur la table. De la pointe de son couteau, le jardinier les écrasait, essuyait la lame à son pantalon, et continuait à manger. Il finit par repousser son assiette, posa un coude sur la table, son long couteau toujours à la main, qu'il tenait appuyé à la hauteur du front, et, les sourcils froncés, les regards rivés sur la salière qu'il considérait sans la voir, il se mit à songer longuement. Puis, brusquement, se tournant vers Gervais qui pleurait encore :

— Ah! tu m'ennuies, à la fin! Va te coucher.

Et l'enfant se leva. Il se déshabilla en un tour de main, se coula sous la couverture. Et, là encore, ses larmes continuaient à s'épancher et à mouiller l'oreiller; ses sanglots soulevaient par moments les draps, mais s'affaiblissaient pourtant peu à peu, si bien qu'il finit par s'endormir; pendant que l'homme, immobile et concentré, rêvait toujours près de la fenêtre, le couteau au front, dont la lampe faisait reluire l'acier; que les grenouilles au loin balançaient leur complainte au bord de la mare, que les cymbales et les grelots retentissaient dans le gazon et le long des haies, et que la note, isolée et plaintive, s'exhalait à temps égaux dans l'apaisement de la nuit.

LÉON BARRACAND.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

## SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JUIVES

SÉANCE DE LA SALLE HERZ

(26 mai 1883)

A l'ouverture de la séance, M. Alphonse de Rothschild s'est exprimé en ces termes :

« Mesdames et messieurs.

« La séance à laquelle vous êtes conviés n'est pas une séance ordinaire; c'est une véritable solennité qui marquera dans les annales de notre Société.

« M. Renan, dont le nom a une célébrité européenne, a bien voulu venir parmi nous pour faire une de ces conférences qui sont un véritable événement littéraire. Nous le remercions sincèrement de l'honneur qu'il veut bien nous faire. Nous y sommes doublement sensibles, d'abord parce que sa présence donne à cette réunion un éclat véritablement exceptionnel, et ensuite parce qu'il est la preuve éclatante que la science et le talent s'intéressent à nos études.

« C'est avec une profonde reconnaissance que je me permets de lui donner la main en le remerciant. » (*Vive adhésion et applaudissements prolongés.*)

---

### CONFÉRENCE DE M. ERNEST RENAN

### Identité originelle et séparation graduelle du judaïsme et du christianisme

Je suis infiniment heureux, monsieur le baron, des paroles par lesquelles vous avez eu la bonté de m'introduire auprès de cette assemblée. J'ai été, en effet, du nombre de ceux qui ont applaudi tout d'abord à la formation de cette Société des études juives, à laquelle je crois un si grand avenir. J'ai applaudi, en particulier, à l'article de vos statuts qui per-

met à des personnes étrangères à la communauté israélite de faire partie de votre Société.

Vous avez eu parfaitement raison, messieurs, d'introduire cette disposition dans votre règlement. Sans doute, les études juives vous appartiennent de plein droit; mais, permettez-moi de le dire à votre gloire, elles appartiennent aussi à l'humanité. Les recherches relatives au passé israélite intéressent tout le monde. Toutes les croyances trouvent dans vos livres le secret de leur formation. Celui qui veut fouiller ses origines religieuses arrive nécessairement à l'hébreu. Ces études, tout en étant votre domaine propre, sont donc en même temps le domaine commun de tous ceux qui croient ou qui cherchent. (*Applaudissements.*)

Quelle merveilleuse destinée, en effet, que celle de votre livre sacré, de cette Bible qui est devenue l'aliment intellectuel et moral de l'humanité civilisée! S'il est une portion du monde qui rappelle peu la Judée, ce sont assurément nos îles perdues de l'Occident et du Nord. Eh bien! de quoi s'occupe-t-on dans ces pays lointains, habités par des races si différentes de celles de l'Orient? De quoi s'y occupe-t-on? De la Bible, messieurs, de la Bible avant tout.

Il y a au nord de l'Écosse, à trente lieues à peu près de la côte, au milieu d'une mer sauvage, un rocher isolé qui pendant la moitié de l'année est presque plongé dans les ténèbres. Cette petite île s'appelle Saint-Kilda. Je lisais dernièrement des renseignements très curieux sur cet îlot, qui pourrait nous fournir des données intéressantes sur la race celtique à son état pur. Pendant des mois entiers, on y est sans relations avec le reste du monde. On doit s'ennuyer beaucoup à Saint-Kilda, et la société doit y être peu variée. (*Rires.*) Eh bien! que fait-on dans cette petite terre oubliée? On lit la Bible du matin au soir; on cherche à la comprendre.

J'ai un peu visité le nord de la Scandinavie; j'ai aperçu quelques campements de Lapons. Ces Lapons sont à demi civilisés. Ils savent lire maintenant. Eh bien! Que lisent-ils? La Bible, toujours la Bible. Ils l'entendent à leur façon, la prennent de la manière la plus originale, avec une sorte de passion sombre et d'intelligence profonde.

Vous avez donc ce privilège incomparable que votre livre est devenu le livre du monde entier; par conséquent ne vous en prenez qu'à vous-mêmes si tout le monde veut se mêler à vos études. Vous partagez ce privilège de l'universalité avec une autre race, qui, elle aussi, a imposé sa littérature à tous les siècles et à tous les pays, c'est la Grèce. Assurément nous nous plaindrions si les Grecs modernes venaient dire : « Nous seuls, avons le droit de nous occuper du grec. — Pardon, répondrions-nous, tout le monde admire votre ancienne littérature, tout le monde a le droit de l'étudier. » La Bible, de même, étant le bien commun de l'humanité, appartient à l'espèce humaine tout entière; tous peuvent collaborer avec vous. Nous vous remercions donc, messieurs, de ce que vous avez bien voulu nous admettre, comme des Samaritains de bonne volonté, à travailler à côté de vous à l'œuvre qui nous intéresse tous également. (*Très bien! très bien! et vifs applaudissements.*)

Il est si vrai que les études hébraïques sont la substruction commune des études religieuses de notre monde, que tous ceux qui cherchent à se rendre compte de leur foi sont amenés à s'occuper de votre passé religieux. Quand on veut approfondir le christianisme, par exemple, c'est le judaïsme qu'il faut étudier. Attaché par une de ces traditions d'enfance qui sont les plus chères et qui durent le plus, — attaché, dis-je au christianisme par une de ces traditions, je crus ne pouvoir mieux prouver mon respect pour la doctrine chrétienne qu'en l'examinant de très près. Je pense qu'un examen sérieux, consciencieux, est la plus grande marque de respect que l'on puisse donner aux croyances religieuses. (*Marques d'approbation.*)

A quoi me trouvai-je mené par cette analyse du christianisme? Je me trouvai mené à l'étude du judaïsme; car, je le répète, le chrétien qui veut se rendre compte de sa foi est nécessairement conduit à l'hébreu. Et, assurément, cette étude produisit dans mon esprit la révolution la plus profonde. C'est du jour où j'ai commencé à connaître votre passé que mes idées se sont, je puis le dire, fixées sur l'histoire religieuse de l'humanité.

L'étude du christianisme m'inspira la résolution d'écrire l'histoire des origines chrétiennes. Mais l'histoire des origines chrétiennes, qu'est-ce, messieurs? C'est essentiellement votre histoire. Je reconnais que, pour être complètement logique, j'aurais dû commencer mon histoire des origines du christianisme par une histoire du peuple juif. Si je me suis jeté, comme on dit, au milieu du sujet, c'est qu'on ne sait pas la durée de la vie et qu'on va d'abord au plus pressé. Aussi, maintenant que j'ai raconté comme je l'ai pu les cent cinquante premières années du christianisme, je voudrais que ce qui me reste de vie et de force fût consacré à l'histoire antérieure, où se trouve, je le reconnais, la véritable explication du christianisme.

Les origines du christianisme, en effet, doivent être placées au moins 750 ans avant Jésus-Christ, à l'époque où apparaissent les grands prophètes, créateurs d'une idée entièrement nouvelle de la religion.

C'est là votre gloire, messieurs, la gloire d'Israël; c'est là le grand secret dont vous êtes les dépositaires : c'est dans le sein de votre race, environ 7 ou 800 ans avant Jésus-Christ — ces années-là ne se supputent pas d'une manière bien rigoureuse, — c'est dans le sein d'Israël que s'est accompli d'une manière définitive le passage de la religion primitive, pleine de superstitions malsaines, à la religion pure et, on peut le dire, définitive de l'humanité.

La religion primitive, autant qu'il est permis de l'entrevoir, a dû participer de la grossièreté inhérente aux origines de l'humanité. Ce fut une religion tout égoïste. On se figurait Dieu ou les dieux d'une manière plus ou moins analogue à l'homme, et on cherchait à prendre la Divinité ou les divinités comme on prend les hommes, c'est-à-dire par l'intérêt, par des dons, des cadeaux. On cherchait à s'insinuer dans leurs faveurs en leur offrant quelque chose d'agréable, des sacrifices surtout, qu'on supposait devoir être bien accueillis d'eux.

C'était un culte essentiellement intéressé. L'homme était

entouré de terreurs, de causes inconnues, et il s'imaginait arriver à ses fins en captant la faveur de ces causes inconnues, en les attachant au service de son ambition ou de sa passion.

Lisez cette inappréciable inscription de Méscha que nous avons au musée du Louvre, et qui montre si bien l'état de la conscience d'un roi de Moab près de 900 ans avant Jésus-Christ. Méscha offre des sacrifices ; il cherche à être agréable de toutes les manières au dieu Chamos, qui lui rend le prix de sa piété en lui faisant remporter des victoires et en le protégeant dans toutes les occasions. Méscha, en un mot, est le favori de Chamos. Et pourquoi cela ? Parce que Méscha est un homme d'une grande élévation morale ? Oh ! c'est bien peu probable. Nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur cette époque reculée ; mais je crois que nous ne nous avancerions pas beaucoup en disant que Chamos était attaché à Méscha pour de toutes autres raisons que parce que celui-ci était un très galant homme. Le dieu Chamos ne paraît pas avoir été sensible à cette considération-là. (*On rit.*)

Que si nous passons de la religion de Moab à la religion d'Israël, le contraste est frappant. Lisons, par exemple, le psaume 15, qui, comme la plupart des psaumes, n'est pas daté, mais où nous trouvons l'expression d'un sentiment fort ancien. Qu'y lisons-nous ?

Le psalmiste se demande ce qu'il faut faire pour être le protégé de Iahvé, pour être son *ger*, « son voisin ». Cette situation du *ger* à l'égard du dieu qu'il servait est devenue bien claire par les inscriptions phéniciennes rapprochées de certaines expressions arabes. Le *ger*, le voisin d'un dieu, c'était celui qui vivait à côté du temple de ce dieu ; c'était son parasite, son commensal, participant à la bombance qui résultait des sacrifices offerts au dieu. (*On rit.*) Le voisin du dieu était ainsi couvert par la protection du dieu, qui s'étendait comme deux grandes ailes autour du temple. Or cette protection, ces avantages, cette faveur, le *ger*, chez les Phéniciens, par exemple, cherchait-il à s'en rendre digne en étant un honnête homme, en perfectionnant son être moral ? Non certes ; les renseignements que nous avons sur ces *gérim* porteraient à croire tout le contraire. Lisons maintenant notre psaume 15. Nous allons voir quelles doivent être les qualités du protégé, du voisin de Iahvé, de celui que le Dieu d'Israël couvre de ses ailes.

« Iahvé, qui mérite d'être le *ger* de ta tente ?
« Qui mérite d'habiter sur ta montagne sainte ? »

Écoutez la réponse :

« Celui qui marche immaculé
« Et qui pratique la justice,
« Qui parle vrai dans son cœur,

« Qui ne calomnie point avec sa langue,
« Qui ne fait point de mal à son prochain,
« Qui n'outrage point son semblable,
« Qui n'accepte point de cadeaux au détriment du faible. »

Voilà donc, messieurs, les qualités du *ger*, du voisin, du protégé de Iahvé. On est le protégé de Iahvé en étant un honnête homme (1).

Je ne dis pas que le psaume 15 ait exprimé cela pour la première fois ; mais c'est bien Israël qui a dit cela pour la première fois. Si le psaume n'est pas daté, voici un texte qui l'est d'une façon incontestable ; c'est le premier chapitre d'Isaïe :

« Écoutez la parole de Iahvé, juges de Sedom ; prêtez l'oreille à l'enseignement de notre Dieu, peuple de Amora. Que m'importe la multitude de vos sacrifices, dit Iahvé ; je suis écœuré de la fumée des béliers, de la graisse des veaux ; le sang des taureaux, des agneaux et des boucs, je n'en veux plus. Cessez de m'apporter ces vaines offrandes ; leur odeur me fait mal au cœur... Vos fêtes et vos néoménies, mon âme les haït, elles me sont à charge ; je ne les peux plus supporter. Multipliez vos prières tant que vous voudrez ; je ne les écoute pas, car vos mains sont pleines de sang. Lavez-vous d'abord, purifiez-vous ; ôtez de devant mes yeux vos actions coupables ; cessez de faire le mal ; apprenez à bien faire ; cherchez la justice, soutenez l'opprimé, faites droit à l'orphelin, défendez la veuve. »

Ah ! messieurs, voilà un dieu tout nouveau, un dieu profondément distinct du Chamos de ce roi Méscha et de tous les dieux de l'antiquité. La morale est entrée dans la religion ; la religion est devenue la morale. L'essentiel n'est plus le sacrifice matériel. C'est la disposition du cœur, c'est l'honnêteté de l'âme qui est le véritable culte. (*Applaudissements prolongés.*)

Eh bien ! ces paroles sont datées ; elles sont authentiques, elles sont d'environ 725 ans avant Jésus-Christ. Elles signalent l'avènement de la religion pure dans l'humanité. Logiquement parlant, un tel mouvement devait aboutir à la suppression des sacrifices ; mais il est rare qu'on atteigne à l'idéal absolu ; il est difficile de faire disparaître des usages chers à un peuple et devenus nationaux. L'esprit du moins resta. L'esprit des prophètes, c'est l'esprit même d'Israël. Après la captivité, nous le retrouvons plus éclatant que jamais dans ces admirables écrivains du VIe siècle avant Jésus-Christ, dont le rêve est un culte qui puisse convenir à l'humanité tout entière.

Tant que le culte réside dans des pratiques matérielles, on ne saurait demander à tous les peuples de l'accepter ; chaque nation a ses pratiques ; pourquoi les changer ? Mais un culte qui réside dans l'idéal pur de la morale et du bien, un tel culte, dis-je, est bon pour tout le monde.

Et c'est là une idée qui se produit sans cesse dans les anciens prophètes : ce culte épuré d'Israël deviendra la religion du genre humain. Il ne s'agit plus d'un culte particulier ; il s'agit du culte universel, du règne de la justice. (*Applaudissements.*)

Le règne de la justice ! oui, telle est bien la foi de ces anciens prophètes ; c'est l'idéal qui apparaît dans leurs œuvres. Cet idéal ne se réalise pas complètement — jamais l'idéal ne se réalise d'une façon plénière ; — mais la croyance

(1) Se rappeler aussi la belle formule : *Lo iegurk ara*, « un méchant ne saurait être ton *ger*. » Ps. v, 5.

obstinée que, grâce à Israël, la justice règnera sur la terre, devient dans la pensée du pieux juif une sorte d'obsession.

Voilà où réside la merveilleuse originalité des prophètes; voilà l'idée qui a été le noyau de la religion pure, et qui a dû être adoptée par l'humanité entière. Cette idée, proclamée avec un accent si populaire et si touchant par les fondateurs du christianisme, est exprimée avec une grandeur admirable par les prophètes du VIIIe siècle avant Jésus-Christ.

C'est dans ce sens que j'ai dit que les origines du christianisme sont dans le judaïsme. Les vrais fondateurs du christianisme, ce sont les grands prophètes qui ont annoncé la religion pure, détachée des pratiques grossières et résidant dans les dispositions de l'esprit et du cœur, religion par conséquent qui peut et doit être commune à tous, religion idéale, consistant en la proclamation du règne de Dieu sur la terre et en l'espérance d'une ère de justice pour la pauvre humanité.

Les poèmes sibyllins, ces œuvres apocryphes autant que l'on voudra, mais si touchantes, de l'école d'Alexandrie, tournent autour du même rêve, qui, par suite d'échos mystérieux, est arrivé jusqu'à Virgile, à savoir un avenir brillant, un avenir de paix, de bonheur et de fraternité, réservé au monde renouvelé. Ce paradis sur terre résultera de l'accession de l'humanité au culte d'Israël.

Il nous est très difficile de parler d'une manière précise de ces premiers fondateurs du christianisme, dont la physionomie est recouverte à nos yeux par un triple voile; mais ce qui est certain, c'est que toute la première génération chrétienne est essentiellement juive. On eût demandé à ces grands fondateurs s'ils croyaient se mettre en dehors de la famille juive : « Oh ! non, auraient-ils répondu; nous continuons la ligne des inspirés d'Israël; c'est nous qui sommes les vrais aboutissants des anciens prophètes. » Ils croyaient, en un mot, accomplir la loi et non la supprimer.

Pour avoir des témoignages bien positifs, il faut arriver à saint Paul, dont les plus anciennes épîtres conservées sont à peu près de l'an 54 après Jésus-Christ. Ici, le déchirement est en apparence éclatant. Paul cependant proteste sans cesse qu'il n'abandonne pas sa foi aux promesses. Il veut élargir le judaïsme, en faciliter l'accès aux populations qui désiraient entrer dans son sein. Il a quelquefois des paroles dures pour son ancien peuple; mais il a aussi des paroles tendres, pleines de douceur, et jamais saint Paul n'a cru se séparer de l'Église juive. Dans la primitive Église, d'ailleurs, Paul est considéré presque comme un hérétique, comme un esprit hardi, comme une sorte de trouble-fête. Il fut en tout cas une exception, et des petites épîtres comme celles qui figurent dans le canon chrétien sous le nom de saint Jacques, de saint Jude, représentent bien mieux l'esprit de la première Église. Or de tels écrits sont tout à fait juifs; ils auraient pu se lire dans la synagogue s'ils avaient été écrits en hébreu.

Il en est de même de l'Apocalypse dite de saint Jean, celle qui est dans le canon chrétien. Ce livre, daté de la fin de l'an 68 ou du commencement de l'an 69, est un livre juif au plus haut degré. L'auteur est passionné pour la nationalité juive. La guerre de Judée a commencé, Jérusalem va être investie; l'on sent chez le Voyant la sympathie la plus profonde pour les révoltés de Judée. Jérusalem est pour lui « la ville aimée »; son idéal de l'humanité est une Jérusalem d'or, de perles et de pierreries. On n'est pas plus juif que l'auteur de l'Apocalypse.

Au lendemain de la prise de Jérusalem se place la rédaction des Évangiles dits synoptiques. Ici il y a partage. L'esprit de ces Évangiles est en quelque sorte double. Il y a dans les vieux livres chrétiens un mot qui donne une idée assez juste de l'état moral des évangélistes; c'est le mot δίψυχος, « qui a deux âmes », pour signifier « flottant entre deux esprits». On lit dans les synoptiques des paroles très sévères, quelquefois injustes contre les pharisiens; mais ce qui montre bien que le déchirement n'était pas encore fait, c'est que le moins juif de tous les synoptiques, Luc, tient à constater que Jésus a pratiqué toutes les cérémonies de la loi, qu'il a été circoncis, etc. Un fait bien curieux, d'ailleurs, est celui-ci :

Vers 75 ou 80 et dans les années qui suivent, il se produit beaucoup de livres inspirés par le patriotisme juif, tels que le livre de Judith, l'Apocalypse d'Esdras, l'Apocalypse de Baruch, et même le livre de Tobie, qui n'apparaît qu'à une époque tardive. Il n'y a rien de plus juif que le livre de Judith, par exemple. Et pourtant ces livres se perdent chez les juifs et ne sont conservés que par les chrétiens; tant il est vrai que le lien entre l'église et la synagogue n'était pas encore rompu quand ils parurent.

L'épître si curieuse de Clément Romain, quel qu'en soit l'auteur, exprime très bien les sentiments de l'Église romaine vers l'an 98 après J.-C. Cet opuscule est d'un judaïsme tout à fait orthodoxe; Judith y est citée pour la première fois comme une héroïne, ce qui prouve que la scission, vers l'an 100, n'était pas le moins du monde accomplie.

Si nous passons maintenant aux épîtres et aux évangiles attribués à Jean, le cas est tout autre. Nous pouvons placer la composition de ces écrits vers l'an 125 après J.-C., c'est-à-dire environ 100 ans après la mort de Jésus. Le judaïsme y est traité en ennemi. On pressent l'avènement des systèmes qui, sous le nom de gnosticisme, porteront les chrétiens à renier leurs origines juives. Le gnosticisme est tout à fait opposé au judaïsme. Selon les gnostiques, le christianisme est né spontanément et sans antécédent; ou plutôt il est une réaction contre la loi antérieure. Il est inconcevable qu'une conception historique aussi erronée ait pu se produire en aussi peu de temps, 100 ou 120 ans après Jésus; les nouveaux docteurs déclarent que le christianisme n'a rien à faire avec le judaïsme. Marcion, plus exagéré encore, prétend que la religion juive est une religion mauvaise, que J.-C. est venu abolir.

Il est, je le répète, tout à fait singulier que, dans l'espace d'un siècle, une semblable erreur ait pu se produire; mais remarquez que le gnosticisme est dans l'Église chrétienne ce qu'un courant latéral est pour un fleuve. L'Église orthodoxe se considéra toujours, au second siècle, comme liée à la synagogue par le lien le plus intime.

Papias est bien un chrétien juif, renfermé dans les idées des Évangiles synoptiques et de l'Apocalypse. Le Testa-

ment des douze patriarches, qui paraît vers le même temps, est une œuvre toute juive. Le *Pasteur* d'Hermas est encore un livre édifiant dans le sens juif, un véritable *agada*. Je voudrais qu'on le traduisît; je suis sûr qu'on le lirait avec charme, aussi bien dans le camp des personnes qui croient que dans le camp de celles qui s'intéressent simplement à l'histoire religieuse.

Enfin il y a cet évêque de Sardes, Méliton, qui, vers l'an 160, passe sa vie à chercher les livres saints parmi les juifs. On ne possédait la liste des livres saints, au fond de l'Asie Mineure, que d'une manière fort incomplète. Méliton fait une enquête, va en Syrie, arrive à connaître exactement le canon des juifs; pour lui, c'est bien là le canon des livres sacrés.

Nous touchons aux temps de Marc-Aurèle. La scission, maintenant, se prononce de plus en plus. Polycarpe et son entourage sont ennemis des juifs. Les Apologistes sont en général aussi les grands adversaires du judaïsme. Ce sont des avocats; ils taillent à pans coupés, comme une forteresse, la cause qu'ils défendent. L'écrit anonyme connu sous le nom d'*Épître à Diognète*, est surtout frappant à cet égard. Il fait très bien comprendre l'erreur étrange où étaient arrivées, vers la fin du second siècle, des branches entières de la famille chrétienne : on eût dit que le christianisme avait germé du sol tout seul, indépendamment du judaïsme. L'auteur de l'*Épître à Diognète* traite les rites juifs, d'où le christianisme est sorti, de « superstitions ». On ne vit jamais contradiction plus singulière.

La séparation, je le répète, se faisait surtout par l'influence des doctrines gnostiques. Sous Marc-Aurèle, le divorce était loin encore d'être absolu. Voilà le montanisme qui se produit vers 170; le montanisme est une recrudescence de l'ancien esprit millénaire, prophétique, apocalyptique, parmi les populations ardentes et crédules de la Phrygie. Quelle est l'idée constante du montanisme? C'est que Jérusalem va venir se fixer à Pépuze, en Phrygie. Les sectaires passaient les jours les yeux tendus vers le ciel pour voir cette Jérusalem nouvelle éclater dans les nues, puis descendre et venir s'établir dans les cantons brûlés de la Phrygie Catacécaumène. Le lien, pour eux, n'était nullement rompu avec les anciennes espérances d'Israël.

Il y a un livre, surtout, qui est un véritable trésor historique : c'est le roman dont Clément Romain est le héros et qui est connu sous le nom de *Reconnaissances* (1). Si l'on veut bien comprendre les relations du judaïsme avec le christianisme sous Marc-Aurèle, c'est ce livre-là qu'il faut lire. La question est traitée en quelque sorte *ex professo* dans un sermon censé prononcé par saint Pierre, à Tripoli, sur la côte de Syrie. Les bases du système de conciliation exposé par saint Pierre sont celles-ci : Le judaïsme et le christianisme ne diffèrent pas l'un de l'autre; Moïse, c'est Jésus; Jésus, c'est Moïse. Il n'y a eu, à proprement parler, depuis l'origine, qu'un seul prophète sans cesse renaissant; un même esprit prophétique a inspiré tous les prophètes. Le judaïsme suffit à celui qui ne connaît pas le christianisme. Le christianisme suffit à celui qui ne connaît pas le judaïsme. On peut faire son salut également dans les deux.

Les expressions dont se sert cet auteur si intéressant méritent d'être pesées. Selon la fable du roman, la famille de Clément Romain se convertit à la vérité. Ce sont des païens très vertueux et qui pour prix de leur vertu arrivent à la vraie religion. « Ils se font juifs », Ἰουδαίους γεγενημένους. Se faire juif, pour l'auteur, c'est adopter la vérité religieuse, laquelle n'est pas coupée en deux. Il n'y a pour lui qu'une révélation dont le judaïsme et le christianisme sont les deux formes équivalentes et parallèles. Voilà comment sous Marc-Aurèle on comprenait les relations entre le judaïsme et le christianisme.

Plus tard, au IIIe siècle, la scission devient plus accusée, sous l'influence de l'école d'Alexandrie, héritière d'un gnosticisme mitigé. Clément d'Alexandrie et Origène n'aiment pas le judaïsme et en parlent avec beaucoup d'injustice. On sent que la séparation est en train de se faire; cependant elle ne s'opère d'une manière complète que quand le christianisme devient religion d'État, sous Constantin. Le christianisme alors devient officiel, tandis que le judaïsme garde son caractère libre. La séparation est-elle dès lors tout à fait complète? Eh bien! non, pas encore.

Je rappelais dernièrement les sermons de saint Jean Chrysostome contre les juifs (1). Il n'y a pas de document historique plus intéressant. L'orateur s'y montre naturellement rude, dogmatique; il fait toutes sortes de raisonnements, dont quelques-uns ne sont pas très forts. (*Rires.*) Mais on voit que ses fidèles étaient encore dans une communauté des plus intimes avec la synagogue. Il leur dit plus de vingt fois — car saint Jean Chrysostome se répète beaucoup; il est un peu prolixe (*On rit.*) : « Qu'allez-vous faire à la synagogue? Vous voulez célébrer la Pâque? Eh bien, nous aussi, nous célébrons la Pâque; venez chez nous. » (*Hilarité générale et applaudissements.*)

Les chrétiens d'Antioche, en 380, allaient donc encore à la synagogue dans beaucoup de circonstances. Pour donner à un serment plus de force, on se rendait à la synagogue parce qu'on y trouvait les livres saints. C'est ici, à vrai dire, la cause de l'usage que Jean Chrysostome combat comme un abus des plus graves. « Je sais bien, dit Chrysostome, ce que vous allez me répondre. Vous me direz que c'est là que se trouvent la Loi et les prophètes. » Les chrétiens ne pratiquaient pas assez la Bible hébraïque, et ils avaient le sentiment que les juifs en étaient les vrais gardiens.

Mais ce ne sont plus là que des traces de la communauté primitive, car la séparation devient de plus en plus profonde. Nous entrons dans le moyen âge, les barbares arrivent, et alors commence cette déplorable ingratitude de l'humanité, devenue chrétienne, contre le judaïsme. C'est toujours ainsi que les choses se passent : quand on travaille pour l'humanité, on est sûr d'être d'abord volé et par-dessus le marché d'être battu. (*On rit. — Applaudissements.*)

Le monde avait pris la vérité religieuse au judaïsme,

(1) Voy. sur *les Reconnaissances* une étude de M. Renan, dans la *Revue* du 16 octobre 1880.

(1) Voy. la *Revue* du 3 février 1883.

et il traite le judaïsme de la manière la plus cruelle. Ce n'est cependant pas dans la première moitié du moyen âge que se passent les faits les plus déplorables. A cette époque, il y a malveillance, cela est hors de doute; mais il n'y a pas encore de persécutions organisées, ou du moins il y en a peu. Les croisades donnent le signal des massacres de juifs. La scolastique aussi contribua beaucoup à envenimer les choses.

La théologie chrétienne venait de s'organiser en une espèce de science où la révélation était en quelque sorte encadrée dans les syllogismes de la dialectique d'Aristote. Un des côtés les plus faux de cette scolastique, c'était de chercher et de trouver partout des erreurs. Nous avons de ces énumérations d'erreurs qui remplissent des volumes, et souvent, parmi ces prétendues erreurs condamnées, il y a de très bonnes choses. Dans cette fureur de condamnations théologiques, on songea que le Talmud devait renfermer les erreurs les plus graves. Les renégats s'en mêlèrent et se firent dénonciateurs. Alors on instruit le procès au Talmud (1248); on le brûle, et, comme dit mon savant maître M. Victor Le Clerc, dans son *Discours sur l'histoire littéraire de la France au* XIVe *siècle :* « On brûlait le Talmud, et quelquefois le juif avec le Talmud. » (*Rires et applaudissements.*) C'est le temps des persécutions abominables, des autodafés comme celui de Troyes en 1288.

A la fin du XIIIe siècle, la fiscalité de Philippe le Bel vint tout perdre. On commençait à s'occuper de grandes choses; mais il fallait de l'argent, et, à cette époque, on se procurait de l'argent par de bien mauvais moyens. La spoliation des juifs se présenta tout d'abord. C'est un des actes les plus fâcheux de l'histoire de France. Jusque-là, la France avait été une terre relativement tolérante pour Israël; et, si quelque chose résulte du travail que nous avons inséré dans l'*Histoire littéraire de la France* sur la situation des juifs en France au moyen âge, travail dont je me plais à reporter tout le mérite à M. Neubauer, c'est qu'avant la fin du XIIIe siècle les juifs exerçaient exactement les mêmes professions que les autres Français. C'est à la suite des tristes événements dont nous venons de parler que se fait la distinction des professions entre israélites et non-israélites. On force les israélites à mener un genre de vie différent de celui des autres. La vie de l'israélite devient une vie de séquestration, de proscription. Or c'est une loi historique que la société qui condamne une partie de ses membres à une vie à part est la première victime de ces mesures maladroites; car une des conséquences de la proscription, c'est, jusqu'à un certain point, de créer un privilège pour le proscrit. On le soustrait aux charges; on le condamne aux professions qui ne sont que lucratives. C'est ainsi qu'on a presque forcé l'israélite à être riche. Dans cette société du moyen âge, au moins à partir de la fin du XIIIe siècle, l'israélite n'a plus qu'une profession libre, celle qui consiste à s'enrichir, si bien qu'il y a là un cercle vicieux des plus singuliers. Le moyen âge reproche à l'israélite la profession même à laquelle il l'a condamné. Il lui a enlevé la culture de la terre, il lui a interdit l'exercice de toutes les professions onéreuses, et il trouve mauvais que l'israélite profite de ce qu'une telle situation a de lucratif. C'est un sophisme des plus déplorables.

Ce fait de la dévolution aux juifs des affaires d'argent et de finances au moyen âge était, du reste, la conséquence de leur situation en dehors du droit canon. L'Église, au moins en France, professait alors sur l'usure les idées les plus exagérées et les plus fausses. Les doctrines des casuistes sur la question de l'intérêt de l'argent rendaient presque toutes les affaires impossibles à la société chrétienne (1). Pour faire la moindre opération d'argent, il fallait employer des personnes qui ne fussent pas soumises au droit canon. L'usure (et on était usurier par le fait de tirer le moindre profit d'un placement), l'usure, dis-je, était un crime ecclésiastique; l'usurier ne pouvait tester, n'était pas enterré en terre sainte; sa famille était notée d'infamie, si bien que les chrétiens étaient absolument exclus des opérations de banque et même d'assurance et de commerce. C'est donc le moyen âge qui est lui-même coupable de ce qu'il a reproché aux israélites.

N'insistons pas sur ce triste spectacle. Arrivons à une époque plus consolante, à ce XVIIIe siècle qui a proclamé enfin les droits de la raison, les droits de l'homme, la vraie théorie de la société humaine, je veux dire l'État sans dogme officiel, l'État neutre au milieu des opinions métaphysiques et théologiques; c'est dès ce jour-là que l'égalité des droits a commencé pour les juifs. C'est la Révolution qui a proclamé l'égalité des juifs avec les autres citoyens dans l'État. (*Vifs et unanimes applaudissements.*)

La Révolution a trouvé ici la solution vraie avec un sentiment de justesse absolue, et tout le monde y viendra. (*Assentiment général.*)

Et qui mieux que le peuple juif, messieurs, pouvait accepter une pareille solution? C'était le peuple juif lui-même qui l'avait préparée; il l'avait préparée par tout son passé, par ses prophètes, les grands créateurs religieux d'Israël, qui avaient appelé l'unité future du genre humain dans la foi et dans le droit.

Les fondateurs d'un tel mouvement, c'est l'ancien et authentique Isaïe; puis son continuateur du temps de la captivité, ce génie religieux si admirable; puis les esséniens, ces poétiques ascètes qui annoncent un idéal de paix, de droit et de fraternité. Le christianisme a aussi puissamment contribué aux progrès de la civilisation; or le christianisme, si admirable dans sa lutte contre les barbares, quand il cherche à maintenir quelque trace de raison et de droit au milieu des débordements de la brutalité, le christianisme, dis-je, n'était que la continuation de vos prophètes. La gloire du christianisme, c'est la gloire du judaïsme. Oui, le monde s'est fait juif en se convertissant aux lois de douceur et d'humanité prêchées par les disciples de Jésus. (*Applaudissements.*)

Et maintenant que ces grandes choses sont accomplies, disons-le avec assurance : le judaïsme, qui a tant servi dans le passé, servira encore dans l'avenir. Il servira la vraie

(1) Voy. le mémoire de M. Jourdain sur les commencements de l'économie politique dans les écoles du moyen âge, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles lettres*, t. XXVIII, 2e partie.

cause, la cause du libéralisme, de l'esprit moderne. Tout juif est un libéral. (*Assentiment général et applaudissements.*) Il l'est par essence. Les ennemis du judaïsme, au contraire, regardez-y de près, vous verrez que ce sont en général des ennemis de l'esprit moderne. (*Nouvelles marques d'approbation.*)

Les créateurs du dogme libéral en religion, ce sont, je le répète, vos anciens prophètes, Isaïe, les Sibyllins, l'école juive d'Alexandrie, les premiers chrétiens, continuateurs des prophètes. Voilà les véritables fondateurs de l'esprit de justice dans le monde. En servant l'esprit moderne, le juif ne fait, en réalité, que servir l'œuvre à laquelle il a contribué plus que personne dans le passé et, ajoutons-le, pour laquelle il a tant souffert. (*Mouvement.*)

La religion pure, en un mot, que nous entrevoyons comme pouvant relier l'humanité tout entière, sera la réalisation de la religion d'Isaïe, la religion juive idéale, dégagée des scories qui ont pu y être mêlées.

Vous avez donc bien fait, messieurs, de fonder la Société des études juives, qui mettra ces vérités dans une lumière toute particulière. Travaillons tous ensemble, car l'œuvre est commune. Je me suis quelquefois plu à rêver le jour où l'humanité, reconnaissante envers la Grèce, apporterait à l'Acropole d'Athènes les morceaux que tout le monde lui a volés. (*On rit.*) C'est un rêve qui ne se réalisera jamais. Eh bien, je rêverais au moins quelque chose d'analogue pour votre Parthénon. Votre Parthénon, messieurs, c'est en un sens Jérusalem, cette ville unique et digne du respect de tous; mais vous êtes idéalistes avant tout, et votre vrai Parthénon, c'est la Bible. (*Applaudissements unanimes.*)

L'étude, l'éclaircissement, l'explication de la Bible, voilà votre œuvre — à laquelle nous sommes heureux d'avoir été conviés. — Et quel plus bel hommage rendu à l'esprit d'Israël, que ce prodigieux travail de l'exégèse moderne, que ces innombrables recherches critiques, pour élucider, je ne dirai pas chaque phrase, mais chaque mot, mais chaque lettre de vos livres anciens?

Votre Livre est une chose tellement unique dans l'humanité, que chacune des syllabes que vous avez écrites est devenue un sujet de bataille sans fin. (*Rires et bravos.*)

Le dictionnaire hébreu décide du sort de l'humanité. Il y a tel dogme qui repose sur une erreur d'interprétation de certain passage de votre Bible, sur une faute de vos copistes. Tel de vos anciens scribes, par une de ses distractions, a décidé de la théologie de l'avenir.

Quand j'avais l'honneur d'être attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque impériale — la Bibliothèque nationale aujourd'hui, — je reçus la visite du célèbre docteur Pusey, homme respectable s'il en fut et, comme on sait, très orthodoxe. Lorsque je lui eus remis les manuscrits arabes qu'il désirait consulter, il vit sur ma table le *Thesaurus* de Gesenius. Aussitôt sa figure se rembrunit, devint sévère, et il me dit : C'est là un livre extrêmement dangereux, plein de rationalisme et d'erreurs. (*On rit.*) Le lendemain, je reçus de lui une lettre de plus de dix pages — que je conserve précieusement, — pour me démontrer qu'il ne fallait que des yeux pour voir les prédictions les plus claires du Messie dans le cinquante-troisième chapitre d'Isaïe.

Eh bien, c'est là votre gloire, messieurs : combien ce cinquante-troisième chapitre a-t-il déjà produit de volumes? Que n'a-t-on pas écrit sur un certain pronom contenu dans ce cinquante-troisième chapitre? Que de recherches, que d'efforts pour déterminer si ce pronom *lamo* doit être pris au singulier ou au pluriel! La foi d'une foule de gens a reposé sur la syntaxe de ce pronom *lamo*.

Ce sont là des subtilités; mais, en même temps, ce sont autant d'hommages rendus à la grandeur de votre passé.

Travaillez donc, messieurs, comme vous l'avez fait jusqu'ici, et veuillez bien accepter notre collaboration. (*Très bien! très bien! — Assentiment.*)

Votre Bible, messieurs, est le livre de l'humanité tout entière, c'est-à-dire l'histoire des développements successifs de l'idée religieuse dans l'humanité. (*Vive adhésion et applaudissements prolongés.*)

---

## RUSSIE

### Les deux premières années du règne d'Alexandre III

LES LOIS AGRAIRES ET L'ACHÈVEMENT DE L'ÉMANCIPATION (1)

On croit généralement en Europe que l'émancipation des serfs de Russie a été accomplie en quelques années par l'empereur Alexandre II, longtemps avant sa fin tragique. A examiner les choses de près, c'est là, en réalité, une opinion erronée. Le prince qui, de son vivant même, était appelé le libérateur des serfs est mort sans avoir entièrement achevé la grande tâche que lui avait léguée l'empereur Nicolas à son lit de mort.

L'émancipation des serfs en Russie a été une œuvre singulièrement plus compliquée que l'émancipation des esclaves aux États-Unis d'Amérique. Tandis que, dans la grande république du nouveau monde, l'État, en affranchissant les noirs du Sud, s'est uniquement préoccupé de leur rendre la liberté personnelle, de leur accorder des droits civils et d'ordinaire aussi des droits politiques, l'État, dans le grand empire autocratique, a prétendu assurer au *moujik* émancipé la propriété de la terre qu'il cultivait, la propriété de la portion de terre du moins dont le paysan avait traditionnellement la jouissance, sous le régime même du servage (2).

L'émancipation russe a été avant tout une vaste liquidation de la propriété foncière, sur laquelle l'ancien seigneur et l'ancien serf faisaient valoir des titres contraires, sans que l'État osât sacrifier entièrement les droits de l'un aux droits

(1) Une partie des pages qui suivent se retrouveront dans une nouvelle édition du t. Ier de *l'Empire des tsars et les Russes*. — Hachette.

(2) Sur les raisons de cette manière d'agir, voy. *l'Empire des tsars et les Russes*, t. Ier, liv. V, chap. Ier et II.

de l'autre, les prétentions traditionnelles du peuple des campagnes aux titres juridiques de la noblesse.

Le statut d'émancipation, la grande charte rurale du 19 février 1861, a été avant tout une loi agraire. C'est la plus vaste opération de ce genre dont l'histoire universelle fasse mention. Ni chez les anciens, ni chez les modernes, ni dans la Rome des Gracches, ni dans l'Irlande de M. Gladstone, ne se rencontre rien qui puisse lui être comparé, ni pour le nombre des hommes appelés ainsi à la propriété ni pour l'étendue des terres ainsi distribuées.

## I.

Cette sorte de transfert d'une moitié environ de la propriété foncière, de l'ancien seigneur à l'ancien serf, s'est accomplie au moyen de ce qu'on appelle le « rachat », c'est-à-dire moyennant une certaine indemnité payée par les affranchis à leur maître de la veille. Abandonnés à leurs seules forces, les serfs émancipés eussent été, pour la plupart, incapables de s'acquitter envers leurs seigneurs. L'État a dû venir à leur aide, il a avancé aux moujiks les fonds nécessaires au rachat, sauf à se faire rembourser ses avances par les paysans, sous forme de redevances annuelles que le Trésor perçoit en sus des impôts. L'opération ainsi réglée a été répartie sur une période de quarante-neuf années. Il fallait donc un demi-siècle pour que, leurs redevances de rachat, intérêts avec amortissement, étant complètement soldées, les serfs émancipés par Alexandre II se trouvassent réellement propriétaires des champs qui leur avaient été attribués en vertu de la charte rurale de 1861.

Or cette opération du rachat, le statut de 1861 ne l'avait pas rendue obligatoire. Alexandre II avait reconnu aux anciens seigneurs le droit de l'exiger; mais beaucoup de ces derniers avaient, pour diverses raisons, trouvé leur intérêt à reculer l'heure du règlement définitif avec leurs vassaux. En attendant, les paysans officiellement désignés comme « temporairement obligés » demeuraient, comme par le passé, astreints à la corvée au profit de leur ancien maître.

Quelques chiffres donneront l'état de l'opération du rachat à la mort d'Alexandre II. Au 1er janvier 1881, il restait encore dans les trente-sept gouvernements de l'intérieur 1 553 000 *âmes* de revision (1), soit plus de trois millions de paysans *temporairement obligés*, c'est-à-dire encore astreints à la corvée ou à l'*obrok* (2). Le nombre des anciens serfs ayant procédé au rachat était, dans les mêmes gouvernements, de 5 750 000 *âmes*. De ces paysans, 5 100 000 avaient demandé le concours de l'État; le reste, 645 000 environ, s'était passé de ce concours. A ces chiffres il faut ajouter 2 700 000 *âmes* pour les neuf provinces occidentales, où, à la suite de l'insurrection polonaise, le lien du servage a été brusquement rompu et le rachat rendu immédiatement obligatoire. C'étaient donc pour ces quarante-neuf gouvernements, qui comprenaient l'immense majorité des serfs, plus de huit millions d'*âmes* de revision, soit environ vingt millions de personnes, définitivement délivrées des liens de la glèbe et n'ayant plus qu'à servir l'intérêt du prêt de rachat.

On a, durant les dernières années d'Alexandre II, remarqué un ralentissement dans le rachat. Le nombre des paysans procédant annuellement à cette opération a presque sans cesse décru depuis 1873; on n'en a pas compté 20 000 en 1880. De cette façon, la disparition des paysans *temporairement obligés* risquait d'être ajournée à quinze ou vingt ans; le régime de la corvée menaçait de persister çà et là jusque dans le XXe siècle.

Contrairement aux idées reçues, il y avait ainsi, à l'avènement d'Alexandre III, de nombreux paysans qui, de par le statut même d'émancipation, demeuraient dans une dépendance légale de la noblesse. En 1882, plus de trois millions de paysans des deux sexes restaient encore placés sous la tutelle de leur ancien seigneur et, pour tout dire, restaient dans une demi-servitude, car les prérogatives reconnues par le législateur aux propriétaires étaient fort étendues. D'après l'article 148 du statut agraire (*pologénié*), l'ancien seigneur était de droit le curateur des communes de paysans *temporairement obligés;* d'après l'article 149, le seigneur était investi de la police domaniale et du soin de veiller à la sécurité publique; il pouvait exiger de la commune l'arrestation des paysans coupables ou suspects. L'article 160 du statut allait jusqu'à donner au propriétaire noble la faculté de reviser les décisions communales et d'en suspendre l'exécution. Bien plus, le seigneur avait, dans certains cas, le droit d'exiger le remplacement de l'*ancien* ou chef élu de la commune, le droit même d'autoriser ou d'interdire l'éloignement temporaire du paysan. On voit ce qu'avait d'anormal une pareille dépendance des affranchis vingt ans après l'affranchissement. Pour être vraiment émancipés, ces paysans *temporairement obligés* avaient, selon l'expression d'un publiciste pétersbourgeois (1), besoin d'une autre émancipation.

Cette émancipation, la loi l'avait prévue et préparée; elle s'opérait graduellement par le rachat, qui déliait les anciens serfs de toute obligation envers leurs seigneurs. Par malheur, l'exécution de cette grande mesure se poursuivait d'une manière inégale selon les provinces : propriétaires et paysans sont loin d'avoir montré partout le même zèle pour régler leur situation. Dans le gouvernement de Koursk, par exemple, à peine la moitié des paysans; dans ceux de Nijni, de Toula, d'Orel, d'Astrakan, à peine les deux tiers avaient entrepris le rachat en 1880. Dans les huit gouvernements de la zone agricole du centre, c'est-à-dire dans la plus riche région de l'empire, plus de 25 pour 100 des serfs émancipés, soit 1 500 000 paysans des deux sexes, étaient encore *temporairement obligés* à la même date (2). Dans d'autres gouver-

(1) Comme au temps du servage, on entend toujours par âme, *doucha*, le paysan mâle soumis à la capitation, sans tenir compte de l'accroissement de la population d'une *revision* à l'autre.

(2) *Obrok*, redevance en argent acquittée à la place de la corvée.

(1) M. E. Markof, *Golos*, novembre 1880.

(2) *Statistique de la propriété foncière en Russie* (*Statistika pozemelnoï sobstvennosti Evrop. Rossii*), d'après les évaluations du bureau central de statistique, t. Ier; Saint-Pétersbourg, 1880.

nements, au contraire, comme ceux de Viatka, Orenbourg, Kharkof, Kherson, l'opération, à la même époque, était presque achevée. La raison de ces différences est dans la diversité même des conditions du rachat selon les diverses régions.

Dans les plus fertiles contrées du *tchernoziom*, où, grâce aux débouchés ouverts par les chemins de fer, la valeur du sol a rapidement augmenté, les propriétaires ont souvent trouvé avantage à ne pas consommer le rachat, à garder sous la main, grâce à la corvée, des ouvriers qu'ils tenaient dans une étroite dépendance. De cette façon, on s'explique sans peine le peu de progrès de l'opération dans les dernières années. Bon nombre de propriétaires ne songeant même pas à provoquer le rachat et ayant plutôt intérêt à le repousser, le demi-servage des *rapports temporairement obligatoires* pouvait se perpétuer indéfiniment. C'est ce que n'a pas voulu l'empereur Alexandre III.

Pour mettre fin à une pareille anomalie, le nouveau tsar, suivant en cela l'exemple donné par son père dans les provinces occidentales à la suite de l'insurrection polonaise, a rendu un oukaze déclarant le rachat obligatoire à partir de 1883. De cette façon, c'est cette année, l'année même du couronnement, que doit s'achever la grande liquidation du servage, et c'est à Alexandre III que revient l'honneur d'avoir complété l'émancipation inaugurée par son père il y aura bientôt un quart de siècle.

Trois millions de paysans vont ainsi devoir à Alexandre III une liberté dont jusqu'à présent ils n'avaient guère que les dehors. En supprimant les derniers vestiges de la corvée avec la demi-servitude des rapports « temporairement obligés », le souverain, qui semble mettre sa gloire à mériter le surnom de tsar des paysans, ne pouvait oublier les vingt millions d'affranchis que son père avait appelés à la fois à la liberté et à la propriété. Au moment où il rendait le rachat des terres allouées aux anciens serfs obligatoire partout où il n'avait pas encore été effectué, Alexandre III a tenu à rendre cette opération moins onéreuse pour la masse des moujiks qui y avaient procédé sous le dernier règne. En cela, du reste, il ne faisait que se conformer aux intentions de son père et reprendre à son compte les projets du libérateur des serfs.

## II.

En faisant présenter au Conseil de l'empire la charte d'émancipation, l'empereur Alexandre II avait jadis déclaré que « le fondement de toute l'œuvre devait être l'amélioration du sort des paysans, et cela non seulement en paroles et sur le papier, mais en fait (1) ». Conformément à d'aussi généreuses instructions, les rédacteurs de la charte d'affranchissement avaient calculé le taux du rachat obligatoire de façon qu'il offrît au paysan un allégement immédiat; mais ils avaient compté sans l'accroissement des impôts et contributions de toute sorte pour l'État, pour la province, pour la commune. Grand est le nombre des paysans qui payent aujourd'hui des taxes et redevances aussi lourdes qu'au temps du servage. La plupart des affranchis ont moins de terres et moins de bois, souvent moins de bétail et moins de crédit qu'avant l'émancipation, et cela avec des charges égales ou supérieures. Grâce au double poids des impôts et des cinquante annuités de rachat, on a pu dire que, pour beaucoup de paysans, l'émancipation s'était transformée en une servitude fiscale d'un demi-siècle.

Le prix du rachat ayant été, d'ordinaire, calculé non sur la valeur vénale de la terre, mais sur le montant des redevances servies par les anciens serfs, le taux auquel le paysan a dû racheter son champ se trouve souvent supérieur à la valeur réelle du sol. Dans un grand nombre de communes, les annuités du rachat, accrues des impôts directs, dépassent notablement le revenu normal de la terre abandonnée au paysan. D'après une enquête faite à la fin du dernier règne, sur 338 districts il n'y en avait pas 10 où la position des villageois affranchis fût réellement satisfaisante. Comment, après cela, s'étonner si, avec des paysans ainsi accablés de taxes et de redevances, l'émancipation n'a pu beaucoup améliorer le bien-être du peuple? si les statistiques officielles constatent qu'en mainte contrée le nombre des bestiaux a diminué et que, loin de progresser, la culture, déjà primitive, du moujik est souvent en décadence? si, enfin, les terres les plus fertiles semblent çà et là en train de s'épuiser; si, en plus d'une province, les mauvaises récoltes, les famines ou les disettes menacent de devenir périodiques?

Le gouvernement impérial ne pouvait pas ne point s'inquiéter d'une situation qui, en se prolongeant, menaçait de tarir dans leur source les richesses de l'empire. Quel était le remède aux souffrances du paysan et de l'agriculteur? Il n'y en avait manifestement qu'un, et, par malheur, ce remède unique, fort simple d'ailleurs, semblait d'une application malaisée. C'était une revision des impôts directs et des redevances de rachat; c'était une sorte de péréquation fiscale, beaucoup plus urgente, sinon plus facile, que la péréquation de notre impôt foncier.

L'obstacle est dans la gêne des finances impériales. La guerre de 1877 et 1878, qui a jeté sur le Trésor une surcharge inopinée de plus d'un milliard de roubles, semblait rendre pour longtemps une telle opération malaisée. A ce point de vue, on pourrait dire qu'en accroissant encore le faix de l'impôt la guerre libératrice de Bulgarie a sérieusement entravé les bienfaits de l'émancipation.

En dépit de la pénurie du Trésor, le gouvernement impérial, depuis l'avènement d'Alexandre III notamment, n'a pas renoncé à alléger les charges qui écrasent le peuple des campagnes. C'est la principale tâche que semble s'être donnée l'empereur Alexandre III, avant tout préoccupé du bien-être de ses fidèles paysans. Le nouveau tsar s'est promis de diminuer à la fois et les impôts qui frappent le moujik et les redevances de rachat. Dès la fin du règne d'Alexandre II, sous le ministère de M. Greig, puis de M. Abaza, il avait été question de supprimer la capitation, encore imposée au mou-

(1) Discours de l'empereur du 27 janvier 1861, publié par la *Rousskaia Starina* (février 1880).

jik, et de répartir sur toutes les classes les soixante millions de roubles fournis par cet impôt personnel. Un des premiers actes d'Alexandre III, reprenant les intentions de son père, a été de rendre un oukaze abolissant, dans un délai de huit ans, cet impôt séculaire, dernier corollaire du servage (1).

Quant à la réduction des redevances de rachat, le gouvernement d'Alexandre III s'est arrêté à un compromis entre deux systèmes différents. On avait d'abord songé à employer toutes les ressources dont pouvait disposer l'État à dégrever les contrées les plus pauvres et les communes rurales les plus obérées. Les difficultés de cette sorte de péréquation, le désir de faire participer toute la population rurale aux bienfaits du nouveau règne, ont fait abandonner ce projet. Conformément à l'avis d'une « commission d'experts » réunie à cette occasion, Alexandre III a décidé d'accorder une réduction générale à tous les anciens serfs de la grande et de la petite Russie. L'oukaze impérial, concédant aux paysans émancipés cette sorte de don de joyeux avènement, a en même temps promis aux villages les plus surchargés une réduction ultérieure supplémentaire. Cette double opération doit apporter au moujik un dégrèvement annuel de douze millions de roubles (2).

La réduction sera, en moyenne, d'un rouble pour chaque *âme* de revision, c'est-à-dire pour chaque tête de paysan mâle assujetti à la capitation (3).

L'allégement peut sembler minime; en moyenne, c'est environ un septième du taux de rachat acquitté jusqu'en 1882. Si faible que soit cette réduction, elle fera généralement disparaître la disproportion des redevances entre les anciens paysans des particuliers et les paysans de la Couronne. Les quatre ou cinq millions destinés à venir en aide aux contrées les moins favorisées ne sauraient malheureusement suffire à assurer le bien-être des paysans les plus accablés d'impôts. Peut-être eût-il mieux valu réserver pour eux seuls les ressources disponibles, au lieu de les disperser sur tous les villages de la Grande et de la Petite-Russie. Malgré les louables efforts du gouvernement et le soulagement réel apporté à leurs souffrances, bien des moujiks plieront encore longtemps sous le poids de la misère et des taxes. Il est à craindre qu'en mainte région les paysans ne sentent retomber sur leurs épaules d'une autre façon les charges dont Alexandre III s'est efforcé de les affranchir en diminuant leurs impôts. En bien des cas, par exemple, le *boni* laissé aux anciens serfs par la réduction des redevances de rachat risque d'être absorbé par l'accroissement continu des taxes provinciales et municipales.

Quel que soit le résultat des mesures édictées par Alexandre III en faveur des paysans, une chose est à nos yeux certaine, c'est qu'alors même qu'il parviendrait à supprimer la capitation, à réduire notablement les redevances de rachat, à dégrever les paysans les plus imposés, à réaliser, en un mot, toutes les améliorations promises aux moujiks, le gouvernement impérial ne saurait se flatter d'avoir rempli les vœux du peuple des campagnes, ni d'avoir tranché, aux yeux des masses rurales, la question agraire.

Ce que le serf émancipé attend du tsar, en effet, ce ne sont pas seulement des allégements d'impôts; c'est, avant tout, une nouvelle distribution de terres, et, cette fois, une distribution gratuite. Depuis l'émancipation, depuis la dernière guerre d'Orient surtout et les conspirations nihilistes, le bruit d'une nouvelle loi agraire, perfidement entretenu par les ennemis du pouvoir, n'a cessé de circuler dans les campagnes. Tous les efforts du gouvernement pour démentir ces dangereuses rumeurs n'ont pu dissiper les illusions du paysan. Ce qu'il a en vain longtemps espéré de la générosité d'Alexandre II, l'ancien serf persiste à l'attendre de la bonté d'Alexandre III. Les marques d'intérêt prodiguées par le fils du tsar émancipateur à ses fidèles paysans sont plus propres à raviver leurs chimériques espérances qu'à les désabuser. L'autocratie, en pareil cas, est en quelque sorte victime de sa propre omnipotence : le peuple se refuse à croire que rien lui soit interdit et que rien lui soit impossible. Le tsar a beau leur opposer une sorte de *non possumus*, les paysans s'obstinent à lui attribuer le droit de modifier à leur profit toutes les conditions de la propriété.

Si les louables efforts d'Alexandre III pour améliorer la condition du moujik ne sauraient étouffer les vagues aspirations socialistes du paysan, les mesures prises par le gouvernement en faveur du peuple illettré des communes rurales sauraient bien moins encore étouffer les aspirations libérales des classes cultivées. Ce n'est pas en essayant de résoudre ce que, en Russie comme ailleurs, on appelle la question sociale, que le gouvernement russe trouvera la solution de la question politique. Or cette redoutable question, dont les Russes ont si longtemps contesté l'existence chez eux, personne, depuis l'agitation des dernières années, n'en saurait nier l'urgence. L'heureux succès du couronnement n'est pas une solution. S'il importe à la sécurité et à la prospérité de l'empire de ne pas négliger les besoins des classes populaires et de la vieille Russie moscovite, il n'importe pas moins à la grandeur du pays et à la sécurité du trône de donner satisfaction aux classes lettrées et aux besoins nouveaux de la Russie européenne. Certes, Alexandre III s'honore en continuant l'œuvre paternelle et en achevant l'émancipation des serfs; mais il eût acquis plus de titres encore à la reconnaissance de ses sujets s'il eût osé enfin aborder ce qui semblait devoir être la tâche propre de son règne : l'émancipation politique.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) En attendant qu'on pût procéder au remplacement de la capitation par un impôt foncier, un impôt sur le revenu ou un impôt sur les successions, on a, dès 1880, supprimé l'accise du sel, qui, bien que classée parmi les impôts indirects, était en réalité une sorte de capitation pesant particulièrement sur le peuple. Voy. l'*Étude sur les finances russes* de M. Arthur Raffalovich; Guillaumin, 1883.

(2) Sur cette somme, 3 millions seulement doivent être à la charge directe du Trésor; 2 millions sont couverts par les excédents de la caisse de rachat; 9 millions par les bénéfices de la Banque d'État et la liquidation des anciennes institutions de crédit.

(3) Cette réduction générale coûtera environ 7 ou 8 millions de roubles par an, car elle ne s'applique point aux paysans des provinces occidentales, dont les redevances ont été réduites dès 1863, à la suite de l'insurrection polonaise.

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

M. Georges Picot a réuni en un volume les études qu'il avait fait paraître en articles détachés sur M. Dufaure. C'est un bien intéressant chapitre d'histoire politique et parlementaire en même temps qu'une biographie très étudiée. Le titre indique d'abord que l'œuvre est complexe : *M. Dufaure, sa vie et ses discours* (1).

Vous avez bien remarqué, n'est-ce pas? M. Dufaure, et non Dufaure tout court, bien que le nom appartienne à l'histoire. Peut-être ne dira-t-on pas toujours, mais on dira longtemps encore : M. Dufaure, de même que : M. Thiers. Ce M. est comme le signe particulier et le trait caractéristique de la physionomie bourgeoise. Berryer a été Berryer et non M. Berryer de son vivant même; M. Dufaure a été M. Dufaure de son vivant et n'est pas devenu Dufaure même après sa mort. Je note ceci sans intention d'épigramme, ayant au contraire un respect profond pour ces renommées discrètes, qui volontairement se sont enfermées dans leur cercle naturel. Avec un peu de charlatanisme, le maniement de la réclame, l'art de frapper sur la grosse caisse, quelquefois même en provoquant quelque scandale, elles auraient pu rayonner beaucoup plus au loin; mais non, elles ont dédaigné la popularité. M. Dufaure, né bourgeois, est demeuré bourgeois par tempérament et aussi par goût : bourgeois libéral, éclairé, passionné pour la vérité et la justice, mais d'une passion qui échauffait son cœur sans s'échapper au dehors par des jets éclatants de flamme et de lumière. C'était un modéré. Tout excès, toute exagération froissait et blessait son bon sens, toujours en garde contre l'illusion ou le rêve. Quand ces exagérations étaient un calcul, une tactique, un rôle pris pour flatter les instincts ou les passions de la foule, il protestait, mais sans s'indigner assez peut-être ou du moins avec assez de fracas. Des répugnances plutôt que des révoltes. Certains jours, il eût fallu courir sus à ces comédiens, leur arracher leur masque. M. Dufaure ne tenait pas à se commettre ainsi, à lutter sur la place publique. Il s'indignait dans son cabinet. Les portes en étaient ouvertes, il est vrai, et le bruit arrivait aux oreilles d'un certain nombre de bourgeois sensés qui recueillaient avec bonheur les protestations de ce bourgeois éclairé; le populaire n'en avait que l'écho lointain. Voilà comment M. Dufaure n'a jamais exercé qu'une action indirecte; voilà comment, même au grand soleil de la vie publique, il s'est toujours abrité dans un coin d'ombre; voilà comment il a été et restera M. Dufaure.

Je marque ce qui me semble le trait dominant de cette physiononie parlementaire et bourgeoise et n'insiste pas davantage. M. Georges Picot me dirait que je suis bien osé de m'aventurer sur le terrain de l'histoire politique. Il aurait raison, et bien évidemment il vaut mieux le prendre là pour guide que moi. Son étude, très consciencieuse et très délicate en même temps, d'un clairvoyant psychologue tout aussi bien que d'un exact assembleur de documents, fait revivre le modèle. Si elle accentue certains traits qui vous paraissent avoir été en réalité plus effacés, dites-vous que tout peintre idéalise et flatte toujours quelque peu. Ici, l'embellissement ne va pas jusqu'à altérer la ressemblance. Enfin, si, sur l'homme politique, on peut discuter tel ou tel jugement de M. Picot, ce qu'il dit de l'homme même est d'un vif intérêt. Je vous recommande spécialement les chapitres consacrés aux premières années et à la jeunesse de M. Dufaure : ils éclairent d'un jour nouveau la vie tout entière. L'enfant annonce l'homme. Ainsi, par exemple, cette gravité précoce, ce sérieux prématuré, ce goût de l'étude solitaire. A huit ans, au lieu de prendre des bains d'air et de soleil dans les campagnes de Vizelle, il cherche le silence et l'ombre pour lire des livres graves. Et quelle ombre? celle d'un chêne touffu comme le chêne de Tityre? Non, l'ombre d'un grenier, pour lui une oasis charmante, puisqu'il peut y lire des heures entières sans être dérangé. A onze ans, à la pension du chef-lieu d'arrondissement où on l'a placé, il est chargé par le maître, qui aime à s'absenter, de faire la classe à ses camarades. Au collège de Vendôme, il reste quatre ans sans sortir, même à l'époque des vacances, car sa famille est pauvre; et pas une plainte, pas un instant d'ennui. Ces vacances même sont pour lui un temps de délices, car il est tout entier, en cet isolement, à ses livres préférés. C'est un excellent écolier et il conquiert toutes les couronnes, sauf une, celle qui est réservée à la poésie légère. Tous ses maîtres parlent de lui avec enthousiasme, sauf un, le maître de danse, qui désespère d'en tirer quelque chose.

L'enfant est devenu jeune homme; son rêve est de compléter son instruction dans un collège de Paris. Sa famille y consent, bien que le sacrifice soit lourd pour elle. Le voici à Paris, au collège Charlemagne, en rhétorique. Quel professeur y trouve-t-il? M. Villemain, dont le visage ne lui semble pas modelé par les Grâces; mais quels yeux éloquents illuminent cette figure taillée à la serpe! Dès le premier jour, M. Villemain a jugé le jeune Dufaure, cet esprit sensé, sérieux, correct, sans ampleur, ni éclat, ni rayonnement. Voyez plutôt. Il lui conseille aussitôt de prendre comme livres de chevet Massillon, qui fécondera sa sécheresse; Fénelon, qui donnera quelques grâces à sa roideur; La Bruyère, qui lui communiquera peut-être la fantaisie, le brio, l'imprévu, l'inattendu qui lui manquent. Et comme le jeune rhétoricien sent bien tout le premier qu'on lui imprime la direction particulièrement utile!

Au bout de quelques mois, M. Villemain quitte ce théâtre obscur pour une scène mieux éclairée, la Sorbonne. Il est remplacé par M. Le Clerc, le docte, le sérieux, l'érudit Joseph-Victor Le Clerc. Très consciencieux, le nouveau maître, corrigeant beaucoup de copies; mais ce n'est plus M. Villemain! Et le jeune Dufaure se désole d'avoir perdu le guide qui pouvait lui donner précisément les qualités dont il sent que la nature ne l'a pas doté. M. Le Clerc est un esprit de la trempe du sien, et c'est là le malheur.

(1) Georges Picot, *M. Dufaure, sa vie et ses discours*. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

Il est de mode aujourd'hui de médire de ces exercices d'amplification oratoire qui avaient la vogue en ce temps-là. Un professeur de rhétorique est devenu une sorte de fossile, de monstre antédiluvien, dont on ne prononce le nom qu'en souriant. Quel est le professeur de rhétorique qui n'est pas légèrement embarrassé quand on l'annonce quelque part en disant : « M. X..., professeur de rhétorique »? Eh bien, il faut lire les confidences du jeune Dufaure rappelées par M. Picot : le lecteur se rassurera. Il verra quelle action salutaire on pouvait alors exercer sur des esprits distingués et comment on préparait à la société des recrues utiles et brillantes. Volontiers je recommanderais ces pages à MM. les membres du conseil de l'instruction publique. En les méditant, ils se diraient peut-être que cette vieille rhétorique dont on ne parle qu'en souriant était une forte école pour les âmes. On ne songeait point alors à accabler la jeunesse d'un fardeau de connaissances qu'elle met sur ses épaules aujourd'hui en vue d'un examen et dont elle se déchargera bientôt. Elle ne se développait point alors par juxtaposition — qu'on me passe ce jargon scientifique, — mais par intus-susception. Il faut se demander si l'on n'a pas substitué à une activité féconde et désintéressée, éveillant l'imagination, faisant appel à tous les sentiments généreux, une activité âpre et sèche, calculant le produit immédiat de tout effort et supputant le profit réalisable à courte échéance. Pas de programmes en ce temps-là, pas de manuels non plus. Des connaissances purement techniques peu de souci. M. Villemain ignorait les mystères de la métrique de Plaute, mais il ouvrait des aperçus sur la société romaine; il ne discutait pas le texte de Virgile pour substituer un vers médiocre à un beau vers, mais il faisait aimer Virgile et pleurer sur Didon. Vous vous rappelez la phrase célèbre de Buridan dans *la Tour de Nesle :* « C'était il y a quarante ans; en ce temps-là, la Bourgogne était heureuse! » Et moi, de même, je dis : En ce temps-là la jeunesse était heureuse! Et voyez aussi quelles fortes générations préparait ce vieux système, le système des littérateurs, ainsi que l'appellent avec dédain les grammairiens, qui tiennent le haut du pavé aujourd'hui, de ce pavé où retentissent bruyamment leurs gros souliers ferrés. Si l'on juge l'arbre au fruit, quel est le meilleur arbre des deux?

Mais je m'égare, comme disent les tragédies. Pardonnez-moi d'avoir enfourché mon *dada,* la Rossinante de don Quichotte, si vous voulez, mais qui galopait parfois, ce qui n'est jamais, au grand jamais, arrivé à la monture de Sancho. Et puisque je me suis égaré, ma foi, je ne chercherai pas à retrouver mon chemin. Aussi bien, en voulant rejoindre M. Dufaure au barreau, à la tribune, au ministère, je vous mènerais sur un terrain où doit vous conduire bientôt un collaborateur plus compétent en ces questions. Je mets donc pied à terre en n'ajoutant que ce dernier mot : c'est que l'étude de M. Georges Picot est instructive, attachante, animée d'un esprit vraiment libéral, et enfin que l'agrément d'un style très net, très limpide, d'un tour vif, d'une allure décidée, fait de cette lecture sérieuse un plaisir. Si ce monument élevé à la mémoire de M. Dufaure vous semble d'un aspect un peu bourgeois, dites-vous que c'est ainsi que lui-même aurait demandé qu'il fût construit. On croirait qu'il en a donné le plan.

II.

Encore des articles réunis en volume : *Figures d'hier et d'aujourd'hui* (1), par M. Victor Fournel. Plus de figures d'hier que de figures d'aujourd'hui; mais qu'importe, si les portraits sont ressemblants? Ils le sont très suffisamment, bien que tracés d'un crayon rapide; de simples esquisses, à franchement parler. M. Fournel est un critique très sagace, très érudit, et en même temps un chroniqueur des plus brillants. Il cumule comme maître Jacques. Est-ce au chroniqueur ou au critique que vous voulez parler? demande-t-il. Et alors il change, non pas de houppelande comme le cuisinier-cocher d'Harpagon, mais de plume. Il a pris pour ces esquisses sa plume de chroniqueur, la laissant cependant de côté à certains moments pour s'armer de celle du critique. Ce n'est pas une galerie, mais un petit album portatif. Vous le feuilleterez avec plaisir. Je vous recommande spécialement les silhouettes d'Hippolyte Rigault, de Prévost-Paradol et d'Henry Monnier. Jules Janin, également, est bien saisi sur le vif. D'autres figures sont plus vagues, indécises et flottantes, celle de M. Taine, par exemple. M. Maxime du Camp n'est-il pas un peu flatté? Il est posé sur un fauteuil de juge, coiffé d'une toque, armé du glaive de la justice. A la bonne heure; mais il faudrait indiquer par quelque emblème, quelque symbole, comme M. Fournel, qui a beaucoup d'imagination, en trouve aisément, que l'oreille de ce juge est trop ouverte à certains racontars suspects, aux commérages et aux *potins.* N'a-t-on pas cassé plus d'une de ses sentences comme ayant été dictées par la passion? Il me semble bien. Mais M. Victor Fournel lui-même a, en politique, ses préférences et ses antipathies. Il fait tous ses efforts pour résister à leur influence, voulant être aussi équitable que Salomon et saint Louis. Dessein louable, intention honorable. Vous savez cependant : il nous arrive à tous de nous laisser entraîner malgré nous, tout en croyant ne pas perdre un seul instant l'équilibre.

III.

Si M. Fournel a deux plumes, M. Jacques Maillet a une plume et un ébauchoir. Sur le conseil d'une dame bienveillante, il vient de laisser momentanément l'ébauchoir pour la plume. Si je disais qu'il a bien fait, il réclamerait comme sculpteur. Me voici par conséquent embarrassé. Disons donc que nous lui sommes reconnaissants d'alterner. Ses *Récits de l'atelier* sont très agréables à lire. Avec quelques échappées de sensibilité, il a de l'humour, de la fantaisie et une certaine désinvolture aimable. L'allure est un peu capricieuse; mais

(1) Victor Fournel, *Figures d'hier et d'aujourd'hui.* — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(2) *Les Récits de l'atelier,* par Jacques Maillet. — 1 vol. Paris, 1883. E. Dentu.

la ligne droite n'est pas l'idéal des artistes comme elle l'est des géomètres. M. Maillet pense que ces récits seront utiles à la jeunesse : oui, sans doute, car la morale en est pure, l'inspiration saine. Je me demande cependant si la fantaisie capricieuse qui leur donne un cachet particulier sera bien comprise par le jeune âge. Voici, par exemple, des pages humoristiques sur Polichinelle et Guignol. On nous montre Polichinelle l'idéaliste dépossédé de son sceptre par le réaliste Guignol. Un fils du ciel, Polichinelle; un enfant de la terre, Guignol; un vil bourgeois, pour tout dire : Ariel égorgé par Caliban; la poésie tuée par la prose! Le bâton de Polichinelle avait été détaché d'un des lauriers du Parnasse, séjour des Muses; le gourdin de Guignol a été coupé dans le bois de Clamart. Polichinelle, c'est Rabelais; Guignol, c'est Zola. Moi, je mêle mes larmes à celles de M. Maillet arrosant le cadavre de feu l'idéalisme; n'est-il pas à craindre que la jeunesse demeure indifférente et les yeux secs? Qu'importe, après tout, que l'auteur rencontre des sympathies là où il espérait moins en trouver? Au fond, il en sera peut-être moins surpris qu'il veut le laisser croire.

IV.

Au Théâtre-Français, première représentation de *Toujours*, un vaudeville-parade qui s'est trompé de porte et croyait entrer au théâtre du Palais-Royal. N'en disons rien, la littérature étant étrangère à l'accident.

MAXIME GAUCHER.

---

## NOTES ET IMPRESSIONS

La triste mort du commandant Rivière aura servi à nous faire mieux connaître un écrivain qu'on admirait un peu de confiance pour se dispenser de le lire. « *Pierrot* et *Caïn* sont deux chefs-d'œuvre », avait dit quelqu'un. On répétait : « *Pierrot* et *Caïn* sont deux chefs-d'œuvre. » Et l'on s'en tenait là.

Soit. Laissons *Pierrot* et *Caïn*. Mais prenez le dernier volume de Rivière, les *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*, et lisez cette simple page :

« Je ne suis pas arrivé tout d'un coup à la Nouvelle-Calédonie. Le 1er janvier 1876, je m'embarquais au Havre sur un paquebot transatlantique, le *Labrador*, et je quittais la France. Cruelle heure que celle-là. La France, les affections, les habitudes, les plaisirs sont tout près encore, et cependant disparus. Hier n'aura pas de lendemain. On est isolé et triste, on se met en marche pour des années d'inconnu. Le navire lui-même, par ces grises et froides journées d'hiver, est mélancolique. Il sortait des jetées parmi de rares spectateurs. Des Frères des écoles chrétiennes, avec une grâce gauche, adressaient des saluts d'adieu à quatorze Petites Sœurs des pauvres qui étaient à bord. Les grands chapeaux à la Basile s'agitaient de bas en haut, de haut en bas, en signe de condoléance et de bons souhaits. Les Petites Sœurs répondaient de leurs mouchoirs et de leurs coiffes. Ces genres neutres avaient, en leurs manifestations, quelque chose de grotesque et de touchant. Ils ont renoncé à la vie et, par un espoir plus haut, n'en ont accepté que le dévouement et l'obscurité. Admirables ou condamnables en cela, ils passent sur cette terre sans chaleur et sans émoi. Les quatorze Petites Sœurs eurent à la fois le mal de mer; on les mit en tas dans une cabine. Elles ne reparurent sur le pont que quelques jours plus tard, en troupeau, récitant des prières. »

Est-ce que ce petit tableau n'est pas complet en son genre? Et l'homme qui l'a signé ne vous apparaît-il pas tout de suite comme un observateur délicat et spirituel, comme un philosophe plein de sérénité, comme un homme de cœur simple et tendre?

Puisque j'ai commencé à citer, je continue. Rivière raconte la mort d'un officier tué par les Canaques :

« L'après-midi et la soirée de la veille s'étaient écoulées pour lui dans d'horribles souffrances, et, quand il avait quelque répit, c'était la tristesse qui le prenait. C'est qu'il se sentait mourir tout vivant, en pleine possession de son passé et de l'avenir, si cet avenir n'eût dû lui échapper. Ce colonel de quarante ans avait derrière lui une belle carrière, et tant de jours heureux d'activité et de gloire eussent été devant lui, qu'il entrevoyait encore dans sa pensée! La mort violente qui n'est pas immédiate a cette amertume. Il est trop tôt pour ceux qui partent, jusqu'à ce que les prenne une sérénité haute ou qu'ils se résignent. Ce moment vint pour le colonel. Il fit part à Duliscouet de ses dernières volontés, serra la main de ceux qui l'entouraient. L'agonie commença ensuite, très douce. Le cerveau ne percevait plus la souffrance, n'avait plus qu'une vie automatique. Des souvenirs incohérents, des images anciennes le sollicitaient, s'en détachaient par la parole ou flottaient devant ses yeux, qui s'animaient. Mais le tout était souriant, presque gai. Le colonel prononça le nom d'un officier qui était souvent son commensal, dont il s'amusait, lui fit bon accueil. Deux fois aussi il dit : « En avant! » comme il avait fait dans la journée. A deux heures du matin, il rendait le dernier soupir. »

Tout Rivière est dans ces deux pages... et plus encore dans la seconde, dans celle où il nous apprend comment un soldat meurt pour son pays.

***

A l'heure où la nouvelle de cette mort arrivait à Paris, MM. Alphonse Daudet et Albert Delpit s'entre-tuaient dans le bois du Vésinet. Quand je dis qu'ils s'entre-tuaient, j'exagère. L'affaire s'est terminée par un coup d'épée qui a traversé l'épiderme de M. Delpit, et le jeune écrivain, remis aujourd'hui de sa blessure, reçoit les chaudes félicitations des directeurs de théâtres et des éditeurs qui ont pu craindre un instant de voir tarir une source de leurs revenus.

MM. Daudet et Delpit sont, en effet, à des degrés et dans des genres différents, des « auteurs à recettes ». Ils ont chacun leur public qui les aime et qui les demande. Voyez-vous l'émoi causé dans le camp des admirateurs de Daudet par cette nouvelle : « Vous ne pourrez plus lire que du Delpit! » L'auteur de l'*Évangéliste* n'a pas assez pensé à cela quand il a envoyé des témoins à l'auteur de *la Marquise*.

Enfin les deux romanciers se sont galamment tendu la

main. Les voilà amis désormais. M. Delpit, qui a été jadis le secrétaire d'Alexandre Dumas, et qui est resté mousquetaire, va se croire tenu de recommander la candidature de M. Daudet à l'Académie. Car c'est à ce propos que le duel a éclaté. Et l'on traite l'Académie de « vieille dame! » Savez-vous que, pour une vieille dame, elle excite encore de furieuses passions?

*
* *

Les reporteurs mondains qui ont rendu compte de la fête japonaise donnée mercredi à l'hôtel de la Rochefoucauld-Bisaccia ont usé d'une juste métaphore en comparant cette fête à une féerie. Le jardin surtout m'a paru féerique, d'abord parce qu'il était magnifiquement illuminé — et puis parce que c'était un jardin. Trouver au centre de Paris, dans une propriété particulière, un grand espace non vitré, avec de beaux arbres, des charmilles, une pelouse... et pas la moindre « amorce » pour un boulevard à venir, aucune marque indiquant que ces vieux arbres allaient être renversés pour livrer passage à une voie plantée de kiosques et de colonnes en fonte..., c'était vraiment extraordinaire.

Une seule chose m'a gêné dans ma visite à l'hôtel de la Rochefoucauld : c'est la présence des nombreux domestiques que la duchesse avait échelonnés sur notre passage.

Ils étaient superbes, ces domestiques; leurs cheveux poudrés jetaient une note claire, comme on dit aujourd'hui — ou une note blanche, ça m'est égal, — sur la gravité de leur livrée brune. Mais leur impassibilité avait quelque chose de légèrement railleur. Il m'a semblé qu'ils ne s'étaient pas franchement associés à la généreuse idée de leurs maîtres, et qu'ils étaient un peu choqués de voir que, moyennant vingt-cinq francs donnés à une bonne œuvre, le premier venu avait le droit de passer devant eux!

*
* *

Je reviens sur l'affaire du *Palais de cristal français,* dont j'ai parlé il y a huit jours.

On me fait remarquer que les communes avoisinant Saint-Cloud sont intéressées à la réalisation de ce projet; que, depuis la guerre, Saint-Cloud est délaissé et que l'entreprise de M. Nicole aurait pour effet de donner au pays une animation productive. C'est pour cela que la commission nommée par la Chambre et composée en grande partie des députés de Seine-et-Oise est favorable à cette affaire. C'est une question d'intérêt local.

Voilà qui change la thèse. Si le Palais de cristal est fondé pour faire la fortune des limonadiers de Saint-Cloud et de Ville-d'Avray, je n'ai plus rien à dire. Mais le rapport que j'ai lu invoquait surtout des intérêts généraux et plus que généraux. Ce n'était pas seulement Saint-Cloud et la France qui devaient bénéficier du projet Nicole, c'était le monde entier, c'était l'humanité!... M. Nicole représentait l'ange du progrès. Et « le progrès, c'est l'avenir », comme l'a écrit Victor Hugo, précisément à propos de cette foire des Tuileries que je rappelais l'autre jour.

L'avenir ainsi envisagé m'a paru sombre. Je persiste à croire que les fêtes rêvées par M. Nicole, les appelât-on *Fête du Travail,* ou *Fête de la Solidarité,* ou *Fête de l'Échange,* n'apporteraient qu'un faible appoint à l'œuvre civilisatrice qu'elles prétendent servir. Elles attireraient beaucoup de monde au palais de Saint-Cloud; mais quel monde?

Et puis ne trouvez-vous pas qu'on abuse un peu de ces fêtes? Tout est prétexte à réjouissance, aujourd'hui. Il ne se produit plus un événement malheureux sans qu'un impresario quelconque se dépêche d'organiser une kermesse ou une représentation extraordinaire avec le concours « des plus jolies actrices de Paris » et de quelques femmes du monde confondues dans un même sentiment de charité et dans un égal besoin de réclame. Nos catastrophes pourraient se compter par le nombre des fêtes qu'elles amènent après elles. Si cette mode était venue plus tôt, la sinistre année de la guerre et de la Commune eût été une année joyeuse entre toutes.

Modérons nos plaisirs.

*
* *

Si j'insiste sur les fêtes du futur *Palais de cristal,* bien que le rapport en parle peu, et si je dis que ces fêtes prendront vite un caractère extra-artistique, c'est que l'entreprise en question se présente comme une affaire purement industrielle. Elle est *lancée* — c'est le mot consacré — par le banquier qui a déjà présidé à la fondation du musée Grévin. Certes, le musée Grévin peut prétendre aussi à un rôle instructif et moralisateur dans la grande comédie de ce temps. Il s'est trouvé des philosophes payés à tant la ligne pour dire que la vue du crime du Pecq mis en tableau ou de Sarah Bernhardt reposant dans son cercueil ne pouvait éveiller que des idées salutaires. Je ne le nie pas. Mais si l'on avait proposé au gouvernement de s'associer à la fondation du musée Grévin, croyez-vous que les ministres de l'instruction publique et des finances se fussent mis d'accord pour présenter un projet de loi dans ce sens? Pourquoi patronnent-ils donc une affaire analogue, une affaire née dans les mêmes conditions et appelée à poursuivre le succès par des moyens semblables?

— Mais M. Nicole ne veut instituer à Saint-Cloud que « des distractions de l'ordre le plus élevé ».

— De l'ordre le plus élevé..., c'est entendu. Cette bonne promesse ne m'avait pas échappé et j'en ai pris note. Mais M. Nicole n'est pas seul; il aura derrière lui des hommes moins bien intentionnés, de gros et puissants actionnaires qui se préoccuperont avant tout de l'élévation des recettes et qui, pour maintenir ces recettes à une bonne hauteur, n'hésiteront pas à abaisser le niveau des distractions offertes au public. C'est fatal. M. Nicole aura beau parler de moralisation, de vulgarisation, de centralisation et d'autres belles choses en *tion,* les actionnaires ne penseront qu'à rentrer dans leur argent... et dans l'argent des autres.

Le promoteur du *Palais de cristal* se vante d'avoir obtenu l'appui de la « haute finance ». Hélas! cette recommandation ne porte pas toujours bonheur aux affaires qu'elle recouvre. Elle se traduit généralement par des annonces et par des réclames dans les journaux, annonces et réclames chèrement payées... C'est autant de pris sur les bénéfices futurs.

Et voilà pourquoi je tremble... Plus la « haute finance » appuiera M. Nicole, plus je tremblerai.

Il se vante aussi — M. Nicole — d'avoir vu son projet approuvé par les divers cabinets qui se sont succédé en France depuis le 15 décembre 1879, date de sa demande. Il a affronté SEPT ministères! Sept ministères! Le chiffre est imposant, en effet, et, comme il nous inspire de mélancoliques idées sur la fragilité de nos gouvernements, nous ne pouvons nous empêcher d'en être frappé. Mais ce chiffre conclut-il en faveur du projet? J'estime, au contraire, que M. Nicole aurait tort de l'invoquer. Ces sept ministres escaladant le pouvoir à la suite les uns des autres et en tombant presque aussitôt n'ont pas eu beaucoup de temps à eux pour examiner l'affaire du Palais de cristal. De plus, la responsabilité de chacun s'est trouvée forcément diminuée : M. Jules Ferry n'en a, pour sa part, qu'un septième, et, comme il partage ce septième avec son collègue des finances, il n'est responsable que pour un quatorzième. C'est peu. L'affaire présenterait plus de garanties, suivant nous, si elle avait été soumise à un seul ministre qui aurait eu le loisir de l'étudier... Mais il ne faut pas demander l'impossible.

X...

---

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

## Le problème colonial

Dans une récente chronique, nous avons passé en revue les différentes entreprises où notre pays s'est engagé par delà les mers, et à propos de chacune d'elles nous avons signalé les dispositions méfiantes et jalouses que nous témoigne l'Angleterre. Nous avons eu beau jeu et en ce moment même les grands journaux français ont, comme nous, la partie belle à faire ressortir la susceptibilité inimaginable dont l'usurpatrice maritime par excellence fait preuve à l'égard des velléités extensives d'autrui, et la parfaite désinvolture avec laquelle elle met pour son compte la main sur les plus larges zones, comme la Nouvelle-Guinée, le Zululand et l'Égypte. C'est là un lieu commun, battu, rebattu et bien en pure perte. Tout contraste de ce genre, si énergiquement développé qu'il soit par nos publicistes, glissera sur le lecteur anglais. Il n'est pas indispensable d'avoir longtemps fréquenté l'orgueil britannique pour avoir constaté que cet orgueil n'admet nul parallélisme, nul rapprochement de ses intérêts aux nôtres. Le Foreign office agit souverainement par le monde, comme il lui plaît; le quai d'Orsay, c'est autre chose. Extensions territoriales, acquisitions de comptoirs, annexions et protectorats, cela s'entend quand on s'appelle Grande-Bretagne; mais, quand on se nomme République française, *non sense,* dirait-on là-bas.

Aussi est-ce dans un autre intérêt que celui de mettre en lumière une contradiction dont les auteurs s'embarrassent fort peu d'être conséquents ou non, que nous revenons aujourd'hui, en l'élargissant, sur ce sujet. Il importe, croyons-nous, de bien voir sur qui nous pouvons compter et quelles mauvaises volontés nous devons craindre à la veille de pousser plus loin notre activité colonisatrice. Il y a là pour nous une question d'aiguillage diplomatique.

Posons d'abord un premier fait auquel personne assurément ne contredira : durant ces toutes dernières années s'est développé dans notre pays un très curieux mouvement d'expansion coloniale. La conquête de la Tunisie — laquelle, malgré les injustes polémiques des partis, sera un durable titre de gloire et pour les ministres qui la résolurent et pour la république elle-même qui la sanctionna, — l'expédition au Congo, l'affermissement de nos droits à Madagascar, les opérations au Tonkin, le regret dès maintenant universel que des divisions de politique extérieure nous aient interdit de risquer jusqu'à la moindre carte dans une partie qui avait pour enjeu l'Égypte, démontrent en toute clarté quelles aspirations nouvelles semblent animer notre démocratie. Nous ne serions pas éloignés de croire que cette fièvre nationale de refaire à notre patrie un empire maritime, cette passion chez quelques-uns « de s'en aller au loin dans le temps, dans l'espace et dans l'inconnu », selon les paroles de l'infortuné commandant Rivière, ne soient comme la caractéristique de la psychologie de la France durant cette fin de siècle. En claire conscience ou à notre insu, nous inclinons à glaner sur les côtes des océans les lambeaux de contrées que la conquérante des Indes n'a pas eu le temps de ramasser.

Or, les choses étant ainsi, on aurait pu prédire *à priori* de quel œil contempleraient ce remarquable essor du génie politique de la France celle des puissances voisines dont il nous importe le plus de connaître les sentiments. La Grande-Bretagne, qui n'entend pas que hors d'Europe personne fasse un pas sans son aveu, devait témoigner de nos visées indépendantes une mauvaise humeur croissante. Elle n'y a pas manqué. Le déplorable échec d'Hanoï, loin d'apaiser son dépit, n'a fait que l'exciter davantage. Rien ne peut donner l'idée du ton qu'affectent ses grands journaux depuis quelques jours. Avant le vote unanime de la Chambre sur les crédits affectés au Tonkin, ils se bornaient encore à des épigrammes de mauvais goût, à ces railleries pesantes dont ils sont coutumiers, celle-ci par exemple : « La France passe son temps à regarder par le trou de la serrure ce que fait le prince de Bismarck : a-t-il le dos tourné, vite elle se divertit à sa vieille mode en quelque coin inoccupé du monde. » Depuis le vote, c'est bien une autre guitare. Des moqueries on en vient aux grands mots, comme le *Daily News,* ou le *Pall Mall Gazette,* ou le *Standard,* ou même le grave *Times,* dont une phrase impertinente fait en ce moment le tour de la presse, phrase où il question des goûts de *flibusterie* de la France. A tel point que cet excès d'amertume a déplu jusqu'à son correspondant parisien, pourtant très peu attentif lui-même sur ce chapitre; mais, cette fois, il est franchement choqué : « Je pense donc, écrit-il de Paris, qu'il serait bon de montrer de l'indulgence et du bon vouloir des deux côtés et de ne pas froisser les très naturelles susceptibilités de la France au sujet du Tonkin. Une nation n'a pas d'oreilles quand a été versé le sang de ses fils. » Le *Times* rappelé à la

modération par M. de Blowitz, quel comble! selon le mot du jour.

Mais, plus que ce louable scrupule, que nous aimerions moins intermittent, une observation nous intéresse dans cette lettre de M. de Blowitz, parce qu'elle nous paraît condenser à merveille la pensée intime des hommes politiques d'outre-Manche devant cette manifestation imprévue de la vitalité française. Traduisons le passage tout entier :

« Personne ne peut trouver mauvais qu'une nation se livre à une expansion raisonnable, mais ce n'est pas montrer de l'inimitié envers la France que de regretter qu'elle n'ait pas du moins retardé l'initiative de la politique d'extension coloniale vers laquelle elle semble incliner. La première tendance du pays après la guerre franco-allemande fut de se dévouer, pour ainsi dire, exclusivement à sa régénération intérieure. Il serait difficile de dire comment la France en est venue à renoncer à cette sage détermination pour l'amour des lointaines aventures étrangères. L'erreur qui en est résultée a produit un sentiment de malaise et de défiance. »

De malaise et de défiance, au delà du détroit, nous le voulons bien. Mais partout ailleurs, peut-être non.

L'Allemagne, en effet (on l'eût aisément aussi affirmé *à priori*), ne pouvait qu'applaudir à cet entraînement qui dérivait loin d'elle notre trop-plein de forces. Le prince de Bismarck ne s'en est pas caché, et les offres qu'il a faites à M. Waddington, et l'approbation chaleureuse qu'il a d'avance donnée à toute dérivation de l'activité d'un pays à qui son histoire, son humeur, son exubérance de vie ne permettent pas de se claquemurer entre ses trois mers, sont du domaine public. D'ailleurs, il est constant (et tous les hommes qui en ces dernières années ont été mêlés aux négociations de notre diplomatie l'attestent hautement) que c'est l'empire d'Allemagne qui a suscité contre nos entreprises le moins de difficultés. Présentement, la presse allemande est unanime à rassurer l'opinion contre les manœuvres de Londres et contre ces dépêches complaisantes qui jettent la nouvelle d'une guerre imminente de la France avec la Chine. La *Gazette nationale,* comme la *Gazette de Francfort,* identifient, au contraire, la cause de l'Europe avec la cause que nos soldats vont soutenir en ces limites de l'extrême Orient où, de fait, les peuples ne distinguent guère, au dire des voyageurs, entre les diverses parties du continent européen. Quant aux feuilles austro-hongroises, même accord de sympathies. La *Presse,* de Vienne, prend les choses avec une extrême vivacité : « L'honneur du drapeau français, dit-elle, ne permet plus la retraite; il n'y a plus qu'à avancer à tout prix. » A tout prix, c'est beaucoup dire. Mais enfin, quand les grands organes anglais nous représentent l'Europe entière comme émue, troublée, indignée de la « flibusterie française », on voit ce qu'il en faut rabattre.

Mais nous entendons l'objection. — Oui, dit-on (c'est à peu près le langage de nos intransigeants), l'Allemagne pousse la France aux lointaines expéditions; elle l'encourage aux aventures; elle l'aidera, l'appuiera de tout son secours dans ses équipées à l'étourneau. D'où cela? Par tendre amour pour celle qu'elle a vaincue? Il faudrait être bien naïf pour le supposer. Si l'empire allemand favorise notre expansion coloniale, ce ne peut être que dans l'espoir d'occuper ailleurs notre ambition, de disperser nos forces, d'ouvrir comme une soupape à notre inquiétante activité, d'acquérir par cette diversion la sécurité pour lui-même.

Fort bien. Mais d'abord, qu'on nous apprenne, de grâce, quel objectif se proposent nos bons conseillers britanniques quand ils nous tancent sur cette hâtive expansion, quand ils nous disent : « Eh quoi! vous ne vous recueillez point, uniquement soucieux de venger 1871? Vous ne tenez pas prudemment en réserve vos forces et vos ressources pour peser en Europe de votre légitime influence? Vous anticipez sur la réorganisation militaire que vous aviez si sagement commencée? » etc., etc. Quand ils nous font ces remontrances, est-ce uniquement aussi parce que l'Angleterre est inconsolable de notre amoindrissement continental, qu'elle aspire au jour où nous recouvrerons ce que nous avons perdu? Ou plutôt ne serait-ce point que ce « recueillement » à quoi l'on nous engage aurait surtout cet inappréciable mérite de laisser sommeiller notre ardeur colonisatrice et d'épargner à la grande jalouse jusqu'à la crainte de se voir très modestement imitée? Si donc il est malaisé d'admettre l'absolu désintéressement de nos Mentors de l'Est, nous n'aurons non plus qu'une foi des moins aveugles dans l'abnégation de nos Aristarques du Nord.

Au fond, un mobile analogue dicte les encouragements des uns et les mercuriales des autres : « Laissez-nous en repos sur le Rhin et que vos vaisseaux voguent où il vous plaît! — Armez-vous, armez encore, rêvez à briser la triple-alliance, nos vœux vous suivront; mais laissez-nous seuls civiliser, c'est-à-dire coloniser le monde! »

En toute rigueur, si dans ce parallèle il fallait — utilitairement parlant, — donner à quelqu'un l'avantage, ce ne serait pas aux Anglais qu'il conviendrait de l'attribuer. Car enfin la psychologie de la nation anglaise nous est assez connue pour être assurés qu'au cas d'un conflit avec le géant du centre, si nous n'avions d'autre chance de salut que l'alliance de M. Gladstone, pauvres de nous! Peut-être posséderions-nous son amitié platonique, et encore! Rappelons-nous la Ligue des neutres. Au contraire, si l'Allemagne trouve son intérêt continental en parfaite coïncidence avec notre intérêt colonial, son concours pourrait nous être utile. Serait-elle machiavélique, même en ce semblant d'appui? Elle n'a pas été machiavélique avec l'Autriche, qui a beaucoup perdu, elle aussi, puisque Sadowa l'a dépouillée d'une hégémonie séculaire. Les Habsbourg ont dirigé ailleurs leur ambition et subi « la poussée vers l'Orient ». Ils se refont un empire en échange de l'empire qu'ils ont perdu.

Deux politiques sont possibles : celle de recueillement, celle d'expansion coloniale. Optons-nous pour la première, nous nous gagnons l'inappréciable bonne grâce des Anglais, sans de grandes chances, il est vrai, de sortir de longtemps de ce recueillement. Préférons-nous la seconde, cette bonne grâce nous est retirée; mais du moins cette expansion coloniale nous vaudra une extension solide, réelle, de notre influence, de nos possessions.

GEORGES LYON.

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Le 26 mai, suite de la discussion de la loi sur la protection de l'enfance. Le 31, M. le duc de Broglie interpelle le gouvernement sur les moyens qui seront employés pour assurer dans les écoles le respect dû aux croyances et aux sentiments des familles. Par 175 voix contre 95 le Sénat, après avoir entendu le ministre de l'instruction publique, passe à l'ordre du jour. — Chambre des députés. Le 26, adoption à l'unanimité de 494 votants, du projet de loi modifié par le Sénat et relatif au service du Tonkin. Le 28, adoption, de l'ordre du jour sur l'interpellation de M. de Janzé relative à la liberté de vente des livres et journaux dans les gares de chemins de fer. Les 26, 28, 31, suite de la discussion du projet de loi sur la réforme judiciaire.

*Nécrologie.* — Le 25, mort de M. Édouard Laboulaye, sénateur, membre de l'Institut. — Mort à Damas de l'émir Abd-el-Kader. — Le 26, le gouvernement annonce à la Chambre la nouvelle de la mort du commandant Rivière. — Le 31, mort de M. Hippeau.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

La persistance des moins-values que l'on continue à constater dans la rentrée des impôts indirects commence à préoccuper l'opinion publique. Ce n'est, certes, pas nous qui regretterons de voir le pays porter enfin son attention sur l'administration de ses finances et de son budget, questions qu'il a été trop longtemps porté à considérer comme placées en dehors de son ressort et comme étant de la compétence exclusive des hommes spéciaux. On ne saurait trop se féliciter des nouvelles dispositions que l'on manifeste depuis quelque temps en France, au sujet de la manière dont notre budget s'établit. Par malheur, le zèle que le public peut apporter dans l'étude de ces questions ne saurait suppléer à l'expérience qui lui manque encore, et il se trouve exposé, au début, à tomber dans des erreurs qu'il lui sera facile d'éviter dans l'avenir, lorsqu'il sera mieux familiarisé avec ces matières. C'est ainsi que la diminution dans le rendement des impôts indirects, succédant aux plus-values énormes que l'on avait constatées pendant ces dernières années, a peut-être un peu trop vivement impressionné les esprits, qui ne se sont pas suffisamment rendu compte de la manière dont les plus-values étaient obtenues au moment où elles se produisaient, et des motifs qui ont transformé, depuis le commencement de l'année, ces plus-values en moins-values.

Comment a-t-on obtenu, de 1875 à 1882, les plus-values de recettes qui ont fait la réputation du budget français? La méthode était simple. Chaque année, on évaluait les recettes probables à une somme égale au produit du dernier exercice connu, c'est-à-dire du pénultième relativement à celui dont il s'agissait d'établir le budget. Ainsi, pour le budget de 1880, par exemple, on constatait les ressources qui avaient été réalisées en 1878, et on portait une somme égale dans les prévisions de recettes. Puis, pour les dépenses, on inscrivait une somme quelque peu inférieure à celle qu'on avait portée aux recettes. Il résultait de ce système que le projet de budget se soldait toujours en équilibre, et, ensuite, qu'au moment de la liquidation de l'exercice, on avait à constater d'importantes plus-values, puisque le développement normal de l'impôt produisait dans l'exercice dont il s'agit une somme nécessairement supérieure à celle qui avait été obtenue pendant l'année sur laquelle on s'était basé pour établir les prévisions. Ajoutons que les plus-values ainsi obtenues, outre qu'elles établissaient notre réputation financière en Europe, permettaient de faire face à de nombreuses demandes de crédits supplémentaires formées soit par le gouvernement, soit par les députés.

Ce système semble, au premier coup d'œil, réunir bien des avantages, et peut-être plus d'un de nos lecteurs se demandera-t-il pourquoi on l'a abandonné pour en venir au système actuel. Le motif de cet abandon est bien simple : c'est que tous les avantages de la méthode que nous venons d'exposer ne sont qu'apparents et que le budget ainsi établi n'est, en réalité, qu'un trompe-l'œil.

Les prévisions de recettes étaient, comme nous venons de le voir, maintenues au-dessous de ce que ces recettes devaient produire en réalité. Or les besoins de la France ne sont malheureusement pas tellement restreints qu'ils ne suffisent à absorber les ressources annuelles : nous en trouvons la preuve trop évidente dans les emprunts qu'on est obligé de contracter de temps à autre. Comment donc trouvait-on moyen de satisfaire aux dépenses étendues qui sont nécessaires, avec les ressources volontairement restreintes que l'on portait au budget?

Le voici : le budget des dépenses était taillé exactement sur le patron de celui des recettes. Le ministre des finances traitait le budget comme Procuste traitait ses victimes : toute dépense dépassant les recettes était impitoyablement retranchée et jetée au budget extraordinaire. On conçoit à quel point il était facile, à l'aide d'un pareil procédé, d'obtenir d'abord l'équilibre des recettes et des dépenses au moment de l'établissement du budget, et, en fin d'exercice, des plus-values de recettes, plus-values résultant du développement normal de la puissance productive de l'impôt, dont on n'avait volontairement pas tenu compte en établissant le projet de budget. On voit aussi qu'il était impossible de se rendre nettement compte de la situation ; ressources et dépenses, tout était plus ou moins tronqué, et le plus habile eût été embarrassé pour décider si les unes faisaient réellement équilibre aux autres.

Aussi en est-on revenu à un système plus normal, celui qui est appliqué actuellement. Au lieu d'adopter, comme prévisions de recettes, un chiffre manifestement inexact, on s'est efforcé de se rapprocher autant que possible de ce que devait donner la perception effective de l'impôt. A cet effet, on a bien continué de prendre pour base les résultats du dernier exercice connu; mais on les a augmentés de la moyenne des plus-values obtenues pendant les cinq dernières années. De cette manière, on est arrivé à une approximation aussi exacte que possible. Ce procédé d'évaluation élevant les recettes d'une manière notable, il a été possible de faire rentrer dans les dépenses ordinaires des crédits qui

avaient été indûment portés au budget extraordinaire pour obtenir l'équilibre, suivant l'ancienne méthode. Le budget s'est ainsi trouvé établi d'une manière normale : d'un côté, ressources réelles; de l'autre, besoins réels, auxquels les premières doivent faire face. On est donc en présence d'une situation complètement nette; on a un projet de budget absolument sincère.

On comprend qu'il ne fallait plus compter, avec cette nouvelle méthode, sur les plus-values alléchantes qu'on obtenait au moyen de l'ancienne. Les approximatives étant rapprochées autant que possible de la réalité, on était exposé à voir les perceptions soit dépasser de quelque peu les prévisions, soit, au contraire, rester inférieures à ces prévisions dans une mesure modeste. C'est ce qui s'est produit, et nous pensons qu'après les explications que nous venons de donner, le contraste entre les rentrées des impôts pendant les dernières années et l'année courante ne semblera plus de nature à légitimer les inquiétudes qui se sont fait jour un peu vivement depuis quelque temps. En somme, la situation n'a pas changé; le changement apparent qui s'est produit résulte seulement, comme on vient de le voir, d'une modification dans les écritures.

La liquidation commence aujourd'hui. Ainsi que nous l'avons fait prévoir, cette opération se présente dans de bonnes conditions. Le report est modéré et aucun accident n'est à craindre. La liquidation bien passée et la question des chemins de fer réglée, on verra sans doute à essayer une petite campagne d'affaires avant les vacances d'été. K.

---

Les négociations avec les Compagnies de chemins de fer suivent leur marche régulière. La convention avec le Paris-Lyon-Méditerranée a été signée, il y a quelques jours. En voici les points principaux :

La Compagnie se charge de la construction de 2000 kilomètres du réseau Freycinet compris dans sa région, la construction du reste de ces lignes, soit environ 1000 kilomètres, restant ajournée. La Compagnie aura à se procurer par des émissions d'obligations les 600 millions qu'exigeront ces travaux. 100 millions, c'est-à-dire environ 50 000 fr. par kilomètre, demeureront à la charge de la Compagnie; le surplus sera remboursé par l'État au moyen d'annuités servies à la Compagnie. La Compagnie s'est engagée à baisser ses tarifs de voyageurs dans la même proportion que l'État réduira lui-même l'impôt qu'il perçoit sur ces transports, et cela jusqu'à concurrence de l'impôt principal, soit 11 1/2 0/0. Enfin, la Compagnie a consenti à partager ses bénéfices avec l'État à partir d'un dividende de 75 fr., au lieu de l'ancienne limite de 82 fr. De plus, la part de l'État, dans les bénéfices à partager, sera désormais des 2/3, contre 1/2 seulement pour la Compagnie.

Les négociations sont fort avancées avec le Nord. La Compagnie serait chargée de la construction de 750 kilomètres environ. Partie des dépenses de la construction resterait à la charge de la Compagnie; le surplus lui serait remboursé par annuités par l'État. Le dividende maximum serait calculé d'après le dividende moyen des cinq dernières années, et le surplus des bénéfices se partagerait, comme pour le Lyon, 2/3 à l'État, 1/3 à la Compagnie.

La convention avec l'Orléans est aussi en bonne voie; la délimitation du réseau de l'État, enclavé dans celui de la Compagnie, exigera quelques cessions réciproques de tronçons de lignes. Le dividende maximum serait fixé à 56 francs et c'est à partir de ce chiffre que s'opérerait le partage entre l'État et la Compagnie.

Pour les autres Compagnies, aucune difficulté sérieuse ne semble devoir se présenter. On estime que toutes les conventions seront signées vers le 15 juin. Le ministre des travaux publics les présentera toutes simultanément.

---

On fait en ce moment, dans plusieurs journaux, une campagne très active en faveur des actions de la Compagnie française du Télégraphe de Paris à New-York. Nous nous garderons d'entraver par la moindre observation le succès de cette campagne. Parmi les actionnaires de cette Compagnie, il en est de fort intéressants, qui ont acheté leurs actions 500 francs. Ces actions sont actuellement cotées 262 fr. 50 c.

---

L'agence d'émissions connue sous le nom de Crédit de France, après avoir essayé inutilement différentes combinaisons pour prolonger son existence, tente un dernier effort. Une partie du conseil d'administration, qui a si brillamment dirigé les destinées de l'agence, a repris ses fonctions et réclame aux actionnaires 250 fr. par action. Plus de 4000 assignations ont été lancées. C'est en général au souscripteur primitif que le Crédit de France s'adresse.

Il faut aux directeurs de cette agence une audace extraordinaire pour demander 250 fr. aux malheureux actionnaires qui en ont déjà perdu autant. Le devoir et l'intérêt de ces actionnaires est de résister énergiquement et de refuser tout payement. Ils répondront par des demandes en nullité de la Société et en responsabilité des administrateurs, aux prétentions de l'agence d'émissions qui les a déjà dépouillés et voudrait achever son œuvre de déprédation. En outre, 43 000 actions du Crédit de France ont été vendues en bloc par-devant notaire, le 15 septembre dernier, moyennant 43 fr., c'est-à-dire à peine le prix du papier. L'adjudicataire a pris à sa charge les versements ultérieurs à faire et le payement des intérêts en retard.

Le Crédit de France ne saurait donc à aucun titre réclamer aux anciens souscripteurs de ces 43 000 actions les versements pour lesquels il y a eu novation dans le sens exact de l'article 1271 du Code civil.

L'adjudicataire, en outre, a dû se conformer aux stipulations du cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente d'actions et déposer entre les mains du notaire 100 fr. par action, soit 4 300 000 francs. Comment se fait-il que le Crédit de France n'en tienne pas compte et ose réclamer aux souscripteurs la totalité des 250 francs nécessaires à la libération du titre?

Nous ne pouvons qu'encourager les actionnaires à une résistance énergique.

---

## Communications

Depuis le 31 mai, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a organisé deux nouveaux services rapides de nuit :

1° Entre Paris et Berne, trajet en 12 heures, en voitures de 1re et 2e classes, sans transbordement à la frontière. Départ de Paris à 9 h. 25 soir; arrivée à Berne à 9 h. 53 matin. Départ de Berne à 7 h. 50 soir; arrivée à Paris à 7 h. 50 matin. Correspondance à Berne avec Lucerne, Interlaken, Fribourg, etc. — Du 15 avril au 15 octobre, les billets d'aller et retour entre Paris et Berne (1re et 2e classes), valables pour 60 jours, seront valables pour ces nouveaux trains.

2° Entre Paris, Milan et Rome. Départ de Paris à 7 heures soir, 1re et 2e classes. De Paris à Milan en 22 heures; de Paris à Rome en 36 heures. Train desservant toutes les villes principales d'Italie. Billets directs et enregistrement de bagages jusqu'à destination.

---

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [908]

# REVUE
# POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
## DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
## REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

**DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.**

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 23. 9 JUIN 1883.

Paris, 8 juin 1883.

Les dernières lignes de l'article intitulé *le Problème colonial,* qui a paru dans notre dernier numéro, ont donné lieu, parmi nos lecteurs, à quelques commentaires. Il nous paraît donc utile d'éclaircir certains points.

Tout pousse, à notre époque, et tout poussera de plus en plus les races européennes à se répandre sur l'univers. La Russie s'avance en Asie, l'Autriche vers la Turquie ; l'Allemagne tâte le terrain un peu partout. Elles ne craignent pas de s'affaiblir par cette politique extensive; au contraire. Le temps n'est plus, en effet, des colonies de « peuplement », où l'on s'emparait d'un territoire pour en chasser les indigènes et les remplacer par une population européenne, œuvre de conquête qui demandait beaucoup de temps, de sang, d'efforts et d'argent. On en est au système des colonies « d'exploitation », comme l'Inde, ou des protectorats, comme la Tunisie. Ce système consiste, comme on sait, à établir dans le pays le bon ordre et la bonne administration, à améliorer la situation des indigènes (tâche généralement facile), à faire payer ses services militaires et administratifs par la population à qui on les rend, à faciliter aux Européens l'exploitation des mines (car les races européennes paraissent être les seules qui soient aptes à l'industrie), à ouvrir des débouchés commerciaux. Peu de soldats, quelques fonctionnaires, beaucoup d'ingénieurs, liberté du commerce. Avec ce système, une nation européenne dépense au dehors moins de forces qu'elle n'y trouve de ressources.

Donc c'est exagérer beaucoup que de dire qu'en nous laissant aller à faire de la politique coloniale, nous nous affaiblissons par la dissémination de nos forces. Et d'ailleurs on ne prend pas grade qu'il y a pour nous, dans ce mouvement, comme un besoin physique. La France étouffe sur le continent. Son action en Europe (nous entendons la possibilité d'accords diplomatiques en vue des objets qui l'intéressent) est paralysée par la prédominance de l'Allemagne, à laquelle s'appuient ou que flattent les autres puissances continentales. C'est un fait qu'il nous faut subir, ne pouvant le modifier.

Étouffant en Europe, la France est irrésistiblement portée à chercher un peu d'air en dehors de l'Europe.

Mais là, elle rencontre une autre hégémonie, celle de l'Angleterre, la « reine des mers », qui prétend que toutes les dépendances de la mer lui appartiennent : elle ne supporte même pas aisément que nous établissions une station au Congo!

Alors une question se pose : Cette hégémonie jalouse, ombrageuse et tracassière, doit-elle nous paraître, dans son domaine, une barrière aussi haute que la domination germanique en Europe?

L'Angleterre table sur notre isolement, qui lui a si bien servi dans l'affaire d'Égypte; mais il est un point qu'elle ne remarque pas : c'est qu'elle est isolée hors d'Europe comme nous sommes isolés en Europe. En effet, ses prétentions sur le reste du globe groupent contre elle, hors d'Europe, les intérêts de tous les autres pays. Par conséquent, dans le monde extra-européen, la France pourrait se rencontrer avec d'autres nations en certaines communautés d'intérêts et y trouver, à quelque degré, une liberté de rapports internationaux qui lui manque en ce moment sur le vieux continent. Politique continentale et politique coloniale ne sont point identiques.

Sans même parler de la Russie et des États-Unis, supposez que l'Allemagne accentue ses tendances à l'expansion extérieure : on ne pourra plus nous dire, d'une part, qu'il est imprudent à nous de nous disperser au lieu de tenir toutes nos forces concentrées en vue d'une attaque éventuelle sur nos frontières de l'Est; on ne pourrait plus nous tenir ce langage, puisque l'Allemagne en ferait autant de son côté et se risquerait à ce même prétendu affaiblissement. Et, d'autre part, l'Angleterre, trouvant en face d'elle, sur ce domaine où elle se prétend souveraine maîtresse, l'Allemagne en même temps que la France, ne fera-t-elle pas prudemment de laisser quelque place à autrui, là où elle n'est pas?

A quoi tend ce raisonnement? Nous voudrions, en tout cas, qu'il modérât l'humeur de la *Saturday Review,* une Revue raisonnable d'ordinaire, aujourd'hui menaçante, qui, à propos du Tonkin, prévoit pour l'avenir, sinon pour le présent, l'éventualité d'une rupture entre l'Angleterre et la France.

# BEAUX-ARTS

## La Peinture en 1883

Voici la huitième année que j'ai l'honneur de rendre compte aux lecteurs de la *Revue* de nos expositions artistiques annuelles. Jusqu'ici je me suis appliqué à leur présenter, en son ensemble, la physionomie de chacun de nos Salons et à leur faire suivre l'évolution de l'art contemporain. Je n'ai cessé d'insister sur la tendance de plus en plus manifeste des artistes à chercher leur inspiration dans les sujets de la vie actuelle, sur le goût de plus en plus vif du public pour ces représentations. J'ai, chaque année, opposé à l'incontestable décadence de ce que l'on appelait jadis le grand art — la peinture historique, religieuse ou mythologique — le progrès des paysagistes français, des peintres de l'humanité parmi laquelle nous vivons. J'ai suivi cette évolution avec d'autant plus d'intérêt que, je ne le cacherai point, j'éprouvais pour elle une vive sympathie. Le grand art est partout où se trouvent la poésie et la vérité; nous n'avons qu'à ouvrir les yeux pour les apercevoir autour de nous. Les artistes français avaient trop longtemps dédaigné leur siècle et leur pays; il était bon de réparer enfin cette injustice. Aussi bien, puisque le sens paraissait perdu de la grande peinture historique ou religieuse, puisque l'enseignement traditionnel de nos écoles n'aboutissait plus qu'à des compositions froides et vides, il fallait, sous peine de voir se prolonger cette affligeante rhétorique, qui est la mort de l'art lui-même, que cet art se renouvelât en se frayant une route vers un domaine nouveau.

Je pourrais une fois encore recommencer cette étude à propos du Salon de 1883. L'occasion serait favorable, car le mouvement que je n'ai cessé d'indiquer s'est accentué cette année encore. Jamais peut-être la fin d'une école de peinture et l'avènement d'une autre n'avaient été plus manifestes. Les novateurs ont bien décidément la partie gagnée; la faveur publique leur est décidément acquise. La vie contemporaine, qui semblait, il y a vingt ans encore, digne tout au plus d'occuper un peintre de genre et d'être représentée dans les dimensions d'un petit cadre, a conquis sa large place au soleil. On ne craint pas plus de nous montrer des paysans ou des ouvriers, dans les proportions de la figure humaine, que des personnages de la fable ou de l'histoire. Quelques-uns de ces tableaux figurent parmi les meilleurs de l'exposition; nous ne tarderons pas, en dépit des préjugés, à voir un de leurs semblables obtenir, à l'un des prochains Salons, la médaille d'honneur. Mais ce qui surtout est caractéristique, c'est le nombre des artistes résolument engagés dans ce mouvement : ils ont commencé par être un ou deux seulement; ils s'appellent aujourd'hui légion. Tous n'ont pas du talent, mais c'est la loi fatale de l'art, comme de la guerre, que beaucoup tombent obscurément sur le champ de bataille pour un qui conquiert la gloire.

Je voudrais cette année laisser de côté ces considérations générales, si intéressantes qu'elles soient, et me promener un peu librement au travers du palais de l'Industrie en m'arrêtant çà et là devant les ouvrages qui, à un titre ou à un autre, me semblent particulièrement dignes d'intérêt.

Il faut bien le dire : quand on essaye d'établir une sorte de classification entre les œuvres des artistes, cette classification, par un côté ou par un autre, est toujours un peu factice. C'est par sa personnalité qu'un artiste vaut surtout, et cette personnalité est chose fort complexe. Tel qui appartient à une école par le choix de ses sujets appartient à une autre par les procédés de sa peinture, par la conformation de son œil, par sa façon d'observer et d'interpréter la nature. Quand on cherche à les faire rentrer les uns et les autres dans un cadre, quel qu'il soit, on est presque toujours amené à leur faire un peu violence. En parlant cette fois de nos peintres sans ordre et sans méthode, j'espère être plus complètement équitable pour chacun d'eux et mieux faire comprendre et les qualités propres et les défauts de chacun. Tant que l'issue de la lutte a pu paraître douteuse, je me suis mis résolument du côté de ceux qui, à mon avis, soutenaient la bonne cause. J'ai écrit ici des Salons de combat; j'ai encouragé autant que je l'ai pu ceux qui luttaient, tenant à la main le drapeau de l'avenir; j'ai essayé de leur conquérir les sympathies de l'opinion. Aujourd'hui que leur triomphe est assuré, je me dégage de la mêlée et voudrais, avec toute l'impartialité dont je suis capable, rendre également justice aux divers combattants.

### I.

Avant de pénétrer au Salon des Champs-Élysées, que l'on me permette d'abord une courte escale à l'exposition de la rue de Sèze.

Trois peintres, M. de Nittis, M. Alfred Stevens, M. de Madrazo, ont formé, l'autre année, une association. Ils ont décidé de fuir l'exhibition banale, ouverte à tous, qui se fait chaque année à l'époque où les marronniers fleurissent. Ils louent une salle à M. Petit, et ils invitent à se joindre à eux un certain nombre d'artistes français et étrangers. Deux caractères distinguent cette exposition d'un intérêt tout spécial. Le premier, c'est qu'elle est ouverte à un très petit nombre de peintres seulement et de peintres dont la gloire est déjà consacrée; c'est un honneur d'y être convié. Le second caractère, et qui a son prix, c'est que le nombre des ouvrages de chaque exposant n'est point limité. Un artiste y peut montrer, non pas seulement deux tableaux, mais cinq ou six, ou même davantage, et ainsi son talent, dans sa variété même, s'il est capable de variété, s'y montre mieux et plus à l'aise.

Parlons d'abord des trois fondateurs de la Société. M. Alfred Stevens est un vrai peintre, que depuis longtemps les Parisiens avaient trop rarement l'occasion de regarder. Ses toiles, après une courte halte à Bruxelles, dans les magasins de M. Arthur Stevens, se dispersaient vite chez les riches amateurs, qui en sont très friands, les payent fort cher et

les enferment avec jalousie dans leurs collections. M. Alfred Stevens est un peintre de genre incomparable. Il a reçu de la nature un don de l'œil exquis. Il est né avec le sentiment délicat des harmonies du blanc, du gris, du rose tendre ou du bleu argenté. Personne ne s'entend comme lui à chiffonner les plis d'une robe ou à peindre une jolie Parisienne de notre temps, dans les attitudes de la femme du monde ou du demi-monde, au milieu des bibelots et des meubles coquets d'un salon ou d'un boudoir. Il est, à sa façon, un *magister elegantiarum,* le peintre aimable et fin d'un côté curieux de la vie contemporaine. Ses œuvres seront à consulter pour les historiens futurs, pour les Goncourt de l'avenir, au même titre où le sont aujourd'hui les œuvres d'un Pater, d'un Lancret ou d'un Moreau le jeune. Il n'est point à désirer qu'il fasse beaucoup de disciples, et ceux qui ont essayé de l'imiter ne lui ont pas dérobé le charme. Mais il a sa place assurée, lui aussi, parmi les « petits-maîtres ». Je ne sais si sa couleur est bien exactement vraie; mais elle enchante par une douceur extrême, par des tons gras et veloutés qui caressent l'œil. Il est un magicien du pinceau. Parfois il se trompe franchement; il met absolument à côté du but, comme cela lui est arrivé, cette année même, avec une certaine peinture intitulée *Fédora;* mais cela même est le propre des vrais artistes de ne pas se tromper à moitié quand ils se trompent. Il a pris tout près sa revanche et plus d'une fois.

Il se montre à nous, cette année, sous un aspect nouveau. Le peintre des salons et des boudoirs parisiens s'est épris de la mer. Il se plaît à nous montrer l'Océan tantôt calme et câlin, venant baiser le rivage de ses vagues douces, et tantôt écumant et furieux. Il est vrai que là aussi la Parisienne fidèle ne manque guère : elle n'a fait que changer de cadre; la belle saison venue, elle a quitté la grande ville pour s'en aller sur la plage, à deux pas du Casino, respirer l'air salé et retrouver un peu de couleurs. Elle n'a point oublié ses jolies robes en faisant sa malle; qu'elle s'assoie sur le sable ou que debout elle regarde, dans une rêverie à demi poétique, les barques dont le vent gonfle les voiles ou les lames bondissantes, soyez certain que sa rêverie ne l'absorbera jamais tout entière : elle se souviendra toujours qu'elle-même peut être regardée et qu'elle est vraiment digne de l'être. Les marines de M. Alfred Stevens sont aimables, coquettes, élégantes; mais, à vrai dire, l'Océan est un autre personnage! Son moindre souci, c'est la coquetterie et l'amabilité. Pour attaquer en face le monstre et se colleter avec lui, il faut être de la race d'Hercule. L'élégant M. Stevens n'est point de la famille des dompteurs.

C'est une peinture tout enveloppée et faite de grâce que la peinture de M. Stevens. Tout autre est celle de M. de Nittis. Ce qui frappe surtout cet artiste, doué d'une extraordinaire netteté de vision, c'est le premier aspect des objets, et tel il l'aperçoit, tel il excelle à le rendre. Qu'il s'agisse d'un effet de brouillard à Londres, des ruines des Tuileries vues de la place du Carrousel par un jour de soleil, d'un gai panorama de la Touraine, d'un bouquet de fleurs, d'une fête aux lumières dans quelque salon, partout vous trouverez les mêmes qualités d'expression juste et fidèlement rendue. Si les oppositions de la lumière et de l'ombre sont un peu crues, la couleur un peu violente ici ou là, dût-on se scandaliser et l'accuser de faire trop cause commune avec les impressionnistes, il est trop sincère pour en avoir souci, et, après un peu d'étonnement, si vous voulez être sincère vous-même, vous conviendrez qu'il a vu juste. Si pourtant j'avais à choisir entre toutes les peintures qu'il expose cette année, j'aurais peine à ne pas préférer un tout petit cadre : une jeune femme assise, les épaules nues, en train de s'admirer dans une glace. Il a cette fois poussé l'exécution un peu plus loin que de coutume. Je crains fort d'être, moi aussi, un peu bourgeois dans mes goûts : nous avons beau savoir qu'une ébauche juste est une chose superbe et que là surtout apparaît la vigueur de l'artiste; nous gardons une préférence secrète pour les ouvrages achevés et finis qui nous rendent l'illusion de la réalité même. C'est là la grave querelle entre les artistes de l'école nouvelle et le public. Sans doute les artistes n'ont pas tort, et peut-être le public a-t-il raison, lui aussi : heureux qui réussira à les contenter tous deux!

Je suis moins à mon aise pour parler de M. de Madrazo. Son portrait de femme en blanc, une jeune et jolie Américaine, ou je me trompe fort, a des délicatesses de couleur charmantes, dans la gamme du blanc : c'est dommage que la draperie du fond nous offre des bleus si absolument désagréables. Quant au portrait de femme en noir qui fait pendant au premier, il est franchement médiocre. M. de Madrazo expose également une *Sortie de bal masqué* à la porte d'un riche hôtel à l'heure matineuse où le gaz va s'éteindre et où, comme l'a dit quelqu'un assez spirituellement, les cochers de bonne maison fraternisent avec les cochers de fiacre. C'est la peinture de l'école Fortuny avec une partie de l'habileté du maître, mais sans le brio de son style et la merveilleuse harmonie de sa palette.

Après les peintres qui ont fondé cette exposition et que l'on est sûr d'y retrouver toujours, disons un mot de leurs invités de cette année. Ces invités sont, pour la France, MM. Cabanel, Robert Fleury et Hébert, tous trois membres de l'Institut; pour l'Angleterre, MM. Watts et Colin Hunter; pour l'Allemagne, M. Leibl; pour l'Autriche, M. Munckacsy; pour la Russie, M. Chelmonsky; pour l'Amérique, M. Whistler.

L'hospitalité m'interdit de dire tout net ce que je pense de MM. Watts et Hunter, les représentants de l'Angleterre. A voir les marines de M. Hunter, personne ne se douterait que l'eau est un liquide : on pourrait défier un bateau, même à force de toutes les rames et de toutes les voiles, même avec l'aide de la vapeur, d'avancer jamais d'un mètre seulement dans cette colle verdâtre si bien figée. Quant à M. Watts, il a entrepris d'être le Michel-Ange de son siècle, et c'est chose terrible que de vouloir imiter Michel-Ange.

M. Munckacsy nous fait voir un portrait, un tableau de fleurs, un grand paysage au soleil couchant. Il est toujours intéressant de voir un artiste s'exercer en des genres divers au lieu de s'enfermer dans une spécialité; mais nous croyons que la peinture d'histoire reste la vraie vocation de l'illustre artiste hongrois.

M. Chelmonsky possède, nous le savions déjà, un tempéra-

ment vigoureux. On trouve dans toutes ses compositions du mouvement, de l'énergie et de la vie. Ce à quoi, en revanche, notre œil a peine à se faire, c'est à ses couleurs violentes et heurtées.

On ne reprochera certes point des couleurs heurtées et violentes à M. Whistler; car, à vrai dire, il paraît brouillé depuis le premier jour avec les couleurs; du noir et du blanc, c'est tout ce qu'il admet dans la peinture. M. Whistler est l'homme d'un système; il estime qu'avec les dégradations du blanc et du noir on peut tout rendre des jeux de la lumière et de l'ombre. Ce n'est pas chose insoutenable, et la gravure, par exemple, est condamnée par sa nature même à ne jamais procéder autrement. Mais, si telle est la doctrine de M. Whistler, pourquoi ne se borne-t-il pas à faire de la gravure ou de l'eau-forte? Ce à quoi, heureusement pour nous, il ne décidera jamais les peintres ses confrères, c'est à jeter toutes leurs couleurs par la fenêtre de l'atelier pour ne garder à côté d'eux que leurs tubes de noir et de blanc. La variété des couleurs, c'est la joie même de nos yeux. M. Whistler, qui est un chercheur et un artiste consciencieux, arrive certainement parfois à de curieux effets, comme lorsqu'il nous montre une rue de Londres par un soir de brouillard, à la nuit tombante. Il expose aussi un portrait d'homme vigoureux et bien étudié. Mais que dire, par exemple, de certain tableau représentant la nuit dans un parc tandis que retombe la pluie d'un feu d'artifice? Il n'y a pas seulement de la conscience et de la curiosité chez M. Whistler, il y a aussi de la recherche, de l'étrangeté voulue et de la prétention à l'originalité. Tous ses titres ont quelque chose de rare : c'est l'*Arrangement en noir* ou *en gris,* c'est le *Nocturne en gris et or,* c'est l'*Arrangement en gris et brun,* etc. Il se vante, assure-t-on, de composer des symphonies. Va pour symphonies si l'on veut, mais ce sont toutes des symphonies dans le genre triste! Peut-être sont-elles à leur place sur les bords de la Tamise pendant les longs mois d'hiver; mais les races latines, à qui le soleil est cher, ne s'en accommoderont jamais.

Le peintre qui représente l'Allemagne est M. Leibl, un Bavarois. C'est un disciple de Holbein et l'on s'en aperçoit; il a pris quelque chose des qualités solides du maître qu'il s'est choisi. Ses *Trois femmes à l'église,* deux vieilles et l'autre jeune, sont un morceau de fort bonne peinture, et il en faut dire autant du groupe d'hommes qu'il nous montre dans un cadre voisin, les *Politiqueurs de village :* l'un faisant la lecture tout haut, tandis que les autres suivent des yeux ou écoutent. Les mouvements sont justes, les attitudes prises sur le vif, l'expression des visages fort bien observée. Peut-être sent-on un peu partout chez M. Leibl l'effort, l'application; les moindres détails sont rendus avec un scrupule minutieux; on voudrait un peu plus de souplesse et d'aisance; on voudrait aussi que les accessoires fussent parfois un peu plus sacrifiés à ce qui est le sujet véritable du tableau : ils attirent trop l'attention, ils forcent trop à ce que l'on s'occupe d'eux, ils donnent des distractions aussi gênantes qu'obligatoires. Mais, répétons-le, en dépit de ces critiques, c'est un fort estimable peintre que M. Leibl.

J'arrive aux trois invités français, M. Robert Fleury, M. Cabanel et M. Hébert. M. Robert Fleury est le doyen respecté de nos peintres; au temps des grandes batailles artistiques de la première moitié de ce siècle il a su mériter à la fois l'estime des romantiques et celle des classiques. Peut-être ce mélange de qualités diverses lui nuit-elle un peu aujourd'hui; peut-être aussi les meilleurs ouvrages de M. Robert Fleury ne figurent-ils pas à cette exposition.

Pour M. Cabanel, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de m'expliquer sur son compte. Il est membre de l'Institut, professeur à l'École des beaux-arts; il est, ou peu s'en faut, le plus illustre de nos peintres français — j'ai la douleur de ne pouvoir m'associer à cette universelle admiration. Portraitiste, il ne me semble jamais rendre ce qu'il y a d'intéressant dans la figure humaine, c'est-à-dire l'individualité; peintre d'histoire, il me semble également dépourvu et du sentiment historique et du don de l'émotion. Sa facilité est prodigieuse, son métier n'a pour lui aucun secret; il compose correctement, il exécute soigneusement; s'il nous peint une Rébecca qui va donner à boire à Éliézer, la figure de Rébecca sera coquette, savamment posée; Éliézer sera bien posé, lui aussi; tout est propre sur eux, tout est propre autour d'eux; les chameaux mêmes qui viennent de faire la longue route à travers le désert n'auront pas sur eux un seul grain de poussière. Oh! l'agréable peinture, et comme l'on s'en explique le succès! Mais tout cela est également faux, également convenu, également vide. Je ne plains point M. Cabanel, qui sans doute comprend ainsi l'art puisqu'il le pratique ainsi, et qui a obtenu de son vivant tout ce qu'un homme bien doué peut souhaiter de gloire; mais ceux que je plains, ce sont les jeunes gens que son exemple a séduits et qui ont appris de lui, non pas à aimer la nature et à l'étudier, mais à se contenter d'une vaine rhétorique.

M. Ernest Hébert est un des rares artistes que l'on ne saurait ranger dans aucune école; il n'a suivi aucun des grands courants de son temps. Lorsqu'il débutait dans la vie, il y a quelque quarante ans, la lutte se prolongeait entre les partisans d'Ingres et ceux de Delacroix. Il ne s'est rangé sous aucun de ces deux drapeaux. Il n'a pas essayé davantage de concilier les deux écoles. Lorsque plus tard est venu le débat entre ce que l'on appelait la grande peinture et la peinture de genre, il n'a pas consenti davantage à prendre parti. Il a suivi sa voie et son goût sans se soucier ni des succès qu'on pouvait obtenir en suivant tel ou tel maître, ni des préférences de la foule et de la mode du jour. Il a bu dans son verre et fait ce qui lui plaisait. Ce n'est pas en procédant ainsi que s'obtiennent les renommées retentissantes; ce n'est pas ainsi non plus que l'on peut aspirer à devenir un chef d'école. Mais si, dans l'art, la qualité précieuse entre toutes est l'originalité, M. Hébert a été vraiment un artiste.

Il s'est fait une langue pittoresque à lui; il a représenté la nature ainsi qu'elle lui apparaissait; il a mis dans son œuvre son âme, sa personnalité. De tous les maîtres anciens, le seul dont il paraisse avoir subi l'incontestable influence, c'est André del Sarto. Ses qualités comme ses défauts sont bien à lui. Là est son charme exquis. Il ne saurait ni plaire ni déplaire à demi; il retient bien ceux qu'il a

conquis une fois. Ne lui demandez pas d'être égal à lui-même, et, s'il lui arrive çà et là de se tromper, il se trompera du tout au tout; mais il n'est jamais médiocre parce qu'il est toujours sincère, parce qu'il n'est jamais le parfait écolier qui récite sa leçon sans faute. Pour moi, je donnerais volontiers toutes les perfections de certains pour les défauts mêmes de M. Hébert.

Longtemps il s'est attardé à peindre les Italiennes de la campagne romaine ou des villages de l'Apennin. Étaient-ce bien les vraies filles de l'Italie qu'il peignait en nous montrant ces fillettes pâles et maigres, aux yeux noyés, qui tricotent ou remontent de la fontaine, une lourde cruche sur l'épaule? En vérité, j'en doute; je n'ai vu, pour ma part, en Italie, ni ces ombres envahissantes ni ces visages mélancoliques. Ce que j'y ai vu, c'est dans la nature la splendide lumière, c'est dans l'humanité la joie de vivre. L'Italie me semble avoir été surtout pour M. Hébert ce qu'a été l'Afrique pour Fromentin, un cadre où il transportait ses rêves. Il lui a emprunté ses costumes, ses sujets, ses types; tout le reste appartient bien à l'artiste. L'Italie qu'il a peinte, c'est son Italie à lui, une sorte de contrée idéale, poétique et mystérieuse, échauffée parfois d'une note joyeuse, où coulent les douces larmes, où habitent les vagues tristesses. Peu importe, après tout, que cette Italie existe ou non réellement : elle est bien humaine; avec un tel guide, on en fait volontiers le pèlerinage.

Une fois pourtant, une autre vision est apparue à M. Hébert. Il a vu se dresser devant lui, en toute sa vigueur, toute l'opulence robuste, toute la splendeur de ses vingt ans, une belle fille de Rome, plus semblable à une déesse de l'antiquité grecque qu'à une mortelle, la digne sœur d'une statue du musée du Vatican ou du Capitole. Il l'a vue superbe et insolente, les pieds nus, l'épaule nue, se disposant à remplir son urne de cuivre dans la petite fontaine du jardin de la villa Médicis, et, telle qu'il l'avait vue, il l'a peinte, dans le plein air du jardin, au bord de la petite fontaine, sous l'ombre transparente des grands buis et des grands lauriers. Il l'a peinte avec ses belles lignes des bras et des hanches, les tons chauds de sa peau cuivrée par le soleil, sa lèvre accentuée, sa prestance hardie de fille qui se sait belle, toute sa santé et toute sa force. Vrai Dieu! la belle peinture! A peine aperçoit-on, à côté d'elle, dans l'ombre, la pauvre vieille ridée et affaissée qui représente le soir de la vie, comme celle-ci en représente le matin — et à vrai dire, j'aimerais autant ne pas l'apercevoir du tout, dût l'intention philosophique de l'œuvre en souffrir. Mais, encore une fois, le beau morceau de peinture que cette magnifique créature avec sa chemise et son pan de jupe collés au corps! C'est la vie dans toute sa gloire; c'est la réalité exprimée dans sa force avec le sentiment de la beauté conduisant l'œil et la main de l'artiste. Après avoir contemplé cette page, ne regardez plus ni le portrait de femme coquet de M. de Madrazo ni quoi que ce soit en cette salle : ceci prime tout, ceci tue tout alentour. C'est l'œuvre d'un maître, une de ces inspirations que même un artiste véritable ne rencontre pas toujours deux fois.

II.

Suivons maintenant la foule; entrons dans la grande cohue des Champs-Élysées, cohue de visiteurs, cohue d'exposants.

Voici d'abord, dans la grande salle d'entrée, cette salle qu'on appelait jadis le salon d'honneur. En face de nous, tout au fond, *Jésus de Nazareth* de M. Aimé Morot. Jésus est sur la croix, ou plutôt sur une sorte de double potence, assez bizarrement attaché à l'instrument de supplice, les avant-bras percés de clous, les jambes cerclées de grosses cordes. L'auteur s'est appliqué à renouveler ce sujet, tant de fois traité par les artistes, par ces modifications dans la forme de l'instrument de supplice et dans les détails du supplice lui-même; il a manifesté également cette intention en empruntant le texte qu'il a mis au livret, non pas à l'un des évangiles, mais à la *Vie de Jésus* de M. Renan. Oserons-nous dire que ces modifications sont médiocrement heureuses? Si le Christ n'est plus le Dieu mourant pour le salut des hommes, que nous importe sa mort? Le *Jésus de Nazareth* de M. Morot, en dépit de l'inscription en trois langues qui le désigne, n'est plus qu'un supplicié quelconque; tout l'intérêt se réduit à la valeur d'un morceau de peinture, et l'œuvre, à ce point de vue, n'est malheureusement pas irréprochable. S'il y a de grandes qualités dans l'exécution des jambes, dans le jeu de la lumière sur le haut du torse, les épaules et les bras, la tête est médiocre. Et nous sommes aussi choqués de bien des invraisemblances. Pourquoi ce fond sombre et qui ressemble à une muraille noire? D'où vient la lumière qui frappe si singulièrement le haut de la figure et met le bas dans une sorte de pénombre? Ce n'est pas dans un atelier que Jésus a été mis en croix, c'est en plein air, sur la montagne du Calvaire. Si vous m'invitez à adorer le Crucifié, je comprends que vous ne me montriez que lui; s'il n'est plus question que d'une peinture historique, toutes ces inexactitudes me blessent. En somme, M. Morot n'a point retrouvé ici le franc succès qu'avait obtenu son *Samaritain* et qui lui avait valu une médaille d'honneur.

Ne quittons point cette salle sans regarder deux petits tableaux bien sincères et bien vrais tous les deux. L'un, de M. Le Sénéchal, représente le *Départ des pêcheurs après la tempête*. A droite, le ciel est tout noir encore; à gauche, la mer a ces tons jaunâtres qui suivent l'orage; les bateaux, l'un après l'autre, mettent à la voile; une vieille femme au premier plan, assise et tenant une longue-vue, suit à l'horizon aussi loin qu'elle le peut l'une des barques qui s'éloigne, celle qui porte tout ce qu'elle aime. — L'autre tableau nous conduit en Hollande; il a pour auteur un peintre saxon, M. Uhde. Dans un petit village, par un de ces jours d'été bien clairs qui font sortir les femmes de la maison et les invitent à faire devant la porte leurs travaux d'aiguille ou leurs préparatifs de cuisine tandis que les hommes sont aux champs, le joueur d'orgue de Barbarie arrive : aussitôt les conversations s'arrêtent et les travaux s'interrompent; les petites filles curieuses se précipitent afin de mieux entendre. Tout ce mou-

vement est rendu avec autant de simplicité que de vérité : on entend l'orgue de Barbarie, on voit courir toutes les fillettes avec cette incertitude de la démarche que leur donnent les gros sabots. C'est là de l'excellente observation, et c'est en même temps de fort bonne peinture, claire et limpide, sans fracas de couleur.

Il faut mentionner encore, toujours dans cette salle, un grand paysage de la forêt de Fontainebleau, la *Gorge aux loups,* de M. Tristan Lacroix. Depuis *le Combat de cerfs* de Courbet, personne n'avait osé traiter le paysage dans de si vastes dimensions. L'auteur n'a point eu à se repentir de cette hardiesse : la clairière du fond est fraîche et lumineuse; au premier plan, la chevrette qui écoute, abritée derrière un rocher, prêtant l'oreille à quelque bruit lointain, est toute vivante et gracieuse.

Visitons maintenant les autres salles en nous laissant conduire par l'ordre alphabétique, comme l'a fait le jury lui-même dans son classement.

Un bon tableau de nature morte a sa place dans l'art. En voici deux excellents au lieu d'un. Tout près du *Coin de table* de Mme Annie Ayrton, les bocaux de fruits que M. Bergerat a intitulés : *Pour les jours de fête.* On ne saurait imaginer reines-claudes plus veloutées et plus appétissantes, ni abricots qui fassent mieux venir l'eau à la bouche. Deux petits tableaux de M. Artz, un peintre hollandais, élève de M. Israëls, nous montrent gracieusement, l'un, au bord de la mer, une jeune fille achevant de fabriquer avec un sabot un bateau pour l'amusement d'un enfant; l'autre, une petite fille qui, les mains jointes, récite la prière avant l'humble repas, tandis que les grands parents l'écoutent attentifs et doucement émus. M. Benner, fidèle à sa mythologie, nous montre, ici, les *Trois Grâces à leur toilette,* un peu lourdes et un peu froides; là, dans un *Panneau décoratif* de beaucoup préférable, deux nymphes dont l'une offre à l'autre une fleur.

M. Bonnat, qui semble de plus en plus renoncer, et c'est dommage, aux grandes compositions par lesquelles il avait débuté, a envoyé au Salon deux portraits : un portrait d'homme, un de femme. Tous les portraits de M. Bonnat se ressemblent et se ressembleront; il s'est fait depuis longtemps une manière à laquelle il lui serait maintenant bien difficile de renoncer.

Si le plus vrai portraitiste est celui qui peint le modèle dans son cadre, je veux dire dans son milieu vivant, il manquera toujours quelque chose aux portraits de M. Bonnat. Aucun de ses personnages ne nous apprend jamais, autrement que par son costume, ni à quelle condition sociale il appartient, ni quels sont ses goûts. M. Bonnat fait venir son modèle dans son atelier; il le place sous la lumière de la fenêtre. Plus le fond sera obscur, ou couleur chocolat, ou tout à fait sombre, mieux la blanche lumière, tombant sur la figure seule, attirera sur elle toute l'attention et permettra à l'artiste de la modeler vigoureusement. Une fois ce parti pris accepté, la puissance de l'artiste est incontestable. On peut faire bien des réserves à propos du portrait de femme exposé cette année : celui-ci est bien loin, par exemple, du superbe portrait de Mme Pasca que l'on peut revoir en ce moment même à l'exposition du quai Malaquais. En revanche, le portrait d'homme qui représente M. Morton, le ministre des États-Unis à Paris, est bien supérieur, par exemple, au portrait de M. Grévy que l'on peut également revoir au quai Malaquais. La figure est admirablement posée dans son cadre; c'est le portrait du gentleman distingué et correct, vêtu d'une redingote bien prise; une cravate bleue apporte sa petite note de fantaisie dans la gravité de l'ensemble. Froide, fine, souriante, la figure a toutes les qualités de la profession; les yeux, bien ouverts et intelligents, ont ce regard, non pas éteint, mais un peu incertain et comme humide de l'homme qui descend l'autre versant de la colline; le front est limpide, bien éclairé. Je ne vois guère à reprendre dans tout ce visage que certaine lourdeur dans les plans du nez. Ce portrait est certainement l'un des plus remarquables de cette année.

Faut-il parler des deux envois de M. Bouguereau, de son *Alma Parens* et de sa *Nuit?* L'an dernier, sa *Nuit* s'appelait l'*Aurore;* une autre année, son *Alma Parens,* qui sans doute représente la Patrie, s'appelait la *Vierge sur un trône.* Au fond, ce sont toujours les mêmes tableaux qu'expose M. Bouguereau; ce sont les mêmes compositions irréprochables, le même dessin irréprochable, la même couleur irréprochable. Quelqu'un a dit spirituellement que si M. Bouguereau s'avisait de laisser un tableau inachevé, ses pinceaux assurément se chargeraient de l'achever d'eux-mêmes et tout seuls. Je n'aurais rien à apprendre au public en répétant une fois de plus ce que je pense de cette peinture bien cirée, de cet art sans défauts et mortel; je n'ai certes pas davantage l'espérance de convertir M. Bouguereau, — et le plus simple est de passer.

M. Bastien-Lepage n'était pas en progrès depuis deux ou trois années; il commençait à inquiéter fort ceux auxquels ses brillants débuts avaient fait concevoir les plus heureuses espérances. Son *Amour au village* vaut mieux assurément que ses derniers envois; j'avouerais cependant que je ne me sens pas encore tout à fait rassuré, et M. Bastien-Lepage vaut la peine qu'on s'explique franchement avec lui. Expliquons-nous donc.

De mes observations, les unes s'adressent au peintre et les autres à l'artiste. Je commencerai par les premières.

Entre l'œil de M. Bastien-Lepage et le mien, et je crois aussi l'œil de la plupart de nos contemporains, il faut qu'il existe une différence essentielle. Il est trop habile, trop maître de tous les secrets de son art (il l'a prouvé vingt fois) pour que l'on admette qu'il soit trahi par l'insuffisance de son instrument. Or il ne me rend point l'impression que j'éprouve en face de la nature. Dans le plein air je n'aperçois pas plus que lui ces ombres violentes qui ont été longtemps si commodes aux peintres pour donner l'impression des distances; et pourtant ces distances me demeurent sensibles. Je vois tourner les contours des objets, je sens qu'ils ont une épaisseur. Ce n'est pas seulement la grandeur décroissante des images qui me fait comprendre l'éloignement : il me semble que je vois l'air lui-même, tout impalpable qu'il soit, enveloppant les arbres, les figures, les maisons. D'air il n'y en a jamais dans

les tableaux de la nature de M. Bastien-Lepage. Ses figures, ses arbres, sont toujours comme collés les uns contre les autres; dans ses toiles, le regard ne pénètre jamais; les objets n'ont ni relief ni épaisseur. Par là il dépasse les Japonais eux-mêmes. — Et voici le contraste extraordinaire et singulier. Lorsque M. Bastien-Lepage peint quelque scène d'intérieur, son œil redevient semblable aux nôtres. Tout est bien à son plan. L'air circule autour d'un personnage, autour de la table, autour des chaises. Mais, sitôt qu'il se trouve en face du plein air, adieu tout cela! Il n'aperçoit plus que des formes plates et des notes de couleur çà et là. Il semble que le grand jour l'éblouisse et ne lui laisse plus distinguer que des lignes sèches de contour sur un même plan vertical.

Et ce n'est pas la seule critique à faire à l'œil du peintre. Il voit sec et brutal; c'est la condition d'une telle vision, car c'est justement l'atmosphère qui fait l'harmonie lumineuse de la nature : du moment où l'atmosphère disparaît, l'harmonie disparaît aussi. Mais il ne voit pas brutal et sec seulement, je dirais volontiers que souvent il voit faux aussi. Il a pour certains roses, certains bleus, certains violets, des prédilections fâcheuses; il force la nature à les subir; ses verts eux-mêmes manquent le plus souvent de vérité; ses feuillages sont du zinc peint et non pas de vrais feuillages. Si nos arbres, si nos fleurs, si nos légumes même de France pouvaient parler, ils protesteraient contre leur peintre et l'accuseraient de les trahir.

Celles de mes critiques qui concernent l'artiste sont peut-être plus graves encore. M. Bastien-Lepage a mis, cette année, la main sur un sujet charmant, et j'ai grand plaisir à louer d'abord chez lui ce qui mérite d'être grandement loué. Son *Amour au village* nous redit l'éternelle idylle de la jeunesse et nous la dit bien. Une fillette de quatorze ou quinze ans est sortie de la maison paternelle, peut-être sans demander la permission à sa mère; elle est descendue jusqu'au fond du jardin tout en fleurs, pour entendre les doux propos de son amoureux, un garçon de dix-huit ou dix-neuf ans, « compagnon » chez le forgeron, le charpentier ou le bourrelier du village. La palissade qui clôt le jardin les sépare seule. Ils se tournent le dos et n'osent se regarder. Elle, dont nous ne voyons que la nuque et le contour de la joue, tient une fleur à la main d'un air embarrassé; lui, en manches de chemise, vêtu de son grand tablier de cuir, nous fait face. Son visage est hâlé, toute son attitude est gauche et contrainte; une de ses mains frotte les doigts calleux de son autre main, qu'il regarde obstinément, comme cherchant à y lire des phrases qui ne peuvent pas sortir de son gosier. Tout cela est bien vu, bien observé, bien exprimé. Cette gaucherie du premier amour qui n'a encore appris, ni, d'un côté, la coquetterie, ni, de l'autre, les belles déclarations, est plein de grâce en sa naïveté. S'il n'y avait dans le cadre que ces deux figures, l'œuvre serait bien près d'être excellente.

Ce qui me gâte un peu ce bon morceau, c'est tout ce qui l'entoure : c'est certain mouchoir à carreaux en train de sécher sur la palissade, ce sont les tons criards, tout à l'entour, de la verdure et des fleurs, c'est l'insignifiance de ce jardin qui tient dans le cadre une si grande place. M. Bastien-Lepage me dira que ce jardin existe bien réellement, qu'il l'a peint tel qu'il était, qu'il a bien surpris ainsi des deux côtés de la palissade les deux jeunes amoureux qui lui ont donné son sujet de cette année. Hé! il se peut bien qu'il en soit ainsi! Mais cela même importe fort peu. Si c'est lui qui a choisi son cadre, il est impardonnable d'avoir choisi celui-là; mais, n'eût-il fait que l'accepter, il n'est encore guère excusable.

C'est là précisément en quoi la vérité artistique diffère de la vérité vraie, ou plutôt c'est là qu'est toute l'œuvre d'art. L'humanité est bien forcée de s'accommoder de tout; elle prend la poésie où elle peut la rencontrer, trop heureuse encore de la rencontrer çà et là. L'art a le droit de choisir, et son rôle est de choisir; c'est en cela qu'il est créateur.

Vous me montrez deux amoureux, et sans doute vous voulez m'intéresser à leurs amours : faites donc que tout chante autour d'eux comme en eux-mêmes, que tout ce qui est autour d'eux soit, lui aussi, amoureux et en fête, que tout me renvoie l'écho de la poésie et de la jeunesse qui sont dans leurs deux cœurs : alors vous aurez vraiment placé un tableau devant mes yeux, et non pas un fait-divers quelconque. Je ne vous demande pas de me faire vos villageois plus beaux, plus élégants, plus cossus qu'ils ne sont; je ne vous demande pas davantage de me les montrer, non pas au village, mais dans quelque parc anglais : ce serait là cette fausse poésie dont on a tant abusé. Mais je veux que votre village même me parle, comme eux, d'amour, et, en vérité, la chose ne serait pas difficile.

C'est là, je le crains bien, la grosse querelle qu'il faudra longtemps faire à M. Bastien-Lepage. Il ne veut point choisir, il ne veut point composer, c'est-à-dire, au vrai sens du mot, mettre en accord les diverses parties d'une œuvre. Nous avions vu cela déjà dans sa *Jeanne d'Arc*, dans ses *Faneurs*, dans ses *Ramasseurs de pommes de terre;* ces personnages passaient par hasard dans ses paysages, ils n'avaient jamais l'air d'y habiter. Nous voyons le même phénomène une fois de plus.

Je prie M. Bastien-Lepage d'excuser la liberté de ces critiques; ce n'est pas, je l'en assure, le désir de contester sa réputation qui me les inspire; c'est, au contraire, le grand cas que je fais de son talent. Je le voudrais voir monter au premier rang, qu'il a le droit d'ambitionner, et, à l'âge où il est, un artiste peut encore se corriger lui-même.

Je voudrais pouvoir conduire M. Bastien-Lepage devant le tableau de M. Jules Breton, placé dans la salle voisine et intitulé *le Matin. Le Matin*, c'est au fond le même sujet que *l'Amour au village;* ici également nous voyons éclore l'amour entre deux jeunes paysans. La fille est allée au pré pour voir si toutes les vaches y sont bien; en face d'elle, dans l'herbage voisin, un jeune homme est venu de son côté et pour des soins semblables; un large ruisseau les sépare, ils causent et se regardent, elle, campée fièrement, appuyée sur une sorte de perche; lui, tête nue, avec quelque chose d'embarrassé dans toute son attitude. Ce qui fait le prix du tableau de M. Breton, ce ne sont pas ces deux figures seulement, si jolies qu'elles soient en leurs petites dimensions, c'est l'har-

monie qui les enveloppe, c'est l'accord du sujet et du cadre qui l'environne. Les brouillards du matin se lèvent peu à peu; à travers leur brume légère, nous apercevons la ligne onduleuse des collines lointaines; la lumière pénètre l'atmosphère, les rayons du soleil arrivent jusqu'à l'herbe de la prairie et mettent leurs reflets d'ombre ou de clarté sur l'eau limpide qui court dans la plaine. Ce n'est pas proprement un coloriste que M. Breton; mais le sentiment qu'il possède au plus haut degré, c'est celui de l'harmonie; il retient le regard plus qu'il ne l'attire; à mesure que l'on regarde davantage son œuvre, elle s'éclaire et s'illumine; tout y concourt à produire un même effet; tout envoie à l'œil une même impression, et cette impression est la même que l'esprit reçoit de son côté : une impression de paix, de sérénité et de joie. C'est que M. Breton ne se contente pas d'être bon peintre, il est en même temps artiste et poète. Ce tableau du *Matin* est, à mon goût, l'un des plus parfaits que nous ait montrés l'auteur en sa carrière déjà longue et illustre. Je le préfère de beaucoup au second envoi de M. Breton intitulé *Après l'orage* : on aura beau faire, ce sera toujours une image laide en peinture que celle de l'arc-en-ciel. L'arc-en-ciel, nous dit la Bible, est la promesse faite par Dieu à Noé qu'il n'enverra plus un second déluge ravager la terre; c'est à ce titre, si l'on veut, un emblème rassurant, mais un emblème qui n'a rien d'agréable aux yeux. Il faut laisser le spectre solaire à MM. les physiciens.

III.

Je passe rapidement sur l'allégorie violente de M. Georges Bertrand qui est censée représenter le *Printemps*. C'est l'erreur d'un jeune homme à qui ne manque pas le tempérament, qui l'a prouvé dans son tableau intitulé *Patrie*, qui le prouve aujourd'hui encore dans cette grande page tapageuse et violente. Je passe rapidement sur les *Deux sœurs* de M. Aimé Giron, où l'on voit passer devant l'église de la Madeleine, grandeur nature, des calèches à huit ressorts dans lesquelles se pavanent, indolemment renversées, les demoiselles qui ont jeté par-dessus les moulins rouges leurs bonnets d'ouvrières, tandis que leurs sœurs restées honnêtes vont à pied; je n'ai pas grand goût pour les leçons de morale assaisonnées à l'huile. J'aime mieux, bien que le sujet ne soit pas, en somme, d'un intérêt palpitant, le *Salon carré du Louvre*, de M. Louis Béroud, avec ses promeneurs curieux, ses visiteurs qui font leur métier de touristes, ses copies des *Noces de Cana*, du *Charles Ier*, du *Concert champêtre*, de Giorgione, et du *Mariage de Sainte-Catherine*, du Corrège. Il semble qu'un petit cadre eût fait tout aussi bien l'affaire et même mieux; mais voilà l'inconvénient de nos grandes exhibitions! Il faut forcer l'attention, il faut tenir beaucoup de place, pour être sûr d'être regardé, quand on n'a pas encore un de ces noms qui s'imposent. M. Louis Béroud n'a pas voulu passer inaperçu : ne lui en gardons pas rancune, car il est bon peintre. On l'ira chercher désormais s'il en était besoin; mais qu'il ne se croie plus obligé de couvrir sans raison des mètres carrés de peinture, lorsqu'il n'aura rien à dire de bien important : on serait peut-être moins indulgent pour un récidiviste.

Un des bons tableaux de cette année, c'est la *Vision*, de M. Chartran, un jeune artiste, pensionnaire à la villa Médicis. C'est son envoi de troisième année, où le règlement réclame une composition de trois personnages. L'Académie de France à Rome n'a pas été, depuis quelques années déjà, trop heureuse en fait de peintres. Je citerais volontiers comme preuves, si j'avais à en fournir, à ce Salon même, certain tableau historique de M. Lematte et certain tableau mythologique de M. Comerre. Mais j'aime fort la villa Médicis, où j'ai passé de si heureuses années et formé de si chères amitiés. Je ne consentirai jamais à la rendre responsable de la médiocrité de ceux-ci ou de ceux-là qui l'ont habitée. Elle a rendu assez de services à l'art français pour que l'on soit assuré qu'elle est capable d'en rendre encore. J'aime mieux parler des artistes qui lui font honneur, et M. Chartran est de ceux-là. Si j'étais un peu plus versé dans les légendes de la vie des saints, je vous dirais volontiers de quel saint il nous raconte la vision; mais mon érudition est courte en cette matière, et le très sommaire catalogue de l'Exposition a négligé de nous renseigner. Un saint moine — mettons que ce soit saint François d'Assise — est couché dans quelque grange avec un de ses compagnons. Tandis que ce vulgaire compagnon ronfle à poings fermés, le saint voit entrer dans l'étable le bon Pasteur lui-même, sous la forme d'un bel adolescent, escorté de son troupeau. Il contemple, en une extase un peu effarée, la mystique apparition. Si le saint n'est pas saint François d'Assise, il a grand tort, car il ressemble trait pour trait au saint François d'Alonzo Cano, le sculpteur espagnol. Quant au bon Pasteur, j'y reconnaîtrais plus aisément le pâtre Jean-Baptiste que Jésus le sauveur des hommes, charpentier, nous disent les évangiles, jusqu'à sa trentième année; mais, en vérité, il n'importe. Il ne faut point demander aux artistes de notre temps l'exactitude religieuse trop complète. Ce tableau d'un jeune homme est déjà l'œuvre d'un maître; que cela nous suffise.

Si l'on pouvait satisfaire certaines fantaisies, si j'avais un diable boiteux à mon service, je donnerais bien quelque chose pour me promener une heure dans le cerveau de M. Cazin. Ce peintre me stupéfie absolument. Il est artiste, il a le sentiment de l'harmonie. Il a sa couleur à lui, une couleur un peu pâle, un peu grise, mais d'une douceur, je dirais presque d'une suavité exquise dans la gamme qu'il a choisie. Chaque toile de lui est, comme l'on dit aujourd'hui, une tache de couleur, non point éclatante, comme celles de M. Gustave Moreau, par exemple, mais, tout au contraire fondue, enveloppée, adoucie, toute dans les nuances. Rien n'y détonne : on en reçoit une aimable impression d'élégance et de distinction. S'il ne mettait sur sa toile que des couleurs, ou plutôt des demi-teintes, la satisfaction serait sans mélange. On aurait la sensation d'une manière de symphonie lumineuse en certains tons mineurs.

Mais voici le phénomène singulier : M. Cazin ne se contente pas de mettre sur sa toile des couleurs. Il choisit un

sujet, il donne à sa composition un titre; et puis, cela fait, il ne se soucie pas plus ni du sujet ni du titre que si jamais il n'en avait été question. On reste bouche bée devant sa toile de cette année, sans arriver à comprendre, en fouillant tous ses souvenirs, quelle est la ville dont on aperçoit au fond les murailles, ce que signifient les ruines de maçonnerie que l'on découvre au premier plan, ce que sont les cinq ou six personnages en costumes contemporains, hommes et femmes, groupés parmi les ruines, ce que représentent deux femmes que l'on distingue entre le premier plan et le troisième. De désespoir, on se résigne à prendre son Catalogue et à l'ouvrir; on apprend alors qu'il s'agit de Judith, sortant de Béthulie assiégée, pour aller couper la tête d'Holopherne. Et, une fois que l'on sait ce que le tableau représente, on le regarde de nouveau et l'on ne comprend pas davantage. Quel rapport entre cette nature, ce ciel couvert, ces murailles, cette lumière et la Judée? entre ces costumes et les costumes de la Judée? Que font ces personnages du premier plan? Mystère, invraisemblance, ou plutôt encore, dirait-on, étrangeté voulue. Tout l'intérêt moral de la scène a disparu. La Judith est trop loin de nous, ses traits sont trop vagues pour que nous puissions rien deviner de ce qui se passe en elle, rien comprendre de son étrange héroïsme. On dirait tout aussi bien une femme qui est sortie de la ville avec sa servante pour aller cueillir une salade aux environs. Une si complète absence de toute intelligence historique, de tout sentiment dramatique, unie à tant d'heureux dons de l'œil, étonne et bouleverse.

Je ne suis point de ceux qui contestent au peintre le droit de se borner à peindre. J'admets que l'on puisse faire œuvre d'artiste et même émouvoir rien qu'avec des tons mis à côté d'autres tons dans une heureuse combinaison; j'admets qu'un fragment du ciel et un assemblage d'étoffes ou simplement une palette chargée de couleurs puissent me communiquer l'impression de la joie, de la tristesse, faire chanter en moi tout un poème mystérieux au gré du virtuose; mais alors que ne vous bornez-vous à mettre sous mes yeux un fragment de ciel, une collection d'étoffes ou simplement une palette? Si vous avez en outre la prétention de me montrer un sujet, je veux le comprendre; si vous me montrez des personnages, je veux qu'ils m'intéressent; si vous me représentez une scène historique, je veux qu'elle ne choque pas toutes mes notions d'histoire. Qui vous forçait à peindre la Judée, et Béthulie, et Judith? Il vous a plu de les choisir! Hé! montrez-les-moi donc! Ou sinon, quel que soit le charme de la peinture, je m'éloigne mal satisfait, me demandant si le peintre a voulu se moquer de moi ou si vraiment il n'était pas capable de mieux faire.

Il y a deux peintres en M. Carolus Duran : l'un, un coloriste élégant et fin; l'autre, un virtuose de la couleur qui cherche à étonner par les tours de force ou à s'imposer à l'attention par la violence de son jeu. Cette année, malheureusement, c'est le virtuose qui domine. Son grand portrait en rouge est singulièrement brutal. Brutale aussi est cette *Vision* où nous est représentée la tentation d'un saint. Une femme nue, les bras étendus, vient tout à coup se substituer au Christ étendu sur la croix que le vénérable ermite était en train d'adorer. Le diable se plaît à jouer de ces tours à la pauvre humanité! Un vieillard même est exposé à pécher, ne fût-ce que par intention, et il n'en faut pas davantage pour perdre le ciel. Cette dangereuse et insolente vision apparaît dans toute son impudeur, ornée d'une profusion de cheveux d'or, laissant tomber derrière elle une éclatante draperie de pourpre; en somme, plus de fracas que de beauté. C'est dommage au point de vue de l'art; car l'autre figure, celle du saint, est un des meilleurs morceaux que M. Carolus Duran ait jamais exécutés.

M. Paul Dubois, que nous avons trop rarement le plaisir de rencontrer à la sculpture, ne laisse jamais passer une année sans nous rappeler qu'il est un peintre excellent. Il est de ceux qui savent pousser l'exécution d'un portrait jusqu'au fini le plus délicat sans lui rien faire perdre de sa solidité. Ses deux portraits de cette année, celui d'une jeune fille, celui de M. le docteur Parrot, ne le cèdent en rien à d'autres que nous avions vus déjà, que nous pouvons revoir en ce moment même à l'exposition du quai Malaquais, où ils supportent, sans avoir rien à en redouter, la comparaison des maîtres les plus renommés du siècle.

M^me^ Demont-Breton se montre, cette année encore, la digne fille de son illustre père. La femme qu'elle nous fait voir sur la plage, entourée de beaux enfants nus, est une composition simple et gracieuse, où la force ne manque pas. Le public lui avait décerné d'avance la récompense qu'elle a obtenue du jury.

En face de *la Plage* de M^me^ Demont-Breton, voici *le Départ des conscrits parisiens* de M. Delance. Le grand jour est arrivé : tandis que le train chauffe dans une de nos vastes gares, on échange les adieux. On s'embrasse, on se fait des signes, on agite les mouchoirs. Au centre, un chef d'atelier qui est venu conduire l'un de ses apprentis et lui donne, en dissimulant une larme, une dernière poignée de main large et franche. Il n'y a que des compliments à faire à M. Delance.

M. Falguière est, comme M. Dubois, un sculpteur que sollicite la peinture; mais là s'arrête la ressemblance. Autant M. Dubois se plaît à pousser son exécution, autant M. Falguière arrête de parti pris la sienne à une vigoureuse ébauche. Le système est périlleux lorsqu'il s'agit d'un portrait, et M. Falguière nous en est la preuve cette année même. La méthode a moins d'inconvénients lorsqu'il s'agit d'un tableau; il y a de grandes qualités de couleur dans cette demi-douzaine de pauvres diables, plus ou moins décomposés déjà, qui nous représentent les *Victimes du Sphinx*. J'aimerais mieux, je l'avoue, un sujet plus agréable; un charnier, si bien imité par l'art qu'il soit, en dépit de l'avis de Boileau, ne sera jamais fait pour plaire aux yeux.

M. Gervex est un des artistes qui cherchent le plus résolument leur inspiration dans les scènes de la vie contemporaine. Plusieurs la trouvent à la campagne; lui, il est un Parisien, et c'est Paris qu'il représente.

L'an dernier, il nous conduisait dans une mairie un jour de mariage; il nous conduit, cette année, au *Bureau de bienfaisance*. C'est la charité administrative et officielle dans

l'exercice de ses fonctions : ne lui demandez ni la tendresse ni la compassion; son rôle à elle, c'est la comptabilité bien en règle. Un employé correct se tient derrière un grillage; les malheureux que la société assiste viennent l'un après l'autre présenter au guichet le mandat qu'ils ont reçu à la mairie et toucher la somme à laquelle ils ont droit. Un huissier en uniforme se tient debout auprès du guichet pour vérifier les pièces et assurer le bon ordre. Les misères de toutes sortes sont là, depuis la femme, heureuse autrefois, dont un châle atteste encore l'aisance passée, jusqu'à la femme du peuple qui, son panier au bras, attend d'avoir touché sa petite aumône pour aller acheter le dîner de la famille, jusqu'à l'ouvrier en blouse, jusqu'à l'enfant envoyée avec le mandat par des parents malades. Au dehors, la neige tombe; elle couvre les toits voisins, elle s'accroche aux branches nues des arbres du boulevard, que l'on aperçoit à travers la fenêtre. Tous ces pauvres gens, humbles et résignés, attendent patiemment leur tour et sentent comme un bien-être dans cet intérieur chauffé, en venant de la chambre froide et de la rue humide et glacée. Nulle recherche de sentimentalité dans cette œuvre où le peintre n'a songé qu'à être peintre; et cependant il s'en dégage une pénétrante émotion.

Autant est triste la scène choisie par M. Gervex, autant est agréable et souriante l'*École* de M. Geoffroy. La classe est finie et toutes les fillettes de l'école laïque vont retourner à la maison; le préau, si bruyant tout à l'heure, va retrouver son calme jusqu'au lendemain matin. Les enfants ont repris leurs paniers; la maîtresse, avant de les laisser sortir, passe la revue des toilettes et refait les nœuds de cravate dérangés. Rien de plus amusant que les têtes, jolies ou laides, éveillées ou maussades, aimables ou grognonnes, de tout ce petit monde. J'en devine qui vont continuer tout à l'heure, dans la rue, une querelle qui n'est pas finie. Je n'avais point encore eu l'occasion de remarquer M. Geoffroy; s'il tient les espérances qu'il fait concevoir aujourd'hui, il ne tardera pas à se faire un nom.

M. Henner est un de ces peintres que le spectateur reconnaît de suite et auquel il va tout droit, sûr du plaisir qui l'attend. Il est de ces rares artistes qui ont conservé de notre temps l'amour du nu. Ce n'est pas lui qui se plaît à chiffonner d'amusantes étoffes; c'est la forme qui l'attire, c'est la beauté plastique qu'il s'efforce de rendre; pour la mieux montrer, il concentre sur elle toute la lumière, il rejette dans une ombre systématique tout ce qui l'enveloppe; par là son artifice ressemble à celui de M. Bonnat. Quelque sujet qu'il aborde, c'est toujours le même tableau qu'il peint; mais nous conviendrons que ce tableau est charmant. On sent que chacune de ses œuvres est exécutée avec amour, et c'est cette sincérité, jointe aux fortes qualités de l'exécution, qui attire et qui charme; il a, lui aussi, le don de l'harmonie. Sa *Femme qui lit*, de cette année, fait songer, comme mainte de ses aînées, aux chefs-d'œuvre de Giorgione ou de Corrège.

Il faut oser dire pourtant toute la vérité. La sorcellerie de M. Henner est très séduisante et l'on s'y laisse prendre volontiers; mais enfin il y a de la sorcellerie dans son cas. Les effets d'harmonie qu'il obtient ne vont pas sans quelque escamotage. Il supprime si bien tous les détails que le caractère individuel de ses figures finit par s'évanouir; les contours mêmes du corps ne se distinguent plus; bien habile aussi qui pourrait nous dire sur quoi est couchée cette femme nue en train de lire! Si l'on veut voir où mène tout droit la méthode de M. Henner, il suffit de regarder le petit profil de religieuse qu'il expose à côté de son grand tableau. Le premier aspect en est charmant, mais n'approchez pas de trop près : vous trouveriez bien incertaine la ligne qui enveloppe le visage, et bien sommaire la peinture de cette joue florissante de jeunesse.

Il s'en est fallu de bien peu de voix que la *Psyché* de M. Jules Lefebvre ne méritât à son auteur la médaille d'honneur. M. Jules Lefebvre, tout comme M. Henner, est un amoureux de la forme; mais autant chez l'un le contour est incertain, autant chez l'autre il est précis, d'une précision qui volontiers irait jusqu'à la sécheresse. C'est une figure élégante et distinguée que cette Psyché revenant des enfers, tenant à la main la boîte que la colère de Vénus l'a envoyée demander à Proserpine; son épreuve terminée, elle s'est assise un instant en face de la mer, sur la pointe du Ténare. Le moment n'est pas loin où la fatale curiosité dont elle a été une fois déjà la victime va la reprendre; elle va ouvrir la boîte, et aussitôt un terrible sommeil s'emparera d'elle. Prenez garde, pauvre Psyché! Si le sommeil vous prend sur ce coin de rocher, vous tomberez sûrement à la mer, et ce sera dommage de voir noyer une si jolie créature!

S'il suffisait, pour être un grand peintre, de l'intelligence et de la volonté, de traduire avec force un sentiment sincère, M. Jean-Paul Laurens serait notre premier peintre d'histoire. Il ne se plaît qu'aux sujets austères et sombres; mais, après tout, il ne faut pas dire du mal de la tragédie. Ce qui malheureusement lui manque, c'est cette aisance sans laquelle il n'est point d'artiste complet. On respecte la conscience, l'effort, la volonté qui ne livre rien au hasard, qui ne néglige rien, ces qualités si honorables et si méritantes : et pourtant ce ne sont point elles que nous admirons le plus. Poètes ou artistes, ceux qui nous fascinent et nous enchantent ne sont pas ceux qui ont peiné laborieusement pour arriver à bien faire; ce sont les privilégiés à qui tout semble avoir été aisé, qui se sont joués parmi les difficultés, qui n'ont eu qu'à se montrer pour vaincre. Ceux-là sont les fils de l'Olympe, comme égarés parmi les hommes; ils sont nés dieux, et les plus vaillants d'entre les mortels peuvent aspirer tout au plus à devenir des demi-dieux. Regardez bien *le Pape et le grand inquisiteur* de M. Laurens : ces deux figures du moine osseux aux yeux ardents, au geste impérieux, qui vient lire la bulle terrible qu'il a préparée, et du pontife qui l'écoute, sont pleines l'une et l'autre d'expression et de force. Que leur manque-t-il? Un peu de souplesse, un peu d'aisance, un peu de détente — et ce peu de chose est tout l'intervalle qui sépare l'incontestable talent du génie.

Il faut ajouter que la peinture de M. Laurens est toujours froide et triste; même lorsqu'il cherche sur sa palette des

tons éclatants, il n'arrive pas à frapper vivement les yeux. C'est que la couleur n'est pas dans une note ou dans une autre, dans telle ou telle qualité du rouge ou du jaune; elle est dans un effet d'harmonie générale, dans certain je ne sais quoi fait d'accords ou de contrastes, qui rend toutes les notes diverses chaudes et vibrantes. S'il fallait tout dire, mon opinion serait qu'en se faisant peintre M. Laurens s'est mépris sur sa vocation véritable, et que la nature l'avait plutôt destiné à être dessinateur ou graveur.

L'un des tableaux les plus curieux, les plus originaux de ce Salon, c'est *la Nativité* de M. Lerolle. Après tant de générations de peintres qui ont abordé ce sujet, il a trouvé moyen de nous présenter une composition qui ne doit rien à aucun maître. L'instant qu'il a choisi est l'adoration des bergers. Nous sommes dans la crèche de Bethléem, et l'étable où l'Enfant-Dieu vient de naître, entre le bœuf et l'âne, s'allonge devant nous. Des troncs d'arbres placés de distance en distance soutiennent le plafond; à droite, le jour naissant pénètre par des soupiraux et éclaire le sous-sol où l'étable est située; presque au fond, la sainte famille, à côté de la bête à cornes couchée; à gauche, au premier plan, le groupe des bergers venant adorer le Sauveur promis aux hommes. Ce groupe des bergers, l'âne debout à droite au premier plan, la Vierge, l'Enfant, le fond de l'étable dans ce clair-obscur, tout cela est de la meilleure peinture. N'étaient les troncs d'arbres, d'une apparence molle et cotonneuse, l'œuvre serait bien près d'être excellente. Depuis quelques années M. Lerolle cherche patiemment sa voie; cette fois, il nous paraît bien près de l'avoir trouvée.

Un peintre dont les débuts ont été modestes, mais qui n'a cessé de travailler et de grandir, c'est M. Lhermitte. L'an dernier, avec sa *Paye des moissonneurs,* il avait conquis le premier rang, et, cette année, il le conserve avec ses deux tableaux, sa *Moisson* et sa *Fileuse*. L'un nous montre une robuste paysanne assise devant son rouet, dans sa maison aussi simple que propre. L'autre nous fait voir un faucheur en train d'abattre dans un grand champ de blé les épis mûrs; à côté de lui, une femme ramasse et range les javelles; le faucheur s'est un moment interrompu et, de son avant-bras droit, il essuie son front ruisselant de sueur. Ce que nous avons loué chez M. Lhermitte et ce que nous avons plaisir à louer encore, c'est la franchise avec laquelle il représente nos paysans; c'est le caractère de grandeur simple qu'il sait donner à leurs figures et la poésie saine et forte qu'il sait tirer des sujets les plus humbles. Nous lui avons assez longtemps reproché des tonalités un peu blanchâtres; nous n'avons plus aujourd'hui à lui adresser cette critique. A ces très sincères compliments je n'ajouterai que deux observations. N'y a-t-il point un peu trop de lassitude et comme d'abattement dans cet avant-bras droit que le faucheur appuie sur son front? Sent-on aussi suffisamment, dans l'atmosphère qui l'enveloppe, dans l'aspect du ciel, dans l'or de la moisson, la chaleur embrasée d'une journée d'août? Est-ce bien là cette terrible canicule qui rend le travail si rude à l'humanité, et aussi l'été si rayonnant de lumière et de joie? Avec un peu plus de vigueur et d'éclat dans le coloris, quel excellent peintre de nos paysans français serait M. Lhermitte!

M. Le Blant a pris en affection les sujets empruntés à nos guerres civiles de la Vendée; ses héros à lui, ce sont les Vendéens. Heureusement ces guerres civiles sont déjà loin de nous et ne renaîtront plus. Après tout, que l'on célèbre les Blancs ou les Bleus, les uns et les autres étaient des Français et nous pouvons rendre une justice égale à leur courage. Le tableau de M. Le Blant, de cette année, représente l'*Exécution de Charette*. Le chef vendéen a été pris blessé et son bras droit est en écharpe; mais le conseil de guerre n'a pu faire autrement que de le condamner à être fusillé. Le petit jour se lève sur une place détrempée par la pluie de la nuit; au pied de la haute muraille du château de Nantes, les troupes républicaines sont massées sur la place. Le peloton d'exécution est prêt; un sous-officier, tête nue, vient annoncer à Charette que le moment suprême est venu. L'artiste a heureusement choisi l'instant du drame le plus intéressant, non pas le moment extrême, mais celui qui précède, celui qui laisse son œuvre à faire à l'imagination du spectateur. C'est ainsi déjà que M. Laurens avait, l'an dernier, représenté l'exécution de l'empereur Maximilien, et, si différents que soient, pour la composition générale, les deux ouvrages, il est probable qu'en composant son œuvre M. Le Blant s'est souvenu de celle que nous venons de nommer; cette réminiscence, du reste, n'ôte rien au très réel mérite de son tableau.

Un peintre auquel nos portraitistes français feront bien de prendre garde s'ils ne veulent trouver en lui un rival redoutable, c'est un jeune Russe appelé M. Georges Lehmann. Il débute aujourd'hui, mais par un coup de maître. Son portrait est un des cinq portraits supérieurs du Salon. Il représente une jeune femme simplement vêtue et prête à sortir; elle a déjà rabattu sa voilette et c'est au travers d'une gaze légère que nous apercevons son joli visage. La façon d'entendre le portrait de M. Lehmann est conforme aux meilleures traditions de notre école française. Il peint bien et délicatement; cependant ce n'est pas dans le brio à exécuter telle ou telle étoffe qu'il cherche le succès, c'est le modèle surtout qui l'intéresse; il ne permet point à l'accessoire d'accaparer l'attention; la toilette est aussi simple qu'elle est élégante, et son plus grand mérite est la distinction avec laquelle elle est portée. Puisse M. Lehmann ne pas se laisser détourner par tous les mauvais exemples qu'il rencontrera sur son chemin! La voie où il est entré tout d'abord est la bonne voie.

Comme M. Dubois, comme M. Falguière, M. Antonin Mercié aime à se reposer, en prenant le pinceau, de ses travaux de sculpture. Sculpteur, tantôt il se plaît à entreprendre de grands ouvrages comme son *Gloria victis* ou son *Pégase,* tantôt au contraire il caresse délicatement, en poussant l'exécution presque jusqu'à la préciosité, un morceau comme son petit *David*. Lorsqu'il fait de la peinture, il ressemble à M. Dubois, et ce sont les ouvrages délicats et fins où il se complaît. Telle est sa femme nue de cette année, prête à entrer au bain, qu'il a intitulée *Vénus*. A vrai dire, on voudrait pour une Vénus un peu plus de grandeur et de noblesse;

la jolie tête de Parisienne de la femme de M. Mercié semble un peu trop délicate pour le corps auquel elle est attachée, et ce corps à son tour est un peu bien lourd pour une si jolie tête. Le vrai mérite de cette figure est dans la délicatesse du modelé et dans la fraîcheur de la coloration : si l'on a peine à reconnaître une déesse dans la *Vénus* de M. Mercié, c'est, en tout cas, une mortelle fort avenante.

IV.

Ne parlons point de M. Maignan cette année : il n'a été bien inspiré dans aucun de ses deux tableaux. L'année prochaine sans doute il prendra sa revanche. Saluons en passant la jolie petite toile que M. Parrot a intitulée *Cléopâtre :* on ne regarde pas sans plaisir cette figure nue et couchée, même en sortant de voir la *Vénus* de M. Mercié. Saluons aussi la jolie *Danse bourguignonne* de M. Aimé Perret. La *Naissance de Vénus* de M. Ary Renan témoigne des plus nobles efforts; ce qu'il reste à apprendre au jeune et laborieux artiste, c'est la simplicité. J'ai hâte d'arriver au grand tableau de M. Renouf, intitulé *le Pilote*. S'il me fallait désigner l'ouvrage qui fait, à mon avis, le plus d'honneur à l'art français en 1883, c'est celui-ci que je nommerais sans hésiter.

Une barque sur l'Océan, tel est ce tableau. Une tempête affreuse est déchaînée; le ciel est sombre, la mer presque noire; les vagues, hautes de plusieurs mètres, se succèdent. Le bateau-pilote, monté par cinq hommes, est parti pour aller porter secours à un navire en détresse que nous apercevons tout là-bas, là où le nuage est le plus épais. Quatre matelots rament de toute la vigueur de leurs bras; nous les voyons de face; le cinquième, qui nous tourne le dos, l'œil fixé sur le navire à atteindre, gouverne à l'arrière avec la rame. A ce moment même, la barque soulevée franchit la crête d'une vague épouvantable, sous laquelle elle menace d'être engloutie. Rien de plus saisissant en sa simplicité que le drame auquel nous assistons, que cette lutte redoutable des hommes contre l'Océan en fureur. Pas un des acteurs ne pose pour le public qui regarde; tous sont à ce qu'ils font, uniquement à ce qu'ils font. Si le cadre est vaste, il ne l'est pas trop pour l'intérêt du sujet. J'ai répété bien souvent à cette place que la vie contemporaine n'était pas moins féconde en émotions, n'était pas moins capable d'inspirer le grand art que n'importe quelle scène historique ou religieuse : je voudrais que tous ceux dont l'avis est différent pussent être amenés devant la *Barque* de M. Renouf et s'interroger là eux-mêmes sans parti pris. Peut-être conviendraient-ils que ces humbles héros de notre temps valent bien tous les Grecs et tous les Romains.

En même temps que cette œuvre puissante, M. Renouf a exposé un petit portrait qu'il intitule *Lizy*. C'est une fillette de la campagne, âgée d'une douzaine d'années, peinte dans le plein air : le même soleil qui fait autour d'elle resplendir la verdure inonde son jeune visage. La tête est fine, vive, intelligente; on sent vibrer les narines. Autant est sombre le grand tableau de M. Renouf, autant ce petit cadre est frais et souriant.

Tout juste en face de la *Barque* de M. Renouf est l'*Andromaque* de M. Rochegrosse; c'est le tableau bruyant du Salon. M. Rochegrosse a la jeunesse et, avec la jeunesse, toutes ses superbes audaces; son ambition est haute et noble, car il essaye de ressusciter la grande peinture d'histoire. Puisse-t-il y réussir! Un grand peintre d'histoire ferait joliment notre affaire!

M. Rochegrosse est remonté jusqu'au temps d'Homère pour chercher son inspiration. C'est dans Racine que l'on voit le jeune Astyanax, le fils d'Hector, épargné après la prise de Troie, élevé à la cour de Pyrrhus, à côté d'Andromaque captive, et dont les Grecs, qui s'inquiètent de le voir grandir, viennent demander la mort; le peu généreux monarque d'Épire profitera de cette circonstance pour obliger enfin Andromaque à l'épouser; il lui offrira le choix entre sa fidélité obstinée à la mémoire d'Hector et la vie de son fils. La légende antique n'est pas plus cruelle, mais elle est plus brutale : Troie conquise, on prit le jeune Astyanax et on le précipita du haut de la muraille. Le prudent Ulysse, qui en politique n'était point un sentimental et qui estimait que les morts seuls ne risquent jamais de causer des embarras, se chargea de l'exécution.

C'est cette légende que M. Rochegrosse a mise en œuvre. Nous sommes au bas d'un escalier qui monte aux remparts; un soldat grec vient d'arracher à Andromaque son enfant; d'autres saisissent la mère, qui essaye de retenir le ravisseur, et la forcent à lâcher prise. Au haut de l'escalier Ulysse, qui attend sa proie; en bas, à droite, une large tache de sang, des têtes coupées, des cadavres entassés, l'incendie d'Ilion. Toute la violence, toute l'énergie féroce de la scène est rendue avec une ardeur extrême; si quelqu'un manque de tempérament, ce n'est certes pas le jeune artiste. Il a enlevé une seconde médaille, et, mieux que l'heureux M. Henri Martin, il en eût assurément mérité une première.

Sa composition, qui n'a rien d'académique, est pleine de vigueur; son premier plan exprime bien, avec une couleur éclatante, l'horreur du carnage et de l'incendie; son Andromaque se débat avec une énergie farouche; la silhouette d'Ulysse en haut de l'escalier, se détachant sur le ciel, est superbe de mouvement. M. Rochegrosse a le don de la vie et de l'action, et ce n'est pas moi qui lui reprocherai, à son âge, un peu de brutalité et d'exagération. Je ne lui reprocherai pas davantage certains costumes, certaines cuirasses, certains casques qui ressemblent à des casseroles, certains panaches. C'est, je n'en doute pas, l'érudition à la dernière mode, à la mode du savant docteur Schliemann; j'imagine que M. Rochegrosse s'est renseigné et documenté aussi bien qu'il l'a pu. Si ses guerriers grecs font songer aux Peaux Rouges et aux Canaques, c'est bien aux Canaques et aux Peaux-Rouges que ressemble leur conduite, et, quant à leurs portraits authentiques, nous ne les aurons jamais, aucun d'eux n'ayant, et pour cause, posé devant un photographe. La seule chose que je reprocherai à M. Rochegrosse, et qui est grave, c'est la façon dont il dessine trop souvent. A vrai dire, son Andromaque est affreuse avec son ventre ballonné et ses jambes qui ressemblent à des poutres; les Grecs qui se chargent de la

mettre à la raison ne valent pas mieux. Que M. Rochegrosse, s'il le peut, ne se laisse point griser par son très grand succès; qu'il apprenne à dessiner, tandis qu'il en est temps encore, comme il sait déjà peindre; s'il a ce courage, toutes ses ambitions pourront être un jour justifiées.

Qu'il me pardonne si je remplis ici cette tâche ingrate du critique qui mêle ses réserves importunes aux applaudissements de la foule. Hélas! j'ai vu plus d'un artiste déjà depuis vingt années inspirer les plus belles espérances, entrer comme triomphant dans la carrière, puis décliner, puis avorter misérablement! Quelques dons heureux suffisent pour enlever les premiers succès; le soleil levant n'a jamais manqué d'adorateurs; et c'est une si belle chose et si séduisante, et si aisément victorieuse, que la jeunesse! Mais bientôt on ne demande plus seulement à l'artiste de promettre, on lui demande de tenir; on avait commencé par ne voir que ses qualités, on ne voit bientôt plus que ses défauts; plus on avait été indulgent pour lui, plus on lui devient sévère : on lui fait un reproche amer des déceptions qu'il a causées. Lui cependant, enivré d'un succès précoce, ne songe plus qu'il lui reste beaucoup à apprendre; il oublie cette vérité capitale que le génie est fait d'abord d'une longue patience, et il tombe comme épuisé au milieu de sa course. C'est la fatalité, je le sais, que beaucoup succombent en chemin et qu'un seul à peine entre dix réalise à quarante ans les engagements de la vingtième année. Mais on sent chez M. Rochegrosse tant d'heureux dons, tant d'ardeur et d'énergie, d'amour sincère de son art, que, même sans avoir l'honneur de le connaître, on serait fâché de lui voir partager le sort commun.

Je me borne à mentionner en courant la *Génisse* de M. Roll, les *Deuillants* de M. Tattegrain, qui mériteraient mieux qu'une simple mention, la *Baigneuse* de M. Wencker, l'amusante *Cuisine au régiment* de M. Marius Roy. — Ce n'est pas un agréable sujet que la *Plumeuse* de M. Sicard, une femme repoussante tenant sur ses genoux un canard qu'elle achève de plumer, avec du duvet voltigeant dans l'air tout autour d'elle, et devant elle une assiette pleine de sang de volailles coagulé. Mais l'œuvre est d'une remarquable vigueur et illustrerait dignement certain chapitre du *Ventre de Paris* de M. Zola.

Je m'arrête une dernière fois devant le portrait de vieille femme de M. Whistler, que je retrouve ici. J'ai eu plus d'une réserve à exprimer sur l'exposition de ce peintre à la rue de Sèze; il n'y a qu'à louer cette fois. Avec le portrait de M. Bonnat, celui de M. Paul Dubois, celui de M. Lehmann, celui de M. Renouf, ce portrait est de premier ordre; en même temps qu'un portrait, c'est un tableau qui nous fait vivre dans l'intimité d'un personnage. Ici les harmonies cherchées et voulues du noir et du blanc, exécutées avec une remarquable délicatesse, s'accordent à merveille avec le caractère de la personne, avec sa physionomie grave et triste. On oublie le système et le parti pris de l'auteur pour ne plus voir que l'œuvre. Toute une vie de pauvreté décente et digne, de pratique simple du devoir, de résignation, de recueillement et de fierté, est écrite sur le visage de cette femme, aussi bien que dans ce qui l'entoure; tout concourt à nous faire ressentir une même impression. Involontairement on baisse la voix devant cette toile; on se sent gagné par la gravité de cet intérieur où l'on ne rit jamais, où l'on sourit à peine et que la joie n'a guère visité.

L'harmonie, tel est le mérite de la peinture de M. Whistler, et tel est le mérite premier de toute œuvre d'art. Elle seule nous charme et nous pénètre parce qu'elle seule témoigne chez l'artiste d'une émotion réelle, d'une prise de possession de son âme par le sujet qu'il a choisi. Qu'elle soit plaisante ou sévère, joyeuse ou triste, peu importe! Quelque sentiment qu'il plaise au peintre et au poète de nous faire partager, il nous y trouve toujours également disposés, pourvu que nous le sentions nous-mêmes sincère et convaincu, occupé de rendre ce qu'il sent, et non pas désireux de se faire admirer. C'est l'harmonie que nous avons louée tour à tour en des œuvres bien diverses, chez M. Breton, chez M. Dubois, chez M. Henner, chez M. Le Blant, chez M. Renouf; elle ne s'enseigne pas; on n'y saurait parvenir à l'aide d'aucune recette; aucun don de l'œil ou de la main ne saurait la faire acquérir. Elle vient de plus loin — de l'intelligence et de l'âme; elle est comme la marque de l'artiste véritable. C'est la seule leçon un peu générale que je voudrais tirer de ce rapide compte rendu.

J'ai négligé bien des ouvrages en faisant le tour du Salon. Je veux au moins réparer quelques oublis. Les bons portraits abondent à côté de ceux que j'ai mentionnés. J'énumère à la hâte ceux de M. Fantin-Latour, de M. Bergh, de M. Delaunay, de M. Desboutin, de M. Edelfelt, de M. Healy, de M. Humbert, de M. Desvallières, de M. Sargent, de M. Paul Langlois, de M. Story, de M. Layraud, de M. Wencker. J'ai été bien injuste aussi pour mes très chers amis, nos bons peintres paysagistes. A eux seuls, ils mériteraient une étude spéciale, car chacun d'eux a sa physionomie et son originalité. Mais pour les bien montrer il faudrait pouvoir insister et entrer dans le détail.

Cette étude, si le lecteur le permet, je voudrais l'entreprendre à quelqu'un de nos prochains Salons. Ici encore il faut aujourd'hui me borner à énumérer quelques noms entre beaucoup : M. Defaux, et M. Demont, et M. Lavieille, et Mme Annaly, et M. Hanoteau, et M. Sauzay, et M. Xavier de Cock, et M. Le Marié des Landelles, et M. Japy, et M. Louis Lemaire, et M. Ségé, et M. Bernier, et M. Casile, et M. Guillemet, et M. Lansyer, et M. Yon avec sa superbe *Rafale* au bord de l'Océan..., et combien d'autres que j'oublie! Il y a pour le moins soixante ou soixante-dix paysages remarquables à l'Exposition. Mais un de ces paysages l'emporte sur tous les autres : c'est la *Vallée des Ardoisières* de M. Léon Pelouse. Rien de plus frais, de plus lumineux, de plus reposant que ce soleil couchant au fond de la Bretagne. Et ici encore ce qui nous frappe surtout, c'est l'admirable harmonie de l'ensemble, c'est l'accord du ciel et de la terre pour nous faire sentir une même impression de paix et de sérénité.

Si le lecteur a bien voulu me suivre jusqu'au bout et si j'ai réussi à exprimer suffisamment ma pensée, il restera cette impression que l'Exposition de 1883 n'est pas l'une des moins intéressantes que nous ayons vues depuis plusieurs

années. Si nous n'y avons pas retrouvé les noms de plusieurs de nos maîtres les plus justement estimés, nous avons, en revanche, vu surgir plusieurs jeunes talents. La direction générale de nos artistes est celle que nous pouvions espérer; des œuvres comme celles de M. Jules Breton, de M. Chartran, de M. Gervex, de M. Lerolle, de M. Lhermitte, de M. Renouf, sont, en même temps que de remarquables ouvrages, un salutaire enseignement. Le goût dangereux du pittoresque pour le pittoresque, de l'anecdote ou spirituelle ou sentimentale, des mannequins habillés de costumes d'un autre âge — tout ce qui triomphait il y a vingt ans sous le nom de peinture de genre, ce goût disparaît de plus en plus chez le public comme chez les artistes. La fausse rhétorique de l'école, qui apprend à composer et à peindre suivant certaines recettes et certaines formules, n'est plus goûtée davantage. C'est le sérieux de l'esprit et, avec lui, la vérité de l'exécution, cette double probité de l'art, qui seuls aujourd'hui peuvent assurer le succès. Si la concurrence de nos voisins devient de jour en jour plus redoutable, il dépend toujours de nos artistes, à la condition que la volonté et l'effort ne leur manquent pas, de conserver à la peinture française la supériorité dont elle a été jusqu'ici en possession; c'est leur façon à eux de servir la patrie!

Et maintenant je m'arrête. Que les peintres que j'ai oubliés m'excusent; que ceux que j'ai critiqués me pardonnent, et que ceux que j'ai loués me pardonnent encore de ne pas les avoir loués davantage!

CHARLES BIGOT.

---

# HILAIRE GERVAIS

## Récit

### IV.

Madeleine Bonnefoy était allée, toute jeune, apprendre son métier de dentellière à la ville. Dans la maison où elle était placée, et où, indépendamment des heures consacrées à l'apprentissage, elle servait un peu en qualité de domestique, se trouvait un employé, homme entre deux âges, familier et bon enfant, avec des manières et un langage qui sentaient un peu leur monsieur, et qui n'eut pas de peine à éblouir la naïve et jolie paysanne. Elle fut flattée de ses assiduités, se laissa retirer par lui du service domestique et l'épousa. Le nom qui devait lui en rester, cette dénomination de « femme du forçat » semble faire pressentir quelque sombre drame. L'aventure cependant n'a rien de bien exceptionnel et se peut résumer en quelques mots.

L'employé était un homme à brusques gaietés, à épanchements débordants, avec des abattements soudains et des moments de gravité où il semblait vouloir se reprendre : nature compliquée, mystérieuse, dont le secret échappait à l'âme confiante et douce de Madeleine. Ils habitaient une rue déserte de Châtillon. Le luxe de cet intérieur, contrastant avec le quartier misérable qui l'entourait, et plus encore avec la position de fortune de son mari, aurait dû éveiller ses soupçons. C'est là qu'un soir on vint les arrêter. Il était accusé de détournements nombreux, commis durant de longues années au préjudice de la maison où il était caissier. Elle fut traînée avec lui devant les tribunaux; mais là, en la voyant toute en larmes, abattue dans la honte et le désespoir, les juges démêlèrent vite son innocence; ils séparèrent sa cause de celle du criminel et la renvoyèrent absoute. L'autre fut condamné à la prison. Il périt plus tard, en cherchant à s'évader.

De leur brève union un enfant était né, avec lequel elle revint à la Balme, dans la maison que la mort de son père venait de laisser vide. Elle aurait pu vendre ce bien, aller s'établir ailleurs, dans un endroit où elle n'était pas connue, où ses antécédents seraient ignorés : elle n'en fit rien, semblant vouloir se punir elle-même de sa triste méprise. Mais, au village, on ne le comprit pas ainsi; on y vit plutôt une sorte de bravade à l'opinion publique. Quelques langues envenimées de femmes parlèrent. Le vide se fit autour d'elle, et d'autant plus vite que, pouvant vivre de son état et des quelques biens dont elle avait hérité, elle ne réclamait l'aide et l'indulgence de personne. Quant aux paysans, tout enfoncés dans leurs intérêts matériels, ils se contentèrent de la laisser de côté, sans la rechercher ni la fuir.

Sur ces entrefaites, son enfant mourut. Ce fut un grand chagrin, car elle avait concentré sur ce petit être toute l'affection que son âme tendre ne pouvait répandre sur d'autres. Ces malheurs successifs avaient assombri son existence, sans gâter néanmoins son humeur, dont le fond de douceur et de charité semblait inaltérable. L'injustice aigrit le plus souvent et rend mauvais : elle n'avait enseigné à Madeleine que la résignation. Mais, de sa première mésaventure, il lui était resté une terreur involontaire, une sauvagerie insurmontable à l'encontre des hommes. Leur vue seule l'effrayait. Quand son voisin Tarut passait devant sa porte, sans jamais lui adresser la parole, sans même faire attention à elle, pinçant les lèvres, la tête basse et l'air préoccupé, elle se demandait toujours à quelles machinations ténébreuses se livrait alors le jardinier.

A cette répulsion instinctive que lui inspirait le sexe fort et où l'espèce entière avait fini par être comprise, il n'y avait peut-être qu'une seule exception. Le jour même où elle avait comparu aux assises, ses malheurs avaient éveillé dans la salle la sympathie d'un des assistants. C'était l'un des derniers et des plus infimes fonctionnaires, assis contre le mur d'enceinte, au-dessus du banc des accusés, et que son devoir obligeait à assister aux débats. Elle ne l'avait pas remarqué; mais elle recevait, quelque temps après, lorsque le décès du condamné fut constaté, une lettre émue et naïve à laquelle était jointe une photographie. C'étaient d'honorables propositions, l'offre d'un entier dévouement à son service. Madeleine n'avait pas répondu, mais elle n'avait pas déchiré la lettre, et elle avait gardé la photographie.

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

Elle passait son temps à l'encoignure de sa fenêtre et faisant de la dentelle. Tous les mois, elle se rendait à pied à la ville pour porter son ouvrage et recevoir d'autres commandes. Son habileté d'ouvrière la faisait estimer de ses patrons. Les mailles les plus compliquées, depuis l'embrouillade et la patte de loup jusqu'à la blonde d'araignée et la neige de Saint-Paulien, toutes les ressources de son métier n'avaient pas de secret pour elle. Elle travaillait d'ailleurs sans modèle, d'imagination, combinant les genres, inventant des dessins nouveaux, dont les échantillons, qu'elle soumettait à qui de droit, étaient presque toujours acceptés. Ainsi son esprit s'occupait; elle ne faisait pas seulement une besogne machinale; un peu d'art et de fantaisie personnelle se mêlait au labeur de l'ouvrière. Cela n'allait pas, d'un autre côté, jusqu'à l'absorber complètement. Et, dans le choc des bobines voltigeant d'une main dans l'autre, au milieu du fouillis des entortillements où elle seule se reconnaissait, la tête penchée sur le métier, bien des rêves vagues, des pensées douces et tristes, aussi ténues, aussi délicates que les brins de soie qu'elle emmêlait, s'en allaient, à son insu, emprisonnées dans la trame fine.

Le dimanche, après sa visite habituelle au cimetière, où elle allait porter quelques fleurs, elle reprenait place au coin de sa fenêtre et lisait, un grand livre à la main. Elle s'était appris à lire et un peu à écrire toute seule. Elle avait bien suivi, à Châtillon, un cours d'adultes qui s'y tenait le soir; mais à peine avait-elle pris quelques leçons qu'il lui avait fallu quitter la ville. Cela avait suffi cependant pour lui permettre de pousser plus avant, son application et sa bonne volonté ayant suppléé au manque de maîtres.

Or, c'est un dimanche, le lendemain même du jour où Pierre Tarut s'était rendu à Blatigny, qu'elle vit ce dernier s'avancer sur la route, accompagné du petit Gervais, qu'il tenait paternellement par la main. Elle lisait à son ordinaire, à l'angle de la fenêtre. Tout à coup le jardinier, arrivé devant sa porte, après un coup d'œil furtif en avant et en arrière, tourna vivement de côté et entra avec l'enfant dans la maison. Madeleine, sans soupçonner encore le motif de sa démarche, se sentit prise d'une subite émotion, qui communiqua à tout son corps un tremblement nerveux et la fit pâlir sous sa blancheur accoutumée. Elle s'était levée précipitamment, avait posé son livre sur la table, et elle s'avançait vers Tarut.

— Je vous dérange peut-être, mademoiselle ?

Madeleine Bonnefoy, en dépit de son veuvage, portait toujours son nom de jeune fille. On ne la désignait pas autrement dans le village. Il y avait pourtant une intention de compliment dans ce titre de demoiselle que lui décernait Tarut.

— Non, monsieur Tarut, pas du tout... Donnez-vous la peine de vous asseoir.

Et elle poussait un siège près de la fenêtre. Mais Tarut retira la chaise à lui et se plaça contre le mur, de façon à n'être pas aperçu de la route. La jeune femme se rassit en face de lui. Et le petit Gervais, qui était allé, au fond de la pièce, se planter debout devant la fenêtre qui s'ouvrait de l'autre côté sur un jardin, se mit à frapper la vitre du bout de ses doigts.

Le commencement de l'entretien fut embarrassé. On parla de la sécheresse qui désolait la campagne, nuisait aux récoltes et au jardinage en particulier, puis de Francine Gervais, que Madeleine avait connue, du malheur du petit Hilaire d'avoir perdu sa mère si tôt, quand elle lui était encore si nécessaire; Tarut enfin aborda la question.

— Et voilà précisément ce qui m'amène. Pour rendre une mère à cet enfant, j'ai dessein de me remarier, et j'ai pensé à vous, mademoiselle. Mon Dieu, je ne suis plus très jeune, je le sais. Pourtant, à quarante ans, on ne peut pas dire qu'on est vieux. Vous en avez une trentaine, n'est-ce pas? On ne vous les donnerait pas, tant vous êtes bien conservée, quoi qu'un peu pâle, sauf votre respect. Enfin, nous sommes voisins, nous avons chacun notre petite aisance qu'on peut augmenter en travaillant. La maison est à vous?...

Et ses yeux prenaient mesure du plafond, regardait le plancher balayé avec soin, les meubles reluisants.

— Nous ne serons pas mal ici. Combien avez-vous affermé les Baudes, l'an dernier?

Dans les gaucheries et les longs détours de la conversation, Madeleine avait eu le temps de pressentir la demande en mariage, de la voir venir, comme on dit. Elle avait préparé sa réponse. Mais, à mesure que Tarut, d'un ton paisible, débitait son petit discours, son émotion avait augmenté et elle ne trouvait plus la force de parler. Elle s'agitait sur sa chaise, froissait ses mains moites et brûlantes l'une dans l'autre, jetait des regards égarés autour d'elle. Elle se décida cependant :

— Mais je ne veux pas me remarier, monsieur Tarut, balbutia-t-elle. Non, je ne le veux pas. Mon parti est pris. C'est bien de l'honneur que vous me faites, mais je ne le veux pas...

— Bon, bon, continua tranquillement Tarut, vous changerez d'avis. Vous connaissez ma position ? J'ai le champ là-bas, et la bicoque...

Il en parlait dédaigneusement; puis tout à coup, haussant le ton, relevant les paupières et le sourire aux lèvres, comme à une révélation soudaine de l'effet de laquelle il ne doutait pas :

— Mais il y a en plus l'héritage de l'oncle Gervais, ajouta-t-il. Vous entendez bien? L'héritage! une vingtaine de mille francs, à ce que m'a dit le notaire que j'ai vu hier. Oui, ma foi! vingt mille francs en rentes sur l'État. Avec cela, nous aurons, je pense, de quoi vivre. Tout ce que je vous en dis d'ailleurs, c'est plutôt pour le petit que pour moi...

Madeleine, de plus en plus gênée, jeta les yeux sur Hilaire.

— Je vous répète, monsieur Tarut...

Sans achever, elle se leva. L'enfant, s'écartant de la fenêtre, s'était rapproché de la table qui occupait le milieu de la pièce. Il avait ouvert le livre qui s'y trouvait pour regarder les images, et tout à coup une photographie qui servait de signet avait glissé du volume. Hilaire, qui ne prêtait aucune attention à la conversation, s'était mis à la regarder. C'était l'image d'un homme superbe, en pied, la main gauche appuyée à la hanche, serrant de la droite le dossier d'une

chaise où son chapeau à claque, semblable à celui d'un général, était étalé. Il était vêtu d'un bel habit d'uniforme à passe-poil jaune; des aiguillettes sur la poitrine, des épaulettes en torsades et un grand sabre au côté. Les cheveux coupés court, en brosse, se dessinant en rond sur son front, les yeux clairs et bien ouverts, la bouche ombragée d'une forte moustache, il redressait sa tête carrée, solidement construite, où toute la franchise de son caractère se peignait; et, immobile, un peu raide, un peu fier même dans sa tenue soignée, il regardait avec une douceur et une tendresse souriantes le petit Gervais, qui, de son côté, ne se lassait pas de l'admirer.

— Je vous répète que je ne veux pas me remarier, acheva Madeleine.

Et, arrivée près de la table, elle enleva vivement la photographie des mains de l'enfant, la replaça dans le volume, qu'elle garda, et revint s'asseoir.

Pendant ce temps Tarut continuait de parler. Maintenant il lui faisait des compliments sur sa gentillesse, sur sa beauté, en riant, et en de tels termes qu'elle en perdait contenance. Puis, penché sur sa chaise, un coude au genou, se caressant le menton de la main droite, tordant malicieusement la bouche et fermant l'œil à moitié, la tête à demi relevée, d'un air finaud, il revenait à l'héritage de l'oncle Gervais, s'y attardait, en faisait valoir l'importance et cherchait à saisir dans les regards de Madeleine une lueur de convoitise. Mais il la connaissait peu; elle n'était pas intéressée, restait absolument froide et, au milieu d'un trouble que Tarut croyait de bon augure pour ses projets, répétait toujours qu'elle ne se remarierait pas.

— Allons, vous verrez, dit-il en se levant; mais décidez-vous vite, je suis pressé...

Il pensait qu'il en avait assez dit pour une fois et qu'il fallait maintenant laisser à l'héritage le soin d'influencer ses réflexions. Il ne doutait pas qu'elle ne fût, ainsi qu'elle l'avait dit, très flattée de sa demande, et c'était sans doute cet honneur tout à fait inattendu qui la jetait dans l'agitation qu'elle ne pouvait dissimuler. Cependant, avant de se retirer, comme s'il eût deviné quelle était la seule chose au monde qui pouvait établir entre la sensible créature et lui un lien de sympathie, il désigna Gervais.

— Si c'est oui, vous n'aurez qu'à me faire dire un mot par le petit. Il passe souvent devant votre porte.

Mais, sur le seuil, il gâta tout le bon effet de cette proposition, et, avec une maladresse toute campagnarde :

— Vous savez, dit-il, clignant de l'œil; le passé, pour moi, ce n'est rien!

Madeleine sentit le coup lui entrer au cœur comme un poignard. Elle baissa la tête. Mais Tarut n'avait rien vu et il s'éloignait sur la route, dans la direction de sa maison, donnant toujours la main au petit Gervais, comme un bon père.

Accoudée à sa fenêtre, Madeleine, en attendant que sa surexcitation tombât, les suivait tous les deux du regard. Le calme de son existence venait d'être bouleversé et il y avait de la souffrance dans l'impression que lui laissait la visite de Tarut. Cette demande de sa main l'arrachait tout à coup à la quiétude de son isolement, à l'oubli de tous les êtres qui l'entouraient, pour la rappeler au sentiment de la vie commune et la rattacher au monde des vivants.

Certes, elle n'hésitait pas : sans bien démêler le caractère de l'homme, pour ne le connaître que de surface et ne se souvenir que de cette sorte de malaise inexplicable que lui avaient toujours causé ses allures sournoises et taciturnes, le jardinier lui inspirait une répugnance invincible; sans compter que la soudaineté de sa détermination, quand, la veille encore, il ne semblait pas même se douter qu'elle existât, était faite pour la surprendre, et que porter son choix sur elle, quand l'héritage de l'oncle Gervais lui permettait de prétendre à de plus beaux partis, cela encore devait lui paraître louche.

Mais elle ne songeait pas à lui; elle ne pensait qu'au petit Gervais, au pauvre orphelin. « L'autre » aurait à peu près son âge. Il sauterait comme lui, là-bas, à cloche-pied, franchissant d'un bond les fossés du chemin et jetant des pierres aux moineaux. Et elle n'avait qu'à vouloir pour devenir la mère de cet enfant! de cet enfant qu'elle avait toujours aimé, qu'elle avait plaint, et qui trouverait dans son cœur tout cet immense trésor de tendresse auquel avait à peine touché l'ange trop tôt envolé!

Était-elle digne pourtant d'un tel honneur? Son passé, qu'elle oubliait, n'allait-il pas nuire à l'enfant, déteindre sur lui? Oui, sans doute. Ainsi sa destinée la condamnait à vivre désormais sans affection, à voir le vide se faire de plus en plus autour d'elle...

En ce moment, elle perdit de vue le jardinier et son fils, qui étaient rentrés chez eux.

Qu'était la vie? Et pourquoi s'y attacher si elle n'offrait pas plus de bonheur, si la sienne devait se dérouler jusqu'à la fin sans un attachement, dans le même égoïsme glacé?...

La nuit venait. Ses yeux, errant çà et là, apercevaient au loin les premières maisons du village, le cabaret allumant ses fenêtres basses et d'où arrivait un tapage indistinct de voix et de chansons. Elle se sentait envahie peu à peu par cette tristesse vague que l'approche de l'ombre répand sur la campagne, doublée de la mélancolie particulière aux soirs de dimanche.

Mais de quoi se plaignait-elle? N'y en avait-il pas de plus malheureuses qu'elle? C'était sa faute : pourquoi avait-elle épousé cet homme? Et c'était sa veuve qui adopterait le petit Gervais? la veuve du... Non! non! dans l'intérêt même de l'enfant, il n'y fallait pas songer. Elle vivrait, elle mourrait seule!

Maintenant, elle se sentait apaisée. Elle s'écarta de la fenêtre, la ferma. Allons! son parti était pris : elle ne se remarierait jamais.

Et, tout en songeant ainsi, comme elle circulait dans la pièce, rangeant les chaises, allumant la lampe, rouvrant son livre, sa main tomba sur la photographie, qu'elle se mit à considérer longuement.

V.

Il paraît que Pierre Tarut était pressé, comme il l'avait dit, car, voyant que Madeleine ne se décidait pas à accueillir favorablement sa demande, c'est à Barbe Chivat qu'il alla offrir ses hommages, lesquels furent agréés.

Bien qu'elle ne fût pas encore très âgée — trente-cinq ans environ, — Barbe n'en était plus à la première floraison de la jeunesse, et la saison du mariage semblait passée pour elle. Il faut croire que son peu de beauté, la violence et la brusquerie de son caractère et ses manières un peu hommasses avaient toujours effarouché les prétendants, car aucun ne s'était jamais présenté pour l'épouser. Mais ces défauts extérieurs, cette absence de douceur et de qualités morales n'étaient pas pour effrayer Tarut, qui se sentait de force à tenir tête à l'humeur ombrageuse ou querelleuse de sa moitié et qui appréciait surtout dans une femme une créature vaillante, dure à la besogne, pouvant l'aider dans ses travaux de jardinage et ayant, de plus, quelque bien au soleil.

Elle habitait, de l'autre côté du village, sur la route de Blatigny, une petite maison assez délabrée, que lui avait laissée ses parents en mourant, et elle possédait en outre un coin de pré, non loin de la mare de la Grenouillère, qui lui fournissait l'herbe et le foin pour la nourriture de sa vache. Elle était laitière. Tous les matins, au petit jour, son grand pot de fer-blanc sur la tête, elle partait à grandes enjambées pour la ville, où elle avait ses pratiques, et elle en revenait avant midi, sa cruche vide et les gros sous sonnant dans la poche de son tablier. Comme elle était la moins coquette de toutes les filles du village, qu'elle ne dépensait presque rien pour sa toilette, ces sous à la longue avaient dû faire une belle somme. Et c'est un ordre de considérations qui n'était probablement pas étranger à la détermination que le jardinier avait prise à son égard.

Barbe fut ravie et ne fit pas languir son soupirant. La demande, les accordailles, les publications, le contrat et la cérémonie, tout fut expédié dans la quinzaine.

Le repas eut lieu à l'auberge du Soleil Levant, le débit bien connu de la Balme et des mieux achalandés. Il y avait, compris les époux et le petit Gervais, une vingtaine de convives, qui dînèrent à trois francs par tête. C'est dire que les mets brillèrent par l'abondance et la délicatesse, que les vins furent prodigués et que la gaieté la plus cordiale ne cessa de régner, depuis la tête de veau qui figurait au premier service jusqu'à l'heure où l'on tira la nappe pour verser le café et où les chansons commencèrent.

Et Barbe avait pris le petit Gervais sur ses genoux, lui enlaçant la taille de ses grands bras durs et rebroussant de ses longs doigts secs les cheveux qui s'ébouriffaient sur le front de l'enfant. Elle avait trempé un morceau de sucre dans son café :

— Tiens! mon garçon, avale ce canard pour te réveiller...

Car la soirée se prolongeait, et Hilaire, par le fait, commençait à tomber de sommeil.

Les chansons se succédaient. Quelques invités causaient à voix basse dans un coin de la salle.

— Allons! c'est un brave cœur!... Le petit va être comme un coq en pâte. Ce Tarut a bien rencontré; c'est la femme qu'il lui fallait...

Lorsque le répertoire des convives fut épuisé, on poussa la table dans un coin, et tous, en chantant un air de bourrée accompagné de paroles patoises, firent une ronde générale à laquelle les vieux de l'assistance, ragaillardis par une pointe d'ivresse, bon gré mal gré, durent prendre part. Enfin l'on servit le vin du départ, un grand saladier fumant où nageaient les rondelles d'un citron. Et, vers minuit, chacun ayant accompagné les mariés jusqu'au bout du village, on se sépara.

Tarut s'avançait sur la route, donnant le bras à sa femme, laquelle tenait par la main le petit Gervais qui, la tête lourde et ballante, les yeux gros de sommeil, marchait tout endormi et se faisait un peu traîner. La nuit était sombre et le chemin désert. Le jardinier se taisait, paraissait songeur.

— Voilà une journée qui va nous coûter cher! dit-il tout à coup en manière de réflexion.

— C'est vrai! soixante francs à l'aubergiste... Ils sont encore dus? demanda-t-elle.

— Oui.

— Et ma robe qui n'est pas payée?

— Bah! on ne se marie pas tous les jours! s'écria Tarut d'un ton d'insouciance.

On était arrivé chez lui. Barbe dut aider l'enfant à se déshabiller et à se mettre au lit. Elle commençait ses fonctions de mère, et, avant de se retirer, elle lui mit un baiser sur le front. Le petit Gervais, déjà à demi emporté dans les voiles du sommeil, le lui rendit machinalement, et, laissant retomber sa tête sur l'oreiller, avant même que les deux époux eussent fait gémir sous leurs pas l'escalier de bois qui montait dans leur chambre, il s'était profondément endormi.

Alors il eut un songe. Il se voyait jouant devant l'âtre, tout seul, par une belle journée d'été. Et une femme entrait, triste et pâle, dont le visage avait une vague ressemblance avec celui que sa mère avait laissé dans ses souvenirs d'enfant, mais qui ressemblait aussi à Madeleine. C'était tantôt l'une et tantôt l'autre, il ne savait pas bien. Elle paraissait souffrir et le plaindre, le regardait d'un air de pitié, et de ses yeux mornes coulaient de longues larmes. Tout à coup, avec des gestes d'effroi, elle lui saisissait le bras, l'entraînait hors de la maison qu'un danger menaçait. Et ils fuyaient tous deux. Mais, au bout de quelques pas, ce n'était plus à sa mère ni à Madeleine qu'il donnait la main, c'était à cet homme dont il avait vu le portrait chez la dentellière. Celui-ci, de temps à autre, retournait la tête d'un air inquiet; et lui-même, en jetant les yeux en arrière, apercevait Barbe et son père qui le poursuivaient. Tarut avait cette mine méchante et courroucée, ce visage blême et allongé qu'il lui avait vu, un soir, à son retour de la ville, et Barbe, les joues enflammées, les cheveux épars, les vêtements en guenilles, telle aussi qu'il l'avait aperçue, le même soir, son grand tablier plein d'herbe sur la tête. Elle brandissait une serpe, et il

voulait courir pour lui échapper ; mais ses pieds se collaient à la terre, ses jambes étaient lourdes comme du plomb. Puis, la scène changeait : il se retrouvait chez Madeleine, dans la pièce du rez-de-chaussée, où tout était calme, propre et bien en ordre, et où il se sentait en sûreté. Mais voici qu'à l'étage supérieur il entendait les voix, les pas de Barbe et de Tarut qui avaient découvert sa retraite. Il tremblait de nouveau, ne savait où se cacher, cherchait une issue, s'élançait vers la fenêtre, et, le cœur battant, la sueur au front, dans l'effort qu'il faisait pour l'enjamber..., il se réveilla, se retrouva dans son lit.

Il était encore nuit. Les rayons de la lune traversaient la fenêtre, faisant reluire le vieux buffet, éclairant les bêches, les tridents, les pelles et les rateaux, tous les instruments de jardinage entassés dans un coin de la pièce. Et tout à coup, au-dessus de sa tête, de la chambre de Tarut un vacarme de voix, le bruit d'une discussion vivement engagée arriva jusqu'à lui.

— Et alors, c'est le petit qui hérite de tout! des vingt mille francs! criait Barbe d'un ton de colère. Toi, tu n'as rien! Il ne t'a rien laissé?

— Puisque je te le dis! répondait Tarut.

— Tu me le dis maintenant, tu ne me l'avais pas dit avant le mariage! A t'entendre, on aurait cru que c'était à toi que revenait l'héritage.

— Allons! c'est bon, repartait le jardinier avec impatience. En voilà assez là-dessus!

— Mais les intérêts? Les intérêts des vingt mille francs, c'est bien toi qui les toucheras, puisque tu es le tuteur de l'enfant?

— Non. Cent francs par an pour son entretien, voilà tout. C'est spécifié dans le testament. Le reste sera capitalisé et devra lui être compté à sa majorité.

— Cent francs! cent francs! exclamait Barbe dans une suffocation de colère. Cent francs pour le nourrir, pour l'habiller, pour le loger! Ah! c'est trop fort!... Et c'est maintenant que tu m'apprends cela?... Demain, je reprends mon paquet et je m'en vais!

— Allons! ne disons pas de bêtises, reprit Tarut. Nous sommes mariés, le maire et le curé y ont passé, et le monde entier n'y peut rien.

— C'est une infamie! On ne trompe pas ainsi les gens!

— Chut! plus bas! on peut t'entendre.

— Qu'est-ce que ça me fait qu'on m'entende? Je le crierai sur les toits! Oui, c'est une infamie!...

Puis, tout à coup, baissant la voix :

— Mais j'y pense : n'étais-tu pas le cousin de Francine et par conséquent de Gervais? Le petit n'a plus d'autre parent que toi... Il n'est pas très robuste. Un malheur qui arriverait, un accident, je suppose, c'est bien toi qui hériterais?

— Eh! sans doute.

— Mais il peut vivre longtemps.

Il y eut un silence.

Puis les éclats de voix recommencèrent. Tarut disait :

— Maintenant que nous allons vivre ensemble, nous n'avons plus besoin de deux maisons. Nous nous débarrasserons de la tienne. Cela fera toujours un peu d'argent.

Barbe éclata de rire.

— Oui, vends-la, je te le conseille.

Et elle riait, riait à se tordre, riait à se tenir les côtes.

— Vends-la! vends-la!...

— Eh bien, qu'as-tu donc à rire? Sans doute que je la vendrai. Et, vu sa position et le bout de terre qui est autour, toute vieille qu'elle est, j'en tirerai bien encore cinq ou six mille francs.

— Eh! il y a huit mille francs d'hypothéqués dessus!

— Huit mille francs! tu dois huit mille francs, toi?

— Non, dix mille! s'écria Barbe avec une gaieté féroce. Il a encore deux mille francs dont le pré de la Grenouillère est grevé.

— Mais comment? comment donc? bégayait Tarut.

— Comment? tu veux savoir comment? Parce que le vieux père Chivat, au lieu de cultiver tranquillement son champ, s'était mis en tête de faire le métier de maquignon, qu'il courait les foires et les marchés, mangeant au cabaret tous ses bénéfices pendant qu'on se serrait le ventre au logis; et quand il est mort, il devait de partout. Voilà comment.

— Mais tes économies? l'argent que tu rapportais de la ville, tu l'as bien encore?

— Et les intérêts? Est-ce qu'il ne fallait pas payer les intérêts de la dette? C'est à peine si tout mon travail pouvait y suffire.

— Et alors?...

— Et alors je n'ai rien, mais rien, là! Je croyais épouser quelqu'un qui payerait ce que je devais, de façon à conserver le pré pour ma vache, à vendre la maison sans se presser, quand on trouverait une bonne occasion. Il faut en faire son deuil. On se débarrassera de tout à perte. Et nous vivrons dans cette baraque, sur ton champ et sur ton jardin, qui sont bien à toi, j'imagine?

— Oui, jusqu'à présent, si l'on ne m'exproprie pas, répondit hardiment Tarut.

— T'exproprier! et pourquoi?

— Parce que je dois dessus pour plus qu'ils ne valent! Que je comptais m'acquitter en t'épousant, et que tu m'as trompé, que tu m'as volé...

— Eh! voleur toi-même, canaille que tu es! Comment! le champ et la maison ne sont pas à toi! Tu n'as pas le sou, et tu m'épouses, vieux scélérat!

— Répète donc un peu!

— Oui, canaille, scélérat! Voleur et menteur!... Brigand!

Pan! Il y eut un bruit de gifle sonnant dans le silence de la nuit de noces.

— Ah! c'est comme ça? s'écria Barbe après une seconde de stupeur. Et tu crois que je vais me laisser faire?

Et pan! et pan! la riposte fut vigoureuse. Tarut, comme on dit, avait trouvé à qui parler.

Alors le petit Gervais entendit au-dessus de sa tête le bruit d'une lutte corps à corps. Les coups pleuvaient, drus et sourds, avec des plaintes étouffées, des geignements d'ahan qui semblaient en décupler la force. Les talons raclaient lourdement le plancher dans un grondement de pieds mal équilibrés, les

aises se heurtaient, tous les meubles tremblaient. Puis, ce it la chute de deux corps enchevêtrés l'un dans l'autre, roulant çà et là en se débattant, avec des exclamations, des vociférations intermittentes : « Voleuse!... Coquin!... Vauienne!... Bandit!... Assassin!... Au secours! au secours! » uis, tout se taisait. A leurs pas précipités, on pouvait se endre compte que les champions s'étaient séparés, tous deux éfugiés à chaque bout de la pièce, haletant, reprenant aleine, et s'injuriant encore, et s'excitant mutuellement. uis, ils s'élançaient de nouveau. Les coups, les cris, les hutes, les rebondissements sur le plancher recommenaient; la vaisselle fracassée, le mobilier bousculé, toute la aison entrait en danse. La bataille, coupée de trêves et de eprises enragées, se poursuivit ainsi toute la nuit.

Hilaire, soulevé sur un coude, tout blême et palpitant, 'osait crier ni bouger, et tendait anxieusement l'oreille. Il esta longtemps dans cette position. Enfin, dans un moment e silence, comme déjà le jour blafard blanchissait la fenêtre, aincu par la fatigue, il se laissa retomber sur son lit et se endormit. Alors la jeune femme triste et pâle du songe evint le visiter. Elle lui souriait avec bonté, le calmait et le assurait, mettait un doigt sur sa bouche comme pour lui ecommander de ne rien dire de tout ce que le cauchemar de ette nuit terrible avait pu lui apprendre. Et elle bordait soiguneusement sa couchette, étendait dessus un grand drap blanc où étaient piquées des roses blanches, semblable à celui dont il tenait un des coins en se dirigeant vers le cimetière neuf à l'enterrement du petit Denis, un ami d'enfance. Et il n'entendait plus rien, reposait doucement.

LÉON BARRACAND.

*(La suite au prochain numéro.)*

---

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### Le pape Léon XIII. — Sa politique

« Ce pape croit en Dieu », disait plaisamment M. About, dans son livre sur les affaires de Rome, à propos de Pie IX. Cet infaillible ne se prend pas pour un dieu et croit à la politique, peut-on dire de Léon XIII. Le concile de 1870 a beau l'avoir mis sur l'autel, comme l'idole du Vatican, selon le mot de Montalembert mourant : il agit de plus en plus comme un simple mortel qui se borne à avoir de l'esprit, de la prudence, sans se croire inspiré. Quel contraste, avec le divin Pie IX, qui, aux jours mêmes où il cherchait à réconcilier l'Église avec l'Italie libérale, se croyait toujours l'oracle du du ciel! Le duc de Sermonetta, le vieillard prodigieusement spirituel que l'Italie vient de perdre, nous racontait qu'en 1849, étant le ministre de Pie IX, au plus beau temps de son libéralisme, il l'avait vu, à l'occasion d'une simple mesure de police, se jeter aux pieds de son crucifix pour recevoir des lumières surnaturelles. Léon XIII, excellent théologien, prêtre irreprochable, chrétien sincère, aime mieux, quand il s'agit de négocier avec les puissances de ce monde sur les droits de l'Église, regarder autour de lui que se perdre dans une contemplation mystique, et sait saisir l'occasion au vol pour gagner quelque avantage. Il vient de donner cet hiver nouvelles preuves nombreuses de sa sagesse politique, preuves d'autant plus méritoires qu'il lui a fallu triompher des *zelanti*, lesquels sont tellement dévorés du zèle de ce qu'ils croient la maison de Dieu qu'ils la brûleraient au feu de leur fanatisme imprudent. Il n'est pas une des graves négociations qui ont été ou entamées ou dénouées par le saint-père dans les divers pays de l'Europe au cours de l'hiver dernier, qui ne justifient l'éloge que nous faisons de lui.

I.

On sait que les bases d'un accord ont été trouvées entre le siège de Rome et la Russie pour placer la hiérarchie catholique de la Pologne dans une situation qui soit régulière et non plus révolutionnaire. La suite montrera si l'on peut compter sur une entente conclue en dehors du terrain de la liberté religieuse, car les malheureux catholiques convertis par ordre à la religion orthodoxe n'ont pas recouvré le droit de revenir à leurs véritables croyances.

On avait pu croire, il y a quelques mois, au rétablissement officiel d'une légation anglaise à Rome. Les dernières explications données au parlement ont réduit à un rôle purement officieux la mission de M. Errington à Rome. Le pape n'en a pas moins fait preuve d'une grande sagesse à l'égard de l'Angleterre en dégageant formellement l'Église catholique d'Irlande de toute immixtion dans la *Land-league*. Sans doute aucun pape, même Pie IX, ne l'eût explicitement approuvée; mais le saint-siège eût pu garder le silence pour ne pas froisser ses adhérents les plus passionnés. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il est dominé par un esprit de prudence auquel il n'avait plus accoutumé l'Europe depuis un demi-siècle.

Tout est obscur et incertain dans le fameux échange de lettres qui a eu lieu cet hiver entre l'empereur Guillaume et Léon XIII au sujet d'une transaction entre l'Église catholique et l'empire allemand. Les espérances d'apaisement avaient été encouragées par le vote de la loi du mois de février 1882, qui, tout en maintenant en principe les lois de Mai, donnait au gouvernement le droit de les suspendre à son gré. Si l'Etat gardait encore son pouvoir discrétionnaire, il lui était désormais loisible de dispenser les vicaires capitulaires du serment de fidélité; les évêques graciés par lui reprenaient de droit leurs sièges; la dispense de l'examen universitaire était accordée aux candidats à la prêtrise, sauf dans quelques cas réservés. M. Windhorst et son parti n'avaient accepté ce compromis que comme un commencement de réparation, car le chef du Centre déclarait, dans la séance même où il votait la loi, qu'il poursuivrait jusqu'au bout la guerre à la législation de Mai. C'est ce qu'il a fait depuis lors. A la grande réunion des catholiques allemands du mois de septembre dernier, celui qu'on appelle la « petite Excellence » a sonné de nouveau la charge d'une nouvelle campagne. On sait tous les embarras

que son parti cause à M. de Bismarck. On dirait le jeu du chat avec la souris, à la condition d'appliquer l'image non pas à la personne du tout-puissant chancelier, qu'on ne voit pas bien dans cette posture, mais à ses projets favoris. Le Centre les caresse un jour pour les réduire à néant le lendemain, selon qu'il croit ou non à une conciliation sérieuse.

Il est certain que cette conciliation est tout à fait nécessaire à M. de Bismarck. La dernière négociation entre Berlin et le Vatican avait paru un instant devoir aboutir. Il y avait évidemment désir sincère de s'entendre entre les deux augustes interlocuteurs. Il est vrai que l'on savait à Berlin que le vieil empereur était encore plus l'organe passif d'une inspiration supérieure que le pape infaillible. L'esprit de sagesse arrivait à Guillaume III dans la valise de Warzin. Néanmoins on ne peut plus douter aujourd'hui qu'il ne fût sincère dans son désir de mettre un terme à la lutte religieuse, qui lui est toujours plus pénible parce qu'elle lui semble compromettre les intérêts conservateurs, et cela en face des partis anarchistes. Léon XIII, de son côté, s'il se résignait difficilement aux souffrances de ses fidèles d'Allemagne, ne s'en consolait pas par de retentissants anathèmes.

M. de Bismarck montra une vraie habileté, du jour où sa politique générale lui fit désirer la cessation du *Kulturkampf*, en mettant en présence les deux vénérables vieillards. Il savait que le sien ne dépasserait pas d'une ligne le point précis où il voulait s'arrêter. Quant au pape, il devait tenir compte non seulement de son entourage, mais encore des exigences et des fiertés d'un parti politique aussi aguerri et aussi influent que le Centre. Ce qui a fait avorter la tentative de compromis, c'est qu'aucun des deux contractants n'a voulu faire une première concession. Comme on l'a dit spirituellement, chacun répétait à la partie adverse le mot de Fontenoy : « *Tirez les premiers*, c'est à vous de commencer. » L'empereur, dans sa lettre, se déclarait prêt à apporter de larges modifications au régime des lois de Mai; seulement il exigeait auparavant que le souverain pontife cédât sur la question de la présentation des ecclésiastiques au pouvoir civil. Le pape, à son tour, se déclarait prêt à céder sur ce point pourvu que l'empereur consentît auparavant à amender les lois de Mai. On a cru un moment que Léon XIII avait fait la concession demandée; mais on s'est bientôt aperçu qu'il y mettait une restriction qui l'annulait, en déclarant qu'il serait tout à fait inutile de faire connaître au gouvernement le nom des ecclésiastiques nommés aux cures s'ils étaient empêchés par la législation du pays de remplir les devoirs de leur ministère.

Deux faits significatifs ont montré que dès cette première phase la négociation entre Guillaume et le pape était destinée à un avortement. Dès les débuts de la session, M. Windhorst attaquait avec la plus grande vivacité M. de Schlœzer, le représentant de la Prusse à Rome, en l'accusant de n'avoir nulle pitié des souffrances endurées par les fidèles privés de toute consolation spirituelle. Le second fait, qui émane du gouvernement prussien lui-même, est la note si curieuse de M. de Schlœzer au sujet du séjour dans le palais du Vatican du cardinal Ledochowski, l'un des prélats exilés à la suite du *Kulturkampf*. Dans cette note, dont il faut chercher le vrai sens entre les lignes, le représentant de la Prusse rassure ironiquement le pape sur les dangers d'emprisonnement qui menaceraient l'ardent prélat dans les rues de Rome, comme pour lui faire savoir que le seul péril dont il faille se préoccuper dans cette affaire, c'est la présence d'un conseiller suspect auprès du saint-père. Un député du centre, l'abbé Majuncke, a dit le vrai mot de la situation quand il s'est écrié : « Nous ne voulons pas d'un empire évangélique! » Tant que le gouvernement prussien voudra maintenir le protestantisme comme religion d'État, la conciliation complète est impossible.

La dernière note du gouvernement prussien au saint-siège a montré combien on était encore loin de l'entente, car elle écartait toute concession sérieuse en ce qui concerne les lois de Mai. Aussi a-t-elle produit dans le camp catholique une irritation des plus vives. Nous ne croyons pas néanmoins que M. de Bismarck en revienne à la guerre ouverte.

La détente qui s'est produite dans les relations entre l'Église catholique et l'empire allemand ne sera pas remplacée par la persécution violente. Nous en avons une preuve décisive dans le nouveau projet de loi présenté au Landtag prussien cette semaine. Il paraît contenir des concessions très sérieuses à l'Église catholique. Nous n'en pourrons mesurer la portée qu'après le débat des Chambres. L'amélioration des rapports entre le catholicisme et le gouvernement prussien, aujourd'hui incontestable, a été sans doute favorisée par les calculs politiques du chancelier; mais elle n'en est pas moins due surtout à l'esprit de sagesse d'un pape qui ne veut rien pousser à l'extrême.

## II.

La Suisse a été, cet hiver, le champ d'opération où la curie romaine a obtenu son plus réel succès. Il faut dire aussi que le gouvernement fédéral a été aussi habile et sage que le gouvernement cantonal de Genève s'est montré maladroitement intolérant. C'est ainsi que la République helvétique nous a donné par son exemple, ce printemps, les meilleures leçons de politique, nous apprenant à la fois la conduite qu'il faut tenir dans le Kulturkampf contemporain et celle qu'il est bon d'éviter. Le dénouement de l'affaire Mermilliod, qui avait provoqué de si graves conflits il y a dix ans, a été une surprise pour l'Europe, tant elle avait été bien menée à Rome et à Berne.

On se souvient qu'en 1873 le pape Pie IX avait créé à Genève un vicariat apostolique qui détachait l'Église catholique de cette ville de l'évêché de Lausanne et Genève, le seul qui fût reconnu par les traités avec le saint-siège. Cette innovation était une usurpation flagrante sur les droits de l'État; celui-ci ne pouvait ni ne devait la tolérer. Au lieu de se contenter de s'inscrire en faux contre l'institution du nouveau vicariat et de faire un procès au titulaire s'il passait outre, le conseil fédéral prit un arrêté sommaire d'expulsion de l'abbé Mermilliod. C'était une mesure de salut public inutile, puisqu'on pouvait arriver au même résultat par les voies régulières et triompher ainsi de l'obstination du fougueux abbé. Nous avons blâmé cet arrêté à l'époque où il

fut pris; nous n'avons plus à y revenir. A la suite de ces événements, les luttes religieuses les plus ardentes éclatèrent dans plusieurs cantons de la Suisse. La constitution fédérale fut revisée dans un sens très hostile à l'ultramontanisme. Celui-ci fut l'objet d'une vraie persécution dans le canton de Berne et à Genève, après la formation de l'Eglise des vieux-catholiques, qui a eu le malheur d'être tenue sur les fonds de baptême par un pouvoir civil intolérant. La faveur de ce malencontreux parrain ne lui a pas profité, à Genève surtout, où, quoique enrichie par la spoliation du principal édifice religieux édifié aux frais de l'Église orthodoxe, et défendue vaillamment contre les Sœurs de charité et autres puissances dangereuses par des lois draconiennes, elle achève de mourir de la pire des inanitions, l'inanition morale, la disette des idées et aussi des croyants. Elle prêche à grands frais dans le désert un catholicisme patenté et garanti par l'État.

Il y a quelques mois, Mgr Cosandey, évêque de Fribourg et Lausanne, vint à mourir. Tôt après, une communication de la curie au conseil fédéral lui apprenait que son successeur serait Mgr Mermilliod, qui reprendrait l'ancien titre d'évêque de Lausanne et Genève. Ce simple titre contenait une concession essentielle au gouvernement de la république helvétique, car il abrogeait de la façon la plus catégorique le décret de Pie IX qui avait créé en 1873 le vicariat apostolique de Genève. Logiquement et équitablement le décret d'expulsion contre Mgr Mermilliod devenait par là même caduc, car ce décret n'avait d'autre motif que la prétention de l'abbé à revêtir une charge que le pouvoir civil ne reconnaissait pas. Le motif de l'expulsion tombant, celle-ci ne saurait être maintenue et cela d'autant moins que toute l'affaire a été négociée, l'hiver dernier, entre le conseil fédéral et la cour de Rome. Ce n'est pas tout : Mgr Mermilliod a envoyé au gouvernement central sa renonciation formelle au vicariat de Genève.

Sitôt que ces faits furent connus à Genève, le conseil d'État de ce canton envoya une députation à Berne pour protester énergiquement. Au même moment, une grande réunion populaire était convoquée et votait comme un seul homme une résolution d'après laquelle le gouvernement cantonal était sollicité de prendre des mesures efficaces pour appréhender au corps le nouvel évêque s'il osait franchir la frontière du canton. Le parti radical se fonde, pour soutenir ces étranges prétentions, sur la loi qu'il a obtenue du grand conseil, qui abolit l'évêché catholique romain à Genève et ne reconnaît d'autre évêque que celui des vieux-catholiques. Le gouvernement genevois serait fondé à protester contre le rétablissement d'un évêché officiel, puisque la seule Église catholique qu'il reconnaisse et salarie est celle des dissidents du dernier concile; mais il ne peut faire qu'il n'existe, comme communauté libre séparée de l'État, une Église catholique au sens ancien du mot. De quel droit lui interdire des rapports avec son évêque à titre purement officieux? Soutenir une telle prétention, c'est fouler aux pieds la liberté religieuse dans ce qu'elle a de plus élémentaire.

Par une étrange coïncidence, Mgr Herzog, l'évêque des vieux-catholiques suisses, se trouve à Rome pour donner la confirmation dans une petite église de son rite. Le gouvernement italien pourrait lui refuser le droit d'officier au même titre que celui de Genève interdirait à Mgr Mermilliod de visiter ses ouailles, car Rome a son clergé officiel.

Nous savons bien que les radicaux de Genève ne désarmeront pas : cette affaire est une trop belle carte dans leur jeu électoral pour qu'ils se laissent guider par des raisons d'équité et de droit. Le gouvernement fédéral leur a donné tort en fait, en acceptant la nomination de Mgr Mermilliod et en abrogeant le décret d'exil rendu contre lui. Nous verrons si M. Carteret fera saisir au collet, selon sa menace, le prélat qui lui déplaît. Qu'il lui déplaise, nous le comprenons : Mgr Mermilliod est un des représentants les plus ardents de l'ultramontanisme. Nous l'avons vu pendant le concile de 1870 s'agiter comme la mouche du coche, bien que le coche marchât bien sans lui ou plutôt roulât avec une effrayante facilité sur la pente où les jésuites l'avaient lancé. Mais la question de personne s'efface ici complètement devant celle de principe et de droit.

Le pouvoir laïque a remporté un véritable avantage sur les prétentions de la curie; sa résistance a abouti cette fois : le cas est trop rare pour n'en pas profiter. D'un autre côté, en nommant l'évêque proscrit, le pape a singulièrement adouci son revirement. La concession n'en est pas moins réelle; elle est d'autant plus étonnante qu'elle vient d'un pouvoir qui se dit infaillible. Jamais Léon XIII n'a mieux montré que dans cette circonstance que l'infaillibilité ne lui est pas montée à la tête. Il est resté un politique avisé, et c'est pour cela qu'il réussit quelquefois.

## III.

La dernière démarche importante de la curie romaine dans le cours de l'hiver dernier est la condamnation par la congrégation de l'Index de trois manuels français de morale et de civisme destinés à l'enseignement de nos écoles publiques. Ici il faut distinguer entre ce qui s'est passé à Rome et les actes du haut clergé français. Étant donnée la conception religieuse du catholicisme actuel, on comprend très bien que des livres destinés à l'enfance où la morale est séparée de ses dogmes lui paraissent dangereux, lors même qu'il s'agit de manuels aussi excellents que ceux de M. Steeg, de M. Compayré et de Mme Henry Gréville, tout empreints d'un spiritualisme élevé et d'un patriotisme sincère. Quant au manuel de M. Paul Bert, où il a mis sa verve étincelante au service d'idées radicalement opposées à tout ce qu'enseigne et croit le catholicisme orthodoxe dans les choses terrestres aussi bien que dans les doctrines philosophiques, le spirituel député s'étonnerait lui-même que la congrégation de l'Index ne l'eût pas condamné. Elle n'existe que pour cela !

Pensez-en ce que vous voudrez, ce que nous en pensons nous-mêmes; dites qu'elle est un des plus étranges anachronismes d'un temps où, pour entraver la publicité d'une pensée, il faudrait arrêter le vent qui souffle; qu'elle est une des plus fâcheuses applications d'un principe d'autorité faux

et suranné : elle n'en reste pas moins une institution conforme à l'esprit de la papauté.

Sans doute cette conformité ne l'empêche pas d'être sans application à la France tant que le régime du Concordat est maintenu. Nous reconnaissons que les évêques français qui ont promulgué les décrets de l'Index romain au sujet des livres condamnés à Rome ont violé la loi, et que le conseil d'État était tenu de leur appliquer la déclaration d'abus. Je ne discute pas pour le moment la pénalité financière que l'on a conseillé d'y ajouter. Je ne m'occupe actuellement que des actes de Léon XIII. Eh bien! je trouve qu'en ce qui le concerne il a obéi à la logique de sa situation et de son principe en soumettant les livres dont il s'agit à la congrégation de l'Index, dont les condamnations sont d'ailleurs, le plus souvent, une recommandation pour le public laïque. Quand on considère son attitude depuis quelques années vis-à-vis de la France, au lendemain de l'exécution des décrets contre les congrégations et de l'application de la loi sur l'instruction primaire, dont le principe, si juste en lui-même, a été plus d'une fois réalisé par les autorités subalternes d'une façon provocante et injuste — témoin ces conseils municipaux de quelques grandes villes qui tendraient à remplacer le confessionnalisme par une sorte d'irreligion d'État, — on reconnaît que Léon XIII a gardé une grande mesure, surtout si l'on se souvient des emportements frénétiques du parti ultramontain en France.

Supposez Pie IX à sa place : les foudres sacrées n'auraient pas cessé de retentir; il en fût peut-être venu à excommunier toute notre Université. Nous avons rappelé ici même comment Léon XIII a essayé sans succès de tempérer les inqualifiables violences du clergé belge. Nous devons reconnaître qu'en France l'épiscopat s'est en général conformé à sa prudence. Ce sont nos terribles laïques qui ont fait tout le mal. Aussi gémissent-ils de voir au Vatican un pape qui leur ressemble si peu, comme ils déploraient amèrement le calme et la finesse déliée de son représentant à Paris, le cardinal Czacki.

Qu'aurait dit de cet état de choses le grand journaliste qui vient de disparaître, s'il avait gardé ses facultés puissantes? Louis Veuillot avait été l'archange Michel de Pie IX, si toutefois on peut évoquer à son sujet un tel souvenir. En tout cas, s'il n'avait pas la sérénité du justicier céleste, il en avait le glaive, et il le trempait dans le fiel de ses colères implacables, empruntant à Voltaire ses sarcasmes pour accabler ses fils, avec une richesse d'invectives que n'ont jamais tempérée le respect de la vérité et la loyauté de la polémique. Habitué à inspirer le Vatican tout en le défendant, il eût difficilement contenu son indignation en ne retrouvant plus les haines vigoureuses qu'il savait enflammer en les servant. « Que faites-vous donc, aurait-il dit, de la victoire que j'ai tant contribué à vous faire remporter sur les modérés et les libéraux du catholicisme? Je ne comprends les lauriers que quand on en fait des verges pour déchirer l'adversaire. » Au point de vue de la doctrine, Veuillot n'eût rien pu reprocher au pape actuel. Léon XIII conserve soigneusement le bon dépôt de l'ultramontanisme. Théoriquement, il maintient tout ce que le concile a décidé et n'admet à aucun degré l'État moderne, sa laïcité, sa tolérance pour toutes les doctrines. Il n'a pas cessé non plus de réclamer l'intégralité de son pouvoir temporel, et, s'il est sorti parfois de sa modération habituelle, c'est sur cette question. Plus d'une fois il a menacé l'Italie de son départ. Il n'a pas renoncé à essayer de ressaisir le pouvoir temporel par quelque convention européenne semblable à celle que M. de Bismarck faisait miroiter devant ses yeux quand il entrait dans ses plans de bien disposer le pape à son égard. Les derniers incidents de la politique européenne, qui ont révélé une entente, sinon un traité entre l'Italie, l'Autriche et la Prusse, suffisent pour dissiper ce mirage.

Cependant on a pu voir récemment dans un article du *Journal de Rome,* qui exprimait la pensée déjà connue du Vatican, que le saint-père se ferait volontiers le chef ou l'allié d'une grande ligue conservatrice contre les révolutionnaires du monde entier. De là ses ménagements pour les puissances même hérétiques. En tout cas, s'il n'a rien rabattu du système théocratique, il a renoncé à toute intransigeance dans l'action.

Ce n'est pas seulement Louis Veuillot qui est mort; son esprit a disparu depuis plusieurs années du centre même de l'autorité ultramontaine. Je sais très bien qu'il souffle ailleurs et qu'il peut renaître à Rome avec un nouveau pape qui renouerait les traditions de Pie IX. Le pontificat de Léon XIII n'en est pas moins une chance heureuse pour les gouvernements qui ne veulent pas pousser à bout les luttes religieuses. Notre république aurait tout à gagner à en profiter, tout en poursuivant jour par jour le mouvement de sécularisation qui doit aboutir, dans l'avenir, à la séparation de l'Église et de l'État. Les mesures mesquines ne font, en définitive, que le retarder. Nous confions ces réflexions à la commission du Concordat, qui paraît vouloir opposer aux vues si sages du ministère actuel, en matière religieuse, une politique aussi irritante qu'impuissante.

E. DE PRESSENSÉ.

---

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

On ne connaît guère Conrart, aujourd'hui, que par le vers de Boileau :

J'imite de Conrart le silence prudent.

On se rappelle cependant qu'il a été longtemps le secrétaire de l'Académie française et que la docte assemblée, quand elle voulait lui être agréable, l'appelait « Mon papa! » Et pourquoi ce doux nom? C'est que le salon de Conrart avait été comme le berceau de l'Académie. En ce salon, plusieurs hommes de lettres — dans le nombre Chapelain, Gombauld, Godeau, Boisrobert, Maleville — se réunissaient régulièrement une fois chaque semaine. Boisrobert parla à Richelieu de ces fêtes hebdomadaires de l'esprit. Le cardinal approuva fort

l'idée et la voulut consacrer. Le salon de Conrart devint aussitôt l'Académie française. Et voilà pourquoi Conrart le silencieux était appelé *mon papa* par sa fille, qui n'était pas muette. Oui, nous savions tout cela en gros, et encore parce que le vers de Boileau, vers devenu populaire, empêchait d'oublier le nom de Conrart. De ce nom même l'orthographe était discutée. Conrar*t* par un *t*, disaient les uns; Conrar*d* par un *d*, ripostaient les autres. C'est bien Conrart par un *t* qu'il faut écrire, puisque la femme du père de l'Académie n'appelait jamais son mari — elle avait l'accent de la province — que M. *Conrarte*.

Donc Conrart n'était connu qu'en gros; il va l'être en détail, grâce à M. Bourgoin, qui vient de lui consacrer un volume, oui, tout un volume, et un gros, un très gros volume (1). C'est comme cela aujourd'hui : des *in-folio* sur Marivaux. Villemain et Saint-Beuve auraient donné un médaillon de Conrart, ressemblance garantie; M. Bourgoin fait un gigantesque tableau sur un mur immense. Conrart occupe le centre; mais autour de lui quelle multitude, quel grouillement de personnages! une telle fourmilière que les yeux, tirés et appelés de tous côtés, le perdent souvent de vue. C'est la mode d'ailleurs qui le veut pour les thèses portées en Sorbonne. Le portrait doit être un panorama. Cependant, s'il a fallu à M. Bourgoin un si grand mur pour Conrart, que sera-ce si jamais il entreprend Bossuet ou Voltaire? Enfin le Trocadéro est là. En attendant, il faut remercier M. Bourgoin de nous faire faire connaissance avec beaucoup de gens dont nous ne savions guère que le nom. Remercions-le même du travail immense auquel il s'est condamné pour que nous n'ignorassions rien, mais ce qui s'appelle rien, de Conrart. Ce n'est pas que j'y tinsse tant que cela; mais enfin, maintenant que ce résultat est laborieusement obtenu, je nous félicite, M. Bourgoin et moi, de notre patience persévérante. Lui spécialement, car, après tout, c'est lui qui a eu presque toute la peine.

Croyez-m'en donc, et ne vous laissez pas effrayer par l'épaisseur de ce volume compact. Du courage, à l'abordage, et vous ne regretterez rien. Si ce n'est pas Conrart qui vous intéresse beaucoup, ce sera du moins le milieu assez bruyant dans lequel il ne dit rien, ce prudent silencieux. Et puis aussi les épisodes : les cercles littéraires au temps de Richelieu, la querelle du *Cid*, la bibliophilie au XVII^e siècle, les ruelles des Précieuses, les phases de l'existence du protestantisme, et vingt autres, cent autres questions encore très curieuses. Oubliez que c'est ce Conrart un peu ennuyeux qui est au centre du panorama. Pensez même à autre chose quand M. Bourgoin l'invite à vous débiter quelques-uns de ses vers. Voici maintenant qu'il vous lit une de ses lettres? Pendant ce temps récitez-vous-en à vous-même une de M^me de Sévigné : vous en avez bien quelqu'une en un coin de la mémoire. Vous remarquerez d'ailleurs que M. Bourgoin ne se pâme pas d'admiration. Lui aussi aimerait autant lire M^me de Sévigné; mais, que voulez-vous? il a soumissionné pour Conrard. Il y a contrat. Alors il faut savoir sacrifier le plaisir au devoir. Peut-être même se venge-t-il un peu, et par voie détournée, quand il refuse à Conrart le nom de père de l'Académie. Le père? le père? C'est beaucoup! Le père pour avoir prêté son salon? Sans doute ce salon a été le berceau : eh bien alors, disons : le père nourricier! Ou encore, comme c'est un groupe qui s'est grossi autour de Conrart, disons de Conrart qu'il a été le noyau. Et on nous laisse le choix : Conrart père nourricier, ou Conrart noyau. Moi, volontiers, je dirais père tout court. Il est vrai qu'il y a là Richelieu qui va réclamer. L'Académie ne peut pas avoir deux pères! On n'a pas deux pères! Va donc pour père nourricier ou pour noyau.

Sur un seul point je me séparerais de M. Bourgoin. C'est au sujet du vers de Boileau et « du silence prudent ». Blâmons tant que l'on voudra Boileau d'avoir attendu pour rire aux dépens d'un galant homme que ce galant homme fût mort; et, en effet, le nom de Conrart n'a été introduit qu'après coup et comme correction.

J'observe *sur ton nom* un silence prudent.

Tel était le texte primitif. Reprochons encore à cette attaque posthume d'être une vengeance personnelle. Boileau atteignait ainsi l'ami de Chapelain et de quelques autres académiciens qui avaient tenu quelque temps fermée devant lui la porte de l'Académie. Soit, tout cela est juste; mais le silence prudent n'est que trop réel et Boileau a médit sans calomnier. Mais, lui objecte-t-on, Conrart entassait des montagnes de manuscrits. Fort bien; mais, comme il n'en paraissait rien, pour le public et pour Boileau Conrart était un silencieux. Vous vous étonnez dans un salon qu'un monsieur soit resté deux heures sans ouvrir la bouche : « Pas bavard, dites-vous. Lui, pas bavard! mais au contraire, bavard! archi-bavard! Vous ne vous en doutez pas, mais tout le temps il se parle à lui-même et se dit des choses charmantes. Ainsi faisait Conrart, et il disait même des choses charmantes à ses très proches voisins — pas à Félibien, par exemple, mais à Rivet quelquefois. Cependant, sa voix n'arrivant ni jusqu'au public ni même jusqu'au fauteuil de Boileau, le satirique était dans son droit lorsqu'il disait : Notre secrétaire n'est pas bavard. Mais M. Bourgoin ne pardonnera jamais à Boileau.

II.

Quelques mots seulement sur un livre bien fait et utile, mais qui n'intéresse qu'une catégorie de lecteurs. Il est publié, en effet, par M. Alphonse Lemerre, à l'usage de la jeunesse studieuse. Il est facile de reconnaître les volumes auxquels M. Lemerre donne cette destination spéciale. Au dedans, les caractères sont si microscopiques que l'emploi d'une loupe est quasi indispensable. Sur la couverture, le laboureur ordinaire et bien connu — vous savez, celui qui est vêtu d'une bêche — est alors pudiquement voilé d'un petit jupon. *Debetur puero reverentia.* Pas de jupon quand il vient offrir des vers à vous, monsieur, et à vous aussi, madame; un jupon quand il

(1) *Valentin Conrart et son temps*, par Auguste Bourgoin. — 1 vol. Paris, 1883. Hachette et C^ie.

présente à la jeunesse des enseignements utiles. Que lui offre-t-il aujourd'hui? Des notions précises sur l'histoire littéraire de Rome, et sur les premiers siècles tout autant que sur la belle époque (1). Il le faut bien puisque cette jeunesse studieuse doit maintenant connaître le *Chant des frères Arvales* aussi bien que les odes d'Horace. Le temps lui manquerait cependant pour aller elle-même aux sources : M. Eugène Talbot y est allé puiser à son intention. Il a rapporté en de petits flacons du Fabricius, du Funccius, du Schœll, du Ficker, du Villemain, du Patin, du Nisard, pour ne nommer que les sources les plus accidentées.

En traçant le tableau de la littérature latine, M. Talbot a moins cherché à nous présenter une suite de portraits qu'à faire l'histoire du génie romain lui-même. On en suit les accroissements et les modifications successives, dont les œuvres particulières ne sont qu'une sorte de manifestation ou de symbole. L'unité de l'œuvre y gagne; en effet, un seul personnage, un seul héros ou une seule héroïne : Rome elle-même. Cette méthode ne peut-elle avoir aussi son inconvénient en effaçant quelque peu le relief de chaque physionomie particulière? Voici, par exemple, Virgile. Comme il représente trois manifestations différentes du génie romain, on nous le montre trois fois, rapidement chaque fois et sous un angle différent. Trois médaillons : celui du poète bucolique, celui du poète didactique, celui du poète épique. Dans les deux premiers, Virgile vu de profil; dans le dernier, de trois quarts, mais à peine de trois quarts. Et chacun des médaillons passe vite devant nos yeux. Tout à l'heure je trouvais qu'on nous arrêtait bien trop longtemps devant Conrart; maintenant je regrette de ne pouvoir demeurer davantage devant Tite-Live où Lucrèce. Voilà les critiques! Toujours réclamant parce que c'est leur métier et qu'ils sont payés pour cela! La jeunesse, qui aime à voyager vite, ne se plaindra pas de faire cette excursion dans l'Italie ancienne avec un cicerone-express. En route donc, jeunes gens, par ce train de plaisir! M. Talbot a la parole élégante et fleurie, les métaphores abondent sur ses lèvres : ces prodigalités d'une imagination qui ne se pique pas d'économie sont également pour plaire à la jeunesse.

## III.

*Maître Sauvat* (2), par M. Paul Labarrière, est un roman d'où sera inévitablement tiré un drame, et un drame très palpitant. Le théâtre est favorable aux œuvres hardies qui, sans grand souci de la logique, font saillir, d'événements peu vraisemblables, des situations fortes. Tel est le cas du roman de M. Labarrière. Tout y est étrange, en dehors des conventions sociales, contraire à la vérité humaine; mais, une fois à la scène, ce qu'il y a de bizarre dans ces inventions choquera à peine, et ce qu'il y a de saisissant dans les péripéties secouera fortement les nerfs. Me Sauvat, notaire de campagne, joue à la Bourse avec les fonds déposés par ses clients. Ce n'est pas ceci qui est en dehors du vraisemblable. Un vieil usurier de village lui réclamant brusquement une somme importante qu'il lui a confiée, il le tue d'un coup de trique, façon sommaire de régler ses comptes. Ce cadavre embarrassant, il le dépose nuitamment dans un bois avec l'aide d'un de ses clercs. On accuse naturellement du meurtre un innocent : c'est un misérable bûcheron, braconnier à ses heures, qui avait proféré des menaces contre l'usurier. Le pauvre diable se pend dans sa prison, ce qui démontre sa culpabilité. Tout irait bien pour Me Sauvat, si la Providence n'intervenait en le frappant d'une apoplexie vengeresse et d'une paralysie expiatoire. Il guérit cependant, puis retombe; puis nouvelle guérison suivie d'une nouvelle rechute : le tout fort à propos et selon les besoins du récit. Le clerc complice, devenu banquier, demande la main de Mlle Sauvat; mais la jeune fille aime le fils d'un vieux médecin. Préparez-vous à frémir. Ce fils du docteur n'est pas le fils du docteur, qui l'a simplement adopté. Il a pour père le braconnier tué indirectement par le notaire. Horreur et malédiction!

Mais le vieux docteur est conciliant. Un léger accident, le suicide du braconnier! Et puis, Chimène a bien épousé Rodrigue! Et il marie les deux jeunes gens. Quand le jeune marié apprend l'affreuse vérité, il part pour la guerre de 1870 afin de se faire tuer. Les balles prussiennes n'ayant pas voulu de lui, il revient et vit tranquillement entre sa femme, son fils au berceau, et son beau-père qui a tué son père. Le vieux Sauvat est un peu gêné cependant; par bonheur, sa paralysie revient à propos et il meurt juste à temps pour ne pas être un nuage dans ce ciel d'azur où brille la lune de miel. Tout cela est bien étrange, n'est-ce pas? Oui, dans un roman; mais vous verrez quel effet à la scène!

## IV.

Ce Sauvat impuni, heureux père, heureux beau-père, non moins heureux grand-père, est un immoral encouragement à l'assassinat. Dans le récit de M. François Vilars, *Un homme heureux* (1), les choses ne vont pas ainsi. Et tant mieux, ma foi, car il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. Ici, la vertu est récompensée, le crime ou le vice puni avec une précision mathématique. L'homme heureux, ainsi nommé par antiphrase, car il arrive au désespoir et au suicide, tout ministre qu'il est, n'a jamais agi que par calcul et a tout sacrifié à son implacable égoïsme. A côté de lui, le bon jeune homme qui n'a jamais écouté que sa conscience et son cœur. Pour l'un, le châtiment; à l'autre l'apothéose. On songe un peu au méchant Thierry et au vertueux Fridolin, dont la double et parallélique histoire a été illustrée à Épinal. Allons, monsieur Vilars, dans le roman comme dans la vie faut de la vertu, pas trop n'en faut.

(1) *Histoire de la littérature romaine*, par Eugène Talbot. — 1 vol. Paris, 1883. Alphonse Lemerre.

(2) *Maître Sauvat*, par Paul Labarrière. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(1) *Un Homme heureux*, par François Vilars. — 1 vol. Paris, 1883. J. Hetzel et Cie.

V.

Signalons encore trois Nouvelles de M. Louis Dépret publiées sous ce titre : *C'est la vie* (1). De la fantaisie, de l'humour, de l'esprit, l'agrément du dialogue, le piquant et l'imprévu du style. Le fond est léger; mais avec de si agréables broderies c'est à peine si l'on songe à se dire que la trame n'est ni bien serrée ni bien solide.

VI.

Le *Coffret de perles noires* (2), que le marquis de Pimodan ouvre généreusement au public — plus on y puisera, plus il sera satisfait — contient beaucoup de perles authentiques en effet; à peine, dans quelques rayons de l'écrin, un peu d'imitation. Ce qui me frappe surtout en ces pages, c'est la candeur du poète. Tant d'autres jouent un rôle et prennent une attitude, que c'est un vif plaisir d'entendre une voix sincère. Et ce qui prouve cette franchise, ce sont les différences d'intonation et les contradictions même. Le poète ne s'est pas préoccupé de jouer constamment le même air; il s'est laissé aller à l'émotion du jour, à l'inspiration de l'heure présente. Hier il avait rencontré Pan et Sylvain dans la forêt voisine : il a chanté Pan et Sylvain. Aujourd'hui il passe devant la madone rustique, là-bas, au carrefour où se séparent les deux routes : il s'agenouille, et de ses lèvres s'échappe un hymne d'amour. Le pont-levis du vieux château lui rappelle les aïeux partant pour la croisade : il s'élance à leur suite et fait vibrer le clairon. Bientôt après passe un paysan avec ses bœufs et sa charrue : aussitôt Tyrtée devient Tityre, et voici que sur ses chalumeaux il chante le bonheur du paysan de nos jours affranchi du servage des temps passés. Il est du monde ancien par les traditions, les souvenirs; mais le monde nouveau le pénètre, et il ne résiste pas. Esprit large, âme tendre, il aime sous toutes les formes le beau et le bien et ne se ferme à aucune émotion généreuse. Il comprend qu'il va scandaliser quelques-uns; mais tant pis pour ceux-là! Comme l'Antigone de Sophocle, il dirait volontiers : « Je suis fait pour m'associer à l'amour et non à la haine. »

Cette sincérité de l'inspiration se reconnaît encore à la franchise de l'accent. La voix est pleine et sonore; à peine quelques défaillances çà et là. Qu'on en juge par ces strophes consacrées au bûcheron :

Foulant d'un large pied la sente rouge et blonde,
Sous les soleils d'automne il allait le matin,
La hache sur l'épaule, et la forêt profonde
Tremblait, voyant en lui l'arrêt du vieux Destin.
Oh! comme il était beau, quand la rude cognée
Volait entre ses mains! Comme il se sentait roi!
Et le chêne géant, l'aulnelle dédaignée,
Le frêne, ce marquis des bois, pleuraient d'effroi.

Le vieux Destin et le moderne marquis s'étonnent de se rencontrer là, n'est-ce pas? Tout à l'heure aussi viendront les Faunes. Que le poète soit tour à tour un païen et un chrétien, un ancien et un moderne, soit; mais pas en même temps! Je mêle ce conseil à mes éloges.

VII.

Pour célébrer le 277e anniversaire de la naissance de Corneille, le Théâtre-Français a encadré entre *Horace*, médiocrement représenté, et *le Menteur*, joué de façon merveilleuse, une petite comédie anecdotique de M. Émile Moreau : *Corneille et Richelieu*. L'anecdote me semble un pur roman; mais on a fait grande fête aux vers, presque tous heureusement frappés. Certains néologismes qui, au temps de Corneille, eussent été appelés des barbarismes ont bien choqué quelques oreilles timorées; mais le succès n'en a pas été moins vif.

MAXIME GAUCHER.

(1) *C'est la vie!* par Louis Dépret. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(2) Le *Coffret de perles noires*, par le marquis de Pimodan. — 1 vol. Paris, 1883. Rouveyre et Blond.

## POLITIQUE EXTÉRIEURE

### Le couronnement du czar et la révolution en Russie

Peu de sujets ont autant défrayé l'imagination des journalistes voyageurs que le développement des fêtes offertes par la Russie au czar enfin sacré. Nos yeux sont encore éblouis, à nous simples lecteurs qui n'avons contemplé qu'en esprit ces splendeurs, des correspondances émerveillées qui nous les dépeignent. Entre les narrateurs qui ont envoyé de là-bas aux quatre vents de la publicité leurs descriptions enthousiastes, c'est une émulation admirative, un steeple-chase aux hyperboles, un concours de luxe épistolaire dont on se fait difficilement idée. Chacun puise à pleines mains dans son trésor à périphrases et épithètes, et il ne tient pas à lui qu'il ne retrouve, pour une occasion si rare, la magnificence descriptive de Gautier. Le programme des réjouissances a rempli, comme on sait, une large durée. Ce n'a pas été sur une représentation d'un seul jour qu'est tombé le rideau. Tintements de cloches, salves triomphales, chants d'allégresse, hurrahs, n'ont pas été prompts à faire silence. Des festins immenses ont été donnés sans compter. Les bals ont succédé aux bals, les galas aux galas. Le féerique défilé se renouvelait sans cesse. Les yeux moscovites se sont écarquillés à loisir devant la grande curiosité du cortège impérial, savoir : ces princes asiatiques, le khan de Khiva, celui des Khirgizes, les Tekkes, avec leur escorte orientale, miroitante sous les caftans de soie écarlate, sous les manteaux de velours verdissant qui défieraient la palette d'un Gérôme ou d'un Benjamin Constant. Broderies et harnais d'or, fourrures aux tons délicieux, agrafes de pierres précieuses, poignées de sabre finement ciselées ont ébloui, de longs jours durant, tous ces milliers de spectateurs : car on pense bien que ces hôtes venus de l'extrême Orient, et dont

quelques-uns, affirme-t-on, se mirent en route dès le dernier automne, ne sont pas apparus pour s'évanouir en vingt-quatre heures, comme les éphémères du fleuve Apis. Les curieux ont eu des regards aussi pour les délégations plus modestes de notre Occident, modestes d'une modestie volontaire, chez qui la conscience de la force s'abrite sous la simplicité de l'appareil.

Voilà qui est bien. Le czar Alexandre III est couronné, sacré. Il est l'oint du Seigneur, le pontife des pontifes, pape de toutes les Russies, chef absolu de cent millions de sujets, maître des corps, maître des âmes, empereur sur terre, empereur au ciel. Dieu même lui a donné comme sa suprà-sensible consécration, puisqu'au dire des correspondances les populations ont attaché un caractère superstitieux à ce double fait que, durant la marche du czar du palais à la cathédrale et de la cathédrale au palais, le soleil, jusque-là voilé de nuages, a soudain étincelé ; que, durant le dîner des princes, un pigeon, oiseau vénéré entre tous, symbole et incarnation de l'Esprit, a pénétré dans la salle, apportant la divine sagesse.

Après avoir lu tous ces récits, après nous être faits les témoins de ces éblouissements, dégageons notre pensée de tout cet éclat; laissons le Kremlin et ses traditions, Moscou et ses chamarrures; rompons le charme et, reprenant notre froideur d'Occidentaux, cherchons quels indices nous sont fournis sur l'avenir de l'empire du Nord.

Politiquement, trois actes méritent notre attention. Deux nous éclaireraient sur les desseins de la Russie à l'extérieur s'ils n'étaient malheureusement en contradiction assez directe l'un avec l'autre : la lettre au comte de Giers et la proclamation à la flotte de la mer Noire Le premier de ces documents vise à rassurer les diplomaties européennes — si largement représentées aux cérémonies du couronnement — sur les aspirations de la monarchie moscovite au dehors. Il y est très sagement parlé de l'immensité déjà bien suffisante de l'empire qu'Alexandre III gouverne et du poids déjà trop lourd qu'impose cette suprême autorité exercée sur tant de millions d'hommes. La paix est nécessaire au bonheur de ce colossal État. On croirait entendre Pyrrhus converti par Cinéas. Malheureusement ce n'est là, il faut le craindre, que paroles de courtoisie, par gracieuseté envers les cours : l'Adresse à la flotte de la mer Noire, par les souvenirs qu'elle évoque, par les espérances qu'elle consacre, détruit pleinement l'impression causée par les pacifiques déclarations de tout à l'heure. Ou plutôt ni des unes ni des autres de ces assurances il n'y a lieu de rien induire. Le czar parle à chacun son langage : paix aux chancelleries; exploits belliqueux aux soldats. C'est dans l'ordre, et ni la paix ni la guerre ne sont suspendues à des paroles d'étiquette.

Où la pensée impériale se fait plus clairement deviner, c'est en ce qui a trait à la politique intérieure : sur ce point, le manifeste qui accorde l'amnistie aux Polonais proscrits ainsi qu'à de larges catégories de condamnés politiques, et qui fait remise d'une part de l'impôt, ne nous est pas un médiocre éclaircissement. On nous avait dès longtemps prophétisé que l'ère des réformes allait s'ouvrir. Lorsqu'il était czarewitch, Alexandre III ne passait-il pas pour un foudre de libéralisme? Que s'il semblait différer la réalisation de ces belles promesses, la faute n'en était pas à lui, mais aux sectaires du nihilisme. Accorder une charte au milieu de tous ces complots, ç'eût été capituler devant l'assassinat. Mais que le nihilisme fît relâche, que l'énergie du gouvernement imposât aux conspirateurs, que la fête du sacre fût célébrée sans encombre, et l'on verrait alors éclater la générosité politique du nouveau czar.

Nous savons aujourd'hui ce qu'il faut penser. Le manifeste même, et par ce qu'il tait et par ce qu'il proclame, ne laisse de prétexte à aucune illusion. Ces remises d'impôts, ces grâces d'un jour, sont le vulgaire appât auquel les despotismes ont toujours espéré suspendre les peuples : faveurs toutes matérielles, bonnes à tenir lieu de droits réels et durables. On demandait une charte : des pardons et des bienfaits sont accordés. De réformes dans l'État, le manifeste ne souffle mot. Nous y trouvons beaucoup de libéralités, mais absolument point de libéralisme.

Ce silence sur toute innovation constitutionnelle à introduire dans l'État est bien prémédité, voulu. Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, dont on connaît les inspirations directement officielles, formule avec une extrême vigueur la théorie du gouvernement autocratique, n'admettant pas un moment qu'à l'instar des monarchies occidentales l'empereur partage avec ses sujets la moindre parcelle de sa puissance. Le seul genre de concours qu'il doive attendre d'eux, c'est « leur amour et leur confiance »; quant à « la solution des graves problèmes », au « règlement général de toutes les questions », c'est un travail auquel il est parfaitement inutile que la nation elle-même contribue. Pour le mener à bonne fin, il n'est qu' « un gouvernement fort sur lequel l'empereur exerce le pouvoir ». Ces doctrines sont, paraît-il, en grand honneur à Moscou. Ce n'est pas impunément qu'Alexandre III aura fait le pèlerinage solennel à la Ville sainte.

Une considération aura pour effet de mieux maintenir encore le czar dans les traditions moscovites et de fortifier son parti pris de se refuser à toute concession aux idées modernes : toutes les craintes manifestées au sujet de l'issue possible des fêtes du sacre ont été démenties par l'événement. Si l'on excepte une insignifiante échauffourée à Saint-Pétersbourg (encore n'en sait-on pas très au juste l'à-propos ni la portée), les plus pessimistes sont forcés de reconnaître que le nihilisme n'a pas donné signe de vie. L'empereur a pu librement traverser la foule de ses sujets. En vain on opposera que des masses de troupes avaient été partout rangées; que la police avait poussé le soin des précautions jusqu'à la minutie : ni police, ni troupes n'eussent prévalu contre la conspiration, qui, dans cet énorme concours de curieux, aurait bien su percer quelques mailles du réseau disposé par la surveillance. Quelle conclusion le vieux parti russe tire-t-il de cette observation? Nulle autre, sinon que pour venir à bout de ces conjurations il faut se montrer plus impitoyable qu'elles; que c'est une faute de leur céder d'un seul iota; qu'il n'est que de terroriser le terrorisme et que la Russie doit son présent état de tranquillité relative à l'abandon de la politique libérâtre et faiblissante de Loris Mélikoff.

Comment le czar n'adopterait-il pas une appréciation si conforme à son orgueil d'autocrate?

Ce qui est certain du moins, c'est que tout le monde en Russie n'interprète pas de cette même manière la placidité actuelle des révolutionnaires nihilistes. Un grand journal étranger donne de cette attitude l'explication que fournissent eux-mêmes les chefs du parti terroriste et qu'il affirme tenir d'une source très autorisée. Or, à s'en rapporter à ce journal, si les fêtes du couronnement se sont déroulées ainsi sans l'ombre d'un attentat, ce n'est ni à la police, ni aux troupes, ni à telle ou telle administration récemment inaugurée que l'empereur en est redevable; ce serait au nihilisme lui-même. Oui, les révolutionnaires se seraient imposé une réserve, une immobilité parfaites. La consigne était donnée de ne point faire un signe. Et cela pour bien des raisons. En premier lieu, le parti de la révolution est composé d'un très grand nombre d'hommes relativement modérés, parmi lesquels il est rare de rencontrer des gens d'action, mais qui, en revanche, payent de leur bourse, et largement, pour la cause de l'agitation. Ces hommes faisaient fond sur la cérémonie du couronnement, persuadés que la circonstance serait mise à profit par le czar pour accorder une constitution. Les révolutionnaires avancés se flattaient, de leur côté, qu'une mesure de clémence allait être prise à l'égard de leurs amis emprisonnés ou proscrits en Sibérie. En second lieu, les nihilistes se sont dit que c'était un mauvais moyen de se gagner les sympathies du peuple que de jeter le trouble dans une fête essentiellement populaire. La multitude, conquise par les largesses impériales, aurait écharpé quiconque serait venu causer une alarme. En de telles conditions, toute tentative, nous ne disons pas criminelle, mais simplement séditieuse, aurait été universellement flétrie. Ajoutez que les nihilistes auraient, dit-on, profité de ce qu'à Moscou s'était concentrée la police, entièrement absorbée par le soin de veiller sur la vie du souverain, pour se réunir, se compter, conférer, s'entendre, là où l'on pensait le moins à eux, c'est-à-dire à Saint-Pétersbourg Cette tranquillité donc, ce mutisme, bien loin de signifier l'affaiblissement du parti, en attesterait au contraire le sang-froid et la discipline, puisque le mot d'ordre donné par les meneurs, en dépit de tant de facilités offertes (les nihilistes ayant des attaches dans l'entourage immédiat du czar), n'a pas reçu la plus légère infraction. C'est par leur libre gré qu'Alexandre III est vivant.

Est-ce la version qu'il faut admettre? Ou ne faut-il voir en ces explications qu'une fanfaronnade qui dissimule mal le découragement réel de la révolution russe? Ce que l'on peut dire, c'est qu'Alexandre III avait trouvé une occasion rare, unique, de faire franchir à ses sujets le pas qui sépare les gouvernements autocratiques des gouvernements constitutionnels, et que cette occasion, il ne l'a pas saisie. Aussi craignons-nous que la journée du 27 mai, « nouveau style », comme disent les correspondances, n'ait marqué une trêve au lieu d'une paix durable. Puissions-nous être mauvais prophète!

GEORGES LYON.

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Le 2 juin, question de M. de Saint-Vallier sur les affaires du Tonkin et réponse du ministre. Suite de la discussion de la loi sur la protection des enfants abandonnés. — Chambre des députés. Les 3 et 4 juin, suite de la discussion du projet de loi sur la réforme judiciaire. Le 5, adoption, par 343 voix contre 130, de l'ensemble du projet de loi. Le 7, Mgr Freppel ayant adressé une question au gouvernement sur les nouvelles mesures prises contre les bénédictins de Solesmes, la Chambre, par 363 voix contre 84, déclare persister dans ses résolutions antérieures à l'égard des congrégations non autorisées.

*Nécrologie.* — Le 1er juin, mort du colonel Leperche.

## Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Victor Henry, docteur en droit : *De sermonis humani origine et natura M. Terentius Varro quid senserit? — Étude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque* (en particulier).

Si l'on met à part le beau travail de M. Boissier sur Varron (1859), il faut remonter jusqu'en 1843 pour rencontrer dans une des thèses soutenues en Sorbonne le nom de celui qui fut surnommé « le plus savant des Romains ». Hélas! combien il savait peu, et mal, en linguistique surtout! Et cela se comprend : la méthode alors manquait, comme aussi la connaissance de la linguistique comparée. Ainsi le docte Romain, mis en regard des savants de nos jours, fait une bien petite figure; mais il se relève à nos yeux dès que, nous plaçant sur le terrain historique, nous songeons aux longs efforts qu'il fallut faire pour débrouiller les langues, vraies Babels où l'on s'égarait comme en ces labyrinthes qui étaient la terreur de la Grèce antique.

La thèse de M. V. Henry sur Varron vient donc à point. Elle est solide, vigoureuse et d'un latin élégant. On n'y voit peut-être pas assez que le linguiste romain n'était point dépourvu de ce sens critique qui fait deviner certaines lois du langage sur de simples indices. Par exemple, la loi d'atavisme ou d'hérédité en retour, dans les langues, n'a pas échappé à Varron, qui l'explique à l'aide d'une image. A propos des racines, ne remarque-t-il pas aussi que certaines d'entre elles se maintiennent parce qu'elles sont entourées d'une nombreuse famille de dérivés, tandis que d'autres disparaissent parce qu'elles sont sans familles? Rivarol connaissait-il ce passage, quand il écrivit une page charmante à ce sujet dans son *Discours sur l'universalité de la langue française*, discours couronné par l'Académie de Berlin? Le côté historique a été à dessein écarté de la thèse du jeune docteur, et cependant Varron eût gagné à être éclairé par ce jour-là aussi. On aurait mieux compris, ce semble, quelle importance il y avait à le rattacher aux *analogistes* plutôt qu'aux *anomalistes*. Cette grande querelle, qui s'émeut d'abord à Athènes, puis à Rome, entre les philosophes et les grammairiens, est presque passée sous silence, et c'est vraiment dommage. Nous comprendrions mieux comment le petit

enfant qui va à l'école, le rudiment sous le bras, est à son insu un analogiste pour la langue, tandis que l'Émile de J.-J. Rousseau, au contraire, débute comme un anomaliste en latin.

Deux forces, en réalité, constituent le langage : d'une part, la phonétique, force physiologique, et, de l'autre, l'analogie, force psychologique. Tout à l'origine de la parole, durant la période pro-ethnique, c'est la phonétique qui crée les mots, et la langue est à peu près monosyllabique. Mais toute parole vivante évolue; en d'autres termes, le verbe humain est soumis à la morphologie. Vient donc la période d'agglutination, où le second facteur paraît : l'analogie. Il y a alors lutte, conflit entre les deux forces; car l'analogie poursuit un but différent de celui de la phonétique. Elle tend à tout unifier, à ramener tout à des lois, à des règles fixes et inflexibles. Elle trouble la langue, dit M. V. Henry; elle contamine les mots; jointe à d'autres causes perturbatrices, elle en modifie la forme régulière; elle est... *tératologique!* Et cependant il faut bien reconnaître son utilité en maint cas, et même sa puissance créatrice. Nous en avons un exemple frappant en français : n'est-ce point grâce à l'analogie que nous possédons toute une classe de verbes?...

Quelle thèse hardie, en somme, que cette thèse française, et de quelle profonde foi dans les nouvelles méthodes elle est l'indice! Construire toute une grammaire grecque par analogies, cela suppose une connaissance entière de toutes les formes phonétiques d'une part, et, de l'autre, de toutes les formes analogiques; et cette science, sauf quelques réserves sur des points de détail, ne fait point défaut au jeune docteur, qui a su enlever tous les suffrages.

J. Durandeau.

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 1er JUIN 1883.

SOMMAIRE. — I. *La colonisation officielle en Algérie.* I. Essais tentés depuis la conquête, par M. le comte d'Haussonville. — II. *Essais de psychologie sociale.* II. Les conséquences de l'hérédité, par M. E. Caro. — III. *Tête folle,* première partie, par M. Th. Bentzon. — IV. *Le Salon de* 1883, par M. Henry Houssaye. — V. *La vigne américaine.* Le congrès de Montpellier, par Mme la duchesse de Fitz-James. — VI. *L'Ecole française de Rome,* ses premiers travaux. I. L'antiquité classique, par M. A. Geoffroy. — VII. *L'expédition du lieutenant Schwatka dans les régions arctiques,* par M. G. Valbert. — VIII. *Revue littéraire.* Rivarol, d'après un livre récent, par M. F. Brunetière. — IX. *Chronique de la quinzaine,* histoire politique et littéraire.

M. le comte d'Haussonville passe en revue l'histoire de l'Algérie et de ses différents gouverneurs, depuis 1870; il constate qu'après une période d'indifférence coupable, l'opinion commence à se préoccuper de nouveau du problème algérien, et il saisit cette occasion pour indiquer, avec la grande compétence qu'il a dans cette question, ce qu'il convient de faire et surtout ce qu'il convient de ne pas faire en Algérie. La colonisation officielle, ou colonisation *par l'État,* semble être à l'ordre du jour à présent. Que vaut-elle au juste? Que peut-elle pour l'avenir de notre colonie? Dans quelle mesure faut-il tenir compte des expériences déjà faites? Dans quel sens faut-il interpréter les leçons déjà reçues? Telles sont les questions que M. d'Haussonville se propose d'examiner successivement dans de prochains articles. Ce premier article est surtout une sorte de préface et d'introduction générale à des études particulières.

M. Caro démêle les éléments divers qui constituent le *caractère* d'un homme, et distingue finement le caractère lui-même du naturel, du tempérament, etc. Il montre que le fait de l'hérédité, prépondérante dans le tempérament, considérable dans le naturel, etc., diminue à mesure que l'on s'élève davantage, c'est-à-dire que l'on accède aux régions où le *facteur personnel,* le moi, joue un plus grand rôle. La seconde partie de cette remarquable étude est consacrée aux conséquences sociales et politiques de l'hérédité. On croit quelquefois que le grand mouvement de la philosophie anglaise contemporaine, dirigé contre la tradition spiritualiste, atteint, en passant, l'ancienne politique et sert les intérêts de la démocratie et de la liberté. C'est là une erreur grave.

Certaines doctrines chères à cette philosophie nouvelle, l'hérédité par exemple, mènent à des conséquences sociales et politiques tout à fait imprévues et fort éloignées de l'opinion courante qu'on s'en fait. Ces conséquences sont déduites de la façon la plus piquante et la plus heureuse dans les dernières pages de M. Caro.

*Tête folle* est une charmante fille, mais qui donnera du mal à son père : on peut le prévoir, mais on ne s'en inquiète pas outre mesure, car on sait que tout s'arrangera à la fin. Les choses s'arrangent toujours dans les romans délicats de madame, non, de M. Bentzon. La première partie de *Tête folle* pose en pleine lumière et avec un relief suffisant deux ou trois caractères intéressants dont le lecteur attend avec quelque impatience le développement ultérieur.

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er JUIN 1883.

SOMMAIRE. — M. M. S... *La réorganisation de la préfecture de police.* — Eug. Simon : *Le travail chez les Chinois.* — Foucher de Careil : *Les Haras devant les Chambres.* — *** *La faute de la comtesse* (quatrième partie). — E. de Cyon : *Un pessimiste russe,* Lew Tolstoï. — Eugène Forgues, *Mouna.* — Louis Gallet : *Revue du Théâtre,* musique. — H. de Bornier : *Revue du Théâtre,* drame et comédie. — Roger Ballu et G. Dubufe fils : *Dialogue sur le Salon de* 1883. — F. Limet : *Un centenaire franco-américain* (1783-1883). L'exposition universelle de Boston. — F. de Lesseps : *Abd-el-Kader.*

On trouvera dans l'article de M. S... des indications précises sur l'organisation et le fonctionnement de la police à Paris. L'auteur est un adversaire de la préfecture de police telle qu'elle existe actuellement; il redoute, notamment, le mauvais usage que pourrait faire des ressources immenses placées entre ses mains un préfet sans scrupules. Deux systèmes sont en présence pour réformer la préfecture de police. L'un consiste à la démembrer : on rendrait « la police politique à la direction de la sûreté générale du ministère de l'intérieur; la police judiciaire et la recherche des malfaiteurs, au parquet; la police municipale et les services

dministratifs, à la préfecture de la Seine, sous la direction 'un secrétaire général spécial ». L'autre système consistait à maintenir la préfecture de police comme institution l'État (trois grandes directions : sûreté générale; police judiciaire; police proprement dite), en retirant au préfet de police les fonctions municipales qu'il remplit sous le régime actuel. L'auteur indique les deux solutions sans se prononcer sur le choix à faire.

M. Eug. Simon nous a déjà fait connaître la *Famille chinoise*. Il nous initie, cette fois, aux secrets du *travail chez les Chinois*. Son article, très intéressant et nourri de faits, comprend deux parties, l'une de recherches philosophiques, l'autre d'exposition pure et simple. Dans la première partie, M. Eug. Simon essaye d'établir entre la civilisation chinoise et la religion des Chinois un lien étroit : contrairement à ce qui s'est passé dans l'Orient en général et dans toutes les religions à caractère *surnaturel*, le travail n'est pas considéré par les Chinois comme un châtiment ni comme une dure nécessité. Dans la seconde partie, M. Simon montre la signification, l'importance et le rôle du travail chez les Chinois. Enfin, il expose l'organisation, les moyens et le fonctionnement du travail en Chine.

Peu d'écrivains étrangers contemporains ont autant de talent, et un talent aussi original que le comte Tolstoï. M. de Cyon étudie en lui l'écrivain, l'historien, le créateur de types singuliers, l'homme surtout, qui se caractérise par un pessimisme violent et raisonné. M. de Cyon a eu entre les mains, pour écrire cette étude pénétrante, un document précieux et peu connu : la *Confession* de Tolstoï. Cet écrit devait paraître dans une Revue de Moscou, mais la censure a fait détruire tout le tirage. Il n'en reste que quelques rares exemplaires et des copies manuscrites, qui circulent en Russie. C'est une de ces copies que M. de Cyon a eu la bonne fortune de lire.

---

## Livres nouveaux

*Psychologie des grands hommes*, par M. Henri Joly, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris.

En présentant ce volume à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Caro en a fait l'éloge et porté le jugement suivant :

« C'est un beau, un grand sujet, et, si l'auteur ne peut pas se vanter d'en avoir rempli tout le cadre, c'est déjà un honneur que d'en avoir marqué l'étendue. L'auteur est souvent exact et précis dans une analyse qui semble défier l'exactitude. Il énumère avec soin les influences et les actions diverses qui préparent le génie, qui le soutiennent, qui le fécondent : la race, les diverses conditions qui font que toute race n'est pas également apte à donner naissance à un grand homme; la famille, le milieu contemporain, qui rend certaines tâches impossibles, certaines autres possibles, certaines autres nécessaires; enfin, l'inspiration. C'est ici qu'éclate la hardiesse de notre auteur, qui prétend montrer que l'inspiration et le génie ne sont pas chose indécomposable et qui en réduit les principes à ces termes : concevoir quelque chose de grand, l'imaginer, l'aimer, le vouloir, l'exécuter. Par un effort ingénieux, il tâche de vérifier l'exactitude de cette analyse, et, par la comparaison de plusieurs personnages historiques, il essaye de montrer que si ces personnages ne sont pas arrivés au génie ou à la grandeur, c'est par le manque de l'une ou de l'autre de ces conditions, tandis que les vrais grands hommes consacrés par l'histoire n'ont été ce qu'ils sont que parce qu'ils ont réuni en eux tous les éléments du génie.

« Je ne prétends pas, dans cette courte analyse — ajoutait M. Caro, — aborder la discussion. En une pareille matière, si vaste et si vague, les objections se pressent en face de chaque théorie qui, par sa nature même, tend à marquer trop exactement des frontières difficiles à atteindre, en même temps qu'elle impose à des phénomènes presque insaisissables l'apparence plutôt que la réalité d'une précision momentanée. M. Joly lui-même ne peut prétendre que la théorie du génie soit faite parce qu'on a dressé le programme des principales conditions qu'il remplit. Mais, au lieu de discuter sur la portée des conclusions de l'auteur, il faut le louer d'un grand nombre de pages délicates et fines où il fait preuve à la fois de psychologue exercé et d'excellent écrivain. »

---

*Les Ressources fiscales de la France*, par M. Gaston Bergeret, secrétaire-rédacteur de la Chambre des députés. — Paris, A. Quantin, in-18. Prix : 4 francs.

L'auteur du *Mécanisme du budget de l'État*, M. Gaston Bergeret, secrétaire-rédacteur de la Chambre des députés, vient de publier un nouveau livre dans la *Bibliothèque parlementaire*, dirigée par M. Eugène Pierre.

Sous ce titre : *les Ressources fiscales de la France*, il donne une théorie complète de l'impôt, théorie vraiment neuve, point du tout pédante, où abondent les idées hardies, les réflexions philosophiques, et d'où le paradoxe nous paraît néanmoins sévèrement exclu.

Il serait difficile de présenter au public, sur une matière plus aride, un ouvrage plus agréable à lire. L'auteur a le don d'animer les abstractions, de leur donner une figure et un corps, d'intéresser le lecteur à la doctrine des droits et des intérêts de l'État, à la double lutte du fisc et du contribuable, comme si l'on avait en présence des personnages réels, de chair et d'os.

Il ne faut pas croire cependant que, pour avoir cherché à être lu et compris par tout le monde, M. Gaston Bergeret ait négligé le côté scientifique de sa tâche. Il a, au contraire, largement puisé dans les documents officiels qui l'entourent, et dont il peut avoir la clef mieux qu'un autre, grâce à ses fonctions parlementaires. Dans les cinquante chapitres des *Ressources fiscales de la France*, on trouve l'exposé exact du rendement des impôts depuis la dernière année de l'empire jusqu'à l'exercice 1882.

Ce livre vient à une heure opportune, car il n'y a pas de problème qui intéresse plus aujourd'hui les Chambres et le public que celui de savoir comment la fortune de la France doit être aménagée, afin que l'État puisse faire de grandes choses sans renoncer à l'espoir d'alléger les charges des contribuables.

---

Récemment a paru, comme tous les ans, l'*Almanach des spectacles* (t. IX, année 1882), par M. Albert Soubies, avec un portrait à l'eau-forte, par Lalauze. Imprimerie des bibliophiles.

Pour les pièces jouées à la Comédie-Française, voici ce que nous relevons :

Les pièces nouvelles ont été : *les Rantzau,* par MM. Erckmann-Chatrian; *le Service en campagne,* de M. de Massa; *les Portraits de la marquise,* par M. Octave Feuillet; *les Corbeaux,* par M. H. Becque, auxquels il faut ajouter *Barberine,* d'Alfred de Musset.

Ont été remis au répertoire : *la Famille Poisson,* par Samson; *Mithridate,* de Racine; *le Roi s'amuse,* de Victor Hugo.

Les pièces du répertoire qui ont été jouées en 1882 se divisent ainsi :

Pièces classiques. — *Le Cid, Cinna, Horace, le Menteur, Phèdre, les Plaideurs, Amphitryon, l'Avare, le Bourgeois gentilhomme, le Dépit amoureux, l'Étourdi, les Femmes savantes, les Fourberies de Scapin, le Malade imaginaire, le Mariage forcé, le Médecin malgré lui, le Misanthrope, les Précieuses ridicules, Tartuffe, le Jeu de l'amour et du hasard, le Mariage de Figaro.*

Pièces modernes. — *L'Aventurière, Philiberte, le Postscriptum,* d'Émile Augier; *le Gendre de M. Poirier,* d'Émile Augier et Jules Sandeau; *Gringoire,* de Th. de Banville; *le Feu au couvent,* de Th. Barrière; *le Testament de César Giraudot,* de Belot et Villetard; *le Luthier de Crémone,* de Coppée; *Mademoiselle de Belle-Isle,* d'Al. Dumas; *le Demi-Monde,* d'Al. Dumas fils; *l'Ami Fritz,* d'Erckmann-Chatrian; *Chez l'Avocat,* de P. Ferrier; *le Village,* d'O. Feuillet; *la Vraie Farce de maître Pathelin,* d'Édouard Fournier; *Volte-Face,* de Guiard; *Hernani, Ruy-Blas,* de V. Hugo; *Œdipe roi,* de Jules Lacroix; *la Cigale chez les Fourmis,* de Legouvé et Labiche; *l'Été de la Saint-Martin, le Petit Hôtel,* de Meilhac et Halévy; *le Chandelier, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, Il ne faut jurer de rien, On ne badine pas avec l'amour,* d'A. de Musset; *les Projets de ma tante,* de H. Nicolle; *le Dernier quartier, l'Étincelle, le Monde où l'on s'ennuie,* de Pailleron; *le Mariage de Victorine, le Marquis de Villemer,* de G. Sand; *Mademoiselle de la Seiglière,* de J. Sandeau; *Bataille de dames,* de Scribe et Legouvé; *Jean Baudry,* de Vacquerie; *les Deux Ménages,* de Wafflard, Picard et Fulgence; *le Supplice d'une femme,* par X...

En résumé, 65 pièces, dont 5 nouvelles; 361 représentations du soir et 25 matinées, dont les recettes se sont élevées au chiffre total de 2 058 922 fr. 60 cent.

---

## Bibliographie

— Après la paix de Ryswick, Louis XIV négocia successivement avec Guillaume III et les états généraux deux traités qui avaient pour objet le partage de la succession espagnole. Cependant Charles II mourait en laissant la couronne au duc d'Anjou. Tel est le sujet des deux volumes, *Succession d'Espagne : Louis XIV et Guillaume III,* que M. Reynald, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, vient de publier chez E. Plon et Cie. Bien des points, controversés encore aujourd'hui, sont éclairés d'une lumière nouvelle à l'aide de documents inédits, notamment de nombreuses lettres de Louis XIV.

— *Les grandes époques du commerce de la France,* par M. Pigeonneau, professeur à la Sorbonne. Première partie, in-12 de 170 pages. Léopold Cerf.

— *Un mémoire oublié sur les juifs,* par M. Théodore Reinach. Brochure extraite de l'*Annuaire de la Société des études juives.* Il s'agit du *Mémoire sur les juifs* publié par le prince de Ligne dans ses *Mémoires et mélanges historiques et littéraires,* en 1827.

— Dans une brochure intitulée *Une solution de la question de la magistrature* (avec une lettre de M. Naquet, député. Prix : 50 centimes. — Paris; A Ghio), M. Marius propose la nomination des juges par un conseil dont les membres seraient élus par le parlement. Ce système donnerait au pouvoir judiciaire une complète indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif. En revanche, n'asservit-il pas la magistrature au parlement? L'auteur remarque que dans notre Constitution le chef de l'État est nommé par les Chambres ou du moins par le Congrès; il croit que le pouvoir judiciaire peut également sortir plus ou moins directement des Chambres, à la condition de maintenir l'inamovibilité.

Dans cet ordre d'idées, nous croyons qu'on pourrait également songer à un conseil élu à peu près de la même façon que le conseil supérieur de l'instruction publique.

— Le 21e fascicule du *Nouveau dictionnaire de géographie universelle* publié par M. Vivien de Saint-Martin vient de paraître à la librairie Hachette. Parmi les principaux articles il faut citer : *Hongrie, Hudson, Janina, Iénisséisk, Ile-de-France.*

— La librairie Firmin-Didot publie le 13e fascicule du *Costume historique,* par M. Racinet.

— L'ouvrage de notre collaborateur M. E. de Pressensé sur les *Origines,* dont nous avons rendu compte dans la *Revue* du 10 mars 1883, a été traduit en anglais, et une traduction allemande est à la veille de paraître. En France, le livre en est à sa troisième édition.

---

Viennent de paraître :

*Pensées de Pascal,* disposées suivant un plan nouveau, édition complète d'après les derniers travaux critiques, avec des notes, un index et une préface, par M. J.-F. Astié. Deuxième édition. — Un fort vol. in-12. Fischbacher.

Lord Byron, *le Pèlerinage de Childe Harold,* nouvelle édition classique; texte anglais, avec notice biographique et critique, analyses sommaires et notes par G. d'Hugues, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Dijon. — Un vol. in-12. Garnier frères.

*L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas,* par M. Auguste Brachet. — Un petit vol. in-12 à 1 fr. Édition populaire d'un livre qui a fait beaucoup de bruit, on s'en souvient, il y a deux ans. Marpon et Flammarion.

*Histoire de la Révolution française* (1789-1799), par M. Alfred Rambaud, avec 30 gravures. — Un petit vol. in-12. Hachette.

---

## Bibliographie étrangère

### ITALIE

*Storia critica delle teorie pedagogiche,* par Pietro Siciliani (Bologne, un vol., Nicola Zanichelli). Le nom de M. Siciliani est bien connu en France de tous ceux qui s'occupent de philosophie. Ses *Prolégomènes à la psychogénie moderne,* traduites par Herzen, font partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.*

---

## Faits divers

Nous relevons dans l'*Academy* la notice suivante : « Un roman nouveau, intitulé *Fédora*, et basé sur la pièce de M. Sardou, paraîtra au commencement de la semaine prochaine dans une édition à bon marché. » On ne nomme pas l'auteur. Quelle est cette nouvelle variété d'adaptation ?

— Le prochain roman de M. Émile Zola s'appellera, dit-on, *la Joie de vivre*.

— On va publier en Allemagne la correspondance du romancier Berthold Auerbach avec son cousin Jacob Auerbach. Cette correspondance dura quarante ans. Berthold Auerbach laisse, dit-on, beaucoup de manuscrits inédits. Une Revue allemande vient de publier un fragment posthume, de la meilleure manière de l'auteur. Ce sont des lettres qu'une jeune personne était censée adresser à Auerbach pour lui communiquer les réflexions que lui suggérait la lecture de ses œuvres. Les critiques de la jeune personne sont piquantes et justes.

— Le tribunal de Breslau a été appelé à juger une cause philologique curieuse. Un monsieur était accusé d'avoir appliqué à l'empereur Guillaume et à sa cour le mot de *Blase* (vulgairement ampoule, vessie) et de s'être rendu coupable par là de *Majestätsbeleidigung*, offense à la personne du souverain. Le monsieur soutenait qu'il n'avait rien dit et que, dans tous les cas, s'il avait prononcé le mot *Blase*, il ne l'avait certainement pas appliqué à Sa Majesté et à sa cour. Le tribunal n'admit pas ce système de défense. *Blase* est une expression de l'argot silésien. On fit comparaître un spécialiste en argot, lequel déclara qu'en silésien *Blase* n'avait pas de signification injurieuse. La cour décida que s'il n'en avait pas, il aurait pu en avoir, et condamna le monsieur.

— Le congrès des philologues allemands, qui devait avoir lieu à Dresde, est remis à l'année prochaine à cause, dit l'avis, de « difficultés insurmontables ».

— Un habitant de Montréal avait commandé à son libraire de Londres la collection des œuvres de MM. Huxley, Tyndall et Herbert Spencer. La douane canadienne a confisqué le paquet, comme contenant des ouvrages « immoraux, irreligieux et nuisibles ».

— *Erratum*. Dans notre dernier numéro, page 674, 1re colonne, ligne 48, au lieu de « corruptions », lire « conceptions ».

---

*Le gérant :* Félix Alcan.

---

## Semaine économique et financière

M. le ministre des finances vient de prendre une mesure depuis longtemps réclamée par les nécessités de la situation financière que nous traversons, et qu'on s'étonnait de voir ajourner de jour en jour. Par décision ministérielle en date du 6 juin courant, l'intérêt des bons du Trésor de trois mois à un an a été élevé : pour les bons de trois à huit mois, à 2 1/2 pour 100; pour les bons de neuf mois à un an, à 3 pour 100.

On sait que le Trésor a à sa disposition différents moyens de faire affluer l'argent dans ses caisses.

En premier lieu, il peut, en vertu de conventions passées avec la Banque de France à la date des 10 juin 1857 et 29 mars 1878, réclamer à cet établissement une avance permanente dont le maximum a été fixé à 140 millions.

Il peut ensuite, pour activer les dépôts effectués par les trésoriers payeurs généraux et accroître le compte courant de la Caisse des dépôts et consignations et des caisses dont elle a la gestion, élever l'intérêt affecté aux sommes ainsi déposées.

Enfin, il peut provoquer les versements directs du public dans ses caisses en portant à un taux plus ou moins élevé l'intérêt accordé aux bons du Trésor.

Le premier de ces moyens, l'emprunt de 140 millions à la Banque, a été épuisé dès le commencement de cette année. Depuis, on a eu recours au second; et, malgré les résultats satisfaisants qu'on en a obtenus, on a reconnu que le moment était venu de faire appel directement au public pour alimenter le Trésor. Il n'y a pas d'ailleurs à s'inquiéter de l'adoption de cette mesure; nous avons dit en commençant qu'elle était prévue depuis longtemps et que, si l'on devait s'étonner d'une chose, c'était de l'avoir vu retarder si longtemps.

La loi de finances autorise chaque année le ministre des finances à créer, pour le service de la Trésorerie, des bons du Trésor jusqu'à concurrence de 400 millions. Or veut-on savoir quelle était la somme des bons du Trésor en circulation au 31 décembre dernier? 2 600 000 francs. On comprend difficilement que le ministre se soit résigné à laisser dormir si longtemps des ressources aussi importantes et on ne doit pas être surpris que, dans la situation actuelle, il songe enfin à les utiliser. Malheureusement l'abandon dans lequel étaient tombés les bons du Trésor en ont peu à peu désaccoutumé le public, et, pour leur refaire une clientèle, il était devenu nécessaire d'élever l'intérêt qui leur est attribué. C'est cette nécessité qui a motivé la décision ministérielle dont nous avons reproduit tout à l'heure la substance.

Les ressources que le Trésor puisera dans le public au moyen de l'émission de ces bons lui seront d'autant plus précieuses que le rendement des impôts continue à causer quelques déceptions.

Pour le mois de mai, les rentrées sont restées de 8 millions inférieures aux prévisions. Les résultats de janvier à avril s'étaient déjà soldés par une moins-value d'une dizaine de millions. Les recettes des cinq premiers mois de l'année sont donc inférieures de 18 millions environ à ce qu'on avait espéré réaliser. Nous croyons avoir suffisamment expliqué dans notre dernier numéro les causes de cette situation pour qu'il soit superflu d'y revenir aujourd'hui.

Outre les 140 millions avancés par la Banque à l'Etat, et dont nous avons parlé ci-dessus, l'État avait négocié avec

notre grand établissement financier l'escompte de 120 millions d'obligations à court terme venant prochainement à échéance. 60 millions avaient été versés par la Banque au Trésor au moment où la convention fut conclue. Nous apprenons que le solde de 60 millions restant à verser vient également d'être remis au ministre des finances par la Banque.

La liquidation de fin mai s'est faite avec la plus grande facilité ; l'argent s'est montré facile et abondant ; les reports n'ont pas donné, en moyenne, plus de 3 1/2 pour 100 aux capitaux reporteurs. De plus, cette liquidation n'a pas laissé derrière elle, comme la précédente, une « queue » de positions à régulariser, de nature à faire obstacle au raffermissement du marché. Malgré cela, le mois de juin ne s'annonce pas comme devant modifier la tendance générale qui a dominé pendant le mois de mai. Le 5 pour 100, compensé à 109 francs, s'inscrit dans les environs de 108 fr. 40, de sorte qu'en tenant compte du report, c'est déjà une perte de 85 centimes qu'il faut constater sur les cours de compensation. Les deux 3 pour 100 ne sont guère mieux partagés.

Il est vrai que les nouvelles de l'extrême Orient sont venues augmenter encore les irrésolutions des esprits. Sans s'émouvoir plus que de raison des incidents survenus au Tonkin, la Bourse y a vu un motif plus que suffisant pour se tenir sur la réserve. Quelle que soit l'issue favorable qui puisse être donnée aux événements, il en ressortira toujours des charges nouvelles qui ne rendront certainement pas l'équilibre de nos budgets plus facile à établir. Dans cette situation, il n'est guère permis de s'attendre à un changement dans les dispositions générales se produisant à bref délai.

Les bas prix des reports et les facilités mêmes qu'a rencontrées la liquidation prouvent bien qu'il s'est créé, dans ces derniers temps, sur nos rentes surtout, un découvert de spéculation assez important et qui pourrait, à la moindre occasion, devenir un élément de reprise; on sait même que les spéculateurs qui ont pris ces positions à la baisse ne sont pas de ceux qui pourraient tenir longtemps contre un courant contraire. Mais on aperçoit de moins en moins clairement de quel côté pourrait venir le fait inattendu qui déterminerait ce courant nouveau. L'époque même de l'année où nous entrons semble s'y opposer. On avait compté sur la conclusion des conventions avec les compagnies de chemins de fer pour rompre la monotonie des transactions quotidiennes : c'est un espoir auquel il faut renoncer au moins en partie. Ces conventions, attendues depuis si longtemps, verront leur effet se perdre au milieu de l'atonie générale.

La convention avec la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée a été signée la première. L'accord avec la Compagnie du Nord sera, croyons-nous, signé aujourd'hui même.

Les conventions avec la Compagnie de l'Est et la Compagnie du Midi sont également à la veille d'être conclues, et l'on pense que quelques-unes de ces conventions pourront être déposées sur le bureau de la Chambre dans le courant de la semaine prochaine.

K.

---

Divers souscripteurs du Crédit de France, depuis longtemps dessaisis de leurs titres, nous demandent ce qu'ils doivent faire en présence d'une assignation de cette Société les invitant à se libérer. On peut presque répondre qu'il n'y a que l'embarras du choix parmi les moyens à employer pour résister aux prétentions de la Société. Mais le plus simple, sinon le plus efficace, de ces moyens est d'exiger avant toute chose que la Société communique aux souscripteurs auxquels elle s'adresse le nom de l'acheteur qui leur a succédé dans la possession de leurs actions.

Nous savons un souscripteur qui a envoyé un exploit dans ce sens à la Société depuis plus de huit jours et à qui celle-ci n'a pas encore répondu et ne répondra vraisemblablement pas. Or, tant que la Société refusera de donner ce renseignement que la loi l'oblige à fournir, il y aura là un argument sans réplique pour ne pas faire le versement qu'elle demande.

Nous pouvons, du reste, annoncer qu'une instruction vient d'être ouverte contre cette pseudo-Société de crédit et que c'est le parquet lui-même qui en a pris l'initiative. Le juge d'instruction désigné est M. Benoît, qui a chargé M. Flory, l'expert de l'Union générale, d'examiner les livres.

---

Le conseil d'administration de la *Banque ottomane,* dans sa séance d'aujourd'hui, fixera à 37 50 le dividende de l'exercice 1882. Le dividende aurait pu être porté à 40 francs par action; mais on a préféré reporter 80 000 liv. sterl. à l'exercice suivant.

---

Les journaux quotidiens sont remplis, depuis quelques jours, d'articles des plus élogieux sur l'émission à laquelle procède en ce moment la Société Morelli; nous avons le regret de ne pouvoir nous joindre à ce concert de louanges trop unanimes pour n'être pas quelque peu suspectes. La Société Morelli n'est ni une Société nouvelle ni une Société inconnue; il est donc difficile de la faire passer pour ce qu'elle n'est pas, et, telle qu'elle est, nous n'oserions prendre sur nous de conseiller l'achat de ses obligations comme un placement présentant les conditions de sécurité qu'on est en droit d'exiger.

Les actions et les anciennes obligations de la Société Morelli sont cotées à la Bourse de Paris : les premières à 90 francs, cours très explicable si l'on veut bien se rappeler qu'aucun dividende n'a été distribué depuis 1880; les secondes à 360 — nous disons 360, bien qu'en ce moment on fasse monter les cours jusqu'à 400, parce que 360 est le cours auquel les obligations s'inscrivaient il y a huit jours et auquel elles s'inscriront dans quinze jours.

La seule inspection de la cote indique au public la conduite à tenir. On lui offre, au prix de 375 francs, 16 000 obligations rapportant un intérêt annuel de 20 francs, c'est-à-dire qu'on lui offre un revenu de 5.33 pour 100. Mais le public, en supposant qu'il tienne absolument à posséder des obligations Morelli, établira forcément un parallèle entre les anciennes obligations et les nouvelles et s'apercevra qu'il peut avoir les premières à 360 francs, soit 15 francs meilleur marché, bien qu'elles rapportent un intérêt annuel de 30 francs et représentent un revenu de 8.33 pour 100. Ajoutons que les anciennes obligations sont remboursables à 500 francs et les nouvelles à 400; que la période d'amortissement est, de part et d'autre, de 26 ans, et enfin qu'on a lieu d'appréhender que la garantie de l'État, qui expirera dans dix ans, soit seize ans avant la fin de l'amortissement des obligations, ne soit pas renouvelée à cette époque.

---

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [908]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 24. 16 JUIN 1883.


## LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881

### Son histoire (1)

IV.

L'AUTORITÉ NÉCESSAIRE

Si les gouvernements despotiques ne faisaient détester que le despotisme et si les régimes anarchiques ne faisaient haïr que l'anarchie, ils ne seraient qu'à moitié mauvais. Par malheur, il n'en est pas ainsi, et les conséquences immédiates du despotisme et de l'anarchie sont presque aussi funestes que l'anarchie et le despotisme eux-mêmes. L'autorité de l'État, dans ce qu'elle a de plus salutaire, sort amoindrie des gouvernements despotiques, et les régimes anarchiques jettent le discrédit sur ce que la liberté a de meilleur. Cela est vrai dans tout pays, mais surtout dans le nôtre, où l'esprit public est essentiellement simpliste. Il arrive toujours un moment où l'on fait retomber sur les principes les plus justes la responsabilité des excès qui ont été commis en leur nom ou sous leur masque.

La France traversait, depuis le 30 janvier 1879, une de ces crises : le principe d'autorité expiait les violences des gouvernements, tyranniques ou arbitraires, du 2 Décembre, du 24 Mai et du 16 Mai.

« Affaiblir l'autorité en ôtant à la société le droit ou la faculté de se défendre en certains cas, c'est en général ce qu'on appelle en Europe fonder la liberté (2). » Supprimer et confisquer toutes les libertés au profit du pouvoir dictatorial d'un seul, c'est ce qu'on entend d'ordinaire en France par pratiquer une politique d'autorité. Or ces deux conceptions sont également erronées. L'autorité et la liberté ne sont pas deux puissances ennemies, faites pour s'entre-dévorer éternellement : ce sont deux éléments corrélatifs, qui font partie du même organisme et qui sont également indispensables à son fonctionnement régulier. La liberté ne donne de bons fruits que là où l'autorité n'est pas absente. L'autorité n'est bienfaisante que sous le contrôle de la liberté. Et le moine ivre de Luther, ballotté de droite à gauche sur son âne, c'est l'image, hélas! de notre histoire contemporaine où le despotisme n'est jamais que la préface de l'anarchie, l'anarchie qu'une étape entre deux despotismes.

A quelle date le triomphe de la république, c'est-à-dire de la Révolution, sera-t-il définitif? — Au jour où les hommes de gouvernement n'auront plus la crainte de la liberté, où les libéraux n'auront plus l'État en éternelle suspicion (1).

M. Gambetta avait l'ambition de hâter l'avènement de ce jour. Il était passionné à la fois pour la liberté et pour l'ordre, et il l'avait toujours été également. Mais, passionné pour la liberté à des époques de gouvernement absolu, l'empire et les réactions cléricales l'avaient traité de démagogue. Mais, épris de l'ordre dans un temps de fièvre libérale et anarchique, il fut accusé d'aspirer à la tyrannie.

Toujours constant avec lui-même, il n'avait jamais voulu que fonder la république et restituer à la France le rang qu'elle avait perdu.

L'historien a pour devoir de détruire la légende qui a fait successivement de M. Gambetta un Catilina et un César. Sauf aux heures sombres de l'invasion où son civisme ne devait connaître et ne connut en effet d'autre loi que le salut de la patrie, voici l'homme qu'il fut réellement.

(1) Voy. la *Revue* des 24 février, 3 et 17 mars 1883.

(2) Tocqueville, *la Démocratie en Amérique*, t. Ier, p. 114.

(1) « C'est un problème qu'il faut résoudre, ou la France disparaîtra : il faudra bien qu'elle trouve le moyen d'associer l'ordre, la liberté plénière et la souveraineté nationale. » Discours prononcé par M. Gambetta le 5 avril 1870 au Corps législatif.

I.

Aucune liberté, sous aucune forme, ne l'avait jamais effrayé. Et non seulement il n'avait jamais reculé devant aucun affranchissement de la pensée humaine, non seulement il a pu dire fièrement, quand il fut renversé du pouvoir : « Quelle est donc la liberté que mes amis et moi nous avons entravée ou même menacée? » Mais encore, de toutes les libertés dont la France républicaine jouissait au mois de novembre 1881, il pouvait se considérer, avec un légitime orgueil, comme un des principaux auteurs. Assurément, il restait quelques droits essentiels à conquérir; mais qui donc en avait proclamé la nécessité plus haut que lui? Ces droits étaient réclamés dans tous ses programmes, et, comme il n'était point de ceux qui croient avoir accompli leur tâche quand ils ont lancé aux foules quelques paroles sonores, il passa aux actes dès que le dépôt du pouvoir lui eût été confié : dès la première séance du conseil des ministres, le 15 novembre, il exposa dans un magnifique langage comment « devant cette puissance légitime, le capital, il fallait élever cette autre puissance nécessaire, l'association (1) »; et si la liberté d'association se fonde en ce pays, ce ne sera jamais que suivant les règles du large et puissant projet qu'il prépara. La liberté qu'il aimait et dont il fut pendant quinze années le plus courageux et le plus fidèle soldat, ce n'était point d'ailleurs la liberté du régime de Juillet ou de la Restauration. Celle-ci, cette pauvre petite liberté des pères de famille, il ne lui déplaisait pas qu'un Lanfrey la coiffât brutalement du bonnet de coton comme « valétudinaire, égoïste et cacochyme », comme « effrayée de tout mouvement, de tout bruit, et ayant peur même de son ombre » (2). Sa liberté, à lui, est d'une autre trempe, d'une autre race. Elle est forte et robuste, faite à toutes les intempéries, sans crainte des orages; elle est à la fois la lutte éternelle et la récompense séculaire des peuples. Fonder la liberté plénière était une de ses pensées dominantes. Et cette liberté ne consiste pas seulement, à ses yeux, dans le droit pour tous d'écrire et de discourir; elle implique la plus large application du régime parlementaire; elle exige, pour ne pas rester à l'état d'abstraction, que tous les citoyens participent sans cesse aux affaires publiques.

Dès la première heure de son éclatante apparition dans la vie politique, il avait proclamé la souveraineté nationale comme la loi même et l'essence de la démocratie, comme la plus haute en même temps que la plus nécessaire expression de la justice (3). « Le principe directeur de mes opinions et de mes actes, c'est la souveraineté du peuple organisée d'une manière intégrale et complète; il faut tout lui rapporter, et il en faut déduire les institutions, les lois, les intérêts et les mœurs même; scientifiquement appliqué, ce principe peut seul achever la Révolution française et fonder pour toujours l'ordre réel, la justice absolue, la liberté plénière et l'égalité véritable. » La théorie de la souveraineté nationale a pour conséquence ou plutôt comme traduction pratique le gouvernement par la représentation nationale, le gouvernement du pays par le pays, la faculté pour tout citoyen de prendre part, au moyen de l'élection, au gouvernement : « Je crois pouvoir résumer en deux lignes toute ma politique : faire prédominer la politique tirée du suffrage universel dans l'ordre intérieur aussi bien que dans la conduite des affaires extérieures (1). » D'un côté, la politique tirée de l'Écriture sainte, c'est-à-dire la monarchie; de l'autre, la politique tirée du suffrage universel, c'est-à-dire la république. La première a été celle du passé, d'un passé souvent glorieux et superbe; la seconde est « la condition même du salut de la France au dedans et de l'équilibre européen » (2).

Les timidités délicates des avocats du suffrage restreint, les arguties des césariens, les déclamations des démagogues qui donnent le nom de peuple au public accidentel du premier club venu, le trouveront toujours également obstiné et rebelle. « Je ne veux pas m'arrêter à cette objection que, lorsque le peuple a délégué sa puissance à un homme, Rousseau s'oppose à ce qu'il la reprenne. Rousseau a tort; et, quant à moi, je ne me fais aucune espèce de scrupule de déclarer hautement que les théories et les doctrines de ce grand esprit ne sauraient convenir aux théories, aux doctrines et aux espérances de la démocratie contemporaine (3). » En effet, la doctrine de Jean-Jacques est la pure doctrine césarienne, celle du Bas-Empire français comme de la décadence impériale de Rome : *Quod principi placuit legis habet vigorem.* Et pourquoi? Parce que le peuple, disent les juristes latins, lui a transmis tous ses pouvoirs, d'où il suit que de l'extrême liberté, mal comprise, sort directement l'extrême servitude (4). — Enfin, le 26 janvier 1881, ce sera, en somme, pour avoir défendu et appliqué la véritable doctrine de la souveraineté nationale que Gambetta sera renversé : « Je dis, messieurs, que la souveraineté nationale repose uniquement dans la généralité du peuple français. Cette souveraineté se délègue, elle se délègue temporairement; elle se confie passagèrement aux mains de mandataires définis par les lois constitutionnelles. Ces pouvoirs délégataires de la souveraineté nationale sont : la Chambre des députés, le Sénat et le Président de la République. Si un étranger demande aujourd'hui où repose la souveraineté nationale, il faut lui répondre : Dans ces trois pouvoirs. » Or la majorité de la Chambre répondait que cette souveraineté résidait en elle comme en une Convention.

Si le suffrage universel représente à ses yeux le droit, le régime parlementaire lui apparaît, malgré ses défauts, comme

(1) Discours de M. Waldeck-Rousseau, au banquet de Rennes, le 14 juillet 1882.

(2) *Essais et Portraits*, p. 343.

(3) Profession de foi aux électeurs de la 1re circonscription de la Seine, juin 1869.

(1) Lettre du 24 avril 1870.

(2) Discours prononcé le 5 mars 1870 au Corps législatif.

(3) Discours du 5 avril.

(4) Laboulaye, *l'État et ses limites*, p. 11.

la première de toutes les nécessités politiques. Il l'affirmait déjà sous l'empire : « Quoique je sois, à un certain point de vue, assez éloigné de la monarchie parlementaire proprement dite, je ne crois pas — oh! tant s'en faut! — que le régime parlementaire ne soit pas un régime excellent et nécessaire (1). » Avec la république, après le rétablissement de la liberté électorale — liberté qu'il veut pleine et entière et dont le souci jaloux est l'un de ses arguments les plus puissants pour le scrutin de liste, — il se déclare avec une résolution croissante pour les institutions parlementaires. Sans s'arrêter aux protestations des jacobins, il affirme qu'adapter ces institutions au caractère particulier du peuple français, c'est travailler d'une manière efficace à fonder la république. Comment faire sortir la démocratie du « sentimentalisme un peu vague » qui avait été son caractère dominant pendant tant d'années? Par l'intelligence et la mise en œuvre du système représentatif. Au lendemain même de la guerre, à Bordeaux, il s'exprime sur cette réforme avec une entière franchise. Le parti républicain a les habitudes des partis révolutionnaires : il faut qu'il prenne celles des partis de gouvernement : « L'opposition, sous le gouvernement républicain, change de caractère et modifie sa nature et ses plans de conduite; elle doit presser et contrôler, et non détruire. Il faut savoir patienter, s'attacher à une chose; il faut que cette chose soit immédiatement réalisable, et se tenir à elle jusqu'à ce qu'elle soit réalisée (2). »

Il était le premier démocrate qui enseignait ainsi à la jeune démocratie française les mœurs et les principes des vieux pays constitutionnels. Quand il fut convaincu par les événements et par ses réflexions que la république serait *parlementaire* ou qu'elle ne serait, après de longues crises et peut-être de nouvelles révolutions, que vacillante et incertaine comme en 1848, il entreprit de faire partager cette conviction à ses amis. On a raconté les prodiges d'éloquence et d'habileté qu'il déploya pour décider les républicains doctrinaires de l'Assemblée nationale à voter l'exercice du pouvoir législatif par deux Chambres. Il faudra raconter un jour tout ce qu'il fit — et tout ce qu'il risqua — pour faire ratifier par le peuple des villes la Constitution du 25 février et pour faire pénétrer le sentiment de la nécessité d'une assemblée de contrôle jusque dans les couches profondes de la nation.

Rien ne le découragea dans cette œuvre, ni le souci de sa popularité dans les centres ouvriers, ni les fautes répétées qui furent commises par la Chambre haute et qui, depuis le vote de la dissolution jusqu'au rejet du scrutin de liste, dirigées presque toujours contre lui seul, semblaient toutes avoir pour unique objet de faire mentir ses prévisions et ses espérances. L'institution du Sénat, bien comprise et bien appliquée, lui paraissait un rouage essentiel de la machine parlementaire; au cas où les temps redeviendraient sombres, le « grand conseil des communes » devait être, dans sa pensée, l'ancre de salut de la république : cela suffisait.

Cependant les justes prérogatives de la Chambre des députés n'avaient pas d'avocat plus éloquent et de serviteur plus docile que lui. Président de la commission du budget, il revendique avec éclat le droit financier de la Chambre du suffrage universel : « C'est un droit souverain, le droit le plus précieux, le plus légitime, le droit protecteur de tous les autres (1). » Chef de parti, il prendra la direction des affaires à la première invitation de la majorité. Président du conseil, vaincu par une coalition qui est loin de compter la moitié des républicains de l'Assemblée, il s'inclinera sans une hésitation, comme sans l'ombre d'un sentiment personnel blessé.

Et ce démocrate n'est pas moins *libéral* — au sens ordinaire du mot — que parlementaire accompli. La liberté de la presse, il a fait bien plus pour elle que de l'inscrire sur des affiches électorales, plus encore que de la défendre, dans les journaux comme dans les Chambres, contre toutes les défaillances et contre toutes les suspicions, plus que de la voter ou de la faire voter par ses amis sans aucune restriction : personne n'a plus contribué que lui à en acclimater l'usage par l'exemple inoubliable du dédain qu'il convient d'opposer « aux chiens aboyant à travers la nuit ». Sans se faire illusion sur la prétendue inefficacité des outrages répétés et des calomnies longtemps entretenues, il est resté impassible devant toutes les attaques; jamais, contre une seule des feuilles de boue qui vivaient en le diffamant dans sa vie publique et dans sa vie privée, il ne s'est abaissé à solliciter ou à ordonner, quand il était au pouvoir, l'ombre même d'une poursuite. Sachant combien *cela* compte en réalité, mais sachant aussi qu'il vient toujours une heure où la vérité finit par apparaître lumineuse à tous les yeux, il répondait doucement que *cela* ne compte pas, et la liberté de la presse fut ainsi fondée, enracinée dans les mœurs par la tolérance et le mépris souverain des injures qu'il enseignait. Si tolérer la liberté de la presse est bien la pierre de touche du vrai libéralisme d'un homme d'État, il se montra d'or pur à cette épreuve.

Il jugeait le droit de réunion comme « plus important encore, si c'est possible, que la liberté de la presse (2) ». Les différents régimes d'ordre moral l'avaient trop souvent vexé et gêné dans ses promenades oratoires à travers la France pour qu'il ne fût pas l'avocat de la restitution intégrale de cette première des franchises civiques. L'usage rare de ce droit ne peut conduire qu'au désordre et au trouble; il faut « un droit de réunion permanent, afin que cet instrument de discussion, d'enseignement mutuel des citoyens, soit employé dans la démocratie d'une manière paisible, ordonnée, régulière et constante »...

Puis, lorsque la victoire du parti républicain au 14 octobre 1877 eût assis cette liberté, avec la liberté de colportage et tant d'autres, sur des bases plus larges que dans aucun autre pays du monde, il ne s'inquiéta des excès commis dans les assemblées populaires que parce qu'il les savait préjudiciables à un droit essentiel. Ce fut sa première pensée en

(1) Discours du 5 avril 1870.
(2) Discours prononcé à Bordeaux, le 26 juin 1871.

(1) Discours du 26 décembre 1876 à la Chambre des députés.
(2) Discours prononcé à Avignon, le 9 février 1878.

sortant de la réunion de Charonne, où il avait été si bassement injurié : « Comprenez-vous quelle victoire eût remportée la cause de la liberté, si un ordre parfait eût présidé jusqu'à la fin à ce *meeting?* Nous n'avions plus rien à envier ni à l'Amérique ni à l'Angleterre (1). » Et, comme il voulait pouvoir reprendre pour lui-même la belle parole de Burke : « J'ai toujours défendu la liberté des autres », il repoussa toutes les suggestions de la peur ou de la colère, et il resta le défenseur inébranlable du droit qui se retournait contre lui.

Bien qu'il se fît gloire de n'être pas un décentralisateur politique, il prétendait faire de la commune, affranchie pour tous les intérêts administratifs, l'école primaire de la liberté : « S'il y a, pour toutes les populations de la France, une réforme à laquelle elles soient attachées du fond de l'âme, c'est celle qui assurera la liberté et l'indépendance de la commune, c'est celle qui établira véritablement les franchises municipales, parce que, pour le citoyen le plus humble comme pour le plus élevé, la commune est la meilleure, la plus intime réduction de la patrie, où se trouvent resserrées les plus intimes affections qui viennent de la naissance, de la famille et des relations les plus anciennes et les plus durables; c'est le berceau, le foyer et la tombe, tous ses souvenirs et tous ses intérêts (2). » Dès que la république est fondée, dès que la première Chambre républicaine est réunie à Versailles, c'est lui qui prend l'initiative et qui réclame dans l'un de ses plus fiers discours (3) l'émancipation de toutes les communes, des villes comme des hameaux et des villages, la décentralisation administrative la plus large, pourvu que la « centralité nationale (4) » soit forte. Il considère la liberté municipale comme « l'installation complète de la démocratie aux affaires (5). »

Et, de même, il accepte dans son principe, qui est celui de la Révolution, mais que les catholiques ont toujours repoussé, la liberté d'enseignement. Comme il réclame, avec la déclaration des droits de l'homme, la communication de la pensée par tous les moyens possibles, il reconnaît que l'instruction à tous les degrés est un de ces moyens, et, s'il refuse l'exercice de ce droit à quelques-uns, c'est parce que la liberté n'est pas due, selon la formule de Locke, à ceux qui ne veulent s'en servir que pour enseigner à haïr et à renverser toutes les libertés. Cependant sa tolérance religieuse est absolue. « Les affaires religieuses sont affaires de conscience et par conséquent de liberté (6). » — « Ma conviction est qu'il n'y a rien de plus respectable dans la pensée humaine que la liberté de conscience, et je considère que c'est à la fois le plus odieux et le plus impuissant des attentats que de l'opprimer (1). » — « Je le dis et je le répète, ce que nous voulons, c'est la liberté partout, et, en premier lieu, la liberté de conscience assurée pour tous (2). » — « Non, nous ne sommes pas les ennemis de la religion, d'aucune religion; nous sommes, au contraire, les serviteurs de la liberté de conscience, respectueux de toutes les opinions religieuses et philosophiques. Je ne reconnais à personne le droit de choisir, au nom de l'État, entre un culte et un autre culte, entre deux formules sur l'origine des mondes ou sur la fin des êtres. Je ne reconnais à personne le droit de me faire ma philosophie ou mon idolâtrie : l'une ou l'autre ne relève que de ma raison ou de ma conscience (3). »

A Tours, pendant l'année terrible, un officier trop zélé proposa d'enlever à des zouaves pontificaux un étendard bleu et blanc avec l'image de la Vierge, qui servait de guidon : « Il faut le leur laisser, répliqua le ministre de la guerre, puisqu'ils portent le drapeau tricolore au premier rang. » S'il défendait avec passion les convictions dûment arrêtées dans son esprit, il était ouvert à toutes les manifestations indépendantes et sincères de la pensée; il cherchait à tout comprendre; l'exclusivisme, qu'il s'agît des personnes ou des choses, était ce qui répugnait le plus à la franchise de sa nature : « Quant à moi, je me sens l'esprit assez libre pour être à la fois le dévot de Jeanne la Lorraine et l'admirateur et le disciple de Voltaire (4). »

Ce n'est point qu'il imaginât que toutes les libertés fussent sans danger — il savait distinguer les libertés nécessaires et les libertés de luxe; il avait reconnu les libertés de mascarade qui ne sont que de l'oppression à rebours; et toute désorganisation sociale ou politique répugnait profondément à son intelligence éprise d'ordre et d'harmonie. Mais d'abord il pensait que le sevrage de la démocratie ne pouvait plus être retardé — et il avait raison de le croire; — il jugeait ensuite, et encore avec raison, qu'il n'est point de médaille sans revers, que le revers de la liberté est la licence, mais que, la licence étant la preuve même de la liberté — « n'est libre, logiquement et en fait, que qui peut abuser », — il fallait s'y résigner de bonne grâce, tant que la sécurité de l'État n'en était point atteinte.

Il dépassait ainsi de beaucoup quelques-uns des libéraux les plus fameux, Royer-Collard, Benjamin Constant, Thiers, Prévost-Paradol, qui avaient toujours rêvé d'une liberté renfermée dans les limites de la décence, de la justice et de la raison. Lui, il acceptait, avec les plus radicaux des libéraux, la liberté pleine et entière. Être assuré de n'avoir jamais affaire qu'à une presse toujours honnête et patriote, à des réunions publiques toujours modérées et calmes, à des associations toujours sages et conscientes de leurs vrais intérêts, à des électeurs toujours éclairés, à des municipalités toujours raisonnables et à des croyants toujours sin-

(1) *République française* du 18 août 1882. — M. Gambetta pensait, d'ailleurs, que la liberté de réunion n'existerait réellement qu'avec la liberté de *club;* cette pensée a été souvent exprimée dans la *République française.*

(2) Discours prononcé à Avignon le 9 février 1876. — Discours de Ménilmontant, le 11 août 1881.

(3) Discours sur l'amendement Gambetta-Le Pommelec, dans la séance du 11 juillet 1876.

(4) Discours prononcé à Romans le 18 septembre 1878.

(5) Discours prononcé à Aix le 18 janvier 1879.

(6) Discours prononcé à Paris, le 23 avril 1875.

(1) Discours prononcé à Saint-Quentin, le 16 novembre 1871.

(2) Discours prononcé à Paris, le 23 avril 1875.

(3) Discours prononcé à Romans, le 18 septembre 1878.

(4) Discours prononcé à Paris, le 24 mai 1878.

cères, et, dans ces conditions, aimer et vouloir la liberté, en vérité, le beau mérite! Le mérite de M. Gambetta était tout autre. Il savait que les fanatismes de comédie ne sont pas rares et qu'ils sont les plus dangereux de tous; l'inexpérience des municipalités récemment émancipées, l'ignorance et l'imprudence des électeurs trop brusquement investis de tous les droits, la témérité naturelle aux jeunes associations n'étaient point choses qu'il n'eût pas prévues ou observées; il était payé pour connaître dans leurs excès les plus funestes et les démagogues des clubs et les plumitifs de la presse immonde. Et cependant, tout en se rendant compte de ces choses plus clairement que la plupart de ses contemporains, il déclarait qu'il ne faut jamais « séparer la défense de la liberté de celle de la démocratie (1) ». Il affirmait que le seul remède aux abus de la liberté, c'est encore et toujours la liberté. Il voulait la liberté plénière parce qu'il voyait en elle la plus fière éducatrice de la démocratie, parce qu'elle doit devenir la force et l'honneur de la république.

L'expérience, il le savait, ne pouvait manquer d'être difficile et même périlleuse: elle serait rude pour ceux qui subiraient les premières attaques des jeunes libertés inexpérimentées; elle serait terrible pour ceux qui auraient la ferme résolution de maintenir intacts, à travers ses premiers jours d'affranchissement, les principes essentiels de tout gouvernement constitué; elle les exposerait aux accusations les plus monstrueuses, elle les emporterait, les briserait peut-être. Mais c'était un sacrifice qu'il fallait faire à l'avenir des générations plus heureuses. Ce sacrifice coûterait d'autant plus cher qu'il serait plus longtemps retardé : mieux valait inoculer tout de suite la démocratie et s'exposer soi-même aux accès de sa fièvre de vaccin.

Comprendre ainsi la liberté, travailler ainsi à fonder sur de solides assises toutes les libertés, qu'est-ce donc si ce n'est être libéral?

## II.

Être « libéral », c'est être dupe ou complice de tous les privilégiés qui veulent conserver leurs privilèges. C'est avoir l'État, quel qu'il soit, en défiance; — comme dit Bossuet, « avoir le dégoût de tout ce qui a de l'autorité et la démangeaison d'innover sans fin après qu'on en a vu le premier exemple ». C'est être l'ennemi des principes qui font l'unité indivisible de la patrie. — Ce libéralisme des oligarchies, des anarchies et des fédéralismes n'était pas celui de M. Gambetta.

Oui, toutes les libertés. Mais, tout en les acceptant, et en les acceptant sans limite, il ne pensait pas qu'il fallût que le gouvernement républicain dût cesser d'être un gouvernement. Ne voir dans l'État qu'un mal nécessaire, au lieu de voir dans l'État un bien, une puissance dont il faut savoir tirer profit, il jugeait que ce n'était aider ni au progrès politique ni à l'avènement de la justice : suivant lui, c'était tout l'opposé. Affaiblir le pouvoir, ce n'était pas, à ses yeux, fortifier la liberté; c'était s'abandonner à une illusion qui ne conduirait qu'à l'anarchie d'abord, puis à l'oppression, c'est-à-dire, dans l'un et l'autre cas, à la ruine de toutes les libertés...

Nous nous défions de l'État quand il est identifié dans un homme, une famille, une caste. Nous avons horreur de tout régime auquel peut s'appliquer le mot de Louis XIV : « L'État, c'est moi. » Mais, par ces mêmes raisons qui nous rendent l'oligarchie et le despotisme également odieux, l'État vraiment démocratique ne nous inspire aucune méfiance. Pourquoi, comment devrait-il nous apparaître comme un ennemi qu'il faut abattre? N'est-il pas celui où nul intérêt ni dynastique ni personnel ne vient se mêler à l'intérêt social, dont il est le véritable organe et le plus puissant instrument? celui par conséquent dont le maintien est la première garantie de la liberté, dont on peut dire que, sans lui, il n'y a de sécurité pour personne et de franc jeu pour aucun parti (1)? Évidemment, dans le régime démocratique comme dans tous les autres, il faut, en fin de compte, que l'idée de l'État prenne un corps quelconque. Mais les partis qui se disputent le gouvernement et l'administration n'exercent jamais les privilèges de la victoire que pour un temps limité. Mais ils restent toujours sous la menace du vote populaire, qui les punira de l'abus du pouvoir, comme il les récompensera d'une bonne et libérale gestion. Donc, dans le régime de la démocratie, l'autorité n'est pas autre chose que « la force légale mise au service des jugements d'un peuple libre (2) »; et il convient en conséquence que cette autorité soit solide, vigoureuse, respectée partout; le gouvernement est, du fait même de son origine, le contraire d'un organe d'oppression et d'exploitation. L'État républicain n'est pas seulement par destination le protecteur de toutes les libertés publiques après en avoir été le véritable auteur : il doit être encore, pour durer et par excellence, l'excitateur et le directeur de toutes les vertus de la nation. Dans un pays monarchique et dans un gouvernement qui représente surtout l'intérêt d'une dynastie ou d'une classe privilégiée, l'État n'a pas besoin de se donner pour mission de susciter toutes les forces vives, de les développer et de les élever au maximum de valeur. Il n'est ni un moteur de progrès ni un organe de l'opinion. Qu'il soit un bon instrument d'ordre matériel et une bonne force de résistance, cela suffit. Il est même, fort naturellement, un obstacle presque permanent au progrès. Gouverner, pour les chefs politiques de ces régimes, c'est lutter sans cesse contre l'ennemi intérieur, c'est refréner. Ils ne comprennent presque jamais qu'une réforme accomplie en temps opportun est le meilleur et le plus sûr moyen de l'ordre. Mais c'est là précisément la marque spéciale de l'État démocratique. La démocratie ne doit pas différer des autres régimes, comme le voudraient certains rêveurs, par la faiblesse de son gouvernement; elle doit en différer par les

(1) Discours prononcé à Bordeaux, le 13 février 1876.

(1) Laboulaye, *l'État et ses limites*, p. 70.

(2) Discours de M. Waldeck-Rousseau prononcé à Rennes, le 14 juillet 1882.

missions multiples et supérieures qu'elle impose au pouvoir.

Au lieu d'être le plus faible, le plus indécis et le plus rogné — ce qui ne constituerait d'avantages qu'au profit des autres régimes, — l'État républicain doit être le plus respecté à cause de sa source, le plus noble par son objet et le plus puissant par sa force générale d'impulsion. Il ressemble au gouvernement des autres régimes parce qu'il est d'abord, comme eux, le gardien de l'ordre matériel ainsi que de la liberté générale des échanges et des contrats. Il s'en distingue parce qu'un double but que les monarchies et les oligarchies peuvent connaître assurément, mais qu'elles ne sont pas forcées de poursuivre, est assigné en sus à son activité. C'est ce double but que M. Gambetta proposait dans cette admirable définition : « Un gouvernement doit être, avant tout, un moteur de progrès, un organe de l'opinion publique, un protecteur de tous les droits légitimes et un initiateur de toutes les énergies qui constituent le génie national. Un gouvernement tel que nous le comprenons ne peut véritablement exercer l'action légitime à laquelle il a droit, au dedans et au dehors, qu'en n'étant au dedans que l'expression de la loi et au dehors que l'expression de la justice — de la justice, car il y a une justice entre les peuples comme il y a une justice à l'intérieur des nations (1). »

C'est qu'en effet, depuis Mirabeau et Danton, M. Gambetta était le premier chef populaire à qui le fameux antagonisme de l'autorité et de la liberté n'avait jamais paru autre chose qu'une « bêtise ». Pour lui comme pour eux, l'alliance de la liberté et de l'autorité était, au contraire, indispensable à la constitution d'une démocratie. Donc, comme eux, s'il voulait la liberté très étendue, il voulait l'autorité très forte. S'il jugeait que tout le pouvoir doit émaner du peuple, il voyait dans l'État la source même de toutes les libertés : « J'ai dit à Napoléon, raconte le prince Albert, que j'attribue toutes les difficultés du gouvernement en France au *Contrat social* de Rousseau, qui représente l'homme libre dès l'origine, mais consentant à donner une partie de sa liberté à l'État en échange de certains avantages. Cette doctrine est la cause funeste d'un calcul continuel pour savoir si les avantages sont en proportion des sacrifices. Il en résulte que, lorsque surviennent des souffrances ou des difficultés, l'homme est enclin à se considérer comme déchargé de ses obligations envers l'État, tandis qu'en vérité l'homme a commencé par vivre dans une abjecte dépendance et qu'il n'est devenu capable d'acquérir quelque liberté que par l'existence de l'État, de ses lois et de sa civilisation. Les choses n'iront jamais mieux, selon moi, tant qu'un grand esprit ne parviendra pas à introduire une philosophie plus sage et à la rendre populaire (2). » C'est précisément cette nouvelle philosophie que le grand esprit de M. Gambetta avait eu l'ambition d'enseigner à la démocratie. Son programme, dès le premier jour, se sépara avec éclat de celui de l'école doctrinaire, comme des principes de l'école économiste; il ne repoussa pas moins franchement le socialisme anarchiste de Proudhon que le nihilisme administratif de Herbert Spencer, et il proclama, à côté des libertés nécessaires, l'autorité nécessaire.

Ainsi, devant la légion des *anti-étatistes* — car pour une idée barbare il a bien fallu créer un mot qui ne l'était pas moins, — lui, il tenait franchement, hardiment pour l'État. Devant les prétendus libéraux qui ne rêvaient, pour des motifs divers, mais tous également condamnables, que de la dissolution de l'antique faisceau du gouvernement centralisé et du relâchement de toutes les disciplines, lui, il se déclarait ouvertement et pour l'autorité du pouvoir et pour la concentration des forces de la nation.

Dans une démocratie, surtout quand elle n'est pas fédérale, le pouvoir exécutif est, en tout et pour tout, le seul pouvoir *gouvernant*. Comme l'a si bien dit autrefois un précurseur qui devait plus tard, affolé de réaction, désavouer son enfant :

« C'est à ce seul pouvoir qu'appartient la direction de toute la politique générale, tant intérieure qu'extérieure. La conduite des grandes affaires qui intéressent la grandeur et la dignité du pays au dehors; l'initiative des grandes réformes dans la législation politique, sociale, économique, judiciaire; le choix des personnes dans les hautes fonctions, l'application des graves mesures aux différents services administratifs : voilà le gouvernement dans le sens large et élevé du mot. Si, pour toutes ces choses, l'initiative fait défaut au pouvoir exécutif, ce n'est point au pouvoir législatif d'y suppléer. Ce droit, attribué aux Assemblées par certains publicistes de la démocratie, est fécond en conséquences anarchiques; il tend à transporter le gouvernement dans le parlement. L'Assemblée a toujours un moyen de remédier à l'inertie ou à l'incapacité du pouvoir exécutif : c'est de l'avertir, au besoin de le changer, mais jamais de le remplacer. Quant à la part du pouvoir exécutif dans l'œuvre administrative, elle consiste à nommer à tous les emplois. C'est la réunion de ces attributions qui constitue ce que l'on appelle le gouvernement (1). »

Donc la fonction gouvernementale est essentiellement active. Gouverner, c'est vouloir, décider, agir, diriger. Le pouvoir central est seul assez élevé pour avoir l'impartialité qui manque à tous les pouvoirs locaux; seul, dans l'intérêt de la justice, il peut avoir partout l'œil ouvert et la main prête. Mais qui dit action dit unité, car l'exécutif confié à un corps n'a jamais conduit qu'à l'impuissance et à l'anarchie. Et dès lors la concentration du pouvoir apparaît comme une idée absolument corrélative de l'idée même du pouvoir. L'État, pour remplir sa fonction, doit reposer sur une centralisation énergique — centralisation toute gouvernementale et que M. Gambetta aurait voulu distinguer essentiellement de la centralisation administrative, dont il répudiait la vicieuse routine, en la désignant d'un terme nouveau : *la centralité nationale* (2).

(1) Discours prononcé le 26 janvier 1878, à Belleville.

(2) *Le Prince Albert*, par sir Théodore Martin. Traduction française. Plon, 1883; t. Ier, p. 507. (Mémorandum dicté par le prince Albert au général Gray, au retour de Boulogne. — Septembre 1854.)

(1) Vacherot, *la Démocratie*, p. 357 et 358.

(2) Discours prononcé à Romans, le 18 septembre 1878.

Ce mot présentait un double avantage : il ne pouvait pas être invoqué contre l'affranchissement légitime et nécessaire des communes; il consacrait la grande œuvre de l'unité française. Ainsi ce que M. Gambetta repoussait au nom de la *centralité*, c'étaient les théories plus ou moins récentes, mais toutes funestes, antinationales et par conséquent coupables, du fédéralisme et de l'autonomie parcellaire. Il estimait que ces théories avaient été assez jugées à la lumière des plus cruels événements et qu'elles devaient, si elles se reproduisaient, trouver tout bon citoyen comme obstacle (1). Ce qu'il proclamait, au contraire, avec force, c'était une institution absolument conforme à l'histoire et à l'esprit d'unité de la patrie : la centralité politique avait pu fonctionner autrefois comme un instrument d'oppression; il s'agissait de la faire fonctionner désormais comme un instrument de réforme, d'impulsion et d'unité de direction. « Alors, disait-il, vous pourrez être sûrs que vous serez dans le véritable courant de notre histoire et que vous aurez en mains le plus merveilleux outil de progrès, de développement national, que vous puissiez trouver ». Aucune théorie plus claire, plus lumineuse.

Le grand écrivain libéral qui passe pour le chef des décentralisateurs français, mais qui, pour être décentralisateur et libéral, n'en était pas moins un homme de grand sens et un Français ayant l'intelligence de son pays, Tocqueville, n'avait pas parlé autrement : « Pour ma part, je ne saurais concevoir qu'une nation puisse vivre ni surtout prospérer sans une forte centralisation gouvernementale (2). » Puis, montrant la différence entre la centralisation administrative, qui n'est propre qu'à énerver les peuples qui s'y soumettent, « parce qu'elle tend sans cesse à diminuer parmi eux l'esprit de la cité », et la centralisation gouvernementale, sans laquelle il n'y a pas de force nationale, « parce que les partis séparés de l'État ont toujours le droit ou la possibilité de refuser leur concours au dépositaire de l'autorité commune », Tocqueville établissait que l'ancien empire d'Allemagne n'avait toujours été si faible que parce que la force nationale n'y avait jamais été centralisée, que toutes les misères de la société féodale provenaient du fractionnement entre mille mains du pouvoir de gouverner, et qu'en revanche, si l'Angleterre et les États-Unis sont des puissances de premier ordre, c'est qu'en Angleterre « la centralité gouvernementale est portée au plus haut degré et que l'État semble s'y mouvoir comme un seul homme »; c'est qu'aux États-Unis « il serait facile de prouver que la puissance nationale est plus concentrée qu'elle ne l'a jamais été dans aucune des monarchies de l'Europe ».

M. Gambetta, comme Alexis de Tocqueville, demandait la centralité gouvernementale comme en Angleterre et en Amérique. C'est ce que l'on appela être *césarien*, et c'est pourquoi il fut accusé de vouloir établir à son profit le pouvoir personnel. Il en coûte souvent très cher, dans notre pays, de ne pas vouloir s'abaisser à jongler avec des formules creuses et à payer ses concitoyens de mots.

(1) Discours prononcé à la Chambre des députés, le 8 décembre 1881.
(2) *La Démocratie en Amérique*, t. II, p. 144 et 145.

Activité, c'est unité de concentration; mais c'est aussi autorité. Il faut que cette autorité comme cette activité se fasse sentir partout. Considérez dans leur fonctionnement les institutions les plus nobles; suivez dans leur exercice les libertés les plus précieuses. Si l'État s'abstient de contrôler le développement des unes et de présider à l'origine des autres, c'est l'intérêt général, l'équité, la sécurité publique, la dignité de la nation qui en souffriront. Dans toutes les sphères sans exception où se meut un grand peuple, il y a toujours une certaine heure où l'intervention directe de l'État est nécessaire parce qu'elle est l'intervention même d'une justice supérieure aux intérêts divers qui se combattent.

L'élection de la magistrature ne produirait pas seulement des juges ignorants, dénués de prestige autant que de science : elle donnerait aux populations, dans les différents ressorts, des juges n'ayant d'autre opinion que celle de la majorité qui aurait été victorieuse à l'élection; elle conduirait, par suite, à l'oppression des minorités locales, à un perpétuel déni de justice, à la prostitution de la loi. Donc l'État républicain, rompant avec une fausse tradition libérale, continuera à nommer des magistrats; l'unité de juridiction restera, avec l'unité d'impôt, la condition même de l'égalité civile.

La liberté veut que le domaine des consciences religieuses soit inviolé; mais le respect des convictions religieuses n'entraîne pas cette conséquence ridicule autant qu'odieuse d'un État mis en tutelle par l'Église. Donc, « en attendant le jour où l'état moral et social du pays permettra la séparation, il faut que l'Église soit dans l'État » et que le Concordat devienne vraiment le contrat bilatéral « obligeant et tenant le clergé comme il oblige le pouvoir civil et le tient (1) ». S'élevant au-dessus des dogmes et des pratiques des différentes confessions, « l'État aura, au dedans comme au dehors, le caractère éminemment civil, positif et humain, qui est celui de la Déclaration des droits : la France sera la nation laïque par excellence (2) ».

Démocratie, selon la formule de Proudhon, c'est *démopédie*, et chacun, suivant une autre formule (3), a beaucoup plus que le droit, a le devoir d'enseigner. Mais, si aucune aptitude spéciale n'est exigible chez ceux qui par la presse, par exemple, s'adressent à des hommes mûrs pour les amener à leurs idées, en est-il de même de ceux qui ont charge d'instruire les enfants? Non. L'État a pour devoir d'exiger chez les maîtres des conditions d'âge, de capacité et de moralité, des qualités d'instructeur breveté, comme des qualités de citoyen. Toutes les fois que l'éducation est payée par les cotisations des contribuables, il a le droit d'ordonner que cette éducation soit absolument laïque, c'est-à-dire « conforme à la nature même de la société dans laquelle sont appelés à vivre et à travailler les enfants qui la reçoivent (4). »

(1) Discours prononcé à la Chambre des députés par M. Gambetta, le 4 mai 1877.
(2) Discours prononcé à Paris, le 23 avril 1875.
(3) Discours de M. Paul Bert à la Chambre des députés, le 21 juin 1879.
(4) Discours prononcé à Chambéry le 22 septembre 1872.

Le droit de réunion est un droit fondamental, et, chez elle, toute réunion est souveraine. Mais si la réunion avait la prétention de sortir et de se promener, que deviendrait l'ordre? Est-ce que la liberté de tous les citoyens neutres ou hostiles n'en serait pas gênée, insultée, opprimée? Donc la liberté de réunion n'est pas la liberté d'attroupement, laquelle ne serait en définitive que la liberté du désordre, de la rixe et de l'émeute.

Comme ils ont le droit de mettre un capital en commun pour en retirer des bénéfices, les citoyens d'un pays libre doivent être investis du droit de mettre en commun leur activité, leurs efforts et leurs facultés, pour en retirer un avantage intellectuel, social ou politique. Mais l'association, comme tout autre contrat, doit avoir un objet licite, et, quand l'objet ne l'est pas, quand il est contraire aux prescriptions du droit public, l'association ne peut être tolérée...

Et si nous passons à des sphères d'activité toutes différentes, à celles qui paraissent ou qui sont vraiment les plus étrangères à la politique, là encore, en matière de travaux publics, de colonisation et d'agriculture, de commerce et d'industrie, l'État a le droit et le devoir de se manifester et de faire sentir son autorité. On peut étendre pour certaines œuvres et restreindre pour certaines autres son impulsion, sa surveillance ou son inspection. Mais partout l'État peut engager le travail dans des voies plus directes ou plus sûres. Partout son action, intelligente et prudente, ne peut que servir un seul et même intérêt, qui est celui de tous. Partout son office est indispensable à la réalisation progressive, mais certaine, d'un idéal d'ordre, de puissance et d'équité. Les arts libéraux et les arts professionnels, la science, les belles-lettres ne réclament pas moins son intervention : que l'État s'abstienne, et tous ces domaines deviennent sinon stériles, du moins d'une culture beaucoup plus rude et plus pénible.

Comment résoudre sans l'État tous les grands problèmes ouvriers? Qu'il s'agisse des rapports des ouvriers entre eux ou des rapports des ouvriers avec les patrons, qu'il s'agisse des associations syndicales ou de l'institution de caisses de retraite pour la vieillesse, de caisses d'assurance en cas de décès et d'incapacité de travail, de sociétés de secours mutuels, l'État seul peut donner une solution qui soit à la fois conforme au droit public et aux intérêts des malheureux.

## III.

Mais M. Gambetta n'était pas seulement homme de gouvernement par cette vive intelligence de la mission et des fonctions de l'État républicain; il l'était encore par ses qualités personnelles, par sa décision, sa persévérance, son courage, la franchise avec laquelle il allait au-devant des responsabilités, la netteté de son coup d'œil, son amour de la grande politique, le dévouement à la patrie et à la république qu'il avait le don de faire naître et d'exciter, par la solidité de ses convictions, par l'étude approfondie de tout ce qui concerne l'État, par la noblesse du but suprême qu'il s'était proposé et dont la pensée quotidienne rayonnait sur chacun de ses actes. D'autres, qui ne manquent point cependant de qualités politiques, vivent au jour le jour, sans une conception générale de leur tâche : M. Gambetta marchait, lui, vers un but marqué; pour qui sait lire dans l'histoire contemporaine, chacun de ses actes et de ses discours apparaît comme faisant partie d'un tout fortement raisonné. Il aimait le pouvoir et ne s'en cachait pas; mais, s'il l'aimait, ce n'était point pour un vain éclat dont sa gloire n'avait d'ailleurs que faire : c'était pour l'action. Il rappelait avec orgueil (1) que, dès 1869, à l'heure de la lutte irréconciliable contre l'Empire, il avait dit et redit : « Je suis un homme de gouvernement, et non pas un homme d'opposition; ce que je veux, c'est l'avènement au pouvoir de la démocratie française, car un an de pouvoir est plus fécond que dix ans d'opposition héroïque. » Mais un an d'un réel exercice du pouvoir. Le pouvoir marchandé, chicané, amoindri, dégradé, n'excitait avec raison que son mépris. Mieux vaut balayer les rues que d'être ministre pour ne pas appliquer ses idées, pour ne pas agir selon sa conscience, pour mettre son drapeau dans sa poche. Sa fierté lui avait interdit de faire un pas en vue d'un portefeuille; sa conscience lui défendait d'être premier ministre, sinon pour être un véritable chef de gouvernement. A chacun sa tâche : au président du conseil de diriger, d'avoir l'initiative habituelle des lois, la pleine liberté dans le choix de ses collaborateurs et agents; au parlement, de l'approuver ou de le blâmer. Mais quant à faire de l'exécutif un petit garçon attentif au coup de sonnette du premier venu, quant à chercher une impulsion au lieu de la donner, à partager d'avance toutes les responsabilités : non pas; il n'était pas taillé pour une pareille besogne; il avait le droit d'avoir une ambition plus haute.

Était-il digne d'être suivi par la confiance de ses concitoyens dans l'œuvre hardie qu'il entreprenait de restaurer un véritable gouvernement, de refaire une véritable administration? Il le croyait. A voir le chemin parcouru par la république depuis dix années, il ne semblait pas que ses conseils eussent été mauvais, qu'il se fût souvent trompé dans ses avis. Et d'ailleurs, est-ce qu'il réclamait un pouvoir fort parce que la volonté de la nation ou le caprice des partis l'avait appelé à prendre la direction des affaires? Mais il n'avait jamais cessé, depuis le premier jour, d'être l'homme de cette idée. En 1870, au banquet de la « jeunesse », dénonçant le travestissement misérable dont les hommes de l'Empire affublaient l'autorité de l'État et l'action des lois, il s'était écrié : « Enfin, je proteste de tout mon pouvoir contre ceux qui, à force d'attaquer les institutions gouvernementales du pays parce qu'elles sont placées dans les mains d'un homme qui en fait mauvais usage, oublient que le gouvernement, dans une société démocratique, ce serait nous-mêmes. Non pas, entendez-le bien — car il ne faut pas d'équivoque, — non pas que le gouvernement puisse, selon moi, sortir de ses attributions et que l'État puisse franchir le cercle légitime de ses prérogatives. Non! non! j'ai trop de respect pour l'individu, trop de confiance dans le développement naturel des forces libres et des énergies associées des citoyens, pour

(1) Discours prononcé au *Cercle de l'Athénée*, à Marseille, le 7 janvier 1878.

solliciter de l'État rien qui ressemble à une contrainte ou à une compression. Mais je ne veux cependant pas non plus bouleverser cette organisation qui tient la société en équilibre. Il faut un gouvernement! il faut notre gouvernement. » Et plus tard, en plein ordre moral, à Aix, après un nouvel acte d'arbitraire de M. Buffet : « Pénétrons-nous tous de cette pensée que ce qu'il y a de plus détestable dans une pareille politique, c'est l'affaiblissement qu'elle cause à l'autorité du pouvoir, quel qu'il soit (1). »

C'est qu'en effet les véritables natures d'hommes de gouvernement se révèlent de la manière la plus certaine sur les bancs mêmes de l'Opposition, et M. Gambetta était de ces natures. L'autorité du pouvoir fait partie du patrimoine de la nation : il ne souffrit jamais qu'on osât y toucher : si l'empire et l'ordre moral n'ont pas eu d'adversaire plus redoutable que lui, c'est, entre autres raisons supérieures, par celle-ci qu'il ne les combattit jamais que sur le terrain de la politique gouvernementale ; il refusa toujours de dénier à ses adversaires victorieux les droits permanents et essentiels des détenteurs du pouvoir ; rompant avec l'étroitesse et la myopie des partis, il travailla toujours à garder pour la république l'intégrité de l'État. Restaurer cette intégrité qui avait été atteinte, c'était le premier chapitre de son programme. Aucune œuvre n'était plus républicaine ni plus française.

## IV.

En quoi, comment fallait-il refaire le gouvernement et l'administration de la république?

L'action gouvernementale passait du pouvoir exécutif au parlement, ou plutôt à une seule Chambre : il s'agissait de revenir à la vérité de la Constitution. — L'administration passait des agents directs du pouvoir aux mandataires politiques des arrondissements : il s'agissait de la soustraire aux influences personnelles comme aux rivalités locales. — L'idée même de l'État et de sa mission sortait des cerveaux : il s'agissait de rendre à l'État son autorité et son prestige.

Si le gouvernement et l'administration avaient été déplacés et diminués, c'était par deux causes principales : une cause historique, l'avènement trop récent encore du parti républicain aux affaires ; une cause politique, le petit scrutin.

Voici un grand parti : pendant trois quarts de siècle, il n'a guère été qu'un parti d'opposition ; il n'a tenu le pouvoir que pendant une douzaine de mois en tout, et alors, en 1870 comme en 1848, dans des circonstances exceptionnelles, les plus étranges ou les plus terribles qu'on puisse imaginer : que sait-il par lui-même des conditions d'un gouvernement régulier? Accoutumé à être traqué, persécuté, poursuivi, vaincu, il a pris l'habitude de voir dans chaque agent de l'État un ennemi et dans chacun de ses rouages un danger. Élevé à juger les hommes de Décembre comme le déshonneur et le malheur de la patrie, il a passé quinze ans à ne voir dans les utopies les plus destructives que des machines de guerre contre le plus détestable des régimes. Pour la masse, qui généralise, c'est chose fatale que des dépositaires de l'autorité qui sont les membres des commissions mixtes ou qui s'appellent Pastoureau et Devienne fassent rejaillir sur l'autorité elle-même un discrédit qui est comme le reflet de leur honte. Rappelez à tels adversaires de l'empire telles doctrines, voisines de l'anarchie, qu'ils ont proclamées à cette époque : « Ah! disent-ils, cela ne compte pas, c'était sous l'empire! » Hélas! cela compte, et surtout chez un peuple frondeur. C'est ainsi que les vainqueurs se trouvent tout surpris après la bataille. Ils seront sur le point de démanteler la citadelle qu'ils ont emportée. Ils vont commencer par repousser celui qui arrêtera la pioche dans leurs mains.

Donc les premières difficultés viennent du parti républicain lui-même : il a triomphé sans avoir reçu au préalable une éducation politique suffisante ; il ne connaît pas la valeur de l'instrument qu'il a conquis. Comme sa confiance et son estime n'ont jamais eu l'occasion d'aller à d'autres qu'à ses représentants immédiats, c'est-à-dire aux députés, c'est d'eux qu'il attend tout : la république, c'est la Chambre ; le gouvernement, l'État, c'est la Chambre. Comme les députés républicains étaient les seuls, aux jours de l'ordre moral et de l'empire, à prendre des initiatives libérales et démocratiques, il ne conçoit pas que la défaite de la réaction doive avoir pour résultat de restituer à l'exécutif, puisqu'il est devenu républicain, la principale initiative des réformes. Ayant considéré les ministres royalistes et bonapartistes comme des ennemis, il ne voit que des commis dans les ministres républicains. C'est à se demander parfois pourquoi il a vaincu, s'il ne sait pas employer à son profit les forces considérables dont il s'est emparé après s'être brisé contre elles pendant tant d'années. A la vérité, la nécessité d'un gouvernement stable, énergique, sachant se faire respecter et sachant vouloir, n'a pas trop tardé à s'imposer à tous les esprits réfléchis ; mais, chez beaucoup, le sentiment de cette nécessité reste toujours embarrassé, entravé par une fausse conception du régime parlementaire. Si l'on a généralement compris, dès 1881, que la république n'a pas moins besoin d'autorité que la monarchie, on en est encore à ignorer où doit être le siège de l'autorité. Que le gouvernement, au sens ordinaire du mot, c'est-à-dire l'exécutif, le ministère, ait pour mission propre de gouverner, c'est là une notion avec laquelle on ne se familiarise pas volontiers. La souveraineté de la Chambre a été tant célébrée qu'on n'est pas loin de s'imaginer que l'Assemblée issue du suffrage universel a été élue pour tout faire par elle-même. La Chambre a la prétention de gouverner elle-même quand son vrai rôle consiste à contrôler le gouvernement, qui est le cabinet nommé par l'exécutif.

Par jalousie, ignorance ou toute autre cause, on reste rebelle à l'idée de la délégation successive des pouvoirs. Et cependant cette idée est l'idée maîtresse d'un système représentatif qui ne veut pas aboutir à l'impuissance, d'une démocratie consciente de ses intérêts. Il est essentiel que le parti républicain se rende compte qu'une collectivité, une assemblée ne peut pas tout à la fois délibérer, contrôler et agir, qu'il faut séparer la délibération de l'action et pour cela

(1) Discours prononcé à Aix le 18 janvier 1876.

choisir quelques hommes connus pour leur expérience et leur habileté, qui, partageant les vues de la majorité, sont chargés, sous son contrôle, de la direction et de l'exécution (1). Et c'est précisément cette vérité que le parti républicain comprendra avec le plus de résistance et de peine.

Si les députés, dans leur ensemble, se croient le gouvernement de la France, chaque député se considère comme l'administrateur de son arrondissement. Aux temps mauvais, aux jours des réactions cléricales, alors que les agents de l'administration étaient partout les ennemis implacables des républicains, le député était resté le seul intermédiaire entre ses électeurs et le pouvoir. Les requêtes, les demandes prirent l'habitude d'aller à lui tout droit, et tout de suite. Et naturellement, quand les républicains arrivèrent peu à peu aux affaires, avec M. Dufaure, avec M. Waddington, avec M. de Freycinet, l'influence du député républicain alla croissant. S'il avait pu quelque chose aux heures de la défaite, que ne pourrait-il aux heures de la victoire?

A la vérité, l'administration avait été transformée depuis le scrutin libérateur du 14 octobre 1877; les fonctionnaires notoirement hostiles aux institutions nouvelles avaient été débusqués de leurs emplois et remplacés par des agents loyaux, dévoués à la république. Mais cette épuration n'avait pas suffi pour corriger les mauvaises habitudes qui avaient été prises avant la victoire et dans les premiers temps qui avaient suivi. Le parti républicain avait oublié le but, l'objet, la raison d'être de l'administration. Il ne s'aperçut pas qu'il était entré dans une période normale où il convient que le mandataire direct du pouvoir dans les départements reprenne le rôle qui lui appartient, que celui-là agisse sur qui pèse la responsabilité. Il continua à ne s'adresser qu'aux seuls députés. Ceux-ci, à cause de l'origine médiocre que leur avait faite le petit scrutin, se prêtèrent en grand nombre à ces exigences. La Constitution les avait créés pour être des législateurs; le scrutin d'arrondissement intervint pour les métamorphoser en placiers. Beaucoup désertèrent les bureaux de la Chambre pour les vestibules des ministères. Ils passèrent leur temps à apostiller et à présenter des requêtes. Bientôt les véritables agents de l'administration n'eurent plus connaissance des affaires que par ricochet : le député portait les affaires à Paris; le secrétaire d'État compétent statuait, et alors seulement les fonctionnaires compétents étaient avisés. Que firent les fonctionnaires? Quand ils eurent bien constaté la toute-puissance du député auprès des ministères, ils se dirent que leur intérêt ne consistait plus à mériter l'éloge du pouvoir central, mais à se mettre dans les bonnes grâces du député. Ils ne furent pas contredits en haut lieu. Désormais, ce ne sera plus chez leurs supérieurs hiérarchiques, ce sera chez les députés que les agents de tout ordre et de tout degré viendront chercher des prescriptions. Pendant que trop de représentants du peuple se font les commissionnaires de leurs électeurs, nombre de fonctionnaires deviennent les courtiers électoraux des députés.

(1) Antonin Dubost, *la Situation actuelle et le Régime parlementaire*, § 2.

Ainsi la pratique du petit scrutin avait complété ce que l'inexpérience des républicains avait commencé : ceux qui avaient pour mission de légiférer gouvernaient et administraient; ceux qui auraient dû gouverner étaient dirigés; ceux dont le devoir était d'administrer servaient des intérêts politiques. Il y avait dans l'État une interversion générale des rôles. Malgré les efforts de quelques ministres courageux (M. Jules Ferry, M. Magnin, M. Le Royer, M. Cazot), malgré les avis répétés de M. Gambetta pendant sa présidence de la Chambre, le mal s'étendait tous les jours. Les députés trouvaient de plus en plus commode d'être dociles aux ordres de leurs comités et aux requêtes de leurs électeurs; les fonctionnaires se résignaient à n'administrer que selon le bon plaisir des députés; les membres du cabinet soupçonnaient que leur durée au pouvoir pouvait bien être mesurée à leur déférence. Il n'y avait plus d'orientation. De temps à autre, il se trouvait un ministre qui, plus soucieux des intérêts du pays que de la conservation de son portefeuille, réclamait le droit de donner l'impulsion à la politique et de gouverner; mais ce n'était que par à-coups et dès lors cela servait de peu de chose. De temps à autre, un préfet se rencontrait qui avait la prétention de rétablir quelque discipline dans les services et de repousser des immixtions scandaleuses; mais alors députés et sénateurs du département rédigeaient des protestations indignées et ils criaient plus fort que si ledit préfet se fût avisé de s'asseoir sur leur banc à la Chambre et de légiférer à leur place. Une pareille suite de contresens et de non-sens devait nécessairement aboutir au gâchis. Si les qualités professionnelles de l'administration française ne furent pas atteintes et si chaque rouage, en lui-même, resta solide et souple, l'harmonie du travail d'ensemble fut gravement troublée. Si les trois cabinets républicains qui s'étaient succédé depuis l'avènement de M. Grévy avaient travaillé utilement, bien qu'avec des mérites inégaux, au progrès des idées républicaines, les idées de gouvernement étaient tombées dans un dangereux oubli. La Chambre de 1877 avait bien mérité, à vingt reprises, de la république; mais son ingérence dans des besognes qui ne concernaient point les législateurs avait faussé quelques-uns des ressorts les plus essentiels de l'État.

Aussi bien la principale difficulté de la situation était là : vouloir revenir à la vérité et à la logique dans le domaine de l'administration comme dans celui du gouvernement proprement dit, c'était soulever contre soi sinon le parlement, du moins une fraction importante de la Chambre. En se proposant de mettre un terme à des empiétements funestes, M. Gambetta ne s'attaquait nullement aux justes prérogatives de la Chambre; bien au contraire, il les consacrait et les consolidait. Mais, en ce monde, entre des droits légitimes et des privilèges qui ne le sont pas, on n'hésite point : c'est à ceux-ci qu'on tient le plus, c'est ceux-ci qu'on défend avec passion. Or la Chambre de 1881 n'était pas en dehors de l'humanité. La majorité honnête, éclairée, de ces membres républicains sentait bien que l'ingérence perpétuelle des législateurs dans l'administration était beaucoup plus nuisible qu'utile, que la Chambre des députés ne pouvait pas, sans

usurpation et sans inconvénient pour la république, jouer à la petite Convention. Mais il n'y avait qu'une minorité dans cette majorité pour bien comprendre qu'il était urgent de trancher dans le vif. Les autres hésitaient, se payaient de mots, ne pouvaient se résoudre à choisir entre de douces habitudes et l'intérêt de plus en plus manifeste de la démocratie.

N'ayant pas encore été édifiés par une rude expérience, ils étaient jaloux avec férocité des privilèges qu'ils s'étaient attribués à eux-mêmes, et ils l'étaient surtout contre M. Gambetta. Beaucoup, qui ont d'ailleurs guéri par la suite, étaient alors gravement malades d'*invidia democratica*. M. Gambetta avait trop de talents et de vertus. Il tenait une place trop grande dans le pays et devant l'Europe. Ce qu'il allait réclamer pour la république, on laissait dire aux intrigants, qui se coalisaient pour le perdre coûte que coûte et quoi qu'il fît, on se figurait même qu'il le réclamait pour lui seul. Permettre à M. Gambetta d'organiser l'État républicain dans toute sa force, n'était-ce pas prêter les mains à la création d'un pouvoir personnel? N'était-ce pas préparer soi-même ce que les ennemis jurés de M. Gambetta appelaient d'une expression dénuée de sens : la dictature parlementaire?

Mais, outre les députés, le président du conseil avait encore d'autres adversaires de sa saine conception de gouvernement. Comme c'était pour *agir* qu'il méditait de rétablir partout « l'autorité nécessaire », il allait encore soulever contre lui, dans une lutte sans merci, les ennemis de l'État républicain et les ennemis de tout État.

Et ces ennemis sont nombreux, divers et redoutables! Ici, les privilégiés; là, les « libéraux » de profession; tout en bas, les démagogues. Les privilégiés sont de deux sortes : d'abord, le clergé (dans sa fraction belliqueuse) et les congrégations, presque toutes militantes. Les prêtres et les moines, exempts de l'impôt de sang, ayant tous débordé le Concordat, sont persuadés que le privilège est leur droit à eux; parfois en guerre ouverte avec le pouvoir qui les paye, toujours en guerre avec la société moderne, ils se proclament p rsécutés dès qu'il s'agit pour eux d'obéir à la loi commune. Puis les oligarchies financières, la vraie féodalité d'un siècle bourgeois, « oligarchie des grands monopoles, dira M. Waldeck-Rousseau (1), qui reçoivent encore la dîme du commerce et de l'industrie, assez superbes pour qu'on ait pu se demander si c'est l'État qui rachètera les grandes compagnies, ou les grandes compagnies qui rachèteront l'État... Oligarchies enfin de tous les intérêts égoïstes qui, dans l'édifice de la société, se sont fait une place commode et une cellule confortable, qui n'ont jamais assez d'aversion pour le novateur dont l'audace prétend qu'il y a quelque chose à remanier, à modifier ou à reconstruire. »

Les libéraux de profession sont le plus extraordinaire assemblage d'éléments disparates. Là figurent côte à côte les royalistes cléricaux, qui ne voient dans leurs invocations répétées à la liberté que des moyens d'opposition contre la république, et les théoriciens économistes et socialistes de vingt écoles diverses, qui ont résumé leur doctrine dans l'inepte formule : La France a besoin d'un gouvernement faible. — Les démagogues sont toujours et partout les mêmes, prêts à tous les coups de force, qu'ils soient, peu importe, césariens ou anonymes. « L'anarchie douce, bénévole et somnolente » n'est pas celle qui les contente : il leur faut l'anarchie brutale; tout ce qui est autorité constituée est l'objet de leur haine, surtout la préfecture de police; l'idée même de patrie leur est étrangère; à l'occasion, ils ne reculent pas devant l'appoint des clans du vice et du crime.

Telles les armées qui étaient encore séparées, mais qu'une coalition, unique dans l'histoire du siècle, va unir contre un homme. Évidemment, toute assimilation morale entre tous ces groupes divers serait une odieuse injustice : si les uns se recrutent parmi les pires citoyens, les autres, malgré leurs erreurs ou la violence de leur passion, sont en majorité probes, éclairés; d'autres encore ne sont qu'égoïstes ou ignorants. Mais ils ont tous ou, du moins, ils croient tous avoir cet intérêt : que le pouvoir soit faible, sinon déférent, à leur égard. Et cela suffit. Qu'un démocrate surgisse avec cette prétention que l'État, l'État républicain, doit être fort contre tous les intérêts de classe, de secte ou de coterie, pour assurer partout les intérêts généraux de la nation, ici contre l'insolence des clubs ou la rébellion chronique des chapitres, là contre les envahissements des monopoles : aussitôt entre ces hommes venus de tous les points de l'horizon, une ligue se forme, ligue inconsciente sans doute, mais d'autant plus puissante et redoutable. Cet homme d'État a pensé « qu'il faudrait que les grandes compagnies acceptassent les conditions réclamées par l'intérêt public ou qu'elles disparussent (1) »; que le service militaire devait être égal et toute la loi vraiment obligatoire pour tous; qu'il fallait remanier le système d'impôt et créer l'association; que le gouvernement républicain devait être un gouvernement fort contre le désordre et fort pour les initiatives heureuses, indépendant dans ses conseils et respecté dans ses agents : une clameur s'élève aussitôt contre lui. Les grands financiers prédisent la ruine du crédit, les doctrinaires libéraux parlent gravement de pouvoir personnel, le clergé se proclame persécuté, les démagogues crient avec violence à la dictature. Tant qu'il sera debout, cet audacieux, on oubliera les vieilles rivalités, les haines séculaires. On conclut une trêve pour vaincre l'ennemi commun. Il faut d'abord, avant toute chose, se débarrasser de lui. On avisera au reste après la bataille.

Dix-huit mois à peine après l'événement, une pareille alliance semble peu croyable, et pourtant il se produisit alors un phénomène encore plus étrange. Pour qui M. Gambetta engage-t-il cette lutte? Pour la démocratie. L'État républicain, c'est elle. La force de cet État, c'est sa force. Donc elle va se lever et se prononcer hautement pour le politique intrépide qui revendique ses droits, qui a préparé pour elle le programme le plus vaste et le plus hardi; tous les gros bataillons vont se ranger derrière lui, faire face à la coalition qui les combat en le combattant. Eh bien, cela ne sera pas. La démocratie, dans son grand ensemble, n'a pas com-

(1) Discours prononcé à Rennes le 14 juillet 1881.

(1) Même discours de M. Waldeck-Rousseau.

pris. Assurément elle a réclamé maintes fois l'organisation d'un véritable gouvernement pour accomplir les réformes; mais, comme elle n'a pas réfléchi aux conditions de cet organisme, elle se laissera tromper par les déclarations de ses pires ennemis, elle va méconnaître les intentions et les actes de celui qui combat pour elle; elle repoussera les moyens pratiques de réaliser ce qu'elle a demandé. Comme elle est encore obsédée par les souvenirs de l'empire et de l'ordre moral, l'autorité lui apparaît comme une préface de la tyrannie. La liberté qui lui a été octroyée tout d'un coup est encore trop récente pour qu'elle en ait la possession tranquille, raisonnable : elle la croit menacée pour un souffle qui passe.

Il est incontestable qu'elle est toujours pleine de confiance, d'admiration et d'estime pour le chef qui l'a tant de fois conduite à la victoire, qu'elle croit toujours en lui plus qu'en tout autre, qu'elle souhaite son maintien au pouvoir; il est certain que la popularité de ce chef n'a encore subi que des atteintes légères. Mais si la très grande majorité de la nation reste ainsi attachée à M. Gambetta, elle n'a pas encore vu assez clair dans la situation pour se résoudre hardiment à livrer avec lui une nouvelle bataille. Et pendant qu'elle se montre ainsi plus lente que jamais à se mettre en mouvement, les autres, qui ont eu le coup d'œil rapide, vont profiter de ces tergiversations pour agir avec célérité.

M. Gambetta avait, entre autres dons très heureux, celui de savoir tâter, à chaque instant et d'une manière très sûre, le pouls de la France. L'ayant tâté au mois de novembre 1881, il avait vite reconnu que l'expérience de son ministère était prématurée. Et cependant il était président du conseil. Que faire alors? Ruser avec les choses et les hommes pour essayer de durer, dirent les uns, être le *long* ministère puisqu'on n'a pas pu être le grand cabinet? M. Gambetta répondit que cette manière d'agir ou, plus exactement, de ne pas agir, lui répugnait, parce qu'il ne lui avait jamais semblé qu'un homme d'État pût dignement borner son ambition au seul fait d'être ministre et d'avoir sous le bras un portefeuille de maroquin rouge; mais qu'en outre elle ne servirait même pas pour l'objet qu'on se proposait, car elle n'arrêterait pas la coalition parlementaire qui achevait de se nouer contre lui et dont il nommait les chefs. Ne pas durer et tomber avec honte après avoir mis son drapeau dans sa poche, il s'y refusait avec énergie. Quitte à ne pas durer, mieux valait tomber fièrement sur ses pieds, sur les pieds des autres. Proclamer et chercher à appliquer toute sa politique, qui sait si ce ne serait pas, après tout, la seule chance de vaincre? Donc M. Gambetta suivait encore une fois, sur la question du programme comme sur la question des personnes, « le conseil du lion ». Il irait de l'avant, son drapeau largement déployé. Si c'était la défaite, la défaite serait glorieuse, et, comme toutes les défaites glorieuses quand la cause est bonne, elle deviendrait dans un prochain avenir la source même d'un triomphe définitif. Si c'était la victoire, une cruelle expérience serait épargnée au pays tout entier.

JOSEPH REINACH.

(*La suite prochainement.*)

# HILAIRE GERVAIS

## Récit (1)

### VI.

— Allons! lève-toi, fainéant! Vas-tu dormir jusqu'à midi?

C'était Barbe qui parlait, tout en décrochant la marmite de l'âtre et bousculant tout dans la pièce du rez-de-chaussée. Et elle murmurait entre ses dents :

— Cent francs! cent francs par an! On t'en donnera de dormir pour tes cent francs!

Hilaire, courbaturé par la longue veille et par les tristes incidents de la nuit, encore tout engourdi de sommeil, se laissa glisser hors du lit. Il chercha ses vêtements et ne trouva, au pied de la couchette, qu'une vieille blouse rapiécée, un pantalon frippé par le bas et fendu aux genoux, une paire de souliers éculés, tous effets hors d'usage, ensevelis depuis longtemps dans un coin de l'armoire, où Barbe était allée les déterrer.

— C'est ce qu'il faut mettre? demanda-t-il.

— Eh bien! quoi? répondit-elle. Ce n'est peut-être pas assez beau?

Il procéda lentement à sa toilette, passa le pantalon d'un air d'ennui, chaussa les souliers à contre-cœur; mais, arrivé à la blouse, il hésita.

— Es-tu prêt? Qu'attends-tu? lui cria Barbe, qui circulait dans la pièce sans faire attention à lui.

— Je ne peux pas la mettre tout seul, dit l'enfant.

La blouse, en effet, se boutonnait dans le dos.

— Allons! viens ici...

Et il s'approcha.

— Tourne-toi!..

Et, comme il s'y prêtait de mauvaise grâce, avec une lenteur calculée, d'un geste brusque elle le fit virer sur lui-même, si bien qu'il perdit l'équilibre, faillit tomber; mais elle le redressa d'une tape.

— Eh! tiens-toi donc!

L'enfant prit le cœur gros; son visage s'assombrit, ses yeux se mouillèrent.

— Oh! mon pauvre garçon, si tu commences à pleurer, ce n'est pas fini! s'écria-t-elle. Allons! mange ta soupe, et dépêchons! Nous avons à faire aujourd'hui.

C'était un lundi. Tarut était allé au marché de Blatigny vendre sa charretée accoutumée de légumes et porter le lait aux pratiques de Barbe par la même occasion. Il revint dans l'après-midi. Tous trois alors se rendirent, avec une petite voiture à bras, à l'ancienne habitation des Chivat. On ne chargea que les meubles qui faisaient faute chez le jardinier, laissant les autres, qui seraient vendus avec la maison, ainsi qu'il avait été convenu entre les deux époux. En dépit des observations de Tarut, qui craignait pour son jardinage, toute

(1) Voy. les deux numéros précédents.

la volaille fut mise en cage pour être conservée et emmenée au nouveau logis : Barbe tenait à ses poules et à leurs œufs. Puis on fit sortir la vache de l'étable, on mit la corde qui s'enroulait à ses cornes dans les mains de l'enfant, et, Barbe et Tarut, poussant la voiture, tous trois revinrent sur leurs pas.

Le petit Gervais était tout fier de conduire la Rousse. Et, en traversant le village, il ne remarquait pas les regards curieux qu'on jetait sur lui, ne se doutait pas de la mine piteuse qu'il faisait avec sa vieille blouse, son pantalon effiloqué et ses deux genoux se montrant à nu par les crevasses de l'étoffe. Quelques femmes étaient sorties sur le pas de leur porte, et Barbe, laissant filer son mari tout seul, s'arrêtait à causer avec elles, de sorte qu'Hilaire, en se retournant, pouvait l'apercevoir, les poings campés sur les hanches, parlant avec animation, avec de grands gestes de ses longs bras qu'elle agitait dans sa direction, expliquant sans doute aux commères, que la vue du costume délabré avait étonnées, l'histoire des cent francs — cent francs par an pour le nourrir, pour le vêtir, etc. Non, c'était trop fort! c'était trop fort!

On installa la vache dans l'écurie, à côté du cheval, en ayant soin d'établir une séparation en planches pour la protéger des ruades habituelles de Carcan; et, à partir de ce jour, quand le temps le permettait, Gervais dut la mener paître au pré de la Grenouillère.

Les poules trouvèrent place sous la remise, dans un coin où l'on avait ménagé un perchoir, posé à terre un vieux panier bourré de paille pour les œufs, et scellé une porte à claire-voie qu'on tenait constamment fermée. Il fallait éviter en effet qu'en s'échappant du poulailler, elles n'allassent se promener dans le jardin, gratter et bouleverser les carrés, déterrer le grain nouvellement semé, engloutir les jeunes pousses de légumes. Une haie de roseaux secs, reliés d'assez près les uns aux autres, mais ne s'élevant guère qu'à trois pieds du sol, était le seul obstacle qui se dressât contre leurs dévastations. Ces poules et ce jardinage, c'était comme deux éléments contraires placés en face l'un de l'autre, et dont l'un devait finir par dévorer l'autre. Il parut bientôt que toutes les précautions à cet effet étaient inutiles, tous les soins insuffisants. Soit qu'elle allât leur jeter du grain ou les épluchures du ménage, soit qu'elle entrât pour prendre les œufs, Barbe, par suite d'une vieille habitude contractée à sa première habitation, où il n'y avait pas de potager à ménager, oubliait régulièrement de refermer la porte. Et les poules, une à une, se glissaient furtivement au dehors, franchissaient d'un bond la haie, s'éparpillaient dans les allées, s'arrêtaient aux bons endroits, fouillaient du bec et de l'ongle, picoraient et picotaient, s'adjugeaient de tout à leur convenance, se comportaient enfin comme chez elles.

Il y en avait une surtout — une blanche, avec des yeux rouges et des pattes noires, — plus effrontée que les autres, qui, comme le génie du mal, marchait toujours en tête dans toutes ces expéditions et qui toujours était la dernière à vouloir déguerpir quand le petit Gervais leur donnait la chasse. Car lorsqu'il ne menait pas la vache au champ, c'était lui qu'on avait chargé de monter la garde et de veiller au jardinage. L'opiniâtre bête faisait bien quatre ou cinq fois le tour du jardin avant de se décider à prendre la porte, qu'on laissait ouverte pour sa sortie. Et Gervais, suivi de Mylord, s'essouflait à sa poursuite, se faisant un jeu de lui courir après et riant de toutes les ruses qu'elle inventait pour lui échapper, si bien qu'il finit par lui vouer une affection particulière et par lui réserver les meilleurs morceaux de son pain.

Pendant ce temps, Tarut, furieux, envoyait le poulailler et ses hôtes, et Barbe avec, à tous les diables. Mais cette dernière s'entêtait, tenait à ses œufs, qu'elle vendait cher. Elle n'y comprenait rien, d'ailleurs, se souvenait parfaitement d'avoir refermé la porte. C'était sans doute ce sournois de Gervais qui s'était avisé de l'ouvrir. Ah! si jamais elle l'y prenait!

Peu à peu la vie nouvelle s'organisa. Le temps qu'Hilaire passait hors du logis, à garder la vache dans le pré, était sans comparaison le plus agréable. Là, il se sentait à l'abri de la mauvaise humeur, des sorties violentes de sa belle-mère, des regards farouches de son beau-père, et des menaces et des coups de l'un et de l'autre. Êtres et choses, il semblait que tout lui en voulût dans cette demeure et que tout l'en repoussât : l'hôtesse, toute en angles, aux mains dures, aux façons raides; la rudesse du jardinier, sa mine ténébreuse et son mutisme mystérieux; et jusqu'à ces instruments de jardinage, bêches, tridents, hoyaux et rateaux, qui meublaient les angles de la pièce et qui hérissaient contre lui leurs dents pointues et menaçantes. Aussi, quand il en était sorti, s'attardait-il le plus longtemps possible près de la mare.

Le soir, en rentrant, il retrouvait Barbe et Tarut assis de chaque côté de la petite table, où il n'y avait plus place pour lui. Un restant de soupe se refroidissait, à l'angle extérieur de la cheminée, au fond de l'écuelle qui avait longtemps servi à Mylord. Mais le chien ne lui répugnait pas, et, assis sur la pierre du foyer, sans rien dire, il avalait tranquillement son maigre souper. Si maigre qu'il fût, ce repas suffisait pourtant pour réveiller chez Barbe le souvenir de sa rage endormie. On eût dit que cette soupe lui était volée par l'enfant, tant ses yeux s'allumaient à le regarder manger. Tout son sang bouillonnait en elle, lui montait à la tête et l'aurait étouffée si son courroux n'avait trouvé moyen de se répandre au dehors, de s'échapper en paroles et en sarcasmes qui la soulageaient un peu. Et lançant à l'enfant, à travers la pièce, une bouchée de pain, un petit morceau de lard rance :

— Tiens! s'écriait-elle en riant, t'en voilà encore pour tes cent francs!.. Cent francs!..

Et elle regardait Tarut. Lui, ne disait rien, ne riait pas, concentrait en lui tout son ressentiment; il considérait un instant Hilaire de côté, puis sa femme en face, en pâlissant un peu; et, après un haussement d'épaules, baissant le nez dans son assiette où il prenait les morceaux entre son pouce et le bout de son long couteau pointu, il les portait lentement à sa bouche et continuait à mâcher d'un air bestial et têtu.

Cependant on avait trouvé à se défaire de l'ancienne maison de Barbe à un prix supérieur à celui qu'on avait espéré. Quelques meubles, des charrues de rebut, une vieille voiture du père Chivat, qui dormait depuis longtemps sous la remise, s'en allèrent par la même occasion et, s'ajoutant aux sept mille francs du prix de la vente, permirent de payer la somme qui était due sur l'immeuble. Mais restaient toujours les deux mille francs hypothéqués sur le pré et les dettes personnelles de Tarut, dont il fallait acquitter les intérêts arriérés. Les créanciers se montraient exigeants. Pour les calmer par quelques acomptes, la propre maison de Tarut commença à se dégarnir. Un antiquaire des environs acheta le vieux buffet, qui gardait quelques restes de sculpture. Puis ce fut le tour du lit du petit Gervais. Est-ce qu'il avait besoin d'un lit? Dans le renfoncement sombre de l'escalier on posa sur deux tréteaux une grande caisse remplie de paille, et ce fut là qu'il dut coucher désormais. Ses vêtements de rechange, ceux qu'il ne mettait que le dimanche, suivirent bientôt la même voie, et il ne posséda plus que la vieille défroque qu'il portait journellement. C'était encore trop bon pour lui. Qu'est-ce qu'il voulait avoir pour cent francs?.. Cent francs!

Tous ces sacrifices n'empêchaient pas l'huissier de Blatigny de venir régulièrement chaque mois déposer chez le jardinier quelque feuille de papier timbré. C'était un homme très doux, très humble, qui, après avoir arrêté son tilbury sur le chemin et attaché son cheval à un arbre, se faufilait au logis avec les allures souples et rampantes d'une fouine, et parlait si bas, d'un ton si paisible, avec un tel sourire attristé de pitié compatissante au bord des lèvres, qu'il n'y avait pas moyen de se fâcher avec lui.

— Qu'est-ce encore? criait Barbe en le voyant entrer.

— Rien, madame Tarut, calmez-vous! Un petit papier pour votre mari... Il est là?

— Oui. Que lui veut-on?.. Ça n'en finira donc pas? Nous en avons plein un tiroir, de vos papiers!

— Bien, bien. Vous mettrez celui-là avec les autres.

Et, tirant de son gousset un encrier en buis qu'il dévissait, le petit huissier y trempait sa plume et griffonnait vivement quelques mots sur la feuille : « Laquelle signification je lui ai laissée, parlant, comme il est dit ci-dessus, à sa personne... »

— Mais puisque nous n'avons plus rien! continuait à s'exclamer la femme Tarut. Non, rien... Regardez plutôt!... Eh! qu'on vende tout, ce sera plus vite fait! Ça vaudra mieux que de nous ruiner en frais... Nous irons mendier par les chemins.

Aux éclats de sa voix, Tarut, qui travaillait au jardin, enfonçait en terre d'un mouvement de rage sa pelle-trident, arrivait lentement, à pas lourds et embarrassés, comme se doutant de quoi il s'agissait, accompagné du petit Gervais, que la curiosité avait attiré, et suivi de Mylord, qui ne quittait guère l'enfant. L'huissier, qui avait fini, saluait vite : « Bonsoir, madame Tarut », et s'esquivait doucement au dehors, croisant le jardinier sur le seuil, lui glissant pour ainsi dire entre les mains : « Au revoir, monsieur Tarut, au revoir », et il sautait dans le tilbury, fouettait son cheval, disparaissait en un clin d'œil. Le papier timbré était là, sur un coin de la table, comme si quelque esprit invisible était venu l'y déposer.

— Encore cet huissier de malheur! s'écriait Tarut.

Et, dans un frémissement de colère :

— La prochaine fois qu'il vient, je lui casse les reins!

— Et tu feras bien! Ces gueux-là ne savent qu'inventer pour voler le pauvre monde. Voilà dix francs de plus à payer!

Puis, elle avisait le petit Gervais, planté devant elle, le nez en l'air, la contemplant avec de grands yeux surpris et innocents. Le souvenir des vingt mille francs lui sautait subitement à l'esprit. Les chiffres énormes, dorés et flamboyants, rayonnaient devant ses yeux, les blessant comme un éblouissement de lumière crue. Vingt mille francs! il avait vingt mille francs, celui-là! vingt mille francs auxquels on ne pouvait toucher! qui les débarrasseraient de toutes leurs dettes! qui leur permettraient de vivre tous largement! Et au lieu de cela, c'est lui qui vivait à leur charge, s'engraissait de leurs peines, buvait leurs sueurs, mangeait leur bien! Non, là, est-ce que c'était juste?

Et, par la fenêtre entr'ouverte qui donnait sur le jardin, tout à coup elle apercevait quelques poules — la blanche en tête — qui fourrageaient le potager. Alors elle n'y tenait plus, elle se retournait furieusement vers Hilaire :

— Hein? tu as encore ouvert la porte, bandit?

— Tu as ouvert la porte, animal? répétait Tarut en écho. On ne se donne pas assez de peine!

— Ce n'est pas moi, c'est...

Mais un soufflet de Barbe lui coupait la parole et le renvoyait au jardinier, qui d'un autre soufflet le renvoyait à sa femme. L'enfant poussait une clameur perçante, Mylord bondissait de l'un à l'autre en hurlant. Et dans les cris, dans le vacarme, Barbe, la face empourprée, ses yeux gris lançant des flammes, échevelée, la bouche tordue et vomissant un flot d'injures, frappait l'enfant et s'exaspérait en frappant, puis, lasse enfin, s'arrêtait, se laissant tomber sur une chaise, et le repoussait vers Tarut, qui frappait à son tour. Mais celui-ci, tout en frappant, se retenait : sinon, d'un seul coup il eût broyé la frêle créature. Sa colère était froide et terrible; ses yeux se fixaient, ses joues se creusaient, toute sa face blêmissait. Une raideur, une crispation, un grelottement de tout son être indiquaient le mal qu'il se donnait pour ne pas lâcher la bride à toute l'impétuosité de son caractère. Mais ses coups, pour modérés qu'ils fussent, valaient encore ceux de Barbe. C'étaient deux colères bien différentes, l'une emportée, désordonnée, turbulente et véhémente, toute rouge, — l'autre tranquille et mesurée, effrayante dans son refrènement volontaire et sa précision méthodique, toute blanche, — et toutes les deux redoutables. Et ainsi, à tour de rôle, ils battaient le petit jusqu'à ce que, dans une seconde de répit, Hilaire pût gagner la porte, s'échapper au dehors. Et d'un bond, dont un dernier coup de pied de Tarut allongeait l'élan, le chien, avec un hurlement de douleur, le suivait.

Il est facile de s'imaginer avec quel soulagement le petit Gervais les voyait partir l'un et l'autre pour la ville, les jours de marché, le laissant libre jusqu'au soir d'employer son temps à sa guise pourvu que les poules fussent bien fermées et la vache bien nourrie, et avec quel contentement, les autres jours, il s'éloignait de la maison paternelle et se dirigeait vers la prairie de la Grenouillère avec la Rousse.

Tous deux suivaient le bord des fossés de la route — la vache marchant lentement et la tête basse, secouant sa clochette et laissant traîner sa corde à côté d'elle, tout en arrachant çà et là quelques touffes d'herbe, — lui, tantôt en avant, tantôt en arrière, frappant les haies de la longue gaule qui lui servait d'aiguillon, s'arrêtant pour regarder passer une voiture, s'attardant à quelque insecte qui traversait précipitamment le chemin d'un champ à un autre, puis courant pour rattraper la Rousse. Ils s'engageaient dans un sentier qui les menait, à travers les terres, dans la direction des coteaux. La mare s'étale au pied, enlaçant tout un versant de ses eaux stagnantes, que d'imperceptibles sources alimentent. Des golfes microscopiques s'enfoncent dans les découpures de la colline, parmi les joncs pressés, les jets épais des glaïeuls, les narcisses et les jacinthes sauvages, sous les ombrages se rejoignant des frênes et des vernes.

C'est là que, en débouchant du sentier, se trouvait le petit pré de Barbe, qui allait descendant en pente rapide jusqu'à une sorte de talus au bas duquel se creuse une anse. L'endroit est dangereux, l'eau profonde, le bas-fond vaseux. Gervais en savait quelque chose, car il avait maintes fois exploré le marécage dans ses recoins les plus mystérieux, précédé le plus souvent de la Rousse, qu'il poussait en avant, et qui, en s'avançant, tâtait du pied le sol et ne s'aventurait qu'à bon escient. Mais, arrivée en cet endroit, en contre-bas du petit pré, la prudente bête s'était toujours arrêtée, et, détournant gravement la tête, poussant un mugissement de détresse, comme pour signaler un danger, en dépit des excitations de l'enfant, avait toujours rebroussé chemin. Et tous deux, regagnant la rive, allaient alors rejoindre le pauvre Mylord, qui, les suivant d'un œil anxieux, bondissait depuis une heure de talus en talus, en aboyant d'impatience et de colère.

Ces lieux, pour tristes et solitaires qu'ils fussent, n'en étaient pas moins chers au petit Gervais. Il s'y trouvait dès l'aurore. Vers midi, las d'errer, il gagnait le pied d'un frêne et, assis à l'ombre avec Mylord, tirant un morceau de pain noir de sa poche, le partageait avec lui. Bientôt la Rousse venait les rejoindre, et, couchant près d'eux son grand corps couleur de tourterelle, les pieds de devant repliés sous elle, tout en ruminant, elle contemplait rêveusement l'horizon de ses grands yeux bleu sombre, où l'enfant se voyait tout entier. Ses paupières bordées de cils blonds s'abaissaient rarement et s'harmonisaient fièrement avec ce front fuyant et toujours redressé. Son regard, très doux, mais un peu mélancolique, semblait celui d'un sage : on croyait y voir comme un reflet des graves pensées qui s'élaboraient dans cette puissante tête, et l'on eût dit, aux heures méditatives, qu'il perçait plus avant, en des régions secrètes, dépassant le cercle restreint vers lequel il était tendu. A quoi rêvait-elle? Avait-elle conscience de ce qui se passait autour d'elle? Plaignait-elle ce pauvre petit Hilaire tombé aux mains d'une femme sans entrailles et redoutait-elle pour lui de plus grands malheurs? On aurait pu se l'imaginer; et on ne s'expliquait pas qu'une personne aussi intelligente et aussi bonne (nous parlons de la vache) pût être la propriété d'une Barbe Tarut. Il y a ainsi des fatalités dans la vie qui soumettent les meilleures natures, les esprits fins et délicats, aux cervelles obtuses et aux pires maîtres.

Dans l'après-midi, quand la chaleur était un peu tombée, la vache se remettait à brouter. L'enfant vaguait çà et là. Il coupait de jeunes pousses de mûrier où la sève printanière circulait encore, et, à l'aide de son petit couteau qui ne le quittait pas, s'amusait à tailler artistement des sifflets dans le bois. Il chassait encore avec Mylord les demoiselles des marais. Un jour, il en prit une, l'apprivoisa, et dès lors fut parfaitement heureux.

Vers le soir, les premières ombres de la nuit commençant à descendre sur la vallée, il regagnait tristement la Balme. Il ne se pressait pas, prenait par le plus long, ayant comme une appréhension de revoir la sombre demeure, regrettant la journée trop vite finie et aspirant à l'aube nouvelle. Il faisait un détour pour passer devant le logis de Madeleine, et, pendant que la Rousse suivait la route à pas lents, en faisant sonner sa clochette dans le silence du soir, il venait s'accouder quelques minutes à la fenêtre de la dentellière.

Madeleine, à cette heure, n'était plus assise dans l'encoignure. Elle était occupée, au fond de la pièce, à préparer son repas.

— Ah! te voilà, petit Gervais? s'écriait-elle en l'aperçevant. Tu viens voir s'il reste des rissoles?

— Non, disait l'enfant. Je n'ai pas faim. Merci.

— Et c'est heureux. Il n'y en a plus... Et, dis-moi, t'a-t-on encore battu?

— Non..., plus depuis la dernière fois.

— Ah! tant mieux! tant mieux!... Eh bien! mais alors que me veux-tu? lui demandait-elle, voyant qu'il ne s'en allait pas.

— Moi? rien...

Et il restait encore, la regardant en souriant, heureux de la voir.

Puis, s'apercevant que la vache et Mylord tournaient l'angle du chemin pour entrer dans la cour du jardinier, il s'enfuyait à toutes jambes, allait retrouver sa soupe froide au coin de la cheminée, les rebuffades, les emportements de Barbe, les lourds silences et les regards pesants de Tarut, tout ce qui étouffait, tout ce qui déchirait et faisait saigner son enfance dans cette maison maudite.

## VII.

Un dimanche, Barbe et Tarut étaient partis pour la ville. Il s'y tenait, dans la matinée, un petit marché où la femme du jardinier avait coutume de porter ses œufs et son lait, et

celui-ci quelques légumes. Ils n'attelaient pas la jardinière dans ce cas, mais se rendaient à pied à Blatigny, poussant devant eux leur petite voiture à bras, et en revenaient de la même façon, à la nuit tombée le plus ordinairement.

Hilaire profita, ce jour-là, de leur absence pour se dispenser d'aller au pré. Il s'empressa de couper dans le champ de Tarut une énorme brassée de trèfle, dont il bourra le râtelier de la Rousse, et, la laissant à l'écurie en compagnie de Carcan, avec lequel elle vivait d'ailleurs en fort bonne intelligence, il se rendit en toute hâte chez Madeleine Bonnefoy.

Celle-ci l'attendait. C'était le jour, on s'en souvient, où la dentellière se reposait, et dont elle employait les heures inoccupées à donner satisfaction à son goût pour la lecture. Un des volumes qui composaient sa petite bibliothèque était déjà étalé sur la table, entr'ouvert à l'endroit d'une gravure. Mais, à côté du livre, elle avait préparé un petit goûter, des poires, des raisins, des figues et un bon pain long doré.

C'est par le goûter que l'on debuta. Madeleine, pour encourager la timidité et la réserve de l'enfant, mangeait elle-même ou plutôt faisait semblant. Elle avait débouché une bouteille de vin blanc, dont on but deux doigts. Puis, la collation achevée, elle fit la toilette de la table, balaya dans une assiette les épluchures des fruits et les miettes de pain, et, tout étant remis en ordre autour d'elle, la leçon commença.

— Voyons si tu n'as rien oublié, dit-elle au petit Gervais. Et elle s'assit, attirant le livre à elle.

— As-tu repassé l'abécédaire que je t'ai donné?

— Oh! oui, dit-il, tous les jours.

— Et tu l'as apporté avec toi?

— Non. Je le laisse dans le creux du saule, au bord de la mare. Ce n'est que là que j'étudie.

— Et pourquoi pas chez toi?

— J'aurais peur que Barbe ne me demande où je l'ai pris.

— Oui, elle ne m'aime pas, Mme Tarut, dit tristement la dentellière. Je ne lui ai pourtant rien fait. Enfin!... Commences-tu à joindre les mots un peu couramment? Où en étions-nous restés?

— Quand le bûcheron monte sur un arbre et que les voleurs entrent dans la caverne.

— Tu as bonne mémoire, je vois. Eh bien! continuons... Là, ajouta-t-elle en désignant du bout du doigt le commencement d'un alinéa. « Les cavaliers... » Allons!

L'enfant se pencha sur le livre et, les sourcils froncés, les yeux ardemment rivés sur les caractères, avec un effort de toute sa pauvre petite intelligence si longtemps inculte, se mit à lire lentement, assemblant péniblement les lettres, détachant chaque consonance, s'arrêtant parfois, embarrassé par un mot difficile et compliqué.

— « Les cavaliers, gr... »

— Grands, aidait Madeleine. Du courage!

— « ... Grands, puis-sants, tous bien mon-és et bien ar-més, ar-ri-vè-rent près du ro-cher où ils mi-rent pied-à-ter-re. Le plus ap-pa-rent s'ap-pro-cha et pro-non-ça ces pa-ro-les dis-tinc... tinc...

— Distinctement. Recommençons... « prononça... »

— « ... Prononça ces pa-ro-les distinctement : Sé-sa-me, ou-vre-toi! A ces mots, u-ne por-te s'ou-vrit dans le ro-cher, et, dès que le ca-pi-tai-ne eut fait pas-ser tous ses gens devant lui, il en-tra lui-même... »

Et la leçon se poursuivit; mais l'attention de l'enfant se fatiguait; il s'interrompait, jetait de fréquents regards vers la fenêtre ouverte, par laquelle de temps à autre on apercevait quelques passants. Tout à coup le galop de deux chevaux se fit entendre. Hilaire leva la tête pour ne pas manquer les cavaliers, et, dans le cadre de la croisée, il vit deux gendarmes passer avec la rapidité de l'éclair, dont l'un tourna vivement la tête de leur côté. En un instant, le bruit des chevaux se perdit dans la direction du village, et l'enfant, en reportant ses regards dans la salle, crut remarquer qu'une subite rougeur était montée aux joues de Madeleine.

— Continuons! continuons! répéta-t-elle avec empressement.

Il continua, quoique très las. Mais, quelques instants après, une silhouette se dressait devant la fenêtre. Gervais et Madeleine levèrent instinctivement les yeux, et aussitôt le visage de la dentellière s'empourpra jusqu'aux oreilles. L'enfant reconnut un des cavaliers qui venaient de passer; mais en même temps il fut tout ébahi en revoyant en lui, vivante et en chair et en os, cette photographie qu'il avait longuement considérée quelques semaines auparavant. Le gendarme avait déposé son grand chapeau sur le rebord de la fenêtre, et, l'épaule adossée à l'un des montants, les doigts de la main droite engagés dans son plastron, il souriait d'un bon sourire qui soulevait sa forte moustache et faisait bomber ses pommettes, le teint légèrement animé par la course, les yeux brillants, sa tête ronde, tondue de près et que frappaient les rayons du soleil couchant, se dégageant dans la lumière extérieure avec ce même air de franchise, de loyauté et de bonhomie qui se voyait sur son portrait.

— Bonjour, madame Bonnefoy.

— Ah! c'est vous, monsieur Beynet?...

Et Madeleine, un peu embarrassée, toujours rougissante, s'était levée précipitamment :

— Tiens! regarde les images, dit-elle au petit Gervais en lui abandonnant le livre.

Et elle s'approcha de la fenêtre :

— Mais entrez donc, monsieur Beynet, entrez donc!...

— Non, merci. Je ne m'arrête pas. Nous venons de la Correspondance, nous laissons un peu souffler les chevaux, et nous allons repartir.

— Mais ne restez pas là...

Et elle ajouta en souriant :

— Vous allez vous compromettre, monsieur Beynet.

— Moi, madame Bonnefoy, me compromettre en vous parlant?... Oh! vous ne le pensez pas! Non, certainement vous ne le pensez pas!...

Puis, il continua plus bas :

— Eh bien! avez-vous réfléchi? Ce n'est pourtant pas bien déraisonnable ce que je vous propose, et il me semble qu'à nous deux nous ferions un bon ménage. Vous savez que je n'attends que votre acceptation pour quitter le service. Mon

temps expire bientôt. Je peux me rengager ou partir à mon gré. Ainsi, c'est comme vous voudrez, madame Bonnefoy, et quand vous voudrez. A moins qu'un nouveau mariage ne vous effraye? Je comprends... oui, je comprends... Ou bien que ce soit le mari qui ne vous convienne pas? Oui, le mari..., c'est probablement le mari...

— Mais non, je ne dis pas cela, répondait Madeleine. Je suis très honorée de votre demande et, si je devais me décider, je vous le jure, monsieur Beynet, je serais très fière d'être votre femme...

— Oh! fière! Il n'y a pas de quoi, il n'y a vraiment pas de quoi.

— Mais si! mais si!...

Pendant ce temps, le petit Gervais feuilletait le volume. Mais son attention était partagée : il regardait Schéhérazade racontant au sultan gravement accroupi devant elle une de ces histoires qu'elle savait si bien; puis, dressait l'oreille, attrapait un lambeau d'entretien.

— Eh! oui, fière! disait Madeleine. Je ne m'en dédis pas. Pensez donc, monsieur Beynet! ce serait pour moi une sorte de réhabilitation. Car vous, dans votre position, vous faites partie de l'autorité, vous représentez une portion de la justice...

— Oh! si peu! dit modestement le gendarme.

— Et, en faisant choix de moi, en me jugeant digne de vous, c'est comme si le passé n'existait plus, comme si vous l'effaciez. Oui, je le répète, je serais réhabilitée.

— Alors consentez! acceptez ma main, madame Bonnefoy.

— Non, je ne peux pas consentir, monsieur Beynet. Pour tout le bien que je vous veux et l'intérêt que je vous porte, j'y ai beaucoup réfléchi, je ne peux pas consentir. Vous vous repentiriez plus tard de ce que vous auriez fait.

— Comment pouvez-vous croire?...

— Vous vous repentiriez, je vous assure, monsieur Beynet. Tout irait bien dans les commencements; mais plus tard vous m'en voudriez, vous vous en voudriez à vous-même d'avoir épousé une femme décriée, mal notée. Allez! le monde est bien fort. On ne peut lutter seul contre lui; et ce qu'il dit, ce qu'il pense, finit par vous influencer malgré vous. Croyez-moi, monsieur Beynet, laissez-moi dans ma position, sans vous mettre dans le cas d'avoir plus tard à rougir de moi.

— Vous me faites de la peine, madame Bonnefoy, dit le gendarme d'un ton pénétré.

— Je vous fais de la peine, moi?

— Oui, madame Bonnefoy, vous me faites de la peine en parlant ainsi de vous. De grâce, taisez-vous! Vous êtes la femme la meilleure et la plus honnête que j'aie jamais connue, et ceux qui ne vous jugent pas comme moi...

Mais il s'arrêta. En ce moment, un groupe traversait la route. C'était Tarut et sa femme revenant de la ville. Le jardinier, le dos courbé, les bras tendus en avant et poussant sa voiture, suivit son chemin sans lever les yeux. Barbe marchait près de lui à grands pas, balançant ses bras comme un homme, toujours mal peignée et le jupon de travers, et les joues enluminées. En passant, elle détourna la tête, et ses yeux de braise dévisagèrent le gendarme, se glissèrent dans la pièce, sans y rien remarquer d'insolite néanmoins. Mais, au même instant, le petit Gervais, tout saisi de cette apparition inattendue, se coula sous la table et disparut.

Au bruit qu'avait fait, en se renversant, la chaise où il était assis, Madeleine s'était retournée :

— Eh bien! Gervais, pourquoi te caches-tu?

— C'est qu'on m'a défendu de venir, répondit naïvement l'enfant.

— Défendu! répéta la pauvre femme.

Et, regardant le gendarme :

— Vous l'entendez, monsieur Beynet! et vous voulez encore...

Honoré Beynet se contenta de sourire et haussa légèrement les épaules. Puis, redressant sa haute taille et avec un tremblement dans la voix où vibrait une colère mal contenue :

— On ne le lui défendrait pas si j'étais là, s'écria-t-il, ou on m'en dirait la raison!

Madeleine était allée vers l'enfant :

— Rentre chez toi, lui dit-elle. Il faut toujours obéir à ses parents. Tiens! emporte ce livre... Tu en sais assez maintenant pour lire tout seul, en t'appliquant. On ne m'en a guère plus appris. Allons! au revoir, petit Gervais! sois bien sage.

— Au revoir, dit l'enfant qui avait mis le volume dans sa poche et qui se dirigea vers la porte.

Mais là, il s'arrêta, pencha avec précaution la tête au dehors, s'assura que la route était déserte. Alors il sortit et se mit à courir vers la maison; mais, arrivé à l'angle du chemin, au moment de tourner dans la cour, il aperçut derrière un gros mûrier Barbe debout, qui le guettait. Il resta pétrifié.

— Ah! j'en étais sûre, tu en viens! s'écria-t-elle. Tu y as passé la journée, et on te l'avait défendu! Nous allons voir comment tu as soigné la vache...

Elle le prit par le bras, le secouant rudement et l'entraînant vers l'écurie.

Le râtelier était vide, et la Rousse, étendue sur le flanc, le ventre ballonné, tourna vers la porte, quand elle s'ouvrit, un regard triste et éteint, accompagné d'un mugissement plaintif.

— Mais elle est malade! s'écria Barbe en s'élançant vers la bête, s'accroupissant devant elle et lui tâtant le ventre, lui regardant les yeux et la langue. Que lui as-tu donc donné?

— Du trèfle, dit l'enfant.

— Du trèfle! du trèfle vert! quand depuis six mois on ne la nourrit que de feuilles sèches et d'herbe?... Tu es fou! tu voulais donc la tuer?... Eh! réponds donc, idiot!

L'enfant restait immobile et muet, tout confus de l'accident arrivé à la Rousse. Comme il se trouvait à portée de Barbe, celle-ci, tout en l'apostrophant : « Répondras-tu enfin?... », lui envoya au hasard un coup de poing. La main,

frappant sur la jambe du petit Gervais, rencontra le livre, qui rendit un son sourd.

— Hein? dit la mégère, se dressant et en oubliant tout à coup la maladie de sa vache; que caches-tu là?

Elle se baissait, le fouillait, lui arrachait le volume :

— Un livre! Que fais-tu d'un livre? Elle t'apprend donc à lire?... Holà! Tarut! arrive!... Eh bien! en voilà du nouveau! et du propre!...

Et comme le jardinier entrait :

— Sais-tu à quoi elle lui fait perdre son temps?... C'est trop fort!... Tiens! regarde! Elle lui apprend à lire! elle voudrait faire de lui un fainéant!... Je comprends... les vingt mille francs!... Quand monsieur sera grand, il pourra vivre les mains dans ses poches! Est-ce qu'elle compte l'épouser alors?...

Et elle éclatait de rire. Puis, en considérant le volume, sa colère reprenait le dessus :

— Un livre! un livre écrit en fin! un grimoire à se crever les yeux! Il voudrait lire là-dedans, lui? Savoir lire comme un monsieur? J'y mettrai bon ordre. Est-ce que nous savons lire, nous autres? A quoi que ça sert? Et, pendant ce temps, qu'est-ce qui gardera la vache?... Mais regarde-moi donc ça, toi! s'écriait-elle en brandissant le livre sous le nez de son mari. Est-ce que ça ne fait pas suer? Et tu ne hausses pas les épaules? (Il haussa les épaules.) De quoi vient-elle se mêler, celle-là? Est-ce que ça la regarde qu'on sache lire ou non?... Eh bien! voilà ce que j'en fais, moi, de son livre!

Et elle partagea le volume en deux, froissant et déchirant les pages, les arrachant une à une, les éparpillant devant elle dans le purin et la litière.

— Tiens! le voilà, son beau livre! Tu le repêcheras là, si tu veux!... Tiens! tiens! tiens! lis-le maintenant...

Et elle dansait dessus, piétinant les feuilles sous ses galoches, les lacérant de leurs gros clous, les maculant, les pétrissant, les enfouissant dans l'ordure, jusqu'à ce qu'elles ne fussent plus qu'une bouillie.

Carcan, la Rousse, Mylord aussi arrêté au seuil de l'écurie, regardaient avec étonnement se démener cette furie; Tarut se contentait de ricaner niaisement, pendant que le petit Gervais, le visage bouleversé, le cœur saignant d'un immense regret et laissant couler sur ses joues de grosses larmes, voyait, sans pouvoir l'empêcher et sans rien dire, s'accomplir l'horrible sacrilège.

LÉON BARRACAND.

*(La suite au prochain numéro.)*

---

# ESPAGNE ET PORTUGAL

## Notes et impressions

(Première lettre)

### LA SEMAINE SAINTE A SÉVILLE.

### I.

Je commence cette lettre dans la chambre de Rosine. Rosine a délogé depuis longtemps, et c'est Mme Bartholo qui loue le décor vide, les balcons munis de grilles par lesquels il entre des bouffées de sérénades broyées par les orgues de Barbarie, mais d'où il ne tombe plus de signal ni de cahier de musique.

Figaro demeure en face. Il voisine tranquillement, sert d'interprète, et non plus d'entremetteur; le logis n'a plus de valets à saigner, à faire éternuer; la grille du *patio* en est entre-bâillée. Le domestique entier se compose d'une vieille Andalouse qui répond, quelquefois, au nom solennel d'Athalie.

C'est bien la fille de Jézabel, un reste de sa mère dont les chiens n'ont pas voulu ou dont ils n'ont laissé que les os. Mais la bonne femme fait sourire ses dents, et la vieille tragédie a des façons galantes et comiques d'opérette.

On a organisé depuis Paris des *trains de plaisir* pour la semaine sainte à Séville. Le terme n'a rien d'excessif, car par un beau temps rien ne peut se comparer au *plaisir* spécial, au *train* particulier de ces jours de mortification. Malgré la pluie, la fête n'a pas manqué de gaieté.

Tous les hôtels sont pleins. J'avais dû faire retenir des chambres dans une *casa de huespedes*.

Par un reste de probité, on n'ose pas nommer ces gîtes *maisons meublées;* car les meubles y sont considérés comme un superflu inutile, puisque le nécessaire manque. La probité ne se satisfait que par l'enseigne et se corrompt à l'intérieur.

Mon hôtesse, d'un embonpoint à flatter la reine Isabelle quand celle-ci passe dans les rues de Séville, semble toujours prête à se couper, à se fendre par moitié, pour faire deux voyages, quand elle veut se transporter d'un endroit à un autre : aussi sa magistrature dans le logis est-elle plus souvent assise que debout. Elle ne nous sert jamais à table sans nous emprunter une chaise. Athalie, qui lui passe les plats, s'assied aussi pour arc-bouter sa maigreur, et c'est ainsi qu'au lieu d'un tête à tête entre ma fille et moi, nos déjeuners et nos dîners sont des repas de corps.

Je suis logé à côté des bureaux d'un journal, ce qui me garantit de la nostalgie, et à peu de distance d'un écrivain, privé ou public. J'ai présumé, du moins, que telle était la profession du brave homme accoudé à sa fenêtre, causant avec une perdrix en cage, attendant l'inspiration ou le client, au-dessus d'un emblème significatif qui se balance à sa porte : un encrier avec sa plume pendant à une longue ficelle.

La ficelle est naïve. En France, les écrivains la dissimulent mieux et, en tout cas, ne l'avouent pas comme emblème.

J'ai dit que Figaro demeurait en face. Il est retiré. J'ai cherché sa boutique. On en montre plusieurs qui prétendent à ce titre. Mais il faut se méfier dans un pays où les gens qui écrivent laissent pendre tant de ficelles.

Je puis dire, en tout cas, que si Beaumarchais a rendu un hommage mérité à la dextérité des barbiers de Séville, il a peut-être exagéré la vivacité de leurs mouvements. Ils sont toujours fort habiles; ce sont les premiers raseurs du monde; seulement, ils ont de la peine à lâcher un client. Leur opération, qui dure vingt minutes, est une série de caresses sur les joues, sur le menton, entremêlées de légers coups insensibles qui changent la taquinerie ordinaire du rasoir en un massage de la figure odorant et familier.

Nous sommes arrivés avec la pluie. L'entrepreneur des places à louer, bien qu'il ait augmenté prodigieusement ses prix sur la *plaza de la Constitucion,* le meilleur endroit pour jouir du spectacle, a dû faire de mauvaises affaires, ayant payé son droit très cher à l'*ayuntamiento.*

Je dis *spectacle* comme j'ai dit *train de plaisir,* et la meilleure preuve que je ne blesse aucune convenance, c'est que l'estrade à deux étages adossée pour la semaine sainte au palais municipal est garnie de loges dont les coupons se payaient, cette année, 250 francs.

Il y a ordinairement cinquante-deux processions à Séville, depuis le mardi jusqu'au vendredi saint inclusivement. Quand il fait beau, la nuit entière du jeudi au vendredi est animée par ces défilés, qui mettent en réquisition toutes les musiques civiles et militaires et qui tiennent tous les cafés ouverts.

Pour rassurer les consciences, je dirai que ces processions n'ont de religieux que le prétexte. Le clergé s'y mêle peu; il s'y prête et ne s'y donne pas. Ce sont de vieux usages conservés par amour-propre national plutôt que par piété; absolument comme si, en France, nous avions gardé la Fête des ânes ou des fous.

Dans mon pays, à Troyes, le jour des Rameaux, on jetait des oublies au peuple pendant la procession; et, le jour de Pâques, dans la cathédrale, l'évêque et les chanoines jouaient à la balle et à la toupie avant de commencer les vêpres; puis, le jeu fini, on régalait les assistants d'oublies, de pommes et de vin blanc. La *chair salée,* que l'on portait aussi à Troyes, dans les Rogations — un monstre comme celui de Thésée, — ne fut définitivement remisée qu'au XVIIIe siècle.

En Espagne, on fait trop de révolutions pour avoir le temps de rien changer aux vieilles coutumes, et les processions de Séville dureront peut-être aussi longtemps que les courses de taureaux, aussi longtemps que chez nous Racine et le café.

Pour faire partie des nombreuses confréries qui forment les cortèges, il n'y a pas d'autre condition que celle de fournir son costume. C'est dans ces jours-là que l'habit fait le moine, parce que le moine fait son habit. Chacun met sa vanité dans la broderie, dans les casques à plumes, et l'on m'a assuré qu'un amateur distingué, il y a quelques années, avait fait ferrer son cheval en or pour accompagner d'un pas relevé la Madone de Montserrat, une des plus richement dotées de toutes les Madones. Je n'ai rien vu de pareil, et les cavalcades ont manqué.

Arrivé le mercredi, par un temps douteux, après l'heure des processions, j'ai été, le soir, à la cathédrale, entendre chanter le *Miserere* d'Eslava.

La musique de ce maître espagnol est pleine de flonflons du siècle dernier. Elle était chantée et exécutée par les chanteurs et l'orchestre de l'Opéra. J'avoue que l'exécution de cette médiocre musique eût paru médiocre ailleurs que là; mais rien ne peut être mesquin dans cette gigantesque cathédrale qui grandit toutes choses jusqu'au sublime, qui élargit toutes les émotions.

Cette nuit épique, étoilée de cierges, ces blancheurs saillantes; çà et là, ces ors des grilles enveloppant la *capilla mayor,* fermant le *coro,* où les musiciens chantaient au-dessous de deux buffets d'orgue dont les trompettes dorées rayaient horizontalement la nuit; toute cette atmosphère sombre, imposante et charmante à la fois, donnait une âme à ces ritournelles, un accent à longue envergure à ce bruit chétif.

Sans doute, le moindre des *Miserere* qu'on chante à Paris (et, à défaut de musique religieuse, le *Miserere* du *Trovatore*) eût pris des proportions inouïes dans cette vaste église, dans ce décor qui chantait magnifiquement. Mais avec son étrangeté, son mauvais goût, l'œuvre d'Eslava, empreinte de couleur locale, était encore, pour un auditeur plus sensitif que connaisseur, un poème humain s'épanouissant dans un poème divin.

Les amis qui me faisaient les honneurs, et qui sont une des grâces de Séville, étaient placés avec moi dans une chapelle, dans celle de *Nuestra Señora de la Antigua,* et ce n'était pas un des moindres charmes de cette soirée romantique que cet isolement derrière ces hautes grilles fermées, dans une nuit à peine transparente, que cette audition lointaine de la musique, que ce repos sur les marches de marbre du tombeau monumental dans lequel dort Son Éminence le cardinal don Diego Hurtado de Mendoza.

Ce qu'il y a de prodigieux dans des mises en scène comme celle de la cathédrale de Séville, c'est qu'on ne peut les traverser sans y devenir subitement des acteurs du drame religieux qui s'y développe.

Je n'entends pas seulement dire qu'on subit le respect; je voudrais faire comprendre que l'on s'imprègne d'une essence plus intime, nationale, et que l'on est tout étonné, quand on exprime son admiration, de ne pas trouver de mots espagnols sur sa bouche.

Je ne décrirai pas la cathédrale de Séville après tant d'autres, après Théophile Gautier surtout, que tout le monde copie — en se gênant un peu, ou sans se gêner. Je me suis juré, en venant en Espagne, d'éviter au moins la prétention ridicule de la découvrir, et de me livrer seulement, tout entier, au plaisir de découvrir en moi ce que je n'y connaissais pas.

C'est là le bienfait des voyages pour ceux qui sont un peu las des livres. Ils sont une lecture rapide qui transfigure et fait vivantes les lignes momifiées dans la mémoire. Ils évoquent et varient l'illusion d'un printemps purement idéal pour ceux qui vont distraire leur arrière-saison. Tant qu'on n'a pas cessé de penser, on ne renonce pas à apprendre. Les voyages vous enseignent en un clin d'œil. Ils improvisent pour l'esprit ce mobilier de bric-à-brac historique, si cher aux collectionneurs et si harmonieux pour ceux qui croient avoir encore le temps de faire quelques rêves. Il semble qu'on prenne une santé de l'âme infinie, et qu'on gagne quelque chose d'une vie immortelle, à mesure qu'on allonge l'horizon de ses courses. C'est bien assez de conquêtes, sans prétendre refaire celles que les *Guides* ont faites pour vous.

Qui ne sait pas que la cathédrale de Séville est une châsse épouvantable de grandeur et de richesse, qui enfermerait tout debout, dans la nef du milieu, comme l'a dit Gautier, Notre-Dame de Paris?

Les processions devaient recommencer le jeudi, à quatre heures. Le temps était menaçant; mais la curiosité le défiait. Les loges dont j'ai parlé se garnissaient; la foule se pressait sur la place. A l'heure fixée, j'aperçus au loin dans la profondeur de la *calle de las Sierpes* (la rue des Serpents), la rue la plus animée, la plus curieuse et une des moins larges de Séville, la lueur des cierges et les vêtements blancs des confréries. Les gendarmes, en bel uniforme, ces gendarmes délicieux qui sont, par rapport aux nôtres, ce que l'orange est à la pomme de Normandie, prirent la tête du cortège au moment où celui-ci déboucha sur la place.

Mais ces gendarmes intrépides qui pourchassent la *Main noire* sur la terre ne peuvent lui mettre les oucettes dans le ciel. Tout à coup, brusquement, brutalement, un gros nuage fit la nuit sur ces clartés tremblantes; l'orage éclata, et j'assistai à un spectacle que je n'étais pas venu chercher, d'un grotesque formidable, à la déroute effarée, à la panique d'une procession qui a des trésors à préserver.

Soudain les pénitents se retroussent et prennent leur vol, passant comme une bande de pierrots aux chapeaux pointus. Ils se réfugient dans les cafés, dans les maisons. Les soldats de Pilate et ceux de Caïphe font piteuse mine. Les enfants de chœur, que leurs encensoirs gênent pour courir, les font tournoyer comme des frondes dans leur course folle. Les immenses reposoirs portatifs, les *pasos,* soutenus par une douzaine d'hommes cachés, prennent le trot gymnastique. Je vois passer un « Christ au mont des Oliviers » qu'on vient d'abriter sous une *capa,* et une Madone, insuffisamment préservée par le dais brodé fixé au-dessus de sa tête à l'aide de colonnettes d'argent, est prudemment retroussée sous un *waterproof* énorme.

On riait. J'avais espéré rire sans me mouiller. On m'annonça que je ne perdrais rien pour attendre, et que, si j'avais la patience et la volonté de passer la nuit, je verrais, à deux heures du matin, recommencer ou commencer les processions. Pouvais-je hésiter?

Mais comment passer le temps jusqu'à ces heures de dévotion? Heureusement, les cafés ne ferment pas plus que les églises.

J'ignore comment on fête la nuit de Noël à Séville; mais je sais que je n'ai jamais rien vu de plus animé, de plus folâtre que cette nuit du jeudi au vendredi saint. On boit, on mange, on fume partout.

Il paraît que depuis la bataille de Lépante, par l'effet d'une bulle papale, les Espagnols sont dispensés de jeûne et de maigre. C'est surtout dans la nuit et dans la journée du vendredi saint que l'on se souvient, à Séville, de la victoire de don Juan. Comme, ce jour-là, je voulais rester fidèle à une habitude prise, et, comme je n'avais aucune intention de parodier Sainte-Beuve et le prince Napoléon, je demandai des œufs pour déjeuner : on m'apporta une omelette au lard. Cette omelette hérétique n'était pas seule, et, si les poulets qui l'escortaient étaient maigres, l'assaisonnement était bien gras.

Cette façon d'appliquer une bulle est peut-être d'une soumission exagérée; mais elle indique assez bien le caractère de la dévotion espagnole. J'étais préparé à cette interprétation du texte pontifical par ma veillée de la nuit.

J'entremêlai mes visites aux églises, jusqu'à deux heures du matin, de stations dans les cafés. Les églises avaient moins de monde que les cafés.

Dans toutes, un sacristain, un *custode,* devant une table et un immense plat d'argent, sollicitait la libéralité des visiteurs par de petits coups frappés sur l'argenterie. Une statuette ou un buste en bois entre deux cierges ajoutait la supplique muette à la télégraphie du *custode.* Pour quelle œuvre quêtait-on? pour les pénitents qui buvaient? pour les frais de leurs beaux costumes?

Partout l'église, à peine éclairée, mais avec ses autels surchargés d'or, faisait un abri sombre et riche à la méditation d'un instant. Si j'avais pu m'asseoir, je me serais trouvé là aussi bien, sinon mieux qu'au café.

Pendant le jour, l'offrande était de même sollicitée, dans la cathédrale et ailleurs, par des dames patronnesses d'œuvres charitables, ayant chacune, à côté d'elles, une belle nourrice tenant un joli nourrisson dans ses bras ou à son sein. L'image était jolie. Mais quel en était le sens au juste? Était-ce un souvenir de l'enfant Jésus? Voulait-on faire penser à la venue du Sauveur, le jour de sa mort? Voulait-on rappeler qu'il allait renaître? Ou bien quêtait-on tout simplement pour une crèche, pour une œuvre de sollicitude maternelle? Je n'ai pas éclairci le fait. J'ai mieux aimé le garder mystérieux. Je le livre dans sa grâce.

Pauvres petits! pourvu qu'ils n'aient pas eu froid dans ces froides églises! Si aucun d'eux ne s'est enrhumé, je croirai à un miracle de cette semaine sainte, d'une dévotion si gaie.

Les cafés, pendant la nuit, regorgeaient de *processionnistes.*

Si j'étais certain de n'écrire que pour des gens qui ont vu Mangin agiter le panache de son casque légendaire au-dessous de l'immortel *Vert-de-gris,* je les renverrais à cette évocation pour leur donner l'idée des soldats romains qui com-

posent, avec les pénitents, le personnel principal des processions.

J'ai sous les yeux la photographie de ces héros. Le casque est étincelant; peut-être n'est-il pas une copie étroite de l'antiquité. Une fantaisie gothique s'y mêle au style romain; mais cette fantaisie date des premières romances du XIXe siècle, et le style romain également.

Au sommet de ce casque, huit plumes gigantesques s'épanouissent comme un palmier, sous lequel Dunois rêverait à la Syrie. L'ondulation de ces plumes ou de ces plumeaux est un des agréments les plus vifs des cortèges. Sous le casque, chacun se fait la tête ou la mine qu'il peut avoir. Au-dessous de la figure, une collerette à la Henri IV, qui me parut châtouiller le menton des soldats romains, dissimule le cordon auquel est suspendu l'insigne particulier de la confrérie. Les uns ont des cuirasses, les autres des boucliers.

Le militaire spécial que je décris porte un manteau de pourpre drapé sur l'épaule et surchargé de broderies; des glands en or pendent à toutes les extrémités et maintiennent ces manteaux, que leurs porteurs savent draper moins bien que la *capa*. Le sabre est une latte assez courte dont la virginité est fourrée de velours. Un maillot rose dissimule la nudité des mollets et, au besoin, l'accentue. Les brodequins en velours, avec des crépines d'or et des merveilles de broderie, compriment des pieds qui n'ont connu le cothurne que par l'initiation des espadrilles.

Les pénitents sont roses, violets, blancs, bleus, noirs. Ils ont d'immenses capuchons pointus, gênants pour la cigarette, des bonnets de magiciens à barbes, des robes à grandes manches, des queues gigantesques qu'ils portent généralement retroussées sur le bras, quand le sol est boueux. Sur la poitrine, à gauche, un insigne brodé indique la confrérie.

Imaginez maintenant dans chaque café ces pénitents attablés, les tables de marbre couvertes de lances innocentes, de boucliers virginaux et d'une mer multicolore de panaches; évoquez des rires sonores, des plaisanteries gutturales sur la maigreur de certains mollets qu'on mesure et qu'on pince; supposez que tout ce monde, très gai, frappe dans les mains pour appeler les garçons; voyez ces officiers du Nouveau Testament, dessinés par Daumier, jouant au billard; mêlez à ces figurants d'une tragédie démodée des Andalouses souriantes et narquoises venant contrôler les masques; joignez les vendeurs de journaux, les marchands d'allumettes, les mendiants frôlant de leurs guenilles ces beaux costumes qu'ils ont peut-être portés : vous aurez ainsi l'idée du spectacle que je me suis donné trois ou quatre fois dans la nuit, et qui alternait pour moi avec d'autres stations de rafraîchissement économique dans les églises.

A deux heures du matin, très impatient, très las, j'allais m'installer dans la loge mise à ma disposition, sur la place éclairée à la lumière électrique, quand la pluie, une pluie comme il n'en tombe que dans les pays où il ne pleut jamais, me donna un prétexte, que je commençais à souhaiter, pour aller me coucher.

Mais à peine étais-je dans la maison de Rosine, éclairé par Athalie, que j'entendis retentir des fanfares opiniâtres, passer des musiques imperméables. C'était bien autre chose que la sérénade d'Almaviva pour me faire courir à la fenêtre grillée.

Je fus tenté de descendre. Malheureusement, cette bravade de la musique n'intimida pas le ciel, qui méritait d'être vaincu. Il continua de pleuvoir; les processions sorties furent mouillées; les cafés restèrent ouverts pour leur servir d'asiles, après comme avant; la nuit s'acheva dans le tumulte, dans la gaieté; et la voix des *serenos* annonçant l'heure fut le moindre bruit de cette veillée, d'ordinaire si silencieuse dans les pays moins religieux.

La déception jusque-là était donc complète. J'eus une revanche le lendemain vendredi, le samedi et le jour de Pâques. Il cessa enfin, par extraordinaire, de pleuvoir, dans ce pays où il ne pleut jamais.

## II.

Le vendredi a tenu les promesses de la tradition. Le ciel, le matin, avait encore bien des nuées; mais on les voyait s'amincir et se dissoudre sous les poussées lentes et continues du soleil. La lumière filtrait et se répandait avec une nonchalance sereine, refoulant les vapeurs, comme le mirage d'une procession dorée qui eût refoulé des mendiants importuns.

En attendant l'heure, je me replongeai dans cette cathédrale attirante comme un abîme. L'obscurité y flotte sans voiler tout à fait les choses dignes d'être vues, et, avec un peu d'effort, de patience, en attisant dans ses yeux la flamme du désir, on finit par bien voir cet admirable tableau de Murillo, dans la chapelle baptismale : le *Saint Antoine de Padoue*.

Quelle œuvre! Jamais la volupté de l'extase n'a été traduite aussi simplement, aussi délicatement, aussi réellement. Saint Antoine agenouillé dans sa cellule tend les bras, le cœur, au *bambino* qui descend, en courant, du ciel, impatient de se fondre dans cette conscience béante et brûlante. C'est du naturalisme dans l'idéal.

Je montai au sommet de la Giralda. On sait que ce nom veut dire girouette, et la statue colossale de la Foi placée en haut de la tour n'est en effet qu'une girouette gigantesque. La sentinelle est bien à son poste sur ce reste de mosquée; elle semble attendre une foi nouvelle, inconnue, mais qui ne la fixera pas.

On monte par une pente sans marches qui permettrait à deux cavaliers de front d'atteindre jusqu'au beffroi. Le panorama de Séville se déroule. La plaine est verte; le Guadalquivir est rouge; on domine l'Alcazar, les jardins de Maria Padilla; plus loin, le palais de San-Telmo, où le duc de Montpensier a planté de si beaux arbres et fait s'épanouir partout tant de fleurs de lis; la Plaza de Toros, où les tueries recommenceront, le jour de Pâques; la forêt de pierres de la cathédrale; au pied de l'édifice, les orangers de la cour où les Arabes faisaient leurs ablutions. Le parfum des arbres

monte comme l'encens d'un culte impossible à détrôner, et l'horizon qui se tend d'un bleu profond pour les processions complète le décor oriental.

A quatre heures précises, le défilé commença, exact, lent, solennel, sans hâte, sans crainte, assuré du beau temps. Les pavés de la place de la Constitution étaient presque secs; les chaises de fer, qui semblaient venir et qui venaient peut-être de l'usine Tronchon, étaient occupées, et les loges appuyées à l'*ayuntamiento* se garnissaient du public élégant des abonnés du vendredi saint.

On offrait des programmes contenant les noms des Madones principales, leur histoire, l'ordre et la marche des processions. Les amateurs se promenaient en fumant. Un *torero* qui devient célèbre, mais qui, avant d'atteindre à la gloire des Frascuelo et des Lagartijo, ces *espadas* classiques, obtient beaucoup de succès par sa bonne mine, José Campos, dit *Cara-Ancha,* passait et repassait devant les loges, saluant de la main, du sourire, du regard. C'est un beau garçon, gras comme un ténor, dont il a les allures; son costume ne laissait rien à deviner et mettait en saillie tous ses avantages.

— Vous le verrez dimanche, me disait-on comme pour me prévenir de ne pas me faire une opinion incomplète sur l'*espada* sans broderies et sans épée.

On mangeait, sans scrupule, des gâteaux; on buvait; la place devenait étincelante. Ces facettes que le soleil met sur les balcons verts, sur les maisons blanches, sur les toits rouges, sur les fleurs, les cages suspendues, sur tout ce mélange de notes aiguës, rappelaient les petits coups de bec du pinceau de Fortuny. Les hirondelles, que nous devions attendre encore en France pendant bien des semaines, fendaient l'air limpide avec de petits cris joyeux. On vendait de l'eau avec la certitude que le ciel n'en donnerait plus; on vendait du feu pour les cigares; on vendait des journaux et, alternativement avec les petits cahiers bleus contenant le programme des processions, des affiches vertes contenant le programme de la prochaine course de taureaux.

La première procession avait en tête des pénitents noirs. On m'assura que c'était pour rappeler l'Inquisition et que ces amateurs, si funèbrement déguisés, étaient là comme les sapeurs de la foi. Leurs grandes barbes de lustrine n'avaient rien d'intimidant, et ces familiers du saint-office n'auraient brûlé que des volailles si, en Espagne, on avait appris à faire rôtir un poulet depuis qu'on n'y rôtit plus les hommes.

Les cortèges prennent un grand espace. Les pénitents portent leur cierge appuyé sur la hanche et incliné dans le rang, de façon à former une voûte lumineuse comme la *voûte d'acier* des francs-maçons. Les soldats, portant leurs fusils renversés en signe de deuil, escortaient les croix voilées d'un crêpe, les bannières brodées ou peintes.

Chaque procession a son orchestre. Quand le corps de musique n'appartient pas à un régiment et n'est pas en uniforme, il est costumé comme l'étaient, à Paris, les musiciens du bœuf gras — beaucoup mieux cependant.

La grande magnificence de ces défilés tient surtout aux représentations en relief soit du Christ, soit d'une scène du Calvaire, et toujours aussi de la Madone.

En général, dans chaque procession, on porte deux de ces reposoirs merveilleux, l'un pour la Vierge, l'autre pour son fils. Les porteurs, dissimulés sous des tentures de velours et dans l'épaisseur des socles argentés et dorés, font marcher ces autels qui m'ont semblé avoir trois ou quatre mètres sur chaque face.

Les Madones sont abritées sous des dais resplendissants de broderies, à moins qu'elles ne participent à une scène de la Passion; car alors les groupes se détachent sur le ciel.

Comme sculptures en bois peint, ces représentations sont, pour la plupart, d'un art médiocre. Les chevaux des cavaliers romains semblent détachés des bascules de nos chevaux d'enfants. Les apôtres et Jésus lui-même sont souvent ciselés comme les *pupazzi* de Lemercier de Neuville. Mais le ridicule de ces images disparaît dans la richesse, dans l'éblouissement des accessoires. Elles aussi, elles surtout, sembleraient mesquines autant que la musique d'Eslava, dans leur prétention au respect, si elles ne devenaient imposantes par l'excès même du luxe dont elles sont fagotées.

Au surplus, c'est une remarque dont il faut souligner toute émotion artistique et religieuse en Espagne.

Combien de fois, dans des cathédrales comme celle de Tolède, celle de Séville, celle de Burgos, n'est-on pas contraint à une stupeur qui finit par flamber en admiration, par l'accumulation monstrueuse de choses de mauvais goût? Le premier mouvement est pour le rire et la moquerie. Bientôt la persistance imperturbable dans la bizarrerie fait seulement sourire; puis les proportions grandioses étreignent et entraînent, et on absout ces enfantillages gigantesques.

Ces Madones, ces Christs sur des autels surchargés d'or, d'argent, de fleurs ciselées, de cierges imitant des fleurs, de statuettes de métal dont quelques-unes sont exquises; ces reposoirs où rayonnent des fortunes finissent par s'imposer au bon sens.

Je ne dis pas qu'il se dégage pour l'étranger plus de piété qu'il n'en émane au profit de la dévotion espagnole. J'ai bien remarqué deux ou trois bonnes femmes qui pleuraient d'attendrissement en voyant la Vierge égoutter ses larmes dans un mouchoir de deux mille francs et sous une couronne de pierreries; j'ai bien entendu une extatique, à la voix glapissante, pousser des cris du haut d'une maison, comme un muezzin du haut d'un minaret, quand la Vierge de Montserrat a passé; mais, en général, ce public s'amusait et ne s'émerveillait réellement que des costumes et des ornements. Seulement, le plaisir et l'émerveillement dilataient l'imagination, à travers l'absurde, jusqu'à l'incroyable et le sublime.

La Madone offerte par le duc de Montpensier et qui a défilé la dernière, vers huit heures du soir, portait un manteau de velours brodé, estimé, au bas mot, quarante mille francs. J'affirme qu'on n'exagère pas et je n'oserais assurer que cette Vierge, parce qu'elle est une des plus récentes et, à cause de ses liens de famille, une des plus remarquées, soit la plus riche de toutes. Il y a une rivalité de luxe qui stupéfie.

Ces reposoirs, qui devenaient plus lumineux à mesure que

le jour baissait, prirent, ainsi que toutes les processions, un éclat de féerie à la lumière électrique. J'ai bien regretté le fiasco de la nuit.

Les milliers de cierges allumés dans ce fouillis d'or, d'argent, semblaient des fleurs célestes, rouges, dans cette nuit lactée, dans cette aurore nocturne; les pénitents, bleus, violets, devenaient des ombres évoquées; l'un, qui avait relevé son capuchon, faisait penser à Dante aux Enfers ou au Purgatoire; à la rigueur, on eût trouvé Virgile; les enfants de chœur qui lançaient à toute volée des nuages d'encens, les licteurs romains eux-mêmes, dont les faisceaux en cuivre doré, portés crânement sur leurs épaules, ressemblaient un peu trop, avec leur forme cylindrique et l'unique pointe de lance qui sortait à l'extrémité, à l'instrument de M. de Pourceaugnac, ces licteurs d'opérette cessaient de prêter au ridicule, dans cette atmosphère étrange.

Le spectacle était devenu vraiment beau, et, quand on voyait au loin ces grandes lumières, entrecoupées d'intervalles sombres, s'enfoncer dans les rues étroites, qu'elles allumaient, pour gagner la cathédrale, on sentait la poésie se dégager de ces manifestations routinières; quelque chose de plus divin que ces simulacres religieux planait sur ces masques, ces musiciens, ces luminaires, ces chefs-d'œuvre d'orfèvrerie.

Le ridicule faisait pourtant tout ce qu'il pouvait. Les autorités de la ville, en grand costume, étaient dans un endroit réservé, devant l'entrée principale de leur palais. A chaque passage d'une procession, on arrêtait le Christ ou la sainte Vierge en face du premier magistrat de la cité. Il se faisait un échange de politesses entre les statues de bois et M. le maire; puis le cortège se remettait en marche.

Ce salut respectueux de Jésus et cette révérence de la Vierge me parurent une chose excessive. Je dois reconnaître cependant que le président de l'*ayuntamiento* recevait cet hommage avec une modestie parfaite et y répondait avec grâce. Jamais on n'a signifié la fin d'une audience avec plus de courtoisie qu'il n'en montrait au bon Dieu.

On m'a assuré qu'en entrant dans la cathédrale, où les porteurs les déposent pour se reposer des reposoirs, les saintes images exécutent un pas cadencé, comme une espèce de gavotte. Je n'ai pu vérifier le fait : il m'eût fallu, pour cela, suivre au moins la Madone du duc de Montpensier, qui me parut escortée de quelques personnages en grande tenue. Étaient-ce des fonctionnaires? des courtisans du duc? ou bien, comme à Barcelone (1), des carlistes faisant une innocente manifestation? Je l'ignore. Mais, si je ne l'ai pas vue, la danse n'en est pas moins très vraisemblable. J'ajoute qu'après la nuit et la journée, elle eût manqué à la gaieté de la fête.

J'ai oublié de dire que si, le vendredi saint, les cafés, les restaurants, les bouchers ne chôment pas, tous les services publics sont suspendus. Pas une voiture publique ou particulière dans les rues. Les voyageurs qui ont la mauvaise chance de débarquer à Séville ce jour-là doivent se passer de bagages ou les porter eux-mêmes. Ils ne trouvent ni un fiacre, ni un omnibus, ni un portefaix. Les portefaix portent les saintes images. La bulle qui dispense du maigre dispense implicitement de travailler; on peut manger et boire, cela suffit.

Toutefois il n'est que juste de remarquer que les Espagnols, s'ils abusent du repos, n'abusent pas de la permission de boire. Je n'ai pas rencontré un homme ivre, même le vendredi saint, parmi ces dévots pour qui le cabaret est une mortification autorisée. Ils sont sobres de boisson comme de travail.

Les gitanos se reposent également ce jour-là. C'est vainement que dans le faubourg de Triana on essayerait de séduire quelques-uns des danseurs et des danseuses. La rue des Serpents interrompt ses torsions de la hanche et sa mimique. On ne danse qu'au seuil de la cathédrale.

En revenant des processions, ébloui de ces broderies, de ces pierreries, de ces lumières qui avaient ruisselé pendant quatre heures, je demandai à un Andalous :

— Et la *Main noire?*

Il se mit à rire :

— Vous voyez bien qu'il n'y en a pas!

Il ajouta, me questionnant à son tour :

— Et vous, vos anarchistes?

Je répliquai par sa réponse, par son rire :

— Nous non plus, nous n'avons pas de *Main noire;* nous n'avons que quelques mains sales!

Pourtant je dois dire qu'en quittant Séville, sur le chemin de fer de Grenade, j'ai vu quatre paysans conduits par des gendarmes, qu'on m'a dit être des gens de la *Main noire.* Ils paraissaient très calmes, et l'on eût juré qu'ils ne voyageaient dans la compagnie de la maréchaussée que pour faire comme tout le monde, pour se garantir des mauvaises rencontres. On sait, en effet, qu'il y a toujours des gendarmes, par précaution, en tête et en queue de tous les trains. Ces voyageurs n'avaient pas de figure sinistre, et leurs mains m'ont semblé seulement très brunes.

LOUIS ULBACH.

(*La suite prochainement.*)

(1) Voy. la *Revue* du 31 mars (*Notes et impressions*).

---

# UN CRITIQUE DANOIS

## M. George Brandes

En 1871, un jeune écrivain danois déjà connu dans son pays, M. Georges Brandes (1), commençait à l'Université de Copenhague un cours sur *les Grands mouvements littéraires du* XIX^e^ *siècle.* La foule accourait et les gens d'ordre étaient scandalisés. Où allait le Danemark, s'il était permis de révé-

(1) M. Georges Brandes est né à Copenhague en 1842. Il se fit remarquer dès l'Université par une thèse sur *l'Idée antique du destin.* Il a voyagé, sait les langues; ses travaux de critique sont classés en Allemagne au premier rang.

ler en pleine Université les idées de Rousseau et d'apprendre à la jeunesse l'existence de M. Taine et de la théorie des milieux? Il y eut une lutte pénible. La société bien pensante, enrôlée dans la droite hégélienne et butée à réconcilier l'orthodoxie protestante étroite avec les idées modernes, se servait du seul moyen encore connu d'opérer cette réconciliation : ignorer les idées modernes et faire taire ceux qui en parlent. Le clergé protestant était résolu à ne pas souffrir dans une chaire officielle le disciple avoué de Sören Kierkegaard (1), et à son point de vue le clergé n'avait pas tort. Contre lui le maître avait refait les *Provinciales;* le disciple était capable de les continuer. « L'injustice, a dit quelque part M. Brandes, est un des éléments de la force des nations. » On lui fit bien voir qu'il avait dit vrai. Il se vit fermer les portes de l'Université de Copenhague pour cause d'hérésie littéraire et philosophique et, de guerre lasse, s'en alla à Berlin, secouant la poussière de ses pieds sur son orthodoxe patrie. Le cours, objet du scandale, fut imprimé en danois, traduit en allemand et finalement récrit en allemand de la main même de l'auteur, familiarisé avec la langue de son pays d'adoption. On le réédite en ce moment sous cette dernière forme à Leipzig (2). Deux volumes sur six ont paru : le premier, qui porte en sous-titre *la Littérature des émigrants,* et le cinquième, consacré à l'*École romantique en France.* Chaque volume peut se détacher de l'ensemble et être étudié séparément. Nous nous occuperons aujourd'hui du premier, qui est consacré à peu près exclusivement à la France. Plusieurs des écrivains dont il y est question ont été émigrés ou exilés sous la Révolution ou sous l'empire; de là le sous-titre : *Littérature des émigrants.*

## I.

Notre littérature du XIXe siècle est séparée de celle du XVIIIe par un intervalle d'une dizaine d'années. Pendant la Révolution, les belles-lettres subirent un arrêt complet. On sortait d'une période dont il y a beaucoup de mal à dire, mais où il n'était ni difficile ni périlleux de vivre, et l'on tombait dans un état où il fallait donner une part de ses soins à garder sa tête sur ses épaules, le reste de l'attention étant emporté bien loin des travaux de cabinet par les événements de la rue et d'ailleurs. Il faut tenir compte aux écrivains du temps de ceci, qu'ils n'avaient pas l'habitude des révolutions. C'était la première, on n'y était pas fait comme on l'a été depuis.

Quand les esprits, tout à fait à la fin du siècle, recouvrèrent un peu de loisir et de sérénité, la littérature se trouva placée entre plusieurs influences : d'une part, les événements accomplis, un essaim d'idées et de sentiments nouveaux prenant leur essor, une jeune génération devant aux circonstances des parties d'éducation étrangère que Napoléon allait lui fournir l'occasion de compléter dans les camps ou dans l'exil; d'une autre part, l'influence du XVIIIe siècle, ou plutôt de Rousseau, qui se renouait par-dessus la lacune révolutionnaire et dont les émigrés, en rentrant en France, arrivaient tout pénétrés, car elle était aussi puissante en Allemagne qu'elle l'avait jamais été en France, et ni l'Angleterre, quoi qu'elle en ait dit, ni l'Italie n'y avaient échappé.

L'histoire intellectuelle de l'humanité offre de loin en loin le spectacle de génies plus particulièrement fécondants, réservoirs géants d'où découlent dans toutes les directions des littératures entières. Rousseau a été un de ces réservoirs. Kant et Herder, Gœthe et Schiller, Byron et Filangieri, combien d'autres au Midi et au Septentrion, à l'Orient et à l'Occident, ont été ses fils spirituels, de sorte que l'influence allemande que nous autres Français subissons en ce moment est en définitive, pour une large part, un contrecoup de Rousseau. Nous rentrons dans notre bien.

C'est de la lignée française — sauf un morceau sur *Werther,* à propos de *René* — que M. Brandes s'occupe dans son premier volume. Cette lignée a dû aux luttes d'influences indiquées tout à l'heure des mélanges de sentiments, des flux et reflux d'idées dont on aperçoit clairement les traces dans les œuvres de Chateaubriand, de Mme de Staël et de leurs contemporains, mais dont il est délicat de fixer les proportions et de marquer les instants précis. Très difficile pour tout le monde, la tâche devient un tour de force pour un étranger à cause de ce qu'elle exige d'intimité avec la langue et d'aptitude à se plier à des habitudes d'esprit nouvelles. Elle n'a pas effrayé M. Brandes, qui entreprend de démêler ce chaos et de déterminer avec précision ce que chacun de nos écrivains du commencement du siècle doit à leur père commun, ce qu'il a reçu d'ailleurs. En homme sûr de soi, il prend tout de suite le taureau par les cornes et écrit bravement le chapitre indispensable, mais terrible à faire, sur Rousseau.

Son Jean-Jacques n'est pas posé de face. A peine un profil perdu. Dans toute l'œuvre il ne prend que la *Nouvelle Héloïse,* mais la *Nouvelle Héloïse* lui suffit pour se révéler ce qu'il restera au cours du volume : disciple de Rousseau; plus que disciple : sectaire. M. Brandes est demeuré fidèle à cette *pure nature* sur laquelle Chateaubriand écrivait pour l'univers des pages étincelantes, quitte à dire dans ces coins de préface où ne vont regarder que les fureteurs : « Je ne crois point que la pure nature soit la plus belle chose du monde. Je l'ai toujours trouvée fort laide partout où j'ai eu l'occasion de la voir. » M. Brandes n'a pas les *envers* de Chateaubriand. C'est tout de bon qu'il affirme n'avoir rien vu de plus laid que la société civilisée. C'est elle qui énerve, rapetisse, perd nos générations, avec ses règles, ses bienséances factices, ses tyrannies, ses religions toutes faites, ses morales toutes faites, ses opinions toutes faites qu'on inocule à l'enfant comme une vaccine contre l'originalité. C'est elle qui force continuellement Adolphe à sacrifier Ellénore, le devoir étroit aux convenances mondaines. Elle a l'horreur de « l'individuel ». L'indépendance lui est à crime. Elle étend chaque homme sur un lit de Procuste, tire, taille, ampute, jusqu'à ce que celui-là encore soit pareil aux autres. Elle est l'en-

(1) Brillant écrivain danois, polémiste redouté, mort en 1856. C'est lui qui avait dit : « Je crois que j'ai le courage de douter de tout. »

(2) *Die Litteratur des neunzehnten Jahrhunderts in ihren Haupt strömungen.* — Leipzig, Veit.

nemi! — On ne saurait refuser à M. Brandes d'avoir les haines vigoureuses.

Il est vrai qu'il a souffert, comme Alceste, de ce que le monde exige de complaisances et de faux semblants. Il est de ceux qui veulent pouvoir montrer le fond de leur cœur dans leurs discours. Un de ses premiers ouvrages (1) porte cette épigraphe mélancolique et fière : « Ma pensée comprimée me tue; exprimée, elle me perd. » La part faite à l'influence d'une expérience douloureuse, il nous semble que le sentiment amer de l'injustice a émoussé chez l'éminent critique la perception des nuances. Ses idées sont larges et point communes; elles sont un peu tout d'une pièce, comme d'un homme qui se surveille de peur de se rabaisser par des concessions et des compromis. Les pages sur l'amour sont une preuve caractéristique de cette disposition.

Malgré son goût pour la pure nature, M. Brandes reconnaît qu'au dernier échelon de l'humanité la femme n'est qu'une femelle. Le jour où la femelle porte des jupes, elle devient femme et l'amour naît; mais, d'après M. Brandes, il ne se conserve vigoureux et vrai qu'aux échelons intermédiaires. Parvenu tout en haut, dans les sphères raffinées, il s'évapore. Le XVII^e siècle et le XVIII^e jusqu'à Rousseau avaient conçu les sentiments nobles et délicats et surtout l'amour comme un produit de la civilisation; M. Brandes fait hommage de l'amour à « l'enfant de la Nature », le *Naturkind*. « Tu es jeune et sain de cœur, lui dit-il. *Tu es une machine électrique chargée de passion.* A l'aspect de ton amante, tu vois le sol trembler autour de toi. Elle se penche pour te donner un baiser (2) et tombe évanouie, non point en petite-maîtresse qui a des vapeurs, mais en créature terrassée. » Quant à ce que les poètes, les gens ayant de la culture et du monde, de Louis XIII à Louis XV, appelaient *amour*, ce n'en était qu'un lointain reflet, car « la passion est d'essence démocratique; l'amour aristocratique tourne immédiatement en galanterie ».

Ce n'est pas au hasard que M. Brandes a employé ici le mot *galanterie*. On se rappelle combien ce mot était usité au XVII^e siècle pour désigner le commerce amoureux. Il s'est accentué depuis dans le sens du mépris, mais il n'évoquait déjà rien de sérieux et de digne d'intérêt sous la plume de La Rochefoucauld ou de M^me de Sévigné, et il nous semble dur, appliqué aux immortels amants dont notre littérature était peuplée dès avant Julie et Saint-Preux. L'amour de Phèdre pour Hippolyte : galanterie. L'amour d'Alceste pour Célimène : galanterie. L'amour de Desgrieux pour sa chère Manon : galanterie. A quels blasphèmes peut mener le culte de la pure nature! O logique, voilà de tes coups!

Ce que nous avons de moins éloigné de l'enfant de la nature, dans notre vieux monde, c'est l'homme des champs. Le paysan danois est sans doute très dissemblable de ses frères; autrement, quel que fût le parti pris, il n'eût point échappé à l'esprit pénétrant de M. Brandes que le sentiment de l'amour n'arrive à son parfait développement que chez les êtres affinés et compliqués (gâtés, s'il l'aime mieux) par la civilisation. Il en est de l'amour au village comme de l'innocence et de la paix des champs. Le plus sûr, pour rencontrer une idylle, n'est pas d'aller à la campagne, c'est de prendre un billet pour l'Opéra-Comique. Démontez l'âme d'un paysan. Chez le meilleur, la femme qu'il se donne, les enfants qu'il élève participent toujours d'un placement de fonds. Qu'ils viennent à mourir, à côté du chagrin il y aura le regret du capital perdu. Que la vache et la femme aimée soient malades en même temps, la sollicitude se partagera entre elles avec une égalité dont je suis loin de me choquer, étant donnés les hauts prix du bétail, mais qui ne dénote pas l'état incandescent, le *Flammenzustand*, propre au *Naturkind* dans ses rapports avec l'objet de ses feux. Ce sera réciproque d'*elle* à *lui*. Je ne pense pas que jamais une fille de la nature se soit évanouie en recevant un baiser : ces secousses-là sont le privilège, heureux ou malheureux, des créatures chez qui la faculté de sentir a été centuplée par l'éducation. L'imagination s'est développée; des sentiments nouveaux sont nés avec les idées nouvelles, le cœur a acquis des pudeurs et des exigences inconnues aux êtres sans culture. Votre être simple n'avait qu'un petit nombre de sensations simples; la femme raffinée aura cent cordes prêtes à vibrer pour la joie et pour la souffrance. Elle possédera ce qu'on a appelé la « fatale intelligence » des choses les plus subtiles. La civilisation n'a pas cuirassé son cœur, elle l'a mis à nu. Elle saignera d'un coup dont, ignorante et fruste, elle ne se fût même pas aperçue. Ses sensations sont exaspérées par tout ce qu'elle a vu, lu et pensé depuis qu'elle est au monde; un mot, moins qu'un mot, un regard, moins qu'un regard, l'absence d'un regard lui fait une blessure souvent incurable. L'époque que M. Brandes, avec une nuance de dédain, appelle classico-oratoire, avait raison : l'amour digne de ce nom est un produit de la civilisation; il commence bien au-dessus de la première jupe.

Il n'était pas non plus assez exact de ne faire remonter l'idée de la supériorité de la pure nature qu'à Rousseau. Ce sont de ces vues en gros qu'un critique de haute volée comme M. Brandes ne doit accepter qu'en faisant d'expresses réserves. Quarante ans avant la *Nouvelle Héloïse*, en 1721 (1), Delisle de la Drévetière donnait au Théâtre-Italien, à Paris, une comédie en trois actes intitulée *Arlequin sauvage*, dont l'objet était de faire voir « la nature toute simple opposée parmi nous aux lois, aux arts, aux sciences », et où l'avantage était entièrement donné à « la nature toute simple » en un langage qu'on serait tenté, si l'on n'en savait la date, de croire d'un demi-siècle plus jeune. Ce sauvage, Arlequin, amené en France par des navigateurs, se heurte à tous les usages et conventions des sociétés civilisées, et chaque expérience augmente son mépris pour nous. « Je suis, dit-il, d'un grand bois où il ne croît que des ignorants comme moi, qui ne savent pas un mot des lois, mais qui sont bons naturellement. Nous n'avons pas besoin de leçons, nous autres, pour connaître nos devoirs; nous sommes si innocents que la

(1) *Critiques et portraits*, 1870.

(2) *Elle* aussi est un *Naturkind*.

(1) D'autres disent en 1722.

raison seule nous suffit. » Quelqu'un lui demande ce qu'il pense des nations civilisées. « Je pense, réplique-t-il, que vous êtes des fous qui croient être sages, des ignorants qui croient être habiles, des pauvres qui croient être riches, et des esclaves qui croient être libres. Vous êtes fous, car vous cherchez avec beaucoup de soin une infinité de choses inutiles; vous êtes pauvres, parce que vous bornez vos biens dans l'argent ou d'autres diableries, au lieu de jouir simplement de la nature comme nous, qui ne voulons rien avoir afin de jouir librement de tout; vous êtes esclaves de toutes vos possessions, que vous préférez à votre liberté et à vos frères, que vous feriez pendre s'ils vous avaient pris la plus petite partie de ce qui vous est inutile. Enfin vous êtes ignorants, parce que vous faites consister votre sagesse à savoir les lois, tandis que vous ne connaissez pas la raison, qui vous apprendrait à vous passer de lois comme nous. » Arlequin finit par éclater en pleurs contre les « scélérats » qui ont détruit la paix de son âme en lui révélant les iniquités appelées la loi et la richesse. « Je ne connaissais dans les forêts, s'écrie-t-il, ni les richesses ni la pauvreté; j'étais à moi-même mon roi, mon maître et mon valet, et tu m'as cruellement tiré de cet heureux état pour m'apprendre que je ne suis qu'un misérable et un esclave. » Comparez à la pièce profondément oubliée de Delisle le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes :* vous verrez comme la pièce devait amener le *Discours* un jour ou l'autre. Souvent les idées flottent dans l'air avant d'être saisies et fixées par les grands écrivains. Plusieurs de celles qu'on trouve dans Rousseau étaient flottantes avant lui, car Rousseau n'en a pas eu beaucoup en propre : c'est une de ses originalités; la source de sa prodigieuse action sur l'esprit humain a été ailleurs : dans la passion et l'éloquence.

Je citerai un autre exemple d'idée flottante accaparée par Jean-Jacques vis-à-vis de la postérité, et si bien accaparée que M. Brandes, à qui j'ai honte de faire d'aussi chétives chicanes, la lui a laissée tout entière. Le second trait nouveau qu'il remarque chez Rousseau (le premier trait étant la supériorité de l'état de nature), c'est que « Saint-Preux et Julie ne sont pas de même condition. Elle est fille d'un homme de qualité; il n'est qu'un pauvre précepteur, un plébéien. Comme plus tard dans *Werther*, la passion de l'amour est associée à la volonté du plébéien démocratique de s'élever en haut à force d'efforts. »

Maintenue dans ces termes généraux, la remarque était juste. Le tort est d'avoir appuyé en s'engageant dans une comparaison avec Marivaux. « Les amoureux de Marivaux, dit M. Brandes, sont deux êtres de même culture et, remarquez-le bien, de même condition. Nous ne rencontrons pas ici, comme dans le théâtre et le roman de notre siècle, des patriciennes amoureuses d'un plébéien, ou des personnages comme le laquais Ruy-Blas, favori d'une reine. S'il arrive par hasard que le maître se déguise en valet et la jeune fille en suivante, ils se reconnaissent égaux sous le déguisement. » Oui, pour *le Jeu de l'amour et du hasard*, non pour *les Fausses confidences*, où Araminte, femme du meilleur monde et ayant du bien, épouse Dorante, neveu de M. Remy procureur, et destiné par son oncle à être le mari de M^lle^ Marton, simple suivante. Non encore pour *le Préjugé vaincu*, où Angélique, fille d'un marquis et très touchée de l'avantage de sa naissance, accepte Dorante, petit bourgeois, parce qu'il est aimable et de bonne mine. Le sujet était tellement de saison que Voltaire le reprit dans *Nanine ou le Préjugé vaincu*, comédie en trois actes et en vers qui fut représentée à Paris et à la cour avec un brillant succès, trois ans après *le Préjugé vaincu* de Marivaux et onze ans avant *la Nouvelle Héloïse*. L'idée avait mûri si vite dans l'intervalle, que chez Voltaire nous n'avons plus une personne de qualité descendant jusqu'à la bourgeoisie — fait peu rare alors dans la vie réelle, — mais bien un grand seigneur épousant une fille de paysan,

Une servante, une fille des champs,

et emportant l'approbation de sa mère à ce choix. Changez les sexes, vous avez *Ruy Blas*.

On connaît maintenant le procédé de M. Brandes. Il prend les courants intellectuels tout formés, sans se perdre dans le détail des petites sources dont les filets réunis ont fait le fleuve. Sa critique y gagne en ampleur ce qu'elle perd du côté de la précision minutieuse.

## II.

Tel père, tels fils. M. Brandes devait retrouver l'esprit de révolte contre la société dans les œuvres écrites sous l'influence directe de Rousseau. On pouvait compter sur lui pour faire ressortir un trait de parenté qui flattait ses sympathies et qui contribue à l'unité de ce premier volume si vigoureusement pensé et si largement exécuté. Il l'a en effet mis en lumière *con amore*, au risque de se laisser un peu trop séduire par une des faces de son sujet aux dépens des autres. La tendance à voir surtout dans l'œuvre analysée l'aspect préféré est encore peu sensible dans le chapitre sur *Werther*, l'un des plus compréhensifs que M. Brandes ait écrits. Elle s'accentuera dans le chapitre sur *René*, pour éclater d'une manière irrémédiable à propos d'*Adolphe* et des romans de M^me^ de Staël. Regardons-la poindre dans *Werther*.

Cet être bon et malheureux a inspiré jadis à M. Émile Montégut un article (1) qui est un chef-d'œuvre de la première à la dernière ligne, riche d'idées et exquis de forme, qu'il faut relire presque aussi souvent que le livre qui l'a suggéré et que M. Brandes a très probablement lu avant de prendre la plume. M. Émile Montégut, dans cet article, parle à peine de Charlotte et de la passion qu'elle a inspirée à son jeune ami. Ce qui passait autrefois pour le sujet unique du livre est tombé pour lui au rang d'accident secondaire et point du tout essentiel. Il a été bien plus frappé de voir un timide et honnête bourgeois comme Werther conquérir définitivement pour nous tous, enfants des classes moyennes, le droit d'avoir l'*idéalité* dans la passion et le sentiment, la délica-

(1) Réimprimé dans *Types littéraires et Fantaisies esthétiques*. — 1 vol. Hachette.

tesse d'âme dans l'amour, la perception subtile de la beauté morale, toutes ces choses enviables qui étaient auparavant, en littérature, le privilège des classes élevées par la féodalité. *Werther* inaugure une nouvelle série de héros. Il met fin à la littérature chevaleresque et aux amants aristocratiques. C'est la vie moderne qui entre en scène.

M. Brandes partage les idées de M. Montégut, sauf en deux points. Il rend au drame d'amour, non sans raison, une part de l'importance dont M. Montégut l'a dépouillé. En deuxième lieu, M. Montégut insistait, pour expliquer la catastrophe finale, sur la nature du héros, délicate et sensible à l'excès; M. Brandes appuie sur l'indifférence, la méchanceté et la sottise du monde. Remarquez bien la nuance, car elle vous donne la clef de tout le volume de M. Brandes. Pour lui, *Werther,* publié treize ans après *la Nouvelle Héloïse* (1) et sous son impulsion, a marqué l'instant où « le combat pour le droit naturel de l'individu » était devenu inévitable. Il était impossible à des générations enivrées des idées d'égalité et de liberté de supporter plus longtemps l'état de dépendance et d'humiliation où une hiérarchie sociale surannée voulait les maintenir. Survient la Révolution. Le combat a lieu et aboutit à un despotisme brutal. Les rêves sont noyés dans le sang, des événements gigantesques « n'ont rien pu pour établir l'harmonie entre les aspirations du cœur humain et les relations sociales ». La Révolution a été une défaite pour l'individu, une victoire pour la société; toute la littérature du temps du Consulat et de l'Empire est une constatation de cette défaite, une protestation contre cette victoire, et René, le premier type moderne que nous rencontrons après Werther, incarne l'immense déception qui a suivi le cataclysme. La variété de mécontentement qui précède les grandes catastrophes et qui y conduit a été remplacée par la variété de mécontentement qui les suit, et voilà tout ce que l'individu, le droit naturel et la pure nature ont gagné, pour le moment du moins, à la grande Révolution française. Relisez *René, Delphine, Corinne, Adolphe.* Tous vous redisent, avec des accents divers, la même plainte désolée : « Nous nous étions crus débarrassés de la tyrannie des sots, de la brutalité des puissants, de la cruauté froide du préjugé, et c'est à recommencer! »

Voilà la thèse que M. Brandes développe avec chaleur et éloquence. En tant qu'explication du mouvement littéraire du premier empire, elle est ingénieuse et a de la grandeur. Prise absolument, elle est injuste pour cette malheureuse société qui a beaucoup de mauvais et de bas, j'en conviens, mais à qui nous devons pourtant, tous tant que nous sommes et y compris M. Brandes, de posséder le raffinement de pensée, la délicatesse de sentiment, la culture d'esprit qui nous permettent de la juger et, sur certains points, de la condamner. M. Brandes ne considère que les êtres exceptionnels qui font craquer tous les moules. Il les voit comprimés et meurtris par un réseau de conventions et d'opinions trop étroit pour eux. Il les plaint. Nous les plaignons avec lui; mais en même temps nous nous demandons si le malheur était évitable et si le monde est réellement si coupable de ne pas avoir taillé ses lois à leur mesure. Pendant que M. Brandes met à nu sous mes yeux, d'une main compatissante et indignée, les blessures des Saint-Preux, des Corinne, des Obermann, je pense aux êtres médiocres, aux faibles, aux timorés, aux pauvres d'esprit et de caractère, qui sont sans défense, sans ressources en eux-mêmes, et qui voudraient pourtant bien avoir leur petite part de bonheur sur la terre. C'est pour eux, pour les protéger, que la société fait sa police, et je ne saurais trouver que ce soit mal à elle. Les règles qui étouffent la noble Corinne sont faites pour les millions de pauvres femmes sans beauté, sans génie, qui ne monteront jamais au Capitole et à qui une Corinne en sous-ordre enlèverait leur mari, si l'opinion publique n'était là pour les protéger. L'égoïste sagesse mondaine qui tue l'intéressante Ellénore empêche chaque jour des jeunes gens bornés et faibles de perdre le respect du foyer pour des Ellénore du ruisseau. Pour un qu'elle sacrifie, la société en sauve mille.

M. Brandes me répondra que les mille sauvés ne valaient pas l'*un* sacrifié. Je n'en sais rien. Je ne suis pas sûr qu'un âne ne vale pas un ânier et n'ait pas les mêmes droits à être heureux. Mon sentiment de l'équité est blessé lorsque je vois que parce que vous êtes né bête, laid, ennuyeux, les hommes supérieurs ne s'intéressent pas du tout à vous, comme si c'était votre faute, comme si vous n'étiez pas déjà assez à plaindre d'être comme vous êtes. Au lieu de prêcher la paix et la conciliation, l'indulgence pour tous, les esprits distingués qui appartiennent à l'école de M. Brandes vous affolent, vous, les médiocres, vous qui n'avez pas la tête solide, par leurs cris de haine et de guerre. Ils vous méprisent et vous le témoignent, et ils s'étonnent de vous trouver, dans l'action, sans grandeur d'âme. Ils vous proclament stupides et méchants, et ils s'indignent de ce que votre conduite avec eux n'est ni intelligente ni généreuse. On a envie de leur dire : « Moi, la société, j'admire les dons précieux dont la nature vous a parés. J'ai pitié des douleurs que mes lois vous causent. Mais, vous l'avez dit vous-mêmes, les lois se font pour la moyenne. Regardez : vous êtes une poignée, et voici, de ce côté, le peuple immense des déshérités du talent, de la grâce, des fines jouissances, qui ne sont à peu près honnêtes, à peu près bons, à peu près heureux, que parce que j'impose ces mêmes lois qui vous entravent et vous blessent. Je reconnais que vos supériorités vous méritent de certaines dispenses; et, si vous êtes justes, vous reconnaîtrez de votre côté qu'aujourd'hui je les accorde assez libéralement : les Corinne et les Saint-Preux de 1883 n'ont pas trop à se plaindre de moi. Seulement, je vous prie que cela se passe entre nous, sans bruit ni déclamations. Ne criez pas sur les toits que ces dispenses sont votre droit, de peur que vous ne découragiez tous ces pauvres gens auxquels mon joug est lourd aussi et qui l'acceptent parce que je leur ai persuadé que les règles de l'étiquette, des convenances, de la morale du jour, sont la vérité absolue, immuable, éternelle. »

Voilà ce que je voudrais dire, au nom de la société, à ces fiers contempteurs du devoir prosaïque et des vertus terre à

(1) *La Nouvelle Héloïse* a paru en 1761, *Werther* en 1774.

terre; mais ils ne m'écouteraient pas, ou, s'ils m'écoutaient, ce serait pour me reprocher de me joindre à leurs ennemis. Demandez à M. Brandes, dont le penchant à se jeter aux extrémités des idées se trahit à propos de tout. Il possède une instruction étendue, des vues hautes, un sentiment littéraire vif; il ne sait pas s'arrêter à l'endroit où la pensée est tout à fait juste; son tempérament de lutteur l'entraîne au delà. En parlant de René et de sa sœur, au lieu de glisser, comme Sainte-Beuve, sur le point déplaisant, il appuie, part tête baissée et va s'abattre sur la conclusion que voici : « Le but manifeste de *René* est de montrer par l'exemple d'Amélie combien il était nécessaire de rétablir les couvents de femmes, puisque le cloître seul offre salut et protection contre de certains égarements. »

Ailleurs, toujours à propos de ces malheureuses règles sociales, il compare la gêne qu'elles causent à l'individu à la gêne que la langue cause à l'écrivain, obligé de se servir d'expressions et de formes toutes faites. Pas une fois sur mille, dira-t-il, la langue ne fournira à l'écrivain le mot qui exprime exactement sa pensée. Il sera presque toujours obligé de se contenter d'à peu près. — Pardon, mais c'est justement ce qui distingue l'homme qui sait écrire de celui qui ne sait pas. Le premier dit ce qu'il peut, le second ce qu'il veut. Encore une exagération.

Malgré ces menues critiques, *les Grands mouvements littéraires du* XIXe *siècle* sont un de ces ouvrages qui suffiraient à l'honneur littéraire d'une carrière. L'auteur est dans toute la force de l'âge et du talent et nous pouvons compter sur d'autres œuvres capitales. En les attendant, nous nous proposons d'examiner, un autre jour, le volume sur *l'École romantique française,* où M. Brandes montre la révolution romantique dirigée contre Voltaire, contre son théâtre correct et froid, sa critique irrévérencieuse, son rire trop peu sentimental, et les insurgés prenant encore pour chef Rousseau. Bien des noms glorieux se presseront ce jour-là sous notre plume, soit que nous restions en France, soit que nous nous permettions des incursions en pays voisins, et nous serons de nouveau reconnaissants à M. Brandes, comme nous le sommes aujourd'hui, d'avoir revendiqué, lui étranger, avec tant de vigueur et d'impartialité, la domination universelle du monde des lettres pour un Français. Nous ne sommes plus très accoutumés à ces hommages-là.

ARVÈDE BARINE.

---

## CHRONIQUE MUSICALE

*Carmen. — La Perle du Brésil. — Lucifer.*

### I.

Le philosophe allemand J.-P. Richter a émis quelques idées singulières à propos de la musique, celle-ci entre autres : « L'odorat, par son expansion fantastique, ressemble plutôt à la musique, tandis que le goût, dans sa précision prosaïque, ressemble plutôt à la vue. » En creusant cette proposition, on trouve qu'elle n'est vraie qu'en partie.

Il est certain que les odeurs suaves ont quelque chose de ce qu'on entend communément par idéal. Comme les sons, les odeurs échappent à la vue et au toucher. Mais là s'arrête la ressemblance. Il est facile d'établir que le son est infiniment moins matériel que l'odeur. Suivant la théorie de l'odorat, ce sont des molécules des corps qui, se détachant et venant affecter la muqueuse, produisent ainsi une impression nasale. L'oreille, au contraire, n'est affectée que par les vibrations de l'air, c'est-à-dire par un mouvement abstrait. Entre l'instrument et l'oreille de l'auditeur il n'y a rien; le son ne se forme que dans l'esprit, par la perception des mouvements vibratoires qui s'ajoutent ou se retranchent perpétuellement d'une façon plus ou moins compliquée. Le son musical le plus simple est déjà une contemplation, intérieure, inconsciente, d'une force éloignée et traduite par un milieu étranger : l'air ou tout autre corps. Il y a donc déjà une interprétation intérieure.

Si l'on prend l'éloignement de la source des sensations comme mesure de leur idéalité, on leur trouve une certaine hiérarchie.

Le premier degré se rencontre dans le plaisir varié, important, primordial, qui résulte du contact immédiat des matières alimentaires avec l'organe du goût. Si détaché qu'on soit du matérialisme, on ne peut nier que ce plaisir ne soit plein d'attrait. Les nuances de perception dont le goût est susceptible ont d'ailleurs donné lieu à un art justement admiré, l'art culinaire, dont les règles ont une grande précision.

L'odorat, comme le dit J.-P. Richter, a en effet quelque chose de fantastique; ses sensations sont imprévues, excessives, insupportables ou excellentes ; par conséquent, elles exercent une influence certaine sur l'imagination. Les odeurs ont une part importante dans la poésie de la nature; apportées de loin par la brise, elles ressemblent alors assez à de la musique, à ces bouffées de sons lointains qui paraissent toujours si agréables.

Toutefois, entre l'odorat et l'ouïe il y a un large intervalle. L'odeur est toujours un contact direct de la matière, à distance, il est vrai, et par particules : cela suffit pour lui donner un degré de plus dans l'idéalité et la mettre au-dessus du goût dans l'ordre des sensations artistiques. Mais la perception du mouvement des corps sonores est une opération cérébrale d'un ordre très supérieur, si on admet le classement que nous avons proposé. Cependant les odeurs ont souvent des actions qui ressemblent à l'effet que la musique produit devant un décor. Je me souviens qu'étant en barque sur le golfe de Naples pour retourner à Sorrente, il nous arriva une brise de terre si délicieusement chargée de l'odeur des orangers en fleur que l'aspect des choses en fut sensiblement modifié. La bouffée odoriférante qui redressa les grandes antennes et tendit les voiles triangulaires du bateau impressionna tellement les passagers, qui étaient de pauvres

gens peu contemplatifs, que leur conversation de cigales s'en arrêta.

Il y eut pour tout le monde une seconde de contemplation exquise; cette émanation de paradis terrestre idéalisa le spectacle, déjà fort beau par lui-même et par la lumière du couchant. Une pareille émotion est-elle de l'art, ou bien simplement de la sensation matérielle? L'harmonie des parfums était ici très semblable à un grand accord lointain.

On objectera que, l'émotion éprouvée n'ayant pas sa source dans la volonté des orangers, l'intelligence étant absente, il n'y a pas d'art. En théorie, cela est vrai; cependant les œuvres musicales où l'on ne rencontre jamais de ces parfums inattendus peuvent mériter des louanges et des récompenses honorifiques, mais il leur manque certainement quelque chose. Ce que les auteurs ont voulu faire n'est pas toujours ce qu'il y a de plus agréable dans leurs ouvrages; c'est quelquefois l'imprévu, l'inconscience d'une combinaison, l'entraînement de la plume, qui est la cause de la sympathie qu'ils inspirent. C'est alors que la sensation musicale a quelque chose de ce que dit J.-P. Richter, qu'elle ressemble à l'odorat à cause de son caprice et de son apparente fantaisie.

C'est un peu ce qui manque à la *Carmen* de Bizet, et c'est d'autant plus remarquable que le personnage principal, Carmen, est une capricante créature, chez qui la fantaisie du moment est la manière habituelle de vivre. Son rôle est parfaitement dessiné musicalement, mais froidement, par un artiste sûr de lui et de sa plume. La musique de *Carmen* est nerveuse, active, sûre d'elle-même. Bizet, qui était admirablement organisé pour la musique, qui savait tout ce qu'on peut savoir dans cet art, n'y a jamais rencontré de difficultés qu'il n'ait surmontées facilement, trop facilement peut-être; mais il avait aussi une intelligence ouverte aux grandes émotions de l'art, et sa nature, s'il eût vécu plus longtemps, l'aurait certainement entraîné dans les défilés scabreux que fréquentent les chimères poétiques et où la marche est moins aisée. Il s'était déjà dirigé de ce côté dans une pièce qui précède *Carmen* et qui lui est supérieure, *Djamileh,* qui n'eut que peu de succès, mais où se montre un sentiment très vif et assez neuf de la poésie orientale. Dans cette partition, la préoccupation de rendre son idée se manifeste par des recherches de style très intéressantes et rares.

La musique de *Carmen* est plus franche d'allures; le sujet le voulait ainsi. Tout le premier acte peut compter parmi les meilleurs productions de notre Opéra-Comique. Le public apprécie beaucoup maintenant cet ouvrage qu'il avait délaissé autrefois.

*La Perle du Brésil* a été reprise aussi à l'Opéra-Comique pour les débuts de M^lle^ Nevada. Un talent réel, une voix étendue, d'un timbre agréable, font que le rôle de Zora lui convient à merveille. M^lle^ Nevada le chante avec succès, et, ce qui est le principal, la recherche de la virtuosité, qui n'est pas interdite, n'altère pas le charme naturel de son talent. M. Cobalet, une remarquable voix de basse chantante, d'un timbre exceptionnellement mordant, excellent chanteur et prononciateur, fait le rôle d'un amiral. Car il y a un vaisseau au second acte, ce qui explique l'amiral, et une tempête; mais c'est ce qu'il y a de plus clair dans la pièce, qui reste obscure néanmoins. La musique de F. David a sensiblement vieilli, mais on y sent le musicien amoureux des beaux sons et du franc jeu des harmonies. Sa musique émet toujours dans quelque endroit un de ces parfums d'orangers qui font oublier un moment que le théâtre est un lieu de plâtre et de carton, où l'on est mal assis. Malgré le désir de F. David d'écrire un ouvrage à succès, c'est-à-dire dont fût bannie autant que possible toute espèce de rêverie, sa nature de poète et de musicien se sent parfaitement, même dans les morceaux les plus facturés. La couleur locale des pays chauds, qu'il excellait à reproduire au moyen des sons, n'est, il est vrai, représentée dans *la Perle du Brésil* que par la température qui règne maintenant dans les théâtres.

II.

Cela fait penser à l'agréable fraîcheur que doit renfermer une grande salle comme celle de l'Opéra-Comique pendant la fermeture d'été. Plus de gaz, plus de bruit, plus d'applaudissements en salves. Dans une demi-obscurité on ne distingue plus qu'à peine les contrebasses, qui dorment adossées à la barrière de l'orchestre. Une stalle dans ces conditions serait quelque chose de précieux en été.

Il faut que le théâtre soit un plaisir bien profondément entré dans nos habitudes pour qu'on espère encore s'y divertir quand il fait chaud. A la fin de la représentation, on voit les spectateurs s'écouler avec une physionomie abattue. Si on leur demandait de parler sincèrement, de dire si vraiment ils ont eu de l'agrément, même aux pièces qu'on leur a signalées comme devant les intéresser, la plupart diraient qu'ils regrettent leur soirée. On doit cependant reconnaître que beaucoup de personnes aiment à être assises dans une salle de spectacle quelconque et à y voir représenter n'importe quoi : cette occupation a la vertu de faire sortir les hommes de leur personnalité ennuyée, à tel point qu'ils se trouvent toujours à peu près satisfaits. Voilà pourquoi les siffleurs sont toujours mal vus du public, qui ne s'ennuie jamais assez pour approuver une manifestation qui le trouble. On peut trouver aussi avec juste raison que dans un théâtre où le temps est chèrement payé, il est inopportun de l'employer à un bruit autre que celui des paroles ou de la musique. Une seule personne qui empêche d'entendre plusieurs milliers d'autres leur fait un dommage particulier qui, si on l'additionnait, représenterait une somme considérable. Il ne faut pas perdre de vue que le théâtre est une entreprise assez aléatoire dont la fonction est de produire du son parlé ou chanté : en y substituant des bruits tels que des sifflets ou des applaudissements inopportuns, on empêche le public de consommer ce qu'il a payé d'avance.

Ce serait même une question de savoir si la critique a le droit de détourner le public d'aller au théâtre en lui signalant les défauts d'un ouvrage. En somme, les auteurs font toujours

du mieux qu'ils peuvent. Il y en a de fort habiles, mais qui n'ont pas d'imagination : leurs ouvrages remplissent la soirée tout de même. Le mieux est de n'en rendre compte que si on y trouve quelque chose qui ait chance d'intéresser le lecteur, soit par sa nouveauté, soit par quelque sensation imprévue qui puisse se décrire : autrement, la critique est inutile, puisque l'œuvre ne peut pas se retoucher.

On a plus de latitude quand il s'agit de la musique qui n'est pas faite pour être représentée, pour la musique de concert, de symphonie ou d'oratorio. Ces œuvres-là ne sont pas de la production courante ; elles se donnent hautement comme des œuvres de pure imagination ; la spéculation y est presque toujours étrangère. Tel est l'oratorio de M. Peter Benoît, *Lucifer*. C'est un oratorio philosophique et symbolique qu'on a exécuté dans la grande salle du Trocadéro au mois de mai dernier : le poème flamand est de M. Hiel, fort élégamment traduit en français par M. Wilder. Trois parties. La première raconte le désordre des premiers jours du monde et l'apparition de Lucifer, qui appelle à lui les trois forces de la nature : la terre, l'eau et le feu. L'homme le secondera-t-il dans ses efforts contre Dieu? Dans la deuxième partie, l'eau, la terre, le feu disent à l'homme leur beauté, leur puissance, et cherchent à l'entraîner dans le parti de Lucifer. La troisième partie expose le refus de l'homme à suivre l'ange déchu. Celui-ci fait surgir la Mort des abîmes; l'homme tremble; mais la lumière se fait, les esprits célèbrent leur délivrance : la Mort est vaincue et l'humanité poursuit ses destinées immortelles.

C'est le style de l'oratorio appliqué à un nouveau genre d'idées, à l'idée de la perfectibilité infinie de l'humanité, de cette perfectibilité qu'on reléguait autrefois dans le ciel et qu'on cherche aujourd'hui à réaliser sur la terre, non plus au profit de l'individu, qui est de trop courte durée, mais de la race humaine, qui est éternelle — jusqu'à nouvel ordre.

Le défaut de ce poème, c'est que les personnages sont des abstractions manquant de vie et de réalité. L'oratorio traditionnel, qui retrace quelque épisode de l'histoire religieuse, a ce grand avantage que l'idée, le sentiment, s'individualise dans un personnage connu, de sorte que la musique, et particulièrement la vocale, y trouve facilement des formes correspondant à ses émotions; mais l'eau, la terre, le feu, personnages symboliques que la sculpture et la peinture expriment et désignent au moyen de quelques attributs de convention, restent à l'état abstrait dans la musique. C'est ce qui donne une froideur apparente à la composition de M. Peter Benoît, malgré sa valeur musicale. Les chœurs, qui ont une grande importance dans cet ouvrage, sont traités dans le plus grand style, avec cependant une liberté de composition qui les diversifie. Ce sont ces grandes combinaisons de voix et d'instruments qui forment le fond solide sur lequel se détachent, dans la seconde partie notamment, les formes musicales, plus dessinées, de la terre, de l'eau et du feu, dans lesquelles on remarque des phrases pleines de grâce et de fraîcheur.

Dans la troisième partie, la musique retrouve son véritable empire. L'*hosannah* des voix célestes, le chœur des esprits de lumière s'élèvent au-dessus des blasphèmes de Lucifer; l'orgue, les harpes viennent mêler leurs sons aériens à ces remous de voix humaines et produisent un bel effet. Il y a des oppositions de sonorités qui forment des lointains, des apparitions de sons d'orgue au fond des perspectives des voix et de l'orchestre, comme à travers d'énormes volutes de nuages on aperçoit le bleu pâle du ciel. C'est de la musique d'un effet décoratif très puissant et qui nous rappelle que M. Peter Benoît est directeur du conservatoire d'Anvers, la ville où résida un des plus grands maîtres de la couleur et de la lumière, Rubens, qui savait mettre des espaces immenses sur quelques pieds carrés de toile, comme dans la musique on fait tenir des temps sans nombre en quelques minutes de sons; car la musique peut faire perdre la notion du temps réel de son exécution, comme la peinture fait perdre la notion réelle de la surface qu'elle recouvre.

Ce n'est pas toujours dans le sens de la brièveté que la musique exerce son privilège. Il y a bon nombre de passages, dans les ouvrages que nous venons de citer, qui semblent durer très longtemps et qui n'ont pas cependant une trop grande quantité de mesures. On pourrait attribuer ce défaut au manque de génie des compositeurs. Mais il vaut mieux revenir au théorème de J.-P. Richter, qui montre dans la musique et le parfum une manière d'être commune, ce qu'il appelle l'expansion fantastique; c'est-à-dire que, quelque habile compositeur qu'on soit, on ne gouverne pas toujours l'art des sons comme on le veut, qu'il y a une quantité énorme d'imprévu dans les sensations produites par la musique, et que, si elle paraît plus idéale que les autres arts à cause de son mouvement abstrait, elle est sujette aussi à des aberrations d'autant plus grandes que son champ d'action est plus étendu et moins bien défini.

L'instabilité de cet art a souvent fait le tourment de ceux qui s'y adonnent soit comme créateurs, soit seulement comme observateurs ou critiques; le mieux est peut-être d'en jouir simplement comme d'un parfum ou d'une saveur qu'on attrape au passage et dont il faut remercier les dieux.

LÉON PILLAUT.

## BULLETIN

### Chronique de la semaine

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Le 9 juin, discussion de la loi sur les juges consulaires. Le 12, nomination de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la réforme judiciaire. Vote de la loi sur les funérailles. — Chambre des députés. Les 9, 11 et 12, discussion et rejet de la loi sur le vinage. Discussion du projet de loi sur les syndicats professionnels.

*Élections sénatoriales.* — Le 10, dans le Lot, M. Béral, conseiller d'État, est élu par 241 voix contre 103 données à M. Pagès-Duport. En Meurthe-et-Moselle, M. Berlet, républicain, est élu par 399 voix contre 241 à M. Welche, monarchiste.

*Le gérant :* FÉLIX ALCAN.

## Semaine économique et financière

Le marché ne parvient pas à sortir de l'atonie où il est plongé et qui est la conséquence du déclassement qui s'est produit sur nos rentes par suite de la conversion. Cet effet posthume, nous l'avions fait pressentir, lorsque, tout en constatant que la conversion avait pleinement réussi au point de vue administratif et matériel, ce qui n'avait jamais fait un doute pour personne, nous ajoutions qu'elle resterait à effectuer en réalité, au point de vue du public. Depuis ce moment, une grande quantité de titres sont restés à l'état flottant, recueillis, il est vrai, par les capitaux reporteurs; mais on attend, on attend impatiemment les acquéreurs qui les prendront à titre définitif. A chaque reprise de quelques centimes succède un recul équivalent, et la période de l'année où nous nous trouvons ne semble pas bien propice à modifier cet état de choses. Les incidents survenus au Tonkin ont encore augmenté la réserve des capitaux.

L'événement important de la semaine a été le dépôt fait par M. le ministre des travaux publics sur le bureau de la Chambre des quatre conventions signées avec quatre de nos six grandes Compagnies de chemins de fer : le Lyon, le Nord, le Midi et l'Est. Il ne reste plus à signer que les conventions avec l'Ouest et l'Orléans; elles seront probablement arrêtées dans le courant de la semaine prochaine. En ce qui concerne l'Orléans, il y a à résoudre certaines difficultés particulières, résultant de l'enchevêtrement des lignes du réseau de l'État avec celles de la Compagnie; des cessions réciproques sont nécessaires pour obtenir une meilleure délimitation des deux réseaux.

M. le ministre des travaux publics n'aurait, croyons-nous, aucunement le désir de voir s'agrandir, par suite de ces échanges de lignes, ce réseau de l'État dont l'exploitation a pesé jusqu'ici assez lourdement sur le budget; mais il doit rencontrer sur ce point des résistances qui ne surprendront personne.

L'entente qui s'est établie entre l'État et les compagnies a produit un bon effet dans le monde des affaires, et cet effet se serait certainement traduit d'une façon plus sensible sur les cours des valeurs si les six conventions avaient pu être présentées en une seule fois et si cet accord se fût produit dans des circonstances générales plus favorables. Néanmoins, les améliorations résultant de cet accord, tant au point de vue du marché financier qu'au point de vue de la régularisation de nos budgets futurs, ont été pleinement appréciées. Près de 10 000 kilomètres de lignes nouvelles vont avoir leur exécution assurée, sans que l'État ait à intervenir directement par un appel au crédit au lendemain d'une conversion qui a créé un déclassement si profond dans les titres de ses rentes; le travail national va trouver dans la construction de ces lignes un élément régulier d'activité pendant une dizaine d'années, et les porteurs d'actions de nos grandes compagnies vont enfin être affranchis des menaces qui pesaient sur l'avenir de ces grandes entreprises et leur interdisaient toute initiative profitable. Sans doute, l'État reste armé de son droit de rachat; mais les concessions qu'il a obtenues sont suffisantes, croyons-nous, pour qu'il n'ait pas de longtemps intérêt à y recourir. Le seul regret à formuler, c'est qu'un accord de ce genre ait tardé si longtemps à se réaliser.

En somme, l'État concède aux compagnies toute la partie du troisième réseau qui doit être construite d'urgence, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Au Lyon..... | 2000 | kilomètres. |
| A l'Est..... | 1500 | — |
| Au Midi..... | 1200 | |
| Au Nord..... | 400 | — |

Les lignes à concéder à l'Ouest et à l'Orléans porteront le total à bien près de 10 000 kilomètres. Il reste en dehors de ces concessions environ un tiers de nouvelles lignes que l'État se réserve soit d'ajourner, soit de faire exécuter à voie étroite, soit de confier à l'industrie privée.

Les compagnies s'engagent à construire à bref délai les lignes qui leur sont concédées. Elles contribueront, jusqu'à concurrence de 50 000 francs par kilomètre, aux dépenses de superstructure et du matériel. Le surplus de la dépense kilométrique, évalué à 200 000 francs, sera à la charge de l'État; mais les compagnies feront l'avance des sommes nécessaires, que l'État remboursera par des annuités comportant le service des arrérages et de l'amortissement.

D'après cela, on voit que la dépense qui incombe à la compagnie de Lyon est de 100 millions, et qu'elle aura à faire l'avance de 400 millions qui lui seront remboursés par annuités. La compagnie du Nord, qui jouit d'une situation exceptionnelle, a consenti à prendre à sa charge la totalité de la dépense pour les 400 kilomètres qui lui sont concédés, soit une dépense totale de 100 millions. Enfin, il convient d'ajouter que les compagnies, qui ont une dette envers l'État du fait des avances qui leur ont été antérieurement consenties, rembourseront ces avances par anticipation sous forme de constructions de lignes, de sorte que, à l'égard de celles-là, l'État n'aura aucune annuité à payer jusqu'à ce que le remboursement soit terminé. Tel est le cas de la compagnie de l'Est, qui doit 150 millions à l'État, et de la compagnie de l'Orléans, qui doit 207 millions.

Nous aurons à revenir sur les avantages que l'État retirera de ces conventions; bornons-nous aujourd'hui à les résumer.

Les compagnies se chargent de la construction et de l'exploitation des lignes nouvelles. Elles fournissent dans la dépense une quote-part d'un cinquième, hormis pour le Nord qui fournit la totalité, et elles avancent le restant des sommes nécessaires. Elles supportent comme exploitation les insuffisances inévitables que ces lignes nouvelles donneront pendant les premières années; elles abaissent la limite actuelle au delà de laquelle l'État devait venir en partage pour les bénéfices, et elles portent de moitié à deux tiers la part revenant à l'État dans ce partage. Enfin, elles consentent, pour le transport des voyageurs, à des dégrèvements

supérieurs à ceux que l'État effectuera sur l'impôt dont ces transports sont grevés; elles acceptent pour les marchandises un système de tarification plus rationnel et plus simple, et elles accroissent le droit de l'État dans la fixation de certains tarifs en ce qui touche la concurrence faite à l'industrie française par les produits étrangers.

Nous croyons que l'ensemble de ces avantages sera compris par la Chambre et qu'elle s'empressera de se rallier aux combinaisons qui lui sont soumises. Sous l'empire de ces prévisions, le marché des titres de nos chemins de fer a déjà montré une fermeté plus grande. Les conventions, telles qu'elles ont été rédigées, ne sont pas de nature, il est vrai, à motiver un brusque changement de prix; mais elles doivent donner plus de fixité aux cours et plus de sécurité aux porteurs. Il est à désirer que les Chambres n'y introduisent rien qui en détruirait l'équilibre.

A la suite de l'arrêté préfectoral qui a enjoint à la Compagnie du gaz de réduire de 0 fr. 30 à 0 fr. 25 le prix du gaz livré aux particuliers, mais contre lequel la compagnie s'est pourvue devant le conseil de préfecture, un certain nombre d'abonnés de la compagnie se sont refusés à payer le gaz par eux consommé au prix de 0 fr. 30. Une instance a été introduite par la compagnie contre un de ces abonnés devant le tribunal civil de la Seine. Le jugement a été rendu mercredi dernier. Un déclinatoire ayant été opposé par M. le préfet de la Seine, et le jugement de l'affaire entraînant une interprétation des actes administratifs, le tribunal s'est vu forcé de surseoir au jugement du fond jusqu'à la décision du conseil de préfecture. En attendant, le tribunal a ordonné le versement à la compagnie de la somme de 0 fr. 25 par mètre cube facturé et le versement à la Caisse des dépôts et consignations des cinq centimes tenus en suspens. Cette décision réserve les droits et les prétentions de chacun. Seulement, à cause des formalités et des frais qu'entraînent les versements à la Caisse des dépôts en consignations, frais qui porteraient le plus souvent sur des sommes excessivement minimes, il est probable que le plus grand nombre des abonnés se contenteront de la réserve que la compagnie a inscrite, dès le premier jour et de son propre mouvement, sur ses factures, et qui donne aux intéressés une garantie certainement plus que suffisante. Cette réserve porte que, si la compagnie échouait dans son instance devant le conseil de préfecture et par conséquent s'il était reconnu que le gaz doit être définitivement facturé à 0 fr. 25, elle aurait à rembourser à ses abonnés les cinq centimes qu'elle aurait perçus en trop. La solvabilité de la compagnie ne pouvant faire doute pour personne, il est évident que cette réserve donne une sécurité aussi grande que le dépôt à la Caisse des consignations; elle a seulement le mérite d'épargner aux consommateurs du gaz des frais coûteux et des formalités inutiles. L'annonce de l'instance engagée devant le tribunal civil avait amené quelques ventes de spéculation sur les actions de la compagnie; lorsque le jugement a été connu, ces spéculateurs ont jugé prudent de se racheter et de prendre les bénéfices que leurs ventes pouvaient leur donner; il s'en est suivi un mouvement de reprise assez marqué sur ces actions.

Les chemins espagnols sont faibles. Le Nord de l'Espagne finit à 523 fr. 75; le Madrid-Saragosse est à 465. Ce recul est la conséquence inévitable de la mesure que le gouvernement espagnol vient de proposer aux Cortès à l'égard des compagnies de chemins de fer. Il s'agirait de retirer aux compagnies la surtaxe de 10 pour 100 sur les tarifs des voyageurs qui leur a été accordée en 1866 afin de les aider à payer les intérêts et l'amortissement des obligations émises ou à émettre pour la construction et l'entretien des lignes.

Il est aisé de se rendre compte de l'influence qu'exercera cette mesure sur la valeur des titres des compagnies. Pour le Nord de l'Espagne seul, elle correspondrait environ à une diminution de 1 500 000 francs dans les bénéfices annuels; ce qui représenterait, au point de vue du dividende, une diminution de 5 francs par titre.

Les compagnies espagnoles sont assurément en progrès; mais elles ne sont pas cependant si riches qu'il soit temps de procéder à une réduction des recettes de cette nature; et, d'ailleurs, quelque compensation leur est bien due pour les sacrifices et les efforts qu'elles ont faits pendant les longues années où leurs actionnaires étaient réduits à la portion congrue tandis que l'Espagne s'enrichissait au moyen des chemins construits avec leur argent.

A un autre point de vue, le gouvernement espagnol s'engage dans une voie fâcheuse. L'atteinte qu'il porte au crédit des compagnies de chemins de fer aura certainement son contrecoup sur le sien propre, et cette seule considération devrait le retenir. Il est malheureusement peu probable qu'il en soit ainsi. La presse madrilène et la majorité des cercles politiques encouragent le gouvernement dans ses desseins et la commission du Sénat a déposé un rapport favorable aux projets ministériels. Le dernier mot n'est cependant pas encore dit : on peut espérer que les Chambres espagnoles, éclairées par la discussion qui ne peut manquer de se produire, repousseront le projet de loi ou, du moins, le modifieront dans un sens plus favorable aux compagnies, en leur accordant, par exemple, comme elles le demandent, la suppression de l'impôt de 15 pour 100 créé au profit de l'État sur les billets des voyageurs depuis la fin de la guerre civile.

K.

## Communications

La Compagnie des chemins de fer de l'Est vient d'organiser plusieurs voyages circulaires à prix très réduits qui permettent aux touristes de visiter un grand nombre de villes et de sites remarquables dans l'est de la France, en Allemagne, en Autriche et en Suisse, notamment Nancy, Metz, Mayence, Francfort, Strasbourg, Baden-Baden, Carlsruhe, Heidelberg, Nuremberg, Stuttgart, Munich, Salzbourg, Vienne, Ischl, le Tyrol, la Suisse orientale, Zurich, Bâle et Belfort.

Ces voyages peuvent s'effectuer en partant par la ligne de Paris à Nancy et en revenant par Belfort à Paris, ou bien dans le sens inverse.

Les billets sont valables pendant trente ou quarante jours.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [908]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 25. 23 JUIN 1883.


## LA TUNISIE EN 1883

### Notes de voyage

I.

DE BÔNE A TUNIS PAR LA MEDJERDA.
(CHEMTOU — LA DACLA).

5 avril 1883. A bord du *Moïse*. Midi 20.

On vient de signaler la terre. C'est le cap de Garde. Une ligne sinueuse qui se détache en gris sur un fond de nuages blancs. Voilà l'Afrique. C'est d'ici que je l'ai vue pour la première fois il y a déjà quelques années. Je ne le revois jamais sans émotion, ce cher et beau pays, auquel je reste attaché par des souvenirs qui ne sont pas tous exempts d'amertumes...

Bône, 5 heures.

Nous avons doublé le rocher du Lion. Le navire se range à quai. Je fais mes adieux au *Moïse*, après une traversée exceptionnelle. Pas une lame, pas une ride, pas une oscillation depuis Marseille. C'est apparemment que le petit Moïse de bronze, réduction du chef-d'œuvre de Michel-Ange, était à sa place — la place d'honneur — sur le buffet du roufle. Les matelots du *Moïse* ont à ce sujet leur légende : pour une fois que, dans un précédent voyage, on avait laissé Moïse à terre, le navire a joué de malheur : deux passagers sont morts pendant la traversée. Depuis cette époque, il n'y a pas de danger que le navire lève l'ancre sans que l'équipage ait constaté que son Moïse est là. C'est le porte-bonheur. Cette fois, il a justifié la légende.

J'échange force gestes affectueux avec D., l'ingénieur, qui m'attend sur le quai. Nous débarquons. Il est six heures du soir. R., le botaniste, arrivera dans une heure par le bateau d'Alger. Le trio expéditionnaire est au complet.

Souk-Ahras, 6 avril.

Il est cinq heures du matin. Le *chaouch* de D., qui m'éveille, me donne à tout bout de champ du « monsieur l'ingénieur ». Évidemment le titre d'ingénieur est pour lui le dernier mot de l'ambition humaine. D. a passé par cette éducation-là : son chaouch est dans les bonnes traditions de l'École polytechnique.

Le chemin de fer nous emporte vers Souk-Ahras, à travers la riche vallée de la Seybouse, que nous ne cessons d'admirer. Les cultures de céréales y sont faites avec grand soin, et la vigne commence à y occuper des espaces considérables.

Même impression à Souk-Ahras, qui se développe incessamment. Souk-Ahras, aujourd'hui tête de ligne du chemin de fer de Bône et de Constantine, aura, dans un temps donné, deux nouvelles lignes : le prolongement sur Tunis, voté par les Chambres et dont les travaux se poursuivent activement; le prolongement sur Tebessa, dont les Chambres ont voté le principe et qui sera le premier tronçon de la grande ligne de la Tunisie méridionale. Tout cela fera de Souk-Ahras une ville d'une grande importance. Le maire, que je rencontre dans la rue, cherche pourtant à m'apitoyer sur la triste situation de sa ville, menacée de n'être plus qu'un lieu de transit quand le chemin de fer ira sans interruption de Bône à Tunis. A l'entendre, l'achèvement du chemin de fer de la Medjerda sera pour Souk-Ahras le coup de la mort. Il lui faut tout de suite, comme compensation, le chemin de fer de Tebessa. Je ne demande pas mieux que de voir faire tout de suite la ligne de Tebessa; mais, quant à m'apitoyer, impossible : il ne me semble pas vraisemblable que Souk-Ahras puisse mourir d'un excès de chemins de fer.

Visite au tunnel en construction. Il aura 500 mètres. Ce

sera le plus long de la ligne entre Souk-Ahras et Tunis. Les wagons de matériaux pourront dans cinq ou six mois y courir sur le rail.

Oued-Mougras, 7 avril.

Nous sommes, à six heures, sur le pas de nos portes. Notre caravane a été organisée par les soins de D. Il monte fièrement son petit cheval, Kef, qu'il a rapporté du pays des Mogods pendant la campagne des Kroumirs, où il servait en volontaire avec le grade de lieutenant-colonel du génie. Autour de lui s'agitent chevaux et mulets, voire même un tilbury dont on m'a fait un gracieux hommage et qui abrégera pour moi la durée de l'étape, qu'il faudra bien, coûte que coûte, terminer à dos de monture. L'Arabe El-Hadj-Mi (les *roumis* prononcent : *la chemise*) prend la tête, avec son grand manteau rouge; derrière lui se groupent dix-sept mulets chargés d'hommes, de provisions, de lits, de tous les *impedimenta* rassemblés par la prévoyance de notre chef. Je ferme la colonne avec mon tilbury. D. donne le signal. Nous partons.

Il s'agit de parcourir toute la lacune qui sépare Souk-Ahras de Ghardimaou, première station tunisienne. Je tiens depuis longtemps à faire cette route pour en apprécier les difficultés et surtout pour voir la vallée de la Medjerda, qui a un grand renom de fertilité. Non seulement la Medjerda, mais la Tunisie entière, dans les limites de temps et de fatigue possibles. Je veux connaître la Tunisie. On en a tant parlé et en termes si contradictoires que je ne sais plus qu'en penser. Je veux voir moi-même.

Les récits des historiens ne nous permettent pas de mettre en doute que l'Afrique carthaginoise, l'Afrique romaine et même l'Afrique byzantine (on n'ignore pas que ce nom d'Afrique s'appliquait particulièrement, dans ces diverses périodes, à la Tunisie de nos jours) fut un grand et fertile pays. L'Afrique comptait alors de nombreuses et puissantes villes, dont les ruines attestent la splendeur. Elle avait une population considérable, peut-être dix millions d'habitants. Les Arabes sont venus, et toute cette richesse a disparu ; mais de ce passé qui a laissé tant de vestiges n'y a-t-il rien qui puisse renaître? N'y a-t-il plus rien à tirer de ces champs qui alimentaient Rome, de ces vergers qui subvenaient sans s'appauvrir aux besoins d'une armée? En un mot, l'avenir que plusieurs entrevoient pour la Tunisie renouvelée est-il fait d'espérances légitimes ou d'illusions dangereuses? Y a-t-il là véritablement les éléments d'une de ces colonies qui, sous la haute direction, sous l'initiative et la surveillance de la métropole, trouvent en elles-mêmes leurs ressources, leur administration, leur personnel, — qui, sans exclure le colon d'Europe, font elles-mêmes leur colonisation, — qui ne demandent rien à la mère patrie, si ce n'est la garantie de leur avenir, et qui, en échange de ce bienfait, ouvrent de nouveaux champs à l'exercice de son génie, au progrès de son influence? A côté de l'Algérie, colonie de peuplement — où le peuplement suit une marche si laborieuse, — n'y a-t-il pas place en Tunisie pour une généreuse et patriotique expérience, celle d'une colonie d'exploitation comme les Indes ou comme Java, qui ont fait leur fortune et leur grandeur en faisant la grandeur et la fortune de l'Angleterre et de la Hollande? — Voilà ce que je veux voir, et c'est pourquoi je pars, le crayon à la main. Mon but n'est pas de revenir sur les faits accomplis, de rouvrir ici, dans ces notes écrites à la course, le grand débat sur la question tunisienne. Je m'en suis occupé ailleurs ; j'ai dit mon opinion; je crois — et notamment avec les Algériens, compétents en cette matière où ils sont intéressés de si près — qu'au point de vue de la sécurité algérienne il faut que la France exerce en Tunisie une influence prépondérante ; — mais je n'en dirai pas davantage sur ce point. Personne, d'ailleurs, ne pense, j'imagine, à ramener notre drapeau en arrière. Il ne s'agit pas d'abandonner la Tunisie, il s'agit de la comprendre et de l'organiser sous le régime nouveau que nous y avons introduit.

Au sortir de Souk-Ahras, la route est d'abord assez bonne. Hélas ! c'est le pain blanc du début. Bientôt les ornières se creusent, les fondrières s'accumulent; je crois à chaque instant que nous allons nous engloutir dans quelque crevasse : cheval, tilbury, cocher et voyageur. Nous passons pourtant, et tout le mal est pour mes reins, que chaque cahot brise contre le dossier de la voiture. Je n'en examine pas moins avec grand intérêt les chantiers de construction du chemin de fer, si rapprochés qu'ils se confondent et forment comme un chantier unique. Tout cela est en pleine activité. On espère livrer la voie au public à l'époque précise, c'est-à-dire au mois d'octobre 1884; mais il y a fort à faire dans un pays accidenté comme celui-ci. Sur les cinquante-huit kilomètres qui s'étendent de Souk-Ahras à Ghardimaou, on ne compte pas moins de treize ponts et de dix-sept tunnels.

Nous avons atteint la Medjerda à quelques kilomètres de Souk-Ahras; nous ne la perdrons plus de vue jusqu'aux environs de Tunis. La Medjerda, comme on sait, ne tarit jamais. Elle serait un vrai fleuve si elle était navigable. Elle est, en tout cas, le cours d'eau le plus important du Magreb. La vallée qu'elle arrose est magnifique, au point de vue pittoresque. Avis aux touristes de Suisse. La route est tantôt à mi-côte, tantôt au fond de la vallée. Au point de vue de la culture, l'espace est trop restreint pour que la production puisse être abondante : il n'y a guère de céréales que pour les besoins des rares habitants. Ce sont surtout des prairies. Les montagnes au sud et au nord sont peu élevées, garnies de broussailles, de lentisques; on y voit quelques oliviers. Le long du fleuve, ce sont des ormes, des frênes, des peupliers blancs, une charmante végétation d'un vert pâle dans la saison où nous sommes.

A Sidi-Bader (17 kilomètres), la vallée s'élargit en un beau cirque; les cultures de céréales se développent, les montagnes s'élèvent; un peu au delà, la vallée se resserre de nouveau et la culture s'appauvrit.

A Sidi-Bader, il me faut abandonner la voiture; cavalier novice, j'enfourche vaillamment mon destrier, qu'on a choisi d'allure très douce et d'humeur accommodante. Nous passons une foule de gués qui ne sont pas dangereux, mais où nos bêtes ont parfois de l'eau jusqu'au ventre. Une crue de

quelques centimètres suffirait pour rendre le passage impraticable, et le fait se présente assez fréquemment. Il y a peu de jours, des ouvriers séparés de leur caravansérail par la Medjerda n'ont pu regagner le gîte : il a fallu leur faire passer des vivres sur le chantier. Ces chemins si difficiles ne sont pourtant pas absolument inaccessibles à la charrette tunisienne, à l'*araba,* qu'on démonte pièce à pièce et qu'on transporte à bras de l'autre côté de l'obstacle; mais l'araba n'est pas une voiture de voyage, surtout à l'usage des Européens (1).

Halte au Kef-Tarja (31 kilomètres). On nous signale à 4 kilomètres au nord l'existence d'une grande forêt de chênes-zens très remarquables. Ce sont les forêts de la province de Constantine, qui vont se prolongeant jusqu'aux forêts de la Kroumirie.

A l'oued Mougras (32 kilomètres), station. Les montagnes élevées sont couvertes de chênes et la plaine est couverte de céréales. Nous embrassons cet ensemble de la plate-forme de notre caravansérail, situé sur une éminence qui domine la vallée. Il faut monter un peu pour atteindre le niveau salubre.

Ghardimaou, 8 avril.

Au départ, on me signale sur la droite une large coupure dans la montagne qui ferme la vallée de l'oued Mougras; on dirait l'entaille légendaire de quelque Durandal. Cette coupure naturelle, ne serait-il pas possible de la fermer par un mur? Le travail ne serait pas énorme. On aurait là un magnifique barrage. D. étudiera la question.

La route circule à mi-côte, à travers des grès nombreux; puis elle s'abaisse au niveau du fleuve et se laisse parfois envahir par l'eau. Nous approchons de la frontière. Voici le marabout de Sidi-el-Hemessi (48 kilomètres); en face, le caravansérail, où nous déjeunons.

Nous atteignons la frontière à la Medjerda. Ici la plaine prend un développement considérable. Nous laissons sur la droite les ruines d'un établissement romain. A gauche, premiers escarpements des montagnes de la Kroumirie. La plaine est riche; elle est couverte de céréales qui gravissent même les premiers plans et les vallons inférieurs de la montagne.

Nous entrons à Ghardimaou. Une chambre nous est disposée à la gare pour R. et pour moi.

D. et deux de ses amis, V. et L., qui l'accompagnent, vont affronter les puces de l'auberge de *Coquinville.* C'est le nom qu'on donne en Algérie et en Tunisie à ces villes de bois que les *mercanti* de toutes nationalités construisent aux abords des camps. Coquinville s'appelle quelquefois *Brigandville* : variante de forme qui ne change rien au fond des choses. Nous dînons, pas mal du tout, dans la meilleure auberge de Coquinville; puis je gagne mon lit, dont j'ai bon besoin. Me voici, du reste, passé maître en équitation. J'ai fait aujourd'hui, et sans trop de dommage, environ trente kilomètres à cheval... sur mon mulet.

(1) Aujourd'hui la route a été mise en état; elle est, d'un bout à l'autre, praticable aux voitures; un service de diligences y a été établi. (*Note de l'auteur.*)

9 avril.

Les voyageurs pressés doivent mettre les bouchées doubles. A cinq heures et demie du matin, un train spécial nous emporte vers Chemtou, une ancienne ville romaine où se trouve une carrière de marbre dont l'exploitation, très active sous les Romains, recommence aujourd'hui après pas mal de siècles d'intervalle.

Chemtou était, à coup sûr, une ville importante. Nous visitons les ruines du pont, détruit par l'action combinée du temps et du fleuve. Nous en admirons le puissant appareil et nous y remarquons, avec un certain étonnement, que les marbres de la carrière voisine ne sont entrés nulle part dans la construction. Elle n'est pas néanmoins exempte de luxe et elle a dû coûter cher, car les pierres employées à l'appareil semblent venues de fort loin, de Sardaigne peut-être, on ne sait pas au juste. Pourquoi ce mépris du marbre qu'on avait à pied d'œuvre?

Nous visitons le théâtre, construit en hémicycle et dont les voûtes, encore presque intactes aujourd'hui, servent d'habitation aux Arabes, mais pas aux Arabes seulement : notre ami L. y pénètre à l'étourdie; il en sort couvert de puces.

Plus loin, ce sont les débris d'une basilique, puis des sections d'aqueducs qui amenaient jadis à la ville les eaux recueillies dans de vastes citernes situées à trois kilomètres. La plaine que ces aqueducs sillonnent a un air de parenté avec la campagne romaine. De tous côtés, des débris d'édifices; sur la montagne, un temple de Neptune ou de Jupiter. Et nulle part trace de marbre.

Dans un fouillis de végétation gît une grande colonne; elle mesure cinq mètres de hauteur. Sera-ce du marbre, enfin? Non, c'est du granit, amené, lui aussi, on ne sait d'où.

Quand on cherche la cause de ce parti pris d'exclusion, on en vient à conclure que le marbre de Chemtou avait aux yeux des Romains une valeur exceptionnelle et qu'ils le réservaient pour des usages précieux. La carrière de Chemtou appartenait sans doute aux Césars; ils en employaient les produits soit à la décoration des grands édifices, soit en cadeaux, comme on fait aujourd'hui en France pour les produits des manufactures de l'État, pour les porcelaines de Sèvres ou les tapisseries de Beauvais et des Gobelins. Tel est, vraisemblablement, le motif d'une exclusion systématique qui ne porte aucune atteinte à l'honneur du marbre de Chemtou.

Ce marbre est d'un beau grain, d'une belle couleur, tantôt d'un rose laiteux, harmonieusement fondu, avec des veines rouges, tantôt d'un jaune pâle, veiné de violet; parfois une sorte de pudding brun foncé, avec des incrustations plus claires. L'exploitation de la carrière se fait aujourd'hui sur l'exploitation même des Romains, qui avaient percé la montagne de part en part. C'est une Société franco-belge qui la dirige. Elle a rattaché la carrière au chemin de fer tunisien par un embranchement spécial qui traverse la Medjerda sur un beau pont; elle a construit pour ses ouvriers, presque tous Italiens, une cité ouvrière où chaque ménage dispose de deux chambres. Malheureusement l'eau manque. Les Romains

paraient à cet inconvénient par de nombreuses citernes dont nous retrouvons les margelles; l'administration actuelle a creusé un puits.

Nous assistons au chargement sur le rail des deux premiers blocs que la Compagnie dirige sur Tunis. Elle estime que le mètre cube de marbre rendu au quai d'embarquement vaudra de 800 à 1200 francs. Bonne chance à la résurrection de l'industrie romaine!

Voici que tout d'un coup nous sentons le sol s'agiter et céder sous nos pieds : serait-ce un tremblement de terre? C'est tout simplement le toit à fleur de terre d'une habitation que des ouvriers arabes se sont creusée sous le sol. Nous la visiterions volontiers, si nous ne nous rappelions la visite de notre ami L. aux voûtes du théâtre, et nous nous tenons pour satisfaits d'une visite à distance.

Nous retournons à Ghardimaou. Le commandant, chez qui nous avons déposé hier nos cartes, nous attend pour déjeuner au *mess* avec son corps d'officiers. Nous jetons un rapide coup d'œil sur le fort, que surmonte le drapeau français et dont les installations sont convenables et saines; puis, après avoir fait honneur au garde-manger du bataillon, que les officiers entretiennent d'excellent gibier, après avoir choqué nos verres en buvant à la France, nous montons dans le train, et en route pour Tunis!

Presque immédiatement la plaine s'élargit. C'est la Dacla. Quelque chose comme vingt à vingt-cinq kilomètres de large sur cinquante à soixante de long. De la terre labourable jusqu'à dix mètres de profondeur. Une véritable Mitidja. Les machines y fonctionneront sans obstacle. Les irrigations s'y pourront établir à bon compte. Si l'on assure ainsi, par l'adduction de l'eau, la régularité de la récolte, il est incontestable que la Dacla est réservée à un grand avenir. Elle doit, dès à présent, à la mise en activité du chemin de fer l'avantage énorme d'une économie des neuf dixièmes sur les frais de transport : avant le chemin de fer la tonne coûtait 100 francs rendue à Tunis; elle en coûte 10 aujourd'hui.

La Dacla est dominée au Nord par les montagnes de la Kroumirie; nous en apercevons tout au plus quelques crêtes, mais nous savons qu'elles renferment les mêmes essences d'arbres que les forêts algériennes; seulement les types sont plus hauts et plus forts. Il y a là matière à de riches exploitations.

La vallée se rétrécit, sans cesser d'être fertile, jusqu'aux gorges de Béja. A la station de cette ville, nous saluons un monument élevé à la mémoire des Français massacrés à l'oued Zargua. Les débris des stations brûlées rappellent encore les scènes de sauvagerie qui s'y accomplirent. On nous montre la petite maison où l'un des employés de la ligne put échapper à la mort en restant plongé pendant vingt-quatre heures dans une citerne. Cette contrée est aujourd'hui absolument paisible A l'oued Zargua même, une culture de vingt-cinq hectares de vigne vient d'être établie par un Français.

Station de Tebourba. La ville, fondée, dit-on, par des Maures d'Espagne, est en grande partie habitée par des Maures. Elle est entourée d'oliviers nombreux dont la plantation, très régulièrement disposée, remonte peut-être aux Romains. La plaine était sans doute irriguée à cette époque lointaine et les oliviers soigneusement entretenus; mais les irrigations n'existent plus et les indigènes ne remplacent plus aujourd'hui les arbres qui meurent.

A Djedeida, où nous quittons la Medjerda, qui remonte vers le Nord, nous voyons, en passant, une minoterie de construction récente. Tout ce pays, on le sent, s'éveille à la vie industrielle.

La nuit est venue, et le sommeil nous vient avec elle, après une journée si laborieuse. Le wagon se fait silencieux. Voici tout à coup des maisons, des lumières, un bruit de population qui s'agite. Nous entrons à Tunis, et, peu d'instants après, des voitures nous amènent à l'hôtel Bertrand, une de mes vieilles connaissances.

## II.

LA COMPAGNIE DE BÔNE-GUELMA. — CAPITULATIONS. — COMMISSION FINANCIÈRE, DETTE, IMPÔTS. — ESPRIT PUBLIC.

Tunis, 10 avril.

Cette voie ferrée qui va de Tunis à Ghardimaou, qui dès à présent sert de véhicule aux marbres de Chemtou, aux blés de la Dacla, aux olives de Tébourba; qui dans dix-huit mois reliera Batna, Sétif, Constantine et Bône à Tunis; qui dans trois ans sera le premier tronçon d'une ligne magnifique dont les points extrêmes seront Biskra, Sidi-bel-Abbès et Oran; qui constituera un élément essentiel du plus puissant instrument de notre influence en Afrique, — on sait combien de colères et de récriminations elle soulève encore, combien certaines rancunes se plaisent encore à montrer au doigt, comme des dilapidateurs de la fortune publique, tous ceux qui, dans le parlement, ont cru obéir à une pensée patriotique en votant la concession que le gouvernement leur demandait. Bône-Guelma! ces deux mots sont à eux seuls toute une accusation, et l'accusation se produit à tout propos. — Qu'il s'agisse de Tunisie, qu'il s'agisse du Congo, du Senégal, de Madagascar ou du Tonkin, c'est toujours le même mot qui revient sur les mêmes lèvres. Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici, en quelques mots, comment la concession des lignes tunisiennes à la compagnie de Bône-Guelma a été votée par la Chambre.

L'histoire remonte assez loin.

La France venait d'obtenir du gouvernement beylical le droit exclusif d'établir un service postal et télégraphique dans toute la Régence. Le consul anglais se piqua d'émulation, et à son tour il obtint du beylik, pour le gouvernement anglais, le monopole des chemins de fer à créer en Tunisie : ce monopole était concédé pour trois années, à l'expiration desquelles le gouvernement beylical reprenait l'usage de sa liberté si certains travaux stipulés au contrat n'avaient pas reçu un commencement d'exécution. Les trois années s'écoulèrent. Une nouvelle prorogation fut demandée par le consul anglais, et

une nouvelle période de trois années s'ouvrit. Tel était l'état des choses lorsque M. Roustan fut chargé du consulat de France à Tunis.

Il n'hésita pas à considérer que le traité anglais créait une situation très fâcheuse pour les intérêts français. Maîtresse de l'Algérie, la France pouvait-elle consentir à voir en Tunisie son action subalternisée à celle d'une autre puissance européenne? Ni M. Roustan ni le général Chanzy ne le pensèrent, et ce fut à l'instigation de ce dernier, alors gouverneur général de l'Algérie, que la compagnie de Bône-Guelma entama des pourparlers avec le général Khérédine, chef du gouvernement beylical. Khérédine accueillit favorablement ces avances; toutefois, avant de donner satisfaction aux désirs de la Compagnie, il se retourna vers le consul d'Angleterre et le mit en demeure de réaliser les engagements pris par lui. La mise en demeure resta sans effet. Pas un coup de pioche n'avait été et ne fut donné. C'est dans ces termes que la concession anglaise fut frappée de déchéance et transportée à la compagnie de Bône-Guelma.

La nouvelle concession n'était pas, non plus, définitive : elle était subordonnée, elle aussi, à l'exécution des premiers travaux, que la compagnie ne pouvait entreprendre qu'après avoir terminé les études de la ligne et obtenu des Chambres françaises l'approbation du traité. Un an lui était donné pour l'accomplissement de ces préliminaires. Un an suffirait-il? On pouvait en douter. Les prétentions déçues se tenaient aux aguets. Elles en furent pour leurs frais d'attente. Il n'y eut pas un jour perdu, ni pour la confection des études, ni pour le vote des résolutions parlementaires. Tout fut prêt à l'heure dite, et c'est ainsi que les chemins de fer de la Régence passèrent dans les mains d'une compagnie française.

Est-il vrai que, dans cette hâte, quelques oublis aient été commis, comme on l'affirme, qu'il se soit glissé quelque négligence dans le contrat? Je n'ai pas à me prononcer ici sur ce débat; je ne veux m'attacher qu'à l'importance du résultat acquis. Il était considérable au point de vue national; il vaut peut-être la peine qu'on en tienne compte. La fortune publique n'a pas, d'ailleurs, été aussi sacrifiée par l'État qu'on veut bien le dire. Le chiffre fixé pour la garantie d'intérêt n'excédait pas le taux normal à cette époque : 6 pour 100, sur un capital de premier établissement fixé à forfait à moins de 200 000 francs par kilomètre, et ce taux avait été appliqué l'année précédente au chemin de fer de l'Est algérien. Pour ma part, je suis de ceux qui ont voté la concession. Je m'en accuse... et m'en honore.

La ville de Tunis, que je n'avais pas vue depuis quatre ans, me paraît quelque peu *européanisée*. Tout un quartier nouveau, qui s'est développé autour de la gare, est construit à l'européenne. Les maisons d'ici feraient bonne figure à Paris, sur le boulevard de la Madeleine ou dans l'avenue de l'Opéra; ici elles détonnent légèrement avec le bleu du ciel et le blanc gris des burnous. Le quai de la Marine a suivi le progrès, si j'ose employer ce mot qui eût fait bondir Théophile Gautier, ce grand amoureux des choses orientales; il y a là un Cercle, un collège, une église, des magasins, une station d'omnibus — la ville de Tunis en compte aujourd'hui trois lignes. — Couleur locale, où es-tu? Par bonheur je la retrouve, en face de l'hôtel que j'habite, dans le *fondouk* et dans le marché où s'entassent les chameaux pêle-mêle avec les fruits et les légumes; je la retrouve aussi dans les *souks*, qui ont gardé leur physionomie si vivante et leurs types si étranges; je la retrouve enfin dans la malpropreté de ces rues étroites où ne passe jamais le balayeur. Hélas! que restera-t-il bientôt du vieux Tunis? Voici qu'on y installe le gaz, et une commission municipale, qui fonctionne déjà, s'occupe de l'assainissement.

Chose singulière et regrettable! Dans cette commission instituée par le protectorat français, l'élément français est en minorité; on n'y a réservé aux Français qu'une petite place au milieu d'un mélange d'Anglais, d'Italiens, d'Allemands et d'indigènes. Certes, c'est là beaucoup de libéralisme; j'incline à croire que c'en est un peu trop.

Nous allons visiter le jardin de la gare. Il appartient à la compagnie de Bône-Guelma, mais elle le laisse ouvert au public, sous la surveillance d'un gardien qui s'y promène le fusil en bandoulière, de l'air le plus inoffensif du monde. Fondé d'hier, le jardin a déjà un présent, il a surtout un avenir; mais l'avenir vient vite sous ce ciel ardent, si l'eau ne manque pas. Le jardin de la gare mêle l'utile à l'agréable : il offre aux élégantes de Tunis des violettes à longue queue qui sont très à la mode; il offre aux ménagères la primeur du cerfeuil et des petites carottes de nos climats; il offre surtout aux cultivateurs et aux hygiénistes toute une pépinière d'eucalyptus.

Dans l'après-midi, après la sieste qui s'impose, promenade dans la ville, visite au général Forgemol, à M. Vendre, premier député de la nation (on sait que les députés sont les élus de la colonie; l'élection a lieu tous les ans), etc.

Ce qui résulte des diverses observations que je recueille en causant avec les uns et les autres, au hasard de la rencontre, c'est que l'opinion est unanime pour réclamer deux réformes : l'abolition des capitulations, l'abolition de la commission financière.

On se demande, en effet, comment le maintien des capitulations peut se concilier avec l'existence du protectorat français, avec les garanties que ce protectorat assure aux membres de la colonie européenne. Les capitulations — c'est là leur raison d'être — ont constitué dans l'origine une mesure de précaution prise par les Européens contre les abus et l'insuffisance de la justice musulmane. « Nous viendrons dans votre pays, disaient les Européens au gouvernement beylical, nous vous apporterons notre industrie, notre commerce, nos procédés, notre crédit, nos richesses; mais nous ne saurions souffrir que la sécurité, la fortune, la vie de nos nationaux soient à la merci de vos caïds; nous entendons que nos nationaux relèvent de nos divers consuls. » Voilà l'origine de la juridiction consulaire, voilà les capitulations; voilà comment elles ont été instituées, à quel titre elles ont fonctionné

durant des siècles. Mais ce langage que l'Europe tenait à l'autorité musulmane, est-il un moment admissible qu'elle le tienne à l'autorité française? La dignité de la France pourrait-elle le permettre? Pouvons-nous laisser croire que notre protectorat, dès qu'il existe, dès qu'il fonctionne, n'est pas une garantie suffisante d'ordre et de justice, et que les Européens ont besoin de se protéger contre nous comme ils se protégeaient contre les musulmans? On peut dire que le maintien des capitulations est une véritable injure au drapeau de la France. En définitive, veut-on savoir à qui les capitulations profitent aujourd'hui? — Aux mauvais drôles, et il n'en manque pas à Tunis. Seulement, ceux qui viennent de France, la justice française les surveille et les atteint sans peine, tandis que les autres se réclament immédiatement de leur consul, chez lequel, très naturellement, ils supposent à leur égard une partialité bienveillante. Cette espérance d'impunité n'est le plus souvent qu'une espérance illusoire, mais elle ne laisse pas de les encourager, par suite, d'inquiéter la population; et c'est pourquoi tous les honnêtes gens, les gens de travail, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, sont d'accord pour demander que les capitulations prennent fin; ils le demandent au nom de la sécurité publique : si l'on veut attirer à Tunis les commerçants du dehors, développer ainsi la richesse publique en même temps que la richesse particulière, il faut que la sécurité soit assurée. De là ce concert unanime, devant lequel toutes les protestations, d'abord si bruyantes, commencent à se taire ou à baisser la voix.

L'Angleterre ne saurait s'offenser qu'on applique en Tunisie une mesure qu'elle a fort carrément appliquée elle-même à Chypre, lorsqu'elle s'est contentée de déclarer par une simple lettre circulaire que les capitulations y étaient abrogées comme incompatibles avec la présence du drapeau anglais. Quant à l'Italie, elle incline visiblement vers la résignation. Une publication italienne italianissime, la *Geografia della Tunisia,* du professeur Perpetua, parlant du chemin de fer italien de Tunis à la Goulette, ne voit plus rien à en faire qu'à le vendre. C'est là, sur tous les points, le sentiment général de l'Italie. Elle ne veut pas dire encore qu'elle abandonne les capitulations; elle veut préalablement voir à l'épreuve le fonctionnement des tribunaux français qui vont entrer prochainement en exercice. Il faut lui donner satisfaction au plus vite. Notre personnel judiciaire, le personnel actuel, si dévoué qu'il soit, ne peut suffire à l'énorme tâche qui lui incombe. Il faut installer au plus vite les nouveaux tribunaux dont l'organisation a été votée par les Chambres françaises, et, cela fait, les capitulations pourront disparaître. Les neuf dixièmes du public applaudiront, et le dernier dixième n'osera pas contredire (1).

Ce qu'on pense des capitulations, on le pense, à peu de chose près, de la commission financière. Tout cela tient à peu près le même niveau dans l'opinion publique.

Cette commission, chargée de diriger des opérations considérables où les intérêts français ont de beaucoup la plus grosse part, car la presque totalité de la dette tunisienne est dans les mains des Français, il est curieux de voir comment la France y est représentée : par M. Rocca, mort depuis deux ans; par M. de Sancy, toujours absent, un homme d'esprit, sans doute, mais plus homme d'esprit que comptable. Il est vrai que c'est un Français, M. Depienne, inspecteur des finances, qui siège à la vice-présidence de la commission; mais comment M. Depienne, et M. de Sancy, et tous les membres de la commission s'y prendraient-ils pour exercer sur les finances tunisiennes une influence heureuse, efficace, favorablement appréciée du public, lorsque le sort de la commission est intimement lié au système des impôts qui pèsent aujourd'hui sur la population tunisienne, lorsque c'est à la perception de ces impôts qu'est employé tout le personnel fiscal disséminé sur le territoire de la Régence et fonctionnant sous l'autorité de la commission, lorsque la commission supporte ainsi la responsabilité, la solidarité, l'impopularité d'un système d'impôts où l'odieux le dispute au ridicule?

On ne saurait rien voir de plus étrange que le système des impôts tunisiens. Quelques chiffres en donneront une idée.

D'abord il y a l'impôt de capitation, impôt uniforme qui — réparti entre l'État, le notaire, le caïd, le caissier, le cheik — frappe d'un droit égal (environ 45 piastres ou près de 30 francs par an et par tête) tous les hommes valides, pauvres ou riches, sans exception ni distinction d'aucune sorte; et l'on comprendra de quel poids cet impôt inique pèse sur la population si l'on réfléchit qu'il y a des parties du territoire où le malheureux travailleur tunisien gagne quelque chose comme 30 centimes par jour.

Ceci n'est que cruel : voici où l'insensé commence.

Comme, aux termes des capitulations, les droits sur les marchandises importées en Tunisie ne peuvent dépasser 8 pour 100 (à l'exception des vins et spiritueux, qui payent 10 pour 100); comme, en outre, les animaux, les céréales ne payent aucun droit d'entrée, c'est sur les droits à l'exportation que le gouvernement beylical se rattrape, et nous tombons ici dans les élucubrations de la fiscalité la plus fantasque. Nous ne sommes plus en Tunisie; nous sommes au Châtelet. Il n'a jamais rien germé de plus extraordinaire parmi les cervelles des ministres d'Hurluberlu XIX.

Le commerce de l'huile forme une des principales richesses du pays. Toute la côte orientale en produit et en exporte des quantités considérables. Voici un aperçu des droits qui grèvent l'exportation : droit de sol, droit d'arbre, droit de récolte, droit de fabrication, droit de sortie, sans compter le droit d'arrosage sur la terre placée au-dessous de l'arbre — qu'elle soit arrosée ou non, qu'elle produise ou non, — et le droit de dîme sur le produit, en tant qu'elle produise : tout cela, en fin de compte, aboutissant au chiffre fabuleux de 70, 80, 84 pour 100.

Singulière manière, on l'avouera, d'encourager l'agriculture!

La laine paye, avec le droit du crieur public, la bonification à l'acheteur, le droit pour la charge du chameau, etc., etc., 25 pour 100. Et la Tunisie produit de la laine dans des propor-

(1) C'est chose accomplie aujourd'hui : les tribunaux français ont été installés; ils sont en plein fonctionnement. (*Note de l'auteur.*)

tions qui permettraient de livrer au public des milliers et des milliers de quintaux.

Établi de la sorte, l'impôt à l'exportation n'est plus qu'une prime à la contrebande : aussi s'exerce-t-elle par toutes les frontières; ou bien, si par hasard elle est impossible, que fait le producteur? Il s'arrête, il cesse de produire, peu soucieux de travailler pour donner au fisc le fruit de son travail. C'est beaucoup pour ce motif que les gens de Tebourba négligent de remplacer les oliviers morts : à quoi bon planter, récolter, travailler, si le travail est stérile?

Les nations européennes qui ne pratiquent pas le libre échange grèvent l'importation de droits protecteurs au profit de l'industrie nationale. La Tunisie fait juste le contraire. C'est l'exportation qu'elle frappe, c'est l'industrie étrangère qu'elle protège et l'industrie nationale qu'elle opprime. Elle interdit à sa fabrication nationale de concurrencer la fabrication étrangère. Voilà son économie politique. Elle protège à rebours.

Système ingénieux, du reste; système habilement combiné, qui ne laisse au producteur aucune échappatoire. Le droit à l'exportation l'écrase en l'emprisonnant; le droit intérieur l'écrase à domicile.

Voici un maraîcher arabe qui sort de la ville avec ses légumes qu'il porte au marché : droit de marché; — il ne vend pas ses légumes et les rapporte en ville : droit de porte.

C'est l'appauvrissement public érigé en système.

C'est aussi la prime à la paresse.

Les terres incultes ne payent rien; elles servent de pâture au bétail, qui est, lui aussi, exempt d'impôt. C'est bien. Le cultivateur se croise les bras et laisse sa terre en friche.

Il est vrai que le gouvernement a prévu le cas et pris ses précautions : ainsi, pour les oliviers, dans certaines parties du territoire, le gouvernement se charge de cultiver, à défaut du propriétaire, et l'oblige à lui rembourser les frais de la culture.

Les céréales payent la dîme, les oliviers payent la dîme; mais la brique paye 33 pour 100 : vous achetez 1000 briques, on vous en livre 666; — la chaux paye 25 pour 100; le charbon de bois, 25 pour 100; les olives vertes, 25 pour 100.

Le fisc frappe à tort et à travers; il fait ressource de tout produit. Tous les revenus y passent, ceux de l'État comme ceux des villes. Dans cet ensemble de revenus, la commission financière a fait deux parts : elle a réservé pour les créanciers qu'elle représente les revenus les plus sûrs, ceux dont la perception est la plus facile : tels sont les produits des douanes et des droits de transmission. Les autres ont été laissés à l'État tunisien : la dîme, la capitation. Et cette dernière ressource fait souvent défaut dans le Trésor beylical : il arrive que les populations exaspérées refusent le payement et reçoivent les percepteurs à coups de fusil. En ce cas, le Trésor beylical chôme; mais ces résistances à main armée sont plus rares depuis que nous sommes en Tunisie. Seulement les populations se demandent peut-être si elles ont beaucoup gagné à notre présence : nous n'avons pas corrigé les impôts et nous ne permettons plus qu'on s'y dérobe. Est-ce un progrès? Le désordre est quelquefois le meilleur correctif du désordre.

La Kroumirie, avant notre intervention, subissait de temps à autre les incursions des troupes beylicales, qui prêtaient main-forte au percepteur. « Hélas! disait un Kroumir, vous nous avez ruinés en nous protégeant. Autrefois nous ne manquions de rien dans nos montagnes : armes, chevaux, munitions, les soldats du bey nous apportaient tout. Un jour, nous renvoyâmes un corps d'armée nu comme la main. »

Donc tout est engagé, tout est épuisé. L'État, qui a commencé par se dépouiller lui-même, a fini par dépouiller les villes. Les travaux publics sont suspendus et le travail individuel se mesure aux besoins indispensables.

Si l'assiette de l'impôt est mauvaise, la perception en est pire. Elle n'a d'autre règle que l'arbitraire. L'impôt si lourd de la capitation devient encore plus vexatoire par la façon dont il s'applique : il n'est, dans la main du percepteur, que l'instrument de ses préférences ou de ses rancunes, l'instrument aussi de ses avidités audacieuses. La fiscalité beylicale, c'est l'idéal de la pêche en eau trouble. Dans la détresse générale, plus d'un tripote et s'enrichit. L'homme méchant complète la méchanceté de l'œuvre. Le vol fait merveille du bas en haut de l'échelle administrative. Le percepteur abaisse les évaluations et s'en fait un titre pour réclamer au contribuable une partie du bénéfice frauduleux qu'il l'aide à réaliser sur l'impôt. Puis arrive le caïd, qui démêle aisément la fraude et menace de la dénoncer s'il ne touche à son tour son *bacchich*, de sorte qu'en fin de compte et après deux ou trois opérations analogues le contribuable a frustré l'État sans avoir rien gagné lui-même. C'est grâce à des procédés de ce genre que l'écart, pour les céréales, s'élève parfois à 100 pour 100 entre le chiffre réel du produit de la récolte et celui qui figure comme recouvrement sur le registre de la perception. De tout ce que paye le malheureux indigène, bien maigre ce qui profite au pays.

A tout cela quel remède? A quel procédé demander de nouvelles ressources? Élever les droits à l'importation? — Les capitulations s'y opposent. — Abaisser les droits à l'exportation, afin de pousser à la production par la diminution des taxes? — Le Trésor n'est pas en mesure de consentir même un court sacrifice.

Ce qu'il faudrait, c'est ramener le bon sens et l'équité dans l'impôt par une modification profonde du système actuel. La commission financière n'a pas qualité pour exécuter cette réforme, en admettant qu'elle en eût le vouloir et le tempérament. Il faut que ce soit la France qui s'en mêle en prenant la dette tunisienne et en supprimant du coup la commission financière. Le remède est là.

Grosse affaire, va-t-on s'écrier. Pas tant que cela. La dette tunisienne, y compris la dette flottante, s'élève à environ 140 millions. Quel que soit le procédé qu'emploie le gouvernement français pour prendre la dette, soit qu'il rembourse les obligations au pair (émises à 500 francs et tombées au-dessous de 200 francs, elles sont aujourd'hui à 480 francs), soit qu'il se contente de substituer des titres français aux titres tunisiens, il fera aisément face au payement des intérêts. L'impôt tel qu'il est perçu aujourd'hui produit de 6 à 7 millions; une perception meilleure assurerait — personne

n'en doute à Tunis — un revenu d'au moins 10 à 12 millions.

Il n'y a là rien d'excessif. L'impôt algérien, proportion faite du chiffre des deux populations, demande davantage à ses contribuables. Pour élever les recettes tunisiennes de trois ou quatre millions, il n'y aurait pas besoin, quant à présent, de remanier de fond en comble le système et le caractère des impôts, ce qui serait une œuvre de longue haleine; il suffirait de moraliser la perception, de donner confiance aux contribuables, soit en modérant quelques impôts par trop vexatoires — la capitation, par exemple, à laquelle on pourrait substituer un impôt sur le bétail, — soit en les protégeant contre les méfaits des exacteurs. Si le contribuable tunisien était sûr de ne payer que ce qu'il doit et de ne jamais payer deux fois, s'il pouvait compter sur l'équitable rémunération de son travail, il payerait aisément; et si, d'autre part, l'administration surveillait ses agents, si elle les condamnait à l'honnêteté, si elle obligeait toutes ses recettes à prendre le chemin des caisses publiques sans s'égarer dans les poches de certains fonctionnaires, les revenus du Trésor augmenteraient rapidement.

Il est vraisemblable que dès à présent, bien que les recettes encaissées au Trésor ne dépassent pas 6 ou 7 millions, les sommes versées par les contribuables s'élèvent à 10 ou 12; la différence se perd en route. Avec 10 ou 12 millions, l'État français payerait les intérêts des créances, les traitements des fonctionnaires, assurerait au bey une dotation honorable et pourrait encore affecter aux travaux publics les fonds que l'état matériel du pays réclame impérieusement.

Telles sont, en résumé, les deux questions qui exigent une solution prompte et énergique : la question des capitulations et la question de la commission financière, cette dernière intimement liée à celle de la dette et des impôts. Sur ces deux questions l'opinion publique est unanime en Tunisie.

Il y a un autre point, et ce n'est pas le moins grave, sur lequel l'opinion publique est encore unanime : c'est que les populations tunisiennes sont faciles, douces, nullement hostiles à l'influence française. Elles n'ont pas été animées contre nous par une lutte de cinquante années, comme les populations de l'Algérie, dans l'esprit desquelles cette lutte a laissé de sombres souvenirs; elles n'ont pas été l'objet de répressions sévères; elles n'ont pas subi les lois rigoureuses du séquestre et de la responsabilité collective; les campagnes de Tunisie n'ont été ni longues ni sanglantes, sauf sur quelques points isolés. Pressurés, vexés, opprimés, exploités, pillés par le gouvernement beylical, les Tunisiens n'ont pour lui aucune affection; ils se retournent vers nous avec une angoisse sympathique; ils attendent de nous ce qu'ils ne peuvent plus demander à leur souverain. Cette race paisible et laborieuse compte trouver en nous, dans nos institutions, dans nos mœurs, la protection de son travail; sans que nous ayons encore rien fait pour elle, elle nous sait gré de lui avoir apporté dans les plis de notre drapeau cet incomparable bienfait qui s'appelle l'espérance.

Lorsque dans les fêtes indigènes on voit les Tunisiens se démener en contorsions bizarres, s'accroupir, sauter en l'air, décharger dans toutes les directions leurs tromblons énormes et retentissants, on se croit en face d'énergumènes, on se demande si jamais la raison peut avoir quelque prise sur les cervelles de ces gens-là. Les Tunisiens sont, au contraire, gens sensés et raisonnables. Les Berbères ou Kabyles sont en grand nombre parmi eux. Tout le Nord est peuplé de Berbères, ainsi qu'une grande partie de l'intérieur, la presqu'île du cap Bon et la plus grande partie du Sahel, c'est-à-dire de la côte orientale. Dans le Sahel, ils se mélangent avec les descendants des anciens maîtres du pays : Phéniciens, Romains de Rome ou de Constantinople. Ceux-là ont l'habitude et l'amour des affaires, l'expérience des pratiques commerciales. Cultivateurs et négociants, voilà ce que sont les Berbères, massés au Nord et à l'Ouest, disséminés sur beaucoup d'autres points. Ce sont des populations essentiellement sédentaires. Les Arabes du centre et du Sud, restés fidèles (ceux du Sud surtout) à leurs mœurs nomades, sont également d'humeur très douce. Les uns et les autres acceptent la situation que les événements leur ont faite. La sécurité est absolue dans tout le territoire de la Régence. Les Kroumirs payent leurs contributions avec une exactitude toute particulière, et, de Gabès à Gafsa, en plein pays arabe, on se promène en tilbury comme on ferait dans les environs de Versailles. Il est bon, toutefois, de ne pas s'aventurer trop loin tout seul; mais on fait partout de mauvaises rencontres, et il serait excessif de demander aux grandes routes tunisiennes ce que les rues de Paris elles-mêmes ne garantissent pas toujours.

Ces heureuses dispositions, si bien faites pour favoriser la tâche de la France, il faut les ménager avec le plus grand soin. En définitive, la France n'a, parmi les populations tunisiennes, que deux sortes d'ennemis : les fanatiques et les hauts fonctionnaires du beylik; mais les fanatiques sont en nombre restreint, beaucoup moins ardents, d'ailleurs, que les fanatiques d'Algérie, quoique plus rapprochés du centre d'action des Snoussi établis en Tripolitaine; les hauts fonctionnaires nous détestent par la même raison qui éveille précisément en notre faveur les sympathies populaires : ils voient venir avec nous la fin des exactions et des abus de toute sorte qui sont, depuis des siècles, le régime normal de la Tunisie. Ces craintes, ces haines nous honorent et nous secondent.

Le peuple tunisien attend de nous douceur et justice; si nous justifions sa confiance, il nous sera dévoué. Tous nos efforts doivent tendre à lui prouver qu'il a raison de croire en nous, et cette tâche, qui doit être la constante préoccupation de l'administration française, doit être également celle de chacun de nos nationaux. Le peuple généralise volontiers; il étend mal à propos les solidarités; il confond volontiers un Français avec la France. Au fond, il n'a pas tout à fait tort, si la France laisse faire et ne réprime pas.

Il y a un grand principe dont chacun de nos nationaux devrait être passionnément convaincu : c'est que tout excès de pouvoir, toute injustice, tout abus commis sous le drapeau de la France est un manquement à la patrie.

LÉON JOURNAULT.

(*La suite prochainement.*)

# HILAIRE GERVAIS

## Récit (1)

### VIII.

La Rousse se rétablit; elle retourna au pâturage; puis, quelque temps après, sans cause connue, elle retomba malade. Malgré tous les soins et la bonne nourriture, elle dépérissait, maigrissait, n'avait plus de lait. Il y avait du sortilège là dedans.

Tarut voulait faire venir le vétérinaire de Blatigny; mais Barbe était d'avis de consulter plutôt une de ces personnes qui savent tout par instinct et par don, la mère Guibout, de la Fonfrède, par exemple, qui était sorcière.

La Fonfrède est un hameau de quelques feux, sans groupe central de maisons, se cachant dans l'amoncellement de rochers à crêtes nues qui hérissent les monts Saint-Genix. Un soir, Tarut attela sa jardinière. On n'allait voir la mère Guibout que de nuit. Entre eux, les paysans se gaussaient d'elle et prenaient en pitié ceux qui avaient la sottise de croire aux diableries de la vieille femme; mais la foi que tous avaient en elle n'en était pas ébranlée, chacun, en son for intérieur, après avoir ri et haussé les épaules, se disant : « Qui sait? » et, le cas échéant, à l'insu de tous les autres, s'empressant de faire le voyage. Barbe avait mis dans le caisson de la voiture un petit panier plein d'œufs et une paire de poulets. Et, vers huit heures, le jardinier partit.

Il suivit d'abord le prolongement de la route de Blatigny, puis s'engagea dans la montagne en remontant les bords du Gourguillon, qui mugissait à quelque cent pieds au-dessous de lui sur les blocs de rochers qui parsèment son lit. Dans les gorges où les deux monts parallèles semblent se rejoindre, sa lanterne seule éclairait le défilé sombre et jetait sur la paroi prochaine la forme mouvante de la voiture et du cheval surmontée de sa propre silhouette. Puis la gorge s'élargissait, l'obscurité diminuait autour de lui; il reconnaissait confusément au loin des arbres, des maisons, apercevait à ses pieds les vagues miroitements du torrent et ses remous d'écume; et, tout à coup, par une échancrure, la lune brillait là-haut à travers les sapins et venait blanchir la route. Il ne rencontra que quelques piétons qui se rangèrent sur son passage comme des ombres, en essayant de le dévisager. Quelques chiens de ferme aboyaient dans l'éloignement et se taisaient à mesure que la voiture allait se perdant dans les détours du chemin en lacet.

Le trajet se fit assez rapidement. Il n'était pas loin de minuit pourtant, lorsque Tarut arriva devant la demeure de la mère Guibout, où une lumière brillait encore à travers la chatière et les fentes des volets. La masure, aux trois quarts enfoncée dans le rocher, à côté d'une baume servant de hangar, s'élevait au bord de la route, sans un pouce de terre autour. Tarut savait sans doute comment les choses se pratiquaient en semblable occurrence, car, sans hésitation, il alla ranger sa voiture sous la remise, attacha son cheval à un pilier fixé au mur, et, après avoir jeté devant Carcan une filoche garnie de fourrage, il frappa à la porte de la sorcière.

En traînant ses vieilles savates et en faisant sonner sa béquille sur le carreau, la mère Guibout vint lui ouvrir. Il vit une pauvre femme, bossue et bancale, assez âgée, mais dont les traits étaient fins, le nez long et délicatement crochu, les yeux vifs et le sourire malicieux. Sa face apparaissait creuse et émaciée sous la capeline noire qui la coiffait; mais, à ne regarder que son corps, on aurait pu la croire chargée d'embonpoint, accoutrée comme elle était d'une demi-douzaine de camisoles et de jupons superposés et laissant pendre de ses épaules un vieux châle de laine qu'elle entortillait autour d'elle au repos.

— Madame Guibout, c'est vous? demanda Tarut.

— Oui, mon ami, dit la vieille. Donnez-vous la peine d'entrer.

Et, tournant sur sa béquille en boitant et secouant à petits coups son vieux tartan, geignant aussi par intervalles : « Ah! mon Dieu!... Ah! mon Dieu! », elle le précéda dans la pièce et vint s'échouer sur une chaise près de la table où une lampe était allumée.

Tarut, tout en fermant la porte derrière lui, la considérait :

— Eh bien! ça ne va donc pas? lui demanda-t-il.

— Non..., des rhumatismes... Ce n'est rien.

La pensée venait aussitôt qu'avant de songer à soigner les autres, la sorcière aurait bien dû se guérir elle-même; mais c'est une réflexion que ne fit pas Tarut. Il s'était assis en face d'elle, de l'autre côté de la table, posant dans l'ombre auprès de lui son petit panier d'œufs et ses poulets.

— Prendrez-vous quelque chose? demanda la vieille.

— Non..., merci..., merci bien..., rien, dit vivement le jardinier.

La mère Guibout sourit, et, comme si elle eût démêlé dans le brusque refus du paysan une préoccupation d'économie et la crainte de trop lui devoir :

— Vous savez, dit-elle; ça n'en coûtera ni plus ni moins.

— Alors j'accepte, dit Tarut.

Avec effort elle se suspendit de nouveau à sa béquille et, boitillant, faisant danser autour d'elle d'un petit mouvement gracieux son paquet de guenilles, en soupirant toujours : « Ah! mon Dieu!... », elle alla ouvrir une grande armoire où elle prit une bouteille d'anisette. Elle remplit deux petits verres; on trinqua : « A votre santé! », et, tout en buvant lentement, elle glissait sur le jardinier un regard attentif et profond.

— Est-ce vous qui êtes malade? demanda-t-elle en reposant son verre sur la table.

— Non, Dieu merci!

— Votre femme alors?

— Non, c'est ma vache...

Et il lui expliqua l'état de la bête, sa subite indisposition.

Alors elle lui nomma toutes sortes de maladies, la bulithe et la limace, l'œgagropile et la picote, avec les divers traite-

(1) Voy. les trois numéros précédents.

ments qui convenaient le mieux à chacune d'elles. Mais Tarut secouait la tête. Non, ce n'était pas cela, ça ne devait pas être cela.

— Vous la laissez sans doute trop enfermée. Et puis l'étable est mal placée, au nord peut-être?

— Non, au levant. Quant à être trop fermée, le petit la mène paître dès le matin...

— Dès le matin!

— Et ne la rentre que le soir. Elle reste toute la journée à la mare de la Grenouillère, où nous avons notre pré, à cent pas de la Balme... Mais vous ne connaissez peut-être pas?...

— Si bien! si bien!... Je connais la Grenouillère, dit la mère Guibout qui savait tout. Eh bien! voulez-vous que je vous dise? C'est une pléthore. Elle mange trop, le sang la fatigue; il faudra la mettre quelque temps à la diète.

Mais Tarut secouait encore la tête, et elle s'aperçut bien que tout cela lui paraissait trop simple. A force de le considérer et de le faire causer, elle avait fini par juger son homme.

— Ah çà! penseriez-vous qu'on lui eût jeté quelque maléfice? lui demanda-t-elle.

A ces mots, le visage du paysan s'éclaircit; il releva vivement la tête et, avec un petit clignement d'yeux à la vieille :

— Eh! il se pourrait bien, murmura-t-il.

— On vous en veut donc?... Vous soupçonnez quelqu'un?

— Moi? non. Je ne soupçonne personne. Mais c'est ma femme... Nous avons une voisine, la veuve du forçat, Madeleine Bonnefoy... Mais vous n'êtes pas au courant?

— Si! si! Allez toujours.

— Eh bien! d'après ma femme, il ne serait pas impossible qu'elle fût cause du sortilège... Qu'en pensez-vous?

La mère Guibout garda un moment le silence, tournant la tête et semblant chercher sa réponse dans le recoin le plus sombre du logis; puis, revenant à Tarut, avec beaucoup de gravité sur le visage et une sorte de sous-entendu mystérieux dans le ton :

— Dites-moi! vous êtes jardinier, m'avez-vous dit... Avez-vous beaucoup de crapauds dans votre jardin?

— Des crapauds?... Oui, il n'en manque pas.

— Je vous parle de gros crapauds.

— Oui, j'en vois quelquefois.

— Bien, bien. Il ne faut pas s'en effrayer. Ces bêtes sont douces et inoffensives. Vous pouvez les prendre dans la main, elles ne vous feront pas de mal. Elles sont même utiles dans les jardins, où elles détruisent les limaces, les chenilles et une multitude d'insectes... Mais avez-vous remarqué si vos crapauds avaient un fil à la patte, quelque bout de ruban ou d'attache?

— Non, ma foi!... Une attache! Et pourquoi faire?

— Pourquoi faire? s'écria la vieille avec un petit rire pointu qui fit passer un frisson dans le dos de Tarut. Vous me demandez pourquoi faire?... Mais tout simplement pour les reconnaître, s'ils ont servi à un envoûtement! Quand ils ont eu le temps de bien vous voir, celui qui les a charmés les reprend pour les tuer, et l'on meurt... Voilà. Ah! mon pauvre ami, vous ne vous doutez pas de la malice des gens!... Mais, avant tout, il faut les baptiser. On se procure de l'eau bénite. On leur donne le nom de la personne dont on veut se défaire, dont on veut faire périr le bétail...

Et elle poursuivit. Elle pouvait aller loin, en dire long sur ce sujet : Tarut était absolument conquis, empaumé et séduit. Il l'écoutait de toutes ses oreilles, la bouche ouverte, les yeux agrandis, la mine comiquement sérieuse, avec un vague malaise qui faisait glisser de petits sourires fugitifs sur les lèvres spirituelles de la vieille. Mais il était bien trop intéressé pour s'en apercevoir. Et elle allait, toujours, encore. Tout le Grand-Albert y passa.

— Enfin, conclut-elle, quelle que soit la personne qui vous en veuille et de quelque manière que votre vache ait été ensorcelée, je vais vous donner quelque chose qui la guérira radicalement.

Et elle se leva de nouveau, se dirigea vers l'armoire et revint avec une petite bouteille qu'elle lui remit.

— Tenez! vous mêlerez ceci à sa buvasse, et dans deux jours elle se portera comme un charme.

— Merci, dit Tarut en glissant le flacon dans sa poche.

Puis, avec un peu d'embarras :

— Ma femme m'a donné là quelque chose pour vous offrir. C'est bien peu, mais nous ne sommes pas riches. Il faut nous excuser.

— Si chacun faisait seulement ce qu'il peut..., repartit la vieille en manière d'axiome et de remerciement.

Le cadeau parut pourtant lui agréer de tout point; elle eut un vrai sourire de contentement. Elle délia la corde qui serrait fortement les pattes des deux poulets, et les posa à terre. Les pauvres bêtes, engourdies et endolories par le long supplice, se laissèrent choir tout d'abord, puis gauchement se dressèrent, firent quelques pas avec un peu de raideur encore dans les mouvements, et finalement se mirent à picorer çà et là dans la pièce, sans plus s'étonner de leur dépaysement. Pendant ce temps, la mère Guibout débarrassait le panier, prenant les œufs un à un et les entassant dans un grand plat.

— Et maintenant, pour finir, voulez-vous un conseil? dit-elle tout en continuant son opération.

— Oui, répondit Tarut.

— Eh bien! dites donc à votre femme qu'elle attende que la rosée soit tombée pour envoyer sa vache au champ. Et qu'on la rentre au milieu du jour : la forte chaleur ne leur vaut rien, à ces bêtes-là. Et puis aussi, il ne faudrait pas abuser de la Grenouillère; l'endroit est malsain et marécageux. Allez! suivez cet avis, cela non plus ne nuira pas à votre vache... Et voilà, mon brave homme, ajouta-t-elle en lui rendant le panier vide.

Tarut revint le même soir à la Balme. La route descendait tout le temps, le retour fut prompt. Et le lendemain, on administra le remède à la Rousse, qui ne s'en trouva ni mieux ni plus mal.

## IX.

Une après-midi, Hilaire était assis sur le pas de la porte. Près de là, sous sa surveillance, les poules grattaient et

éparpillaient le fumier entassé dans la cour. Il jouait avec la demoiselle des marais qu'il avait capturée quelque temps auparavant, la faisant grimper tout le long de son doigt, admirant l'élégance de sa taille verte, ses gros yeux arrondis de chaque côté de sa tête triangulaire, et le frêle tissu des ailes qui, semblables à une mince feuille de soie froissée, dépassaient l'enveloppe des élytres, et la délicatesse de ses pattes dont elle plantait le double crochet dans les aspérités de l'épiderme. Arrivée au bout de son doigt, la demoiselle redescendait de l'autre côté, la tête en bas, ou bien, légèrement, elle se laissait retomber sur le genou, sur le coude replié de l'enfant, et d'elle-même recommençait son ascension.

Brusquement et avant qu'Hilaire eût eu le temps de prévenir son mouvement, elle étendit ses ailes, s'échappa et alla d'un bond s'abattre au milieu de la cour. La poule blanche, se détachant du groupe, courut vers cette herbe volante, coupa d'un coup de bec la bête en deux morceaux, et précipitamment les engloutit. Ce fut l'affaire d'une seconde. Gervais s'était à peine soulevé, que la demoiselle avait disparu, escamotée, sans laisser de trace.

Il resta saisi. Une larme germa au bord de ses cils, tellement cette cruauté le bouleversait, et lui semblait inutile, et le surprenait de la part de la poule blanche, qu'il savait bien espiègle et mutine, aimant à se faire courir après, mais qu'il n'aurait jamais supposée méchante et scélérate à ce point et capable d'un tel forfait. Que lui avait fait cette jolie demoiselle? En quoi lui nuisait-elle? et pourquoi ne pas la laisser vivre? N'y avait-il pas place au soleil pour tout le monde? assez de nourriture pour toutes les poules et pour toutes les demoiselles de la terre, à tant faire que les demoiselles et que les poules se nourrissent de même?... Pendant ce temps, la meurtrière, sans manifester ni crainte ni remords, était tranquillement retournée à son fumier qu'elle continuait à fouiller et à bouleverser du bout de ses pattes et du bec, sans plus paraître penser au crime qu'elle venait de commettre. Et Gervais la considérait de loin, lui lançant des regards de colère et de haine.

Il était encore plongé dans sa tristesse et gardait ses yeux humides de larmes, quand Barbe et Tarut rentrèrent au logis.

— Eh bien! qu'as-tu? lui dit son père. Pourquoi pleures-tu?

L'enfant lui raconta la fin lamentable de la demoiselle dévorée par la poule blanche.

— Une demoiselle! s'écria Barbe avec un peu plus de douceur qu'à l'ordinaire. Il vaut bien la peine de te faire tant de chagrin! Est-ce que ces insectes ont de l'intelligence et vous reconnaissent? On ne sait seulement pas s'ils vous voient!... Ah! s'il s'agissait d'un autre animal... Tiens! parle-moi d'un gros crapaud! voilà des bêtes douces et aimantes, auxquelles je comprends qu'on s'attache...

Et, tout en parlant, elle regardait son mari.

— C'est vrai, reprit ce dernier après un coup d'œil échangé avec sa femme. Moi, j'aime les crapauds : ils sont les amis du jardinier, les gardiens et les protecteurs du jardinage... Veux-tu venir avec moi à la Grenouillère? dit-il au petit Gervais. Nous en prendrons un beau, avec lequel tu t'amuseras et qui deviendra ton ami.

— Je veux bien, dit l'enfant en se levant.

Hilaire, élevé aux champs, n'avait aucune des répugnances que ces bêtes inspirent d'ordinaire. Un gros crapaud n'était pas pour lui faire peur.

— Eh bien? demandait Barbe, les jours suivants, d'un ton de bonne humeur, chaque fois qu'elle rentrait au logis et en s'adressant à l'enfant, comment va Frérot? Commence-t-il à te reconnaître?

— Oh! oui, il m'aime bien, il me suit partout!

Frérot était le nom dont on désignait le crapaud qu'Hilaire et Tarut étaient allés chercher près de la mare. Et Frérot, par le fait, était une bête intelligente, aimable au possible, et, sans contredit, un des types les plus parfaits de son espèce. Il avait un fin petit museau, une bouche large et plate, fendue comiquement jusqu'au cou, et deux gros yeux doux et rougeâtres, bossuant son crâne, qui vous regardaient toujours d'un air étonné et craintif. Le jaune orangé de son ventre granulé se fondait sur les bords en teintes blanchâtres et délicates; son dos luisait, tatoué de gris et de brun; et il étalait à terre ses pattes aux quatre doigts menus, en se soulevant un peu sur celles de devant.

Il avait élu domicile dans un trou, au ras du sol. Il y avait près de là une planche humide, sur laquelle il se tenait ordinairement; mais, dès que Barbe s'approchait, il quittait son poste et s'empressait de se réfugier dans son antre. Il en sortait régulièrement à l'heure des repas et venait, en glissant gentiment sur la terre battue, tenir compagnie à Gervais assis sur la pierre du foyer. Celui-ci lui distribuait des mouches, des larves, des tronçons de vers déterrés à son intention dans le jardin, et que Frérot happait avec un grand contentement. L'enfant se levait quelquefois et, tenant le morceau au bout des doigts, en se reculant pas à pas, invitait le crapaud à le suivre; et celui-ci, docilement, sautait à sa suite, allait à droite, allait à gauche et faisait ainsi le tour de la pièce. Barbe et Tarut, tout en mangeant, s'intéressaient à leurs jeux, les regardaient l'un et l'autre avec complaisance et souriaient d'un air heureux.

— Allons! laisse-le maintenant, disait Barbe avec bonté. Tu le fatigues. Il a assez sauté et mangé pour aujourd'hui.

Elle s'inquiétait, se sentait des entrailles de mère pour Frérot, qui, au bout d'un instant, voyant qu'on ne lui donnait plus rien, s'en allait, par bonds capricieux, en se retournant parfois à demi, rejoindre la planche ou le trou de l'evier.

Un dimanche matin, il disparut. Hilaire le chercha vainement toute la journée, dans tous les coins et recoins de la maison, dans la cour et sous la remise, dans le jardin et au bord de la boutasse. Et, le soir, quelques instants avant le repas, il le retrouva posé tranquillement sur la planche de l'évier, qu'il semblait n'avoir jamais quittée. Où s'était-il tenu caché si longtemps? C'était un mystère.

— Parbleu! lui dit Tarut, si tu n'en as pas plus de soin,

tu finiras par le perdre! Il faut l'attacher; sinon, il s'échappera un beau jour où tu ne seras pas là.

Hilaire posa un piton à la planche et y adapta une petite corde. Tous les soirs, avant de s'endormir, il avait soin de passer délicatement cette attache autour d'une des pattes de Frérot. Mais le plus souvent, durant la nuit, à force de tirer sur son entrave et de contracter son petit membre, Frérot trouvait moyen de se dégager. Et l'enfant, au matin, l'apercevait au milieu de la pièce, se dressant sur le sol battu ou planté sur le rebord de la fenêtre, jusqu'à laquelle il s'était hissé, la tête tournée de son côté, immobile, le contemplant de ses yeux ronds avec beaucoup d'attention, de tendresse et d'amitié, et attendant qu'il s'éveillât.

X.

Une nuit, Hilaire dormait. Étendu de son long dans la caisse bourrée de paille qui lui servait de lit, il se tenait pelotonné dans la courte-pointe en lambeaux, la tête posée sur ses habits qu'il avait arrangés en forme d'oreiller. Tout à coup, dans la profonde obscurité où la pièce du rez-de-chaussée était plongée, une lumière jaillit en haut de l'escalier. La porte qui donnait dans la chambre de Tarut venait de s'ouvrir. Le jardinier descendit lentement, les pieds nus, s'appuyant de la main sur la rampe, avec mille précautions pour ne pas faire gémir les vieilles marches de bois, tandis que Barbe, restée sur le palier, le bras tendu, la lampe de cuivre accrochée au doigt, se penchait pour éclairer son mari.

Tarut était pâle et tremblait légèrement. Il se dirigea vers la fenêtre, s'assura que les volets avaient été soigneusement poussés, que nul œil indiscret ne pourrait l'observer du dehors; il alla vers la porte, constata qu'elle était fermée, la clef en dedans, le verrou tiré, et que dès lors aucun passant, si par impossible il s'en rencontrait encore sur la route à cette heure avancée de la nuit, ne pourrait entrer chez lui et le surprendre à l'improviste. Toutes ces précautions prises, il revint du côté de la fenêtre, ouvrit le tiroir de la table et s'arma de son grand couteau à lame pointue. Il en appuya le bout sur le gras de la main pour se rendre compte si l'extrémité en était toujours bien affilée. Mais cette opération se prolongeait, il hésitait, jetait des regards vagues et soupçonneux autour de lui, fouillait les recoins obscurs de la pièce, comme s'il redoutait encore la présence de quelque témoin invisible, ou que la peur, quelque insurmontable remords de l'action qu'il allait commettre paralysât sa volonté et arrêtât ses mouvements. Et dans le silence qui planait, — Barbe toujours immobile sur le palier du premier étage, la lampe en main, qui par ses jeux d'ombre et de lumière accusait durement ses traits, les bras nus, échevelée et les yeux flamboyants dans l'obscurité; Tarut, la tête basse, sa face blême rudement contractée sous ses cheveux hérissés et courts, regardant son couteau, debout et muet près de la table, — dans le silence, on n'entendait que le bruit paisible et régulier de la respiration du petit Gervais qui dormait dans la pénombre de l'escalier. La flamme de la lampe palpitait, et sur les personnages de cette scène, pétrifiés en quelque sorte dans leur posture tragique, on aurait dit que les ailes noires du crime, semblable à une immense chauve-souris, secouaient leurs ombres vacillantes.

— Eh bien? dit Barbe à voix basse, qu'attends-tu?

— Mais... rien.

Et il ne bougea pas.

— Alors, va donc!

— Si nous remettions à demain?..

— A demain? pourquoi? Ah! tu n'es qu'un lâche, s'écria-t-elle, tu n'as pas plus de cœur qu'un poulet!

L'injure lui rendit tout son courage. Il traversa donc la pièce, marchant à pas suspendus, le couteau au poing, et, arrivé près de l'évier, il se courba.

Frérot, en ce moment, s'était déjà débarrassé de son lien; mais il n'avait pas quitté la planche, se tenait sur un de ses bords. L'effroi qu'il eut en apercevant Tarut et le mouvement de recul qui s'ensuivit le placèrent au centre même de la planchette; et là, inquiet, immobile, la gorge battant d'émotion, levant la tête et regardant de ses gros yeux, il attendit.

Le jardinier le considéra quelques minutes encore, semblant toujours en proie à la même indécision, plus pâle et plus frémissant que jamais. Puis, brusquement, les dents serrées, avec une rage froide, de toute la longueur du bras, levant son couteau dont la lampe fit reluire la lame, d'un seul coup vigoureux il le planta dans le dos du malheureux crapaud. Et près de là, presque au même instant, éveillé sans doute à ce bruit, le petit Gervais tressaillit et laissa s'exhaler une faible plainte. L'innocente bête, clouée sur place, s'était enflée et boursouflée soudain; elle ne poussa pas un cri, mais sa bouche s'écarta en un bâillement horrible et démesuré, ses yeux saillirent de l'orbite, ses jambes s'agitèrent dans un long frisson, sa peau se tendit dans les contractions d'une épouvantable souffrance. L'affreux spectacle dura quelques secondes. Puis elle referma lentement la bouche; ses pattes perdirent leur rigidité, ses yeux se voilèrent d'une ombre trouble, et tout son corps s'affaissa sur lui-même. Frérot était mort.

Accroupi près de l'évier, le haut du corps rejeté en arrière dans un mouvement d'horreur, Tarut avait suivi toutes les phases de l'agonie. Quand il vit la bête immobile, il se courba de nouveau; avec un tremblement convulsif qui rendait sa main mal assurée, il arracha le couteau fiché dans la planche et, se relevant, repoussa dans le trou de l'évier le cadavre de Frérot.

— Voilà!.. c'est fait, dit-il d'une voix saccadée en allant remettre le couteau dans le tiroir de la table.

— Bien! répondit Barbe... Mais regarde donc le petit!

Et, en parlant ainsi, elle allongeait le bras en dehors de la rampe, éclairant le réduit sombre, sous l'escalier. Tarut s'approcha et, d'un œil anxieux, penché sur le visage de l'enfant, l'examina curieusement.

Il reposait doucement. Sous le flot de ses cheveux qui retombaient en désordre, une moiteur imperceptible baignait son front; une teinte rose, un peu fiévreuse, mais uniformément fondue, colorait ses joues; ses bras, jetés autour de lui, s'abandonnaient mollement, les doigts ouverts, dans une atti-

tude de confiance; et un sourire, comme le reflet de quelque songe heureux qui berçait et récréait son esprit à cette heure, écartait légèrement ses lèvres purpurines, découvrant la blancheur de ses petites dents. A quoi rêvait-il? Était-ce la jeune femme, douce et pâle, qui lui était apparue jadis, et qui visitait de nouveau son sommeil?.. L'éclat de la lampe, en frappant ses paupières, les fit clignoter vivement; il se souleva à demi, les yeux fixés devant lui, le sourire agrandi... Mais en reconnaissant Tarut le sourire se figea, ses sourcils se froncèrent, jetant une ombre sur ses traits. Il laissa aller sa tête en murmurant à demi-voix : « Maman!.. maman!.. », se retourna languissamment du côté de la muraille et se rendormit.

— Eh bien? demanda Barbe.

— Il dort tranquillement.

— Bon! bon!.. Nous verrons bien demain.

Tarut remonta l'escalier, la porte se referma, la lumière disparut, et, dans la pièce du rez-de-chaussée, tout retomba dans l'ombre et dans ce même silence que coupait seulement la respiration égale et paisible du petit Gervais.

Celui-ci s'éveilla fort tard, le lendemain. Il faisait grand jour. Ses parents étaient déjà sortis, laissant la porte entr'ouverte, après avoir rabattu les volets de la fenêtre. Il s'empressa de s'habiller; puis son premier soin fut d'aller saluer Frérot. Il le vit blotti dans son trou, ne laissant dépasser qu'une patte, le sournois! Il ne voulut pas le tirer par ce membre de peur de lui faire du mal. Il l'appela; Frérot ne remua pas. Alors il alla chercher un morceau de bois, afin de le chatouiller doucement et de le décider à sortir. Quand il vit que Frérot ne répondait pas à ses agaceries, qu'il ne bougeait pas, il eut un pressentiment sinistre, s'allongea par terre, se pencha à l'orifice du trou et enfin, avec son bâton, ramena le corps inanimé de la pauvre bête.

Une douleur immense lui traversa le cœur, et, laissant échapper le morceau de bois, portant ses deux mains à ses yeux, il éclata en sanglots.

— Eh bien! qu'as-tu à pleurnicher? lui dit Barbe en entrant brusquement.

Hilaire sanglotait toujours, le corps secoué de spasmes, et, à travers un ruisseau de larmes, désignant le crapaud :

— Frérot est mort! dit-il; on l'a tué!..

— Eh! il s'agit bien de Frérot! s'écria Barbe avec emportement, renversant tout sur son passage et saccageant les tiroirs de son armoire.

Il ne s'agissait pas de Frérot en effet. Un grand malheur était arrivé : la vache était morte dans la nuit.

## XI.

Ce fut une grande perte pour les Tarut que celle de leur vache. Il ne fallait pas songer à la remplacer : où auraient-ils pris l'argent? La misère, plus âpre et plus dure, telle qu'un vautour aux ongles acérés, s'était abattue sur le ménage, l'étouffant et le déchirant entre ses serres impitoyables.

Leur industrie allait se réduire désormais à la vente des œufs et du jardinage. Mais, par surcroît de malchance, c'est aux approches de la saison rigoureuse que ce malheur les frappait. En hiver, les poules ne pondent guère, et le jardinage est rare. De grands cardons enterrés dans le sable de la serre et que leurs fourreaux de paille préservaient du froid, des choux gardant encore entre leurs feuilles un peu de la neige sous laquelle les carrés du jardin dormaient ensevelis, quelques paniers de pissenlits et de mâches sauvages que Barbe, par les temps de redoux, allait péniblement cueillir dans les champs, c'étaient à peu près les seuls produits qu'ils emportaient à la ville. Ils n'en retiraient que de minces bénéfices, à peine de quoi pourvoir à leurs besoins journaliers. Il va sans dire que, dans une telle détresse, le moindre de leurs soucis était d'acquitter les intérêts de leurs dettes, dont le flot grossissait toujours.

Et, pareil à un sylphe enchanté, le petit huissier de Blatigny revenait à intervalles réguliers déposer chez le jardinier ses feuilles de papier timbré. Il s'introduisait avec la même diabolique souplesse, bâclait avec une rapidité méthodique ses formalités juridiques, et avec la même prestesse souriante s'esquivait, laissant Barbe dans le même étonnement et échappant encore aux terribles étreintes de Tarut, dont le ressentiment s'aggravait de jour en jour. Cette fois, en effet, c'était bien la saisie qui s'avançait à grands pas, l'expropriation imminente, le dénûment complet, une situation à aller mendier par les chemins, comme disait sa femme. Il fallait faire de nouveaux sacrifices, vendre quelque meuble, escompter l'avenir, engager d'avance les cent francs du petit Gervais, emprunter ici pour payer là. A force d'ingéniosités, on se tirait encore une fois d'affaire, on pouvait respirer quelque temps; mais l'accalmie ne durait pas, et les poursuites, les ennuis recommençaient.

De toutes ces tracasseries, l'humeur du jardinier et de sa femme se ressentait, bien entendu. Il ne se passait pas de jour à présent sans qu'un vent de tempête ne soufflât et ne bouleversât tout au logis. La colère de Barbe sifflait dans l'air, celle de Tarut lui répondait, s'exhalant l'une et l'autre en courants contraires qui ne tardaient pas à entrer en conflit, à se mêler, à s'exaspérer. Ils se renvoyaient l'un à l'autre la cause de leurs tribulations, revenaient sur le passé, se reprochaient amèrement leur déconvenue mutuelle, se lançaient à la face tout le vieux fond boueux de vilenies et d'injures lentement amassées dans leur cœur, et par une pente naturelle on en arrivait vite aux coups. L'ouragan s'enflait, mugissait et tourbillonnait, enveloppant bientôt dans ses plis furieux le petit Gervais, sur lequel, en définitive, tombait toute l'averse. C'était contre lui, pour terminer, qu'ils se retournaient tous les deux et que les derniers grondements de l'orage, les dernières violences de leurs bras fatigués de frapper l'un sur l'autre achevaient de s'épuiser.

Le pauvre enfant portait la peine et gardait la trace de cette vie misérable : il enlaidissait. Il prenait peu à peu cette physionomie effarée et hébétée, cet air peureux, craintif et honteux des enfants battus, vivant sans cesse sous la menace des coups et sous la terreur des gifles. Le manque des soins les plus vulgaires se trahissait cruellement dans toute sa personne, sur son visage et sur ses mains, dans ses vête-

ments en loques, dans ses cheveux embroussaillés qui défiaient le peigne. Son caractère même se gâtait : il devenait pleurard et grognon. La source des larmes, à tout propos ouverte, ne se refermait plus, et, jaillissant à flots pressés pour un rien, délayait sur ses joues les mâchurures anciennes et y déposait de nouvelles alluvions que les pleurs prochains se chargeaient seuls d'effacer. Enfin, tout en lui et sur lui, au physique comme au moral, témoignait de l'absolu abandon où, quand elle ne le battait pas, sa marâtre le laissait.

Malgré la défense des Tarut et les corrections qu'il en avait reçues pour avoir transgressé leurs ordres, l'attrait qu'il éprouvait pour la compagnie de Madeleine l'entraînait toujours chez la dentellière, chaque fois que ses parents s'absentaient. Il prenait sa leçon de lecture accoutumée, lui racontait ses chagrins et ses misères, les reproches, les coups, et le meurtre inexpliqué de Frérot. Sa présence gênait considérablement l'excellente femme, la mettait dans de grandes perplexités. Sachant l'espèce d'interdit qui pesait sur sa maison, elle n'aurait pas voulu qu'on pût croire qu'elle attirait chez elle le petit Gervais et encourageait sa désobéissance. Mais, d'un autre côté, elle se sentait prise d'une telle pitié en le voyant, qu'elle n'avait pas la force de le renvoyer. Au retour des Tarut, il ne leur était pas difficile de reconnaître au premier coup d'œil où l'enfant avait passé sa journée. Ses mains lavées, ses cheveux peignés, l'air de contentement et de joie répandu sur ses traits, toute sa grâce enfantine revenue par miracle, le révélaient clairement. Avec des regards flambants de haine, Barbe constatait cette métamorphose. Et sa rage jalouse contre la dentellière, sa rancune inassouvie contre cet enfant qui vivait à leurs dépens, s'en accroissaient de semaine en semaine.

— Hein? s'écriait-elle. Encore chez elle? On ne t'en délogera pas?... La prochaine fois, on t'enfermera et on t'attachera! De cette façon...

Et la colère l'empêchait d'achever.

Un jour d'hiver, Barbe et Tarut se disposaient à se rendre au marché. La voiture à bras était avancée dans la cour. Depuis longtemps on n'attelait plus la jardinière : le peu de légumes qu'on emportait d'ordinaire la rendait inutile, sans compter qu'à la ville, le remisage de Carcan, obligatoire à cause de la saison, aurait augmenté les frais.

Il faisait, ce jour-là, un petit froid vif qui pinçait les nerfs, et Barbe n'était pas contente. La veille encore, l'huissier était revenu. L'un des créanciers menaçait de tout faire vendre si ses intérêts échus n'étaient pas réglés le surlendemain. Il s'agissait d'une somme assez minime, et que pourtant l'on n'avait pas. Avec des gestes brusques, Barbe entassait les corbeilles dans la voiture; mais il y avait là autre chose que des herbes, des bottes de carottes et des choux : sous le jardinage se dissimulaient quelques hardes — sa robe de noces entre autres — dont il avait été convenu, dans ce besoin pressant d'argent, qu'on se déferait chez un fripier de Blatigny. Cette nécessité cruelle, jointe à la température aigre, expliquait assez sa mauvaise humeur. N'était-ce pas révoltant? Vendre une robe — qui n'était pas payée, du reste — quand l'enfant qu'on nourrissait avait vingt mille francs à lui! quand, pour toute largesse, il leur faisait cadeau de cent francs par an! et que la presque totalité des intérêts s'accumulait jour par jour sans profit pour eux!... Rien ne les débarrasserait donc de cette sangsue?... Mais où était-il?...

— Hilaire!... Hilaire!...

Et, tout en vaguant de la maison à l'écurie et de la cour à la remise, elle l'appelait et le cherchait de tous ses yeux.

— L'as-tu vu? demanda-t-elle à Tarut.

— Non... Voyons! partons! Je gèle, répondit le jardinier, grelottant dans sa mince veste et envoyant le metier au diable. Nous sommes en retard, nous ne vendrons rien.

Hilaire, se souvenant de la menace qu'on lui avait faite de l'enfermer, s'était blotti sous la remise, derrière un tas de fagots. Il voyait et entendait tout, sans bouger, sans rien dire, n'attendant que leur départ pour se glisser chez la dentellière.

Barbe, furetant çà et là, l'aperçut tout à coup et bondit sur lui.

— Ah! gredin, tu te caches, tu te fais chercher, et tu ne réponds rien quand on t'appelle! Mais nous allons voir... Viens donc m'aider, Tarut.

Elle le tenait par les poignets, le traînant après elle; et l'enfant, qui se sentait coupable, s'abandonnait sans crier ni résister beaucoup.

— Qu'en veux-tu faire? demanda Tarut en s'approchant.

— L'enfermer, l'attacher, pour qu'il n'aille pas encore rôder chez cette voleuse.

— Où? dans la maison?

— Pour qu'il s'échappe par la fenêtre, dès que nous aurons tourné les talons!... Non, dans l'écurie... C'est plus sûr.

— Alors, faisons vite.

Et, d'un brusque mouvement, Tarut enleva l'enfant et le porta dans l'écurie. Et là, pendant que Barbe lui tendait une corde, comme il cherchait autour de lui quelque objet auquel il pourrait fixer le lien, hésitant entre la crèche et le râtelier, regardant une vieille herse dressée contre le mur :

— Eh! attache-le à la queue de Carcan! s'écria-t-elle. S'il arrive un accident, ce sera bien fait; il l'aura voulu!

Tarut, à ces mots, se tourna vers sa femme. Une flamme passa dans ses yeux, comme si une clarté subite — la même pensée infernale que Barbe venait d'avoir — traversait son épais cerveau. Ils se regardèrent une seconde en silence.

— Tu as raison, s'écria-t-il.

Et, sans plus délibérer, il s'approcha du cheval, poussant l'enfant devant lui et tenant la corde dans ses dents. Barbe appuyait sur la queue de Carcan pour l'empêcher de ruer pendant l'opération. Mylord, près de là, aboyait et bondissait en manière de protestation; puis, voyant que rien n'y faisait, avec un gémissement douloureux, il alla se coucher sur un tas de paille, au fond de l'écurie. Et Hilaire criait et se débattait; mais Barbe, de sa main restée libre, lui avait empoigné les cheveux et le maintenait près de la croupe de Carcan, pendant que Tarut, le retenant entre ses deux genoux comme dans un étau, se dépêchait d'enrouler la corde autour de ses reins, puis l'adaptait à la queue du cheval, recourbant celle-ci sur elle-même, et faisait force nœuds, les serrait autant qu'il pouvait, multipliant les tours, raccourcissant de plus en plus l'espace entre la bête et l'enfant.

— Retourne donc ses poches, dit Barbe à son mari quand celui-ci eut solidement noué le dernier bout d'attache.

Il fouilla Hilaire, trouva son couteau et le jeta sur la petite fenêtre grillée de l'écurie.

— Et maintenant, bonsoir ! dit Barbe en sortant avec Tarut.

Elle ferma la porte à double tour, mit la clef dans sa poche, et la voiture s'éloigna sur la route.

Le petit Gervais se tenait immobile, glacé de peur, le cœur battant, tout le corps raidi et frissonnant dans l'attente de ce qui allait se passer. Que Carcan lançât une seule de ces ruades dont il avait l'habitude, et il était mort. Aussi se faisait-il petit, renversant le buste en arrière, levant devant lui des bras tremblants, des mains moites et inertes, la pâleur au front, les yeux ardemment fixés sur les sabots du cheval. Celui-ci, gêné par l'entrave dont il ne se rendait pas compte, remuait impatiemment, piétinait sur place, allait à gauche, revenait à droite, et Hilaire docilement suivait tous ses mouvements. Mylord, étendu dans son coin, comme s'il eût compris que ce n'était pas le moment d'exciter l'irritabilité de la bête, se taisait, regardait d'un œil triste et larmoyant, la tête allongée sur ses pattes de devant. Et Carcan piaffait toujours, de minute en minute plus irascible et plus nerveux, fouillant le sol de ses pieds et frappant sourdement la litière. Une sueur d'angoisse coulait sur le front de Gervais, un tremblement convulsif s'emparait de tout son être.

Tout à coup le cheval s'arrêta, puis lentement tourna la tête. Son grand œil noir se fixa sur l'enfant, le considéra longuement. Et, le cou tendu, le regard étonné, on eût dit qu'il cherchait à s'expliquer sa présence et que peu à peu il comprenait, qu'une compassion s'éveillait en lui; et, doucement, il ramena sa tête en avant, flaira le fond de sa mangeoire et souffla bruyamment; puis, il demeura immobile, les quatre pieds rivés au sol.

Alors Hilaire se pencha vers la corde et se mit à la scier avec les dents. Elle avait l'épaisseur d'un doigt : ce fut long. Mais le cheval ne bougeait plus. Et pendant ce temps le chien, comme intéressé, sans jeter un cri, en se coulant par terre, se rapprochait insensiblement. Enfin le dernier brin se rompit, l'enfant fut libre. Il sauta d'un bond en arrière, tandis qu'un aboiement joyeux saluait sa délivrance; et comme, à ce bruit, Carcan tournait de nouveau la tête, le petit Gervais s'élança vers lui, se suspendit des deux bras à son cou et l'embrassa sur les naseaux.

Maintenant il fallait sortir. Il se dirigea vers la porte : la vieille serrure qui la fermait était solide et fixée par de gros clous qu'il n'était pas possible d'arracher. Il alla vers la fenêtre; mais d'énormes barreaux, s'entre-croisant les uns dans les autres et très rapprochés, interdisaient toute évasion de ce côté. Il n'y avait pas d'autre issue. Devait-il donc rester prisonnier? En levant les yeux, il avisa au plafond de l'écurie, au-dessus du râtelier, l'ouverture par laquelle on faisait tomber le fourrage. Il savait que du grenier à foin une porte communiquait avec la chambre de ses parents; et, de cette chambre, en gagnant la pièce du rez-de-chaussée, il pourrait ouvrir la fenêtre et prendre la clef des champs.

Il monta dans la crèche, se hissa dans le râtelier, se posa sur son rebord le plus élevé; mais, en tendant les bras, il s'aperçut qu'il n'était pas assez grand pour atteindre la trappe. Il s'en fallait de quelques pouces. Il y dut renoncer.

Et il redescendit. Mais, une fois dans la mangeoire, en face de Carcan, au lieu de sauter à terre, l'idée lui vint de monter à cheval. C'était, dans son état de réclusion forcée, une distraction comme une autre. Il enjamba la tête de l'animal, se laissa glisser sur son cou et se trouva en selle; et, s'agitant, tapant des talons, tirant sur sa crinière, il le faisait évoluer d'ici et de là, autant que la longueur du licol le permettait. Il finit par détacher la longe; et dès lors le cheval en liberté put faire quelques pas dans l'écurie, trottant en rond comme dans un manège, au grand contentement de Gervais et à la joie de Mylord, qui suivait en aboyant.

Il y avait dans un endroit, rangés le long du mur, quelques grands pots de grès contenant des conserves de légumes. On les avait mis là dans la crainte du gel, comme au lieu le plus chaud de l'habitation. Carcan les frôlait en passant, et Mylord courait toujours après lui en aboyant. Ce jeu finit par impatienter le cheval, qui, las peut-être d'une trop longue contrainte et revenant à son naturel, envoya de côté une formidable ruade. Le chien ne fut pas atteint, mais les pots de conserves volèrent en éclats. Le liquide se répandit; les légumes, roulés dans la poussière, jonchèrent le sol. Ce désastre guérit soudain Hilaire de son goût pour l'équitation. Il sauta à bas du cheval, le rattacha à la mangeoire et vint, d'un air piteux et un peu songeur, s'accouder à la fenêtre, le front collé aux barreaux.

Le froid l'en chassa au bout d'un instant. Il se sentit tout engourdi, et, pour se réchauffer, ayant étalé la paille qui s'amoncelait dans un coin de l'écurie, il se mit à faire des cabrioles et des culbutes, s'élançant la tête en bas, pirouettant sur lui-même et retombant tant bien que mal sur ses pieds et sur son derrière, ainsi qu'il avait vu se démener, à la foire de Blatigny, une troupe de saltimbanques. Et Mylord s'élançait, bondissait avec lui et retombait en même temps. Puis tous deux se relevaient, se poursuivaient et venaient en courant glisser sur la paille, où ils se roulaient l'un sur l'autre, puis s'éloignaient, se mettaient face à face, se rapprochaient et s'écartaient, s'excitaient mutuellement, l'un se traînant sur les genoux et riant, l'autre sautant et aboyant. Ainsi le temps passait.

Enfin, las de jouer, Hilaire revint à la fenêtre et se mit à contempler tristement la cour solitaire et, plus loin, la route déserte, en attendant le retour de ses parents.

Ils revinrent plus tôt que de coutume, tous deux maussades et silencieux, ne rapportant pas de la ville tout l'argent sur lequel ils avaient compté, mais, malgré tout, marchant vite et poussés en avant par un espoir qu'ils n'osaient s'avouer. En arrivant dans la cour, ils levèrent instinctivement les yeux sur la fenêtre de l'écurie, et là, encadré dans les gros barreaux, ils aperçurent tout à coup le visage du petit Gervais qui leur souriait gentiment, avec un peu de malice et d'espièglerie peut-être, mais un air de douceur et d'humilité qui était fait pour les désarmer. A cette vue, ils

ressentirent une sorte de déception, se regardèrent sans rien dire, suivant leur habitude, se comprenant sans se parler, et allèrent ranger la voiture sous la remise.

La porte de l'écurie s'ouvrit. Au premier coup d'œil, en entrant, Barbe aperçut la belle salade qu'on avait fait de ses conserves.

— Ah! le brigand! s'écria-t-elle. Il a tout cassé pour se venger!... Il ne manquait plus que cela, nous ne sommes pas assez ruinés!

— Ce n'est pas moi! exclama l'enfant.

— Non, ce n'est jamais toi, nous le savons! dit Barbe en saisissant le gros fouet qui pendait au mur. Ferme la porte, Tarut! Tu vas voir la danse... Et s'il n'y reste pas, ce ne sera pas ma faute.

Et, à grands coups, lui cinglant les reins et les jambes, pendant que l'enfant hurlait de douleur, elle le poursuivit dans l'écurie. Le grand fouet claquait, sa grosse corde en nerfs tressés sifflait dans l'air, s'abattait sur les épaules d'Hilaire avec un bruit sourd de fléau. Et Barbe courait, s'acharnait, frappait éperdument, tournait à sa suite comme une folle. A un moment, la mèche s'entortilla à la cheville de Gervais, qui trébucha. Il alla, de tout son poids, donner contre la herse, dont une des dents lui entra profondément dans la hanche. L'enfant poussa un râlement horrible, puis se tut, s'affaissa sur lui-même. Son pantalon s'était déchiré, le sang coulait...

Cette fois, Barbe s'arrêta et laissa le fouet s'échapper de ses mains. Elle regarda l'enfant avec surprise, mais d'un air encore farouche.

— Je crois qu'il a son affaire, dit Tarut.

— Eh! tant mieux! Qu'il crève donc!... Mieux vaut aujourd'hui que demain; ce sera tout bénéfice.

Et ils sortirent de l'écurie, laissant Gervais seul avec Mylord, qui, se penchant, lui léchait les mains et la figure en poussant de petits cris plaintifs.

## XII.

Quelqu'un cependant recevait le contre-coup de toutes les tortures infligées au petit Gervais. De la demeure du jardinier à celle de Madeleine, la distance n'était pas grande, et dans le silence de la campagne le tapage, les démêlés furieux, le bruit des voix, celui des coups, ceux-ci plutôt devinés qu'entendus, franchissaient facilement cet espace, allaient à chaque instant bouleverser la dentellière.

Assise à son ordinaire devant la fenêtre, son métier sur les genoux, elle vivait dans une anxiété continuelle, s'inquiétait et souffrait à en être malade. Elle travaillait sans plus savoir ce qu'elle faisait, sa pensée étant sans cesse absente à errer au loin autour de son protégé. Au premier cri, elle dressait la tête, écoutait, pendant qu'une sueur glacée mouillait ses mains et lui faisait lâcher ses bobines. Si les clameurs se prolongeaient, son agitation augmentait; et elle se levait, allait jusqu'au seuil, regardait sur la route déserte, espérant quelque secours qui n'arrivait pas, ne revenant se rasseoir que lorsque le calme s'était rétabli. Alors elle réfléchissait, se demandait quel parti elle devait prendre, par quel moyen elle pourrait arracher l'enfant à la barbarie de ses parents, quelles personnes elle mettrait dans la confidence de ses craintes.

— Car ils le tueront, c'est certain! Ils veulent s'en débarrasser.

Mais, dans l'isolement où elle vivait, dans ce désert qu'elle avait pris à tâche d'agrandir autour d'elle, elle avait beau chercher, elle ne voyait personne dont elle pût réclamer l'appui. Honoré Beynet lui-même, découragé par l'obstination de ses refus, ne s'arrêtait plus pour causer avec elle, et, les jours de Correspondance, il passait sur la route, au galop de son cheval, en se contentant de la saluer d'un sourire triste et d'un mouvement de tête. Quant aux habitants de la Balme et aux paysans dont les fermes étaient éparses aux environs, ils ne soupçonnaient rien de ce qui se passait chez le jardinier, ou, pour mieux dire, ils ne s'en souciaient pas. Qu'on y administrât de temps à autre quelques taloches au petit Gervais, il n'y avait pas grand mal à cela : ne faut-il pas corriger les enfants?

Que de fois Madeleine s'était repentie de n'avoir pas accepté les propositions de Pierre Tarut! Elle en venait à se reprocher d'avoir trop écouté son égoïsme, de n'avoir songé qu'à elle, à s'accuser de tous les maux qui frappaient l'enfant. Par quelle fatalité s'était-elle chassée elle-même de cette maison et avait-elle ouvert la porte à Barbe Chivat? Il est vrai qu'elle ne pouvait pas deviner que c'était cette dernière que le jardinier choisirait à son défaut. N'importe! elle s'en voulait et, si c'était à recommencer, elle n'hésiterait plus à se sacrifier pour Hilaire.

Les changements et le dépérissement qu'elle observait dans la physionomie de l'enfant n'avaient fait que doubler son affection pour lui. Quand elle le voyait et constatait sur lui les marques encore visibles des mauvais traitements, tout son cœur s'attendrissait et se révoltait. Elle avait peine à retenir ses larmes, à comprimer son indignation. Et c'était avec un amer regret de ne pouvoir que le plaindre, qu'elle écoutait le récit de quelque persécution nouvelle.

Cette tendresse grandissante fut soumise à une terrible épreuve, le jour d'hiver où eut lieu la scène de l'écurie. Jamais les plaintes n'avaient été si déchirantes et n'avaient duré si longtemps. Pourtant elle avait vu le jardinier et sa femme s'éloigner. Barbe, comme toujours, lui jeta en passant un regard de défi; et, sous ce regard qui la faisait trembler, chaque fois qu'il pesait sur elle, la pauvre dentellière, comme de coutume, courba humblement la tête. Mais il y avait, ce jour-là, dans le sourire qui l'accompagnait, un tel air de triomphe et de joie sauvage, que Madeleine en fut frappée et qu'en dépit de la défense faite à l'enfant elle avait attendu impatiemment qu'il s'échappât du logis pour venir la trouver.

Il ne vint pas, et une inquiétude la prit. Elle se leva, sortit, jeta les yeux du côté de la maison de Tarut. Tout était tranquille, les portes fermées, la cour silencieuse. Pourtant son angoisse persistait; elle fit quelques pas sur la route. Qui l'empêchait d'aller voir elle-même si l'enfant était là, ce qu'il faisait?... Rien qu'un coup d'œil par la fenêtre, en traversant

la cour, en entrant au jardin, et elle reviendrait tranquillisée. Et elle marchait... Mais soudain elle s'arrêta. Si quelqu'un l'apercevait? Si l'on rapportait à Tarut et à sa femme qu'elle allait les espionner? Et si quelque objet disparaissait? qu'on l'accusât? Qu'est-ce que la veuve du forçat allait faire chez les autres, quand ils n'y étaient pas!... Le spectre de Barbe roulant des yeux enflammés, tordant sa bouche et démenant ses grands bras, se dressa devant elle. Elle rebroussa chemin, rentra chez elle, se remit à son ouvrage et travailla jusqu'au soir.

Mais, au retour du jardinier et de sa femme, la scène avait repris; les gémissements avaient recommencé plus perçants, plus douloureux, plus effroyables que jamais. Il y en eut un surtout, le dernier, une sorte de râle qui cessa brusquement, si lamentable et si navré que Madeleine se sentit mourir de peur.

— Mon Dieu! que se passe-t-il donc?

La soirée s'écoula pour elle en des transes horribles. Elle ne dormit pas de la nuit. Ce fut bien pis, le lendemain, quand elle aperçut le petit Hilaire qui se dirigeait vers le village en boitant.

— Eh bien! qu'as-tu?... Tu boites!

L'enfant jeta les yeux derrière lui pour s'assurer qu'on ne le surveillait pas :

— C'est qu'on m'a recommandé de ne rien dire...

— Mais parle! parle donc! s'écria-t-elle.

Et il commença : on l'avait enfermé, garrotté, attaché à Carcan; on lui avait donné des coups de fouet... Mais il s'arrêta court. Il venait d'apercevoir Barbe sortant du logis, et il continua sa route en boitant.

— Ah! c'était ainsi! ils ne reculaient pas devant un crime!... Eh bien! l'on verrait!

Elle était hors d'elle. Elle n'hésita plus. Elle s'assit devant sa table, se mit à écrire. Elle traçait les lignes lentement, péniblement, n'écrivant d'habitude que ses petites dépenses journalières. Sa main tremblait; parfois elle s'arrêtait comme épuisée, brisée par cette contention d'esprit qui ne lui était pas habituelle; puis se remettait fiévreusement à sa tâche, avec cet air de muette résolution que donne le sentiment d'un devoir à accomplir. Elle noircit les quatre pages. La rédaction de cette lettre lui prit toute la journée. Quand elle l'eut achevée et eut mis l'adresse : *A M. Honoré Beynet,* elle la posa sur la cheminée, attendit que la nuit fût venue. Alors, la lettre dans la poche de son tablier, elle marcha vers le village. En y arrivant, comme elle passait devant le Soleil Levant, elle entendit des paysans qui buvaient, attablés dans la salle basse; elle se glissa du côté opposé de la rue, le long du mur que blanchissait la lampe de l'auberge, et fila rapidement. Ah! madame Bonnefoy, c'était donc bien mal, ce que vous faisiez là!...

Devant la maisonnette où se trouvait le bureau de la poste elle jeta encore les yeux autour d'elle, puis laissa tomber la lettre dans la boîte et s'enfuit, le cœur palpitant.

LÉON BARRACAND.

(*La suite prochainement.*)

# LE THÉATRE ANGLAIS CONTEMPORAIN

## Les imitations des comédies françaises. Les drames et les tragédies.

On disait autrefois en riant que le goût français régnait en Europe par les maîtres de danse et par les cuisiniers. On peut dire plus sérieusement aujourd'hui que l'esprit français règne dans le monde entier par le théâtre parisien. De Cadix à Saint-Pétersbourg, de Bruxelles jusqu'au pied de la muraille de la Chine, on joue Émile Augier, Labiche et Sardou. Sur les scènes de la Hollande et de la Russie, on représente en français leurs pièces; en Allemagne, en Espagne, on les traduit; en Angleterre, on les imite; mais partout notre littérature dramatique est la source à laquelle s'abreuvent ceux qui veulent rire et sourire, faire trêve aux soucis de la vie réelle et goûter des plaisirs d'esprit.

Pour plusieurs raisons les Anglais ne jouent nos auteurs contemporains ni en original ni en traduction. D'abord, dans la terre classique de la liberté de la presse, la liberté du théâtre est assez restreinte, et l'un des hauts dignitaires de la cour, le lord chambellan, est investi à son égard d'un pouvoir discrétionnaire; ensuite le grand public du parterre ne goûterait point un drame dont l'action se passerait ailleurs qu'en Angleterre. Comme la question de moralité est, en ce pays, une question réservée, et que nos voisins sont convaincus que le théâtre français ne saurait être que parfaitement immoral, nul ne réclame contre le droit excessif du lord chambellan. Quand il a mis son *veto* sur une pièce française, l'amour-propre national en est, au contraire, agréablement chatouillé. N'est-ce pas une preuve que les Anglais sont supérieurs aux autres peuples en pudeur et en moralité? Il est certain, d'ailleurs, que nos voisins sont sévères par nature sur tout ce qui touche à la décence extérieure; du moins ils l'avaient été jusqu'à ce jour, et les licences récemment prises en cette matière par le *Criterion-Theatre,* licences qui en ont fait une terre défendue pour les familles, sont tout à fait une nouveauté. Donc, pour la double raison d'exclusivisme national et de pruderie sociale, il est admis que les œuvres dramatiques françaises ne sauraient, telles qu'elles sont, franchir le détroit. Mais comme n'a pas qui veut l'esprit alerte et le génie des inventions amusantes, les auteurs anglais pillent les nôtres. Jamais, à aucune époque, on n'a tant emprunté à ses voisins. M. Reade copie, sous le titre de *Drink, l'Assommoir* de M. Zola; M. Sydney Grundy donne, dans *Mammon, The Snowball* et *In honour bound,* des imitations de *Montjoye,* d'*Oscar* et d'*Une Chaine;* M. Mérivale s'empare du *Lion amoureux* de Ponsard et l'appelle *A Son of the soil,* du *Voyage de M. Perrichon* et en fait *Peacock's Holiday. Moi,* de M. Labiche, devient simplement *Nous,* sous la plume de M. Burnand; M. Albery, adaptateur par excellence, adapte *les Dominos roses* en leur conservant leur nom, *The pink Dominos,* et dix autres de nos pièces en le leur changeant. Ce sont *les Bourgeois de Pont-d'Arcy,*

*les Fourchambault*, qui s'appelleront désormais *Crisis* et *Duty*. Quant à MM. Sims et Burnand, on peut dire que chez eux idées, ton, manière, tout est tiré de nos petites scènes, et, sauf la langue, on pourrait, en leur compagnie, se croire au théâtre du Palais-Royal.

Cet état de choses date du second empire. L'empire avait développé chez nous le goût du burlesque, au delà de ce qui convient à la dignité des peuples; et comme rien ne rend les esprits paresseux comme la comédie burlesque et n'est plus contagieux que la paresse, les nations nos voisines ont suivi la même pente que nous. Jadis on demandait au théâtre des émotions fortes ou douces; aujourd'hui on ne lui demande plus que l'amusement d'une heure et l'oubli. Or dans l'art d'amuser nous avons une supériorité incontestable, et voilà pourquoi notre théâtre est devenu le patrimoine de tous, sans en excepter les Anglais.

Cela semble une étrange chose que, sous ce rapport, le pays de l'*humour* ne se suffise pas à lui-même. On en sera moins surpris si l'on réfléchit qu'il n'y a que deux façons de rire chez les Anglais : le rire mouillé de larmes du véritable humoriste, et celui-là ne peut être compris que par les penseurs; le gros rire — *the coarse laugh* — du peuple, qui ne saurait charmer un auditoire cultivé. Il faut donc que les auteurs nous empruntent s'ils veulent que le public de West-End, public qui n'est pas composé d'esprits profonds, mais qui répugne aux choses grossières, vienne en carrosse, avec laquais poudrés, assister aux représentations.

Au reste, comme le dit fort bien un critique émérite, M. Archer, dans sa récente étude sur les dramaturges anglais contemporains (1), la question n'est pas de savoir si on emprunte, car au fond tous les théâtres dérivent les uns des autres, mais quel parti on tire de ses emprunts. Corneille et Molière ont bien fait de puiser chez les Espagnols, puisqu'ils ont trouvé là l'idée première de chefs-d'œuvre. Les auteurs anglais auraient parfaitement raison de puiser chez nous, s'ils savaient rendre productives les semences exotiques que nous leur envoyons.

Got, à son retour d'un voyage en Angleterre, écrivait qu'il avait été frappé d'une chose : l'absence de morale, autrement dit de but moral, dans le théâtre anglais contemporain. Les pièces originales anglaises roulent toutes sur l'amour. Non sur l'amour envisagé comme le dieu des tempêtes, mais sur la question très morale et très ennuyeuse : « Épousera-t-il? n'épousera-t-il pas? » A cet égard, les Anglais en sont encore au genre créé par Eugène Scribe, genre dont la forme du vaudeville peut seule faire supporter l'insipidité. Quand le couplet ailé s'envole et que tout finit en chantant, l'auditoire n'est pas difficile : il se dit que « tout est bien qui finit bien »; mais, sans le couplet, qui pourrait avoir la patience d'attendre qu'un oncle d'Amérique vînt dénouer la situation en mariant Léon et Rosette? Nous sommes devenus plus exigeants depuis vingt ans. Nous voulons qu'une pièce de théâtre contienne une énigme, tâche de résoudre quelque important problème. Le temps est aux questions sociales, et les préoccupations qu'elles engendrent nous suivent partout. Au contraire, les Anglais semblent encore, quand ils vont au théâtre, vouloir laisser derrière eux tout souci : les durs problèmes de la vie, le doute — doute religieux, philosophique, social, — les profondes émotions de l'âme, tout doit être, paraît-il, oublié quand, au sortir de table, on va faire devant la rampe la digestion d'un bon souper. Certes, ce n'est pas là l'idéal du théâtre. Le théâtre doit être le miroir de la vie, un miroir qui grossisse et qui éclaircisse les objets.

En Angleterre comme partout, les auteurs dramatiques se divisent en trois groupes : ceux qui écrivent des pièces drôlatiques, parodies et farces; les tragiques, et ceux qui cultivent le genre intermédiaire du drame et de la comédie. C'est dans ce dernier groupe, de beaucoup le plus nombreux, que réside vraiment la puissance d'action du théâtre, parce que ses œuvres correspondent à la pensée des masses et peignent d'une façon sérieuse tous les aspects de la vie réelle. Or c'est là justement que les Anglais sont le plus faibles, par la simple raison qu'ils nous empruntent leurs sujets. Leurs drames n'ont presque point de relation avec leur véritable état social et moral, puisqu'ils ne sont point nés chez eux. Les œuvres de Dumas, d'Augier, de Feuillet, de Sardou, sont sorties de nos entrailles; elles sont le fruit de la vie nationale, et c'est pour cela qu'elles sont elles-mêmes vivantes. Transplantées en Angleterre, sous d'autres titres, elles languissent et pâlissent comme des fleurs coupées, jusqu'à ce qu'elles se dessèchent et meurent. Les auteurs dramatiques anglais paraissent en avoir tellement conscience qu'ils n'impriment pas toujours leurs pièces : ils sentent que leur œuvre est éphémère, sans racines dans la nation et dans son histoire.

## I.

Parmi les auteurs dramatiques du premier groupe — le groupe drôlatique — MM. Burnand et Byron tiennent la place la plus considérable. Ils ont l'oreille et la faveur du public, ils sont les bouffons patentés de la société anglaise. M. Burnand, longtemps collaborateur et aujourd'hui directeur du *Punch*, ne saurait parler sans rire; M. Byron, le fécond écrivain qui donne chaque année trois ou quatre farces sur les scènes de Londres, ne peut ouvrir la bouche sans qu'il en sorte un calembour. La seule nomenclature de leurs bulles de savon (car c'est ainsi qu'on peut appeler leurs créations légères) remplirait deux colonnes de cette *Revue*, et c'est à eux que nous songions quand nous disions en commençant que les pièces burlesques rendent paresseux l'esprit de l'auditoire. Le public, qui s'accoutume à ce qu'on ait de l'esprit pour lui, se transforme bientôt en un indolent pacha qui veut qu'on l'amuse et qui se dispense de penser.

Et comme le métier de plaisant finit par émousser les natures les plus vives, un auteur voué à cet emploi ne tarde pas à perdre ses qualités originelles. Peu à peu il descend de l'observation fine à la caricature grossière, il vulgarise et déflore

(1) *English Dramatists of today*, by William Archer. — 1 vol. in-8°. Londres, 1882. Sampson Low.

tout ce qu'il touche, il abaisse chez ceux qui l'écoutent le niveau de l'intelligence et du goût. Le genre drôlatique est de tous les genres celui qui souffre le moins la médiocrité, et c'est celui dans lequel on trouve, en Angleterre, le plus d'œuvres médiocres et d'auteurs épuisés. Des cent ou cent vingt comédies de M. Byron, il n'y en a peut-être pas une qui ne mérite de tomber sous l'anathème que lançait Georges Eliot, de sa grave et profonde voix, contre les rieurs de profession, quand elle disait :

« L'art de gâter les belles choses est à la portée du vulgaire. Le clown le plus grossier peut avec un marteau casser le nez aux statues du Vatican et regarder en riant l'effet grotesque produit par son ouvrage. Parce que l'esprit proprement dit — la finesse de perception et la finesse d'expression — est le produit exquis de hautes facultés, s'ensuit-il que nous devions applaudir le plaisant monotone qui cherche à établir sa supériorité sur les gens moins facétieux que lui, parle hardiment de choses qu'il ignore, auxquelles il est insensible, et dont il brise l'idée, comme on brise un miroir dont les débris ne reflètent plus dès lors que des images fragmentaires. Ces débris de miroirs ou d'idées, le plaisant les porte avec lui comme un fou sa marotte. C'est à nous de rassurer les gens honnêtes et timides qui se croient obligés de rire, de peur de passer pour sots. Il faut leur dire que non seulement ils sont parfaitement libres de donner le repos aux muscles de leur visage, mais qu'ils doivent s'élever contre la malheureuse tendance qu'a le théâtre moderne à tourner tout en ridicule et ne pas permettre qu'on profane à leurs yeux et à ceux de leurs enfants les affections saintes de l'âme, les grandes actions, les grands désirs de l'homme, par des associations burlesques adaptées au goût des marchands de poisson enrichis qui remplissent galeries et parterres. Le monde est assez riche en ridicules pour que l'esprit et l'*humour* d'un auteur dramatique qui a de l'*humour* et de l'esprit puissent se jouer innocemment et utilement autour des facettes changeantes de l'égoïsme et du vice, comme le soleil se joue sur une prairie où se presse une végétation compacte humide d'une rosée de larmes. Ne souffrons point qu'on dénature chez nous le sens délicieux du comique et que l'on convertisse le sain et robuste dieu du rire, qui nous réchauffe et qui nous fortifie comme les rayons du matin, en un brigand qui vient dévaster les richesses de notre cœur et de notre esprit, ou bien en un fou qui court la nuit, attirant la populace par des feux d'artifice, incendiant des monuments vénérables et laissant derrière lui des ruines et de la fumée. Ce sont des fous de cette espèce qui détruisent tout ce qu'il y a de sain et de vigoureux au fond de la nature humaine, trouvent amusant de tout bouleverser, tirent de toute passion des idées obscènes et se font un plaisir de refaire le chaos dans ce monde moral dont le travail de tant de siècles commençait à faire une harmonie. »

Nous citons ces fermes paroles parce qu'elles fixent bien la nature de l'œuvre qu'accomplissent des auteurs dramatiques comme MM. Byron et Burnand. Chez les Parisiens de nos jours comme chez les anciens Athéniens, le rire est encore, grâce à Dieu, inséparable du « sens délicieux du comique, le produit exquis de hautes facultés »; des auteurs tels que M. Labiche sont « les dieux sains et robustes qui nous réchauffent et qui nous fortifient comme les rayons du matin »; mais le goût parisien n'existe qu'à Paris et la pente est glissante entre le comique et le burlesque, le burlesque et le vulgaire, le vulgaire et le grossier. Nous allons donner quelques passages des pièces de MM. Burnand et Byron, afin que le lecteur décide lui-même quel est le degré de l'échelle auquel ils se sont arrêtés.

Voici, par exemple, comment M. Burnand trouve plaisant d'introduire ses personnages :

Vénus (*la déesse de la Beauté; encore demoiselle,* quoique les savants prétendent que *Venus orta mari* doit se traduire ainsi : *Venus ought to marry;* Vénus devrait se marier).

Ganymède (*un joli garçon qu'on pourrait appeler Gang-Maid. Maid* signifie en anglais *fille*).

Minerve (*la déesse de la Sagesse, une dame studieuse et tranquille,* quoiqu'elle ne se montre pas sans un *owl* (*howl*). *Owl* signifie chouette, et *howl* hurlement).

N'allons pas plus loin. Nous voyons à quels jeux se plaît M. Burnand : des calembours, et le plat travertissement des plus poétiques idées de la mythologie antique; on se croirait sous le dernier empire et sous le règne d'Offenbach.

Voilà maintenant un échantillon de la gaieté de M. Byron. Il est choisi dans *Our Boys,* une des pièces à succès de l'auteur :

Middlewick (*au vieux marchand de poisson enrichi parlant à son fils Charley*). — Vous voilà de retour de Paris; c'est un joli endroit, n'est-ce pas?

Charley. — Magnifique.

Middlewick. — Avez-vous aimé la viande de cheval?

Charley. — C'est un mythe.

Middlewick. — Et les grenouilles aussi, n'est-ce pas? Une invention peut-être!

Charley. — Paris est un paradis. Mais l'Italie! Oh! cela, par exemple!

Middlewick. — Est-ce qu'on y trouve d'autres gens que des lazzaroni?

Charley. — Ce sont des histoires. L'Italie est la terre de la poésie, de la tradition. Oh! Florence! Rome! Naples!

Middlewick. — Où il y a le Vésuve, n'est-ce pas?

Charley. — Oui.

Middlewick. — Est-ce qu'il a travaillé devant vous?

Charley. — Non. Il n'y a pas eu d'éruption pendant mon séjour.

Middlewick. — Vous avez eu tort, vous savez, vous avez eu tort. Je ne vous ai pas limité, Charley; je vous ai dit : Voyez tout ce qu'il y a à voir; et vous auriez dû demander une éruption.

Charley. — Consolez-vous, mon cher père; j'ai vu tout le reste : Pompéi, Herculanum.

Middlewick. — Comment?

Charley. — Pompéi, Herculanum : ruinées, vous savez.

Middlewick. — Deux malheureuses maisons de commerce italiennes, je suppose.

Charley. — Mais non! Elles ont été ensevelies sous terre, vous savez bien.

Middlewick. — Eh bien, on a bien fait. Ce serait joli de refuser une sépulture décente à des négociants malheureux!

Charley. — Vous ne me comprenez pas.

Middlewick (*brusquement*). — Non, je ne vous comprends pas.

Nous dirons encore : N'allons pas plus loin. Si des coq-à-l'âne de cette espèce (et les cent vingt pièces de M. Byron ne sont en général qu'un tissu de coq-à-l'âne) suffisent à faire, en Angleterre, le bonheur du public, la réputation d'un auteur et la fortune d'un impresario, les Anglais sont bien heureux.

Sans doute, il existe chez nos voisins un théâtre plus noble que celui de MM. Burnand et Byron; mais ce qui est triste à dire, c'est que la popularité, le succès, les bonnes recettes ne vont qu'à des farces grossières ou insipides comme celles-là.

II.

Le genre plus noble du drame et de la comédie sérieuse est plus particulièrement représenté de nos jours par MM. Mérivale, Gilbert, Sydney Grundy et Theyre Smith. Nous ne parlerons pas de ce dernier, qui a produit des œuvres délicates, mais peu nombreuses : *le Testament de mon oncle* en est la plus connue. Mais M. Mérivale est un jeune auteur qui promet, M. Grundy un véritable littérateur, et M. Gilbert occupe dans le théâtre anglais une position acquise prééminente.

Quand nous disons que M. Mérivale est un jeune auteur, nous ne voulons point dire qu'il soit un débutant. Il a fait jouer dès l'année 1868, sur le Théâtre de la reine, une pièce applaudie : *le Temps et l'Heure*. Son adaptation du *Lion amoureux*, représentée en 1872 au Théâtre de la cour, a été doublement remarquée comme ouvrage de M. Mérivale et comme ouvrage de Ponsard; nous voulons dire que M. Mérivale n'a point encore donné tout ce dont il est capable et cela, sans doute, parce que la faveur publique ne s'attache pas en ce moment aux œuvres dramatiques vraiment littéraires. Mais il n'en trace pas moins son sillon et, de temps en temps, produit à ses heures une pièce à caractère qui, lentement, mais sûrement, s'ouvre un chemin vers les grands théâtres de Londres. En 1873, c'était *Alone* (Seul); en 1874, *The white Pilgrim* (le Pèlerin blanc); ensuite, *All for Her* (Tout pour Elle); *Forget me not* (Ne m'oubliez pas); *The Cynic* (le Cynique), dont le fond est tiré du *Faust* de Gœthe; et quelques autres pièces sérieuses. M. Mérivale a fait, par ses adaptations des pièces de M. Labiche, une concession au goût dominant du public; mais son génie le porte vers l'expression des passions humaines, c'est-à-dire vers le grand art dramatique.

« Martel. — Qu'un homme autre que moi puisse être votre maître, cela fait brûler mon sang dans mes veines! Je suis jaloux de quiconque vous regarde. J'ai été près de tuer cet idiot qui a baisé votre main!... Pourquoi portez-vous une robe décolletée? C'est honteux! Laissez cela aux filles perdues, vous dont la couronne est une pureté immaculée. Comment vous laissez-vous voir, ainsi vêtue, par cet homme?

(*Béatrix fait un mouvement.*)

« Oh! pardonnez-moi, je ne sais pas ce que je dis! Je ne me connais plus, j'ai le vertige. Un vieux soldat comme moi, cela vous semble étrange, je voudrais me jeter à vos pieds et pleurer.

« Béatrix. — Ne parlez pas ainsi, Louis, vous me faites peur. Ce n'est pas ma faute, ce n'est pas ma faute vraiment, si j'ai été fiancée avant de vous connaître. Ne pouvez-vous donc pas aimer une femme comme une amie, sans cet amour violent et passionné? Écoutez-moi, mon ami, mon cher ami — voulez-vous me laisser vous donner ce nom? — Écoutez-moi, Louis...; mais silence, on vient! »

Ce passage est tiré de *A Son of the soil*, et certainement il est bien *nature*. Nous pourrions en citer d'autres dans lesquels M. Mérivale se montre tout à fait un poète : par exemple, le discours du *Pèlerin blanc* à Thordisa — le Pèlerin blanc, le bon génie de la mort et des tempêtes, qui recueille les naufragés et qui les conduit dans le paradis : naufragés des mers, naufragés de la vie, ce qui est tout un.

Quelquefois M. Mérivale a des mouvements lyriques très heureux, d'autres fois des éclairs d'ironie; mais la note grave est celle qui lui convient mieux. C'est un auteur sérieux, un homme de bonne compagnie, un écrivain qui a des idées et qui les exprime dans un style littéraire.

M. Sydney Grundy a imité avec succès les pièces françaises à caractère; succès aux yeux des Anglais, non aux nôtres. Il leur enlève, au contraire, selon nous, beaucoup de leur finesse et de leur grâce. Son financier, sir Geoffrey Heriott, le personnage principal de *Mammon*, est une figure lourde et grossière : ce serait un financier d'opéra-comique, si l'on mettait à l'Opéra-Comique les dieux de la finance. Telle n'est pas, nous le savons, l'opinion des critiques anglais. Ils ont généralement beaucoup loué ce rôle, ainsi que le rôle subalterne de Parker : deux corsaires, deux écumeurs de Bourse qui parlent comme des Robert Macaire. Nous sommes plus exigeants, nous autres Français : nous voulons que des hommes qui visent à la grandeur ploutocratique, qui portent des rubans en sautoir et des plaques d'Ordres sur la poitrine, aient l'air de se respecter eux-mêmes.

Nous avons réservé M. Gilbert pour le dernier, parce qu'il est peut-être, après MM. Byron et Burnand, le plus connu des auteurs dramatiques vivants d'Angleterre. Comme le dit fort bien le critique Archer, les noms de M. Gladstone et de M. Disraëli n'auront pas été plus populaires. Ces derniers n'ont fait que des lois : M. Gilbert a composé les chants, inventé les réclames et les mots de passe dont se nourrissent les trois nations du Royaume-Uni.

Son mérite va plus loin sans doute. Comme directeur de théâtre, M. Gilbert passe pour un connaisseur difficile; comme auteur, il est également un délicat. Toutefois sa recherche du fait psychologique et de la forme littéraire nous semble manquer de profondeur. Témoin sa pièce de *Pygmalion et Galatée*, celle peut-être dans laquelle il a fait le plus haut effort. Dans ce sujet difficile, M. Gilbert eût dû se proposer pour but de nous montrer le développement graduel de l'intelligence humaine se dégageant de la matière. Certes, ce n'est pas une petite entreprise que de mettre en action les phases de cette évolution mystérieuse. Une statue devenue femme, le marbre s'animant sous le souffle de la beauté, c'est là une des idées les plus profondes et les plus mystiques que nous ait transmises l'antiquité. Or M. Gilbert ne paraît pas avoir conscience des difficultés de sa tâche. Sa note fondamentale est juste, en ce sens que sa Galatée ignore le mensonge, que la vérité pure parle par sa bouche; mais elle est fausse, parce que cette intelligence qui s'éveille ne passe point par la gradation qu'elle devrait naturellement suivre. Son ignorance est pleine de charme et de naturel; mais cette ignorance devrait s'étendre à tout. Or Galatée, qui ne sait pas

qu'elle est femme et que Pygmalion est homme, connaît des distinctions subtiles que ne connaissent point la plupart de nos paysannes. Elle ressemble à l'Agnès de *l'École des femmes,* non à l'être vivant par la beauté, de la légende grecque. Le côté philosophique et poétique de Galatée échappe à M. Gilbert, et d'une figure idéale et fantastique il fait un personnage simplement gracieux et délicat. Il est vrai que l'ouvrage n'est qu'une féerie et que dans les féeries on a malheureusement coutume de n'être pas difficile; mais une féerie n'est plus qu'une farce si l'on n'y fait pas ressortir le caractère intime du sujet.

M. Gilbert n'en est pas moins un écrivain cultivé qui, depuis l'année 1866, où *Dulcamara,* sa première pièce, a été jouée au théâtre de Saint-James a fait les délices de ses compatriotes. La liste de ses œuvres serait longue. On y distingue surtout *le Palais de la Vérité,* tiré d'un conte de Mme de Genlis; *la Princesse,* dont le sujet est emprunté à M. Tennyson; *Un Roman à sensation,* et *Charity,* qui, pour n'avoir pas eu de succès, n'en est pas moins la plus sérieuse et la meilleure de ses pièces. D'abord avocat au barreau de Londres, puis *clerk,* autrement dit employé aux écritures, dans les bureaux du Conseil privé, ensuite capitaine dans le *Royal Aberdeenshire Highlanders,* M. Gilbert a une vaste expérience de la vie, et ses œuvres dramatiques sont comme la fleur de ses moissons personnelles.

Et pourtant M. Gilbert et les auteurs que nous avons cités (et auxquels nous pourrions en ajouter plusieurs autres, si nous ne voulions éviter de faire une nomenclature) ne constituent point une école dramatique véritablement littéraire. Sous ce rapport, la patrie de Shakespeare est tombée de haut. Agréables, et plus ou moins brillantes à la représentation, les pièces contemporaines anglaises ne supportent point la lecture. Sauf peut-être trois ou quatre pièces sérieuses de M. Mérivale, elles ne sont presque jamais lues et bien souvent ne sont pas imprimées. Les unes, quoique simples pastiches, pourraient mériter de l'être; mais, étant des œuvres non originales et surtout non nationales, elles ne pourraient en aucun cas prendre rang dans la littérature de l'Angleterre. Les autres sont trop faibles comme études de caractères et de passions pour mériter cet honneur. En serait-il autrement, les œuvres dramatiques représentées auraient-elles un plus grand mérite littéraire, il leur resterait un défaut diamétralement contraire à l'objet idéal du théâtre : le défaut de rabaisser et de dépoétiser les sujets.

## III.

A côté des auteurs dont les pièces se déroulent tous les soirs sous la lumière de la rampe, il existe, il est vrai, en Angleterre, de grands poètes qui ont écrit de nos jours de remarquables ouvrages dramatiques, faits pour prendre et conserver leur place dans les bibliothèques. Ces poètes sont, au premier rang M. Robert Browning, M. Algernon Swinburne, et même M. Tennyson. Nous disons : même M. Tennyson, parce qu'évidemment le lauréat anglais ne saurait avoir le tempérament du dramaturge. M. J.-J. Weiss a dit dans cette *Revue* (1) que les pièces de Victor Hugo n'avaient ni émotion, ni nœud, et que notre grand poète national montrait partout un génie purement épique. Il en est de même de M. Tennyson. Seulement Victor Hugo représente l'épopée de l'avenir; M. Tennyson, celle du passé; l'un est « la jeune France »; l'autre, « la vieille Angleterre ». Mais tous deux sont faits pour envelopper leur pensée dans un récit ou dans un chant, non dans une action; et cela peut-être parce que dans un chant l'auteur se montre, que dans une action il s'efface, et que ces grands éloquents sont de ceux qui ont besoin de garder la parole.

M. Tennyson vient d'en faire une expérience toute récente. Tout le monde avait déjà pu, en lisant *la Reine Mary,* s'apercevoir que le grand poète était impropre à l'art du dramaturge; mais à quel point, on ne le savait pas encore. *La Promesse de Mai,* représentée au théâtre du Globe, a donné sous ce rapport la mesure de M. Tennyson. La belle langue qu'il parle partout et toujours, son grand nom, sa popularité n'ont pas suffi à sauver la pièce. Pour comble de malheur, il avait choisi pour sujet l'immoralité des libres-penseurs. Les Anglais, qui ont l'esprit ouvert et libéral, n'ont pu souffrir une pareille thèse, et le poète aimé, applaudi, admiré, le *lauréat* en un mot, a rencontré un insuccès complet.

Il en serait bien pis encore pour M. Browning s'il mettait jamais à la scène ces poèmes dramatiques auxquels se complaît son génie. Lui aussi, il a fait, au début de sa carrière, une expérience malheureuse du théâtre. *Strafford,* représenté en 1837, est tombé; *Sordello* est tombé; *A Blot on the scutcheon* — une tache sur l'écusson — est tombé. Et cependant il semble que M. Browning doive posséder la qualité maîtresse du dramaturge, par cela seul qu'il est le chef de ce qu'on appelle en Angleterre l'école psychologique, c'est-à-dire qu'il s'attache à pénétrer et à rendre, à mesure qu'ils se produisent, les mouvements du cœur et les opérations de l'esprit humain. En théorie, M. Browning devrait être le dramaturge idéal; mais la logique n'a rien à faire avec le fait, et le Richard Wagner de la poésie anglaise, le poète de l'avenir, n'a jamais produit que des drames absolument impropres à la représentation. Toutefois ces drames et tragédies ont leur valeur littéraire; ils sont beaux à la lecture, comme tout ce qui tombe de la plume de M. Robert Browning, et c'est à des hommes comme lui qu'est échu l'héritage amoindri des dramaturges élisabéthéens.

M. Algernon Swinburne en a reçu une part plus large encore. A notre sens, il est le premier des poètes dramatiques écrivant aujourd'hui dans le cabinet, non pour la scène. Sa tragédie de *Marie Stuart,* parue l'année dernière, a complété la grande trilogie dont l'Angleterre du XIXe siècle peut à bon droit être fière. Entre *Chastelard,* la première partie de ce grand ouvrage publiée en 1865, et *Marie Stuart,* seize ans se sont écoulés. Dans l'intervalle — en 1874 — *Bothwell* a paru, et l'on peut suivre dans ces trois tragédies le développement du sujet en même temps que celui de la manière et du génie

(1) Voyez *le Théâtre et les mœurs,* dans la *Revue* du 2 décembre 1882.

du poète. A l'abondance fougueuse de la jeunesse, telle qu'elle se montrait dans *Chastelard,* a succédé d'abord, dans *Bothwell,* la force calme et soutenue de l'homme fait. Chastelard était en effet un jeune homme, et en ce temps-là, c'est-à-dire il y a dix-huit ans, M. Swinburne était un jeune homme aussi. Bothwell, le troisième époux de Marie Stuart, représente l'homme d'un âge relativement mûr, et, en 1874, M. Swinburne approchait également de la maturité. Aujourd'hui qu'il s'agit de peindre la catastrophe finale qui termina la vie d'une reine de quarante-cinq ans, et les fureurs d'une rivale qui en avait à cette époque cinquante-quatre, M. Swinburne, arrivé lui-même à sa quarante-sixième année, déploie toute la puissance, toute la majesté des passions profondes qui ont survécu à l'expérience de la vie. Son style est empreint de noblesse et de gravité; dans l'invective, il s'élève à une formidable virulence. Il y a aussi loin des imprécations d'Élisabeth aux sombres méditations de Bothwell qu'il y avait loin des ambitieuses visées du comte écossais aux tendres plaintes du gentilhomme dauphinois. Dans *Chastelard,* on croit entendre les accents de la lyre; dans *Bothwell,* ceux d'un instrument à sons graves, et dans *Mary,* le grondement du tonnerre. La gradation est bien suivie; et sur cette trilogie, qui commence par des fêtes dans le palais d'Holyrood et finit par un échafaud, plane, comme dans la tragédie antique, l'idée de la fatalité. Cette idée en fait l'unité et y répand la terreur. Dès le premier jour, une note fatale résonne qui, à mesure que l'action se déroule, se fait plus souvent entendre. C'est comme un glas funèbre sonné par le Destin.

Comparées à ce magnifique ouvrage, les premières œuvres dramatiques d'Algernon Swinburne, *la Reine Mère* et *Rosamond,* composées alors que le poète n'était encore qu'un adolescent, et même la tragédie d'*Erectheus,* publiée en 1876, perdent leur éclat. M. Swinburne est devenu pour l'Angleterre, par sa trilogie de *Marie Stuart,* ce que Schiller est pour l'Allemagne par sa trilogie de *Wallenstein.*

Mais ce n'est point de ces grandes œuvres, faites surtout pour la lecture, que peut se composer un théâtre national. Ce que nous possédons aujourd'hui en France, ce que possédait l'Espagne au temps de Lope et de Calderon, des poètes qui mettent en action sur la scène la vie sérieuse, les mœurs réelles du pays, nos voisins ne l'ont de nos jours à aucun degré. Au reste, il en est de même, à l'heure qu'il est, des autres nations de l'Europe. Sauf peut-être le petit groupe des nations scandinaves, lesquelles peuvent se vanter d'avoir dans Henrik Iksen et dans Björnstene Björnson des dramaturges nationaux, toute l'Europe vit aujourd'hui de notre théâtre. Qui sont ceux qui l'imitent avec le plus de bonheur? Nous ne croyons pas que ce soient les Anglais. Cette grande nation n'est imitatrice en aucun genre. Il lui faut, pour briller, l'originalité la plus pure. Pour sa gloire, cette originalité, bannie momentanément chez elle du drame et de la comédie, se retrouve chez ses poètes tragiques, parmi lesquels M. Swinburne occupe le premier rang.

LÉO QUESNEL.

---

# BEAUX-ARTS

## La Sculpture en 1883 (1)

Il ne faut pas toujours en croire les jurys sur parole. Le jury des peintres s'est montré fort rigoureux cette année. Les exposants n'avaient pas décerné la médaille d'honneur; les jurés n'ont accordé qu'une première médaille et ont fait pour elle un choix quelque peu imprévu. Ils n'ont fait preuve de générosité que pour les secondes et les troisièmes médailles et les mentions honorables. En sculpture, on a procédé tout autrement.

On a donné une médaille d'honneur, et volontiers on en eût donné deux. Pour les premières, les secondes et les troisièmes médailles, le jury a été jusqu'à la profusion, et, quand il n'a plus eu de médailles à distribuer, il a semé avec prodigalité les mentions honorables. Ç'a été comme une pluie de la Saint-Médard, tombant avec impartialité sur l'hysope aussi bien que sur le cèdre.

Il ne faudrait pas conclure de là, toutefois, ni que le Salon de peinture a été particulièrement médiocre, ni le Salon de sculpture exceptionnel. Ici l'on a péché par sévérité, et là par indulgence : voilà toute la vérité.

### I.

Le Salon de sculpture de cette année nous a offert deux œuvres supérieures : c'est là qu'était son intérêt. L'une a pour titre *les Premières funérailles* et pour auteur M. Ernest Barrias; l'autre est de M. Jules Dalou et représente *les États Généraux* à la fameuse séance du 23 juin 1789. Il est plus facile de rendre justice à toutes deux que d'entreprendre de les classer.

La sculpture a deux formes dont l'une, pour employer les termes de l'école, s'appelle la ronde bosse, et l'autre le bas-relief. Tantôt l'artiste nous présente une ou plusieurs figures, sous tous leurs aspects, et nous invite à tourner autour; tantôt, avec un relief plus ou moins prononcé, il se borne à nous présenter des personnages dont une partie demeure engagée dans le plâtre, le marbre ou le bronze, et que nous ne pouvons considérer que de face. Dès le premier jour où l'art de la sculpture a été découvert, elle est apparue à l'humanité sous cette double forme. Si loin que nous puissions remonter, jusqu'aux Égyptiens, nous trouvons tour à tour et des bas-reliefs et des statues qui nous étonnent également. La Grèce a manifesté son génie en conservant cette double tradition; le même Phidias qui fit pour la *cella* du Parthénon la statue d'or et d'ivoire de Minerve a aussi sculpté pour le fronton oriental du temple les hauts reliefs dont le British Museum garde quelques figures mutilées, et il a fait exécuter, s'il ne l'a exécutée lui-même, la frise merveilleuse où se déroule,

(1) Sur *la Peinture en 1883*, voy. la *Revue* du 9 juin.

autour du temple et au dedans, l'harmonieuse procession des Panathénées. Aujourd'hui encore, après tant de siècles écoulés et tant de révolutions du goût, la sculpture est demeurée fidèle à sa double vocation, et, chaque année alternativement, les concurrents du grand prix de Rome sont jugés tantôt sur un bas-relief, et tantôt sur une figure exécutée en ronde bosse.

Chacun de ces deux genres dans un art pourtant unique a ses lois propres. Un critique de génie, Lessing, a fait un des plus beaux livres qui soient, en comparant deux arts différents : la littérature et la sculpture. Il serait à souhaiter qu'un artiste à la fois peintre et sculpteur, M. Paul Dubois par exemple, s'avisât quelque jour de comparer ces deux arts, voisins et pourtant si différents, de la peinture et de la sculpture. S'il était un peu philosophe — et qui n'est pas un peu philosophe en notre siècle médiocrement naïf? — il nous communiquerait de bien intéressantes réflexions dont nous ferions tous notre profit. Mais ce que tout sculpteur pourrait faire — et je voudrais que ce sujet tentât un jour ou l'autre M. Guillaume, l'éminent professeur d'esthétique au Collège de France, — ce serait, sans sortir de la sculpture elle-même, une comparaison des lois differentes qui s'imposent à la sculpture du bas-relief et à la sculpture de la ronde bosse.

L'une ressemble déjà par certains côtés à la peinture; elle peut mettre de vastes scènes en action, y faire figurer de nombreux personnages, reproduire le mouvement, la variété et la complexité de la vie. L'autre est condamnée par la nature même à ne nous présenter jamais qu'un seul personnage ou du moins un petit nombre de personnages; elle élimine forcément bien des détails de la réalité; mais ce qu'elle perd de ce côté, elle le retrouve d'un autre. Avec moins d'étendue elle a plus de puissance et ne concentre sa force que pour mieux la manifester; elle nous offre, non plus l'illusion ingénieuse, mais la réalité même de la forme. Ce corps humain dont la représentation idéale et magnifique est son objet, elle nous le montre véritablement et sous tous ses aspects; nous nous promenons alentour; nous le considérons sous chacun de ses profils à mesure que nous nous déplaçons; nous pouvons le toucher; et aucune œuvre de ce genre n'est véritablement accomplie que si elle parvient à nous offrir toujours, de quelque point où notre œil soit placé, des lignes harmonieuses et des formes sereines.

On pourra discuter longuement laquelle de ces deux manifestations de la sculpture est supérieure à l'autre. Il me semble bien que je garde au fond du cœur une préférence pour la sculpture de ronde bosse; mais je n'ai guère qualité pour trancher ce débat, et peut-être le mieux est-il de se contenter de jouir de toutes les manifestations de la beauté sans se préoccuper de leur hiérarchie. Quand j'ai vu à l'Acropole, dans le petit temple de la Victoire aptère, l'adorable bas-relief de la Victoire ailée qui rattache sa sandale, je n'ai point songé à la comparer à la Vénus de Médicis; et quand je regarde au Louvre la Vénus de Milo, je ne songe pas davantage à la comparer aux belles filles d'Athènes qui portent des amphores dans la frise du Parthénon. Je me garderai donc de comparer le groupe de M. Barrias au bas-relief de M. Dalou : ils ont fait, l'un et l'autre, une œuvre superbe en deux genres différents, et j'aime mieux pouvoir les louer tous deux également, que d'avoir à me prononcer entre eux.

Nous avions déjà vu en plâtre *les Premières funérailles* de M. Barrias, il y a déjà cinq années de cela, si j'ai bonne mémoire; et ce groupe avait alors partagé avec l'*Éducation maternelle* de M. Delaplanche la médaille d'honneur. Si la composition générale reste la même, l'œuvre qui nous revient aujourd'hui sous la forme définitive du marbre n'en est pas moins comme une œuvre nouvelle. C'est que, dans l'art, le sentiment est tout, avec la vie; et pour la vie et le sentiment l'ouvrage a singulièrement gagné de sa première forme à la nouvelle. Abel vient de mourir et ses parents vont le déposer dans cette terre de laquelle tout homme est sorti et à laquelle tout homme retourne. La mort a fait pour la première fois son apparition dans l'humanité. Adam porte dans ses bras le cadavre, chaud encore, de l'adolescent; sa douleur est grande, mais virile; Ève, qui marche à côté de lui, accablée par son deuil, embrasse une dernière fois le visage de l'enfant qu'elle ne reverra plus. Ce n'était pas chose facile de placer les unes à côté des autres ces quatre mains d'Ève et d'Adam s'attachant au corps de l'enfant; ce n'était pas chose facile non plus que de grouper ces trois figures, deux verticales et la troisième horizontale, sans offrir d'un côté ou d'un autre des profils anguleux et déplaisants. Il me semble que l'artiste a surmonté aussi heureusement que possible toutes ces difficultés.

Mais ce qui me touche ici bien plus que l'habileté de l'art, c'est la sincérité et la force du sentiment; c'est la grâce et la souplesse du corps d'Abel, la jeunesse en fleur qu'il exprime avec toute sa poésie; c'est l'émotion profonde si bien marquée en son contraste et si vraie chez tous deux, la douleur d'Ève et celle d'Adam. Ce qu'il y a de contenu dans cette douleur, chez l'un et l'autre, ne fait qu'ajouter à l'impression du spectateur. Il était facile de nous montrer une Ève se tordant en convulsions, un Adam s'abandonnant à toutes les violences de son désespoir paternel : c'est précisement parce que l'auteur a laissé volontairement quelque chose à faire à notre imagination, parce qu'il a rendu, non le paroxysme de la douleur, mais l'instant qui le précède, qu'il arrive à nous toucher si profondément. Il en faut toujours revenir à la définition d'Aristote : l'art veritable est une purification, c'est-à-dire un ennoblissement de nos sentiments. Il sait porter jusqu'aux émotions humaines les plus poignantes dans une région sereine où le sentiment de la beauté leur ôte ce qu'elles ont de trop amer et de trop cruel. En même temps que la mort prématurée de ce bel adolescent nous émeut, que ce deuil des parents condamnés à ensevelir celui qui devait être la consolation de leur vieillesse nous va au cœur, ces belles images de l'adolescence, de la grâce féminine, de la virile beauté, nous retiennent et nous charment. L'art met son rayon de soleil jusque sur cette scène de deuil, et si nos pensées, en regardant ces *Premières funérailles,* deviennent aisément graves et recueillies, ce

que nous emportons surtout après les avoir regardées, c'est une leçon de courage et d'énergie morale.

M. Barrias, tout en empruntant les noms de la Bible, n'a en réalité tiré que de sa propre imagination le sujet des *Premières funérailles*. Le bas-relief de M. Dalou est, au contraire, la mise en scène aussi exacte que possible, d'un sujet historique. Après la retraite des deux Ordres de la noblesse et du clergé, le tiers état s'est obstiné à tenir séance. Au nom du roi, M. de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, vient sommer les députés du Tiers d'avoir à se retirer. C'est alors que Mirabeau prononça les paroles célèbres : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ! » C'est là en réalité la grande scène de la Révolution. C'est ce jour-là, c'est en cette seule minute que la Révolution s'est faite; c'est ce jour-là qu'est nettement apparue, se posant en face du droit divin et la royauté, la souveraineté nationale. Tout ce qui a suivi est sorti logiquement et fatalement de cette journée, mémorable entre toutes.

Le bas-relief de M. Dalou a tout le mouvement et toute l'allure d'un tableau d'histoire; on se demande même ce que la couleur lui pourrait ajouter. A gauche, M. de Dreux-Brézé, en grand costume de cour, le chapeau sur la tête, la canne à la main, vient de s'avancer jusque devant la table où le président est assis, entouré des secrétaires; il a fait entendre la sommation royale. En face de lui, Mirabeau s'est avancé; le bras gauche levé, le poing droit appuyé au bord de la table, il répond. Derrière Mirabeau, à sa gauche, sont massés tous les députés du Tiers. Rien de plus intéressant, à mesure que l'on s'arrête davantage devant cette composition, que d'observer toutes les attitudes des divers personnages de ce groupe puissant; chacun de ces visages est un portrait et l'on peut nommer les principaux acteurs, qui seront les figures illustres de la Constituante, et cependant ce souci des ressemblances n'a nui en rien à la vérité de l'ensemble. On distingue les curieux, qui sont tout yeux et tout oreilles, les timides que cette audace de Mirabeau déconcerte et effraye et qui songent aux suites; les plus nombreux sont les enthousiastes, ceux dont l'orateur ne fait qu'exprimer les sentiments et aussi la résolution. Mais il reste leur chef à tous, celui qui, au moment décisif et périlleux, se met en avant, prend l'initiative et accepte la responsabilité.

M. de Dreux-Brézé et Mirabeau, l'un avec son élégance hautaine et correcte, l'autre avec son mouvement violent, sa face superbe en sa laideur puissante, son cou de taureau, expriment bien les deux Frances qui vont entrer aux prises : celle d'hier et celle de demain. Quand on les considère l'un et l'autre, il n'est pas difficile de deviner lequel des deux adversaires est le mieux pourvu de force et d'énergie et auquel des deux doit rester la victoire. Et cette impression s'augmente encore lorsque derrière Mirabeau l'on aperçoit cette masse compacte des députés du Tiers : il y a d'un côté un homme, de l'autre une nation tout entière. Et l'ouvrier que l'on aperçoit au troisième plan, dans l'intervalle demeuré vide à gauche derrière M. de Dreux-Brézé, cet ouvrier en train d'emporter un banc, semble opérer par avance le déménagement de la royauté. Ce qu'il faut admirer chez M. Dalou, ce n'est pas seulement le mouvement et la vie de sa composition, c'est l'intelligence qui l'a ordonnée. Il serait à souhaiter que ceux de nos peintres qui aspirent encore au titre de peintres d'histoire vinssent ici prendre des leçons d'un sculpteur.

Que si maintenant on veut regarder cet ouvrage au point de vue de l'exécution et des difficultés de métier vaincues, on sera émerveillé. Avec des reliefs ou des creux de quelques centimètres M. Dalou a dû rendre la profondeur d'une vaste salle; ses personnages ne sont pas à un seul plan, mais à trois, quatre ou cinq plans différents, et entre tous ces plans l'air circule. On ne saurait imaginer une perspective plus variée ni plus exacte. Si l'on regarde de près pour se rendre compte des moyens employés, on aperçoit des personnages à moitié engagés dans la table, des jambes qui se dessinent tortueusement; quand on se place devant l'œuvre à quelques pas, les jambes se redressent, les personnages sont d'aplomb et bien en équilibre, la table se recule à des distances considérables. On se demande où l'auteur a si bien appris tous ces secrets qui semblaient perdus depuis le temps de Ghiberti, et il est vraisemblable que c'est surtout la justesse de son œil qui les lui a révélés.

Le bas-relief de M. Dalou doit être coulé en bronze et figurer derrière le bureau dans la salle du palais Bourbon : il y tiendra superbement sa place. Il est permis de se demander toutefois si le bronze réussira bien à rendre toute la finesse et l'aisance du plâtre; jusqu'à cette expérience faite, il serait à souhaiter du moins que celui-ci ne se perdît pas.

En même temps que ce bas-relief, M. Dalou en expose un autre qu'il a intitulé *le Triomphe de la République*. C'est aux deux ouvrages ensemble que la médaille d'honneur a été décernée, et tous deux ont leurs admirateurs. Pour moi, je ne le cacherai pas, c'est au premier que va surtout mon admiration. La république dont rêve M. Dalou est la république universelle : je me contente, pour moi, de la république française. Il nous montre au premier plan deux hommes de types divers en train de s'embrasser, tandis qu'autour d'eux on brise les piques et que des enfants crèvent joyeusement les tambours. Il passera de l'eau sous les ponts avant que ce jour-là vienne, et, comme l'a dit heureusement un critique : « Si les Français sont disposés à chanter jamais la grand'messe de la fraternité, ce ne sera que dans la cathédrale de Strasbourg ou de Metz. » Mais je laisse de côté cette critique pour me borner à la seule question d'art. L'allégorie de M. Dalou est pleine de mouvement, à coup sûr, et d'un joli effet décoratif; je suis moins certain que le bon goût n'y ait pas maints détails à reprendre. Trop de couronnes de fleurs, trop de guirlandes, trop d'ornements. On songe malgré soi à certains tableaux décoratifs, trop chargés d'accessoires, de Rubens et de ses disciples; on songe aussi aux tableaux mythologiques de Boucher. La sculpture, art naturellement grave et sérieux, s'accommode mal de cette profusion d'ornements et de ces afféteries; il ne faudrait pas pousser loin dans la voie où s'est engagé ici M. Dalou pour retomber bientôt dans cette manière et cette

mignardise qui ont de tout temps marqué les décadences et dont le XVII^e siècle en Italie et le XVIII^e chez nous nous ont montré tant d'exemples. Dût la comparaison étonner fort M. Dalou, il y a plus d'une ressemblance entre son *Triomphe de la République* et les tableaux ou les bas-reliefs édifiants dont le goût des jésuites s'est plu depuis trois siècles à décorer leurs chapelles.

Je ne placerai pas très loin des envois de M. Barrias et de M. Dalou le beau groupe de M. Tony Noël. Le sentiment patriotique qui avait naguère si heureusement inspiré M. Mercié dans son *Gloria Victis* a aussi inspiré, cette année, M. Noël. Un guerrier vient de tomber en combattant et gît sur le sol; mais un autre est accouru à son secours, et, tandis que de son bouclier et de sa personne il couvre le corps de son camarade blessé, sa main, armée de l'épée, continue la lutte. Sur le socle, pour bien faire comprendre la pensée, est inscrit le vers du poète : *Uno avulso, non deficit alter*. La pensée est virile et l'exécution l'est aussi; ce n'est pas la grâce, mais la force qu'a cherchée M. Noël. Le corps de son robuste combattant, penché en avant sur le corps de son camarade, se redresse avec une fierté résolue; on devine devant lui ces ennemis que l'on ne voit pas et contre lesquels il soutient la bataille. L'artiste s'est certainement souvenu du mouvement du joli *Discobole* du Vatican, qui porte la signature de Miron; mais le *Discobole* de Miron n'est qu'un bel éphèbe élégant et distingué; ce qui l'occupe, c'est un jeu : le guerrier de M. Noël soutient, lui, un duel terrible, et ce dont il avait besoin d'abord, c'était une large poitrine, des jambes solides et des bras vigoureux. Tel il nous apparaît, en effet, et c'est ainsi qu'un artiste sincère garde son originalité, même lorsqu'il s'aide d'un souvenir.

II.

L'*Ensommeillée* de M. Delaplanche est, au contraire, une figure tout aimable et charmante à voir. Étendue sur un grand siège de forme antique, le sommeil vient de prendre la belle fille; sa tête s'est inclinée sur l'épaule gauche, son bras droit retombe mollement; la main a laissé échapper quelques fleurs qu'elle tenait; elle est endormie, mais bien souple et bien vivante. Regardez la ligne harmonieuse de la tête, du cou, de l'épaule et du bras; mais ne parlez pas trop haut devant elle, vous risqueriez de l'éveiller, et ce serait dommage, sans doute, de l'arracher au beau rêve qu'elle est en train de faire! Il y a chez M. Delaplanche un poète délicat en même temps qu'un artiste épris des belles formes et maître de l'exécution. Comparez, si vous voulez en avoir la preuve, son *Ensommeillée* à certaine femme nue et dormant exposée à ce même Salon par je ne sais quel sculpteur, avec cette devise au moins étrange : *In somnis imperat caro*.

Si j'avais quelque reproche à faire à M. Delaplanche, je me bornerais à lui demander pour quelles raisons il a choisi cette grandeur, qui n'est ni la demi nature, ni tout à fait la nature : notre œil est peu habitué à ces proportions, et l'impression que nous en recevons d'abord déconcerte un peu.

La *Biblis changée en source*, de M. Suchetet, fort admirée lorsqu'elle parut d'abord en plâtre, est revenue, cette année, sous la forme du marbre. Si l'exécution est parfois un peu molle et indécise, le sentiment reste exquis, et c'est par lui surtout que vaut cette œuvre.

Il y a tous les ans, on l'a remarqué, un sujet qui semble courir les ateliers, et à propos duquel on dirait que les artistes ont organisé une manière de concours. Le sujet de cette année en sculpture, c'est la fable de Florian, *l'Aveugle et le Paralytique;* ce groupe n'a pas été tenté moins de trois fois : par M. Turcan, par M. Michel et par M. Carlier. Tous trois ont été sans doute attirés vers cet apologue par l'idée de fraternité qu'il symbolise. Tous trois aussi ont réussi suffisamment, et leurs groupes ont des qualités à peu près égales. Il me semble pourtant que ce sujet était l'un des moins propres à inspirer la sculpture. Quoi que l'on fasse, ce ne sera jamais un sujet d'un bien agréable aspect qu'un homme qui en porte un autre sur son dos; mais le sujet offre un inconvénient plus grave encore. La sculpture est faite avant tout pour représenter l'être humain dans sa force et sa beauté; or *l'Aveugle et le Paralytique*, c'est la réunion de deux infirmités physiques. Passe encore pour l'aveugle : il y a des aveugles dont les paupières ne sont pas closes et dont les yeux paraissent sains; deux des concurrents sur trois ont profité de cet avantage. Mais la paralysie! Comment dissimuler la paralysie, qui rend les jambes amaigries, inertes, hideuses? Si le paralytique a les jambes en bon état, il n'est plus un paralytique, et le sens de la fable échappe; et si ses jambes sont ce qu'elles doivent être, le spectacle est simplement horrible à voir. Les artistes se sont débattus entre les deux termes de ce dilemme sans en bien sortir, et le mieux, à mon avis, eût été de ne pas s'y engager. S'ils tenaient absolument à nous montrer deux hommes grimpés l'un sur l'autre, il était bien plus simple de s'en tenir au vieux thème classique dont Raphaël s'est souvenu dans l'*Incendie du Borgo*, et de nous montrer une fois de plus le bon Anchise sur les épaules d'Énée.

Il y a de la force et du mouvement dans l'*Atlas portant le monde* de M. Ingalbert. Il y a de l'énergie et du mouvement — trop de mouvement peut-être et d'énergie — dans *l'Ouragan* et *le Chasseur d'aigles* de M. Desca. Il y a de la volonté et de la force dans cette pyramide humaine que M. Hector Lemaire a intitulé : *A l'Immortalité;* mais tout cet ensemble est trop compliqué pour une œuvre de sculpture : on sent trop qu'il ne peut tenir debout que grâce à la solidité des armatures. Ce sont de gracieuses figures que le *Printemps* de M. Cordonnier et le *Crépuscule* de M. Boisseau. Ni l'*Ondine de Spa* de M. Houssin ni l'*Orphée* de M. Martin ne sont des œuvres sans intérêt.

L'imitation, dans la sculpture aussi bien que dans la peinture, tient toujours une assez grande place. Sitôt qu'une œuvre a réussi, on est toujours certain de voir bientôt surgir autour d'elle toute une légion de cousins et de petits cousins. Le *David vainqueur* de M. Béguine n'existerait pas sans doute sans le *David* de M. Mercié; ni la *Jeune fille à la source* de M. Rambaud sans la *Biblis* de M. Suchetet; ni la *Vieille histoire* de M. Guglielmo sans l'*Éducation maternelle* de M. Dela-

planche. Il serait facile de prolonger cette énumération. Il ne faut pourtant cesser de le répéter aux artistes : rien ne compte dans l'art hormis la note individuelle, et mieux vaut être la plus petite des étoiles que la plus grande des lunes.

Un autre péril tout spécial aux sculpteurs, c'est d'oublier trop souvent les lois qui s'imposent à leur art. L'un d'eux nous a fait voir *la Vérité sortant du puits;* mais, au lieu de nous montrer la Vérité seulement, il a tenu par-dessus le marché à nous montrer encore le puits lui-même : nous l'en aurions fort bien dispensé. Un autre nous a représenté *Ève,* et, au lieu de se contenter de la pomme, il a tenu encore à nous présenter le pommier : pourquoi pas tous les arbres du Paradis terrestre? Un autre nous a fait voir *Judith* et l'a juchée sur un piédestal en forme de trépied : à quel propos ce trépied, et que vient-il faire dans l'histoire de Judith?

Je n'aime guère non plus ce *Printemps* de M. Cambos, figuré par une femme en train de soulever un voile : nous sommes ici tout près de la mièvrerie. M. Picault nous représente un jeune *Empereur chrétien d'Orient* — Valentinien Ier, s'il vous plaît! — assis sur son trône et agaçant du bout de son sceptre deux jeunes ourses, exécutrices de ses hautes œuvres. Comme il fait très chaud sans doute, le jeune empereur s'est mis nu afin d'être plus à son aise : mais pourquoi a-t-il gardé sur la tête sa couronne? Cette couronne doit bien le gêner! Nous tombons ici dans la puérilité.

Nous sommes dans la puérilité aussi avec le *Saint Denis* de M. Fagel, à qui le bourreau va couper la tête. Vêtu de ses habits sacerdotaux, l'évêque est en outre coiffé de sa mitre, dont les deux longues bandelettes retombent sur ses épaules. On ne peut s'empêcher de penser que ces bandelettes doivent fort gêner l'exécuteur et risquent d'amortir son coup de sabre. J'imagine que de tout temps on a commencé par mettre nu-tête les gens qu'on se propose de décapiter.

C'est un égal péril dans la sculpture de se trop préoccuper de l'expression ou de n'y point songer assez. M. Lanson, qui est un artiste de grand talent, a-t-il bien songé, en exécutant son groupe, au titre qu'il voulait lui donner : *la Douleur maternelle?* Je ne sais si une femme en deuil montrera jamais son sein nu devant un enfant un peu grand, fût-il le sien, avec autant d'insouciance que le fait celle-ci : ce qu'au moins je crois pouvoir affirmer, c'est qu'une femme éprouvée par la plus grande des douleurs humaines n'aura jamais sur le visage autant de calme et d'indifférence.

Mme Gustave Haller, qui s'essaye aujourd'hui à la sculpture et à qui le jury a décerné une mention honorable, est tombée dans l'excès contraire avec son *Vice qui tombe foudroyé.* Il y a d'intéressantes parties dans cette figure; ce que j'en aime le moins, c'est la tête, et précisément parce que l'auteur y a voulu mettre trop d'intentions. Je serais très embarrassé, pour ma part, de figurer la tête du Vice, et, quant à la foudre, elle paraît avoir généralement d'autres soucis que d'empêcher le Vice de faire tranquillement son chemin sur la terre. Ah! les intentions morales, que les artistes, s'ils sont sages, devraient s'en méfier! Ce n'est point leur rôle de faire des sermons, et je crois, en toute humilité, ce qu'ils ont à faire plus profitable à l'humanité que les meilleurs sermons.

Une douzaine de bustes au moins sont remarquables, comme à l'ordinaire. Je n'en veux citer que deux : le buste de Patin — cet excellent homme et cet érudit consciencieux dont le seul tort fut d'écrire parfois bien mal en français, — par M. Guillaume, et le buste de M. Tirard, notre ministre des finances, par M. Degeorge.

## III.

Je voudrais, en terminant, dire quelques mots de M. Falguière.

La véritable exposition de M. Falguière n'est pas au rez-de-chaussée du palais de l'Industrie. Sa statue de l'*Asie,* trop surchargée et trop ornée, prête à plus d'une critique. L'important envoi de M. Falguière, c'est le couronnement qu'il a entrepris pour l'Arc de Triomphe de l'Étoile. Depuis que sa vaste maquette est en place, les reproches ne lui ont pas été ménagés. Il faut convenir tout au moins que ce quadrige conduit par la France est d'un mouvement superbe et d'une tournure grandiose : bien peu d'entre nos artistes auraient été capables d'une telle entreprise. On a reproché à M. Falguière certains profils de ses chevaux qui se cabrent : ce sont là de légères imperfections que le sculpteur corrigerait sans peine et de lui-même, s'il était appelé à exécuter l'œuvre qu'il s'est borné d'abord à ébaucher. On lui a reproché d'avoir tourné vers Paris le quadrige, qui, prétend-on, devrait être tourné vers l'extérieur : cette critique ne me touche pas; il est certain que l'Arc de l'Étoile est destiné surtout à être regardé du dedans et vu par les Parisiens.

Ce qui est plus important, c'est que cette décoration a complètement changé pour nos yeux l'aspect de l'Arc triomphal qui termine l'avenue des Champs-Élysées. Il nous frappait autrefois surtout par sa masse imposante, par sa solidité, peut-être un peu lourde : il a perdu aujourd'hui en quelque sorte sa largeur et sa masse; il est devenu moins imposant; il nous semble comme plus étroit et quasi mesquin. Il se pourrait que ce fût là seulement une première impression de nos yeux : quand nous nous serons accoutumés à voir l'Arc de Triomphe avec son couronnement, peut-être jugerons-nous que quelque chose lui manque si l'on vient à le lui ôter. Le plus sage à mon avis, c'est d'attendre l'expérience et de réserver notre jugement. La maquette est solide et peut durer assez longtemps encore : il sera temps, quand l'opinion publique aura prononcé, d'en revenir à l'état de choses antérieur ou de confier à M. Falguière le soin de l'exécution définitive. Si j'avais, en attendant, un vœu à exprimer, ce serait que l'auteur remplaçât par des teintes de bronze la couleur jaunâtre assez laide de son quadrige : alors seulement nous pourrions bien juger de l'effet.

CHARLES BIGOT.

# CAUSERIE LITTÉRAIRE

## I.

Les nouveautés abondent et nous n'avons guère le loisir de nous arrêter aux rééditions et réimpressions. Je veux cependant signaler à ceux qui aiment la vieille gaieté gauloise deux curieux volumes qui viennent d'enrichir l'élégante collection des *Conteurs français* de la Librairie des bibliophiles. Ils contiennent l'*élite des contes du sieur d'Ouville* (1), un joyeux contemporain du sévère Descartes et de l'austère Pascal. Dans cette première moitié du XVII^e siècle, dont nous nous exagérons le sérieux et la gravité, on aimait à rire. Le cardinal de Richelieu, tout le premier, s'égayait fort de ces joyeusetés, facéties et gaillardises racontées avec bonne humeur par le sieur d'Ouville, à moins que ce ne fût par Boisrobert, car la question n'est pas tranchée. M. G. Brunet lui-même, le savant éditeur de cette réimpression, n'ose pas décider. Ici comme ailleurs, la recherche de la paternité n'est pas facile. Que le conteur ait été Boisrobert ou d'Ouville, toujours est-il qu'il y a plaisir à écouter, quand on n'a pas une pudeur trop prompte à s'alarmer. Ah! les bons tours, les plaisantes anecdotes, et que de mots joyeux et que de reparties fortement salées! Avec cela un tour leste, une vivacité d'allure singulière; jamais un instant d'arrêt dans cette course rapide. Et il faut bien aller vite, en effet, car le conteur a un long voyage à accomplir, voulant faire sa récolte dans toutes les provinces de France et aussi à l'étranger. Et il court de Paris en Normandie, de Normandie en Touraine, de Touraine en Gascogne, de Gascogne en Espagne, d'Espagne en Italie. Et il recueille l'anecdote du jour, celle aussi de la veille, et celle de l'an dernier, et celle d'il y a un ou deux siècles. Car il ne se pique pas d'inventer; non, il redit ce qu'il a vu ou entendu et ce que bien d'autres ont dit avant lui; seulement il le dit mieux et avec son intonation à lui. « Contons bien, c'est le point », telle était la devise du bon La Fontaine. C'est aussi la sienne. Je ne veux pas dire cependant qu'il conte aussi bien que La Fontaine.

## II.

En lisant ces farces, joyeusetés, naïvetés, brocards, gasconnades, grasses anecdotes dont le mariage fait souvent les frais, où fait parfois une entrée bruyante le petit dieu que les Latins appelaient *Crepitus*, je me demandais quel effet eussent produit ces gauloiseries racontées dans le salon de M. Molé ou de Joubert ou de Chateaubriand ou de M^me de Beaumont, dans cette société très délicate, très distinguée, mais pas gauloise du tout, où nous transporte M. de Raynal avec son nouveau volume, *les Correspondants de J. Joubert* (2). Voyez-vous d'ici la rougeur sur tous les fronts, les airs effarouchés, et le conteur mis aussitôt à la porte? Comme on se serait scandalisé de ce qui a déridé Richelieu et fait rire très franchement M^me de Sévigné! Seule peut-être, M^me de Chateaubriand eût souri, derrière son éventail. Nous voici, en effet, dans un tout autre monde. M. de Raynal, qui nous y introduit, est lui-même très grave, très discret, un peu compassé et cravaté très haut. Il entre sans qu'on l'entende dans ces salons sérieux où d'épais tapis assourdissent le bruit des pas et sans qu'on le voie d'abord, car l'éclat des lumières est amorti par de vastes abat-jour verts qui les encapuchonnent. Il parle sans fracas, comme il convient en si bonne compagnie, et surveille son langage, car il faut être prudent en un salon si bien pensant. Tenez! comme les noms d'Alembert et de Diderot viennent d'être prononcés, il s'est hasardé à dire : Société brillante! Mais aussitôt, comme ces mots ont provoqué un imperceptible murmure, protestation discrète de ce monde très distingué, il ajoute : Oui, bien brillante, mais bien dangereuse! Et il est récompensé par un sourire approbateur.

Est-ce parce que je viens de passer plusieurs heures avec ce gros sans-façon de d'Ouville, est-ce parce que les mœurs américaines nous envahissent? Toujours est-il qu'il me faut un peu de temps pour m'acclimater à ce salon tellement distingué. Je suis comme *l'Homme à l'oreille cassée* que l'on transporte brusquement dans un milieu où il a peine à prendre pied. Mais ce n'est que l'affaire de quelques minutes, car enfin je ne vis pas dans le monde de *Nana* ou de *Pot-Bouille*. Voilà qui est fait, et mes poumons commencent à respirer aisément cet air léger et subtil. Et alors, en vérité, c'est un charme. Il y a bien de temps en temps quelque mot qui vous étonne un peu, quelque jugement porté sur certains hommes ou certaines idées qui vous fait faire un geste d'impatience; mais enfin il faut bien se dire que ces préjugés ou ces étroitesses sont de cette époque et de ce milieu. Ces esprits, pour n'avoir pas reçu les mêmes empreintes que les nôtres, n'en sont pas moins des esprits élevés, généreux, et qui commandent le respect.

On relit ensemble, ce soir-là, les lettres qu'on s'était adressées aux jours d'absence. Il paraît que nous perdrons beaucoup à n'entendre pas celles de la spirituelle M^me de Vintimille et du doux Chénedollé; mais, justement, on ne les a pas retrouvées. Enfin il y en a beaucoup d'autres : écoutons! — Mais oui, elles sont presque toutes charmantes, ces lettres. Les moins remarquables peut-être sont celles de Chateaubriand, et elles sont, en même temps, les plus rares. Ne vous en étonnez pas trop. Les écrivains applaudis du public réservent pour ce public même leurs grands effets, comme les acteurs pour la scène. De se prodiguer dans le tête-à-tête et de se dépenser sans profit pour leur gloire ils ne se soucient qu'à moitié. Les lettres de Fontanes sont d'un joli tour et d'accent plus sincère qu'on n'aurait pensé. Une sincérité qui ne craint pas même qu'on relève telle ou telle contradiction. Aujourd'hui une grande sympathie pour l'Angleterre; demain des mots amers et du dédain. C'est qu'on espérait que les fils d'Albion s'abonneraient à une

(1) *L'Élite des contes du sieur d'Ouville*, avec préface et notes par G. Brunet. — 2 volumes. Paris, 1883. Librairie des bibliophiles.

(2) *Les Correspondants de J. Joubert* (lettres inédites), par M. Paul de Raynal. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

Revue projetée, et que décidément ils sont tout à fait rétifs à la souscription. Fontanes traite alors l'Angleterre comme les gouvernements dont il n'attend plus rien. Bien gracieuses, par exemple, et d'un charme pénétrant les lettres de Mme de Beaumont. Et quelle ardeur d'affection pour Chateaubriand! Quelle délicatesse à manier cet amour-propre irritable, quelles précautions pour lui insinuer un conseil sur la grande œuvre qu'il prépare, *le Génie du christianisme!* Écoutant cela, je m'écrie : Un bienfait du ciel, l'amitié d'une telle femme! Oui, et puis voici qu'à la porte je trouve M. Jules Levallois qui me crie avec humeur : L'amitié! l'amitié! Naïf que vous êtes! demandez aux vieux arbres de Savigny-sur-Orge ce qu'ils ont vu! Dites qu'elle est bien excusable, cette femme charmante et si malheureuse, soit! mais ne parlez pas d'amitié. — Eh bien, ne disons plus amitié, car M. Levallois et les vieux chênes de Savigny sont indiscrets, mais véridiques. Mais qu'en pensait Mme de Chateaubriand? — Elle était fixée. Elle en prenait gaiement son parti d'ailleurs, en femme assez froide et de beaucoup d'esprit. Oui, beaucoup d'esprit, je vous jure. Écoutez plutôt tous les petits billets qui sont de sa main. Des petites merveilles d'*humour*.

On va lire maintenant quelques fragments des lettres de Joubert; mais nous les connaissons déjà. Retirons-nous donc en remerciant M. de Raynal de nous avoir introduits dans une société si brillante, et brillante sans être dangereuse comme celle de Diderot et de d'Alembert.

III.

Eh bien, si ces dames ne sont pas contentes de M. George de Peyrebrune, je ne sais plus ce qu'il leur faut. Non, là, qu'elles le disent! Il vient de tracer un portrait de la femme qui dépasse comme embellissement, idéalisation, *angélification,* tout ce que le modèle avait pu jamais rêver. Oui, un ange, son Odette, et avec des ailes plus longues encore que celles de l'abbé Constantin. Et ainsi elle plane plus haut encore dans les régions surnaturelles de l'amour pur, du sacrifice et du dévouement. — Mais, si je l'admire tant, je vais avoir l'air de n'y pas croire, ce qui ne serait guère galant. Mais si, j'y crois, j'y crois absolument, mesdames! Cette Odette aux ailes longues est un portrait fait sur nature, une photographie même; M. de Peyrebrune est purement et simplement un réaliste.

Mais pourquoi a-t-il appelé son œuvre *Jean Bernard* (1) au lieu de la baptiser *Odette?* Ah! un joli monsieur, ce Bernard! Il n'a pas pressenti que, quand la petite Odette aurait grandi, cette grande Odette l'aimerait; et il a quitté le pays. Avec qui, grand Dieu? Avec une malhonnête dame qui abandonnait son mari. Et il a vécu au loin avec elle, jusqu'au jour où elle l'a abandonné, lui aussi, en emportant le fils né de leurs amours coupables. Il revient au pays alors et épouse Odette. Mais pourquoi? Afin d'avoir des boutons bien cousus et des gants recousus. Bientôt il la laissera là sans vergogne pour retourner à son ancienne complice, qui est revenue en France avec l'enfant; puis il réintégrera le domicile conjugal en y installant ce jeune étranger. Je vous dis qu'il soulève le cœur, ce Jean Bernard!

Mais Odette! ah! Odette! Elle savait pourquoi Jean Bernard avait fui, pourquoi il revenait, et elle l'a épousé. Abandonnée, elle a versé quelques larmes, puis elle a dit : Je le guérirai, ce grand malade! Et c'est elle qui le ramène en effet à la raison et au bonheur; c'est elle qui catéchise sa rivale, la femme coupable, et la fait rentrer, elle aussi, au bercail légitime. Le Ménélas de cette belle Hélène résiste bien un peu; c'est Odette qui le convainc. L'enfant né au loin est un obstacle, et doublement, car Ménélas n'en veut pas et Hélène, au contraire, se cramponne après lui. Pas de l'amour maternel, si vous voulez, mais de l'instinct, la colère de la bête fauve à qui l'on enlève son petit. Eh bien! c'est encore Odette qui purifie cet instinct et l'élève à la dignité de l'amour maternel. Elle fait comprendre à Hélène que l'intérêt du petit Jean est d'être élevé par son père, le grand Jean, plutôt que par Ménélas; et alors, vaincue et convaincue, Hélène prouve qu'elle est bien véritablement mère en abandonnant son enfant.

Voilà ce qu'a fait Odette et l'on prévoit que sa tâche n'est pas finie. En effet, n'aura-t-elle pas encore à se dévouer pour la cure complète du grand Jean et pour l'éducation du petit Jean? Ce devoir sera pour elle un bonheur, puisque le destin n'a pas voulu qu'elle fût mère. Est-ce assez injuste? Mais non, ne blasphémons pas et ayons confiance! Dieu de toute bonté et de toute justice qui avez fait si longtemps attendre à Rebecca la joie d'allaiter un premier-né, jetez les yeux sur Odette! Elle est infiniment moins fanée que Rebecca, le grand Jean s'y prêtera volontiers, et, en outre, le jour où elle aura un fils à elle, elle ne mettra pas le petit Jean à la porte. Songez encore, ô Dieu clément, que saints et saintes deviennent rares sur la terre : voici un ange qui aspire à faire souche, exaucez sa demande dans notre intérêt comme dans le sien! Et, si je ne craignais d'abuser de votre bonté, je vous demanderais encore d'inspirer à l'Académie l'idée de couronner le volume de M. de Peyrebrune. C'est une œuvre saine et fortifiante, morale sans être fade et, en même temps, d'un excellent style.

IV.

Encore un ange! Celui-ci a pour père M. Albert Dupuit, et répond au nom bien trivial de Tardivau. Eh! mon Dieu, oui, Pauline Tardivau (1)! Pauline a vu le jour et a grandi dans un chef-lieu de canton à quatre lieues au nord de Tulle, parmi de braves gens endormis d'esprit et qui pensent à intervalle. Son intelligence et son imagination, à elle aussi, ont sommeillé doucement. C'est un ange un peu *bébête,* M. Dupuit ne nous le cache pas. Pour la lessive et les confitures, beaucoup d'aptitudes; pour les plaisirs délicats de l'esprit, les lettres, la musique, peu de goût. Pauline tapote cepen-

(1) *Jean Bernard*, par George de Peyrebrune. — 1 vol. Paris, 1883.

(1) *Pauline Tardivau*, par Albert Dupuit. — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

dant du Mozart; mais hélas! — Pourquoi alors ne pas épouser le petit cousin Paul, dont ces excellentes confitures satisferaient tous les besoins d'idéal? Ah! voilà! un Parisien est venu, qui s'établit notaire en cette petite ville, et ce notaire est un poète, un artiste. Pauline ouvre de grands yeux, et ces yeux sont fort beaux. Oh! les beaux yeux! s'écrie l'artiste. De là, mariage et tout ce qui s'ensuit, comme dit la Précieuse de Molière. Et puis le chapitre des regrets. Deux complaintes chantées séparément sur l'air : *Il faut des époux assortis.* Ah! si j'avais épousé mon cousin Paul, un si bon garçon avec qui je ne serais pas gauche et empruntée! — Ah! si j'avais épousé la jeune veuve anglaise qui, elle, comprend et traduit si bien Mozart! — Au couplet final de sa complainte, Pauline s'empoisonne pour que son mari soit enfin heureux en s'unissant à une femme qui vibre. Quand je vous disais que c'est un ange! Qui de vous, messieurs, en ferait autant? Le tableau de cette situation douloureuse, l'attelage de deux âmes mal appareillées a été heureusement tracé par M. Albert Dupuit. Par exemple, sa conclusion est sévère. C'est, selon lui, le cheval aux grandes allures qui doit, en pareil cas, se soumettre, et trottiner comme le bidet. L'artiste emploiera son archet à remuer les confitures. M. Dupuit n'a-t il pas aussi, dans cette étude des mœurs de province, fait plus épais et endormant qu'il n'est l'air qu'on y respire? Enfin son ange *bébête* ne me semble pas solidement campé. Il boite. Une insupportable Agnès, cette Pauline! nous écrions-nous par moments. Puis, un instant après, elle reconnaît si bien en quoi son mari lui est supérieur, elle dit des choses si delicates sur leurs souffrances à eux deux, et enfin, quand elle meurt, elle meurt si coquettement, comme pour laisser un regret en même temps qu'un remords, que nous voici prêts à la proclamer femme supérieure. Tout au moins n'était-elle pas indigne de vivre avec ce tabellion épris de Mozart. Il n'avait qu'à refaire l'éducation musicale de son ange, ce notaire prétentieux. C'est lui qui est un sot de n'avoir pas deviné quel tresor on pouvait faire jaillir de cette âme en grattant une mince couche de sédiments déposés à la surface. Tels sont mes doutes, et je les soumets à M. Dupuit, dont l'œuvre est assez remarquable. Des mouvements un peu brusques, mais du tempérament.

V.

Avez-vous lu ou vu *le Mariage d'Olympe?* Oui, très assurément. Eh bien, alors, vous avez une idée suffisante du roman de M. Jules Richard, *Pitchoun!* (1). La recette est simple. On déplace l'action et les personnages, on transporte le tout dans un autre milieu, et on sert ce vieux neuf ou ce vieux rajeuni dans un élégant volume à couverture d'azur. Au lieu d'un descendant des croisés, un enfant de bohémienne recueilli par de braves paysans du Midi et baptisé par eux du nom de Pitchoun. Ce Pitchoun conquiert, lui aussi, ses lettres de noblesse en sauvant des enfants incendiés et vient à Paris recevoir un des prix Montyon. Il rencontre Olympe, non pas aux courses, mais dans un bal de barrière. Mariage de Pitchoun et d'Olympe; retour au pays. Là, mépris non dissimulé des braves gens de la Camargue : Olympe s'irrite, puis s'ennuie et est prise, comme l'autre, de la nostalgie de la boue. Pitchoun, désespéré, va la chercher dans cette fange où elle a retrouvé la joie, et la tue nuitamment dans un bateau sur la Seine. Vous voyez donc que ce qui s'agitait autrefois dans un milieu élégant grouille ici dans un milieu naïf, grossier et farouche. Mêmes passions, mêmes douleurs, mêmes colères, seulement sur un autre théâtre. Le sentiment est remplacé par l'instinct, voilà tout. Il faut reconnaître pourtant que la figure du héros est vigoureusement dessinée. Il y a là du talent : c'est de l'art violent et brutal; mais c'est de l'art.

(1) *Pitchoun!* par J. Richard. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

VI.

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'*Histoire d'un pantouflard* (1) par Henry Gréville. Ce récit spirituel, piquant, où se mêlent une délicate ironie et une aimable sensibilité, vient de paraître en librairie. Le volume vaut d'être conservé et relu.

VII.

Une pluie de monologues, de scènes dramatiques ou comiques, de petits récits fantaisistes débités çà et là dans les théâtres, les casinos, les concerts, et qui seront débités cet été par des artistes amateurs dans les villas et les châteaux. Signalons parmi ces saynètes celles de M. Grenet Dancourt (2), de MM. Boucher et Galipaux (3). Elles pourront amuser à la campagne ou aux bains de mer, là où l'on n'a pas le choix des divertissements. C'est la mode, le goût du jour. Espérons qu'on se lassera de ces jeux qui ne sont pas toujours des jeux d'esprit.

MAXIME GAUCHER.

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Travaux parlementaires.* — Sénat. Le 19 juin, discussion du projet de loi sur les livrets d'ouvriers. — Chambre des députés. Les 16 et 19, discussion de la loi sur les syndicats professionnels.

*Madagascar.* — Le 13, l'amiral Pierre bombarde les postes hovas de Foulepointe, Mohambo et Ténérive, et s'empare de Tamatave et de sa douane.

*Divers.* — Le 20, célébration à Versailles de l'anniversaire du serment du Jeu de paume. Discours de MM. Henri Martin,

(1) *Histoire d'un pantouflard*, par Henry Gréville. — 1 vol. Paris, 1883. E. Plon et Cie.

(2) E. Grenet Dancourt, *Monologues comiques et dramatiques.* — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

(3) E. Boucher et F. Galipaux, *Monologues et récits.* — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

Jules Ferry, Journault, général Thoumi de la Haulle et Ferdinand Dreyfus. — Le 21, devant la cour d'assises de la Seine procès de Mlle Louise Michel et des personnes impliquées dans la manifestation du 9 mars 1883. — Le 16, catastrophe du théâtre de Sunderland (Angleterre) : 190 enfants de six à treize ans sont étouffés et 150 blessés.

*Nécrologie.* — Le 18, mort de M. Vallier, sénateur du Rhône.

## Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Henri Duméril, docteur en droit : *De constitutionibus Marci Aurelii Antonini. — Lord Erskine, étude sur le barreau anglais à la fin du* XVIIIe *siècle.*

La saveur britannique manque un peu à la thèse sur le barreau anglais. En vérité, Albion est perfide à plus d'un titre puisque ses brumes ont déteint sur l'œuvre de M. Duméril sans qu'il s'en aperçût. Sans doute nous sommes à l'époque de la grande éloquence anglaise: c'est l'âge des Pitt, des Fox, et de nombre d'autres orateurs marquants; mais n'oublions pas que cette éloquence, pour déclamatoire qu'elle fût, n'excluait nullement ce qu'on peut appeler le trait de la race, c'est-à-dire des plaisanteries, des comparaisons et des reparties bien contraires à la tenue si correcte et si délicate de l'esprit français. Ainsi toute une face de l'imagination anglo-saxonne qu'on retrouve et chez les poètes et chez les écrivains, en un mot toutes les originalités anglaises dont lord Erskine a usé, et plus que de raison parfois, n'apparaissent point dans le livre du jeune docteur.

On y trouve, par contre, en grande abondance, des passages des principaux discours et plaidoyers de lord Erskine; ces passages sont traduits, mais non pas tous avec le même bonheur. Ils sont plus que suffisants toutefois pour montrer l'avocat et l'orateur, mais seulement sous un certain jour, puisque le côté pittoresque semble avoir été éliminé à dessein par M. Duméril. Pourquoi tant de retenue? Pourquoi ce voile jeté sur la vie de son héros? Eh! ne sommes-nous pas à l'époque où, plus d'une fois, des lords furent ramassés dans le ruisseau?

Par ce procédé de teintes vagues, le relief et la vie sont comme exclus de l'œuvre de M. Duméril. Où est le portrait de lord Erskine, à la voix bien timbrée, mais de peu d'étendue, à la taille bien prise, avec cette allure générale qui le faisait comparer à un pur-sang? Où est le barreau anglais saisi sur le vif? l'avocat avec sa perruque officielle, questionnant les témoins, les invectivant parfois et essuyant aussi de leur part des reparties un peu vertes et justement méritées? Et les juges, où sont-ils? les juges prenant à partie les avocats ou les apostrophant comme celui qui, en entendant braire un âne, se mit à dire : « Ne parlez pas tous à la fois! » Si ce mot fût tombé sur Erskine, lui si impressionnable, si facile à déconcerter, il eût suffi à mettre en déroute toute sa plaidoirie. Heureusement, ce jour-là, ce n'était pas Erskine qui plaidait; et comme l'âne, quelques instants après, recommençait à braire, l'avocat se tut. « Pourquoi vous arrêtez-vous? lui demande alors le juge. — Je croyais, réplique l'avocat, que la cour parlait. » Que de traits comme celui-là, rassemblés avec art, auraient pu animer et éclairer le tableau un peu terne que nous présente M. Duméril, dont le pinceau, c'est-à-dire le style, a cependant de la correction à défaut de chaleur et de relief!

Mais c'est dans les parties qui touchent à la science du droit que triomphe le jeune docteur. Il est légiste avant tout, par-dessus tout. Aussi l'étude sur Marc-Aurèle est-elle moins une thèse philosophique ou historique qu'une thèse de droit, d'où il appert, pour user de la langue du barreau, que l'empereur aurait eu des tendances aristocratiques, quoique philosophe et stoïcien, et qu'il aurait diminué les attributions politiques du Sénat au profit du pouvoir impérial.

J. Durandeau.

## Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 15 JUIN 1883.

SOMMAIRE : I. *Tête folle,* par Th. Bentzon. — II. *Promenades archéologiques :* La maison de campagne d'Horace, par M. Gaston Boissier. — III. *La Démocratie autoritaire aux États-Unis;* la jeunesse et la vie militaire d'André Jackson, par M. Albert Gigot. — IV. *Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont.* I. Sa famille, ses premières amitiés, par M. A. Bardoux. — V. *Les Falsificateurs et le laboratoire municipal,* par M. Denys Cochin. — VI. *Les Fresques,* première partie, par Ouida, traduction de Hephell. — VII. *La Révolte de l'homme,* par Arvède Barine. — VIII. *Revue dramatique.* Vaudeville : *la Vie facile;* Comédie française : *Toujours; Corneille et Richelieu,* par M. Louis Ganderax. — IX. Chronique de la quinzaine.

C'est un Français, l'abbé Capmartin de Chaupy, qui, au XVIIIe siècle, a eu la gloire de déterminer l'emplacement véritable de la maison d'Horace : dans la plaine que traverse la Licenza (*Digentia* d'Horace), non loin de Vicovaro (*Vicus varia* d'Horace) et de Bardela (*Mandela* d'Horace). Sous prétexte de nous conduire et de nous introduire dans cette fameuse maison, M. Boissier trace une charmante esquisse de l'homme et de l'écrivain. Parler encore d'Horace et dire encore à son propos des choses neuves, fines, piquantes, voilà qui n'est pas donné à beaucoup de gens! Mais il n'est point de sujet usé pour l'érudition si moderne de M. Boissier, ni de sujet ingrat pour sa plume si vive et si jeune.

C'est un curieux personnage qu'André Jackson, tour à tour ouvrier sellier, maître d'école, étudiant en droit, avocat, *public prosecutor* dans le Tennessee, premier représentant de cet État au congrès (1796), sénateur (1798), juge à la Cour suprême, major général de la milice du Tennessee, puis major général de l'armée fédérale; défenseur de la Louisiane; plus tard, Président de la république des États-Unis. La présidence d'un homme de cette trempe et de ce caractère a eu sur la politique et sur les mœurs de son pays une influence considérable. M. Albert Gigot se propose de raconter la vie et la présidence de Jackson d'après deux livres américains : l'un, de J. Parton, qui date de 1876; l'autre de W.-G. Sumner, qui date de 1883. La première partie de l'étude s'arrête en mars 1815, après la défaite de l'armée anglaise devant la Nouvelle-Orléans, et sur la condamnation prononcée par les juges contre le vainqueur, coupable d'avoir ordonné l'emprisonnement irrégulier d'un citoyen.

M. Bardoux raconte, dans un premier article, les années de jeunesse et les premières amitiés de Pauline de Beaumont, l'amie de Mme de Staël, l'amie de Joubert. Fille de M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères de Louis XVI, Pauline fut mariée au fils d'un ancien ami de son père, le marquis de Beaumont, qui lui était fort inférieur, et qu'elle n'aima point. Les époux divorcèrent en 1800. Ce n'est pas seulement une histoire de Mme de Beaumont qu'écrit M. Bardoux : c'est tout un tableau de la société française, dans ce temps si curieux, qu'il trace à l'aide de documents peu connus.

## Le service télégraphique pendant la guerre de 1870.

L'histoire des télégraphes et des postes pendant la guerre de 1870-1871 est un chapitre bien intéressant du grand drame de la défense nationale. M. Steenackers, qui fut à cette époque directeur général des deux services, vient de retracer dans un intéressant volume (1) le tableau des efforts qui furent faits pour conserver et pour rétablir les moyens de correspondance entre les armées et aussi entre les particuliers. Il y eut, et en grand nombre, des hommes qui déployèrent en ces circonstances un véritable héroïsme, rétablissant les communications télégraphiques au milieu des pays occupés par l'ennemi, ne négligeant rien pour transmettre au gouvernement de Tours d'abord, de Bordeaux ensuite, des avis incessants sur la marche des troupes, sur l'état du pays, et en même temps risquant leur vie, la perdant même parfois, pour détruire le télégraphe de l'ennemi.

Le livre de M. Steenackers est comme le livre d'or du personnel des télégraphes et des postes pendant la guerre. Les services rendus par les agents, dont quelques-uns de grade inférieur, y sont consignés avec une légitime part d'éloges. Parmi tant de services éminents, bornons-nous à un exemple. M. Fribourg, aujourd'hui directeur du personnel, était alors directeur des transmissions et fut chargé du service des postes d'observation d'Eure-et-Loir. Le télégraphe fonctionnait là au milieu des lignes ennemies. Les patrouilles, les détachements sillonnaient le pays. Quand on entendait le pas des chevaux, on démontait l'appareil, on le cachait; puis, les cavaliers passés, de nouveaux renseignements étaient transmis à Tours. En même temps, M. Fribourg se rend lui-même à Chartres pour couper les fils de l'ennemi et ne cesse pendant toute la campagne de donner des preuves multipliées d'ardeur et de patriotisme.

Les faits exposés par M. Steenackers sont peu connus. Si l'on a conservé généralement le souvenir des services rendus par l'administration des télégraphes et des postes, la part de chacun, les difficultés de chaque jour étaient forcément ignorées. En nous les racontant, M. Steenackers a fait mieux qu'un livre intéressant; il a fait un acte de justice.

G. de N.

(1) *Les Télégraphes et les Postes pendant la guerre de 1870-1871*, par F.-F. Steenackers. — 1 vol. in-18. Charpentier.

## Faits divers

— M. Maurice Tourneux est de retour de sa mission officielle en Russie. Ses recherches sur Diderot ont produit la découverte d'un manuscrit contenant les idées de Diderot sur divers sujets politiques, philosophiques et artistiques. Ce manuscrit, écrit pour l'impératrice Catherine II, a été rapporté par M. Maurice Tourneux, qui va en publier des fragments dans une Revue.

— Les *Mémoires* de Wagner ont été écrits pendant les trois dernières années de sa vie. Il les a dictés à sa femme et les a fait imprimer à Bâle à trois exemplaires : un pour lui, un pour son fils, le troisième pour Liszt.

— M. Élisée Reclus est revenu de l'Asie mineure, où il était allé rassembler des matériaux pour sa *Géographie*.

— Le prince Roland Bonaparte va publier un volume d'essais sur l'anthropologie.

— La bibliothèque du marquis de Salamanca, dont la vente est annoncée, contient une collection de lettres manuscrites de Napoléon Ier et d'autres documents originaux se rapportant à l'invasion de l'Espagne par les Français.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

Les cours ne se sont pas grandement modifiés; la physionomie extérieure du marché reste à peu près la même; c'est toujours la même atonie et le même désœuvrement, et cependant les impressions sont meilleures. C'est déjà beaucoup, à la Bourse, lorsque l'opinion se répand que la baisse a parcouru à peu près tout le chemin qu'elle devait parcourir, et c'est là que l'on en est. On n'achète pas encore avec beaucoup d'entrain, mais on ne vend plus avec la même confiance. Le cours de 108 francs pour le 5 pour 100 semble une limite que l'on ne franchirait pas sans un motif sérieux. Les variations quotidiennes de 15 ou 20 centimes se succèdent et se détruisent réciproquement; mais les baissiers prudents en profitent pour diminuer leur découvert. Il faudrait évidemment peu d'efforts pour ramener la cote aux environs de 109 francs à l'approche de la liquidation. Ces efforts seront-ils faits? Si les titres déclassés par la conversion sont nombreux, les capitaux reporteurs sont abondants, et rien ne serait plus facile que de donner une impulsion en avant; mais cette impulsion serait-elle durable, et les capitaux du comptant se décideraient-ils à suivre le mouvement? Tout est là. Toutefois il est permis de penser que l'arrêt imposé à la baisse et le tassement qui se fait dans les cours sont de nature à rapprocher le moment où les capitaux de l'épargne se décideront à sortir de leur réserve.

On pense que les deux dernières conventions qui restent à conclure avec la Compagnie d'Orléans et la Compagnie de l'Ouest pourront être prochainement soumises à l'examen de la Chambre. L'entente qui s'est établie entre l'État et les compagnies a déjà eu pour premier effet de donner plus de fermeté aux actions de nos grandes lignes. Lorsque ces ac-

cords auront été définitivement approuvés par les Chambres, l'amélioration qui en résultera pour notre avenir budgétaire fera certainement sentir son influence sur l'ensemble du marché.

L'apaisement se fait autour du Suez ; l'entente avec le gouvernement anglais au sujet du second canal est considérée comme très probable ; les actions sont fermement tenues de 2500 à 2515.

Aucun incident nouveau ne s'est produit dans l'affaire du Gaz. Comme il était raisonnable de le prévoir, la presque totalité des abonnés se reconnaissent comme suffisamment garantis par la réserve que la compagnie inscrit sur ses factures, et aux termes de laquelle elle s'engage à restituer les 5 centimes perçus en trop, si la décision du conseil de préfecture maintient le prix à 25 centimes.

L'administration des douanes vient de publier les tableaux résumant le mouvement du commerce extérieur pendant les cinq premiers mois de 1883. Les résultats constatés par ces tableaux sont peu encourageants. Nous perdons sur les marchés étrangers; les étrangers gagnent et tendent à nous supplanter sur les nôtres. Les mauvaises récoltes en blé et surtout en vins et nos insuffisances de viande expliquent l'élévation du chiffre des importations en denrées alimentaires. De ce côté, on ne peut que résister du mieux possible aux effets des mauvaises influences atmosphériques : il faut savoir lutter et attendre.

Il n'en est pas de même des échanges de produits fabriqués. Comparativement à l'exercice 1882, on constate bien, à l'importation de ces produits, une diminution de 16 millions; mais ce chiffre ne saurait être considéré comme complètement satisfaisant.

En effet, l'exportation de nos propres produits a diminué de 27 millions. Si, au lieu de se borner à comparer les résultats des cinq premiers mois de 1883 avec ceux des mois correspondants de 1882, on fait un retour en arrière, et que l'on établisse la comparaison des cinq premiers mois de 1883 avec les mêmes mois de l'année 1875, par exemple, on constate qu'il y a huit ans, nous avions importé pour 207 millions d'objets fabriqués et nous en avions vendu au dehors pour 804 millions.

D'une part, les importations, en 1883, ont, comparativement à 1875, augmenté de 64 millions; de l'autre, nos exportations ont diminué de 81 millions.

Pour l'ensemble de tout le commerce, la balance nous donnait, en 1875, un bénéfice de 210 millions, alors qu'en 1883 elle nous impose une perte de 560 millions. La différence du mouvement commercial est donc de 770 millions à notre détriment.

Les causes générales de cette décadence de notre commerce sont connues : production à des prix trop élevés; dédain de la fabrication des objets à bas prix, qui peuvent seuls alimenter le mouvement d'échange avec certains pays; poids trop lourd des impôts et des frais généraux ; instabilité des salaires. Mais une cause majeure de la diminution de nos exportations résulte de l'inégalité de traitement qui subsiste entre notre pays et deux grands marchés : l'Allemagne et les États-Unis. Il est évident que, de ce côté, il y a beaucoup à faire de la part du gouvernement, si l'on ne veut pas assister à l'amoindrissement continu de nos forces industrielles et commerciales.

L'événement financier de la semaine est le jugement rendu par le tribunal de Paris dans l'affaire des actionnaires du Crédit général français contre MM. Berthier frères et d'Erlanger. Il n'est pas besoin d'être beaucoup au fait des affaires qui se brassent dans les bas-fonds de la finance, pour connaître à quelle catégorie d'établissements appartient le Crédit général français. Les émissions, faites par cette Société, d'actions et d'obligations de toute nature, qui n'ont plus guère aujourd'hui que la valeur du papier sur lequel elles sont imprimées, ont suffisamment instruit le public à ses dépens.

Quelques-uns de ces souscripteurs, moins tolérants que les autres, se sont enfin lassés de l'exploitation dont ils étaient l'objet et ont porté leurs plaintes devant les tribunaux.

Les demandeurs se basent, dans les actes, sur ce fait qu'ils ont acheté des actions du Crédit général français à des cours fictifs résultant des manœuvres employées par les prévenus, qui avaient successivement formé trois syndicats pour le placement des actions du Crédit général français. Dans l'esprit des demandeurs, MM. Berthier et d'Erlanger, propriétaires des actions qu'ils cédaient aux syndicats à des prix supérieurs à ceux auxquels ils les avaient eux-mêmes acquises, ne pouvaient se faire aucune illusion sur la valeur de ces titres, puisque, à ce moment, la Société avait déjà, par leurs agissements, employé l'argent des actionnaires à la création et à l'émission de sociétés mort-nées. Enfin les plaignants reprochent à MM. Berthier et d'Erlanger d'avoir, dans les organes de publicité à leur solde, notamment dans le *Moniteur des Tirages financiers*, jeté au public les affirmations les plus audacieuses et les plus trompeuses sur la situation de la Société et la valeur des actions. L'affaire est venue devant la huitième chambre correctionnelle, et, au cours de l'audience, le procureur de la république a requis une information contre les prévenus à raison de faits identiques à ceux qui leur sont reprochés par les plaignants. En présence de cette intervention du ministère public, le tribunal a rendu un jugement remettant l'affaire au premier jour.

Nous ne nous serions pas étendu aussi longuement sur un fait particulier, qui ne constitue, à proprement parler, qu'un des mille incidents du mouvement financier actuel, s'il n'était permis de voir dans l'attitude nouvelle du procureur de la république un indice que les pouvoirs publics se sont enfin décidés à porter leur attention sur la multitude d'agences du dernier ordre et d'affaires véreuses de toute sorte qui ont, dans ces dernières années, causé tant de mal à l'épargne nationale. A ce titre, l'issue du procès engagé devant la huitième chambre présente, au point de vue général, un intérêt exceptionnel, et il y a lieu d'espérer que le jugement qui interviendra sera de nature à inspirer de salutaires réflexions aux émules de MM. Berthier et d'Erlanger.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. [1049]

# REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 26. 30 JUIN 1883.


## DU PITTORESQUE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE (1)

Les écrivains ont trois manières de nous intéresser, qui, diversement combinées et mesurées dans leurs ouvrages, caractérisent les divers genres littéraires. Les uns, tels que les savants, les philosophes et les historiens, s'attachent surtout à nous apprendre des vérités ou des événements que nous pouvons ignorer, et font ainsi prédominer en nous la jouissance de connaître. D'autres, comme les moralistes auteurs de maximes et de portraits, purement observateurs d'eux-mêmes et de leur entourage, ne nous entretenant que de choses dont nous avons pu acquérir nous-mêmes l'expérience, se bornent à nous procurer la satisfaction de reconnaître. D'autres enfin, ce sont les poètes, les romanciers, les auteurs dramatiques, s'adressent aussi à nos souvenirs par des tableaux, par des traits de mœurs et de caractères dont nous avons déjà vu les modèles et les exemples autour de nous; mais ils s'adressent, en outre, à notre imagination par les fables qu'ils inventent : au plaisir de reconnaître ils ajoutent ainsi en nous l'émotion de la surprise.

C'est le plaisir de reconnaître qu'on éprouvera surtout à la lecture de ce livre, dont plus de la moitié se compose d'études de caractères. Ce plaisir, causé par la justesse d'observation, n'est pas facile à définir : il nous semble d'abord tout simple et naturel; mais, examiné de près, il nous apparaît plus complexe et plus singulier que nous ne l'avions cru. En quoi consiste-t-il en effet? L'auteur ne nous apprend rien, puisque nous ne faisons que reconnaître ce qu'il nous signale. Nous sommes heureux, il est vrai, de voir notre propre observation confirmée par la sienne et de trouver en lui un fin complice de notre malicieuse critique. C'est qu'au fond l'humeur moqueuse, qui naît en nous du sentiment de nos avantages sur l'objet de notre moquerie, s'accommode mal de la solitude : il est doux de faire partager ce sentiment à autrui. Constater à deux un travers est plus amusant que de le remarquer tout seul : on se rend un mutuel hommage de supériorité. L'auteur et le lecteur se flattent ainsi entre eux tacitement, car il est bien entendu que ni l'un ni l'autre ils ne s'attribuent à eux-mêmes les ridicules dont ils sourient ensemble. Ce ne serait donc pas la meilleure partie de nous-même, la plus généreuse et la plus modeste, qui se plairait à la lecture des La Rochefoucauld, des La Bruyère et, en général, des moralistes observateurs. A part l'excellence du style, qui n'est pas le privilège des écrivains de ce genre, quel est donc leur mérite propre? N'en auraient-ils, par hasard, d'autre à nos yeux que celui de caresser notre amour-propre avec les imperfections des autres? Non, ce serait évidemment les calomnier que de réduire à si peu leur rôle. Remarquons d'abord que les défauts d'autrui ne sont pas les seules choses que nous aimions à reconnaître. La description exacte de tout objet connu, du lieu que nous habitons, par exemple, ne nous agrée pas moins. Ainsi la reproduction de tout ce qui nous est familier nous plaît par elle-même. Mais, s'il n'y avait dans la reproduction rien de plus qu'une simple image, il serait certainement impossible de concevoir d'où cette image tirerait le charme que nous y trouvons. En vain dirait-on que la description d'un objet par le langage offre une difficulté dont la solution nous cause une surprise agréable : encore une fois l'habileté du style, si essentielle qu'elle soit spécialement au moraliste, appartient à tous les bons écrivains et ne saurait spécifier certains d'entre eux. Quant à la fidélité servile de la copie à l'objet décrit, les enfants seuls et les gens sans culture s'en amu-

(1) Cette étude doit servir de préface à un volume intitulé *Types et travers*, par M. Léon Bernard-Derosne, qui paraîtra mercredi prochain à la librairie Calmann Lévy.

sent comme d'un jeu. Ce qu'apprécient les lecteurs instruits et délicats, ce n'est nullement l'aveugle copie du modèle, c'en est, au contraire, l'interprétation par un choix conscient des traits qui le caractérisent. Nous avons été trop loin, en effet, en affirmant que l'observateur nous fait seulement reconnaître ce qu'il nous montre, sans rien nous apprendre. Il nous apprend à regarder pour discerner dans l'objet ce qui nous le rend reconnaissable. Nous avions confusément perçu la physionomie du personnage qu'il nous décrit : il en a dégagé pour nous les traits dominants et significatifs ; en les isolant, il nous en a révélé l'importance, il nous a révélé comment ils sont caractéristiques. Son mérite consiste donc dans sa perspicacité, qui les découvre aussitôt à travers tous les autres, et dans sa sagacité, qui les y démêle. Il fait avec sa plume ce que fait le peintre avec son pinceau, c'est-à-dire le portrait d'un homme dont notre perception trop passive n'était que la photographie. Or ce qui distingue le portrait de la photographie, c'est que les seuls traits utiles à la ressemblance sont retenus et mis en lumière dans celui-là, tandis que dans celle-ci tous les traits sont indifféremment reproduits ; dans l'un, les caractères expressifs ont été triés pour nous par l'artiste ; dans l'autre, le soin de les choisir nous est abandonné par l'inconscience du soleil.

L'écrivain observateur peut donc, pour le service qu'il nous rend, être comparé au peintre de portraits ; mais ses ressources sont différentes et lui permettent d'atteindre l'âme plus profondément et d'en exprimer l'essence intime avec beaucoup plus de précision. Il peut, grâce au langage, négliger la ligne et la couleur, toute la forme corporelle, dont l'expression est souvent indéterminée et trompeuse, et, au moyen des mots, signes conventionnels bien plus analytiques que les signes naturels fournis par la personne physique, définir uniquement la personne morale. C'est là le procédé le plus abstrait, celui des *psychologues*, qui étudient l'homme interne dans ses aptitudes et dans ses fonctions essentielles, tel qu'il est toujours et partout constitué, sans égard aux différences individuelles. Cette étude, ils la font sur eux-mêmes en s'observant par la conscience. Immédiatement après ceux-ci se rangent les *moralistes* tels que La Rochefoucauld, Vauvenargues, Joubert, qui observent, non plus seulement sur eux-mêmes, mais aussi sur autrui, sur des âmes diverses et dans les relations multiples de la vie sociale, le jeu des passions, la mise en œuvre des éléments psychologiques diversement dosés chez les individus pour composer les caractères. Leurs remarques se traduisent en maximes concises, exclusives encore de toute description pittoresque, car c'est encore aux états intérieurs qu'ils s'attachent, abstraction faite des dehors expressifs. Il serait curieux de suivre dans leurs ouvrages le progrès de l'incarnation des caractères à mesure que les observateurs ont par tempérament, à commencer par La Bruyère, une tendance plus accusée à soutenir la description du type moral par celle de son signe naturel, qui est la physionomie. On arriverait ainsi des simples maximes toutes nues aux drames actuels, où la vie est rendue sous la forme la plus concrète, la plus matérielle, en passant par les romans d'abord tout idéalistes de M^me^ de La Fayette, par exemple, puis beaucoup plus imagés de Rousseau, enfin de plus en plus colorés des romanciers d'à présent.

L'art de représenter par le choix et l'arrangement des mots les dehors sensibles de toutes choses de la nature vivante ou inanimée n'a jamais été, croyons-nous, dans notre littérature plus estimé ni poursuivi avec plus de volonté que de nos jours. Certes, le vocabulaire descriptif de Rabelais est prodigieusement riche, les épithètes les plus imitatives y abondent ; mais il peint spontanément, sans prédilection consciente et systématique pour la ligne et la couleur, sans nulle apparence de recherche spéciale ; la langue de Montaigne est pleine d'images puisées dans la vie pratique, mais il ne les emploie qu'à titre de symboles des idées ou de comparaisons, non pour décrire ; ni l'un ni l'autre, d'ailleurs, ils n'ont fait école de style. Leur influence, du moins, n'a pas été durable, car on voit le langage se dépouiller de plus en plus des locutions pittoresques jusqu'au XVIII^e^ siècle, à mesure que les mœurs, plus raffinées, et les doctrines, plus spéculatives, déshabituent les yeux du commerce avec le monde matériel et concentrent l'attention sur le monde spirituel. Plusieurs pages de Fénelon respirent encore, dans certaines descriptions, le goût de la forme sensible, discipliné par l'étude des anciens et très tempéré par l'esprit chrétien. La Fontaine, Molière et quelques autres écrivains moins illustres représentent encore l'élément gaulois du génie français, et le mot, chez eux, est demeuré vivant. Il se manifeste néanmoins à cette époque une tendance générale à l'appauvrissement du coloris et du relief dans le langage. Il fallait contre le spiritualisme exclusif une réclamation des sens, une réaction de la matière dont les droits se sentaient méconnus, pour que l'expression littéraire fût renouvelée par de nouveaux besoins. Le retour à la nature fut inauguré par le XVIII^e^ siècle ; Rousseau en donna le signal.

Rousseau, dans le *Contrat social*, s'est montré puissant logicien ; mais il demeura étranger à la métaphysique ; les abstractions sont trop froides pour l'avoir jamais attiré. Il était surtout passionné ; sa phrase est volontiers déclamatoire ; mais, en échauffant les cerveaux et les cœurs, il a réveillé l'imagination assoupie. Il a regardé tout ce qu'il décrit ; il ne croyait pas avoir suffisamment défini la beauté d'un paysage en le déclarant « fait à souhait pour le plaisir des yeux » ; il était grand marcheur ; il herborisait ; les épithètes vagues et pâles ne pouvaient le contenter. Avec Bernardin de Saint-Pierre, la plume trace des tableaux plus précis encore. Les *Harmonies de la Nature* nous font sourire aujourd'hui que la croyance aux causes finales est battue en brèche par le darwinisme ; mais, dans cette sorte de poème où la science est comme fourvoyée, les choses et les aspects terrestres que l'homme oubliait reconquièrent leur importance et leur intérêt. En poésie, André Chénier rajeunit les épithètes et leur rend la naïveté en les retrempant dans une exquise imitation du goût simple et juste des Grecs. On pouvait penser que le sentiment de la nature et le sens de l'expression plastique, qui l'accompagne, étaient pour jamais ressuscités dans notre littérature. Ce progrès n'était pourtant

pas définitif encore, il avait une nouvelle vicissitude à subir. En décapitant Chénier, la Révolution aveuglément trancha cet unique rameau où s'était greffé le génie grec sur le vieux chêne gaulois qui dépérissait. Ce fut surtout l'antiquité romaine qui défraya le goût servile des imitateurs, et le langage, loin de continuer à recouvrer la fleur et la sève qu'il avait perdues, ne fit que se décolorer et se dessécher davantage. Il devint sous le Directoire aussi pauvre, aussi nu que possible, jusqu'au moment où domina l'influence de Chateaubriand, précurseur de l'école romantique. Combien de noms omis dans cette revue précipitée des écrivains qui ont reconstitué, en quelque sorte, la palette littéraire! Mais nous ne pouvons prétendre ici que tracer les grandes lignes d'une histoire qui mériterait d'être faite.

Sentir et penser par soi-même, critiquer les traditions classiques, remonter aux sources et les consulter directement, voir autant que possible par ses propres yeux, affronter le vrai, l'exposer sans vergogne, et dans les œuvres d'imagination ne s'imposer d'autre règle que de ne jamais ennuyer; enfin, dans l'expression, s'affranchir de toutes les formules conventionnelles et consacrées : tel était, en substance, le programme des novateurs de 1830. Ils se rattachaient aux écrivains du XVIII^e siècle par leur esprit d'indépendance, par leur rébellion à tous les freins; mais ils s'en distinguaient par une sensibilité plus impressionnable. Ils étaient nés d'un sang qui avait mouillé la guillotine et les champs de bataille. Leurs nerfs étaient singulièrement irritables, leur tempérament à la fois mélancolique et fougueux. C'étaient, pour la plupart, des délicats passionnés. Musset devait haïr Voltaire; mais il reniait en vain le père de sa liberté d'esprit. Dès le commencement du siècle, *le Génie du Christianisme* avait trouvé dans les âmes un terrain bien préparé pour recevoir sa rosée. Le mysticisme, en 1830, par une étrange anomalie, s'alliait en elles à l'indiscipline. On voit la poésie se transfigurer. Ce sont, pour ainsi dire, les fibres mêmes du cœur qui deviennent sonores dans la musique religieuse des vers si nouveaux de Lamartine. Alfred de Vigny renouvelle aussi la matière poétique, que d'autres vont exploiter et façonner avec un art de plus en plus hardi et curieux. Sous la plume de Dumas, de Sue, de Balzac, de Sand, le roman s'anime d'une vie qui est faite, non plus seulement du jeu intérieur des passions analysées avec finesse, mais surtout de leurs tumultueuses rencontres dans le monde extérieur à travers toutes les aventures de l'existence réelle. A l'instigation de Victor Hugo, dont l'essor intrépide fait éclater toutes les barrières qui divisaient les genres, le théâtre est bouleversé de fond en comble; un souffle shakespearien y balaye les trois unités et toutes les entraves des convenances classiques; le drame y triomphe, fidèle écho des cris et des rires mêlés dans l'air que tous les hommes respirent.

En histoire, Guizot étudie sur le vif les éléments et les ressorts de la civilisation; Augustin Thierry évoque les Mérovingiens avec les textes, comme un zoologiste reconstruit une espèce avec des débris fossiles; Michelet ajoute une chair palpitante aux squelettes qu'il déterre, et galvanise par divination les personnages recomposés. En philosophie, Cousin fait accueil à tous les systèmes, il les explore tous pour en extraire les matériaux résistants dont il pourra bâtir son éclectisme, afin que rien de la pensée humaine ne soit entièrement perdu pour la vérité; mais c'est surtout par l'éloquence, par la vie du langage, que sa doctrine peu sûre ravit l'adhésion de ses disciples. Jouffroy, scrupuleux et inquiet, se livre à la plus minutieuse dissection de l'essence humaine pour y découvrir le point d'attache et d'appui de la morale et de l'esthétique; son cœur bat, il ne perd pas de vue la réalité et se garde des entités métaphysiques.

En résumé, la génération de 1830, dans les divers travaux de l'esprit, a continué le mouvement commencé à la fin du siècle dernier pour faire retour à la nature, c'est-à-dire à la réalité concrète, qui affecte les sens et le cœur, et qu'un abus de l'abstraction avait conduit à déserter. Elle a opéré la réconciliation du monde des idées pures avec le monde des formes tangibles et visibles; elle en a fait cesser le divorce.

La littérature est redevenue chez nous ce qu'elle était à son origine : descriptive et imagée. Mais les conditions ont beaucoup changé : d'une part, les écrivains de notre siècle ont trouvé dans la langue, depuis longtemps déjà refroidie et comme émaciée par l'abstraction, moins de ressources pour peindre qu'elle n'en offrait à Rabelais, par exemple; et, d'autre part, ils apportent dans leur peinture un souci d'exactitude et de précision inconnu aux écrivains d'autrefois, plus naïfs et d'ailleurs mieux servis par une langue plus concrète. Ils ont ainsi, à la fois, le sens plastique plus aiguisé, plus exigeant, et moins de moyens de le satisfaire. Aussi les voyons-nous lutter ardemment contre ce désavantage en faisant du glossaire français le dépouillement le plus complet possible. Victor Hugo y travaille avec une audace égale à son génie, qui lui crée d'impérieux et gigantesques besoins d'expression. Il confère à tous les mots doués de relief et d'éclat, dans quelque coin qu'il les ramasse, les titres de naturalisation littéraire. Théophile Gautier se compose un admirable vocabulaire approprié à son regard de peintre et de statuaire, et, par le discernement le plus exquis, il applique infailliblement à la ligne et au ton qu'il voit le terme adéquat. Baudelaire, dans le vestiaire des épithètes, fait des trouvailles surprenantes. Flaubert porte au comble la puissance et la fidélité du langage employé comme symbole des dehors de la matière et de la vie.

Après cette rapide mention des morts, nous pourrions citer, parmi les vivants, outre Victor Hugo, qui touche aux deux extrémités du progrès que nous signalons, plusieurs maîtres éminents dans la poésie et le roman dont les œuvres témoignent aussi d'une commune tendance à assimiler de plus en plus l'art d'écrire aux arts plastiques et à rendre, par suite, le langage aussi représentatif que possible du monde extérieur, c'est-à-dire aussi concret qu'il le peut comporter.

Jusqu'à quel point le langage peut-il donc être concret? Quelles sont les limites au delà desquelles on ne saurait demander à la plume ce que donnent encore le pinceau et

l'ébauchoir? La légitimité, l'avenir de notre dernière école littéraire, dont le style descriptif est l'instrument essentiel, dépendent de cette question.

Rappelons tout d'abord que les mots n'expriment que des genres : les épithètes, même les moins générales, sont fort loin de spécifier ce qu'elles qualifient. Quand on dit que tel objet est de telle couleur, qu'il est vert, par exemple, on peut qualifier ce vert lui-même, dire qu'il est clair ou foncé, tendre ou intense; mais il faut évidemment renoncer à définir avec exactitude la nuance qu'il représente dans la série continue des verts, et, pour peu qu'il soit mélangé de quelque autre couleur, il devient tout à fait impossible de rendre par des mots la sensation que l'œil en perçoit. Il semble donc qu'il y ait dans l'essence même du langage une borne infranchissable imposée à la description. Mais, si l'on analyse plus attentivement l'artifice du style, on trouve que cette borne peut être presque indéfiniment reculée. Le mot, en effet, en tant que signe conventionnel, lors même qu'il n'est en rien imitatif de la chose signifiée, en suscite dans le cerveau du lecteur une image approximative. Le lecteur ne peut concevoir un genre quelconque, tel que le vert, sans qu'aussitôt sa mémoire lui fournisse le souvenir d'un vert qu'il a vu et qui lui sert de symbole du genre de couleur désigné par ce mot. L'homme peut concevoir une abstraction pure; mais ce concept éveille malgré lui, dans son imagination, quelque type concret sur lequel il opère. Quand on veut concevoir le cercle, par exemple, on évoque un certain cercle pour fixer la pensée, car rien n'est plus difficile que de contempler l'idée du cercle en général, c'est-à-dire d'une figure déterminée dont l'étendue est indéterminée.

L'écrivain peut donc, en ne se servant que de termes généraux, suggérer une image particulière, et tout son art consiste à solliciter en autrui la vision d'une image pareille à celle qu'il voit en lui-même et ne peut transmettre intégralement. Or il prédispose le lecteur à cette vision par l'allure et l'harmonie de la phrase. C'est, à proprement parler, la musique du style qui agit sur l'âme du lecteur pour la faire sympathiser avec celle de l'écrivain et lui en communiquer les impressions. On ne peut lire *le Lac* de Lamartine sans voir par la pensée un lac aussi distinctement que si le poète eût pu le décrire avec précision au moyen des mots; or il ne l'a même pas tenté, il s'est adressé au cœur pour exciter l'imagination. Ainsi, par voie indirecte, par l'intermédiaire de la sensibilité morale, il y a chez le lecteur suggestion d'une image tirée de son propre fonds, qui vient compléter et spécifier la description nécessairement vague. L'écrivain ne peut donc rien représenter avec précision sans la collaboration du lecteur : il faut que celui-ci lui prête le dernier trait des figures et l'indéfinissable nuance des tons. Il est évident toutefois que cette collaboration est d'autant plus réduite que l'écrivain, par un choix savant des mots, laisse moins à faire au capricieux concours de notre imagination et qu'il nous oblige davantage à reconnaître l'objet décrit au lieu de nous laisser le composer arbitrairement sur d'insuffisantes indications. Certes, quelque habile qu'il soit, s'il pouvait voir ce qui se passe dans notre cerveau, il serait fort surpris de la différence entre l'image qu'il y éveille et celle qui, dans le sien, a servi de modèle à sa description; mais il peut rendre la première assez analogue à la seconde pour que l'expression en soit la même et qu'ainsi nous soyons affectés moralement comme il le veut.

Il résulte des observations précédentes que, pour l'écrivain, décrire c'est nous suggérer une image, non pas identique à sa propre vision, ce qui serait impossible, mais également expressive, et que le langage, par les mots concrets et par l'animation qu'ils empruntent au style, offre des ressources presque illimitées pour la description.

Les écrivains d'aujourd'hui, les romanciers surtout, s'appliquent à traduire les dehors sensibles et expressifs des choses, et plusieurs y excellent. Ils rendent par là un signalé service à la langue française : le progrès des sciences tend à la convertir en un répertoire de notations abstraites, ils lui restituent ce qu'elle perd ainsi de substance et de coloris. Les sages craindront que ce bienfait ne soit peut-être moins dû à l'intention de sauver les qualités plastiques de notre langue qu'au besoin de descriptions né d'une sensualité croissante : quoi qu'il en soit, au point de vue purement littéraire où nous nous tenons, nous ne pouvons que nous réjouir du résultat obtenu.

L'enchaînement des idées nous a entraîné, et voilà que ces lignes, destinées tout au plus à recommander un livre, menacent d'en devenir un autre. Nous y aurons du moins gagné de pouvoir plus aisément marquer sa place à l'auteur de cet ouvrage. Il n'appartient pas tout entier à l'école de la littérature concrète : il en a les instincts; mais, après avoir satisfait ses yeux, il est obsédé du désir de contenter sa raison, il analyse ses impressions et cherche à se rendre compte de ce qu'il a observé. En lui, sans doute, l'observateur ne sépare pas volontiers le fond de la forme, l'âme étudiée du corps qui la rend visible. Le visage, l'attitude, la démarche, le geste, l'habit, tout l'appareil de l'expression demeure, dans ses analyses, attaché au caractère qu'il décrit. Après avoir consulté la physionomie, il ne l'écarte pas pour s'en tenir au renseignement qu'il y puise sur la vie morale du sujet; il ne se borne pas à fournir ce renseignement abstrait au lecteur, il lui montre tout l'homme en action et fait vivre devant lui les qualités et les défauts qu'il lui signale. Sa tâche quotidienne de journaliste ne lui a pas, jusqu'à présent, laissé le loisir de pousser plus loin la peinture de la vie et de mettre à l'épreuve, dans un drame ou dans un roman, les types et les travers qui l'ont frappé : nous doutons qu'il se soucie jamais de le faire. Il faudrait pour cela inventer un milieu, des circonstances, toute une combinaison artificielle d'événements, supposer enfin ce qui pourrait être au lieu de constater ce qui est. Or son tempérament ne s'y prêterait peut-être pas volontiers. Il est disciple de La Bruyère : il lui suffit de démonter la machine humaine, d'en examiner les ressorts; il se ferait scrupule de les mettre en jeu à sa guise. Ainsi son respect du vrai importunerait sa fantaisie, et la sincérité même pourrait faire obstacle, chez lui, au libre essor de la fiction. C'est un analyste méticuleux, toujours en défiance de lui-même. On le sent aux précautions qu'il prend

pour bien distinguer, pour atteindre, parmi les complications de la réalité, le point juste qu'il veut toucher. Son style, naturellement alerte et hardi, se fait, dans les questions épineuses, prudent et comme anxieux par le loyal effort de sa pensée pour les résoudre. Ce livre révèle un esprit à la fois très vivant et très attentif. Ces qualités sont rarement accouplées : l'alliance en est précieuse et ne peut manquer, croyons-nous, d'intéresser tous les lecteurs curieux des productions originales.

SULLY PRUDHOMME.

---

# HILAIRE GERVAIS

## Récit (1)

### XIII.

La calèche roulait sur la route de Blatigny à la Balme, conduite par le commissaire de police. Le greffier du tribunal de Châtillon se tenait près de lui sur le siège; et, dans l'intérieur, se voyaient, assis côte à côte, le procureur et le juge d'instruction, ayant en face d'eux le médecin cantonal. Honoré Beynet et un autre gendarme trottaient derrière la voiture.

Dans l'air vif du matin, dans le rayonnement d'un clair soleil de printemps qui couchait l'ombre des peupliers sur la route, les chevaux allaient allégrement, activés par le fouet du conducteur, par les éperons des cavaliers. C'était la Justice qui passait. Lente à s'émouvoir, attendant l'impulsion de mille rouages compliqués, maintenant qu'elle était lancée, rien n'était plus capable d'arrêter sa marche. Les coupables, endormis dans une sécurité trompeuse, encouragés par une longue impunité, avaient pu poursuivre jusqu'au bout leurs mauvais desseins. La voilà qui s'avançait, qui allait fondre sur eux : le châtiment aurait son heure! Et la calèche glissait sur la chaussée, filant rondement et droit à son but, avec cette rectitude inflexible dont semblent voler les coups de la fatalité. Les paysans, épars dans les champs, levaient la tête sur son passage, la suivaient longuement des yeux. « Tiens! paraît qu'il y a quelque chose... » Et ils cherchaient un nom, s'interrogeaient avec inquiétude. Elle allait, semant la peur autour d'elle, les prompts retours de conscience et les doutes sur soi-même. Et, pour produire de tels effets, il fallait bien que quelque chose de surnaturel, qu'une sorte de respect superstitieux se dégageât du groupe des représentants de l'autorité, car, en somme, ce cabriolet de louage, la mine barbue du conducteur, ces messieurs en redingote assis face à face et causant entre eux, tout cet ensemble n'avait en soi rien de bien solennel ni d'absolument terrifiant.

Le juge, M. Rollet, s'abandonnait indolemment au bercement du véhicule, que sa corpulence remplissait presque aux deux tiers. Les longues immobilités forcées, dans le lent déroulement des procès, sous les averses d'arguments du ministère public et de la défense, en favorisant ses propensions à l'obésité, semblaient avoir endormi son esprit, et enseveli à jamais dans une torpeur somnolente une curiosité qu'aucune difformité morale n'était plus capable d'éveiller. De ces loquacités redoutables on eût dit qu'il avait pris la haine de la parole, tant il parlait peu, se contentant d'écouter distraitement ce qui se disait autour de lui; et il gardait en toute circonstance cette attitude apathique et lassée qu'on lui voyait sur son siège d'audience. Mais rien n'avait pu étouffer en lui la bienveillance, qui faisait le fond de son caractère. Un perpétuel sourire de bonté errait sur ses lèvres, illuminait sa large face rasée, qu'adoucissait encore la teinte blonde de ses cheveux clairsemés.

Tout au contraire, à ses côtés, le procureur, jeune encore et nouveau dans ses fonctions, était une nature nerveuse et pleine de la plus belle ardeur. Il ne tenait pas en place, ne tarissait pas, questionnait le docteur, voulait faire parler M. Rollet sur le pays, ses habitants, leurs mœurs, leur degré d'instruction : « Comment! pas d'école? Est-ce croyable? », la qualité du sol, les systèmes de culture, la rentrée plus ou moins exacte des fermages : « Vraiment? toujours en retard d'un an! et quelquefois rien! Que me dites-vous là? »; enfin avait à tâche de s'instruire, désirait tout savoir, et s'agitait, frottait ses mains l'une dans l'autre, faisait craquer ses doigts, les passait fiévreusement dans les touffes courtes et épaisses de ses favoris noirs, grattait vivement son menton bleuâtre avec une grimace des lèvres qui découvrait ses longues dents blanches, lançait de temps à autre sur la campagne environnante de terribles regards à travers ses lunettes, comme s'il eût voulu secouer autour de lui l'indolence et la routine des malheureux naturels de la Balme.

Quant au docteur, homme entre deux âges, déjà chauve, mais bien portant, ayant vaillamment soutenu les fatigues de son rude métier, il avait les principales qualités de sa profession : c'était un esprit méthodique, méticuleux, posé, doué de beaucoup de finesse et de clairvoyance, mais par cela même trop enclin peut-être à tirer de graves et multiples conséquences des moindres causes, hésitant souvent à conclure.

Tels étaient les trois personnages d'importance que la calèche emportait rapidement vers la Balme.

Arrivée en face des Billettes, propriété de M. Rollet, la voiture s'arrêta. A l'entrée de l'allée qui conduisait à la maison de campagne, une femme se tenait debout, au bord du chemin.

— Vous avez reçu ma lettre? lui demanda M. Rollet.

— Oui, monsieur le juge; nous avons tué deux poulets..

— Mais pourquoi? Je vous l'avais défendu... Rien qu'une omelette et une salade. Nous apportons tout ce qu'il faut.

— Bah! ils sont tués, dit la fermière.

Le greffier et le commissaire s'étaient dressés, avaient soulevé le couvercle du caisson et tendaient à la femme un gigot et un énorme pâté enveloppés de papier blanc.

---

(1) Voy. les quatre numéros précédents.

— Nous nous mettrons à table à midi.

— Bien, monsieur le juge. Tout sera prêt.

Et la voiture se remit en marche vers le village.

— Voilà des poulets qui vont me coûter cher, dit M. Rollet en se renversant dans son coin avec un sourire.

— Oui, le prochain fermage s'en ressentira, ajouta le docteur.

En quelques tours de roue on se trouva devant le Soleil Levant. Les curieux s'amassaient déjà devant l'auberge. Une descente de justice était un spectacle assez rare dans le pays pour qu'on n'en voulût rien perdre. On laissa les chevaux à la garde et aux soins de l'un des gendarmes. Honoré Beynet, avec le commissaire et le greffier, suivirent le juge et le procureur, qui, escortés par la foule — des enfants, quelques hommes et des femmes en grand nombre, — se dirigèrent vers la demeure du jardinier.

Celui-ci, quelques minutes auparavant, avait été attiré sur le pas de sa porte par le tumulte inaccoutumé qui arrivait du village, et il avait interrogé un passant.

— Qu'y a-t-il donc?

— C'est le juge, le procureur, tout le tribunal... Je ne sais pour qui ils viennent.

Tarut était rentré aussitôt chez lui et avait fait part de ses craintes à sa femme. Celle-ci, d'abord interdite, prit tout de suite son parti. Elle appela Hilaire, lui changea prestement sa chemise, le peigna, le lava, et, tout en procédant à sa toilette :

— Tu sais, mon chéri, on va te faire parler, lui disait-elle d'un ton doucereux. Pas un mot, mon ange!... Pas un mot, ou gare! ajoutait-elle d'une voix plus rude et en faisant les gros yeux. Ces bleus, sur tes bras, c'est en jouant avec Mylord, en te roulant par terre... Cette écorchure, c'est en tombant d'un arbre... Et surtout ne boitons pas! Tu m'entends?..

— Oui, dit l'enfant ahuri et bouleversé.

En ce moment la Justice entrait.

— Bonjour, monsieur Rollet, dit le jardinier en s'avançant. J'ai servi chez vous, vous me remettez?.. Comment allez-vous, monsieur Rollet?

— Bien, bien, répondit le juge en feignant de ne pas voir la main qu'on lui tendait.

Il s'assit en tournant le dos à la fenêtre. On avait placé devant lui une table sur le bord de laquelle le greffier s'installa et où il étala divers papiers qu'il tirait de sa serviette.

— Faites approcher cet enfant, dit le procureur en désignant Hilaire.

Et, en même temps, à travers ses lunettes, il considérait tour à tour le front bas, la lourde mâchoire, les lèvres minces et la physionomie bestiale de Tarut, la face empourprée et colérique de Barbe; semblant prendre leur mesure à tous deux et se rendre compte des ressources qu'ils allaient lui offrir pour le jour où il soutiendrait l'accusation; puis ses regards se détournèrent et vinrent, accompagnés d'un pli de pitié des lèvres fortement accentué, se poser curieusement sur le petit Gervais, lequel se tenait debout devant le docteur.

— Déshabillez-vous, mon petit ami, dit ce dernier, assis et se penchant vers l'enfant, la main droite appuyée au genou.

Hilaire, en hésitant, retira sa veste, passa la tête par l'échancrure de sa chemise, qu'il laissa retomber sur ses hanches. Il était un peu honteux de tous les regards braqués sur lui. Au premier rang du groupe de gamins massés devant la porte, il apercevait ses amis, Jean des Termes et Claude des Barres, qui tendaient le cou et lui souriaient d'un air narquois.

— Faites donc reculer la foule! dit le procureur.

Le commissaire se précipita et, aidé du gendarme Beynet, repoussa les curieux jusqu'au milieu de la cour.

Un soupir de compassion s'échappa de toutes les poitrines quand le buste du petit Gervais, dépouillé de ses vêtements, apparut aux regards dans sa chétive nudité et sa blancheur tatouée de taches noires. Les côtes saillaient, la poitrine se creusait légèrement, et l'épine dorsale, semblable à l'échine d'une maigre levrette, bombait et faisait valoir par endroits, parmi des vides s'espaçant, la nodosité de ses arêtes. Le juge, l'œil vaguement attendri, la tête tristement penchée de côté, le menton dans la main gauche, tambourinait silencieusement de l'autre sur la table. Le greffier, la plume aux doigts, attendait. Tarut, blême et les traits contractés, regardait sans paraître rien voir. Et Barbe souriait à la ronde d'un air d'innocence et de bonté.

— Qu'est-ce que c'est que ça? dit le docteur en mettant le doigt sur une des ecchymoses qui marbraient la peau de l'enfant. On te bat donc, mon garçon?

L'enfant, sans répondre, tourna la tête d'un air craintif et interrogateur du côté de Barbe.

— Oh! monsieur, si l'on peut dire! s'écria cette dernière; nous qui le soignons de notre mieux...

— Taisez-vous! cria le procureur dont les lunettes lancèrent un éclair.

Puis, revenant à Gervais :

— Répondez, mon enfant. On vous bat?

— Non, monsieur, dit-il.

— Mais qu'est-ce qui t'a fait ça? insista le docteur.

— C'est Mylord.

— Mylord?... Qui, Mylord?

Ici Jean des Termes, Claude des Barres, tous les garnements qui s'étaient faufilés entre les jambes de Beynet et rapprochés de la porte, crièrent d'une voix :

— Le voilà..., c'est le chien...

Et ils désignaient Mylord, qui, la tête droite, assis sur sa queue près du foyer, considérait gravement cette scène d'un œil attentif et sévère.

— Ah! oui, le chien... Mais comment? Il mord donc? reprit le docteur. Ce ne sont pas là des traces de dents.

— Mon Dieu! monsieur, dit Tarut intervenant...

Le procureur allait l'interrompre; mais un petit geste du juge d'instruction, arrêtant ce dernier, permit au jardinier de continuer.

— C'est bien simple, dit-il. L'enfant a l'habitude de se rouler par terre avec le chien; ils se battent, courent en-

semble, butent et se cognent partout. Voilà peut-être la raison... Quant à nous, nous ne le touchons jamais.

— Oh! jamais! s'écria Barbe. Nous l'aimons bien trop!

Le docteur examina encore les marques bleuâtres; puis, regardant le procureur, il eut un mouvement des bras comme pour dire : « C'est bien possible... » Ensuite, il attira l'enfant à lui, appliqua deux doigts de la main gauche sur sa poitrine, et, tapant de petits coups secs de la droite, il écoutait les sons qu'elle rendait. Bientôt il y colla son oreille, et, les yeux levés, fixés avec une commisération attentive sur les solives du plafond comme s'il allait y lire la destinée du petit Gervais :

— Respirez, mon garçon, lui dit-il. Fortement... Plus fort... Comme si vous aviez beaucoup couru... Là! c'est bien... Encore...

Hilaire aspirait bruyamment, respirait de même. Mais ce qui le gênait, c'était toujours Claude des Barres et Jean des Termes, suivis de leur bande, qui avaient tourné l'angle de la maison et qui, accoudés maintenant à la fenêtre du jardin, ne le perdaient pas de vue. Le juge, le procureur ni le docteur, qui leur tournaient le dos, ne pouvaient les apercevoir. Mais le commissaire les avisa tout à coup, et, d'une mine de boule-dogue en colère, faisant un pas vers eux :

— Voulez-vous bien vous en aller! leur cria-t-il.

Et ils s'enfuirent comme une volée de moineaux en déroute, puis, un à un, en tapinois, revinrent près du seuil se coller contre les jambages de la porte et avancer prudemment le bout du nez. Et le gendarme, qui les voyait bien, les laissait faire et souriait dans ses grosses moustaches.

— Oui, oui, murmurait gravement le docteur...

Et il avait pris les mains de Gervais, examinait le bout de ses doigts, la forme de ses ongles.

— C'est l'enfant de votre première femme? demanda-t-il tout à coup à Tarut.

— Oui, monsieur.

— De quoi est-elle morte?

— D'un refroidissement.

— D'un refroidissement, oui... Elle toussait beaucoup, n'est-ce pas? mangeait peu, avait la nuit de fortes sueurs?

— Oui, monsieur, oui..., parfaitement, s'empressait de répondre le jardinier comme s'il devinait là une planche de salut.

Le procureur, sentant son criminel lui échapper, tourmentait nerveusement ses favoris. Le juge, figé dans sa pose de bonhomie attendrie, restait silencieux. Pendant ce temps le docteur baissait la tête, paraissait réfléchir; puis, d'un air de mauvaise humeur, il revenait à la poitrine de l'enfant, la manipulait comme s'il eût voulu, en la pétrissant dans ses doigts ainsi qu'un statuaire mécontent de son œuvre fait sa terre glaise, lui donner une autre forme et corriger la nature. Tout à coup, dans un de ces mouvements, comme il tiraillait la chemisette de Gervais, il la vit tachée de sang et collée à la peau. Il fit bâiller le pantalon, découvrit un peu plus la hanche.

— Oh! oh! s'écria-t-il. Qu'est ceci?... Une plaie! une horrible plaie!... Comment cela vous est-il arrivé?

L'enfant, effaré, tourna de nouveau les yeux vers Barbe et en balbutiant :

— Je..., je suis tombé, dit-il.

— Pardon, dit le procureur en tendant la main.

Puis, s'adressant au juge :

— Cet enfant est manifestement influencé par la présence de ses parents. Voici la seconde fois qu'il se tourne vers eux avant de répondre. Je prie M. le juge d'instruction de donner des ordres pour qu'ils se retirent.

Le juge hocha la tête d'un mouvement d'assentiment et fit signe au commissaire.

— Suivez-moi, dit celui-ci à Barbe et à Tarut.

Et il s'éloigna avec eux dans la direction du jardin, les faisant passer devant lui et marchant sur leurs talons, avec des tentations, semblait-il, de leur mordre les jarrets.

Cependant le juge était enfin sorti de son impassibilité. Il s'était penché sur la table, les mains jointes, les bras étendus :

— Voyons! mon petit ami, à présent dis-nous bien la vérité... Tu n'as rien à craindre : nous venons ici pour toi, pour te protéger. Nous savons que tu es un brave petit garçon, sage, soumis, obéissant, et que tu aimes tes parents, que tu ne voudrais pas leur faire du tort. Mais il faut tout nous dire. Nous ne te faisons pas peur, n'est-ce pas?... Maintenant réponds : est-ce bien vrai que tu t'es blessé en tombant?

Gervais, très perplexe, regardait autour de lui. Bien que Barbe et Tarut ne fussent plus là, il gardait encore dans sa cervelle enfantine ébranlée et opprimée par la continuité des mauvais traitements la mémoire et l'épouvante de leur ancienne omnipotence. Il hésitait, ne savait que dire.

— Et d'où es-tu tombé? demanda le juge.

— D'un arbre.

— Quel arbre?

— Un noyer.

— Où est-il, ce noyer?

— A..., à la Grenouillère.

— Il y a donc des noyers à la mare de la Grenouillère?

Et, en disant ses mots, comme il tournait les yeux par hasard du côté de la porte :

— Non!... si!... si! non! s'écrièrent d'une voix tous les enfants groupés sur le seuil.

— Ah! voyons! il faudrait s'entendre... Est-ce qu'il y en a, ou s'il n'y en a pas? demanda le juge.

Les enfants se turent comme par enchantement. Puis, Claude des Barres, plus hardi que les autres, répondit :

— Il y en a un, mais il est mort!

Tous ses compagnons éclatèrent de rire.

— Eh! qu'il soit mort ou non, on peut monter dessus et en tomber, dit le juge.

Claude des Barres voulait dire sans doute que, puisque l'arbre était mort, il n'avait pu garder sur ses branches quelque fruit oublié, et que par conséquent le petit Gervais n'avait eu aucune bonne raison pour y monter; mais il ne jugea pas à propos de développer sa pensée.

Le docteur examinait toujours la plaie, pressant délicatement ses bords et cherchant à se rendre compte de sa profondeur.

— Qu'en pensez-vous, docteur? demanda le juge. Croyez-vous que l'enfant en tombant d'un arbre...

— Mon Dieu! s'il s'est trouvé un caillou pointu et tranchant, ce n'est pas impossible... Nous sommes en présence d'une affection bien déterminée : plaie contuse, profonde, à bords inégaux et mâchés, avec lacération des tissus sous-cutanés et suppuration sanguinolente. Mais qui l'a produite? Un instrument à lame affilée, un couteau, par exemple? Dans ce cas, la blessure présenterait une scission nette, deux lèvres béantes se terminant correctement à angle aigu. Résulte-t-elle d'un corps contondant, tel qu'un bâton s'abattant violemment sur la partie charnue? Mais par la violence du coup, dont témoignerait la profondeur de la plaie, la partie osseuse aurait été intéressée; il y eût eu fracture. Enfin, devons-nous attribuer la cause à une chute, à un accident, comme le prétend le sujet lui-même? Le fait est possible sans que je me croie en droit d'en certifier la réalité. En conscience, messieurs, et tout bien considéré, la science ne croit pas pouvoir se prononcer.

En l'absence de tous faits délictueux sur lesquels il pût échafauder son accusation, l'opinion conforme du docteur lui manquant aussi bien que l'aveu du petit Gervais, le procureur n'était pas content. Il furetait dans la pièce, cherchait autour de lui quelques preuves à la charge de Barbe et de Tarut. Tout à coup il s'arrêta sous l'escalier, devant la caisse à poussier de foin qui servait de lit à l'enfant.

— Venez donc voir, docteur, s'écria-t-il. Voilà sans doute le chenil où ces deux misérables le font coucher!

— C'est probable, dit le docteur. Mais, mon Dieu! je vois que vous n'avez pas l'habitude des misères de nos campagnes. Le mari ni la femme ne sont riches. Je soupçonne qu'ils ne sont guère mieux...

— C'est ce dont je voudrais m'assurer, dit le procureur.

Et, après un coup d'œil circulaire pour chercher l'emplacement du lit de Barbe et de Tarut, il grimpa vivement l'escalier, disparut dans la chambre du premier étage. Il en redescendit quelques minutes après et vint s'accouder sur la table, le dos penché horizontalement, les mains jointes à la hauteur de la bouche, parlant bas avec le juge. Puis, il se releva et, s'adressant au commissaire à travers la fenêtre qui donnait dans le jardin :

— Cette Madeleine Bonnefoy est la veuve d'un forçat, n'est-ce pas?

Alors, se tournant vers Beynet :

— Gendarme, lui cria-t-il, allez la chercher... Accompagnez-le, ajouta-t-il en s'adressant au commissaire.

Beynet, qui s'était rapproché de la maison avec le groupe de curieux, restait immobile de stupeur.

— Eh bien, venez-vous? lui dit le commissaire.

Et tous deux se dirigèrent vers l'habitation de la dentellière, le commissaire marchant à grands pas, l'air bourru, les coudes écartés, brusque et entêté de zèle, le gendarme le suivant lentement, comme perdu dans un mauvais rêve.

Le docteur, pendant ce temps, avait demandé de l'eau, des linges; il lavait la plaie, la bandait. Et Barbe, rentrée dans la maison, l'aidait, faisait l'empressée, apportait une grande jatte, déchirait ses vieilles chemises, cajolait le petit Gervais :

— Pauvre mignon, va! ce ne sera rien... Nous te soignerons bien... Remercie ce bon monsieur. .

L'enfant ne disait rien, mais la regardait avec surprise, touché de ces soins et de cette voix qu'il n'avait jamais connue à sa marâtre.

Le flot des curieux s'entr'ouvrit, et Madeleine entra, s'avançant entre le commissaire et le gendarme. Elle s'arrêta au milieu de la pièce. Et là, dans une posture très résignée, la tête penchée sous le double bandeau de ses cheveux noirs bien lissés, avec ses vêtements sombres, d'étoffe commune, de coupe vulgaire, mais beaux de propreté, elle tenait ses regards baissés, ses mains pendantes et jointes devant elle.

Le procureur, qui avait fouillé dans les paperasses du greffier, après avoir examiné Madeleine, s'avança vers elle et, lui tendant un papier :

— C'est vous qui avez écrit cette lettre? lui demanda-t-il.

Ses lèvres s'entr'ouvrirent, mais sa voix était si faible qu'à peine put-on l'entendre :

— Oui, monsieur, murmura-t-elle.

— Malheureuse! s'écria le procureur...

Puis il se recula de quelques pas et, debout, une jambe repliée sur l'autre, la main gauche appuyée à la table, accompagnant de la droite le mouvement de ses paroles, la poitrine haute et bien dégagée des épaules pour le libre jeu des poumons :

— Malheureuse! répéta-t-il, c'est à ces tristes usages que vous employez cette instruction qui vous a été libéralement donnée! C'est ainsi que vous reconnaissez la faveur insigne qui vous est faite de savoir lire et écrire! Dans vos mains, par une perversion native, les dons les plus beaux se corrompent...

— Je croyais bien faire, soupira Madeleine.

— Vous croyiez bien faire! Cette réponse vous peint : elle décèle le fond de votre mauvaise nature. C'était bien faire, à votre idée, que de porter l'accusation la plus épouvantable contre d'honnêtes gens... Car, messieurs (et sa main se balançait dans l'air, allant de la foule à Barbe et à Tarut pour appeler l'attention sur ces derniers, qui n'étaient plus des misérables, pendant que le juge, moins touché par une éloquence qu'il avait eu souvent l'occasion d'apprécier, tirait sa montre et regardait l'heure), car, messieurs, c'est une tâche dont nous savons apprécier la douceur, après les soupçons qui ont pu planer un instant sur M. et sur M^me^ Tarut, d'avoir ici à rendre un public hommage à la vertu. Et ce sont là, poursuivit-il en revenant à Madeleine, ce sont là ceux que vous osez accuser! Cet homme vaillant, dont les labeurs ont courbé l'épaule! Cette femme, sa digne et noble compagne, la seconde mère de cet enfant, lui prodiguant ses soins, l'entourant de cette tendresse dont nous venons tous d'être témoins, tendresse trop naturelle pour être feinte! Et c'est vous, misérable femme! Vous, justement nommée la veuve du forçat! C'est vous qui, avec cette arme perfide, cette lettre calomnieuse (et il brandissait en l'air le papier dont le bruissement précipité accompagnait ses paroles), avez tenté de les frapper l'un et l'autre. Mais cette lettre

même, où le ridicule le dispute à l'odieux, aurait dû nous mettre en garde contre vos abominables calomnies. Vous y mêlez une histoire absurde, dont je rougis presque de parler...

Et d'un ton badin :

— Messieurs, il s'agit d'un crapaud! d'un crapaud que ces braves gens auraient tué! (La foule se mit à rire, à l'exception de Beynet.) Il n'a donc servi à rien que, traînée une première fois devant les tribunaux, on se soit montré indulgent pour vous? Mais il ne sera pas dit que par une dénonciation infâme vous aurez mis en branle inutilement l'appareil imposant de la justice. C'est dans une autre enceinte que vous aurez à répondre de votre conduite; c'est ailleurs que je me réserve de vous faire châtier par la loi. Vous allez nous suivre.

Et, s'adressant au gendarme :

— Mettez-lui les menottes! dit-il.

Beynet eut un brusque haut-le-corps, comme s'il eût reçu un coup de poing en pleine poitrine. Il regarda le procureur sans bouger.

— Eh bien! entendez-vous? répéta ce dernier, qui se retourna et pour la seconde fois se mit à causer à voix basse et à se concerter avec le juge.

Honoré Beynet tirait lentement les chaînettes de sa poche. Il eut un long combat. Mais il fallait obéir. Il s'avança vers Madeleine, tournant le dos au public et aux autorités, si ému que les anneaux s'entre choquaient dans ses doigts. Cependant la dentellière avait tendu les mains, et il les regardait, blanches et délicates, ces mêmes mains qu'il avait vues si souvent occupées à débarbouiller le petit Gervais et à démêler sa chevelure. Et il tremblait, n'osait en approcher les chaînes avilissantes; son honnêteté se révoltait. Tout à coup, sur le poignet de Madeleine, quelque chose roula d'humide et de chaud. Celle-ci releva la tête et, considérant le visage du bon gendarme, elle aperçut ses yeux rouges, de grosses larmes qui coulaient et pendaient en gouttes à ses fortes moustaches.

En ce moment le procureur s'écarta de la table, un sourire aux lèvres. Le juge prit la parole et s'adressa à Madeleine.

— Allons! c'est bien... Nous espérons que cette leçon vous sera profitable et que vous ne recommencerez plus... Vous pouvez retirer les menottes, dit-il au gendarme.

Puis, à Barbe et à Tarut :

— Sachez bien qu'il ne doit rester aucune impression défavorable de notre visite chez vous. Cette enquête, je tiens à le déclarer, a tourné à votre honneur...

Et, tout en parlant, il se levait. Le greffier rassembla ses papiers, mit sa serviette sous son bras. Tout le monde sortit. La foule se dispersa. Barbe, Tarut, demeurés seuls, se regardèrent comme deux survivants d'un naufrage, sauvés par miracle de quelque horrible tourmente. Gervais s'en alla rejoindre Jean des Termes et Claude des Barres, qui continuaient à le regarder avec curiosité et même un certain respect pour toute l'importance qu'il venait d'avoir dans cette affaire. Et pendant que Madeleine rentrait seule chez elle, que Beynet allait rejoindre son collègue à l'auberge du Soleil Levant, le juge et le procureur, le greffier et le docteur, ainsi que le commissaire, par la route ensoleillée et dans l'air vif du printemps, qui aiguisait l'appétit, retournèrent aux Billettes.

LÉON BARRAGAND.

*(La suite au prochain numéro.)*

---

# HISTOIRE DIPLOMATIQUE

## La politique religieuse de Louis XIV (1)

### I.

... Les relations régulières entre la France et l'Autriche ne se renouèrent qu'en 1664, par la mission de Grémonville, qui demeura à Vienne jusqu'en 1672; mais ce rapprochement n'était en réalité qu'une phase nouvelle de la rivalité des deux maisons. La puissance espagnole tombait. Le roi Charles II était débile. On avait lieu de croire qu'il mourrait jeune et n'aurait point d'enfants. La France convoitait une partie de la succession de la branche espagnole : elle chercha à s'entendre, sur les moyens de la partager, avec la branche allemande. Louis XIV se saisit de la Flandre et du Hainaut, qu'il garda par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668. La même année, il concluait avec l'empereur Léopold un traité secret pour le partage éventuel de la monarchie espagnole.

L'entente fut de courte durée. Louis XIV, par sa puissance, par ses prétentions et par ses entreprises, effraya l'Allemagne et l'Europe. Les rôles changèrent. En même temps que les grandes ambitions venaient à la maison de France, le secours des grandes coalitions vint à la maison d'Autriche. « L'entrée de Louis XIV dans les Pays-Bas espagnols avait alarmé les Provinces-Unies; l'invasion des Provinces-Unies alarma l'Allemagne (2). » Se sentant menacés, les princes allemands, ligués naguère avec la France contre l'empereur, revenaient à l'empereur et lui demandaient de les défendre contre le roi. Cependant Louis XIV vainquit encore. Il dicta la paix à Nimègue en 1678 : il garda la Franche-Comté et quatorze villes des Pays-Bas.

Les relations se renouent avec Vienne. En neuf ans, on y voit se succéder cinq envoyés du roi : le marquis de Vitry

---

(1) Extrait de l'*Introduction* qui sera placée en tête du premier volume du *Recueil des instructions diplomatiques données aux représentants de la France à l'étranger*, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française.

Ce premier volume, consacré à l'Autriche et publié par M. Albert Sorel, est à la veille de paraître à la librairie Germer Baillière. — Puis viendront : *Angleterre*, par M. Baschet; *Prusse*, par M. E. Lavisse; *Russie*, par M. Alfred Rambaud; *Turquie*, par M. Girard de Rialle; *Rome*, par M. Hanotaux; *Hollande*, par M. Maze; *Espagne*, par M. Morel Fatio; *États scandinaves*, par M. Geffroy.

(2) Mignet, *Introduction à l'Histoire de la succession d'Espagne*.

en 1679; le marquis de Sebeville en 1680; le comte de Cheverny en 1684; le comte de la Vauguyon en 1685; le comte de Lusignan en 1687. Ces dix années de paix ne sont, en vérité, qu'une suspension d'armes. La rivalité est flagrante, elle est avouée; c'est, selon l'expression du temps, une raison d'État. Le marquis de Vitry, qui part le premier, en est dûment averti. « Il trouvera, porte son instruction (1), il trouvera l'opposition, si naturelle et si héréditaire, de la maison d'Autriche pour la France augmentée vraisemblablement par le déplaisir que l'on y a eu de la paix. Bien qu'on l'ait acceptée avec joie parce qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'empereur de continuer la guerre, l'on y a senti avec peine la gloire et la supériorité avec laquelle Sa Majesté en a prescrit les conditions, et la cour de l'empereur en général et les ministres en particulier ne font point de difficulté de la qualifier publiquement de honteuse. »

Le conflit des intérêts et des prétentions est tel qu'on ne songe plus même à conclure des traités de paix; on négocie des *trêves*, on traite comme on le fait avec les Turcs. On se sent impuissant à régler les différends par la négociation; l'épuisement où l'on est, fait que l'on redoute de les trancher par la guerre. Le prétexte que l'on invoque pour proposer une trêve de ce genre, ce sont précisément les Turcs qui marchent sur Vienne et la menacent. — Il ne faut point s'y tromper, l'esprit des croisades n'entre ici pour aucun appoint Il s'agit pour Louis XIV d'obtenir la ratification de l'annexion de Strasbourg et des annexions opérées par les chambres de réunion. Le Turc arrive fort à propos pour obliger les Allemands à céder aux prétentions du roi; Louis XIV compte que les ministres de l'empereur se montreront dociles et feront eux-mêmes à son envoyé des propositions d'accommodement.

La trêve se conclut à Ratisbonne en 1684, et il s'ensuit une apparence d'apaisement. On peut croire même que de nouvelles relations vont s'engager et que le ton des instructions va se modifier. La politique qui a conduit Louis XIV à révoquer en France l'édit de Nantes semble devoir le conduire à changer ses alliances et à retourner son jeu en Allemagne. On lit dans l'instruction donnée au comte de la Vauguyon en 1685 :

« Après avoir remis entre les mains de ce prince (l'empereur) la lettre que Sa Majesté écrit de sa propre main en créance sur ledit sieur de la Vauguyon, il l'assurera du sincère désir qu'Elle a d'affermir la bonne intelligence et amitié que les derniers traités de trêve ont rétablie entre Leurs Majestés; que le roi apprend avec bien de la joie la continuation des heureux succès des armées impériales en Hongrie; que Sa Majesté ne doute point que ce prince ne remporte encore dans la suite des temps de plus grands avantages; que, pour lui en faciliter les moyens, Elle sera bien aise d'éloigner toute occasion de nouveaux troubles et qu'Elle verra toujours avec plaisir que, dans le temps que Dieu favorise de ses grâces et bénédictions *les soins qu'Elle prend pour la réunion de tous ses sujets à la religion catholique, apostolique et romaine,* il plaise à la divine Providence faire prospérer les armes chrétiennes contre les infidèles. »

(1) Instruction du marquis de Vitry, 1679.

Louis XIV se trompait. Les conséquences que cette grande aberration de sa politique porta au dehors, loin de compenser les maux qu'elle causait au dedans, les augmentèrent, au contraire.

« La révocation de l'édit de Nantes, dit Saint-Simon (1)..., dépeupla le royaume et transporta nos manufactures et presque tout notre commerce chez nos voisins et plus loin encore; fit fleurir leurs États aux dépens du nôtre, remplit leur pays de nouvelles villes et d'autres habitations... » Elle eut cet autre effet, non moins grave et non moins funeste, « d'unir l'Empire avec l'empereur ». Les catholiques d'Allemagne demeurèrent unis à la maison d'Autriche, et les protestants se joignirent à eux. La terrible guerre qui désola l'Europe de 1688 à 1697 vit l'Empire coalisé et l'Europe liguée contre la France. Louis XIV y perdit la Lorraine, que la France détenait depuis si longtemps et qu'il fallut rendre par le traité de Ryswick. Il y perdit aussi les alliés de la France en Allemagne; ses violences avaient profondément ébranlé, sinon détruit, l'admirable édifice des traités de Westphalie. Il cherche à regagner les Allemands (2) :

« L'intention du roi est de maintenir la paix que Sa Majesté a rendue à l'Europe; la cession des places qu'Elle possédoit au delà du Rhin est une assurance certaine que Sa Majesté ne veut plus porter la guerre en Allemagne; Elle n'a désormais rien à démêler avec l'Empire...; il est seulement à souhaiter que les princes d'Allemagne, en connoissant le solide fondement et la sincérité des intentions de Sa Majesté, ne se laissent point alarmer par les vaines défiances qu'on prétend leur inspirer de ses desseins. »

Ces défiances, l'Autriche les excite et les entretient; et l'on voit le spectacle singulier du chef du parti catholique en Allemagne se faisant contre la France le défenseur des protestants. Loin de rapprocher la France de l'Autriche, la politique religieuse de Louis XIV fournit à l'Autriche une arme contre lui. Le roi avait stipulé à Ryswick que, dans les territoires restitués par la France à l'Allemagne, « les choses demeureroient à l'égard de la religion au même état qu'elles se trouvoient lors de la restitution ». Les protestants s'en inquiètent; Louis XIV les rassure : il n'entend point leur faire la guerre. Mais il apprend que « les ministres de l'empereur dans les cours d'Allemagne et à la diète de Ratisbonne excitent continuellement par leurs discours l'inquiétude des princes protestants sur ce sujet. Ils disent que l'empereur n'a eu nulle part à cet article; qu'il fait voir clairement les desseins du roi contre la religion protestante en Allemagne, et par conséquent le peu de fondement que les princes de cette religion doivent faire sur les assurances qui leur sont données de l'affection de Sa Majesté (3). »

Louis XIV avait le plus grand intérêt à renouer les anciennes alliances de la France en Allemagne, car il se préparait contre la maison d'Autriche à une lutte dans laquelle

(1) *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, p. 224; publié par M. Faugère. — Paris, 1880.

(2) Instruction de Villars, 1698.

(3) Instruction de Villars, 1698.

la France n'aurait pas trop de toutes ses forces. Ses pensées, à partir de la paix de Ryswick, sont concentrées sur la succession d'Espagne, et l'instruction qui est donnée au marquis de Villars, envoyé à Vienne en 1698, contient sous ce rapport les données les plus complètes. En 1700, les efforts de la diplomatie de Louis XIV avaient réussi : le roi d'Espagne, Charles II, institua le petit-fils du roi, Philippe d'Anjou, pour son héritier universel. L'Europe entière se ligua contre la France. Redoutant la toute-puissance des Bourbons, elle soutenait, pour l'éviter, les prétentions de la maison d'Autriche sur l'Espagne. Il parut moins redoutable d'établir à Madrid un archiduc qu'un prince de la maison de France.

La mort de l'empereur Joseph Ier changea toutes les conditions de la guerre. Ce prince ne laissait point de fils. Sa succession passait à son frère Charles, dont la coalition entendait faire un roi d'Espagne. Le danger de reconstituer l'empire de Charles-Quint parut alors d'autant plus redoutable, que la France était plus épuisée et plus disposée à accepter les conditions de l'Europe, c'est-à-dire la séparation éternelle des couronnes de France et d'Espagne. La paix fut signée sur ce principe, à Utrecht, en 1713, entre la France et l'Angleterre, à Rastadt et à Bade, en 1714, entre la France, l'empereur et l'Empire.

II.

Les rapports entre les puissances de l'Europe et, en particulier, les rapports entre la France et l'Autriche subissent par l'effet de ces traités des modifications profondes.

Les Bourbons règnent désormais en Espagne et aux Indes. Jusqu'à la mort de Charles II, le sang autrichien coulait en Espagne ; désormais c'est le sang français. Les deux branches de la maison d'Autriche étaient alliées, elles pouvaient se confondre : ce danger n'est plus à craindre. L'Autriche sans doute faisait d'importantes acquisitions : les Pays-Bas espagnols, le Milanais, le royaume de Naples, auquel elle joint la Sicile en 1718. La même année, elle dicte aux Turcs la paix de Passarovitz, qui lui donne Belgrade, le banat de Temesvar, la Serbie du nord. C'est l'apogée de l'extension territoriale de la maison d'Autriche. Elle présente, en apparence, une puissance formidable. Le prince qui en dispose paraît porté aux grandes ambitions. « Il regarde, dit un document contemporain (1), il regarde comme autant d'usurpations faites sur lui les États dont il n'est pas le maître, et la privation de l'Espagne et des Indes lui cause encore plus de peine qu'il n'a de satisfaction d'avoir ajouté la possession du royaume de Naples, celle du Milanais et celle des Pays-Bas, à la succession qu'il a recueillie de ses pères. » Il ne faut point s'en tenir aux apparences : considéré de plus près, le colosse semble infiniment moins redoutable.

Les Pays-Bas sont séparés du corps de la monarchie et sans cesse exposés aux entreprises de la France. L'Italie détourne l'Autriche de ses traditions politiques en Allemagne. La France y peut toujours créer des ligues. Elle y trouve la maison de Savoie, qui est disposée à y prendre le rôle que la maison de Bavière a joué et que la maison de Hohenzollern commence à jouer en Allemagne. Les finances de l'Autriche sont épuisées. « A quelque degré de puissance que l'empereur soit parvenu par les grandes acquisitions qu'il a faites, écrit-on en 1725 (1), l'on n'ignore pas que, nonobstant les secours qu'il a eus de plusieurs princes au dedans et au dehors de l'empire, les dépenses de la guerre ont mis un grand dérangement dans ses finances, et que d'ailleurs ceux qu'il retire des revenus des Pays-Bas, de la Hongrie, du royaume de Naples et de Sicile et du Milanais, suffisent à peine à l'entretien des places et des troupes nécessaires pour la garde de chacun de ces pays; en sorte qu'indépendamment de ce que chaque partie de ces nouvelles acquisitions lui est même à charge pendant la paix, il ne seroit pas en état de soutenir les dépenses de la guerre, surtout lorsqu'il ne trouveroit pas les mêmes ressources que l'Angleterre, la Hollande et plusieurs princes de l'empire lui ont fournies pendant le cours de la dernière. »

Ce sont des territoires, ce n'est pas un État. L'Autriche reste une *maison,* et cette maison menace ruine. L'empereur Charles VI n'a point de fils. Il doit compter avec les convoitises des autres maisons souveraines.

On se demande dès lors en France si le temps des luttes systématiques et des rivalités acharnées n'est point passé ; si elles n'ont point perdu leur raison d'être principale, et s'il ne serait pas plus sage de chercher à s'entendre sur l'intérêt commun que l'on a désormais, de part et d'autre, à conserver ce que l'on a conquis. Il se manifeste, au lendemain des traités d'Utrecht et de Bade, certains signes de rapprochement, et l'on voit se dessiner les idées qui, après deux grandes crises de lutte, finiront par triompher définitivement en 1756 et conduiront les maisons de France et d'Autriche à conclure entre elles un traité d'alliance. Il est intéressant de suivre ces transitions à travers les instructions des ambassadeurs. Ces dispositions nouvelles sont indiquées et motivées pour la première fois dans l'instruction qui est dressée, le 3 janvier 1715, pour le comte du Luc :

« Jamais il ne s'est trouvé de conjoncture où les desseins du roi et les intérêts de l'empereur aient été aussi conformes qu'ils le sont aujourd'hui. Le roi désire le maintien de la paix pour le soulagement de ses peuples, pour le bien de la maison royale et pour sa propre tranquillité. Il est de l'intérêt de l'empereur de la désirer et d'y contribuer pour empêcher la trop grande puissance des ennemis de sa maison dans l'empire... Enfin l'intérêt de la religion s'accorde en cette occasion avec les intérêts temporels... Un des premiers soins du comte du Luc sera de porter l'empereur à désirer la paix avec l'Espagne comme nécessaire à l'établissement de la parfaite intelligence que ce prince semble et doit souhaiter de former avec le roi; car, immédiatement après que cette paix sera faite, toute cause de jalousie cesse entre la maison de France et celle d'Autriche, et les sujets de défiance et de séparation cèdent non seulement aux liaisons du sang, mais encore aux véritables intérêts de la religion, qui doivent *plus que tout autre motif* réunir le roi et l'empereur pour la dé-

(1) Instruction du comte de Luc, 1715.

(1) Instruction du duc de Richelieu, 1725.

fendre contre ses ennemis au dedans et au dehors de l'empire. »

Sur ce principe, qui entraînerait toute une révolution dans les alliances de la France en Allemagne et dans le Nord et substituerait aux alliances protestantes de la Suède, du Danemark et du *Corps évangélique* dans l'Empire, celles de l'Autriche et des princes catholiques, les deux cours pourraient établir une entente qui leur assurerait le gouvernement de l'Empire et de l'Europe. Après se l'être si longtemps disputé, elles le partageraient. « Leurs divisions, sources de tant de guerres, ont servi jusqu'à présent de contrepoids à leur grandeur naturelle, et ce sera par une intelligence parfaite qu'elles maintiendront désormais la supériorité qui leur appartient au-dessus de tant de puissances qui prétendoient s'égaler à la maison de France et à celle d'Autriche par la seule raison qu'elles faisoient la guerre à l'une et que l'autre les ménageoit pour en recevoir des secours. » C'est ainsi qu'ont grandi les maisons de Prusse, de Savoie, de Hanovre, de Bavière : il est temps peut-être de les redouter après s'en être servi. L'Autriche, d'ailleurs, trouverait ses avantages et ses convenances d'ambition dans le parti qu'on lui propose ; et l'objet que l'on suggère à sa politique est celui que lui suggéreront dorénavant tous ceux qui voudront l'affaiblir en Italie et en Allemagne, ou même l'en écarter complètement. L'auteur de l'instruction du comte du Luc, M. de Torcy, constate que les idées du roi s'accordent avec celles du prince Eugène de Savoie, qui est en Autriche le personnage principal, dans le conseil aussi bien qu'à l'armée : « Il paroît persuadé que le maintien d'une bonne paix avec le roi convient également aux intérêts de la maison d'Autriche et à ceux de la religion en Allemagne. Que si l'empereur veut s'agrandir et ne pas laisser ses troupes oisives, il doit les occuper à faire la guerre contre les Turcs; que c'est sur ces infidèles qu'il faut conquérir, exercer à leurs dépens les officiers et les soldats qui désirent cette guerre avec ardeur, enfin soulager les pays héréditaires en faisant vivre les troupes impériales dans les provinces de l'empire ottoman. »

Telles sont les dernières vues de Louis XIV. Le gouvernement de la Régence les partage. Mais il reconnaît qu'il est nécessaire d'y apporter quelque mesure : en prétendant substituer un système à un autre, on fera métier de dupe tant que l'Autriche ne modifiera ni ses desseins ni ses habitudes. C'est ce qui est advenu, en effet, à la suite des propositions de Louis XIV au sujet de la religion. L'Autriche en a pris acte, non pour y adhérer, mais pour exciter contre la France les méfiances des princes protestants et les attirer dans son jeu. On recommande, en 1725, au duc de Richelieu, qui se rend à Vienne, d'observer à cet égard de grands ménagements :

« Sa Majesté, toujours également disposée à protéger la religion catholique, souhaiteroit que, sans contrevenir à ses engagements comme garante des traités de Westphalie, il lui fût possible d'agir dans cette vue de concert avec l'empereur. Ce devroit être même un des principaux fruits de l'union si heureusement établie entre elle et ce prince; mais l'expérience a fait connoître dans plusieurs occasions que la cour de Vienne, employant le spécieux prétexte de la religion pour le succès de ses vues, abuse aisément de ce qu'on lui confie qui peut regarder l'avantage de la religion catholique, et qu'elle profite des ouvertures qu'on lui fait pour inspirer aux protestants des défiances des intentions du roi (1). »

C'est une matière extrêmement subtile et délicate que celle de ces alliances d'Allemagne. On est loin d'ailleurs des traités de Westphalie. Les souvenirs des guerres du Palatinat sont tout vivants dans les âmes. Les Allemands craignent l'occupation et redoutent la conquête. S'ils se sont alliés à la France, c'est parce qu'ils se sentaient menacés par l'Autriche; dès que la France les a menacés, ils sont revenus à l'empereur. Ce n'est plus le temps de la Ligue du Rhin; on est au lendemain de ces guerres formidables où l'on avait vu, selon l'expression de Fléchier (2), « l'Allemagne, ce vaste et grand corps composé de tant de peuples et de nations différents, déployer tous ses étendards et marcher sur nos frontières pour nous accabler par la force après nous avoir effrayés par la multitude ». Le seul moyen de ne les point rassembler, c'est de ne les point effrayer en se mêlant de leurs affaires et en prétendant annexer leurs territoires. L'instruction de Richelieu marque très nettement ces nuances et indique la conduite à tenir à ce sujet dans des conditions qui ne sont pas sans analogie avec celles où la France se trouva après les traités de 1815.

L'Autriche est donc loin d'abdiquer; la France même n'avait paru si disposée à l'entente que parce qu'elle avait atteint son grand objet, la succession d'Espagne, et qu'il lui importait de rassurer ses adversaires après qu'elle s'était épuisée à les combattre. L'opposition des desseins et le conflit des ambitions les remet aux prises dans la guerre de succession de Pologne. Cette guerre se termine au grand avantage de la France par le traité de Vienne, en 1738. La France obtient la réversion de la Lorraine, qui est attribuée viagèrement à Stanislas Leczinski. L'Autriche cède Naples et la Sicile à un Bourbon, l'infant don Carlos, fils du roi d'Espagne; elle n'obtient en échange que Parme, Plaisance et Guastalla. En même temps, elle recule du côté de l'Orient. La paix qu'elle signe à Belgrade avec le Turc, en 1739, lui fait perdre ses conquêtes du traité de Passarovitz. Ces grandes concessions sont imposées à Charles VI, moins par les défaites qu'il a subies que par la nécessité où il est, pour assurer à sa fille Marie-Thérèse l'héritage de sa monarchie, d'acheter aux puissances la reconnaissance de la *Pragmatique sanction* (3). Tous ces motifs sembleraient conseiller la réconciliation. Si elle paraissait possible après la paix d'Utrecht, elle doit sembler naturelle après la paix de Vienne. C'est en effet ce qui ressort de l'instruction donnée à M. de Mirepoix lorsqu'il se rend en Autriche, en 1737, pour parachever le traité. Ces propositions, qui paraissent si justes et si sages, ne tin-

(1) Instruction du duc de Richelieu, 1725.

(2) Oraison funèbre de Turenne.

(3) A défaut d'héritiers mâles, la *Pragmatique sanction* instituait la fille aînée de l'empereur son héritière universelle.

rent pas cependant contre l'esprit de jalousie et les traditions d'inimitié.

L'empereur Charles VI mourut en 1740. Les souverains de l'Europe qui avaient garanti son testament ou renoncé solennellement à toutes prétentions sur son héritage déchirèrent leur signature, renièrent leur parole et se liguèrent pour déposséder Marie-Thérèse. La France entra dans la coalition. On lit dans une instruction dressée quelques années après (1) :

« Les deux maisons de France et d'Autriche, rivales et ennemies depuis près de trois cents ans, s'étoient fait de leur inimitié un système politique que les puissances subalternes n'avoient pas manqué d'entretenir soigneusement pour leur propre avantage. En vain avoit-on tenté en différents temps de les réunir : la force du préjugé avoit surtout rendu la maison d'Autriche inaccessible à toute idée de réconciliation, et chacune continuoit à travailler à l'affaiblissement de la puissance de l'autre.

« La mort de l'empereur Charles VI fit croire que le moment de l'anéantissement de cette maison étoit arrivé. La jalousie et les alarmes qu'avoit inspirées à toute l'Europe cette prodigieuse masse d'États que le feu empereur avoit tâché de réunir sur la tête de sa fille aînee, les dispositions de plusieurs princes considérables qui prétendoient avoir des droits à cette succession, la couronne impériale qui avoit fait le lien de tant d'États dispersés, sortie de cette maison par la mort du dernier prince d'Autriche qui la possédoit, tout sembloit favoriser le dessein d'anéantir cette puissance en la partageant, et c'est d'après ce tableau que la France adopta le système de diviser les États de la succession de la maison d'Autriche conformément aux droits des prétendants et d'entremêler si bien les différents partages que les nouveaux possesseurs fussent continuellement attentifs à s'opposer à l'agrandissement les uns des autres et à empêcher qu'il ne s'élevât une nouvelle puissance aussi redoutable à la France et aussi ennemie de son repos que l'avoit été la dernière maison d'Autriche, de façon que par ce moyen la tranquillité publique pût être rendue à l'avenir solide et durable. »

La coalition ne réussit point à détruire la maison d'Autriche, mais seulement à l'affaiblir, et l'entreprise, sous ce rapport, tourna au détriment de la France. Elle conduisit précisément à préparer le résultat que voulaient éviter les auteurs de la guerre, c'est-à-dire à « élever une nouvelle puissance aussi redoutable à la France » que l'avait été la maison d'Autriche. La Prusse conquit et garda la Silésie, ce qui fit d'elle, grâce au génie de son roi et à la force de son armée, un État avec lequel il fallut désormais compter en Europe.

ALBERT SOREL.

(1) Instruction du comte de Choiseul-Praslin. Juin 1759.

## BEAUX-ARTS

### Une Histoire de la tapisserie (1)

Il eût été à peu près impossible, il y a vingt ans, d'écrire une histoire de la tapisserie, et peut-être, à vrai dire, cette tâche n'eût-elle tenté personne. Si les documents de cette histoire sont restés longtemps inédits, si les érudits et les fureteurs d'archives ont paru les négliger à dessein, cela tient non pas à la difficulté du sujet — quel est l'art dont l'histoire ne soit hérissée de difficultés ? — mais à l'indifférence des savants et du public à l'égard des arts industriels. On est bien revenu de cette indifférence aujourd'hui; on a reconnu que le beau, sous quelque forme qu'il se manifeste, quelque matière qu'il emploie pour s'exprimer, est toujours le beau et doit être l'objet de notre étude. Cette façon plus large d'envisager les choses de l'art a été singulièrement encouragée par les progrès de la méthode historique : dès que l'histoire se propose pour but la connaissance de l'esprit humain tout entier, aucune manifestation de l'activité humaine ne peut lui sembler insignifiante ni indigne d'elle. Le livre de M. Müntz n'est pas un plaidoyer pour la tapisserie et les arts industriels; en vérité, ils n'ont plus besoin d'un avocat. Mais il a voulu faire comprendre à tous, en retraçant les développements de l'art textile, que ces développements sont étroitement liés à ceux de l'art et de la civilisation tout entière. Cette monographie de modeste apparence est mieux qu'une collection de faits : c'est la démonstration d'une vérité qui trouve encore bien des incrédules, à savoir que ce qui mérite d'être admiré mérite d'être connu, et que l'intelligence des belles choses n'est jamais complète si l'admiration qu'elles inspirent n'est pas éclairée et vivifiée par la connaissance de leur histoire.

L'invention de la tapisserie est si ancienne qu'on ne sait au juste à quel peuple l'attribuer; mais il est certain que que l'Égypte et l'Assyrie ont pratiqué cet art de bonne heure, avec une grande perfection; qu'il a passé ensuite à la Grèce et à Rome et n'a cessé d'être en honneur pendant toute la durée de l'antiquité. La tapisserie eut sa place marquée partout, dans les temples, les palais, les riches demeures particulières, dans les solennités politiques et religieuses. Un illustre architecte allemand, Semper, a justement remarqué l'influence des tissus sur la décoration de l'architecture orientale. Tel bas-relief assyrien en albâtre reproduit incontestablement les motifs d'une tapisserie; M. Schliemann a découvert en 1881, dans le trésor de Minyas à Orchomène, un plafond exactement imité de ces décorations ninivites et inspiré, comme elles, des broderies d'art babyloniennes (2). Ce fait, qui n'est pas isolé, paraît d'une haute importance : il prouve que non seulement la tapisserie a fourni des motifs à

(1) Eug. Müntz. *la Tapisserie*. — Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts. Quantin, éditeur.

(2) Schliemann. *Orchomenos*. 1881. — Leipzig.

l'art plastique, mais qu'elle a été, pour ainsi dire, le véhicule de ces motifs dans leur marche progressive vers l'Occident. C'est également sur des tapisseries assyriennes qu'ont été copiés ces vases grecs de style corinthien qui sont décorés d'animaux fantastiques disposés en zones ; un passage d'Aristote, que M. de Longpérier a signalé le premier (1), démontre cette imitation d'une manière certaine. Lorsqu'on parle de l'influence exercée, dans l'antiquité la plus lointaine, par l'art d'un peuple sur celui d'un peuple voisin, on commet souvent l'anachronisme de croire que les grands monuments, tels que les bas-reliefs et les statues, ont joué à cet égard le principal rôle ; on se figure l'antiquité à l'image des temps modernes, où le transport de lourds fardeaux est chose fréquente et facile. En vérité, ce sont les objets portatifs, tapisseries, pierres gravées, coupes de métal ciselées, terres cuites, qui ont été les agents de cette transmission des styles ; un fait semblable s'est produit au xv^e siècle, où les monnaies et les gemmes antiques ont tant contribué à la Renaissance italienne. Dans l'histoire des origines de l'art grec, cette imitation des petits objets exportés par les Phéniciens est d'une importance extrême. Si j'avais un reproche à faire aux premiers chapitres de M. Müntz, c'est de n'avoir pas assez mis en lumière ce rôle de la tapisserie primitive, à la fois créatrice et *propagatrice* de l'ornement, mère et messagère de la décoration orientale, inspirant l'art plastique et s'inspirant de lui, pour aller porter au loin les modèles que tous les arts, en particulier la mosaïque, emprunteront ou imiteront à leur tour.

Il nous reste trop peu de chose des produits de la tapisserie antique (2) pour que l'on puisse en deviner les progrès autrement que par les témoignages, nécessairement un peu vagues, des auteurs anciens. Ce n'est guère qu'au xiii^e siècle de notre ère que les monuments se multiplient et que l'étude des séries locales devient possible. Dans le long intervalle qui sépare la fin du monde antique de l'époque des croisades, l'art de la tapisserie sommeille en Occident ; mais l'Orient, sa patrie privilégiée, ne cesse pas de le cultiver avec éclat. La Perse, l'Arabie, l'Anatolie, l'empire byzantin rivalisent de magnificence dans la décoration textile ; au vii^e siècle, un dignitaire grec tomba en captivité pour avoir tenté la conquête d'un tapis persan orné de fleurs ! Lorsque les Maures occupèrent l'Espagne, ils y portèrent l'industrie des tissus, qui ne tarda pas à y devenir florissante : la Sicile même vit naître des manufactures arabes. A Byzance, dès le commencement du moyen âge, la tapisserie envahit jusqu'au costume : la toge de tel sénateur chrétien contenait jusqu'à six cents figures. Le caractère de l'art byzantin — plus voisin, à bien des égards, de l'art de Mycènes que de l'art grec classique, — c'est qu'il recherche la qualité de la matière plus que celle de la forme : l'orfèvrerie, la tapisserie et la mosaïque, qui n'est qu'une tapisserie en pierre ou en verre, s'accommodaient à merveille de ses qualités comme de ses défauts. Dans la tapisserie byzantine, comme dans la céramique grecque primitive, l'élément zoologique et végétal prédomine : c'est que le Bas-Empire, comme la Grèce naissante, accueillait les modèles de l'Orient où l'ornement a des tendances invariables depuis des dizaines de siècles (1). L'Occident à son tour viendra puiser à la même source : l'époque des croisades est celle de la renaissance de la tapisserie. M. Müntz, contrairement à ce qu'on admet généralement, prouve qu'à partir du xii^e siècle le procédé de la haute lisse, et non plus seulement la broderie, était universellement connu en Occident : les tapisseries du dôme de Halberstadt datent de cette époque, peut-être même du siècle précédent. Mais c'est le xiii^e siècle, ce siècle de renouveau où « un souffle de vie et de poésie court d'un bout à l'autre de l'Europe », qui vit se généraliser l'emploi des tapisseries dans les églises, dans les châteaux, dans les camps mêmes. Les broderies en pierre des cathédrales gothiques n'ont-elles pas quelque analogie avec les tissus dont se décoraient, aux jours de fête, la nef et le chœur ? A côté des compositions religieuses, les sujets mythologiques commencent à paraître : vers 1200, Agnès, abbesse de Quedlinbourg, exécuta, avec l'aide de ses nonnes, une tenture destinée au chœur de son église, tenture qui avait pour sujet les *Noces de Mercure et de la Philologie*, d'après l'indigeste traité de Martianus Capella. Au xiv^e siècle se fondent les ateliers de Paris, d'Arras et de Bruxelles, dont toute l'Europe resta longtemps tributaire. La mention la plus ancienne d' « ouvriers en la haute lisse » à Paris se rencontre dans un document de 1302. En 1204, Baudouin de Flandre était devenu empereur de Constantinople : des relations plus suivies s'établirent entre l'empire latin et les Flandres, qui imitèrent, pour les surpasser bientôt, les tapisseries byzantines. L'inventaire de Charles V, rédigé en 1378, montre chez ce prince un goût pour les tapis que partagèrent tous ses successeurs ; nous avons de cette époque (1376-1490) l'immense composition de l'*Apocalypse*, que l'on conserve à la cathédrale d'Angers. Les encouragements des rois de France, joints à ceux des ducs de Bourgogne, portèrent leurs fruits : le xv^e siècle fut l'âge d'or de la tapisserie. C'est alors que l'on trouve ces admirables *verdures* où la plus grande richesse s'allie au goût le plus délicat, ces compositions religieuses à grandes bordures historiées dont la collection Spitzer possède des spécimens merveilleux. Arras est le premier atelier de tapisserie de l'Europe ; Bruxelles et Paris ne viennent qu'après. De 1420 à 1500, des tapissiers d'Arras, de Lille, de Bruges, de Tournai allèrent s'établir en Italie, et la péninsule, jusque-là peu active, prit aussitôt un

(1) Aristote, *De Mirab. Auscult.*, ch. xcix. Cf. M. de Witte, *Études sur les vases peints*. 1865.

(2) Le célèbre archéologue de Saint-Pétersbourg, M. Stéphani, a publié récemment une étoffe de laine du iv^e siècle avant Jésus-Christ, trouvée dans un tombeau de la Crimée ; il la déclare exécutée d'après les procédés usités actuellement aux Gobelins. On y voit, sur un fond rouge cerise, des rangées de canards et de têtes de cerfs. Une excellente reproduction en couleurs de ce fragment presque unique a été donnée dans l'atlas du *Compte rendu de la commission archéologique de Russie*, 1878-79, pl. V.

(1) Les tissus byzantins qui nous sont parvenus en assez grand nombre sont brodés ou brochés ; la haute lisse paraît n'avoir été employée au moyen âge, du moins d'une manière suivie, que dans la Perse ou les États voisins.

très grand rôle par l'excellence des cartons qu'elle fournit. Léonard de Vinci lui-même composa un modèle de portière, le *Péché originel*. Des ateliers naquirent à Mantoue, Venise, Ferrare, Sienne, dans d'autres villes encore. L'Allemagne seule ne produisait alors que des ouvrages médiocres, parce que l'influence des Flandres s'y faisait sentir beaucoup moins qu'ailleurs. Au XVIe siècle, la tapisserie est tellement en honneur qu'on l'associe à toutes les fêtes, à toutes les solennités : au Camp du Drap d'Or, à l'entrevue de Bayonne, le roi de France étale avec orgueil les merveilles de son garde-meuble. Le fait capital de cette époque sont les cartons de Raphaël que le musée de Kensington possède en partie, les *Actes des apôtres*, qui furent tissés par Van Alst en 1515 et 1519 (1). Bien que les bordures de ces célèbres cartons soient des prodiges d'invention et de grâce, on peut dire cependant qu'ils ont été le point de départ d'une manière nouvelle qui a mis en question l'existence même de la tapisserie. Les compositions sont traitées absolument comme des fresques, non comme des modèles de tentures; Jules Romain exagéra encore cette tendance, qui finit par devenir générale. Un peu plus tard, on substituera aux arabesques, aux bordures historiées, quatre larges bandes jaunes, qui feront l'illusion d'un cadre doré. Or, si la tapisserie ne doit être qu'une fresque tissée, elle n'est plus, à vrai dire, qu'une fantaisie dispendieuse, car elle ne peut lutter efficacement contre un art plus expéditif en renonçant par avance à faire autrement ou mieux que lui. Quelle que soit la responsabilité de Raphaël dans la naissance de cette funeste erreur, on ne peut s'empêcher d'admirer la singulière destinée de ce grand génie, qui a laissé partout des modèles inimitables, mais partout aussi, dans ses tableaux de chevalet comme dans ses fresques, des germes de décadence que son école fera fructifier. Ce n'est pas à dire que les tapisseries de l'école romaine ne soient des chefs-d'œuvre, auxquels on comparerait pourtant sans désavantage quelques magnifiques tissus sortis des ateliers de Fontainebleau et de Paris.

La fondation de la manufacture des Gobelins, en 1662, assure à la tapisserie française une primauté qu'elle n'a pas perdue depuis. La série dite de l'*Histoire du Roi*, d'après Le Brun et Van der Meulen, n'offre pas moins d'intérêt comme œuvre d'art que comme document historique, comme galerie de portraits; la majesté du grand règne semble y respirer et communique à ces tentures une ampleur vraiment royale. Le Brun marcha, il est vrai, dans la voie ouverte par les cartons de Raphaël, en cherchant à diminuer la distance qui sépare la tapisserie de la peinture; mais il conserva pour les draperies et les ornements l'usage de l'or, auquel on a renoncé depuis, marquant ainsi l'indépendance relative, la part d'originalité, qui doit être laissée aux œuvres textiles.

Si Louis XIV avait fait tisser ses batailles, Louis XV se contenta de faire reproduire ses chasses : on connaît la série des *Chasses de Louis XV*, à Fontainebleau, d'après les remarquables cartons d'Oudry. Au XVIIIe siècle, la mode des meubles recouverts de tapisserie fit la fortune de la manufacture de Beauvais; mais, en vérité, malgré le charme des œuvres qu'elle a produites, on peut dire que cette mode était une erreur de goût. Car si un paysage, un bouquet de fleurs, une panoplie, sont à leur place sur une muraille, il est assez étrange d'en recouvrir le siège où l'on s'asseoit, le dossier où l'on s'appuie. Presque toujours, comme nous le voyons ici, lorsque la technique d'un art touche à la perfection, on voit cet art perdre la conscience de sa destination première et l'ornement tendre à devenir un jeu : c'est ainsi que l'architecture antique de la décadence posa les modillons à rebours, sculpta des consoles le long des colonnes, abusa de la décoration au point d'étouffer la forme. Vers 1748, une lutte éclata entre les tapisseries et le peintre Oudry : celui-ci prétendait que la tapisserie devait se proposer pour objet l'imitation exacte de la peinture, tandis que les tapissiers revendiquaient pour leur art une part au moins de l'autonomie qu'il avait eue à la Renaissance. Les peintres finirent par l'emporter; les chimistes multiplièrent à l'infini le nombre des nuances (les Gobelins peuvent en employer jusqu'à quatorze mille), et le premier atelier du monde se mit à fabriquer de coûteux trompe-l'œil dont la vogue, qui dure encore, marque dans la tapisserie française un certain état de stagnation, parce qu'en dépit de la perfection du travail l'originalité et l'indépendance lui font défaut. M. Müntz n'a fait qu'indiquer cette dernière phase; il n'a pas poussé son exposition historique au delà du commencement de ce siècle : il pense que nous sommes trop près des erreurs, des progrès, des controverses de notre temps, pour les juger avec l'impartialité nécessaire. Les dernières pages du volume n'en sont pas moins fort intéressantes : elles sont consacrées à l'exposition des procédés techniques de la haute et de la basse lisse et se terminent par l'indication des marques de fabrique les plus célèbres.

Nous regrettons de ne pouvoir insister plus longuement sur ce livre, auquel l'épithète d'aimable est celle qui conviendrait le mieux. Les nombreuses vignettes insérées dans le texte sont choisies et exécutées avec beaucoup de goût; elles servent de commentaires, de pièces justificatives à une narration rapide et spirituelle, où les faits importants sont habilement mis en relief, où l'histoire des choses est perpétuellement vivifiée par celle des hommes, où les éloges et les réserves sont exprimés avec autant de discrétion que de justesse. C'est là le grand avantage des écrivains qui ne déclament pas : ils n'ont pas besoin d'user d'hyperboles, d'enfler la voix, pour faire partager leurs sentiments à leurs lecteurs. Quant à l'érudition de M. Müntz, érudition qui repose en partie sur des documents découverts par lui, ceux-là seuls songeront à s'en étonner qui ne connaissent pas ses autres ouvrages. Assurément, un petit livre comme celui-ci ne peut guère ajouter à la réputation de savant, de critique pénétrant et judicieux, que l'auteur de l'*Art à la cour des Papes*, des *Précurseurs de la Renaissance*, de *Raphael*, des *Tapisseries*

(1) C'est à M. Müntz que revient l'honneur d'avoir revendiqué ces tapisseries pour Van Alst; nous dépasserions les bornes permises à un simple compte rendu si nous voulions signaler toutes les découvertes de détail qui, consignées dans le grand ouvrage de M. Müntz sur les *Tapisseries italiennes*, pénètreront dans le domaine public grâce au modeste et savant volume que nous résumons.

*italiennes,* a su conquérir à un âge où tant d'autres ont encore tout à apprendre; le public n'en doit être que plus reconnaissant à M. Müntz du service désintéressé qu'il lui a rendu. Personne, après avoir lu cet ouvrage, ne passera avec indifférence devant les tapisseries de nos musées, de nos églises, parce que chacune d'elles représentera une phase de l'art, rappellera les vicissitudes d'un atelier, paraîtra vivante comme un récit historique. Allez donc médire encore, ô spécialistes, des *livres de vulgarisation,* vous qui faites fi du vulgaire profane, quitte à ne point faire fi des rentes qu'il sert à votre égoïsme scientifique! Intéresser ces profanes à une classe d'objets innombrables qui leur faisaient à peu près l'effet de papiers peints, ce n'est pas là un titre médiocre à la considération des honnêtes gens. C'est plus qu'un service, c'est un véritable bienfait. Le bonheur de la vie, s'il y en a, se compose de la somme d'intérêt que nous inspire ce qui nous entoure : celui qui s'intéresse à tout s'amuse de tout; les cailloux du chemin ne sont pas muets pour lui. Avec des connaissances étendues, bien qu'imparfaites, on fait de méchants livres si l'on se mêle d'écrire ; mais on se procure à peu de frais bien des jouissances si l'on se contente de regarder. « Veux-tu jouir de la vie? dit Gœthe; commence par prêter de la valeur aux choses de ce monde. » Grâce à la *Bibliothèque des beaux-arts,* dont ce livre fait partie, le conseil de Gœthe deviendra facile à suivre; les Gobelins contribueront à nous faire trouver la vie plus aimable.

SALOMON REINACH.

---

# UN VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

## Apulie et Lucanie

Il faudrait posséder le vaste savoir de M. Lenormant pour lire avec une pleine intelligence et pour apprécier avec une compétence parfaite les deux volumes qu'il nous donne (1). Ce ne sont pas là seulement des notes de voyage, ce sont les dépouilles d'une grande bibliothèque. M. Lenormant est lui-même cette bibliothèque, et ses notes ont moins rapport à ce qu'il a vu qu'à ce qu'il sait.

Il a vu pourtant beaucoup de choses. Mais il les a vues avec les yeux d'un archéologue, d'un numismate, d'un érudit, d'un savant. Au-dessous de la surface des objets lui apparaît clairement leur histoire; c'est pour lui surtout que toute pierre a un nom. « A côté, dit-il dans sa préface, de l'Italie que tout le monde visite, il y a l'Italie que personne ne connaît. » Cette remarque a deux sens : l'un, direct, car peu de voyageurs en effet s'écartent de la ligne commode et facile tracée par les grandes routes et par les voies ferrées; l'autre, indirect, qui concerne spécialement les savants comme M. Lenormant. Oui, derrière l'Italie du présent, visible à tous, il y a cette grande et sanglante Italie du passé, visible seulement au petit nombre, cette Italie peuplée de spectres et de fantômes qui se lèvent à chaque tournant de route sur d'anciens champs de bataille, sortent des moindres villages, autrefois de grandes cités, semblent suspendus aux créneaux des vieilles murailles et racontent des histoires sans fin de massacres, de meurtres et d'assassinats. Il y a aussi l'Italie rayonnante, couronnée de toutes les gloires, et l'Italie prédestinée où pendant près de trente siècles s'est décidé le sort du monde. Il y a enfin l'ancienne Italie industrielle et commerçante. Et c'est au milieu de toutes ces choses évanouies que le savant voyageur nous conduit.

Les gens qui ne savent l'histoire que pour avoir lu les historiens sont tout étonnés de ce qu'ils ignorent. Depuis le grand mouvement vers l'archéologie et vers l'étude des documents originaux qui a commencé à la fondation de l'École des chartes et se continue avec une force croissante, toutes les idées sur les faits historiques sont renversées. Quand, désireux de nous instruire, nous nous mettons à la suite d'un de ces hommes qui, comme M. Lenormant, refont l'histoire à l'aide des monuments, nous marchons de surprise en surprise. Est-ce un fait généralement connu, par exemple, que les rois normands de Naples et de Sicile vivaient à l'orientale et avaient des harems gardés par des ennuques comme les musulmans? que plus tard l'empereur d'Allemagne Frédéric II suivait cet exemple, et qu'il avait, de plus, des troupes sarrasines à sa solde, assuré que celles-là du moins ne seraient point intimidées par les excommunications du pape? Savait-on que Mainfroy, ce fils naturel de Frédéric II que les écrivains ecclésiastiques et les chroniqueurs du parti français à Naples ont tant calomnié, était, au contraire, un excellent prince, et que le caractère de cruauté de Charles d'Anjou dépassait beaucoup ce qu'en a raconté l'histoire? Y-a-t-il un grand nombre de personnes qui se soient représenté l'incident curieux d'un pape (Grégoire VII) délivré dans Rome par des troupes mercenaires musulmanes, et le tableau barbare d'un frère de saint Louis faisant, deux siècles après, massacrer ces mêmes troupes, à peu près comme Mehemet-Ali, de nos jours, a fait massacrer les janissaires? Tous ces souvenirs reviennent à l'esprit de l'auteur à la vue de Lucera. Lucera est une petite ville fortifiée de la Capitanate; fortifiée, c'est-à-dire murée, car ses fortifications se réduisent à des décors d'opéra. Mais jadis Luceria était une position stratégique de premier ordre, et depuis les débuts de l'histoire elle avait joué en Apulie un rôle capital. Les Grecs prétendaient qu'elle avait été fondée par Diomède au retour de la guerre d'Ilion, et l'on y montrait encore à l'époque romaine une vieille statue qu'on prétendait être le palladium enlevé de Troie par le héros argien.

M. Lenormant se livre ensuite à des considérations d'où il résulte que l'antique Luceria, aujourd'hui Lucera, n'a pas tout à fait cette origine. Tout est matière à examen et à discussion pour qui est instruit de tant de choses. Voici, par exemple, de belles portes de bronze : ce sont celles de l'église

(1) *A travers l'Apulie et la Lucanie, notes de voyage,* par François Lenormant, membre de l'Institut. — 2 vol. in-8°. Paris, 1883. A. Lévy, libraire-éditeur.

du mont Sant Angelo, à peu de distance de Lucera. M. Lenormant sait qui les a faites, ou du moins qui les a données. Ce n'est pas, comme quelques-uns l'ont cru, le diacre byzantin Pantaléon, qui écrivit en grec un livre des miracles de saint Michel d'après les traditions de l'Église d'Orient; c'est un autre Pantaleone, qui appartenait à l'une des plus grandes familles du patriciat d'Amalfi, laquelle dans tout le cours du XIe siècle eut la spécialité d'offrir aux églises de l'Italie méridionale des portes de bronze, toutes de même style et de même travail, fabriquées à Constantinople, où cette famille avait de puissantes relations de commerce. Plus loin, voici la ville de Mainfroi, Manfredonia, bâtie en deux ans par cet usurpateur du royaume de Naples et dans laquelle le fondateur avait établi un hôtel des monnaies. M. Lenormant se rappelle que la direction de cet établissement fut donnée à deux Amalfitains, dont il connaît les noms : c'étaient Mauro Pisonto et Nicolo Campanella. Il se doute même que ces deux maîtres avaient été antérieurement employés à la fabrication des monnaies de l'empereur Frédéric II, monnaies qui presque toutes ont été battues à Amalfi. Voici la petite ville de Rapolla, près de Melfi (ou Amalfi), jadis évêché, aujourd'hui village, qui ne conserve au milieu de ses maisons délabrées rien autre chose de sa prospérité passée qu'une cathédrale.

Cette cathédrale est l'occasion d'une dissertation. C'est l'architecte Sarolo, natif de Muro dans la Basilicate, qui en a construit le campanile par ordre de l'évêque Riccardo, en 1209. Cet architecte était probablement d'origine normande, parce que *Sarolo* n'est que la traduction du nom normand *Sarule*. Ces faits, insignifiants en apparence, ont de l'importance en ce qu'ils servent à réfuter l'opinion que le célèbre architecte Nicolas de Pise était d'origine apulienne. Il était né à Apulie en Toscane, ce qui a donné lieu à l'erreur. « Que l'on compare les bas-reliefs de Pise avec ceux du campanile de Rapolla, dit l'auteur, et l'on verra que le glorieux maître n'est pas l'héritier d'une tradition apportée du midi de l'Italie et qu'aucun lien de filiation n'existe entre la sculpture de la Pouille aux XIIe et XIIIe siècles et celle du grand novateur de Pise. » Suit la description technique des bas-reliefs.

Ces courtes citations et ces quelques exemples suffisent à nous donner la note du bel ouvrage de M. Lenormant. C'est le pendant de *la Grande Grèce;* c'est un voyage écrit de la façon noble, savante et sérieuse qui en fait une œuvre utile. Quand il s'agit d'antiquités et de numismatique surtout, la haute autorité de l'auteur règle la matière. C'est la numismatique qui lui fait connaître la prospérité de Poseidonia vers la fin du VIe siècle et qui lui montre qu'après la chute de Sybaris la ville, bien que privée de cet appui et n'ayant désormais à compter que sur ses propres forces, n'avait rien perdu de son éclat comme richesse et comme puissance. Ce sont aussi les monuments monétaires qui lui permettent d'entrevoir la part que Poseidonia eut à la tentative de rétablissement de Sybaris. Sa science lui donne la clef du passé, la clef de la véritable histoire.

Il va sans dire que, voyageant en la grave compagnie de M. Lenormant, nous ne devons pas nous attendre à nous amuser comme de simples touristes. Cependant, quand, détachant un moment ses yeux des monuments et son attention du passé, il veut bien nous donner quelques descriptions de l'aspect actuel des lieux, ses peintures sont bien vivantes.

« Le soleil se couche quand nous passons en cet endroit (l'emplacement de l'antique Consilinum), et la nuit est complètement faite quand nous entrons dans le chemin de Padula. Naïvement, nous nous imaginions que notre équipage allait nous porter jusque dans cette ville, la plus considérable comme population du Val di Tegiano, puisqu'elle compte neuf mille habitants; et nous nous réjouissions d'y trouver bientôt un gîte, dont le besoin se faisait sentir après une journée si laborieuse et si bien remplie. Brusquement le cocher s'arrête, en nous déclarant qu'il ne peut plus avancer, qu'il n'y a plus de route carrossable. Il nous fait descendre, dépose en un clin d'œil nos bagages à terre et, avant que nous ayons eu le temps de nous reconnaître, repart à fond de train dans la direction de Sala, nous laissant seuls, en pleines ténèbres. Dans cette situation ridicule nous ne laissons pas que d'être embarrassés. Nous sommes au pied d'une colline rocheuse et escarpée qui s'adosse aux contreforts du mont Sant' Elia. C'est au flanc de cette colline que s'accrochent les maisons de Padula. Il faut gravir jusque-là par des sentiers dont nous n'avons nulle idée, chargés de paquets, et dans l'obscurité profonde. Nous distinguons enfin dans les ténèbres une *masseria* qui n'est pas trop éloignée; nous allons y frapper, et parmi les ouvriers attablés pour le repas du soir nous recrutons quelques femmes qui chargent nos malles sur leurs têtes et commencent l'ascension d'un pas alerte en nous servant de guides... Nous succombions à la fatigue. Ce fut bien pis encore une fois entrés dans Padula, dont les rues sans pavé, ici taillées dans le roc en escalier, là pleines de trous et de fondrières, rendues glissantes par les immondices qu'on y rencontre à chaque pas, sont de plus obstruées presque partout par les débris des maisons écroulées dans le tremblement de terre de 1857. Dans ces rues à pente rapide, où tout éclairage est inconnu, on se heurte ici contre une sorte de barricade de ruines; plus loin on a peine à se tenir en équilibre sur des pierres roulantes; ailleurs on butte contre une tête de rocher faisant saillie au milieu de la voie, ou bien on enfonce brusquement son pied, au risque de se donner une entorse, dans un trou plein d'eau et de fange que l'on n'a pu apercevoir. S'il eût fallu aller plus loin, je crois que nous nous serions couchés à terre à la belle étoile plutôt que d'avancer encore. »

Voilà bien l'Italie inconnue au commun des voyageurs, l'Italie qu'on ne voit pas. Padula est une ville méridionale typique. C'est ainsi qu'on en trouve des centaines en Espagne et dans le royaume de Naples. Misère et saleté, paresse et délabrement, voilà ce qui s'étale sous le soleil qui a éclairé les splendeurs de l'art grec et de l'art romain. Dans ces pays, les ruines se superposent les unes aux autres; tout est ruines, même ce qui n'a pas cent ans. Mais aussi quelle succession de guerres d'invasion, sans compter les guerres civiles et les guerres d'État à État! Il n'y a pas de sol au monde qui ait bu tant de sang humain. Et quand, il y a vingt ans, nous voyions des régiments de carabiniers piémontais campés sur les places de Naples, nous croyions voir ouvert devant nous le vieux livre de l'histoire.

Ce livre, M. Lenormant le feuillette sans cesse. Chemin faisant, il raconte la venue successive des Arcadiens et des Troyens, des Hellènes et des Étrusques, des Gaulois et des Lombards, des Francs et des Normands, des Allemands et des Espagnols; puis celle des Français et des Allemands à tour de rôle pendant neuf siècles; puis enfin, les événements de ces dernières années, qui ont assujetti le sud de l'Italie à la politique piémontaise, car M. Lenormant possède une mémoire universelle. Et quand on réfléchit à ce qu'il en coûte à un pays d'avoir le plus beau sol, le plus beau ciel et la plus belle position géographique du monde, quand on songe à ce qu'il y a eu de sang versé en Italie, quand on voit ce qu'il y a de ruines amoncelées dans ses villes et ses campagnes, on se prend à envier ces pays de hautes et stériles montagnes où des populations pauvres et clairsemées goûtent au moins le repos.

Le bel ouvrage de M. Lenormant a sa place assurée et durable dans les bibliothèques. Il contient surtout une étude sur les ruines de Velia ou Elée (aujourd'hui Castel a Mare della Brucca), qui est de nature à intéresser au plus haut point les archéologues. Il paraît que cette ancienne patrie de la philosophie éléatique, qui n'est pourtant située qu'à une journée de Salerne, n'a pas encore été visitée par eux autant qu'on pourrait le croire, et qu'avant M. Lenormant et ses compagnons il n'y avait que trois savants qui en eussent étudié les ruines sur place : un Italien nommé Antonini, le Danois Münter et, en 1828, un Français, le duc de Luynes, en compagnie de M. Debacq, architecte associé à ses travaux. Les cent vingt pages que M. Lenormant consacre à l'histoire de Velia, à celle des philosophes éléates, surtout à la description des ruines de la ville telles qu'elles se présentent aujourd'hui, resteront précieuses pour les antiquaires, car, à mesure que le temps détruit ou disperse les monuments qui sont la matière de leurs études, les travaux de leurs devanciers acquièrent pour eux un nouveau prix.

LÉO QUESNEL.

---

## CAUSERIE LITTÉRAIRE

### I.

Pourquoi, dans son *Histoire de la littérature française*, récemment et tardivement couronnée par l'Académie, M. Désiré Nisard a-t-il oublié complètement Agrippa d'Aubigné, qui lui a fait vainement appel et comme controversiste et comme historien et comme poète? M. Désiré Nisard n'aurait-il jamais lu d'Aubigné? Il se pourrait bien, et, si on lui demandait pourquoi, peut-être répondrait-il comme le médecin malgré lui : « C'est pour ne me point ennuyer. » Il faut, en effet, un certain courage pour digérer tout cet énorme fatras; mais on est récompensé cependant de temps à autre par quelques traits d'une sombre et farouche énergie. Des éclairs dans un ciel sombre, tout hérissé de nuages livides. M. Nisard a donc manqué de courage. Pour ma part, je ne suis pas sévère pour les gens qui craignent de s'ennuyer, car, par suite, ils craignent d'ennuyer autrui. Désespéré de ce dédain, d'Aubigné a cherché un vengeur; il l'a trouvé : c'est M. Eugène Réaume, un courageux, lui, que rien n'effraye. M. Réaume s'est pris de passion pour ce méconnu. En quatre années, de 1873 à 1877, il a publié quatre volumes de l'auteur des *Tragiques*, dont environ quinze cents pages inédites. Il devait achever ce monument en publiant l'*Histoire universelle*, devenue fort rare depuis longtemps. Il lui a fallu renoncer à ce projet, pour des raisons impérieuses, nous dit-il, raisons qu'il ne fait d'ailleurs pas connaître : il nous apprend seulement que le soin de sa dignité exigeait de lui ce douloureux sacrifice. Pour se consoler, il travaille à un glossaire complet de la langue d'Agrippa, glossaire qui paraîtra quelque jour. En attendant, il publie une longue, très longue étude, à la fois historique et littéraire, sur l'homme privé, l'homme public, l'apologiste protestant, le politique, le savant, le controversiste, le théologien, le capitaine, l'ingénieur, le critique littéraire, le poète, l'historien (1). Est-ce bien tout? Oui, je crois, sans en répondre. Agrippa d'Aubigné est vengé.

Les divisions et subdivisions de cette étude, très complète et très complexe, effrayent d'abord. On reconnaît bientôt qu'elles étaient nécessaires. L'œuvre est un peu morcelée, sans doute : au lieu d'un portrait, nous avons sept ou huit dessins présentant l'idole sous ses aspects divers; mais était-il possible autrement? A quel instant saisir cette figure mobile dont l'expression et la physionomie changent si souvent? Il suffit que sous ces aspects variés nous retrouvions constamment le trait caractéristique et dominant. M. Réaume a réussi à le mettre en relief dans chacun de ces portraits. Ici une teinte plus sombre, là des couleurs plus vives; mais toujours la ligne. J'ajoute que cette diversité dans l'unité ranime fort à propos notre attention. Peut-être se lasserait-on de contempler si longtemps une figure qui est, après tout, et n'en déplaise à M. Réaume, une figure de troisième plan. A l'instant où l'on va se récrier : Assez de d'Aubigné! la statue, tournant sur un pivot, apparaît sous un autre angle, et nous reprenons notre binocle. C'est ainsi que ce qui pourrait sembler un manque d'art se trouve précisément être le comble de l'art. M. Réaume s'est juré à lui-même qu'il nous ferait rester de longues heures devant d'Aubigné, et nous y restons en effet, et sans songer à nous plaindre. Ce n'est qu'après coup que quelques-uns se diront, j'entends les légers et les frivoles : Voilà bien du temps consacré à ce troisième rôle! Si nous en consacrions en proportion aux premiers sujets, la vie n'y suffirait pas!

Ce qui me plaît aussi dans le consciencieux travail de M. Réaume, c'est l'esprit de justice et le sincère désir de ne pas s'aveugler sur les défauts ou les lacunes morales de l'idole. Avoir ce désir, dût-on parfois succomber à la tentation de glorifier le *noster*, comme disaient autrefois les commentateurs, c'est déjà beaucoup. Quand M. Réaume succombe,

---

(1) *Étude historique et littéraire sur Agrippa d'Aubigné*, par Eugène Réaume. — 1 vol. Paris, 1883. Ve Eugène Belin et fils.

c'est en nous disant honnêtement : Vous savez, vous n'êtes pas forcés d'admirer autant que moi. Quelquefois même, par avance, il a multiplié les considérants qui faisaient attendre un autre verdict final. Par exemple, son héros fait égorger vingt-deux soldats de Dax qui s'étaient jetés à terre pour demander la vie. Tous ceux qui ont écrit sur d'Aubigné ont été révoltés d'une telle atrocité. Ils ont eu bien raison, dit M. Réaume; ce sont là des traits horribles et d'une âme dénaturée. Puis, après s'être indigné, quand il s'agit de prononcer la sentence : circonstances atténuantes pour d'Aubigné, qui croyait user simplement du droit de la guerre. Ailleurs il reconnaît que la brillante généalogie de d'Aubigné n'est pas absolument authentique; les courtisans de Mme de Maintenon l'ont sans doute fabriquée après coup; on peut admettre que l'hôtel de Saint-Maury, dont il ne reste pas trace, était une simple maison de campagne; il cite même un aveu de d'Aubigné très significatif : « Pauvre gentilhomme », dit d'Aubigné de lui-même. La question semble donc tranchée : eh bien, non! Problème sans intérêt et insoluble! Alors pourquoi le soulever et surtout pourquoi fournir les éléments nécessaires pour le résoudre? De même sur les questions littéraires. Voyez, par exemple, au sujet de l'*Histoire universelle :* M. Réaume commence par reconnaître comme fondés tous les griefs que l'on a articulés contre cette œuvre confuse et indigeste, puis il se flatte d'avoir ramené sur elle la sympathie de quelques lecteurs.

Partout la même bonne foi et la même candeur de sincérité dans les aveux, alors même que l'auteur se laisse entraîner un moment par sa passion pour d'Aubigné. N'est-elle pas bien compréhensible, cette passion, quand on vit depuis sept ou huit années en commerce constant avec un auteur? La rigueur des verdicts étonnerait alors bien plutôt.

II.

Un éditeur sévère pour l'écrivain qu'il édite : phénomène presque sans exemple. Il n'y a eu en ce siècle qu'un cas, celui de M. Paul Boiteau. On se rappelle comme il a maltraité Mme d'Épinay dont il publiait les *Mémoires*. Mais, s'il l'immolait, et Grimm avec elle, c'était pour les offrir tous deux en holocauste à Rousseau, son dieu, ou l'un de ses deux dieux, car Béranger était pour lui un dieu également. Mais voici qu'aujourd'hui MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, les deux chevaliers de l'aimable femme qui ne se refusa jamais à planter avec Grimm ce que Sainte-Beuve appelle le clou d'or de l'amitié, la vengent de Jean-Jacques Rousseau et de M. Paul Boiteau. Voyez cela dans leur nouveau volume : *Dernières années de madame d'Épinay* (1). Quel feu, quelle passion! et qui se comprend mieux encore que la passion pour Agrippa d'Aubigné. Mais je ne veux pas m'étendre sur cette œuvre, dont on doit vous parler ici en y insistant comme elle le mérite. Je me borne à l'annoncer, et me permets aussi de la recommander.

(1) *Dernières années de madame d'Épinay*, par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

III.

En quittant ce protestant farouche qui versait le sang volontiers et cette aimable dame qui ne savait rien refuser à ses amis, nous ne sommes pas très préparés à pénétrer dans le domaine des purs esprits, où nous transporte M. Alexandre Bellemare, spirite et chrétien (1). Il faudrait nous purifier comme fit Énée avant de franchir le Styx; mais le temps nous manque. M. Bellemare nous prendra tels que nous sommes. En route donc pour le royaume des ombres! Nous y serons en quarante minutes par le tramway F avec correspondance pour l'omnibus N. En effet, ce royaume, c'est le salon de M. Bellemare. Là, une table de milieu, celle qui l'a converti au temps de son scepticisme en l'entraînant dans une ronde vertigineuse. Elle l'a fait valser malgré lui, et dès lors il a vu, il a cru, il a su, il a été désabusé. Sur cette table, un chapeau. Dans ce chapeau les ombres évoquées parlent. Et que disent-elles? Que notre planète est une misérable petite planète de rien du tout. Que nous émigrerons dans une série de planètes infiniment supérieures. Que nous émigrerons âmes sans corps, ni hommes, ni femmes, tous purs esprits. Que les temps sont proches où le christianisme faussé, altéré, va faire place au christianisme pur et sincère. La vraie croix, celle du mont des Oliviers, va briller sur la terre entière, et que M. Joffrin se le dise! Voilà ce que nous annoncent les âmes de Voltaire, de Descartes, de Napoléon et, je crois aussi, de Mathieu Laensberg. Celle de Mahomet descend aussi dans le chapeau; mais je la dénonce comme une intrigante. Au lieu de répondre aux questions qu'on lui pose, elle ne nous parle que d'elle et de ses intérêts privés. Mahomet ayant fondé une religion, il paraît que le bon Dieu lui garde rancune. Aussi l'âme ne cesse de répéter : Priez pour moi! priez pour moi! Elle songe à ses affaires et pas aux nôtres. C'est faire comme les gens à qui vous allez demander un service, qui ne vous le rendent pas et vous coulent un billet de loterie ou de concert. Mais, à part cette âme égoïste, toutes les âmes s'intéressent à nous et nous crient en chœur : Les temps du Christ sont proches! Réveillez-vous, vous qui dormez! Et moi, cela me trouble, car il paraît qu'il n'y a pas que le chapeau de M. Bellemare qui prophétise. Non, le nombre est incalculable des chapeaux parlants. Et ils s'écrient avec Tertullien : Nous ne sommes que d'hier et déjà nous remplissons toutes vos îles, vos châteaux, vos bourgs, vos campagnes, vos tribus, la place publique!... Voilà qui doit nous donner à réfléchir et rendre sérieux les railleurs.

IV.

Cette année, *les Annales du théâtre et de la musique* (2), par MM. Édouard Noël et Edmond Stoullig, ont eu du retard,

(1) *Spirite et chrétien*, par Alexandre Bellemare. — 1 vol. Paris, 1883. E. Dentu.

(2) *Les Annales de la musique et du théâtre*, par Édouard Noël et Edmond Stoullig. — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

et nous-mêmes nous sommes en retard avec elles. Aujourd'hui le bruit qu'avait fait la préface s'est assoupi; le directeur du Théâtre-Français et le critique du *Temps* se sont embrassés.

Lorsque l'un l'autre on s'estime,
L'accord se fait aisément.

Il n'y a donc plus de crainte d'envenimer des querelles, qui portaient d'ailleurs uniquement sur des questions d'art. On sait que MM. Noël et Stoullig demandent chaque année une préface à quelque plume autorisée. L'an dernier, c'était à M. Foulquier. Il avait pris vivement à partie M. Perrin parce qu'il ne fait pas jouer assez souvent *Mithridate*. Que voulez-vous? M. Foulquier ne se console pas de voir si rarement Mithridate. Cette année, M. Perrin prenant la parole, on croyait qu'il allait riposter à M. Foulquier. Point. Il a interpellé M. Sarcey, qui l'a attaqué dans l'année au sujet des décors, des costumes, de la mise en scène, de l'abus en un mot du matériel. Le public a trouvé que les deux combattants étaient de « merveilleux chevaliers », comme disent les chansons de geste. Sur le fond du débat, il lui a semblé que l'un avait raison et que l'autre n'avait pas tort. Oui, un peu trop de luxe, et trop d'importance attachée à l'accessoire; d'autre part, si l'on revenait à la simplicité nue d'il y a cinquante ans, évidemment nous réclamerions. C'est ainsi que nos grands-pères lisaient avec plaisir Molière et Corneille sur du papier à chandelles; nous voulons les lire aujourd'hui sur du beau papier et il ne nous déplaît pas que la reliure ait un cachet artistique. Mais les décors splendides font réussir des comédies médiocres, de même que les impressions, illustrations, reliures de prix, donnent de la vogue à des livres insignifiants. Oui, il se peut; mais pour un temps seulement, et l'illusion produite n'est pas de longue durée. Ainsi pense le public, et il n'a pas jugé si mal, selon moi, en disant à l'un : Tu as raison, et à l'autre : Tu n'as pas tort. Quelques-uns ont souri en voyant de quelle ardeur s'étaient enflammés un instant les deux champions. Ceux-là, ne m'en parlez pas! Des indifférents, des sceptiques, des Béotiens, puisque ces questions d'art ne les passionnent pas. Plaignons-les!

V.

Et d'abord remercions M. André Theuriet d'avoir pris pour héros de son dernier roman un universitaire. C'est une faveur tout à fait exceptionnelle et dont le corps enseignant lui sera reconnaissant. Son Michel Verneuil (1) est tout modestement un professeur de seconde au lycée de Tours. Porté à de plus hautes destinées, suppléant en Sorbonne, il trébuche sur ce piédestal, sa robe est souillée de poussière, sa toque est affreusement cabossée; mais il n'en demeure pas moins un héros de roman, tout comme un ingénieur, un huissier, un avocat ou un sculpteur. La ville de Tours, le Quartier latin, vous voyez que nous ne sommes plus dans le milieu rustique dont M. Theuriet est le peintre ordinaire. Faut-il absolument nous en féliciter? Non, peut-être. Les scènes les plus heureuses sont celles qui ont pour théâtre l'humble village où est né Michel Verneuil. Un petit bourg de dix maisons tout au plus, où il n'y a même pas une succursale du Crédit lyonnais. Quand Michel Verneuil brille à Tours, quand, à Paris, il tombe de l'arbre où il est monté, chute qui rappelle celle de Michel Morin — *atque facit pouf* — le dessin a moins de netteté, la couleur est moins franche. M. Theuriet a tenté d'égayer son drame de quelques épisodes comiques, il a crayonné quelques figures originales : cette gaieté est un peu laborieuse; ces originaux confinent à la caricature. Je crois d'abord faire ces réserves et exprimer en toute sincérité mes doutes à M. Theuriet, dont j'aime plus que personne le talent vigoureux, la touche très franche et même un peu rude. Les citadins et les citadines qu'il nous présente ne sont pas tout à fait vrais par cela même qu'ils sont trop en dehors et tout d'une pièce. Il y a, à la ville, des dessous et des doubles-fonds; les angles sont moins saillants, les arêtes moins vives. C'est un monde très compliqué, qu'il faut étudier avec plus de patience, pour le peindre avec ses contours fuyants et ses nuances délicates, et ses demi-jours et ses demi-teintes.

VI.

Mariez-vous donc, ne vous mariez donc pas, fait dire tour à tour Rabelais à l'un de ses personnages. Ne vous mariez pas, dit invariablement Gyp dans son charmant volume tout pétillant d'esprit, tout étincelant de fantaisie : *Autour du mariage* (1). Pure fantaisie, en effet, caprices et boutades, que Gyp serait désolé que l'on prît au sérieux.

Ne vous mariez pas, dit, lui aussi, M. Henri Leverdier, mais lui avec chaleur et conviction. Ne vous mariez pas, du moins avec la législation actuellement existante. En effet, son *Enfer à deux* (2) est une étude conjugale. Il la dédie à M. Naquet, ce qui est significatif. J'en parlerais volontiers, de cette œuvre qui n'est pas sans talent; mais l'auteur lui-même avertit qu'elle est écrite pour les hommes seuls. Chut! alors. Il y a des dames.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Michel Verneuil*, par André Theuriet. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

(1) *Autour du mariage*, par Gyp. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(2) Henri Leverdier, *l'Enfer à deux*. — 1 vol. Paris, 1883, E. Lalouette.

# BULLETIN

## Chronique de la semaine

*Élection législative.* — Le 25 juin, dans l'Ardèche, M. Fougeirol, radical, est élu en remplacement de M. Chalamet, élu sénateur.

*Travaux parlementaires.* — Sénat, le 23, M. Tirard, ministre des finances, est élu sénateur inamovible par 157 voix sur 191. — Chambre des députés, les 23, 25, 26, discussion de la loi sur les récidivistes. Le 23, la commission des chemins de fer repousse la proposition d'ajourner la discussion des conventions avec les compagnies de chemins de fer.

*Divers.* — Le 23 juin, la cour d'assises de la Seine condamne Mlle Louise Michel à six ans de réclusion, et Pouchet à huit ans de la même peine, pour la manifestation du 9 mars.

*Nécrologie.* — Le 20 juin, mort de M. Gustave Aimard. — Le 27, mort de M. Maillard de la Gournerie, de l'Institut.

---

## Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Georges Duruy, professeur au lycée Henri IV. — *De pactis, anno* 1556, *apud Valcellas indutiis.* — *Le cardinal Carlo Caraffa, étude sur le pontificat de Paul IV.*

C'est, comme l'écrit Joachim du Bellay, des « Caraffes » qu'il s'agit dans l'une et l'autre thèse. M. Duruy en a mis deux en scène : Paul IV, vieux pape théologien de 81 ans, égaré au seuil des temps modernes avec des rêves de moyen âge; et l'un de ses trois neveux, le condottiere, l'assassin, le débauché Carlo Caraffa, « un scélérat s'il en fust oncques », au dire d'un contemporain, un Borgia au petit pied, fait cardinal par la grâce de son oncle et étranglé bel et bien — ou plutôt mal, car une première fois la corde cassa — dès les premiers jours du pontificat de Pie IV, qui instruisit son procès. Ces quelques traits suffisent à indiquer que la thèse française, au fond, est un drame, ou, si l'on aime mieux, le dernier acte de ce vaste drame historique qu'on pourrait intituler : « Le népotisme à Rome sous les papes Alexandre VI, Paul III et Paul IV », et dont les deux premiers héros, Borgia et Farnèse, sont connus, tandis que le troisième, Carlo Caraffa, restait encore dans une sorte de pénombre. M. Duruy vient de l'en faire sortir et de le mettre en pleine lumière.

Quand on veut connaître par un témoin oculaire la vie corrompue de la cour papale et ses ambitions, il faut recourir à Joachim du Bellay, qui, dit-il, se gardera d'*escrire* rien

> Que vierge honteuse ait vergogne de lire,
> Voulant toucher, sans plus, aux vices moins secrets.

Avec lui, nous assistons au conclave où Paul IV, en 1555, va être élu; nous voyons comment la chose se passe dans le « palais emmuré » où « brigue ceste troppe divine » des cardinaux, tandis que dans la ville les paris s'ouvrent, comme à nos courses :

> Qui met pour cestuy-cy, qui met pour cestuy-là;
> Et, pour moins d'un escu, dix cardinaux en vente!

Enfin on crie par les rues : « Le pape est fait! » De quel bois? De tout bois, observe du Bellay. Ainsi fut fait pape Jean-Pierre Caraffa, ancien moine, fondateur de l'ordre des Théatins (1524), ancien cardinal auquel Rome était déjà redevable de l'établissement du tribunal suprême de l'Inquisition (1542) et qui, devenu souverain pontife, institua la congrégation de l'Index, encore existante. Avec ce vieillard, c'était la théologie qui, après un intervalle d'un siècle, reprenait possession de la chaire de saint Pierre. On croyait qu'occupé tout entier d'orthodoxie, Paul IV serait peu soucieux des choses temporelles; mais écoutons du Bellay : On le vit « vestir en trois jours toute une autre figure ». Il songe, en effet, qu'il a des neveux, et il veut les pourvoir de dignités et de gouvernements. Originaire de Naples, il espère s'emparer de ce royaume pour l'un d'eux; en conséquence, il conclut un traité avec Henri II et se prépare à chasser les Espagnols de la péninsule. A cette vue, du Bellay s'écrie : « Si je monte au palais du pape, ce n'est qu'au bruit de tabourins et de trompestes! » Par la ville, l'artisan, « l'ocieux advocat », le marchand vont le bissac au dos :

> On ne voit que souldarts, et morrions en teste.

C'est au beau milieu de ces belliqueux apprêts que tombe à la façon d'un coup de foudre la nouvelle indéniable, cette fois, de la trêve de Vaucelles. Le roi de France a trahi sa parole; il a traité avec Charles-Quint! Paul IV, l'irascible vieillard (il est presque toujours furieux, nous dit M. Duruy), entre dans une de ses grandes colères et menace les ambassadeurs français de faire voler leurs têtes. Cependant du Bellay, après cette tempête, ne le perd pas de vue; il le suit dans ses appartements et nous montre le fameux bassin où crache « Sa Sainteté »; il voit les cardinaux pâlir, et d'un visage blanc

> Cautement espier s'il y a poinct de sang;
> Puis d'un petit sousris feindre une seureté.

C'est ici que le poète a un trait de génie qui éclaire la thèse de M. Duruy, mais d'un jour différent de celui qu'y a répandu l'auteur : du Bellay compare cette misérable et fragile grandeur du pontife romain à celle d'un roi, et il remarque combien celle-ci est supérieure. Par là nous est expliquée la nécessité du népotisme. Entouré d'ennemis ou tout au moins d'une cour qui épie s'il y a du sang dans ses crachats et le reste, le pape, en tant que souverain temporel, obligé de chercher quelque appui, ne peut espérer d'en trouver que chez ses neveux. Ainsi s'explique le népotisme. Il a sa raison d'être dans l'état de l'Italie même et en particulier des papes : il est un effet bien plutôt qu'une cause.

Carlo Caraffa, le vrai héros de M. Duruy — car Paul IV ne tient dans le drame que le second rôle, — fut envoyé en France à l'occasion de la trêve de Vaucelles, objet de la thèse latine du jeune docteur. Les négociations de cette trêve, faite pour cinq ans et dont la durée ne dépassa pas neuf mois, étaient restées assez obscures : M. Duruy s'est attaché à les éclaircir. Comme les Italiens ont voulu, au sujet de cet acte, incriminer Henri II de perfidie, M. Duruy a tenté en même

temps une réhabilitation du roi de France. Mais l'intrusion de la morale dans le domaine politique a toujours été chose épineuse, et l'épine se montre surtout ici. Henri II savait bien à qui il avait affaire et il agissait en conséquence. Qui ne sait que les questions de morale ne s'agitent pas d'ordinaire dans la forêt de Bondy?

J. Durandeau.

## Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 JUIN 1883.

SOMMAIRE. — M. Georges Dufour : *L'administration française en* 1883. — M. Alfred Duquet : *Les armées de la monarchie et les armées de la république.* — M. L. Brault : *La météorologie nouvelle et la prévision du temps.* — MM. Paul Parfait et Charles Deslys : *Petit Pierre* (première partie). — M. James Darmesteter : *Jeanne d'Arc jugée par les Anglais.* — *** *La faute de la comtesse* (quatrième et dernière partie). — MM. Roger Ballu et Guillaume Dubufe fils : *Dialogue sur le Salon de* 1883.

On parlait devant Chamfort de la difficulté de trouver de bons fonctionnaires. « Est-ce donc si nécessaire? reprit-il : la machine une fois montée, tous les fonctionnaires se valent. Ce sont des chiens dans un tourne-broche : il suffit qu'ils remuent les pattes pour que tout aille bien. Que le chien soit beau, qu'il ait de l'intelligence et du nez, ou rien de tout cela, peu importe : la broche n'en tourne pas moins, et le souper est toujours prêt. » M. Georges Dufour ne partage point l'avis de Chamfort. Il constate que l'administration française actuelle a de graves défauts, et il voudrait qu'on y remédiât. En attendant que les mœurs politiques et, en particulier, les mœurs électorales changent parmi nous, il serait possible d'établir une « loi fondamentale, contenant les principes et les bases; une enquête administrative, indiquant les moyens pratiques d'application pour chaque service, enfin des règlements d'administration publique pour les formuler et les consacrer ». Tel est, ajoute M. Dufour, « le système qui nous semblerait devoir présider à l'établissement d'une loi sur les fonctions publiques ».

C'est à l'occasion d'un livre de M. Mouillard, *les Régiments sous Louis XV,* qu'a été écrit l'article de M. Duquet. On trouve dans cet article quelques citations intéressantes. L'idée générale, d'une incontestable exactitude, est que l'on a trop médit soit des armées de la monarchie, soit des armées de la Révolution. Les unes et les autres, dans leur genre, avaient des mérites qui n'étaient pas à dédaigner. « Sans les volontaires, l'ancienne armée n'aurait pu arrêter les envahisseurs; sans les cadres des vieux régiments, les troupes de la Révolution n'auraient pu s'organiser et tenir contre l'Europe. » Telle est la conclusion du travail de M. Duquet.

M. James Darmesteter suit dans ses vicissitudes l'histoire de la renommée de Jeanne d'Arc en Angleterre. Les premiers écrits qui les mentionnent reflètent les passions des contemporains : Jeanne est considérée comme une sorcière, justement mise à mort. La première partie de *Henry VI,* indûment attribué à Shakespeare, marque le point culminant de cette période. Plus tard, la sorcière devient une héroïne à laquelle des historiens comme William Guthrie, comme John Wesley, s'efforcent de rendre justice. Enfin, avec la Révolution française s'ouvre, en Angleterre, une troisième période, où l'on rencontre le poème épique de Southey et toute une littérature, tantôt historique, tantôt romanesque, autour de la vie et du martyre de Jeanne. Dans cette troisième période, l'héroïne est devenue une *sainte.*

L'article du savant professeur, riche en faits précis et instructifs, se termine sur quelques fines remarques esthétiques. Selon M. Darmesteter, la seule figure digne de représenter la République, c'est la figure de la « bonne Lorraine ». — « La République de l'art français, c'est une Jeanne d'Arc sous les trois couleurs. »

## Faits divers

M. Henry Lansdell, dont les descriptions trop favorables des prisons russes et sibériennes avaient provoqué les protestations du prince Krapotkine, est revenu d'un nouveau voyage dans les possessions asiatiques de la Russie et s'occupe à en écrire le récit. On sait que M. Henry Lansdell voyage dans un but pieux, pour distribuer des traités religieux et des Bibles.

— Peu de personnes en France, en dehors de la société protestante, connaissent le nom du révérend Spurgeon, surnommé dans sa jeunesse « l'Enfant prêcheur », l'un des prédicateurs les plus populaires que l'Angleterre ait jamais possédés. Il débuta à seize ans, ne trouva bientôt plus d'église ou de salle assez vaste pour contenir ses auditeurs et dut souvent prêcher en plein air, devant d'immenses multitudes dont sa voix puissante lui permettait de se faire entendre. Depuis quelques années, on parlait moins de lui. Un arrangement conclu tout récemment par un journal de Philadelphie prouve que le révérend Spurgeon n'a pourtant rien perdu de sa popularité. Le journal en question se fait télégraphier *in extenso,* par le câble sous-marin, le sermon prononcé chaque dimanche, en son église de Londres, par M. Spurgeon, de façon à le reproduire dans son numéro du lundi.

— Il est question à Londres de publier un journal à un sou qui paraîtrait toutes les demi-heures, de manière à donner au fur et à mesure les derniers télégrammes, les cours de la Bourse, etc.

— Le congrès allemand de géographie, tenu à Francfort, a déclaré que la reprise de l'expédition au pôle Nord par l'Allemagne intéressait la science et la nation. C'est à Munich, pendant la semaine de Pâques (1884), que se tiendra le prochain congrès.

— Le gouvernement allemand envoie un arabisant, le docteur Euting, bibliothécaire à Strasbourg, passer deux ans dans l'Arabie centrale pour y recueillir des inscriptions.

— Notre collaborateur M. Anatole Leroy-Beaulieu fait paraître à la librairie Hachette une deuxième édition du premier volume de son *Empire des tsars et les Russes.* Cette nouvelle édition n'est point une simple réimpression de la première. Presque tous les chapitres ont été plus ou moins remaniés, et il en est d'entièrement nouveaux, notamment

sur la question polonaise et la question allemande. On y trouve en outre une exposition des réformes agraires ordonnées ou projetées par Alexandre III.

— Le roman de M. Émile Pouvillon, *Césette*, vient de paraître à New-York, chez Putnam'sons, traduit en anglais par M. Ch. Woolsey.

*Le gérant :* Félix Alcan.

## Semaine économique et financière

Il est bien évident que l'état du marché ne se prêterait en aucune façon à un mouvement de quelque étendue. L'étroitesse des transactions journalières permet bien, il est vrai, de faire regagner aux cours une vingtaine de centimes, quand une influence de quelque autorité veut s'en donner la peine; mais, cet effort une fois fait, les choses ne vont pas plus loin et le moindre incident ou la moindre appréhension suffisent pour faire reperdre le lendemain cette conquête passagère. Au début de la semaine, il semblait que l'approche de la liquidation allait servir de prétexte à une tentative de reprise; le cours de 109 francs pour le 5 pour 100 n'était plus considéré comme impossible; on cotait 108 fr. 60, et, à ce prix, les vendeurs de primes, ayant du ferme à racheter, auraient fait le reste. On faisait valoir avec raison que les ventes du comptant avaient bien perdu de leur importance, qu'elles avaient même presque complètement cessé; que, le mois suivant, l'argent provenant des coupons de juillet apparaîtrait sur le marché et amènerait probablement des acheteurs définitifs, alléchés par les bas cours de nos rentes. D'autre part, on annonçait la signature prochaine des dernières conventions avec les chemins de fer; les dispositions conciliantes de la commission des chemins de fer permettaient d'entrevoir une solution à bref délai, qui aurait rendu plus facile au ministre des finances l'établissement de son budget extraordinaire.

Deux faits sont venus interrompre le courant des dispositions favorables. D'une part, on a appris que, devant certaines exigences des administrateurs du réseau de l'État, les négociations avec la compagnie d'Orléans allaient se trouver compromises. D'autre part, on apprenait l'invasion du choléra en Égypte. Il n'en fallait pas davantage pour faire renaître toutes les appréhensions. Heureusement, le bon vouloir de la compagnie d'Orléans aidant, on a pu trouver un terrain de conciliation pour ne pas remettre en question l'ensemble des conventions; d'un autre côté, les mesures prises pour circonscrire le fléau dans son foyer égyptien ont donné l'espoir que les pays européens pourraient être tenus à l'abri de ses atteintes et que le commerce n'aurait à souffrir que des retards occasionnés par les quarantaines imposées aux marchandises de provenance douteuse. Grâce à ces arrangements, les cours ont retrouvé quelque fermeté dans les dernières bourses, et la liquidation de juin semble pouvoir compter sur des cours assez bien tenus.

Le ministre des travaux publics a fait connaître à la commission, dans la séance d'hier, les points principaux de l'accord intervenu avec la compagnie d'Orléans; ce n'est que lorsque le texte complet de la convention aura été distribué que l'on pourra l'apprécier dans son ensemble.

La compagnie d'Orléans devra dépenser 175 millions, auxquels s'ajouteront les 205 millions de la dette, ce qui portera l'ensemble des travaux à 280 millions.

En ce qui regarde le dividende, le maximum à partir duquel l'État partagera les excédents dans la proportion des deux tiers a été fixé à 72 francs. Le nombre de kilomètres que la compagnie s'engage à construire s'élève à 2300.

La convention avec la compagnie de l'Ouest subit encore des retards causés par la difficulté de s'entendre avec le réseau de l'État. M. Raynal a déclaré que la région du Havre, si commerçante, avait été jusqu'à ce jour négligée au point de vue des chemins de fer, et qu'on devait y pourvoir, fallût-il, si la Compagnie de l'Ouest faisait défaut, demander au parlement les crédits nécessaires pour commencer les travaux.

Le ministre des travaux publics a insisté pour que les conventions fussent discutées avant la clôture de la session ordinaire. Comme date extrême de la séparation des Chambres, M. Raynal a indiqué le 21 juillet. De son côté, M. Tirard, ministre des finances, dans une précédente réunion, n'avait pas laissé ignorer à la commission les conséquences regrettables qu'aurait pour le crédit public le rejet des conventions ou même leur ajournement. Néanmoins, il ne faut pas se dissimuler que ces projets auront encore à vaincre plus d'une résistance dans le parlement.

Le marché des actions de nos grandes lignes a conservé sa fermeté, et la spéculation aurait tort de lui demander davantage. On ne doit pas perdre de vue que les cours antérieurs de ces titres se sont établis précisément en vue des plus-values normales que promettait l'avenir. Or les concessions faites par les compagnies auront pour effet d'amoindrir ces plus-values probables et, dans tous les cas, de reculer le moment où elles se produiront au profit des actionnaires. Un mouvement de hausse serait donc au moins prématuré.

Les nouvelles d'Égypte relatives au choléra ont fait rétrograder les valeurs égyptiennes et orientales, et, comme un mouvement ne reste jamais entièrement isolé, le recul de ces valeurs a contribué à la lourdeur de tout le reste de la cote.

En somme, la liquidation de juin s'annonce comme ne devant pas présenter de grands embarras. Si les questions des chemins de fer, qui tiennent en suspens toutes les questions budgétaires, reçoivent une bonne et prompte solution, il ne faudrait pas désespérer de voir les capitaux de l'épargne se montrer, le mois prochain, un peu moins timorés qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

La question de la suppression des 10 pour 100 de surtaxe accordée aux chemins espagnols semble marcher assez rondement. La discussion devant le Sénat de Madrid touche à sa fin. Plusieurs orateurs ont attaqué le projet. Ils ont blâmé vivement le gouvernement de songer à retirer aux compagnies un privilège dont la possession leur avait permis autrefois d'emprunter l'argent nécessaire à leurs travaux, et cela au moment où les compagnies ne distribuent pas en-

core à leurs actionnaires des dividendes supérieurs à 3 et 3 1/2 pour 100. Les défenseurs des compagnies ont ensuite fait valoir que l'État se mettait dans la nécessité de renoncer à l'extension des réseaux, à l'amélioration des services et à la réduction du tarif des marchandises, en enlevant aux compagnies près de 7 millions par an. Ils ont insisté sur la part importante de bénéfices qui fait déjà retour à l'État sous forme d'impôts. Ils ont rappelé que les grandes lignes, le Nord de l'Espagne, les Andalous, le Cacéris, le Midi, le chemin de fer latéral à la Méditerranée abandonnaient au Trésor de 31 à 57 pour 100 de leurs recettes. Ils ont déclaré que, dans ces conditions, la justice défendait d'aggraver encore les charges qui pèsent sur les compagnies et que, si l'on tenait absolument à supprimer la surtaxe de 10 pour 100, on devait, en retour, abandonner aux compagnies le produit de l'impôt extraordinaire de 15 pour 100 que l'État perçoit depuis les premières années de la « Restauration ». En abandonnant les 15 pour 100, l'État se privera de 11 millions par an; mais il retrouvera cette somme d'un autre côté, sa part sur les recettes totales des réseaux devant s'augmenter en proportion de l'accroissement de trafic qui ne peut manquer de se produire à la suite de la réduction des tarifs.

Le ministre des travaux publics espagnol s'est montré inflexible. Après avoir constaté que le public et la presse tout entière réclamaient la suppression de la surtaxe de 10 pour 100 et l'abaissement du tarif des marchandises, il a argué de la situation chaque année plus florissante des compagnies pour démontrer qu'elles pouvaient sans danger supporter une perte de 7 millions. Puis, passant à d'autres arguments, il a rappelé le droit incontestable que possède l'État de retirer aux compagnies un privilège qu'il a cru devoir leur accorder dans des temps difficiles, mais qu'il n'a jamais songé à regarder comme perpétuel et définitif. Quant à faire abandon des 15 pour 100 et à priver le Trésor d'une ressource annuelle de 11 millions, le ministre des travaux publics s'y est énergiquement refusé.

Avant le commencement des débats au Sénat espagnol, on pouvait espérer que les Chambres de Madrid, éclairées par un examen approfondi de la question, sauraient prendre en considération les observations des compagnies et repousseraient un projet de loi aussi peu conforme aux intérêts des particuliers qu'à l'intérêt bien entendu de l'État. Aujourd'hui que la discussion au Sénat est presque terminée, on ne peut conserver aucune illusion sur la décision des députés. La loi sera votée au Sénat, puis, aussitôt après, portée à la Chambre, où le ministre réussira aisément à former une majorité favorable à ses desseins. On compte ainsi pouvoir promulguer la loi avant le 15 juillet.

La question de l'exploitation des chemins de fer italiens par l'industrie privée vient de se heurter à un grave obstacle. La compagnie des Méridionaux refuse de proroger le délai pendant lequel le gouvernement avait le droit de racheter ses lignes. Ce délai expire à la fin de juin. La situation, par ce fait, se trouve complètement changée. La compagnie des Méridionaux, restant propriétaire de son réseau, pourra traiter de puissance à puissance avec le gouvernement, et, si celui-ci persiste à vouloir appliquer, pour l'exploitation, un plan d'ensemble, il lui faudra passer sous les fourches caudines du groupe Balduino-Bastoggi, qui détient la plus forte partie des actions de la Société.

Le gouvernement aurait pu, à la rigueur, dans les dix jours qui le séparaient de la fin du mois, faire voter le rachat; mais, en Italie, ces résolutions subites ne sont pas de mise, et elles pouvaient l'être d'autant moins, dans la circonstance présente, qu'on prétend que le cabinet, ou du moins MM. Depretis et Genala, ont vu de très bon œil la détermination prise par la Société des Méridionaux.

Du reste, jusqu'à l'automne, la question de l'exploitation des chemins de fer, qui est pour le moment la grosse question économique, financière et industrielle en Italie, restera en suspens. La Chambre doit, en effet, se séparer au commencement du mois prochain. Si des changements ne se produisent pas, durant l'été, dans les dispositions de la gauche, il est fort à craindre que M. Depretis ne se retrouve, à la rentrée, en présence d'une opposition très forte et très décidée. Grâce à cette question de l'exploitation, le ministre à qui les dernières élections avaient donné une si forte majorité sera de nouveau fort menacé, et il ne faudra rien moins que toute son habileté pour mener à bon port la combinaison qu'il a en tête, et qui est tout au profit du groupe Balduino-Bastoggi.

K.

---

Les actionnaires de la Banque ottomane se sont réunis cette semaine en assemblée générale. L'exercice 1882 a produit un bénéfice brut de 1 110 446 liv. st. Le profit net ressort à 892 826 liv. st. En y ajoutant le solde des bénéfices de l'année précédente, on obtient une somme de 901 511 liv. st., qui a permis la distribution d'un dividende de 1 liv. 10 sh., soit 37 fr. 75 par action. Ce dividende est égal à celui qui avait été payé pour l'exercice 1881.

Le rapport qui a été soumis à l'assemblée est d'une concision inusitée et ne permet guère l'examen de détail de la situation de la Société. Constatons seulement que les obligations priorité, formant une première hypothèque sur les revenus dont l'excédent est affecté à la dette publique, ont été remis à la Banque. On sait, de plus, que depuis la fin de 1882 les négociations pour la régie des tabacs ont abouti.

---

## AVIS

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT DU 1er JUILLET.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Politique et Littéraire* et *Scientifique*, sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Tous les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des Revues prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont donc qu'à verser au bureau de poste de leur résidence le montant de leur abonnement, tel qu'il est annoncé sur la couverture.

Les abonnés qui, d'ici au 5 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit.

# TABLE DES AUTEURS

**Du 1er janvier au 30 juin 1883.**

*Les titres des ouvrages analysés sont en italiques.*


## A

Ackermann (Mme). — *Pensées d'une solitaire*, 57.
Amiel. — *Journal intime*, 552.
Arvède Barine. — Croquis nihilistes, 114. — La démocratie aux États-Unis, 369. — Un don Juan japonais, 460. — Souvenirs d'une ambassadrice, 632. — Un critique danois : M. George Brandes, 759.
Allard (A.). — *Les orateurs de l'Assemblée constituante*, 119. — *Un romantique en 1608*, 503.

## B

Baignères (Arthur). — L'exposition des portraits du siècle, 595.
Balesta (Henri). — *Deux crimes*, 569.
Barracand (Léon). — Hilaire Gervais, récit, 681, 718, 748, 777, 805.
Bauquenne (Alain). — L'élève Kaïla Sahib, nouvelle, 269. — *La maréchale*, 664.
Bellemare (Alexandre). — *Spirite et chrétien*, 819.
Belot (Adolphe). — *Le roi des Grecs*, 345. — *Le pave de Paris*, 505.
Bentzon (Th.). — *Le meurtre de Bruno Galli*, 665.
Bergerat. — *Le Nom*, 185.
Bergeret (Gaston). — Les événements de Pontax, récit, 162, 197. — Male chance, Nouvelle, 620.
Bertillon (Alphonse). — L'identité des récidivistes et la loi de rélégation, 513.
Bigot (Charles). — A propos du divorce, 482. — La peinture en 1883, 706. — La sculpture en 1883, 790.
Bijwanck (W.). — *Essai critique sur les œuvres de Villon*, 405.
Bonnefoy (Marc). — *La vraie loi de nature*, 569.
Bornier (Henri de). — *La Lézardière*, 89.
Boucher (E.) et Galipaux (F.). — *Monologues et récits*, 797.
Bouillier (Francisque), de l'Institut. — Les origines, d'après M. de Pressensé, 301. — Les prolégomènes de l'histoire des religions et les religions des peuples non civilisés, 497. — Paris il y a cent ans, 589, 615.
Bourdeau. — L'esthétique de Descartes et la littérature classique, 557.
Bourget (Paul). — M. J. Barbey d'Aurevilly, 577.
Bourgoin (Auguste). — *Valentin Conrart et son temps*, 726.
Boutique (Alexandre). — *Xavier Testelin*, 664.
Bréal (Michel), de l'Institut. — La conférence de M. Renan sur le judaïsme, 143.
Breton (Guillaume). — *La poesie philosophique en Grèce*, 342.
Broglie (duc de). — *Frédéric II et Marie-Thérèse*, 521.
Brun (Félix). — *Le vœu de Vivien*, 247.
Brunet (G.). — *L'élite des contes du sieur d'Ouville*, 795.
Brunetière (Ferdinand). — Le roman naturaliste, 88. — Le naturalisme au XVIIe siècle, 149. — La question de Gil Blas, 650.

## C

Cable (George W.). — *Madame Delphine*, 24.
Campeaux (Antoine). — *Les pêcheurs*, 122.
Caro, de l'Académie française. — *M. Littré et le positivisme*, 374.
Charmes (Gabriel). — L'Angleterre en Égypte, 70. — Le protectorat catholique de la France en Orient, 391.
Chateauminois (Mlle Marie). — Jacqueline Pascal, 149. — L'enseignement secondaire des jeunes filles, 501.
Cherville (de). — *Les bêtes en robe de chambre*, 312.
Collin (Henry). — *Fables et récits*, 569.
Coppée (François). — *Vingt contes nouveaux*, 374.
Coriveaud. — *Hygiène de la jeune fille*, 121.
Cotteau (Edmond). — Un séjour au Tonkin, 561.

## D

Daniel d'Arc. — *Petit bréviaire du Parisien*, 248.
Dartois (Armand). — *Les bourgeois de Lille*, 443.
Debidour (A.). — Une alliance franco-prussienne au XVIIe siècle, 521.
Delpit (Albert). — *Le père de Martial*, 570.
Delpit (Edouard). — *Les représailles de la vie*, 664.
Deschanel (Paul). — Le Tonkin et le traité de 1874, 674.
Ducros (Emmanuel). — *Une cigale au Salon*, 665.
Duplessis (Léon). — *Érostrate*, 569.
Dupuit (Albert). — *Pauline Tardivau*, 796.

## E

Enne (Francis). — *La vie simple*, 344.
Epheyre (Ch.). — Le pensionnaire de M. L.-L., conte, 243.
Essarts (Alfred des). — *De l'aube à la nuit*, 122.

## F

Faré (H.). — *Un fonctionnaire d'autrefois*, 248.
Foncin (P.). — De Sousse à Kaïrouan, 304.
Fournel (Victor). — *Figures d'hier et figures d'aujourd'hui*, 698.
Franel (Mme Marie). — *Le théâtre en famille*, 90.

## G

Gaucher (Maxime). — 56, 87, 119, 182, 217, 247, 311, 342, 374, 404, 441, 503, 567, 597, 664, 697, 726, 795, 818.
Gautier (Théophile). — *Souvenirs de théâtre*, 217.
Gazeau (H.). — *Les bouffons*, 56.
Glouvet (Jules de). — *La famille Bourgeois*, 406.
Gréard, de l'Institut. — *Rapport sur l'enseignement secondaire des jeunes filles*, 501.
Grenet-Dancourt (E.). — *Monologues comiques et dramatiques*, 797.
Gréville (Henry). — Louis Breuil, histoire d'un pantouflard, 6, 39, 80, 102, 134.
Guillemot (Jules). — Florimond, nouvelle, 399.
Gyp. — *Autour du mariage*, 820.

## H

Halévy (Ludovic). — Un grand mariage, 355. — *Crispette*, 405.
Halphen (Eugène). — *Lettres inédites de Henri IV au chancelier Bellièvre*, 404.
Halt (Robert). — *Histoire d'un petit homme*, 249.
Havet (Ernest), de l'Institut. — La casuistique et la religion de Pascal, 47.
Havet (Louis). — L'écriture chez les Romains, 361.
Hermant (Abel). — *Les mœurs*, 441.
Hild (J.-A.). — *La légende d'Énée avant Virgile*, 217.
Howells (William). — *Le docteur Breen*, 24.

## I

Ideville (H. d'). — *Le maréchal Bugeaud*, 21.

## J

Journault (Léon). — La Tunisie en 1883, notes de voyage, 770.
Jullien (Ad.). — *La comédie à la cour*, 567.

## K

KRAPOTKINE (prince). — Les prisons russes, 65.
KRANTZ (Émile). — L'esthétique de Descartes, 557.

## L

LABARRÈRE (Paul). — *Maître Sauvat*, 728.
LABRY (DE). — *Premières et dernières poésies*, 407.
LARROUMET (Gustave). — *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, 182.
LAUNAY (DE). — *Les demoiselles Sevellec*, 664.
LEMAITRE (Jules). — Dancourt, 205. — Alphonse Daudet, 385, 424. — *Petites orientales*, 568.
LEROUX (Hugues). — Le Bossu, récit, 465.
LEROY-BEAULIEU (Anatole). — Le règne d'Alexandre III et les lois agraires, 693.
LEVÊQUE (Charles), de l'Institut. — La voix des instruments, 338.
LEVERDIER (Henri). — *L'Enfer à deux*, 820.
LÉVY-BRUHL. — La morale de Darwin, 169.
LEYGUES (Georges). — *Le coffret brisé*, 219.
LIVET (Ch.). — Marie Mancini, connétable Colonna, 232.
LOLIÉE (Frédéric). — Influence des érudits sur les progrès de la littérature, 15.
LOMON (Charles). — Nuptial Room, nouvelle, 294, 330.
LYON (Georges). — Politique extérieure (dans chaque numéro).

## M

MAILLET (Jacques). — *Les récits de l'atelier*, 698.
MAIRET (Mme Jeanne). — Un mariage superbe, Nouvelle, 488, 526.
MANUEL (Eugène). — E. Talbert, 475.
MARTHA. — *Études morales de l'antiquité*, 87.
MARTIN (Henri), de l'Académie française. — Gambetta à Tours, 33.
MAUPASSANT (Guy DE). — *Une vie*, 504. — M. Zola, 289.
MAZE (Hippolyte). — *La lutte contre la misère*, 504.
MÉNARD (Louis). — Le paradis perdu, 213.
MÉZIÈRES, de l'Académie française. — L'orphelinat de la Seine, 366.
MOISSET (Eugène). — *Le secret de la métrique de Plaute*, 503.
MONTEIL (Edgar). — *Rochefort : souvenirs de la Commune*, 217.
MOUËZY (André). — *Rosaik*, 569.
MOUTON (Eugène). — *Zoologie morale*, 312. — Un philanthrope, étude, 641.

## N

NOËL (Édouard) et STOULLIG (Edmond). — *Les annales de la musique et du théâtre*, 819.
NOLLÉE (Jules). — *Excelsior*, 219.
NOUN (Paul). — *Nita*, 344.
NOUVION (Georges DE). — Le maréchal Bugeaud, d'après M. d'Ideville, 21. — Les faux Louis XVII, 194. — Le congrès des sociétés savantes en 1883, 432.

## O

OHNET (Georges). — *La comtesse Sarah*, 441.

## P

PERRET (Paul). — *Le mariage en poste*, 121.
PERIY (Lucien) et MAUGRAS (Gaston). — *Dernières années de madame d'Epinay*, 819.
PERROT (Georges), de l'Institut. — Letronne, 110. — Égypte et Chaldée, 629.
PEY. — *L'Allemagne d'aujourd'hui*, 663.
PEYREBRUNE (Georges DE). — Polichinelle, conte dramatique, 417. — *Jean Bernard*, 796.
PICOT (Georges). — *M. Dufaure, sa vie et ses œuvres*, 697.
PILLAUT (Léon). — La tétralogie de Richard Wagner, 175. — Chronique musicale, 404, 535, 764.
PIMODAN (marquis DE). — *Le coffret de perles noires*, 729.
PRESSENSÉ (DE). — Gambetta et la constitution de 1875, 112. — *Les origines*, 301. — Le journal intime d'Amiel, 552. — L'Armée du salut, ses campagnes sur le continent, 258. — Le pape Léon XIII, sa politique, 723.

## Q

QUESNEL (Léo). — Le théâtre espagnol, 277. — Poésie indienne, d'après Toru Dutt, 531. — Franz Listz, 658. — Le théâtre anglais contemporain, 795. — Apulie et Lucanie, 816.

## R

RAYNAL (Paul DE). — *Les correspondants de J. Joubert*, 395.
RÉAUME (Eugène). — *Étude historique et littéraire sur Agrippa d'Aubigné*, 818.
REINACH (Joseph). — La maladie et la mort de Gambetta, 4. — Le ministère du 14 novembre 1881, son histoire, 226, 262, 322, 737.
REINACH (Salomon). — Histoire de la tapisserie, 813.
RENAN (Ernest), de l'Académie française. — Le judaïsme comme race et comme religion, 143. — De l'identité originelle et de la séparation graduelle du judaïsme et du christianisme, 687.
RÉVILLE (Albert). — *Les prolégomènes de l'histoire des religions*, 497.
RICHARD (J.). — *Pitchoun*, 796.
RICHEBOURG. — *Jean Loup, le Protecteur*, 89.
RICHEPIN (Jean). — *La glu*, 345.
ROBERT (Auguste). — *Néron tragédien*, 442.
ROLLINAT (Maurice). — *Les névroses*, 311.
ROTHSCHILD (baron DE). — *Les continuateurs de Loret*, 441.

## S

SAINT-SAËNS. — *Henri VIII*, 404.
STEPNIAK. — *La Russia sotterranea*, 111.
SOREL (Albert). — La politique religieuse de Louis XIV, 809.
STEVENSON. — *Nouvelles Mille et une nuits*, 24.
SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française. — Devant la Vénus de Milo, 26. — Du pittoresque dans la littérature, 801.
SYLVIN (Édouard). — M. Jules Ferry, 129.

## T

TALBOT (Eugène). — *Histoire de la littérature romaine*, 728.
TEXIER (Edmond) et LE SENNE (Camille). — *Mademoiselle de Bagnols*, 58.
THEURIET (André). — *Michel Verneuil*, 820.
TORU DUTT. — *Poésie indienne*, 531.

## U

URBACH (Louis). — Notes et impressions, 29, 90, 152, 219, 277, 345, 407, 475, 537, 597. — Espagne et Portugal, 754.

## V

VACQUERIE (Auguste). — *Formosa*, 375.
VALLÉE (Louis). — *Bibliographie des bibliographies*, 567.
VAST-RICOUARD. — *Le général*, 183.
VAUDON (Jean). — *A mi-côte*, 407.
VERNIER (Valéry). — *Un rêveur*, 569.
VICAIRE (Gabriel). — La poésie des paysans, 51, 210.
VIEL-CASTEL. — *Le théâtre espagnol*, 277.
VIGNET (Paul). — *Léonie Chambord*, 219.
VILARS (François). — *Un homme heureux*, 728.
VILBORT. — *La Chimère d'amour*, 313.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. — *Contes cruels*, 248.

## W

WAGNER (Richard). — Mes sentiments à l'égard des Français, 215. — *L'anneau du Niebelung*, 175.
WALLON (H.). — *Éloges académiques*, 217.
WEISS (J.-J.). — Le génie politique de Gambetta, 1. — Le drame populaire de cape et d'épée, 179.

## X

X... — Notes et impressions, 59, 122, 185, 249, 313, 376, 500, 570, 666, 699.

## Z

ZOLA (Émile). — *Au bonheur des dames*, 343.

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

**Du 1er janvier au 30 juin 1883.**


## A

Alexandre III (Le règne de). Les lois agraires d'émancipation, 693.

Alliance (Une) franco-prussienne au XVIIe siècle, 521.

Angleterre. La loi contre les explosions, 472. — Le serment politique, 602

Apulie et Lucanie, 816.

Archéologie. Une nouvelle édition de Letronne, 110. — Égypte et Chaldée, 629.

Armée (L') du salut. Ses campagnes sur le continent, 258.

## B

Barbey d'Aurevilly, 577.

Beaux-Arts. La peinture en 1883, 706. — La sculpture en 1883, 790. — L'exposition des portraits du siècle, 595.

Beaux-Arts (L'Enseignement des). MM. Collignon, Gerspach, Havard, Mathias Duval, 439.

Bossu (Le), récit, 465.

Brandes (M. George), ses idées sur J.-J. Rousseau, 759.

Bugeaud (Le maréchal), 21.

## C

Casuistique (La) et la religion de Pascal, 47.

Causerie littéraire. Les bouffons, par H. Gazeau, 56. — Pensées d'un solitaire, par Mme L. Ackermann, 56. — Mademoiselle de Bagnols, par Edmond Texier et Camille Le Senne, 58. — Études morales sur l'antiquité, par C. Martha, 87. — Le roman naturaliste, par Ferdinand Brunetière, 88. — La Lizardière, par Henri de Bornier, 89. — Jean Loup; le Protecteur, par Émile Richebourg, 89. — Le théâtre en famille, par Mme Marie S. Franel, 90. — Les orateurs de l'Assemblée constituante, par F.-A. Aulard, 119. — Le mariage en poste, par Paul Perret, 121. — Hygiène de la jeune fille, par le docteur Coriveaud, 121. — Les pêcheurs, par Antoine Campaux, 122. — De l'aube à la nuit, par Alfred des Essarts, 122. — Marivaux, sa vie et ses œuvres, par Gustave Larroumet, 182. — Le général, par Vast-Ricouard, 183. — La légende d'Énée avant Virgile, par J.-A. Hild, 217. — Éloges académiques, par H. Wallon, 217. — Souvenirs de théâtre, par Théophile Gautier, 217. — Rochefière, souvenirs de la Commune, par Edgar Monteil, 218. — Un détraqué, par Marc Monnier, 218. — Léonie Chambord, par Paul Viguet, 219. — Le coffret brisé, par Georges Leygues, 219. — Excelsior, par Jules Nollée, 219. — Le vœu de Vivien, par Félix Brun, 247. — Un fonctionnaire d'autrefois, par H. Faré, 248. — Petit bréviaire du Parisien, par Daniel d'Arc, 248. — Contes cruels; le Nouveau monde, par de Villiers de l'Isle-Adam, 248. — Histoire d'un petit homme, par Robert Halt, 249. — Les névroses, par Maurice Rollinat, 311. — Les bêtes en robe de chambre, par le marquis de Cherville, 312. — Zoologie morale, par Eugène Mouton, 312. — La chimère d'amour, par J. Vilbort, 313. — Essai sur la poésie philosophique en Grèce, par M. Guillaume Bréton, 342 — Trois confessions, par le P. Antonini, 342. — Au bonheur des dames, par Zola, 343. — La vie simple, par Francis Enne, 344. — Nita, par Paul Noun, 344. — La glu, par Jean Richepin, 345. — M. Littré et le positivisme, par Caro, 374. — Vingt contes nouveaux, par François Coppée, 374. — Formosa, par Auguste Vacquerie, 375. — Lettres inédites de Henri IV au chancelier de Bellièvre, par Eugène Halphen, 404. — Essai critique sur les œuvres de François Villon, par M. Bijwanck, 405. — Criquette, par Ludovic Halévy, 405. — La famille Bourgeois, par Jules de Glouvet, 406. — A mi-côte, par Jean Vaudon, 407. — Premières et dernières poésies, par René de Labry, 407. — Les continuateurs de Loret, 441. — La comtesse Sarah, par Georges Ohnet, 441. — Les mépris, par Abel Hermant, 441. — Néron tragédien, par Auguste Robert, 442. — Le secret de la métrique de Plaute, par Eugène Moisset, 503. — Un romantique en 1608, par F.-A. Aulard, 503. — La lutte contre la misère, par Hippolyte Maze, 504. — Une vie, par Guy de Maupassant, 504. — Bibliographie des bibliographies, par Léon Vallée, 567. — La comédie à la cour, par Ad. Jullien, 567. — Petites orientales, par Jules Lemaître, 568. — Érostrate, par Léon Duplessis, 569. — La vraie loi de nature, par Marc Bonnefoy, 569. — Fables et récits, par Henry Collin, 569. — Deux crimes, par Henri Balesta, 569. — Un viveur, par Valery Vernier, 569. — Rosalk, par André Mouëzy, 570. — Souvenirs d'enfance et de jeunesse, par Ernest Renan, 597. — L'Allemagne d'aujourd'hui, par Alexandre Pey, 664. — Xavier Testelin, par Alexandre Boutique, 664. — Les représailles de la vie, par Édouard Delbat, 664. — Les demoiselles Sevellec, par Alphonse de Launay, 664. — La maréchale, par Alain Bauquenne, 664. — Le meurtre de Bruno Galli, par Th. Bentzon, 665. — Une cigale au Salon, par Emmanuel Ducros, 665. — M. Dufaure, sa vie et ses discours, par Georges Picot, 697. — Figures d'hier et d'aujourd'hui, par Victor Fournel, 698. — Les récits de l'atelier, par Jacques Maillet, 698. — Valentin Conrart et son temps, par Auguste Bourgoin, 726. — Histoire de la littérature romaine, par Eugène Talbot, 728. — Maître Sauvat, par Paul Labarrère, 728. — Un homme heureux, par François Vilars, 728. — C'est la vie! par Louis Dépret, 729. — Le coffret de perles noires, par le marquis de Pimodan, 729. — L'élite des contes du sieur d'Ouville, par G. Brunet, 795. — Les correspondants de J. Joubert, par Paul de Raynal, 795. — Jean Bernard, par George de Peyrebrune, 796. — Pauline Tardiveau, par Albert Dupuis, 796. Pitchoun! par J. Ricard, 797. — Louis Breuil, par Henry Gréville, 797. — Monologues comiques et dramatiques, par E. Grenet-Dancourt, 797. — Monologues et récits, par E. Boucher et F. Galipaux, 797. — Étude historique et littéraire sur Agrippa d'Aubigné, par Eugène Réaume, 818. — Dernières années de madame d'Épinay, par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, 819. — Spirite et chrétien, par Alexandre Bellemare, 819. — Les annales de la musique et du théâtre, par Édouard Noël et Edmond Stoullig, 819. — Michel Verneuil, par André Theuriet, 820. — Autour du mariage, par Gyp, 820. — L'enfer à deux, par Henri Leverdier, 820.

*Théâtre*. La tour de Nesle, 179. — Monsieur le ministre, par Claretie, 184. — Le Nom, par Bergerat, 185. — Les Effrontés, 345. — Le Roi des grecs, par Adolphe Belot, 345. — Les bourgeois de Lille, par Armand Dartois, 443. — Le pavé de Paris, par Adolphe Belot, 505. — Le père de Martial, par Albert Duport, 570. — La vie facile, par Albéric Second et Paul Ferrier, 665.

Challemel-Lacour (M.), 609.

Chronique musicale. M. Saint-Saëns: *Henri VIII*, 404. — Gounod: *Rédemption*, *la Colombe*; *Endymion*, 555. — *Carmen*, 764. — *La perle du Brésil*, *Lucrèce*, 765.

Constitution (La) de 1875 et Gambetta, 112.

Critique (Un danois: M. George Brandes, 759.

Couronnement (Le) du czar, 729.

D

Dancourt (La comédie de), 205, 349.
Darwin (La morale de), 169, 189.
Daudet (Alphonse), 385, 424.
Démocratie (La) aux États-Unis, 369.
Discipline (La) scolaire, 436.
Divorce (A propos du), 482.
Don Juan (Un) Japonais au xe siècle, 460.

E

Écriture (l') chez les Romains, 361.
Éducatrices (Les) : Jacqueline Pascal, 144.
Égypte (l') aux Égyptiens, 70.
Égypte (l') et la Chaldée, 629.
Élève (l') Kaïla Sahib, Nouvelle, 269.
Enseignement (l') secondaire des jeunes filles, 501.
Érudits (Les) et leur influence sur les progrès de la littérature, 15.
Espagne et Portugal. La semaine sainte à Séville, 754.
Esthétique (l') de Descartes et la littérature classique, 557.
Esthétique musicale. La voix des instruments, 338.
États-Unis (Les) et la démocratie, 369.
Événements de Pontax (Les), récit, 162, 197.
Exposition (l') des portraits du siècle, 595.
Exposition (l') de 1883, 706, 790.
Extraditions (Les) politiques, 315.

F

Ferry (M. Jules), 129.
Florimond, premier rôle, Nouvelle, 399.
France (La) au dehors, 539.
Frédéric II et Marie-Thérèse, 521.
Freycinet (M. de), 97.

G

Gambetta. Son génie politique, 1. — Sa maladie et sa mort, 4. — Gambetta à Tours, 33. — Gambetta et la constitution de 1875, 112. — Le ministère du 14 novembre 1881, 226, 262, 322, 737.
Grand mariage (Un). Petites notes tirées d'un journal de jeune fille, 353.

H

Hilaire Gervais, récit, 681, 718, 748, 777, 805.

J

Japon (La haute société du) au xe siècle, 460.
Judaïsme (Le) comme race et comme religion, 143. — La séparation graduelle du christianisme, 687.

L

Léon XIII et sa politique, 723.
Letronne. Une nouvelle édition de ses œuvres, 110.
Listz (Franz), 658.
Littérature étrangère. Le mouvement littéraire à l'étranger, 24.
Louis Breuil, histoire d'un pantouflard, 6, 39, 80, 102, 134.
Louis XIV. Sa politique religieuse, 809.
Louis XVII (Les faux), 194.

M

Male chance, Nouvelle, 620.
Mancini (Marie), 232.
Mariage (Le) à la campagne, 51, 210.
Mariage (Un) superbe, Nouvelle parisienne, 488, 526.
Mathieu de la Drome (Le) de M. de Louvois, 634.
Meuble (Un) en bois de rose, Nouvelle, 545, 581.
Ministère (Le) du 14 novembre 1881. Son histoire. — I. Un peu plus de lumière, 226. II. La réforme électorale et la revision constitutionnelle, 262. — III. La légende du grand ministère, 322. — IV. L'autorité nécessaire, 735.
Musique. — La voix des instruments, 338.

N

Naturalisme (Le) au xviie siècle, 449.
Nihilistes (Les), d'après Stepniak, 114.
Notes et impressions, 27, 59, 90, 122, 152, 185, 219, 249, 313, 345, 376, 407, 475, 500, 537, 570, 699, 754.
Nuptial Room, aventure de Télémaque, 294, 330.

O

Orient. Le protectorat catholique de la France, 391.
Orphelinat (l') de la Seine, 366.

P

Paradis (Le) perdu, 213.
Paris il y a cent ans, 589, 615.
Pascal (Jacqueline), 149.
Peinture (La) en 1883, 706.
Pensionnaire de M. L.-L., conte, 243.
Philosophie : Morale de Darwin, 169, 189. — Les origines, 301.
Pittoresque (Le) dans la littérature, 801.
Poésie : Devant la Vénus de Milo, 26.
Poésie indienne (Étude sur la), 531.
Polichinelle, conte dramatique, 417.
Politique extérieure, 60, 92, 125, 154, 187, 251, 277, 315, 347, 378, 443, 474, 508, 539, 602, 636, 701, 729.
Portraits (Exposition des) du siècle, 595.
Prisons (Les) russes, 65.
Probleme (Le) colonial, 701.
Protectorat (Le) catholique de la France en Orient, 391.

Q

Question (La) danubienne, 187.

R

Récidivistes (Les) et la loi de relégation, 513.
Religions (L'histoire des), 497.
Romanciers contemporains. Alphonse Daudet, 385, 424. — Émile Zola, 289. — Barbey d'Aurevilly, 577.
Russie (Les prisons en), 65. — Les nihilistes en Russie, 114. — Le règne d'Alexandre III, 693. — Le couronnement du czar, 729.

S

Salon de 1883, 706, 790.
Sculpture (La) en 1883, 790.
Semaine (La) sainte a Séville, 754.
Serment (Le) politique en Angleterre, 602.
Sociétés savantes en 1883 (Le congrès des), 432.

T

Tapisserie (La). Son histoire, 813.
Théatre (Le) anglais contemporain, 785.
Théatre (Le) espagnol, 276.
Théatre (Le) et les mœurs. Le drame populaire de cape et d'épée, 179,
Tonkin (Un touriste au), 561. — Le traité de 1874, 674.
Tunisie (La) en 1883, 770.

U

Universitaire et alpiniste : E. Talbert, 474.

W

Wagner (Richard). Ses sentiments à l'égard des Français, 215.

Z

Zola (Étude sur M. Émile), 289.


Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. 1117

P
LF
R

197170

La Revue Politique et Littéraire.
(Ser. 3, v. 5) Vol. 31, 1883.

DATE.

NAME OF BORROWER.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED